colorchecker CLASSIC
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
ISO RESOLUTION TEST CHART NO. 2
APPLIED IMAGE

ALMANACH NATIONAL

POUR 1873

(175e ANNÉE)

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS :

Ordre national de la Légion d'honneur.	(G ✻) *Grand'Croix.*
	(GO ✻) *Grand-Officier.*
	(C ✻) *Commandeur.*
	(O ✻) *Officier.*
	✻ *Chevalier.*
Médaille militaire :	Ⓜ
Décoration de Juillet :	.

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

ALMANACH NATIONAL

ANNUAIRE OFFICIEL

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour 1873

PRÉSENTÉ

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

8.1120
Coll-8°85

PARIS
BERGER-LEVRAULT ET Cie
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES DE L'ALMANACH NATIONAL
5, RUE DES BEAUX-ARTS
MÊME MAISON A NANCY
1873

ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER POUR L'AN 1873.

Ères principales et leur correspondance avec l'ère chrétienne.

L'ère chrétienne date de la naissance de Jésus-Christ. L'année 1873 du calendrier grégorien, établi en 1582 et qui commence au 1er janvier, correspond aux années:

6586 de la période julienne, qui commence 12 jours plus tard, le 13 janvier;
2641 des Olympiades (ou la 1re année de la 663e Olympiade), qui commence en juillet 1873, en fixant l'ère des Olympiades 775 ans et demi avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la période julienne;
2626 de la fondation de Rome, selon Varron;
2620 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes;
1289 des Turcs ou de l'Hégire, qui commence le 11 mars 1872, et à l'année 1290, qui commence le 1er mars 1873, selon l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

Comput ecclésiastique.	
Nombre d'or en 1873...	12
Épacte	1
Cycle solaire.....	6
Indiction romaine.....	1
Lettre dominicale.....	E

Quatre-Temps.

Mars, 5, 7 et 8.
Juin 4, 6 et 7.
Septembre 17, 19 et 20.
Décembre 17, 19 et 20.

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 9 février.
Les Cendres, 26 février.
Pâques, 13 avril.
Rogations, 19, 20 et 21 mai.
Ascension, 22 mai.
Pentecôte, 1er juin.
Trinité, 8 juin.
Fête-Dieu, 12 juin.
1er dim. de l'Avent, 30 nov.

Éclipses de 1873, données en temps moyen.

Le 11 mai, éclipse totale de Lune invisible à Paris.

	h. m.
Entrée de la Lune dans la pénombre à	8 36 soir.
Entrée dans l'ombre, à.....	9 39
Milieu de l'éclipse à	11 29
Sortie de l'ombre, le 23, à.....	1 19 mat.
Sortie de la pénombre à.....	2 22

Grandeur de l'éclipse : 1,42 du diamètre de la Lune.

Le 25 mai, éclipse partielle de Soleil visible à Paris.

	h. m.
Commencement de l'éclipse générale à.....	2 12 soir.
Plus grande phase à	9 18
Fin de l'éclipse générale à.....	11 23

Cette éclipse partielle sera visible en Europe, dans le nord de l'Asie et de l'Afrique.

Le 4 novembre, éclipse totale de Lune en partie visible à Paris.

	h. m.
Entrée de la Lune dans la pénombre à	1 17 mat.
Entrée dans l'ombre à.....	2 15
Milieu de l'éclipse à	4 »
Sortie de l'ombre à	5 44
Sortie de la pénombre à.....	6 43

Grandeur de l'éclipse : 1,42 du diamètre de la Lune.

Le 9 novembre, éclipse partielle de Soleil invisible à Paris.

	h. m.
Commencement de l'éclipse générale à	1 47 soir.
Plus grande phase à.....	3 31
Fin de l'éclipse générale à	5 16

Commencement des quatre saisons, temps moyen.

Printemps, le 20 mars, à 1 h. 2 m. du matin.
Été, le 21 juin, à 9 h. 35 m. du matin.
Automne, le 22 sept., à 11 h. 44 m. du soir.
Hiver, le 21 déc., à 5 h. 42 m. du soir.

Obliquité apparente de l'écliptique.

1er janvier, 23° 27′ 22″,8. | 1er juillet, 23° 27′ 25″,9. | 31 décembre, 23° 27′ 26″,6

TABLE DES PLUS GRANDES MARÉES DE 1873.

On sait que la cause et les lois des phénomènes de la marée résident dans le Soleil et dans la Lune. Le Soleil et la Lune, par leur attraction sur la mer, l'élèvent et l'abaissent deux fois dans un jour; en sorte que le flux et le reflux solaires se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour solaire. Pareillement, le flux et le reflux produits par l'attraction de la Lune se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour lunaire. Ces deux marées partielles se combinent sans se nuire, comme on voit, sur la surface d'un bassin légèrement agité, les ondes se disposer les unes au-dessus des autres, sans altérer mutuellement leurs mouvements et leurs figures. C'est de la combinaison de ces marées

que résultent les marées observées dans nos ports. La différence de leurs périodes produit les phénomènes les plus remarquables du flux et du reflux de la mer. Lorsque les deux marées coïncident, la marée composée est à son maximum; elle est alors la somme de deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les pleines et nouvelles Lunes ou vers les syzygies. Lorsque la plus grande hauteur de la marée lunaire coïncide avec le plus grand abaissement de la marée solaire, la marée composée est à son minimum; elle est alors la différence de deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les quadratures. On voit ainsi que la marée totale varie avec les phases de la Lune; mais ce n'est point aux instants mêmes de la nouvelle ou pleine Lune et de la quadrature que répondent les plus grandes et les plus petites marées; l'observation a fait connaître que ces marées, dans nos ports, suivent d'un jour et demi les instants de ces phases. Les marées des syzygies ne sont pas toutes également fortes, parce que les marées partielles qui concourent à leur production varient avec les déclinaisons du Soleil et de la Lune et les distances de ces astres à la terre: elles sont d'autant plus considérables que la Lune et le Soleil sont plus rapprochés de la Terre et du plan de l'équateur. Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes les grandes marées pour 1873. On a pris pour unité de hauteur la moitié de la hauteur moyenne de la *marée totale*, qui arrive un jour ou deux après la syzygie, quand le Soleil et la Lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs moyennes distances à la Terre.

Jours et heures de la syzygie.		*Hauteur de la marée.*	*Jours et heures de la syzygie.*		*Hauteur de la marée.*	*Jours et heures de la syzygie.*		*Hauteur de la marée.*
13 janv.	P.L. à 4 h. 32′	s. 0,74	26 mai	N.L. à 9 h. 20′	m. 0,85	21 sept.	N.L. à 6 h. 0′	s. 0,86
28 —	N.L. à 5 36	s. 1,02	10 juin	P.L. à 10 11	s. 0,85	6 oct.	P.L. à 6 41	m. 1,14
12 févr.	P.L. à 11 42	m. 0,80	24 —	N.L. à 9 22	s. 0,75	21 —	N.L. à 11 4	m. 0,87
27 —	N.L. à 3 31	m. 1,12	10 juill.	P.L. à 6 43	m. 0,80	4 nov.	P.L. à 3 58	s. 1,03
14 mars	P.L. à 5 54	m. 0,88	24 —	N.L. à 10 43	m. 0,74	20 —	P.L. à 3 46	m. 0,84
28 —	N.L. à 1 4	s. 1,12	8 août	P.L. à 2 2	s. 1,00	4 déc.	P.L. à 4 30	m. 0,87
12 avril	P.L. à 10 1	s. 0,91	23 —	N.L. à 1 40	s. 0,80	19 —	P.L. à 6 58	s. 0,82
26 —	N.L. à 10 51	s. 1,00	6 sept.	P.L. à 9 18	m. 1,13			
12 mai	P.L. à 11 27	m. 0,88						

Dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. Ainsi, l'on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. — On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1873 les plus fortes marées seront celles des 30 janvier, 28 février, 30 mars, 28 avril, 10 août, 8 septembre, 7 octobre et 6 novembre. Ces marées, surtout celles des 28 février, 30 mars, 8 septembre et 7 octobre, pourraient occasionner quelques désastres si elles étaient favorisées par les vents.

CALCULS CONTENUS AU CALENDRIER.

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune sont des levers et des couchers apparents; car l'effet de la réfraction fait paraître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés: aussi, distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre; car, de la comparaison de la déclinaison du Soleil avec sa hauteur méridienne résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du pôle du lieu où est faite l'observation.

Le temps moyen au midi vrai, placé dans la quatrième colonne des calculs, est l'heure qu'une horloge, réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette 4e colonne, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée et est à l'heure si, à midi d'un cadran solaire, elle marque: le 1er janvier 0 h. 3 m. 37 s.; le 2, 0 h. 4 m. 5 s., etc.; c'est-à-dire, si la pendule avance le 1er janvier de 3 m. 37 s.; et le 2 de 4 m. 5 s., comme elle le doit pour être exactement réglée sur le moyen mouvement du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le temps moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table; car, si le 1er janvier elle était à l'heure du Soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 28 s., certainement elle serait bien réglée: il ne lui manquerait alors que d'être mise à l'heure du temps moyen, véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année. (*Voir le Calendrier.*)

JANVIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

P. Q. le 5, à 9 h. 37 m. du soir. | D. Q. le 21, à 8 h. 40 m. du soir.
P. L. le 13, à 4 h. 32 m. du soir. | N. L. le 28, à 5 h. 30 m. du soir.

Soleil dans le Verseau le 20, à 4 h. 44 m. du soir, temps moyen.

			Soleil. Lever	Soleil. Couch.	Soleil. Déclin.	Temps moyen à midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Âge de la lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	mere.	LA CIRCONCISION.	7 56	4 12	22 A 59	0 3 58	10 Matin 9	6 Soir 51	3
2	jeudi.	s. Basile, évêque.	7 56	4 13	22 55	0 4 27	10 40	8 18	4
3	vend.	ste. Geneviève.	7 56	4 14	22 47	0 4 54	11 5	9 42	5
4	sam.	s. Rigobert.	7 56	4 15	22 41	0 5 22	11 26	11 3	6
5	*Dim.*	s. Siméon Stylite.	7 56	4 16	22 34	0 5 49	11 44	—	7
6	lundi.	L'ÉPIPHANIE.	7 55	4 17	22 27	0 6 15	0 Soir 2	0 Matin 30	8
7	mardi.	ste. Mélanie.	7 55	4 18	22 19	0 6 41	0 21	1 35	9
8	mere.	s. Lucien, évêque.	7 55	4 19	22 11	0 7 6	0 42	2 49	10
9	jeudi.	s. Pierre, évêque.	7 54	4 21	22 3	0 7 31	1 7	4 3	11
10	vend.	s. Paul, ermite.	7 54	4 22	21 54	0 7 56	1 39	5 13	12
11	sam.	s. Théodose.	7 53	4 23	21 45	0 8 19	2 19	6 18	13
12	*Dim.*	s. Arcade, martyr.	7 53	4 25	21 35	0 8 42	3 7	7 16	14
13	lundi.	Baptême de Jésus-Ch.	7 52	4 26	21 25	0 9 5	4 2	8 5	15
14	mardi.	s. Hilaire, évêque.	7 52	4 27	21 14	0 9 27	5 6	8 44	16
15	mere.	s. Maur, abbé.	7 51	4 29	21 3	0 9 48	6 12	9 15	17
16	jeudi.	s. Guillaume.	7 50	4 30	20 52	0 10 8	7 19	9 39	18
17	vend.	s. Antoine, abbé.	7 49	4 32	20 40	0 10 28	8 26	9 58	19
18	sam.	Châsse de s. Pierre.	7 49	4 33	20 28	0 10 47	9 32	10 15	20
19	*Dim.*	s. Sulpice, évêque.	7 48	4 35	20 15	0 11 5	10 39	10 31	21
20	lundi.	s. Sébastien.	7 47	4 36	20 2	0 11 23	11 47	10 46	22
21	mardi.	ste. Agnès, vierge.	7 46	4 38	19 49	0 11 40	—	11 2	23
22	mere.	s. Vincent.	7 45	4 39	19 35	0 11 56	0 Soir 58	11 20	24
23	jeudi.	s. Ildefonse.	7 44	4 41	19 21	0 12 11	2 12	11 42	25
24	vend.	s. Timothée, évêque.	7 43	4 42	19 7	0 12 26	3 30	0 Matin 13	26
25	sam.	Conversion de s. Paul.	7 42	4 44	18 52	0 12 40	4 50	0 50	27
26	*Dim.*	ste. Paule, veuve.	7 41	4 45	18 37	0 12 53	6 5	1 44	28
27	lundi.	s. Julien, évêque.	7 39	4 47	18 21	0 13 5	7 9	2 54	29
28	mardi.	s. Charlemagne.	7 38	4 48	18 5	0 13 16	7 59	4 12	30
29	mere.	s. François de Sales.	7 37	4 50	17 49	0 13 27	8 37	5 47	1
30	jeudi.	ste. Mathilde.	7 36	4 52	17 33	0 13 37	9 5	7 15	2
31	vend.	ste. Marcelle.	7 34	4 54	17 16	0 13 46	9 27	8 40	3

FÉVRIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 minutes.

P. Q. le 4, à 10 h. 15 m. du matin. | D. Q. le 20, à 11 h. 32 m. du matin.
P. L. le 12, à 11 h. 42 m. du matin. | N. L. le 27, à 3 h. 31 m. du matin.

Soleil dans les Poissons le 19, à 7 h. 18 m. du matin, temps moyen.

			Soleil. Lever.	Soleil. Couch.	Soleil. Déclin.	Temps moyen à midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Âge de la lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	sam.	s. Ignace.	7 33	4 55	16 A 59	0 13 54	9 Matin 47	10 Soir 2	4
2	*Dim.*	PURIFICATION.	7 32	4 57	16 42	0 14 1	10 6	11 21	5
3	lundi.	s. Blaise.	7 30	4 59	16 24	0 14 7	10 26	—	6
4	mardi.	s. Gilbert.	7 29	5 0	16 6	0 14 13	10 47	0 Matin 38	7
5	mere.	ste. Agathe.	7 27	5 2	15 48	0 14 18	11 11	1 53	8
6	jeudi.	s. Vaast, évêque.	7 26	5 3	15 30	0 14 22	11 40	3 5	9
7	vend.	s. Romuald.	7 24	5 5	15 11	0 14 25	0 10	4 13	10
8	sam.	s. Jean de Matha.	7 23	5 7	14 52	0 14 27	1 2	5 13	11
9	*Dim.*	Septuagésime.	7 21	5 8	14 33	0 14 29	1 51	6 4	12
10	lundi.	ste. Scholastique.	7 20	5 10	14 13	0 14 29	2 58	6 45	13
11	mardi.	s. Séverin.	7 18	5 12	13 53	0 14 29	4 3	7 13	14
12	mere.	ste. Eulalie.	7 16	5 15	13 34	0 14 28	5 10	7 32	15
13	jeudi.	s. Jonas.	7 15	5 15	13 13	0 14 27	6 17	8 3	16
14	vend.	s. Valentin.	7 13	5 17	12 53	0 14 24	7 28	8 21	17
15	sam.	s. Faustin.	7 11	5 18	12 32	0 14 21	8 51	8 37	18
16	*Dim.*	s. Flavien.	7 9	5 20	12 12	0 14 17	9 38	8 52	19
17	lundi.	s. Théodule.	7 8	5 22	11 51	0 14 13	10 46	9 7	20
18	mardi.	s. Siméon.	7 6	5 23	11 30	0 14 8	11 58	9 24	21
19	mere.	s. Gabin.	7 4	5 25	11 8	0 14 2	—	9 44	22
20	jeudi.	s. Eleuthère.	7 2	5 27	10 47	0 13 55	1 Soir 15	10 9	23
21	vend.	s. Pepin.	6 59	5 28	10 25	0 13 48	2 30	10 42	24
22	sam.	ste. Isabelle.	6 58	5 30	10 3	0 13 40	3 46	11 27	25
23	*Dim.*	s. Méraut.	6 57	5 31	9 41	0 13 32	4 52	0 Soir 26	26
24	lundi.	Jour intercalaire.	6 55	5 33	9 18	0 13 23	5 47	1 43	27
25	mardi.	*Mardi-gras.*	6 53	5 35	8 57	0 13 13	6 30	3 9	28
26	mere.	LES CENDRES.	6 51	5 36	8 34	0 13 3	7 2	4 39	29
27	jeudi.	s. Nestor.	6 49	5 38	8 12	0 12 53	7 27	6 9	1
28	vend.	s. Léandre.	6 47	5 40	7 49	0 12 41	7 48	7 34	2

MARS.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 48 minutes.

P. Q. le 6, à 1 h. 34 m. du matin. | D. Q. le 21, à 10 h. 29 m. du soir.
P. L. le 14, à 5 h. 54 m. du matin. | N. L. le 29, à 1 h. 3 m. du soir.

Soleil dans le Bélier le 20, à 7 h. 0 m. du matin, temps moyen.		Soleil. Lever.	Soleil. Coucher.	Soleil. Déclin.	Temps moyen à midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Coucher.	Âge de la Lune.
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	sam.	s. Aubin.	6 45	5 41	7 Août 26	0 12 30	8 8	8 Mars 9 57	3
2	*Dim.*	s. Simplice.	6 43	5 43	7 9	0 12 17	8 37	10 17	4
3	lundi.	ste. Cunégonde.	6 41	5 44	6 40	0 12 5	9 7	11 33	5
4	mardi.	s. Casimir.	6 39	5 46	6 17	0 11 52	9 11		6
5	merc.	s. Théophile.	6 37	5 47	5 54	0 11 38	9 39	0 Mars 52	7
6	jeudi.	ste. Colette.	6 35	5 49	5 31	0 11 24	10 12	2 3	8
7	vend.	s. Thomas d'Aquin.	6 33	5 51	5 7	0 11 9	10 56	3 6	9
8	sam.	s. Jean de Dieu.	6 31	5 52	4 44	0 10 54	11 48	4 2	10
9	*Dim.*	ste. Françoise.	6 29	5 54	4 21	0 10 39	0 Août 48	4 46	11
10	lundi.	s. Droctovée.	6 27	5 56	3 57	0 10 23	1 52	5 21	12
11	mardi.	s. Eulogo.	6 25	5 57	3 34	0 10 7	2 59	5 48	13
12	merc.	s. Grégoire.	6 23	5 59	3 10	0 9 51	4 7	6 10	14
13	jeudi.	ste. Euphrasie.	6 21	6 0	2 46	0 9 34	5 15	6 29	15
14	vend.	s. Lubin, évêque.	6 19	6 1	2 23	0 9 17	6 23	6 44	16
15	sam.	s. Zacharie.	6 16	6 3	1 59	0 9 0	7 30	7 0	17
16	*Dim.*	s. Cyriaque.	6 14	6 4	1 35	0 8 43	8 37	7 16	18
17	lundi.	ste. Gertrude.	6 12	6 6	1 12	0 8 25	9 48	7 33	19
18	mardi.	s. Alexandre.	6 10	6 7	0 48	0 8 7	11 2	7 51	20
19	merc.	s. Joseph.	6 8	6 9	0 24	0 7 49		8 12	21
20	jeudi.	s. Joachim.	6 6	6 10	0 1	0 7 31	0 Sept 18	8 40	22
21	vend.	s. Benoît, patrice.	6 4	6 12	0 Juillet 22	0 7 13	1 32	9 20	23
22	sam.	s. Emile.	6 2	6 13	0 46	0 6 55	2 41	10 15	24
23	*Dim.*	s. Victorien.	6 0	6 15	1 9	0 6 36	3 39	11 20	25
24	lundi.	s. Simon, martyr.	5 58	6 16	1 33	0 6 18	4 25	0 Oct 30	26
25	mardi.	ste. Berthe.	5 56	6 18	1 57	0 6 0	5 0	2 5	27
26	merc.	s. Ludger, évêque.	5 53	6 19	2 20	0 5 41	5 27	3 38	28
27	jeudi.	s. Jean, ermite.	5 51	6 21	2 44	0 5 23	5 49	5 0	29
28	vend.	s. Gontran, roi.	5 49	6 22	3 7	0 5 5	6 9	6 20	30
29	sam.	s. Marc, évêque.	5 47	6 24	3 31	0 4 46	6 29	7 48	1
30	*Dim.*	s. Rieul.	5 45	6 25	3 54	0 4 28	6 46	9 9	2
31	lundi.	ste Balbine.	5 43	6 27	4 17	0 4 10	7 9	10 39	3

AVRIL.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

P. Q. le 4, à 6 h. 45 m. du soir. | D. Q. le 20, à 5 h. 57 m. du matin.
P. L. le 12, à 10 h. 9 m. du soir. | N. L. le 26, à 10 h. 51 m. du soir.

Soleil dans le Taureau le 19, à 7 h. 0 m. du soir, temps moyen.		Soleil. Lever.	Soleil. Coucher.	Soleil. Déclin.	Temps moyen à midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Coucher.	Âge de la Lune.
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	mardi.	s. Hugues, évêque.	5 41	6 28	4 Juillet 40	0 3 52	7 Mars 30	11 Août 40	4
2	merc.	s. François de Paule.	5 39	6 30	5 3	0 3 33	8 0		5
3	jeudi.	s. Richard.	5 37	6 31	5 26	0 3 16	8 49	0 Mars 50	6
4	vend.	s. Ambroise.	5 34	6 33	5 49	0 2 58	9 48	3 57	7
5	sam.	s. Gérard.	5 32	6 34	6 12	0 2 40	10 56	5 46	8
6	*Dim.*	s. Prudence.	5 30	6 35	6 35	0 2 20	11 40	7 23	9
7	lundi.	s. Renuald.	5 28	6 37	6 57	0 2 5	0 Août 47	8 52	10
8	mardi.	s. Elzéar.	5 26	6 39	7 20	0 1 48	1 55	9 16	11
9	merc.	ste. Marie, égyptienne.	5 24	6 41	7 42	0 1 32	3 2	9 36	12
10	jeudi.	s. Macaire.	5 22	6 42	8 4	0 1 15	4 0	9 52	13
11	vend.	s. Léon, pape.	5 20	6 43	8 26	0 0 59	5 17	10 6	14
12	sam.	s. Jules.	5 18	6 45	8 48	0 0 43	6 26	10 18	15
13	*Dim.*	PAQUES.	5 16	6 46	9 10	0 0 27	7 38	10 27	16
14	lundi.	s. Tiburce.	5 14	6 48	9 32	0 0 12	8 52	10 35	17
15	mardi.	s. Maxime.	5 12	6 50	9 55	11 59 57	10 9	10 42	18
16	merc.	s. Paterne.	5 10	6 51	10 14	11 59 42	11 25	10 48	19
17	jeudi.	s. Aniset.	5 8	6 52	10 35	11 59 28		10 53	20
18	vend.	s. Parfait, prêtre.	5 6	6 54	10 56	11 59 14	0 Sept 55	10 58	21
19	sam.	s. Timon.	5 4	6 55	11 17	11 59 0	1 36	11 2	22
20	*Dim.*	s. Théodore.	5 2	6 56	11 38	11 58 47	2 20	11 6	23
21	lundi.	s. Anselme.	5 0	6 58	11 58	11 58 35	3 6	11 10	24
22	mardi.	ste. Opportune.	4 58	7 0	12 18	11 58 22	3 54	11 13	25
23	merc.	s. Georges, martyr.	4 56	7 1	12 38	11 58 11	4 45	11 16	26
24	jeudi.	s. Léger.	4 54	7 3	12 58	11 58 0	5 38	11 18	27
25	vend.	s. Marc, évangéliste.	4 52	7 4	13 18	11 57 49	6 34	11 20	28
26	sam.	s. Clet, pape.	4 50	7 5	13 37	11 57 39	7 30	11 21	29
27	*Dim.*	s. Polycarpe.	4 49	7 7	13 56	11 57 29	8 27	11 22	30
28	lundi.	s. Vital, martyr.	4 47	7 8	14 15	11 57 20	9 24	11 22	1
29	mardi.	s. Robert, abbé.	4 46	7 10	14 34	11 57 13	10 21	11 21	2
30	merc.	s. Eutrope.	4 44	7 11	14 52	11 57 5	11 16	11 20	3

MAI.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 15 minutes.

P. Q. le 4, à 0 h. 42 m. du soir. | D. Q. le 19, à 11 h. 9 m. du matin.
P. L. le 12, à 11 h. 27 m. du matin. | N. L. le 26, à 9 h. 29 m. du matin.

Soleil dans les Gémeaux le 20, à 7 h. 20 m. du soir, temps moyen.		Soleil. Lever.	Soleil. Couch.	Soleil. Déclin.	Temps moyen à midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Âge de la lune.
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	jeudi.	s. Jacques, s. Philippe.	4 42	7 13	15 Boréale 19	11 56 56	7 Matin 26	—	5
2	vend.	s. Athanase.	4 41	7 14	15 28	11 56 49	8 22	0 Matin 59	6
3	sam.	Invention sainte Croix.	4 39	7 16	15 Australe 46	11 56 42	9 25	1 22	7
4	*Dim.*	ste. Monique.	4 37	7 16	16 4	11 56 36	10 33	1 55	8
5	lundi.	Couv. de S. Augustin.	4 35	7 19	16 21	11 56 30	11 40	2 21	9
6	mardi.	s. Jean Porte-Latine.	4 33	7 20	16 38	11 56 25	0 Soir. 48	2 42	10
7	merc.	s. Stanislas.	4 32	7 22	16 54	11 56 21	1 55	2 59	11
8	jeudi.	s. Désiré, évêque.	4 31	7 23	17 10	11 56 17	3 2	3 14	12
9	vend.	s. Grégoire de N.	4 29	7 24	17 27	11 56 13	4 11	3 29	13
10	sam.	s. Gordien.	4 28	7 25	17 43	11 56 11	5 23	3 44	14
11	*Dim.*	s. Mamert.	4 26	7 27	17 58	11 56 9	6 35	4 0	15
12	lundi.	s. Épiphane.	4 25	7 29	18 13	11 56 7	7 52	4 20	16
13	mardi.	s. Servais.	4 24	7 30	18 28	11 56 6	9 11	4 45	17
14	merc.	s. Boniface.	4 22	7 31	18 42	11 56 6	10 26	5 17	18
15	jeudi.	s. Isidore.	4 21	7 32	18 56	11 56 6	11 32	6 1	19
16	vend.	s. Honoré.	4 19	7 33	19 10	11 56 7	—	7 0	20
17	sam.	s. Pascal.	4 18	7 35	19 24	11 56 8	0 Matin 25	8 12	21
18	*Dim.*	s. Eric, roi.	4 17	7 36	19 37	11 56 10	1 6	9 35	22
19	lundi.	Rogations.	4 16	7 37	19 50	11 56 12	1 Soir. 36	10 56	23
20	mardi.	s. Bernardin.	4 15	7 39	20 3	11 56 15	1 59	0 Soir. 18	24
21	merc.	s. Sospis.	4 13	7 40	20 15	11 56 19	2 19	1 39	25
22	jeudi.	ASCENSION.	4 12	7 41	20 27	11 56 23	2 38	2 0	26
23	vend.	s. Didier, évêque.	4 11	7 42	20 38	11 56 28	2 56	2 20	27
24	sam.	s. Donatien.	4 10	7 43	20 50	11 56 33	3 16	2 40	28
25	*Dim.*	s. Urbain.	4 9	7 44	21 0	11 56 39	3 36	3 59	29
26	lundi.	*La Trinité.*	4 8	7 46	21 11	11 56 45	4 1	4 16	1
27	mardi.	s. Hildevert.	4 7	7 47	21 21	11 56 52	4 34	4 27	2
28	merc.	s. Germain, évêque.	4 6	7 48	21 31	11 56 59	5 16	4 28	3
29	jeudi.	s. Maxime.	4 6	7 49	21 40	11 57 7	6 9	4 10	4
30	vend.	Fête-Dieu.	4 5	7 50	21 49	11 57 15	7 10	3 44	5
31	sam.	ste. Pétronille.	4 4	7 51	21 58	11 57 23	8 16	—	6

JUIN.

Les jours croissent de 17 min. du 1er au 21, et décroissent de 4 min. du 21 au 30.

P. Q. le 3, à 6 h. 29 m. du matin. | D. Q. le 17, à 5 h. 41 m. du soir.
P. L. le 10, à 10 h. 11 m. du soir. | N. L. le 24, à 9 h. 21 m. du soir.

Soleil dans le Cancer le 21, à 3 h. 41 m. du matin, temps moyen.		Soleil. Lever.	Soleil. Couch.	Soleil. Déclin.	Temps moyen à midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Âge de la lune.
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	*Dim.*	PENTECOTE.	4 3	7 52	22 Boréale 6	11 57 32	8 Matin 25	0 Matin 23	7
2	lundi.	s. Potkin.	4 3	7 53	22 14	11 57 41	10 33	0 46	8
3	mardi.	ste. Clotilde.	4 2	7 54	22 21	11 57 51	11 40	1 4	9
4	merc.	s. Optat.	4 1	7 55	22 28	11 58 1	0 Soir. 47	1 19	10
5	jeudi.	s. Boniface.	4 1	7 56	22 35	11 58 11	1 54	1 34	11
6	vend.	s. Claude, évêque.	4 0	7 57	22 41	11 58 22	3 3	1 49	12
7	sam.	s. Luc.	4 0	7 57	22 47	11 58 33	4 16	2 4	13
8	*Dim.*	Tarsyrré.	3 59	7 58	22 53	11 58 44	5 31	2 22	14
9	lundi.	ste. Marianne.	3 59	7 59	22 58	11 58 55	6 48	2 45	15
10	mardi.	s. Landri.	3 59	8 0	23 2	11 59 7	8 6	3 14	16
11	merc.	s. Barnabé.	3 58	8 0	23 7	11 59 19	9 18	3 54	17
12	jeudi.	Fête-Dieu.	3 59	8 1	23 11	11 59 31	10 19	4 48	18
13	vend.	s. Antoine de Padoue.	3 58	8 1	23 14	11 59 43	11 5	5 58	19
14	sam.	s. Rufin.	3 58	8 2	23 17	11 59 56	11 39	7 18	20
15	*Dim.*	s. Modeste.	3 58	8 3	23 20	0 0 9	—	8 43	21
16	lundi.	s. Farreau.	3 58	8 3	23 22	0 0 21	0 Soir. 5	10 7	22
17	mardi.	s. Avit.	3 58	8 3	23 24	0 0 34	0 26	11 20	23
18	merc.	ste. Marine, vierge.	3 58	8 4	23 25	0 0 47	0 44	0 Soir. 49	24
19	jeudi.	s. Gervais, s. Protais.	3 58	8 4	23 26	0 1 0	1 1	2 7	25
20	vend.	s. Silvère.	3 58	8 4	23 27	0 1 13	1 19	3 25	26
21	sam.	s. Leufroi.	3 58	8 5	23 27	0 1 26	1 39	4 43	27
22	*Dim.*	s. Alban.	3 58	8 5	23 27	0 1 39	2 3	6 0	28
23	lundi.	s. Jacques.	3 58	8 5	23 26	0 1 52	2 33	7 13	29
24	mardi	*Nativ. de S. Jean-Bapt.*	3 59	8 5	23 25	0 2 5	3 11	8 17	30
25	merc.	s. Prosper.	3 59	8 5	23 25	0 2 18	3 59	9 10	1
26	jeudi.	s. Balolein.	4 59	8 5	23 23	0 2 31	4 57	9 52	2
27	vend.	s. Crescent.	4 0	8 5	23 19	0 2 43	6 2	10 24	3
28	sam.	s. Irénée.	4 0	8 5	23 15	0 2 56	7 10	10 48	4
29	*Dim.*	s. *Pierre, s. Paul.*	4 1	8 5	23 10	0 3 8	8 16	11 8	5
30	lundi.	Commémor. de S. Paul.	4 1	8 5	23 10	0 3 20	9 25	11 25	6

JUILLET.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 68 minutes

P. Q. le 2, à 11 h. 19 m. du soir | D. Q. le 10, à 9 h. [illegible]
P. L. le 10, à 5 h. 49 m. du matin | N. [illegible]

Soleil [illegible]

Visite de la Vierge.
Translation de S. Martin.
S. Sylvain.
S. Germain l'Aux

AOUT

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heur[illegible]

P. Q. le 1, à 2 h. 39 m. du soir | P. L. le 8, à 2 h. [illegible]
du matin. | N. L. le 25, à 1 h. 40 m. du matin. | P. Q. le 31, à 8 h. 57 m. du matin

[illegible]

SEPTEMBRE

P. L. le 6, à 9 h. 18 m. du soir.
D. Q. le 13, à 3 h. 56 m. du soir.
N. L. le 21, à 6 h. 9 m. du soir.
P. Q. le 29, à 5 h. 5 m. du soir.

Justine, martyre.
s. Côme, s. Damien

OCTOBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 minutes.

P. L. le 6, à 5 h. 41 m. du matin.
D. Q. le 13, à 6 h. 35 m. du matin.

Crépin et Crispin.
Dim. s. Evariste
Lund. s. Quentin

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Les jours décroissent de 8 min. du 1er au 31, et croissent de 4 min. du 21 au 31

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

ANNÉE 1873.

PREMIÈRE PARTIE.

France. — Puissances Étrangères. Naissances et alliances des Rois, Reines, Princes et Princesses des Maisons Souveraines. — Républiques. — Sacré-Collége. — Corps diplomatique Français et Étranger. — Cabinets Étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

NAISSANCES ET ALLIANCES DES PRINCES ET PRINCESSES DES MAISONS SOUVERAINES.

FRANCE.

M. le Maréchal DE MAC-MAHON, duc de Magenta, nommé Président de la République française dans la séance de l'Assemblée nationale du 24 mai 1873.

ALLEMAGNE.

GUILLAUME Ier (FRÉDÉRIC-LOUIS), né 22 mars 1797, roi de Prusse; succède à son frère, le feu roi Frédéric-Guillaume IV, 2 janvier 1861; empereur d'Allemagne, roi de Prusse, le 18 janvier 1871, marié 11 juin 1829 à

MARIE-LOUISE-*Auguste*-CATHERINE, née 30 septembre 1811, fille de feu *Charles-Frédéric*, grand-duc de Saxe-Weimar

De ce mariage :

1. *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, prince impérial de l'empire d'Allemagne, prince royal de Prusse, né 18 oct. 1831; marié 25 janvier 1858 à *Victoire*-Adelaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, princesse royale de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et duchesse de Saxe. *De ce mariage :*
   1. *Frédéric-Guillaume*-Victor-Albert, né 27 janvier 1859
   2. Victoire-Elisabeth-Auguste-*Charlotte*, née 24 juillet 1860.
   3. Albert-Guillaume-*Henri*, né 14 août 1862
   4. Frédérique-Amélie-Guillemette-*Victoire*, née 12 avril 1866.
   5. Joachim Frédéric-Ernest-*Waldemar*, né 10 février 1868.
   6. *Sophie-Dorothée*-Ulrique-Alice, née 14 juin 1870.
   7. *Marguerite* Béatrice-Fiodora, née 22 avril 1872.
2. *Louise*-Marie-Elisabeth, née 3 décembre 1838; mariée 20 septembre 1856 à *Frédéric*-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade. *Voyez* BADE.

Frères et sœurs du roi

1. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801 ; marié 26 mai 1827 à *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, fille de feu *Charles-Frédéric*, grand-duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage*
   1. *Frédéric-Charles*-Nicolas, né 20 mars 1828 ; marié 29 novembre 1854 à *Marie*-Anne, née 14 septembre 1837, fille de feu *Léopold*, duc d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage :*
      a) *Marie*-Elisabeth-Louise-Frédérique, née 14 septembre 185 .
      b) *Elisabeth*-Anne, née 8 février 1857.
      c) *Louise-Marguerite*-Alexandra-Victoire-Agnès, née 25 juillet 1860.
      d) Joachim-Charles-Guillaume-*Frédéric-Léopold*, né 14 nov. 18
   2. Marie-*Louise*-Anne, née 1er mars 1829 ; mariée 27 juin 1854 à *Alexis*-Guillaume-Ernest, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld. *Voyez* HESSE
   3. Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836 ; mariée 26 mai 1853 à *Frédéric*-Guillaume-George-Adolphe, landgrave de Hesse électorale. *Voyez* HESSE ÉLECTORALE.
2. Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*-Marie-Hélène, née 23 février 1803 ; veuve de *Paul-Frédéric*, grand-duc de Mecklembourg-Schwérin. *Voyez* MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.
3. † Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 octobre 1809 ; marié 14 septembre 1830 à Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de feu *Guillaume Ier*, roi des Pays-Bas, divorcé 28 mars 1849, décédé le 14 octobre 18
   De ce mariage :
   1. Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, né 8 mai 1837, marié à *Marie*-Frédérique-Léopoldine-Georgine-Auguste-Alexandre-Elisabeth-Thérèse-Joséphine-Hélène-Sophie, née 2 août 1854, fille de Ernest, duc de Saxe-Altembourg.
   2. Frédérique-Wilhelmine-Louise-Elisabeth-*Alexandrine*, née 1er février 1842 ; mariée 9 décembre 1865 à Frédéric-*Guillaume*-Nicolas, duc de Mecklembourg-Schwerin. *Voyez* MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Reine douairière et belle sœur du roi.

Elisabeth-LOUISE, née 13 novembre 1801, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière ; veuve, 2 janvier 1861, du roi Frédéric-Guillaume IV.

Cousins et cousines du roi.

1° (Issus du mariage du feu prince *Frédéric*-Guillaume-Louis, cousin germain du roi, avec Wilhelmine-*Louise*, princesse d'Anhalt-Bernbourg, née 30 octobre 1799, mariée 21 novembre 1817, veuve 27 juillet 1863.)

1. Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre*, né 21 juin 1820.
2. Frédéric-Guillaume-*George*-Ernest, né 12 février 1826.

2° (Issus du mariage du feu prince Frédéric-*Guillaume*-Charles, frère du père, avec *Marie*, princesse de Hesse-Hombourg.)

1. Marie-*Elisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815 ; mariée 22 octobre 1836 à *Charles*, 2e fils de feu Louis II, grand-duc de Hesse. *Voyez* HESSE GRAND-DUCALE.
2. Frédérique-Françoise-Auguste-*Marie*-Hedwige, née 15 octobre 18 , veuve, 10 mars 1864, de Maximilien II, roi de Bavière. *Voyez* BAVIÈRE.

MAISON PRINCIÈRE DE HOHENZOLLERN.

Hohenzollern-Sigmaringen.

CHARLES-ANTOINE-FRÉDÉRIC-MAINRAD, né 7 septembre 1811, prince de Hohenzollern-Sigmaringen ; succède le 27 août 1848 ; abdique 7 décembre 1849 le gouvernement de la principauté en faveur du roi de Prusse ; marié 21 octobre 1834 à *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, fille de feu Charles-Louis-Frédéric, grand-duc de Bade.

De leur mariage :

1. *Léopold*-Étienne-Charles-Antoine, né 22 septembre 1835 ; marié 12 sept. 1861 à Dona *Antonia*-Maria-Fernanda-Micaëla-Gabriela, née 17 février 1845, fille de *Ferdinand*, roi de Portugal, et de la feue reine Dona *Maria II da Gloria*. *De ce mariage :*

1. Guillaume-Auguste-Charles-Joseph-Ferdinand-Pedro-Benoît, né 7 mars 1864.
2. Ferdinand-Victor-Albert-Meinrad, né 24 août 1865.
3. Charles-*Antoine*-Frédéric-Guillaume-Louis, né 1er septembre 1868.

2. *Charles*-Eitel-Frédéric-Zéphyrin-Louis, né 20 avril 1839, élu prince des principautés unies de Moldavie et de Valachie, 20 avril 1866; marié 15 novembre 1869 à *Elisabeth*, princesse de Wied. *De ce mariage :*

Maria, née 8 septembre 1870.

3. *Frédéric*-Eugène-Jean, né 25 juin 1843.
4. *Marie*-Louise-Alexandrine-Caroline, née 17 novembre 1845, mariée 27 avril 1867 à *Philippe*, comte de Flandre, frère du roi des Belges. *Voyez* BELGIQUE.

Belle-Mère

Catherine-Wilhelmine-Marie-Sophie, princesse de Hohenzollern-Waldenbourg-Schillingsfürst, née 19 janvier 1817, mariée au feu prince Charles-Antoine, père de Charles-Antoine, veuve 11 mars 1853.

ANHALT.

LEOPOLD (FRÉDÉRIC-FRANÇOIS-NICOLAS), duc d'Anhalt, né 29 avril 1831, succède à son père le 22 mai 1871, marié 22 avril 1854 à

Antoinette-CHARLOTTE-MARIE-JOSÉPHINE-CAROLINE-FRIDA née 17 avril 1838, princesse de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage :

1. *Leopold* Frédéric-François-Ernest, né 18 juillet 1855, prince héréditaire.
2. Leopold-*Frédéric*-Edouard-Charles-Alexandre, né 19 août 1856.
3. *Elisabeth*-Marie-Frédérique-Amélie-Agnès, née 7 septembre 1857.
4. *Edouard*-George-Guillaume-Maximilien, né 18 avril 1861.
5. *Aribert*-Joseph-Alexandre, né 18 juin 1864.
6. *Alexandra*-Thérèse-Marie, née 4 avril 1868.

Sœurs du duc.

1. Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824, mariée 28 avril 1853 au duc *Ernest* de Saxe-Altenbourg. *Voyez* SAXE-ALTENBOURG.
2. *Marie*-Anne, née 14 septembre 1837; mariée 29 novembre 1854 à *Frédéric-Charles*-Nicolas, neveu du roi de Prusse. *Voyez* ALLEMAGNE.

Cousins et cousines du duc.

(Issue du 1er mariage de feu *George*-Bernard, oncle du duc, avec *Caroline*-Auguste-Louise-Amélie, princesse de Schwarzbourg-Rudolstadt.)

1. *Louise*, née 22 juin 1826.

(Issus du 2e mariage morganatique de feu *George*-Bernard avec *Thérèse*-Emma d'Ermannsdorff, comtesse de Reina.)

2. *François*, né 2 septembre 1832, comte de Reina.
3. *Mathilde*, née 7 octobre 1833, comtesse de Reina; veuve, 27 novembre 1866 d'Othon de Kœnneritz.
4. *Emma*, née 5 avril 1837, comtesse de Reina.
5. *Maria*, née 8 mai 1839, comtesse de Reina.
6. *Rodolphe*, né 23 octobre 1842, comte de Reina.
7. *Charles*, né 15 mai 1844, comte de Reina.

(Issues du mariage de feu *Frédéric*-Auguste, oncle du duc, avec la princesse *Marie*-Louise-Charlotte de la Hesse électorale.)

1. *Adélaïde*-Marie, née 25 déc. 1833, épouse du duc de Nassau. *Voyez* PAYS-BAS.
2. *Mathilde*-Amalgonde, née 23 décembre 1837; mariée 30 mai 1862 à *Guillaume*-Charles-Auguste, prince de Schaumbourg-Lippe. *Voyez* LIPPE.
3. *Hilda*-Charlotte, née 13 décembre 1839.

Duchesse douairière d'Anhalt-Bernbourg.

Frédérique-Caroline-Julienne, fille de feu *Guillaume*, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, née 9 octobre 1811, veuve, 19 août 1863, d'*Alexandre*-Charles, dernier duc d'Anhalt-Bernbourg (branche éteinte).

AUTRICHE-HONGRIE.

FRANÇOIS-JOSEPH Ier (CHARLES), empereur d'Autriche et roi apostolique de Hongrie etc., né 18 août 1830; monte sur le trône le 2 décembre 1848, en vertu de l'acte d'abdication de son oncle, l'empereur Ferdinand Ier, et de l'acte de renonciation de son père l'archiduc *François-Charles*-Joseph; marié 24 avril 1854 à

L'impératrice *Elisabeth*-AMÉLIE-EUGÉNIE, née 24 décembre 1837, fille de *Maximilien*-Joseph, duc en Bavière.

De ce mariage :

1. *Gisèle*-Louise-Marie, née 12 juillet 1856, archiduchesse d'Autriche ; mariée 19 avril 1873 au prince Léopold de Bavière
2. *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, né 21 août 1858, prince héréditaire, archiduc d'Autriche.
3. *Marie*-Mathilde-Amélie-Valérie, née 22 avril 1868, archiduchesse d'Autriche.

Frères de l'empereur.

1. † *Maximilien* Ier, empereur du Mexique, né le 6 juillet 1832, décédé le 19 juin 1867. Veuve
   Archiduchesse *Charlotte*-Marie-Amélie, fille de feu Léopold Ier, roi des Belges, née le 7 juin 1840, mariée à Bruxelles le 27 juillet 1857.
2. *Charles*-Louis-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833; veuf, 15 septembre 1858, de *Marguerite*, fille de Jean, roi de Saxe; remarié 21 octobre 1862 à Marie-*Annonciade*-Isabelle, née 24 mars 1843, fille du feu roi Ferdinand II des Deux-Siciles; veuf, 4 mai 1871. *De ce mariage :*
   1. *François-Ferdinand*-Charles, né 18 décembre 1863.
   2. *Othon*-François-Joseph-Charles-Louis-Marie, né 21 avril 1865
3. *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

Père de l'empereur.

François-Charles-Joseph, né 7 décembre 1802, archiduc d'Autriche, fils du 2e mariage de feu l'empereur François Ier, marié 4 novembre 1824 à l'archiduchesse *Sophie*-Frédérique-Dorothée-Wilhelmine de Bavière, veuf 28 mai 1872

Oncle et tante de l'empereur, frère et sœur du père.

1. FERDINAND Ier (Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin), empereur d'Autriche; né 19 avril 1793, renonce au trône en faveur de son neveu, *François-Joseph*, 2 décembre 1848; marié par procuration 12 février 1831, et en personne 27 du même mois, à
   Marie-*Anne*-Caroline-Pie, née 19 sept. 1803, fille de feu *Victor-Emmanuel* Ier, roi de Sardaigne.
2. *Marie*-Clementine-Françoise-Joséphine, née 1er mars 1798, archiduchesse d'Autriche; veuve, 10 mars 1851, de *Léopold* des Deux-Siciles, prince de Salerne.

Cousins et cousines de l'empereur, descendants des frères décédés de feu l'empereur François Ier, grand-père de l'empereur

1° Enfants de l'archiduc *Ferdinand*-Joseph-François-Paul (Ferdinand III, comme grand-duc de Toscane). Voyez *Branche de Toscane* ci-après

2° Enfants de l'archiduc *Charles*-Louis-Joseph-Laurent, mort 30 avril 1847; de son mariage avec *Henriette*-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine, fille de feu le prince Frédéric-Guillaume de Nassau-Weilbourg.

1. *Albert*-Frédéric-Rodolphe, né 3 août 1817, veuf, 2 avril 1864, de *Hildegarde*-Louise, fille de feu Louis Ier, roi de Bavière. *De ce mariage :*
   Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845; mariée 18 janvier 1865 au duc *Philippe* de Wurtemberg *Voyez* WURTEMBERG.
2. *Charles-Ferdinand*, né 29 juillet 1818; marié 18 avril 1854 à Françoise-*Elisabeth*-Marie, fille de l'archiduc *Joseph*, palatin. *De ce mariage :*
   1. *Frédéric*-Marie-Albert-Guillaume-Charles, né 4 juin 1856.
   2. *Marie-Christine*-Henriette-Desirée-Félicité-Reinière, née 21 juillet 1858

3. *Charles-Étienne*, né 5 septembre 1860.
4. *Eugène-Ferdinand*-Pie-Bernard-Félix-Marie, né 21 mai 1863.

3. Marie-*Caroline*-Louise-Christine, née 10 septembre 1825; mariée 21 février 1852 à l'archiduc *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean, né 11 janvier 1827. *Voyez* ci-après.
4. *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827.

3e Enfants de l'archiduc *Joseph* Antoine-Jean, palatin de Hongrie, de son 3e mariage avec Marie Dorothée, fille de Louis-Frédéric, duc de Wurtemberg.

1. Françoise-*Élisabeth*-Marie, née 17 janvier 1831; veuve, 15 déc. 1849, de *Ferdinand* d'Este, duc de Modène; remariée 18 avril 1854 à l'archiduc *Charles-Ferdinand*. *Voyez* ci-dessus.
2. *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833; marié 12 mai 1864 à Marie-Adélaïde-*Clotilde*-Amélie, née 8 juillet 1846, fille du duc *Auguste* de Saxe-Cobourg-Gotha. *De ce mariage*:
   1° *Marie*-Dorothée-Amélie, née 14 juin 1867.
   2° *Joseph*-Auguste-Victor, né 9 août 1872.
3. *Marie*-Henriette-Anne, née 23 août 1836, mariée par procuration 10 août 1853, et en personne 22 du même mois, à *Léopold*-Louis-Philippe, duc de Brabant, prince royal, à présent *Léopold II*, roi des Belges. *Voyez* BELGIQUE.

4e Enfants de l'archiduc *Reinier*, mort 16 janvier 1853, et de feu *Marie Élisabeth*-Charlotte-Joséphine, princesse de Savoie-Carignan.

1. *Léopold*-Louis-Marie-François-Jules-Eustache-Gérard, né 6 juin 1823.
2. *Ernest*-Charles-Louis-Marie-Ignace-Godefroy-Cyriaque, né 8 août 1824.
3. *Sigismond*-Léopold-Marie-Reinier-Ambroise-Valentin, né 7 juin 1826.
4. *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-François-Grégoire, né 11 janvier 1827, marié 21 février 1852 à Marie-*Caroline*-Louise-Christine, fille de feu l'archiduc Charles.
5. *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828.

BRANCHE GRAND-DUCALE DE TOSCANE.

FERDINAND IV (Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-François-Louis-Gonzague-Raphaël-Reinier-Janvier), né 10 juin 1835, archiduc d'Autriche; succède à son père le grand-duc Léopold II par suite de l'acte d'abdication du 21 juillet 1859; veuf, 17 février 1859, de *Anne*-Marie-Maximilienne, etc., fille de Jean, roi de Saxe; remarié 12 janvier 1868 à

Alice-Marie-Caroline-Ferdinand-Rachel-Jeanne-Philomène, née 27 décembre 1849, fille de feu le duc Charles III de Parme.

Fille du premier mariage:

Marie-*Antoinette*-Léopoldine-Annonciade-Anne-Amélie, etc., née 10 janvier 1858.

Frères et sœurs.

(Issus du 2e mariage du grand-duc Léopold II avec Marie-*Antoinette* des Deux-Siciles.)

1. Marie-*Isabelle*-Annonciade-Jeanne-Joséphine-Ombilta-Apollonia-Philomena-Virginie-Gabrielle, née 21 mai 1834, archiduchesse d'Autriche, mariée 1er avril 1850 à *François-de-Paule*-Louis-Emmanuel, comte de Trapani, frère de feu le roi Ferdinand II des Deux-Siciles.
2. *Charles*-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Philippe-Jacques-Janvier-Louis-Gonzague-Reinier, archiduc d'Autriche, né 30 avril 1839; marié 19 sept. 1861 à *Marie-Immaculée*, née 14 avril 1844, fille du feu roi Ferdinand II des Deux-Siciles. *De ce mariage*.
   1. Marie-*Thérèse*-Antonie-Immaculée-Léopoldine, etc., née 18 sept. 1862.
   2. *Léopold*-Salvator-Marie-François-Joseph, etc., né 15 octobre 1863.
   3. *François*-Sauveur-Marie-Joseph, etc., né 21 août 1866.
   4. Caroline-Marie-Immaculée, née le 5 septembre 1869.
   5. Albert Salvator.
3. Marie-*Louise*-Annonciade-Anne-Jeanne-Joséphe-Antoinette-Philomena-Apollonia-Tommasa, née 31 oct. 1845, archiduchesse d'Autriche, mariée 31 mai 1865 au prince *Charles* d'Isembourg-Birstein.
4. *Louis*-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Dominique-Reinier-Ferdinand-Charles-Zanobi-Antonin, né 4 août 1847, archiduc d'Autriche.

5 Jean *Nepomucene* Marie-Annonciade-Joseph-Jean Bapt ste-Ferdinand Balthazar-Louis-Gonzague-Pierre-Alexandre-Zanobi-Antonin, archiduc d'Autriche, né 25 novembre 1852.

Mère du grand-duc.

Marie-*Antoinette*, née 19 décembre 1814, fille de feu *François Ier*, roi des Deux-Siciles, mariée le 7 juin 1833 à *Léopold II*, grand-duc de Toscane, veuve le 29 janvier 1870.

BRANCHE DUCALE DE MODÈNE.

François V (Ferdinand-Geminien), né 1er juin 1819, archiduc d'Autriche-Este, succède à son père le duc *François IV*, 21 janvier 1846, marié 30 mars 1842 à *Adelgonde* Auguste-Charlotte-Caroline-Thérèse-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 mars 1823, fille de feu *Louis Ier*, roi de Bavière.

Sœurs.

1. Marie-*Therese*-Beatrice-Gaëtane, née 14 juillet 1817, archiduchesse d'Autriche; mariée 7 novembre 1846 à *Henri*-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné *d'Artois*, duc de Bordeaux, aujourd'hui comte de Chambord.
2. *Marie*-Béatrice-Anne-Françoise, née 13 février 1824, mariée 6 février 1847 à *Jean-Charles*-Marie-Isidore de Bourbon, infant d'Espagne.

Nièce du duc.

Marie-Thérèse-Dorothée-Henriette, née 2 juillet 1849, archiduchesse d'Autriche, fille de feu *Ferdinand*-Charles-Victor, frère du duc François et de Françoise-*Élisabeth*-Marie, archiduchesse d'Autriche, mariée 20 février 1868 à *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Alois-Alfred de Bavière. *Voyez* Bavière.

BADE.

Frédéric (Guillaume-Louis), né 9 septembre 1826, grand-duc de Bade, duc de Zæhringen, fils de feu le grand-duc *Leopold;* succède à son père, à la place de son frère *Louis*, 24 avril 1852, avec le titre de régent; prend le titre de grand-duc, 5 septembre 1856; marié 20 septembre 1856 à

Louise-Marie Elisabeth, née 3 déc. 1838, fille de *Guillaume Ier*, empereur d'Allemagne, roi de Prusse.

De ce mariage:

1. *Frédéric-Guillaume*-Louis-Léopold-Auguste, né 9 juillet 1857.
2. Sophie-Marie-*Victoria*, née 7 août 1862.
3. *Louis-Guillaume*-Charles-Frédéric-Berthold, né 12 juin 1865.

Frères et sœurs du grand-duc.

1. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 décembre 1820, margrave de Bade; mariée 3 mai 1842 au duc regnant de Saxe-Cobourg-Gotha. *Voyez* Saxe.
2. Louis-*Guillaume*-Auguste, né 18 décembre 1829, margrave de Bade; marié 11 février 1863 à *Marie*-Maximilianowna-Romanoffska de Leuchtenberg, née 16 oct. 1841, petite-fille de feu l'empereur de Russie Nicolas Ier. *De ce mariage:*
   1. Sophie-*Marie*-Louise-Josephine-Amélie, née 26 juillet 1865.
   2. *Maximilien*-Alexandre-Frédéric-Guillaume, né 10 juillet 1867.
3. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, margrave de Bade, marié morganatiquement le 17 mai 1871 à *Rosalie*-Louise, comtesse de Rhena, née baronne de Beust, 10 juin 1845.
4. *Marie*-Amélie, née 20 novembre 1834, margrave de Bade, mariée 11 septembre 1858 au prince *Ernest*-Léopold-Victor-Charles de Lu[illegible].

5. *Cécile*-Auguste (*Olga*-Feodorowna), née 20 septembre 1839, margrave de Bade; mariée 28 août 1857 au grand-duc Michel-Nicolaïevitch, frère de l'empereur de Russie.

Oncle du grand-duc, frère du père.

Maximilien-Fréderic-Jean-Ernest, né 8 décembre 1796, margrave de Bade.

Cousines du grand-duc.

(Issues du mariage de feu *Guillaume*-Louis-Auguste, frère aîné du père, avec *Elisabeth*-Alexandrine-Constance de Wurtemberg.)

1. *Sophie*-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 août 1834, margrave de Bade, mariée 9 novembre 1858 à Gonthier-Frédéric-*Woldemar*, prince de Lippe. *Voyez* LIPPE-DETMOLD.
2. Pauline-Sophie-*Elisabeth*-Marie, née 18 décembre 1835, margrave de Bade.
3. *Léopoldine*-Wilhelmine-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 février 1837, margrave de Bade; mariée 24 septembre 1862 à *Hermann*-Ernest François-Bernard, prince de Hohenlohe-Langenbourg.

Enfants issus du mariage du feu grand-duc *Charles*-Louis-Frédéric avec la feue grande duchesse *Stephanie*, fille adoptive de l'empereur Napoléon Ier.

1. *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, margrave de Bade; mariée 21 octobre 1834 à *Charles*-Antoine, prince de Hohenzollern-Sigmaringen. *Voyez* ALLEMAGNE.
2. *Marie*-Amélie-Elisabeth-Caroline, née 11 octobre 1817, margrave de Bade; veuve, 15 juillet 1863, de *Guillaume*-Alexandre-Antoine-Archibald, duc de Hamilton, marquis de Douglas et de Clydesdale.

BAVIÈRE.

LOUIS II (OTHON-FRÉDÉRIC-GUILLAUME), né 25 août 1845, roi de Bavière; succède à son père, le feu roi Maximilien II, 10 mars 1864.

Frère du roi.

Othon-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Reine douairière, mère du roi.

FRÉDÉRIQUE-FRANÇOISE-AUGUSTE *Marie*-HEDWIGE, née 15 octobre 1825, fille du feu prince Frédéric-Guillaume-Charles, oncle du roi de Prusse; veuve 10 mars 1864.

Oncles et tantes du roi.

1. † *Othon Ier*, roi de Grèce, né 1er juin 1815, décédé 26 juillet 1867. Veuve: Marie-Fréderique-*Amélie*, fille de feu Paul-Frédéric-*Auguste*, grand-duc d'Oldenbourg, née 21 décembre 1818, mariée 22 novembre 1836.
2. *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821; veuf, en mai 1864, de *Auguste*-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséphine, fille de feu Léopold II, grand-duc de Toscane. *De leur mariage:*
   1. *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred, né 7 janvier 1845; marié 20 février 1868 à *Marie*-Thérèse, archiduchesse d'Autriche-Este. *De ce mariage:*
      Robert-Marie-Luitpold-Ferdinand, né 18 mai 1869.
   2. *Léopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 février 1846, marié 19 avril 1873 à Gisèle, archiduchesse d'Autriche.
   3. *Thérèse*-Charlotte-Marianne-Auguste, née 12 novembre 1850.
   4. François-Joseph-*Arnoulphe*-Adalbert-Marie, né 6 juillet 1859.
3. *Aldegonde*-Auguste-Charlotte-Caroline-Élisabeth-Amélie-Marie-Sophie-Louise, née 19 mars 1823; mariée 30 mars 1842 à *François V*, archiduc d'Autriche-Este, duc de Modène. *Voyez* AUTRICHE.
4. *Alexandrine*-Amélie, née 26 août 1826.
5. *Adalbert*-Guillaume-George-Louis, né 19 juillet 1828; marié 25 août 1856 à *Amélie*-Philippine, fille de l'infant d'Espagne *François-de-Paule*-Antoine-Marie. *De ce mariage:*
   1. *Louis-Ferdinand*-Marie-Charles-Adalbert-Constantin, né 2 octobre 1859.

2. *Alphonse*-François-d'Assise, né 24 janvier 1862
3. Marie-*Isabelle*-Louise-Amelie-Elvire-Blanche-Eleonore, née 31 août 1863.
4. Elvire-Alexandra-Marie-Cécile-Claire-Eugénie, née 22 décembre 1868.

Grand-oncle et grand'tantes du roi, frère et sœurs du roi Louis Ier, grand-père du roi.

(Enfants du 1er mariage du feu roi Maximilien-Joseph avec la princesse Wilhelmine-Auguste, fille de George, prince de Hesse-Darmstadt.)

1. *Charles*-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 juillet 1795.

(Filles du 2e mariage du feu roi Maximilien-Joseph avec la princesse Frédérique-Wilhelmine-*Caroline*, fille de feu Charles Louis, prince héréditaire de Bade.)

2. *Élisabeth*-Louise, veuve, 2 janvier 1861, de *Frédéric-Guillaume IV*, roi de Prusse,
3. *Amélie*-Auguste, reine de Saxe,

} nées 13 nov. 1801.

4. *Marie*-Léopoldine-Anne-Wilhelmine, reine douairière de Saxe, née 27 janv. 1805.
5. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, épouse du duc *Maximilien*. *Voyez* ci-après *Branche ducale*.

BRANCHE DUCALE.

Ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld

JOSEPH-*Maximilien*, duc en Bavière, né 4 décembre 1808; marié 9 septembre 1828 à *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, grand'tante du roi de Bavière. *De ce mariage :*

1. *Louis*-Guillaume, né 21 juin 1831.
2. *Hélène*-Caroline-Thérèse, née 4 avril 1834, mariée 24 août 1858 à *Maximilien*, prince héréditaire de Tour-et-Taxis; veuve 26 juin 1867.
3. *Elisabeth*-Amelie-Eugénie, née 24 décembre 1837; mariée à François-Joseph Ier, empereur d'Autriche. *Voyez* AUTRICHE.
4. *Charles-Théodore*, né 9 août 1839; veuf, 10 mars 1867, de *Sophie*-Marie-Frédérique, fille de *Jean*, roi de Saxe. *De leur mariage*
   Amélie-Marie, née 24 décembre 1865.
5. *Marie*-Sophie-Amélie, née 4 octobre 1841; mariée 3 février 1859 au roi *François II* (Deux-Siciles).
6. *Mathilde*-Ludovique, née 30 septembre 1843; mariée 5 juin 1861 à *Louis*-Marie, comte de Trani, fils du 2e mariage de feu Ferdinand II, roi des Deux-Siciles.
7. *Sophie*-Charlotte-Auguste, née 22 février 1847, mariée 28 septembre 1868 à *Ferdinand* d'Orléans, duc d'Alençon.
8. *Maximilien*-Emmanuel, né 7 décembre 1849.

BELGIQUE.

LÉOPOLD II (LOUIS-PHILIPPE-MARIE-VICTOR), né 9 avril 1835; succède à son père, feu le roi *Léopold Ier*, 10 décembre 1865; marié par procuration 10, et en personne 22 août 1853, à

Marie-HENRIETTE-ANNE, archiduchesse d'Autriche, née 23 août 1836, fille de feu l'archiduc Joseph, Palatin de Hongrie.

De ce mariage :

1. *Louise*-Marie-Amélie, née 18 février 1858
2. Stéphanie-*Clotilde*-Louise-Hermance-Marie-Charlotte, née 21 mai 1864.
3. *Clémentine*-Albertine-Marie-Léopoldine, née 30 juillet 1872

Frère et sœur du roi.

Philippe-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-George, comte de Flandre, né 24 mars 1837; marié 25 mars 1867 à *Marie*-Louise-Alexandrine, fille de *Charles-Antoine*, prince de Hohenzollern-Sigmaringen. *De ce mariage* .

1. *Baudouin*-Léopold-Philippe-Marie-Charles-Antoine-Joseph-Louis, né 3 juin 1869.
2. *Henriette*-Marie-Charlotte-Antoinette, née 30 novembre 1870.
3. *Joséphine*-Carola-Marie-Albertine, née 18 octobre 1872.

Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victorie-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840; veuve, 19 juin 1867, de Ferdinand-*Maximilien*, archiduc d'Autriche, empereur du Mexique.

BRÉSIL.

DOM PEDRO II D'ALCANTARA (JEAN-CHARLES-LÉOPOLD-SALVADOR-BIBIANO-XAVIER-DA-PAULA-LÉOCADIO-MICHEL-GABRIEL-RAPHAEL-GONZAGA), né 2 décembre 1825, empereur du Brésil (sous tutelle) 7 avril 1831, par l'abdication de feu Dom Pedro Ier, son père; prend lui-même les rênes du gouvernement, 23 juillet 1840; marié par procuration 30 mai 1843, et en personne 4 septembre suivant, à

THÉRÈSE-*Christine-Marie*, née 14 mars 1822, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles.

De ce mariage :

1. *Isabelle*-Christine-Léopoldine, etc., née 29 juillet 1846, *princesse impériale* mariée 15 octobre 1864 à *Gaston* d'Orléans, comte d'Eu.

Sœurs de l'empereur.

(Du 1er mariage de feu l'empereur Dom Pedro Ier avec Léopoldine-Caroline-Joséphine, archiduchesse d'Autriche.)

1. *Januaria*, née 11 mars 1822; mariée à *Louis*, comte d'Aquila, frère de feu le roi Ferdinand II, des Deux-Siciles.
2. *Françoise*-Caroline-Jeanne-Charlotte-Léopoldine, etc., née 2 août 1824; mariée 1er mai 1843 à *François*-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

GUILLAUME (AUGUSTE-LOUIS-MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC), né 25 avril 1806, duc de Brunswick, 25 avril 1831, à la place de son frère Charles, par suite d'arrangements de famille, et sur la demande de la diète germanique.

Frère aîné du duc.

Charles-Frédéric-Auguste-Guillaume, né 30 octobre 1804; ayant succédé, 16 juin 1815, à son père, le feu duc Fréderic-Guillaume, sous la tutelle de feu George IV, alors prince régent et depuis roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande; prend les rênes du gouvernement, 30 octobre 1823; quitte le duché par suite des troubles du 7 septembre 1830.

DANEMARK.

Maison royale de Danemark.

CHRISTIAN IX, roi de Danemark, né 8 avril 1818; succède au roi Frédéric VII 15 novembre 1863, en vertu du traité de Londres du 8 mai 1852 et de la loi sur la succession au trône du 31 juillet 1853; marié 26 mai 1842 à

Louise-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-AUGUSTE-JULIE, née 7 septembre 1817, fille de Guillaume, landgrave de la Hesse électorale.

De ce mariage :

1. Christian-*Frédéric*-Guillaume-Charles, prince royal, né 3 juin 1843, marié 28 juillet 1869 à *Louise*-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851, fille de feu le roi de Suède *Charles XV. De ce mariage* .
   1. *Chrétien*-Frédéric-Carl-Albert-Alexandre-Guillaume, né 26 septembre 1870.
   2. Carl-Christian-Erasme *Carl*-George-Waldemar-Axel, né 3 août 1872.
2. *Alexandra*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844; mariée 10 mars 1863 à Albert-Edouard, prince de Galles. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.
3. *George Ier* (Christian-Guillaume-Ferdinand-Adolphe), né 24 décembre 1845, roi des Hellènes *Voyez* GRÈCE.
4. Marie Feodorowna (Marie-Sophie-Frédérique-*Dagmar*), née 26 novembre 1847; mariée 9 novembre 1866 à *Alexandre*-Alexandrowitch, grand-duc héritier de Russie. *Voyez* RUSSIE.
5. *Thyra*-Amélie-Caroline-Charlotte-Anne, née 29 septembre 1853
6. *Waldemar*, né 27 octobre 1858.

Veuve du roi Christian VIII, petit-fils du bisaïeul du roi.

Caroline-Amélie, née 28 juin 1796; fille de feu Frédéric-Christian, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg; veuve 20 janvier 1848

Filles du roi Frédéric VI, petit-fils du bisaïeul du roi.

1. *Caroline*, née 28 octobre 1793; veuve, 29 juin 1863, de Frédéric-Ferdinand, prince héréditaire de Danemark
2. *Wilhelmine*-Marie, née 18 janvier 1808; mariée 19 mai 1838 à Charles, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg.

Famille du roi.

Frères et sœurs du roi.

1. *Frédérique*-Caroline-Julienne, née 9 octobre 1811, duchesse douairière d'Anhalt-Bernbourg.
2. *Charles*, né 30 septembre 1813, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg; succède à son père, le duc Frédéric-*Guillaume*-Paul-Léopold, 17 février 1831; marie 19 mai 1838 à Wilhelmine-Marie, fille du roi Frédéric VI. *Voyez* plus haut.
3. *Frédéric*, né 23 octobre 1814; marié 16 octobre 1841 à *Adélaïde*-Christine-Julienne-*Charlotte*, née 9 mars 1821, princesse de Lippe-Schaumbourg. *De ce mariage :*
   1. Marie-Caroline-*Auguste*-Ida-Louise, née 27 février 1844
   2. *Frédéric*-Ferdinand-George-Christian-Charles-Guillaume, né 12 octobre 1855.
   3. *Louise*-Caroline-Julienne, née 6 janvier 1858.
   4. *Marie*-Wilhelmine-Louise-Ida-Frédérique-Mathilde-Hermine, née 31 août 1859
   5. *Albert*-Christian-Adolphe-Charles-Eugène, né 15 mars 1863.
4. *Guillaume*, né 10 avril 1816.
5. *Louise*, née 18 novembre 1820.
6. *Jules*, né 14 octobre 1824.
7. *Jean*, né 7 décembre 1825.

Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

FRÉDERIC (CHRÉTIEN-AUGUSTE), né 6 juillet 1829; succède à son père par suite de la renonciation de ce prince en sa faveur; marié 11 septembre 1856 à *Adélaïde*-Victoire, princesse de Hohenlohe-Langenbourg.

De ce mariage :

1. *Auguste-Victoire*-Frédérique-Louise-Amélie, etc., née 22 octobre 1858.
2. Victoire-Frédérique-Auguste-Marie-*Caroline-Mathilde*, née 25 janvier 1860.
3. Ernest-Gonthier, né 11 août 1863, prince héréditaire.
4. Feodora-*Louise-Sophie*-Adélaïde-Henriette-Amélie, née 8 avril 1866.

Frère et sœurs du duc

1. Caroline-*Amélie*, née 15 janvier 1826.
2. Frédéric-*Chrétien*-Charles-Auguste, né 22 janvier 1831; marié 5 juillet 1866 à *Hélène*-Auguste-Victoria, née 25 mai 1846, fille de la reine Victoria. *De leur mariage*
   1. *Chrétien-Victor*-Albert, né 14 avril 1867.
   2. *Albert*-Jean-Charles, né 26 février 1869.
   3. *Victoria-Louise*-Sophie, née 3 mai 1870.
   4. Françoise-Joséphine-*Louise-Augustine*, née 12 août 1872.
3. Caroline-Chrétienne-Auguste-Emilie-*Henriette*-Elisabeth, née 22 août 1833, mariée 28 février 1871 au Dr Esmarch.

Père du duc.

Chrétien (Charles-Frédéric-Auguste), né 19 juillet 1798, duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg; veuf, 11 mars 1867, de *Louise*-Sophie, née 22 septembre 1796, fille du comte de Danneskiold-Samsoë.

Oncle et tante du duc.

1. *Caroline*-Amélie, née 28 juin 1796, veuve du roi de Danemark Chrétien VIII.
2. † *Frédéric*-Emile-Auguste, né 23 août 1800, décédé 2 juillet 1865; veuf, 10 septembre 1858, de *Henriette*, comtesse de Danneskiold-Samsoë. *De leur mariage* :
   Frédéric-Chrétien-Charles Auguste, né 16 novembre 1830, marié 17 mai 1870, à Carménite Eisenblat.

Cousin et cousines du duc.

(Enfants du feu prince Frédéric-Charles-*Émile*, grand-oncle du duc.)

1. *Charlotte*-Louise-Dorothée-Joséphine, née 24 janvier 1803.
2. *Pauline*-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 février 1804.

ESPAGNE.

. . . . . .

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

VICTORIA Ire (ALEXANDRINE), née 24 mai 1819; reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande; fille de feu *Edouard*-Auguste, duc de Kent et Strathern, frère des rois George IV et Guillaume IV; succède à ce dernier 20 juin 1837; veuve, 14 décembre 1861, du prince François-*Albert*-Auguste-Charles-Emmanuel, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha.

De ce mariage :

1. *Victoria*-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, princesse royale; mariée 25 janvier 1858 à *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, fils de *Guillaume Ier*, roi de Prusse. *Voyez* ALLEMAGNE

2. *Albert-Édouard*, prince de Galles, né 9 novembre 1841; marié 10 mars 1863 à *Alexandra*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844; fille de *Chrétien IX*, roi de Danemark. *De ce mariage :*
   1. *Albert-Victor*-Chrétien-Edouard, né 8 janvier 1864.
   2. *George*-Frédéric-Ernest-Albert, né 3 juin 1865.
   3. *Louise*-Victoria-Alexandra-Dagmar, née 20 février 1867.
   4. *Victoria*-Alexandra-Olga-Marie, née 6 juillet 1868.
   5. *Maud*-Charlotte-Mary-Victoria, née 26 novembre 1869.
3. *Alice*-Mathilde-Mary, née 25 avril 1843, mariée à Frédéric-Guillaume-*Louis*-Charles, neveu du grand-duc de Hesse. *Voyez* HESSE GRAND-DUCALE.
4. *Alfred*-Ernest-Albert, né 6 août 1844.
5. *Hélène*-Auguste-Victoria, née 25 mai 1846; mariée 5 juillet 1866 à Frédéric-*Chrétien*-Charles-Auguste de Schleswig-Holstein. *Voyez* DANEMARK.
6. *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848.
7. *Arthur*-William-Patrick-Albert né 1er mai 1850
8. *Léopold*-George-Duncan-Albert, né 7 avril 1853
9. *Béatrice*-Marie-Victoria Theodore, née 14 avril 1857.

Tante de la reine.

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, fille de feu Frédéric, landgrave de la Hesse électorale; veuve, 8 juillet 1850, de *Adolphe-Frédéric*, duc de Cambridge. *De leur mariage :*
1. *George*-Guillaume-Frédéric-Charles, né 26 mars 1819, duc de Cambridge.
2. *Auguste-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise*, née 19 juillet 1822; mariée 28 juin 1843 à *Frédéric-Guillaume*, grand-duc de Mecklembourg-Strelitz. *Voyez* MECKLEMBOURG.
3. *Marie*-Adelaïde-Wilhelmine-Elisabeth, née 27 novembre 1833, mariée 12 juin 1866 à François de Teck, prince de Wurtemberg.

BRANCHE ROYALE DE HANOVRE.

Cousin de la reine.

GEORGE V (FRÉDÉRIC-ALEXANDRE-CHARLES-ERNEST-AUGUSTE), né 27 mai 1819; prince de la Grande-Bretagne et d'Irlande, duc de Cumberland, duc de Brunswick et Lunebourg; succède 18 novembre 1851 à son père le feu roi *Ernest-Auguste*, marié 18 février 1843 à

Marie-ALEXANDRINE, née 14 avril 1818, fille de feu *Joseph*, duc de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage :

1. *Ernest*-Auguste-Guillaume-Adolphe-George-Frédéric, né 21 septembre 1845.
2. *Frédérique*-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.
3. *Marie*-Ernestine-Joséphine-Adolphine-Henriette-Thérèse-Elisabeth-Alexandrine, née 3 décembre 1849.

GRÈCE.

GEORGE Ier (CHRÉTIEN-GUILLAUME-FERDINAND-ADOLPHE), fils de Christian IX, roi de Danemark, né 24 décembre 1845; roi des Hellènes, élu 30 mars 1863; marié, 27 octobre 1867, à

Olga-Constantinowna, née 3 septembre 1851, fille du grand-duc Constantin-Nicolaïevitch, frère de l'empereur de Russie Alexandre II.

De ce mariage :

1. *Constantin*, duc de Sparte, né 2 août 1868.
2. *George*, né 24 juin 1869.
3. *Alexandra*, née 31 août 1870.
4. *Nicolas*, né le 21 janvier 1872.

HAWAÏ (ROYAUME D').

LUNALILO (WILLIAM), né 31 janvier 18. . , élu roi 8 janvier 1873, succède au roi Kamehameha V, décédé 11 d cembre 18.2.

Reine douairière.

Emma, née 2 janvier 1836; veuve, 30 novembre 1863, du roi Kamehameha IV.

HESSE.

I. LIGNE CADETTE RÉGNANTE.

Branche grand-ducale.

LOUIS III, né 9 juin 1806, grand-duc, co-régent depuis le 5 mars 1848; succède à son père, feu le grand-duc Louis II, 16 juin 1848; veuf, 25 mai 1862, de *Mathilde*-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, fille de feu *Louis*, roi de Bavière.

Frères et sœur du grand-duc.

1. *Charles*-Guillaume-Louis, né 23 avril 1809; marié 22 octobre 1836 à Marie-*Elisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, fille du prince *Guillaume*, oncle du roi de Prusse. *De ce mariage* .
   1. Frédéric-Guillaume-*Louis*-Charles, né 12 septembre 1837, marié 1er juillet 1862 à *Alice*-Mathilde-Mary, née 25 avril 1843, 2e fille de Victoria Ire, reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande. *De ce mariage :*
      a) *Victoria*-Elisabeth-Mathilde-Alberta-Marie, née 5 avril 1863.
      b) *Elisabeth*-Alexandra-Louise-Alice, née 1er novembre 1864.
      c) *Irène*-Marie-Louise-Anne, née 11 juillet 1866
      d) *Ernest-Louis* Charles-Albert-Guillaume, né 25 novembre 1868.
   2. *Henri*-Louis-Guillaume-Adalbert-Waldemar-Alexandre, né 26 nov. 1838.
   3. *Guillaume*-Louis-Frédéric-George-Emile-Philippe-Gustave-Ferdinand, né 16 novembre 1845.
2. *Alexandre*-Louis-Chrétien-George-Frédéric-Emile, né 15 juillet 1823; marié 28 octobre 1851 à *Julie*, née 12 novembre 1825, princesse de Battenberg, fille de feu le général Cte Maurice d'Haucke. *De ce mariage* (princes et princesse de Battenberg) :
   1. *Marie*-Caroline, née 15 juillet 1852, mariée 29 avril 1871 à Gustave, comte d'Erbach-Schönberg
   2. *Louis*-Alexandre, né 24 mai 1854.
   3. *Alexandre*-Joseph, né 5 avril 1857.
   4. *Henri*-Maurice, né 5 octobre 1858
   5. *François*-Joseph, né 21 septembre 1861.
3. Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie* (*Maria-Alexandrowna*), née 8 août 1824; mariée 28 avril 1841 à *Alexandre II*, empereur de Russie. *Voyez* RUSSIE.

II. LIGNE AÎNÉE, NON RÉGNANTE.

1. *Branche électorale.*

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, né 20 août 1802; succède à son père, l'électeur Guillaume II, 20 novembre 1847; marié à

GERTRUDE, princesse de Hanau, comtesse de Schaumbourg, née 18 mai 1806. *De ce mariage* (princes et princesses de Hanau et comtes et comtesses de Schaumbourg,):

1. *Auguste*-Marie-Gertrude, née 21 septembre 1829; mariée 17 juillet 1849 à *Ferdinand*-Maximilien, prince d'Isenbourg-Budingen-Wæchtersbach
2. *Frédéric*-Guillaume, né 18 novembre 1832.
3. *Maurice*-Philippe-Henri, né 4 mai 1834.
4. *Guillaume*, né 19 décembre 1836; marié 30 janvier 1866 à *Elisabeth*-Guillemette-Auguste-Marie, née 5 mars 1841, fille de feu le prince George de Schaumbourg-Lippe, divorcé en juin 1868.
5. *Marie*-Auguste, née 22 août 1839; mariée 27 décembre 1857 à *Guillaume*, prince de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, divorcée 18 mars 1872.
6. *Charles*, né 29 novembre 1840.
7. *Henri*-Frederic-Guillaume-Louis-Armand, né 8 décembre 1842.
8. *Philippe*-Frédéric-Guillaume, né 29 décembre 1844.

Sœur de l'électeur.

Marie-Frédérique-Wilhelmine-Chrétienne, née 6 septembre 1804; mariée 23 mars 1827 à *Bernard*, duc de Saxe-Meiningen-Hildbourghausen. *Voyez* SAXE-MEININGEN.

Cousins et cousines de l'électeur

(Issus du feu landgrave *Frédéric*, grand oncle de l'électeur.)

1. †*Guillaume*, né 24 décembre 1787, décédé 5 septembre 1867; marié 10 novembre 1810 à *Charlotte*-Louise, fille de Frédéric (mort prince héréditaire de Danemark), née 30 octobre 1789, décédée 28 mars 1864. *De leur mariage* :
   1. *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, veuve, 4 décembre 1864, du prince *Frédéric* d'Anhalt-Dessau
   2. *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 septembre 1817; mariée 26 mai 1842 à *Chrétien IX*, roi de Danemark. *Voyez* DANEMARK
   3. *Frédéric*-Guillaume-George-Adolphe, né 26 novembre 1820; veuf, 10 août 1844, de *Alexandra*-Nicolaïewna, 3e fille de feu l'empereur de Russie Nicolas Ier; remarié 26 mai 1853 à *Anne*-Marie-Frédérique, née 17 mai 1836, fille du prince *Charles* de Prusse. *Du 2e mariage :*
      a) *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, né 15 octobre 1854.
      b) *Elisabeth*-Charlotte-Alexandra-Marie-Louise, née 13 juin 1861.
      c) *Alexandre*-Frédéric-Guillaume-Albert-George, né 25 janvier 1863.
      d) *Frédéric-Charles*-Louis-Constantin, né 1er mai 1868.
      e) *Marie*-Polyxène-Olga-Victoire-Dagmar-Anne, née 29 avril 1870.
   4. *Auguste*-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 octobre 1823, mariée 28 mai 1854 à Charles-Frédéric, baron de Brixen-Finneke.
2. *Frédéric*-Guillaume, né 24 avril 1790.
3. *George*-Charles, né 14 janvier 1793.
4. *Louise*-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 avril 1794; veuve, 19 août 1829, du comte Von der Decken.
5. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique, née 21 janvier 1796; veuve, 6 septembre 1860, du grand-duc *George* de Mecklembourg-Strélitz. *Voyez* MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.
6. *Auguste*-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797; veuve, 8 juillet 1850, de *Adolphe*-Frédéric, duc de Cambridge. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE.

2. *Branches cadettes.*

a. HESSE-PHILIPPSTHAL.

ERNEST (EUGÈNE-CHARLES), né 20 décembre 1846, succède à son père, le landgrave Charles, à la mort de celui-ci, 12 février 1868.

Frère du landgrave.

Charles-Alexandre, né 3 février 1803.

Mère du landgrave.

Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, fille de feu le duc *Eugène* de Wurtemberg; veuve, 12 février 1868, du landgrave Charles.

Cousine du landgrave.

Marie-Caroline, née 14 janvier 1793, fille de feu le landgrave *Louis*, frère du grand-père du landgrave actuel.

b. HESSE-PHILIPPSTHAL-BARCHFELD.

ALEXIS Guillaume-Ernest, né 13 septembre 1820, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, succède à son père, le landgrave *Charles*, 17 juillet 1854; marié 27 juin 1854 à

Marie-*Louise*-Anne, née 1er mars 1829, fille du prince *Charles* de Prusse, divorcée 6 mars 1861.

Sœur consanguine du landgrave.

(Issue du 1er mariage du feu landgrave *Charles* avec Auguste-Charlotte Frédérique-Sophie-Amélie, princesse de Hohenlohe-Ingelfingen.)

Berthe-Marie-Wilhelmine-Caroline-Louise, née 26 octobre 1818; mariée 27 juin 1839 à *Louis*-Guillaume, prince de Bentheim-Bentheim et de Bentheim-Steinfurt.

Frère du landgrave.

(Issu du 2e mariage du feu landgrave *Charles* avec Sophie-*Caroline*-Pauline, princesse de Bentheim-Steinfurt.)

Guillaume-Frédéric-Ernest, né 3 octobre 1831; marié 27 décembre 1857 à *Marie*-Auguste, princesse de Hanau, née 22 août 1839, divorcée 18 mars 1872. *De ce mariage :*

1. *Frédéric-Guillaume*, né 2 novembre 1858.
2. *Charles-Guillaume*, né 15 mai 1861.
3. *Sophie*-Gertrude-Auguste-Berthe-Elisabeth, née 8 juin 1864.
4. Caroline-*Louise*, née 12 décembre 1868.

Mère du landgrave.

Sophie-Caroline-Pauline, née 16 janvier 1794, veuve, 17 juillet 1854, du landgrave *Charles*.

ITALIE.

VICTOR-EMMANUEL II (Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas), né 14 mars 1820, roi d'Italie; succède 23 mars 1849 à son père, feu *Charles-Albert*, roi de Sardaigne, en vertu de l'abdication de celui-ci; veuf, 20 janvier 1855, de Marie-*Adélaïde*-Françoise-Reinière-Elisabeth-Clotilde, née 3 juin 1822, archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'archiduc Reinier.

De ce mariage :

1. *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843; mariée 30 janvier 1859 au prince Joseph-Paul-*Napoléon*.
2. *Humbert* Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince de Piémont, né 14 mars 1844, prince royal; marié 22 avril 1868 à sa cousine Marguerite, princesse de Savoie, fille du feu duc de Gênes. *De ce mariage :*
   Victor-Emmanuel-Ferdinand, prince de Naples, né 11 novembre 1869.
3. *Amédée*-Ferdinand-Marie, né 30 mai 1845, duc d'Aoste; marié 31 mai 1867 à *Marie*, princesse della Cisterna. *De leur mariage :*
   1. *Emmanuel* Philibert-Victor-Eugène-Genova-Joseph-Marie, né 13 janvier 1869.
   2. *Victor-Emmanuel* Turin-Jean-Marie, né 24 novembre 1870.
   3. *Louis-Amédée*-Joseph-Marie-Ferdinand-François, né 4 janvier 1873.
4. Marie-*Pie*, née 16 octobre 1847; mariée 27 novembre 1862 à Dom *Luiz* Ier, roi de Portugal. *Voyez* PORTUGAL.

Belle-sœur du roi

Marie-*Elisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, fille de *Jean*, roi de Saxe; veuve, 10 février 1855, de *Ferdinand*-Marie-Albert-Philibert, duc de Gênes. *De leur mariage:*

1. *Marguerite-Marie-Thérèse*-Jeanne, née 20 novembre 1851, mariée au prince de Piemont. *Voyez* ci-dessus.
2. *Thomas*-Albert-Victor, né 6 février 1854, duc de Gênes.

Cousines du roi

(Filles consanguines du feu roi de Sardaigne *Victor-Emmanuel Ier*, et de feu *Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe*, fille de feu Ferdinand, archiduc d'Autriche, duc de Modène.)

1. Marie-*Thérèse*-Ferdinande-Félicité-Gaëtane-Pie, mariée 15 août 1820 à *Charles II*, duc de Parme
2. Marie-*Anne*-Richarde-Caroline-Marguerite-Pie, mariée 27 février 1831 à *Ferdinand Ier*, empereur d'Autriche, qui a abdiqué. *Voyez* AUTRICHE.

Nées 19 sept. 1803.

BRANCHE DE SAVOIE-CARIGNAN.

Cousin et cousine du roi.

(Enfants de feu *Joseph*, chevalier de Savoie, fils du prince *Eugène*-Marie Louis, frère du grand-père du roi.)

1. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 septembre 1814; veuve, 4 décembre 1860, du prince *Léopold* des Deux-Siciles, comte de Syracuse.
2. *Eugène*-EMMANUEL-JOSEPH-MARIE-PAUL-FRANÇOIS-ANTOINE de Savoie, né 14 avril 1816; déclaré prince de Savoie-Carignan, par décret royal du 28 avril 1834.

JAPON.

MOUTH SITO, empereur régnant (Mikado), 124e souverain de la dynastie, né en 1852, succède en 1868 à son père, feu l'empereur (Mikado) *Assahito*, marié à la princesse *Narouko*, fille du prince Ithi-Jô

Impératrice douairière.

Assako, mère de l'empereur (Mikado) actuel.

Princes et princesses impériaux.

Kouhiko, princesse impériale.
Arisgawa Fakahito.
Foushimi-kouni-Iô, } Princes impériaux.
Arisgawa Tarouhito.
Foushimi Sadamarou
Yassouko, princesse impériale.
Iligasi-fousimi Yoshiaki
Yamasimi Akira.
Nashimoto-Morithika
Kitashirakawa-Yoshihisa. } Princes impériaux
Kathio Hirotsuné.
Foushimi Assako.
Sôzun.
Thikako. } Princesses impériales.
Bounshion.

LIECHTENSTEIN.

JEAN II (MARIE-FRANÇOIS-PLACIDE), né 5 octobre 1840, prince souverain de Liechtenstein, duc de Troppau et Jægerndorf, comte de Rietberg, etc., succède à son père, le prince *Aloys-Joseph*, 12 novembre 1858.

Frère et sœurs du prince.

1. *Marie*-Thérèse-Joséphine, née 20 septembre 1834, mariée 29 octobre 1860 au comte Ferdinand de Trauttmannsdorff-Weinsberg.

2. *Caroline*-Joséphine, née 27 février 1836; mariée 3 juin 1855 au prince Alexandre de Schœnbourg-Hartenstein.
3. *Sophie*-Marie-Gabrielle-Pie, née 11 juillet 1837; mariée 4 mai 1863 au prince Charles de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg.
4. *Aloïse*, née 13 août 1838; mariée 22 mai 1864 à Henri, comte de Fünfkirchen, aide-de-camp de l'empereur d'Autriche.
5. *Ida*-Huberta-Marie, née 17 septembre 1839; mariée 4 juin 1857 à Adolphe-Joseph, prince héréditaire de Schwarzenberg
6. Marie-*Henriette*, née 6 juin 1843; mariée à son cousin le prince Alfred de Liechtenstein.
7. *Anne*, née 27 février 1846; mariée 22 mai 1864 à George-Chrétien-François, prince de Lobkowitz, duc de Randnitz
8. *Thérèse*-Marie-Josephine-Marthe, née 28 juillet 1850.
9. *François-de-Paule-Marie*-Charles-Augustin, né 28 août 1853.

Mère du prince

Françoise-de-Paule, née 8 août 1813, fille du comte François-Joseph de Kinsky, veuve, 12 novembre 1858, du prince souverain *Aloys-Joseph* de Liechtenstein.

Oncles et tantes du prince.

1. Marie-*Sophie*, née 5 septembre 1798; veuve, 19 octobre 1835, du comte *Vincent* Esterhazy de Galantha
2. *François-de-Paule*-Joachim, né 25 février 1802; marié 3 juin 1841 à *Julie*, comtesse Potocka, née 5 décembre 1818. *De ce mariage :*
   1. *Alfred*, né 11 juin 1842; marié à sa cousine Marie-*Henriette*. *Voyez* ci-dessus. *De ce mariage:*
      a) *Françoise* Marie-Jeanne, née 21 août 1867.
      b) *François*, né 25 janvier 1868.
      c) *Aloys*-Maria-Adolphe, né 17 juin 1869.
   2. *Aloys*, né 18 novembre 1846.
   3. *Henri* Charles-Auguste, né 16 novembre 1853.
3. *Charles-Jean-Népomucène-Antoine*, né 14 juin 1803, veuf, 20 avril 1841, de *Rosalie*, comtesse de Grunne. *De leur mariage*.
   1. *Rodolphe*, né 28 décembre 1833; marié 18 mai [illegible] Claire, fille du comte Charles-Lucas de Serlage.
   2. *Philippe* Charles, né 1er juillet 1837.
4. *Henriette*, née 1er août 1804, veuve, 9 mars 1850, du comte Jos. Pl. Hunyady.
5. *Frédéric*, né 21 septembre 1807; veuf, 28 novembre 1866, de *Sophie* Lœwe.
6. †*Edouard*-François-Louis, né 22 février 1809, décédé 27 juin 1864, marié à *Honorine*-Cholonievska, née 1er août 1813, comtesse douairière de Kownaka, décédée 1er septembre 1869. *De ce mariage :*
   Marie-Jean-*Aloys*, né 15 juin 1840, marié 26 novembre 1870 à *Anne*-Françoise-Auguste, comtesse de Degenfeld-Schönburg
7. *Auguste*-Ignace, né 22 avril 1810.
8. *Ida*-Leopoldine-Sophie, etc., née 12 septembre 1811; mariée 30 juillet 1832 au prince *Charles* de Paar.

Petits-cousins et petites-cousines du prince.

1° (Issus de *Charles*-François-Antoine, petit-fils de feu le grand-oncle Charles-Borromée-Joseph.)

1. Marie-Anne, née 2 août 1799; veuve, 31 mars 1850, de *Ferdinand*, prince de Trauttmannsdorff-Weinsberg.
2. *Charles*-Rodolphe, né 19 avril 1827
3. *Elisabeth*, née 13 novembre 1832; mariée 12 juin 1858 à Hugues, altgrave de Salm-Reifferscheidt-Krautheim.
4. *Françoise*, née 30 octobre 1833; mariée 14 août 1865 à Joseph-Léon-Balthazar, prince d'Arenberg.
5. *Marie*, née 19 sept. 1835; mariée 5 avril 1856 à *Ferdinand*, prince de Kinsky.
6. *Rodolphe*, né 18 avril 1838.

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHEQUE

2e (Issues de *Maurice-Joseph*, 3e fils de feu le grand oncle Charles Borromée-Joseph.)

1. *Eléonore*, née 25 décembre 1812 mariée 23 mai 1840 au prince Jean-Adolphe de Schwarzenberg.
2. *Léopoldine*, née 4 nov. 1815; mariée 6 mai 1837 au prince Louis de Lobkowitz.

LIPPE.

I. — LIPPE (DETMOLD).

LÉOPOLD (Paul-Frédéric-Émile), né 1er sept. 1821, prince de Lippe; succède à son père le prince Paul-Alexandre *Léopold* 1er janvier 1851; marié 17 avril 1852 à

Elisabeth, née 1er octobre 1833, fille d'*Albert*, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Frères et sœurs du prince.

1. Christine-*Louise*-Auguste-Charlotte, née 9 novembre 1822, abbesse de Cappel et Lemgo.
2. Gunther-Frédéric-*Waldemar*, né 18 avril 1824, marié 9 novembre 1858 à *Sophie*-Pauline-Henriette, etc., fille du feu margrave *Guillaume* de Bade. *Voyez* Bade.
3. Marie-Caroline-*Frédérique*, née 1er décembre 1825.
4. Emile-*Hermann*, né 4 juillet 1829.
5. Charles-*Alexandre*, né 16 janvier 1831.
6. Caroline-*Pauline*, née 2 octobre 1834.

II. — SCHAUMBOURG-LIPPE.

ADOLPHE-GEORGE, né 1er août 1817, prince souverain de Schaumbourg-Lippe, succède à son père, le prince *George*-Guillaume, 21 novembre 1860; marié 25 octobre 1844 à

Hermine, née 29 septembre 1827, fille de feu *George*-Frédéric-Henri, prince souverain de Waldeck-Pyrmont.

De ce mariage

1. *Hermine*, née 5 octobre 1845.
2. Etienne-Albert-*George*, prince héréditaire, né 10 octobre 1846.
3. Pierre-*Hermann*, né 19 mai 1848.
4. *Ida*-Mathilde-Adelaïde, née 28 juillet 1852, mariée 8 octobre 1872, au prince régnant Henri XXII de Reuss.
5. *Othon*-Henri, né 13 septembre 1854.
6. *Adolphe*-Guillaume-Victor, né 20 juillet 1859.

Frère et sœurs du prince.

1. *Mathilde*-Auguste-Wilhelmine-Caroline, née 11 septembre 1818; mariée 15 juillet 1843 à *Eugène*-Guillaume-Alexandre-Erdmann, duc de Wurtemberg. *Voyez* Wurtemberg.
2. *Adélaïde*-Christine-Julienne-Charlotte, née 9 mars 1821; mariée 16 octobre 1841 à *Frédéric*, prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg.
3. *Ida*-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 mai 1824.
4. *Guillaume*-Charles-Auguste, né 12 décembre 1834; marié 30 mai 1862 à *Bathilde*-Amalgonde, née 25 décembre 1837, princesse d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage :*
   1. Charlotte-Marie-Louise-Hermine-Mathilde, née 10 octobre 1864.
   2. François-Joseph-Léopold-Adolphe-Guillaume, né 8 octobre 186..
   3. Frédéric-George-Guillaume-Bruno, né 30 janvier 1868.
   4. Chrétien-Albert-Gaetan-Charles-Guillaume, né 24 octobre 1869.
   5. *Maximilien*-Auguste-Jaroslav-Adalbert Hermann, né 13 mars 1871.
5. *Elisabeth*-Wilhelmine-Auguste-Marie, née 5 mars 1841; mariée 30 janvier 1866 au prince Guillaume de Hanau, fils de l'électeur de Hesse, divorcée en juin 1868.

LUXEMBOURG (grand-duché de) et LIMBOURG (duché du).

GUILLAUME III, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau; grand-duc de Luxembourg, duc du Limbourg, 21 mars 1849. *Voyez* PAYS-BAS.

MADAGASCAR.

RANAVOLO II, reine, monte sur le trône 1er avril 1868, succède à Rosahérina, veuve de Radama II.

MAROC.

Sultan SIDI MOHAMED, depuis 1859.

MECKLEMBOURG.

I. — MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS II, 28 février 1823, grand-duc, succède à son père le grand-duc Paul-Frédéric, 7 mars 1842, veuf, 2 mars 1872, de *Auguste*-Wilhelmine-Mathilde de Reuss-Schleiz-Köstritz, s'unit en 2e mariage, 16 avril 1865, de Marie-Anne-Wilhelmine-Elisabeth-Mathilde, fille du prince *Charles* de Hesse grand-ducale; il avait marié 4 juillet 1868 à *Marie*-Caroline-Augustine, née 29 janvier 1850, fille du prince François-Frédéric-*Adolphe* de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Du 1er mariage.

1. *Frédéric-François*-Paul-Nicolas-Ernest-Henri, né 19 mars 1851, grand-duc héréditaire.
2. *Paul-Frédéric*-Guillaume-Henri, né 19 septembre 1852.
3. *Marie*-Alexandrine-Elisabeth-Eléonore, née 14 mai 1854.
4. *Jean-Albert*-Ernest-Constantin-Frédéric-Henri, né 8 décembre 1857.

Du 2e mariage :

Marie-Mathilde-Auguste-Alexandrine, née 7 avril 1865.

Du 3e mariage.

Elisabeth-Alexandrine-Mathilde-Auguste, née 10 août 1869.
Frédéric-Guillaume-Adolphe-Gonthier, né 5 avril 1871.

Frère du grand-duc.

Frédéric-*Guillaume*-Nicolas, né 5 mars 1827; marié 9 décembre 1850, à Frédérique-Wilhelmine-Louise-Elisabeth-*Alexandrine*, née 1er février 1830, fille du prince *Albert*, frère du roi de Prusse. *De ce mariage :*

Frédérique-Wilhelmine-Louise-Elisabeth-Alexandrine-Auguste-Marianne-*Charlotte*, née 7 novembre 1860.

Mère du grand-duc.

Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*-Marie-Hélène, née 23 février 1803, fille de feu *Frédéric-Guillaume III*, roi de Prusse; veuve, 7 mars 1842, du grand-duc Paul-Frédéric.

II. — MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES-GEORGE-ERNEST-ADOLPHE-GUSTAVE, né 17 octobre 1819, grand-duc; succède à son père le grand-duc *George*, 6 septembre 1860; marié 28 juin 1843 à

Auguste-CAROLINE-CHARLOTTE-ELISABETH-MARIE-SOPHIE-LOUISE, née 19 juillet 1822, fille de feu Adolphe-Frédéric, duc de Cambridge.

De ce mariage :

George-Adolphe-Frédéric-Auguste-Victor-Ernest-Adalbert-Gustave-Guillaume-Welhelm, né 12 juillet 1848, grand-duc héréditaire.

Frère et sœur du grand-duc.

Caroline-Charlotte-Marianne, née 10 janvier 1821, mariée 10 juin 1841 à feu *Frédéric*, alors prince royal, depuis roi de Danemark, séparée 30 septembre 1846.

George-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 janvier 1824; marié 16 février 1851 à *Catherine*-Michaïlowna, née (28) 16 août 1827, fille de feu Michel, grand-duc de Russie. *De ce mariage*

1. *Hélène*-Marie-Alexandra-Elisabeth-Auguste-Catherine, née 16 janvier 1857.
2. *George-Alexandre*-Michel, etc., né 6 juin 1859.
3. *Charles-Michel*-Guillaume-Auguste-Alexandre, né 17 juin 1863.

Mère du grand-duc.

Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 janvier 1796, fille de feu Frederic, landgrave de Hesse; veuve, 6 septembre 1860, du grand-duc *George*.

MONACO (Principauté de).

CHARLES III (Honoré), né 8 décembre 1818, prince souverain de Monaco; succède à son père, le prince *Florestan Ier*, 20 juin 1856, veuf, 10 février 1864, de la princesse *Antoinette*-Ghislaine, comtesse de Mérode.

De leur mariage:

Albert-Honoré-Charles, né 13 novembre 1848, prince héréditaire, marié 21 septembre 1869 à la princesse *Marie*-Victoire, née 11 décembre 1850, fille du feu duc de Hamilton et de la princesse Marie de Bade. *De ce mariage :*
Louis-Honoré-Charles-Antoine, né 12 juillet 1870.

Sœur du prince.

Florestine-Gabrielle-Antoinette, née 22 octobre 1833; mariée 16 février 1863 à Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, duc de Wurtemberg, veuve 16 juillet 1869.

Mère du prince.

Marie-Louise-*Caroline*-Gabrielle, née 18 juillet 1793; veuve, 20 juin 1856, du prince *Florestan Ier*.

OLDENBOURG.

Ligne collatérale de Holstein.

PIERRE (Nicolas-Frédéric), né 8 juillet 1827, grand-duc d'Oldenbourg, duc de Schleswig-Holstein, prince de Lubeck et de Birkenfeld, etc.; succède à son père le feu grand-duc *Auguste* (Paul-Frédéric), 27 février 1853; marié 10 février 1852 à *Elisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826, princesse de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage :

1. Frédéric-*Auguste*, né 16 novembre 1852, grand-duc héréditaire.
2. *George*-Louis, né 27 juin 1855.

Frère et sœurs consanguins du grand-duc.

1° (Sœurs du 1er mariage du feu grand-duc *Auguste* avec *Adelaïde*, princesse d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.)

1. Marie-Frédérique-*Amélie*, née 21 décembre 1818; veuve, 26 juillet 1867, de *Othon*-Frédéric-Louis, ci-devant roi de Grèce. *Voyez* Bavière.
2. Elisabeth-Marie-*Frédérique*, née 8 juin 1820, duchesse d'Oldenbourg; mariée 15 août 1855 au baron Maximilien de Washington.

2° (Frère issu du 3e mariage du feu grand-duc *Auguste* avec la grande-duchesse *Cécile*, fille de feu Gustave IV, ex-roi de Suède.)

3. Antoine-Gonthier-Frédéric-*Elmar*, né 23 janvier 1844, duc d'Oldenbourg.

Cousin du grand-duc.

(Issu du mariage du feu prince *Pierre-Frédéric-George*, frère du grand-duc Auguste, avec *Catherine-Paulowna*, depuis reine de Wurtemberg.)

Constantin-Frédéric-*Pierre*, né 2 août 1812, marié 23 avril 1837 à *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 avril 1815, fille de feu *Guillaume*, duc de Nassau, veuf 8 décembre 1871. *De ce mariage :*

1. *Alexandra*-Petrowna, ci-devant *Alexandra*-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, mariée 6 février 1857 à *Nicolas*-Nicolaïevitch, grand-duc de Russie. *Voyez* RUSSIE.
2. *Nicolas*-Frédéric-Auguste, né 9 mai 1840; marié 29 mai 1863 à *Marie*, comtesse d'Osternbourg, née 8 juillet 1845. *De ce mariage :*
   a) *Alexandra*, comtesse d'Osternbourg, née 7 juin 1864.
   b) *Olga*, comtesse d'Osternbourg, née en mai 1868.
3. *Alexandre*-Frédéric-Constantin, né 2 juin 1844, marié 19 janvier 1868 à la princesse *Eugénie*-Maximilianowna, née le 1er avril 1845, fille de feu le duc Maximilien de Leuchtenberg. *De ce mariage :*
   Pierre-Frédéric-Georges, né 21 novembre 1868.
4. *Constantin*-Frédéric-Pierre, né 9 mai 1850.
5. *Thérèse*-Frédérique-Olga, née 30 mars 1852.

PAYS-BAS.

GUILLAUME III (ALEXANDRE-PAUL-FRÉDÉRIC-LOUIS), né 19 février 1817, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg, succède à son père, le roi Guillaume II, 12 mai 1849; marié 18 juin 1839 à
Sophie-FRÉDÉRIQUE-MATHILDE, née 17 juin 1818, fille de feu Guillaume Ier, roi de Wurtemberg.

De ce mariage

1. *Guillaume*-Nicolas-Alexandre-Charles-Henri-Frédéric, né 4 septembre 1840, prince d'Orange.
2. Guillaume-*Alexandre*-Charles-Henri-Frédéric, né 25 août 1851.

Frère et sœur du roi.

1. Guillaume-Frédéric-*Henri*, né 13 juin 1820; veuf en mai 1872 d'*Amélie*-Maria-da-Gloria-Auguste, née 20 mai 1830, fille de feu *Bernard*, prince de Saxe-Weimar-Eisenach, veuf 1er mai 1872
2. Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824; mariée 8 octobre 1842 à *Charles*-Alexandre, né 24 juin 1818, grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach. *Voyez* SAXE-WEIMAR

Oncle et tante du roi.

1. Guillaume-*Frédéric*-Charles, né 28 février 1797; marié 21 mai 1825 à *Louise*-Auguste-Wilhelmine-Amelie, née 1er février 1808, fille de feu *Frédéric-Guillaume III*, roi de Prusse. *De ce mariage :*
   Wilhelmine-Frédérique-Anne-Elisabeth-*Marie*, née 5 juillet 1841, mariée 18 juillet 1871, à Guillaume, prince de Wied.
2. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, mariée au prince *Albert*, frère du roi de Prusse, divorcée 28 mars 1849. *Voyez* PRUSSE

BRANCHE DUCALE DE NASSAU.

ADOLPHE, GUILLAUME-CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, le 24 juillet 1817, duc de Nassau, succède le 23 septembre 1839, à son père *Guillaume-George*-Auguste-Henri-Bernard, 20 août 1839, veuf, 28 janvier 1845, de *Elisabeth*-Michalowna, grande-duchesse de Russie; 3e fille de feu le grand-duc Michel Paulovitch; remarié 23 avril 1851 à
Adelaïde-MARIE, née 24 déc. 1833, fille de *Frédéric*-August, prince d'Anhalt-Dessau

De ce 2e mariage :

1. *Guillaume*-Alexandre, né 22 avril 1852
2. *François-Joseph*-Guillaume, né 30 janvier 1859.
3. Hilda-Charlotte-Wilhelmine, née 5 novembre 1864.

Frère et sœurs du duc.

(Du 1er mariage du père avec Charlotte-*Louise*-Frédérique-Amélie, fille du feu duc Frédéric de Saxe-Altenbourg.)

1. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth, née 29 janvier 1825; mariée 20 juin 1842 à Guillaume-*Hermann*-Charles, prince de Wied.

(Du 2e mariage du père avec *Pauline*-Frédérique-Maria, fille du prince *Paul* de Wurtemberg.)

2. *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marianne, née 12 août 1831, mariée 26 septembre 1853 à *George-Victor*, prince régnant de Waldeck et Pyrmont. *Voyez* WALDECK.
3. *Nicolas*-Guillaume, né 20 septembre 1833.
4. *Sophie*-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836; mariée 6 juin 1857 à *Oscar* II, roi de Suède. *Voyez* SUÈDE.

PERSE.

NASSER-ED-DIN-SCHAH, né le 6 du mois de Sefer 1247 de l'Hégire, monte sur le trône le 21 du mois de Zil-ka'ade 1264 de l'Hegire.
S. A. I. Mazafer-Eddin-Mirza, héritier.

PORTUGAL.

DOM LUIS Ier (PHILIPPE-MARIA-FERNANDO-PEDRO-DE-ALCANTARA-ANTONIO-MIGUEL-RAPHAEL-GABRIEL-GONZAGA-XAVIER-FRANCISCO-DE-ASSIS-JOÃO-AUGUSTO-JULIO-VOLFANDO,, né 31 octobre 1838, roi de Portugal et des Algarves; succède à son frère le roi Dom Pedro V, 11 novembre 1861; marié 27 novembre 1862 à
MARIE-*Pie*, née 16 octobre 1847, fille de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie.

De ce mariage :

1. *Charles*-Ferdinand-Louis-Marie-Victor-Michel-Raphaël-Gabriel-Gonzague-Xavier-François-d'Assise-Joseph Simon de Rotgance, né 25 sept. 1863, prince royal.
2. *Alphonse*-Henri-Napoléon-Marie-Louis-Pierre-d'Alcantara-Philippe-Philibert-Victor-Ferdinand-Antoine-Michel-Raphaël-[illegible]-Xavier-[illegible]-Assis-Jean-Auguste-Jules-Valentin-[illegible], né [illegible] duc d'Oporto.

Frère et sœurs du roi Dom Luis Ier.

1. Dona *Maria-Anna*-Fernanda-Leopoldina-Micaela-Gabriela-Carlota, etc., née 21 juillet 1843, mariée 11 mai 1859 à Frédéric-Auguste-*George*, fils de [illegible] de Saxe. *Voyez* SAXE ROYALE.
2. Dona *Antonia*-Maria-Fernanda-Micaela-Gabriela, etc., née 17 février 1845; mariée 12 septembre 1861 à *Léopold*, prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen. *Voyez* ALLEMAGNE.
3. Dom *Augusto*-Maria-Fernando-Carlos-Miguel-Gabriel-Rafaël-Pedro-d'Alcantara, duc de Coimbre, né 4 novembre 1847.

Père du roi.

Roi de Portugal DOM FERNANDO-AUGUSTO-FRANCISCO-ANTONIO, né 29 octobre 1816, fils de [illegible] prince de Saxe-Cobourg-Gotha; veuf de la reine Dona Maria II 15 novembre 1853.

Grand'tantes du roi, filles du feu roi Jean VI.

1. Marie-*Thérèse*, née 29 avril 1793, veuve 1° de dom *Pedro*-[illegible] infant d'Espagne, 2° de dom *Charles*-Marie-Isidore, infant d'Espagne.
2. Isabelle-*Marie*, née 4 juillet 1801, ex-régente du Portugal.

PRUSSE. (*Voy.* ALLEMAGNE.)

REUSS.

I. — REUSS-GREIZ. (*Branche aînée.*)

HENRI XXII, né 28 mars 1846, prince de Reuss-Greiz; succède à son père, feu le prince Henri XX, 8 novembre 1859, prend les rênes du gouvernement 28 mars 1867; marié le 8 octobre 1872 à *Ida*-Mathilde-Adelaïde, née le 28 juillet 1852, fille du prince regnant Adolphe de Schœnbourg-Lippe.

Sœurs du prince.

Chrétienne-*Hermine*-Amélie-Louise-Henriette, née 25 décembre 1840; mariée 29 avril 1862 à *Hugues*, prince de Schœnbourg-Waldenbourg.

Marie-Henriette-Auguste, née 19 mars 1856

Cousine du prince.

(Issue du mariage du feu prince Henri XIX, père du feu prince Henri XX, avec *Gasparine*, princesse de Roban-Rochefort et Montauban, décédée le 27 juillet 1871.)

Louise-Caroline, née 3 décembre 1822; veuve, 16 mai 1852, d'*Edouard*, prince de Saxe-Altenbourg; remariée 27 décembre 1854 au prince Henri IV de Reuss-Schleiz-Kœstritz.

II. — REUSS-SCHLEIZ. (*Branche cadette.*)

HENRI XIV, né 28 mai 1832, prince de Reuss-Schleiz, succède à son père, le prince Henri LXVII, 11 juillet 1867; marié 6 février 1858 à

PAULINE-Louise-*Agnès*, fille de feu *Eugène*, duc de Wurtemberg.

De ce mariage

Henri XXVII, né 10 novembre 1858.

Elisabeth-Adélaïde-Hélène, née 27 octobre 1859.

Sœur du prince

Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 décembre 1832; mariée 7 mars 1843 à *Adolphe*, prince de Bentheim-Tecklenbourg-Rheda.

Mère du prince.

Sophie-*Adélaïde*-HENRIETTE, née 28 mai 1800, fille de feu Henri LI, prince de Reuss-Ebersdorf, veuve 11 juillet 1867 du feu prince Henri LXVII.

RUSSIE.

ALEXANDRE II NICOLAIEVITCH, né 29 (17) avril 1818; empereur de toutes les Russies, succède à son père l'empereur Nicolas 2 mars (18 février) 1855; marié 28 (16) avril 1841 à

MARIE-ALEXANDROWNA (Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*), née 8 août 1824, fille de feu Louis II, grand-duc de Hesse.

De ce mariage:

1. *Alexandre*-Alexandrovitch, né 10 mars (26 février) 1845, (césarevitch) grand-duc héritier; marié 9 novembre (28 octobre) 1866 à Marie-Feodorowna (Marie-Sophie-Frédérique-*Dagmar*), fille de Christian IX, roi de Danemark. *De ce mariage*
   1. *Nicolas*-Alexandrovitch, né 18 (6) mai 1868, grand-duc.
   2. *Alexandre*-Alexandrovitch, né le 7 juin (26 mai) 1869, grand-duc.
2. *Wladimir* Alexandrovitch, né 22 (10) avril 1847, grand-duc.
3. *Alexis*-Alexandrovitch, né 14 (2) janvier 1850, grand-duc.
4. *Marie*-Alexandrowna, née 17 (5) octobre 1853, grande-duchesse.
5. *Serge*-Alexandrovitch, né 11 mai (29 avril) 1857, grand-duc.
6. *Paul*-Alexandrovitch, né 3 octobre (21 septembre) 1860, grand-duc.

Frères et sœurs de l'empereur.

1. *Marie*-Nicolaïewna, née 18 (6) août 1819, grande-duchesse; veuve, 1er nov. (20 oct.) 1852, de *Maximilien*-Joseph-Eugène-Auguste, duc de Leuchtenberg.
2. *Olga*-Nicolaïewna, née 11 septembre (1er octobre) 1822, grande-duchesse, mariée 11 (1er) juillet 1846 à *Charles Ier*, roi de Wurtemberg. *Voyez* WURTEMBERG.
3. *Constantin*-Nicolaïevitch, né 9 septembre (29 août) 1827; marié 11 (30 août) 1848 à *Alexandra*-Josefowna (*Alexandrine*-Frédérique-Henriette-Pauline), née 8 juillet (26 juin) 1830, fille du feu duc *Joseph* de Saxe-Altenbourg. *De ce mariage:*
   1. *Nicolas*-Constantinovitch, né 14 (2) février 1850, grand-duc.

2. *Olga*-Constantinowna, née 3 septembre (22 août) 1851, grande-duchesse; mariée 27 (15) octobre 1867 à *George Ier*, roi des Hellènes. *Voyez* GRÈCE.
3. *Vera*-Constantinowna, née 16 (4) février 1854, grande-duchesse.
4. *Constantin*-Constantinovitch, né 22 (10) août 1858, grand-duc.
5. *Dimitry*-Constantinovitch, né 13 (1er) juin 1860, grand-duc.
6. *Wiatcheslaw*-Constantinovitch, né 13 (1er) juillet 1862, grand-duc.

4. *Nicolas*-Nicolaïevitch, né 8 août (27 juillet) 1831, grand-duc; marié 6 février (25 janvier) 1856 à *Alexandra*-Petrowna (*Alexandra*-Guilhelmine-Frédérique), fille du prince Pierre d'Oldenbourg. *De ce mariage :*
   1. *Nicolas*-Nicolaïevitch, né 18 (6) novembre 1856, grand-duc.
   2. *Pierre*-Nicolaïevitch, né 22 (10) janvier 1864.
5. *Michel*-Nicolaïevitch, né 25 (13) oct. 1832, grand-duc, marié 28 (16) août 1857 à *Olga-Feodorowna* (*Cécile*-Auguste), sœur du grand-duc de Bade. *De ce mariage :*
   1. *Nicolas*-Michaïlovitch, né 26 (14) avril 1859, grand-duc.
   2. *Anastasie*-Michaïlowna, née 28 (16) juillet 1860, grande-duchesse.
   3. *Michel*-Michaïlovitch, né 16 (4) octobre 1861, grand-duc.
   4. George-Michaïlovitch, né 23 (11) août 1863, grand-duc.
   5. Alexandre-Michaïlovitch, né 13 (1er) avril 1866, grand-duc.
   6. Serge-Michaïlovitch, né 7 octobre (25 septembre) 1869, grand-duc.

Cousine de l'empereur.

Catherine-Michaïlowna, née 28 (16) août 1827, grande-duchesse, fille de feu le grand-duc Michel Pawlowitch; mariée 16 (4) février 1851 à *George*-Auguste-Charles-Louis, 2e fils de *George*, duc de Mecklembourg-Strelitz. *Voyez* MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

SAINT-SIÉGE.

PIE IX (MASTAI-FERRETTI), né à Sinigaglia 13 mai 1792; évêque d'Imola 17 déc. 1832; cardinal 23 décembre 1839; élu Pape à Rome 16 juin 1846, couronné le 21.

SAXE (ROYAUME)

JEAN (NÉPOMUCÈNE-MARIE-JOSEPH), né 12 décembre 1801, roi de Saxe; succède à son frère le feu roi *Frédéric-Auguste II* 9 août 1854; marié par procuration 10 novembre 1822, et en personne 21 novembre 1822, à

Amélie-AUGUSTE, née 13 novembre 1801, fille du feu roi de Bavière *Maximilien*-Joseph.

De ce mariage :

1. Frédéric-Auguste-*Albert*, né 23 avril 1828, prince royal; marié 18 juin 1853 à la princesse *Caroline*-Frédérique, etc., née 5 août 1833, fille de *Gustave*, prince de Wasa.
2. Marie-*Elisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830; veuve, 10 février 1855, de *Ferdinand*, duc de Gênes. *Voyez* ITALIE.
3. Frédéric-Auguste-*George*, né 8 août 1832; marié 11 mai 1859 à *Maria-Anna*-Léopoldina, etc., duchesse de Saxe, née 21 juillet 1843, sœur du roi de Portugal *Dom Luiz Ier*. *De ce mariage :*
   1. *Mathilde*-Léopoldine-Marie-Victoire-Caroline, née 19 mars 1863.
   2. *Frédéric*-Auguste-Jean-Louis-Charles-Gustave-Grégoire-Philippe, né 9 mai 1865.
   3. *Marie*-Josèphe-Louise-Philippine-Elisabeth-Pie-Angélique-Marguerite, née 31 mai 1867.
   4. *Jean-George*-Pie-Charles-Léopold-Marie-Janvier-Anaclet, né 11 juillet 1869.
   5. *Maximilien*-Guillaume-Auguste-Albert-Charles-Grégoire-Odo, né 17 novembre 1870.

Reine douairière et belle-sœur du roi.

(Veuve de feu *Frédéric-Auguste II*, roi de Saxe, né 18 mai 1797, décédé 9 août 1854, frère du roi actuel.)

Marie-Léopoldine-Anne-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille de feu *Maximilien*-Joseph, roi de Bavière, mariée 21 avril 1833.

SAXE (Grand-duché et Duchés).

Branche Ernestine (branche aînée), comprenant les maisons de Weimar, Meiningen, Altenbourg et de Cobourg-Gotha.

I. — SAXE WEIMAR EISENACH.

CHARLES-ALEXANDRE (Auguste-Jean), né 24 juin 1818, grand-duc de Saxe-Weimar; succède à son père, le grand-duc Charles-Frédéric, 8 juillet 1853; marié 8 octobre 1842 à

Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, fille de feu *Guillaume II*, roi des Pays-Bas.

De ce mariage :

1. *Charles-Auguste*-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michel-Bernard-Henri-Frédéric-Etienne, né 31 juillet 1844, grand-duc héréditaire.
2. *Marie*-Alexandrine-Anne-Sophie-Auguste-Hélène, née 20 janvier 1849.
3. *Elisabeth*-Sibylle-Marie-Dorothée-Louise-Anne-Amélie, née 28 février 1854.

Sœurs du grand-duc.

1. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808; mariée 26 mai 1827 à Frédéric-*Charles*-Alexandre, prince de Prusse, frère de l'Empereur d'Allemagne, roi de Prusse. *Voyez* Allemagne.
2. Marie-Louise-*Augusta*-Catherine, née 30 septembre 1811; mariée 11 juin 1829 à *Guillaume Ier*, empereur d'Allemagne, roi de Prusse. *Voyez* Allemagne.

Cousins et cousine du grand-duc.

(Issus du mariage du feu duc Charles-*Bernard* oncle du grand-duc, avec *Ida*, princesse de Saxe-Meiningen.)

1. Guillaume-Auguste-*Edouard*, né 11 octobre 1823, marié morganatiquement à *Augusta*-Catherine-Gordon-Lennox, comtesse de Dornbourg, née 14 janvier 1827, fille de feu Charles-Gordon Lennox, duc de Richmond.
2. *Hermann*-Bernard-George, né 4 août 1825, marié 17 juin 1851 à *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826, fille de feu Guillaume Ier, roi de Wurtemberg. *De ce mariage :*
   1. *Pauline*-Ida-Marie-Olga-Henriette-Catherine, née 25 juillet 1852.
   2. *Guillaume*-Charles-Bernard-Hermann, né 31 décembre 1853.
   3. *Bernard*-Guillaume-George-Hermann, né 10 octobre 1855.
   4. *Alexandre*-Guillaume-Charles-Hermann, né 22 juin 1857.
   5. Ernest-Charles-Guillaume, né 31 août 1859.
   6. Olga-Marie-Ida-Sophie-Pauline-Augusta, née 8 septembre 1869.
3. Frédéric-*Gustave*-Charles, né 28 juin 1854.

II. — SAXE-MEININGEN ET HILDBOURGHAUSEN.

GEORGE II, né 2 avril 1826; duc de Saxe-Meiningen-Hildbourghausen; succède à son père le duc Erich-Freund-*Bernard*, qui abdique 20 septembre 1866; veuf, 30 mars 1855, de Frédérique-Louise-Wilhelmine-*Charlotte*, fille du prince *Albert* de Prusse; veuf en 2e mariage de Marie-*Féodora*-Victoire-Adélaïde-Pauline-Amélie fille du feu prince de Hohenzohe-Langenbourg.

Enfants du 1er mariage

1. *Bernard*-Frédéric-Guillaume-Albert-George, né 1er avril 1851, prince héréditaire.
2. *Marie*-Elisabeth, née 23 septembre 1853.

Enfants du 2e mariage

3. *Ernest*-Bernard-Victor-George, né 27 septembre 1859.
4. *Frédéric*-Jean-Bernard-Armand-Henri-Maurice, né 12 octobre 1861.

Père et mère du duc.

BERNARD (*Erich-Freund*), né 17 décembre 1800, duc de Saxe-Meiningen, ayant succédé, par convention du 12 novembre 1826, aux principautés de Hildbourghausen, Saalfeld, etc.; marié 23 mars 1825 à *Marie*-Frédérique-Wilhelmine-Chrétienne, née 6 septembre 1804, fille de feu Guillaume II, électeur de Hesse, abdique en faveur de son fils 20 septembre 1866.

Sœur du duc

Auguste-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 6 août 1843; mariée 15 octobre 1862 à *Maurice* de Saxe-Altenbourg. *Voyez* plus bas.

III. — SAXE-ALTENBOURG (*ci-devant Hildbourghausen*).

ERNEST (FRÉDÉRIC-PAUL-GEORGE-NICOLAS), né 16 septembre 1826; succède 3 août 1853 à son père, le duc *George*-Charles-Frédéric; marié 28 avril 1853 à
FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE-*Agnès*, née 24 juin 1824, fille du duc *Léopold*-Frédéric d'Anhalt-Dessau.

De ce mariage :

Marie-Frédérique-Leopoldine-Georgine-Auguste, etc., née 2 août 1854; mariée 19 avril 1873 à *Albert*, prince de Prusse.

Frère du duc

Maurice-François-Frédéric-Constantin, etc., né 24 octobre 1829; marié 15 octobre 1862 à la princesse *Auguste* de Saxe-Meiningen, née 6 août 1843.

De ce mariage :

1. *Marie-Anne*, née 14 mars 1864.
2. *Elisabeth*-Auguste-Marie-Agnès, née 25 janvier 1865.
3. *Marguerite*-Marie-Agnès-Adélaïde-Caroline-Frédérique, née 22 mai 1866.
4. *Ernest*-Bernard-George-Jean-Charles, etc., né 31 août 1871.

Tante du duc.

Louise-Caroline, née 3 décembre 1822, fille de feu Henri XIX, prince de Reuss-Greiz; veuve, 16 mai 1852, de *Edouard*-Charles-Guillaume-Chrétien, oncle du duc; remariée 27 décembre 1854 au prince Henri IV de Reuss-Schleiz-Kœstritz.

Cousin et cousines du duc

1° Enfants issus du mariage du feu duc *Joseph* Frédéric-Ernest-George-Charles, oncle du duc, avec la feue duchesse Louise-Amélie-Philippine-Wilhelmine de Wurtemberg.

1. Alexandrine-*Marie*-Wilhelmine-Catherine-Charlotte, etc., née 14 avril 1818; mariée 18 février 1843 à George V, roi de Hanovre. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE, *Branche royale de Hanovre.*
2. Henriette-Frédérique-*Thérèse*-Elisabeth, née 9 octobre 1820.
3. *Elisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826, mariée 10 février 1852 à *Pierre*, grand-duc d'Oldenbourg. *Voyez* OLDENBOURG.
4. *Alexandra*-Frédérique-Henriette-Pauline, etc. (*Alexandra-Iosifowna*), née 8 juillet 1830, mariée 11 septembre 1848 à *Constantin*-Nicolaïevitch, grand-duc de Russie. *Voyez* RUSSIE.

2° Enfants issus du 1er mariage du feu prince *Édouard* de Saxe-Altenbourg, oncle du duc, avec la feue princesse Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne de Hohenzollern-Sigmaringen.

1. *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1836; mariée 16 avril 1858 à Nicolas-*Auguste*, duc de Dalécarlie, frère du roi de Suède et de Norwége; veuve 4 mars 1873.
2. *Antoinette*-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838; mariée 20 avril 1854 à Leopold-*Frédéric*-François-Nicolas, duc d'Anhalt. *Voyez* ANHALT.

3° Enfants du 2e mariage dudit feu prince Édouard avec la princesse *Louise*-Caroline de Reuss-Schleiz

3. *Albert*-Henri-Joseph-Charles-Victor-George-Frédéric, né 14 avril 1843.

4. *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Charlotte, etc., née 28 juin 1845, mariée 12 juin 1869 à *Charles*-Gonthier, prince héréditaire de Schwarzbourg-Sondershausen.

IV. — SAXE COBOURG-GOTHA.

ERNEST II (AUGUSTE-CHARLES-JEAN-LÉOPOLD-ALEXANDRE-EDOUARD), né 21 juin 1818; succède à son père, le duc *Ernest Ier*, 29 janvier 1844; marié 3 mai 1842 à *Alexandrine*-LOUISE AMÉLIE FRÉDÉRIQUE-ELISABETH-SOPHIE, née 6 décembre 1820, fille de feu *Léopold*, grand-duc de Bade.

Frère du duc.

† Prince *Albert*-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 août 1819, décédé 14 décembre 1861, prince de Saxe-Cobourg-Gotha. *Voyez* GRANDE-BRETAGNE

Cousins du duc.

1° Fils du duc *Ferdinand*, oncle du duc régnant.

1. *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 octobre 1816, veuf, 15 novembre 1853, de Dona Maria II da Gloria, reine de Portugal. *Voyez* PORTUGAL.
2. *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818; marié 20 avril 1843 à Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde *d'Orléans*, née 3 juin 1817, fille de feu Louis-Philippe Ier, roi des Français. *De ce mariage :*
   1. Ferdinand-*Philippe*-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 mars 1844.
   2. *Auguste*-Louis-Marie-Eudes, né 9 août 1845; veuf, 7 février 1871, de *Léopoldine*-Thérèse-Françoise-Caroline, 2e fille de Dom Pedro II, empereur du Brésil. *De ce mariage :*
      a) *Pedro*-Augusto, né 19 mars 1866.
      b) *Augusto*-Leopoldo-Raphael-Maria, né 6 décembre 1867.
      c) José-Fernando-Francisco-Maria-Miguel-Gabriel-Raphael-Gonzaga, né 21 mai 1869.
      d) *Louis*-Gaston-Clement-Maria, etc., né 15 septembre 1870.
   3. Marie-Adélaïde-*Clotilde*-Amélie, née 8 juillet 1846, mariée 12 mai 1864 à *Joseph*-Charles-Louis, archiduc d'Autriche. *Voyez* AUTRICHE
   4. Marie-Louise-Françoise-*Amélie*, née 23 octobre 1848.
   5. *Ferdinand*-Maximilien-Charles-Léopold-Marie, né 26 février 1861.
3. *Léopold*-François-Jules, né 31 janvier 1824; marié morganatiquement 23 avril 1861 à *Constance*-Adélaïde-Thérèse, baronne de Ruttenstein.

2e Enfants de feu Léopold Ier, roi des Belges, oncle du duc régnant. — *Voyez* BELGIQUE.

SCHWARZBOURG.

I. — SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT.

GEORGE-ALBERT, né 23 novembre 1838, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, succède à son père *Albert* 26 novembre 1869.

Sœur du prince.

Elisabeth, née 1er octobre 1841, mariée 17 avril 1862 à *Léopold*, prince régnant de Lippe.

Cousin et cousine du prince.

Enfants du 2e mariage du prince Frédéric-*Gonthier*, né 6 novembre 1793, décédé 28 juin 1867, avec *Hélène*, princesse d'Anhalt, comtesse de Reina, fille adoptive de Guillaume, prince d'Anhalt-Dessau.

1. *Hélène*, née 2 juin 1860, princesse de Leutenberg,
2. *Gonthier*-Sizzo, né 3 juin 1860, prince de Leutenberg, } jumeaux.

Cousin du prince Albert.

François-Frédéric-*Adolphe*, né 27 septembre 1801; fils de feu *Charles*-Gonthier, oncle du prince; marié 27 septembre 1847 à *Mathilde*, née 18 novembre 1826, princesse de Schœnbourg-Waldenbourg. *De ce mariage :*

1. *Marie*-Caroline-Auguste, née 29 janvier 1850, mariée 4 juillet 1868 au grand-duc Frédéric-François II de Mecklembourg-Schwérin.

2. *Gonthier*-Victor, né 21 août 1852.
3. *Thécla*, née 12 août 1859.

II. — SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

GONTHIER (FRÉDÉRIC-CHARLES), né 24 septembre 1801, succède à son père, qui abdique le 3 septembre 1835; veuf, 29 mars 1833, de *Marie*-Caroline-Irène, princesse de Schwarzbourg-Rudolstadt; remarié 29 mai 1835 à

FRÉDÉRIQUE-ALEXANDRINE-MARIE-*Mathilde*-CATHERINE-CHARLOTTE-EUGÉNIE-LOUISE née 3 juillet 1814, fille du prince Auguste de Hohenlohe-Œhringen; divorcée 5 mai 1854.

Enfants du 1er mariage.

1 *Elisabeth*-Caroline-Louise, née 22 mars 1829.
2 *Charles*-Gonthier, né 7 août 1830, prince héréditaire, marié 12 juin 1869 à *Marie*-Gasparine, etc., duchesse de Saxe-Altenbourg, née 28 juin 1845.
3. Gonthier-*Léopold*, né 2 juillet 1832.

Enfant du 2e mariage.

4. *Marie*-Pauline-Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste, née 14 juin 1837.

Tante du prince.

Gonthiérine-Frédérique-Charlotte-Albertine, née 24 juillet 1791; veuve, 16 novembre 1842, de Jean-*Charles*-Gonthier, oncle du prince. *De leur mariage:*

Charlotte-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 septembre 1816; veuve, 13 janvier 1864, du baron de Jud.

SUÈDE ET NORWÉGE.

OSCAR II (FRÉDÉRIC), né 21 janvier 1829, roi de Suède et de Norwége, succède à son frère, feu le roi Charles XV, 13 septembre 1872; marié 6 juin 1857 à

Sophie-WILHELMINE-MARIANNE-HENRIETTE, née 9 juillet 1836, fille de feu Guillaume, duc de Nassau. *De ce mariage:*

1. Oscar-*Gustave*-Adolphe, prince royal, né 16 juin 1858, duc de Wermelande.
2. Oscar-*Charles*-Auguste, né 15 novembre 1859, duc de Gothland.
3. Oscar-Ch.-Gustave-Guillaume, né 27 février 1861, duc de Westrogothie.
4. *Eugène*-Napoléon-Nicolas, né 1er août 1865, duc de Néricie.

Sœur du roi.

Charlotte-*Eugénie*-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avril 1830.

Mère du roi.

Joséphine-MAXIMILIENNE-EUGÉNIE, née 14 mars 1807; fille du feu prince *Eugène de Beauharnais*, duc de Leuchtenberg; veuve, 8 juillet 1859, du roi Oscar Ier.

Nièce du roi.

Louise-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851, fille de feu le roi Charles XV et de la reine Louise, mariée 28 juillet 1869 à Christian-*Frédéric*-Guillaume-Charles, prince royal de Danemark. *Voyez* DANEMARK.

Belle-sœur du roi.

Thérèse-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1836, princesse de Saxe-Altenbourg; veuve, 4 mars 1873, du prince Auguste, duc de Dalécarlie.

TURQUIE.

Sultan ABDUL-AZIZ-KHAN, empereur des Ottomans, né 15 Chaban 1245 de l'Hégire (9 février 1830); monte sur le trône 17 Zilhidjé 1277 (25 juin 1861).

Enfants du sultan.

1. *Youssouf-Izzeddin*-Effendi, né 21 Sefer 1274 de l'Hégire (9 octob. 1857).
2. Sultane *Salihe*, née 13 Sefer 1279 (10 août 1862).

3. *Mahmoud-Djélaleddin*-Effendi, né 24 Mouharem 1279 (20 novembre 1862).
4. Sultane *Nazimé*, née 9 Chéval 1283 (8 octobre 1866).
Abdul-Medjid, ne 6 Rebi-el-Awwel (27 juin 1868).

Sœur du sultan.

Sultane *Adilé*, née 15 Cheval 1241 (28 mai 1826), mariee à Mehemet-Ali-Pacha.

Neveux et nieces du sultan, enfants du feu sultan Abdul Medjid.

1. *Mourad*-Lider , né 25 Redjeb 1256 (21 septembre 1840).
2. Sultane *Fatimé*, née 7 Chaban 1276.
3. Sultane *Réfia*, née 25 Zilkhadé 1257.
4. *Abdul-Hamid*-Effendi, né 16 Chaban 1258 (2[illegible] septembre 1842).
5. Sultane *Djémilé*, née 21 Redjeb 1259 (18 août 1843).
6. *Mehemed-Rechad*-Effendi, né 21 Chéval 1260 (3 novembre 1844).
7. *Ahmed-Kemaleddin*-Effendi, né 14 Chaban 1264 (3 décembre 1847).
8. Sultane *Béhidjé*, née 26 Ramazan 1264 (16 juillet 1848).
9. *Mehemed-Burhaneddin*-Effendi, né 1[er] Redjeb 1265 (2[illegible] mai 1849).
10. Sultane *Seniié*, née 10 Seffer 1268 (21 novembre 1851).
11. *Mehemed-Noureddin*-Effendi, né 10 Djemazi-el-Ewel 1268 (21 novembre 1851).
12. Sultane *Zekié*, née 7 Djemazi-el-Ewel 1271 (26 janvier 1855).
13. Sultane *Naile*, née 29 Mouharem 1273 (1[er] mars 1856).
14. *Suleyman*-Effendi, né 25 Mouharem 1277 (12 janvier 1861).

WALDECK.

GEORGE-VICTOR, né 14 janvier 1831, prince souverain de Waldeck et Pyrmont, succède à son père, le prince *George*-Frédéric-Henri, 15 mai 1845, sous la tutelle de sa mère; prend les rênes du gouvernement 17 août 1852, marié 26 septembre 1853 à

Hélène-Wilhelmine Henriette-Pauline-Marie-Anne, née 12 août 1831, sœur du duc de Nassau.

De ce mariage:

1. *Pauline*-Emma-Auguste-Herminie, née 19 octobre 1855.
2. Georgine-Henriette-*Marie*, née 23 mai 1857.
3. Adelaïde-*Emma*-Wilhelmine-Thérèse, née 2 août 1858.
4. *Hélène*-Frédérique-Augusta, née 17 février 1861.
5. Frédéric-Adolphe-Hermann, né 20 janvier 1865, prince héréditaire.

Sœurs du prince.

1. *Auguste*-Amélie-Ida, née 21 juillet 1824, mariée 15 juin 1848 à Alfred, comte souverain de Stolberg-Stolberg.
2. *Hermine*, née 29 septembre 1827; mariée 25 octobre 1844 à *Adolphe-George*, prince regnant de Schaumbourg-Lippe. *Voyez* Schaumbourg.

Oncle et tante, frère et belle-sœur du père.

1. *Hermann*-Othon-Chrétien, né 12 octobre 1809; marié 2 septembre 1833 à *Agnès*, comtesse de Teleki-Szek
2. *Amélie*-Henriette-Julie, née 4 avril 1814, fille de Charles, comte de Lippe-Biesterfeld; veuve, 19 juillet 1846, de *Charles-Chrétien*, oncle du prince. *De leur mariage:*
   1. *Albrecht*-George-Bernard-Charles, né 11 décembre 1841, marié morganatiquement, 2 juin 1864, à la comtesse Dora de Rhoden, née 30 janvier 1840.
   2. *Erich*-George-Hermann-Constantin, né 20 décembre 1842.
   3. *Henri*-Charles-Auguste-Hermann, né 20 mai 1844.

Branche cadette des comtes de Waldeck.

ADALBERT (Guillaume-Charles), né 19 février 1833, succède à son père Charles, comte de Waldeck-Pyrmont et Limbourg-Gaildorf, 21 janvier 1849, sous la tutelle de sa mère; marié 3 août 1858 à *Agnès*-Caroline-Thérèse, née 18 avril 1834, fille du prince Alexandre de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein.

De ce mariage :

1. *Hélène*-Agnès-Alexandrine-Amélie-Caroline, née 12 mai 1859
2. *Adalbert*-Alexandre-Wolrad-Moritz-Franz-Louis, né 6 janvier 1863.
3. *Hermann*-François-Charles-Louis, né 16 mai 1864.
4. *Alexandre*-Albrecht-Louis-François-Chrétien, né 15 octobre 1867.
5. Frédéric-Charles-*Luitpold*, né 19 juin 1870.

Frère et sœur du comte.

1. *Mechtilde*-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 juin 1826; veuve, 28 oct. 1864, de *Charles*-Antoine-Ferdinand, comte d'Aldenbourg Bentinck.
2. *Richard*-Casimir-Alexandre-Charles-Louis-Henri-Jules, né 26 décembre 1835.

WURTEMBERG.

CHARLES Ier (FRÉDÉRIC-ALEXANDRE), né 6 mars 1823, succède à son père, le roi *Guillaume Ier*, 25 juin 1864, marié 13 juillet 18[illegible]

OLGA-NICOLAÏEWNA, née 11 septembre (30 août) 1822, fille de feu Nicolas Ier, empereur de Russie.

Sœurs du roi.

(Du 1er mariage du roi *Guillaume Ier* avec *Catherine-Pawlowna*, fille de Paul Ier, empereur de Russie.)

1. *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 oct. 1816; veuve, 16 novembre 1865, de *Alfred*-Charles-François, comte de Neipperg.
2. *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, reine des Pays-Bas. *Voyez* PAYS-BAS.

(Du 2e mariage du roi *Guillaume Ier* avec Pauline, duchesse de Wurtemberg.)

1. *Catherine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821; veuve, le 9 mai 1870, de son cousin *Frédéric*-Charles-Auguste, prince de Wurtemberg. *Voyez* plus bas
2. *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826; mariée 17 juin 1851 à *Hermann*-Bernard-George, prince de Saxe-Weimar. *Voyez* SAXE-WEIMAR

Cousins et cousine du roi.

(Enfants de feu *Paul*-Charles-[illegible] Auguste, prince de Wurtemberg, frère du roi *Guillaume Ier*.)

1. † *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 février 1808; décédé le 9 mai 1870. Veuve, *Catherine*-Frédérique-Charlotte de Wurtemberg, sœur du roi.
   Fils *Guillaume*-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 février 1848.
2. Frédéric-*Auguste*-Eberhard, né 24 janvier 1813.

Descendants des grands-oncles du roi.

1° Enfants du feu duc *Louis*, grand-oncle du roi.

(De son mariage avec Henriette, née duchesse de Nassau.)

1. *Alexandre*-Paul-Louis-Constantin, né 9 septembre 1804, duc de Wurtemberg, veuf, 1er octobre 1841, de *Claudine*, comtesse de Hohenstein, née comtesse Rheday de Kiss-Rhéde. *De ce mariage*
   1. *Claudine*-Henriette-Marie-Agnès, née 11 février 1836, princesse de Teck.
   2. *François*-Paul-Charles-Louis-Alexandre, duc de Teck, né 27 août 1837, marié 12 juin 1866 à
      Mary-Adélaïde-Wilhelmine-Elisabeth, duchesse de Teck, princesse royale de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 27 novembre 1833. *De ce mariage*
      a) Victoire-*Mary*-Auguste-Louise, etc., née 26 mai 1867.
      b) *Adolphe*-Alexandre-Edouard-Albert, etc., né 13 août 1868.
      c) *François*-Joseph-Leopold-Frédéric, né 9 janvier 1870.
   3. *Amélie*-Josephine-Henriette, etc., princesse de Teck, née 12 novembre 1865, mariée 24 octobre 1863 à Paul, baron de Huge. (à Vienne).

2e Descendance du feu duc *Eugène*-Frédéric-Henri, grand-oncle du roi.

A. (Du 1er mariage du feu duc *Eugène*-Paul-Louis-Napoléon-Frédéric-Henri, avec *Mathilde*, princesse de Wurtemberg.)

1. *Marie*-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, duchesse de Wurtemberg; veuve, 12 février 1868, de *Charles*, landgrave de Hesse-Philippsthal. *Voyez* HESSE.
2. *Eugène*-Guillaume-Alexandre-Erdmann, né 25 déc. 1820, duc de Wurtemberg, marié 15 juillet 1843 à *Mathilde*-Auguste-Wilhelmine, née 11 septembre 1818; fille de feu *George*, prince de Schaumbourg-Lippe. *De ce mariage*
   1. *Wilhelmine*-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844, duchesse de Wurtemberg, mariée 8 mai 1868 au duc Nicolas. *Voyez* ci-dessous.
   2. Guillaume-*Eugène*-Auguste-George, né 20 août 1846, duc de Wurtemberg.
   3. *Pauline*-Mathilde-Ida, née 11 avril 1854, duchesse de Wurtemberg.

(De son 2e mariage avec la princesse *Hélène* de Hohenlohe-Langenbourg.)

3. *Guillaume*-Nicolas, né 20 juillet 1828, duc de Wurtemberg.
4. *Alexandrine*-Mathilde, née 16 décembre 1829, duchesse de Wurtemberg.
5. *Nicolas*, né 1er mars 1833, duc de Wurtemberg, marié 8 mai 1868 à la duchesse Wilhelmine.
6. Pauline-*Louise*-Agnès, née 13 octobre 1835, duchesse de Wurtemberg; mariée 6 février 1858 à Henri XIV, prince regnant de Reuss-Schleiz.

B. (Du mariage du feu [illegible], 2e fils du duc *Eugène* Frédéric-Henri, avec feu Marie-[illegible] princesse de Tour-et-Taxis.)

C. [illegible]-Frédéric-Alexandre-Guillaume-Eugène, né 9 sept. 1828, duc de Wurtemberg.

3e Descendance du feu duc *Guillaume*-Frédéric-Philippe, grand-oncle du roi, avec la comtesse de Tunderfeld.

(Enfants issus du fils aîné feu le comte Frédéric-Christian-Alexandre.)

1. Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Frédéric-Henri-Joseph-Ladislas-*Eberhard*, né 25 mai 1833, comte de Wurtemberg.
2. *Wilhelmine*-Pauline-Joséphine-Henriette-Marie-Hélène-Sophie-Alexandrine, née 24 juillet 1834, comtesse de Wurtemberg.
3. *Pauline*-Wilhelmine-Françoise-Xaverine-Joséphine-Marie, née 8 août 1836, comtesse de Wurtemberg, mariée 25 avril 1857 à Maximilien-Henri-Adam de Wuthenau.

(Enfants de feu Frédéric-Charles-Alexandre-Ferdinand, duc d'Urach, comte de Wurtemberg, [illegible] avec [illegible] de Louise-Eugénie-Napoléone, fille du feu prince Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg, [illegible] 27 avril 1857.)

1. *Auguste-Eugénie*-Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 décembre 1842, comtesse de Wurtemberg, princesse d'Urach, mariée à Rodolphe, comte d'Enzenberg.
2. *Mathilde*-Auguste-[illegible]-Wilhelmine-Thérèse-Amélie, née 1er janvier [illegible], comtesse de Wurtemberg, princesse d'Urach.

(De son 2e mariage avec *Florestine*-Gabrielle, etc., princesse de Monaco. *Voyez* MONACO.)

3. *Guillaume*-Charles-Florestan-Géro-Crescentius, né 3 mars 1864, comte de Wurtemberg, duc d'Urach.
4. *Charles*-Joseph-Guillaume-Florestan-Géro-Crescentius, né 15 février 1865, comte de Wurtemberg, prince d'Urach.

4e Fils du feu duc *Alexandre*-Frédéric-Charles, grand-oncle du roi, et de feu *Antoinette*-[illegible]-Amélie, fille du feu duc [illegible] de Saxe-Cobourg-Gotha.

Frédéric-Guillaume-*Alexandre*, né 20 décembre 1804, duc de Wurtemberg; veuf, 2 janvier 1839, de *Marie*-Christine-Caroline-Adelaïde-Françoise-Léopoldine *d'Orléans*, fille de feu Louis-Philippe Ier, roi des Français. *De leur mariage :*

Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, né 30 juillet 1838, duc de Wurtemberg; marié 18 janvier 1865 à *Marie-Thérèse*, née 15 juillet 1845, archiduchesse d'Autriche, fille de l'archiduc *Albert*-Frédéric-Rodolphe. *De ce mariage :*

1. Albert-Marie-Alexandre-Philippe-Joseph, né 2 août 1865.
2. *Marie*-Amélie-Hildegarde-Philippine-Thérèse-Joséphine, née 24 décembre 18[illegible] } jumeaux.
3. Marie-Isabelle-Philippine-Thérèse-Joséphine, née 31 août 1871.

RÉPUBLIQUES

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

S. Exc. M. Domingo F. SARMIENTO, président de la Confédération, élu le 12 octobre 1868.
M. Adolfo ALSINA, vice-président, élu le même jour.

BOLIVIA.

S. Exc. Don Ad. BALLIVIAN, président de la République, élu en 1873.

CHILI.

S. Exc. M. Federico ERRAZURIZ, président de la République, élu en 1871.

COSTA RICA.

S. Exc. le général Don Tomas GUARDIA, président de la République.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

S. Exc. M. Buenaventura BAEZ, président de la République.
M. Francisco Antonio Gomez, vice-président.

ÉQUATEUR.

S. Exc. M. Manuel MORILLO, président, élu en 187?

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE.

S. Exc. M. U. S. GRANT, président, élu le 4 mars 1873.
M. Henry WILSON, vice-président, élu le même jour.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

S. Exc. M. Manuel MURILLO, président.

GUATEMALA.

S. Exc. le général Miguel-Garcia GRANADOS, proclamé président provisoire le 3 juin 1870.

HAÏTI.

M. le général Nissage SAGET, président de la République.

HONDURAS.

S. Exc. Ceseleo ARIAS, président de la République, élu 18 mai 187?.

LIBÉRIA.

S. Exc. M. E.-J. ROYE, président de la République.
M. [illegible]-S Smith, vice-président.

NICARAGUA.

S. Exc. Don Vicente QUADRA, président, élu le 1er mars 1871 pour 4 ans.

ORANGE (État libre d').

M. BRAND président, élu en 1869.

PARAGUAY.

S. Exc. Don SALVADOR JOVELLANOS, vice-président.

PÉROU.

S. Exc. M. MANUEL PARDO, président de la République, élu le 2 août 1872.

SAINT-MARIN.

S. Exc. PALAMEDE MALPELI, } capitaines-régents de la République.
S. Exc. LUIGI PASQUALI, } (Election du 1er oct. 1871.)

SALVADOR.

S. Exc. M. le maréchal SANTIAGO GONZALÈZ, président de la République.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Conseil fédéral.

M. CERISOLE, président.
M. SCHENK, vice-président.

TRANSWAAL (République de l'Afrique méridionale).

M. BURGERS (THOMAS), président, élu en 1871.

URUGUAY.

S. Exc. Don JELLEAURI, président de la Republique.

VENEZUELA.

S. Exc. Don A. GUZMAN BLANCO, président de la Fédération vénézuelienne.
M. le général Jose-Ignacio PULIDO, vice-président.

VILLES LIBRES.

LUBECK (ville libre et anséatique).

M. le docteur CURTIUS, *bourgmestre-président.*
M. le docteur Th. BEHN, *vice-président du Sénat.*
M. le docteur PLESSING, sénateur.

BRÊME (ville libre et anséatique).

M. T. F. G. MOHR, docteur en droit, *bourgmestre, président du Sénat pour* 1873.
M. O. GILDEMEISTER, docteur en philosophie, *bourgmestre, président du Sénat pour* 1874.
M. A. DUCKWITZ, docteur en philosophie, sénateur.

HAMBOURG (ville libre et anséatique).

M. N. F. HALLER, docteur en droit, *bourgmestre-président.*
M. H. GOSSLER, docteur en droit, *second bourgmestre.*
M. C. N. MERCK, docteur en droit, *syndic.*

SECTION II.

CARDINAUX COMPOSANT LE SACRÉ COLLÉGE.

Le nombre des cardinaux composant le Sacré Collége est fixé par les constitutions pontificales à soixante-dix, savoir : six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres.

CARDINAUX-ÉVÊQUES.

Création de Grégoire XVI.

1834. CONSTANTIN PATRIZI, né à Sinigaglia, le 3 septembre 1798. *Doyen.*
1837. LOUIS AMAT DE SAINT-PHILIPPE ET SORSO, né à Cagliari (Sardaigne), le 21 juin 1796, évêque de Palestrina. *Sous-Doyen.*

CARDINAUX-PRÊTRES.

Création de Grégoire XVI.

1838. PHILIPPE DE ANGELIS, né à Ascoli, le 16 avril 1792.
1839. ALOYS VANNICELLI CASONI, né à Velletri, le 16 avril 1801.
1842. FRÉDÉRIC-JOSEPH-L.-C., prince de SCHWARZENBERG, né à Vienne (Autriche), le 6 avril 1809.
1844. FABIUS-MARIE ASQUINI, né à Fagagna, diocèse d'Udine, le 14 août 1802.
DOMINIQUE CARAFA DE TRAETTO, né à Naples, le 12 juillet 1805.
1845. SIXTE RIARIO-SFORZA, né à Naples, le 10 décembre 1810.

Création de Pie IX.

1850. JACQUES-MARIE-ADRIEN-CÉSAIRE MATHIEU, né à Paris (France), le 20 janvier 1796.
1852. FRANÇOIS AUGUSTE-FERDINAND DONNET, né à Bourg-Argental (France), le 16 novembre 1795.
CHARLES-LOUIS MORICHINI, né à Rome, le 21 novembre 1805.
JOACHIM PECCI, né à Carpineto, le 2 mars 1810.
1855. JOSEPH-OTMAR RAUSCHER, né à Vienne (Autriche), le 6 octobre 1797.
1856. ALEXANDRE BARNABÒ, né à Foligno, le 2 mars 1801.
1858. CYRILLE DE ALAMEDA Y BREA, né à Torrelen da Valaspo (Espagne), le 14 juillet 1781.
ANTOINE-BENOIT ANTONUCCI, né à Subiaco, le 17 septembre 1798.
PIERRE DE SILVESTRI, né à Rovigo, le 13 février 1803.
1861. ALEXIS BILLIET, archevêque de Chambery, né aux Chapelles (Savoie), le 28 février 1783.
CHARLES SACCONI, né à Montalto, le 8 mai 1808.
FERDINAND DE LA PUENTE, archevêque de Burgos, né à Cadix, le 28 août 1808.
ANTOINE-MARIE PANEBIANCO des frères Cordeliers, né à Terranova (Sicile), le 14 août 1808.

1863. Joseph-Louis Trevisanato, patriarche de Venise, né à Venise, le 15 février 1801.
Antonin de Luca, né à Bronte (Sicile), le 28 octobre 1805.
Joseph-André Bizzarri, né à Paliano (Etats pontificaux), le 11 mars 1802.
Louis de Lastra y Cuesta, archevêque de Séville, né à Cubas, le 1er décembre 1803.
Jean-Baptiste Pitra, de l'ordre de Saint-Benoît, né à Champforgueil dans le diocèse d'Autun, le 31 août 1812.
Philippe-Marie Guidi, de l'ordre de Saint-Dominique, né à Bologne, le 8 juillet 1815.
Henri-Marie-Gaston de Bonnechose, archevêque de Rouen, né à Paris, le 11 mai 1800.
1866. Paul Cullen, archevêque de Dublin, né à Dublin, le 27 avril 1803.
Gustave-Adolphe de Hohenlohe, né à Rothenbourg, le 26 février 1823.
Louis Bilio, de l'ordre des Barnabites, né à Alexandrie (Piémont), le 25 mars 1826.
1868. Prince Lucien Bonaparte, né à Rome, le 15 novembre 1828.
Innocent Ferrieri, archevêque de Sida, nonce apostolique près de S. M. Très-Fidèle, né à Fano, le 14 septembre 1810.
Laurent Barili, archevêque de Tiana, nonce apostolique près de S. M. Catholique, né à Ancône, le 1er décembre 1801.
Joseph Berardi, archevêque de Nicée, né à Ceccano, dans le diocèse de Fiorentino, le 28 septembre 1810.
Jean-Ignace Moreno, archevêque de Valladolid, né à Guatimala, le 21 novembre 1817.
Raphael Monaco La Valletta, né à Aquila, le 23 février 1827.
1869. Camille di Pietro, évêque d'Albano, né à Rome, le 10 janvier 1806.
N... N.. N.... N....

CARDINAUX-DIACRES.

Création de Pie IX.

1847. Jacques Antonelli, né à Sonnino, près de Terracina, le 2 avril 1806.
1850. Prosper Caterini, né à Onano (Etats de l'Eglise), le 15 octobre 1795.
1856. Gaspard Grassellini, né à Palerme, le 19 janvier 1796.
1858. Théodolphe Mertel, né à Allumière, le 9 février 1806.
1866. Dominique Consolini, né à Sinigaglia, le 7 juin 1806.
1868. Édouard Borromeo, né à Milan, le 3 août 1822.
Annibale Capalti, né à Rome, le 11 juin 1811.
N.... N.... N.... N... N.... N....

SECTION III.

AMBASSADEURS ET MINISTRES DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES

Résidant en France.

ALLEMAGNE Empire d . Rue de Lille, 78

S. Exc. M. le C^te^ Harry d'Arnim, *ambassadeur extraordinaire et plénipot.*

M. le C^te^ de Wesdehlen, *conseiller d'ambassade, 1^er^ secrétaire d'ambassade.*
M. le B^on^ de Holstein, *2^e^ secrétaire d'ambassade.*
M. de Dehn, *3^e^ secrétaire d'ambassade.*
M. le major de Bulow, } *attachés militaires.*
M. le capitaine Theremin, }
M. Lindau, *attaché pour les affaires commerciales.*
M. N...., *chef de la chancellerie.*
M. Möhne, } *secrétaires à la chancellerie*
M. Hammerdörfer, }

AUTRICHE-HONGRIE. — Rue Les Cases, 7 et 9.

S. Exc. M. le C^te^ Appony, *ambassadeur extraordinaire.*

M. le C^te^ de Hoyos, *conseiller d'ambassade.*
M. le C^te^ de Kuefstein.
M. le C^te^ de Khevenhuller, }
M. d'Okolizangi, }
M. le C^te^ A. Appyoni, } *secrétaires.*
M. G. de Bernath, }
M. le C^te^ de Seilern, }
M. le lieutenant-colonel de Kodolitsch, *attaché militaire*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE. — Rue de Berlin, 7

M. Balcarce, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. José P. de Guerrico, *secrétaire de légation.*
M. Eduardo Ybarbalz, *2^e^ secrétaire.*

BAVIÈRE — Rue de Berri, 5.

M. Gédéon Rudhart, *conseiller de légation, chargé d'affaires.*

M. le D^r^ W. Cahn, *chancelier*

BELGIQUE. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 153.

M. le B^on^ Beyens, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. de Bounder de Melsbroeck, *conseiller de légation.*
M. Georges Nevt,
M. le C^te^ Adhémar d'Outremont, }
M. le B^on^ du Jardin, } *secrétaires.*
M. le B^on^ G. Kervyn de Lettenhove, }
M. le C^te^ Gaston d'Arschot, }
M. David de Gheest, *secrétaire honoraire.*
M. le B^on^ Léopold Lefebvre, *attaché.*
M. Eugène Bastin, consul général honoraire, *chancelier.*

BOLIVIE — Avenue Joséphine, 59.

M. le général Narcisse CAMPERO, *envoyé extraord. et ministre plénipot.*

M. Nicolas ACOSTA, M. Elias UDAETA, *secrétaires.*

BRÉSIL. — Rue de Téhéran, 13. Bureaux : même rue, 17.

M. le Vte D'ITAJUBÁ, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. H. L. RAYTON, *secrétaire.*

M. Antonio D'ARAUJO, M. VIEIRA DE CARVALHO, *attachés.*

M. J. M. DA ROCHA, *attaché et consul général.*

CHILI. — Avenue de Messine, 19.

M. Alberto BLEST GANA, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. Carlos MORLA VICUÑA, 1er *secrétaire.*

M. Carlos ZAÑARTU, 2e *secrétaire.*

M. J. M. VALDEZ-CARRERA, M. Luis Davila LARRAIN, M. Joaquin EDWARDS, *attachés.*

COLOMBIE. — Boulevard Malesherbes, 55.

M. AROSEMENA, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. Pablo AROSEMENA, *secrétaire.*

M. Luis L. RIVAS, *attaché.*

COSTA-RICA (République de). — Rue du Faubourg-Poissonnière, 177 (à la légation dominicaine).

M. Carlos GUTIERREZ, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. Ricardo SALAZAR, 1er *secrétaire.*

M. Manuel M. PERALTA, 2e *secrétaire.*

M. Samuel QUIROS, M. J.-Antonio QUIROS, M. Lazaro LETONA, M. Calisto LETONA, *attachés.*

DANEMARK. — Rue de l'Université, 37.

M. le Cte DE MOLTKE-HVITFELDT, *envoyé extraord. et ministre plénipot.*

M. le Cte DE KNUTH, *secrétaire.*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE. — Rue du Faubourg-Poissonnière, 177.

M. Jules THIRION-MONTAUBAN, *envoyé extraord. et ministre plénipot.*

ÉQUATEUR. — Rue Laffitte, 7 (provisoirement).

M. le général SALAZAR, *ministre résident.*

M. W. LAVINO, *secrétaire.*

ESPAGNE. — Quai d'Orsay, 25.

S. Exc. M. N. . . , *ambassadeur.*

M. DE HERNANDEZ, 1er *secrétaire, chargé d'affaires par intérim.*

M. D. PRADA, 2e *secrétaire.*

M. J. M. DE VALARINO, M. DE TAVIRA, 3mes *secrétaires.*

M. le Cte DEL SACRO ROMANO IMPERIO, *attaché.*

M. le colonel ECHARRI, *attaché militaire.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Avenue de l'Impératrice, 75.
Bureaux : rue de Chaillot, 95.

M. Washburne (E. B.), *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. le colonel Hoffman, *secrétaire de légation.*
M. Gratiot Washburne, 2e *secrétaire.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 39.

S. Exc. lord Lyons, *ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.*
Lord Lytton, 1er *secrétaire d'ambassade.*
M. H. Wyndham,
M. William, P. W. Freeman, } 2es *secrétaires.*
M. G. Sheffield,
Lord Brabazon,
M. F. M. Sartoris, } 3es *secrétaires.*
M. E. Lee Hamilton. } *attachés.*
M. le colonel Conolly, *attaché militaire.*
M. le contre-amiral A. P. Ryder, *idem.*

GUATEMALA (République de) — Rue Labruyère, 64.

M. Ramon Palacios, *chargé d'affaires.*
M. Francisco Pavon, *secrétaire.*
M. J. L. de Francisco Martin,
M. Miguel de Francisco Martin,
M. Dionisio Sanchez, } *attachés.*
M. Mannequin,

HAÏTI (République d'). — Rue de Berri, 14

M. Ch. Laforestrie, *chargé d'affaires.*
M. Etheart, *secrétaire.*

HAWAÏ (îles Sandwich). — Avenue de la Reine-Hortense, 13.

M. William Martin, *chargé d'affaires.*

HONDURAS (République de). — Rue Decamps, 27 (avenue de l'Empereur, 88).

M. Victor Herran, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. Lopez de Arosemena, *secrétaire.*
M. Adolphe Herran, *attaché.*

ITALIE. — Rond-point des Champs-Elysées, 9.

M. le Chr Nigra, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. Ressman, 1er *secrétaire.*
M. le Cte Colobiano, *secrétaire*
M. le Chr Avarna, des Ducs de Gualtieri, *attaché.*
M. le Cte de Guasco di Bisio, *idem.*
M. le Cte Lanza, *lieutenant-colonel d'état-major, attaché militaire.*
M. le Cte Vimercati, *conseiller honoraire.*

JAPON. — Avenue de la Reine-Hortense, 21.

M. Shiogoï-Naonobou Sameshima, *ministre résident.*
M. K. Ossada, *secrétaire.*
M. Souzouki, } *attachés.*
M. Kanématsu,

LUXEMBOURG. — Boulevard des Capucines, 39.

M. JONAS, *chargé d'affaires* (absent).

MONACO. — Rue Billault, 22

M. le marquis de MAUSSABRÉ BRUNIER, *ministre plénipotentiaire.*

NICARAGUA (République de). — Avenue Gabriel, 44.

M. Thomas DE FRANCO, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. GUSTAVE GUZMAN, } *secrétaires*
M. JOAQUIN ARGUELLO }

PARAGUAY. — Rue de Rivoli, 172.

M. GREGORIO BENITÈS, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. Thomas SOSA, *secrétaire.*

PAYS-BAS. — Rue Montaigne, 9.

M. le B^on^ DE ZUYLEN DE NYEVELT, *envoyé extraord. et ministre plénipotent.*
M. Denis EVERWYN, *conseiller de légation.*
M. ROCHUSSEN, *secrétaire de légation.*
M. le colonel C. DE CAPELLEN, *attaché militaire.*
M. VAN LIER, *chancelier.*

PÉROU. — Rue de Monceau, 56.

M. Pedro GALVEZ, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. Emilio BONIFAZ, *secrétaire.*
M. FRANCINGUÉS,
M. Venceslao MENENDEZ, } *attachés.*
M. Henri ROLDAN,
M. Daniel ZAPATEL,
M. Segundo LEYRA,
M. le capitaine CANEVARO, *attaché militaire.*

PERSE. — Avenue Joséphine, 65.

M. le G^al^ NAZARE AGA, *chargé d'affaires.*
MIRZA-AHMED-KHAN, 1^er^ *secrétaire.*

PORTUGAL. — Avenue d'Iéna, 19.

M. le C^te^ DE SEISAL, *envoyé extraordinaire et plénipotentiaire.*
M. NAVARRO D'ANDRADE, *conseiller de légation.*
M. le B^on^ DE SANTOS, 1^er^ *secrétaire*
M. le V^te^ DE PROENÇA VIEIRA,
M. F. D'AZEVEDO, } *attachés.*
M. A. DE SOUZA,
M. le V^te^ DE SEISAL, *attaché militaire.*

RUSSIE. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 79.

S. Exc. M. l'aide-de-camp général prince Nicolas ORLOFF, *ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.*
M. OKOUNEFF, *conseiller d'ambassade.*
M. DE FONTON, 1^er^ *secrétaire.*
M. BOUTENEFF,
M. le prince DE CANTACUZÈNE, } 2^es^ *secrétaires.*
M. le prince TROUBETZKOY, *attaché.*
M. le C^te^ MOURAVIEW, *idem.*
M. le général prince DE SAYN-WITTGENSTEIN,
M. le contre-amiral LIKHATCHEFF, } *attachés militaires.*

SAINT-SIÈGE. — Rue Saint-Dominique, 102.

S. Exc. Mgnor CHIGI, *nonce apostolique.*
Mgnor CAPRI, *auditeur de la nonciature.*
Mgnor LUCCIARDI, *secrétaire de la nonciature.*

SALVADOR. — Boulevard Haussmann, 27.

M. Torres CAICEDO, *ministre plénipotentiaire.*
M. JORGE AGUILAR, *secrétaire.*

SUÈDE ET NORWÈGE. — Rue de Rovigo, 22.

M. le Bon D'ADELSWARD, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. ÅKERMAN, *secrétaire.*
M. D'ADELBORG, M. le Bon DE BONDE, M. D'ENGESTROEM, *attachés.*
M. le lieutenant-colonel STAAFF, *attaché militaire.*

SUISSE. — Rue Blanche, 3.

M. KERN, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. LARDY, *conseiller de légation.*
M. G. FAVEY, *secrétaire.*

TURQUIE. — Rue Laffite, 17.

S. Exc. M. N., *ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.*
KHALIL-Bey, 1er *secrétaire.*
BEHJED-Bey, MAHMOUD-Bey, 2es *secrétaires*
STEPAN-MELIK-Effendi, DJEMAL-Bey, ALEXANDRE Effendi, M. DONON, *attachés.*
Le le capitaine AGUIAH-Effendi, *attaché militaire.*
M. Georges NOGUÈS, *chancelier.*

URUGUAY. — Boulevard Haussmann, 188.

M. MATEO MAGARIÑOS-CERVANTES, *chargé d'affaires.*

SECTION IV.

AMBASSADEURS ET MINISTRES FRANÇAIS

Résidant près les puissances étrangères.

ALLEMAGNE. — *Résidence,* Berlin.

S. Exc. M. le V^te^ DE GONTAUT-BIRON (G ✻), *ambassadeur.*

M. N. . . . ., *secrétaire de 1re classe.*
M. DEBAINS (O ✻), *secrétaire de 2e classe.*
M. le C^te^ DE KERGORLAY ✻, *secrétaire de 3e classe.*
M. le C^te^ D'AUBIGNY, *idem.*
M. Max FOURCHON, } *attachés.*
M. DE LA MOTTE, }
M. DE FLORIAN, }
M. le prince DE POLIGNAC (O ✻), } *attachés militaires.*
M. le C^te^ HENRI DE LA FERRONNAYS ✻, }
M. N. . . . ., *chancelier.*

AUTRICHE-HONGRIE. — *Résidence,* Vienne.

S. Exc. M. le M^is^ DE BANNEVILLE (GO ✻), *ambassadeur.*

M. DE RING (O ✻), *secrétaire de 1re classe.*
M. le B^on^ DE BOURGOING ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. le C^te^ Charles DE BANNEVILLE, *secrétaire de 3e classe.*
M. le C^te^ DE LAROCHEFOUCAULD BAYERS, } *attachés.*
M. le M^is^ DE SAINT-PIERRE, }
M. BOURDON DE VATRY (O ✻), lieutenant-colonel d'infanterie, *attaché militaire.*
M. BAUDENS ✻, lieutenant de cavalerie, *attaché militaire adjoint.*
M. HORY ✻, *chancelier.*

BAVIÈRE. — *Résidence,* Munich.

M. LEFEBVRE DE BÉHAINE (O ✻), *chargé d'affaires.*

M. N. . . . ., *secrétaire de 2e classe.*
M. DE BOJANO, *attaché.*
M. le C^te^ DU PARC DE LOCMARIA, *chancelier.*

BELGIQUE. — *Résidence,* Bruxelles.

M. le B^on^ BAUDE (O ✻), *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire*

M. DE BERSOLLE ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. DE NOIRMONT, *secrétaire de 3e classe.*
M. DE MONTGOMÉRY, } *attachés.*
M. Robert GASSON, }
M. le V^te^ DE CHAPONAY, }
M. Roger DE RICHEMONT, }
M. le capitaine d'état-major DEMASUR ✻, *attaché militaire.*
M. le B^on^ DE TRINQUALYE, *chancelier.*

BRÉSIL. — *Résidence*, Rio-de-Janeiro

M. NOËL (C✻), *ministre plénipotentiaire*
M. DE VORGES ✻, *secrétaire de 1re classe.*
M. HOCMELLE ✻, *secrétaire de 2e classe*
M. le Cte DE LAUGIER-VILLARS, *secrétaire de 3e classe.*

CHILI. — *Résidence*, Santiago du Chili.

M. le Vte BRENIER DE MONTMORAND (O✻), *ministre plénipotentiaire.*
M. EGRET, *chancelier.*

CHINE. — *Résidence*, Pékin.

M. DE GEOFROY (O✻), *ministre plénipotentiaire.*
M. le Cte DE ROCHECHOUART ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. GUILLAUME DE ROQUETTE ✻, *idem.*
M DE BAILLOY *secrétaire de 3e classe.*
M. le capitaine d'état-major DE CONTENSON ✻, *attaché militaire.*
M. N ..., *interprète chancelier.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE. — *Résidence*, Buenos-Ayres.

M. DUCROS-AUBERT (O✻), *ministre plénipotentiaire.*
M. le Vte AMELOT DE CHAILLOU (O✻), *secrétaire de 2e classe.*
M. le Cte TRISTAN DE MONTHOLON, *idem*,
M. H. MARCHAND, *secrétaire de 3e classe.*
M. DE LAVAUR DE SAINTE-FORTUNADE, *attaché.*

DANEMARK. — *Résidence*, Copenhague.

M. le Vte DE SAINT-FERRIOL (O✻), *ministre plénipotentiaire.*
M. MILLON DE LA VERTEVILLE ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. RICHEMONT DE RICHARDSON ✻, *attaché.*
M. AUGUIOT ✻, consul honoraire, *chancelier.*

ESPAGNE. — *Résidence*, Madrid.

S. Exc. M. le Mis DE BOUILLÉ (GO✻), *ambassadeur.*
M. DE VERNOUILLET ✻, *secrétaire de 1re classe.*
M. le Cte DE LA ROCHEFOUCAULD ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. le Cte DE GALARD DE BÉARN, *secrétaire de 3e classe.*
M. DE MONBEL,
M. le Cte COURTAUREL DE ROUZAT, } *attachés.*
M. DE BROCAS,
M. MARIN ✻, *chancelier.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — *Résidence*, Washington.

M. le Mis DE NOAILLES, *ministre plénipotentiaire.*
M. le Cte Gustave DE MONTEBELLO (O✻), *secrétaire de 1re classe.*
M. le Cte CENTULE DE BÉARN ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. le Bon BRIN, *secrétaire de 3e classe.*
M. PAULZE D'IVOY,
M DE VERMOLOFF, } *attachés.*
M. DEJARDIN ✻, consul honoraire, *chancelier.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — *Résidence*, Londres.

S. Exc. M. le Cte D'HARCOURT ✻, *ambassadeur*.

M. BARTHOLDI (O✻), *secrétaire de 1re classe*.
M. DUTREIL ✻, *secrétaire de 2e classe*.
M. DE VAUGELAS ✻, *secrétaire de 3e classe*.
M. le Vte DE VAUVINEUX, M. DE LABAUME-PLUVINEL, M. le Mis DE BRACHET DE FLORESSAC, *attachés*.
M. le capitaine DE MANDAT DE GRANCEY, ✻, M. VERON (C✻), capitaine de vaisseau, *attachés militaires*.
M. DÉGARDIN, *secrétaire-archiviste*.

GRÈCE. — *Résidence*, Athènes.

M. le Mis DE GABRIAC (O✻), *envoyé extraordinaire et ministre plénipotent.*

M. le Vte DE BORELLI ✻, *secrétaire de 2e classe*.
M. HENNESSY, *secrétaire de 3e classe*.
M. MEUNIER DE HOUSSOY, M. Jules PATENÔTRE, *attachés*.
M. GASPARY, *chancelier*.

ITALIE. — *Résidence*, Rome.

M. FOURNIER (C✻), *ministre plénipotentiaire*.

M. le Mis DE SAYVE ✻, *secrétaire de 1re classe*.
M. le Vte EM. DE GROUCHY ✻, *secrétaire de 2e classe*.
M. Georges D'IRISSON ✻, *secrétaire de 3e classe*.
M. le Vte D'HAUTERIVE, M. DE MAREUIL, M. DE VOIZE, *attachés*.
M. DE LA HAYE (O✻), lieutenant-colonel d'état-major, *attaché militaire*.
M. DUFOUR ✻, *chancelier*.

JAPON. — *Résidence*, Yedo.

M. BERTHEMY (C✻), *ministre plénipotentiaire*.

M. DE SAINT-QUENTIN ✻, *secrétaire de 1re classe*.
M. le Cte DE TURENNE D'AYNAC, *secrétaire de 2e classe*.
M. DE SINETY, *attaché*.

MAROC. — *Résidence*, Tanger.

M. TISSOT (O✻), *ministre plénipotentiaire*.

M. BELLE (Henri) ✻, *secrétaire de 2e classe*.
M. DESTRÉES ✻, *1er drogman*.
M. MONGE (Jules), *drogman chancelier*.

PARAGUAY.

M. DUCROS AUBERT (O✻), *ministre plénipotentiaire*, en résidence à Buenos-Ayres. (*Voir* CONFÉDÉRATION ARGENTINE.)

PAYS-BAS. — *Résidence,* La Haye.

M. TARGET, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M. le Vte DE BRESSON ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. LE ROUX DE VILLERS, *secrétaire de 3e classe.*
M. le Cte CHRISTIAN DE KERGORLAY, *attaché.*
M. le capitaine DEMASUR ✻, *attaché militaire.*
M. DESVERNOIS ✻, consul honoraire, *chancelier.*

PÉROU. — *Résidence,* Lima.

M. DE BELLONNET ✻, *ministre plénipotentiaire.*
M. BALNY, *secrétaire de 3e classe*
M. PUNANT (Raoul), *chancelier.*

PERSE. — *Résidence,* Téhéran.

M. MELLINET (C✻), *ministre plénipotentiaire.*
M. BELLE (Gaston), *secrétaire de 3e classe.*
M. NICOLAS, 1er *drogman.*
M. BERNAY, *drogman chancelier.*

PORTUGAL. — *Résidence,* Lisbonne.

M. le Cte ARMAND (O✻), *ministre plénipotentiaire.*
M. le Bon DE MAYNARD ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. le Vte DE SAIN-GUILHEM, *secrétaire de 3e classe.*

RUSSIE. — *Résidence,* Saint-Pétersbourg.

S. Exc. M. le Général de division LE FLÔ (C✻), *ambassadeur.*
M. le Bon DE MONTGASCON (O✻), *secrétaire de 1re classe.*
M. le Cte LE PELETIER-D'AUNAY ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. Emile ABEILLE, *secrétaire de 3e classe.*
M. le Vte MARTIN DU NORD, } *attachés.*
M. JOLY DE BAMMEVILLE, }
M. le Cte DE DIESBACH, }
M. le colonel d'état-major GAILLARD (O✻), *attaché militaire.*
M. le capitaine d'artillerie DE MAISTRE, *attaché militaire adjoint.*

SAINT-SIÉGE. — *Résidence,* Rome.

S. Exc. M. DE CORCELLE, *ambassadeur.*
M. le Cte DE CROY ✻, *secrétaire de 1re classe.*
M. DE SAINT-FOIX (O✻), *secrétaire de 2e classe.*
M le Vte Ch. AMELOT DE LA ROUSSILLE, } *attachés.*
M. FOURIER DE BACOURT, }
M. DESHORTIES ✻, consul honoraire, *chancelier.*

SUÈDE ET NORWÈGE. — *Résidence,* Stockholm.

M. le Cte DE GOBINEAU (C✻), *ministre plénipotentiaire.*
M. BENEDETTI (Fernand), *secrétaire de 3e classe.*
M. le capitaine d'état-major BOURELLY ✻, *attaché militaire.*
M. THIÉBAUT, *chancelier.*

SUISSE. — *Résidence*, Berne.

M. LANFREY, *ministre plénipotentiaire.*

M. le Cte DE LA LONDE (O✻), *secrétaire de 2e classe.*
M. le Cte DE WALDNER-FREUNDSTEIN ✻, *secrétaire de 3e classe.*
M. le Cte DE BRIGODE, *attaché.*
M. KUHLMANN ✻, consul honoraire, *chancelier.*

TURQUIE. — *Résidence*, Constantinople.

S. Exc. M. le Cte Melchior DE VOGÜÉ, *ambassadeur.*

M. TIBY (O✻), *secrétaire de 1re classe.*
M. le Cte DE LA TOUR MAUBOURG ✻, *secrétaire de 2e classe.*
M. le Vte DU PONCEAU, *secrétaire de 3e classe.*
M. SOUFFLOT DE MAGNY, M. le Vte MELCHIOR DU VOGUÉ, } *attachés.*
M. BELIN (O✻), consul général, *secrétaire interprète.*
M. PERRUCHOT DE LONGEVILLE (O✻), *premier drogman.*
M. Jules ROBERT ✻, *second drogman.*
M. ROUGON, *idem.*
M. ROUET, *troisième drogman.*
M. CLERMONT-GANNEAU, *idem.*
M. N. . ., *chargé de la chancellerie*
M. BARRÉ DE LANCY ✻, *secrétaire archiviste.*

SECTION V.

MINISTRES DES CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') [Voy. aussi PRUSSE].

M. le Pce DE BISMARCK-SCHŒNHAUSEN, chancelier de l'empire d'Allemagne
M. DELBRUCK, ministre d'État, président de la chancellerie de l'empire d'Allemagne.
M. DE STOSCH, ministre d'État, chef de l'amirauté.

ANHALT.

M. le Dr DE LARISCH, conseiller privé actuel, ministre d'État.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

M. Carlos TEJEDOR, ministre des affaires étrangères.
M. Nicolas AVELLANEDA, ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. Vladislao FRIAS, ministre de l'intérieur.
M. le colonel Martin GAINZA, ministre de la guerre et de la marine.
M. Luiz L. DOMINGUEZ, ministre des finances.

AUTRICHE — HONGRIE.

Ministère des affaires communes

M. le Cte D'ANDRASSY, président du conseil, ministre de la maison impériale et des affaires étrangères.
M. le Bon DE HOLZGETHAN, ministre des finances.
M. le Bon DE KUHN, lieutenant-général, ministre de la guerre et de la marine.

Ministère cisleithan.

M. le Pce D'AUERSPERG, président du conseil.
M. le Bon DE LASSER, ministre de l'intérieur.
M. le Dr BANHANS, ministre du commerce.
M. le Dr GLASER, ministre de la justice.
M. le Dr STREMAYR, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. le Bon PRETIS, ministre des finances.
M. le Cher DE CHLUMETZKY, ministre de l'agriculture.
M. le colonel HORST, ministre de la défense.
M. le Dr UNGER, ministre sans portefeuille.
M. le Dr ZIEMALKOWSKI, ministre sans portefeuille.

Ministère hongrois.

M. DE SZLAVY, ministre, président du conseil.
M. le Bon DE WENKHEIM, ministre à la cour de Sa Majesté impériale et royale apostolique.
M. le Cte J. SZAPARY, ministre de l'intérieur.

M. DE KERKAPOLYI, ministre des finances.
M. PAULER, ministre de la justice.
M. TREFORT, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. le Cte DE ZICHY, ministre du commerce, de l'industrie et de l'agricult.
M. TISZA, ministre des travaux publics et des communications.
M. DE SZENDE, ministre des honveds.
M. le Cte de PEJACSEWICH, ministre de Croatie, Slavonie et Dalmatie.

BADE.

M. JOLLY, président du conseil des ministres, ministre d'État et de l'intérieur.
M. DE FREYDORF, ministre de la maison grand-ducale, de la justice et des affaires étrangères.
M. TURBAN, ministre du commerce.
M. ELLSTÆTTER, ministre des finances.
M. NOSSLIN, conseiller intime, président du consistoire supérieur évangélique, membre du conseil des ministres.

BAVIÈRE.

M. DE PFRETZSCHNER, ministre de la maison royale et des affaires étrang.
M. DE PFEUFER, ministre de l'intérieur.
M. le Bon DE PRANCKH, ministre de la guerre.
M. DE LUTZ, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. DE BERR, ministre des finances.
M. le Dr FÆUSTLE, ministre de la justice.

BELGIQUE.

M. le Cte DE THEUX DE MEYLANDT, membre du conseil des ministres.
M. MALOU, ministre des finances.
M. DE LANTSHEERE, ministre de la justice.
M. DELCOUR, ministre de l'intérieur.
M. le Cte D'ASPREMONT-LYNDEN, ministre des affaires étrangères.
M. MONCHEUR, ministre des travaux publics.
M. le lieutenant-général THIEBAULD, ministre de la guerre.

BOLIVIE.

M. le Dr CORRAL, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères.
M. le Dr TERRAZAS, ministre de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. GARCIA, ministre des finances.
M. le Gal José SANJINEZ, ministre de la guerre.

BRÉSIL.

M. le Vte DO RIO BRANCO, sénateur, président du conseil, ministre des finances.
M. A. CORREA DE OLIVEIRA, député, ministre de l'intérieur.
M. DUARTE DE AZEVEDO, député, ministre de la justice.
M. J. J. DE OLIVEIRA JUNQUEIRA, sénateur, ministre de la guerre.
M. RIBEIRO LUZ, sénateur, ministre de la marine.
M. J. F. DA COSTA PEREIRA, député, ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce.
M. le Vte DE CARAVELLAS, sénateur, ministre des affaires étrangères.

BRUNSWICK.

M. A. B. C. F. DE CAMPE, ministre d'État,
M. J. C. W. SCHULZ, conseiller intime,
M. Chr. T. ZIMMERMANN, conseiller intime,
} membres composant le minist. d'État, agissant collectivem.

CHILI (RÉPUBLIQUE DU).

M. IBANES, ministre des affaires étrangères.
M. E. ALTAMIRANO, ministre d'État de l'intérieur.
M. A. CIFUENTES, ministre de la justice, des cultes et de l'instruction publ.
M. BARROS LUCIO, ministre des finances.
M. A. PINTO, ministre de la guerre et de la marine.

COSTA-RICA (RÉPUBLIQUE DE).

M. Lorenzo MONTUFAR, ministre des affaires étrangères.
M. Salvador GONZALÈS, ministre des finances.

DANEMARK.

M. le Cte DE HOLSTEIN-HOLSTEINBORG, président du conseil.
M. le Bon DE ROSENÖRN-LEHN, ministre des affaires étrangères.
M. le Col THOMSEN, ministre de la guerre et par intérim de la marine.
M. KLEIN, ministre de la justice.
M. DE KRIEGER, ministre des finances
M. FONNESBECH, ministre de l'intérieur.
M. HALL, ministre des cultes et de l'instruction publique.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

M. Félix Maria DELMONTE, ministre de la justice et de l'instruct. publique.
M. Ricardo CURIEL, ministre des finances et du commerce.
M. José HUNGRIA, ministre de la guerre et de la marine.
M. Manuel Maria GAUTIER, ministre de l'intérieur, de la police et des affaires étrangères.

ÉQUATEUR (RÉPUBLIQUE DE L').

M. Francisco Javier LEON, ministre de l'instruction publique, des relations extérieures et de l'intérieur.
M. le Dr José Javier EGUIGUREN, ministre des finances.
M. le Gal Secundino DARQUEA, ministre de la guerre et de la marine.

ESPAGNE.

M. SALMERON, président du conseil.
M. FERNANDO GONZALEZ, ministre des affaires étrangères.
M. CARVAJAL, ministre des finances.
M. GIL BERGAS, ministre de la justice.
M. MAISONAVE, ministre de l'intérieur.
M. le Gal GONZALEZ, ministre de la guerre.
M. OREIRO, ministre de la marine.
M. RODRIGUEZ, ministre des travaux publics.
M. PALANCA, ministre des colonies.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Hon. Hamilton FISH, secrétaire d'État.
Hon. William A. RICHARDSON, secrétaire de la trésorerie.
Hon. W. W. BELKNAP, secrétaire de la guerre.
Hon. George M. ROBESON, secrétaire de la marine.
Hon. Colombus DELANO, secrétaire de l'intérieur.
Hon. George H. WILLIAMS, procureur général.
Hon. John A. J. CRESWELL, directeur général des postes.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

M. Jil COLUNGE, ministre de l'intérieur et des relations extérieures
M. Felipe PEREZ, ministre du trésor et du crédit national.
M. Aquileo PARRA, ministre des finances.
M. Eustorsio SALGAR, ministre de la guerre et de la marine.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Le Très-Honorable W. E. GLADSTONE, premier lord de la trésorerie.
Le Très-Honorable Robert LOWE, chancelier de l'échiquier.
Le C^te GRANVILLE, ministre des affaires étrangères.
Le Très-Honorable H. A. BRUCE, ministre de l'intérieur.
Le C^e DE KIMBERLEY, ministre des colonies.
Le Très-Honorable S. CARDWELL, ministre de la guerre.
Le Duc D'ARGYLL, ministre des Indes.
Le Très-Honorable G. J. GOSCHEN, premier lord de l'amirauté.
Lord SELBORNE, lord chancelier.
Le C^te DE GREY ET RIPON, président du conseil.
Le V^te HALIFAX, lord du sceau privé.
Le Très-Honorable W. MONSELL, directeur général des postes.
Le Très-Honorable C. FORTESCUE, ministre du commerce.
Le Très-Honorable M^is DE HARTINGTON, secrétaire en chef pour l'Irlande.
Le Très-Honorable J. STANSFELD, président de l'assistance publique.
Le Très-Honorable Acton Smee AYRTON, ministre des travaux publics.
Le Très-Honorable H. C. E. CHILDERS, chancelier du duché de Lancastre.
L'Honorable G. GLYN, secrétaire de la trésorerie.
M. M. W. BAXTER, secrétaire de l'amirauté.
Le V^te ENFIELD, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères.
M. R. G. W. HERBERT, sous-secrétaire d'État aux colonies.

GRÈCE

M. DELIYORGHIS, président du conseil, ministre des affaires étrangères
M. DROSSOS, ministre de l'intérieur.
M. CALLIFRONAS, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. CHRISTIDIS, ministre des finances.
M. GRIVAS, ministre de la guerre.
M. N...., ministre de la marine.
M. KALIKIOPOULOS, ministre de la justice.

GUATEMALA (RÉPUBLIQUE DE).

M. Ramon ROSA, ministre des affaires étrangères.
M. Francisco ALBUREZ, ministre de l'intérieur.
M. José Maria SAMAYVA, ministre des travaux publics.
M. le G^al Victor ZABALA, ministre des finances et de la guerre.

HAÏTI (RÉPUBLIQUE D').

M. le Gal L. Liautaud, secrétaire d'État de la guerre et de la marine.
M. Charles Haentjens, secrétaire d'État des relations extérieures, des finances et du commerce.
M. Rameau, secrétaire d'État de la justice, de l'instruction publique et des cultes.
M. le Gal Lamotte, secrétaire d'État de l'intérieur, de l'agriculture et de la police générale.

HAWAÏ (ROYAUME D').

M. Ch. R. Bishop, ministre des affaires étrangères.
M. E. O. Hall, ministre de l'intérieur.
M. Rob. Stirling, ministre des finances.
M. A. P. Judd, ministre de la justice.

HESSE GRAND-DUCALE.

M. B. Hoffmann, président du conseil des ministres, ministre de la maison grand-ducale et des affaires étrangères.
M. le Bon de Starck, directeur du ministère de l'intérieur.
M. Kempff, directeur du ministère de la justice.
M. de Biegeleben, président du ministère des finances.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE DE).

M. Juan Venero, ministère des affaires étrangères et des finances.
M. Van Severeu, ministre de la guerre.
M. Miguel del Cid, ministre de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et des cultes.

ITALIE.

M. Minghetti, président du conseil, ministre des finances.
M. le Cher Visconti Venosta, ministre des affaires étrangères.
M. Vighani, ministre de grâce et justice.
M. Cantelli, ministre de l'intérieur.
M. le Lieutenant-Général Ricotti, ministre de la guerre.
M. le Contre-Amiral Ribotty, ministre de la marine.
M. Scialoja, ministre de l'instruction publique.
M. N ..., ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce
M. Spavento, ministre des travaux publics.

JAPON.

M. Sanjô Saneyoshi, 1er ministre.
M. N. . . ., 2e ministre.
M. Iwakoura Tomomi, 3e ministre.
M. Soyeshima, ministre des affaires étrangères.
M. Okoubo, ministre des finances.
M. Yamagata, vice-ministre, ministère de la guerre.
M. Shisido, vice-ministre, ministère de l'instruction publique et des cultes.
MM. Ito et Yamao, vice-ministres, ministère des travaux publics.
M. Foukouoka, vice-ministre, ministère de la justice.
M. Kats, vice-ministre, ministère de la marine.

LIBERIA.

M. Lewis, ministre des affaires étrangères.

LIECHTENSTEIN.

M. Ant. Seidt, conseiller aulique, chef de chancellerie de la cour.
M. Ch. Haus de Hadsen, chef de l'administration.

LIPPE (DETMOLD).

Ministère du cabinet.

M de Flottwell, ministre d'État et de cabinet, président du gouvernement.

Colleges suprêmes de l'administration.

M. Meyer, directeur du consistoire.
M. Caspari, directeur des finances.
M. Rosen, directeur de la chancellerie de justice.
M Preuss, direct. de la ch. de justice criminelle et de la cour aulique.
M. Jules Feye, directeur de l'administration des forêts.

SCHAUMBOURG-LIPPE.

Colléges supérieurs de l'administration.

M. Höcker, conseiller intime, f. f. de président de la régence.
M. Iffland, directeur des domaines.
M. de Campe, f. f. de directeur de la chancellerie de justice.
M. Langerfeldt, conseiller de justice, f. f. de chef du consistoire.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

M. le Cte de Bassewitz-Schwassel, président du conseil, ministre de la maison grand-ducale et des affaires étrangères.
M. de Mullen, conseiller d'État, chargé du ministère des finances.
M. le Dr Buchka, cons. d'État, chargé du min. de la justice et des cultes.
M. le Dr Wetzell, conseiller d'État, chargé du ministère de l'intérieur.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

M. A. Piper, conseiller intime.
M. le Cte de Bernstorff, conseiller.

NICARAGUA.

M. le Dr Francisco Barbarena, ministre de l'intérieur et de la justice.
M. Téodoro Delgadillo, ministre des finances.
M. Antonio Falla, ministre de la guerre.
M. Anselmo H. Rivas, ministre des affaires étrang. et de l'instr. publique.

OLDENBOURG.

Ministère d'État.

M. le Bon de Rœssing, président, ministre de la maison du grand-duc et des affaires étrangères, de la justice, des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.
M Ruhstrat, conseiller privé, ministre du département des finances.
M. le Bon C. de Berg, ministre du département de l'intérieur.

PARAGUAY.

M Falcon, ministre des affaires étrangères.

PAYS-BAS.

M. van Delden, ministre des finances, chargé par intérim du département des cultes réformés.
M. Geertsema, ministre de l'intérieur.
M. le Bon Gericke, ministre des affaires étrangères.
M. de Vries, ministre de la justice, chargé par intérim du département du culte catholique.
M. le Général-Major Cte de Limburg-Stirum, ministre de la guerre.
M. Brockx, ministre de la marine.
M. Fransen van de Putte, ministre des colonies.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

S. A. R. le Pce Henri des Pays-Bas, lieutenant du roi.
M. E. Servais, ministre d'État, président du gouvernement.

PÉROU (RÉPUBLIQUE DU).

M. le Gal J. M. Medina, président du conseil, secrétaire d'État au département de la guerre.
M. J. de la Riva Agüero, secrétaire d'État au département des affaires étrangères.
M. Mario la Jara, secrétaire d'État au département des finances.
M. José Eusebio Sanchez, secrétaire d'État au département de l'instruction publique, de la justice et des cultes.
M. Francisco Rosas, secrétaire d'État au département de l'intérieur et des travaux publics

PERSE.

S. A. Mirza-Hussein-Khan, grand-vizir et ministre de la guerre
S. A. Ali-Kouli-Mirza, ministre de l'instruction publique.
S. Exc. Mirza-Saïd-Khan, ministre des affaires étrangères.
S. Exc. Mohammed-Kouli-Khan, ministre de la justice.
S. Exc. Yayha-Khan, ministre de la maison du schah.
S. Exc. Doust-Ali-Khan, ministre des finances.
S. Exc. Mirza-Hidayet, ministre des comptes.
S. Exc. Hassan-Ali-Khan, ministre des travaux publics.
S. Exc. Mahmoud-Khan, gérant le ministère de la guerre.

PORTUGAL.

M. A. M. Fontes Pereira de Mello, président du conseil, ministre des finances et par intérim de la guerre.
M. de Andrade Corvo, ministre des affaires étrangères.
M. Barjona de Freitas, ministre de la justice.
M. Rodrigues Sampayo, ministre de l'intérieur.
M. de Freitas Moniz, ministre de la marine.
M. Cardozo Avellino, ministre des travaux publics.

PRUSSE (ROYAUME DE). [Voyez auss. ALLEMAGNE]

A. *Ministres d'État*

M. le Cte de Roon, président du conseil des ministres, min. de la guerre.
M. le Pce de Bismarck-Schœnhausen, ministre des affaires étrangères et ministre du duché de Lauenbourg.
M. le Cte d'Eulenbourg, ministre de l'intérieur.
M. le Dr Léonhardt, ministre de la justice.
M. de Camphausen, ministre des finances.
M. le Dr Falk, min. des cultes, de l'instr. publiq. et des affaic. médicales.

M. le lieutenant-général DE KAMEKE, ministre d'État, deuxième chef de l'administration de l'armée.
M. le Cte DE KŒNIGSMARK, ministre de l'agriculture.
M. le Dr ACHENBACH, min. du comm., de l'industr. et des travaux publics.

B. Ministère de la Maison du Roi.

M. le Bon DE SCHLEINITZ, ministre d'État

REUSS-GREIZ (*Branche aînée*).

Collége suprême de l'administration.

M. O. MEUSEL, président du gouvernement et du consistoire.
M. DE GELDERN-CRISPENDORF, conseiller intime du cabinet et chef de la chambre.

REUSS-SCHLEIZ (*Branche cadette*).

Collége suprême administratif pour Schleiz-Gera, Lobenstein et Ebersdorf.

M. le Dr DE HARBOU, ministre d'État, chef du ministère et des départements des affaires de la maison du prince, des finances, des cultes et de l'instruction publique et, par intérim, du département de la justice.
M. le Dr DE BEULWITZ, conseiller d'État, chef du département de l'intérieur.

RUSSIE.

M. le Pce GORTCHAKOW, chancelier de l'empire, ministre des aff. étrang.
M. le Cte D'ADLERBERG, aide-de-camp général, ministre de la maison de l'empereur.
M. TIMACHEFF, aide-de-camp général, ministre de l'intérieur.
M. MILUTINE, aide-de-camp général, ministre de la guerre.
M. le Cte PAHLEN, conseiller privé, ministre de la justice.
M. le Cte DMITRI TOLSTOY, conseiller privé, ministre de l'instruction publ.
M. DE REITERN, conseiller privé actuel, ministre des finances.
M. ABAZA, conseiller privé, contrôleur de l'empire.
M. l'aide-de-camp général KRABBE, chargé de la direction du ministère de la marine.
M. le Gal Cte BOBRINSKOY, ministre des voies de communication.
M. WALOUIEW, conseiller privé actuel, ministre des domaines.

RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN.

M. Innocenzo BONELLI, secrétaire d'État de l'intérieur.
M. Dominique FATTOIR, secrétaire d'État de l'extérieur et des finances.
M. le Commandeur F. VENTURINI, avocat, commissaire de la loi.
M. Gaëtan BELUZZI, commandant en chef de la milice.
M. Pierre BORGHESI, trésorier général.

SAINT-SIÉGE.

S. Em. M. le cardinal ANTONELLI, secrétaire d'État, ministre des affaires étrangères.

SALVADOR (RÉPUBLIQUE DU).

M. Manuel CACERES, ministre des affaires étrangères.
M. José LARREYNAGA, ministre de l'intérieur.
M. le Gal J. J. SAMAYOA, ministre des finances, de la guerre et de la marine.
M. Favio CASTILLO, ministre de l'instruction publique et des cultes.

SAXE ROYALE.

M. le Bon DE FRIESEN, président du conseil, ministre des affaires étrangères et des finances.
M. le Général DE FABRICE, ministre de la guerre.
M. le Dr DE GERBER, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. ABEKEN, ministre de la justice.
M. DE NOSTITZ-WALLWITZ, ministre de l'intérieur et de la maison royale.

SAXE-ALTENBOURG.

M. le Bon DE GERSTENBERG-ZECH, président du conseil, ministre des affaires de la maison ducale, des affaires extérieures, des affaires militaires, des affaires ecclésiastiques, de l'instruction et de l'intérieur.
M. LORENTZ, conseiller intime d'État, chargé du département de la justice.
M. Charles-Th. SONNENKALB, conseiller intime d'État, chargé du département des finances.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

M. le Bon Dr DE SEEBACH, ministre d'État en chef, président de la section du ministère pour Gotha.
M. H. ROSE, conseiller du ministère, président de la section du ministère pour Cobourg.
M. le Br DE PAWEL-RAMMINGEN, chambellan et conseiller intime, ayant le département de la maison et de la cour du duc.
M. BRAUN,
M. BRUCKNER, } conseillers d'État.
M. SAMWER,

SAXE-MEININGEN.

M. le Bon Ant. Ferd DE KROSIGK, conseiller intime actuel, ministre d'État (affaires de la maison ducale, affaires étrangères et militaires).
M. D'UTTENHOVEN, docteur en droit, conseiller intime actuel et chambellan, ministre de la justice, des cultes et de l'instruction publique.
M. GISEKE, conseiller intime d'État (intérieur et finances).

SAXE-WEIMAR.

M. G. THON, docteur en droit, ministre d'État en chef, conseiller intime actuel, chef du département des finances.
M. G. T. STICHLING, docteur en droit, conseiller intime d'État, chef du département de la maison grand-ducale, des cultes, de l'instruction publique et de la justice, de même président du conseil ecclésiastique.
M. le Bon R. G. DE GROSS, docteur en droit, chambellan et conseiller intime d'État, chef du département des affaires étrangères et de l'intérieur.

SCHWARZBOURG RUDOLSTADT.

M. le Dr DE BERTRAB, conseiller intime actuel et ministre d'État, chef du ministère (section des affaires étrangères, de l'intérieur et de la justice).
M. le Bon DE KETELHODT, conseiller intime, substitut du ministre, président de la direction des finances et chef de la direction des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

M. LE KEYSER, conseiller intime actuel et ministre d'État, chef du département des affaires étrangères et de l'intérieur.
M. BLEY, conseiller intime d'État, chef du département des affaires ecclésiastiques, de l'instruction publique et de la justice.
M. DE WOLFFERSDOFF, conseiller d'État, chef du départem. des finances.

SUÈDE ET NORWÈGE.

Suède.

M. D'ADLERCREUTZ, ministre d'État et de la justice.
M. le Gal DE BJOENSTJERNA, ministre d'État et des affaires étrangères.
M. BERGSTROM, chef du département de l'intérieur.
M. WAERN, chef du département des finances.
M. le Gal DE WEIDENHJELM, chef du département de la guerre.
M. le Bon LEIJONHUFVUD, chef du département de la marine.

M. Vennerberg, chef du départ. de l'instr. publ. et des aff. ecclésiastiques.
M. Bredberg,
M. Berg,
M. le Bon Alströmer, } sans portefeuille.

Conseil Norwégien, à Stockholm.

M. Kjerulf, ministre d'État.
M. Meldahl,
M. Helliesen, } conseillers d'État.

Gouvernement Norwégien, séant à Christiania.

Membres du conseil du roi.

M. Stang, chef du département de la révision.
M. Manthey, chef du département des finances.
M. Essendrop, chef du département des affaires ecclésiastiques.
M. Vogt, chef du département de l'intérieur.
M. le Col Segelcke, chef du département de la guerre.
M. Johansen, chef du département de la marine et de celui des postes.
M. Falsen, chef du département de la justice.
M. Aal, secrétaire d'État.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Conseil fédéral.

M. Cérisole, président de la confédération, chef du département politique.
M. Schenk, vice-président, chef du département de l'intérieur.
M. Welti, chef du département militaire.
M. Knüsel, chef du département de la justice et de la police.
M. le Dr G. Næff, chef du département du commerce et des péages.
M. Borel, chef du département des postes.
M. Scherer, chef du département des finances.

TURQUIE.

Chirvanizadé-Mehmed-Ruchdi pacha, grand-vizir.
Ahmed-Mukhtar effendi, cheik-ul-islam.
Youssouf-Kiamil pacha, président du conseil d'État.
Hussein-Arni pacha, ministre de la guerre.
Férid pacha, ministre de la liste civile et maréchal du palais.
Rachid pacha, ministre des affaires étrangères.
Ahmed-Keiserli pacha, ministre de la marine.
Midhat pacha, ministre président de la cour suprême de justice
Hamdy pacha, ministre des finances.
Halim pacha, ministre sans portefeuille.
Sami pacha, ministre sans portefeuille.
Djevdet pacha, ministre de l'instruction publique.
Ahmed pacha, ministre de l'agriculture et des travaux publics.
Izzet pacha, ministre de la police.
Youssouf-Bey effendi, grand douanier.
Mustafa effendi, mustechar du grand-vizir.
Mahmoud pacha, ministre du commerce.

URUGUAY.

M. le Dr Pérez Gomar, ministre des affaires étrangères.
M. Daniel Zorriela, ministre de l'intérieur.
M. Duncan Stward, ministre des finances.
M. Frison Hordoñez, ministre de la guerre et de la marine.

VENEZUELA.

M. D. B. Barrios, ministre des affaires étrangères.
M. Santiago Goiticoa, ministre des finances.
M. Modesto Urbaneja, ministre des travaux publics.
M. Felipe Esteves, ministre de la guerre et de la marine.
M. Martin J. Sanavria, ministre de l'intérieur, de la justice et des cultes.

WALDECK (PRINCIPAUTÉ DE).

Gouvernement et administration (Traité conclu avec la Prusse le 18 juillet 1867).

M. de Sommerfeld, directeur du pays.
M. Varnhagen, conseiller intime de régence, directeur de la chambre des domaines.
M. Gleisner, directeur du consistoire.

WURTEMBERG.

M. de Mittnacht, ministre de la justice.
M. le Bon de Wæchter, min. de la maison royale et des affaires étrang.
M. de Sick, ministre de l'intérieur.
M. le Dr de Gessler, ministre des cultes et de l'instruction publique.
M. le Lieutenant-Général de Suckow, ministre de la guerre.
M. de Renner, ministre des finances.
M. de Mohl, conseiller intime.
M. de Gessler, ministre d'État.
M. de Faber, conseiller intime.
M. de Pfleiderer, M. de Sarwey, M. de Bitzer, } conseillers d'Etat.
M. de Dillenius, conseiller intime.

DEUXIÈME PARTIE.

Présidence de la République. — Ministres secrétaires d'État. — Assemblée nationale. — Conseil d'État.

SECTION PREMIÈRE.

Présidence de la République.

M. LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA,

Président de la République française.

M. ROBERT (O ✻), colonel d'état-major, *chef du cabinet.*

M. le Vicomte D'HARCOURT ✻, *secrétaire de la présidence.*

MAISON MILITAIRE.

M. le Mis D'ABZAC (O ✻), colonel d'état-major,
M. BROYE (O ✻), *idem*,
M. DE VAULGREMONT (O ✻), chef d'escadron d'artillerie, } *aides-de-camp.*

M. le prince de BERGHES-SAINT-WINOCK, lieutenant au 7e chasseurs,
M. DE LANGSDORFF ✻, lieutenant de vaisseau, } *officiers d'ordonnance.*

SECTION II.

Ministres secrétaires d'État[1].

M le duc DE BROGLIE ✻, membre de l'Institut, député, *ministre des affaires étrangères, vice-président du Conseil des ministres.*

M. ERNOUL, député, *garde des sceaux, président du Conseil d'État, ministre de la justice.*

M. BEULÉ ✻, député, *ministre de l'intérieur.*

M. MAGNE (G✻), , député, *ministre des finances* par intérim.

M. le général de division DU BARAIL (GO✻), député, *ministre de la guerre*

M. le vice-amiral DOMPIERRE-D'HORNOY (GO✻), député, *ministre de la marine et des colonies.*

M. BATBIE ✻, député, *ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.*

M. DESSEILLIGNY ✻, député, *ministre des travaux publics.*

M. DE LA BOUILLERIE, député, *ministre de l'agriculture et du commerce.*

(1) Les ministres ont leur résidence à Versailles.

SECTION III.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

L'Assemblée nationale qui, d'après le décret du 15 septembre 1870, devait être composée de 764 membres, y compris les représentants des colonies, est aujourd'hui réduite à 738.

Les élections générales du 8 février 1871 et les élections partielles des 2 et 9 juillet 1871, 7 janvier, 11 février, 9 juin et 20 octobre 1872, 27 avril et 11 mai 1873 ont eu lieu conformément aux principales dispositions de la loi du 15 mars 1849.

L'Assemblée n'a pas voté de règlement spécial: elle a décidé dans une de ses premières séances qu'elle appliquerait provisoirement le règlement de 1849.

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Session de 1873).

Président.

M. BUFFET.

Vice-présidents. MM.

DE GOULARD.	MARTEL.
C^te^ BENOIST D'AZY	N. . . .

Secrétaires. MM.

VOISIN (Félix).	DE CAZENOVE DE PRADINE.
V^te^ BLIN DE BOURDON.	GRIVART.
DESJARDINS (Albert).	RIVE (Francisque).

QUESTEURS. MM.

BAZE.	G^al^ MARTIN DES PALLIÈRES.
PRINCETEAU.	

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE DÉPARTEMENTS

de MM. les représentants à l'Assemblée nationale.

AIN. — 7 *Députés.*

Germain
Rive (Francisque).
Cottin.
Bernard (Ch.).
Brun (Lucien).
Mercier.
Tiersot.

AISNE. — 11 *Députés.*

Malézieux
Waddington
Leroux (Aimé)
Martin (Henri).
De Tillancourt.
Turquet.
Villain
Soye.
Godin.
Fouquet.
Ganault.

ALLIER. — 7 *Députés*

Martenot.
Méplain.
Am^al^ de Montaignac.
G^al^ d'Aurelle de Paladines.
Riant (Léon).

Patissier
Mis de Montlaur.

ALPES (BASSES-). — 3 *Députés.*

Michel
Cte du Chaffaut
Allemand.

ALPES (HAUTES-). — 2 *Députés.*

De Ventavon.
Cezanne.

ALPES-MARITIMES. — 4 *Députés.*

Bergondi.
Piccon.
Maure.
Lefèvre (Henri).

ARDÈCHE. — 8 *Députés*

Cte Rampon.
Broët.
Combier.
Rouveure.
Taillhand.
Bon Chaurand.
Destremx.
Seignobos.

ARDENNES. — 6 *Députés.*

Toupet des Vignes.
Gal Chanzy.
Gailly (Gustave).
Philippoteaux.
Cte de Béthune.
Robert (Léon).

ARIÉGE. — 5 *Députés.*

De Saintenac.
De Nouailhan.
Cel de Roquemaurel de St.-Cernin.
Vidal.
Aclocque.

AUBE. — 5 *Députés*

Gayot.
Casimir-Périer.
Parigot.
Blavoyer.
N....

AUDE. — 6 *Députés.*

Buisson.
Cte de Tréville.
Lambert de Sainte-Croix.
Cte Mathieu de la Redorte.
N . .
N. . . .

AVEYRON. — 8 *Députés.*

Barascud.
Boisse.
Vte de Bonald.
De Valady.
Delsol.
Deseilligny.
Lortal.
Pradié.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — 11 *Députés.*

Pelletan.
Esquiros
Lanfrey.
Amat
Tardieu.
Fraissinet.
Clapier.
Rouvier.
Challemel-Lacour.
Bouchet
Lockroy

CALVADOS. — 9 *Députés.*

Bocher.
Duc d'Harcourt.
Delacour.
De Saint-Pierre
De Witt (Cornélis).
Bertauld
Delorme (Achille).
Target.
Paris

CANTAL. — 5 *Députés.*

Bastid (Reymond).
Mis de Castellane.
Salvy.
Murat Sistrières
Durieu

CHARENTE. — 7 *Députés.*

Martell.
Boreau-Lajanadie.
Mathieu-Bodet.
De Champvallier.
Ganivet (Alban).
Marchand.
André.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — 10 *Députés.*

Dufaure
Bethmont.
Cte Duchatel.
Bon Eschasseriaux.
Bon Vast-Vimeux.
Roy de Loulay.
Rivaille.
Mestreau.
Cel Denfert-Rochereau.
Boffinton

CHER. — 7 *Députés.*

Mis de Vogué.
Cte Jaubert
Fournier (Henri).
Gallicher.
Amy.
De Chabaud-la-Tour (Arthur).
Duvergier de Hauranne.

CORRÈZE. — 6 *Députés.*

Lestourgie.
L'Ebraly.
Gal Billot.
Bon de Jouvenel.
Arfeuillères.
Latrade.

CORSE. — 5 *Députés.*

Gavini.
Gallotti d'Istria.
Limperani.
Rouher.
Abbatucci.

COTE-D'OR. — 8 *Députés.*

Dubois.
Magnin.
Carnot fils.
Joigneaux.
Moreau.
Carion.
Levêque.
Mazeau

COTES DU NORD. — 13 *Députés*

Cte de Tréveneuc.
Depasse.
De Saisy (Hervé).
Vte Henri de Champagny.
Carré-Kérisouët.
Flaud.
Alenou.
Vte de Lorgeril.
De Largentaye.
Cte de Boisboissel.
Huon de Penanster.
Bon de Janzé.
Le Gal La Salle.

CREUSE. — 5 *Députés.*

Delille.
De Saincthorent.
Mis de la Roche-Aymon.
De Lavergne (Léonce).
Palotte.

DORDOGNE. — 10 *Députés.*

Cal de Chadois.
Mazerat
Daussel.
De Fourtou.
De Carbonnier de Marzac.
Monteil.
Mis de Maleville.
Delpit.
Amn Fourichon.
Magne.

DOUBS. — 6 *Députés.*

Grévy (Albert).
Mumm-Arbleau.
De Vaulchier.
Meretal.
Fernier.
Gaudy

DROME. — 6 *Députés.*

Bérenger.
Gal Chareton.
Malens
Chevandier.
Clerc.
Dupuy.

EURE. — 8 *Députés.*

Amal La Roncière le Noury.
Passy.
Cte d'Osmoy.
Duc de Broglie.
Prélavoine.
De Salvandy.
Besnard.
Lepouze.

EURE-ET-LOIR. — 6 *Députés.*

Delacoux.
Vingtain
Lefèvre-Pontalis (Amédée).
Mis de Gouvion Saint-Cyr.
Mis de Pontoi-Pontcarré.
Noel-Parfait.

FINISTÈRE. — 13 *Députés.*

Gal Le Flô.
Bienvenue.
De Chamaillard
Dumarnay.
Vte de Kermenguy.
Monjaret de Kerjégu.
De Forsanz.
Cte de Legge.
Morvan.
Rousseau.
Lebreton.
De Pompéry.
N. . . .

GARD. — 9 *Députés.*

Gal Bon de Chabaud-La-Tour.
Mis de Valfons.
Duc de Crussol d'Uzès.
De Tarteron.
Boyer.
Bon de Larcy.
Baragnon.
Cazot.
Laget.

GARONNE (HAUTE-). — 10 *Députés.*

Gatien-Arnoult.
De Rémusat (Paul).
Humbert.
Piou.
Bon de Lassus.
Sacase.
Cte de Brettes-Thurin.

Depeyre.
De Belcastel.
N....

GERS. — 6 *Députés.*

Batbie.
Dumon.
Lacave-Laplagne.
Cte d'Abbadie de Barrau.
Luro.
Cte de Rességuier.

GIRONDE. — 14 *Députés.*

De Carayon-Latour.
Duc Decazes.
Mis de Lur-Saluces.
Gal Martin des Palières.
Princeteau.
Adrien Léon.
Bonnet Adrien.
Johnston.
Fourcand.
Larrieu.
Sarget.
Saisset.
Cadic.
Dupouy.

HÉRAULT. — 8 *Députés.*

Bousquet.
Vitalis.
Dupin (Félix).
De Grasset.
Vienuet.
Vte de Rodez-Bénavent.
Arnaud.
Castelnau.

ILLE-ET-VILAINE. — 12 *Députés.*

Brice.
Gal Loysel.
Bidard.
Carron (Émile).
Gal du Temple.
Grivart.
De la Borderie.
Cte de Cintré.
Cte de Kergariou.
Gal de Cissey.
Joüin.
Roger-Marvaise.

INDRE. — 5 *Députés.*

Balsan.
Cte de Bondy.
Dufour.
Clément (Léon).
Bottard.

INDRE-ET-LOIRE. — 6 *Députés.*

Houssard.
Gouin (Eugène).
Huon.
Wilson.
Guinot.
Nioche.

ISÈRE. — 12 *Députés.*

Rondel.
Michal-Ladichère.
Tymard-Duvernay.
Breton (Paul).
Reymond (Ferdinand).
Mis de Quinsonas.
De Combarieu.
Jocteur-Monrozier.
Jourdan.
Gueidan.
Chaper.
Brillier.

JURA. — 6 *Députés.*

Grévy (Jules).
Besson (Paul).
Tamisier.
Thurel.
Lamy.
Gagneur.

LANDES. — 6 *Députés.*

Lefranc (Victor).
Mis de Dampierre.
De Gavardie.
Boucau (Albert).
Duprat (Pascal).
Loustalot.

LOIR-ET-CHER. — 5 *Députés.*

Bozérian.
Mis de Sers.
Tassin.
Dulaÿ.
Lesguillon.

LOIRE. — 11 *Députés.*

Montgolfier.
Jullien (Alexandre).
Boullier.
De Sugny.
Vte de Meaux.
Curnier.
Arbel.
Callet.
Chevassieu.
Cherpin.
N....

LOIRE (HAUTE). — 6 *Députés.*

Vinay (Henri).
Bon de Flaghac.
Malartre.
Calemard de Lafayette.
Bon de Vinols.
Gal de Chabron.

LOIRE-INFÉRIEURE. — 12 *Députés.*

Babin-Chevaye.
Chéguillaume.
Dufou-Grasset.
De la Pervanchère.
Cte de Juigné.
De la Rochette.
Cte de Cornulier-Lucinière.

Lallié.
Dezanneau.
De Fleuriot.
Cte Ginoux de Fermon.
Simon (Fidèle).

LOIRET. — 7 *Députés.*

Cochery.
Robert de Massy.
Petau
Crespin
D'Aboville
Mgr Dupanloup (évêque d'Orléans).
Cte d'Harcourt.

LOT. — 6 *Députés.*

Limayrac.
Pages-Duport.
De Lamberterie
De Valon.
Rolland
Cte Joachim Murat.

LOT-ET-GARONNE. — 6 *Députés.*

Cte de Chaudordy.
Baze.
Sarrette.
De Cazenove de Pradine
Cte Octave de Bastard.
Faye.

LOZÈRE. — 3 *Députés.*

De Colombet.
Cte de Chambrun.
Roussel.

MAINE-ET-LOIRE. — 11 *Députés.*

Beulé.
Joubert (Ambroise).
Delavau.
Montrieux.
Chatelin.
Richard (Max).
Cte de Marlé
Cte de Durfort de Civrac.
De la Bouillerie.
Mayaud.
Vte Arthur de Cumont

MANCHE. — 11 *Députés.*

Cte Daru.
De Saint-Pierre (Louis)
Legrand (Arthur).
D'Auxais.
De Saint-Germain.
De la Germonière.
Gaslonde.
Savary.
Lenoël
Foubert.
Cte de Tocqueville.

MARNE. — 8 *Députés.*

Margaine.
Leblond.
Warnier.
Simon (Jules
Dr Thomas.
Perrier (Eugène
Dauphinot.
Picart (Alphonse).

MARNE (HAUTE-). — 5 *Députés.*

Pce de Joinville
Bon Lesperut.
Cte de Beurges
Peltereau Villeneuve.
Du Breuil de Saint-Germain.

MAYENNE. — 7 *Députés.*

Villeu.
Le Chatellain.
Le Lasseux.
Bigot
Gaulthier de Vaucenay.
Boullier de Branche
Gal Duboys-Fresnay

MEURTHE-ET-MOSELLE. — 9 *Députés.*

Varroy.
Vitu.
Brice
Laflize.
Claude.
Ancelon.
Berlet.
Deschange.
Bamberger.

MEUSE. — 6 *Députés.*

Bompard.
Benoit.
Billy
Grandpierrre.
Picard (Enest).
Gadon (Paulin).

MORBIHAN. — 10 *Députés.*

Audren de Kerdrel.
Cte de la Monneraye.
Dahirel
De Kéridec.
De Pioger.
Jaffre (l'abbé).
Fresneau
Mis de Gouvello.
Martin d'Auray.
Du Bodan,

NIÈVRE. — 7 *Députés.*

Gal Ducrot.
Lelias
Girerd.
Martin
Cte le Bouteille.
Cte Benoist d'Azy.
N. . .

NORD. — 28 *Députés.*

Corne.
Brame (J.).
Bodain.

C^te Roger (du Nord).
Descat.
Brabant.
Bottieau.
Leurent.
Maurice.
Kolb-Bernard.
B^on de Lagrange.
De Corcelle
C^te d'Hespel.
De Staplande.
C^te de Melun.
De Mar.ere.
De B..s de
Baucarne-Leroux.
C^te de Muiode.
Plichon.
Pajot
Théry.
Vente.
Wallon.
Des Rotours.
Testelin.
Dupont (Alfred).
Derégnaucourt.

OISE. — 8 *Députés.*

Duc d'Aumale.
Desjardins.
M^is de Mortay.
Perrot.
C^te de l'Aigle.
C^te de Kergorlay.
Labitte.
Gerard

ORNE. — 8 *Députés.*

Duc d'Audiffret-Pasquier.
De la Sicotiere
G.veiot
Grollier.
Christophle.
Beau (Amedée).
Du Portail.
Lherminier.

PAS-DE-CALAIS. — 15 *Députés.*

Martel.
Adam.
Wartelle de Retz.
C^te de Bryas.
Douay
C^te de Fouler de Relingue.
C^te de Diesbach.
De Clercq.
Paris.
Hamille (Victor).
Dussaussoy.
M^is de Partz.
De Saint-Malo.
De Rincquesen.
Levert.

PUY-DE-DOME. — 11 *Députés.*

Bardoux
Roux.
B^on de Barante.
De Lacombe.
Tallon
De Fé.igonde.
De Chabrol.
C^te de Douhet.
Vimal-Dessaignes.
Sa.neuve.
N.. .

PYRENEES BASSES-. — 9 *Députés.*

Lacaze.
Barthe (Marce.).
De Lestapis.
Renaud.
Duclerc.
V^te de Gontaut-Biron.
Dufaui.
Daguenet.
Chesnelong.

PYRENEES (HAUTES-. — 5 *Députés.*

De Goulard.
Adnet (Eugène).
Desbons.
M^is de Franclieu.
Duemng

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — 4 *Députés.*

Arago (Emmanuel).
Guiter.
Lefranc (Pierre)
Escarguel.

RHIN (HAUT-), BELFORT. — 1 *Député.*

Keller.

RHONE. — 18 *Députés.*

Di.aure
Le Royer.
Favre (Jules)
Glas.
Flotard.
Mangini.
Perret.
M^is de Mortemart.
De Saint-Victor.
Millaud
Ordinaire.
Guyot.
Rane.

SAONE (HAUTE-). — 6 *Députés*

Dufournel.
M^is d'Andelarre.
M^is de Grammont.
Duc de Marmier.
Ricot.
Courcelle.

SAONE-ET-LOIRE. — 12 *Députés.*

Rolland.
Renaud.
Darcault
C^al Pelissier (Victor).
Alexandre

Mathieu.
Jordan.
Mis de la Guiche.
Daron.
De Lacretelle.
Gal Guillemaut.
Boysset.

SARTHE. — 9 *Députés.*

Vetillart.
Gasselin de Fresnay.
Mis de Talhouët.
Bernard-Dutreil.
Busson-Duviviers.
Cailtaux.
Raentjens.
Mis de Juigné.
Duc de la Rochefoucauld-Bisaccia.

SAVOIE. — 5 *Députés.*

Carquet.
Parent.
Guinard.
Mis Costa de Beauregard.
Grange

SAVOIE (HAUTE-). — 5 *Députés.*

Chardon.
Du[illegible]arc.
S[illegible]via.
Taberlet.
Folliet.

SEINE. — 43 *Députés.*

Blanc (Louis).
Quinet (Edgar).
Amal Saisset.
Amal Pothuau.
Brisson.
Thiers.
Bernard (Martin).
Marc Dufraisse.
Greppo
Langlois.
Cae Frebault.
Vacherot.
Brunet (Jean).
Tolain.
Lu[illegible]re
Arnaud (de l'Ariége).
Say (Léon)
Tirard
Adam (Edmond).
Peyrat.
Farcy
Wolowski.
Andre (Alfred)
Pernolet.
Louvet
Dietz Monin.
De Pressensé.
Gambetta.
Corbon.
Morin (Paul).
Denormandie.
Krantz
Mis de Plœuc.
Scheurer-Kestner.
Laboulaye
Lefébure.
Laurent-Pichat.
Sebert.
Bretay.
Dronin.
Moreau (Ferdinand).
Vautrain.
Barodet.

SEINE-INFÉRIEURE. — 16 *Députés.*

Buisson.
Pouyer-Quertier.
Cordier.
Lanel.
Bate
Savoye.
Anisson-Duperon.
Cte de Bagneux.
Mis des Roys.
Peulvé.
Ancel
Nettien.
Lebourgeois.
Gal Robert.
Duval (Raoul).
N....

SEINE-ET-MARNE. — 7 *Députés.*

De Choiseul (Horace).
De Lafayette (Oscar).
De Lasteyrie.
Voisin.
Vte d'Haussonville.
Jozon
Cte de Ségur (Louis).

SEINE-ET-OISE. — 11 *Députés.*

Barthélemy Saint-Hilaire.
Rameau.
Lefèvre-Pontalis (Antonin).
Feray.
Carnot père.
Journault
Cte de Pourtalès.
Labelonye.
Hevre.
Scherer.
N....

SÈVRES (DEUX-). — 7 *Députés.*

Monnet.
Aymé de la Chevrelière.
Taillefert.
Tribert.
Mis de la Rochejaquelein.
Gal Mazure.
Ricard.

SOMME. — 10 *Députés.*

Amal de Dompierre d'Hornoy.

1873. — Imprimé le 28 juillet.

Gal Changarnier.
Vte Blin de Bourdon.
Magniez.
De Rainneville.
Courbet-Poulard.
De Beauville.
Gaulthier de Rumilly.
De Rambures.
Goblet.
Barni.

TARN. — 7 *Députés.*

Daguilhon-Lasselve.
Lecamus (Alexandre).
Jamme.
Guibal.
Bon Decazes.
De Bermond.
Aal Jaures.

TARN-ET-GARONNE. — 4 *Députés.*

De Maleville (Léon).
Prax-Paris
De Limairac.
Lespinasse.

VAR. — 6 *Députés.*

Brun.
Dréo.
Laurier.
Ferronllat
Daumas.
Cotte.

VAUCLUSE. — 5 *Députés.*

Pin (Elzéar)
Monier (Henri).
Delord (Taxile).
Gent.
Naquet.

VENDÉE. — 8 *Députés.*

Godet de la Riboullerie.
Vandier.
De Puiberneau.
Bourgeois.
De la Bassetière.
Giraud.
De Fontaine.
Beaussire.

VIENNE. — 6 *Députés.*

Mis de la Rochethulon.
Serph.
Bon Laurenceau.
Merveilleux du Vignaux.
Ernoul.
Bon de Soubeyran.

VIENNE (HAUTE-). — 8 *Députés.*

Mallevergne.
De Peyramont.
Teisserenede Bort.
Benoist du Buis.
Soury-Lavergne.
Charreyron.
Périn.

VOSGES. — 8 *Députés.*

Buffet.
De Ravinel.
Claude.
Aubry.
Ferry (Jules).
Contaut.
George (Emile)
Meline.

YONNE. — 7 *Députés.*

Charton.
Rampont.
Rathier.
Lepere.
Guichard.
Raudot.
Bert.

ALGÉRIE.

ALGER. — 2 *Députés.*

Warnier.
Crémieux.

CONSTANTINE. — 2 *Députés.*

Lucet.
Colas.

ORAN. — 2 *Députés.*

Jacques.
Lambert (Alexis).

COLONIES.

MARTINIQUE. — 2 *Députés.*

Schœlcher.
Pory-Papy.

GUADELOUPE. — 2 *Députés.*

Bloncourt.
N. . .

GUYANE. — 1 *Député.*

Marck

SÉNÉGAL. — 1 *Député.*

Lafon de Fongaufier.

RÉUNION. — 2 *Députés.*

La Serve
De Mahy.

INDE FRANÇAISE. — 1 *Député.*

Cte Desbassayns de Richemont.

LISTE DE MM. LES REPRÉSENTANTS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

(Législature de 1872-1873.)

ABBADIE DE BARRAU (Cte D') (*Gers*), rue de la Paroisse, 22.
ABBATUCCI (*Corse*), rue d'Amsterdam, 59 (Paris).
ABOVILLE (Vte D') (*Loiret*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 25 (Paris).
ACLOCQUE (*Ariége*), rue Salneuve, 15 (Batignolles-Paris).
ADAM (*Pas-de-Calais*), rue de la Pompe, 10.
ADAM (Edmond) (*Seine*), boulevard Poissonnière, 23 (Paris).
ADNET (*Hautes-Pyrénées*), rue Neuve, 25.
ADRIEN LÉON (*Gironde*), boulevard du Roi, 9.
AIGLE (Cte DE L') (*Oise*), rue de Berry, 22 (Paris).
ALEXANDRE (Charles) (*Saône-et-Loire*), boulevard de la Reine, 85.
ALLEMAND (*Basses-Alpes*), rue du Vieux-Versailles, 26.
ALLENOU (*Côtes-du-Nord*), rue d'Antin, 22 (Paris).
AMAT (*Bouches-du-Rhône*), boulevard du Roi, 7.
AMY (*Cher*), avenue de Saint-Cloud, 3.
ANCEL (*Seine-Inférieure*), rue Bellechasse, 17 (Paris).
ANCELON (*Meurthe-et-Moselle*), rue Peligny, 3
ANDELARRE (Mis D') (*Haute Saône*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 19 (Paris).
ANDRÉ (*Charente*), rue de Rivoli, 184 (Paris).
ANDRÉ (Alfred) (*Seine*), rue de Londres, 27 (Paris).
ANISSON DU PERON (*Seine-Inférieure*), rue Abbatucci, 55 (Paris).
ARAGO (Emmanuel) (*Pyrénées-Orientales*), rue Pasquier, 7 (Paris).
ARBEL (*Loire*), rue et hôtel de Rome, Paris.
ARFEUILLÈRES (*Corrèze*), rue Saint-François, 4.
ARNAUD (de l'Ariége) (*Seine*), rue Saint-Guillaume, 29 (Paris).
ARRAZAT (*Hérault*), rue de Saint-Petersbourg, 14 (Paris).
AUBRY (*Vosges*), avenue d'Antin, 1 (Paris).
AUDIFFRET-PASQUIER (Duc D') (*Orne*), rue Bassano, 47 (Paris).
AULNEN DE KERDREL (*Morbihan*), rue de la Paroisse, 1.
AUMALE (Duc D') (*Oise*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 129 (Paris).
AURELLE DE PALADINES (Gal D') (*Allier*), à Bordeaux (Gironde).
AUXAIS (D') (*Manche*), hôtel des Reservoirs.
AYME DE LA CHEVRELIÈRE (*Deux-Sèvres*), rue Colbert, 15.
BABIN-CHEVAYE (*Loire-Inférieure*), rue de la Paroisse, 14.
BAGNEUX (Cte DE) (*Seine-Inférieure*), rue de Lille, 73 (Paris)
BALSAN (*Indre*), rue de la Baume, 8 (Paris)
BAMBERGER (*Meurthe-et-Moselle*), rue de la Tour, 78 (Passy-Paris).
BARAGNON (*Gard*), rue de la Paroisse, 64.
BARANTE (Bon DE) (*Puy-de-Dôme*), rue d'Anjou, 6.
BARASCUD (*Aveyron*), rue Taitbout, 4 (Paris).
BARDOUX (*Puy-de-Dôme*), impasse de l'Embarcadère, 3 (rive droite).
BARNI (*Somme*), rue d'Enfer, 60 (Paris).
BARODET (*Seine*) rue et hôtel Montesquieu, (Paris).
BARTHE (*Basses-Pyrénées*), rue de la Chancellerie, 8.
BARTHELEMY SAINT-HILAIRE (*Seine-et-Oise*), rue d'Astorg, 29 *bis* (Paris).
BASTARD (Cte Octave DE) (*Lot-et-Garonne*), rue Saint-Dominique, 95 (Paris).
BASTID (Raymond) (*Cantal*), rue de Vaugirard, 41 (Paris).
BATBIE (*Gers*), ministère de l'Instruction publique.
BAUCARNE-LEROUX (*Nord*), avenue de Saint-Cloud, 30.
BAZE (*Lot-et-Garonne*), au Palais de l'Assemblée nationale.
BEAU (Amédée) (*Orne*), rue Képler, 3 (Paris).
BEAUSSIRE (*Eure-et-Loir*), boulevard Saint-Germain, 96 (Paris).
BEAUVILLÉ (DE) (*Somme*), rue Cambacérès, 4 (Paris).

BELCASTEL (DE) (*Haute-Garonne*), avenue de Saint-Cloud, 51.
BENOIST D'AZY (C^te^) (*Nièvre*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 86 (Paris).
BENOIST DU BUIS (*Haute-Vienne*), rue des Chantiers, 6.
BENOIT (*Meuse*), rue des Tournelles, 5.
BÉRENGER (*Drôme*), rue Maurepas, 43.
BERGONDI (*Alpes-Maritimes*), rue Montbauron, 6.
BERLET (*Meurthe et Moselle*), avenue de Saint-Cloud, 13 *bis*
BERMOND (DE) (*Tarn*), rue Duplessis, 66.
BERNARD (Charles) (*Ain*), rue de la Paroisse, 38.
BERNARD (Martin) (*Seine*), rue Pigalle, 24 (Paris).
BERNARD-DUTREIL (*Sarthe*), avenue de Sceaux, 8.
BERT (*Yonne*), rue Guy de Labrosse, 9 (Paris).
BERTAULD (*Calvados*), rue Maurepas, 19.
BESNARD (*Eure*), avenue de Paris, 32.
BESSON (Paul) (*Jura*), rue de Vaugirard, 77 (Paris).
BETHMONT (*Charente-Inférieure*), rue des Écuries d'Artois, 9 (Paris).
BETHUNE (C^te^ DE) (*Ardennes*), rue Berthier, 23.
BEULÉ (*Maine-et-Loire*), ministère de l'Intérieur.
BELRGES (C^te^ DE) (*Haute-Marne*), boulevard de la Tour-Maubourg, 39 (Paris).
BIDARD (*Ille-et-Vilaine*), rue de l'Orangerie, 45.
BIENVENÜE (*Finistère*), rue Du Plessis, 53.
BIGOT (*Mayenne*), rue Pétigny, 3.
BILLOT (G^al^) (*Corrèze*), place Boieldieu, 1 (Paris).
BILLY (*Meuse*), rue de la Paroisse, 46.
BLANC (Louis) (*Seine*), rue de Rivoli, 96 (Paris).
BLAVOYER (*Aube*), rue Neuve-des-Petits-Champs, 99 (Paris).
BLIN DE BOURDON (V^te^) (*Somme*), rue Chanveau-Lagarde, 6 (Paris).
BLONCOURT (*Guadeloupe*), rue de Douai, 41 (Paris).
BOCHER (*Calvados*), rue de Varennes, 55 (Paris).
BODUIN (*Nord*), rue Neuve-des-Mathurins, 118 (Paris).
BOFFINTON (*Charente-Inférieure*), rue Rovigo, 11 (Paris).
BOISBOISSEL (C^te^ DE) (*Côtes-du-Nord*), rue des Tournelles, 8
BOISSE (*Aveyron*), rue de Satory, 19.
BOMPARD (*Meuse*), rue des Reservoirs, 19.
BONALD (V^te^ DE) (*Aveyron*), rue du Vieux-Versailles, 32
BONDY (C^te^ DE) (*Indre*), rue de Montalivet, 7 (Paris).
BONNET (*Gironde*), rue de Tivoli, 17 (Paris).
BOREAU-LAJANADIE (*Charente*), rue Neuve, 22.
BOTTIARD (*Indre*), rue des Bourbonnais, 46.
BOTTIEAU (*Nord*), rue Neuve, 17.
BOUCAU (*Landes*), rue d'Angiviller, 8 *ter*.
BOUCHET (*Bouches-du-Rhône*), boulevard de Neuilly, 81 (Paris).
BOUILLÉ (C^te^ DE) (*Nièvre*), rue des Réservoirs, 8.
BOUISSON (*Hérault*), rue de Pétigny, 3 *bis*.
BOULLIER (Auguste) (*Loire*), rue de la Pompe, 8.
BOULLIER DE BRANCHE (*Mayenne*), rue des Chantiers, 46.
BOURGEOIS (*Vendée*), rue de Montreuil, 11 et 13.
BOYER (*Gard*), rue Saint-Louis, 2.
BOYSSET (*Saône-et-Loire*), rue de Saint-Pétersbourg, 14 (Paris).
BOZÉRIAN (*Loir-et-Cher*), rue de Tournon, 6 (Paris).
BRABANT (*Nord*), boulevard Haussmann, 182 (Paris).
BRAME (Jules) (*Nord*), rue Tronchet, 25 (Paris).
BRELAY (*Seine*), rue Saint-Joseph, 5 (Paris).
BRETON (*Isère*), rue des Grands-Augustins, 19 (Paris).
BRETTES-THURIN (C^te^ DE) (*Haute-Garonne*), r. de Grenelle-St-Germain, 107 (Paris).

BREUIL DE SAINT-GERMAIN (DU) (*Haute-Marne*), rue de Clagny, 16.
BRICE (René) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Rennes, 100 (Paris).
BRICE (*Meurthe-et-Moselle*), avenue de Saint-Cloud, 3.
BRIGODE (DE) (*Nord*), rue de Provence, 74 (Paris).
BRILLIER (*Isère*), rue du Plessis, 53.
BRISSON (*Seine*), rue Mazagran, 9 (Paris)
BROËT (*Ardèche*), avenue de Saint-Cloud, 52 et rue Roquépine, 11 (Paris).
BROGLIE (Duc DE) (*Eure*), hôtel des Réservoirs.
BRUN (Lucien) (*Ain*), rue Maurepas, 17.
BRUN (Charles) (*Var*), rue de la Paroisse, 9.
BRUNET (*Seine*), rue Ménard, 4.
BRYAS (C^te^ DE) (*Pas-de-Calais*), rue Fabert, 2 (Paris).
BUÉE (*Seine-Inférieure*), rue Mademoiselle, 7.
BUFFET (*Vosges*), au palais de l'Assemblée nationale.
BUISSON (Jules) (*Aude*), rue de Mouchy, 2.
BUISSON (*Seine-Inférieure*), rue Saint-Lazare, 121 (Paris).
BUSSON-DUVIVIERS (*Sarthe*), place de la Madeleine, 3 (Paris).
CADUC (*Gironde*), rue de Tivoli, 15 (Paris).
CAILLAUX (*Sarthe*), rue de Boulogne, 6 (Paris).
CALEMARD DE LA FAYETTE (*Haute-Loire*), rue de la Chaussée d'Antin, 38 Paris.
CALLET (*Loire*), rue Notre-Dame-des-Champs, 36 (Paris).
CARAYON-LATOUR (DE) (*Gironde*), rue Royale-Saint-Honoré, 11 (Paris).
CARBONNIER DE MARZAC (*Dordogne*), rue St-Dominique-St-Germain, 38 Paris.
CARION (*Côte-d'Or*), rue Sainte-Adelaïde, 7.
CARNOT père (*Seine-et-Oise*), rue Mac-Mahon, 89 (Paris).
CARNOT fils (*Côte-d'Or*), rue Montaigne, 21 (Paris).
CARQUET (*Savoie*), rue Royale, 17.
CARRÉ-KERISOUËT (*Côtes-du-Nord*), avenue d'Antin, 35 (Paris).
CARRON (Emile) (*Ille-et-Vilaine*), rue de la Bibliothèque, 7.
CASIMIR-PÉRIER (*Aube*), rue Galilée, 76 (Paris)
CASTELLANE (M^is^ DE) (*Cantal*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 102 Paris.
CASTELNAU (*Hérault*), rue de Turin, 4 (Paris).
CAZENOVE DE PRADINE (DE) (*Lot-et-Garonne*), rue Colbert, 13.
CAZOT (*Gard*), rue des Beaux-Arts, 6 (Paris).
CÉZANNE (*Hautes-Alpes*), rue de Berlin, 40 (Paris).
CHABAUD-LA-TOUR (G^al^ B^on^ DE) (*Gard*), rue Abbatucci, 41 (Paris).
CHABAUD-LA-TOUR (Arthur DE) (*Cher*), rue Abbatucci, 41 (Paris).
CHABROL (DE) (*Puy-de-Dôme*), boulevard de la Reine, 69.
CHADRON (G^al^ DE) (*Haute-Loire*), rue Neuve-des-Mathurins, 74 (Paris).
CHADOIS (C^el^ DE) (*Dordogne*), rue Maurepas, 21.
CHALIEMEL LACOUR (*Bouches-du-Rhône*), r. Fontaine-St-Georges, 38 (Paris).
CHAMAILLARD (DE) (*Finistère*), rue Mademoiselle, 7.
CHAMBRUN (C^te^ DE) (*Lozère*), boulevard des Invalides, 35 (Paris)
CHAMPAGNY (V^te^ Henri DE) (*Côtes-du-Nord*), rue d'Anjou, 74.
CHAMPVALLIER (DE) (*Charente*), hôtel des Réservoirs.
CHANGARNIER (G^al^) (*Somme*), rue de la Baume, 9 (Paris).
CHANZY (G^al^) (*Ardennes*), à Alger
CHAPER (*Isère*), rue de la Paroisse, 29.
CHARDON (*Haute-Savoie*), rue Tronchet, 1 (Paris).
CHARETON (G^al^) (*Drôme*), rue de Rennes, 112 (Paris).
CHARREYRON (*Haute-Vienne*), place Hoche, 10.
CHARTON (*Yonne*), rue Saint-Martin, 31.
CHATELIN (*Maine-et-Loire*), rue de l'Orangerie, 21
CHAUDORDY (C^te^ DE) (*Lot-et-Garonne*), rue de Luxembourg, 10 (Paris).
CHAURAND (B^on^) (*Ardèche*), rue des Réservoirs, 2.

CHAVASSIEU (*Loire*), rue de l'Université, 22 (Paris).
CHEGUILLAUME (*Loire-Inférieure*) rue de la Paroisse, 14.
CHERPIN (*Loire*), rue d'Angoulême, 6.
CHESNELONG (*Basses-Pyrénées*), rue Neuve, 10.
CHEVANDIER (*Drôme*), rue de Maubeuge, 65 (Paris).
CHOISEUL (Horace DE) (*Seine-et-Marne*), rue d'Aguesseau, 9 (Paris).
CHRISTOPHLE (*Orne*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 9 (Paris).
CINTRÉ (C^te DE) (*Ille-et-Vilaine*), avenue de Saint-Cloud, 16.
CISSEY (Gal DE) (*Ille-et-Vilaine*), avenue de Villeneuve-l'Étang, Villa quadrata (Versailles).
CLAPIER (*Bouches-du-Rhône*), rue du Faubourg Saint-Honoré, 120 (Paris).
CLAUDE (*Meurthe-et-Moselle*), rue de Rennes, 139 (Paris).
CLAUDE (*Vosges*), boulevard des Capucines, 37 (Paris).
CLÉMENT (Léon) (*Indre*), rue Guénégaud, 9 (Paris).
CLERC (*Drôme*), rue de Tournon, 33 (Paris).
CLERCQ (DE) (*Pas-de-Calais*), Masseran, 5 (Paris).
COCHERY (*Loiret*), rue de Malesherbes, 19 (Paris).
COLAS (*Constantine*), carrefour Saint-Antoine, 1.
COLOMBET (DE) (*Lozère*), rue des Bourdonnais, 35.
COMBARIEU (DE) (*Isère*), rue de Rivoli, 210 (Paris).
COMBIER (*Ardèche*), rue de Satory, 45.
CONTAUT (*Vosges*), rue de la Paroisse, 23.
CORBON (*Seine*), rue de Vaugirard, 173 (Paris).
CORCELLE (DE) (*Nord*), rue de la Pompe, 10.
COLDIER (*Seine Inférieure*), rue de Grenelle, 4, hôtel Clarendon (Paris).
CORNE (*Nord*), rue Maurepas, 19.
CORNULIER-LUCINIÈRE (C^te DE) (*Loire-Inférieure*), avenue de Saint-Cloud, 16.
COSTA DE BEAUREGARD (M^is) (*Savoie*), rue Marignan, 7 (Paris).
COTTE (*Var*), rue de Rome, 109 (Paris).
COTTIN (Paul) (*Ain*), rue de Mouchy, 6.
COURBET-POULARD (*Somme*), rue Berthier, 35.
COURCELLE (*Haute-Saône*), boulevard Malesherbes, 68 (Paris).
CRÉMIEUX (*Alger*), rue de la Pompe, 81 (Passy-Paris).
CRESPIN (*Loiret*), rue de la Chancellerie, 12.
CRUSSOL D'UZÈS (Duc DE) (*Gard*), rue de la Chaise, 5 (Paris).
CUMONT (V^te Arthur DE) (*Maine-et-Loire*), rue Berthier, 7.
CUNIT (*Loire*), place Hoche, 9.
DAGUENET (*Basses-Pyrénées*), rue Rovigo, 7 (Paris).
DAGUILHON-LASSELVE (*Tarn*), rue Greffulhe, 5 (Paris).
DAHIREL (*Morbihan*), rue des Réservoirs, 8.
DAMPIERRE (M^is DE) (*Landes*), rue de Villeneuve-l'Étang, 13.
DARON (*Saône-et-Loire*), rue des Tournelles, 3.
DARU (C^te) (*Manche*), place Hoche, 6.
DAUMAS (*Var*), rue Miroménil, 54 (Paris).
DAUPHINOT (*Marne*), rue Mademoiselle, 17.
DAUSSEL (*Dordogne*), rue de la Bibliothèque, 2.
DECAZES (B^on) (*Tarn*), rue du Vieux-Versailles, 31.
DECAZES (Duc) (*Gironde*), rue d'Albe, 12 (Paris).
DELACOUR (*Calvados*), rue de Londres, 21 (Paris).
DELACROIX (*Eure-et-Loir*), rue Neuve 35.
DELAVAU (H.) (*Maine-et-Loire*), boulevard de la Reine, 8.
DELILLE (*Creuse*), rue de la Paroisse, 9.
DELORD (Taxile) (*Vaucluse*), rue Abbatucci, 11 (Paris).
DELORME (*Calvados*), rue Labruyère, 28 (Paris).
DELPIT (Martial) (*Dordogne*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 74 (Paris).

DELSOL (*Aveyron*), quai Voltaire, 33 (Paris).
DENFERT ROCHEREAU (Cᵉˡ) (*Charente-Inférᵉ*), r. du Cherche-Midi, 33 (Paris).
DENORMANDIE (*Seine*), boulevard Haussmann, 89 (Paris).
DEPASSE (*Côtes-du-Nord*), rue Neuve, 24.
DEPEYRE (*Haute-Garonne*), rue de la Pompe, 14.
DERÉGNAUCOURT (*Nord*), rue de la Grange-Batelière, 14 (Paris).
DESBASSAYNS DE RICHEMONT (Cᵗᵉ) (*Inde française*), rue du Sud, 30.
DESBONS (*Hautes-Pyrénées*), rue de la Michodière, 9 (Paris).
DESCAT (*Nord*), rue Colbert, 7.
DESCHANGE (*Meurthe-et-Moselle*), rue Neuve, 31.
DESEILLIGNY (*Aveyron*), au ministère des travaux publics
DESJARDINS (*Oise*), avenue de Saint-Cloud, 50.
DESTREMX (*Ardèche*), rue du Peintre-Lebrun, 16 *bis*.
DEZANNEAU (*Loire-Inférieure*), rue Saint-Pierre, 11.
DIESBACH (Cᵗᵉ DE) (*Pas-de-Calais*), rue Barbet-de-Jouy, 34 (Paris).
DIETZ-MONNIN (*Seine*), rue du Château-d'Eau, 11 (Paris).
DOMPIERRE-D'HORNOY (Amᵃˡ DE) (Somme), rue Lafayette, 9.
DORÉ-GRASLIN (*Loire-Inférieure*), rue Marbeuf, 68 (Paris).
DOUAY (*Pas-de-Calais*), rue Montholon, 7 (Paris).
DOUHET (Cᵗᵉ DE) (*Puy-de-Dôme*), rue St Dominique-St-Germain, 40 (Paris)
DRÉO (*Var*), rue Saint-Roch, 24 (Paris)
DROUIN (*Seine*), rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 21 (Paris).
DU BODAN (*Morbihan*), rue d'Angiviller, 7.
DUBOIS (*Côte-d'Or*), rue de Rennes, 114 (Paris).
DUBOYS-FRESNAY (Gᵃˡ) (*Mayenne*), boulevard Malesherbes, 27 (Paris).
DUCARRE (*Rhône*), avenue de Saint-Cloud, 3.
DU CHAFFAUT (Cᵗᵉ) (*Basses-Alpes*), hôtel Vatel, rue Petigny, 1.
DUCHATEL (Cᵗᵉ) (*Charente-Inférieure*), rue de Varenne, 69 (Paris).
DUCLERC (*Basses-Pyrénées*), boulevard Haussmann, 118 (Paris).
DUCROT (Gᵃˡ) (*Nièvre*), à Bourges (Cher).
DUCUING (*Hautes-Pyrénées*), rue de Londres, 7 (Paris).
DUFAUR (Xavier) (*Basses-Pyrénées*), rue Royale, 33.
DUFAURE (Jules) (*Charente-Inférieure*), impasse Montbauron, 2.
DUFAY (*Loir-et-Cher*), rue de Vergennes, 7.
DUFOUR (*Indre*), boulevard Poissonnière, 15 (Paris).
DUFOURNEL (*Haute-Saône*), rue des Réservoirs, 15.
DUMARNAY (*Finistère*), rue Mademoiselle, 2.
DUMON (*Gers*), rue de la Bibliothèque, 8.
DUPANLOUP (Mᵍʳ, évêque d'Orléans) (*Loiret*), à Bon-Repos, à Viroflay (S. et O.)
DUPARC (*Haute-Savoie*), boulevard de la Reine, 47.
DUPIN (Félix) (*Hérault*), rue Maurepas, 4.
DUPONT (*Nord*), rue Maurepas, 41.
DU PORTAIL (*Orne*), rue de Pétigny, hôtel Vatel.
DUPOUY (*Gironde*), rue Blanche, 46 (Paris).
DUPRAT (Pascal) (*Landes*), rue Brochand, 3 (Batignolles-Paris).
DUPUY (*Drôme*), rue d'Augiviller, 12.
DURÉAULT (*Saône-et-Loire*), boulevard de la Reine, 2.
DURFORT DE CIVRAC (Cᵗᵉ DE) (*Maine-et-Loire*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 81 (Paris).
DURIEU (*Cantal*), rue Notre-Dame-de-Lorette, 34 (Paris).
DUSSAUSSOY (*Pas-de-Calais*), rue Sainte-Adelaïde, 11.
DUVAL (Raoul) (*Seine-Inférieure*), rue François Iᵉʳ, 45 (Paris).
DUVERGIER DE HAURANNE (*Cher*), rue de Tivoli, 5 (Paris).
ERNOUL (*Vienne*), ministère de la Justice.
ESCARGUEL (*Pyrénées-Orientales*), rue Neuve, 39.

Eschasseriaux (Bon) (*Charente-Inférieure*), rue d'Anjou-St-Honoré, 4 (Paris).
Esquiros (*Bouches-du-Rhône*), rue Maurepas, 23.
Eymard-Duvernay (*Isère*), rue Richelieu, 17 (Paris).
Farcy (*Seine*), rue Saint-Didier, 9 (Passy-Paris).
Favre (Jules) (*Rhône*), rue d'Amsterdam, 91 (Paris).
Faye (*Lot-et-Garonne*), avenue de Saint-Cloud, 5.
Féliconde (de) (*Puy-de-Dôme*), avenue de Sceaux, 8.
Feray (*Seine-et-Oise*), rue Cassette, 30 (Paris).
Fernier (*Doubs*), rue Maurepas, 23.
Ferrouillat (*Var*), rue de Gravelle, 10.
Ferry (Jules) (*Vosges*), rue Saint-Honoré, 372 (Paris).
Flaghac (Bon de) (*Haute-Loire*), avenue de Sceaux, 8.
Flaud (*Côtes-du-Nord*), avenue de Suffren, 40 (Paris).
Fleuriot (de) (*Loire-Inférieure*), boulevard de la Reine, 2.
Flotard (*Rhône*), rue de Luxembourg, 49 (Paris).
Folliet (*Haute-Savoie*), rue Jacob, 43 (Paris).
Fontaine (de) (*Vendée*), rue de la Pompe, 37.
Forsanz (de) (*Finistère*), rue d'Anjou, 12.
Foubert (*Manche*), rue de Montreuil, 11 et 13.
Fouler de Relingue (Cte) (*Pas-de-Calais*), hôtel des Réservoirs.
Fouquet (*Aisne*), place Saint-Sulpice, 10 (Paris).
Fourcand (*Gironde*), avenue de Saint-Cloud, 3.
Fourichon (Amal) (*Dordogne*), rue de Bellechasse, 60 (Paris).
Fournier (Henri) (*Cher*), rue de Lafayette, 4.
Fourtou (de) (*Dordogne*), rue Maurepas, 36.
Fraissinet (*Bouches-du-Rhône*), rue Saint-Lazare, 123 (Paris).
Franclieu (Mis de) (*Hautes-Pyrénées*), rue Saint-Honoré, 21.
Frébault (Gal) (*Seine*), rue de l'Isly, 12 (Paris).
Fresneau (*Morbihan*), boulevard du Roi, 3.
Gagneur (*Jura*), rue Gaillon, 11 (Paris).
Gailly (*Ardennes*), boulevard de la Reine, 65.
Gallicher (*Cher*), rue d'Angiviller, 7.
Galloni d'Istria (*Corse*), rue Neuve-des-Mathurins, 102 (Paris).
Gambetta (*Seine*), rue Montaigne, 12 (Paris).
Ganault (*Aisne*), rue de l'Orangerie, 28.
Ganivet (Alban) (*Charente*), rue de Pétigny, 1.
Gaslonde (*Manche*), rue de Rennes, 64 (Paris).
Gasselin de Fresnay (*Sarthe*), rue de la Paroisse, 9.
Gatien-Arnoult (*Haute-Garonne*), rue Du Plessis, 10.
Gaudy (*Doubs*), rue de Turin, 22 (Paris).
Gaulthier de Rumilly (*Somme*), rue Maurepas, 5.
Gaulthier de Vaucenay (*Mayenne*), hôtel de France, rue Colbert.
Gavardie (de) (*Landes*), impasse des Gendarmes, 8.
Gavini (*Corse*), rue d'Astorg, 27 (Paris).
Gayot (Amédée) (*Aube*), rue Maurepas, 18.
Gent (*Vaucluse*), rue de Vienne, 21 (Paris).
George (*Vosges*), avenue de Saint-Cloud, 21.
Gérard (*Oise*), rue Labruyère, 51 (Paris).
Germain (*Ain*), rue Murillo, 8 (Paris).
Germonière (de la) (*Manche*), rue de Bassano, 47 (Paris).
Gévelot (*Orne*), rue de Clichy, 10 (Paris).
Gillon (Paulin) (*Meuse*), rue du Peintre-Lebrun, 10.
Ginoux de Fermon (Cte) (*Loire-Inférieure*), boulevard de la Reine, 2.
Giraud (Alfred) (*Vendée*), rue du Vieux-Versailles, 7.
Girerd (Cyprien) (*Nièvre*), rue de Penthièvre, 24 (Paris).

GLAS (*Rhône*), rue Neuve, 22.
GOBLET (*Somme*), rue de la Cathédrale, 2.
GODET DE LA RIBOULLERIE (Louis) (*Vendée*), rue des Réservoirs, 23.
GODIN (*Aisne*), rue des Réservoirs, 28.
CONTAUT-BIRON (Vte DE) (*Basses-Pyrénées*), rue Saint-Dominique, 63 (Paris).
GOUIN (*Indre-et-Loire*), rue de Vienne, 3 (Paris).
GOULARD (DE) (*Hautes-Pyrénées*), rue de Mouchy, 8.
GOUVELLO (Mis DE) (*Morbihan*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 25 (Paris).
GOUVION SAINT-CYR (Mis DE) (*Eure-et-Loir*), impasse des Gendarmes, 6.
GRAMMONT (Mis DE) (*Haute-Saône*), rue de Verneuil, 21 (Paris).
GRANDPIERRE (*Meuse*), rue Neuve, 24.
GRANGE (*Savoie*), rue de Rennes, 112 (Paris).
GRASSET (DE) (*Hérault*), hôtel des Réservoirs.
GREPPO (*Seine*), place Royale, 5 (impasse de Béarn, Paris).
GRÉVY (Jules) (*Jura*), rue Saint-Arnaud, 8 (Paris).
GRÉVY (Albert) (*Doubs*), rue de Rome, 70 (Paris).
GRIVART (*Ille-et-Vilaine*), rue Mademoiselle, 27.
GROLLIER (*Orne*), rue Mademoiselle, 13.
GUEIDAN (*Isère*), rue de l'Orangerie, 8.
GUIBAL (*Tarn*), rue de la Pompe, 2 *ter*.
GUICHARD (*Yonne*), rue du Faubourg-Poissonnière, 175 (Paris).
GUILLEMAUT (Gal) (*Saône-et-Loire*), rue Billault, 39 (Paris).
GUINARD (*Savoie*), rue Du Plessis, 51.
GUINOT (*Indre-et-Loire*), rue de la Pompe, 3.
GUIRAUD (Léonce DE) (*Aude*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 53 (Paris).
GUITER (*Pyrénées-Orientales*), rue de la Ferme-des-Mathurins, 23 (Paris).
GUYOT (*Rhône*), boulevard de la Reine, 18.
HAENTJENS (*Sarthe*), avenue des Champs-Élysées, 90 (Paris).
HAMILLE (Victor) (*Pas-de-Calais*), boulevard du Roi, 3.
HARCOURT (Duc D') (*Calvados*), rue Saint-Honoré, 20
HARCOURT (Cte) (*Loiret*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 142 (Paris).
HAUSSONVILLE (Vte Othenin D') (*Seine-et-Marne*), r. St-Dominique, 109 (Paris).
HESPEL (Cte D') (*Nord*), rue de Ponthieu, 63 (Paris).
HIARE (*Seine-et-Oise*), place Pereire, 10 (Paris)
HOUSSARD (*Indre-et-Loire*), rue de l'Orangerie, 8.
HULIN (*Indre-et-Loire*), rue Pigale, 55 (Paris).
HUMBERT (*Haute-Garonne*), rue Du Plessis, 15.
HUON DE PENANSTER (*Côtes-du-Nord*), rue Neuve, 24.
JACQUES (*Oran*), rue de Turin, 31 (Paris).
JAFFRÉ (abbé) (*Morbihan*), rue du Vieux-Versailles, 26.
JAMME (*Tarn*), rue Duplessis, 66.
JANZÉ (Bon DE) (*Côtes-du-Nord*), rue de l'Arcade, 32 (Paris).
JAUBERT (Cte) (*Cher*), boulevard de la Reine, 17.
JAURÈS (Amal) (*Tarn*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 52 (Paris).
JOCTEUR MONTOZIER (*Isère*), rue de Miromesnil, 5.
JOHNSTON (*Gironde*), avenue de l'Alma, 7 (Paris).
JOIGNEAUX (*Côte-d'Or*), à Bois-Colombes, par Asnières.
JOINVILLE (Prince DE) (*Haute-Marne*), r. du Faub.-Saint-Honoré, 129 (Paris).
JORDAN (*Saône-et-Loire*), rue des Réservoirs, 22
JOUBERT (Ambroise) (*Maine-et-Loire*), rue des Réservoirs, 11 *bis*.
JOUIN (*Ille-et-Vilaine*), rue du Vieux-Versailles, 29.
JOURDAN (*Isère*), boulevard de la Reine, 89.
JOURNAULT (*Seine-et-Oise*), à Sèvres.
JOUVENCEL (Bn DE) (*Corrèze*), rue Miroménil, 5 (Paris).
JOZON (*Seine-et-Marne*), rue Jacob, 28 (Paris).

JUIGNÉ (C^te^ DE) (*Loire Inférieure*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 83 (Paris).
JUIGNÉ (M^is^ DE) (*Sarthe*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 83 (Paris).
JULLIEN (*Loire*), rue Lafayette, 2 *quater*.
KELLER (*Belfort*), rue d'Assas, 14 (Paris).
KERJÉGU (C^te^ DE) (*Ille-et-Vilaine*), rue des Réservoirs, 28
KERGARIOU (C^te^ DE) (*Oise*), avenue de Sceaux, 4
KERGUÉLEN (DE) (*Morbihan*), rue de la Bibliothèque, 10.
KERMENGUY (DE) (*Finistère*), rue de l'Orangerie, 36.
KOLB-BERNARD (*Nord*), rue Barbet-de-Jouy, 28 (Paris).
KRANTZ (*Seine*), avenue de Breteuil, 29 (Paris).
LABASSETIÈRE (DE) (*Vendée*), rue de Satory, 37.
LABÉLONYE (*Seine-et-Oise*), rue d'Hauteville, 21 (Paris).
LABITTE (*Oise*), rue Maurepas, 11.
LA BORDERIE (DE) (*Ille-et-Vilaine*), rue de la Paroisse, 2.
LA BOUTETIÈRE (DE) (*Maine-et-Loire*), rue d'Anjou, 8.
LABOULAYE (*Seine*), Châtigny-Versailles.
LACAVE LAPLAGNE (*Gers*), boulevard Saint-Denis, 9 (Paris).
LA CAZE (*Basses Pyrénées*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 107 (Paris).
LACOMBE (Charles DE) (*Puy-de-Dôme*), rue de la Paroisse, 71.
LACRETELLE (DE) (*Seine-et-Loire*), rue du Colisée, 19 (Paris).
LA FAYETTE (Oscar DE) (*Seine-et-Marne*), rue Pétigny, 3
LAFFITE (*Meurthe et Moselle*), avenue de Saint-Cloud, 13 *bis*.
LAFON DE FONGAUFIER (*Sénégal*), rue de Noailles, 24.
LAGET (*Gard*), boulevard de la Reine, 8.
LAGRANGE (B^on^ A. DE) (*Nord*), rue de la Quintinie, 2 *bis*.
LA GUICHE (M^is^ DE) (*Saône-et-Loire*), rue Matignon, 16 (Paris).
LALLIÉ (*Loire-Inférieure*), rue de la Paroisse, 14.
LAMBERT (Alexis) (*Oran*), rue de Versailles, 10, au Chesnay
LAMBERT DE SAINTE-CROIX (*Aude*), rue des Réservoirs, 11 *bis*.
LAMBERTERIE (DE) (*Lot*), rue Mademoiselle, 3.
LAMY (*Jura*), place du Palais-Bourbon, 8 (Paris).
LANEL (*Seine-Inférieure*), rue de l'Orangerie, 28.
LANFREY (*Bouches-du-Rhône*), rue Chaptal, 22 (Paris).
LANGLOIS (*Seine*), rue Mansard, 8 (Paris).
LARCY (B^on^ DE) (*Gard*), rue Satory, 11
LARGENTAYE (DE) (*Côtes-du-Nord*), place Hoche, 2.
LA ROCHE-AYMON (M^is^ DE) (*Creuse*), rue du Colysée, 38 (Paris).
LA ROCHEFOUCAULD-BISACCIA (Duc DE) (*Sarthe*), rue de Varennes, 47 (Paris)
LA ROCHEJAQUELEIN (M^is^ DE) (*Deux-Sèvres*), rue Satory, 47.
LA ROCHETHULON (M^is^ DE) (*Vienne*), impasse des Gendarmes, 8.
LA ROCHETTE (DE) (*Loire-Inférieure*), rue Colbert, 13.
LA RONCIÈRE LE NOURY (Am^al^) (*Eure*), rue Colbert, 9.
LARRIEU (*Gironde*), rue Royale, 6 (Paris).
LA SERVE (DE) (*Ile de la Réunion*), rue de Constantinople, 10 (Paris)
LA SICOTIÈRE (DE) (*Orne*), avenue de Paris, 22.
LASSUS (B^on^ DE) (*Haute-Garonne*), boulevard Malesherbes, 57 (Paris).
LASTEYRIE (DE) (*Seine-et-Marne*), boulevard Haussmann, 118 (Paris).
LATRADE (*Corrèze*), rue Pétigny, 3.
LAURENCEAU (B^on^) (*Vienne*), rue Hoche, 18.
LAURENT-PICHAT (*Seine*), rue de l'Université, 39 (Paris).
LAURENTI (Clément) (*Var*), rue Joubert, 17 (Paris).
LAVERGNE (DE) (*Creuse*), boulevard de la Reine, 71.
LEBAS (*Nièvre*), avenue de Sceaux, 2 *ter*.
LEBLOND (*Marne*), rue d'Hauteville, 85 (Paris).
LEBOURGEOIS (*Seine-Inférieure*), rue Mademoiselle, 8.

L'Ebraly (*Corrèze*), rue de l'Orangerie, 18.
Lebreton (*Finistère*), rue du Vieux Versailles, 4 *bis*.
Le Camus (*Tarn*), rue Duplessis, 66.
Lechatelain (*Mayenne*), rue de Bourgogne, 6 (Paris).
Lefebure (*Seine*), avenue Montaigne, 73 (Paris).
Lefèvre (*Alpes-Maritimes*), à Sèvres (Seine-et-Oise).
Lefèvre-Pontalis (Amédée) (*Eure-et-Loir*), rue Neuve-des-Mathurins, 37 (Paris).
Lefèvre-Pontalis Antonin) *Seine-et-Oise*, rue Neuve-des-Mathurins, 37 (Paris).
Le Flo (G^al) (*Finistère*), rue Richelieu, 12 Paris).
Lefranc (Pierre) (*Pyrénées-Orientales*), rue Berthier, 7.
Lefranc (Victor) (*Landes*), rue de la Chaussée-d'Antin, 47 (Paris
La Salle (G^al) (*Côtes-du-Nord*), rue de Vaugirard, 31 (Paris).
Legge (C^te de) (*Finistère*), rue de Rome, 78 (Paris).
Legrand (Arthur) (*Manche*), avenue de Paris, 57.
Le Lasseux (*Mayenne*), rue des Réservoirs, 16.
Lenoel (Émile) (*Manche*), rue Saint-Honoré, 370 (Paris).
Lepère (*Yonne*), boulevard de Courcelles, 13 (Paris)
Lepouzé (*Eure*), boulevard des Capucines, 5 (Paris).
Leroux (Aimé) (*Aisne*), rue Neuve, 10.
Le Royer (*Rhone*), boulevard de la Reine, 33.
Lesguillon (*Loir-et-Cher*), rue de la Pompe, 37.
Lesperut (B^on) (*Haute-Marne*), rue du Cirque, 10 (Paris).
Lespinasse (*Tarn-et-Garonne*), rue Montebello, 15.
Lestapis (de (*Basses-Pyrénées*), rue du Faub.-Saint-Honoré, 134 (Paris).
Lestourgie (*Corrèze*), rue de la Bibliothèque, 7.
Leurent (*Nord*), boulevard de la Reine, 9.
Levêque (*Côte-d'Or*), rue du Vieux-Colombier, 13 (Paris).
Levert (*Pas-de-Calais*), rue de Penthièvre, 12 (Paris).
Lherminier (*Orne*), boulevard de la Reine, 42.
Limairac (de) (*Tarn-et-Garonne*), rue du Vieux-Versailles, 32.
Limayrac (Léopold) (*Lot*), boulevard du Roi, 7.
Limpérani (*Corse*), rue de la Paroisse, 27.
Littré (*Seine*), rue d'Assas, 78 (Paris).
Lockroy (*Bouches-du-Rhône*), rue Truffault, 19, Batignolles-Paris.
Lorgeril (V^te de) (*Côtes-du-Nord*), avenue de Saint-Cloud, 16.
Lortal (*Aveyron*), rue du Vieux-Versailles, 17.
Loustalot (*Landes*), rue Neuve, 47.
Louvet (*Seine*), rue Bergère, 26 (Paris).
Loysel (G^al) (*Ille-et-Vilaine*), rue Blanche, 10 (Paris).
Lucet (*Constantine*), boulevard de la Reine, 19.
Luro (*Gers*), rue de la Pompe, 10.
Lur-Saluces (M^is de) (*Gironde*), hôtel des Réservoirs.
Magne (*Dordogne*), avenue Montaigne, 47 (Paris).
Magniez (*Somme*), rue du Cherche-Midi, 15 (Paris).
Magnin (*Côte-d'Or*), rue Mansard, 15 (Paris).
Mahy (de) (*île de la Réunion*), rue de Copenhague, 6 (Paris).
Maillé (C^te de) (*Maine-et-Loire*), boulevard Malesherbes, 3 (Paris).
Malartre (*Haute-Loire*), avenue de Sceaux, 8.
Malens (*Drôme*), rue de la Pompe, 44.
Maleville (M^is de) (*Dordogne*), rue de Marignan, 19 (Paris).
Maleville (Léon de) (*Tarn-et-Garonne*), rue de la Paroisse, 64.
Malézieux (*Aisne*), rue Radzivill, 31 (Paris).
Mallevergne (*Haute-Vienne*), hôtel des Réservoirs.

MANGINI (*Rhône*), boulevard Saint-Germain, 258 (Paris).
MARC-DUFRAISSE (*Seine*), boulevard Saint-Michel, 20 (Paris)
MARCÈRE (DE) (*Nord*), rue de la Pompe, 30.
MARCHAND (*Charente*), rue de la Paroisse, 38.
MARCK (*Guyane française*), rue Mosnier, 12 (Paris).
MARGAINE (*Marne*), rue Bonaparte, 138 (Paris).
MARMIER (Duc DE) (*Haute-Saône*), rue de la Pompe, 13.
MARTEL (*Pas-de-Calais*), rue de Provence, 7.
MARTELI (*Charente*), rue Boissy d'Anglas, 11 *bis* (Paris).
MARTENOT (*Allier*), boulevard Haussmann, 109 (Paris).
MARTIN (Charles) (*Nièvre*), place Hoche, 13.
MARTIN (Henri) (*Aisne*), rue du Ranelagh, 74 (Paris-Passy).
MARTIN D'ALRAY (*Morbihan*), rue Hoche, 16
MARTIN DES PALLIÈRES (Gal) (*Gironde*), au Palais de l'Assemblée nationale.
MATHIEU (Ferdinand) (*Saône-et-Loire*), rue de Provence, 56 (Paris).
MATHIEU BODET (*Charente*), rue de Versailles, 34, à Viroflay.
MATHIEU DE LA REDORTE (Cte) (*Aude*), rue du Faub.-St-Honoré, 31 (Paris).
MAURE (*Alpes-Maritimes*), rue de Rivoli, 180 (Paris).
MAURICE (*Nord*), hôtel des Réservoirs.
MAX-RICHARD (*Maine-et-Loire*), rue Lafayette, 11.
MAYAUD (Paul) (*Maine et Loire*), hôtel des Reservoirs annexe
MAZEAU (*Côte-d'Or*), boulevard Saint-Germain, 90 (Paris).
MAZERAT (*Dordogne*), rue d'Antin, 16 (Paris).
MAZURE (Ga) (*Deux-Sèvres*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 114 (Paris).
MEAUX (Vte DE) (*Loire*), rue Colbert, 13.
MÉLINE (*Vosges*), avenue Victoria, 18 (Paris).
MELUN (Cte DE) (*Nord*), rue Satory, 33.
MÉPLAIN (*Allier*), rue Saint-François, 4
MERCIER (*Ain*), boulevard de la Reine, 87.
MÉRODE (DE) (*Nord*), rue de Grenelle, 87 (Paris).
MERVEILLEUX DU VIGNAUX (*Vienne*), place Hoche, 8.
MESTREAU (*Charente-Inférieure*), rue Boissy-d'Anglas, 41 (Paris)
METTETAL (*Doubs*), château de la Cour-Roland, commune de Jouy-en-Josas (Seine-et-Oise).
MICHAL-LADICHÈRE (*Isère*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 49 (Paris).
MICHEL (*Basses-Alpes*), rue Pétigny, 1, hôtel Vatel.
MILLAUD (*Rhône*), rue d'Angiviller, 29.
MONIER (Henri) (*Vaucluse*), rue de la Ville-l'Évêque, 38 (Paris).
MONJARET DE KERJEGU (*Finistère*), rue Richepanse, hôtel du Danube, Paris.
MONNERAYE (Cte DE LA) (*Morbihan*), rue de l'Orangerie, 11.
MONNET (*Deux-Sèvres*), rue de la Paroisse, 27.
MONNOT-ARBILLEUR (*Doubs*), rue des Réservoirs, 15
MONTALIVET (Amal DE) (*Allier*), rue de Grenelle, 52 (Paris).
MONTEIL (*Dordogne*), rue du Vieux-Versailles, 17.
MONTGOLFIER (*Loire*), place de la Madeleine, 21 (Paris).
MONTLAUR (Mis DE) (*Allier*), rue du Cherche-Midi, 44 (Paris).
MONTRIEUX (*Maine et Loire*), hôtel des Réservoirs.
MOREAU (*Côte-d'Or*), rue Sainte-Adelaïde, 13.
MOREAU (Ferdinand) (*Seine*), rue de Londres, 29 (Paris).
MORIN (Paul) (*Seine*), à Nanterre.
MORNAY (Mis DE) (*Oise*), avenue Montaigne, 53 (Paris)
MORTEMART (Mis DE) (*Rhône*), rue de Mirgnon, 16 (Paris).
MORVAN (*Finistère*), rue Richelieu, 23 (Paris).
MURAT (Cte Joachim) (*Lot*), rue Montaigne, 15 (Paris).
MURAT-SISTRIÈRES (*Cantal*), hôtel des Reservoirs (annexe).

NAQUET (*Vaucluse*), passage Stanislas, 2 (Paris).
NÉTIEN (*Seine-Inférieure*), rue de Glück, 4 (Paris).
NIOCHE (*Indre-et-Loire*), rue Pétigny, 3.
NOEL-PARFAIT (*Eure-et-Loir*), rue de Trévise, 40 (Paris)
NOUAILLAN (Cte DE) (*Ariége*), place Hoche, 4.
ORDINAIRE (*Rhône*), rue de Bruxelles, 15 (Paris).
OSMOY (D') (*Eure*), rue de la Bibliothèque, 7.
PALLES-DUPORT (*Lot*), boulevard du Roi, 18.
PAJOT (*Nord*), rue de Satory, 33.
PALOTE (Jacques) (*Creuse*), rue Vintimille, 14 (Paris).
PARENT (*Savoie*), rue de Boulogne, 5 (Paris).
PARIGOT (*Aube*), rue du Vieux-Versailles, 29
PARIS (*Pas-de-Calais*), rue de l'Orangerie, 36.
PARIS (*Calvados*), rue du Maurepas, 4.
PARTZ (Mis DE) (*Pas-de-Calais*), rue de Varenne, 45 (Paris)
PASSY (Louis) (*Eure*), rue de Clichy, 45 (Paris).
PATISSIER (Sosthène) (*Allier*), avenue de Saint-Cloud, 56.
PEILLETAN (*Bouches-du-Rhône*), rue du Cherche-Midi, 33 (Paris).
PELLISSIER (Gal Victor) (*Saône-et-Loire*), rue des Recollets, 23
PELLERIAU-VILLENEUVE (*Haute-Marne*), boulevard de la Reine, 31.
PERIN (*Haute-Vienne*), rue de la Pompe, 3.
PERNOLET (*Seine*), rue de Compiègne, 2 (Paris).
PERRET (*Rhône*), hôtel du Louvre (Paris).
PERRIER (Antoine) (*Marne*), avenue de Saint-Cloud, 34.
PERROT (Ulric) (*Oise*), boulevard de la Reine, 73.
PERVANCHER (de la) (*Loire-Inférieure*), hôtel des Réservoirs.
PETIAU (*Loiret*), place Hoche, 4.
PETIVÉ (*Seine-Inférieure*), rue de la Chaussée d'Antin, 45 (Paris).
PEYRAMONT (DE) (*Haute-Vienne*), rue des Chantiers, 6.
PEYRAT (*Seine*), rue Say, 4 (Paris).
PHILIPPOTEAUX (*Ardennes*), boulevard de la Reine, 45.
PICARD (Ernest) (*Meuse*), avenue de la Grande-Armée, 80 (Paris)
PICART (Alphonse) (*Marne*), boulevard de la Reine, 19.
PIGEON (*Alpes-Maritimes*), rue Pétigny, 1.
PIN (*Vaucluse*), rue de la Ville-l'Évêque, 38 (Paris).
PIOGER (DE) (*Morbihan*), rue de l'Orangerie, 29
PIOU (*Haute-Garonne*), rue Miroménil, 94 (Paris).
PLICHON (*Nord*), rue Saint-Antoine, 26
PLŒUC (Mis DE) (*Seine*), à la Banque de France (Paris
POMEREU (DE) (*Finistère*), rue du Vieux-Versailles, 4 *bis*
PONTOI-PONTCARRÉ (Mis DE, *Eure-et-Loir*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 42 (Paris).
PORY-PAPY (*Martinique*), rue de l'Assemblée-Nationale, 5.
POTHEAU (Amal) (*Seine*), place de la Madeleine, 30 (Paris).
POURTALÈS (Cte DE) (*Seine-et-Oise*), rue de Londres, 25 (Paris).
POUYER QUERTIER (*Seine-Inférieure*), rue de l'Arcade, 16 (Paris).
PRADIÉ (*Aveyron*), rue Saint-Louis, 31.
PRAT-PARIS (*Tarn-et-Garonne*), rue de Rennes, 66 (Paris).
PRESSENSÉ (DE) (*Seine*), rue d'Assas, 76 (Paris).
PRETAVOINE (*Eure*), rue d'Amsterdam, 52 (Paris).
PRINCETEAU (*Gironde*), au Palais de l'Assemblée nationale
PUIBUSNEAU (DE) (*Vendée*), rue Duplessis, 54.
QUINET (Edgar) (*Seine*), boulevard de la Reine, 67.
QUINSONAS (Mis DE) (*Isère*), rue Marignan, 7 (Paris).
RAINNEVILLE (DE) (*Somme*), rue de la Ville-l'Évêque, 42 (Paris)

RAMBURES (DE) (*Somme*), rue Montaigne, 13 (Paris).
RAMEAU (*Seine-et-Oise*), rue Hoche, 17.
RAMPON (C^te^) (*Ardèche*), rue de Varenne, 58 (Paris).
RAMPONT (*Yonne*), à la direction générale des postes.
RANC (*Rhône*) rue de la Tour-d'Auvergne, 21 (Paris).
RATHIER (*Yonne*), quai Voltaire, 19 (Paris).
RAUDOT (*Yonne*), rue et hôtel des Réservoirs.
RAVINEL (DE) (*Vosges*), rue Berthier, 21 *ter*
RÉMUSAT Paul DE) (*Haute-Garonne*), r. du Faub.-Saint-Honoré, 118 (Paris).
RENAUD (Félix) (*Saône-et-Loire*), rue Du Plessis, 32.
RENAUD (Michel) (*Basses-Pyrénées*), boulevard de la Reine, 19.
RESSÉGUIER (C^te^ DE) (*Gers*), rue des Réservoirs, 8
REYMOND (Ferdinand) (*Isère*), avenue des Ternes, 31 (Paris).
RIANT (Léon) (*Allier*), rue de Berlin, 38 (Paris).
RICARD (*Deux-Sèvres*), rue d'Angiviller, 5.
RICOT (*Haute-Saône*), rue Neuve, 9.
RINCQUESEN (DE) (*Pas-de-Calais*), rue Varennes, 50 (Paris).
RIONDEL (*Isère*), avenue de Saint-Cloud, 15
RIVAILLE (Arthur) (*Charente-Inférieure*), avenue de Saint-Cloud, 30
RIVE (Francisque) (*Ain*), boulevard de la Reine, 23.
ROBERT (G^al^) (*Seine-Inférieure*), rue de Sèvres, 85 (Paris).
ROBERT (Léon) (*Ardennes*), rue de Béthune, 3.
ROBERT DE MASSY (*Loiret*), rue Vaugirard, 31 (Paris).
RODEZ BÉNAVENT (V^te^ DE) (*Hérault*), rue de l'Orangerie, 27.
ROGER-MARVAISE (*Ille-et-Vilaine*), rue de la Victoire, 96 (Paris).
ROGER DU NORD (C^te^) (*Nord*), au Château de Versailles.
ROLLAND (*Lot*), rue Maurepas, 26.
ROLLAND (Charles) (*Saône-et-Loire*), rue Maurepas, 15.
ROQUEMAUREL DE SAINT-CERNIN (C^te^ DE) (*Ariége*), rue de la Pépinière, 4 (Paris).
ROTOURS (DES) (*Nord*), avenue de Saint-Cloud, 52.
ROUHER (*Corse*), rue de l'Élysée, 4 (Paris).
ROUSSEAU (*Finistère*), rue du Vieux-Versailles, 29.
ROUSSEL (*Lozère*), rue Neuve-des-Mathurins, 118 (Paris).
ROUVEURE (*Ardèche*), rue Neuve, 31.
ROUVIER (*Bouches-du-Rhône*), rue de la Tour, 152 (Paris-Passy).
ROUX (Honoré) (*Puy-de-Dôme*), rue de Constantinople, 13 (Paris).
ROY DE LOULAY (*Charente-Inférieure*), avenue d'Antin, 25 (Paris).
ROYS (M^is^ DES) (*Seine-Inférieure*), boul. de la Tour Maubourg, 11 (Paris).
SACASE (*Haute-Garonne*), rue Castellane, 5 (Paris).
SAINCTHORENT (DE) (*Creuse*), rue de Grammont, 1 (Paris).
SAINTENAC (V^te^ DE) (*Ariége*), rue Royale, 73.
SAINT-GERMAIN (DE) (*Manche*), rue Monceau, 29 (Paris).
SAINT-MALO (DE) (*Pas-de-Calais*), rue Jacob, 46 (Paris).
SAINT-PIERRE (DE) (*Calvados*), rue Taitbout, 28 (Paris).
SAINT-PIERRE (Louis DE) (*Manche*), rue des Missionnaires, 33.
SAINT-VICTOR (DE) (*Rhône*), rue Maurepas, 17.
SAISSET (V^te^-Am^al^) (*Seine*), rue de Ponthieu, 45 (Paris).
SAISY (Hervé DE) (*Côtes-du-Nord*), rue Galilée, 54 (Paris).
SALNEUVE (*Puy-de-Dôme*), rue du Vieux-Versailles, 24.
SALVANDY (DE) (*Eure*), rue Cassette, 30 (Paris).
SALVY (*Cantal*), boulevard de la Reine, 25.
SANSAS (*Gironde*), rue Hoche, 15.
SARRETTE (*Lot-et-Garonne*), rue du Peintre-Lebrun, 24.
SAVARY (*Manche*), rue de la Victoire, 60 et 62 (Paris).

SAVOYE (*Seine-Inférieure*, rue de Luxembourg, 24 (Paris).
SAY (Léon) (*Seine*), rue Labruyère, 45 (Paris).
SCHÉRER (*Seine-et-Oise*), rue des Bourdonnais, 8
SCHEURER KESTNER (*Seine*), rue Neuve-des-Mathurins, 84 (Paris).
SCHŒLCHER (*Martinique*), rue de Montreuil, 36 (Versailles), et rue Neuve-Bossuet, 22 (Paris).
SÉBERT (*Seine*), rue Saint-André-des-Arts, 45 (Paris).
SÉGUR (C^te^ Louis DE) (*Seine-et-Marne*), rue d'Albe, 14 (Paris).
SEIGNOBOS (*Ardèche*), place Gozlin, 1 (Paris).
SERPH (Gusman) (*Vienne*), rue de la Paroisse, 27.
SERS (M^is^ DE) (*Loir-et-Cher*), boulevard des Capucines, 35 (Paris)
SILVA (Clement) (*Haute-Savoie*), rue du Faubourg-Saint-Martin, 64 (Paris).
SIMIOT (*Gironde*), rue de l'Isly, 7 (Paris).
SIMON (Fidèle) (*Loire-Inférieure*), rue Vital, 42 (Paris-Passy).
SIMON (Jules) (*Marne*), place de la Madeleine, 10 (Paris).
SOUBEYRAN (B^on^ DE) (*Vienne*), place Vendôme, 19.
SOURY-LAVERGNE (*Haute-Vienne*), boulevard de la Reine, 49.
SOYE (*Aisne*), rue de la Paroisse, 29.
STAPLANDE (DE) (*Nord*), hôtel des Réservoirs.
SUGNY (DE) (*Loire*), rue Saint-Médéric, 4.
TABERLET (*Haute-Savoie*), avenue de la Grande-Armée, 81 (Paris).
TAILHAND (*Ardèche*), avenue de Sceaux, 12
TAILLEFERT (*Deux-Sèvres*), rue Pétigny, 3.
TALHOUËT (M^is^ DE) (*Sarthe*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 137 (Paris).
TALLON (*Puy-de-Dôme*), rue Colbert, 15.
TAMISIER (*Jura*), rue de Mouchy, 2.
TARDIEU (*Bouches-du-Rhône*), rue de Beauveau, 6 *bis*.
TARGET (*Calvados*), rue de Londres, 56 (Paris).
TARTERON (DE) (*Gard*), rue de la Paroisse, 9.
TASSIN (*Loir-et-Cher*), rue de Luxembourg, 51 (Paris).
TEISSERENC DE BORT (*Haute-Vienne*), boulevard de la Reine, 57.
TEMPLE (G^al^ DU) (*Ille-et-Vilaine*), rue Colbert, 9.
TESTELIN (*Nord*), rue Mademoiselle, 2.
THÉRY (*Nord*), rue Satory, 33.
THIERS (*Seine*), boulevard Malesherbes, 48 (Paris).
THOMAS (D^r^) (*Marne*), boulevard Saint-Michel, 37 (Paris).
THUREL (*Jura*), boulevard Haussmann, 56 (Paris).
TIERSOT (*Ain*), rue de Vaugirard, 39 (Paris).
TILLANCOURT (DE) (*Aisne*), hôtel de la Chasse, rue de la Chancellerie.
TIRARD (*Seine*), boulevard Magenta, 74 (Paris).
TOCQUEVILLE (C^te^ DE) (*Manche*), rue d'Astorg, 25 (Paris).
TOLAIN (*Seine*), boulevard Port-Royal, 18 (Paris).
TOUPET DES VIGNES (*Ardennes*), hôtel Vatel, rue Pétigny, 1.
TREVENEUC (V^te^ DE) (*Finistère*), place Hoche, 6.
TRÉVILLE (C^te^ DE) (*Aude*), rue Saint-Honoré, 21.
TRIBERT (*Deux-Sèvres*), rue de Chaillot, 96.
TURQUET (*Aisne*), route de la Révolte, 11, à Neuilly (Seine).
VACHEROT (*Seine*), impasse Royer-Collard, 4 (Paris).
VALADY (DE) (*Aveyron*), rue Maurepas, 26.
VALFONS (M^is^ DE) (*Gard*), rue Colbert, 9.
VALON (DE) (*Lot*), rue d'Amsterdam, 53 (Paris).
VANDIER (*Vendée*), rue de Châteaudun, 45 (Paris).
VARROY (*Meurthe-et-Moselle*), avenue de Saint-Cloud, 21.
VAST-VIMEUX (B^on^) (*Charente-Inférieure*), rue de la Bienfaisance, 2 (Paris).
VAULCHIER (DE) (*Doubs*), rue des Réservoirs, 8.

VAUTRAIN (*Seine*), quai Bourbon, 21 (Paris).
VENTAVON (DE) (*Hautes-Alpes*), rue de la Bibliothèque, 7.
VENTE (*Nord*), à l'Hospice civil de Versailles.
VETILLART (*Sarthe*), rue des Tournelles, 1.
VIDAL (Saturnin) (*Ariége*), rue Colbert, 7.
VIENNET (*Hérault*), hôtel des Réservoirs.
VILFEU (*Mayenne*), rue des Réservoirs, 28.
VILLAIN (*Aisne*), quai de la Mégisserie, 14 (Paris).
VIMAL-DESSAIGNES (*Puy-de-Dôme*), avenue de Sceaux, 8.
VINAY (Henri) (*Haute-Loire*), rue de Berlin, 38 (Paris)
VINGTAIN (Léon) (*Eure-et-Loir*), rue de la Paroisse, 4.
VINOLS (Bon DE) (*Haute-Loire*), rue de Rennes, 69 (Paris).
VIOX (*Meurthe-et-Moselle*), avenue de Saint-Cloud, 5.
VITALIS (*Hérault*), place de la Madeleine, 21 (Paris).
VOGUÉ (Mis DE) (*Cher*), rue Fabert, 2 (Paris).
VOISIN (*Seine-et-Marne*), rue Séguier, 16 (Paris).
WADDINGTON (*Aisne*), rue Boissy-d'Anglas, 8 (Paris).
WALLON (*Nord*), boulevard Saint-Michel, 95 (Paris).
WARNIER (*Marne*), boulevard Malesherbes, 78 (Paris).
WARNIER (*Alger*), rue de Jouvencel, 21.
WARTELLE DE RETZ (*Pas-de-Calais*), rue de l'Orangerie, 36.
WILSON (*Indre-et-Loire*), rue de la Pompe, 2 *ter*
WITT (Cornélis DE) (*Calvados*), rue Billault, 10 (Paris).
WOLOWSKI (*Seine*), rue de Clichy, 45 (Paris).

ADMINISTRATION.

Secrétariat général de la Présidence.

MM. VALETTE (C ✻), *secrétaire général.*
Poudra ✻, *chef de bureau.*
Garreaud ✻, *sous-chef.*
Serrière-Dupré, *commis principal.*

Cabinet du Président.

M. Dufeuille, *secrétaire particulier*

Compte rendu analytique.

MM Maurel-Dupeyré ✻, *chef du service.*
Caveau ✻, *sous chef.*
Bahaglel, *sous-chef*

Secrétaires-rédacteurs. MM.

Letellier.	Bonhoure.	Aude.
Gastineau (Oct.).	Lara Minot.	Pourchel, *auxiliaire.*
Boysse.	Bergeret.	

Compte rendu in extenso.

MM. Lagache (Célestin) ✻, *directeur du service sténographique.*
Lagache (Bon-Eure), *adjoint au directeur du service.*

Sténographes-réviseurs MM.

Lequien.	Grosselin (Émile).	De Linage.
Compigné.	Lagache (Pierre).	Callet.

Sténographes. MM.

Collon.	Vignon.	Detot (Paul).	Jolyet
Moncourt.	De Vaudiville.	Verguin.	
Martin.	Moricourt.	Muller.	

Bureau de l'expédition des Lois et des Procès-verbaux.

MM. MAVIDAL ✻, *chef du bureau.*

Roux, *sous-chef.*

Leroy, Siméon, Cornille ✻, *commis principaux.*

Secrétariat général de la Questure.

M. CLAVEL ✻, *secrétaire général.*

1re *Section.* — Personnel, comptabilité, service central.

MM. Fromant, *sous-chef.*

Aumont, *commis principal.*

2e *Section.* — Matériel.

MM. Ramond de la Croisette (Em.) ✻, *sous chef, agent comptable.*

Berber, *commis principal.*

Service des bâtiments.

M. Ed. de Joly (O✻), *architecte.*

Cabinet des questeurs.

M. Clavel (Emile), *secrétaire particulier.*

Caisse.

MM. LE PROUST DU PERRAY, *trésorier.* | Tonnier (Hipp.), *sous-chef*

Bibliothèque.

MM. MILLER (O✻), membre de l'Institut, *bibliothécaire.*

Laurent, *sous-bibliothécaire.* | Baucher, *sous-bibliothécaire.*

Pecqueur, *idem.* | Clavel (Émile), *commis principal.*

Archives.

MM. DOULCET ✻, *archiviste.*

Houdiard, *sous-chef.* | Welschinger, *commis principal.*

Service médical.

M. le docteur Sarret ✻.

Huissiers.

M. Dervin, *chef des huissiers.*

1873. — Imprimé le 7 août.

SECTION IV.

CONSEIL D'ÉTAT.

(Séant à Paris, rue de Grenelle Saint-Germain, nº 101.)

Fonctions du Conseil d'État.

Le Conseil d'État donne son avis : 1º sur les projets d'initiative parlementaire que l'Assemblée nationale juge à propos de lui renvoyer; 2º sur les projets de loi préparés par le Gouvernement, et qu'un décret spécial ordonne de soumettre au Conseil d'État; 3º sur les projets de décret et en général, sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Président de la République ou par les ministres. — Il est appelé nécessairement à donner son avis sur les règlements d'administration publique et sur les décrets en forme de règlements d'administration publique. — Il exerce toutes les attributions qui étaient conférées à l'ancien Conseil d'État par les lois ou règlements qui n'ont pas été abrogés. — Il statue souverainement sur les recours en matière contentieuse administrative, et sur les demandes d'annulation pour excès de pouvoirs formées contre les actes des diverses autorités administratives

Composition du Conseil d'État.

Le Conseil d'État est composé du garde des sceaux, ministre de la justice, président; de vingt-deux conseillers d'État en service ordinaire; de quinze conseillers d'État en service extraordinaire; de vingt-quatre maîtres des requêtes; d'un secrétaire général ayant titre et rang de maître des requêtes; de trente auditeurs; d'un secrétaire spécial du contentieux. — Les ministres ont rang et séance à l'assemblée générale du Conseil d'État. Chacun d'eux a voix délibérative, en matière non contentieuse, pour les affaires qui dépendent de son ministère. Le garde des sceaux a voix délibérative toutes les fois qu'il préside, soit l'assemblée générale, soit les sections. — Le Conseil d'État est présidé par le garde des sceaux, ministre de la justice, et, en son absence, par le vice-président. En l'absence du garde des sceaux et du vice-président, la présidence appartient au plus ancien président de section, en suivant l'ordre du tableau.

Le *vice-président* du Conseil d'État et les *présidents de section* sont nommés par décrets du Président de la République et choisis parmi les conseillers en service ordinaire.

Les *conseillers d'État en service ordinaire* sont élus par l'Assemblée nationale, en séance publique, au scrutin de liste et à la majorité absolue. — Ils doivent être âgés d'au moins trente ans. — Ils ne peuvent être pris parmi les membres de l'Assemblée. Les députés démissionnaires ne sont éligibles que six mois après leur démission. — Les fonctions de conseillers d'État sont incompatibles avec toute fonction publique salariée. Néanmoins, les officiers généraux ou supérieurs de l'armée de terre et de mer, les inspecteurs et ingénieurs des ponts et chaussées, des mines et de la marine, les professeurs de l'enseignement supérieur, peuvent être détachés au Conseil d'État. Ils conservent, pendant la durée de leurs fonctions, les droits attribués à leurs positions, sans pouvoir toutefois cumuler leur traitement avec celui du Conseil d'État. — Les fonctions de conseiller d'État sont, en outre, incompatibles avec celles d'administrateur de toute compagnie privilégiée ou subventionnée. — Les conseillers d'État en service ordinaire peuvent être suspendus, pour un temps qui ne peut excéder deux mois, par décret du Président de la République. L'Assemblée nationale, saisie de plein droit de l'affaire par le décret de suspension, maintient, à l'expiration de ce délai, ou révoque le conseiller d'État. — En cas de vacance par suite de révocation, décès ou démission, l'Assemblée nationale procède, dans le mois, à l'élection d'un nouveau membre. — Les conseillers sont renouvelés par tiers tous les trois ans, les membres sortants sont désignés par le sort et sont indéfiniment rééligibles. — Ils peuvent être nommés *conseillers honoraires*.

Les *conseillers d'État en service extraordinaire* sont nommés par le Président de la République; ils perdent leur titre de plein droit dès qu'ils cessent d'appartenir à l'administration active.

Les *maîtres des requêtes*, le *secrétaire général* et le *secrétaire spécial du contentieux* sont nommés par le Président de la République, sur la présentation du vice-président et des présidents de section. — Ils ne peuvent être révoqués que par décret individuel et après avis des présidents. — Nul ne peut être nommé maître des requêtes s'il a moins de vingt-sept ans. — Les fonctions qui sont incompatibles avec celles de conseiller d'État sont également incompatibles avec les fonctions de maître des requêtes. — Les

maîtres des requêtes peuvent, lorsqu'ils quittent leurs fonctions, être nommés *maîtres des requêtes honoraires.*

Les *auditeurs* sont divisés en deux classes : la première de dix, la seconde de vingt. — Les *auditeurs de première classe* sont nommés au concours. — Ne sont admis à concourir que les auditeurs de 2e classe — La durée de leurs fonctions n'est pas limitée. — Un tiers, au moins, des places de maître des requêtes leur est réservé - Ils reçoivent un traitement égal à la moitié de celui des maîtres des requêtes. — Nul ne peut être nommé auditeur de 1re classe s'il a moins de vingt-cinq ans et plus de trente (1). — Les *auditeurs de seconde classe* sont nommés au concours — Ils ne restent en fonctions que pendant quatre ans et ne reçoivent aucune indemnité. — Nul ne peut être nommé auditeur de 2e classe s'il a moins de vingt-un ans et plus de vingt cinq. — Les auditeurs, tant de 1re que de 2e classe, ne peuvent être révoqués que par des décrets individuels et après avis du vice-président et des présidents de section.

Mode de procéder du Conseil d'État.

Le Conseil d'État est divisé en quatre sections, dont trois sont chargées d'examiner les affaires d'administration pure, et une de juger les recours contentieux. — Ces sections sont ainsi dénommées : section de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts; section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies; section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères; section du contentieux.

Les trois sections administratives se composent chacune de quatre conseillers et d'un président. — Le ministre de la justice a le droit de présider les sections, hormis la section du contentieux. — Les conseillers en service ordinaire sont répartis entre les sections par décrets du Président de la République. Les conseillers en service extraordinaire, les maîtres des requêtes et les auditeurs sont distribués entre les sections par arrêtés du ministre de la justice, suivant les besoins du service. Les conseillers en service extraordinaire ne peuvent pas être attachés à la section du contentieux (2). — Les conseillers en service extraordinaire ont voix délibérative, soit à l'assemblée générale, soit à la section, au département ministériel auquel ils appartiennent. Ils n'ont que voix consultative dans les autres affaires. — Les maîtres des requêtes ont voix délibérative, soit à l'assemblée générale, soit à la section, dans les affaires dont le rapport leur a été confié, et voix consultative dans les autres. — Les auditeurs ont voix délibérative à leur section et voix consultative à l'assemblée générale, seulement dans les affaires dont ils sont les rapporteurs. — Le Conseil d'État, en assemblée générale, ne peut délibérer si treize au moins de ses membres, ayant voix délibérative, ne sont présents. — En cas de partage, la voix du président est prépondérante. — Les sections administratives ne peuvent délibérer valablement que si trois conseillers en service ordinaire sont présents. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. — Les décrets rendus après délibération de l'assemblée générale, mentionnent que le Conseil d'État a été entendu. — Les décrets rendus après délibération d'une ou de plusieurs sections mentionnent que ces sections ont été entendues. — Le Gouvernement peut appeler à prendre part aux séances de l'assemblée ou des sections, avec voix consultative, les personnes que leurs connaissances spéciales mettraient en mesure d'éclairer la discussion.

Matières contentieuses.

La section du contentieux est composée de six conseillers d'État en service ordinaire et du vice-président du Conseil d'État. — La section du contentieux est chargée de diriger l'instruction écrite et de préparer le rapport des affaires contentieuses qui doivent être jugées par le Conseil d'État. Elle ne peut délibérer que si trois au moins de ses membres, ayant voix délibérative, sont présents. En cas de partage, on appellera le plus ancien des maîtres des requêtes présents à la séance. — Tous les rapports du contentieux sont faits par écrit. — Trois maîtres des requêtes sont désignés par le Président de la République pour remplir au contentieux les fonctions de commissaire du Gouvernement. — Ils assisteront aux délibérations de la section du contentieux. — Le rapport est fait, au nom de la section du contentieux, à l'assemblée publique du Conseil d'État statuant au contentieux. Cette assemblée se compose : 1° des membres de la section; 2° de six conseillers en service ordinaire pris dans les autres sections et désignés par le vice-président du Conseil délibérant avec les présidents de section. — Les conseillers adjoints à la section du contentieux ne peuvent y être remplacés que

(1) Nommons ici, une disposition transitoire de la loi du 24 mai 1872 autorise les auditeurs de 2e classe, nommés au premier concours, à concourir pour la 1re classe jusqu'à l'âge de trente-deux ans.

(2) Un règlement d'administration publique, en date du 21 août 1872, modifié le 8 février 1875, a statué sur l'ordre intérieur des travaux du Conseil d'État, sur le jugement des affaires contentieuses, sur la répartition entre les sections administratives des affaires ressortissant aux divers ministères, sur la nature des affaires qui doivent être portées à l'assemblée générale, sur le mode de roulement des membres entre les sections et sur les mesures d'exécution non prévues par la loi du 24 mai 1872. (Les projets de loi et les affaires administratives concernant l'Algérie sont examinés par les différentes sections suivant le département ministériel auquel ils se rattachent

par une décision prise dans la forme qui est suivie pour leur désignation. — Après le rapport, les avocats des parties présentent leurs observations orales. — Les questions posées par les rapports sont communiquées, sans déplacement, aux avocats, quatre jours au moins avant la séance. — Le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions dans chaque affaire. — Les affaires pour lesquelles il n'y a pas de constitution d'avocat ne sont portées à l'audience publique que si ce renvoi a été demandé par l'un des conseillers d'État de la section ou par le commissaire du Gouvernement à qui elles sont préalablement communiquées. Si ce renvoi n'a pas été demandé, ces affaires sont jugées par la section du contentieux, sur le rapport de celui de ses membres que le président en a chargé et après les conclusions du commissaire du Gouvernement. Les membres du Conseil d'État ne peuvent participer au jugement des recours dirigés contre les décisions qui ont été préparées par les sections auxquelles ils appartiennent, s'ils ont pris part à la délibération. — L'assemblée du Conseil d'État statuant au contentieux ne peut délibérer qu'en nombre impair; elle ne décide valablement que si neuf membres [illegible] sont présents. Pour compléter [illegible], les conseillers d'État absents ou empêchés peuvent être remplacés par d'autres conseillers en service ordinaire, suivant l'ordre du tableau. — Toutes les décisions prises par l'assemblée du Conseil d'État du contentieux et par la section du contentieux sont prises en séance publique, transcrites sur le procès-verbal des délibérations et signées par le vice-président, le rapporteur et le secrétaire du contentieux. Il y est fait mention des membres ayant délibéré. Les expéditions qui sont délivrées par le secrétaire portent la formule exécutoire.

CONSEIL D'ÉTAT.

Président du Conseil d'État

M. J. Ernoul, Garde des sceaux, ministre de la justice, au ministère, à Versailles

Vice-président du Conseil d'État

M. Odilon Barrot, *présidant la section du contentieux*, rue de la Ville-l'Evêque, 5

Présidents de sections. MM.

Grouallé ✻, *président de la section de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts*, rue du Mont-Thabor, 8.
Aucoc (O✻), *président de la section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères*, rue Sainte-Anne, 51.
Goussard (O✻), *président de la section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies*, rue Basse-du-Rempart, 66.

Conseillers d'État en service ordinaire. MM.

Vte du Martroy (C✻) [contentieux], quai Voltaire, 25.
Collignon (C✻) [travaux publics, etc.], boulevard St-Germain, 106.
Lieut.-colonel Tourret (O✻) [finances, etc.], rue des Saints-Pères, 78.
Saglio ✻ [travaux publics, etc.], rue de Grenelle, 77
Tranchant ✻ [contentieux], rue de Bellechasse, 51.
Andral [intérieur, etc.], Cours la Reine, 38.
Mis de Chateaurenard (C✻) [travaux publics, etc.], rue de Varenne, 63.
Cte de Ségur (O✻) [intérieur, etc.], rue de Bellechasse, 72.
Marbeau ✻ [intérieur, etc.], rue Joubert, 47.
Le Trésor de la Rocque [finances, etc.], rue des Saints-Pères, 67
Vte de Montesquiou ✻ [contentieux], boulevard de la Tour-Maubourg, 1.
Pascalis (O✻) [contentieux], rue Solferino, 11
Suyy ✻, [intérieur, etc.], rue de Vaugirard, 47.
De Bellomayre [contentieux], rue de Marignan, 18

C^te DE CIRCOURT [finances, etc.], rue de Milan, 17.
Contre-amiral BOURGOIS (C❋) [finances, etc.], rue St-Dominique, 97.
DE GAILLARD [travaux publics, etc.], rue des Saints-Pères, 3.
WEISS [contentieux], rue Mazarine, 68.

Conseillers d'État en service extraordinaire MM.

AMÉ (O❋), *directeur général des douanes* [finances, etc.], passage Sainte-Marie, 11 *bis*.
DE BOURCILLE (GO❋), *secrétaire général du ministère des travaux publics* [travaux publics, etc.], rue de Rennes, 53
DELARBRE (C❋), *directeur de la comptabilité générale au ministère de la marine et des colonies* [finances, etc.], au ministère de la marine et des colonies, à Versailles.
DESPREZ (GO❋), *directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères* [travaux publics, etc.], au ministère des affaires étrangères.
DUFRAYER (O❋), *secrétaire général du ministère des finances* [finances, etc.], rue d'Anjou-Saint-Honoré, 17
DURANGEL (O❋), *directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur* [intérieur, etc.], boulevard de la Tour-Maubourg, 14
DE FRANQUEVILLE (GO❋), *directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer* [travaux publics, etc.], rue des Réservoirs, 15 (Versailles).
GRIMPREL (O❋), *directeur général des contributions directes* [finances, etc.], boulevard Haussmann, 121.
GUILLOT (GO❋), *directeur général du contrôle et de la comptabilité au ministère de la guerre* [finances, etc.], rue du Bac, 53.
OZENNE (GO❋), *secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce* [travaux publics, etc.], au ministère de l'agricult. et du com.
PROVENSAL (O❋), *directeur général des contributions indir.* [finances, etc.], rue de Vienne, 8.
ROY (C❋), *directeur général de l'enregist. et des domaines* [finances, etc.], rue des Saints-Pères, 15.
TARDIF (O❋), *chef de la première division des cultes* [intérieur, etc.], rue du Cherche-Midi, 28.
MERVEILLEUX-DUVIGNAUX ❋, *secrétaire général du ministère de la justice* [intérieur, etc.], rue de Grenelle, 42.
B^on LE GUAY ❋, *secrétaire général du ministère de l'intérieur* [intérieur, etc.], au ministère, à Versailles.

Maîtres des Requêtes. MM.

DE BAULNY ❋ [contentieux], rue Boissy-d'Anglas, 30.
BÉRENGER [travaux publics, etc.], place du Palais-Bourbon, 2.
BRAUN ❋ [contentieux], rue de Miromesnil, 71.
CHAUCHAT ❋ [travaux publics, etc.], boulevard Haussmann, 121.
COMPAIGNON DE MARCHÉVILLE [intérieur, etc.], rue Tronchet, 31.
CORNUDET ❋ [intérieur, etc.], rue de la Chaise, 24.
B^on DE LA COSTE DU VIVIER ❋ [intérieur, etc.], boulevard Haussmann, 135.
DAVID ❋ [commissaire du Gouvernement], rue de Montalivet, 11.
DEMONGEOT [travaux publics, etc.], boulevard Haussmann, 73.
FABAS [finances, etc.], rue David, 10 (Passy-Paris).
FLOURENS [contentieux], place du Théâtre-Français, 3.
FOULD ❋ [contentieux], faubourg Saint-Honoré, 43.
DE FRANQUEVILLE (O❋) [intérieur, etc.], château de la Muette (Passy-Paris).

Griolet [travaux publics, etc.], rue de Ponthieu, 12.
Hély d'Oissel ✻ [finances, etc.], rue de la Ferme, 18.
Jacqueminot, C^te de Ham [intérieur, etc.], rue St-Pétersbourg, 22
Laferrière [commissaire du Gouvernement], rue Castiglione, 8.
Leblanc ✻ [finances, etc.], rue du faubourg St-Honoré, 240.
Perret ✻ [commissaire du Gouvernement], rue François Ier, 6.
De Richemont [finances, etc.], rue de Belle-Chasse, 44.
Tétreau [contentieux], boulevard Saint-Germain, 235.
Vacherot [finances, etc.], rue de Varenne, 28.
De Salverte [travaux publics, etc.], rue d'Anjou, 12
Gomel [contentieux], rue de Luxembourg, 3 bis

Forcade ✻, *secrétaire général du Conseil d'État*, ayant rang et titre de maître des requêtes, rue de Rivoli, 236.

Auditeurs de 1re classe. MM.

Billard de Saint-Laumer [contentieux], rue Royale, 10.
Le Vavasseur de Précourt ✻ [contentieux], rue Chauveau-Lagarde, 16
Chabrol ✻ [travaux publics, etc.], rue Montpensier, 8.
Mayniel [contentieux], rue du Cirque, 5 *bis*
Matheus [contentieux], rue Beaujon, 18.
Marguerie [intérieur, etc.], cité Martignac, 6 (rue de Grenelle, 111).
Blin de Varlemont [intérieur, etc.], rue des Martyrs, 18
Marques di Braga [finances, etc.], boulevard St-Germain, 227.
Vergniaud [finances, etc.], place Bréda, 8.
N...

Auditeurs de 2e classe. MM.

Chauffard [contentieux], rue de Bellechasse, 14.
Hébrard de Villeneuve [contentieux], rue Saint-Dominique, 31.
Caillard d'Aillières [contentieux], rue d'Anjou, 8.
Bailleux de Marisy [travaux publics, etc.], rue de Londres, 48
De la Porte [intérieur, etc.], rue de Grenelle, 42.
Tirel de la Martinière [contentieux], rue de Rennes, 64.
Vergé [travaux publics, etc.], rue Saint-Florentin, 13
Étignard de la Lafaulotte [contentieux], rue Caumartin, 60
De Kergorlay [contentieux], rue Saint-Dominique, 23
Henry ✻ [contentieux], rue de Verneuil, 18.
Valon [intérieur, etc.], rue de Lille, 91.
Gauwain [finances, etc.], rue de Berry, 4
Peyrot [travaux publics, etc.], rue Abbatucci, 66.
De Beaumont [intérieur, etc.], rue Barbet-de-Jouy, 42.
Marbeau [contentieux], rue Thérèse, 11.
Gervais de Rouville [finances, etc.], rue Thérèse, 10.
Milcent [finances, etc.], rue de Londres, 22
Morel [travaux publics, etc.], rue Cambacérès, 29.
Arnous [intérieur, etc.], rue de Grenelle, 121 *bis*.
Sassère Ⓜ [finances, etc.], rue du Rocher, 35.

COMPOSITION DES SECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

SECTION DU CONTENTIEUX.

M. Odilon Barrot, *vice-président du Conseil d'État, présidant la section.*

Conseillers d'État. MM. Vte du Martroy, Tranchant, Vte de Montesquiou, Pascalis, de Bellomayre, Weiss

CONSEILLERS D'ÉTAT DÉSIGNÉS POUR FAIRE PARTIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ÉTAT STATUANT AU CONTENTIEUX.

MM. Andral et Marbeau, *de la section de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts*

MM lieut. colonel Tourret et contre-amiral Bourgois, *de la section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies*

MM. Colligaon et Sagho, *de la section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères.*

Maîtres des requêtes. { MM. de Baulny, Braun, Flourens, Fould, Tetreau, Gomel.
Commissaires du Gouvernement : MM Perret, David, Laferrière.

Auditeurs { *de 1re classe.* MM. Billard de Saint-Laumer, Le Vavasseur de Précourt, Mayniel, Matheus.
de 2e classe. MM. Chauffard, Hébrard de Villeneuve, Caillard d'Ailhières, Tirel de la Martinière, Etignard de Lafaulotte, de Kergorlay, Henry, Marbeau,

M Caille, *secrétaire du contentieux.*

SECTION DE L'INTÉRIEUR, DE LA JUSTICE, DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS

M. Groualle, *président.*

Conseillers d'État { *En service ordinaire* MM. Andral, Marbeau, Cte de Ségur, Silvy.
En service extraord. MM. Durangel, Tardif, Merveilleux Duvignaux, Bon Le Guay.

Maîtres des requêtes. { MM. Compaignon de Marchéville, Cornudet, Bon de la Coste du Vivier, de Franqueville, Jacqueminot Cte de Ham.

Auditeurs { *de 1re classe.* MM. Marguerie, Blin de Variemont.
de 2e classe. MM. de la Porte, Vallon, de Beaumont, Arnous.

M. de Gislain, *secrétaire.*

SECTION DES FINANCES, DE LA GUERRE, DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. Goussard, *président.*

Conseillers d'État { *En service ordinaire.* MM lieut.-c. Tourret, Le Trésor de la Rocque, Cte de Circourt, contre-amiral Bourgois.
En service extraord. MM Amé, Delarbre, Dufrayer, Grimprel, Guillot, Provensal, Roy.

Maîtres des requêtes. { MM. Fabas, Hély d'Oissel, Leblanc, de Richemont, Vacherot.

Auditeurs { *de 1re classe.* MM Marques di Braga, Vergniaud.
de 2e classe. MM. Gauwain, Gervais de Rouville, Milcent, Sassère.

M. Jamet, *secrétaire.*

SECTION DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Aucoc, *président.*

Conseillers d'État { *En service ordinaire.* MM. Colligaon, Sagho, Mis de Chatenuenard, de Gaillard.
En service extraord. MM. de Boureuille, Desprez, de Franqueville, Ozenne.

Maîtres des requêtes. { MM. Bérenger, Chauchat, Demongeot, Griolet, de Salverte.

Auditeurs { *de 1re classe.* MM. Chabrol, N....
de 2e classe. MM. Bailleux de Marisy, Vergé, Peyrot, Morel.

M. Delabarre, *secrétaire.*

ADMINISTRATION ET BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT.

M. Fouquier ✻, *maître des requêtes, secrétaire général du Conseil d'État*, rue de Rivoli, 236.
M. Caille ✻, *secrétaire du contentieux*, rue du Cherche-Midi, 89.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Delahaye, *chef du 1er bureau et du secretariat général*, rue de Verneuil, 38.

1er BUREAU.

1er Service. — *Affaires du Conseil d'État, procès-verbaux du Conseil, correspondance générale, personnel, comptabilité, impressions et distributions.*

M. Gerard, *sous-chef*, rue Montebello, 14 (Versailles).

2e Service. *Enregistrement général et départ.*

M. Hébert, *sous-chef*, rue de l'Université, 106.

2e BUREAU. — *Expéditions.*

M. Salin, *chef*, rue Servandoni, 20.
M. Armand, *sous-chef*, rue Saint-Placide, 60.

Service des procès-verbaux annexes.

M. Chevallier, *rédacteur spécial*, rue Monge, 2.

Bibliothèque et archives.

M. Vatlier ✻, *bibliothécaire-archiviste*, rue d'Assas, 80.
M. Crismanovich, *sous-archiviste*, rue d'Assas, 10.

Matériel.

M. Noël, *agent du matériel*, rue de Grenelle, 101.

SECTIONS

Section du contentieux.

M. Caille ✻, *secrétaire de la section*, rue du Cherche-Midi, 89.
M. Darnault, *sous-chef de bureau*, rue de Rennes, 93.

Section de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.

M. de Gislain ✻, *secrétaire de la section*, rue des Feuillantines, 97.

Section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies.

M. Jamet ✻, *secrétaire de la section*, rue de Grenelle-St-Germain, 3.

Section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères.

M. Delabarre, *secrétaire de la section*, rue Condorcet, 74.

SERVICE DE SANTÉ

M. Dechambre ✻, *médecin du Conseil d'État*, rue de Lille, 91.
M. Demarquay (G✻), chirurgien des hôpitaux, membre de la Société de chirurgie, *chirurgien du Conseil d'État*, rue Taitbout, 52.
M. Gallois ✻, *médecin adjoint*, rue du Colisée, 16.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

M. Saint-Aignan (Cte de) ✻, *président*, rue de Varennes, 98.
M. Beauvois-Devaux, quai Voltaire, 1.
M. Garnier ✻, rue Tournon, 14.
M. Mimerel, rue de Vaugirard, 20.
M. Levavasseur (O✻), administrateur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, rue d'Anjou St Honoré, 61, ou au Louvre, porte Colbert.
M. Morillot ✻, directeur de l'enregistrement et du timbre, rue de la Banque, 13.
M. Rigaud ✻, rue de Seine, 55.
M. Cailler ✻, secrétaire de la section du contentieux, *secrétaire délégué*, rue du Cherche-Midi, 89.

ORDRE DES AVOCATS

AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION.

Les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation sont au nombre de soixante.

Indépendamment des attributions exclusives qui leur ont été conférées par les lois et règlements de leur institution, pour les affaires portées soit au tribunal des Conflits, soit au Conseil d'État, délibérant en séance publique ou administrative et à ses diverses sections, soit à la Cour de cassation, ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matière contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministères et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls et tous les jours l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature (*Lois des* 21 *avril* 1810, 17 *juin* 1840, *et ordonnance du* 7 *mars* 1841, sur les [illegible] ; *ordonnance de MM. les maîtres des requêtes, du grand référé, du président de l'intérieur, des* 29 *septembre* 1823, 13 *mai et* 22 *juillet* 1824 ; *instruction du directeur général de l'enregistrement et des domaines du* 7 *septembre* 1824 ; *circulaire de M. le ministre des finances aux préfets, du* 7 *juillet* 1825, 24e *question ; arrêté du ministre de l'intérieur du* 10 *janvier* 1831, *qui règle le mode d'exécution de celui du* 22 *juillet* 1824.)

Suivant décision du ministre de la marine et des colonies du 4 août 1829 [illegible] fonctions d'avocat d'office, dans les cas prévus par les articles 144 et 145 de l'ordonnance du 31 août 1828, sont remplies par le président du conseil de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, sous la surveillance du conseil de l'Ordre. Nonobstant cette désignation, les défendeurs ont toujours la faculté de choisir tel autre avocat qu'ils jugent convenable, et, dans ce cas, les pièces lui sont remises sans frais.

Liste d'ancienneté. MM.

1844 Moutard-Martin ✻.
1845 Bosviel ✻.
1846 St Malo (Renard de).
1848 Duboy.
1851 Dareste, *président*.
Mimerel.
1852 Costa.
1855 Leroux.
1856 Mazeau.
Christophle.
1857 Hamot.
Michaux-Bellaire
1858 Bellaigue.
Hérisson.
1861 Bozérian (Jeannotte).
Brugnon.
Clément.
1861 Collet.
Lefebvre.
1862 De Valroger.
1862 Fosse.
Chambareaud.
Labordère.
Bidoire.
1863 Roger.
Nourrit.
Monod ✻.
1864 Housset ✻.
Perriquet.
1865 Pinel.
1866 Jozon.
Gonse.
Guyot (Paul).
Barrême.
Potel.
1867 Lehmann.
Besson.
1867 Larnac.
1868 Bavelier.
[illegible]
1869 Arbelet.
1870 Horteloup.
Godin.
Renault-Morlière.
1871 Guyho (Corentin).
Périer (Arsène).
Nivard.
[illegible]
Salanier
Aguillon.
Panhard.
1872 Perier (Charles).
Fliniaux.
Quesq
Godl t.
1873 Roullier.
Valabrègue.
Barry.
Massénat-Desroches
Dancongnée

Ordre alphabétique et demeures. MM.

Aguillon, rue du Dauphin, 8.
Arbelet, rue de Rennes, 43.
Barrême, rue de Londres, 56.
Barry, rue Blanche, 46.
Bavelier, rue de la Ferme-des-Mathurins, 16.
Bellegue, rue Saint-Guillaume, 11.
Besson, rue du Vaugirard, 77.
Bidard, rue Bossuet d'Anglas, 11 *bis*.
Bouchel ✻, rue Richelieu, 60.
Bozérian (Jeannotte), rue de Tournon, 6.
Brugnon, rue Saint-Florentin, 14.
Chambareaud, rue de Chaillot, 48.
Christophle, rue Grenelle-St-Germain, 9.
Clément, rue Guénégaud, 9.
Collet, rue Scribe, 19.
Costa, rue du Pont-Neuf, 6.
Dancongnée, 13, rue d'Aguesseau
Daresta, quai Malaquais, 9.
Duboy, rue Thérèse, 11.
Flimaux, rue des Écoles, 1.
Fosse, quai Voltaire, 33.
Godart, rue Jacob, 54.
Godin, rue de Rennes, 70.
Gonse, rue Grenelle Saint-Germain, 107.
Guyho (Corentin), rue des Écoles, 44.
Guyot (Paul), rue d'Assas, 7.
Hamot, rue Bayard, 8.
Hérisson, rue Madame, 34.
Horteloup, rue d'Antin, 23.
Housset ✻, rue Jacob, 48.
Jozon, rue Jacob, 28.
Labordère, place de l'École-de-Médecine, 17
Larnac, rue du Cirque, 8.
Lefebvre, rue de Poitiers, 12.
Lehmann, rue des Petites-Écuries, 55.
Leroux, rue de Seine, 68.
Lesage-Dulaz ay, rue Godot-de-Mauroy, 17.
Lisse, place de la Madeleine, 7.
Massénat-Desroches, avenue Victoria, 5.
Mazeau, boulevard Saint-Germain, 90.
Michaux-Bellaire, rue du Helder, 14.
Mimerel, rue de Vaugirard, 20.
Monod ✻, rue d'Aumale, 10.
Moulard-Martin ✻, *doyen*, rue Hautefeuille, 9.
Nivard, rue Auber, 21.
Nourrit, rue Garancière, 10
Panhard, rue Taitbout, 24.
Périer (Arsène), rue Garancière, 7.
Périer (Charles), quai du Louvre, 30.
Perriquet, rue Bonaparte, 29.
Pinel, rue Laffitte, 34
Potel, Ste-Placide, 62.
Quecq, avenue Joséphine, 48
Renault-Morlière, rue de l'Université, 69 *b*.
Roger, rue de la Victoire, 96
Roulier, 62, rue Neuve-des-Petits-Champs.
Saint-Malo (Renard de), rue Jacob, 46.
Sabatier, rue du Mont-Thabor, 7.
Vallègue, rue du Bac, 40.
Valroger (de), rue du Bac, 32.

Conseil de l'Ordre (*année* 1871-1872). MM

Daresle, *président*.	Brugnon, *secrétaire-trésorier*	De St-Malo.
Moulard-Martin ✻. 1er *syn.*	Clément.	Collet.
Mazeau, 2e *syndic*.	Lefebvre.	Bozérian.

M. Berger, *imprimeur de l'Ordre*, impasse des Filles-Dieu, 5, boulevard Bonne-Nouvelle

---

M. Durville, *receveur de l'enregistrement des actes du Conseil d'État*, Palais-Royal

SECTION V.

TRIBUNAL DES CONFLITS.

Attributions.

Le Tribunal des conflits rétabli par la loi du 25 mai 1872 sur le Conseil d'État, qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850 et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire

Lorsqu'un préfet estime que la connaissance d'une question portée devant un tribunal de l'ordre judiciaire est attribuée par une disposition législative à l'autorité administrative, il peut revendiquer le jugement de l'affaire pour l'autorité compétente, et le tribunal ou la cour doivent surseoir à statuer jusqu'à ce que le tribunal des conflits ait prononcé sur la question de compétence.

Les ministres ont également le droit de revendiquer devant le tribunal des conflits les affaires portées à la section du contentieux du Conseil d'État et qui n'appartiendraient pas au contentieux administratif.

Composition.

Le Tribunal des conflits se compose : 1° du garde des sceaux, président; 2° de trois conseillers d'État en service ordinaire et de trois conseillers à la Cour de cassation, élus par leurs collègues, pour trois ans, et indéfiniment rééligibles; 3° de deux membres et de deux suppléants, élus par la majorité des autres juges. Le Tribunal choisit un vice-président au scrutin secret et à la majorité absolue des voix. Il ne peut délibérer valablement qu'au nombre de cinq membres présents au moins.

Les fonctions du ministère public sont remplies par deux commissaires du gouvernement choisis, tous les ans, par le Président de la République, l'un parmi les maîtres des requêtes, l'autre dans le parquet de la Cour de cassation. Il est adjoint à chacun d'eux un suppléant choisi de la même manière.

Un secrétaire, nommé par le ministre de la justice, est attaché au Tribunal.

Les séances du Tribunal des conflits sont publiques.

Les parties peuvent se faire représenter devant le Tribunal des conflits par les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Membres du Tribunal des conflits

pour les années 1873, 1874, 1875.

MM. Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, *président.*
QUÉNAULT (C ✻), conseiller honoraire à la Cour de cassation, *vice-président*, rue Neuve-des-Capucines, 7.
V^te^ DU MARTROY (O ✻), quai Voltaire, 25.
AUCOC ✻, rue Sainte-Anne, 51. } *Conseillers d'État.*
GROUALLE ✻, rue du Mont-Thabor, 8.
NACHET (O ✻), rue de Seine, 43.
MERCIER ✻, rue des Saints-Pères, 78. } *Conseillers à la Cour de cassation.*
LASCOUX ✻, rue de l'Université, 88
L'HOPITAL (O ✻), ancien conseiller d'État, rue Louis-le-Grand, 18.

Suppléants MM.

COLIN DE VERDIÈRE ✻, ancien juge au Tribunal de la Seine, rue Bonaparte, 88.

COLMET-DAAGE (O✻), doyen de la Faculté de droit, place du Panthéon.

Commissaires du gouvernement. MM.

PERRET (O✻), maître des requêtes, commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat, rue François Ier, 6

BLANCHE [Ant.] (O✻), premier avocat général à la Cour de cassation, cité Malesherbes, 12.

DAVID ✻, maître des requêtes, commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat, rue de Montalivet, 11.

REVERCHON ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue de Poitiers, 9.

Secrétaire.

M. SECHEHAYE, docteur en droit, boulevard Saint-Michel, 83.

Le Tribunal des conflits siége au Ministère de la Justice, place Vendôme, à Paris

TROISIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

Départements ministériels et administrations en dépendant.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Quai d'Orsay.

M. le DUC DE BROGLIE ✻, membre de l'Institut, *ministre des affaires étrangères, vice-président du conseil des ministres.*

La négociation et l'exécution des traités et conventions de politique et de commerce. Les rapports avec les ambassadeurs, ministres et agents diplomatiques et consulaires, soit des puissances étrangères près le Gouvernement Français, soit du Gouvernement Français près les cabinets étrangers.

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT.

M. GAVARD (Charles) (C✻), secrétaire d'ambassade de 1re classe, *chef.*
M. le Vte de Solignac Fénelon (O✻), *sous-chef.*
M. le prince Victor de Broglie, *sous-chef*, chargé des affaires concernant la vice-présidence du conseil.

L'ouverture des dépêches, la correspondance personnelle du ministre, les audiences, les travaux réservés; le chiffre, le départ et l'arrivée des dépêches et des courriers; la centralisation des renseignements relatifs au personnel; la statistique, les traductions, et la correspondance télégraphique.

Bureau du départ et de l'arrivée des correspondances.

M. BERGERON ✻, *chef.*

PROTOCOLE.

M. FEUILLET DE CONCHES (C✻), *directeur, chef.*

L'expédition des traités et des conventions; les pleins pouvoirs, commissions, provisoires, *exequatur*; les ratifications; les lettres de notification, de créance, de rappel et de recréance, le cérémonial et le protocole; les priviléges, immunités et franchises diplomatiques; les audiences diplomatiques, les décorations, etc.

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DU CONTENTIEUX.

M. DESPREZ (GO✻), conseiller d'État, ministre plénipotentiaire de 1re cl., *directeur.*

Les affaires politiques et contentieuses; les questions de limites et d'extradition; les conventions de poste; le personnel des agents diplomatiques, etc., etc.

SOUS-DIRECTION DU NORD.

M. le Bon de Courcel ✻, *sous-directeur*.

Correspondance et travaux concernant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Russie, la Suède, les Colonies anglaises, néerlandaises et danoises

SOUS-DIRECTION DU MIDI ET DE L'ORIENT.

M. le Mis de Tamisier (O✻), *sous-directeur*.

Correspondance et travaux concernant l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal, le Saint-Siége, la Suisse, la Turquie, la Régence de Tunis, le Maroc et la Perse.

SOUS-DIRECTION DE L'AMÉRIQUE ET DE L'INDO-CHINE.

M. Flury (O✻), *sous-directeur*.

Correspondance et travaux concernant les divers États du nord et du sud de l'Amérique, la Chine, l'Indo-Chine, le Japon et les côtes orientales et occidentales d'Afrique.

SOUS-DIRECTION DU CONTENTIEUX.

M. Villefort (O✻), *sous-directeur*.

Les questions de droit public international, et particulièrement de droit maritime. Les affaires contentieuses qui doivent être appréciées d'après les dispositions des actes diplomatiques et celles qui résultent des réclamations des Français contre les gouvernements étrangers, et les réclamations d'étrangers contre le gouvernement français. Les traités de poste, d'extradition et les affaires qui en dépendent.

DIRECTION DES CONSULATS ET AFFAIRES COMMERCIALES.

M. Meurand (C✻), *directeur*.

Les affaires commerciales; les traités de commerce et de navigation; la protection du commerce français dans les pays étrangers; les réclamations du commerce étranger envers le gouvernement français; le règlement de la comptabilité des chancelleries consulaires; le personnel des agents consulaires et des drogmans de consulats.

SOUS-DIRECTION DU NORD.

M. Jagerschmidt (O✻), *sous-directeur*.

Correspondance et travaux concernant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, la Grande Bretagne, les Pays-Bas, la Russie, la Suède, la Suisse, les Colonies anglaises et néerlandaises autres que celles de la mer des Indes.

SOUS-DIRECTION DE L'ORIENT ET DE L'INDO-CHINE

M. le Vte d'Arlot (O✻), *sous-directeur*.

Correspondance et travaux concernant la Grèce, la Turquie, la Régence de Tunis, le Maroc et les autres États barbaresques, l'Afrique, la Chine, le Japon, la Perse, l'Indo-Chine, les Indes anglaises et néerlandaises.

SOUS-DIRECTION DU MIDI ET DE L'AMÉRIQUE

M. Eydin ✻, *sous-directeur*.

Correspondance et travaux concernant l'Espagne, l'Italie, le Portugal, les Colonies espagnoles et portugaises et les divers États de l'Amérique du Nord et du Sud

DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA CHANCELLERIE

M. Faugère (C✻), ministre plénipotentiaire de 1re classe, *directeur*.
M. Viennot (O✻), *sous-directeur*.

Le dépôt des correspondances et documents diplomatiques, des traités et conventions, des décrets et arrêtés concernant l'organisation et le personnel du ministère; le classement des correspondances; la rédaction des notes et mémoires ainsi que des tables analytiques pour le service du département; la recherche des renseignements pour tout autre service public et privé; le dépôt des plans et documents relatifs aux limites de la République; la collection des cartes géographiques pour l'usage du ministère

Bureau de la Chancellerie.

M. Bosseront d'Anglade (O ✻), *sous-directeur, chef.*

Les passe-ports autres que les passe-ports de cabinet; les légalisations, les *visa* et la perception des droits qui en résultent; la transmission des actes judiciaires et des commissions rogatoires; la discussion des questions touchant à l'état civil, et l'instruction des réclamations relatives à des matières d'intérêt privé, telles que les successions ouvertes en pays étrangers, les recouvrements sur particuliers, etc.

Ce bureau est le seul du département des affaires étrangères qui soit ouvert au public. On peut s'y présenter tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés) de 11 à 4 heures.

DIRECTION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. le Baron Billing Frédéric C ✻, ministre plénipotentiaire de 1re classe, *dir.*
M. Guéroult (O ✻), *sous-directeur.*

Les travaux généraux et particuliers relatifs aux dépenses du ministère; la correspondance avec les agents politiques et commerciaux sur toutes les matières de comptabilité, et sur tout ce qui s'y rapporte; les écritures en partie double, et les livres et registres prescrits par les ordonnances et les règlements spéciaux; la liquidation des frais de service de tous les agents, celle des indemnités de voyage et des frais de courriers; les présents diplomatiques et les pensions de retraite, etc.

SECRÉTAIRES-INTERPRÈTES.

Pour les langues orientales.

M. Schefer (C ✻), 1er *secrétaire-interprète.*
M. Lapierre (O ✻),
M. de Biberstein Kasimirski (O ✻,) } *secrétaires-interprètes.*

Pour les langues de la Chine.

M. le Cte Kleczkowski ✻, consul général, 1er *secrétaire-interprète.*

M. Lehman, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, rue des Petites-Écuries, 55.
M. Gatine, notaire, rue Sainte-Anne, 51.
M. Rougeot, avoué près le tribunal de 1re instance, rue Bonaparte, 8.
M. Gibert ✻, médecin assermenté, attaché au ministère, rue de Chabannais, 10.
M. Hervé de Lavaur ✻, médecin adjoint, rue Taitbout, 48.
M. Lecorché ✻, 2e médecin adjoint, rue Duphot, 19.

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS

DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES DANS LA RÉPUBLIQUE. MM.

ALLEMAGNE (*Empire d'*).

Dunkerque....	Wagner,	*cons*
Calais .	Struenn n,	*v.-cons.*
Boulogne.....	Van der Zee,	*id.*
Le Hâvre.....	De Kramatzki,	*cons.*
Honfleur.....	Wagner,	*v.-cons.*
Caen.....	Schibby,	*id.*
Nantes.....	Bardot (Marius),	*cons.*
St Nazaire....	Quirouard,	*ag. cons*
Bordeaux .	Michaelsen (J.), Winter H.),	*id.* *v.-cons*
Bayonne.....	Roth,	*cons*
Marseille.....	Lettenborn,	*cons.*
Port-de-Bouc, Martigues et La Tour-St-Louis.....	Vidal (Léon),	*v.-cons*
Nice.....	Schencking,	*cons.*
Menton.....	Palmero,	*ag. cons*
Alger.....	De Soden (Bon Jules),	*cons.*
Saïgon.....	Niederberger,	*id.*
Taïti.....	Wilkens,	*id.*

AUTRICHE-HONGRIE

Paris.....	Bon de Rothschild (G.) (GO ✻), rue Laffitte, 19, *c.g.* De Valcherde Molthe, *mc.g.a.*	
Dunkerque....	Numa Plaideau,	*cons.*
Calais.....	Vendroux,	*v.-cons.*
Boulogne.....	Adam (Ach.) ✻,	*id.*
St-Valery-s.-S.	Vapeur,	*ag. cons*
Dieppe.....	Bunel,	*id.*
Fecamp.....	Leborgne (Auguste),	*id.*
Rouen.....	Pimont,	*id.*
Le Hâvre.....	Etienne Troteux,	*cons*
Honfleur.....	Thils,	*ag. cons*
Caen.....	De Bois-Lambert,	*id.*
St-Valery-en-C.	Le Seigneur,	*v.-c.*
Cherbourg....	Mauger Léon,	*id*
St-Malo.....	Bosmenu (Franç. G.),	*v.-c*
Lorient.....	Quizille,	*v.-c*
Nantes.....	Braudeau,	*cons.*
La Rochelle....	Admirauld,	*ag. cons.*
Lyon.....	Cote (Marius),	*cons.*
Bordeaux.....	Lalaude,	*id.*
Bayonne.....	Séa-Rodrigues,	*v.-cons.*
Cette.....	Schevdt,	*cons*
Marseille.....	De Sarnfeld (O ✻),	*cons. gén*
Toulon.....	Jouve ✻,	*ag. v.-cons*
Nice.....	Avigdor (Sept.-Neph.),	*cons*
Port-de-Bouc..	Vidal (Léon),	*ag cons*
Bastia .	Vasi [illegible]	*ag. v.-cons*
Alger.....	Ghezzi,	*cons. gén.*
Oran.....	Sgiteowich,	*v.-cons.*
Bône.....	Bourgoin,	*id*
Mostaganem .	Paz Art[illegible],	*ag. cons.*
Bougie.....	Pedro de Alcantara Casadebeg,	*ag. cons*
Philippeville..	Alby (Tranquille),	*id.*
Saïgon.....	Sörnsen (Ferd.),	*cons*

BELGIQUE

Paris.....	Finet,	*ag. cons.*
Dunkerque et Gravelines..	De Wulf-Cailleret,	*cons.*
Lille.....	Decock (P., fils,	*id.*
	Crepy,	*v.-cons.*
Valenciennes...	Hauts,	*cons.*
Calais. .	Dessin, Lemoine,	*id.* *v.-cons*
Boulogne .	Adam (Ach.) ✻,	*cons*
St Valery-s-S	Cro[illegible],	*v.-c.*
Rouen.....	Du Boulay,	*cons.*
Turcoing.....	Sloen (Louis),	*id*
Roubaix.....	Allart (Léon),	*id.*
Dieppe.....	Lee Jortin,	*v.-cons.*
Le Hâvre... .	Kreglinger,	*cons*
Cherbourg....	Mauger (V.),	*id.*
Brest	Le Pomellec,	*id.*
Lorient.....	Resne, Montrelay,	*id.* *ag. cons.*
Nantes.....	Goullin (P. B.), Goullin (G. C.),	*cons* *v.-cons.*
St-Nazaire....	Coste,	*cons*
Noirmoutier ..	Pineau,	*v.-cons*
S.-Martin de Ré	Souquet,	*id.*
Ile d'Oleron....	Compère,	*id*
La Rochelle....	Romieux (Paul),	*cons*
Marennes... .	Robert (Eug	*v.-cons*
Bordeaux ..	Dumas [illegible] Bru[illegible]-Lacaze,	*cons* *v.-cons.*
Bayonne.....	Labrouche,	*cons*
Montpellier et Cette.....	Bazille (Louis),	*id*
Marseille	De Vries, Courl[illegible] B,	*id* *v.-cons*
Toulon.....	Aube (Ed.),	*cons.*
Avignon... ...	Barbier,	*v.-cons.*
Lyon.....	Quisard,	*cons*
Bourg St-And..	Giraud de Ruelle,	*v.-c.*
Nancy.....	Sepulchre (Victor),	*cons.*
Reims...	Rivart,	*id.*
St-Quentin....	George,	*v.-cons.*
Bastia.....	Manfredi,	*id*
Alger.....	Max (Gustave),	*cons.*
Bône.....	Laugier,	*id*
Philippeville...	Alby (T.),	*ag. cons.*
Oran.	Giulioni,	*cons.*
Ile de Goree...	Bois,	*id.*
La Reunion...	Morin,	*id*
Nouvelle .	Jaeger (Henri),	*id.*

BOLIVIE

Paris .	Mendès (Jules), rue [illegible] Liger de Libessart, [illegible]	*cons gen.*
Bordeaux.....	Sesane,	*cons.*
Nantes.....	Collinet,	*v.-cons.*
Le Hâvre... ..	Germain,	*cons.*
Marseille.....	Roussier (Camille),	*id.*

BRÉSIL

Paris.....	Maciel da Rocha ✻, rue du Colysée, 48, *chargé du consulat général.*	
	Barbosa (Maximilien-Joseph),	*v.-cons.*
Dunkerque....	Féron,	*id.*
Calais.....	Reisenthel,	*id.*
Boulogne.....	Adam (Ach.) ✻,	*id.*
Abbeville.....	Assegond,	*id.*
Le Hâvre.....	Ferreira Alvès,	*id.*
Rouen.....	Allé,	*id.*
Cherbourg....	Bonfils,	*id.*

Brest..... Bazil, *v.-cons.*
Lorient..... Sellier, *id.*
Nantes..... Crouan, *id.*
St-Nazaire.... N....., *id.*
Bordeaux..... Cahuzac, *id.*
Bayonne..... Molinié, *id.*
Cette..... Scheydt, *id.*
Montpellier.... Vialars, *id.*
Port-Vendres.. Mas, *id.*
Marseille..... Da Costa Saraïva (A.), *id.*
Toulon..... Jouve, *id.*
Lyon..... Puy, *id.*
Alger..... Ravan, *cons.*
Oran..... Mazurel, *v.-cons*
Cayenne..... De Abranches (F. Magno), *c.*

CHILI.

Paris..... Fernando Rodella, rue de Laval, 28, *cons. gén.*
Rouen..... Dubosq-Lettré. *v.-cons.*
Le Hâvre..... Germain, *cons.*
Brest..... Faillet, *id.*
St-Nazaire. Bourbeau (Jean-Bapt.), *id.*
Bordeaux... De Santa-Coloma, *id.*
Landau, *v.-cons.*
Cette..... Caron (Charles), *cons*
Marseille.. Arnaud Albert *id*
Bayonne..... De la Puente Elso, *id.*
Nice..... Lagarrigue, *id.*
Lyon..... Guinet, *v.-cons.*
Alger..... Saint-Lager, *cons.*
Taïti..... Schlubach, *id.*

COLOMBIE (*États-Unis de*).

Paris..... De la Torre Narvaez, boul. Montmartre, 6, *cons. g.*
Le Hâvre..... Paez, *v.-cons.*
Nantes..... Briandeau, *cons.*
St-Nazaire.... Pereira Gamba, *id.*
Bordeaux..... Conde, *id.*
Bayonne..... Soulez-Lacaze, *id.*
Marseille..... Clavis (Benjamin), *id.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE

Paris..... Otto Bemberg rue Richer, 15, *cons*
Vega (Domingo), *v.-cons*
Le Hâvre..... Napp (Ch.), *cons*
Rouen..... Vanier, *v.-cons.*
Nantes..... Gourdon, *cons.*
Bordeaux... De Santa-Coloma (E.M.), *c.g*
De Santa-Coloma (F.), *v.-c.*
Bayonne..... Roby (Eugène), *cons.*
Pau..... Bellemare, *v.-cons*
Oloron..... Latapie, *id.*
Cette..... Gauthier (F. Guillaume), *id.*
Lyon..... Cote (Alfred), *cons.*
Marseille..... Andrès Cadiz, *id.*
Pianello (Spiridion), *v.-cons.*
Nice..... Lagarrigue (Fern.), *cons*
Alger..... Bon de Hoben, *id.*
Oran..... Hastel, *v.-cons*
Bône..... Bronde, *id.*
Philippeville... Strauss (S.), *id.*

COSTA-RICA.

Paris... .. Crisanto Medina, rue Auber, 21. *cons gén.*
Dunkerque.... De Baecque, *cons.*
Le Hâvre..... De Coninck ✻, *id.*
Rouen..... Du Boulay, *id.*
St-Malo..... Duguen, *id.*
Nantes..... Roché fils, *cons.*
Bordeaux..... Baour, *id.*
Bayonne..... Poydenot, *id*
Marseille..... Roussier, *id.*
Nice..... Gassier, *v.-cons.*

DANEMARK.

Paris..... Calon (P.) ✻, rue Hauteville, 53, *cons. g.*
Dunkerque.. . Bonvarlet (Alexandre), *id.*
Calais..... Vendroux, *v.-cons.*
Boulogne..... Carmier, *v.-cons.*
Abbeville..... Assegond, *id*
Montreuil-sur-Mer..... Havet, *i*
Etaples..... Souquet (Achille), *id.*
Gravelines..... De Carpentry, *id.*
St-Valery-s.-S.. Scelles, *id.*
Dieppe..... Le Griel, *id.*
Rouen..... Delafosse, *id.*
Fécamp..... Fréret, *id.*
Le Hâvre. .. Duntzfelt, *cons.*
Monod, *v.-cons*
Honfleur..... Thiis, *id*
Caen..... De Bois-Lambert, *id.*
Granville. . . . Le Mengnonnet *id*
Cherbourg... Liais, *id.*
St-Malo..... Desessarts, *id.*
Lorient..... Dufilhol, *id.*
Brest..... Kerros, *id.*
Morlaix..... Miorcec, *id.*
Le Croisic..... Maillard, *id.*
Nantes..... Bourcard, *cons.*
Bourcard (Ulrich), *v.-cons.*
St-Nazaire.... Boudet, *cons*
Marennes..... Benoît, *v.-cons.*
La Rochelle.... Becker, *cons*
Bethmann, *cons*
Marans..... Pinet-Lucas, *id.*
Bordeaux..... Kirstein, *cons*
Bayonne..... Balac (Julien), *id.*
Balac, *v.-cons.*
Cette..... Jansen (J. M.) ✻, *cons.*
Coulet, *cons adj*
Marseille..... Folsch von Fels, *cons*
Folsch (H.), *v.-cons.*
Port-Vendres.. Pams-Bohé, *cons*
Toulon..... Renard, *v.-cons*
Nice..... Raynaud (P. Ant.), *id.*
Alger..... Rouget de St-Hermine, *cons.*
Oran..... Manegat, *v.-cons*
Bône..... Amphoux (Aug. Fels), *id.*
Pondichéry.... De Colons, *cons.*
Saïgon..... Thiel, *id.*
Papeete (Iles de la Société)... Smidt (Fr.), *id.*

ÉQUATEUR

Paris..... Fourquet (Bertrand), boul. de Strasbourg, 19, *c. g.*
Bustamante, *v. cons.*
Le Hâvre..... Géry, *cons.*
Bordeaux..... Johns (Gustave), *id.*
Barry Edwards, *v.-cons*
Marseille..... Estarico, *id.*
Avignon..... Chapouch, *id*

ESPAGNE

Paris..... Avendano, *v.-cons.*
Dunkerque.... Foort, *id.*

Cambrai	Roth Le Gentil,	*v.-cons.*
Calais	De Rheims,	*id.*
Boulogne	Carmier,	*id.*
Montreuil s-M.	Soquet,	*id.*
Lille	Vanderstraeten,	*id.*
Dieppe	Chapman (Fréd.),	*id.*
Fécamp	Houlbrèque,	*ag. cons.*
St-Valery-s-S.	Desgenétais,	*v.-cons.*
Rouen	Vauquelin (Félix),	*id.*
Le Hâvre	Stuart Menteath, / Muñoz,	*cons.* / *v.-cons.*
Trouville	Raimondi (Jos.),	*id.*
Honfleur	Wagner,	*ag. cons.*
Caen	Corchon (José),	*v.-cons*
Granville	Lecarpentier Charles,	*id.*
Morlaix	Alexandre (Victor),	*id.*
Cherbourg	Lamy,	*id.*
Brest	Kerros,	*id.*
Audierne	Fanoux,	*id.*
St-Malo	Lemoine (François),	*id.*
Lorient	Dufilhol,	*id.*
St-Nazaire	Subira (Francisco), / De Lazarriaga,	*cons.* / *v.-cons.*
Nantes	Théband,	*id.*
Ile d'Oléron	Eschassériaux (Emile),	*id.*
Ile de Ré	De Chezeau,	*id.*
La Rochelle et Rochefort	Michel (Ch.),	*id.*
Marans	Rambaud-Delisle,	*id.*
Libourne	La Caze aîné,	*id.*
Royan	Damoulin,	*cons*
Bordeaux	Garrido y Gil, / Soto y Calvet,	*id.* / *v.-cons.*
La Teste et Arcachon	Gurtior y Arcona,	*id.*
Albi	Bourget,	*id.*
Toulouse	Lagadarde (Juan),	*id.*
Simorre	Cortade,	*id.*
St-Jean-de-Luz et Socoa	Yanez (Antonio),	*id.*
Montauban	Garrisson,	*id.*
Bayonne	Rodriguez, / Torcia,	*cons* / *v.-cons.*
Oloron	Garsteo,	*id*
Hendaye	Suarez Bravo (Pierre),	*id.*
Narbonne	Rival,	*id.*
Béziers	Marty,	*id.*
Carcassonne	Garraud,	*id*
Agde	Raffanel,	*id.*
St-Tropez	Allard,	*id*
Cette	Mediano (Enrique), / Pinet,	*cons* / *v.-cons.*
Montpellier	Castelnau,	*id.*
Cassis	Bouys,	*ag. cons.*
Perpignan	Monserrat, / Agustin Fernandez),	*cons* / *v.-cons*
Arles	Robolly,	*id*
La Ciotat	Vassallo,	*id.*
Paulilles	De Serra y Larrea,	*id.*
La Nouvelle	Rival,	*id.*
Port-Vendres	Jarlier,	*id*
Marseille	Ruiz Gomez,	*cons*
Toulon	Bourgarel,	*v.-cons.*
Hyères	Laure,	*id.*
Antibes	Valentin,	*id.*
Nice	Le Fèbvre (François),	*id.*
Menton	Galani,	*id.*
Bouc et Martigues	Rivière,	*id.*
Aigues-Mortes	Duval (Léon),	*id.*
Bandol	Laurent (Blaise),	*v.-cons.*
Lyon	Fabra (Elviro),	*id.*
St-Etienne	Faure,	*id.*
Bastia	Valery,	*id.*
Alger	Cortès, / Bonnamante,	*cons. gén.* / *v.-cons.*
Oran	Burgos, / Saracho,	*cons.* / *v. cons*
Bône	Llambias,	*id.*
Constantine	Pérals,	*id.*
Tenez	Polo Sanchez,	*id.*
Mostaganem	Vicedo,	*id.*
Nemours	Nanon,	*ag. cons.*
La Calle	Gebhardt,	*v.-cons.*
Cherchell	Belle,	*id.*
Bougie	D'Alcandara Casadebeig,	*id.*
Arzew-le-Port	Vicedo (Thomas),	*id.*
Ile Bourbon	Sauger,	*id.*
Saïgon	Ruiz (Juan),	*cons.*
St-Pierre et Miquelon	De Uriarte,	*id.*
St-Pierre	Mazier,	*v.-cons*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Paris	Read (John Meredith), rue de Richelieu, 79, / Olcott (Franklin),	*cons. g.* / *c. g. d.*
Lille	Dubois Gregoire,	*ag. cons.*
Dunkerque	Lemaître,	*id.*
Calais	Vendroux,	*id.*
Boulogne	De la Montagnie (John),	*id.*
St-Valery-s.-S.	Duflos-Nicolle,	*id.*
Dieppe	Le Vert,	*cons.*
Rouen	Guebert (Louis),	*id.*
Le Hâvre	Glasgow (S.), / Hunt (John J.),	*id.* / *v.-cons.*
Honfleur	Wagner,	*ag. cons.*
Morlaix	Alexandre,	*v.-cons.*
Cherbourg	Postel,	*id.*
Brest	Kerros (J. M.),	*ag. cons.*
St-Malo	Michel,	*v.-cons.*
Lorient	Cellier,	*ag. cons.*
La Roche-s.-Y.	Mac Clure (J. W.),	*cons.*
Nantes	Gerrish, / Bennett,	*id.* / *v.-cons.*
St-Nazaire	Sulton,	*ag. cons.*
La Rochelle	Brooke, / Burrows,	*cons* / *v.-cons*
Rochefort	Girault (A.), / Gill (A. G.),	*ag. cons* / *cons*
Ré	Griffin,	*cons. délég.*
S.-Martin de Ré	Roulet (Emile-Louis),	*ag. c.*
Ile d'Oléron	Compier,	*id.*
Bordeaux	Clinch (Ch. J.), / Algé (Victor),	*cons.* / *v. cons.*
La Tremblade	Robineau,	*ag. cons.*
Cognac	Dodart,	*id.*
Bayonne	Gersam (Léon),	*id.*
Pau	De Musgrave,	*id.*
Cette	Nahmens,	*id.*
Marseille	Porter, / Gounelli, (Alfred),	*cons.* / *v.-cons.*
Toulon	Plattner,	*ag cons.*
Nice	Wesey William-H.), / Meyhoffer,	*cons.* / *v.-cons*
Menton	Viale,	*ag. cons.*
Limoges	Berthet,	*id.*
St Etienne	Hartwig,	*id.*
Lyon	Osterlaus Peter-J., / Feschotte (F.),	*cons* / *v.-cons*

Alger	Kingsburg,	*cons*
Oran	Castel,	*ag. cons*
Bône	Savona,	*cons*
Bougie	Maffre,	*id.*
St-Pierre (Martinique)	Gonzales,	*id.*
	David,	*v.-cons.*
Port-de-France (Martinique)	De la Roche,	*ag. cons.*
Basse-Terre	Lacour,	*id.*
Guadeloupe	Thonville,	*cons.*
St-Pierre et Miquelon	Frecker (John O.),	*ag. comm*
Cayenne	Fabens,	*cons.*
Taïti (îles de la Société)	Dorence Atwater,	*id.*
Gabon	Haskell (Albert),	*ag. comm.*
	William R[illegible]	*v.-a. comm*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE

Paris	Falconer-Atlee, faubourg Saint Honoré, 39,	*cons.*
	Willoughby,	*v.-cons.*
Lille	Wilson (W. H.),	*id.*
Dunkerque	Le major Pringle,	*cons*
Calais	Hotham,	*id.*
	Thomself,	*v.-cons.*
Boulogne	Hamilton (Will.),	*cons.*
	Hayes Sadler,	*v.-cons.*
St-Valery-s.-S.	Rives d'Arcy,	*id*
Dieppe	Fortin (Henry-W Lee)	*id*
Rouen	Herring	*a*
Le Havre	Bernal (Fréd.),	*cons*
	Soulsby Rowell,	*v.-cons*
Honfleur	Wagner,	*id*
Caen	Perceval,	*id*
Cherbourg	Hamond,	*cons*
	Le Jons,	*v cons*
St Brieuc	Stafford Mac Gregor,	*id*
Quimper	Cochois,	*id.*
Morlaix	Marin Boscher,	*id.*
Brest	Rainals (Harry),	*cons.*
	Le Pomellec,	*v.-c*
Lorient	Minier,	*id.*
St-Malo	Mac Gregor,	*id.*
Les Sables	Chaillon,	*ag. cons*
Nantes	Clipperton (Rob. Ch.),	*cons*
	Roubée,	*v cons*
St-Nazaire	Sutton (Henri),	*id.*
Luçon	Olivier (Pierre-Alcide),	*ag. c.*
Le Croisic	Maillard,	*v.-cons*
Ports et places du dép. de la Charente	Prendergast-Verkeer,	*cons*
Tonnay-Char.	Hamilton,	*id*
Ile d'Oléron	Patronillau,	*v.-cons*
Ile de Ré	Valleau,	*id.*
Noirmoutier	Richer,	*id*
La Rochelle	Morgan,	*id*
Marennes	[illegible]	*id*
Royan	Dussor,	*id*
La Nouvelle	Muras,	*ag. cons*
Bordeaux	Thomas Carew Hunt,	*cons.*
	Millet,	*v cons*
Bayonne	Graham (F. J.),	*id.*
Pau	Church,	*id.*
Cette	Rettmeyer,	*id.*
St Tropez	Roquis,	*ag. cons.*
Marseille	Mark,	*cons.*
Toulon	Jouve,	*v.-cons.*
Cannes	Barbe,	*id.*
Nice	Elmore,	*cons.*
Corse	Short,	*id.*
Ajaccio	Vauquelin,	*v.-cons.*
Bonifacio	le col. D de Casabianca,	*id.*
Calvi	Piccioni,	*cons.*
Alger	Playfair (Lamb.),	*cons. gén.*
Oran	Boozo (Antony),	*v.-cons.*
Bône	Errington de la Croix,	*id.*
Philippeville	Teissier (Henri),	*id.*
Mostaganem	Boozo Dom,	*ag. cons.*
La Martinique	Lawless,	*cons.*
Guadeloupe	Ferlande (A.),	*id.*
Guyane franç.	Wooldridge,	*id.*
Basse-Terre	Hurel,	*ag. cons.*
Taïti	Miller,	*id.*
Ile de la Réunion	Segrave,	*id.*
Saïgon	Caswell,	*id.*
Nouvelle-Calédonie	Cruikshank,	*v.-cons.*
Dakar (Sénégal)	Pillot,	*id.*

GRECE.

Paris	Bon d'Erlanger (E.), rue Tatbout, 20	*cons. g.*
Versailles	Cte de Grosbois,	*v.-cons*
Boulogne	Van der Zee,	*id*
Dunkerque	Feron,	*id.*
Dieppe	Lee Jortin,	*c.*
Le Havre	Faure (Félix),	*cons.*
Bordeaux	Provenzal,	*id*
Bayonne	Labrouche,	*cons*
Cette	Bruno (M. A.),	*id.*
Montpellier	Pappas (Alex.),	*ag. cons.*
Marseille	Anarghyros,	*cons.*
Toulon	Flameng,	*v.-cons.*
Lyon	Yeménitz,	*id*
Bastia	Valery fils (J.),	*id.*
Alger	Floros,	*id.*
Oran	Madégat,	*id.*
Bône	Battandier (François),	*id.*
Mostaganem	Berr,	*ag. cons.*
Bougie	Adde,	*id.*
Philippeville	Foucon Cafarelli,	*id.*

GUATEMALA (*République de*).

Paris	Alcain (B.), rue du Sentier, 12,	*cons. gén.*
	Fayard,	*v.-cons.*
Le Havre	Géry,	*cons.*
St-Nazaire	Bourbeau (J. Bapt.),	*v.-cons.*
Bordeaux	Johns (Gustave),	*cons.*
Bayonne	De la Puente,	*id.*
Marseille	Chaix Bryan,	*id.*

HAÏTI.

Le Havre	Hartmann (Louis)	*cons*
Nantes	Regis,	*id.*
St-Nazaire	Eudel (Paul),	*id.*
Bordeaux	Labat,	*id.*
	D[illegible]court,	*v.-cons*
Marseille	Fabry (Melchior),	*cons. gén.*
	Fabry (Barthe),	*v.-cons.*
Nice	Muscat (Ed.),	*cons.*

HAWAII (*Iles*).

Paris	Vidal, rue	*cons. gén.*
Le Havre	De Mandrot (Léon),	*cons.*
Bordeaux	De Boissac (Ernest),	*id*
Marseille	Couve (Albert),	*id*

HONDURAS.

Paris	Pelletier, boulevard Sébastopol, 18,	*cons. gén.*
	Pelletier (Aug.),	*v.-cons*
Le Hâvre	Deschamps	*id*
Rouen	Mauduit (Guillaume),	*cons*
St Nazaire	Atys Goy,	*id.*
Boulogne	[illegible]	*v.-cons*
Bordeaux	Charpentier,	*id.*
Bayonne	Soulez Lacaze,	*cons.*
Marseille	Meinhac de Fougeolles,	*v.-c*
Toulon	Honnoraty,	*id.*
Nice	Gassier,	*cons.*

ITALIE

Paris	Cher Cerutti, rond-point des Champs-Élysées, 9,	*c. g*
	Pappalepore,	*v. cons.*
Dunkerque	Foort,	*deleg. cons.*
Calais	Derot,	*id.*
Boulogne	Longuety,	*v.-cons*
Lille	Favarcq,	*cons.*
St-Valery-s.-S.	Pierru,	*ag. cons*
Rouen	Lafond,	*cons.*
	[illegible]	*v.-cons*
Elbeuf	Lizé (Ch. H.),	*délég. cons.*
Le Hâvre	Braceschi,	*cons.*
Dieppe	Pourpoint (Et.-Is.),	*dél. cons.*
Cherbourg	Postel,	*cons.*
Lorient	Lançon,	*délég. cons.*
Brest	Villeferou (Jules),	*id.*
Nantes	Viarengo,	*cons.*
Tours	Bruzon (J.-P.),	*id.*
	Bruzon (Albert),	*v.-cons*
St-Nazaire	Aubré,	*délég. cons*
La Rochelle	D'Hurbigny,	*cons.*
	Michel (Pierre),	*ag. cons.*
Bordeaux	Provenzal (Joseph),	*cons.*
	Provenzal [illegible],	*v.-cons*
La Nouvelle	Rival,	*id.*
Bayonne	Rodriguez-Ely,	*ag. cons*
Cette	Grassi ✻,	*cons*
	Bogino,	*v.-cons.*
Montpellier	De Andreis (Elisée),	*ag. cons.*
Port-Vendres	Pams,	*cons*
Marseille	[illegible] Strambio, C. ✻,	*c. g*
	Merzian,	*v.-cons.*
	Cisera,	*id*
	Venanzi,	*attaché cons.*
Port-de-Bouc	Lemmy,	*délég. cons*
La Ciotat	Raynaud,	*v.-cons*
Arles	Roubiou,	*id.*
Toulon	Cher Carcano,	*id*
St-Tropez	Abeille,	*délég. cons.*
Hyères	Meissonnier (L.),	*id*
Agde	Acquarone (Jean),	*id*
Bandol	Arnaud,	*v. cons*
Antibes	Gairaud,	*délég. cons.*
Fréjus	Cais,	*v.-cons*
Cannes	[illegible]	*id*
Martigues	Scarpio,	*id*
Aigues-Mortes	Véran Nauch,	*id*
Nice	Cte Quigini-Puliga,	*cons. g*
	[illegible]	*v.-cons*
Chambéry	Basso,	*cons*
	Bonin,	*v. cons.*
Villefranche	Bianchieri	*délég. cons*
Menton	Bon Galliani de Saint-Ambrogio,	*v.-c*
Antibes	Mouret,	*v. cons.*
Grenoble	Pilot,	*cons*
Lyon	P[illegible] Bandana (Jules),	*id.*
	[illegible],	*v.-cons*
Saint-Etienne	Bellon,	*délég cons.*
Ajaccio	Bozzo,	*v.-cons*
Bastia	Ballero,	*cons*
Calvi	Fiach,	*délég. cons*
Saint Florent	Toussaint,	*ag. cons*
Macinaggio	Ciavaldini (J.),	*v.-cons.*
Rogliano	Ciavaldini (A.),	*id*
Ile Rousse	Novella,	*id.*
Porto-Vecchio	Olivieri,	*id.*
Bonifacio	Tertian,	*id*
Centuri	Simonpietri,	*id.*
Propriano	Serra (Ant.),	*délég. cons.*
Solenzara	Poli,	*id.*
Cervione	Astima (Raphaël),	*id*
Alger	Cher Viccari de Sant Agabio,	*cons. gén*
	Postruno,	*v.-cons.*
Bône	Cher Carcano,	*v.-cons.*
Philippeville	Clirac (Augustin),	*id.*
St-Raphaël	Courbon,	*id.*
Mostaganem	Boozo,	*ag. cons*
Oran	Garavini (Louis),	*id*
Constantine	Scaparone,	*v.-c*
La Calle	Freddi,	*v. cons*
Tenez	Marengo (Augustin),	*d. c*
Bougie	P. de Alcantara Casadebeig,	*ag. cons.*
La Réunion	Leroy (Théod. Adolphe),	*c.*
St-Denis (La Réunion)	Franco,	*v.-cons*
Saigon	Lafon (Hilaire),	*cons*
St-Pierre (Martinique)	Pizzarello,	*id.*
Fort de France (Martinique)	Nollet,	*ag. cons*

LIBÉRIA (*République de*).

Paris	Lowe (F. W.),	*cons.*
Bordeaux	Carrance,	*cons. gén.*

MONACO.

Rouen	Bouland (Achille),	*cons*
Bordeaux	Weill (Léon),	*id.*
Cette	Bruno (Albert),	*id.*
Marseille	Mure de Pelaue,	*cons. gén.*
Toulon	Raymond de Clavel,	*cons.*
Antibes	Fauve,	*id.*
Nice	Bon Maulandi,	*id.*
Alger	Pourrière,	*id.*
Bône	Allegro,	*id.*

NICARAGUA.

Paris	Tourreil, rue [illegible]	*v.-cons*
Boulogne	Adam (Achille) (O✻),	*cons*
Le Hâvre	Letellier,	*id.*
Bordeaux	Dandicolle (Paul),	*id*
Bayonne	Garcia de Isla,	*id.*
Marseille	Darier (Em.),	*id.*
Nice	Risso,	*id.*
	Raybaud,	*v.-cons*

PARAGUAY (*République du*).

Paris	Maclaim (Euselio), boul. Haussmann, 82,	*cons. g*
Le Hâvre	Kœhler (Carlos),	*cons*
Bordeaux	N[illegible],	*id*
Marseille	Pian[illegible],	*id.*
Nice	Ca[illegible] Joseph),	*v.-cons*

PAYS-BAS

Paris	Cornelis Montaigne, 9, c. g.	
	Van Loon ✻,	v.-cons
Lille	Defontaine (Franç.),	cons.
Dunkerque	Ingelet,	id.
	Cousin,	v.-cons
Calais	Vendroux,	cons.
	Vendroux fils,	v.-cons
Boulogne	Adam (Alex.) (O ✻),	cons
	Casimir-Adam,	v. cons
Etaples	Souquet (Achille),	id.
Abbeville	Boucher-Poulard ✻,	id
St-Valery-s.-S	Scelles,	id
Dieppe	Le Bourgeois,	id
Fécamp	Le Borgne,	id
Rouen	Le Roy,	id
Le Havre	Le Roy Henri,	cons
	Le Roy Fred.,	v. cons
Honfleur	Lavie,	id.
Caen	Cassin Frogier,	id
Morlaix	Boscher,	ag. cons.
Quimper	Le Blévis fils,	id.
Pont-l'Abbé		
Caen	Holzmann (Léon),	cons
Granville	Audriet,	v.-cons
Cherbourg	Lamis (Édouard),	id
St-Malo	Hovius,	cons.
Brest	Kerros,	id
Audierne et île de Sein	Delcluze,	ag. cons.
Nantes	Boubee.	cons
Ile de Ré	Gaussens,	v.-cons
St-Nazaire	Smits,	id.
Ile d'Oleron	Compère,	id.
Sables d'Olonne	Chagneau.	id.
Noirmoutier	Pradel (Philippe),	id
La Rochelle	Michel (Louis),	cons
Rochefort	Giraud-Brillouin,	v.-cons
Marennes	Besson.	id
Marans	Bonneau (Ernest),	id
Libourne	Princeteau,	id
Royan	Drouin,	id
Bordeaux	Luytmann (J.J.Osc.),	cons.
La Nouvelle	Lorenzstein,	v.-cons.
Bayonne	Landré (Ch.),	cons.
	Landré (J. F.),	v.-cons.
Port-Vendres	Saringar,	id.
Cette	Bergeyron,	cons.
Marseille	Alma,	id.
Toulon	Joave,	id.
Nice	Florès,	id.
Alger	Ghezzi,	cons
Philippeville	De Marqué,	v.-cons.
Oran	Garavini,	id.
Bône	Llambias,	id.
Mostaganem	Négrel,	id.
Pointe-à-Pitre (Guade.)	Van Homoudt,	cons.
Saïgon	Speidel.	id.

PÉROU

Paris	Marco del Pont, rue Saint-Georges, 95,	cons.
Le Havre	Rivera,	cons. gén.
St-Nazaire	Rojas,	cons.
Bordeaux	Pareja,	id.
Bayonne	Porteris,	id.
Marseille	De Guérin du Cayla,	id.

PERSE.

Paris	Oppenheim (Herm.), rue de Lisbonne, 41,	c. g.
	Hermann,	v. cons
Le Havre	Odinet (Léon),	v. cons
Rouen	Delamare de Boutteville,	c.
Bordeaux	Carvalho,	id
Marseille	De [illegible],	id.
Montpellier	[illegible],	v.-cons

PORTUGAL.

Paris	De Provença Visira, avenue d'Iéna, 19,	cons.
Dunkerque	Jodocus.	v.-cons.
Calais	Vendroux,	id.
Boulogne	Adam (H.),	id.
Lille	Rouvière,	cons.
	Méry de Montigny,	v.-cons.
St-Valery-s.-S.	Pierra,	id.
Abbeville	Assegond,	id.
Dieppe	Chapman (junior),	id.
Fécamp	Leborgne,	id.
Rouen	Roustel,	cons.
Le Havre	Ferreira Alves ✻,	cons. gén.
	Ferreira Alves (Ed.)	v. cons.
Honfleur	Wagner,	id
Caen	Aillard,	id.
St Valery-en-C.	Le Seigneur fils,	id.
Granville	Boisnard-Grandmaison.	id.
Morlaix	Homon,	id.
Cherbourg	Dumont.	id.
St-Malo	Hovius (Ludovic).	cons
Brest	[illegible] Aditeau,	v. cons
Lorient	Sellier,	id.
Nantes	N[illegible]	cons.
St-Nazaire	Roiz Lazur ago,	v. cons
Libourne	Chalret-Durieu,	id
Bordeaux	Rousseau	cons
Arcachon	Delte,	v. cons
Bayonne	Dihins,	id
Perpignan	Boluix (Léon),	id.
Port-Vendres	P[illegible]	id.
Cette	Bogliano,	id.
Marseille	Barroil,	cons.
Toulon	Aube,	v.-cons.
Nice	Lagarrigue (Fern.),	cons.
Villefranche	Bounin (Alf.),	v.-cons.
Lyon	[illegible]	id
Bastia	[illegible]	id
Alger	[illegible]	id
Oran	Garavini,	id
Bône	Bourgoing,	id.
Philippeville	Prouden,	id.
Mostaganem	Marincovitch,	id
St-Denis (île de la Réunion)	Morin,	cons
Saïgon	Ribeiro (Milicio),	id.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Paris	Carlet, rue	v.-cons.
Le Havre	Ancel,	cons. g
	Postel,	cons.
	Duchemin,	v.-cons
St-Nazaire	Cherot,	cons
Bordeaux	Salzedo (Jules),	id
	[illegible]es,	v.-cons
Marseille	De Guérin de Cayla,	id.
Oran	Bentata,	id.

RUSSIE

Paris	Danaourow, rue de Grenelle-St-Germain, 79	c. g.
	De Rumine,	v.-cons.
Dunkerque	Debaecque,	id.

Calais..... Houette, *v.-cons.*
Rouen..... Etienne, *id.*
Hâvre, Rouen et ports envir... Popow, Lynen, *cons. v.-cons.*
Dieppe..... Pourpoint (Ed. Is.), *id.*
Cherbourg.... Postel, *cons.*
Brest..... Kerros (Jos), *id.*
Nantes..... Fruchard, *v.-cons.*
St-Nazaire.... Huette (Lucas), *ag. cons.*
Bordeaux.... Lenz, Noër, *cons. v.-cons.*
Bayonne..... Virgile, *cons.*
Cette..... Winberg, *v.-cons.*
Mars. et ports de la Méditer. Prince Troubetzkoy, N....., *c. g. v.-cons*
Toulon..... Bon Boris de Vietinghoff, *id.*
Hyères..... Chassinat, *id.*
Nice..... Patton (Oscar), *cons.*
Alger..... Poorten, *id.*
Oran..... Levy, *id.*
Philippeville N....., *v.-cons.*

SAINT-MARIN (*République de*).

Bordeaux..... Trubesset (Ant.), *cons.*
Lyon..... de Bruc, *id.*
Marseille..... Chave, *id.*
Nice..... Avigdor (Albert), *id.*

SALVADOR (*République du*).

Paris..... Thirion (Jules), r. du Faub. Poissonnière, 9, *cons. g.* Noël (Charles), *cons*
Rouen..... Caron, *v.-cons.*
Elbeuf..... Talamon, *id.*
Le Hâvre..... Toussaint, *cons.*
Cherbourg.... Postel, *v.-cons.*
Nantes..... Delaunay de St-Denis, *id.*
St-Nazaire.... N....., *id.*
Bordeaux..... Tandonnet, Lus, *cons. v.-cons*
Bayonne..... Soulez-Lacaze, *cons.*
Marseille..... Ghirlanda (Auguste), *id.*
Nice..... Gassier, *v.-cons.*

SIAM.

Paris..... Gréhan (Amédée) ✻, *cons.*
Marseille..... Demeezmaker ✻, *v.-cons.*

SUÈDE ET NORWEGE.

Paris..... Leroux, rue de Chaillot, 36, *cons gen.*
Dunkerque.... Thiéry, *cons.*
Calais..... Dupont, Bungot, *id. v.-cons.*
Boulogne..... Lebeau (Jules), *id.*
Gravelines.... Demarle, *id.*
Abbeville..... Fréville, *id.*
St-Valery-s.-S. Scelles, *id.*
Etaples..... Souquet, *id.*
Fécamp..... Ridel (Ch.), *id.*
Dieppe..... Lemaître, *id.*
Le Tréport-Eu. Flouest, *id.*
Rouen..... Herlofsen, *id.*
Caudebec..... Michaud Deschamps, *id.*
Le Hâvre..... Brostræm (Ch. G.), *cons. g.* Brostræm (Augs.), *v.-cons.*
St-Valery-en-C. Follin, *id.*
Harfleur..... Clausen, *id.*
Honfleur..... Thiis, *id.*
Trouville..... De Bonleville, *id.*
Caen..... Homère (Clément), *id.*
Courseulles..... [illegible] *id.*

Isigny..... Demagny (Fr. J.), *v.-cons.*
Concarneau... N....., *id.*
Granville..... Riotteau, *id.*
Morlaix..... Miorcec, *id.*
Carentan..... Enos (Fréd. Édouard), *id.*
Cherbourg.... Kirkham, *id.*
St-Vaast-la-H. Lamache, *id.*
Tréguier..... Mineur, *id*
St-Malo..... Bourdet, *id*
Lannion..... Gjoru.dsen, *id.*
Pontrieux..... Augustini (Constant), *id.*
Douarnenez.. Frochen, *id.*
St-Brieuc..... Sébert, *id.*
Lorient..... Duflihol, *id.*
Brest..... Kerros, *id.*
Landerneau... Radiguet, *id.*
St-Nazaire.... Smits, *id.*
Le Croisic..... Maillard, *id.*
Royan..... Meade (Th.), *id*
Nantes..... Backman, M[illegible] *cons. v.-cons.*
Paimbœuf..... Van der Sluys (V.et.), *id.*
Les Sables..... [illegible] *id.*
St-Gilles-s.-Vic. Collinet, *id.*
Iles d'Oléron.. Péponnet, *id*
S.-Martin de Ré. Plaideau, *id*
Noirmoutiers.. Richer, *id*
Marans..... Bonneau, *id.*
La Rochelle... Morck, *id.*
Tonnay-Char.. Renault, *id*
Rochefort..... Giraud, *id*
Marennes..... N. *id*
Libourne..... Lacaze (Ernest), *id*
Bordeaux..... Sandblad, Wigert *v.-cons.*
Narbonne..... J[illegible] *id*
Bayonne..... I[illegible] *id*
La Ciotat..... Abeille, *id*
Cette..... Nahmens, *id*
Port-Vendres.. Pams Bohé, *id*
Agde..... Higounen, *id*
Marseille..... Fœlsch von Fels, *c. gén.*
Toulon..... Jouve, *v.-cons.*
Hyères..... Laurens, *id*
Bouc..... Vidal fils, *id.*
Bandol..... Hughes, *id.*
Nice..... Cte d'Auzac, *id.*
Bastia..... Catoni, *id.*
Alger..... N....., Warot, *cons. gen v.-cons*
Oran..... Manigat, *id*
Bône..... Llambias, *id*
Philippeville... Laplanche, *id*

SUISSE (*Confédération*).

Le Hâvre..... Wanner, *cons.*
Bordeaux..... Mestrezat, Sillimann, *id. v.-cons.*
Marseille..... Rosenburger, *cons.*
Nice..... Dr Zurcher (Charles), Zundel, *id. v-cons*
Lyon..... Ruffer, Mayor, *cons.*
Bastia..... [illegible] *cons.*
Alger..... Joly (Eugène), *id*
Oran..... Höhn, *v.-cons*
Philippeville... Sider (Fréd.), *id*

TURQUIE.

Paris..... Donon ✻, rue Laffitte, 17, *cons. g.*

Dunkerque....	De Clebsattel,	*cons.*
Calais.....	Mulard,	*v.-cons.*
Boulogne.....	Adam (Achille) ✻,	*cons.*
Dieppe ...	[illegible] ✻,	[illegible]
Rouen...	Tavernier,	*id.*
	[illegible]	[illegible]
Le Hâvre.....	Grosos,	*cons*
	Grosos (P.),	*v.-cons.*
Brest	Lefebvre fils,	*cons.*
Nantes.....	Lagrelière,	*id.*
Bordeaux.....	Tampier,	*cons. gén.*
Bayonne	Dreyfus,	*cons*
Cette .	Ruzon (Alexis),	*v.-cons*
Marseille .	[illegible]merie (C.) ✻,	*cons. gén*
	Audibert,	*v.-cons*
Toulon.....	Flameng,	*id.*
Lyon.....	Robin (Auguste),	*id.*

URUGUAY (*République de l'*).

Paris.....	Gallet de Kulture, rue	*v.-cons.*
Dieppe.....	Tarbé des Sablons (E.),	*cons.*
Le Hâvre.....	Teuld,	*id.*
	Audry,	*v.-cons.*
St-Malo.....	Dickland (Aug. G.),	*cons.*
Nantes.....	Gourdon,	*id.*
St-Nazaire....	Gallès,	*v.-cons.*
Bordeaux.....	Loreilhe,	*cons.*
	Sicard,	*v.-cons.*
Bayonne.....	Aposteguy,	*con*
	Goyetche (L.),	*v.-cons.*
Oloron.....	Latapie,	*id*
Cette .	[illegible]	[illegible]
Marseille .	Diaz, lieut.-col.,	*id*
	[illegible]	[illegible]
Toulon.....	Dal Fiocco,	*cons*
Nice.....	Antonini (José Mateo),	*id*
St-Etienne. ...	Chapon,	*id.*
Lyon.....	Londe,	*id*

VENEZUELA (*République de*).

Paris	[illegible]	[illegible]
Dunkerque....	Collet,	*id.*
Boulogne.....	Rouxel,	*id*
Le Hâvre.....	Bolvar,	*id.*
	Binos (Henri),	*ag. v.-c.*
Cherbourg	Hauvet,	*cons.*
Nantes.....	N....,	*id.*
St Nazaire....	Montenegro,	*id.*
Bordeaux.....	Marcano,	*id.*
	Lannaluc,	*ag. cons.*
Bayonne.....	Salzedo,	*cons*
Marseille.....	Perdomo,	*id.*
Toulon.....	Arden (Ernest),	*v.-cons.*
Lyon.....	Londe (Paul),	*cons*
Bastia.....	Scharsky,	*id.*
La Martinique.	Borda,	*id.*

CONSULS GÉNÉRAUX ET CONSULS DE FRANCE

DANS LES VILLES ET PORTS DES NATIONS ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE (EMPIRE D').

Francfort	De Heil (O✻),	*cons. gén.*
Hambourg....	Dervieu (O✻),	*id.*
Leipzig	Tolhausen ✻,	*consul.*
Brême	Vessillier ✻,	*id.*
Breslau.....	Bœufvé ✻,	*id*
Dusseldorf....	Vte de Fontenay ✻,	*id.*
Dantzig.....	Verneuil ✻,	*id.*

AUTRICHE-HONGRIE.

Trieste.....	Favre-Clavairoz (O✻),	*c. g*
Pesth .	[illegible] ✻,	[illegible]

BELGIQUE.

Anvers.....	Bouillat ✻,	*cons. g.*

BRÉSIL.

Rio-de-Janeiro.	De Valois ✻,	*cons*
Bahia.....	Desprézaux de St-Sauveur	*id.*
Fernambouc...	Devilleux,	*id*

CHILI.

Valparaiso ..	[illegible] ✻,	*(O.*

CHINE.

Hong-Kong....	Siemiatewicz,	*cons*
Shanghai .	[illegible] ✻	*cons. g*
Tien-Tsin.....	Dabry (Th.),	*cons.*
Canton.....	Dabry ✻,	*id.*
Hang Kéou .	N.....	*id*
Fou-Tcheou...	Lemaire ✻,	*id*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Buenos-Ayres..	Forest ✻,	*cons.*

DANEMARK.

Elseneur.....	Héritte ✻,	*cons*

ÉQUATEUR.

Quito.....	N...., *cons général, chargé d'affaires.*	

ESPAGNE.

Barcelone. ...	Mis de Forbin Janson (O✻),	*consul général*
Bilbao.....	Champoiseau ✻,	*cons.*
Cadix.....	Benedetti ✻,	*id.*
Carthagène...	De Cuverville,	*id.*
Malaga.....	De Cabarrus (Ad.) ✻,	*id.*
Palma .	[illegible]	[illegible]
Saint-Sébastien	Bon de Chambaud,	*id.*
Santander....	Prus ✻,	*id.*
La Havane....	Cte Méjan (O✻),	*cons g*
Santiago (Cuba)	N.....,	*cons.*
Manille.....	N.....,	*id.*

ANCIENS ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatemala....	De Cabarrus (J.) (O✻), *c. g., chargé d'affaires*	

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

New York. ..	Lac[illegible]ond .. Forest O✻,	*cons. général.*
Charleston....	Lefaivre,	*cons.*
New Orleans	[illegible] ✻	*id*
San Francisco	Breuil (O✻),	*consul gén.*

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Bogota.....	Desnoyers ✻, *cons gén., chargé d'affaires.*	
Panama.....	De St-Charles ✻,	*id.*

GRANDE BRETAGNE ET IRLANDE

Londres	Lenglet (O✻),	*cons. gén.*
Dublin	Blanchard de Farges ✻,	*c.*
Glasgow	Laurent Cochet ✻,	*id.*
Liverpool	Boisselier (O✻),	*id.*
New-Castle	Bellaigue de Bughas,	*id.*
Gibraltar	De la Porte ✻,	*id.*
Malte	Delaya ✻,	*id.*
Cap de B.-Esp.	Lanen ✻,	*id.*
Port-Louis	Laplace ✻,	*id.*
Ste-Marie de Bathurst	N.....,	*id.*
Calcutta	Santis (O✻),	*cons. gén.*
Bombay	Cte de Chappelaine ✻,	*cons*
Singapour	Troplong ✻,	*id.*
Sidney	Simon,	*id.*
Melbourne	Cte de Castelnau (O✻),	*c. g*
Québec	Chevalier (O✻),	*cons. g.*

GRÈCE

Syra	Challet,	*consul.*
Corfou	Wiet ✻,	*id.*

HAITI

Port-au-Prince	Cte de Lémont (O✻),	*c. g., chargé d'affaires.*

ITALIE (ROYAUME D')

Turin	De Senevier ✻,	*cons g.*
Milan	Partiot ✻,	*cons.*
Gênes	Dieudé-Delly (C✻),	*c. g*
Cagliari	Boulard ✻,	*cons*
Livourne	Bon de Vaux ✻,	*id.*
Civita-Vecchia	Ordéga ✻,	*id.*
Naples	Limperani (M.) (C✻),	*c. g*
Palerme	Cte du Tour ✻,	*cons*
Messine	Huet ✻,	*id.*

JAPON.

Yokohama	Colleau ✻,	*consul.*

MADAGASCAR.

Tananarive	Laborde,	*consul.*

MAROC

Mogador	Beaumier ✻,	*consul.*

PARAGUAY

Assomption	Vte d'Abzac,	*consul.*

PAYS BAS

Amsterdam	Lago (O✻),	*cons. gen*
Rotterdam	De Pi... ✻,	*consul*
Batavia	Duchesne de Bellecourt (C✻),	*cons. gén.,*

PERSE

Tauris	Derché ✻,	*consul.*

PORTUGAL.

Lisbonne	De Gérando (O✻),	*cons.*

RUSSIE.

St Pétersbourg	De La Garde ✻,	*consul.*
Moscou	Mariani ✻,	*id.*
Odessa	Cochet ✻,	*id.*
Riga	Allou ✻,	*id.*
Tiflis	Mis de Ripert de Monclar ✻,	*id.*
Varsovie	Bon Finot ✻,	*consul gén.*

SANDWICH (ILES)

Honolulu	Balieu ✻,	*consul.*

SIAM (ROYAUME DE)

Bangkok	Garnier (O✻),	*consul et commiss. du gouvernem.*

SUÈDE ET NORWÉGE

Christiania	Hepp ✻,	*consul.*

SUISSE

Bâle	De Zeltner ✻,	*consul.*
Genève	Hennequin (O✻),	*id.*

TURQUIE, BARBARIE ET MAROC.

Constantinople	Tricou ✻,	*consul.*
Routschouk	Aubaret (O✻),	*id*
Bosna Séraï	N.....,	*id.*
Salonique	Moulin ✻,	*id.*
Scutari (Alban.)	Colonna Ceccaldi (O✻),	*id.*
Belgrade	Engelhardt (O✻),	*ag et c. g.*
La Canée	Patrimonio,	*cons.*
Bucharest	Lesourd (O✻),	*ag. et c. g.*
Galatz	Boyard,	*consul.*
Yassy	Schefer (Jules) ✻,	*id.*
Alep	Bertrand (O✻),	*id.*
Bagdad	N.....,	*id.*
Beyrouth	Roustan ✻,	*consul, ch. du du consulat général.*
Damas	G[illegible]vs ✻	*consul*
Jerusalem	[illegible]rampon ✻,	*id.*
Smyrne	[illegible]Bergstaff ✻,	*cons., gén.*
Trébizonde	Querry ✻,	*consul.*
Tripoli (Barb.)	Delapor[illegible] ✻,	*cons. gen*
Tanger	Mis de Cazaux (O✻),	*agent et consul général.*
Port Saïd	Bourcier St-Chaffray,	*cons.*
Le Caire	Pellissier de Reynaud ✻,	*id*
Tunis	Vte de Vallat (C✻),	*c gén., charge d'affaires.*

URUGUAY

Montevideo	Doazan (O✻),	*cons. gén., chargé d'affaires.*

VENEZUELA

Caracas	Gopp (O✻),	*cons. gén. et charge d'affaires.*

WURTEMBERG

Stuttgart	De Tallenay ✻,	*cons.*

ZANZIBAR

Zanzibar	De Vienne ✻,	*consul.*

SECTION II.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

Paris : place Vendôme, 13, et rue de Luxembourg, 36 — Versailles : cour du Château.

M. E. LARNOUL, député, *garde des sceaux, ministre de la justice, président du conseil d'État*

Organisation et surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire. — Rapports au chef de l'État sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur la statistique de la justice civile, commerciale et criminelle; sur les recours en grâce, en commutation de peine et en réhabilitation; sur les dispenses d'âge, de parenté et d'alliance pour mariage et pour l'exercice des fonctions judiciaires; sur les collations de titres, sur les demandes en naturalisation et en autorisation de service à l'étranger, etc. — Ordres et instructions à [illegible] aux cours et tribunaux pour tout ce qui a rapport à l'exécution des lois et règlements, à l'administration de la justice civile et criminelle. — Correspondance avec les procureurs généraux sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public. — Propositions relatives à la nomination des membres des cours et tribunaux civils, des juges de paix, des greffiers, des notaires, des officiers ministériels, des référendaires au sceau, à l'institution des magistrats consulaires. — Propositions relatives à la nomination et la promotion des fonctionnaires de l'ordre judiciaire dans la Légion d'honneur. — Discipline [illegible]. Nomination des présidents d'assises. — Organisation et régime du notariat. — Création et suppression des offices ministériels. — Commissions rogatoires internationales et extradition des malfaiteurs. Ordonnancement des dépenses de l'ordre judiciaire et de l'administration centrale. — Mesures relatives à la promulgation des lois, envoi du *Bulletin officiel*. — Imprimerie nationale. — Grande chancellerie de la Légion d'honneur.

Les décisions des cours d'appel qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un juge, ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le garde des sceaux, qui peut aussi mander auprès de sa personne les membres des cours et des tribunaux, ainsi que les officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui leur sont imputés. — Les mesures de discipline arrêtées par les cours et tribunaux contre les officiers ministériels sont également soumises à l'approbation du garde des sceaux.

CABINET DU MINISTRE.

M. VALOT, *chef* (à Versailles).
M. JOUAUST, *sous-chef*.

Ouverture, analyse et enregistrement des dépêches, distribution de la correspondance; renseignements; demandes d'audience (1); affaires qui ne sont spécialement attribuées à aucun bureau; correspondance particulière du ministre; centralisation du travail avec le chef de l'État; insertions au *Journal officiel*.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (2).

M. MERVEILLEUX DUVIGNAUX ✻, *conseiller d'État, secrétaire général* (à Versailles).

Surveillance du travail du ministère de la justice; présidence du conseil d'administration; direction spéciale du personnel des cours et tribunaux; discipline de la magistrature; personnel de l'administration centrale; Légion d'honneur; honneurs et préséances; changements et additions de noms; titres nobiliaires; mariages; dotations; règlement, réduction et remise des droits de sceau; personnel et discipline des référendaires au sceau de France; archives.

---

(1) Le ministre donne des audiences particulières, sur la demande qu'on lui en fait par écrit en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir. Il reçoit MM. les députés et les conseillers d'État, à Versailles, les mardis et samedis de 9 à 11 heures.

(2) Le secrétaire général reçoit à Versailles les lundis et jeudis, de 10 heures, les mercredis et vendredis, de 1 à 3 heures. MM. les députés, et les chefs de cours; à Paris le mardi de 11 h. à 1 h. et le samedi de 4 à 6 h. MM. les conseillers d'État et MM. les magistrats. Il donne des audiences particulières aux personnes qui en font la demande par une lettre indiquant l'objet dont elles veulent l'entretenir. — Le public n'est point admis dans les bureaux, il est reçu par les directeurs les vendredis, de 2 à 4 h. Le bureau des légalisations est ouvert tous les jours non fériés, de midi à 2 heures.

DIVISION DU PERSONNEL.

M. N..., *chef de division* (à Versailles).

1er BUREAU

M. Godeville, *chef.*
M. Cureyras, *chef adjoint.*

1re *Section.* — Personnel des cours et des tribunaux de 1re instance; mesures disciplinaires; préséances

2e *Section.* — Personnel de la magistrature et des officiers publics et ministériels de l'Algérie et des colonies, organisation judiciaire de l'Algérie et des colonies; légalisation des actes civils et judiciaires pour les colonies et l'étranger

2e BUREAU.

M. Dorigny ✻, *chef.*

Personnel des justices de paix; personnel et discipline des greffiers de toutes les juridictions du continent; congés; registres de pointe; surveillance de l'ordre, des expéditions et du départ

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES ARCHIVES

M. Graziani (A. G.) ✻, *chef de division* (à Versailles).

1er BUREAU. — *Comptabilité.*

M. Fouët de Conflans ✻, *chef.*

Préparation des budgets et des comptes définitifs; répartition des crédits législatifs; demandes de fonds; vérification et ordonnancement de toutes les dépenses du personnel et du matériel sur le continent et en Algérie; vérification et ordonnancement des dépenses du personnel et du matériel du Conseil d'État, délivrance des mandats; annulations, reversements, tenue des écritures; examen des bordereaux mensuels des préfets et des trésoriers généraux; menues dépenses des cours et tribunaux.

2e BUREAU. — *Pensions et secours.*

M. Durier (Charles), *chef.*

Examen des droits à la retraite; liquidation et mise en payement des pensions de la magistrature; de l'administration centrale; du Conseil d'État; de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, allocations de secours aux anciens magistrats, à leurs veuves et enfants, etc.; états mensuels de traitement de l'administration centrale; états de service de la magistrature.

3e BUREAU. — *Archives et service intérieur.*

M. de Laigue, *chef.*

Conservation des originaux des lois; dépôt des décrets, des arrêtés du ministre, des avis du Conseil d'Etat, des principaux avis du conseil d'administration et des circulaires du ministère; formation du Bulletin des lois; tenue du registre de promulgation; garde, conservation et classement de tous dossiers et papiers existant aux archives et à la chancellerie; tenue du catalogue des livres du ministère.

Ordre intérieur de l'hôtel; personnel des gens de service; matériel et dépenses intérieures, inventaires et récolements, adjudications et marchés; contrôle et règlement des mémoires, payement des traitements et des menues dépenses urgentes.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES.

Place Vendôme, 13

M. Duvergier, *directeur* (à Versailles)

BUREAU D'ADMINISTRATION ET DE LÉGISLATION

M. N..., *chef.*

1re *Section.* — Correspondance relative à tout ce qui concerne l'administration de la justice civile, commissions rogatoires, actes judiciaires, publication des jugements en matière d'absence et autres, significations à parquet et exploits en matière civile et de commerce, jugements des cours et des tribunaux étrangers, tableaux des avocats, exercice de la profession d'avocat,

2e *Section.* — Questions d'organisation judiciaire; création et translation des tribunaux civils et de commerce, des justices de paix; institution des chambres temporaires; projets de lois et décrets concernant les matières civiles et de commerce, et les circonscriptions de juridiction, examen du bulletin des arrêts civils de la Cour de cassation; pourvois en cassation dans l'intérêt de la loi en matière civile.

BUREAU DU NOTARIAT ET DES OFFICIERS MINISTÉRIELS

M. Robert, *chef.*

Régime, organisation et discipline du notariat, création et suppression de résidences notariales; personnel des avocats à la Cour de cassation, des avoués près les cours d'appel et les tribunaux de première instance, des commissaires-priseurs, des huissiers et des gardes du commerce; police et discipline; création et suppression d'offices ministériels.

DIVISION DU SCEAU

M. Gaultier de Biauzat ✻, *chef de division* (à Paris).

1re *Section.* — Naturalisations; admission des étrangers au domicile en France; réintégration dans la qualité de Français; autorisation de servir à l'étranger; dispenses d'âge, de parenté et d'alliance pour mariage.

2e *Section*, ressortissant au secrétariat général. — Changements et additions de noms, titres nobiliaires; majorats; dotations; règlement, réduction et remise des droits de sceau, personnel et discipline des référendaires au sceau des titres.

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

Rue de Luxembourg, 36.

M. Gast ✻, *directeur* (à Versailles).

1er BUREAU. — *Affaires criminelles.*

M. Seruzier ✻, *chef.*

Poursuite des crimes, délits et contraventions; surveillance de l'instruction des procédures et de l'exécution des condamnations; pourvois en cassation dans l'intérêt de la loi; demandes en règlement de juges et en renvoi pour cause de suspicion légitime, nomination des présidents d'assises; examen des comptes rendus des sessions; questions relatives aux tribunaux militaires et maritimes; examen et exécution des conventions concernant l'extradition des malfaiteurs, commissions rogatoires [illegible] relatives aux frais de justice; examen des listes du jury; partie [illegible] du recueil officiel des arrêts de la Cour de cassation; envoi à la Cour de cassation des pourvois formés contre les arrêts et jugements rendus en matière criminelle, correctionnelle et de simple police; renvoi des arrêts intervenus sur ces pourvois; examen des pourvois en révision des procès criminels et correctionnels; tenue de registres des demandes en révision.

2e BUREAU. — *Grâces.*

M. de Malden, *chef.*

Recours en grâce et en commutation de peine; grâces collectives accordées annuellement dans les bagnes, prisons et établissements pénitentiaires; statistique en matière criminelle, correctionnelle et disciplinaire, service général des [illegible] de la direction des affaires criminelles et des grâces.

3e BUREAU. — *Statistique.*

M. Yvernès ✻, *chef.*

Impression des mercuriales, des comptes généraux de l'administration de la justice criminelle et de celle de la justice civile et commerciale; réunion des statistiques judiciaires publiées à l'étranger; casiers judiciaires. (Le directeur des affaires civiles surveille les travaux de la statistique civile et commerciale, et des mercuriales relatives aux juridictions civile et commerciale.)

4e BUREAU. — *Frais de justice.*

M. Bouteille ✻, *chef.*

Vérification, régularisation et ordonnancement de tous les frais de justice faits en matière criminelle, correctionnelle et de simple police.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Rue de Luxembourg, 36

M. le Secrétaire général, *président du conseil.*
M. le Directeur des affaires civiles.
M. le Directeur des affaires criminelles et des grâces.
M. le chef de la division du sceau, pour les affaires du sceau.

Le conseil, sur le rapport des chefs de service qui en sont membres, examine après qu'elles ont été élaborées par les bureaux, les affaires ayant trait aux objets suivants. — Condamnations à mort, nomination, avancement, révocation des employés de la chancellerie autres que ceux du cabinet du ministre; fixation, création, translation des résidences notariales; détermination du nombre des officiers ministériels; création et suppression des tribunaux de commerce, des chambres permanentes ou temporaires des autres tribunaux judiciaires; augmentation du personnel des tribunaux; mesures de discipline à prendre contre les employés de la chancellerie, et, quand on propose l'aggravation de la mesure primitive, contre les officiers ministériels; majorats, dotations, titres nobiliaires; privation de traitement encourue par les magistrats et autres officiers de justice; augmentation de traitement de la magistrature; répartition du fonds de gratifications de la chancellerie, demandes de pension quand elles ne doivent pas nécessairement, aux termes des règlements, être admises ou rejetées; demandes de secours formées par les anciens magistrats, les anciens employés de la chancellerie, leurs veuves, leurs enfants; règlement des menues dépenses et frais de parquet des cours et tribunaux; marchés passés par la chancellerie, — de plus toutes autres affaires 1° lorsqu'elles ressortissent à plusieurs directions, 2° lorsqu'elles sont renvoyées au Conseil, soit par le garde des sceaux, soit par le secrétaire général, ou lorsqu'elles y sont portées spontanément par le chef de service compétent. — Le conseil tient séance au moins une fois par semaine. Les délibérations, prises à la majorité des voix, sont soumises par le président à l'approbation du garde des sceaux.

RÉFÉRENDAIRES AU SCEAU DES TITRES.

Les référendaires au sceau de France sont exclusivement chargés de poursuivre la délivrance des lettres patentes et décrets concernant les collations, transmissions et confirmations de titres, de former les demandes en investiture, déclaration, reduction et annulation de majorats ou dotations; de percevoir et de verser au Trésor les droits de sceau y relatifs. Ils sont également chargés de la perception et du versement des droits de sceau dans les demandes de changement ou addition de noms, naturalisation, admission à domicile, autorisation de service à l'étranger, reintégration dans la qualité de Français, dispense pour mariages, etc. (1), affaires dans lesquelles ils peuvent, comme mandataires, représenter les parties.

MM.

Froyez ✻, boulevard Haussmann, 60.
Desmarest, r. du Faub. St. Honoré, 47.
De Berly, rue Godot-de-Mauroy, 26.
Chevalier, rue de Madame, 8.
Adam, rue de St-Pétersbourg, 20.
Vian, rue Bleue, 16.
André, rue de Morny, 83.
Verstraete, boul. St-Germain, 131.
Mansais, rue Lafayette, 14.
Petit, rue Neuve-St-Augustin, 62.
Renaux, rue St-Lazare, 74.
Hervé, rue Godot de Mauroy, 41.

Bureau : MM. Froyez, *présid.*; Desmarets, *trésor*, André, *secrét.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Rue Vieille-du-Temple, 87.

(Entrée avec une permission, le jeudi à 2 heures.)

Nota. *Les personnes qui désirent visiter les ateliers de l'imprimerie sont admises les jeudis, sur billets délivrés par le directeur. Les lettres de demandes doivent être affranchies.*

Impression, distribution et débit des lois, ordonnances, règlements et actes du Gouvernement. — Service du Conseil d'État. — Impression des effets et valeurs émises par le Trésor public. — Moulage des cartes, des congés des troupes, des brevets, des timbres, passe-ports, etc. — Service général des ministères et administrations centrales et spéciales dont les impressions sont payées sur les deniers de l'État (*lois et ordonnances sur le service de l'établissement*). — Impression des ouvrages de sciences et arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une décision, rendue sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, et à la suite d'une délibération du *comité des impressions gratuites*. — Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de M. le garde des sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers ou présentant des difficultés particulières d'exécution.

(MM. les imprimeurs de Paris peuvent être autorisés, par décision de M. le garde des sceaux, à faire composer et imprimer à l'Imprimerie nationale la partie des ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouverait des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement.)

M. Hauréau ✻, de l'Institut, *directeur*.

(1) Ordonnances royales des 15 juillet 1814, 11 décembre 1815, 31 octobre 1830, etc., décret impérial du 8 janvier 1859.

M. de Picamilh ✻, *sous-directeur.*

Centralisation, direction générale et surveillance des services; registre des commandes; correspondance générale; personnel; tarifs; impressions gratuites, archives et bibliothèque; distribution des ouvrages formant le fonds de l'Imprimerie nationale.

Service des Travaux

M. Derenémesnil (O✻), *chef.*

M. Duffau ✻, *correcteur en chef.* — MM. Gournay ✻, Ribaut, Lancereau et Charton, *correcteurs de 1re classe*

Exécution des commandes en ce qui concerne les travaux de fonderie, de typographie, de lithographie et de tous les travaux accessoires à l'impression, tels que séchage, satinage, assemblage, réglure, pliure, brochure et reliure, y compris les livraisons aux administrations publiques; surveillance du cabinet des poinçons; comptabilité des labeurs et ouvrages en dépôt.

Service du Bulletin des lois

M. Codron, *chef.*

Expédition du *Bulletin des lois*, du *Bulletin des communes*, du *Bulletin de la Cour de cassation*, etc.; préparation des commandes des ouvrages à souche et expédition de ces imprimés dans les départements, comptes administratifs annuels des ouvrages composant le fonds de l'Imprimerie nationale.

Service de la Comptabilité administrative

M. de Cayeux aîné, *chef.*

Tenue des livres; sommiers du personnel et pensions; confection des bulletins d'impressions, établissement des remises et bordereaux et leur envoi aux administrations; préparation des comptes et budgets; préparation des ordonnances de fonds et de payement.

Service de la Comptabilité en matières et deniers

M. Metman (Charles) ✻, *chef.*

Garde des magasins et du matériel de l'établissement; payement de toutes les dépenses, recette du montant des mémoires d'impressions et produits divers; comptes annuels en matières et deniers.

Service du Contrôle

M. Hublier, *chef.*

Vérification et contrôle de toutes les opérations quelconques se rattachant à la comptabilité financière et à la comptabilité en matières; règlement des mémoires du commerce; contrôle et vérification des banques des ateliers; vérification des deniers et valeurs en caisse au 31 octobre de chaque année, arrêté du livre-journal de la caisse, ainsi que des livres de détail des différents services, et vérification des magasins en fin d'année; enregistrement des autorisations de dépense et vérification des opérations qui s'y rattachent.

Service intérieur

M. Sorat ✻, *chef.*

Surveillance du service intérieur de l'établissement; travaux ou réparations aux bâtiments, mobilier de l'hôtel et des bureaux; préparation et exécution des adjudications; marchés et approvisionnements

---

Typographie orientale.

M. Mohl (Jules) ✻, de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, *inspecteur.*
M. Derembourg ✻, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *correcteur*

Service de Santé.

M. Charrier ✻, *chirurgien*, rue Saint-André-des-Arts, 45.

---

(1) On s'abonne à l'Imprimerie nationale aux ouvrages ci-après, aux prix suivants pour l'année, savoir: Bulletin des lois, 9 fr. Bulletin des arrêts de la Cour de cassation, partie civile ou criminelle séparément, 8 fr., les deux parties réunies, 14 fr., Bulletin des comités historiques, 9 fr., Bulletin des communes, 4 fr. — On s'abonne dans les départements chez les directeurs des postes.

Service des Bâtiments.

M. Destailleurs, *architecte.* M. Perrin, *inspecteur.*

Comité pour l'examen des ouvrages dont l'impression gratuite est demandée. MM.

Le Garde des sceaux, ministre de la justice, *président.*
Le directeur de l'Imprimerie nationale, *vice président*
Désiré Nisard (C✲), membre de l'Institut.
Mohl ✲, membre de l'Institut.
Naudet (C✲), *idem.*
De Saulcy (C✲), membre de l'Institut.
Dumas (G✲), *idem.*
Giraud (Ch.) (GO✲), *idem.*
De Rémusat (Ch.) ✲, *idem.*
Blanc (Ch.), *idem.*
Hermite (O✲), *idem.*
Egger O✲), *idem.*
Le Peletier (Ch.) ✲, sous-directeur de l'Imprimerie nationale, *secrétaire.*

SECTION III.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

A Versailles, le cabinet, la direction d'administration départementale (moins la division communale) et la direction de la sûreté.

A Paris, la direction du secrétariat et de la comptabilité, la direction des prisons, la division communale, le service de la presse rue Cambacerès et rue de Varennes; le service de l'Algérie, rue de Grenelle-Saint-Germain.

M. BEULÉ ✻, député à l'Assemblée nationale, membre de l'Institut, *ministre de l'intérieur.*

CABINET DU MINISTRE.

M. de Saint-Laumer, auditeur de 1re classe au conseil d'État, *chef du cabinet.*

M. Reboul de Neyrol, *chef adjoint.*

Ouverture des dépêches. — Audiences du ministre. — Service du télégraphe du cabinet. — Transmission des ordres du ministre. — Rapports avec la direction du *Journal officiel* et communications à la presse périodique. — Questions mises à l'étude par le ministre et affaires réservées.

M. le Bon Le Guay ✻, conseiller d'État en service extraordinaire, *secrétaire général.*

M. de La Martinière, auditeur au conseil d'État, *chef adjoint du cabinet*, détaché au secrétariat général.

SERVICES RESSORTISSANT IMMÉDIATEMENT AU MINISTRE ET AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

1er BUREAU. — *Correspondance générale.*

M. Fleury ✻, *chef de bureau.*

Correspondance générale. — Affaires. — Elections législatives, départementales, d'arrondissement et communales. — Personnel des maires et adjoints — Suspension, dissolution des conseils municipaux. — Rapports périodiques des préfets et sous-préfets.

2e BUREAU. — *Personnel*

M. Farcinet ✻, *chef de bureau.*

Personnel des préfets, sous préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture. — Nominations, changements. — Avancement sur place — Non-activité. Vice présidence des conseils de préfecture — Congés. — Nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur. — Ordres étrangers. — Médailles pour belles actions.

3e BUREAU. — *Secours généraux.*

M. Fouquet ✻, *chef de bureau.*

Secours aux personnes dans l'indigence et ayant des titres à la bienveillance du Gouvernement

---

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

M. Léo, *chef du service.*

M. Sirouy ✻, *chef de bureau.*

Correspondance générale. — Déclarations. — Cautionnements — Renseignements sur la législation. — Contentieux de la presse. — Colportage. — Statistique, archives et collections de la presse. — Service de la publicité. — Envoi du résumé et des extraits à l'appui à toutes les administrations de la République. — Recours en grâce.

Lecture et résumé analytique des journaux de Paris, des départements et de l'étranger

---

DIRECTION DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ.

Rue Cambacerès, 7.

M. F. Normand (O✻), *directeur.*

SECRÉTARIAT.

1er BUREAU. — *Secrétariat.*

M. de Lapeyrie ✻, *chef de bureau.*

Arrivée, enregistrement, départ des dépêches. — Personnel de l'administration centrale et de l'inspection générale des services administratifs. — Feuilles de travail pour la signature du Président de la République. — Transmission des projets de loi, décrets et documents à l'Assemblée nationale et au Conseil d'État. — Archives du ministère. — Conservation et expédition des décrets, arrêtés et circulaires. — Insertions au Bulletin des lois et au Journal officiel. — Bulletin officiel du ministère. — Examen des recueils des actes administratifs des préfectures. — Légalisations. — Certificats de services. — Affaires de franchise et contreseing. — Dépenses intérieures de l'administration centrale. — Entretien des bâtiments. Fournitures des bureaux. — Visa et exécution des commandes. — Adjudications et marchés. — Liquidation des dépenses. — Impressions et autographies. — Affaires non classées dans les autres bureaux.

Service intérieur de l'hôtel

M. Prévost ✻, *chef de bureau, chargé du service intérieur.*

Ordre intérieur de l'hôtel. — Conservation du mobilier. — Surveillance des gens de service. — Chauffage et éclairage. — Payement des menues dépenses urgentes.

2e BUREAU. — *Archives départementales, communales et hospitalières*

M. Champollion-Figeac (Aimé) ✻, *chef de bureau.*

Archives anciennes et modernes des préfectures, des mairies et des hospices. — Bibliothèques administratives. — Examen des archivistes. — Publication des inventaires et autres documents. — Contrôle des suppressions et des ventes de papiers inutiles provenant des administrations départementales. — Inspection générale des archives.

3e BUREAU. — *Établissements généraux de bienfaisance*

M. de Caritan ✻, *chef de bureau.*

Établissements généraux de bienfaisance administrés sous l'autorité immédiate du ministre: Hospice des Quinze-Vingts; Maison de Charenton, Institutions des Sourds Muets de Paris, de Bordeaux et de Chambéry; Institution des Jeunes-Aveugles de Paris; Hospice du Mont-Genèvre; Asiles de Vincennes et du Vésinet. — Personnel, administration, comptabilité et contentieux de ces établissements. — Bourses, pensions, admissions gratuites. — Société de charité maternelle et Crèches: approbation, statuts, règlements, subventions, etc. — Service de la médecine gratuite en faveur des indigents des campagnes. — Nomination aux places réservées au ministre dans les hospices de Paris.

4e BUREAU. — *Sociétés de secours mutuels*

M. le Bon Henri Chadenet (O ✻), *chef de bureau.*

Sociétés de prévoyance et de secours mutuels. — Subventions aux sociétés approuvées. — Reconnaissance comme établissements d'utilité publique. — Suspensions et dissolutions de sociétés. — Récompenses honorifiques. — Constitution des caisses de retraite de ces sociétés ; — versements aux caisses de retraite. — Liquidation des pensions viagères des sociétaires.

Inspecteurs généraux des services administratifs.

SECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. Francis Wey (O ✻). | M. E. de Rozière ✻, memb. de l'Inst.

SECTION DES PRISONS.

MM. Fournier ✻.
Lalou ✻.
De Haramburе (O ✻).
Badiou de la Tronchère.
De Watteville (Ol.) ✻.
Metgé (O ✻).
Jousselin ✻.
Grolier
De Joinville ✻.

Mme Barrault, *inspectrice générale des établissements de jeunes filles détenues.*

SECTION DU SERVICE DES ALIÉNÉS.

MM. le docteur Constans (O ✻).
le docteur Lunier (O ✻)
M. Dumesnil.

SECTION DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE

MM. Paul Bucquet O ✻.
Claveau (O ✻).
Piras ✻.
Le Roux de Bretagne ✻
Temblaire.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ

Rue de Varennes, 78 *bis.*

M. Hébert ✻, *chef de division.*

1er BUREAU. — *Opérations et écritures centrales*

M. Fayet ✻, *chef de bureau.*

Instructions générales sur la comptabilité. — Préparation des budgets. — Ouverture et virement de crédits. — Annulations, reversements et débets. — Remise des ordonnances au Trésor. — États d'appointements de l'administration centrale. — États de service. — Injonctions et observations de la Cour des comptes. — Journal et grand livre. — Résultats accusés mensuellement par les ordonnateurs secondaires et les comptables. — Comptes annuels et situations provisoires. — Comptabilité-matières : centralisation des comptes-matières des services ressortissant au ministère de l'intérieur. — Vérification. — Production à la Cour des comptes. — Résumés et comptes généraux en matières.

Délivrance des avis de payement (mandats sur le Trésor) tous les jours de 1 à 5 heures.

2e BUREAU. — *Ordonnancement.*

M. Borde ✻, *chef de bureau.*

Surveillance de l'emploi des crédits des budgets ordinaires et extraordinaires. — Examen, vérification et ordonnancement des dépenses imputables sur ces budgets, exercices clos ou périmés. — Évaluations mensuelles des besoins des services. — Liquidation des traitements et indemnités des fonctionnaires administratifs des départements. — Développements du compte annuel de l'exercice concernant les budgets ordinaires et extraordinaires. — Constatation des créances appartenant à des exercices clos ou périmés ; états nominatifs de créanciers. — Comptabilité spéciale de ces dépenses.

3e BUREAU. — *Comptabilité départementale.*

M. Vidal (Jules) ✻, *chef de bureau.*

Ordonnances de délégation de fonds départementaux. — Vérification des situations trimestrielles des produits éventuels départementaux. — Modifications aux budgets départementaux par virements et par allocation de crédits supplémentaires. — Règlements des comptes départementaux. — Règlement des reports après clôture de chaque exercice. — Correspondance au sujet de toutes les questions de comptabilité des fonds départementaux. — Développement du compte annuel concernant le service départemental.

CAISSE CENTRALE DU MINISTÈRE.

M. Badin ✻, *caissier.*

M. Desougiers, *payeur.*

Payements faits par la caisse à Paris et dans les départements ; écritures et comptabilité de ces payements.

LIQUIDATION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DE LA GARDE MOBILE.

M. Pélicier ✻, *chef de bureau.*

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE.

M. DURANGEL (O ✻), conseiller d'État, *directeur.*

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE

1er BUREAU. — *Administration générale, élections, gardes nationales, pensions* (à Versailles).

M. Morgand ✻, *chef de bureau.*

Division politique et administrative. — Dénombrement quinquennal de la population. — Organisation municipale et départementale. — Conseils généraux et conseils d'arrondissement, convocations, sessions. — Analyse des vœux des conseils généraux. — Exécution des lois et règlements relatifs aux élections législatives, départementales et municipales. — Contentieux électoral. — Exécution de la loi du 21 juin 1865 sur les conseils de préfecture. — Liquidation des dépenses d'habillement, équipement et armement de la garde nationale mobilisée. — Sapeurs-pompiers. — Secours aux familles de militaires et aux veuves et orphelins de la guerre ; secours aux gardes nationaux blessés. — Affaires militaires ; rapports avec le ministère de la guerre pour le service de la garde mobile. — Poursuites contre les fonctionnaires administratifs. — Traitements des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture. — Indemnités, retenues. — Frais d'administration des préfectures et sous-préfectures, compte d'emploi. — Témoignages de reconnaissance publique. — Questions d'attributions, honneurs et préséances. — Pensions aux fonctionnaires administratifs. — Caisses de retraite et pensions des employés de l'administration centrale, des lignes télégraphiques, des prisons, des administrations départementales, communales et hospitalières. — Timbres et cachets des autorités départementales et municipales. — État civil. — Liquidation des dépenses de l'artillerie départementale. — Règlement des questions relatives à l'occupation allemande.

2e BUREAU. — *Administration départementale* (Paris, rue Cambacerès).

M. P. Mantz ✻, *chef de bureau.*

Règlement des budgets départementaux. — Répartition du fonds de subvention affecté par la loi du 10 août 1871 aux dépenses départementales. — Examen des délibérations des conseils généraux. — Impositions extraordinaires. — Emprunts. — Routes départementales. — Bâtiments départementaux. — Contentieux des départements. — Constructions, réparation et entretien des bâtiments des cours d'appel. — Menues dépenses et frais de parquet de ces cours.

3e BUREAU. — *Aliénés, enfants assistés, mendicité* (Versailles

M. Follet ✻, *chef de bureau.*

Aliénés. — Asiles publics; personnel et administration de ces établissements. — Asiles privés. — Surveillance. — Domicile de secours et police des aliénés. — Aliénés étrangers; rapatriement et remboursement des dépenses. — Distribution du crédit réservé aux indigents sans domicile de secours. — Enfants assistés; personnel des inspecteurs départementaux; nominations, changements, révocations, examen des comptes, payement des dépenses, fondations spéciales, rapatriement et domicile de secours. — Maisons départementales d'accouchement. Extinction de la mendicité. — Dépôts de mendicité. — Maisons de refuge. — Institutions départementales et écoles de jeunes aveugles et de sourds-muets. — Associations et établissements particuliers de bienfaisance. — Œuvres d'utilité publique, demandes en reconnaissance et approbation des règlements; contentieux de ces divers services

---

ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE

Rue Cambacerès, 7.

1er BUREAU — *Administration financière des communes.*

M. Braff ✻, *chef de bureau.*

Octrois. — Établissement des taxes. — Modifications aux règlements ou aux périmètres existants. — Avis au sujet des coupes de bois communaux. — Fixation de l'abonnement pour frais de casernement accordé aux communes qui ont des octrois. — Instructions relatives à la comptabilité communale. — Impositions extraordinaires et emprunts communaux tombant sous l'application de l'article 7 de la loi du 24 juillet 1867. — Compte annuel des emprunts et des impositions. — Situation financière des communes. — Taxe municipale sur les chiens. — Cotisations municipales. — Règlement des budgets et des comptes de la ville de Paris et de toutes les villes ayant trois millions au moins de revenus. — Droits de places et de pesage dans la même ville — Situation financière des communes.

2e BUREAU. — *Contentieux des communes*

M. Saint-Yves (Paul) ✻, *chef de bureau.*

Conflits de pouvoirs, pourvois au Conseil d'État formés par la voie contentieuse, et recours devant le même Conseil en matière d'autorisation de plaider. — Recours devant le ministre contre les arrêtés préfectoraux pour excès de pouvoir ou mal jugé. Expropriations pour cause d'utilité publique (excepté en ce qui concerne la voirie) — Réclamations relatives aux droits de place, de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Droits dans les attributions. Dettes anciennes communales. — Responsabilité civile des communes. — Legs et donations quand il y a réclamation de la part des familles. — Distraction des parties superflues des presbytères lorsqu'il y a opposition de l'autorité diocésaine. Questions relatives aux frais du culte — Application du décret du 23 prairial an XII sur les cimetières et les inhumations. — Aliénations, échanges, partages des bois communaux soumis au régime forestier. — Difficultés au sujet de la jouissance en nature des biens communaux, du parcours et de la vaine pâture. — Marchés de gré à gré, tarifs et traités relatifs aux pompes funèbres, en ce qui concerne les villes ayant au moins trois millions de revenus.

3e BUREAU. — *Voirie urbaine et vicinale*

M. Guillaume ✻, *chef de bureau.*

Chemins vicinaux et ruraux. — Voirie urbaine. — Ponts communaux à péage, conflits de pouvoirs; pourvois devant le Conseil d'État au contentieux et en autorisation de plaider en ce qui concerne ces matières Expropriations pour cause d'utilité publique relatives à la voirie urbaine et à la voirie vicinale (lois des 3 mai 1841 et 8 juin 1864). — Classement, reconnaissance, alignements de routes nationales abandonnées Travaux mixtes. — Traités à passer pour l'exécution, par entreprises, des travaux de voirie déclarés d'utilité publique dans les villes ayant trois millions au moins de revenus. — Difficultés relatives aux alignements, acquisitions, aliénations, échanges, transactions, exécution des travaux concernant la voirie de toutes les autres villes ou communes. — Recours contre les arrêtés préfectoraux statuant en matière de chemins vicinaux ou ruraux, d'alignement dans les communes de droits de voirie, de pavage, de trottoirs, de police municipale. — Application du règlement général sur les chemins vicinaux. — Contrôle des actes préfectoraux du service de la voirie relativement aux objets décentralisés. — Droits de place et de stationnement sur les dépendances de la grande voirie.

4e BUREAU. — *Construction et comptabilité des chemins vicinaux.*

M. Bouteron ✻, *chef de bureau.*

Travaux de construction et d'entretien des chemins vicinaux. — Répartition des subventions de l'État. — Répartition des avances faites par l'État en vue de l'achèvement des chemins vicinaux. — Prêts de la Caisse, [illegible] caisse des chemins vicinaux. — Subventions en faveur des ponts communaux situés sur les chemins vicinaux. — Affaires diverses rentrant dans l'exécution de la loi du 11 juillet 1868. — Comptabilité des chemins vicinaux. — Application du règlement général en ce qui concerne la comptabilité. — Renseignements statistiques sur la vicinalité. — État du personnel des agents voyers. — Contributions de guerre et dommages de l'invasion; exécution de la loi du 6 septembre 1871.

5e BUREAU. — *Hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété*

M. A. Chevalier ✻, *chef de bureau.*

Hospices, monts-de-piété; création; réunion et séparation de ces établissements. — Modification des statuts des monts-de-piété. — Questions relatives à l'administration des bureaux de bienfaisance. — Règlement des budgets et des comptes des établissements de bienfaisance ayant trois millions au moins de revenus ordinaires (loi du 24 juillet 1867). — Secours aux établissements et institutions de bienfaisance. — Legs et donations, lorsqu'il y a réclamation des familles. — Expropriations pour cause d'utilité publique. — Domicile de secours. — Comptabilité; contentieux. — Pourvois. — Avis sur les demandes en reconnaissance légale des congrégations hospitalières. — Tournées des inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance; suite à donner à leurs rapports. — Affaires soumises à l'examen du conseil des inspecteurs généraux. — Acquisitions, aliénations, échanges, partages de biens, transactions, travaux de construction et d'entretien, règlements de service et traités avec les communautés religieuses, en ce qui concerne l'administration générale de l'assistance publique et le mont-de-piété de Paris. — Emprunts des établissements de bienfaisance tombant sous l'application de l'article 12 de la loi du 24 juillet 1867. — Aliénations, partages et transactions, relativement aux bois soumis au régime forestier. — Contrôle des arrêtés préfectoraux qui statuent sur les objets décentralisés par le décret du 25 mars 1852 en matière d'assistance publique. — Comité consultatif d'hygiène et du service médical des hôpitaux.

DIRECTION DES PRISONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.

Paris, rue de Varennes, 78 *bis*.

M. JAILLANT (O✻), inspecteur général honoraire, *directeur.*

1er BUREAU. — *Jeunes détenus, patronage des libérés, personnel.*

M. J. de Lamarque ✻, *chef de bureau.*

Régime disciplinaire, moral et religieux, service médical des établissements publics et privés de jeunes détenus. — Services économiques; acquisitions d'immeubles; travaux aux bâtiments; travaux industriels et agricoles; budgets et comptes des dépenses dans les établissements publics. — Traités avec les directeurs d'établissements privés. — Transfèrement des jeunes filles détenues. — Grâces et commutations en faveur des condamnés de toutes catégories. — Libération provisoire des jeunes détenus. — Patronage des libérés. — Personnel de tous les services. — Indemnités éventuelles.

2e BUREAU. — *Maisons centrales et pénitenciers agricoles.*

M. Le Forestier ✻, *chef de bureau.*

Régime disciplinaire, moral et religieux; service médical; durée des peines; catégories pénales. — Emploi du pécule. — Services économiques; acquisition d'immeubles; travaux aux bâtiments; travaux industriels et agricoles. — Budgets et comptes spéciaux. — Contentieux. — Personnel des architectes, conducteurs, contre-maîtres et auxiliaires. — Indemnités.

3e BUREAU. — *Maisons d'arrêt, de justice et de correction, budgets et comptes généraux, statistique.*

M. Michon ✻, *chef de bureau.*

Régime disciplinaire, moral et religieux, service médical, services économiques, approbation des devis et règlement des dépenses, en ce qui concerne les travaux à la charge de l'État; examen et approbation des projets de constructions ou de travaux à la charge des départements, emploi du pécule, budgets et comptes spéciaux. — Frais de tournée des directeurs. — Statistique. — Budgets, comptes, documents généraux, concernant l'ensemble de l'administration pénitentiaire.

4e BUREAU. — *Transfèrement.*

M. Gouget-Desfontaines ✻, *chef de bureau.*

Transférements des condamnés, des libérés et des jeunes détenus. — Régie et comptabilité de ce service. — Contrôle préalable des frais de déplacement des fonctionnaires, employés et agents de tous les établissements. — Itinéraire des inspecteurs généraux des prisons; règlement de leurs frais de tournée et des missions extraordinaires.

5e BUREAU. — *Contrôle des dépenses et de la comptabilité, affaires diverses.*

M. Brunet, *chef de bureau.*

Bulletins mensuels. — Dépenses communes aux divers services. — Compte annuel. — Cautionnement [illegible] Comptabilité matière [illegible] prises de [illegible] détenus. — Livret [illegible] établissements pénitentiaires et frais de séjour de détenus, séjour dans les prisons militaires. — Règlement et recouvrement des frais de séjour de militaires et de marins dans les prisons civiles. — Secours à d'anciens employés à leurs veuves ou orphelins.

DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE.

A Versailles

M. DE NERVAUX (O✻), *directeur.*

1er BUREAU. — *Correspondance politique.*

M. de Boislisle, *chef de bureau.*

Exécution des lois relatives à la police générale. — Affaires concernant la sûreté générale de l'État et la découverte des manœuvres qui tendraient à y porter atteinte. — Surveillance des condamnés politiques. — Surveillance des étrangers dangereux. — Grèves. — Coalitions. — Rébellion contre les agents de l'autorité. — Police des cultes. — Subsistances. — Rapports de la gendarmerie avec le ministère de l'intérieur. — Emploi des fonds de sûreté générale. — Personnel des commissaires de police et des commissaires spéciaux. — Traitements et indemnités. — Police des chemins de fer. — Service des gardes champêtres. — Objets généraux et urgents qui n'ont point de désignation fixe. — Archives de la division.

2e BUREAU. — *Police spéciale.*

M. Tallon, *chef de bureau.*

Réunions et associations. — Police des cafés, cabarets et lieux publics. — Police des étrangers et des réfugiés. — Exécution des lois relatives à la surveillance des condamnés libérés. — Surveillance des condamnés libérés. — Ruptures de ban. — Envoi des repris de justice dans les colonies pénitentiaires. — Interdiction de séjour dans le département de la Seine et dans la circonscription de l'agglomération lyonnaise. — Extraditions. — Examen des demandes tendant à obtenir naturalisation ou admission à domicile. — Transports de corps, exhumations. — Mesures à prendre pour seconder la police judiciaire dans la recherche des malfaiteurs et la répression des crimes et délits. — Transit d'armes et vente des poudres. — Événements divers.

3e BUREAU. — *Police administrative*

M. Delaroa ✻, *chef de bureau.*

Émigration. — Loteries. — Passe-ports. — Passe-ports d'indigents et secours de route. — Livrets. — Police de la chasse. — Ports d'armes. — Autorisation de résidence à l'étranger des pensionnaires civils et militaires. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Frais de rapatriement des Français indigents. — Mendicité. — Vagabondage. — Secours à divers titres.

4e BUREAU. — *Imprimerie et librairie.*

A Paris, rue de Varennes, 78 *bis.*

M. Grimont ✻, *chef de bureau.*

Service de l'imprimerie et de la librairie. — Dépôt légal des ouvrages publiés à Paris et dans les départements. — Dépôt légal de la musique. — Exécution des conventions littéraires internationales. — Librairie étrangère. — Instructions et renseignements sur la nationalité des ouvrages importés, sur l'exécution des lois et règlements. — Certificats d'origine. — Surveillance de la propriété littéraire à l'intérieur. — Contrefaçons. — Renseignements aux auteurs dans l'intérêt de la conservation de leurs droits. — Ordres de service aux commissaires de police de l'imprimerie et de la librairie. — Recours en grâce.

Service des estampes, cartes, plans et musique (placé sous les ordres directs du directeur).

Examen et autorisation préalable des gravures, estampes, lithographies, photographies, cartes et plans, médailles, emblèmes de toute nature — Dépôt légal de la musique et registres de dépôt.

COMMISSAIRES DE POLICE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE.

M. Lemaire. | M. Labadie.

DIRECTION DE L'ALGÉRIE

(Rue de Grenelle-Saint-Germain, 99.)

M. BROSSELARD ✻, *directeur.*

M. Delabarre (Ernest) ✻, *chef de bureau.*

Préparation du travail avec le Président de la République concernant les actes de haute administration et de gouvernement relatifs à l'Algérie. — Rapports avec le Conseil d'État et avec la Cour des comptes pour les affaires civiles de la colonie — Budget et comptes du gouvernement général de l'Algérie. — Constitution de la propriété arabe. — Affaires politiques. — Renseignements généraux sur l'Algérie. — Statistique. — Délivrance de passages gratuits aux fonctionnaires civils et aux émigrants. — Liquidation des pensions civiles aux fonctionnaires et employés de l'Algérie. — Administration de l'exposition permanente des produits de l'Algérie, à Paris.

DIRECTION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Rue de Grenelle Saint-Germain, 103.

M. PIERRET (O✻), *directeur.*

1er BUREAU. — *Service général.*

M. N...., *chef.*

Enregistrement et répartition de la correspondance. — Législation télégraphique. — Traités internationaux. — Concessions et conventions diverses. — Tarifs et franchises. — Statistiques et comptes-rendus. — Contentieux — Poursuites et instances. — Examen des contrats administratifs. — Exécution des cahiers des charges des concessionnaires des lignes télégraphiques. — Avis et publications. — Ampliations. — Impressions et autographies. — Recrutement administratif.

2e BUREAU. — *Personnel.*

M. Bonnivard ✻, *chef.*

M. de Lander ✻, inspecteur, *adjoint.*

Admissions et radiations. — Mouvements et discipline du personnel. — Promotions. — Récompenses. — Congés. — Missions. — Indemnités et secours. — Pensions. — Préparation du budget et liquidation des dépenses du personnel. — Agence de payements.

3e BUREAU. — *Matériel et travaux.*

M. Raymond ✻, inspecteur, *chef.*

Organisation du réseau. — Travaux d'établissement et de entretien des bureaux et des lignes. — Bornes de concessions. — Surveillance. — Commandes et acquisitions. — Expéditions. — Études et perfectionnements. — Contrôle et réception du matériel. — Télégraphie militaire. — Télégraphie sous-marine. — Comptes-matières. — Magasin central. — Service intérieur. — Services spéciaux. — Préparation du budget et liquidation des dépenses du matériel.

4e BUREAU. — *Transmissions et produits.*

M. Brisson ✻, inspecteur, *chef de la 1re section.*

M. de Thury ✻, inspecteur, *chef de la 2e section.*

Instructions sur la transmission et la marche des dépêches. — Réglementation et contrôle du travail des bureaux. — Contrôle des dépêches de toute nature. — Instruction des réclamations. — Contrôle de la perception des taxes et des versements au Trésor. — Détaxes et remboursements. — Comptes internationaux. — Comptes de taxes avec les compagnies et les particuliers. — Comptes divers. — Recouvrements de frais de contrôle et produits divers. — Cautionnements et remises des comptables. — Dépenses spéciales de télégraphie privée.

Inspecteurs généraux des lignes télégraphiques. MM.

Pierret (O ✻).
Bourgoing ✻.
Ailhaud (O ✻), chargé de la télégraphie sous-marine.

Inspections divisionnaires et départementales.

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE PARIS.

M. Baron ✻, *inspecteur divisionnaire.*

	MM		MM
Insp. de Paris.	Ducoté, *inspecteur.*	*Insp. de Paris-S.*	Lélégard ✻, *inspecteur.*
Insp. de la Seine.	Demeaux ✻, *id.*	*Insp. de Paris-O.*	Tamisier ✻, *id.*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DU NORD.

M. Bergon ✻, *inspecteur divisionnaire.*

	MM		MM
Paris-Nord	Chauvassaignes ✻, *insp.*	*Nord*	Devemy ✻, *inspecteur.*
Aisne	Lachaussée ✻, *id.*	*Pas-de-Calais*	Robert ✻, *id.*
Calvados	Berger, *id.*	*Seine-Inf^re*	Duval ✻, *id.* / Guyot ✻, *sous-inspecteur.*
Eure	Vasseur, *id.*	*Somme*	Magne ✻, *inspecteur.*
Manche	Cherbounel ✻, *id.*		

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE L'EST.

M. Blavier ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Ardennes	Douceur, *sous-inspecteur.*	*Meurthe-et-Mos.*	Aubry (O ✻), *inspecteur.*
Aube	Blerzy, *inspecteur*	*Meuse*	Ungerer ✻, *id.*
Marne	Hudot ✻, *id.*	*Saône (Haute-)*	Lami de Nozan, *id.*
Marne (Haute-)	Perrot, *id.*	*Vosges*	Le Moyne ✻, *id.*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LYON.

M. Guyot ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Ain	Demorande, *inspecteur.*	*Rhône*	De Sablon, *sous-inspect.*
Côte-d'Or	Estival ✻, *id.*	*Saône-et-Loire*	Antoine ✻, *inspecteur.*
Doubs	Joly ✻, *id.*	*Savoie*	Beer ✻, *id.*
Isère	Belz ✻, *id.*	*Savoie (Haute-)*	Cumisse, *sous-inspecteur.*
Jura	Margerie, *sous-inspecteur.*	*Yonne*	Berthot, *inspecteur.*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE MOULINS.

M. de Breitenbach ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Allier	Quégain, *sous-inspecteur.*	*Loire (Haute-)*	Pinatel, *inspecteur*
Cantal	Margerie ✻, *inspecteur.*	*Nièvre*	Trotin ✻, *id*
Cher	De la Celle ✻, *id.*	*Puy-de-Dôme*	Jacomet, *id.*
Loire	Loir ✻, *id.*		

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE MARSEILLE

M. Pouget ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Alpes (Basses-) / *Alpes (Hautes-)*	Favre, *sous-inspecteur*	*Drôme*	Meissonnier, *inspect.*
Alpes-Maritimes	Dogors ✻, *inspecteur.*	*Gard*	Rouvier ✻, *id.*
Ardèche	Athénosy, *sous inspect.*	*Hérault*	Ribadieu ✻, *id.*
Bouches-du-Rh.	Dambuyant ✻, *inspecteur.*	*Var*	Raybaud ✻, *id.*
Corse	Clinchard, *sous-inspect.*	*Vaucluse*	De Montlet, *id*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE TOULOUSE.

M. Ollivault du Plessis ✻, *inspecteur divisionnaire.*

	MM.		MM.
Ariège	Séré ✻, *inspecteur.*	*Pyrénées (Bses-)*	Pety, *inspecteur.*
Aude	Figaret, *id.*	*Pyrénées (Hes-)*	Collache ✻, *id.*
Garonne (Hte-)	Boussac ✻, *id.*	*Pyrénées-Orient.*	Delaya, *id.*
Gers	[illegible] *sous-inspecteur.*	*Tarn*	Bocquentin, *sous-inspect.*
Lot-et-Garonne	De Gascheau ✻, *inspect.*	*Tarn-et-Garon.*	De Cazeneuve ✻, *inspect.*

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LIMOGES

M. De Siorac ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Aveyron	Tacussel, *sous-inspecteur.*	*Indre*	Le Joyand, *inspecteur.*
Corrèze	Fabre ✻, *inspecteur.*	*Loiret*	De la Taille, *id.*
Dordogne			

INSPECTION DIVISIONNAIRE DE BORDEAUX.

M. Gaillard ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Charente	Périmé, *inspecteur.*	*Landes*	Miège, *sous-inspecteur.*
Charente-Inférr.	Guérin, *id.*	*Lot*	Wattebled ✻, *inspecteur.*
Gironde	Droguet ✻, *id.*	*Vienne*	Morin, *id.*
Indre-et-Loire	De Lafollye ✻, *id.*		

INSPECTION DIVISIONNAIRE DU MANS

M. Prioul ✻, *inspecteur divisionnaire.*

Côtes-du-Nord	Du Sel ✻, *sous-inspect.*	*Maine-et-Loire*	Pannotier, *inspecteur*
Eure-et-Loir	Caël ✻, *inspecteur.*	*Mayenne*	D'Etroyat *id*
Finistère	Amiot ✻, *id.*	*Morbihan*	De Ligne ✻ *id.*
Ille-et-Vilaine	De la Rivière ✻, *id.*	*Orne*	Triger, *id.*
Loire-Inférieure	Blutel, *id.*		

SERVICES COLONIAUX.

Algérie

M. Richard ✻, inspecteur, *chef du service*, à Alger.

PROVINCE D'ALGER. — M. Huet ✻, *inspecteur*
PROVINCE D'ORAN. — M. Gougé, *sous-inspecteur*
PROVINCE DE CONSTANTINE. — M. Cheylus ✻, *inspecteur.*
TUNISIE. — M. Rubichon, *sous-inspecteur.*

Cochinchine.

M. Demars ✻, *chef du service.*

Sénégal.

M. Soustelle ✻, *chef du service.*

SERVICE DU JOURNAL OFFICIEL.

MM. Kaempfen, *rédacteur en chef*
Herbette, 1er *secrétaire de la rédaction.*
Dupuis, *attaché à la rédaction.*
MM. Buttat ✻, *chef du service des comptes-rendus législatifs.*

CONSEILS DU MINISTÈRE. MM.

Thureau, *avocat à la cour d'appel.*
Mimerel, *av. au Cons. d'Ét. et à la C. de cass.*
Cœuré, *avoué à la cour d'appel.*
Berryer, *avoué de 1re instance.*
Marant, *agréé au tribunal de commerce.*
Demonts, *notaire.*

Médecins du ministère. — MM. Reber, Danet ✻.
Architectes du ministère. — MM. Godebœuf ✻, Pigny ✻

ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE.

(*Voir aussi pages 1157 et suiv.*)

Hospice national des Quinze-Vingts.

M. Derrien ✻, *directeur.*

Maison nationale de Charenton.

M. Barroux ✻, *directeur.*

Institution nationale des Sourds-Muets à Paris.

M. Martin Etcheverry ✻, *directeur.*

Institution nationale des Sourdes Muettes à Bordeaux.

M. le Cte de Malartic ✻, *directeur.*

Institution nationale des Sourds-Muets à Chambéry.

M. l'abbé Rieffel, *directeur.*

Institution nationale des Jeunes-Aveugles.

M. Romand (O✻), insp. général honoraire, *directeur.*

Asile national de Vincennes pour les ouvriers convalescents.

M. Lemonnier ✻, *directeur.*

Asile national du Vésinet pour les ouvrières convalescentes.

M. Eriau (O✻), *directeur.*

Hospice national du Mont-Genèvre.

M. l'abbé Faure, *directeur.*

ASILES PUBLICS D'ALIÉNÉS.

Départements.	Lieux où les asiles sont situés.	Noms des dir. ou dir.-méd. MM.
Aisne	Prémontré	Le Dr Viret.
Allier	Ste-Catherine, commune d'Izeure	Le Dr Lagardelle.
Ariége	Saint-Lizier	Le Dr Campan.
Aveyron	Rodez	Le Dr Faucher.
Bouches-du-Rhône	St-Pierre, commune de Marseille	Guignard.
	Aix	Le Dr Pontier.
Charente	Breuty, près Angoulême	Le Dr Binet.
Charente-Inférieure	Lafond, commune de Cognehors	Le Dr Arnozan.
Cher	Bourges	Le Dr Lhomme.
Côte-d'Or	La Chartreuse, commune de Dijon	Le Dr Pétrucci.
Eure	[illegible]	[illegible]
Eure-et-Loir	Bonneval	Le Dr Bigot ✻.
Finistère	Saint-Athanase, près Quimper	Le Dr Baume
Garonne (Haute-)	Toulouse	Le Dr Marchand ✻.
Gers	Auch	Le Dr Bouteille.
Gironde	Bordeaux	Lebègue.
	[illegible]	[illegible]
Ille-et-Vilaine	Saint-Méen (Rennes)	Le Dr Lafitte.
Isère	St-Robert, commune de St-Egrève	Pinot.
Jura	Dôle	Le Dr Sizaret.
Loir-et-Cher	Blois	Le Dr Guérineau.
Lozère	Saint-Alban	Le Dr Dauby
Maine-et-Loire	Saint-Gemmes, près Angers	Le Dr Combes.
Marne	Châlons	Le Dr Renault du Motey
Marne (Haute-)	Saint-Dizier	Le Dr Lapointe.
Mayenne	La Roche-Gandon, cne de Mayenne	Le Dr Henri Bonnet.
Meurthe	Maréville, près Nancy	Le Dr Giraud ✻.
Meuse	Fains, près Bar-le-Duc	De Brouilly.
Nièvre	La Charité, près Nevers	Le Dr Brunet.
Nord	Bailleul	Lebiond.
	Armentières	Detair
Orne	Alençon	Le Dr Vedie.
Pas-de-Calais	Saint-Venant	Giraut.
Pyrénées (Basses-)	Pau	Le Dr Auzouy ✻.
Sarthe	Le Mans	Barthelemy
Savoie	Bassens	Le Dr Fusier.
Seine	Sainte-Anne, Paris (asile clinique)	N.....
Seine-et-Oise	Ville-Evrard, commune de Neuilly-sur-Marne	Le Dr Dagron ✻.
	Vaucluse, cne d'Epinay-sur-Orge	Le Dr Billod ✻.
Seine-Inférieure	Saint-Yon, commune de Rouen	Bon de Lagonde.
	Quatre-Mares, commune de Sotteville-lès-Rouen	Le Dr Foville.
Vaucluse	Mont-de-Vergues, cne d'Avignon	Cottard.
Vendée	La Roche-sur-Yon	Le Dr Dubiau.
Vienne (Haute-)	Limoges	Malevergne.
Yonne	Auxerre	Le Dr Rousseau.

INSPECTION ET SURVEILLANCE DU SERVICE DES ENFANTS ASSISTÉS. MM.

Départements.	Inspecteurs MM.
Ain	Billiotet.
Aisne	Huvey
Allier	Lavergne.
Alpes (Basses-)	Clement.
Alpes (Hautes-)	Meyer.
Alpes-Maritimes	Sactone.
Ardèche	Dubreuil.
Ardennes	Gustin
Ariège	Dr Faure.
Aube	Pesme.
Aude	Bourgès.
Aveyron	Boudier.
Bouches-du-Rhône	Ramouard.
Calvados	Dr Lépée.
Cantal	Damaison
Charente	Dr Descezeaux.
Charente-Inférieure	Dr Merle
Cher	Vincent
Corrèze	Carstang
Corse	Bertesti
Côte-d'Or	Dr Fortoul
Côtes-du-Nord	Dr Golfier.
Creuse	Vollant.
Dordogne	Dupuy
Doubs	Soudre.
Drôme	Burlet
Eure	Belhache
Eure-et-Loir	Corbière.
Finistère	Evin
Gard	Dr Moreau
Garonne (Haute-)	Dr Bégué.
Gers	Mailhos
Gironde	Abert.
Hérault	Galot.
Ille-et-Vilaine	Bellamy.
Indre	Boucheron
Indre-et-Loire	Dr Guérault-Crozat
Isère	Hérard
Jura	Goiffier.
Landes	Grandeur
Loir-et-Cher	Dr Brière-Dubois
Loire	Michelet.
Loire (Haute-)	N
Loire-Inférieure	Corby
Loiret	Perret
Lot	Dr Clary-Bousquet.
Lot-et-Garonne	Goulard.
Lozère	Hermelier
Maine-et-Loire	Dr Dulavouër
Manche	Gosset-Desloug-champs.
Marne	Dr Monen
Marne (Haute-)	Quillard
Mayenne	Durget
Meurthe-et-Moselle	Dr Verp
Meuse	Dr [illegible]
Morbihan	[illegible]
Nièvre	Hécart.
Nord	Bernard.
Oise	Rolf
Orne	Leboue
Pas-de-Calais	Chatelain
Puy-de-Dôme	Lemoine
Pyrénées (Basses-)	Redon
Pyrénées (Hautes-)	Dr Dastas
Pyrénées-Orientales	Dr Bocamy
Rhin (Haut-), Administration (la partie française)	Minel
Rhône	Bremas
Saône (Haute)	Clere.
Saône-et-Loire	Dr Duffour
Sarthe	Dunas
Savoie	Brémond.
Savoie (Haute-)	Dumont
Seine	Démarès. (Mme)
Seine-Inférieure	Semichon
Seine-et-Marne	Dr Leménant du Chesnais
Seine-et-Oise	Dr Sellier
Sèvres (Deux-)	Berton.
Somme	Dupont.
Tarn	De Boissoudy
Tarn-et-Garonne	Dr Lacassagne
Var	Dr Mallet
Vaucluse	[illegible]
Vendée	Mathis de Mabreuil.
Vienne	Girardot.
Vienne (Haute-)	Poinet
Vosges	Noll
Yonne	Sauvage

MAISONS DE DÉTENTION.

	Directeur. M		Directeur. M
Belle-Ile (Morbihan)	Girard.	Thouars (Deux-Sèvres)	Ferrand

MAISONS CENTRALES DE FORCE ET DE CORRECTION.

Maisons centrales.	Directeurs MM	Maisons centrales.	Directeurs. MM.
Albertville (Savoie)	Beurville	Fontevrault (Maine-et-Loire)	Olivier.
Auberive (Haute-Marne)	Nolhac ✲.	Gaillon (Eure)	Dion-Duplan
Aniane (Hérault)	Vergne.	Landerneau (Finistère)	Begin
Beaulieu (Calvados)	Raulin.	Loos (Nord)	Guimot.
Cadillac (Gironde)	Cantel	Melun (Seine-et-Marne)	Saillard.
Clairvaux (Aube)	Buissière ✲.	Montpellier (Hérault)	Ménard
Clermont (Oise)	Baille ✲.	Nîmes (Gard)	Bompard
Doullens (Somme)	Boisard	Poissy (Seine-et-Oise)	Mariez ✲.
Embrun (Hautes-Alpes)	Faure.	Rennes (Ille-et-Vilaine)	Marquet
Eysses (Lot-et-Garonne)	Foucart.	Riom (Puy-de-Dôme)	Orban

Pénitenciers agricoles de la Corse.

Chiavari . . . . M. Lambert, *directeur*. — *Casabianda*. . . . M. de Coyla, *directeur*.
Castelluccio . . . . . M. Coüard, *directeur*.

Colonies pénitentiaires de jeunes détenus.

Les Douaires (*Eure*). — M. Lombezat, *direct.*
Saint-Bernard (*Nord*) — M. Delaunay, *direct.*
Saint-Hilaire (*Vienne*) — M. Théhaut, *direct.*
Saint-Maurice, à Lamotte-Beuvron (*Loir-et-Cher*) — M. l'abbé Aumont, *directeur*.
Le Val d'Yèvre. — Poulle.

DIRECTEURS DES PRISONS DÉPARTEMENTALES.

Nos des circonscriptions pénitentiaires	DÉPARTEMENTS.	RÉSIDENCES.	NOMS DES DIRECTEURS
1	*Seine.* M. Place ✻, *contrôleur.*	Dépôt des condamnés. . .	Grobon
		Maison de la Santé.	Lefébure.
		Maison de Justice	Aubert.
		Dépôt près la préfecture. .	Beauquesne.
		Maison de St-Lazare . . .	Terrault
		Maison de Ste-Pélagie . . .	Coré
		Maison d'éduc. correction.	Bran Ireth.
		Mon de répress (St-Denis)	Meliapor
		Maison d'arrêt cellulaire	De Lasalle.
2	*Seine-et-Oise* . . . . . / *Eure-et-Loire*	Versailles.	Goussol.
3	*Eure*	Gaillon.	Le dr de la maison centr
4	*Seine-Inférieure*. . .	Rouen	Vallet
5	*Oise*.	Clermont	Le dr de la maison centr
6	*Somme* . . . . . / *Pas-de-Calais*.	Doullens	Le dr de la maison centr
7	*Nord*	Loos.	Le dr de la maison centr.
8	*Aisne*. . . . . / *Ardennes*.	Laon	Germain.
9	*Seine-et-Marne*. . . .	Melun.	Le dr de la maison centr.
10	*Marne* . . . . . / *Meuse*.	Châlons.	Cavalier
11	*Meurthe-et-Moselle* . . / *Vosges*	Nancy	Bazelaire
12	*Marne (Haute-)*. . . .	Auberive.	Le dr de la maison centr
13	*Aube*.	Clairvaux.	Le dr de la maison centr
14	*Yonne*. . . . . / *Côte-d'Or*.	Dijon.	Montané
15	*Doubs* . . . . . / *Jura*	Besançon	Paris.
	Saône (Haute)	Vesoul	Vigneron.
16	*Saône-et-Loire*. . . .	Mâcon	Fouquet.
	Ain	Bourg.	De Maynard
17	*Nièvre*.	Nevers.	Vivier.
	Allier	Moulins	Arnaud
18	*Orne* . . . . . / *Mayenne*. . . . . / *Sarthe*	Le Mans	Deneux
19	*Calvados* . . . . / *Manche*	Beaulieu	Le dr de la maison centr
20	*Ille-et-Vilaine*. . . .	Rennes.	Le dr de la maison centr.
	Côtes-du-Nord. . . .	Saint-Brieuc	Rialan.
21	*Finistère*	Quimper	Virmontois
	Morbihan.	Vannes.	Périer de La Hitolle.
22	*Loire Inférieure* . . . / *Vendée*	Nantes	Nivelle.
23	*Maine-et-Loire*. . . .	Fontevrault	Le dr de la maison centr.
24	*Sèvres (Deux-)* . . . . / *Vienne*	Poitiers.	Hély.

Nos des circonscriptions départem	DÉPARTEMENTS.	RÉSIDENCES.	NOMS DES DIRECTEURS
25	*Indre-et-Loire* *Loir-et-Cher* *Loiret*	Blois	Matthieu.
26	*Cher* *Indre* *Creuse*	Bourges Châteauroux	Tourtay. Morel.
27	*Puy-de-Dôme*	Riom	Le dr de la maison centr.
28	*Loire* *Rhône*	Saint-Étienne Lyon	De Grassin. Olivier
29	*Savoie* *Haute-Savoie*	Albertville	Le dr de la maison centr.
30	*Isère* *Alpes (Hautes-)*	Grenoble Gap	Lacassagne Olivier.
31	*Drôme* *Vaucluse* *Ardèche*	Avignon	Guy.
32	*Loire (Haute-)* *Cantal*	Aurillac	Picut.
33	*Corrèze* *Dordogne* *Vienne (Haute-)*	Périgueux	Laborde
34	*Charente* *Charente-Inférieure*	Angoulême	Bardinet.
35	*Gironde* *Landes*	Bordeaux	Le Gouest.
36	*Pyrénées (Basses-)* *Pyrénées (Hautes-)*	Pau	Pasquet.
37	*Garonne (Haute-)* *Gers* *Ariége*	Toulouse	Darrouy.
38	*Aude* *Pyrénées-Orient*	Carcassonne	De Bonaffos.
39	*Tarn* *Tarn-et-Garonne*	Montauban	Pommarède.
40	*Lot* *Lot-et-Garonne*	Eysses	Le dr de la maison centr.
41	*Hérault* *Aveyron*	Montpellier Rodez	Le dr de la maison centr. Mathieu.
42	*Lozère* *Gard*	Nîmes	Le dr de la maison centr.
43	*Bouches-du-Rhône*	Marseille	Peyre.
44	*Alpes (Basses-)* *Var* *Alpes-Maritimes*	Draguignan	Brun.
45	*Corse*	Chiavari	Le directeur du pénitenc.

ARCHIVISTES DES DÉPARTEMENTS.

Aux termes du décret du 4 février 1850, des instructions administratives des 15 avril 1852, 30 avril 1887 et de la loi du 10 août 1871, les archivistes des départements sont choisis parmi les anciens élèves de l'École des Chartes, munis du diplôme d'archiviste paléographe, qui se sont fait inscrire, au ministère de l'intérieur, sur le *registre des candidats* à cet emploi, et, *à défaut*, parmi les personnes qui auront reçu un certificat d'aptitude délivré, après examen, par une commission nommée par M. le ministre de l'intérieur.

Les demandes de recherches, de communications et d'expéditions de pièces doivent être adressées, par écrit, au préfet. Les pièces d'un intérêt privé sont communiquées seulement aux personnes qui justifient qu'elles ont qualité pour en prendre connaissance. Les communications de pièces ont lieu, sans frais et sans déplacement, en présence de l'archiviste ou d'un employé, il n'est perçu aucun droit pour la recherche des pièces. Les copies sont certifiées conformes aux originaux par l'archiviste et marquées

du timbre de la préfecture; les frais et droits de délivrance, fixés conformément à la loi du 12 septembre 1790 et aux instructions du 4 mai 1808, sont relatés en marge.

N. B. Les noms précédés de l'astérisque désignent les anciens élèves de l'École des Chartes, archivistes paléographes

Ain	*Guigue.
Aisne	Matton
Alger	*Maupas
Allier	*Chazaud
Alpes (Basses-)	Isnard.
Alpes (Hautes-)	*Landy.
Alpes-Maritimes	Gallois-Montbrun ✲.
Ardèche	Mamarot
Ardennes	Sénemaud
Ariége	*Legrand.
Aube	*D'Arbois de Jubainville ✲
Aude	Mouynès
Aveyron	Alfre.
Bouches-du-Rhône	*Blancard.
Calvados	*Chatel.
Cantal	*Rivain.
Charente	De Rancogne
Charente-Inférieure	De Richemond
Cher	*Bourrand
Corrèze	Lacombe.
Corse	*Duhamel.
Côte-d'Or	Garnier ✲.
Côtes-du-Nord	Danierre
Creuse	*Duval
Dordogne	Villepelet.
Doubs	*Gauthier
Drôme	Lacroix.
Eure	*Lebeurrier et Dolbet
Eure-et-Loir	*Merlet ✲.
Finistère	Le Men
Gard	*Bessot de Lamothe
Garonne (Haute-)	*Beaudouin.
Gers	Couture (provisoire)
Gironde	*Gouget.
Hérault	*De la Cour de la Pijardière
Ille-et-Vilaine	Quesnet.
Indre	*Hubert
Indre-et-Loire	*Grand-Maison ✲
Isère	Pilot-Dethorey.
Jura	*Pros
Landes	Tartière.
Loir-et-Cher	*De Fleury.
Loire	Chaverondier.
Loire (Haute-)	Arnaud
Loire-Inférieure	*Maître
Loiret	*Maupré
Lot	*Combarieu.
Lot-et-Garonne	*Tholin.
Lozère	André (Ferdinand).
Maine-et-Loire	*Port ✲.
Manche	Dubosc
Marne	*Vesselle
Marne (Haute-)	N...
Mayenne	*Duchemin.
Meurthe-et-Moselle	Lepage ✲
Meuse	Marchal
Morbihan	*Rosenzweig ✲.
Nièvre	*De Videfosse.
Nord	Dehaisne
Oise	*Rendu.
Orne	Gravelle-Desulis.
Pas-de-Calais	Godin
Puy-de-Dôme	Conendy
Pyrénées (Basses-)	*Raymond.
Pyrénées (Hautes-)	Marcadieu
Pyrénées-Orientales	Alart
Rhône	Gauthier.
Saône (Haute-)	*Finot.
Saône-et-Loire	Michon.
Sarthe	Bellée
Savoie	De Jussieu
Savoie (Haute-)	Ducis.
Seine	Saint-Joanny
Seine-Inférieure	*De Robillard de Beaurepaire ✲.
Seine-et-Marne	Lemaire ✲.
Seine-et-Oise	*Lesguillons
Sèvres (Deux-)	Dacier
Somme	*Boca.
Tarn	Jolibois
Tarn-et-Garonne	Devals aîné.
Var	Aubin.
Vaucluse	*Achard.
Vendée	*Du Chêne.
Vienne	*Redet
Vienne (Haute-)	Aubépin.
Vosges	*De Chanteau
Yonne	Quantin ✲.

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

Rue de Rivoli, 48, *du Louvre*.

M. P. MAGNE (G ✻), député, *ministre des finances.*

Administration des revenus publics, de la dette inscrite et des monnaies; comptabilité des finances de l'État. Établissement et règlement du budget général de chaque exercice; présentation de tous les projets de lois sur les finances. Assiette, répartition et perception des impôts directs et indirects. Exploitation des domaines et des bois, des postes, des tabacs, du timbre, etc., etc. Vérification de la fabrication et du titre des monnaies. Établissements, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor public. Mouvement des fonds, négociations et opérations de trésorerie. Relations avec la Banque de France et avec la chambre syndicale des agents de change de Paris. Surveillance des caisses publiques et des préposés comptables; vérification de leurs comptes et de leurs pièces justificatives à soumettre au jugement de la Cour des comptes. Description, contrôle et centralisation de tous les faits relatifs à la recette et à l'emploi des deniers publics. Inscription des rentes, pensions et cautionnements. Contentieux et agence judiciaire. Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses des divers services des finances et de celles qui ne ressortissent à aucun ministère. Acquittement, contrôle et justification de toutes les dépenses publiques ordonnancées par les ministres. Nomination aux emplois de finance administratifs et comptables et aux offices d'agents de change des villes de Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille et Toulouse. Proposition aux places de fonctionnaires, comptables ou autres dont la nomination est réservée au Président de la République.

ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE.

CABINET DU MINISTRE.

M. THIRION-MONTAUBAN, *chef du cabinet.*

Ouverture des dépêches; correspondance particulière : réception et transmission des dépêches télégraphiques; relations avec le *Journal officiel*, demandes d'audiences, affaires réservées, etc., etc.

PERSONNEL.

M. N. . . . , *chargé du personnel.*

M. Lemoine ✻, *chef.*

Préparation des portefeuilles du personnel; personnel de l'inspection générale des finances, des bureaux du ministère et de ceux des administrations financières, personnel des comptables directs du Trésor, trésoriers-payeurs généraux, receveurs particuliers des finances, percepteurs et receveurs municipaux, personnel des agents des régies financières dans les départements dont la nomination est réservée au Président de la République ou au ministre; nomination des membres de la Cour des comptes; débits de tabac à la nomination du ministre, admissions et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur; congés; secours aux percepteurs réformés et aux veuves et orphelins de percepteurs.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. DUFRAYER (O ✻), Conseiller d'État, *secrétaire général.*

M. Aubibert ✻, *sous-directeur.*

M. Favrot (O ✻), *sous-directeur.*

Rapports du département des finances avec l'Assemblée nationale et le Conseil d'État, centralisation des questions des lois aux commissions de l'Assemblée nationale, travaux relatifs aux pétitions adressées à l'Assemblée; examen de questions spéciales, travaux

pondance et décisions sur les questions déférées au ministre par les administrations de finances; examen des projets de budget de ces administrations et autorisation des dépenses; projets de lois, décrets et arrêtés concernant le service des régies financières; pourvois devant le Conseil d'État; traités de commerce et conventions postales. Dépêches et contre-seing. — Direction du service et des mouvements de l'inspection générale des finances. — Ordonnancement et comptabilité spéciale des dépenses du ministère; matériel de l'administration centrale, service intérieur et des bâtiments. Archives et bibliothèques. Service militaire de l'hôtel.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES.

Les inspecteurs des finances vérifient tous les services financiers; la gestion et les opérations des agents et comptables qui ressortissent directement ou indirectement au ministère des finances; celles des trésoriers des invalides de la marine, des receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, bans et de tous autres établissements publics. Ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des règlements qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques.

Inspecteurs généraux des finances. MM.

Haudry de Soucy (O ✻).
Bailly (O ✻).
De Maisonneuve O ✻.
De Cerval (O ✻).
De Mallarel O ✻.
Copiens d'Hondschoote (O ✻).
De la Bouillerie O ✻.
Harmand (Alph.) (O ✻).
De Montenaut O ✻.
Colin Laperrière O ✻.
Hulot ✻.
Vilet O ✻, *en disp*
Michelin Tronson du Coudray ✻.

De Codrosy (C ✻), *inspecteur général honoraire.*

Inspecteurs des finances de 1re classe. MM.

Le Colmont ✻.
Vernhon ✻.
Mis de Marguerie ✻.
De Vergès ✻.
Druilhet ✻.
Rouget ✻.
Duparge ✻.
Musnier de Pleignes ✻.
De Boisdeffre ✻.
Jacquême ✻.
Brodin ✻.
De Chappotin ✻.

Inspecteurs des finances de 2e classe. MM.

Le Blant.
Bellaigue de Bughas ✻.
De Buly.
Duprè.
Hamot.
Ronaudin.
De Balzer ✻
Forneron.
Peltier
Bertrand, *en disponibilité.*
Rathery.
Certes.
Tarry

Inspecteurs des finances de 3e classe. MM.

Le Barbier de Blignières, *en disp*
Léger.
Prévost.
De Monplanet.
Gay.
Thouvenin.
Queillé.
Machart.
Trolard.
Chevrey-Rameau.
Roux.
De Liron d'Airoles.
Legeay
Dugès-Delzescauts.
Boyer de Fonscolombe
Jobert.

Inspecteurs des finances de 4e classe. MM.

Crozes.
Chevrier.
Fabignon.
Staël de Holstein.
Lepeuple.
Hocdé.
Homberg ✻.
Réty d'Ossel.
Boudet.
Bossion.
Blondel.
Villemain.
Brunet.
Carlier.
Pieyre.

DIVISION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DU CONTRÔLE DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES DES DÉPÊCHES ET DU CONTRE-SEING.

M. Audibert ✻, *sous-directeur.*

Direction du service et des mouvements de l'inspection générale, organisation des tournées annuelles et préparation des instructions y relatives; missions spéciales tant en France que dans les colonies ou à l'étranger, suite à donner aux rapports des inspecteurs. Centralisation et examen de toutes les affaires déférées au ministre par les administrations

de l'enregistrement, des domaines et du timbre, des forêts, des contributions directes, des douanes et des contributions indirectes, des manufactures de l'État, des postes et des monnaies; préparation des décisions du ministre, des projets de lois, décrets et arrêtés concernant ces différents services; correspondance avec les ministres, les préfets et autres fonctionnaires publics; correspondance et décisions du ministre sur les réclamations des communes et des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec les administrations de finances; introduction ou défense des pourvois au Conseil d'État; affaires relatives à la liquidation des anciennes listes civiles, traités de commerce et de navigation; conventions postales avec les offices étrangers; dépêches; dépôt des lois, décrets, arrêtés et décisions; ampliations.

PREMIER BUREAU.

M. Choppin, *chef.*

La suite des affaires concernant l'inspection générale des finances.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Rischmann ✻, *chef.*

La suite des affaires concernant les administrations de l'enregistrement et du timbre, des domaines et des forêts.

TROISIÈME BUREAU.

M. Moreau de Jonnès ✻, *chef.*

La suite des affaires concernant les administrations des douanes, des contributions indirectes et des manufactures de l'État.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Godefroy ✻, *chef.*

La suite des affaires concernant les administrations des postes, des contributions directes et monnaies

Dépêches et contre-seing.

Réception et enregistrement des dépêches, répartition entre les différentes directions qu'elles concernent; départ des dépêches. — Dépôt des décrets du Président de la République, des arrêtés et décisions du ministre; expédition et transmission des ampliations aux fonctionnaires chargés de concourir à leur exécution; insertions à faire au Bulletin des lois; légalisation de pièces et de signatures. — Renseignements généraux sur la situation des affaires soumises au ministre (1).

CINQUIÈME BUREAU.

M. Stourm ✻, *chef.*

Travaux statistiques; études de législation comparée; service des pétitions et des réclamations renvoyées au ministre par l'Assemblée nationale; examen des propositions financières qui ne rentrent pas dans les attributions assignées aux autres bureaux du secrétariat général

---

DIVISION DE L'ORDONNANCEMENT DE LA COMPTABILITÉ SPÉCIALE DES DÉPENSES DU MINISTÈRE, DES ARCHIVES ET DU MATÉRIEL.

M. Favrot (O✻), *sous-directeur.*

Bureau de l'ordonnancement, de la comptabilité et du materiel.

M de Colmont ✻, *chef.*

1° *Ordonnancement et comptabilité.*

M. Clergier, *sous-chef.*

Centralisation et examen des documents relatifs au budget des dépenses du ministère des finances; formation du budget et des tableaux de développement; préparation du décret de répartition annuelle des crédits du budget et des éléments des distributions mensuelles de fonds; préparation des décrets et des projets de loi concernant les demandes de crédits supplémentaires et extraordinaires, contrôle de l'emploi des crédits; établissement des bordereaux de dépenses liquidées à ordonnancer par le ministre, et examen des pièces à produire en justification des droits des créanciers du département des finances; préparation et délivrance des ordonnances ministérielles de payement et de délégation; tenue de la comptabilité

(1) Le bureau des renseignements est ouvert au public tous les jours, de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes

des dépenses du ministère des finances; correspondance avec les ordonnateurs secondaires; établissement et publication des comptes définitifs d'exercice, des situations provisoires et autres documents annuels sur le budget du ministère.

2° Matériel et service intérieur.

M. Raverot, *sous-chef.*

Chauffage et éclairage; habillement des gens de service, marchés et adjudications; liquidation des dépenses et règlement des mémoires; propositions aux emplois du service intérieur, surveillance des agents de ce service; police et service militaire de l'hôtel, payement des menues dépenses urgentes; propositions et distributions de secours aux veuves et enfants d'employés de l'administration centrale et aux divers agents du service intérieur, service de santé.

3° Service des impressions.

M. de Brimont, *sous-chef.*

Fournitures de bureau, impressions à l'usage de l'administration centrale et des administrations financières; surveillance du magasin central des impressions pour les départements et des ateliers de lithographie et de reliure.

4° Service des bâtiments et conservation du mobilier.

M. Eudes ✻, *architecte et conservateur du mobilier.*

Conservation, réparation et entretien de l'hôtel et de ses dépendances; rédaction des plans et devis; surveillance et direction des travaux; vérification des mémoires des entrepreneurs; conservation du mobilier de l'hôtel; inventaires et récolements du mobilier; surveillance et responsabilité des magasins; tenue des registres et écritures concernant ce service.

5° Service militaire de l'hôtel.

M. Doulmet ✻, capitaine en retraite, *commandant le service.*

Archives et bibliothèques.

M. Peyronnet, *bibliothécaire archiviste.*

Garde des archives du ministère et de celles de l'ancienne liquidation générale de la dette publique; correspondance y relative; conservation des bibliothèques du ministère, achat et distribution de livres, cartes et plans destinés au service des bureaux et de la bibliothèque centrale; inventaires et récolements des bibliothèques; rédaction des catalogues y relatifs. Distribution du *Bulletin des lois*, des circulaires, instructions, etc.

DIRECTION DU CONTENTIEUX DES FINANCES.

(*Décret du* 11 *mai* 1873.)

M. Labeyrie (C✻), *directeur, agent judiciaire du Trésor.*

Distribution, direction, surveillance, révision de tous les travaux et de la correspondance relatifs aux diverses questions contentieuses soumises par les différents ministères et les comptables en général, autres que celles qui concernent le ministère des finances, ou qui peuvent donner lieu à une action administrative ou judiciaire pour ou contre le Trésor; les mêmes travaux ayant pour objet les affaires contentieuses déférées au ministre par les administrations de finances, et relatives aux procédures et poursuites en recouvrement de droits et créances, aux transactions à faire sur ces mêmes procédures, et aux délais, remises et modérations qui peuvent en être la suite; l'examen et la solution des difficultés qui peuvent s'élever sur l'interprétation et l'application des lois et ordonnances ou décrets en matière contentieuse, la liquidation ou le remboursement des dépôts antérieurs à 1816. — Le recouvrement des débets des comptables et de toutes les créances actives du Trésor public; le compte du mouvement annuel des débets et des créances dont le recouvrement est confié à l'agence judiciaire du Trésor; les actions intentées pour et contre le Trésor; la réception et l'annulation des cautionnements en rentes et en immeubles; l'examen des demandes judiciaires, des oppositions, des transports et mainlevées signifiés au Trésor; l'inscription et la radiation des privilèges du second ordre sur les cautionnements en numéraire, examen des demandes relatives à l'exécution de la loi du 27 avril 1825, sur l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués; l'examen des demandes relatives à l'exécution de la loi du 30 avril 1826 sur l'indemnité de Saint-Domingue; recouvrement des débets pour droit de sceau des titres nobiliaires

La surveillance de toutes les parties de l'agence judiciaire du Trésor; l'examen et le visa de toutes les significations et demandes judiciaires faites au Trésor public, autres que celles relatives aux oppositions, transports et mainlevées amiables ou judiciaires desdits actes; la défense aux actions intentées contre le Trésor; conflits d'attributions; le personnel des avocats, avoués, notaires et autres officiers ministériels attachés au Trésor, le règlement de leurs frais et honoraires; la conservation et le renouvellement des inscriptions hypothécaires. (Décret du 16 décembre 1869.)

PREMIER BUREAU.

M. Lecler (Félix) ✻, *chef.*

La poursuite des débets des trésoriers payeurs, receveurs, comptables divers, fournisseurs et entrepreneurs de travaux publics, tant en France qu'en Algérie et dans les colonies et aux armées, sauf les comptes de matières; des administrateurs entrepreneurs de la Guerre en Algérie; entrepreneurs des travaux des ports, rades, canaux et rivières; des marchés de fourrages et de concessions, adjudications des coupes de bois, remises et primes; jugement des actes portant aliénation à rente, entrepreneurs de transports d'emprunts en pays étrangers, prêts du commerce et à l'industrie, avances aux compagnies de chemins de fer, assurances ouvrières, aux associations ouvrières pour l'exécution des travaux relatifs à l'assistance des avocats, avoués, agréés, notaires et autres officiers ministériels attachés au Trésor, et règlement de leurs frais et honoraires.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Rétif (Henri) ✻, *chef.*

Défense aux actions intentées contre le Trésor; réception et annulation des cautionnements en rentes et en immeubles; exécution de la loi du 5 septembre 1807, relative aux privilèges et hypothèques du Trésor sur les biens des comptables; poursuite des débets et créances sur les divers entrepreneurs ou adjudicataires de travaux autres que ceux qui sont attribués ci-dessus au premier bureau; recouvrement et suite des débets des préposés de l'enregistrement des domaines, des postes, des contributions indirectes, des douanes; des débets des préposés des subsistances militaires, des fourrages et des hôpitaux; des officiers et sous-officiers; effets divers, traites, douanes; arriérés des pensions des élèves des écoles publiques, correspondance relative aux renseignements à donner sur l'indemnité accordée aux anciens colons de Saint-Domingue. (Loi du 30 avril 1826.)

Tenue des écritures de l'agence judiciaire. Archives. Situation des comptes individuels. Comptes annuels des débets et créances. Garde des titres acquis au profit du Trésor.

TROISIÈME BUREAU.

M. Larcher ✻, *chef, conservateur des oppositions.*

Examen, réception et annulation des oppositions et significations de transports et jugements faites au Trésor; délivrance des extraits des oppositions et certificats de non-opposition; visa de toutes les ordonnances ou mandats délivrés sur la caisse du payeur central par tous les ministres ou leurs délégués; oppositions sur la dette inscrite et les pensions dans les cas autorisés par les lois, oppositions sur les cautionnements payables, tant à Paris que dans les départements; connaissance et exécution des déclarations du privilége de second ordre au profit des bailleurs de fonds des cautionnements en numéraire; inscription de ces déclarations notifiées au Trésor public; délivrance du certificat mentionné en l'article 2 du décret impérial du 28 août 1808.

Conseils de l'agence judiciaire à Paris

M. Hamot-Batardy, *avoc. à la Cour de cass.*
M. Lefranc (Victor), *avoc. à la cour d'appel.*
M. Chaix-d'Est-Ange (G.) ✻, } *avocats adj.*
M. Pouget fils, }
M. Renard, *avoué à la cour d'appel.*
M. Pugès, *avocat au tribunal de 1re instance.*
M. Martel, *agréé au tribunal de commerce.*
M. Robin, *notaire.*
M. Dubourg, *commissaire-priseur.*

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. Collart-Dutilleul (GO✻), *directeur.*
M. Courcier ✻, *sous-directeur.*

La situation des ressources et des besoins du Trésor public, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue du territoire. L'exécution des ordres du ministre des finances pour les créations et émissions de valeurs, leurs négociations, les emprunts, les bons du Trésor et autres effets publics; la direction des virements et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des payements à Paris et dans chaque département. — Le règlement et le compte des frais de négociation et de service. — Les instructions aux trésoriers-payeurs généraux, la tenue des comptes courants de ces comptables et le règlement des émoluments et commissions alloués sur les recettes et payements. — La tenue des comptes courants de la Caisse des dépôts et consignations, de la Caisse des invalides de la marine et des correspondants du Trésor. — La préparation des distributions mensuelles de fonds entre les ministères, arrêtées par décrets du Président de la République, pour l'emploi des crédits législatifs. — La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en payement des ordonnances ministérielles; l'envoi des autorisations de payement, assignation des fonds nécessaires pour ce service et pour les subventions réclamées par les préposés des administrations financières. — Les autorisations de recettes et de dépenses, de sortie de fonds et de valeurs de la caisse centrale du Trésor public. — Les ventes et les achats de rentes à opérer pour le compte d'habitants des départements, en exécution de la loi du 14 avril 1819. Les relations avec les chambres syndicales des agents de change et la nomination des agents de change près les Bourses pourvues d'un parquet. — Les relations avec les comptoirs d'escompte, la société du Crédit foncier, et les autres établissements de crédit, le cas échéant. — L'exécution des dispositions relatives à l'amortissement de la dette publique. — Les créations de succursales de la Banque de France et la suite des rapports de cet établissement avec le Trésor. — L'exécution des engagements réciproques de l'État et des compagnies de chemins de fer et autres, au point de vue financier. — La direction du service de trésorerie aux armées et en Algérie, les envois de fonds aux colonies. — La circulation monétaire. — Opérations de change, payements à l'étranger.

Bureau central.

M. Coste ✻, *chef.*

Dépêches à l'arrivée et archives; correspondance générale; service à Paris; personnel et matériel du service de trésorerie aux armées et en Algérie; autorisations à la caisse; ventes et achats de rentes pour le compte d'habitants des départements; suite des rapports de l'inspection des finances.

Service des banques et des caisses d'épargne; négociations, emprunts, émissions de valeurs, amortissement de la dette publique; engagements réciproques de l'État et des compagnies de chemins de fer et autres; droits sur les valeurs étrangères; circulation monétaire, dotation de l'armée; affaires réservées, relations avec les chambres syndicales d'agents de change; nomination des agents de change près les Bourses des villes de Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Toulouse

Renseignements sur les faits qui, en France et à l'étranger, intéressent l'administration des finances; centralisation des documents étrangers, qui se rapportent aux questions d'impôts, de dette publique, de banque, de change, de monnaies, de chemins de fer, d'entreprises industrielles, etc., et des faits commerciaux dans leur rapport avec le revenu public.

Section des ordonnances.

M. Même, *sous-chef.*

Distribution mensuelle de fonds aux départements ministériels; enregistrement des ordonnances délivrées par les ministres; mise en payement de ces ordonnances dans la limite des crédits disponibles, envois aux comptables d'extraits d'ordonnances; bordereaux périodiques; avis divers.

Bureau du service extérieur.

M. N. . . ., *chef.*

Correspondance administrative sur les affaires du service extérieur; ordres à donner aux trésoriers-payeurs généraux pour les mouvements de fonds; instructions à ces comptables et aux trésoriers-payeurs aux armées et en Algérie; alimentation des caisses de réserve; autorisations aux trésoriers-payeurs généraux pour dispositions sur la caisse centrale et pour encaissement de sommes versées au crédit de leurs comptes; envois de fonds aux colonies

Correspondance spéciale aux comptes courants.

Bureau des écritures.

M. Baudreuil ✻, *chef.*

Comptabilité et comptes courants, situation de la dette flottante; dépouillement de la correspondance y relative; tenue du journal et du grand-livre avec ses développements; suite du compte des frais de négociations; résumés périodiques des écritures; situations journalières et décadaires des comptes des trésoriers-payeurs généraux et contrôle par nature d'opération; calculs pour les emprunts et autres négociations du Trésor; états généraux, liquidation des intérêts de la dette flottante et des frais de trésorerie.

Tenue des journaux détaillés par somme et par échéance de valeurs; suite du service d'envoi d'espèces des départements à Paris, de Paris aux départements et des départements entre eux; frais de transport; journaux d'émission et de payement des mandats sur la caisse centrale, les trésoriers-payeurs généraux et autres correspondants du Trésor; carnets d'échéances et de soldes; vérification des comptes; journal spécial des virements entre les trésoriers-payeurs généraux.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.

M. DE GOUTTES (C✻), *directeur.*
M. Clerc (O✻), *sous-directeur.*

Cette direction embrasse l'administration générale de la dette fondée, des cautionnements et des pensions tant sur fonds généraux que sur fonds de retenue; la liquidation des intérêts, des primes et de l'amortissement des emprunts faits pour les travaux publics. Elle est composée de cinq bureaux.

Bureau central.

M. G. Grimprel ✻, *chef.*

1re *Section* (contentieux et correspondance).

M. de Milhau, *sous-chef.*

Application des lois spéciales concernant les rentes inscrites, ainsi que de la jurisprudence des règlements et décisions y relatifs; préparation de la correspondance à signer par le ministre pour ces divers objets et pour ceux mentionnés ci-après: questions générales et affaires réservées; oppositions et empêchements administratifs; contrôle des emprunts; consolidation Renouvellement et remplacement des extraits d'inscription, rétablissement des rentes non viagères portées aux portions non réclamées et frappées de la prescription quinquennale, et des rentes viagères présumées éteintes, recherches et vérifications des origines de rentes; majorats; correspondance relative à ces divers objets.

2e *Section* (contrôle administratif et comptabilité centrale).

M. Lozé, *sous-chef.*

Contrôle des opérations sur les inscriptions départementales et vérification des comptes à présenter à la Cour des comptes pour ces mêmes inscriptions; emprunts spéciaux; budgets et comptes annuels de la dette inscrite; situations périodiques et demandes d'ordonnancement. Conversion, renouvellement, réunion, division des extraits d'inscription de rentes mixtes et au porteur transmis par les trésoriers-payeurs généraux

Bureau du grand-livre.

M. Gombault, *chef, agent comptable.*

Inscription des rentes viagères et non viagères créées en vertu des lois; mouvement journalier du grand-livre et expédition des extraits d'inscription pour les rentes nominatives, mixtes et au porteur; tenue des comptes ouverts aux trésoriers-payeurs généraux, aux établissements publics et autres; certificats de procuration et quittances visées pour payement d'arrérages; travaux préparatoires à l'ordonnancement des arrérages et comptabilité; états sommaires par nature de rentes; bulletins nominatifs pour servir au contrôle des payements; compte des accroissements et des réductions à rendre à la Cour des comptes

Bureau du double du grand-livre.

M. Gorges, *chef.*

Expédition, classement et garde des copies d'inscriptions composant le double du grand-livre; transcription des comptes débités, recherches au répertoire alphabétique dans l'intérêt des familles ou du Trésor.

Bureau des transferts et mutations (à la Bourse).

M. Leroux, *chef, agent comptable.*

Examen des demandes de transfert; rédaction des certificats à transmettre au bureau du grand-livre pour servir de titre aux nouvelles immatriculées; remise aux ayants droit des extraits de nouvelles inscriptions nominatives, mixtes et au porteur, formation du compte des transferts et mutations à présenter à la cour des comptes, examen des certificats de propriété et autres pièces ayant pour objet des mutations, réductions, divisions, changements de qualité, etc., établissement des certificats à remettre au bureau du grand-livre pour servir de base aux nouvelles immatriculées.

Bureau des pensions.

M. Ourry, *chef, agent comptable.*

Application des lois relatives aux pensions à inscrire sur les livres du Trésor, liquidation et renvoi à l'examen de la section du Conseil d'État des pensions civiles du ministère des finances et des administrations qui s'y rattachent; révision des pensions civiles liquidées par les divers départements ministériels, révision des pensions militaires et des pensions payables par la caisse des invalides de la marine; liquidation et réversion des pensions des donataires dépossédés, de la caisse de vétérance de la liste civile du roi Charles X, des indemnités viagères de la liste civile et du domaine privé du roi Louis-Philippe et des employés de l'ancienne chambre des pairs.

Inscription sur les livres du Trésor public et ordonnancement des pensions de toute nature et des indemnités temporaires à la charge de l'État; délivrance et renouvellement des titres d'inscription; comptes à rendre à l'Assemblée nationale et à la Cour des comptes.

Bureau des cautionnements.

M. Cavalier ✻, *chef.*

Application de la législation spéciale et des ordonnances ou décisions concernant les cautionnements en numéraire, immatricule des cautionnements nouveaux; délivrance des certificats d'inscription aux noms des titulaires; préparation des états annuels de payement des intérêts et des états de remboursement de capitaux; correspondance et comptabilité.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE.

M. de Roussy (C✻), *directeur général.*
M. Thiboust (O✻), *sous-directeur.*
M. Couder ✻, *sous-directeur adjoint.*

La direction générale de la comptabilité publique exerce son action et son contrôle sur toutes les comptabilités qui intéressent l'administration des deniers publics. Elle est chargée de maintenir l'application des principes, l'exécution des règles et l'uniformité du mode d'écritures dans ces comptabilités; d'en centraliser les résultats et d'en former des comptes généraux; de suivre les mouvements et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendant du ministère des finances; de suivre la marche du recouvrement de l'impôt et l'exercice des poursuites en matière de contributions directes.

Elle réunit les éléments des différentes comptabilités relatives aux revenus, aux dépenses et aux opérations de trésorerie et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la position de chaque comptable, l'état de chaque partie du service, les recettes et les dépenses de chaque exercice, la situation générale et le compte annuel de l'administration des finances. — Elle est chargée de tous les travaux de centralisation relatifs à la présentation à l'Assemblée nationale du budget général de l'État, des lois de crédits supplémentaires et de règlement définitif des exercices. — Elle vérifie les comptes individuels de tous les comptables des finances, ainsi que les pièces justificatives à l'appui, et les transmet à la

Cour des comptes en état d'examen; elle y joint le compte spécial des opérations constatées par virements de comptes et les résumés généraux qui servent de base aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826, et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes rendus par les ministres. — Elle met, tous les ans, sous les yeux de la commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documents nécessaires pour arrêter les écritures de la comptabilité publique et en reconnaître la concordance avec toutes les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables. — La direction générale de la comptabilité publique est chargée aussi de surveiller la comptabilité et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité et autres établissements publics.

Bureau central.

M. Thiboust (O ✻), *sous-directeur.*

1° *Écritures centrales du Trésor et affaires générales*

M. Gérard, *chef.*

Journal et grand-livre de la direction générale de la comptabilité publique; comptes généraux de l'administration des finances, relations avec les comptabilités centrales des différents ministères ordonnateurs; préparation de la loi de règlement des exercices

Réunion des éléments des travaux concernant les contrôles prescrits par les ordonnances des 10 décembre 1823 et 9 juillet 1826, suite à donner à ces travaux, reddition à la Cour des comptes du compte spécial des opérations constatées par virements d'écritures

Examen des questions relatives à la responsabilité encourue par les comptables, par suite de débets, de non-recouvrement des traites de coupes de bois et autres engagements des redevables de l'État ou de vols de fonds; remboursement des sommes indûment versées au Trésor; affaires générales et travaux réservés par le directeur; examen des suppléments de crédits en conformité du décret du 10 novembre 1856 et de la loi du 16 septembre 1871

2° *Budget général de l'État.*

M. Lanjalley, *sous-chef.*

Préparation du budget général de l'État et des lois de suppléments de crédits; situations périodiques de l'administration des finances et des budgets, préparation des documents qui s'y rattachent. — Publication du Rapport de la Cour des comptes et des éclaircissements en réponse. — Formation du Recueil des lois de finances.

Bureau de la perception des contributions directes et de la comptabilité des percepteurs et receveurs des communes et établissements publics

M. Legrand, *chef.*

Direction du service de la perception et des poursuites en matière de contributions directes et de taxes assimilées à ces contributions; établissement des situations périodiques des recouvrements; surveillance de la gestion et de la comptabilité des receveurs des communes, hospices, bureaux de bienfaisance, asiles d'aliénés, dépôts de mendicité, des caissiers des monts-de-piété, des caissiers des caisses d'épargne et des percepteurs-receveurs d'associations syndicales, liquidation des débets sur ces divers services et examen des questions spéciales qui s'y rattachent; liquidation des remises des percepteurs, et règlement des tarifs; fixation des indemnités à allouer aux gérants intérimaires et aux agents spéciaux.

Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs généraux.

M. Couder ✻, *chef, sous-directeur adjoint.*

Contrôle de la gestion des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances; vérification de leurs écritures, de leurs comptes annuels et des pièces justificatives à l'appui; correspondance et instructions sur les divers services qui leur sont confiés.

Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs de l'Algérie, des colonies et des corps d'armées.

M. Richer ✻, *chef.*

Mêmes attributions que le bureau précédent en ce qui concerne les trésoriers-payeurs de l'Algérie, des colonies et des corps d'armées.

Bureaux de la comptabilité des régies et administrations financières.

M. Goupil, *chef.* (Enregistrement et postes.)

M. Horcholle, *chef.* (Douanes et contributions indirectes. — Monnaies.)

Mêmes attributions que les bureaux précédents sur ce qui concerne les agents comptables des régies et administrations financières.

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC.

Service du caissier-payeur central du Trésor public.

M. Fourtier (O ✻), *caissier-payeur central.*

M. N. . . ., *sous-caissier-payeur central.*

Le caissier-payeur central effectue les recettes et les dépenses dont le détail suit :

Recettes. — Produits divers du budget (*reversements de fonds sur les dépenses des ministères; débets de comptables, débets poursuivis par l'agence judiciaire; pensions arriérées des élèves des écoles militaires; restitutions au Trésor, soldes à recouvrer sur les emprunts, et sur les obligations trentenaires*). — Cautionnements en numéraire. — Émissions de bons du Trésor à ordre ou au porteur. — Émission des traites du caissier-payeur central sur lui-même: *Services des [illegible] des agents, des frais de [illegible] et [illegible] à Paris et à Marseille*). — Correspondants du Trésor (*versements en compte courant de divers établissements publics [illegible] de valeurs [illegible] directs*). — Envois de numéraire et de valeurs par les trésoriers-payeurs généraux. — Recettes au crédit des trésoriers-payeurs généraux et du receveur central de la Seine (*versement, par la chambre syndicale des agents de change, du produit de ventes de rentes; versement des percepteurs et des receveurs municipaux*). — Recettes au crédit des trésoriers payeurs d'Algérie et des colonies (*transmission de fonds*). — Inscriptions de rentes, titres et effets divers affectés à des cautionnements ou déposés pour différents motifs.

Dépenses. — Payement de toutes les dépenses du budget payables à Paris soit sur ordonnances directes des ministres, soit sur mandats des divers ordonnateurs secondaires auxquels les ministres délèguent des crédits (*intendants et sous-intendants militaires, directeurs de l'artillerie, du génie et des fortifications, préfet de la Seine, préfet de police, directeurs des administrations financières*). — Payement des rentes perpétuelles et viagères de toute nature et des pensions. — Payement des coupons d'obligations du Trésor et de l'emprunt départemental de 50 millions et remboursement des obligations sorties aux tirages. — Acquittement des frais [illegible] et [illegible] — Payement [illegible] aux de cautionnements. — Payement des bons du Trésor. Payement des traites du caissier-payeur central [illegible] sur les services [illegible] *troupes, et de l'Algérie sur Paris* (exigibles à l'échéance déterminée par la formalité du visa). Payement des mandats des trésoriers-payeurs généraux et autres correspondants du Trésor. — Payement des quittances de rentes départementales et des valeurs à recouvrer dans les départements ou les colonies, déposées par divers à la caisse centrale afin d'en toucher le montant à Paris. — Retraits de fonds des correspondants du Trésor et payements faits pour leur compte. — Fonds remis à titre de subvention aux comptables des administrations de finances (*payement des traites des tabacs*). — Envois aux trésoriers-payeurs généraux en numéraire et en valeurs payables dans les départements, payements pour leur compte (*sur récépissés et acquits divers; à la chambre syndicale des agents de change pour achats de rentes*). — Envois de numéraire aux payeurs du Trésor et payements pour leur compte (*sur récépissés-traites de la marine*). — Envois aux trésoriers-payeurs d'Algérie et des colonies et payements pour leur compte (*service local des colonies*). — Restitution des inscriptions de rentes, titres et effets divers affectés à des cautionnements ou déposés pour différents motifs.

Les attributions du caissier-payeur central sont réparties entre les services ci-après :

Bureau central.

M. de Marcillac ✻, *chef.*

Surveillance générale du service. — Arrivée et départ du courrier. — Distribution du travail. — Renseignements. — Personnel. — Matériel. — Imprimés. — Archives.

Contrôle des dépenses.

M. N. . . ., *chef.*

Vérification, avant payement, des justifications de la dépense à l'appui des ordonnances et pièces justificatives des droits des tiers. — Contrôle des acquits après payement. — Apurement des injonctions de la Cour des comptes.

Bureau de comptabilité.

M. Schulmeister, *chef.*

1re *Section.* .	Comptabilité des ordonnances des ministres et des mandats des ordonnateurs secondaires (*dépenses des ministères*); comptabilité des valeurs du Trésor.
2e *Section.* .	Comptabilité des arrérages de la dette publique.
3e *Section.* .	Écritures générales; comptes de gestion et d'exercice à rendre à la Cour des comptes; compte d'exercice à présenter à la commission des frais de service et de négociations du Trésor, instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1817
4e *Section.* .	Reconnaissance, classement et conservation des pièces de dépense.
5e *Section.* .	Emprunts.

Recettes en numéraire.

M. Defauconpret, *chef.*

Conservation de l'encaisse du Trésor. — Suite des opérations de cette caisse avec les différents bureaux et avec la Banque de France. — Surveillance des comptoirs et de leur personnel. — Récépissés comptables visés par le contrôle, à délivrer aux parties versantes. — Bons du Trésor à ordre ou au porteur.

Dépenses en numéraire.

M. Duboys de la Vigerie, *chef.*

1° DÉPENSES DES MINISTÈRES.

Deux bureaux.

Affaires étrangères. — Marine et colonies. — Instruction publique, cultes et beaux-arts. — Agriculture et commerce. — Travaux publics.

Justice. — Intérieur (service général, préfectures de la Seine et de police). — Finances. Guerre. — Gouvernement général de l'Algérie. — Cautionnements en numéraire.

2° DÉPENSES DE TRÉSORERIE.

Un bureau.

Frais de service et de négociations du Trésor. — Bons du Trésor. — Traites du caissier-payeur central sur lui même. — Obligations du Trésor et obligations d'emprunt départemental sorties aux tirages. Mandats des trésoriers-payeurs généraux et autres correspondants du Trésor. — Dépenses pour le compte des correspondants du Trésor. — Comptes courants. — Payement des quittances de rentes visées, des quittances d'arrérages de rentes déposées, des quittances de rentes départementales à payer à Paris et des valeurs à recouvrer dans les départements. — Mouvements de fonds avec les comptables. — Service local des colonies.

3° DETTE PUBLIQUE.

Quatre bureaux.

Rentes 5, 4 1/2, 4 et 3 % nominatives.	—	1re série (lettres A et C)
	—	2e série (lettre B).
	—	3e série (lettre D)
	—	4e série (lettres E F G)
	—	5e série (lettres H I J K M).
—	—	6e série (lettres L N O).
—	—	7e série (lettres P Q R).
	—	8e série (lettres S à Z).

Nota. Ces quatre bureaux n'acquittent que les arrérages afférents à ceux avec ces courants.

Deux bureaux.

Viager (ancien). — Ancienne pairie. — Grands fonctionnaires. — Pensions civiles (1790). — Pensions ecclésiastiques. — Indemnités viagères de retraite aux agents des dernières Listes civiles. — Pensions militaires (1re classe et veuves). — Donataires dépossédés. — Agents réformés des douanes.

Viager (vieillesse). — Récompenses nationales. — Dotations du Mont-de-Milan. — Pensions militaires (2e classe).

Nota. Ces deux bureaux ne fonctionnent que pendant le premier mois de chaque trimestre et remettent leur service au bureau V X

Trois bureaux.

Pensions et rentes viagères.

Rentes nominatives 5, 4 1/2, 4 et 3 % (10e et 11e séries). — Rétablissements par exercice — Rachat du Palais de l'Industrie. — Précomptes sur les emprunts. — Arrérages de toutes les séries afférents à des exercices clos et périmés.

Coupons de rentes au porteur et de rentes mixtes. — Coupons d'obligations du Trésor et d'obligations de l'emprunt départemental de 50 millions. — Coupons de bons émis pour la construction du canal des houillères de la Sarre. — Coupons de bons de dix ans.

Nota. Pendant quarante jours, à l'ouverture de chaque semestre, des bureaux spéciaux sont chargés du payement des coupons d'obligations.

Portefeuille du Trésor.

M. de Bracquemont, *chef.*

Entrée et sortie des remises de valeurs sur Paris et des traites et obligations souscrites par les débiteurs de l'État; effets à protester; dépôt et restitution des inscriptions et effets divers affectés à des cautionnements; dépôt des quittances de rentes à payer à Paris et des valeurs à recouvrer dans les départements.

DIVISION DU CONTRÔLE CENTRAL.

(Exécution des articles 1, 2, 4 et 5 de la loi du 24 avril 1833.)

M. Tournus (O ✻, *contrôleur central du Trésor public, chef de la division*

Le contrôle, créé en exécution de la loi du 24 avril 1833, s'exerce par des agents que délègue le chef de service près des sous-caissiers des recettes et des dépenses, près des bureaux de payement ouverts au public et près des agents comptables de la dette inscrite.

Les attributions du contrôle consistent: 1° à constater contradictoirement, après en avoir reconnu la régularité, toutes les opérations de la caisse centrale qui engagent le Trésor public, soit en recette, soit en dépense; 2° à s'assurer que les payements faits pour le service des dépenses publiques reposent sur un titre régulier, ordonnance ou mandat de l'ordonnateur, certificat d'inscription ou pièces en tenant lieu, constituant un droit acquis contre l'État; 3° à reconnaître et à constater que tout certificat d'inscription sur les livres de la dette publique, rentes, pensions, cautionnements, etc., résulte soit de la concession d'un droit à cette inscription, soit de l'échange d'un autre titre préalablement frappé par lui d'annulation; 4° à constater, chaque soir, contradictoirement, le solde matériel à renfermer dans la caisse du Trésor, dont une clef reste entre les mains du contrôleur central.

PREMIER BUREAU.

M. Marie ✻, *chef.*

Contrôle des recettes et des dépenses journalières de la caisse du Trésor, visa des récépissés et bons et des valeurs émises pour le service du Trésor, intervention aux procès-verbaux d'expédition et de destruction des coupons payables exigibles, résumé des opérations de la Caisse centrale du Trésor public remis, chaque soir, au ministre, déclaration de conformité du compte annuel rendu à la Cour des comptes par le caissier-payeur central du Trésor avec le résumé des actes constatés, chaque jour, au contrôle. Contrôle des emprunts contractés par l'État et par le département de la Seine.

Centralisation des écritures; journal, sommier; surveillance des détails du service.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Collin ✻, *chef.*

Contrôle et visa des certificats d'inscription de rente sur le grand-livre, des certificats d'inscription des pensions et secours de toute nature payables sur les fonds généraux de l'État; contrôle et visa des certificats d'inscription de cautionnements et des certificats de privilége de second ordre délivrés aux bailleurs de fonds; visa pour le remboursement de ces titres d'après l'existence de la dette de l'État contradictoirement constatée; examen et visa, au palais de la Bourse, des nouvelles inscriptions de rente provenant de transferts, mutations et conversions, contrôle et conservation des titres au porteur à délivrer aux parties; résumé de ces diverses opérations remis, chaque soir, au ministre, communication, en fin d'année, des résultats généraux du mouvement de la dette inscrite à la commission de vérification des comptes des finances.

COMPTABLES EXTÉRIEURS DU TRÉSOR PUBLIC. (Voy. p. 233 et 234.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des contributions directes.* (Voy. p. 241.)
DIRECTION GÉNÉRALE *de l'enregistrement et des domaines.* (Voy. p. 243.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des douanes.* (Voy. p. 252.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des contributions indirectes.* (Voy. p. 253.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des manufactures de l'Etat.* (Voy. p. 266.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des postes.* (Voy. p. 272.)
DIRECTION GÉNÉRALE *des forêts.* (Voy. p. 278.)
ADMINISTRATION *des monnaies et médailles.* (Voy. p. 288.)

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. (*Voyez* page 938.)

AGENTS *attachés à l'administration centrale du ministère des finances.*

Agent de change. — M. Moreau (O ✻) (syndic).

Médecins . . . . . MM. Barth ✻, 1er rue Taitbout, 18; Moutard Martin ✻, 2e, rue de l'Echelle, 7; Carpentier-Meri ✻, 3e, rue Villedo, 6; Mauriac, 4e, rue de Grétry, 2; Bouygues ✻, 5e, avenue de la Grande Armée, 80.

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

Le ministre et son cabinet à Versailles, 9 *bis*, avenue de Paris. — Les bureaux de l'administration centrale, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint Germain, 86 (1

M. le général de division DU BARAIL (François-Charles) (GO✲, *ministre de la guerre.*

Darras (Paul-Édouard-Alfred) (O✲), capitaine d'état-major, } *aides-de-camp.*
Meymer (Louis-Théodore-Raoul) ✲, *idem.*

Organisation, recrutement, inspection, police, discipline, mouvements de l'armée de terre, récompenses militaires. Dépôt de la guerre (opérations militaires, statistique militaire, travaux historiques, géodésie, topographie, dessin, gravure, archives historiques, bibliothèque, carte de France) — Personnel des états-majors, de l'intendance, des troupes de toutes armes, de la garde nationale mobile, des services administratifs; écoles militaires; service de la remonte; tribunaux militaires et établissements disciplinaires — Contrôle et comptabilité générale (contrôle et ordonnancement des dépenses, contentieux, budgets généraux, liquidation de la dotation de l'armée; comptes-matières, pensions, secours; solde et indemnités de toute nature); archives administratives de la guerre; état civil de l'armée; constatation des services; dépôt et conservation de tous les documents qui s'y rapportent. — Matériel et établissements de l'artillerie et du génie; places de guerre. — Services des subsistances militaires, du chauffage et des fourrages; des hôpitaux, invalides et lits militaires; des transports généraux, de l'habillement et du campement.

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL ET CABINET DU MINISTRE

M. BOREL (Jean-Louis)(C✲), général de division, *chef d'état-major général et chef du cabinet.*

État-major particulier. MM.

Beland (Joseph) (C✲), général de brigade, délégué par le chef d'état-major général pour la direction et la centralisation des études militaires de l'état-major général du ministre. } *attachés à l'état-major.*

Mojon (Benoit-Joseph-Charles) (O✲), chef d'escadron d'état-major, } *attachés à l'état-major.*
De la Ferté Sénectère (René-Marie-Antoine-Thibault de la Carte) ✲, capitaine d'état-major, } *attachés à l'état-major.*

Officiers d'ordonnance MM

De Jessé (Antoine-César-Joachim-Alphonse) ✲, chef d'escadron au 2e rég. de dragons.
Langlois (Charles-Albert) ✲, capitaine du génie.
Brunet (Jules) (O✲), capitaine d'artillerie.
Rigodit (Paul-Édouard) (O✲), capitaine au 4e régiment de hussards.
De Monard (Jules) (O✲), capitaine au 30e bataillon de chasseurs à pied.

CABINET DU MINISTRE.

1re Section.

Ouverture des dépêches; centralisation du travail avec le Président de la République; communications avec les journaux; affaires réservées et secrètes; affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau.

2e Section. — Enregistrement général.

Enregistrement et départ des dépêches audiences publiques (1).

(1) Le public est admis les mardis et samedis, de midi à 2 heures, à la section de l'enregistrement et des renseignements, rue Saint-Dominique, 86.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

M. Nugues (Saint Cyr Louis (C.※), colonel d'état-major, *chef de service*

1er BUREAU. — *Correspondance générale. — Mouvements de troupes. — Décorations. Décrets collectifs.*

M. Jeanson (Gustave-Auguste) ※, *chef.*

Correspondance avec les autorités civiles et militaires pour tout ce qui concerne la sûreté intérieure de l'État, le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique; affaires générales; application à l'armée des lois générales de l'État; apposition de scellés dans les cas prévus par l'arrêté du [illegible] an X, [illegible] des regards [illegible] dans les armes et mesures à apporter aux règlements [illegible] dignités militaires; honneurs et préséances; conflits; discipline des troupes en route, dans les garnisons, camps et autres emplacements, service [illegible] des militaires de cet [illegible] des demandes d'emplois civils formées par les militaires de tous grades en activité [illegible] de service, médailles de sauvetage et [illegible] en [illegible] [illegible] militaires et marins [illegible] [illegible] [illegible]

1er BUREAU. — *États-majors. — Personnels administratifs. — Écoles militaires.*

M. Lamy (Edouard-Eugène) (O✻), *chef.*

États-majors. — Officiers généraux; corps d'état-major; état-major des places; interprètes militaires, école d'application d'état-major (personnel et instruction)

Personnels administratifs. Fonctionnaires de l'intendance militaire; médecins et pharmaciens militaires; écoles de santé militaires; officiers d'administration des bureaux de l'intendance militaire, du service des subsistances militaires, du service des hôpitaux militaires, du service de l'habillement et du campement; section de commis aux écritures des bureaux de l'intendance militaire; sections d'ouvriers militaires d'administration.

Écoles militaires. — École d'application d'état-major (administration); école polytechnique (personnel, instruction, administration); école spéciale militaire de Saint-Cyr (*idem*); prytanée militaire de La Flèche (*idem*); école normale de tir (*idem*); école normale de gymnastique (*idem*); écoles régimentaires (*idem*), gymnases militaires (*idem*), cours d'escrime dans les corps (*idem*); musiques militaires.

2e BUREAU. — *Infanterie. — Garde mobile*

M. Templier (Pierre-Étienne) (O✻), *chef.*

Infanterie. — Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des régiments d'infanterie de ligne, des bataillons de chasseurs à pied, des régiments de zouaves, du régiment de sapeurs-pompiers de Paris, des bataillons d'infanterie légère d'Afrique, des compagnies de discipline, du régiment étranger et des tirailleurs algériens; personnel des officiers d'infanterie en non-activité

Garde mobile. — Organisation et formation des cadres de la garde nationale mobile; personnel, service, inspection, administration de cette troupe; établissement et tenue des contrôles d'officiers; état civil et militaire des bataillons et batteries; répartition entre les bataillons et batteries des contingents annuels affectés à la garde nationale mobile; situations; engagements volontaires; instruction et discipline des bataillons et batteries, réunion et appel à l'activité des bataillons et batteries; conseils spéciaux de révision appelés à statuer sur les questions de dispenses du service et de remplacement; libération du service de la garde nationale mobile, comptes rendus périodiques

3e BUREAU. — *Recrutement.*

M. Sœhnée (Marie-Victor-Charles) ✻, *chef.*

Recrutement. — Législation générale du recrutement; opérations préliminaires pour la formation des contingents annuels; tirage au sort, répartition des contingents annuels entre les départements; opérations des conseils de révision pour la formation du contingent de l'armée et de la garde nationale mobile; exemptions; dispenses; soutiens de famille; remplacements; substitutions de numéros; répartition des contingents annuels entre les divers corps des armées de terre et de mer; mise en activité et incorporation des hommes appelés; engagements volontaires pour les corps français, indigènes et étrangers; personnel des dépôts de recrutement; passage dans la réserve des aînés d'orphelins, fils de veuves, etc.; administration des militaires de la réserve (revues d'appel, changements de résidence, permissions de mariage, etc., etc.); passages de l'armée de terre dans l'armée de mer, et réciproquement; congés de réforme; congés de libération et certificats de bonne conduite; situations de l'armée active, de la réserve et de la garde nationale mobile; comptes rendus annuels sur le recrutement; comptabilité des dépenses du service du recrutement.

2e *Service.*

M. de Gressot (Xavier-Marie-Thérèse-Eugène) (C✻), colonel de cavalerie, *chef du 2e service.*

4e BUREAU. — *Cavalerie. — Remontes.*

M. Poyer (Eugène-Louis) ✻, *chef.*

Cavalerie. — Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des régiments de cavalerie, des corps indigènes de cavalerie en Algérie et des compagnies de cavaliers de remonte; école de cavalerie; personnel, administration et comptabilité; personnel des officiers de cavalerie en non-activité

Remontes. — Organisation, administration et comptabilité des établissements de remonte de l'intérieur, organisation, administration et comptabilité des établissements de remonte des haras, des dépôts et stations d'étalons en Algérie; personnel, organisation et état civil et militaire des vétérinaires des corps de troupes à cheval, remonte de la cavalerie; achat de chevaux de manége et de carrière pour les écoles de cavalerie, d'application de l'artillerie et du génie et d'état-major; remonte de l'artillerie, du train des équipages militaires et du génie; achat des mules, mulets et autres animaux de trait et de bât pour le service de ces armes; remonte, à titre onéreux, des officiers généraux, des fonctionnaires de l'intendance militaire, des officiers supérieurs de toutes armes, et de la gendarmerie; dispositions relatives au régime

hygiénique des chevaux dans les corps de troupes à cheval; chevaux en dépôt chez les cultivateurs; harnachement des chevaux de troupe des corps de cavalerie; masse d'entretien de harnachement et ferrage.

5e BUREAU. — *Personnel de l'artillerie et des équipages militaires.*

M. Pourrat (Colin-Eustache) (O✻), colonel d'artillerie, *chef.*

Personnel, organisation, inspection, état civil et militaire des officiers, employés et troupes de l'artillerie et des équipages militaires; écoles régimentaires de l'artillerie et des équipages militaires; nomination des chefs armuriers des corps de troupes.

6e BUREAU. — *Personnel du génie.*

M. Bézist (Éloi-Théophile-Urbain-Felix) (O✻), colonel du génie, *chef.*

Personnel, organisation, inspection, état civil et militaire des officiers, gardes, employés et troupes du génie, personnel des écoles régimentaires du génie; personnel de l'école d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau; personnel du dépôt des fortifications et de la galerie des plans en relief des places de guerre; personnel des éclusiers de la fortification, des concierges des casernes et pavillons, et des cantiniers brevetés dans les forts et citadelles.

7e BUREAU. — *Justice militaire. — Gendarmerie.*

M. Jauffret (Louis-Marie-Édouard) (O✻), *chef.*

Justice militaire. — Correspondance sur les matières civiles et criminelles, examen des demandes en dommages-intérêts et réparations civiles, frais de justice, comptabilité du service; notification et classement des jugements des conseils de guerre; recherche et poursuite des déserteurs et insoumis, application des amnisties; grâces et commutations de peines; personnel des parquets militaires; administration des compagnies de discipline; personnel et administration des pénitenciers militaires, des ateliers de condamnés aux travaux publics et des prisons militaires; extraditions, police et administration des prisonniers de guerre; naturalisation des militaires en activité.

Gendarmerie. — Personnel, organisation, mouvement, service et inspection de la gendarmerie des départements et d'Afrique, de la légion mobile et de la garde républicaine; personnel, organisation, service et inspection de la gendarmerie coloniale et des forces publiques de l'intérieur et des armées; personnel des officiers de gendarmerie en non-activité, création, emplacement et casernement des brigades; interprétation du décret du 1er mars 1854 sur le service de l'arme; administration de la masse de secours et du fonds spécial de gratifications, frais d'escorte, gratifications sur les fonds d'autres ministères; service de santé et fourniture de médicaments; harnachement et questions administratives concernant la remonte des militaires de l'arme.

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. Guillot (Léon) (O✻), conseiller d'État, intendant général inspecteur, *directeur général du contrôle et de la comptabilité.*

M. Ferlat (Jacques-Philippe) (C✻), *chef de service.*

1er BUREAU. — *Contrôle des dépenses. — Contentieux. — Budgets généraux. — Liquidation de la dotation de l'armée. — Agence comptable.*

M. Neunez (Jules-Joseph) (O✻), *chef.*

Examen et discussion des affaires contentieuses, ainsi que des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité; rapports avec l'Assemblée nationale, le Conseil d'État, la Cour des comptes et le ministère des finances; établissement des budgets; révision et contrôle des dépenses de tous les services; régularisation et mainlevée des cautionnements débets envers l'État; acceptation des dons et legs faits à l'armée et aux établissements dépendant du ministère de la guerre; correspondance avec la Caisse des dépôts et consignations pour le payement aux intéressés des prix qui leur sont attribués; recouvrement des débets et exonérations à titre gracieux; rapports avec la direction générale de la Caisse des dépôts et consignations pour la liquidation de la dotation de l'armée; vérification des payements faits à titre de primes et de hautes-payes; règlement des droits au point de vue de la dotation de l'armée des militaires réformés et des familles des militaires décédés, comptabilité des recettes et des dépenses afférentes à la dotation de l'armée.

M. Fournier (Charles-Antoine) ✻, *agent comptable.*

Agence comptable. — Payement des appointements des chefs et commis de l'administration centrale, des salaires des gens de service, des menues dépenses relatives au service des hôtels et bureaux du ministère, ainsi que des secours accordés à d'anciens militaires, à des veuves ou orphelins de militaires résidant à Paris, et généralement de toutes les dépenses ayant un caractère d'urgence.

2e BUREAU. — *Fonds et ordonnances. — Comptes-matières, états des approvisionnements généraux.*

M. Guy (Hippolyte-Nicolas) ✻, *chef.*

Fonds et ordonnances. — Répartition des fonds généraux; surveillance de l'emploi des crédits, délivrance des ordonnances de payement et de délégation; tenue des écritures en partie double; établissement des comptes généraux d'exercice.

Comptes-matières, états des approvisionnements généraux. — Centralisation et vérification des comptes-matières de tous les services; travaux d'ensemble à produire à la Cour des comptes, etc. etc., en ce qui concerne cette branche de la comptabilité publique; établissement du compte général du matériel de la guerre.

3e BUREAU. — *Pensions et secours.*

M. Desroziers (Charles-Marie-Léon) (O✻), *chef.*

Liquidation des pensions militaires de retraite, des soldes, pensions et gratifications de réforme, des pensions civiles aux fonctionnaires et employés du département de la guerre; des pensions et secours annuels aux veuves et orphelins; secours généraux et spéciaux.

4e BUREAU. — *Service intérieur. — Archives.*

M. Arbory de Mamony (Pierre-Auguste-Xavier) (O✻), *chef.*

Service intérieur. — Personnel des chefs et commis de l'administration centrale de la guerre et des gens de service; travaux de réparation et d'entretien des bâtiments et hôtels de la guerre, abonnements et soumissions fournitures de personnel de l'administration centrale, garde et apposition des scellés, impressions pour tous les services du département de la guerre, lithographie, dépenses relatives à la publication du *Journal militaire officiel*, actions et legs à répartir entre les corps de troupe, instruction et transmission des demandes de congé, etc. [illegible] par les familles des militaires.

Archives. — Enregistrement et notification des décrets, arrêtés et rapports approuvés par le Président de la République; garde et classement des lois, décrets et arrêtés, règlements, instructions et circulaires; des dossiers et des pièces qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux; des archives de l'Ordre de Saint-Louis et du Mérite militaire, des dossiers des officiers décédés, démissionnaires, destitués, réformés ou mis en retraite; des matricules et contrôles des corps licenciés et des anciennes matricules renouvelées dans les corps de toutes armes; des registres de l'état civil tenus par l'autorité militaire; des extraits de ces registres et des actes mortuaires concernant les militaires et les employés militaires, centralisation, en ce qui concerne le ministère de la guerre, du travail relatif à la reconstitution de l'état civil de Paris; légalisation de pièces et signatures, délivrance des ampliations, certificats, relevés de service, etc., et extraits de tous autres documents déposés aux archives; archives des corps de troupes, des divisions et intendances militaires, des armées actives, etc.; traduction de pièces et documents écrits en langues étrangères; rédaction et publication du *Journal militaire officiel*, insertions à faire au *Bulletin des lois*, et envoi de ce recueil aux autorités militaires.

5e BUREAU. — *Solde. — Revues de comptabilité. — Indemnités de route.*

M. Demouy (Marie-Jean-Paul) ✻, *chef.*

Solde et indemnités de toute nature des états-majors et des corps de toutes armes, y compris la gendarmerie; gratifications d'entrée en campagne; indemnités pour pertes d'effets et de chevaux; comptabilité intérieure des corps de troupes; vérification des revues et décomptes; liquidation des masses individuelles, en ce qui concerne les hommes libérés; indemnités de route; frais de missions extraordinaires; fournitures d'effets de petit équipement aux militaires voyageant isolément; liquidations des soldes et gratifications de réforme; délégations, successions.

6e BUREAU. — *Liquidation des dépenses des armées.*

M. de Panafieu (Marguerite-Antoine-Guillaume-Edmond) ✻, *chef.*

Centralisation de toutes les dépenses concernant les services administratifs des diverses armées, camps d'instruction, corps isolés, etc., etc.; révision et contrôle de ces dépenses, contentieux des armées; compte spécial des dépenses afférentes aux armées.

SERVICE DU MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.

M. Vasse Saint Ouen (Henr.-Charles-Ferdinand) (O✻), colonel d'artillerie, *chef du service du matériel de l'artillerie.*

M. Brion (Jules-Dominique ✻, lieut.-colonel d'artillerie, *chef de bureau.*

Dépôt central et musée d'artillerie; écoles et directions d'artillerie; arsenaux, poudreries, forges, fonderies, manufactures d'armes, capsuleries; formation des équipages d'artillerie de siége et de campagne; armement des troupes, délivrance des munitions; abonnement

d'entretien des armes dans les corps; confection des drapeaux et étendards, et des bâtons de maréchaux de France; importation, exportation et transit des armes et des munitions de guerre; construction et entretien des bâtiments et établissements affectés aux services de l'artillerie et des équipages militaires; acquisitions, échanges et locations d'immeubles, comptabilité des dépenses afférentes aux services de l'artillerie et des équipages militaires; comptabilité-matières afférente aux mêmes services; harnachement des chevaux de troupe de l'artillerie et des équipages militaires, masse d'entretien de harnachement et ferrage.

SERVICE DU MATÉRIEL DU GÉNIE.

M. Ansous (Félix-Louis) (C✻), colonel du génie, *chef du service du matériel du génie.*

Travaux des fortifications et des établissements militaires de l'intérieur et de l'Algérie; travaux mixtes intéressant les divers départements ministériels et celui de la guerre; location de terrains et de bâtiments pour le service militaire; assiette générale du casernement des troupes et des bâtiments de l'administration militaire; abonnement des villes pour les frais du casernement; domaine militaire; servitudes militaires dans le rayon des places de guerre, écoles régimentaires du génie, école d'application de l'artillerie et du génie, dépôt des fortifications et galerie des plans en relief des places de guerre; brigade topographique; service central du matériel de guerre du génie; comptabilité des dépenses afférentes au service du génie; comptabilité matières afférente au même service.

SERVICES ADMINISTRATIFS.

M. Audemard (Jean-Louis-Antoine-Frédéric) (O✻), sous-intendant militaire de 1re classe, *chef des services administratifs.*

1er BUREAU. — *Subsistances militaires. — Chauffage. — Fourrages*

M. Le Grand (Joseph-François-Édouard) (O✻), *chef.*

Administration et exécution par gestion directe ou par entreprise de toutes les branches du service : vivres, chauffage, fourrages, comptabilité en deniers et en matières de ces divers services.

2e BUREAU. — *Hôpitaux. — Invalides. — Lits militaires*

M. Le Grand (Louis-Gorgon) (O✻), *chef.*

Hôpitaux. — Invalides. — Administration du service des hôpitaux militaires et des établissements qui en dépendent, tant dans l'intérieur qu'aux armées; traités avec les hôpitaux civils pour le traitement des militaires malades. Envoi des militaires aux eaux thermales, infirmeries régimentaires, dépôts de convalescents; administration et matériel de l'Hôtel national des Invalides, comptabilité de ces services.

Lits militaires. — Administration et matériel du service des lits militaires, logements militaires; comptabilité de ce service.

3e BUREAU. — *Transports généraux. - Habillement et campement.*

M. Bouvier (Jean-Stanislas-Justin), ✻ *chef.*

Transports généraux. — Transports généraux dans l'intérieur et en Algérie; transports de militaires par les chemins de fer; convois militaires; communications et transports maritimes; comptabilité de ces services.

Habillement et campement. - Administration et matériel des services de l'habillement et du campement pour les corps de toutes armes, fixation et administration des masses d'entretien d'habillement de tous les corps de l'armée, règlements relatifs aux uniformes, établissement des modèles-types d'effets d'habillement, de coiffure, de grand et de petit équipement et de campement; comptabilité de ces services.

HISTORIOGRAPHE DE LA GUERRE.

M. Rousset (Camille) (O✻), membre de l'Académie française.

SERVICE MÉDICAL.

M. le Docteur Cesti (Augustin-Werther) (O✻), médecin-major de 1re cl en retraite, *chargé du service médical de l'administration centrale de la guerre.*

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA GUERRE.

(Décisions présidentielles du 27 juillet et du 5 octobre 187[illegible])

Le ministre de la guerre, *président.*

M. le maréchal Canrobert (G✻) Ⓜ,

MM les généraux de division :

De Ladmirault (G✻) Ⓜ, gouverneur militaire de Paris, comm.en chef l'armée de Versailles, comm. supér. de la 1re division mil.,
Duc d'Aumale (G✻), membre de l'Assemblée nationale,
Deligny (G✻),
Lallemand (C✻), commandant la 15e division militaire,
Forgeot (GO✻), président du comité d'artillerie,
Bon de Chabaud-La-Tour (G✻), membre de l'Assemblée nationale, président du Comité des fortifications,

MM.

Le médecin inspecteur Cazalas (C✻), président du Conseil de santé des armées,
L'intendant général inspecteur Lefrançois (C✻),
Le vice-amiral de la Roncière le Noury (G✻), membre de l'Assemblée nationale,
Bouchard ✻, conseiller référ. de 1re classe à la Cour des comptes,
Audibert ✻, inspecteur des finances,
De Franqueville (GO✻), directeur général des ponts et chaussées et chemins de fer au ministère des travaux publics,
Ozenne (GO✻), conseiller d'État, secrétaire général du ministre de l'agric. et du com., membre du conseil supérieur du commerce,
Le général Borel (C✻), chef d'état-major général et chef du cabinet du ministre de la guerre,
Le général Renson (C✻), directeur général du personnel au ministère de la guerre.
N . . ., directeur général du matériel au ministère de la guerre,
L'intendant général inspecteur Guillot (GO✻), conseiller d'État, directeur gén. du contrôle et de la comptab. au min. de la guerre,

membres.

Le général de brigade Forgemol (O✻), chef d'état-major général du 2e corps de l'armée de Versailles, *secrétaire.*

COMITÉ DE DÉFENSE.

(Institué par décision présidentielle du 28 juillet 1872.)

Le ministre de la guerre, *président.*

M. le maréchal Canrobert (G✻) Ⓜ,

MM. les généraux de division Duc d'Aumale (G✻), membre de l'Assemblée nationale,
— Bon de Chabaud-La-Tour (G✻), *idem*,
— Frossard (GO✻) Ⓜ,
— Forgeot (GO✻),
— Douay (G✻),
— Ducrot (GO✻), membre de l'Ass. nat.,
— Bataille (GO✻),
— Lebrun (GO✻),
— Frébault (GO✻), de l'artil. de marine,
— Susane (GO✻),
— Clinchant (C✻),
— De Berckheim (GO✻),

membres.

M. le général de brigade Séré de Rivières (C❋), *secrétaire.*
M. le capitaine du génie Langlois, officier d'ordonnance du ministre de la guerre, *secrétaire adjoint.*

COMITÉS ET COMMISSIONS.

COMMISSION D'ÉTAT-MAJOR.

MM (Créée par décision ministérielle du 28 septembre 1871.)

Lebrun (GO❋), général de division, *président.*
Saget (GO❋), général de division,
De Courson de la Villeneuve (C❋, gén. de brig.,
De Place (C❋), *idem*,
D'Ornant (C❋), colonel d'état-major, *secrétaire.*
} *membres.*

Par décision ministérielle du 15 février 1872 les officiers généraux dont les noms suivent ont été adjoints à la commission, pour préparer un projet de réorganisation du corps d'état-major :

Jarras (C❋), général de division.
Lallemand (C❋), *idem*,
Letellier-Valazé (GO❋), *idem.*
Renson (C❋), *idem.*
De Susleau de Malroy (C❋), *idem.*
Ribourt (GO❋), général de brigade.

COMMISSION DE CLASSEMENT DE L'INFANTERIE

MM. (Décision présidentielle du 13 novembre 1872.)

Le Mal Canrobert (G❋ M), *président.*
Montaudon (GO❋), général de division,
Lacretelle (C❋),
Cambriels (GO❋),
Martineau-Deschesnez (C❋,
Jolivet (C❋),
Duplessis (C❋),
De Colomb (C❋),
} *membres.*
Lonclas (O❋), lieutenant-colonel d'état-major, *secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE.

Au dépôt central de l'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin.

MM. (Réorganisé par décret du 11 mars 1850.)

Forgeot (GO❋), général de division, *président.*
De Grimaudet de Rochebouët (GO❋), gén. de div.,
Princeteau (GO❋), *idem*,
Canu (GO❋), *idem*,
Susane (GO❋), *idem.*
D'Ouvrier de Villégly, Vte de Bruniquel (C❋), *id.*,
Pé de Arros (C❋), *idem*,
Treuille, Bon de Beaulieu (C❋), *idem*,
Bon Boissonnet (C❋), *idem*,
Bon de Berckheim (GO❋), *idem*,
Laffaille (C❋), *idem*,
} *membres.*
Minot (O❋), colonel d'artillerie, *secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF DES FORTIFICATIONS.

Rue St-Dominique-St Germain, 84 (hôtel du Dépôt des fortifications)

MM. (Réorganisé par décret du 11 mars 1850.)

Bon de Chabaud-La-Tour (G✻), général de division, *président.*

Frossard (GO✻) Ⓜ, général de division,
Tripier (GO✻) Ⓜ, *idem*,
Doutrelaine (C✻), *idem*,
Durand de Villers (C✻), général de brig.,
Cadart (C✻), *idem*,
Genet (C✻), *idem*,
Veye *dit* Chareton (C✻), *idem*,
Boissonnet (C✻), *idem*,
Javain (C✻), *idem*,
Blondeau (O✻),
membres titulaires.

Dubost (C✻), gén. de brig., comm. le génie du 1er corps de l'armée de Versailles,
Seré de Rivières (C✻), *idem*, comm. le gén. du 2e corps, *id.*,
Dupouët (C✻), *idem*, command. le génie du 5e corps, *idem*,
Ragon (C✻), *idem*, comm. le génie du 4e corps, *idem*,
membres adjoints.

Segretain (O✻), colonel du génie, *secrétaire.*

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES.

Au Ministère de la guerre, rue St-Dominique, 86.

MM. (Réorganisé par décret du 23 mars 1852.)

Cazalas (C✻), médecin inspecteur, *président.*

Colmant (C✻), *idem.*
Périer (C✻), *idem*,
Cuvellier (O✻), *idem*,
Jeannel (O✻), pharmacien inspecteur,
membres.

Didiot (O✻), médecin principal de 1re classe, *secrétaire.*

Section de la statistique médicale.

M. Elye (O✻), médecin-major de 1re classe.

COMMISSION D'HYGIÈNE HIPPIQUE.

Au Ministère de la guerre, rue St-Dominique, 86.

Cette commission, réorganisée par le règlement ministériel du 1er juin 1852, est chargée de l'examen de toutes les propositions qui intéressent l'hygiène et la conservation des chevaux de l'armée.

MM.

Ressayre (GO✻), général de division, *président.*

L'Hotte (O✻), colonel du 18e régiment de dragons,
Guiot de la Rochère (C✻), colonel du 8e rég. de cuirassiers,
Godelier (O✻), médecin principal, profess. au Val-de-Grâce,
Goldscheider (O✻), pharmacien-major de 1re classe,
Bouley (O✻), inspecteur des écoles vétérinaires, membre de l'Académie de médecine et de l'Institut,
Reynal (O✻), directeur de l'école d'Alfort, membre de l'Académie de médecine,
Barlet ✻, professeur à l'école d'Alfort,
Signol ✻, vétérinaire civil,
Goux (O✻), vétérinaire principal, membre de la Société centrale de médecine vétérinaire,
Lescot (O✻), vétérinaire principal,
Hugot (O✻), *idem*, *secrétaire*
membres.

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS.

Rue St-Dominique, 84 (hôtel du Dépôt des fortifications).

Cette commission, créée par ordonnance du 18 septembre 1816, a été réorganisée par le décret du 16 août 1851, rendu pour l'exécution de la loi du 7 avril 1851.

Les secrétaires des comités de l'artillerie et des fortifications, du conseil d'amirauté, du conseil des travaux de la marine et du conseil général des ponts et chaussées assistent aux séances, mais n'ont point voix délibérative.

MM.

Aucoc (O✻), président de section au conseil d'État, *président.*

Vte du Martroy, conseiller d'État,
Collignon (C✻), *idem*,
Saglio, *idem*,
Coffinières de Nordeck (C✻), général de division,
Dubost (C✻), général de brigade, membre adjoint du comité des fortifications,
Canu (GO✻), gén. de division, membre du comité de l'artil.,
De Martimprey (A. A.) (GO✻), *idem*.
Lebrun (GO✻), *idem*, président de la commission d'état-major,
Reynaud (C✻), inspecteur général des ponts et chaussées et membre du conseil général des ponts et chaussées,
Rumeau (O✻), *idem*,
Fleuriot de Langle (GO✻), vice-amiral,
Kolb (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées,
} *membres.*

Becker (O✻), chef de bataillon du génie, *secrétaire.*

Segrétain (O✻), colonel du génie, secrétaire du comité des fortifications.

Minot (O✻), colonel d'artillerie, secr. du comité de l'artillerie.

Du Bos (O✻), commissaire de la marine, secrétaire du conseil d'amirauté.

Distere ✻, ingénieur des constructions navales, secrétaire du conseil des travaux de la marine.

Aribault ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, secrétaire du conseil général des ponts et chaussées.

COMMISSION DE DÉFENSE DES CÔTES.

Au dépôt central de l'artillerie, place Saint-Thomas-d'Aquin.

Instituée par décision ministérielle du 11 février 1841, pour préparer un projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Reconstituée par décisions des ministres de la guerre et de la marine en date des 20 août et 13 septembre 1853, comme commission de révision à l'égard de toutes les questions relatives à la défense des côtes qui peuvent être soumises à l'examen des comités et conseils ressortissant à ces deux départements.

MM.

N....., *président.*

Forgeot (GO✻), gén. de div., prés. du comité de l'artillerie,
D'Ouvrier de Villégly, Vte de Bruniquel (C✻), *idem*, membre du comité de l'artillerie,
Bon de Chabaud-La-Tour (G✻), *idem*, président du comité des fortifications,
Frossard (GO✻) Ⓜ, gén. de div., memb. du comité des fort.,
Touchard (GO✻), vice-amiral, président du conseil des travaux de la marine,
Roze (GO✻), vice-amiral,
Fréhault (G✻), général de division et inspecteur général de l'artillerie de la marine,
} *membres.*

Abraham (O✻), chef d'escadron d'artillerie, *secrétaire.*

HOTEL NATIONAL DES INVALIDES.

Cet établissement a été fondé par un édit du roi Louis XIV, du mois d'avril 1674.

Le décret du 28 juin 1863 assimile dans l'armée le premier rang aux invalides, comme se composant de militaires de toutes armes, et à raison de l'âge, des blessures et de longs et honorables services

Gouvernement.

M. de Martimprey (Edmond Charles) G✻, gén. de d.v., *gouverneur.*

Commandement.

M. Sumpt (Louis Joseph) O✻, général de brigade, *commandant de l'Hôtel.*
M. Bordes *dit* Bordes Parfondry (Joseph-Léon-Félix) O✻, colonel, *major.*

M. Colin ✻, capitaine,
M. Voland ✻, *idem*,
M. Doloret ✻, *idem*,
M. Louis ✻, *idem*,
} *adjudants-majors.*

CONSEIL SUPÉRIEUR. MM.

De Martimprey (G✻) Ⓜ, général de division, gouverneur, *président.*
Sumpt (O✻), général de brigade, commandant de l'Hôtel, *vice-président.*

Denecey de Cévilly (C✻), intendant militaire de la 1re div
Bordes *dit* Bordes Parfondry (O✻), colonel, major de l'Hôtel,
N....
} *membres.*

Pericaud de Gravilon (C✻), colonel en retraite, *archiviste-bibliothécaire, secrétaire.*

Culte. MM.

Largentier ✻, *curé.*
Orsini ✻, 1er *chapelain.* | Maizières ✻, 2e *chapelain.*

Service de santé. MM.

Quesnoy (O✻), *médecin principal.* | Quatrefages ✻, *pharmacien principal*

Services administratifs.

M. Antonini (O✻), officier d'administration principal, *directeur.*

Service des bâtiments.

M. Darodes (O✻), lieutenant-colonel du génie, *chef du service.*

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES.

Rue Royale-Saint-Honoré

M. le vice-amiral DE DOMPIERRE D'HORNOY (GO ✱), *ministre de la marine et des colonies* (1).

Le personnel et le matériel de la marine ; l'entretien et le mouvement des forces navales ; l'entretien des ports militaires ; le corps des équipages de ligne et celui des mécaniciens de la flotte ; l'inscription maritime, la levée des marins pour le service des bâtiments de l'État, et celle des ouvriers pour les travaux des arsenaux maritimes ; les troupes de gendarmerie, d'artillerie et d'infanterie de la marine, l'approvisionnement des arsenaux ; les forges et fonderies de la marine, les hôpitaux de la marine ; l'administration et la police des bagnes, les tribunaux maritimes ; la police de la navigation et des pêches maritimes ; l'administration de l'établissement des Invalides de la marine, la liquidation et le contrôle des pensions de toute nature de la marine ; correspondance avec les consuls de France pour ce qui a rapport aux mouvements des bâtiments de l'État et des navires du commerce, aux bris et naufrages, et à l'approvisionnement des arsenaux maritimes. — Régime et administration des colonies.

ÉTAT-MAJOR DU MINISTRE.

MM.

Bon Duperré (C ✱), contre-amiral, *chef d'état-major et chef du cabinet du ministre.*
Buge (O ✱), capitaine de frégate, *aide de camp.*
Talpomba, lieutenant de vaisseau, *officier d'ordonnance.*
De La Bonninière de Beaumont ✱, *idem*, *idem.*
N. . . ., *idem*, *idem.*
Thomas-Froideau ✱, capitaine d'artillerie de la marine, *idem.*
Chessé ✱, capitaine d'infanterie de marine, *idem.*

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

Le ministre de la marine et des colonies, *président.*

Membres titulaires du conseil.

MM.

Larrieu (GO ✱), vice-amiral, *vice-président.*
Roze (GO ✱), *idem.*
Fabre La Maurelle (GO ✱), *idem.*
Pé[illegible]ssier (GO ✱), général de division d'artillerie de la marine et des colonies.
Exelmans (GO ✱), contre-amiral
Bon Méquet (GO ✱), contre-amiral.
Marielle (C ✱), directeur des constructions navales.
Hébert (O ✱), commissaire général de la marine.

Secrétaire.

M. Du Bos (O ✱), commissaire de la marine.

Membres adjoints.

MM.

Landolphe (O ✱), capitaine de vaisseau.
Lagé (C ✱), *idem.*

Les officiers des divers corps de la marine, en activité de service, peuvent seuls faire partie du Conseil. — Le Conseil donne ses avis sur les mesures générales qui ont rapport : 1° à l'administration de la marine, 2° à l'organisation de l'armée navale ; 3° au mode d'approvisionne-

(1) Le ministre reçoit tous les jours, le dimanche excepté, de une heure à deux heures, et après la séance de l'Assemblée.

ment; 4° aux constructions navales et travaux maritimes, 5° à l'emploi des forces navales en temps de paix et de guerre. — Hors les cas d'urgence, aucun projet de loi, sauf le budget et les comptes, n'est proposé à l'Assemblée nationale; aucune mesure d'organisation, soit du personnel, soit du matériel de la marine, n'est convertie en décret, arrêté ou règlement, sans l'avis préalable du Conseil. — Les avis du Conseil peuvent être émis en vertu de sa propre initiative; toutefois, il ne délibère sur la direction et l'emploi des forces navales que quand l'affaire lui est soumise par le ministre. Le ministre, seul responsable, n'est jamais lié par les avis du Conseil d'amirauté. — Le Conseil, assisté des directeurs compétents, dresse, chaque année, sur les rapports et les propositions qui lui sont adressés, le tableau général, par grades, des officiers de vaisseau et de tous les corps de la marine, tant militaires que civils, susceptibles d'être avancés au choix. — Les officiers généraux et les capitaines de vaisseau ne sont pas compris dans le travail d'avancement, non plus que les officiers des autres corps de la marine qui leur sont assimilés. Le Conseil reçoit la communication officielle des rapports annuels d'inspection, tant du personnel que du matériel. — Chaque année, le Conseil réunit, dans un rapport d'ensemble, les propositions et les vues d'améliorations dont paraissent susceptibles les diverses parties du service.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Cabinet du Ministre. — Mouvements de la flotte et opérations militaires.

M. le Bon Duperré (C ✻), contre-amiral, *chef d'état-major et chef du cabinet*

1er BUREAU — *Cabinet.*

M. Faure ✻, *chef.*

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée. — Centralisation du travail avec le Président de la République. — Expédition des affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau. — Centralisation de celles qui concernent plusieurs directions. — Rapports du département de la marine et des colonies avec l'Assemblée nationale et le Conseil d'État. — Instructions aux inspecteurs généraux des différents services. — Passages par réquisition.

Secrétariat particulier du ministre. — Correspondance particulière. — Audiences. — Affaires secrètes et réservées.

2e BUREAU. — *Mouvements de la flotte et opérations militaires.*

M. Millon d'Ailly de Verneuil (O ✻), capitaine de vaisseau, *chef.*

Composition et mouvements des forces navales et opérations militaires. — Armements, désarmements et service de la réserve. — Transport de personnel et de matériel. — Instructions aux commandants des forces navales et aux officiers envoyés en mission par le ministre. — Opérations militaires aux colonies. — Correspondance avec le département des Affaires étrangères. — Dépôt des cartes et plans. — Reconnaissances hydrographiques. — Publication des travaux scientifiques, voyages, etc. — Objets d'art et d'instruction relatifs à la navigation. — Matériel scientifique des écoles de navigation. — Service météorologique international. — Service électro-sémaphorique. — Code international de signaux.

1re DIRECTION. — *Personnel.*

M. Martineau des Chesnez (C ✻), contre-amiral, *directeur.*

1er BUREAU. — *État-major de la flotte.*

M. Palasne de Champeaux (C ✻), capitaine de vaisseau, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Conseil d'amirauté. — Conseil des travaux. — Préfectures maritimes. — Officiers, aspirants et volontaires de la marine. — Mécaniciens en chef et mécaniciens principaux. — École navale. — Examinateurs d'admission et de sortie de l'école. — Dépenses des élèves. — Trousseaux et premières mises d'équipement. — Concessions de bourses dans les lycées des ports militaires.

2e BUREAU. — *Corps entretenus et agents divers.*

M. Duplessy (Charles) (O ✻), *chef.*

Génie maritime et école d'application dudit corps. — Ingénieurs hydrographes et personnel du dépôt des cartes et plans. — Commissariat de la marine. — Commis des bureaux du commissariat. — Comptables des matières. — Personnel administratif des directions de travaux. — Personnel du service des manutentions. — Ingénieurs des ponts et chaussées affectés au service des ports. — Corps de santé de la marine. — Aumôniers. — Examinateurs et professeurs d'hydrographie. — Conducteurs des travaux et agents divers des établissements

de la marine hors des ports. — Conducteurs et dessinateurs des travaux hydrauliques. — Dessinateurs entretenus des constructions navales. Maîtres principaux et maîtres entretenus de toutes professions. — École de maistrance et écoles élémentaires des apprentis. — Commis aux vivres et magasiniers entretenus de la flotte. — Divers agents. — Gardiens de magasins et de bureaux, portiers, rondiers et canotiers. Agents du service électro-sémaphorique du littoral

3e BUREAU. — *Équipages de la flotte et justice maritime.*

M. Mancel (O ✻), commissaire adjoint de la marine, *chef.*

1re *Section* (équipages de la flotte). — Équipages de la flotte. — Divisions à terre. — Cadre de maistrance de la flotte. — Équipages embarqués et en réserve. — Écoles de canonnage et de timonerie. — École des torpilles. École des mécaniciens et chauffeurs. — Bataillon des apprentis fusiliers. — Dépôt d'instruction des novices et apprentis-marins. — École des mousses. — Établissement des pupilles. — Pilotes de la flotte. — Escouades de gabiers de port et de canotiers des directions des mouvements de port. — Escouades de gardiennage des vaisseaux. - Dotation de l'armée. — Recrutement et contingents annuels

2e *Section* (justice maritime). — Justice militaire pour l'armée de mer et dans les colonies. — Justice des arsenaux. — Conseils de discipline ; corps disciplinaires. — Tribunaux et conseils de révision ; conseils de guerre et conseils de justice ; tribunaux maritimes. — Contrôle des jugements. — Pourvois en cassation, jurisprudence. — Personnel des parquets et des greffes permanents. — Amnisties, grâces et commutations de peines. — Recherche et poursuite des déserteurs. — Prisons maritimes. — Personnel de surveillance. — Trousseaux des condamnés. — Frais de capture et de justice militaire. — Frais de procédure civile. — Statistique. — Dépenses de la justice maritime.

4e BUREAU. — *Troupes de la marine.*

M. Brière de l'Isle (C ✻), colonel d'infanterie de la marine, *chef.*

1re *Section* (gendarmerie et artillerie). — Gendarmerie. — Personnel de l'artillerie en France. — État-major. — Régiment. — Compagnies d'ouvriers. — Préparation des instructions à donner aux inspecteurs généraux en ce qui concerne le personnel de l'artillerie (sous le timbre *Cabinet et Personnel*)

2e *Section* (infanterie). — Infanterie de la marine. — Cadre du bataillon des apprentis-marins fusiliers. — Compagnie de discipline de la marine. - Compagnie des pompiers des ports. — Adjudants, sous-adjudants et agents de surveillance des chiourmes.

2e DIRECTION. — *Matériel.*

M. Sabattier (C ✻), directeur des constructions navales, *directeur.*

1er BUREAU. — *Constructions navales et travaux hydrauliques.*

M. Audenet (O ✻), ingénieur de 1re classe de la marine, *sous-directeur, chargé du bureau.*

1re Section. — Constructions navales.

Présentation à l'approbation du ministre des plans et devis de navires, machines et objets divers composant le matériel naval, à l'exception du matériel d'artillerie et des armes portatives. — Construction et entretien de ce matériel naval. — Devis d'armement des navires de la flotte. - Proposition et exécution des décisions prises pour la détermination de l'espèce et du nombre des bouches à feu de chaque navire. — Relations avec les conseils chargés de donner leur avis à ce sujet. (Les dépêches fixant l'artillerie des navires porteront le double timbre des bureaux des constructions navales et de l'artillerie.) — Fixation des approvisionnements et des autres objets de matériel constitutifs du devis d'armement. — Outillage des chantiers et ateliers de la marine. - Marchés relatifs aux entreprises de main-d'œuvre, ainsi qu'aux objets fournis à titre d'essai, ou qui ne sont pas adoptés réglementairement pour l'approvisionnement de la flotte. — Préparation des instructions à donner à l'inspecteur général du génie maritime pour ses missions (sous le double timbre. *Cabinet* et *Matériel*). — Examen et classement des rapports divers, avis et délibérations des conseils relatifs aux plans et travaux précités, ainsi qu'aux qualités des navires et de leur matériel naval. — Préparation de la liste de la flotte. — Direction de l'atelier de lithographie du ministère de la marine. — Solde des contre-maîtres, aides-contre-maîtres, ouvriers et journaliers dépendant des directions des constructions navales, des mouvements des ports, et des établissements hors des ports, autres que les établissements dépendants de l'artillerie. — Secours à la classe ouvrière. — Préparation des éléments du budget pour les salaires d'ouvriers des directions précitées.

2e Section. — Travaux hydrauliques et bâtiments civils

Présentation à l'approbation du ministre des plans et devis des ouvrages fondés à la mer, ainsi que des édifices, voies de communication et travaux divers concernant les immeubles de la marine en France. — Mêmes attributions pour les immeubles hors de France spécialement affectés au service *marine*. — Construction et entretien de ces ouvrages. — Achat, location et administration des immeubles de la marine. — Curage des ports militaires en France et de leurs rades. - Matériel des écoles de navigation. Éclairage des voies de communication des établissements de la marine, mobilier, chauffage et éclairage des hôtels, bureaux, postes et corps de garde. (L'hôtel du ministère de la marine à Paris est en dehors de ce service.)

Solde des contre-maîtres, aides-contre-maîtres, ouvriers et journaliers dépendant des directions des travaux hydrauliques. - Marchés pour les travaux à l'entreprise et pour les achats de matériaux et d'appareux destinés aux travaux définis ci-dessus. — Instruction des affaires mixtes concernant les ouvrages projetés sur le littoral maritime. — Préparation des instructions à donner à l'inspecteur général des travaux hydrauliques pour ses missions (sous le double timbre : *Cabinet* et *Materiel*).

Examen et classement des rapports divers, avis et délibérations des conseils relatifs aux plans et travaux précités. - Préparation des éléments constitutifs du budget pour toutes les dépenses afférentes au service de cette deuxième section.

2e BUREAU. — *Artillerie.*

M. Roche (O✻), colonel d'artillerie, *chef*

Présentation à l'approbation du ministre des projets, tracés et instructions relatifs à l'établissement, la construction, l'amélioration et l'entretien du matériel d'artillerie, à la détermination et à l'exécution des expériences aux travaux des écoles.

Construction du matériel d'artillerie employé par la marine en France, aux colonies, sur la flotte, dans les arsenaux, sur les forts et batteries ainsi que dans les places dont la défense est confiée à la marine. Matériel des écoles d'artillerie. — Fabrication des bouches à feu et objets nécessaires dans les fonderies de la marine. — Fabrication des projectiles et autres objets de matériel tant dans les fonderies de la marine que dans les usines de l'industrie. Inspection de ces fabrications. Armes portatives, achats, entretien et réparations, approvisionnements de poudres de guerre en France et aux colonies. — Marchés relatifs aux matières et objets spéciaux aux services énumérés ci-dessus. — Administration de ces services et des dépenses qui leur incombent. — Personnel civil des directions d'artillerie et des fonderies de canons. — Rapports avec le conseil des travaux, l'inspection générale permanente de l'artillerie. — Préparation des instructions à donner à l'inspecteur général de l'artillerie de la marine, en ce qui concerne le matériel sous le timbre : *Cabinet* et *Matériel*.

3e BUREAU. — *Approvisionnements généraux.*

M. Delarue (O✻), *chef.*

Approvisionnement des ports, de l'établissement d'Indret, des forges de la Chaussade et des stations navales. — Passation de tous les marchés concernant le matériel naval, à l'exception des machines, du grand outillage, des bâtiments construits par l'industrie, et des objets *spéciaux* tant au service de l'artillerie qu'à celui des travaux hydrauliques. — Répartition entre les divers services des crédits alloués au département pour les approvisionnements généraux de la flotte. — Centralisation des dépenses afférentes à ces services. Affrétements et transports. — Examen et classement des rapports divers, avis et délibérations concernant les approvisionnements généraux et notamment de ceux émanant des officiers aux revues des bois et des charbons. — Préparation des instructions à donner à ces officiers. — Préparation des éléments constitutifs des budgets en ce qui concerne les approvisionnements généraux.

3e DIRECTION. — *Services administratifs.*

M. De Bon (C✻), commissaire général de la marine, *directeur.*

1er BUREAU. — *Inscription maritime, pêche et domanialité.*

M. Derche (O✻), *chef.*

1re *Section.* Immatriculation et appel des gens de mer au service de la flotte. — Syndics des gens de mer et gardes maritimes. — Capitaines de la marine marchande et pilotes lamaneurs. — Police de la navigation commerciale. — Pilotage. — Tribunaux maritimes com-

mercieux. — Naturalisation et simulation de pavillon. — Navigation des neutres — Naturalisation des marins étrangers domiciliés en France. — Subvention aux écoles de mousses. — Récompenses pour faits de sauvetage. — Régates.

2e *Section*. — Police des pêches qui se font en mer, sur les côtes, et dans les étangs, fleuves, rivières et canaux où les eaux sont salées. — Pêcheries sédentaires et temporaires, parcs à huîtres, à moules, et dépôts de coquillages — Inspecteurs des pêcheurs, prud'hommes pêcheurs, et gardes jurés. — Délimitations des diverses circonscriptions maritimes — Encouragements à la pêche côtière. — Fixation des limites de l'inscription maritime et des points de cessation de la salure des eaux sur les fleuves, rivières et canaux. — Délimitation du rivage. — Lois de mer. — Établissements de quelque nature que ce soit sur le domaine public maritime

2e BUREAU. — *Solde, habillement et revues.*

M. Weynen ✻, *chef.*

Solde et indemnités de toute nature des états-majors, des corps entretenus, des corps de troupes de la marine, des équipages de la flotte et des divers agents de la marine. — Administration des [illegible] de la marine et [illegible] des équipages de la flotte et des corps entretenus de la marine. Comptabilité intérieure des mêmes corps. — Centralisation et vérification des revues de liquidation des équipages de la flotte et des corps de troupes de la marine. [illegible] et des équipages de la flotte. — Frais de voyages, [illegible] service marine. Frais de passages et de rapatriement (service marine). — Frais de pilotage. — Indemnités et gratifications diverses [illegible]. — Préparation des éléments relatifs à la formation du budget, en ce qui concerne les dépenses du personnel ressortissant au service marine

3e BUREAU. — *Subsistances, hôpitaux et chiourmes.*

M. Jacques Leseigneur (O✻), commissaire de la marine, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Approvisionnements et marchés relatifs au service des vivres, des hôpitaux et des chiourmes. — Manutention des denrées. — Agents non entretenus du service des subsistances. — Solde des contre-maîtres, ouvriers et journaliers de ce service. — Administration du service des hôpitaux. — Personnel des sœurs hospitalières, des infirmiers et agents divers. — Règlement des dépenses concernant les marins, les militaires, agents et ouvriers de la marine admis dans les hôpitaux civils et militaires, en France et en pays étranger. — Administration et police des chiourmes

---

4e DIRECTION. — *Colonies.*

M. le Bon Benoist d'Azy (O✻), *directeur.*

1er BUREAU. — *Administration générale et municipale.*

M. Roy ✻, *chef.*

Administration générale. — Gouvernements coloniaux. — Affaires politiques. — Conseils généraux. — Conseils privés. — Directions de l'intérieur. — Régime du travail. — Immigration. — Régime monétaire. — Banques. — Établissements de crédit. — Régime commercial — Douanes. — Régime financier — Contributions directes et indirectes. — Enregistrement et timbre. — Postes — Télégraphes — Impôts et produits divers. — Régime municipal. — Administration des populations indigènes. — Assistance publique. — Administration hospitalière — Police — Régime sanitaire Police et mesures [illegible] Régime de la presse. — Imprimeries du Gouvernement. — Statistique coloniale (excepté la statistique judiciaire).

2e BUREAU. — *Instruction publique, cultes et colonisation, affaires militaires et maritimes.*

M. Faucon ✻, *chef.*

1re *Section*. — Cultes. — Instruction publique. — Travaux publics et communaux. — Agriculture, industrie et colonisation. — Mines et salines. — Eaux et forêts. Régime domanial. — Concessions de terres

2e *Section* (affaires militaires et maritimes). — État-major général et état-major des places. — Milices coloniales. — Gendarmerie coloniale. — Troupes indigènes. — Cavalerie. Compagnies disciplinaires des colonies. — Dépôt d'Oléron — Surveillants militaires. Personnel et matériel de l'artillerie et du génie aux colonies. — Fortifications. — Bâtiments militaires aux colonies. — Rapports avec le dépôt des fortifications des colonies.

Ports et rades. — Marines locales. Inscription maritime aux colonies.

3e BUREAU. — *Justice et régime pénitentiaire.*

M. Michaux (O ✻), *sous-directeur, chargé du bureau.*

1re *section* (service de la justice). Législation civile et criminelle. — Demandes en naturalisation. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Successions vacantes. — Administration de la justice. — Grâces, commutations de peines et réhabilitations. — Personnel de la magistrature. — Offices ministériels. — Ministère public.

2e *section* (établissements pénitentiaires). — Transportation. Déportation. — Commandement et administration des pénitenciers de la Guyane et de la Nouvelle-Calédonie. — Geôles et prisons coloniales.

4e BUREAU. — *Fonds, hôpitaux et vivres.*

M. Freslon ✻, *chef.*

Budgets et comptes. — Administration des trésoreries coloniales. — Ouverture de crédits du service colonial. — Envois de fonds. — Ordonnancement des dépenses locales pour le compte des colonies. — Règlement des tarifs de vacations et frais de route. — Payements de pensions sur le budget colonial et sur les budgets locaux.

Commissariat de la marine et personnel de l'inspection des services administratifs et financiers aux colonies.

Hôpitaux et vivres du service colonial. — Personnel et matériel.

Centralisation des achats en ce qui concerne les approvisionnements des colonies après examen par les bureaux intéressés.

EXPOSITION PERMANENTE DES COLONIES.

M. Aubry-Lecomte (O ✻), commissaire de la marine, *conservateur.*

5e DIRECTION. — *Comptabilité générale.*

M. Delarbre (C ✻), conseiller d'État, *directeur.*

1er BUREAU. — *Fonds et ordonnances.*

M. Béraldi (O ✻), commissaire adjoint de la marine, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Ouvertures de crédits. — Délégations aux ordonnateurs secondaires du département.

Ordonnancement direct de toutes les dépenses payables à Paris et dans les départements de l'intérieur. — Comptes ouverts avec les fournisseurs et comptes analogues pour les dépenses du personnel. — Contrôle de l'agent comptable, caissier du ministère. — Archives et suites contentieuses de l'arriéré.

2e BUREAU. — *Dépenses d'outre-mer.*

M. Boyenval ✻, *chef.*

Apurement et ordonnancement de toutes les dépenses du service marine acquittées par traites de bord et traites coloniales et consulaires. — Ordonnances de remboursement pour les avances faites par les consuls. — Comptes ouverts avec les consuls et les colonies pour les avances à la marine. — Contrôle de l'agent comptable des traites de la marine.

3e BUREAU. — *Comptabilité centrale des fonds.*

M. Cousin (O ✻), commissaire de la marine, *sous-directeur, chargé du bureau.*

Centralisation du budget et des demandes de crédits supplémentaires et extraordinaires. Communications à ce sujet avec le Conseil d'État et les commissions de finances. — Répartition des crédits législatifs. — Instructions relatives au compte financier. — Formation des comptes du département. — Vérification et enregistrement de toutes les ordonnances de payement et de délégation aux ordonnateurs secondaires. — Tenue des livres en partie double. — Recouvrement des avances faites aux autres ministères et aux gouvernements étrangers. — Opérations d'ordre, virements de comptes et situations financières. — Correspondance avec le ministère des finances pour toutes les opérations de comptabilité. — Communications avec la Cour des comptes. — Questions générales de comptabilité. — Règlements et instructions sur la matière.

4e BUREAU. — *Comptabilité des matières.*

M. Marquand ✻, *chef.*

Vérification et centralisation des comptes de mouvements et des comptes d'emploi des matières dans tous les services de la marine. Tenue du grand-livre des mouvements de matières et des comptes ouverts aux divers bâtiments et services pour l'application des dépenses en matières et en main-d'œuvre. — Formation des comptes généraux en matière du département. — Rapports avec les administrations des ports, la Cour des comptes et les directions administratives du ministère. — Surveillance de l'agent comptable des matières, garde-magasin du ministère, en ce qui concerne la comptabilité des matières.

5e BUREAU. — *Service intérieur, archives et bibliothèques.*

M. Cordier (O✻), *chef.*

1re *Section* (service intérieur et bibliothèques). — Contre-seing et affranchissement des dépêches au départ. — Franchises. — Traductions. — Abonnements aux journaux pour tous les services. — Publications des avis administratifs. — Impressions pour tous les services du département de la marine, à l'exception des services coloniaux. — Dépenses du matériel de l'administration centrale. — Inventaire du mobilier et récolements. — Entretien de l'hôtel du ministère. — Dépôt des lois et des actes émanant du Président de la République; transmission des ampliations des lois et décrets aux services compétents; insertions au *Bulletin des Lois*. — Publication du *Bulletin officiel* de l'*Annuaire de la marine* et de la *Revue maritime et coloniale*. — Personnel et matériel des bibliothèques de la marine. — Achats de livres pour tous les services, à l'exception des services coloniaux; dépôt et distribution des livres achetés. — Administration des crédits alloués pour le personnel de l'administration centrale. — Visa des propositions relatives à ce personnel, soumises au ministre par les directeurs. — Matricule du ministère. — Personnel des gens de service. — Légalisations.

2e *Section* (conservation des archives). — Garde et classement de tous les documents constituant les archives de la marine et des colonies. — Délivrance des certificats de services des anciens officiers de marine et marins, anciens officiers, sous-officiers et soldats des troupes de la marine; anciens officiers civils et agents de tout ordre ayant servi dans le département de la marine et des colonies. — Conservation du dépôt des papiers publics des colonies, créé par l'édit du roi du mois de juin 1776. — Délivrance d'expéditions conformes.

Classement et conservation des livres et cartes de l'administration centrale

Conservation et entretien du mobilier de l'hôtel et des bureaux; tenue des registres des mouvements du mobilier. Tenue de la matricule des agents divers. — Payement des journaliers, surveillance du personnel des gens de service.

Bibliothèque du Ministère.

M. Renard, *bibliothécaire.*

Classement et conservation de livres et cartes de l'Administration centrale.

Agence comptable du ministère.

M. Champy ✻, *agent comptable.*

Payement des dépenses imputables sur les fonds mis à la disposition du ministère de la marine par le ministre des finances pour les services régis par économie. — Payement des appointements des chefs, commis et divers agents de l'administration centrale, ainsi que des menues dépenses relatives au service des hôtels et bureaux du ministère de la marine et des colonies. — Payement des frais de route et autres dépenses ayant un caractère d'urgence.

Agence comptable des traites de la marine.

M. le Bon Camus du Martroy ✻, *agent comptable.*

Visa et prise en charge, après acceptation du ministre, des traites tirées en acquit des dépenses effectuées à l'extérieur pour le service de la marine. — Centralisation, après régularisation par voie d'ordonnances imputées sur les crédits législatifs, des justifications relatives auxdites dépenses. — Compte annuel de gestion à rendre à la Cour des comptes. (Ordonnance du 7 novembre 1845 et décret du 31 mai 1862.)

Magasin central.

M. Foucaud ✻, *sous-commissaire de 1re classe de la marine, délégué des directions près le magasin central.*

M. Ruizand ✻, *agent comptable des matières, garde-magasin.*

ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.

Les dépenses de cet établissement sont imputées sur les fonds de la caisse des invalides.

M. Calvé (C✻), commissaire général de la marine, *directeur.*

Bureau central des invalides et des pensions.

M. Godefroy (O✻), *sous-directeur, chargé du bureau.*

Formation du budget et du compte de la caisse des invalides. — Administration et comptabilité des trois services composant l'établissement. — Liquidation des pensions de toute nature de la marine et des colonies. — Matricule des pensionnaires. — Secours sur les fonds des invalides. — Personnel des trésoriers des invalides.

Bureau des prises, bris et naufrages et du service Gens de mer

M. Bourdin (Ernest) (O※), *chef.*
M. Duplessy (A.) ※, *chef de bureau chargé du service : Gens de mer.*

Application des lois, décrets et autres actes relatifs au service des prises. — Centralisation de tout ce qui se rapporte aux prisonniers de guerre. — Application des lois, décrets et autres actes relatifs au service des bris et naufrages. — Service administratif de la caisse dite des *Gens de mer.*

TRÉSORIER GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE

M. Hennequin (C※), rue Duphot, 12.

Recouvrement, sur mandats du directeur, des droits et des valeurs appartenant à l'établissement des Invalides. — Exécution des mandats expédiés soit sur la caisse des gens de mer, soit sur la caisse des invalides, payés tant à Paris que dans les départements de l'intérieur. — Centralisation mensuelle des recettes et dépenses faites par les trésoriers des quartiers, et application dans ses écritures, sur mandats du directeur, des opérations exécutées dans les colonies et les consulats. — Formation annuelle du compte général de l'établissement.

(*Voir, pour les trésoriers particuliers des invalides, à la page* 840.)

CONTRÔLE CENTRAL.

(Le personnel de ce service fait partie intégrante du cadre constitutif du corps de l'inspection des services administratifs de la marine.)

M. Vermot (O※), *inspecteur en chef de la marine.*
M. Le Prédour (O※), *inspecteur.*
M. Portier (O※), *idem.*

Examen et visa de toutes propositions à soumettre à l'approbation du ministre par les directeurs, au sujet de concessions de traitements et d'allocations pécuniaires ou autres, et de marchés, contrats ou engagements de toutes sortes. Vérification et visa des décomptes et rapports de liquidation, des répartitions de fonds et ordonnances de payement. — Examen, avant décision du ministre, des questions relatives à l'interprétation des règlements, et de toutes affaires litigieuses ou contentieuses instruites par les directions, et à suivre par elles. — Assistance aux travaux des commissions chargées, à Paris, de procéder à des marchés et à des recettes — Contrôle des pensions et des opérations de la caisse des invalides de la marine. — Vérification de la comptabilité centrale du matériel. — Correspondance du ministre avec les inspecteurs des ports et établissements maritimes. — Examen et suite des rapports des inspecteurs. — Discussion contradictoire des questions que peut soulever l'exercice de l'inspection extérieure. — Travail de nominations et de mouvements dans le corps de l'inspection des services administratifs de la marine.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Artillerie de la Marine et des Colonies.

M. Frébault (G※), général de division, *inspecteur général.*
M. Regnaud (C※), général de brigade, *inspecteur adjoint.*

Infanterie de la marine.

M. de Vassoigne (GO※), général de division, *inspecteur général.*
M. Reboul (C※), general de division, *inspecteur général adjoint.*

Genie maritime.

M. Robiou de Lavrignais (C※), *inspecteur général.*
M. Mangin (O※), direct. des constructions navales, *adj. à l'insp. générale.*

Service de santé.

M. Roux (Jules) (C※), *inspecteur général*
M. Walther (C※), *adjoint à l'inspection générale.*

Travaux maritimes

M. Kolb (O※), insp. gen. de 1re cl. des ponts et chaus., *chargé de l'insp. générale*
M. Pasquier-Vauvilliers (O※), ing. en chef de 2e cl. des ponts et ch., *adjoint à l'inspection générale.*

Pêches.

M. Coste (O※), membre de l'Académie des sciences, *inspecteur général.*

Aumônerie de la marine.

M. Trégaro (O✻), *aumônier en chef de la marine.*
M. Bouché ✻, *aumônier adjoint*

CONSEIL DES TRAVAUX DE LA MARINE.

M. le baron Didelot (GO✻), *vice-amiral*, président.
M. Frebault (O✻), *général de division de l'artillerie de la marine.*
M. Pé de Arros (C✻), *général de division de l'artillerie de terre.*
M. Coupvent-Desbois (C✻), *vice-amiral.*
M. Lefèbvre (C✻), *contre amiral.*
M. Kolb (O✻), *insp. gén. de 1re classe des ponts et ch., ch. de l'insp. gén. des travaux maritimes*
M. Robiou de Lavrignais (C✻), *inspecteur général du génie maritime.*
M. Mangin (O✻), *direct. des const. nav., adj. à l'insp. gén du génie marit.*
M. Regnaud (C✻), *général de brigade d'artillerie de la marine.*
M. Bénic (C✻), *capitaine de vaisseau.*
M. Desaulses de Freycinet (O✻), *capitaine de vaisseau.*
M. Duburquois (C✻), *capitaine de vaisseau*, membre adjoint.
M. Virgile (C✻), *colonel d'artillerie de la marine.*
M. Lacour (C✻), *idem.*
M. Villain (O✻), *ingénieur de 1re classe de la marine*
M. Jaÿ (O✻), *idem.*
M. Pasquier-Vauvilliers (O✻), *ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées, adjoint à l'inspection générale des travaux maritimes.*
M. Dislère ✻, *sous-ingénieur de 1re classe de la marine.*

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE ET DE RÉVISION DU RÈGLEMENT D'ARMEMENT.

M. Lefebvre (L. J.) (C✻), *contre-amiral*, président.
M. Brossollet (L. J.) (O✻), *capitaine de vaisseau.*
M. Laurent (A.) (O✻), *commissaire de la marine.*
M. Leroy de Méricourt (A.) (O✻), *médecin en chef.*
M. Le Bescond de Coatpont (E. A. A.) (O✻), *capitaine de frégate.*
M. West (P. J.) (✻), *idem.*

COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT DES PÊCHES.

M. Fabre La Maurelle (GO), *vice-amiral*, président.
M. Palasne de Champeaux (C✻), *capitaine de vaisseau*, sous-directeur du personnel,
M. Derche (O✻), *chef du bureau de l'inscription maritime, des pêches et de la domanialité.*
M. Laurent (O✻), *commissaire de la marine.*
M. Courteville ✻, *chef adjoint au bureau de l'inscription maritime des pêches et de la domanialité*
M. Rostan (O✻), *capitaine de frégate.*

DÉPÔT DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE (rue de l'Université, 13).

M. JURIEN DE LA GRAVIÈRE, (GO✻) Ⓜ, vice-amiral, *directeur général.*

Hydrographie.

M. de la Roche Poncié (O✻), *ingénieur hydrographe en chef.*

L'exécution et la surveillance des travaux de toute nature qui s'effectuent dans l'intérieur du dépôt et qui se rattachent au service hydrographique. — La garde, la conservation et le classement des cartes, plans, dessins et documents de toute nature qui forment les archives scientifiques. — Remplace le directeur général en cas d'absence.

Administration

M. Gallet de Kulture ✻, *chef du bureau administratif.*

La préparation des marchés avec les fournisseurs; la vérification et l'enregistrement des factures et autres pièces de la comptabilité, la tenue des matricules, et, en général, toutes les opérations administratives auxquelles peut donner lieu le service du dépôt. — Surveillance du matériel placé dans les magasins de l'établissement. — Police des magasins.

M Kerjean ✳, *garde-magasin comptable.*

Prise en charge de tous les objets placés dans les magasins — Responsabilité de ces objets.

M de Jonquières ✳, *bibliothécaire.*

Garde, conservation et classement des livres, sous l'autorité de l'ingénieur hydrographe en chef

Comité hydrographique

M Jurien de la Gravière (GO✳,), *vice-amiral, memb de l'Inst , dir. gén. du dépôt,* président.
M de la Roche Poncié (O✳), *ingénieur hydrographe en chef.*
Bon Brossard de Corbigny (O✳), *capitaine de vaisseau*
M. Ploix (O✳), *ingénieur hydrographe de 2e classe.*
M Sallot des Noyers (O✳), *capitaine de frégate*
M Bo[illegible]et de la Gra[illegible] (O✳) *ingénieur hydrographe de 2 classe.*
M. Larousse ✳, *sous-ingénieur hydrographe de 1re classe,* secrétaire.

Conseil supérieur de santé.

M. Roux (Jules) (C✳), *inspecteur général du service de santé,* président.
M. Vincent (C✳), *inspecteur adjoint*
M. Walther (C✳), *idem.*
M. Rey ✳, *médecin de 1re classe,* secrétaire.

DÉPÔT DES FORTIFICATIONS DES COLONIES (rue de l'Université, 13).

M. Lévy (O✳), *lieutenant-colonel du génie,* directeur.
M. Laurent ✳, *capitaine de 2e classe du génie,* adjoint au directeur

CONSEIL DES PRISES

(institué par décret du 9 mai 1859.)

M. De Clerq (C✳), *ministre plénipotentiaire,* président.
M. de Vallat (O✳), *consul général*
M. Laferrière, *maître des requêtes au Conseil d'Etat.*
M. Laurent (O✳), *commissaire de la marine.*
M. N...., *capitaine de vaisseau.*
M. de Baulny, *maître des requêtes au Conseil d'État, commissaire du gouvernement près le Conseil des prises.*
M. Delabarre, *secrétaire dudit conseil.*

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES BANQUES COLONIALES.

M. Legrand de Villers (O✳), *régent de la Banque de France,* président.
M. Bon Benoist d'Azy (O✳), *directeur des colonies au ministère de la mar.*
M Hennequin (C✳), *trésorier général des invalides de la marine*
M Ogier d'Ivry (O✳), *conseiller-maître à la Cour des comptes.*
M Dutilleul (GO✳), *directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances.*
M. Hottinguer ✳, *régent de la Banque de France.*
M Hervé (Édouard) *sous-chef de bureau à la dir. des colonies,* secrétaire.

M. Le Pelletier de St Remy (O✳, *agent des banques colon*, r d'Amsterdam, 39

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION COLONIALE.

M. Chopart (G✳), *vice-amiral,* président,
M. Benoist-d'Azy (O✳), *directeur des colonies.*
M. Lefebvre de Sainte-Marie (O✳), *directeur de l'agriculture.*

M. Ramond-Contau, (O❋), *administrateur des douanes.*
M. le Vte Reille (C❋), *ancien député.*
M. Rufz de Lavizon (O❋), *ancien délégué de la Martinique.*
M. Chabrier ❋, *ingénieur civil.*
M. Duchanoy ❋, *ingénieur des mines.*
M. Bouquet de la Grye (O❋), *ingénieur hydrographe*
M. Arnould, *négociant.*
M. N....
M. Aubry-Lecomte (O❋), *commissaire de la marine, conservateur de l'exposition* (avec voix consultative).
M. D'Avrainville ❋, secrétaire.

M. Houzeau ❋, *chimiste expert de l'exposition coloniale.*

COMMISSION SUPÉRIEURE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.

M. le Cte Benoist-d'Azy (O❋), *vice-président de l'Assemblée nationale*, président . . . . . 18 novembre 1872.
M. Marbeau (C❋), *trésorier général honoraire des invalides de la marine* . . . . . 23 février 1873.
M. le Vte de Chabannes-Carton La Palisse (GO❋), *vice-amiral* . . . . . 7 mars 1868.
M. Fourichon (GO❋), *vice-amiral, membre de l'Assemblée nationale* . . . . . 18 novembre 1872
M. Aucoc (O❋), *président de section au Conseil d'État*.. 18 novembre 1872.
M. Godefroy (O❋), *sous-directeur de l'établissement des invalides*, secrétaire . . . . . 18 novembre 1872.

COMMISSION DES PHARES. (*Voy.* page 188.)

AVOCATS, OFFICIERS PUBLICS ET AUTRES PERSONNES ATTACHÉS AU MINISTÈRE. MM

Dancongnée, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.*
Isambert (Alfred), *avocat à la cour d'appel.*
Benoit Champy (Gabriel) O❋, *idem, suppl.*
Lefèvre-Pontalis, *idem.*
Dufour, *idem.*
Penaud, *idem.*
Dunoyer, *avoué près la cour d'appel.*
Caumont, *avocat de la marine, au Hâvre.*
Castaignet, *avoué de 1re instance.*
Demonts, *notaire.*
Desouches, *agréé près le trib. de commerce.*
Pigny ❋, *architecte du ministère.*
Henrion, *interprète et traducteur juré près les tribunaux de la Seine.*
Firmin Didot (O❋), *libraire de la marine.*
Paul Dupont (O❋), *éditeur de l'Annuaire de la marine, du Bulletin officiel et de la Revue maritime et coloniale.*
Challamel, *libraire, chargé de la vente des cartes et ouvrages publiés par le Dépôt général de la marine.*
Barre (A.) ❋, *graveur de médailles.*
Gudin (C❋), Bon de Crisenoy, *peintres du département de la marine.*

SECTION VII.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

Rue de Grenelle Saint-Germain, 110.

M. BATBIE (A.) ✻, membre de l'Assemblée nationale, *ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, à Versailles* (1)

CABINET ET SECRÉTARIAT DU MINISTRE.

M. AYLIES (Charles) ✻, ancien auditeur au Conseil d'Etat, *chef.*

Ouverture de la correspondance. — Affaires confidentielles. — Correspondance particulière du ministre. Audiences du ministre. — Centralisation de la signature du Président de la République et du ministre. Convocations pour les cérémonies publiques et pour les réunions du Comité des Inspecteurs généraux. — Insertions au *Journal officiel*. Centralisation des propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques. Communications avec les services des Cultes et des Beaux-Arts. — Service intérieur et matériel de l'administration centrale.

ADMINISTRATION CENTRALE.

1° — INSTRUCTION PUBLIQUE.

BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

M. DE CAUSSADE, *bibliothécaire.*

Classement de documents français et étrangers, imprimés ou manuscrits, relatifs à l'enseignement. — Traduction de ces documents et communication par extraits aux intéressés.

SERVICE INTÉRIEUR.

M. Magnabal ✻, *chef.*

BUREAU DE L'ENREGISTREMENT ET DES ARCHIVES.

M. Desbordes-Valmore, *chef.*

Enregistrement et distribution de la correspondance. — Franchises postales. — Dépôt et ampliation des décrets et arrêtés. — Classement et conservation des archives. — Légalisation de signature des fonctionnaires de l'Université. — Certificats de services. — Insertions au *Bulletin des lois*. — Publication du *Bulletin administratif*. — Conseil supérieur de l'instruction publique. — Bourses, demi-bourses et trois-quarts de bourses. — Convocation. — Centralisation des projets de loi et des règlements qui doivent être discutés en conseil. — Procès-verbaux, expédition des avis du conseil. Conseil supérieur de l'enseignement spécial. — Convocations.

SCIENCES ET LETTRES.

1er BUREAU. — TRAVAUX HISTORIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

M. Servaux ✻, *chef.*

Institut national de France. — Académie de médecine. — Journal des savants. — Sociétés savantes. Souscriptions et envois de livres. Encouragements aux savants et aux gens de lettres. — Voyages et missions scientifiques et littéraires. Travaux divers aux historiques et des sociétés savantes. — Publication et répartition des documents inédits relatifs à l'Histoire de France. Carte topographique des Gaules.

(1) M. le Ministre reçoit les membres de l'Assemblée nationale et du Conseil d'État à Versailles, 4, rue de la Bibliothèque, tous les jours, sauf les samedis et les dimanches, de 1 heure à 2 heures.

(2) M. le chef du cabinet et du secrétariat reçoit, à Paris, les mardis et vendredis, de 1 h. à 3 heures du soir.

2e BUREAU. — BIBLIOTHÈQUES ET SOUSCRIPTIONS.

M. de Watteville ✻, *chef de bureau.*

Bibliothèques Nationale, du Louvre, Mazarine, de l'Arsenal, Sainte-Geneviève, du Luxembourg, des châteaux de Fontainebleau, Compiègne, Pau. — Bibliothèque et musée d'Alger. — Archives nationales. Souscriptions aux ouvrages littéraires et scientifiques. — Comité consultatif des souscriptions. — Répartition entre les bibliothèques des ouvrages provenant des souscriptions. Bibliothèques populaires — Publication du catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements. — Inspection générale des bibliothèques

3e BUREAU. — DÉPOT DES LIVRES ET DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

M. Ed. Gœpp, *chef.*

Réception et distribution des ouvrages provenant des souscriptions universitaires et des publications de l'École des hautes études — Réception des ouvrages soumis à la commission d'examen des bibliothèques scolaires et à la commission des bibliothèques de quartiers des lycées et des livres pour distribution de prix. — Achat, dépôt et répartition des ouvrages pour les bibliothèques scolaires

---

1re DIRECTION. — *Administration académique et instruction supérieure.*

M. Du Mesnil (O✻), *directeur* (1).

1er BUREAU. — *Inspection générale, Administration académique, Facultés et Écoles.*

M. Lambert des Cilleuls, *chef.*

Personnel des inspecteurs généraux, des recteurs, des inspecteurs, secrétaires et commis d'académie, des commis d'inspection académique. — Conseils académiques et conseils départementaux. — Personnel des facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences et des lettres, des écoles supérieures de pharmacie, des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, des écoles préparatoires à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres. — Concours pour l'agrégation des facultés. Approbations des programmes. - Collation des grades. — Expédition des diplômes. Équivalence des titres étrangers aux diplômes français. — Autorisation d'exercer la médecine en France avec un diplôme étranger. — Affaires contentieuses et disciplinaires. — Indemnités pour frais de déplacement. — Traitement de réforme et de disponibilité. Secours.

2e BUREAU. — *Établissements scientifiques et littéraires, Enseignement libre.*

M. Lescœur ✻, *chef.*

Personnel de l'École pratique des hautes études, du Collége de France, du Muséum, de l'École des langues orientales vivantes, de l'École des Chartes, de l'École française d'Athènes, du Bureau des longitudes, de l'Observatoire de Paris, des Observertoires de Marseille et de Toulouse, des observatoires météorologiques. — École normale supérieure. Bibliothèque de l'Université. — Cours d'arabe en Algérie. — Cours publics libres. — Conférences d'enseignement supérieur.

3e BUREAU. — *Matériel et Comptabilité.*

M. Sandras ✻, *chef.*

Règlement et liquidation des dépenses de l'inspection générale et des académies. — Administration économique et comptabilité des facultés et écoles de pharmacie. Règlement des budgets et comptes définitifs des écoles préparatoires. — Contrôle des recettes opérées au profit de l'État dans les facultés et les écoles supérieures ou préparatoires. — Approbation des plans pour travaux de construction et de réparation. — Collections, matériel usuel et scientifique. — Inventaires. — Legs et donations. — Liquidation des frais de concours dans les facultés et les écoles supérieures. — Prix et médailles. — Exemptions et remises de frais d'études. — Administration économique et comptabilité de l'École pratique des hautes études, du Collége de France, de l'École spéciale des langues orientales vivantes, du Muséum, du Bureau des longitudes, des Observatoires, de l'École d'Athènes, de l'École normale supérieure, de la bibliothèque de l'Université. — Souscriptions aux ouvrages utiles à l'enseignement et encouragements aux membres du corps enseignant.

(1) MM. les directeurs reçoivent, à Paris, les membres de l'Assemblée nationale et du Conseil d'État, les mardis et vendredis, de 1 heure à 3 heures. Ils reçoivent le public le jeudi, de 2 heures à 4 heures

---

2e DIRECTION. — *Instruction secondaire.*

M. Mourier (Alh.) (O ✻), *directeur.*

1er BUREAU. — *Enseignement secondaire classique et Enseignement spécial.*

M. Chaigneau ✻, *chef.*

Règlements et affaires concernant l'enseignement et la discipline des lycées et des collèges communaux. Instruction des affaires réservées à l'examen du Conseil supérieur. — Concours pour l'agrégation des lycées. — Concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles, des lycées et collèges des départements pour l'enseignement classique et l'enseignement spécial.

École normale de Cluny. — Administration. — Nomination des bouraiers de l'État. — Instruction des affaires réservées à l'examen du Conseil supérieur de perfectionnement pour l'enseignement spécial. — Examens pour le diplôme de capacité et pour le diplôme d'études. — Nomination des jurys chargés de conférer ces diplômes. — Organisation des conseils de perfectionnement.

Bourses nationales des lycées et des collèges communaux — Bourses départementales et communales. — Fondations de bourses. — Exemptions et remises de frais d'études pour les externes. - Association des anciens élèves de lycées et de collèges : examen de leurs statuts; reconnaissance légale. — Affaires relatives aux établissements libres d'instruction secondaire

2e BUREAU. — *Personnel.*

M. N. Graziani ✻, *chef.*

Personnel de l'enseignement secondaire classique et de l'enseignement secondaire spécial dans les lycées et les collèges communaux. Personnel de l'école normale de Cluny. — Traitement de l'agrégation. — Indemnités pour interruption de traitement et pour frais de déplacement des fonctionnaires de l'enseignement secondaire. — Traitements de réforme et d'inactivité. — Secours aux anciens fonctionnaires ou à leurs veuves. Propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques.

3e BUREAU. — *Matériel et Comptabilité.*

M. Couly, *chef.*

Administration économique et comptabilité des lycées. — Personnel de l'économat. — Cautionnement des économes, règlement des budgets et des comptes d'administration des lycées, examen des comptes de gestion des économes. — Approbation des plans pour travaux de constructions et de réparations dans les lycées. — Établissement des nouveaux lycées. — Bureaux d'administration des lycées et collèges. - Commissions d'hygiène des lycées. - Liquidation des dépenses relatives aux bourses nationales, des frais de concours de l'agrégation et des dépenses des concours généraux, organisation des collèges communaux. — Règlement des budgets et des comptes annuels de ces établissements. - Répartitions des subventions allouées pour les lycées et collèges. — Legs et donations à des établissements d'instruction secondaire. — Enseignement de la gymnastique dans les lycées et collèges — Personnel et matériel-statistique de l'enseignement secondaire - Propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques.

3e DIRECTION. — *Instruction primaire.*

M. Gréard (O ✻), inspecteur général de l'Instruction publique *directeur*

1er BUREAU. — *Personnel de l'enseignement primaire.*

M. Boniface, *chef.*

Personnel de l'inspection primaire et des écoles normales primaires. — Délégations cantonales. — Indemnités pour interruptions de traitement et pour frais de déplacement. — Traitements d'inactivité. — Admission à la retraite des fonctionnaires de l'enseignement primaire. — Secours aux anciens instituteurs et anciennes institutrices retraités ou non retraités; aux veuves de directeurs d'écoles normales, d'inspecteurs ou d'instituteurs, etc. — Récompenses aux instituteurs et institutrices. — Organisation des cours d'adultes. — Comité central et comités locaux de patronage des salles d'asile. — Déléguées générales et déléguées spéciales chargées de l'inspection des écoles de filles et des salles d'asile. — Cours pratique des salles d'asile. — Propositions pour la Légion d'honneur et les distinctions honorifiques

2e BUREAU. — *Contentieux et discipline de l'enseignement primaire.*

M. E. de Fontaine de Resbecq, *chef.*

Contrôle et direction de l'enseignement dans les écoles publiques et dans les écoles normales primaires. — Discipline des écoles. — Pourvois en matière disciplinaire. — Poursuites disciplinaires. — Instruction des affaires à soumettre au Conseil supérieur de l'instruction publique. — Préparation des projets de règlements, programmes et autres actes sur lesquels ce même Conseil est appelé à donner son avis. — Travaux des commissions d'examen. — Affaires relatives aux associations religieuses enseignantes. — Dons et legs à ces associations, aux communes et aux sociétés vouées à l'encouragement de l'instruction primaire. — Établissements reconnus d'utilité publique. — Sociétés de secours mutuels. — Caisses des écoles. — Application des lois sur le service militaire, en ce qui concerne l'instruction primaire. — Questions relatives à l'exécution des lois et règlements d'instruction primaire. — Statistique. — Chant et gymnastique. — Musée pédagogique.

3e BUREAU. *Administration et matériel de l'enseignement primaire.*

M. Mayer, *chef.*

Règlement des budgets et liquidation des dépenses des écoles normales primaires et du cours pratique des [illegible]. — Indemnités aux élèves-maîtres, [illegible]. — Construction ou l'appropriation de maisons d'école et de salles d'asile. — Secours aux communes pour acquisition du mobilier de classe et du mobilier personnel des instituteurs et institutrices publics. — Ordonnancement et liquidation des traitements et frais de tournées des inspecteurs de l'instruction primaire et des déléguées générales ou spéciales [illegible] salles d'asile. — Concessions de cartes géographiques. — Concessions d'appareils pour l'enseignement de la gymnastique.

4e BUREAU. *Comptabilité de l'enseignement primaire.*

M. E. Cadet ✻, *chef.*

Règlement des budgets départementaux d'instruction publique, ordinaires, rectificatifs et extraordinaires. — Contrôle [illegible] des recettes départementales. — Ordonnancement des fonds de [illegible] pour l'entretien, le [illegible] et [illegible] — Liquidation générale des dépenses de l'instruction primaire sur les fonds départementaux et de l'État. — Compte général de l'exercice clos des fonds [illegible] relatifs à l'exécution des lois et règlements à ce point de vue concernant. — Statistique générale. — Créations d'écoles et d'emplois accessoires. — Achats de livres et de matériel pour les écoles de l'État.

DIVISION DE COMPTABILITÉ.

M. Bouin ✻, *chef de division.*

1er BUREAU. — *Comptabilité centrale.*

M. Magnabal ✻, *chef de division adjoint.*

Ordonnancement des dépenses. — Contrôle des crédits, des dépenses prédéfinies à l'appui des ordonnances de payement. — Situation d'emploi des crédits. — État des crédits adressés aux préfets. — Enregistrement, vérification et envoi des ordonnances de payement au Trésor. — Expédition et remise aux parties prenantes des lettres d'avis et mandats de payement. — Vérification des bordereaux mensuels transmis par les préfets et les payeurs. — Distribution mensuelle des fonds. — Tenue des livres et comptabilité. — Créances des exercices clos. — Centralisation des fonds départementaux affectés à l'instruction primaire. — Préparation des budgets et des comptes rendus. — Règlement des frais de passage en Algérie.

2e BUREAU. — *Pensions de retraite.*

M. de Serravalle, *chef.*

Vérification des retenues sur les traitements des fonctionnaires pour les pensions de retraite. — Préparation et envoi au ministre des finances des états récapitulatifs des retenues. — Tenue du registre des demandes en liquidation. — Liquidation des pensions de retraite. — Communications avec le ministre des finances et avec le Conseil d'État pour tout ce qui concerne le service des pensions. — Préparation des décrets de concession de pensions. — Registre général des pensions. — Administration des fondations britanniques. — États de traitement et liquidation des dépenses du personnel de l'administration centrale.

2e — CULTES.

Rue de Bellechasse, 56 (1).

1re DIVISION. — *Personnel du clergé. — Pensions et secours ecclésiastiques — Fabriques. — Congrégations. — Dons et legs. — Contrôle administratif. — Contentieux.*

M. Ad. TARDIF (O ✻), conseiller d'État, *chef de la division.*

1er BUREAU. — *Personnel du clergé. — Pensions et secours. — Organisation et régime des chapitres, séminaires et fabriques. — Contentieux*

M. de Milleville ✻, *chef.*

Personnel du clergé en France et en Algérie; titres ecclésiastiques; [illegible] agrément par le Président de la République; nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur; chapitre de Saint-Denis; chapitres métropolitains et cathédraux, [illegible] des desservants et écoles secondaires ecclésiastiques, chapelains de Sainte-Geneviève, école des hautes études ecclésiastiques, états du personnel du clergé et des séminaires, traitement des [illegible] d'établissement des cardinaux, archevêques et [illegible] annuelles aux congrégations religieuses.

Publication des bulles, brefs et rescrits; recours comme d'abus, organisation des conseils de fabrique, tarifs des droits d'offrande et d'inhumation, pompes funèbres [illegible] chapelles et tribunes dans les églises contentieux; différends entre les fabriques et les communes; honneurs et préséances, [illegible] pour les cérémonies publiques

2e BUREAU — *Biens des fabriques, cures et succursales. — Congrégations. — Dons et legs. — Contrôle administratif*

M. Roche ✻, *chef*

[illegible] emploi ou destination de leurs biens meubles et immeubles, acquisition [illegible] transactions concernant ces établissements, approbation et autorisation des congrégations religieuses et des établissements qui en dépendent; modification des statuts; actes d'acquisition, de vente, d'échange, d'emprunt, de [illegible] congrégations religieuses; autorisation pour l'acceptation des dons et legs aux établissements ecclésiastiques et religieux

2e DIVISION. — *Administration temporelle des intérêts diocésains. — Travaux diocésains. — Secours aux communes pour édifices paroissiaux. — Circonscription paroissiale.*

M. DE LA MOTTE (O ✻, *chef de la division*

1er BUREAU. — *Administration temporelle des intérêts diocésains.*

M. Hippolyte Blanc ✻, *chef.*

Administration temporelle des établissements diocésains; acquisitions, échanges, aliénations, emplois de fonds, transactions et autres affaires contentieuses relatives à ces établissements; maisons et caisses de retraite pour les prêtres âgés et infirmes, [illegible] de secrétariat d'évêchés; comptes annuels des grands séminaires; budgets [illegible] cathédrales; circonscriptions des diocèses et des paroisses; secours [illegible] églises et presbytères

2e BUREAU — *Travaux diocésains.*

M. Léon Crismanovich ✻, *chef.*

Travaux pour la construction ou la conservation des cathédrales, archevêchés, évêchés [illegible]; acquisitions concernant ces édifices; examen et approbation des projets,

(1) Le chef de la 1re division reçoit : à *Versailles*, les lundis et mercredis.
A *Paris*, les jeudis et samedis, de 9 ½ à 11 heures; les vendredis, de 2 à 4 heures.
Le chef de la 2e division à *Versailles*, les mardis et vendredis.
A *Paris*, les mercredis et samedis, de 9 ½ à 11 heures; les mercredis et samedis de 2 à 4 heures.
Le chef de la division des cultes non catholiques : à *Versailles*, les lundis et jeudis,
A *Paris*, les mardis et samedis de 2 à 4 heures.
Le chef de la division de [illegible] à *Versailles*, les jeudis et samedis.
A *Paris*, les mardis et vendredis, de 9 ½ à 11 heures, les lundis et jeudis, de 2 à 4 heures.

adjudication des travaux; nomination et personnel des architectes; répartition et emploi des fonds affectés par le budget des cultes aux dépenses diocésaines; ameublement des archevêchés et évêchés; maîtrises et bas-chœurs des cathédrales, subventions pour acquisitions d'ornements; payement de loyers pour évêchés et séminaires; école de musique religieuse, nomination des élèves boursiers.

CONTRÔLE DES TRAVAUX.

M. Gautier (Anatole) ✻, *contrôleur en chef.*

Révision des devis et marchés; examen des cahiers des charges, ainsi que des devis et marchés; révision des mémoires; examen des réclamations.

3e DIVISION. — *Cultes non catholiques.*

M. Guizot (Guillaume), *chef de la division.*
M. Rozan ✻, *chef de bureau.*

Nominations; attributions et renouvellement des consistoires; suppléments de traitements et indemnités, organisation et circonscription des églises consistoriales et oratoriales et des synagogues et temples; secours pour constructions et réparations; biens et revenus des églises; dons et legs; acquisitions et échanges; police ecclésiastique; conférences pastorales; administration des séminaires protestants et du séminaire israélite; bourses.

4e DIVISION. — *Comptabilité centrale.*

M. L. de Boissieu ✻, *chef de la division.*

1er BUREAU. — *Opérations centrales. Liquidation. — Ordonnancement.*

M. Damour-Desvergers, *chef de bureau.*

Préparation du budget des cultes; crédits supplémentaires; préparation et publication des comptes généraux et des divers documents de comptabilité, distribution mensuelle des fonds états de crédits aux préfets pour l'exécution des décisions ministérielles, ordonnances de payement ou de délégation; vérification et liquidation des comptes fournis par les préfets, créances des exercices clos et périmés, communications avec le ministère des finances, le Conseil d'État et la Cour des comptes, centralisation des fonds de concours pour les édifices diocésains, frais de passage en Algérie; circulaires et instructions générales.

2e BUREAU. — *Écritures centrales. — Tenue des livres. — Pensions. — Service du matériel des bureaux.*

M. Brucelle ✻, *chef de bureau.*

Vérification des bordereaux de situation mensuelle des préfets et des trésoriers-payeurs généraux, état de situation des dépenses mandatées et payées; écritures centrale et en partie double des dépenses générales de l'administration des cultes tenue des livres généraux; expédition des extraits d'ordonnances, expédition des lettres d'avis et des mandats de payement; liquidation des pensions civiles de retraite; service des pensions ecclésiastiques communications avec la caisse des dépôts et consignations; états de traitements et dépenses du personnel de l'administration des cultes service du matériel des bureaux.

SERVICE DES ARCHIVES.

M. Brucelle ✻, *chef du 2e bureau de la comptabilité, chargé du service.*

Distribution des dépêches à l'arrivée; légalisation des signatures ecclésiastiques, dépôt des décrets et autres décisions; ampliations, archives et bibliothèque.

3° — BEAUX-ARTS.

Rue de Valois (Palais Royal)

DIRECTION DES BEAUX-ARTS.

M. Charles BLANC ✻, membre de l'Institut, *directeur*.

BUREAU DES BEAUX ARTS

M. Alexandre ✻, *chef de bureau*.

École des Beaux-Arts à Paris Académie de France à Rome. Écoles des Beaux-Arts de Lyon et de Dijon. Écoles de dessin à Paris et dans les départements. Acquisition et conservation de marbres. Érection de monuments, statues, etc. Commandes et acquisitions d'œuvres d'art, peintures, sculptures, médailles, estampes, etc.; conservation et distribution de ces ouvrages. Encouragements aux Beaux-Arts et indemnités aux artistes. Autorisation de médailles. Voyages et missions artistiques. Inspection des Beaux-Arts. Expositions [illegible] les artistes vivants. Distribution des récompenses décernées à la suite des Salons. Souscription aux ouvrages d'art. Répartition entre les bibliothèques publiques des ouvrages provenant des souscriptions.

BUREAU DES MONUMENTS HISTORIQUES

M. Viollet-le-Duc , *chef de bureau*.

Recherches des antiquités et conservation des monuments historiques. Distribution du crédit alloué pour ce service Rapports avec la commission chargée d'examiner l'importance et l'intérêt historiques ou artistiques des anciens monuments de la France, et d'émettre son avis sur les subventions demandées pour assurer la conservation de ces monuments Rapports avec les départements et les communes relatifs aux monuments historiques. Contentieux. Acquisitions. Expropriations. Servitudes. Personnel des inspecteurs généraux et correspondants. Statistique des monuments historiques et publication des archives de la Commission. Musées des Thermes et de l'hôtel de Cluny.

BUREAU DES THÉATRES

M. de Beauplan ✻, *chef de bureau*.

Théâtres de Paris et des départements. Conservatoire national de musique et de déclamation. Écoles de musique de Toulouse, Lille, et Marseille. Règlements et surveillance Indemnités aux auteurs et artistes dramatiques Encouragements à l'art dramatique et à l'art musical. Inspection des théâtres et spectacles.

BUREAU DES MANUFACTURES NATIONALES

M. Tiron (O✻), *chef de bureau*.

Examen des propositions des administrateurs des manufactures nationales. Préparation des décisions et arrêtés du ministre sur ces services. Contrôle des dépenses de ces établissements

BUREAU DE LA COMPTABILITÉ.

M. de Bruneau de Saint-Auban ✻, *chef de bureau*.

Préparation des budgets — Situations provisoires. — Comptes définitifs. — Préparation des projets de loi portant ouverture des crédits extraordinaires et supplémentaires. — Demandes de fonds mensuelles. — Écritures centrales. — Tenue des livres et comptabilité. — Créances des exercices clos et périmés. — Ordonnancement des dépenses imputables sur les fonds généraux du budget. — Examen et vérification des justifications à produire. — Service intérieur — Matériel des bureaux.

CONSERVATION DU DÉPÔT LÉGAL

M. Gerspach ✻, *conservateur*, chef de bureau honoraire.

Conservation des collections du dépôt légal et distribution de ces collections.

SERVICES EXTÉRIEURS.

1° — INSTRUCTION PUBLIQUE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Loi du 19 mars 1873)

M. le Ministre de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts, *président*;

M. Dumas, membre de l'Institut de France, *vice-pres.*
M. Patin, doyen de la Faculté des lettres de Paris, *vice-pres.*;
M. Ravaisson, inspecteur général de l'instruction publique, *secrétaire.*

Membres. MM.

De Montesquiou, conseiller d'État.
Andral, conseiller d'État.
De Gaillard, conseiller d'État.
Le général d'Outrelaine.
L'amiral de Cornulier-Lucinière.
NN. { l'archevêque de Paris
le cardinal archevêque de Rouen.
SS. { l'évêque d'Orléans.
l'évêque d'Angers.
Sardroux, doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban.
Pellot, pasteur de l'Eglise de la confession d'Augsbourg.
Isidor, grand rabbin de France, membre du consistoire israélite.
Devienne, premier président de la Cour de cassation
Renouard, procureur général près la même Cour.
D. Nisard, membre de l'Institut (Académie française)
Giraud, membre de l'Institut (Académie des sciences mor. et politiques).
Egger, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres)
Delaborde, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).
Laboulaye, administrateur du Collége de France
Wurtz, doyen de la Faculté de médecine de Paris
Milne-Edwards, doyen de la Faculté des sciences de Paris
Barth, membre de l'Académie de médecine
Feray d'Essonnes, membre du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie (Industrie.)
Galos, membre du même conseil (Commerce).
Martel, membre du même conseil (Agriculture).
Faye, inspecteur général de l'instruction publique.
Balard, inspecteur général de l'instruction publique.
Demolombe, doyen de la Faculté de droit de Caen.
Valette, professeur à la Faculté de droit de Paris.
Bouisson, doyen de la Faculté de médecine de Montpellier.
Wallon, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Chevreul, directeur du Muséum d'histoire naturelle.
Le frère Joseph, directeur d'une école commerciale à Paris.
Dubief, directeur de l'école préparatoire de Sainte-Barbe.
Talon-Bourgeois, directeur de l'école secondaire libre de Pontlevoy
Aubert, président de l'Association des chefs d'institutions de la Seine, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.

Membres chargés d'assister le Ministre au conseil supérieur. MM.

Mourier, vice-recteur.
Du Mesnil, directeur à l'enseignement supérieur
Maggiolo, directeur à l'enseignement secondaire
Gréard, directeur à l'enseignement primaire.
Gréard, proviseur au lycée Louis-le-Grand.
Chauffard, Vallon, } auditeurs au conseil d'État, *secrétaires adjoints.*

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur. MM.

Lettres.
F. RAVAISSON (C✻), de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, quai Voltaire 3
D. NISARD (C✻), de l'Académie française, rue Casimir-Delavigne, 5
J. [illegible] (✻), de l'Académie des sciences morales et politiques, rue de Luxembourg, 2.
BUILLER (Francisque).

Sciences.
LE VERRIER (GO✻), de l'Académie des sciences.
BALARD (C✻), membre de l'Académie des sciences, rue Vassas, 100

Droit.
GIRAUD (Ch.) (GO✻), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, à l'École de droit, à Paris.

Médecine.

Enseignement secondaire. MM.

Lettres.
[illegible] (✻), rue David, 1 (Paris-Passy)
[illegible] (✻), rue [illegible], 40.
CADOCHE (O✻), rue de l'Ancienne-Comédie, 14.
GREARD (O✻), boulevard Saint-Michel, 77.

Sciences.
FAYE (O✻), de l'Académie des sciences, rue de la Tour, 63 (Paris-Passy).
ROLLIER (O✻), rue Saint-André-des-Arts, 33.
QUET (O✻), rue Madame, 31
FAURIE (O✻), quai Voltaire, 5.

Enseignement primaire. MM.

RENDU (E[illegible]), [illegible]
BAUDOUIN ✻, rue des Écoles, 16
BEUVAIN D'ALTENHEIM ✻, rue Bilault, 30.
GANDON ✻, boulevard St. Michel, 135.
[illegible] ✻, chargé des fonctions d'inspecteur général, délégué à l'administration [illegible] rue de Lille.

Commission centrale d'hygiène des lycées MM.

Dumas G✻, membre des Acad. des sciences et de médecine, *président.*

Brongniart (C✻), inspecteur général de l'enseignement supérieur pour les sciences.
Faye (O✻), inspecteur général [illegible]
Mourier (H. T.) (C✻), inspecteur général honoraire, vice recteur de l'Académie de Paris.
Marlot (C[illegible]), président du conseil de santé de l'armée.
Bon Larrey (C✻), de l'Inst., inspecteur général inspect., membre du conseil de santé de l'armée.
Ricord (C✻), membre de l'Acad. de médecine, ancien chirurgien en chef des hôpitaux de Paris
[illegible], membre de l'Académie de médecine.
Caffe ✻, docteur en médecine
Mourier (Ath.) (O✻), directeur de l'instruction secondaire.

INSPECTION GÉNÉRALE DES SALLES D'ASILE ET DES ÉCOLES DE FILLES.

Mme Caillard *déléguée générale pour l'inspection des écoles de filles et des salles d'asile*, [illegible], 6, Levallois-Perret
Mme [illegible], *idem des écoles des filles et des salles d'asile*, rue Madame, 4
Mme [illegible] *déléguée spéc. de salles d'asile de l'Acad. de Paris, chargée de l'inspection générale des salles d'asile*, rue de la Plaine, 22 (Ternes).
Mme Pape-Carpantier, *directrice du Cours pratique des salles d'asile, déléguée générale pour l'instruction du personnel* rue des Ursulines, 1[illegible]
Mme Rocher-Ripert, *déléguée gén. pour l'inspection des écoles de filles et des salles d'asile.*

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

(AU SECRÉTARIAT DE L'ACADÉMIE DE PARIS.)

Conseil supérieur de l'École. MM.

Élie de Beaumont (GO✻), secrétaire perpétuel de l'Acad. des sciences mathématiques.
Dumas (G✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences physiques.
Guigniaut (C✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
Chevreul (GO✻), directeur du Muséum d'histoire naturelle.

Le Verrier (GO✻), inspecteur général de l'enseignement supérieur.
Bersot, directeur de l'École normale supérieure.
Quicherat, directeur de l'École des chartes
Taschereau (O✻), administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale.
Colmet d'Aage (C✻), doyen de la Faculté de droit.
Würtz (C✻), doyen de la Faculté de médecine.
Milne-Edwards (C✻), doyen de la Faculté des sciences.
Patin (C✻), doyen de la Faculté des lettres.
De Longpérier✻, conservateur du musée des antiques.
Les membres des commissions de patronage.

Commissions de patronage.

1re SECTION. - *Mathématiques.* MM.

J. Bertrand (O✻).
Chasles (C✻).
Puiseux ✻.
Serret (O✻).
Bellaguet (O✻), *secrétaire.*

2e SECTION. — *Physique et chimie.* MM.

Balard (C✻).
Fremy (O✻).
Würtz (C✻).
Desains ✻.
Jamin (O✻)
Bertin-Mourot ✻, *secrétaire.*

3e SECTION. — *Histoire naturelle et physiologie.* MM.

Brongniart (C✻).
Decaisne (O✻).
Milne-Edwards (C✻).
Claude Bernard (C✻).
Hébert ✻
Du Mesnil (O✻), *secrétaire.*

4e SECTION. — *Sciences historiques et philologiques.* MM.

Bréal.
Alf. Maury (O✻).
Léon Rénier (O✻).
De Rougé ✻.
Ch. Waddington ✻.
N....., *secrétaire*

5e SECTION. — *Sciences économiques.* MM.

N.... N.... N...

Directeurs.

1re SECTION. — *Mathématiques.*

Directeurs des études. MM.

J. Bertrand (O✻).
Briot ✻.
Puiseux ✻
Serret (O✻)

2e SECTION. — *Physique et chimie.*

Directeurs des laboratoires.

Physique : MM. Desains ✻, Jamin (O✻).
Chimie : MM. Balard (C✻), Fremy (O✻), H. Sainte-Claire Deville (C✻), Berthelo. (O✻), Würtz (C✻).

3e SECTION. — *Histoire naturelle et physiologie.*

Directeurs des laboratoires.

Minéralogie · M. Delafosse (O✻).
Géologie : M. Hébert ✻.
Histoire naturelle des corps inorganiques MM. Élie de Beaumont (GO✻), Ch. Sainte-Claire Deville (C✻).
Botanique MM. Brongniart (C✻), Decaisne (O✻), Duchartre ✻, Baillon ✻.
Zoologie · M. Milne-Edwards (C✻).
Anatomie . M. O. Gervais ✻.
Histologie · M. Ch. Robin ✻.
Médecine expérimentale · M. Cl. de Bernard (C✻).
Physiologie : MM. Bert, Marey ✻

4e SECTION. — *Sciences historiques et philologie.*

Directeurs des études.

Histoire . M. Alfred Maury (O✻).
Philologie grecque et archéologie égyptienne . M. de Rougé ✻.
Philologie grecque et archéologie grecque et orientale M. Ch Waddington ✻.
Epigraphie et antiquités romaines M. Leon Rénier (O✻).
Philologie latine . M. Thurot.
Philologie comparée : M. Bréal ✻.
Persan et langues sémitiques : M. Defrémery ✻.

5e SECTION — *Sciences économiques.*

Directeurs des études. MM

N.... N.... N....

L'École pratique des hautes études compte en outre plusieurs annexes dans les départements

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

Une ordonnance du 11 septembre 1846 a institué à Athènes une école française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques. Cette école est placée sous la direction d'un professeur de faculté ou d'un membre de l'Institut nommé par le Président de la République L'école est placée sous la surveillance et l'autorité du ministre de France près le roi de Grèc

Le règlement de l'école, arrêté par l'ordonnance de création du 11 septembre 1846, a été modifié par décrets en date des 7 août 1850, 15 décembre 1852 et 9 février 1859. Aux termes de ce dernier décret, l'école se compose de trois sections, savoir: une section des lettres; une section des sciences; une section des beaux-arts.

Peuvent être admis à faire partie de la section des lettres: 1° après un examen spécial, les professeurs et agrégés des classes supérieures âgés de moins de 30 ans; 2° avec dispense d'examen, dans la même condition d'âge que ci-dessus, les professeurs et les agrégés pourvus du diplôme de docteur ès lettres, et tout candidat reçu le premier au concours de l'agrégation des classes supérieures. L'examen d'admission porte sur la langue grecque ancienne et la langue latine, sur les éléments de la paléographie et de l'archéologie, sur la géographie et l'histoire de la Grèce et de l'Italie ancienne.

Les sections des sciences et [illegible] d'agrégés [illegible] sciences physiques [illegible] une des [illegible] âgés de moins de 30 ans, nommés [illegible] par le ministre sur la proposition des inspecteurs généraux et des recteurs d'académie

Les membres de l'ordre des lettres sont tenus d'envoyer, avant le 1er juillet de la deuxième ou de la troisième année de leur séjour en Grèce, un mémoire sur un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire choisi dans un programme de questions rédigé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et agréé par le ministre. Ces mémoires sont l'objet d'un rapport de l'Académie au ministre.

La section des beaux-arts est composée des élèves pensionnaires de l'Académie de France à Rome, envoyés en Grèce par le ministre pour y continuer leurs études.

Les membres de l'école sont nommés pour deux ans. Ils peuvent être autorisés, par une décision spéciale, à passer une troisième année à Athènes

Directeur.

M. Burnouf ✻, docteur ès lettres.

Membres de l'École.

MM. Cartault, Bayet, Ruel, Lebègue, *agrégés* (section des lettres).
Gorceix, *agrégé* (section des sciences).

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Un arrêté du 22 février 1858 a réorganisé les comités historiques institués près le ministère depuis 1834, et réunis en Comité unique par l'arrêté du 14 septembre 1852

Le Comité des travaux historiques et des sociétés savantes est divisé en trois sections, qui sont appelées à délibérer et à donner leur avis sur les divers projets de publication pour la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France*, sur la formation des listes de correspondants du ministère; sur les encouragements qui peuvent être accordés aux sociétés savantes; sur les demandes de reconnaissance légale formées par ces sociétés. Les sections présentent au ministre la liste des correspondants et des membres des compagnies savantes qui leur paraissent mériter des encouragements ou des récompenses honorifiques. Elles examinent les communications des correspondants, ainsi que les publications des sociétés savantes.

Les sections du Comité prennent connaissance des travaux historiques, archéologiques et scientifiques envoyés au ministre, préparent les concours annuels établis entre les sociétés [illegible] membres non résidants qui peuvent [illegible]. Il est présidé par le ministre ou par un des présidents de [illegible] présidents du Comité.

Les sections d'histoire et d'archéologie se réunissent une fois par mois, le lundi. — La section des sciences se réunit deux fois, le 1er et le 3e vendredi de chaque mois

M. le Ministre, *président.*

MEMBRES TITULAIRES.

Section d'histoire et de philologie. MM.

Delisle (Léopold ✻, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur à la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité, *président de la section.*

Lascoux (C✻), cons. à la Cour de cassation, *vice-président de la section.*

Hippeau ✻, *secrétaire de la section.*

Barthélemy (Anatole de) ✻, membre de la commiss. de la carte topographique des Gaules.
Bellaguet (O✻), ancien chef de division au ministère de l'instruction publique.
Boutaric ✻, professeur à l'École des chartes
Cocheris ✻, bibliothécaire à la Bibliothèque Maz[illegible]
Courson (A[illegible] ✻, [illegible]ateur à la Bibliothèque nationale
Duplessis (H[illegible] ✻, conservateur, s.-dir. adj. au départ. des estampes de la Bibliothèque nat.
Desnoyers (J.) ✻, de l'Académie des inscriptions et bel. [illegible] Bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.
Lasteyrie ✻, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur à l'École des chartes
Jourdain (O✻), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, inspecteur général de l'instruction publique.
Lecoine (L.), membre du conseil de la Société de l'histoire de France.
Levasseur ✻, de l'Académie des sciences morales et politiques, professeur au Collége de France
Marty-Laveaux ✻, ancien secrétaire de l'École des chartes.
Maury (Alfred), (O✻), chef de section aux archives nationales.
Meyer (Paul), secrétaire à l'École des chartes
Michelant ✻, conservateur à la Bibliothèque nationale.
Patin (C✻), de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Rathery ✻, conservateur à la Bibliothèque nationale.
Ravenel (O✻), conservateur à la Bibliothèque nationale
Rendu (E.) ✻, inspecteur général de l'[illegible]
Rozière (E. de) ✻, de l'A[illegible]s inscriptions et belles-lettres, inspecteur général des archives départementales.
Servois ✻, membre du conseil de la Société de l'histoire de France
Théry (C✻), inspecteur général honoraire de l'instruction publique.
Valentin-Smith (O✻), conseiller honoraire à la cour de Paris.
Wey (Francis) (O✻), inspecteur général des archives départementales.

Section d'archéologie. MM.

Mis de la Grange (GO✻), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vice-président du Comité, *président de la section.*

Renier (Léon) (O✻), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France, *vice-président de la section.*

Chabouillet (O✻), conservateur des médailles à la Bibliothèque nationale, *secrétaire de la section.*

Barthélemy (Ed. de) ✻
Bertrand (G.), ancien élève de l'École des chartes.
Bertrand (Alexandre) ✻, directeur du Musée [illegible]
Beulé ✻, de l'Académie [illegible]
Bonnaffé (E.), inspecteur général des monuments historiques.
Clément de Ris (C[illegible]) ✻, attaché au Musée du Louvre.
Darcel ✻, directeur des Gobelins
Douet d'Arcq ✻, sous-ch[illegible]ves nationales
Dumont (Albert), chargé d'un cours d'archéologie à l'École française de Rome
Gouy-d'Arcy (Bon de) ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes
Hauréau (B.) (C✻), ancien directeur de l'administration des cultes
Husson de la Villemarqué ✻, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
Lacroix (Paul) (O✻), conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal
Lafond (Jules), ✻, architecte diocésain.
Lenormant (Ch.) ✻, secrétaire de l'École des beaux-arts
Longpérier (Adrien de) (O✻), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres
Marion ✻, membre de la commission des archives au ministère de l'intérieur.
Montaiglon (Anatole de), professeur à l'École des chartes.
Quicherat (J.) ✻, directeur de l'École des chartes
Du Sommerard (Edm.) (C✻), dir.-adm. du Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.

Section des sciences. MM.

Le Verrier (GO✻), de l'Académie des sciences, vice-président du Comité, *président de la section.*

Milne-Edwards (C✻), de l'Académie des sciences, doyen de la Faculté des sciences, *vice-président de la section.*

Blanchard ✻, de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle, *secrétaire de la section*

[illegible]

Bertrand (Joseph) (O✻), de l'Académie des sciences, professeur au Collége de France.
Cahours (O✻), examinateur de l'École polytechnique, membre de l'Académie des sciences.
Chacornac ✻, astronome attaché à l'Observatoire [illegible]
Chatin ✻, professeur de botanique à l'École de pharmacie
Chevreul (GO✻), de l'Académie des sciences, direct. du Muséum d'histoire naturelle.
[illegible] Jules) ✻, ingénieur.
Cr[illegible] membre de la Société géolog que de France.
[illegible] (C✻), de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle.
[illegible] (✻), de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle.
[illegible] docteur en chef de la *Gazette hebdomadaire de médecine*
Delafo[illegible] (O✻), de l'Acad. des sc., prof. à la Fac. des sciences et au Muséum d'hist. nat.
De[illegible] ✻, [illegible]
Desains (Paul) [illegible], professeur à la Faculté des sciences de Par[illegible]
Duchartre (P.) (O✻), de l'Académie des [illegible]
Faye (O✻), de l'Académie des sciences, [illegible]
Figuier ✻, docteur ès sciences, agrégé à l'Éco[illegible]
Haton (O✻), ingénieur des mines
Hébert ✻, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Paris
Herve-Mangon (O✻), ingénieur des ponts et chaussées
Jamin (O✻), de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté des sciences de Paris.
Jurien de la Gravière (le vice-amiral) (GO✻), de l'Académie des scien[illegible]
Lissajous (O✻), professeur de physique au Lycée Saint-Louis
Pasteur (C✻), de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté des sciences.
P[illegible] cien chef de division au ministère de l'instruction publique.
P[illegible] de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté des sciences de Paris.
Renou ✻, [illegible]neur des mines, secrétaire de la Société météorologique de France
Robin (C[illegible]✻, des Académies des sciences et de médecine, professeur à la Faculté de [illegible]e de Paris.
Sainte-Cl[illegible]lle (Ch.) (O✻), de l'Ac[illegible] suppl. au Collége de France.
Serret (J. A.) (O✻), de l'Académie des sciences, [illegible] Collége de France.
T[illegible] ✻, ancien directeur du *Moniteur*.
V[illegible] (G.) ✻, professeur au Muséum d'histoire naturelle.
Wurtz (C✻), des Acad. des scienc. et de méd., doyen de la Fac. de medecine de Paris.

M. de la Villegille (A.) ✻, *secrétaire du Comité.*

Le chef du bureau des travaux historiques fait, de droit, partie du Comité.

MEMBRES HONORAIRES. MM.

Bastard (Cte Auguste de) ✻
Chéruel (O✻), recteur de l'Académie de Poitiers.
Dumas (G✻), membre des Académies des sciences et de médecine, etc.
Guéronnière (Vte de la) [illegible]
Guignaut (C✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
La Tour-du-Moulin (O✻)
Du Mesnil (O✻), directeur de l'enseignement supérieur
Naudet (C✻), des Acad. des inscrip. et belles lett. et des sciences morales et politiques.
Nieuwerkerke (Cte de) (GO✻), de l'Académie des beaux-[illegible]
Nisard (D.) (C✻), de l'Acad. française, inspecteur général de l'enseignement supérieur.
Paulin Paris ✻, de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, conservateur à la Bibliothèque nationale.
Rayn[illegible]sson (Fr.) (C✻) *idem*, inspecteur général de l'enseignement supérieur.
St[illegible]y (de) (C✻), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres
St[illegible]ssaye (de la) (C✻), de l'Acad. des inscr. et belles-lettres, recteur de l'Acad. de Lyon.
Struve, directeur de l'Observatoire de Poulkova
Tardif (A.) (O✻), chef de division à l'administration des cultes
Taschereau (O✻), administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale.
Violet-le-Duc (O✻), inspecteur général des édifices diocésains
Wailly (N. de) (O✻), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

---

2e — CULTES.

COMITÉ DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES TRAVAUX DIOCÉSAINS. MM.

Le chef de la 2e division, *président.*
Viollet-Le-Duc (O✻), architecte
Labrouste (Henri) (O✻), *idem.*
Abadie (O✻), *idem.*

Rapporteurs près le comité des inspecteurs généraux. MM.

Gautier ✻.
Durand (Alphonse) ✻.
De Mérindol ✻.
Ohnet ✻.
Maurice Ouradou.
Ruprich-Robert ✻.
Devrez ✻.
De Baudot.
Hardy.
Paul Bœswillwald

M. Ch. Bertheault ✻, *secrétaire du comité des inspecteurs généraux des travaux diocésains.*

SERVICE DES ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

Le service des édifices diocésains a été réorganisé par un décret du 7 mars et un arrêté du 20 mai 1853.

TABLEAU DES ARCHITECTES DIOCÉSAINS.

Diocèses.	*Départements.*	*Architectes* MM.
Agen	Lot-et-Gar.	Olivier.
Aire	Landes	Sibien.
Aix (Excepté l'arrond. de Marseille.)	Bouch.-du R.	Révoil ✻.
Ajaccio	Corse	André
Albi	Tarn	Daly ✻.
Alger	Algérie	Chevalier
Amiens	Somme	Viollet-Le-Duc (O✻)
Angers	Maine-et L.	[illegible] ✻
Angoulême	Charente	[illegible] ✻.
Annecy	[illegible] Savoie	Denarié.
Arras	Pas-de-Cal.	Epellet.
Auch	Gers	Lassus (Ch.) ✻.
Autun	Saône-et-Loire	Durand (Alp.) ✻
Avignon	Vaucluse	Joffroy
Bayeux	Calvados	Crétin ✻.
Bayonne	Basses-Pyrén.	Bœswillwald (O✻).
Beauvais	Oise	Verdier ✻.
Belley	Ain	Journoud
Besançon	Doubs. / Haute-Saône	Guérinot.
Blois	Loir-et-Cher	De la Morandière ✻
Bordeaux	Gironde	Abadie (O✻) (Louis)
Bourges	Cher / Indre	Bailly (O✻).
Cahors	Lot	Tourrette
Cambrai	Nord	De Baralle fils.
Carcassonne	Aude	Sals
Châlons (Excepté l'arrond. de Reims.)	Marne	Ouradou
Chambéry	Savoie	Revel.
Chartres	Eure-et-Loir	Bœswillwald (O✻).
Clermont	Puy-de-D.	Mallay.
Coutances	Manche	Durand (Alp.) ✻
Digne	Basses-Alpes	Bailly (O✻)
Dijon	Côte-d'Or	Suisse ✻.
Evreux	Eure	Darcy.
Fréjus	Var	Révoil ✻.
Gap	Hautes-Alpes	Goulain
Grenoble	Isère	Berruyer.
Langres	Hte-Marne	Durand (Alp.) ✻
Laval	Mayenne	Lambert.
Limoges	Hte-Vienne. / Creuse.	Chabrol (O✻).
Luçon	Vendée	Lisch ✻.
Lyon	[illegible] / Loire	Desjardins ✻.
Le Mans	Sarthe	Bœswillwald (O✻).
Marseille (Arrond. de Marseille seul.)	Bouc. du R.	Mauvan
Meaux	Seine-et-M.	Ohnet ✻.
Mende	Lozère	Lassus (Ch.) ✻.
Montauban	Tarn-et-Gar.	Olivier.
Montpellier	Hérault	Révoil ✻.
Moulins	Allier	Esmonnot. / Millet (O✻) (Pour la cathédrale)
Nancy	Meurthe-et-Moselle.	Hardy.
Nantes	Loire-Inférieure.	Boismen.
Nevers	Nièvre	Ruprich-Robert ✻.
Nice	Alpes Maritimes	Sabatier
Nîmes	Gard	Révoil ✻.
Oran	[illegible]	Viala de Sorbier.
[illegible]	Loiret	Devrez ✻.
Pamiers	Ariège	Coma.
Paris	Seine	Viollet-Le-Duc (O✻)
Périgueux	Dordogne	Abadie (O✻).
Perpignan	Pyrénées-O.	Brugaf
Poitiers	Vienne / Deux-Sèvres	De Mérindol ✻.
Le Puy	Haute-Loire.	Mimey
Quimper	Finistère	Bigot ✻.
Reims	Marne (Arrondiss. de Reims seul.) / Ardennes	Viollet-Le-Duc (O✻).
Rennes	Ille-et-Vil.	Labrouste (H.) (O✻)
La Rochelle	Char.-Inférieure	Brossard.
Rodez	Aveyron	Vaugnot.
Rouen	Seine-Inférieure	Barthelemy ✻. / Duforest ✻.
St-Brieuc	Côtes-du-N.	Gaspin
St-Claude	Jura	Comoy

Diocèses.	*Départements.*	*Architectes.* MM.
St-Dié	Vosges.	Bruyant
St-Flour	Cantal	Aiguesparsse.
St-Jean-de-Maurienne	Savoie	Revel.
Sez	Orne	Ruprich Robert ✻.
Sens	Yonne	Lance (Ad.) ✻.
Soissons	Aisne	Lance (Ad.) ✻.
Tarbes	Htes-Pyrén	Durand (H) ✻.
Tarentaise	Savoie	Revel
Toulouse	Haute-Gar	Chambert
Tours	Indre-et-Lre	Guérin.
Troyes	Aube	Millet (O✻).
Tulle	Corrèze	Chabrol (O✻).
Valence	Drôme	Bailly (O✻).
Vannes	Morbihan	Charrier
Verdun	Meuse	Maxe
Versailles	Seine-et-Oise	Blondel.
Viviers	Ardèche	De Baudot.

3° — BEAUX-ARTS.

École nationale des Beaux-Arts et de dessin. (V. pages 1134 et 1135.)

Inspection des Beaux-Arts. MM.

Buon ✻, *inspecteur des Beaux-Arts, chef du service des expositions.*
De Saint-Victor (Paul) ✻, *inspecteur des Beaux-Arts.*
D'Escamps ✻, *idem.*
De Ronchaud, *idem.*
Gruyer (Anatole), *idem.*

Inspection des théâtres. MM

M. Hallays ✻, *inspecteur.*
M. de Forges ✻, *idem.*

Agents du service extérieur des théâtres MM.

M. Vaucorbeil, *commissaire du Gouvernement près les théâtres subventionnés.*
M. Bourdon ✻, *conservateur du matériel de l'Etat, à l'Opéra.*

Conservatoire national de musique et de déclamation. (V. page 916.)

Écoles de musique dans les départements. (V. page 920.)

Théâtres nationaux. (V. pages 920 et suiv.)

Inspection des monuments historiques. MM.

Bœswillwald (O✻), *inspecteur général.*
Des Vallières ✻, *idem.*

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, *président honoraire.*
M. Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts, membre de l'Institut, *vice-président.*

Membres. MM.

Abadie (O✻), architecte, rue de Berlin, 32.
Beulé ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, député membre de l'Institut.
Bœswillwald O✻, architecte, inspecteur général, rue Hautefeuille, 19.
De Cardaillac (C✻), directeur des bâtiments civils, rue de Rivoli, 192.
Courmont (O✻, directeur honoraire des Beaux-Arts, rue de Berlin, 28
Des Vallières ✻, inspecteur général, rue de Châteaudun, 45.
Bon de Guilhermy ✻, membre de la Cour des comptes, rue d'Alger, 6.

Gautier ✻, architecte-contrôleur à l'administration des cultes, rue Gay-Lussac, 7.
Labrouste O✻, architecte, membre de l'Institut, Boulevard St-Michel, 181.
Laisné ✻, architecte, rue Laval, 16.
De la Motte (O✻), chef de division de l'administration des cultes.
De Lasteyrie (O✻), membre de l'Institut, quai Voltaire, 11.
De Longpérier (O✻), membre de l'Institut, rue de Londres, 50.
Millet (O✻), architecte, rue Treilhard, 13.
Questel (O✻), architecte, palais de Versailles.
Quicherat ✻, directeur de l'École des Chartes, rue Casimir-Delavigne, 9.
Du Sommerard (E.) (C✻), directeur du Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.
De Soubeyran (O✻), sous-gouv. du Crédit foncier, au Crédit foncier.
Viollet-le-Duc (C✻), architecte, rue Condorcet, 68.

Secrétaire . . M. Viollet-le-Duc, *chef du bureau des monuments historiques* 15, rue de Laval.
Secrétaire adjoint. M. Baumgart, *sous-chef*

MUSÉE DES THERMES ET DE L'HÔTEL DE CLUNY

Antiquités nationales. — Monuments historiques.

Boulevard Saint-Michel.

Le musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, créé par la loi du 24 juillet 1843, est consacré aux monuments, meubles et objets d'art des temps antiques, du moyen âge et de la renaissance — Ces collections d'antiquités nationales, qui ont eu pour base la collection *du Sommerard*, acquise par l'Etat, sont conservées dans les deux plus anciens édifices de Paris: le Palais des Thermes, construit au IVe siècle par [illegible] empereurs romains, et l'Hôtel de Cluny, élevé en 1490 sur les ruines d'une partie de ce [illegible] Cet établissement est placé sous l'autorité du ministre des Beaux Arts; il est ouvert au public les dimanches de 11 à 4 heures. Les *mercredis, jeudis et vendredis*, le public est admis avec des billets d'entrée

M. du Sommerard (E.) (C✻), *directeur*.

MUSÉES NATIONAUX.

Le service des musées nationaux fait partie du ministère de l'instruction publique des cultes et des beaux-arts Il a dans ses attributions la conservation de tous les objets d'art placés dans les palais du Louvre, du Luxembourg, de Versailles, de Saint-Germain et dans les anciennes résidences.

MUSÉE DU LOUVRE

Ce Musée est divisé en cinq départements: 1° antiquités égyptiennes; — 2° antiquités grecques, romaines, assyriennes, américaines et mexicaines; — 3° peintures, dessins et chalcographie, — 4° sculpture moderne, objets d'art du moyen âge [illegible] Renaissance; — 5° marine et ethnographie.

M. Villot (Frédéric) (O✻), *secrétaire général, président du Conservatoire.*
M. Morand (Léon), *chef du bureau administratif, agent comptable.*

Conservateurs

M. le Vte de Rougé E. (C✻), *conserv. honor. des antiquités égyptiennes*
M. Pierret, *conservateur adjoint.* | M. Mariette (O✻), *conserv. adj. honoraire.*
M. Ravaisson-Mollien (C✻), *conserv. des antiquités grecques, romaines, etc.*
M. Heuzey ✻, *conservateur adjoint*

M. Reiset (F O❋), *conservateur des peintures, des dessins et de la chalcographie.*

M. d'Eschavannes, M. le Vte de Tauzia, } *conservateurs adj.* | M. Daudet ❋, *conservateur adj. honoraire.*

M. Barbet de Jouy ❋, *conservateur de la sculpture moderne et des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance.*

M. Clément de Ris ❋, *conservateur adj.* | M. Saglio, *conservateur adjoint.*

M. l'amiral Paris GO❋), *conservateur des musées de marine et ethnographique.*

MUSÉE DU LUXEMBOURG.

Des ouvrages d'artistes vivants acquis par l'État sont placés dans ce musée.

M. le Mis de Chennevières (O❋), *conservateur.*

MUSÉE DE VERSAILLES.

Ce musée qui, par décision du 1er septembre 1833, a reçu une destination toute spéciale, renferme une nombreuse collection de tableaux, portraits, statues, bas-reliefs, bustes, médailles, etc., qui consacrent les souvenirs les plus intéressants de l'histoire de France

M. Soulié (Eudore) ❋, *conservateur.*

MUSÉE DE SAINT-GERMAIN.

Ce musée, créé par décret du 8 mars 1862 et ouvert le 8 mai 1867, renferme des antiquités celtiques et gallo-romaines, des collections d'armes de pierre et de bronze, des modèles de machines de guerre et des monuments les plus importants des époques gallo-romaines.

M. Bertrand (Alexandre) ❋, *conservateur.*

PALAIS DU LUXEMBOURG.

M. Descombes ❋, *administrateur, agent comptable.*
M. Chodzcki (Charles-Edmond, O❋), *bibliothécaire administrateur.*
M. Ratisbonne, *bibliothécaire.*
M. Lacaussade ❋, *idem.*
M. Burot, *sous-bibliothécaire.*
M. Leconte de Lisle ❋, *idem.*

MANUFACTURES NATIONALES.

Manufacture de porcelaines à Sèvres

M. Robert ❋, *administrateur.*

Manufacture de tapisseries des Gobelins.

M. Darcel ❋, *administrateur.*

Manufacture de tapisseries de Beauvais

M. Badin (O❋), *administrateur.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARCHIVES NATIONALES.

Rue de Paradis-du-Temple, 20.

Le dépôt central des Archives nationales renferme les documents d'intérêt public appartenant à l'État, c'est-à-dire tout ce qui s'est conservé de plus précieux des nombreuses archives que formèrent successivement, depuis l'origine de la monarchie, les souverains de la France, les établissements religieux, les diverses juridictions et les administrations. Constituées par Napoléon Ier, en 1808, en Archives centrales de l'Empire français, elles furent établies alors dans le palais que le prince de Soubise avait fait construire, en 1706, sur l'emplacement et avec quelques parties des hôtels de Clisson, de Laval et de Guise.

Les Archives nationales s'augmentent chaque année des documents dont les ministères et les administrations qui en dépendent n'ont plus besoin pour leurs affaires courantes et journalières. Elles contiennent, plus de 20 millions d'actes ou de titres, répartis dans environ 300,000 cartons, liasses, registres, etc.

Ces documents sont divisés en quatre sections, placées, ainsi que les autres parties du service, sous les ordres d'un directeur général nommé par le Président de la République, sur la proposition du ministre de l'instruction publique, des cultes et des Beaux Arts.

Le plus ancien des titres que possèdent les Archives nationales est un diplôme original de l'an 625. L'antiquité de ces documents, la suite et l'ensemble de ses grandes séries, telles que les diplômes mérovingiens et carlovingiens, le Trésor des Chartes, le Bullaire, les Archives des anciennes Chambres des comptes et de l'ancien Conseil d'État, les registres du Parlement et de toutes les juridictions de son ressort, le fonds des abbayes, la collection des sceaux, les archives de la Couronne, la secrétairerie d'État et le cabinet de l'empereur Napoléon Ier, font des Archives une institution hors ligne.

Les demandes de renseignements, de communications et d'expéditions doivent être faites, ou par lettres adressées au directeur général, ou en personne au secrétariat des Archives, de 10 heures du matin à 3 heures de relevée.

Les expéditions, les recherches qu'elles ont occasionnées et les épreuves de sceaux (soufre et plâtre) sont soumises à des droits fixés par un décret du 22 mars 1856.

Une salle, dite *salle du public*, est ouverte, au Palais des Archives, chaque jour, sauf les dimanches et fêtes, de 10 à 3 heures, pour les communications sans déplacement. Un archiviste préposé à la surveillance de cette salle y fournit aux travailleurs autorisés par le directeur général tous les éclaircissements à la disposition de l'administration.

Un musée paléographique dans lequel sont exposés chronologiquement, de 625 à 1821, les documents originaux les plus remarquables de notre histoire nationale, a été ouvert le 19 juillet 1867. Le public y est admis le dimanche de midi à 3 heures. — Le jeudi, jour réservé à l'étude, il peut être également visité avec des billets qui sont délivrés au cabinet du Ministre.

Les Archives nationales sont régies par les décrets organiques des 22 décembre 1855, 22 mars et 1er août 1856, et par un arrêté ministériel du 12 novembre 1856.

M. Alfred MAURY (C✻), membre de l'Institut, *directeur général.*

Section du secrétariat.

M. Dupont ✻, *chef.* — M. Garnier, *sous-chef.*

M. Martin, *agent comptable.*

Conservation des papiers provenant de l'ancienne secrétairerie d'État et du cabinet de l'empereur Napoléon Ier, des pièces contenues dans l'armoire de fer, et des ministères de la Maison de l'Empereur, des Lettres, Sciences et Beaux Arts, et de l'ancien ministère d'État. — Classement et conservation des documents concernant l'organisation et le service des Archives, de la minute des ouvrages publiés par l'administration des Archives, des inventaires des documents contenus dans les divers dépôts d'archives appartenant à l'État, aux départements et aux communes. Enregistrement, classement et conservation des dépêches; expédition et transmission des réponses; réception et enregistrement des demandes de renseignements; scellement et délivrance des expéditions; services de la salle du public, de la Bibliothèque, de la comptabilité, du matériel; travail journalier avec le directeur général.

Section historique.

M. de Beauchesne (O✻), *chef.*

Trésor des chartes et son supplément. — Monuments écrits, remontant au septième siècle. — Monuments plus spécialement ecclésiastiques (cartulaires, bulles, églises de Paris et

autres; fabriques, paroisses, établissements monastiques). - Mélanges (ordres militaires, anciens établissements d'instruction publique, titres généalogiques, etc.). Collection de moules et d'empreintes de sceaux, du cinquième siècle à nos jours.

Section administrative.

M. Boutaric ✻, *chef.*

Documents relatifs à l'administration domaniale, financière et contentieuse de l'ancienne France, tels que les ordonnances, les lettres patentes, les bons et brevets du roi, les actes émanés du Conseil d'État, du conseil de Lorraine, des états provinciaux, de la Chambre des comptes de France, du bureau de la ville de Paris, les archives de la Couronne; les papiers relatifs aux domaines des princes et aux apanages, aux séquestres et confiscations; les versements des ministères de l'intérieur, de la guerre, de l'instruction publique, de l'agriculture et du commerce, des travaux publics.

Section législative et judiciaire.

M. de Mas-Latrie (O✻), *chef.*

Expéditions et copies authentiques des lois et décrets rendus depuis l'Assemblée constituante de 1789 jusqu'en l'an IX; minutes et copies authentiques des procès-verbaux des assemblées des notables de 1787 et de 1788, des états généraux de 1789, des assemblées nationales; missions des députés; comités.

Grande chancellerie; secrétaires du roi; prévôté et requêtes de l'hôtel; Grand Conseil; Conseil privé; commissions extraordinaires; Parlement et conseils supérieurs; Châtelet de Paris, Cour des Aides; Cour des Monnaies; eaux et forêts, amirauté; connétablie; bureaux des finances; bureau de la ville de Paris; grenier à sel; chambres des bâtiments, des décimes; officialités, justices seigneuriales, etc; tribunaux extraordinaires; versements du ministère de la justice.

SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

Rue Saint-Dominique Saint-Germain, 62, 64 *et* 66.

M DESEILLIGNY ✻, membre de l'Assemblée nationale, *ministre des Travaux publics.*

Travaux et administration des routes nationales et des routes départementales, sauf, pour ces dernières, les questions de finances et de comptabilité réservées au ministère de l'intérieur. — Navigation fluviale; défense contre les rivières et torrents, canaux de navigation; contrôle des canaux concédés; police et surveillance de la pêche fluviale. — Ports maritimes de commerce; éclairage des côtes. — Bacs. — Travaux d'amélioration agricole; dessèchement des marais et irrigation. — Police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Règlement des usines sur les cours d'eau. — Police des usines métallurgiques. Recherches et concessions de mines; police des mines, carrières Recherche et conservation des sources minérales. — Mesures de sûreté pour les appareils à vapeur. - Chemins de fer : études et travaux de construction, contrôle des travaux de compagnies, contrôle de l'exploitation. Bâtiments civils et palais nationaux.

Cabinet particulier du ministre.

M DELAMBRE (O✻), *chef du cabinet.*

Ouverture des dépêches. Correspondance particulière. — Demandes d'audiences. — Affaires réservées. — Réunion des documents pour les discussions dans l'Assemblée nationale.

ADMINISTRATION CENTRALE.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

M. DE BOUREUILLE (GO✻), conseiller d'État, inspecteur général des mines, *secrétaire général.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée — Départ des dépêches. — Réunion du travail pour le Conseil d'État et pour la signature du Président de la République — Conservation et expédition des décrets ou arrêtés, leur insertion au *Bulletin des lois.* — Dépôt des circulaires et instructions ministérielles. — Dépenses intérieures du ministère personnel des gens de service. — Souscriptions et abonnements — Impressions du service de l'administration centrale, contrôle des impressions du service des ponts et chaussées. — Questions générales et affaires qui ne ressortissent spécialement à aucune division — Secours aux ouvriers des travaux publics. — Versements des cantonniers à la caisse des retraites pour la vieillesse. — Franchise et contre-seing. — Centralisation des budgets et proposition de virement de crédits.

1er BUREAU. — *Secrétariat général et matériel.*

M. Bescherelle, *chef de bureau.*

NOTA Le ministre donne des audiences aux personnes qui en font la demande par écrit, en indiquant l'objet dont elles désirent l'entretenir.

Le secrétaire général reçoit à Paris les lundis, de 4 heures à 6 heures, et à Versailles tous les autres jours, le jeudi excepté, de 9 heures et demie à 10 heures et demie.

Les bureaux ne sont ouverts au public que les mardis et vendredis de 2 heures à 4 heures et demie

3e BUREAU. — *Service central d'expédition et d'autographie*

M. Giannetti ✻, *chef de bureau.*

DIVISION DU PERSONNEL.

M. Porée (O✻), *chef de division.*

1er BUREAU. — *Nominations, promotions et mouvements.*

M. Michel, *chef de bureau.*

Employés de l'administration centrale. — Ingénieurs et agents du service des ponts et chaussées et du service des mines. — Officiers et maîtres de port (service maritime). — Inspecteurs des ports, gardes-ports (navigation intérieure) — Personnel du service de surveillance de la pêche fluviale — Personnel du service de surveillance administrative des chemins de fer. Personnel des palais nationaux. Conseils, comités et commissions permanentes.

Ecoles nationales des ponts et chaussées et des mines. — Ecole des mineurs de Saint-Etienne. Ecole pratique des maîtres ouvriers mineurs d'Alais; nominations des professeurs classement des élèves-ingénieurs; nominations des élèves externes français et étrangers et des élèves libres.

2e BUREAU. — *Frais et indemnités, secours, pensions, contentieux*

M. Ligneau, *chef de bureau.*

Règlement des frais de bureau et de tournées, frais de voyage et de missions, indemnités; gratifications, etc. Questions relatives au règlement des frais et honoraires des ingénieurs et agents pour travaux d'intérêt communal ou privé. Répartition et recouvrement des sommes à payer par les compagnies pour frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer et autres travaux concédés. — Règlement du budget des écoles des ponts et chaussées et des mines

Secours aux employés et agents, à leurs veuves et à leurs orphelins. — Règlement des pensions de retraite. — Dispositions relatives aux retenues sur les traitements

Mesures générales et examen de toutes les questions contentieuses qui se rattachent au personnel

---

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Bigarne ✻, *chef de division.*

1er BUREAU. — *Opérations centrales et ordonnancement.*

M. Bouteiller, *chef de bureau.*

Mesures générales de comptabilité. — Comptes d'exercices. — Situations provisoires. — Comptabilité des exercices clos et périmés Correspondance avec le ministère des finances et avec la Cour des comptes. — Tenue des livres en partie double. — Livres auxiliaires — Balances mensuelles. — Expédition des ordonnances de payement et des ordonnances de délégation; avis aux parties prenantes, aux préfets et aux ingénieurs; tenue du sommier général des ordonnances et des livres auxiliaires. — Caisse du ministère pour les dépenses courantes

2e BUREAU. — *Comptabilité des ponts et chaussées et des mines.*

M. Génué, *chef de bureau.*

Examen des états spéciaux de comptabilité concernant les services des ingénieurs des ponts et chaussées et les ingénieurs des mines. — Distributions de fonds. — Comptabilité du personnel des ponts et chaussées et du personnel des mines. — Préparation des projets de décrets pour fonds de concours. — Correspondance relative aux débets des entrepreneurs.

DÉPÔT DES CARTES ET PLANS. — ARCHIVES. — NIVELLEMENT GÉNÉRAL DE LA FRANCE.

M Fontaine (Léon) ✻, ingénieur en chef de 1re classe, *directeur du dépôt.*

M. Breton (Paul-Émile) ✻, ingénieur en chef de 2e classe, *adjoint au directeur.*

M. Charle, *chef de bureau.*

Publication, révision et distribution de diverses cartes de France. — Exécution de cartes, plans et dessins. — Révision, en ce qui concerne les voies de communication, de la carte de l'état-major, et distribution aux ingénieurs. — Publication du portefeuille des canaux de navigation de la République.

Dépouillement et classement des archives et des collections de livres et dessins de tous les services du ministère. — Rédaction des répertoires et catalogues. — Communication de pièces et distribution d'ouvrages.

Centralisation des opérations du nivellement général de la France et publication des résultats. — Carte du réseau des lignes de base.

PONTS ET CHAUSSÉES ET CHEMINS DE FER.

M. de Franqueville (GO ✻), conseiller d'État, inspecteur général des ponts et chaussées, *directeur général* (1).

PONTS ET CHAUSSÉES.

DIVISION DES ROUTES ET PONTS.

M. Challot (O ✻), *chef de division.*

1er BUREAU. *Routes nationales.*

M. Grancoin ✻, *chef de bureau.*

Construction, rectification et entretien des routes nationales. — Construction et entretien des ponts qui en font partie. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie, en ce qui concerne les routes nationales. — Contentieux relatif au service de ces routes.

2e BUREAU. — *Routes départementales et police du roulage.*

M. Lainé, *chef de bureau.*

Classement, construction et rectification des routes départementales. — Construction des ponts qui en font partie. — Examen des projets de ponts communaux communiqués par le département de l'intérieur. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie en ce qui concerne les routes départementales. — Routes agricoles de la Sologne, de la Dombe, de la Double, de la Brenne, de Lot-et-Garonne et des Landes. — Routes salicoles. - Contentieux relatif au service de ces routes. — Police du roulage sur les routes nationales et départementales. — Règlement des alignements des routes nationales et départementales dans les traverses des villes, bourgs et villages.

Établissement de voies ferrées à traction de chevaux sur les routes nationales et départementales.

DIVISION DE LA NAVIGATION.

M. Caulet de Longchamp ✻, *chef de division.*

1er BUREAU. — *Ports maritimes. — Canaux de navigation.*

M. Charpentier, *chef de bureau.*

Travaux d'amélioration et d'entretien des ports maritimes de commerce. — Construction des digues de défense et des travaux à la mer; organisation des associations syndicales pour l'exécution de ces travaux. - Instruction des questions relatives aux projets de concession des lais et relais de mer. — Service de l'éclairage et du balisage des côtes; établissement et entretien des phares, feux de port; balises et amers.

Canaux de navigation maritime et intérieure. — Construction et entretien des ouvrages. — Questions relatives au tarif des canaux appartenant à l'État. - Contrôle des canaux concédés. — Service de l'inspection des ports dans le bassin de l'approvisionnement de Paris. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie en ce qui concerne les ports maritimes de commerce et les canaux de navigation.

Contentieux relatif à ces divers services.

(1) Le directeur général reçoit les lundis à Versailles, les mardis, mercredis et vendredis, à 3 heures.

2e BUREAU. — *Rivières navigables et flottables.*

M. Beaurin, *chef de bureau.*

Entretien et amélioration de la navigation des fleuves et rivières navigables. — Construction et entretien des chemins de halage, des barrages, écluses, quais, bas-ports. — Amélioration et règlement du flottage sur les rivières flottables en trains. — Travaux de défense contre les rivières et torrents, organisation des associations syndicales pour l'exécution de ces travaux. — Matériel et administration du service des bacs. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie en ce qui concerne les rivières navigables ou flottables en trains.

Contentieux relatif à ces divers services

Pêche fluviale : Surveillance, police et exploitation de la pêche dans les fleuves, rivières et canaux navigables et flottables, non compris dans les limites de la pêche maritime, et service de la pisciculture.

3e BUREAU. — *Service hydraulique.*

M. Chenou, *chef de bureau.*

Police des cours d'eau non navigables ni flottables. Curage, redressement et amélioration de ces cours d'eau. — Desséchement des marais. — Assainissement des étangs et terrains insalubres. — Canaux d'irrigation. — Organisation des associations syndicales pour l'exécution de ces divers travaux.

Règlements d'eau des usines ou des prises d'eau d'irrigations industrielles ou domestiques. — Études de distribution d'eau dans les communes. — Améliorations agricoles diverses : Sologne, Dombes, Brenne, Corse, landes de Gascogne. — Améliorations des marais salants de l'Ouest. — Exécution de la loi du 28 juillet 1860 sur la mise en valeur des communaux. — Contentieux relatifs à ces divers services.

CHEMINS DE FER.

DIVISION DES ÉTUDES ET TRAVAUX.

M. Langlois de Neuville (O ✻), *chef de division.*

1er BUREAU. — *Études et concessions.*

M. Boyer ✻, *chef de bureau.*

Études de chemins de fer, soit sous le rapport technique, soit sous le rapport commercial. — Instruction sur les avant-projets. — Préparation des actes concernant les concessions. — Construction des chemins de fer exécutés par l'État. — Contentieux relatif à ces chemins.

2e BUREAU. — *Travaux.*

M. de Muizon ✻, *chef de bureau.*

Construction des chemins de fer concédés. — Contentieux relatif à ces chemins. — Exécution des cahiers des charges. Garanties d'intérêts pendant l'exécution des travaux. — Subventions.

DIVISION DE L'EXPLOITATION.

M. Gilly (O ✻), *chef de division.*

1er BUREAU. — *Exploitation commerciale.*

M. Rougeot de Briel, *chef de bureau.*

Surveillance de l'exploitation commerciale. — Tarifs. — Traités. — Avis à donner sur les statuts. — Garanties d'intérêts. — Conventions internationales.

2e BUREAU — *Exploitation technique.*

M. Allary-Bernet, *chef de bureau.*

Police et surveillance de l'exploitation technique. — Ordres de service. — Règlement d'exploitation. — Fournitures de matériel. — Inventions.

STATISTIQUE CENTRALE DES CHEMINS DE FER.

M. Systermans, *chef de bureau.*

Centralisation des documents statistiques émanés des ingénieurs, des inspecteurs ou des compagnies. — Centralisation et mise en ordre des résultats statistiques de l'exploitation des compagnies. — Documents étrangers, correspondance à ce sujet. — Publication des documents statistiques.

MINES.

Ce service est placé sous la direction du secrétaire général.

DIVISION DES MINES ET USINES.

M. Foubert (O ✻), *chef de division.*

1er BUREAU. — *Mines. — Appareils à vapeur.*

M. Dequet, *chef de bureau.*

Recherches et concessions des mines. — Études de terrains, topographies souterraines. — Surveillance des mines, minières, tourbières, carrières. Avis à donner sur les statuts des sociétés anonymes formées pour les exploitations de mines, d'usines minéralurgiques, etc. — Secours aux ouvriers mineurs, etc. Machines et bateaux à vapeur.

2e BUREAU. — *Usines et manufactures — Eaux minérales — Cartes géologiques et cartes agronomiques.*

M. Demanche, *chef de bureau.*

Police des usines métallurgiques et minéralurgiques, des usines pour l'élaboration du sel gemme et le traitement des eaux salées. Inspection du travail des enfants dans les manufactures. — Recherche, captage, aménagement et conservation des sources minérales. — Cartes géologiques et agronomiques. — Collections géologiques et minéralogiques. Laboratoires de chimie pour l'analyse des substances minérales et des engrais industriels. — Examen des inventions se rapportant à l'industrie métallurgique. — Redevances des mines. Annales des mines

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE.

M. le Cte de Vassart d'Hozier ✻, ingénieur des mines, *chargé provisoirement de la direction du service.*

M. Larligue ✻, *chef de bureau.*

Réunion et coordination des documents statistiques sur les mines, usines, carrières, etc.; sur les machines et bateaux à vapeur. — Questions de douanes, d'octroi. — Questions techniques. — Comptes rendus.

BATIMENTS CIVILS ET PALAIS NATIONAUX.

DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX.

M. de Cardaillac (C ✻), *directeur.*

1er BUREAU. — *Bâtiments civils.*

M. Poulin ✻, *chef de bureau.*

Étude et rédaction des projets de construction des bâtiments civils. — Commande des ouvrages d'art relatifs à la décoration des monuments publics. — Préparation des budgets, projets de loi et décrets — Expropriation pour cause d'utilité publique, acquisitions et aliéna-

tions relatives aux bâtiments civils. — Pourvois devant le Conseil d'État. — Autorisations des dépenses d'entretien et des constructions neuves. — Exécution et surveillance des travaux. — Personnel du conseil général des bâtiments civils, des architectes et agents du service.

2e BUREAU. — *Palais nationaux.*

M. Dupommereulle ✻, *chef de bureau.*

Étude et rédaction des projets concernant les bâtiments, parcs et jardins des palais nationaux. — Service des eaux de Versailles et de Marly. — Préparation des budgets, projets de lois et décrets. — Autorisation des dépenses d'entretien et des constructions neuves. — Exécution et surveillance des travaux. — Expropriation pour cause d'utilité publique. — Aliénations et acquisitions relatives aux palais. — Personnel des architectes, inspecteurs et agents du service.

3e BUREAU. — *Comptes.*

M. Joannis ✻, *chef de bureau.*

Examen des devis, séries de prix, cahiers des charges. — Adjudications et rédaction des marchés. — Régularisation des pièces comptables et liquidation des dépenses. — États d'appointements des agents. — Indemnités et secours. — Tenue des écritures sur la situation des crédits.

4e BUREAU. — *Contrôle.*

M. Lejars ✻, *chef de bureau.*

Contrôle et révision des mémoires et pièces de dépenses relatives aux travaux d'entretien et aux travaux neufs. — Examen des réclamations des entrepreneurs.

Inspection de la pêche fluviale.

M. Coste (O✻), membre de l'Académie des sciences, *inspecteur général.*

CONSEILS JUDICIAIRES DU MINISTÈRE

M. Fosse, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, *avocat plaidant du ministère*, quai Voltaire, 33.
M. de Haut ✻, avocat à la Cour d'appel, *avocat plaidant et consultant du ministère*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 26
M. Du Miral (C✻), avocat à la Cour d'appel, *adjoint à l'avocat plaidant et conseil du ministère*, rue Scribe, 7.
M. Josseau (C✻), avocat à la Cour d'appel, rue de Suresnes, 7.
M. Colin de Verdière, avocat à la Cour d'appel, *adjoint à l'avocat plaidant*, rue Monsigny, 5.
M. Cœuré, avoué près la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, 40
M. Corpet, avoué près le trib. de 1re inst., rue du Faub.-Poissonnière, 8.
M. Berceon, notaire, rue Saint-Honoré, 346.

SERVICE DE SANTÉ DU MINISTÈRE.

M. Passant, *médecin des bur. du minist.*, rue de Grenelle-St Germain, 39
M. Dujardin-Beaumetz ✻, *médecin adjoint*, rue de Rennes, 66.

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

LE MINISTRE, *président.*

Le secrétaire général et le directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer sont membres permanents du conseil général.

Pour l'expédition des affaires qui, à raison de leur nature ou de leur moindre importance, n'exigent pas la réunion du conseil entier, le conseil général est divisé en deux sections, qui s'occupent des affaires de toute nature dépendant des arrondissements d'inspection compris dans chaque section.

MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Comoy (C✻), *vice-président.*
Reynaud (C✻).
Rumeau (O✻).
Parandier (O✻).
Perrier (O✻).
Jégou d'Herbeline (O✻).
Ducos (O✻).
Drœling (O✻).
Kleitz (O✻).
Kolb (O✻).

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Lalanne (O✻).
Collin (O✻).
Lefort (O✻).
Olivier (O✻).
Machart (O✻).
Graeff (O✻).
Barreau (O✻).
Gendarme de Bévotte (O✻).
Tarbé de St-Hardouin (O✻).
Beaulieu (O✻).
De Fourcy (O✻).
Maitrot de Varennes (O✻).
Pairier ✻.
Chatoney ✻.
Véron-Duverger (O✻).
Cambuzat ✻.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DES SECTIONS.

M. Aribaut ✻, ingénieur en chef de 1re cl., *secrétaire du conseil général.*

Secrétaires des sections. MM.

Bilaudel ✻, ingénieur en chef . . . . . *Routes nationales, ponts suspendus sur les chemins vicinaux.*
Schlemmer ✻, ingénieur en chef de 2e classe . . *Navigation, ports de mer et phares*
Marini ✻, ingénieur en chef . . . . . *Service hydraulique.*
Cirodde (Alfred) ✻, ingénieur ordinaire. . . . . *Chemins de fer, routes départem.*

CONSEIL GÉNÉRAL DES MINES.

LE MINISTRE, *président.*

Le secrétaire général est membre permanent du conseil général des mines.

Le directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer siége dans le conseil général des mines avec voix délibérative pour les affaires concernant le service des chemins de fer.

MEMBRES DU CONSEIL

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Grüner (O✻), *vice-président.*
François (O✻).
Du Souich (O✻).
Daubrée (C✻).

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Harlé ✻.
Lefébure de Fourcy (O✻).
Guillebot de Nerville (O✻).
Jacquot (O✻).

M. Lamé-Fleury ✻, ingénieur en chef de 2e classe, *secrétaire du conseil*, rue de Verneuil, 62.

CONSEIL GÉNÉRAL DES BATIMENTS CIVILS.

Le Conseil des bâtiments civils est présidé par le ministre et, en son absence, par le secrétaire général

En cas d'absence du ministre et du secrétaire général, le Conseil est présidé par celui des inspecteurs généraux qui est désigné à cet effet par le ministre.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX, MEMBRES PERMANENTS. MM.

Lefuel C✻), membre de l'Institut, *vice-président.*
Duc (C✻), membre de l'Institut.
Baltard (O✻), membre de l'Institut.
Questel (O✻), *idem.*

ARCHITECTES, MEMBRES TEMPORAIRES. MM.

Lequeux (O✻).
Ancelet ✻.
Isabelle (O✻), membre de l'Institut.
André, ✻.

AUDITEURS. MM.

Leclerc.
Bénard.

SECRÉTARIAT. MM.

Phily, *contrôleur.*
Maygrier, *secrétaire.*

COMMISSION CENTRALE DES CHEMINS DE FER.

La Commission est présidée par le ministre. En cas d'absence du ministre, la Commission est présidée par le secrétaire général ou par le directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer

Les chefs de division de la construction et de l'exploitation des chemins de fer assistent aux séances avec voix consultative, chacun pour les affaires de son service.

Membres de la commission. MM.

Durangel (O✻), conseiller d'État, directeur de l'administration départementale au ministère de l'intérieur.
Faidherbe (C✻), général de division,
Cadart (C✻), général de brigade,
Uhrich (C✻), intendant général,
} délégués du ministère de la guerre.
Duf aver (O✻), conseiller d'État, secrétaire général du ministère des finances.
Rampont, directeur général des postes.
Dutilleu (O✻), directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances.
Ozenne (GO✻), secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce.
Denière (C✻), président délégué de la chambre de commerce de Paris.
Dœling (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées.
Kleitz (O✻), *idem.*
Lefébure de Fourcy (O✻), inspecteur général des mines.
Touret (O✻),
Cte de Ruolz (O✻),
Moussette (O✻),
Bon de Condé (O✻),
Vincent (O✻),
} Inspecteurs généraux des Chemins de fer.
Aribaut ✻, ingénieur en chef, secrétaire du conseil général des ponts et chaussées.

Lamé-Fleury ✻, ingénieur en chef, secrétaire du conseil général des mines.
De Franqueville (Charles) (O✻), maître des requêtes au conseil d'État, *secrétaire de la commission.*

COMMISSION PERMANENTE CHARGÉE DE L'EXAMEN DES INVENTIONS ET DES REGLEMENTS CONCERNANT LES CHEMINS DE FER.

Membres de la commission. MM.

Dreyfus (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées, *président*
Diday (O✻), inspecteur général des mines.
Couche (O✻), *idem*, professeur à l'école des mines.
Lefebure de Fourcy (Eugène) (O✻), inspecteur général des mines.
Callon (O✻), *idem*
Theyot (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées.
Dufresne (O✻), *idem.*
Jaquemet (O✻), *idem.*
Hachette ✻, inspecteur général des ponts et chaussées
Solacroup (O✻), ingén. ordin. des ponts et ch. } Membres désignés par le syndicat des
N . . ., ingénieur ordinaire des mines, } chemins de fer.
Collignon ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, *secrétaire*

COMMISSION DES INVENTIONS.

Membres de la commission MM.

Le directeur de l'école des ponts et chaussées *président.*
L'inspecteur et les professeurs de l'école
Col[illegible] ✻ [illegible] des ponts et chaussées *secrétaire-rapporteur*, rue [illegible] 50

COMMISSION DES PHARES.

La [illegible] est [illegible] par le ministre.

Membres de la Commission MM

[illegible] Grandpré (O✻), [illegible] de l'Académie des sciences, *vice-président*
Mathieu ✻ [illegible]
[illegible] ✻ [illegible], [illegible] les [illegible]
[illegible] ✻ [illegible]
Kerviguy ✻ [illegible], chargé de l'inspection [illegible]
[illegible] ✻ [illegible]
Dumesnil [illegible]
[illegible] Lamblardie (O✻), inspecteur général du génie maritime.
[illegible] ✻, ingénieur en chef hydrographe de la marine.
Allard ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, attaché au service central des phares, *secrétaire de la commission.*

COMMISSION CENTRALE DES MACHINES A VAPEUR.

Membres de la Commission. MM.

Gruner (O✻), inspecteur general, vice-président du Conseil general des mines, *président*
Kleitz (O✻), } Inspecteurs généraux des ponts et chaussées.
Lefort (O✻), }
Couche (O✻), inspecteur général, professeur à l'école des mines
Callon (O✻), *idem.* *idem.*
Jacquot (O✻), *idem.*
Farcot ✻, constructeur de machines à vapeur.
Mangin ✻, directeur des constructions navales au ministère de la marine.

Forquenot ✻, ingénieur en chef de la traction au chemin de fer d'Orléans.
Tresca (O✻), sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers
Jacquin (O✻), ingénieur en chef, professeur à l'École des ponts et chaussées
Hanet-Cléry ✻, ingénieur en chef des mines, *rapporteur.*
Clérault ✻, ingénieur ordinaire des mines, *secrétaire de la commission*

PONTS ET CHAUSSÉES.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

De Franqueville (GO✻), conseiller d'État, *directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer*, place du Palais-Bourbon, 3.
Reynaud (C✻), *directeur de l'école des ponts et chaussées*, rue des Saints-Pères, 28.
Comoy (C✻), rue du Bac, 86.
Rumeau (O✻), rue Mac-Mahon, 89.
Parandier (O✻), rue Neuve-de-Berri, 40.
Perrier (O✻), rue de Bellechasse, 44.
Jégou d'Herbeline (O✻), rue de Varennes, 24.
Ducos (O✻), *en disponibilité*, rue François Ier, 1.
Dœling (O✻), rue Roy, 9
Kleitz (O✻), rue Neuve-des-Mathurins, 103.
Kolb (O✻), *attaché au département de la marine*, rue de Varennes, 82

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Bertrand (C✻), *service municipal de la ville de Paris*, boulevard Saint-Germain, 106
Lalanne (C✻), rue des Écoles, 38.
Collin (O✻), rue Tronchet, 1
Lefort (O✻), rue du Bac, 38.
Lobet (O✻), *contrôle de l'exploitation des chemins de fer*, rue d'Amsterdam, 21
Dupuis (O✻), *contrôle de l'exploitation des chemins de fer*, rue de Bourgogne, 2
Jullien (O✻), *contrôle de l'exploitation des chemins de fer*, à Bordeaux
Olivier (O✻), boulevard Denain, 10.
Dujardin (O✻), *en disponibilité*
Michard (O✻), boulevard Saint-Michel, 89.
Graeff (O✻), rue de Grenelle-Saint-Germain, 33.
Bonnet (Gustave) (O✻), *en disponibilité.*
Barreau (O✻), rue des Écoles, 40
Alphand (C✻), *service municipal de la ville de Paris*, à Passy, boulevard Beauséjour, 1.
Gendarme de Bévotte (O✻), rue d'Antin, 9.
Tarbe de St Hardouin (O✻), rue de Clichy, 43.
Beaulieu (O✻), rue Madame, 50.
Lefébure de Fourcy (O✻), rue de Tournon, 21.
Maitrot de Varennes (O✻), rue Madame, 50.
Pairier ✻, rue de l'Arcade, 17.
Chatoney ✻, boulevard Haussmann, 15

Véron-Duverger (O ✻), à Versailles.
Mille ✻, *service municipal de la ville de Paris*, rue de Lyon, 35.
Cambuzat ✻, rue Saint-Dominique, 52.
Mallard de la Gournerie O ✻, *Cours à l'École polytechnique et au Conservatoire des Arts et Métiers*, boulevard Saint-Michel, 77.
HACHETTE ✻, *contrôle de l'exploitation des chemins de fer*, boulevard Haussmann, 109.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

PREMIÈRE INSPECTION.

M. Chatoney ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements. Seine, Seine-et-Oise, Eure, Calvados, Seine-Inférieure.
Services spéciaux: Navigation de la Seine, 2e section et ponts de Paris, 3e et 4e sections. — Ports de commerce du département de la Seine-Inférieure. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*): de ceinture autour de Paris. — Raccordement du chemin de fer de ceinture (rive droite) avec la ligne d'Auteuil. — Chemins de fer de Pontoise à Dieppe; — Caen à Flers; — d'Etampuis à Motteville.

DEUXIÈME INSPECTION.

M. Véron-Duverger (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements Nord, Somme, Pas-de-Calais, Oise, Aisne.
Services spéciaux Navigation de la Basse-Seine sur Paris, Navigation de l'Oise, canal de Saint-Quentin, navigation de l'Escaut, etc.) Ports de Dunkerque et Gravelines, de Calais et de Boulogne. Chemins de fer (*contrôle des travaux* de Lille à Béthune, — de Lille à Valenciennes; — d'Aulnoye à Anor; — de Beauvais à Gournay, — de Senlis à Crépy, — d'Arras à Berguette, — de Soissons, Dunkerque, Hazebrouck, Armentières et Aulnoy à la frontière belge, — du Nord-Est, — de Valenciennes à Douai, — de Monsoult à Amiens.

TROISIÈME INSPECTION.

M. Tarbé de Saint-Hardouin (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Ardennes, Meuse, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Vosges.
Services spéciaux Navigation de l'Aisne et canal des Ardennes. — Navigation de la Marne, et canal de l'Aisne à la Marne. — Chemin de fer (*contrôle des travaux*) de Lérouville à la ligne des Ardennes; — embranchement de Langres; — de Reims à Metz, — de Sedan à la frontière belge, vers Bouillon; — de Longwy à Arnaville.

QUATRIÈME INSPECTION.

M. Machart (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Cher, Indre, Creuse, Nièvre, Allier.
Services spéciaux: Navigation de la Loire, 2e section et canal latéral, canal de Roanne à Digoin, canal de Berry, navigation de l'Allier. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*): de Clamecy à Nevers et à Cercy-la-Tour, avec embranchement sur Avallon; — de Commentry à Gannat, avec embranchement sur les mines de la Vernade.

CINQUIÈME INSPECTION.

M. Gendarme de Bévotte (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Ain, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Doubs, Jura.
Services spéciaux: Service hydraulique du département du Doubs. — Navigation de la Saône moins la traversée de Lyon. — Canaux: du Centre; du Rhône au Rhin, dans les départements de la Côte-d'Or, du Jura et du Doubs. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*): de Châlon à Dôle; — de Vesoul à Besançon; — de Montbéliard à Delle; — de Gray à Besançon; — d'Épinac à Villars; — de Pontarlier à la frontière par Jougne.

SIXIÈME INSPECTION.

M. Cambuzat ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements: Isère, Hautes-Alpes, Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Vaucluse.
Services spéciaux Navigation du Rhône jusqu'à Arles. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*): — de Livron à Crest; — du Rhône au Mont-Cenis, section comprise entre Culoz et Modane. — de Thonon à Collonges; — de Thonon à Saint-Gingolph; — embranchement d'Albertville.

SEPTIÈME INSPECTION.

M. Lefébure de Fourcy (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse

Services spéciaux : Navigation du Rhône depuis Arles. — Canal d'irrigation du Verdon. — Ports de commerce du département des Bouches-du-Rhône. — Service des inondations sur la Durance — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : embranchements de la ligne de Toulon à Nice sur Grasse et Hyères; — ligne d'Avignon à Gap avec embranchements sur Aix, Marimas, Digne et Apt, — de Marseille à Aix; — de la place Castellane, à Marseille, à la Madrague de Podestat.

HUITIÈME INSPECTION.

M. Lefort (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Lozère, Ardèche, Gard, Hérault, Aveyron

Services spéciaux : Service hydraulique des départements du Gard et de l'Hérault. — Canal de Beaucaire. — Ports de Cette et d'Agde; — les canaux et étangs du Lez et de Lunel. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : — du Pouzin à Alais; — de Lunel au Vigan, — de Nîmes à Aigues-Mortes; — de la gare maritime d'Arles; de St Rambert à Annonay, — embranchements d'Agde à Pézénas et à Lodève; — de Rodez à Montpellier; — Embranchement sur Ste-Affrique

NEUVIÈME INSPECTION

M. Pairier ✻, *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Haute Garonne, Tarn, Ariége, Aude, Pyrénées-Orientales, Tarn-et-Garonne

Services spéciaux : Service hydraulique des départements de l'Aude, de la Haute Garonne et de l'Ariége. Canaux du Midi. — Port de Port-Vendres. — Navigation du Tarn. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : de Perpignan à Prades; — de Castres à Albi et à Mazamet; — de Carmaux à Albi; Agrandissement de la gare d'Albi; — de Foix à Tarascon-sur-Ariége; — de Toulouse à Lexos, avec embranchement sur Albi.

DIXIÈME INSPECTION.

M. Maitrot de Varennes (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Gironde, Landes, Gers, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées

Services spéciaux Service hydraulique du département de la Gironde. — Navigation de la Garonne et canal latéral — Canal de dérivation de la Neste. — Travaux du littoral maritime des départements de la Gironde, des Landes, et des Basses-Pyrénées. — Travaux maritimes à l'embouchure de la Gironde. — Bassin à flot de Bordeaux, etc. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : de Toulouse à Bayonne; — embranchement de Lourdes à Pierrefitte; — de Toulouse à Auch; — de Montréjeau à Bagnères-de-Luchon; — du Médoc; — — embranchement de Langon à Bazas

ONZIÈME INSPECTION.

M. Barreau (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements. Vendée, Charente-Inférieure, Charente, Vienne, Indre et Loire, Deux-Sèvres

Services spéciaux Ports maritimes du département de la Charente Inférieure et canal de Marans à la Rochelle. — Ports maritimes du département de la Vendée. Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : de la Roche-sur-Yon aux Sables-d'Olonne et à Bressuire; — de Bressuire à Tours; — des Deux-Charentes; — de la Roche sur-Yon à la Rochelle; — de Rochefort à Saintes; — de Saintes à Coutras; — de Saintes à Angoulême; — d'Angoulême à Limoges, et embranchement de Nontron sur cette ligne; — de la Rochelle à Rochefort; — de Saint-Savinien à Saint-Jean-d'Angély, — de la ligne de Saintes à Coutras, à Blaye et à Libourne; — de Limoges à Poitiers, — de Marcenais à Libourne; — de Saint-Mariens à Blaye.

DOUZIÈME INSPECTION

M. Lalanne (O ✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure.

Services spéciaux : Navigation de la Loire, 4e section. — Navigation de la Vilaine et port de Redon. — Canaux de Nantes à Brest et du Blavet. — Travaux maritimes du département d'Ille-et-Vilaine et canal d'Ille-et-Rance — Ports maritimes de commerce du département du Morbihan; du département du Finistère; de Saint-Nazaire, de Saint Malo et de Saint-Servan. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) de Rennes à Brest, — de Pontivy à Saint-Brieuc; — d'Auray à Pontivy — de Nantes à Châteaubriant; — de St-Nazaire au Croisic; — embranchement de Fougères à Vitré, et prolongement de cette ligne jusqu'à la baie Saint Michel.

TREIZIÈME INSPECTION.

M. Olivier (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Manche, Eure-et-Loir, Orne, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire.

Services spéciaux : Navigation de la Loire, 3e section. — Navigation de la Mayenne et de la Sarthe. — Ports de commerce du département de la Manche, etc. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : de l'Ouest; — de Paris à Granville. — de Flers à Mayenne; — de Mayenne à Laval; — de Laval à Angers; — d'Aubigné à la Flèche; — de Saint-Lô à Lamballe; — de Sablé à Châteaubriant.

QUATORZIÈME INSPECTION.

M. Collin (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Loir-et-Cher, Loiret, Seine-et-Marne, Yonne, Aube, Côte-d'Or.

Services spéciaux : Navigation de la Seine, 1re section; — de l'Yonne; — canaux du Nivernais, de Bourgogne, de Briare et du Loing. — Assainissement de la Sologne. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) : embranchements de Pithiviers sur la ligne du Bourbonnais et sur celle d'Orléans; — d'Orléans à Gien; — d'Orléans à Châlons-sur-Marne; — d'Avallon à la ligne de Paris à Lyon; — de Dijon à Langres.

QUINZIÈME INSPECTION.

M. Beaulieu (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Lot-et-Garonne, Lot, Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne.

Services spéciaux : Chemins de fer (*contrôle des travaux*), embranchements de Lalinde à Cahors et de Penne à Villeneuve-d'Agen; — de Limoges à Brives; — de Clermont à Tulle — de Tulle à Brives, — d'Aurillac à St-Denis-lès-Martel; — de Bergerac au Buisson.

SEIZIÈME INSPECTION.

M. Graeff (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service ordinaire des départements : Puy-de-Dôme, Cantal, Loire, Rhône, Haute-Loire.

Services spéciaux : Navigation de la Loire, 1re section. — Chemins de fer (*contrôle des travaux*) de Montbrison à Andrezieux; — d'Arvant à Saint-Étienne; — de Clermont à Montbrison, — de Massiac à la rivière du Lot; — de Gray à Roanne; — de Givors à la Voulte.

SERVICE ORDINAIRE DANS LES DÉPARTEMENTS.

DÉPARTEMENTS.	INGÉNIEURS EN CHEF : MM.	RÉSIDENCES.
Ain	Baudart ✻	Bourg.
Aisne	Holleaux ✻	Laon.
Allier	Ravier ✻	Moulins.
Alpes (Basses-)	De Quartiery ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe, *f. f. d'ingénieur en chef*	Digne.
Alpes (Hautes-)	De Tournadre ✻	Gap.
Alpes-Maritimes	Dulestrac ✻	Nice.
Ardèche	N	Privas.
Ardennes	Colle ✻	Charleville (*prov.*)
Ariége	Müller ✻	Foix.
Aube	Quilliard ✻	Troyes.
Aude	Bordas ✻	Carcassonne.

DÉPARTEMENTS.	INGÉNIEURS EN CHEF : MM.	RÉSIDENCES.
Aveyron	Doutres ✲	Rodez
Belfort (arrondt de)	Jundt ✲, ingénieur ord. de 1re classe	Belfort
Bouches-du-Rhône	Leblanc (Ch.) ✲	Marseille.
Calvados	Leblanc (Edouard) ✲	Caen.
Cantal	Méray ✲	Aurillac
Charente	Levert ✲	Angoulême.
Charente-Inférieure	Martin de Beaucé ✲	La Rochelle
Cher	Regnard ✲	Bourges
Corrèze	Cabarrus ✲, ingénieur ordinaire de 1re classe, *f. f. d'ingénieur en chef*	Tulle
Corse	Richey, *idem*	Ajaccio
Côte-d'Or	Laborie (O✲)	Dijon.
Côtes-du-Nord	Pelaud ✲	Saint-Brieuc.
Creuse	Vergez ✲	Guéret.
Dordogne	Fargaudie ✲	Périgueux.
Doubs	Vernes ✲	Besançon.
Drôme	Vigouroux ✲	Valence
Eure	Degrand ✲	Evreux.
Eure-et-Loir	Francfort (O✲)	Chartres.
Finistère	Chegaray[illegible] ✲	Quimper
Gard	Ballon ✲	Nîmes.
Garonne (Haute	Salles ✲	Toulouse.
Gers	Ester ✲	Auch
Gironde	Alard (Abel) ✲	Bordeaux.
Hérault	Labbé ✲	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Charpy ✲	Rennes.
Indre	Ravisy ✲	Châteauroux.
Indre-et-Loire	Schérer ✲	Tours.
Isère	Genta ✲	Grenoble
Jura	Antoine ✲, ingénieur ordinaire de 1re classe, *f. f. d'ingénieur en chef*	Lons-le-Saunier.
Landes	Crozet ✲	Mont-de-Marsan.
Loir-et-Cher	Bonnet (Edmond) ✲	Blois
Loire	Lagrange ✲	Saint-Étienne.
Loire (Haute-)	Jollois ✲	Le Puy
Loire-Inférieure	Watier ✲	Nantes
Loiret	Gojard (O✲)	Orléans.
Lot	Laterrade ✲, ingénieur ordinaire de 1re classe, *f. f. d'ingénieur en chef*	Cahors.
Lot-et-Garonne	Guyot ✲, *idem*	Agen
Lozère	Grégoire ✲, *idem*	Mende.
Maine-et-Loire	Asselin ✲	Angers.
Manche	Rougeul ✲	Saint-Lô.
Marne	De la Barre-Duparcq ✲	Châlons sur-Marne.
Marne (Haute-)	Marx (Alexandre) ✲	Chaumont
Mayenne	Marchal ✲	Laval.
Meurthe-et-Moselle	Dilschneider ✲	Nancy
Meuse	Perronne ✲	Bar-le-Duc
Morbihan	De Boisanger ✲	Vannes
Nièvre	Quaisain ✲	Nevers.
Nord	Raillard ✲	Lille
Oise	Gosselin ✲	Beauvais.
Orne	Dubaut-Plessis ✲	Alençon.
Pas-de-Calais	Boulangé ✲	Arras.
Puy-de-Dôme	Vicart ✲	Clermont-Ferrand
Pyrénées (Basses-)	Conte Grandchamps (O✲)	Pau
Pyrénées (Hautes-)	Thoré ✲	Tarbes
Pyrénées-Orientales	Testu Collet ✲	Perpignan.
Rhône	Aynard ✲	Lyon.
Saône (Haute-)	Bancelin ✲	Vesoul
Saône-et-Loire	Fournier (Emiland) (O✲)	Mâcon.
Sarthe	Martin (Armand) (O✲)	Le Mans.
Savoie	Cte Dumoulin ✲	Chambéry.
Savoie (Haute-)	Collet-Meygret ✲	Annecy.
Seine	Rozat de Mandres (O✲)	Paris.

DÉPARTEMENTS.	INGÉNIEURS EN CHEF : MM.	RÉSIDENCES.
Seine-et-Marne	Marx (Léopold) ✻	Melun
Seine-et-Oise	Grille ✻	Versailles.
Seine-Inférieure . . .	Léchalas ✻	Rouen.
Sèvres (Deux-)	Ritter (Fréd.) ✻	Niort.
Somme	Hurduin ✻	Amiens.
Tarn.	Abrial ✻	Albi.
Tarn-et-Garonne . . .	Schlœsing ✻	Montauban.
Var	Lancelin (Louis) ✻	Draguignan.
Vaucluse	Hardy (O ✻)	Avignon.
Vendée	Endrès ✻	La Roche-sur-Yon.
Vienne	Férand ✻	Poitiers.
Vienne (Haute-) . . .	Viollet-Dubreil ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe, *f. f. d'ingénieur en chef.*	Limoges.
Vosges.	Méhaye ✻, *idem.*	Epinal.
Yonne	Doré ✻	Auxerre.

SERVICE HYDRAULIQUE (*desséchements, irrigations, dunes et usines*).

Haute-Garonne, Tarn, Ariége.

M. Domenget ✻, ingénieur en chef, à Toulouse.

Hérault, Gard, Aude.

M. Duponchel ✻, ingénieur en chef, à Montpellier.

Loiret, Cher, Loir-et-Cher

Travaux de la Sologne. — Études et travaux d'assainissement et d'irrigation.

M. Sainjon ✻, ingénieur ordinaire, faisant fonctions d'ingénieur en chef, à Orléans.

(Le service hydraulique, dans les autres départements, fait partie du service ordinaire ou du service de navigation.)

RIVIÈRES.

Aisne . . . . Navigation de l'Aisne canalisée et canal latéral à cette rivière. — Canal des Ardennes. (Départ. : Aisne, Oise, Ardennes.)
M. Sugot ✻, ingénieur en chef, à Soissons.

Allier . . . . Navigation de l'Allier (Départ. : Puy-de-Dôme, Allier, Nièvre, Cher.)
M. Lemaire ✻, ingénieur en chef, à Clermont.

Garonne. Navigation de la Garonne depuis Toulouse jusqu'à Castets et travaux du canal latéral. — Contrôle de l'exploitation du canal (Départ. : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde.)
M. Faraguet ✻, ingénieur en chef, à Agen.

Loire. . . . . Service spécial de la Loire :
1re *Section.* De la limite inférieure du département de la Loire à Roanne. Cette section est réunie au service ordinaire du département.
2e *Section.* — Depuis Roanne jusqu'à l'embouchure du canal de Briare. — Canal latéral à la Loire — Canal de Roanne à Digoin. (Départ. : Loire, Saône-et-Loire, Allier, Cher, Nièvre, Loiret.)
M. Guillemain ✻, ingénieur en chef, à Nevers.
3e *Section.* — Depuis l'embouchure du canal de Briare jusqu'aux ponts de Nantes. — Canal latéral à la Loire, depuis Briare. — Amélioration de la Loire jusqu'aux ponts de Nantes.
M. Deglaude ✻, ingénieur en chef, à Orléans.
4e *Section.* — De la limite des départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure jusqu'à Paimbœuf. — Ports de Nantes et de Paimbœuf. (Départ. : Loire-Inférieure.)
M. Watier ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Nantes.

LOT . . . . . Navigation du Lot. (Départ. : Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne.)
M. Gros ✻, ingénieur en chef, à Cahors.

MARNE . . . . Navigation de la Marne.
1re *Section.* — Cours naturel de la Marne depuis Saint-Dizier jusqu'à Dizy; canal latéral de Vitry à Dizy; canal de l'Aisne à la Marne, canal de Vitry à Saint-Dizier. (Départ. : Haute-Marne, Marne.)
M. Duroteste ✻, ingénieur en chef, à Chaumont.
2e *Section.* — Cours naturel de la Marne depuis Dizy jusqu'à Charenton; canaux de Chelles, de Meaux à Chalifert, de Saint-Maur, de Saint-Maurice. (Départ. : Marne, Aisne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine.)
M. Savarin ✻, ingénieur en chef, à Paris.

MAYENNE, SARTHE ET MAINE. — Perfectionnement de la navigation de la Mayenne, de la Sarthe, de la Maine, etc. (Départ. : Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe.)
M. Descombes ✻, ingén. ord. de 1re classe, f. f. d'ing. en chef à Angers.

MEUSE . . . . Service spécial de la navigation de la Meuse entre Sedan et la frontière belge, etc.
M. Colle ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Charleville.

MOSELLE . . . Amélioration de la Moselle. — Navigation de la Moselle.
M. Frécot (O✻), ingénieur en chef, à Nancy.

NORD ET PAS-DE-CALAIS. — Voies navigables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.
M. Bertin (Auguste) ✻, ingénieur en chef, à Douai.

OISE . . . . . Navigation de l'Oise. (V. CANAUX — Saint-Quentin; navigation de la Belgique sur Paris.)

RHÔNE. . . . . Navigation du Rhône et navigation de la Saône dans Lyon. (Départ. : Ain, Isère, Rhône, Loire, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône.)
M. Tavernier ✻, ingénieur en chef, à Lyon.

SAÔNE . . . . Navigation de la Saône jusqu'à Lyon. (Départ. : Haute-Saône, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, Rhône.)
M. Ferrand ✻, ingénieur en chef, à Lyon.

SEINE. . . . . Navigation de la Seine depuis l'embouchure du canal de la haute Seine, à Marcilly, jusqu'à la mer.
1re *Section.* — Depuis l'embouchure du canal de la haute Seine, à Marcilly, jusqu'à Paris. (Départ. : Aube, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine.)
M. Bénard (O✻), ingénieur en chef, à Paris.
2e *Section.* — Traversée de Paris. (Départ. : Seine.)
M. Vaudrey ✻, ingénieur en chef, à Paris.
3e *Section.* — Depuis Paris en aval jusqu'au pont de Brouilly, près Rouen. — Barrage sur la Seine en aval de Bonnières. (Départ. : Seine-et-Oise, Eure, Seine-Inférieure.)
M. Krantz (C✻), ingénieur en chef, à Paris.
4e *Section.* — Du pont de Brouilly, près Rouen, jusqu'à la mer et port de Rouen. (Départ. : Seine-Inférieure, Eure.)
M. [illegible], ingénieur [illegible] Rouen.

SÈVRE . . . . Service spécial de la Sèvre, du Mignon et des Deux-Autises. — Port et canal maritime de Marans. (Départ. : Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure.)
M. Detzem ✻, ingénieur en chef, à Niort.

TARN . . . . Navigation du Tarn. (Départ. : Tarn, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Aveyron.)
M. de Bellegarde ✻, ingénieur en chef, à Toulouse.

VILAINE. . . . Navigation de la Vilaine et port de Redon. (Départ. : Ille-et-Vilaine.)
M. Eon-Duval ✻, ingénieur en chef, à Nantes.

YONNE. . . . . Navigation de la rivière d'Yonne entre Auxerre et Montereau. (Départ. : Yonne, Seine-et-Marne.)
M. Bénard (O✻), ingénieur en chef (d. n.), à Paris.

CANAUX.

BERRI. . . . . Canal de Berri. (Départ. : Cher.)
M. Mutrécy Maréchal ✻, ingénieur en chef, à Bourges.

BOURGOGNE. . Canal de Bourgogne. (Départ. : Yonne, Côte-d'Or.)
M. Chenot ✻, ingénieur en chef, à Dijon.

CENTRE. . . . Canal du Centre. (Départ. : Saône-et-Loire.)
M. Chabas ✻, ingénieur en chef, à Châlon.

MARNE AU RHIN. — Canal de la Marne au Rhin. — Rivières flottables du département de Meurthe-et-Moselle. (Départ. : Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle.)
M. Volmerange ✻, ingénieur en chef, à Nancy.

NANTES A BREST. — Canal de Nantes à Brest et canal du Blavet. (Départ. : Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère.)

Partie comprise dans le département de la Loire-Inférieure.

M. Eon-Duval ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Nantes.

Partie comprise dans les départements du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère jusqu'à Châteaulin

M. Paqueron ✻, ingénieur en chef, à Pontivy.

NESTE. . . . . Canal de dérivation de la Neste et réservoir dans les Hautes-Pyrénées (études et travaux) (Départ.: Hautes-Pyrénées)

M. Michelier ✻, ingénieur en chef, à Tarbes

NIVERNAIS . . Canal du Nivernais et la rivière d'Yonne depuis Armes jusqu'à Auxerre. (Départ. : Nièvre.)

M. Coutant ✻, ingénieur en chef, à Nevers.

ORLÉANS . . . Canaux d'Orléans, du Loing et de Briare.

M. Fontaine (Léon) ✻, ingénieur en chef, à Paris (provisoirement).

RHÔNE AU RHIN. Canal du Rhône au Rhin. (Départ. : Côte-d'Or, Jura, Doubs.)

M. Maure, ✻, ingénieur en chef, à Montbéliard.

SAINT-QUENTIN — OISE. Navigation de la Belgique sur Paris (Canal de Saint-Quentin, navigation de l'Escaut. Navigation de l'Oise, etc.) (Départ. : Nord, Aisne, Oise, Seine-et-Oise.)

M. Lermoyez ✻, ingénieur en chef, à Saint-Quentin

SIAGNE ET LOUP. Canal d'irrigation de la Siagne et du Loup. (Var, Alpes-Maritimes)

M. Hoslin, ingénieur en chef, à Draguignan

TRAVAUX MARITIMES

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Ports de commerce. — Canal Saint-Louis.

M. Pascal (O✻), ingénieur en chef, à Marseille.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Ports maritimes de commerce. — Canal de Marans à La Rochelle

M. Marchegay ✻, ingénieur en chef, à La Rochelle.

FINISTÈRE . . Ports de commerce

M. Planchat (O✻), ingénieur en chef, à Brest

GIRONDE . . . 1° Travaux maritimes : travaux de défense de la pointe de Grave; navigation de la Garonne depuis Castets; navigation de la Gironde, etc.

M. de Laroche-Tolay ✻, ingénieur en chef, à Bordeaux

2° Construction d'un bassin à flot au port de Bordeaux, 10e inspection.

M. Joly (Henri) ✻, ingénieur en chef, à Bordeaux.

HÉRAULT. . . Ports de Cette et d'Agde, canaux des Etangs; contrôle du canal de Beaucaire

M. Simonneau ✻, ingénieur en chef, à Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE — Travaux du littoral maritime du département d'Ille-et-Vilaine; canal d'Ille-et-Rance; navigation de la Vilaine supérieure.

M. Belinger ✻, ingénieur en chef, à Rennes.

Ports de Saint-Malo et de Saint-Servan.

M. Botton ✻, ingénieur en chef, à Saint-Malo.

LANDES ET BASSES-PYRÉNÉES. — Travaux maritimes des départements des Landes et des Basses-Pyrénées.

M. Daguenet ✻, ingénieur en chef, à Bayonne.

LOIRE-INFÉRIEURE. — Ports de commerce du département depuis et non compris Paimbœuf (rive gauche) et Donges (rive droite). — Port de Saint-Nazaire

M. De Carcaradec ✻, ingénieur en chef, à Nantes

MANCHE. . . . Ports maritimes de commerce; canalisation de la Vire supérieure, canaux concédés du département de la Manche; baies du mont Saint-Michel et des Veys.

M. Deslandes ✻, ingénieur en chef, à Cherbourg.

NORD . . . . . Ports de Dunkerque et de Gravelines.

M. Plocq ✻, ingénieur en chef, à Dunkerque.

PAS-DE-CALAIS. — Ports de Calais et de Boulogne.

M. Le Gros ✻, ingénieur en chef, à Boulogne

PYRÉNÉES-ORIENTALES . . . et de Port-Vendres

M. Tasta Collet ✻, ingénieur en chef (d. n.), à Perpignan.

SEINE-INFÉRIEURE. — Ports de commerce du département, le port de Rouen excepté.

M. Hérard ✻, ingénieur en chef, au Hâvre.

VENDÉE. . . . Ports, phares et travaux maritimes.

M. Endres ✻, ingénieur en chef (d. n.), à La Roche-sur-Yon.

PHARES. . . . *Service central des phares et balises; établissement central des appareils d'éclairage.*

(Seine et départements maritimes.)

M. Reynaud (C✻), inspecteur général de 1re classe, à Paris.
M. Allard (Emile) ✻, ingénieur en chef, à Paris.

CHEMINS DE FER.

CONTRÔLE DES TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR DES COMPAGNIES.

Chemin de fer de Pontoise à Dieppe.

M. Rapin ✻, *ingénieur en chef*, à Rouen.

Chemins de fer du Nord et embranchements du Nord-Est.

M. Mahyer ✻, *ingénieur en chef*, à Paris.

Chemins de fer : de Reims à Metz; — de Lérouville à la ligne des Ardennes; — de Longwy à Arnaville; — de Sedan à Bouillon; — embranchement de Chaumont à la ligne de Paris à Strasbourg; — prolongement de la Varenne-Saint-Maur à Bric-Comte-Robert; — de Petite-Croix Chèvremont à la frontière suisse et d'Allevillers à Lure.

M. Duméril ✻, *ingénieur en chef*, à Paris.

Chemins de fer d'Épinal à Neufchâteau.

M. Méhaye ✻, ingénieur ordinaire de 1re cl., f. f. d'*ingénieur en chef* (déjà n.), à Épinal.

Chemins de fer : de Châlon à Dôle; — de Dôle à Salins et à la frontière suisse; — de Gray à Besançon; — de Vesoul à Besançon; — de Nevers et de Moulins à Chagny; — de Dijon à Langres, etc., etc.

M. Lacroix ✻, *ingénieur en chef*, à Dijon.

Chemins de fer : de Grenoble à Montmélian; — de Grenoble à la ligne d'Avignon à Gap.

M. Gentil ✻, *ingénieur en chef*, à Grenoble.

Chemins de fer : de Livron à Crest; — de Saint-Rambert à Annonay; — de Givors à La Voulte; — de Pouzin à Alais.

M. Lonjon ✻, *ingénieur en chef*, à Lyon.

Chemin de fer du Rhône au Mont-Cenis.

M. le Cte Dumoulin ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Chambéry.

Chemin de fer de Thonon à Collonges, etc.

M. Collet-Meygret ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Annecy.

Embranchements de la ligne de Toulon à Nice sur Grasse et Hyères; — ligne d'Avignon à Gap, avec embranchements, — de Marseille à Aix; — de Lestagne, etc.

M. Hoslin, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Marseille.

Chemin de fer de la place Castellane, à Marseille, à la Madrague de Podestat.

M. Le Blanc (Charles) ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Marseille.

Chemins de fer : de Lunel au Vigan; — de Nîmes à Aigues-Mortes.

M. Gérardin ✻, *ingénieur en chef*, à Montpellier.

Chemin de fer de Rodez à Montpellier (1re et 2e sections).

M. Doutres ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Rodez.
M. Simonneau ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Montpellier.

Chemin de fer de Perpignan à Prades.

M. Tastu-Collet ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Perpignan.

Chemin de fer du Médoc.

M. Chambrelent (O✻), *ingénieur en chef*, à Bordeaux.

Chemins de fer : d'Agen à Andrest; — de Toulouse à Bayonne; — de Toulouse à Lexos, avec embranchement sur Albi.

M. Micheler ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Tarbes.

Embranchement de Langon à Bazas.

M. Jaquemet (O✻), *inspecteur général*, à Bordeaux.

Chemins de fer de La Roche-sur-Yon à Bressuire ; — de Bressuire à Tours.

M. Desnoyers (O✻), *ingénieur en chef*, à Tours.

Chemins de fer des Deux-Charentes, etc.

M. Compaing ✻, *ingénieur en chef*, à Poitiers.

Chemins de fer : de Limoges à Brives ; — de Clermont à Tulle ; — de Tulle à Brives.

M. Cabarrus ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe, *f. f. d'ingénieur en chef* (d. n.), à Tulle.

Chemins de fer : embranchement d'Auray à Pontivy ; — de Nantes à La Roche-sur-Yon ; — d'Angers à Niort.

M. de Carcaradec ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Nantes.

Chemin de fer de Pontivy à Saint-Brieuc.

M. de Boisanger ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Saint-Brieuc.

Chemin de fer de Fougeres à Vitré, etc.

M. Charpy ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Rennes.

Chemins de fer de l'Ouest : de Laigle à Conches ; — de Paris à Granville, etc.

M. Brame ✻, *ingénieur en chef*, à Paris.

Embranchements de Pithiviers sur la ligne du Bourbonnais et sur celle de Paris à Orléans.

M. Gojard (O✻), *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Orléans.

Chemin de fer d'Aubigné à La Fleche.

M. Mille ✻, *inspecteur général*, à Paris.

Chemins de fer : d'Orléans à Gien ; — d'Orléans à Châlons.

M. Delaperche ✻, *ingénieur en chef*, à Paris.

Chemins de fer : d'Auxerre à Nevers et à Cercy-la-Tour, avec embranchement sur Avallon ; — d'Avallon à la ligne de Paris à Lyon.

M. Evrard ✻, *ingénieur en chef*, à Paris.

Chemins de fer : de Brioude à Alais ; — d'Arvant à Saint-Étienne.

M. de Gabriac ✻, *ingénieur en chef*, à Clermont-Ferrand.

Chemin de fer de Commentry à Cannat, avec embranchement sur les mines de la Vernade.

M. Ravier ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Moulins.

Chemin de fer de Clermont Ferrand à Montbrison.

M. Lemaire ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Clermont-Ferrand.

Chemin de fer de Montbrison à Andrezieux.

M. Tournaire ✻, *ingénieur en chef des mines*, à Saint-Étienne.

Chemin de fer de Lyon à Montbrison.

M. Lagrange ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Saint-Etienne.

Chemin de fer de Massiac à la rivière du Lot

M. Méray ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Aurillac.

Chemin de fer de Castres à Albi et à Mazamet, etc.

M. Abrial ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé à Albi).

Embranchement de Libos à Cahors, etc.

M. Gros ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Cahors.

Chemin de fer de Bergerac au Buisson.

M. Fargaudie ✻, *ingénieur en chef* (déjà nommé), à Périgueux.

SERVICE DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DES CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION. (*Voir* page 206.)

SERVICES DÉTACHÉS.

SERVICE DES PORTS MILITAIRES ET DES COLONIES.

(Ministère de la marine et des colonies.)

M. Kolb (O✻), inspecteur général de 1re classe, *chargé de l'inspection des travaux hydrauliques.*

M. Pasquier-Vauvilliers (O✻), ingénieur en chef *adjoint à l'inspecteur des travaux hydrauliques.*

Ports militaires.	Brest. . .	M. Debargne (O✻), ingénieur en chef M. Verg[illegible] ingénieur en chef
	Cherbourg.	M. Léonard ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe.
	Lorient. . .	M. Angboust (O✻), ingénieur en chef.
	Rochefort	M. Courbebaisse (O✻), ingénieur en chef.
	Toulon. . .	M. Raoux (O✻), ingénieur en chef.
Colonies.	Cochinchine.	M. Eyriaud Desvergnes ✻, ingénieur ordinaire.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

M. N. . . . ., inspecteur général de 2e classe, *chargé de l'inspection générale de l'Algérie.*

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Alger.	M. Billard ✻, ingénieur en c[illegible]
Tenez	M. [illegible] ✻, ingénieur en chef.
Constantine .	M. [illegible]ez ✻, ingénieur ordinaire, *f. f. d'ingénieur en chef.*
Bône	M. L[illegible] ✻, ingénieur en chef
Philippeville.	M. Bernard (Émile) ✻ ingénieur en chef.
Oran	M. Robin ✻, ingénieur en chef.

SERVICE MUNICIPAL DE PARIS

Construction et entretien des voies publiques. — Eaux et égouts de Paris. — Promenades et plantations. — Inspection spéciale.

§ 1 DIRECTION DES TRAVAUX DE PARIS.

Voie publique. — Promenades et plantations. — Beaux-Arts. — Travaux d'architecture. — Voirie. — Plan de Paris

M. Alphand (C✻), inspecteur général de 2e classe, *directeur des travaux de Paris, chargé également de la direction des travaux du département de la Seine.*

Service de la voie publique

Première division.	Deuxième division
M. Veissière ✻, ingénieur en chef.	M. de Fontanges ✻, ingénieur en chef.

Promenades et plantations de Paris.

M. Darcel ✻, ingénieur en chef.

§ 2. DIRECTION DES EAUX ET DES EGOUTS DE PARIS.

M. Belgrand (C✻), inspecteur général de 2e classe, *directeur.*

M. Rousselle ✻, ingénieur en chef.

M. Buffet ✻, ingénieur en chef.

Service d'essai des eaux provenant des égouts de Paris

M. Mille ✻, inspecteur général de 2e classe.

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Rue des Saints-Pères, 28.

L'École des ponts et chaussées, créée en 1741, constituée à nouveau par le décret de l'Assemblée nationale du 17 janvier 1791, et organisée sur des bases plus étendues par la loi du 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795), le décret du 7 fructidor an XII (24 août 1804), a reçu depuis cette époque de nouveaux développements récemment consacrés par le décret du 13 octobre 1851. Elle est placée sous l'autorité du ministre des travaux publics, et dirigée par un inspecteur général, directeur, et par un ingénieur en chef, inspecteur des études, assistés du conseil de l'École

Son but spécial est de former les ingénieurs nécessaires au recrutement du corps des ponts et chaussées. Elle admet exclusivement en qualité d'élèves ingénieurs les jeunes gens annuellement choisis parmi les élèves de l'École polytechnique ayant terminé leur cours d'étude et ayant satisfait aux conditions imposées par les règlements. Elle admet, en outre, à participer aux travaux intérieurs de l'École des élèves externes français ou étrangers. Elle en admet également à suivre les cours oraux. Les conditions d'admission ont été réglées par un arrêté ministériel en date du 18 février 1852.

Les leçons orales ont pour objet: 1° la mécanique appliquée au calcul de l'effet dynamique des machines et de la résistance des matériaux de construction; — 2° l'hydraulique; — 3° la minéralogie; — 4° la géologie; — 5° la construction et l'entretien des routes; — 6° la construction des ponts; — 7° la construction et l'exploitation des chemins de fer; — 8° l'amélioration des rivières et la construction des canaux; — 9° l'amélioration des ports, la construction des travaux à la mer; — 10° l'architecture; — 11° le droit administratif et les principes d'administration; — 12° l'économie politique et la statistique; — 13° la construction et l'emploi des machines locomotives et du matériel roulant des chemins de fer; — 14° les desséchements, les irrigations et la distribution d'eau dans les villes; — 15° la langue anglaise; — 16° la langue allemande.

La bibliothèque et les galeries de modèles sont ouvertes aux élèves ingénieurs, aux élèves externes et aux ingénieurs des ponts et chaussées.

Direction et administration.

M. Reynaud (C✻), inspecteur général de 1re classe, *directeur.*
M. Emmery (O✻), ingénieur en chef de 1re classe, *inspecteur.*

	Enseignement. MM.	
Baron ✻, ingénieur en chef	professeur.	*Routes.*
Morandière (O✻), inspect. géné. en retraite.	*idem.*	*Ponts.*
Sevène ✻, ingénieur ordinaire	*idem.*	*Chemins de fer.*
Malézieux ✻, ingénieur en chef	*idem.*	*Navigation.*
Voisin (O✻), ingénieur en chef	*idem.*	*Travaux maritimes.*
De Dartein ✻, ingénieur ordinaire	*idem.*	*Architecture civile.*
Bresse ✻, ingénieur en chef	*idem.*	*Mécanique appliquée.*
Collignon ✻, ingénieur ordinaire	prof. adj.	
Bayle ✻, ingénieur en chef des mines	professeur.	*Minéralogie et géologie.*
Gérardin ✻, ingénieur en chef	*idem.*	*Machines à vap. et locomot.*
Mangon (O✻), ingénieur en chef	*idem.*	*Hydraulique agricole.*
Mangon (O✻), ingénieur en chef	*idem.*	*Chimie appliquée.*
Durand-Claye (L.) ✻, ingénieur ordinaire	prof. adj.	
Garnier ✻, membre de l'Institut	professeur.	*Économie politique.*
Aucoc ✻, président de section au conseil d'État, *chargé de conférences sur le*		*Droit administratif.*
Griolet, maître des requêtes au conseil d'État, *suppléant.*		
Usquin (O✻), lieutenant-colonel, *chargé du cours de*		*Fortification*
Pillet		*Travaux graphiques.*
Dulong		*Dessin.*
Laser		*Langue allemande.*
Witcomb		*Langue anglaise.*

Service de santé M. Lacroix (O✻) *médecin chirurgien*
M. Dujardin-Beaumetz ✻, *médecin adjoint.*

Secrétariat. — M. Panel, *secrétaire-archiviste de l'École.*

TABLEAU PAR ANCIENNETÉ,

DANS CHAQUE GRADE ET CHAQUE CLASSE, DES INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM

De Franqueville (GO✻).	Rumeau (O✻).	Jégou d'Herbeline (O✻).	Dreling (O✻).
Reynaud (C✻).	Parandier (O✻).	Ducos (O✻).	Klaitz (O✻).
Comoy (C✻).	Perrier (O✻).		Kolb (O✻).

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Belgrand (C✻).	Olivier (O✻).	Gendarme de Bévotte (O✻).	Pairier ✻.
Chrétien-Lalanne (C✻).	Dujardin (O✻).	Tarbé de St-Hardouin (O✻).	Chatoney ✻.
Collin (O✻).	Machart (O✻).	Lefébure de Fourcy (O✻).	Véron-Duverger (O✻).
Lefort (O✻).	Graeff (O✻).	Maitrot de Varennes (O✻).	Mallet ✻.
Thoyot (O✻).	Bonnet (Gust.) (O✻).		Cambuzat ✻.
Dufresne (O✻).	Barreau (O✻).		Maillard de la Gournerie (O✻).
Jaquemet (O✻).	Alphand (C✻).		Hachette ✻.
	Beaulieu (O✻).		

Ingénieurs en chef de 1re classe. MM.

Couche (O✻).
Chenot ✻.
Duméril ✻.
Aynard ✻.
Delargne (O✻).
Maurel ✻.
Deloffre ✻.
Marchegay ✻.
Scherer ✻
Desandes (O✻).
Lonjon ✻.
Pognon ✻
[illegible] ✻
Laborie (O✻).
Bénard (O✻).
Pascal (O✻)
Vergez ✻
Duhaut-Plessis ✻.
Bordas ✻.
[illegible] ✻.
[illegible] ✻.
Baudart ✻.

Le Gros ✻
Emmery (O✻).
Frécot (O✻).
Planchat (O✻)
De Bellegarde ✻.
Hardoin ✻
Gojard (O✻).
Deglande ✻.
Martin (Armand) (O✻)
Marx (Léopold) ✻.
[illegible] ✻
Tavernier ✻
[illegible] ✻
Volmerange ✻
Michelot ✻.
Fontaine (Léon) ✻.
Crozette-Desnoyers (O✻).
Rapin ✻
Férand ✻.
Balou ✻.
Courbebaisse (O✻).

Quilliard ✻.
Dureteste ✻
Marchat ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
Conte-Grandchamps [illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻.
Arbaut ✻.
Baoux (O✻)
[illegible] ✻.
Lacroix ✻
Boulangé ✻.
Francfort (O✻).
Chabas ✻.

Krantz (C✻).
Chambrelent (O✻).
Hérard ✻.
Breton (Paul-Em.) ✻.
Regnard ✻.
Gros ✻
Dumont ✻.
Lemaître ✻.
Bréart de Boisanger ✻.
Hardy (O✻).
Ravier ✻
Crouzet ✻
Fraguet ✻
Delestrac ✻.
Eon-Duval ✻.
Mahyer ✻.
Tastu Collet ✻.
Lefer ✻
[illegible] ✻.

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM.

Duhoux ✻.
Sureli (O✻).
Ducros (C✻)
Bollaërt ✻.
[illegible] ✻
Fessard (O✻).
Boucher (O✻)
Marchant (O✻).
Van-Blarenberghe ✻
De la Barre-Duparcq ✻
Du Jardin ✻
Collet-Meygret ✻.
Decomble ✻.
Botton ✻.
De Carcaradec ✻.
Gentil ✻.
Baron ✻.
Rousselle ✻.
Lechalas ✻.
Daguenet ✻.
Mangon (O✻).
Lamairesse ✻
Ruelle (O✻)
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻

Aiard ✻.
Lemaire ✻
Salles ✻.
[illegible] ✻
Simonneau ✻.
Grulé ✻
Dilschneider ✻.
Rallard ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Pasqueau-Vaudlars ✻
[illegible] ✻
Joly (Henri) ✻.
Masquelez (O✻)
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Brame ✻
Kuss ✻
Ritter (Frédéric) ✻
Davisy ✻.
Robin ✻.
[illegible] ✻
Grissot de Passy ✻
Endrès ✻.
Angiboust (O✻).
Fargaudie ✻.

[illegible] Marec[illegible] ✻
Lancelin (Louis) ✻.
Verrier (O✻)
De Laroche-Tolay ✻.
[illegible] ✻.
Leblanc (Charles) ✻.
De Fontanges de Couzan ✻.
Degrand ✻.
Baffet ✻
[illegible] ✻.
Hosiau.
Mare ✻.
De Tournadre ✻.
Jaqueron ✻.
Perronne ✻.
Abria ✻
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Vermis ✻
Frémaux ✻
[illegible] ✻
Contant ✻
Lermoyez ✻
Duponchel ✻.
Martin de Beaucé ✻.
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
Guidemain ✻.
Bertin (A.) ✻.

Darcel ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻.
Jacqmin (O✻).
Godin de Lépinay ✻.
Marini ✻.
Pierron de Mondesir ✻
Durbach (O✻).
Lionnet ✻
Ledru (O✻).
Mondelet ✻.
[illegible] ✻.
[illegible] ✻
Cuéguillaume ✻.
[illegible] ✻
Holtzaux ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Thoré ✻
[illegible] ✻.
Domenget ✻.
Schlemmer ✻.
Bonnet (Edmond) ✻.
Gérardin ✻
Fournier (Charles) ✻
Colle ✻

Ingénieurs ordinaires de 1re classe. MM.

Alby ✻
Sauge ✻.
Pigeaud de Beaupré ✻
Leberecht-Petzold.
Herman ✻.
Protche ✻.
Gaduel ✻.
Simon ✻

Tassy ✻.
Bresson ✻.
Gallois ✻.
Bayard.
Labouré ✻
Chauvisé ✻
Bidermann (O✻).
De la Frémoire ✻.

Harlé ✻
Midy ✻
Bert ✻
Combier (O✻).
Lemercier (O✻).
Bertin (Louis) ✻.
Lestorey de Boulonne ✻

Sciama ✻.
[illegible] ✻.
Vossion ✻.
[illegible] ✻.
Sévène ✻.
Carro ✻.
Perret ✻.
Callaux ✻

Doussot ✱.
Richey.
Pugnière ✱.
Duréault ✱.
Saintyves ✱.
Moffre ✱.
Belgrand (Joseph) ✱.
Violet-Dubreuil ✱.
Lamiel ✱.
Basin ✱.
Cabarrus ✱.
Mellet ✱.
Grandpré ✱.
Guyot (Ferd.) ✱.
Descombes ✱.
Rousset de Pomaret ✱.
Antoine ✱.
Ritter (Charles) ✱.
Caroline (Antoine) ✱.
Collin ✱.
Gregorio ✱.
Pigeon ✱.
Laterrade ✱.
De la Fournerie ✱.
Gaudry ✱.
Perdonnet ✱.
Nouel ✱.
De Quercy ✱.
D'Arnoult ✱.
Callon ✱.
Lemoyne (Jules) ✱.
Crosnier-Lenest ✱.
Martin ✱.
Jeanin ✱.
Le Fort-Seby ✱.
Varroy ✱.
De Talhouët ✱.
Sauton ✱.
Jacquot ✱.

De Lagrené ✱.
Lagout ✱.
Batereau ✱.
Moquet ✱.
Thouvenot ✱.
Martin ✱.
Philbert ✱.
Menche de Loisne ✱.
Dinet ✱.
Duval (O✱).
Saleta ✱.
Lesguillier ✱.
Stœcklin ✱.
Bernard (Henri) ✱.
Partiot ✱.
Garceau ✱.
De Lafont ✱.
Poincaré ✱.
Dupuy ✱.
De Salsac (O✱).
Hucher ✱.
De Vergnes de Terrage ✱.
Schlumberger ✱.
Bonnet ✱.
Bazin ✱.
Cesar (Victor) ✱.
Viennot.
Renaudot d'Arc ✱.
De Vasian.
Renoust-Des-Orgeries ✱.
Bizanton.
Andry.
Pacaud ✱.
Leblez ✱.
Picard (Victor) ✱.
Prompt ✱.
Chapuis d'Arsmont ✱.

Ruault de la Tribonnière ✱.
Gauckler (O✱).
Léonard ✱.
Wolff ✱.
Schlumberger ✱.
D'Amécourt ✱.
Bauby ✱.
Vuaflart ✱.
Guibert (Émile) ✱.
Chanson.
Neveu Derotrie ✱.
Lefebvre.
Rondel ✱.
Moreau ✱.
Perreau ✱.
Delocre (O✱).
Eyriaud-Desvergnes ✱.
Boura ✱.
Delon ✱.
Jundt ✱.
Richard ✱.
Lechalas ✱.
Schlumberger ✱.
Dussaussoy ✱.
Brunetière ✱.
Regnault ✱.
Fargue (O✱).
Potel ✱.
Oury de Labry ✱.
Bouvier ✱.
De Lavaissière ✱.
Savary.
Lecoeur ✱.
Lemoyne Fils.
Couche Fils ✱.
Collignon ✱.
Humblot ✱.
Dupuy ✱.
Carlier ✱.

Rousseau (E.) ✱.
Boulé ✱.
Durand-Claye (L.) ✱.
Fenoux ✱.
Montgolfier (O✱).
Pinault.
Vivenot.
De Genouillac.
Galland.
Allard Saint-Ange ✱.
Petsche ✱.
Lemaître ✱.
Jacquemin.
Bœswillwald ✱.
Malbes ✱.
Gobin.
Brosselin ✱.
Lahougue ✱.
Lavezzari ✱.
Armand-Eugène ✱.
Lenoir.
Chevalier-Lapointe ✱.
Salles ✱.
Harty de Lapparent ✱.
Jacquez ✱.
Gay ✱.
Reynaud de Fourcroy
Lavoinne.
Bataille.
Cheysson ✱.
Lavezzari ✱.
Cuvier ✱.
Lorieux.
Mallet ✱.
Lechatelier.
Le Châtelier.
Bert.
Lieussou.
Noyer.
Arnoux ✱.
De Dax-Lem ✱.

MINES.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

De Boureuille (GO✱), *conseiller d'État, secrétaire général du ministère des travaux publics*, rue de Rennes, 53.
Piérard (C✱), *direct. de la Comp. des chem. de fer de l'Ouest*, av. d'Antin, 1.
Grüner (O✱), rue d'Assas, 118.
François (O✱), rue de Verneuil, 30.
Du Souich (O✱), rue Férou, 4.
Daubrée (C✱), rue de Grenelle-Saint-Germain, 91.

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Diday (O✱), *contrôle de l'exploit. des chemins de fer*, rue Say, 4
Couche (O✱), rue Bonaparte, 1.
Harlé (O✱), rue de Milan, 15.
Lefébure de Fourcy (O✱), rue Madame, 48.
Callon (O✱), rue de l'Odéon, 9.
Guillebot de Nerville (O✱).
Jacquot (O✱), rue Montceau, 83.
Cacarrié ✱, *contrôle de l'expl. des chemins de fer.*

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

INSPECTION DU NORD-OUEST.

M. du Souich (O✻), *inspecteur général de 1re classe.*

Service dans les départements : Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret, Oise, Somme, Aisne, Pas-de-Calais, Nord, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Manche, Calvados, Orne, Eure, Seine-Inférieure.

INSPECTION DU NORD EST.

M. Harlé (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements : Ardennes, Meuse, Marne, Aube, Yonne, Saône-et-Loire, Ain, Jura, Doubs, Côte-d'Or, Haute-Saône, Haute-Marne, Vosges, arrondiss. de Belfort, Meurthe-et-Moselle.

INSPECTION DU CENTRE.

M. Lefébure de Fourcy (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements : Loir-et-Cher, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Charente-Inférieure, Charente, Dordogne, Vienne, Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Nièvre, Cher, Allier, Loire, Rhône.

INSPECTION DU SUD-EST

M. Jacquot (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements : Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Vaucluse, Var, Bouches-du-Rhône, Corse, Gard, Hérault, Lozère, Ardèche.

INSPECTION DU SUD OUEST

Guillebot de Nerville (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Service dans les départements : Gironde, Lot-et-Garonne, Gers, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Ariége, Pyrénées-Orientales, Aude, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aveyron, Lot

SERVICE DES MINES

Par divisions et arrondissements minéralogiques.

DIVISION DU NORD-OUEST.

M. du Souich (O✻), *inspecteur général de 1re classe.*

Arrondissem.	*Départ. formant l'arrond.*	*Ingénieurs en chef*, MM.
Paris.	Seine, Seine-et-Oise, Loiret, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Somme, Aisne, Oise	Descottes ✻, ingénieur en chef, à Paris.
Lille	Nord, Pas-de-Calais	Declerck ✻, ingénieur en chef, à Valenciennes.
Rouen	Seine-Inférieure, Eure, Manche, Calvados, Orne	Roger ✻, ingénieur en chef, à Rouen
Rennes	Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-N., Morbihan, Finistère	Bossey ✻, ingénieur en chef à Rennes

DIVISION DU NORD EST.

M. Harlé (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Troyes	Ardennes, Meuse, Marne, Aube, Yonne, Vosges, Meurthe-et-Mos.	Peschart d'Ambly ✻, ingénieur en chef, à Troyes.
Dijon	Haute-Saône, Haute-Marne, Côte-d'Or, arrondis. de Belfort	Trautmann ✻, ingénieur en chef, à Dijon.
Châlon-s.-Saône.	Saône-et-Loire, Ain, Doubs, Jura	Jutier ✻, ingénieur en chef, à Châlon sur Saône

DIVISION DU CENTRE.

M. Lefébure de Fourcy (O✻), *inspecteur général de 2e classe.*

Périgueux	Dordogne, Charente, Charente-Inf., Creuse, Hte-Vienne, Corrèze, Indre.	Bère ✻, ingénieur en chef, à Périgueux
Nantes	Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Maine et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Vienne.	Gentil ✻, ingénieur en chef à Nantes.

Arrondissem.	*Départ. formant l'arrond.*	*Ingénieurs en chef.* MM.
Saint-Étienne..	Loire, Rhône	Tournaire ✲, ingénieur en chef, à St-Etienne.
Clermont-Ferrand	Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Allier, Cher, Nièvre ...	Pigeon ✲, ingénieur en chef, à Clermont-Ferrand.

DIVISION DU SUD-EST.

Jacquot (O✲), *inspecteur général de 2e classe.*

Marseille.....	Bouches-du-Rhône, Corse, Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse, Basses-Alpes, Drôme.....	Meissonnier ✲, ingénieur en chef, à Marseille.
Chambéry.. ..	Savoie, Haute-Savoie, Isère, Hautes-Alpes.....	Bochet ✲, ingénieur en chef, à Chambéry.
Alais.....	Gard, Ardèche, Lozère, Hérault.	De Cazancourt ✲, ingénieur en chef, à Alais.

DIVISION DU SUD-OUEST.

Guillebot de Nerville O✲, *inspecteur général de 2e classe.*

Bordeaux... .	Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Gers, Basses-Pyrénées . ..	Labrosse-Lunyt ✲, ingén. ordin. de 1re clas., f. f. d'ing. en chef.
Rodez..... ...	Lot, Tarn-et-Garonne, Tarn, Aveyron.....	Castel (O✲, ingén. ordinaire de 1re classe, f. f. d'ing. en chef.
Toulouse.....	Hte-Garonne, Htes-Pyrénées, Aude, Pyrénées-Orientales, Ariége...	Furiet ✲, ingénieur en chef, à Toulouse.

SERVICES SPÉCIAUX ET SERVICES DIVERS.

Surveillance des machines à vapeur dans le département de la Seine.

M. Meugy ✲, ingénieur en chef, à Paris

Carrières de Paris et du département de la Seine.

M. Descottes ✲, ingénieur en chef, à Paris.

Travaux de consolidation des carrières sous la ville de Fecamp (Seine-Inférr.).

M. Roger ✲, ingénieur en chef, à Rouen.

Topographie du terrain d'anthracite de Sarthe et de Mayenne.

M. Bossey ✲, ingénieur en chef, à Rennes.

Topographie du bassin houiller de Valenciennes (Nord) *et du dép. du Pas-de-Calais.*

M. Declerck ✲, ingénieur en chef, à Valenciennes.

Topographie du bassin houiller d'Aubin (Aveyron).

M. Castel (O✲), ingénieur ordinaire de 1re classe, f. f. d'ingénieur en chef, à Rodez.

Etude des terrains composant le bassin houiller d'Autun (Saône-et-Loire).

M. Jutier ✲, ingénieur en chef, à Châlon.

Carte géologique générale de la France.

M. Elie de Beaumont (GO✲), de l'Académie des sciences, inspecteur général de 1re classe (en retraite), *directeur*.

M. de Chancourtois (C✲), ingénieur en chef, *sous-directeur*.

GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE (service des mines).

M. Ville (O✲), ingénieur en chef, à Alger.

ÉCOLE NATIONALE DES MINES, *boulevard Saint-Michel*, 60 *et* 62.

L'École nationale des mines, placée sous la surveillance du ministre des travaux publics, assisté du conseil de l'École, a pour but: 1° de former des ingénieurs destinés au recrutement du corps national des mines; 2° de répandre dans le public la connaissance des sciences et des arts relatifs à l'industrie minérale, et, en particulier, de former des praticiens propres à diriger des entreprises privées d'exploitation de mines

et d'usines minéralurgiques; 3° de réunir et de classer tous les matériaux nécessaires pour compléter la statistique minéralogique des départements de la France et des colonies françaises; 4° de conserver un musée et une bibliothèque consacrés spécialement à l'industrie minérale, et de tenir les collections au niveau des progrès de l'industrie des mines et usines et des sciences qui s'y rapportent; 5° enfin d'exécuter, soit pour les administrations publiques, soit pour les particuliers, les essais et analyses qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

L'École reçoit trois catégories d'élèves: 1° les *élèves ingénieurs*, destinés au recrutement du corps des mines, pris parmi les élèves de l'École polytechnique; 2° les *élèves externes* admis par voie de concours et qui, après avoir justifié, à leur sortie, de connaissances suffisantes, sont déclarés aptes à diriger des exploitations de mines et d'usines minéralurgiques et reçoivent, à cet effet, un brevet qui leur confère le titre d'*élève breveté*; 3° enfin, des *élèves étrangers* admis, sur la demande des ambassadeurs ou chargés d'affaires, par décisions spéciales du ministre.

Les cours oraux de minéralogie, de géologie et de paléontologie sont ouverts au public, du 15 novembre au 15 avril.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) de 10 à 3 heures, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

Toute personne qui désire faire exécuter l'essai d'une substance minérale est admise à en faire le dépôt au secrétariat de l'École; l'inscription de la demande du déposant mentionne la localité d'où provient la substance à essayer. Il est aussitôt procédé à ceux de ces essais qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

Tous les services de l'École, enseignement, musée, bibliothèque et bureau d'essais, sont gratuits.

Direction et administration.

M. Daubrée (C✻), de l'Académie des sciences, inspecteur général de 1re cl., *directeur*.
M. Dupont ✻, ingénieur en chef de 1re classe, *inspecteur*.

Enseignement.

COURS ORAUX. — *Professeurs.* MM.

Daubrée (C✻), de l'Académie des sciences, inspecteur général de 1re classe	*Minéralogie.*
Elie de Beaumont (GO✻), de l'Académie des sciences, inspecteur général de 1re classe (en retraite)	*Géologie*
De Chancourtois (C✻), ingénieur en chef, adjoint	*Géologie*
Callon (O✻), inspecteur général de 2e classe	*Exploit. des mines et machines.*
Grüner (O✻), inspecteur général de 1re classe	*Métallurgie*
Moissenet ✻, ingénieur ordinaire	*Docimasie*
Couche ✻, inspecteur général de 2e classe	*Chemins de fer. Const. indust.*
Dupont ✻, ingénieur en chef	*Législation des mines*
Delesse ✻, ingénieur en chef	*Agricult. — Drainage et irrigat.*
Bayle ✻, ingénieur en chef	*Paléontologie.*
Usquin (O✻), lieutenant-colonel, chargé du	*Cours de fortifications.*
Schlesinger, maître de langue allemande	
Elwall, maître de langue anglaise	

EXERCICES PRATIQUES. MM.

Moissenet ✻, ingénieur ordinaire, *directeur*	*Travaux du laboratoire.*
Fuchs (O✻), ingénieur ordinaire	*Levée de plans.*
Lenoir	*Travaux graphiques.*

COLLECTIONS RELATIVES À L'INDUSTRIE MINÉRALE. MM.

Dupont ✻, ing. en chef de 1re cl., *conserv.* | Bayle ✻, ingénieur en chef, *conserv. adj.*

COURS PRÉPARATOIRES POUR LES ÉLÈVES EXTERNES. — *Professeurs.* MM.

Haton de la Goupillière ✻, ingénieur ordinaire	*Analyse et mécanique.*
Fuchs (O✻), ingénieur ordinaire	*Géométr. descript. et ses applic.*
Potier ✻, ingénieur ordinaire	*Physique.*
Carnot, ingénieur ordinaire	*Chimie générale*

BUREAU D'ESSAIS POUR LES SUBSTANCES MINÉRALES. MM.

Moissenet ✻, ingénieur ordinaire, *directeur*.
Carnot, ingénieur ordinaire, *adjoint*.

Service de santé. — M. Lacroix (O✻), *médecin-chirurgien*.
Secrétariat. — M. Audebez, *secrétaire-registreur*.

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. N ...., ingénieur en chef, *directeur*.

Professeurs. MM.

Mallard ✲, ingénieur ordinaire, *Minéralogie et géologie.*
Vicaire, *idem*, *Chimie et métallurgie.*
Meurgey, *idem*, *Préparat. mécaniq. et mach.; exploit. et construct.*

ÉCOLE DES MAÎTRES-OUVRIERS MINEURS D'ALAIS (Gard).

(Cette École est placée sous l'inspection de l'ingénieur en chef de l'arrondissement minéralogique d'Alais.)

M. Ledoux, ingénieur ordinaire, *directeur de l'École.*

TABLEAU PAR ANCIENNETÉ,

DANS CHAQUE GRADE ET DANS CHAQUE CLASSE, DES INGÉNIEURS DES MINES.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

De Boureuille (GO✲).	Grüner (O✲).	Du Souich (O✲).
Piérard (C✲).	François (O✲).	Daubrée (C✲).

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Harié (O✲).	Lefébure de Fourcy (Eugène) (O✲).	Guillebot de Nerville (O✲).
Diday (O✲).		Jacquot (O✲).
Couche (O✲).	Callon (O✲).	Cacarrié ✲.

Ingénieurs en chef de 1re classe. MM.

Descottes ✲.	De Chancourtois (C✲).	Gentil ✲.
Dupont ✲.	Meugy ✲.	Bertera ✲.
Delaunay (O✲).	Meissonnier ✲.	Bossey ✲.
Pigeon ✲.	Valle (O✲).	Delesse ✲.

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM.

Bayle ✲.	Peschart-d'Ambly ✲.	Lamé-Fleury ✲.	Jutier ✲.
Furiet ✲.	Tournaire ✲.	Declerck ✲.	Hanet-Cléry ✲.
Trautmann ✲.	Phillips ✲.	Bère ✲.	De Cizancourt ✲.
Bochet ✲.	Roger ✲.	Fayolot ✲.	

Ingénieurs ordinaires de 1re classe. MM.

Debette ✲.	De Gouvenain ✲.	Dormoy ✲.	Mallard ✲.
Juge.	De Freycinet (O✲).	Martelet ✲.	Villot.
Labrosse-Luuyt ✲.	Bocard ✲.	Briton de la Goupillière ✲.	Julien ✲.
Cte de Vassart d'Hozier	Sens ✲.	Leseure ✲.	Baudinot ✲.
Dubois.	Orsel (O✲).	Mossenet ✲.	Pouyanne.
Lan (O✲).	Ducommun ✲.	Lorieux ✲.	Benoit.
Castel (O✲).	Lesal ✲.	Noblemaire ✲.	Lemat.
Farran ✲.	Lauder (O✲).	Massieu ✲.	Peslin.
Le Bleu ✲.	Laur ✲.		Massy.

SERVICE DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE

DES CHEMINS DE FER EN EXPLOITATION.

Chemin de fer du Nord et lignes diverses qui s'y rattachent.

M. Diday (O✲), inspecteur général de 2e classe des mines, *chargé de la direction du service*, à Paris.

1° CHEMIN DE FER DU NORD ET EMBRANCHEMENTS.

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires.

M. Daniel ✻ (P. et Ch.), Paris.
M. de Froissy ✻ (P. et Ch.), Amiens.
M. Mancel (P. et Ch.), Arras.
M. Flamant (P. et Ch.), Lille.
M. Clérault ✻ (Mines), Paris.
M. Liénard (Mines), Paris.
M. Voisin (Armand) (Mines), Arras.
M. Matrot ✻ (Mines), Lille.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. de Meynard, *inspecteur principal*, à Paris.
M. Petit, *inspecteur particulier*, à Paris.
M. Harel, *idem*, à Lille.

2° LIGNE D'ANZIN A SOMAIN

Contrôle technique.

M. Declerck ✻, ingénieur en chef des mines, Valenciennes.

Ingénieurs ordinaires.

M. Stainecq (P. et Ch.), Valenciennes.
M. Duporcq (Mines), Valenciennes.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Declerck ✻ remplit les fonctions d'inspecteur de l'exploitation commerciale.

Réseau de l'Ouest et chemin de fer de ceinture.

M. Cacarrie ✻, inspecteur général de 2e classe des mines, *chargé de la direction du service*, à Paris.

1° CHEMIN DE FER DE L'OUEST.

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires.

M. de Lagrené ✻ (P. et Ch.), Paris.
M. Boreux (P. et Ch.), Caen.
M. Jourjon (P. et Ch.), Rennes.
M. Cohen ✻ (P. et Ch.), Rouen.
M. d'Amécourt ✻ (P. et Ch.), le Mans.
M. Mengin ✻ (P. et Ch.), Morlaix.
M. Duchanoy ✻ (Mines), Paris.
M. Massieu ✻ (Mines), Rennes.
M. Vieillard (Mines), Caen.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Marie, *inspecteur principal*, à Paris.
Chodzkiewicz, *idem*, à Paris.
M. de Roux, *inspecteur particulier*, à Paris.
M. Paixhans, *idem*, à Paris.

2° CHEMIN DE CEINTURE AUTOUR DE PARIS ET EMBRANCHEMENT
DU MARCHÉ DE LA VILLETTE.

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires.

M. de Lagrené ✻ (P. et Ch.), Paris.
M. Clérault ✻ (Mines), Paris.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Valette (C✻), *inspecteur particulier*, à Paris.

3° CHEMIN DE FER DE VITRÉ A FOUGÈRES ET AU MONT SAINT-MICHEL.

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires.

M. Jourjon (P. et Ch.), à Rennes.
M. Massieu ✻ (Mines), à Rennes.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Chodzkiewicz, *inspect. principal*, à Paris.
M. de Roux, *inspect. particulier*, à Paris.

Réseau de l'Est.

M. Hachette ✻, inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, *chargé de la direction du service*, à Paris.

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires.

M. de Villiers du Terrage ✲ (P. et Ch.), Paris.
M. Varroy ✲ (P. et Ch.), Nancy.
M. Nicou (P. et Ch.), Charleville.
M. Gilbin (P. et Ch.), Chaumont.
M. Jundt ✲ (P. et Ch.), Belfort.
M. Le Bleu ✲ (Mines), Paris.
M. Keller (Mines), Paris.
M. Nivoit (Mines), Mézières.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Keller ✲, *inspect. principal*, Paris.
M. Cormier, *inspect. part.*, Paris.
M. D'Egvilly (O✲), *inspect. part.*, Nancy.

Réseau d'Orléans et prolongements et lignes qui s'y rattachent.

M. Dufresne (O✲), inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, *chargé de la direction du service*, à Paris.

1° CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET PROLONGEMENTS.

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires

M. de Lépinay ✲, ingénieur en chef de 2e classe (P. et Ch.), Paris.
M. Batereau ✲ (P. et Ch.), Angers.
M. Pocard-Kerviler (P. et Ch.), Nantes.
M. Hausser (P. et Ch.), Lorient.
M. de Lafont ✲ (P. et Ch.), Poitiers.
M. Potet ✲ (P. et Ch.), La Rochelle.
M. Faure (P. et Ch.), Angoulême.
M. Brière (P. et Ch.), Bourges.
M. Radoult de Lafosse ✲ (P. et Ch.), Moulins.
M. Fabre (P. et Ch.), Limoges
M. Pot (P. et Ch.), Périgueux.
M. Caillié (P. et Ch.), Figeac
M. Blagé (P. et Ch.), Albi.
M. Grael (O✲) (Mines), Paris
M. de Gouvenain ✲ (Mines), Moulins.
M. Loreux ✲ (Mines), Nantes.
M. Zeller (Mines), Tours

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. Bataille ✲, *inspecteur principal*, à Paris.
M. Guilemeteau ✲, *idem.*, à Paris.
M. Leroy de Saint-Arnaud, *idem*, à Paris.
M. Dupont, *idem*, à Paris.
M. de Baulny ✲, *insp. particulier*, à Tours.
M. Duplan, *idem*, à Bourges
M. Nivet (O✲), *idem*, à Bordeaux.

2° LIGNE DE LA ROCHE-SUR-YON AUX SABLES-D'OLONNE. — DE LA ROCHE-SUR-YON A BRESSUIRE ET A THOUARS.

Contrôle technique.

M. Endrès ✲, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à La Roche-sur-Yon.

Ingénieurs ordinaires.

M. Plessier (P. et Ch.), à La Roche-sur-Yon.
M. Mancher ✲, I. f. d'ingénieur (P. et Ch.), aux Sables.
M. de Corbigny (Mines), à Angers.

3° LIGNE DES DEUX CHARENTES.

Contrôle technique.

M. Compaing ✲, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Poitiers.

Ingénieurs ordinaires.

M. Polony (P. et Ch.), à Rochefort.
M. Alexandre (P. et Ch.), à Angoulême.
M. N ... , à Limoges.

Réseau de Paris à la Méditerranée et lignes diverses qui s'y rattachent.

M. Thoyot (O✲), inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, *chargé de la direction du service*, à Paris.

CONTRÔLE TECHNIQUE.

1re Section.

Ingénieurs ordinaires.

M. Olry de Labry ✲, (P. et Ch.), à Paris.
M. Bataille (P. et Ch.), à Besançon.
M. le Cte de Vassart d'Hozier ✲ (Mines), à Paris.
M. Vilhé (Mines), à Dijon.

2e *Section.*

M. Tournaire ✻, ingénieur en chef des mines, à Saint-Étienne

Ingénieurs ordinaires.

M. Bonneau du Martray (P. et Ch.), à Nevers.
M. Delocre (O✻) (P. et Ch.) à Lyon.
M. [illegible] (P. et Ch.), à Lyon
M. Résal ✻ (Mines), à Paris.
M. Boulinot ✻ (Mines), à Lyon
M. Boutan (Mines), à St-Étienne.

3e *Section.*

M. Le Blanc (Ch.) ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Marseille.

Ingénieurs ordinaires

M. Pasqueau (P. et Ch.), à Grenoble.
M. Lentheric (P. et Ch.), à Nîmes.
Gérard (P. et Ch.), à Avignon.
M. Roucayrol (P. et Ch.), à Marseille.
M. Dubois ✻ (Mines), à Grenoble.
M. Ledoux (Mines), à Alais
M. Vilot (Mines), à Marseille.
M. Lachat (Mines), à Avignon.

4e *Section.*

M. le Cte Dumoulin ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Chambéry

Ingénieurs ordinaires.

M. Guinard (P. et Ch.), à Chambéry.
M. Clry (Mines), à Chambéry.

5e *Section.*

M. Lonjon ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Lyon.

Ingénieurs ordinaires

M. Jacquet ✻ (P. et Ch.), à Lyon.
M. Baudinot ✻ (Mines), à Lyon

INSPECTION DE L'EXPLOITATION COMMERCIALE DU RÉSEAU.

M. de Savigny ✻ *inspect principal*, à Paris.
M. Laf[illegible] ✻), *idem*, à Lyon
M. [illegible], *inspecteur particulier*, à Paris.
M. [illegible], *idem*, à Paris
M. Jarrin, *inspecteur particulier*, à Paris.
M. de Gaston ✻, *idem*, à Lyon.
M. Teulon ✻, *idem*, à Nîmes.

Réseau du Midi.

M. Jaquemet (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées, *chargé de la direction du service*, à Bordeaux.

1° CHEMINS DE FER DU MIDI.

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires

M. Stœcklin ✻ (P. et Ch.), à Bayonne.
M. Parlier (P. et Ch.), à Toulouse.
M. Cendre (P. et Ch.), à Agen.
M. Fargue (O✻) (P. et Ch.), à Bordeaux.
M. d'Ussel ✻ (P. et Ch.) à Tarbes.
M. Pacul ✻ (P. et Ch.), à [illegible].
M. Linder (O✻) (Mines), à Bordeaux.
M. Reynès (P. et Ch.), à Perpignan.
M. Genreau ✻ (Mines), à Pau.
M. Bouffet ✻ (P. et Ch.), à Carcassonne.
M. Julien ✻ (P. et Ch.), à Béziers.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. de Montbrun ✻, *inspecteur principal*, à Bordeaux
M. Bechameil (O✻), *inspecteur particulier*, à Toulouse
M. Coubé-Chaptal, *idem*, à Bayonne.
M. de Trazégnies, *idem*, à Bordeaux.

2° CHEMIN DE FER DE PERPIGNAN A PRADES

Contrôle technique.

Ingénieurs ordinaires.

M. Reynès (P. et Ch.), à Perpignan.
M. Linder (O✻) (Mines), à Bordeaux.

Inspection de l'exploitation commerciale.

M. de Montbrun ✻, *insp. prin.*, à Bordeaux.
M. Bechameil (O✻), *inspecteur particulier*, d. n., à Toulouse.
De Trazégnies, *inspecteur particulier*, à Bordeaux
Coubé-Chaptal, *idem.*, à Bayonne.

3e CHEMIN DE FER DE BORDEAUX AU VERDON.

M. Alard (Abel) ✲, *ingenieur en chef*, à Bordeaux

Ingénieurs ordinaires.

M. Baumgartner (P. et Ch.), à Bordeaux. M. Linder (O✲) (Mines), à Bordeaux.

SURVEILLANCE ET POLICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

Le service est placé sous la direction des ingénieurs des ponts et chaussées chargés des travaux maritimes

Officiers de ports. MM.

ALPES MARITIMES.

Nice . . . . . Scoffiero, *capitaine*. Rovero, *lieutenant*.
Villefranche . . . Foresta, *idem*

AUDE.

La Nouvelle. . . . Azibert, *lieutenant*

BOUCHES-DU-RHÔNE

Arles . . . . . Darbout, *lieutenant*.
Bouc . . . Reynier, *idem*. Roux, *idem*.
Marseille. . . . Gouin, *capitaine*. [illegible] ✲, *lieutenant*. [illegible], *idem*. Cagnolaro, *idem*. Meric, *idem*. Peiret, *idem*.

CALVADOS

Caen. . . . . Labbey, *lieutenant*
Honfleur . . . . . Dubourg, *capitaine*
Ouistreham . . . Patin de Kergariou, *lieut*.

CHARENTE-INFÉRIEURE

La Rochelle. . . Bédard ✲, *capitaine*.
Marennes. . . . . Simon, *lieutenant*.
Rochefort. . . . . Olivier, *idem*.

CORSE.

Bastia. . . . N . . . , *lieutenant*.

CÔTES-DU-NORD

Saint-Brieuc . . Petit (Antoine) (O✲), *lieut*.

EURE

Quillebeuf. Hébert, *lieutenant*.

FINISTÈRE.

Brest . . . . . Coz, *lieutenant*.
Morlaix . . . . . Morvan ✲, *idem*.

GIRONDE.

Bordeaux . . . Carpentier (O✲), *capit*. Bompar ✲, *lieutenant*. Carron, *idem*.
Pauillac . . . . . Laserre, *idem*.

HÉRAULT.

Cette. . . . . Frizac ✲, *capitaine*. Granier, *lieutenant*.

ILLE-ET-VILAINE

Saint-Malo . . Hercouet ✲, *capitaine*.
Saint-Servan. . . Tréhouart ✲, *lieutenant*.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes . . . . . Le Mercier (O✲), *capitaine*. Chauvelon ✲, *lieutenant*.
Saint-Nazaire. . Pontet, *idem*.

MANCHE.

Cherbourg. . . . . Maze, *lieutenant*.
Granville . . . . . Requier, *idem*.

MORBIHAN.

Lorient . . . . . Isnard, *lieutenant*.

NORD

Dunkerque . . . Petyt, *capitaine*. Christiaens, *lieutenant*. Decreus, *idem*.

PAS-DE CALAIS.

Boulogne . . . . . Lefort, *lieutenant*.
Calais . . . . . Lamy, *capitaine*

PYRÉNÉES (BASSES-)

Bayonne . . . De Folin, *capitaine*.

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe. . . . . Le Vicomte (Olivier) ✲, *cap*.
Le Hâvre . . . . Hamelin, *capitaine*. Taris, *lieutenant*. Vaultier, *idem*. Ficquet, *idem*. Ledoux, *idem*. Huguet, *idem*. Bourbon, *idem*.
Rouen. . . . . Leclerc, *capitaine*. D'Eudeville, *lieutenant*.

VAR.

Toulon. . . . . [illegible]er, *lieutenant*

INSPECTION DES PORTS (navigation intérieure).

Ce service est placé, pour ce qui concerne la police des ports, sous la direction des ingénieurs de la navigation, et pour ce qui concerne les opérations commerciales, sous la direction d'un inspecteur principal.

M. David ✲, *inspecteur principal des ports*, à Paris

Inspecteurs

M. Fen. le-Lessy, à Com- [illegible]
M. [illegible], à la Porte Maillot
M. Maupaté, à Château-Thierry
M. Lebelle, à Joigny.
M. Chambron, à Troyes.
M. Cord, à Clamecy.
M. Goudard, à Montargis.

BATIMENTS CIVILS ET PALAIS NATIONAUX.

CONSERVATION ET ENTRETIEN DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX.

BATIMENTS CIVILS.

Établissements.	*Architectes.* MM.
Observatoire	Bouchot ✻.
Monument du maréchal Ney	
École normale supérieure	
Institution des sourds-muets	Guillaume ✻.
École nationale des mines	Vallez ✻
Collége de France	Lepreux ✻.
Église Ste-Geneviève	Lenoir
École de dessin	
Bibliothèque Ste-Geneviève	Labrouste (H.) (O✻).
Théâtre de l'Odéon	Bouchot ✻.
Cour de cassation	Duc (C✻).
Palais de l'Institut	De Ligny ✻
Monument de Henri IV	
Ecole des beaux-arts	Coquart.
Ecole des ponts et chaussées	
École du génie maritime	Gau et ✻
Ministère des travaux publics	
Ministère du commerce	
Ministère de l'intérieur	Ligny ✻
Ministère de la marine	
Ministère de la justice	Desjardins ✻.
Ministère de l'instruction publique	Bouchot ✻
Ministère des affaires étrangères	Lenoir
Institution des jeunes aveugles	Arnal Ogé.
Église des Invalides	Crépinets ✻.
Dépôt des marbres	Debressenne ✻.
Magasins du mobilier	
Arc de triomphe de l'Étoile	
Obélisque	Normand ✻
Colonne Vendôme	
Palais de l'Industrie	Du ong ✻
Chapelle Louis XVI	Chabrol (O✻).
Théâtre de l'Opéra	Garnier ✻
Magasins de décors	
Conservatoire de musique	Lance ✻.
Conservatoire des arts et métiers	
Porte St-Martin	Ambert ✻.
Porte St-Denis	
Bibliothèque nationale	Labrouste (H.) (O✻).
Monument de Louis XIV	
Archives nationales	Grisard ✻
Muséum d'histoire naturelle	Ginain ✻.
Bibliothèque de l'Arsenal	Labrouste (Th.) (O✻).
Monument de Louis XIII	
Colonne de Juillet	Duc (C✻).
Maison de Charenton	Dast ✻
École vétérinaire d'Alfort	
Palais des Tuileries	Lefuel C✻.
Palais du Louvre	
Palais National	Chabrol (O✻).
Palais du Luxembourg	Gondouin.
Palais de l'Élysée	Debressenne ✻.
Palais de Versailles	Questel O✻).
Palais de Trianon	
Château de Rambouillet	Desbuisson ✻.
Palais de Fontainebleau	

Établissements.	*Architectes.* MM.
Palais de Compiègne	Lefuel ✲.
Château de St-Germain	Millet (O✲).
Parterre et terrasses de St-Germain	
Château de Pau	L[illegible]
Château de St-Cloud	Clerget (O✲)
Château de Versailles	
Château de Meudon	Laudin ✲.
Manufacture de Sèvres	
Manufacture des Gobelins	Chabrol (O✲)
Manufacture de Beauvais	Ancelet ✲
Écuries de l'Alma	Debressenne ✲
École spéciale de Lyon	Sainte-Marie-Perrin.
École vétérinaire de Toulouse	Laffore
École d'arts et métiers de Chalons	Isabelle (O✲).
École d'arts et métiers d'Angers	
École d'arts et métiers d'Aix	
École des Beaux-Arts de Strasbourg	N.
Institution des sourds-muets de Bordeaux	Labadie
Institution des sourds-muets de Chambery	Dupuis
Hospice du Mont-Genèvre	Gerard
Colonne de Boulogne	[illegible]
Dépôt d'étalons du Pin	Arnoux
Idem de St-Lô	Guilbert
Idem de Blois	Lamorandière ✲.
Idem de Lamballe	Guépin.
Idem de Pompadour	Boyetet
Idem de Pau	Davy
Idem de Perpignan	Vaudoyer
Idem de Cluny	Grisart.
Idem d'Aurillac	Aloze
Idem d'Annecy	Raphuy.
Idem de Rodez	Vauginot.
Idem de Montier-en-Der	Desneyes
Idem de Brienne	Brodin.
Idem d'Angers	Chesneau.
Idem de Besançon	Ducat.
Idem de Rosières	Morey ✲.

SERVICES DES RÉGIES ET DE L'ENTRETIEN DES PALAIS NATIONAUX

Bidos ✲, *inspecteur principal.*

Service d'administration et de surveillance.

Palais des Tuileries et du Louvre. MM.

De Gourlet, *régisseur.*
Warnier ✲, }
De Monroty ✲, } *sous-adjudants*
Cazelles ✲, }
Desmarquets ✲, } *sous-adjudants*
Gaute ✲. }

Palais de l'Élysée. MM.

De Gourlet, *régisseur.*
Guillemain ✲, *sous-adjudant.*

Palais-Royal. MM.

Barbey, *régisseur.*
Marchant ✲, *sous-adjudant.*

Palais de Saint-Cloud. MM.

Schneider, *régisseur.*
Giangiacomo ✲, *sous-adjudant.*

Palais de Versailles. MM.

Granderye ✲, *régisseur.*
De Cressot ✲, *adjudant.*
Damaron ✲, }
Gedon ✲, } *sous-adjudants*

Palais de Trianon. MM.

Louis, *régisseur.*

Palais de Rambouillet.

N..., *régisseur.*

Palais de Fontainebleau. MM.

Boyer, *régisseur.*
De Bernard ✲, *sous-adjudant.*

Palais de Compiègne. MM.

Brissot de Warville, *régisseur.*
Dubreil ✲, *sous-adjudant.*

Palais de Pau.

M. Chastang, *régisseur.*

Palais de la Malmaison.

M. Monavon, *régisseur.*

SECTION IX.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 60.

M. J. DE LA BOUILLERIE, député, *ministre de l'agriculture et du commerce* (1).

Statistique générale. — Agriculture; enseignement agricole et vétérinaire; crédit foncier; encouragements et secours à l'industrie rurale, desséchements, subsistances. — Haras. Préparation des lois et règlements relatifs au commerce intérieur, aux arts et manufactures; sociétés anonymes; assurances, écoles industrielles; expositions de l'industrie. — Caisse des retraites pour la vieillesse; caisses d'épargne, exécution des règlements sur le travail des enfants dans les manufactures. — Police sanitaire; eaux minérales. — Poids et mesures. Préparation des tarifs et lois de douanes et des traités de commerce. — Entrepôts et docks. — Pêches maritimes. — Commerce extérieur, publication des documents relatifs au commerce de la France et de l'étranger.

Cabinet particulier du ministre.

M. DE PLAS (Adalbert), *secrétaire du ministre*

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches. Correspondance particulière. — Demandes d'audiences. — Affaires réservées. Rapports avec le *Journal officiel*. Dépêches télégraphiques.

ADMINISTRATION CENTRALE (2).

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

M. OZENNE (GO✻), *secrétaire général* (3).

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

(Services placés sous la direction du conseiller d'État, Secrétaire général.)

Bureau du secrétariat général.

M. Simon, *chef de bureau.*

Personnel de l'administration centrale, chefs et employés. — Gens de service.

Nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur. — Décorations étrangères.

Règlement des pensions de retraite.

Feuilles de travail pour la signature du Président de la République. — Transmission des projets de lois, décrets et documents à l'Assemblée nationale et au Conseil d'État. — Conservation et expédition des décrets et arrêtés. — Insertions au *Bulletin des lois* et au *Journal officiel*. — Légalisations. Affaires de franchise.

Rédaction de l'Annuaire du ministère. — Impression et distribution des *Annales du commerce extérieur*.

Liquidation des dépenses intérieures du ministère. — Adjudications et marchés.

Impressions et autographies pour le service de l'administration centrale. — Souscriptions et abonnements.

Questions générales et affaires qui ne ressortissent spécialement à aucun autre service.

SERVICE DU MATÉRIEL ET DES ARCHIVES

M. Haguet, *chef du service intérieur*

Travaux d'entretien et de réparation des bâtiments. — Conservation du mobilier. — Chauffage et éclairage. — Surveillance des gens de service.

Dépenses intérieures du service. — Fournitures de bureau. Visa et exécution des mandats de paiement. Paiement des dépenses diverses et secrètes.

Contentieux et affaires spéciales.

Bibliothèque. — Archives. Dépôt des circulaires. Rédaction des catalogues. — Communication de pièces.

(1) Le ministre donne des audiences aux personnes qui en font la demande par écrit, en indiquant l'objet dont elles désirent l'entretenir.

(2) Les bureaux ne sont ouverts au public que les mardis et vendredis de 2 heures à 4 heures.

(3) Le secrétaire général donne des audiences particulières sur demandes spéciales et reçoit les mardis et vendredis de 2 heures à 4 heures.

Bureau de la statistique générale de France.

M. Challot, *chef de bureau.*

Statistique générale : Mouvement annuel de la population de la France. — États, statuts hospitaliers et de bienfaisance. — Statistique des aliénés — Monts-de-piété. Libéralités aux établissements publics. — Recensement quinquennal des personnes, dénombrement des animaux de ferme. — Préparation et publication des documents qui se rapportent à la statistique générale.

Statistique de la production agricole et manufacturière : Statistique agricole annuelle. — Octrois. — Sinistres agricoles. — Commissions cantonales de statistique. — Statistique industrielle. — Préparation et publication des documents qui se rapportent à la statistique de la production agricole et manufacturière

---

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ CENTRALE.

M. Deloche ✻, *chef de division.*

Bureau des ordonnancements, comptes et budgets, et des écritures centrales.

M. Grison, *chef de bureau.*

Mesures générales de comptabilité. — Préparation des budgets. — Crédits supplémentaires et extraordinaires. — Comptes d'exercices. — Situations provisoires. — Comptabilité des exercices clos. — Correspondance avec le ministère des finances et avec la Cour des comptes. Tenue des livres en partie double. — Livres auxiliaires. - Balances mensuelles. — Expédition des ordonnances de payement et des ordonnances de délégation; avis aux parties prenantes et aux préfets, tenue du sommier général des ordonnances et des livres auxiliaires. - Demande mensuelle de fonds. — Contrôle et dépouillement des bordereaux de préfets et bordereaux de payeurs; correspondance y relative. — Tenue des livres en partie double, journal et grand-livre, livres auxiliaires, balances et situations mensuelles.

Bureau des comptes-matières et des secours

M. Joltrois, *chef de bureau.*

Centralisation et vérification des états de situation de la comptabilité en matières; tenue des écritures. — Comptes et résumés généraux à produire à la Cour des comptes. — Publication annuelle du compte général du matériel. — Tenue des inventaires des valeurs mobilières; vérification des états de situation et des récolements annuels. — Vérification des comptes en deniers des écoles et autres établissements — Contrôle des recettes et dépenses de l'École centrale des arts et manufactures. — Compte à produire à la Cour des comptes. — Correspondance avec la Cour des comptes. — Secours aux colons de Saint-Domingue, réfugiés de Saint-Pierre et Miquelon et du Canada. — Secours pour pertes résultant d'incendies, grèves, émeutes. — Comptabilité des secours restant à payer en fin d'exercice.

SERVICE DE LA CAISSE

M. d'Esfours ✻, *caissier.*

Payement des appointements, des secours aux colons, des dépenses courantes du matériel, etc. — États d'appointements de l'administration centrale et autres. - Délivrance des mandats aux parties prenantes. Registres d'émargement. - Livre de caisse. — Contrôle des dépenses du personnel dans les départements.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE.

M. DE SAINTE-MARIE (O✻), *directeur.*
M. Porlier (O✻), *sous-directeur.*

1er BUREAU. — *Enseignement agricole et vétérinaire.*

M. Prévost ✻, *chef de bureau.*

Personnel et administration des écoles d'agriculture, des fermes-écoles, des vacheries et des bergeries. — Bergerie de Rambouillet. — Potager de Versailles. — Écoles d'horticulture — Colonies et asiles agricoles. — Personnel et administration des écoles vétérinaires. — Examen des travaux et règlements des [illegible] — Exercice de la médecine vétérinaire — Épizooties — Règlements des [illegible] les épizooties

2e BUREAU. — *Encouragements à l'agriculture.*

(Le bureau est dirigé par le sous-directeur.)

Inspection de l'agriculture. — Conseil général d'agriculture. — Chambres consultatives d'agriculture. — Préparation des lois et règlements relatifs à l'agriculture. — Associations agricoles. — Missions agronomiques. - Concours d'animaux de boucherie, d'animaux repro-

ducteurs, de produits agricoles, etc. — Encouragements à l'agriculture. — Perfectionnement de l'industrie rurale. — Dessèchements et assainissements. — Études relatives au drainage, surveillance et exécution des travaux; exécution de la loi sur les prêts. — Mise en culture des landes. — Irrigations. — Police rurale. — Usages locaux. — Reboisement. — Centralisation et publication des renseignements concernant l'agriculture. — Souscription aux recueils agricoles et ouvrages agronomiques. — Industrie sérici[illegible]. — Commission du Herd Book.

Chambres consultatives d'agriculture. (Voy. page 947.)

3e BUREAU. — *Subsistances*

M. Miret ✻, *chef de bureau.*

Législation relative aux subsistances. — Etat des prix régulateurs de l'importation et de l'exportation des grains. — Mercuriales générales de la France et de l'étranger. — Libre circulation des grains. — Etablissement des foires et des marchés aux bestiaux. — Recours en matière de règlements sur la boulangerie, la boucherie, les abattoirs, et sur la vente des comestibles dans les foires et marchés. — Approvisionnement de Paris en [illegible]. — Marchés et chantiers de bois à brûler et charbons.

SERVICE DES HARAS.

M. Baron Dutaya ✻, inspecteur général des haras, *chargé du service.*

1er BUREAU.

M. Cocheris ✻, *chef de bureau.*

Personnel des haras et administration des dépôts d'étalons. — Préparation des budgets. Cautionnements. — Règlements généraux de service. — Mouvement de chevaux. Réformes d'étalons. — Devis, baux et marchés. Contrôle d'inspections générales.

2e BUREAU.

M. de Beauvert, *chef de bureau.*

Reboisement des haras et encouragements à l'industrie particulière. — Achat et répartition des étalons. — Organisation du service de la monte. Répartition des fonds d'encouragements. Courses de chevaux de pur sang et de demi-sang. Nomination des commissaires de surveillance. Examen des programmes et des projets de courses. — Écoles d'équitation et de dressage. Prix de dressage. Admission à l'école de Saumur. Remontes et [illegible] aux [illegible]. — Concours régionaux et [illegible] spéciaux. Nomination des jurys. — Examen des programmes et [illegible] des concours régionaux. Correspondance avec les sociétés hippiques. Missions à l'intérieur et à l'étranger. Conseil supérieur des haras. — Commission du Stud Book. — Examen des titres généalogiques des chevaux de race pure et rédaction du registre matricule. — Statistique chevaline.

DIRECTION DU COMMERCE INTÉRIEUR.

M. Dumoustier de Frédilly (O✻), *directeur.*
M. Girard, *sous-directeur.*

1er BUREAU. — *Commerce.*

M. Rougeot, *chef de bureau.*

Préparation des lois et règlements [illegible] commerce intérieur. Chambres de commerce. — Concours à l'établissement des [illegible] de comptoir. Création et [illegible] bourses de commerce. — Magasins généraux. — Ventes publiques de marchandises en gros. — Nomination des agents de change (les villes de Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Toulouse exceptées) et des courtiers [illegible]. Brevets de courtage. Statistique industrielle. — Assurances [illegible] et commissionnaires de surveillance auprès de ces établissements. — [illegible] de navigation pour la vaisselle et caisses d'assurances contre les accidents. — Sociétés de secours mutuels. Recours en matière de police sur la voirie urbaine, dans les foires, marchés, ports et autres lieux publics, et l'exercice des professions qui s'exploitent sur la voie publique.

Chambres de commerce. (Voy. pages 954 et 1156.)

Agents de change et courtiers. (Voy. pages 961 et 1158.)

2e BUREAU. — *Industrie.*

M. Smith ✻, *chef de bureau.*

Préparation des lois et règlements relatifs aux arts et manufactures. — Comité consultatif et chambres consultatives des arts et manufactures. — Personnel et administration du Con-

servatoire et des Écoles des arts et métiers et de l'École centrale des arts et manufactures. — Enseignement technique. — Sociétés d'encouragement pour l'industrie. — Conseils de prud'hommes. — Brevets d'invention. Dessins et marques de fabriques. — Livrets d'ouvriers. — Travail des enfants dans les manufactures. — Expositions publiques des produits de l'industrie. — Conditions publiques des soies. — Encouragements à l'industrie.

Chambres consultatives des arts et manufactures. (Voy. page 959.)

3e BUREAU. — *Police sanitaire et industrielle.*

(Le bureau est dirigé par le sous-directeur.)

Police sanitaire. — Comité consultatif d'hygiène publique. — Commissions et agences sanitaires. — Lazarets. — Quarantaines, etc. — Correspondance relative à l'état de la santé publique, tant en France qu'à l'étranger Épidémies. — Rapports avec l'Académie de médecine — Encouragement et propagation de la vaccine. — Règlement sur la police des professions médicales. — Remèdes secrets. — Mesures générales relatives à la salubrité. — Police et régime des établissements d'eaux minérales, examen et approbation des règlements relatifs à ces établissements. - Subventions. Établissements dangereux, insalubres et incommodes. — Système métrique. — Vérification des poids et mesures.

DIRECTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

(Ce service est placé dans les attributions du sous-secrétaire général.)

M. Marie ✻, *sous-directeur.*

1er BUREAU. — *Législation et tarifs de douanes en France.*

M. Fréauff-Ozenne ✻, *chef de bureau.*

Conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. — Recherche et discussion des moyens d'étendre et de fortifier le commerce de la France et ses relations avec les colonies et l'étranger. - Traités de commerce et de navigation — Préparation des tarifs et lois de douane, instruction des réclamations contre l'application qui en est faite. — Institution et régime des entrepôts et des docks — Pêches maritimes : baleine, morue, hareng, etc. — Liquidation des primes — Salaisons. Commissaires experts pour l'examen des questions relatives à l'application du tarif des douanes — Rapports avec le comité consultatif des arts et manufactures. — Publications aux *Annales du commerce extérieur.* — Autorisations et fixation du cautionnement pour les opérations de l'émigration.

2e BUREAU. — *Législation commerciale et tarifs de douanes à l'étranger.*

M. Hédouin, *chef de bureau.*

Centralisation des documents sur la législation commerciale et maritime des pays étrangers, ainsi que de leurs traités de commerce. — Traduction, étude et appréciation des tarifs de douanes et de navigation de ces pays — Questions concernant leur application au commerce de la France et les réclamations y relatives. — Publications aux *Annales du commerce extérieur.*

3e BUREAU. — *Mouvement général du commerce et de la navigation.*

M. Thibault, *chef de bureau.*

Centralisation des documents officiels et autres concernant la navigation, le commerce et l'industrie de tous les pays. — Étude et appréciation de ces documents et des faits signalés par les agents consulaires. — Correspondance relative à la situation des divers marchés du dehors. — Traductions. — Publications aux *Annales du commerce extérieur* et au *Journal officiel.* — Travaux relatifs aux missions commerciales à l'étranger. — Échantillons de produits divers et leur examen. — Commission permanente pour la fixation des valeurs de douanes. — Expositions de l'industrie des divers pays et mesures à prendre dans l'intérêt des fabricants qui y participent.

CONSEILS GÉNÉRAUX ET COMMISSIONS PERMANENTES.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE, DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

Ce Conseil, établi par décret du 2 février 1853 et réorganisé par décrets des 5 et 18 juin 1873, donne son avis sur toutes les questions que le Gouvernement juge à propos de lui renvoyer, notamment sur les projets de lois et décrets concernant le tarif des douanes; sur les projets de traités de commerce et de navigation; sur la législation commerciale des colonies et de l'Algérie; sur le système des encouragements pour les grandes pêches maritimes; sur les questions de colonisation et d'émigration. S'il y a

lieu de constater certains faits, le Conseil peut entendre les personnes qu'il sait devoir l'éclairer; il peut même, s'il en est besoin, procéder à des enquêtes, avec l'autorisation du ministre. — Il est divisé en trois sections composées chacune de 16 membres.

M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, *président.*
M. Pouyer-Quertier (GO ✻), député, *premier vice-président.*
M. Marc..., vice-président de l'Assemblée nationale, *second vice-président.*

Membres de droit MM.

Les membres du conseil des ministres.
Rouland (G ✻), gouverneur de la Banque de France.
Aucoc (O ✻), président de la section des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et des affaires étrangères au Conseil d'État.
Goussard (O ✻), président de la section des finances, de la guerre, de la marine et des colonies au Conseil d'Etat.
Ozenne (GO ✻), conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce.
De Franqueville (GO ✻), conseiller d'État, directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer.
Amé (O ✻), conseiller d'État, directeur général des douanes.
Provensal (O ✻), conseiller d'État, directeur général des contributions indirectes.
Meurand (C ✻), directeur des consulats et affaires commerciales au ministère des affaires étrangères.
Le baron Benoist-d'Azy (O ✻), directeur des colonies.
Lefebvre de Sainte-Marie (O ✻), directeur de l'agriculture.
Dumoustier de Frédilly (O ✻), directeur du commerce intérieur.

1°. — *Section du commerce.* MM.

Ancel ✻, député à l'Assemblée nationale.
André (Alfred) ✻, *idem.*
Chesnelong (O ✻), *idem.*
Johnston, *idem.*
Lefébure ✻, *idem.*
Louvet (O ✻), *idem.*
Wolowski (O ✻), *idem.*
Dentère (C ✻), ancien président de la chambre de commerce de Paris.
D'Eichthal (O ✻), ancien banquier
Galos (O ✻), ancien député au corps législatif.
Le président de la chambre de commerce du Havre.
Le président de la chambre de commerce de Marseille.
Le président de la chambre de commerce de Bordeaux.
Le président de la chambre de commerce de Nantes
Le président de la chambre de commerce de Paris.
Galline, président de la chambre de commerce de Lyon.

2°. — *Section de l'agriculture.* MM.

Le C^te^ de Beurges, député à l'Assemblée nationale.
Le C^te^ de Bouillé, *idem*
Le M^is^ de Dampierre, *idem.*
Delacour, *idem.*
De Lavergne, *idem.*
Monjaret de Kerjégu, *idem.*
Le C^te^ de Pourtalès, *idem*
De Saint-Germain (O ✻), *idem.*
Teisserenc de Bort ✻, *idem.*
Le M^is^ de Vogué (O ✻), *idem.*

Le Cte de Kergorlay (O※), président de la Société centrale d'agriculture.
Duval (Ferdinand-Raoul), agriculteur.
Gaston (Bazile), *idem*
Gréa, *idem.*
Guillemin, *idem.*
Reverchon, ancien député à l'Assemblée nationale.

3e. — *Section de l'industrie.* MM.

Babin-Chevaye, député à l'Assemblée nationale.
Balsan, *idem.*
Le Cte Benoist-d'Azy (O※), *idem.*
Cordier, *idem.*
Drouin (O※), *idem.*
Feray, *idem.*
Germonière, *idem.*
Joubert (Ambroise), *idem.*
Kolb-Bernard (O※), *idem.*
Leurent, *idem.*
Dauphinot ※, *idem*, vice-président de la chambre de comm. de Nantes.
Sieber (O※), manufacturier.
Sévenne, manufacturier à Lyon.
Tézenas de Montcel, manufacturier à Saint-Étienne.
Le président de la chambre de commerce de Roubaix.
Le président de la Chambre de commerce d'Elbeuf.

Secrétaires. MM.

Fréauff-Ozenne ※, chef du bur. de la législ. des Douanes de France, *secrét*
De Plas (Adalbert), secrétaire du ministre.

COMMISSION SUPÉRIEURE DES EXPOSITIONS INTERNATIONALES. MM.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce, *président.*
Le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, *idem.*

Membres. MM

Cte de Chambrun ※, député à l'Assemblée nationale.
Cordier, *idem.*
Duclerc (Eugène), *idem.*
Feray (d'Essonnes), *idem*, directeur des filatures d'Essonnes.
De Talhouet (O※), *idem*, administrateur des mines d'Anzin.
Wolowski (O※), *idem*, membre de l'Institut.
Bon de Soubeyran (O※), *id.*, memb de la com. des monuments historiques.
Le Secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, *commissaire général.*
Le Secrétaire général du ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.
Le Directeur des beaux-arts.
Le Directeur général des douanes.
Le Directeur des consulats et des affaires commerciales du ministère des affaires étrangères.
Du Sommerard (C※), directeur du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, *commissaire général.*
Le Sous-Directeur du commerce extérieur.
Le Président de la chambre de commerce de Paris
Le Président du tribunal de commerce de la Seine.
Le Président de la Société des agriculteurs de France.

Bon de Rothschild (Alphonse) (O✻), président de la Compagnie du chemin de fer du Nord.
Rondelet ✻, membre du Conseil municipal de la ville de Paris.
Roy ✻, membre du comité consultatif des arts et manufactures.
Sieber (O✻), *idem*.
Sainte-Claire-Deville (Henri) (O✻), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences.
Levasseur ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France.
Gérôme (O✻), membre de l'Institut.
Guillaume (O✻), *idem*.
De Laborde (Henry) ✻, *idem*.
Meissonnier (C✻), *idem*.
Lefuel (C✻), *idem*, inspecteur général des bâtiments civils.
Viollet-Leduc (O✻), architecte.
De Lasteyrie (Ferdinand), membre de l'Institut.
Montagnac (O✻), ancien député, fabricant de tissus de laine.
Mame (Alfred) (O✻), imprimeur-éditeur.
Rouvenat ✻, fabricant de joaillerie et de bijouterie.
Boutarel (O✻), manufacturier à Clichy.

Secrétaires MM

Le Chef du cabinet du ministre de l'agriculture et du commerce
Le Chef du cabinet du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts

---

COMMISSION DU REGISTRE MATRICULE POUR L'INSCRIPTION DES ANIMAUX DE RACE PURE DE L'ESPÈCE BOVINE (HERD-BOOK).

Membres de la commission. MM.

De Sainte-Marie (O✻), directeur de l'agriculture, *président*.
Porion (O✻), sous-directeur de l'agriculture
Cte de Kergorlay (O✻), propriétaire-agriculteur (Manche).
De Béhague (O✻), propriétaire-agriculteur (Loiret)
Gareau ✻, *idem* (Seine-et-Marne)
Salvat ✻, *idem* (Lour-et-Cher)
Gabriel d'Adly, *idem* (Loiret).
Bottel (O✻), inspecteur général de l'agriculture
Tisserand (O✻), *idem*.
Racouant, sous-chef de bureau à la direction de l'agriculture, *secrétaire*.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES HARAS. MM.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce, *président*
Baron Dutay[illegible] inspecteur général, chargé [illegible] haras.
De Carayon-Latour ✻, député à l'Assemblée nationale.
Carré-Kerisouët, *idem*.
Mis de Croix (C✻), éleveur.
Mis de Dampierre, député à l'Ass. nation
Delacour, *idem*.
Desbons, *idem*.
Bon H. Desbons de Paul, éleveur.
De Fontaine, député à l'Assemblée nationale
De Forsanz, *idem*.
[illegible], éleveur du départ. de la Somme.
Bon [illegible] Fourmont, *idem*.
[illegible] des haras
[illegible] rossot (C✻), chef du 2e service du personnel au ministère de la guerre (cavalerie, remonte, etc.).
Gal Guépratte (C✻), ancien chef de la 1re circonscription des remontes militaires.
Auguste Hennessy, président de la Société des courses d'Angoulême
De Saint-Germain (O✻), député à l'Assemblée nat[illegible]
Cte d'Hespel, *idem*
Cte de Jaigué, *idem*
Montaret de Kerjegu ✻, *idem*.
Cte Frédéric de Lagrange (O✻ éleveur
Gal de Lavaucoupet (G✻)
Lefebvre de Sainte-Marie (O✻), directeur de l'agriculture.
Ernest Magniez, éleveur
Mis de Mornay ✻, député à l'Ass nat on
Bon de Nexon, président de la Société des courses de [illegible]
Ozenne (GO✻), cons. d'État, secrét. gén. du ministère de l'agricu[illegible] et du commerce
B[illegible] [illegible] mité des courses de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en F[illegible]
Cte de Laroque-Ordan (O✻), éleveur
De Bet[illegible]uvert, chef du 2e bureau du service des haras, *secrétaire*

COMMISSION DU STUD-BOOK. MM.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce, *président.*
Vte Daru (Paul) ✻, président du comité des courses de la Société d'enc. pour l'am. des races de chevaux en France, *vice-pres*
De Saint-Germain (O✻), député à l'Ass. nat.
Mis de Dampierre, *idem.*
Cte de Juigné, *idem.*
Desbons, *idem*
Bon de la Rochette ✻, commissaire des courses de la Société d'encour. pour l'amélior. des races de chevaux en France.
Cte de Lagrange (Frédéric) (O✻), éleveur.
Lupin (Auguste), *idem*
Bon de Nexon, président de la Société des courses de Limoges.
Hennessy (Auguste), *idem*, d'Angoulême.
Lefebvre du Sainte-Marie (O✻), directeur de l'agriculture
[illegible] chef de bureau du service des haras
De la Motte ✻, inspecteur général des haras.
De Beauvert, [illegible] bureau du service des haras, *secrétaire*

Durand, directeur de dépôt d'étalons de 3e classe, chargé de la rédaction du Stud-Book.

COMMISSION DE LA CAISSE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE

Membres de la commission. MM

Benoist d'Azy (O✻), vice-président de l'Assemblée nationale, *président.*
Gouin (Alexandre) (C✻), député à l'Ass. nat.
Cte de Kergorlay, *idem*
Cte A. de Melun, *idem.*
De Jouvencel ✻, anc. présid. de la commission provisoire chargée de le remplacer Conseil d'État, député à l'Ass. nat.
Aucoc (O✻), prés. de sect. au Cons. d'État.
Sarrio, conseiller d'État
Mathieu (C✻), de l'Académie des sciences
Devinck (GO✻), industriel à Paris, ancien membre du conseil municipal de Paris
Andouille (C✻), sous-gouverneur honoraire de la Banque de France.
Marbeau (O✻), [illegible] des Crecques
Ozenne (GO✻, [illegible] secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce
Guillemot (C✻), directeur général des Caisses d'amortissement et des dépôts et consignations
Collard Dutilleul (O✻), dir. du mouvement gén. des fonds au ministère des finances.
Dumoustier de Frédilly (O✻), directeur du commerce intérieur
Rougeôt, chef de bureau à la direction du commerce intérieur, *secrétaire*
Patinot, docteur en droit, *secrétaire adjoint*

COMMISSION DES CAISSES D'ASSURANCES.

Membres de la commission. MM.

Benoist d'Azy (O✻), vice-président à l'Assemblée nationale, *président.*
Ducuing, député à l'Assemblée nationale.
Gouin (C✻), *idem*
Cte de Melun, *idem*
De Jouvencel ✻, anc. président de la commission provisoire chargée de remplacer le Conseil d'État, député à l'Ass. nationale
Aucoc (O✻), prés. de sect. au Cons. d'État.
Sarrio, conseiller d'État
Brenaymé (O✻), membre de l'Institut.
Christofle, membre du cons. mun. de Paris
Roy ✻, négociant, membre du Comité consultatif des arts et manufactures
Ozenne (O✻), conseiller d'état, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce.
Guillemot (C✻), directeur général de la Caisse des dépôts et consignations
De Roussy (C✻), directeur général de la comptabilité publique au ministère des finances
Dumoustier de Frédilly (O✻), directeur du commerce intérieur.
Bonnefond, chef de bureau à la Caisse des dépôts et consignations, *secrétaire*
Patinot, docteur en droit, *secrétaire adjoint.*

COMITÉ CONSULTATIF D'HYGIÈNE PUBLIQUE DE LA FRANCE.

Membres du comité consultatif.

Tardieu (Ambroise) (O✻), de l'Académie de médecine, *président.*

Membres nommés par le ministre. MM

Bussy (O✻), directeur de l'École supérieure de pharmacie, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine
Würtz (C✻), doyen de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine.
Chéritier (O✻), docteur [illegible] ancien médecin inspecteur [illegible] établissement thermal de Plombières
De Boureuille (GO✻), conseil. d'État, secrét. gén. du minist. des trav. publics
[illegible], ancien chef de bureau à la direction du commerce intérieur
Proust (O✻), insp. général des mines
Isabelle (O✻), architecte des [illegible] arts et métiers et des établissements thermaux et sanitaires de l'Etat
Villot ✻, profess. au Muséum d'hist. natur.
Fauvel (O✻), insp. gén. des serv. sanit., membre de l'Académie de médecine
Bergeron (O✻), memb. de l'Acad. de méd.
Gavarret (O✻), professeur à la Faculté de médecine de Paris.

Membres de droit. MM

Mourand (C✻), directeur des consulats et affaires commerciales au ministère des affaires étrangères.
Legouest (O✻), insp. du service de santé milit., memb. de l'Académie de médec.
Roux (Jules) (O✻), inspecteur général du service de santé de la marine.
[illegible] (O✻), conseiller d'État, directeur général des douanes.
Blondel (O✻), directeur de l'administration génér. de l'assistance publique, à Paris.
Ozenne (GO✻), cons. d'État, secrét. gén. du ministère de l'agriculture et du comm.
Dumoustier de Frédilly (O✻), directeur du commerce intérieur.
Bouley (O✻), insp. général des écoles vétérinaires, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine.
[illegible] (O✻), sous-directeur du commerce intérieur, chef de l'Académie, *secrétaire*.

Fonctionnaire autorisé à assister aux délibérations du comité, avec voix consultative.

M. Roux (Ch.), sous-chef du bureau de la police sanitaire et industrielle.

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES.

Membres du comité consultatif. MM.

Chevreul (GO✻), de l'Ac. des scienc., *président*.
[illegible] (O✻), *vice-président du conseil*.
De Lavenay (C✻), ancien président de section au Conseil d'État.
Piérard (C✻), inspect. général des mines.
Jahineau (O✻), anc. chef de div. au minist. de l'agr., du comm. et des trav. publics.
Le Châtelier (O✻), ingénieur en chef des mines.
De Freycinet (O✻), ingénieur ordinaire des mines.
Legentil ✻.
Scheer (O✻), manufacturier.
Roy ✻, négociant.
Sainte-Claire-Deville (Henri) (O✻), membre de l'Académie des sciences.
Amé (O✻), conseiller d'État, directeur général des Douanes.
Ramond-Gontaud (O✻), administrateur des douanes.
Daguin ✻, négociant, président du tribunal de commerce de la Seine.
[illegible] ✻, sous-inspecteur au commerce extérieur.
Alcan ✻, professeur au Conservatoire des arts et métiers.
Bérard, *secrétaire*.

Membres de droit. MM

Ozenne (GO✻), conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce.
Dumoustier de Frédilly (O✻), directeur du commerce intérieur.

Membre honoraire.

M. Delamorinière (O✻), ancien ingénieur en chef de la marine.

COMMISSAIRES EXPERTS

Pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux douanes par le commerce

L'institution des commissaires experts, qui remonte au décret du 5 août 1810, a été renouvelée et complétée par l'article 19 de la loi du 27 juillet 1822. Sur le renvoi du ministre, les experts sont chargés de statuer sur les doutes et difficultés qui peuvent s'élever relativement à l'espèce, à l'origine, ou à la qualité des produits, soit pour l'application des droits, des primes et des privilèges coloniaux. Le ministre leur adjoint, pour chaque affaire et selon sa nature, au moins deux négociants ou fabricants, qui ont voix consultative. Le comité des expertises est placé dans les attributions du bureau de la législation des douanes de France.

M. Desroches ✻. | M. Nanta ✻. | M. Riche ✻. | M. Lemaitre ✻.

COMMISSION PERMANENTE POUR LA FIXATION ANNUELLE DES VALEURS DE DOUANES.

Membres de la commission.

M. Ozenne (GO✻), conseiller d'État, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, *président*.

1re SECTION. — *Direction et centralisation du travail.* MM.

Amé (O✻), conseiller d'État, directeur général des douanes.
Meurand (C✻), direct. des consulats et affaires comm. au ministère des affaires étrang.
Ramond-Gontaud (O✻), administrateur des douanes.
Marie ✻, sous-directeur du commerce extérieur.
Simon ✻, chef de bureau à la direction générale des douanes
Thuillier, chef de bureau à la direction du commerce extérieur.
Muriel-Durieu, *secrétaire.*

2e SECTION. — *Produits des fermes, denrées et produits exotiques.* MM.

Cte de Kergorlay, (O✻), *président.*

Grains et farines.
Béranger (Alphonse).

Graines et semences.
Arnaud Jeanti (Louis) ✻

Produits des fermes.
Cte Hervé de Kergorlay (O✻), (dun.) | Bourcier.

Chevaux et bestiaux.
Moll (O✻). | Leblanc fils ✻.

Boissons et produits alcooliques.
Claudon (Georges). | Boutet.

Corps gras et denrées coloniales
Clere fils. | Hussenot ✻.
Hemon fils aîné.

Arnaud-Jeanti (Louis) ✻, *secrétaire de la 2e section*

3e SECTION. — *Minéralurgie, métallurgie et bois.* MM

Lechatelier (O✻), *président.*

Métaux bruts.
Laveissière.

Métaux ouvrés.
Janiet.

Houilles et bitumes.
Evette.

Bois de construction.
Trémois.

Bois exotiques.
Ravant.

Bois à brûler.
Ouvré fils.

Articles du bâtiment et minéraux.
Lechatelier (O✻). | Rouvenat ✻.
Sauvage ✻

Evette, *secrétaire de la 3e section.*

4e SECTION. — *Matières textiles, fils et tissus.* MM.

Rondot (Natalis) (O✻), *président.*

Soies et soieries.
Rondot (Natalis) (O✻) | Hamelin.
Denion du Pin (O✻). | Dupont.
Haimbert (Jules) ✻. | Valin (Em).
Gagnet (O.).

Cotons, fils et tissus de coton.
Roy ✻. | Cartier-Bresson.
Beau (Jules). | Grosland (Constant).
Bertaux (Léon). | Weiss.

Laines, poils et tissus de laine et de poil.
Larsonnier ✻. | Baudoux-Chesnon.
Jers[illegible] | [illegible]
Bi[illegible]r | [illegible]
He[illegible] | De [illegible]
Sallandrouze-Lamornaix (Octave). | Legrand (Léon).
| Talamon fils.

Lins et chanvres, fils et tissus de lin et de chanvre, dentelles, bonneterie et passementerie
Aubry (Félix) (O✻) | Dehosdin
Déforge ✻. | Guyon.
Taubouis (O✻). | Leleux
Magnier ✻. | Truchy.
Grelou ✻. | Widmer.

Denion du Pin (O✻), *secrétaire de la 4e section.*

5e SECTION. — *Matières de fabrication et objets fabriqués divers.* MM.

Drouin (O✻, *président*

Papier, caractères d'imprimerie et tout ce qui se rattache à la typographie.
Didot (P. Firmin) ✻. | Dumont.
Délicourt (O✻). | Gillou ✻.

Droguerie, produits pharmaceutiques teintures, couleurs, parfumerie, savonnerie, produits chimiques
Garnier. | Drouin (O✻).
Marquet de Vasselot. | De Luynes.

Cuirs et peaux, sellerie et carrosserie, poils pour la chapellerie, brosserie.
De Clermont. | Meynet ✻
Deséglise. |

Chapeaux de paille, mercerie, tabletterie, modes et fleurs artificielles, sparterie.
Leduc. | Chagot aîné.
Hénon. | Weil ✻.

Poterie, porcelaine, verres et cristaux, bijouterie, articles de l'industrie parisienne.
Peullier. | Maës.
Potonié.

Bronzes et objets d'art en métaux, quincaillerie, coutellerie, armes, appareils [illegible]
Gautier. | Boulbet (Henri).

Weil ✻, *secrétaire de la 5e section*

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Boitel (O ✻), rue Madame, 34, à Paris.
Tisserand, (O ✻), rue du Cirque, 17, à Paris.
Malo ✻, à Caen.

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

Lembezat ✻, rue Saint-Arnaud, 10, à Paris.
Zielinski ✻, avenue Victoria, 16, à Paris.
Halna du Frétay ✻, à Montrelais (Loire-Inférieure).

Adjoints à l'inspection générale. MM.

Heuzé ✻, rue Berthier, 27, à Versailles.
Lefebvre de Sainte-Marie (Henri), rue Rossini, 4, à Paris.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DE L'AGRICULTURE.

Les établissements d'enseignement professionnel de l'agriculture sont destinés à former des agriculteurs éclairés, des cultivateurs praticiens instruits et habiles, des aides-ruraux adroits et intelligents

ÉCOLES D'AGRICULTURE

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE GRIGNON (Seine-et-Oise). MM.

Dutertre ✻, *directeur.*

De Roosmalen, *sous-directeur.*
Jubert, *comptable.*
Sylvestre, *économe.*
L'abbé Legonidec, *aumônier.*

Professeurs. MM.

Pourriau ✻. .	Physique, météorologie et géologie appliquée.	Muel	Sylviculture et botanique.
Dehérain . . .	Chimie et technologie agr.	Dubost	Économie et législation rurales
Grandvoinnet ✻.	Génie rural		
Sanson	Zootechnie ou économie du bétail et zoologie.	Elïçabide . . .	Agriculture

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE GRAND-JOUAN (Loire-Inférieure). MM.

Rieffel (O ✻), *directeur.*

Besnard, conservateur du musée et de la bibliothèque, *sous-directeur.*
Sensarric, agent comptable, *économe.*
L'abbé Gautier, *aumônier.*

Professeurs. MM.

Rousselle . . .	Chimie, physique, météorolog. et géolog. appl.	Chazely. . . .	Zootechnie ou économie du bétail et zoologie.
[illegible]	Génie rural	Londet	Économ. et législ. rurales.
Bouscasse. . .	Agriculture	[illegible]	Sylviculture et botanique.

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE MONTPELLIER (Hérault). MM.

Lœuillet ✻, *directeur.*

Naguot, *comptable.*
Durand (Adolphe), *économe.*

Professeurs. MM.

Lœuillet ✻ fils	Économ. et législ. rurale.	[illegible]	Agriculture.
Chancel. . . .	Chimie, physiq., météorolog. et géolog. appl., provisoirement.	Gobin.	Zootechnie ou économie du bétail et zoologie.
		Durand (E.). .	Sylviculture et botanique
Jeannenot. . .	Génie rural.	Saint-Pierre	Technologie agricole

ÉCOLE PRATIQUE D'IRRIGATION ET DE DRAINAGE DU PERZARDEAU (Finistère).

M. Philippar, *professeur-directeur.*

FERMES-ÉCOLES.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	FERMES-ÉCOLES.	DIRECTEURS MM
Ain	Bourg.	Pont-de-Veyle.	Brossin de St-Didier.
Alpes (Basses-)	Digne.	Paillerols.	Raibaud-Lange (O ✲).
Alpes (Hautes-)	Gap.	Berthaud.	Allier.
Alpes-Maritimes	Grasse.	La Paoute.	Mero ✲
Ariège	Pamiers.	Royat.	Lefèvre ✲
Aude	Castelnaudary.	Besplas.	Denide.
Bouches-du-Rhône	Aix.	La Montagnarone.	De Bec.
Cantal	Saint-Flour.	Lachasseigne.	Gibert.
Charente-Inférieure	La Rochelle.	Puiborneau.	Bouscasse ✲.
Cher	Saint-Amand.	Laumoy.	Poisson ✲.
Corrèze	Ussel.	Les Plaines.	Cte d'Ussel ✲.
Creuse	Aubusson.	La Villeneuve.	Du Mirat (C✲).
Dordogne	Périgueux.	Lavallade.	De Lentilhac.
Doubs	Montbéliard.	La Roche.	Faucompré.
Finistère	Châteaulin.	Trévarez.	Cte de Kergorlay (O✲).
Gers	Mirande.	Bazin.	Duffourc
Gironde	La Réole.	Machorre.	Couraud.
Ille-et-Vilaine	Rennes.	Les Trois-Croix.	Bo[illegible]
Indre-et-Loire	Loches.	Les Hubaudières.	Nanquette.
Isère	Grenoble.	La Bâtie.	Co[illegible]
Landes	Saint-Sever.	Beyrie.	Dupeyrat ✲.
Loire	Montbrison.	Merlieux.	Chamard.
Loire (Haute-)	Le Puy.	Nolhac.	Chouvon ✲.
Loire-Inférieure	Châteaubriant Savenay.	Rieffeland. Saint-[illegible]	Pépion D[illegible]
Loiret	Pithiviers.	Montberneaume.	Anselmier.
Lot	Cahors.	Montat.	Célarié ✲.
Lozère	Marvejols.	Recouettes.	Grousset.
Maine-et-Loire	Épernay	[illegible]	Kergorlay et Planta
Marne (Haute-)	Vassy.	Saint-Eloi	Gardin
Meurthe-et-Moselle	Nancy.	La Malgrange.	Br[illegible]
Morbihan	Pontivy.	Le Grand-Resto.	Ducrot.
Nièvre	Château Chinon.	Poussery.	Salomon.
Orne	Domfront.	Saut-Gauthier.	Bon Houssin de Saint-Laurent.
Pyrénées (Basses-)	Pau.	Tolou.	Guillemin.
Pyrénées-Orientales	Perpignan.	Germainville	Caillé ✲.
Saône (Haute-)	Vesoul.	Saint-Remy.	Cordier.
Saône-et-Loire	Charolles.	Le Monteeau.	Jacquier
Sarthe	Saint-Calais.	La Pilletière.	De Villepin.
Vienne	Civray.	Monts	De Lareclause.
Vienne (Haute-)	Limoges.	Chavaignac.	De Bruchard ✲.
Vosges	Neufchâteau.	Lahayevaux.	Prince d'Henin
Yonne	Auxerre.	L'Orme-du-Pont.	Jaluzot

CHAIRES D'AGRICULTURE.

	Professeurs MM		*Professeurs*. MM.
Rodez (Aveyron)	Lefèvre	Beauvais (Oise)	Gossin ✲
Besançon (Doubs)	Lamoupin	Le Mans (Sarthe, Inf.)	Houzeau.
Quimper (Finistère)	Olive		Beaucantou.
Toulouse (H.-Garonne)	Nouet		(Vacant.)
Bordeaux (Gironde)	Petit-Lafitte.	Amiens (Somme)	Raquet.
Nantes (Loire-Inférieure)	Vidal.		

COURS NOMADES D'ARBORICULTURE ET D'HORTICULTURE.

M. Du Breuil ✲, *professeur*.

BERGERIES ET VACHERIES.

Bergerie du Haut Tingry (Pas-de-Calais)	M. Guedon, *directeur*.
Vacherie de Corbon (Calvados)	M. Le Sénéchal ✲, *idem*
Bergerie de Rambouillet (Seine-et-Oise)	M. Bernardin, *idem*. M. Lefèvre (Jean), *sous-directeur*.

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES.

Ces établissements, destinés à former des vétérinaires, sont au nombre de trois, et situés à Alfort près Paris, à Lyon et à Toulouse. — L'admission ne peut avoir lieu que par voie de concours et conformément aux règles ci-après exprimées. Nul ne peut être admis au concours s'il n'a préalablement justifié qu'il avait plus de 17 ans et moins de 25 ans au 1er janvier de l'année dans laquelle le concours a lieu. — Aucune dispense d'âge ne peut être accordée. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministre de l'agriculture et du commerce soit directement, soit par l'intermédiaire du préfet du département où réside le candidat. — Elles doivent être parvenues au ministère le 20 septembre au plus tard: toute demande produite après ce terme est considérée comme nulle et non avenue.

Les demandes doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1° L'acte de naissance du candidat,

2° Un certificat d'un docteur en médecine constatant qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole, et qu'il n'est atteint d'aucune maladie scrofuleuse ou autre affection analogue,

3° Un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par l'autorité locale;

4° Une obligation souscrite sur papier timbré par les parents du candidat pour garantir le payement de sa pension pendant tout le temps de son séjour à l'école. Cette pension est de 450 fr par an. Elle est payable par trimestre et d'avance;

5° Si le candidat a plus de 20 ans, un certificat délivré dans les formes légales constatant qu'il a satisfait à la loi du recrutement de l'armée.

Pour les candidats étrangers, l'obligation relative au payement de la pension doit être fournie, à défaut de parents, par un correspondant résidant en France, en son propre nom, laquelle le constitue personnellement responsable de ce payement. Les certificats et autres pièces à produire doivent être *dûment legalisés*. — Les candidats sont examinés sur la langue française, l'arithmétique, la géométrie, la géographie et l'histoire. — Tous les jeunes gens autorisés à concourir doivent être rendus à l'école le 1er octobre, dès le matin, à l'effet de justifier de l'autorisation qu'ils ont obtenue. — Les candidats admis entrent à l'école et reçoivent du garde-magasin les objets de coucher. — La durée des études est de quatre ans. — Tous les élèves sont soumis au même régime, portent le même uniforme et reçoivent la même instruction. — Le Gouvernement fait les frais de 246 demi-bourses, dont 2 par département, à la nomination du ministre sur la présentation du préfet, et 68 au choix direct du ministre. Ces demi-bourses ne peuvent être acquises qu'au concours après six mois d'études au moins. L'élève titulaire d'une demi-bourse peut en obtenir une seconde, mais toujours après un nouveau semestre et au concours. — Le ministre de la guerre entretient à l'école d'Alfort quarante élèves militaires pour le service des corps de troupes à cheval. Les élèves qui, après quatre années d'études, sont reconnus en état d'exercer l'art vétérinaire, reçoivent un diplôme de vétérinaire, dont la rétribution est fixée à 100 fr. — Les écoles vétérinaires ont des hôpitaux où sont reçus et traités tous les animaux malades moyennant le prix de la pension alimentaire dont le prix est fixé chaque année.

M. Bouley (O✻), de l'Académie des sciences, *inspecteur général des écoles vétérinaires.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

M. Reynal (O✻), *directeur-professeur.*

Administration MM
- Pollé, *régisseur.*
- N. . . ., *économe.*
- Cadiot O✻, *chef surveillant*

Culte . . . . . M. l'abbé Pabier ✻, *desserv.*

Service médical.
- M. du Mesnil ✻, *médecin.*
- M. Desportes, *médecin adjoint.*

Enseignement. Professeurs, MM.
- Trasbot, *clin. méd., anat*
- Reynal (O✻) (d. n.), *Police sanitaire.*
- Goubaux ✻, *anat. physio*
- Saunier ✻, *phys., chim., etc.*
- Colin ✻, *pathol. et thérapgén, manuel opéral, ferrure, direct. des opér. d. chirurg. et de maréchalerie.*
- Baillet ✻, *bot., zoolog., hyg.*

Chefs de service. MM. Chuchu, N. . .

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

M. Rodet (O ✻), *directeur-professeur.*

Administration MM. Bouiph, *régisseur.* Courbet, *économe.* [illegible] *chef surveillant.*

Culte . . . . . M. l'abbé Duclot, *desserv.*

Service médical M. Bougier, *médecin.*

Enseignement. Professeurs. MM.
- Rodet ✻ (d. n.), *pathologie générale, botanique.*
- Chauveau ✻, *anatomie, physiologie, extérieur.*
- Tabourin ✻, *phys., chimie, pharmacie, toxicologie*
- Tisserant ✻, *écon. rurale, hyg., police san., zoolog.*
- Saint-Cyr, *pathol. interne, thérapeut., manuel oper.*
- [illegible] *chirur., clinique, medec. legale.*

Chefs de service. MM. Peuch, Toussaint, N. .

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE.

M. Lavocat ✻, *directeur-professeur.*

Administration MM. Benoist, *régisseur* Pradel, *économe.* N. . ., *chef surveillant.*

Culte . . . . . M. l'abbé Pagny, *desservant*

Service médical. M. Battut, *médecin.*

Enseignement. Professeurs. MM.
- Lavocat ✻ (d. n.); *anat. des régions chirurg., physiol.*
- Arloing, *anat., extér., zool.*
- Larroque, *physique, chimie, pharmacie, toxicologie, médecine legale*
- Gourdon, *hyg., zootechnie, botanique, agriculture*
- Serres, *pathol., therapeut., manuel opératoire*
- Lafosse ✻, *pathol. médic., clinique méd., police san.*

Chefs de service MM Mauri, N. . . ., N. . .

HARAS.

Inspecteurs généraux de 1re classe. MM.

Baron-Dutaya ✻, chargé du service des haras, rue de Rennes, 142, à Paris.
De Cormette ✻, à Abbeville.

Inspecteurs généraux de 2e classe. MM.

De la Houssaye ✻, à Médine, par Routot (Eure).
De la Motte ✻, à Amiens.
Du Plessis ✻, à Paris (rue de Saint-Pétersbourg, 11).
Allaire ✻, au Mans.

Inspecteur faisant fonction d'inspecteur général.

M. de Laire ✻, à la Clavière, par Éguzon (Indre).

Directeurs de dépôts d'étalons. MM.

Garrou de la Bévière . . .	*Angers.*
Davy de Chavigné ✻ . . .	*Annecy.*
De Lisle	*Aurillac.*
De Raousset-Boulbon . . .	*Besançon.*
Plazen.	*Blois.*
Caussin de Perceval. . . .	*Braisne.*
Donnet de Fontrobert, jeune.	*Cluny.*
Quinchez	*Hennebont.*
Bénétoan	*Lamballe.*
[illegible]	*Libourne.*
[illegible]	*Montier-en-Der*
[illegible]	*Pau.*
Las-Vignes	*Perpignan.*
De Pardieu	*Le Pin.*
Donnet de Fontrobert, aîné.	*Pompadour.*
De Parcevaux	*La Roche-sur-Yon.*
De Bricogne	*Rodez.*
Des Chizeaulx	*Rosières-aux-Salines*
De la Motte-Rouge	*Saintes*
Froidevaux ✻	*Saint-Lô.*
De Lagrange Labaudie . .	*Tarbes*
Leuher du Ché	*Villeneuve-sur-Lot.*

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS,

Rue Saint-Martin, 292.

Cet établissement est destiné à recevoir le modèle en grand ou réduit, ou, à défaut, le dessin ou la description des machines, instruments, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts industriels. Treize cours publics et gratuits sont attachés au Conservatoire. Il y existe, en outre, une école gratuite de dessin et de géométrie descriptive.

Les salles et galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 4. — Les étrangers voyageurs y sont admis, sur la présentation de leurs passe-ports, les mardis, mercredis et samedis, de 11 à 3 heures.—La bibliothèque du Conservatoire est ouverte au public tous les jours, excepté le lundi, de 10 à 4 heures.

Par décision ministérielle en date du 28 avril 1848, le dépôt des étalons prototypes des poids et mesures qui existait au ministère du commerce, a été transféré au Conservatoire des arts et métiers, où se font maintenant les vérifications et toutes les opérations qui s'y rattachent.

Direction et administration.

M. Morin (GO✱), gén. de div. d'artill., membre de l'Institut, *directeur.*
M. Tresca (O✱), ingénieur, *sous-directeur.*

Cours publics, haut enseignement.

Professeurs. MM.	
Laussédat (O✱), lieutenant-colonel du génie	*Géométrie appliquée aux arts.*
De la Gournerie (O✱), ingénieur en chef des p. et ch.	*Géométrie descriptive.*
Tresca (O✱) [d. n.], ingénieur, sous-d. du Conservat.	*Mécanique appliquée aux arts.*
Tralat (Émile) ✱	*Constructions civiles.*
Becquerel (Edmond) (O✱), de l'Ac. des sciences.	*Physique appliquée aux arts.*
Péligot (E.) (O✱), *idem*	*Chimie générale dans ses rapports avec l'industrie.*
Girard (Aimé) ✱	*Chimie industrielle.*
Boussingault (C✱), de l'Académie des sciences.	*Chimie agricole et analyse chimique.*
Moll (O✱)	*Agriculture.*
Mangon (O✱), ing. en chef des ponts et chauss.	*Travaux agricoles et génie rural.*
Alcan ✱.	*Filature et tissage.*
De Luynes (Victor).	*Chimie appliquée aux industries de la teinture, de la céramique et de la verrerie.*
Wolowski (O✱), dép. à l'Assemb. nat., membre de l'Acad. des sciences morales et politiques.	*Économie politique et législation industrielle.*
Levasseur ✱, memb. de l'Académie des sciences morales et politiques, *suppléant*	
Burat (Jules) ✱.	*Économie industrielle et statistique.*

Enseignement de l'école annexée. MM.

Le Roux, professeur	*Géométrie élémentaire et descriptive.*
Wormser ✱, professeur.	*Dessin des machines et d'architecture.*
Émile Lecomte ✱, professeur	*Dessin et modelage d'orn. et de figure.*
Lafon, *surveillant des cours et de l'école*	

Secrétariat.

M. Huguet ✱, *agent comptable.*

Conseil de perfectionnement.

Le conseil de perfectionnement se compose des professeurs du haut enseignement, et comprend, en outre, MM.

Morin (GO✱), général de division d'artillerie, membre de l'Académie des sciences, directeur du Conservatoire, *président.*
Schneider (G✱), *vice-président.*
Couche (O✱), inspecteur général, professeur à l'école des mines.
Dailly (O✱), membre de la Société centrale d'agriculture.
Féray (O✱), manufacturier.
Houel ✱, ingénieur des usines Gail et compagnie.
Diéterle (O✱), ancien chef des travaux d'art à la manufacture de Sèvres.
Tresca (O✱), ingénieur civil, sous-directeur du Conservatoire, *secrétaire.*

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES,

Rue de Thorigny, 7, et rue des Coutures-Saint-Gervais, 1.

Cette école, fondée en 1829, devenue *établissement de l'Etat*, en vertu de la loi du 19 juin 1857, forme des ingénieurs pour toutes les branches de l'industrie et pour les travaux et services publics dont la direction n'appartient pas nécessairement aux ingénieurs de l'Etat

L'école centr le admet les étrangers aux mêmes conditions que les nationaux. Elle ne reçoit que des élèves externes. On n'y est admis que par voie de concours et après avoir justifié qu'on a eu 17 ans révolus au 1er janvier de l'année dans laquelle on se présente. Le concours s'ouvre le 1er août et est clos le 20 octobre. Il a lieu à Paris pour tous les candidats sans exception. L'inscription pour le concours se fait au secrétariat de l'école, rue des Coutures-Saint-Gervais, 1. Le programme des connaissances exigées pour l'admission est envoyé sur la demande qui en est faite aux personnes qui font la demande au directeur de l'école, à partir du 1er avril jusqu'au 1er octobre.

Un certain nombre d'élèves sont entretenus à l'école aux frais de l'État ou de leur département. Les candidats qui désirent prendre part aux encouragements de l'État doivent en faire la déclaration par écrit, avant le 1er août, à la préfecture de leur département; cette déclaration est accompagnée d'une demande motivée adressée au ministre de l'agriculture et du commerce.

Direction.

M. N. . . . . *directeur.*
M. Solignac (O ✻), *sous-directeur de l'école.*

Enseignement.

M. Cauvet ✻, *directeur des études.*
M. Sarazin, *sous-directeur des études.*

Professeurs de sciences industrielles (1). MM.

*Phillips ✻, ingénieur des mines	*Mécanique appliquée.*
*Tresca (O ✻), sous-direct. du cons. des arts et métiers	
*Muller ✻, ingénieur civil	*Constructions civiles*
*Buelle (O ✻), ingén. en chef des ponts et chaussées.	*Travaux publics*
*Callon ✻, ingénieur civil	*Construction des machines.*
*Burat (Amédée) (O ✻), ingénieur civil	*Exploitation des mines.*
*Peligot (O ✻), de l'Académie des sciences	*Chimie analytique.*
*De Fréminville (O ✻), ingénieur de la marine	*Machines à vapeur et constructions navales.*
*Mantion ✻, ingénieur des ponts et chaussées.	*Chemins de fer*
Salvetat ✻, chimiste à la manufacture de Sèvres.	*Technolog., teinture et céram.*
Delacroix, avocat à la cour d'appel.	*Législation industrielle.*
Lamy ✻, anc. prof. à la Faculté des sciences de Lille.	*Métallurgie. — Métaux div., chimie, miner. industrielle.*
Jordan ✻, ingénieur civil	*Métallurgie*
Lecœuvre ✻, ingénieur civil	*Construction de machines. — Machines d'arts*
Ser ✻, ingénieur civil	*Physique industrielle.*

Chargés de cours sur les sciences industrielles. MM.

Bouis ✻	*Chimie analytique* — *minéraux.*
Leblanc ✻	*Chimie analytique* — *gaz.*
Contamin.	*Résistance des matériaux.*
Demmmud	*Architecture.*

Professeurs de sciences générales MM

Sonnet (O ✻), insp. de l'Académie de Paris.	*Analyse et mécanique générale.*
Rouché	*Géométrie descriptive.*
Cahours (O ✻), examin. à l'Ecole polytech.	*Chimie générale.*
Daniel ✻	*Physique générale*
De Selle.	*Minéralogie et géologie.*
Bardon ✻	*Hygiène*
Van Tieghem	*Histoire naturelle.*
Ermel	*Éléments organiques des machines.*
De Comberousse	*Cinématique.*

(1) L'astérisque (*) indique les professeurs membres du conseil de l'école.

Chefs de travaux. MM.

Leblanc ✻. . .	*Analyse chimique.*	Fernique ✻ . .	*Dessin des machines*
[illegible] . . .	*Chimie générale.*	Gaucher	*Top., jaug de cours d'eau.*
Songaylo. . . .	*Epures de géom. descript.*	Denfer	*Insp. des travaux graph.*
Duchatelet. . . .	*Dessin architectural.*	Komarnicki . .	*Id.*

Administration. MM.

Vanet, *agent comptable.*	Tordeux, *secrétaire archiviste.*
Vallète, *conservateur du matérial.*	Proal ✻, *bibliothécaire.*

Inspecteurs des élèves. MM

Bourguignon ✻. Rousset ✻. Prion. Pararé ✻.

Conseil de perfectionnement.

Le conseil de perfectionnement se compose des membres du conseil de l'école, et comprend, en outre, MM.

Dumas (G✻), fondateur de l'école, *président.*
Soignac (O✻), Lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, sous-directeur de l'école.
Cauvet ✻, ingénieur civil, directeur des études de l'école
Chevandier de Valdrôme (O✻), directeur de la manufacture des glaces de Cirey.
Dailly ✻, membre de la Société d'agr., dir. de grandes exploitations industrielles.
Rhoné ✻, vice-président de la Compagnie parisienne d'éclairage au gaz, etc
Biver ✻, ingénieur civil, directeur général des manufactures de glaces de St-Gobain.
Burnat, ingénieur civil, associé de la maison Dollfus, Mieg et compagnie, à Mulhouse.
Bélanger (O✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite, ancien professeur, membre du conseil de l'École centrale des arts et manufactures
Vuillemin ✻, ingénieur en chef du matériel et de la traction aux chemins de fer de l'Est.
Mathieu, ingénieur en chef des ateliers de construction du Creusot.
Meyer ✻, ingénieur, chef du service du matériel et de la traction aux chemins de fer de l'Ouest.

Conseil de l'école.

Le conseil de l'école se compose des professeurs titulaires des sciences industrielles et des fondateurs de l'école

---

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

Ces écoles sont destinées à former des chefs d'atelier et des ouvriers instruits et habiles pour les industries où l'on travaille le fer et le bois.

Les élèves, au nombre de 300 par école, sont nommés par le ministre, après un concours. Aux termes d'un décret du 30 décembre 1885, qui régit aujourd'hui ces écoles, il est accordé des bourses ou fractions de bourse à tous les élèves dont les parents sont jugés ne pouvoir acquitter les uns aucune partie de la pension, les autres qu'une partie seulement. De plus, les parents peuvent être dispensés [illegible] et également par le ministre de payer la pension ou fraction de pension laissée à leur charge quand, par suite d'événements survenus depuis l'admission des élèves, ils ne le peuvent plus

M. Livet ✻, *inspecteur général des écoles d'arts et métiers*

ÉCOLE D'AIX.

M. Jacquet ✻, *directeur.*

Administration MM.	S[illegible], *agent comptable*	
	[illegible]	
	Audin, *secrétaire de la dir.*	
	Morisson, *adjudant-chef*	
Service d. cultes MM.	L'abbé Cherrier, *aum. chef*	
	Abelous, *ministre protest.*	
Service de santé	M. Sibert, *médecin et chir.*	
Enseignement. MM.	Giron, *ingénieur chargé des travaux.*	
	Bujard, *professeur de mécanique.*	
	Humeau,	*profess. de mathématiques.*
	[illegible],	
	Dombre,	
	Peselti,	*professeurs de dessin.*
	St Gorgon,	
Enseignement. MM.	Liotard, *maître de grammaire.*	
	Autriche, *maître d'écriture et de tenue de livres*	
	[illegible] *maître de musique vocale et instrumentale.*	

ÉCOLE D'ANGERS.

M. Favier ✻, *directeur.*

Administration MM.	Riche, *agent comptable.*
	Juet, *économe.*
	Villard, *secrét. de la direct.*
	Petit ✻ *adjudant chef*
Service d. cultes	L'abbé Mesnard, *aumônier.*
Service de santé MM.	Lieutaud, *médecin.*
	Meleux, *médecin adjoint.*

Enseignement. MM.
- Aubré, *ingénieur chargé des travaux*
- Dulos, *prof. de mécanique*
- Chauvin ✻, Muraire, *professeurs de mathématiq*
- Veger, Derues, Lacour, *professeurs de dessin.*
- Ménard, *maître de gramm.*
- Lecoq, *id. d'écriture.*
- Brunel, *id. de mus. vocale et instrumentale.*

ÉCOLE DE CHALONS-SUR-MARNE.

M. Guy ✻, *directeur.*

Administration MM
- Thoret, *agent comptable.*
- Bigot, *économe*
- Thiénard, *secrét. de la dir*
- Osiecki, *adjudant-chef*

Service d. cultes MM.
- L'abbé Enard, *aumônier.*
- Balande, *min. protest.*

Service de santé MM.
- Dorin, *médecin.*
- Salle ✻, *chirurgien.*

Enseignement. MM.
- Langonet, *ingénieur chargé des travaux.*
- Salmon, *prof. de mécan*
- Texier, Zappa, *professeurs de mathématiques.*
- [illegible], Léonard, *professeurs de dessin*
- Delacroix, *maître de grammaire*
- Bourcq, *maître d'écriture et de comptabilité*
- Quelier, *maître de musiq. vocale.*

ÉCOLE D'HORLOGERIE DE CLUSES (HAUTE-SAVOIE).

M. Benoit (O✻), *directeur.*

COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT PRÈS LES SOCIÉTÉS ANONYMES INDUSTRIELLES.

Société des Omnibus	M. Malvezzi.
Compagnie parisienne du Gaz	M. Ratomski.
Thermes de Vichy	M. Leroy ✻.
Thermes de Plombières	N. . . . .

Commissaires spéciaux du commerce.

Société du dock-entrepôt du Hâvre . .	M. Glatigny.
Société du dock-entrepôt de Marseille .	M. Pageot des Noutières (C✻).

SURVEILLANCE DES SOCIÉTÉS ET AGENCES TONTINIÈRES.

Commission de surveillance.

MM. de Bournonville ✻, *président*, de Ferussac; Mallet, *secrétaire.*

SERVICE SANITAIRE.

Inspection générale.

M. Fauvel (O✻), *inspecteur général des services sanitaires.*

MÉDECINS SANITAIRES EN ORIENT MM.

- Marroin (O✻), *à Constantinople.*
- Gaillardot ✻, *à Alexandrie.*
- Blanc ✻, *à Suez*
- Suquet (O✻), *à Beyrouth.*
- Japhet (O✻), *à Smyrne*
- Nicora ✻, *à Damas.*
- Dubreuil ✻, *à Djeddah.*

DIRECTEURS DE LA SANTÉ DU SERVICE SANITAIRE DU LITTORAL. MM.

- Michel, *à Nice.*
- Santi, *à Ajaccio*
- Chapuis (O✻), *à Toulon.*
- Blache (C✻), *à Marseille.*
- Gingibre, *à Cette.*
- Berchon ✻, *à Pauillac*
- Miriel, *à Brest*
- Guiffard, *à Cherbourg.*
- Petit (O✻), *à Saint-Nazaire.*

Nota. Dans les autres localités maritimes, les fonctions d'agent sanitaire sont confiées à des préposés du service des douanes.

MÉDECINS DES ÉPIDÉMIES.

Dans chaque département, il y a par arrondissement un médecin des épidémies, commissionné par le Gouvernement.

INSPECTION DES EAUX MINÉRALES.

Médecins inspecteurs. MM.

Allier.	Pérer.	*à Bourbon-l'Archamb.*
	Perrey, adj	
	Bonnet le Mat. ✻,	*à Néris.*
	Faure ✻, adjoint,	
	Dubois (A.) ✻,	*à Vichy.*
	Walemiu (O✻),	
	[illegible]	
	Nicolas, adjoint (*source Lardy*),	
	Cornil, *à Cusset*	
	Durand-Fardel ✻, *à Hauterive.*	
Alpes (B.-)	[illegible] ✻,	*à Digne*
	Reverdit, adjoint,	
	Jaubert, *à Greoux* (établissement Gravier).	
Alpes (H.-).	Chabrand, *au Monestier.*	
Ardèche.	Bignon, *à Saint-Laurent.*	
	Monaret, *à Neyrac.*	
	Chabannes, *à Vals.*	
Ariege	Bonnans, *à Ussat.*	
	Auphan ✻, *à Ax.*	
	Dehocy, *à Audinac.*	
	De Campoussy, *à Carcanières et à Escouloubre.*	
	Bordes-Pages, *à Aulus.*	
Aude.	Vaysse, *à Rennes.*	
	Gorgios, *à Alet*	
	Dufour, *à Campagne*	
Aveyron.	Miquel, *à Cransac.*	
	Calvet, *à Sylvanès et Camarès.*	
Bouches-du-Rhône.	N. . . .	*à Aix*
	Silbert, adjoint,	
	Lahuppe, *à la Cambrette et aux Camoins*	
Cantal.	Brémont, *à Chaudesaigues et à Fontanes.*	
	Seguiniol, *à Aurillac*	
	Cavaroc, *à Vic.*	
	Mejansac, *à Ste-Marie*	
Charente.	Lagarde, *à Absac aux Availles.*	
Corse.	Perelli, *à Orezza et à Pietrapola.*	
	Massoni, *à Guagno.*	
Côte-d'Or.	N. . . . . , *à Santenay.*	
C.-du-Nord	N. . . . , *à Dinan*	
Creuse.	Bona,	
	Darchis, adjoint,	*à Evaux*
Drôme	Pize, *à Conaillac*	
	N. . . . . , *à Propiac*	
	Crozat, *à Pont-de-Barret.*	
	Grasset, *à Bondonneau.*	
	Roulet, *à Boudouyre.*	
Gard.	Larguier, *aux Fumades.*	
	Verdier,	*à Castelnau*
	Anthouard, adj.,	
	Blouquier, *à Fonsanches.*	
	Varet, *à Euzet*	
Garonne (Haute-).	Lambron ✻,	*à Bagnères-de-Luchon*
	Barrié fils, 1er adj.,	
	Dulac, 2e adjoint,	
	Tapie, *à Encausse*	
Gers	L'Huile, *à Barbotan.*	
	Monet,	*à Castera*
	Bazin, adjoint,	*Verduzan*
	N. . . . . , *au Masca et à Lavardens.*	
Gironde.	Roumat, *à Cours.*	
	Crouzet ✻,	*à Balaruc*
	Chrestien, adjoint,	
	Privat, *à la Malou-le Bas et à la Verrasse*	
Herault.	Boisseer, *à la Malou-le-Haut et à la Malou-le-Centre.*	
	N. . . , *au Capus.*	
	Lapeyre, *à Avesne*	
	Bertin, *à Foucaude*	
Isère.	Doyon ✻, *à Uriage.*	
	Gubian, *à la Motte.*	
	Niepce ✻,	*à Allevard*
	Cataing, adjoint,	
Jura.	Dumoulins, *aux bains de Salins*	
Landes.	Arrat, *dit* Baloas, *à Saint Loubouer et à Esperons.*	
	Batbedat-Massié, *à Prechaque et Gamarde.*	
	Mass[illegible] *à Dax, Tercis et Saubusse*	
Loir-et-Cher	[illegible] *à St-Denis-sur-Loire.*	
Loire.	Gay, *à Saint-Alban.*	
	Bertrand, *à Sail-sur-Couzan.*	
	N. . . . , *à Sail les Bains.*	
	Commarmond, *à St Galmier.*	
	N. . . , *à Roanne*	
	N. . . , *à Origny.*	
Lot.	Lacaze, *à Lagarde et à Gramat.*	
	Lagasquie, *à Miers.*	
Lot-et-Gar	Laujac, *à Castelnaloux.*	
Lozere	Raynal, *à Bagnols.*	
Maine et Loire	N. . . . , *à Jumeaulx*	
Marne.	Damouretto, *à Sermaize*	
Marne (Haute-).	Renard (A.) ✻,	*Bourbonne-les Bains.*
	Magnien, adjoint,	
Nievre	Logerais, *à Pougues.*	
	Collin, *à Saint Honoré.*	
Nord.	Marbotin, *à Saint-Amand*	
Oise.	Sales-Girons ✻, *à Pierrefonds.*	
Orne.	Joubert (O✻), *à Bagnoles*	
Puy-de-Dôme.	Rigaelot,	*au Mont-Dore.*
	Boudaut, 1er adj.,	
	Selsis, 2e id.,	
	N. . . . . , *à Saint-Myon.*	
	Pénissat, *à Châteauneuf et à Rouzat.*	
	Huguet, *à Chatel Guyon*	
	N. . . . , *à Sainte-Marguerite et au Tambourg*	
	Dumas-Aubergier, *à Saint-Nectaire*	
	Basset ✻, *à St-Marc et à Royat.*	
	Peyronnel ✻, *à la Bourboule.*	
	N. . . . , *à Châteldon.*	
	N. . . . , *à Médague.*	

Pyrénées Basses	Pidoux (O ✻),	*aux Eaux-Bonnes.*
	Manes ✻, 1er adj.,	
	Lemonnier ✻,	*aux Eaux-Chaudes*
	Tillot,	*à Saint-Christau.*
	Broca ✻, adjoint,	
	Dotezac, *à Cambo.*	
	Nogaret *à Salies*	
Pyrénées (Hautes-).	[illegible],	*à Cauterets.*
	Mic[illegible], ✻, adj.	
	[illegible]assondePuy-[illegible]	*à Saint-Sauveur.*
	[illegible] ✻, adj.,	
	Subervie (O ✻),	*à Bagneres-de-l'Adour*
	De Lagarde ✻, ad.,	
	Grimaud,	*à Barèges.*
	Balencie, adjoint,	
	Ticier,	*à Capvern.*
	Ricaud, adjoint,	
	N. . . . . , *à Siradan et à Ste-Marie*	
	N . . . , *à Garost*	
	N. . . , *à Cadeac*	
Pyrénées-Orientales	Picon, *à Molitg.*	
	Piglowski, *au Vernet* (établissement Couderc)	
	Massé, *au Vernet* (établissement Mercader)	
	Pacull, *à Nossa.*	
	Companyo, *à Villeneuve-les-Escaldes*	
	Puig, *à Olette*	
	Genieys ✻, *à Amélie-les Bains.*	
Rhône . . .	Finaz,	*à Charbonnières*
Saône (H.-).	Delacroix, *à Luxeuil*	
Saône-et-Loire.	Merle,	*à Bourbon-Lancy.*
Savoie . . .	Vidal ✻,	*à Aix.*
	D'Arod, 1er adjoint,	
	Bertier ✻, 2e adj.,	
	N. . . . , *à Challes.*	
Savoie (H.-).	Humbert ✻, *à Evian.*	
	Billiout, *à Saint-Gervais.*	
Seine. . .	Beaude ✻,	*à Paris.*
	Brion,	
	De Laurès (O ✻),	
	Puche ✻, adjoint,	
	Comte ✻, adjoint,	
	Calvo, adjoint,	
Seine-Inférieure	Caulet, *à Forges.*	
Seine-et-O	De Puisaye ✻, *à Enghien.*	
Sèvres (D.).	Foucart, *à Bilazay.*	
Tarn	N. . . . . , *à Trèbas.*	
Vaucluse. .	Milet, *à Montmirail*	
Vienne . . .	Guignard, *à Laroche-Posay.*	
Vosges . . .	Verjon ✻, inspecteur,	*à Plombières*
	Lidard, adjoint,	
	Bailly, *à Bains.*	
	Debout, *à Contrexéville.*	
	Masson, *à Bussang.*	
	Patezon, *à Vittel.*	

SECTION X.

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

DÉPENDANT DU MINISTÈRE DES FINANCES.

(Voyez l'*Administration centrale*, page 126.)

COMPTABLES EXTÉRIEURS DU TRÉSOR PUBLIC.

TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX.

Les trésoriers-payeurs généraux réunissent les fonctions de receveur général et de payeur dans chaque département — Ils sont nommés par le Président de la République et divisés en trois classes — Nul ne peut être nommé trésorier-payeur général de 3e classe s'il ne compte dix années de services publics, dont cinq au moins dans l'administration des finances, et de 1re et 2e classe s'il n'a passé quatre ans dans la classe précédente. (Décret du 21 novembre 1865.)

Ain.....	Mis du Puy de Parnay de Quiqueran Beaujeu.
Aisne.....	Lemaitre ✻.
Allier . .	Grandin de L'Eprevier ✻.
Alpes Bses	Saugnier.
Alpes Htes)	Benedetti ✻.
Alpes Marit	Bonnefille.
Ardèche . .	Paul-Rostan d'Ancézune.
Ardennes...	Crépy ✻.
Ariége.....	Feuilhade de Chauvin.
Aube.....	Truelle ✻.
Aude.....	D'Allnoy ✻.
Aveyron....	Lachaud de Loqueyssie ✻.
Bouch.-du-R.	Percheron ✻.
Calvados...	Baroche ✻.
Cantal....	Reynaud.
Charente...	Cte de Talhouet-Grationnaye.
Char.-Infér.	Des Meloizes-Fresnoy GO✻.
Cher . .	Delfeuf
Corrèze . .	De Peyre.
Corse.....	Conti ✻.
Côte-d'Or .	De Gauville ✻.
Côtes-du-N.	De Maupeou ✻.
Creuse.....	Thonnelier de Saint-Maur.
Dordogne...	Dussol ✻.
Doubs.....	Boysson ✻.
Drôme... .	De Bernon ✻.
Eure . .	Rolland ✻.
Eure-et-Loir	Sichet ✻.
Finistère	Gasson ✻.
Gard .	D'Orient.
Garonne(H.-)	Bégouen ✻.
Gers.....	Lacay.
Gironde....	Legrand de Villers ✻.
Hérault....	Bon Gruyer ✻.
Ille-et-Vil..	de Grétry ✻
Indre.....	Adam.
Indre-et-L..	Cordier (O✻).
Isère.....	Collart-Dutilleul.
Jura.....	Worms de Romilly.
Landes.....	Mis Multedo (O✻).
Loir-et-Cher	Hamelin ✻.
Loire.....	Hlmann ✻
Loire(Hte-)..	Pigeard (C✻).
Loire-Infér.	Couderc de St-Chamant (O✻).
Loiret.....	Mis de la Rochelambert ✻
Lot.....	Mis Dutillet.
Lot-et-Gar..	Thomas ✻.
Lozère.....	Millebet de Brou.
Maine-et-Le.	Rigaud ✻.
Manche....	Poisson ✻.
Marne....	Pollet ✻
Marne (Hte-)	Pallain ✻.
Mayenne...	Mis Renouard de Sainte-Croix ✻.
Meurthe-et-Moselle...	Imhaus (O✻).
Meuse.....	Lévylier ✻
Morbihan..	Conte de la Maisonfort (O✻).
Nièvre.....	Vte Boucher de la Rupelle.
Nord... ..	Abermann O✻)
Oise.....	Gaillard ✻.
Orne.....	Tourangin ✻.
Pas-de-Cal.	Curnier ✻.
Puy-de-D...	De Matharel ✻.
Pyrénées(B-)	O'Quin (O✻).
Pyrénées(H-)	Le Camus.

Pyrénées-Or.	Louet (C✻)
Rhône	Cte Bouquet d'Espagny (O✻)
Saône (Hte-)	Dodun.
Saône-et-Lre	Rouher ✻.
Sarthe	Delpech de St-Guilhem ✻
Savoie	De Bonardi ✻.
Savoie (Hte-)	Scitivaux.
Seine-Infér.	Cte A. Le Bègue de Germiny ✻
Seine-et-M.	Hadot.
Seine-et-Oise	Bon Portalis ✻.
Sèvres (D.-)	Petetin.
Somme	Lemercier de Nerville.
Tarn	Léonard ✻.
Tarn-et-Gne	Chouri.
Var	Cte L'Alderet ✻.
Vaucluse	Cazelles.
Vendée	Leroy de la Brière ✻.
Vienne	Bon Lepic (O✻)
Vienne (Hte-)	D'Arnoux (O✻)
Vosges	Ducommun du Locle (O✻).
Yonne	De Bonald (O✻).

RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES ET PERCEPTEURS DE VILLE.

Dans le chef-lieu de l'arrondissement où réside le trésorier-payeur général, il n'y a pas de receveur particulier; le trésorier-payeur général en remplit les fonctions(1).

AIN.

Rec. p.	Pochon ✻	Belley
	De Violaine	Gex
	Ben[illegible]	Nantua
	L[illegible] Moulin	Trévoux
Percep.	Courcq	Bourg
	Vial	Trévoux
	Durand de Langon	Belley.
	Millot	Nantua.
	Michel de Villebois	Gex.

AISNE

Rec. p.	Ponsard	Château-Thierry.
	Fargeon	Saint-Quentin.
	De Pourcet de Sanne	Soissons.
	Verdier de Latour ✻	Vervins
Percep.	Revenu	Laon.
	Fischer	Château-Thierry.
	Ferrus	Saint-Quentin.
	Dorival	Soissons.
	Boujot	Vervins.

ALLIER.

Rec. p.	De Mathurel	Gannat.
	Duflos	La Palisse.
	Bellaigue de Bughas	Montluçon.
Percep.	Dulac ✻	Moulins
	Lasteyras	Gannat.
	Piozet de la Houssaye	La Palisse.
	Pietri	Montluçon.

ALPES (BASSES-)

Rec. p.	Combe	Barcelonnette.
	Martin Metairie ✻	Castellane
	Thury	Forcalquier.
Rec. p.	Bocquet Brocard d'Authenay	Sisteron.
Percep.	Bongarçon	Castellane.
	Bosse[illegible]	Forcalquier.
	Deiglun	Sisteron.

ALPES (HAUTES-).

Rec. p.	Demongeot de Confevron	Briançon.
	Olivero de Robiana	Embrun.
Percep.	Gautier	Gap
	Costaz ✻	Briançon.
	Guignes	Embrun

ALPES-MARITIMES

Rec. p.	Joseph Lanyer	Grasse.
	Rougelot	Puget-Théniers
Percep.	Sanatié	Grasse.
	Salvi	Nice
	Conso	Puget-Théniers.

ARDÈCHE.

Rec. p.	Pontal	Largentière.
	Beynet	Tournon.
Percep.	Ambrosini	Privas
	Vincent	Largentière.
	Tartier	Tournon.

ARDENNES.

Rec. p.	Béchet	Rethel.
	Grison	Rocroy.
	Bocquet	Sedan.
	Massart	Vouziers
Percep	Du Gué	Mézières.
	Loreau	Rethel.
	Champagnol	Sedan.
	Degombert	Vouziers.

(1) Par décret du 1er février 1872, les perceptions dans les villes chefs-lieux de département et d'arrondissement sont supprimées au fur et à mesure des vacances qui se produiront. Les Trésoriers-Payeurs généraux et Receveurs particuliers sont chargés de ces fonctions.

ARIÈGE.

Rec. p.	Batailhou.....	Pamiers.
	L...	Saint Girons
Percep.	De Campoussy..	Foix
	Brown ✲	Pamiers
	Signorel	Saint-Girons.

AUBE.

Rec. p	Vissaq La Prade	Arcis-sur-Aube.
	Masse...	Bar-sur-Aube
	P...	Bar-sur-Seine
	... u	Nogent-sur-Seine
Percep.	Bédarrides ...	Troyes
	Garousse.....	Arcis sur Aube
	Simard.....	Bar-sur-Aube
	Lugnard Dupavillon	Bar-sur-Seine.
	Lombard-d'Esperel (O✲) ...	Nogent-s-Seine.

AUDE.

Rec. p	Parisot.....	Castelnaudary.
	Del...	Limoux
	Barr...	Narbonne
Percep.	Jammes ...	Castelnaudary.
	Bordelongue ...	Limoux.

AVEYRON

Rec. p.	Veyrier de Malaplane.....	Espalion.
	Vincent ...	Millau
	Dufils de Saint-Amand.....	Saint-Affrique
	D...	Saint-Affrique
Percep.	Billoin	Rodez
	Castan.....	Espalion.
	Rabeyron.....	Millau
	Lashordes.....	Saint-Affrique
	Boyer	Villefranche.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Rec. p.	Isoard (O✲)	Aix
	Gérard (O✲)	Arles
Percep	Pluyette ✲.....	Marseille, 1er *arr*
	N...	— 3e *arr*
	Maupoint de Vandeul	— 4e *arr.*
	Giroud.....	— 5e *arr*
	Bousquet.....	— 6e *arr*
	Descourtières..	— 7e *arr*
	Bonnet...	— 8e *arr*
	Gaudiout.....	— 9e *arr.*
	Dumas.....	Aix
	Féraud.....	Arles, 1re *divis*
	Rouget.....	— 2e *divis*

CALVADOS.

Rec. p.	Saillard.....	Bayeux
	Regnaud ✲.....	Lisieux
	Anthoine	Lisieux
	Bon de Potier	Pont-l'Évêque.
	De Grandcourt-Mesle.....	Vire.
Percep.	Camproger.....	Caen, 1er *arrond.*
	Saguez de Breuvery.. ...	Caen, 2e *arrond.*
Percep.	Roy (O✲)	Bayeux
	Joubert ...	Pont-l'Évêque
	Duval ...	Lisieux
	De Servins ...	Lisieux
	Letourneur du Breuil ...	Vire.

CANTAL.

Rec. p.	Bon de Lavaissière	Mauriac.
	Debrives.....	Murat.
	... Drôme Dulion	St-Flour.
Percep.	De Vaissière ✲	Aurillac.
	Mazet.....	St-Flour.
	Laudière.....	Murat.

CHARENTE

Rec. p.	Goulard.....	Barbézieux.
	Pigeot...	Cognac.
	Tr...	Confolens
	Le B... de Ger...	Ruffec
Percep	De la Pisse	Angoulême.
	Bo...	Barbézieux.
	Henon	Confolens.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Rec. p.	Dereix.....	Jonzac
	Guespratte.....	Marennes
	De Moÿ.....	Rochefort.
	Bourrand ✲....	Saintes
	De Guillebon ...	St-Jean-d'Angély
Percep.	Boël	La Rochelle.
	Ir...	Jonzac
	Be...	Marennes.
	Yo...	Rochefort.
	Ger...	Saintes
	Lau...	St-Jean-d'Angély.

CHER

Rec. p.	Pissis Laboissière	St-Amand.
	De Parseval	Sancerre.
Percep.	Cartaut de la Verrière	Bourges
	N...	Sancerre
	De Bussac ✲	St-Amand.

CORRÈZE

Rec. p.	Lavialle de Masmorel...	Brives.
	De Selve de Sar... ✲	Tulle.
Percep	Tavé.....	Tulle, *nord.*
	Petit...	— *sud.*
	Brecqueville....	Brives.

CORSE

Rec. p.	Raffaelli. ✲.....	Bastia.
	Gandié.....	Calvi.
	Morati.....	Corte
	Pietri.....	Sartène.
Percep.	Chiappe.....	Ajaccio.
	Morati.....	Bastia.
	Belgodère.....	Calvi
	Acquaviva.....	Corte.
	Torresi.....	Sartène.

CÔTE-D'OR.

Rec. p.	Bon de Ménonville	Beaune.
	Cte du Trésor...	Châtillon.
	De Percy ✲.....	Semur.

Percep. Dubard..... Dijon.
Dejean..... Beaune.
Laurent ..... Châtillon.
Charbonnier .. Semur.

CÔTES-DU-NORD.

Rec. p. De Foucaud.... Dinan.
Jac ✻..... Guingamp.
Fovot..... Lannion.
Gayard.. .... Loudéac.
Percep. Leborgne de La Tour..... St-Brieuc.
Guiot Lannion
Boulé Dinan
Le Calvé..... Loudéac.
Descognets .... Guingamp.

CREUSE

Rec. p. Timmerman.. . Aubusson
Dessaules Lavallette . . Bourganeuf.
Valée . Boussac.
Percep. Jamot..... Guéret
Frossar . . Aubusson
Butaud..... Bourganeuf.
Lieger..... Boussac.

DORDOGNE.

Rec. p Pascal Bergerac.
Delalleau..... Nontron.
Hesbert..... Ribérac.
Lecomte ✻ .. . Sarlat.
Percep Daurac..... Périgueux.
Marcoux..... Sarlat.
Montet.. ... .. Nontron.
Perronne..... Ribérac.

DOUBS

Rec. p. Imbert..... Bme-les-Dames.
Vincens..... Montbéliard.
Lonchampt..... Pontarlier
Percep. Beneyton..... Besançon.
Echelard..... Baume.
Duraquet de Montjay .. Pontarlier
Remy . Montbéliard.

DRÔME.

Rec. p. Lamorte ✻ Die.
Giroud .. Montélimar.
Olivier (✻) Nyons
Percep. Pontignyot .... Valence
Fayn .. .. Montélimar.
Garnier.. . . Nyons.

EURE.

Rec. p. Bon de la Fontaine de Fontenay.. Les Andelys.
Piéron ✻ Bernay
Magot-Marévilles Louviers.
De Forceville. Pont-Audemer.
Percep Hoffmann . .. Évreux
Lemercier . Pont-Audemer.
Lacombe Cazal Louviers
Roussan.. . Les Andelys
Cappon..... Bernay.

EURE-ET-LOIR.

Rec. p. Vicaire Châteaudun.
Le Clercq. ... Dreux.
Martin ✻ . Nogent-le-Rotrou
Percep Darde ✻..... Chartres
Drouineau ..... Nogent-le-Rotrou
Hœmmerlin.... Châteaudun.
Lebel..... Dreux.

FINISTÈRE.

Rec p. Protet Châteaulin
Despence de Pomblain . ..... Morlaix.
Delacourt ✻ Quimper
Hubert de la Hayrie..... Quimperlé.
Percep. Grésy..... Morlaix
Le Drast.. .... Châteaulin
N..... Quimperlé.
Darnault..... Quimper

GARD.

Rec. p. Charron..... Alais
Des Valières .. Uzès.
Pontevillat..... Le Vigan.
Percep Allard ..... Nimes, *sud.*
De Caussade ... — *nord.*
D'Aldebert..... Uzès
Bertezène..... Le Vigan.

GARONNE (HAUTE-).

Rec. p. Sevène..... Muret.
Gallard de Saint-Germain ✻ .. St-Gaudens.
De Carbonel ✻ Villefranche.
Percep. Chartier..... Toulouse, 1er *arr.*
Morette..... — 2e *arr.*
Rossignol..... — 3e *arr.*
Michel de Kerkhosel..... — 4e *arr.*
Ruelle ..... Villefranche.
Perrosse . . Muret.
Lombardy ane St-Gaudens.

GERS

Rec. p. Campagnole.... Condom.
Decazes..... Lectoure.
Broutta. ..... Lombez
Gobillard ✻..... Mirande.
Percep Lacaze..... Auch.
Tray . . Condom.
Pagat . Lectoure.
Etcheverry . . Lombez
Copie ... .. . Mirande

GIRONDE.

Rec. p. Darridan..... Bazas.
Pissonnet de Bellefonds ✻.... Blaye.
Gauldrée de Boutleau..... Lesparre.
Ducos .. . . Libourne.
Deneux ..... La Réole.

Percep. N..... Bordeaux, 1er *arr*
Fougeroux..... — 2e *arr*
Luy[illegible]cker .. — 3e *arr*
T[illegible]ève . . . — 4e *arr*
C[illegible]re — 5e *arr*
De C[illegible]mbœuf . — 6e *arr*
N[illegible] — 7e *arr*
Jourdan du Bazas
Mart .. Blaye
Aussigl[illegible] Libourne.

HÉRAULT.

Rec. p. Vte Du Cos de la Hitte..... Béziers.
Lestorey ✻..... Lodève.
Vergun ✻..... St-Pons.
Percep. Mariotti..... Montpellier, 1er *a.*
Amet..... — 2e *a.*
Laterrière..... St-Pons.
Grignet..... Béziers.
Lepeuple..... Lodève.

ILLE-ET-VILAINE

Rec. p. Froidefond..... Fougères.
Subert..... Montfort.
Samson..... Redon.
De Beclasson . St-Malo
Bruny..... Vitré
Percep De la Verrerie . Rennes
Bouchet..... St-Malo.
Breimann..... Fougères.
DeBurghO'Farrel Vitré.
Guillet..... Redon.
Metayé..... Montfort.

INDRE.

Rec. p. De Boysson . . Le Blanc
Camon Le[illegible]tre.
Vte de St Simon Issoudun
Percep. Duchemin..... Châteauroux.
Rebierre . La Châtre.
Ver[illegible]lie . Le Blanc

INDRE-ET-LOIRE

Rec p Musnier Chinon.
L[illegible]x de Cr[illegible]s de Semblies . Loches.
Percep. De Thubert..... Tours.
Birot..... Chinon.
Rouffy..... Loches.

ISÈRE.

Rec. p. Verdat..... St-Marcellin.
Faulcon..... La Tour-du-Pin.
Moreau de Bonrepos . Vienne.
Percep Malbay de Lavigerie..... Grenoble.
Deville..... La Tour-du-Pin.
Lacurrière . . St-Marcellin.
Meunier . . Vienne

JURA.

Rec. p. Guillaume..... Dôle
Bern[illegible] . . Poligny.
D'Amarzit . . . St Claude.
Percep. Mesnage . . . Lons-le-Saulnier.
Percep. Sommervogel... Dôle
Maillet..... Poligny

LANDES

Rec p Pichoverry .... Dax.
Castelnau ✻ . . St-Sever.
Percep C[illegible]on . Mont-de-Marsan
Escalier . . St Sever.
Condat..... Dax.

LOIR ET CHER.

Rec. p Menessier-Nodier (Emm.) .. Romorantin.
Remacle .. .... Vendôme.
Percep Scholer..... Blois
De Boucherville. Vendôme
Duponchel . . . Romorantin.

LOIRE.

Rec. p. Guillaumet ✻... Montbrison.
Michon du Marais ✻..... Roanne.
Percep Lemaître . St-Etienne, *n.-est*
L[illegible]r *sud-est*
F[illegible]th — *n.-ouest*
S[illegible] Lorons — *s.-ouest*
Jac[illegible] . — *est-nord*
Lory Montbrison.
Vte de Damas Roanne.

LOIRE (HAUTE-)

Rec. p Lachenal ✻.... Brioude.
Vuillet..... Yssengeaux
Percep Robert..... Le Puy
[illegible]ourin . Brioude

LOIRE-INFÉRIEURE

Rec. p. Harel..... Ancenis
Guillot..... Châteaubriant
Guilland..... Paimbœuf.
Dambarre..... St-Nazaire
Percep Carré..... Nantes, 1er *arr*
Tortenson..... — 2e *arr*
Villers — 3e *arr*
Tastor de Lavaist — 4e *arr.*
N[illegible] Ancenis
Lancelot..... Châteaubriant.
Lemercier .... Paimbœuf.
Arnole..... Saint-Nazaire.

LOIRET

Rec. p. Bon Morand ✻... Gien.
Morizot..... Montargis.
Prodor..... Pithiviers
Percep N..... Orléans, *ouest*
C[illegible]evre..... — *est.*
Rambaud..... Pithiviers
L'homme .... Montargis.
De Chasseloup-Laubat..... Gien.

LOT

Rec. p. Forestier..... Figeac.
Fourcade..... Gourdon.
Percep. De Cugnon d'Alincourt..... Cahors.
Faur..... Gourdon.
Laporte..... Figeac.

LOT-ET-GARONNE.

Rec. p.	Oberkampf.....	Marmande.
	De Vigent	Nérac.
	Bonafous-Murat.	Villeneuve d'Agen.
Percep.	Guillory.....	Marmande
	Lasselve	Villeneuve-s.-Lot

LOZÈRE.

Rec. p.	Deshayes ✻.. .	Florac
	Le M[illegible]so[illegible] .	Marvejols
Percep	Chaptal .	Mende.
	Demangeon .	Florac
	Rodier.....	Marvejols.

MAINE-ET-LOIRE.

Rec. p.	De la Goublaye de Ménorval ✻	Baugé.
	Dathy ✻.....	Cholet
	Bacot	Saumur.
	Thibault de la Carte de la Ferté	
	Secrétère	Segré.
Percep.	Vinlatte	Angers
	Enard	Segré.
	Bounoure	Baugé
	Votault ✻. . .	Saumur.
	Tandron .. .	Cholet.

MANCHE.

Rec. p.	Bon Ritter.....	Avranches
	Lecauteuil.....	Cherbourg.
	Closeret	Coutances.
	Labbey de la Roque.....	Mortain
	Gaultier de Rigny	Valognes.
Percep	Faucon de La Londe	St-Lô
	Baize	Valognes.
	Montembault ...	Mortain
	Stœber	Cherbourg

MARNE.

Rec. p.	Quinquez	Épernay
	Ch. Ledoc[illegible]owski ✻ . .	Reims.
	Blondin (G.).....	Ste-Menehould.
	De Courson de la Villeneuve. .	Vitry-le-Français
Percep	Billet.....	Châlons
	Drot.....	Épernay
	Baube.....	Reims, 1re *divis*
	Vast-Vimeux....	— 2e *divis*
	Lahirée..... ..	Ste-Menehould
	Dilion.....	Vitry-le-Français

MARNE (HAUTE-).

Rec. p.	Voirin.....	Langres.
	De Marc.....	Vassy
Percep.	Christophe	Chaumont.
	Monginot.....	Langres.
	Royer .	Vassy

MAYENNE.

Rec p.	De Quatrebarbes	Château-Gontier
	Degouves Denuncques . ..	Mayenne
Percep	Outrey... . ..	Laval
	Perron..... .	Château-Gontier.
	Morin .. .	Mayenne.

MEURTHE ET MOSELLE.

Rec p	Schaffhausen .	Briey
	Le Vasseur ..	Lunéville.
	Audin	Toul
Percep.	De Plas..... .	Nancy.
	De Lallemant de Liocourt.....	Lunéville
	De Baugot.....	Toul
	Genouilhac.....	Briey.

MEUSE.

Rec. p.	Weyer (O✻)...	Commercy
	De Cortade.....	Montmédy
	Auger ✻	Verdun.
Percep.	Basset	Bar-le-Duc.
	Grosjean.....	Commercy.
	Costel ✻.....	Montmédy.
	Grosrichard.....	Verdun.

MORBIHAN.

Rec. p	Vuillefroy.....	Lorient.
	Cte de Chousy..	Pontivy
	Trochu	Ploërmel.
Percep.	Kempff	Vannes
	Galzain.....	Pontivy
	Daré.....	Ploërmel.
	Coz.....	Lorient.

NIÈVRE.

Rec p	D'Antes[illegible]erre d'Erville	Château-Chinon
	Gi[illegible]rin	Clamecy
	D[illegible]ussy ✻	Cosne
Percep.	Poissonnier.	Nevers
	Ar[illegible]ot	Château-Chinon
	Pannetier ...	Clamecy
	Schwartz .	Cosne

NORD.

Rec. p	De Tavleys de [illegible]	Avesnes.
	Fr[illegible] ✻ .	Cambrai
	De Chataux ✻..	Douai
	Clomel ✻.....	Dunkerque
	De St-Paul ✻..	Hazebrouck.
	De Lacoste	Valenciennes.
Percep	De St-Marceaux .	Lille 1er *arr*
	Beaume	— 2e *arr*
	Mingnier	— 3e *arr*
	Bac[illegible]	4e *arr.*
	Dinos ✻ .	— *extr muros.*
	Dujardin ,	Avesnes
	Delabrousse .	Cambrai.
	Giraud	Douai
	Vieillescazes .	Hazebrouck.
	Sarrazin	Valenciennes

OISE.

Rec. p	Pinard.....	Clermont.
	Sannier ✻	Compiègne.
	La Perche.....	Senlis
Percep	Brisson. . ..	Beauvais
	Le Clercq	Clermont.
	Bartuel.....	Compiègne
	De Parseval.....	Senlis.

ORNE

Rec. p.	Aude.....	Argentan
	De Montaignac ✻	Domfront.
	De la Cheronnière	Mortagne
Percep.	Surot.	Alençon
	Desarmaud.	Domfront.
	Deplanche.	Argentan.
	Adam.....	Mortagne.

PAS-DE-CALAIS.

Rec. p.	Fleury ✻.....	Béthune.
	Devulle.....	Boulogne.
	Doss aux.....	Montreuil
	Doazan.....	Saint-Omer.
	Chardon.....	Saint-Pol.
Percep.	Pourpe.....	Arras
	Cheval.er.....	Boulogne.
	De Bertholdi..	Saint-Omer.
	Beugin.....	Béthune.
	Briquet.....	Saint-Paul.
	Caron.....	Montreuil.

PUY-DE-DÔME.

Rec. p.	Troupinon de la Roche-Dumas.	Ambert
	Ren er.....	Issoire.
	Guasco.....	Riom
	De St Thomas..	Thiers.
Percep.	Tr sso.	Clermont, 1er *arr.*
	T serand	— 2e *arr.*
	Au..	Ambert.
	Laurent	Issoire
	Fr net	Riom.
	Desgeorges de Fraissinette	Thiers.

PYRÉNÉES (BASSES-)

Rec. p	Darralde	Bayonne.
	De Ste-Marie	Mauléon
	Bo..	Oloron-Ste-Marie
	Du Vergeron	Orthez.
Percep	Lestapis.....	Pau.
	Belloc.....	Bayonne.
	Larrieu.....	Mauléon
	Choribit.....	Oloron-Ste-Marie
	Gascouin.....	Orthez.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Rec. p.	Aubert.....	Argelès.
	Lacrampe.....	Bagnères.
Percep.	Scholbert ✻.....	Tarbes.
	Renaud.....	Argelès.
	De Baselhac....	Bagnères.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Rec. p.	D'Haraucourt...	Céret.
	Duverdier.....	Prades.
Percep.	Banlud de St-Jean	Prades.
	Ribes.....	Céret.

RHIN (HAUT-) (1).

Rec. p.	Aguilon ✻....	Belfort.
Percep.	Bascara.....	Belfort.

RHÔNE

Rec. p.	Garde.....	Villefranche.
Percep	Rafelis de Broves.	Lyon, 1er *ar.* 1re *d.*
	L c rt x	1er *ar*, 2e *d.*
	Guillemon.....	— 1er *ar.*, 3e *d.*
	Payan d'Augery.	— 2e *ar*, 1re *d.*
	Bon.....	— 3e *ar*, 2e *div.*
	De Soultrait.....	— 2e *ar.*, 3e *div.*
	Giraud.....	— 3e *ar*, *d. un.*
	De La Salle.....	— 4e *ar*, *d. un.*
	Desvalré-Puzin..	— 5e *ar*, *d. un*
	Raymond.....	— 6e *ar.*, *d. un.*
	De St-Jammes ✻.	Villefranche.

SAÔNE (HAUTE-).

Rec. p.	Pajot.....	Gray
	Vermot.....	Lure.
Percep	Mascret.....	Vesoul.
	More.....	Gray
	Gousset.....	Lure.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Rec. p.	De Ferry.....	Autun.
	Cuënot.....	Châlon-s. Saône
	Douradon. (O ✻).	Charolles.
	Marcux.....	Louhans.
Percep.	Dupuy.....	Mâcon
	Laville.....	Châlon-s.-Saône.
	Lelorrain.....	Charolles.
	Guillemont.....	Louhans.
	Bonifacc.....	Autun.

SARTHE

Rec. p.	Auvity.....	La Flèche.
	Chabert.....	Mamers
	Bostmembrun ✻.	Saint-Calais.
Percep.	Audrain.....	Le Mans
	Sol. er.	*Id., extra-muros.*
	Leroy...	Mamers
	Blanchet	Saint-Calais.
	Ardant de Masjambost.....	La Flèche.

SAVOIE

Rec. pr.	Boisson.....	Albertville.
	Delamotte	Moutiers.
	Cte Du Verger de Saint-Thomas (O ✻).....	St-Jean-de-Maurienne
Percep.	Vallin ✻.....	Chambéry
	Dunand.....	Albertville
	Abolini.....	St-Jean-de-Maurienne
	Leblanc.....	Moutiers.

SAVOIE (HAUTE-).

Rec. p.	Spire.....	Bonneville.
	Desmousseaux de Givré.....	Saint-Julien
	Cagnoli.....	Thonon.
Percep.	Depelier.....	Annecy.
	Du Baret de Limé	Thonon.
	Denis-Laroque..	Bonneville.
	Mathéron.....	Saint-Julien.

SEINE.

(Voy la *Recette centrale*, page 1079.)

(1) En ce qui concerne les finances, l'arrondissement de Belfort ressortit au département du Doubs.

SEINE-INFÉRIEURE.

Rec. p. De Merssemann. Dieppe.
Cte de Robert d'Aquéria de Rochegude ✲. Le Hâvre.
De Malraige ✲. Neufchâtel.
Humbert ..... Yvetot.
Percep. Lipmann ✲, ... Rouen, 1er *arr.*
H[illegible] — 2e *arr.*
[illegible] — 3e *arr.*
Chaplain..... — 4e *arr.*
Lepicard..... — 5e *arr.*
Gasson ..... Le Hâvre, 1re *div.*
Célice ..... — 2e *div.*
Bon Raynaud.... — 3e *div.*
Chollet..... — 4e *div.*
De Rivière ..... Dieppe.
Rivière ..... Neufchâtel.
Galy ..... Yvetot.

SEINE ET MARNE.

Rec. p. Goug[illegible] Boudard Coulommiers.
Chanzy ..... Fontainebleau
Des Fourniels... Meaux.
Bon Durant de Saint-André ✲ Provins.
Percep. Ducatel..... Melun.
W[illegible]emin .. Coulommiers.
Leger ... Meaux
Nogués ✲ ..... Fontainebleau.
Mayerhoffen .... Provins.

SEINE-ET-OISE.

Rec. p. Fouques Dupare Corbeil.
Hue[illegible] ... Étampes.
Gréterin..... Mantes.
Petit (C.) .. .. Pontoise.
Doulfus..... Rambouillet.
Percep. Taillevis de Perrigny ✲..... Versailles.
Mira ..... Corbeil.
Aubertin ... Etampes
Clausener (O✲). Mantes.
Frotier... . Pontoise.
Bellet . . Rambouillet.

SÈVRES (DEUX-).

Rec. p. Delavau (O✲)... Bressuire.
De Laidet ..... Melle.
Chopard.. ..... Parthenay.
Percep. Mercerou..... Niort.
De Balestrier .. Bressuire.
Paillet ..... Melle.

SOMME.

Rec. p. Vte De Guirard de Montarnal . Abbeville.
Ouvré de Saint-Quentin..... Doullens.
De James ✲.... Montdidier.
Faugeyron..... Péronne
Percep. Poupart..... Amiens, 1er *arr*
Tuillier..... — 2e *arr.*
Gallery .. Abbeville.
Tellier . .... Doullens.
Martin ..... Péronne
Revel. .... . Montdidier.

TARN.

Rec. p. Delmon ..... Castres.
Frotier ... Gaillac.
Rec p. Panckoucke .... Lavaur.
Percep. Saint-Raymond. Albi.
Robert. ..... Castres.
Delom ..... Gaillac.

TARN-ET-GARONNE

Rec. p. Véchembre..... Castelsarrasin.
Gardarein ..... Moissac
Percep. Calmettes..... Castelsarrasin.
Robinet..... Moissac.

VAR.

Rec. p. Demargne ✲.... Brignoles.
Guillot (O✲).... Draguignan.
Percep. Taigny..... Toulon, 1re *circ.* (*est*).
Lafrogne ... . . — 2e *circ* (*o.*).
Lefèvre..... Draguignan.
Daujean..... Brignoles.

VAUCLUSE.

Rec. p. Simon.. . Apt.
Fournery..... Carpentras.
Vernet..... Orange
Percep Rey..... Avignon.
Aubert. ... . Apt
Franche.. .... Orange
Serres ..... Carpentras.

VENDÉE

Rec. p. Joubert..... Fontenay.
Ponsard..... Sables-d'Olonne.
Percep. Marzloff ..... La Roche-sur-Yon
Nepveu . . . Sables-d'Olonne.
Menu (O✲).. .. Fontenay.

VIENNE

Rec. p. Dubreton ..... Châtellerault.
Sabrin..... Civray
Salvestre de Sacy Loudun
Bourbeau..... Montmorillon.
Percep. La Rivière ..... Poitiers.
Tonnard du Temple .. Loudun.
Mo[illegible]ge . . Montmorillon.
Schultz.... . Civray.

VIENNE (HAUTE-).

Rec. p Feydeau de Brou Bellac.
Tasain..... Rochechouart.
Brouillet..... Saint-Yrieix.
Percep. Fossé ..... Limoges, *div. n.*
Major-Balange. — *div. s.*
Dufèy..... Bellac.
Gloumeau..... Rochechouart.
Duthellet de la Motne . Saint-Yrieix.

VOSGES.

Rec. p. Aubert..... Mirecourt.
Du Crocquet de Beaurieu. . Neufchâteau.
Bresson..... Remiremont.
Prieur de La Combe..... Saint-Dié.
Percep. Bourgeois ..... Épinal.
Dieu..... Mirecourt.
De Lagabbe .... Neufchâteau.
Kœhler ..... Remiremont.
Mangon..... Saint Dié

YONNE.

Rec. p. Flys Ste-Marie (O✻)..... Avallon.
Ivanoff..... Joigny
Lefèvre..... Sens
De Guentz ✻... Tonnerre

Percep. Duranton .. Auxerre
Schneider. Avallon
Gerst Sens
Brunin. Joigny
Garrel Tonnerre

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Rue Rivoli, 48.

M. GRIMPREL (O✻), *directeur général*, boulevard Haussmann, 121.

Administrateurs, membres du conseil d'administration.

M. BEAURIN (O✻), rue François Ier, 1.
M. GARNIER (O✻), boulevard de Neuilly, 16.

Bureau central et du personnel.

(Ce bureau est sous les ordres immédiats du directeur général.)

N...., *chef.*

Ouverture, enregistrement, distribution et départ des dépêches, travaux d'expédition, fournitures de bureau; travail d'ordre; travail préparatoire relatif aux nominations à faire par le Président de la République, le ministre et le directeur général; correspondance y relative. Traitements et allocations des personnels, [illegible] et les extraordinaires. Dossiers et renseignements relatifs aux agents des départements.

PREMIÈRE DIVISION.

M. BEAURIN (O✻), *administrateur.*

Bureau du répartement et du cadastre.

M. Daveluy, *chef*, rue Demours, 12, aux Ternes.

Constatation des mouvements de la matière imposable; réunion des éléments nécessaires à la formation du budget des recettes en ce qui concerne les contributions directes; répartement des contributions foncière, personnelle et mobilière, et des portes et fenêtres. Examen des délibérations des conseils de répartition; instruction des demandes des conseils généraux et municipaux en autorisation d'impôts extraordinaires; assiette de la contribution des patentes; contentieux de la contribution foncière; travaux de statistique et autres, entrepris ou à entreprendre pour l'amélioration des bases des impôts directs, etc.

Surveillance des travaux d'arpentage et d'expertise; comptabilité cadastrale; examen des rapports des vérificateurs spéciaux du cadastre. Vérification des plans levés par les contrôleurs, surnuméraires et candidats au surnumérariat.

Bureau de l'assiette et du contentieux.

M. Perroux ✻, *chef*, rue d'Assas, 76.

Réunion des éléments nécessaires à la formation du budget des dépenses concernant les contributions directes; travail relatif à la confection des matrices et rôles des quatre contributions directes, de la taxe des biens de mainmorte; de la rétribution pour vérification des poids et mesures, de la prestation en nature pour les chemins vicinaux, des redevances des mines, des frais de chambres et de bourses de commerce. Rôles spéciaux d'impositions locales. États du montant des rôles. — Réimpositions; distribution des fonds de non-valeurs, comptabilité des dégrèvements, etc.

Instruction des réclamations et autres affaires contentieuses en matière de contributions directes; appréciation des arrêtés rendus en première instance par les conseils de préfecture; pourvois au Conseil d'État; correspondance relative au contentieux, etc.

SECONDE DIVISION.

M. GARNIER (O✻), *administrateur.*

Bureau du service général.

M. Chevalier Desessarts ✻, *chef*, faubourg St-Honoré, 61.

Surveillance générale du service et centralisation des travaux relatifs à son exécution.

Suppression, création et organisation d'emplois. — Suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances, aux rapports et comptes rendus des inspecteurs des contributions

directes, excepté en ce qui concerne les patentes et le cadastre. — Service des mutations cadastrales. — Examen des états de situation de l'instruction des réclamations. Examen des états de dégrèvements accordés sur les cotes irrecouvrables et sur les cotes indûment imposées. — Installation des bureaux des directeurs; inventaires des archives des directions, inspections et contrôles. Vente des papiers inutiles. Liquidation des traitements, des indemnités pour frais de bureau des directeurs, pour frais de tournées des inspecteurs, pour missions données aux surnuméraires. — Congés. — Pensions de retraite — Secours aux veuves et orphelins d'employés, etc.

SERVICE EXTÉRIEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeurs. — Travaux préparatoires et d'expédition relatifs à l'assiette des contributions directes, recensements; confection des matrices et des rôles; instruction des réclamations; cadastre.

Inspecteurs. - Surveillance de ces divers travaux.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS. MM.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
Ain.	Baron.	Forestier.
Aisne.	D'Estrémont.	Dumont.
Allier	[illegible]	[illegible]
Alpes (B.-).	Girodet.	Thoulard.
Alpes (H.-).	Bizot.	Brun.
Alpes-Marit.	Pougeard Dumanoir	Pagès ✲.
Ardèche	Lesné.	Gardavaud.
Ardennes	Choquet.	Flornoy
Ariége.	Carrom.	Plazen.
Aube.	Jacquemin	Périté.
Aude	Fauro d'Esplas.	Lauras.
Aveyron.	D'Averton	Mouly.
B. du-Rhône.		Redeuilh.
Calvados.	Burdin de Pé	Lemarchand.
Cantal.	Pontet.	Meignié.
Charente.	Pestre ✲.	Camy.
Charente-In.	Pyvoteau-Mercy ✲.	[illegible]
Cher	Proutière.	Fortune.
Corrèze.	Polin.	Nollet.
Corse	Plantié	Noguès
Côte-d'Or.	[illegible]	[illegible]
Côtes-du-Nord.	Chauvet.	Basset-Villéon.
Creuse	[illegible]	[illegible]
Dordogne	Coudere Monplaisir.	Desjobert.
Doubs	Robert.	Krebs.
Drôme	[illegible]	[illegible]
Eure	[illegible]	[illegible]
Eure-et-Loir.	Garreau.	Bara.
Finistère.	De Goy.	Gagon.
Gard.	Verdan.	Brugère.
Garonne (H.).	De Münck.	Sarrail.
Gers	Lagorce	Caron
Gironde	[illegible] ✲	[illegible]
Hérault.	Pibou.	Sarrette.
Ille-et-Vilaine.	Feuchère.	Le Mains.
Indre.	Fontès.	Soumain.
Indre-et-Loire.	Amadieu.	Chauveau.
Isère.	Quillier	Mallat.
Jura.	Genevoix.	Muset.
Landes.	Crouzé.	De Bazillac.
Loir-et-Cher.	Lecoy.	De Gay.
Loire.	Delzons	Save.
Loire (H.).	[illegible]	[illegible]
Loire-Infér.	Boulay ✲.	Le Maistre ✲.
Loiret	Bouchet ✲.	Stot.
Lot	Brédif.	Carré.
Lot-et-Gar.	Lentaud.	Cosin.
Lozère	Delcart de Pontaut.	Bérenger.
Maine-et-Loire.	Ollivry	Perrolaz.
Manche.	Prestavoine.	Revault.
Marne	Mallet	[illegible]
Marne (H.)	Lagarde	[illegible]
Mayenne.	Deblaizeux de Hamel.	Messé
Meurthe-et-Mos.	De Nicéville.	Marlin.
Meuse	[illegible]	Yver
Morbihan.	Vialatte.	[illegible]
Nièvre.	Laffleur de Kermaingant.	[illegible]
Nord.	Gimel ✲.	Haly à Haly Floucaud - Pénardille.
Oise.	Demouy.	Aymon
Orne.	Boulard.	Lambert.
Pas-de-Calais	Boucher ✲.	Guyo Cahn
Puy-de-Dôme.	Gérodias.	Girard de Vasson
Pyrénées (B.-)	[illegible]	[illegible]
Pyrénées (H.-)	Barrué.	Lavigne
Pyrénées-Or.	Cordes	[illegible]
Rhin	[illegible]	[illegible]
Rhône	[illegible]	[illegible]
Saône (H.-).	Sabon.	Beaudesson.
Saône-et-Loire	[illegible] ✲	[illegible]
Sarthe.	Le Breton de la Bonnellière.	Chipard.
Savoie.	Guyot.	Kersanté.
Savoie (H.	Marin	[illegible]
Seine. (Voy. p. 1078.)	Colson ✲.	[illegible] Chevalier - Rufigny [illegible] [illegible]
Seine-Infér.	Rielle ✲	[illegible]
Seine-et-M.	[illegible]	[illegible]
Seine-et-Oise.	Des Méloizes ✲.	[illegible]
Sèvres (Deux-).	Bonsard des Bo[illegible]	[illegible]
Somme.	Crenze de Latouche ✲	[illegible]
Tarn.	Arnal	Dupré.
Tarn-et-Gar.	Cazaux.	[illegible]
Var.	Rambaud.	Peignan
Vaucluse.	Faissole	Coste
Vendée	[illegible]	[illegible]
Vienne.	Isoard.	Roussel
Vienne (H.-).	Demonferrand.	Joubai[illegible]
Vosges.	Leudière de Longchamps.	Douin
Yonne.	Amyot.	Sauvalle ✲.

DIRECTION GÉNÉRALE

DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

Pavillon Colbert, au palais du Louvre.

M. Roy (C✻), *directeur général.*

Administrateurs.

M. Levavasseur (O✻).
M. Henissart (O✻).
M. Denis de Senneville (O✻).
M. de Laverne de Cerval ✻.

Le conseil d'administration tient ses séances le mardi et le vendredi de chaque semaine.

Le bureau des oppositions est ouvert aux officiers ministériels seulement, tous les jours de 2 à 4 heures.

BUREAUX PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Bureau du personnel.

M. Babinet ✻, *chef.*

Organisation de l'administration, préparation des travaux pour la nomination aux emplois et exécution des arrêtés pris à cet égard par le ministre ou le directeur général; correspondance relative aux emplois et aux travaux concernant le personnel des employés, le concours pour le surnumérariat et les examens des surnuméraires; dépouillement et vérification des rôles de traitements et indemnités des agents du service extérieur, formation des états d'avancement, propositions de changements et de mutations, classement des bureaux et des employés par ordre hiérarchique, avis sur les demandes de congés, mises en disponibilité et mises à la retraite, avis sur les demandes de pensions, avancements et suppressions d'emplois, arrêtés de traitements, allocations aux secrétaires des directeurs, ouverture des dépêches concernant le personnel et la surveillance générale du service.

Bureau central.

M. Delom, *chef.*

Examen des délibérations du conseil d'administration en matière contentieuse; instruction des instances devant la Cour de cassation; circulaires et instructions générales; recueil des arrêts et décisions judiciaires et administratives intéressant l'administration; budget des recettes et comparaison des produits; projets de lois ou de décrets; renseignements demandés sur les pétitions adressées au Gouvernement; bibliothèque, archives et matériel; affaires réservées par le directeur général, ouverture des dépêches autres que celles concernant le personnel et la surveillance générale du service, registres et impressions timbrés et visés pour timbre, sauf les attributions réservées au service du matériel du ministère des finances, direction du service d'ordre et d'expédition.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Levavasseur (O✻), *administrateur.*

Surveillance et suite du travail des employés de tous grades dans les départements; surveillance de l'atelier général du timbre; dispositions à suivre pour la vérification des comptables, examen des procès-verbaux de vérification de gestion; fixation des débets et apurement des régies, examen des rapports des employés supérieurs sur la gestion de chaque comptable; suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances; application de la responsabilité encourue par les receveurs et les employés supérieurs; cautionnements en immeubles et en rentes sur l'État des conservateurs des hypothèques; examen des questions relatives à la mainmise hypothécaire et à la perception des salaires, examen des demandes de création de distributions auxiliaires de papier timbré, organisation des contrôles de successions et surveillance du travail des contrôleurs; répartition des vérificateurs sans résidence fixe, rapports annuels au conseil sur les agents en non-activité; frais de transport des papiers timbrés, registres et impressions; frais de bureau des directeurs; rapports avec les payeurs, rapports avec les colonies pour la mise à la retraite, renseignements et documents administratifs, congés, mise à la retraite; secours aux veuves et orphelins d'employés; suite des ordres pour les installations et les mouvements des employés; examen et transmission à la dette inscrite des pièces relatives aux cautionnements en numéraire, budget et ordonnancement des dépenses; révocations et mesures disciplinaires, créations et suppressions d'emplois; réorganisation des bureaux.

Ces attributions sont réparties entre deux bureaux

Premier bureau.

M. Maisonobe ✻, *chef.*

Surveillance et suite du travail des employés de tous grades dans les départements.

Deuxième bureau.

M. Garau, *chef*

Affaires générales de la division; suite du travail concernant le service de l'Algérie; surveillance de l'atelier général du timbre; budget et ordonnancement des dépenses; cautionnements; pensions de retraite; secours, manutention hypothécaire; création et organisation des bureaux d'enregistrement et des conservations d'hypothèques.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Henissart (O✻), *administrateur.*

Droits d'enregistrement sur les actes civils publics et sous signature privée; contraventions aux lois sur cette partie des droits, ainsi que sur le timbre (article 67 du Code de commerce, etc.); perception des droits d'hypothèques; sociétés étrangères.

Ces attributions sont réparties entre deux bureaux.

Premier bureau.

M. Rouyer, *chef.*

Sociétés étrangères pour tous les départements; suite des affaires concernant 20 départements, savoir : Ain, Aisne, Alpes (Hautes-), Alpes-Maritimes, Ariége, Aude, Aveyron, Côte-d'Or, Drôme, Isère, Loire, Lot et Garonne, Marne (Haute-), Nord, Pas-de-Calais, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Savoie (Haute-), Seine.

Deuxième bureau.

M. Lemercier ✻, *chef.*

Octrois généraux; perception des droits d'hypothèques pour tous les départements; suite des affaires concernant 66 départements, savoir : Allier, Alpes (Basses-), Ardèche, Ardennes, Aube, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Corse, Côtes du Nord, Creuse, Dordogne, Doubs, Eure, Eure-et Loir, Finistère, Gard, Garonne (Haute-), Gers, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Loire (Haute-), Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Nièvre, Oise, Orne, Puy-de-Dôme, Pyrénées (Basses-), Pyrénées (Hautes-), Pyrénées-Orientales, Saône (Haute-), Sarthe, Seine Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Sèvres (Deux-), Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Vienne (Haute-), Vosges, Yonne.

TROISIEME DIVISION.

M. Denis de Senneville (O✻), *administrateur.*

Timbre, contraventions et amendes autres que celles appartenant aux attributions de la 2e division; dommages et intérêts adjugés à l'État; frais de justice, de poursuites et d'instance; droits de greffe, droits d'enregistrement sur les actes judiciaires et administratifs; droits sur les mutations par décès, droits de sceau attribués au Trésor, greffes.

Ces attributions sont réparties entre trois bureaux.

Premier bureau.

M. Cambray, *chef.*

Droits sur les mutations par décès; contraventions y relatives

Deuxième bureau.

M. Gerbault, *chef.*

Timbre, contraventions et amendes autres que celles appartenant aux attributions de la 2e division et des 1er et 3e bureaux de la 3e division; dommages et intérêts adjugés à l'État; frais de justice, de poursuites et d'instances; droits d'enregistrement sur les actes administratifs, droits de sceau attribués au Trésor.

Troisième bureau.

M. Moreau, *chef.*

Droits d'enregistrement sur les actes judiciaires et extrajudiciaires; greffes; contraventions y relatives

QUATRIÈME DIVISION.

M. DE LAVERGNE DE CERVAL ✻.

Domaines de l'État, leur régie, leur conservation, leur aliénation, quand ils ne sont pas affectés à un service public; discussion de toutes les questions de propriété concernant l'État; acquisitions et échanges d'immeubles pour le compte de l'État; décomptes d'acquéreurs; lais et relais de la mer; [illegible] successions vacantes; biens sans maître; successions en déshérence; [illegible] et créances dues à l'État; ventes du mobilier de l'État et de tous les objets inutiles aux différents ministères; ventes des objets déposés [illegible] appartenant à l'État, aux départements et aux établissements publics; questions de propriété relatives aux bois et forêts de l'État, droits d'usage; cantonnements; recouvrements des produits forestiers et de la pêche; ancien domaine extraordinaire; transmission des dotations; surveillance des droits de retour au profit de l'État; domaines engagés et échangés.

Premier bureau.

M. Leclère, *chef.*

Domaine public, [illegible] appartenant à l'État autres que les forêts, hors des anciennes listes civiles et biens restitués à l'État par le décret du 22 janvier 1852, [illegible] concernant toutes [illegible] le [illegible] mer, objets non prévus aux anciennes listes civiles; biens restitués à l'État par le décret du 22 janvier 1852 [illegible] vacants et sans maître, [illegible] successions [illegible] des [illegible] fugitifs; révélations [illegible] offres de payer des droits [illegible], [illegible] propriétés de l'État, [illegible] demandes d'autorisation de plaider; états du contentieux; affaires concernant les fabriques pour tous les départements.

Deuxième bureau.

M. Collin ✻, *chef.*

Successions en déshérence; successions vacantes; contumax; épaves; mobilier; rentes et créances; récolements d'inventaires; pensions d'aliénés; table des successions; biens des fabriques; forêts de l'État; forêts de l'ancienne liste civile; domaines extraordinaires; [illegible] immeubles et actions des canaux; domaines engagés; biens confisqués pour cause d'émigration (lois des 5 décembre 1814 et 27 avril 1825); objets généraux.

CONSEIL POUR LE CONTENTIEUX.

M. Gaudry ✻, *avocat à la cour d'appel de Paris.*

OFFICIERS ET AGENTS DE L'ADMINISTRATION.

M. Moutard-Martin ✻, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.*
M. Busson Billault (C✻), *avocat à la cour d'appel de Paris.*
M. Chaix-d'Est-Ange, M. N...., *avocats suppléants.*
M. Robin, *notaire.*
M. Denormandie, *avoué au tribunal de première instance.*
M. Lenormand, M. Étienne, M. N...., *architectes.*
M. Darlu, *agent de change.*

DIRECTEURS, INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES DÉPARTEMENTS.

Nota. Les vérificateurs n'ont pas de résidence fixe.

MM

AIN.

Direct. Bourgeois . . . . . Bourg.
Insp. Chappuy, ... Bourg.
Vérif. Ochier, Creusot, Chabaud, Moyse.

AISNE.

Direct. Lemarchaud. . . . Laon.
Insp. Delasalle. . . . . Laon.
Vérif. Levesque, Robert, Denommey, Delattre, Pichon, Pouyade, Lecamus.

ALLIER.

Direct. Brunet. . . . . Moulins.
Insp. Letanneur. . . . . Moulins.
Vérif. Siffre, Durand, Gillot.

ALPES (BASSES)

Direct. Machelard. . . . . Digne.

Insp. Jourdan . . . . . , Digne.
Verif. Danzas, Comte, Audemard.

ALPES (HAUTES-

Direct Javle . . . . Gap.
Insp. Borde . . . . . Gap.
Verif. Grosset, Espic

ALPES MARITIMES.

Direct. Pastore . . . . . Nice
Insp Sonntag . . . . . Nice
Verif Baumes, Desmaze

ARDÈCHE.

Direct. Fré . . . . . Privas
Insp Soupet . . . . . Privas
Verif Poret, Dubois, Foulne

ARDENNES

Direct. Thevenin. . . . . Mézières
Insp. Georges . . . . . Mézières.
Verif. Gaupuceau, Wernert, Driant, Stoffels.

ARIÈGE

Direct. Harmand ✻ . . . . Foix.
Insp. Sergent. . . . . Foix
Verif. Astrié, Tournier

AUBE.

Direct Dumont ✻ . . . . Troyes.
Insp Soluer . . . . . Troyes
Vérif. Maret, Lochet de Vaudidon, Doré, brisson.

AUDE

Direct. Auvé d'Auvigny . . . . Carcassonne
Insp . . . . . Carcassonne
Vérif. Jeanjean, Bezard, G . . .

AVEYRON

Direct. Delmas. . . . . Rodez
Insp. Giraud de Nolhac . . . . .
Vérif. Cressels, Denat, Mengrin, Tollemer.

BOUCHES DU RHÔNE

Direct. Brunel . . . . . Marseille.
Insp. Miane. . . . . Marseille
Vérif. Eymard, Castillon, Begum, Marcel Veyrat, Perrin

CALVADOS.

Direct Asse . . . . . Caen.
Insp. Beghin. . . . . Caen.
Vérif. Lambert, Friteau, Soyer, Pleuvier, Boulan, Maupas, Moinet.

CANTAL.

Direct Vima. . . . . Aurillac
Insp Lalmès. . . . . Aurillac.
Verif. Grouzet, L . . . re, Lalauze.

CHARENTE.

Direct. Bourg . . . . . Angoulême
Insp. Poupon de St-Aubin d'Angoulême
Verif. Manès, Farne L'Hermitagne de Sorreys, Gravier

CHARENTE INFÉRIEURE

Direct. Roffinet. . . . . La Rochelle.
Insp. Foucher . . . . . La Rochelle.
Verif. Fenioux, Foucault, Maréchal, Magnan. Harasse de la Vicarderie, de Bonet du Portal.

CHER.

Direct. Bourgeois . . . . . Bourges
Insp. Aulanier . . . . . Bourges
Verif. Imbournel, Bertrand, Gatian de Clerambault

CORRÈZE.

Direct. Beauregard . . . . . Tulle.
Insp. Deplanche-Labrissière. Tulle.
Verif Beyrand, Bordas, Hubert.

CORSE.

Direct Gignoux . . . . Ajaccio
Insp Morand. . . . . Ajaccio
Verif Levie, Designorio, Pietri.

CÔTE-D'OR

Direct Trombert ✻ . . . Dijon.
Insp Beuvet. . . . . Dijon.
Verif Poupier, Grenot, Rodier, Chaudron, Pfender, Lassalle.

CÔTES-DU-NORD.

Direct. Chiron de Brossay . . . St-Brieuc.
Insp De Langsdorff . . . . St-Brieuc
Verif Cuvot-Delandre, Collier, Trevedy Guéhelain, Villeneuve

CREUSE

Direct Joly. . . . . Guéret
Insp. Besson. . . . . Guéret.
Vérif. Regnault, Rouille, Hugon.

DORDOGNE

Direct Michel . . . . . Périgueux.
Insp. Pilon . . . . . Périgueux.
Verif Tarneaud, Marcellin Boullier, Labejac, Maupratic, Robertbie.

DOUBS

Direct. Grand. . . . . Besançon.
Insp. Herpin . . . . . Besançon.
Vérif. Behin, Drouhard, Beurnier, Dromard.

DRÔME.

Direct. De Lanage . . . . Valence
Insp. Veyrat. . . . . Valence.
Vérif. Magnan, Bonnefoy, Barthe, de Bovis.

EURE.

Direct. Schüler ✻ . . . . Evreux.
Insp. De Marbais. . . . Evreux
Verif. Gaquel, Faugas, Philippe-Delalonde, Musset, Lemaire

EURE-ET-LOIR

Direct. Jac ✻. . . . . Chartres.
Insp. Claret . . . . . Chartres.
Vérif. Ladelmand, Renaudot, Menager, Lavergne

FINISTÈRE

Direct. Bezard . . . . . Quimper.
Insp. Marc . . . . . Quimper
Vérif. Delécluse, Duval, Charbonnier, Lepelletier, Denis de Trobriand.

GARD

Direct. Estèves . . . . . Nîmes.
Insp Monnier . . . . . Nîmes
Verif. Bonneau, Boileau, Vigneron Delacoste, Lecoq, Louis

GARONNE (HAUTE-)

Direct. Vidal . . . . . Toulouse
Insp Arnal . . . . . Toulouse.
Verif Jordain, Sudre, de Carrière, Devina, Laffont

GERS.

Direct. D'Arlan de Laniothe . . Auch.
Insp. Labantous . . . . . Auch.
Verif. Alfro, Bouilliet, Constantin.

GIRONDE.

Direct. Degrange Touzin . Bordeaux
Insp. Passemard . . . . Bordeaux
Vérif. Roux, Combret, Buffet-Delmas, Calmon (Alfred), Crousse [illegible], Choumeils de Sa[illegible] Ca[illegible]

HÉRAULT

Direct. Branche . . . . . Montpellier.
Insp. Rouch . . . . . Montpellier
Verif. Gadilhe, Roussel, Attayrac, Barbot.

ILLE-ET-VILAINE

Direct. Hubert . . . . . Rennes.
Insp. Ernoul de la Chenelière . . . . Rennes.
Vérif. Jacques, Cotard, Radiguer, Franco.

INDRE

Direct Martin ✻ . . . Châteauroux
Insp. N[illegible]ar Châteauroux.
Vérif. Perrancy, Jausions Rouby

INDRE-ET-LOIRE.

Direct. Hochocq . . . . . Tours
Insp. Martel . . . . Tours
Vérif. Janiu, Bonnefoy, Fretel, Richard.

ISÈRE.

Direct. F[illegible] . . . . Grenoble
Insp. Chauvet . . Grenoble.
Verif Potichet, Simian, Jahan de la Ronde, Mouher, Perrin, Didier.

JURA.

Direct. Roland . . . . . Lons-le-Saulnier.
Insp. [illegible] . . Lons-le-Saulnier.
Vérif. Fontanez Guibert, Griot, Koss.

LANDES

Direct. Montaudon-Bous serosse . . . Mont-de Marsan
Insp. Mestr[illegible] . . Mont-de Marsan
Vérif. Mohnier, Amouroux.

LOIR-ET-CHER

Direct Canat Blois
Insp Arnaud. . . Blois
Vérif. Gaudy, Dubois.

LOIRE.

Direct Mazilld-d'Orville. St-Etienne.
Insp [illegible] . . St-Etienne.
Vérif. Chevrier, Gachot, Maziol, Chabatier.

LOIRE (HAUTE-).

Direct Nivoche . . . . . Le Puy
Insp. De Pélacot. . Le Puy.
Vérif. De Davaca, Chambonneau, Bonnel.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct. Montaudon Nantes
Insp Crospel... Nantes
Vérif. Bergo, Lecoat, Holette, Plessis, Coue

LOIRET

Direct. Compagnon de Thézac ✻ Orléans
Insp. Giquet de P[illegible] Orléans
Vérif. Trotin, Courtaut, Piedor, Bizot

LOT.

Direct. Bex (O✻)..... Cahors
Insp. Carvalon Cahors
Verif. Amadieu, Périer, de Sevin

LOT-ET-GARONNE

Direct. Josse Agen
Insp. Grimaud. ..... Agen.
Verif. Molette de Morangiès, Burot, de Monseignat, Cahuzac.

LOZÈRE.

Direct Parent..... Mende.
Insp. Noël..... Mende
Vérif. Chaptal, Monestier,

MAINE-ET-LOIRE

Direct. Maisondieu..... Angers.
Insp Goudemetz..... Angers.
Verif Lecamp, de Puniet de Parry, Cluron du Brossay, Le Breton La Perrière

MANCHE

Direct De Labrosse. . Saint-Lô
Insp Noël-Dumaras Saint-Lô
Verif Boulard, Leroy, Perrier, Poinchet, Chauvez, Lambert, Vaney.

MARNE

Direct. Taché..... Châlons.
Insp. Guillemin..... Châlons.
Verif Ducret, Collet, Fauvel, Ancel, Codot

MARNE (HAUTE

Direct Marchand Chaumont
Insp. Baudot. . Chaumont.
Vérif. Guillaume, Passerat, Fistié, Guillemin.

MAYENNE

Direct. Le Bourguignon-Duperré.. Laval.
Insp. Arnaud ..... Laval.
Vérif. Bigre[illegible]

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Direct Thomas Nancy
Insp. [illegible] Nancy
Vérif. [illegible] Mathieu de Mahon, Lacey

MEUSE

Direct. Poupardin Bar-le-Duc
Insp. [illegible] Bar-le-Duc
Vérif. Druilhet, [illegible] Jamelin, Ayet

MORBIHAN

Direct. Fontès. . . . Vannes
Insp. Leroy Vannes.
Vérif. Leclerc, Marmignant, Debroise, Roger.

NIÈVRE

Direct Petit Nevers.
Insp. Bey Nevers
Vérif. Goguelat, Maciez, Henry

NORD

Direct. Lorlin ✻ . Lille
Insp. N s . Lille
Vérif. [illegible] Les Secrets jeune, Dezon, Huvelin, Jeannot, Fourgous, Taillet, Spire, Favière.

OISE

Direct. Dave..... Beauvais
Insp. Taché..... Beauvais.
Vérif. Corniquet, Gilbert, Brac, Juhellé, Clarmont.

ORNE

Direct. Juhelé ✻ . Alençon
Insp. Delerix Alençon
Vérif. Chenay, Poisson, Lemarchand, Geouffre de Lapradelle, Amiard Fortinière

PAS-DE-CALAIS

Direct. Lacombe-Cazal.... Arras
Insp. [illegible] Arras
Vérif. Petit, Pelletier de Chambure, Di[illegible] Le Forge Perrigot, Lesguillon, Lecamus, Berlet.

PUY-DE-DÔME

Direct. Pa ot . Clermont.
Insp. Pellestable . Clermont.
Vérif. Jess -Charment, Miramond, La[illegible]e, Lascols, Chanrond, Pes[illegible]

[illegible] (BASSES-).

Direct [illegible] Pau
Insp. [illegible] Pau
Vérif. Lacoste, Carrouzat, Lacaze Lassa[illegible]

[illegible] (HAUTES-)

Direc [illegible] Tarbes
Insp. [illegible] Tarbes
Vérif. Merl[illegible] Argelès

[illegible]

Direc. [illegible] Perpignan
Ins [illegible] Perpignan.
Vérif. Nogues Lolier

RHÔNE

Direct. Amadieu..... Lyon.
Insp. Masson ..... Lyon.
Vérif. Chabert, Moutton, Effantin, de Noyer de Sauvage du Roure, Michel de la [illegible], Le Gras [illegible]

SAÔNE (HAUTE-).

Direct. Olivo ..... Vesoul.
Insp. Fournier..... Vesoul.
Vérif. Dormoy, Delauchey, Bonnard, Picco, Audiat.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Direct. Ducoin..... Mâcon.
Insp. Larget, ... Mâcon
Vérif. Gransault, Allier, Royer, Augier, de Puniet de Par[illegible]

SARTHE.

Direct. Desbans..... Le Mans
Insp. Lefebvre de Maurepas . Le Mans
Vérif. Dartige, Péan, Benoist, D[illegible]

SAVOIE

Direct. Coyteux-Duportal. Chambéry.
Insp Cl[illegible] Chambéry
Vérif. Périès, D[illegible], M[illegible]

SAVOIE (HAUTE-).

Direct. Bourdichon-Lafarge. Annecy.
Insp. Remond. ..... Annecy.
Vérif. Capiomont, Bauquis, Bauquis.

SEINE *Voyez* 4e partie, chap. VI.

SEINE-ET-MARNE

Direct. Demachy ✻ . Melun
Insp. Fantou[illegible] Melun
Vérif. Joannet, Geynet, B[illegible]tier, Mitenne, le Colonjon.

SEINE-ET-OISE

Direct. Gag[illegible] . Versailles.
Insp [illegible] Versailles
Vérif. [illegible] Bazard [illegible], Berset, [illegible] Marcel Bramont.

SEINE-INFÉRIEURE

Direct Brichet ✻..... Rouen.
Insp. Roland..... Rouen.
Vérif. Mouézy, Genesterx, Gruel, Fabre, [illegible] Barard, Poilion, Éparvier, Lu[illegible].

SÈVRES (DEUX-)

Direct. Rimasson . ..... Niort
Insp. Crouet..... Niort.
Vérif. Demarure, Esquot.

SOMME.

Direct. Ostermeyer..... Amiens
Ins [illegible] ... Amiens.
Vérif [illegible] [illegible]r, Ouzaneau, Guillaumin, Colson, Dufour.

TARN

Direct Thouroude..... Albi.
Insp. Diédé . ..... Albi
Vérif. Grand, Mazars, Faramond.

TARN-ET-GARONNE

Direct. De.pey.. ..... Montauban.
Insp. Cordier..... Montauban.
Vérif. De Subra Saint-Martin, Bal, Teissier-Solier.

VAR

Direct Levy[illegible] Draguignan
Insp. Phanopald'Arusmont. Draguignan.
Vérif. Carrier, Gauzy, Gardey de Soos, Collombier

VAUCLUSE.

Direct Barberissy... Avignon
Ins [illegible]ntron Avignon.
Vérif Pe[illegible]ret.

VENDÉE

Direct. De Gaye . [illegible] Roche-sur-Yon
Insp. Legrand.. . La Roche-sur-Yon
Vérif. Pervinquière, [illegible]et.

VIENNE

Direct. Champetier de Ribes.. Poitiers.
Insp. Guilhot..... Poitiers
Vérif. Dupuis, Bondet de la Bernardie, Sabourauer

VIENNE (HAUTE-).

Direct. Magnaud..... Limoges.
Insp Dressel Limoges
Vérif. Barret-Boisbertrand, Lemaistre, Departal.

VOSGES

Direct. Brunement..... Épinal.
Insp. Ritter..... Épinal.
Vérif. Caro, Pertusier, Contaut, Chauvez.

YONNE.

Direct. Capmas..... Auxerre.
Insp. Rétif..... Auxerre
Vérif. Piétresson, Tixier, Chrestien de Lihus, Soucher, Gautrelet.

Vérificateurs sans résidence fixe. MM.

Lesguillon, de Puniet de Parry, Maleprade, de Faramond, Peschier, Coué, Froment, Laglenne, Bérard, Bonn Chaut, Hogu Sapin, Hussenet, Lapie, Lambruschini, Boulanger, François, Perrot-Fr on Berger, Lachau, Delamorte-Félines, Lachassagne de Surgys

Voyez aux sections Algérie et Colonies pour les employés de l'enregistrement et des domaines détachés pour leurs services

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES. MM.

AIN.

Bernard.... Belley.
Renaud.... Bourg.
Gagneur.... Gex.
Collet..... Nantua.
Vigière.... Trévoux.

AISNE.

De Ladoue.. Chât.-Thierry
Dey..... Laon
Guillaume.. St-Quentin.
Delasalmo [illegible] Soissons.
Bernet-Ho- [illegible] Vervins.

ALLIER.

Vigier..... Cusset.
Colangettes Gannat.
N [illegible] Montluçon.
N [illegible] Moulins.

ALPES (BASSES-).

Ion [illegible] Barcelonnette
Ch [illegible] Castellane
Boullangier. Digne
Moine..... Forcalquier.
Crudy..... Sisteron.

ALPES (HAUTES

Po [illegible] Briançon.
Ga [illegible] Embrun.
Chal [illegible] Gap.

ALPES MARITIMES.

Hochon [illegible] Nice
Lavaud..... Grasse.

ARDÈCHE.

Gre [illegible] Largentière.
M [illegible] Privas.
Th [illegible] Tournon.

ARDENNES

Garsonnet Charleville.
P [illegible] Rethel.
Le [illegible] Rocroi.
Hablot.. Sedan
Le [illegible] Vouziers.

ARIÉGE

Gouazé.... Foix.
Mathen..... Pamiers.
Font..... St-Girons.

AUBE.

M [illegible] Arcis-sur-Aube
Coutolenc.. Bar-sur-Aube
Bocquillon.. Bar-sur-Seine
Lafon..... Nog.-sur-Seine.
D'Aine Toutain de la Richerie Troyes.

AUDE

Sizaire Carcassonne
Roujan..... Castelnaudary.
Debertrand Limoux
Barret.. Narbonne

AVEYRON

Faisant Espalion
Cl [illegible] Millau.
Conceris.. Rodez
Ve [illegible] St-Affrique
Rambaud .. Villefranche.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Gaudibert Aix
Meschinet.. Marseille.
Sabatier du Vert..... Tarascon.

CALVADOS

M [illegible] Bayeux
Davaud [illegible] Caen
Paguelle.. [illegible] Lisieux
De Noüe... Lisieux
Broyelle.... Pont-l'Évêque.
Guillaumont Vire

CANTAL.

Seguiniol. Aurillac.
Gr [illegible] Mauriac.
Melon de Fradon.... [illegible] Mauriac.
Barféty..... St-Flour.

CHARENTE.

Laden.. Angoulême.
Giraud.. Barbezieux.
Darnal..... Cognac.
Pons..... Confolens.
De Verdalle Ste-Foy . Ruffec.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Vigier. . .. Jonzac.
De Martrin . La Rochelle.
Henry..... Marennes.
Dunan..... Rochefort.
Clais..... St-J.-d'Angély.
Colayron.. Saintes.

CHER.

Escobier de Ladevèze. Bourges
Fauvelle .. St-Amand.
Destenave Sancerre

CORRÈZE.

Dubarry.... Brive.
Borie..... Tulle.
Chaplet..... Ussel.

CORSE.

Campiglia... Ajaccio.
Zigna [illegible] Bastia
Savori... Calvi
[illegible] Corte
Ornano Sartène.

CÔTE-D'OR

Misserey... Beaune.
Jourdheuille Châtillon-s-Seine.
Aigoin..... Dijon.
Clerget..... Semur.

CÔTES-DU-NORD

Lefer de la Motte.... Dinan
[illegible]ard..... Guingamp.
Bévière.... Lannion.
Ving..... Loudéac
Dugenet.... St-Brieuc.

CREUSE

Bouygues.. Aubusson.
Rochatte... Bourganeuf.
Rougé..... Chambon.
Tournyol-Duclos... Guéret.

DORDOGNE

Boutarel.... Bergerac.
Pouyade.... Nontron.

Bonhomme de Montaigut — Périgueux.
Béchade. . — Ribérac.
Paradan. . . . — Sarlat.

DOUBS.

Grenier. . . . — Baume
Perronne. . . — Besançon
Tuefferd. . . — Montbéliard.
Combette. . . — Pontarlier.

DRÔME.

Walch . . . — Die
Alard. . . . . — Montelimart.
Mahé. . . . . — Nyons
Besson. . . . — Valence.

EURE.

Meugniot. . . — Les Andelys
Mignon. . . — Bernay
Souplet . . — Louviers.
Espitallie — Louviers.
Quesnel. — Pont-Audemer.

EURE-ET-LOIR

Yves. . . . — Chartres
Meynadier . — Châteaudun.
Touren. . . . — Dreux
Bitouze Dufournel . . — Nog-le-Rotrou

FINISTÈRE.

Levexier. . . — Brest
Benoist. . . — Châteaulin.
Onfroy de Verez. . . — Morlaix.
De Remond de Chélas. — Quimper.
Jausions. . . — Quimperlé.

GARD

Duclaux. . . — Alais
Marquès du Luc — Nimes
Renaud des Preaux — Uzes
Tassin [illegible] — Vigan (le),

GARONNE (HAUTE-)

Gariel — Muret,
Ste-Colombe — Saint-Gaudens.
[illegible] — Toulouse.
Saigues-Gonnez . . — Villefranche.

GERS

Lafon. . . . . — Auch.
Méricamp. . . — Condom
Rouffiac . . . — Lectoure.
Favre. . . . . — Lombez.
Galup. . . . . — Mirande.

GIRONDE.

Guyot. . . . . — Bazas.
Poitou-Duplessis. . . — Blaye
Requier. . . . — Bordeaux.
Compeyrot. . — La Réole.
Eyrmiac. . . . — Lesparre
Morillot. . . . — Libourne.

HÉRAULT.

Martin. . . . . — Bezers.
Santy. . . . . — Lodève.
Lacan . . — Montpellier.
Grimal. — St-Pons.

ILLE-ET-VILAINE.

Burgault. . . — Fougères.
Honoré. . . — Montfort.
De Lavison. — Redon.
Hyart. . . . . — Rennes.
Poncon de la Blanchardière . . — St-Malo.
Chevalot. . . — Vitré.

INDRE

Gilbert. . . . — Châteauroux.
Bourin. . . . — Issoudun.
Willaume ✻ — Le Blanc.
[illegible] — [illegible]

INDRE-ET-LOIRE

Adam. . . . . — Chinon.
De Gyvès. . . — Loches
Champanhet — Tours.

ISÈRE

Gagnon. . . . — Bourgoin.
Lestelet. . — Grenoble.
Clerc. . . . . — St-Marcellin.
Bonnardon . — Vienne

JURA.

Mayeton — Arbois.
Pierroy . . . — Dôle
[illegible] — Lons-le-Saulnier
Raymond. . . — St-Claude.

LANDES

De Béhagle. . — Dax
Correch. . . . — Mt-de Marsan.
Rivière. . . — St-Sever.

LOIR-ET-CHER

Perrin [illegible] — Blois.
Rousseau — Romorantin
Barbier de Preville. . — Vendôme.

LOIRE

Pibot. . . . . — Montbrison
Darne. . . . . — Roanne
Maisonobe . — St-Étienne

LOIRE (HAUTE-)

Berthier. . . . — Brioude.
Garnier ✻. . — Le Puy
Bicholberger — Yssengeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE

Rozières. . . . — Ancenis
Baudouin. . . — Châteaubriand
Rabot. . . . . — Nantes
[illegible] — [illegible]
Faugas. . — St-Nazaire

LOIRET.

Carré . — Gien
Bol . — Montargis
Dez. . — Orléans
Albert. . — Pithiviers.

LOT.

Brassaud. . . — Cahors
Lapergue . — Figeac.
Bruny . . . . . — Gourdon

LOT-ET-GARONNE

Senpastous. — Agen.
Moynier. . . . — Marmande.
Ferrand. . . . — Nérac.
Boulzaguet. . — Villeneuve

LOZÈRE

Delacoste . . — Florac
Bonnet. . . . — Marvejols
Fayet. . . . . — Mende

MAINE-ET-LOIRE.

[illegible] — [illegible]
Parry — Angers
Dorlay . — Baugé
[illegible] — Cholet.
Le Pigeon — Saumur
Guichaud. . . — Segré.

MANCHE.

Lemarié . . — Avranches
Bergeret . . — Cherbourg.
Bonnetblain . . — Coutances
Heurtevent-Premer. . . — Mortain.
Couëtoux. . . — St-Lô
Le Biez . . . . — Valognes.

MARNE

Clautrier. . . — Châlons.
Cournot. . . . — Épernay.
[illegible] — Reims.
Dorlay . — Ste-Menehould.
Defoug. . . — Vitry-le-François

MARNE (HAUTE-).

De Péronne. — Chaumont.
Boyer . . . . . — Langres
Perrin. . . . . — Vassy.

MAYENNE

Orieux . — Saint-Gonthier.
Daperron. . . — Laval.
Lecomte — Mayenne.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Wascelédre. — [illegible]
Colin — Nancy
Collot. . . . — [illegible]
Jolly — Briey

MEUSE

Couvert. . . . — Bar-le-Duc
Mangeon. . . — Montmédy.
Roche. . . . — St-Mihiel.
Weiss . . . . — Verdun.

MORBIHAN.

Chalamet . . — Lorient.
Prudhomme. — Pontivy.
Guyot du Tremble. — Ploërmel
Tortorue. . . — Vannes.

NIÈVRE

Lassagnardie — Chât.-Chinon
De Bony — Clamecy
Sar[illegible] — Cosne.
Faure. . . . — Nevers.

NORD.

[illegible]	Avesnes
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
M.ramLeau	Dunkerque.
Lamobert	Hazebrouck.
Dovalle	Lille.
Calasse	Valenciennes

OISE.

[illegible]	Beauvais.
Lefaure	Clermont.
Degouve-Denuncques.	Compiègne.
Brugère-Du Puy.	Senlis.

ORNE

Lemeunier-Martinière.	Alençon.
Meinadier	Argentan.
Guignet	Domfront
[illegible]	Mortagne.

PAS-DE-CALAIS.

Martin	Arras
Lefebvre	Béthune.
St-Bauzille.	Boulogne
Le Bas	Montreuil.
Marion	St-Omer
Meynier	St-Pol.

PUY-DE-DÔME

Cabanis	Ambert
[illegible]	Clermont.
[illegible]	Issoire
[illegible]	Riom.
[illegible]	Thiers.

PYRÉNÉES (BASSES).

Leconte	Bayonne
Binet	Oloron-Ste-Marie.
Dumontalh	Orthez
Maussier	Pau.
Poupar	St-Palais

PYRÉNÉES (HAUTES).

Foy	[illegible]
Bartayrès	Lourdes.
Dupoy	[illegible]

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Lantier	[illegible]
Pascot	Perpignan
Vidort	Prades

RHIN (HAUT).

Fischer	Belfort.

RHÔNE

Serpoux	Lyon.
De Vilèle	Villefranche.

SAÔNE (HAUTE).

Bralez	Gray
Albert	Lure
Belot	Vesoul

SAÔNE-ET-LOIRE.

Letersec	Autun
Lacroix	Châlon-sur-S.
Guittet	Charolles
Vuillemin	Louhans
Vicaire	Mâcon.

SARTHE

Masson	La Flèche
Bonnet	Le Mans.
Batherosse	Mamers
Le Rouvillois	St-Calais

SAVOIE.

Lecruit	Albertville
Couvreur	Chambéry.
Duranthon	Moutiers.
Verniz	Saint-Jean-de-Maurienne

SAVOIE (HAUTE).

Gaillard	Annecy
Cornebois	Bonneville
Moret	St-Julien
Reux	Thonon

SEINE

Voy. 4e Partie, chap. VI.

SEINE-ET-MARNE.

De Vaulon	Coulommiers
[illegible]	Fontainebleau
[illegible]	Meaux
[illegible]	Melun
[illegible]	Provins

SEINE-ET-OISE.

[illegible]	Corbeil
[illegible]	Etampes.
[illegible]	Mantes
[illegible]	Pontoise.
[illegible]	Rambouillet.
[illegible]	Versailles

SEINE-INFÉRIEURE.

Duponchel	Dieppe.
Carla	Le Hâvre.
Coucq Bisquez de Reloul	Neufchâtel.
De Bouchet de Lépinois	Rouen
Colin	Yvetot.

SÈVRES (DEUX-).

Sionneau	Bressuire.
Granjond	Melle.
[illegible]	Niort.
Cornet	Parthenay

SOMME

De Morel-t	Abbeville.
Cléret	Amiens
[illegible]	Doullens
Prévost du [illegible]	Montdidier
[illegible]	Péronne

TARN.

Moynier	Alby
Connefons	Castres
Marande	Gaillac
Couturier	Lavaur

TARN-ET-GARONNE

Garreau	Castel-Sarrasin
Falcimaigne	Moissac
Dumas	Montauban.

VAR

Curtelin	Brignoles
Peyron	Draguignan.
Viennescazes	Toulon.

VAUCLUSE

Nithard	Apt
Anzias	Avignon
Delpech	Carpentras
Sautet	Orange.

VENDÉE

Le Pelletier	Fontenay
Perruzé	La Roche-sur-Yon
Letenneur	Les Sables.

VIENNE

Flour de St-[illegible]	Châtellerault.
[illegible]	Civray.
[illegible]	Loudun.
[illegible]	Montmorillon
[illegible]	Poitiers

VIENNE (HAUTE)

Adelon	Bellac.
[illegible]	Limoges
Duvoisin	Rochechouart.
[illegible]	St-Yrieix

VOSGES

Oudille	Épinal
Clément	Mirecourt.
Mouraux	Neufchâteau.
Varroy	Remiremont.
[illegible]	St-Dié

YONNE

Périer	Auxerre.
Cunier	Avallon
Frèze	Joigny.
Fels	Sens
Maalbon d'Arbaumont.	Tonnerre

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES.

Palais du Louvre

M. Amé (O ✱), conseiller d'État, *directeur général*, passage Ste-Marie, 11 *bis*.

Administrateurs, membres du conseil d'administration.

M Delmas (O ✱), rue Abbatucci, 11.
M Ramond-Gontaud (O ✱), rue des Écoles, 38.

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL.

(Placé sous les ordres immédiats du directeur général.)

M. de Bourran ✱, *chef*.

Présentation pour les emplois à la nomination du Président de la République et à celle du ministre. Nomination à tous les autres emplois du service sédentaire et à ceux [illegible] de brigades; signalements [illegible] tableaux d'avancement [illegible] d'admission aux examens, révision des [illegible] formation du tableau général de candidature. — Légion d'honneur, décorations étrangères; fixation des traitements; demandes d'audience, affaires réservées; réception et expédition des dépêches.

PREMIÈRE DIVISION

TARIF, NAVIGATION ET ADMISSIONS TEMPORAIRES, ARCHIVES COMMERCIALES, PRIMES, SELS ET PÊCHES

M. Ramond-Gontaud (O ✱), *administrateur*.

Premier bureau (tarif).

M. Beldame, *chef*.

Tarif des douanes, ses applications et ses résultats; exceptions au régime général; traités de commerce et de navigation; conventions relatives à la propriété littéraire, [illegible] de droits indûment perçus et réduction de droits pour cause d'avaries de mer; retour des [illegible] de librairie, de machines et mécaniques, aux propriétés limitrophes, au pays de Gex, à la zone neutralisée de la Savoie, à la Corse et aux autres îles voisines du littoral; perception des [illegible] diverses [illegible] qui y rattachent.

Deuxième bureau (navigation et admissions temporaires).

M. N....., *chef*.

Régime des colonies et établissements français d'outre-mer; navigation maritime, naufrages et sauvetages; [illegible] des marchandises, cautionnements, [illegible] entrepôts de douanes; transit; cabotage; plombage; emprunt du territoire étranger; suite des acquits-à-caution relatifs aux divers régimes de douanes, régime des importations temporaires; drilles; police des pacages; régime des sucres coloniaux et étrangers.

Troisième bureau (archives commerciales).

M. N...., *chef*

Statistique commerciale et de la marine marchande; formation du tableau général du commerce de la France; bulletins de commerce.

Quatrième bureau (primes, sels et pêches).

M. Julliard ✱, *chef*.

Application du droit de consommation sur les sels; importations, exportations; extraction des marais salants; cabotage. Grande pêche et primes ou immunités qui s'y rattachent; petite pêche et salaisons; immunités et règles relatives à la préparation du poisson, soit en mer, soit à terre; troque; avaries. Primes sur les viandes et beurres salés.

DEUXIÈME DIVISION.

SERVICE GÉNÉRAL, CONTENTIEUX; RETRAITES; ORDONNANCEMENT ET MATÉRIEL.

M. Delmas (O ✱), *administrateur*.

Premier bureau — Service général (deux sections).

Création, suppression et organisation des bureaux et brigades; frais de régie. — Exécution du service. — Conduite des employés, traits de dévouement, médailles d'honneur, récompenses et indemnités; plombage et autres émoluments autorisés. — Congés; révocation et dégradation des employés à la nomination de l'administration. — Répression de la contrebande; examen des rapports généraux de service, des rapports de tournée des directeurs et inspecteurs; correspondance générale des finances. Concours aux autres services publics. — Conflits administratifs. — Affaires politiques; police générale. — Organisation militaire des douanes.

1re SECTION. — *Ports de mer.*

M. Luce, *chef.*

Attributions indiquées ci-dessus sous le titre de service général pour les directions maritimes, l'Algérie et les colonies. — Formation du budget général de l'administration. — Questions relatives à la police sanitaire.

2e SECTION. — *Frontières de terre.*

M. Vandal, *chef.*

Attributions ci-dessus indiquées sous le titre de service général pour les directions de terre. — Service des douanes et octroi à Nice. — Régime de la circulation dans le rayon. Régime du transit international.

Deuxième bureau (contentieux).

M. de Montgaurin, *chef.*

Poursuites et contraventions ressortissant à la législation des douanes, répartition de leur produit. Affaires concernant les crédits de droits de douanes ou sels en souffrance, autorisation de mise en jugement des employés des douanes, toutes questions relatives à l'application des lois de douanes en matière judiciaire; application des règlements sur les préemptions.

Troisième bureau (retraites).

M. Jacquemart ✻, *chef.*

Service des retraites et cautionnements pour tous les agents des douanes. Correspondance y relative.

Quatrième bureau (ordonnancement et matériel).

M. Veillon de Boismartin, *chef.*

Législation et correspondance générale sur les matières générales dans leur ensemble. Demandes d'allocation de crédits et de fonds de subventions. Virements de comptes; crédits et restes de droits de douanes, de la taxe de consommation des sels; révision des états de frais de régie. Comptabilité; questions relatives aux lois sur le timbre. Casernement; équipement; service de la masse et service de santé. Matériel: construction et réparation d'immeubles et d'embarcations des douanes; achat et entretien d'ustensiles; transports de fonds, paquets, etc., dépenses imprévues; inventaires d'immeubles et de mobiliers. Instruments de perception. Topographie des lieux soumis à la surveillance du service, documents géographiques à son usage.

Conseil judiciaire.

M. Housset ✻, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
M. Allou, avocat à la cour d'appel.
M. Deves, notaire.

Chimiste de l'administration.

M. de Luynes (O ✻), professeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

Médecins.

M. Pistri (O ✻).

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Palais du Louvre, place du Carrousel.

M. PROVENSAL (O ✻), conseiller d'État, *directeur général, président du conseil d'administration*, rue de Vienne, 8.

Administrateurs, membres du Conseil d'administration.

M. FRIGNET-DESPRÉAUX (O ✻), rue de Penthièvre, 2.
M. PLAFFAIN ✻, rue Andrieux, 1.

CABINET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

M. PROVENSAL (Henry), *secrétaire particulier.*

Ouverture des dépêches adressées au directeur général et transmission de ces dépêches aux bureaux qu'elles concernent. — Affaires dont le directeur général s'est réservé l'examen.

BUREAUX DU PERSONNEL.

(Placés sous les ordres immédiats du directeur général.)

Premier bureau.

M. Panier ✻, *chef*

Présentation pour les emplois à la nomination du Président de la République et à celle du Ministre. — Nomination à tous les emplois du cadre supérieur jusqu'au grade de contrôleur inclusivement (exception faite des emplois de commis de bureau); aux emplois de receveur particulier sédentaire et de navigation, et aux emplois du service de la garantie. — Congés et maladies des employés du cadre supérieur. — Correspondance se rattachant aux demandes de débits de tabacs et de recettes buralistes. — Nomination aux débits de tabacs d'un produit supérieur à 1,000 francs et aux recettes buralistes de la compétence de l'Administration. — Personnel du service des contributions diverses en Algérie et dans les colonies. — Signalements et tableaux d'avancement. — Décorations.

Deuxième bureau.

M. Bourbon, *chef.*

Nomination à tous les emplois du cadre inférieur du service actif. — Nomination à tous les emplois de commis de bureau. — Congés et maladies des employés du cadre inférieur et des commis de bureau. — Concours et admission au surnumérariat.

PREMIÈRE DIVISION.

M. PLAFFAIN ✻, *administrateur.*

Premier bureau.

M. Roucou ✻, *chef.*

Préparation des lois et règlements relatifs à l'impôt des boissons, à l'impôt des voitures publiques et aux impôts sur le papier, les allumettes chimiques, la chicorée et les huiles de schiste. — Questions d'application générale. — Préparation du budget de la direction générale. — Statistique et relevés généraux. — Créations, suppressions et déplacements d'emplois du service des distilleries. — Créations et suppressions de recettes buralistes et de débits de tabacs. — Fixation des frais de commis auxiliaires des comptables. — Fixation des frais de tournées et d'entretien d'un cheval. — Secours, indemnités et allocations à divers titres. — Suite du service dans les entrepôts de tabacs et de poudres à feu, y compris l'apurement des acquits-à-caution. — Correspondance avec la direction générale des manufactures de l'État. — Révision des modèles et correspondance relative à la comptabilité des timbres. — Relations des agents de la régie avec le service des chemins de fer.

Deuxième bureau.

M. Chevalier ✻, *chef.*

Suite du service de la garantie des matières d'or et d'argent. Créations et suppressions d'emplois relatifs à ce service. — Régime et service de la navigation sur les fleuves, rivières et canaux. Tarifs des droits de navigation intérieure et leur application. Formation des relevés statistiques. Créations et suppressions d'emplois relatives à ce service. — Régimes spéciaux des bacs et bateaux, des droits de pêche sur tous les cours d'eau, des droits de péage sur les ponts, des redevances des francs-bords des canaux et de toutes les recettes accessoires de la navigation. — Droit sur les cartes à jouer et questions qui s'y rattachent. Retraites et cautionnement.

Troisième bureau.

M. Langangne, *f. f. de chef.*

Suite du service des octrois. — Examen des tarifs et règlements. Projets de décrets. Fixation des frais de casernement des troupes dans les villes à octroi. Frais de perception. Baux à ferme. Répartition des fonds d'abonnement alloués par les traités de gestion. Correspondance et relevés généraux relatifs à ce service.

Quatrième bureau.

M. Dechaud, *f. f. de chef.*

Régime des sucres indigènes. Perception des droits et solution des diverses questions qui s'y rattachent. Formation des relevés statistiques relatifs à ce service. Correspondance avec

l'Administration des douanes. — Régime des sels et des fabriques de soude en dehors du rayon des douanes. Perception des droits et solution des diverses questions qui s'y rattachent.

Créations, suppressions et déplacements d'emplois des services spéciaux des sucres et des salines. Révocations, dégradations et mesures disciplinaires concernant les employés de ces deux services.

Cinquième bureau.

M. Andrieu, *chef.*

Ordonnancement général des dépenses. — Règlement du budget, crédits supplémentaires. — Examen et approbation des baux à loyer, logements concédés à titre gratuit, menus frais. Frais de transport des tabacs, des poudres à feu et des objets du matériel, application du traité passé avec les compagnies de chemins de fer. — Vérification des comptes en matières des entreposeurs de tabacs et de poudres à feu, formation du résumé général transmis à la Cour des comptes. — Construction et réparations des magasins à poudre. — Matériel, impression des circulaires et des modèles du service intérieur. — Achat des instruments pour la perception de l'impôt, à l'exception des poinçons et bigornes de la garantie. — Vérification et réception desdits instruments et questions qui s'y rattachent. — Comptabilité de ces mêmes instruments, tenue du magasin spécial, expédition dans les départements.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Frignet-Despréaux (O✻), *administrateur.*

Premier bureau.

M. Picard, *chef.*

Direction et suite du service général. — Créations, suppressions et déplacements d'emplois du service général. — Révocations, dégradations et mesures disciplinaires concernant les employés du service général, les receveurs buralistes et les débitants de tabacs. — Questions et réclamations se rattachant à la gestion des recettes buralistes et des débits de tabacs. — Correspondance périodique. — Correspondance journalière en matière de boissons, de voitures publiques, d'impôts sur le papier, les allumettes chimiques, la chicorée et les huiles de schiste. Suite aux rapports de l'inspection générale des finances. — Contrôle de l'apurement des acquits-à-caution. — Examen et approbation des abonnements en matière de boissons, de voitures publiques et de fabriques de papier. — Décharges et restitutions de droits. — Apurement des droits constatés. — Fixation des primes de [illegible] et des indemnités complémentaires tant pour les buralistes que pour les préposés de [illegible]. Vérification des gestions et fixation des débets.

Ces attributions appartiennent au 1er bureau en ce qui concerne les vingt-deux départements ci-après. Aisne, Ardennes, Aube, Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Manche, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Haut-Rhin, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme et Vosges.

Deuxième bureau.

M. Deberdt, *f. f. de chef.*

Même service pour les trente départements suivants : Ain, Allier, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Creuse, Doubs, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Haute-Vienne et Yonne.

Troisième bureau.

M. Leroy, *chef.*

Même service, pour les [illegible] départements ci-après : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Dordogne, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Landes, Loire, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var et Vaucluse.

Quatrième bureau.

M. Germain, *chef.*

Examen des procès-verbaux de saisie et de contravention, des transactions et des états de répartition d'amendes. Liquidation des frais judiciaires tombés en non-valeurs. — Suite de toutes les affaires devant les tribunaux, soit en matière criminelle, correctionnelle ou de simple police, soit en matière civile. — Poursuites à l'occasion des prévarications et soustractions de deniers. — Correspondance avec les conseils de l'Administration. — Fixation des traitements et émoluments alloués aux avocats et avoués de la régie. — Correspondance au sujet des recours en grâce.

Conseil judiciaire.

M. N....., avocat à la cour d'appel.
M. Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
M. Roger, avocat à la cour d'appel.
M. Dufay, avoué au tribunal de 1re instance.
M. Ducloux ✻, notaire.

Medecins.

MM. Bassereau ✻, Magnin.

DIRECTIONS DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES DANS LES DÉPARTEMENTS.

Directeurs, inspecteurs, sous-directeurs, receveurs principaux, receveurs-entreposeurs, et entreposeurs.

AIN.

Direct.	BIGNON.....	Bourg.
Inspect.	Fourest.....	Bourg
S.-dir.	Durlet.....	Nantua
Rec. pr.	Monsseau.....	Bourg.
	Tanton.....	Nantua
R. ent.	Nicouleau.....	Belley
	Bafnoir.....	Trévoux.

AISNE

Direct.	LEMAIRE ✻.....	Laon.
Inspect.	Charles.....	Laon.
	[illegible]	Laon
	Thiébaut.....	Laon.
	Hébert.....	Laon (succes
	Jeronnez.....	Saint Quentin
S.-dir.	Courtois	[illegible]
	Guillon [illegible]	Soissons.
	[illegible]	Vervins.
Rec pr.	Du Surrey [illegible]	[illegible]
	Dubuisson [illegible]	Saint Quentin
	Carillon [illegible]	Soissons
	[illegible]	Vervins.
R. ent.	Vuilleman [illegible]	Saint Thierry.

ALLIER.

Direct	[illegible]	Moulins.
Inspect.	Coutat.....	Moulins
S.-dir.	Mathieu.....	Montluçon.
Rec. pr.	Buffe.....	Moulins.
	De Renty.....	Montluçon.
R. ent.	Bouchez.....	Cusset.

ALPES (BASSES-).

Direct.	KERST.....	Digne.
Inspect.	Nourclerc.....	Digne.
Rec. pr.	Guion.....	Digne.
R. ent.	Boccon.....	Barcelonnette
	Peuvrel.....	Castellane.
	Dubois.....	Forcalquier.
	Eyssautier.....	Sisteron.

ALPES (HAUTES-).

Direct.	HARGOUËS.....	Gap.
Inspect.	Donneaud.....	Gap.
Rec. pr.	Tourrès.....	Gap.
R. ent	Aubert.....	Briançon.
	Rupelin.....	Embrun.

ALPES-MARITIMES.

Direct	ARNAUD.....	Nice
Inspect.	Houreade.....	Nice
S. dir.	[illegible]	Grasse.
Rec. pr.	Sellat [illegible]	Nice.
	[illegible]	Grasse.
R. ent.	[illegible]	
	[illegible]	Puget-Théniers
Entrep.	[illegible]	Nice

ARDÈCHE.

Direct.	DE VERTEUIL...	Privas.
Inspect.	[illegible]	Privas.
S.-dir	[illegible]	Tournon
Rec. pr.	Albinet.....	Privas.
	Teste d'Arpon [illegible]	Tournon.
R. ent.	Helier [illegible]	Lamastre.

ARDENNES.

Direct.	SALOMON.....	Charleville.
Inspect.	[illegible]	Charleville.
	[illegible]	Charleville
S.-dir	[illegible]	Rethel.
	[illegible]	Sedan.
Rec. pr.	[illegible]	Charleville.
	[illegible]	Rethel.
	[illegible]	Sedan.
R. ent.	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	Vouziers.

ARIÈGE.

Direct	GIRARD.....	Foix
Inspect.	[illegible]	Foix
Rec. pr.	Germain.	Foix
R. ent.	Anglade.....	Pamiers
	Boutaboul	Saint-Girons.

AUBE.

Direct.	DUCHESNE DE MARCILLY	Troyes.
Inspect.	[illegible]	Troyes
	Lannoy.....	Troyes.
S.-dir	[illegible]	Bar-sur-Seine
Rec. pr.	Sauvage..	Troyes
	Clement [illegible]	Arcis-sur-Aube
R. ent.	Chevrier [illegible]	Arcis-sur-Aube
	Genin	Nogent-sur-Seine
	Guépratte [illegible]	Bar-sur-Aube

AUDE.

Direct.	ARNAUD.....	Carcassonne.

Inspect.	Chambon.....	Carcassonne.
S.-in	[illegible]	[illegible]
Rec. pr.	Tócholzin	Carcassonne.
	Schaëffer.....	Narbonne.
R. ent.	T[illegible]	Castelnaudary
	[illegible]	Lézignan.

AVEYRON

Direct.	BOUGÈRE	Rodez
Inspect.	Lapeaue.....	Rodez.
S. dir.	Giry.....	Milau.
	Havang [illegible]	Villefranche.
Rec. pr.	Tournier.....	Rodez.
	Maître	Milau
	Rossignol.....	Villefranche.
R. ent.	Troupenat.....	Espalion.
	[illegible]	St-Affrique.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Direct.	GALLÉPIE.....	Marseille
Inspect.	Gonnet	Marseille.
	Sarin.....	Marseille
Insp. séd.	Bastian	Marseille.
S.-dir.	Mirour [illegible]	Aix.
	Marmelor.....	Arles
Rec. pr.	Cadot.....	Marseille.
	Bon.....	Aix.
Rec. p	De Flotte	Arles
Entrep.	Doucet	Marseille

CALVADOS

Direct	GUINAT.....	Caen
Inspect	[illegible]	Caen.
	Boulet.....	Caen.
S.-dir.	Vlaminck.....	Lisieux.
	Simonin	Vire
Rec. pr.	Chasle.....	Caen
	Val	Lisieux.
	Fleury.....	Vire
R. ent.	Lacau.....	Bayeux.
	Marmagnant....	Honfleur.
	Besnard.....	Falaise.

CANTAL.

Direct.	MARQUET	Aurillac
Inspect.	Batsalle	Aurillac
S.-dir	[illegible]	St-Flour
Rec. pr.	Fouris	Aurillac.
	Bruat.....	Saint-Flour et Murat.
R. ent	[illegible]	Murat.

CHARENTE.

Direct.	RIVIÈRE DE VAL [illegible]	Angoulême
Inspect.	Marion.....	Angoulême.
	Fournier.....	Angoulême.
S.-dir.	Boulanger.....	Cognac.
	[illegible]	[illegible]
Rec. pr.	Gimelle.....	Angoulême.
	Ricard	Cognac.
	Pasqueron de Foutmervaux.	Ruffec
R. ent.	Masson	Barbezieux.
	De Verdal.....	Confolens.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Direct.	MARTINET.	La Rochelle.
Insp.	Duplais Destouches.....	La Rochelle.
Insp.	Joly d'Aussy ...	La Rochelle
S.-dir.	Régelsperger...	Rochefort.
	Thalamot.	Saintes
Rec. pr.	Henryot	La Rochelle.
	Faure.....	Rochefort.
	Passe.....	Saintes
R. ent.	Fournier [illegible]	Marennes
	[illegible]	[illegible]
	Decool	St-J.-d'Angély.

CHER

Direct.	MALASSEZ.. [illegible]	Bourges
Inspect.	Lehaître.....	Bourges
S.-dir.	Segaud	Saint-Amand.
Rec. pr.	Teyssier	[illegible]
	[illegible]	Saint-Amand
R. ent.	Bourgeot	Sancerre.

CORRÈZE

Direct.	LEMESLE	Tulle.
Inspect.	[illegible]	[illegible]
Rec. pr.	Teyssier	Tulle
R. ent.	Feix.....	Brives.
	[illegible]	Ussel.

CÔTE-D'OR

Direct.	[illegible]	Dijon.
Inspect	[illegible]	Dijon.
	Henry	Dijon.
S.-dir	Michelin	Beaune.
	Dessert.....	Semur.
Rec. pr	Wolfbrett...	Dijon.
	Merlin.....	Beaune.
	Lepault-Desfosseaux.....	Semur.
R. ent	Go[illegible]	[illegible] Seine.

CÔTES-DU-NORD

Direct	[illegible]	St Brieuc.
Inspect	Billette de Villeroche.....	St-Brieuc
	Guinou	St Brieuc.
S.-dir	Kvern	Dinan
	Cros.....	Guingamp
Rec. pr	De Rochefort. .	St-Brieuc
	Guiouard.....	Dinan
	De Coatgourdan	[illegible]
R. ent.	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
Entrep	[illegible]	[illegible]

CREUSE

Direct.	JALDET [illegible]	[illegible]
Inspect	Lannes	[illegible]
S.-dir	Saint-Pe	[illegible]
Rec. pr	[illegible]	[illegible]
	Le Bail.....	Aubusson et [illegible]
R. ent	[illegible]	[illegible]

DORDOGNE

Direct	D'AUBENTON ...	Périgueux
Inspect	De Monmoton ..	Périgueux
	Huguenin.....	Périgueux.
S. dir	Donnesaud	Bergerac
Rec. pr.	[illegible]	Périgueux.
	Crabanac	[illegible]
R. ent.	Chapuzet	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	Sarlat

1873. — Imprimé le 3 juillet 1873.

DOUBS.

Direct.	CRUVEILHIER...	Besançon.
Inspect.	Vercoutre.. ...	Besanç
	L[illegible]	B[illegible]on.
S.-dir.	Gavand.....	Baume
Rec. pr.	Bresson.....	Besançon.
	Martinot.... ...	Baume
R. ent.	Crampon.....	Pontarlier.
	Aubert.....	Montbéliard.

DRÔME.

Direct.	CHEVALIER.....	Valence.
Insp[illegible]	Gu[illegible]aumont....	Montélimar.
Rec. pr.	Régnier.....	Valence.
	[illegible]	Montélimar.
R. ent.	Mansart.....	Die.
	Quennesson....	Nyons.

EURE.

Direct.	MOLROGUIEN ✻	Lo[illegible]
Inspect.	Jehannot de Pen-	
	quer	Evreux
	Vieque[illegible]	Louviers
S.-dir.	Du Bois de Ja-	
	cigny.....	Bernay.
	Le Gnolinel de	
	Lamerolles...	Louviers.
Rec. pr.	Desjardin.....	Evreux.
	Pauley	Bernay
	Lasnier	Louviers.
R. ent.	Morin.....	Pont-Audemer.
	[illegible]	Les Andelys

FINISTÈRE.

Direct.	DE PRÉMONVILLE DE	
	MAISONTHOU ✻	Chartres
Inspect.	Chambille.....	Chartres.
S.-dir.	Dubreuil.....	Châteaudun.
	[illegible]	Dreux
Rec. pr.	Manguier.....	Chartres
	Lachambre.....	Châteaudun.
	Métivier	Dreux.
R. ent.	Maurin.....	Nogent-le-Rotrou.

FINISTÈRE.

Direct.	GASSOUIN	Quimper.
Inspect.	Jarnouen de Vil-	
	[illegible]	Quimper
	Letocart .	Quimper.
S.-dir.	Daligault.....	Brest
	[illegible]	Morlaix
Rec. pr.	[illegible]	Quimper
	[illegible]	Brest
	[illegible]	Morlaix
R. ent.	Le Fresne.....	Châteaulin.
	De Challoy.....	Quimperlé.

GARD.

Direct.	PERROTIN.....	Nimes.
Inspect.	Pomoret.....	Nimes.
	Jacquelon . ..	Nimes
S.-dir	Desecret	Alais.
	Moisy.. . . .	Uzès
Rec. pr.	Julien de Roq-	
	taillade... ...	Nimes
	Lasserre ...	Alais
	Lemy.....	Uzès
R. ent.	Rondot.....	Le Vigan.
Entrep.	Ailhaud.....	Nimes.

GARONNE (HAUTE-).

Direct	LEMOINE.....	Toulouse.
Inspect.	[illegible]	Toulouse.
	Zelger.....	[illegible]
[illegible]	Saberbie..	[illegible]
Rec. pr.	Roman.....	Toulouse.
	Berthous.....	Saint-Gaudens.
R. ent.	Seuron.....	[illegible]
	Nolé.....	Villefranche.
Entrep.	[illegible]	Toulouse.

GERS.

Direct.	FABRE.....	Auch.
Inspect.	Colonieu.....	Auch.
S.-dir.	Gavanon.	Condom.
Rec. pr.	[illegible]	Auch et Lombez.
	[illegible]	Condom.
R. ent.	[illegible]	Mirande
	Lemosy.. .. .	Lectoure.

GIRONDE.

Direct.	LEROY.....	Bordeaux.
Inspect.	Martineau.....	Bordeaux.
	Chollat.....	Bordeaux.
Insp. sédt.	Robidou . .	Bordeaux.
S. dir.	[illegible]	Bazas.
	Bertrand.....	Libourne.
Rec. pr.	Paccard ...	Bordeaux.
	Raoul.	Bazas.
	Mercier-Bellevue	Libourne.
R ent	Berlan	Lesparre.
	Rochoux, ...	La Réole.
	Carré Desvarenes.....	Blaye.
Entrep.	Delong.....	Bordeaux.

HÉRAULT.

Direct	MAÎTRE.....	Montpellier.
Inspect.	Marmilor.....	Montpellier.
	[illegible]	Montpellier.
Insp. séd.	[illegible]	Cette.
S.-dir.	[illegible]	Beziers
Rec. pr.	[illegible]	Montpellier.
	[illegible]	Béziers et St Pons
R. ent	Pinquier.....	Lodève.
Entrep.	Paul.....	Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE.

Direct.	RIOU DU COS-	
	QUER ✻	Rennes.
Inspect	Thierry-Kergus .	Rennes.
	Lartue.	Rennes.
	Bouilon	Rennes
S.-dir.	André.....	Saint-Malo.
	Guérard.....	Vitré
	[illegible]	Redon
Rec. pr.	Hamon.....	Rennes
	Huerc	Saint-Malo.
	Le Bret	Vitré.
R. ent.	Turm . . .	Montfort.
	De Hay Lamaud.	Redon.
	Grosié . .	Fougères.
Entrep.	Gadmer de la	
	Chasserie.....	Rennes.

INDRE.

Direct.	BARBE	Châteauroux.
Inspect	Brissaud	Châteauroux.

Rec. pr. Desjobert..... Châteauroux.
R. ent. Lucas d[illegible]
[illegible]rocher . Issoudun.
Le M[illegible] La Châtre
[illegible]y ..... Le Blanc.

INDRE-ET-LOIRE.

Direct. [illegible] Tours.
Inspect. [illegible] Tours.
S.-dir. [illegible] [illegible]
Rec. pr. Bouvyer .. Tours
Galet.. . Chinon.
R. ent. Lalondelle .. . Loches

ISÈRE.

Direct. [illegible] Grenoble.
Inspect. [illegible] [illegible]
Floquet..... Grenoble.
S.-dir. De Taxis..... Bourgoin.
Bresse..... Vienne.
Rec. pr. [illegible] Grenoble.
[illegible] Bourgoin
[illegible] Vienne.
R. ent. Chabel . . Saint-Marcellin.

JURA.

Direct. Bergeaz . Lons-le-Saulnier
Inspect. [illegible] Lons-le-Saulnier.
[illegible] [illegible]
S.-dir. Journet. Dôle.
Corbeau. Poligny.
Rec. pr. Quintaux..... Lons-le-Saulnier
Basire ..... Dôle
Martin [illegible]
R. ent. [illegible] Saint-Claude.

LANDES.

Direct. [illegible] Mont-de-Marsan.
Inspect. [illegible] Mont-de-Marsan.
S.-dir. [illegible] Dax.
Rec. pr. [illegible] Mont-de-Marsan.
Hédemblaig-Rooy Dax
R. ent. Meilhaurat. Saint-Sever

LOIR-ET-CHER.

Direct. Brunat .. Blois.
Inspect. Chollet . Blois.
Rec. pr. [illegible] Mont-
doubleau . Blois
R. ent. Bonjour . Romorantin.
Legendre .. . Vendôme

LOIRE.

Direct. Girard..... Saint-Étienne.
Inspect. Mondet..... Saint-Étienne.
Girard..... Saint-Étienne.
S.-dir. Castan..... Montbrison.
Petit .. ... Roanne.
Rec. pr. [illegible] Saint-Étienne
[illegible] Montbrison.
[illegible] Roanne.
Entrep. [illegible]
bin..... Saint-Étienne.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct Malet. ... . Le Puy
Inspect. Merlin . ... Le Puy
Rec. pr. Plantrou ..... Le Puy.
R. ent [illegible] ..... Brioude
Grozet .. Yssengeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct Allotte de la
Fuye ✻ ..... Nantes.

Inspect. Besnard..... Nantes.
Collin..... Nantes
Insp. sect. Ramen..... Nantes.
S.-dir. Jamin..... Châteaubriant.
Bruger..... Saint-Nazaire.
Rec. pr. Legrand ... .. Nantes
Corre ..... Châteaubriant.
Nivoche ..... Saint-Nazaire
R. ent Fouasse..... Ancenis.
Maillard..... .. Paimbœuf.
Entrep. Larbitre Monfe-
[illegible] . Nantes

LOIRET.

Direct Ballard ✻ [illegible]
Inspect. Prevost [illegible]
Clarron. [illegible]
S.-dir. Waldmann . . Montargis.
[illegible] Orléans
Nippert..... Montargis
R. ent. Poyelle.. ..... Gien.
Belpaume..... Pithiviers.
Entrep. Courtres..... Orléans.

LOT.

Direct. [illegible] Cahors
Inspect [illegible] Cahors
Sect De Lavecq [illegible]
[illegible] Souillac.
Rec pr Longaron. . Cahors
Mieprade . Souillac.
R ent Haet ..... Figeac.

LOT-ET-GARONNE.

Direct De Bavay,... Agen
Inspect Chammard..... Agen.
Sect. Compadre..... Tonneins.
Rec. pr. Llopet..... Agen
Lalagarde..... Tonneins.
R. ent Pons..... Nérac.
Delbreux Villeneuve.

LOZÈRE.

Direct [illegible] Mende.
Inspect. Lionnet.. . Mende.
Rec. pr. Lemas..... .. Mende et Mar-
[illegible]
R. ent. Segond..... Florac

MAINE-ET-LOIRE.

Direct. Clavideau de
La d'Houe... Angers.
Inspect Courant ..... Angers
Maréchal..... Angers.
S.-dir. De la Brosse .. Cholet.
[illegible] Saumur.
Rec. pr. Vidal..... Angers.
[illegible] Saumur.
Lav[illegible] Cholet.
R. ent. [illegible]
Cholet[illegible] Baugé.

MANCHE.

Direct. [illegible] St-Lô
Inspect. [illegible] St-Lô
[illegible] St-Lô.
[illegible] St-Lô
S.-dir [illegible] Avranches.
Conseil.. .. Cherbourg.
Jahol .. . . Coutances
Rec. pr. Marie . .. . St-Lô
Frénaux. . Avranches.
Lebedel... .... Cherbourg.

R. ent	Wallet.....	Coutances.
	Le Bourg.....	Mortain
	Clerc.....	Valognes.

MARNE.

Direct	[illegible]	[illegible]
Inspect.	Lavocat ...	Châlons.
	Mar[illegible]	[illegible]alons.
S.-dir.	Differdang	Épernay.
	Dufour[illegible]	Reims
Rec. pr.	Mauvais.....	Châlons.
	Angammarre ...	Épernay.
	Remflet.....	Reims
R. ent.	Gemard.....	Ste-Menehould.
	Pinoche.....	Vitry-le-Franç.

MARNE (HAUTE-).

Direct	M[illegible]	Ch[illegible]mont.
Inspect.	Legendre..	[illegible].
S.-dir.	Hennay	[illegible]
Rec. pr.	Bertaut ...	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
R. ent	Servais..	Langres.

MAYENNE.

Direct.	LEMENEL DU PONTZOU.....	Laval.
Inspect.	Babr.....	Laval
S.-dir.	Francart.....	Mayenne.
Rec. pr.	D'Argent.....	Laval.
	Contard .	Mayenne.
R. ent	[illegible]	Chât.-Gontier.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Direct.	AUGER..	[illegible]
Inspect.	Lemoine.	[illegible]
	Petitmengin....	[illegible]
S.-dir.	[illegible] .	Briey
	[illegible]	Lunéville.
Rec. pr.	Didiot..... .	Nancy
	[illegible] .	Lunéville.
R. ent.	[illegible]	[illegible]
	De Rambert	Briey.
Entrep.	Dufey	Nancy.

MEUSE.

Direct.	DUROCHER..	Bar-le-Duc.
Inspect.	Meunier.....	Bar-le-Duc
S.-dir.	Mangeot.....	Verdun.
Rec. pr.	Michenin.....	Bar-le-Duc.
	Ogé	Verdun.
R. ent.	Tressange.....	Commercy.
	[illegible]on.....	Montmédy.

MORBIHAN.

Direct	[illegible]ELLE.....	Vannes.
Inspect	[illegible]ers de Knisan	Vannes
	[illegible].....	Vannes.
S.-dir.	[illegible]	Lorient.
Rec. pr.	[illegible]e Marye de Salz	Vannes.
	[illegible]	Lorient
R. ent.	Dubois.....	Ploërmel
	[illegible]	Pontivy

NIÈVRE.

Direct.	[illegible]	[illegible]
Inspect.	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	Nevers
S.-dir.	Verrier.....	Clamecy.
Rec. pr.	Préponnier..	Nevers
	Ferment . .	Clamecy
R ent.	Bedu.. . .	Cosne.
	[illegible]	[illegible] Chinon.

NORD.

Direct	DEAUBONNE [illegible]	Lille.
Inspect.	Bard .	Lille.
	[illegible]	[illegible]
	Maton.....	Lille.
	Troupeau.....	Lille.
	Didelot	Lille.
Insp. sed	[illegible]	Lille
	Verlynde.....	Lille (sucres).
	De Percy.....	Cambrai (sucres
	Guillon de Lestang....	Valenciennes (sucres
S.-i	Sérendat	Avesnes
	De Commines de Marsilly...	Cambrai.
	Ramecourt	[illegible]
	Debercken .	Dunkerque.
	Flamant .. .	Hazebrouck.
	Bourse ..	Valenciennes
Rec. pr.	Du Gard .	Lille
	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	Cambrai.
	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	Hazebrouck.
	[illegible]	Valenciennes.
Entrepr.	Lefebvre.....	Lille.

OISE.

Direct	[illegible]	Beauvais
Insp	[illegible]	Beauvais
	[illegible]	Beauvais
	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
Ver	[illegible]	[illegible]
	Quignon..	[illegible]
Ver	Ledo[illegible]	[illegible].
	Morlot	[illegible]
	[illegible]	Senlis
R ent.	Barbat[illegible]	Clermont.

ORNE.

Direct.	VIAL ..	Alençon
Inspect.	Marbo[illegible]	Alençon
S. dir	[illegible]	Argentan.
Rec. pr.	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	Alençon.
	[illegible]	Argentan.
R. ent.	[illegible]	Mortagne.
	[illegible]	Domfront.

PAS-DE-CALAIS.

Direct	[illegible]	Arras
Inspect.	Gambart.....	Arras
	Ler[illegible]	Arras
	Recoura[illegible]	Arras
	Bon[illegible]	Arras
	M[illegible]	Arras (sucres
	Guillet..	[illegible] (sucres
S.-dir.	Thomas	[illegible]
	[illegible]	Boulogne

S.-dir.	[illegible]	Montreuil.
	[illegible]	Saint-Omer.
	[illegible]	Saint-Pol.
Rec. pr.	Bloque.....	Arras.
	Lucas.....	Béthune.
	Mons.....	Boulogne.
	[illegible]	Montreuil.
	[illegible]	Saint-Omer.
	Spilleux.....	Saint-Pol.
Entrep.	Provost.....	Arras

PUY-DE-DÔME.

Direct	ROUCHER.....	Clermont.
Inspect.	Lemoine.....	Clermont.
	Boland.....	Clermont.
S.-dir	Grelicbe.....	Riom.
Rec. pr.	De Bonfils.....	Clermont.
	Ventre.....	Riom.
R. ent	Delporter de Labraserie	Ambert.
	[illegible]	Issoire.
	[illegible]	Thiers

PYRÉNÉES [illegible].

Direct	[illegible]	Pau.
Inspect.	[illegible]	[illegible]
	Lespinasse.....	Pau
S.-dir	Saint-Pierre.....	Bayonne.
Rec. pr	[illegible]	Pau.
	[illegible]	Bayonne.
R. ent.	Trigant-Geneste.	Oloron.
	[illegible]	[illegible]
	Dihigo.....	Mauléon

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Direct.	ROGUET ✻.....	Tarbes.
Inspect.	Grolleron.....	Tarbes
Rec. pr.	Bessaguet.....	Tarbes.
R. ent	Lafitte.....	Bagnères.
	Lavigne.....	Lourdes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Direct.	BOITEL ✻.....	Perpignan.
Inspect.	Mo[illegible]	Perpignan.
Rec. pr.	Outrequin de Montarcy.....	Perpignan et Céret.
R. ent.	Izos.....	Prades.

RHIN (HAUT-).

S.-dir.	NASLIN.....	Belfort
Rec. pr.	Baur.....	Belfort

RHÔNE.

Direct.	[illegible] ✻	Lyon.
Inspect	[illegible]	[illegible].
Insp. sec.	Chabot.....	Lyon.
S.-dir	[illegible]	Villefranche.
Rec. p	[illegible]	Lyon.
	[illegible]	Villefranche.
Entrep.	Le Conte.....	Lyon.

SAÔNE (HAUTE-).

Direct	[illegible]	Vesoul
Inspect	Bouvere.....	Vesoul.
S.-dir	Bonnet.....	Lure
Rec. pr.	Champion.....	Vesoul.
	Fritz.....	Lure.
R. ent	Henry.....	Gray.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Direct.	LEGENDRE.....	Mâcon.
Inspect	Julien.....	Mâcon.
	Carlevan.....	Mâcon.
S.-dir.	Letellier de Vaufresne.....	Autun.
	D'Hennin.....	Châlon
	[illegible]	[illegible].
Rec. pr.	Peyron.....	Mâcon.
	[illegible]	Autun.
	[illegible]	Châlon
	Sarlandon-Gallard.....	Charolles
R. ent.	Pierrey.....	Louhans.

SARTHE.

Direct.	[illegible] GUÉRIN.....	Le Mans
Inspect	[illegible]	Le Mans
S.-dir	Jovin [illegible]	[illegible].
	[illegible]	Mamers
Rec. pr	[illegible]	Le Mans.
	Delaage St-Germain.....	La Flèche.
	Fleurans.....	Mamers
R. ent.	Rajot.....	Saint-Calais.

SAVOIE.

Direct.	BOIZARD	[illegible]
Inspect	Merlant.....	[illegible].
Rec. pr.	[illegible]	[illegible]
R. ent.	Marchand.....	Saint-Jean-de-Maurienne.
	[illegible]	Moutiers.
	[illegible]	Albertville.
Entrep.	[illegible]	[illegible]

SAVOIE (HAUTE-).

Direct.	LETOCART	[illegible]
Inspect.	Pierme[illegible]	[illegible].
S.-dir	Tournier	[illegible]
Rec. pr.	Coulon.....	[illegible]
	Debeau.....	Thonon
R. ent.	Vernaz.....	Saint-Julien.
	Doutre-Roussel.	Bonneville.

SEINE. (*Voy.* 4e Partie, chap. VI.)

SEINE-INFÉRIEURE.

Direct.	ARNAUD ✻.....	Rouen.
Inspect.	Cattin.....	Rouen.
	Dardenne.....	Rouen
	[illegible]	Rouen.
Insp. sed.	Demonferrand..	Rouen.
S.-dir.	Boulanger.....	[illegible]
	Brion.....	[illegible]
	Coureul.....	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
Rec. pr.	Hervieu.....	Rouen.
	Bunel.....	Dieppe
	De La Cour.....	Le Hâvre.
	Lepec.....	Neufchâtel.
	Gislot Bordemer.	Yvetot.
Entrep.	Marcland.....	Rouen
	De Merssemen..	Le Hâvre

SEINE-ET-MARNE.

Direct	CARRÉ ✻.....	Melun.
	Célice.....	Melun
	D'Alleray.....	Melun.
S.-dir.	[illegible]	Fontainebleau.
	[illegible]	Meaux.
	[illegible]	Provins.
Rec. pr.	[illegible]	Melun.

Rec. pr.	T[illegible]	[illegible]reau
	Gousset.....	Meaux.
	Guilmin	Provins.
R. ent.	N.....	Coulommiers

SEINE-ET-OISE

Direct	GUÉRIN [illegible]	Versailles.
Inspect.	Louet,	Versailles.
	Chaslus.	Versailles.
	Lebon.....	Versailles.
S.-dir.	Am[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]
	Ranjard.....	Pontoise
	Hautecœur.....	Rambouillet.
Rec. pr.	Clerget.....	Versailles.
	Audouin.....	[illegible]
	De la Tour ..	Mantes
	Simon.....	Pontoise
	Morin.....	Rambouillet.
R. ent.	Angas	Etampes
Entrep.	[illegible]	Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE.

Direct.	GUILLON.....	Niort.
Inspect.	Des Arcis.....	Niort.
S.-dir.	Le Bedel.....	Parthenay.
Rec. pr.	Le Lubois de Marsilly .	Niort.
	[illegible]	Parthenay.
R. ent.	[illegible]	Melle.
	[illegible]	[illegible]ars.

SOMME.

Direct.	DU BOIS DE [illegible]	Amiens
Inspect	[illegible]	Amiens.
	Duchez.	Amiens.
	Dague .	Amiens.
	Watt[illegible]	Amiens [illegible] croix.
S.-dir	[illegible]	Abbeville.
	[illegible]	Montdidier
	[illegible]	[illegible]onne
Rec. pr.	[illegible]	Amiens
	[illegible]	Abbeville
	Boulanger	Montdidier
	Bruneel.	Péronne.
Entrep.	[illegible]	Amiens.
Rec. pr.	Paulus	Doullens.

TARN

Direct.	[illegible]	Alby.
Inspect.	[illegible]donnet	Alby.
S.-dir.	[illegible]	Castres
Rec. pr.	[illegible]	Alby
	[illegible]	[illegible]s et Lavaur
R. ent	[illegible]	[illegible]

TARN-ET-GARONNE.

Direct.	DALESME.....	Montauban.
Inspect.	[illegible]	Montauban.
Rec. pr.	[illegible]	Montauban
R. ent.	[illegible]	[illegible] Sorèze

VAR.

Direct	[illegible]	Draguignan.
Inspect	Pesse [illegible]	Draguignan.
S.-dir.	Pellissier [illegible]	[illegible]on
Rec. pr.	Silvestre .	Draguignan.
	Jourdan.....	Toulon
R. ent.	[illegible]	[illegible].
Entrepr	De [illegible]	Toulon.

VAUCLUSE.

Direct.	ALLAR[illegible]	Avignon
Inspect.	Dagenes .	Avignon
Rec. pr.	Pourquery .	Avignon
R. ent	Flaut[illegible]	Apt.
	Crampon	Carpentras.
	Aufauvre	Orange.

VENDÉE.

Direct.	C[illegible]DOU[illegible]	La Roche-sur-Yon
Inspect.	Cl[illegible]	La Roche-sur-Yon
S.-dir.	Jacquet .	[illegible]ay
Rec. pr.	[illegible]tte.	La Roche-sur-Yon
	Car[illegible]	[illegible]
R. ent.	D[illegible]	Les Sables.

VIENNE.

Direct.	P[illegible]	Poitiers
Inspect.	Lacue .	[illegible]
S.-dir	Delage.	Châtellerault.
Rec. pr.	Fleuret...	Poitiers.
	Pasqueron d Fontmervaux.	Châtellerault.
R. ent.	Guiod.	[illegible]ray
	Babert de [illegible]	[illegible]don.
	De Bechillon	Loudun.

VIENNE (HAUTE-).

Direct.	REGNAULT....	[illegible]oges
Inspect.	[illegible]geaud-Lussac	Limoges.
S.-dir	Babut	Bellac
R. ent.	Cagin .	Limoges et St-Yrieix.
	[illegible]el aut	Benac.
R. ent.	Thoury .	Rochechouart.

VOSGES.

Direct	GEORGE[illegible]	[illegible]
Inspect	[illegible]	[illegible]
S.-dir.	Lucas, ...	Mirecourt.
	[illegible]eybach ..	Saint-Dié.
Rec. p.	[illegible]	[illegible]
	Mar[illegible]	Mirecourt
	Giraud.	Saint-Dié
R. ent.	Abadie..	Remiremont.
	Cuttet	Neufchâteau.

YONNE.

Direct.	B[illegible]	Auxerre
Inspect.	[illegible]	Auxerre.
	Brunee[illegible]	Auxerre.
S.-dir.	De Gislain..	Joigny
Rec. pr.	[illegible]	Auxerre.
	Guy.....	Joigny.
R. ent.	Messager.....	Avallon.
	Baudoux ...	Sens
	Bogaërt. ...	Tonnerre

SERVICE DES DOUANES DANS LES DÉPARTEMENTS ET LES COLONIES.

DIRECTIONS DES DOUANES.

DIRECTION DE DUNKERQUE

Direct.	THIBAULT.....	Dunkerque
Inspect.	Descaq ✻..	Dunkerque
	Billet..	
	Groterin	Hazebrouck.
Rec. pr.	Giovanelli ..	Dunkerque.
	.....	Hazebrouck.
S.-insp.	Boulv de Lesdain	Dunkerque.
	De Tastes.....	Dunkerque.

DIRECTION DE LILLE.

Direct.	CABANES	Lille
Inspect.		Armentières.
	Ashier ✻	Lille.
	Dumolin	Lille
		Orchies.
Rec. pr.	Sapin	
	Daustel.....	Lille
	Delverny ..	Orchies
S.-insp.	Hugon	

DIRECTION DE VALENCIENNES

Inspect		
Inspect.	Guillouzic.	
Rec. pr.	Fournier.....	
S.-insp	Dany ..	Condé.
		Valenciennes
		Jeumont.

DIRECTION DE CHARLEVILLE.

Direct.	WILLEMIN ✻	Charleville.
Inspect	Dapremont	
	Duc os.	
	Robert de champ	
Rec. pr.		
	Perrot	
	Frilet.....	
S.-insp	Julien	

DIRECTION DE NANCY

Direct	AMBAUD	
Inspect	Berrall	Pont-à-Mousson.
	Masquard	Longuy.
		Longuyon.
Rec. pr.		Longwy
	Schuler	
S.-insp.		
	Rogier	Ro-
	Chenot	

DIRECTION D'ÉPINAL.

Direct	LHOMME ✻	Épinal.
Inspect.	Belle.....	Belfort.
Rec. pr.	Wipper.....	Saint-Dié.
	Hurlaux	Gerardmer.
		Belfort.
		Delle.
S.-insp.		Saint-Dié.
		Belfort.

DIRECTION DE BESANÇON

Direct.		Besançon.
Inspect		Montbéliard
	Chambaro.....	Morteau
	Cornille.....	Pontarlier.
Rec. pr.	Bersot.....	Pontarlier.
		Mont-Glat
		Le Villers.
S.-insp.		Le Villers
	Perno	Pontarlier.

DIRECTION DE LYON.

Direct.	VANDENZ	
Inspect.	Cottel	
	De Bartaut..	Châtillon de M-
Rec. pr.	Roche	Les Rousses.
		Bellegarde.
S.-insp		Bellegarde.

INSPECTION DE LYON.

Inspect		Lyon
Rec. pr		
		Lyon
S.-insp.		Lyon

DIRECTION DE CHAMBÉRY

Direct		Chambéry.
Inspect		Annecy
		Saint-Jean-de-Maurienne.
	Guédot.....	Embrun.
		Annecy
Rec. pr.	Pradal	Annecy.
	Chosallet	Modane.
	Grasset	Chambéry.
		Bonneville
S.-insp.		Frangy
		Modane.

DIRECTION DE NICE

Direct.	DIGOT ✻.....	Nice.
Inspect	Magne ✻.....	Nice.
	Leserurier.....	Fréjus.
Rec. pr.	Blanchard.....	Nice.
		Fontan.
		Saint-Raphaël.
S.-insp		Nice
		Saint-Martin-Lantosque.
	Tantorier	Vintimille.

DIRECTION DE MARSEILLE

Direct.	De Leuglay ✲	Marseille.
Inspect.	Bostan...	Marseille.
	[illegible]	Marseille.
	Journel.....	Toulon.
	Rayolle.....	Martigues.
Rec. pr.	Gréterin (O✲)..	Marseille.
	L'Hôte.....	Toulon.
	Auzier.....	Pt-de-Bouc.
S.-insp.	Meynier.....	Marseille.
	Lhomme.....	Marseille.
	Pech.....	Marseille.
	Faure.....	Marseille.
	Deneits ✲.....	Marseille.
	Ame.....	Toulon.

DIRECTION DE MONTPELLIER

Direct.	Garat ✲.....	Montpellier
Inspect.	Garcin.....	Narbonne.
	Tresseze.....	Cette.
	Durand.....	Arles.
Rec. pr.	Valat.....	Aiguesmortes.
	Audibert.....	Cette.
	Barrera.....	La Nouvelle.
	Cortes.....	Arles.
S.-insp.	Lena.....	Aiguesmortes.
	Toubert.....	Cette.

DIRECTION DE PERPIGNAN.

Direct.	Delaage ✲.....	Perpignan.
Inspect.	Caise.....	Tarbes.
	Duregne.	Toulouse.
	Morlan	Perpignan.
Rec. pr.	Valée	Toulouse.
	Pertrand	Bagnères.
	[illegible]eNoiron.	Perpignan
S.-insp.	Gaye	Le Perthus.
	Clerget.....	Prades

DIRECTION DE BAYONNE.

Direct.	Durant ✲.....	Bayonne.
Inspect.	Cor.....	Arnhos
	De Salve Ville-	
	[illegible]	Bayonne.
Rec. pr.	Bacabe	St-Jean-Pied-de-Port.
	Serval.....	Bayonne.
S.-insp.	Hiriart.....	Bayonne.
	Saurel	Hendaye.
	Cruchet	Mauléon.

DIRECTION DE BORDEAUX.

Direct.	Denelle ✲.....	Bordeaux.
Inspect.	De Rancourt ✲..	Bordeaux.
	Frion.....	Bordeaux.
	De Raymond....	Blaye.
Rec. pr.	Loustaunau.....	Blaye.
	Dumail ✲.....	Bordeaux.
	Ramond-Gontaud	Libourne.
S.-insp.	Levavasseur....	Bordeaux.
	Lafleman.....	Bordeaux.
	Freire.....	Bordeaux.
	Petit.....	Bordeaux.
	Ducatel.....	La Teste.

DIRECTION DE LA ROCHELLE.

Direct	Lhomont-Cassé ✲.	La Rochelle.
Inspect.	Tessat	Marennes
	Merens	Les Sables.
Inspect.	Bianchi.....	La Rochelle.
Rec. pr.	De Montalembert	Marennes.
	Matlorez.....	La Rochelle.
	Surcouf.....	Rochefort.
	Duret.....	Les Sables.
S.-insp.	Aux espersses..	La Rochelle.
	Rodier	Rochefort.

DIRECTION DE NANTES

Direct.	Masseron ✲	Nantes
Inspect.	Jammes.....	Nantes.
	Lespinette ✲	Nantes
	Bourdin	Paimbœuf.
	Blatel.....	Beauvoir.
	Fietra Santa..	Guérande.
Rec. pr.	Pommier	Paimbœuf.
	Le Breton des Chapelles ✲	Nantes
	Phelip	St-Nazaire.
	Bachelard	Nantes.
	Durand	Nantes.
S.-insp.	Daserech	St-Nazaire.
	Gouyon de Beaucorps.....	Nantes.
	Delagrené	Nantes
	Thierry.	Nantes.

DIRECTION DE VANNES.

Direct.	Delandre ✲	Vannes
Inspect.	Roussel.....	Vannes.
	Lhotellerie.....	Lorient.
Rec. pr.	Deus.....	Vannes.
	Buret.....	Lorient.
S.-insp.	Scouler.....	Lorient.

DIRECTION DE BREST.

Direct.	De Bracque-Mont	Brest.
Inspect.	De Cuers ✲	Brest.
	Gaultier...	Morlaix
	Blatel	Quimper.
Rec. pr	Perrot	Brest.
	Roy	Quimper.
	Vayle	Morlaix.
S.-insp.	[illegible]	Douarnenez.
	Le Fesi	Brest.

DIRECTION DE SAINT-BRIEUC

Direct	Pérard ✲.....	St-Brieuc.
Inspect.	Thierry ✲.....	St-Malo.
	Isambert	St-Brieuc.
	De Régnier	Tréguier
Rec pr.	Lebas	Le Légué.
	Devers	St-Malo.
S.-insp	Debroise	St-Malo

DIRECTION DE CAEN.

Direct	Dragon de Gomiécourt ✲.	Caen.
Inspect.	De Batsalle ✲...	Cherbourg.
	De Tarragon ✲.	Caen.
	Simon.....	Valognes.
	Le Normand	Granville.
Rec. pr.	[illegible]	Caen.
	Narrat ✲.....	Cherbourg.
	Leroy de Brée..	Granville.
S.-insp.	Hauville.....	Caen.
	Guy	Granville.
	Lalé.....	Cherbourg.

DIRECTION DE ROUEN.

Direct.	DUVERGER ✲...	Rouen.
Inspect.	Laforgue de Bellegarde.....	Rouen.
	Roland ✲.....	Rouen.
	Kerst.....	Honfleur.
Rec. pr.	Regimbart.. ...	Rouen.
	Gretard .	Honfleur.
S.-insp.	Cassan.....	Rouen.
	Le Breton.. ...	Honfleur.

DIRECTION DU HAVRE.

Direct.	JULLIEN ✲ ..	Le Hâvre.
Inspect.	Fine ✲. ..	Le Hâvre.
	Dulcan Pha.lar	Le Hâvre.
	Courtet . ..	Dieppe.
S.-insp.	Dasset	Le Hâvre.
	Langeais	Le Hâvre.
	Martin.....	Le Hâvre.
	Gète.....	Le Hâvre.
	Brajeux..	Le Hâvre.
	Delestre.....	Dieppe.
Rec. pr.	Laffon de Ladébat ✲.....	Le Hâvre.
	Micalomier.....	Fécamp.
	De Verdal.....	Dieppe.

DIRECTION DE BOULOGNE.

Direct.	ROUGELOT DE LIONCOURT...	Boulogne.
Inspect.	Jacques (d.visre).	Calais.
	Vautier (sédentre)	Calais.
	Chabanel.....	Boulogne.
	Macqueron.....	Abbeville.
Rec. pr.	Deseille.....	Calais.
	Pontalié	Boulogne.
	Rosot.....	Abbeville.
S. insp.	Letourneur....	Boulogne.
	Faucheur	Boulogne.

DIRECTION DE BASTIA

Direct.	VERNET ✲ .	Bastia.
Inspect.	Rigo .	Bastia.
	[illegible]	Ajaccio.
Rec. pr.	Mariotti. .	Ajaccio.
	De l'Église .	Bastia.
S.-insp.	[illegible] .	Bastia.

Service des Colonies.

GUADELOUPE

Inspect, chef du service. Gardin ✲.
Sous-insp. De Bougerel, Schramm.

MARTINIQUE

Insp., chef du serv. Sigougne-Latouche ✲
Sous-insp. Dublanq Laborde.
Durand de la Villegégu.

LA RÉUNION.

Inspect., chef du service. De Gaillande ✲.
Sous-insp. Alizart.

CAYENNE.

S.-insp., chef du service. Cognacq.

DIRECTION GÉNÉRALE DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.

M. ROLLAND (C❋), membre de l'Institut (sciences), *directeur général.*
M. COPPINGER (O❋),
M. MAUREY (O❋),
M. RICHAUD ❋,
} *administrateurs.*

Services placés sous les ordres immédiats du directeur général.

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL.

M. Letixerant, *chef.*

Ouverture, enregistrement, distribution et départ des dépêches; travaux d'expédition, matériel; services d'ordre. — Préparation du travail pour la nomination à tous les emplois de l'administration (personnel de l'administration centrale et des services extérieurs; manufactures, culture et magasins des tabacs, poudreries et raffineries); recrutement du personnel; établissement des feuilles individuelles des employés et tenue des registres du personnel; suite à donner aux propositions et décisions touchant les mesures disciplinaires, les réformes, les admissions à la retraite; cautionnements, congés. — Légion d'honneur; école d'application des manufactures de l'État; affaires réservées.

SERVICE DE L'INSPECTION.

M. Mayer ❋,
M. Kretz ❋,
N. . . .
} *ingénieurs en chef inspecteurs des manufactures de l'État.*

Inspection du service extérieur (culture, magasins et manufactures de tabacs, poudreries, raffineries); rapports sur la marche des diverses parties de ce service et sur les améliorations à réaliser, marchés et contrats et devis relatifs et dépenses au point de vue de la qualité des produits et de leur conservation. — Suite des examens des élèves de l'École d'application des manufactures de l'État et des aspirants au surnumérariat. — Rédaction ou révision de règlements et d'instructions générales pour le service extérieur. — Travaux comparatifs et résumés généraux relatifs à la gestion des établissements, aux procédés de culture, de manutention des feuilles et de fabrication. — Études des questions spéciales indiquées par le directeur général.

PREMIÈRE DIVISION.

M. COPPINGER (O❋), *administrateur.*

PREMIER BUREAU. — (*Culture. — Achats.*)

N. . . . . , *chef.*

Direction et suite du service de la culture des tabacs en France et en Algérie. — Répartition du contingent annuel et fixation des prix des achats. — Règlements de culture; surveillance, inventaires; contentieux. — Formation des types de classement; expertise et payement des récoltes. — Examen des conférences et des rapports périodiques. — Suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances et de l'inspection supérieure du service. — Expériences et essais pour l'amélioration des produits. — Création et suppression d'emplois dans les services de la culture, mesures disciplinaires concernant le personnel du même service; indemnités, secours, retraites.

Achats directs à l'étranger de tabacs en feuilles et de cigares; correspondance avec les consuls; traduction des documents en langues étrangères. — Suite du service des achats faits par les agents français; assurances, et règlement des avaries qui s'y rattachent; échantillonnage, expertise, réception, payement et liquidation des fournitures. — Adjudication et marchés à passer avec le commerce pour la fourniture des tabacs en feuilles ou des cigares; cahiers des charges; formation des types. — Examen des tabacs de toutes sortes présentés à l'administration comme spécimen. — Missions à l'étranger; frais se rattachant à ces missions et autres frais accessoires aux achats. — Bases générales d'emploi des matières dans la composition des tabacs à fabriquer. — Droits à l'importation. — Tarifs de vente. — Établissement et approvisionnement des débits spéciaux.

DEUXIÈME BUREAU. — (*Comptabilité. — Matières et deniers.*)

M. Benincori ✻, *chef.*

Formation du budget de l'administration; crédits supplémentaires ou extraordinaires; constatation des ventes; situations, renseignements statistiques sur l'impôt; vérification des comptes en matières des manufactures, magasins, poudreries et raffineries, comptes annuels de l'exploitation des monopoles des tabacs et des poudres. — Suite du service de l'ordonnancement; états d'appointements; frais de mission.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Richaud ✻, *administrateur.*

PREMIER BUREAU. — (*Manufactures des tabacs.*)

M. Caron ✻, *chef.*

Études et travaux techniques. — Manutention des matières. — Application de machines. — Procédés de fabrication; perfectionnements, essais et expériences. — Examen des rapports des agents supérieurs des manufactures. — Suite aux observations sur les tabacs mis en vente et sur la conservation des produits dans les entrepôts et les débits. — Étude et préparation des projets de construction ou de grosses réparations de bâtiments et de machines dans les manufactures et les magasins de tabacs en France et en Algérie. — Discipline intérieure. — Admissions et sorties d'ouvriers. — Nomination des agents secondaires. — Hygiène des ateliers; service médical. Secours aux blessés et infirmes. — Suite des dépenses et de la comptabilité intérieure des manufactures. — Principe et règlement des dépenses. — Location d'immeubles. — Entretien et réparations courantes de bâtiments et de machines. Adjudications ou marchés de travaux et fournitures. — Examen et approbation des budgets, des comptes et des états périodiques. — Création et suppression d'emplois commissionnés dans les manufactures; mesures disciplinaires, indemnités, secours, retraites.

DEUXIÈME BUREAU. — (*Magasins. — Exécution des fournitures de tabacs par le commerce.*)

M. Laurent, *sous-chef.*

Manutention des tabacs dans les manufactures de France et d'Algérie. — Essais et expériences. Vérification [illegible] — Discipline intérieure dans les ateliers. Nomination des agents secondaires. — Service médical, secours. — Personnel des manufactures d'Algérie. — Attributions définies ci-dessus au bureau des manufactures pour la comptabilité des magasins et le personnel des employés commissionnés des mêmes établissements. — Suite des adjudications et marchés de tabacs en feuilles et de cigares à livrer par le commerce. — Échantillonnage, expertise, réception; payement et liquidation de ces fournitures.

TROISIÈME DIVISION

M. Maurey (O✻), *administrateur.*

PREMIER BUREAU. — (*Poudreries et raffineries.*)

M. Gérald ✻, *chef.*

Tenue [illegible] du bureau et du 2e bureau. Adjudications et marchés pour l'achat de salpêtres, de soufre, etc. — Épreuves de salpêtres et de poudres. — Questions concernant la fabrication. — Entretien [illegible] Suite aux rapports de médecins [illegible] Hygiène des ateliers; service médical, secours. — Comptabilité intérieure des poudreries et des raffineries. — Principe et règlement des dépenses. — Réparations ordinaires de bâtiments et de machines. — Adjudications ou marchés de travaux et de fournitures. Examen et approbation des budgets, des comptes et des états périodiques. — Création et suppression d'emplois commissionnés dans les poudreries et les raffineries. — Mesures disciplinaires; indemnités, secours, retraites.

DEUXIÈME BUREAU. — (*Répartition de matières premières. — Transports, ventes à l'étranger, etc.*)

M. N...., *chef.*

Répartition des tabacs en feuilles entre les manufactures. — Répartition du salpêtre et du soufre raffiné entre les poudreries. — Cahiers des charges relatifs aux transports. — Suite

du service général des transports par les voies intérieures ou par mer. — Assurances, règlements d'avaries, pertes et soustractions. — Exportation des tabacs et des poudres de commerce. — Traités pour la vente à l'étranger des tabacs et des poudres. — Ventes de salpêtres raffinés. — Caisse des retraites pour la vieillesse et sociétés de secours mutuels pour l'ensemble des établissements de l'administration.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.

Ce conseil, dont les membres sont désignés par le ministre des finances et choisis parmi les directeurs des différents services du ministère, est appelé à examiner et à juger les affaires contentieuses et litigieuses relatives à l'exploitation du monopole des tabacs et des poudres.

Membres du conseil. MM.

Rolland (C✻), directeur général des manufactures de l'État, *président.*
Dufrayer (O✻), secrétaire général du ministère des finances.
Provensal (O✻), directeur général des contributions indirectes.
Amé (O✻), directeur général des douanes.
Grimprel (O✻), directeur général des contributions directes.
De Roussy (C✻), directeur général de la comptabilité publique.
Collart-Dutilleul (GO✻), directeur du mouvement général des fonds.
Labeyrie (C✻), directeur du contentieux des finances.
Coppinger (O✻), administrateur des manufactures de l'État, *secrétaire.*

SERVICE CENTRAL DES CONSTRUCTIONS.

M. Pierron-Demondésir ✻, *ingénieur en chef.*
M. Debize, *ingénieur.*
M. Clesse, *sous-ingénieur.*

SERVICE DE L'EXPERTISE DES TABACS.

M. Audibert, *directeur.*
MM. Brunet, Wunschendorff, Rodet et Touvet, *ingénieurs attachés à l'expertise.*

ÉCOLE D'APPLICATION DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.

Quai d'Orsay, 57, à la Manufacture nationale des tabacs.

Le personnel des élèves-ingénieurs se recrute à l'École polytechnique.

M. Schlœsing ✻, *directeur.*
M. N. . . . , *sous-ingénieur.*

Professeurs. MM.

Schlœsing ✻, directeur de l'école (*chimie appliquée au tabac et chimie agricole*).
Pierron Demondésir ✻, ingén. en chef du serv. central des const. (*appl. de la chaleur*).
Berthelot ✻, membre de l'Institut, inspecteur général des poudres et salpêtres (*fabrication des poudres*).
Brunet ✻, ingénieur à la Manufacture de Paris (*fabrication des tabacs*).
Debize ✻, ingénieur des services centraux des constructions (*machines hydrauliques*).
Caron ✻, chef de bureau à la direction générale (*administration et comptabilité*).

Les élèves suivent, en outre, plusieurs cours à l'école des ponts et chaussées.

SERVICE DES TABACS DANS LES DÉPARTEMENTS ET L'ALGÉRIE.

1° DIRECTIONS DES TABACS (au nombre de huit).

1re *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Nancy, culture et magasin de Meurthe-et-Moselle.

M. Gutton ✻, *directeur*, à Nancy.

Manufacture. MM.

Thevenin, *ingénieur.*
N. . . , *sous-ingénieur.*
Camet, *contrôleur.*

Culture et magasin de feuilles.

M. Ostermeyer, *inspecteur*, à Nancy.

Magasin. MM.

Rimbaud, *entreposeur.* } Nancy.
N. . . . . , *contrôleur.* }

2e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Lille, magasin de transit de Dunkerque culture et magasins du Nord.

M. Gerbet, *directeur*, à Lille.

Manufacture. MM.
Weil, *ingénieur*
Rocaz, *contrôleur.*
Morel, *sous-ingénieur.*

Magasin de transit de Dunkerque. MM.
Boursy, *entreposeur.*
Massé, *contrôleur.*

Culture et magasins de feuilles.
M. Rousselot, *inspecteur*, à Lille.

Magasins. MM.
Robillard, *entreposeur.* } Lille.
N. . ., *contrôleur.* }
Gardarein, *entreposeur.* } Merville.
Lefebvre, *contrôleur.* }

3e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs et magasin de transit du Hâvre.

M. Frontin de Bellecombe ✻, *directeur*, au Hâvre.

Manufacture. MM.
Lequin ✻, *ingénieur.*
Manen, *contrôleur.*
Bardot et de Geoffroy, *sous-ingénieurs.*

Magasin de transit. MM.
Loudle, *entreposeur.*
Faiconnet, *contrôleur.*

4e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Morlaix; culture et magasin d'Ille-et-Vilaine.

M. Delestre ✻, *directeur*, à Morlaix

Manufacture. MM.
Büttner, *ingénieur.*
Le Sévère, *contrôleur.*
Duquesnay, *sous-ingénieur.*

Culture et magasin de feuilles.
M. Septivres, *inspecteur*, à Saint-Malo.

Magasin. MM.
De Lambilly, *entreposeur.* } Saint-Malo.
Romet, *contrôleur.* }

5e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs et magasin de transit de Bordeaux; culture et magasins de la Gironde.

M. Petit Dufrénoy ✻, *directeur*, à Bordeaux.

Manufacture. MM.
Marc, *ingénieur.*
Hémart, *contrôleur.*
Carmignac-Descombes, *sous-ingénieur.*

Magasin de transit. MM.
Meyroud, *entreposeur.*
Croisez, *contrôleur*

Culture et magasin de feuilles.
M. Darras, *entrep., f. f. d'insp.*, à Bordeaux.

Magasin. MM.
Dussol, *entreposeur.* } Langon.
Ducos-Labadie, *contrôleur.* }

6e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Tonneins; culture et magasins de Lot-et-Garonne.

M. Vieillard-Baron ✻, *directeur*, à Tonneins.

Manufacture. MM.
Boyenval, *ingénieur.*
N . . ., *contrôleur.*
N . . ., *sous-ingénieur.*

Culture et magasins de feuilles.
M. Pelitmengin, *inspecteur*, à Tonneins.

Magasins. MM.
Perney, *entreposeur.* } Tonneins.
Pouchot de Champlassin, *contr.* }
Boequillion, *entreposeur.* } Aiguillon.
De Sèbes, *contrôleur.* }
Gagnel, *entreposeur.* } Damazan.
Comte, *contrôleur.* }

7e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs et magasin de transit de Marseille; culture et magasin des Bouches-du-Rhône

M. Pradines ✻, *directeur*, à Marseille.

Manufacture. MM.
Dargnies, *ingénieur.*
Servant, *contrôleur.*
Louin, *sous-ingénieur.*

Magasin de transit. MM.
N . . ., *entreposeur.*
Laure, *contrôleur.*

Magasin de feuilles d'Aix. MM.
Le Roy, *entreposeur.*
Dengreville, *contrôleur.*

8e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Nice; culture et magasin des Alpes-Maritimes et du Var.

M. Beauchef ✻, *directeur*, à Nice.

Manufacture. MM.	*Magasin de feuilles d'Antibes.* MM.
Challiot, *ingénieur.*	
Huguenin, *contrôleur.*	Gorguet, *entreposeur.*
N. .., *sous-ingénieur.*	Henry-Lablanchetais, *contrôleur.*

2e DIRECTIONS DES MANUFACTURES (au nombre de sept).

9e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Paris (Gros-Caillou).

M. Cousté ✻, *directeur.*

MM Rault, *ingénieur;* — Peytal, *contrôleur;* — George et Ste-Claire-Deville, *sous-ingénieurs.*

10e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Paris (Reuilly).

M. Chenou ✻, *directeur*

MM. N...., *ingénieur;* — Dessorbès, *contrôleur;* — Treuille et Girod, *sous-ingénieurs.*

11e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Dieppe.

M. Mathieu, *directeur.*

MM. Grouvelle, *ingénieur;* — Delort, *contrôleur,* — N.. .., *sous-ingénieur.*

12e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Nantes.

M. Buisson ✻, *directeur.*

MM. Lesage, [illegible], Yvan, *contrôleur;* — N ..., *sous-ingénieur.*

13e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Châteauroux.

M. Duréault ✻, *directeur.*

MM. Vuillet, *ingénieur;* — Davin, *contrôleur;* — N....., *sous-ingénieur.*

14e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Lyon.

M. Girard ✻, *directeur.*

MM. Amadieu, *ingénieur;* — Cassanet, *contrôleur* — Rietsch, *sous-ingénieur.*

15e *Circonscription.* — Manufacture des tabacs de Toulouse.

M. Darquier, *directeur.*

MM. Tannery, *ingénieur;* — Coste, *contrôleur;* — Belhomme et Léauté, *sous-ingénieurs.*

16e *Circonscription.* — Manufacture provisoire des tabacs de Riom.

M. Ay, *ingénieur chargé de la direction.*

M. Doucl, *ingénieur.*

M. Derrien, *contrôleur.*

N.. .., *sous-ingénieur.*

3e DIRECTIONS DE LA CULTURE ET DES MAGASINS (au nombre de quatre).

17e *Circonscription.* — Département du Pas-de-Calais.

M. Briez ✻, *directeur*, à Béthune.

Magasins de feuilles. MM.			
Ory, *entreposeur.*	Béthune.	N. ..., *entreposeur.*	Saint-Pol.
Duchet des Jardins, *contrôleur.*		Desperles, *contrôleur.*	
Boulart, *entreposeur.*	Aire.	Appert, *entreposeur.*	Montreuil.
Oudart, *contrôleur.*		Thomas, *contrôleur.*	

18e *Circonscription.* — Départements : Haute-Saône et Haut-Rhin.

M. L'Ecuyer ✻, *directeur*, à Vesoul.

Magasin de feuilles. MM.

Haute-Saône, Lamarche, *entreposeur.* / Manber, *contrôleur* — Vesoul.

19e *Circonscription.* — Départements : Lot et Dordogne.

M. Pouget, *directeur*, à Cahors.

M. Garos, *inspecteur*, à Périgueux.

Magasins de feuilles. MM.			*Magasins de feuilles.* MM.	
Lot ...	Peyrusat, *entreposeur.* / Jullien, *contrôleur* — Cahors.	Dordogne	Daudé, *entreposeur.* / D'Arnaudet, *contrôleur.* — Périgueux.	
	De Beregold Monin, *entreposeur.* / Mendeville, *contrôleur.* — Souillac.		Capot le Quisse, *entreposeur.* / De Brugière, *contrôleur.* — Bergerac.	
			Goupil, *entreposeur.* / N. . . , *contrôleur.* — St-Cyprien.	

20e *Circonscription.* — Les trois départements de l'Algérie : Alger, Oran, Constantine.

M. Veron *dit* Bellecourt ✻, *inspecteur faisant fonct. de directeur*, à Alger.

Magasins de feuilles. MM.			*Magasins de feuilles.* MM.	
Alger ...	N . . . . , *entreposeur.* / Legrand, *contrôleur.* — Alger.	Constantine.	Des . . , *entreposeur.* / Papier, *contrôleur.* — Bône.	
	Blum, *entreposeur.* / N . . , *contrôleur.* — Blidah		N . . . . , *entreposeur.* / Gaschet, *contrôleur.* — Philippeville.	

1e — 21e *Circonscription.* — Haute-Savoie et Savoie.

M. Orthlieb, *inspecteur, chef du service.*

Magasin de feuilles de Rumilly. MM.

Pelit, *entreposeur.* | Olivier, *contrôleur.*

22e *Circonscription.* — Hautes-Pyrénées et Landes.

M. Mourgues, *inspecteur, chef du service.*

Magasin de feuilles de Tarbes.

N. . . , *entreposeur.* | M. Zambeaux, *contrôleur.*

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Dépôt central, à l'Arsenal, à Paris.

M. Roux ✻, *directeur.*
M. Sarrau ✻, *ingénieur.*

POUDRERIES.

SAINT-PONCE (Ardennes).

M. Arnould, *ingénieur f. f. de directeur.*

M. Deville, *sous-ingénieur.* | M. Caille, *garde-magasin comptable.*

VONGES (Côte-d'Or).

M. Faucher, *ingénieur f. f. de directeur.*

M. N. . . . , *ingénieur.*
MM. Billardon et Boutmy, *sous-ingénieurs.* | M. Hugon, *garde-magasin comptable.*

TOULOUSE.

M. Laville ✻, *directeur.*
M. Joulin, *ingénieur.*
N. . . , *sous-ingénieur.* | M. Ducas, *garde-magasin comptable.*

SAINT-MÉDARD (Gironde).

M. Chevrier ✻, *directeur.*
M. N... , *ingénieur.*
M. Dordins, *sous-ingénieur.* | M. Barzun, *garde-magasin comptable.*

ANGOULÊME.

M. Le Harivel de Mézières ✻, *directeur.*
M. Desmaroux, *ingénieur.*
M. Hagron, *sous-ingénieur.* | M. Poulain, *garde-magasin comptable.*

PONT-DE-BUIS (Finistère).

M. Vidal ✻, *directeur.*
M. Belgbeder, *sous-ingénieur.* | M. Peyrot-Lanauze, *garde-magasin compt.*

ESQUERDES (Pas-de-Calais).

M. Biffe, *ingénieur f. f. de directeur.*
M. N...., *sous-ingénieur.* | M. Barbe, *f. f. de garde-magasin comptable.*

SEVRAN (Seine-et-Oise).

M. Maurouard (O✻), *directeur.*
M. Lambert ✻, *sous-ingénieur.* | M. Boudot, *f. f. de garde-magasin comptable.*

RAFFINERIES.

LILLE.

M. Morin, *sous-ingénieur.*
M. Baratte, *f. f. de garde-magasin comptable.*

MARSEILLE.

M. Bérard, *ingénieur.*
M. N...., *garde-magasin comptable.*

BORDEAUX.

M. Galand de Longuerue ✻, *directeur.*
M. Fevrel, *garde-magasin comptable.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Rue Jean-Jacques-Rousseau

M. RAMPONT-LECHIN, *directeur général, président du conseil d'administration.*

M. Béchet O✻,
M. Jeffon O✻,
M. Bessier ✻,
} *administrateurs, membres du conseil d'administration.*

M. Théologue ✻, *chef du bur. central et du personnel, secret du conseil.*

CABINET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

M. Stoullig, *secrétaire particulier.*

Ouverture et analyse des dépêches adressées au directeur général et transmission de ces dépêches aux bureaux qu'elles concernent. — Affaires dont le directeur général s'est réservé l'examen. — Correspondance particulière. Demandes d'audience.

Bureau placé sous les ordres immédiats du directeur général.

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL.

M. Théologue ✻, *chef.*

Rapports, notes et correspondances relatifs aux agents des postes. Présentation pour les emplois vacants. — Constatation des services des agents des postes. Travaux préparatoires

pour la liquidation des pensions de retraite. Travaux relatifs aux [illegible] Secours. Dépôt de pièces à conviction, de fonds et [illegible]. Logements, installations, service. Inventaires [illegible] des accidents, commis par les agents des postes sur les chemins de fer. Communications relatives aux travaux concernant la suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances; communication de ces rapports aux divisions compétentes; renvoi au ministre. Examen, avant signature, des circulaires des divers bureaux en vue de maintenir l'unité de doctrine. — Enregistrement des délibérations du conseil; délivrance des ampliations. — Garde des archives.

PREMIÈRE DIVISION.

M. LE LIBON (O ✻), *administrateur*.

1er BUREAU. — *Correspondance intérieure*.

M. Personne, *chef*.

Organisation du transport des dépêches et de l'acheminement des correspondances à Paris, dans les départements et entre la France et l'Algérie. — Rapports avec les compagnies de chemins de fer pour la fixation et la marche des trains propres au service des dépêches. — Organisation et fixation du personnel et de la marche des bureaux ambulants, des courriers convoyeurs, manipulateurs ou auxiliaires. Fixation des traitements et des indemnités de ces agents. — Création et suppression des emplois de préposés aux gares et des entrepôts de dépêches sur la voie de terre et les chemins de fer; fixation du salaire des entreposeurs et des émoluments accordés aux préposés. Réglementation du service des chargements en ce qui concerne la confection et la transmission des dépêches. — Service des boîtes mobiles établies dans les gares de chemin de fer, ou adaptées aux voitures des courriers par entreprise. — Réglementation du dépôt et du transport des journaux à Paris et dans les départements. — Dispositions relatives à la transmission des journaux et publications [illegible] de l'étranger. — Création et suppression des relais; fixation des [illegible], application des tarifs y relatifs. Régularisation et payement des services d'estafette et d'exprès. Solution des questions relatives à l'indemnité des 25 centimes. Règlement des gages et indemnités aux maîtres de poste. — Adjudication des services par entreprise et marchés particuliers; règlement des dépenses y relatives; cessions, résiliations et continuations de marchés. Dépôt et retrait des cautionnements des entrepreneurs. — Fixation des indemnités dues aux facteurs pour transport de dépêches closes. — Manque de dépêches, de feuilles d'avis ou de feuilles de chargements; suite à donner aux réclamations pour retard de correspondance ou pour détérioration d'objets confiés au service. — Statistique de la manipulation des correspondances et des erreurs de tri, de taxe et de compte, en ce qui concerne les bureaux ambulants. — Surveillance de l'exécution des règlements concernant les parties du service rentrant dans les attributions du bureau. Interprétation de ces règlements. Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation. — Dépôt et confection des cartes et plans.

2e BUREAU. — *Organisation du service local*.

M. Ginisty (Léon) ✻, *chef*.

Organisation du service sédentaire. Créations, transformations et suppressions des établissements de poste. — Établissement des boîtes urbaines et rurales; concession des boîtes supplémentaires. — Distribution des correspondances, soit au guichet des bureaux, soit à domicile. — Service rural : questions diverses relatives à la levée des boîtes et à la distribution des correspondances. — Fixation des traitements et indemnités diverses dans les départements. — Choix des locaux affectés aux établissements de poste; examen des baux. — Règlements intérieurs des bureaux de poste. — Mesures à prendre pour assurer le service dans les lieux de bains, de foires et de campements, et dans toutes les localités où, par suite de circonstances accidentelles, un renfort de personnel devient nécessaire temporairement. Concession d'auxiliaires à un titre quelconque et liquidation des indemnités dues à ces auxiliaires. Questions relatives à l'émission ou au débit des timbres-poste et à la remise faite aux débitants. Publicité des notions postales. Questions qui s'y rattachent. — Télégraphie. Participation des agents des postes au service télégraphique. Réexpédition par la poste des dépêches [illegible] de la mer par les postes électro-sémaphoriques. Réglementation du service des chargements en ce qui concerne les conditions de dépôt, de séjour et de distribution des plis chargés dans les bureaux sédentaires. Statistique de la manipulation des correspondances et des erreurs de tri, de taxe et de compte, en ce qui concerne les bureaux sédentaires. Surveillance de l'exécution de tous les règlements concernant les parties du service qui viennent d'être énumérées. Interprétation de ces règlements. Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation.

3e BUREAU. — *Franchises, contentieux et tarifs.*

M. Gautereau, *chef.*

Poursuite des contraventions concernant les transports illicites de correspondances, les abus de franchises, l'emploi de timbres poste ayant déjà servi, l'insertion de notes manuscrites dans les objets affranchis à prix réduits et l'envoi de valeurs payables au porteur dans les lettres non chargées. Correspondance relative à l'interprétation et à l'exécution des arrêtés, lois, décrets et règlements sur la matière. — Préparation des projets de concession de franchises et de contre-seings. — Suite à donner aux actions civiles en responsabilité intentées contre l'administration ou ses agents. Poursuites à exercer dans l'intérêt de l'administration ou de ses agents. — Fixation des tarifs pour l'intérieur de la France et de l'Algérie et exam[illegible] des réclamations touchant leur application. — Détaxe, modération et remboursement [illegible] taxes. — Autorisation d'encartage et d'affranchissement des épreuves corrigées au tarif des imprimés. — Surveillance de l'exécution de tous les règlements concernant les parties du service rentrant dans les attributions du bureau. Interprétation de ces règlements. Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Besnier ✻, *administrateur.*

1er BUREAU. *Correspondance étrangère.*

M. F. Desenne, *chef.*

Préparation des conventions diplomatiques, des décrets nationaux et des règlements d'office à office concernant les rapports de poste avec les colonies françaises et les pays étrangers. Correspondances et instructions relatives aux actes susmentionnés. Création et suppression de dépêches entre les bureaux ou agents du service français et les bureaux ou agents à l'étranger ou aux colonies. — Direction des correspondances de ou pour l'extérieur. — Tarification des taxes à percevoir tant par les bureaux de poste de la France et de l'Algérie, que par les bureaux ou agents français à l'étranger sur les correspondances et les mandats d'articles d'argent à destination ou provenant des colonies françaises et de pays étrangers. Statistique du mouvement et du produit de la correspondance [illegible]. Travaux préparatoires à la liquidation des frais de transport par terre des dépêches entre les bureaux d'échange français et les bureaux d'échange étrangers. — Examen des demandes de détaxe ou de réduction de taxes de correspondances provenant ou à destination des colonies et de l'étranger. — Délivrance des ordres de remboursement. — Suite à donner aux réclamations en matière d'application des conventions, décrets et règlements concernant les correspondances internationales et mesures à prendre pour prévenir le retour des irrégularités constatées. Pourparlers y relatifs.

2e BUREAU. — *Services maritimes.*

M. de Rangouse ✻, *chef.*

Études et projets concernant l'organisation des services maritimes. — Cahiers des charges et itinéraires. — Surveillance de l'exploitation des compagnies concessionnaires. Suite à donner aux rapports de voyage. — Application et interprétation des traités. — Contrôle du matériel naval. — Règlement des subventions. — Liquidation mensuelle de dépenses. — Délivrance des autorisations de passages gratuits et à prix réduit. — Formation des commissions permanentes et des commissions spéciales d'examen des paquebots. Organisation des établissements de poste français dans le Levant et dans les stations des lignes du Brésil, des Antilles et de l'Indo-Chine. — Surveillance du personnel de ces établissements et du personnel des agents embarqués. — Discipline et pénalités. — Préparation des documents officiels relatifs au service des paquebots. — Renseignements. — Statistique.

3e BUREAU. *Matériel.*

M. Dursens, *chef.*

Préparation des traités avec les entrepreneurs de travaux et les fournisseurs. — Construction, conservation, réparation et entretien : 1° des bâtiments et hôtels des postes dépendant du domaine de l'État ou loués pour le compte de l'État, 2° du matériel roulant des postes sur les voies ferrées et dans l'intérieur de Paris. — Réception des travaux de construction. Réception et distribution des fournitures de bureau, impressions, timbres-poste, cartes postales, etc., etc. Comptabilité en matières. Règlement des dépenses. — Payement des sous-agents employés à titre d'auxiliaires à l'administration centrale. Surveillance du service des bâtiments. — Subventions allouées aux compagnies de chemins de fer, tant pour le transport des bureaux ambulants et de la malle de l'Inde que pour tous les trains spéciaux requis pour les besoins du service ; frais d'éclairage et de chauffage des bureaux ambulants ; frais de conduite des voitures employées au service des dépêches dans Paris ; indemnités allouées aux chargeurs auxiliaires, aux agents et sous-agents exposés extraordinairement sur les chemins de fer

pour le service des dépêches. — Surveillance de l'exécution de tous les règlements concernant les parties du service rentrant dans les attributions du bureau. Interprétation de ces règlements. Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation.

TROISIÈME DIVISION.

M. BÉCHET O✻), *administrateur.*

1er BUREAU. — *Ordonnancement des dépenses.*

M. Prot, *chef.*

Préparation du budget des dépenses. — Liquidation et ordonnancement des dépenses. Vérification, avant ordonnancement, des états de frais de déplacement des agents des bureaux ambulants.—Fonds de subvention relatifs à l'acquittement des mandats de dépenses publiques. — Surveillance des caisses. — Exécution de tous les règlements concernant les parties du service rentrant dans les attributions du bureau. — Interprétation de ces règlements. — Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation.

2e BUREAU. — *Rebuts et réclamations de lettres.*

M. Mazoyer, *chef.*

Réception et examen des objets de correspondance de toute nature tombés au rebut, et vérification des états qui les accompagnent. — Rejet ou admission en non-valeurs des taxes dont ces objets se trouvent frappés. — Renvoi de ceux qui peuvent être remis aux expéditeurs ou aux destinataires. — Conservation, pendant les délais réglementaires, des papiers intéressants, des valeurs ou objets précieux recueillis isolément dans le service, ou trouvés dans les lettres ou paquets d'échantillons, et dont la remise n'a pu être faite aux parties intéressées. — Destruction des papiers, [illegible] de nature non réclamés, et dont les propriétaires ont été inutilement recherchés. — Répétition contre les expéditeurs du port des imprimés, des échantillons ou papiers d'affaires insuffisamment affranchis ou non affranchis et non distribués pour une cause quelconque. — Recherches, enquêtes et correspondances concernant les réclamations de lettres ordinaires ou chargées, [illegible] comme non parvenus à leur destination. — Remboursement de valeurs déclarées et payements d'indemnités résultant de la perte ou de la spoliation des lettres chargées. — Mesures de surveillance et de discipline relatives aux affaires rentrant dans les attributions de ce bureau.

3e BUREAU. — *Articles d'argent.*

M. Blanchon, *chef.*

Surveillance des opérations de recette et de dépense à Paris et dans les départements. — Arrêtés de vérification. — Statistique. — Suite à donner aux réclamations de toute nature concernant le service des articles d'argent. — Avis de payement et autorisation de remboursement. — Contrôle des émargements et classement des mandats. — Surveillance des opérations relatives aux caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents. — Exécution de tous les règlements concernant les parties du service rentrant dans les attributions du bureau. Interprétation de ces règlements. — Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation.

4e BUREAU. — *Vérification des produits*

M. Gerdès, *chef.*

Constatation des produits de toute nature. — Statistique et comptabilité des timbres-poste, des chiffres taxes et des chargements. — Révision des comptes du produit de la taxe des lettres, des valeurs déclarées, des valeurs cotées. — Répétition contre les agents non comptables du port dû sur des correspondances à destination de l'étranger insuffisamment affranchies. — Épreuves à diriger contre les comptables à raison des produits et des non-valeurs non soumis à un contrôle extérieur. — Établissement et liquidation des comptes généraux des correspondances échangées avec les offices étrangers et coloniaux, et des comptes généraux des transits [illegible]. Recouvrement des taxes à percevoir pour le compte des ministères et des administrations publiques. — Préparation du budget des recettes. Surveillance de l'exécution de tous les règlements concernant les parties du service rentrant dans les attributions du bureau. Interprétation de ces règlements. Mesures disciplinaires pouvant résulter de leur inobservation.

Contentieux. . . . . MM. Nouguier, *avocat à la Cour de cass.*, Tixier, *avoué de 1re instance;* Acloque, *notaire*

Service de santé . . . MM. les doct. Roger (O✻), *médecin*, Mathieu ✻, d'Heurle, E. Besnier, Descroizilles et Lebreton, *médecins adj.*

Service des bâtiments. MM. Boussard, *architecte;* Hazard, *vérificateur*

SERVICES DIVERS

DIRECTION DE POSTES DE PARIS. *Voy.* 4e Partie, chap. VI.

SERVICES MARITIMES

DE LA MANCHE

M. de Foucault, receveur des postes à Calais, *f. f. de commre du Gouvernem.*

DE LA MÉDITERRANÉE ET DE L'INDO-CHINE.

M. Borssat, directeur des postes du département des Bouches-du-Rhône, *f. f. de commre du Gouvern près les compagnies concessionnaires du service postal dans la Méditerranée et dans l'Indo-Chine, à Marseille.*
M. Maignan-Champromain, recev. de poste, *comre du Gouv. à Shang-Haï.*
M. Taradel ✻, receveur des postes, *commre du Gouv. à Alexandrie*
M. Astima ✻, receveur des postes, *commre du Gouvernem. à Constantinople.*

DE LA LIGNE TRANSATLANTIQUE DU BRÉSIL.

M. Martin, directeur du départ. de la Gironde, *f. f de commre du Gouv.*

DE LA LIGNE TRANSATLANTIQUE DES ANTILLES.

M. Rezé, receveur des postes à St-Nazaire, *f. f. de commre du Gouv*

DE LA LIGNE TRANSATLANTIQUE DU HAVRE A NEW-YORK.

M. D'Leindre, receveur des postes au Hâvre, *f. f. de commre du Gouvern.*

SERVICE DES BUREAUX AMBULANTS.

Lignes	Directeurs de lignes. MM.	Contrôleurs MM.	Résidences.
NORD	Messein	Bo[illegible]r	Paris
EST	Quedrue...	Lambert	Paris
SUD OUEST	Durand du ain[illegible]	Durandau jeune.	Paris
OUEST	[illegible]ller	[illegible]	Paris
NORD OUEST	Rodss ad[illegible]	[illegible]	Paris
LYON	Wiolane	Guillebert	Paris
[illegible]ARSEILLE	De Brémond-d'Ars	Boudon	Bordeaux
MEDITERRANÉE	Valer[illegible]	Bo[illegible]reau	Marseille

DIRECTEURS, RECEVEURS PRINCIPAUX ET CONTRÔLEURS DANS LES DÉPARTEMENTS.

Départements.	Directeurs de département. MM.	Contrôleurs. MM.	Receveurs principaux. MM	Résidences
Ain	Berthelin	Noroy	Outrey	Bourg-en-Bresse
Aisne	Dantan	[illegible]erlier	Aubert.	Laon
Allier	Bertrand	[illegible]	Robert.	Moulins-s-Allier
Alpes (Basses)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Alpes (Hautes)	[illegible]s	Cautier	Roux	Gap
Alpes-Maritimes	[illegible]	De Fremond	Hubert	Nice
Ardèche	De Monicault	Maréchal	Kebourg	Privas.
Ardennes	[illegible]aucois	Cher Lemore	Vavasseur	Mézières
Ariège	Gu[illegible]	Picot	Gaudens	Foix-sur-Ariège
Aube	Poinsot	Coutard	Schneller	Troyes
Aude	Vidal	Mourre	Arrivet	Carcassonne
Aveyron	Hugounet	Croiziers de Lacavalier	Meissonnier	Rodez.
Bouches-du-Rh	Borssat	Grétérin et Gobin	Goun (O ✻)	Marseille.
Calvados	Chartier de la Touche	Bouet	Trébutien	Caen.
Cantal	Fesneau	Astorg	Marvingt	Aurillac
Charente	Salles ✻	Legras	Bo[illegible]t-St-Mi[illegible]xent	Angoulême
Charente-Inférieure	Sahèges.	Voulot	BoutryLafrenaye	La Rochelle.

Départements.	Directeurs ou fondés de pouvoirs. MM	Contrôleurs. MM	Receveurs particuliers. MM	Résidences.
Cher	Lemoine	Sillet	Rizoul	Bourges.
Corrèze	Villès	Rudolff	Magnier	Tulle
Corse	Filippi	Brunl	Maurice	Ajaccio
Côte-d'Or	Martin	Souyris	Galmard	Dijon.
Côtes du Nord	Hervé	Vidaume ✻	Fischer	St-Brieuc
Creuse	Gorgues	Azéma	Gerard	Guéret
Dordogne	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Périgueux
Doubs	Saillard ✻	Bunche	Bougaud	Besançon.
Drôme	Champion	D'Autane	Cotte	Valence sur-Rh.
Eure	De Finance	Lempereur de Gueray	Aumont-du Mont-tiers.	Evreux
Eure-et-Loir	Lafon de Laduye.	Cazaux	Viard	Chartres
Finistère	Déricault	Argand	Sarron	Quimper
Gard	De Castella ✻	Ghantreau	Fauconnet	Nîmes
Garonne (Haute-)	Couly ✻	Blanc	Vayssié ✻	Toulouse.
Gers	Peytraud	Doazan	Oulès	Auch
Gironde	Martin	Tessier du Marguerittes	Falcon	Bordeaux.
Hérault	Usquin ✻	Roux	Cadet de Fontenai	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Vaissière ✻	Cahen	Palan	Rennes.
Indre	Ronhinger	Morin	Cavalié	Châteauroux.
Indre-et-Loire	Joxé	Jay	Jounaux	Tours.
Isère	Lhoste ✻	Arnaut	Armand	Grenoble.
Jura	Pérardel	Gody	Roland	Lons-le-Saulnier
Landes	Dambresville	Sevin	Bualé	Mt-de-Marsan.
Loir-et-Cher	Lechevallier	Etienne	Jitton	Blois
Loire	Brun	Forestier	Tamisier	St-Étienne.
Loire (Haute-)	De Lamby	Fabion	Marie	Puy en-Velay.
Loire-Inférieure	Augustin - Delalande.	Bourel-Roncière	Marie	Nantes.
Loiret	Tiberi	Porcher	Beaufils	Orléans.
Lot	Cuny	Rennesson	Corhumel	Cahors.
Lot-et Garonne	Pontié	Grelache	Lecousturier	Agen.
Lozère	Rouniol	De Ferry de Fontnouvelle	Sauvage	Mende
Maine-et-Loire	Laulaigne	Coyteux	Lotremble	Angers.
Manche	Servile	Destais	Labro	St-Lô.
Marne	Dopfeld	Deny	Vignes	Châlons-s-Marne
Marne (Haute-)	Grandperrier	Boutouzet	Durand	Chaumont-en Bassigny.
Mayenne	Quérangal - des - Essarts.	Broutin	Pion	Laval.
Meurthe-et-Mos.	Rouyer	Martin	Patte	Nancy
Meuse	Duportal	Adam	Dussourt	Bar le Duc.
Morbihan	Monthois	De Lesquern	Rigot	Vannes.
Nièvre	Benduel	Perrin ✻	Bonnelet	Nevers.
Nord	Cairel	Coutard (Félix). - et Minot.	Tiquet	Lille
Oise	Doniol ✻	Legueult	Barthellemy	Beauvais
Orne	De Vischer	Douchet	Boudon	Alençon.
Pas-de-Calais	[illegible]	Ridoux	Weyll	Arras
Puy-de-Dôme	Puy ✻	De Lussigny	Rousseau	Clermt-Ferrand.
Pyrénées (Bses-)	De Roll-Montpelher	Jacquey	Richard	Pau
Pyrénées Hes.	Sajous	Darrieus	Mongin	Tarbes
Pyrénées-Or.	De Bolot de Terraibe	Balmitgère	Beuscher	Perpignan.
Rhône	Brière	Joly et Salasc	Maniette ✻	Lyon.
Saône (Haute-)	Delargillie	Toupot	Reiss	Vesoul.
Saône-et-Loire	Pillon	Valery	Cousturier	Mâcon
Sarthe	Cavalier	Lambert	Coignet	Le Mans.
Savoie	Patras	Guerry	Denis	Chambéry.
Savoie (Haute-)	Monmon	Dusaulchoy	Lault-des-Brules	Annecy.
Seine-et-Oise	D'Amphernet	Hugon et Thiery	Delorme	Versailles.
Seine-et-Marne	Desgranges ✻	Brunet	Simon	Melun
Seine-Inférieure	Viera ✻	Arlaguais et Combelles	Macé	Rouen.

Départements.	Directeurs de département. MM.	Contrôleurs. MM.	Receveurs principaux. MM.	Résidences.
Sèvres (Deux-)..	Salgues ✻.....	Le Covec.....	Fruchard.....	Niort.
Somme.....	Macaire ✻.....	Leroy	Vincent.....	Amiens.
Tarn	Cide.....	Guelfucci.....	Denjean ✻.....	Albi
Tarn-et-Garonne	De Besson.....	Vaissière.....	Guary	Montauban
Var.....	Dayma ✻.....	Chapsal.....	Achard.....	Draguignan.
Vaucluse .	Henrion.....	De Baudéan.....	De Verot.....	Avignon
Vendée .	Jamy.....	Berguos-Lagarde	Secreau.....	La Roche-s-Yon.
Vienne.....	Valletto.....	Bustarret.....	Volf.....	Poitiers
Vienne (Hte-)...	Bonassies.....	Jamais.....	Niox Château ...	Limoges.
Vosges.....	Cerquand.....	Dreyfus.....	Gangloff.....	Epinal.
Yonne.....	Berault.....	Villemin.....	Rigal.....	Auxerre.
Algérie	Molard ✻ ..	Chauve . ..	Duchauffour ✻ . .	Alger.
		Roumens.. .	Baumes .. .	Oran
		Ducnes.. .	Vincent .	Constantine

DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS.

M. Faré (O✻), *directeur général.*

Membres du conseil d'administration. MM.

Meynier ✻, *administrateur.*
Lorentz ✻, *idem.*

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL

(Ce bureau est sous les ordres immédiats de M. le directeur général.)

M. de Venel ✻, *chef.*

Ouverture, distribution et départ des dépêches. — Préparation du travail pour la nomination à tous les emplois de l'administration. (Service extérieur et service de l'administration centrale.) Mutations, congés, missions spéciales, formation des tableaux d'avancement. Propositions pour la décoration de la Légion d'honneur. — Mesures disciplinaires, révocations, descentes de classe, de grade, etc. Avis des décès des légionnaires et pensionnaires. — Créations et suppressions d'emplois ; changements dans la circonscription des arrondissements forestiers. — Travail concernant l'admission aux emplois de préposés, des candidats civils et militaires. — Préparation des budgets. — Répartition du fonds de secours. — Règlement des tournées annuelles des conservateurs; répartition des indemnités affectées à ces tournées. — Examen des procès-verbaux de tournées et des comptes de gestion des conservateurs, des inspecteurs et autres chefs de service, des rapports de l'inspection générale des finances. — École forestière, concours pour l'admission ; direction des études, personnel; matériel. — Concours pour l'admission des préposés au grade de garde général adjoint et de garde général. — Enseignement préparatoire au grade de garde général adjoint. — Contrôle administratif des divisions. — Circulaires, instructions générales. — Service intérieur; feuilles des expéditionnaires. — Vœux des conseils généraux. — Renseignements à fournir à l'Assemblée nationale, etc. — Affaires diverses réservées par le directeur général.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Lorentz ✻, *administrateur.*
M. Tassy ✻, *vérificateur général des aménagements.*

PREMIER BUREAU.

M. Colin ✻, *chef.*

Aménagements. Examen des projets (partie forestière et partie géodésique); suite à leur donner. — Application sur le terrain ; délimitations générales, bornages.

Exploitations. États d'assiette ; coupes ordinaires et extraordinaires; coupes d'amélioration de toute nature; allocation des crédits pour les coupes à exploiter au compte de l'État, coupes à vendre par unités de marchandises. — Produits accidentels en bois; autorisation d'abattage d'exploitation.

Régime forestier. 1° Domanial : Distraction de parcelles du sol forestier domanial pour être affectées à un service public. 2° Communal, Soumission et distraction; défrichements, aliénations et partages des bois des communes et des établissements publics. — Délivrance

de bois à la marine et autres services publics. — Délivrance de bois de chauffage 1° aux gardes, lorsqu'il n'est pas possible de l'imposer sur les coupes; indemnités destinées à en tenir lieu, 2° aux employés de divers services publics.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Petiton ✻, *chef.*

Clôture et assainissement des forêts; délimitations et bornages partiels; fossés de périmètre, murs de clôture, etc. — Barrières, poteaux indicateurs, ouverture et entretien de fossés et rigoles d'assainissement; curage des ruisseaux. — Maisons forestières et bâtiments de l'École; construction; entretien; acquisitions de nouveaux bâtiments; assurances contre l'incendie. Location de bâtiments pour usage temporaire; remise à l'administration des Domaines des bâtiments sans emploi. — Scieries; construction et réparations, questions relatives au régime des eaux destinées à les alimenter. Routes, chemins et ponts; construction, réparation, entretien; acquisitions de terrains nécessaires à ces constructions. — Subventions aux communes pour routes et chemins utiles à l'exploitation des forêts. (Application des lois du 28 juillet 1860 et du 18 mai 1868.) — Service des gardes cantonniers et emploi des prestations obtenues au moyen de concessions de menus produits et à affecter à l'entretien des routes et chemins forestiers et aux travaux d'assainissement. — Répartition du fonds affecté aux travaux d'amélioration ci-dessus, surveillance de l'emploi de ces fonds. — Règlement pour solde définitif des comptes des entreprises.

TROISIÈME BUREAU.

M. Carraud ✻, *chef.*

Ventes des coupes des forêts domaniales, communales et d'établissements publics. — Rédaction des cahiers des charges générales; examen des clauses spéciales; demande en annulation ou en réduction de prix, surmesure et déficits de mesures. — Questions relatives aux folles enchères, à la remise et au payement des traites et aux frais d'adjudication, de timbre et d'enregistrement. — Ventes en détail et sur les lieux. — Vente des chablis, bois de délits, etc. — Mises en charges sur les coupes communales. Indemnités pour retards dans la délivrance des permis d'exploiter et pour bris de réserves. — Extraction de résine; écorçage. — Location des terrains essartés. — Carrières; minières; recherches de minerai. — Concession de menus produits à prix d'argent ou moyennant prestations en nature (herbes, bruyères, feuilles mortes, bois morts, etc.). — Constatation de tous les produits principaux et accessoires, vendus ou cédés à prix d'argent. Tenue des livres et comptes nécessaires à cet effet. — Avis: 1° sur l'établissement des hauts fourneaux et autres usines employant du bois pour combustible; 2° sur les questions d'importation et d'exportation des produits forestiers; régime douanier. — Repeuplements dans les forêts. Amodiation du droit de chasse dans les bois de l'État; cahier des charges; cession de baux. Location de la pêche dans l'intérieur des forêts. — Règlements des frais d'administration des bois des communes et des établissements publics. — Exercice de la dépaissance dans les bois des communes et des établissements publics et autres tolérances. — Matériel: — *Service intérieur*. Fournitures de bureau, ouvrages appartenant à la bibliothèque; entretien, réparation des bureaux. — *Service extérieur*. Commandes à l'Imprimerie nationale; expédition et vérification d'emploi des imprimés, registres, impressions de formules spéciales; envoi des circulaires; abonnements. — Ventes de papiers inutiles. — Inventaires des bureaux. — Habillement, équipement, armement des préposés; marteaux, plaques, étuis. Exécution des traités passés avec les chemins de fer pour les transports d'objets de matériel.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Meynier ✻, *administrateur.*

PREMIER BUREAU.

M. Gabé, *chef.*

Contentieux civil. — Questions de propriété, de servitudes, d'usage et d'affectation. Cantonnements et rachats; échanges, partages de bois domaniaux; suite des instances administratives et judiciaires relatives à ces matières. Examen des demandes d'honoraires hors taxe. Délivrances usagères. — Cantonnements et rachats de droits d'usage et d'affectation dans les bois des particuliers. Concessions pastorales, tolérances et prohibitions de bêtes à laine dans les forêts domaniales. — Centralisation des jugements et arrêtés rendus en matière forestière domaniale. — Questions relatives aux bois possédés à titre d'apanage ou de majorat. — Contentieux correctionnel. — Instances correctionnelles; appels; pourvois en cassation; mesures à prendre contre les insolvables; examen des divers états relatifs à la répression des délits; remises et modérations de condamnations en matière forestière; cessation des poursuites; abandon de procès-verbaux; transactions. — Suite des affaires de chasse devant les tribunaux; exécution des règlements sur la chasse, la louveterie et la destruction des animaux dangereux ou nuisibles. — Garantie administrative des employés forestiers.

DEUXIÈME BUREAU.

M. De Gayffier ✻, *chef*.

Reboisement et regazonnement des montagnes et toutes questions se rattachant à ce service; distribution des fonds; surveillance de leur emploi. — Subventions en nature, en argent, etc. — Ensemencement des dunes. — Logement et maisons des cantonniers employés au service des dunes. Défrichement des bois [illegible] et qui en [illegible]. Semeries de graines, pépinières; acquisitions de plants et graines. Domaine des Barres. — Aliénation des bois de l'État. (Loi du 28 juillet 1860 et du 18 mai 1863.)

TROISIÈME BUREAU.

M Caron ✻, *chef*.

Application des budgets. Emploi des crédits; demandes de crédits supplémentaires; payement concernant les frais d'instances en matière civile, de poursuites tombées en non-valeur, de séquestre, de transport de prisonniers forestiers, de démolitions de constructions à distance prohibée; remboursement d'amendes. — Formation du relevé individuel des créances restant à payer à la fin de chaque exercice, et de la demande de fonds jugés nécessaires pour le service de chaque mois. — Tenue de la comptabilité des dépenses payées sur mandats du directeur général, états mensuels de situation à adresser au ministère; relevé d'ordonnancement des dépenses appartenant à des exercices clos; confection des relevés de toute nature à faire ordonnancer sur exercice courant; vérification des états mensuels relatifs aux traitements des agents du service extérieur et au salaire des gardes forestiers, cantonniers; vérification et liquidation des frais d'impression, des frais extraordinaires de correspondance et des contributions payées pour l'entretien des chemins vicinaux, des canaux de dessèchement. — Tenue du journal des dépenses à ordonnancer par département et par exercice, du grand-livre, des livres auxiliaires relatifs aux dépenses d'exercices clos, aux restitutions, aux frais d'impression; formation des états mensuels de traitement pour l'administration centrale; expédition des états de notes et de demandes en annulation de crédits. Versements à la caisse de la vieillesse par les préposés communaux et d'établissements publics. Indemnités et gratifications en matière d'incendie dans les forêts. Règlement des indemnités dues pour intérims, déplacements, missions, travaux extraordinaires, etc. — Admissions à la retraite et liquidation des pensions de retraite.

M. Gonse, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, avocat consultant et plaidant de l'administration des forêts, rue de Grenelle-Saint-Germain, 107

M. Meyer, graveur pour les marteaux, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 67

ÉCOLE NATIONALE FORESTIÈRE, *établie à Nancy.*

Directeur. — M. Nanquette ✻, *conservateur des forêts.*

Sous-Directeur, M. Mathieu ✻, conservateur des forêts. *Histoire naturelle.*

Professeurs. MM
- Bagnéris, inspecteur . . . . *Économie forestière*
- Meaume ✻, *idem* . . . . *Législation et jurisprudence.*
- Barré ✻, *idem* . . . . *Dessin et construct. forest.*
- Boussel, sous-inspecteur . . . . *Mathématiques appliquées.*
- Broilliard, inspecteur, *répétiteur du cours d'économie forestière.*
- Puton, *idem*, *répétit. du cours de législat. et jurisp.*
- Fliche, sous-insp., *répétiteur du cours d'histoire naturelle.*
- Grandeau, *professeur d'agriculture*
- Gerschel, *professeur d'allemand.*

Conditions d'admission. — Le nombre des élèves à admettre à l'École est fixé chaque année par le ministre des finances, en raison des besoins de l'administration des forêts et d'après un concours public. Les examens de l'École forestière ont lieu à Paris et dans les départements, à la même époque, aux mêmes lieux que ceux de l'École polytechnique, et sont faits par les examinateurs nommés par le ministre des finances. Les aspirants sont tenus d'adresser au directeur général de l'administration des forêts, avant le 31 mai au plus tard, leur demande d'admission au concours, accompagnée des pièces suivantes.

1° L'acte de naissance, revêtu des formalités prescrites par les lois et constatant que l'aspirant aura au 1er novembre 18 ans accomplis et n'aura pas plus de 22 ans;

2° Un certificat signé d'un docteur en médecine et dûment légalisé, attestant que l'aspirant est d'une bonne constitution, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite-vérole, et qu'il n'a aucun vice de conformation ou infirmité qui puisse le rendre impropre au service forestier;

3° Le diplôme de bachelier ès sciences. Néanmoins, le candidat qui ne serait pas encore pourvu de cette pièce peut y suppléer par un certificat constatant qu'il a fait des études classiques, jusqu'à la rhétorique inclusivement, à charge par lui de produire le diplôme à l'administration des forêts, le 15 octobre au plus tard;

4° La preuve qu'il possède un revenu annuel de 1,500 fr. au moins, ou, à défaut, une obligation par laquelle ses parents s'engagent à lui fournir une pension de pareille somme pendant son séjour à l'École forestière, et une pension de 600 fr., depuis sa sortie de l'École jusqu'à ce qu'il soit employé comme garde général en activité.

L'examen porte sur les objets ci-après, savoir: 1° l'arithmétique complète, 2° l'algèbre, 3° la géométrie; 4° l'application de la géométrie; 5° la trigonométrie, 6° la physique; 7° la chimie, 8° la cosmographie; 9° la mécanique, 10° l'histoire naturelle, 11° la langue allemande; 12° la langue latine; 13° la langue française; 14° l'histoire et la géographie; 15° le dessin d'imitation, 16° le dessin linéaire, le lavis.

Instruction des élèves et leur destination. — La durée des cours établis à l'École forestière est de deux ans; à la fin de chaque année, les élèves sont soumis à des examens d'après lesquels ils sont de nouveau classés.

Si leur examen est satisfaisant, les élèves de la 2e division passent dans la 1re et ceux de la 1re sont soumis à un stage destiné à les initier aux connaissances pratiques, et dès qu'ils ont fait preuve de l'instruction nécessaire, ils sont nommés, au fur et à mesure des vacances, à des cantonnements de gardes généraux. Ils jouissent, pendant leur temps de stage, d'un traitement de 1,200 fr.

ARRONDISSEMENTS FORESTIERS (au nombre de 32).

PREMIER ARRONDISSEMENT (Départ. : Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

M. Serval ✻, *conservateur*, à Paris, rue de Londres, 15.
M. Arlong, *sous-inspecteur sédentaire.*

	Résidences.	*Inspecteurs.* MM.	Résidences.	*Sous-inspecteurs.* MM.
Oise	Beauvais	Chevreau-Lescuyer	Senlis	Fautrat.
	Compiègne	Desagenceste.	Compiègne (*O.*)	Barte de Ste-Fare.
	— —	— —	Compiègne, (*Est*)	Fossart.
Seine	— —	— —	Paris	Rich
S.-et-Marne	Fontainebleau.	Fressard de Corbigny	Fontainebleau *N.*	Domet.
		— —	Fontainebleau *O.*	De Maisonneuve.
	— —	— —	Coulommiers	Jouvet.
S.-et-Oise	Versailles	D'Hausen.	Versailles	Palengat.
	Rambouillet	Bresson.	Rambouillet (*N.*)	Fulon
	— —	— —	Rambouillet (*S.*)	Cabarrus.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Eure, Seine-Inférieure).

M. de Susanne ✻, *conservateur*, à Rouen.
M. Dambrun, *sous-inspecteur sédentaire.*

Eure	— —	— —	Louviers	Leguay
	Lyons-la-Forêt	Lieut. de Chênedollé	Lyons-la-Forêt	Barbier de la Serre
Seine-Inf.	Rouen	Mangin (*A.*)	Rouen	Le Père [M. G. G.]
	Dieppe	De Framond.	Dieppe	Pinguet
	Gaudebec	Legrand	Gaudebec	Motte.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Côte-d'Or).

M. Viney ✻, *conservateur*, à Dijon.
M. Masson (J. G.), *sous-inspecteur sédentaire.*

Côte-d'Or	Dijon (*Nord*)	Thirouin.	Dijon (*Nord*)	Clausel.
	Dijon (*Sud*)	Boyé ✻.	Dijon (*Sud*)	Poupault.
	Châtillon (*Sud*)	Duval Clinchamps	Châtillon (*Sud*)	Turot
	s.-Seine. (*Nord*)	Millet.	s.-Seine (*Nord*)	Monget.
	Beaune	Hüe de la Blanche.	Beaune	Panariou.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Meurthe-et-Moselle)

M. Brussaux, *conservateur*, à Nancy.

M. Niéger (C. V.), *sous-inspecteur sédentaire.*

	Résidences.	*Inspecteurs.* MM.	Résidences.	*Sous-inspecteurs.* MM.
	—	—	Nancy (*Est*)	Roussel (Ed.)
	Nancy	Moreau.	Nancy (*Ouest*)	Boppe (L.).
Meurthe.	Lunéville	Boiselle.	Pont-à-Mousson	Du Coëtlosquet.
	Toul	Vivier	Lunéville	De Lamirault.
	Briey	Frouvé.	Toul	Forest. [court.]
			Briey	Desprez de Gésincourt.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme)

M. Beaussire ✻, *conservateur*, à Amiens.

M. Chouffe, *garde général sédentaire.*

Aisne.	Villers-Cotterets	Allain.	Villers-Cotterets.	Cousin
	Laon	Perrier ✻.	Laon	Baudelot
Nord	Lille	Cayet.	Valenciennes	D'Arbois de Jubainville.
	Le Quesnoy	Bouvart.	Le Quesnoy	Bécourt.
Pas-de-Cal	Boulogne	Nouguier.	Boulogne	Champenois
Somme.	Abbeville	Lanarjac (M. L. A.)	Nouvion	De Fromont de Bouaille

HUITIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aube, Yonne).

M. Brière de Mondétour ✻, *conservateur*, à Troyes.

M. Frochot, *sous-inspecteur sédentaire.*

Aube	Troyes	Bujon	Troyes	De Taillasson.
	Bar-sur-Seine	Lechalgeux	Bar-sur-Seine	Voirin
	Bar-sur-Aube	Vinchon.	Bar-sur-Aube	Antoine.
Yonne.	Sens	Barthélemy (L. M.)	Sens	Morel (M.).
	Auxerre	Gallot.	Auxerre	De Kirwan
	Avallon	Goin	Avallon	Maréchal

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Vosges)

M. Clément de Grandprey, *conservateur*, à Épinal.

M. Gaudel, *sous-inspecteur sédentaire.*

	Épinal	Poirot	Épinal	Dassace
	Rambervillers	Mougin	Rambervillers	Ernst
	Neufchâteau	Trichon.	Neufchâteau	Lefebvre
	Mirecourt	Chef des Étangs.	Mirecourt	Arnould
Vosges.	Remiremont	Gallet	Remiremont	Malve
	St-Dié (*Nord*)	Picot	St-Dié	Châtelain.
	St-Dié (*Sud*)	Perrin	Provenchères	Poinsignon
	Senones	Neger	Senones	De Martimprey de Romecourt

DIXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ardennes, Marne).

M. de Bry d'Arcy, *conservateur*, à Châlons.

M. Burel, *sous-inspecteur sédentaire.*

Ardennes	Mézières	Henry	Mézières	Laurent (A. E.)
	Sedan	Petit (V.)	Vouziers	Noel (A.)
	Rocroi	Cornet des Ors ✻	Fismes	Guy
Marne	Epernay	Canus	Suzanne	De Martel.
	Châlons-s-Marne	Marcilly	Ste-Menehould	Japiot

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Doubs, Haut-Rhin).

M. Chalot ✻, *conservateur*, à Besançon.

M. Gruyer, *sous-inspecteur sédentaire.*

	Résidences.	Inspecteurs, MM.	Résidences.	Sous-inspecteurs, MM.
Doubs	Besançon	Chaboys.	Besançon	Mourgeon.
	Baume-les-Dam.	Grognot.	Baume-les-Dam.	Grenier.
	Pontarlier	Cardot	Pontarlier	Reverdin
	Montbéliard	Jacquot.	Montbéliard	Grattepain.
Haut-Rhin	Belfort	Fraissignes.	Belfort	Foncin.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Jura).

M. Grandjean (P.), *conservateur*, à Lons-le-Saulnier.

M. Phal, *sous-inspecteur sédentaire.*

	Lons-le Saulnier	Le Duc.	Lons-le-Saulnier.	Duchet-Suchaux.
Jura	[illegible]	Cotheret.	Dôle (*Sud*)	Gouget
	Dole (*Nord*)	Demonferrand.	Dôle (*Nord*)	Durand de Prémorel
	Poligny	Drône.	Poligny	Perrignon.
	Arbois	Delan.	Arbois	Bussière
	St-Claude	Rance de Guiseuil.	St-Claude	Bayard.

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Isère, Loire, Rhône).

M. Sausse-Mignot ✻, *conservateur*, à Grenoble.

M. Charlemagne, *sous-inspecteur sédentaire.*

Isère	Grenoble (*Nord*)	Beurnier.	St-Laurent-du-Pont	Guinier.
	Grenoble (*Sud*)	Charvet.	Vizille	Delamothe.
	Bourgoin	Gallois.	Bourgoin	Saudeur.
Rhône	— —			—
Loire	— —	— —	St-Étienne	Dejean.
	— —	— —	Roanne	Duchêne ✻.

QUINZIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Calvados, Eure-et-Loir, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe)

M. Dubois du Tallard ✻, *conservateur*, à Alençon.

M. Durocher, *sous-inspecteur sédentaire*

Calvados	— —	— —	Balleroy	Le Rouyer-Delafosse
Eure-et-L.	— —	— —	Senonches	Détalle
Manche	— —	— —	— —	—
Mayenne		— —		—
Orne	Mortagne	Patras	Alençon	De Vimeourt
	Mortagne	Lalouette.	Mortagne	Du Fay.
Sarthe	Le Mans	Le Brun.	Ecommoy	Ruillé.

SEIZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Meuse).

M. Génin ✻, *conservateur*, à Bar-le-Duc.

M. Mélard, *sous-inspecteur sédentaire.*

Meuse	Bar-le-Duc	Chavanne ✻.	Bar-le-Duc	Mathieu.
	Montmédy	Robillard.	Montmédy	Baum
	Commercy	Bousquier.	Commercy	Pouhmare
	St-Mihiel	[illegible]	Saint-Mihiel	Masson (Fr.)
	Verdun	Madon.	Verdun	Dubois (P.)

DIX-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ain, Rhône, Saône-et-Loire).

M. De Béer, *conservateur*, à Mâcon.

M. Jouffroy (E. T. A.), *sous-inspecteur sédentaire.*

Ain	Gex	Didion.	Bourg	Vaffier.
	Nantua	Gérard.	Nantua	Kiefer
	Belley	Niepce.	Belley	Houbaut.
Saône-et-Loire	Châlons-Saône	Bouvenot.	Châlon	Auvray
	Autun	Fabre.	Autun	Bertucat.
	Mâcon	Rousselot.	Mâcon	De Bacourt.

DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Ariége, Haute-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne).

M. Canferra ✻, *conservateur*, à Toulouse.

M. de Champeaux-la-Boulaye, *sous-inspecteur sédentaire.*

	Résidences.	Inspecteurs. MM.	Résidences.	Sous-inspecteurs MM.
Ariége	Foix	Bethery de la Brosse	Foix	Bonnin
	St-Girons	Roux.	St-Girons	Orv
H-Garonne.	Toulouse	Guary.	Toulouse	Dubarry de Lesqueyron
	St Gaudens	François.	Bagnères de Luchon	De Gorsse
			St-Gaudens	Rochoux
Lot.	—	—	—	—
Tarn-et-G	—	—	—	—

DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).

M. Bramaud-Boucheron ✻, *conservateur*, à Tours.

M. Le Grix *sous inspecteur sédentaire*

Indre-et-L	Tours	Gloire de Lépinais	Chinon	Thomas (G.).
Loir-et-Ch	Blois	Pruvost de Saulty.	Blois	Cartier
Loiret	Orléans	De Viguerie.	Orléans	Pouein
	Lorris	Tonnelier	Montargis	Cavaroz.

VINGTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Cher, Nièvre, Indre)

M. Leddet ✻, *conservateur*, à Bourges.

M. Lochet, *garde général sédentaire.*

Cher	Bourges	Archambault de Montfort.	Bourges	Desjobert.
Nièvre	Cosne	Larousse-Lavidette	La Charité	Prudot.
	Clamecy	Martin (O.).	Varzy	Touchaleaume.
	Nevers	Decencière-Ferrandière	Nevers	Ballard.
Indre	Châteauroux	Laurent.	Châteauroux	Mariel

VINGT-UNIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Allier, Creuse, Loire, Puy-de-Dôme).

M. De Pons, *conservateur*, à Moulins.

M. de la Chaise, *sous-inspecteur sédentaire.*

Allier	Moulins	Le Chouff.	Moulins	Vernin.
	Montluçon	Du Guiny.	Cérilly	D'Haranguier de Quincerot.
Creuse	—	—	Guéret	Barotte
Puy-de-D	Clermont Ferr	Renaux.	Clermont-Ferr	Domet (C. A.).

VINGT-DEUXIÈME ARRONDISSEMENT Départ Gers, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées).

M. Marcotte de Quivieres ✻, *conservateur*, à Pau.

M. Bénévent, *sous-inspecteur sedentaire.*

Gers			Auch	Boutigny
B.-Pyrén	Pau	Bauby.	Pau	Dupin
	Pyrenne	Viard	St-Palais	Lamy
	Orthez	Clausade.	Tarbes	Cornil
H.-Pyrén	Bagneres de Bigorre	Delor.	Bagnères	Tretard.

VINGT-TROISIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Maine-et-Loire).

M. Bosquillon de Frescheville ✻, *conservateur*, à Rennes.

M. Charil des Mazures, *sous-inspecteur sedentaire.*

Côt.-du-N.	—	—	—	—
Morbihan	Lorient	Quinchez	Lorient	Querlez.
Finistère.	—	—	—	—
Ille-et-Vil.	Rennes	Jouaux.	Rennes	Vicomte-Duclesnos
Loire-Inf.	Nantes	Lebescont de Coatpont.	Blain	Renoux.
Maine-et-L.	—	—	—	—

VINGT-QUATRIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Charente, Charente Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne)

M. Séguinard ✻, *conservateur*, à Niort.

M. Nugues, *sous-inspecteur sédentaire.*

	Résidences.		Inspecteurs, MM.		Résidences.	Sous-inspecteurs MM.
Charente	—	—	—	—	Angoulême	Meyse
Char.-Inf.	—	—	—	—	Marennes.....	Emmery.
	—	—	—	—	La Tremblade...	Vasselot de Régné.
D.-Sèvres	Niort		Chameron.		Beauvoir.....	Hossard.
Vendée				—	Sables-d'Olonne..	Baroban.
Vienne	Poitiers		Boucard.		— —	—

VINGT-CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aude, Tarn, Pyrénées-Orientales).

M. de Baudel, *conservateur*, à Carcassonne.

M. Teulier-Labrousse, *sous-inspecteur sédentaire.*

Aude	Limoux	Castegral	Carcassonne	Guiraud
Tarn	Gaillac	Guyo	Castres.....	De Pelissier du Grès.
Pyrén.-Or.	Perpignan	Dubreuil Lagasserie	Prades	Bonifacy.

VINGT-SIXIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse).

M. Bodel, *conservateur*, à Aix.

M. Jayet, *sous-inspecteur sédentaire*

B.-Alpes	Digne	Garnier.	Digne..	De Vincent de Cy
	Sisteron	Félix.	Sisteron.	Vanhoucke
Bouch.-du-Rh.	Aix	De Cabrens.	Aix...	Morin
Vaucluse	Avignon	George-Grimblot	Carpentras.....	Fortier (E.).

VINGT-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ardèche, Gard, Hérault, Lozère).

M. Thiriat, *conservateur*, à Nîmes.

M. Mathieu, *sous-inspecteur sédentaire.*

Ardèche	Privas	Carichon.	Montpezat.....	Barthélemy.
Gard	Uzès	De Crozé	Uzès.....	Aubert de Trégomain
	Nîmes	Regimbeau.	Nîmes.....	Antelme.
Hérault	Montpellier.....	Granier.	Montpellier.....	De Laboissière
Lozère	— —	— —	St-Pons.....	Bonnaud
	Mende.....	Grosjean.	Mende.....	Campardon.

VINGT-HUITIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Cantal, Corrèze, Haute-Loire, Haute-Vienne, Aveyron)

M. Bouquet de la Grye, *conservateur*, à Aurillac.

M. Duchalais, *sous-inspecteur sédentaire.*

Cantal	Aurillac.....	Guerrier.	Murat.....	Lespine.
	— —	— —	Mauriac.....	Noirot.
	— —	— —	Saint-Flour.....	Bonnet.
Corrèze	— —		Tulle.....	Lasseis.
Hte-Loire	Le Puy.....	Prud'homoz.	Le Puy.....	Lebœuf.
Hte Vienne	— —	— —	— —	—
Aveyron	Rodez.....	Mazières.	Rodez.....	Lefebvre-Naray

VINGT-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT

(Départ. : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne).

M. le Bon de Schwarz ✻, *conservateur*, à Bordeaux.

M. Jacmart, *sous-inspecteur sédentaire.*

Dordogne	— —	— —	— —	—
Gironde	Bordeaux.....	Normand.	La Teste-de-Buch	De Monteil
Landes	— —	— —	Dax.....	Estingoy.
	Mont-de-Marsan.	Huron.	Mont-de-Marsan	De Villeneuve.
Lot-et-Gar.	— —	— —	— —	—

TRENTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Corse).

M. Schuler, *conservateur*, à Ajaccio.

M. Noyer, *sous-inspecteur sédentaire.*

	Résidences.	*Inspecteurs.* MM.	Résidences.	*Sous-inspecteurs.* MM.
Corse..	Ajaccio	Gonsard.	Ajaccio	Vico
	Corte	Demaimay.	Corte	Pasquale
	Sartène	Gaucher.	Sartène	Berjeaud.

TRENTE-UNIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haute-Marne).

M. Sthème ✻, *conservateur*, à Chaumont.

M. Galland, *sous-inspecteur sédentaire.*

Hte-Marne..	Chaumont (*Ouest*)	Despréaux de Saint-Sauveur.	Chaumont	De Chabanes
	Langres	Pambet.	Langres	Herbelot
	Wassy	Mangin (E.).	Wassy	Lasaulce.
	Chaumont (*Est*)	Lamy	Bourmont	Soulès

TRENTE-DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haute-Saône).

M. Mangin (P. A.), *conservateur*, à Vesoul.

M. Viac, *sous-inspecteur sédentaire.*

Hte-Saône	Gray	Bozonnier de Lespinasse.	Gray	Malaret ✻.
	Lure	Bocquentin.	Lure	Cossa.
	Luxeuil	Marchal (P. C.).	Luxeuil	Cézard (Ch.).
	Vesoul	Colnenne	Vesoul	Chapelain.

TRENTE-TROISIÈME ARRONDISSEMENT (Départ : Savoie, Haute Savoie).

M. Durand de Villers ✻, *conservateur*, à Chambéry.

M. de Brinon, *sous-inspecteur sédentaire.*

Savoie.....	Chambéry	Cornu.	Chambéry	Crepy
	Moutiers	Simian.	Moutiers	Walmé.
	Albertville	Maulfean.	Albertville	Mignerot.
	St-Jean-de-Maur	Buchard.	St-Jean-de-Maur	Delaine (J.).
Hte-Savoie..	Annecy	Delatte.	Annecy	Guibal.
	Bonneville	Granddidier.	St-Gervais	Hoël.
	Thonon	Outhier.	Thonon	Suremain de Saiserey.

TRENTE-QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Alpes-Maritimes, Var).

M. Hennequin ✻, *conservateur*, à Nice.

M. George (A.), *sous-inspecteur sédentaire.*

Alpes-Mar	Nice (*Est*)	Guiot.	Nice	Rousset.
	Nice (*Ouest*)	De Guillebon.	Grasse	Faure
	—	— —	Puget-Théniers	François (P. E.).
Var. ..	Brignoles	Rouden.	Draguignan	Simon (A.)
	Toulon	Vincent.	Brignoles	Philippe (C.).

TRENTE-CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Hautes-Alpes, Drôme).

M. Costa de Bastelica, *conservateur*, à Gap.

M. Lamblé, *sous-inspecteur sédentaire.*

Htes-Alpes..	Briançon	Grillot.	Briançon	Julien
	Embrun	Bernard (L. F. E.).	Embrun	Lomtier.
	Gap	Nicot.	Gap	Dominé
Drôme	Die	Delaperche.	Die	Cholet.
	Valence	Lugeard	Valence	Chervau.

SERVICE DES TRAVAUX D'ART. MM.

Levret, *sous-inspecteur*, à Paris.
Barbier de la Serre, *idem*, à Rouen.
Molerat, *idem*, à Dijon.
Morel (L.), *idem*, à Nancy.
Durey (E.), *idem*, à Troyes.
Fétet, *sous-inspecteur*, à Épinal.
Courcier (E.), *idem*, à Épinal.
Ethis, *idem*, à Besançon
Racapé, *garde général*, à Grenoble.
Pichon, *sous-inspecteur*, à Alençon.
Jacques, *idem*, à Bar-le-Duc
Arbeltier, *sous-inspecteur*, à Mâcon.
Delassasseigne, *garde général*, à Toulouse.
André de la Reignière, *sous-insp.*, à Bourges.
Roux, *idem*, à Moulins.
Guichaud, *idem*, à Rennes
Guieysse, *garde général*, à Niort.
Sers, *sous-inspecteur*, à Aubenas.
Jolyot, *idem*, à Vesoul.
De Roches-Aiglun, *idem*, à Chambéry.
Bernard, *idem*, à Nice.

SERVICE DU REBOISEMENT DES MONTAGNES.

Arr. Chefs-lieux.	Agents et grades. MM.
14e Grenoble....	Bernard, *inspecteur.* Charlemagne, *sous-insp.* Sadie, *garde général.*
21e Moulins	Bertrand, *sous-insp.*
25e Carcassonne.	Rousseau, *idem.*
26e Aix	Demontzey, *inspecteur.* Couturier, *sous-insp.* Carrière (P.N.L.), *g. gén.* Goret, *idem* Denizot, *garde gén. adj.*
28e Aurillac	Véret, *sous-inspecteur.*
34e Gap	Pessard, *inspecteur.* Darcy, *sous-inspecteur.* Jouffroy, *idem.* Duvic, *garde général.* Lamy, *sous-inspect.* Compte, *garde général.* Eustache, *garde gén. adj.*

SERVICE FORESTIER EN ALGÉRIE. (Voyez 3e Partie, chap. IX, sect. II.)

COMMISSIONS DE CANTONNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT.

Chefs-lieux.	Agents et grades. MM.
N° 1. Paris.....	Martin (L.), *s.-inspect.* Dincher, *idem.* Dreyfus, *idem.*
N° 2. Châlons.....	Mérandon, *sous-insp.* Derué, *idem.* Cœur (M.), *idem.* Zurlenden, *garde gén.* Rivet, *idem.*
N° 3. Nancy.....	Marchal, *inspecteur.* Rousselot, *sous-inspect.* Mercier, *idem.* Wéber, *idem.* Thiéry, *garde général.*
N° 4. Grenoble.....	Dupuy de Clinchamps, *inspecteur.* Sédillot, *sous-inspect.* Dupin, *garde général.* Laurent (E), *idem.* Mongenot, *sous-insp.* Guillemette, *idem.*
N° 5 Épinal.....	Leblan, *inspecteur* Roussin du Châtelle, *sous-inspecteur.* Schwahe, *idem* Crouvizier, *idem.* Théau, *idem.* Masson, *garde gén. adj.*
N° 6. Troyes.....	Braesch, *sous-inspect.* Vaulot, *garde gén.* Molleveaux, *idem.* Battot, *idem.*
N° 7. Moulins.....	Soumain, *inspecteur.* Buffault, *sous-inspect.* Thomas Froideau, *g. g.* Gillet, *idem.*
N° 8. Lons-le-Saulnier.	Masson, *inspecteur.* Mangenot, *sous-insp.* Rousselet, *garde gén.* Loppinet, *idem.* Fresse, *idem*
N° 9. Toulouse.....	Castel, *inspecteur* De Boixo, *garde gén.*
N° 10 Carcassonne....	Dhombres, *inspecteur.* Girard, *sous-inspecteur.* Bert, *idem.* Loze, *garde général.* Dubreuil, *idem.*
N° 11 Niort.....	Toubeau, *sous-inspect.* Joly, *idem.* Gérardin, *idem.*

ADMINISTRATION DES MONNAIES ET MÉDAILLES.

Quai Conti, Hôtel des Monnaies.

L'administration des monnaies et médailles est chargée :

1° De diriger la fabrication des monnaies, d'en juger, conformément au titre II de la loi du 7 germinal an XI, le poids et le titre, d'en ordonner la délivrance et l'émission ou d'en prescrire la refonte;

2° De vérifier le titre des espèces étrangères, et de proposer la rectification des tarifs qui règlent leur admission au change;

3° De statuer sur les difficultés qui pourraient s'élever entre les porteurs de matières et les directeurs de fabrication;

4° De surveiller la fabrication des poinçons, matrices et coins des monnaies, et celle des poinçons et bigornes pour le service de la garantie;

5° De délivrer conformement aux lois des 22 vendémiaire an VI, et 19 brumaire an VI, aux essayeurs du commerce et aux essayeurs des bureaux de garantie, les certificats dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonctions;

6° De statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et des ouvrages d'or et d'argent,

7° De la vérification des monnaies altérées ou arguées de faux;

8° De surveiller la fabrication des médailles, d'en faire vérifier le titre, d'en autoriser la délivrance et de proposer au ministre des finances les tarifs de vente;

9° De la conservation des collections qui composent le musée monétaire et des médailles, et de l'exécution de toutes les mesures qu'elle juge utile de prendre ou de proposer au ministre des finances dans le but d'augmenter les collections,

10° De la direction, de la surveillance et du contrôle de la fabrication des timbres-poste,

Et enfin d'assurer l'exécution des lois et règlements sur les monnaies et sur la partie du service de la garantie réservée à l'administration des monnaies par l'ordonnance du 5 mai 1820.

La correspondance relative aux attributions de l'administration des monnaies et médailles doit être adressée à M. le directeur de cette administration.

ADMINISTRATION.

M. MARCOTTE (O ✻), *directeur de l'administration*, Hôtel des Monnaies
M. Ruau (O ✻), *sous-directeur*, Hôtel des Monnaies.

Bureaux de l'administration.

M. Sudre, *chef des bureaux*, Hôtel des Monnaies

LABORATOIRE DES ESSAIS

Essais des échantillons des espèces d'or et d'argent provenant des fabrications journalières des monnaies; essais des médailles et jetons frappés à la Monnaie de Paris; [illegible] attributions de l'administration des monnaies et médailles

M. Peligot (O ✻), de l'Acad. des sciences, *vér. en chef des essais*
M. Caloubars (O ✻), de l'Académie des sciences, *vérificateur*
M. Roche ✻, *essayeurs*
M. Bouis ✻, *essayeurs*
M. Desmarais, *aide-essayeur*

} Hôtel des Monnaies

GRAVEUR GÉNÉRAL DES MONNAIES.

Confection et gravure des poinçons originaux, matrices et coins des espèces; confection et gravure des poinçons de la garantie pour les ouvrages d'or et d'argent; vérification des caractères de fausseté des pièces de monnaie et des marques de la garantie pour les ouvrages d'orfévrerie.

M. Barre (Albert) ✻, *graveur général des monnaies*, Hôtel des Monnaies

Contrôle de la fabrication des coins et poinçons.

M. Lestrade, *contrôleur*, Hôtel des Monnaies

FABRICATION DES TIMBRES-POSTE.

M. Hulot ✻, *directeur de la fabrication des timbres-poste*, Hôtel des Monnaies.

Contrôle.

M. Barthe, *contrôleur*, Hôtel des Monnaies

MUSÉE MONÉTAIRE.

Cet établissement, formé depuis la réunion de la monnaie des médailles à celle des espèces, possède les collections de tous les coins et poinçons des médailles, pièces de plaisir et jetons qui ont été frappés, en France, depuis Charles VIII jusqu'à nos jours. Les [illegible] appartiennent à l'État, sont déposés au musée. Aucune nouvelle médaille, pièce de plaisir ou jeton ne peut être frappée sans l'autorisation du ministre de l'intérieur, ailleurs que dans les ateliers de la Monnaie de Paris. Les salles d'exposition sont ouvertes au public les mardis et vendredis, de midi à 3 heures. Pour l'achat des médailles comprises au catalogue, on doit s'adresser au bureau de vente établi près la caisse du change de la Monnaie de Paris. Les demandes de fabrication de médailles doivent être envoyées au directeur de l'administration des monnaies et médailles.

M. Clérot ✻, *conservateur*.

COMITÉ CONSULTATIF DES GRAVEURS

Établi près l'administration des monnaies et médailles (arrêté du 4 juillet 1839).

Le comité se compose du directeur de l'administration des monnaies, président, et de cinq membres choisis par le ministre des finances sur une liste de candidats élus par les graveurs en médailles; savoir : un sculpteur et un peintre, membres de l'Académie des Beaux-Arts, et trois graveurs en médailles, ayant fait des modèles, exécuté des médailles, exposé au musée du Louvre, ou ayant remporté un prix pour la gravure des coins monétaires. Le comité est chargé de donner son avis sur la reproduction des coins hors de service appartenant à l'État, et servant à la fabrication des médailles; sur la désignation des artistes à qui cette reproduction peut être confiée, sur les prix à leur allouer, sur la réception des travaux commandés, sur les perfectionnements qui pourraient être apportés dans la fabrication tant des médailles que des espèces monétaires. Le comité est renouvelé partiellement tous les deux ans par la sortie de deux ou trois membres alternativement. Les membres sortants ne peuvent être immédiatement réélus.

Membres du comité

Le Directeur de l'administration des monnaies et médailles.
M. Jouffroy (O ✻), *sculpteur*, membre de l'Académie des Beaux-Arts.
M. [illegible] (O ✻), *peintre d'histoire*, membre de l'Académie des Beaux-Arts.
M. [illegible] ✻, *graveur en médailles*.
M. Dubois, *graveur en médailles*.
M. Chaplain, *idem*.

HÔTELS DES MONNAIES

Il existe en France deux hôtels monétaires pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de bronze. Chacun a une *lettre monétaire*, ci-après indiquée, qui sert à distinguer sa fabrication. Chaque directeur a, en outre, sa marque particulière ou *différent*. Les fonctionnaires, dans chacun de ces hôtels, sont : un commissaire des monnaies, un directeur de la fabrication, un contrôleur au change et un contrôleur au monnayage.

Monnaie de Paris A. (Quai Conti.)

M. Huguet ✻, *commissaire des monnaies*.
M. Durand Morange ✻, *commiss. adjoint*.
M. le Bon Renouard de Bussierre (O ✻), *directeur de la fabrication*.
M. Aublin, *contrôleur au change*.
M. Hucher, *contrôleur adjoint*.
M. Clérot (Paul), *idem*.
M. Martel, *contrôleur au monnayage*.
M. Jardry, *contrôleur adjoint*.

Service des médailles.

M. Caignard, *contrôleur à la fabrication*.

Monnaie de Bordeaux K

M. Frosté ✻, *commissaire des monnaies*.
M. Delebecque ✻, *directeur de la fabrication*.
M. Chardon, *contrôleur au change*.
M. Combes-Got, *contrôleur au monnayage*.

SERVICE DE LA GARANTIE.

M. Marcotte de Quivières, *inspecteur du service des essais près les bureaux de garantie*, à l'Hôtel des Monnaies.

Bureau de garantie de Paris

M. E. Dumas ✻, M. Debray ✻, *essayeurs*.

Les bureaux de garantie des départements sont au nombre de 67. Le personnel de chaque bureau se compose d'un contrôleur et d'un receveur dépendant des contributions indirectes, et d'un essayeur placé sous les ordres immédiats de l'administration des monnaies et médailles. — Il existe, en outre, sept bureaux de garantie en Algérie.

CHAPITRE II.

Ordre national de la Légion d'honneur. — Français décorés d'Ordres étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

La Légion d'honneur a été instituée par la loi du 29 floréal an X (19 avril 1802), pour récompenser les services et les vertus militaires et civils. L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Président de la République. L'Ordre de la Légion d'honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grand's-Croix. Les membres de l'Ordre sont à vie. Le nombre des Chevaliers est illimité; celui des Officiers est fixé à 4,000, celui des Commandeurs à 1,000, celui des Grands Officiers à 200, et celui des Grands-Croix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conserveront leurs grades: la réduction se fera par les extinctions. Les étrangers auxquels est conférée la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé. Les étrangers sont *admis* et non reçus. La décoration de l'Ordre de la Légion d'honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles surmontée d'une couronne de chêne et de laurier; le centre de l'étoile, entouré de branches aussi de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de la République, avec cet exergue: *République française*, 1870; et de l'autre côté *deux Drapeaux tricolores*, avec la devise: *Honneur et Patrie*. Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers. Les Chevaliers portent la décoration sur le côté gauche de la poitrine, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette. Les Officiers la portent à la même place avec une rosette au ruban moiré rouge. Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée par un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers et Chevaliers. Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de la poitrine une plaque ou étoile à cinq rayons doubles diamantée tout argent, du diamètre de 90 millimètres; le centre représente la tête de la République avec l'exergue: *Honneur et Patrie*; ils portent, en outre, la croix d'Officier. Les Grand's-Croix portent un large ruban moiré rouge en écharpe passant sur l'épaule droite, et au bas duquel est attachée une croix semblable à celle des Commandeurs, mais ayant 70 millimètres de diamètre; de plus, ils portent sur le côté gauche de la poitrine une plaque semblable à celle des Grands-Officiers. Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la décoration en or à la boutonnière lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctives de leur grade. Les membres de l'Ordre de la Légion d'honneur portent toujours la décoration. Nul ne peut être admis dans la Légion d'honneur qu'avec le premier grade de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées, en temps de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tous temps, pour les services extraordinaires rendus à l'Etat dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir

1° Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier,

2° Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier;

3° Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur,

4° Pour le grade de Grand'-Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années exigées; mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par un décret spécial.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Président de la République détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand Chancelier de l'Ordre, sur [illegible] et trois degrés d'ancienneté.

Les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, civiles ou religieuses, y occupent les places particulières qui leur sont assignées par les autorités constituées, conformément au règlement sur [illegible].

Pour les honneurs funèbres, les Grand's Croix et les Grands-Officiers de la Légion d'honneur [illegible] de la Légion, [illegible], lorsque

n'ont pas un grade militaire supérieur; les Commandeurs comme les colonels, les Officiers comme les capitaines, les Chevaliers comme les lieutenants.

Des Grand's-Croix et des Grands-Officiers de la Légion sont désignés par le Président de la République et convoqués par le Grand-Chancelier pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand's-Croix, aux Grands-Officiers et aux Commandeurs.

La qualité de membre de la Légion d'honneur se perd, et l'exercice des droits et prérogatives inhérents à cette qualité est suspendu par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

M. LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA, Président de la République, chef souverain et grand-maître de l'Ordre.

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION. MM.

ANNÉE 1831.

Janvier.

8 Duc DE MORTEMART, gén. de div.

ANNÉE 1840.

Avril.

27 GUIZOT, de l'Institut, anc. ministre.

Août.

17 Cte SCHRAMM, gén. de divis., anc. min.

ANNÉE 1843.

Avril.

30 Cte DE MONTALIVET, de l'Institut, ancien ministre.

ANNÉE 1844.

Octobre.

30 Duc DE MONTEBELLO.

ANNÉE 1851.

Décembre.

11 Le Mal Cte BARAGUEY D'HILLIERS.

ANNÉE 1852.

Juin.

2 M. DROUYN DE LHUYS, anc. ministre.
10 Vte DE LA HITTE, général de division.

ANNÉE 1855.

Mai.

20 Le Mal CERTAIN CANROBERT.

Août.

4 MAGNE, ministre des finances, député.

Décembre.

30 Cte CARRELET, général de division.

ANNÉE 1856.

Juin.

11 S. A. le Prince MURAT (Lucien).

ANNÉE 1857.

Décembre.

31 CHARON, général de division.

ANNÉE 1859.

Juin.

17 MELLINET, général de division.

Août.

7 Mis DE LAPLACE, général de division.

Novembre.

8 ARRIGHI DE CASANOVA, DUC DE PADOUE, ancien ministre.

ANNÉE 1860.

Janvier.

25 ROUHER, ancien ministre, député.

Août.

12 L'Amal TRÉHOUART.

Décembre.

26 COUSIN DE MONTAUBAN, Cte DE PALIKAO, général de division, anc. min.

ANNÉE 1861.

Juillet.

5 Mis LE LAVALETTE, ancien ambassadeur.

ANNÉE 1862.

Août.

4 ROULAND, gouverneur de la Banque de France, ancien ministre.

Décembre.

7 Bon HAUSSMANN, anc. préfet de la Seine.

ANNÉE 1863.

Mars.

15 Prince Louis-Lucien BONAPARTE

Juillet.

2 Le Mal BAZAINE.

Août.

14 BARROT (Adolphe), ancien ambassad.
DUMAS, membre de l'Institut.

Décembre.

30 DE MARTIMPREY (Ed.), gén. de div.

ANNÉE 1864.

Septembre.

2 LANNES, Cte DE MONTEBELLO, général de division

Novembre.

6 BOUDET, ancien ministre.

ANNÉE 1865.

Juin.

7 DELIGNY, général de division.

Août.

11 LEBARBIER DE TINAN, vice-amiral.

ANNÉE 1866.

Août.

12 WALDNER DE FREUNDSTEIN, général de division
14 Duc DE GRAMONT, ancien ministre
27 Cte BENEDETTI, anc. ambassadeur.

Décembre.

21 D'AUTEMARRE D'ERVILLÉ, gén. de div.
Le Mal LE BŒUF, anc. ministre.
28 DE MAUPAS, ancien ministre

ANNÉE 1867.

Janvier

29 [illegible]IC, ancien ministre.

Août.

4 VUITRY, ancien ministre.
10 M. le Prince DE LA TOUR D'AUVERGNE, ancien ministre.
11 DE LADMIRAULT, général de division, gouverneur de Paris

ANNÉE 1868.

Août.

14 DE FORCADE LA ROQUETTE, anc. min.
SCHNEIDER, ancien président du Corps législatif.

Décembre.

28 D'AURELLE DE PALADINES, général de division.

ANNÉE 1869

Mars.

13 Cte DE MONET, général de division.
DE ROYER, premier président de la Cour des comptes

Août.

14 ESQUIROU DE PARIEU, anc. ministre.

1869. *Novembre.*

19 DE LESSEPS (Ferdinand), ancien ministre plénipotentiaire.

Décembre.

28 Mis D'AUDIFFRET, présid. de chambre hon. à la Cour des comptes.

ANNÉE 1870.

Septembre.

27 UHRICH, général de division.

Octobre.

8 CLÉMENT DE [illegible] LE NOURY vice-amiral.

Décembre.

8 VINOY, général de division, grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur.
D'EXÉA, général de division.
FRÉBAULT, général de division d'artillerie de la marine.

ANNÉE 1871.

Janvier.

7 D'HUGUES, général de division
Bon DE CHABAUD LA TOUR, *idem.*
GUIOD, *idem.*
24 Cte DE GUEYDON, vice amiral.
REYNAUD, *idem.*

Février.

22 THIERS, de l'Institut, ancien président de la République.

Avril.

27 BOURBAKI, général de division.
COURTOT DE CISSEY, *idem.*
BISSON, *idem.*

Mai

5 CHOPART, vice-amiral.

Juin.

1 VERGÉ DU TAILLIS-BÜRGLIN, [illegible]
MERLE DE LA BRUGIÈRE DE CAVEAU [illegible]

Juillet.

18 DOUAY, général de division.

ANNÉE 1873.

Mai.

28 ESPIVENT DE LA VILLESBOISNET, général de division.

GRANDS-OFFICIERS, PAR ORDRE DE PROMOTION. MM.

ANNÉE 1821

Mai

1er TALLEYRAND, duc DE DINO, g. de div.

ANNÉE 182[illegible].

Mai.

23 Bon DE BEURNONVILLE, gén. de div.

ANNÉE 1831

Avril

20 Cte DE MONTESQUIOU (An.), gén. de br.

ANNÉE 1835.

Avril.

24 PERSIL, ancien ministre

Octobre.

25 Mis DE ROMIGNY, anc. ambassadeur.

ANNÉE 1841.

Octobre.

20 Bon DE BUSSIÈRE, anc. min. plénip.

Décembre

27 Cte PONTOIS, ancien ambassadeur

ANNÉE 1842.

Avril.

26 Cte DE LURDE, anc. ministre plénipot.

ANNÉE 1846

Avril

19 Cte DE MORNAY (Ch.), anc. min. plénip.
Cte DE SERCEY (Éd.), *idem.*
27 PERIER (Cas.), député.
Mis D'ÉYRAGUES, anc. min. plénip.

Août.

28 Cte DE BÉARN, anc. min. plénipot.

ANNÉE 1847.

Avril

28 SAUZET, ancien ministre

ANNÉE 1849.

Avril.

5 CHANGARNIER, gén. de division rep.

Mai.

3 Cte CÉSARLIE, vice-amiral

Juin.

23 LOYRÉ D'ARBOUVILLE, gén. de divis.
27 TOURANGIN.

Décembre.

10 LAINÉ, vice-amiral.

ANNÉE 1850

Juin.

13 LE BRETON, général de division.

ANNÉE 1851.

Février

8 Prince PONIATOWSKI.

Mai.

[illegible] LA PLACE, vice-amiral.

Juin

18 Bon HIS DE BUTENVAL, anc. min. plén.

Octobre

25 Cte REINHARDT, anc. ministre plénip.

ANNÉE 1853.

Janvier.

14 BOUQUET *dit* BESSON.

Décembre.

24 LEGENDRE, général de division

ANNÉE 1854.

Août

9 MORVAN, général de division
12 JACQUINOT, vice-amiral

ANNÉE 185[illegible]

Août

11 BERTRAND, général de division
DUFFOURC D'ANTIST, *idem.*
14 Bon BRE[illegible], anc. ministre ambassadeur

Septembre

19 THIRY [illegible], général de division.
DALESME, *idem*
PATÉ, *idem.*
DULAC, *idem.*

Décembre.

30 Le duc DE BASSANO.
Le duc DE CAMBACÉRÈS.

ANNÉE 1856.

Juin.

16 Cte DE SARTIGES
21 Mis DE LA GRANGE

Décembre

24 NOIZET, général de division.

ANNÉE 1857.

Janvier

28 MARCEL, général de division

Mars

11 MARTIN DE BOURGON, général de div.
DE [illegible]-SOLES, *idem.*

Août

5 Cte DE SALIGNAC-FENELON
19 MORIN, général de division.

Décembre.

31 [illegible], général de division
DELHORME, général de brigade

ANNÉE 1858.

Février.

25 GUÉRIN, contre-amiral.

Mars.

13 Cte ROGUET, général de division.

Juillet

30 Cte DE CASABIANCA

Août.

6 LAVAUD, contre-amiral.
8 Bon DUCHAUSSOY, général de division.

Septembre

28 RIPERT, général de division

Octobre.

10 MALESIAT, général de division.

Décembre.

2. PIERRE DE LIEVREVILLE, gén. de div.
30 Cte D'ANTHOUARD DE VRAINCOURT, général de brigade.
CHANFROID, *idem.*

ANNÉE 1859.

Février.

2 Vte DE BOIS-LE-COMTE, général de div.
BUISSON D'ARMANDY, *idem.*

Juin.

17 LEFÈVRE, général de brigade.
LEBRUN, général de division
DE LA MOTTE ROUGE, *idem*
25 DE NÉGRIER, général de brigade
DE FAILLY, général de division.
FROSSARD, général de division.

Juillet

15 FORGEOT, général de division.

Août.

5 THOMAS, anc. directeur aux finances.
Bon DE GROBON, général de division.
12 BARROT (Ferdinand)
13 FLEURY, général de division, ancien ambassadeur.
Cte BOULAY (de la Meurthe).

Décembre.

7 Bon DE MÉNEVAL, anc. min. plénipot.
28 REYAU, général de division.
LARCHEY, *idem.*

ANNÉE 1860.

Mars.

14 MORIN (Arthur), général de division, membre de l'Institut
MENGIN-LEGREULX, génér. de division.

Juin.

28 Bon DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, ancien ambassadeur.

1860. *Août.*

6 ALLARD, général de division.
LAITY, ancien préfet
11 ÉLIE DE BEAUMONT, membre de l'Académie des sciences
12 Cte DE MONTESSUY, ministre plénipot
14 Bon LEROY DE BOISAUMARIÉ (Ernest), ancien préfet
15 MARULAZ, général de division.
Cte GUDIN, *idem.*
GAGNON, *idem.*
COURTOIS ROUSSEL D'HURBAL, *idem.*
DE CASTAGNY, *idem.*
16 Cte Ch. DE GERMINY.

Septembre.

19 DESVAUX, *idem.*
BAUDIN, contre-amiral.

Décembre.

20 LE [illegible]ENNE, général de brigade.
26 DE FOLLOUE, Mis D'ORAISON, gén. de div.
31 DEVIENNE, 1er président de la Cour de cassation.

ANNÉE 1861.

Janvier.

1er CHEVALIER (Michel), de l'Institut.

Août

9 LARABIT.
12 TROCHU, général de division, député
GUESNON DE TOURVILLE, *idem.*
DUPUCH DE FELETZ, *idem.*
DE WIMPFFEN, *idem.*
13 BOURÉE, ambassadeur.
CHAIX D'EST-ANGE.
CHEVREAU (Henri), ancien préfet de la Seine
DE MENTQUE, ancien préfet.

ANNÉE 1862.

Juillet

7 Vte DE BORRELLI, général de division.
9 DE MARTIMPREY (A. A.), *idem.*

Août.

11 Mis DE LISLE DE SIRY.
12 FOURICHON, vice-amiral
PARISET, intendant général
14 BOITTELLE, ancien préfet de police
LEFEBVRE-DURUFLÉ, ancien ministre

Novembre

8 DUBOIS DE SALIGNY, ministre plénip.

Décembre.

30 FAUCHEUX, général de division.

ANNÉE 1863.

Janvier.

2 Bon NEIGRE, général de brigade.
5 FRÉMY, gouv. du Crédit foncier.

1863. *Août.*

11 BERTHIER DE GRANDRY, gén. de brig.
12 [illegible]
13 DE [illegible]AUDON, général de division.
[illegible], intendant gén. inspecteur.
14 Bon D'ANDRÉ, ministre plén.potent
DOTÉZAC, *idem.*
LE VERRIER.
MORIN, Mis DE BANNEVILLE, amb
Cte DE NIEUWERKERKE

Décembre.

31 DUPUY DE LOME, membre de l'Institut.

ANNÉE 1864.

Juillet.

25 LIÉBERT, général de brigade.
ROSE, général de divis.o

Août.

12 Le cardinal DONNET, archevêque de Bordeaux.
GILARDIN, 1er président de la cour de Paris.
Bon FRIRION, général de division.

Octobre.

20 FAVAS, général de br gade
29 Vte DE CHABANNES-CURTON, vice-amira
DE POUCQUES D'HERBINGHEN, vice amiral.
30 CORRÉARD (F. D. A.), général [illegible]

Novembre

5 MIGNERET, ancien conseiller d'État

Décembre

1er BOUET, contre-amiral
21 FOLTZ, général de division.
DE BERTIER, général de brigade.

ANNÉE 1865.

Mars

14 CHAUCHARD, général de division.

Avril

26 Vte DE VOUGY

Mai.

26 LACAPELLE, contre-amiral.

Juin

7 SI BEN-ABDALLAH-OULD-SI-EL-ARIBI, khalifa des Beni-Ourag de la Mina et du Chéliff (prov. d'Oran).
PÉRIGOT, général de division.
CHAUVIN, général de brigade.

Juillet

11 BAUDIN, ministre plénipotentiaire.
MERCIER DE LOSTENDE, anc. ambass

Août

12 [illegible], pr.s. de chambre hon. à la cour de cassation.
C[illegible]EVREUL, de l'Inst., direct. du Muséum d'histoire naturelle
13 BOUAÏSSIER DE BERNOUIS, int. gén

1865. *Août.*

14 [illegible] DE PRANGEOL, gén. de div.
DOUTEILLOUX, *idem.*
Mis DE LANIERS, *idem.*
[illegible]BAGFONT-D'HAUTPOUL, *idem.*
[illegible] MARGADEL, général de brigade
30 [illegible]
[illegible]ARLET HELD

Octobre.

3 Bon DORRIEU, général de division.
13 BRINCOURT, général de brigade.

Décembre.

[illegible] BOSSE, contre-amiral
[illegible]IEN DE LA GRAVIÈRE, vice-amiral,
27 YVELIN DE BÉVILLE, gé[illegible]ra. de navis

ANNÉE 1866.

Mars

12 LATRILLE, Cte DE LORENCEZ, général de division

Mai.

8 PICARD, général de division.

Juin.

30 CALLIER, gén[illegible] de division.

Juillet

12 CAUVIN DU BOURGUET, général de div.
CORNUAU.
Mis DE FORTON, général de division.
MAZURE, *idem.*
13 GAUTIER (Alph.)
GIRAUD, inspecteur général de l'enseignement supérieur.
14 BALOUET DE POLIGNI, général de div
Vte DUBREUIL HELLION DE LA GUÉRONNIÈRE, [illegible] plén pot.
ROUILLEAUX-DUGAGE.

Octobre.

2[illegible] CINTRAT, ministre plénipotentiaire.

Novembre

7 Bon GOURY DU ROSLAN, min plénipot.
30 CHAUTAN DE VERCLY, général de brig.

Décembre.

21 DUBERN, général de division.
TRIPIER, *idem.*
29 PENAUD, vice-amiral.

ANNÉE 1867.

Janvier.

19 BARBIER.
MARTIN D'AIGUEVIVES, Bon DE MALARET, ministre plénipotentiaire
Mis DE MONTHOLON-SÉMONVILLE, *idem.*

Mars.

6 POURCET, général de brigade.
9 CLAVAUD, vice-amiral
Bon DIDELOT, contre-amiral.

Mai.

22 Vte DES MÉLOIZES FRESNOY, trésorier-payeur général.

1867 *Juin.*

9 Nélaton
30 Le Play.
Devinck.

Août.

3 Larrieu, vice-amiral
4 Dautheville (le général).
Duruy, ancien ministre
Duvergier.
7 Conneau (le docteur
10 Cte de Reculot, ministre plénipot.
11 Cte Jaillet de Saint-Cergues, général de division
Ney prince de la Moskowa, *idem.*
Cte de Noé, *idem.*
Si-Ahmed-Ould-Cadi-Bach, agha de Frendah (Oran).
Soltykoff, général de division
14 Pietri (M. J.), ancien préfet de police.

Septembre.

1er Mouzard Sengier, ancien préfet.

Octobre.

13 Cte de Coste de Champeron, général de division.

Novembre.

12 Verrigier de Saint-Paul.
13 De La Grandière, vice-amiral.

Décembre.

28 Dumont, général de division.
Rose, vice amiral.

ANNÉE 1868.

Mars.

11 Dalmas de Lapérouse, gén. de brig.
Vte Fleuriot de Langle, contre-amir.
30 Sol, général de division.

Juin.

30 De Vaudrimey-Davout, général de brig., secrét. gén. de la Légion d'honneur.

Août.

10 Cte de Clembault, gén. de div.
12 De Franqueville, directeur général du ministère des travaux publics.
14 Dariste
Le Roux (Alfred).
15 Cintrat (Pierre-Édouard), ministre plénipotentiaire.

ANNÉE 1869.

Février.

13 Bon de Forth Rouen, ministre plénipotentiaire de 1re classe.

Mars.

13 Grandchamp, général de division.
14 Paris, vice-amiral.

Mai.

3 Boinvilliers
28 Penhoat, contre-amiral

Juin.

19 Bon David.

1869. *Juillet.*

10 De Dompierre d'Hornoy, ministre de la marine

Août.

11 De Bigault de Boureuille, secrét. g. n. du ministère des trav. publics.
Mgr Billiet, cardinal-archevêque de Chambéry
Haudry de Janvry, secrétaire général du ministère [illegible]
Ohier, conseiller d'[illegible]
De Prémonville de Maisonthou, général de division
De Salignac-Fénelon, *idem.*
[illegible], *idem.*
14 Reguis, colonel, ancien député.
[illegible]

Novembre.

26 Cte de Damrémont, minist. plén.pot.

Décembre.

9 Chaigneau, contre-amiral.

ANNÉE 1870.

Janvier.

3e Delamorte-Chaffens Franconière, général de brigade

Février.

28 Rihouet, président de chambre honoraire de la Cour des comptes

Mars.

12 F[illegible]beck, général de division

Mai.

14 Barral, général de brigade.
Malherbe, *idem.*
18 Suchet, duc d'Albufera.

Août

Desprez, conseiller d'État, min. plénip.
Cornudet (Léon), prés. au cons. d'État
Ducrot, général de division, député
De Lartigue, général de division.
De Postic du Houlbec, gén. de brig
Michel, *idem.*

Octobre

6 Exelmans, contre amiral
25 Blanchard, général de division.

Novembre

17 Jauréguiberry, contre-amiral.

Décembre.

2 Chanzy, général de division, député.
8 Pothuau, v. amir., ministre de la mar.
Danlion, intendant militaire.
Princeteau, gén. de division, député.
8 Ribourt, général de brigade.
Daudel, *idem.*
Appert, *idem.*
27 Fabre la Maurelle, contre-amiral.

ANNÉE 187[illegible].

Janvier.

3 De Blois de la Calande, gén. de brig.
7 Javain, *idem.*

1871. *Janvier*

23 [illegible]
DE MALAISNARD DE CHALVANCE, *idem*
25 DUBOIS-FRESNEY, général de brigade.
[illegible]
HORIX DE VALDAN, *idem*.

Avril.

4 PELLÉ, général de division
[illegible]
16 [illegible], général de brigade
20 DE HOCHEBOLLE, général de division.
CANU, *idem*.
DU BARAIL, *idem*, minist. de la guerre.
GRENIER, *idem*
OSMONT, général de brigade.
PRUDHON, *idem*.
DE BERCKHEIM *idem*.
DE VALABRÈGUE, *idem*.

Mai.

5 DE BRÉMOND D'ARS, général de div.
14 DE CORNULIER LUCINIÈRE, cont. amir.

Juin.

6 MOULAC, contre-amiral.
HUGUETEAU DE CHAILLÉ, *idem*.
8 Vte BONNEMAINS, général de division.
10 DE VASSOIGNE, général de division d'infanterie de la marine
15 FAIDHERBE, général de division.
19 LE VASSOR-SORVAL, *idem*.
BESSAYRE, *idem*
L'HÉRILLER, *idem*
PRADIER, général de brigade.
UHRICH, intendant général inspecteur.
29 FARON, général de division d'infanterie de la marine.
[illegible]

Juillet.

18 PATUREL, général de brigade.
29 MIGNET, membre de l'Institut.

Septembre

17 DE MÉZANGE DE SAINT ANDRÉ, général de brigade.

Octobre.

3 BATAILLE, général de division.
15 Bon LARREY, medecin inspecteur, prés. du conseil de santé des armées
19 POUYER-QUERTIER, anc. min. des fin.

Octobre

23 REYNAUD, inspecteur général du service de santé de la marine.
DEVOULX, contre-amiral.

ANNÉE 1872

Janvier

15 LAFFON DE LADÉBAT, vice-amiral.

Mars

22 DE VAUDOIS, général de division.

Avril.

8 VIALLA, général de division.
16 DUPRÉ, contre-amiral.

Juillet.

13 CLOUÉ, contre-amiral.
SAISSET, vice-amiral
15 Mis DE BOUILLÉ, ambassad. à Madrid.

Août.

29 DUPLEIX, général de brigade.

Septembre

4 LABASTIE, général de division

Novembre.

20 CAMBRIELS, général de division.
DUCASSE, *idem*.
DE L'ABADIE D'AYDREN, *idem*.

Décembre

27 GICQUEL DES TOUCHES, contre-amiral.
PÉLISSIER, gén. de div. d'art. de mar.
31 DE BRUCHARD, général de brigade

ANNÉE 1873.

Janvier.

31 OZENNE, sec. gén. du min. de l'Agric.

Mars

18 COLLART-DUTILLEUL, directeur du Mouvement général des Fonds.

Mai

22 SAGET, général de division.
LETELLIER-VALAZÉ, *idem*.
SUSANE, *idem*.
GUILLOT, intendant général inspecteur.

COMMANDEURS PAR ORDRE DE PROMOTION. MM.

ANNÉE 1815.

Décembre.

18 Cte Labarthe Thermes, colonel.

ANNÉE 1820.

Mai.

18 Duc de Périgord, g. de br.

ANNÉE 1821.

Mai.

1er Bon Faverot, gén. de brig

ANNÉE 1823

Août.

18 Cte Lusignan de Cerze, lieut.-colonel.
Mis Chabannes de Lapalice, gén. de brig.

Septembre.

3 Cte de Laporte, colonel.
19 Cte d'Agoult, *id*.

ANNÉE 1830

Mai.

19 André, anc. secrét. gén de la Ch. des députés

19 Goujon, Mis de Gasville, anc. préfet
Bon de Vanssay, anc. préf.
23 Vte de Saint-Priest, gén. de division.

Juin.

8 Vte de Nayhes, colonel.

ANNÉE 1827.

Décembre.

12 Bon de Balsac, ancien préfet.

ANNÉE 1829.

Octobre.

28 Cte Lamézan, lieut.-col.
29 Bon de Villeneuve Bargemon

ANNÉE 1831.

Mars.

1er Villaret de Joyeuse, cap. de vaisseau
21 Thiébault, gén. de brig.

Avril.

[illegible] Vte Rohan de Chabot, gén. de brigade.
Paulin, *id.*

Juin.

4 Vte de Rigny, gén. de br.

ANNÉE 1833

Novembre.

19 Tugnot de Lanoye, gén. de division.

ANNÉE 1834.

Janvier.

5 Leroy-Duverger, g. de br.

ANNÉE 1835.

Février.

19 Prax, gén. de brigade.

ANNÉE 1836.

Avril.

[illegible] Manne, général de brig.

ANNÉE 1837.

Mai

1 Bon Taylor, de l'Institut.
30 David, anc. cons. d'État.
Hoffmann, colonel.
Bon Reinach
Morin, colonel.

Septembre.

29 François, gén. de brig.

ANNÉE 1838.

Avril

27 Girod, gén. de brigade

ANNÉE 1839.

Septembre.

15 Laneau, colonel.

Octobre.

18 Vte Duchâtel, anc. préfet.

ANNÉE 1841.

Octobre.

20 Bon Burignot de Varenne, anc. ministre plénip.

Décembre

18 Pellenc, ancien préfet.

ANNÉE 1842.

Mai.

6 Bon Denois, consul gén

Septembre.

29 Lefaivre, col. du génie.

Octobre

24 De Gouvenain, gén. de br

ANNÉE 1843.

Avril.

19 Marnier, colonel.
Evrard de Saint-Jean, intendant militaire.
Vesco, gén. de brig.

Mai

1er Hebert, anc ministre.

Septembre.

28 Dupouey, gén. de brig.
Guibout, colonel.

Décembre.

29 Cte de La Rochefoucauld (Hip.), anc. min. plénip.

ANNÉE 1844.

Avril

14 Thiérion, colonel.
Blondel, anc. cons. d'État.
30 Passy (Ant.), anc. sous-secrétaire d'État.

Juin.

18 Legrand (Vict.), anc dir de l'adm. des forêts.

Octobre

19 Cte de Jarnac, anc. chargé d'affaires
30 De Lutteroth, *id.*

ANNÉE 1845

Janvier.

10 Jayr, ancien ministre.
12 Ali-Ben-Ba-Ahmed, khalifa de Constantine

Avril

15 Paris, colonel
24 Passy (Hipp. de l'Inst., ancien ministre
26 De Lagau, anc. cons. gén
27 Génie, anc. mait. des req
Cte Siméon.
Montanier, cons.-maître des comptes hon
Caminade, gén. de brig.

Août.

20 De Guiroye, intend. mil

Octobre.

8 Dehaes de Montigny, col.

Novembre.

7 Malherault, a. cons d'Ét.
9 Cte d'Amilly, anc. préfet.
24 De Chasteau (E.), ancien chargé d'aff. à Tanger

ANNÉE 1846.

Février.

15 Lafaurie, cons.-maît. hon. à la Cour des comptes.

Avril.

25 Gobert de Neufmoulin, col. d'art. de marine
27 Nouton, anc. cons d'Ét.

Août

21 Levaillant, gén. de brig.
31 Escatory, anc. min. plén.

Septembre.

27 Duc de Glucksberg, anc. chargé d'affaires.

ANNÉE 1847.

Janvier.

4 Pascal, anc. préfet.
Barthélemy, *id.*
Mancel, *id.*

Février

20 De la Coste du Vivier, anc. préfet.

Avril.

22 De Brémont d'Ars, gen. de brigade.
Torrac, col. d'état-major.
Lardenois, colonel.
Bergounhe, *id.*
Paulin, *id.*
[illegible] Naudet, membre de l'Inst.
28 Layrle, cap. de vaisseau
[illegible] Bon Boullé, anc. préfet
Brun, *id.*

Septembre.

22 Gaulhier, col. d'état-maj.

ANNÉE 1848.

Janvier.

23 Le Flô, général de division, ancien ministre

Octobre.

24 Mayr de Baldegg, gén. de brigade.
Van Heddeghem, *id.*
Blachier, *id.*

ANNÉE 1849

Juin.

25 Buisson, gén. de brig.
D'Alphonse, *id*

Septembre

16 Cte Siméon de Bois-le-Comte, anc ambassadeur.
De La Cour, anc. chargé d'affaires.

Novembre

14 De Vieil Castel, ancien dir. aux aff étrang.

Décembre.

10 Tatareau, gén. de brig.
Dehaes de Montigny, intendant militaire
16 Bonie, col. dir. d'art
14 Polangie de Rancé, col.

ANNÉE 1850.

Mars.

18 De La Forest, anc. cons. général.

Avril.

6 Besançon, gén. de brig.

Juin.

8 Tessier, colonel.
25 Cerfberr (Max), colonel.

Juillet.

26 De Xaintrailles, c. en ret.

Août.

11 Vte de Suleau.
16 Racine, colonel.
18 De Vincent.
19 Chambry, colonel.
22 Puech, *id.*
Thouvenin, gén. de brig.
André, *id.*
26 Blanquart de Bailleul, intendant militaire.
Odiot, gén. de brigade.

Septembre.

4 Gouyon, colonel.

Octobre.

18 Corabœuf colonel.

Novembre.

28 Brès, colonel.

Décembre.

2 Orville, intend. milit.
Marchesan, colonel.
De Mirbeck, général de brigade
Blanc, colonel.
Gay, *id.*
8 Cte de Lessops (Th
Levasseur, ancien préfet
10 Delmas, ancien secrétaire général.
Duffour Dubergier, anc prés. de la chambre de comm. de Bordeaux

ANNÉE 1851.

Avril.

8 Emond d'Esclevin, gén. de brig. d'art. de mar.

Mai.

1er Radepont, colonel.
31 Juhen, insp. gén. des ponts et chaussées.

Septembre.

21 Couston, gén de brig.

Novembre.

29 Armand, colonel.

Décembre.

10 Mangon-Delalande, général de brigade
Le Glouet, colonel.
De Bousingen, gén. de br.
Boyer (C.), gén. de brig
Dumor, colonel.
12 De Serre, gén. de brig.
15 Le Moyne, consul gén.
23 Vieyra-Molina.

ANNÉE 1852

Janvier

15 David, min. plénipot.

Février

13 Corbin, 1er présid. de la cour d'ap. de Bourges.

Mai.

8 Rocquancourt, colonel.
8 Pascal, *id.*
10 Griffon, colonel.
Lyautey, gén. de brig.
26 Rayband, consul gén.

Juillet.

19 Dupuis, gén. de brig.

Septembre.

28 Noël, dir. des trav. hydr.

Octobre.

15 Guyot-Duclos, colonel
30 Cornet, 1er médecin en chef de la marine.

Décembre.

23 Randouin, préfet honor
Barbeyrac de St-Maurice, gén. en retraite
Legny d'Arcy *id*
Robert, colonel.
Dumay, col. en retraite.
Boisquet, gén. de brig
31 Belvèze, capit. de vaiss
Mabon, Cte de Beaulieu, anc mait. des requêtes.

ANNÉE 1853.

Janvier.

1er Brian, préfet honoraire
29 De Froidefond des Farges, général de brigade.

Juillet.

24 Rudler, colonel.

Août.

10 Durand, colonel.
De Caprez, colonel
14 Fauveau, dir. des ces nav
Baudais, cap. de vaiss

Septembre.

20 Cuny, général de brig.
29 De Folard, anc. maire de Saint-Omer.

Décembre.

24 De Penthriant, int. milit.
Pellegot, col. de gend
Titard, *id.* d'infanterie.
De Lisleferme, gén. de br.
De Ferrabouc, *id.*
Guilland, col. d'artill.
Burnier, colonel.
Colas de Courval, *id.*
31 Gressier, ing. hydrogr.

ANNÉE 1854

Janvier.

21 Devoize, consul général, chargé d'affaires.

Mars

9 D'Alayrac, col. l'artill.

Juin

21 Lausné, anc. direct. au ministère de l'intérieur.

Août.

9 Bougourd de Lamarre, gén. de brigade
Beauquet, col. d'état-m
Tisserand gén de brig
Alais, col. d'infanterie
De Crèvecœur, anc. préf.
10 Baradère, consul gén
12 Bon Darricau, c.-amiral.

Septembre.

2 Baret de Rouvray, généc. de brigade

Octobre.

14 Sabatier (Raymond), consul gén., chargé d'aff.
15 Piou, 1er prés. de la cour d'appel de Toulouse.

Décembre.

21 Garnier-Dubourgneuf, lieut.-gén. cap. de vaiss.
29 Bon [illegible], gén. de brigade
Vallon de Villiers, gén. de division.
Lefebvre, gén. de brig.
Moreau, *id.*
De Gripière de Moncroc, lieut. colonel retraité.
30 Turbest, admin hon. des invalides de la marine.

ANNÉE 1855

Mars.

2 Mis d'Estienne de Chaussegros de Lioux, g. de br.
14 De Leyritz, *id*

Juin

9 Privat de Garilhe, colonel.

Août.

10 Noël (Casim), not. hon.
Angot, intendant milit.
11 De Riberolles, conseiller-mait. des comptes hon
Chatry de Lafosse, général de brigade.
Mis de Rosières, colonel
Vignolle, gén. de brigade
Dalmas, com. gén de mar
Bertin du Château, colonel d'infanterie de marine.
Brunot, *id*
De Lafaye, colon retraité.
30 Poirée, inspect. général des ponts et chaussées.

Septembre.

22 Jarras, gén de division
Orianne, gén. de brigade.

1855. — *Octobre.*
1er Voysin de Gartempe, col.
3 Taffart de Saint-Germain, capitaine de vaisseau.

Novembre.
14 Gudin, artiste peintre.

Décembre.
12 Loriz, col. de gendarm.
20 Auban, anc. dir. du serv. de santé de la marine.
28 Bo[illegible] gén. de brig
D[illegible] colonel
Camas, *id.*
29 Andouillé, 1er sous-gouv. honor. de la Banque.
Pageot des Noulières, comre gén. de la mar.

ANNÉE 1856.

Janvier.
23 Favas, col. de gendarm.
29 Fortier du Saint-Lary, général de brigade.

Mars.
16 Bon P. Dubois, doy. hon de la fac. de méd. de Paris.
21 Levasseur, anc. contrôl. centr. du Tresor public

Avril.
2 Feuillet de Conches, dir. au min. des affaires étr.

Mai.
28 Parson, colonel.

Juin.
12 La Selve, intend. milit.
Arbellot, général de brig.
Beaudet de Morlet, col
Fournier (A.), [illegible]
Rocquemaurel, c[illegible]
13 Amat, col. en retraite
Marion de Gaja, g. de br.
14 Collet-Meygret, a. rec. g
15 Boucly, conseiller à la Cour de cassation.
16 Moysen de Codrosy, insp. général des finances
[illegible] général de brig.
Cazotte, consul général, [illegible]
Nisard, de l'Institut.
Le Cal Matheu.

Août.
9 Odille, colonel.

Octobre.
8 Blache, directeur de la santé à Marseille.

Décembre.
19 De La Serre, gén. de brig.
29 De Montgond *id.*
31 Bazin, colonel du génie.

ANNÉE 1857.

Janvier.
1er Robiou de Lavrignais, insp. gén. du gén. mar.

Mars
12 Gazan, col. d'art. en retr.
14 Potier, général de brig.
Michel (L. F.), colonel.
Jaspard, général de brig.
Crespin, *id.*
[illegible] gault, de l'Inst.
Joffre, dir. des constr nav
19 De Chabrier.

Juillet.
3 Richard, général de brig.

Août.
2 Serveux, cons maître à la Cour des comptes.
7 Avril, insp. général des ponts et chaussées
12 [illegible] cons à la C. de cass
12 [illegible] de [illegible] à la C de cass
Reech, directeur des constructions navales.
Bégat, ingénieur hydrog.
Lemerle, Vte de Beaufond, commissaire général de la marine.
Fourtet Antoine, capitaine de vaisseau.
13 Gallemant, gén. de brig.
Mazas-Dugoulot, *id.*
Chastanet de Ravarin, intendant militaire.
De Chabron, colonel.

Septembre.
6 Adam, cons.-maître à la Cour des comptes.
24 Lefébure, intendant milit.
30 Desaint, gén. de brigade.
Pocqueux, *id.*
Pierson, colonel.
Vernier de Byans, général de brigade.

Octobre.
8 Waubert de Genlis, général de brigade.
De Bonnet Maurelhan de Polhès, général de div.
25 Comignan, gén. de brig.

Novembre.
8 Crouly, général de brig.

Décembre.
30 Martin, colonel.
31 Dubreton, *id.*
De Fayet de Chabannes, général de brigade.
Germanes, colonel.

ANNÉE 1858.

Février.
26 Chrétien, intend. milit.

Mars.
24 Touboulic, cap. de vaiss.

Avril.
24 Pelissier, anc. cons. gén

Mai
17 Gaudin de Villaine, général de brigade.
22 Dubard, intendant milit.

Août.
2 Castelnau, gén. de div.
Robinet de Plas, colonel.
Lebaron, *id.*
8 De Bras de Fer, colonel.
Régnault, col. du géme.
Delarue Beaumarchais, général de brigade.
Anfrye, *id.*
De Pointe de Govigny, *id.*
Duval *id.*
10 Goubin, cap. de vaisseau.
Counot, colonel d'artil.
Bert, col d'inf. de mar.
13 Andral, membre de l'Inst.
14 Roches, consul général.
Guillain, contre-amiral.
Guieysse, commissaire général de la marine.
Tournal, colonel d'artillerie de mari[illegible]
15 Simonneta de Maisonneuve, capitaine de vaisseau.
20 Roujoux, gén. de brig.
21 Mourier, vice-recteur de l'Académie de Paris.

Octobre
10 De Malherbe, gén. de brig.
De Sorbiers, colonel.
Dambry, gén. de brigade.

Decembre.
5 Lichtlin, général de div.
30 Fournier de Trélo, col.
Rothe, intendant milit.
De Cauvigny, colonel.
De C[illegible] de div.
Hardy de la Largère, général de brigade.
Le Preudhomme de Fontenoy, *id.*
Martin, colonel.

ANNÉE 1859

Mai.
21 Conseil-Dumesnil, gén de brigade

Juin.
17 Manuelle, colonel.
Poule, *id.*
Thévenin de Tanlay, *id.*
Mongin, gén. de brigade.
Metman, *id.*
Guignard, *id.*
Lenormand de Bretteville, *id.*
Duportal Dugoasmeur, *id.*
Capriol de Pechassaut, *id.*
De Tryon, colonel.
Goze, général de brigade.
20 Bordas, colonel.
O'Farrel, gén. de brig.
25 Courson de la Villeneuve, *id.*
Lévy, colonel.
Mathieu, *id.*
Tixier, gén. de brigade.
De Montfort, *id.*
Pajol (C. P. V.), *id*

1859. — *Juin.*

25 De Fontanges de Couzan, colonel.
Lhuillier, *id.*
Arzouy, *id.*

Juillet.

15 Coffinières de Nordeck, général de division.
Bernier-Maligny, g. de br.
De Lestelet, *id.*
Regnard, colonel.
C^te Maher, préfet hon.

Août.

6 C^te Lepic (Nap.), g. de br.
7 Hugo, *id.*
Daumonieu-Beauchamp, *id.*
Goury, *id.*
De Vivès, *id.*
Guérin de Waldersbach, général de brigade.
Vallot, colonel.
Olivier, colonel.
11 Duval, 1^er prés. de c. d'ap.
Cour de cassation.
12 Revel.
C^te de Preissac, préfet.
13 Legras, contre-amiral.
Rouillé, c^re gén. de mar.
Bressier, *id.*
Sangle-Ferrière, *id.*
Chardon de Chaumont, général de brigade.
Lefrançois, *id.*
Pichon, min. plénipot.
Marbeau, trés. gén. hon. des inval de la marine.
Levicaire, ancien directeur à la marine
De Preudhomme d'Arc, insp en chef
16 Gayant, inspect. gén. des ponts et chaussées

Septembre.

Saveron, B^on Bernard, général de brigade.
De Mallet, colonel
Baron [illegible] brig.
18 Duplessis, colonel.

Décembre.

8 Spitzer, colonel.
28 Malus, *id.*
Chabord, *id.*
Penfuntenio de Cheffontaine, général de brig.
Mennessier, colonel.
Bouchabert, *id.*

ANNÉE 1860.

Janvier.

3 Favereau, colonel.
18 Charlemagne, cons. d'Ét.

Mars.

14 De Marguenat, général de brigade.
Sancier, *id.*
B^on Ambert, *id.*
Renault, colonel.
Ameil, *id.*

Avril.

19 Saurin, général de brig.
27 Pein, colonel.

Mai.

[illegible] Saladin, insp. gén. des fi...
27 Lubonis, dir. de la succ. de la Banque à Nice.
31 Du Pasquier, 1^er prés. de la cour de Chambéry.
Lachenal, ancien gouverneur d'Annecy.
De Greyfié de Bellecombe.

Juin.

28 De Montherot, min. plén.

Août.

2 Ribot, colonel en retraite.
11 B^on Cloquet, de l'Académie [illegible]
Alexandre, de l'Institut.
12 V^te de Gabriac, min. plén
Gaillard de Ferry, ancien consul général.
Chedeville, directeur des constructions navales.
Maler, [illegible] de santé, à Rochefort.
Delmas de la Pérouse, contre-amiral.
14 B^on Pougeard Du Limbert préfet.
15 Raguet de Brancion, général de brigade.
Levret, colonel.
Courson de la Villeneuve, général de brigade.
Magenc, intendant milit.
Taponier, colonel.
De Kersalaun, gén. de br.
Vaillant, méd. inspect.
Castel, colonel.
Martineau des Chesnez, [illegible] de brigade
Jolivet, *id.*
Reinaud Boulogne de Lascours, colonel
16 Guillemot, directeur gén. de la caisse de dépôts et consignations.
26 Peletier de Montmarie, colonel.
Dargent, gén. de brig.
Champanhet, *id.*

Septembre.

11 Autran, commissaire général de la marine.
Duval, direct. du serv. de santé de la marine.
Cappe, col. d'inf. de mar.
Dauriac, capit. de vaiss.
13 Simon de la Mortière, général de brigade.
18 De Vaulx d'Achy, cons. à la Cour de cassation
Si Tahar-ben-Mahiedoin, bach agha des Sbaaua
18 Ben-Yama-ben-Aissa, agha du Titteri.
Bou-Alem-ben-Cherif, *id.* des Djendels.
19 Le Brun, *id.*
Renson, général de brig.
Bessières, colonel.
Dumagneaux de la Salle *id.*
26 Gaudin.

Novembre.

6 Pouget, général de brig.

Décembre.

3 De Bourgoing, préf. hon.
26 De Maud'huy, gén. de br.
B^on Thomas, int. milit.
Duthiel la de Rochère, *id.*
26 Buirette, colonel.
Frémicourt, *id.*
Danet, gén. de brig.
Caubert, colonel.
31 Tarbé, [illegible] des ponts et chaussées.
Martin, capit. de vaiss

ANNÉE 1861.

Février.

10 Bourgeois, contre-amiral
[illegible] ancien maire de Versailles.

Mars.

[illegible] Tonnet, préfet honoraire
19 D'Auvergne, gén. de brig.
De la Condamine, col. ret.
D'Espinassy de Venel, col.
15 Lescure, capit. de vaiss
18 Drappier, insp. général des ponts et chaussées.
27 Gahnier, col. d'ét.-m[illegible]

Avril.

6 Mittonhoff, colonel.
22 De Lapelin, cap. de vaiss
D'Ariès, *id.*

Juin.

27 Saveresse, gén. de brig.

Juillet.

29 Lecquet de Serincy, col.

Août.

10 De Gerus, col. en retr.
Deshorties, intend. milit.
De Gasquet, cap. de vaiss.
Kerdrain, *id.*
Coupvent-Desbois, contre-amiral.
Villemain, cap. de vaiss
Le Coarlaud du Quellio, *id.*
Guichon de Grandpont, comm. gén. de la mar
12 Gelly de Moncla, *id.*
Desusleau de Malroy, gén. de division
12 Lacretelle, gén. de brig
D'Arricau, *id.*

1861. *Août*
Bon Nicolas-Nicolas, gén. de brigade
Pé de Arros, *id.*
13 De Clercq, anc. min. plén.
Faugère, sous-directeur aux affaires étrangères
Cte de Tromelin.
Cournot, recteur d'acad
Pellat, doy. hon de la Fac de droit de Paris.
Milne-Edwards, doy. de la Fac. des sc de Paris
Boselli, ancien préfet.
Varin, ancien membre du cons. municip de Paris
Bon P. de Richemont.
23 Guérin, général de brig.
Henry, colonel.
Cte Reille, gén. de brig.
Neyral, colonel
D'Azémar, gén. de brig.

Septembre
22 Onfroy de Bréville, insp. gén. des ponts et ch.
29 Cte Garat, maire d'Ustaritz

Novembre.
12 Mimaut, anc cons gen.

Decembre.
De Goussencourt, général de Brigade.
Ridouel, *id.*
Guilhen de Lagondie, colonel en retraite.
Schmitz, *id.*
De la Moussaye, colonel
Begougne de Juniac, général de brigade.
M[illegible] *id.*
P[illegible] *id.*
Nicolaï, *id.*
Caynet, colonel.
De Chanaleilles, g. de br
Moucheton de Gerbrois, *id.*
Lelong, colonel.
Servier, gén. de brigade.
Maillot, médecin inspect.
31 Le Gallic de Kerisouet, capitaine de vaisseau.
Maréchal, colonel d'artillerie de marine.

ANNÉE 1862.

Janvier.
4 Dieu, anc. prés. du cons de préfect. de la Seine.
15 Le Rat de Magnitot, ancien prefet.

Février.
1er Guigniaut, prof. à la fac des lettres de Paris.
4 Bon Pron, ancien préfet.

Mars
7 Micheler gén. de brig.
De Gravilon, colonel.
Ballot, colonel
Vicomte de Roumejoux, *id.*
Marmier, gén. de brig.
De Greban, colonel
16 Masset, *id.*

Mai
24 Ferlay, préfet honoraire.

Juillet.
2 Hennique, gén. de brig. d'inf. de marine.
10 Martin-Lavallée, dir de l'Éc. cent. des arts et manufactures
11 Lion, gén. de brigade.
De Golberg, colonel.
Joly-Frigola, *id.*

Août.
8 Pelletier, prés à la Cour des comptes
11 Lefèvre de Bécourt, anc. ministre plén.pot.
De Rainneville, dir. des affaires étrangères
12 Bérard, commissaire général de la marine.
Jam, contre-amiral.
Levasseur, cap. de vaiss.
Fasquet, contre-amiral.
De Laroche Kerandraon, cap. de vaisse
Favin-Lévêque, *id.*
Dufour de Montlouis, *id.*
Suau, gén. de brigade.
Pietrequin de Prangey, *id.*
Lapasset, gén. de brig
Gagneur, col. d'artillerie.
Porion, col. d'infanterie.
Théologue, *id.*
Danget, *id.*
De Maussion, gén de br
Jouve, col. de cavalerie.
Hatin, méd. inspecteur.
13 De Saulcy, de l'Institut.
Ravaisson, de l'Institut.
Patin, *id.*
14 Cuvier, conseiller d'État, 2e gouv. de la Banque
Barbaud.
Bon de Bry, préfet hon.
Cte Rivaud de la Raffinière, préfet hon.
Vte de Barral.
16 Le Breton, insp gén. des ponts et chaussées.
Brosset, présid. de la ch. de comm. de Lyon
18 Mercier-Lacombe, anc. préfet.
26 Bottard des Portes, colon
Etudes de Boistertre, *id.*

Octobre.
10 Bon de Thès, cons. gén.
Vte de Castillon, *id.*
14 Schefer.

Decembre.
21 Kaddour-ben-Mokhti, agha.
30 Bodson de Noirfontaine, intendant gén. insp.
Cornu, col., com. de pl.
Decroix, col. de cheval
30 Emy, col. d'artillerie
Fauvart-Bastoul, g. de br.
Guépard, colonel.
Bon Liégeard, gen. de brig
Mignet, Bon de Lamartinière, gén. de brig
De Veuleus, *id.*
31 Vincent, cap. de vaiss
Faucon, *id.*

ANNÉE 1863

Janvier.
14 Lacroix, l.-col. d'état-maj.
21 Balard, de l'Institut.

Février.
7 Regnault, de l'Institut.

Mars
14 De Place, colonel.
Mermet, *id.*, com. de pl.
Letellier-Blanchard, col. de gendarmerie
Guiomar, gén de brig.
Mathieu, de l'Institut
D'Hauteville, col. d'art
16 Dumas, co.. d'art. de mar.

Avril
28 De Schaller, col. d'artill.

Juin.
[illegible] Garnier, gén. de brig.
[illegible]8 Vandal.

Juillet.
5 Durand St-Amand, cap. de vaisseau
29 Richard, intendant mil.
Guiénard, colonel.

Août
[illegible] Didion, gén. de brig
Rautz, intendant mi
Lacaze, anc. cons. d'État.
Bonnatgnier, *id.*
13 Bourlon de Rouvre, anc. préfet.
Pastoureau, *id.*
Jeurgey de Grandville, *id.*
De Miniac, cap. de vaiss.
Pichon, *id*
Huguet de Majouraux, *id.*
Mallet, *id.*
18 Reybaud, c. d'inf. de m.
De Montfort, gén. de br.
Mattat, *id.*
De holland, *id.*
Bonamy, *id.*
Lalemand, col. d'état-major.
Requier, intend. milit.
D'Andrée, colonel.
[illegible] de Kerandec, *id*
Peyssard, *id*
[illegible]ier *id.*
Jeanningros, gen. de br.
De Montagu, col. de cav.
Dillon, *id.*
D'Ouvrier de Villegly, général de division.
Breton, col. du génie

1862. *Août.*

14 De Bourboulon, ministre plénipotentiaire
Valat, consul général.
P[illegible] *id.*
P[illegible] pres de chambre [illegible] de cass
Massol, 1er président de la cour de Rouen.
[illegible], ag. à Poitiers
Cruveil[illegible] prof. à la Fac. de médecine de Paris.
[illegible] Thirria, insp. g. des min.
[illegible] Lebreton, colonel.
Cambriel, col. de cav.
Ducasse, gén. de brig.

Septembre.

27 Lebrun, intend. milit.

Octobre.

5 Cerfbeer, intend. mil[illegible]
[illegible],
4 Gazolme, cap. de vaiss.

Décembre.

6 D[illegible] [illegible] mont, capitaine de vaisseau.
28 Gorrant, ancien colonel d'état-major.
30 Budin, trés.-pay. gén.
Hecquard, col. d'ét.-maj.
De Seye, intend. milit.
De Rosan, col. du génie
Guiot, colonel de cav.
Sédillot, méd. inspect.
[illegible] Rolin, cap. de vaiss.
Favre, col. d'inf. de mar

ANNÉE 1864.

Janvier

[illegible] Cattanéo, anc. off. sup.

Février

9 Fournel, insp. g. des min.

Mars

Ponsard, ancien préfet.
[illegible] Schneider, col., comm. de place
[illegible]y, colonel
T[illegible]ard, *id.*
[illegible] Rondinet de Plas, cap. de v
[illegible] Legros de Méricourt, insp. gén. des [illegible]
Lefebvre, cap. de vaiss.

Avril.

11 De Larocque-Latour, colonel de cavalerie.
De Brauer, *id.*

Mai.

17 [illegible] [illegible] L[illegible] [illegible]
[illegible] M[illegible] [illegible]

Juillet

11 De Potier, gén. de brig.
15 Martineau des Chesnez, contre amiral.
De Coulibœuf, int. mil.
Archinard, col d'inf.
Montfort, *id.*
Angeraud, col. d'artill.

Août.

[illegible] Jullien, recteur hon.
11 Ilyrvoix.
Chamblain, ancien cons d'État.
Soubeyran Raynaud, préf.
12 D'Herbelot, colonel d'artillerie retraité.
Herdoin, cons. à la Cour de cassation.
Bon Maruaz, int. milit.
Bazenery, président de chambre hon. à la cour d'appel d'Amiens
Genteur, anc. c. d'État.
Brongniart, insp. gén. de l'enseignement sup
Bouillaud, prof. à la Fac. de méd. de Paris
Desrayaud, int. milit
Billet, col. de gendarm.
Maurice, *id.*
Fenis de la Combe, col. de cavalerie
Payen de Charvoy, *id.*
Boissonnet, col. d'art.
Te[illegible]r, *id.*
Renoux, col. du génie
Lefort, col. hors cad[illegible]
15 Mis de Belbeuf.
Cte de Ségur-d'Agu[illegible]
Delamarre, ancien préfet
Duplan.
Pereire (Em.)
Bon Mercier
Talabot (Paulin).
Vte Cary
Flandin, anc. cons. d'État.
Valette
Didion, insp. gén. des ponts et ch. retraité
Be[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] Ravières, cap. de vaisseau
Huchet de Cintré, *id.*
Faron, commissaire général de la marine.
20 Arman

Septembre.

3 Bon de Susbielle, général de brigade.
Noël, col. d'infanterie.
Wolf, *id.*
Vte de Pierre de Bernis, col. de cavalerie.

Octobre

20 Helmo du Fr[illegible]ay, général de brigade.
28 Gavini.
29 Reral de Sédaiges, cap. de vaisseau.
Mortier, *id.*
Roux, médecin en chef de la marine.
Dangeville, cap. de vais.
30 Camo, col. d'état-major.
31 Bertrand, col. d'inf.
Cadic, col. de cava
Devoluet, col. d'artill.

Novembre.

5 Corta.
Chinchant, gén. de div.
10 Thierry, cap. de vaiss.
15 Véron, *id.*
Abbatucci, gén. de brig.

Décembre.

24 Reynaud, insp. de 2e cl. des ponts et chauss.
Tastu, ag. et cons. gén.
25 Corréard, int. milit.
De Brauer, col. d'inf.
De France, col. de caval.
Cousin, *id.*
Pierre, col d'artillerie
27 Dupont, col. d'artill. de marine en retraite.
30 Zæpffel, cons. à la Cour des comptes
Vrignaud, cap. de vaiss
Longueville, *id.*
Reboul, col. d'inf. de mar.
Brunetière, insp. en chef des serv. adm. de la [illegible]

ANNÉE 1865.

Janvier

14 De la Cropte, Cte de Chantérac.
Le Normand de Kergrist, capitaine de vaisseau.

Mars.

14 D'Estampes, gén. de brig.
Faye, *id.*
Faure, col d'état-major.
Robert, intendant milit.
Leborne, col com. de pl.
Martinez, col. d'infant.
Mitrecé, col. d'artill.
Treuille de Beaulieu, *id.*
De Solère, col. du génie.
25 Cambriel, commiss. gén. de la marine.
Ducrest de Villeneuve, capitaine de vaisseau.

Avril

8 Fournier, min. plénipot.
16 Dano, *id.*
29 De la Bastide, colonel.

Mai

9 Danet, col. comm de pl.
26 Miquel de Riu, capitaine de vaisseau.
De Surville, *id.*
Le Rouxeau de Rosencoat, *id.*

Juin.

7 De Bellot, trés.-pay. de la province d'Alger
Borel, gén. de division.
Ferret, col. d'état-major.
Arnaudeau, col d'inf.
Fermier de la Provotais, *id.*
Abdelal, col. de caval
Mazel, col d'artillerie.
Si Mohamed-ben-Daoud, agha des Douars.

1865. — *Juin.*
Si Mohamed-bel-Hadri, caïd des Flitas.
Si Mohamed-Serir-bel-Guidoum-ben-Ganah, caïd de Biskra.
Aucour, ing. en chef des ponts et chaussées.
Lebasteur, insp. gén. des ponts et chaussées.
11 Dunoyer, rect. d'ac. hon.
21 André-Fouet, c. de vaiss.
24 Bon Aymé d'Aquin, min. plénipotentiaire
Werlé.
Duchesne de Bellecourt, conseiller général.

Juillet
15 Lucas, inspect. gén. des établiss. pénitentiaires.

Août
11 Olivier, colonel d'artillerie de marine
Cochon de Lapparent, dir. des const. navales
De Selva, cap. de vaiss.
Lévêque, *id.*
Desvaux, *id.*
12 Becquerel (A.), de l'Inst.
Métivier, 1er prés. à la cour d'appel d'Angers
D'Aymar, Mis de Chateaurenard, min. plénip
De Gondrecourt, général de brigade.
13 Maichal, inspecteur gén. des ponts et chaussées
14 Robinet, col. d'ét.-maj.
West, intend militair
D'Eggs, col. de gend.
Roux, col. d'infanterie.
Colin, *id.*
Joliff Ducoulombier, col. de cavalerie.
De Sibégue, *id.*
Petiet, colonel d'artill.
Renault d'Ubexi, *id.*
Dubost, colonel du génie.
Poggiale, pharm. insp. des armées.
Buraud, colonel
Castaing, préfet.
31 Cte Delamarre.
Duc de Caumont La Force.
Hubert-Delisle.
Rennocque.
Granier de Cassagnac.
Louvet, anc. min
Roques-Salvaza.
Gouin.

Décembre.
23 De Bon, commissaire général de la marine.
27 D'Andezy, Mis de Montpezat col. d'ép., retr.
Lan[illegible] Lacrosse, gén de brigade.
Martineng, gén. de brig
Du Faultrier, intend. mil
27 Davout olle, col. de gend.
Le Beschu de la Bastiye colonel d'infanterie.
Paulze d'Ivoy, col. de cav
Bruyère, col. d'artillerie.
Durand de Villers, col. du génie
Riffault, colonel du g[illegible]
31 Guillaume-d'Arbeau.

ANNÉE 1866.

Janvier
21 Villamus, consul gén.
22 Meurand, sous directeur aux affaires étrangères
31 De Perthuis, caissier-payeur cent. du Trésor

Mars
1. De Colomb, colonel.
Aymard, général de brigade
Bocquet, intend. milit.
Bernady, colonel de gendarmerie
Guérin, colonel d'artill
Devillelegier, col. du gén
14 Guieysse, dir. des constructions navales

Avril
17 Gibon
27 Dumont, ancien sous-directeur au minist. des affaires étrangères.

Juillet
7 De Lormel, gouv. de la Guadeloupe.
11 Bon Buquet.
Lezaud 1er prés. de la cour d'appe. de Nancy
17 Berthaut, général de div.
De Bigault d'Avocourt, [illegible] de brigade.

Août
1. Du Je[illegible] proc. gén. à la cour de Bordeaux.
Legagneur, conseiller à la Cour de cassation
Millevoye, 1er président de la cour de Lyon.
Payen, insp. général des ponts et chaussées.
De Raynal, 1er avoc. gén à la Cour de cassation
De Romeuf, 1er président de la cour de Pau
12 Bauchetet, colonel du génie en retraite.
Blanche (Alfred), ancien conseiller d'État
Cte de Bouville, préfet.
Boyer, colonel d'inf
Juttet, col. comm. de pl.
De Deban Laborde, colonel de cavalerie.
Ferri-Pisani-Jourdan de St-Anastase, général de brigade.
Lesire, col. de gend. ret.
1. Lonclas, intend. milit
Paul, cap. de vaiss. ret
Bon Richard, préf. hon.
13 Chasles, memb. de l'Inst.
Pillet, chef de div. hon., min. de l'inst. publique.
Théry, rect. d'acad. hon
Mgr Parisis, [illegible]
14 Bauchart (Quentin).
Bernard des Essarts, consul général.
Berthemy, envoyé extr.
Busson-Billault
Cte de Grossolles Flamarens (Jules)
Darblay jeune.
Garnault, cap. de vaiss
Bon Gr[illegible] Boilleau min. plenipotentiaire
Godelle.
Le Comte
Noël, s-dir. aux aff. étr.
Nogent St-Laurens
Pas[illegible]on du Franclieu, [illegible]
Pigeard, [illegible] ministère de la marine
De Ravinel, insp. en chef des serv. adm de la mar.
Bon Roussin, cap. de vais
Rude, du Miral.
Sagot L[illegible], capitaine de vaisseau
19 Yvelin de Béville, colonel de cavalerie
22 Becquey Beaupré, colonel de cav en retraite

Septembre.
26 Périgot, *id.*

Octobre
25 Outrey, cons. gén. hon

Novembre.
7 Cte de Lallemand, min plénipotentiaire.
20 Berger, gén. de brigade.

Décembre.
13 Gastambide, cons. à la Cour de cassation
21 Arn[illegible] [illegible] gén. de brigade
De Bouchard d'Aubeterre, colonel d'infanterie.
Choury de Lavigerie, colonel de cavalerie
Fournier, *id.* du génie.
Galband du Fort, int. mil
Regnault, col. d'ét. maj.
Zylof, col. d'artillerie.
28 Marc, cap. de vaiss. en ret.
Masclet, col. d'art. de m
29 Charvet, *id.* d'inf de m
Clos, cap. de vaisseau
De Langle de Cary, *id.*
31 Maurin, adm. h. d. postes

ANNÉE 1867.

Janvier.
18 Delarbre, dir. au min. de la marine.

1867. *Janvier.*

19 Rolland, dir. gén. des manufact. de l'État.
De Roussy, *id.* de la comptabilité publique.
28 Moreau (Aug.), cons hon. à la Cour de cassation.

Mars

6 Bosq, intend. militaire.
Aubac, col. d'artill.
Aurel, col. d'infanterie.
Bartel, *id.*
Le Bas[illegible]t, col. du gén.
Gantheaume, colonel de place.
De Treil de Pardailhan, colonel de gendarm.
Tripard, col. de cav.
Voyer, *id.* Caretta, col. du génie.
9 Colomb, colonel d'infanterie de marine.
Duval, cap. de vaisseau.
De Rostaing, capitaine de vaisseau.

Juin.

26 Outrey (A. G.), consul gén.
29 Meissonnier, peintre de l'Institut.
3 Aguillon, inspecteur gén. des ponts et chaussées
De Chancourtois, ingén. en chef des mines.
Dollfus, manufacturier
Kuhlmann, fabricant.
Lefuel, de l'Institut.
Mariette-bey, direct. du musée de Boulaq.
De Sommerard, dir. de l'hôtel de Cluny

Juillet.

27 Moll, dir. des const. nav.

Août

2 Béral de Sédaiges, capitaine de vaisseau.
Bontemps, comm. général de la marine.
Escande, insp. en chef des serv. adm. de la mar
Lacuée, capitaine de vaisseau.
Ortolan, *id.*
4 Delebecque.
Bon de Geiger.
Pagézy, maire de Montpellier.
Bon Quinette.
Vte Rolle.
Riché.
De Sacy.
Ségris, ancien ministre.
Sénéca.
Seydoux
5 Lussy de Villargennes, colonel en retraite.
De Fieux de Montaunet, *id.*
5 Gauthier de Lizoles, doy des cons. maîtres à la Cour des comptes.
Guès, capitaine de vaisseau en retraite.
Roy, directeur général de l'enregistrement.
Bon Zangiacomi, cons. à la Cour de cassation.
7 Doucet (Camille), de l'Institut.
Vte de Laferrière.
Robert-Fleury, de l'Inst.
8 Le Play, inspecteur des mines.
10 Cte de Bondy, ministre plénipotentiaire.
Le Sperut, cons. gén.
Cte de Massignac, ministre plénipotentiaire
Cte de Reiset, *id.*
Rothan, consul général.
Soulange Bodin, *id.*
11 Boulart, colonel d'artillerie
Chrétien-Delessert-Naudy, général.
Favé, général de division.
Foy, général de brigade
Gallix, général de brigade.
De Lapisse, colonel du génie
Long, *id.*
Lutaud, général d'artillerie
Peletier, colonel de cavalerie.
13 Dupré, procureur général à la cour de Toulouse
Hallez, député
Lalanne, conseiller à la Cour de cassation.
Loiseau, 1er président à la cour de Besançon
Moignon, cons. d'État.
Petetin
14 Bernard (Claude), de l'Institut, profess. au Collége de France
Hassoun, ingénieur.
Levert, député.
Paulze d'Ivoy, anc. préf.
Podevin, *id.*
24 Bonnetou, col. d'inf
26 Caretta, col. du génie.
27 Mercier du Paty de Clam, colonel de cavalerie.
De Metz, col. du génie.
28 Noël, *id.*

Septembre.

1er Gérard, anc. prés. du conseil gén. du Bas-Rhin

Décembre.

27 Sauret, colonel en retraite.
27 Lecointe, cap. de vaisseau en retraite.
28 De Behagle, col. d'inf.
Collignon, inspecteur général des travaux maritimes.
Commin, colonel de gendarmerie
Cappers, [illegible]
Dumont (J. E[illegible] colonel d'infanterie.
Pierron, [illegible]
Le [illegible] de Monségur, [illegible] militaire.
Martin (J. B.), col. d'art. de marine.
Noël, col. [illegible] cavalerie
Ragon, col. [illegible]
Rozat, [illegible] de vaisseau

ANNÉE 1868.

Mars.

5 Gounod, [illegible] 1er président de la Cour des Comptes
11 Carteret-Trecourt, col. d'infanterie.
Le [illegible] colonel d'art
Le Dieu, [illegible]
Gallard, colonel de gendarmerie
Gayet de Maisonneuve, col. de cavalerie.
Gressy, [illegible] major.
Guillemaut, col. du gén
De Mecquenem, général de brigade
Mo[illegible] de vaisseau
Sa[illegible]
Taconnet, col. d'infant.
Tastet, [illegible]
28 De [illegible] de la Faverie, député.

Avril

15 Thomasset, cap. de vaiss.

Juin.

27 Il[illegible]rney, colonel des équipages mutaires.
Labarthe, colonel d'inf.
Nicot, [illegible]
De Saint-Hilier, colonel d'infanterie.

Août.

1er Grandperret
Greffier, anc. cons. d'État.
Pierrey, 1er président à la cour d'Alger.
Quénault, conseiller à la Cour de cassation.
3 Thomas Alexandre, de l'Inst.
4 De la Rousselaye, Cte Bard
6 Mis de Fleury.
10 Bocher, colonel d'infant.
Digard, colonel de caval.

1868 — *Août*

10 Dupré, col. de gendarm.
Du Preuil, gén. de brig.
Durosh, capit. de vaiss
Ferri-Pisani, col. d'ét.-maj
Brémion, colonel d'inf.
Helloum de Ménibus, général de brigade.
Hudelist, col. d'art. demar.
Humbert, col. du génie.
Leps, capitaine de vaiss.
Maillard de Landreville, colonel d'infanterie.
Ribourt, cap. de vaiss.
Roy, *id.*

12 Cabanel de Sermet, insp. gén. des ponts et ch.
Giraud, col. d'art. en retr
Thoumin de la Haulle, colonel d'inf. en retr.
Augier (Émile), de l'Ac. fr.

14 Cazelles.
Chadenet
Mis de Croix.
Duban, architecte, de l'Institut.
Hobert.
Bon de Heeckeren.
De Lavenay
Lestiboudois.
Le Peletier, Cte d'Annay.
Magin-Marens, recteur à Poitiers
Manceaux.
Pasteur, prof. à la Fac. des sc de Paris, de l'Inst.
Petit, Bon de Beauverger.
Pinard, ancien ministre.
Vte de Rouge
De St-Germain
Ste-Claire-Deville, prof. à la Fac. des sciences de Paris, de l'Institut.

, Boby de la Chapelle, ancien préfet.
Vte de Botmiliau, consul général.
Brolemann, anc. prés. du cons. munic. de Lyon
Cte de Gobineau, envoyé extr., ministre plénipot.
Lemasson.
Le Provost de Launay
Mellinet, consul général
Montois.
Nompère de Champagny, Mis de Cadore, envoy extr., ministre plenipot.

16 Grandet, prés de chambre à la Cour des comptes.
Labeyrie, directeur du contentieux des fin.
Le Clercq, anc. direct. au ministère des finances

Laydeker.

21 Wissemburger, colonel d'infanterie.

Septembre.

10 Cottret, colonel d'infant. Rue de la Colombe, *id.*

10 Laffite, colonel d'artil.
Leforestier de Vendeuvre, colonel de cavalerie.

Octobre.

4 Lavoignet, gén. de brig.
Mélin, col. d'état-major.

Novembre.

27 Chevreau.
Le Joindre, insp. gén. des ponts et chaussées.

Décembre.

26 Delamorinière, ancien ingénieur du génie marit.
De Guenet de Saint-Just, col. de gendarm en retr

28 Balland, col. d'état-major.
Blondeau, intend. milit.
Briand, colonel de cav.
Champion, col. d'infant.
De Fleurans, col. d'artill.
Guépratte, col. de cav
Lamothe, colonel d'inf
Lefebvre, *id.*
Marquisan, col. de gend.
Le prince Murat, colonel de cavalerie.
De Salignac-Fénelon, général de brigade.

30 Bonie, capit. de vaiss
Boutet, commissaire général de la marine.
Dupuis, colonel d'artillerie de marine.
Marye de Marigny, capitaine de vaisseau.
Materse, *id.*

ANNÉE 1869.

Février

Le Serurier, conseiller à la Cour de cassation.

Mars

13 Benoit, colonel d'infant.
Bruls, colonel de cav
Cadart, colonel du génie
Doutrelaine, gén. de brig
Bon Lagé, intend. mil
René, colonel d'artillerie
Robert, col. d'état-major
De la Rochefoucauld, colonel de cavalerie.
Vte Toussaint, col. d'art

24 Baronie, cap. de vaiss
De [illegible], *id.*
Martin des Pallières, gén de brig. d'inf. de mar.
Paasne de Champeaux, capitaine de vaisseau

29 Cte de Chabannes.

Avril

28 Caboureau, cap. de vaiss.

Mai.

8 Vérand, commissaire général de la marine.

Juin

25 Boyer, col. d'état-major.
Louvent, colonel d'infant.
Martin, colonel de cav.
Oudinot de Reggio, *id.*

Août

7 De Bosredon, ancien cons. d'État
Curé, conseiller général de la Gironde.
Dureau, préfet.
Garnier, *id*
Lévy, ancien maire du 11e arrondissement.
Lorette, préfet.
De Lurieu, inspect. gén. des établ. de bienfais.
Maussena.
Odent, ancien préfet.
Pallard, *id.*
Sohier, *id.*

11 Babinet, anc. dir. au min. de la just. et des cultes
Bénic, capit. de vaisseau.
Bernadou, colonel d'art
Bonafous, 1er président à la cour de Grenoble.
Mgr de Bonnechose, card.-arch. de Rouen.
De Bonnières de Wierre, ministre plénipotent.
Calvé, commissaire général de la marine.
Cazalas, médecin-inspecteur des armées
Chaussee, colonel de cav.
Comoy, inspecteur gén des ponts et chaussées.
Copmartin, gén. de brig
Daguerre, *id.*
Daubrée, professeur au muséum d'hist. nat.
Delagoutte du Vivier, colonel de cavalerie
Denecey de Cevily, intendant militaire.
Denière, prés. de la chambre de comm. de Paris.
Franck, de l'Institut, prof. au Collége de France.
Gasc, conseiller d'État
Genet, colonel du génie
Gervaize, directeur des constructions navales
Grandaz, conseiller à la Cour de cassation.
De Gouttes, directeur de la dette inscrite.
Hanoteau, col. du génie.
Laffaille, général de brig.
Lage, capitaine de vaiss.
Lejeune, *id.*
Nouseilles, anc. recteur.
De Pechpeyroux de Comminges, Cte de Guitaud, ministre plénipotent.
Perreaux, colonel d'inf.
Petitpied, colonel d'art.
Regnaud, colonel d'artillerie de marine.

1869. — *Août.*

11 Bon Renouard de Bussierre (Léon), cons. d'État
Rigaud, 1er président à la cour d'Aix.
Rivet, col. comm. de pl.
Du Rousseau de Fayolle, capitaine de vaisseau.
Valentin, gén. de brig.
De Vassoigne, col. d'art.
Wurtz, doyen de la Fac. de médecine de Paris.
Vte Treilhard, min. plén.
13 Petit, colonel de cavalerie en retraite.
14 André, député.
De Cardaillac, directeur des bâtiments civils.
Chevandier de Valdrôme, ancien ministre.
Dalloz, ancien député.
Descours, *id.*
Bon Desmaroux de Gaulmin, *id.*
Josseau, *id.*
Latour du Moulin, *id.*
Cte Le Hon, *id.*
Robert de Beauchamp, *id.*
Mis de Talhouet-Roy, *id.*
Duc de Vicence, *id.*
Viollet-Le Duc, architecte des monuments histor.
25 Lavoye, colonel de cav.
Du Moulin, colonel d'inf.
De la Saussaye, recteur à Lyon.
27 Bertier, capit. de vaiss.
28 Merle, colonel d'infant.

Septembre.

1er Allemand, cap. de vaiss.
2 De Gramont, col. d'inf.
15 Géry, préfet.
De Lassus St.-Geniès, *id.*

Octobre.

15 Duhamel, professeur d'analyse à l'École polyt.

Novembre.

15 Mircher, col. d'état-maj.

Décembre.

21 S. Ali Ben Ould Ferhat-Ben-Saïd, caïd de Tougourt.
Crouzat, gén. de brigade.
Damoiseau, colonel d'art.
Dusaert, *id.*
Laboubée, col. de cav.
Larroche, colonel du gén.
De Latheulade, colonel de cavalerie.
Le Creurer, intend. mil.
Leroy, colonel d'ét.-maj.
Letourneur, gén. de brig.
Martin, colonel du génie.
Peychaud, colonel d'inf.
Pouzols, colonel commandant de place.
Tyrbas de Chamberet, général de brigade.
24 Verly.
De Villeneuve, colonel d'infanterie.
25 Dufour, dir. du serv. de santé de la mar. à Brest.
Gennet, capit. de vaiss.
Mer, *id.*
Sardon, col. d'art. de mar.
27 Bourbeau, ancien min.
Gressier.
Martin, consul général.
28 Dalché de la Rive-Desplanels, colonel de gendarmerie en retraite.
Le Conte, capitaine de vaisseau en retraite.

ANNÉE 1870

Février.

14 Blanc, anc. proc. général.
21 Desmazes, commissaire général de la marine.

Mars.

12 Beaugendre, intend. mil.
Boutet de Mazug, colonel.
Brault, *id.*
Dollin du Fresnel, *id.*
Fervel, colonel.
Foulhoy, capitaine de vaisseau.
Giraud, colonel.
Lenguer, *id.*
Le Secq de Crépy, *id.*
Marielle, directeur des constructions navales.
Olivier, cap. de vaisseau.
Perrot, colonel.
Roussel, *id.*

Août.

6 Le Cte d'Astorg, ministre plénipotentiaire.
Le Cte de Mosbourg, *id.*
Dieudé-Defly, consul gén. de France, à Gênes.
7 Favé, de l'Institut.
Renard, *id.*
8 Bon de Corberon, ancien député.
Camus, Vte du Martroy, conseiller d'État.
Chassaigne-Goyon, *id.*
Vernier, *id.*
9 Fabre, procureur gén.
Blache, docteur.
De Billy, insp. général des mines.
9 Dubois (d'Angers), 1er pr. à la cour d'Orléans.
Maury (Alfred), de l'Institut, directeur général des archives nationales.
Dumont, sculpt., de l'Inst.
Duc, architecte, membre de l'Institut.
20 Girard, général de brig.
Marel, col. d'état-major.
Bon de Séganville, intendant militaire.
20 Bréger, colonel d'inf.
Rogier, *id.*
Ardouin, *id.*
Morandy, *id.*
Suzzoni, *id.*
Guiot de la Rochère, colonel de cavalerie.
Parmentier, col. du gén.
25 Piédallu, col. d'artil.

Septembre.

27 Delebecq, col. com. de pl.

Octobre.

6 Bergasse du Petit-Thouars, capitaine de vaisseau.
8 Curnier de Lavalette, intendant militaire.
Belu, colonel d'artillerie.
Sabatier, col. du génie.
Gras, *id.*

Novembre.

4 Pays, col. comm. de pl.
17 Commines de Marsilly, colonel du génie.
Gobert, col. d'artillerie.
Bouché, intendant milit.
26 Friant, *id.*
Baillod, *id.*

Décembre.

7 De Villeneuve-Bargemon, directeur général des ambulances de l'Internationale.
8 Krantz, contre-amiral.
Loue[illegible], col. [illegible]
[illegible]assaux, [illegible]
Bossu, *id.*
Bernard de Courville, colonel du génie.
Teissier, *id.*
Ducros, préfet.
Krantz, député.
Courty, général de brig.
Avril de l'Enclos, *id.*
Crépy, col. d'état-major.
Viguier, intend. mil.
Villiers, col. d'artillerie.
Hennet, *id.*
Stoffel, *id.*
Maillard, *id.*
13 Gallot, lieut.-col. d'ét.-m.
Bonet, général de div. de l'armée auxiliaire.
De la Berge, col. du gén.
30 Serre, cap. de vaisseau.
Pothonier, *id.*
Lombard, *id.*

ANNÉE 1871

Janvier.

3 Rolland de Ravel, colonel d'artillerie.
Hugon, *id.*
Charles, *id.*
6 [illegible]deville, col. du gén.
7 Pierre, col. d'artillerie.
Lustreman, méd. insp.
8 Valette, colonel.
9 Sautereau, *id.*

1871. — *Janvier.*

10 Vuillemot, gén. de brig.
Guillon, *id.*
11 Amet, capitaine de vaiss
16 De la Gréverie, col. du gén.
18 Bourdillon, gén. de brig.
20 Ribell, cap. de vaisseau.
22 Lalanne, inspect. général des ponts et chaussées
Belgrand, *id.*
23 Cte d'Harcourt, cap. de v.
Protet, *id.*
25 Sapia, Cte de Lencia, colonel d'art. de la marine.
Lacour, *id.*
Briant, colonel d'art.
26 Virgile, colonel d'artillerie de la marine.
28 Payen, cap. de vaisseau
29 De Rancy, lieut.-colonel de garde national.
31 Nourrisson, col. d'art.

Février.

4 Artus, col. du train d'art.
7 Fournès, général de brig
Dupouët, *id.*
Colomieu, col. d'infant.
Reille, col. de garde mob
Parmentier, s.-intend. m.
Hautier, lieut-col. d'art.
Corbin, col. du génie.
Gerrier, méd. principal.
Champouillon, *id.*
Gley, offic. d'adm. princ.
Piétri, col de garde mob.
8 Périer, méd. inspecteur.
Mounier, méd. principal.
12 De Castéja, col. d'état-m de la garde national de la Seine.
17 Maudet, cap. de vaisseau
Chappe, col. d'artillerie.

Mars.

2 Gougeard, cap. de vaiss
9 Goury, colonel du génie

Avril

7 Zentz, gén. de brigade.
9 De la Mariouse, *id.*
Charreyron, col. de cav.
De Trentinian, col. d'infanterie de la marine.
14 Filhol de Camas, colonel.
15 Maurin, cap. de vaisseau.
Michelin, comm. général de la marine.
18 Denfert-Rochereau, colonel du génie.
20 Bachelier, gén. de brig.
Mangin, *id.*
Bonneau de Martray, col d'état-major.
Borson, *id.*
Lewal, *id.*
Foloppe, *id.*
D'Ornant, *id.*
D'Andigné, *id.*
Bagès, intend. militaire.
Potié, col. de gendarm.
Boyer, col. d'infanterie.
20 Lebrun, colonel d'inf
Lion, *id.*
Hanrion, *id.*
Lalanne, *id.*
Delebecque, *id.*
Waldner de Freundstein, colonel d'infanterie.
Mena, *id.*
Diez, *id.*
Dauphin, *id.*
Bavoust d'Auerstadt, gén de brigade.
Léger, colonel d'infant.
Colavier d'Albici, *id.*
De Geslin, gén. de brig
De Launay, col. d'inf.
Juncker, col. de caval.
Dupressoir, *id.*
Huyn de Verneville, *id*
Torel, *id.*
Carrelet, *id.*
De Percin de Northumberland, *id.*
Girels, col. d'artillerie.
Soleille, *id.*
Duval, colonel du génie.
Petit, *id.*
Merlin, *id.*
Bressonnet, *id.*
Le Masson, *id.*
21 Fropo, méd. principal.
28 Laporterie, cap. de vaiss

Mai.

3 Lemaire s.-dir. au ministère de la guerre
Colson, directeur, *id.*
5 De Sonis, gén. de brig.
Javain, *id.*
Robinet Marcy, *id.*
Brou, intend. militaire.
De la Chevardière de la Grandville, *id.*
Gayraud, col. de caval
Pinelli, col. de garde mob
7 Millroux, col. du génie.
Falcon, l. col. de g mob.
19 Munier, col. d'infanterie.
23 Comte, *id.*
31 Picot de Lapeyrouse, colonel d'artillerie.
Schnéegans, *id.*
Desprels, *id.*
Mondain, col. du génie.

Juin.

3 Vigo Roussillon, int. m.
Lavaucelle, col. de cav.
Wattrigant, col. de cav.
Bonnet, *id.*
5 Walter, insp. adj. du serv de santé de la marine
Cléret Langavant, gén. à titre de l'arm auxiliaire
6 De Guilhermy, c. de vaiss.
Mottez, *id.*
Zédé, *id.*
Salmon, *id.*
Du Temple, cap. de frég.
8 Clément, col. d'état-m.
9 Perrier, col. de cavalerie.
10 Dutemps du Gric, colonel d'art. de la marine
17 Porchet, s. direct. au ministère de la guerre.
23 Prélat, col. de garde mob.
Demarquay, doct. méd.
24 Roger (du Nord), colonel chef d'état-maj. de la garde nat. de Paris.
Berthe, gen. de brigade.
Blot, *id*
Séré de Rivière, *id.*
De la Jaille, *id.*
De Bouillé, g. de br prov.
Ducrot, col. d'état-maj
Villette, *id.*
Sautereau, *id*
Leperche, lieut.-colonel d'état major
Croiset, intend. milit.
Huot de Neuvier, *id.*
Bouttier, col. de gend.
Allavène, col. de la garde républicaine.
Grémelin, *id*
Le Mordan de Langourian, colonel d'infanterie.
Boulanger, *id.*
Pithé, *id.*
Brice, *id.*
Hubert de la Bayrie, *id*
Vilmette, *id*
Bréart, *id.*
Bonvoust, col. de caval.
Grévy, col. d'artillerie.
Lucet, *id.*
Brault, médecin princ p
Marmy, *id*

Juillet

2 Sabattier, direct. des constructions navales.
Le Camus, col. d'infanterie de la marine.
Lafont, capit. de vaiss.
7 Rolland, cap. de vaisseau.
15 Paturel, col d'artillerie.
Laveran, méd. inspect.
Chenu, doct. médecin.
21 Mis de Pœuc, s.-gouverneur de la Banque de France.
27 Dussaud, col. d'infanterie.
Gabrielli, colonel.
Benoit, col. du génie.
Grellois, méd principal.
30 Léotard de Ricard, capitaine de vaisseau.

Août

1er Cérez, général de brig
8 Krien, colonel d'infant.
Pichon, *id.*
Kampf, *id.*
Japy, *id.*
Theuvez, *id.*
Séganeau de Préval, intendant militaire.
Louët, intend. milit. au titre auxiliaire
De Bourgoing, lieut. col. de garde mobile.

1871.
22 Durand de Villers, colonel d'état-major

Septembre.
2 Vincendon, col. d'infant
7 Daniel de Vanguyon, général de brig. au titre auxiliaire.
11 Burel, cap. de vaisseau.
17 Bourdais de la Moissonnière, intend. milit.
20 Alexandre, col. d'art. de la marine.

Octobre.
3 Haca, colonel d'infant.
Rolland *id.*
Vittot, *id.*
Amelier, *id.*
Février
Du Féron, col. de cava
1 Brousmiche, doct. méd.
Castano, méd. princip.
Delpech, docteur med.
Gosselin, *id.*
Lacroniq ie, méd. prine
Bourguillon, *id.*
23 De Fauque de Jonquière, capit. de vaisseau.
Peyron, *id.*
Picot de Moras, d.r. des constructions navales
Rochard, direct. du serv de santé à Brest.
27 Roubet, cap. de vaiss.

Novembre
16 Mangeot, col. comm. de place.
Champion, col. d'infant.
Courbier, col. d'état-ma, au titre auxiliaire.
Bouvaret, col. d'artillerie
Demortain, pharmacien princ pal

Décembre.
4 Molard, méd. principal.
30 Leblanc, capit. de vaiss.
Repert, *id.*

ANNÉE 1872.

Janvier
4 Jacquemet, co.. de l'état-major des places.
14 Flogny, colonel du 3e chasseurs d'Afrique
Hanrion, général, commandant l'Ec. spéc. mil.
18 Voillemier, doct. chirurgien de l'Hôtel Dieu.
24 Duveyrier, cap. de vaiss

Février
2 Valentin, ancien préfet

Mars.
16 Pierard, directeur de la compagnie de l'Ouest
Isnard, ex-méd en chef le l'hôpital de Metz.
16 Reboul, dir. hon. de l'asile nat. de Vincennes.
22 Chagrin de Saint-Hilaire, général de brigade
Beaudouin, colon. d'état major.
Ross.. intendant militaire
Gu.chon, colonel comm
Bert.. Hi.. on, colonel
Ganzin, col. du 93e d'infan
Petit, col. du 11e cuiass
Salvador, col du 13e d'art
A
Lacr. Ol.. ., aghe de Saïda.
Foriat, chef de service au min. de la guerre.

Avril
9 Richet, docteur, professeur de clinique chir à la Faculté de Paris

Mai.
Taillant, lieut.-colon, excommand de place à Phalsbourg.

Juin.
20 Lissençon, sous-intend. milit. de 1re classe
25 Cte de St-Valier, comiss du gouv. près le commandant en chef de l'armée d'occupation.
Olry, colonel d'artillerie.

Juillet
13 Jurgon, cap. de vaiss
17 Desaulces de Freycinet, cap. de vaisseau.
Brière de l'Isle, colonel d'infanterie de marine.

Août.
3 Lowasy de Loinville, ancien préfet.
16 Cornut, gén. de brigade
Verchère de Reffye, col. d'artillerie
19 Delacoux de Marivaut Emeriau, capitaine de vaiss., ex général de division auxiliaire.
Robillard, pharm. ppal.
2 Buquet, commissaire de la marine.

Septembre.
5 Lambert, col. d'état-major.
11 Théron, lieut.-col. comm. la place du Hâvre.
21 Si Smaïl ben Ali Massarly, caïd du Hodna.

Octobre.
10 De Bar, col. du 4e d'artil.
17 Cren, col. d'inf. de mar.

Novembre.
8 D'Arbaud, gén. de brig.
Saussier *id.*
Camponon, col. d'ét.-maj.
Gayard, intendant milit.
Cassagne, col. command. de place
De Kermainguy, colonel de gendarmerie.
Barrué, colone. d'inf.
De Beaumont, colon de cavalerie.
De Gressot *id.*
Marion, col. d'artillerie.
Rémond, co.. du génie.
Colmant, médecin insp.

Décembre.
6 Dr Béhier, profes. à la faculté de méd. de Paris.
Cte de Kératry, anc. préf.
27 Bossaut, colon. d'inf. de marine
Daburquois, cap. de vaiss.
Picard, *id.*
Buret, *id.*
Mass.. . . . . extractions
Hennequin, trés. gén. des Invalides de la marine.
Vincent, inspect. adjoint du service de santé de la marine
Valère, col. d'inf. de mar.
31 De Loverdo, gén. de brig
Farre, *id.*
Fleschut, méd. ppal de 1re
Borely, anc. proc. gén.

ANNÉE 1873.

Janvier
1 Davilliers rég. de la Banque de France
25 Gavard, chargé des fonc. de secrét. de l'ambass de France, à Londres.
Villet, inspect. général des finances.

Juin.
15 Dr Barth, président de l'Académie de médec.
30 De Gallifet, gen. de brig.

Mai.
1er De Bruchard, col. de cav.
De Colonjon, *id.* de gend.
22 Charlemagne, g. de brig.
Charrier, col. du genie.
Féaune, col. de cavalerie.
Godelier, méd. principal de 1re classe
Lamy, co.. d'état major
Morel, col. d'artillerie,
Nugues, col d'état major.
Pironneau, intend. milit.
Plauchut, colon. d'inf.
Voynant, *id.*

OFFICIERS PAR ORDRE DE PROMOTION. MM.

ANNÉE 1812.

Août.

9 Guillot
10 Griffot de La Baume.

ANNÉE 1813.

Mai

14 Vaille.

Août.

16 Courréges.

Septembre.

14 Mounier.

Novembre.

19 Morand.
28 Gillet de Kerveguen.

ANNÉE 1814

Janvier.

18 Bacot.

Mars.

16 Denuelle.

Juillet.

29 Biot.
Cte de Mailly.

Août.

9 D'Auberjon Cte de Murinais.
15 De Saint-Ayrans.
21 Levavasseur.
Becker
30 Bonnet.
D'Ecquevilly.

Septembre

17 De Vaugiraud.

Octobre.

12 Levisse de Montigny.
15 Minal.
Roux du Rognon de Rochelle

Novembre.

1er De Martel.
2 Lemoro de la Faye.
Bazaillon.
Dupuy de Dienne.
Thiriet
Guillaume.
3 Delespinay
De Migue.
9 Fontenay (de).

Décembre.

31 Mis de Maleteste.

ANNÉE 1815.

Janvier.

11 Lemotheux d'Audier.
16 Mis de Dampierre.
17 Parfait
D'Albenas.
Caron
2 Foache
27 Cte Philippon de Monbel.
Lermuzer.
27 Grégoire.
Villain.
De Belleva..
Delarche.
28 Cte de Brunet.
Mis de Lasteyrie du Saillant.

Février.

1er Pasquier.
14 Dauriac
15 Collardeau de la Forest

Mars.

14 De Verdilhac
17 Erhard.
Haasoie.
Roux

Avril.

5 Mayerette.

Mai.

29 Sperandieu.

Juin.

21 De Rathery.

Juillet.

15 Darsonville
Bon Charlus de la Borde.
Lyonnard de la Girennerie
Guyomart de Kervalloc.
Ducouédic.
Cher Morin de la Vallée
De Bernardi
Tassy de Monthuc.
Vte de Lescure.

Novembre.

1er De Cendrecourt (B.)
Pasquet de Lagarde.
Miroudot-Dubourg de Genay.
Malmazet de St-Andéol.

Décembre

29 Cher Nypels.

ANNÉE 1816.

Janvier.

16 De Rouillac
Mis de Pons.

Février.

10 De Schaler.
Fer Sigrist

Mars

20 Le Couvreur Cte de la Bretonnaier

ANNÉE 1818.

Juin.

1er De Malartic.

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Cher Brun.

Mai.

20 Bon de Saint-Mars.

Juin.

8 Bon d'Aubier.
14 D'Agon de Lacontrie.

Juillet

5 Perinelle Dumay
Cte Chavannat.

Août.

24 Mis de la Tour-du-Pin.

ANNÉE 1821.

Avril

25 Mis de Fayet.
De Donatz.
Sansac de Touchimbert.
Salvaing de la Pergue.
De St Amans
Jobal de Pagny.
28 Flaubert.
Garrigues.

Mai.

1er Cte d'Allonville.
Dessolle.
Gauthier.
De Barante
Prince de Croy-Solre.
Cte de Bouvet de Lozier.
De Brevannes
Bon de Kentzinger.
Mis de Lur Saluces.
De Buman
Vte de Fraguier
Cte de Senneville.
Vte de Loubert Martinville.

Août.

Scitvaux.

ANNÉE 1822

Août

14 Dussamier-Fonbrune
17 De Brossard
Mis Kindelan

ANNÉE 1823

Février

21 Prévost.

Juillet

1er Duc de Fitzjames.
26 Mis de Conflans.

Août.

13 Cher Caillebot de Lasalle
Vogt
19 Mis de la Suze.
Levisse de Montigny
21 Debray

Septembre.

1er Campredon.
Bouzonnet de Lavillatte
18 Cher de Monistrol.
19 Renault.
24 Barthomivat Cte de Labesse
26 Vte de Valon.

1823. *Octobre.*
4 Dupleix.
5 Larché.
Pesme.
16 L tz.er.
17 Gonthier
20 De Lacropte de Bourzac.
De Cadudal.

Novembre
6 Le Forestier de Bo s frouger.
13 De Larcher.
13 Gallet.
19 De Valory
22 Vte de Chériss }

ANNÉE 1824

Août.
19 Mis de Tholozan.
20 Vte de Quesnay
De Rayne.
22 De Nolhac

ANNÉE 1825.

Mai.
17 De Cailleux
Bonneau.
19 De Turmel.
Lebrun
Labretonnière.
Leuon
21 Mis de Montholon Sémonville
Cte de Bellesle
Cte de Brossard.
23 Brèche
Bonnet de Lescure.
De Rancogne
23 De Chambeau.
Thierry Bon de Villed'Avray
Scheer de Gand
De Courson
Colavier d'Albizz
De Cormier.
De Posson
Hunault de la Chevalerie.
Cte des Moutiers de Merinville
Cte de Châteaubriand.
Cte de Busseul
Damotte
Auffret du Cosquer.
De Faye
Le prince de Broglie-Revel
Mis de Toustain.
Bon de Rougé
Duc de la Rochefoucauld.
Philippoteaux.
Mis Dalon.

Juin.
8 Gibon

ANNÉE 1826

Octobre.
4 Bon de Latour-du-Pin.
Lenternier
29 Rubin de la Grimaudière
Cte de Fayet.
Vaidy
Cher de Villèle
Vte Batyé de Lapeyrade
30 Bon de la Chapelle.

Novembre.
8 Cher Delacroix d'Azolette
Bon Bourlet de St Aulin

ANNÉE 1827

Septembre.
15 Girault de Mimaurin.
Dulnas de St-Léon.
Pichault.
Breton.

Octobre.
30 Mis de Bougé.
Le Pourceaudo Mondoret.
De Gourgues
Godey de Thuiley.
Godart Dubuc.
31 Cte d'Agoult.

Novembre.
3 Vte Dambray.
Droguet

Decembre.
2 Noble.
Dutrouilh-Blanc
6 Bon Fumeron d'Ardeuil.
12 Cte de Juigne
Bon de Bastard (d'Estang)
Bon Romain.

ANNÉE 1828.

Septembre.
24 Marquair.
Maistre.

Octobre.
28 Le Tisser
Raudot.
30 De Mélent.

Novembre.
1er Cte de Jugné.
23 Mesnier de la Converserie
28 Cte de Grasse.
Briançon
Nolin

ANNÉE 1829

Mai.
3 Ferno
20 Dupain

Août.
8 Lilorge.
28 De Lyle Taulane.
Calvière.
Bouteiller de Châteaufort
29 Lainé.
30 Chenu de Thuet de Mangon.
De Lachau.
De Roquefeuil.
Cte du Parc de Locmaria
30 Cte de Vaudreuil.
31 Duc de Damas-Crux.
Vte de Dessey du Leyris.

Novembre
2 Maréchal.

ANNÉE 1830.

Décembre.
27 Petitjean
Servat de Laisse

ANNÉE 1831.

Janvier.
11 Potier

Mars
1er Guyot.
Monchamp.
31 Moreau.
Bourlon d'Orlancourt de Lixierres.
21 Chopard.
Martin
Potiet.

Avril.
20 Juving.
26 Galabert
25 Vignon.

Mai
1er Tapin.
4 Mesnager.
18 Forlus.

Juin.
4 Arnault.
Poque
11 Fabert.
18 Haner.
22 Berthe de Gisancourt

Septembre.
17 Le François Delalande

Octobre.
11 Droue.
19 D'Hébray de Castella.
De Quevauvillers.

Novembre.
28 Macé

ANNÉE 1832

Mai.
17 Derancourt.
De Gibon de Kerberon

Juin.
7 De Villeroy.
16 Fruchier
Lecomte-Moncharville.
17 De Bancenel.

Juillet.
5 Dupr
27 Garnier.
31 Rey

Août.
19 Demassieux
De Grométy.

1832. *Novembre.*
13 De Braquemont.
Ramond de Labastiole.
George

ANNÉE 1833.

Janvier
9 Loz de Beaucours.
Doulcet de Pontécoulant.
Clemanson
Vinet.
Desacres de Laigle.
14 Maussion.
Pagès.
16 Méry de Montigny.
Fare
Minangoy.
17 Poinsot.
Carvaud.
Ibert.

Avril
27 Desmortiers.
30 Carabène Cte d'Echaux.
Martel.
Molter
Magnier.

Mai.
9 Baluet.
Filbon.
Mathelin.
Lelouterel.
Mazard.
Gibert.
De Lametz
De Mollembec
Regneault.
Toubie.
Lambiet.
Bergeron.

Juillet.
3 Nau
14 De Ste Suzanne.

Août
9 Desolleres.
Ardaillon.

Novembre.
14 Tourlet
De la Besnerais.
Tucha.
Delachapt.

Décembre.
24 Cardon.

ANNÉE 1834.

Janvier.
7 De Ricquebem.
Jacob.
15 Mallet.

Avril
18 Belord
Moisson.
Honoré.
Nègre
Salomon de Musis.
Beaud-Bellevue.
Du Pont de Gault.
22 Leclerc de la Motte.
27 De Tessières.
Perron
30 Lefebvre.
Faure.
Huot.

Mai
1er D'Aubuisson de Voisins.
7 Lebé
Duplan.

Juin.
5 De Parseval.

Juillet.
11 Bon de Cazes.

ANNÉE 1835.

Janvier.
10 Bouchard
Carsky

Avril.
27 Renouard.
2 Cte d'Hauterive.
30 Guibert.
Brenon.
Lorquet.
Cadot.
Arnaud.
De Tarlé.
Martin.
Paris.
Chanchar.
Fury.

Mai.
8 Duchâtel.
10 Russel.
Billecocq.

Août.
11 Ricci

ANNÉE 1836.

Janvier.
4 De Caumont.

Février.
2 D'Estraigues.
Chemmade.
3 Trutat.
20 Sido.

Avril.
22 Vincens.
Pernot de Fontenay.
30 De Bourges.
Saint-Genis.
Cte Pelet de la Lozère.
Billecocq.
Lemarchand de la Vieuville.

Mai.
30 De Germay de Cirfontaine.
Quantin.
Foliau.
Folly.
Lesparda.
Depingon.
Schérer
Deguizable de la Cotte.

ANNÉE 1837.

Janvier.
18 De Blois

Février.
5 De Champagny.

Avril.
2 Renauldon.
Chanlaire
De Chastellier

Mai.
27 Mollien.
30 Debucourt.
Labarthe.
De Sigald.
Chardin
Vachier
Becard.
Cuvier.
Cte Cholet.

Juin.
10 Rampon.
Cte Dodun.
Darasse.
Pernot.

Juillet.
2 Vte Hugo (Vict.).

Août.
9 Ricois

Septembre.
29 Lavelaine de Maubeuge.
Jollivet.

Novembre
3 De Quartery.
Guérin de Tourville.
11 Vanier
Aubert.

ANNÉE 1838.

Avril.
17 Séguier.
27 Steinbrenner.
Foussé.
Demange.
Crétu.
29 Chrasty de la Pallière.
Bertaot.

Mai.
1er Rondeaux
9 Bon de Sahune.
28 Philippon.
Petit.
30 Cte de Lapparent.
Darcel

Juin.
5 Cte de Bondy.
14 Law de Clapernoux.

Août
24 Perthuis
Fourneret.
31 Vte de Montesquiou-Fezensac.

Septembre.
15 Collet-Dubignon.

ANNÉE 1839.

Janvier.

15 Simon

Février.

6 Peyronny
10 Le Frotter.
Heulard de Montigny.

Mars

6 De Billheust de Saint-Georges.
10 St-Marc-Girardin.
Ordinaire.

Avril.

20 De Germay.
Compagny.
Béhaghel.
Servier.
Granger.
Véran.
Ratoin.
Dupré-La-Salle.
Poissonnier
Pagès.
Monard
28 Villain Saint-Hilaire.

Mai.

3 Ruban.
16 Reynès.

Juin.

10 Honvaux

Septembre.

14 Viel.

Octobre.

8 Cologne.

Novembre.

29 Haussmann.

ANNÉE 1840.

Janvier

4 Mortier.
19 David.

Février.

10 Dejean.
Hoguer.

Mars

3 Pelus
29 Pessonneaux

Avril

25 Charlon
Zœpffel.
Yvois.
27 Cte Daru.
Bon de Vendeuvre.
Vte d'Haussonville.
30 Gauga.
Le Riche de Cheveigné.
Daniel.
Frémy.

Mai.

6 De Colmont de St-Julle

Juin.

21 Poërio.

Août.

9 Ahmed-ben-Mohammed-ben-Hamelaou.
16 Adam
23 De Malleville (Léon).

ANNÉE 1841.

Février.

14 Boissier.
20 Lamotte.
De Michau.
26 Jantet.

Mars.

24 Segretier
De Champeaux La Bouraye.

Avril.

25 Cardini
28 Cabrol.
Pageot.
De Montferrand.
Krausse.
Monnier.
Dussumier.
Joinville.
Luiggi
Moschini.
Brault.
Cauchy.
Lefrotter.
29 Lambert.
Husson
Pavy.
Wasset.
Locquet.
Le Marchant de la Faverie
Bandy de Nalèche.
30 Robin.

Mai.

21 Mossere.

Juin.

23 Coudor.

Août.

17 Khan.
Poiré

Septembre.

29 Folly.

Novembre.

21 Poisson.

ANNÉE 1842.

Février

13 De Vertoillac
18 Pinel
24 Fleury.

Avril.

12 Girard.
13 Vaissière de St-Martin
14 Blanc de Guizard.
Fournie de La Martinie.
24 De Wolchenheim.
Klein.
Munier.
De Sabatéry Constance.
Borles.
Roant.
Géant.
Boulogard.
Robert-Lefèvre.

Mai

9 Lemaire.
29 Henriot

Juin.

25 Roche.

Juillet

3 Chauffard.

Août.

14 Moulé de la Raitrie.
Bruneau.
Lieutaud.
Drapier de Mongiraud.
30 Bart
Vaissière de Saint-Martin
Mohammed-El-Mazar.-Ou[illegible]-kaddour-ben-Ismaël.

Septembre.

6 Janvier.
De La Tournelle.
24 Rostan.

Novembre

20 Perier (Eugène).

Décembre.

20 Louis
28 Henry.

ANNÉE 1843

Janvier

20 Col Puygellier.

Février.

8 Soufflot.
19 Valade.

Mars.

18 Couturat

Avril.

3 Chassy
18 Brindejonc-Troglodé.
Dortel de Tessan.
19 Lasguard
Frossard.
Godin
Mayet
Parron.
Senig.
Paul
Amicoste de Lazarque.
Gageot.
De Montagut.
Peysson
26 Cotquen-Desormeaux.
29 De Latena.
Dubut St-Paul Laroche.
30 Bon Petit de la Fosse.
Aumasson.
Dutens
Vitet.
Cte Cornudet des Chaumettes.

Mai.

1er Nadaud.
Moreau
Lavielle
Bonnetat
2 Thuriot de la Rosière.
Poirson.

1843. *Mai.*
21 Drummond de Melfort.
30 De Chavannes.

Juin.
15 De Saint-Pern.

Août.
6 Taunay.
Joigneault.
Bertin.
Blondeau.
14 Boulay (du Var).
25 Chaix.

Septembre.
2 Gomeret.
7 Chrestien de Poly.
17 Reyre.
28 Blachier.

Octobre.
19 Perier.
22 Gigaud.
23 Beudin.

Novembre.
7 De Maillier.

Décembre.
20 Pujol.

ANNEE 1844.

Février.
2 Fleuret.
25 Gaujal de Saint-Maur.

Avril.
14 Barthomlh de Couloumé.
Jolly de Servelière.
Lefló de Branho.
Petit-Pierre.
Grust.
Oudri.
Giamarchi.
Vacis.
Gaulier
Maffré Doverdis.
Berdelé
Hecquet.
Lourquery.
Lorteux.
De Channe.
Julien.
Audoury.
De Mondesir.
Delocre.
Lacroix
Joliclerc.
De Combarel.
Langlois.
Vincent.
Clement.
François-Lacrouts.
26 Vigoureux.
Hurel
28 Le Clerc Levasseur
Benayme
Michon-Dumaras
Bert
30 Thomas.
De Monicault.
30 Sylvain.
Villemain.
Foy
Le Lorrier de Clery
Dancoy
De Muribel.

Mai.
4 Poulle.
12 Gauthier.

Juin.
30 Guerimand.
Gaubert.
De Comps.

Juillet.
11 Phétu

Août.
19 Dezos de la Roquette.

Septembre.
5 Guilhem.
16 Chatillon.
Gérard.
18 Vautier.
18 Ducret.
28 D'Hébrail.
Cochet.

Octobre.
17 Deslandes.
Warnier.
De Gravo.
19 Huard.
De Rabandy.

Novembre.
10 Bournissien de Valmont
27 Morand.

Décembre.
5 Brocard.
Lenglet.
10 Doué.

ANNEE 1845.

Janvier.
8 De Bréa.
17 Mohammed - Ben - Kaddour.

Février.
23 Ponsard.
25 Angrand.

Mars.
12 De Lavergne.
Durant de Mareuil.
24 De Daunant.

Avril.
3 Cte de Lantivy
13 Dutilh.
17 De Bastard d'Estang.
Lorcilhe
Guerin
Wes.
Hulert de Saint-Brice
Roze.
17 Le Rouxeau de St-Dridan.
De Comitis de Vinoux.
Mouton.
Beaurieux
Lescastreyres
Denarié.
Damoup *dit* Verdun.
Galipeau.
Imbert.
Filz.
Besser.
Gerard.
Piron.
Colliot de la Hattais.
Daentzer.
Gastimeau.
Sarret.
Baudouin de Granddoult.
Legros de Marcy.
Guillo-Dubodan.
19 Regnauld.
21 Poullet
25 Deninger
25 Langlois.
Lavollée.
26 De Faget
Langé.
27 Caventou.
Harmand.
Lucy.
Perrier.
Lebœuf.
Pochet
Viollet
De Montlaisant
Rohault de Fleury
De Vidaillon.
Parran
Maupas
Miclau (David)
29 Cavillier-Fleury
Tougard de Boismilon
Trognon.
De Latour

Mai
4 Cte O'Donnell.
Baumes
Le Roux de Bretagne.
Pares
Daguenel.
8 Giraud.
15 De Montigny.

Juin.
20 Lowasy de Loinville.

Juillet
6 De Guntz.
29 Londe.

Août.
14 Desrousseaux
20 Vincens-Gourgas.
Lambert
Monot.
Chinon.

Septembre.
23 Lacroix.

1845. *Octobre.*
8 De la Garde de Cham
Lonas.
Bertin.
27 De Fougères de Villandry.

Novembre.
7 Marie.
Vallet de Chevigny.
24 Lanyer.
26 Rey-Toucas.
31 Laylavoix.

ANNÉE 1846.

Janvier.
25 De Brachet.

Février.
5 Dalloz.
9 Geoffroy.

Mars.
15 Lucmau de Classun.
Loyer.
Rappelet.
Arcanger.
20 De Courcelles.
22 Rouvrois.

Avril.
13 Dubouzet.
15 Dyonnet.
Taillband.
Billion-Duplan.
Brady
Maygrier.
Huot.
Guillemin.
Dubois.
Lebourg.
Rely.
Gourseau.
Paul.
Morreau
Offroy-Montcrun.
Horeau
26 Jaquinot.
Boucher de la Rupelle.
Courtois
Gallois
Comte de Grimaldi
Magnes.
Prevost.
Jal.
27 D'Houdelot.
Roguin.
Galot.
Leroy
Martin (Émile).
Yvart (Auguste).
28 Tournouër.
29 Preux.
Sauveton.
De l'Espée.
Bocher.
Imbert de Mazères.
Morisot.
Aufrère de Lapreugne.
29 Durangel.
Jonnart.

Mai.
6 Avignon.
Mézières.
Nicot.
Coze.
Blache.

Juillet.
5 Cognict.
6 Médoni.

Août.
11 De Rogier.
19 Arnoux.
21 Roussillon.
Richard.

Septembre.
9 Bigarne
15 Denis-Lagarde.
18 Conte.
22 Bernadotte.

Octobre.
15 Capefigue.

Novembre.
8 Boyer.
Perrault.
21 Cte Foy.
29 Itier.

Décembre.
1er Josselin.
13 Girard.

ANNÉE 1847.

Janvier.
5 De Castelnau.
12 De Béhague.
20 Mallac.

Avril.
11 Renard.
Despréaux de St-Sauveur.
19 Guys (Henri).
22 Mollis-Verdollin.
Fonréaux de Jallais.
De Mercrette
Ferrand Laforest.
Bonnaffé.
Guy.
Guèze.
Simon.
Garnot.
Schlosser.
Paër
Dubois.
Thierry.
D'Hesmivy d'Auribeau.
Cartier.
Horeau.
25 Bedel
Delalleau
28 Lacase.
Leconte.
Dupré.
28 Chambre
Jesne
Morin.
Sanson.
29 Vauquelin.
Berthault-Ducreux.
Darcy.
Narjot.
Lacoste.
29 Pascot.
Cottenet.
Cotelle
Curmer.
Prat
30 Poulain
Martin Saint-Ange.

Mai.
5 Carafa.
De Colobrano
Schauenburg.

Juillet.
23 Biju-Duval.
24 De Lesseps (Jules).

Août.
5 Bey-Amar-Ben Ferhat
8 Si-Mohammed Ben-Mahieddin
Marceschau.

Septembre.
11 Larroque
18 Bédos.
26 Giraudet.
Favier.

Octobre.
7 De Flavigny.

Novembre.
3 O'Brien
24 Chamont.

Décembre.
19 Dubut.
Lévêque.
Bitt.
Morin de la Rivière.
Delaroche.
30 De Leiris.

ANNÉE 1848.

Janvier.
2 Rouchet
18 Tur.
23 Desmarets de Modène.
Manselon.

Février
8 Bresson.

Avril.
30 Cohn.

Août.
10 Versial.
23 Duffié
Guillard

1848. — *Août.*

Dubochet.
Leclerc.
Colin.
Fleury.
Cornilat.
Deville.
Joignot
Tabouret.
Roussel.
Castelan
Cosnard
Tytgat.
Durand Sainte-Rose.
De Gasse.
Arnaud.
Mongenot.
27 Corbiset.
Baillemont.

Septembre.

1er Doyat
4 Gambier.
26 Bredart.
Beauvais.
Amy
Capelle
Dejean

Octobre.

24 Broussenu.
Petitot
Escanyé.
De Gomlault.
Bascans.
24 Julien
Vène
Lejuste
Cantiget.
Ducoroy.
Berthier.

Novembre.

11 Gressien

ANNÉE 1849.

Avril.

30 Janck.
Decayeu.
Lejeune.
Fuchs-Berg
Rousset.

Mai

2 Plantier.
Baude.
Darcy
Delserres.
13 Du Lac de Fugeres.
Doussy
Fleurix
Aubril
Berard
26 Mallet.
Delamarre
30 Decrusy.
Loysou

Juin.

23 Marc.
25 Boussat.
Malmazet de St-Andéol.

Juillet.

12 Neveule.
18 Baraste
Signoret.
28 Bailloud.

Août.

11 Charronnet.
Gesbert.
15 Ballet.
Gaultier de Claubry.
Dupuis.
18 Leconte.
21 Bligny.

Octobre.

6 Bougrenet de la Tocnaye.
10 Saint-Léger.
21 Chassériau.
Dolus
Worms
Jahan.

Novembre.

4 Angenoust.
6 Ledieu.
Dupont-Longrais.
12 Lemaistre.

Decembre.

8 Delamare.
Reynier.
Donjan.
Esnon de la Bellangerais.
Daboucher.
Lebay.
Puniet de Montfort.
Gauthier.
Léonard.
Froment.
10 Caternault.
Gilian
Gros
Laraday
Perrot.
Jacquin.
Liron d'Airoles.
Evain.
14 D'Hastrel.
Sahcetti.
17 Rivet.
26 Tavernier.
Becapp

ANNÉE 1850.

Janvier.

9 Carrieu.
11 Leblanc de Prébois.
Gérardin.

Mars.

1er Bayard.
Gérardin.
15 Latour-Dumoulin.

Avril.

4 Vte de Selve.
6 Gracie d'Auvilliers.
24 Vaughelle.
Pottier.

Mai

2 Brunet
16 Chalaye
21 De Peralo.
29 Deroclasc.
Gunlevan
Serval
Dutaubs
Ratanlot.
24 Tassain.
28 Chatelain.

Juin.

10 Bax.
25 Baldram.
Vincendon.
27 Boutan

Juillet.

14 Rozy.

Août.

5 Thierry.
6 De Fréval.
9 Jouanny.
Lacger
11 Gauthier.
Vte de Grouchy.
Neveux.
16 Julien.
Bourrelly
Pronneau.
Baumard.
Lappe.
Schott.
18 Masson de Morfontaine.
Pinteville de Cernon.
Lafèvre.
Larbalier
22 Aragnon
Parmentier.
Troude.
Chantelot.
Fée
24 Grolard
Ferrier de Montal.
26 Deshayes.
Lecomte.
Boileau
Bellet.
29 Devie.
Norrot (l'abbé).

Septembre.

7 Aurèle
Varèse.
Courtin de Torsay.

Octobre.

10 Delafaix.
18 Larue.

Novembre.

15 Vigouroux.
28 Robillard.

1850. — *Décembre.*

2 Duhoussset.
Martin de la Rouvière.
Soulier.
Froidefond.
Heitz
Hérissant.
[illegible]
Brac.
9 [illegible]
[illegible]
Pallu-Duparc
Passot.
Jol.
10 Rabou.
Moreau.
Leroy de Boisaumarié.
17 Lassave.
31 Dubois.
Godeaux.
Clément.

ANNÉE 1851.

Janvier.

2 Magnien de Maguenville.
4 Barault
22 Harmand.

Mars

14 Horsy
O'Héron.
28 Cerf
Hersault.
Lebeau
[illegible] de Lespinatz
2 Fournier

Mai.

1er Poudra.
Michaud.
Clavel.
Déadd
Blot
Poiret.
Patau
Dourin.
Boscher de Saint-Ange.
Vergnaud.
Dupoy.
Vital
Saget
De Roquefeuil.

Juin.

24 Jossée
26 Durand.
28 Goux.

Juillet.

2 Dehon.
D'Espinay
Boussenard.
6 Lebon
16 Philippe

Août.

7 Robuste.
12 Larderel.
13 Cte d'Avigdor.
15 Lenoir.
Boilly.

Septembre.

24 Chalumeau de Verneuil.

Octobre.

17 Bon Arm Séguier.
Wolowsky.
27 Laurent.

Novembre.

4 Michel.
Nodier.
10 Secourgeon.
[illegible]
18 Martin.
20 Astier.
[illegible] Cormier.
Chenevière.
22 Randoingt.
28 Portalais.
29 Huguet

Décembre.

10 Deromlles
Nicolas
Le Baumer.
Tiellemant
Valat
Mouroux.
Lulé Déjardin.
Hoffmann.
Latouche
Freymann.
Boyer.
Marmin
De Rocheourt.
Quarante.
Vanheddeghem
12 Baudin
Veron
Martin
Mauissette
Martignier
Cartron
1 Hutier
Huet
20 Beaumier
24 Dosque Moras.

ANNÉE 1852.

Janvier

8 Duboys.
Péraldi
Revon.
9 De Marescalchi
15 Halphon.
22 Labrousse (Henri).
Isabey
24 Bietry.

Février.

13 Sorbier.
16 Moreau de Jonnès.

Avril.

4 Boulenger.
18 Frontgoux.
21 Garat.
29 Cuel.

Mai.

1 Alléon.
3 Arnoux.
Loury
10 Zens.
Farinole.
Siméon de Buochberg
Castoul.
Chico de Guzman
Troy
Daumas.
Carpentin.
14 Portanier de la Rochette.

Juin.

18 Vattier de Bourville.

Juillet.

18 Bonnet.
Delzant
Chevalier.
19 Delaperche.
23 Souham

Août.

7 Bouquet d'Espagny
[illegible]
[illegible]
11 Pujo de La Fitole.
21 Garrisson.
Coulnet de Lasalle.
Léal.
Michel
Ferrand.
Dassaut.
15 Latimier du Clésieux.
18 Strauss

Septembre.

4 Valette
11 Latour Dupin.
20 Foinot-d'Urville
Viart.
Cros
Vialet
De Leautaud.
28 Bruley
Servière
Mallet.
Jain
De Princey de St-Georges
[illegible]
Poudra.
Bourdereau.
Lepéru.
Lonchamp.

Octobre.

4 Denis.
Baragnon.
7 Bon de Frossard
8 Paris.
Guien.
Ferrières.
12 Garnier.
Quillet.
15 Humbert.
Noe..

1848. — *Octobre.*

15 Berrès
Cretien.
Gilart.
18 Marcilhac.
Pujo.

Décembre.

12 Schuster.
16 Domergue
Nee
Dutheil
Brachet.
De Vogelsang.
Cortes.
Buart.
Cailloux *dit* Pouget.
Thorel.
Motte.
Dufourc.
Frémont.
Marceaux.
Basan
Bon de Sane
Debin
Dehon.
31 Troude.
Massas.
Laguerre.
Gouin.

ANNÉE 1849.

Janvier.

1er Bourdon
Monnin.
Dupérier.
De Lamoau
Decaix
Guillaume Balzar.
3 Leroy de Saint-Arnaud.
10 Lesieur.
11 Mercier
12 Commes.
14 Blondel.
Bon de Soubeyran-Raynaud
Baraguay
15 Soulé.
Royer.
20 Martin d'Auch (Jules).
Lataste.
Davon

Mars

20 Rochefort.
Bon Clément d'Aërzen.

Avril

12 Cadot de Villemonble.

Juin

5 Cavagnari.
30 Engerser

Juillet.

16 El Hadj Admet Bouakkaz Ben Achour.
26 Lemann
29 Lechêne.

Août.

10 De Castellan.
Sanguinetti.
Orlou
Francart.
Lebrond.
Bugnot.
Guénard.
13 Bonnet
Regnoual le Courtellas.
Maze
Charge.
Roger
Arnaud Jeanti.
Savalete.
Payn.
Pégout.
Bonneville.
Fournier.
Segalas
De Serre.
De Lesseps.
Marrot.
Feburier.
Vallee
Gresy.
Villedieu, Mis de Torcy.
13 Dreuilles
Vte de Dax.
14 Bayle.
Druilhet
Laure.
18 Lezin de Milly.

Septembre.

8 Arnauldet.
10 Dandasne.
22 De Fautrier
23 Chevassut
Duroc de Pape.
24 Dumontez.
25 Charvet.
26 Perbaut.
Le Camus.
Quenson
29 Du Hamel.

Octobre.

20 Baudot.

Novembre.

7 Petiet
10 Rampand.
16 Cte de Durkheim-Montmartin
27 De Coynart.

Decembre.

24 Pinard
Camon
Danner.
Du Fresne de Kerlan.
Noël (A. S. J.).
Mayer
Fenoux.
Delahourde.
Caillard
28 Le Roux.

ANNÉE 1854.

Janvier.

16 De la Gallisserie
26 Lenièvre.

Février

2 Damour
6 De Fry
28 Laperlier.

Mars.

5 Amed bel Hadji.
9 Rotin.

Mai.

8 Marcotte.
25 Rouyer

Juillet.

5 De Billy.
Ducos.
Arnoux
9 Ferrier
Domergue
Bertheraud.

Août.

9 Anglas
Mercier.
D'Angerville.
Lanure
Ducos
De Laporte.
Chevalier.
Delefosse.
Brun.
Delplanque.
Clarinval.
Carles
Thurieux.
Auberge
Schoulsboe
Chappuis
Templeux
De Glos
Merruau.
Jacquot.
13 Monmartin.
Mermoud.
Vannier.
Parandier.
15 Rougon
Gavard
16 Lourette.
Aubert.
22 Cavaine.
Berger.

Septembre.

21 Salleron.
Blanc de Molines
25 De Massoni.
Topin.
Parat.
Peyrière

Octobre.

14 Marrou.
Beau
Cresp.

1854. — *Octobre.*

21 Compérat.
Richer.
30 Thibault.

Décembre.

2 Lecointe.
Amet.
De Lacombe.
20 De Clercq.
21 Bontat.
Brancha.
Briet.
Delalun.
28 Blot.
Du Prey des Isles.
Guérin.
29 Du Sommerard.
De Vielcastel.
Falieu.
Du Vignaud.
Lafontaine.
Du Mesgnil.
Leture-Domon.
Dodeman.
Scoutetten.
30 De Froidefond.
De Boulazac
Thibaut.
Ginoux de la Coche.
Delaporte.

ANNÉE 1855.

Janvier.

20 Vindrios.
20 Guérard.

Fevrier.

5 Rouille de Rouville.
2 Blanchet.
Hardouin-Duparc.

Mars.

2 Mirguet.
14 Bousquet.

Avril.

9 Ginesta de Lassertel.
26 Desaux.

Mai.

18 Quesnoy.
Piet Berton de Chambelle.
Villeminot.
29 Roselly de Lorgues.
Thanus.

Juin.

1er Le Clerc de la Herverie.
16 Wartelle.
Vallorey.
25 Eterhn.

Juillet.

8 Molitor.
13 Dupleit.
14 Noël.
15 Boudier.
21 Lacornée.
29 Lespinasse.
31 Tholer.

Août.

11 Dorsa-David.
Bunel.
Moreno Henriquez.
Rigaud.
Vée
Brizard.
De Montolieu.
Lamothe Vedel de Termes
Simounot.
Clérissy.
Bach.
Langlois.
Cuillet.
Bermond.
Caboureau.
Morel.
Héhe.
Baillond.
Giovanetti.
Dubois.
Gagon.
Herrewyn.
Legras de Grandcourt.
Tandeau de la Chabane.
Esquirou de Parieu.
13 Meynard de Franc.
Luce.
Janvier de la Motte.
22 Guichard.
Cottat.
27 Gautier
30 Fauvel
Picot
Rambaud
Thirion.

Septembre.

14 Joinville.
D'Orléans.
De Mercier.
Faulte du Puyparlier.
Poupart.
Lamy (Antoine).
Mena.
De Nivet (Maurice).
De Roig Bourdeville.
Roche.
Roullier.
Bailly.
Malapert.
Thomas.
Méry.
Leuret.
Pastoreau.
Caumont.
Brault.
De Terson.
Ballier.
Bonamy de Villemereuil.

Octobre.

2 Morat.
6 Landrieve.
Bodot.

Novembre.

11 Blanchon.
14 Persoz.
Rondot.
14 Mis de Bryas.
Winnerl.
Guimet.
Koechlin.
Géruzot.
Badin.
Henriquel *dit* Dupont.
Maréchal.
Chambrelent.
Cabat.
Barye.
Rainbeaux.
16 Fabré.
19 Clément.

Décembre.

1er Mis de Beausset-Roquefort.
Blaise.
3 Houèbre.
5 Noirot.
10 Filhon.
13 Baron.
15 Vaudoyer.
Dumont, de l'Institut.
18 Cte Monier de la Sizeranne
28 De Cagariga.
Durand.
Tondu.
Bartel
Crémon.
Rattier
Gauldrée Boilleau.
29 Loche
Guieysse.
Barlatier de Mas.
Tharon
Fontaine.
Vilette.
Delisle (Augustin).
31 Didot.
Horner.

ANNÉE 1856.

Janvier

1er Bon de Condé.
2 Nehlich
23 Giacobbi.

Fevrier.

1er Gérard (Jean).
15 Moreau.
20 Baichon
21 Dartnez-Lasalle.
Quinet.

Mars.

26 Camuzet.

Avril.

16 Herna.
Brassel.
Granchette.
Mocquery.
Augier
Jeaufrau-Lacroze.
Roux
Dauvis de Bichirand.
Pacaud.

1856. — *Avril.*

16 Maurin.
Toullet.
Thévenon.
Contelait.
De Jouenne-d'Esgrigny.
Olleris.
De Berruyer.
Julienne.
De Gouyon de Beaucorps.
Vergnes
De [illegible]
Sev[illegible]
Vers[illegible]
Las[illegible]es.
Blendowski.
Mouton.
Longlier.
Ballard
Fervel
Art[illegible]s.
M[illegible]
Desanti
26 Gregoire.

Juin.

12 Contamier.
Devienne.
Lamé-Fleury.
Pelous
Sauville de la Presle.
Mallet.
Godard.
Bonnafont.
Boyart
Mo[illegible]and de Clabert.
De Saint-Quentin.
Baramier
La[illegible]ere.
Bossigno[illegible].
15 Jousset.
De Chaunac
De St Ouen-d'Ernemont.
De Soye
14 Denis.
Mame.
Valles.
Perret.
West.
Cte de Kergorlay.
De Saint-Georges.
Mis de Crenay.
Saffon de Ladebat.
15 Robert de Chenevière.
16 Passy (Justin).
Denemetz
[illegible]
Atlit
Duc de Tarente.
Donné.
François.
Bussy.
Formeron
Corvisart.
Mar[illegible] Margueryc.
[illegible]
20 Honorat.
21 Grimoult.
Campagnac.
Chevalier.
28 Deval.
Rambourg.
Flouraud de Fourcroy.
Leclerc.
Thibaud.
Lalanne.
Chrétien.
De Choiseul.
30 Lange.

Juillet.

27 Bonet de Salelles.
Girod de Resnes.
31 Lardier.

Août.

16 Talmet.
19 Kaeitz.
Quirit de Coulaine.
Bonnet (Joseph).
Gojard.

Septembre.

1er Renac
20 Pascal, médecin princip.

Octobre

1er Ans Desgranges
Dupérier de Larsan.
18 De Brettes
23 Georgette Dubuisson.

Novembre

8 Boutet de Mazug.
[illegible]
Laurans (Joseph).
28 Rouganne.

Décembre.

3 [illegible] le Lavasor.
19 Mo[illegible]iz
Provost.
Vincent.
26 Ponsan.
Lemaire (François)
31 Leflem.
Meysonnier.

ANNÉE 1857.

Février.

4 Desgranges (Antoine).
14 Besançon (Louis).
21 Golias.

Mars.

12 Desmontils.
Cte de Lanney.
14 Chepy
Rousseau (Joseph).
De Fabry.
Wehé.
Lautier.
[illegible]
[illegible]
Luscher.
Bourniga..
Gosse
Péligot, de l'Institut.
Hubert.
Favre.
14 Lefrant.
Simon (Adolphe).
Servier.
17 Hiriart.

Avril.

13 Dufresne.

Mai.

23 Deschamps de Brèche.
27 Galop.

Juin.

10 Louvel.
14 De Saint-Marc.
Place.

Juillet.

3 Remy de Campeau.
16 Cte de Cambacerès.

Août.

5 [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Picard.
11 Girardin.
Perrin.
Rivery
12 Guillemard.
Musnier de Pleinc[illegible]s
Pichault de la Martinière.
Chardon
Le[illegible]as
[illegible]
Kerris.
Quéquet.
Halligon.
[illegible]
13 Agar[illegible]
[illegible]
Mag[illegible]s
[illegible]
Gerard[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Co[illegible]les.
Goyon
Baudens.
Tripier
[illegible]
Leir
Planchat.
Monval
Tizon de la Hautière.
Rodolosse.
Walwein
Fourchault.
Schmitt.
Amell[illegible]r
Crocquet Belligny.
18 Regnier.
17 Caresme
23 Beaval
30 Gillet.

Septembre.

2 Lemut.
24 Danèse

1857. — *Septembre.*

24 Gambert.
Cobus.
Vallet Desrivas.
Didié.
30 Maréchal.
Pilleux.
Malin.
Saucerotte.
Bilotte.
De Lamothe.
Bérard.
Laloy.

Octobre.

8 Perrin.
Blot.
Roy.
Caillot.
Guérin.
Habaïby.
Maublanc.
Melchior.
15 Pistouley.
Héraud.
De Pelerin.
17 Garnier de Lillac.
Baldini.
Digard.

Novembre.

8 Quitteray.
15 Rousselet.
22 Clérom.

Décembre.

30 Leblanc de Prébois.
D'Amoreux.
Desmaretz.
Texier Dommerbye.
Massaroli.
Trompeau.
Isaac *dit* Leras.
Fadate de Saint-George.
Courlet de Vrégille.
D'Eyssautier
Aumont.
Delamarche.

ANNÉE 1858.

Janvier.

- Arnal
5 Mis de Gricourt.
Chadeysson.
9 Lachèze.
Castelnau.

Février.

15 Suquet.

Mars.

- Le Gualès.
21 Reynier.
Aclagnier.
23 Lenormand.

Avril.

6 Homberg.
17 Desmarets.
24 Dionis.
Gascuel.
28 Vanin.
Le Petit.
Brossard de Corbigny.

Mai.

8 Doucet.
Vinet.
Caffo *dit* Caffe.
27 Viel.

Juin.

1er Deaddé.
21 George.
Silvy.
24 Rousseau.

Juillet.

21 De Coëtlogon.
30 De Montullé
Gautier (Théophile).
Houssaye (Arsène)
De l'Espinasse.

Août.

2 Bon Renouard de Bussierre.
Fèvre.
Gondallier de Tugny.
Ardin-Deltoil.
Mélissier.
Rieque.
Figon.
Souville.
Giron.
Charpentier.
Cabanier.
Barabin
Cave
Durand.
Lamblinet
Esménard.
Lecerf.
Campmas.
Peyra.
Tricou.
Dumesgnil.
4 Fachat.
Bertrand.
6 Leclay.
Richard.
7 Drouot.
Quesnel.
Chaperon.
Leroux.
Rivière.
8 Bassac.
Bétis.
Delmas.
Marc.
Ludé.
Foy.
De Chénier.
9 Reyne.
10 Malmanche.
Dubois-Guehenneuc.
Besson.
Dehargne.
11 Saint-Luc-Courborieu.
11 Troplong.
De la Cuisine.
12 Mgr Sergent.
13 Delcasso.
Juste (l'abbé).
Suchet (l'abbé).
Poiseuille
Sandeau (Jules).
Mgr Lyonnet.
Cathala.
14 Bourcier Saint-Chaffray.
Lacordaire
15 Delioux de Savignac
18 Taschereau-D[illegible]tères
19 Lenouvel.
20 Guillot de la Poterie
Barbary de Langlade
Beaugeudre.
21 Hébert.
Dalché de la Rive d'Espalanels.
Chousserie.
22 Mgr Wicart.
Chassaigne.
Romand.
Noyon
Delpla
Alexandre.
Pardon.
23 Blondel de la Rougery
28 Gabrieli de Carpegna.
Delacroix
Lafond.
Vériot.
Ploix.
29 Duchemin.

Septembre.

15 Vernier
28 Rolas
Montigny
Gaillert

Octobre.

1er Desmarets
Le Maigret.
10 Dollin du Fresnel.
Beau
Gondrexon.
O'Malley.
Quirot.
Guillon
Rouch[illegible]
Paliard
Rispaud d'Aiguebello
Donius

Novembre.

14 Dubois.
27 Robert.

Décembre.

5 Delard.
Rivière.
15 Hébert.
21 Saisset.
30 Bruno de Rouvre.
Tesson.
De Cleric.
De Bruchard.

1858. — *Décembre.*

30 Larivière.
Chautan de Vercly.
Bauer.
Godard.
Bouquier.
Bellue.
Fossard.
Jacquier.
Brossard.
Lami Sarrasin.
Lugan.
Rolict.
Warmé.
Vérand.
Lefraper.
Desmaretz de Beauraius

ANNÉE 1859.

Janvier.

10 Lefèbvre.
Le Maitre.
Petit.

Mars.

15 De Dalmas.
19 Buisson.
Bocher.
Leroux.
23 Bon Vialar.

Avril.

16 Levicaire.
20 Hulot, Cte d'Osery.
Sauze.
23 Panier.
Mahamed ben Yacoub.
30 Carré.

Mai.

11 Roca.
12 Lefèvre (Pierre Ch.).
21 Fabre.
Brun.
De Combarieu.

Juin.

4 Simon.
De Briche.
Coste.
17 D'Ornant.
J. d'Arsonville.
Coulon.
Vendenheim.
Pougny.
Philip.
Taupiac.
Poggi.
Van-Hoorich.
Ducos de la Hitte.
20 Lesèble.
Forest.
Lumel.
Payan.
Duval.
Martenot de Cordoux.
23 Caffarel.
Dégaddé.
25 Saget.
25 Desplas.
Reinaut de Fonvert.
Duval.
Tonne.
Souville.
Andrieu.
Hæmmerlin.
Meuriche.
Kleffler.
Chareyre.
Chabal.
Roudil.
Carmouche
De Colonjon.
Castelnovo (D.).
Gouzi-Gordi.
D'Abzac.
Morand.
Gaily-Duverger.
Chavannes de Chastel.
Huet.
Armand.
Schwartz.
Vergoignan.
Alexandre.
Richoux.
Bolgarnie.
Durruthy.
Castelnovo (A.).
De Joinville.
Tacussel.
Février.
Ferry.
Kubler.
De Jouenne d'Esgrigny d'Erville.
Mougin.
Aveline.
Thomas.
Lizys.
Guévol.
Chopin.
De Rollepot.
Minot.
Petit.
Moréal de Brévans.
Bouche.
Schmitz.
Laurent.
Coblence.
Brun.
Mancini.

Juillet.

5 Baudry.
13 Muller.
15 Ducasse.
Forquin.
Darrigade.
Hue de Mathan.
Legouest.
Palher.
Cuvellier.
Broye.
Doulcet de Pontécoulant.
Deforceville.
Picot de Lapeyrouse.
Collard.
Mariou.
Liénard.
15 Chevreul.
Foutry.
23 Dessulses de Freycinet.
Delavau.
Mallet.
Guillot.
Lejeune.
24 Mayniel.
30 Davillier.

Août.

5 Bruno de Molaret.
Cortes
Martin.
Barré
7 Blanc de Molines.
Vincent.
Malis.
Jouve.
Broutin de Ferque.
Charles.
Baudon d'Issoncourt.
Hébrard.
Dupré.
Toustain.
Carlier.
De Forbin.
Huerne.
Bonnard des Brosses de la Barge.
Robbe.
Maurey.
Estève.
11 Hélie (Faustin).
Falconnet.
Delahaye.
Bérenger.
Loubère.
Blanquet du Chayla.
Guillemin.
Maret.
Landois.
Mgr Guibert.
12 Tronchon.
Desmarres.
Combe.
Aymé.
Mis de Tanlay.
Bure.
Damas-Hinard.
Vernois.
De Soubeyran.
D'Ennery.
Philipe.
13 Verdier.
Paris.
Denis (B. A.).
Guiot.
Guillemard.
Lacombe.
Jahan.
Sumpt.
Féréol de Leyritz.
Leblanc.
Gilloux.
Martelle
Chevalier.
Roucas.
Bretel.
Blachier.

1859. — *Août*

13 Delafond.
Perraud.
Cte de Lallemand.
Chatry de Lafosse.
Malglaive.
Michaut.
Vautré.
Beills.
Cte de Lort Sérignan.
Lombard d'Espérel.
16 Gautier d'Agoty.
De Boisvillette.
Kermaingant.
Toussaint.
Drœling.
Devergie.
Festugières.
19 Sureil.

Septembre.

8 Cognès.
Cayeré.
D'Hostel.
Grimes.
Maresquelle.
Worms de Romilly.
Blondeau.
Rousseau.
De la Berge.
10 François.
17 Boileau.
18 De Coynard.
Dantan.
Roze.
Jourda de Vaux Foletier.
Daix.
Lian.
Cambefort.
Giscon[illegible].
Wi[illegible]
De Chapuset.
De Basterot des Granges.
T. de Palleville.
Meinadier.
Canchier
Fauquier.
Protche.
Bourson.
Grevy.
Lefebvre.

Octobre.

10 De Cholet.
11 Saint-Marc.
Hubac.
De Gantès.
13 Mongis.
14 Menonvrier de Fresne.
15 Colomès de Juillan.
Samazeuilh.
2[illegible] Thibaut (L. L.).

Novembre.

14 Recourdon.
19 Breschin.
[illegible] Haca.
Mohammed Mokhtar.

Décembre.

4 Lucas.
Starck.
5 Diday.
8 Mathys.
Masson.
Lecocq.
Florion.
Perrault.
Prud'homme.
28 Davout.
De Sérionne.
De Marenches.
De Battisti.
Borel.
Crétin.
Colot.
Brachet.
Mazon.
Floyd.
Delauche.
Mahieu de St-Frémond.
Lafond.
Levasseur.
De la Boninière de Beaumont.
Mangin.
Heitz.
Bilco.
De Pontual.
Gitareu
Barbard.
Ducroquet.
Larrazet.
Zeler.
Liotet.
Raynaud.
Martin.
De Monroty.
31 Sanial du Fay.
De Bazac.
Robin.
Desnous.
Hesse.

ANNÉE 1860.

Janvier.

8 Cristiani de Ravaran.
Burgues de Missiessy.
Guezennec.
8 Lacroix (P.).
18 De Matharel.

Février.

4 Lambert.

Mars.

14 Bonneau.
Cornède.
Ficatier.
Castro.
De Geslin.
De Noüe.
15 Aube.
22 Laporte.
31 Landry.
Fourier.
Bérard de Montours.

Avril.

14 Du Porzou.
19 Pujade.
Denis.
Dusire.
27 Place (Victor).

Mai.

8 Guerrin.
12 Fondet.
18 Desmaze.
25 Vérillon
31 Mis Roussel de Courcy.

Juin.

12 Malaguti.

Juillet.

4 Laqueille de Boussac.
8 Rapetti.
24 De Larminat.
Bel[illegible]
Marton.
27 Dev[illegible]
De Ferrare
Le Breton.
Fortsau.
Dobbe.
Grébus.
Clausener
Euchène.
30 Espivent de la Villeboisnet.

Août.

1er De Langle de Cary.
De Cappot.
Faulte de Vanteaux.
Hellouin de Menibus.
2 L'Héritier de Chezelle.
Bernard
De Las[illegible]
Palluy.
4 Hermel
6 Delthei.
Bachon.
De[illegible]s.
Gilbert.
Cucheval.
11 Roustan.
Desroziers.
Guérin.
Wey
Lecanu.
12 Julien-Laferrière.
Lebeau de Montour.
Boyer.
Jaulin-Duseutre.
Ropert.
Olivier.
Hurford.
Huet.
Chariot.
Le Dentu.
Jure
Roux
Fleurials.
Mallet.
Blanche.
Woirhaye.

1850. — *Août.*

12 Martin.
De Lapierre.
14 Leblanc.
Carrère.
Panon-Desbassayns.
Kœnigswarter.
Mettetal.
[illegible]
[illegible]
15 De Senièl
Charles.
Leroy.
Duval.
Deiteil.
Delorme.
Hochon
Bidegain.
Daram
Demeure.
Taphanel.
D'Hilaire-Moissac.
Chabaud.
De Balsac.
Monestier.
D'Helmont.
Boué.
Humbert.
Dubard.
Marchand.
De Monet.
Nessler.
Soubzmaigne
Cest.
De Ménéval.
Morel de Boncourt.
Beauchamps.
Passerieu.
Briod.
Sentupéry.
Le Boucle
Gandouard de Magny.
16 De Bresse.
Fin[illegible]s.
Par[illegible]le
Ha[illegible]g
Malhères.
Blavier.
Andral.
Fumes-Romany.
Moreau.
Tardieu.
Ben[illegible]
18 Dolfus (Mathieu)
Cte Defrance.
22 Le Heloco.
Choquet.
24 Roland *dit* Debonne.
Baudouin
Munier
Guéneau-d'Aumont.
Clément.
Testa
25 Desprez.
26 Duche
Deflandre.
G[illegible]yot.
Munier.
Gagelberg.
Folker.
28 De La Lande-Calan.
Du Peyroux de Salmagne.
Pierron.
Orsier
Mgr Rivet.
Dardel.
27 Klein.
28 Dubois.
29 Mgr Vibert.
Mgr Turinaz
30 Boyer.
Chable

Septembre.

6 Rossi.
Dougados.
Quet.
7 Bayvet
8 Magnier de Maisonneuve.
Deleuz
Dusautoy
Mandait
9 Véru
Danieno.
10 Lemas
[illegible]
11 Cayrol
Bar[illegible]
Ro[illegible]z
Fo[illegible]res
Le[illegible]re.
Gros.
Majastre.
Fontanges de Couzan
Leclerc d[illegible] Fresle.
Denu[illegible]
Rebuffet
Dorian.
Ar[illegible]
Sul[illegible]an
2 Wer[illegible]
14 Schlatter
14 Varget[illegible]
Teissonnier l'Areste.
14 Poggi
Bouffar
15 Grégory
18 Flour de Saint-Genis.
Abd-el-Kader-ben-Daoud
Si Mohamed - Said - ben-Ali Chérif.
S. Sliman ben-Sam.
Desmazes.
Textor de Ravisi
Brehier.
Veyer.
19 Tournois.
Maignien.
Rostaing.
[illegible]ment.
De[illegible]
[illegible]
Forot.
Davière.
[illegible]Verday de Full.
Amat.
Mallin.
Husson.
Serieyx.
Escande.
19 Legrom.
Rietschell.
Rustan de Vérac
Doumet
21 Gendarme de Bévotte.
Canaple
29 Bertrier
Perrier.
Pascal.
Pastre

Octobre.

13 Rauer

Novembre.

5 Chanoine.
Despeisses de Laplane
Avocat.
Reboul.
7 Laure
Morgrand.
L'abbé Trégaro
12 Dieu-le-Fey.
17 Le Breton de Ranzegat
20 Couston
21 Marel[illegible]nd.

Décembre.

12 Dufay de Launaguet.
15 Dufeux (Constant).
16 Pricot de Sainte-Marie.
Le Caruyer de Beauva[illegible]
Sée.
Chapuis
Fauconnet.
Lauthier-Xaintrailles.
26 Hochapffel.
Allemand.
Wo[illegible]
Guinemant.
De Carbonel.
Barbier-Labaume.
Brifaut.
Petiet.
Villard.
De[illegible]gy.
Crassous
De Rouvière
Tedeschi.
Carette
Deymie
Motet
Jacquelot des Mouceis.
Schmacher.
Jamont.
Mocquard.
Berthe
De Beauquesne.
[illegible]rles
[illegible]
[illegible]
31 Pa[illegible]l
Le[illegible]e de Germ
O[illegible]ier
Le Tors[illegible]
Ducat.
Petit

ANNÉE 1861.

Janvier.

19 Rohault de Fleury.

Février

2 Belanger
.0 M. ss[illegible]
Bonnart.
19 Bosse.
Masselin.

Mars.

9 Mangin.
.3 Dupré.
Toussaints.
Perrot.
Marc
Castera.
Dumas de Lacoste.
Gardot.
Fetet.
Leclerc (J. B. N.).
Trécourt.
Cantrot
15 Lefer de la Motte.
Bonnet.
Baux.
[illegible]
.3 Valet.
25 Lafay
Morgan
Chopelot.
Jacquot.

Avril

2 Cte Marchand
Audenet.
Brio[illegible]
1 De Boutaud.
Guiot de Saint Remy.
18 De Lalanchardie de Laubeypie.
Rousseau
Campmas.
20 Colas
.2 Jaurès (C. L. J. B.).
De Maudant-Duplessix (C. l
De Foucault
.5 Hatry.
Remacle.

Mai

14 Deparseval-Deschênes
Favre
Huet.
Lesergeant d'Hendecourt.
Dejean
-- Bonnamy.
Ebenne.
Amaudric du Chaffaut
Champenois.
.7 Roy.
Bouniceau.
Emmery.
L'abbé de Lutho.
30 Domergue.

Juin.

.4 Meyer
Cassanol.
Valo[illegible]
.0 Gr[illegible]ny
L[illegible]chtha[illegible]
Ame
25 Gruner
.7 De Mallet.
Forchy.
Robert de Saint-Vincent

Juillet.

2 Cavelier
3 Im[illegible]aus
11 De Cappe.
.7 D'Aurelle.
Doilin du Fresnel.
Desrayaud.
Grasset.
Vignon.
21 Martinet.
Carrichon.
Sparvier.
29 Deval.
31 Springinsfeld
Wo[illegible]fart
De Bruchard.

Août.

. Collard
Desveaux
5 Bazaine Vasseur
Boucaumont.
9 Meu[illegible]er.
10 Louvet-Lamarre
Chasseloup de Châtillon.
Noirel.
Lovesque.
Lavenne de Choulot.
Le Mélorel de la Haichois.
C[illegible]stenet
Jacqu[illegible]s Lepierre.
[illegible]
Roux
Brasset
[illegible]
Tessier
Bonvalet
Dehoux de Savignac.
Manen.
L'abbé Ricardi.
12 Bertrand
Rousseau de Sibille.
Le Cler.
Ledée
Delmas de Lacoste
Brumaud de Montgazon.
Julien.
[illegible]minger.
Nicot
Gabilot
Stemler
Chambry
De Cauvigny.
Jacquot.
Pernot.
Prévost.
Reguard de Groncourt.

12 Merlin.
Jean-Lagrave.
Bacer.
Fournier.
Dominé
Laveuve.
De Bonnié.
Amiot.
Dorn.
Pioton
Droysen.
Larivière.
Lambert.
Rebillard.
Desandré
Ehrmann.
Ely
[illegible]
Violette
Mustapha-ould-Ali-bou-Medin.
Ismaël Ould-el-Hadj, Maire.
13 Mis de Latour-Maubourg.
Cte d'Arjuzon.
[illegible]
[illegible]
Dupont.
Cte d'Astorg.
Cte de Rayneval.
Ingerschmidt.
[illegible] Valbezen.
De Barrère.
Haudry de Soucy.
Amve.
Coppinger
Akermann
Coin
Lionville.
Gatteaux
[illegible]
Maquet.
Dupont
L'abbé Vincent.
Allou.
Aubry
Laugier.
Delafosse.
Mgr Lacroix.
Cullérier.
Jeanin.
Michel.
Berger
Allain.
Edmond Blanc.
Abbatucci (Ch.).
Lescuyer d'Attainville.
Legendre
14 Juhen
Lefebvre.
Balnotte.
Lepère.
[illegible]
Couturier.
Aoib.
Graef
Boudousquié.
Sieber.
Bartholony.
Ruelle

1861. — *Août.*

18 Cte de Raynaval.
2. Girette.
25 Cary.
Clappier.
Minot.
Yvelin de Béville.
Archambault de Beaune.
Bernard.
Chavaudret.

Septembre.

8 Dupuis.
14 Boudet.

Octobre.

1er Mignet
5 Cte de Raty-Menton.
Jaubert
Casteignau-Prato.
9 Laffitte
15 Hennin.

Novembre.

21 Jalabert
Crépeaux.
Leguay.
28 Cotard.
Mestdagh.

Décembre

11 Gestin
Cherif-Al-ben-Ahmed-ben-Salem.
14 [illegible]
[illegible] de la Motte.
27 Vermot.
Thevenard.
Si-El-Hadj-Mohammed-Ben-El-Hadj-Ahmed El-Mokrani.
D'Andigné.
D'Andlau
Valette
Gibon
Dubost
Castex
Vuitry
Grivel
Boyoud.
Lacrétier de Chezelles.
Chaumont.
Boissenot
Olivier
Roussel
De Bruchard
Costes.
Levrat
Boutin
Lemaire
Comte de Lapeyrat.
Lemaire
D'Hautpoul.
Dareton
Dianoux.
Andre.
Le Clerc.
D'Anvin d'Hardenthun.
Cousin de Montauban
28 Petit
31 Lobau.
Vialètes d'Aignan.
De Brémond.
Aubaret.
Boyer
Moras
Favard
D'Avezac.
De Sasset.

ANNÉE 1862.

Janvier

4 Oppermann.
Degrange-Touzin.
14 Cte Murat
15 De Sartiges
16 Belmontet.
28 Baleaux de Marsy.

Février.

1 Fort
21 De Beauvau.

Mars.

1er Durand.
12 Clerville.
Moujon.
De Brossard.
Delessert.
[illegible]
Ballard.
Marquer.
Valambras.
Tirard
Marsot
Ledieu.
Sarrazin
Demax
De Blanchaud.
Mirepoix.
Pouzol
Avigon
Gillet.
Finot.
Auzoux.
Mendès.
15 Trozon.
16 Pelletreau
Bertin
D'André.
Penaud de la Garlière.
Pastoureau-Lajesse.
24 Frennet.
Decaux.
26 Legros
31 Bernard.
Grangez du Ronet.
Mercier
Picot-Duclos
Rumart de Brémont
Wom Moreau.

Avril

9 Delmas de Lacoste.
Fortunier
Renouard.
6 Blondin.
18 Vico.
Nau de Beauregard.
23 Jehenne.
30 Frémy.

Mai.

16 Bechamel.
18 Costan

Juin

22 Dauzan.
Gantelme.
Cte Mégean.

Juillet

2 Compon
Carsy de la Pivère
Delhelloco.
Perrier
Thoreau-Lasalle.
4 Faty.
Kampf.
Wariot.
7 Cousin
Lemarrange.
Guilhamin.
Juving
Morhain
Henri
Roussel.
Souville
8 Crosset
Marty
Rabusson.
Sauneuve.
De Champs.
9 Mgr Féron.
Leco
Martin-Beker, Cte de Mons
De Montarcy
Serrand.
10 Daniel.
Muraour
Jourdier.
Le Duc
11 D'Arnault
Cochon de Lapparent.
Forgeot
Peletingeas.
15 Guyot
Hochet.
Du Souich.
19 Montel.
28 Bard.
Lecuy
Marchand
Roux

Août

3 Reynard.
Delestrier.
Bigeon
Lamonta
Malaetard.
8 Bailly
Jouquet d'Espagny
De Pretelay

1862. — *Août.*

11 Bosscrant.
Letrain.
Levraud.
Renaud d'Avesne des Meloizes.
Royé
Sarlande.
Testu.
Vossy
12 A[illegible]gre.
Alix
Armand
Arnould.
Bantquin.
De Barmon
Béchon.
Benoit de la Digne.
Bigot.
Bobinier.
Bosson
Bourgade (l'abbé).
Bressolles.
Buirette des Verrières.
Burel.
Cadio[illegible]
Charlot.
Chassériau.
Chedeville.
Chirouze
Cr[illegible]
Daurac.
Darr[illegible]y
Dubois.
Dupin des Lèzes.
Fonsart.
Favre.
Forgemol.
Fric court
G[illegible]r[illegible]é.
Girar[illegible]
Grassi.
Guyho
De Chégoin.
Houssart.
Joubert.
Le Bel.
Lebon
Lebrun.
Lespès.
Lesseline.
Levy.
Lion
Louv[illegible]
Mar[illegible]nd.
Mar[illegible]t
Maritz
Mattei.
Monnet.
Pité
Pittaud de Forges.
Cte Pouget.
Puggarri.
Riga[illegible]
Roques.
De Roujoux.
Simon
Soyer.
Tu[illegible]ly
Te[illegible]er
12 Thomas.
Turin
T[illegible]rpin
Vlennard.
13 Bon de Bourgoing.
Cetto.
Chadenet.
Mgr Chalandon
Decaisne.
Ehrmann.
Gavarret.
Martin.
Bon de Montbrun.
Ste-Claire Deville (Ch.).
Sonnet.
Bon de Varaigne du Bourg
Williamson
14 D'Andigné.
Armand
Bourion
Buret de Sainte Anne.
Cte de Campaigne.
Cor[illegible]
Coste
Cte du Couëdic.
Dane.
Danyau
David (Félicien)
Delessert (Edouard).
Duc.
Emmery.
Erlan
Fleury.
Gérard
Bon de Girardot.
Huet.
Isoard.
Cte de Jancourt.
Lepic.
Magne.
Moreau
De Rostan d'Anézune.
Pétinaud.
Dr Roche.
Thierry.
16 Delorme.
Frécot.
Mis d'Havrincourt.
De Hennezel.
Isabelle.
Jabineau.
Vte de Lavaissière de Lavergne.
Nadault de Buffon.
Régis.
Régy
Touret.
18 Vassart
26 Allouveau de Montréal.
Amiel
D'Ariès
Bascle de Lagrèze.
Boquet.
Bordes.
Carnet
Compagnon.
Courrech
Faivre
Jouanjan.
Lemaille.
26 Lesieur.
Le prince Murat.
Survile.
30 Bolot.

Septembre.

2 Taverne.
29 De Bonne.
Rousset-Pomaret.

Octobre.

8 Lazare
14 Guer[illegible]t.
22 Olivier.
Royer.
25 Bernard.
Blaclette.
Miche.
29 Villain
30 Rouffia.

Novembre.

14 Angl[illegible]y
Cornier.
23 Cassan.

Décembre.

29 Delaloge.
30 Habou.
Enlart de Grandval.
Filipi.
De la Sougeole.
Boucher de Morlaincourt.
Picot de Moras
Guignard.
D'Anglars
Magon de la Giclais.
Amyot.
Delpianque.
Giacobbi.
[illegible]
De Cappot.
Bodin.
Laurat.
Delachère.
, De Brémond.
Roger
De Boisé Courcenay.
Merckeem.
Coulom
Pelecier.
Le Provost.
Corbin
De Lacroix.
Haspel.
Tesson
Roy
Merlin
Hutter
Tassin
31 Armand.
Blanc[illegible]q.
Fonssagrives
Garraud.
Girardin de Montgérald.
Gougeard.
Lantheaume.
De Lisleferme.
Passama.

1862. — *Décembre.*

31 Riche.
Ringot.

ANNÉE 1863.

Janvier.

7 Lami.
12 Lejeune.
24 Barral.
Beha.
Cail.
Chanoine.
Demarquay.
Dickson.
Fourdinois.
Goüin
Herz
Javal.
Mars
Mathieu
Seydoux.

Février.

7 Fournet.
14 Trève
21 Lasnié de Sainte-Marie.

Mars.

10 D'Aumont.
14 Chatelain.
Allier.
Goujard.
Saget.
Desmonts.
Dreue.
Espiard de Mézières.
Robbe.
Pomier.
Jean Baptiste, *dit* Bernard.
Carré.
Nièpce
Rulland.
Nougairol.
De Sirejean.
Forey.
Barry
Escoffier.
Gautier.
Michon.
Lucas.
Garreau.
Lange de Beaujour.
Bazile
16 Jouvin.
Chopy.
Forget.
Souzy.
De Gouyon de Pontourande.
Bitteau.
Camescasse.
Hardy.
17 Nachon
Roussia
26 De Tucé.

Avril.

3 Roussel de Courcy.
De Mirlel.
4 De Belonnet.
Lebescond de Coatpont.
6 Devalois.
7 Lafond
Veniger.
8 Dollfus.
9 Vte de Bastard d'Estang.
11 Valentin-Smith.
12 De Noue.
21 Herrmann.
Rambaud.
Sauron.
Forcevile.
Brady.
23 Delétang.
Japy
Reynal.
28 De Brossard.
Dessat
Hugon,
Lambert
Mourret.
Nicolle.
Pasquier.
Péchin.
Poinsignon.
Vichery.
29 Mgr Le Courtier.

Mai.

2 Anger.
Meiot.
3 Barrillon.
Pachon.
11 Biot.
Lalouette.
18 Berge.
Detournière.
Lantelme.
Vaudrey.
Willette.
23 Bel.
25 Bonnet.
Claudel.
Colavier d'Albici.
Fazier
Forest
Lavarzou de Vesins.
Vasse Saint-Omen.
Warnet.

Juin.

11 Coquet.
La Porte.
Richaud.
17 Dauzat-Dembarère.
22 Laurent-Prefontaine.
Porée.
Cte Trolhard

Juillet.

1er Devineau.
5 Boutfier.
Bruat.
Bevarenne.
Grasset.
6 Hocquart.
Salomon
29 Abry
Buisson
Chapuis.
Durand.
Lokbron.
Luccioni.
De Meynard.
Saint-Germier.
Aupècle.

Août.

10 Dartigues
Dubouays de la Bégassière.
Kerchner.
Lichtlin.
Martz.
Bon de La Roussehère-Clouard
11 Choux.
Paris de Treffonds.
Rémond.
Rousseau de Larac.
Thory
Viton de Jassaud.
12 Camus, Vte de Martroy.
Jubinal.
Louis.
O'Quinn.
Prévost.
13 Arolles.
Andrieu.
Arquembourg.
Astruc.
Balloud.
Baltard.
Boisson.
Bec[illegible]
Belhier de Villantroy.
Blonde. d'Aubers.
Boffinton.
Bona-Christave.
Bonard
Berg[illegible]
Brière
Bruyère.
Burtin.
Cabarrus
Chlours.
Can[illegible]le de la Lobbe.
Charles
Chaspoul.
Conigliano.
D'Alteyrac
Dav[illegible] Portau
Delorme
Demanche
Dodin
Douradou.
Drouet
Durrieu.
Ferré des Péroux.
Fleury
Fontaine.
De Fontanes.
Froho.
Génin.
Gontier.

1863. — *Août.*

19 Gérard
Gontaut-Biron
Grisse.
Hauet.
Hébert.
Juillerat-Chasseur.
Laillaut de Vacquant.
Laran
Lalondre.
Layrle.
Le Beurrée.
Lemercier de Maisoncelle.
Loxer.
Mancel
Mérembert.
Paillard de Villeneuve.
Pet t-Jean.
Peureux de Boureulle.
Poriquet.
Poydebat.
Quillot.
Rataud.
Regnauld de Lannoy.
Reverdit.
De Robert.
Robineau d'Ennemont.
Roffler.
Say.
Sève.
Soignac.
Tabuteau Destouches.
Tallien-Cabarrus
De Tanouarn.
Tessé de la Motte
Tourneur
Vicary
Villamar
Vuillet.

14 Arlot de Saint-Saud.
Barbat.
Bédarrides
Braun
Burlureaux.
Casenave.
Chéruel.
Clarin.
Courmont.
Dagallier.
Darets de Blaury.
Darnis.
Feuillet.
Flury.
Forster.
Hocdt
Jarry.
Le Fée
Loizillon.
De Maharet
De Mongeot.
Nargeon.
Neveu-Lemaire.
Paul
Peupin
Prévost de Longpérier.
De Quatrefages de Bréau.
Questel.
Mgr Rousselet.
Savary.

14 Thébo
Thomas.
De Valabrègue de Lawoestine
Davenet.

16 Bricheteau-Morandière.
De Capella.
Chambellant.
Cte de Chevigné.
Dumoustier.
Ferry
Barbier de La Serre
Lherbier.
Mame
Manec.
Parrot.
Raffel
Rempnoulx Duvignaud.
Vallès.
Verdet.

26 Chappe
Darribéros.
Deluy
Dolisie
De Jouffroy d'Abbans.
Lostale de Khor.
Marchessaux.
De Rambaud.
Rascol
Wyland

29 Cuny.

Septembre.

7 Mazelino.

19 Benoît.
Cafflot.

27 Cauzel
Hucher.
Poumier.
Senez.
Vilar.

29 Manescau.
Adlert.

30 Boucarut
Brancourt.
Dubosq.
Englinger.
Ramond
Royer.
Segonne.

Octobre.

5 Huguet d'Étaules.

7 Moras.

23 Seigland.

Novembre.

4 Lemesy.
Metarie.

6 Garnot
Casse.

15 Hogry
Hayaërt
De La Roche Tourteau de Septeuil.
Musnier de Mauroy.

18 Charrière.
Ribourt.
Soleau.
Tiran

20 Denu.

30 Pallu de la Barrière.

Decembre.

6 Bories.
Miet.
Fleury.

20 Dr Patenôtre

28 Martinaud.

30 Adhémar de Lantagnac
Agar
Audzech.
Berrier
Cambay
Champneuf
Desprels
Devernay-Dupless s.
Devilliers
Faucompré
Halouin.
Joubert
Labia.
Loupot.
Maclere.
Malgouyré
Mallet de Chauny.
Molet
Molière du Bourg
Moynault.
Oudot.
Pannetier.
Régad.
Ricard.
Rolland.
Tallet.
Toucas.
Usquin.
Vata.
Vatar des Aubiez
De Vaufleury.
Vede.
Virat.

31 Legras.
Cte de Burgues de Missiessy
Libaudière
Biret.
Jaffrezic.
Lautaud
Halna du Fretay.
Mouchez.
Du Temple.
Delassaux.
Merlin.
Prévost de Saint-Cyr.
Brun.
Roubin.
Gourmer.
Pagel
Serval.
Riounier.
Sal.s.
Lepelletier de St-Remy.

ANNÉE 1864.

Janvier

16 Dufour.

25 Zédé.

30 Laguel

1863. — *Février.*

4 Moisson.
6 Forestier.
Berger.
11 De Granges de Rancy.
Gautrelet.
Sauson.
Logerot.
Rodes.
Méric.
De Franchessin.
Blanchot.
Bressonnet.
Brault.
Détroyat.
Munier.
20 Berrier-Fontaine.

Mars.

1er Cte de Guitaud
2 Denis de Senneville.
13 Petit.
De la Haye.
Champion.
Guénard de la Tour
Beynaguet.
Blondel.
Lefèvre.
Giraud.
Koch.
Corbon.
Abraham.
Dupressoir.
Jacques.
Rouxel.
Lucas
Carpentier.
Dussel
Martin
Daulnoy.
Goze.
Villette.
14 Gauthier de la Richerie.
Joubert.
De La Barrière.
Leroy de Méricourt.
Maurin.
Potestas
Revertegat
Riondel
Tessard
Vincent.
15 Arbanère.
Gaz
Roy (Ch.).
Lamothe Tenet.
17 Chanteclair.
De Cézac.
Lesecq de Crépy.
Mengin.
18 Moutier
Mousseron.
Willerme
19 Leforestier
30 Du Bois de Jancigny.
Cellier de Starnor.
Dutz
Gaux
Halligon.

Avril.

12 Dangeville.
Beyer
Junqua.
14 Baron.
16 Olier.
28 Carmier.
30 Churos.

Mai

17 D'Hérail de Brais
De Launay.
Tongas.
Michel.
Mouan.
20 Demetz.
29 Avril de Burey.

Juin.

1er De Raynal.
Laigneau.
18 Davilier
25 L'abbé Couillard-Leroy.

Juillet.

4 Gontil de la Brouille.
Compeyrot.
6 Guibourg
23 Guerin.
25 Gaude.
Thuault de Beauchesne.
Piquemal.
De Crény
Maury Pléville.
Bluem
Capifali.
Saal.
Isnard
Lacouster.
Minart.
Delettre.
Colonna de Giovellina.
Ferraton.
Navarre.
Beaussier.
Mustapha-ben-Diff.
Mohamed-ould-el-hadj-Ahmed
St Marsal-Ant.
29 Lombard.
31 Juge.

Août.

6 Leroy.
7 Clement.
Frossard
Levitte
Renoult.
8 Rambourg.
9 Villefort.
De Geofroy.
Gautier.
Oury
Chevalier de St-Robert.
Cahanel
Clesinger.
11 Possoz
Sebire.
Label.
Buffet.
Bouvier.
Roussel.
Vidal
Pierret.
Vte de Melun.
Jouanois
Vte de Gauville.
Salles.
De Grimaldi.
Brochon.
Cazaux.
Rousseau Corbeau de St-Alban.
Petitjean.
Lefebvre.
Renard.
Tassin.
De Monseignat.
Villiers.
12 Breton.
De Chanaleilles.
Fouque.
Poirson.
Valleton de Garraube.
Tascher de la Pagerie.
Reiset.
Séguy.
Scealey
Tessaud
Mgr Jolly (archevêque).
Legouve
De Baylen.
Bayle-Mouillard.
Dumon.
De Bigorie de Laschamps.
Imgarde de Leffemberg.
Jobard.
Vanier.
Vieille.
Filon.
Godron.
Boussson
Baric
Mercier.
De Clermont-Tonnerre.
Renvers.
Mansuy.
Delforges
Riché
De Fenin
Lecocq
Barbey
Thouvenin
Bers
Gargam.
Godinot de Vilaire.
Briard.
Aubry.
Veret.
Dastas.
Drot
De Gramont.
De Ribains.
Mavet
Plagnol.
Poirot.
Guyon-Vernier.
Pasca.

1864. — *Août.*

12 Poitevin de Veyrière.
Lelasseux.
Léo
Martenet.
Renaud-Ducreux.
Artus.
Rousseau.
Dieu.
Gugelot.
Foucher.
De la Barre-Duparcq.
Judet.
Dara[illegible]
Gobert.
13 Cte Clary.
Le Clerc d'Osmonville.
Calley Saint-Paul.
Bodin
Bon Travot.
Cte de Las Cases.
Pereire (Isaac).
Bréhier.
Bavoux.
Ferré (Eugène).
Girard de Cailleux.
De Pistoye.
Huzard.
Grandval.
Serpin-Dugué.
Guibal.
Machart.
Collin.
Dufresne.
Fournier.
Michel-Beaulieu.
Baudin.
Lechâtelier.
Audibert.
Cotelle.
Mony
Guichon de Grandpont.
Celliez de Starnor.
Lesaulnier de la Cour.
Grivel.
Desaulses de Freycinet.
Jurin.
Villedieu de Torcy.
Milon d'Ailly de Verneuil.
Letourneur-Hugon.
De Broca.
Houriet.
Césari.
Bellot de Varenne.
De Rousset.
Gaussin
Lecoat de Saint-Haouen.
Foucard.
Mauger.
Caigneron la Guillotière.
Quémar.
Laugier.
Hautefeuille.
Baffer.
Garreau.
Gisquet.
Herbillon.
15 Crainvilliers.
Aubry.
16 Bon de Pierres.
17 Lachaud de Loqueyssie.
25 Micard.

Septembre.

2 Gaillard.
Dardier.
Irlande.
Roussel.
Lion.
Roussialle.
Rapp.
Doineau.
De Salignac Fénelon.
Le Compasseur de Courtivron.
Savoie de Puineuf.
Caron.
Fèvre.
Guillemin.
Pauly.
Leguey.
Bruneau.
Bernet.
16 Fottet.
29 Guilbert.

Octobre.

5 De Gérus de Laborie.
20 Demarest.
Hennet.
Brame.
Gayraud.
26 Bon d'Avril.
Gavard.
Meyer.
29 Olivier.
Perroy.
Teissier.
Berranger.
Pascalis.
Vergnaud.
Thory.
Crosnier.
Grandin.
De Combarieu.
Sallot des Noyers.
Lemoine.
30 Deshorties.
Dupré (Louis).
Dupré (Jules).
Maire.
Bertrand.
Anquetil.
Duboy.
Colle.
Quiot.
Pau-Saint-Martin.
31 Cézan.
Faye.
Debize.
Scellier de Lample.
Geoffroy.
Jourdeuil.
Pilet.
Dyonnet.
Dénécheau.
Laguerre.
Schaucker.
Ocher de Beaupré.
Gastu.
Valois.

Novembre.

1er Loysel
Fourès.
Bintot.
3 Pierre - Napoléon Bonaparte.
Fanjoux
5 Conte-Grandchamps.
9 Ducoing.
10 De Rulhière.
Caillet.
15 Lanusse.
Mony.
Lambert.
Assant
Xatart.
16 Raynaud de Barbarin.
26 De Gailhard.
27 Tallien Cabarrus.
30 Nègre.

Décembre.

1er Clerc
4 Charon.
Fourquemin.
20 Jehenne.
26 Borson.
Hutin.
Heuilet.
Schroer.
Dupetit
Desmandes
Flambard-Delanos.
Girard de Charbonnière.
Dupeyre.
Chambon.
Bassery.
Meuziau.
Verrier
Vivet.
Fournier.
Page
Fourcheaut Montrond.
Brisac
Antoine.
Fassolle.
Tézenas.
Songy.
Rouzé.
Villepigue.
Le Bas
Turcas.
Bourdon.
Kouider-ben-Mimouna
Omar-ben Omar Pacha.
Dion
Jeauningros.
Plus.
Rouph.
Poulet.
27 Volaire
D'Eyssautier
Aubertin.
Savary
Dr Wahu.
30 De Guilhermy.
Monmelat
Cuisinier-Delisle.
Castagné.
Daurac.

1864. — *Décembre.*

30 De Pritzbuer.
Barbotin.
Favos.
Lamour.
De Foucault.
Étienne.
Falu.
Lalanne.
Josse
Belebon.
Mittaine.
Stephan.
31 Derenémesnil.

ANNÉE 1865.

Janvier.

4 Dr de Larroque.
14 Ebneter.
Goulin
24 Steinbeiss
28 Bon Husson de Pratly.

Février.

2 Hogard.
8 Noyer.
11 Roca.

Mars.

14 Grenier.
De Maigret
Carot
Martinet.
Loudière
Cheuret.
Rouge
Lalance.
Cornilot.
Renault.
Boucher d'Argis de Gullerville
De Bastide.
Marchal
Pollard
Viaris
Bertrand
Legardeur.
Salomon
Darodes
Collin
Dufresne.
Galizot.
Escher.
Le Boul.
Martin.
15 Orban
Morier.
Ducurou-Lagougine.
Gicquel des Touches.
Picard.
Francon
Robin-Dupare.
Courtin
De Loissègues-Rozaven.
Barat.
16 Bidot
Chavannes de Chastel.
16 Voinot.
De Morles.
Gratreaud.
Guyot de Louchey.
Voisin.
Heydt.
Moulac.
25 Coustant d'Yanville.
30 Boutter.
Gengoult.
Rode.
Maritz.
Couty.

Avril

5 Pan-Lacroix
Si-Bou-Lakras-ben-si-Mohammed-bel Hadj-ben-Ganah.
Ben-Aouda-ben-Ismael.
7 Foucher.
Menu.
Vanheule.
18 Magnin.
Hennet.
Devile
Corsaux
De Chamisso.
21 Fessard.
Planchat.
Guignis
28 Bibesco (Nicolas).
Bibesco (Georges).

Mai.

6 De Tournadre.
9 Bracelin.
10 Berot.
26 Dessaux
Dumas Vence
Julien.
Nicolas
Monin.
Pandrigue de Maisonseul.
Sellier.

Juin.

3 Lambert.
6 Fleurat.
7 Abd el Kader-Ould-Ezzin
Ahmet-ben-Zidan.
Amadieu.
Angiada.
Arnaud
Barrier.
Berthomier des Prots.
Bex.
Si-Boudhiaf-ben-Mohammed
Bouterel
Si Louz-ben-Ahmed
Bruyant
Carit
Si-Cheikan-Ould-el-hadj-Ould-si-el-Arbi.
Chappuy.
Chevarrier.
Courty.
Cousin.
7 Decoux.
Demange.
Si Douadi-bel-Keskas.
Dubousset.
Duplessy.
Farrenc.
Ferey
Gergois.
Gros
Guys
El Hadj-Abd-Esselan-Ould-Brahim-Bejoumi.
Si el Hadj-Mohamed-ben-Aouah.
Si Mohamed-Khodja-ben-Achour.
Si Ben-Henni-ben-Boudhiaf.
Si Henni-ben-Seiah-Henry
Lemaître.
Lherbon de Lussats.
Longefay.
Louis
Macquaire.
Martin.
De Mauvise.
Mercier de Sainte-Croix.
Mirogho.
Milion.
Mohamed-Ould-el-Hadj-Ali.
Pavy.
Pobeguin.
Poussielgue.
Regnier.
Robinet de Cléry.
Rulin
Sauve
Simon.
De Taillevis de Jupeaux.
Teissier.
Thierry de Maugras.
Torracinta
Urbain
Vernhon.
Ville.
Warbel
Wolbert
9 Cabias
Debras
Janson.
Jourdan.
Lanery
Vorsteerkiste.
12 Dubois
14 Marchand.
Meynard.
21 Dagnas.
Regrel.
Charmois.
Juchet.

Juillet.

3 Vineau.
10 Arnault.
Dorigny
Drême.
Grimprel
De Lavergne de Cerval.
Raffard.
16 Durand-Brager.

1885. — *Août.*

2 Cabrol.
Guiles Desbuttes.
7 Godey de Mondésert.
9 Julhen.
10 Lafite-Dupont.
11 Bourla.
Charlemagne.
Collas.
Delapoix de Fréminville.
Duchêne.
Galbor.
Hard.
Jouneau.
Kerlero de Rosbo.
De Lanneau.
Lovêvre-Dubua.
Le Merle de Beaufond.
De Marolles.
Martin (Auguste).
Martin (François).
Mazé.
Millet.
Olivier.
Pierre.
Poulx
Revelière.
De Saint-Genis.
Véron.
Vignancour.
12 Almeras-Latour.
Aylies.
Mgr Bernadou.
Bertereau.
Brechillet-Jourdain.
Carreyron
Carrus.
Cerbu
Mgr Dehamare
Desprez.
Dard.
Favre-Gilly.
De Frézals-Bourfaud.
Gelibert.
Goepp.
Lamin.
Mgr Landriot.
Merville.
Mourier.
Péréthé
Pineu-Duval.
Bon de Reinach.
Robert.
Rollier.
Saudbreuil.
Stoltz.
Tardif.
Taschereau.
Tholozan.
13 Barré de Saint-Venant.
Callon.
Chaperon
Cunin-Gridaine.
Gaudet.
Gibert.
De Matty de la Tour.
Pinoux.
Poisel.
Rey de Foresta.
Ribet.
13 Roberty.
Signo.
Solacroup.
Thoyot.
Torrent
Tresca
Vignon
Lafontaine
14 D'Arnoux de Maison-Rouge.
Barrué.
Bernot de Charant.
Bœswillwald.
Bouquet.
Bourdet.
Brun.
Cabasse.
Cauvet
Chatillon.
De la Chevardière de la Grandville.
Clerget.
Contrejean.
Degors.
Delépault
Demogeot.
Démonts
Devouge.
Dubois Dobeauchesne.
Dubray
Ducommun du Locle.
Etienne
Ferdasne de Lépine.
Flayelle.
Gillet.
Gimet
Goury.
Grandvalet
Grantin.
Jean
De Kinkelin-Pelletan.
De La Barre.
Lacroix.
Lagarrigue
Cte de Lagrange
Lantrain
Cte de La Poëze.
Largillier.
Larmée.
Leclerc.
Cte de Lezay-Marnesia.
Lion.
Maillard de la Gournerie.
Marrast.
Marty.
Maurice
Mayaud
Morel
Musnier de Mauroy.
Cte de Champagny de Cadore
Perrin (Antoine).
Perrin.
Picard.
Pinet.
Pollard
De Pizzanet
Polio
Pottier de Maizeroy.
Prieur.
14 De Rambert.
Réguis.
Renaud.
Robillot.
Rondon
De Roquemaurel
Saint-Remy.
Schmalzigaud.
Segrétain.
De Symony.
Tourangin
Tourangin.
Truc Larrogny
Vallory
Vonnier
Vte Walsh
15 Brossolet
De Franchessin
Frélaut.
Giraud.
Loyer.
Miot.
Spilleux
Cte Caffarelli
Chauchard.
Dambry.
David
Delavau.
Vte Drouot.
De Girardin
Godard-Daucour
Gomel.
Larrabure.
Leret-d'Aubigny
Loyer.
Millet
Montagnac
Pagès.
De Viel Lunes, Mis d'Espeuilles.

Septembre.

5 Dussolier
18 Dupeyré.

Octobre.

2 Cte Bentivoglio.
3 Labat.
Lacoste de Laval.
Mégret de Sérilly.
Verdreil.
Vidal de Verneix.
16 Pétin
Bon de Vougy
18 Daguilhon-Pujol.

Novembre.

2 Guet.
Le Breton
8 Le Borgne de la Tour.
Lucet
Mongère.
10 Vergé
11 Coupier.
Horteloup.
Varcollier.
17 Bondoelle.
Catteloupe.
Huot de Neuvier

1865. — *Novembre.*

17 Jubiot
Lespiau.
Loyer.
25 De Gerando.
Japhet.

Décembre.

1er Gemeau
9 Bouley
9 Groux.
11 Amsel.
Marsaux.
Bonzom
12 Merio de Isle.
14 Le Sérurier
18 Eckendorff
23 Boullier.
Lévy.
Quinet.
Le Camus.
Boelle.
Aubin
Maisonneuve.
Leclerc
Noyon
Mignere.
Auger.
Pi
Binet.
Jouan
Schverer.
Quernel
Le Loarer.
Marbot
Normand.
27 De Betteno
Parmentier
Metzinger
Pollet.
Juncker
Teyssier.
Bacquet.
Tortat
D'Auvergne.
Esportalo.
De la Noüe.
Berger
Vilmette.
Juglar.
Bourboulon.
D'Assier
Lenoquais
Franchet Despérey.
Lagrange Puymori.
Royer.
Pin
De Brives.
Gaillard.
Lagroy de Croutte de St-Martin.
Chatillon.
Gaudin.
Quiquandon.
Mante.
Dagon de Lacontrie.
Saulnier
Duparge.
Arrigas.
Goulin.
27 Brunet-Biocard.
Bourbeau.
Bardin.
Bon de La Grange.
30 Berthier.
31 Calvy.
Bert.

ANNÉE 1866.

Janvier.

10 De Sansac.
13 Maury.
Costet.
Delatouche.
20 Cheneau.
21 Delaporte.
Cte de Castellane.
Zévort.
22 Hoxo.

Février

20 Étienne.
22 Routier de Bulemont
28 Deviolaine.

Mars.

7 Massiou.
14 Galot.
Dauvin.
De Formy de la Blanchetée.
Sirodot.
De Lajaille.
Jacquemin.
Blaisot.
Beland.
Cuny
Roybet.
Gillet.
Jaumes.
Albert.
Bernard
Hacquard.
Garnet.
De Lacour
Boulanger.
Carrière
Boileau.
Maury
Maldan.
Colcomb.
Noche.
Hamel.
Sautiers.
Colau.
Raoult.
De Tinseau.
14 Amelin.
Ferrand.
Bouchet-Rivière.
Cadot
Le Cardinal.
Conrad.
Gachina
Godineau.
Gourjon.
Guiraut.
Larmat.
14 Pellegrin.
De Pouecques d'Herbinghem.
21 Bourgeois.

Avril

4 Gréterin.
10 Meunier.
11 Behoy.
Bernier.
Boutet d'Egvily.
Harmignies
Wallemin
17 Tersonnier.
Deplanque.
Theulier.
21 L'Hotte
23 Paulier

Mai.

6 Challe.
Pitaux
8 Abadie.
De Bonnet de Maureilhan de Polnes.
Burghly
Dupuy de Podio.
Gautier.
Goutier Duclavel.
12 Bergeron.

Juin

2 Haussmann
9 Saint-Démond
10 Beaudouin.
Cholleton
Si El Hadj-Kaddour ben Sahraoui.
15 Marcorcade.
14 Zuniz
23 Derome.

Juillet.

7 Pellarin
13 Raoult de Maintenay.
14 Bazoche
Bon de Benoist.
Desloges.
Mgr Lavigerie
Leclerc
Mgr Poiss.
17 Bossard
Bouchez
Dumas de Salvert.
Duchesse de Labatut.
Durand de Villers.
Le Carlier de Veslud.
Mequinet
Nouvion
Savoye
Serre
21 Namuroy.
25 D'Houdouart.

Août

11 Adamoli
Mgr Allou.
Aurès.
Bassompierre-Sewrin.

1866. — *Août.*

11 Boutron.
Burton.
Mgr Caverot.
Clément.
Couturier.
David
Delerue.
Delpech
Mgr Dubreuil.
Fabre
Fère.
Fortoul.
Gamot.
Bon de Gerando.
Mgr Guibert-Bac.
Legoyt.
Lehon
Massin
Monden-Gennevraye.
Muntz
Olivier
Cte Pillet-Will
Porcher
Provensal.
Reynaud de Barbarin.
Subervie.
Thibault
Thiboust
De Valée.
Vône.

12 Allieu.
Arquié.
Arbelet
Avril
Barbery
Barbot
Béziat.
Bohat
De Bonnefoux.
Bouvot.
Canlé
Caillemer
Chasteuet.
Combal.
Comte
Dervillez.
Desbarres.
Dessayettes de Cairval.
Dion
Doudart de la Grée.
Doviliez.
Drécole.
Du Bois de Jancigny.
Filhol
Fleury
De Fonbrune.
Fonrouge.
Fourgous
Gaudart de Blairville.
Mgr Gilbert.
Guerin
Guirraud
Hay de Slane
Halot.
Hautcœur
Kartin.
Lacoste.
Larroque.

12 De Latour d'Auvergne Lauraguais.
Laurent
Le Courtois de Sainte-Colombe.
Lenoir.
Le Porquier Devaux.
Lescot
Loysel.
Martin.
Massienne.
Michon
De Montluisant.
Bon de Montour.
Munster
Pelion
Bon Poisson.
Pitoux.
Planchenault.
Poinçon de la Blanchardière
Rodet.
Roger.
Schlosser.
De Toustain du Manoir.
Cte de Vedel.
Vte de Vesins.
Vieillard
De Virgile.
Vivier

13 Achard (Amédée).
Dr Brian
Brun-la-Foy
Egger.
Giraud.
Gounod.
Lacabane
Morel-Fatio.
Mourier.
Seguin.
Van Claemputte.

14 Aigoillé
Armaud.
Balron
Bastard.
Bon Baude.
Bourneau.
Bréart
Bronet-Millet.
Butel
Chagot.
Mis de Colbert Chabannais
Courbelaisse.
Coutelleng
Creuzet.
Delapanche.
Bon de Saint-Mür.
Empis.
Filleau
Fleuriot de Langle.
Flory.
Gaslonde
Grou de Buzareingues.
Guillaumin.
Jury.
Lafont.
Lardy.
Laurens de Waru.
Cte de La Tour
Le Bretteville.

14 Lefebvre de Béhaine.
Cte de Lémont.
Lenglot.
Margain.
Mathieu.
Morin.
Prince de Beauvau.
Mis de Quinemont.
Proust.
Regrény.
Renaud.
Rougevin
Ruulier.
Sollier.
Thomnet de la Turmelière

18 Boré-Verrier.
De Boucheman.
De la Monneraye.
Delaunoy.
Desmaison.
Dulac.
Duverger de St-Thomas.
Feuillet-Plattrie.
Frémont.
Lazuttes
Le Bas.
Mercier
Patissier.
Pelloux.
Robert.
Roux de Montlebert.
Rozier de Linage.
Tellier.

22 Notkiwicz.
24 Anthesume, Bon de Surval.
30 Cte de Chaudordy.

Septembre.

17 Bouchardat.
26 Béléguic.
Dard.
Dorlodot des Essarts
Julien
Le Bescond de Coatpon
Nicolas
Vignes.

Octobre.

1er Pacotte.
10 Bréart
Depianque.
Foussat.
11 Bouquet de la Grée.
Desnouy.
13 Dagnilhon.
Maltedo.
18 Roig
23 Francès
Louyer-Villermay.
31 Conte
De Cugnac.
Lanty.
Moziman.

Novembre.

5 Garnier.
8 Breton.

1866. — *Novembre.*

8 Du Val de Dampierre.
Louveau de la Guigneraye
15 Bourgeois.
16 Dr Coste.
Durrieu.
20 Basselet
Brice de Ville.
Desfaudais.
Faichon.
21 Pellassy de l'Oasle.
28 De la Loyère.
Pare
30 Delvigne.

Décembre.

5 Gay.
Cte du Moncel.
Noël.
8 Conneau.
13 Vte Digeon
Verninac.
19 Duflos de St-Amand.
21 Acolet Salneuve.
Amat.
Bertrau-Duchesne
Bessières de la Jonquières
Bi
Campmas.
Champion.
Cos Coty
Dam
Dermillieu
Deloche
Desportes de Linières.
Dobremer.
Durousseau de Fayolle.
Duvernoy.
Fririon.
Frosté.
Huart.
De Lagrange.
Lagrenée.
Lecomte.
Lion
Muyart de Vouglans.
De Narp
ord naire
Pa on
Pavillon
Pernot
Pet
Reusse.
Ludzeck.
Rossetti.
Sanson de Pongerville.
roittet
Wolf
22 Montfalcon.
27 Gossard
28 Bonnefons.
Gelez
Tal rt
Veyssière
29 Arnal de Serres
Audiffret.
Berthier.
Brosset.
Canard
Cotholendy.
29 Des Robert.
Fontaine
Gautier
Gauzielle
Huart.
Lalluyaux d'Ormay.
De Larminat.
Larrieu.
Le Coat de Kervéguen.
Lesdos.
Morvan.
Mottez
Noyer.
Prugnaud.
Vergé
31 Brossard
Sabon Alphonse Chergui

ANNÉE 1867.

Janvier.

23 Cany.

Fevrier.

1er De Bauffremont.
Bihot.
Blondel
Bonnet.
Chevassu
Cremmer
D'Aigrevaux.
Dormont.
Dufaure du Bessol.
Fassy
Garnier.
Haffner.
Hubert de la Heyrie.
Lannebat.
Lardeur.
Moreau.
Puffney.
Rolland
Rousseau
De Viel d'Espeuilles
9 Hatton de la Goupillière
14 Maillard de Liscourt
Dhavernas
13 Lecarpentier
21 Cazeneuve.
27 Bourdel.

Mars.

6 Audemard.
Barrachin
Beaupoil de St-Aulaire
De Biganit du Granrut.
Bonvoust
De la Bretesche.
Brunon.
Chabrier.
Chaplain.
Cherfils.
Cornac.
Cournuéjouls
Creux
Dessal
Desaux
Dubois.
Falcon
Foy
6 Fémolaux.
Frasseto.
Goulier
Herpin.
De Humbert.
Lebel.
Le Bescond de Coatpont
Lecarpentier
Messager.
Morin
Pavet de Courteille.
Regley de Kœnigsegg
Renard
Schmitt.
Thiron
Vergnaud de Lacoste.
9 Brun
Bruyas
Calhegne.
Carpentier.
Dewaire
Estignard
Gallerand
Gilbert Pierre
Godefroy
Keravat
Laurent
Morisson.
Septans.
Silvestre du Peron
Veyrier de Maleplane
15 Badyn Mte de Perreus
Baron Lejeune.

Avril.

3 Méreaut
6 Longellier-Bellevue
Richier
13 Domange.
Guérin.
Hervé.
Zimber.
16 Arden.
Dervillers
20 Fournier
Valette.

Mai

1er Desfaudais
Ganzin
Gillet.
Lonclas
Nogués.
Rolland.
Servan
4 Prunelon
11 Lartet
15 Brisseau
Nagot St-Vulfran
18 Fleury
Lecomte
22 Mte de Forbin-Janson.
25 Bourgeois.

Juin.

19 De Talhouis de Jupeaux.
26 Livonnière
Thomas
Vollard.
29 Breton.

1867. — *Juin.*

29 Corot.
Français
François.
Gérôme.
Guillaume.
Jalabert.
Martinet.
Perraud.
Pils
Yvon
30 Aldrophe.
Barbedienne.
Baur
Bernard.
Bontemps.
Clerget.
Couche.
Dailly.
Dieterle.
Donnat
Duchartre.
Duval.
Feuillon
Fourcade.
Garnier.
Gaussen.
Herve-Mangon.
Jacquin.
Lecointre
Louvet.
Paillard.
Payen.
Perret.
Pompée
De St-Léger
Tagnard
Duc de Valençay.
Vauquelin.
Vitu.

Juillet.

6 Jacquier-Bey.
27 Briot.
Chevillotte.
Goux.
Legac.
Normand.
Verrier.
29 Amiet.
Bernard de Seigneurens.
Tascher de la Pagerie.
Tenaz.
Tricoche.

Août.

1er Vte de Bardonnet.
8 Allys.
Aubenas
Lecomte Aubry.
Bouyer.
Conquérant.
Cornu
Dubrot.
Ferrer.
Guépratte.
Guingan
De Journel.
Landolfe.
Legrand.
8 Luzet.
Maisonneuve.
Pelissier-Tanon.
Poudra.
Thiébaud.
4 Bouraud.
Chesnelong.
Conseil
Doucsnel
Girod de l'Ain
Lacroix Saint-Pierre.
De la Noue-Billaud.
Lédier
Marey-Monge
Mège
Passedas
Paulmier.
Pichon.
Cte de Rochemure.
5 Bérard.
Clerc.
De Coppens d'Hondschoote.
Depigny
Dufrayer.
Grelot.
Levavasseur
Lovetz
Miégeville.
Cte Ogier d'Ivry
Ouvré de St-Quentin.
Bon Rey
Rouillet de la Bouillerie
Cte des Roys.
Tournus
7 Chabrol.
Dumas (fils).
Hébert.
Cte de Lastic de St-Jal.
Laya.
Millet
Bon Morio de l'Isle.
Royer.
8 Alexandre.
Barreswill.
Cte Charles de Bouillé.
Couche.
Dujardin.
Greilet.
Guyot.
Dr Lambron.
Lefort.
Moutrot de Varennes
Maisaure.
Mol.
Tourneux.
10 Bremier de Montmorand.
Cte de Breteuil.
Breul.
Vte de Contades.
Du Courthial
Bon Michaud.
11 Abbo
Baron
Benoit.
Bergeret.
Blondel.
Bolu
Bourgeois.
Boutroy.
11 Brice.
Carlier
Chapotot.
Chevresson
Claude
De Cools.
Delange
Delasalle.
Desseaux.
Fernet
Feydeau de Brou
Fleniaux.
Flogny
Garnier
Gauvenant *dit* Dijon.
Grisot.
Hallez
Hemard.
Hubert Castex
Lacour
Lafillère.
Latour.
Launay.
Masse
Maurice.
Mélin
Merche
De Morgan
O'Brien.
Parron.
Pussin.
Richard.
Richepin.
Ringuet
Rossignol
De Sailly.
Samlard.
Sanglins.
Souchon.
Sütor.
Thoumas.
13 Aucher.
Bardon.
Boscheron
Mgr David.
Mgr Dours.
Filhon.
Leviel de la Marsonnière.
Mgr Magnin.
Nichet.
Paul.
Mgr Ravinet.
Sigaudy
14 About.
Abria.
Alquier Bouffard.
Argence.
Aubergier.
Bauer
Béclard.
Béhier.
Bellaguet.
Bertelot.
Berthoud.
Bertrand.
Bon de Boigne.
Boivin
Bouillier
Buée.
Dr Caffe

1867. — *Août.*

14 Cte de Callac.
De Caumont.
Cohen.
Courtade.
Drouin.
Hermite.
Cte de Larderel.
Lefebure.
Lefebvre.
Legrand.
Le Peintre.
Levainville.
Marhère.
Maure
Riffaut
De St Pulgent
Vignat
20 Cte de Moreau Faverney.
24 Bury.
Carré
Manger.
Tissier
25 Reynart.
Bon Zorn de Bulach.
26 Barrabé.
Grand-Guillaume
27 Bachelet.
Cochon Desjardins.
Dermer.
Duploix.
Lénard.
Masson
28 Mauroi
Thibaud
Villiers
30 Mgr Boudinet.

Septembre.

1er Allart.
Bizo.
Blesbsatte.
Mollet
Plichon.
4 Morereite.
7 Carlier
Durbach.
Féron.
Verley

Octobre.

6 Belenfant.
13 Baudum
Duchateau.
Le Gentil de Rosmorduc.
Magen.
Panier des Touches.
Prahez
Tennevin.
16 Godinet.
Laurent.
Pottier.
Vial.
19 Hardy
30 Dupuis.

Novembre.

12 Tarbé des Sablons.
17 D'Aubier de Rioux.
Marambat.
20 Bon de la Villestreux.
23 Cedont
Trédos.
27 Rozan.

Décembre.

7 Mayer.
18 Ausone de Chancel.
Si Mokhtar ben Dekha
Saoud. ben Ina.
20 Herbillon.
21 Frison.
Péret
Raoult.
25 Poignant.
27 Conseil
De Stabenrath.
28 Alix.
D'Amodor de Molans.
Ansart.
Antonin
L'Artiguelongue.
D'Aubigny
Audouin Deschamps.
Basso.
Battarel.
Bonaventure.
Bossy.
Bovet
Carion.
Carof.
Chabert.
Chanceaulme.
Chennevière.
Chomet
Combier.
Corot-Laquiant
Coudere
Courtois.
Dubois
Duperre
Durdilly.
Dutillet de Villars.
Duval.
Forget
Frézac
Givanovich.
De Guilhermy.
Joro.
Kneipffer.
Le Coat de Saint-Haouen.
Leconte
Léonard.
Marit.
Marque du Coin.
Melcion d'Arc
Montaru.
Nérin.
Payen
Périer-d'Hauterive.
Piclot.
De Pigache.
De Pina.
Pongérard.
Ravez.
Richard Froy
Rion-Kerhuel.
Sellier
Serres.
Thil.
28 Vermot.
Vivien.
Warnier.
29 Boitel.
Dupont
Hardy.

ANNÉE 1868

Janvier.

8 Rohr.
15 Tillet
18 Bon Tharreau.

Février.

26 Ducorps.

Mars.

11 Bédoin.
Bergère.
Bergeron.
Bernard.
Bertin.
Bougeot.
Bonnet
Casabianca.
Dacosta
Dangu.llécourt.
Danie..
Dasnguc.
Dérussat.
Duchaxel.
Fabre
De Finance.
Gagne.
Gatumeau.
Gerbaut
Goujon
Jeannel.
Kermarec
Laurent
Laussédat.
Le Bris Duruman.
Lefort.
Lesecq.
Lesur.
Logerot.
Marchand.
Masson
Michaux.
Perottin.
Prévost
Regnault de Prémesnil.
De Reinach de Fousse magne.
Roques.
Sautereau Dupart.
Savigny.
Tresse.
Trumelet.
16 Acht
Caillard d'Allières.
Thomassin.
17 Bozeront
Robillard.
18 Séguier.
Guéneau de Mussy.
19 Lejosne.
Warmé Janville.
20 Drouin

1868. — *Mars.*

20 Manier.
21 Morson

Avril.

8 Vulherod.
24 Collignon.
Lavollée.
Mathieu.

Mai.

4 Lamarque.
Maurin.
De Reinach.
9 Choumara.
Mis de Montlaur
Perrot.
10 Jagaut.
Dumesnil.
20 Amirault.
27 Delafosse.
Goy
30 De Kerjégu.
Reiset.
Tarbe de Saint-Hardouin.
31 Letendre de Tourville.
Rouleau.

Juin.

6 Pétri.
15 Philippe.
27 Delatte.
Denat.
Deneecy de Cevilly.
Dorsenne
Garnier
D'Harangnier de Quincerot
Huck
Lafaille.
Pichot-Duclos.
Pierre
Regnier.
Thoma

Juillet.

4 Don de Cépian.
10 Pouanas
De Thoury.
18 Bonnard
Delasseus.
Dumoulin.
Salvay
29 Degalb

Août.

1er Chevalier
Chevrier
Dartigaux
Mgr Desprez.
Gouazé.
Hardouin.
Izoard
Lacroix
Mgr Mabile.
Nicollet.
Mgr Nogret.
Pont.
Roussel.
De Vergès.
4 Ferrus
5 Blanc Montbrun.
6 Lebeuf de Mongermont.
8 Bonamy de Villemereuil
10 De Jacquelot Courtaleur
col.
Bdhic.
Berger de Nomazy.
Bory.
Crestor
Dagnan.
Delloye.
Dubois
Duclos
Ducourthial de Lassuchette.
Du Guiny.
Feraud.
Heintz.
Henning.
Hettet
Higot
Jansson
Laborde.
Lacombe.
Lamarche
Le Clerc.
Le Grand.
Léonec.
Liard
De Magallon.
Mallet.
Marc.
De Marquessac.
Martin de Lagarde.
Maucourant
Mercher.
Mosnier
Nachbaur
Parrot-Lagarenne.
Péragallo.
Raison
Rebillot.
Richard.
Rondet.
De Sachy de Fourdrinoy.
De Saint-Weld.
Sanchez
De Stahl.
Taffin
De Thouars.
Toubouloc.
Velay
De Verdière.
Watteau.
1er Cte de Bastard d'Estang.
Becquerel
Burat
Depaul.
Dillé.
D'Looq
Faure
Gerret
Houssaye.
Keller.
Lavalley.
Lefébure de Fourcy (Charles).
Lefébure de Fourcy (Eugène).
12 Moussette.
Roy
Voisin.
13 Huguier.
Paimparey de Chambry.
14 Aurous
Bouchetal Laroche.
De Cadier, Bon de Veauce.
Calvet-Rogniat.
Cierget.
Duchesne de Gilevoisin Mis de Conégliano.
Dufrayer.
Du Mesnil
Bon Eschasseriaux.
Gintrac.
Goupil
Bon de Ladoucette.
Latour.
Lemaire.
Le Roux.
L'Hopital.
Malblanc de Chiseuil.
Menffren-Laugier, Bon de Chartrouse.
Millon.
Noubel.
Parras
Peyrusse.
Ponchet.
Bon de Reinach.
Roux
Roux
Serret.
Tiron.
De Wailly.
Wallon.
Cte Welles de Lavalette
Bailly.
Bergognié.
Bon de Bonnemains.
De Boyer de Ste-Suzanne.
De Cadoine, Mis de Gabriac
De Laire.
Duvergier.
Fabre
Falcon de Cimier.
Fary
Dr Forget.
Hennequin.
Lapierre.
Lempereur de St-Pierre.
Lesourd.
Livio.
Lohmeyer.
Marbeau
Marguerie.
Dr Nonat.
Ravaud.
Rouain.
Soumain.
Mis de Tamisier.
Tétot.
Tron.
16 Beaurain.
Béclet.
De Bonald.
Favrot.
Hermand.

1868 *Août*

16 Le Tellier Delafosse.
Moreau.
Bon de Nervo.
Villot.
18 Lalou.
21 Vial.
22 Thévenot.
25 Busquet.
31 Chandezon.

Septembre.

2 Gay-Lussac.
3 Hulot.
Martin
7 Robinet-Gldry.
8 Aubert.
10 Baudouin.
De Bucy.
Chrétien.
De Contamine.
Gronnier
D'Hugues.
Homps.
Juvenal.
Leclerc-Landremont.
Mariotte.
Pellicot.
16 Lochner.

Octobre.

4 Gaile
12 Bourgarel.
24 Chaudière.
28 Bégnin.
31 Bonaparte.
Dilas
Gosselin.
Klein.

Novembre.

5 Lechesne.
18 Ondot.
27 Clerel, Vte de Tocqueville

Décembre.

12 Lucas de Missy.
Vignau.
17 Ducros-Aubert.
18 Forquenot.
Pommiez.
28 D'Abloy Pottin de Vauvineux.
Berger.
Bonet
Bonfillion.
Bougault.
Boussenard.
Calondin.
Catineau.
Chassinat.
Got.
Guillaume de Priel.
Hoff
Jacquin.
Kirchner.
Léveillé.
Machizaud.
Marois
De Méaulx.
Vitaut.
Morgon.
Oudard.
Perot
Renaud d'Avène des Méloizes
Rey
Reulort.
Sitter
Roux
Sanson de Sansal.
Schadet.
Sisco.
Sorel.
Tessier.
Turnier
Viguier
30 Ameyron.
Bouchant.
De Bassy
Chevalier.
Courbet.
Didot.
Godebert.
Gourdin.
Hugoulin.
Jonon.
Le Pontevin.
Pouthier.
Prost.
Serrus.
Silhan.
Trubert.
Vreniére
Vernet.
Zani de Ferranty

ANNÉE 1869.

Février.

6 Duchesne
13 Brière de Mondétour Valigny.

Mars.

6 Feval (Paul).
13 Archambault de Montfort.
Barbier
Bezard.
Bonnin
Bouton l'Agneres.
Brayer.
Brisac
De Cassade.
Colangettes.
Cosseron de Villenoisy.
Costes
Deroussé
Fournez
Hennequin de Villermont.
Janin.
Lamey
Lapeyrade.
Laurent.
Maignien.
Martin
Masson de la Sauzaye.
Maubecq.
Perrotin.
Salmon
13 Sautereau.
Servais.
Thomas de Dancourt.
Tourret
Touya Gondes
Vial.
14 Bernard.
Campenon.
Gaizes de Foureroy.
Hamat Nr Dayeran.
Hinstin
Le Prévost.
Le Timbre.
Louvet.
Nouet.
Pasquier-Vauvilliers.
Petiton.
Roche.
Rolland
Sisteis.
Treve
Vasse
20 Barrot des Bey
22 Bourgeois
Henault
Koch.

Avril.

7 Bigault de Maisonneuve
Mathieu.
Perrin
Vispeaux.
10 Barre.
12 Barbe.
Denuc.
15 Andrieu.
Germain
17 De Beausire.
Champion.
Jacquot.
22 Lavare de Saint-Romain.
24 Fassy.
28 Delisle.

Mai.

8 Mis de Pontoi
12 De Barbançois
Du Ferron.
Pimont de Cécire de Hon naville.
Poizat.
15 Bourdon de Vatry.
Chezotte.
Francfort.

Juin.

19 Magnien.
25 Arnaud.
Broutta.
Commerçon.
Hallot.
Lantson.
Lebrun.
Maganza.
Marthe.
Sempé.
Sonnier.
Vitot.
26 Danjou.
D'Haudicourt de Tartigny.

1869. — *Juin.*
27 Gigneux.
30 Dauriac.

Juillet.
14 Cte de Canclaux.
Desgardins
17 De Biberstein-Kasmirski.
Souchard.
31 Dufour.

Août.
7 Mis d'Albon.
Andrieu.
Andemar.
Ballu
De Bothmann
Bomier
Brun.
Buquet.
Claveau.
Dr Constant.
Crespel Tilloy.
Duchesne.
Dupérié-Perron.
Durangel
Gracnet
Dr Hérard
Labrousse.
Lagrange.
Langon
Larue.
Bon de Mahuet.
Marseille.
Mayran.
Mis de Cabarieu.
Monnier
Penetier.
Phoret.
Vte de St Genès.
Servatius.
Teissonnière.
Toutain.
De Vallavieille.
11 D'Arcy.
Arnoux.
D'Aure
Barreau
Barthold.
Beau.
Mgr Belaval.
Benoist.
béraldi.
Bergis
Bezard.
Bionnet
Boitelx.
Boulangé.
Boulard
De Bouyn.
Boyer
Bridet.
Brucyre-Dellorier.
Caboche.
Carré
Cartier.
Chane.
Chenon.
Chevalier.
Chrétien
11 Clairin.
Clerc.
Cochet de la Motte.
Collignon.
Comet Daâge.
Colondre.
Conte de la Maisonfort.
Costet.
Coullon.
Delarue
Delattre père.
Debousquet.
Delcourt.
Demeyer.
Dengot.
Dervieu
Desarnauts.
Du Berthier.
Ducrest de Villeneuve.
Dufourc d'Antist.
Dupré Lasale.
Fare
Farrie.
Faux
Fichet.
Forest.
Fr guet Despreaux.
Folcrand
Cacon.
De Gal.
Gelles
Gal n
Genoro.
Géry.
Germain.
Geynet.
Giquel.
Godefroy.
Goffier
Gromilet.
Granet
Guesnet.
Guillebot de Nerville.
Guyho
De Hell
Bon Hely d'Oissel.
Hénissart.
Isidore Pierre.
Jacquinet.
Jaquemet.
Jay
Jévin.
Dr Jolly.
Joly
Jourdain.
Jus.
De La Forest.
Lafargue
Lagache.
Lalo
Mgr de La Tour d'Auvergne
Laur.
De Laurès
Lauvergne.
Le Brun Gardeur.
Lestourgie.
Loyer
Lusse.
Longeaud-Chabroulaud-Lagrange.
11 Marchal.
Marmy.
Marsaud.
Martin.
Marvereaux.
Maupoint de Vandeul.
Maupon.
Mazé.
Mazel.
Mignotte.
Muret de Pagnac.
Olivier
Paqué.
Paravey.
Pinson de Menerville.
Plassiard
Portalis.
Pourrat.
Quelain
Ramond Goutaud.
Ravenel
Raybaud L Ange
Revelière.
Roulin.
Rouzeau
De Savy
Saumade.
Cte de Ségur.
Simon.
Soulier
Testard du Cosques.
Thévenet.
Thiers
De Tinseau.
Trochard-Dumolin.
Vanche.
Vaglault
12 Bonnary
Coupignon.
Dubufe.
Fromentin.
13 Chazallon.
Fremyet
De Metivier de Vaas
Norot.
14 Abadie.
Cte Aiguesvives.
Dr Boulla.
Boutcher.
Mis de Chennevières.
Cornuel
Coussaud de Massignac.
Bon Dard.
Denat.
Flormont.
De Guilloutet.
Haentjens.
Mis d'Andelarre.
Labbé Pascal
Labrouste.
De Mas Latrie.
Milcer
Pissard.
Quesne
Sardou (Victorien).
Bon Subuet.
Terme.
Bon Triquet de Triqueti.
20 Bon d'Alexandry.
21 De Plasman.

1869. — *Août.*

23 Bon de Metz.
Onofrio.
Vidal Galino.
25 Busschaërt.
Chopp n-Mérey.
Coupvent des Bois.
Favre.
Fœrster.
2 Polmière.
De Bernardi.
Blot.
Cartier.
Condeau.
Dutard
Nati an
28 Roulet.
Santini.

Septembre.

1er Rebe..
2 Boulangé.
4 Denghen.
8 Devert
Rougon.
Vata.
15 Coulomb.

Octobre.

9 Pichot-Ducos.
15 Lucas
17 Charmet
26 Denion-Dupin.
Gervais.

Novembre

3 Si el Hadj-Bou el Moghdad.
4 Bertrand
Devaux
Cte de la Londe.
14 De la Fi.ol.e.
Marengo
De Maupas.
15 Rapatel.
18 Perruchot de Longeville
21 Béguin.
25 Si Le. Kacem bel Harch.

Décembre.

19 Ducloux.
22 Sal ou
24 Merc
Graffign
Th olière.
Aubez.
D'Argenton.
B
Ber rand.
Besançon.
Besnar
Blot.
De Boërio.
Bosquillon de Frescheville.
Bréger
Bromens.
Carl
Carl
Cler
Colin
24 Couturier.
Delahourde.
Devèze
Duverney.
Fabre
Freschard.
Ge
G
G rard
Gr
Gueneau de Montbeillard
De Labretoigne du Mazel
Lefort
Lermin er.
De Lig
De Moucheron.
De Orto.t.
Périer.
Petit
Pinochet.
Ri
Ro
Sa
Te
Te
Th
Th
Veille.
25 Barthélemy.
bez
Bidermann.
Blanchard.
Bo
Bourd.n.
Breton.
Coindard
Duhamel.
Fisch
Griffon du Bellay.
Guyon.
Jou
Lefèvre.
Lucas
Navelet.
Rodet.
De Sandfort
27 Taslé
28 Lautre
Boudière
29 Drieu

ANNÉE 870.

Janvier.

1er Arago (Alfred).
Aubry de la N e.
Marie.
11 Bon Chadenet.
Meunier.
18 Heyes
22 Hen ot
31 Bouvattier
Metge.
Vte O'Neill de Tyrone.

Février.

9 Girard (J. Fr.).
25 Porhier.

Mars.

11 Mis de Barbentane.
De Pommerol.
12 Audibert.
B
B rnard
De
Bo te.
Bonnefin.
De Brecourt.
C pdepont.
C
C
I
De
Duge de Bernonville.
Eyraud.
F
G.bert de Gourville.
Go
Henry
Hirste..
Jobert
De Lalande
Lambert
Lancelin.
Larrivière.
Larreur
Lass
L
Mar
Masselot
Méry de la Canorgue
Monod.
Moura.
Paris.
Parmentier
Pasquet de la Broue.
Ley
Pi
Rou-Kérangal.
De Roquemorel Saint Cernin.
Rostan.
R
Sers
Teyssier.
13 De Chasot.
Martellière
14 De La Boulaye.
16 Fournier.
D'Orcières
19
Huet.
30 Bon de Cardon de Sandrans.

Avril.

5 Leroy de Lanauze.
De N
6 D A
Le Masset
R
8
N
De Soulages
12 De Moncault.
13 Boucher de Morlaincourt.
Bourgeois.

1870. — *Avril.*

18 Duchau.
Falconetti
Fleur..
Gilet.
Poiton.
Thoumini de la Haulle.
21 Schmper
24 Arthus
27 Gaulier de Souancé.
De Mesmay.
Soumaut

Mai

11 Decharme.
14 Foubert.
20 Batsel.

Juin.

2 De Beroy
Si Hamed ben Hamed
Berq..
Larq..
Si Mohamed ould Si Mohamed ben Abdaiah
De Quélen.
Robert.
4 De Chastenet de Puységur
Delaporte
Dorlodot des Essarts.
Guillon.
8 Sédillot.
Lambert
Bida
Millet.
Rousseau

Août.

4 Rober
6 Bea
Boisselier
Mis de Cazaux
Desvignes
Du Bos
Engelhardt
Garnier.
Gay de Tunis
Bon Imbert de St-Amand
Vte de St-Ferriol
Sentis
Viennot.
7 Bertrand.
Desains
Gervais (Paul).
Greard.
Hardy.
Joguet.
Martins.
Nisard (A.).
Ortolon
St-Rene Taillandier.
Toussenel.
Verdot.
8 Assezat de Bouteyre.
Aubry.
Aucoc
Bonnet.
Faure.
Fiévet.
8 De Freycinet.
De Grimaldi
De Laroque Ordan.
Marchand
De Montagny.
Reynal.
Tardieu
Huillard Bréholles.
Gobley
Liebreich (Richard)
9 Barbier.
Berthelin
Brunet.
Blanche.
Roque
Florent.
Dubois
Bringuier
Labrousse (L.)
Lesueur.
Gosse.
De Leuven
Vte de Laborde.
Chabouillet.
Boucher
Deslandes.
Gouraud
Guerre
Larle
Laborie
Langlois de Neuville.
Masquelez.
Molard
Véron Duverger.
11 André.
20 Corbin
Beaugeois.
De Bastard d'Estang.
Vasseur.
Girard
Boutet.
D'Ortoli
Laman.
Chevillard
Germain.
Laferrière.
Jouet
Grimaud.
Chatignier
Valois
Beaufort.
Lamy
Dauvois.
Pierre.
Falot.
Proust
Poinsot.
Cotelon.
Allard
Prévault
Lagrès
De Lammerz
De Pontécoulant.
Sonac
Millot
Brault
Rebout.
Lacour
De Negroni.
Jouve.
20 Tréboute.
Foie
Périer. de Lahitolle.
Venot
Astier
Trévenin
Perrin.
Bonnet.
Mol..

Septembre.

4 De Maudhuy Duplessis.
Senault
Bellet.
Turpet
Guyot
Lagat
Lavaux Champvallier
5 De Espic
Kienlin.
De Lantivy de Trédion.
Adorno de Tscharner.
Fix
De France
De Salles
Gisbert.
Labalte
Marigues de Champrepus
D'Espeyrac-Lauture.
Joop
Fr..
Ogier de Baulny.
Chevalier.
Pinard
Chauffeur.
Manulet
Sahagnet
Lelas.
Brocard
Le Peyre
Favre
Lapresse
De Vaulle
Mar..
Minot
Lazarotti.
Frémiot
Lemontagner
Gralet.
Broussonnes
Rozier de Linage.
Jambon.
Rolin.
Huyn de Verneville.
Dordant
Lescot.
Drivon.
Genestet de Pierrou.
Brouard.
Lafon de Ladebat
Abraham.
Kesner
Loyer
Gallimard.
Pennecher.
Latour.
Fresne
Hitschler.
9 Mejan
Goumenault des Plantes

1870. — *Septembre.*

9 Garcin.
Salle.
Plumejaud.
De Brunier.
Philebert.
Demouchy.
Cullet.
Lebrun
Cabaret.
De Pouloüe de St-Mars.
Marine
De Tinseau.
De Reynaud de Villeverd.
Bernadet.
Boulan
Douchez.
Berthet.
Mulot.
Hanès.
Potor.
Thiebaut.
Ving.
Gaucher
Cos e.
24 Le Pippre.
Versigny.
Wyts.
Tordeux.
Darras.
Boissange
De arez .
Laguire.
Bernard.
Duchesne.
Canguilhem de Carmen tran
N rot
De Corn.
Cottin.
Quon am.
Fro ev x.
Ca gain.
Baguré.
Dethiere.
Grillet
Lebrun.
Guérin.
Dauvergne.
Pierron de Mond sir.
Charpeaux.
Henry.
Peauvier
Demangeot.
27 Saint-Supery.
Dumontier
Matha.
28 Belissimé.
Chobert.
30 Gelles
Bro ste.
Pezer .
Hitsch er.
Lecomte.
Vincent.
Roudet.
A ur
Dexpers
David de Lestrade.
Cherat.

30 Courbet.
Beaufils.
Leclerc.
Leclerc.
Rognes.
Coupard.
Mo s

Octobre.

3 De Tarade
Faucon
Chave
Séjourne.
Boucheron.
Sonnet.
Genolhac.
Dulon
Rondot.
5 Palanes
De Crousnilhon.
6 Guichard
8 Sirre Filhoulaud.
Galeon.
Bech
Mu n t.
Rieux.
Marcotte
Courné de Boblaye.
9 Pesme.
Bu n.
Crispard.
Prolo.
Ch ign .
Sallès
Lh jean.
10 Grosjean.
Verrier
Mourguet.
12 Marechal.
I ier
Tessandt.
Moulin
Robert.
Duchêne
Blanvillain.
Gouget.
Baudouin.
Vezien.
Michel.
Leprieur.
Brainque.
Combier.
14 Sonnois.
Jacob.
Hartmann.
Gi
15 Lat le Maurin.
Boulard.
Faure
Du ai
Barry
Demont.
Miquel de Riu.
Angammare.
De Villeneuve Bargemont.
Cavalier.
Vulate.
Warnesson.

15 Charpentier de Cossigny.
Perrin
De Foucauld.
Titard.
17 Godefroy.
Bergere.
Lagarde.
19 Samuel
Ray eau de St. George.
Perrecagaux
Jang.
Foucher
Cœuret de St.-George.
Miot
Dum .
Du Parc de Locmaria
Hailiot.
Amp oux
Lemoyne.
Leplus
Guioth.
Lagnier
De Br .
Sorot de Boisbrunet.
De Geoffre de Chabrignac.
Steiger.
Costa
Volmerange.
C e t.
Bovedat.
Gaudhe.
Grazietti.
Manheimer.
Macor.
Ramonino.
Vigneaud.
Perrot.
Laubiou.
Francot.
Coudre
De l'Espinasse.
Grim .
Bartoli.
Ducarne
Bérenger.
Borgès.
Bonaparte.
Herbé.
Stroltz.
Dupuy de Podio.
Suisse.
Charquilon.
Pa chon
D ttazzi.
T y
Cam pcommandl.
Dr isy.
Chantre
Chamary
Hardeman
David de Beaufort.
Pethon.
Luccioni.
He ser.
N y.
Mass e
Augier de Lajallet.
Champion.
Loustaunau
Simonin de Vermondant.

1870. — *Octobre.*

19 Germain.
Renaud
Rigaud.
Ma rié.
Nada..
Friant.
Thomas.
Goybert.
Alexandre.
Ie
Ca n.
Ga ize.
Mo
Farcy.
De Bry
De St.-Germain
Robert.
Benoît.
Fr t.
Vignotti.
Ca mard Du Genestou.
Messor.
Lhotte.
Geant.
Demoulin.
Defer.
28 De la Forge.
31 Garnel.
Remaury.

Novembre.

1er
Villeneuve de Quin
Kessler.
Desmo
Le
6 Moyse
Bertrand.
Vi
De Mandat de Grancey
Hervault.
7 Benoit.
Massé.
Richard Mona
De Türckheim.
Commaux.
9 Saglio.
Liés Bodard.
Héring.
14 Jaubert.
16 Malet.
D ga
Gou
Lu
17 D'Arbo.
Adam.
Méry
Murville.
Co
Coste
De Notes
De Paillot.
De Molen
Mallay.
Gérard
Renault.
Dursus.
17 Anfri.
Ca er
Cuvillier.
Pe é
De Serres
Morazzini.
Galle
Portes.
18 De Vouges de Chanteclair.
Rigaux.
20 Grasset.
25 Senépart.
26 Malet.
Braumès
Vuillaume
H
Magdelaine.
De Bussy.
Mengin.
Baizeau.
Masse.
Ch
François.
Palle
Chavier.
Le
Millon.
De Piolenc.
29 D'Orsanne.

Décembre.

5 Hébert.
Langlois.
Penotet.
Sentenac
6 Micheli.
Brown (Edouard).
8 Vaiess
Clément.
Brown (Louis).
Manescau.
Pougin de Maisonneuve
Chauvin.
Glon (*dit* Villeneuve).
Gauckler.
Roux.
De Mourgues de Carrère.
Gervais.
Le Gorrec.
Benoist d'Azy.
Darré.
8 Bossan.
Favre
Doë de Maindreville
Renault.
Sanctry.
Jardin
Manceron.
Pag s.
Thevenon.
Trubert.
Carf
Combes.
De Poulpiquet de Brescanvel.
Isnardon.
Cajard.
Rabot Desportes.
Passé.
Béranger.
9 Oddo.
Deloffre.
Bidot.
Lemé.
Lallon.
Allard.
Dyonnet.
Bertuer
Dorat.
Hartung.
Mathieu.
Lefrançois.
Le re.
Maffroy
Lesage.
Paret.
Flye.
Malherbe.
Gabé.
Gallet.
Crucery
De Vigneral.
Le Roy.
De Vernon de Bonneuil.
Franceschetti.
Roussel de Gourcy.
Faure
15 Hervé.
Botreau-Roussel-Bonneterre.
Havard
16 Faure-Beaulieu.
Munerel.
Fauvin
Hiot
Livache du Plan.
Dambrun.
Castel
Waidmann.
Charon.
Mutel.
Omer.
Latour (Louis).
Le Masson.
De Dion.
17 Faure
22 Maréchal
Faure.
23 De Pa e
Canat.
Simon
Genty.
Gardelle.
Valet
De la Ruelle.
Lalement.
F ne
Marg n
24 Hébic.
25 Perrain.
26 Couston
Vallée.
Lantneaume.
Cléry.
29 Reichert.
De la Taille.
Peyras.
Quint de Coulaine.
Bau .
30 Delhaye.

1870. — *Décembre.*

30 Bourgoin.
Malcor.
Bosc
Marchal.
Aubert
Ferrer
Lalène-Laprade
De Bigault de Casanove.

ANNÉE 1871.

Janvier.

3 Clerc.
Wytz.
Edig[illegible]n
Giovaninelli
4 Maillard.
5 Bonne
Toulouhe.
Levison.
Berthereau.
Lefevre.
Ginot.
Sivet.
Poulain
Barrate.
Rabatel.
De Vanguyon.
6 Michaud.
Besnard.
Basset
Lot.
Tranchant.
Bénier
Guillemot.
7 Bruneau
Thibaut.
Colombani.
Legrand
Lelaustre.
Levassor-Sazeray.
Tamisier.
Dumottier-Lafayette.
Bernard.
Paultre de Lamotte.
Degournay.
Maurouard.
De Girardin.
Roussel.
Perrin
Massé.
Antonini.
Dumoulin.
Delelos.
Lormeau
8 Lalouette.
Barbusse.
Benoît Lignière
Girardin
Revin
9 Bourcart
De Lacouard d'Hérouville
Montalk.
Lombard
Masson
Séguier.
Le Galais
Desmontils.
Vast-Vimeux.
9 Vial
Guiot.
Des Monts.
Barille.
De Pineau.
Picory
De Maudhuit.
10 Ligneau.
11 Salles de Banmères
De Courtille.
Grenet
Bonnet
Baquié.
15 Dejean.
Thomas.
16 Lagriffoul.
Nier
Maréchal.
Bompard.
Porion
De la Tour
De Peyronny
Lacoy
Dorta
Morand.
Fournier.
Brunet
Escande
18 Dogny.
19 Lomet.
Dubois.
20 Colin.
Le Bouedec.
21 Vidal
Kœser
Humann
Fournier.
Chopart.
22 Bozat de Mandres
Marchant
Marcel
Apté.
Gervais.
23 Cugnin.
Saliers
Desmorhers de Longueville.
Olivier
Lefebvre d'Abancourt
De Bray
Farcy.
Kœnig.
Bayot.
Sens
Barrera
Cabanellas.
De Cornulis d'Esperonnse.
Sapiéha.
Mahé
Marin
25 Bayle
Englaine.
Chenot.
26 Laplace.
Chaudron de Courcet.
Petit
Moyo.
Bellanger
Malat.
Duran
26 Monistra.
Mauger.
Korn
Le Myre de Vilers.
28 Ménard
Bouchet.
29 Baudouin de Mortemart
Mercau.
Martin (du Nord).
Montluc.
Thorel.
Boudonneau
Mesneron Dupin.
Richard Beranger.
Patasson.
Poignet.
De Brancion.
Lacomme.
Demitre
Quiclet
Lherang
Bergeras
Le Fèvre
Nicolas
Delesalle
Barthy
Mourette
Hardouillé
Bagnol
Thiboy
Perrigaux
Lisbonne
Luneau.
Casal.
Autric.
De Prépont de la Garenne.
Vanher
Beauvais
Chatard.
31 Duc de Montebello.
Gouvier.
Brunet.
Chapier
Potle

Février

2 Perrier
Hanet Cléry
Cabéronnet
Mathieu
Gras
Sicco
Gravier
Didelot
Degmme
5 Antoine
Courbebaisse
Ochin
Outre.
Tessier
Tochon
7 Juillet St-Lager.
Lespieau.
Bésaucèle
Pinoteau
Dubreuil
Trumeau
Delaperrière
Rayron.
Darmesin.

1871. — *Février.*

7 Laurent.
Portier
Lacarcet
Sauvezon.
Rispal.
[illegible]
Bernard
[illegible]
Lobot
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Lelapleau
Deffuas
Bouquet de Johnière.
Taulier
Vitalis.
Darnaud.
Lebelin de Dionne.
Fosche.
De Berthon.
Delcros.
Jorry.
[illegible]
Thibaut.
[illegible]
Fourcault.
Marmat.
[illegible]
Laprade.
[illegible]
Houlbigant
Simon
[illegible]
Lencos.
Roland
Hotzmann
Debay.
Dubot.
Cour
[illegible]
Azaïs
Bérard
Darcy
De Montèze.
Capuran
Bartoli
Darroux
De Chastenet de Puységur.
Favreau.
Morhain
[illegible]
Le Mintier de St.-André.
Abat
Héron
Balète
Henry.
Hellot.
Chevrillon.
Chrétien.
Brecard
Rincheval.
Boucher
Danzel d'Aumont.
Mouronval
Dukan

7 Lucas de Pesloüan.
Mallet
Mathieu.
Cahié de La Cressonnière
Bernet Chantpy
Dorré.
[illegible]
Lan
Foubert.
Guillot
Boscals de Réals
Demay
Chevallier
8 Robaglia.
Ouradon
Dussourt.
Huart.
Canteloube.
Moreau.
Gueury
Bertrand
Bazin
Delauney.
10 Ségard
Hogenbill
De Saromejane.
12 La Hay
Jamet
Fabas.
Colonna-Ceccaldi
13 Arigo
Chevrus
14 Pavillon.
16 [illegible]
Le Lion
17 Calabet
Signet
Jevac
Morin
Boucaeporn
Vivier des Vallons.
22 Ben Mundy
Cte Secundér.
Monnier
Desormeaux
Guérin (A.).
Giraldès.
Monod
Fremy
Lalcombène
[illegible]
[illegible]
Pomont.
Besançon.
Tribout.
Lefevre.
Leroux
Normand Dufié.
[illegible]
26 Conseillant.
[illegible]
28 Pereira
[illegible]
[illegible]
Cournier.
De la Vaissière.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

28 Billon.
Gaubert.
Bavier.

Mars

2 Magnan.
Thierry
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Berar.
3 Guillemin.
7 [illegible]
[illegible]
Rabot.
[illegible]
Decreuze.
Massenet
[illegible]
9 Meucra.
[illegible]
[illegible]
Varaigne.
11 Chevallot.
Crochat
Jouneau
[illegible]
Huguet.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Bremos
Rouget.
D'Apat.
Villiame.
Bruneau
Olivico
Dupré
[illegible]
Cramezel de Kerhué.
D'Audiffret.
Le Motheux Duplessis
[illegible]
[illegible]
12 [illegible]
Lander
Thory
Jusseau
[illegible]
[illegible]
Lecaire.
Lesèble.
Guillemin.
Escande

Avril.

9 Derroja.
De Sesmaisons.
[illegible]
Dagues de la Hellerie.
Rivière de la Mure
Guerrier de Dumas
Belide
Consonove.
Feyfand.
Hamel.
Sachel
Portier.
Thomassin de Montbel

1871. — *Avril.*

9 Vallée.
D'Ollone.
Lefebvre.
Mahieu.
Becker
Pinel de Grandchamp.
Cassaret
Farcy (Victor).
Picot.
10 Nogaret de Calvière.
12 Andrieu d'Albas.
14 Antonini.
15 Baysselance.
Caudière.
16 Gabé.
Estrade.
18 Chapelot.
Delivet.
Allié.
Livergne
Lous
Jourdanet.
Quinivet.
Mosler
Emery Desbrousses.
Poulnot.
Tisserand.
Gauthier.
Foucheut-Montrond.
19 Guyon de Montlivault.
Egrot.
De Guillin.
Masson
Audery
Lafleur
Dornet.
Lecreux.
Lenil.
Dubois.
Wick
Per
Becker.
Granade.
23 Cauvin.
Wacquez.
Devaux.
De Fancamberge.
26 De la Chaussée.
Boyer.
Pionard.
De Hay-Durand.
Pignat.
De Boidenemetz.
Bossand.
Chambeau.
Jobey.
Delpech.
Tarillon.
Girardin.
Ferron.
27 Bousquet.
Guery
Calvet.
Hun.
28 Picot.
Mesny.
Desmorets.
Guyot d'Anfreville.
Sabiani.
28 Dauplat
Olry.
Millot.
Popleton.
Bourras.

Mai.

1er Boyer.
François.
Sen[illegible]e.
Pinet.
4 Normand
Danos.
5 De Behr.
Tessié de Lamotte.
Formet.
Bonnoure.
De Marcé.
De Bois Montbrun.
Marqueric.
Ruffault
Bergeris
D[illegible]
Guillaume.
Lavaren
L[illegible] de Montebello
Vergnes
Lais
Lefebvre-Desnoëttes.
Azaïs
Laboria.
Guimberteau.
Langlois
Lombard Marlet.
[illegible]
Barthet
Rocher
Ra[illegible]
Carbuan
Bergeron
Govincourt
Caudien.
Ve[illegible]
Be[illegible]
Per[illegible]
Gathe-César
Potiron de Boisfleury.
Cousteau
Verneau
Regnard de Lagny.
De Boidenemetz (M.).
De Lacombe.
Bugnottet.
Humblot
Laurens.
Dubuquoy
Rouher
Delandes.
Gibert.
Bonie
Heim
Debons.
Cavarez
Schwaab.
Herbecq.
De Gaubert.
Bertrand.
De Montgolfier.
Thiéry.
Faussemagne.
5 Maine.
Tharaud.
Durieu
Condoumy
De Bongars.
Canongète de Canecaude.
Cadet
Mazy
Fougeas.
Debons
Marty.
De la Roque.
Eymard.
Zeller.
Leroux.
Damilous.
Vaton
Wasmer.
Le Negrier
Mery
7 Pinchet.
Loyer
Thouzelier.
Follet
Borie de Vintimille.
10 Raveau
Desoubry.
Blusset.
Jolonard
11 Stupfel.
Breugnot.
De Courchant de Sablon.
Basserie.
De Lespinasse de Bourlay
Barbault de la Motte.
Cammal.
Dolizé.
Tourchon
Spy
Davos.
[illegible]
Follie.
Castres.
Benard
13 Fleuriot de Langle.
Paris.
Villatte.
Legrange.
Carrier.
Duron.
16 Lamy
17 Darbour.
Guganti.
Graud
21 Delphin.
Cartault.
Simonin.
Schobert.
Lonzilion.
Fangeron.
Menon
23 Vincent.
Aglan
Marcoat.
De Brême.
25 Daval.
26 Santelan.
Letel.
Petitgand

1871. — *Mai.*

26 Pierre
30 Mercier.
Donop.
31 M[illegible]
Passant.
De Lamarcodie.
Crouzet.
Gerhardt.
[illegible] la Touche.
B[illegible]
Favre Nemours.
Normand
De Ricaudy.
De Novion.
Morand de Callac.
Merlin.
Harel.

Juin

5 Seligmann-Lui.
Méry
Martin
Potier-Duplessy.
Cavaroz.
Bréton.
Didelot.
Codron.
De Rulet.
De Finance de Clerbois.
Lecorney.
Hu[illegible]
A[illegible]
Le[illegible]s.
Blanche.
Richard de Tussac.
Demangeon
Rapp
5 Segnier.
Lantoin.
Girard le Barcerie.
Bourgarel.
Cosquer.
Jean
Bloume.
De Kérouartz.
Férot
De Lareinty.
Maréchal
De la Tour du Pin Chambly de la Charce.
Legros
Prachet.
De Meunier.
6 Lemarch[illegible]
Bordemare.
Masson.
Gambar.
Jacquot.
De la Berrière
Butte
Gigault de la Bédollière.
Devot.
Dupont.
Chesnelat.
Seleto.
Gallard.
Bourbonne.
Rolland
De Payan du Moulin.
6 Delort
Roustan.
De Turenne
7 Vte Amelot de Chaillou.
8 De l'Eglise de Ferrier de Félixe.
Titre
Leroy
Gornet.
9 Picard
De Boûyn.
Caillois
Decasse.
Deshautschamps.
Crouzières
10 Vasois.
Azan.
Disnematin Doral
Grandclément.
Lambert.
Dambas.
Jeanne-Duclos.
Dorval-Alvarès.
Mathieu.
Veyne
Legros.
Miramond.
Bruns
Poëte
Mazières.
Mounier
Groussard.
Laberge
Simon
Huchet de Cintré.
Bigey
Masse
De Peyrunhoff.
17 Boussot
Michel
Delesgualle.
Tournois.
Thierry
De la Ferronnays.
21 De Carbonel.
23 Jamin
Maignon.
D'Antin
Lunier Ludger.
24 Cusco.
Cuvre
Le Roy.
Charpentier.
Montesis.
Hepp.
Bresson.
Lafougère
De Fayet.
Brois
Richard.
Barntier.
Iratsoquy.
Répérand.
Cartry.
Dorant
Roussel.
Goussot.
Piquot.
Chenet.
Gennardi
24 Cambeur.
Hanse
Berson
De Renneville
Lacot.
Ridreau
Renault.
Colin
Charière
Manson.
Eynaud
De Negroni
Lapeyre.
De Garnier des Garets
Breton.
Lambert.
Valet.
Dulyon de Rochefort.
Verdelle.
De Barolet.
Fradin de Lunière.
Latreille
Montagnac.
Abrial.
Joyeux.
Dufour.
Lartet
Guillain.
Cottin
Haussez.
Charmes.
Dastarac.
Chauchar.
De Ramville.
Yver.
Robinet
Maurand.
Hugot.
Michel.
Pétin.
Norot
Doussot.
Bonis
Bouréo.
Mont
Eblinger.
De Monard
Grandmange.
Moynier.
Piquemal.
Gillain
Bresson
Boyer de Fonscolombe.
Lenno
Castel.
De Borelli.
De la Moussaye.
Tuelferd
Allan.
Charon.
Peting de Volgranand
Cary
Vidal.
Eon du Val.
Condren
Namur.
De Monery de Cayius de Marchesan.
Carré.
Sireau

1871. — *Juin.*

24 Hériçart de Thury.
Grenot.
Matheu.
Ladrange.
Voisin
De Lanet.
Griset.
Sainte Beuve.
Loyre
Fauvel
Laurent.
Lasvigne.
Bacharach.
Teyssandier.
Baudelaire.
Belfort.
Meurs.
Corne.
Paulet.
Galand.
Gonneau.
Margentin
De Bonnefons de Camnel
Goudoude.
Dinnat.
Lafirin
Demaître

Juillet.

2 Saillard.
Moisson.
Bliot.
Morin.
Pighetti.
Ravel.
De Lapierre de la Rouviere
De Guéne.
Tartara.
Jacolot.
Bonnet.
3 Horr
Chobl t.
Jocantz.
Beauchamp
15 Gall
Bouvard
La Vieille.
Carré de Busserolle.
Drevon.
Guionic.
Défortin.
Malet.
Sorel.
Dauvé.
Blansa.
Danet.
Berthelin.
21 Durand.
27 Laperrine.
Amon
Salgues.
De Bernard de Seigneurens.
Goublot.
Loyer.
Martin.
Cahard
Bernard.
27 Peyre.
Robinet.
Perrot.
Raoult Deslonchamps.
Bousson.
Jonas Lavater.
Gramont.
Thore.
Morand.
Delgal.
Ludwig.
Flamont.
Treiat
Simonet.
Fuchs.
De Labordette.
28 Menche de Loisne.
29 De Charette
31 Cte de Pontécoulant.

Août.

1er Moutz.
Vaile.
Roynette.
Hugand.
Ledoyen.
Bourgoing.
De Cazenax.
Leon
4 Lipman.
8 Pares.
Friant.
Desfrançois de Ponchalon
Barrere.
Rebou..
Renard.
Voullemier.
Savin.
Voquette de Hennault.
Bignon
Du Port de Poncharra de Bannes Puygiron.
Paihère
Nicod.
Boucaé.
Monceœur.
Montagné.
Genre
Coqu de
Ney
Frayermouth.
Gœcke
De Pruchomme.
St Germain Portarrieu.
Jannet
Barrey.
Barrey.
Lambery.
Mort
Girardet de Ste-Agathe.
De la Tour du Pin Chambly de la Charce.
Gayraud
Monnet.
Rouland.
Lemoine.
Courtès.
Caron
Margory.
8 Favand.
Gassgr.
Montarrède
Martin.
Mary
Bronner
Sovache.
Bichel.
Escarfuil.
Marentin.
David
Le Breton
Thouvenel.
Cornier.
Larmier.
Dezuze.
Depas-Lorat.
Gaspard
Foncegrive.
Viénot.
Henry
Brecout
Brande
Détrie.
Joanin.
Wattringue.
Hervé
Lafon
Sermensan
Lépine.
Canale.
Demeport.
Guiraud.
Mathieu.
De la Rochelambert.
Besson.
Astima.
Devillebichot.
Koulsch.
Delocre.
Ausart
Marcellot
Frot.
19 Perry.
22 Baudoin.
Barthélemy.
Germa.
Topin
Denis
Brasseur.
23 Normand.
Petit
Griffet.
Péret.
Raulet.
Loarer
De Lacroix.
Jacob
De Bloux.
Mgr Hacquard.
Liot
24 Coste.
30 Dausse.
De Kératry.

Septembre.

2 Ardouin.
Pouey.
Corcellet.
Dudon.

1871. — *Septembre.*

Bauzil.
M[illegible]
Th[illegible]
Ra[illegible]
Navarre
Rigodit.
Guilhouse
Br[illegible]
Ba[illegible]ère
Ruzet
Lagor[illegible]
De Batz
Goldscheider.
7 De Grisency.
Serrière
Gerder.
Cordreaux.
De Rouot.
Lanty.
Mensier.
Fradet.
Delambre
[illegible]
Huot
St-P[illegible]
C[illegible] Foucher de Careil
17 G[illegible]
L'abbé Roudil
Limayrac
De la Martinie
[illegible]
Pel[illegible]
Forn[illegible]
26 Faussemagne.
Marié
Horsant.
Letellier.
Barberet.
Rappe
[illegible]
Fleury

Octobre.

3 De la Chevardière de la Grandville.
De Peloux
Truchy
[illegible] de Lachèse.
Goyraud
Colonna d'Istria.
D'Argu[illegible]
Fourié
[illegible]
Hermieu.
Massa.
Gérard
K[illegible]n.
Guentin.
De Brauneck.
Mazeau
Jacques.
Pesme.
Gombaut de Séréville.
Besançon
Gougis.
D'Esclaibes d'Hust.
De Montenant.
Poulain
Blondeau.
3 Douillot.
Kol
Saguy.
Netter.
Lecœur.
Petitmengin
Cierel de Tocqueville
Santy
7 Loriot de Rouvray.
10 Javey.
Regaux.
Dugardin.
Garde.
Etasse
De Castillon St-Victor
Bastian
Rieffe.
14 Bontoux.
15 Benoit de la Grandière.
[illegible]
Briquet.
Dalbresse
Declambre.
Desgranges.
Egée.
Gerez
Joubert
Labbé
Lecadre.
Lèques.
Maire.
Ollier.
Ourmont.
Philippoteaux.
Raynaud
Ricord (Alex.).
T[illegible]
Wilcemin.
Laput
Aronssohn.
Chauvin.
Astié
17 Aublin.
Jousse
Testaniere
Gou[illegible]
Herpin
Ducios.
23 Berard
De la Motte de La Motte-Rouge.
Olry
O'N[illegible]
Hanès.
Dubreuil.
Isn[illegible]
Lucas.
[illegible]
Ha[illegible]
28 Cr[illegible]
Augier de Lajallet.
Isnard
De Trémaudan.
Garnier de la Villesbret.
Fabre de Montvaillant.
Vincens
Dautremont
Lacoste.
Lezerot de la Maurinie.
31 Mourin d'Arfeuille.

Novembre.

1er Malcor
5 Sazerac de Limagne.
13 Dib[illegible]
Aspol
16 Decosmi.
Riff
De Mecquenem.
Cousse.
Grivet.
Griffon.
Lahement.
Dacheyron.
Abde.-Kader-Oulid-ben-Kassam
Baudet-Renaud.
M[illegible]rou.
Bury.
Brocard
P[illegible]ster.
Chassoux.
Brunet de la Charie.
Compagnon
Barre
Barbaste.
Le C[illegible] de Lousse.
Gevrey
Desmares
Boillot.
[illegible]
19 Gandin.
Piaud
Berenaut.
19 Boucot.
Lessant
24 Daron.
Picard
25 Besonguet.
26 Vallet.
Lepanquais
Lasègue.
De Beauvais
30 Worms
[illegible]
Pecoud.
De Beaumont.

Décembre

2 De Revel du Perron.
De Serres
3 Verraux
5 Gudneau de Mussy.
9 Eliet.
Lulert.
Maillart de Landreville
De Ste-Foix
14 Bourgoing-Lagrange
Pincker.
Hanebelle
25 Couturier.
29 Mosnier

ANNÉE 1872.

Janvier.

4 Jacquemet.
Brochier.
10 Franquet.
Lartigue.
Aubry.

1872. — *Janvier*

10 Cavelier de Cuverville
De Chabannes-Curton La Palisse.
Auradon.
Lecomte.
De Beaucorps.
Fallier.
Bourel-Roncière.
Le Ferac.
14 Servel
Jaudon.
Pierron.
Darras.
Marty
Benoit
Duval.
Andrieu.
Le Gris
Arbory de Mamony.
Tourtier
18 Lavigne.
Meynier.
Beau
26 Garnier.
Delaporte.
31 Chaillou.
Michel(Pierre-Ant.-Léop.)
Billois
Lesselme
Kerhuel.

Février.

1er Movet
Saint-Yves.
Boylot.
Duthoil de la Rochère.
Basseville.
D'Artigolles.
Breune.
Poyeton.
Pessez
Balagarrie.
Fermé des Chéneaux.
Bonnet (Pierre-Ossian).
4 Le Boucq de la Closture.
Mesquida.
Davivier.
Dr Hulert.
Perrochaud.
13 Dressel.
Blandmières
Cuenier.
Joubert.
Lefevre.
Michaux (Ant.).
15 Le Prédour.
Chevalier.
Dupressy.
19 Cavalier.
24 Troly
Kraus.
Charvais.
Reinach de Werth.

Mars.

2 Portalt.
5 Rabe
6 Arnaud
Duris
14 Dr Foissac
Nirel
Renaux.
16 Libermann.
Papillon.
Roucher.
Coulier
Rousset
Chasseloup de Laubat.
De la Guéronnière.
De Montgolfier.
Bécourt.
Dagneau de Jumigny.
Debrou.
Fleury.
Gros.
Hénault.
Lombard.
Rodet
Tesserau
Vernes d'Arlandes.
Anger
Angot.
Barascud.
18 De Lambilly.
22 Seatelli.
Le Guern.
Goursaud
Perrier.
Clayeux.
De Lorme.
Gautier
Ramakers.
Chablo.
Lartigue.
Le Pape
Gourguillon.
Lajouanie.
Hostein.
Arnigaras.
Harel.
Pernot.
Rose.
Morand.
Bijon
Pettelot.
Laborne.
Gand
Samidei.
De Cherisey.
Colnd
Gaume.
Noury
Fourvix.
Peyen
Grouvel.
Gerardin.
Damarey.
Clément.
Barudel.
Cordier.
Kuncheval.
Chavagnac.
Malaize
Deschamps.
Jourdier.
Viéville.
Ghanem-Ould-el-Bachir
De Cools
Vivenot.
22 Dumas.
Jauffret.

Avril.

9 Normand.
27 Strauss.
28 Poidloue.

Mai

14 Deville.
Genty
Marais.
Lemy.

Juin.

15 Joesse
18 Rigallenu.
20 Blanchu.
Chrétien
Lapertot.
Rapp.
Vaillon.
25 Barisien.
Léaux.

Juillet

1er Barbet de Jouy.
Chapu.
4 Campionnet.
13 Aboncle.
André
Anglioust.
Bonaimé.
Buge.
Castel
Delavaud.
Fournier.
Gargam.
Launay.
Le Comte
Loyer.
Maréchal
De Ruffi. Pontevès - Gevaudan
Weber
Yvos
25 Bégin
Turc
29 Darré
Haudebourt
Lemercier

Août.

3 Cirlot
Combelle.
Défaut.
Jeanjean.
Maudhuy.
Romain.
Verjus
5 Banare
Infernet.
Lenoir.
Peisse.
14 Bon A. de Rothschild.
16 Seard
22 Copr
Sauve
24 Gallini
29 De Féraudy.
Pradelle.
Verdier.

1872 — *Septembre.*
13 Hérard
14 Boune.
Lecoq.
16 Bozert.
18 Billod
Esnou de St-Céran
Gallard
De Harambure.
Mabit.
De Nerveaux.
21 Bel Kassem ben Abdés
Borely la Sapie.
Pons
30 Ternest.
Hennebert
Legendre.

Octobre

10 De St-Jean de Pontis.
12 Laurent.
15 Fauquignon.
Ledru.
16 Bét[illegible]
Dupuy.
17 Crassenat.
[illegible] Duluny
Marchessaux
Pauther
21 Marotte

Novembre.

2 De Garros.
3 Chanson
Gibert des Molières
Gumming
[illegible]
[illegible] Duseigneur Kléber
20 Abrial
[illegible]
Aubert.
Barjonnaut
Béranger
Bey.
Bonnet de Mably.
Bourdouche.
Bourgeoy
Brassine.
Bugnot.
Capdeville.
Cécille
Chambeau
Charton.
De Chemsy
De Curten
Davonay
Desbeufs
Dlombres
Dugo
Du Hamel Grandprey.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gervais.
Goetschy
Gouget.
Gueytat.
[illegible]
20 Glasse
Hillier
Honoret.
Lagorde
[illegible]
La[illegible]sse Devarennes
[illegible]
[illegible]
De Latouche.
Lecoq.
[illegible]
[illegible]
Lorgeril
Lucand.
Magnien
Marl
Martins.
Milot
Monteglia.
Morel
Moyret.
Nadiot.
Outhier.
[illegible]
Pérard.
Perigord de Villechenon.
Perot
Perrin
Pouleux.
De Poligne
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Sénelar.
Serval.
Tartian.
[illegible]
26 Rigodit.

Décembre

3 Desroziers.
Didenot.
Neunez
5 Saint-Marc
8 Dufaur
10 Lissajous
14 Baron des Michels.
27 Antoine
Augey-Dufress
Barthélemy Benoit
Beauvais
[illegible]
Chauvé.
Cornier
Dereine.
Des Portes
Fournier.
Fournier
Guichard.
Hue
Lambert.
Laroque.
Lefèvre
Lejeune.
Mathieu
Morat.
Ortolan
Ouvrard.
27 De Penfentenyo de Kervégant
Pouvreau.
Roux
Tr[illegible]er
V[illegible]real de la Tolonière.
31 D[illegible]
Pa[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Fouqués
Froment.
[illegible]
Harel.
Jeandot.
[illegible]
Lasserre.
Lavarde
Le Coispellier
Louis
Maconi
Moulines.
Perrier
Prax
[illegible]
Tr[illegible]
Tuillier.
Vabre.

ANNÉE 1873

Janvier.

1er Goschler.
4 Cordier
Garnier
Transon.
18 Antoine
Chapt de Rastignac.
De Condamy.
25 Denis.
27 Fourn[illegible]
De Moulon.

Février

2 Bou Lares ben Debari.
Mohamed ben Ramdan.
18 Legrand de la Liraye.

Avril.

5 Silvy
Demange.
Georges de Lemud
21 Clavery.
22 Delahogue

Mai.

9 Bazin
Dhormoys.
Lecour
16 Crozette Desnoyers.
Genty.
23 Alaux
Arcaume.
Babinet.
Béchet
Bertrand.
Boniface Méda.
Brunel
Cazier.

1873. — *Mai.*

22 Cuvex
Cote
Coulombeix.
De [illegible] d'Aincourt.
Da[illegible]et.
Delo[illegible]rgues.
De[illegible]ot
Fo[illegible]
Favereau
Feyet
Fe[illegible]ry.

22 [illegible]asse[illegible]n
[illegible]a[illegible]er,
Gra[illegible]ean
Hum[illegible]n
Jamot
Lavig[illegible]
Lavale
Le Gvan l
Masso[illegible].
Mo[illegible]s[illegible]r.
Mieulet.
Perrot

22 Pihan
Pin
Pourtois.
Rambert.
Ri[illegible]ec
De Sa[illegible]gnac-Fénelon.
Tassard
Trinite
Vi[illegible]n
Vau[illegible]rret.
Williame.
Z[illegible]mer.

ÉTRANGERS,

MEMBRES DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

GRAND'S-CROIX.

Autriche

L'empereur FERDINAND.
L'empereur régnant FRANÇOIS-JOSEPH Ier
LÉOPOLD II, de Toscane.
FERDINAND IV, de Toscane.
S. A. I. l'archiduc RODOLPHE.
S. A. I. l'archiduc ALBERT
S. Exc. le prince de METTERNICH-WINNEBURG, ancien ambassadeur.
Le prince CONSTANTIN DE HOHENLOHE, général, 1er chambellan de S. M. l'emp.
Cte GRÜNNE, grand-écuyer de S. M. l'emp.
Cte DE BEUST, ancien ministre

Bade.

Le grand duc FRÉDÉRIC de Bade
S. A. G. D. le prince GUILLAUME (Louis-Auguste).

Bavière.

Le prince LUITPOLD de Bavière.
S. M. le roi LOUIS II.
Bon VON DER PFORDTEN

Belgique.

LÉOPOLD II, roi des Belges.
Cte DE BRIEY, anc. ministre des affaires
NOTHOMB, anc. ministre de l'intérieur
DECHAMPS, anc. min. des aff. étrangères
Prince DE LIGNE, anc. ambassadeur.
D'HOFFSCHMIDT DE RESTEIGNE, anc. min des affaires étrangères
DE [illegible] CARAMAN, prince DE CHIMAY, envoyé extraordinaire.
DE BROUCKERE [illegible] affaires étrangères
ROGIER (Charles), anc. ministre de l'intérieur
Bon DE VRIÈRE, anc. ministre des aff. étra.
Bon CHAZAL, ancien ministre de la guerre.
VAN PRAET, anc. min. de la Maison du roi
FRÈRE ORBAN, anc. ministre des finances
Mgr DE MEROY ARGENTEAU, arch. de Tyr.
Cte D'ASPREMONT LYNDEN, ministre des affaires étrangères de Belgique

Brésil.

DOM PEDRO II D'ALCANTARA, empereur du Brésil.
ARAUJO LIMA, Vte DE OLINDA.
Mis D'ITANAHUM.
JOAO LINS VIEIRA CANSANSAO DE SINIMBU, ancien ministre des affaires étrangères

Confédération Helvétique.

Gal DUFOUR, de Genève.

Danemark.

CHRISTIAN IX, roi de Danemark
Cte DE BEVENTLOW CRIMINIL, anc. min.
Cte DE DANNESKIOLD-SAMSOE grand-écuyer
son
S. A. R. le prince FRÉDÉRIC
Cte DE MOLTKE HVITFELD, ministre plénipotentiaire à Paris.

Égypte.

S. A. ISMAIL, vice-roi d'Égypte.

Espagne.

FRANÇOIS D'ASSISE, époux de l'ex-reine.
ALPHONSE, prince des Asturies
FERRIERO, duc de la Victoire.
Mis DE MIRAFLORES, ancien ambassadeur.
GONZALEZ BRAVO, ancien ministre.
MON, ancien ambassadeur à Paris
Duc DE RIANZARÈS.
ISTURIZ, anc. président du cons. des min.
CONCHA, Mis del Duero, capitaine-général.
Duc DE BERWICK ET D'ALBE, grand d'Espagne de 1re classe.
DE RIVAS, anc. ambassadeur à Paris
D. LA ARCHEDA Y BRÉA, arch. de Tolède.
S. Exc. le Mis DE LEMA, duc de Ripalda, anc. ambassadeur extraordinaire.
Duc DE MONTEZUMA, grand d'Espagne
Mis DE SANTA-CRUZ, grand d'Espagne
Don [illegible] MAY, lieutenant-général
Don JOSÉ MALCAMPO Y MONJE, Mis de San-Rafaël, ministre de la marine
Don SALUSTIANO DE OLOZAGA, ambass.
Mis SERANO, duc de la Torre

Branche royale des Deux-Siciles.

Le roi FRANÇOIS II
LOUIS, Cte d'Aquila.

Etats romains

Cal ANTONELLI, secrétaire d'Etat.
Cal PATRIZI, cardinal vicaire de S. S
Cte SACCONI, anc. nonce de S. S. à Paris.
Mgnor FERRARI, trésorier de S. S

Grande-Bretagne.

Le prince DE GALLES.
Duc de CAMBRIDGE
S. A. R. le prince ALFRED, duc d'Édimbourg.
Sir James SIMPSON, général.

Grèce.

ZAIMIS, ancien ministre de l'intérieur.

Hesse grand-ducale.

Prince FRÉDÉRIC, oncle du grand-duc.

Italie.

VICTOR-EMMANUEL II, roi d'Italie.
Le prince EUGÈNE DE CARIGNAN
Le prince HUMBERT, prince royal.
S. A. [illegible]
Chev DE LA MARMORA, général.
Cte ARÈSE, ambassadeur extraordinaire.
Cte DELLA ROCCA, lieutenant-général.
Gal DABORMIDA.
BALDASSERONI, ancien ministre des finances de l'ex grand duché de Toscane.
Duc de CASIGLIANO.
Le prince DE [illegible]
FILANGIERI, prince de Satriano.
Le prince D'[illegible]
GRAVINA-ARCE-[illegible] prince de Comitini
MINGHETTI, ancien président du conseil des ministres

Monaco.

S. A. S. CHARLES, prince de Monaco.

Pays-Bas.

GUILLAUME III, roi des Pays-Bas.

Perse

NASR-[illegible]
MIRZA-AGA-KHAN, premier min. du Schah.

Portugal.

Le roi régnant LOUIS Ier
FERDINAND, prince de Portugal
Vte DE CARREIRA, ancien gouverneur du roi
DOM D'AVILA, anc. ministre des aff. étrang.
Duc DE LOULÉ, anc. président du conseil des ministres
Mis DE FICALHO, pair de Portugal.
S. Exc. M. de CASAL RIBEIRO, ambassadeur.
S. A. R. le duc DE COIMBRE.
DE FONTES PEREIRA DE MELLO, président du conseil des ministres de Portugal.

Prusse.

GUILLAUME Ier, roi de Prusse et empereur d'Allemagne
[illegible] GUILLAUME, prince royal.
Bon DE MANTEUFFEL, ancien ministre des affaires étrangères
Le prince DE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN
Bon DE SCHLEINITZ, ministre d'État
Cte DE BERNSTROFF-STINTENBURG, ambassadeur à Londres
Bon VON DER HEYDT, ancien ministre des finances
Gal Cte DE ROON, ministre de la guerre.
Pr. DE BISMARCK-SCHOENHAUSEN, président du conseil.
S. A. R. le prince CHARLES.
Cte DE PUCKLER-MUSKAW, grand-maréchal de la cour de S. M.
Cte DE MOLTKE, chef d'état-major de l'armée.

Ancien royaume de Hanovre

Le roi GEORGE V.

Cte DE PLATEN DE HALLERMUND, ancien ministre des affaires étrangères

Ancien électorat de Hesse

L'électeur FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier.

Russie.

ALEXANDRE II, empereur de toutes les Russies.
Grand-duc CONSTANTIN, frère de l'empereur
S. A. I. le grand-duc WLADIMIR ALEXANDROVITCH
Bon DE BRUNNOW, plénipot. de l'empereur.
Le prince GORTCHAKOW, conseiller privé de l'empereur.
Cte DE KISSELEFF, ancien ambassadeur de l'empereur.
Duc DE LEUCHTENBERG (sujet russe)
Bon DE BODBERG, ancien ambassadeur.
Le prince DOLGOROUKY, aide-de-camp de l'empereur
Cte SCHOUWALOFF, gr maréchal de la cour.
Le prince BARIATINSKY, grand-maréchal de la maison de S. M. l'empereur
Cte D'ADLERBERG, aide-de-camp général de S. M.
Aide-de-camp général TIMACHEW, ministre de l'intérieur
Général TRÉPOFF, grand-maître de police, préfet de St-Pétersbourg

Saxe.

JEAN, roi de Saxe.
S. A. R. le prince royal.

Saxe-Weimar.

CHARLES, grand duc de Saxe Weimar

Suède et Norwege.

OSCAR, II, roi de Suède
Bon STIERNELD, ancien ministre des affaires étrangères
Cte DE LEWENHAUPT, anc. gr. chambellan.
Cte DE MANDERSTROEM, ancien ministre des affaires étrangères
Bon GRIPENSTEDT, anc. min. des finances.

Tunis.

Le prince SI TAIEB.

Turquie.

ABDUL-AZIZ-KHAN, emper. des Ottomans.
AALI-PACHA, min. de la Porte-Ottomane
OMER-PACHA, maréchal
RIZA-PACHA, ministre du sultan.
VELY-PACHA, ambassadeur.
HUSSEIN-AONI-PACHA, ministre de la guerre du sultan

Wurtemberg.

Duc ALEXANDRE DE WURTEMBERG.

L'émir ABD-EL-KADER
S. M. ONG PHRA-NARODOM MAHA-UPARAT, roi du Cambodge.
S. M. SOMDETE-PHRA-PARAMINTHARA MAHA-CHULALONGKORN, 1er roi de Siam.
S. M. SIDI-MOHAMED, empereur du Maroc

GRANDS-OFFICIERS.

De Triva, lieutenant général
Cte Delatour-du-Voivre, ancien vice amiral napolitain
Lieb[illegible]evitz, général [illegible]
Cte Al[illegible]an[illegible] id.
Jean [illegible], ancien régent de [illegible]
Duc Lante, prince romain
Bon de la Torre de Monchovo
Cte de Meulenaere, ancien ministre des affaires étrangères en Belgique.
Le prince C. Massimo, surintendant général des postes pontificales
Vte de Sa da Bandeira, ancien président du conseil de S. M. la reine de Portugal.
[illegible]
Rochussen, plénipot. du roi des Pays-Bas
Desmazières, ancien ministre en Belgique
Bon de Heec[illegible] ministre du roi des Pays-Bas à [illegible]
Nepveu, général-major [illegible]
Bon O'Sullivan de Grass, ministre plénipotentiaire du roi des Belges près l'empereur d'Autriche
De Contto, inspecteur de l'arsenal de San Francisco
Gal Fleischmann, envoyé extraordinaire du roi de Wurtemberg
Gal Paez, ex-président de la république de Venezuela
Gal Mis de Brancaccio, grand maître de la maison du prince de Salerne.
[illegible] Vercy Argenteau
[illegible] Vallehermosa, lieutenant [illegible]
C[illegible] Villa la Nueva, ancien introducteur des ambassadeurs en Espagne.
Duc de San Carlos, grand d'Espagne, etc
D. Pavia, Mis de Novaliches, id
D. J. de la Concha id.
Spinelli, des princes Scalea, conseiller d'État.
Sami-Pacha, conseiller du pacha d'Égypte
Fedor Petrowitch Lutcha
Si-Mohamed-ben-Ayad, ancien envoyé de Tunis.
J[illegible] Duson, anc. min. du grand-duc de Bade
L[illegible]in Rogier, anc. ministre des affaires [illegible]
De Bavay, ancien ministre des travaux publics de Belgique
Gal de Lassolaye, 1er aide-de-camp du grand-duc de [illegible]
Mis de Pezuela, lieut. général espagnol
Lu[illegible] na grand[illegible]
Duc de Ahumada, Lieut.-général espagnol
Cte Prisse, ancien ministre de la guerre de Belgique
Duc de Veragua, anc. corrég. de Madrid.
Sidi Mustapha-Kasnadar, ministre du bey de Tunis.
Sidi Mustapha Sahebtabe, id
Bon de Sacken, conseiller privé de l'empereur de Russie
Cher de Maurer, m. n. du roi de Bavière
Sartorius, Cte de San Luis, ancien président du conseil des ministres d'Espagne.
Cher Peruzzi, ex min. de Toscane à Paris
[illegible]
[illegible], ministre plénipotentiaire des Pays-Bas
Rolin, ancien ministre des travaux publics de Belgique
Cte de Ludolf, ministre près le S. S.
Le prince Calimaki, ancien ambassadeur de Turquie.
Mgr Valerga, patriarche de Jérusalem.
Tricoupi, ancien envoyé extraordinaire du roi de Grèce
Mis d'Antonini, id. des Deux-Siciles
Cher Cibrario, ministre de l'instruction publique (Italie).
Don Caballero, ancien sous-secrétaire des affaires étrangères en Espagne.
Mis Boccella, ex ministre en Toscane
Ismael-Pacha, ministre du commerce de Turquie.
J. F. Pestana, ministre d'État de Portugal
De La Torre Ayllon (Lopez), ministre plénipotentiaire d'Espagne à Vienne.
Cher Carafa, ministre des affaires étrangères du royaume des Deux Siciles
Cher d'Urso, ex ministre des finances, id.
Cher de Souza, ministre plénipot. de la reine d'Espagne près la Porte Ottomane.
Philosophoff, général de Russie.
Paleocapa, ancien ministre (Italie).
Don Antonio Rio[illegible] secrétaire d'État au ministè[illegible]
Marin Mis de la Frontera, ministre plénipotentiaire de S. M. C.
Bon de Neurath, ministre des affaires étrangères de Wurtemberg.
Mis Fabien de Pallavicini, ancien envoyé extraordinaire de Sardaigne en Bavière.
Landucci, ex-ministre de l'int. de Toscane.
Don Francisco de Mata y Alos, général au service de la reine d'Espagne.
De Miller, Lieutenant-général bavarois
Liedtz, ministre d'État du roi des Belges.
De Liem, lieutenant-général belge
Bon de Loewenfels, maréchal de la cour du duc de Saxe-Cobourg Gotha.
[illegible]te de Marnix, grand-maréchal du palais du roi des Belges.
Bon de Werner, sous-secrétaire d'État des affaires étrangères en Autriche.
Mis Pès de Villamarina, envoyé extr. et ministre plénipot. du roi d'Italie à Paris
Cte Folliot de Crenneville, général au service de l'empereur d'Autriche
Dumon, ancien ministre des travaux publics de Belgique.
De Virgin, contre-amiral suédois
Cte Lechi, général en retraite italien
Bon de Seebach, ministre plénipotentiaire du roi de Saxe
Bon de Taubenheim, grand-écuyer du roi de Wurtemberg.
Bon de Maucler, chef du cabinet du roi de Wurtemberg.
Cte de Mensdorff-Pouilly, gén., grand-maître de la maison de l'emp. d'Autriche.

Cher DURANDO (Jean), général italien
Cher FROTTI, *id.*
Sir DE LACY EVANS, *id.*
Sir Richard ENGLAND, major général, *id.*
Sir J. SYSAGHT PENNEFATHER, lieuten. général au service de S. M. Britannique.
Sir FENWICK WILLIAMS, major général, *id.*
Cte DE BRAY-STEINBURG OTHON, ancien ministre plénipotentiaire du roi de Bavière
NOTHOMB, min. de la just. du roi des Belges
BARANTZOFF, général, aide-de-camp de l'empereur de Russie
TOLSTOY (Jean), écuyer de l'[illegible] de Russie
Cte DE BORCH, conseiller privé, *id.*
Sir HOUSTON-STEWART, contre-amiral au service de S. M. Britannique
DE BRANDT, lieut.-gén. au serv. de Prusse
PAHUD, gouv. gén. des Indes néerlandaises.
Bon DE WENDLAND, ministre plénipotentiaire de Bavière
Bon DE PERBECK, commandant général de l'infanterie belge.
Cte PASKEWITCH D'ÉRIVAN, prince de Varsovie, aide-de-camp général de l'empereur de Russie
Le prince de LIECHTENSTEIN, lieutenant général au service de S. M. Apostolique
S. Exc. le Gal Bon FORSTNER DE DAMBENOY, ministre d'Etat, adjudant général du roi des Pays-Bas
[illegible]
DE K[illegible], aide-de-camp de l'empereur de Russie
LANZA, [illegible] du conseil des ministres [illegible]
MALDINI, général, aide-de-camp du roi d'Italie
DE SALASCO, général, préfet du palais, *id.*
Cher D'ANGROGNA, lieutenant-général, aide-de-camp du roi d'Italie.
Cher GARDERINA, *id.*, *id.*
Bon SOLAROLI, major général, aide-de-camp du roi d'Italie
Cher MONTEZEMOLO, *id.*
Cte CIGALA, *id.*, *id.*
Cte SAINT-FRONT, *id.*, *id.*
Mis GATTINARA DE BRÊME, sénat. italien
Bon DE BONDE, envoyé extraordinaire de Suède à Paris
Bon DE MEYSENBUG, ministre plénipotentiaire d'Autriche
Cte DE BYLAND, grand-maître de la maison du roi des Pays-Bas
Cher CIALDINI, lieutenant-gén. (Italie)
Bon D[illegible], chargé d'affaires de Danemark à Paris
Cte SERRA, vice-amiral italien
Bon DE REISCHACH (Charles), grand-maître des cérémonies du grand-duc de Bade.
COMYN (Th.), sous-secrétaire des affaires étrangères d'Espagne.
Gal [illegible]IEFF, ambassadeur de Russie en Chine
MAZA-SAID KHAN, ministre des affaires étrangères de Perse.
Sir [illegible] GRANT, lieut.-gén. anglais
LAMBERMONT, secrétaire général du ministère des affaires étrangères de Belgique.
Bon D'ADELSWARD, min. plén. de Suède.
Gal Bon DE BILDT, 1er aide-de-camp du roi de Suède.
Sir James HOPE, contre-amiral anglais
Gal D'ALVENSLEBEN, lieutenant-général
ILLAIRE, conseiller intime du roi de Prusse
DE KOCK, chambellan du roi des Pays-Bas
Cher Marques LISBOA, ministre plénipotentiaire du Brésil.
DE HEECKEREN VASSLENDER, grand-écuyer du roi des Pays-Bas
KIANI-PACHA, dir. des douanes de Turquie.
DE LOMMER ESCHE, *id.* de Prusse
PHILIPSBORN, cons. de légation de Prusse.
DELBRUCK, directeur au ministère de commerce de Prusse
VAN DER STICHELEN, ministre des travaux publics de Belgique.
SIDI MUSTAPHA-LAGHA, ministre de la guerre du bey de Tunis
Bon DE WAGNER, ministre plénipotentiaire de Prusse [illegible]
Le prince [illegible]
[illegible], capitaine général [illegible]
DU VALLE-BEAULIEU, lieutenant-général [illegible]
Cte DA FOZ, aide-de-camp du roi de Portugal
PALANCA Y GUTTIEREZ, général espagnol
DON STANITZ, *id.*
DE OROSCO, *id.*
[illegible] chambellan du roi de Portugal
DE SALAMANCA, ancien ministre des finances d'Espagne
[illegible] ministre plén. du roi d'Italie.
[illegible]
VICTOR DON [illegible], général espagnol
DE REVEL, général italien.
HASSAN-ALI-KHAN, ministre plénipotentiaire du schah de Perse
A. L. KUPER, vice-amiral anglais
[illegible], ministre de l'intérieur de Norwége
[illegible] directeur-général des [illegible]
[illegible] grand d'Espagne
MOHAMMED-[illegible] MOHAMMED-EL-MEKKI, [illegible]
DE VALLE DE REIS, [illegible] d'honneur de S. M. la reine de Portugal
Vte DE LEIRIA, Lieutenant général, 1er aide-de-camp de S. M. le roi de Portugal.
Mgr BERARDI, secr. d'Etat de Sa Sainteté.
Gal MŒRING, ancien commandant autrichien en Vénétie.
S. Exc. le Bon DE WULLERSDORF-URBAIR, min. du comm. de S. M. l'emp. d'Autriche.
Cte VAN DER STRATEN PONTHOZ, grand-maréchal de la cour du roi des Belges
Cte DE LAMOY, grand maître de la maison [illegible] des Belges
Bon [illegible], ministre plénipotentiaire des Pays-Bas belges
Cte SCHOUWALOFF, aide-de-camp général de S. M. l'empereur de Russie
Cte PEROWSKY, aide-de-camp de S. A. I. le grand duc Wladimir
SKARIATINE, maréchal de la cour de S. A. I. le Cesarewitch.

Bon DE JOMINI, conseiller privé russe.
HAMBURGER, *id.*, *id.*
Gte MŒRDER, aide-de camp de S. M. l'empereur de Russie.
Gal REBBINDER, aide-de-camp général de S. M. l'empereur de Russie.
Cte D. TRESKOW, aide-de camp général de S. M. le roi de Prusse.
Gal DE KAMEKE chef d'état-major prussien
Gal Cte DE GOLTZ, général prussien.
Duc DE RATIBOR, prince DE CORVEY
LUIZ PINTO DE SOVERAL, Vte DE SOVERAL, ministre plénipotentiaire de Portugal.
SERGIO DE SOUZA, contre-amiral portugais
RACHIB-PACHA, ministre-président de l'assemblée égyptienne.
NUBAR-PACHA, ministre des affaires étrangères d'Egypte.
FORTAMPS, sénateur, directeur de la Banque de Belgique
RENARD, anc. min. de la guerre de Belgique
Cte DE WICKENBURG conseiller intime de S. M. l'empereur d'Autriche.
Cte EDMOND ZICHY
Cte DE BELLEGARDE, aide-de-camp général de S. M. l'empereur d'Autriche.
Cte DE KŒNIGSEGG, grand-maître de la maison de S. M. l'impératrice d'Autriche.
Gal prince de la TOUR ET TAXIS.
Cte RODOLPHE WRBNA, conseiller privé d'Autriche
Gal Bon DE WREDE
Gal Cte LAGERBERG, premier aide-de-camp de S. M. le roi de Suède.
DJEMIL-BEY, prem. chamb. de S. M. le Sultan
EMIN-BEY, prem. secrét. de S. M. le Sultan.
KIAMIL-BEY, grand-maître des cérémonies de S. M. le Sultan.
DAOUD, pacha-muchir, gouverneur-général du Liban.
Bon DE MOY, grand-maître des cérémonies de S. M. le roi de Bavière.
Chev ELISIO CUGIA, lieut.-général italien.
Chev JOAQUIN THOMAZ DO AMARAL, ministre plénipotentiaire du Brésil.
Bon DE WÆCHTER, ministre plénipotentiaire de Wurtemberg.
Gal KANZLER, pro-min. des armes de S. S.
Bon PERGLAS [illegible], ministre plénipotentiaire de S. M. [illegible]
VAN DEN SEERBOOM, ministre d'État de Belgique
S. Exc. RÉOUF-PACHA, grand-écuyer, premier aide-de camp du Sultan
S. Exc. CHÉRIF-PACHA, ministre de l'intérieur d'Égypte.
SHAHIM-PACHA, min. de la guerre en Égypte.
[illegible] directeur général des chemins de fer [illegible]
Sir CONRINGTON, général anglais
SERVER EFFENDI, préfet du Bosphore.
IBRAHIM-PACHA, vice-amiral commandant l'escadre cuirassée ottomane
IZZET-PACHA, président du conseil de la guerre à Constantinople.
ISMAÏL-SIDKY PACHA, min. des finances [illegible] roi d'Égypte
DE BLAS (Bonifacio), sous-secrétaire d'État du ministère d'État en Espagne.
DE COUTTO-FERRAZ, Bon de Bom Retiro, sénateur de l'empire du Brésil.
S. M. KROM-PHRA-RAXAVANG-BOVORA SATHAN-MONGKOU, second roi de Siam.
Bon GREINDL, ministre plénipotentiaire de Belgique à Madrid.
Bon VELHO, direct. des postes de Russie.

COMMANDEURS.

Cte De La Torre.
Caissoti de Chiusan (Ch.), colonel.
Cte de Launoy
Cte Krasinski.
Belogradzky, général-major russe
Tchopitz, général russe
Anting
Cte de Nigrazzi, seigneur d'Arancos-Maroth, Hongrie.
Chargé de [illegible] de la légation de Sardaigne.
D'Oudan, gén.-major russe
Ivanoff, *idem.*
De Poncet, *idem.*
Bogdamosky, *idem.*
Panzerhütter, *idem.*
Leonstein, col. d'art. russe
Bon Lœderer, lieutenant général autrichien.
Cte de Haten, lieutenant-général
Cte Desfours, gén.-maj. autr.
Mis Mansi, 1er ministre de l'ex-duché de Lucques.
Sir James Kempt, gouverneur de la Nouvelle-Écosse
Schreider
De Scherbinine, conseiller privé et gouverneur civil de Saint-Petersbourg.
De Stichaner
(Guillaume Joseph)
Millau (Fr.)
[illegible]
De Cordova.
Bon Duvivier, général belge
Cte Goblet, ancien ministre des aff. étran. en Belgique
Del Valle, colonel espagnol
Cte Lichnowsky, colonel au service d'Autriche.
Van de Weyer, min. plénip. du roi des Belges
Bon du Penedo, ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur du Brésil.
De Œrthling, ministre résidant du Mecklembourg Schwérin.
Gal Wimar, ancien ministre de la guerre en Belgique
Pce Pückler Muskau, lieutenant-général prussien.
Raikem, ancien président de la chambre des représentants en Belgique.
Duval de Blaregnies, général belge, en retraite
Cte Subserra de Bemposta, aide-de-camp du roi de Portugal.
Cte de Meeus, gouverneur de la Société générale de Belgique
Mis de Requena
Bon de Campanham, aide-de-camp du roi de Portugal.
Garbet, dép. au coll. roy. des douanes et du commerce.
Bon de Sell, lieutenant-colonel mecklembourgeois.
Paulo Barbosa, majordome de l'empereur du Brésil.
Don Ant. de Benavides, ancien ministre de l'intérieur en Espagne.
Bon de Gruben, maréchal du palais du duc de Saxe-Cobourg et Gotha.
Torsi, conseil. d'État (Deux Siciles)
Marsillo, ancien directeur au ministère des affaires étrangères de Naples.

Gal Dupont, anc. min. de la guerre du roi des Belges
De Martino, ancien chargé d'affaires (Deux-Siciles)
D. Raphael de Léon y Navarrete, mar. de camp esp
Barrenechea, lieutenant-général espagnol
Fua [illegible] du divan de S.
Mis de Ca[illegible] Pa[illegible]
Gal Vasso, aide-de-[illegible] roi de Grèce.
Duc de Bagnoli, syndic de N[illegible]s
Mis de Sucato, ancien commandant des gardes du corps du roi de Naples
Mis de Lagatico
Bon de Tserclaes [illegible]cien [illegible] des affaires [illegible] de Belgique
Materne, secrétaire général au ministère des affaires étrangères de Belgique
Partoes, directeur des consulats au minist. des affaires étrangères de Belgique
Varlet, directeur du [illegible]merce intérieur au m[illegible] ministère
Moffath, capitaine de vaisseau russe
Glasenapp, *idem.*
Clump, lieut.-général belge
Lo[illegible]
Sidi Mustapha Aya, ministre de la guerre du bey de Tunis
Sidi Mahmoud Caïd ministre de la marine du bey de Tunis
Chapelié, lieutenant-général, commandant l'école militaire de Bruxelles
Anoul, lieut.-général belge
Cte de Cruquembourg, *idem*
Masui, directeur général des chem. de fer de Belgique
De Talor, lieutenant-général belge
Don [illegible] Sanchez de To[illegible], [illegible] espagnol
Cte de V[illegible]t[illegible] en vice-[illegible]s[illegible]t belge
De la Haye, ancien vice président de la chambre des représentants de Belgique
Carolus, ministre plénipotentiaire du roi des Belges
D'Agostino, ancien colonel d'état-maj (Deux-Siciles
Bon Roth de Schreckenstein, maréchal de la cour de la grande duchesse douairière de Bade
Bon de Schweizer ministre plenipot. du grand-duc de Bade.
Provelegio, ministre de l'intérieur.
Delyanni, ministre plénipotentiaire de Grèce.
Pce Orsini, lieutenant général romain
Cte de Mauguy, général de division sarde
De Cueto, ministre plénipotentiaire d'Espagne
Mangino, min. à Lisbonne
Commandr Pistoj, surintendant des postes à Florence.
De Paula e Melo, chef de division au ministère des affaires étrangères de Portugal.
Monteverde, secrétaire général au minist. des affaires étrangères de Portugal
De Hovust, 1er conseiller aux Indes néerlandaises [illegible] général-major hessois
De Kienze, chambellan du roi de Bavière, architecte
De Gericke, ministre plénipotentiaire des Pays-[illegible] Bruxelles
De Barral, [illegible] président [illegible]
[illegible]
De Robiano, [illegible]
Lecchi, général sarde.
Cte de Saint-Marsan, archevêque d'Ephèse
Roberti, général napolitain
Mercier, intendant général sarde.
Mgr Berardi, anc. substitut de la secrétairerie d'État rom
Mis de Serra Castano, ancien officier au ministère de la marine sarde.
Cte Quarelli, intend. gene[illegible] des gabelles de Sardaigne.
Rosalès, ministre plénipotentiaire de la république du C[illegible]
Cte O'Donnel, colonel, aide-de-camp de l'empereur d'Autriche.
Bon Sobrero, lieutenant-général d'artillerie sarde, en retraite
Duyker [illegible]-camp du roi des Pays-Bas.
Sto[illegible]rs, *idem.*
[illegible] général aide-de-camp du roi des Belges
Girod, avocat général [illegible]
Goethals, lieutenant-colonel belge
D'Hanins de Moerkerke, *idem.*
Lahure, capitaine de vaisseau belge
Monteverde (Manuel), maréchal de camp.
Laghib Pacha, prés. du cons. d'am. de la Porte Ottomane
Dom Francisco Solano Lopez, présid du Paraguay
Van der Linden d'Hooghvorst, général belge
Vigliani, avocat général en Sardaigne.
Alostur, ministre plénipotentiaire d'Espagne
Bon de Meysenbug, conseiller de cour à Vienne
Bon d'Ottenfels, secrétaire de légation d'Autriche à Paris
Mahmoud Bey [illegible]mustechar [illegible] secrétaire général du min. des affaires [illegible]
Zimmer, directeur général des postes du grand-duché de Bade
Noël, directeur général des ponts et chaussées de Belgique.
De Villiers, capitaine de lanciers belge
Berling, chambellan du roi de Danemark.
Mgnor Pila (André), ancien commissaire pontifical.
Lord Hertford, *idem.*
Lord Elcho, *idem.*
Cte Cardigan, pair d'Angleterre, général.
Mirza-Cassem-Khan, minist. des finances du Schah de Perse
Folgue, colonel portugais
D'Angrogne, general sarde.
Calderina, *idem.*
Bon de Wangenheim, aide-de-camp du grand-duc de Saxe Cobourg-Gotha
Bon Bonde, surintendant à la cour de Suède.
Cte Ehrenswœrd, secrétaire general du ministre des affaires étranger de Suède.
Sir Richard Airey, major général anglais
Sir Harry Jones, *idem.*
Sefer [illegible] [illegible] [illegible] général de cavalerie turc
Bon de Fotshersam conseiller [illegible] russe
Cher Decavero, major général sarde.
Cher Pettinengo, colonel sarde
Mis di Negro, capitaine de vaisseau sarde
Cte Petitti di Roreto, *idem.*
Ahmed Pacha, vice-amiral.
Osman Pacha, général de division
Ali Pacha, général de cavalerie turc
De Kiezl (Ed.), conseiller aulique.

De Hardegg, général, 1er aide de camp du roi de Wurtemberg
Bey de Radik, capitaine de frégate, chambell de l'empereur d'Autriche.
Coussement, général belge
De Loven, major général suédois.
Cte Lucan, major général [illegible]
Sir Bentinck (H W), *idem*
Lord Rokeby *idem*
Sir Yorke Scarlett, *idem*
Sir Rose (H), *idem*
Sir Dacres (R), lieutenant général anglais
Sir Buller (G.), major général [illegible]
Asst Windham (Ch.), *idem*
Wolfring, conseiller intime du roi de Saxe.
Bon de Seuter, aide-de-camp du prince regent de Bade
De Guedes, grand et pair du royaume de Portugal
Bon de Vrintz, directeur général des postes de Francfort
Cte Serra, cont. amiral sarde
Grüner, directeur des affaires politiques [illegible]
De Sandels, inspect. général de la cavalerie suédoise
Fensmark, général danois
Zulfikar-Pacha, ministre de la [illegible]
S[illegible] président du conseil des ministres du grand duché de Luxembourg
S[illegible] service de l'empereur de Russie
Baltasar Vallarino, ch. d'escadre de la marine espagnole
De Westmann, cons. d'Etat, chambellan de l'empereur de Russie.
J. E. Dupuis, général de brigade d'artillerie anglais
Sir Stephen Lushington, *id.*
Keppel, (Henri), capitaine de [illegible]
Bon de Stengel, président des ministères de l'intérieur et de la justice (Bade).
Van Hemert, président de Batavia
Bon de Frotha, aide-de-camp du grand-duc de Hesse.
Cte Ukskull de Gyllendand, maréchal de la cour du roi de Wurtemberg.
De Baur, général-major commandant [illegible]
Col de Hamel, écuyer du roi de Wurtemberg
Marchesi, lieutenant-général espagnol
De Rosen, chambellan de S. A. R. et I. la grande-duchesse Hélène
Cte de Maldeghem, Wurtemberg
Schimpf, [illegible] général, sénateur [illegible]
[illegible]n, ministre de la marine à Tunis
Chev de Racoms, col. sarde.
Chev Nasi, major sarde
Ulloa, général italien
Cte Gianotti, *idem.*
Chev Pastore, *idem.*
Chev Gozani di Tréville, major général sarde.
Chev Danezy, *idem.*
Chev Menabrea, *idem.*
Chev Broglia di Mombello, *id.*
Cte Bracorens de Savoiroux, *idem.*
Cte Pès de Villamarina del Campo, *idem.*
Chev Cerale, *idem.*
Chev Camerana, *idem.*
Chev Perrier, *idem*
Chev Plocenù, *idem*
Haggy-Bey, 1er secrétaire de l'empereur ottoman
Aboul-Pacha, secrétaire général du minist. des affaires étrangères de la Sublime-Porte
[illegible]
[illegible]
Persano, *idem.*
[illegible] capitaine de vaisseau
Mis Cl[illegible]va, *idem*
De Holzing (Adolphe), lieutenant-colonel badois.
Gemmingen, chambellan de l'ex-grand duc de Parme
Duc Massimo, sujet romain
Roberts, ancien directeur général des postes espagnoles.
Cadorna, major-gén sarde
Ortiz de Zugasti, consul général d'Espagne.
Ignacio (Joaquin-José), chef d'escadre brésilien
Lord Donegal, pair d'Angleterre
Foley (Georges), colonel dans l'armée anglaise
Prince de Piombino.
Asensi, directeur au ministère des affaires étrangères [illegible]
Baer, directeur des ponts et chaussées du grand-duché de Bade
Tchikatchef, général russe
D'Azambuja, directeur général au ministère des affaires étrangères du Brésil
Listz, compositeur de musique
Adan, directeur général des douanes de Belgique.
Cte Vimercati, lieutenant-colonel, officier d'ordonnance du roi d'Italie
Haffner conseiller d'Etat
De Boyen, colonel, aide-de-camp du roi de Prusse.
De Schimmelmann, *idem.*
Pce de Rouss, ministre plénipotentiaire, à Munich.
De Blumenthal, gén. prussien
De Rœder, maître des cérémonies du roi de Prusse.
Pce Kraft de Hohenlohe, lieutenant colonel, aide-de camp du roi de Prusse
Van Lansberge, gouverneur de la Guyane néerlandaise
Da Camara, col., chambellan du roi de Portugal
[illegible]ulas, génér. portugais.
[illegible]s, professeur à l'Université de Heidelberg.
Husni Pacha, gouverneur de [illegible]
Lopez (Séb.), gouv. d'Angola
Atta-Bey, gouverneur de l'Archipel
Laguès, Mis d'Alhama, ministre plénipotentiaire d'Espagne
De Pedrorena, directeur de la chancellerie d'Espagne
Chev Colonna, mre de Naples.
Mis Satuzzo, surintendant de la maison du roi d'Italie
Esseid Mehemed [illegible]-Bey, [illegible]
Pce Demidoff de San Donato.
De Bardel, colonel de la garde du roi de Suède.
Dr Prüder, conseiller au minist. des cultes de Prusse.
Dr [illegible]emann, *id.* de justice.
[illegible]m-Pacha, commandant l'école milit. de Constantinople
D'Oubril, conseiller de l'ambassade de Russie, à Paris.
De La Maro, ministre de la marine du Brésil
Ricci, lieut.-général italien.
Maghano, major général *id.*
De la Vera é Isla, direct. des archives de la 1re secrétairerie d'Etat de S. M. C.
Bon de Tornaco, président du gouvernement grand-ducal de Luxembourg.
Melegari, sénateur italien.
Mancardi, directeur de la dette publique italienne.
Daoud-Pacha, gouverneur du Liban
Don José Brega, colonel espagnol.
Don Planett, *idem.*
Matteucci, ancien ministre d'Italie.

Ulibarri y Rosa, gén. espagn
Enriquez y Sequera, colon espagnol.
Gu[illegible] [illegible] [illegible] la cour de la reine (Espagne)
Cel de Stein, attaché de l'ambassade russe.
Curtoys d'Andoaga, ministre d'Espagne à Stockholm.
Pasini, député au Parlement italien
Cte Bégis, sénateur du royaume d'Italie
Cerutti, directeur général du ministère des affaires étrangères d'Italie
Cte Guido Borromeo, secrétaire général du ministre des finances d'Italie
Meglia, audit. de la nonciat. adjegat de Sa Sainteté
De Stein Kammski, lieutenant colonel prussien
Rebaudengo, [illegible] général du ministère de la maison du roi d'Italie
Louis Troye, gouverneur de la province du Hainaut (Belgique)
Adrian Woll, *idem*.
Lenk, général de brigade autrichien
Bo, directeur de la santé maritime (Italie
Don Onate, inspecteur général du palais (Espagne)
Don Magenis, colonel d'artillerie (*idem*).
Cassan chambellan du roi d'Espagne.
Muro, 1er secrétaire d'ambassade espagnol.
De Sonnaz, colonel italien
De Thile, lieutenant-colonel prussien
Djehanguir Khan, aide-de-camp du schah de Perse
Borromée, directeur de l'Académie de Milan.
Zimmecken, aide-de-camp du duc de Nassau
D'Edelsheim, chamb. de la grande duchesse de Bade
De Weiller, général-major badois
De Sternberg, chambellan du grand-duc de Bade.
Lesowsky, cont.-amal russe.
Eemichterine, conseil. d'Etat russe
Prince de Sayn, colonel *id*
Kyleef, *idem*.
Karel, médecin de l'impératrice de Russie
Kirtine, cons. d'État russe
Konstantinoff, lieutenant-général russe.
Hadad, ministre plénipotentiaire du Mexique.
Kissansky, [illegible] russe
Tavares, général portugais.
Ali-Bey, 1er chamb. du sultan
Emin-Bey, 1er secrétaire *id*.
J. M. [illegible]yes, capitaine de vaisseau [illegible]
J. E. De Man, capitaine de vaisseau hollandais
Wallerding, chef de division au ministère des affaires étrangères de Suède et de Norwege
Bernhoft, chef de bureau au ministère de l'intérieur, *id*
Safi-Effendi, sous-secrétaire d'État du ministre des affaires étrangères de Turquie.
Fisco, inspecteur général au ministère des finances
Uytten'hooven, secrétaire du ministre des affaires étrangères des Pays-Bas
Vigil de Quinones, général d'artillerie espagnol
Cte de Castellnard, consul général d'Italie à Marseille
Mohammed Bargach, ministre des affaires étrangères du Maroc.
De Sandström, secrétaire général du ministre des affaires étrang. de Suède
Von Koch, procureur général du roi de Suède
Visconti, direct. des Beaux Arts à Rome
Jolken, min. résidant des villes hanséat. à Berlin.
Bon de Wauthier, gén. belge
Selim, général tunisien.
De la Saussaye, gouverneur de la province de Murcie
Metzner, conseiller intime des postes en Prusse
De Velasco Fernandez de la Cuesta, colonel espagnol.
Ambard, directeur général des douanes espagnoles
Mehmed Rachid Pacha, gouverneur de Smyrne
De Stuers, colonel au service des Pays Bas
[illegible] gouverneur [illegible]
Da Cunha Menezes, colonel aide-de-camp du roi de Portugal
De Sa[illegible] [illegible]
[illegible] Mohammed-ben-Said, ambassadeur du Maroc
De Sandstrœmer, chambellan du roi de Suède.
Cheriff-Pacha, ministre de l'int. du vice-roi d'Égypte
Nubar-Pacha, ministre des affaires étrangères, *id*.
Sever Effendi, sous-secrét. d'État au minist. de l'agric., du commerce et des travaux publics en Turquie.
Vacca, contre-amal italien
M. le commandant Bertinatti, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi d'Italie.
Grund, conseiller supérieur des travaux publics de Prusse.
Artom, ministre-résident de S. M. le roi d'Italie
[illegible] Effendi, président de la conférence sanitaire
Bon de Gagern, conseiller aulique au ministère des affaires étrangères d'Autriche
Bon de Vesque de Püttlingen, *idem*
Bon d'Aldenburg, *idem*.
De Pretis, conseil. au ministère du commerce d'Autriche
Prince George Starbey, ministre des affaires étrangères des principautés unies [illegible] Valachie et de Moldavie
Negri, inspecteur général des consul. du royaume d'Italie.
Cte Paul de Borchgrave, ministre-résident du roi des Belges.
Léopold Orban, directeur au ministère des affaires étrangères de Belgique.
Sterbini, directeur général des douanes pontificales
Badia, vice-président de la consulte d'État pour les finances
Prince Michel Gortschakow, secrétaire d'ambass russe.
Cte Woronzow Dashkow, général-major russe.
De Boch, contre-amal russe.
Oom, secrét. des commandements du Césarewitch.
Wonkoff, colonel, aide-de-camp de l'empereur de Russie.
[illegible]koff, sous-directeur de [illegible] russe
Boutowski, conseiller privé russe
Gadoline, gén.-major russe.
Mussard, conseiller d'État russe
Cte de Solms-Sonnenwald, cons. d'ambass. de Prusse.
[illegible]er de Kendell, conseiller de légation prussien
Colonel de Krosigck, maréchal de la cour du prince royal de Prusse
De Normann, chambellan du roi de Prusse
Louis de Mascarenhas, col., aide-de-camp du roi de Portugal.

De Souza Coutinho, lieut.-col. du roi de Portugal.
Talaat Pacha, chef du cabinet du vice-roi d'Égypte.
Hassan Pacha, général aide-de-camp du roi d'Égypte
Fauder, 1er avoc. gén. à la cour de cass. de Belgique
Koenigswarter, min. rés. du duc de Saxe Cob. Gotha.
Wittgenen, chambellan du roi de Danemark.
De Elorza, général espagnol.
Mis de Arcicolar, ancien secrétaire d'amb. espagnol.
Cte Caiavarina de Rubiana, député italien.
Mis Jean Ineisca della Rochetta, aide-de-camp du prince Humbert.
De Stembeis, prés. du conseil de comm. de Wurtemberg.
Bon de Egloffstein, chef du cabinet du roi de Wurtemberg
Bon de Spitzemberg, aide-de-camp *idem*.
Cte de Beroldingen, *idem*.
Marco-Pacha, médecin en chef turc.
Rassin Pacha, c. amiral turc.
Hamid Bey 2e chambellan du Sultan.
Aarifi-Bey, 1er interprète du Divan.
Hassoun, patriarche arménien catholique de Cilicie
Mashaal (Pan Pierre), patr. maronit[illegible]
Youssef (Grégoire [illegible] archevêque de Damiette
Cte Wratislaw, grand-maître des cuisines de la cour d'Autriche
Cte [illegible]
Cte [illegible] gouverneur [illegible]
Hoffmann, conseiller d'État autrichien.
Bon de Boxberg, command
Cte François de Salm.
Cher de Beck, chef de la chancellerie militaire de l'empereur d'Autriche.
Cte Szapary, colonel autrich.
Bon de Genotte, conseiller aulique d'Autriche.
Cte de Mi[illegible]en, ministre plénipotentiaire autrichien.
Mo[illegible], vice président de la consulte d'État à Rome.
De Lowenthal, attaché mil. à l'ambassade d'Autriche.
Guidi, chef de la comptabilité générale de la chambre apostolique.
Martinez, anc. présid. de la république de Nicaragua.
Cte de Courten, général au service de S. S. le Pape.
Cte Zichy (Henri), conseiller intime autrichien.
Desart, lieutenant-général belge.
Servais, min. d'État, grand-duché de Luxembourg.
Lamego Costa, directeur de l'arsenal à Rio de Janeiro
Chow Phya Sri Suri Wongse, premier ministre du roi de Siam.
Heeren, ancien ministre des villes hanséatiques à Paris
Cte de Doenhoff, maréchal de la cour de S. A. le prince Charles de Prusse
Cte de Brühl, chambellan de S. M. le roi de Prusse.
De Weckerlin, cons. d'État, secrétaire de la reine des Pays-Bas
Ratib-Pacha, général en chef de l'armée égyptienne.
Riaz-Pacha, garde des sceaux d'Égypte
Colonel Claremont, attaché mil. à l'ambassade britannique à Paris
Hobart-Pacha, commissaire supérieur du port de Constantinople
Gal de Novitzky, agent milit. de Russie à Londres.
S. Exc. Ali-Pacha Moubarek, ministre des trav. publics du vice-roi d'Égypte.
Ismaïl Bey, gouverneur de l'isthme de Suez.
Franco-Pacha, gouverneur du Liban.
Bon de Burg, conseiller aulique de l'empereur d'Autriche
Prince Giovanelli, syndic de Venise.
Don Francisco Milau y Caro, min. plénipot. d'Espagne.
Don Pio Gullon, député aux Cortès.
De Hernandez Gouita, 1er secrétaire d'ambassade.
Anspach, bourgmestre de Bruxelles.
De Bassompierre, intendant militaire en chef belge
Cal Cullen, archevêque de Dublin.
Dr Thomas W[illegible]s
Grattoni, ing. en chef italien
Col Lindsay, membre du Parlement.
Mouville, col[illegible]
Agostino Moreira [illegible] raens, membre du conseil de S. M. l'emp. du Brésil
Huber-Saladin, colonel fédéral suisse
Thomas Dakins, lord-maire de Londres
Torrès Caicedo, ancien ministre des États-Unis de Colombie.
Dr Trench, archevêque protestant de Dublin.
[illegible]
Cte Carlo Torre, préf. de Milan.
Strave, directeur de l'observatoire de Pulkowa
[illegible] major général de l'armée néerlandaise
Général Mac Lood, inspect. général de l'infanterie néerlandaise
[illegible] de l'industrie en Belgique.
Bon de Pottemberg, min. plén. d'Autriche à Athènes.
De Poggenvohl, conseil. de cour, chef de section aux postes de Russie
Kosloff, général russe.

OFFICIERS.

Aali Bey
Aali Fuad-Bey.
Arify-Bey.
Abelé (d')
Abramowitz
Abren (d').
Abro ffendi
Acapulco (Mis d').
Ac [illegible] (d')
Acosta Navarro
Adan
Adelssen (d') Beyeren [illegible] Noshel.
Ahsen.
Albedinski.
Alberti di Pessinetto.
Albini
Al [illegible] re
A [illegible]
Ali Bey
Allard Major
Allen.
Allet.
Alliaud.
Aloisi (Mgr).
Almeida (d') (Januar [illegible] rre
Alvarès
Alvarez y Rivalora.
Aly-Bey Mouharek
Amboski (d')
Ambrosio (Bon d').
Ancker.
Andrimont (d').
[illegible] n (Bon d').
Ang [illegible] n
A [illegible] d').
A [illegible] di (Cher).
Anspach
Anthas (Cher d').
Antonelli
Aparici
Appelius.
Appolloni.
Aragustan
Arboro Mes
Aremberg (Cte d').
Ar [illegible] (Don J. Manuel) [illegible] e
Armer [illegible]
Arnedt.
Arnim Holtzendorff (Cte d').
Artom.
Asmer
Aste (Mis d').
Augustin.
Au [illegible] Mis d'
Av [illegible]
Av [illegible]
Av [illegible] (Cal
Avogadro di Casanova (Cte)
Axamitowski.
Axthelm.
Baër.
Baillet-Latour Cte de,
Balabine (de).
Balandoky
Balcelli (Cte).
Balegno di Carpeneto
Bal [illegible] sk
[illegible] s [illegible]
Baon r
Barbosa de Figueredo
Barg [illegible] g
Bariatinski (Prince)
Barlei
Barluzzi.
Barman
Barner (de).
Barreda (de).
Barry
Bartoletti.
[illegible] ss
Ba [illegible] sk
B [illegible] er
[illegible] ker
Bar
Bazey
[illegible] ffart Cte de,
Beauffort (Cte de).
[illegible] s
Beccaria (Cher M. Monti)
Beckers (Cte de).
Beckwith
Bear (de
Belgiojoso (Cte).
Belefroid.
Belpaire.
Belusek
Benett Sorborg Jorg [illegible] st
Bonnet La Roche Ste [illegible]
[illegible]
[illegible] ugen d
[illegible] [illegible] [illegible] [

Chazal.
Chevillard.
Chiabrera
Chinea[illegible]a (de).
Chlopicki.
S. E. Chow-Phaja-Phanuvong-Maha-Kosa-Thibodi Phra-Klang
S. E. Chow-Phaja-Surya-Vongse-Vadhana-Sanuddia-Phra-Ka-lahon.
Choppin.
Cibo Ottono.
[illegible]
Claret
Clary (don Th de).
[illegible]
Colasse
Cœhorn
Cœlho y Quesada.
Coghen.
Cole.
Colantès (de)
Colnet d'Huart.
Colucci Bey
[illegible]etti (Cher)
Concordia (de la Pey-[illegible]
Conrad
[illegible]
Conway (Ed.).
Cooper Dodge
[illegible]
[illegible]
Correa.
Correa le Melo
Correnti
Cortellin.
Cortina (de).
Court.
Crespo
Cripsiels
Crusenstolpe
Cugia.
Cuncha E. Menezes (da)
Cunyngham.
[illegible]
Czartorisk. (Prince).
[illegible]
Czœrnig (de).
[illegible]
Daemans (Bon).
Daendels.
Dambowski.
Danckwardt.
Danzos (Cher de)
Dardel (de).
Darowsk.
Daste
David.
Deas.
Debrauz de Saldapena
Decaisne
Decous
[illegible]
[illegible]
Delafaille Assenede
Deleplanque.
Della Chiesa della Torre (Cher).
Della Rovere (Cher).
Della Porta
Della-Torre.
De losse
Dern.
Dersehan.
Destombes
[illegible]
Devaux (Jules
[illegible]
[illegible]
Diaz del Mora.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Dobieca
Dobrogoski
Don Miguel de Antimnano.
Dorie
Dove
Dowel.
Drouzkoi Sokolinski.
Druez
Drummond
Duarte Nazareth
Duarte de Nogueira Soarez
Dubochet.
Du Bus de Gisignies
[illegible]
[illegible]
Dupont d'Alcérée.
Dupont (M.).
Dupré
Dupré.
Durino
Duer
Dusch (de).
Dusmet
Duvivier.
Duvivier (Aug.).
Dwernicki. [l'].
Eau d'Andrimont (de
Ebeling.
Ebener (Bon d').
Eberan
Echarri y Cer[illegible] (de)
Eckmann
Edisio de Quigini Pu-[illegible]
[illegible]
[illegible]
Elberg d'
[illegible]
Enkemmer (d').
Ehoungne (d')
[illegible]
[illegible]
Emin-Pacha.
Engelbach.
Enriquez
Envery-Achmet-[illegible] fendi
[illegible]-Bey.
[illegible]
Eskildsen.
[illegible]
[illegible]
Esterhazy, Cte
[illegible]stao (d').
Eulemburg (Cte).
Evans
Evertz
Ewald (d').
Fa di Bruno.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]te Barolo
Falot
Fanhelgelm (de).
Farès Mrs.
Farina.
Favauge
[illegible]
[illegible]
Fegervary (Bon)
Felici
Felows.
Fenaroli.
[illegible]
Fernandez y Temanou
Fernanoo del Cinque
Festa (Cher).
[illegible]
Fichnoski.
[illegible]
Filborn.
[illegible]
[illegible]
Fischer (de).
Flach (de
Flad (de).
Flavio
[illegible]
[illegible]
Fœlkersam (de).
Fœreh
Foley (George)
Folsen (Bon de).
Fontaine (Bon de la).
Fontane.
Foras.
Forest (de la).
Fornetti (Cte).
Forsberg.
Fox (Gustave)
Franke.
Frankenstein (Bon de)
Franz (d[illegible]
Franzini Baldeo.
Frecro.
Frerey Castrillon.
Fresdalo.
Freystedt (Bon de).
Friedland (Cher de).
Fuad Bey.
Fuchsi
Furtyss
Gabet
Gagarine.
[illegible]
[illegible]zon (Prince de)
[illegible]e de Glaubitz (Bon de
Galve (Cte de)
[illegible]
Garbarini
Garcia de Quevedo
[illegible]
[illegible]
Gartheri.
Gartner
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gedon. (de).
Ge ther
Genine
Genevois
George
Georges Huning
[illegible]
[illegible] (Cte de).
[illegible] Simons-haven
Gheerbrant.
Gratan. (Cte
Gianelli
Gibbone
[illegible]
Giordano (Félix).
Giraud (Cte).
Gifflenga.
Gule (de).
Giuliane (Mis de).
Giusti (Gaetan
Giustiniani (Mis)
[illegible]o Piacenza.
[illegible]
[illegible]
Gomes (Dr)
Gonnet (Ch.).
Gonzalez
Gonzenbach.
Gorcke.
Gordon.
Gorgoly
Gori Pannilini (Cte de).
[illegible]
Gottereau (de).
Gottrau (Col de).
Govone (Cher).
Gozani d. Tréville.
[illegible]enreuth.
[illegible]
[illegible]. Gomes,
[illegible]
Grant (J. T.)
Gratien Ferrier.
[illegible]
Gregorio (de).
Gregory (de)
Grela (de).
Grenier (Lefebvre).
Grève (de).
Grifeo (Cte).

Griffini.
Groen
Grognet d'Orléans.
Gropello (Cte de).
Grote (de).
Grünler
Guaita (de).
Guakl..
Guell y Rente.
Guerette
Guesling
Guillaume
Guillemard de Aragon
Gumigi
Gustave (Cher), Bon de Menguen.
Gutierrez.
GyldenstiernSchestet.
Hansum (James).
Hady Mouhsin Khan.
Hatz-bey.
Hagelstan (de).
Hanmed Ebed.
Hahn.
Hahnke (de)
Hakki-Effend..
Hamdi
Hamdi Bey.
Hammerstend .
Hall (Dr John).
Hamerton
Hamel.
Hamilton (F. W.)
Hamilton (F. G.).
Hammerstein (de)
Hammerstein (Cte)
Harboa (de)
Hardenbroeck(Bon de).
Harry d'Arnim.
Hartman
Hartwig
Harzfeld
Hassenpflug (Mgr
Hautmesnil (d'
Hatzfeld (Cte de)
Haxthausen.
Haxthausen (de).
Heglstorfer.
Heldel Sarnowski (de
Hempel
Herbert.
Hermann (de).
Hermans
Hertling.
Herran.
Herzog
Hess
Hirschfeldang aîné.
Hirsch
Hoch (de).
Hoegen
Hœveil (de).
Hoff.
Hoffern (Heribert de)
Hoffmann.
Hoffmann.
Holenhausen (Bon de).
Holgard (Cte).
Holterman
Holtzendroff (Cte de).
Horn (Bon de).
Hornbostel.
Hoven.
Hoyos (de).
Hugel (Bon de).
Hummel (Christian
Hurdle.
Husny-Bey.
Hysern (Dr).
Ibrahim Pacha
Imaz
Imberty (Bon).
Incountry (Mis).
Indenkaert
Isaac
Isabelle
Isquierdo.
Jabtrowski
Jacob
Jacobsen.
Jankowski
Janowskyi
Jarnowska
Jasmand (de,
Jean de Lohora.
Jeky-Bey
Jelski
Joaquim Sisternes.
Jolard
John Burke.
Joly.
Jones
Jones Tobias.
Jonge (de).
Jonkowsky.
Jordan.
Jovelar y Soler. [Mis
Jucisa di Camerana
Judice Biker.
Kaas (de).
Kampf de Karnebeck
Kartoffi
Karnebeck.
Kauffmann.
Kaulback
Kayser (de,
Kehaly bey.
Kessler
Keller.
Keppel (Henry).
Kessler (de).
Kerelia
Khary-Bey.
Kiamil-Bey.
Kiamil-Pacha.
Kikkert.
Kindt (Jules).
King (G. St-Vinc.).
Kissel
Klemming.
Kleudgen.
Knaus
Kobilinsky (Cte de).
Koch (Major de).
Koch.
Kodolistch.
Kœnigsfels (Bon de).
Kœnneritz (Bon de).
Koëpl.
Kolowski (Prince).
Kopfinger (de).
Koptieff
Kostetzki.
Kossakowski Cte.
Kossecki.
Kossloff
Kouraken (Prince).
Krag (de).
Krasnokoutski (de).
Krug.
Krupp.
Kratzen
Kuefstein (Cte de).
Kuhlentau.
Kuntz (Conrad).
Kurnatowski.
Lafinski.
La Chevalerie
La Croix (de).
Lafinski
Laffaille.
Lafontaine (Bon de).
La Fuente.
La Haye.
La Ferè
Lake.
Lambermont.
Lambertinghi.
Lamego-Costa.
Lana.
Landon.
Launois
Laurencix
Lard.
Lasagna (Mgr).
Lasheras
Lassewska
Latour (Cte de).
Lauer (Dr).
Laugier.
Lauzarote (de).
Lavagna
Lazarini.
Lazaroff.
Lebert.
Leboutte.
Lecchi
Leckie
Leher (de)
Lehmann (Dr).
Lehndorff (Cte de).
Lemaire.
Lenz
Leopreckting (Bonde).
Leotardi (Bon).
Lessing.
Levenstorn.
Lewacheff (Cte).
Leyenhielm (de).
Leys.
Leysser (Bon de). [de]
Lichtenstein (Prince
Liebe (de).
Liebig.
Liedts.
Liem.
Lilchook.
Lindstrand.
Lipowsky
Lipowski Cte.
Lobo y Arjona.
Loe (Bon).
Loe.
Logan (William).
London.
Longa
Longoni.
Los Rios (Cher.
Luare
Lubienski (Fr.).
Lubienski.
Lucas d'
Lucchesini.
Lucsi
Lushington.
Lynar (Cte de).
Lyon Playfair
Macar (Bon de).
Mackay (Bon,
Madalinski.
Madai
Madrazo (de) [Cher]
Mahmoud-Jamet Pa-
Mahmoud-Bey.
Maimoni
Maldonado.
Malczewski
Malherbe (L Gal).
Malinowski
Malinowski (Vinc.
Mallet.
Manfredi.
Marchal (Bon).
Marescalchi (Cte de).
Mario de la Paz Graells
Marnix (Cte de).
Marotte
Martelli. [ria.]
Martin Montu Becca-
Martini (Cher).
Masseglio Sonnaglio.
Masson
Materici
Mathieu.
Matte
Mauri (Achille).
Maurig.
Mavridi.
Mayer
Mayr
Mazel (Cher).
Mazhar-Pacha.
Mazuchelli.
Mazzena (Gal).
Meeus
Megna (Mgr).
Mehemed-Bey.
Mehemet-Bey.
Melgar
Meluna
Menabréa
Mendoza (de).
Mends (Robert).
Merelnes.
Merlos.
Merry-Y-Colon.
Meschersky (Prince).
Metaxa.

Metz (Alexandre de).
Michaelis
Michalowski
Michel (Thomas).
Mignano
Mikolowska
Milella (Mgr).
Milelli
Miletde Favergès
Mirza Abbas Ayam
Mirza Mehemed Nabi
Mitrowsky (Cte de)
Mocker.
Mœrder.
Mœrs.
Mohamed Almas.
Mohammed Bey
Mohammed Ben
Molière (de
Molina.
Moltor (de)
Monis
Monroe Lavaletta.
Morald.
Moncalt.
Monceau (de).
Montagu Steele
Montagu Scott Mac
Montiglio [Murdo
Montcard (Prince de)
Montréal.
Moraes (João Pedro Carvalho de)
Morel
Morel Cayla
Morel
Moreno.
Moriana (Cte de).
Morawski.
Morghen.
Mormange.
Morkerke (de).
Morra de Lavriano.
Morris
Mosca
Moscoso.
Moser
Mothe
Mourad-Pacha.
Moyaer
Mroczewski
Müller
Munchhausen
Munos
Murphy
Muscat
Musso di Mar,
Mustapha Bey
Muth
Mutoni.
Mutt nho (Comm. de).
Mattoni.
Mazafer-Bey.
Myszkowski
Narboni
Narros (Mis de).
Nasi
Nava del Tajo.
Navarro
Navia de

Nazaraga.
Nedjib-Pacha.
Negrelli
Neimans (de).
Neubronn (Bon de).
Neuhauss
Niegoleski.
Nerotti.
Nobili
Noryeki.
Norcott.
Nothomb
Nour-ed-Din
Novitzky (de).
Nunez (Dr).
Nussim.
Obersteiner
Obreskoff (d').
Obreskoff.
Ochoa
Odolfredi (Cte).
Oerstedt.
Offenberg (d').
Okounneff
Olabe (don Séraphin)
Olabe y Dierz
Odioni (Mis).
Oliffe (Sir Joseph)
Oltzendroff (Cte de).
Olvera
Omer-Fera Pacha.
Oraub.
Orti de Zugasti
Orven
Osborn Sherard
Oscaris (Mariano).
Osman-Bey
Osorio (Don José).
Otreppe.
Ottenhoren (de)
Otto de Bulow.
Owen (Major).
Paar (Cte Edmond).
Pachner (de).
Paskowicz
Palacio
Palacio Don Manuel
Palha de Faria Lacerda.
Palm. [da.
Palmstedt.
Palombini.
Panizzi
Peralta de
Paredes
Paskewitch.
Pastoret
Paula-Mello (de).
Paulet (Lord G.).
Pawlicek
Pazkowski
Pedro Iruegas.
Peers (Bon).
Pego.
Pelagi
Pereira y Abarcal.
Perglas (Bon).
Pernot (Cher).
Perrotta
Persano.
Pescatore

Petrikowski.
Pfaff Bon de).
Pfeuffer (de).
Philipps
Pielago.
Pignatelli (Bon).
Pinat (de).
Pino Bayo di Putifigari
Pino
Pinto de Corqueira.
Pinto de Sovera.
Pinto.
Piotrowski
Piper (Cte de).
Pirinoli
Pirson
Pittacos
Pizarro.
Plandolit (Bon de Sonallor et de Grame net)
Podoff Cte.
Pietschx
Poco.
Pompei
Poniatowski.
Porcelli
Porrino.
Porro. [Cher]
Porter de Belair
Porter de Belair.
Portillo
Potestà
Potocki (Cte Arthur)
Potocki (Cte).
Potocki.
Potocki
Potocki
Potocki (François)
Poulett Somerset.
Prat (Don Juan de)
Prada y Maqua (David
Pratolongo. [de).
Prisse.
Provana (Cher).
Prozor (Cte).
Przebendowski
Puccini.
Puckler Limpowry (Cte de).
Puttrich
Quaade (de).
Quadro di Ceresole.
Quadt-Wykrad-Isny (Cte de).
Quinones de Léon, Mis de San Carlos.
Quiroga.
Quoilin.
Radowitz (de).
Radziwil (Prince de).
Radziwill (Prince).
Raffo (Cte).
Raguettly.
Ramirez.
Ramorino
Rasse (Bon de).
Rauch (de).
Rautenstrauch.
Raymond.

Razumowski (Bon de).
Razumowski (Cte de).
Reccagni.
Rechberg (Bon).
Rechenberg (Bon de).
Rechid (Gal).
Redet.
Regenauer.
Regensberg (Cte d'),
Régis (Joachim).
Reich
Reischach (Bon de).
Reizenstein (Bon de).
Renz de).
Reo Bey
Reumont (de).
Reuter (de
Reventlow Crumm. (Cte de).
Rey (Cher)
Riaz pacha.
Ribeiro (de)
Ribeiro da Silva.
Riboty (Cher).
Ricardi
Richter Dr
Ricci Michelangelo.
Richter M
Ridolfi (Cte S. Giorgio,
Rigaud
Rigaud
Rigo.
Rizo Bey
Robiland
Rodriguez de Rivas.
Rodriguez (Pablo Blas.
Rœdlich (Cher de)
Rœssler (de).
Rohn (de)
Roig de Lus.
Roland
Rolland (Cher de).
Romain (de,
Romanowska.
Ronnberg
Roque
Rosen (de).
Rosenberg.
Rosniecki.
Rossi
Rothschild (de) (de Naples
Rouvroy
Rougemont de Löwenberg [de la).
Rousselière-Clouard
Royle (De
Rozas (de).
Russel
Ruttié.
Ruysch
Ruyssenaer.
Sabatelli
Sacatoris.
St-Pierre (Cher de).
Salah Eddin-Bey [de]
Sancedo y Gonzalès
Salih Bey, lt-colonel
Salih-Bey, chefdevile

Salm (Prince de).
Salmon (Cher de).
Salmour (Cte de).
Saltin (Bon).
Saluces (Bon de).
Salyh-Pacha.
Sandford
Sandoval (Mis de
Rivera de).
Sardi
Sarmento.
Sartirana d. Breme.
Saurma (Bon de).
Savoye Major de)
Scariatine
Schæffer (de)
Schaulz
Schauroth (Bon de).
Scheffel
Schelens.
Scherben ng.
Schey de Coromla (Cte
Schi
Schl
Schmitt de Kelhau.
Schœnfeld.
Schonberg.
Schonburg
Schouwaloff (Cte
Schreibers Lofen
Schrotter
Schultz
Schweizer (de).
Schwerin.
Siech (père,
Segu
Serkis Effendi
Serra
Serra (Cher Jean).
Serrone de St Martin.
Sesta
Severoli
Seyewitz Cte de
Seyss
Sidern
Sidna
Sien
Sid Heussin. (Bey
Sidi Mohamet Moura-
Sid Sliel
Sidi Smain-el Sanni
Sid Roustan
Siemigt Kowsk.
Sierakowki (Cte).
Sierawski
Silfverschiod (de).
Silver
Simmons
Simons (Ernest).
Sq (de).
Sir Jean
Skrzinecki.
Slengel.
Slivarich.
Smirnoff.
Smith
Smith (H.).
Smits.
Smolensk.
Smunkowski (Je).
Smyth.
Snermondt.
Sneuckaert (Bon de)
Sobieski Ignace.
Sobieski
Sokolnicki
Soltan
Sol
Sonnino-Bey
Sorokine
Souza Folque (de).
Spacapietra (Mgr
Spacy
Spanocchi.
Sparks
Spies (Bon de).
Spina.
Spitz Bremerge
Stal
Stegheno (Cher).
Stolgk (Bon de).
Steffens (de).
Stein de Komienski
Steinwerd.
Sterling
Sterry Hunt.
Stevens.
Stevens.
Stoeglz
Stockalpere (Bon de).
Stokowski
Stol
Stramms (Cher).
Stopford Clarsmont.
Straten Ponthoz.
Strienski
Strom
Suchorzewski.
Sulkowski (Prince)
Sutter
Sutter (Mgr)
Szaniawski
Szepanek
Szeptycki Cte
Szlachtowski
Tarnowski
Tchitchagoff
Tchitchkine
Tchitchkine Cte.
Tchitchkine
Tchitchkine Pierre
Teichmann
Testa. (Cher de)
Theux de Meylandt
Thompson
Thompson Dr
Tiecken (de)
Thal (Robert de)
Theil (de).
Thile (de).
Thielen
Thheiras (Bon de).
Tindal (Bon de).
Toca (Dr).
Toëdwen.
Tolmatscheff.
Torelli [Cte
Torlonia duc de Brac
Torre Tegay
Tosch
Tour de la
Tourgeneff.
Trembicki (de).
Treskow
Trigaud
Trinitte.
Turietti
Turno
Tysenhaus (Cte)
Ustaszewski
Ubac (Antoine)
Ubria.
Umanski
Uria (Bon d').
Valera-el-Alcala Galiano.
Valfré di Bonzo (Cher
Van Bree
Van den Bosch.
Van den Broek.
Vandergoes.
Vanderstracten.
Van der Sweep
Van Emden.
Van Lansberge.
Van Meslaër.
Van Oldenenen
van Oordt
Van Over Loop.
van Qermep
Vanraders Bon).
Van Remoortere
Van Tengnagel (Bon).
Varen
Vassiliott
Veen
Veneri
Verdi.
Verger (de). [Ber
Verheye van Sins
Verlaven
Verneris Pistorius.
Vero
Vialardi (Cher) di Verrone
Vicar de St Agabio.
Viegel
Vieyra
Vilq [Cte
Vilafranca de Gaita
Vilala (Bon de).
Vilhamajor (Vte de).
Villamajor (de).
Villate
Villroy
Villers (de).
Vincente Delgado y Sedeno.
Vincentini.
Vischers.
Vittering (de).
Vohler
Vrambout
Wachington
Wappers (Bon)
Warocqué.
Weber (de).
Wedamar.
Weckerlin (de).
Wedel Sarslberg.
Weaweler
Wes
Wi Cte de
Wer
Wenge (Bon de)
Werhegen
Werner (Bon de).
Wertheim (de).
Wesdehlen (Cte de)
Westenberg
Weyhe.
Weyssenhoff.
Wie
Wiebel
Wilbranam.
Wilczek (Cte).
Wilms
Wimmer (Dr).
Wi
Wimpffen Cte
Winspeare
Winter (de
Winterhalter.
Wittenbach (de)
Wittgenstein (Prince de
Wittgenstein Prince
Wo
Wodzicki (Bon de)
Wolfersdorff (de).
Wolf de Ziegesar.
Wonsowicz
Woronzow (Cte)
Wrbna Cte de).
Wrbna Carter).
Wright (Cher).
Wsevolojsk
Wyss.
W
Xavier
Yanikian
Youchkoff
Z
Zawisski
Zeltner Cte de
Zeltner
Ziver Bey
Zolina (Vte de).
Zoller
Zucchi
Zugasté (de).
Zullosk.
Zarwesten.

GRANDE-CHANCELLERIE
DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Grand-Chancelier.

M. le Gal de division VINOY (G✠, ⓜ.

Secrétaire général.

M. le Gal de brigade DE VAUDRIMEY DAVOUT (GO✠).

Le Grand-Chancelier est choisi parmi les Grand's Croix et les Grands-Officiers de la Légion d'honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Il soumet à l'approbation du Président de la République les règlements et décisions concernant la Légion d'honneur et les Ordres étrangers, présente les candidats pour les nominations ou promotions dans la Légion d'honneur. Il a dans ses attributions la Médaille militaire, instituée par les décrets des 22 janvier et 20 février 1852. Il signe et fait expédier les titres de nominations, remet les décorations ou donne les délégations nécessaires aux membres de l'Ordre qui doivent les remettre en son nom. Il transmet les titres nécessaires pour être autorisé à accepter et à porter les décorations étrangères conférées à des Français.

Le Grand-Chancelier présente le travail relatif aux nominations des élèves, pensionnaires et gratuites, dans les Maisons d'éducation de Saint-Denis, d'Ecouen et des Loges. Il prend les mesures nécessaires pour assurer l'exécution des règlements sur la discipline des membres de la Légion d'honneur, des décorés de la Médaille militaire et d'Ordres étrangers, des titulaires de médailles commémoratives françaises ou étrangères, prend les ordres du Gouvernement relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grands Croix et Grands-Officiers sont appelés; il présente les rapports et le budget annuel; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissements qui en dépendent, la perception des revenus, les payements des dépenses; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et du Loing.

Le secrétaire général dirige, sous le contrôle du Grand-Chancelier, tous les services relevant de la Légion d'honneur; il en a la surveillance générale et préside aux adjudications de fournitures; il a, en outre, la signature et représente le Grand-Chancelier en cas d'absence, de maladie, ou par délégation.

CONSEIL DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Conseil a été institué par les décrets des 24 mars 1851 et 16 mars 1852.

Les membres du Conseil sont nommés par le Président de la République. Le Grand-Chancelier et le Conseil veillent à l'observation des statuts et règlements de l'Ordre et des établissements qui en dépendent. Le Conseil donne son avis sur la répartition des nominations et promotions dans la Légion d'honneur; sur l'établissement du budget de l'Ordre et sa répartition entre les diverses branches du service de la Grande-Chancellerie; sur le règlement des comptes de recettes et de dépenses; sur les mesures de discipline à prendre envers les membres de l'Ordre, les décorés de la Médaille militaire et d'Ordres étrangers, les titulaires de médailles commémoratives françaises ou étrangères; sur les demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers, enfin sur toutes les questions pour lesquelles le Grand-Chancelier juge utile de provoquer son avis. Il est composé du Grand-Chancelier, président; du secrétaire général de la Légion d'honneur, vice-président; et de douze membres choisis dans les différents grades de l'Ordre.

Membres du conseil. MM

Le Gal de division Vinoy (G✠) ⓜ, grand-chancelier, *président*.
De Vaudrimey Davout (GO✠), général de brigade, secrétaire général de la Légion d'honneur, *vice-président*.

D'Autemarre d'Ervillé (G✻), général de division.
Chopart (G✻), vice-amiral.
Larabit (GO✻).
Allard (GO✻), général de division.
Vte de Chabannes (GO✻), vice-amiral.
Barolet de Puligni (GO✻), général de division.
Rihouet (GO✻), président honoraire à la Cour des comptes.
Bon Zeng (GO✻), conseiller à la Cour de cassation.
Vte Reille (C✻).
Aucoc (O✻), président de section au Conseil d'État.
N. . . . .
N. . . . .

BUREAU DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Becque, *chef*.

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée; conservation et expédition des décrets, leur insertion au *Journal officiel* et au *Bulletin des lois*; examen et instruction des demandes d'admission et de promotion dans la Légion d'honneur; Médaille militaire; présentation des candidats; affaires disciplinaires; centralisation des affaires à soumettre au Conseil de l'Ordre; procès-verbaux des séances du Conseil; demandes d'audiences; cérémonies publiques; personnel des employés et des gens de service; conservation du mobilier; dépenses intérieures de la Grande Chancellerie; travaux d'entretien et de réparation des bâtiments; impressions; souscriptions et abonnements; affaires réservées; franchise et contre-seing; oppositions; archives.

DIVISION ADMINISTRATIVE.

M. Renaux (O✻), *chef de la division*.

PREMIER BUREAU.

M. Hugand, chef.

Registres matricules de l'Ordre de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire; expédition et délivrance des lettres d'avis et de délégation, brevets, décorations et médailles, travail relatif aux décès, mutations, etc., examen et instruction des demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers; préparation des décrets d'autorisation; registres matricules, délivrance des brevets; personnel des titulaires de la médaille de Sainte-Hélène, et des médailles commémoratives des campagnes de Crimée, de la Baltique et d'Italie et des expéditions de Chine et du Mexique.

Répartition des crédits alloués pour subventions supplémentaires aux militaires retraités antérieurement à la loi du 11 avril 1831 et à ceux dont les pensions ont été liquidées en vertu de cette même loi. Examen des demandes, admissions, etc.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Duteil d'Ozanne ✻, *chef*.

Personnel des Maisons d'éducation de la Légion d'honneur; examen des demandes de places, renseignements sur les familles, correspondance avec les familles, présentation des candidates, préparation des décrets de nomination, admission et sortie des Maisons, examen, vérification et liquidation des dépenses, réception et comptabilité des matières, gratifications et secours aux membres de la Légion d'honneur, à leurs veuves et à leurs orphelins.

DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. Noret (O✻), *chef de la division*.

PREMIER BUREAU.

M. Pérou, *chef*

Application des lois et décrets qui confèrent le traitement aux membres de l'Ordre et aux décorés de la Médaille militaire; rapports au Grand-Chancelier pour l'admission à la jouissance [illegible] ordonnances [illegible] traitements des membres de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire; liquidation des arrérages après décès, correspondance avec les comptables pour les paiements, changements de résidence, etc.

DEUXIÈME BUREAU

M. Boieldieu, *chef.*

Comptabilité générale; recettes et dépenses de l'Ordre; mouvement des fonds; comptes courants avec les trésoriers-payeurs généraux, les trésoriers-payeurs coloniaux et la Caisse des dépôts et consignations, budget, comptes de gestion et d'exercice, vérification de toutes les pièces de dépense et production à la Cour des comptes, ordonnancement de toutes les dépenses autres que traitements de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, contentieux.

TROISIÈME BUREAU.

M. Pellier ✻, *chef.*

Liquidation et concession de pension aux anciens militaires de la République et du premier Empire, en exécution de la loi du 5 mai 1869.

AVOCATS, OFFICIERS PUBLICS, ARCHITECTE ET MÉDECIN ATTACHÉS A LA GRANDE CHANCELLERIE.

M. Larnac (Julien), *av. à la Cour de cass.*
M. Blanche (Alfred) (C✻), *avocat à la cour d'appel de Paris.*
M. Yver (Albert-Henri) ✻, *notaire.*
M. Prévot, *avoué.*
M. Mortier, *architecte.*
M. Fabre ✻, *médecin.*

MAISONS D'ÉDUCATION DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Les maisons destinées à l'éducation des filles des membres de la Légion d'honneur sont : la *Maison de Saint Denis* et les deux succursales la *Maison d'Écouen* et la *Maison des Loges* [illegible] présente les élèves à la nomination du Président de la République. — Les chapelles des Maisons d'éducation sont sous la juridiction spirituelle du premier du chapitre de Saint-Denis.

MAISON D'ÉDUCATION DE SAINT-DENIS.

Les places gratuites, dont le nombre est fixé à 400, sont réservées exclusivement aux filles [illegible] membres de la Légion d'honneur sans fortune, ayant au moins le grade [illegible] ne ou une position civile correspondant à ce grade. 50 places d'élèves, aux frais des familles, sont réservées aux filles, petites-filles, sœurs, nièces ou cousines des membres de l'Ordre. Les [illegible] sont admises de 9 à 11 ans, en commençant par celles [illegible] [illegible] [illegible]

Surintendante.

Mme LE RAY.

Dignitaires. Mmes

Jouannin, *directrice des études.*
Bréchot, *économe et trésorière.*
Pulu Duparc (M. F.), *directrice des novices.*
Grouchet de Soquence, *dépositaire de la roberie et de la lingerie.*
Vibert, *directrice des infirmeries et de la pharmacie.*

Dame et professeurs externes.

M. Signol (O✻), membre de l'Institut, *directeur du dessin et de la peinture.*
M. Masset ✻, professeur au Conservatoire, *directeur de la musique.*
M. Millault, *professeur de musique instrumentale.*
Mme Guillemin, *maîtresse de maintien.*

Chapelle de la Maison. MM.

L'abbé de Renémesnil ✻, 1er *aumôn.* | L'abbé Petit, 2e *aumôn.* | L'abbé Collesole, 3e *aum.*
M. Robin, *pasteur protestant.*

Service de santé. MM

Foissac O✻, *médecin*
Lebelloco (O✻), *médecin adjoint*
Le Roy des Barres (fils), *chirurgien résidant.*
Le Roy des Barres (père), *médec. auxiliaire.*
Sichel, *médecin oculiste.*
Moreau, *chirurgien-dentiste.*

Médecins consultants. MM

Andral (C✻), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine
Bouchardat (O✻), membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté.
Barth (C✻), médecin honor. des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine.
Barthez (O✻), médecin de l'hôpital Ste-Eugénie, membre de l'Académie de médec.
Bonnafont (O✻), médecin principal en retraite.
Roger (Henry) (O✻), médecin de l'hôpital des Enfants, membre de l'Acad. de médec.

Chirurgiens consultants. MM.

Bon Larrey (GO✻), membre de l'Institut et du conseil de santé des armées, chirurgien en chef de l'armée
Cloquet (Jules) (GO✻), memb. de l'Institut et de l'Académie de médecine.
Velnet (O✻), chirurgien.
Nélaton (GO✻), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.
Gosselin (O✻), membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté.
Forget (Amédée) (O✻), membre de la Société de chirurgie.

SUCCURSALES DE LA LÉGION D'HONNEUR.

MAISONS D'ÉDUCATION D'ÉCOUEN ET DES LOGES.

Le nombre des places gratuites est de 400 pour les deux établissements, elles sont réservées aux filles légitimes des légionnaires sans fortune, depuis le grade de capitaine jusqu'à celui de soldat. 40 places d'honneur dans chacune des familles sont réservées aux filles, sœurs, filles, nièces ou cousines des légionnaires. Le prix de la pension est de 600 fr., payables par trimestre et d'avance, une somme de 250 fr. doit être versée au moment de l'admission pour le trousseau qui lui est fourni. La Grande-Chancellerie [illegible] gratuites. La surveillance, de la [illegible] est confiée aux Dames de la Congrégation de Notre-Dame.

Supérieure générale des succursales.

Mme HALLEY.

PREMIÈRE SUCCURSALE, AU CHATEAU D'ÉCOUEN.

Mme de Ponton d'Amécourt, *supérieure particulière.*

Chapelle de la Maison. MM.

L'abbé de Verdalle ✻, 1er *aumônier.* | L'abbé Allix d'Yénis, 2e *aumônier.*

Service de santé. MM.

Le Roy, *médecin.* | Lejeault, *chirurgien-dentiste.*

Professeurs externes. Mmes

Batta, *maîtresse de chant.*
Heussey, *maîtresse de dessin.*
Guillemin, *maîtresse de maintien.*

DEUXIÈME SUCCURSALE, AUX LOGES, FORÊT DE SAINT-GERMAIN.

Mme de Lacombe, *supérieure particulière.*

Chapelle de la Maison. MM

L'abbé Pouy, 1er *aumônier.*
L'abbé Noguès, 2e *aumônier.*

Service de santé. MM.

Lamarre (O ✻), *médecin.*
Lamarre (Édouard), *médecin adjoint.*
Lefèvre, *chirurgien-dentiste.*

Professeur externe.

Mme Mège, *maîtresse de maintien.*

SECTION II.

FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

D'après le décret du 10 juin 1853, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des ordres étrangers doivent être adressées à S. Exc. le Grand-Chancelier de la Légion d'honneur, par l'intermédiaire du ministre dont relève le demandeur à raison de ses fonctions ou de son emploi, et par le préfet de son département, si le demandeur n'exerce aucune fonction publique. — Toute demande d'autorisation doit être accompagnée : 1° du titre ou brevet original de l'ordre dont [illegible] ; 2° [illegible] ; 3° [illegible] ; 4° [illegible] ; 5° [illegible] des dépôts et consignations pour les personnes qui résident à Paris, et [illegible] pour les [illegible] ; — Les droits de chancellerie sont fixés ainsi qu'il suit : pour les décorations portées à la boutonnière, 60 fr. ; — pour les décorations portées en sautoir, 100 fr. ; — pour les décorations portées avec plaque, 150 fr. ; pour les décorations portées avec grand cordon en écharpe, 200 fr.

AUTRICHE.

ORDRE DE SAINT ÉTIENNE.

Grands Croix.

M. Drouyn de Lhuys.
Duc de Gramont.
Cte de Bourqueney.

ORDRE DE LÉOPOLD.

Grands Croix

Delacour
Cte de Bourqueney, anc. ambass.
Lebrun, général de division.

Commandeurs.

Cte de Nicolaï.
Bon Mallet.
Vte de Vilensuve.
Vte de Serre, 1er secrétaire d'ambassade.
Mgr Foulon, évêque de Nancy.
Mgr [illegible], évêque de Strasbourg.
[illegible], général de brigade.
Bon Aymard, *idem.*
Grenier, *idem.*
Vte de Bonnemains, *idem.*
Merlin, colonel du génie.
De Bentzman, général de division.
L'Hériller, *idem.*

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Première classe.

De Banneville, ancien ambassadeur.
Clavaud, vice-amiral.
Jurien de la Gravière, *idem.*
Cte de Gueydon, *idem.*
Frémy, gouverneur du Crédit foncier.
Desvaux, général de division.
Douay, *idem.*
Picard, général de division.
D'Aurelle de Paladines, *idem.*

Deuxième classe.

Dubois, colonel.
Peraldi, *idem.*
Cte de la Rivalière-Fraundorf.
Pereire (Isaac).
Bon Clément de la Roncière le Noury, vice-amiral.
Ambert, général de brigade.
Merlin, colonel du génie.
De Fontanges de Couzan, général de brig.
L'abbé Laine.
Robert, colonel d'état-major.
Davenet, lieutenant-colonel d'état-major.
Arnaud de Saint-Sauveur, gén. de brigade.
Abbatucci, *idem.*
Roux, colonel.
Maillart de Landreville, *idem.*
Dauphin, *idem.*
Olivier, *idem.*
Sautereau-Dupart, général de brigade.
Cambriel, *idem.*
Théologue, *idem.*
Clappier, *idem.*
Ganzin, *idem.*
Feydeau de Brou, chef d'esc. d'état-major.
Griffon, colonel.
Cousin, colonel d'infanterie.
Delebecque, lieut.-colonel d'infanterie.
Letourneur, *idem* de cavalerie.
Giraud, colonel d'infanterie.
Féline, lieutenant-colonel de cavalerie.
De Latheulade, colonel de cavalerie.
Desprels, *idem.*
Lepage, président de la Société d'archéologie de Nancy
Colin, colonel.
Gérard, colonel de cavalerie.
De Laroche Tourteau de Septeuil, colonel.

Marquisan, général de brigade.
Régnault, colonel d'état-major.
Willerme, anc. colonel du reg. de sapeurs pompiers de Paris.
Galmier, général de brigade.
Pelletier, colonel du 2e régim. de chasseurs.
Appert, général de brigade.
Morin, général de division, directeur du Conservatoire des arts et métiers.
Michel, général de division.
Hartung, général de brigade.

ORDRE DE FRANÇOIS-JOSEPH

Grands Croix.

Bon DE HEECKEREN.
GAUTIER (Alphonse).
Bon BOQUET.
Bon PRON.
PODEVIN.
D'AURE DE PALADINES, général de div.
MONTAUDON, général de division
DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, duc DE VALENÇAY et DE SAGAN.

Commandeurs.

Le Borgne de la Tour.
Élie de Beaumont, de l'Institut
Roux, dir. du service de santé de la mar.
Bon Larrey, président du conseil de santé de l'armée
Isnard, médecin principal.
Berthérand, *idem*.
Méry, *idem*.
Périer, *idem*.
Petetin (Anselme).
De Lavalette, intendant militaire.
Dauriac, commissaire de la marine.
De Saint-Paul
Cayol, sous-intendant militaire.
Lamothe, colonel d'infanterie.
Denière, président de la chambre de commerce de Paris
Wolowski, membre de l'Institut.
Aphand, insp. gén. des ponts et chaussées
Lebey, directeur du journal *la Patrie*.
Rolin, chef d'escadron.
Du Bahuno du Liscoët, chef d'escadron.
De Lauriston, capitaine de cavalerie.
Bresson, ingénieur des ponts et chaussées
Tamien de Cabarrus, consul général.
Seguin de Lasalle, capitaine d'infanterie.
L'abbé Guillaume, chanoine honoraire, aumônier de la chapelle ducale de Nancy
Gény, vice-président du Comité du musée historique lorrain
Nusse, chef de la police municipale à Paris.
De Crény, capitaine d'état-major.
Cerf
Gibiat, directeur des journaux *le Constitutionnel* et *le Pays*.
Herpin, direct. de la Soc. gén. pour favor. le développ. du comm. et de l'industrie.
Voisin, ingénieur en chef.
Pierson, président de chambre honoraire.
Guérin de Tencin, ancien président de la Société centrale des sauveteurs de la Seine.

ORDRE DE LA CROIX ÉTOILÉE

Dames.

Mme la princesse de Beauffremont Courtenay, duchesse d'Atrisco, née le Leganés.
Mme la comtesse de Nettancourt Vaubecourt, née de Beauffremont Courtenay.

BADE

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grands Croix.

FOURIER DE BACOURT
DUC DE CAMBACÉRÈS
DUC DE BASSANO.

ORDRE DU LION DE ZÆHRINGEN.

Grands Croix.

Mis D'EYRAGUES, anc. secrét. d'ambassade.
DUC DE BASSANO.
Bon DE MENEVAL, ancien ministre plénipot.
DUC DE MALAKOFF
Bon DE TALLEYRAND-PÉRIGORD
D'AUTEMARRE D'ERVILLE, général de div.
Bon HAUSSMANN

Commandeurs de 1re classe

Mis de [illegible], général de division.
[illegible] Vaisse, anc. dir. aux aff. étrang.
Vte de Bois-le Comte, général de division.
Mr [illegible], évêque de Strasbourg.
Mr Ferret, ancien conseiller d'état.
Vassard, colonel d'artillerie.
Franquet de Franqueville.
Pousard, ancien préfet.

Commandeurs de 2e classe

Bon d'Augustin.
Aubost.
Fangère, directeur aux affaires étrangères.
Tremblay, colon
Magnier (Pierre), commandant de place.
Engelhardt, consul à Mayence
Feuillet de Conches, directeur aux affaires étrangères
Thouvenin, général de brigade
De Drée (Alph.), colonel.
Vte de Vougy
Le Play
Arnaud de Saint-Sauveur, gén. de brigade.
Becquey-Beaupré colonel.
Gaudin
Delorme, chef de div. au min. des trav. publ.
Tourneux, inspect. gén. des chemins de fer.
Baude, insp. gén. des ponts et chaussées
Bon de Bussierre
De Bigorie de Laschamps.
Belgrand, inspect. gén. des ponts et chauss.
Brouttin de Ferque, col. comm. de place.
Chevandier de Valdrôme.
Michal, insp. gén. des ponts et chaussées.
Coumes, insp. gén. des ponts et chaussées.

BAVIÈRE.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL *dit* DE LA COURONNE.

Grands Croix.

Vte DE LA HITTE, général de division.
Prince DE MONTLÉART

Grand-Commandeur.

Bon HAUSSMANN

Commandeurs.

Bon de Saint Didier.
Solerlle, général de division.
Bon de Vielcastel, anc. dir aux aff. étrang
Cte Malher, préfet honoraire.
Correard, general de brigade.

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE DE SAINT-MICHEL.

Grand's-Croix

Cte WALDNER DE FREUNSTEIN, général de division.
Cte REINHARD, ministre plénipotentiaire.

Grand-commandeur.

DE MASSIGNAC, 1er secrét. d'ambassade.

Commandeurs

Feuillet de Couches, dir. aux aff. étrang.
Mignoret, ancien conseiller d'État.
Chevalier (Michel), de l'Institut.
Coumes, inspect. gén. des ponts et chauss.
Mgr Sola, évêque de Nice.
Lamothe, colonel d'infanterie
Champollion Figeac, chef de bureau au ministère de l'intérieur
Gœpp, consul général.
Regnault, colonel du g[illegible]e
Ney d'Elchingen, colonel

ORDRE DE SAINTE ANNE, A MUNICH.

Dame d'honneur.

Mme la princesse de Baufremont Courtenay, duchesse d'Atrisco, mise de Leganés

BELGIQUE.

ORDRE DE LÉOPOLD.

Grands-Croix.

A. THIERS, membre de l'Institut.
DUMON, ancien ministre, *idem.*
GUIZOT, *idem.*
QUINETTE, *idem.*
Duc DE BASSANO.
[illegible]
DROUYN DE LHUYS
Duc DE CAMBACERÈS
DE MARTIMPREY, [illegible] général de division
Cte DE MONTESQUIOU FÉZENSAC, général de brigade.
DE PARIEU, membre de l'Institut.

Grands-Officiers.

GENTIL, général de brigade.
MAGNE, ministre des finances.
BESSON
Cte DE LESSEPS (Th.)
DE CHALENDAR, général de division.
Vte DE BOIS-LE-COMTE, *idem.*
Vte DE BORRELLI, *idem.*
DE FULQUE, Mis D'ORAISON, *idem.*
MAISSIAT, *idem.*
DESVAUX, général de division.
D'AURELLE DE PALADINES, *idem.*
L'HERILLER *idem.*
GENESTET DE PLANHOL, *idem.*
MOUZARD SENGIER

Commandeurs

Cte de Schramm, général de division.
Georges, général de brigade.
Cte de Montalivet, de l'Inst., anc. ministre.
Vte de Chabot, général de division.
Cte de Montesquiou (Anat.), gén. de brig.
Cte Ch. de Mornay, ancien min. plénipot.
Bon de Bussierre
Lavoldé
Genie, ancien maître des requêtes.
Charon-Viala, général de division
Appert, intendant militaire
Lechesne, général de brigade.
Cte de Nieuwerkerk
Orville, intendant [illegible]
Cte du Hamel, ancien préfet.
Colset-Meygret, ancien receveur général.
Cte Merod.
Schneider.
Le Play.
Dubern, général de division.
Dumas, membre de l'Institut.
Thiron, colonel.
Cte Malher, préfet honoraire.
David, ancien ministre plénipotentiaire.
Pereire (Isaac)
Benson, général de brigade.
Dureau
Fosquet, contre-amiral.
Plombin, général de brigade.
[illegible]
[illegible]
[illegible] inspecteur général des mines.
Rochard Dahlab
De Prangey, général de brigade.
Mis d'Havrincourt.
Wolowski, membre de l'Institut.
Mis Dalon, ancien préfet.
Mis de Piennes.
Alphand, insp. gén. des ponts et chaussées.
Roussel de Courcy, colonel d'infanterie.
Babinet, avocat général à la Cour de cass.
Jaurès, contre-amiral.
Voisin, ingénieur en chef.

BRÉSIL.

ORDRE IMPÉRIAL DU CRUZEIRO.

Grand Croix.

GUIZOT, memb. de l'Institut, anc. ministre.

ORDRE DU CHRIST.

Commandeur.

Rochet, statuaire

ORDRE DE LA ROSE.

Grand's Croix.

Bon HIS DE BUTENVAL.
Cte JAUBERT, membre de l'Institut.
ÉLIE DE BEAUMONT, *idem.*
MORIN, général de division, directeur du Conservatoire des arts et métiers.

Commandeurs.

Bertin du Château, col. d'inf. de marine.

Fabre, contre-amiral.
Vte de Chabannes-Curton, vice-amiral.
Greffier
Lestboudois
Dubrée, membre de l'Institut.
Say, député
Tupeau, membre de l'Institut.
Liais, maire de Cherbourg.

Officiers

Mimé, chef de bataillon
Gros, sous-préfet.
Imbaus, trésorier-payeur général.
Daumas, général de division
Mouchez, capitaine de vaisseau.
Bonfils, consul à Cherbourg.
Laus, astronome
Avril, insp. général des ponts et chaussées.
Chanu, Cte de Limur.
Joseph Alexis, [illegible]
De Quatrefages, membre de l'Institut
Bureau, vice-président de la Société de botanique de France.
Chapon, architecte
Ludé, maire de Cherbourg
Vincent, capitaine de vaisseau.

BRUNSWICK

ORDRE DE HENRI LE LION

Grand'-Croix.

Cte DE DAMREMONT, ministre plénipot.

Commandeurs de 2e classe.

Aymé d'Aquin, ministre plénipotentiaire.
De Bonnière de Wierre, *idem*.

CAMBODGE.

ORDRE ROYAL DU CAMBODGE.

Grand-Officier.

ROZE, vice-amiral.

Commandeurs

Reboul, général de brigade d'infanterie de marine.
Jore, commissaire de la marine.
Troplong, consul à Singapoor.
Devilly commissaire de la marine.
Senez, capitaine de vaisseau.

CHINI

ORDRE DU MÉRITE.

Première classe.

Neveue d'Aiguebelle, lieuten. de vaisseau.

Deuxième classe

Giequel, lieutenant de vaisseau.

DANEMARK.

ORDRE DE L'ELEPHANT.

Grand's-Croix

GUIZOT, membre de l'Institut.
Le Mal CANROBERT.
DROUYN DE LHUYS

ORDRE DE DANEBROG.

Grand's-Croix

GUIZOT, membre de l'Institut, anc. min.
TUGNOT DE LANOYE, général de division.
DOTÉZAC, ministre plénipotentiaire
Cte DE BOUILLÉ, ancien ministre plenipot.
Vte DE LA HITTE, général de division.
DROUYN DE LHUYS
Cte DE MONTIJO, ministre plénipot.
Bon HAUSSMANN

Commandeurs de 1re classe

Doutrelaine, général de brigade.
Princeteau, général de division.
Susane, *idem*
Favin-Levêque, capitaine de vaisseau.

Commandeurs de 2e classe

Cher de Montzey, lieutenant-colonel.
De Lambert (Max.)
[illegible] maître des requêtes.
[illegible]
Bon Taylor, de l'Institut
Robert, général de divis., membre de l'Instit.
Bon de Vie. Castel, anc. dir. aux affair. etr.
Soleille, général de division.
Bon de Mornier
De la Tour du Pin, Lieut.-col. d'état-major.
Fougère, direct. au min. des aff. etrang.
Feuillet de Conches, *idem*
Lefebvre de [illegible], anc. envoyé extraord.
Oury, consul général
Dumas, membre de l'Académie des sciences
Baudin, ministre plénipotentiaire.
Reynaud, insp. gén. des ponts et chauss.
Le Normand de Bretteville, gén. de brig.
Bon Corneby, colonel d'état-major.
Bon Clement de la Roncière le Noury, vice-amiral.
Banche (A.)
Paris, vice-amiral, de l'Institut.
De Reffye, Lieut.-colonel d'artillerie.
Brancourt, général de brigade.
Hartung, *idem*.
Fevrier, *idem*.
Tisserand
Bon Daurier, directeur de la bergerie de Rambouillet.
Thierry (Edouard)
Lacour, colonel d'artillerie de marine.
Legrand
Piccion.
Meri
De Sonis, général de division
Liédot, général de brigade.
Weynand, lieutenant-colonel du génie.
Chequot, colonel
Bascle de Lagrèze, conseiller à la cour d'appel de Pau.
De Quatrefages de Bréau, de l'Institut.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON D'OR

Le Bon LE TALLEYRAND-PÉRIGORD, duc DE VALENÇAY ambassadeur
GUIZOT, membre de l'Institut.
A. THIERS, *idem*.

ORDRE DE CHARLES III.

Grand's Croix.

Mis DE CLERMONT-TONNERRE.
THIERS, membre de l'Institut

De Rémusat, membre de l'Institut.
Bon de Bussierre, anc. ministre plénip.
Cte de Montalivet, de l'Instit., anc. min.
Mgr le Cal Donnet, archevêque de Bordeaux.
Changarnier, général de division
Vte de La Hitte, général de division.
Drouyn de Lhuys.
Laity.
Duffourc d'Anlist, général de division.
Barbot (Alex).
Bon Haussmann
Prince de Caulfremont Courtenay et de Robecq.
Cte de Schramm, général de division.
[illegible] gouverneur [illegible] Espagne.
Bon de Lesseps (Ferdinand).

Commandeurs du nombre extraordinaire.

Doudan.
Garcias.
Vte de Raymond
Bon de Belleval
Renaud de Vulcob
De la Rochefoucauld
Vte Duchâtel, ancien préfet.
Pascal, ancien préfet.
Lacuzo
Perier (Eugène).
Hénaut, ancien préfet.
Mis d'Eyragues, anc. secrét. d'ambassade.
Bon de Vielcastel, anc. dir. aux aff. étrang.
Leroy.
Cte Decazes, duc de Glucksberg.
Pagent.
De Girardin (Émile).
De Lavergne (Léonce), de l'Institut.
Meyer.
Bon Delzons
Delamarre, ancien préfet.
Doussy (Prosper).
Vte Hugo (Victor), de l'Académie franç.
Cte Siméon
Cte d'Hautpoul
Feuillet de Conches, dir. aux aff. étrang.
De Carabène, Cte d'Eschauz.
Bon Forta-Bouen, anc. min. plén.potent.
Darnac (Gustave)
Cte de Montessuy, ministre plénipot.
Cte [illegible]
Cte Lambert.
Bon [illegible], ancien ministre plénipotent.
L[illegible]
Nouton
Bourdon de Vatry.
Cuvillier-Fleury.
De Latour.
Br[illegible]
Passy (Antoine)
Bon Leroy de Boisaumarié.
De Guise.
Cte de Lesseps (Th.).
Roullenux du Gage, ancien préfet.
Foy, anc. admin des lignes télégraphiques.
Cazeaux, agrégé à la Fac. de méd de Paris
Delmas
Botella, ministre plénipotentiaire.
Cte [illegible]
Soledie, général de division.
Granier de Cassagnac.
De Maupas.
De Tamsier, anc. secrétaire d'ambassade.
Pougeart-Dulimbert.
De Serre, secrétaire d'ambassade.
Chopart, vice-amiral.
Adm de Monnier.
Bessar
D[illegible]nges-Gautaut, ministre plénipot.
Cte de Clarange-Lucotte, ancien colonel.
Mis de la Grange, de l'Institut.
Cte de Chambrun, député
Latour-du-Moulin.
Cte de Nieuwerkerke.
Vte de Suleau.
Daumas, général de division
De Beaufort d'Hautpoul, génér. de division
Manuel-Ivan
Collet-Meygret, ancien receveur général.
Soard, préfet.
Giraud.
Gudin, peintre
Dubois de l'Estang
De la Fitte, intendant militaire.
Angrand, consul général.
Pereire (Eugène)
Baradère, consul général.
Le Mal Bazaine
Billing, secrétaire d'ambassade.
Biré (Louis).
Blanc, ancien secrétaire général.
De Boisle Comte, anc. ministre plénipot.
Chanzy, général de division.
Du Vignaud, chef d'escadron
Lechatelier, ing. en c[illegible] des mines en ret.
Lesguillier, ing. en [illegible] ponts et chauss.
[illegible]
Mégret de Sérilly, secrét. gén. de préfect.
Mégret de l'Institut
S[illegible], direct. des c[illegible]mins de fer du Midi.
N[illegible]les, chanoine [illegible]re de Bordeaux.
De Mentque.
Dumeriez, chef de div. au min des finances.
V[illegible]
Delmas, adm. de d[illegible]
M[illegible]mier, conserv. à la bibl. Ste-Geneviève
[illegible]ps (Henry
Grimaldi, ancien con[illegible]
Bon Pron, ancien pr[illegible]
Gaulhon, dir. de la Cie gén du Crédit espagn
[illegible], [illegible] des chem de fer espagnols
Bon Ambert, général de brigade
De Ezpeleta, consul de Nicaragua.
Busson-Billault.
[illegible]ve, [illegible] de brigade.
[illegible], g[illegible]
[illegible]de, ministre plénipotentiaire.
Prompt, dir. gén des ch de fer en Espagne.
Le Moyne, ministre plén.potentiaire.
Mellinet, *idem*
Lubat, maire de Bayonne.
Lavaars, conseiller général.
Godelle
Cte de Campaigno.
De Méri de la Canorgue, gén. de brigade.
Pelissier, général de division de l'artillerie de marine
Gautier.
Bonneville de Marsangy, conseiller à la cour d'appel de Paris

Marnier, ancien colonel d'état-major.
Saulter, banquier.
De Zeltner, consul.
Nau de Beauregard.
Langlois de Septenville, propriétaire.
Lacoste de Lagrèze, cons. de cour d'appel.
Jaccoud, médecin.
Tassin, directeur honoraire et président du conseil d'administrat. de l'octroi à Paris.
Cunisse, ancien sous-préfet.
Letourneur, ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées.
Guérinet, agent de change honoraire.
Jousselin, cons. à la cour d'appel de Paris.
Jousselin (François-Eugène), inspecteur général de 2e classe des prisons.
Mis du Poriget de Nadaillac, préfet.
Cte de Kératry, ancien préfet.
Bon Kœnigswarter, ancien député.
Oppert de Blowitz, publiciste.
Say, député.
Chasles (Michel), membre de l'Institut.

Commandeurs.

Chasteau, ancien chargé d'affaires.
Hannuc.
Collin de Sussy.
Nevers.
Valois.
De La Roquette, ancien consul.
De Montherot.
Pa[illegible]
Cte de Grouchy, ancien préfet.
Tempaire.
Prevet (Jules).
Serrot Duvernoux, capitaine de frégate.
Reynaud, insp. gén. des ponts et chaussées ([illegible]).
Labbé de Morès.
Lavaud, ancien ministre plénipotentiaire.
Les Arcangues, Mis de Iranda.
L'abbé Ansoure.
De la Tour, vicaire général.
Legrand, colonel de cavalerie.
Gérard, ancien sous-préfet.
[illegible]
Poulletier de Verneuil, membre de l'Institut.
Petit, ancien inspecteur gén. de la librairie.
L'abbé Humphry, ancien recteur de l'établissement français de Saint-Louis à Madrid.
Gauthier, consul à Singapour.
Mi[illegible]
Pétri (Joseph).
Cte Taillepied de Bondy, secr. d'ambassade.
Bon Girardot.
Fauveau, directeur des construct. navales.
Talhen de Cabarrus, consul général.
Cte de Rualtz, insp. gén. des chemins de fer.
De Pubusque (Adolphe).
Durasse, consul.
Daulomieu Beauchamp, général de brigade.
Cordier trésorier-payeur général.
Vigent, consul.
Dugas de la Catonière.
D'Huc de Monsegou, intendant militaire.
Leroy, ancien préfet.
Philippe d'Ennery, auteur dramatique.
Huber.
Rosselly de Lorgues, homme de lettres.
Olivier, colonel d'infanterie.
Mis de Forbin-Janson, consul général.
Duperrus, médecin.
Bouchardat, prof. à la Fac. de méd. de Paris.
Prévost de Longpérier, de l'Institut.
With, rédacteur au min. des trav. publics.
Peyron, capitaine de frégate.
Gailleux de Marisy, ancien préfet.
Loubère, lieut.-col. d'infanterie de marine.
Mis de Boullé, ancien ministre plénipot.
Rebou, gén. de brig. d'infant. de marine.
La Perche, directeur de l'*Urbaine*.
Guillemot, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.
De Marolles, capitaine de vaisseau.
Comte, colonel.
Debrousse, propriétaire.
Pont (Pau), cons. à la Cour de cassation.
Pétri, Lieutenant-colonel d'infanterie.
Ribourt, général de brigade.
Delannoy, ingénieur du ch. de fer de Bordeaux.
Petit de Mourville, consul.
Bon Marian.
Guilhou (M.), adm. de ch. de fer en Espagne.
Galzain, ancien préfet.
Falcon de Cimier, préfet.
Delorme (Léon), chef de div. au ministère de l'agric., du comm. et des trav. publ.
Dufeu, administr. du ch. de fer d'Orléans.
Le [illegible] raffe du ch. de fer de Saragosse.
Bon de La Villestreux (Ch.).
Nélaton, pr. hon. à la Fac. de méd. de Paris.
Thomas (Ambr.), de l'Acad. des Beaux-Arts.
Guionis, médecin.
Cazotte, consul de France.
Baudon, sous-préfet.
L'abbé Maigne.
Imbert, professeur.
Vte de Medina, propriétaire.
De Billing, ministre plénipotentiaire.
Bourboulon, *idem*.
Treuille de Beaulieu, colonel d'artillerie.
Rondel, banquier à Marseille.
Benoust des Orgeries, ing. ord. des p. et ch.
Mercier (Achille).
Ducros, préfet.
Bouland, cons. réf. à la Cour des comptes.
Aubaret, consul de France.
Clément de La Roncière.
Bon de Nervo, anc. trésorier-payeur gén.
Barthélemy Saint-Hilaire, propriétaire.
Cardon, négociant.
Genet, adjoint au maire de Levallois-Perret (Seine).
La Croix, ancien vice-consul, préfet, maire de l'île Saint-Denis (Seine).
Daugny, banquier.
Robiot, agent de change.
Prévôt, photographe.
Vaudaux, ancien banquier.
Sens, député.
Herpin, dir. de la Société gén. pour favoriser le dév. du comm. et de l'indust. en France.
Voisin, ingénieur en chef.
Charron, financier.
Celsis, négociant armateur.
Chevalier de la Teillais, propriét. agricult.
Martinet, vice-cons. de France à Mazatlan.
Dr Bonnefin, médecin de l'amb. d'Espagne.
De la Bonninière de Beaumont, chef d'esc.
Bon de Farincourt, préfet en retraite.

Bonnefons, directeur de la Cie l'*Urbaine*.
Carvaillo, notable commerçant.
Faron, commissaire général de la marine.
Schiller, imprimeur
Cte de Constantin
Sandré, administ. du *Courrier de France*.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-FERDINAND

Grand-Croix.

Mis DE CLERMONT TONNERRE.

ORDRE ROYAL D'ISABELLE LA-CATHOLIQUE

Grand's-Croix.

Duc DE MONTEBELLO.
Cte DE SCHRAMM, général de division.
Vte DUCHATEL (Napoléon), ancien préfet.
De MALEVILLE (Léon), ancien ministre.
PASSY (Ant.).
Cte LE SERCEY (Édouard).
Mgr le Cal MATHIEU, archev. de Besançon.
GENIS, ancien maître des requêtes.
Cte DE LAGAZES, duc DE GLUCKSBERG.
Bon [illegible] LESSEPS (Ferdinand).
Bon DE VIELCASTEL, anc. dir. aux aff. étr.
HECQUET, général de division.
Cte DE LESSEPS (Théodore).
COMTE-MEYGRET, anc. receveur général.
L'amiral TRÉHOUART.
PEREIRE (Émile).
POINSIGNON, général de division.
ESTANCELIN
GRIMALDI, ancien consul.
Mis DE BETHISY, ancien pair de France.
Cte DE MONET, général de division.
RIPERT, *idem*.
DE VASSOIGNE, général de brigade.
PEREIRE (Isaac).
Bon CLEMENT DE LA RONCIÈRE LE NOURY, vice amiral
BÉHIC, ancien ministre.
BOURBOULON, ministre plénipotentiaire.
CHAUMONT, général d'infanterie de marine.
GUILHOU (Louis), banquier.
Cte DE BOUVILLE.
DUREAU.
TOURANGIN
DE SOUBEYRAN-RAYNAUD, préfet honor.
DE GÉRANDON, général de division.
Bon DE VOUGY
Bon [illegible] général de division.
BEAUNE [illegible], général de brigade
POUSSIN
DE BEAUFORT D'HAUTPOUL, gén. de div.
Prince DE BAUFFREMONT-COURTENAY (Pierre-Léopold-Eugène).
JAUBÈS, vice-amiral.
LE ROUX, anc. vice-prés. du Corps législ
DUCROS, préfet
RODRIGUES ÉLY, cons. d'Italie à Bayonne.
DUPRÉ, général de division

Commandeurs du nombre extraordinaire.

De Bourgoing, colonel
Cte de Comminges-Guitaut, min. plénipot.
Bon Petit de la Fosse, trésorier-payeur gén
Gachot, général de brigade en retraite.
Cte de Chadaye, consul général.
De Maupas.
Valette.
Bon du Havelt des Barres.
Berthier, général de brigade.
Mignaret, ancien conseiller d'État.
L'abbé Humphry, anc. recteur de l'établissement français de Saint-Louis à Madrid.
Cte Janvier de La Motte.
Cte Taillepied de Bondy, secrét. d'ambass.
Giraud, anc. chef de div. au min. st. de l'int.
Ducrot, général de division
Marnier, ancien colonel.
Ricord (Philippe), chirurgien de l'hôp. du Midi.
Desmarres, médecin oculiste.
Tiran, chancelier d'ambassade.
Prompt, ing. en chef des chem. de fer espag.
Fournier, directeur du chemin de fer du Nord, en Espagne.
Vte Digeon.
Bon Sibuet.
Perry, médecin.
Cabanis de Courtois, secrét. d'ambassade.
Suan, général de brigade.
De Rollane, *idem*.
Coupvent-Desbois, contre-amiral.
Brochon, ancien maire de Bordeaux.
Cunisse, ancien sous-préfet.
Cahen, banquier.
De Zeltner, consul.
Daloz, ancien député
De Tourtoulon, propriétaire
L'Épinois, cons. référend. à la C des comptes.
Denis du Porzou, préfet honoraire.
Goguel, banquier.
Bon Thénard, membre de l'Institut.
De la Rousselière-Clouard, préfet honor.
Le Bon, directeur de la Compagnie centrale d'éclairage pour le gaz, à Paris.
Gellinard, banquier.
Raynouard, ancien notaire
Michel, commissaire central à Bordeaux.
André
Kœnigswarter
Boursolle, chirurgien.
Chancerel, docteur médecin.
Bourgarel, vice-consul à Toulon.
Bon de Rothschild (Arthur).
Charron, financier.
Billiet, membre du conseil d'escompte de la Banque.
Merlin, ancien capitaine d'artillerie.

Commandeurs

Dauriac, contre-amiral
Billecocq.
Cte de Carpégna, colonel d'artillerie.
De Chasteau, ancien chargé d'aff. à Tanger.
Renaut.
Bernadac
De Senulles, général de brigade.
Lacroix, ancien capitaine de gendarmerie
Laurens, colonel.
Cte de Noue, général de division.
Meyr de Badegg, général de brigade.
Balasque.
Pasco.
Forest
Leroy (Pierre-Alex.), ancien sous-préfet.
Belvèze, capitaine de vaisseau.
Cte de Oglou (C.).
David, ancien directeur des douanes.

Magré, capitaine de vaisseau.
Condé, capitaine de corvette.
Cte d'Hauterive A[illegible]
[illegible]né ancien pr[illegible]
Prax, général de brigade.
Dutertre (Bedel), ancien lieut. de vaisseau
Malant, ancien capitaine.
Cintrat, ministre plénipotentiaire.
De Bonchamps, colonel.
Goy, capitaine de vaisseau.
Jardot, chef d'escadron d'état-major.
Cte Greart, général de brigade.
Drouyn de Lhuys.
Hello, chirurgien de la marine de 1re cl.
Angraud.
David.
Pardeilhan-Mezin.
Bart.
Bousset, capitaine d'artillerie.
Berthelot.
Brian, préfet honoraire.
Tourangin.
Baudry, commissaire de la marine.
Bon Leroy de Boisaumarié (E.).
Noirot, anc. bibliothé. du dépôt de la guerre.
Henry, ancien magistrat.
Feuillet de Conches, dir. aux affaires [illegible]
[illegible]ger anc. chancelier d'ambass. à Madrid.
[illegible]orgon de Verville, directeur des douanes
[illegible]oullay
Vte de Tharon
Journel, directeur des douanes.
Fournier, anc. chef au minist. de la guerre.
[illegible]ougeron, colonel.
[illegible]
Deshays, colonel, direct. d'artil. de marine
De Clercq, anc. sous-directeur aux aff. étr.
De Barthélemy, ancien préfet.
Eyquem (Hippolyte).
Pourcet (Isidore).
Léon (Salomon Émile).
Breistroff, ancien sous-préfet.
Gauthier, consul de France à Singapour.
Dubourg (Antoine), banquier.
Kœnigswarter (Max. Jules).
Sarrans aîné
De Grouard, attaché d'ambassade
Julien, directeur du commerce intérieur.
Barandère, consul général.
Rivot, ingénieur des mines.
De Montcloux, sous-payeur central.
[illegible]
[illegible]
[illegible]vandre, anc. directeur des lignes télég.
Durousier, capitaine de frégate.
Hutin, médecin princ. à l'Hôtel des Inval.
Resch, dir. de l'Éc. d'applic. du génie marit.
Jugla, chef de bur. au ministère de l'inter
Gimet, ancien préfet.
Germond de Lavigne, homme de lettres.
Leroux, consul général de Suède.
Honard, directeur des douanes.
Baland.
Bon de Bunting, ministre plénipotentiaire.
De Frémanville, ingénieur de la marine.
Duflot de Mofras, sous-directeur au département des affaires étrangères.
Barthélemi, secrétaire de légation.
Domergue.
Lignon.
Blondel, général de brigade.
Ginoux de la Coche, capitaine de frégate.
Picot de Moras, ingénieur de la marine
Séjard, chirurgien en chef de la marine.
Quequet, commissaire de la marine, en retraite.
Cte de Cossé Brissac, attaché au ministère des affaires étrangères
Salles.
Villamus, consul général.
Declat (G.), médecin
Teste-Lebeau, sous préfet.
Gérard, peintre
Baude, secrétaire d'ambassade.
Laffitte, banquier.
Giovannetti
Letourneur, ingén. des ponts et chaussées.
Vte du Bouzet, consul en retraite
Kœnig-Bey, secrét. du vice-roi d'Égypte
Imbaus, trésorier payeur général
Emy, colonel d'artillerie.
De Courtois, secrétaire de légation.
De Lapelin, capitaine de vaisseau.
Desvaux, *idem*.
Cte Kiszkowski, 1er secrétaire interprète pour la langue chinoise
Lesguillier, ingénieur hydrographe
Cunisset, ancien sous-préfet.
Carvalho, consul de Perse
Destrem, ancien banquier.
Singher (Jérémie).
De Carbonnières
Lebrun, intendant militaire.
Cte de Guernon Ranville
Aveline, lieutenant-colonel d'infanterie.
Simon, ingénieur des ponts et chaussées
Weil, commissionnaire en marchandises.
Noblemaire, ingénieur des mines
Rondel, dir. de la succ. de la Banq. à Bayonne
Darrieau, médecin
Gibial
Vte de la Poëze, administrateur des chemins de fer du Midi
Laffitte (Ch.), banquier
Delorme, chef de div. au min. des trav. pub.
Melin, colonel d'état-major
Brierre de Boismont, médecin.
Guilloux, ingénieur des ponts et chaussées
Renoust des Orgeries, *idem*.
Mis de Marguerie, inspecteur des finances
Maret (Émile), chef de bataillon de sapeurs pompiers à Douai
Vigo Roussillon, intendant militaire.
Abrun de Zincourt, propriétaire
Féron, trésorier-payeur général à Amiens
Moreau
Laurent, agent de change
Valon, capitaine de frégate
Desmaisons Dupallans, médecin-aliéniste
Halphen, membre de la ch. de comm. de Paris.
Robin, consul de Turquie à Lyon.
Guérin, ingénieur.
Moret, capitaine de frégate
Pirel, ingénieur des ponts et chaussées.
Recour, ingénieur des ponts et chaussées
De Vidaillan, ancien préfet.
Baux, administrateur de la Compagnie du chemin de fer de Séville à Cadix.
[illegible]vo, méd. des pris. du dépôt de la Seine
Berpin, direct. de la Société générale pour favoriser le commerce et l'industrie

Lebon (E. A.), ingénieur civil.
Blache, directeur de la santé, à Marseille.
D'Amade, sous-intendant militaire.
Geneste, ingénieur constructeur.
Villamur, ingénieur civil.
Mis de la Rochelambert, trés.-payeur gén.
Dumonts, notaire à Paris.
Mayer, entrepreneur de travaux publics.
Lefebvre, vice-consul d'Espagne à Nice.
Prom, maire.
Cher Gougenot de Mousseaux.
Hartung, général de brigade.

ORDRE DE MARIE-LOUISE.

Dame.

Mme la princesse de Bauffremont-Courtenay, duchesse d'Atrisco, mise de Leganes

ROME.

ORDRE DE PIE.

Première classe.

Vte DE LA HITTE, général de division.
L'amiral TRÉHOUART.
Cte DE SCHRAMM, général de division.
MARNE, ministre des finances.
DUC DE PADOUE.
DUC DE BASSANO
LA ROCHEFOUCAULD, duc DE BISACCIA.
COUSIN-MONTAUBAN, Cte DE PALIKAO, général de division.
DUC DE GRAMONT.
Cte LANNES DE MONTEBELLO, général de division.
DE GERALDON, général de division.
D'HUGUES, *idem.*
DE BONNET-MAURELHAN, Bon DE POLHES, *idem*
Bon DU HAVELT DES BARRES.
LAFFON DE LADÉBAT, vice-amiral.
Cte DE GUEYDON, *idem.*
DROUYN DE LHUYS.
DE MALEPAS.
Cte D'HARCOURT, ambassadeur de France à Londres
Cte DE BOURGOING, ancien ambassadeur près le Saint-Siége.

Deuxième classe.

Sabatier (Raymond), min plénipotentiaire.
Quitteray, colonel.
Sumpt, general de brigade
Schneider
Latimier-Duclézieux, trésorier-payeur gén.
Roussel, Cte de Courcy, secrét. de légation
Tes[illegible]intendant mil[illegible]
De K[illegible]
Brunet de Rouvre, général de brigade.
Castelnau, général de division
Muterse, capitaine de vaisseau.
Longeville, *idem.*
Passis, général de brigade
Lart de Grandval, chef d'esc. d'état-maj.
Kolb.
Keller.
Dieu.
Champollion-Figeac, colonel d'artillerie.
De Courson, général de brigade.
De Kerléadec, colonel d'infanterie.
Simon de La Mortière, général de brigade.
Veron *dit* Bellecourt, *idem.*
De Boulé, général de brigade.
Bocher, *idem.*
Guérin, docteur-chirurgien.
Cousin-Montauban, colonel de cavalerie.
Turcas, ancien chef de bureau au ministère de la guerre.
Ribourt, général de brigade.
Bertrau-Duchesne, colonel.
Boutet de Mezug, *idem.*
De Combarieu, capitaine de frégate.
De Liscourt, *idem.*
Rostan, capitaine de frégate.
Combier, chef d'escadron d'artillerie.
Salanton, lieutenant-colonel du génie.
Nigues de St-Cyr, colonel d'état-major.
Mis l'Audiffret.
Tiersonnier, chef d'escadron d'état-major.
De Lavigerie, colonel de cavalerie.
Godine, colonel d'infanterie
Cte de Ségur d'Agnesseau
Poujade (Eug.), consul général.
Cathelineau, propriétaire.
D'Audebard de Ferrussac, colonel d'infant.
Le Tourneur, général de brigade.
Boysson d'Écola, trésorier-payeur général
Lorando, dép. du comm. à Constantinople
Outrey, ex-payeur d'armée.
Baffer, procureur général à la Guadeloupe.
Cte de Sabran-Pontevès, propriétaire.
Halna du Fretay, général de brigade.
Malherbe, *idem.*
Fremont, *idem.*
Berger, *idem.*
Andrieu, lieutenant-colonel d'état-major.
Faye, colonel d'artillerie
Sanson de Sansal, colonel de cavalerie.
De Cornulier Lucinière, contre-amiral.
Bérard, commissaire général de la marine.
Foullioy, capitaine de vaisseau
Avril de l'Enclos, colonel d'infanterie.
Raland, colonel d'état-major.
Thornton, colonel de cavalerie.
Grangez du Bouët, lieut.-col. d'état-major.
Nepveu.
Vte Treilhard, ministre plénipotentiaire.
Cte de Bourbon-Chalus
Loiseau, 1er président de cour d'appel.
Neveu-Lemaire, *idem.*
Airolès, intendant militaire
Le Vieil de la Marsonnière, anc. proc. gén
Lacoste de Belcastel, député
De la Marrouse, général de brigade.
Cte de Ramouzens, propriétaire
Vte de Montesquiou, conseiller d'état.
Theiaud, ancien vice-consul.

ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND

Grand's-Croix

LEVAILLANT (J.), général de brigade.
CHARON-VIALA, général de division.
Bon BRENIER, ancien ministre plénipot.
BARROT (Adolphe).
APPERT, intendant militaire.
BORRELLI, général de division.
DE PARIEU, ancien ministre.
Bon D'ANDRÉ, ministre plénipotentiaire.
DE BRESSOLLES, général de division.

De Fulque, Mis d'Oraison, gén. de divis.
Cte de Montessuy, ministre plénipot.
Bouaïssier de Bernouis, intend. gén. ...sp
Dal...sme, général de division.
Bi...son d'Armandy, *idem*.
Paris-et, général de brigade.
Bon Goury du Roslan, ministre plénipot.
Cte de Sartiges, ancien ambassadeur
Le Prince de La Tour d'Auvergne-Lauraguais, ambassadeur
Bon Fririon, général de division.
Mis de La Place, *idem*.
Bon du Havelt des Barres.
Vte de Bois-le-Comte, gén. de division.
Martin de Bourgon, général de division.
Orville, intendant militaire.
Foltz, général de division
Mis Costa de Beauregard.
Cte de Noue (L. V. C.), général de division
Pour...t, *idem*.
Desal...nac Fénelon, ministre plénipot.
Ridcu...t, général de brigade
De Gr...audon, général de division.
Michel...r, général de brigade
D'Ag...s, général de division.
Espivent de la Villesboisnet, général de ...sion.
Bodson de Noirfontaine, intendant général inspecteur
Dumont, général de division.
De Bentzman, *idem*
Fabre La Maurelle, contre-amiral
Mis de Montaignac de Chauvance, *idem*.
Le...d Polhes, général de division.
D'Aurelle de Paladines, *idem*
De Chargère, général de brigade
D'Exea, général de division.
Bon Didelot, contre-amiral.
De France, général de brigade.
Pradon, *idem*.
De Potier, *idem*.
Cte Armand, min. de France à Florence
Logvet, ancien ministre.

Commandeurs.

Bon Henrion.
H bon.
Cte Siméon.
Tourangin.
Silvestre
Cte Ange de Saint-Priest
Babste, lieutenant de vaisseau
De Chaniac, docteur-me...
Du Chambge de Lassart
De Veyssière.
De D vonne.
Thiry (J. A.), général de division.
Duthei, intendant militaire.
Larcher, colonel d'artillerie.
Chenaux, colonel d'artillerie en retraite.
Leblanc, lieutenant-colonel de gend...
Cte de Taly, colonel d'état-major
Belanger (Michel), capitaine de vaisseau
M...llet, *idem*.
Quernel, capitaine de frégate.
Chaigneau, contre-amiral.
M...card.
Leynaud, capitaine de vaisseau.
Monluc de la Rivière, capitaine de frégate.
De Leyritz, *idem*.
Pochet, capitaine de frégate.
De la Croze, *idem*.
Fiereck, *idem*
De Montesquiou, lieut.-col. d'état-major.
De Vaudrimey-Davout, général de brigade, secrétaire gén. de la Légion d'honneur.
Bouchez, colonel.
De la Cr...ze, *idem*.
Devaux, Lieutenant-colonel d'artillerie.
Dubut, capitaine de vaisseau
Soleille, général de division.
Olivieri, capitaine de frégate.
Ripert, général de division
Bougourd de la Mare, général de brigade.
Marchesan, colonel
Sol, général de division.
Blanchard, *idem*.
De Linlers, *idem*
Carondelet, *idem*.
Bon de Vieucastel, de l'Institut.
Jacquinot, vice-amiral.
De Gasquet, capitaine de frégate.
Degnan, intendant militaire.
Fournier (Amand), contre-amiral.
De Fremiot.
De Sainte-Marie, chef de bataillon.
Castelnau, général de divis...
Sonnet, général de brigade.
De Soye...
Mercier Lacombe, ancien préfet.
Le Rouxeau-Rosencoat, général de brigade.
De Cussy, officier supérieur en retraite.
Marulaz, général de division.
Chevanchard de La Tour, lieut.-colonel.
Lacauchie, chirurgien principal.
Le docteur Conneau.
De Margadel, général de brigade.
De Leyritz,
Delahourde, ancien chef de bureau au ministère de la guerre.
Le Rat de Magnitot (A.), ancien préfet
De Dompierre d'Hornoy (A.), contre-amiral, ministre de la marine.
Cte de Lapeyrous
Barbet de Jouy, colonel.
Baudin, ministre plénipotentiaire.
Calvin du Bourguet, général de division.
Perrin de Jonquières, colonel.
Peruss...s, lieutenant-colonel.
Regnault, chef de bataillon.
Bérard, commissaire général de la marine
Belvèze, capitaine de vaisseau.
Bournisien de Valmont, capit. de frégate.
Cte du Hamel, ancien préfet.
Durand, capitaine de frégate
Regat, ingénieur hydrographe en chef.
Robinet, général de brigade.
Cahier, général de division.
Belurgey de Grandville.
Franconière, général de brigade.
Pirlaud de Forges, ancien sous-directeur au ministère de la guerre.
Herrevyn, chef de bataillon.
De la Roche-Keranraon, cap. de frégate.
Le Moyne, ministre plénipotentiaire.
Gaulard de Sancray, chef d'escadron.
Corréard, général de division.
Bourdeau, lieutenant-colonel.
Bon Frossard ancien préfet.
Massabeau, lieutenant-colonel.

O'Shée, général de brigade.
Pujol, lieutenant-colonel
Bouché, intendant militaire.
Besson, chef d'escadron.
Guinet, chef de bataillon.
Lavergne, colonel.
Mignaret, ancien conseiller d'État.
Vte de Suleau
D'Avesgo [illegible]y.
Bonfort (Charles)
Delbalat, ingénieur hydrographe.
Bon Dugas de la Catonière.
Gaudree-Boileau, ancien chef de Bureau à la guerre.
Griffon, colonel.
Guynet (Louis), *idem*.
Mellinet, général de division.
Michel, ingénieur
Vincent, chef d'[illegible]on
Flory, consul général
Capriol de Péchassaut, général de brigade
Lemaire, ancien sous-directeur à la guerre
Levret, lieutenant-colonel d'état-major.
De Saint-Pol.
D [illegible]
Grenier, lieutenant-colonel.
Saget, colonel d'état-major.
Bonfort, officier au service de l'Égypte.
Le Provost de Launay, ancien préfet.
Cte de Chambrun, député.
[illegible]
Faucheux, général de division.
Baylin de Monthel, intendant militaire
[illegible] Fleury [illegible] major.
Balhod, intendant militaire.
Rose, lieutenant-colonel d'infanterie.
Duclos, lieutenant-colonel de cavalerie.
Vte de Dax
Costa, ancien préfet.
Cte de Coëtlogon, *idem*.
Ducos, *idem*.
Blondel, général de brigade
Bon Clarinval, colonel d'artillerie.
D'Alayrac, *idem*.
Berthier, général de brigade.
Noirot, chef d'escadrons
Mas[illegible]
[illegible]
Du [illegible]
Du Plœuc, député.
Vigoureux, lieut.-col., comm. de place.
Floyd, lieutenant-colonel.
Barbary chef de bur. au min. de la guerre.
Chappier, général de brigade.
Chevremont, ancien préfet
Collimères, général de division.
Maizeyer, consul.
Vallant, médecin inspecteur.
Darc noles, membre du cons. gén. du Lot.
De Nolent, gérant du consulat à Panama.
Mis de Boisgelin
De Froidefond, ancien préfet.
Faure, médecin principal aux Invalides.
Chatrousse, prév. du lycée de Chaumont.
De Crèvecœur, ancien préfet.
Quatteray, colonel
Rolland de Chabert, capitaine de vaisseau.
Péricaud de Gravilon, col. d'état-maj. retr.
Bertrand, chef d'escadron d'état-major.
Cte Descantons.
Guyon, médecin inspecteur.
Dozonville, ancien sous-préfet.
Bon Lespérut.
Petronelli, médecin princ. de 1re classe.
Bon Ponsard.
Lesne, anc. receveur général des finances.
De Soye, intendant militaire.
Nassoy, sous-intend. militaire de 1re classe.
Mayer, médecin.
De Mathare[illegible], trésorier-payeur général
Potier de Pommeroy
Guardin, 1er pres. de la cour d'appel de Paris.
Devienne, 1er président de la Cour de cassation
Mouzard-Sencier.
Martinet, procureur général.
D'Augustin de Bourguisson, colonel.
Testa, intendant militaire.
Longueville, capitaine de vaisseau.
De la Bastide, colonel.
Bon Duffourc d'Antist, général de division.
Henrys, Mis d'Aubigny
De Rouilleau de Beaulieu
Bon Leroy de Boisaumarié.
[illegible]
Ménard, ancien préfet.
Grimaudet de Rochebouet, général de div.
Le Boul, chef de bureau.
Colson, ancien dir. au minist. de la guerre.
Duchesneux.
Duprat
Brouets, colonel.
Lorette, ancien préfet.
Lebrun, colonel d'état-major.
Mis de Fleury.
Le Peintre.
Vatier de Bourville
Doutrelaine, général de brigade.
Burdet, conseiller de cour d'appel
Astruc
De Nicolaï
De Soubeyran, préfet honoraire.
Duchemin, chef de bataillon.
De Salinis, percepteur des contributions [illegible].
Leur de la Motte, capitaine de frégate
Palluy, ancien chef de division à la Légion d'honneur
Cte d'Andigné, ancien préfet.
Raguet de Brancion, général de brigade.
[illegible]ron ancien préfet.
Perlay, préfet honoraire.
Tronchet
Le Clerc d'Osmonville.
Autran, commissaire général de la marine.
Alouveau de Montreuil, chef d'escadron.
[illegible]
Baudin, contre-amiral
Gaillard, anc. sous-dir. au min. de la guerre.
D'[illegible]nautier, anc[illegible]
[illegible], chef d'escadron [illegible]erie.
[illegible] ancien receveur général
Genestal, chef de bat. de la garde nationale.
Mis Du Bouzet, contre-amiral.
Le prince de Crouy-Chanel.
Bontemps, commiss. général de la marine.
Devilliers, ancien chef de bureau au ministère de la guerre.
Giraud, colonel d'infanterie.
Maurice, *idem*.
Peyssard, *idem*.

Bedos, colonel d'infanterie.
Canu, général de brigade
Hal èz Claparède, inspecteur des finances.
Choux, lieutenant-colonel d'infanterie.
Farre, *idem* du génie.
Pelozzi, peintre.
Cte de Bermond de Vachères.
V[illegible], c[illegible] d'escadron d'artillerie
V[illegible], colonel
Bon Verhaeger de St-Paul.
De N[illegible] chef d'escadron.
[illegible], capitaine de frégate
B[illegible] intendant général inspecteur.
De Maussion, général de division.
De Brauer, général de brigade
Aymard, général de division.
Dargent, *idem*
Gennet, capitaine de vaisseau.
Chalandon, propriétair
Bonnard, capitaine de frégate
Boullier, lieutenant-colonel.
Berger, général de brigade.
Germanes, 1er président de la cour de Bastia
Hamille, ancien direct. des cultes, député.
Seaillot, médecin inspecteur
Cordier, trésorier-payeur gén[illegible]
B[illegible], [illegible] de [illegible]me à Montpellier
[illegible]
[illegible] Vernos de Saint Trivier, propr
Boulet de la Boulerie, *idem*
Demanche
Le Poittevin de Lacroix, gén. de brigade.
Luce, président du trib. civil de Marseille.
Paulze d'Ivoy
Pastoureau
[illegible] colonel d'artillerie
Lecomte, colonel d'infanterie.
Filhol de Camas, *idem*.
Chanzy, général de division.
De la Haye, chef d'escadron d'état-major.
Berat de Sedaiges, chef d'escadron de cavalerie
Ro[illegible], consul à Lisbonne
[illegible]not de Reggio, colonel de cavalerie
Olivier (Marius), capitaine de vaisseau
Lefebvre.
Ferru, général de brigade.
Bon de Bonnemains.
[illegible] Saint Paul
P[illegible]s, lieutenant-colonel d'infanterie
Le Comte, propriétaire.
Ducros (Édouard).
Mangin, colonel d'infanterie.
De Rue[illegible], colonel de cavalerie.
V[illegible]s, propriétaire
Delcommète, sous-intendant militaire.
Lacombe, président du tribunal civil de Carcassonne
Colonna Leca, sous-préfet honoraire.
De Saint-Pulgent, préfet.
Guiliano *dit* Castano, méd. princ. de 1re cl.
Amelin.
Massatol, lieutenant-colonel d'infanterie
Maurice, chef d'escadron de gendarmerie.
Fabre, consul général.
De Mathis, propriétaire.
Manuel, ing. en chef des ponts et chaussées.
Cte de Rohan-Chabot.
De Tourville, président de chambre à la cour d'appel de Rouen
Mis de Blosseville
Reiset, conseiller général.
De Chiseul.
Boyer, capitaine de vaisseau
De Sartiges, propriétaire
Mis de Villeneuve Bargemon, préfet.
Cougnin de Saint-Hilaire, général de brig
[illegible]ssy de Saint Marc, propriétaire.
[illegible] général de division.
[illegible], consul général
Vieille, chef de bataillon du génie
De Polhès, chef de bataillon d'infanterie
Place, ingénieur civil.
Giraud, propriétaire
Choury de Lavigerie, colonel de [illegible]
Simonet de Coulmiers, lieut.-col. de cav
Demonts, préfet.
Vte de Vesins, *idem*.
De Reymac lieutenant-colonel.
Le Sergeant d'Hendecourt.
Segretain, chef de bataillon du génie
Pontgayot, ancien payeur à Rome.
De Latouche, dir. des contrib. directes.
De Perusse Descars, propriétaire.
Ernoul, avocat.
De Lômont, consul
Henrique, général de brig. d'inf. de marine
Couderc de Saint-Chamant, trésor. payeur général.
Baudouin, lieutenant-colonel d'infanterie
Thiévard, sous-intendant militaire
Le Breton, *idem*
Desgranges, ingénieur civil.
Jamin du Fresnay, lieut. col. de cavalerie.
Desfaudais, chef d'escadron d'artillerie.
De Boucheman, lieutenant-colonel.
Malet, sous-intendant militaire
Flury Hérard (Paul), banquier
Guillot, directeur des contributions directes
Hamon, propriétaire
Leclerc, 1er président de cour d'appel.
De Sauti, médecin principal.
Faton de Favernay, juge d'instruction.
De Barolet, colonel d'infanterie.
Sonhant, médecin-major.
Comartin, ancien maire.
Bon de Benoist.
Nau de Beauregard, ancien préfet.
Podevin, *idem*.
Rohat, *idem*.
[illegible]
Du Bois de Jancigny, *idem*.
D'Arnoux, *idem*
Banquart de Bailleul, ancien sous-préfet
Robaglia, pharmacien major de 1re classe
Guérin (Louis-César), banquier
De Bizemont, dir. du Crédit foncier internat
Cte de Buisseret Steenbecque, propriétaire.
D'Audebard, Bon de Ferussac, géologue
Lorando commerçant.
Detouche, horloger-mécanicien.
Bon de Marquessac
Cte de Coltac, préfet
D'Auxais, propriétaire
Armantier, médecin
Bon Fremin du Mesnil, anc. conseiller gén
[illegible]ni, maire de Bastia
[illegible], président du trib. civ. de Sartène
De Griffon, consul des États romains à Bordeaux.
Conrad, préfet

Dufour, conseiller général
Gachet, sous-intendant militaire.
Delaperrierre, adj. de 1re cl. à l'intend. mil.
Lacronique, médecin principal.
Bressolles, général de brigade
Saussier, *idem*.
Parmentier, chef d'escadron d'état major.
Fauchon, chef de bataillon d'infanterie.
Comte, colonel.
Roggero, officier d'administration principal.
Selgman-Lau, sous-intendant militaire
Liau, général de brigade.
Tapin, colonel.
Tripard, *idem*
Desaleux, lieutenant-colonel d'infanterie.
Sarville, lieutenant-colonel d'artillerie
Boquet, chef d'escadron d'état-major
Pongerard, chef d'escadron d'artillerie
Berger de Nomazy, chef de bat. d'infanterie.
Roun, *idem*.
De Beaufort, *idem*
D'Hautefort, chef d'escadron de cavalerie.
Lebey, directeur du journal *la Patrie*
Dreyssé, capitaine du génie.
Lhuillier, banquier.
Julhiet, capitaine de frégate.
Pi, *idem*.
Minot, général de brigade.
Bougault, colonel d'artillerie
Suter, *idem*
Viardot, chef de bataillon d'infanterie
De Bourcrie de Laschamps
Massard, Vte de Chousy
Bonnesse, négociant
Lewal, colonel d'état-major.
Thil, chef d'escadron d'état-major.
Millon d'Ardy de Verneuil, cap. de frégate
Sée, colonel d'infanterie.
Meyras
Coulder, sous directeur adjoint au ministère des finances
[illegible] ancien procureur général
[illegible] d'ULexi, général de brigade
[illegible], chef d'escadron d'état-major.
De Pranlhère, maire à Lyon.
Bon Bellet de Tavernost le Sauvier, propr
Laurand, archit en ch. des édifices diocés.
Moulin, méd de l'hosp de Bourg-Argental.
Antheaume, Bon de Servan, maire
Henrion Berlier, colonel d'infanterie
De Lacombe, lieutenant-colonel de caval.
Leruy, médecin-major de 1re classe.
Bigault du Granrut, chef de bataillon d'inf.
Pigeard, *idem*
Belot, *idem*
Charpentier, *idem*.
Magnin [illegible]eur de 1re cl. de la marine.
[illegible] [illegible]lecin-major de 1re class,
H[illegible] maire
[illegible] prof à l'[illegible] des arts et manu
[illegible] de 1re classe à l'intendance mil.
[illegible] Nor[illegible] de Brettoville, gén. de brigade
[illegible] Le Fayet, député
[illegible] [illegible]sur Issac, propriétaire.
Génin, sous-préfet honoraire.
Vte de Pelleport, ancien sous préfet.
Pavie, propriétaire
Mis de Lenlay, officier [illegible]
Gueyraud, conseil général. Mars[illegible]e
[illegible] préfet [illegible]

Thomas de Labarthe, propriétaire.
Bellier Villentroy, président de la cour d'appel à la Réunion.
Des Moulins, président de la société Linéenne de Bordeaux.
Couturier, gouverneur de la Guadeloupe.
Jessain de Bourgogne, conseiller de préfect.
Barbier Lalobe de Pelcourt, maire
[illegible] de Bermont-Villemanzy, littérateur.
Bonneaux, préfet.
Bureau, préfet
Cte de Montrevost, maire
Cte de Folenay, [illegible]
Tassin, directeur général des affaires civiles et financières de l'Algérie
Buret, capitaine de [illegible]
De Cazenove de Pradines [illegible]
Tardif, conseiller d'État.
De Bourgoing, ancien préfet.
Marquis de la Mazelière, propriétaire

ORDRE DE SAINT-SYLVESTRE.

Commandeurs.

Bon Denois, consul général.
Cintrat, ministre plénipotentiaire
Delacour
Ragon, colonel du génie.
Lemaire de Loinville, ancien préfet.
Bon de Chabert (Noble)
Guillemard, cons à la cour d'appel de Turin
Tourangin, ancien préfet
Habert-Delisle.
Ernoult, sous préfet
Bard (Joseph).
Levesques des Varannes, ancien préfet.
Chiros, ancien payeur.
De Borgne de la Tour.
Grognier, ancien maire
Crétineau-Joly, publiciste.
Pichon.
Nugues St-Cyr, colonel d'état major.
Mis de Cancolle
Rosselly de Lorgues, homme de lettres.
Théry, recteur honoraire d'académie.
Dol
Baudouin, insp gén. des écoles primaires.
Nugues, lieutenant colonel d'état-major.
De Peyronnenq, ancien magistrat.
Dugas, banquier
[illegible]loue, Mis de Saint-Mars, cons. général.
[illegible]ss[illegible]e, médecin.
[illegible]
Spitzer, docteur en médecine.
Farge-Courjon, propriétaire.
Galouzeau de Villepin, avocat.
Le Base Girangi Decaye, propriétaire.
Cirlot, chef de bataillon.
Boulet, sous intendant auxiliaire.
Dr Frestier, médecin à Lyon.
[illegible], chef [illegible]ons
[illegible] de S[illegible]on, propriétaire.
D'Aubigny, Bon d'Ulcherra
Guique de Champvans, préfet.
De Rossel, Bon de Fontarèches, cons. gén.

ORDRE DU CHRIST.

Chevaliers.

Vte Pononard de Bussierre.
Goury du Roslan, m[illegible] plénipotent.

GRANDE BRETAGNE ET IRLANDE.

ORDRE DU BAIN.

(1re classe)

Chevaliers Grand's-Croix.

Le Mal CANROBERT (Certain).
Le Mal DE MAC-MAHON, duc de MAGENTA, président de la République.

(2e classe.)

Chevaliers commandeurs

De Martimprey (Edm.), général de division
Thiry (J. A.), *idem*
Paté, général de division.
D'Autemarre d'Erville, *idem*.
Dulac, *idem*.
Daresme, *idem*.
D'Aurelle de Paladines, *idem*
Mellinet, *idem*.
Jurien de La Gravière, vice-amiral.
Vte de Chabannes-Curton, *idem*
Cousin-Montauban, Cte de Palikao, général de division

GRÈCE

ORDRE ROYAL DU SAUVEUR.

Grand's Croix

Bon BURIGNOT DE VARENNE
Bon FORTH-ROUEN, anc. ministre plénipot.
GUIZOT membre de l'Institut.
Vte DE LA HITTE, général de division
Bon BRENIER, ancien ministre plénipot.
DROUYN DE LHUYS
JACQUINOT, Vice-Amiral
Bon BAUDE, ministre plénipotentiaire.

Grands-commandeurs.

Cte DE SCHRAMM, général de division
Bon DE VILLEMESSANT, membre de l'Institut.
Cte LEBRET, général de division.
CLAVAUD, vice-amiral.
Bon CLÉMENT DE LA RONCIÈRE LE NOURY, *idem*

Commandeurs.

Lalande.
Ballon, général de brigade.
Gabinier, *idem*.
Hecquet, général de division
Marnier, ancien colonel d'état-major
Brisson, ancien colonel d'infanterie.
Mangin, général du genie
Roux (Michel Ange).
Hamart.
Feburier, ancien sous-préfet.
Mis d'Eyragues, anc. min. plénipotentiaire.
Voutier (Olivier)
Cte d'Estourmel.
Alexandre
Soleille, général de division.
Guérin, intendant militaire
Morin, général de division.
Mis du Bouzet, contre-amiral.
Guyon, médecin inspecteur
Foltz, général de division.
Guignaut, de l'Institut
Beaucourt, général de brigade.
Barbet de Jouy, conserv. au mus du Louvre.
Favre Claveyroz, consul général.
[illegible], consul-général.
Lambert, cons. gen. de Grece à Bruxelles.

HESSE GRAND-DUCALE.

ORDRE DE LOUIS

Grand's Croix

Cte DE LA ROCHEFOUCAULD (Hippolyte).
DROUYN DE LHUYS

Commandeurs de 2e classe

Engelhardt, consul général.
Bon de Bussierre (J. E.), ministre plénipot.

ORDRE DE PHILIPPE LE MAGNANIME

Grand's-Croix.

Cte DE MARESCALCHI, ministre plénipot.
Cte DE DAMRÉMONT, *idem*.
Cte DE REISET, *idem*.

Commandeurs de 1re classe.

Cte Roguet, général de division.
Bon Pron, ancien préfet.

Commandeurs de 2e classe

Durand de Mareuil, secrétaire d'ambass.
Feuillet de Conches, dir. aux aff. étrang.
Gueneau, docteur en médecine
De Coynard, lieut.-colonel d'état-major.
Bon Renouard de Bussierre.
Renoul, dir. hon. de l'Asile de Vincennes.
Goepp, consul.
Genty, préfet.
Schlencx, chef du 10e bataill. de chasseurs
Plazen, direct. du dép. d'ét. de Perpignan

ILES HAWAI

ORDRE DE KAMEHAMEHA 1er.

Chevalier-Commandeur.

Delmas, lieutenant d'infanterie.

HONDURAS.

ORDRE DE SANTA-ROSA.

Grand-Officiers.

Bon de St Priest, préfet en disponibilité.
Montané, ancien député.

Commandeurs

Pelletier, consul general de Honduras
Dr Lecanu, membre de l'Académie de méd.
Dumont, ancien banquier.
Geyler, ingénieur civil.
Billot, banquier.
Tournier, propriétaire.
Watrin, capitaine de cuirassiers
Gassier, consul du Honduras à Nice.

ITALIE.

ORDRE DE L'ANNONCIADE

Le Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA, président de la République

ORDRE DE LA COURONNE D'ITALIE.

Grand'-Croix.

DUMAS, membre de l'Institut.

Commandeurs.

Dieu
Vte de Gauville.
Petigot, membre de l'Institut
Bon de Nervo, anc. trés.-payeur genera.
Bon Gruyer, *idem* de l'Hérault.
Engelhardt, agent et consul général de France en Servie
Voisin, ingén[illegible]
De Quatrefages de Br[illegible] Institut
Aubert, mem. de la so[illegible]s Antiq. de France

ORDRE DES SAINTS-MAURICE [illegible]

Grand's-Croix

Cte Menthon.
Bon de Crousaz Crétet
Prince Murat (Lucien).
Vte de la Hitte, général de division.
Barrot (Ferd.).
Bon His de Butenval.
Drouyn de Lhuys.
Le duc de Gramont, ambassadeur.
Le duc de Cambacérès
Duc de Bassano.
Thiry (Augustin), général de division
Le Mal de Mac-Mahon, duc de Magenta président de la République.
Cte Roguet, général de division.
Prince de la Tour d'Auvergne Lauragais, ancien ambassadeur.
De Martimprey (A. A.), général de div
De Ladmirault, *idem*.
Voitry, ancien ministre.
Prince Bonaparte (Pierre-Napoleon).
Bon Haussmann
Prince de Bauffremont [illegible] (Pierre Eugène).
De Parieu, membre de l'Institut
Cte de Monet, général de division
Frémy, gouverneur du Crédit foncier.

Grands-Officiers

Mis de Béthisy
Layrle, cap de vaiss., anc dir. à la marine.
Larchey, général de division
Roniou de Lavrignais, inspecteur général du génie maritime.
Jurien de La Gravière, vice-amiral.
Bon Larrey, chirurgien-inspecteur.
Mis de Banneville, ambassadeur.
De la Motterouge, général de division.
Desvaux, *idem*.
De Saint-Paul
D'Aurelle de Paladines, gén de division
De Maupas
Hamille, député.
B[illegible]
Cte Jaillet de Saint-Cergues, général de division.
Dieu.
Ga[illegible]
Dumont, général de divis[illegible]
Wolowski, membre de l'Institut
Kœnigswarter
Ferri-Pisani, général de brigade.
Vte Treilhard, ministre plénipotentiaire.
Dupasquier, 1er président de la cour de Chambery

Commandeurs

Duc d'Esclignac, colonel de cavalerie.
Cte de Laville, général de brigade
Pellenc, ancien préfet
De Gasquet, capitaine de frégate.
Favre (Léon), consul genera[illegible]
De Reiset, ancien charge d'affair[illegible]
Thouvenin, général de brigade.
De la Coste.
Bon Brenier, [illegible] plénipotentiaire
Bon de Viefcastel, anc. dir. aux aff. etrang
Soleille, général de division
Davil, ancien ministre plénipotentiaire.
Magne, ministre des finances.
Cte de Lesseps (Th.).
Fleury, dir. au min. de l'agr. et du comm.
Mimaut, consul
Gado, général de brigade
Mejrand, directeur au min. des aff. étrang.
Cte Carrelet, général de division
Cte de Commarges-Guitaut, sec. de légation
Vte des Meloizes-Fresnoy, trés. payeur gén
Cte de Nieuwerk[illegible]
Cte de Montebello, général de division.
[illegible]yme-d'Aquin, min plénipotentiaire
Bon de Beaumont, de l'Institut
Mis de Gricourt.
Vte de Suleau
Cte de Coëtlogon, ancien préfet.
Bernard, procureur général.
Valua.
De Borrelli, général de divisio[illegible]
Boutellaux, *idem*.
Grandchamp, *idem*.
Lefèvre, *idem*.
Malaguti, recteur d'académie.
De Robert d'Escragnolle, chef d'esc. retr.
Collet-Meygret, ancien receveur général.
Cte de Bri[illegible]
Dr Ricord.
Bon de Pirney
[illegible]
Avril, insp. [illegible] des ponts et chaussées.
Dr [illegible]
De Vaulabrègue, général de brigade.
Mis de Conegliano.
Le Play.
Du Beux, procureur général.
D'Hugues, général de division.
Gaudin (Émile).
Vte de Vougy
Mgr Chalandon, archevêque d'Aix.
Pariset, intendant général inspecteur.
Vincy, général de division, grand chancelier de la Légion d'honneur.
Le Mal Le Bœuf
Vte Louis de Villiers, général de division.
Mis de Châteaurenard, secrétaire d'ambass
Lebrun, colonel d'état-major.
Bon Gruyer, trésorier-payeur général.
L'abbé Laine.
Guillemot, dir. gén de la Caisse des dépôts.
Saladin, anc. inspecteur gén. des finances
Cte de Lastic
Gaudin de Villaine, général de brigade
Negre, *idem*
Aubran, commissaire gen de la marine.
Bon de Bonnet-Maurelhan Polhes, général de division
Chauchard, *idem*.
Guyot de Lespart, général de brigade.
Bataille, général de division

Lenoble, général de brigade.
Vedel, capitaine de frégate.
Corréard, général de division
Imbaus, trésorier-payeur général
Cte de Reyneval, secrétaire de légation.
Gavini, député
Poujade, consul général
Rousseau bey, anc. secr. du vice-roi d'Égypte.
Gentilhommes non admis à la cour de Sardaigne.
Géry, préfet.
Vignet, directeur des douanes.
Rivot, ingénieur des mines
Joly bois
Cazalis de Fondouce, gentilhomme
De Berckheim, général de brigade
Lichtlin, vice-prés. du Crédit ind. et comm.
Montois, préfet.
Laffitte (Ch.), banquier.
Cte de Castellane, consul.
Bon de Brès de Ste Félicité, anc. offic. sup.
Combes, inspecteur général des mines
Tremble de Beaulieu, général de brigade.
Baudin, trésorier-payeur général
Jarry, anc. secrét. gén. de la préf. de police
Nusse, chef de la police municipale de Paris
Le Peintre, préfet
Oury, consul général
Reynold de Chauvigny, vice-consul
Pierard, inspecteur général des mines
Maussion de Candé, préfet de Nice.
Rolland, dir. gén. des manufact. de l'État.
Reech, directeur de l'École d'application du génie maritime.
Haurion, général, commandant l'école de Saint-Cyr.
Sage, ancien intendant général sarde
Dulin, président de chambre à la cour de Chambery
Bon Gabet, major général sarde en retraite.
Fabre la Maurelle, contre-amiral
Susane, général de division
Bon Benouard de Bussierre, directeur de la Monnaie de Paris
Picard, ingénieur civil.
Rigaud, 1er président de la cour d'Aix.

ORDRE MILITAIRE DE SAVOIE.

Grand-Croix

Le Mal Canrobert.
Gal Mellinet.

Commandeur de 1re classe.

De Martimprey (Edm.), général de division.

Commandeurs de 2e classe.

De Bertier, général de brigade.
Soleille, général de division
Doëns, général de brigade.
Courtois-Roussel d'Hurbal, général de div.
Lequier, intendant militaire
De Martimprey (A. A.), général de division
Chauchard, *idem.*
Foltz *idem.*
Chabron, *idem.*
Chaigneau, contre-amiral.
De Saignac-Fénelon, général de division.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND ET DU MÉRITE (Deux-Siciles).

Grands-Croix

Thiers, membre de l'Institut.
Duc de Montebello.
Guizot, de l'Institut.

Chevaliers Commandeurs.

Aon de Beleval.
Cher d'Horrer
De Lambert
De Lutteroth
Baudin (Charles), ministre plénipotentiaire.
Cte de Lesseps

ORDRE ROYAL DE SAINT JANVIER DES DEUX-SICILES.

Grands Croix.

Guizot, de l'Institut.
Duc de Montebello.
Vte de la Hitte, général de division.
Barrot (Adolphe).
Drouyn de Lhuys
Cte Roguet, général de division.
De Maupas, ancien ministre
Vte de la Rochefoucauld

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-GEORGE DE LA RÉUNION (Deux-Siciles).

Chevaliers Grand's-Croix.

Comte Charles de Flahaut
Vte de Saint-Comte, général de division.

Grands-Officiers.

Cte Carbelet, général de division
Cte Roguet, *idem.*

Commandeurs.

Delaclaze (Adalbert-Charles)
Larrey, baron de Saint-Maurice, gén. de brig.

ORDRE CONSTANTINIEN (Deux Siciles).

Grand's-Croix

De Maupas, ancien ministre.
Du Barry de Merval

Chevaliers de Grâce.

David, ancien ministre plénipotentiaire.
Bon de Béville, général de division.
Mis de Brémoncourt, ambassadeur
Bon du Havelt les Barres
Mgr Forcade, archevêque d'Aix.
Thomas (Louis).
Jovin des Fayères, anc. secrét. d'ambassade.

ORDRE ROYAL DE FRANÇOIS Ier (Deux Siciles).

Grand's-Croix

Cte de Montesquiou (Anat.)
Lavollée
Comte de Castel, membre de l'Institut.
D'Aureli de Paladines, général de div.
Ridouel, général de brigade.

HENRYS, Cte D'AUBIGNY
DE GÉRAUDON, général de division.

Commandeurs avec plaque.

CROS, inspect. général du gé[illegible] maritime.
BAYARD de la VINGTRIE, ingé[illegible]ur.
MATHIEU, contre-amiral.

Commandeurs.

Bon FAVOT.
CHARPENTIER, colonel d'artillerie.
GÉNIO, ancien maître des requêtes
FEUILLET de CONCHES, directeur aux affaires étrangères.
Bon d'ANDRÉ, ministre plénipotentiaire.
Cte de MONTTESSUY, *idem*.
THOMAS d'AGOUT
SOLEILLE, général de division.
OLIVIERI, capitaine de frégate
DE CLERCQ, anc. sous-dir. aux aff. étrang.
GODDE, architecte.
Vte des MEZIZES-FRESNOY, trés[illegible]ay gén.
MASSOL-d'ANCE
DE CRÈVECŒUR, ancien préfet.
COLLET-MEYGRET, ancien receveur général.
MARCOTTE de QUIVIÈRES, com. gén. des monn.
Bon HAUSSMANN
BESSON
CARONDELET, général de division.
OSMONT, *idem*
DOURIN, lieutenant-colonel.
Vte LEMERCIER
PEYSSARD, colonel d'infanterie.
BÉLOT de la DIGNE, lieut.-col. de gendarm.
TESTA, intendant militaire.
P[illegible]SIS [illegible]
RENAULT-d'UBEX, [illegible]
CHAGRIN de SAINT-HILAIRE, *idem*.
ROUX, 1er chirurgien en chef de la marine.
BELOT, Mis de FERREUX.
[illegible]
LEGRAS, contre-amiral
GICQUEL DESTOUCHES, *idem*.
BOYER, capitaine de vaisseau.
DE LA ROQUE, avocat
DE FLEURIAC, chimiste.
FROTTIER de BAGNEAUX.
LEFEBVRE, capitaine de vaisseau.
THOMAS ALVARÈS
DE BARTHELEMY.
BOCHART de CHAMPIGNY (Jean).
VALETTE, colonel.

ORDRE ROYAL CONSTANTINIEN (Parme).

Grand'-Croix.

Cte DE MONTTESSUY, ministre plénipotent.

Chevalier de 1re classe.

Cte D[illegible]SET, ancien chargé d'affaires.

Commandeur

DE V[illegible] (Jean).

ORDRE DE SAINT-LOUIS (Parme).

Grand'-Croix.

Prince DE LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS, ancien ambassadeur.

Commandeurs

Bon HAUSSMANN
GAUDIN (Émile).

ORDRE DE SAINT-JOSEPH (Toscane).

Grand's-Croix.

GUIZOT, de l'Institut.
Cte LAROCHEFOUCAULD (Hipp.).
[illegible] ministre plén.p.
te DE MONTTESSUY, ministre plénipotent.
[illegible]OUYN DE LHUYS
[illegible] DE BASSANO
Prince DE LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS, ancien ambassadeur

Commandeurs

[illegible]t ministre plénipotentiaire.
De GASQUET, capitaine de frégate.
Bon de VIELCASTEL, anc. dir. aux aff. étrang.
DAVID, ancien ministre plénipotentiaire.
Cte MURAT (Joachim
Cte de LESSEPS (Théodore)
DE CRÈVECŒUR, ancien préfet.
MORIN, général de division.
DUMAS, de l'Institut

ORDRE DE SAINT-ÉTIENNE (Toscane)

Chevaliers de Justice

PRÉVOST DE SAINT-MARC.
Mis DU PRAT.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE (Toscane).

Chevalier de 1re classe.

DIDION, général de brigade.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

ORDRE DES WENDES.

Commandeur.

Garnier, préfet.

MEXIQUE.

ORDRE DE GUADALUPE

Grand's-Croix.

Bon HAUSSMANN
Cte LANNES DE MONTEBELLO, gén de div.
ELIE DE BEAUMONT, membre de l'Institut

Grands-Officiers.

BRINCOURT, général de brigade.
VIALLA, général de division.
D'AUVERGNE, général de brigade.
BUDIN, trésorier-payeur général.
Bon NEIGRE, général de brigade.
DE LASCOURS, *idem*.
L'HÉRILLER, général de division.
DE MIRANDOL, *idem*
JEANNINGROS, général de brigade.
VIENNOT, s.-dir. au min. des aff. étrangères.
DE POTIER, général de brigade
REYNALD, vice-amiral.
Bon AYMARD, général de division.
ROZE, vice-amiral.
Bon DIDELOT, contre-amiral.
MAZÈRES, vice-amiral.

Commandeurs.

Descours.
De Reynac, lieutenant-colonel d'infanterie.
Morin, colonel du génie
C. agrin de Saint-Hilaire, général de brig
Lambert (Samuel), banquier à Bruxelles
Colson, ancien sous-directeur au ministère de la guerre
Petit, colonel de cavalerie
Tallen de Cabarrus, consul général.
Louet, trésorier-payeur général.
Da[illegible] (Edouard).
H[illegible]n. de brig. d'inf. de marine.
L[illegible] préfet.
Duvergier
Duc de Castries, propriétaire
Le Normand de Kergrist, capit. de vaisseau.
Bonnafont, médecin principal.
Dieu.
Du Courthial, consul
Boyer, général de brigade.
Morand, colonel d'infanterie
De [illegible]re, inspect. gén. des prisons.
B[illegible] Mertray, colonel d'état-major.
Vasse Saint-Ouen, colonel d'artillerie.
Cluchant, général de division.
Du Preuil, *idem*.
Lefebvre, colonel d'infanterie
André-Fouet, cap de vaisseau en retraite.
Forest, consul de France à Mazatlan
De Taillevis de Jupeaux, ex-payeur en chef.
Dr Gaye, médecin du Bureau de bienfaisance du VIe arrondissement

MONACO.

ORDRE DE SAINT-CHARLES.

Commandeurs.

Aveline, colonel d'infanterie.
Gavini, député.

PAYS-BAS.

ORDRE DU LION NEERLANDAIS.

Grand's-Croix.

THIERS, membre de l'Institut.
DROUYN DE LHUYS
Bon D'ANDRÉ, ministre plénipotentiaire.
Cte DE SARTIGES.
Cte DE BOURGOING, ancien ambassadeur près le Saint-Siége.

Commandeurs.

Engelhardt, consul général.
De Lorde
Paris, vice-amiral, de l'Institut.
Cte de Monet, général de division.
Boittelle

ORDRE DE LA COURONNE DE CHÊNE.

Grand's-Croix

Bon MARBOT, général de division.
Cte DE SCHRAMM, *idem*.
Bon DE BUSSIERRE, anc. ministre plénip.
Mis DE LA GRANGE.
ROUHER
Bon L'ANGLADE, ministre plénipotentiaire.
Cte DE SARTIGES

Chevaliers de l'Étoile.

Cte MALHER, préfet honoraire.
PISSIS, général de br[illegible]

Grands Officiers.

DUVAL, dir. du serv. de santé à Toulon.
GROS, inspecteur gén. du genie maritime.
Bon DE MONTBRUN.
Mis D'HAVRINCOURT.
Mis D'ALBON.
Vte DUCHATEL

Commandeurs.

Jubinal.
Blondel, général de brigade.
De Briey, chef de bataillon du gén[illegible]
[illegible]l, profess. au Conservat. de musique.
M[illegible]ut, consul général.
Cte le Nieuwerkerke
Bon de Béville, général de division.
Favas, général de brigade
Jacquinot, secrétaire général de préfecture.
Favé, général de division.
Panot, sous-préfet
Gadin, artiste peintre
Lejoindre, insp. gén. des ponts et chauss.
Rondot.
De Joureuille, inspecteur gén[illegible] des mines
De Franqueville, inspecteur général des ponts et chaussées, conseiller d'État.
Colugnon, insp. gén. des ponts et chaussées.
Vte d'Albon
Daubrée, inspecteur général des mines.
Verry, colonel.
Augoyat, colonel du génie en retraite.
Vuignier, ingénieur en chef
Bon Larrey, médecin inspecteur.
Imhaus, trésorier-payeur général.
Rohn, chef d'escadron d'état-major.
Vte Sérurier, ancien préfet.
Lessler, lieutenant-colonel d'infanterie.
De Saint-Quentin, chef de bataill. du génie.
Blanche (Alfred).
Marcotte de Quivières, commissaire général des Monnaies
Bouyer, capitaine de frégate
Bon de Gérando, ancien procureur général près la cour de Metz.

PERSE.

ORDRE DU LION ET DU SOLEIL.

Première classe.

Cte DE SERCEY (Édouard).
[illegible] DE BOURQUENEY, ancien ambassadeur.
[illegible]T, membre de l'Institut, anc. ministre.
Bon CLOQUET (Jules), membre de l'Institut.
Bon HAUSSMANN.
Bon LE ROY DE BOISAUMARI[illegible]
[illegible] DE LA[illegible] [illegible] [illegible]
DE L'ARBALÈTE D'AYDREIN, général de div.
DROUYN DE LHUYS.

Deuxième classe.

GÉNIE, ancien maître des requêtes.
JAUBERT.

Vte DARU.
ADAM, ancien maire de Boulogne
ROULAND (G.), trésorier-payeur général.
Bon LARREY, médecin inspecteur
B[illegible], chef de bataillon [illegible]
AUBERGIER, doyen de la Faculté des sciences de Clermont.
BRAVAY, ancien député
B[illegible]IER, membre de l'Acad. de médecine.
B[illegible]
C[illegible]STE [illegible]
C[illegible]SGRANGES
DEVOIZE, consul
DUVAL, notaire.
FLANDIN, peintre
FLURY-HÉRARD, banquier
GA[illegible]
H[illegible]S, [illegible] de com. de Lille
J[illegible], capitaine de vaisseau
M[illegible]
Cte DE SARTIGES
SOULANGE BODIN, consul général.
VIDAL, drogman.
CAILLEAUT, fabricant.

Troisième classe.

Périgot, capitaine de vaisseau.
Prus, consul.
Vattier de Bourville, att. au dép. des aff. étr.
Baraudon s.-chef de bureau au Cons. d'État
Dumousset, lieutenant-colonel en retraite
Molet, consul de Perse à Elbeuf
Bon de Bonnemains, ancien maire du 16e arrondissement de Paris
Klein, adj. au maire du 16e arr. de Paris.
Pichon, ancien auditeur au Conseil d'État.
Duchesne de La Motte.
Delioux, compositeur de musique.
Leclerc, ancien maire de Dieppe.
Yvon, inspecteur du mobilier.
Legrand, proviseur du lycée Bonaparte.
Monjeau, directeur du collége Chaptal.
Hebbinard, général de brigade
Thery, recteur honoraire d'académie
Balieu, attaché au ministère des aff. étrang.
Bravay, banquier
Collinot, peintre céramiste
Lemarechal, receveur percepteur à Paris.
Forge-[illegible]n, propriétaire
Marie, lieutenant d'infanterie
Duval Le Camus, peintre d'histoire.
Foissac, docteur.
De Castellane Morante, chef de bat. de la garde nationale mobile.
Perrusel, ancien jardinier en chef du Shah.
De Rosny, professeur à l'école des langues orientales
Jourdan, préfet des études au collége Chaptal.

PORTUGAL.

ORDRE DU CHRIST.

Grands-Croix.

BARROT (Adolphe).
Bon FORTH-ROUEN, ancien min. plénipot.
D[illegible]EZA, ministre plén. plénipotentiaire.

Commandeurs.

Cte de Pontois, ancien ambassadeur.
Bon Barignot de Varenne
Bourdais, capitaine de vaisseau
Cte de Novion, *idem*.
Pontois, *idem*.
Buloz, dir. de la *Revue des Deux Mondes*.
Cte de Clarange-Lucotte, ancien colonel.
Bon de Carayon-Latour.
De Bressolles, général de division.
Chassériau
Pelletier, président de chambre à la Cour des comptes
Rosse, vice amiral.
De Saulcy membre de l'Institut.
Élie de Beaumont, *idem*.
Lobstein, ministre plénipotentiaire
Baudin, contre-amiral.
Walferstein (Bernard).
Mis de Jouvencel
Jurien de la Gravière, vice amiral.
Bon Fririon, général de division.
Fouché Lepelletier
Randoing
Hugueteau de Chalié, contre-amiral.
Bon du Havelt des Barres
Bon Aymé d'Aquin, ministre plénipotent.
Guyon, médecin inspecteur.
Bon Zorn de Bulach
Avril, inspect. gén. des ponts et chaussées.
Chevreul, membre de l'Institut.
Bon Paul de Richemont.
Vte de Brayer
Wolowski de l'Institut.
Dalloz (Ed.).
Thery, recteur honoraire d'académie.
Kratz
Bon Didelot, contre-amiral
De Bouville, ancien préfet.
Salles, *idem*.
Vte de Vougy
Le Cocq (Jean)
D'Avezac, de l'Institut.
Ferrère, banquier.
Breul, consul.
De Gerando, consul.
Kuhlmann, [illegible]
Bethier, membre de l'Acad. de médecine.
Lebeuf de Montgermont, maire de Montreuil
Brochon, ancien maire de Bordeaux.
Didion, insp. gén. des ponts et ch. en retr.
Raymond (Xavier), homme de lettres
Sureil, ing. en chef des ponts et chaussées.
Denière, ancien membre du conseil municipal de Paris
L[illegible]s, préfet.
De Rochefort, secrétaire gén. de préfect.
Calmels, avocat.
De Coudreuf, intendant militaire
Bon de Billing, ministre plénipotentiaire.
Dorbigny, professeur au Muséum
Linas, correspond. du min. de l'instr. publ.
Lebey, directeur du journal *la Patrie*.
Steenackers.
Bethmann, ancien maire de Bordeaux
Bourdillon, colonel de gendarmerie.
Blondel, avocat
Leroy, notable commerçant.

Carcenac, négociant
Doney, consul de Portugal à Bordeaux
Du Val de Dampierre, colonel de cavalerie.
Michehn, commissaire gén. de la marine
Imhaus, trésorier-payeur général
Laubrée, membre de l'Institut
Dufresne, insp. gén. des ponts et chaussées.
Mazerat, dir. de la succ. du *Crédit lyonnais*.
Thirion-Montauban, chargé d'affaires.
De Marcol.
Chacenet.
Amouroux (Léopold), commissionnaire pour l'exportation.
Jaga, ancien général command. la brigade européenne aux États-Unis.
Lefort, prof. agr. à la Fac. de méd. de Paris.
Tassin, directeur hon. de l'octroi de Paris
Chevalier de la Taillais, prop. agricult.
Bounin, consul de Portugal à Nice
Decourdemanche (Alphonse).
Lefebvre, vice-consul d'Espagne à Nice.
B[illegible] négociant.
De la Roque, ancien armateur.
Cte Le Marris, conseiller général.
Agnès, ingénieur civil.
Bon de Fonctonton.
Baux, ancien maire.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-BENOIT-D'AVIZ.

Grand'Croix.

DAUMAS, général de division.
CHAUCHARD, général de division.

Commandeurs.

Simonet de Maisonneuve, capit. de vaisseau
Morin, général de division
Duveyrier, capitaine de vaisseau.
Exelmans, contre amiral.
Pénaud (A. E.), vice-amiral.
De Prangey, général de brigade.
Treuille de Beaulieu, général de division.

ORDRE DE SAINT-JACQUES DE L'ÉPÉE.

Commandeurs.

De Clercq, anc. sous-direct. aux aff. étrang.
Feuillet de Conches, dir[illegible]
Bonneville de Marsangy, [illegible] d'appel de Paris.

ORDRE DE [illegible]

Grands Croix.

Cte DUROSNEL
GUIZOT, de l'Institut.

Commandeurs.

Cte de Lurde, anc. secrétaire d'ambassade
Vte Duchatel, ancien préfet.
Pereire (Émile).
Pereire (Isaac)
Cte de Kleczkowski, 1er secrétaire interprète pour les langues chinoises

ORDRE DE NOTRE-DAME DE LA CONCEPTION DE VILLA-VIÇOZA.

Grand's-Croix.

BARROT (Adolphe)
DROUYN DE LHUYS.

MAGNE, ministre des finances.
Duc DE BASSANO.
Duc DE CAMBACÉRÈS.
Bon DE HECKEREN
Cte DE CUMMINGES-GUITARD min. plénip.
Bon HAUSSMANN
DE PARIEU, ancien ministre.

Commandeurs.

Mis du Bouzet, contre-amiral
Mignet, de l'Institut.
Bon Ris de Butenval.
Cte de Lesseps (T.
De Serres, ancien préfet.
David, ancien ministre plénipotentiaire.
Vte des Monazes-Fresnoy, trés. payeur gen.
Colet Meygret, ancien receveur général.
De Mentque, ancien préfet.
De Crèvecœur, ancien préfet.
Cte Mimerel
Schneider.
Rondot, négociant
Dumas membre de l'Institut.
Chevalier (Michel), *idem.*
Bon Leroy de Boisaumarie
B[illegible]
B[illegible] ingénieur civil.
[illegible]
Dorient [illegible] garde, anc. receveur gén.
Cte de Bou[illegible]
De Gerando, consul.
De Bosredon.
Barral, professeur de chimie
Bec
Blondel, avocat
Bouffard, négociant
[illegible] sous-directeur aux finances.
De Franqueville.
Kratz
Simon, ingénieur des ponts et chaussées.
[illegible]
Pictrequin de Prangey, gén. de brigade.
Breuil, consul général
Gautreau Louis), Lanquier.
Gautreau (Emile), *idem.*
Tagnard
Durangel, directeur au minist. de l'int.
Papillaud, docteur-médecin.
Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur de la voie publique et des promenades de Paris.
Bon Jorant, procureur général.

ORDRE DE SAINTE-ISABELLE.

Dame.

Mme la princesse de Beauffremont-Courtenay, duchesse d'Atrisco, mise de Leganès.

PRUSSE

ORDRE DE L'AIGLE NOIRE.

DROUYN DE LHUYS.

ORDRE DE L'AIGLE ROUGE.

Première classe.

Duc DE BASSANO
Cte DE SALIGNAC FENELON, min. plénipot.

De Talleyrand Périgord, duc de Valençay.
Prince de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, ancien ambassadeur
Mis de Talleyrand-Périgord, duc de Dino

Deuxième classe.

Vte de la Chadenède
Cte Maussion, ancien prefet.
Cte de la Sahe.
Cte de Tocqueville, ancien préfet.
Bon d'Aubier, colonel.
Bon Haussmann.
Guy de la Villette, général de brigade.
Cte Malher, préfet honoraire.
Le Play
Schneider.
Callier, général de division.
Chevalier (Michel), membre de l'Institut.
Bon Jeanin.
De Montagu, général de division,
Bon Larrey, médecin inspecteur.
Mis d'Harcourt.
Parandier, insp. gén. des ponts et chaussées.
Le Chesne, général de brigade.
Ferri-Pisani, général de brigade.
Nasse, chef de la police municip. de Paris.

ORDRE DU MÉRITE.

Chevaliers

Dumas, membre de l'Institut.
Robert-Fleury, membre de l'Institut.
Forster, *idem.*
Cognet, *idem.*
Gudin, peintre.

ORDRE DE LA COURONNE ROYALE.

Première classe.

De Talleyrand-Périgord, duc de Valençay et de Sagan, conseiller général de l'Indre.

Deuxième classe

Imhaus, trésorier-payeur général.
Morin (Arth.), général de division.
Cte de Gueydon, vice amiral
Cte de Reyneval, secrétaire de légation.
Saget, général de division.
Varin, ancien membre du conseil municipal de Paris.

ANCIEN ROYAUME DE HANOVRE.

ORDRE ROYAL DES GUELPHES.

Grand'-Croix.

Cte de Béarn.

Commandeur.

Vte de Chabot, général de brigade.

ORDRE D'ERNEST-AUGUSTE

Grand'-Croix.

Vte de la Guéronnière.

ANCIEN DUCHÉ DE NASSAU.

ORDRE D'ADOLPHE.

Grand'-Croix

Cte de Reiset, ministre plénipotentiaire

RUSSIE

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Première classe, ou Grand's-Croix.

Cte d'Argout, général de brigade.
Cher de Vernègues.
La Place, vice-amiral.
Boittelle.
Corréard, général de division
Gavini, député.
D'Aurelle de Paladines, gén. de div.
Picard, général de division.
Prince de la Moskowa.

Deuxième classe avec la couronne.

Guillot, intendant général inspecteur.
Blache, 1er médecin en chef de la marine.
Cte de Ruolz, inspecteur général des chemins de fer.
Cte Warren, littérateur.
Bon de Nervo, anc. trésorier payeur gén.

Deuxième classe.

Bon de Jerphanion.
Cher de la Primaudaie, chef de bataillon.
Cher de Coucy
Hon Coster, ancien préfet.
Bon Banquart de Bailleul.
De Roguier.
Cte de Latour Saint Igest.
Cardon de Garsignies.
Martin.
Mis de Brossard, général de brigade.
Habart.
Lesné
Monteloux, chef de bataillon.
Cte Arnaud de Saint-Sauveur, gén. de brig.
Vte de Puibusque.
Kuhn, colonel.
De Labersart, *idem.*
Mis de Casteinau
Bon de Chambrey, lieutenant colonel
Cadoudal, colonel.
Cte de la Vieuville.
Cher Poncet.
Dubut, architecte.
Defontaine, insp. gén. des ponts et chauss.
Pouletier de Verneuil, de l'Institut.
Duchatel, ancien sous-préfet.
Le Play.
Galinier, général de brigade.
Conte (Eug.).
Cte Reille, général de brigade.
Béhic (Armand).
Bourgarel
Dumas, commissaire général de la marine.
Selva, capitaine de vaisseau.
Cte Murat (Joachim).
Didion, général de brigade
Autran, commissaire général de la marine.
Prévost de Saint-Marc.
Le docteur Ricord.

Duclot-Grenet, lieut.-colonel.
Corbet, chef d'escadron d'état-major.
Imhaus, trésorier-payeur général.
Bon d[illegible]erre
Fanjoux, sous-préfet
Nusse, chef de la police municip. de Paris
Lefebvre (Jules), capitaine de vaisseau.
Metteta., député
Nicolai, général de brigade.
Bon de Bourgoing.
Valade, consul
De Geslin, général de brigade
Malaussena, ancien maire de Nice.
Rolland, chef d'escadron d'artillerie.
De Gonet, conseiller à la cour de Paris.
Michelin, commissaire gén. de la marine.
Vte de Pierre de Bernis, général de brigade
Regnault, colonel d'état-major.
Robert, *idem.*
Colin, colonel.
De Larocque Tourteau de Septeuil, colonel.
Marquisan, général de brigade.
Roux, colonel d'infanterie.
Louvent, *idem.*
Maillart de Landreville, *idem.*
Noël, *idem.*
Lavoignet, *idem.*
Ganzin, général de brigade.
Sautereau-Dupart, *idem.*
Cambriel, *idem*
Perrot, colonel de cavalerie.
Griffon, colonel.
Vigo-Roussillon, intendant militaire.
Bouttier, colonel de gendarmerie.
Lescouvé, prés. du trib. de 1re inst. à Nice.
Becquet de Sonnay, général de brigade.
Gibon, colonel d'infanterie
Willerme, anc. col du rég. de sap.-pomp
Polletier, colonel du 3e rég de [illegible]sseurs
Bernier de Maligny, général de brigade.
Michel, général de division.
Dupré-Lasale, avocat général à la Cour de cassation.
Ollivier, colonel en retraite

ORDRE DE SAINT-STANISLAS.

Première classe.

Le Mis Le Bœuf.
Frossard, général de division.
Dumont, *idem.*
Bon Fririon, *idem*
Bon Haussmann.
Clavaud, vice-amiral.
De la Motterouge, général de division.
Fourn[illegible] contre-amiral
De Maupas, ancien ministre.
Gautier
Vte de Vougy
Corbéard, général de division.
Vte de Bonnemains, *idem.*
De Courson de la Villeneuve, *idem.*
Garnier, *idem.*
Gr[illegible]er, *idem*
Cte Pajol, *idem.*
Le Vald Boulogne de Lascours, *idem.*
Levaillant, *idem.*
Reynaud, insp gén. des ponts et chauss.
Guillot, intendant général inspecteur.
De Bentzman, général de division.
L'Hériller, *idem.*
Montaudon, *idem.*

Deuxième classe avec l'étoile.

Guichon de Grandpont, commissaire général de la marine.
Bo[illegible]finton, ancien préfet.
D[illegible]nique, *idem.*
Merle[illegible]-Lacombe, *idem.*
Thomas, général de brigade.
Dingler, directeur des constructions nav.
Dufour, chirurgien de la marine.
De Rolland, général de brigade
De Chénier, avocat consultant à la guerre.
Bon Larrey, médecin inspecteur.
Collignon, insp. gén. des ponts et chauss
Malaussena, ancien député
Brosset, président de la chambre de commerce de Lyon.
Élie de Beaumont, de l'Institut, sénateur.
Moignon, conseiller à la Cour de cassation.

Deuxième classe.

Colas.
Cambay, médecin principal de 1re classe.
M[illegible]r, de l'Institut, biblioth. du Corps lég.
Ludé, ancien maire de Cherbourg
[illegible]rt, lieutenant-colonel du génie.
Begat, ingénieur hydrographe en chef [illegible]re.
Leroux, colonel en retraite
De Courville-Bernard, lieutenant-colonel.
Gressier, ingénieur hydrographe.
Georgette du Buisson, capit. de vaisseau.
[illegible]elons, [illegible]decin-major
Serive, médecin inspecteur
Scoutetten, médecin principal.
Gautier, ancien maire de Bordeaux.
Mounier, méd principal au Val-de-Grâce.
Honnin, trésorier-payeur général.
Favrot, sous-direct. au min. des finances.
Piquema., lieutenant-colonel d'état-major.
Prince de Banffremont, colonel.
Février, général de brigade.
Montolivo, médecin.
Nagues, colonel d'état major.
Sainte-Claire Deville (H.), de l'Institut.
Prévost de Longpérier, *idem.*
Delebecque, dir de la monn de Bordeaux.
De Courtois, secrétaire de légation
Barre, graveur général des monnaies.
Hecquard, consul à Damas.
Desc[illegible]izeaux, maît de conf à l'Éc normale.
Lass[illegible], anc. direct au min. de l'intérieur.
L'Epine, cons. référ. à la Cour des comptes.
Lambert, consul de Grèce, à Bruxelles.
Daly, architecte.
Marseille, contr gén à la préf de police
Lian, général de brigade
Bluem, chef de bataillon d'infanterie.
Gavini, député
De Contpont, chef de bataillon du génie.
Roux, major d'infanterie.
Bourdeau, lieutenant-colonel.
Eck, architecte.
Horteloup, médecin.
Letourneur, directeur des douanes à Nice.
Lordereau, commissaire central à Nice.
Mangin.
De Waubert de Genlis, général de brigade.

Pietri, médecin-major de 1re classe.
Cte Torrin. de Fogassieras-Letourneur, dir. des douanes à N[illegible].
Peyssard, propriétaire.
Lefort, prof. agrégé à la Fac. de médecine.
Garraud, capitaine de frégate.
Segretain, chef de bataillon du génie.
Lacroix, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal.
Le Jolis, prés. de la Société des sciences naturelles de Cherbourg.
Rolin, chef d'escadron.
De Laurston.
Genty
De Chérisey, chef d'escadron de cavalerie.
De Boucheman, lieutenant-colonel d'infant.
Vincendon, colonel d'infanterie.
Canard d'Allière, chef de bataillon
Larminier, chefs d'escadron de gendarmerie
Wilfemin, chef de bataillon.
De La Barre Duparc, lieut.-col. du génie
Gabriel, chef de bataillon.
Sebastien, chef d'escadron de gendarmerie
De Bouyn, chef d'escadron de cavalerie.
Cher de Constantin, ancien maire
Barret-Ducondert, conseiller à la cour de Paris
Bon Thénard, de l'Institut
Ney d'Elchingen, colonel de cavalerie.
Fournès, général de brigade.
Mathieu de Vienne, juge d'instruction au tribunal de la Seine.
Delhorme, général de brigade.
Blanc, ancien sous-préfet.
Kopp, directeur de la Société autrichienne des chemins de fer à Vienne.
Worms, prof. à la Fac. de droit de Toulouse.

SAINT-MARIN (République de).

ORDRE DE SAINT MARIN.

Grands Officiers

Poulard, consul général.
Cte de Lesseps, consul.

Chevaliers officiers supérieurs.

De Quélen, colonel de cavalerie.
Flury, consul à Livourne.
Heuret, garde-mines.
Demay, avocat au Conseil d'État.
Crémière, photographe.
Flury-Hérard, cons. gén. du Japon.
Picard, ingénieur civil.

SAXE (royaume).

ORDRE DU MÉRITE CIVIL

Grand'-Croix.

Cte de Caraman (G).

Commandeur.

De Rémusat, membre de l'Institut.

ORDRE D'ALBERT-LE-VALEUREUX.

Grand-Croix

Mercier de Lostende, ambassadeur.

Commandeur de 2e classe.

Brosson, directeur général de la Société autrichienne des chemins de fer à Vienne.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

ORDRE D'ERNEST

Grand's-Croix.

Bon de Brassier
Vte des Meloizes-Fresnoy, trés.-payeur général.
Cte de Rayneval, ministre plénipotent.

Commandeurs de 1re classe.

Cte Roguet, général de division.
Gautier (Alphonse).

Commandeurs de 2e classe.

Perier (Eug)
Javoux (Evariste
Morand, colonel d'infanterie.

SAXE WEIMAR.

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE.

Grand's Croix

Cte Reinhard, ancien ministre plén.pot.
Bon de Talleyrand-Périgord
Prince de la Tour d'Auvergne-Laurageais, ancien ambassadeur.
Vte des Meloizes-Fresnoy, trésorier-payeur général.

SUÈDE

ORDRE DES SERAPHINS

Chevalier.

Drouyn de Lhuys.

ORDRE DE L'ÉPÉE.

Commandeurs Grand's Croix.

De Martimprey (Edm.), général de div.
Cousin de Montauban, Cte de Palikao, *idem.*
Deligny, *idem.*
Bataille, *idem.*

Commandeurs

Bon Villatte, général de brigade
Layrle, anc directeur au min. de la marine.
Marnier, colonel d'état-major en retraite.
Cte de Rochefort, général de division.
Jurien de la Gravière, vice-amiral.
Bon Clément de la Roncière le Noury, *idem.*
Brincourt, général de brigade.
De Vivès, *idem.*
Corréard, général de division.
Ribourt, général de brigade
Dumont, général de division.
De Sonis, *idem*

ORDRE ROYAL DE L'ÉTOILE POLAIRE

Commandeurs Grand's-Croix

Bon BERNADOTTE.
LOBSTEIN, ministre plénipotentiaire
BENIC (Armand), ancien ministre

Grand-Officier

GAUTIER (Alphonse).

Commandeurs.

Bascle de Lagrèze, cons. à la cour de Pau.
De Vallée
Mgr Forcade, archevêque d'Aix.
Cte Clary

ORDRE ROYAL DE WASA.

Grand's-Croix.

Bon LEROY DE BOISAUMARIÉ.
ESQUIROU DE PARIEU, ancien ministre.

Commandeurs

Bon Haussmann.
Delaroche-Poncié, ingénieur hydrographe
Lecomte (Casimir).
Bon d'Adelsward, anc. capit. d'état-major.
Belgrand, insp. gén. des ponts et chaussées
Bon Servatius
Blanc, négociant.
Tisserand, directeur des établissements agricoles.
Bascle de Lagrèze, conseiller à la cour d'appel de Pau

ORDRE DE SAINT-OLAF DE NORWÉGE.

Grand Croix

LOBSTEIN, ministre plénipotentiaire.

Commandeurs.

Brincourt, général de brigade.
De Lascours, *idem.*
D'Hautpoul, *idem.*
Renson, général de division.
Fouché, Cte d'Otrante.
De Colomb, général de division.
Bon Michaud, consul général.
Vte de Montfort, général de brigade.
De Goslin, *idem.*
Bravay, ancien député
Sannière, membre de la chambre de commerce d'Alger.

SIAM.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT BLANC.

Commandeurs

DEVILLY, commissaire de la marine.
SENEZ, capitaine de vaisseau.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

Cte DE LA VILLE-SUR-ILLON, génér. de brig.
DRÉVOT.
Mis DE DRENEU.
Cher DE GUALY.
REGNAUD DE VILLATTE, colonel.
BOIDIN

ORDRE DU NICHANI IFTIKHAR.

Grande décoration en brillants

CHANGARNIER, général de division
BARROT (Adolphe).

Décoration de 1re classe.

D'Eyragues, ministre plénipotentiaire
De Chabannes-Curton, vice-amiral
Feuillet de Conches, dir. aux aff. étrang
Foltz, général de division
De Franqueville, drogman.
De Gasquet, capitaine de vaisseau.
Janin, de l'Institut.
Jaubert, de l'Institut.
De Lesseps (Théod.).
Cte de Lurde, ministre plénipotentiaire.
Marnier, colonel d'artillerie
De Massignac, ministre plénipotentiaire
Cte de Reculot, *idem.*
Lefebvre, chef d'escadron d'artillerie
Compagnet de Varenne.
Ricard, chef de la corresp. des paquebots
Pastré (Joseph).
Emeric, consul général
Gudin, peintre.
Schneider.

ORDRE DU MEDJIDIÉ

Première classe.

DROUYN DE LHUYS
DELACOUR, anc. amb. à Constantinople.
THIRY (J. A.), général de division.
Le Mal DE MAC-MAHON, duc DE MAGENTA président de la République.
L'amiral TRÉHOUART.
Le Mal CANROBERT.
Duval, ministre
DE MARTIMPREY (A. A.), général de division.
Bon BAUDE, ministre plénipotentiaire.
DUCROS-AUBERT, *idem.*

Deuxième classe

LEVAILLANT (J.), général de division.
LARCHEY, *idem.*
Le docteur CONNEAU
DALESNE, général de division
VINOY, général de division, grand chancelier de la Légion d'honneur.
DE MARTIMPREY (Edmond), général de division
DE BRESSOLLES, *idem.*
MENGIN-LECREULX, *idem.*
CAMPENET, *idem.*
BÉNIC (Armand), ancien ministre.
PARISET, intendant général inspecteur.
DE LA MOTTEROUGE, général de division
DE FAILLY, *idem.*
D'AUTEMARE DE PALADINES, *idem.*
MERCIER DE LOSTENDE.
Bon PICHON, anc. ministre plénipotentiaire
GERMANES, 1er président honoraire de la cour de Bastia.
Cte DE GERMINY.
Mis D'AUDIFFRET
LA TOUR-DU-MOULIN.
D'AUTEMARRE D'ERVILLÉ, gén. de div
Bon DE LESSEPS (Ferd.), anc. min. plénip.
EMERIC, consul gén. de Turquie à Marseille.
DONON, consul gén. de Turquie.

Kœnigswarter.
De Chargère, général de brigade.
De Bosredon.
Bavoux.
Levert
Vte de Pierre de Bernis, gén. de brigade.
Hériller, général de division.

Troisième classe

Rapatel, capitaine de vaisseau.
Poujade, consul général.
De Monet, général de division
De Cappe, gén. de brig. d'inf. de marine.
Labadie, général de brigade.
Bon Clément de la Roncière le Noury, vice-amiral.
Moysen de Codrosy, inspect. gén. des fin
Budin, trésorier-payeur général.
Bertin du Château, colon. d'inf. de marine.
De Wimpffen, général de division.
Roujoux, général de brigade
De Ferrabouc, *idem*
Blanc de Molines, sous-intend. militaire.
Laterrade, colonel d'infanterie
Vergé, général de division
Hutin, médecin en chef de l'hôtel des Inv.
Mounier professeur à l'École de médecine et de pharmacie.
Scoutetten, médecin principal.
Le Mal Le Bœuf
Forgeot, général de division.
Sencier, général de brigade.
Andouillé, 1er sous-gouverneur honoraire de la Banque de France.
De Bellot, trés.-payeur de la prov. d'Alger.
Scrive, médecin en chef.
Vte de Vougy
Vte de Chabannes-Curton, vice amiral.
Angenoust, général de brigade.
Cte de Sparre, [illegible]
Sassel vice-amiral
Colonge Chaponay, colonel
Le Cler [illegible]
Villamur, médecin princip.
Favre, ancien consul général.
De Tanski.
Paris, vice-amiral, de l'Institut
Pironneau, capitaine de vaisseau
Lalfon de Ladebat, vice-amiral
Massot, intendant militaire
Froment, médecin principal.
Fourteau Nauton, capitaine de vaisseau.
Larrieu, contre-amiral.
Martin *idem*
Paul (Nicolas), capitaine de vaisseau.
Reynaud, inspecteur général du service de santé de la marine
Morgue, médecin principal
Dupuy, ingén. de 1re classe de la marine
Alléon, négociant.
Vte Louis de Villiers, général de division.
Goze, *idem*.
Guyard, général de division.
Conseil Dumesnil, *idem*.
Lucy, ancien trésorier payeur général
Combay, médecin principal de 1re classe.
Mazure, général de division
De Pibusque, général de brigade.
Bon de Lamartinière, *idem*.
De Mezange de Saint-André, *idem*.
Granchette, colonel.
Gremier, général de division.
Princeteau, *idem*.
Shée, colonel
Warnier de Wailly, capitaine de vaisseau.
Bérard, commissaire général de la marine.
Secourgeon, médecin princip. de 1re classe
Varcollier, conseiller honoraire de préfecture de la Seine
Chiron de Brossay, capitaine de vaisseau.
Chabord, général de brigade.
Mazet Dugoulot, colonel d'état-major.
O'Farrel, général de brigade.
De Bertier, *idem*.
Robert, intendant général inspecteur.
Bolle, contre-amiral
Jaurès, vice-amiral
Grimaudet de Rochebouet, général de div.
De Prémonville, *idem*.
Le Normand de Bretteville, gén. de brig.
Douay, général de division
Bon de Bonnet-Maurelhan-Polhes, *idem*.
Piétrequin de Prangey, général de brigade.
Arolles, intendant militaire.
Ganderax, *idem*.
Louttier, colonel de gendarmerie
Jurien de la Gravière, vice amiral
Vte d'Ouvrier de Villegly général de div.
Pierson, colonel
Pélegrin, inspecteur des lignes telégraph.
Mis de Châteaurenard, ministre plenipot.
Fisquet, contre-amiral
Lescure, capitaine de vaisseau
Durand vice-amiral
Bousquet, général de brigade.
Cte Monier de la Sizeranne, sénateur.
De Vaudrimey-Davout, gén. de brig., sec. général de la Légion d'honneur.
Véron *dit* Bellecourt, général de division.
Guyot de Lespart, général de brigade.
Cte Angles
Danner, général de brigade
De Chabron, général de division.
De Brémond d'Ars, *idem*.
Metman, *idem*.
Carette, inspecteur des lignes télégraph.
Lebrun, général de division
De Séganville, intendant militaire.
Hessayre, général de division
Lion, *idem*.
Saurin, *idem*.
De Lapelin, contre-amiral.
Goubin
Emeric, consul général.
Autran, commissaire général de la marine.
Baudin, contre-amiral.
Salles.
Chalrié, commissaire général de la marine.
Lefebvre, général de brigade.
Bon Didelot, contre-amiral.
Mure de Pelanne, consul général à Smyrne.
Nagues, colonel d'état-major
Lichtlin, vice-président du Crédit industriel et commercial
Bon Larrey, médecin inspecteur
Kœnig-Bey, anc. secr. du vice-roi d'Égypte.
Jam, contre-amiral
Blondel, général de brigade
Bon de Bussierre, trésorier-payeur général
Pastoureau.

Merlin, colonel du génie.
De Mercier, sous-intendant militaire.
Rousseau (Marius), consul.
Collin ères, genéra. de division.
Du Coudray, inspecteur des finances.
D'Andlau, lieut.-colonel d'état-major
Bravay
Miller, membre de l'Institut.
Duruy (Anat.)
Tillos, anc. en consul général.
Gobilot (Alexis), industriel.
Masson, artiste peintre.
Devaux, banquier.
Henrion-Bert er, colone. d'infanterie
Bertrand (Victor), consul.
De Botmiliau, consul général
Lamy, cplone. d'état major.
Tripier, général de division
Raymond (Xavier), homme de lettres
Cordier, ingénieur civil.
Champin, sous-préfet
Herp n.
Rochaïd-Dahdah.
Paret, associé d'agent de change
De Golberg, généra. de brigad .
Foucher, docteur en droit
Griffon, colonel
Haurion, général, commandant l'école de Saint Cyr
Livois, maire de Boulogne-sur-Mer
Bon de L égeard, général de brigade.
Paillard, ancien préfet du Pas-de-Calais.
Bon Servatius
De Marbotin de Struvac.
Bousquet, maire de Vichy.
Delmas, sous-prefet.
Jourdan, consul general du Portugal.
So , général de division
Bon de Nervo, anc. trésorier-payeur gén.
Ferté
Lancelin, commissaire de la marine.
Bérenger-Féraud, méd. princ. de la marine.
Bolan, chef d'esca ron.
Peretti, capit ine
Daley *dit* Daly, architect
Charles, colonel d'artillerie.
Rigaud, ancien 1er président de la cour d'appel d'Aix.
De Launay, colonel d'infanterie.
Peschart d'Ambly, ingénieur de 2e classe de la marine.
Engelhardt, agent et consul gén. en Servie.
Hepp, chef d'escadron d'état-major.
Voisin, ingénieur en chef
Ritter, ingén.eur ord.naire de 1re classe.
Oppert (Jules), chargé de cours au collége de France.
Ganzin, général de brigade
Bondel, ingén. en chef du canal de Suez.
Olivier, colonel en retraite.

ORDRE DE L'OSMANIE.

Commandeur.

Ritter, ingénieur ordinaire de 1re classe.

VENEZUELA.

ORDRE DU MÉRITE.

Grands Officiers

David, ministre plénipotentiaire
Jo NAL

WURTEMBERG.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Commandeur.

Cte de Caraman (G.)

ORDRE ROYAL D LA COURONNE.

Commandeur.

Daubrée, de l'Institut.

ORDRE DE FRÉDÉRIC.

Chevaliers Grand's-Croix

Duc de Gramont
Cte de Béarn
De Failly, général de division.
Morin, gén. de div., membre de l'Institut.

Commandeurs de 2e classe.

Bon de Piancy.
Dr Ricord.
Bertrand, colonel.
Man et, ing. en chef des ponts et chaussees.
Guérin, docteur-chirurgien.

CHAPITRE III.

Clergé de France. — Cultes non catholiques.

SECTION PREMIÈRE.

CLERGÉ DE L'ÉGLISE DE FRANCE.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'ÉGLISE DE FRANCE.

Les archevêques et évêques sont nommés par le Président de la République, se reçoivent [illegible] institution canonique; leurs [illegible] avant [illegible] a[illegible]. Ceux [illegible] [illegible] sont [illegible].

Les [illegible] [illegible] [illegible] les [illegible] et [illegible], ces nominations sont [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Cet agrément n'est pas exigé pour [illegible] les [illegible] et les [illegible].

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

Mgr GUIBERT (*Joseph-Hippolyte*) (O ✻), *né* à Aix (Bouches-du-Rhône) le 13 décembre 1802, *sacré* évêque de Viviers le 14 mars 1842 *transféré* à l'archevêché de Tours par décret du 4 février 1857, puis au siége de Paris par arrêté du Chef du Pouvoir exécutif du 19 juillet 1871; *préconisé* le 27 octobre suivant.

Vicaires-généraux. MM.

N. . . . Jourdan ✻. Bayle.

(Pour le personnel de l'administration du diocèse de Paris, *voy.* 4e Partie, chap. II.)

Diocèses et départements formant la circonscription.	*Évêchés suffragants.*
Chartres. . . . . Eure-et-Loir.	Mgr REGNAULT (*Louis-Eugène*) ✻, *né* à Charleville le 21 février 1801, *nommé* coadjuteur, avec future succession, de Mgr l'évêque de Chartres, par décret du 14 août 1851, avec le titre d'évêque d'Eumènie *in partibus*, ci-devant curé de Charleville, évêque de Chartres le 17 janvier 1853.
	Barrier . . . . . *Vicaires-généraux.*
	Faucheresau. . . . .
Meaux. . . . . . Seine-et-Marne.	Mgr ALLOU (*Auguste*) O ✻, *né* à Provins (Seine-et-Marne) le 21 janvier 1797, *nommé* par ordonnance du 19 janvier 1839, *sacré* à Meaux le 28 avril 1839, ci-devant vicaire-général de Meaux.
	Fleurigny ✻ . . *Vicaires-généraux.*
	Josse . . . . .
Orléans . . . Loiret.	Mgr DUPANLOUP (*Félix-Antoine-Philibert* ✻, *né* à St-Félix (Savoie), le 3 janvier 1802, *nommé* par décret du 16 avril 1849, *sacré* le 9 décembre 1849, ci-devant vicaire-général de Paris.
	Desrosses ✻ . . . . . *Vicaires-généraux.*
	Lagrou ✻ . . . . .
Blois. . . . . . Loir-et-Cher.	Mgr PALUD DU PARC (*Louis-Théophile* ✻, *né* à Poitiers (Vienne), le 3 septembre 1804, *nommé* par décret du 15 décembre 1850, *sacré* le 1er mai 1851, ci-devant supérieur du séminaire de La Rochelle.
	Dore. . . . . *Vicaires-généraux.*
	Thoré. . . . .

Versailles. . . . .
Seine-et-Oise.

Mgr MABILE (*Jean-Pierre*) (O ✻), *né* à Rurey (Doubs) le 21 sept. 1803, *sacré* évêque de St Claude le 11 novembre 1851, *nommé* évêque de Versailles par décret du 23 janvier 1858.

Morel . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Jorge . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

Mgr REGNIER (*René-Franç.*, O ✻, *né* à Saint-Quentin (Maine-et-Loire) le 17 juillet 1794, *sacré* évêque d'Angoulême le 25 septembre 1842, *nommé* archevêque de Cambrai par décret du 16 mai 1850.

Vicaires-généraux.

Mgr Monnier, *Evêque* in partibus *de Lydda.* Bernard. Vallée.

Le département du Nord forme la circonscription de ce diocèse.

Evêché suffragant.

Arras. . . . . .
Pas-de-Calais.

Mgr LEQUETTE (*Jean-Baptiste Joseph*) ✻, *né* le 23 juin 1811, *nommé* par décret du 3 avril 1866, *sacré* le 6 août 1866, ci-devant vicaire-général d'Arras.

Valon-Capelle . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Peronty ✻ . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET VIENNE.

Mgr GINOULHIAC (*Jacques-Marie-Achille*) (O ✻), *né* à Montpellier (Hérault) le 3 décembre 1806, *sacré* évêque de Grenoble le 1er mai 1853, *nommé* archevêque par décret du 2 mars 1870; *préconisé* le 27 juin suiv.

Vicaires-généraux. MM.

Gouthesoulard. Pagnon ✻. Thibaudier.

Les départements du Rhône et de la Loire forment la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants.

Autun. . . . . .
Saône-et-Loire.

Mgr DE LESQUEN DU CRÉOUARA (*Léopold-René*), *né* à St-Pol-de-Léon (Finistère) le 30 juin 1814, *nommé* par décret du 1er août 1872, *sacré* à Quimper le 16 février 1873, ci-devant vicaire-général de Quimper.

Lelong . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Gonty. . . . . }

Langres. . . . .
Haute-Marne.

Mgr GUERRIN (*Jean-Jacques-Antoine*) ✻, *né* à Vesoul (Haute-Saône) le 31 décembre 1793, *nommé* par décret du 15 octobre 1851, *sacré* à Besançon le 23 mai 1852, ci-devant vicaire-général de Besançon.

Hutin . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Varet . . . . . }

Dijon. . . . . .
Côte-d'Or.

Mgr RIVET (*François-Victor*) (O ✻), *né* à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) le 1er juin 1796, *nommé* par ordonnance du 10 mai 1838, *sacré* le 21 octobre 1838, ci-devant curé de Notre-Dame de Versailles.

Dar . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Joly. . . . . }

Saint-Claude. . Jura.

Mgr NOGRET (*Louis-Anne* O ✻, *né* à Josselin (Morbihan) le 6 octobre 1798, *nommé* évêque de Saint-Claude par décret du 14 janvier 1862, *préconisé* le 7 avril, *sacré* le 30 juin suivant, ci-devant curé de Loches.

Gr a . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Gare. . . . . }

Grenoble. . . . . Isère.

Mgr PAULINIER (*Pierre Antoine-Justin*), *né* à Pezenas (Hérault) le 29 janvier 1815, *nommé* par décret du 5 mars 1870; *sacré* le 28 août suivant, précédemment curé de St-Roch, à Montpellier.

Orcel ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Chambon ✻ . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

S. Em. Mgr le cardinal DE BONNECHOSE (*Henri-Marie-Gaston*) (C ✻), *né* à Paris le 30 mai 1800, *sacré* évêque de Carcassonne le 30 janvier 1848, *nommé* évêque d'Evreux le 1er novembre 1854, et archevêque de Rouen par décret du 21 février 1858, *créé* cardinal le 21 décembre 1863.

Vicaires-généraux. MM.

Caumont ✻. Legros ✻. Delahaye.

Le département de la Seine-Inférieure forme la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants.

Bayeux. . . . . Calvados.

Mgr HUGONIN (*Flavien-Abel-Antoine*) ✻, *nommé* par décret du 13 juillet 1866, *sacré* à Paris le 1er mai 1867, précédemment supérieur de l'École des hautes études ecclésiastiques et doyen des chapelains de Sainte-Geneviève.

Ducellier . . . . } *Vicaires-généraux.*
Delcsq . . . . . }

Évreux. . . . . Eure.

Mgr GROLLEAU (*François*), *né* à Chavagnes-les-Eaux (Maine-et-Loire) le 1er novembre 1828, *nommé* par décret du 17 mai 1870, *préconisé* le 27 juin suivant, *sacré* le 8 sept. de la même année, précédemment curé de Saumur.

Heudelert . . . . } *Vicaires-généraux.*
Deneuve . . . . . }

Séez. . . . . . Orne.

Mgr ROUSSELET (*Ch.-Frédéric*) (O ✻), *né* à St-Amand (Cher) le 15 septembre 1795, *nommé* par ordonnance du 26 novembre 1843, *sacré* à Paris le 25 février 1844, ci-devant vicaire-général d'Autun.

Lebreton . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Rault . . . . . }

Coutances. . . . Manche.

Mgr BRAVARD (*Jean-Pierre*) ✻, *né* à Usson (Loire) le 20 février 1811, *nommé* par décret du 12 août 1862, *préconisé* le 25 septembre suivant, *sacré* le 28 octobre de la même année, précédemment vicaire-général de Sens

Crouzet . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Cauhemer. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

Mgr BERNADOU (*Pier-Felix* O ✻), *né* à Castres (Tarn) le 25 juin 1816, *sacré* évêque de Gap le 29 juin 1862, *nommé* archevêque de Sens par decret du 16 mai 1867.

Vicaires-généraux. MM.

Duranton. Millon. Larfeuil.

Le département de l'Yonne forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Troyes. . . . . . Aube.

Mgr RAVINET (*Emmanuel-Jules*) (O ✻), *né* à Paris le 4 avril 1801, *nommé* par décret du 11 décembre 1860, *sacré* le 1er mai 1861, ci-devant vicaire-général de Paris.

Voisey . . . . . } *Vicaires généraux*
Mgr Robin, protonot. apostolique. }

Nevers. . . . . . Nièvre.

Mgr DE LADOUE (*Casimir*), *né* à . . . . . le . . . . . *nommé* par décret du 18 juin 1873, ancien vicaire-général du diocèse d'Auch.

Crosnier ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Belaunay. . . . . }

Moulins. . . . . Allier.

Mgr DE DREUX-BRÉZÉ (*Pierre-Simon-Louis-Marie*), *né* à Brezé (Maine-et-Loire) le 2 juin 1811, *nommé* par décret du 28 octobre 1849, *sacré* le 14 avril 1850, ci-devant chanoine hon. et vicaire-gén. hon. de Paris.

Gilbert . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Barrichard . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

Mgr LANDRIOT (*Jean-François-Anne-Thomas*) (O ✻), *né* à Couches-les-Mines (Saône-et-Loire) le 9 janvier 1816, *sacré* évêque de La Rochelle le 20 juillet 1856, *nommé* à l'archevêché de Reims par décret du 30 décembre 1866.

Vicaires-généraux. MM.

Butot. Tourneur. Juillet.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Soissons. . . . . Aisne.

Mgr DOURS (*Jean-Pierre*) (O ✻), *né* à Alzonne (Aude) le 4 février 1809, *nommé* par décret du 16 octobre 1863, *sacré* le 13 mars 1864, ci-devant inspecteur de l'Académie de Paris, chanoine honor. de Versailles.

Gilbert ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Le Rebours . . . . . }

Châlons . . . . Marne (l'arrondt de Reims excepté).

Mgr MEIGNAN (*Guillaume-René* ✻), *né* à Denazé (Mayenne) le 11 avril 1817, *nommé* par décret du 17 septembre 1864, *sacré* le 1er mai 1865, ci-devant vicaire-général de Paris.

De Parade ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Desgarets ✻ . . . . . }

Beauvais. . . . . Oise.

Mgr GIGNOUX (*Joseph-Armand*) (O ✻), *né* à Bordeaux (Gironde), le 22 juillet 1799, *nommé* par ordonn. du 15 déc. 1841, *sacré* le 29 mars 1842, ci-devant vicaire-général et supér. du séminaire diocésain de Beauvais.

Obré ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mabire. . . . . }

Amiens. . . . . Somme. — Mgr BATAILLE (*Louis-Désiré-César-Joseph*), *né* le 23 août 1820, *nommé* par décret du 18 juin 1873, ci-devant curé-archiprêtre de Saint-Jacques, à Douai.

Mor[illegible] ✻ . . . . . } *Vicaires-capitulaires.*
Tourres . . . . . .

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

Mgr FRUCHAUD (*Félix-Pierre*) ✻, *né* à Trémentines (Maine-et-Loire) le 30 juillet 1811, *sacré* évêque de Limoges le 30 novembre 1859, *transféré* à l'archevêché de Tours par décret du 30 septembre 1871, *préconisé* le 27 octobre suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Desnard. Malmouche. Vincent.

Le département d'Indre-et-Loire forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Le Mans. . . . . Sarthe. — Mgr FILLION (*Charles-Jean* ✻, *né* à St-Denis-d'Anjou (Mayenne) le 1er mai 1817, *sacré* évêque de St-Claude le 16 mai 1858, *transféré* au siège du Mans par décret du 14 janvier 1862.

Clevenot . . . . . } *Vicaires-généraux*
Corbin . . . . . }

Angers . . . . . Maine-et-Loire. — Mgr FREPPEL (*Charles-Émile*) ✻, *nommé* évêque d'Angers par décret du 27 octobre 1869, *préconisé* dans le consistoire du 21 mars 1870, sacré à Rome le 18 avril suivant, ci-devant doyen de Sainte-Geneviève

Bourgeois . . . . . } *Vicaires-généraux*
Chesnel . . . . . }

Nantes. . . . . . Loire-Inférieure. — Mgr FOURNIER (*Félix*) ✻, *né* à Nantes le 2 mai 1803, *nommé* par décret du 17 mai 1870, *sacré* le 10 août même année, ci-devant curé de St-Nicolas de Nantes.

Morel . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Rousseau . . . . . }

Laval. . . . . Mayenne. — Mgr WICART (*Casimir-Alexis-Joseph*) (O ✻), *né* à Méteren (Nord) le 4 mars 1799, *nommé* évêque de Fréjus par ordonn. du 12 mars 1847, *sacré* à Cambrai le 11 juin 1845, ci-devant vicaire de Cambrai, *nommé* à l'évêché de Laval par décret du 30 [illegible] 1855.

Baudry . . . . . } *Vicaires-généraux*
Wicart . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

Mgr DE LA TOUR D'AUVERGNE LAURAGUAIS (*Charles-Amable*, O ✻), *né* à Moulins (Allier) le 6 décembre 1826, *nommé* par décret du 6 avril 1861, *préconisé* le 22 juillet suivant, *sacré* le 1er août, archevêque de Colosse *in partibus*, coadjuteur de Bourges avec future succession, archevêque de Bourges le 10 décembre 1861; ci-devant auditeur de Rote, pour la France, à Rome.

Vicaires-généraux. MM.

Appé. Sautereau. Caby.

Les départements du Cher et de l'Indre forment la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants

Clermont . . . . Puy-de-Dôme.

Mgr PERON (*Louis-Charles*) (O ✻), *né* à St-Grégoire-du-Vievre (Eure) le 30 novembre 1793, *nommé* par ordonnance du 13 novembre 1833, *sacré* le 16 mars 1834, ci-devant chanoine-archiprêtre d'Évreux.

Chardon . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bec . . . . . regard

Limoges. . . . . Haute-Vienne et Creuse.

Mgr DUQUESNAY (Alfred) ✻, évêque *nommé* par décret du 16 octobre 1871, *sacré* le 27 janvier 1872, précédemment curé de Saint-Laurent à Paris.

Desanlieux de Bigaignon . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vallet . . . . .

Le Puy . . . . Haute-Loire.

Mgr LEBRETON *Pierre-Marie* ✻, *né* à Pleven (Côtes-du-Nord) le 25 avril 1805, *nommé* par décret du 16 mai 1863, *sacré* le 15 novembre suivant, ci-devant vicaire-général de Saint-Brieuc.

Menard . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lyon . . . . .

Tulle. . . . . . Corrèze

Mgr BERTHAUD *Jean-Bapt.-Pierre-Léonard* ✻, *né* à Limoges (Haute-Vienne) le 3 octobre 1798, *nommé* par ordonnance du 15 juin 1842, *sacré* le 21 septembre suivant, ci-devant chanoine de Limoges.

Lamie . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lavergne. . . . . }

Saint-Flour. . . Cantal

Mgr DE LAVERGNAC *Antoine* ✻, *né* à Saint-Flour le 2 juillet 1802, *nommé* par décret du 14 juin 1857, *sacré* le 28 octobre suivant, ci-devant chanoine de Saint-Flour.

Jalabert } *Vicaires-généraux*
Bec . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALBI.

Mgr LYONNET (*Jean-Paul-François-Marie*) (O ✻), *né* à Saint-Étienne (Loire) le 12 juin 1801, *sacré* évêque de Saint-Flour le 25 avril 1852, ci-devant évêque de Valence, *nommé* archevêque d'Albi par décret du 4 décembre 1864.

Vicaires-généraux. MM.

Puel. Cayzac ✻. Dougados.

Le département du Tarn forme la circonscription de ce diocèse

Evêchés suffragants.

Rodez . . . . Aveyron.

Mgr BOURRET (*Joseph-Sébastien-Ernest*), *né* à Labro près St-Etienne de Lugdarès (Aveyron) le 9 déc. 1827, *nommé* par décret du 19 juill. 1871, *sacré* le 30 nov. suivant, précédemm. prof. à la Fac. de théol. de Paris.

Cestes . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Nouet . . . . . }

Cahors . . . . . Lot.

Mgr GRIMARDIAS ✻, *né* à Maringues (Puy-de-Dôme) le 19 septembre 1813, *nommé* par décret du 30 décembre 1865, *sacré* le 6 août 1866, précédemment curé-archiprêtre de Clermont.

Derruppé ✻ . . . . } *Vicaires-généraux.*
Blaviel . . . . .

Mende. . . . . . Lozère.

Mgr SAIVET (*Joseph-Frédéric*), *né* à Lectoure (Gers) le 12 août 1823, *nommé* par décret du 16 décembre 1872, précédemment chanoine d'Angoulême.

Caste . . . . . } *Vicaires-généraux*
Pelge . . . . . }

Perpignan. . . . . Pyrénées-Orientales.

Mgr RAMADIÉ ✻, *né* à Montpellier (Hérault) le 6 septembre 1812, *nommé* par décret du 17 septembre 1864, *sacré* le 6 mai 1865, ci-devant curé de Saint-Jacques de Béziers.

Redonnel . . . . . } *Vicaires-généraux*
Rogor. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

S. Em. Mgr le cardinal DONNET (*Ferdinand-François-Auguste*) (G O ✻, *né* à Bourg-Argental (Loire) le 16 novembre 1795, *sacré* le 30 mai 1835, évêque de Rosa *in partibus*, coadjuteur de Nancy, *nommé* archevêque de Bordeaux par ordonnance du 30 novembre 1836, *créé* cardinal le 15 mars 1852.

Mgr ROULLET DE LA BOUILLERIE, évêque de Carcassonne, a été nommé coadjuteur de l'archevêque de Bordeaux, avec future succession, par décret du 6 décembre 1872.

Vicaires-généraux. MM.

Dulac. Fonteneau ✻. Martial.

Le département de la Gironde forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Agen. . . . . . Lot-et-Garonne.

Mgr CHAUDET D'OUTREMONT (*Albert-Hector*), *né* à Tours le 27 février 1825, *nommé* par décret du 24 janvier 1871, *préconisé* le 24 février suivant, *sacré* à Tours le 19 mars de la même année, précéd. chanoine de Tours

Bor . . . . } *Vicaires-généraux.*
Ma . . . . }

Angoulême. . . . . Charente.

Mgr SIBAUX (*Alexandre-Léopold*), *né* à Laval le . . . . . , *nommé* par décret du 16 décembre 1872, ci-devant supérieur du séminaire diocésain de Laval.

C . . . . . } *Vicaires-capitulaires*
N . . . . . }

Poitiers . . . . . Deux-Sèvres et Vienne.

Mgr PIE (*Louis-François-Désiré-Édouard*), *né* à Pont-Gouin (Eure-et-Loir) le 26 septembre 1815, *nommé* par décret du 23 mai 1849, *sacré* le 25 novembre suivant, ci-devant vicaire-général de Chartres

Sa . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Le . . . . . }

Périgueux . . . Dordogne.

Mgr DABERT (*Nicolas-Joseph*) ✻, *né* à Henrichemont Cher, le 17 septembre 1811, *nommé* par décret du 16 mai 1863, *sacré* à Viviers le 22 novembre suivant, précédemment vicaire-général de Viviers.

B . . . . . } *Vicaires généraux*
De Saint-Lager . . . . . }

La Rochelle. . . Charente-Inférieure.

Mgr THOMAS (*Léon* ✻, *né* à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) le 29 mai 1826, *nommé* par décret du 12 janvier 1867, *sacré* le 15 mai 1867, précédemment vicaire général d'Autun.

Cortet ✻. . . . . } *Vicaires généraux*
Petit (Fulbert) . . . . . }

Luçon. . . . . . Vendée.

Mgr COLET (*Charles-Théod.*) ✻, *né* à Gérardmer (Vosges) le 30 avril 1806, *nommé* à l'évêché de Luçon par décret du 5 juin 1861, *sacré* le 25 août suivant.

Jeannet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Simon . . . . . }

ÉVÊCHÉS DES COLONIES

Ces évêchés sont suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Afrique
Saint-Denis (La Réunion).

Mgr DELANNOY Victor, *né* à Templeuve le 30 juin 1824, *nommé* par décret du 10 février 1872, *préconisé* le 6 mai suivant, *sacré* le 12 octobre de la même année, précédemment curé de St-André, à Lille.

Carméné. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mouton. . . . . }

Amérique.
La Basse-Terre (Guadeloupe).

Mgr BLANGER (. . . . .), *né* à. . . . . le . . . . . , *nommé* par décret du 21 mars 1873, ci-devant vicaire-général de Saint-Pierre et Fort-de-France.

Lacombe . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Gravier . . . . . }

Saint-Pierre et Fort-de-France (Martinique).

Mgr FAVA (*Amand-Joseph*), *né* à Evin-Malmaison (Pas-de-Calais) le 10 février 1826, *nommé* par décret du 25 janvier 1871, *préconisé* le 6 mars suivant, *sacré* le 25 juillet de la même année, précédemment vicaire-général de Saint-Denis (île de la Réunion).

N. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Gesse . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

Mgr GÉRAUD DE LANGALERIE (*Pierre-Henri*) ✻, *né* à Sainte Foy (Gironde) le 20 août 1810, *sacré* évêque de Belley le 1er mai 1857, *transféré* à l'archevêché d'Auch par décret du 30 septembre 1871, *préconisé* le 27 octobre suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Darré ✻. Caneto ✻. Villette ✻.

Le département du Gers forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants

Aire. . . . . . Landes.

Mgr ÉPIVENT (*Louis-Marie-Olivier*) ✻, *né* à Pardic (Côtes-du-Nord) le 30 juin 1805, *nommé* par décret du 30 juillet 1859, *sacré* le 20 novembre suivant, ci-devant curé de la cathédrale de Saint-Brieuc.

Lavigne . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Dhers ✻ . . . . . }

Tarbes. . . . . . Htes-Pyrénées

Mgr LANGÉNIEUX (*Benoît-Marie*) ✻, *né* à Villefranche (Rhône) le 15 octobre 1824, *nommé* par décret du 18 juin 1873, ci-devant vicaire-général du diocèse de Paris.

Lamole . . . . . } *Vicaires-généraux capitulaires*
Fouran . . . . . }

Bayonne. . . . . Basses-Pyrénées.

Mgr LACROIX (*François*) (O ✻), *né* à Entraygues (Aveyron) le 16 novembre 1793, *nommé* par ordonnance du 10 août 1837, *sacré* le 12 avril 1838, ancien supérieur du séminaire de Rodez.

Menjoulet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Franchistéguy . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

Mgr DESPREZ (*Jules-Florian-Félix*, O✻), prélat de la maison de Sa Sainteté, assistant au trône pontifical, comte romain, *né* à Ostricourt (Nord) le 14 avril 1807, *sacré* évêque de St-Denis le 5 janvier 1851, *transféré* à l'évêché de Limoges le 19 mars 1857, *nommé* à l'archevêché de Toulouse le 30 juillet 1859.

Vicaires-généraux. MM.

Roger ✻. — De Pous — Caussette.

Le département de la Haute-Garonne forme la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants.

Montauban. . . . Tarn-et-Garonne.

Mgr LEGAIN (*Théodore*), *né* le 8 novembre 1809 à Épeugney (Doubs), *nommé* par décret du 14 avril 1871, *sacré* le 25 juillet suivant, précédemment vicaire-général du diocèse.

Guyard . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lacroix . . . . . }

Pamiers. . . . . Ariége.

Mgr BELAVAL (*Jean-Antoine-Auguste*) (O✻), *né* à Toulouse le 7 avril 1802, *nommé* par décret du 28 juillet 1858, *sacré* le 30 novembre suivant, ci-devant vicaire-général de Toulouse.

Marcol . . . . . } *Vicaires généraux.*
Vidal . . . . . }

Carcassonne. . . Aude.

Mgr LE JOLLIEUX (*François-Albert*), *né* à Saint-Omer (Pas-de-Calais) le . . . . . , *nommé* par décret du 16 décembre 1872, ci-devant desservant de St-François de Sales, à Boulogne-sur-Mer.

Cros . . . . . } *Vicaires généraux.*
Gaudel ✻ . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

S. Em. Mgr le cardinal MATHIEU (*Jacques-Marie-Adrien-Césaire*) (C✻), *né* à Paris le 20 janvier 1796, *sacré* évêque de Langres le 10 février 1833, *nommé* archevêque de Besançon par ordonnance du 22 juin 1834, *créé* cardinal le 30 septembre 1850.

Vicaires-généraux. MM

Perrin. — Dartois. — Ruckstuhl.

Les départements du Doubs et de la Haute-Saône forment la circonscription de ce diocèse.

Evêchés suffragants

Verdun. . . . . . Meuse.

Mgr HACQUARD (*Augustin*) (O✻), *nommé* par décret du 12 janvier 1867, *sacré* le 1er mai 1867, précédemment curé de Saint-Symphorien, à Versailles.

Petit . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Thomas . . . . . }

Belley. . . . . . Ain.

Mgr RICHARD (*François-Marie-Benjamin*), *né* le 1er décembre 1819 à Nantes, *nommé* par décret du 16 octobre 1871; *préconisé* le 22 décembre suivant; *sacré* le 11 février 1872; ancien vicaire-général de Nantes.

Buyat . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bertrand . . . . . }

Saint-Dié. . . . .
Vosges.

Mgr CAVEROT (*Louis-Marie-Joseph-Eusèbe*) (O ✻), *né* à Joinville (Haute-Marne) le 26 mai 1806, *nommé* par décret du 16 mars 1849, *sacré* le 22 juillet 1849, ci-devant vicaire-général de Besançon.

Marchal . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Subon. . . . . }

Nancy. . . . . .
Meurthe-et-Moselle.

Mgr FOULON (*Joseph-Alfred*) ✻, *nommé* par décret du 12 janvier 1867, *sacré* le 1er mai 1867, ci-devant supérieur du petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs.

Jamboi ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Voinot. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

Mgr FORCADE (O ✻), *né* à Versailles (Seine-et-Oise) le 2 mars 1816, *sacré* évêque de Samos *in partibus* le 21 février 1847, *nommé* évêque de la Basse-Terre le 12 septembre 1853, évêque de Nevers le 11 décembre 1860, à l'archevêché d'Aix le 21 mars 1873.

Vicaires-capitulaires. MM.

Reynaud ✻. Conil. Fontaine.

Le département des Bouches-du-Rhône, à l'exception de l'arrondissement de Marseille, forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Marseille . . . .
Bouches-du-Rhône.
Arrond. de Marseille

Mgr PLACE (*Charles-Philippe*) ✻, *né* à Paris le 14 février 1814, *nommé* par décret du 6 janvier 1866, *sacré* à Rome le 26 août 1866, ci-devant auditeur de Rote pour la France.

Fe[illegible] . . . } *Vicaires-généraux.*
Rieu[illegible] . . . }

Fréjus et Toulon.
Var.

Mgr JORDANY (*Antoine-Joseph-Henri*) ✻, *né* à Puimoisson (Basses-Alpes) le 13 septembre 1798, *nommé* par décret du 10 novembre 1855, *sacré* le 25 février 1856, ci-devant chanoine de Digne.

Barnier[illegible] . . . } *Vicaires-généraux.*
Mo[illegible] . . . }

Digne. . . . . .
Basses-Alpes.

Mgr MEIRIEU (*Marie-Julien*) ✻, *né* à St-Gilles (Gard) le 23 nov. 1806, *nommé* par arrêté du Chef du pouvoir exécutif du 28 septembre 1848, *sacré* le 24 février 1849, ci-devant vicaire-général du diocèse.

Fortoul. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Barbaroux . . . . . }

Gap. . . . . .
Hautes-Alpes.

Mgr GUILBERT (*Aimé-Victor-François*) ✻, *nommé* par décret du 16 mai 1867, *sacré* le 10 novembre 1867, ci-devant curé de Valognes (Manche).

Bore. ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Joubert . . . . . }

Ajaccio. . . . .
Corse

Mgr DE GAFFORI, *né* à Corte (Corse), *nommé* par décret du 27 février 1872, *sacré* à Paris le 6 octobre 1872, président supérieur de l'École secondaire ecclésiastique d'Ajaccio.

Guasco . . . } *Vicaires-généraux.*
De Peretti . . . }

Nice. . . . . . Alpes-Maritimes | Mgr SOLA (*Jean-Pierre*) (O ✻), *né* à Carmagnole (Piémont) le 16 juillet 1791, *sacré* évêque de Nice le 3 janvier 1858, ci-devant curé de Vigone, à Turin; commandeur de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare, et de celui de Saint-Charles de Monaco.

Orengo ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Roux . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

Mgr DUBREUIL *Louis-Anne* (O ✻, *né* à Toulouse le 18 janvier 1808, *sacré* évêque de Vannes le 8 septembre 1861, *nommé* à l'archevêché d'Avignon par décret du 20 octobre 1863, *préconisé* le 21 déc. suivant.

Vicaires-généraux. MM.

Sermand. Clément. Peytié.

Le département de Vaucluse forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Nîmes. . . . . . Gard. | Mgr PLANTIER (*Claude-Henri-Auguste*) ✻, *né* à Ceyzerieux (Ain) le 2 mars 1813, *nommé* par décret du 30 août 1855, *sacré* le 18 nov. suivant, ci-devant vicaire-général de Lyon

Bourgeat . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vazou . . . . . }

Valence. . . . . Drôme. | Mgr GUEULLETTE ✻, *né* à Moulins (Allier) le 8 janv. 1808, *nommé* par décret du 9 décembre 1864, *sacré* le 7 mai 1865, ci-devant curé de Notre-Dame de Moulins

Bagot . . . . . } *Vicaires généraux*
Vig . . . . . }

Viviers. . . . . . Ardèche. | Mgr DELCUSY (*Louis*) ✻, *né* le 26 juillet 1794 à Sainte-Anastasie (Cantal), *nommé* par décret du 14 février 1857, évêque de Viviers, *sacré* le 31 mai suivant, ci-devant curé de Saint-Geraud, à Aurillac.

Bourg . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Sc[illegible] . . . . . }

Montpellier. . . Hérault. | Mgr LE COURTIER *François-Joseph*) (O ✻), *né* à Paris le 19 décembre 1799, *nommé* évêque de Montpellier par décret du 5 juin 1861, *sacré* le 24 août suivant, ci-devant archiprêtre de Notre-Dame de Paris.

Garimond. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bousquet . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE RENNES

Mgr BROSSAYS-SAINT-MARC (*Godefroy*) (O ✻, *né* à Rennes le 5 février 1803; *nommé*, par ordonnance du 25 février 1841, évêque de Rennes; *sacré* le 10 août suivant, précédemment vicaire-général du diocèse, *créé* archevêque de Rennes le 15 mai 1859, *intronisé* le 5 juin suivant.

Vicaires-généraux. MM

Combes. Bessaiche. Levillain.

Le département d'Ille-et-Vilaine forme la circonscription de ce diocèse.

Évêchés suffragants.

Quimper. . . Finistère.

Mgr NOUVEL, *né* le 26 décembre 1814 à Quimper, *nommé* par décret du 16 octobre 1871, *sacré* le 4 février 1872, ancien vicaire-général de Rennes.

Jégou . . . . . } *Vicaires généraux*
Dumarchallay . . . . . }

Vannes. . . . . . Morbihan.

Mgr BÉCEL (*Jean-Marie*) ✻, *né* le 1er août 1825, *nommé* par décret du 30 décembre 1865, *sacré* à Paris le 25 juillet 1866; ci-devant curé-archiprêtre de Vannes.

Flohy ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Fouchard ✻ . . . . . }

Saint-Brieuc et Tréguier . . . Côtes-du-Nord.

Mgr DAVID (O✻), *né* à Lyon (Rhône) le 28 mars 1812, *nommé* par décret du 14 janvier 1862, *sacré* le 2 juillet suivant, ci-devant vicaire-général de Valence.

Ollivier ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Frelaut-Ducours . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE CHAMBÉRY.

Mgr PICHENOT (*Pierre-Anastase*) ✻, *né* à Nuits-sous-Ravières (Yonne) le 27 octobre 1816, *sacré* évêque de Tarbes le 21 août 1870, *transféré* à l'archevêché de Chambéry par décret du 18 juin 1873.

Vicaires-généraux. MM.

Chamousset ✻. Mercier ✻. Rosset.

Évêchés suffragants.

Annecy. . . . Haute-Savoie.

Mgr MAGNIN (*Claude-Marie*) (O✻), *né* à La Muraz (Haute-Savoie) le 14 novembre 1802, *nommé* par décret du 11 décembre 1860, *sacré* le 11 juin 1861, ci-devant supérieur du séminaire diocésain d'Annecy.

Cartannaz ✻ . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Buttet ✻ . . . . . }

Tarentaise. . . . Savoie.

Mgr TURINAZ (*Charles-François*), *né* à Chambéry le . . . . . , *nommé* par décret du 10 janvier 1873, précédemment professeur au séminaire diocésain de Chambéry.

Bérard ✻. . . . . } *Vicaires-généraux*
Median-Gros. . . . . }

St-Jean-de-Maurienne. . . . Savoie.

Mgr VIBERT (*François-Marie*) (O✻), grand-croix de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare, *né* à Yenne le 15 août 1800, *nommé* évêque de Maurienne en décembre 1840, *sacré* à Rome le 25 mars 1841, précédemment vicaire-général de Chambéry.

Perret . . . . . } *Vicaires-généraux.*
N..... . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALGER.

Alger. . . . . . Afrique.

Mgr ALLEMAND-LAVIGERIE (*Charles-Martial*) (O ✻), *né* à Bayonne le 31 octobre 1825, *sacré* évêque de Nancy le 22 mars 1863, *nommé* à l'archevêché d'Alger le 12 janvier 1867.

Soubiran . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lavigerie ✻ . . . . . }
Guerin ✻ . . . . . }

Evêchés suffragants.

Constantine. . . . Mgr ROBERT, *né* à Annonay (Ardèche) le 22 mars 1819, *nommé* par décret du 27 février 1872, *sacré* le 13 octobre 1872, à Alger, précédemment vicaire-général de Viviers.

Moret . . . . . *Vicaire général.*

Oran . . . . . Mgr CALLOT *Jean Baptiste-Hélène* ✻, *nommé* par décret du 12 janvier 1867, *sacré* à Lyon le 22 septembre 1867, précédemment desservant du Bon-Pasteur à Lyon.

Marchand . . . . . } *Vicaires généraux.*
N. . . . . }

CHAPITRE DE SAINT-DENIS.

Primicier.

N....

Vicaire capitulaire

Mgr MARET (O ✻), évêque de Sura *in partibus.*

Chanoines du premier ordre.

Mgr LACARRIÈRE, ancien évêque de la Basse-Terre (Guadeloupe).
Mgr DE SÉGUR, ancien auditeur de Rote.
Mgr JEANCARD ✻, évêque de Céramie *in partibus.*
Mgr SARREBAYROUSE, évêque d'Hétalonie *in partibus.*
Mgr LASCASES, ancien évêque de Constantine.
Mgr DE MARGUERYE (O ✻), ancien évêque d'Autun.
Mgr FOULQUIER ✻, ancien évêque de Mende.
Mgr COUSSEAU ✻, ancien évêque d'Angoulême.

Chanoines du second ordre. MM.

Moret ✻.	Wéber ✻.	Castaing ✻.
Montéra ✻.	Doussot ✻.	Dauphin ✻.
Cresp (O ✻), *trésorier.*	Cœur ✻	Roze ✻.
Aubert ✻.	Guesnier ✻.	Cadoret ✻.
Vidieu ✻, *gard. des tomb.*	Jacquemet.	Testory ✻.
Fauveau ✻.	Hugon ✻.	

Chanoines honoraires du second ordre. MM.

LECOMTE, curé doyen de Braisne.
CHAMDON DE TROUSSEAUVILLE ✻.

Prêtres attachés au chapitre.

MM. Boulay, Giraud.

SECTION II.

CULTES NON CATHOLIQUES.

CULTES CHRETIENS PROTESTANTS.

ÉGLISE RÉFORMÉE.

Les Églises réformées sont régies par la loi du 18 germinal an X et par le décret du 26 mars 1852. — Elles ont des pasteurs, des conseils presbytéraux, des consistoires, des synodes et un conseil central. — Les conseils presbytéraux administrent les paroisses sous l'autorité des consistoires. — Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'Église et à celle des deniers provenant des aumônes. Tous les trois ans les anciens ou membres laïques sont renouvelés par moitié. Les pasteurs sont élus par les consistoires, sur une liste présentée par les conseils presbytéraux, et confirmés par le Gouvernement. — Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques. Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Gouvernement. Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode. Chaque synode est composé du pasteur ou de l'un des pasteurs et d'un ancien de chaque église; il ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours. — Il est établi, à Paris, un conseil central des Églises réformées de France. Ce conseil, composé pour la première fois de notables protestants et des deux plus anciens pasteurs de Paris, représente les Églises auprès du Gouvernement. Il est appelé à s'occuper des questions d'intérêt général dont il est chargé par l'Administration ou par les Églises, et notamment à concourir à l'exécution du décret du 26 mars 1852, qui l'a institué. — Les Églises réformées ont une faculté de théologie à Montauban. Lorsqu'une chaire de professeur de la communion réformée vient à vaquer dans la faculté, le conseil central recueille les votes des consistoires et les transmet, avec son avis, au ministre.

CONSEIL CENTRAL DES ÉGLISES RÉFORMÉES. MM.

Gal Dautheville (GO ✻), *président.*
Dollfus (Mathieu) ✻.
Monnin-Japy (O✻).
Morin (O✻).
Seydoux (Charles) (C✻).
Larnac ✻, ancien conseiller à la cour de Nîmes.
Godefroy ✻, conseiller à la cour de Rouen.
Bon de Chabaud Latour (GO ✻), général de division.
Barafort ✻, président de chambre à la cour de Lyon.
Guizot (Guillaume), chef de division au ministère de l'instruction publique et des cultes, *secrétaire*

ÉGLISE CONSISTORIALE DE PARIS.

Pasteurs. MM.

L. Vernes, *président du consistoire.*
Grand'Pierre ✻, *président honoraire.*

Montandon.	Gout.
Monod (Guillaume).	Decoppet.
Dhombres.	N. . . .
Paumier.	N. . .
Rouville, *pasteur auxiliaire.*	N. . .

ÉGLISES CONSISTORIALES OU PAROISSIALES DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ALGÉRIE.

AIN

Ferney.

Past. Pasquet.

AISNE.

Saint-Quentin.

Past. Monnier, *prés.*
Roussiez
Petit
Larcher.
Martin
Ridoux.
Marchand.

ALLIER.

Moulins.

N.....

ALPES (HAUTES-).

Orpierre.

Past. Caron, *prés.*
Charpiot.
Marchand.
Borloz.
Duproix.
Caron

ARDÈCHE.

La Mastre.

Past. Brisset, *prés.*
Arnaud.
Chave.
Trompavent.
Vaury

La Voulte

Past. De Magnin, *prés.*
Pinet.
Faure.
Pignan.

Les Ollières.

Past. Lombard, *pres*
Roussillon.
Sabatier.
Verot

Privas.

Past. Vincens, *prés*
Bost
Goujon.
Sambuc.
Liquier.
Gaussen.
Delon.
N. . .

Saint-Agrève.

Past. Boyer, *prés.*
Bonnard.
Ruel
Aubanel
Teriil.
Leroz.

Saint-Péray.

Past. Vaissette, *prés.*
Roustain.
Dussaut.

Past. Picard.
Valoton.

Saint-Pierreville.

Past. Dautheville, *pres*
Chaffal.
Chastagnaret.
Maneval.
Roux.
Camus
N ....

Vallon.

Past Grès, *prés.*
Kissel.
Alger.
Autran.
Bard.

Vernoux.

Past Magnin (de), *prés.*
Jarrett.
Carles

ARDENNES.

Sedan.

Past. Goulden, *prés.*
Deutschendorf

ARIÉGE.

Le Mas-d'Azil.

Past Conderc, *prés.*
Lacroix (Pierre).
Mathe.
Momméja.
de Grenier Fajal
Cornel,
de Grenier-Fajal.

Saverdun

Past. Lacroix (R.), *prés.*
Darrieu.
Terrondon.

AUBE.

Troyes.

Past. Berthe.

AVEYRON.

Saint-Affrique.

Past. Bonicel, *prés.*
Mazauric
Roussel
Bonal.
Mazauric.
Bonhoure.
François.
Paul.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.

Past Monod ✻, *prés.*
Bézès.
Blanc.
Abelou.
Wabnitz.
Devèze
Mouline.
Sales.

CALVADOS.

Caen.

Past. Melon, *prés.*
Vincent.
Legouis.

CHARENTE.

Jarnac

Past. Lièvre, *prés.*
Mouton-Garnier
Crozes.
Lambert.
Finol
Calliaud.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

La Rochelle.

Past. Delmas, *prés.*
Debart.
Cazalis.
Good

La Tremblade

Past. Lafon, *prés.*
N . .
Lafon (M. P.).
Jaquier.
Vincens

Marennes.

Past. Pelet, *prés.*
Boursaus.
Masson.

Pons.

Past. Barthe, *prés.*
Perdriat
Rousinaud
Cattelan
Oriou.
Lefebvre

Royan.

Past. Maffre, *pres.*
Larroque.
Torcaut.
Tournon.
Benezech.
Roller
Guillot.
Grawitz
Bordage

CHER.

Bourges.

Past Claves, *prés.*
Dieny
Lejeux.

CÔTE-D'OR.

Dijon

Past. Vesson, *prés.*

DORDOGNE.

Bergerac.

Past. Viaud, *pres.*
Bastide.
Calas.
Roussille.
Corbière.

Montcarret
Past. Faure, *prés.*
Cochet.
Fourcade.
De Frontin.
Langa.

DOUBS.

Besançon.
Past. Abt, *prés.*
Roux.
Meary.
Racine.
Parra.

DRÔME.

Crest.
Past. Gaufrès, *prés.*
Muston
Malhon.
Cassignard.
Simond.
De Magnin.
Armand.
Gillouin.
Tézier.
Chauvet.

Die.
Past. Lacroze, *prés.*
Pagès
Pellenc.
Brezzo
Chastat
Mayrand.
Vernier
Chaudier.
Pitiot.

Dieulefit.
Past. Cuche, *prés.*
Ducros
Mazaurie.
Compang.
Bernard
Lacombe
Armand.
Aescheimann.
Capillery.
Sarrus
Lasserre

La Motte-Chalançon.
Past. Ronous, *pres.*
Fauriel.
Roman (J. P.).
Vergé.
Lauget.
Lasserre.
Pont.

Valence.
Past. Roman (P. P.), *prés.*
Charra.
Ducros.
Jumen.
Lasserre
Borel
Delon
Sibeyras.
Sambuc.
Benoit.

EURE-ET-LOIR.

Chartres
Past. Bost.

Marsauceux.
Past. Wheateroft.

FINISTÈRE

Brest.
Past. Chabal, *prés.*

GARD.

Aigues-vives
Past. Sarradon, *prés.*
Maravat.
Laget.
Barry.
Tachard
Martin.
Pieneral.

Alais.
Past. Broyton, *pres*
Bonnefon.
Génoyer
Jalabert.
Richard.
Sirven
Bienvenue.
Martin.

Anduze
Past. Rieges, *pres.*
Rascalon.
Auzière fils.
Ducros.
Dumas.
Vier.

Calvisson.
Past Aguilhon, *prés.*
Abauzit
Périer
Tourrelle.
Farel.
Fabre.

La Salle
Past. Cahous, *prés.*
Durantis
Dussaut.
Dumas.
Fesquet.
Viala.
Campredon.

Nimes
Past. Viguie, *pres.*
Brunet
Fermaud.
Dardier.
Tarroux.
Grotz
Babut.
Cazalet.

Saint-Ambroix.
Past. Jalabert, *prés.*
Monnier.
Alger.
Martin.
Chagnard.

Past. Bonnal.
Jalabert.

Saint-Chaptes.
Past. Desmons, *prés.*
Rouquette.
Finiels.
Brunet.
Dumuy
Fourès

Saint-Hippolyte.
Past. Boissière, *prés.*
Kleinhennig.
Salles
Vielles.
Carret.
Bayroux.

Saint-Jean-du-Gard.
Past. Meinadier, *prés.*
Vier.
Chastand.

Saint-Mamert.
Past. Vidal, *prés.*
Maystre.
Mejean.
Evèque.

Sauve.
Past. Abric (C.), *prés.*
Platon.
Ranel
Broussous.
Teissonnière
Jumel
Barnier.

Sommières
Past. Mourgues, *prés.*
Saint-Paul
Hours-Marchand.

Uzès.
Past. Saussine, *prés.*
Roux (C. C.).
Doumergue.
Cauzid.
Mounier.
Bruguier.
Gardes.
Roman.

Valleraugue.
Past. Sarrut, *pres.*
Cheyron.
Fratt.
Delon.
Poiet.
Dizier

Vauvert.
Past. Marignan, *prés.*
Roger.
Maystre.
Meyrargues.
Ducros
Tarroux.
Nègre
Brassinn.

Vezenobres.
Past. Dizier, *prés.*
Coulomb.

Past. Fontanès.
Conduzorgues - Lairolle.
Gardes.
Cavalier.
Liebich.
Rouquette
Maurin.

Le Vigan.
Past. Colomb.er, *prés.*
Encontre.
Dual
Aurdion
Mazel
Bertrand.
Arlaus.
Dasnet
Mesnards

CARONNE (HAUTE-)

Toulouse
Past Teulon, *pres.*
Cadilhac
Senger
Caste.

CERS

Mauvesin.
Past N

GIRONDE.

Bordeaux
Past Maillard ✻, *prés.*
Delmas
Renous.

Gensac
Past Martin, *pres.*
Pons
Guissonnes
Steeg
Tessier

Sainte-Foy
Past. Mercier *pres*
Couderc
Girard
Tournaud.
Pauvert
Monbrat

HÉRAULT

Bédarieux.
Past. Fabre, *prés.*
Jaubert.
Marchand.
Cazes

Ganges.
Past Martin *pres*
Nadal
Lacroix.
Rodet.

Marsillargues
Past Bazile *prés.*
Singer
Sardinon.

Montpellier.
Past. Corbière ✻, *prés.*
Massé (E.)
Dizier
Lamichel.
Recolin.
Gachon.
Benoit.
Travès
Bastide.

INDRE-ET-LOIRE

Tours.
Past. Stapfer.

ISÈRE.

Mens
Past. Cambefort, *prés*
Richard.
Bard.
Frangeon
Gaujoux.
Loutz
Vallotton.

JURA

Lons-le-Saunier.
Past Arnal.

LOIRE.

Saint-Étienne.
Past. Dupont, *pres*
Enjalbert.

LOIRE (HAUTE-).

Saint-Voy.
Past. Boulbon, *prés*
Girard
Poulain
Gely
Meriot.
Teyssaire

LOIRE-INFERIEURE.

Nantes.
Past Vaurigaud, *près*
Sommer.

LOIRET.

Orléans.
Past. Serven, *prés*
Sauzède
Braston
Massot.

LOIR-ET-CHER

Blois.
Past. Hamelle, *pres*
Aubnay (comm. de Mer).
Past. Boissard.

Jasnes
Past. Stapfer.

LOT-ET-GARONNE.

Castel-Moron.
Past. Calas, *prés.*
Salvaitre
Lys.

Clairac.
Past. Serrus, *pres*
Grassart
Cabantous.

Lafitte.
Past. Corbière, *prés.*
Lasserre
Maure
Meyer

Nérac.
Past. Molines (P. L.), *pres.*
Bourgeon
Paris.

Tonneins.
Past. Coustou, *prés.*
Monastier
Perrens
Bressier
Soulié

LOZÈRE

Barre
Past Latune, *pres*
Brousson
Lacaze
Magnus
Lacroix

Florac
Past Arnaud, *prés.*
Grimard.
Berthezenne.
Nogaret
Lacroix
Cazal

Mende
Past Calvet, *pres*
Vincent (Adolphe).
Vincent (Gustave)
Arnal

St-Germain de Calberte
Past. Farelle, *prés*
Combet
Therond.
Auzalbon.
Bover.
Mezin-Durants.

Vialas
Past. Marion (V. E.), *près*
Bonnal
Lamarche.
Bonnal.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.
Past. Voreaux

Saumur.
Past. Davaine

MANCHE.

Cherbourg.
Past. Martin.

Chef-fosse
Past. Lourde-Laplace.

MARNE.

Reims.

Past. Paumier.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Nancy.

Past. Schmidt (fils) ✻ *prés.*
Schmidt (fils).
Cuvier.

MEUSE

Bar-le-Duc.

Past. Pruvot.

NORD.

Lille.

Past. De Visme ✻, *prés.*
Lelrat.
Degremont.
Vessen.
Olrier.
Quiévreux.
Messervy
Conthaud de Rambey

OISE

Les Ajeux.

Past. Castel

ORNE.

Athis.

Past Addi.

Montilly.

Past. Gourjon.

PAS-DE-CALAIS

Arras.

Past. Horth.

Wanquetin.

Past. Walbaum.

PUY-DE-DÔME.

Clermond-Ferrand.

Past. Bleynie.

PYRÉNÉES (BASSES-

Orthez.

Past. Cadier, *prés*
Nogaret
Sery.
Cambon
Cadier.
De Felec.
Bolun.
Dupin de St-André

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Perpignan.

Past. Trial.

RHÔNE.

Lyon.

Past. Buisson ✻, *prés.*
Aeschumann.
Lare
Puyroche.
Mouchol

SAÔNE-ET-LOIRE.

Le Creusot.

Past. Vernier.

SAVOIE (HAUTE-)

Annecy.

Past. André

SEINE

Paris. (*Voy.* page 1024.)

SEINE-ET-MARNE

Meaux.

Past. Bouvier, *prés.*
Laforgue.
Busseux
Crottin.
Fabe
Antoine

SEINE ET-OISE.

Saint Germain.

Past. Peyrat.

Versailles.

Past Lasen

SEINE-INFÉRIEURE.

Le Le

Past. Sohi[illegible] *prés.*
Bo[illegible]rt
René.
Durant.

Dieppe.

Past. Hardy, *prés.*
Réville.
Sautet

Le Havre.

Past. Fontanès, *pres*
Amphoux.
Maure
Burgard.

Rouen

Past. Roberty ✻, *pres.*
Monchâtre.
Blanqu[illegible]s

SÈVRES (DEUX-)

Lamothe-St-Héraye.

Past. Roland, *pres.*
Maugard.
Marty
Portron.
P[illegible]is
Cr[illegible].
Langlois

Lezay.

Past. Bourchenin, *prés.*
Rilard.
Bellivier (Ch. T.).
Bellivier (L. D.).
Fabe
S[illegible]
Cr[illegible]
[illegible]
Astier.

Melle

Past. Bellue, *prés.*
Bailif (P. E.).
Bastoul.
Robin.
Monet.
Vernes
Montet.

Niort.

Past. Montet, *prés.*
Matle.
Desenzals
Weibel.
Bouchet.
Valet
Gallard
Mordant

Saint-Maixent.

Past. Charrnaud, *prés.*
Gi[illegible]
Weise.
Portron
Brand.
Durand.

SOMME.

Amiens.

Past. La[illegible]ier, *pres*

Templeux-le Guérard

Past. Vivien

Contay.

Past. Denys.

TARN.

Castres.

Past Rabaud ✻, *prés.*
Dombre.
Durand.
M[illegible]
Bellue
Rébaud.
Alger
Laforgue.

Mazamet.

Past. Rives, *prés.*
Salvetat.
T[illegible]
L[illegible]
C[illegible]
Monod.
Sarrat
Héran.

Vabre.

Past. Vincens, *pres.*
Lavals
Blanc
Doumergue.
Lourde.
Petit-Latour.

Viane

Past Bogues, *prés.*
[illegible]
Mozinan.
Monnoutou.

Past. Gaches.
Boubo.
Durand.

TARN-ET-GARONNE.

Montauban.

Past. Cruvellié, *prés.*
Tachard (P. M.).
Baume.
Bouchet.
Meneau.
Durand.
Moulignier.
Vezès.
Rolland.

Nègrepelisse.

Past. Fournier, prés.
Delon.
Bouvier.
De Grenier-Fajal.
Augeraire
Bosc
Lamarche.

VAR.

Toulon.

Past. Brunquel-Recoules.

VAUCLUSE.

Lourmarin.

Past. Gaitte, *pres.*
Goalin.
Past. Saulet.
Rey
Meissimilly.
Gibert.
Baudouin.
Lagier.
Avesque.

VENDÉE.

Pouzauges.

Past. Germain, *prés.*
Monod.
Meyer.
Penel.

VIENNE

Lusignan.

Past. Mourgues, *pres.*
Bordes.
Verrus.
Sohier.
Berger
Garrigon

VOSGES.

Saint-Dié.

Past. Schmidt.
Romane.

ALGÉRIE

Past. Rocheblave, *pres*
Mouhot
Besançon.
Astier.
Duproix.
Eldin.
Ausset.
Martin-Dupont.

ÉGLISE DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG.

L'Église de la confession d'Augsbourg est régie par le décret du 26 mars 1852 et par les dispositions non contraires de la loi du 18 germinal an X. — Elle a des pasteurs, des conseils presbytéraux, des consistoires, des inspections, un directoire et un consistoire supérieur. — Les conseils presbytéraux administrent les paroisses sous l'autorité des consistoires. — Aucun acte d'administration des conseils presbytéraux et des consistoires n'est valable sans la ratification du directoire. — Les consistoires sont chargés de [illegible] deniers provenant des aumônes. — Tous les trois ans les conseils presbytéraux, les consistoires, le consistoire supérieur et les députés de ce corps au directoire sont renouvelés par moitié. — L'inspection se compose d'un inspecteur ecclésiastique, nommé par le Gouvernement, sur la proposition du directoire, et de deux inspecteurs laïques élus par l'assemblée d'inspection qui, elle-même, se compose de tous les pasteurs de la circonscription électorale, et de laïques, membres de consistoires, pris dans chaque paroisse en nombre égal à celui des pasteurs. L'élection des inspecteurs laïques est soumise à la confirmation du Gouvernement. — Le consistoire supérieur est convoqué par le Gouvernement, soit sur la demande du directoire, soit d'office. Il se réunit au moins une fois par an. A l'ouverture de la session, le directoire présente le rapport de sa gestion. Le consistoire supérieur veille au maintien de la constitution et de la discipline de l'Église. — Le directoire est composé du président, d'un membre laïque et d'un inspecteur ecclésiastique, nommés par le Gouvernement, et de deux députés nommés par [illegible] pasteurs et soumet leur nomination au Gouvernement. Il exerce la haute surveillance sur l'enseignement et la discipline du séminaire et du gymnase protestants

CONSISTOIRE SUPÉRIEUR. MM.

N. . . , *président.*
N. . . .
N. . . .

DIRECTOIRE. MM.

N. . . ., *président.*
N. . . . .

INSPECTEURS. MM.

INSPECTION de Paris	Mettetal, *inspecteur ecclésiastique.* Cordemann ✻, Oppermann ✻,	*inspecteurs laïques.*	CIRCONSCRIPT Seine, S. e., Rhône, Alpes-Maritimes et Algérie
INSPECTION de Montbéliard.	Fallot, *inspecteur ecclésiastique.* Noblot, Duvernoy,	*inspecteurs laïques.*	Doubs Haut-Rhin

ÉGLISE CONSISTORIALE DE PARIS.

Pasteurs. MM.

Goguel, *président du consistoire.*

Hosemann ✻.	Hagen.	Vollet.
Berger.	Kuhn.	Appia et Weber.
Mettetal.	Lods.	

ÉGLISES CONSISTORIALES ET PAROISSIALES DES DÉPARTEMENTS.

ALPES-MARITIMES

Nice.

Consistoire de Paris.

Past. Mader.

DOUBS.

Audincourt.

Past Falot (G. F.), *prés.*
[illegible] ✻
Meyer (L. F.).
Pameyer.
Cuvier (G.).
Bourquin.
Banzet.
Mégnin (P. Fr.).
Mégnin (Ch. E.).
Jeanmaire.
Macler.

Blamont.

Past. Flamand, *pres.*
Perdrizet (J. F.), *pr. h.*
Paur.
Falot (G. F.).
Dubois.
Fidon.
Picard.
Joute.

Montbéliard.

Past [illegible] (J. G.), *prés.*
[illegible] ✻
Jeanmaire (H. Ch. A. F.)
Goguel (G. F.).
Mégnin (Ch. F. E.)
Perdrizet (Ch. F.).
Abry.
Rangel.
Mettetal.

Saint Julien

Past. Berger (J. L. E.), *pr. h.*
Surleau (J. G.).
Grammont.
Wuillamier.
Abry.
Mettey.

RHÔNE.

Lyon.

Consistoire de Paris.

Past. Mayer.

SAÔNE (HAUTE-).

Héricourt.

Past. Macler, *prés.*
Lods, *prés. hon.*
Beurlin.
Jeanmaire (L. C. Ch. F.)
Brotégnier
Roy (Ch. F.)
[illegible]
Duvernoy.
Richardot.
Girardez.
Abt, *past. vic.*
Bock (Th.), *past. vic.*
Barthelomé, *past. vic.*

Trémoins.

Consist. de St Julien (Doubs)

Past. Rébillard, *prés.*

Champey.

Consist. de St Julien (Doubs)

Past. Parrot.

TERRITOIRE DE BELFORT.

Belfort.

Consistoire d'Héricourt.

Past. Abt.

ALGÉRIE.

Past. Dürr ✻.
Krieger (M.).
Müller
Nandrin
Liebrich.
Schorb
Meyer.
Guion

CULTE ISRAÉLITE.

Le culte israélite a un consistoire central, des consistoires départementaux, des grands rabbins, des rabbins communaux, et des ministres officiants.

L'autorité du consistoire central et de son grand rabbin s'étend sur toutes les communautés israélites de France et d'Algérie

Chaque consistoire départemental a l'administration et la police des temples de sa circonscription. Les grands rabbins des consistoires départementaux ont droit de surveillance sur les rabbins communaux et sur les ministres officiants de leurs ressorts respectifs.

Les rabbins communaux sont chargés de la prédication, de l'enseignement religieux et de la bénédiction des mariages dans les synagogues confiées à leurs soins

En général, les ministres officiants sont des chantres chargés de la célébration des offices.

Consistoire central des Israelites, séant à Paris.

M. Isidor (Lazare) ✻, *grand rabbin.*

Membres laïques. MM.

N....., *président.*	Lehmann (Léonce).
De Rothschild (Alphonse) ✻.	Alcan (Michel).
Sée (Abraham.).	N. . .
Masse (David).	N . . .

Synagogue consistoriale de Paris.

Kahn (Zadoc), *grand rabbin.*

Membres laïques. MM.

Erlanger (Michel).
Raynal (Joseph).
De Rothschild (Gustave)
Halphen (Gustave).
Crémieux (Abraham).
Bing (Lazare-Lévy).

Synagogues consistoriales dans les départements. MM.

NANCY

Lehmann (Isaac), *grand rabbin.*

Membres laïques.

N
N
N
N
N
N

BORDEAUX.

Levy (Simon) ✻, *grand rabbin.*

Membres laïques.

N . .
N .
N
N .
N
N

MARSEILLE.

N. . . . . , *grand rabbin.*

Membres laïques

Vidal-Naquet.
Cohen (Alexandre).
Léopold Lévy.
Menahem Montes
Lisbonne (Eugène).
Valabrègue (Amédée).

BAYONNE.

Marx (Samuel) ✻, *grand rabbin.*

Membres laïques.

N
N
N
N .
N
N

LYON.

Wimberg, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Picard (Gustave).
Marix (Adolphe).
Gaismann (Henri)
Kuppenheim (Joseph).
Picard (Arthur).
Cahen (Moïse).

LILLE.

Lipmann, *grand rabbin.*

Membres laïques.

Cahen (Oury)
Kauffmann (Isaac).
Sée (Salomon).
[illegible]
[illegible]
[illegible]

VESOUL.

Levy (Isaac), *grand rabbin.*

Membres laïques.

[illegible] (Simon).
Levy (Isaac),
Picard (Joseph).
[illegible]
Metzger (Auguste)
[illegible]

ALGÉRIE.

Consistoire d'Alger

Cahen (Lazare), *grand rabbin.*

Membres laïques.

N . . . .
N. . . . .
N
N . . .
N . .
N .

Consistoire d'Oran.

Charleville (Mahir), *grand rabbin.*

Membres laïques.

N .
N . .
N
N
N .
N . . .

Consistoire de Constantine.

Cahen (Abraham), *grand rabbin.*

Membres laïques.

Stora (Israël).
Narboni (David).
Adda (Askal).
Attali (Elisaou).
Alhouca (Galfa).
Ben Simon (Elie).

CHAPITRE IV.

Organisation de la Justice. Cours et Tribunaux. Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

COUR DE CASSATION.

Il y a pour la République française une seule Cour de cassation.

Cette Cour, toutes les chambres assemblées, a droit de censure et de discipline sur les cours d'appel; elle peut, pour causes graves, suspendre les juges de leurs fonctions, ou les mander près du ministre de la justice, pour y rendre compte de leur conduite. Aux termes du décret du 1er mars 1852, elle peut, sur la dénonciation du garde des sceaux, ministre de la justice, et selon la gravité des faits, déclarer les magistrats inamovibles déchus de leurs droits. Elle prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugements *en dernier ressort* rendus par les cours et les tribunaux; sur les demandes en renvoi d'une cour ou d'un tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique; sur les demandes en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, savoir: en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas, et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une cour d'appel à une autre; sur les prises à partie contre les membres individuels des cours d'appel, et contre les tribunaux de première instance; sur les règlements de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs cours, ou entre plusieurs tribunaux de première instance non ressortissant à la même cour.

Cette cour ne connaît pas du fond des affaires; mais elle casse les jugements et arrêts rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la cour ou au tribunal qui doit en connaître. Si les jugements cassés émanent des tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le tribunal de première instance le plus voisin, si les arrêts ont été rendus par les cours d'appel, le renvoi est fait devant la cour la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugements en dernier ressort des juges de paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugements des tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposée par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une cour ou d'un tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du procureur général.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le ministre de la justice, le procureur général dénonce à la chambre criminelle des actes, arrêts ou jugements contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugements peuvent être annulés, et les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y échoit.

Si un membre de cour d'appel est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le ministre de la justice transmet les pièces de l'instruction à la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a lieu, à une cour d'appel, pour y être définitivement statué sans appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être prononcé sur la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice des fonctions, et emportant la peine de forfaiture ou autre plus grave, est imputé soit à un tribunal entier de commerce, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de cour d'appel, la dénonciation doit en être adressée au ministre de la justice, qui donne, s'il pense qu'il y ait lieu, l'ordre au procureur général de poursuivre devant la Cour de cassation sur la dénonciation. Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour par les personnes qui se prétendraient lésées, mais seulement lorsqu'elles demandent à prendre le tribunal ou le juge à partie, ou lorsque la dénonciation est incidente à une affaire pendante devant la Cour. La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation; et, si elle la prononce, elle désigne dans son arrêt la cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi, quoiqu'il n'y ait ni dénonciation directe ni dénonciation incidente, si, dans l'examen

d'une affaire dont elle est saisie, elle aperçoit quelque délit de nature à faire poursuivre criminellement un juge de paix, ou un membre de tribunal correctionnel ou de première instance, ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des cours et tribunaux dont les arrêts ou jugements ont été cassés. Ils sont, en outre, imprimés dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

Le ministère public près la Cour de cassation surveille les procureurs généraux près les cours d'appel.

Si le procureur général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'a réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles (*art. 88 de la loi du 27 ventôse an VIII*).

Le ministère public est entendu dans toutes les affaires: il est chargé de défendre celles qui intéressent l'État, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agents d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *deux mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction. — A l'égard des jugements et arrêts par défaut qui [illegible] l'opposition n'est plus recevable (*art. 1er de la loi du 2 juin 1862*). — Le délai est *deux mois* pour la signification à personne ou à domicile de l'arrêt d'admission rendu par la chambre des requêtes, à partir de la date de cet arrêt (*même loi, art. 2*), et d'*un mois* pour les règlements de juges (*art. 3*). Voir les articles 4, 5, 6 de la même loi pour les délais des pourvois et significations des domiciliés hors du territoire français. — Le recours en cassation contre les jugements *préparatoires* et *d'instruction* n'est ouvert qu'après le jugement définitif. — Il n'est point admis de relief du laps de temps pour se pourvoir en cassation. — En *matière criminelle, correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois jours*, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Lorsqu'après la cassation d'un premier arrêt ou jugement en dernier ressort, le deuxième arrêt ou jugement rendu dans la même affaire, entre les mêmes parties, est attaqué par les mêmes moyens que [illegible] la Cour prononce, toutes les chambres réunies. Si le deuxième [illegible] jugement est cassé par les mêmes motifs que le premier, la cour d'appel ou le tribunal auquel l'affaire est renvoyée est tenu de se conformer à la décision de la Cour de cassation sur le point de droit jugé par cette Cour (*loi du 1er avril 1837*).

Organisation.

La Cour de cassation est composée d'un premier président, de trois présidents, de quarante-cinq conseillers, qui sont nommés [illegible].

Elle se divise en trois chambres, composées chacune d'un président et de quinze conseillers. Le premier président siége habituellement à la chambre civile; il peut présider toutes les chambres. La chambre qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en règlement de juges, soit en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, soit en *annulation* des actes par lesquels les cours et tribunaux ont excédé leurs pouvoirs (*art. 80 de la loi du 27 ventôse an VIII*), soit enfin sur les pourvois en matière électorale (*art. 28 du décret organique des 2-21 février 1852*).

La *Chambre de cassation civile* prononce définitivement sur les [illegible] cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises, et, [illegible] sur les matières d'expropriation pour cause d'utilité publique (*loi du 7 juillet 1841*).

La *Chambre de cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle, correctionnelle, de police et de gardes nationales*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

Chaque chambre ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages. En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider; les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la chambre qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement parmi les membres des autres chambres, suivant l'ordre de l'ancienneté.

Il y a, près la Cour de cassation, un procureur général, six avocats généraux, un greffier en chef, et quatre [illegible] greffiers sont présentés à la Cour par le greffier en chef, qui les fait [illegible] nommer. Il ne peut les révoquer qu'avec l'agrément de la Cour.

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement

du lieu de sa résidence; ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont prêtes, c'est-à-dire mises en état. Elles sont portées, suivant l'ordre des chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état. L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir : les réquisitions du procureur général ou des avocats généraux, les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'État est intéressé, et généralement toutes les causes pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi. Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires

Il a été établi près la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du 10 septembre 1817, sont chargés exclusivement de l'instruction et de la défense. (*Voy.* page 84.)

En exécution de la loi du 22 janvier 1851, il existe un bureau d'assistance judiciaire près la Cour de cassation (1).

Vacations.

Aux termes des ordonnances des 24 août 1825 et 15 janvier 1826, les deux chambres civiles vaquent, comme les autres cours et tribunaux, du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. La chambre criminelle continue son service pendant ledit temps, pour les affaires de sa compétence. Cette même chambre fait, de plus, les fonctions de chambre de vacations *en matière civile;* elle connaît, en conséquence, des demandes en règlement de juges et en renvoi d'un tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence;* et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

Premier président.

1869. M. Devienne (GO ✱), place Vendôme, 12.

Présidents. MM.

1868. Laborie (C ✱), rue du Pré-aux-Clercs, 9. (1849.)
1871. De Raynal (C ✱), rue Abbatucci, 67. (1856.)
1872. Hélie (Faustin) (O ✱), rue Singer, 13. (1849.)

Présidents honoraires. MM.

Vaïsse (GO ✱), à Marseille.
Legagneur (C ✱), rue Chauveau-Lagarde, 8.

Conseillers. MM.

1849. Glandaz (C ✱), *doyen*, rue Mont-Thabor, 27.
1849. Nachet (O ✱), rue de Seine, 43.
1852. Mis d'Oms (O ✱), boulevard Malesherbes, 66.
1858. Bon Zangiacomi (C ✱), rue de la Ferme-des-Mathurins, 18.
1860. Mercier (C ✱), rue des Saints-Pères, 78
1862. Poulliaude de Carnières (C ✱), boulevard Haussmann, 73.
1862. De Peyramont ✱, rue de Savoie, 11.
1863. Guyho (O ✱), rue des Écoles, 44
1863. Gastambide (C ✱), rue de Châteaudun, 34.
1863. Lascoux (C ✱), rue de l'Université, 88.
1864. Pont (O ✱), rue du Bac, 108.
1864. Bon Hély-d'Oissel (O ✱), rue de la Ferme-des-Mathurins, 18.

---

(1) Deux circulaires du procureur général près la Cour de cassation, en date des 1er juillet 1852 et 30 décembre 1853, rappellent à MM. les procureurs généraux des cours d'appel la nécessité d'accélérer l'envoi au parquet de la Cour de cassation des demandes et des pièces destinées au bureau d'assistance. Certaines demandes sont parvenues à une époque tellement rapprochée de l'expiration du délai du pourvoi que le bureau, malgré le zèle qui l'anime, n'a pu statuer en temps utile.

1864. Salneuve (O※), place du Pont-Saint-Michel, 5.
1865. Rieff (C※), rue Castellane, 6.
1865. Henriot (O※), rue du Cherche-Midi, 64.
1866. Dumon (O※), rue de l'Université, 26.
1866. Barbier (O※), rue Labruyère, 53
1867. Dagallier (O※), rue des Martyrs, cité Malesherbes, 6 *bis*.
1867. Tardif ※, rue Caumartin, 10
1867. Alméras-Latour (O※), quai Saint-Michel, 29.
1867. Guillemard (O※), rue Mansart, 8.
1868. Saint-Luc-Courborieu (O※), boulevard Saint-Michel, 16.
1868. Robert de Chenevière (O※), rue de l'Université, 34.
1868. Massé ※, boulevard Malesherbes, 19.
1868. Camescasse (O※), boulevard Malesherbes, 59.
1868. Mignon (C※), rue des Pyramides, 3.
1869. Larombière ※, boulevard Saint-Germain, 84.
1869. Rousset (O※), avenue Friedland, 22
1869. Casenave (O※), rue Belle-Chasse, 11.
1869. Merville (O※), rue Courty, 1 (boulevard Saint-Germain).
1870. Greffier (C※), rue de Milan, 24.
1870. Puissan ※, rue Taitbout, 48.
1870. Demangeat ※, rue d'Assas, 90.
1870. Rau ※, rue du 29 Juillet, 3.
1870. Aucher (O※), boulevard Saint-Germain, 131.
1871. Morin ※, rue de Clichy, 38.
1871. Gouiet ※, rue de Berri, 40
1872. Aubry ※, rue Malesherbes, 1.
1872. Connelly ※, rue de Grenelle, 102
1872. Pellerin (O※), rue de Rennes, 43.
1872. Reverchon ※, rue de Vienne, 6.
1873. Balafoli ※, rue de Rome, 46.
1873. Beaudouin ※, rue du Vieux-Colombier, 8
1873. Sallé ※, rue de Douai, 13.
1873. Petit ※.

Conseillers honoraires. MM.

De Glos (O※), à Nivillers, près Beauvais (Oise).
Lavielle (O※), à Portel par Garlin (Basses-Pyrénées).
Sénéca (C※), rue de Suresnes, 11.
Moreau (Auguste) (C※), quai Voltaire, 1.
Perrot de Chezelles ※, rue Cassette, 36.
Le Serurier (C※), rue de la Paix, 1.
Aylies (O※), rue d'Hauteville, 3.
Meynard de Franc (O※), rue de Courcelles, 11.
Teuchard-Dumolin (O※), à Monistrol (Haute-Loire).
De Verges (O※), rue de Lille, 86.
Quesault (C※), rue Neuve-des-Capucines, 7.
Moreau (Émile), rue des Bordes-Valmore, 40 (Passy).
Anspach ※, rue Saint-Georges, 38.
Woirhaye (O※), rue Bonaparte, 18.

Procureur général.

M. Renouard (O※), rue Chauveau-Lagarde, 4.

Avocats généraux. MM.

Blanche (O※), *premier*, rue de Laval, cité Malesherbes, 12.

BÉDARRIDES (O❋), boulevard Malesherbes, 80.
CHARRINS (O❋), boulevard Saint-Michel, 5.
BABINET (C❋), passage Laferrière, 3 (rue Notre-Dame-de-Lorette).
REVERCHON ❋, rue de Poitiers, 9.
DUPRÉ LASALE (O❋), rue de la Ferme-des-Mathurins, 2.

Greffier en chef.

M. COULON ❋, boulevard Haussmann, 101.

Greffiers. MM.

Duchesne ❋, boulevard Pereire, 206 (quartier des Ternes).
Farjon ❋ (dép. civ.), rue Gay-Lussac, 21.
Courtépée, rue de Seine, 35.
Jarre, rue des Pyramides, ..

Greffier honoraire.

M. SOULIER (O❋), rue des Feuillantines, 63.

Secrétaires du Parquet. MM.

MÉNARD, *secrétaire en chef*, quai Saint-Michel, 29.
Renoult, rue Chezy, 18 (Neuilly)
Bonnisseau, rue du Regard, 4.

Huissiers. MM.

Boulet, *doyen*, rue Thévenot, 17.
Collard, rue du Petit-Carreau, 13.
Fraboulet, rue Saint-Martin, 192.
Mercier, boulevard Sébastopol, 39.
Plessix, rue Notre-Dame-des-Victoires, 40.
Pierre, place Saint-Michel, 4.
Dupont, rue Poissonnière, 21.
Blavier, boulevard Sébastopol, 67.

Ils remplissent les fonctions d'huissiers exploitant près le Conseil d'État.

Interprète-traducteur de langues étrangères.

Duca, avenue Montaine, 16.

BIBLIOTHÈQUE.

M. GALLIEN, *conservateur*, au Palais-Royal, rue de Valois, 3

M. Durville, *receveur de l'enregistrement*, au Palais-Royal, rue de Valois, 3.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES.
(Du 1er nov. 1871 au 31 oct. 1872.)

M. DEVIENNE, *premier président.*

MM. CHAMBRE DES REQUÊTES.

DE RAYNAL, *président.*

Nachet.	Dagallier.	Sorbier.	Goujet.
Mis D'Oms.	Tardif.	Demangeat.	Connelly.
Woirhaye.	Alméras-Latour.	Puissant.	Barafort.
Dumon.	Guillemard.	Rau.	Sallé.

Reverchon et Babinet, *avocats généraux.*
Farjon, *greffier.*

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, de midi à 4 heures.

MM. CHAMBRE DE CASSATION CIVILE.

LABORIE, *président.*

Grandaz.	Bon Hély d'Oissel.	Larombière.	Aucher.
Mercier.	Reiff.	Casenave.	De Peyramont.
Gastambide.	Henriot.	Merville.	Aubry.
Pont.	Massé.	Greffier.	

Blanche et Charrins, *avocats généraux.*
Courtépée, *greffier.*

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, de midi à 4 heures.

MM. CHAMBRE DE CASSATION CRIMINELLE.

HÉLIE (Faustin), *président.*

Bon Zangiacomi.	Barbier.	Roussel.
Poulhaude de Carnières.	Saint-Luc-Courborieu.	Morin.
Guyho.	Robert de Chenevière.	Pierrey
[illegible]	Camescasse.	Requier.
Sallevo	Mongnon.	Beaudouin

Bertrandes et Dupre-Lassale, *avocats généraux.*
Duchesne, *greffier*

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, de midi à 4 heures.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

PRÈS LA COUR DE CASSATION. MM.

Colin de Verdière.
Moulard (Martin).
Collet
Michau-Bellaire.
Demay.
Hennissart ✻, rue de Seine, 95.
Delom, au ministère des finances.

Secrétaires. MM.

Courtépée, rue de Seine, 35.
Jarre, rue des Pyramides, 2.

Concierge de la Cour de cassation.

M. Bigeard, au Palais-Royal, rue de Valois, 2.

AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION. (V. p. 89.)

SECTION II.

COUR DES COMPTES.

Palais-Royal, aile Montpensier, péristyle de Chartres.

Attributions et organisation.

La Cour juge les comptes des recettes et des dépenses publiques qui lui sont présentés par les trésoriers-payeurs généraux, les préposés comptables de l'enregistrement, du timbre et des domaines, les receveurs principaux des douanes, les préposés comptables des contributions indirectes, les receveurs principaux des postes, les directeurs des monnaies, le caissier-payeur central du Trésor et l'agent responsable des virements de comptes.

Elle juge aussi les comptes annuels des trésoriers des colonies, de l'agent comptable des recettes et dépenses des chancelleries consulaires, du trésorier général des invalides de la marine, de l'agent comptable des traites de la marine, des économes des lycées, de l'agent comptable des transferts des rentes inscrites au grand-livre de la dette publique; de l'agent comptable du grand livre et de celui des pensions, pour les augmentations ou atténuations survenues chaque année dans la masse de la dette inscrite; de l'ordre de la Légion d'honneur, de la Caisse des dépôts et consignations et de la Caisse d'amortissement; des monts-de-piété, des communes, hospices et établissements de bienfaisance, ayant le revenu déterminé par les lois et règlements. — Aux termes de la loi du 6 juin 1843 et de l'ordonnance du 26 août 1844, elle statue sur les comptes annuels des agents comptables des matières de l'État.

Elle juge les pourvois qui lui sont présentés contre les arrêtés prononcés par les conseils de préfecture sur les comptes annuels des receveurs des communes, hospices et établissements de bienfaisance, dont le revenu est inférieur à la somme de 30,000 fr.

Elle statue sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèques. Elle prononce, contre les comptables en retard de présenter leurs comptes, les amendes et peines fixées par les lois et règlements.

Conformément à la loi du 27 juin 1819 et à l'ordonnance du 9 juillet 1826, la Cour constate, chaque année, par deux déclarations générales, le résultat de la vérification qu'elle établit entre les comptes publiés par les ministres pour l'année précédente et pour l'exercice expiré et les arrêts rendus sur les comptes individuels des comptables, tant sous le rapport de l'exactitude des résultats que sous celui de la légalité des recettes et dépenses publiques. Ces déclarations sont imprimées et distribuées aux membres de l'Assemblée nationale.

Des déclarations publiques sont rendues dans les mêmes formes sur les comptes-matières.

Enfin, aux termes de l'article 22 de la loi du 16 septembre 1807, les vues de réforme et d'amélioration inspirées à la Cour par l'examen, sur pièces justificatives, des recettes et des dépenses publiques de chaque année, font l'objet d'un rapport au Président de la République. — Ce rapport, délibéré et arrêté par les trois chambres, est remis au Président de la République par le premier président de la Cour, et aux termes de l'article 15 de la loi du 21 avril 1832, il est imprimé et distribué aux membres de l'Assemblée nationale.

Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé par le premier président au garde des sceaux, pour être porté à la connaissance du Président de la République.

Les ministres et les comptables peuvent se pourvoir devant le Conseil d'État, dans le délai de trois mois, contre les arrêts de la Cour, pour violation des formes ou de la loi. Les pourvois des ministres doivent avoir été préalablement autorisés par le Président de la République. En cas de cassation d'un arrêt, l'affaire est renvoyée devant l'une des chambres qui n'en ont pas connu.

La Cour prend rang immédiatement après la Cour de cassation et jouit des mêmes honneurs et prérogatives. — Elle est composée d'un premier président, de trois présidents, de dix-huit conseillers maîtres, de vingt-quatre conseillers référendaires de 1re classe, de soixante conseillers référendaires de 2e classe, de quinze auditeurs de 1re classe et de dix auditeurs de 2e classe. Il y a, près la Cour des comptes, un procureur général, un greffier en chef et trois commis-greffiers.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois chambres, dont le roulement s'opère au 1er février de chaque année.

Le PREMIER PRÉSIDENT préside les chambres assemblées, et chaque chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux conseillers référendaires et indique les chambres où s'en feront les rapports. Les demandes en communication de pièces lui sont adressées, et suivant les cas, il statue sur ces demandes ou en réfère aux chambres. Il a la police et la surveillance générale de la Cour ainsi que la correspondance avec les ministres. Le plus ancien des présidents supplée, en cas de nécessité, le premier président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale

Les PRÉSIDENTS ont la direction du travail des chambres; chacun d'eux distribue aux conseillers maîtres qui composent la chambre les affaires dont ils doivent faire le rapport. La rédaction des arrêts, préparée par les conseillers référendaires et les auditeurs rapporteurs, est soumise à leur examen et à leur visa

Les CONSEILLERS MAÎTRES sont répartis dans les trois chambres. Sur la distribution des rapports qui leur est faite par le président de la chambre, ils sont tenus de vérifier le travail des conseillers référendaires et des auditeurs rapporteurs et d'exprimer leur opinion sur les propositions faites dans les rapports, ou qui résultent de leur examen et de la discussion

Les CONSEILLERS RÉFÉRENDAIRES sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre, à cet effet, les comptables ou leurs fondés de pouvoirs; ils en font rapport aux chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs conseillers référendaires, un conseiller référendaire de 1re classe a la direction du travail, et fait le rapport à la chambre en présence des conseillers référendaires qui ont concouru au rapport Les conseillers référendaires assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des conseillers maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations

Les AUDITEURS sont adjoints par le premier président aux conseillers référendaires pour concourir, sous leur direction, aux travaux de vérification et d'instruction. Le décret du 12 décembre 1860 avait établi que dix d'entre eux pourraient, par décret et après quatre années de service, être appelés à présenter aux chambres le rapport sur les comptabilités qui leur auraient été distribuées, à signer les arrêts, et à jouir des mêmes prérogatives que les conseillers référendaires. Le décret du 22 décembre 1869 a porté à quinze le nombre des auditeurs qui peuvent être autorisés à faire des rapports aux chambres.

Le ministère public près la Cour est exercé par un procureur général.

Le PROCUREUR GÉNÉRAL veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux qui sont en retard, l'application des peines. Il s'assure si les chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les conseillers référendaires font exactement leur service. Les demandes en mainlevée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées. Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour cause d'erreurs au détriment du Trésor public, des départements ou des communes C'est à lui que les préfets doivent adresser les comptabilités dont le règlement est contesté, ainsi que les pièces à l'appui et les demandes de communication de pièces. Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son intervention nécessaire. Il est entendu avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux ministres les expéditions des arrêts; il correspond avec eux pour l'exécution des arrêts et pour tous les renseignements qu'ils lui demandent.

Le GREFFIER EN CHEF tient la plume aux assemblées générales; des commis-greffiers le suppléent dans les chambres. Il reçoit immédiatement des comptables tous les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et accuse la réception des comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers. Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignements émanant du greffe et des archives et dépôts. Le greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 2 à 4 heures Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

Il y a, près la Cour, des huissiers pour son service.

Premier Président.

1863. M. DE ROYER (G✻), rue de Vaugirard, 56.

Présidents. MM.

1864. GRANDET (C✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, 26[1]. (1830).
1870. MARTIN (O✻), rue Taitbout, 11. (1836).
1873. BERGER (O✻), rue Caumartin, 2. (1852).

(1) Le millésime placé entre parenthèses, à la suite des noms indique la date de l'entrée des membres dans la Cour, lorsque cette date est antérieure à leur situation actuelle

Présidents honoraires.

1859. Mis d'Audiffret (G ✻), rue Royale-Saint-Honoré, 5. (1829).
1870. Rihouet (GO ✻), à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), rue d'Alsace, 14. (1827).
1873. Pelletier (C ✻), rue Louis-le-Grand, 9. (1864).

Conseillers Maîtres. MM.

1861 Serveux (C ✻), *doyen*, rue du Mont-Thabor, 32.
1863 Arnault (O ✻), rue Blanche, 67. (1831).
1863. De Sommeraal (O ✻), rue Neuve Saint-Augustin, 29.
1864. Morisot (O ✻), rue Guichard, 7 (Passy). (1855).
1864. David (O ✻), rue Abbatucci, 67. (1838).
1865. Cte Ogier d'Ivry (O ✻), rue de la Chaise, 10. (1838).
1867. Portalis (O ✻), rue de Miromesnil, 16.
1868 Barré (O ✻), rue du Mont-Thabor, 26. (1857).
1868. Dumez ✻, rue Barbet-de-Jouy, 28. (1852).
1869. Garnier ✻, rue de Lisbonne, 2.
1870. Briatte ✻, rue de l'Université, 88. (1847).
1870. Dubois de l'Estang ✻, rue Saint-Honoré, 366. (1852).
1870. Bon Bartholdi ✻, rue Raynouard, 21 (Passy). (1852).
1871. Trubert ✻, rue de Miromesnil, 31 (1846).
1872. Huard de la Marre ✻, rue Saint-Lazare, 94. 1847.
1872 Lepelletier (C ✻), rue de l'Arcade, 20.
1872 Mercier Lacombe (C ✻), rue Royale, 1.
1873. Cte de Mony-Colchen ✻, rue de Lille, 70. (1840).

Conseillers Maîtres honoraires. MM.

1856. De Latena (O ✻), rue de la Ferme, 21. (1819).
1860. Lafaurie (C ✻), rue de l'Arcade, 25. (1846).
1870. Adam (C ✻), rue de Seine, 6. (1852).
1870. Lavollée (O ✻), rue des Écuries-d'Artois, 21. (1852)
1872. Musnier de Pleignes (O ✻), rue de Suresnes, 5. (1827).
1872. Gauthier de Lizoles (C ✻), rue du Cherche-Midi, 17 (1822).

Conseillers Référendaires de 1re classe. MM.

1862. Cte O'Donnell ✻, rue de Luxembourg, 5. (1852).
1863. Bartoulh de Taillac ✻, rue de Rivoli, 200. (1841).
1864. Bon de Guilhermy ✻, rue d'Alger, 6. (1847).
1864. Dosseur ✻, rue du Four-Saint-Germain, 43. 1841.
1864. Bon Jard-Panvillier ✻, rue du Bac, 108. (1852
1864 Damainville ✻, rue des Moulins, 10. (1842
1865. Salel de Chastanet ✻, rue de Provence, 62. (1842
1865. Denis de Hansy ✻, rue Beautreillis, 6. 1852
1865 Le Brun de Sessevalle ✻, rue de l'Université, 26. 1842.
1865 Halloy ✻, boulevard Saint-Germain, 244. 1854
1865. Dauchez ✻, rue du Bac, passage Sainte-Marie, 2 *ter*. 1842.
1868. Bouchard ✻, rue Mogador, 11. (1856.
1869. De Saint-Paul Laroche ✻, rue Pasquier, 2. (1852
1869. Derville-Maléchard, rue de Bourgogne, 63. (1848
1870. Colmet-Dâage ✻, rue de Londres, 44. (1856
1870. De Coral, rue Boissy-d'Anglas, 8. (1852.
1870. Picher de Grandchamp ✻, rue Demours, 20 (Ternes). (1858).

1872. L'Escalopier ✻, rue Férou, 6. (1854).
1872. Le Prieur de Blainvilliers ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, 111. (1860.
1872. Doyen ✻, rue de Londres, 27 (1854.
1872. Durrey, rue Neuve-des-Mathurins, 102 (1860,.
1873. Bon Gaulier de la Verderie, rue de Monceaux, 9 1859)
1873. Adenis de la Rozerie ✻, rue Perrault, 6. (1854,
1873. De Latena ✻, rue d'Aumale, 23. 1856

Conseillers Référendaires de 2e classe. MM.

1856. Pecourt, rue Hauteville, 53.
1857. Hennet de Bernoville, rue des Missions, 25.
1858. Lambert ✻, rue Godot-de-Mauroy, 1. (1857.
1859. Du Seuil, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 136. (1857.
1860. Lefebvre, rue de Londres, 27. (1857.
1860. Lebas de Courmont, rue de l'Arcade, 32.
1860. Boessé, rue de Rennes, 121.
1860. Parmans, rue Cambacérès, 12. (1857).
1860 Lessoré de Sainte Foy ✻, rue de l'Université, 47.
1860 Silvestre de Sacy, rue Cuvier, 14.
1861. De la Chaussée, rue Godot-de-Mauroy, 8. (1857).
1861. Collieau, rue de la Tour, 74 (Passy).
1861. Biollay, boulevard Malesherbes, 74. (1857).
1861. Delattre ✻, rue Saint-Lazare, 57.
1861 Trianon, rue des Martyrs, 38. (1857,.
1862. De Guerny, rue du Cherche-Midi, 36.
1862 Chevalier, rue de Rivoli, 216. (1857).
1862 Costa ✻, rue de Berlin, 21.
1862 De Bonnechose, rue Saint-Dominique, 133.
1862 Haincque de Saint-Senoch, rue Demours, 19 (Ternes). (1857).
1863 Valerand de la Fosse, rue de Lille, 93.
1864 Durré (O✻), rue de Berlin, 14.
1864. Razy ✻, avenue de Neuilly, 88 *bis*. (1857).
1864. Bon Harmand d'Abancourt, rue Vézelay, 11.
1864. De Matharel ✻, rue d'Amsterdam, 67.
1864. Bon Ducasse (O✻), rue de Lille, 30.
1865 De Raynal, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 61.
1865. L'Épine ✻, rue Basse-du-Rempart, 52.
1865. Bouland, rue des Saints-Peres, 22. (1857).
1865 Bon De Perthuis de Laillevault, rue de l'Université, 29.
1865. Roger, rue Saint-Lazare, 62. (1857,.
1865. De Sennal ✻, rue des Bassins, 20.
1866 Gosset, quai Voltaire, 7. (1857).
1866. Boissaux, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 116.
1867 Duchaussoy, rue de Condé, 24.
1867 Rihouet, rue de la Ferme, 42. (1857.
1867 Kratz ✻, rue de Lille, 3.
1867. Féry d'Esclands ✻, rue de Marignan, 16.
1868 Nolleval, rue du Mont-Thabor, 8 (1857).
1868 Vte de la Londe, rue Joubert, 26.
1869 Pellissier de Féligonde, rue de Lille, 3.
1869. Pichault de la Martinière, rue d'Amsterdam, 35. (1858).
1869. Coppeaux, rue Malesherbes, 6.
1869. Defly-Dieudé, rue de Verneuil, 44.

1870. De Berthois, rue Saint-Lazare, 87. (1858).
1870. Vte Clauzel, place Vintimille, 10.
1870. Fagniez, rue d'Alger, 14. (1861).
1870. Dutilleul, rue de la Baume, 8.
1872. Peghoux, rue Saint-Florentin, 9, (1861).
1872. Rozet-Lerouge, rue Le Peletier, 49.
1872. Douault, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 65. (1861).
1872. Corneille ✻, rue de Navarin, 13.
1872. Reboul, rue Pigalle, 7. (1859).
1872. De Vallerot ✻, rue Vanneau, 18.
1872. Féron, rue Neuve-des-Mathurins, 118. (1861).
1872. Arago (O✻), rue Billault, 39.
1873. De Roquefeuil, rue du Regard, 1. (1859).
1873. Petit, rue de Miroménil, 14.
1873. Vincent, rue Bonaparte, 30. (1861).
1873 Malouet, rue de Bellechasse, 6.

Conseillers Référendaires honoraires. MM.

1852. Dubois de l'Estang (Alexandre)✻, rue Saint-Honoré, 366. (1829.
1854. Du Lac de Fugères (O✻), rue de Lille, 86. (1835
1855. Davy de Cussé ✻, quai Conti, 15. 1821.
1860. Bon Le Prieur de Blainvilliers ✻, rue Saint-Anastase, 3. 1828.
1860. Bon Frétcau de Peny ✻, rue de Verneuil, 47. (1842
1862 De Guerny ✻, rue du Cherche-Midi, 76. (1826.
1862. Ruinart de Brimont (O✻), rue de Marignan, 11. 1826.
1866. Bougrain ✻, rue du Lieu-de-Santé, 8, à Rouen (Seine-Inf.). 1848.
1866. Rousset (O✻), à Arc, près Gray (Haute-Saône). (1852).
1867. Receveau ✻, boulevard de la Municipalité, 1 (Auteuil). (1848).
1869. Paris (O✻), rue de l'Université, 23. (1841).
1869 Le Rat de Magnitot ✻, quai Malaquais, 1. (1838).
1872 Jaillet de St-Cergues ✻, à Livron par Annemasse (Hte-Savoie). (1861).
1872. Persil ✻, rue de Condé, 30. (1844).
1873. De Loynes ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 91. (1846).
1873. Bon Malouet ✻, rue de Bellechasse, 6. (1841).
1873. Bon Lafon de Ladaye, rue Castellane, 4. (1859).

Auditeurs de 1re classe. MM.

1868. De Senarmont, rue Saint-Guillaume, 32, *rapporteur*. (1862.
1869. De Billy ✻, rue Francklin, 14, *id.* (1864).
1870. De Chamberet, rue de Choiseul, 15, *id.* (1864.
1870. Dargent, rue Saint-Dominique, 149, *id.* 1864
1870. Chauchat, rue d'Astorg, 4, *id.* 1865.
1870. De Senneville, rue de l'Université, 8, *id.* 1865).
1870. Esquirol, avenue Percier, 1, *id.* 1866
1870. Barbier de la Serre, rue Saint-Dominique, 30, *id.* (1866).
1870. Collin, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 7, *id.* (1867.
1872. Saint-Raymond, rue de Greffulhe, 6, *id.* (1869
1872. Du Hamel de Canchy, boulevard Malesherbes, 33, *id.* (1868)
1872. Cauchy, rue Duphot, 15, *id.* (1869).
1872. Le Reffait, rue Abbatucci, 66. (1870.
1873. Cavalier, boulevard Saint-Germain, 266. 1870
1873. Martin Le Roy, rue Mogador, 6. (1870.

Auditeurs de 2e classe. MM.

1870. Gautier de Charnacé, boulevard Haussmann, 162.
1870. Perrin, rue de Lisbonne, 2.
1870. Poggiale, rue Soufflot, 22.
1870 Dufour de Neuville, rue Bonaparte, 5.
1872. De Crousaz-Crétet, rue des Saints-Pères, 74.
1872. Le Conte, rue Saint-Dominique, 53.
1872. Rousselle, rue Saint-Dominique, 12.
1872. Tassin de Villiers, rue de Vaugirard, 45.
1873. Couvreux, quai Malaquais, 15.
1873. Boulanger, rue Hauteville, 35.

Procureur général.

1872. M. Petitjean (O ✻), rue du Cirque, 9. (1839).

Greffier en chef.

1865. M. Dufresne ✻, rue de Rivoli, 236. (1858).

Greffier en chef honoraire.

1864. M. le Vte Harmand d'Abancourt ✻, rue du Colysée, 17. (1844).

Commis-greffiers. MM.

Lamotte, *attaché à la troisième chambre*, rue Saint-Dominique, 163.
Hécart, *attaché à la première chambre*, rue de la Barouillère, 1.
Desmarets de Beaurains, *attaché à la deuxième chambre*, rue Godot-de-Mauroy, 18.

BUREAU DU GREFFE. — ARCHIVES. — MATÉRIEL.

M. Poggi (O ✻), lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, *chef du matériel et caissier de la cour*, rue du Bac, 35
M. Merché ✻, *garde des archives*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 139.
M. Bryois, *chef des bureaux du greffe*, rue Demours, 19 (Ternes).

Secrétariats.

M. de la Lande de Calan, *chef du secrétariat de la première présidence*, quai d'Orsay, 17.
M. Lecomte, *chef du secrétariat du parquet*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 26.

Huissiers MM.

Boutin. Hébert. De Bonduwe. Sebrier. Besnard.

COMPOSITION DES CHAMBRES DE LA COUR

DU 1er FÉVRIER 1873 AU 1er FÉVRIER 1874.

Première chambre. — (Jours des séances : mardi, mercredi, jeudi).

Comptes des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, depuis le département de l'Ain jusqu'à celui d'Eure-et-Loir inclusivement *(ordre alphabétique)*; des préposés comptables de l'enregistrement, du timbre et des domaines; les receveurs principaux des postes et au gérant magasin des Trésoriers-payeurs, les agents comptables du Trésor en Algérie, de l'agent comptable du Grand-Livre, de l'agent comptable des pensions, de l'agent comptable des transferts et mutations à Paris et les trésoriers-payeurs généraux agents comptables du même service dans les départements ci-dessus indiqués; des receveurs des communes, hospices et établissements de bienfaisance des mêmes départements et de l'Algérie; des agents comptables des matières appartenant au département de la guerre. — Recours formés contre les arrêtés rendus par les conseils de préfecture des départements ci-dessus indiqués sur les comptes des communes, hospices, établissements de bienfaisance et associations syndicales soumis à leur juridiction.

M. BERGER, *président*.

Cons. maîtres. MM.	Du Sommerard.	Garnier.	Huard de la Marre.
	Ogier d'Ivry.	Dubois de l'Estang.	De Mony-Colchen.

Deuxième chambre. — (Jours des séances : jeudi, vendredi, samedi.)

Comptes du caissier-payeur central du Trésor; des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, depuis le département du Finistère jusqu'à celui de la Nièvre inclusivement *(ordre alphabétique)*; des receveurs principaux des douanes; des trésoriers des colonies; des directeurs des monnaies, de l'agent comptable des traites de la marine; de l'agent responsable des virements de comptes; des trésoriers-payeurs généraux, agents comptables des transferts et mutations dans les départements ci-dessus indiqués, du trésorier général des invalides de la marine; des économes des lycées et des écoles normales supérieures; des directeurs comptables des écoles normales primaires; de l'agent comptable de l'École centrale des arts et manufactures; de l'agent comptable de l'École forestière de Nancy; du caissier de la Caisse des dépôts et consignations et de la Caisse d'amortissement; de l'agent comptable des chancelleries consulaires; des receveurs des communes, hospices et établissements de bienfaisance des départements ci-dessus indiqués, et des agents comptables des matières appartenant au département de la marine. — Résumé général des opérations relatives à la Légion d'honneur, dressé par la grande chancellerie. — Résumé des observations générales résultant des comptes des lycées. — Contrôle de la solde des armées de terre et de mer. Recours formés contre les arrêtés rendus par les conseils de préfecture des départements ci-dessus indiqués sur les comptes des communes, hospices, établissements de bienfaisance et associations syndicales soumis à leur juridiction, ou contre les règlements prononcés par les conseils privés des colonies sur les comptes dont le jugement leur est attribué.

M. MARTIN, *président*.

Cons. maîtres. MM.	Serveux.	Portalis.	Briatte.
	Arnault.	Dumez.	Mercier Lacombe.

Troisième chambre. — (Jours des séances : lundi, mardi, mercredi.)

Comptes des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, depuis le département du Nord jusqu'à celui de l'Yonne inclusivement *(ordre alphabétique)*; du receveur central de la Seine; des préposés comptables des contributions indirectes, des tabacs et des poudres; des trésoriers-payeurs généraux agents comptables des transferts et mutations dans les départements ci-dessus indiqués; de l'agent comptable de l'Imprimerie nationale; des receveurs des communes, hospices et établissements de bienfaisance des mêmes départements; des préposés comptables des établissements dépendant de la Direction générale des manufactures de l'État (tabacs et poudres); des agents comptables des matières appartenant aux ministères de l'intérieur et de l'agriculture et du commerce. — Recours formés contre les arrêtés rendus par les conseils de préfecture des départements ci-dessus indiqués, sur les comptes des communes, hospices, établissements de bienfaisance et associations syndicales soumis à leur juridiction.

M. GRANDET, *président*.

Cons. maîtres. MM.	Morisot.	Barré.	Trubert.
	David.	Bartholdi.	Zæpffel.

Les chambres ouvrent leurs séances à 9 heures précises.

SECTION III.

COURS D'APPEL DE FRANCE.

Il y a vingt-six cours d'appel en France. Les magistrats qui composent les cours d'appel sont nommés par le Président de la République et prennent le titre de conseillers. Le nombre varie dans ces différentes cours: il y a dans chacune au moins vingt-quatre conseillers, y compris les présidents, excepté à Bastia qui n'en a que vingt. Chaque cour a un premier président, et autant de présidents qu'elle a de chambres (1). Chaque cour a une ou plusieurs chambres civiles; une chambre d'appel de police correctionnelle, et une chambre d'accusation. Les chambres civiles, et dans certains cas les chambres correctionnelles connaissent des appels des jugements des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce. Les chambres correctionnelles connaissent des jugements des tribunaux correctionnels. Les chambres d'accusation statuent sur le renvoi à la cour d'assises des accusés de crimes. Il y a, en outre, une chambre des vacations chargée de juger, pendant les vacances, les affaires urgentes. Des conseillers des cours d'appel sont délégués pour composer la cour d'assises dans la ville où siége la cour d'appel et pour la présider dans les départements du ressort. Le président est nommé par le garde des sceaux. Le premier président désigne les assesseurs, tant à la cour que dans les tribunaux de première instance. Deux juges et le président composent la cour d'assises. Cette juridiction n'est pas permanente; une session ordinaire a lieu tous les trois mois, une session extraordinaire est ordonnée dans l'intervalle par le premier président, en cas de nécessité. Plusieurs autres attributions sont confiées aux cours d'appel par des dispositions spéciales. Les chambres civiles ne peuvent statuer qu'au nombre de sept conseillers, et les chambres correctionnelles et d'accusation, qu'au nombre de cinq. Le ministère public près les cours d'appel se compose d'un procureur général, d'avocats généraux et de substituts du procureur général. Dans chaque cour d'appel il y a un greffier en chef et des commis greffiers assermentés en nombre suffisant pour le service. Nul ne peut être nommé conseiller ou greffier en chef s'il n'est âgé de 27 ans accomplis. Nul ne peut être nommé président ou procureur général s'il n'a 30 ans accomplis. Les substituts peuvent être nommés lorsqu'ils ont atteint leur 25e année. Tous ces magistrats ne peuvent être nommés s'ils ne sont licenciés en droit, et s'ils n'ont suivi le barreau pendant deux ans, après avoir prêté serment à la cour d'appel.

COUR D'APPEL DE PARIS.

Cette cour est composée de 8 présidents et de 64 conseillers.

Il y a près la cour un procureur général, 7 avocats généraux, 11 substituts faisant le service des audiences et du parquet, et un greffier en chef, qui présente et fait admettre au serment les greffiers nécessaires au service. — La cour se divise en sept chambres savoir: cinq chambres civiles, une chambre de mises en accusation, une chambre d'appels de police correctionnelle (non compris la cour d'assises, ayant à Paris deux sections, qui siégent alternativement de quinzaine en quinzaine et auxquelles sont appelés des conseillers, pris tour à tour dans chacune des chambres).

Le garde des sceaux nomme le président des deux sections de la cour d'assises de Paris et ceux des six cours d'assises du ressort. — Le premier président désigne les quatre assesseurs de Paris et les deux juges qui, dans les tribunaux de première instance des départements, doivent assister le président. — Le premier président préside la première chambre avec l'un des présidents; il a le droit de présider les autres chambres et les cours d'assises.

Les départements du ressort de la cour d'appel de Paris sont: l'Aube, Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

Présidents. MM.

GILARDIN (*premier*) (GO✻), rue du Cirque, 6.
BERTHELIN (O✻), rue Tronchet, 29.
FALCONNET (O✻), rue Caumartin, 46.
BRIÈRE-VALIGNY (O✻), rue de l'Université, 8.

1 Par décret du 30 mars 1872 qui supprime la cour de Metz, il est créé à la cour d'appel de Nancy une chambre temporaire composée d'un président de chambre, de sept conseillers et d'un avocat général.

ALEXANDRE ✻, boulevard Haussmann, 174.
PUGET ✻, rue du Hâvre, 7.
ROHAULT DE FLEURY ✻, rue de Miromesnil, 20.
PASQUIER ✻, rue Jacob, 48.

Conseillers. MM.

SAINT ALBIN (O✻), rue de Bondy, 36
LAVESQUE ✻, rue Blanche, 69.
CAMUSAT BUSSEROLLES ✻, rue de Lisbonne, 10.
ROLLAND DE VILLARGUES ✻, rue Dumont-d'Urville, 5.
LABOUR ✻, rue Taitbout, 9
ETIGNARD DE LAFAULOTTE ✻ boulevard Malesherbes, 34.
BONNEFOY DES AULNAIS ✻, rue de Clichy, 45
HELLO ✻ rue de Rivoli, 16
DUFOUR O✻, rue de l'Arcade, 61.
CLAPPIER ✻, rue Casimir Perier, 6
SALMON ✻, rue d'Assas, 5
DELABORDE ✻, rue Tronchet, 31.
BERTRAND ESNEST ✻, rue Saint-André-des-Arts, 52.
VACQUANT ✻ rue des Saussaies, 15.
ARMET DE LISLE ✻, rue de Rivoli, 186.
DESMAZE O✻, rue d'Amsterdam, 13
DESFARGE ✻, rue Boulainvilliers, 5
BONDURAND ✻, rue Bonaparte, 12
DANILL ✻, rue de l'Arcade, 46
BERTRAND (Jean-Barthélemy) ✻, rue d'Alger, 8.
BENOIT ✻, rue Joubert, 4
BERIN-DESROZIERS ✻, boulevard Saint Germain, 266.
SALNAC ✻, rue Neuve-des-Mathurins, 39.
DUMAS ✻, rue Monsieur, 7.
SENART ✻, rue Saint-Dominique, 12.
VIGNON ✻, rue de Seine 6
CASSEMICHE ✻ rue Saint-Sulpice, 18
BARET-DUCOUDRAY ✻, rue de la Rochefoucault, 33.
PORTALIS ✻, rue de Monthabor, 38.
JOLYSSELIN ✻, rue Caumartin, 20
NICOLAS ✻, rue Saint-Dominique, 51.
THÉVENIN ✻, rue de Rennes, 82.
DUBOIS ✻, boulevard Malesherbes, 55.
TRY ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, 21.
LAPLAGNE-BARRIS, rue Caumartin, 8.
ROUSSELLE, rue Greffulhe, 7
PETIT, avenue des Champs-Elysées, 48.
DE GONET ✻, boulevard Malesherbes, 9
LEGENDRE ✻ rue de Monsieur, 14
DUPUY-D'ARCQ ✻, boulevard Haussmann, 176.
VIVIEN, rue Godot-de-Mauroy, 35.
PERRIN, rue Bonaparte, 5
MAHLER ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 52.
DAVID, rue de Grenelle-Saint-Germain, 105.
GILBERT-BOUCHER ✻, rue de Lisbonne, 10.
SYLVESTRE, boulevard Malesherbes, 61.
PERROT, rue Guénégaud, 23.
LORIOT DE ROUVRAY, rue de Tivoli, 27.
SÉROT ✻, rue de Seine, 6
HENRIQUET ✻, rue de l'Odéon, 11
BAZIRE ✻, boulevard Saint-Germain, 78.
DE PAROY DE LUBCY ✻, rue Murillo, 14.
HUGUIER ✻, rue Castellane, 13.
GUÉRIN DE VAUX ✻, rue de Rennes, 53.

Guillemain ✻, boulevard Saint-Germain, 223.
Kuenemann ✻, rue Saint-Florentin, 13.
Hennal ✻, rue Joubert, 28.
Ba[illegible]elier ✻, rue de Verneuil, 54.
Villedi[illegible], boulevard Malesherbes, 97.
Felgère des Forts, rue Corneille, 3.
Thomas, boulevard Saint-Michel 4.
Chevillotte ✻, rue de la Victoire, 41.
Brunet (O✻), rue de Vaugirard, 41.
Maisat Laroche ✻, rue Godot de Mauroy, 15.

Présidents honoraires. MM.

Delahaye (O✻), rue Richer, 50.
De Bastard (O✻), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 91.

Conseillers honoraires. MM.

Demetz O✻, rue de la Victoire, 52.
Brisset de Barneville ✻, à Saint-Germain-en-Laye.
Thomassy ✻, à Barentin-les-Lys Melun.
Brethols de Lasserre ✻.
Espivent de la Ville-Boisnet ✻, rue des Saints Pères, 12.
Courbonieu, à Belle-Assise (Gironde).
Molin ✻, r. de l'Isly, 10.
De Froidefond des Farges ✻, r. de la Corderie du Roule, 32.
Calle[illegible] ✻ r Blanche, 40.
Brissonnau ✻.
Mar[illegible] ✻, r Saint Dominique, 85.
De Marneville ✻, r. de Monsignan, 19.
Bonniot de Salignac ✻, r. Tronchet, 3.
Valentin-Smith (O✻).
Perrot de Chezelles ✻, r. Auber, 5.
Gallois ✻, r. de Verneuil, 44.
Le Gorrec ✻.
Page de Maisonfort ✻, rue de la Visitation, 6.
Gislain de Bontin ✻, r. d'Assas 5.
De Ponton d'Amécourt ✻, r. du Cherche-Midi, 70.
Brault ✻, r. de la Michodière, 23.
Bedit ✻, r. Garancière, 5.
Legonidec ✻, av. de Wagram, 82.
Peyret ✻, r. Abbatucci, 16.
Gauthier-Charnacé ✻, r. Charles V, 4.
Mongis O✻, av. d'Eylau, 13.
Jurien ✻, r. Neuve-des-Mathurins, 73.
Bonneville de Marsangy (O✻), r. de Penthièvre, 7.
Chamail ✻, rue Jacob, 30.
De Faget Baure ✻, rue de Lille, 75.
Mahou ✻, rue de la Ferme des Mathurins, 26.

PARQUET.

Procureur général.

M. Imgarde de Leffemberg (O✻), rue de Solférino, 4.

Avocats généraux. MM.

Desjoyeaux ✻, rue Billault, 3.
Ducreux ✻, rue Perou, 8.
Benoist ✻, rue de Verneuil, 54.
Hemar, rue du Faubourg Poissonnière, 52.
Buffard, rue Geoffroy-Lasnier, 22.
Chevrier, rue de Téhéran, 13.
Solef ✻.

Substituts du procureur général. MM.

Hardoin, rue du Pré-aux-Clercs, 10.
Dubard ✻, rue Taitbout, 58.
Destresse de Lanzac de Laborie, rue Cassette, 27.
Isambert, rue de Naples, 4.
De Thévenard, rue Moncey, 9.
Vaney, rue Duphot, 14.
Rossard de Mianville, rue de Grenelle-Saint-Germain, 22.
Manuel, rue Pasquier, 7.
Dherbelot, rue de Tolbiac, 4.
Onfroy de Bréville, rue Las-Cases, 10.
Fourchy, boulevard Saint-Germain, 266.

GREFFE.

Greffier en chef.

M. Lot, rue Pasquier, 9.

Commis-Greffiers. MM.

Fournier, rue Séguier, 1.
Gorgeu, rue de Seine, 12.
Commerson ✻, rue de Vaugirard, 25.
Bodeau, rue Morisot, 4, à Levallois-Perret.
Chevé, rue du Cherche-Midi, 72.
Blondeau, avenue de Conflans, à Charenton.
Fauche, rue de Rennes, 141.
Poger, rue Fontaine-St-Georges, 17.
Beyal, rue de Laharpe, 1.
Marmagne, rue Vavin, 3.
Frérot, rue de Rennes, 51.
Wilmes, rue du Colisée, 50.
Horoch, rue de Laharpe, 51.
Pijon, rue Gaillon, 11.

Secrétaire en chef du parquet.

M. Bidault de l'Isle, rue du 4 septembre, 2.

Huissiers audienciers près les assises. MM.

Gerbu, rue de la Verrerie, 62.
Mathieu, rue Croix-des-Petits-Champs, 23.
Bercier, rue Montmartre, 70.
Coquillon, rue de Turbigo, 8 *bis*.
Chapelle, boulevard St-Denis, 19.
Doré, rue du Bouloi, 17.

Huissiers audienciers près les chambres civiles. MM.

Vaillant, rue de Rivoli, 68.
Hardy, rue de Lyon, 33.
Brouillon, boulevard de Strasbourg, 9.
Buisson, rue de la Chaussée d'Antin, 26.
Geoffroy, rue du Cardinal-Lemoine, 2.
Rabaux, route de Choisy, 10.
Fournier, rue du Pont-Neuf, 8.
Dupuis fils, rue de Rambuteau, 20.
Masson, rue de Rivoli, 106.
Rougé, rue Bonaparte, 21.
Bariquond, passage des Petits-Pères, 1.
Malingre, rue du Faubourg-Saint-Martin, 223.
Lefebvre, rue de Rome, 31.
Levasseur, rue de la Monnaie, 9.
Wilt, rue Turbigo, 2.

Concierge. M. Borgniet, au Palais de Justice.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes. Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir : à la première chambre, les lundis, mercredis, vendredis et samedis, à midi. Grande audience le lundi avec la [illegible] et le samedi avec la troisième ; à la deuxième, les lundis, mardis, mercredis, et jeudis, à 11 heures et demie, à la troisième, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, à 11 heures trois quarts ; à la quatrième, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, à 11 heures un quart, à la cinquième, les lundis, mardis, vendredis et samedis, à 11 heures. Les grandes audiences ouvrent le lundi suivant le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août. Elles sont tenues deux fois la semaine, savoir : par la première et la deuxième chambres réunies, le lundi ; par la première et la troisième, le samedi. Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les questions d'État, et toutes les autres causes que la Cour, deux chambres réunies, a jugées susceptibles de grande audience. Sur les demandes requête civile, la chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaître. Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences. Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour. Les deux chambres criminelles entrent en audience à 10 heures. La chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis, à 11 heures et demie et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires. La chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, à 11 heures. La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à 10 heures précises.

Composition des chambres pour l'année judiciaire 1872—1873.

Ire Chambre civile.

M. Gilardin, 1er *président.*
M. Brière Valigny, *président.*

Conseillers. MM

De Lafaulotte.	Senart.
Clappier.	Portalis.
Salmon.	Try.
Destrem.	Guillemain.
Bondurand.	Mausat-Laroche.

M. Imgarde de Leffemberg, *proc. général.*
M. Hémar, *avocat général.*
M. Manuel, *substitut.*
M. Lot, *greffier en chef.*
M. Pioger, *greffier*

Audiences les lundis, mardis, vendredis et samedis à 11 heures ½. Grande audience les lundis avec la 2e chambre, et les samedis avec la 3e.

IIe Chambre civile.

M. Berthelin, *président.*

Conseillers. MM.

Delalorde.	Thévenin.
[illegible]	Dubois
[illegible]	Petit.
Dumas.	Hennau.
Baret Ducoudert.	Brunet.

M. Souef, *avocat général.*
M. Hardoin, *substitut.*
M. Frérot, *greffier.*

Audiences les lundis, mardis, mercredis et jeudis à 11 heures ¾.

IIIe Chambre civile.

M. Pasquier, *président.*

Conseillers. MM.

Saint-Albin.	Bertrand Barthélemy.
Lévesque.	Buron Desroziers.
Rolland de Villargues	Jousselin.
Bertrand (Ernest).	Huguier.
Damel.	Kuenemann.

M. Descoustures, *avocat général.*
M. Fourchy, *substitut*
M. Reyjal, *greffier.*

Audiences les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à midi

IVe Chambre civile.

M. Falconnet, *président.*

Conseillers. MM.

Camusat-Busserolles	Vivien.
Hello.	Perrin.
Vignon.	Mahler.
Rousselle.	Loriot de Rouvray.
Legendre.	Chevillotte.

M. Benoist, *avocat général*
M. Isambert, *substitut.*
M. Bodeau, *greffier*

Audiences les lundis mardis, mercredis et jeudis à 11 heures ½.

Ve Chambre civile.

M. Puget, *président*

Conseillers. MM.

Labour.	Laplagne-Barris.
Bonnefoy des Aulnais	Dubut d'Arcq.
Arnet de Lisle.	Serot.
Benoit.	Bazire
Nicolas.	Feugère des Forts.

M. Buffard, *avocat général.*
M. de Thévenard, *substitut.*
M. Fournier, *greffier.*

Audiences les lundis, mardis, vendredis et samedis à 11 heures.

Chambre d'accusation.

M. Alexandre, *président*

Conseillers. MM.

Cassin [illegible]	Perrot.
De [illegible]net	Vilbeheu.
Davi[illegible]	Thomas.

MM. les substituts du procureur général.

M. Gorgeu, } *greffiers.*
M. Vilnès, }

Audiences à huis clos les mardis et vendredis à midi.

Chambre des appels de police correctionnelle.

M. Rohault de Fleury, *président.*

Conseillers MM.

Dufour.	Henriquet.
Saunac.	De Paroy de Lurcy.
Gilbert-Boucher.	Guérin de Vaux.
Sevestre.	Bachelier.

M. Ducreux, *avocat général.*
M. Onfroy de Bréville, *substitut.*
M. Chevé, } *greffiers.*
M. Fauche. }

Audiences les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à 11 heures.

Experts près la Cour d'appel.

ARCHITECTES. MM.

Ed. Renaud ✻, rue de la Victoire, 66
Bartaumieux (Ch. V.), rue Abbatucci, 66

CHIMISTE

Mitouart ✻, rue Coquillière

DOCTEUR EN MÉDECINE

Cayol ✻, rue du Dragon, 10.

EXPERT EN ÉCRITURES

Delarue, rue Notre-Dame-des-Victoires, 16.

INGÉNIEURS.

Gelhez (Pierre), rue Gaillon, 5.
Marqfoy, rue de Clichy, 44.

INTERPRÈTES. MM.

Baissac, rue de Grammont, 7. (Langues asiatiques.)
Barbetti, rue du Colisée, 12 (Italien.)
Bastida (de la), rue du faubourg Saint-Honoré, 157. (Espagnol, anglais.)
Beljame père, rue de l'Éperon, 7. (Italien.)
Beljame fils, rue Madame (prolongée), 10. (Anglais
Berson, passage Saulnier, 9. (Langues du Nord)
Blind, rue Saint Denis, 503. (Allemand)
Bonkowski, rue St Honoré, 247. (Polonais, allemand, russe)
Calin, boulevard Saint Martin, 55. (Langue hébraïque)
Cardi, rue du Grand-Prieuré, 26. (Italien.)
Castellar, rue Lepelletier, 47. (Espagnol.)
Duca, avenue Montaigne, 16. (Anglais, allemand, hollandais, flamand, italien, espagnol, portugais, latin.)
Haffen, quai des Orfèvres, 72. (Allemand)
Henrion, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 29. (Anglais et espagnol
Kelsen, rue de Vaugirard, 170 (Allemand.)
Maddalena, rue Saint-Dominique, 139. (Italien, latin)
Marmina, rue Drouot, 16. (Anglais, espagnol)
Menusier, cité Talma, 3 (rue de Vaugirard). (Langues de l'Europe.)
Olszewski de Verne, rue de Vaugirard, 57. (Polonais.)
Peltzer, rue Montmartre, 15. (Allemand, anglais, espagnol, italien.)
Planteau, place de la Bourse, 11 (Anglais, italien, espagnol, portugais.)
Soldin, rue du Dragon, 23. (Langues du Nord.)
Sanderson, rue Scribe, 5. (Anglais, allemand, danois et italien.)
Schwab, rue Amelot, 108. (Langues orientales
Severin, rue Harlay-du-Palais, 5. (Anglais.)
Tolhausen, rue Godot-de-Mauroy 30
Valens, rue Fabert, 32. (Espagnol)
Van-den Broek, rue Saint-Jacques, 54. (Flamand, hollandais)

Sourds-muets.

M. Vaisse ✻, professeur à l'école des sourds-muets, rue Gay-Lussac, 45.

COURS D'ASSISES A PARIS.

Les cours d'assises sont formées de magistrats des cinq chambres civiles, désignés pour chaque trimestre, de façon à ce que tous y siégent successivement.

Greffiers. MM.

Commerson. | Blondeau

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS.

(Les séances ont lieu le samedi de chaque semaine, à 1 heure)

M. GALLOIS ✻, *président*, rue de Verneuil, 11.

Membres. MM.

Cramail ✻, rue Jacob, 30.	Jourdan, rue Béranger, 19.	Bourdel, r. du Havre, 3.
Gaudry ✻, rue des Sts-Pères, 7 *bis*.	Du Teil, rue des Saints-Pères, 12,	Tétart, rue Sainte-Anne, 57

M Frérot, *secrétaire*, rue de Rennes, 51

COURS D'APPEL DES DÉPARTEMENTS.

COUR D'APPEL D'AGEN.

M. Drême ✻, *premier président.*
M. Imberdis ✻,
M. Tropamer ✻,
M. Roques (O✻), } *présidents de chambre.*
M. Joly ✻,
M. Bouet ✻, } *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

			Honoraires.
Garros ✻.	Fort ✻	Beaugrand.	
Martinell.	Bon[illegible] ✻	De Calmels-Pontis.	
Lesueur de Perès ✻.	De Lespinasse de Mo[illegible]ud	De Tholouze.	Lafontan.
Cass[illegible] ✻.	Libot.	Despeyroux.	Sorbier ✻
Mo[illegible]	Audidier ✻.	De Gauran.	
Phiquepal d'Arusmont	Daubas.	Gauja.	
De Parades.		Grenier de Cardenal.	

PARQUET

M. Roë ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Frézouls.	Thriot.	Destanne de Bernis.	de Grousson.

M. Belloc, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL D'AIX.

M. Rigaud (C✻), *premier président.*
M. Poulle (O✻), *premier président honoraire.*
M. Poilroux ✻,
M. Féraud-Giraud ✻, } *présidents de chambre.*
M. Rolland ✻,
M. Lescouvé ✻,
M. de Fortis ✻, *président honoraire.*

Conseillers MM.

				Honoraires.
Fabry ✻.	Crouzet.	Clappier ✻.	Jouyne.	
Seymard.	Brès ✻.	Roman.	Reboul.	
Mougins de Roquefort ✻.	De Figarelli ✻.	Germondy.		
	Bareste.	Deveau.		
Poulle.	Frémy.	Perrotin ✻.		
Mahyet ✻.	De Bonnecorse.	Tavernier.	Mélan ✻.	
Girard.	Lepeytre.	Delorme.	Jourdan.	
De Payan Dumoulin.	Dumas.	Dumont.		

PARQUET.

M Bataille ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.			*Substituts du procureur général.* MM.	
Clappier.	Reynaud.	Sergent.	Soubrat.	Guillibert.

M. Lalubie, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements des Basses-Alpes, des Alpes Maritimes, des Bouches-du Rhône, du Var, se portent à cette cour, ainsi que les appels des tribunaux consulaires établis dans les Echelles du Levant et de Barbarie.

COUR D'APPEL D'AMIENS.

M. Saudbreuil (O ✻), *premier président.*

M. Siraudin ✻,
M. Bénard ✻,
M. Hecquet de Roquemont ✻. } *présidents de chambre.*

M. Poirel ✻,
M. Decaïeu ✻,
M. Hardouin (O ✻), } *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Le Royer ✻.
Dunoyer-Dubouillon ✻.
Davost ✻.
Demailly.
Roux de Gandil.
Jacquin de Cassières ✻.
Tattegrain ✻.
Sourdat.
Bagnaris.
Jourdain.
Mennechet ✻.
Lepelletier.
Plichon.
Breuil ✻.
L'Eleu de la Simone.
De la Haye ✻.
Lemaire.
Gossart.
Desains ✻.
Bourguignat.

Honoraires.

Huvey ✻.
Brenet.
Fouache d'Halloy ✻.
Cornisset ✻.
François de Domesmont ✻.
Leriche ✻
Bazenery ✻.
Dauphin ✻.
De Poucques d'Herbinghem ✻.

PARQUET.

M. De Gabrielli, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.

Geshert de la Noë-Seiche, 1er.
Babeé

Substituts du procureur général. MM.

Proust.
Vigier.

M. Morel, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL D'ANGERS.

M. Métivier (C ✻), *premier président.*

M. Bourcier (Camille) ✻,
M. Maillard ✻,
M. Coutret ✻,
M. Giraud ✻, } *présidents de chambre.*

M. Planchenault (O ✻),
M. Monden-Gennevraye (O ✻), } *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Bellier.
Picault de la Férandière.
Lachèse ✻
Poitou (O ✻).
Chamaillard.
Chenuau. [fils.]
Monden-Gennevraye
De Soland.
Tostard Maisonneuve
Morin ✻
Fournier
Daguillon.
Luzu.
Mérot.
D'Espinay.
Jousset.
Rojou.
Coulon.
Planchenault
Belin.
N....

Honoraires.

Crépon ✻.
Courtilier ✻.
Garreau de la Barre ✻
Courtigne ✻.
Gain ✻.
Bourcier ✻.
Turquet ✻.

PARQUET.

M. Duchastenier, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.

Leury, 1er.
Bathédat.

Substituts du procureur général. MM.

Lair.
Gain.

M. Béhier, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE BASTIA.

M. Morcrette (O ✱), *premier président.*
M. Germanes (O ✱), *premier président honoraire.*
M. de Casabianca ✱, } *présidents de chambre.*
M. Levie ✱, }
M. Stefanini ✱, } *présidents honoraires.*
M. Andrau-Moral ✱, }

Conseillers. MM.

			Honoraires
Gregori ✱.	De Casabianca (F. M.).	Pozzo-di-Borgo.	Murati
Fabiani ✱.	Stephanopoli.	Adriani ✱.	De Montera ✱.
Poggi	Lota.	Giamarchi.	De Gaffori ✱.
Roux ✱	Chiesa ✱.	De Morati.	Poli ✱.
Peraldi (P. F.) ✱	Costeggiani ✱.	De Caraffa.	Chiesa ✱.
Benoist-d'Étiveaud.	De Corsi.	Clerc.	

PARQUET.

M. Jorant ✱, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substitut du procureur général.*
Pompei ✱.	Farinole.	M. Luiggi.

M. Bottolacco, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce du département de la Corse se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE BESANÇON.

M. Loiseau (C ✱), *premier président.*
M. Jobard (O ✱),
M. Alviset ✱, } *présidents de chambre.*
M. Courlet de Vrégille ✱, }
M. Bourqueney ✱, } *présidents honoraires.*
M. Clerc ✱, }
M. Bourdenet ✱, }

Conseillers. MM.

Willemot ✱.	Berr de Turique ✱.	Tripard ✱.	Moreal ✱
D'Orival ✱.	Courvoisier.	Estignard.	Droubard ✱.
Piou ✱.	Lanoix ✱.	Maistre ✱.	Cordier ✱.
Paguelle.	Bertrand.	Dromard.	Renouard de Bussierre ✱
Beneyton ✱.	Billecard.		
Férand.	Guichard.	*Honoraires.*	Proudhon ✱.
Pavans Corcatty.	Maire.		Jacquot-Donnat ✱
Jeannez ✱.	Perruche de Velna ✱.	Oberty.	

PARQUET

M. Cantel, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Bailleul.	Tournyer.	Huart.	Clerc.

M. Barbier, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Doubs, du Jura, du Haut-Rhin et de la Haute-Saône se portent devant cette cour.

COUR D'APPEL DE BORDEAUX.

M Izoard (O ✱), *premier président.*
M. Du Périer de Larsan ✱,
M. Vouzellaud, } *présidents de chambre.*
M. Vaucher, }
M. Bourgade, }
M. Duval (Raoul) (C ✱), *premier président honoraire.*
M. Boscheron (O ✱), } *présidents honoraires.*
M. Troplong (O ✱), }
M. Dégrange-Touzin (O ✱), }
M. Gellibert (O ✱), }
M. Delaroque-Demons ✱, }

Conseillers. MM

Destor.
Troy.
Lacuzo ✻.
Lenet.
De Tholouze ✻.
Habasque ✻.
Baronnes.
David.
Bordier ✻.
Boreau-Lajanadie.
Miramont.
Brochon (O✻).
De Forcade.
Lavaur ✻.
Manières.
Billon ✻.
Farine.
La Crompe de Laboissière.
Jacquemain.
Klecker.
Baveaud.
Gaillard
Johnholtz
Poupardin.
De la Seiglière.

Honoraires.

Yzard.
Bardi de Fourtou ✻.
Bussières ✻.
Thibaut.
Filhol ✻
Limoges ✻.
Bonnescœur
Dubertraud.
Choisy ✻.

PARQUET.

M. Cellérier, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.

Fortier-Maire.
Dossat.
Fabre de la Benodière

Substituts du procureur général. MM.

Bourgeois.
Peyrecave.

M. Michel, *greffier en chef.*

M. Rodier, *secrétaire du parquet.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE BOURGES.

M. Guérin ✻, *premier président.*
M. Boin ✻,
M. Chonez ✻,
M. Servat,
} *présidents de chambre.*
M. Corbin (C✻), *premier président honoraire.*
M. Delarue ✻, *président honoraire.*

Conseillers. MM.

Belleau.
Mater ✻.
Brunet ✻.
Bailie de Beauregard ✻.
Sangié-Ferrière ✻.
Martin ✻.
Dunail ✻.
Baucheton ✻.
Pouroy.
Bon Sallé.
Mesnager.
Geoffrenet de Champ-Gérard
Bonnesset.
Hardouin.
Frétel.
Dubois.
Lebon.
Dubois (Eug.).
Bourdaloue.
Cochon de Lapparent.

Honoraires.

Rapin ✻.
Bonnesset ✻.
Berry.
Goutelle.
Maurice ✻.
Duliège ✻.
Callande de Champcey ✻
Chénon ✻.
Sauty ✻.

PARQUET.

M. Caresme ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.

Chenon (Arthur).
Moitessier.

Substituts du procureur général. MM.

Ribaut de Laugardière.
Duliège.

M Veilhault, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE CAEN.

M Olivier (Edmond) (O✻), *premier président.*
M Champin ✻,
M. Piquet ✻,
M. Violas ✻,
M. Pellerin ✻,
} *présidents de chambre.*
M. Dupont-Longrais (O✻),
M. Mabire ✻,
M. Lemenuet de la Jugannière ✻,
M. Daigremont Saint-Manvieux ✻,
M. Coqueret ✻,
} *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Géraldy ✻.
Paillard-Fernel.
Hobey.
Reboul ✻.
Collas ✻.
Hein ✻.
Ruault-Duplessis.
Godon.
Du Basson.
Dupray de la Mahérie.
Guillard.
Croquevielle.
Lemenuet de la Jugannière.
Blanche ✻.
Lentaigne.
Dubas ✻.
Dupont.
De Robillard de Beaurepaire.
Houyvet.
Noël.
Trolley de Rocques.
Pannier.
Gabiot.
Welhoff.
Du Saussay.

Honoraires.

Formeville.
Faudin ✻
Lentaigne ✻.
Lemarié ✻
Vibert.

PARQUET

M. Delise, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.

Tardif de Moidrey.
Lanfranc de Panthou.
Soret de Boisbrunet.

Substituts du procureur général. MM.

Lebourg.
Marlet.

M. Joselle, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE CHAMBÉRY.

M. Dupasquier (C✻), *premier président.*
M. le Cte Greyfié de Bellecombe (C✻),
M. Dullin ✻,
M. Bazot,
} *présidents de chambre.*
M. Mareschal ✻, *président honoraire.*

Conseillers. MM.

Bouvier.
Du Verger de Blay.
Dubouloz ✻.
Hugard ✻.
Dubois.
Rosset de Tours ✻.
De Viry ✻.
Oudart ✻.
Portier.
Dénarié.
Laurent ✻.
Gros.
Rey.
Coppier.
Mulsant.
Portier du Belair.
Cotteland.
Deschamps ✻.
Sa Junier.
De Kesling.

Honoraires

Clert ✻.
Guillet ✻.

PARQUET.

M. de Prandière ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.

Maurel ✻, 1er.
Gimelle.

Substituts du procureur général. MM.

Arminjon.
Grand.

M. Guidermet, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE DIJON.

M. Neveu-Lemaire (O✻), *premier président.*
M. Lafon ✻,
M. Saverot ✻,
M. Klié,
} *présidents de chambre.*
M. de la Cuisine (O✻),
M. Vullierod (O✻),
M. Grasset ✻,
} *présidents honoraires.*

Conseillers MM.

Bon Coulomny ✻.	Simonnet (J.).	Bonvalet.	Renouard ✻.
Cte Lecourbe ✻.	Chopin.	Bernard.	Guyot-Guillemot ✻.
Muteau.	Dorey.	Personne.	Simonnet (P.) ✻.
Mongin ✻.	Blondel.	Trombert.	Guillemot (G. D.).
Drevon ✻.	Condamnas.		Le Maistre ✻
Desserteaux ✻.	Pinon.	*Honoraires.*	Emery.
Chauvin ✻.	Jacotot.		Darbas.
Lagier.	Garnier.	Lorin ✻.	

PARQUET.

M. Robinet de Cléry ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Proust ✻, 1er.	Beaune.	Cardot.	Lebon.

M. Marion, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de Saône-et-Loire, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

M. Salmon ✻, *premier président.*
M. Preux (O✻), *premier président honoraire.*
M. Demeyer (O✻),
M. Maloteau Cte de Guerne ✻,
M. De Candaveine ✻,
M. Bottin ✻,
} *présidents de chambre.*
M. Petit ✻,
M. Taillar ✻,
M. Danel (O✻),
M. le Bon de Warenghien ✻,
M. Binet ✻,
} *présidents honoraires.*

Conseillers. MM

Fiévet ✻.	Honoré.	Martinet.	Lenglet ✻.
Drouart de Lezey.	Hardouin.	Behaghel.	Faucher
Dubern.	Sauvage.	Poumaire.	Courtin ✻.
Hazard.	Lefebvre du Prey.	Lamet	Daman ✻.
Gautier ✻.	Hibon.	Leroy	Vandenbroucken ✻
Pagart.	David.	*Honoraires.*	De la Grèce.
Parmentier.	Deschodt ✻.	Dubrulle ✻.	Tournier.
Bottieau.	Dubrulle.	Le Bihan ✻.	Devinck ✻
Desbayes de Marcère.	Besticker.	Minart ✻.	Rosaguo.
Jorel.	Daunoy ✻.	Legarde ✻.	Danniaux ✻.

PARQUET.

M. Desjardins, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.			*Substituts du procureur général.* MM	
Carpentier ✻, 1er,	Preux ✻.	Bagnéris.	Maurice.	Masseaux.

M. Briquet, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements du Nord et du Pas-de-Calais se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE GRENOBLE.

M. Bonafous (C✻), *premier président.*
M. Royer (O✻), *premier président honoraire.*
M. Petit ✻,
M. Gautier ✻,
M. Piollet ✻,
M. Bigillion ✻,
} *présidents de chambre.*
M. Duport-Lavillette ✻,
M. Charmeil ✻,
} *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Burdet ✻.
Mengin de Montrol ✻.
Sestier ✻.
De Gros.
Laurens
Fages
Colomb.
Lavier
Orsat.
Armand
Cantel.
Marcellin ✻.
Collin ✻.
Viaris
Piaget.
De Villemejane.
Gouny.
Noyel.
Meynot.
Eynard-Duvernay.
Sichat.
Boscary.
De Lagabbe.
Favre-Gully.
Mathieu.
N.....

Honoraires.

Charransol.
De Boullane ✻.
Bontoux ✻.
Bonnard ✻
Piat-Desvin.
Blanc ✻.
Villars ✻.
Chevassu ✻.
Paganon ✻.
Imbert-Desgranges.
Rolland ✻
Michel ✻.
Smith

PARQUET.

M. Talandier ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.

Mengin de Bionval. Debanne. Berger ✻.

Substituts du procureur général. MM

Royer. Barral

M. Bith, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE LIMOGES.

M. Lezaud (C✻), *premier président.*
M. Mosnier ✻,
M. Ardant ✻, } *présidents de chambre.*
M. Mallevergne ✻, *président de chambre honoraire.*

Conseillers. MM.

Pabot-Chatelard ✻.
Peyrot ✻.
Martin-Chantagrel ✻.
Dumont-St-Priest ✻.
Subtil.
Dubédat.
Mougenc de Saint-Avid ✻
Gasne.
Maurat-Ballange.
Grosset.
Charreyron.
Lacombe.
Du Chaygard.
Lecoms ✻
Jouhanneaud ✻.
Sudour.
Barthelon.
Rigaut.
Boutaud Lacombe.

Honoraires.

Rogues de Fursac ✻.
Dalesme de Plantadis
Baret-Desclaroses ✻.
Sulpicy ✻
Péconnet ✻.
Duclier ✻
David ✻
Menpontel.

PARQUET.

M. Vaulogé, *procureur général.*

Avocats généraux. MM

Vételay. Guyot d'Amfreville.

Substituts du procureur général. MM.

Mazeaud. De Fontaine de Resbecq

M. Pénicaud, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE LYON.

M. Millevoye (C✻), *premier président.*

M. Onofrio ✻,
M. Baudrier ✻,
M. Rieussec ✻, } *présidents de chambre.*
M. Valois (O✻),
M. Loyson (O✻), } *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Français ✻.
Piégay ✻.
Bouchetal-Laroche ✻.
D'Aiguy ✻
Valantin ✻
Brun de Villeret ✻.
Martin ✻.
Fayard ✻.
D'Hector de Rochefontaine.
Sauzet de Fabrias ✻
Verne de Bachelard ✻.
Niepce ✻
De Sa[illegible]ave
[illegible]
Lo[illegible]
Bryon ✻
Salveton.
Devienne (A. V.).
Marcouire ✻.
Ducurtyl ✻.
Ollivier
Mar[illegible]
De Pra[illegible]res ✻
Bertaud ✻
Lecorrain ✻
Durand ✻.
George-Lemaire.
Honoraires.
[illegible]
Brun de Villeret ✻.
Quinson ✻.
[illegible] ✻.
Chetard ✻.
Cruz ✻
De Bernardy (O✻)
Lachèze (O✻).
D'Averton ✻.

PARQUET

M. Thuriot ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.
Royd-Belliard.
Boissard.
Brigueil.

Substituts du procureur général MM.
Geneste.
Sauzet.

M. Bonjour, *greffier en chef.*

M. Michalet, *secrétaire du parquet.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE MONTPELLIER.

M. Sigaudy (O✻), *premier président.*
M. Aragon ✻,
M. Grasset ✻,
M. Goirand de Labaume ✻,
présidents de chambre.
M. Jac du Puget ✻, *président honoraire.*

Conseillers. MM.

Puget ✻.
Pellavin ✻.
Testan ère de Miraval ✻
De Verot.
Sadde ✻.
Espéronnier ✻.
Dellac.
Delpech.
Rouquayrol.
De Gonet.
Fabre de Cœuret.
Pietri.
Racamé-Laurens.
Sauvajol.
Laurans ✻.
Rourrely.
Bon de Campredon
Vieules.
Roussel.
Guibert.

Honoraires.
Olier ✻.
Gilles.
Costa ✻.

PARQUET.

M. Reybaud ✻, *procureur général*

Avocats généraux. MM
Petiton. Fourcade.

Substituts du procureur général. MM.
Melcot. Hérail.

M. Vézian, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE NANCY.

M. Leclerc (O✻), *premier président.*
M. Briard ✻,
M. Gérard d'Hannoncelles ✻,
M. Liffort de Buffevent,
M. Fabvier ✻,
présidents de chambre.
M. Limbourg ✻,
M. Pierson ✻,
M. Julien ✻,
présidents honoraires.

Conseillers MM

Bon de St-Vincent ✻	Colelle.	Schnégans.	Baron Dufour ✻
Houdaille ✻.	Noël.	Hannequin.	Gougeon ✻.
Gast ✻.	Pidancet.	De Gail.	Crand ✻.
Des Godins de Sonhesmes ✻.	May ✻.	Stainville.	Corrard des Essarts ✻.
	Audiat.		Charlot ✻.
Simonin.	Chatillon.	*Honoraires.*	Baron Demengeot ✻.
Benoît ✻.	Tassard.		Leclerc (aîné) ✻.
Riston.	Dumont.	Colinet de la Salle (O✻).	Deflers ✻
Chonet de Bellemont.	Pecheur.		Ragon ✻.
Henriet.	Maure.	Huot ✻	De Turmel ✻.
Thilloy.	Ponton.	De Bouvier.	Villard.

PARQUET.

M. Godelle ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Poulet,	Pierrot, Angenoux	Adam ✻.	Honnoré

M. Bollin, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, des Vosges et des Ardennes, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE NÎMES.

M. Gouazé (O✻), *premier président.*
M. Teulon,
M. Goirand de Labaume (C✻), } *premiers présidents honoraires.*
M. Teissonnière (O✻),
M. Pelon ✻, } *présidents de chambre.*
M. Taulhand ✻,

Conseillers. MM.

Bon de Trinquelague-Dions ✻.	Faudon.	N	Boisse[illegible] ✻.
	Boisset.		[illegible]
Fagon ✻	[illegible] ✻	*Honoraires.*	✻.
Perrot ✻	[illegible]		Correnson ✻
[illegible]	D[illegible]y.	Louvrier ✻	Maurin ✻.
[illegible]	[illegible] Nayremand	Ponsonnet.	Rivière de Larque ✻.
[illegible]	D[illegible]ssy	[illegible]	[illegible]
Dautheville.	Goléty.	Marquès du Luc ✻.	De Gleises de Lablan
Guiraud ✻.	Cord.	[illegible]	[illegible] ✻
Peiron ✻.	Secoud	Magron.	

PARQUET

M. de Vaulx, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Serre.	Clappier.	Roussellier.	Pellerin.

M. Gaillard, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère et de Vaucluse, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL D'ORLÉANS.

M. Duboys (d'Angers) (C✻), *premier président.*
M. Mantellier ✻,
M. Leroux ✻, } *présidents de chambre.*
M. Boullé ✻,
M. Laisné de Ste-Marie (O✻),
M. Vilneau (O✻),
M. Porcher (O✻), } *présidents honoraires.*
M. Veau de Launay ✻,

Conseillers. MM.

Frémont ✻.
Martin-Saint-Ange.
De Lisle-Loture ✻.
Deroisin ✻.
Souque ✻.
Paumier ✻.
De Vauzelles.
Deschamps.
Maure ✻.
De la Taille.
Léhup ✻.
Champeville de Bois-jolly.
Bimbenet.
Vadecourt.
Lecoy.
Dubezin.
De Séguier.
Viollaud.
Pelletier.
Guille-Desbuttes.

Honoraires.

Fougeron ✻.
Marthe ✻.
Martin ✻
Mauge-du-Bois-des-Entes ✻.
Depoilly ✻.

PARQUET.

M. Tenaille d'Estais ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Camoin de Vence, 1er.	Capperon.	Homberg.	Chatelain.

M. Mouroux, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE PARIS. (*Voyez* page 434.)

COUR D'APPEL DE PAU.

M. Daguilhon (O✻), *premier président.*
M. François Saint-Maur ✻,
M. D'Aleman ✻,
M. Julhiet ✻,
} *présidents de chambre.*
M. Brascou (O✻),
M. Bouvet ✻,
M. Molier ✻,
M. Dartigaux (O✻),
} *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Buscle de Lagrèze ✻.
De Bordenave-d'Abère ✻.
Nicolau ✻.
De Montgaurin ✻.
Mis Casamayor de Charritte ✻.
Fourcade.
De Grousson ✻.
Prunières.
Carrère.
Dutour ✻.
D'Astis ✻.
Pougat.
Prat.
Duffaur de Gavardie ✻
Laignel.
Ferrier.
Lion.
De Mouclar.
Assolant ✻.
Planterrose.

Honoraires.

Dutey-Harispe ✻.
Julien ✻.
Roumieu ✻.
Casenave

PARQUET

M. Legeard de la Diryais ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Lespinasse ✻, 1er.	Delcurron.	Jauffreau de Lagerie.	Baylot.

M. Biraben, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE POITIERS.

M. Fortoul (O✻), *premier président.*
M Bonnet ✻,
M. Vincent-Molinière ✻,
M. Louvrier ✻,
} *présidents de chambre.*
M. Merveilleux-Duvignaux ✻,
M. Duverger ✻,
} *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Gaillard ✻.	Rondeau.	Morand.	Delauzon ✻.
Trolley.	Barbier.	Malval.	Arnault.
De Gennes ✻.	Duverger.	Braud.	Jousselier ✻.
Aubugeois de La Ville du Bost ✻.	Jolly ✻.	Moreau.	Gelineau.
	Allard.	N....	Duclaud ✻.
Aubin.	De Neubourg.	*Honoraires.*	Forcade
Pascault.	Salmon.		Mauflastre ✻.
Labady.	Métayer.	Lamarque.	Cheminеau ✻.

PARQUET

M. Boivin-Champeaux ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.		*Substituts du procureur général.* MM.	
Périvier, 1er.	Liége-Diray.	Aymé.	Marquet.

M. Marrot, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE RENNES.

M. Bécot (O✻), *premier président.*

M. Hüe ✻,
M. Ménard ✻,
M. Maitrejean,
N.
} *présidents de chambre.*

M. Dumay ✻,
M. Androüin ✻,
M. Taslé (O✻),
M. Massabiau (O✻),
M. Vanier ✻,
M. Lambert ✻,
} *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

De Colin ✻.	Ondin.	Le Goaësbe de Bellée.	Le Beschu de Champsavin ✻.
André ✻.	Brager.	Le Bourdellès.	Laigneau-Duronceray ✻.
Jollivet ✻.	Revault.	Loisel.	
Terrier de Lastre.	Hamelin.	Le Sénéchal.	Hamel ✻
Lecocq.	Gautier-Rougeville.	Bastien.	Delfault ✻.
Groleau-Villegueury ✻.	Jamelais.	Le Meur ✻.	Rabian du Coudray.
	Bellamy.	Allain.	Toullic.
Duret.	Boussel de Lacousselle ✻.	*Honoraires.*	Bailly ✻.
Potier.		Bon Thienllen.	Cropp ✻.
Yzopt.	Perrussel.		

PARQUET.

M. Gaillard de Kerbertin ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.	*Substituts du procureur général.* MM.
Nadault-Buffon ✻.	De Lesquen.
Montaubin.	Lobinhes.
Oger du Rocher.	Hame.

M. Aubree, *greffier en chef.* M. Arhant ✻, *secrétaire du parquet.*

Les appels des tribunaux civils, correctionnels, et des tribunaux de commerce des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE RIOM.

M. Moisson (O✻), *premier président.*
M. Grellet-Dumazeau ✻,
M. Cassagne ✻,
M. Ancelot ✻,
M. Thomas ✻,
} *présidents de chambre.*
M. Diard (O✻), *président honoraire.*

Conseillers. MM.

Mandet ✻.
Godemel (Jules).
Malbet ✻.
Lesueur ✻.
Montail de la Coste.
Bertrand.
Lacarrière ✻.
Bernet-Rollande.
De Pellerin de la Touche.
Faure.
Grelliche.
Duclaux.
Andrieu.
Chastus.
Rivière.
Massance.
Dubois.
Goyon.
De Castelli.
Wernière.
Roux.
Vimal.
Chevalier-Dufau.
Méline.
N.....

Honoraires.

Calemar du Genestoux ✻.
Domingon ✻
Cathol du Deffan ✻.
Taillband ✻
Daniel ✻
Chirol de la Brousse ✻
Mandosse ✻.
Godemel ✻.
Allezard ✻.
Burin Desrozieres ✻
Grenet ✻.

PARQUET

M. Berger, *procureur général.*

Avocats généraux. MM. | *Substituts du procureur général.* MM.
Welter ✻, 1er. Auzolle. Guyot. | Carmantran de la Roussille. Lionville.

M. Garron, *greffier en chef*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, se portent à cette cour.

COUR D'APPEL DE ROUEN.

M. Massot (C✻), *premier président.*
M. Lacroix (O✻),
M. Lehucher ✻,
M. Jardin ✻,
M. Godefroy (O✻),
} *présidents de chambre.*
M. Renard ✻,
M. Le Tendre de Tourville (O✻),
M. Forestier ✻,
} *présidents honoraires.*

Conseillers. MM.

Morel-Beaulieu ✻.
Cocaigne ✻.
Cansier ✻.
Bi[illegible]rd.
Legentil ✻.
[illegible] ✻.
Morel [illegible]
[illegible] ✻.
Farjas ✻.
Renard.
Laignel-Lavastine.
Asse.
Horeau ✻.
Félix
Duval ✻.
Duverger ✻.
Yvert ✻.
Fouet.
Couvet ✻.
Fournot.
Marye.
Élie Lefebvre.
Thil ✻.
Duhamel ✻.
Boulland.

Honoraires.

Clogenson ✻.
Renaudeau ✻.
Boivin-Champeaux ✻
Nepveur ✻.
Nogues ✻
Dezauche ✻.
Hombert
Heuzey.
Barry.
Auzanet.

PARQUET.

M. Lepelletier ✻, *procureur général.*

Avocats généraux. MM. | *Substituts du procureur général.* MM.
Pouyer. Grenier. Buchère ✻. | Loiseau. Hardouin.

M. Vimard ✻, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure se portent à cette cour

COUR D'APPEL DE TOULOUSE.

M. de Saint-Gresse, *premier président.*
M. Piou (C ✻), *premier président honoraire*

M Fort (O ✻),
M. Sacase (François) ✻,
M. Carol ✻,
M. Tourné ✻,
} *présidents de chambre.*

M. Daguillon-Pujol (O ✻),
M. Benat ✻,
} *présidents honoraires*

Conseillers. MM.

Querilhac ✻.	Grandet.	Auzies.	Caussé
Blaja ✻.	Dupeyron	Serviac	Laurens
Esquirol ✻.	Albert ✻	Doyres ✻.	Bermond
Pr[illegible]ost ✻	Vidas.	Lassegue.	Am[illegible]
Berg[illegible] ✻	Larguerieu ✻.	Gaylard.	[illegible] *Honoraire.*
Villeneuve ✻.	Legert	Cavaye.	
Gasqueton ✻.	Sarrans.	De Broca ✻.	Vernhette ✻.

PARQUET.

M. Ramé, *procureur général.*

Avocats généraux. MM.

Lacointa.
Bellet.
Simon.

Substituts du procureur général. MM.

Barclet de Labusquette.
Bouniceau-Gesmon.

M. Fournié, *greffier en chef.*

Les appels des tribunaux de première instance et de commerce des départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, se portent à cette cour.

SECTION IV.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Il y a un tribunal de première instance par arrondissement.

Les tribunaux de première instance sont composés de juges et de juges suppléants inamovibles; de magistrats exerçant les fonctions du ministère public, sous le nom de procureurs de la République et substituts du procureur de la République, amovibles, d'un greffier et de commis-greffiers.

Pour être juge, procureur de la République, ou greffier, il faut être âgé de 25 ans; les substituts peuvent être nommés à 22. Les juges, les procureurs de la République et les substituts doivent, en outre, être *licenciés en droit*, et avoir suivi le barreau pendant deux ans après avoir prêté serment devant une cour d'appel.

Les jugements ne peuvent être rendus par moins de 3 juges. Le nombre des juges, selon la population et l'importance des villes, varie dans chaque tribunal. Il est au moins de 3, et varie de 4 à 12, y compris les présidents, vice-présidents et juges d'instruction.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 juges ne forment qu'une chambre et ont 3 suppléants; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 juges se divisent en deux chambres, et ont 4 suppléants. L'une des deux chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de 12 juges ont 6 suppléants et se divisent en trois chambres, dont deux connaissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de police correctionnelle.

Au civil, les tribunaux de première instance connaissent, en première instance de toutes les affaires personnelles, réelles et mixtes, en toutes matières, excepté seulement celles qui auraient été déclarées être de la compétence des juges de paix, et les affaires de commerce dans les arrondissements où il y a des tribunaux de commerce. Ils prononcent sur l'appel des jugements rendus en premier ressort par les juges de paix; ils connaissent en premier et dernier ressort de toutes affaires personnelles et mobilières, jusqu'à la valeur de 1,500 fr. de principal, et des affaires réelles immobilières, dont l'objet principal est de 50 fr. de revenu déterminé, soit en rentes, soit prix de bail.

La chambre du conseil statue sur certaines affaires au civil, notamment sur les demandes d'autorisation de plaider formées par les femmes mariées; au criminel, elle prononce sur les mises en prévention.

En matière de police correctionnelle, les tribunaux de première instance connaissent des appels des jugements des tribunaux de simple police et des délits, c'est-à-dire de tous les faits qui sont punis d'une amende ou d'un emprisonnement, lorsque l'amende excède 15 fr., et que l'emprisonnement excède cinq jours.

C'est généralement le tribunal du chef-lieu de département qui devient la cour d'assises; les exceptions sont indiquées aux tribunaux pour lesquels elles existent.

TRIBUNAUX DE PREMIERE INSTANCE,

par ordre alphabétique de départements.

AIN.

Belley.

Prés Clerc ✲
Jug. Cyvoct (*instr.*).
Juvanon du Vachat.
J. s. Durland.
N. .
N.....
Pr R Vuiet.
Subst Mazas
Gref Grillet

Bourg

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ain

Prés. Debry de Vertamy
Pr. h. Favre-Gilly (O✲)
V. P. Aynès
Jug. Augerd (*instr.*).
Du Boisson de Laboulaye.
Du Puy
Brachet.
Grabowski.
J s Guillon.
N
N
Pr R A
Subst De Combes.
Commoy.
Gref Dupras.

Gex.

Prés. Baudier
Jug Gros (*instr.*).
Ba
J s Masson
N. . .
N
Pr R Lagrange.
Subst Regnauld de Belleserre
Gref Grillet

Nantua.

Pres Cozon.
Pr Pourcelot ✲.
Jug Grépat (*instr.*).
Stoffel.
J s. N ...
N ...
N
Pr R Morard.
Subst Bale
Gref. Chevron

Trevoux.

Prés Bonnecorsi
Jug Grandon (*instr.*).
Dupond
J s Lecureux.
Brodet
Pr. R Marion.
Subst. Baudesson de Richebourg
Gref. Vatout.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Lyon

AISNE.

Château-Thierry.

Prés. Dequin
Jug Vigneulet
Paisant (*instr.*).
J. h. Lebrun Renaud.
J s. Lemaître.
N
Pr. R. Moulineau
Subst. Peyrecave.
Gref Cheutin.

Laon.

Ce tribunal se divise en 2 chambres Siége de la cour d'assises de l'Aisne

Prés. Combier.
Pr. h. Roze
V. P. De Romance.
Jug. Demonchy.
Delrue.
Quest (*instr.*)
Le Quesne
Dieulouard
J h Dessi
Bertrand
J s Vaucelon ✲
Richard
Copineau.
Sellier
Pr. R. De Namuroy.
Subst. Desjardins
Hardouin.
Gref. Grizot.

Saint-Quentin.

Prés De Cauvenet ✲
Jug. Damade
Tattegrain
Guérard (*instr.*).
J h Quennessen ✲.
J s Violette.
Jullien
Dersu
Pr R Lemaire
Subst Crepin
Gref Toussaint.

Soissons.

Prés. Gondallier de Tugny (Henry).
Pr. h. Gondallier, Bon de Tugny ✲
Boujon ✲
Jug Perin
Verain (*instr.*).
J. s. Cuvillier
Martin
J s N. . .
Pr. R. Hanquez
Subst Decaen.
Gref. Quint (Charles).

Vervins.

Prés. De Lattre.
Jug Pinot (*instr.*)
Heré.
J. s. Larue.
Parmentier
Damicourt.
Pr R N...
Subst Chevrier.
Gref. Graux.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Amiens.

ALLIER.

Cusset.

Prés. Roux
Jug. Vernière (*instr.*).
Blanchot
J. s. Liandon (A. J. B.)
Bernard.
N.....
Pr. R. Benoist Pons.
Subst. Dumay
Gref. Boyer.

Gannat

Prés. Bourraud
Jug. Bernard (*instr.*).
Robin.
J. h. Gay.
J. s. Godemel
N .
N ...
Pr. R. Clément.
Subst Besse-yres-Deshors.
Gref. Choquet

Montluçon.

Prés. Lasnier.
Jug. Bergounioux (*instr.*).
Charbonnier-Lebreton (*ordres*).
J. s. Bozon.
N
N.....
Pr. R. Dissandes-Lavillatte
Subst. Boussard d'Hauterocbe
Gref. Peyroulx.

Moulins.

Tribunal divisé en 2 chambres Siége de la cour d'assises de l'Allier.

Prés. De Rochefort.
V. P. Bardoux

Jug. Méplain.
Jutier.
Bonneton.
Saulnier ✻ (*instr.*).
Delarfeul.
J. h. Martin.
J. s. Desrosiers.
N.....
N.....
Pr. R. Baile.
Subst. Monnte.
Doppfer.
Gref. Matheron.
Ce département ressortit à la cour d'appel de Riom.

ALPES (BASSES-).

Barcelonnette.

Prés. Schœll.
Jug. Coste. (*instr.*).
Sarrus
J. s. Berlue.
N....
N....
Pr. R De Boltini.
Subst. D'Isoard de Chenerilles
Gref. Pellotier.

Castellane.

Prés. Lafon.
Jug. Gubéga (*instr.*).
Morea.
J. s. Turtanson ✻.
Arnaud.
N
Pr R Grassi.
Subst Abram.
Gref Bernard.

Digne.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Basses-Alpes.

Prés. de Lombard de Châteauneuf Arnoux.
V. P. Arnoux ✻.
Jug. Hallez.
André.
Garçain.
Lachau. (*instr.*).
Desmarres.
J. s. Frison.
Nevière.
N.....
N.....
Pr R. Vacher.
Subst. Conrard.
N....
Gref. Robert.

Forcalquier.

Prés. Rémusat.
Jug. Maurel.
De Barlet (*instr.*).
J. s. Janselme.
Bertrand
N.....
Pr R Perrin
Subst. Proal.
Gref. Pontès.

Sisteron.

Prés. Coralli.
Jug. André (*instr.*).
Vicary.
J. h. Nevière
J. s. De Barlet.
Chabas.
Pr. R. Gourdez.
Subst. Bernard.
Gref. Giraud.
Ce département ressortit à la cour d'appel d'Aix.

ALPES (HAUTES-).

Briançon.

Prés. Léauthier.
Jug. Vallier-Colombier
(*instr*
Casanova
J. s. de Craponne du Villard.
N
N.....
Pr R Bellier du Charmeil
Subst Boyer.
Gref. Martin.

Embrun.

Prés. Lubin.
Jug. Chabaud.
Gaudineau (*instr.*).
J. h. Long.
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Lombard.
Subst. Emblard.
Gref. Garnier.

Gap.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Hautes-Alpes.

Prés. Pion.
V. P. Labastie (Auguste).
V.P.h. Labastie (André) ✻.
Jug. Dumas
Margot-Duclot.
De Chanrond.
Caffarel (*instr.*).
De Cazeneuve.
J. h. Dupuy.
J. s. N.....
N.....
N.....
N.....
Pr. R. Grimaud.
Subst. Blanc (Albert).
Bezombes.
Gref Bosse.
Ce département ressortit à la cour d'appel de Grenoble.

ALPES-MARITIMES.

Grasse

Prés. Cavalier.
Jug. Verani (*instr.*).
Machemin.
J. s. Mougins.
Maure.
N...
Pr. R. Tapie.
Subst. Poitroux
Gref. Calvy

Nice.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés Cauvier
V. P. Auzias-Turenne
Jug. Dabray ✻
Milon de Peillon.
Thierry.
Uberti.
Cauvet (*instr.*)
J. h. Correnson ✻.
J. s. Navello.
Bensa.
Pons.
Pr. R. Brouilh.
Subst. Boyer-Chamard
De Ribbe
Gref. Baudoin
Ce département ressortit à la cour d'appel d'Aix

ARDÈCHE

Largentière.

Prés. Eyssette
Jug. Matnieu (F.) (*instr.*).
De Trouilloud.
Vernet ✻ (*absent*)
J. s. Deschanels.
Blachère.
N
Pr R. Prunières.
Subst. De Vanel de Lisseroy
Gref. Mestre.

Privas.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ardèche.

Prés. Ladreyt de la Charrière ✻
V. P. Joleaud de Saint-Maurice.
Jug. De Rochas-Aiglun.
Taupenas
Carcassonne.
Meyer (*instr.*).
Anselme.
J. s. De Lagarde.
Brethon.
N.....
N.....
Pr. R Molin
Subst Dormand.
Mairet.
Gref. Granjon.

Tournon.

Prés. Sauzet ✲
Jug [illegible] (*instr.*).
Castilhon.
Berchon.
J. s. Clavel de Veran.
Vernet.
N.....
Pr. R. Belon.
Subst. Chambes.
Greff. Villard.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nimes.

ARDENNES.

Charleville.

Ce tribunal a 2 chambres. Le siége de la cour d'assises des Ardennes est à Mezières.

Prés Noyeux
Pr h. Hureaux ✲. Berry ✲.
V. P Picart.
V P h Boulez ✲.
Jug Noizet (*instr.*).
Paulin
Crequy
Gauthion
Bannotin.
J. s N
N.....
N.....
N. ...
Pr R Lamarque d'Arrouzat.
Subst. Maillard.
Palement.
Greff. Tasseron

Rethel.

Prés. Hureaux.
Jug. Chonet de Bollemont
Bruxelle (*instr.*)
J h Hubignon
J. s Jacquier
N
N . . .
Pr R De Rieux
Subst Thomas
Greff Berlon

Rocroi.

Prés Ostermeyer.
Jug. Roussillon (*instr.*).
Gillet.
J. s. De la Gorce.
N ...
N.....
Pr. R Bouchon-Garnier
Subst. Damin
Greff. Charton.

Sedan

Prés. Ninnin.
Pr h Pinsart ✲.
Jug. Gallois (*instr.*).
Mesmin.
J. s Philippoteaux (O✲).
Boquillon
N ...
Pr. R. Orban.
Subst. Renault d'Ubexi.
Greff. N. .

Vouziers.

Prés. Trainu ✲.
Jug. Tneffard
Gerdant (*instr.*)
J s Gruneau
N. .
N .
Pr. R Fayet
Subst Cazin
Greff. Mary.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nancy

ARIÉGE.

Foix

Ce tribunal a 2 chambres Siége de la cour d'assises de l'Ariége

Prés Courdin.
V. P Dumas.
V P h Brunenu
Jug. Séré (*instr.*)
Desclaus
Latreille
Letannoux.
Pé de Arros.
J. h. Carrière.
J. s. De Mas Lastrie.
Darnaud
N ....
N.....
Pr R Salvetat ne
Subst De Sarrieu.
Trinquier.
Greff. Boudouresque.

Pamiers.

Prés. De Moly
Jug. Lacube (*instr*)
Pauly (J. B A. M.).
J h Pau f
J. s. Larue.
Barrière ✲.
N
Pr. R. Dupin de Laforcade.
Subst Guèze
Greff. Durrieu.

Saint-Girons.

Prés. De Saint-Martin Paillas
Jug. Garié (*instr*)
Boileloze
Froment.
J s N .
N .
N .
Pr. R. Fourné.
Subst. Larue.
Greff. Dupin

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse.

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Prés Hauër ✲.
Jug Delacroix (*instr.*)
Lhuillier (Paul).
J h Lhuillier (Victor).
J s Loyseau.
N .
N. . .
Pr. R. Oudot.
Subst. Avonel.
Greff. Bouvard.

Bar-sur-Aube.

Prés. Desrosiers.
Pr. h. Legrand ✲.
Jug. Millet (*instr.*).
Barbier
J. s. Philbert.
Lerouge.
N.....
Pr R Carra de Vaux.
Subst Garnot
Greff. Delaine

Bar-sur-Seine

Prés Costel ✲
Jug. Laurey.
Perlet (*instr.*).
J. s. Nicolas (André).
Noche
N .
Pr R De Job.
Subst De Baudesson.
Greff. Grandnom.

Nogent-sur-Seine

Prés. Gauthier
Pr. h. Glanoez ✲.
Jug. Jumeau (*instr.*).
Patenôtre.
J. s. Bonenfant.
Bourgeat
N.....
Pr R Binche
Subst. Guillaume de Sauville
Greff. Dufour.

Troyes.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aube.

Prés Angenoust ✲
Pr h. Bouché de Sorbon ✲.
V P. Huvier
Jug Gayot (*ordres*).
Rolin
Bronvide (*instr.*).
Delaine.
Jourd'heuille.
J s. Lacouture
Gaillot.
Pr. R. Boullaire.

Subst. Peitereau-Villeneuve.
Chaulin
Greff. Chalmel.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aude.

Prés Carrère ✲
Pr. h. Lacombe ✲.
V. P Jaubert ✲.
Jug. Alibert.
Larobertie.
Arnal (*instr.*).
Maraval.
Dauga.
J. h. Pullès.
Sabarthès.
J. s. Dougados.
Malric.
N.....
N.....
Pr. R. Donal.
Subst Bimar.
Duchamp.
Greff. Aurifeuille.

Castelnaudary.

Prés Mir.
Pr. h. Rigaud.
Jug. Serres de Gauzy.
Barrière (*instr.*).
J. s. Capella.
N.....
N
Pr. R. Monsservin.
Subst. Brousse.
Greff. Combes.

Limoux.

Prés. Gazel.
Jug. De la Soujeole.
Recouly (*instr.*).
J. h. Joly et Laserre.
J. s. Fonds-Lamothe.
N
N.....
Pr. R. Pegat.
Subst. Reibaud.
Greff Huc.

Narbonne.

Prés. Figeac ✲.
Jug. Dartiguelongue (*inst.*).
Testanière de Miravail.
J. s. Narbonnès.
Renoult (G.).
N.....
Pr. R. Verdun.
Subst. Dufour de la Vernède.
Greff. Privat.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier.

AVEYRON.

Espalion.

Prés. Alfre ✲.
Pr. h. Devic.
Jug. Thédenat (*instr.*).
Alaux (*ordres*).
Cazis de Lapeyrousse.
J. s. Denayrouse.
Rives.
N
Pr. R. Sourbès.
Subst. Domenech.
Greff. Saltel.

Millau.

Prés. Celles.
Pr. h. Dalbis ✲.
Jug. Descuret (*instr.*).
Fabre.
J. h. Genieis.
J. s. Michelet.
N.....
N.....
Pr. R. Julien
Subst. Delpech.
Greff. Reynes.

Rodez.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aveyron.

Prés. Béreil.
V. P. Brigunboul.
V.P.h De Saunhac.
Séguret.
Jug. De Bonald.
Pachins (*ordres*).
De Séguret (V.A.H.).
De Benoit.
Sandral.
J. h. Boubal.
J. s. Vors (*instr.*).
N.....
N.....
Pr. R. Gaugiran.
Subst. De Blois ✲.
De Lajudie.
Greff. Benoit.

Saint-Affrique.

Prés. Sandral-Lasbordes.
Jug. Foulquier - Lavergne ✲ (*instr.*).
Mayneau.
J. h. Guiraud ✲.
J. s. Thomas Joly de Cabanous ✲.
Cournet.
N.....
Pr. R. Pujo.
Subst Duméril.
Greff. Sanitas.

Villefranche.

Prés. Grailhe ✲.
Jug. Frayssines (*ordres*).
D'Ardenne de Tizac.
Anzouy (*instr.*).
J. s. Lortal
Cestan
Mazade.
Pr. R. Pougot.
Subst. Lacazo.
Greff. Coudere.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix

Prés. De Duranti-Lacalade
Jug. Valabrègue.
Fabry (*instr.*).
De Ravel d'Esclapon.
J. s. Bonteille.
Pons.
Reynaud.
Pr. R. Malavialle.
Subst. Guisol.
Greff. Beinet.

Marseille.

Tribunal divisé en 4 chambres.

Prés. Gamel ✲.
Pr. h Luce (O✲).
V. P. Autran ✲.
Martin
Giraud ✲.
Regimbaud ✲.
V.P.h. Ducoin ✲.
Jug. Verger (*instr.*).
De Rossi (*instr.*)
Gillet-Roussin.
Guès
Séguin (*ordres*).
Rousset.
Mélan
Dumon.
Brésillion
Guigou ✲
J. h. Verger
Bouis ✲
Tollon ✲.
Arnaud ✲.
Laforêt ✲.
J. s. Roux ✲.
Drogoul.
Lo[illegible]rmont ✲.
Touzé (*inst.*)
Négretti.
N.....
Pr. R. Fauconneau-Dufresne
Subst. Laurens.
Berr.
Lauth.
Maille.
De Tournadre.
Greff Laugier (Émile).

Tarascon.

Prés. De Latour du Villard.
Jug. Taurines.
L[illegible]
D[illegible]s (*instr*
J. s. D'Arnaud.
Martin
N.....

Pr. R. Florens.
Subst. Gasquy.
Gref. Chaine.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Aix.

CALVADOS.

Bayeux

Prés. Trebutien.
Jug. De Vlade
Bidard (*instr.*).
De Gourmont.
Roger.
J. s. Lerouge.
N. . .
N. .
Pr. R Le Vauquelin de la Brosse
Subst De Lomas
Gref. Thorel.

Caen.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Laurens-Desessards.
V. P. Prémont.
Jug. Lemontier.
Dubourg.
Caron.
Herbout (*instr.*)
De Tocqueville
J. h Hommey-Lafortunière
Bon Le Menuet
J. s. Beaujour.
Marc ✻
N
N ....
Pr R Cosnard Desclozets.
Subst. Lenaître.
Coqueret.
Gref. Picot.

Falaise.

Prés Lemaître
Jug. Loisel (*instr.*).
Jory
J. h. Dubourg père.
J. s. Delamarre.
N. .
N...
Pr. R. Piquet.
Subst. Clément.
Gref. Bellencontre.

Lisieux

Prés. Guicherd
Pr. h. Hélix d'Ilacqueville
Bourdon ✻
Jug. Boucher (*instr.*).
Osmont de Courtisgoy (*ordres*).
Delarue
J. s. Moisy
Laisney.
Piveu
Pr. R Sarcouf.
Subst. Lemoyne.
Gref. Lacroix.

Pont-l Évêque.

Prés. Amand
Jug. Anselme
Quénault (*instr.*)
J. s. Henry.
Bordeaux.
Legrip
Pr. R Jartel.
Subst. Mézaise.
Gref. Desrocques

Vire

Prés. Godart.
Pr. h. De Talaye.
Jug Lachèvre (*instr.*).
Auvray.
J. s. Boycourt.
N. ..
N.
Pr. R. Louvet.
Subst. Courtoise de Forgues.
Gref. Poupion.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Caen.

CANTAL.

Aurillac.

Prés. Bonnefons (Édouard).
Jug. Viole.
De Falvelly (*instr.*).
Andraud.
J. s. Delzons (J. F. A.).
Rest I
N ....
Pr. R. Rigal
Subst Boutal.
Gref Brunon.

Mauriac.

Prés Escot.
Jug. Dapeyron-Doumis.
Benoid.
Jazenard-Roux (*instr.*).
J. h. Peyrac ✻.
J. s. Rouchy (*ordres*).
N.....
N.....
Pr R Mars.
Subst De Chazimel Dienne
Gref. Belert

Murat

Prés. Delalo
Pr. h. Marcombes ✻.
Dubois ✻
Jug. Tessard Nozerolles
Bonnefon (*instr.*).
J. h. Bellard-Chambon.
J. s. Robert.
N. . .
N....
Pr. R Guidemot.
Subst. Guériteau.
Gref Pons.

Saint-Flour

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Cantal

Prés. Bertrand ✻.
P. h. Ipcher ✻.
V. P. Fournet-Montgieux.
V P.h Tourseiller.
Jug. Ipcher (*instr.*).
Bonnet.
Reynard.
Chabaury
Gibert.
J. h. Torrette.
J. s. N.....
N. . .
N..
N . .
Pr. R. De Doubet.
Subst. Bernet-Rollande
Le Sueur.
Gref. Clavière.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Riom.

CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Charente.

Prés. Benard.
V. P. Pastoureau de Labraudière.
V P.h Argoulon
Jug. Gibier
Blanc Fontenille (*instr.*)
Desmaux (*instr.*)
Boutaud.
Gourgeon.
J. h. Cadenetteau
J. s. De Nathan.
Dupérier de Larsan
N.....
N.....
Pr. R. Deiol.
Subst. Depiot
Alquier
Gref. Bourdin.

Barbezieux.

Prés. Dubrac.
P. h. Boucherie-Papineau.
Jug Boullanges (*instr.*).
Fanol.
J. h. Duret.
J. s Landy.
N. . .
N.....
Pr. R. Guimberteau.
Subst. Chauveau
Gref. Ganier-Maisonneuve

Cognac.

Prés. Dumas-Champvallier.
Jug. De la Lande d'Olce (*instr.*).
Mercier

J. s Herrenecau.
De Brançon.
N .
Pr R Drouin.
Subst Du Bosc.
Gref Réveillon.

Confolens.

Prés Lambert
Pr. h. Chevalier ✲
Jug Defraudeux (*instr.*)
Magne.
J. s Branchaud.
N....
N....
Pr R Nassis
Subst Pasteureau de Labeaubière.
Gref Crevelier.

Ruffec.

Prés. Potron de Boisfleury
Pr. h. Gurbianc (Rolland) ✲.
Jug Mimaud (Jules).
Menut de Latonne (*instr.*)
J. h Périgord.
J. s Ballan
Gaillard Debreuil
N
Pr R Grellet-Pingaud
Subst Bourgoint-Lagrange.
Gref. Raynaud

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bordeaux.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Jonzac.

Prés Peignard
Jug. Boche
Favre (*instr.*)
J. s. Combeau.
N ...
Pr. R Parenteau-Dubeugnon
Subst Geoffroin.
Gref. Duguet.

La Rochelle

Prés Chaudreau ✲
Pr. h. Parenteau Dubeugnon ✲
Jug. Regnault.
Barbaud (*instr.*).
N ..
J. s. Bernard.
Dubois.
N .
Pr. R Arnault.
Subst Graveau
Gref Couneau.

Marennes.

Prés. G Lac .
Jug. You (*instr.*).
Mor n.
J. s. Couturier.
N .
N.....
Pr R. Richard.
Subst Bernard
Gref. Lebeau.

Rochefort.

Prés Chopy
Jug Mouchet.
Fontant (*instr.*).
Courbe.
J. s. Bergier.
Roche (Casimir).
Noiret
Pr. R. Ricard.
Subst. De Maillard
Gref Gout.

Saintes.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Charente-Inférieure.

Prés. Rousset ✲.
V. P. Regnault.
V.P.h. Rousset
Jug. Tendron (*instr.*).
Tortat
Lurave
Mangin.
Muray (*ordres*).
J. h Gaibault.
Limal ✲.
J. s. Longueteau.
N . .
N .
N. .
Pr. R. Jouvion
Subst. Andrieu.
Jabouille.
Gref. Surreau

Saint-Jean d'Angély.

Prés. Sorin-Dessources ✲
Pr. h De Bonnegens des Herbiers ✲.
Jug. Saint-Blancard.
Monnier
J. h. Jouslain.
J. s. Brillouin.
Richard
Sebilleau.
Pr. R Girard.
Subst Grelet.
Gref. Corbineau.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Poitiers.

CHER.

Bourges.

Pres Macavoy ✲
Jug De Marcillac (*instr.*).
Lutaud.
Pascaud.
J. s. Rapin (M. E.).
Imbert de Trémiollos.
N.....
Pr. R. Maugenest.
Subst. Béraud.
Gref Rhodier.

Saint-Amand

Prés Monpéla
Pr h. Mallet ✲
Jug Tortat
Robert (*instr.*).
J. s Morand.
Bicaut.
Serizier
Pr R Bourbeau.
Subst. Mallard
Gref. Maugenest.

Sancerre

Prés. De la Malle
Pr. h. Bougeot
Jug Supplisson.
De Langle de Cary (*instr.*)
J. s. Sifflet
Vacquez.
N.....
Pr R Huard de Verneuil.
Subst. Cadeau
Gref Boutet.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bourges.

CORRÈZE.

Brive.

Prés. Rivet (Éd.) ✲.
Jug. Dulmet (*instr.*)
Lacoste.
Mérie de Bellefond.
J. s. Eschapasse.
N
N .
Pr R Saylo.
Subst Gheerbrant.
Gref. Vicant.

Tulle.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Corrèze.

Prés Dartige ✲.
P Tauchon.
Jug Thevenot.
Lemoyne.
Sage
Latrille (*instr.*).
De Cosnac.
J. s. Talin.
N .
N . .
N
Pr R Buisson
Subst. Bonin.
Tabanon
Gref. Beaudenom.

Ussel

Prés Moncourier-Beaurepaire.
Jug. Laudie.
Bourdon (*instr.*)

J. s. Bonnet.
N . .
N . .
Pr. R. Pigeon.
Subst. Toinet.
Gref. Forsse.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Limoges

CORSE.

Ajaccio.

Prés. Landry.
Jug. Rossi.
Beverini.
J. s. Cristinacce.
Ecvie-Namolino (*inst.*)
N . .
Pr. R Giovanni ✻.
Subst. Jeauvrot.
Gref. Maisani.

Bastia.

Prés. Bonavita.
Jug. Pierangeli.
Finch (*instr.*)
Casalta.
J. s. Milanta.
Olivier.
N.....
Pr. R Gafforj.
Subst. Murati.
Gref. Scatelli.

Calvi.

Prés. Arrighi.
Pr. h. De Castelli ✻.
Jug. Gaudiam (*instr.*).
Durazzo.
J. s. Marini.
Sarducci.
Bartoli.
Pr. R Catta.
Subst. Stefanini.
Gref. Franceschini.

Corte.

Prés. Grimaldi ✻.
Jug. Abbatucci.
Benedetti (*instr.*).
J. s. Henriot.
N . .
N.....
Pr. R. Mattei.
Subst. Pompei.
Gref. Santelli.

Sartène.

Prés. Casanelli.
Jug. Ortoli (A. F.).
D'Ortoli (Dom.) (*instr.*)
J. s. Balisoni.
Olmeto.
N.....
Pr. R. Angeli.
Subst. De Figarelli.
Gref. Susini (J. B.).

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bastia.

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Prés. De Chastaigner.
Pr. h. Guillemot ✻.
Jug. Noirot (*ordres*).
Poisot.
Larcher (*instr.*).
J. s Pagnolet
Ricaud.
N.....
Pr. R. Monmont.
Subst. Lorenchet de Montjamont.
Gref. Robin.

Châtillon.

Prés. Châales des Étangs.
Jug. Landel (*instr.*).
Buteau.
J. h. Bourée.
J. s. Leudière.
Pignon.
N.....
Pr. R. Perrenet.
Subst. Durand
Gref. Jully.

Dijon.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Demoly.
V. P. Bardonnaut.
Jug. Metman.
Clerget Vaucouleur.
Cival (*ordres*).
Geoffroy
Loiseau (*instr.*).
J. h. Mathieu.
Bavelier
Wendling.
J. s. Malteste.
Colas.
N.....
N.....
Pr. R. Maillard.
Subst. Legoux.
Ladey.
Gref Bressot.

Semur.

Prés. Fénéon-Berger.
Jug. Alexandre (*instr.*).
Lestra-Dusaussois.
J. s. Borel.
N.....
N.....
Pr. R. Metman.
Subst Miot
Gref. Vérot.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Dijon.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Prés. Fornier.
Jug. Dutertre.
Béhier (*instr.*).
J. s. Jacquemin.
Beaufils.
N.....
Pr. R. Micault.
Subst. Letonturier.
Gref. Buot.

Guingamp.

Prés. Bon Dain.
Jug. De Boisboissel (*inst.*)
Le Lore.
J. h. Ollivier
J. s. Guesdon.
N . .
N.....
Pr. R. Feitu.
Subst. Puget.
Gref. Roger.

Lannion.

Prés. Guillaumin.
Pr. h. Valette.
Jug. Jayet (*instr.*)
Serandon de la Salle
J. s. Le Talhandier.
Toussaint.
N.....
Pr. R. Espinas.
Subst. Rouvin.
Gref. Morand.

Loudéac.

Prés. Pivert.
Jug. Hillion.
O'Murphy (*inst.*).
J. s. Le Feuvrier.
N.....
N.....
Pr. R. Bi.t
Subst. Rose-Viel.
Gref. C..y

Saint-Brieuc.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Côtes-du-Nord.

Prés. Gagon.
V. P. Philonze.
Jug Nicolas de la Belloissue
Ernoul de la Chênelière.
Fouré.
Gardin du Boisdulier (*instr.*)
Amiard.
J. h. Feitu
Micault.
J. s. Rochard.
Viénot.
N.....
N..
Pr. R. Baissier
Subst. Lucas.
Pavec.
Gref. Marchal.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

CREUSE.

Aubusson.

Prés Dayras ✲.
Jug. Poumeaude la Ponyade (*instr.*)
Lunaud (*ordres*).
Rousseau.
J. h. Maingonnat.
J. s. Beby.
Fougères
Grec
Pr. R Noyelle (E.).
Subst. N.....
Gref. Parry.

Bourganeuf.

Prés. Barny.
Jug. Laumond (*instr.*).
Bonnin.
J. s. Butaud.
Berger (Étienne).
Jardel.
Pr. R Loubignac
Subst. De Savignon.
Gref. Cancalon.

Chambon.

Prés. Desvergnes - Lafont-Faye
Jug. Jabin.
Lamaldent (*instr.*)
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Dumont.
Subst. Baret-Descheises.
Gref. Mallevaile-Boissier.

Guéret.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Creuse.

Prés. Dissandes - Lavillatte ✲.
V. P. Bonhomme de Lajaumont.
Jug. Bernard (*instr.*).
Graham.
Ulry (*ordres*).
Bole.
Dessalles.
J. h. Rochoux.
Lassarre.
Petit
Lacotte.
J. s Peletier - Desbouchards.
Chardon.
N.....
N.....
Pr. R. Poncet des Noüailles.
Subst. Demartial.
De Gentil de Rosier.
Gref. Michelon

Ce département ressortit à la cour d'appel de Limoges.

—

DORDOGNE.

Bergerac.

Prés Krieg Bies
P. h. Beauregard.
Jug. De Vergniol ✲.
Lemonge (*instr.*).
De Baillet Saint-Luc.
J. h. Bourgade.
J. s. Bugniet.
Pontou.
N.....
Pr. R Lebas
Subst. Rocus.
Gref. B. Lafosse.

Nontron.

Prés. Javerzac ✲.
Jug. Patoureau.
Boudaud de Machaumont.
J. s. De Laugardière.
Martin.
Machenaud.
Pr. R. Debest de Lacrouzille.
Subst. Faye-Tabit.
Gref Roy.

Périgueux.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Dordogne.

Prés. Santespès-Lescot ✲.
V. P. Boyer.
Jug. Dubois.
Pichon.
Mimaud.
De Dax (*instr.*).
Boissarie.
J. s. Raynaud ✲.
Souffron.
De Tholouze.
N.....
Pr. R. Guillaumin.
Subst. Castéja.
Mazeau.
Gref. Milet.

Ribérac.

Prés Prévost-Leygonie.
Jug. Ravaud.
Delugin ✲ (*instr.*).
J. s. Fargeot.
N.....
N.....
Pr. R Bochon-Davigneaud.
Subst. Sarlat.
Gref Brécard le Vorneuil

Sarlat

Prés. Guat de Lavelle.
Jug. De Lavergne de Cerval ✲.
Pomarel (*instr.*).
Simon.
J. s Tardes.
N.....
N.....
Pr. R. Frenty.
Subst. Guillard.
Gref. Sarlat.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bordeaux.

—

DOUBS.

Baume.

Prés. Béchet.
Jug Arbey (*instr.*).
Dufay.
J. h. Mathiot.
J. s. Perrin.
D'Orival de Fontenelay
N.....
Pr. R. Bartholomot.
Subst Mugnier.
Gref. Guerre.

Besançon.

Prés. Roger.
Jug. Bon Daclin.
D'Orival.
Tournier (*instr.*).
J. s. Vuilleret.
Mallié.
Maurice
Pr. R. Lombart.
Subst. Marquiset.
Gref. Brulard.

Montbéliard.

Prés. Bardy ✲.
Jug. Benckardt.
N.
J. h. Rossel
J. s. Emonin
Deckherr.
Cottez.
Pr. R. Nevet-Lemaire.
Subst. Maire.
Gref. Namont.

Pontarlier.

Prés. Pourny.
Pr h. Buffet ✲.
Jug. Papillon (*instr.*).
Marzloff.
J. s. Willard.
N.....
N.....
Pr. R. Férand.
Subst. Robert.
Gref Colard

Ce département ressortit à la cour d'appel de Besançon

—

DRÔME.

Die.

Prés. Guirimand.
Jug. Pal.
Ayasse (*instr.*).
J. s. Julhen.
Jean
N.....

Pr. R. Imbert-Desgranges.
Subst. Monier.
Gref. Rolet.

Montélimar.

Prés. N
Jug. Vallentin.
Eyssautier (*instr.*).
J. s Josserand
N.....
N.....
Pr. R. Arvet.
Subst. Bert.
Gref. Costadau.

Nyons.

Pres Brunet
Jug. Courty (*instr.*)
Picot Labaume
J. h. Bern
J. s Ducros.
N.....
N.....
Pr. R Barras.
Subst Venat.
Gref Rey.

Valence.

Ce tribunal a 3 chambres. Siége de la cour d'assises de la Drôme.

Prés. Besson ✻
Pr. h. Aymard ✻
Bonnet ✻.
V. P Arbod.
Brun
Jug. Douare (*ordres*).
Lavis (*instr.*)
Muret.
Garnier de Labareyre.
Rodin
Badin
Forcheron
J. h. Blanc
Olivier (F. E.).
Urtin ✻.
Sabatier
J. s Allemand
Bigillion.
Aurel.
N.....
Pr. R Lavauden
Subst Gavet
Bougault ✻.
Clément
Gref. De Payan-Dumoulin.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Grenoble.

EURE.

Andelys.

Prés. Nollon.
Jug. Davenière (*instr.*)
Gaultier.
J. h. Legendre.
J. s. Guiard de Marigny.
N.....
N.....
Pr. R. Vimard
Subst. Lepot.
Gref. Leroux.

Bernay.

Prés. Dulac de Fugères.
Jug. Belbache (*instr.*).
Marendet.
J. h Geoffroy
J. s. Marie
Frémont
Lorenard-Lavallée.
Pr. R. Lelu.
Subst Moleux
Gref Puel.

Évreux.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Eure.

Prés. Dambleval.
Pr. h. Huet (✻).
V. P. Molle
Jug. Bouquelon.
Halay (*instr.*).
Lecœur
Hérissay.
Breton
J. h. Lachèvre.
J. s Davic.
Prieur.
Colombel
Petit Leon)
Pr. R Bayeux.
Subst. Petit (Paul).
Durand
Gref. Silly

Louviers.

Prés. Huet (André)
Jug Bourgoing.
Marquet (*instr.*).
J. s. Hubert-Desroquettes
Renault.
Tarbé.
Pr. R Berot
Subst Prin
Gref Assire

Pont-Audemer.

Pres Lavocat.
Jug Delamare-Deboutteville
Lerebat.
J. s Lemonnier
Carbonnaux
N
Pr. R Gautier de la Ferrière
Subst Breal
Gref. Chambéry Dudésert.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rouen

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises d'Eure-et-Loir.

Prés. Rayé du Perret ✻.
Pr. h. Bertheville ✻.
V. P. Bernard.
Jug. Courtois ✻.
Richard-d'Abneur
Dussaussay - Deméty (*ordres*).
Lefebvre (*ordres*).
Thionbois de Valeuil.
J. h. Roulier.
J. s. De Boisguéret de la Vallière.
Duchaplet de Mailebois.
Haber.
Pr. R Despatys
Subst. Fauche.
De Leyer
Gref. Menager

Châteaudun

Prés. Mynard
Jug Gorteau.
Viry.
J. h. Pinon.
J. s. Isambert (*inst.*).
Goussard.
N.....
Pr. R. Labrouste.
Subst. Gavinet.
Gref. Leveau.

Dreux.

Prés. Bourgoin.
Jug. Pujos (*instr.*).
Joly de Morey.
J. s. Vigneau.
Fleury.
N.....
Pr. R. Bonnet.
Subst. Marie.
Gref. Ferrand.

Nogent-le-Rotrou.

Prés. Maugis.
Pr. h. Courtin de Torsay
Jug. Allaire ✻ (*instr.*)
Soalhat.
J. s. Leclanché
N.....
N.....
Pr. R. De Marolles.
Subst. Vignon
Gref Pineau.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

FINISTÈRE

Brest

Pres Dupuy ✻.
Jug Garon de la Bourdonnaye.
Le Guillou-Penanros.
Chatain
Perrotin (*instr.*).
J. s. Joubert.
Le Bescond de Coatpont.
N.....
Pr. R Hamonic.
Subst Roujol.
Gref. Allard.

Châteaulin.

Prés. Cabry.
Pr. h. Lucas ✻.
Jug. Marchais de Langotière (*instr.*).
Bergeret.
J. s. Le Borgne.
N....
N....
Pr. R. Fraboulet.
Subst. Goignard.
Greff. Gentric.

Morlaix

Prés. D'Amphernet.
Pr. h. Cahel ✻.
Jug. Bazil.
Colinet de la Salle.
Lavallée (*instr.*).
J. s. N....
N....
N....
Pr. R. De Sèze.
Subst. Martin.
Greff. Bacquet.

Quimper.

Tribunal divisé en 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Finistère.

Pres. Anger de Kernisan.
V. P. Tiercy.
V. P. h. Lozach.
Jug. Claret.
Fargeyroux.
Bonnieu de la Rivaudière (*instr.*).
Frayssineau.
Sionnet.
J. s. De Lessègues Rozaven.
N....
N....
N....
Pr. R. Terrier de Laistre.
Subst. Besnier.
Ayrault.
Greff. Cloarec.

Quimperlé.

Prés. Salmon Laubourgère.
Jug. Huchet du Guermeur (*instr.*).
Valentin.
J. s. Pierre.
N....
N....
Pr. R. Marchon de Procé.
Subst. Grandier.
Greff. N....

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

GARD

Alais

Pres. D'Homières.
Jug. Clarbaut.
Raisin (*instr.*).
Duverger.
Aigoin de Montredon.
J. h. Maurin ✻.
Sahon ✻.
J. s. Verrier.
N....
N....
Pr. R. Escalier de Ladevèze.
Subst. Teissier.
Greff. Delmas.

Nîmes

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Griffe.
Pr. h. Chambon ✻.
V. P. Causse ✻.
Jug. Fornier de Clausonne.
Gautier.
Masse.
De Labaume.
Valat.
J. s. Manse.
Fargeon.
Valadier.
N....
Pr. R. Flouest ✻.
Subst. Du Puy-Montbrun de Nozière.
Thouret.
Greff. N....

Uzès.

Prés. Goirand de Labaume.
Jug. Abauzit.
Cazel (*instr.*).
d'Alissac (*ordres*).
J. s. David.
Pioch-Bugut.
N....
Pr. R. Morgan.
Subst. Martin.
Greff. Valon.

Vigan (Le)

Pres. Portalez.
Jug. Grun.
Polon (*instr.*).
J. s. Anthouard.
N....
N....
Pr. P. Casabianca (J. A.).
Subst. Privat.
Greff. N....

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nîmes.

GARONNE (HAUTE-).

Muret.

Prés. Henry.
Jug. Boyer (*instr.*).
Merignhac.
J. s. Durban.
Nolé.
N....
Pr. R. Brassac.
Subst. Laborde.
Greff. Joses.

Saint-Gaudens.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Dispan de Floran.
V. P. Lauga.
Jug. Couget (*instr.*).
Martin.
Tauziet.
Archimet.
Martin (*ordres*).
J. s. Cazeaux.
Lamothe.
N....
N....
Pr. R. Bon Désazars.
Subst. Delmas.
De Gentil Bachis.
Greff. Cieutat.

Toulouse

Tribunal divisé en 3 chambres.

Prés. Degrand ✻.
V. P. Saccarère.
Doumenjou.
Jug. Bellecour (Léonce).
De Marion-Brézillac.
De Lapeyre.
Gervais.
Bathie (*instr.*).
Faure.
Bonzom (*ordres*).
J. h. Fons.
J. s. Dufour (*instr. temp.*).
Carbonnel.
Tournier.
N....
N....
Pr. R. Sarran.
Subst. Cazy.
Labroquère.
Caze.
Greff. Dispan.

Villefranche.

Prés. Tinel de Lisac.
Pr. h. Génie.
Jug. Mayne.
Viguau (*instr.*).
J. h. Duran.
J. s. Fourtanier.
N....
N....
Pr. R. Gardelle.
Subst. Rodiere.
Greff. Castex.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse.

GERS.

Auch.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Gers.

Pres. Fournié ✻.
V. P. Sers.
V. P. h. Lazer ✻.
Jug. D'Esparbès (*instr.*).
Destieux (*ordres*).
Branet.
Gaillard.
Labat-Lane.

J. h. Duran.
Gaubran
J. s. Bonassies.
Cauderon.
N. ..
N

Pr. R. Roux.
Subst Vigneaux.
Delpy
Greff. Molière.

Condom.

Prés Caussade.
Pr. h Saint-Étienne ✻.
Jug. De Boubée de la Couture (*instr.*).
Conty
J. s. Sarrazy.
Delbourg.
N.....
Pr. R B...e
Subst. Monbrun.
Greff. Labadie.

Lectoure.

Prés. Lagarde.
Jug. C...az... (*instr.*).
Laboulbène.
J. h. Bouet.
J. s. De Porquier.
N.. ..
N ..
Pr. R B...gnd
Subst C...yla
Greff. Druilhet.

Lombez.

Prés. Pujos.
Pr. h. Campagnole ✻.
Jug. Fauré ✻
Pheux (*instr.*).
J. s. Fournié
N ...
N. ...
Pr. h N. .
Subst C...nac.
Greff. Escot.

Mirande.

Prés Lamothe.
Jug Daste.
Guchen.
J. s Galup (*instr.*).
N.....
N.....
Pr. R. Puech.
Subst. Giraud.
Greff. Campardon.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Agen.

GIRONDE.

Bazas.

Prés. D'Escures.
Jug. Montaigut.
Jancourt-Perroy (*ins.*)
J. s. Lecocq
Labat.

J. s N ....
Pr. R. Busseuil.
Subst De la Grandière.
Greff. Portepain.

Blaye.

Prés. Daudin-Clavaud
Jug. Lacour.
Lafitte (*instr.*).
J. s. Gérard.
N. ..
N.....
Pr. R. Tondut
Subst De Loncourt
Greff. Renard.

Bordeaux.

Tribunal divisé en 4 chambres

Prés Bretenet ✻.
V. P Holland ✻
Birot-Breuil.
Beyrot.
Rivière-Bodin
Jug. Legrix de la Salle ✻
De Laubadère (*ordres*
De Pichard de Latour
Bouniceau - Gesmon (père) ✻.
Cabantous
De Miollis (*instr*)
De Saint Pierre
Faye.
Brives-Cazes.
Dav...l ✻
J. h. Laborie ✻
Marescha.
J. s. Battar
Calvé (*instr. temp.*).
Dalas
Montaud.
Largeteau
Birot-Breuilh.
Pr. R. De Larouverade.
Subst. C...zo
P...er
Bl...
Lefranc ✻
Faye
Greff. N...lles

La Réole

Prés. Levrier.
Jug. Vinson.
Pepin
J. s. Gauban
N.....
N. ..
Pr. R Grelhausen-Lafite.
Subst Guignard
Greff. Saint-Aubin.

Lesparre.

Prés. Parcé
Jug. Feaugas (*instr.*)
Gleise-Crivelli.
J. s. Dubreuilh.
Goudineau.
N. ...
Pr. R. Laroche.
Subst. De la Sudrie.
Greff. Boutruche.

Libourne.

Prés. Faurie.
Jug. Du Bosc (*instr.*)
Cuvier
Larrouy-Dufresne
J. s. Dufoussat (J. L.).
Chaperon.
Raoul
Pr. R Hasque.
Subst Lefranc
Greff. Chambarière (Jean).

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bordeaux.

HÉRAULT.

Beziers

Prés. Vigneau
Pr. h Cavalier ✻
Jug. Teulon-Valle (*instr.*).
Croizille.
Cavalier
J. h. Daurel ✻.
J. s. Maffre
Fo...
Alaux.
Pr. R. Chamayou.
Subst. Durazzo.
Greff. Pastre.

Lodève

Prés. Martin fils.
Jug. Pons.
Julien (*instr.*).
J. s N .
N ...
N ....
Pr. R N...la
Subst. Vezies
Greff. Alengry.

Montpellier.

Ce tribunal a 2 chambres.

Prés. Besset ✻
V. P. Bouvié.
Jug Cauzerac
Védel (*instr.*).
Mestre Mel.
Mersie (*ordres*).
Belin.
J. h. Fabre.
J. s. Ferrier.
Bertrand
Glaize.
De Vilaret
Pr. R. Loubers (Henry).
Subst. Marquès du Luc ✻.
Gides (Lucien).
Greff Bertrand.

Saint-Pons.

Prés. Gardes.
Pr. h. Roca.
Jug. Una
Giudicelli (*instr.*).

J. s. Moustelon
Gazal.
N.
Pr. R. Rozier.
Subst Noguères.
Gref. Barthès

Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères

Prés. Rommaigué-Moricière ✲
Jug. De Serville.
Bussy (*instr.*).
J. s. Couyer de la Chesnardière.
Jego
N.
Pr. R. Desbois
Subst. Le Comte.
Gref. Baron.

Montfort.

Prés. Morel.
Jug Lesne.
Avril (*instr.*).
J. h. Burdelot.
J. s N . .
N ....
N .
Pr. R Du Portzmic du Vaugarny.
Subst. Beaufils.
Gref. Lecornec.

Redon.

Prés. Nouët.
Jug. Bocher (*instr.*).
Dolan.
J. s. Gérard.
N. ..
N .
Pr. R Defruit.
Subst Beauvenie
Gref. Peltier.

Rennes

Tribunal divisé en 2 chambres

Prés Derôme.
V. P. Desbois.
Jug Bineau
Michel de la Morvonnais
Vatar (*instr.*).
Dreuslin
Valleray.
J s Matty de Latour.
Faligot.
N . ..
N
Pr. R. Sounier.
Subst Henry.
Bo ou
Gref. Robert.

Saint Malo.

Prés Bossinot Pomphily ✲
Pr h Houitte de la Chesnais ✲
Jug Le Gorrec (*instr.*)
Lesbaupin.
Levaillant.
J. h. Martin
J s. Buel an
N
N
Pr. R Mic
Subst Gerin de Rullé
Gref Le Brun.

Vitre.

Prés. Tortelier
Jug. Slot.
J. s. Thomas de la Plesse ✲
Blandin (*instr.*).
N ..
N
Pr. R Tr ey
Subst Cropp
Gref Bourcier

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

INDRE.

Châteauroux.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Indre.

Prés. Dubois.
Pr. h Patureau-Mirand ✲.
V. P. Parmentier
Jug Cornu.
Rondier (*instr.*).
Moulineau.
Du Pavillon
Patureau-Mirand.
J. h Delouche Pemoret.
J s Lerat
Loisson de Guinaumont.
Magnard du Vernay.
Pr. R. Pouradier-Duteil.
Subst. Petitjean Roget.
Lefebvre.
Gref Mars.

Issoudun.

Prés. Fougère ✲.
Jug Barré de l'Épinière
Nivard (*instr.*).
J. h. Bo vonnet
J. s Chertier ✲.
N .
N .
Pr. R Faguet.
Subst. Bonneau.
Gref. Dardeau.

La Châtre

Prés. Adenis de la Rozerie.
Pr. h. Duignon ✲
Jug Gaulmier (*instr.*)
Tassain.
J. s. Bidron
N
N
Pr. R Gérard de Vasson.
Subst Simonnet
Gref Moulin

Le Blanc.

Prés. Maquet.
Pr h Bernard rien ✲
Jug L re
(*instr.*)
J s de
N .
N .
Pr R Bo et.
Subst Ajasson.
Gref Varet

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bourges

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Prés. Prévost.
Jug. Caillo (*instr.*).
Le y
J s Gi
N .
N
Pr, R Cor
Subs. Mau
Gref. Meunier

Loches.

Pres Thuillier ✲
Jug Renard (*instr.*)
Picot
J h Breton
J s Ar ✲
Archambaut
N
Pr. R. Chaisemartin
Subst. Schenlt.
Gref. Gautier.

Tours.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises d'Indre-et-Loire.

Prés. Colas des Francs ✲.
V. P. Mounier ✲.
Jug. Gouin ✲ (*instr.*).
Torterue.
Derouet (*ordres*)
Montault
Lambert
J. s. Nerbonneau.
Charpentier
N .
N .
Pr. R Borie
Subst Petit.
Charoy.
Gref Guérault.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Orléans

ISÈRE.

Bourgoin.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Tes t
V P Bernaud.
Jug Pouchelon.
Baudoin
Buisson (*instr*.)
Brun (*ordres*)
Royer de Loche.
J. s. Simian.
N..
N .
N.....
Pr R. Gariod.
Subst. Gautier.
Pagès.
Gref. Fuzier.

Grenoble.

Tribunal divisé en 3 chambres.

Près. Michel.
V. P. Piat-Desvial.
Buffet du Vaure.
Jug. Faure (*instr.*).
Audier (*ordres*).
Vte Le Pelley-Dumanoir.
Gaudet.
Moural.
Bernard.
Bernard.
J. h. Primard.
Pal
Martin ✻.
J. s. Charvet.
Salesse.
N.....
Pr. R. Dupérou.
Subst. Piollet.
Hours.
Duhamel.
Gref. Clément.

Saint-Marcellin.

Tribunal divisé en 2 chambres

Prés. Accarias.
V. P. Grimaud.
Jug. Genton.
Charavel (*ordres*).
Faure.
Petit (*instr.*).
Helme.
J. s. Robert.
N.....
N. ..
N.....
Pr. R. Desplagnes.
Subst. Bailly.
Charvet.
Gref. Pachot.

Vienne.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Benoit-Cattin.
V. P. Chanrion
V. P. h. Gueidan ✻.
Jug. Rostaing-Feya.
Quinon (*instr.*).
Pasquier (*ordres*).
Faugier
Wirbel (*instr.*).
J. h. Sornin.
J. s. Rondet.
N.....
N .
N. .
Pr R Bart
Subst. Ayme.
Héraud.
Gref Gallan d
Ce département ressortit à la cour d'appel de Grenoble

JURA.

Arbois.

Prés. Chauvin.
Jug Coulon (*instr.*).
Gresset.
J. h. Papulard.
J. s. Toubin.
N.....
N.....
Pr. R. Sermage.
Subst. Kolb
Gref. Griffond.

Dôle.

Prés. Bole.
Pr. h. Magdelaine ✻.
Jug. Cattand (*instr.*).
Poncet.
J. s. Protat.
Pinaire.
N.....
Pr. R. Vuillermoz.
Subst. Beuvain de Beaussejour.
Gref. Billard.

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Jura.

Prés. Bachod.
V. P. Prouvier.
Jug. Rance de Guiseuil.
Gregory.
Bailly (*instr.*).
Bouvenot.
Brunet.
J. h. Guichard (M.).
Fumey.
Rebour.
J. s. N.....
N.....
N.....
N.....
Pr. R. Duboz.
Subst. Cordier.
Vilhers.
Gref. Guillaud.

Saint-Claude.

Prés. Chesne.
Jug. Gruet-Masson (*instr.*).
Favier.
J. s. Lamy
N.....
N.
Pr. R. Perruche de Velna.
Subst. Merle.
Gref Laizon
Ce département ressortit à la cour d'appel de Besançon.

LANDES.

Dax

Prés. De Salettes.
P. h. Clerisse ✻.
Jug. Lamothe.
Bibé (*instr*.)
J. s. Darracq ✻.
De la Ville-Hélio.
N
Pr R A
Subst. P
Gref P

Mont-de-Marsan.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Landes.

Prés. Dulamon ✻
Pr. h. Dupeyré (O✻).
V. P. Darrieau
V P.h. Labeyrie
Jug. Brettes (*instr.*).
Labeyrie (J. L. E.).
Marrast.
Abadie-Lacadé.
Garrelon.
J. h. Lubet-Larrouze
Dutastet
J. s. Sourbets.
N.....
N.....
Pr R. Gonod d'Artemare.
Subst. Carenne ✻.
de Lestapis.
Gref. Fougerat.

Saint-Sever.

Prés. Batsale.
Pr. h. Castandet ✻
Jug. Capdeville (*instr.*).
Dubedout.
J. s. De Laborde
N. .
N
Pr R Crelier D
Subst. Tes
Gref. Faget.
Ce département ressortit à la cour d'appel de Pau.

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Loir-et-Cher

Prés. Besnard
Pr. h. Bergevin ✻.
V. P. Giraud.

Jug Refoulé.
Lemaignen.
Petit
Corbin (Charl.) (*inst.*)
Chauvin.
J. s. Picot.
Douchement.
N . .
N . . . .
Pr. R. Prestat.
Subst Gaudron.
Chivanes.
Greff. Foucard.

Romorantin.

Prés Ducoudray
Pr. h Aubin ✻.
Jug Martin (*instr.*).
Delalande.
J s N . .
N . . . .
N . .
Pr. R Cornu
Subst. Dunoyer.
Greff Bigot.

Vendôme.

Prés Normand.
Jug. Sauvage ✻ (*instr.*).
Beaussier
J s. Chautard.
[illegible]
N
Pr. R. Brizard.
Subst [illegible]
Greff. Lefebvre.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Orleans.

LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Loire

Prés. Meysson.
V. P. [illegible]
V. P. h [illegible] ✻
[illegible]
Boudot.
Jug Banc.
Bonvier
Durand (*instr.*).
Rouquet.
N . . . . .
J. h Bronac de Vazelles.
Dorier
J. s. Bournat.
Durand (Claude).
N . . .
N . . .
Pr. R Bigot.
Subst. Roudet
Charvériat.
Greff. Avril

Roanne.

Pres Musant.
Jug. Humbert (*instr.*).
Perras.
Jug. De Larnage.
J. s Chez.
Cherpin
N . .
Pr. R. Faure-Biguet.
Subst. Lecureux.
Greff. Berthier.

Saint-Étienne

Tribunal divisé en 3 chambres.

Pres Falsan ✻
V. P. Gamichon
Lonchampt.
Jug. Smith.
Goybet
Candy.
Charpin.
Favart (*ordres*).
Allut
Duplessy (*instr.*).
J. s [illegible]
Neyron de St-Julien.
Mante (*instr. temp.*).
N
Pr. R. Lièvre ✻.
Subst. Boubée.
Dumarest.
Bouchetal-Laroche
Greff. Grand

Ce département ressortit à la cour d'appel de Lyon

LOIRE (HAUTE-).

Brioude.

Prés. Delaco
Jug [illegible]
Chassaing.
J. s. Belmont.
Touchebœuf
Montalban (*instr.*).
Pr. R. Picot.
Subst Velter.
Greff Duel[illegible]

Le Puy.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Hte-Loire.

Prés Bertrand ✻
V. P. Bon Reynaud ✻
Jug. Chassaing
Paul (Louis).
Reymond - Charbonnonze
Jacotin (*ordres*)
Simonet (*instr.*).
J. h. Paul (Auguste).
Soulacon.
Couguet.
J s Peyrard Lafont.
De la Batie ✻.
Molhérat.
N.
Pr. R. Lagrange.
Subst. Du Boys.
Gelber.
Greff. De Lussigny.

Yssingeaux.

Prés. Alheine.
Jug. Rivaud.
Morin (*instr.*).
J. s. Boncompain.
Gondre.
N . .
Pr. R. Triniac.
Subst. Carmantrand de la Roussilie.
Greff. Faure.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rom

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Prés. Massel
Jug Nau[illegible]r
De Gaignerun.
J. h. Roumain de la Touche.
J s N . .
N
N . . . . .
Pr R Baudouin.
Subst Demangeat.
Greff Latté.

Châteaubriant.

Prés. Dorn
Jug. Magoüet de la Magoüerie (*instr.*).
[illegible]
J s N . . .
N . . . .
N .
Pr R [illegible]
Subst. Crouan.
Greff. Leray.

Nantes.

Ce tribunal a 3 chambres. Siége de la cour d'assises de la Loire-Inf

Prés. Jaq.
Pr. h. Janvier de la Motte ✻
V. P. Crucy ✻
Bert
V. P. h. Chéguillaume ✻.
Laënnec ✻.
Jug [illegible]
Leroux
[illegible]
Grignon-Dumoulin.
Pinczon du Sel des Monts.
Lambert.
Guerin du Grandmaray.
J. h. Bonnet ✻.
Cocuret.
J. s. Gautret.
Joyau ✻
Merland.
N
Pr. R. Gautté.
Subst. David
Dupuy ✻.
De la Pinelais.
Labroquère.
Greff. Bellamy

Paimbœuf.

Prés. Feilcel.

Jug. Mailhos (*instr.*).
Joret.
J. s. Gou...
N...
N.....
Pr. R. Charpentier.
Subst. Saiget.
Gref. Despiès.

Saint-Nazaire.

Prés. Torquat
Jug. Coll...n (*instr.*).
Gilbert.
J. s. Lucas.
Le Bolloch.
Cado (*ordres*)
Pr. R. Leroux.
Subst. Mathorez.
Gref. Carbillet.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

LOIRET.

Gien.

Prés. Léon.
Jug. Bodin (*instr.*).
Laurand.
J. h. Baucheron.
De Boissoudy
J. s. Ranqu...
N.....
N.....
Pr. R. Ro...
Subst. Coms des Francs.
Gref. Vaury.

Montargis.

Prés. Ballot.
Jug. Chotard.
Roger (*instr.*).
J. h. Burgevin.
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Chevallier.
Subst. Rimbault.
Gref. Périer.

Orléans.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Boussion ✻.
V. P. Gramain ✻.
V. P. h. Foucher.
Jug. Genty.
Leroux (*instr.*).
Sarrebourse de la Guillonnière.
Baschet (*ordres*).
Jarry.
J. s. Lesourd.
Fuzier-Herman.
N.....
Pr. R. Le Boucher.
Subst. Rousselet.
Isnard.
Gref. Dubain.

Pithiviers.

Prés. Dubois de Saint-Vincent.
Jug. Tanquerel des Planches.
Martelhère (*instr.*)
J. s. Deffennes.
N...
N.....
Pr. R. Touche.
Subst. De la Taille.
Gref. Gambrelle.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Orléans

LOT.

Cahors.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Lot.

Prés. Tesseire
P. h. Daraolhac ✻.
V. P. Besse de Laromiguière ✻.
Jug. Gleizes (*instr.*)
Depeyre (Victor).
Dupuy.
Izarn.
Durieu.
J. s. Talou
Lurguie.
N
Pr. R. Valette.
Subst. Cieutat.
De Bibal.
Gref. Roques.

Figeac.

Prés. Faurie.
Pr. h. Delpuech ✻
Salgues ✻.
Jug. Salgues (*instr.*)
Arnault.
J. h. Mage
J. s. Pr...oyre.
Dusser.
N
Pr. R. Delfis
Subst. Grange.
Gref. Lacam.

Gourdon.

Prés. Glandin.
Jug. Mage.
Selves (*instr.*).
J. h. Capmas
J. s. Maturie.
N.....
N.....
Pr. R. Delord.
Subst. Landre.
Gref. Moulin.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Agen.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Prés. Capot de Barrastin ✻.
Jug. Bouet (*instr.*).
Ducos.
Manière.
J. h. Lamothe-Viremondoy
J. s. Vacquery.
Carrieu (*instr.*).
N
Pr. R. De Calmels-Puntis (L.)
Subst. Gubian.
Gref. Labordo.

Marmande.

Prés. Mallet.
Jug. Sc...
V...
J. h. Ramonde-Lagrez
J. s. Cazambon
Trenty.
N.
Pr. R. V...ier
Subst. De V...hegue...
Gref. Jarrousset.

Nérac

Prés. Sa...
Pr. h. M...
Jug. I...
A...
J. s. Ro...le Lacroix-Lastic...
N...
N...
Pr. R. N...
Subst. De Belegarde.
Gref. Fabre.

Villeneuve-sur-Lot.

Prés Motas.
Pr. h. Mouy...
Jug. Bonnamy.
Gary (*instr.*)
J. s. De Loze.
De La...de L...
N...
Pr. R. Cenac-Moncaut.
Subst. B...
Gref. Fabr...

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Agen

LOZÈRE.

Florac.

Prés. Giron
Jug. Salanson (*instr.*).
Susini.
J. s. Veigalier.
N...
N.....
Pr. R. Molière.
Subst. Brunel
Gref. Comandré.

Marvejols

Prés. Rouvière.
Jug Runel (*instr.*).
Roche.
Montès.
J. s. Vors.
N....
N.....
Pr. R. Barberon.
Subst. Verdier.
Gref. Dallo

Mende.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Lozère

Prés. Bertrezène
Pr. h. Renouard ✻.
Paradan ✻.
Combemale.
V. P. Grousset ✻.
Jug. Coumoul
Mercier.
Lafaye (*instr.*)
Verge
Jeanros
J. s. N.....
N.....
N
N.....
Pr. R. Delaselle.
Subst Génieis.
Perrot.
Gref André (M. L. J.).

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nimes.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Ce tribunal a 2 chambres

Pres. Lehèvre ✻.
Pr. h. Chevallier (O✻).
V. P. Biron ✻.
Jug. Chénuau.
Peltier.
[illegible] (*instr.*)
Huguet.
[illegible]
J. h [illegible]
J. s. Hilaire.
Segris (C✻).
Quertau Lamerie.
N.....
Pr. R. Coutoux.
Subst. Lenoel.
Belin.
Gref. Tarin.

Baugé.

Prés. Boulier de Branche
Pr. h. Monden - Genneveaye ✻.
Jug. [illegible] (*instr.*)
Bachelier.
J. h. Prieur-Duperray.
J. s. Coudreuse.
N.....
N
Pr. R. Colas de la Noue.
Subst. Hommey.
Gref. Landry.

Cholet.

Prés. Giraud.
Jug. Chaplet (*instr.*).
[illegible]
J. s Goizet.
J. s Javie
N

Pr. R. Gaillard de la Dionnerie.
Subst. C...deau.
Gref. Heslot.

Saumur.

Prés Mordret.
Jug. Baillargeau (*instr.*).
Ducamp.
Chaillaux.
J. s. N.....
N.....
N ....
Pr. R. Picaud de la Féraudière.
Subst. Métivier.
Gref. Lambert.

Segré.

Prés. Aubry.
Jug. Lehoux (*instr.*).
Grimault.
J. s. Lemercier.
Meignan ✻.
N
Pr. R [illegible] ✻
Subst. Le [illegible]
Gref Olivier.

Ce département ressortit à [illegible] d'Angers

MANCHE.

Avranches.

Prés Le M[illegible] s Morais ✻
Jug [illegible]
[illegible]
J. h [illegible] Lorthory.
Sanson.
J. s. Simon
Fleuriot.
N.....
Pr. R. Lanougue.
Subst. Dadin.
Gref. Bamoule.

Cherbourg.

Prés Br[illegible]re de Mondétour ✻.
J. h. Asselin ✻.
Jug [illegible]ubert (*instr.*).
[illegible]
[illegible]
J. s. Boullement d'Ingremard.
Guezet-Ducoudray.
N
Pr. R Le[illegible]
Subst. Dagalier.
Gref. Noyon.

Coutances.

Ce tribunal a 2 chambres Siége de la cour d'assises de la Manche.

Prés. Bigard
P[illegible] [illegible] ✻.
V. P. Vimond.
Jug. Leloup (Rich.).
Faure-Beaulieu.

Jug. Laigneau (*instr.*).
Delmbert
Lefavrais.
J. s. Viel.
N
N.....
N.....
Pr. R. Lerebours-Pigeonnière.
Subst. Rabec.
Duchesne de la Sicotière
Gref. Duchemin

Mortain.

Prés. Quesnot.
Pr. h. De Mezange de Saint-André
Jug. Gérard (*instr.*).
Pellerin
J. h [illegible]
J. s. [illegible]
Tessier
N ....
Pr. R Trochon.
[illegible] Nicolas
Gref Hervieu.

Saint-Lô.

Prés. Duhamel ✻.
Jug. Le Monnier de Gouville (*instr.*).
Fleury
Paillard-Fernel.
J. h. Paris.
J. s. Le Campion.
Bellencontre
N
Pr. R [illegible]
Subst [illegible]
Gref [illegible]

Valognes

Prés. Gallemand.
Jug. Mabire (*instr.*)
Ernault d'Orval.
Vimault-Duchesnois.
J. s. Leclerc.
Costard.
N ...
Pr. R Bouvattier
Subst. Hommey de la Fortinière
Gref. Guimond.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Caen.

MARNE.

Châlons.

Prés. De Roys ✻
Pr. h. Douet d'Arcq ✻.
Jug. Bertrand ✻.
Renard
J. s. Quinquet de Monjour (*instr.*).
N.....
N
Pr. R. Vassard.
Subst. Brault.
Gref Rivière.

Épernay.

Prés. Floguy.
Jug. Bourre (*instr.*).
Percebois.
Coutiolene
J. s. Nicot (*instr.*).
Guyot
N ....
Pr. R. Boudet ✲.
Subst. Carre
Gref. Gilos (Élisée).

Reims

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Marne.

Prés. Varennes ✲.
Pr. h. De Sussy ✲.
V. P. Jobert.
Jug. Jacquemin.
D'Houdain (*instr.*).
Perrier.
Vinnebaux.
N
J. s. Varnier.
Bazire (*instr. temp.*).
Legrand.
N ....
Pr. R. Adam.
Subst. Mittetal
Jolly.
Gref. Chemery.

Sainte-Menehould.

Prés. Boursy
Pr. h. Colin ✲.
Jug. Cuvier
Lemaire (*instr.*).
J. s. Dumas.
N ....
N ....
Pr. R. Berriat Saint-Prix.
Subst. Patu de Rosemont.
Gref. Bichet.

Vitry-le-François

Prés. Philippe
Jug. De Saint-Genis (E.) (*instr.*)
Perron Demandeur
J. h. Perrot ✲.
J. s. Charoy.
N ....
N ....
Pr. R. Hémar.
Subst. Le Conte.
Gref. Hémard

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

MARNE (HAUTE-).

Chaumont.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Haute-Marne.

Prés. Lereuil.
V. P. Lavigerie
Jug. Lambert.
De Bast (*ordres*).
Saraxin (*instr.*).
Durand (*ordres*).
J. h. Thyebaut.
Petit ✲.
J. s. Richard.
N ....
N ....
Pr. R. De Saint-Loup.
Subst. Alphandéry.
Serrigny
Gref. Lachenaud.

Langres

Prés. Rolland
Pr. h. Génuyt ✲.
Jug. Dutailly.
Menant (*instr.*).
J. s. N ....
N ....
N ....
Pr. R. Thibaut
Subst. Roussin
Gref. Beurnaux.

Wassy

Prés. Ponsinet.
Pr. h. Bernardin ✲.
Jug. Durival (*ordres*).
Pissot (*instr.*)
J. h. Regoigne.
J. s. Pathiot
Forthière.
N ....
Pr. R. Bible.
Subst. Vétu
Gref. Bertholles.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Dijon.

MAYENNE.

Château-Gontier.

Prés. Treboul
Jug. Veron (*instr.*).
Boutry
J. s. Fournier.
Hut
N.....
Pr. R. Landel
Subst. Renault Morlière.
Gref. Lemercier

Laval.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Mayenne.

Prés. Gosté (O✲).
V. P. Lehault de Bainville.
Jug. Guérin de la Rousardière.
Leray-Prairie.
Ba Harc
Hilaire (*instr.*).
Lefizelier.
J. s. Vilfeu.
Fay ✲
Sorin
N.....
Pr. R. Charles de Ruillé.
Subst. DeLus.
Unal.
Gref. Degoulet.

Mayenne.

Prés. Duchemin.
Jug. Richard de Villiers.
Papin
Aubert (*instr.*).
J. h. Pichot de la Graverie.
J. s. Cottois
N ....
N ....
Pr. R. Morançais
Subst. De la Veze
Gref. Desenes

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Angers.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Briey.

Prés. Allart.
Pr. h. Orban ✲
Jug. Wadriny.
Séchehaye (*instr.*)
J. h. Louis
J. s. Martin
N ....
N ....
Pr. R. Stoffels.
Subst. Lignot.
Gref. Royer.

Lunéville.

Prés. Jeannequin ✲
Jug. Hannezo.
François.
De Saint-Vincent (E.) (*instr.*)
J. s. N ....
N ....
N ....
Pr. R. Poirel.
Subst. Simonin
Gref. Avisse

Nancy.

Ce tribunal a 2 chambres.

Prés. Demontzey.
Pr. h. Bon Husson de Prailly (O✲).
V. P. Gerardin
Jug. De Laxis
Grosdidier de Saint-Remy
Charlemagne
Tulpain
Schaeffler (*instr.*).
J. h. Paullet.
J. s. Bonnabelle.
Berga.
Malgras.
Rolin
Pr. R. Barbette
Subst. Mahon
Laxis
Gref. Bour.

Toul.

Prés. Lefebvre ✻.
Jug. Nacquart.
Garnier (*instr.*).
J. h. Anthoine.
J. s. De Tinseau.
J. s. Gan r
N .
Pr. R. Mallelin
Subst. De Faultrier
Greff. Batelot.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Prés. Forjonnel.
Jug. Houzeiot (*instr.*).
Cherpitel.
J. h. Brion (Victor) aîné.
Henriot ✻.
J. s. Plauche
Bonne.
N..
Pr. R. Benoist.
Subst. Bocquart.
Greff. Brichart.

Montmedy.

Prés. Jolly
Pr. h. Jeantin ✻
Jug. Picart (*instr.*).
Lallemand.
J. h. De La Chapelle de Crocize.
J. s. Alaize
N .
N.....
Pr. R. Froment.
Subst. Obrin
Greff. Thiériet.

Saint-Mihiel.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Meuse

Prés. Lelong ✻.
V. P. Denys.
V. P. h. Sabard
Denys.
Dumont ✻.
Jug. Laboul
Germain (*instr.*).
Larzillière (Ernest).
Renel
N .
J. h. De Miscault.
Labonde
Moreau.
J. s. Lemoine
Guillaume
N .
Pr. R. Mottot de la Fontaine.
Subst. Regnault.
Fachot
Greff. Ponsignon.

Verdun.

Prés. Poirel (E).
Jug. Géminel.
Henrys (*instr.*).
J. h. Hannequin.
J. s. De Maillart de Landre.
Mallet.
N ....
Pr. R. Lallement (A
Subst. Garnier
Greff. Calmet.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nancy

MORBIHAN.

Lorient.

Prés. D'Haucour.
Jug. Thirot.
Le Gal. de Kerlinou.
Giron (*instr.*).
J. s. Henry.
N. .
N.....
Pr. R. Prétôt
Subst. Costard.
Greff. Carel.

Ploermel.

Prés. Lesnaud.
Jug. Modille-Villeneuve
(E. de)
Bouessée.
J. s. Le Goaësbe de Reron.
N ..
N. .
Pr. R. L. du Bolan.
Subst. Marrot
Greff. Cousin.

Pontivy.

Prés. Le Clair.
Jug. Leclézio (*instr.*).
Massart.
J. s. Rochard ✻
Carré
N .
Pr. R. Le Bastard de Mesmeur
Subst. L
Greff. Wandenbulcke

Vannes.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Morbihan

Prés. Caradec.
V. P. Nourry
V. P. h. Lefebvrier ✻.
Jug. Grandpair
Monfort
Meresse (*instr.*).
Thomazy
Jouon.
J. h. Pocard Kerviler
Lefeuvre
J. s. De Keys r
J. s. N ..
N....
N .
Pr. R. Éparvier
Subst. Benoist.
Bernard
Greff. L'Amour

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rennes.

NIEVRE.

Château-Chinon.

Prés. Duprey.
Jug. Gautherin ✻ (*instr.*).
Ruchou
J. s. Thirault.
N. .
N ...
Pr. R. Thevenet.
Subst. Roger
Greff. Tardif

Clamecy.

Prés. Lemoine ✻
Jug. Bougeret (*instr.*).
Clarisseau
J. h. Bavault
J. s. Gaudinot.
N.....
N .
Pr. R. Moreau
Subst. Boyer.
Greff. Merlot.

Cosne

Prés. Gadoin ✻.
Jug. Vaillant (*instr.*).
Mauger.
J. s. N ..
N ....
N .
Pr. R. Bazenerye
Subst. Dubois.
Greff. Taupenot.

Nevers.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Nièvre.

Prés. Toytot ✻
V. P. Duboys
Jug. Lebœuf.
Grivoau.
Gogueut.
Gollet
J. h. Robert
J. s. Baucheron de Boissoudy
N
N .
N .
Pr. R. De Berranger ✻.
Subst. Sadoul
Barrault.
Greff. Renaudin.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Bourges.

NORD.

Avesnes.

Prés Deberdt.
Pr. h. Hannoye (P.).
Jug Pontcourt (*instr.*).
De Vienne.
G. Hemart.
J. s. Paul.
Masure.
N.....
Pr. R Hedde.
Subst. Harduin.
Gref. Carniaux.

Cambrai.

Prés. Tabary.
Pr. h. Piey.
Jug. Bonnet (*instr.*).
Clement.
De...
J. h. Asselin.
Quecq.
J. s. Renard ✲.
Dutemple.
Prioux.
Pr. R. Boucly.
Subst. Barbier.
Gref Dourlez.

Douai.

Prés. Delahy.
Jug De Cocq Cambrelin.
Bommart.
Choque.
J. s. Hallo.
L'Éleu.
N.....
Pr. R. De la Gorce.
Subst. Savary
Gref. Copp n.

Dunkerque.

Prés. Dod de Maindreville.
Pr. h. Bouly de Lesdain.
Jug. Lucas
Vancostet.
Enlart de Guémy (*inst.*)
J. s Hovelt (E. L.).
Boutillier du Retail.
N.....
Pr R Pelletreau.
Subst. Grounier.
Gref. Dejaeghère.

Hazebrouck.

Prés. Lespagnol.
Pr. h. Loy.
Jug. Quenson (*instr.*).
Demazière.
J. s. Trinquet.
N...
N.....
Pr. R. Depontre.
Subst. Béck.
Gref Olivier.

Lille.

Ce tribunal a 2 chambres.

Prés. Le Roy ✲.
Pr. h. Dufresne (O ✲).
V. P. Parenty.
Jug. Telliez.
Gentil.
De Varoger.
Casati
Gand (*instr.*).
Marion (*instr.*).
J. h. Boutry ✲.
Longeville ✲.
Bourdon.
Arnaud ✲.
Desrousseaux ✲.
De Coussemaker ✲.
J. s. Remy (*instr.*).
Thier
Cantrel.
Loingeville.
Pr. R. Froissart.
Subst. Dupont.
Calary.
Devimeux.
Gref. Legrand.

Valenciennes.

Prés. Maniez ✲.
Pr. h. Lecuyer ✲.
Boulanger ✲.
Jug. Buitot (*instr.*)
Flamen.
Danniaux.
J. h. Dupont ✲.
J. s. Courtin.
Verhavanne.
Doutriaux.
Pr. R. Francoville.
Subst. Blocaille.
Gref. Maricorne.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Douai.

OISE.

Beauvais.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Oise.

Prés. Cotelle ✲.
Pr. h. Danjou ✲.
V. P. Durais ✲.
V.P. h. Guay.
Jug. De Mython (*instr.*).
Millon.
Levasseur.
Vien.
Lepetit Mangeot.
J. h. Jourdain d'Héricourt.
Hamel.
Delacour.
Lépine père.
J. s. Bouré.
Courtois.
Pelletier.
Pinson.
Pr R. Nez ✲.
Subst. Gensse.
Gaulard.
Gref. Floury.

Clermont.

Prés. Scoté.
Jug. Levasseur.
Huvey (*instr*
J. s. Campredon
Le Chevalier.
N.....
Pr. R. Chartier
Subst. De Boiville.
Gref. Rémond.

Compiegne.

Prés De Roucy ✲.
Pr. h. Lanuss ✲.
Jug. Sorel
Paillet (*instr.*)
J. h. Demonchy
J. s. Bregeault.
Perrin du Lac.
Bottier
Pr. R. Poisant.
Subst. Canon
Gref Pommet.

Senlis.

Prés. Lanchar
Jug. Fran[illegible] de la Haye.
Fre[illegible] (*instr.*)
J. s. Cholin.
Remy
[illegible]
Pr. R. De Ma[illegible]t.
Subst. Foss[illegible] Arcosse.
Gref. Boucher

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Amiens.

ORNE.

Alençon.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Orne.

Prés. Mattelin
Pr. h. Delaunay ✲
Lefebvre d'Argencé des Provotières ✲.
V. P. Galpin.
Jug. Fleury (Ed.).
Baleste.
Martin (*instr.*).
Asse.
Bouvier-Desnos.
J. h. Le Vannier.
J. s. Lermier
N.....
N.....
N.....
Pr R. Hue.
Subst. Legrix
Benoit.
Gref. Lamare.

Argentan.

Prés. Durand.
Jug. Leguerney.
Turbout (*instr.*).
Fossey.
J. s. Barassin.
Lautour ✲.
Lecouturier.

Pr R. Anquetil.
Subst. Le Bart.
Gref. Bonnaire.

Domfront.

Prés Manchon.
Pr. h Le Royer de la Tournerie ✻.
Jug. Lévêque (*instr.*).
Levé
J. s. Le Marquand.
Leroy
N.....
P R Berville.
Subst. Levoix.
Gref. Cousin-Lalande.

Mortagne.

Prés. Guyot Dubuisson Dussaussay.
Jug Heuvet.
Formey St-Louvent.
Durefeste.
J. s. Morière.
N.....
N.....
Pr R Lais
Subst. Malasris-Cussonnière.
Gref. Ernult-Descoutures.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Caen.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Prés. Gardin ✻.
Jug. Dorlencourt ✻ (*inst.*).
[illegible]
[illegible]
J s Dewas.
[illegible]
Tranuoy.
Pr R Petit.
Subst Defresne.
Gref Henry.

Béthune.

Prés Le Roux de Bretagne.
Jug Dramard.
Leclerc (*instr.*).
J s Halloy.
Doresmeulx de Fouquières.
N.....
Pr R Pierron.
Subst. Bottin.
Gref Halleu

Boulogne.

Prés. De Beaumont ✻.
Jug. Morand ✻.
Cattoir (*instr.*).
Lavoisot.
J. s. Pariset.
Caron de Fromentel
N.....
Pr. R Poux Franckin.
Subst. Tournier.
Gref. Goulet.

Montreuil.

Prés. Moleux.
Jug. Hibon de la Fresnoy. (*instr.*).
Chevau.
J. h. Lefabvre.
J. s Aubry.
Duflos.
N.....
Pr. R Delange
Subst. Van Cassel.
Gref. Jeanvrot.

Saint-Omer.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Pas-de-Calais.

Prés Caron de Fromentel ✻
Pr h. Quenson (O ✻).
V P De Coussemaker, ✻.
V.P h. Wattringue ✻.
Jug. Boistel.
Cte Gazan de la Peyrière.
Gobert.
Butor (*instr.*).
[illegible]
J. h. Couture.
J. s. Evrard.
[illegible]
N.....
N.....
Pr. R. Gravin (P.).
Subst. Gheerbrant.
Dubron.
Gref. Clément.

Saint-Pol.

Prés. [illegible]
Jug [illegible]
L[illegible]
J. s Graux ✻
Rontier.
Pr R. Budart.
Subst. Paul.
Gref. Troude.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Douai.

PUY-DE-DOME.

Ambert.

Prés. Chardon.
Pr. h. Calemard ✻.
Jug. Imbert (*instr.*).
Pacros.
J. s. Bernard (Hip.).
Armillon.
Pr. R. Gronier.
Subst. Du Garny.
Gref. Gourbeyre.

Clermont-Ferrand.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Rouffy ✻.
V. P. Salneuve.
Jug. Féron.
Jug. De Chaudessaigues de Tarrieux (*instr.*).
Burin-Desroziers.
Ulrich.
Morainville.
J. s. Mège ✻
Astaix
Richard
Serraire.
Pr. R. Bourrier
Subst. Chomette.
Caron.
Gref. Madur-Dulac.

Issoire.

Prés. Clément ✻.
Jug. Passion (*instr.*)
Allezard.
Sauret.
J. s. Boncompain.
N.....
N.....
Pr R Coffinhal Laprade
Subst. Bernot-Rollande.
Gref. Veyrières

Riom.

Prés Peyragne
Jug. Aubert
Robert (*instr.*).
De Parades.
J. s. Nony
Chassaing
Reigneaud
Pr. R. Gomot (H.)
Subst. Bertrand.
Gref. Tallon

Thiers.

Prés Boudet
Jug. Deroure.
Gaubert (*instr.*).
J s Bertrand.
N
N
Pr R Dorf
Subst Degros N.
Gref. Baricand

Ce département ressortit à la cour d'appel de Riom.

PYRÉNÉES (BASSES-).

Bayonne.

Prés. De Larralde-Diusté-guy ✻.
Jug. Dout.
Vasserot.
Tondu de Quennefer (*instr.*).
J. s. Léremboure.
Clérisse.
Lacoin.
Pr. R De Rabeaux.
Subst. Clérisse
Gref Mango

Oloron-Sainte-Marie.

Prés. Servat-Barberen
Jug. Charbonnel (*instr.*).

Jug. Bordes.
Larre.
J. s. Mendiondou.
N.....
N.....
Pr. R Marrast.
Subst. Magescas.
Gref. Peyré.

Orthez.

Prés. Vignancour ✻
Pr. h. Vidal ✻
Jug. Duplantier (*instr.*).
Nœtinger.
J. s. Riquoir.
Pourtau.
N.....
Pr. R Lassalle
Subst. Castex.
Gref. Seigner.

Pau.

Prés Lacrampe ✻.
Jug De Lussy (*instr.*).
De Menvielle.
Casteran.
J. s. Carreau.
Maisonnier.
N.....
Pr. R. Bouvet.
Subst. Bathie.
Gref Dupont.

Saint-Palais.

Prés. Borie.
Jug. Vivier (*instr.*).
d'Uzer.
J. h. Galand.
Salaberry.
J. s. De Tartas.
N.....
N.....
Pr. R. Planté.
Subst. Pagès.
Gref. Ayçaguer.

Ce département ressortit à la cour d'appe. de Pau.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Bagnères.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Tailhade
V. P. De Bazilac.
Jug. Dalléas.
Latour.
Coulomme.
Porterie.
Fontan (*instr.*).
J. s. Vaqué.
Pinson.
N.....
N.....
Pr. R Bastard
Subst. Maisonnave.
Derricau.
Gref Cazes.

Lourdes.

Pres d'Uzer.
Jug. Cazes (*instr.*).
Dufourcet.
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Abeilhé.
Subst. De Courrèges.
Gref. Danglade.

Tarbes

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'ass. des Hes Pyrénées.

Prés Sacaze ✻
V. P. Augustave
Jug. Fagard.
Brunet.
D'Espourrin (*instr.*).
Barrere
Ribes.
J. h. Dartiguenave (C.).
J. s. N.....
N.....
N.....
N.....
Pr. R. Du Moulin de Labarthète.
Subst. Aylies.
Riquoir
Gref Lasserre.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Pau.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Céret.

Prés. Comes.
Jug. Companyo (*instr.*).
Puy.
J. s. N.....
N.....
N.....
Pr. R. Mondot.
Subst. Heimburger ✻.
Gref. Vicens.

Perpignan.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'ass. des Pyrénées-Orient

Prés. Ouillon.
P. h. Sanyas.
V. P. Picas.
Jug. Lazerme.
Benoy
Valdeyne
Peumayrac.
Vène (*instr.*)
J. h. Boluix.
J. s. Parès ✻.
De Lacroix.
N.....
N.....
Pr. R. Lamarque.
Subst. Labat.
Dupré.
Gref. Lafont.

Prades.

Prés. Boixo.
Jug. Jeanjean (*instr.*).
Jug. Jacomet.
J. s. De Gelcen.
N.....
N.....
Pr. R Thomassin.
Subst Ponset.
Gref. Félip

Ce département ressortit à la cour d'appel de Montpellier.

RHIN (HAUT-).

Belfort.

Prés Martzloff.
Jug. Rubat.
Bardy (J. V.) (*instr.*).
George.
J. h. Fournier.
Weiss
J. s. Wendling.
Lapostolost.
N.....
Pr. R. Munschina.
Subst. Wenger.
Gref. N.....

Ce tribunal ressortit à la cour d'appel de Besançon.

RHÔNE.

Lyon.

Ce tribunal a 4 chambres.

Prés. De Lagrevol ✻
V. P. Gilardin (Isidore).
Giraud.
Berger.
Bon.
Jug. Janson (*instr.*).
Bruneau ✻ (*ordres*).
Ravier du Magny (*ord.*)
Meandre.
Payan.
De Piellat.
Journel (*instr.*).
Bonafos
Ribet.
Colcombet.
Gros (*instr*
J. h. Mis de Baisset Roquefort (O✻).
J. s. Bellin.
Dupuy de Quérézieux.
Mégnotal
Groz
Foray
Pr. R. Dufre ✻.
Subst. Chaz.
D'Alverny.
Fochier.
Delorme
Dieu-Labrasserie.
De Lagrévol.
Gref. Luc fils.

Villefranche.

Prés. Terret.
Jug. Chivot.
Morard (*instr.*).
Duquaire.
J. s. Sapin.
Delamarche.

Pr. R. Reynaud.
Subst. Boisset.
Gref. Desmarets.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Lyon.

SAÔNE (HAUTE-).

Gray.

Prés. Vannesson.
Pr. h. Mugnier (Jacques) ✻
Jug. Domet.
De Moréal (*instr.*).
J. h. Bridan.
J. s. Poinsot.
N.....
N.....
Pr. R. Lompré.
Subst. Pruneau.
Gref. Beuret.

Lure.

Prés. Stoffel
Jug Carnot (*instr.*).
Py.
Griffond.
J. s. Faclard
Trombert.
Pr. R Ballecard.
Subst Lovat
Gref. Roy.

Vesoul.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Hte-Saône.

Prés. Duchaussoy ✻.
Pr. P Dupressy
Jug. Barberot (*instr.*).
Higon.
Oyzelet de Chevroz.
De Belonet.
Dubois de Meyrignac.
J. h. Chaudot de Corre.
Barcenet.
J. s. Grandmougin.
Peroz.
N.....
N.....
Pr R Darche
Subst. Donoux
N.....
Gref. Ledru.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Besançon.

SAÔNE ET-LOIRE.

Autun.

Prés. Roidot.
Jug Guillemard (*instr.*).
Magnard (*instr.*).
J. s. Delagrange.
N.....
N.....
Pr. R Lorin de Reure.
Subst. Chanut.
Gref. Bernard

Châlon-sur-Saône

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'ass. de Saône-et-Loire

Prés Fondet ✻
Pr. h. Chevreau ✻.
Grangon ✻
V. P. Picard.
Jug. Masson (*instr.*).
Poupier.
Perroy.
Clément
Dublessis de Pouzilhac
J. h. Delorme.
J. s. Bô.
N.....
N.....
N.....
Pr R Desbarres
Subst. Berher de Vauplane.
D'Arbout.
Gref. Ducel.

Charolles.

Prés Durousseau.
Jug Benoist (*instr.*).
Weber.
Milon.
J s Durand.
N.....
N.....
Pr R Barbois
Subst. Arvet
Gref. Despiney.

Louhans

Prés Guinot
Jug. Lorin Dereure.
Pingat (*instr.*).
J. s Didier.
Durand.
N.....
Pr. R. Larché.
Subst Perroche.
Gref. Chaux.

Mâcon.

Prés Le Duc.
Jug. Dabancour.
Des Etangs (*instr.*).
Dumay (*orateur*).
J. h. Siraudin.
J. s. De Montillot.
N.....
N.....
Pr. R Toussaint.
Subst. Gibert.
Gref. Galland.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Dijon.

SARTHE

La Flèche.

Prés. Pillon de Saint Cheveau.
Pr. h. Le Guicheux ✻.
Jug Coiffé.
Fontaine (*instr.*).
J. s. Papigny ✻.
Salmon.
Morin
Pr. R. Lautour.
Subst. Martin
Gref. Morché.

Le Mans

Tribunal divisé en 2 chambres. Siége de la cour d'ass. de la Sarthe.

Prés. Boisseau ✻
Pr. h. Lecouteux ✻.
V. P. Bruley
Pr. P Desvergnes ✻
Jug. Hardouin-Duparc.
Saint-Paul ✻
Griffaton.
Mangoin (*instr.*).
Verrier
J. s. Coupvent Desgraviers.
Baillergeau.
N.....
Pr. R Morry
Subst. Bource.
Bruas
Gref. Le Bêle.

Mamers.

Prés Le Comte de Lanvalle
Pr. h. Hamard ✻
Jug Savagot
Renault (*instr.*).
Lecreux.
J. s Marceau.
N.....
N.....
Pr R Coignard.
Subst Pourra
Gref Cattois

Saint-Calais

Prés. Hardy.
Jug. Rime.
Dussomes (*instr.*)
J. s. Le Rouvillois.
N.....
N.....
Pr. R. Dumont.
Subst. Renouf-Dubreul
Gref. Foucher.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Angers.

SAVOIE

Albertville

Prés Dupraz
Jug. Arpenay (*instr.*).
Cordel
J. s. Fontaine Traversaint.
N.....
N.....
Pr. R. Picolet d'Hermillon.
Subst. Tornezy.
Gref. Golliet.

Chambéry.

Tribunal divisé en 2 chambres

Prés. Granet ✻.

Pr. h. Grand ✻.
V. P. Laracine
Juges [illegible]
Vallet
Pralet.
Crabert.
Salomon (*instr.*)
Vernaz
J. s. Guillet.
N
N
N
Pr. R. [illegible]
Subst. Dumas-Duplan.
De Vaulx d'Achy.
Greff. Chazelle.

Moûtiers.

Prés. Chaboud
Jug. Tissot (*instr.*).
Mugnier
J. s N
N [illegible]
N.....
Pr. R Pacoret de Saint-Bon
Subst. Rosset de Tours.
Greff [illegible]

St-Jean-de-Maurienne.

Prés. Plagnat
Jug. Bellet (*instr.*).
Jarre.
J. s. Carcey.
N.....
N.....
Pr. R. Denis
Subst Turrel.
Greff. Arnaud.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Chambéry.

SAVOIE (HAUTE-).

Annecy

Tribunal divisé en 2 chambres

Pres. Séligman ✻.
V. P. Bouche
Jug. Cléry
Giroud
Pontois
Bontemps (*instr.*).
Cottard
J. s Berdet
N.
N [illegible]
N [illegible]
Pr. R. Magnier.
Subst. Nicollet
Maréchal (Léon).
Greff. Richard

Bonneville.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Mondet.
V. P Vidalon
Jug. Michelon (*instr.*).
Naz.
Deplommier.
Dupasn.
J. s. N ...
J s N
N
N
Pr R [illegible]
Subst. Richard.
Beauram.
Greff. N

Saint-Julien.

Prés. Pissard ✻.
Jug. Dullin (*instr.*).
Montagnol.
J s Poget.
N
N [illegible]
Pr R Maréchal (Jules)
Subst Nass[illegible]
Greff Morard

Thonon.

Pres Chastel ✻
Jug. Charmot
Mercier (*instr.*).
J s N [illegible]
N [illegible]
N
Pr R. Wilm
Subs [illegible]
Greff. Pélisson.

Ce département ressort à la cour d'appel de Chambéry

SEINE. (*Voy.* p. 1034.)

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Prés Arondel
Jug. Rousselin
Roche.
Séverie (*instr*
J. h. Le Corbeiller.
[illegible]
J s. Delabarre.
Leborgeois
N
Pr. R Saint-Requier.
Subst. Chanoine.
Greff. Gombault.

Le Havre

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. Lœw ✻.
V. P. Anchin.
Jug Joly
Dalfresne (*ordres*).
Saulnier (*instr.*).
Picquet.
Lemaistre.
J s Levavasseur.
de Warenghien.
Lemonnier.
Pr R [illegible]
Subst Oursel.
Marais
Greff Pip[illegible]

Neufchâtel.

Prés. Fauvel
Jug Corbeaume
Cavelier de Mocomble (*instr*
Croizé.
J. h. Perrève.
J. s. Maudult.
[illegible]
N
Pr. R. Godefroy.
Subst Robert.
Greff Ballue.

Rouen.

Tribunal divisé en 3 chambres.

Prés. Vanier (O✻).
V. P. Legay
Lemasson.
V. P. h. Bon
Jug Pellet
Rousselin (*ordres*).
Leroux (*instr*
Chevalier.
[illegible] (*instr.*).
Menaut.
Gaesnier.
Foubert-Depalhères
Lamarque
J. h. Pierre-Sérville.
J s Decorde
Frère.
Ricard
Allard.
Prévost.
Thoyot.
Pr. R. Lemonnier.
Subst. Bigot
Christian.
Richard
Gougeon
Greff. Prier.

Yvetot

Pres Thubeuf
Jug. Castillon.
[illegible]
[illegible]
J s Bassan
[illegible]
N
Pr. R. Gaultier
Subst Lussac
Greff. Haudu.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Rouen.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Prés Rabaroost
Juj Desaunay
[illegible] (*instr*
J s Vallers
Lerond
De Bois-la-ville.
Pr. R Flandin
Subst. Debs.
Greff. Loin.

Fontainebleau.

Pres Arzo
Jug De Brigode (*instr*
F. or
J s M. arc.
N
N
Pr R Del. y
Subst. Saint-G. les
Gref. Hu.

Meaux.

Pres Vanier ✲.
Jug. Hüe (*instr.*).
Choiselat (*ordres*).
Moreau
J s Corbel
N. .
N
Pr R Ponsot.
Subst Bélurrides
Gref. Benard

Melun.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'ass. de Seine-et-Marne

Prés M. . ✲.
P P Mat grin
P h Les atye ✲
Jug Lan
Mo. erg
Mers er
M. ss
Dau
Ange t.
J s B.
Leal
N..
N
P R Voisin
Subst. Thevenin.
Radelle
Gref. Drouin.

Provins.

Prés. Amy
Pr h. Curé ✲.
Jug Bourgeat
D'Hostel (*instr.*)
J s Beaugrand.
N
N
Pr R Breton
Subst. Rebouih de Veyrac
Gref. Guérard.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil

Prés Habert
Pr. h. Bourgoin ✲.
Jug. Amaline (*instr.*).
Dehierre de Valière.
J. h. Bon Lebe.
J s N.

J. s. De Brague d'Apremont.
N
Pr. R. Legoux.
Subst. Guérin de Vaux ✲
Gref. Bréhion

Etampes.

Pres. Papillon
Jug. Tessier (*instr.*)
Lefebvre.
J s Christien de Poly
N.
N
P R Vial
Subst. De Lachette
Gref P. ard

Hanies-sur-Seine.

Prés. Molandin.
Jug Bergeron ✲
Vincent (*instr.*)
J. s. Voland.
Isabelle.
N.....
Pr R Barbier.
Subst Becquet.
Gref. Grignon

Pontoise.

Prés Moisson
Jug. Boirot (*instr.*)
Juchenot (*ordres*).
Lambert.
J s. Grébaut.
De Froidefond des Farges.
Gallois.
Pr R Angenoust.
Subst Thibierge.
Gref Bandouin

Rambouillet

Prés. De Moüy
Jug. Courtin de Torsay (*instr.*)
Dervieux-Désormeaux
J s Marcin
Cha. les
N
Pr R Lan. e de Beaumont
Subst Bourgeois
Gref. Lachaux.

Versailles.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Seine-et-Oise.

Prés Durand.
V. P. Dan.oux du Mesni.
I P h Bo. ver ✲
Joseph-Dijon ✲.
Jug. Castel.
Lambinet (*instr.*)
De la Ruelle (*instr.*)
Luzier-Lamothe (*ord.*).
Mesnard.
Reve..
J. h. Dorchy.
Carré
J. s. Doub et.
Roger de Villers (*inst.*).
J. s. Colmet l'Aâge
Laporte.
Pr. R. Harel.
Subst. Poiier ✲
Gastambide.
Gref Gason

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris.

SÈVRES (DEUX-)

Bressuire

Prés. Brault ✲
Jug. Paillé.
Gr. ne (*instr.*).
J s. N. . .
N.
N.....
Pr. R Demartial.
Subst. Carré.
Gref. Ripault.

Melle.

Pres Ma. dron
Jug Main (*instr.*).
Rondier (A.).
J h Robert
J s Eprinchard.
Delard
Pontenier de la Girardière.
Pr. R. Marchiloud de Bussac
Subst. Dufour d'Astafort
Gref. Chebroux.

Niort.

Ce tribunal a deux chambres. Siége de la cour d'assises des Deux-Sèvres.

Prés. Giraud ✲
P. h. Arnauldet ✲.
V. P. Herbault.
V P h Poiier ✲.
Jug. Arnauldet (*ordres*).
Casimir
Babert de Juillé
Hérissé (*instr.*
Sureau-Lamarande.
J. h. Giraud
Duchiron.
J. s. Nourry.
Guérineau.
Clave.
Léaud.
Pr h Barat on.
Subst. Hazard (Paul).
Jozeau
Gref. Debo. .

Parthenay.

Pres. Grimault.
Pr h Servant ✲.
Jug Ri asse. 1
Bordier (*instr.*
J s C. yrel. 1
Garran de Balzan
N.
Pr R. Jousain.

Subst. Barbier
Greff. Denœuf

Ce département ressortit à la cour d'appel de Poitiers.

SOMME.

Abbeville

Prés Binet.
Pr h. Durand ✲.
Cherbonnier ✲.
Jug. Guichard.
Lambert
Decaïeu (*instr*.)
J. s. De Forceville.
Ballod.
Brun
Pr. R. Lorel.
Subst. Deroussen de Florival
Greff. Watel (E.)

Amiens.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Prés. N. . .
P. h. Le Cordier ✲
Lecointe ✲
1 P Faton de Favernay ✲
Jug Caron.
Delepouve.
Moisset.
Gallet.
Caumartin (*instr.*).
J. s. Hénin.
Dumesse.
de Romance.
Gravet.
Pr. R Coquilhette ✲
Subst. Vte de Parent du Moë-
Du Gorgue
Greff Devisse

Doullens.

Prés. Pouret.
P. h. Morel ✲.
Jug Lambert-Roode.
Warmez
J. s. Marquis (*instr.*).
N. . .
N. . . .
Pr. R Martin
Subst. Hesse.
Greff Cappe.

Montdidier.

Pres. Odent.
P. h. Jacquez ✲.
Jug Tenet (*instr*.)
Berthonnet
J. s Grimardias
Dellignière.
P. R Bucquoy
Subst De Chauvenet.
Greff Hue

Péronne

Prés Oudin.
Jug. Gervais d'Aldin
Desmicourt.
J. s. Marie
Cornet
Marchandise
Pr. R Boucher
Subst Trencart.
Greff. Mauppin.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Amiens.

TARN.

Albi

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Tarn

Prés Crozes ✲.
V. P. Deste
Jug. Gorsse
Cor
Mol
Jug Mohnier (*instr.*).
Relot.
J h Pezous
J s Vayrac
N
N. . .
N. . .
Pr R Le Bazelaire.
Subst Gorsse.
Fabreguettes.
Greff. Dupuy.

Castres.

Prés. Biscons
Jug Relot.
Ramel (*instr.*).
Lapeyre
J. s Gelibert
De Lavaysse
N. . . . .
Pr R. Brunck.
Subst De Castéras.
Greff. Degeilh.

Gaillac.

Pres De Gorsse
Jug Vacquier (*instr*.)
Mercadier
J s Delbreil.
Mercadier
N. .
Pr. R. Pech Palajane.
Subst. Garas.
Greff. Bastie

Lavaur.

Pres. Chaufard.
Pr h. Barbe ✲
Jug Grellet
Treneul. (*instr.*).
J. s Foulquier.
N
N. . . . .
Pr R Delcan.
Subst Puel de Truilhas.
Greff. Descous.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Prés. Cammas
Pr h. Lespinasse ✲
Jug Cavalié (*instr*.)
Labat
J s. Constans
N
Pr R Michel.
Subst. Barao.
Greff. Redon.

Moissac.

Prés Teulié
Jug. Drulhe.
Clergeaud (*instr.*).
J. s. Lespinasse (Joseph).
N. . .
N. . .
Pr R Jordain
Subst. Lafont-Delpech
Greff Dumas

Montauban.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Tarn-et-Garonne.

Prés Font
1 P Boissonnade
Jug Rotis
Darbas (*instr*.).
Cambon de Lavalette.
Bascon.
Mas
J. s. Lafon
Prevôt
Malet
N. .
Pr. R Hermann-Bazin.
Subst. De Peytes - Montcabrier
Servanic.
Greff. Couergou-Beaufort.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Toulouse.

VAR.

Brignoles

Prés Bonifacy
Jug. Gaussens de Combaud
Depieds (*instr.*).
J. s. Roman
Veyan
N
Pr. R Seymard.
Subst. Agram
Greff. Chabert.

Draguignan.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises du Var.

Prés. Verrion.
Pr. h. Coulomb ✲
V. P. Bon.
Jug Gibel (*instr*.)
Maupoint de Vandeul.
Fabre.

Jug. Bret.
Girard.
J. h. Garnel.
J. s. Poulle.
Fabry.
N . .
N . . .
Pr. R. A[illegible]handerry
Subst. Lavon[illegible]es
De C[illegible]r[illegible]s de Cas[illegible]
Greff. Portal.

Toulon.

Prés. M[illegible]on
Jug P[illegible]
[illegible] *instr.*
G[illegible]sy
P[illegible]
J. h. Simon.
J. s M[illegible]
Moulard.
Guichon de Grand pont.
Pr. R. Ballot Beaupré.
Subst. Rebou[illegible].
Greff. Nicolas.

Ce département ressortit à la cour d'appel d'Aix.

VAUCLUSE.

Apt.

Prés. Daniel.
Jug. Bertin (*instr.*).
Lafont.
J. s. N
N . . .
N . . .
Pr. R. De Bigorie de Laschamps
Subst. Rocheint.
Greff. Garcin

Arignon.

Prés. Michaëlis ✻.
Jug. Gastion
Ourson (*instr.*).
Pansier.
J. h. Ourson ✻.
J. s Benoit.
Guibert.
[illegible] .
Pr. R. Rigot
Subst. Abauzit.
Greff. Chambeau.

Carpentras.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de Vaucluse.

Prés. Loubet.
V. P. Messié.
I. P. h. Ravoux
Jug. Fortunet.
Espérandieu
Mathieu.
Bastide
Charpentier (*instr.*).
J. s N. . .
N. . . . .
J. s. N
N . . .
Pr. R. Chalmeton.
Subst Chamontin.
Grousset.
Greff. Souchon.

Orange.

Prés. Jacques.
Jug De Benoit de la Paillonne (*instr.*)
Trazeguet.
J. s. Andrieujon.
N. . . . .
N . . .
Pr. R. Abauzet.
Subst. Devillario.
Greff. Blanc.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Nîmes.

VENDÉE

Fontenay-le-Comte.

Prés. Letourneux.
Jug. Boncenné.
Brandibière (*instr.*).
J. s. Rivasseau
Esparbès ✻
Brisson.
Pr. R. Gaillard de la Dionnerie
Subst. Charrier.
Greff. Ayraud

La Roche-sur-Yon.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de la Vendée.

Prés Goguet.
V. P. Rondeau
Jug Guillon
Portean (*instr.*).
Chambourdon.
Lamer
Marchive.
J. s. Bonin.
N . . .
N . .
N
Pr. R. Rousseau
Subst Giraud
Giraud.
Greff. Boutet.

Sables-d'Olonne.

Prés Rousselle
Jug Gacougnolle.
Pinaud (*instr.*).
J. s. Loumeau.
N . . .
N. . . . .
Pr. R. Cartier.
Subst. Pine-Desgranges.
Greff. Raguet.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Poitiers.

VIENNE.

Châtellerault

Prés. Moulon.
Jug Delaubier
Espierre (*instr.*).
J. s. Janier.
N . .
N . . .
Pr. R Bero
Subst. Andrault.
Greff Ducellier.

Civray.

Prés. Pontois.
Jug Mazeron (*instr.*).
Guerrapain
J. s Daveaux
N . .
N. . . .
Pr. R Bourcy
Subst Dupuy
Greff. Dubrac.

Loudun.

Prés. Guillemot.
Jug Magne.
De Maussion de Candé (*instr.*).
J. s. Chesnon.
Duperron.
Pr. R Maufiastre.
Subst Tabarie.
Greff. Robert.

Montmorillon.

Prés. Viale.
Jug Duchastenier (*instr.*).
Barbier
J. s. Detoulle.
Briquet.
N .
Pr. R. Viallet ✻.
Subst. Maurice
Greff. Carin.

Poitiers

Prés. Sacnet
Pr. h Druet ✻
Jug [illegible]
Drault (*instr.*).
[illegible]
J. s Durand.
Drouin.
N . . . .
Pr. R Bara
Subst. Piet Latandrie.
Greff. Hourier.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Poitiers.

VIENNE (HAUTE).

Bellac.

Prés. Pallier
Jug Cantillon de Lacouture.
Charreyron.
J. s. Genébrias de Goutepagnon.

J. s. Cogninasse-Dubreuil.
Aubry (*instr.*).
Pr. h. Goursaud de la Jousselenie.
Subst. Tardif.
Greff. Marsaudon.

Limoges.

Tribunal divisé en 2 chambres.

Pres. Lageon ✻.
V. P. Rogier.
Jug. Brossat.
Fougeron - Laroche (*ordres*).
Martin de Fonjaudran. (*instr.*).
Sudraud-Desisles.
Rogues.
J. h. Charreyron.
J. s. Gérardin.
Malevergne de Lafaye.
N.....
N.....
Pr. R. Bazin.
Subst. Tixier-Lachassagne.
Chaisemartin.
Greff. Decressac-Bachelerie.

Rochechouart.

Pres Chemisou Dubois.
Pr. h. Buisson ✻.
Jug. Ducombeau (*instr.*).
Corneille.
J. h. De Lavand.
J. s. Codet.
Soury Lavergne
N.....
Pr. R. Girault.
Subst. Brisset-Sudraud-Desisles.
Greff. Mathey.

Saint-Yrieix.

Prés. Dumont.
P. h. Tenant de Latour ✻.
Jug. Sénémaud (*instr.*).
Baury.
J. s. Abria.
N.....
N.....
Pr. R. Dayras.
Subst. Bozon.
Greff. Bayle.

Ce département ressortit à la cour d'appel de Limoges.

VOSGES.

Épinal.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises des Vosges.

Prés. Boulay.
Pr. h. Perrin ✻.
V. P. Mathieu.
Jug. Cuny
(*instr.*)
Mo.ton
Pernot du Breuil.
Jug. Jeanpierre.
J. s. Maud'heux ✻.
Foe
N.....
N.....
Pr. R. Lardenois.
Subst. Moreau.
De Vienne.
Greff. Goussel.

Mirecourt

Prés. Laprévote (H) ✻
Jug. Collombier (*instr*
Aubry
J. s. Payonne.
N.....
N.....
Pr. R. Villard.
Subst. Tassart.
Greff. Del.

Neufchâteau.

Prés. Deguerre.
Jug. Bouchon (*instr.*).
Bernard de Jandin.
J. s. Martin
Edme.
N.....
Pr. R De Beauvant.
Subst. Louis.
Greff. Laurent.

Remiremont.

Prés. Félix.
Pr. h. Thouvenel ✻.
Jug. Fachot (*instr.*).
Bernard.
J. s. Richard.
Boulangé.
N.....
Pr. R. Collenot.
Subst. Laurent.
Greff. Tonnot.

Saint-Dié.

Prés. Jannesson.
Jug. Mathieu (*instr.*).
Colle.
J. h. Adam
J. s. Phulpin
Etienne.
N...
Pr R Coppier
Subst. Robert.
Greff. Maljean.

Le département ressortit à la cour d'appel de Nancy.

YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal a 2 chambres. Siége de la cour d'assises de l'Yonne

Prés. Métairie ✻.
Pr. h. Tonnellier ✻.
V. P. Retif
V. P. h. Le Blanc-Duvernoy ✻
Demadières ✻.
Jug. Vallon
Déhons.
Charlot (*instr.*).
Le Blanc-Duvernoy.
Brault.
J. h. Mir
J. s. Lag ert
Mo ess
N
N
Pr. h. C ar ier
Subst. Boulloche.
Feuilloley.
Greff. Lalemand.

Avallon.

Prés. Dodoz
Pr. h. Ricard ✻
Béthery de la Brosse ✻
Jug. Daltheil
Perrin (*instr.*).
J. s. Gallois
Pouhn
N
Pr. R. Jauffret
Subst. De Breuze.
Greff. Brenot.

Joigny.

Prés. Gauné
Jug. Regnault.
Couturier (*instr.*)
J. s. Dumoulin.
N.....
N.....
Pr R Montarlot.
Subst. Debarle.
Greff. Lefebvre.

Sens.

Prés Lal.er
Jug. Perrin.
Jouot (*instr.*)
J. s. Gaultry.
Mou
N
Pr R. Détourbet
Subst Courel
Greff Feneux

Tonnerre.

Prés. Bouilly
Pr. h. Prou
Rétif ✻
Jug. Ruze (*instr.*).
Grou.
J. s. Montreuil.
Palle.
N.....
Pr. R Martinet.
Subst. Chardon de Beauvais
ChAnemoreau.
Greff Gu Lemot

Ce département ressortit à la cour d'appel de Paris

SECTION V.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Les tribunaux de commerce sont composés de juges et de juges suppléants élus par des électeurs commerçants âgés au moins de 25 ans. Leur ressort est le même que celui du tribunal de première instance de l'arrondissement où ils sont établis. — Chaque tribunal se compose d'un président, de deux juges au moins et de quatorze au plus. Dans les arrondissements où il n'y a point de tribunaux de commerce, les tribunaux civils en exercent les fonctions.

La loi du 21 décembre 1871 a modifié la composition du corps électoral investi du droit d'élire les membres des tribunaux de commerce. Elle a substitué à la liste des *notables commerçants*, dont le choix comme le nombre étaient laissés à la discrétion absolue du préfet, une liste d'*électeurs* dont le choix est confié à une commission spéciale et dont le nombre est déterminé par la loi. La commission chargée de dresser la liste des *électeurs* des tribunaux de commerce se compose : 1° du président du tribunal de commerce, ou de celui qui le préside, et d'un juge au tribunal de commerce, 2° du président et d'un membre de la chambre de commerce, s'il y en a plus de trois, le président et un membre de la chambre consultative des arts et manufactures, lorsqu'il y en a une, et s'il n'y a ni chambre de commerce ni chambre consultative, de trois conseillers généraux choisis autant que possible parmi les membres élus dans les cantons du ressort du tribunal, 4° du président du conseil des prud'hommes, et s'il y en a plusieurs, de plus âgé des présidents, et à défaut de conseil des prud'hommes, de deux membres élus par les électeurs visés au paragraphe 3 ci-dessus, 5° du président du tribunal de première instance, ou d'un juge délégué par lui, 6° du maire, ou d'un membre du conseil municipal.

Le nombre des électeurs est fixé au dixième des commerçants inscrits à la patente, sans pouvoir dépasser mille ou être inférieur à cinquante, sauf dans le département de la Seine, où il est de trois mille. On ajoute à la liste, en sus du nombre qui précède, les anciens membres de la chambre et du tribunal de commerce et les anciens présidents des conseils de prud'hommes, lesquels sont électeurs de plein droit.

La commission dresse la liste des électeurs parmi les commerçants recommandables par leur probité, leur esprit d'ordre et d'économie. Elle peut aussi y comprendre les directeurs des compagnies anonymes de commerce, de finance et d'industrie, les capitaines au long cours et les maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments pendant 5 ans et domiciliés depuis 2 ans dans le ressort du tribunal. Aucun recours n'est ouvert contre les décisions de la commission, à moins que l'un des électeurs inscrits sur la liste ne soit dans un des cas d'incapacité prévus par la loi, l'action en radiation appartient alors à tout patenté du ressort et doit être portée devant le tribunal civil.

La liste des électeurs est permanente, elle est seulement l'objet d'une révision annuelle pour y radier les électeurs qui pendant l'année ont cessé d'être patentés ou ont été frappés d'incapacité et pour y faire les inscriptions nouvelles.

Il n'est pas nécessaire d'être électeur pour être éligible; il suffit, d'être apte à être électeur, d'être âgé de 30 ans, d'être inscrit à la patente depuis 5 ans, d'être domicilié, au moment de l'élection, dans le ressort du tribunal. Les commerçants et agents de change sont également éligibles s'ils ont exercé leur commerce pendant le même temps.

En outre, nul ne peut être nommé juge s'il n'a été suppléant, et le président ne peut être choisi que parmi les anciens juges.

L'élection est faite au scrutin de liste pour les juges et juges suppléants et au scrutin individuel pour le président. Nul n'est élu au premier tour de scrutin s'il ne réunit la moitié plus un des suffrages exprimés et au quart au moins des électeurs inscrits; au second tour de scrutin, la majorité relative suffit.

Tout électeur peut, dans les 5 jours après l'élection, et le procès-verbal dans les 10 jours après, en opérations terminées, prendre par lui-même ou par un fondé de pouvoir communication de la liste générale des électeurs, des procès-verbaux et résultats des élections, et il est procédé à la présentation de serments des membres élus, sans que ceux-ci aient besoin d'obtenir au préalable du pouvoir exécutif une *installation*.

Tous les tribunaux de commerce ont été intégralement renouvelés depuis la promulgation de la loi du 21 décembre 1871. A cette première élection, le président et la moitié des juges et suppléants sortants ont été nommés pour 3 ans et la seconde moitié a été nommée pour un an. Aux élections suivantes, tous les membres élus seront investis de leur mandat pour 2 ans. Le président et les juges sortant de fonctions pourront être immédiatement réélus pour une nouvelle période, mais cette nouvelle période expirée, ils ne seront rééligibles qu'après un an d'intervalle.

Il n'y a près les tribunaux de commerce ni ministère public, ni avoués; dans quelques-uns, l'usage a établi des défenseurs habituels admis par le tribunal sous le titre d'*agréés*. Les fonctions des juges de commerce sont entièrement gratuites.

Les tribunaux de commerce connaissent : 1° de toutes les contestations relatives aux engagements et transactions entre négociants, marchands et banquiers, 2° entre toutes personnes, des contestations relatives à des actes de commerce; les articles 632 et 633 du Code de commerce déterminent ce qu'on doit entendre par actes de commerce. Ils connaissent également : 1° des actes contre les faits de commis et serviteurs de marchands pour le trouble qu'ils apportent dans le commerce de leurs maîtres; 2° des billets faits par les receveurs, payeurs, percepteurs et autres comptables de deniers publics; 3° de toutes les contestations relatives aux faillites. Les tribunaux de commerce jugent en dernier ressort toutes les demandes dont le principal n'excède pas 1 500 francs, et en premier ressort celles dont le principal excède cette somme. Ils connaissent également des demandes en garantie formées contre un tribunal de commerce, lorsque la demande originaire est elle-même de la compétence de ce tribunal.

Ces tribunaux ne peuvent prononcer la contrainte par corps contre les parties qui ne sont pas négociants, marchands ou banquiers, à moins qu'elles ne soient dans un des cas prévus par les articles 632 et 633 du Code de commerce. Toutes celles qui ont été parties dans une affaire peuvent demander à être jugées sommairement et sans appel.

Ces tribunaux ont des chambres de vacances, et ressortissent à la même cour d'appel que les tribunaux de première instance de leurs départements.

TRIBUNAUX DE COMMERCE,

Par ordre alphabétique des villes où ils sont établis

	Abbeville.	J. s.	Carpentier.		*Agde.*
Pr.	Vayson.		François.	*Pr.*	Fourmé.
Jug.	Briez.		Wuidecoq.	*Jug.*	Coste.
	Racine.		Lebel.		Janin.
	Hénocque.		Briet-Lévêque.		Rouse.
	Cuivot.	*Gr.*	Dufos.		

J. s Privat.
Philip aîné.
Gr Baret

Agen.

Pr [illegible]
Jug. [illegible]arre aîné.
Pujoulat jeune.
Bruchet, (Achille).
Delpras, (Guillaume).
J s Lauras, (Prosper).
[illegible]
Lacas, (Hyppolite).
[illegible]
Gr Bez.

Aix

Pr. Laroque
J g [illegible]d. Leydet.
[illegible]
Mey
Guignon.
J s Pais
Gouiraud.
Gibert.
Raimondet.
G Arnaud
C q [illegible]

Ajaccio.

Pr [illegible]
J q [illegible]
[illegible]
[illegible]
J s. [illegible]
[illegible]
Gr Mannoni.

Alais.

Pr Silhol.
Jug Chalon.
Beau
Martel
J s [illegible]
Murjade
Gr Gontier fils.

Albi.

Pr Bray.
Jug Gillet.
[illegible]
Daiens.
Bourjade.
J s Bois.
Viala.
[illegible]
Chauchard.
Gr. Roland

Alençon.

Pr Fresnais (Félix).
Jug. Papulon.
Hommey (Achille)
Montel
Samson
J s Besson-Havard.
Deschamps.
[illegible]
Rode
Gr. Blanchet

Ambert.

Pr Tardif-Jury.
Jug. Bernard-Dupuy
[illegible]
[illegible]
J s. [illegible]
Ledieu Bazin.
Gr. Fouilhoux fils.

Amiens.

Pr Labbe
Jug. Bouvalet
Heurtaux.
Jourdain.
[illegible]
J. s. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gr Maressier

Anduze.

Pr Gervais
Jug [illegible]
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
Gr. Bernard.

Angers

Pr. Bordier.
Jug. [illegible]
Richou (Désiré
Mallé
Vignot
J. s. [illegible]
[illegible]
[illegible]
N
Gr [illegible]

Angoulême.

Pr Adhémar Saserac de Forge
Jug Laffargue (Hypolite).
[illegible]
[illegible]
Rivaud (Eugène).
J s Durasse (Louis).
Canuveau aîné
Boiteau (Léonce)
Laroche (Hippolyte).
G Dereix.

Annonay.

Pr. [illegible]
Jug Jacquemet-Bonnefont
Joannard
De Montgolfier.
[illegible]
J. s [illegible]
Aldon
Bechetoille.
Grand.
Gr Foud

Antibes.

Pr Bernaud.
Jug Maiot.
Gazan
Roubion
J s. Lombard.
J s. Chanier.
Gr. Bella.

Argentan.

Pr Lainé
Jug Viget.
Bourgeois.
Mousset.
Racinet
J s Delauney Foucault
[illegible]
[illegible]
Gr. Deplanche.

Arles.

Pr [illegible]
Jug Léandre
Arnaud.
J s Maure, (Romm).
Lieutaud (Antoine).
Reynaud (Charles).
Gr Jean

Arras.

Pr. Lagrelle-Fagniez.
Jug. Devomy.
Ledieu.
Bellet Lefebvre.
Lamart-Rambure.
J s. Delehede Daffrouc
Leloup.
Delestoile-Colin.
Gr. Stenne

Aubenas.

Pr. [illegible]
Jug [illegible]
Bertove.
Cuchet
J s [illegible]
Roche.
Gr Robert

Auch.

P [illegible]
Jug. Cassaignard
Gage (Louis).
Icard.
J s Fontin.
Tarlés
Gr. [illegible]

Aurillac.

Pr Maisonobe
Jug Danrigal aîné.
Besson père
Bideau père
Bert.
J s Periez
Chibret
[illegible]
Lespinat
Gr Labro[illegible]

Autun.

Pr. Rossigneux
Jug Renaud aîné.
Seguin
Madgemain.
Pouilevet.
J s. Boulez.

J. s. Geoffroy.
Rodary.
Lagrange.
Gr. Douneret.

Auxerre.

Pr. Merat-Benguon.
Jug. Rouillé.
Pescheux.
Milon
Métral.
J. s. Dejust
Petit Augé.
Trutey-Marange.
Lavollée Boudin.
Gr. Letborre.

Auxonne.

Pr. A. Roux.
Jug. Dessirier.
Coquet.
Gaillard.
Adler.
J. s. Delaveuve.
Pingeon.
Magnet.
Jovignot.
Gr. E. Bernard.

Avignon.

Pr. Verdet (Gabriel).
Jug. Amic
Valabrègue.
Franquebalme.
Ricard.
J. s Abric.
Guérin.
Crémieu.
N . .
Gr. Bore..

Bagnères.

Pr. Gandy
Jug. Géruzet.
Labardos.
J. s. Menginon.
Nogues
Gr. Rousse.

Bar-le-Duc.

Pr Bompard.
Jug. Cattat
Yvon-Baudin.
Magron.
Nocas.
J. s. Deschamps.
Brabant
Dupet
[illegible]
Gr. Deforge

Bastia.

Pr. Ajaccio.
Jug. Olivari.
Cornaglia
Pons
Martini
J. s. Ponzevera.
Benedittini.
Poggi.
Stretti.
Gr. Andreucci.

Bayeux.

Pr. Bertot.
Jug. Morice-Lélu (Étienne).
Gouillard.
Lelièvre-Gombault.
Hamel-Thibault.
J. s. Simon.
Jeanne-Desmares.
Doullys.
Le Senecal.
Gr. Lecomte.

Bayonne.

Pr. Giron.
Jug. Léorat.
Soubès-Lacaze (Alb.).
Canitrot (Prosper).
Rouquette aîné
J. s. Dolhats (Jean-Bapt.).
Lebas (Édouard).
Martin (Adrien).
Foy (Edmond).
Gr. Dupuy.

Beaune.

Pr Moreau (Paul).
Jug Chabaux (Charles)
Latour (Louis).
Jeannin (Émile).
Saleille (Pierre).
J. s. Huvelin (Maurice).
Dumilay Brette.
Chaussivert.
N...
Gr. Rouhète.

Beauvais.

Pr. Cornet-Bourgeois.
Jug. Duquesne-Gromas.
Warmé-Delahaye.
Maigret-Masson.
Devenne.
J. s. Le Rouge.
Barrat.
Père.
Dervilé.
Gr. Decaye.

Belfort.

Pr. Saglio (E.).
Jug Touvot (Ch.).
Sibre (F.)
Fournier (F.).
J. s. Vernier (G.).
Canet (J.-B.)
Gr. Durozoy.

Bergerac.

Pr. Condrau (François)
Jug. Severin.
Fourgeaud.
N . .
J. s. Merle (Alexandre).
Brugère (Phodonis).
Gr. Saint-Martin.

Bernay.

Pr. Sement.
Jug. Lecocq.
Jug. Bayvet.
Duval.
Defougy.
J. s. Herlaville.
Leguerney.
Gilles.
Buisson (O.).
Gr. Malbranche.

Besançon.

Pr. Bretillot ✻.
Jug. Bouton.
Schaumberger.
Béjanin.
Vautrurier (Jules).
Guichard (A
Baille Ed.).
J. s. Bouttey.
Mairot (L.).
Hargou.
Languetin (L.).
Gr. Cuenin.

Béziers.

Pr. Gairaud.
Jug. [illegible]
[illegible]
[illegible]
Guyett
J. s. Klipffel.
Cathala
Moulins
Brabet.
Gr. Auriac.

Billom.

Pr. Trunel Ravel.
Jug. Boyer père
Clapier (Émile)
Médodon Mary
J. s. Julhart.
Deval.
Gr. Taillandier.

Blaye.

Pr. Gilbert (Pascal).
Jug. Jeantet (Jean Bapt.)
Poulain (Alfred).
Charles (Jean)
J. s. Maillard (Jules).
Nazereau (Hippol.).
Gr. Baboite aîné.

Blois.

Pr Blondeau.
Jug [illegible]ny
Estrabaud.
Marchand
Duhamel.
J. s. Guérille
Moreau
Pelletier
Poulain.
Gr. Lacaille

Bordeaux.

Pr. Brunet.
Jug. Beylard
Maurel.
Chaumel.
Faure.

Jug Baour.
Brandenburg.
Gradis
Tandonnet.
J. s. [illegible]
Merman.
[illegible]
Dard
Sourget.
[illegible]
Gr. Laroze.

Boulogne-sur-Mer.

Pr. Gosselin.
Jug. Dutertre-Condette.
Seulis.
Lesage.
J s. Wimet Orion
Duchochois.
Remy.
Remoussin-Copin.
G. Gautier

Bourges

Pr Bourdin
Jug [illegible]
Ire
Martial.
Baujon.
J. s Bassat.
Thiret-Lorillard
Pinet
Buthaud [illegible]ne
Gr Labrosse

Brest

Pr Chevillotte.
Jug Le Bihan
Lemonnier
Boëlle.
[illegible]
J s Vincent.
Horley
Constantin
Adendhal.
Gr Ambroise.

Brignoles.

Pr Vian (Alphonse)
Jug Colomb (Eusèbe)
Dieros (Charles).
J s Gassier (Michel).
Boubaud (Victor) aîné
Gr Isoard (Casimir).

Brioude.

Pr Pradier-Fourot
Jug Chouvet-[illegible]sse.
Brosson [illegible]e
[illegible]
J s. Chouvet [illegible]
Gourbeyre.
Gr Mottet.

Brive.

Pr. Martine.
Jug Bouysonnie
Brunie (Victor).
J s Devers
Teyssier

Gr Chaumeils de Saint-[illegible]ermain.
C. g. Clary

Caen.

Pr. David Beaujour ✻.
Jug. Boullemont-d'Ingremare
Bin-Dupart.
Guimot Féron.
Primois
J s Tupper.
Guérard-Desauriers.
Colas.
Manelon.
Gr Lahaye.

Cahors.

Pr Bousquet.
Jug Cangardel (Paul)
Pontié
Andurand.
J s [illegible]
[illegible]
Gr Stiux

Calais.

Pr [illegible] ✻
Jug Fournier.
Vendroje
J s Crespin
[illegible]
Gr Coquelin

Cambrai.

Pr Cornaille-Leroy
Jug Petit
[illegible]
Deles[illegible]e
[illegible]
J s [illegible]
[illegible]
[illegible]
Destrker
Gr Regnaudin

Carcassonne.

Pr [illegible]
Jug [illegible]
Ser
[illegible]
[illegible]
J s Ferri
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Gr Gayda.

Castelnaudary

Pr Maury
Jug Petit
[illegible]
Carres
J s Dupuy.
Sompayrac.
Gr. Comb[illegible]

Castres

Pr Fau
Jug. Mercier.
Desp[illegible]s
Souterme.
Boudou.

J. s Guiraud
Loup
Aruzet Gary.
Cros
Gr. [illegible]

Cette.

Pr [illegible]
Jug [illegible]
Pecoul
[illegible]
[illegible]
J s Calmerot.
Sipeyr
Lavabre Brouzon.
Couton.
Gr. Brousse

Châlon-sur-Saône.

Pr Muratier-Serdon
Jug Menaud-Copréaux
Faivre (Just
[illegible]
[illegible]
J s [illegible]
Lepine (Léon)
Benaudin fils
[illegible]
Gr. Terrage (V.).
C. g Ménage [illegible]

Châlons-sur-Marne.

Pr. [illegible]
Jug. Lamoureux aîné
Perrier
[illegible]
J s Barrois Baron
Roge.
Gr Bramion

Chambéry.

Pr Tollier.
Jug Perreau
Chambre
[illegible]
J. s [illegible]
Vuillerme.
Gr Favier

Charleville.

Pr Sanson (Edouard)
Jug Herbiet.
Lechanteur.
Hubert (Amédée).
J s Warnier-Huot.
Goutant.
Gr. Tissernand

Charolles.

Pr Dumont.
Jug Baudot
Mourcau.
Auduc.
J. s. Rondot.
Zuau.
Gr Deshaires

Chartres.

Pr. Doulay-Gillot.
Jug Savigny.
Nicolle.
Fessard.

Jug. Mouton
J. s. Charpentier-Alleaume
Pluchet.
Jouenn.
Levassort.
Gr. Perrier

Châteauroux

Pr. Paupin Trotignon.
Jug Lejay de Bellefond.
Cusson.
Bourgeois.
Passajon
J. s Buisson
Rondier
Bonnichon
Juillet.
Gr. Berton.

Châtellerault

Pr Arnault-Jeun
Jug. Berthelot
Baillergeau.
Godard.
Nivert.
J. s Gaillard.
Verrault.
Piaut-Bonnault.
Pilot.
Gr. Dorvaux

Châtillon-sur-Seine.

Pr Cuimet (Hippolyte
Jug. Piot (Eugène
Pacot
Bordet
J. s Tardy-Cossard
Mazet
Gr Cousard

Chaumont.

Pr Mignot
Jug Frott
Bonneau-Aubry
Simon
J s Fabry
Lyonnet
Gr. Hosselet

Chauny.

Pr Branetti
Jug Lelong Tetar
Desvaux Sorin
Marotte.
Renaut.
J s Menton
Guérin-Dupremont.
Gr Patoux.

Cherbourg.

Pr Dumont.
Jug. Canoville.
Mahieu.
Lucas
Savey
J. s. Fénard.
Hamneville.
Menut.
Bayard.
Gr. Orry.

Clamecy.

Pr. Fourrier.
Jug Corvol
Prevost.
J. s. Parent.
Morillon (Victor).
Gr. Fourot.

Clermont (Hérault).

Pr. Gouhin.
Jug. Laurens.
Paumier.
Villaret.
J. s. Legros
Gaubert
Gr. Bonnas.

Clermont-Ferrand.

Pr. Lespinasse.
Jug. Pradier.
Perot.
Brancher-Gerest.
Ribeyre-Kuhn.
J. s. Girard
Demoble.
Grau.
Clavillère Drelon.
Gr. Boyer.

Cognac.

Pr. Moulon.
Jug. Pinet
Robin
Maurin
Robin (Alexandre).
J. s. Martell (G)
Foucaud.
Monnet
Gr. Devé.

Compiègne.

Pr. Legoupil.
Jug. Lion
Huron
Coquelin
J. s. Motel
Baudoux-Pluche.
Gr. Jeannetot.

Condé-s.-Noireau

Pr. Guillonet-Gervais.
Jug Corbet-Bellet
Roulan.
Besnard-Beaupré.
J. s. Néron (V.)
Lebotteux.
Gr. Tirard.

Coutances.

Pr. Dureaux
Jug. Harel.
Drieu Larochelle.
Jouvet.
J. s. Quesnel.
Letrane.
Gr. Ernouf

Dieppe.

Pr. Pourpoint.
Jug. Leboucher.
Fortier.
Martin.
J. s Gelée.
Botteresu
Lebourgeois (Léon).
Bunel-Locanu.
Gr. Boutellier.

Dijon.

Pr. Regnier (Jules).
Jug Grillot Dunoyer
Gasté-Roux.
Grosperrin.
Dard fils
J s Regnier (Théodore).
Borget aîné.
Jeannel aîné.
Levy (Ch.)
Gr. Gerbore.

Dôle.

Pr Ruffier (Nestor).
Jug. Protet.
Vincent.
Malpas.
J. s. Ramonet
Ravillon.
Gr Deville.
Cr. q. Robelin

Draguignan.

Pr Gravier
Jug Chatx
Mus
Blancard.
Gubert.
J. s Perrier.
Latil
Achard.
Bès
Gr Boisetrud.

Dreux.

Pr. Guerin.
Jug Frichot.
Larcher.
Job
J s. Lacroix.
Dubois
Dupuis Lecolay
Bault-Duval
Gr Vigneron.

Dunkerque.

Pr Feron
Jug Dieux.
Dessarne
Coquelle-Gourdin.
Colet
J s. Brichet
De Forcade
Delorme.
Cuvier
Gr. Gasteau.

Elbeuf.

Pr Cavrel.
Jug. Martin
Cosse
Lecallier.
Patallier
J s. Flavigny.
Bucaille
Béranger.
Gr. Duprey.

Epernay.

Pr. Lochet.
Jug. De Venoge.
Appert.
Galice
J s Dubois
Parizot.
Gr Gaus

Eu et Tréport.

Pr Derambure.
Jug Papin
Véret fils
Maz
J. s. Sevin
Lamelle
Gr. Truelle

Evreux.

Pr Lemercier.
Jug Delille
Huvey
Lemesle.
J s Belgu s
Lavollée *dit* Poignant.
Gr. Garnier

Falaise.

Pr Heuzé.
Ju Gautier
Sionneau.
Prevost
Robine
J. s. Hébert-Roger.
Bessirard.
L
Cauvin
Gr Lascaut.

Fecamp.

Pr H
Ju, Chedru
H
Cornelle.
J. s Buisson.
Lég
Gr Crevel.

Flers

Pr. Toussaint.
Jug. Gallet
N
N
J. s. L
Pr
Gr. Thierry.

Fréjus.

Pr Pasca (Ferdi
Jug Courson (Émil
Molinard (Alexandre).
Senequier (Esprit).
J. s Bœuf (Adolphe).
Ribou (Zac ée).
Gr. Girard (G.).

Gournay.

Pr. Rallet.
Jug Bott
Dérondelle-Durand.
Longe
J s. Thesse.
Gaudon.
Gr. Duval

Granville.

Pr. Toupet.
Jug Querne
Trocheris.
J s Lort
Dior.
Gr. Guillot.

Grasse.

Pr Cresp.
Jug. Suque.
Bertrand.
Clarrior
J s Dubost.
Guevarre
Gr L n

Gray.

Pr. Bourgoin
Jug Noir-Ant y
Dumon aîné
Thibaulot (Félix).
J s. Corret
Bassot (Alexandre.
G . Vénot

Grenoble.

Pr
Jug. R
A
Charpenay.
Morel
J s Brenier
Carrière.
Ror
Giroud
Gr Silv

Honfleur.

Pr L
Jug Goulley.
Micheson
Farcult
Fos
J s
Renoul
Collard.
Gr Joret.

Ile-Rousse.

Pr Bregante.
Jug Berton
Francesci
J s Orsoni
Matte. (Ant).
Gr. Leoni.

Isigny.

Pr De on
Jug Sevet
Butté

J s Hébert.
Paris
Gr. Leroux

Issoire.

Pr Pinatelle
Jug Combette.
Ceytre.
Flat (Chér.)
J s Tournadre.
Rocher.
Gr Tarde

Issoudun.

Pr Chatoulat.
Jug
Gaignault-Lin ert.
Lonet.
Carcat
J s Deseglise
Guillaume
Revenle
Gr. Tourlet

Joigny

Pr
Jug
Lecomte
Birat.
J s Glaive.
Rousseau.
Gr Poulmot.

Laigle.

Pr Big Sa son
Jug Mar s
Va geois.
Thibault-Houdelhère.
Fourn er
J s Lherminier.
Bouvry
Bu hère
Gr. Pelletier.

Langres.

Pr Berth r
Jug Esp
Contet.
Renard
J s Moisson
Dessein-May
Gr Colle

La Rochelle

Pr Pellevoisin.
Jug Seignette.
Dumas
Rivaille.
Menoau
D'Orbigny.
Morch.
J. s Serres
Vivier.
Vincent.
Canaud (Henri).
Gr Gaura n-Desouches.

Laval.

Pr Chanteau
Jug Boutret x
Régeret
Bigne
Gen stout.

J. s. Sinoir.
Chauvin.
Vilfeu.
Dory.
Gr. Després.

Le Hâvre.

Pr. Rœderer.
Jug. Deschamps.
Dorode.
[illegible]
Coupery.
Deglaire.
Winslow.
J. s. Guesnel.
Rihal
Westphalen.
Ferrère.
Lahure.
Mandrot.
Gr. Simon

Le Mans.

Pr. Vérité-Bidault.
Jug. Lebert.
Mallin.
Chevallier.
N....
J. s. Busson.
Jamin.
[illegible]
Hamme.
Gr. Montreuil.

Le Puy.

Pr. Durand.
Jug. Lafond.
Privat.
Ploton.
Pugès.
J. s. Domond.
Bos.
Bos.
Faure.
Gr. Stamm.

Libourne.

Pr. Brun.
Jug. Lacaze.
Desq[illegible]ds
[illegible]
J. s. Carlat.
Giraud.
Gr. Lavaud.

Lille.

Pr. Bernard.
Jug. Verley.
[illegible]
Desrumaux-Crespel ✻
[illegible]
Wathard.
Delcourt.
Leblan.
Huet.
J. s. Ozenfant-Scrive.
Scoutteten.
Thiriez
Ciraud.
Gr. Blondeau.

Limoges.

Pr. Durand.
Jug. Gibus (Justin).
Péconnet (Léon)
Lemaigre-Dubreuil.
Demassiat.
J. s. Halary.
Laporte.
Bardinet.
[illegible]
Gr. [illegible]

Limoux.

Pr. Lapasset.
Jug. Colt.
Gabarrou.
Jaffus.
J. s. Roux.
Taurignan.
Gr. Vida. fils.

Lisieux.

Pr. Fleuriot.
Jug. Giltolin.
Poulevey-Deschamps.
Mallet-Martin.
Paulin de Bois-Laurent.
J. s. Poulôvey (Théodule).
Duthon-Perrier.
Letellier.
Dubos.
Gr. Lecornu.

Lodève.

Pr. Vitalis.
Jug. Puech.
Hugonnenq.
Saumade.
J. s. Ponnier.
Azémar.
Gr. Alengry.

Lons-le-Saulnier.

Pr. Billot.
Jug Cretin.
J. s. Giradet.
David.
Gr. Dormand.

Lorient.

Pr. De Lagillardaie.
Jug. Etienne.
Minier.
Duflihol.
Joubaud
J. s. Guidotaux.
Droual.
[illegible]
Marcille.
Gr Menagé

Louhans.

Pr. Alix.
Jug. Montauge.
Sixdenier
Maupoil
J. s. Griffand.
Goux.
Gr. Chaux.

Louviers.

Pr. Poitevin ✻
Jug. Chrétien
Frêne
J. s. Gastinne.
Dannet
Olivier.
Gr. Marquet (Alphonse).

Lyon

Pr. Broicmann.
Jug. Favre (César).
Audibert Léon
Jaillard (Louis
Casati [illegible]
Faure [illegible]
Mauvernay (Jules).
Bonnevay (Adrien).
Girard (Louis).
Janon (Franciscque).
Paule (Adrien).
J. s. Boucaud (Joseph).
Clavel (François
Ferraud (Jacques).
Jacquand (Antoine
Joannon
Seguin (Antoine).
Gr. Chantelin

Mâcon.

Pr. Bonnin (Etienne).
Jug. Ferret.
Colin-Dejoux.
Merle-Robert
Silvestre (François,
J. s. Bro[illegible]
Ves[illegible]e
N
N....
Gr. Bertrand.

Mamers

Pr. Granger.
Jug. Gallet.
Gremillon.
J. s. Dallier.
Pasquet.
Gr. Lorel.

Manosque.

Pr. Mille.
Jug. Amoureux
Maurel
Bouffier.
J. s. Buisson.
[illegible]
Gr. Giraud.

Marennes.

Pr. Lombard.
Jug Belhon.
Cl[illegible]
[illegible]
J. s. Bi[illegible]
M[illegible]
Gr. Cautier

Marmande

Pr. Massa (Emile)
Jug [illegible] barbelaune. Fourteau
J s [illegible]
Gr. [illegible]

Marseille

Pr. Rivoire ✻.
Jug Feraud. [illegible] Ricoux Martin-Lemaître. Fournier. D'Aigoyer [illegible] Paranque De Possel-Deydier.
J s Bernard [illegible] Corve. Gugenheim. [illegible]
Gr [illegible]

Mayenne.

Pr. Durand
Jug Robbes-Sauvage. Cornu-Leterme. Deschamps.
J. s. Privet [illegible]
Gr Hocton.

Meaux

Pr Dubois
Jug Lemoine. Senè Ducrocq.
J s Wessenhon Ponce Martin
Gr Messager.

Millau

P Aldebert (Joachim).
Jug Vidal Marcombes. Gly
J. s Sausson Aldebert (Lucien).
Gr. Vinettes.

Mirecourt.

Pr. Aubry Perrin.
Jug. Lamblard. Harmand-Thomas Bastien-Ernest.
J. s. Pagot. Banquet.
Gr Rossignol.

Moissac

Pr. Arnal.
Jug Sabers fils.

Jug. Capgras. Montané. Geraud.
J. s Vidal Diss Bergougnan. Lassale.
Gr. Chaubard

Montargis

Pr Garnier
Jug Maistre aîné. Pallael Chaumeron (Adolphe).
J. s Bandy (Julien). [illegible]
Gr [illegible]

Montauban

Pr Doumerc
Jug Saint Ernest Cazelles Dagrèze Poumarède.
J s. Lapierre Saint Lemas [illegible] [illegible]
Gr Jaban

Montereau.

Pr Garré-Carré.
Jug. Rousin Pajot. Constans.
J s Guyot Beaumont.
Gr. Laffrat.

Montpellier.

Pr Balay
Jug Nègre Bonniol. Montes. Durand
J s Reynes. Bourrely. Bezers Peyron
Gr. [illegible]

Morlaix

Pr Puyo
Jug Le Moigne. Le Hir. [illegible] Le Lac
J s Estrade. [illegible] Kérébel Pueau.
Gr Penneau.

Moulins.

Pr. Watelet.
Jug. Lael. Michel.

Jug. Bruel Volat.
J. s. Pigeneron. Dubost de Cluzar. Bouchardon. Laronde.
Gr. Martinet.

Nancy.

Pr Anselme.
Jug Marchal Bernardin Bonnotte Esmonin-Laroche.
J s. Barbier Bonneaux Adrien Burtin Gérard Simon.
Gr Moy

Nantes.

Pr. [illegible]
Jug Plancheteau. [illegible] Fayet Perthuis-Visonneau. Gayot. Allard. Diffon. Moquet.
J. s Binet Dubois. [illegible] Talvande.
Gr Odom.

Narbonne.

Pr Rossier
Jug [illegible] Garric Gros Gaillet père.
J s Raval. Bissière. Larroque. Didier
Gr Merignhac.

Nerac.

Pr. Lamothe Lagrive.
Jug [illegible] (Ernest). Sorbets (Alexandre). Barigaud (Victor).
J s Trenquet (Joseph). Barrère (Jean).
Gr Gourdon.

Neufchâtel.

Pr. Tattelant.
Jug Langlois. Tavernier Cornet.
J. s Selier Crosnier.
Gr Monnet.

Nevers.

Pr. Malleval.
Jug. Thevenard.
Ramond-Perrot.
Robert (Emile).
Meunier.
J. s Couturier
Verrier.
Sagne.
Patin dit Constant.
Gr. Thoulet-Morel.

Nice.

Pr. Darbesio (Ferdinand).
Jug Curti (Philippe).
Bovis (Louis).
Mayrargue (Benjamin)
Gillette (Alfred).
Chauvain (Pierre).
Orengo (Antoine)
J. s. Pin (Jean-Pierre).
Michel (Clément).
Cornillon (Eugène).
Gr. Auquier (Eugène).

Nîmes.

Pr. Meynier-Auquier
Jug Pascale
Sicard
Caisse
Cantier.
J. s Negre
Jacob.
Charayron.
André.
Bergeron.
Olivier.
Gr. Légal.

Niort

Pr. Noirot.
Jug. Pellevoisin.
Marot.
Chouzat.
Breuillac.
J. s. Maury.
Proust.
Robin Méral.
Gr. Limouzain.

Nuits.

Pr. André Argot.
Jug. Simard (Louis).
Labourd (Paul).
N...
J. s. Sirugue-Confuron.
Challand
Gr. Moissenet.

Oloron-Ste-Marie.

Pr. Brun.
Jug Dufau.
Souviron.
Passalle.
J. s. Crouseilles.
Tilloy.
Gr. Briscou.

Orléans.

Pr. Germon.
Jug. Fougeu-Baron.
Rossignol
Denfon
Gilbert.
Fousset (Eugène).
J. s. Fouqueau-Pellegrin.
Cottin-Ligneau.
Baron.
Croissandeau.
Gr. Dervaux.

Paimpol.

Pr. Gaultier.
Jug. Méléard.
Le Goaster.
Bertho.
J. s. Pasquiou.
Chapeau-Varat.
Gr. Le Coniat.

Paris.

(Voy. 4e Partie, chap. III.)

Pau.

Pr. De Monpezat.
Jug Tauzia
Lacaze
Marimaud.
Daran.
J. s. Jaudet.
Francer.
Puyo.
Sabatier.
Gr. Doussine.

Périgueux.

Pr. Goursat.
Jug. Aubier.
Pouyaud.
Couturier.
Dufour.
J. s. Desvergnes.
Delsuc.
Eymery.
Regnier.
Gr. Verguol.

Perpignan.

Pr. Berge.
Jug. Llanas
Pourtet.
Jaume.
J. s. Talayrach.
Hortet.
Latrobe.
Bernard.
Gr. Roubal.

Pézénas.

Pr. Cambon.
Jug. Fabre.
Jug. André.
Pellet.
J. s. Trézin.
Ponget-Cazilhac.
Gr. Franc

Poitiers.

Pr Petit Vie
Jug. Le Vie Turquand.
Doucet.
Véron.
Bertin.
J. s. Amirault
Mailet.
Prébay
Floquin.
Gr. Orillard jeune.

Pont-Audemer.

Pr. Laisney.
Jug. Fouillet Lamesnil.
Bailleterre.
Anger
J. s. Carr
Fleury.
Gr. Belin.

Provins.

Pr. Bellanger.
Jug. Guerreau.
Charpentier.
Hugo
J. s Bougrain.
Degois
Gr. Perrin.

Quimper

Pr. De la Hubaudière ✻.
Jug. Alavoine.
Feillet.
Cossé.
J. s. Fougeray.
Pédallu.
Gr. Le Bihan

Quintin.

Pr. Duval-Desvallées.
Jug. Duval (Charles).
Thierry
Perrin.
J. s. De Villeneuve (Henry)
Lemarchand de Laulnaye.
Gr. Symon de Villeneuve.

Reims.

Pr. Marteau.
Jug. Wabaum.
Desteuque.
Prévost.
De St Marceaux.
J. s. Auger.
Lochet
Poullain
Giverot.
Gr. Midoc fils.

Rennes.

Pr. Garnier.
Jug. Bossard.
Manceau.
Lemastard.
J. s. Ramet.
Marulle.
Totot.
Porteu.
Gr. Perret.

Riom.

Pr. Serindat.
Jug. Dumoulin.
Sandouly.
Mathieu.
J. s. Dorut-Dauthun.
Gr. Coulon.

Roanne.

Pr. Chaverondier (Franeisque.
Jug. Alex.
Bajard.
Cardet.
Roubaud.
J. s. Murgues.
Dumont.
Déchelette-Muron.
Cancalon-Amand.
Gr. Pothier.

Rochefort.

Pr. Arnaud.
Jug. Brou-Duclaud.
Grillon.
Bourguignon.
Clément.
J. s. Sugé.
Croizet.
Lesueur.
Gr Trouaire.

Rodez.

Pr. Besombes.
Jug. Thomas.
Radelle.
Brassat.
J. s. Benoit.
Gr. Capoulade.

Romans.

Pr. Dumazy.
Jug. Lapierre.
Payard.
Bossan.
J. s. Lardant.
DuLouchet.
Gr Bodoin.

Romorantin.

Pr. Bouchard-Boureau.
Jug Bernard
Hérault.
Rocan
J. s. Firmin-Duhêne.
Mandard.
Gr. Métivié.

Roubaix.

Pr. Bossut.
Jug. Delattre.
Daffrannes.
Vernier.
J. s. Ferrier.
Pennel.
Gr. Lequenne.

Rouen.

Pr. Malathiré.
Jug. Durand.
Powel.
Rissler.
Desnoyers.
Étienne.
Legras
Étard Costé.
Waddington.
J. s. Jouanne.
Gouellain.
Duclos.
Amail.
Gr. Faucon.

St-Affrique.

Pr Barascud.
Jug. Fournol.
Bannes.
Soubrat.
J. s. Fermaud.
Molinier.
Gr. Gaubert.

St-Brieuc.

Pr. Piedevache.
Jug. Guyot.
Rouxel-Villeféron.
Mathonnet.
J. s. Dalmar.
Sebert.
Gr. Ernault.

St-Dizier.

Pr. Doé (Victor).
Jug. Lefèvre.
Malgras.
Guyard.
J. s. Barotte.
Domaine.
Gr. Daval.

St-Étienne.

Pr. Guitton (Auguste).
Jug. Thivilier.
Gauthier.
Couzon.
Favier
Bethenod (Louis).
Souvignet.
Gaill.
Prevnat.
J. s. Chapon
Reynaud.
Rey-Pal.
Dutar.
Fustier aîné
Gaucher.
Gr. Berthon.

St-Flour.

Pr. Vidal (Isidore).
Jug. Amagat
Jouvente.
Ravoux.
J. s. Chanson-Dufour.
Peschaud.
Gr. Missonnier.

St-Gaudens.

Pr. Compans
Jug. Danès.
Abadie
Caubet.
J. s. Cistac.
Blanc.
Gr. Amiel.

St-Geniès.

Pr. Solanet.
Jug. Talon.
Gaillard.
Bastide.
J. s. Domergue.
Nadal
Gr. Bousquet.

St.-Hippolyte-du-Fort.

Pr. Durand.
Jug. Dadre
Mazel.
Campan.
J. s Bourguet
Carrière
N...
Gr. Dalverny.

St-Jean-d'Angély.

Pr. Devers.
Jug. De Heurtaumont.
Audouin
Laurent.
J. s. Marot.
Duport.
Gr. Drahounet.

St-Jean-de-Losne.

Pr. Colin
Jug. Moulon.
Vavin.
Simard.
J. s Gindre
N....
Gr. Gellé.

St-Lô.

Pr. Derbois
Jug. Bignard de.
Lesc...
Dar...
J. s. Bas...
Bary.
Gr. Frémin.

St Malo

Pr. Hovius ✠.
Jug Moraut.
Sire
Poirier.
Foulon

J. s. Legrand.
Lenormand.
Gaultier (Henri).
Gr. Vénel.

St-Martin (*Ile de Ré*).

Pr. Bos aîné
Jug [illegible] Rosalie.
Lavergne
Tiphaneau.
J. s. [illegible]
Guilochon-Dupeux.
Gr. Pauleau.

St-Omer.

Pr. Hermant-Bouquillon
Jug. Delepouve-Gaveau.
Courmont.
Duquenoy-Guillert.
[illegible]
J. s. Dumeril.
Pierret.
Brillant.
Lambert
Gr. Serdobbel.

St-Pierre, (*Ile d'Oléron*).

Pr. Péponnet.
Jug. Soudois.
Jean (Jules).
J. s. Arnoux jeune.
Maurisset (Edouard).
Gr. Cacault.

St-Quentin.

Pr. Lebée.
Jug. Querette.
Quentin
Rouart.
Mercier
J. s. Quenouelle.
Lacoq Bellet.
[illegible]
Rousseau (E.).
Gr. Bregeault.

St-Tropez.

Pr. Vincent.
Jug [illegible]
Hourgon.
Arnaud
J. s Abeille.
Megnier
Gr. Boquis.

St-Valery-en-Caux.

Pr. Savoye.
Jug. Aubert
Olivier.
Lefebvre
J. s. Boilet
Lerebourg
Gr. N ...

St-Valery (Somme).

Pr [illegible]
Jug. Sergent
[illegible]
Desgroseilliers Doets
Serr
J. s. Delaraye
Depoilly
Gr. Pinguet.

Saintes.

Pr. Brunet.
Jug Roche
Vieuille.
Genet.
J. s Ségumeaud.
Coindreau-Bonnet.
Gr Balan.

Salins.

Pr Bouvet (Alfred).
Jug Champon (Jules).
[illegible]
[illegible]
J. s [illegible] (Joseph-Marcelin
Toubin (César).
Gr Grandjacques.

Sarlat

Pr Chambon
Jug Issartier
Chauchat.
Quercy
J. s Mercier.
N...
Gr Pécheyran

Saumur.

Pr Lambert Lesage.
Jug Thoreau
Jagot.
Gratien.
Mulot
J. s Cotteneau.
Megret.
[illegible]
Brière
Gr Pain.

Sedan.

Pr Cunin-Gridaine
Jug Amstein-Desrousseaux
[illegible]
Daval
Congar
Habert-Desroussaux.
J. s Berteche.
Maire
Brancorat.
Paquin.
Gr Dazy.

Sens.

Pr. Vaudoux
Jug. Lamy
Leseur.
Mancel
Mathe *dit* Gaillard
J. s Aubry.
Barbier
Ronfleux.
Rault
Gr Remy.

Soissons.

Pr [illegible]
Jug Hevin-Lime
Bugart Baillon.
Rigler
J. s Despierres
Dumont.
Gr Constant.

Soullac.

Pr Garderein (Baptiste).
Jug [illegible]
Planecassagne [illegible]
Lestrade (Antoine).
J. s Laplagne (Gabriel).
Garv (Louis).
Gr Castanet.

Tarascon.

Pr Pons aîné
Jug Jourdan jeune
[illegible]
[illegible]
J. s [illegible]
[illegible]
Gr [illegible]

Tarbes.

Pr [illegible]
Jug [illegible]
Vinette
Pujo.
Poueydebat.
J. s [illegible]
Pomé
Dutrouilh.
[illegible]
Gr Victor

Thiers.

Pr [illegible]
Jug Sanadon Barneron
Giraud Provenchères.
Ajardas Girard
Peuvergne-Tixier
J. s Ambliard Blanc
Gr Barneron

Toulon.

Pr Bertazzi
Jug. Olivier.
Guerin.
Abeille
Lecoq.

J. s Fouillade.
Bastide.
N....
N....
Gr. Laval.

Toulouse.

Pr. Ozenne ✻.
Jug. Cavirol.
Baqué.
Martin.
Le[illegible]x.
Du[illegible]s
M[illegible]r
J. s. Mathieu.
Pélegry.
Fourcade.
Goyon.
Gr. Laurens.

Tournus.

Pr. Buisson.
Jug. Dumont.
Emilaud-Bouillon.
Bruel.
J. s. Moine.
Monnot-Derron.
Gr. Ferré.

Tours.

Pr. Martin-Abot.
Jug. Penilleau.
Chambert.
Blanchard.
Leparmentier.
J. s. Seneult.
Berger.
Aubert-Bouché.
Lecoq.
Gr. Collin.

Troyes.

Pr. Fontaine.
Jug. [illegible]
[illegible]
Dufour-Bouquot.
Baxtorf.
J. s. Fleuret.
Pinson.
Cazelles.
Berthier.
Gr. Lemoine.

Tulle.

Pr. Bary ✻.
Jug. Codet.
Gay aîné.
Plantade.
Trioux.
J. s Aubert.
Boyer.
[illegible]
Gaignet.

Gr. Mouttet.
C. gr. Mouttet (A.), fils.

Valenciennes.

Pr. Giard.
Jug. Dutemple.
Delame.
Renard.
Lecat.
J. s. Leduc.
Harpignies.
Sirot.
Wagret.
Gr. Couture.

Vannes.

Pr. Peyron.
Jug. Morio.
Miaux.
Placier.
Guerin.
J. s. Tassain aîné.
Seignard.
Jubier.
Ferrary.
Gr. Rambeaud.

Verdun.

Pr. Pasquin.
Jug. Baudot-Mabille.
Fossés.
Spéry.
J. s. Maury.
Laurent.
Gr. Baltazard.

Versailles.

Pr. Piat.
Jug. [illegible]
Bougleux.
Soudant.
Camus.
J. s. Ottenheim.
[illegible] Alfred)
[illegible]
Barge
Gr. Haussmann.

Vervins.

Pr. Penaut-Vandelet.
Jug Blanquinque.
Cocu-Miclet.
Varnier.
J. s. Toussaint.
Fournier-Degand.
Gr. Penart.

Vienne (Isère).

Pr. Chollier.
Jug. Ruelle.
Bouvier.
Honorat.
Trémeau

J. s. Burle.
Barbier.
Windeck.
Richard.
Gr. Jouffray.

Villefranche (Rhône).

Pr. Bernard.
Jug. Duchampt.
Favre.
Moniotti.
J. s. Dupont.
Dutang.
Gr. Picard.

Villeneuve-sur-Lot.

Pr. Ducasse.
Jug. Doumergue aîné.
Leigues (Calixte).
Balet (Paul).
J. s. Carles (Paul).
Biau (Eugène).
Gr. Chabrié.

Vimoutiers.

Pr. Chauvel jeune.
Jug. Delisle.
Cochon
Perrigot.
Grigy.
J. s. Ledurdinier.
Pérudle
Girard.
Renault.
Gr. Jacob

Vire.

Pr. Lemoine.
Jug. Gadet (Paul).
Levavasseur
Juhel (Léon).
J. s. La[illegible]
Cailleux.
Gr. Crespin fils.

Yvetot.

Pr. Lemonnier.
Jug. Quesnot.
Brunet.
Beux.
Beaucousin
J. s. Goupil aîné
[illegible]
Lefrançois.
Lepicard.
Gr. Perrot.

SECTION VI.

JUSTICES DE PAIX.

Les juges de paix ne sont pas inamovibles. — Pour être juge de paix, il faut avoir 30 ans accomplis. Chaque juge de paix est assisté d'un greffier qui doit être âgé de 21 ans. Les juges de paix ont des fonctions au civil et au criminel.

Au civil, ils sont: 1° *Juges* en certaines matières; 2° *Conciliateurs*, et chargés de procéder ou d'assister à divers actes de juridiction non contentieuse.

Au criminel, ils forment les tribunaux de simple police et sont officiers de police judiciaire.

Au civil, le juge de paix connaît seul, comme juge, dans l'étendue de son canton, de toutes les causes purement personnelles et mobilières sans appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et à la charge d'appel jusqu'à la valeur de 200 fr. Également il connaît seul, sans appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et à la charge d'appel, à quelque valeur que la demande puisse monter, 1° des actions en payement de loyers ou fermages, des congés, [illegible] des demandes en validité de congé, en résiliation de baux fondées sur le seul défaut de payement des loyers, des expulsions de lieux et des contestations relatives à la tacite reconduction, lorsque les locations n'excèdent pas annuellement 400 fr.; — 2° des actions pour dommages faits aux champs, fruits et récoltes, de celles relatives à l'élagage des arbres ou haies et au curage soit des fossés, soit des canaux servant à l'irrigation des propriétés ou au mouvement des usines, lorsque les droits de propriété ou de servitude ne sont pas contestés; — 3° des réparations locatives mises par la loi à la charge des locataires; — 4° des contestations relatives aux engagements respectifs des maîtres avec les ouvriers, apprentis, domestiques, gens de travail au jour, au mois ou à l'année, — 5° de celles relatives au payement des nourrices; — 6° des actions civiles pour diffamation verbale, injures, rixes et voies de fait.

Le juge de paix prononce en outre, sans appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et, à charge d'appel, jusqu'à 1,500 fr., 1° sur les contestations entre les hôteliers, aubergistes et logeurs, et les voyageurs ou locataires en garni, pour dépenses d'hôtellerie et perte ou avarie d'effets déposés dans l'hôtel ou auberge; — 2° sur celles entre voyageurs et voituriers ou bateliers pour retard, frais de route et perte ou avarie d'effets accompagnant les voyageurs; — 3° entre voyageurs et carrossiers ou autres ouvriers pour fournitures, salaires et réparations faites aux voitures de voyage; — 4° sur les indemnités réclamées par les locataires pour non-jouissance, lorsque le droit à indemnité n'est pas contesté; — 5° sur les dégradations et pertes dans les cas prévus par les articles 1732 et 1735 du Code Napoléon. — Il connaît encore à la charge d'appel: 1° des entreprises commises dans l'année sur les cours d'eau servant à l'irrigation des propriétés et au mouvement des usines et moulins; — 2° des actions possessoires ou réintégrande et dénonciation de nouvel œuvre; — 3° des actions en bornage, de celles relatives à la distance des plantations d'arbres et haies; — 4° de celles relatives aux constructions et travaux énoncés dans l'article 674 du Code Napoléon; — 5° des demandes en pension alimentaire formées en vertu des articles 205, 206, 207 du Code Napoléon, et n'excédant pas 150 fr. par an. — Le juge de paix connaît encore des contraventions en matière de douanes. - Les juges de paix qui ne siégent pas au chef-lieu du ressort du tribunal de première instance sont autorisés, concurremment avec le président du tribunal, à légaliser les signatures des notaires qui résident dans leur canton, et celles des officiers de l'état civil qui en dépendent, soit en totalité, soit en partie (loi du 2 mai 1861).

Dans les cas prévus, et sauf les exceptions déterminées par la loi et notamment par les articles 48 et 49 du Code de procédure civile, les affaires dont le jugement est de la compétence du tribunal de première instance sont portées devant le juge de paix pour y être conciliées, si cela est possible.

Les affaires de la compétence du juge de paix sont aussi, à moins d'urgence, avant d'être engagées judiciairement, l'objet, devant lui, d'un préliminaire de conciliation sur billet d'avertissement.

En matière non contentieuse, les attributions des juges de paix sont très-variées. Ils sont chargés notamment de la convocation, tenue et présidence des conseils de famille; de l'apposition et de la levée des scellés après décès ou en cas de faillite; de dresser, dans un grand nombre de cas, des actes de notoriété, des actes d'adoption et [illegible] de légaliser les signatures des notaires et des officiers de l'état civil, etc.

Au criminel, indépendamment des attributions qui leur appartiennent comme officiers de police judiciaire (art. 48 et suiv. du Code d'instruction criminelle), les juges de paix sont seuls compétents pour connaître 1° des contraventions de police commises dans l'étendue du chef-lieu de canton; — 2° des contraventions commises dans les autres

communes de leur canton, lorsque, hors le cas où les coupables sont pris en flagrant délit, les contraventions ont été commises par des personnes non domiciliées ou non présentes dans la commune, ou lorsque les témoins qui doivent déposer n'y sont pas résidents ou présents; — 3° des contraventions à raison desquelles la partie qui réclame consent, pour ses dommages-intérêts, à une somme indéterminée ou à une somme excédant 15 fr.; — 4° des contraventions forestières poursuivies à la requête des particuliers, — 5° des injures verbales; — 6° de l'action contre les gens qui font le métier de deviner et pronostiquer ou d'expliquer les songes. — Quant à toutes autres contraventions commises dans les diverses communes de leur canton, les juges de paix en connaissent concurremment avec les maires de ces communes, lorsque d'ailleurs des tribunaux de police de maires ont été institués. — On considère comme *contraventions de police* tous les faits que le Code pénal ou les lois spéciales punissent d'une amende de 1 à 15 fr. et d'un emprisonnement de un à cinq jours au maximum.

JUSTICES DE PAIX (*ordre alphabétique de départements*).

AIN.

Belley.

Guyennot... Ambérieu.
[illegible] Belley
Chaloux.... Champagne.
Jacquier..... Hauteville.
Terrel ✻ [illegible] Lagnieu
Baron Lhuis.
[illegible] St Rambert.
[illegible] Seyssel.
[illegible] Virieu-le-Gr.

Bourg

[illegible] Bâge
[illegible] Bourg
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] Pont-de-Vaux
[illegible] Pont-de-Veyle
Bouvet..... St-Trivier.
Dugad..... Trefford.

Gex

[illegible] Collonges.
[illegible] Ferney.
Gueidan.. Gex.

Nantua.

[illegible] Brenod.
[illegible] Chatillon-de-Michaille.
Paulus..... Izernore.
Fournier.. Nantua.
Moser..... Oyonnax.
Barbet..... Poncin.

Trévoux

Giraud..... Chalamont.
[illegible] Châtillon-sur-Chalaronne.
Reverend Dumesnil.... Meximieux.
Simonnet.... Montluel.
Bouchet.. Thoissey.
Truchard-Dumoulin..... Trévoux.
[illegible] Mogriau.
Vidion..... Villars.

AISNE.

Château-Thierry.

Denis ..... Châl.-Thierry.
Gobron Charly
Labarre..... Condé.
Legrand..... Fère-en-Tardenois
Frazier..... Neuilly-S.-Front

Laon.

Cailleaux.... Anizy-le-Châl.
[illegible] [illegible]
Bosquillon... Coucy-le-Châl.
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Grisson..... Laon.
Fontaine.... Laon.
Guedon..... Marle
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] Sissonne.

Saint Quentin.

[illegible] [illegible]
[illegible] Bohain
Becquet Catelet (le).
Braconn[illegible] Moy.
Bauchart Ribemont
Mennechet(F) Saint-Quentin.
Boré..... Saint-Simon.
Geoffroy..... Vermand.

Soissons.

Crosnier..... Braisne.
Belval..... Oulchy-le-Château.
Sorel..... Soissons.
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
Salanson.... Villers-Cotterets.

Vervins.

Brulé..... Aubenton.
Cardot..... Capelle (la).
Marand..... Guise.
Joffroy..... Hirson
Soret..... Nouvion.
[illegible] [illegible]
Vuillemot... Vervins.
Patre..... Wassigny.

ALLIER.

Cusset.

Gaillard ✻... Cusset.
Morel..... Donjon (le)
Plafait..... Jaligny
Villard..... Lapalisse.
[illegible] Mayet-de-Montagne (le)
Imbert..... Varennes

Gannat.

Raynaud.... Chantelle-le-Château.
De Fel gonde. Ebreuil.
Challeton.... Escurolle.
Bourroux.... Gannat.
Sadourny.... St-Pourçain.

Montluçon.

Bonnet..... Cerilly.
Aujay de la Dure..... Commentry.
Goutobessis. Hérisson.
Guérin..... Huriel.
[illegible] Marcillat.
[illegible] Montluçon (est)
[illegible] *Id.* (*ouest*).
[illegible] Montmarault.

Moulins.

Choussy..... Bourbon-l'Archambault
Arpet..... Chevagnes
Cyr-Desmaroux..... Dompierre.
Larger..... Lurcy-Lévy
[illegible] Moulins
Marchal..... Moulins (ouest).
Martinot.... *Id.* (*ouest*).
[illegible] Neuilly-le-Real
Callier..... Souvigny.

ALPES (BASSES)

Barcelonnette.

Plaisant..... Allos.
[illegible] Barcelonnette
Maurin..... Lauzet (le)
Faudon..... Saint-Paul.

Castellane.

Pin.....	Annot.
Saurin ..	Castellane.
Veyan.....	Colmars.
Aubert.. ...	Entrevaux.
Imbert .	Saint-André.
Raynard ..	Senez.

Digne.

Tartanson ...	Barrême.
Roman.....	Digne.
Fabre.....	Javie (la).
Eyssautier. .	Mées (les).
Gautier.	Mezel.
Jourdan.....	Moustiers.
Brun	Riez
Tardieu.....	Seyne.
Frey ✻.....	Valensole.

Forcalquier.

Blanc.....	Banon.
Mion.....	Forcalquier.
Cotte	Manosque.
Hodoul.. ...	Peyruis.
D'Arbaud .	Reillanne
Pascal. . .	Sainte-Tulle

Sisteron.

Deleuil.....	Motte (la).
Boutoux. ..	Noyers
Pr ... sal ..	Salignac.
Ferrand .	Turriers.
Dassié . .	Volonne.

ALPES (HAUTES).

Briançon.

Isnel.....	Aiguilles.
Bertin..... .	Briançon
Albert ...	Grave (la).
Puy (Ant.) .	Largentière.
Mo sset	Monestier (le).

Embrun.

Royer . ..	Chorges.
Bo r ,	Embrun.
Fourrat. ..	Guillestre.
Prim.....	Orcières.
Bernard.....	Savines.

Gap

Morgan.....	Aspres-les Veynes.
Cherias	Barcillonnette
Bu te .	Briançon.
L sbros ..	Gap
Vi s.....	Laragne.
Jean	Orpierre.
Dav	Rabiers
Jas o rel	Rosans.
Fa re . ..	Saint-Bonnet.
Dastrevigne .	Saint-Étienne.
Abel.	Saint-Firmin
Mourés.. ...	Serres
C	Tallard.
C rel	Veynes.

ALPES-MARITIMES.

Grasse.

Demard.....	Antibes
Lombard	Cagnes.
Dufort.	Cannes.
Alberti	Coursegoules.
Hammel ..	Grasse.
Gaignard.	Saint-Auban.
Ba ste ..	Saint Vallier
Chollet.....	Vence.

Nice

Donadei.....	Breil.
Binet	Contes
Ros y	Escarène (l').
Bessy .	Leven
Ph j .	Menton.
Tyra	Nice (*1er mand.*)
D ...	Nice (*2e mand.*)
M ...	Saint-Martin-Lantosque.
Ba ère .	Sospel.
Cardon ...	Utelle
Ma ver	Villefranche
Arnoux ..	Guillaumes
Faure . .	Puget-Th ... niers
Ba ère ..	Roquesteron.
Rocc serra	Saint Etienne-de-Tinée-Mont-Ia
Fabre...	Saint-Sauveur
Ay rol ...	Valdeblore.

ARDÈCHE

Largentiere.

Brosse ..	Burzet.
Fra ...	Coucouron.
Ba	Joyeuse.
G	Largentière.
Sau	Montpezat
Ju ste .	Saint-Andéol-de-Berg.
Dubois ..	Thueyts.
Gleizal. .	Vallorgue
Tardy de Montravel.	Vallon
Taveny.....	Vans (les).

Privas.

Jacques .	Antraigues.
Gagnat.. .	Aubenas.
Servier	Le ... St Andéol
Dejoux..	Chomerac.
Regnard	Privas
Pr ... ac .	Rochemaure
Cadet .	St-Cierreville
Privat	Villeneuve-de-Berg.
Maurin.	Viviers.
Ars	Voulte (la)

Tournon.

Reynaud .	Annonay
Soulié-Lafayolle....	Chalard (le)
Bollon de Clavière ...	Lamastre
Mytre ..	Saint-Agrève.
Desbos.....	Saint-Fe...cien.
Bataille.....	Saint-Martin-de-Valamas.
Landreau....	Saint-Péray.
Burine.....	Satillieu.
Thibon	Serrières
Four.....	Tournon.
Degio-Debesse	Vernoux.

ARDENNES

Charleville.

Bertrand	Charleville.
Nev	Flize
Dir ... ste .	Mezières.
Hu	Montherm...
Pet	Omont.
D	Renwez.
N	Signy l'Abbaye

Rethel

Dosquet.....	Asfeld.
Promsy	Châtel-Porcien.
Arimot ✻....	Chaumont.
Livoir.....	Juniville
Aubriet	Novion-Porcien.
... .	Rethel.

Rocroi.

Bertrand	Fumay.
Cordier.....	Givet
Phi...ppoteaux	Rocroi.
P ...	Signy le-Petit.
Fournier	Signy le-Petit.

Sedan

Desse ✻.....	Carignan.
Poullet.....	Mouzon.
Veber..	Raucourt.
Daire ...	Sedan (*nord*).
Mangin..	*Id.* (*sud*).

Vouziers.

Doyon ..	Attigny
Begy . .	Buzancy
Lemaire	Chêne (le).
Cocne. .	Grandpré
Pâr s	Vouziers
Warnet .	Monthois
Cadet ...	Tourteron.
Buffet....	Vouziers.

ARIÉGE.

Foix.

Hugounet . .	Ax.
Duran.....	Bastide (la).
Bonnans.....	Cabanes (les).
Degeila.....	Foix
Dumas	Lavelanet.
Magdelou....	Quérigut.

Rousse..... Tarascon.
Regnier..... Vicdessos

Pamiers

Pauly . Pessac (de)
Lalevèze ... Mas-Azil (le)
Dordan..... Mirepoix.
Peyre..... Pamiers.
Prat..... Saverdun.
N.. .. Varilhes.

Saint-Girons.

Loubières... Castillon.
Lafitte ..... Massat.
Dufaur..... Oust.
Gérand ..... Sainte-Croix.
Rives..... Saint-Girons.
Azéma . . Saint Lizier

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Ch. Hard . . Arcis-sur-Aube
Dereims .. . Chavanges
Mainger.... Méry-sur-Seine
Lebœuf..... Ramerupt.

Bar-sur-Aube.

Des Étangs .. Bar-sur-Aube.
Jacquemin. . Brienne-Napoléon.
Pointe..... Soulaines.
Perrin..... Vandeuvre.

Bar-sur-Seine.

Thiesset..... Bar-sur-Seine
Capuran..... Chaource.
Trombert.... Essoyes.
Lorrain . . Mussy.
Hennequin .. Riceys (les).

Nogent-sur-Seine.

Bouvard.... Marcilly-le-Hayer.
Guyot..... Nogent-sur-Seine
Bigot.. .. Romilly-sur-Seine
Lasnier-Confolant. Villenauxe-la-Grande.

Troyes.

Coudrot..... Aix-en-Othe.
Jarrault..... Bouilly.
Plivart..... Ervy.
Mignot..... Estissac.
Gervais..... Lusigny
Merlat..... Piney.
Cornat..... Troyes (1er a.).
Rousselet ... *Id.* (2e arr.).
Maitre..... *Id.* (3e arr.).

AUDE.

Carcassonne.

Astre . . Alzonne.
Clerc . . . Cuxac.
Viaigre . . Cuxac-Aude (ouest).
Viguier (F.).. *Id.* (est).
Alibert..... Conques.
Villebrun .. Lagrasse
Cassagne Mas-Cabardès
Pouderoux... Montréal.
Malaviale ... Mouthoumet.
Morin..... Peyriac.
Combes..... Saissac.
Bertrand .... Tuchan.

Castelnaudary.

Marty..... Belpech
Simon. .... Castelnaudary (sud).
Guérin..... *Id.* (nord)
Chambert . . Fanjeaux.
Maublat..... Salles-s-l'Hers

Limoux

Mollion. . Alaigne.
Barau..... Axat
Demay..... Belcaire.
Combal..... Chalabre.
Captier..... Couza
Detours ✻... Limoux.
Gros ..... Quillan.
Rouzeaud ... Saint-Hilaire

Narbonne.

Marty..... Coursan.
Maurice..... Durban
Delpey..... Ginestas.
Peyrière..... Lézignan.
De Stadieu... Narbonne.
De Niort..... Sigean.

AVEYRON.

Espalion.

Cayzergues(J.C.) Entraygues
Burat..... Espalion
Lathelize.... Estaing.
Albouy..... Laguiole
De Chantel Marcillac-Barrès
Sarrus .... Saint-Amans
Cocural..... Saint-Chély.
Puech ..... Ste-Geneviève
Seguret..... Saint-Geniès.

Millau.

Evesque..... Campagnac
Laur..... Laissac
Chalès..... Millau
Daudé de Lavalette.. Nant
Dennes..... Peyreleau.
De Combettes Saint-Beauzely.
Sannié ..... Salles-Curan.
Durand ✻... Séverac-le-Ch.
Champagneur Vezins.

Rodez.

Foulquier... Bozouls.
Thomas..... Cassagnes.
Mirepoix..... Conques
Aldebert..... Marcillac.
Pezat . . Naucelle
Grailhe..... Pont-de-Salars
Bésaire..... Requista.
Duvet..... Rignac.
Bar . . Rodez
Azéma . . Saint-Igest (ca)
Bonnefous... Sauveterre

Saint-Affrique.

Druilhe ..... Belmont.
Carbonel.... Camarès.
Lacrabe . . Cornus
Fraisse ..... Saint-Affrique.
Barascud.... Saint-Rome-de-Tarn.
Rogé . . Saint-Sernin

Villefranche

Larroussat ... Aspiran (s).
A Lesigne Aubin.
Grande Lys-sac..... Montbazens
Ser..... Najac.
Sendier ..... Rieupeyroux
Albenque.... Villefranche.
Chalret-Durieu Villeneuve.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Beillier..... Aix (nord)
Passautier... *Id.* (sud).
Sahn..... Berr
Mitre ..... Gardanne.
Tret .... Istres
Vaurand . Lambesc
Grand . . Martigues
Martin ..... Peyrolles
Gimou..... Salon.
Garnier..... Trets

Marseille.

Claux h. Allauch
Lacroix-Laf.. Cassis.
Silbert..... 1re } Marseille
Mortreuil.... 2e } (int. mur.)
Faure ..... 3e }
Curac ✻. 4e } Marseille
Bertrand .... 5e } (ext. mur.)
Lisbonne.... 6e }
Guilibert.... Roquevaire

Tarascon.

Giraud E.... Arles (est).
Giraud, L.J.A) *Id.* (ouest).
Jullien ..... Châteaurenard.
Michel ..... Eyguières.
Jourdan..... Orgon.

Daumas ..... Saintes-Maries
s
Teissier ..... Saint-Remy.
Gautier..... Tarascon.

CALVADOS.

Bayeux.

Potet..... Balleroy
Vallée de Pre
mare..... Bayeux.
Louvet..... Caumont.
[illegible] Isigny
Desramé .... Ryes
Le Brethon .. Trévières.

Caen

Asnault..... Bourguébus.
Doublet .. .. Caen (*est*).
Fauvel ..... *Id.* (*ouest*).
Fouquen-Sar
razin..... Cesseny.
Grivet..... Douvres.
Gaulot..... Evrecy.
Fossey. Thy s Seul
les.
Mal corne ... Troarn.
Petit..... Villers-Bocage

Falaise.

Madelaine .. Bretteville-sur-
Laize.
Leroux..... Morteaux-Cou-
libeuf
Clogenson... Falaise (*sud*).
De Boistaunay *Id* (*nord*).
Dubois..... Thury - Har-
court.

Lisieux.

Simon..... Lisieux (1er can-
ton).
Leddsert .... *Id.* (2e *cant.*).
Leclerc..... Livarot.
Guillemard .. Mezidon.
Caevreul [illegible] Orbec
Le Tresche .. St-Pierre-s
Dives

Pont-l'Evêque

Labey..... Blan
fet. [illegible]
[illegible] ..... Dozule
Hagreu ..... Honfleur.
Chrétien .... Pont-l'Evêque.
Barrier..... Trouville-sur
Mer

Vire

Bouchard.... Annay.
Picard..... Bény-Bocage
Vauloup..... Condé-s.-Noir
Sicot..... Saint-Sever.
Loyer..... Vassy.
Jugelé ..... Vire.

CANTAL.

Aurillac.

Daruf ✻..... Aurillac (*nord*)
Duclos..... *Id.* (*sud*).
Delort..... Maurs
Dalzons..... Mont-Salvy.
De Fa.s.ly.. Roquebrou (la)
Venel..... Saint-Cernin.
Faldès. .. Saint-Mamet
Dejou (H.).... Vic-sur-Cère.

Mauriac.

[illegible] [illegible]
Bonnefon.... Mauriac.
Breu..... Pleaux.
Bertrandy .. [illegible]
tagne.
Deribier..... Saignes.
Lapeyre..... Salers.

Murat.

D'Anterroche Allanche.
Benoit..... Marcenat.
Delbet..... Murat.

Saint-Flour.

Podevigne... Chaudesaignes
Delort..... Massiac.
Alexandre... Pierrefort.
Genies ..... Ruines.
Grimard..... St-Flour (*sud*).
Clavière..... *Id.* (*nord*).

CHARENTE.

Angoulême.

De Masfrand . Angoulême
(1er *arr.*).
Boirand..... *Id.* (2e *arr.*).
Bourdin..... Blanzac.
Vaiteau ..... Hiersac.
Pracliguat.... Montbron.
Masfrand.... Rochefoucauld
(la)
[illegible] [illegible]
Bergeret [illegible]
Boisse
Duvivier ✻.. Villebois-La-
valette.

Barbezieux.

Desmortiers . Aubeterre.
Labroue..... Baignes.
Rochon-Duvi-
gneaud ... Barbezieux.
Dubusson.... Brossac.
De Manny ... Chalais.
Bernard-Bru-
netière. Montmoreau.

Cognac.

Roche-Laquin-
taine ... .. Châteauneuf.
De Gorce-
Chatelard.. Cognac.
Raquelaud ... Jarnac.
Martin [illegible] Segonzac.

Confolens.

Barret..... Chabannais.
Raimond .... Champagne-
Mouton.
Charles..... Confolens (s.).
Morichon.... *Id.* (*nord*).
Huguenaud Montembœuf.
Gros-Vignaud Saint-Claud.

Ruffec.

Jouet. [illegible] Aigre
[illegible] [illegible]
Simon .. [illegible]
Bouquet-La-
brange.... Villefagnan

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Dubreuil..... Archiac.
Flenranceau. Jonzac.
Poitevin..... Mirambeau
[illegible] .... Montendre.
Ansault .... Montguyon.
Goguet..... Montlieu.
Annaudat ... Saint Genis

La Rochelle

Jourdain..... Ars (île de Ré).
Bastard ..... Courçon.
Quéau ..... Jarrie (la).
Guichard.... La Rochelle (e)
Hérard... .. *Id.* (*ouest*).
[illegible] ..... Marans
Dannepont .. Saint-Martin-
de-[illegible]

Marennes

Lallemant... Château (le)
(île d'Oléron)
Yon..... Marennes.
Richard..... Royan.
Ayraud..... Saint-Agnant.
Gaillard..... Saint-Pierre
d'Oleron
Lebeau [illegible]

Rochefort.

Lecoq ... Aigrefeuille
Chatonet.... Rochefort (*n*
[illegible] ... *Id.* (*sud*,
[illegible] Surgères.
Grateau..... Tonnay-Charente.

Saintes.

Hard..... Burie.
Lemmand.... Cozes.
Sarrazin .... Gemozac.
Billaud-Du-
rouyet.... [illegible]
Huon de Ker-
madec ✻.. Saintes (*nord*).
Joguet .. .. *Id.* (*sud*).
Leazon [illegible] St-[illegible]aire.
Chantoiseau.. Saujon.

Saint-Jean-d'Angély.

Mounier..... Aulnay.
Lamy..... Loulay.

Mauxion ✻ .. Matha.
Bolaneau..... Saint-Hilaire
Chabauty.... St-Jean-d'Angely.
Vinet ... Saint-Jean-d'Angely
Lamarche ... Tonnay-Charente.

CHER

Bourges

Léonard. Aix-d'Angillon (les)
Mourier..... Baugy.
De Hausen .. Bourges
Huttenin.... Charost.
[illegible] Graçay
Rapin (Am.). Levet
Prassat ... Mehun
Klein ... Mehun
Canstier. ... Saint-Martin d'Auxigny
Riffault.... Vierzon.

Saint-Amand.

Boutemps ... Charenton
Chauvin-Vaudard ... Chateaumeillant
Guenette.... Châteauneuf.
Petitjean.... Châtelet (le)
Huard..... Dun-le-Roy
Rouhet ..... Guerche (la).
Bachelier.... Lignières
Mathé..... Nérondes
Mercerou.... Saint-Amand.
Pernaud ... Saint-Doulchard
Cacadier.... Saulzais-le-Potier.

Sancerre.

Déguéret.... Argent.
Belin ... Aubigny
Taillant... Chapelle-d'Angillon (la)
Bouquet..... Henrichemont
Debrie..... Léré
Bouchage.... Sancergues.
Degrugand.. Sancerre
Lefevre ✻... Vailly.

CORRÈZE.

Brive.

Frondefond .. Ayen.
Planchard ✻. Beaulieu
Solenhet..... Beynat.
Desarches... Brive.
Jugie (Léon) Donzenac
Bardon ... Juillac.
Baudry..... Larche.
Mathieu..... Lubersac.
Brach(J. J. E.) Meyssac.
Bretenoux ... Vayrac.

Tulle.

Lestourgie ✻ Argentat.
Gorse..... Corrèze
Debernard. . Egletons.
Dumas de Soudeilles ... Mercœur.
Lafay ... La Peau.
Béronie..... Roche-Canillac (la).
Bertrand ... Saint-Privat
Lachaud ... Soudaine
Lacroix ... Treignac.
Lagarde ... Tulle (*nord*).
Vergne ... Id. (*sud*).
Mons..... Uzerche

Ussel.

Forsse ✻ ... Bort
Faure..... Bugeat.
Moncorier.. Eygurande
Lachaud ... Neuvic.
Brinet ... Neuvic.
Brun ... Sornac
De St-Félix.. Ussel.

CORSE.

Ajaccio.

Maestroni ✻ . Ajaccio
Casabianca ..... Bastelica.
Morati ... Bocognano.
Versini..... Evisa.
Antonini .... Piana
Colonna d'Istria (P.) ... Sainte-Marie
Bonfanti ... Sartène
Chiappini . Sari
Pianelli ... Sarrola.
Colonna d'Istria (H.) . Soccia.
Rossi..... Vico.
Ornano .... Zicavo.

Bastia.

Chersia..... Bastia (*1er arr*)
Ajaccio ..... Id. (*2e arr*.
Marotti..... Borgo.
Antonetti.... Brando.
Grimaldi .... Campile.
Casabianca ... Campitello.
Casanova ... Cervione.
Pietri ... Lama.
Conti ..... Luri.
Vincenguerra . Murato.
De Gentile... Nonza.
Pozzo ... Oletta
De Corsi .. Pero et Casevecchie.
Pompei..... Porta
Fiach ..... Rogliano
Arena..... Saint-Florent.
Pierangeli ... San Martino.
Pietri ... San Nicolao.
Gherardi ... Santo-Pietro.
Nicolai ... Vescovato

Calvi

Colombani... Belgodère
Emmanuelli . Calenzana.
De Castelli . Calvi
Lanzalavi .. Lit-bonsse.
Flach..... Muro.
Varesi ... Olmet Capella

Corte.

Grimaldi ... Casacconi
Tiberi ... Castifao
Santi ... Corte
Pietri ... Ghisoni.
Pietri ... Moita
Simeoni ... Morosaglia
Casanova ... Orezza.
Corail'..... Piedicorte
Cristofini.... Piedicroce.
Suzzoni ... Pietra
Laurelli..... Prunelli
Moracchini . Saint-Laurent.
Versini ... Sermano
Casanova ... Serraggio
Vincenti .... Volo-d'Ampugnani.
Fabiani ... Vezzani.

Sartène.

Piras... Bonifacio
Pietri ... Levie.
Pietri ... Ornieto.
Bonelli ... Petreto et Bicchisano.
Roccaserra... Porto-Vecchio
Ortoli ... Sainte-Lucie.
Grazziani ... Sartène.
Angelini... Serra.

COTE-D'OR.

Beaune.

Bocquillon ... Arnay-le-Duc
Guillemard ... Beaune (*nord*)
Cyprien ... Id. (*sud*).
Chevrier de St Gérand ... Bligny-sur-Ouche
Delagrange ... Liernais
Tyrode de Grandval.. Nolay
Cullerre..... Nuits
Varet..... Pouilly-en-Auxois
Leflaive..... Saint Jean-de Losne.
Vallon ..... Seurre.

Châtillon.

Couturier ... Aignay-le-Duc
Renaudon..... Bligneux.
Bourgeat ... Châtillon.
Boudin..... Laignes.
Petit..... Montigny
Perrin ..... Recey-s.-Ource

Dijon.

Perroche .... Auxonne.
Lagnier ..... Dijon (*nord*).
Bagneau ... Dijon (*est*)
Goussard.... Dijon (*ouest*).
Doré..... Fontaine Française
Fodéré..... Genlis.
Dinet..... Gevrey.

Perrin ..	Granc[illegible]y
Picquard	[illegible]
Doley.....	Morebeau.
Soudier.....	Pontaul[illegible]er.
Johard	Sainte-Seine.
Grébille	Selongey.
Wilzmann...	Sombernon.

Semur

Sirot ..	Flavigny.
Massot .	Montbard
Leclerc.....	Précy-s.-Thil.
Michaux....	Saulieu
Rive ...	[illegible]
Belcurgey..	Vitteaux

COTES-DU-NORD.

Dinan.

Courtay .	[illegible]
Dervoet-d'Ar mont	Dinan (*ouest*).
Aubry	*Id.* (*est*).
Corvoisier ..	Evran
Fr[illegible]	[illegible]
Chenu	Maugnon
Mallard.	Plan[illegible]
Freslaut du Cours	Plélan-le [illegible]
Agnès.	[illegible]
Collet. .	Saint-Jouan

Guingamp.

Person.....	Bu[illegible]ero
Lunven	Belle Ile
Hulion.....	Bourbriac
Dartois	Saint-Nicolas.
Cadoret.....	Callac
Le Lepvrier..	Guingamp
Lehire	Mael-Carhaix.
Le [illegible]yon,	Plouagat
C[illegible]	Pontr[illegible]x
Savidan....	Bostrenen

Lannion.

Savidan	Lannion.
Lebied	Lézardrieux
Tassel	Perros Guirec.
Fo galvez....	Plestin.
Rouxel.....	Plouaret.
De [illegible]	[illegible]
Joannot..	[illegible]

Loudéac.

Raellan	Corlée.
Huchet du Guermeur .	Corlay
Cassagneau ..	Gouarec.
Lunan.....	Lacuézo.
Legendre....	Loudéac.
Aubrée. .	[illegible]
Feitu	Mur
Trehert	[illegible]
B[illegible]	Uzel

Saint-Brieuc

Le Meur.....	C[illegible]telaudran.
Jamonno	[illegible]
Quernest....	Lamballe.
Cornic.....	Lanvollon.
Louny.....	Moncontour.
Serun	Paimpol.
[illegible]	[illegible]
Rouault.....	Pleine.
Fagnet.... .	Ploulia.
Dordelot d'Ar mont.....	Quintin.
Letorturier .	St-Brieuc (*n.*,
Le Lart.....	*Id.* (*sud*).

CREUSE.

Aubusson.

Grellet.....	Aubusson
Poissonnier..	Auzance
Parry	Bellegarde
Leclerc... ..	Chénérailles.
Schneider...	Courtine (la).
De Gainer...	Crocq.
P[illegible]aud	Evaux.
Gipoulon....	Felletin
[illegible]	Gu[illegible]
Fourignon ..	St-Sulpice-l s-C[illegible]amps

Bourganeuf.

De Villemoune	Bénévent.
Contisson ...	Bourganeuf
Giraud	Pontarion.
[illegible]	[illegible]
[illegible] Prado...	Royère

Chambon.

Devanreix .	Boussac.
Lepetit.....	Chambon.
[illegible]	[illegible]
Souton.....	Jarnages

Guéret.

Defumade...	Ahun
Tournyol de Boisanny..	Bonnat
[illegible]	[illegible]
[illegible] chatenet ..	Grand-Bourg.
Purat	Guéret.
Doreau.....	Saint Vaury.
[illegible]	[illegible] (a).

DORDOGNE

Bergerac.

Delthiel-Clu zeau.....	Beaumont.
[illegible]	Bergerac.
Duval - Du - Lousquet..	Cadouin
Gomsaud...	Eymet.
[illegible]	[illegible]sac.
Delpit.....	Lalinde.

Bosredon	Lalinde
D[illegible] Lescure..	Monpazier
Regnier..	Saint Alvère.
De Chanaud .	Sigoulès.
Montarlet...	Velines
Sengenisse ..	Villamblard.
Léonardon...	Ville-Franche de Longchapt.

Nontron.

[illegible]	[illegible]
Videau-Per rière	Champagnac
[illegible]	[illegible]
Mar	[illegible]
Bertal	Marens.
Labrithe....	Nontron.
Dupeyrat....	St-Pardoux-la-Rivière.
Fevaud.....	Thiviers

Périgueux

Cuginaud La-Larriere	Brantôme.
Lab[illegible] ..	Excideuil.
[illegible] La [illegible]	Hautefort
Mar[illegible]	Périgueux.
De Venan-court	Saint-Astier.
Mor[illegible] La [illegible]	St-Pierre-de-[illegible]
[illegible]	Sav[illegible]
Boyer ...	Thenon
De Lamarco-die	Vergt.

Ribérac.

Laronze.....	Monpont
Fa[illegible]	Montagr[illegible]
[illegible]	[illegible]
S[illegible]	Neuvic
[illegible] Pa[illegible]	Ribérac
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Saint Aul[illegible]ye
T[illegible]	Verteuil

Sarlat.

Bonnefond...	Belvès
[illegible]	Bugue (le).
Alb[illegible]	[illegible]
[illegible]	Domme.
Bolin.....	Montignac.
De Carbon nière de Mar [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Michelet.	[illegible]
Mont-Lot ...	Terrasson.
[illegible]	[illegible]

DOUBS

Baume.

Boigeat	Baume
Pinard.....	Cervet.

Gros . . . . . l'Isle-sur-le-Doubs.
Labbé . . . . . Pierrefontaine
[illegible] [illegible]
Chardenot . . . Roulans.
Cordier . . . . Vercel.

Besançon.

[illegible] [illegible]
[illegible] Amb[illegible] (les).
[illegible] . . Besançon (*n.*)
Billot . . . . . *Id.* (*sud*).
Landoz. . . . . Boussières
Cugnot. . . . . Marchaux.
Roussillon. . . Ornans.
Nicolas . . . . . Quingey

Montbéliard.

Conthaud. . . Audincourt
Schwalm ✻ . . Blamont.
[illegible] . . Marche
Bauer. . . . . [illegible]
[illegible] . . [illegible]
Aux . . . . . Russey (le).
[illegible] . . St-Hippolyte.

Pontarlier.

[illegible] . . [illegible]
[illegible] . . Montbenoit.
[illegible] . . Morteau
[illegible] . . Mouthe
Delamarche . . Pontarlier

DROME

Die.

Borel de Les-
tang . . . . . Bourdeaux.
Richard . . . . . Chapelle (la).
Detruseux . . Châtillon.
Armand . . . . . Crest (*nord*).
Rochas . . . . . *Id.* (*sud*).
Delamorte-Fé-
lines. . . . . Die.
Raspail. . . . . Luc-en-Diois.
Chevandier. . Motte (la).
Olivier . . . . Saillans.

Montelimar

[illegible] . . Dieu-le-Fit
[illegible] . . Grignan.
[illegible] . . Marsanne.
[illegible] . . Montélimar.
[illegible] . . Pierrelatte
[illegible] . . St-Paul-3-Chât.

Nyons

[illegible] . . Buis (le).
[illegible] . . Nyons.
Tourrel. . . . Rémusat.
[illegible] . . [illegible]

Valence.

Peloux. . . . Bourg-du-Péage.
[illegible] . . Chabeuil.
Darnaud. . . . Grand-Serre.
Perrier. . . . Loriol.
Perrier. . . . . Romans
[illegible] . . [illegible]
De Forges . . [illegible] Royans.
Chabert. . . . Saint-Vallier.
Deloche. . . . . Tain.
Gérard. . . . . Valence.

EURE

Andelys

Thiersin . . . Andelys (les).
Jourdelot. . . . Ecos
Lénard. . . . . Etrépagny
Denis. . . . . Fleury-s.-Andelle.
Tourneville. . [illegible]-s.-Forêt
Lebrot . . . . [illegible]

Bernay.

Boucher. . . . Beaumesnil.
Pauppe-Del-
londe . . . . [illegible]
Logor
Guillaume. . . Bernay
[illegible] . . [illegible]
[illegible] . . [illegible]
[illegible] . . Thiberville

Evreux

Genets. . . . Bretteville.
Martin . . . . Conches
Gonyer . . . . Damville.
Pepin. . . . . Evreux (*nord*)
[illegible] . . [illegible]
Fralet. . . . . Nonancourt.
[illegible] . . Pacy
Chamiot-
Clerc . . . . Rugles.
De Thoury. . . Saint André
Louvet. . . . . Verneuil
Boulangé. . . . Vernon.

Louviers

Lhomme . . . . Amfreville-la-Campagne.
Monnet. . . . . Gaillon
Champion . . Louviers
Liesse. . . . . Neubourg
Dussaux. . . . . Pont-de-l'Arche

Pont-Audemer.

Menenon. . . . Beuzeville
Grout de Saint-
[illegible] . . [illegible]
Payennoville. Corneilles.
Vibert. . . . [illegible]
Pagelat. . . . [illegible]
Collet. . . . . Quillebeuf.
Racon. . . . . Routot.
Lefrançois . St-Georges-du-Vièvre
Dumanoir

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Verlet. . . . . Auneau
Grison . . . . . Chartres (*nord*)
Regnier. . . . . *Id.* (*sud*).
Rotheau. . . . . Courville
Provost . . . . . Illiers
[illegible] . . [illegible]
Perrot . . . . . Maintenon.
Penelle . . . . Voves.

Châteaudun.

[illegible] . . Bonneval.
[illegible] . . Brou
[illegible] . . [illegible]
Mallet . . . . [illegible]
Mousset . . . Orgères.

Dreux

Baron. . . . . Anet.
Hénault ✻ . . Brezolles.
Pichot. . . . . Châteauneuf
Rousseau. . . . Dreux.
Sanard. . . . . Ferté-Vidame
[illegible]
Pépin. . . . . Nogent-le-Roi
Bigot. . . . . Senonches

Vogent-le-Rotrou.

Rousseau. . . . Authon
Métivier. . . . Loupe (la).
Blotin. . . . . Nogent-le-Rotrou
Haquin. . . . . Thiron-Gardais

FINISTÈRE.

Brest.

Coiron . . . . . Brest (1er arr.)
Beaufils. . . . *Id.* (2e arr.).
Simothel. . . . *Id.* (3e arr.).
Foulard. . . . Daoulas
Pichard . . . . . Landerneau.
[illegible] . . Landivisiau
[illegible] . . [illegible]
Magorn. . . . . Ouessant (île)
Le Moine. . . Plabennec
Vincent. . . . . Plouescat-
[illegible]
Babo. . . . . Plouguin
Jouën . . . . . Saint-Renan

Châteaulin

De Lés[illegible]. Carhaix
Noury . . . Châteaulin
[illegible] . . [illegible]
Le Forestier [illegible]
Le Menn . . . . Faou (le)
Lavergne . . . Huelgoat
Grenot. . . . . Pleyben

Morlaix

[illegible] . . Landivisiau
[illegible] . . Lanmeur
[illegible] . . Morlaix
Lavaloir. . . Plouescat
Chauvy . . . . Plouzévédé
Boscher. . . . Plouigneau
Deschamps. . St-Pol-de-Léon
Pirou. . . . . St-Thégonnec.
Boucher. . . . Sizun
Quennec . . . Taule.

Quimper.

Le Menn . . . . Briec.
Loyer. . . . . Concarneau
[illegible] . . Douarnenez.
[illegible] . . [illegible]

Deplanque..	Plongastel-St-Germain
Robert ✻...	Pont-Croix.
Dasnier.....	Pont-l'Abbé
Alexandre...	Quimper.
Donval.....	Rosporden.

Quimperlé.

[illegible]	Arzano
[illegible]	Baznalec
Schavant...	Pont-Aven.
[illegible]	[illegible]
Batcor	Scaer.

GARD.

Alais.

Fabre.....	Alais (*ouest*).
D'Antoine de Tardus	*Id.* (*est*).
Doux.....	Anduze.
[illegible]	[illegible]
Taveny.....	Bességes.
Houra	Grand'Combe.
Théromd	Génolhac.
[illegible]	Lodignan.
[illegible]	[illegible]ean-du-Gard.
Teyssier (O✻)	Saint-Ambroix
Serre	Vézénobres.

Nîmes.

[illegible]	Aigues-Mortes
[illegible]	Aramon.
[illegible]	[illegible]
Loncès.....	Marguerittes
[illegible]	[illegible]
Arnaud.....	*Id.* (2e *canton*)
Brun.....	*Id.* (3e *canton*).
Fabre.....	Saint-Gilles.
Benezet....	Saint-Mamert.
Allut	Sommières.
Chaudier...	Vauvert.

Uzès.

Astier	Bagnols.
Journet	Lussan.
Cabrol.....	Pont-S. Esprit
Gily.....	Remoulins.
Broche.....	Roquemaure.
Lossat.....	Saint Chaptes
Grichet	[illegible]
Coulondres..	Villeneuve-lès-Avignon.

Vigan (le).

Marquès du Luc.....	Alzon.
De Manoël Saumane..	Lasalle.
Guerin.....	Quissac.
Delon.....	Saint-André-de-Valborgne.
De Jordan	[illegible]
Connuzorgues	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Mathieu	[illegible]
[illegible]	[illegible]

GARONNE (HAUTE-)

Muret.

Mallet.....	Auterive.
Escoube.....	Carbonne
Despouy.. ..	[illegible]
Lacombe....	[illegible]
[illegible]	Fousseret
Rivenevroux	Montesquieu
Gontier	[illegible]
Taillepied ...	Rieumes.
[illegible]	[illegible]
Garrigues...	Saint-Lys.

Saint-Gaudens.

Laffont.....	Aspect.
Compans ...	Aurignac.
Combes.....	Bagnères-de-Luchon.
Cazalas... ..	Boulogne.
[illegible]	[illegible]
Passet.....	Montréjeau.
Dupuy.	Saint-Béat.
D'Espouy d'Ardiège.	Saint Bertrand
Néret.....	Saint-Gaudens
Lautre.....	Saint-Martory.
De Hys.....	Salies.

Toulouse.

Parenteau ...	Cadours.
Recon.... .	Castanet.
Labat.....	Fronton.
[illegible]	[illegible]
De Prat.....	Leguevin.
[illegible]	[illegible]
Bart.....	Toulouse (*n.*).
Rouvellat de Cussac....	*Id.* (*centre*).
Laurens.....	*Id.* (*sud*).
Doat	*Id.* (*ouest*).
Vieusse.....	Verfeil.
Savène.....	Villemur.

Villefranche.

Viguier (J.) ..	Caraman.
Arnaud.....	Lanta.
Pujol..... ..	Montgiscard
Bouscatel....	Nailloux.
Cornet.....	Revel
Bosse.....	Villefranche

GERS.

Auch.

Ebert.....	Auch (*nord.*)
Leschenault du Villard .	*Id.* (*sud.*)
Lasserre. ...	Gimont.
Meilhan	Jegun.
De Mahuc....	Saramon.
[illegible]	[illegible]

Condom.

Druillet... .	Cazaubon.
Séchevron...	Condom.
DuLourg. ...	Eauze.

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Lectoure.

[illegible]	Fleurance
Duvernard	[illegible]
Lagrange du Tucco..	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Descrimes...	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Lombez

De Porquier .	Cologne.
Begue.....	Isle-Jourdain.
St Laurens...	Lombez.
Dufaur.....	Samatan.

Mirande

[illegible]	[illegible]
Béon	[illegible]
De Cès[illegible]	[illegible]
Pignaguy....	Mirande
Bonnéazaze...	Mirande
Depied.....	Montesquiou
Laterrade....	Plaisance
Dabadie	Riscle.

GIRONDE

Bazas

Saint-Aubin .	Auros
[illegible]	[illegible]
Bayle.	Captieux.
[illegible]	[illegible]
Fourcassies	Langon
Lapeyre.....	Saint-Symphorien.
Douence	Villandraut.

Blaye.

Calvet.....	Blaye.
Marchal.....	Bourg.
Vallean	St Ciers-s-l
Micheau	[illegible]

Bordeaux

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Mauzé..... ..	*Id.* (2e *arr.*)
Laroze	*Id.* (3e *arr.*).
Delforterie...	*Id.* (1re *arr.*).
Néron	*Id.* (4e *arr.*)
Rud.....	*Id.* (5e *arr.*).
Rongieras...	Brède (*a*).
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Carbonblanc
[illegible]	Castelnau.
[illegible]	Créon
[illegible]	Pessac
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]-de-Cubzac.
Méran	Teste (*a*)

La Réole.

Sales	Montségur
Baleste.	[illegible]
Gautier	Réole (la).
Bélault.....	Saint-Macaire.
Brousse.....	Sauveterre.
Martin	Targon

Lesparre.

Lebœuf	Lesparre.
Le Légard....	Pauillac
Chevrier	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Libourne

[illegible]	Branne
[illegible]	[illegible].
Lestonnac	Coutras.
Arnaud	[illegible]
Maréchal...	Guitres
De Meslon.	Libourne.
[illegible]	[illegible]
Coullon.....	Pujols.
Lamy.....	Sainte-Foy.

HÉRAULT

Béziers.

[illegible]	Agde
Massé.....	Bédarieux.
Henry.....	Béziers (1er a.)
Salvat er	*Id.* (2e arr.)
[illegible]	[illegible]
Monestier...	Florensac.
Aubrespy ...	Montagnac.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Pézenas
Coustou.....	Roujan
[illegible]	Saint-Gervais
Sériès.....	Servian.

Lodève.

[illegible]	Clermont (de).
[illegible]	Clermont.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Lodève
Caumette	Lunas.

Montpellier.

Vernière	Aniane.
Le Porquier de Vaux	[illegible]
Barille	[illegible]
Duverdier	[illegible]
Bert	Frontignan
Col	[illegible]
Brouillet.....	Lunel.
Masse.....	Matelles (les).
Brun	Mauguio
[illegible]	[illegible]
Hercod.....	1re } sect. de
De [illegible].....	2e } Montpel
Bertrand.....	3e } lier
Durand.....	Saint-Martin-de Londres

Saint-Pons.

Constans	Olargues
Cansat	Olonzac
Defour	Saint-Chinian
Vidal	Saint-Pons
[illegible]	Salvetat (la).

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Baron	Antrain.
Hiré	[illegible]
Thiret	[illegible]
Carfantan	Louvigné-du-Désert
Duterme	Saint-Aubin-du Cormier
Bonnin.	Saint-Brice

Montfort

[illegible]	Becherel.
Dréan	Montauban.
Guiomar	Montfort.
Jouanno	Pleine
[illegible]	Saint-Méen

Redon.

Maymil	Bain
Le [illegible]	Fougeray.
Perrin	Gaichen.
[illegible]	Le Sel.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Viet Vilain	
non	Redon.

Rennes.

Dernier	[illegible] Gicon
Blandin	Hédé
Bruger	[illegible]
Bouillon	[illegible]
Measnier.	Morcelles
Mougno	Rennes (1er a.)
Perrussel	*Id.* (2e arr.
Barbotte [illegible]	*Id.* (3e arr.
[illegible] la Monnais	*Id.* (4e arr.
Janvier	St-Aubin d'Aubigné.

Saint-Malo.

Binvet.	Cancale
De Vauborel.	Châteauneuf
Guinchard	Combourg.
Josseaume	Dol.
Yvon	Pleine-Fougères
Dugué.....	Pleurtuit
Le Bihan de Pomme	Saint-Malo.
Perrin....	Saint-Servan
[illegible]	[illegible]

Vitré.

[illegible] Lacour	Argentré
[illegible]	[illegible]
Gerbier	[illegible] (la).
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Vitré (ouest).
Aubert.	*Id.* (est).

INDRE.

Châteauroux.

[illegible]	Ardentes.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Mesnier.	[illegible]
Bussy	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Ponceau	[illegible]

Issoudun.

Desjeux	[illegible]
Du Four	*Id.* (sud-ouest).
Chauvin ✻	St-Christophe
Maurat.....	Vatan

La Châtre.

[illegible]	Argenton
[illegible]	Eguzon.
[illegible]	La Châtre
[illegible]	Nehvy-Saint [illegible]
[illegible]	Sainte-Sévère

Le Blanc.

Baudet Desperrins....	Bélâbre
Suard.....	Le Blanc.
Juge.....	Mézières.
[illegible] de Pindrolière.	Saint-Benoit-du Sault.
Gaudion.....	St-Gaultier
Renault. ...	Tournon

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon

Schuerter....	Azay-le-Rideau
Berthoud	[illegible]
Letorsay....	Chinon.
[illegible]	Isle Bouchard
Perdevault.	[illegible]
Bertault.....	Richelieu
Bove.....	Sainte Maure.

Loches

Bréchard....	Grd-Pressigny.
Jannisson	La Haye-Descartes
Bergeat	Ligueil.
De Cazenoles	Loches
Rellier.....	Montrésor
Bonodeau ..	Preuilly

Tours.

Bécquet	Amboise
Meslier	[illegible]
Boizeau ..	Château-la-Vallière.
Menard.....	Châteauneuf.
Merlin (O✻).	Montbazon
Girard.....	Neuillé-Pt-Pre.
Hulert.....	Neuvy-le-Roy
Couturier....	Tours (*centre*)
Glaye.....	*Id.* (*sud*).
Lacy.....	*Id.* (*nord*).
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Vouvray.

ISÈRE.

Bourgoin.

Charvet..... Bourgoin.
Richard..... Crémieu
Dussert..... Grand-Lemps
Trouillet..... Morestel.
Brunet..... Pont-de Beauvoisin (le)
Boffard..... Saint-Geoire.
Bois..... Tour du Pin (la)
Billiez..... Virieu.

Grenoble.

Ducros..... Allevard.
Roubaud..... Bourg-d'Oisans
Chevandier..... Clelles.
Matthieu..... Corps
Berge..... Domène
Sibert..... Goncelin
Monnier..... Grenoble (*nord*)
Grasson..... *Id.* (*est*).
Pellat..... *Id.* (*sud*)
Guigue ✻... Mens.
Ravoux..... Monestier-de Clermont.
Brun..... Mûre (la).
Bel..... Saint Laurent-du-Pont
Fleuvans..... Sassenage
Vachier..... Tour-du-Pin (le).
Debon..... Vif
Para d'Andert..... Vizille
Zwilling..... Vizille (le Lac)
Maunaix..... Voiron
Eymard..... Voiron

Saint Marcellin.

Moulin..... Pont-en-Royans
Joly..... Rives
Gueydier..... Roybon.
Veyron-Lacroix..... St-Étienne-de-Crossey
Lolive..... St Marcellin.
Gourand..... Tullins.
Vernet..... Vinay.

Vienne.

Doriol..... Beaurepaire
Guérin..... Côte-St André (la)
Paquier..... Heyrieux
Troullet..... Meyzieux
Larrivée..... Roussillon.
Pichat..... Saint-Jean-de-Bournay
Sicard..... St Symphorien
Bastard..... Verpillière (la)
Lerouge..... Vienne (*nord*).
Ferrand..... *Id.* (*sud*).

JURA.

Arbois.

Wilermet..... Arbois.
Bouveret..... Champagnole.
Baule..... Poligny.
Langue..... Nozeroy.
Boyer..... Planches (les).
Trouillet..... Salins
Mollette de Beaujeu..... Villers Farlay

Dole.

Abbey..... Chaumergy
Chevassu..... Chaussin
Lecoynet..... Chemin.
Loudre..... Dampierre.
Langlois ✻.. Dôle
Chavelet..... Genrey.
Lacotte..... Montbarrey.
Jeannet..... Montmirey-le-Château.
Prélat..... Rochefort

Lons-le-Saulnier

Voinsant..... Arbois
Bel..... Arbois (*est*)
Bel..... Bletterans
Marnet..... Conliége.
Gruet-Masson Coulange.
Gerrier..... Lons-le-Saunier.
Fauvey..... Orgelet.
Lorin..... Saint-Amour
Chevassu..... Saint-Julien.
Guillemin Nicolas..... Sellières
Tresse..... Voiteur

Saint Claude

Barbier..... Bouchoux (les).
Thévenon..... Morbier
Janet..... Morez
Delacroix..... Saint Claude
Lamoureux..... Saint-Laurent

LANDES.

Dax

Martres..... Castets
De Laurens..... Dax
Dompnier..... Mont-de-Marsan
Massy..... Peyrehorade.
De Faget..... Pouillon
Lacazette..... Saint Martin de Seignanx
Dutrougnes..... Saint-Vincent.
De St-Martin Lacaze..... Soustons.

Mont-de-Marsan.

Lescarret..... Arjuzanx.
Davie..... Castets
Bros..... Grenade.
Dedons (J. B. T.)..... Labrit.
Vaucher-Fleurac..... Mimizan.
Mert..... Mont-de Marsan
De Montaut..... Parentis-en-Born.
Gourgues..... Pissos.
De Beausans..... Roquefort
Loustaunau..... Sabres.
Lance..... Sore.
Beau..... Villeneuve.

Saint-Sever.

Capdeville..... Aire
Richarrère..... Amou
Perissault..... Geaune
Descleaux de Lagarde..... Hagetmau.
Lebret..... Mugron
Vergers..... Saint-Sever.
De Girand..... Tartas (*est*).
Dupont..... *Id.* (*ouest*).

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Sault..... Blois (*est*).
Beauvalet..... *Id.* (*ouest*)
Anthoine..... Bracieux
Jacquet de May..... Contres.
Tarcivaut..... Herbault.
Declery..... Marchenoir.
Jourdain..... Mer.
Leconte-Deroujou..... Montrichard.
Cornet..... Onzoter-le-Marche
Boncourt..... Saint Aignan

Romorantin.

Foussereau..... Menetou.
Pentecôte..... Motte Beuvron (la).
Beauvallet..... Nouan-le-Fuzelier-Beuvron.
Dupuche..... Romorantin.
Ferrand..... Salbris.
Fogel..... Selles-s-Cher

Vendôme.

Girault..... Droue.
Legray..... Mondoubleau
Mallevaut..... Montoire
Dubois..... Morée
Chevreau..... Saint-Amand
Savignard..... Savigny
Dandilleaux..... Selommes
Gendron ✻ Vendôme.

LOIRE.

Montbrison.

Michel..... Boën.
Fontanel..... Feurs.
Mercier..... Montbrison
Jarrige..... Noirétable
Vincenton..... Saint Bonnet-le-Château
Gardon..... Saint Germain
Maussier..... Saint Georges-en-Couzan.
Cognard..... Sorbeyrolles (St-Jean)
Desfarge..... St Symphorien

Roanne.

Segaud..... Charlieu
Bancydier..... Charlieu.
Lacroix..... Neaux
Roybet (O✻) Pacaudière (la)
Berger..... Perreux.
Dessard..... Roanne.

Ferraud . . S. Gervais-la-
Forêt-sur-Re. Saint-Hi-
laire.
Montagnier . Saint-Jean-de-
Sauves.
Orzeaux . . Saint Sympho-
rien-les-Bois.

Saint-Étienne.

Ch. Fleu. . . Bourg-Argen-
tal.
Blanc . . . . . Chambon (le).
Gr. on . . . Bessat.
Ro. . . . . Feurs.
Rey. . . . . Saint-Germain-
Laval.
Terra . . . . Saint-Étienne
(4e et 5e arr.).
Jaffey . . . Lorette.
P. . . . . Rive-de-Gier.
S. . . . . Saint-Chamond.
Sorbier . . . Saint-Étienne
(1er, 2e et 3e arr.).
Moyère. . . . . Saint-Héand.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Langlade. . . . Anzon.
Tr. . . . . Bas-le-
Moutier.
Mo. . . . . Grand-Lieu.
Mo. . . . . Derval.
Montaubraud . . Largeasse.
De Reynaud. . Le Loroux.
De L. . . . . Nozay.
. . . . . Riaillé.

Le Pay.

Grelet . . . . Legé.
Pontvianne. . Corcoué.
. . . . . Clisson.
Pet. . . . . Puy-le-Froid.
Vaz. . . . . Le Loroux.
A. . . . . Moustier (le).
R. . . . . Legé.
Le . . . . . Legé (2e arr.).
De. . . . . Vertou.
. . . . . Saint-Philbert.
D. . . . . Saint-Philbert.
V. . . . . Saint-Philbert.
M. . . . . Saint-Philbert.
Benoist de Brive Vorey.

Vassiguaux.

Rousset . . . . . Bis.
L. . . . . Machecoul.
R. . . . . Machecoul.
B. . . . . Saint-Philbert.
Gr. . . . . Le Pellerin.
Gr. . . . . Vassiguaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

C. . . . . Ancenis.
. . . . . Le Pin.
. . . . . Varades.
. . . . . Saint-Mars-la-
Jaille.
Maneau. . . . Varades.

Châteaubriant.

G. . . . . Châteaubriant.
. . . . . Derval.
D. . . . . Moisdon.
Pinou-Des-
. . . . . Nort.
. . . . . Nozay.
L. . . . . Issé.
. . . . . Saint-Julien-de-
Vouvantes.

Nantes.

. . . . . Aigrefeuille.
C. . . . . Bouaye.
. . . . . Carquefou.
. . . . . Chapelle-sur-
Erdre (la).
. . . . . Clisson.
. . . . . Légé.
. . . . . Loroux-Botte-
reau (le).
. . . . . Machecoul.
. . . . . Nantes (1er a
dernon de la
. . . . . Id. (2e arr.)
L. . . . . Id. (3e id.)
. . . . . Id. (4e arr.)
. . . . . Id. (5e arr.).
. . . . . Nort.
C. . . . . Saint-Philbert.
. . . . . Vertou.
. . . . . Vigneux.

Paimbœuf.

. . . . . Bourgneuf.
. . . . . Pellerin (le).
. . . . . Pornic.
. . . . . Saint-Père-en-
Retz.

Saint-Nazaire.

. . . . . Blain.
. . . . . Croisic (le).
. . . . . Guémené-Pen-
fao.
. . . . . Guérande.
. . . . . Herbignac.
. . . . . Nort-Château.
. . . . . Saint-Étienne-
Mont-Luc.
. . . . . Saint-Gildas-
des-Bois.
. . . . . Saint-Nazaire.
. . . . . Saint-Nicolas-
de-Redon.
. . . . . Savenay.

LOIRET.

Gien.

Lebeau. . . . . Briare.
. . . . . Châtillon-sur-
Loire.
. . . . . Gien.
. . . . . Ouzouer-sur-
Loire.
. . . . . Treilly.

Montargis.

Gaspon . . . Bellegarde.
Lebrun. . . . . Châteaurenard.
Babille. . . . . Châtillon-sur-
Loing.
. . . . . Courtenay.
. . . . . Ferrières.
. . . . . Lorris.
. . . . . Montargis.

Orléans.

. . . . . Artenay.
. . . . . Beaugency.
. . . . . Châteauneuf.
. . . . . Clery.
. . . . . Neuville-
aux-Bois.
. . . . . Jargeau.
. . . . . Meung.
. . . . . Neuville-aux-
Bois.
. . . . . Orléans (1er a.)
. . . . . Id. (2e arr.)
. . . . . Id. (3e arr.)
. . . . . Id. (4e arr.)
. . . . . Id. (5e arr.)

Pithiviers.

Tardy . . . . . Beaune-la-Ro-
lande.
. . . . . Malesherbes.
. . . . . Neuville.
. . . . . Outarville.
. . . . . Pithiviers.
. . . . . Puiseaux.

Cahors.

. . . . . Cahors (*nord*).
. . . . . Cahors (*sud*).
. . . . . Castelnau.
. . . . . Cazals.
. . . . . Lalbenque.
. . . . . Limogne.
. . . . . Luzech.
. . . . . Montcuq.
. . . . . Puy-l'Évêque.
. . . . . Saint-Géry.

Figeac.

. . . . . Bretenoux.
. . . . . Figeac (*est*).
. . . . . Figeac (*ouest*).
. . . . . Latronquière.
. . . . . Livernon.
. . . . . Saint-Cere.

Gourdon.

. . . . . Gourdon.
. . . . . Gramat.
. . . . . Labastide-Mu-
rat.
. . . . . Martel.
Pebeyre (J. B.) Payrac.
. . . . . St Germain.
. . . . . Salviac.
. . . . . Vayrac.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Barteyres	Agen (1er ar.)
Pet[illegible]	[illegible] arr.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Beauville
[illegible]	Lapeyrume.
[illegible]	La Roque
[illegible]	[illegible]
Casaubon	Prayssas.
Dessis	[illegible]

Marmande.

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Duras.
Leroy	Fauzun
Gilhot	Marmande
P. Buytet	[illegible] Agénais
De Lacroix	Meilhan
De [illegible]	[illegible]
[illegible]	Seyches.
Lagarde	Tonneins.

Nérac

Dufour	[illegible]
Sainturault	Barbaste
Laffite-Perron	Francescas
Peyrou	Houeillés
Frémont	Lavardac
De Rességuier	Mezin
Pégrimard ✻	Nérac.

Villeneuve-sur-Lot

Martineau	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Du Cheviard	Fumel.
Compeyrot	Monclar
Brugère	Monflanquin.
Laporte	Penne
Lafitteau	Ste Livrade
Dulac	Tournon.
Ducamat	Villeneuve.
[illegible]	[illegible]

LOZÈRE.

Florac.

Troubles	Barre.
Du Puy Montbrun	Florac
Monestier	Massegros (le)
Galtier de Montouran.	Meyrueis
Rouvière	Pont-de-Montvert.
Paradan	Ste-Enimie
De Salon de Soulan.	Saint-Germain-de-Calberte

Marvejols

Balmadier	Aumont
Durand	Canourgue (la)
Cordesse	Chanac.
Jacques du Boural	Fournels.
[illegible]	Malzieu (le).
[illegible]	Marvejols
Torreilles	Meyrueis
Torrette	Saint-Chely
Navech	St-Germain-du-Teil.
[illegible]	Serverette.

Menae.

[illegible]	Bleymard (le,
Valette.	[illegible] Randon.
Dubosc	Grandrieu
[illegible]	Langogne.
[illegible]	Mende
Dumadeau.	Saint-Amans
Polge de Combret	Villefort.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers

Aubert	Angers (1er a.).
Guillot de la Poterie	Id. (2e arr.).
Taveau	Id. (3e arr.).
Guillot	Briolay
Baillergeau	Chalonnes.
Bizard	Louroux-Bonnaise (le,
Richer	Pts de Cé (les).
Demaulaisson	Saint Georges-sur-Loire.
Dallery	Thouarcé.

Baugé.

Hervé	Baugé.
Sovet	Beaufort
Logras	Durtal.
Duvernet	Longué
Brasilier	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Chollet

Bonnet	[illegible]
Godet	Champtoceaux
[illegible]	Chemillé.
Gebiaseau	Cholet.
Debeauvoys.	Montfaucon.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Saint-Florent

Saumur

Barthelemy des Chadonèdes	Doué
Lecoure	Gennes.
D'Hily.	Montreuil-Bellay
Pallu	Saumur (sud).
Loliche	Id. (nord-est).
Ratouis	Id. (nord-ouest).
Bézian	Vivers.

Segré.

Le Roux de la Cadoraie	Candé
Hubert-Commun (C✻)	Châteauneuf
Survile	Lion-d'Angers (le
Lacroix	Pouancé.
Caternault	Segré.

MANCHE.

Avranches.

Godin	Avranches.
Rondel	Brécey.
Hendeline	Ducey.
Barbe	Granville.
Morin	La Haye-Pesnel.
[illegible]	[illegible]
Duthiel	Saint-James.
Frêne. Beunarie	Sartilly
Guérin	Villedieu

Cherbourg

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Auvray	S. Pierre-Église.

Coutances

Perée	Bréhal.
[illegible]	[illegible]
Danguy	Coutances.
Le Pelletier	Gavray.
Bouillon	Haye-du-Puits
[illegible]	[illegible]
Tanqueray	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Lendelin.

Mortain

De Chérencey	Barenton
Houzé ✻	Isigny-Pandas
[illegible]	[illegible]
Gesbert	Juvigny-le-Tertre.
Leteinturier-Taprise	Mortain
[illegible]	[illegible]
Laurent	[illegible]
Godefroy.	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Saint-Lô

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Hédouin	Marigny
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Percy
Delacour	Sainte-Croix
Lemarquand	St-Jean-de-Daye
Porquet	Saint-Lô
Paven de la [illegible]	Tessy
Duval-Dufresne	Torigny

Valognes

Leprovost	Barneville
Viel	Briquebec
Couturier	Montebourg
Hamelin	Quettehou

C rou . Ste-Mère-Eglise.
De s e S S r t V
Sanso v l gnes

MARNE.

Chalons

Born t , . Ch ons
Sym e . Le ry s C t
Mo . . . Mar
Bo e . . St
Ba en Ver s

Epernay

T l er .. Aug re
Masson ..... Av ze
Le b D rs
Me ss y
T r , Es rn y
G ard Fère - Cham-
en e
Mar . . . Montmirail.
Lerner . M
Duranton.... Sezanne.

Reims

Jacqu n A
Ch g e K e
Perrot..... Bourgogne
Cu Ch on
Prieur . Fismes
DeBourbonne de ms (1er ar)
L . Id. 2e arr ,
Lab . Id. (3e arr.).
S Vez y
H Vi en r

Sainte-Menehould

Serrière ..... Dommartin s
Y
Ma Ste-M
Debray..... Ville-s -

Vitry-le-François.

L Heiltz-le Mau
Ne ..... Saint-Remy e
Ba Sa
Dommanget . Tarlebemont.
Oudart . Vitry e Fran
ois

MARNE (HAUTE-).

Chaumont

Fra . Ai ot
Dauve ... Arc-en Barrois
Mar Bo
Duc e
Ne e . Cha
Bernard . Cle
Ba er . Joz
D ges . Nog
M
F ssy ... Vig y

Langres

Pouard . A e
Rousseaut.... Bo on
Robin..... Fay Billot

Carteret. . Ferte - sur -
Aro ance (a)
Laurent..... Langres
Bœuf..... Longeau.
Lapre..... Montigny - le -
Roy
Banton..... Neuilly-l'Ev
Pierson . Pr y
Perrot.. . Varennes.

Vassy

Pierret ..... Chevillon.
Guénard de la
Tour..... Doulaincourt
Pernot. .... Doulevant.
Dep ame.. Joinville
Girard... ... Montierender
Hotel ... Poissons
Guillemin .. Saint Dizier
Grot... .... Vassy.

MAYENNE.

Château Gontier

M e
Gaudin ..... Ch t. Gontier
Anquetil..... Cosse-le-Vivien.
l
velais..... Grez-en-Bou e
Foucault.... Saint Aignan
sur-Roe

Laval.

Bernier..... Argentre
Berger. ... Chailland.
Langlois..... Laval (est).
Lemonnier . Loiron.
Lahlanche - Meslay
Guillemin .. Montsurs
Masin.. .... Ste-Suzanne

Mayenne.

Lemercier Ambrières.
Lecarpentier.... Bais
Julien..... Couptrain
Gorron.
Lelianc.. . Horps (le).
Lassay
Lamarchand . Mayenne (est)
Noirrisson... Id. (ouest).
Pichereau .. Pré-en-Pail.
Jardin ..... Villaine - la -
Juhel.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Briey

Proth .. . Audun-le-Roman

Petit - Jean -
Roget..... Briey
Forquignon.. Chambley.
Jean..... Conflans
Grégoire . Longuyon.
Bithas. Longwy

Lunéville.

Sarrazin..... Arracourt.
Dilio . .... Baccarat.
Brutfer..... Bayon
Dedenon. . Blamont
Richard ..... Cirey.
Corrard... . Gerbeviller
Roederer.... Lunéville (n).
. Lunéville (s e)

Nancy.

Jacob ... Haroué
Jaudaille Nancy (est).
Maire ..... Id (nord).
Chenut ... Nancy (ouest)
Guibal . .... Nomeny
Villeroy .... Pont-à-Mousson
Porel. ..... Saint Nicolas.
Didier.. .... Vezelise.

Sarrebourg.

Toul.

Cor Conflans-
Domèvre.
Thiaucourt.
Denis ..... Toul (nord).
Arnould.... Id. (sud).

Vic

Laubic.... . Vic

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Toussaint .. Ancerville
De l'Escale .. Bar-le-Duc.
Gaide..... Ligny.
Muller..... Montier-sur-
Saulx
Jacquot..... Revigny.
George.. ... Triaucourt.
Thomas..... Vaubecourt
Arnot..... Vavincourt.

Montmédy

Marchal.... Damvillers.
Schott..... Dun
Thiebaut.... Montfaucon.
Donzé.... .. Montmédy
Chaudoye... Spincourt.
Dr , Stenay.

Saint-Mihiel.

Ardoum..... Commercy.
Claudot... . Gondrecourt
Honnore. .. Saint-Mihiel
Dumesnil .. Vaucouleurs.
Hemelot.... Vigneulles.
Vieq..... Void.

Verdun

Grandjean... Charny
Clermont
Picard . Etain
Person .. Fresnes-en-
Woëvre.

Colin .	Soully.
Fr[illegible]quin....	Varennes.
Dro[illegible]et.....	Verdun.

MORBIHAN.

Lorient.

Dem.....	Auray.
Fauchat.....	Belle-Ile-en-Mer
Lescoat.....	Belz.
Mocaé.....	Hennebont.
Gagneux.....	Lorient (*nord*)
Jégou.....	*Id.* (2e *arr.*).
Le Bouard...	Ploëay
Le Floch....	Pluvigner.
Sor[illegible]	P[illegible]ort
[illegible]	[illegible]
Kergorlay...	Quiberon.

Ploërmel.

Maubec.....	Guer.
Gerard.....	Josselin
Malen.....	Malestroit.
N.....	Mauron.
Robert.....	Ploërmel.
Le Vannier..	Rohan.
Lefeuvre....	St-J.-Brevelay.
Prunier....	Trinité (la)

Pontivy.

Char[illegible]	
[illegible]le	B[illegible]
[illegible]	[illegible]
L[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Debroise....	Locmine.
Fleuriot.....	Pontivy.

Vannes.

Frollo (O✻)..	Allaire.
Dupontavice.	La Gacilly.
Lluere.....	Elven
K[illegible]	Grand-[illegible]
Be[illegible]	Muzillac
M[illegible]	Questembert
le Bret.....	Roche-Bernard (la).
Pesquiel	Locmariaquer.
Lequellec ✻.	Sarzeau.
Lallemand...	Vannes (*est*).
Jourdan ✻ .	*Id.* (*ouest*).

NIEVRE.

Château-Chinon.

Thomas.....	Chât. Chinon.
Vidal.....	Châtillon.
Roblin.....	Luzy.
Petitier Brasiot ..	Montsauche.
Tholié.....	Moulins-Engilbert.

Clamecy.

Richard.....	Brinon.
Kreutzer....	Clamecy.
Gueneau....	Corbigny.
Houllard de Montigny ✻	Lormes.
Toutée.....	Tannay.
Ou[illegible] ✻	Varzy

Cosne.

Duplessis ...	Cosne.
Guillard.....	Donzy.
Guillemin ..	La Charité.
Guilleraut...	Pouilly.
De Charry...	Premery.
Duverger...	Saint Amand.

Nevers.

Parent	Decize
[illegible] de-[illegible]s ✻	Lormes
[illegible]-[illegible]-tour.....	Fours.
Mérijot.....	Nevers.
Moret	Pougues.
Bareyre. . .	St-Benin-l'Azy
Massin ✻....	Saint-Pierre-le-Moutier.
Lallier ✻....	Saint-Saulge.

NORD.

Avesnes

George.....	Avesnes (*nord*)
[illegible] ..	*Id.* (*sud*)
Sic[illegible]	[illegible]as
V[illegible]	[illegible]
[illegible]ere . .	[illegible]mont
[illegible] . .	[illegible]ere
[illegible]x ✻	Mar[illegible]e
[illegible].....	Quesnoy (le).
Mésange.....	*Id.* (*ouest*)
Emond.	Solre-le-Château.
Bourgeois ...	Trélon.

Cambrai.

Lestoquoy..	Cambrai (*est*).
[illegible]	*Id.* (*ouest*)
[illegible]	[illegible]eres
[illegible]	[illegible]
Lefrou.....	[illegible].
Savary.....	Marcoing.
Wary	Solesmes.

Douai.

Potiez.....	Arleux.
[illegible]	Douai (*nord*).
[illegible]	*Id.* (*sud*).
[illegible]	*Id.* (*ouest*).
Havez.....	Marchiennes.
Tillemant....	Orchies.

Dunkerque.

Vandeper....	Bergues.
Decarpentry.	Bourbourg.
Guiloth.....	Dunkerque (*e.*)
Choussy de Lassaigne .	*Id.* (*ouest*)
Flageolet....	Gravelines.
Vanuxem....	Hondschoote.
Vernimmen..	Wormhoudt.

Hazebrouck.

Dehain . .	Bailleul (*n.*)
Moen[illegible]e	*Id.* (*sud-ouest*).
Smagghe....	Cassel
B[illegible]	[illegible]zebrouck (*sud*)
Duvet.....	*Id.* (*sud*).
Arnould.....	Merville.
Guermonprez	Steenvoorde.

Lille.

Ranson.....	Armentières
Payoult.....	Bassée (la).
Lorthiois....	Cysoing
Aubrion ✻ ..	Haubourdin.
D'Herbomez.	Lannoy
[illegible]	Lille (*ouest*)
[illegible]	*Id.* (*centre*)
Le[illegible]tier	
[illegible]ger. .	*Id.* (*nord*).
Mortian.....	*Id.* (*sud-ouest*).
Parel	*Id.* (*nord*)
Delecluze....	Pont-à-Marcq.
Samyn.....	Quesnoy (le).
Bonnier.....	Roubaix (*ouest*)
Tierce.....	*Id.* (*est*).
Caplet.....	Seclin
Legrand.....	Tourcoing (*n.*)
Duchochois .	*Id.* (*sud*).

Valenciennes

Cogé ✻	Bouchain
[illegible]	[illegible]
[illegible]	St-[illegible]mon
[illegible]	[illegible]
Wa[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]nes
[illegible]	[illegible]
Tamboise ...	*Id.* (*sud*).
Sabès.....	*Id.* (*est*).

OISE.

Beauvais.

Déjardin.....	Auneuil
[illegible]	Beauvais (*s. o.*)
[illegible]	*Id.* (*nord-est*)
Desgrevil	[illegible]
Caillez.....	Coudray-St Germer
[illegible]	[illegible]
Garet.....	Grandvilliers.
Pelle.....	Marseille-le-Petit.
Camus.....	Méru
Lacour.....	Nivillers.
Delatte	Noailles.
Latailleur ...	Songeons.

Clermont.

Flobert.....	Breteuil.
Pelletier	Clermont.
Judenne.....	Crèvecœur
Lefèvre.....	Froissy.
Caulet	Liancourt.
Pennetier ..	Maignelay.
Mazand	Mouy.
Mouret.....	Saint-Just-en-Chaussée.

Compiègne

Dechappe ... Attichy.
Cissé [illegible] ompiègne.
H[illegible] [illegible]
De[illegible]
[illegible] [illegible]
M[illegible] [illegible]
Degouy [illegible]
H[illegible] lessons
Magois ..... Ribécourt.

Senlis.

Parent ..... Betz.
[illegible] [illegible]
A[illegible] [illegible]
La[illegible] [illegible]
Guyot ..... Neuilly-en-Thelle.
Lamiche..... Pont-Sainte-Maxence
Sallé..... Senlis.

ORNE.

Alençon.

C[illegible] Alençon (*est*).
Decour. .. *Id.* (*ouest*
Wenger. ... Carrouges.
Fophulat .... Courtomer.
Vardon..... Mesle-sur-Sarthe
Darpentigny Séez

Argentan

Dubois... .. Argentan
Charpentier . Briouze
Legnerney... [illegible]
A[illegible]
Denis ..... Ferté Fresnel (la)
Picart ... [illegible]
Beauperrey Merlerault(le).
Salmon..... Mortrée.
Levavasseur. Putanges.
Grosse Duperon Tr[illegible]
Manouvriez . Vimoutiers.

Domfront

Fouasse.. .. Athis
Digeon..... Domfront
Bignon..... Ferté-Macé(la)
Benard. .... Flers.
Pelouin..... Juvigny.
Corbeau..... Messey.
Foucault .... Passais.
Marcère.. .. Tinchebray.

Mortagne.

Lenar[illegible] [illegible]
Boëne.
Parfait ..... Beaume.
Dumesnil.... Laigle.
Guérard..... Longni.
Brideau..... Mortagne.
Houlbey .... Moulins-la-Marche.
Lemonnier .. Nocé
Martin ..... Pervenchères.
Pergeaux ... Remalard
Condouin ... Theil (le).
Clostre..... Tourouvre.

PAS-DE-CALAIS.

Arras

Leconte... . Arras (*nord*)
Wartelle .... *Id.* (*sud*)
Dubron ..... Bapaume.
Bruyer..... Beaumetz
[illegible] [illegible]
Herdhelaut.. Croisilles
Cormont .... Marquion.
Desmarquoy. Pas
[illegible] Vimy
[illegible]

Bethune

Br[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible] [illegible]
C[illegible] ..... Lens
Lequien..... Lillers
Malvaux. . . Norrent-Fontes.
Lancien. Ventie (la).

Boulogne

Noël..... Boulogne(*sud*)
Houcke ..... Boulogne (*n.*).
Claustre..... Calais
Boun[illegible] .. Desvres
Guimant .. Guines
Pol[illegible] [illegible]
Bouvet..... Samer

Montreuil

Souquet..... Campagne
Arnouts..... Etaples.
Legrand .... Fruges.
Prevost de Courmière Hesdin
Martin ..... Hucqueliers.
[illegible] Montreuil.

Saint-Omer.

Duth[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] Lumbres
Van Troyen , St-Omer (*n.*).
Léturgie..... *Id.* (*sud.*).

Saint-Pol.

Daqu[illegible] [illegible]
[illegible] de Auxy-le-Rosière.
[illegible] [illegible]
[illegible] Comt[illegible]
[illegible] Heuchin.
Crinon. ..... Pareq (le).
Tourn[illegible] .... Saint-Pol

PUY-DE-DÔME.

Ambert

Pacros..... Ambert.
Bravard de la Vernière . Arlanc
Bochon . Canlhat.
Fontanp..... Olliergues
Mon[illegible] [illegible]
[illegible]
Perret .. St-Ant[illegible]
[illegible] St Germain-l'H[illegible]
Soudan..... Viverois.

Clermont-Ferrand.

Dela[illegible] [illegible]
[illegible] Bourg-Lastic
[illegible] Clermont(*s o.*)
[illegible]lardon *Id.* (*sud*)
Eyraud.. .. *Id.* (*est*).
Couvreau . . *Id.* (*nord*)
M[illegible] Hermont.
Rotgnier [illegible]
raud . Rochefort.
Gascard... [illegible]
Tauone
Tealhier St-Dier-d'Auvergne
Escot-Prade. Vertaizon.
Champomier [illegible]
Rochon ou Verdier ... Vic-le-Comte.

Issoire

Ollivier ..... Ardes.
Travers ..... Besse.
Pelgères. ... Champeix.
Barrière ..... Issoire.
[illegible] [illegible]
Delsuc ..... Latour
Batisse..... St Germain-Lembron
[illegible]
[illegible] Tauves.

Riom.

[illegible] [illegible]
Picot ..... [illegible]omorende.
De Fr[illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible]dert... Manzat.
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] Pionsat
[illegible] Pontaumur.
[illegible] Pontgibaud.
Dixer . Ranoan
[illegible] Riom (*est*).
Fouilhoux [illegible]
C[illegible] [illegible]

Thiers

Je[illegible] [illegible]
[illegible] Courpière
[illegible] [illegible]
Goyon .. Morgues
Monter . Saint-Remy
Mo nier ..... T[illegible]

BASSES-PYRÉNÉES

Bayonne.

Lasanne..... [illegible]

Samalens.... Bayonne(*n.-o.*)
Lapeble..... Bidache.
Castelpers... Espelette.
Harriet..... Hasparren.
Lafourcade.. La Bastide-Clairence.
Larre..... St-Jean-de-Luz
Diesse..... Ustaritz.

Oloron-Ste-Marie

Barangou.... Accous.
Forest..... Aramitz.
Cassous..... Arudy.
Casamajor .. Laruns.
Lacoude .... Lasseube.
Dabadie.... Monein
Lavigne..... Oloron - Ste-Marie (*est*).
Bambalère... *Id.* (*ouest*).

Orthez.

Fourticot ... Arthez.
Rébeillé .... Arzacq.
Sedgabache... Lagor.
Sourbié..... Orthez.
Roby ..... Navarrenx.
Laborde..... Salies
Dubarbier ... Sauveterre.

Pau.

Pargude..... Garlin.
Dupuch..... Lembeye.
De Borcenave d'Abère... Lescar.
Dutauzin.... Montaner
Carde..... Morlaas.
Pommiès.... Nay (*est*).
Boussille.... *Id.* (*ouest*)
Cazaux..... Pau (*est*).
Alvarès ✲... Pau (*ouest*).
Cazaux ✲ ... Pontacq.
Moulia..... Thèze.

Saint Palais.

Larre..... Iholdy.
Philippes d'Abense..... Mauléon.
Dotezac..... St-Etienne-de-Baïgorry.
De Mendory St-Jean-Pied-de-Port.
D'Audurin... Saint-Palais.
Dupuis..... Tardets

HAUTES-PYRÉNÉES.

Bagnères.

Lacaze..... Arreau
Baget..... Bagnères.
Pujos..... Bordères.
Postes..... Campan
Borcenave... Castelnau-Magnoac.
Marmougat.. Labarthe.
Cazaux..... Lannemezan.
Tajan..... Mauléon-Barousse.
Benlet ✲ ... Saint-Laurent
Cauve..... Vielle-Aure.

Lourdes.

Poque..... Argelès.
Gassie..... Aucun.
Sales..... Lourdes.
Labat..... Luz
Vignes..... Saint-Pé.

Tarbes.

Sabaz..... Castelnau Rivière-Basse.
Labroquère.. Galan.
Lanothe.... Maubourguet.
Balde..... Ossun.
Borgella.... Pouyastruc.
Darroy..... Rabastens.
Tabas..... Tarbes (*sud*).
Jacomet.... *Id.* (*nord*).
Cazavielle.. Trie.
Curie - Sempbres (L. E.). Trie.
Dulor..... Vic.

PYRÉNÉES-ORIENT.

Céret.

Chevresson (O✲)..... Argelès.
Trécourt(O✲) Arles s.-Tech.
Combes..... Céret.
Esquerre.... Prats-de-Mollo

Perpignan.

Tisané..... Latour
De Lapeyrouse..... Millas.
L'Aullier.... Perpignan(*est*).
Domenech .. *Id.* (*ouest*).
Anglevie..... Rivesaltes.
Brunet..... St-Paul
Lagarde..... Thuir

Prades.

Pagès..... Mont Louis.
Peyrac..... Olette.
Roger (J. J E A.)..... Prades.
Sicard..... Saillagousse.
Rotgé..... Sournia.
Battle..... Vinça.

HAUT-RHIN.

Belfort.

Joly..... Belfort
Dupont..... Delle
Wilhelm .... Fontaine.
Antoni..... Giromagny.

RHONE.

Lyon.

Goutswiler .. Arbresle (l').
Jurie..... Condrieux.
Lacroix..... Givors.
Rampin..... Limonest.
Gindre..... Lyon(1er *cant.*)
Dalin ✲..... *Id.* (2e *cant.*).
Potton..... *Id.* (3e *cant.*)
Vial..... *Id.* (4e *cant.*)
Martin..... *Id.* (5e *cant.*).
Raymond .. *Id.* (6e *cant.*).
Gagnier..... Lyon(7e *cant.*)
Montalan.... *Id.* (8e *cant.*)
Las Peisson.. Mornant.
Fabre..... Neuville-sur Saône.
Bouchet..... St-Genis-Laval
Portier..... St Laurent-de-Chamonsset.
Jeannon .. St Symphorien sur-Coise
Louvier..... Vaugneray
Flechet..... Villeurbanne

Villefranche.

Lafitte..... Amplepuis.
Arnaud..... Anse
Lacroix..... Beaujeu
Berthier..... Belleville
Lafrance..... Bois d'Oingt
Laval..... Monsol.
Sapin..... Lamure.
Rinck..... Tarare.
Moncorgé .. Thizy.
Gentil..... Villefranche.

HAUTE-SAONE.

Gray.

Conzal..... Autrey.
Villemot.... Champlitte.
Chofardet ... Dampierre.
Chiffert..... Fresne-Saint-Mamès.
DeMorainville Gray
Carnot..... Marnay.
Péquignot... Gy.
Perchet..... Pesmes.

Lure.

Baoux..... Champagney
Villemot.... Faucogney
Lubert ✲.... Héricourt
Bretel..... Lure.
Prajeur..... Luxeuil
Bourcier .. Melisey
Lamare..... Scye-le
Ougier..... Selle
Rials..... Vauvilliers
Gaspard..... Villersexel

Vesoul.

Dard..... Amance.
Chiffert..... Combeau-Fontaine
Bourgoin.... Jussey
Pierrejean .. Marnezon
Schneemann, Noroy-le-Bg
Clerc de Landresse.... Port-sur-Saône
Laude..... Rioz
Turlin..... Scye-s-Saône
Simonin.... Vesoul
Bouveret.. Vitrey.

SAONE-ET LOIRE

Autun.

Vieillard-Baron..... Autun.
Nolin..... Couches
Classy..... Issy-l'Evêque
Brosselin .. Epinac
Fondet..... Issy-l'Evêque

Moreau de Morcoux .. Lucenay-l'Evê
Abord..... Mesvres.
Fenrtet..... Montcenis.
Cornet..... St-Léger-sous-Beuvray.

Châlon sur Saône.

Madon..... Buxy
Ruzene..... Chagny.
Guillemin..... Châlon-sur-Saône (n.)
Légey..... *Id.* (*sud*).
Chapelot..... Givry
Bonnetain .. Mont-St-Vincent
Dupuis..... St-Germain-du-Plain
Bordot..... Saint-Martin en Bresse
Lacroix.. Sennecey-le-Grand.
Gauthey..... Verdun-sur-Doubs

Charolles.

Altmayer.... Bourbon-Lancy
Juillet..... Charolles.
Lesoeur..... Gueugnon
Fougerouand. Digoin.
Dupuy..... Génelard
Lavenir..... La Clayette
Dutet..... La Guiche
Bernard..... Marcigny
Pauvert..... Palinges
Dumont..... Pressy-le-Monial
Laval..... Saint-Bonnet-de-Joux
Favre..... Semur
Michon..... Toulon-s.-Arroux

Louhans.

Pellissard .. Beaurepaire.
Bulabois..... Cuiseaux
Mugnier-Motta Cuisery
Rongot..... Louhans
Bornier..... Montpont.
Bordet..... Montret
Granger..... Pierre
Mallard ... St-Germain-du-Bois

Mâcon.

David..... Chapelle-de-Guinchay (la).
Dubois... Cluny
Mercier..... Lugny
Delacroix .. Mâcon (*sud*).
Putois..... *Id.* (*nord*).
Frenon..... Matour.
Prelat..... St-Germain-du-Plain-Royal.
Pezé..... Tournus.
Marc..... Tramayes

SARTHE.

La Flèche.

Bert..... Brulon
Lépingleux ✻ La Flèche
Leroy..... La Lude.
Vigier..... Malicorne.
Lemarchand . Mayet.
N..... Pontvallain.
Lefebvre .... Sablé.

Le Mans.

Vannier..... Ballon.
Pelpoir..... Coulie.
Garnier..... Ecommoy.
Peau St-Martin Le Mans (1er arr.)
Leprince.... *Id.* (2e *arr.*).
Péan..... *Id.* (3e *arr.*).
Rogé..... Loué.
Guerin..... Montfort.
Coutelle..... Sillé-le-Guillaume
Droum..... La Suze.

Mamers.

Hardouin Duperron.. Beaumont.
Lemaire..... Bonnétable.
Delacour..... Ferté-Bernard (la)
Normand..... Marolles
Egenschenck Mamers.
Rinarhère Laroche Marolles
Chardonnet Montmirail.
Delaunay..... Saint-Pater
Boisseau-Arlegis. Tuffé

Saint-Calais.

Gohier..... Bouloire.
Chauveau... Chartre (la).
Lecoeur..... Château-du-Loir
Mercier..... Grand Luce(le)
Lemaire..... Saint-Calais
Tessard..... Vibraye

SAVOIE.

Albertville.

Gentil..... Albertville.
Richard..... Beaufort.
Guillot..... Gresy s.-Isère.
Gabet..... Ugines.

Chambéry.

Lacombe..... Aix-les-Bains
Arnaud..... Albens
Curtet..... Chambéry (*s.*)
Perroy..... *Id.* (*nord*)
Gabet..... Chanoux
Comte..... Chateard (le)
Chardonnet Fontaine-Sainte
Provenat.... Montmelian
Gotteland.... Lamotte-Servolex.
Cholat..... Pont-de-Beauvoisin.
Richard..... Rochette (la).
Armand..... Ruffieux.
Naz..... Saint-Genix.
Morand..... Saint-Pierre-d'Albigny
Guichon.... Yenne.

Moûtiers

Peronnier... Aime
Laissus..... Bourg-Saint-Maurice
Mayet..... Bozel.
Revel..... Moûtiers

St-Jean-de-Maurienne

Bonjean .... Aiguebelle.
Laymond.. Chambre (la).
Perrier..... Lanslebourg.
Rosset..... Modane.
Borgès..... Saint-Jean-de-Maurienne
Delozecour... Saint-Michel.

HAUTE-SAVOIE.

Annecy.

Mugnier..... Albi.
Perrier..... Annecy (*sud*
Marion..... *Id.* (*nord*).
Molin..... Annecy
Collet..... Annecy
Trevenet..... Thones.
Curtet..... Thorens

Bonneville

Joly..... Bonneville.
Pay..... Cluses
Dessaud..... Cluses
Bonnet..... Contamine-la-Ville
Lacroix..... Saint-Gervais
Arnaud..... Saint-Jeoire
Terrier..... Salanches.
Pasquier..... Samoëns.
Tavernier.. Taninges

Saint Julien.

Bernet..... Annemasse
Dunoyer..... Cruseilles
Delevaud. Frangy
Lavanchy..... Jussy
Jacquemard.. Saint-Julien
Canet..... Seyssel

Thonon.

Hyver..... Abondance
Lacois..... Biot (le)
Michelat.... Boëge.
Canet..... Douvaine.
Cottet..... Evian
Naz..... Thonon

SEINE

Voy page 1018.

SEINE INFÉRIEURE.

Dieppe.

Guerin..... Bacqueville.
Lefevre..... Bellencombre.
Poullet..... Dieppe
Baudry..... Envermeu
Léger..... Eu
Herrier..... Longueville
Leblanc..... Offranville.
Eudes..... Tôtes

Hâvre (le).

Lemaréchal. Bolbec
Breton..... Criquetot.
Lefebvre.... Fécamp.
Delafay..... Goderville
Saint Requier Hâvre (le) (*sud*

Bordeaux	Havre (2e ca[illegible]
Craig[illegible]	Ha[illegible]
Du[illegible]esche	[illegible]el or[illegible]
Bucaille....	Montivilliers
Breaute	St Ro[illegible] Colbec.

Neufchâtel.

Louette.....	Argueil.
Pognie.....	Aumale.
Vodic.	[illegible]ay
Desparc[illegible]	Lor[illegible]s les [illegible]x
Mel[illegible]er	[illegible]ey
Fra[illegible]	Lou[illegible]res
Chatenever[illegible]	Neufchatel
Baudard de Ste-James-de Gancourt	Saint-Saens

Rouen.

Potel.....	Boos.
Levavasseur,	Buchy.
Laignel.....	Clères.
Lecoudes[illegible]	Darnetal.
Perrand.....	Duclair.
Tasconelle...	Elbeuf.
Gelee.....	Grand-Couronne (le).
[illegible]	Maromme.
T[illegible]s	[illegible]y
[illegible]z[illegible]	Rouen (1er arr.)
Lamer.....	Id. (2e arr.).
Bucher.....	Id. (3e arr.).
Simonin.....	Id. (4e arr.).
Lequet ✻...	Id. (5e arr.).
Favé.....	Id. (6e arr.).

Yvetot.

Yger.....	Cany.
Tavache ✻..	Candebec.
Sery.....	Doudeville.
Marre[illegible]	Fa[illegible]ville
Begeonne La-motte.	Fontaine-le-Dun.
Jacques.....	Ourville.
Foncher....	Saint-Valery-en-Caux
Camp[illegible]on	[illegible]ort
Racinet.....	Yerville.
Petit.....	Yvetot.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

T[illegible]vard,...	[illegible]ers
Rogier.....	Ferte-Gaucher (la).
Fermepin....	Rebais.
Soles.....	Rozoy.

Fontainebleau.

Horeau.....	Chapelle-la-Reine (la).
Simon.....	Chât[illegible]andon.
Renard.....	Fontainebleau
Pujo.....	Lorrez-le-Bocage.
Chevannes..	Montereau-fault-Yonne.
Dagneau..	Moret.
Flesme....	Nemours.

Meaux

[illegible]ocen	[illegible]aye
Guerch.....	Crecy
Vincent....	Dammartin.
Coudreau...	Ferté-sous-[illegible]ouarre (la).
Lanet.....	Lagny.
Borniche....	Lizy-s.-Ourcq
Varry.....	Meaux.

Melun

Ter[illegible]r[illegible]...	Brie-Cte-Robert
Ver[illegible]het	Châtelet (le)
Gérout[illegible]	Melun (nord).
[illegible]ret	[illegible]ard
Chapelot....	Mormant.
Charpentier.	Tournan.

Provins.

Davion.....	Bray-s.-Seine.
Maillé.....	Donnemarie.
Julien.....	Nangis.
De Neuilly...	Provins.
Ligudon.....	Villiers-Saint-Georges.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

B[illegible]h[illegible]	Arpajon
Pe[illegible]t[illegible]	Boissy-Saint-Léger.
Boussot.....	Corbeil.
Wolff.....	Longjumeau.

Etampes.

Bidault.....	Etampes.
[illegible]er[illegible]	[illegible]rt-Auf[illegible]s (la
Degouraly..	Mor[illegible]ville.
Ganse.....	Milly.

Mantes-sur-Seine.

[illegible]nstaert.....	Le[illegible]ieres.
Duval.....	Houjan.
Dumas.....	L[illegible]may.
Velly.....	Magny.
Le Sieur	Mantes.

Pontoise.

De la Nayrie	Ecouen.
Ducrocq....	Gonesse.
De Massary	Isle-Adam (l')
Boccon-Gibod	Luzarches
Rathoré.....	Marines.
[illegible]ier	[illegible]ey
Tinchant....	Pontoise.

Rambouillet

Delicncourt..	Chevreuse
Foyer.....	Dourdan (n.).
Beauvais.....	Id. (sud).
Duchesne.....	[illegible]ers
Durville.....	Montfort-l'Amaury.
Thibault.....	Rambouillet.

Versailles.

Leroux.....	Argenteuil.
Picon.....	Marly-le-Roi
Hamel	Meu[illegible]
Pichon.....	Pon[illegible]sea[illegible]
Delattre..	Poissy
Desprez ✻	St Germain-en-Laye.
Cranney....	Sèvres.
Toussaint..	Versailles (n.).
Seigret ✻	[illegible]ant
Dufour.....	Id. (ouest).

SÈVRES (DEUX-).

Bressuire.

Vioux	Argenton (le [illegible])
Soulet.....	Bressuire.
[illegible]gnac	[illegible]ndeau
Riou.....	Cerisay.
Dugast.....	Saint-Varent.
Bernardeau..	Thouars

Melle.

Guignolt ...	Brioux.
Levrier.....	Celles
Bauchet....	Chef-Boutonne
Bernier.....	Lezay.
Surand	Melle
Bibaut-du Rouyet....	Mothe-Saint-Heray (la)
Malapert....	Sauzé-Vaussay.

Niort

Desbois.....	Benuvoir-sur-Niort.
Garoteau....	Champdeniers
Rocher.....	Coulonges.
Creuzé.....	Frontenay.
Bayle ✻....	Mauze
[illegible]	Ner[illegible]ervant)
Faure.....	Id. (2e cant.).
Ba[illegible]ine.....	Prahecq
Servant.....	Saint-Maixent (1er cant.)
Fontant.....	Id. (2e cant.).

Parthenay.

Cotherea[illegible]	Airvault
Ser[illegible]	Mo[illegible]res
[illegible]rat	Lapleau
Tallonreau...	Moncontant.
Savin.....	Parthenay.
[illegible]ard	[illegible]
Guerin	[illegible]
Martineau...	Thenezay

SOMME.

Abbeville.

Caron.....	Abbeville (n.)
Bachelier ✻..	Id. (sud).
Cabot.....	Ailly-le-Haut-Clocher.
Demons.....	Ault.
Guillard.....	Crécy
Godefroy....	Gamaches.
Leroux.....	Hallencourt.
Auquier.....	Moyenneville.
Cailot.....	Nouvion.
Cardenne...	Rue.
Caron.....	Saint-Valery

Amiens.

C[illegible]	Amiens (*n.-e*)
Ne[illegible]ghs	*Id.* [illegible]
Julien (O[illegible]	*Id.* [illegible]
Thuillier	[illegible]
Bled	Conty.
Dufos	Corbie
N[illegible]	Hornoy
Renté	Molliens-Vi[illegible]caume
Desrgillières	Oisemont.
Le[illegible]	[illegible]
Ma[illegible]ncourt	Poix.
Lallemand	Saint
Davaucelle	[illegible] Berg[illegible]

Doullens.

Damiens	Acheux
Boyer	Beru[illegible]
Lelou	Domart.
Fourquier ✻	Doullens.

Montdidier.

Warmez	Ailly-s[illegible]Noy
Bédrot	Montdidier.
Vrayet de Surcy	Moreuil
[illegible]	Rosières
Caron	[illegible]

Péronne

Beauvois	Albert.
Colet	Bray.
Toupart	Chaulnes.
Fodéré	Combles.
Lannois	Ham.
Marchand	Nesle
Marquet	Péronne
Daussy	Roisel.

TARN.

Albi.

Compagnon de Thezac	Alban.
Crouzet	Alb[illegible]
Fabry	Mo[illegible]
Maître ✻	Pampelonne
Negr[illegible]	Realmont.
[illegible]	[illegible]
De Faramond	Valence.
Giscard	Villefranche.

Castres

[illegible]	Aigles
[illegible]	Brassac
Faure *dit* Roulh[illegible]	Castres.
De Palevade	Dourgne
Azaïs	Lavaur
Taillard	Lacaune
Mathieu	Lautrec.
Landes	Mazamet
Cambon	Montredon
Boisclard	Murat.
Arpajou	Roquecourbe
De Fonclare	Saint-Amans
Reygasse	Vabre.
Bourguinol	Vielmur

Gaillac.

Baron	Cadalen.
Gary	Cordes
Compay	Gaillac
Mercadier	L'Isle-d'Alb.
Tornier	Castelnau-de-[illegible]
Maraval	Rabastens.
Faigt[illegible]ère de Villeverde	[illegible]
Remaury	Vaour.

Lavaur.

Guiraud	Cuq-Toulza.
[illegible]	[illegible]
Martin	Lavaur
Ségnier	Puy-aurens.
Labre	Saint-Paul.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Dombernard	Beaumont
Châtenières	Castel-Sarrasin
De Lafaurie	Grisolles
Des Plas	Lavit
Dérat	Monteen.
Fabre	Saint-Nicolas.
Rossignol	Verdun

Moissac.

Nau[illegible]	Auvillars.
Sa[illegible]	[illegible]
Bergesse-Lazerolles	Lazerte.
Castex	Moissac.
Bo[illegible]sson	Montaigu.
[illegible]	Valence-d'Agen.

Montauban.

Azémar	[illegible]
Rossignol	Caylus
Potems	Française (la)
Pécharmant	Molières
Ansas	Montauban (*e.*)
Delor	*Id.* (*ouest*).
Lafaze	Montclar.
Tessier	Montpezat.
Pigasse	Negrepelisse.
Lassalle	Saint-Antonin
Belay	Villebrumier

VAR.

Brignoles

Aubert	Barjols.
Garsou	Lesse[illegible]
Brès	[illegible]
Ravanes	Cotignac
Augarde	Rians.
Pierre	Roquebrussanne (la
Fioupou	Saint-Maximin
Constans	Tavernes.

Draguignan

Boyer	Aups
[illegible]	Callas.
Granet	Comps
Féguet	Draguignan.
Guinet	Fayence.
Julhen	Frejus
Fabre	Grimaud
[illegible]	Luc (le).
Pellicot	Lorgues.
Maille	Saint-Tropez
Gaze	Salernes

Toulon.

Brun	Beausset (le).
Pellegrin	Collobrières.
Baucard	Cuers
Barthélemy	Hyères.
Gautier	La Seyne.
Arène	Ollioules
Feraud fils	Solliès-Pont.
Marguery	Toulon (*est*)
Mar[illegible]	*Id.* (*ouest*)

VAUCLUSE.

Apt

Deleuze	Apt.
Fabrique	Bonnieux
Garcin	Cavaillon
Bonnier	Gordes.
Beau	Pertuis

Avignon.

Girardy	Avignon (*n.*).
Laffont	*Id.* (*sud*).
Delauze	Bédarrides
Deglos-Delesse	Cavaillon.
[illegible]	Isle.

Carpentras.

Tardy de Montravel	Carpentras (*n.*)
[illegible]	*Id.* (*sud*).
[illegible]	Malaucène
Gardes	Pernes
Broussous	Sault.

Orange

Sauve	Bollène
Tartivel	Beaumes
[illegible]	Vaison
[illegible]	Camaret (*est*)
Chambaud	*Id.* (*ouest*)
Veda de Lirac	Valson.
Brunet	Valréas

VENDÉE.

Fontenay-le-Comte.

B. Baud-Duvouvet.	Chaillé-les-Marais.
D'Augely	Châtaigneraye (la)
Angibaud	Fontenay
Baron	Hermenault (l')
Chauveau	Luçon
Pineau	Maillezais
Naud	Pouzauges.
David	Ste Hermine.
Cailaud	Saint-Hilaire-des-Loges

La Roche-sur-Yon.

Ecart . . Chantonnay.
Brochard .... Essarts (les).
Savigny(O✻) Herbiers (les).
Pervinquière La Roche-sur-Yon.
Deshayes. . Mareuil.
Gourdon . . Montaigu.
Valentin..... Mortagne.
Baudry . . Pouzauges.
Bossis . . . . Roche-servière (la).
Douillard.... Saint Fulgent.

Sables-d'Olonne.

Joubert . . . Beauvoir
Palvadeau . . . Challans.
Auger ..... Isle-Dieu (l').
Léquyer. . . . Mothe-Achard (la).
Minoret..... Moutiers-les-Mauxfaits.
Plantier .... Noirmoutier
Gibotteau ✻. Palluau.
Renaud..... Sables (les).
Grolleau .... Saint-Gilles.
Duplexx ..... Saint-Jean-de-Monts.
Mercier..... Talmont.

VIENNE.

Châtellerault

Ingrand..... Châtellerault.
Le Vavasseur. Dangé.
Méreau ..... Leigné-s.-Usseau.
Marot . . . Pleumartin.
Lheritier .... Plumartin.
Treuille..... Vouneuil.

Civray.

Mercier..... Availles.
Chevrier..... Charroux.
Laubier de Grandsef. . Civray.
Agron ..... Couhé.
Mesnine ..... Gençay.

Loudun.

Dupuet . . . Loudun.
Grimaud . . Moncontour.
Hubert . . Monts
Demarsay . . 3 Moutiers.

Montmorillon.

Bonneau..... Ile Jourdain(l').
Dubost..... Chauvigny.
Bossand..... Lussac-les Châteaux.
Tardrand . . Montmorillon
Demaire..... Saint-Savin
Aubron . . Trémouille(la).

Poitiers.

Faure . . . Lusignan.
Cousturier . Mirebeau.
Desagher . . Neuville.
Duchastenier. Poitiers(*nord*).
Bonnet..... *Id.* (*sud*).
Marine..... St-Georges.
Malapert .... St-Julien-l'Ars
Brunet..... Villeiou (la).
Bonnemère . . Vivonne.
Amiet..... Vouillé.

HAUTE-VIENNE.

Bellac.

Jupille Bois-vert .... Bellac
David..... Bessines.
Goupilleau . Chât. Ponsac
Coronnat . . Dorat (le).
Leger..... Magnac-Laval.
Longeaud . . . Mézières.
Grateyrolle . . Nantiat.
Delafond .... Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Limoges.

Chastenet-Géry..... Aixe.
Patapy ..... Ambazac.
Mosnier. .... Châteauneuf.
Lamy de la Chapelle... Eymoutiers.
Tanchon..... Laurière.
Sengenisse. . . Limoges(*nord*)
Thézard..... Limoges (*sud*)
Du Boucheron Nieul.
Bonnefond... Pierre-Buffière
Thomas ..... Saint-Leonard.

Rochechouart

Jurbert..... Oradour.
Dervaud..... Rochechouart
Goursaud.... Saint-Junien.
Laboulinière. Saint-Laurent.
Pe . Bertrand St-Mathieu

Saint-Yrieix.

Larue..... Chalus.
Crouzeaud. . . Nexon.
Deycher ..... St-Germain.
Imbert..... Saint-Yrieix.

VOSGES.

Epinal.

Denis..... Bains.
Alisan . . . . Bruyères.
Raguel. . . . Châtel.
Erard..... Epinal.
Masson. . . . Provenchères.
Gerbaut..... Rambervillers.
Lahache..... Xertigny.

Mirecourt.

Gerhardstein Charmes.
Barjonet..... Darney.
Wirath..... Dompaire.
Bossu..... Mirecourt.
Noël..... Monthureux
Vernier..... Vittel.

Neufchâteau

Thierry ..... Bulgnéville.
Pfender..... Châtenois.
Grandury . . Coussey
Barrois . . Lamarche.
Cherpitel . . Neufchâteau.

Remiremont.

Tennant..... Le Thillot.
Parisot..... Plombières.
Danis..... Remiremont.
Girard . . Saulxures.

Saint-Dié.

Radès. . . . Brouvelieures.
Georgel..... Corcieux.
Baltry . . Fraize
Pfeilmann Gerardmer
Romary..... Raon-l'Etape.
Chevresson St-Dié
Hubert . . Senones

YONNE.

Auxerre.

Tambour.... Auxerre (*est*).
Gautrot..... *Id.* (*ouest*).
Ansault . . . Chablis.
Descourtis. . . Coulanges-la-Vineuse.
Mulon..... Coulanges-sur-Yonne.
Dejust..... Courson.
Pimbet..... Ligny-le-Châtel.
Dejust . . Saint-Florentin.
Vivien . . Saint-Sauveur.
Stranlé . . Seignelay
Lavoisier . . Tonnerre
Caron.... Vermenton.

Avallon

Wurmser..... Avallon.
Levy . . Guillon.
Paris..... Isle-sur-Serein (l').
Jacquesson . . Quarré-les-Tombes.
Destut de Blannay... Vezelay.

Joigny.

Bertholemot. Annant-sur-Tholon.
Convert. . Brienon.
Desguerrois. . Bréon.
Vielle . . . . Cerisiers.
Gobierre .... Charny.
Cassoumenc. . Joigny.
Gaudet..... St-Fargeau.
Tournière. . . Saint-Julien-du-Sault.
Renoult..... Villeneuve-s.-Yonne.

Sens

Poussard .... Cheroy.
Maufus..... Pont-s.-Yonne.
Brissaud..... Sens (*nord*).
Petitpas..... *Id.* (*sud*)
Renault..... Sergines.
Bégue..... Villeneuve-l'Archevêque.

Tonnerre.

Gostel..... Ancy-le-Franc.
Charochet. . . Cruzy-le-Châtel
Coquard . . Ligny
Chaton . . Nuits
Hergueux . . Tonnerre

SECTION VII.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

Notaires. — Le nombre des notaires est fixé par le Gouvernement. Dans toutes les villes de 100,000 âmes et au-dessus il doit y avoir un notaire, au plus, par 6,000 habitants, et dans toutes les autres villes, bourgs et villages, il doit y avoir deux notaires, au moins, et cinq, au plus, par chaque arrondissement de justice de paix. Toutes les suppressions et réductions d'office ne peuvent avoir lieu que par mort, démission ou destitution. Les notaires sont assujettis à un cautionnement fixé par la loi, et qui est spécialement affecté à la garantie des condamnations prononcées contre eux par suite de l'exercice de leurs fonctions. Ils sont autorisés à présenter leur successeur à l'agrément du chef de l'État.

Les notaires sont divisés en trois classes, ceux de la première sont dans les villes où est établie une cour d'appel; ils peuvent instrumenter dans tout le ressort de la cour, en concurrence avec les autres notaires. Ceux de la deuxième classe sont placés dans les villes où il y a un tribunal de première instance; ils ont le droit d'instrumenter dans tout le ressort du tribunal. Ceux de la troisième classe sont placés dans les communes où il n'y a ni cour d'appel ni tribunal de première instance, ils ne peuvent instrumenter que dans l'étendue du canton dans lequel ils résident. Les notaires sont nommés à vie; ils ne peuvent être suspendus ou destitués que par des jugements rendus par les tribunaux. Pour être admis à exercer les fonctions de notaire, il faut 1° jouir de l'exercice des droits de citoyen; 2° avoir satisfait aux lois sur le recrutement, 3° être âgé de 25 ans accomplis; 4° justifier d'un temps d'étude plus ou moins long selon la classe, 5° être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline dans le ressort de laquelle l'aspirant devra exercer. Les notaires sont nommés par le chef de l'État, et obtiennent de lui une commission qui énonce le lieu fixe de la résidence. Ils sont tenus de prêter serment à l'audience du tribunal de première instance dans les deux mois de leur nomination. Leurs fonctions consistent à recevoir tous les actes et contrats, à leur conférer l'authenticité, à en assurer la date, à en conserver le dépôt, à en délivrer des grosses et expéditions. Un notaire ne peut donner seul la forme authentique aux actes qu'il reçoit, il doit pour cela être assisté d'un second notaire ou de deux témoins. Il y a près de chaque tribunal de première instance, et pour tout le ressort, une chambre de discipline, dont les membres sont choisis par l'assemblée générale des notaires. A Paris, la chambre se compose de dix-neuf membres; elle est de neuf lorsque les notaires du ressort sont au nombre de cinquante au moins; elle est de sept lorsqu'il y a moins de cinquante notaires. Les membres de la chambre choisissent entre eux un président, un syndic, un rapporteur, un secrétaire et un trésorier. Les chambres prononcent des peines de discipline, savoir: le rappel à l'ordre et la censure, la privation de voix délibérative, et interdiction de l'entrée de la chambre et de l'assemblée générale. Il y a une bourse commune pour les dépenses de la chambre. Il y a par an deux assemblées générales; tous les notaires sont invités à s'y rendre.

Avoués. — Les fonctions des avoués près les cours d'appel et celles des avoués près les tribunaux de première instance sont les mêmes. Les avoués ont le droit exclusif de postuler et de conclure pour les parties devant les cours et tribunaux. Nul ne peut être appelé aux fonctions d'avoué s'il n'est âgé de 25 ans, s'il n'a obtenu un certificat de capacité dans une faculté de droit, et s'il ne satisfait aux conditions de stage exigées par la loi et les règlements. Les avoués sont nommés par le chef de l'État, sur la présentation de la cour ou du tribunal dans lequel ils devront exercer leurs fonctions, ils doivent avoir leur domicile dans la ville où siége la cour ou le tribunal. Avant d'entrer en fonctions, ils prêtent serment; ils ont le droit de plaider dans toutes les causes où ils occupent comme avoués, s'ils ont obtenu le grade de licencié en droit avant le décret du 3 juillet 1812. Les avoués non licenciés, ou qui ne l'ont été que depuis le décret précité, ne peuvent plaider que dans les tribunaux où le nombre des avocats inscrits sur le tableau ou stagiaires, exerçant ou résidant dans le chef-lieu, serait jugé insuffisant pour l'expédition des affaires. Les avoués peuvent plaider sur les demandes incidentes et sur tous les incidents relatifs à la procédure dans les causes dans lesquelles ils occupent; ils peuvent plaider dans toutes les causes sommaires, devant les cours ou devant les tribunaux de première instance séant aux chefs-lieux des cours d'appel, des cours d'assises et des départements. Les avoués sont soumis, pour leur [illegible] à une chambre de discipline composée de six membres au moins de chaque tribunal. La composition et les attributions de cette chambre sont déterminées par les décrets du 13 frimaire an IX et du 17 juillet 1816. Les avoués sont assujettis à un cautionnement; ils ont la faculté de présenter leur successeur à l'agrément du chef de l'État.

Commissaires-priseurs. — Les commissaires-priseurs (autrefois *huissiers-priseurs*) ont été rétablis à Paris par la loi du 27 ventôse an XI, et dans le reste de la France par la loi du 28 avril 1816, toutefois, il ne peut en être établi que dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, ou sièges des tribunaux de première instance, ou enfin ayant une population de 5,000 âmes au moins. Ils sont chargés de la prisée des meubles et des ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers. Pour être commissaire-priseur, la seule condition exigée est d'avoir 25 ans. Les commissaires-priseurs sont nommés par le chef de l'État, ils sont assujettis à un cautionnement et à une patente. Ils ont la faculté de présenter leur successeur à l'agrément du chef de l'État. Ils prêtent serment devant le tribunal de première instance. Il y a une chambre de discipline dans chaque ressort du tribunal civil et une bourse commune, dans laquelle ils versent la moitié de leurs droits et honoraires.

Huissiers. — Les huissiers sont chargés d'assigner devant les cours et tribunaux, de signifier et d'exécuter les actes et jugements. Il y a près de chaque justice de paix, tribunal de première instance, cour d'appel et près de la Cour de cassation, un nombre d'huissiers déterminé. Pour être huissier, il faut être âgé de 25 ans accomplis, avoir travaillé deux ans dans une étude d'avoué, de notaire ou d'huissier, ou trois ans dans un greffe, être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline. Les huissiers ne peuvent instrumenter que dans le ressort de la cour ou du tribunal auquel ils sont attachés. Les huissiers *audienciers* sont chargés du service des audiences; ils ont le droit exclusif de faire les significations d'avoué à avoué. Dans les lieux où il n'y a point de commissaires-priseurs, les huissiers procèdent, concurremment avec les notaires et greffiers, aux prisées et ventes publiques de meubles et effets mobiliers. — Les huissiers ne peuvent, sans cause valable, refuser leur ministère. Les régies sur [illegible], la bourse commune, sont établies par le décret du 14 juin 1813 et l'ordonnance du 26 juin 1841. Les huissiers présentent un successeur à l'agrément du chef de l'État.

Agents de change, Courtiers de marchandises. — (Voy. pages 961 et 1160.)

AVOUÉS PRÈS LES COURS D'APPEL.

AGEN. Pichon. Capdeville. Laboulbène. Dépau. Labadie. Caillavet. De Folmont. Barrière. Gayral. Marraud.

AIX. Condroyer. Marguery. Lionneton. Vaillant. Estrangin. Mérit. Perrin. Jourdan. Molin. Guiran. Méchet. Trois Roux. Martin. Blachet. Hallo. Caillat. Guérin.

AMIENS. Delpech. Debary. Vasselle. Mitifleu. Robart. Testu. Gousse. Pinchon.

ANGERS. Belon. Lelong. Pichard. Pousset. Briant.

BASTIA. Corbara. Pellegrini. Salvatori. Santelli. Valery.

BESANÇON. Grolet. Varot. May. Legrain. Daval. Loichet. Gillard. Drouhard. Petitcuenot.

BORDEAUX. Claverie. Pascault. Thomas. Dupons. Choumels de St-Germain. Galibert. Dubourg. Ducarpe. Bazilot. Naucel-Penard. Ducasse. Denoix. N...

BOURGES. Brisson. Lalande. Fravaton. Dumonteil. Boutet. Magdelaine. Potier. Mesneau. N..., N....

CAEN. Davy de Virville. Amiard. Roger. Hedou. Delaunay. Mainier. Lavalois. Nées. Biré. Tullou. Lecerf. Desprez. Margueritte. Mallet. Desmares. Barageul. Gouay. N....

CHAMBÉRY. Clerc. Bern. Ducret. Revuz. Blanc. Boex. Viallet.

DIJON. Violle. Ceyssel. Moreau. Rouget. Bichot. Olinet. Carin. Lefebvre-Forestier. Clerc. Coquebert.

DOUAI. Vilette. Poncelet. Dessaban. Genevoise. Faglin. Jude. Druelle. Picquet. Wimet.

GRENOBLE. Arnal. Barnier. Brun. Eyssautier. Duret. Augier. Perier. Bourgin. Blanchin. N....

LIMOGES. Tanchon. Fizot-Lavergne. Cuchet. Giry. Gautron. Villemaud. Delouis. De Bourguet. Gadon fils.

LYON. Roux. Girin. Colliard. Munier. Maurin-Bié. Clair. Fessy. Giraudy de Grey. Richard. Rombaud. Broquère. Chavant. Camille Desseaux. Salles. Delac. Charrat. Chassaignon. Duquaire. Bonnevay. Déreux. Genetier.

MONTPELLIER. Méjan. Massip. Baresceut. Coffinières. Sabatier. Couzin. Anduze. Bort. Daude. De Barthez. Arnal. Blavy. Périer.

NANCY. Bert. Noizet. Mengin. Cornefert. Tisserant. Thiry. G. Schneider. Gasse. Bastien. Bertrand. Ory. Gircourt. De Conty. Toussaint.

NIMES. Boyer (Théod.). Teulon. Martin. Villard. Veigalier. D'Everlange de Bellevue. Defferre. Ginoux. Robert. Boissier. Empereur. N..

ORLÉANS. Dufresne. Tonnelé. Fougeu. Geffrier. Buchet. Patron.

PARIS. (*Voy* page 1070)

PAU. Castetnau (O ✻) Sicabaig Pujo Broca. Touzet Fassan Duprat Casaubon. Soulé.

POITIERS. Pechard D'Saulnis Salomon Lepetit. Tendron Legeais Deux-Despres N....

RENNES. Ravenel. Hedou. Guyon. Gayet Barbe-Minière. Jouaust. Rapatel Ménuble Larère. Benscher. Chauvel. Philouze. Corre Cocar.

RIOM. Bayle (Pierre). Debord. Laime. Place. Lamy. Layragne Laden. Saturnin Aclalme Faure. Raphanel. N.... N...

ROUEN Davie. Paul de Boisavile. Hubert. Lerebours Pelcat. Hamel Dulong. Lecaisne. Letellier. Leduc. N ...

TOULOUSE Boitin Faure Locamus Dupat Lavaisse Grimaldi Vien Bessugnet Guillaume. Bays Launes Barnière. Bordères N.... N....

NOTAIRES, AVOUÉS DE PREMIÈRE INSTANCE ET COMMISSAIRES-PRISEURS.

AIN.

Belley.

Notaires. Gouvet Giraud. Virignin. Charoussot Écochard.
Avoués. Cerdon. Jujat. Piquet. Bourcelin. Durand. Dubié. N....

Bourg

Notaires. Lagrange. Debeney. Babad. Rollin Gros
Avoués. Michon. Chicot. Jacob. Ebrard Boget. Thievon Chambre. Guilin. N....
Commissaire-priseur. Jolivet.

Gex

Notaires. Baudet [illegible]lot
Avoués. Viard. Simond Aubert.

Vantua.

Notaires. Neyron Southonnax.
Avoues Baudin. Reymond. Dominjon. Michel Plantaz

Trévoux.

Notaires Raffin. Chabert. Guinot.
Avoués Lecureux. Brodet. Bertrand. Richardon. Bourdin. Gautier. Diot.

AISNE

Château-Thierry.

Notaires. Dupuis Mallard. Guériot. Pecque.
Avoués. Dubois. Duprat. Coutelier. Etcelain. Rep.
Commissaire-priseur. Rollet.

Laon.

Notaires. Lefebre Lelong. Bigot. Pasquier
Avoues Mayeux Bome Roullier Lété. Randon. Caurette Noizet. Labouret. Cattelain Dominé
Commissaire-priseur. Bry

Saint-Quentin.

Notaires. Damoisy. Bouly de Lesdain. Lacœuilhe Cardon Faroux.
Avoués Béranger Mornard. Saussier. Laporte Patoux Wagnier Vassehn.
Commissaire-priseur. Regnault.

Soissons.

Notaires. Caillet, Lambert, Petit de Rempré Forzy. Delorme
Avoués Choron Auger Durussel. Lecercle. Caulez. Pauwin Lobert.
Commissaire-priseur Laclère.

Vervins.

Notaires Flamant. Fleury Larmuzeaux.
Avoues. Larue. Diet. L'Hotte. Chevalier Dubois.
Commissaire-priseur. Lecas.

ALLIER

Cusset.

Notaires Monvoisin Basset Cureyras.
Avoues. Serée. Villard. Millet. Dufour Bollemin. Gohierre

Gannat

Notaires Sauret Gaby Rollier. Fontoynont.
Avoués. Stenger. Godemel. Santheran. Barelle Rochet.

Montluçon.

Notaires. Mazeron. Thévenet. Piquand. Pichot.
Avoués. Berthelier. Thibaudin. Bijoux. Meillet. Sauty
Commissaires-priseurs. Pain. N....

Moulins.

Notaires De Tulle-Monthouché. Cortot. Croisier. Courtot. Valois. Terrier. Vallenchon Fustier
Avoués. Gaveile. Bergeon. Sayet. Aymard Boudle. Bondeau Bonabeau Vigne.
Commissaires-priseurs. Caillou. Micaud.

ALPES (BASSES-).

Barcelonnette.

Notaires. Berlie (H.). Arnaud.
Avoués. Sanche. Valon Eyssautier.

Castellane.

Notaires. Audoul Arnaud.
Avoués. Tartanson ✻. Costa, Demandols. N....

Digne.

Notaires. Roustan Arnaud. Frison.
Avoués. Martin. Garcin Richaud. N ... N ..

Forcalquier.

Notaires. Descosse. Girieud.
Avoués. Roustan. D'Ermitanis. Debout. Antiq.

Sisteron.

Notaires. Lahorde. Eyraud. Bassac. Venel.
Avoués De Salamon. Charnier. Barneaud. Suquet.

ALPES (HAUTES-).

Briançon.

Notaires Rey. Giraud.
Avoues. Martin. Josserand Borel. Vallier. Meyer.

Embrun

Notaires Guignes Roman. Richier.
Avoués. Olher. Jeanneau-Lagrave. Brun-Rodoul. Paul.

Gap.

Notaires. Laty. Gaigna re. Jouglard.
Avoués. Marchon Gaduel. Liotard Faure (Cl.). Vallier. Escalle.

ALPES-MARITIMES.

Grasse

Notaires. Perrolle. Laugier. Martelly. Chauvin Bertrand
Avoues. Bayle Maure Carbonnel. Roubaud Berton. N...

Nice

Notaires. Muaux. Farenc. Blanc. Amicy. Milon. Desforges Brès. Sajetto.
Avoues Allardi Cardon Duyderi. Levamis Fighiera. Laurens. Cappati. Foraudi. Florès. Banchi. Borea Massiera.

ARDÈCHE

Largentière.

Notaires Subol. Dumas Crégut.
Avoués. Vie.faure Lafont Rouvier Riffard Prat. Rivier Fargier. Taveny. Brun. N .

Privas.

Notaires. Théron Bretnon Roure. Comte
Avoues Salomon. Gamet Laffont Filliat Cormod. Bosviel Tromparent. Tourette. Laffont Coumet. N.... N....

Tournon.

Notaires. Dagrève. Gaillard. Montgolfier
Avoués Chave. Veyrans Berne. Soubeiran Brès. Desl..ères. Sonier Labrossière. Moutin Massonnasse Benoit Galix.

ARDENNES.

Charleville

Notaires Forest. Pelge. Lelaurin. Devillez.
Avoués. Boucher. Bouchez. Vincendon. Lheureux. Maigret. Jacquemard.
Commissaire-priseur. Delahaut.

Rethel.

Notaires. Mistris. Boyenval. Canart.
Avoués Cromer. Millard Villard. Thiery. Lazar . N
Commissaire-priseur Goussiez.

Rocroi.

Notaires Raulet Piton.
Avoués. Neveux ✻. Aubert. Lamy.
Commissaire-priseur. Charton.

Sedan

Notaires. Ninnin. Gibert. Ferry Savigny.
Avoués. Villet. Quinart Pétré Blaise Haitcy
Commissaire-priseur. Becquet.

Vouziers.

Notaires Mareschal Couët Odin.
Avoués. Lallemand. Petit Guignard Boneau. Leconte

ARIÉGE.

Foix.

Notaires. Dufrène Mercadier Barrau
Avoués. Vernolle. Boucin Doumenjou. Luppé. Candelon. Dutuit. N N...

Pamiers.

Notaires Savore. Bélest. [illegible] Dufaure
Avoues Denat (T. Passerou Pages Marty Bonnebagt. Figard N

Saint-Girons.

Notaires. Roudeille (A.). Roudeille (Eug.). Bert t
Avoues. Ilives Monnereau. Morère. Biros. Coutanceau Sans.

AUBE

Arcis-sur- Aube.

Notaires. Dupont. Béquin
Avoués Serdin Simault. Guerrier
Commissaire-priseur Baraton.

Bar-sur-Aube

Notaires. Lorez. Finot. Martinet. Petit.
Avoues Patey. Parcy Massot Arnoux
Commissaire priseur. Perron.

Bar-sur-Seine

Notaires. Bourbonne Lécuriot. Patour.
Avoués Dagron. Boullier. Saillard Lefebvre. Pinel.
Commissaire-priseur Rigollot.

Nogent-sur-Seine

Notaires. Vignole. Messéan. Romagny
Avoues. Bonenfant. Duveine. Carré de Busserolle Raimond. N
Commissaire priseur Foy

Troyes

Notaires Petit Hoguais. Delafoy. Corpechot. Rousselet Letulle Bricet. Voix Lapierre Caral. Laity Parguy Ludot.
Avoués Blaise Gauthier Pierret. Royer Parus. Picard Sernot. Serthelemot
Commissaires-priseurs. Clément Petit. [illegible]

AUDE.

Carcassonne.

Notaires. Boyer Vergues. Marty. Mouton Maraval. Bausil
Avoués. Garaud. Gayda. Cas. Masson. Pistre Albarel. Olive. Dumec. Fournier

Castelnaudary

Notaires. Coffinières Sancéry Hermet Fabre Fleuret.
Avoués Delord. Marty. Fabars De Vézian

Limoux

Notaires. Authier Albinet. Rieutort. Esparseil
Avoués Germain. Maury. Rivals (Henry) Montpellier. Cros. Rougé.

Narbonne.

Notaires. Rouquayrol. Favatier. Cazal. Bories
Avoués. Reverdy. Bonnet. Lignon. Salvagnac Justafré Camp
Commissaire-priseur Prax

AVEYRON.

Espalion

Notaires Bres Lacroix.
Avoues Mercadié. Delrieu. Bellet Théde[illegible] Gairal. Burguières Cabanottes Cambournac. Denayrouze. Jouny.

Millau.

Notaires Monestier Sabathier. Abric
Avoués Una. (E.). Vezinhet (Pierre). Blanc. Michelet. Lacroix. Michelet (Emile). Rey Parras

Rodez.

Notaires. Lunet. Vigué Miquel. Caumes
Avoués. Boyer (H.). Bastide Sannié. Gatier. Pons. Mouly Palangié. Boyer (A.). Grèzes. Acquier. Rodat. N....

Saint Affrique

Notaires Arnal. Reynes
Avoues Barthe Parus. Castc Reynès Tournefeuille Trémoulet.

Villefranche

Notaires Granier Vaissettes N[illegible]
Avoués. Lorta. Coudere. Lacaze Bayard Trouly Déleris Cambon. Granier Guillard. N

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Arles

Notaires. Pison. Alexis. Tavernier. Aude. Pontier Béraud fils Brémond fils Louis. N[illegible]
Avoues Bourride. Vial. Barrême ✻. Champsaur. Roux. Figuière Baret Lautier Lavin fils. Dauphin fils. Paille Romain N[illegible]
Commissaire priseur Portalès

Marseille

Notaires Giraud. (J. B. I[illegible] Blanc. De Gasquet Sabathier Gavet. Raynaud. Pascal. Roulaud Buisson Floret. Perraud Renaudin Boutaille Lamotte Delangade (Gustave). Taxi. Fortoul Julban Fortoul. [illegible] Craveri Bellier Decormis Gi[illegible] Allés. Giraudy. [illegible]
Avoue [illegible] Coulon (G.). [illegible] Naquet Marin [illegible] Vière Desservy Savy. Bonnefoy (L.) Jaffé Lemée. Teissere (Th[illegible]st. lon Pally. Lombardon Bigot [illegible] Epalle Grange Bonnefoy [illegible] Arnaud Rousset. N.... N....
Commissaires-priseurs Sermet. Boyer. Jolicert Bouis. Aubert. Pascalet.

Tarascon.

Notaires Mauche Lagrange Jean. Carman Bernard
Avoués Bertrand. Gauthier De Roux Vidal. Naquet. Dellon. Agard Leloup. Degoul N[illegible]

CALVADOS

Bayeux

Notaires. Niobey ✻. Marc Boutrais
Avoués Larose Longtarins. Demagny. Thomas [illegible] Fabien Fontaine Lamèce Lefaivre Duquet. N
Commissaire priseur Basourdy

Caen.

Notaires. Longuemare. Lavarde Muller [illegible]ffray Bellenger [illegible]n. Costard
Avoués. Foucher Bottet. Roudaut. Guilmard Lefort Levallois. Lequeux. Leclerc. Lamonnier Guiomar Daugeard
Commissaires-priseurs. Benoist. Le Roy

Falaise.

Notaires. Bellencontre. Belenger. Hubert.
Avoués Bellemare Levillain Marie. Thomas. Bouvet Renière Anatole Marie [illegible]
Commissaire-priseur. Reynaud

Lisieux

Notaires Lamperière Chatelet Deraine. Briere
Avoués Desmares. Le Grip. Mouchel. David. Michel. Laisney Leguay Dubois.
Commissaires-priseurs Delande. N..

Pont-l'Evêque.

Notaires. Desportes. Ozenne.
Avoués. Dubos. Roussel-Lepré-Dupart. Nigault de Prailaune Le Grip. Lucet. Perrine. Lechevalier.
Commissaire-priseur. Leperdrieux.

Vire.

Notaires. De Saint-Germain. Lesauvage Martin
Avoués. Louise. Picard Foucault. Gosbert Brohin. Guérard Jamet. Besnier.
Commissaire-priseur. Gonier.

CANTAL.

Aurillac.

Notaires. Rames. Geneste. Gautier. Delzons. Calmanes
Avoués. Rougade Garnier. Loussert. Raboisson. Prax. Guary Lusser. Pouallon
Commissaire-priseur. Labrousse

Mauriac

Notaires. Ladan. Drappeau Tissandier. De Brun.
Avoués. Lavialle. Lapeyre Peyrac Duplantier. Malassagne. Talandier. N.

Murat.

Notaires. Teissèdre. De Combarel. Pons
Avoués. Roux. Teillard-Chabrier Chazal Rabbe. Lavergne

Saint-Flour.

Notaires. Charrevre. Aujollet. Chadel. Vermenouze. Miquel.
Avoués. Chabanier. Bory. Petit. Lafont Portal. Daude. Surrel Chanson Ravoux. N. N
Commissaire priseur. N....

CHARENTE.

Angoulême

Notaires. Guilhot. Hilairet. Bruelle Troullier. Pajarot. Delaunay
Avoués. Mathé-Damame. Magnen Desroches Lussaud. Mayet. Gélix. Duphénieux. De Lajartre. Letourneau Darnal
Commissaires-priseurs. Dumoulin. Bonnaud.

Barbezieux.

Notaires. Daviaud. Hilairet. Mesnard Virollet
Avoués. Verrue. Jaulin. Chabrouillaud. Vallade. Bellard. Segun.

Cognac.

Notaires. Benon Labrosse Morand. Hériart. Callandreau
Avoués. Mauxion Marvaud Pelisson Bertaud Lacaud Réaud
Commissaire-priseur. Thomas

Confolens.

Notaires. Boutant. De Garoste. Denuré.
Avoués. Arbellot. Genty Barbe Joliet. Branchaud.

Ruffec.

Notaires. Boisland. Brumauld de Montgazon. Dumousseau.
Avoués. Joliet. Merceron. Gervais. Mourou. Marrot

CHARENTE-INFÉRIEURE

Jonzac.

Notaires. Julien-Labruyère. Bonnemaison. Baffou
Avoués. Mauget. Dumontet. Graveau Bernard. Vigneaud. N....

La Rochelle.

Notaires. Condamy. Brunet de Sairigné. Maubaillarcq Dubois. Souchet. Fournier (A.) Esclassérie
Avoués. Dubois Marchesseau Boireau Yvert Simonneau. Bisseuil.
Commissaires-priseurs. Mariollo. Jossant

Marennes

Notaires. Ajasson. Botton. Renaud.
Avoués. Sauvaget. Carbonnier Bonnet. Jousset.

Rochefort.

Notaires. Girard. Brouillat. Allard Allègre. N....
Avoués. Sebilleau. Albert Chasseriau. Vinet Dupuis Pougnet.
Commissaire-priseur. Cocard.

Saintes.

Notaires. Drilhon jeune. Drilhon (Louis). Lambert. Phupon
Avoués. Quéré. Drilhon Longueteau Bruneau jeune Carot. Dumontet. Fournat. Brunetta

Saint-Jean-d'Angely.

Notaires. Clais. Duverger. Thouvenin. Gautreau Joly-d'Aussy
Avoués. Poitevin. Meunier Sebileau. Brunet. Neau.

CHER.

Bourges

Notaires. Pellé. Rougeot. Miedan. Gravelle. Drouin
Avoués. Lebas Thomas. Gonnet. Jouvelier. Segret. N.... N....
Commissaire-priseur. Artigaud

Saint-Amand

Notaires. Cardoux. Pédarron Lainé. Boyn.
Avoués. Gangneron Pruvot. Lambron. Benoist Fix. Huguet
Commissaire-priseur. Mallet.

Sancerre.

Notaires. Quillier (Nap.). Quillier Julien).
Avoués. Sifflet. Bordier. Malfuson. Cassier. Greslansai

CORRÈZE.

Brive

Notaires Massénat Gouyon. Eschapasse.
Avoués. Lassalle Nauche. Lacroix Peybaret. De Chauveron. Guedon. Lachaud. Vacelle. Mettas. N ...

Tulle.

Notaires Brugère. Dumond. Barry. Dumond jeune. Dolivier.
Avoués. Pastrie Fleyssac. Fage. Laval. Tarin. Darcamba. Foucaud-Pénardille. Estagerie. Saint-Avid N.. .

Ussel.

Notaires. Dayras. Moncourier. Brun. Desarbiaux
Avoués. Boulet. Forestier. Loubignac. Puyvarge. Mativat.

CORSE.

Ajaccio.

Notaires. Rusterucci. Versin. Péraldi ■ ..
Avoués. Maury Casanova. Delorme. Noux.

Bastia.

Notaires. Gaudin. Rosaguti Emanuelli. Bartoli.
Avoués Cagnani. Milanta. Bonelli Vincentelli Stefani Gentile

Calvi.

Notaires Colonna-Ceccaldi Graziani.
Avoués Flach Millie. Vincentelli.

Corte

Notaires. Raibaldi. Adriani.
Avoués Casanova Benedetti Ordioni. Corteggiani.

Sartène

Notaires De Rocca-Serra Ortoli
Avoués. Pietri A. M.). Orsini. De Pietri Don (J. B.). N.

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Notaires Darneaux. Pignolet. Jourdy. Joufroy Musserey Vanchey. Carmaniole.
Avoués Masson. Gallois. Bauzon Ragon. Tisserand. David Briegge.
Commissaire-priseur. Collot.

Châtillon.

Notaires. Manrege. Perlier. Guényot.
Avoués. Degomain. Leidé. Leroy. Mariotte July
Commissaire-priseur. Lepan.

Dijon.

Notaires. Roy. Gallois. Durandeau. Blondel. Jacotot. Roux Fleurot. Darantière. Fauléau Rouget (Ernest). Madon Vialay Blondeau.
Avoués. Rouget. Enfert. Roger Vauvilliers Viardot. Jeanniot. Gallois. Geize. Lory. Montmey Damet
Commissaires-priseurs. Clémendot. Guiot. Contet.

Semur.

Notaires. Breuillé. Aubert. Thomas. Petitjean
Avoués. Pinard. Louet. (J. A.). Ravanier. Guénard
Commissaire-priseur. Beugnon

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Notaires. Clément. Deroyer. Folange Larère
Avoués. Lebranchu. Moncoq. Roussan. Guérin. Even

Guingamp.

Notaires. Allain. Aulanier. Mahé. Le Bras. Dronion
Avoues. Guyomar. Jegou. Le Huérou-Kerizel. Gœury. Guiot.

Lannion

Notaires. Derrien Daniel. Luzel Pasco.
Avoués. Lefeyer. Toussaint Legoazion Philippe Lebihan N.

Loudéac

Notaires. Boscher-Delange (Pierre). Leverger (Eugène).
Avoués. Viet. Martin. Le Vacon. Leverger (Victor).

Saint-Brieuc.

Notaires Viénot. Hardi Bienvenue. Rabeil. Guilmoto
Avoués Dubois-Saint-Sevrin Gaudin. Gaultier Comin Porégoux. Hervé. Loncle Hennino
Commissaire-priseur Brindejonc.

CREUSE

Aubusson.

Notaires. Petit-Lachaud Blanchon. Berrier. Barat.
Avoués Joulin Decourteix. Bordessoulle. Richen. Croc-Leblond Sarciron. Maumy. Blanchon. Charles Bourdery.

Bourganeuf.

Notaires Berger (E. L.). Bonnenfant Robin. Vasse
Avoués. Aubusson Ducloux. Boutaud-Lacombe. Gillet. Momiron Fourest. Lalrousse

Chambon.

Notaires Coulaudre Doussaud. Dubujadoux.
Avoués Mourlon Dupuy Rougeron. N ... N.... N....

Guéret.

Notaires. Pollier fils. Voisant. Jacquet.
Avoués. Niveau. Grateyrolle. Frémonteil. Marcellot. Boutleas. Gaston. Delaroche. Lacrocq. N....
Commissaire-priseur. Audin

DORDOGNE.

Bergerac.

Notaires Lespinasse. Chapuis. Boisserie. Durand
Avoués Grenon. Lassus. Cailloux. Le Bever Chassagne. Labrousse. Dupuy.
Commissaire-priseur Javerzac.

Nontron.

Notaires. Lathière-Lavergne. Prévost. Jude Lacombe
Avoués. Martin. Neury. Pécon Garreau-Lafaurie. Duvoisin Morand.

Périgueux.

Notaires. Lagrange. Guiller. Gaillard. Rapnoul.
Avoués. Gadaud Lavaye Méran. Négrier Pouyaud. Leymarie. Mandon - Forgeas. Dussol. Pointe. Murat.

Riberac.

Notaire. Léonardon (Charles
Avoues. Dumouly-Laplante Fayolle. Boyer Chanut.

Sarlat.

Notaires Michelot (Oscar). Penard, Lacroix
Avoués Gilade-Landry Clerjounie Lalande Jouanand. Michelot. Lamothe. Toulemon.

DOUBS.

Baume.

Notaires. Dufay Mathiot. N.....
Avoues. Javey. Couflet. Thuriet. Simonnin. Debiof. Louison.

Besançon.

Notaires. Brulard Lancrenon. David. Delavelle Louvot. Thaler. Brusset. Collardeau Vernier Grison
Avoués. Francey. Friker. Besson. Laëthier. Martin. Longchampt. Maire Villecard. Courgey
Commissaires-priseurs. Chauvin Jeanneney.

Montbéliard.

Notaires. Desplantes. Bassignot. Zehler.
Avoués Renaud Romond. Grosjean. Falker.

Pontarlier.

Notaires. Loiseau Barrand Pilod.
Avoués. Dupuy. Jantet. Simonin. Grosjean.

DRÔME.

Die.

Notaires. Reynaud. Borel Vallet.
Avoués Borel Guillet. Deschamps. Buis. [illegible] Magnan

Montélimar.

Notaires. De Coston. Sestier. Perrossier. Lestrat.
Avoués Coster. Chavasse Berruyer. Taponnier. Farjon Prothon. Arlaud.

Nyons.

Notaires Beaujeu Julien
Avoues Bouchet Richard Rochas. Juhen. Rolland.

Valence.

Notaires. Crotey de Bonval. Laman. Pradier
Avoués Ollivier. Guisin de Montal Robert. Colombet. David Roux Dumas. Ruzand. Troullier. Clemençon Bouchard Richard. Agramier. Ronzier N .
Commissaires-priseurs Marrel N....

EURE.

Andelys.

Notaires. Garin Lauvray. Guillots.
Avoues Hugonet. Millard. Privé Lecouturier. Guiard de Marigny. Dufour.
Commissaire-priseur. Saunier.

Bernay.

Notaires. Collier. Piel. Hochon.
Avoués. Quemin Frémont. Lambert. Haillard. Turpin. Vaucanu. Lys
Commissaire-priseur. Primois.

Evreux.

Notaires Allaire. Chevalier. Cochin Petel (Paul)
Avoués. Prieur. Alaboissette Lépouzé Hillemand Decluny. Beaumer. N N ...
Commissaires-priseurs. Bénet. Gastineau.

Louviers.

Notaires. Bury. Castillon. Nouvel.
Avoués. Brieard. Guillard Caron. N....
Commissaire-priseur. Thouet.

Pont-Audemer.

Notaires Dubosc Brianchon. Bertrand.
Avoués. Letellier Leduc Royer. Debayes. Goum. N.... N....
Commissaire-priseur. Fremont.

EURE-ET-LOIR

Chartres.

Notaires. Bonnard. Fournier. Fabrègue. Poucin. Gaullier. Perroud Thiroum. Besnard.
Avoués Martin. Duchapiet de Maillebois. Lemenant des Chesnais. Person Poirier.
Commissaires-priseurs. Habert. Glin.

Châteaudun.

Notaires. Renou. Lucas (Edgard). Lucas (Alexis). Pilon.
Avoués Ratouis. Pierre. Piéton. Coudray. Guillotin
Commissaire-priseur. Legras

Dreux

Notaires. Vaudron Pacet. Dupont. Haddé.
Avoués Desvaux. Bodeau. Poirier. Herlin. Leroux.
Commissaire-priseur Dufay

Nogent-le-Rotrou.

Notaires Pilnet. Champie. Renoult. Eigenschet ux
Avoués Leclanché Anrigal. Doullay (A.) N..
Commissaire-priseur. Anthoine.

FINISTÈRE.

Brest

Notaires Bellamy Le Jeune. Lamarque Pontaouec. Kersauson de Penendreff. L[illegible] L[illegible]e Miriel. Gautier
Avoués [illegible] Joubert. LaLa. Delobeau L[illegible] N.co.e. Fourn er
Commissaires-priseurs. Le Pape. Chuiton. Pouliquen.

Châteaulin.

Notaires Le Marchadour Guidou
Avoués Fénigan. Helléguen. Guermeur Grault.

Morlaix

Notaires Bouguen. Hervé Bourgeois. Le Gac de Lansalut. Verant
Avoués Bienvenue. Rihouay. Cloarec. Lehire. Queinne
Commissaire-priseur Queinnec

Quimper.

Notaires. Créachcadic. Hénon Pastol (Victor). Lesneven Le Queau
Avoués Guyot ✻ Tassel. Laplace Ansquer. Gorvan Le Guillou. Miossec. Soudry.
Commissaire-priseur. N....

Quimperlé.

Notaires. Guyot de Salins. Audran. Traonouëz Froidevaux
Avoués. Pierre. Lorans. Le Porz. Le Gorgeu.

GARD.

Alais

Notaires. Dumas. Pagès. Malzac. Cavaillier. Benot. Murgas.
Avoués Villaret. Chaber. Bédarès. Pascal Chabaud. Verdeman des Mones Duffès (C.). Castanier.

Nîmes.

Notaires. Dunal. Chassaret. Bonneru. Rebuffat. Sambucy. Caussa Guérin. Grill. Malet. Carrière.
Avoues Planchon. Margan. Vier. Pascal Louis. Martin Bedarès. Coularou. Dumény Mauche. Tourel. Roque. Duran Masseran. N....

Uzès.

Notaires. Moustardier. Moulin. Dumas. Delafont.
Avoués. Deleuze. Constant. Rasas. Coste Piconogut. Richard Rivière Roux. Mossé.

Vigan (le)

Notaires. Sarran. Bonnet. Ferrier.
Avoués Désir Grubal. Teulon. Angleviel. Labard Anthouard

GARONNE (HAUTE-).

Muret

Notaires Lacroix. Clausolles.
Avoués. Durban. Ballard Boyère. Cousinet. Dernis. Gui

Saint-Gaudens.

Notaires Germain Sainte-Marie Labatut.
Avoués. Barutaut Marrande. Ebelot. Nadau Cargue. Amiel Labic. Périssé Despouy

Toulouse.

Notaires Dupuy. Gay. Fabre. Lansac. Lacroix. Descasso. Pontnau Gareta Mailhe Dubois. Laffont. Pouy. Debeze Daverède Larrouy Latou N....
Avoués. Malude. Armengaud. Tustet. Delaume. Martel. Soulé Dassier Lafforgue. Moiroud. Becquié de Peyrevelle. Jaffary. Boué Marchal Dédébat Albert. Vignaux. Cabos Deffès. Simonet. Estelle Bepmale. Latastiewichz. Saint-Pé. Lambry. N N
Commissaires priseurs Deljougla. Dardenne. Pambrun. Arrouy-Bées

Villefranche

Notaires Raffit. Fagot
Avoués. Hugonet. Gringaut. Fourtanier. Despax. Pujol

GERS.

Auch.

Notaires Daste. Bernès. Rison. Mouly
Avoués Barrada Castex. Bonnecaze. Cazeron. Sansot. Soubrène. Degers. N

Condom.

Notaires Lagorce. Boué Lamothe.
Avoués Doazan. Larrieu. Lebbé. Roujou. Tachouzin. Naples. Boué.

Lectoure.

Notaires. Palanque. Sales. Barallhe. N
Avoués Duthuzo. Arnaud. Dansos. Candelon. N. .

Lombez.

Notaires. Lasserre. Martin.
Avoués. Rotis. Gramont. Guimbail. Téchené.

Mirande.

Notaires. Seillan. Olleris. Rabineau. Gouzens (Emile).
Avoués Mailhos père. Saint-Martin. Noulens. Boussés. Mailhos fils. Rihayrol. N .

GIRONDE

Bazas.

Notaires. Richon. Parrot. Cal en. Terme Dubroca.
Avoués. Courtles. Bentéjac. Lapeyre. Boudey.

Blaye.

Notaires. Ent. Méraud, Bernard
Avoués Tardy. Lavergne de Peyredoulle. Goujon Mauvielle. N....

Bordeaux.

Notaires Gautier Despiet. Rambaud. Dubosq. Cahoy. Bédouret. Cassaigne. Macaire Thierrée Quintin Baleste Marichon Atnony. Rozier. Rabion. Robin. Sicher Loste Livran. Bsdiou. Cathala. Castéja Lescaux de Lacoste. Labayle. Rosset Vergnière Blondeau. Briol. Pochet. Martin N....
Avoués Tessandier. Boulan ✻ Godart. Cassaing Manpetit Larré Dircks Cayrol Lavrelongue. Alauze. Michel. De Merignac Duroy Andrieu. David. Duprada Boudas Bernard Garreau. Barincou. Lafage Aucoin Duselier Mimoso N
Commissaires-priseurs Barincou Verdale Faure Charlot Marion. Dugut.

La Réole.

Notaires. Rivière Genet.
Avoues. Bertnet. Page Robert. Constantin.

Lesparre

Notaires Chêne. Bechade
Avoues. Marcou Calvignac. De Férussac Duprat Dambries

Libourne.

Notaires. Brachet. Lewden Puiffe Magondeaux. Brulle.
Avoués David Jubel-Renoy. Mestayer. Chaffaud Fornel. Dugurt Grelety-Bosviel Brachet (J.)
Commissaire-priseur Arnaldo

HÉRAULT.

Beziers.

Notaires. Prax. Rozier Fonvielle. Le Bars Vidal N
Avoués. Laurès-Barthès. Hortala. Decamps Ollié. Gély. Eustache. Cailhou. Dauteroche. Betirac Fourès Vabre Martin

Lodève.

Notaires Coudere Bouis Martin N....
Avoues Roussac Jeanjean Martin. Lautier. N.

Montpellier

Notaires Cavalhier Perdrier. Jean. Bort. Costo. Bonfils Allary. De Borely
Avoués Ferrier Garbouteau. Germa. Costa. Cammal Arnavielhe. Guiraud Valabrun. Laurès Foulquier Maurin. Féraud. Sarran. Bonnard. Augoy-Dufresse. Chaver-Hercod. Vinas N....
Commissaires priseurs. Lazuttes Vailhé.

Saint-Pons.

Notaires. Gros. Dantros Allary.
Avoués. Gros. Frances. Arcangel. Mascarene de Reyssac. Claret. Azais.

ILLE-ET-VILAINE

Fougères.

Notaires. Bazilon Chevalier. Guilmin. Dière. Chevreult.
Avoués. Hesmon. Clément. Vitré. Philouze. N....
Commissaire-priseur. Boudard.

Montfort.

Notaires Beauce. Diéras
Avoués Noël. Durand Bawle. Jounot.

Redon.

Notaires Tigor. Evin. Bonnet.
Avoués. Guyet. Gesnys. Duval. Vuotné.

Rennes.

Notaires Lefeuvre. Texier Savary Bussy Aubrée. Duclos. Guillemot Béziers. Masson. Guépin
Avoués Fenigan Esmaud Bourdonnay. Ropiquet. Juestz. De Mire Rousse.. Fleury Guillard Geslin. Aubrée
Commissaires-priseurs. Rigaud Hersent. Lebret

Saint-Malo.

Notaires. Carrot. Lemasson Lacombe-Devilliers Lemaire Leroy.
Avoués Tourgis Guyguet Michel. Merdrignac Corbière Chevalier
Commissaire-priseur. Renouvel

Vitre

Notaires Prod'homme Lebreton Pouteau Guihéneuc. Lane Taburet-Desilles
Avoués Berthois. Tiengou. Maxence Noel

INDRE.

Châteauroux.

Notaires Farcot. Aurier Passajon Denizot Mossé
Avoués. Buffet. Bonnard. Ondet. Joyaux. Boulay Landry. Berton.
Commissaire-priseur. Vidal.

Issoudun

Notaires. Moreau. Sanglier. Gérard Delaroche. Pigelet Blanchet.
Avoués Guignard. Petit. Poulin. Dion. N
Commissaire-priseur. Grolhier.

La Châtre

Notaires. Moulin Béguin Coutant N...
Avoues Cornillard Brigot Lasne Goby. Jaland Suraud. Patureau-Miran
Commissaire-priseur. Pajot

Le Blanc.

Notaires Hervier (L.), Babo. Bonvalot. Pompagnac. Douest.
Avoués. Gaudon. Reuilly. Mathivet. Lafargue. Joslé

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Notaires Natel. Noel. Chaumier.
Avoués Faucon. Maurice. Guerlin. Libaud. N. . .
Commissaire-priseur Constantin.

Loches

Notaires. Raverot. Picard
Avoues. Nau. Migné. Demarsay. Grenouilleau. Beauvais.

Tours

Notaires. Mahoudeau. Vincent. Scoumanne. Gelpin. Morin. Faucheux. Vincent-Poisson. N. . . .
Avoués. Soloman. Saint-Hérant. Boucharceau. Bonnichon. Roux. Marcilly. Coursière. Marinier. Coffeteau
Commissaires-priseurs. Dubois. Fontaine.

ISÈRE.

Bourgoin.

Notaires. Ranchin. Rolland. Pommet. Giboulot.
Avoués. Lefrançois. Guiland. Doncieux. Massot. Vincendon. Audrat. Reynaud. Pilhon. Micnal. Marmonnier.

Grenoble

Notaires. Gayme. Guigonnet. Buquin. Julhiet. Poué. Ricome-Vigan. Desautels. Mallein fils. Silvy neveu
Avoués. Imbert. Michon. Gachet. Guinmand. Morel. Jean. Douare. Lapierre. Lanthelme. Bicoard. Jobert. Esprit. Daspre. Eymard. N.
Commissaires-priseurs. Porte. Bernard.

Saint-Marcellin

Notaires. Picat. Dorey. Falavel
Avoues. Pellat. Bonnet. Reboud. Bottin. Belle. Morel. Matraire. Garnier.
Commissaire-priseur. Menuel

Vienne

Notaires. Gerbolet. Teste-Dubailler. De Fougerolle. Vericelle. Pauche. Venard.
Avoues. Bresse. Roucaris. [illegible]. Martin. Faure. Rondet. Gontier. Blin de Saint-Armand. Guigue. Chollier. Girerd
Commissaire-priseur. Badin.

JURA.

Arbois

Notaires. Chauvin. Etevenon. Prosey
Avoues. Girod. Bartholomot. Guillot. Taillard. Droua.ard. N.

Dole

Notaires. Louvet. Cottez. Malenfer. Jovignot. Guillaume.
Avoués. Perrennot. Valin. Magnin. Pinaire. Ponsot. Caron. Drouhard
Commissaire-priseur. Gaudard.

Lons-le-saulnier

Notaires. Lalgant. Mahon. Bidot. Tarbouriech. Guye.
Avoués. Bailly (V.). Chaveriat. Camuset. Bruchon. Enjourand. Gauthier. Ponsot. Knol. N
Commissaire priseur. Passard

Saint Claude.

Notaires. Lécureux. Cochet. Moussier
Avoués. Dalloz. Bailly. Rodet. Mallet. Mathieu.

LANDES.

Dax.

Notaires. Barat. Campet.
Avoués. Lajus. Laussucq. Sintas. Peymiro. Maque. Masse. Bousquet.

Mont-de-Marsan.

Notaires. Sourdois. Laurence. Lacroix.
Avoués. Pazat. Capin. Houdas. Lantpny. Sensamat. Colas. [illegible]. N

Saint-Sever.

Notaires Dutournier. Costedoat-Duvergé.
Avoués. Courrégos. Ressein. Camguilhem. Bonnehé. Brauar. Affre. Meyrac.

LOIR-ET-CHER

Blois

Notaires Delagrange. Dupon. Deschamps. Jouanneau. Postole. Piton. Meusnier. Mahot de la Quérantonnais
Avoués Daridan. Perrin. Lenud. Razouer. Beulay. Blondel. Massé
Commissaires-priseurs. Avrillon. Larousse.

Romorantin.

Notaires. Pornay. Morin. Thévard. Courtinat
Avoués. Rousset. Vallet. Delaune. Chaffin.

Vendôme.

Notaires. Thoreux. Taillebois. Peltereau. Rouland
Avoués. Martellière-Bourgogne. Soudée. Filly. Poignant. Pinard
Commissaire priseur. [illegible].

LOIRE.

Montbrison

Notaires. Rony. Crozier. Robert. Solliniac. Trabucco
Avoués. Mollin. Goure. Bergeron. Colmet. Dussud. Bouvier. Béard. Mapleon. Bournat. Jacquet.

Roanne.

Notaires. Veilloux. Auroux. Heile. Dussauzey
Avoués. Vial. Auclair. Juttet. Gourdiat. Gay. Jacques. Ardaillon. Leriche. Tauchet. Lafay.

Saint-Etienne.

Notaires. Peyret (F.). Germain. Bubet. Grubis. Moyse. Desjoyaux. Borie. Point. Berthon.
Avoués. Pété. Magdinier. Gagnière. Bertrand. Pallard. Bory. Lorrivé. Vincent. Brunon. Taupenot. Delmont. Langloys. Montégut. Clavier.
Commissaires-priseurs. Colon. Michel.

LOIRE (HAUTE-).

Brioude.

Notaires. Grenier. Coupe. Cisternes. Héraud.
Avoués. Crespe. Fournier-Latouraille. Nouhen. Laroye. Clémensat. Bagès. Bmet. Porte. Allemand. N
Commissaire-priseur. Cortial.

Le Puy.

Notaires. Bayon. De Solmes de Verac. Breschet. Philip. De Morgues. Bonnet. [illegible]fol. Mauras. Truchet. Durastel.
Avoués. Vignon. Chabanes. De La Batie [illegible]. Boyer. Verd-Delandine. Riviere. Recorbet. Eyraud. Chaurant. Giraud. Menard.
Commissaire-priseur. Chaussende.

Yssingeaux.

Notaires. Foudier. Courbon. Cornut.
Avoués. Champanhac (L. T.). [illegible]. Boncompain. Charreyre (V.). Fayolle. Ranchac. Dubreuil. Vigerie. N. .

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Notaires. Radigois. Charles. Bousseau. Bertrand.
Avoués. Royné. Groyet. N

Châteaubriant.

Notaires. Durand. Foutrel-Gaugy. Leussier.
Avoués. Rouxel. Posterne. Hervé. Le Ray.

Nantes.

Notaires. Billot. Boiscourbeau. Bougouin. Maulouin. Frangeul. Riom jeune. Nideriet Junior. Joüon. Reliquet. Lepeletier-Richier. Brossier. Fleury. Geffraud. Guitton. Grizolle. Viaud-Grandmarais.
Avoués. Reneaume. Cholet. Sibilas. Peccaulière. Goujon. Musseau. Monnier. Bonnet. Cholet (P.). Delpit. Bardot. Charyau. Guichet. Etiennez. Gatineau. Labruyère. Martineau. Delamande.
Commissaires-priseurs. Le Gavre. Crouan. Lorieux. Normand. Hunault. Chauvet.

Paimbœuf.

Notaires. Gouin. Villeneuve. Chiché.
Avoués. Garnon. Couetoux. Bottel. N...
Commissaire-priseur. Lavigne.

Saint-Nazaire.

Notaires. Blanchard. Lagarde.
Avoués. Jubineau. Guillet. Cogäz. Vezin. Lucas.

LOIRET.

Gien.

Notaires. Dagoret. Babille. Berthier.
Avoués. Amand. Paulmier. Joly. Lebeau.
Commissaire-priseur. Brucy.

Montargis.

Notaires. Jullemier. Ferré (Léon). Marty. Bousseau.
Avoués. Marin. Leroy. Francheterre. Larcher. Gervaise.
Commissaire-priseur. Duraud.

Orléans.

Notaires. Bordas. Nouvellon. Linget. Bordier. Pigeot. Pelletier. Creuzet. Dubec. Paulmier. Malet. Regnault. Gitton. Robert. Thauvin. Francheterre. [illegible]sbois. Tallier. Baron. Assire.
Avoués. Causse. Imbault. Dupont. Jourdan. Rabier. Hüe. Baulieu. Lefèvre. N.... N.
Commissaires-priseurs. Baranger. Fleury. Gallard.

Pithiviers.

Notaires. Meunier. Thomas. [illegible]
Avoués. Delanoüe. Devaux. Campion. Bastien.
Commissaire-priseur. Pommereau.

LOT.

Cahors.

Notaires. Lagarrigue. Labie. Lescale. Lugan. Agar. Costes. Fournié.
Avoués. Delbreil. Ponzergues. Bi[illegible]s. Talou. Ducros. Fieuzal. Galiacy. N

Figeac.

Notaires. De Sales. Sirieys. Coussieu. Long-p[illegible]
Avoués. Vival. Delvern. Bousquet-Pontié. Bétilis. Seguy. Vernet.

Gourdon.

Notaires. Linol. Prat. Pomireau.
Avoués. Lagrandville. Dambert. Ayzac. Truquet. Duffas.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Notaires. Despans. Recours. Barret-Lagarenne. Richon. Brethon. Duputs. Teyssier.

Avoués. Cabade Fabre (Antoine). Laclavetine. Dalby Fabre (Joseph). Cazanobes. Durand.

Marmande

Notaires Estève-Dufort. Jarousse Naudon.
Avoués. Faget. Trojaut Dumez. Baudichon Lanusse. Meynuel.

Nerac.

Notaires Boulle-Lacrôse. Mellac. De Masfrand Corne.
Avoués Clere. Martel. Bonnefond. Treulhard du Basty. Pourcelle N

Villeneuve-sur-Lot.

Notaires Trémoulet. Rubot. Bosq. Dessiaux' beige
Avoués Maydieu-Fiton. Dantin. Sonniac Lafargue Rumbaud Barland.

LOZÈRE.

Florac.

Notaires. Boyer Jourdan
Avoués Lamarche. Veigalier. Giraud. Mongiloux.

Marvejols.

Notaires Malvezy. Remize. Bès de Berc.
Avoues Pantin Sanguinede Goumon. Dugremot. Ipcher. Vors. N ...

Mende

Notaires Pagues. Barbot. Comte. N....
Avoués Bécamel Pertuis Arnaut. Viala Paradis Jourdan N N. ..

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Notaires Plaçais. Neveu Bougère. Daburon Buzard Chapin. Fourier Bouché. Lorriol de Barny Fontenean. Chasles. Frédeau
Avoués Malécot. Bruneau. Boudier Fillon. Lionn
Commissaires priseurs. Porcher. Léger. Bernard.

Baugé.

Notaires. Dehau. Gabeau. Goupil. Cornuery
Avoues. Letourneur. Huet. Cornilleau. Coudreuse Chomilliez

Cholet.

Notaires Loiseau. Angé. Auber.
Avoues. Moutardeau. Pelletier Gouzet. Callier.

Saumur.

Notaires. Leblayo. Clouard. Laumonier. Robineau Mehouas
Avoués. Chéneau. Beaurepaire Bodin. Poulet Albert.
Commissaire-priseur. Pié.

Segré.

Notaires Fruchaud. Lesné
Avoues. Lemercier. Louis. Reveillard. Gatine.

MANCHE.

Avranches.

Notaires. Leconte la Prairie. Jourdan
Avoués Hurel Barbé Fontanne-Laporte. Levavasseur. Lepaumier. Hingan Tesnière. Lemardeley.
Commissaire-priseur Lanos.

Cherbourg

Notaires. Delaporte. Le Bouteiller. Gosse. Druet.
Avoués Le Blond. Chevrel. Orry. Martin Martinière. Brière
Commissaire-priseur. Drouet.

Coutances

Notaires. Angot. Saillard Poulain.
Avoués. Jourdan Mané. Leloutre (V). Delahaye Lecarpentier (J). Ozouet. Jolivet. N . N . . N .
Commissaire-priseur. Lenoslet.

Mortain.

Notaires. Vezard. Bazin. Le Bigot.
Avoues Bunel Theot. Amand. Vautier. Lesoudier. Poullain.

Saint-Lô

Notaires Crapet Le Carpentier N
Avoués Lassis Mary Vesin Potter Le Masson Sauvage Le Cordier. Simon (Auguste)
Commissaire-priseur. Letellier.

Valognes.

Notaires. Ourry. Costard (E.). Huet.
Avoués Bitot. Pergeaux. Brafin Le Cannellier Pezet. Hébert Tollin
Commissaire-priseur Le Pelletier

MARNE.

Châlons sur-Marne.

Notaires. Jolly Lemaire. Vuilquin. Morel. Hulert
Avoues. Poncenet. Joly Denizot. Redouin. Marlange N
Commissaire-priseur. Battellier.

Epernay.

Notaires Jémot. Pouchet. Montaudon.
Avoués. Laforest. Maldan Mathez. Fleuricourt Trannoy
Commissaire-priseur Bruyer.

Reims

Notaires Goda. Maireau. Gérard. Charneau. Neveu Berque. Farques. Maréschal. Morizet. Douce Lemoine
Avoues Broyard. Dupré. Portevin. Leblanc. Leseur. Roze. Hureau. Rome. (J). N... N N
Commissaires-priseurs. Payer. Depoix. Lavanyot.

Sainte-Menehould.

Notaires. Roussin - Laferrière. Nouilles. Boiet.

Avoués. Jossin. Josse. Valeille. Delarue. D[illegible]
Commissaire-priseur. Goffinet.

Vitry-le-François.

Notaires Cosquin. Chavance. Laffrique. Varnier Michel
Avoués. Hatier. Bitsch. Vicq. Labarrière. Ledreux.
Commissaire-priseur. Loisy.

MARNE (HAUTE-).

Chaumont.

Notaires. De Perthuis. Blandin. Langlois. Parmentier.
Avoués. Pierre. Boivin. Robert. Bizot. Jacquot. Henriot. Noyeau. Pillot.
Commissaire-priseur. Evouloir.

Langres.

Notaires. Tiby. Demongeot. Charles. Jacob Phulb.
Avoués. Garnier. Sudenie. Gardiennet. Godard. Brocard. Boisselier. Roy. Maranget.
Commissaire-priseur. Bournot.

Wassy.

Notaires. Joly. Briot
Avoués. Havret. Chornel. Pathiot. Guignard. Vitry
Commissaire-priseur. Gérardin.

MAYENNE.

Château-Gontier.

Notaires Baroullie. Seshoue. Richard. Legeay. Robin.
Avoués. Bencher. Hut. Sauvé. Elie. N....
Commissaire-priseur. Guinoiseau.

Laval.

Notaires Dubois. Duchemin. Mottier. Fontaine. Touchard. Texier. Perrier-Lamotte. Hamon
Avoués. Villeau. Fay ✻ Pouteau. Faisant-Lamotte. Amoury. Houzé
Commiss. priseurs. Jallier. Legangneux.

Mayenne

Notaires Bry[illegible] Riandière-Larcher. Seshoué. Raulin.
Avoués. Buchelery. Fleury. Du Souillers. Chedeau. Genest. N. .
Commissaire-priseur. Gosselin.

MEURTHE-ET-MOSELLE.

Briey.

Notaires. Mauvais. Kleffort. Bernard.
Avoués. Gassaux. Simonnet. François. Thiry
Commissaire-priseur. Lavallée.

Lunéville.

Notaires. Georges. Leclerc. Spire. Bertrand. Demange. Gillet. Benoist. Dietrich.
Avoués. Aubry. Ambroise. Houillon. Thiéry. Carême
Commissaire-priseur. Martin.

Nancy.

Notaires. Vergne. Masson. Boursier. Crépin. Colnesson. Dagand. Demeufve. Colin. Bernard. Remy. Goury fils. Paul. Weiss.
Avoués. Contal. Giot-Prefontaine. Caye. Renard. Antoine. Beau. Lalement. Barthélemy. Lambert. Baraban. Miesch. Siméon.
Commissaires-priseurs. Aavoine. Ory. N. .

Toul.

Notaires. Dubois. Valer. Claude. Mauvais. Crucy. N.
Avoués. Chappuy. Rampont. Chevalier. Goubeaux. Grillot
Commissaire-priseur. Dieu ✻

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Notaires Chastel. Demange. Colin. Robineau. Vuchot
Avoués. Chastel. Sulleron. Flot. Bonne. Barrat. Develle. Muller. Darras
Commissaire-priseur. Coulbaux.

Montmédy.

Notaires. Prophétie. Liby.
Avoués. Jacquemaire. Gilles. Clémence. Gérard. Benoist
Commissaire-priseur. Monthibert.

Saint-Mihiel.

Notaires. Hallot. Ravigneaux. Baudot
Avoués. Mercier. Louis. Rouyer. Vicq. Bazoche. Larzillière. Charles.
Commissaire-priseur. Humbert.

Verdun.

Notaires. Cladenet. Perroux. Gérard. Regnault.
Avoués. Bancelin. Collas. Houdard. Didier. D'Herclonville.
Commissaire-priseur. Courtin.

MORBIHAN.

Lorient.

Notaires. Deschiens (H.). Du Bouëtiez de Kerorguen. Soret. Montreuay. Arnoux.
Avoués. Aubin. Guignard. Humphry. Poterel-Maisonneuve. Cornuy. Sauvanet. Le Jeune.
Commissaire-priseur. Rougeau.

Ploërmel.

Notaires. Lucas de Pesloüan fils. Peschart. Salmon. Grandjean.
Avoués. Le Gavre. Plénel. Zudaire. N. .
N. .

Pontivy.

Notaires. Carré. Collin. Jan la Gilardaie. Soulard
Avoues D'Haucour ✻ Lorans.-Le Fur. Humon Duplessis Rochard
Commissaire-priseur. Hervio.

Vannes.

Notaires. Lamary Tasle. Buguel. Leclaire Hubert Denis. N....
Avoués De Keyser. Audebert. Baudic. Guilbot. Bourdonnays. N.... N....
Commissaire-priseur. Le Breton.

NIÈVRE.

Château-Chinon.

Notaires Peremé. Coquard. Perussaux. Jurgeau
Avoués. Gudin du Pavillon. Chanteclair Lavaux. Thiraut (Adolphe). Jarry. Goujat. N....
Commissaire-priseur. Lesieur

Clamecy.

Notaires Villiers. Rolland
Avoues. Parmentier Vomont. Marquet. Hérisson. Gudin du Pavillon. Chavance. N
Commissaire-priseur. Lesieur

Cosne.

Notaires Lerasle Sauvard. Duminy
Avoues. Jouvet. Rougeot. Bouziat. Lemoine. N....
Commissaire-priseur Sarriau.

Nevers.

Notaires Bouquillard Guyon. Gérin. Massé
Avoués Meillet. Cassiat. Gravier Garnot. Anceau. Arnaud Cassiat. Meunier.
Commissaire-priseur. Usquin.

NORD.

Avesnes.

Notaires. Baudry. Dupont. De Clerfayt. Carpentier Capelle
Avoués Williery. Couronne. Gauchet. Perpignan. Chevreux. Passage.
Commissaire-priseur. Riquoir.

Cambrai.

Notaires Bruhey de la Brunière Savary Wacquez. Basquin. Ledoux. Lemaire. Cattelin. Lanthier. Milot.
Avoués. Glinel. Berna. Doyen. Lecat. Duez. Troy. Christian.
Commissaires-priseurs. Castelain. Théry.

Douai.

Notaires. Proyart. De Baillencourt. Waché. Cardon. Monier. Trinquet. Lenain. Regnault. Dubus. Daix. Druon.
Avoues. Despinoque. Boniface. Deltombe. Fabre
Commissaires-priseurs. Pareuty. Ducatelle. Hurot.

Dunkerque.

Notaires. Hovelt. De Baecque. Delval. Montigny. Deman. Lelieu.
Avoues. Hovelt. Liem. Lebleu. Dumont David Montenuis
Commissaires-priseurs De Milleville. Ruyssen.

Hazebrouck

Notaires. Bogaert. Carlier. Warin.
Avoués Ruyssen. Leleu. Taverne.
Commissaire-priseur Deroo.

Lille.

Notaires. Danel. Courmont Lebigre. Herlin. Delsdicque Leclercq Dujardin. Pinl. Lefebvre (J.) Lefebvre (E.). Herbout. Pajot. Mas. Ducrocq. Gonnevoise. Desrousseaux Rousselle Leroy
Avoues. Desrousseaux (E.). Lefrancq. Gonnevoise. Blondeau. Paquet. Pajot. Houzé Legay.
Commissaires-priseurs. Pajot. Cottignies Desante. Genet. Serpette.

Valenciennes

Notaires. Beauvois Gerlache Mignerie Lefebvre. Bultot. Baudruin. Herbert Deltombe. Delcourt. Mabille. Nanier
Avoués Devillers Libert. Le Barbier. Wintrebert. Delsart. Létoile
Commissaires-priseurs. Pillon. Hannoire Brunelle. Gosliau

OISE.

Beauvais.

Notaires. Le Chevalier Fleury. Avonde. Couvreur Hagnez
Avoués. Harlé. Devimeux. Neveu. Rayé Desmarest. Crosnier. Bouyer. Morel. Bulot Mercier Raviart
Commissaire-priseur. Gilles.

Clermont.

Notaires. Grignon. Blanche. Dufresnoy.
Avoués Menard Boursier Martin Boucher. Roudest. Recullet. Ansart N.
Commissaire-priseur Pinon.

Compiègne.

Notaires. Grandmange. Lemaire Herand Delhesdin Cazier.
Avoues. Bregeault. Chovet. Barbillon. Batelier Guillaume Dapsence
Commissaire-priseur. Houdbine.

Senlis

Notaires. Benoist. Bouchez. Balézeau ✻ Morel
Avoués Godin. Pelbois. Lasserre. Chalmin. Aubert. Delgove. Vantroys.
Commissaire-priseur. Ballédent.

ORNE.

Alençon.

Notaires. Hommey. Tixier. Mariette. Hatey
Avoués. Gougeul. Verbèque. Maruejle. Toutain. Poitrineau. Leprêtre. Mongulan. Avelne
Commissaires-priseurs Delaroche Bourlot.

Argentan.

Notaires La[illegible]
Avoués [illegible] Gautier. [illegible] Saint Foubert. Lesa[illegible] Metrot Magny
Commissaire-priseur. Laind.

Domfront.

Notaire. Baudart.
Avoués. Vezard. Guilmard. Lemonnier Lefebvre. Lecler. Dromer. Plessis. Dalgaud.

Mortagne.

Notaires. Brideau (Gab.). Delorme.
Avoués Quénu. Delangle Saugeron. Bourgoin. Légé. Bourse. Dudouit.
Commissaire-priseur. Maillard.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Notaires. Cuvelier Vasselle. Frasson Braine. Planquett Legrand Delehenne-Daffroux. Boile[illegible] Hautecœur
Avoués. Hubert. Plaisant. Caron. Mouad. Monvoisin. Dewine Henry Sueur. Beauvois
Commissaires-priseurs. Henry. Advielle.

Bethune.

Notaires. Hurtrel. Calonne. Léturgie Richebez (Paul). Bruneau.
Avoués Mocq. Fournier. Verheylewegen Richebez (Anatole). Lewalle.
Commissaire-priseur. Henry.

Boulogne.

Notaires. Bary. Membré. Guéry. Ponticourt. Wable
Avoués Sergent. Dutertre-Delmarcq. Varlet. Poultier. Senlis. Gournay.
Commissaire-priseur. Leroy.

Montreuil.

Notaires. Capelle. Ricq Hecquet.
Avoués. Du bourg Pagnez. Widiem. Capelle Carpentier.
Commissaire-priseur. Dumont

Saint-Omer.

Notaires. Bret. Grehan. Hermary Blondeau. De Baillencourt *dit* Courcol. Bommier Engrand Lem.
Avoués [illegible] Fournier Tible. Hamy. Mienne Ringot. Goulle. Geoffray
Commissaires-priseurs. Révillon. Leuilleux.

Saint-Pol

Notaires. Douvin. Détape. Lambert. Lefebvre. Monpetit.
Avoués. Dufresne. Bellenguez. Mulard Dumont. Taillar
Commissaire-priseur. Dubar

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Notaires Armandon. Bravard. Roche
Avoués. Maisonneuve. Vialatte Alligier. Bernard. Journet

Clermont-Ferrand.

Notaires. Fabre. Mollie ✻. Terrasse. Couperon. Sarlior de Bonac Pourcher. Bonneville. Delamarre. Rochette. Lesmarie. De Carmentrand de la Roussilie. [illegible] Bastier Bernier Guyot. Charbonnier. Levé du Montat. Barraud. Robe. Boyer. Fontaine. Fabre. Lenoir. Labourier. Foulhouzé Laporte.
Commissaire-priseur. Canac.

Issoire.

Notaires Audibert. De Varennes Morel
Avoues. Veyrie[illegible] Bonnet Chassaing. Berthonnet [illegible] Thozet.

Riom

Notaires Pougheon Lacrosse Tardit. Pirel. [illegible] Mouraud.
Avoués. Parry. Giat. Detroge Goree. Chaffraix Girard-Courtille Archaud. N[illegible] N[illegible]
Commissaire-priseur. Bord.

Thiers.

Notaires. Jallard. Gaubert. Marry. Durrot. Bouchet.
Avoués. Dumas. Fouris. Passenaud. Marc Martin Théodat Bichet de la Graceric.

PYRÉNÉES (BASSES-)

Bayonne.

Notaires. Dhiriart fils. Dubalde. Detchoverry. Dasconaguerre. Cavé-Esgaris. Magnelli. Dhiriart (G.)
Avoués. Bailac. Damestoy (L.). Gillet. Amyot. Gillet (Th.). N....
Commissaire-priseur [illegible]

Oloron-Sainte-Marie.

Notaires. Casanave. Larrouset. Rey. Supervielle. Durest.
Avoués. Cazenavarang. Mendiondou. Lapasse Ambroise Cassassus. Casamayor-Dufaur. Gourlat. Latapie. Laffore.

Orthez.

Notaires Taillefer-Forcade Dubois. Binos
Avoués Saint-Genliens. Daubagna. Laserre. Moura. Fisse[illegible]ave. Estanol

Pau

Notaires [illegible] Laforgue. Lagos [illegible]

Avoués [illegible] Saint-Cricq. Lahitte. Duchatte-Hermitte. [illegible] Lassalle Larrieu. N [illegible]

Saint-Palais.

Notaires Sunhary Soustrat. Ganderats. Dirier.

Avoués. Saint-Jaime. Villeneuve. Basterreix. Dubarbier Sunhary.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

Bagnères.

Notaires. Cardeilhac-Gayé Laffranque Rousse

Avoués. Salles. Dubarry. Pinson. Depierris. Lachaume. Reulet. Fortassin. N. . .

Lourdes.

Notaires. Abadie-Lacadé. Claverie

Avoués. Capdevielle. Nayeres. Caussade. Dufau. Betbeze. N

Tarbes

Notaires. Daleas ✻ Deville. Massot-Bordenave. Theil. Carrère

Avoués. Laffitte Rouzet. Labes-Larré. Lasbennes Mac. Pujo Communay. Parat. Ducasse. Fèche Mouchet. Jacomet N .

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Ceret

Notaires Companyo (Aug.) Cir Salate

Avoués Pons. Catsa. Parrot. Do. N. . .

Perpignan.

Notaires. Amour [illegible] Ge [illegible] tri-sonne. Boulx. Fabre De Guardia Masse Vassa, Bertrand

Avoués. Julia Sasser [illegible] Cat[illegible] Lar Bourrech. Tour [illegible] Amergos Bringuier Garat.

Prades

Notaires. De Lacroix. Castres Xatart M.

Avoués Mas. Carcan (Aug.). Pallarès. Poch Vicens. De Gazeon.

RHIN (HAUT-).

Belfort.

Notaires. Péquignot. Gaudemet. Grozeher Thouvenin

Avoués. Schmitt. Lalloz. Lapostolest. Berthold Lemann. Romond.

Commissaire-priseur. Gilles

RHÔNE.

Lyon.

Notaires. Charvériat Morand ✻. Thiaffait Dugueyt. Ducruet ✻. Duchamp. Mitiffiot. Grinand. Coste. Perrin. Curty. Lagrange Vachez. Chaze. Baud. Lombard-Morel Chardennet. Letord. Vitrier. Ber[illegible] Renoux. Messimy. Bu[illegible] Jaron Boffard. Pion. J[illegible] N

N

Avoués Billiet. Didier Guillermain. Ter[illegible] Peyron. Chapuis. Damour Robin. Bonjour. Teillat. Patricot. Pa[illegible] ville Dallofet. Ollmann. Gerin [illegible]ory Micollier Laselve. Chevallard. S[illegible] Pignand. Ruby Terras. Mille. Goutorl Rochon Rombat. Douzon. Prelle. Pondevaux. Nérard Glas.

Commissaires-priseurs. Fabre. Gazagne Guichod. Ferréol Marchand. Berthier.

Villefranche.

Notaires. Monin. Gormand. Chervet fils. Lepin

Avoués. Malatier. Ancour. Terrel. Sapin Morel. Vially Menon. Teillard. Baudon CLervet Blanc.

Commissaire-priseur Noyer

SAÔNE (HAUTE-).

Gray.

Notaires [illegible] [illegible] Lacroix

Avoués. Baudot. Tenten. Maréchal. Colon. Morel May. Brouard Haumant.

Commissaire-priseur. Buchet

Lure.

Notaires Coutherut. Vuillemin.

Avoués Motans Millet. Daval. Ferrey. Lo[illegible] Tourdot. Bolot

Vesoul.

Notaires [illegible] ere (Auguste). Lamboley [illegible]

Avoués. Laloz Willemot. Gounlot Bauquier. Mouras. Clerc. N. .

Commissaire-priseur. Dossinier.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Notaires. Rerolle (A.) Ménot. Demontmerot. Paul de Sauls [illegible] Ing.

Avoués. Guignard Perronin. Bidaut. Magnien André [illegible]

Commissaire-priseur, Rérolle (C.).

Châlon-sur-Saône

Notaires. Mercy Soucelyer. Monnier Granger. Gauthey. Boissenot. Ducher. Sauzay.

Avoués. Soucelyer. Simonin. Bourdon Carre. Pogeault. Paquis. Guépet. Lauthreau. Huot. Loye

Commissaires-priseurs. Morlet. Cousin

Charolles.

Notaires. Morain. Robin. Thévenin. Desforges.

Avoués. Bouissoud Sarre. Nigay Gardy Naudin. De Condé

Louhans.

Notaires. Guillot. Pétitier. Passerat. Charpentier.
Avoués Lagrange. Guichon. Louis.

Mâcon.

Notaires. Dufour. Benoit. Spay. Gautheron. Vauvillier. Amadieu. Chamonard [illegible]
Avoues. Guillemin. Martin Godard Protat. Spay. Bourrette. Ferran. N....
Commissaires-priseurs. Chantron. Mathey

SARTHE.

La Flèche

Notaires. Perrinelle Brou. Fouquet. Martin.
Avoués Huet. Cuhier Ragot. Mauxion. N.
Commissaire-priseur. Goret.

Le Mans

Notaires. Ragundeau. Berthault. Ropiquet. Douzillé. Coupvent-Desgraviers. Fouchard Renoult. Chevereau. Lasnier. Leroy.
Avoues Latouche. Hémon. Beurrier. Cordelet. Ducré, Armand. Chancerel. Lambert.
Commissaires-priseurs. Moussoir. Brunean

Mamers.

Notaires Marchand. Govazé. Racinet.
Avoues Toucnard Marteau. Canet. Lefèvre. Baheres. N.

Saint-Calais.

Notaires. Gervoiseaux. Latron
Avoués Rinjard. Chapron. Bazin. Chouet.
Commissaire priseur. Savare.

SAVOIE.

Albertville.

Notaires. Blanc Martin. Doix Hullier.
Avoués. Combet. Vaudey. Milliand. Bellet. N.

Chambery

Notaires. Gabet. Gantellet de Beaufort. Maresenal. Marchand Richard-Cuguet. Roissard. Roch. Ponet. Marthe. N. N....
Avoués. Blanc. Lubin Python. Tochon (J.) Canet. Finot. Cusin. Burnier. Busset. Perrier

Moutiers.

Notaires Richard. Jorioz. Perrier de la Bâthie Collin
Avoués. Griotteray. Gavilet. Jarre. Arnollet. Durandard.

Saint-Jean-de-Maurienne.

Notaires. Bonnivard. Ducruez. Grange. Bonifice. Bonnivard. N....
Avoués. Bonnet fils. Deleglise. Deschamps. Grange. Châtel. Arnaud.

SAVOIE (HAUTE-).

Annecy.

Notaires. Dupare. Grivaz. Masson. Tissot Raisin. Rolaier N....
Avoués. Bouvard Brunier Grettet. Marchand. Magnier Tochon. Charvin. Rep[illegible]

Bonneville.

Notaires. Blanc. Buriaz. Reydet
Avoués. Ducroz Rubin (P[illegible]t Mar[illegible]), Verdan Chesney

Saint-Julien

Notaires. Gay. Boimond. Albert.
Avoués. Dupont. Rouph. Jacquemard. Gojon. Barbier. Mérard.

Thonon

Notaires. Berthet. Vaudaux. Tavernier.
Avoués. Lochon. Trombert. Saillard. Thorens. Nicollet. Mudry

SEINE.

Paris.

(Voy. 4e Partie, chap. V, sect. II.)

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Notaires. Lecorbellier. Le Barbier. Rozée. Belle Isle
Avoues Samson. Langlois Mas[illegible]ier Bor[illegible] Fauville Boutellier N. N.
Commissaire-priseur. Rousseau.

Le Hâvre.

Notaires. Daussy. Marion. Allorge. Bérard. Lecauf. Lemonnier.
Avoués. Lecourt. Hamel. Cœuré. Vaquet. Platel. Bazan. Ternien Houzard. Thierry.
Commissaires-priseurs. Boullanger. Duchesne. Lebrun

Neufchâtel

Notaires. Guillout. Sauque Jouin.
Avoues Brichot. Boucheret. Poinsier. Duflos. Turquet. Lefèbvre Briet.
Commissaire-priseur. Féré

Rouen.

Notaires. Guébert. D'Etd. Kréchel. Bidault. Gamlet. Le Pravost de la Moissonnière. Bigny Thuillier Le Masson Jore Thounoret. Carré.
Avoués. Villiers Desrosiers. Busquet. Lesueur Cullembourg. Sement. Thuillier. Bidault. Malandain Dedessuslamare. Boutigny Barabé. Louvet Dubois Martin. Gadon. Dufour. Hédou. Boullé. Voinchet fils. Robert.
Commissaires-priseurs. Boullin. Bouquet. Desvé. Bienfait (*à Darnetal*). Lecomte (*à Elbeuf*). Sery. Martin. Moussard.

Pretot.

Notaires Pocr[illegible] et H[illegible] Auge Deshayes.
Avoués Miche Bouc[illegible] Duhamel. Jouvin. Auger. Thorel. Védie. Dufay
Commissaire-priseur. Lampson.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Notaires Simon. Gain Philippe
Avoués. Roy. Grossœuvre. Villers. Colliez. Blaise.
Commissaire-priseur. Gélinier.

Fontainebleau.

Notaires. Favereau Gaultry Bellanger.
Avoués Lepage. Cauthion. Boucher. Binet. Méline
Commissaire-priseur Greffier

Meaux.

Notaires. Courtier Petit. Brulley de la Brunière Cur[illegible] D[illegible]
[illegible] Dr[illegible] B[illegible]st Laclef. Pelletier. Germain.
Commissaire-priseur. Rossignol

Melun

Notaires. Aubergé. Fuser. Desprez fils Costeau Foulon. Pujol.
Avoués Poyez. Carette. Legavre. Fontaine. [illegible]
Commissaire-priseur. Chalé-Fontaine.

Provins

Notaires Mollaveaux. Jomier. Delamarre. Chauvin Lapérouse
Avoués Plessier. Caron. Mézières. Péculier Lefrançois
Commissaire-priseur Mazure.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Notaires Cros. Jozon (C.). Buis.
Avoués. Delaunay Joubert. Guichard Leclerc. Grand
Commissaire-priseur. Boyer

Étampes

Notaires Davelny Hautefeuille. N....
Avoués. Paulin [illegible] Breuil. Bouvard [illegible]
Commissaire-priseur Robert.

Mantes-sur-Seine.

Notaires. Hébert. Brault Dreux.
[illegible] Forfelier. Godon. Bouvy. Levieil. [illegible]
Commissaire-priseur. Pecquerie.

Pontoise.

Notaires Soles Germain Lecallard. Desgrois [illegible]
Avoués [illegible] Lefrançois. Durand Barré Poulain Salom
Commissaire-priseur. Fauveau.

Rambouillet

Notaires Marié Chanvet
Avoués. Masson. Vincent. Tasset. Gauthe-rin Lambert
Commissaire-priseur Dubuc.

Versailles.

Notaires Finot. Girardin. Prichard. Loir. Besnard
Avoués. Manuel. Pousset. Delaunais. Moquet. Barbet. Regnolet. Legrand. Ducrocq. Baratte. Delle. Adam. Tabary. M[illegible]not N. .
Commissaires-priseurs Courteville. Girard. Marquis.

SÈVRES (DEUX-).

Bressuire.

Notaires B[illegible]on L[illegible] Hery Pinocheau.
Avoués. Barrion (C. [illegible]oguet. Barrion Ernest).

Melle.

Notaires. Eprinchard. Couturier.
Avoués. Richard. Carré Grasseau N. .

Niort.

Notaires. Demay. Thoreau Lassalle. Evmer. Fea. Dupont. Bégnier. Pougnet. Mo[illegible]er
Avoués. Puaud ejeune. Hélie. Loaud. Tardy Arignon Maigou
Commissaire-priseur. Clouzeau.

Parthenay.

Notaires. Allard Simonnet. Bernard Dupet
Avoués [illegible]sse Arnault de la Menardière Roulin. N....
Commissaire-priseur. Thibault.

SOMME.

Abbeville.

Notaires. Dautrevaux Marcade. Legris. Dubois. Eloin Auty. Mautor
Avoués Flandrin Hélin. Dontart. François. Mallet. Maillet. Le Breton
Commissaires-priseurs. Duguèvre. Apoix.

Amiens.

Notaires. Jumel. Dournel Corby. Langlois. Digeon. Martin. Herbet. Mollet. Dervelle. Bordier. Lepreux. Person.
Avoues. Jonchery. Frénoy. Delahoche. Debergy Pinchemel. Poulle Mathias. Decaen. Grelaval. Paucket. Doudet.
Commissaires-priseurs Pouy. Buquet. [illegible]

Doullens

Notaires. Brions. Duchaussoy
Avoués. Deberly. Beauvain. Deschamps.
Commissaire-priseur. Geffroy.

Montdidier.

Notaires. Levesque. Fleury. Duroyon.
Avoués Grimardias. Pilion. Bernard. Baudelocque Alain. Raviart.
Commissaire-priseur. Sery

Péronne.

Notaires. Caudron Cousin. Marchandise Caron. Fournier
Avoués Fresson. Caraby. Quignon. Venet. Cousin (Leon). Bonnet.
Commissaire-priseur Bonnessien

TARN

Albi.

Notaires De Berne Lagarde. De Lapanouse. Cabusac. Cavaroc
Avoués Bousquet. Rey. Jaladieu. Cassan. Rigaud. Rolland.

Castres.

Notaires. Rossignol. Roger. Combes. Siret Sery
Avoués. Sers. Il la re. Donadieu de Pelissier Degrès Bourges Petit. Caraguel. Guibaud. Basset. N . .

Gaillac

Notaires. Mercadier (Benj). Andrieu (Arm). Blanc
Avoués. Desprats. Cassan. Delbrel. Duboys Dussap.

Lavaur.

Notaires Lagasse Detail Cambefort.
Avoues. Cazes. Mauricette. Marty. Reynès.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Notaires. De Trenquelaye Marrou. Laborde. Cabanié
Avoues. Lafargue. Ytou. Mazas. Garnal. Alric.

Moissac.

Notaires. Fieuzal (Ber.). Fieuzal (Edmond). Maux. Berdes
Avoues. Perrès. Larnaudie. Delvolvé Balmary Grabié. Mathieu.

Montauban.

Notaires. Gautié. Berthommieu. Capelle Femo. Nazon. Cambon fils. Sanchole. Faraos
Avoués. Mallet Prax. Bedouret. Pons. Le Boucher Laporte. N .
Commissaire-priseur. Berry.

VAR.

Brignoles.

Notaires. Maurin. Garnier
Avoués. Nie. Dupui. De l'Estang. Veyan Gerard Angles

Draguignan

Notaires. Sezond. Laugier
Avoués. Ferris. Guignes. Roubès Guide. Maisonnier Verrion. Guis. Porre. Gaze. Blanc-Saletes

Toulon.

Notaires Aube fils Tiburon, Gas. Brest. Rolland Marquand. Gence. N
Avoués. Pezet a. Ortigue. Azan Reboul Gruë Gas. Liotard Avoués Nantes Mouttet. Léon, Trucy Turca
Commissaires priseurs. Ruinat. David.

VAUCLUSE.

Apt.

Notaires. Bardon Clémens. Beisson.
Avoues. Teissier, Bay. Fouquet. Delestrac. Caristol.

Avignon.

Notaires. Pons (André). Générat. Coste. Almaric Vincenti. Puy. Michel *dit* Baulieu. Saut.
Avoués. De Gury. Terrasse. Armand. Jacquet. Guilen Ver N .
Commissaire-priseur Gois

Carpentras

Notaires. Bouchay. Rosty. Barcilon. Gaudibert.
Avoues. Anrès Beaucaire Fabre. Barbaroux, Feuillet. Bernusset.

Orange.

Notaires Beauchamp. Bonamour. Meissonnier. Dampeine
Avoues. Rocher. Monier-Vinard. Richard. Monier. Capty N....

VENDÉE.

Fontenay-le-Comte.

Notaires Bonnaud Danio. Larombo. Angebault. Maichain
Avoues. Dupré-Carra. Gallot. Guéry. Pacquetau N ..
Commissaire-priseur. Ferret.

La Roche-sur-Yon.

Notaires. Buet. Guitton Surville
Avoués. Surville. Matignon Boura. Mercier. Genuer. Messager.

Sables d'Olonne.

Notaires. Lécrivain Barraud Goulipeau
Avoués. Germain. Boisard. Epaud. Tireau. N....

VIENNE

Châtellerault.

Notaires. Rol. Sabourin fils. Estevanne. Petit. Lauzanel
Avoués. Chandonné Daguin Papillault (Adelson). Gervais de Lafond Papillault (Amélie Pascal). N .
Commissaire-priseur. Clairouin.

Civray.

Notaires. Pierron. Brunet.
Avoués Daveaux. Malapert (Const.). Périvier. Barbot.

Loudun.

Notaires. Duchastel Herbault. Bernier. Duperron Gaultier
Avoués Druet. Lafiton. Marsault.

Montmorillon

Notaires. Garaud-Laforie Richard Bost.
Avoués. Bonneau. Vedrène. Delagrave. Debonnesset (Paul).

Poitiers.

Notaires Cosbron. Aubrun Bodin. Girard de Soubeyrand. Genosteix Langvin. Piard. Réau
Avoués. Fo[illegible]d. Maurice Alleau. Horbecourou. J[illegible]aux Arbelot. Deloffe Dupond Deloze
Commissaires-priseurs. Mercier (F.). Mo[illegible]

VIENNE (HAUTE-).

Bellac

Notaires. Dunoyer fils. Guillemot. Goudin
Avoués. Faydeau Berry. Potier Lacroix fils. Courdeau. Mativat. Ducoudray N

Limoges.

Notaires. Nassons Basset. Hervy. Malaud. Dubrac Frebault. Delouis. Thézard.
Avoues. Jouhanneaud Nicard-Desrieux. David. Estier. Morin. Ratier. Garrigout-Lagrange. Baretaud. Tunis. Albin. Dayras. Perrenon
Commissaires priseurs. Simon. Touchard.

Rochechouart.

Notaires. Gilier. Ribette. Morellet. Deschamps
Avoues Mege Poulot. Martin. Dureux N

Saint Yrieix.

Notaires. Mazard. Valleaud. [illegible]ry Crouzillard. Texier
Avoués. Joussen. Roudeaud. Papol. Bayle. Lacoste. Borie

VOSGES.

Epinal.

Notaires Payrou. Christophe. Jeandidier Molard. Brouaux.
Avoues. Focquet. Brahon. Perrout. Nizet Grandemange
Commissaire-priseur. Del.

Mirecourt

Notaires. Hougue. Aubry Gaspard. Tassard.
Avoués. Colle Thouvenel. Nicolas. Bertrand. N
Commissaire-priseur. Arnould

Neufchâteau

Notaires Décosse. Chevresson. Chaudron.
Avoués. Collignon Claude. Regnault. Gour[illegible]
Commissaire-priseur. Guyot.

Remiremont.

Notaires. Henry. Richard Delang. Guénin. [illegible]guien
Avoués. Hanus. Louis Vuillemin. Marcine. Hocquot
Commissaire-priseur [illegible]

Saint-Dié.

Notaires [illegible]rd Grache. Poupar. Steve[illegible]
Avoués [illegible]s [illegible] Gerardin. Petit[illegible]
Commissaire-priseur [illegible]

YONNE.

Auxerre.

Notaires Limosin Brunnin. Gestat. Esmelin. Girard
Avoues Guibain. Challe Martin. Mocquot. Ravault Cabasson. Momon. Marmottant. Legrand
Commissaire-priseur. Duchemin.

Avallon

Notaires. Duchaillut Morio. Desmolins. Chrétien
Avoues. Poulin. Pinon Leclerc Herard. N
Commissaire-priseur. Robinet.

Joigny.

Notaires Chaudot. Epoigny. Lavollée
Avoues. Fourier. Saulin Goetseny. Bonnerot. Colomb
Commissaire-priseur. Champroux.

Sens.

Notaires Fr[illegible] Prou Cornaille. Gautier. Bazon Vidal
Avoues [illegible] [illegible] Lemery Tonnelier. Louvet N
Commissaire priseur. Clémandot.

Tonnerre

Notaires. Constant. Denis.
Avoues Hameau. Navères. Grenon. Denis.
Commissaire priseur. Gérard.

CHAPITRE V.

Instruction publique. — École normale supérieure. Académies, Facultés, Lycées. - Instruction primaire.

SECTION PREMIÈRE.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

A Paris, rue d'Ulm, 45.

Cet établissement est placé sous l'autorité immédiate du ministre de l'instruction publique. — Il est destiné à former des professeurs dans les lettres et dans les sciences pour les lycées. — L'École normale supérieure prépare aux grades de licencié ès lettres, de licencié ès sciences, aux divers ordres d'agrégation, et à la pratique des meilleurs procédés de recherche et de discussion scolaire. Les élèves sortants de l'École normale supérieure sont tenus de passer dix ans dans les lycées. Les élèves reçus à la suite des épreuves annuelles sont boursiers. Les principales conditions de la admission sont: 1° d'avoir eu plus de 18 ans, et moins de 24 ans révolus, au 1er janvier de l'année où on se présente, 2° de n'être atteint d'aucune infirmité ou d'aucun vice de constitution qui rendrait impropre à l'enseignement; 3° de produire un certificat d'aptitude morale aux fonctions de l'instruction publique; 4° d'être pourvu du grade de bachelier ès lettres pour la section des lettres, et de celui de bachelier ès sciences pour la section des sciences; de présenter l'engagement légalisé de se vouer pour dix ans à l'instruction publique, et, en cas de minorité, une déclaration du père ou du tuteur, aussi légalisée, et autorisant à contracter cet engagement. Le registre d'inscription est ouvert aux chefs-lieux des académies, du 1er janvier au 1er mars; les épreuves écrites ont lieu du 1er au 8 juillet, dans toutes les académies. Elles consistent, pour la section des lettres, en une dissertation de philosophie en français, un discours latin, un discours français, une version latine, un thème grec, une pièce de vers latins, une composition historique; pour la section des sciences, en compositions de mathématiques, de physique, de version latine et de philosophie. Les candidats déclarés admissibles doivent se trouver à l'École normale au commencement d'août, pour y subir un examen oral. Les résultats de cet examen, comparés à ceux des premières épreuves, déterminent l'admission définitive. La durée du cours normal est de trois années. Indépendamment des conférences de l'intérieur, les élèves de la section des sciences suivent certains cours publics de la Faculté, du Collége de France et de l'École des hautes études.

ADMINISTRATION.

M. Bersot ✻, membre de l'Institut, *directeur*.
M. Bertin ✻, *sous-directeur*.
M. l'abbé Bernard ✻, *aumônier*.
M. Gaildraud, *économe*.
M. Deneuve, 1er *commis d'économat*.

Maîtres de conférences.

SECTION DES LETTRES.

1re Année. MM.	Albert ✻	Langue et littérature latine.
	Perrot ✻, suppléé par M. Tournier.	Langue et littérature grecque.
	De la Coulonche ✻	Langue et littérature française.
	Fustel de Coulanges ✻	Histoire ancienne
	[illegible] ✻	Philosophie
2e Année. MM.	Bossier ✻	Langue et littérature latine.
	Girard (Jules) ✻, suppléé par M. Perrot	Langue et littérature grecque.
	Albertin ✻	Langue et littérature française.
	Zeller ✻	Histoire du moyen âge et moderne.
	Lachelier	Philosophie
3e Année. MM.	Bossier ✻	Langue et littérature latine
	Girard (Jules) ✻, suppléé par M. Perrot	Langue et littérature grecque
	Albertin ✻	Langue et littérature française.
	Zeller ✻	Histoire.
	Fustel de Coulanges ✻	
	Desjardins ✻	Géographie.
	Fouillée ✻	Philosophie
	Lachelier	
	Tharot ✻	Grammaire.

SECTION DES SCIENCES.

1re Année. MM.	Bouquet ✻	Calcul différentiel et intégral
	Hermite, suppléé par M. Darboux	
	Troost ✻	Chimie
	Friedel ✻	Minéralogie.
	van Tieghem	Botanique.
	Lecoq ✻	Dessin
	Caron	Travaux graphiques.
2e Année. MM.	Briot ✻	Astronomie et mécanique
	Bouquet ✻	
	Bert ✻	Physique.
	Lecoq ✻	Géologie
	Perrier	Zoologie
	Lebar ✻	Dessin
	Caron	Travaux graphiques.

(Division des sciences mathématiques)

3e Année. MM.	Briot ✻	Révision de l'enseignement des lycées et exercices d'enseignement.
	Hermite, suppléé par M. Darboux.	
	Bouquet ✻	

(Division des sciences physiques et naturelles.)

	Berthelot ✻	Physique
	Ste Claire Deville (H.) (C ✻), de l'Ins.	Chimie
	Delesse ✻	Géologie
	Van Tieghem	Botanique.
	Perrier	Zoologie.

Conférences communes aux deux sections.

M. Heumann, Langue et littérature allemande.
M. Witcomb, Langue et littérature anglaise

Surveillant général. — M. Gusso.
Maîtres surveillants. — MM. Rumpler et Staub.
Agrégés préparateurs. — MM. d'Astros, Lemonnier, Gayon, Bichat, Tannery, Joly, Dufet.

Bibliothécaire — M. de Chantepie.
Médecins. — MM. Guéneau de Mussy ✻, Bourdon ✻.

SECTION II.

ACADÉMIES, FACULTÉS, LYCÉES, COLLÉGES, ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES.

La France est divisée en seize circonscriptions académiques. De plus, une académie est établie à Alger pour l'Algérie. Chacune des circonscriptions est placée sous l'autorité d'un recteur, assisté d'autant d'inspecteurs d'académie qu'il y a de départements dans sa circonscription.

Il y a au chef-lieu de chaque académie un conseil académique composé du recteur, président; des inspecteurs de la circonscription; des doyens des facultés et des directeurs des établissements publics d'enseignement supérieur; de sept membres choisis tous les trois ans par le ministre de l'instruction publique, un parmi les archevêques ou évêques de la circonscription, deux parmi les membres du clergé catholique ou parmi les ministres des cultes non catholiques reconnus, deux dans la magistrature, deux parmi les fonctionnaires publics ou autres personnes notables de la circonscription (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3). Une commission d'hygiène est établie au chef-lieu de chaque académie.

Conseil académique. — Le conseil académique veille au maintien des méthodes d'enseignement prescrites par le ministre en conseil supérieur de l'instruction publique, et qui doivent être suivies dans les écoles publiques d'instruction primaire, secondaire ou supérieure du ressort. Il donne son avis sur les questions d'administration, de finance ou de discipline qui intéressent les collèges communaux, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur. Il exerce une juridiction disciplinaire à l'égard des élèves des établissements d'enseignement supérieur.

Conseil départemental. — Il y a au chef-lieu de chaque département un conseil départemental de l'instruction publique, composé: du préfet, président; de l'inspecteur d'académie; d'un inspecteur de l'instruction primaire désigné par le ministre; des membres désignés par le ministre, appelés à siéger dans les anciens conseils par les §§ 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'article 10 de la loi du 15 mars 1850 et l'article 3 du décret du 9 mars 1852. Le conseil départemental de l'instruction publique exerce, en ce qui concerne les affaires de l'instruction primaire, les attributions déférées au conseil académique par la loi du 15 mars 1850. Les appels de ses décisions, dans les matières qui intéressent la liberté d'enseignement, sont portés directement devant le conseil impérial de l'instruction publique.

Le préfet exerce, sous l'autorité du ministre de l'instruction publique et sur le rapport de l'inspecteur d'académie, les attributions déférées au recteur par la loi du 15 mars 1850 et par le décret organique du 9 mars 1852, en ce qui concerne l'instruction primaire publique ou libre. Sous l'autorité du préfet, l'inspecteur d'académie instruit les affaires relatives à l'enseignement primaire du département; sous l'autorité du recteur, il exerce la surveillance des collèges et lycées, et exerce, en ce qui concerne l'enseignement secondaire libre, les attributions déférées au recteur par la loi du 15 mars 1850.

L'instruction publique se divise en instruction supérieure, instruction secondaire et instruction primaire.

L'instruction supérieure comprend les facultés de théologie, de médecine, de droit, des sciences et des lettres, les écoles de pharmacie, les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie et les écoles préparatoires à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres.

L'enseignement secondaire comprend l'École normale d'enseignement spécial de Cluny, les lycées et collèges.

L'enseignement primaire comprend les écoles normales primaires, les écoles primaires supérieures, les écoles de garçons et de filles et les salles d'asile.

ACADÉMIE D'AIX.

(Six départ.: Bouches-du-Rhône, — Basses-Alpes, — Alpes-Maritimes, — Corse, — Var, — Vaucluse.)

M. VIEILLE (O ✻), *recteur*.

M. Bayle, *secrétaire*.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM

Bayan ✻. . . *Marseille.*	Jourdanet. . . . . *Draguignan.*	GALLERAND, vice-recteur de la Corse, à *Ajaccio.*
Valade. . . . *Digne.*	Roumestan . . . . *Avignon.*	
Gerboy ✻. . *Nice.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

Martini ✻ . *Aix.*	Veyssières . *Castellane.*	Daudet . . . *Carpentras.*
Arrighi. . . *Marseille.*	Gautnier . . *Forcalquier.*	Vincent . . *Orange.*
Grail . *Arles.*	Allègre . . . *Sisteron.*	Coggia . . . *Ajaccio.*
Vassein . . *Nice.*	Ricard . . . *Draguignan.*	Bartoli . . . *Bastia.*
Mouton . . *Grasse.*	Julian . . . *Brignoles.*	Ambroggi . *Calvi.*
Martineau . *Puget-Théniers.*	Arnault. . . *Toulon.*	Richard . . *Corte.*
Chabot. . . *Digne.*	Maurin (A.). *Avignon.*	Lefèvre. . . *Sartène.*
Lyons . . . *Barcelonnette.*	Rivière . . . *Apt*	

Mme Deyber, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

VIEILLE (O✻), recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres designés par leurs fonctions (loi du 14 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr FOUGADE (O✻), archevêque d'Aix, Arles et Embrun.
Mgr DUBREUIL (O✻), archevêque d'Avignon
MONOD ✻, pasteur du consistoire de l'Église réformée à Marseille } *Membres nommés par le ministre.*
RIGAUD (C✻), premier président de la cour d'appel d'Aix.
BATAILLE ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet du département des Bouches-du-Rhône
N. . . . , maire de la ville d'Aix.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Gimmig ✻, anc. prés. du trib. de commerce.
Morren (O✻), doyen de la Fac. des sciences de Marseille.
Coste (O✻), dir. de l'Éc. de méd. de Marseille.
Gassend ✻, architecte à Marseille
Ducos (O✻), insp. gén. des ponts et chaus
Roux ✻, adjoint au maire de Marseille.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté de Théologie cathol. d'Aix.

M. l'abbé Boyer, *doyen.*
M. Carbonel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM. les abbés

Boyer.	*Dogme.*
Rive . . .	*Hébreu, éloq. sac.*
Bernard, *ch*	*Morale évangél.*
Fichtres.	*Écriture sainte.*
Renoux	*Hist. et discipl. eccl.*

Faculté de Droit d'Aix.

M. Carles, *doyen.*
M. de Jallieune, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Jourdan, Bry, *ch.* . .	*Droit romain.*
Carles, Grellaud ✻, Pison.	*Code civil.*
Naquet, *ch.* . .	*Procéd. civ. et législ. criminelle.*
Laurin, . .	*Droit commercial.*
Gautier, *ch.*	*Droit administratif.*

Agrégés. Laurin, Naquet, Gautier, Bry.

Faculté des Sciences de Marseille.

M. Favre ✻, *doyen.*
M. Nouguier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

L'abbé Aoust ✻	*Calcul différentiel et intégral.*
Coulliebois, *ch*	*Physique.*
Favre ✻	*Chimie.*
Derbès	*Zoologie et botanq.*
Dieulafait, *ch.*	*Géolog. et minéral*
Morin	*Mécanique rationnelle et applq.*

Cours annexe

M. Vignié, *ch.*	*Méc. ration. et appl.*

Cours complémentaires. MM.

N . . ,	*Droit administratif appliqué au commerce et a l'industrie.*
Laurin	*Droit commercial.*
Ouvri ✻	*Hist. et géogr. com*
Bonafous ✻	*Littérat. ancienne.*
N	*Littérat. étrangère.*
Reynald.	*Littérat. française.*
Philibert	*Philosophie*
N ✻	*Économie politique.*
L'abbé Bayle	*Éloquence sacrée.*
L'abbé Boyer	*Théologie dogmat.*

Faculté des Lettres d'Aix.

M. Bonafous ✻, *doyen.*
M. Carbonel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Reynald . . .	*Littérature franç.*
Ouvri ✻.	*Histoire.*
Philibert .	*Philosophie.*
Bonafous ✻	*Littérat. ancienne.*
Benoist.	*Littérat. étrangère.*

Cours supplémentaire.

M Favre ✻	*Chimie agricole.*

Ecole préparatoire de Medecine et de Pharmacie de Marseille.

M. Coste (O✻), *directeur.*
M. Nouguier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Rampal	*Anatomie.*
Rodet (O ✻)	*Physiologie.*
Pirond. ✻ .	*Pathologie externe et médecine opér.*
Coste (O ✻)	*Clinique externe.*
Bertin . .	*Pathologie interne.*
Giraud (O ✻	*Clinique interne.*
Favre ✻.	*Chimie médicale.*
Vilieneuve.. . . .	*Accouch., maladies des femm. et des enf.*
Seux ✻. . . .	*Matière méd. et thér.*
Roussel.....	*Pharmacie et notions toxicologiq.*

Adjoints. Fabre, Magail, Chaplain.
Suppléants. Combalat, Seux fils, Roustan, Villard, Demeules.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Marseille. MM.

Gregory ✻.	*Proviseur.*
Gossin, Cabanel, *adj.*.	*Censeurs.*
Les abbés Magnan, Cauvas .	*Aumôniers*
Le past. Monod	*Ministre protestant.*
Le rabbin Weill	*Ministre israélite.*
Cluzel . .	*Econome.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Roquet	*Mathém. spéciales.*
Lartail; Delhaye . . .	*Mathématiques élémentaires.*
Richaud, *ch.* ..	
Ma . . .	*Sciences physiques, chimie et natur*
Le Chevalier .	
M. de	*Philosophie.*
D. . . Ammann, *cap*	*Histoire*
Ve . . . ✻ .	*Rhétorique.*
Dr . . .	*Seconde.*
Carstanjen, Lafforie, Desmoloc, .	*Troisième.*
Cam . . , Gr . . . , *d.*	*Quatrième.*
Tom . . . , *d.*	*Cinquième.*
M . . . , M . . . *dx*	*Sixième.*
Sa . . .	*Classes élément.*
David	
Delmas	
Lieblermann, *ch.*.	*Allemand.*
Guzzi, *ch.* Tw . . d, *ch*	*Anglais.*
Macabelli, *ch* .	*Italien*
Abdou-M . . .	*Arabe.*
Trémolière	*Dessin d'imitation.*
Julien.	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial).

Soulhez, Julia	*Sciences mathémat.*
Maréchal; Lechevalier	*Sciences physiques et naturelles.*
Maillet	*Morale.*
Armand ..	*Histoire et géogr*
Delmas, M . . .	*Littérat. et gramm.*
Raynaud, Gabriel	*Comptabilité.*

Lycée d'Avignon. MM.

Martin . .	*Proviseur.*
Rivière .	*Surveillant général.*
L'abbé Bernard.	*Aumônier catholiq*
Le past. Rey	*Ministre protestant.*
Le rabbin Moss .	*Ministre israélite.*
D . . .	*Econome*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Alquier, Mennesh, *ch.*.	*Mathématiques élémentaires.*
Rousset, *ch.* .	
Pe	*Sc. phys ch. naturel.*
Maillet, *ch* .	*Philosophie.*
L . . .	*Histoire.*
Bizos	*Rhétorique.*
Galle, *ch.* .	*Seconde.*
Gay ...	*Troisième.*
Courtial, *ch.*. . . .	*Quatrième.*
Bonnel, *ch.*	*Cinquième*
Molinier, *ch.*,	*Sixième*
Monestier, 7e, Rol, 8e.	*Classes élément.*
Roos, *ch.*.....	*Allemand.*
Berindoague; Hortoland, *ch.*....	*Anglais.*
Ri	*Dessin d'imitation*

(Enseignement spécial.)

Alquier, Montasat .	*Sciences mathémat.*
Saintoyant.. . .	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Lag . . .	*Histoire et géogr.*
Garnier	*Littérat. gramm. et comptabilité.*

Lycée de Bastia. MM.

Charfin ✻.	*Proviseur*
Bralley... .	*Censeur*
L'abbé Sanseli .. .	*Aumônier.*
Causse.....	*Economo.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Lan . . . ch Rivière, *ch.*	*Mathématiques élémentaires*
Th . . . *ch*	
Hollando, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Ricardou . .	*Philosophie.*
Dunan . . . *ch.* ..	*Histoire.*
Dieuzeide. . .	*Rhétorique.*
Oubert, *ch*.....	*Seconde.*
Sisco, *ch*.....	*Troisième.*
Quilichini., *ch*.....	*Quatrième.*
Estrade, *ch*.....	*Cinquième.*
Gregori, ...	*Sixième.*
N . . . rgich, 7e; Ortus, 8e	*Classes élément.*
Luccioni (P.).....	*Italien.*
Luccioni (L.), *ch*.....	*Anglais*
R	*Dessin d'imitation.*
Guasco.	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Vernhes.....	*Sciences mathémat.*
Bonavita	*Sciences physiques. chim. et natur.*
Mancini	*Histoire et géogr*
Quilichini	*Littérat. et gramm.*

Lycée de Nice. MM.

Rognon-Bronville	*Proviseur.*
Lalanne	*Censeur.*
L'abbé Tessonneau	*Aumônier.*
Le rabbin Netter	*Ministre israëlite*
Zevort	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Fraissinhes	*Mathém. spéciales.*
Poujade, E. Krafft, *ch*, Ray, *sup*	*Mathématiques élémentaires.*
Audoynaud, *ch*, Leclerc	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Segond	*Philosophie.*
D'Hombres	*Histoire.*
Terrier	*Rhétorique.*
Renouf	*Seconde.*
Tallon	*Troisième*
Brunel	*Quatrième.*
Chauvot, *ch*	*Cinquième.*
Abel, *ch*	*Sixième.*
Guibon Jacquet, 7e; Travaud, Sauze, 8e	*Classes élément.*
Lemaire	*Allemand.*
Middleton, c. Roseuveig	*Anglais.*
L'abbé d'Albéra, *ch*	*Italien*
Negre	*Dessin d'imitation.*
E. Krafft	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

F. Krafft	*Sciences mathémat*
Audoynaud	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Segond	*Morale*
Camille ✲	*Législation.*
Conte Lazerg de Tarrones	*Hist. et géographie.*
D'Hombres, Charles	*Littérat. et gramm.*

Lycée de Toulon. MM.

Morillot	*Proviseur.*
Folles	*Censeur.*
Menaut	*Économe.*
L'abbé Courl	*Aumônier.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Sauvage, *ch*, Amignes, Caps	*Mathématiques élémentaires.*
Teissier	*Phys. gle*
Jeannin, *ch*	*Philosophie.*
Colomb, *ch*	*Histoir*
Vasson	*Rhétorique.*
Keller	*Seconde.*
Ruban, *ch*	*Trois ème.*
Garand, *ch*	*Cours de lettres aux élèves des sciences.*
Pauly	*Quatrième.*
Dorn, *ch*, Jaubert, *in*	*Cinquième.*
André	*Sixième.*
Miquel, 7e; Bac, François, 8e	*Classes élément.*
Devoir	*Allemand.*
Mary, *ch*; Lhote	*Anglais.*
Emmanuelli	*Italien.*
Ginoux	*Dessin d'imitation.*
Sauvage	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Raynoard, Bianchi	*Sciences mathémat*
Teissier	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Fabié	*Histoire et géogr.*
Ruban	*Littérat. et gramm.*
Monnanier, Fabié	*Comptabilité.*

COLLÈGES COMMUNAUX. MM.

Aix	Monnot des Angles ✲,	*princ*	*Draguignan*	Hermès,	*principal.*
Ajaccio (coll. Fesch)	Vauquelin,	*id*	*Grasse*	Batier,	*id.*
Antibes	Ferry,	*id.*	*Manosque* (ens. sp.)	Laforest, *ch.*	*id.*
Apt	Caralp,	*id.*	*Menton*	Fontana,	*id.*
Arles	N.	*id.*	*Orange*	Imbert,	*id.*
Barcelonnette	Paloc,	*id.*	*Pertuis*	Prat,	*id.*
Calvi	Grévin,	*id.*	*Sartène*	Serveille,	*id.*
Carpentras	Rabbe,	*id.*	*Seyne*	Mathieu	*id.*
Corte (école Paoli)	Bozi,	*id.*	*Sisteron*	Pognan,	*id.*
Digne	Legrand	*id.*	*Tarascon*	Flottes,	*id.*

ECOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs), MM

Aix	Majorel,	*direct.*
Ajaccio	Berdot,	*id.*
Avignon	Giraud,	*id.*
Barcelonnette	Rul,	*id.*
Draguignan	Nicot,	*id.*
Nice	Augé,	*id.*

(d'Institutrices).

Aix	Mlle Lemercier, *directr.*
Ajaccio	Sr Agathe, des filles de Marie d'Agen, *id.*
Digne (cours normal)	Les sœurs de la Doctrine chrétienne, *id.*
Draguignan (id.)	Les sœurs de Ste-Marthe, *id.*

ACADÉMIE D'ALGER. (*Voir* pages 854, 860, 867 et 871.)

ACADÉMIE DE BESANÇON.

(Trois départ. : Doubs, — Jura, — Haute-Saône.)

M. SEGUIN ✻, *recteur*.
M. Gallard, *secrétaire*.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Rousselot... *Besançon.* | Jacoulet. *Lons-le-Saulnier.* | Duparay..... *Vesoul.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Lohereau . *Besançon.*	Savonet. . . *Lons-le-Saulnier*	Cautel . . . *Vesoul.*
Colomb. . *Baume-les-Dames*	Goux. . . . *Dôle*	Becker . . *Gray.*
Delavelle . *Montbéliard.*	Gibaux . . . *Poligny.*	Jacob. . . . *Lure.*
Dubois. . . *Pontarlier.*	Bailly-Masson *Saint-Claude.*	

Mme Sarrazin, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

SEGUIN ✻, recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 14 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
S. Exc. Mgr le cardinal MATHIEU (C✻), archevêque de Besançon.
Mgr NOGRET (O✻), évêque de Saint-Claude.
FALLOT, pasteur protestant à Audincourt.
LOISEAU (C✻), premier président de la cour d'appel de Besançon.
CANTEL, procureur général près la même cour.
Le préfet du Doubs.
OUDET, maire de Besançon

Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Alviset ✻, présid. à la cour de Besançon.
Brenet ✻, anc. prés. du tr. de c. de Besançon
Sirodot ✻, ingén. en chef des ponts et chaus.
Gérard, adjoint au maire de Besançon.
Sanderet ✻, dr de l'Éc. pre de méd. de Besançon
Reboul ✻, prof. de chimie à la Fac. des sciences de Besançon.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté des Sciences de Besançon.

M. Grenier ✻, *doyen.*
M. Papillon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Mathieu . .	*Mathém. pures*
St-Loup.	*Mathém. appliq.*
Goudard ✻	*Physique.*
Reboul ✻	*Chimie.*
Vezian	*Géologie et minér.*
Grenier ✻	*Zoologie et botan.*

Faculté des Lettres de Besançon.

M. Weil ✻, *doyen.*
M. Papillon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Carran, *ch.*	*Philosophie.*
Tuyet, *ch.*	*Littérature franç.*
Weil ✻	*Littérature anc.*
Chotard ✻	*Histoire.*
Wolal ✻	*Littérat étrangère*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Besançon.

M. Sanderet ✻, *directeur.*
M. Papillon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bruchon . . .	*Anatomie et phys.*
Bornier, *adjoint*	*Physiologie.*
Druhen [illegible] . .	*Patholog. externe et médec. opér.*
[illegible] .	*Clinique externe*
Druhen aîné	*Patholog. interne.*
Coutenot	*Clinique interne.*
Sanderet ✻	*Acc., malad. des fem. et des enf.*
Grenier ✻ .	*Mat. méd. et hist. nat.*
Reboul ✻, *ch*	*Pharm. et toxicol.*

Suppl. Saillart, Ruth, Faivre, Tournier.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Besançon. MM.

Roullet ✻ . .	*Proviseur.*
Tridon	*Censeur.*
L'abbé Bolard.	*Aumônier.*
P. Méaly	*Pasteur protestant.*
Arnal.	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Chevillet ✻; Pieron, *s.*	*Mathém. spéciales.*
Hugues, *ch.*	
Crelin.	*Mathématiq élém.*
Kluziowski	
Henry	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Georges, *ch*	
Gérard	*Philosophie.*
François	*Histoire.*
Bloch	*Rhétorique.*
Febvre	*Seconde.*
Mouraret	*Troisième.*
Pierre	*Quatrième.*
Bouveret, *ch*	*Cinquième.*
Rudier, *ch*	*Sixième.*
Andriot, 7e, Réchin, 8e	*Classes élément.*
Moschenros, *ch.*	*Allemand.*
Bouvard	*Anglais.*
Foelle	
Renaud	*Dessin d'imitation.*
Hugues	*Dessin graphique*

(*Enseignement spécial*)

Fajom, Crétin	*Sciences mathémat*
George, Henry	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Gérard	*Morale*
Euvrard; Michel	*Hist. et géogr., littérat. et gramm.*
Milot	*Comptabilité.*

Lycée de Lons-le-Saulnier.

MM.

Ducoudré	*Proviseur.*
Simon	*Censeur.*
L'abbé Robert	*Aumônier*
Pelletier	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Guillon; Toubin, *ch.*, Thomas, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Simon	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Gruet, *ch.*	*Philosophie.*
Benoist, *ch.*	*Histoire.*
Perraud	*Rhétorique.*
Steff	*Seconde.*
Girard	*Troisième*
Nedey	*Quatrième.*
Grandvaux	*Cinquième.*
Serrier	*Sixième*
Roberet, 7e, Guilland, 8e	*Classes élément.*
Frinlz	*Anglais, allemand.*
Billot	*Dessin d'imitation et dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Marmier	*Sciences mathémat*
Thomas; Meyer	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Gruet	*Morale*
Benoist	*Histoire et géogr.*
Girard, Barberet	*Littérat et gramm.*
Marmier	*Comptabilité.*

Lycée de Vesoul. MM.

Kortz	*Proviseur.*
Lepeut	*Surveillant gén*
L'abbé Kramer	*Aumônier.*
Buvignier	*Économe.*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique.*)

Amoureux; Brédin, *ch.*	*Mathématiq. élém*
Grandval	*Sciences physiques chim. natur*
Mabille, *ch.*	*Philosophie.*
Crombez, *ch.*	*Histoire.*
Hild, *ch.*	*Rhétorique.*
Laurent, *ch.*	*Seconde*
Pierson, *ch.*	*Troisième.*
Baudoin, *ch.*	*Quatrième.*
Lamboley, *ch*	*Cinquième.*
Morey, *ch.*	*Sixième.*
Deschamps, 7e, Jolly, 8e	*Classes élément.*
Kuntz, *ch.*, Wilmann, *s*	*Allemand, anglais*
Jeanneney	*Dessin d'imitation.*
Brédin	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial)

Brédin	*Sciences mathémat*
N	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Mabille	*Morale.*
Guinchard	*Législation*
Crombez	*Histoire et géogr.*
Grivel, Blanc, Carbaux.	*Littérat et gramm.*
Grivel	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Arbois	Belot,	*principal.*	*Montbéliard*	Mettetal,	*principal.*
Baume	Tourgnol,	*id.*	*Poligny*	Paris,	*id.*
Belfort	Wehrlé,	*id.*	*Pontarlier*	Cournut,	*id.*
Dôle	Chambourdon,	*id.*	*Saint-Amour*	Finelle,	*id.*
Gray	Favereau,	*id.*	*Saint-Claude*	Jacques,	*id.*
Lure	Colomb,	*id.*	*Salins*	Dortner,	*id*
Luxeuil	Chevallier,	*id.*			

ECOLES NORMALES PRIMAIRES

(Instituteurs). MM.

Besançon	Carré, *directeur.*	*Vesoul*	Mougal, *directeur.*
Lons-le-Saulnier	Pal, *id*	*Montbéliard* (prot.)	Mettetal, *id.*

(d'Institutrices.)

Besançon	Sœur Judith, *direct.*	*Lons-le-Saulnier*	Mlle Lanaud, *directrice.*

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

(Cinq départ. : Gironde, — Dordogne, — Landes, — Lot-et-Garonne, — Basses-Pyrénées.)

M. Zévort (O ✻), *recteur.*
M. Got, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Liès-Bodard (O✻)	*Bordeaux.*	Dussouy	*Agen.*
Belin de Launay	*Périgueux.*	Taillefert ✻	*Pau.*
De Fleurs	*Mont-de-Marsan.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Chaumeil (*Écoles rurales.*)	*Bordeaux.*	Prunier	*Dax.*
Belloc (*Écoles normales*)		Audray	*Saint-Sever.*
Belloc	*Bazas.*	Gary	*Agen.*
Pierrot	*Blaye.*	Maillé	*Nérac.*
Arel	*La Réole.*	Renoux	*Villeneuve.*
Rutabout	*Libourne.*	Caubit	*Marmande.*
Ribierre	*Périgueux.*	Delong	*Pau.*
Lassaque	*Bergerac.*	Carrère	*Oloron.*
Cangardel	*Nontron.*	Carresson	*Bayonne.*
Haguet	*Ribérac.*	Thibault	*Mauléon.*
Biétrix	*Sarlat.*	Trébucq (jeune)	*Orthez.*
Chauvin	*Mont-de-Marsan*		

Mme Dosquet, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Zévort (O✻), recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).

Membres nommés par le ministre.

S. Em. Mgr le cardinal Donnet (GO✻), archevêque de Bordeaux.
Mgr Epivent ✻, évêque d'Aire et de Dax.
Le past. Meyrand ✻ prés. le consist. de l'Eglise réform. de Bordeaux.
Izouard (O✻), premier prés. de la cour de Bordeaux.
Cellerier, procureur général près la même cour.
Le préfet du département de la Gironde.
Fourcaud, maire de Bordeaux.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Brochon (O✻), cons. à la cour de Bordeaux.
Gintrac (O✻), directeur de l'École préparatoire de médecine de Bordeaux
Levieux, docteur médecin.
Gautier aîné (O✻), ancien maire de Bordeaux.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Théologie catholique de Bordeaux.

M. l'abbé Sabatier ✻, *doyen.*
M. Guerry, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

L'abbé Pesnelle, *ch.*	*Dogme.*
L'abbé Foureatey	*Morale évangéliq.*
L'abbé Laprie	*Hist. et discipl. eccl.*
L'abbé Sabatier ✻	*Eloquence sacrée.*
L'abbé de Carsalade de Laville	*Écriture sainte.*
L'abbé Charlot	*Droit ecclésiastiq.*

Faculté de Droit de Bordeaux.

M. Couraud ✻, *doyen.*

Professeurs. MM.

Seignat, Baudry la Cantinerie, Deloynes.	*Code civil.*
Vigneaux	*Procédure civile et législation crim.*
Ribéreau	*Droit commercial.*
Barkhausen	*Droit constitution. et administratif.*
Couraud ✻, Lanusse.	*Droit romain.*

Agrégés : Lecocq, Levillain, Marandout.

Faculté des Sciences de Bordeaux.

M. Abria (O✻), *doyen.*
M. Guerry, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Houel	*Mathémat. pures.*

Lespiault ✻	*Astronome et mécanique rationn.*
Raulin ✻	*Botan., minéralogie et géologie.*
Pérès	*Zoologie et physiologie animale.*
Abria (O✻)	*Physique.*
Baudrimont ✻	*Chimie.*

Faculté des Lettres de Bordeaux

M. Dabas ✻, *doyen.*
M. Guerry, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Fabre, *délégué*	*Philosophie.*
Dabas ✻	*Littérature anc.*
Roux ✻	*Littérature franç.*
Comères ✻	*Histoire.*
De Treverret	*Littérature étrang.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux.

M. Gintrac fils, *directeur.*
M. Guerry, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

Broca	*Anatomie.*
Gintrac	*Physiologie.*
Lanelongue	*Pathologie externe et médec. opérat.*
Azam	*Clinique externe*
Dumeril ✻	
Dupuy	*Pathologie interne.*
Gintrac fils, Mabit ✻	*Clinique interne.*
Labat	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
De Fleury	*Mat. méd et thérap.*
Micé	*Hist nat. médicale.*
Metadier	*Pharm. et not. de tox.*

Adjoints. N....., N.....
Suppl. Perrens, Chabrely, Laude, Vergely, Girard, Levieux.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Bordeaux. MM.

Greslez	*Proviseur.*
Cazeneuve	*Censeur.*
L'abbé Delmas, L'abbé Dupuy	*Aumôniers.*
Le pasteur Delmas	*Ministre protes.*
Demaumont	*Econome.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

De Lagrandval	*Mathém. spéciales*
Dupuy, Batz le Tranquesnon, Hamlilot, Caron, Lacroix, *ch.*	*Mathémat. élémentaires.*
Serreguino; Morizot.	*Sciences physiq., chimiq. et natur.*
Marion	*Philosophie.*
Banchet, Fonem	*Histoire.*
Fromert, Fournel	*Rhétorique.*
Bétourné	*Seconde.*
Cayx, Morand	*Troisième.*
Mercier, Mayx	*Quatrième.*
Thebet	*Cinquième.*
Dumasse	*Sixième.*
Asser, 7e	*Classes élément.*
Sembenat, 8e	
Kasch, Lange	*Allemand.*
Addison; Troly, *ch.*	*Anglais.*
D'Iguaralada, *ch.*	*Espagnol.*
Stoeber	*Dessin d'imitation*
Bamby	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Sanse, Trouvelot, Eychenne, Batz, Sicard	*Sciences mathémat.*
Morizot, Sanse, Desmarais	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Marcou	*Moral.*
Caneau	*Législation.*
Salomé	*Histoire et géogr.*
Sicard, de Ste-Colombe; Eychenne	*Littérat. et gramm.*
Sance, Ste-Colombe	*Comptabilité.*

Collége annexe de Talence. MM.

Arbelot	*Censeur.*
Bonnel du Cazaq	*Quatrième.*
Frontin, Mandon	*Cinquième.*
Bousquet	*Sixième*
Bergeron, De prat	*Septième.*
Purche, Lachoux.	*Huitième.*

Lycée de Périgueux. MM.

Crozals	*Proviseur.*
Rouault	*Surveillant gén.*
L'abbé Duverneuil	*Aumônier*
De Raymond	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Sicard, *ch.*; Augé, *ch.*; Letran, *ch.*	*Mathém. élément*
Bouant, *ch.*	*Sciences physiq. chimiq. et natur.*
Darlu	*Philosophie.*
Morel, *ch*, Souquet, *s*	*Histoire.*
Meynard ✻	*Rhétorique.*
Berlagne	*Seconde.*
Devillaine, *ch.*	*Troisième.*
Souquet, *ch.*	*Quatrième*
Lambert, *ch.*	*Cinquième.*
Maurice, *ch*	*Sixième*
Cosme, 7e; Vézinet, 8e	*Classes élément*
Ernst, *ch.*	*Allemand.*
Collet	*Anglais*
Dose	*Dessin d'imitation*
Forgas	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Letran; Auge-Sicard.	*Sciences mathémat*
Bouant.	*Sciences physiq., chim. et natur.*
Goulpié, Souquet	*Histoire et géogr.*
Goulpié	*Littérat. et gramm*
Thiers	*Comptabilité.*

Lycée d'Agen. MM.

Moulin	*Proviseur.*

Mottet, ...	*Censeur.*
Labbé Faure..	*Aumônier.*
Vincent	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Cadis, *ch*, Martinaud, *ch*.....	*Mathématiques élémentaires.*
Dubois, *ch*; Rouquey-[illegible]	*Sciences physiq., chimiq. et natur.*
Picou	*Philosophie.*
Lamothe-Tenet, *ch*...	*Histoire.*
N.....	*Rhétorique.*
Morizet, *ch*.....	*Seconde.*
Faure, *ch.* Dabas, *supp.*	*Troisième.*
Perbose, *ch*.....	*Quatrième.*
Rigambert, *ch*.....	*Cinquième.*
Biers, *ch*.....	*Sixième.*
Aymé, 7e; Moulon, 8e.	*Classes élément.*
W[illegible]	*Allemand.*
Jalœuf, *ch*.....	*Anglais.*
Favier	*Dessin d'imitation.*
Cailly.....	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Rouquayrol, Klein	*Scienc. mathémat., phys. et natur.*
Picou	*Morale.*
Vuequéry.....	*Législation.*
Lamothe-Tenet.....	*Histoire et géogr.*
Morizet; Rigambert, Biers	*Littérat. et gramm.*
Lalagu.....	*Comptabilité.*

Lycée de Pau. MM.

Legrand.....	*Proviseur.*
G[illegible]rand	*Censeur.*
L'abbé Larligues.	*Aumônier.*
Le[illegible]ster, Cal[illegible]	*Ministre protestant.*
Barné..	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Legoux, Burrat-Dubois; Griffoul, *ch.*	*Mathém. élément.*
Lafon	*Sciences physiq., chimiq. et natur.*
Monteil, *ch*.....	
Brochard, *ch*	*Philosophie.*
Luchaire, *ch*.....	*Histoire.*
Ver[illegible]	*Rhétorique.*
Mermiee, *ch*.....	*Seconde.*
Lebrun.....	*Troisième.*
Lary.....	*Quatrième.*
Ginovez.....	*Cinquième.*
Darripe, *ch*.....	*Sixième.*
Frances, 7e; Dauty, 8e.	*Classes élément.*
Zugmaier.....	*Allemand.*
Cookworthy, *ch*.....	*Anglais.*
Lacambra, *ch*.....	*Espagnol.*
Gudin; Dartiguenade, *s.*	*Dessin d'imitation.*
Burat; Dubois.....	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Burrat-Dubois; Izaac .	*Sciences mathémat.*
Monteil; Izaac	*Sciences physiques, chimiques et nat*
Brochard	*Morale.*
Reynoir. .	*Législation, histoire et géographie.*
Meunier; Reynoir; Dedoncker	*Littérat. et gramm.*
Izaac.	*Comptabilité.*

Lycée d'enseignement spécial de Mont-de-Marsan. MM.

Darasse ✻ ...	*Proviseur.*
Rousselot.....	*Censeur.*
L'abbé Lagoyeyte; Laferrère, *adj*.....	*Aumônier.*
Malus (Victor).....	*Économe.*

Professeurs. MM.

Mondiet	*Sciences mathémat.*
Charbonnière, *ch*....	
Cotton, *ch*.....	
Colomb, *ch*.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Bourrus, *ch*.....	
Delesalle, *a* ...	
Chavin Collin	*Morale et littérature.*
Bressolles	*Histoir et géogr.*
Lagan, *ch* ...	
Gaultier de Claubry..	*Rhétorique.*
Robert.....	*Seconde et troisième.*
L'abbé Laferrère, *ch.*; Bireaud	*Classes de gramm.*
Strowski, *ch*.....	*Anglais et allemand.*
Tarazona	*Espagnol.*
Madre...	*Dessin d'imitation.*
Dudefin	*Dessin graphique.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Bergerac.....	Goudinet,	*principal.*	*Mézin*.....	Caminade,	*principal.*
Blaye	Leyclain,	*id.*	*Saint-Sever*.....	Serbos,	*id.*
La Réole.....	Chouzenoux,	*id.*	*Sarlat*.....	Darchy,	*id.*
Libourne.....	Royère,	*id.*	*Villeneuve-sur-Lot*	Durand,	*id.*
Marmande.....	Vieilcazat,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Dax.....	Dorgel,	*directeur.*	*Lescar*.....	Trébucq,	*directeur.*
Grand'Sauve (la)..	Simonel ✻,	*id.*	*Périgueux*.....	Escalmel,	*id.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES. Mmes

Agen.....	Sœur Athanase Doat,	*dir.*	*Pau*.....	Guy.	*directrice.*
Bordeaux.....	Prunieras,	*id.*	*Terrasson*..	Sœur Lacoste,	*id.*
Mont-de-Marsan.	Les religieuses de N. D. de Lorette.	*id*			

ACADEMIE DE CAEN.

(Ses départ. Calvados, Eure, — Manche, — Orne, — Sarthe, — Seine-Inférieure.)

M. ALLOU (O ✻), *recteur*.
M. Fournier, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

L'abbé Hibert-Duperron	*Caen.*	Charpentier	*Saint-Lô.*
Eudes	*Evreux.*	Delamarre	*Alençon.*
		Turot ✻	*Le Mans*
		Roger ✻	*Rouen.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Conseil ✻	*Caen.*	Bigot	*Pont-Audemer*	Nev	*Mortagne*
Ernouf	*Bayeux*	Jouet	*Saint-Lô*	Jean	*Le Mans*
Beuzeval	*Falaise*	Desnoyers	*Avranches.*	Jousse	*La Flèche*
Marie-Cardne	*Lisieux*	Fouquet	*Mortain*	Boisseau	*Mamers.*
Fiquet	*Pont-l'Evêque*	Piquois	*Carentan*	Goutier	*St-Calais.*
Durand	*Vire*	Lemarquand	*Valognes.*	Raullet	*Rouen.*
Rateau	*Evreux.*	Bréard	*Cherbourg.*	Jamet	*Dieppe.*
Legrand	*Les Andelys.*	Boulet	*Alençon.*	Boudant	*Le Havre*
Pinet	*Bernay.*	Lebedel	*Argentan.*	Roger	*Neufchâtel.*
Lamy	*Louviers.*	Delsart	*Domfront.*	Joubin	*Yvetot.*

Mlle Gugnon, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

ALLOU (O✻), recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
S. Em. Mgr le Cte DE BONNECHOSE (C✻), archevêque de Rouen.
Mgr GROLLEAU, évêque d'Evreux.
Mgr HUGONIN ✻, évêque de Bayeux.
OLIVIER (O✻), premier président de la cour d'appel de Caen. } *Membres nommés par le ministre.*
DELÈSE, procureur général près la même cour.
Le préfet du Calvados
ROULLAND ✻, maire de Caen.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Ferrand (O✻), préfet du Calvados.
Dragon de Gomécourt ✻, directeur des douanes.
Vastel ✻, dir. de l'Ec. prép. de méd. de Caen.
Mahieu, prof. de l'Ec. prép. de méd. de Caen.
La Gohagne, sec. de la Faculté de droit de Caen

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Théologie catholique de Rouen.

M. l'abbé Lainé, *doyen, ch. du secr.*

Professeurs. MM.

L'abbé Paploré, *ch.*	*Dogme.*
L'abbé Lecomte, *ch.*	*Morale évangél.*
L'abbé Delalonde, *ch.*	*Hist. et discipl. ecclés*
L'abbé Lamy	*Écriture sainte*
L'abbé Lebon	*Eloquence sacrée.*

Faculté de Droit de Caen.

M. Demolombe (C✻), *doyen.*
M. La Gohagne, *secrétaire agent compt.*

Professeurs MM.

Cauvet; Lecavelier	*Droit romain.*
Bayeux ✻, Berthauld ✻, Demolombe (C✻)	*Code civil.*
Carel	*Procédure civile et législation crim.*
Le Langueton-Duperré	*Code de commerce*
Feugueroles ✻	
Toutain	*Droit administrat.*

Agrégés. Laisné-Deshayes, Jouen, Guillouard.

Faculté des Sciences de Caen.

M. Isidore Pierre (O✻), *doyen.*
M. Schmitt, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Gérardin ✻	*Mathématiques.*
Pierre ✻	*Chimie.*
Dide, *ch.*	*Physique.*
Morière ✻	*Botanique, minéralogie et géologie.*
Eudes-Deslongschamps (E.)	*Zoologie et physiol. animale.*
Pierre ✻. *Cours compl.*	*Chim. appl. à l'indust.*

Faculté des Lettres de Caen.

M. Joly ✻, *doyen.*
M. Schmitt, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

C auvet	*Philosophie.*
Joly ✻ . . .	*Littérat. française.*
De s . . .	*Littérat. ancienne.*
Büchner.....	*Littérat. étrangère.*
Ramb ac .	*Histoire.*

MM. Bertrand (O✻), de Hippeau ✻, *professeurs honoraires.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Caen.

M. Vaste (O✻) *directeur.*
M. Schmitt, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bou reu .	*Anatom. et physiol.*
Roulland ✻..... ...	*Pathologie externe et méd. opér.*
Denis-Dumont	*Clinique externe.*
Ma ent. .	*Pathologie interne.*
Vastel (O✻)	*Clinique interne.*
Leroy .	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Chancerel	*Mat. médicale et thérapeut.*
Lepetit.	*Pharm. et toxicologie.*

Adjoints. Auvray, Fayel.
Suppléants. Charbonnier, Delouey, Leveziel, Lhurondel.

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Rouen.

M. Leudet fils ✻, *directeur.*
M. Duménil, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Pennetier	*Anatom. et physiol.*
Mery-Delabost..... ..	*Pathologie et médecine opérat.*
Flaubert ✻.	*Clinique externe.*
Lévesque	*Pathologie interne*
Leudet fils ✻.	*Clinique interne.*
Thierry	*Acc , maladies des femm. et des enf*
Blan e	*Ma . . médicale et thérapeut.*
Clouet.....	*Pharmacie et mat. de toxicologie.*
Duprey. *supp*.....	*Chimie complém.*

Adjoints. Duménil, Tinel, Gressent.
Suppl. Olivier, Duprey, Hélot fils.

École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres à Rouen.

M. Vincent ✻, *directeur.*
M. Bouquet ✻, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Laurens	*Mathématiques.*
Vincent ✻	*Mécanique.*
Rivière	*Physique.*
Houzeau ✻.....	*Chimie.*
Blanche, *ch*..	*Histoire naturelle.*
Bouquet ✻.... .	*Littérature franç.*
Bachelet ✻. .	*Histoire de France et géographie.*
De Vesly, *ch*..... .	*Dessin.*

Suppl. Lefort, Lecaplain, Duprey, Nicolle.

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Caen. MM.

L'abbé Desprez ✻.....	*Proviseur.*
Lemoigne..	*Censeur*
L'abbé Mo el.	*Aumônier*
Sa razin .	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

R bot	*Mathém. spéciales.*
Pro nneau, Richard, *ch* Jouanne, *ch*..	*Mathém. élément*
Neyreneuf . .	*Sciences physiques, chimq. et natur.*
Boutroux, Clerc, *supp.*	*Philosophie.*
Launay	*Histoire.*
Gaste .	*Rhétorique.*
Le ent	*Seconde.*
Giffard ..	*Troisième.*
Va . .	*Quatrième.*
Roq père, *ch*.....	*Cinquième.*
Sorel, *ch*	*Sixième.*
Thézeloup, 7e, Nicolas, 8e	*Classes élement.*
Postina, *ch*	*Allemand.*
Mo gnien, *ch*	*Anglais.*
Guibord Lechevallier.	*Dessin d'imitation.*
Goësle, *ch*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial).

Mortain , Jennet ; Lahappe.....	*Sc. mathématiques.*
Mortain , Goesle .	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Clerc .	*Morale.*
M .	*Législation.*
Lam . v, Prom n .	*Histoire et géogr.*
Varn e Guillard	*Littér et gramm.*
Goes . ..	*Comptabilité.*

Lycée de Coutances MM

L'abbé Lair ✻	*Proviseur.*
Le v e . .	*Censeur*
Pigeon.....	*Aumônier.*
Glorget.....	*Économe.*

Pr fesseurs MM.

(Enseignement classique.)

Dubigeul , *ch* , Hervieu Le ux , *ch*	*Mathém élément*
Lemo ne, *ch*.. Ca n	*Sciences physiques, chimq. et natur*
Laforest, *ch*.....	*Philosophie.*
Héon, *ch*..... ..	*Histoire.*
Lemarchand.....	*Rhétorique.*
Bifer *ch* .	*Seconde.*
Le parquier, *ch* . .	*Troisième.*

Nicollet, *ch.*	*Quatrième*
Lemonnyer, *ch*	*Cinquième.*
Lemaire, *ch.*	*Sixième.*
Lemaire, [illegible] 8	*Classes élément.*
Lecoq [illegible]	*Allemand, anglais.*
Quesnel	*Dessin d'imitat.*
Dalgault	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

D'Héra de Brias, Lebasnier.	*Sc. mathématiques*
Lemonnier Caly	*Sc. phys., chimiq. et natu.*
Heon.	*Histoire et géogr.*
Prioult.	*Morale, littérature, gramm. et compt.*

Lycée d'Alençon. MM.

Porcherot	*Proviseur.*
Lebas	*Surveillant gén*
L'abbé Dupuy	[illegible]
Villeneuve	*Econome.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

Boulant, *ch.*	*Mathém. élément*
Millot, *ch.*	
Davivier, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natu*
Joly, *ch.*	[illegible]
Lecène, *ch.*	*Histoire.*
Dreux.	*Rhétorique.*
Gomond	*Seconde.*
Mougin, *ch.*	*Troisième.*
Desrozieres, *ch*	[illegible]
Soricul, *ch*	[illegible]
Lancelevée, *ch*	*Sixième.*
Ra[illegible]Gaillard, *sc.*	*Classes élément.*
Lion, *ch.*	*Allemand, anglais.*
Richard	*Dessin d'imitat.*
N.	*Dessin graphique*

Enseignement spécial.)

Boutant; Letellier	*Sc. mathématiques, sc. phys. chimiq. et natur*
Joly, Garnier; Madre.	*Morale et législat. Histoire et géogr. Littér. et gramm.*
Madre	*Compt. et écriture.*

Lycée du Mans. MM.

Allion	*Proviseur.*
Revérard	*Censeur.*
L'abbé Carlraux	*Aumônier.*
Grondin	*Econome.*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

Marquet, *ch.*; Manessier, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Charault, Guillemare, *ch*	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
Agnel, *ch.*	*Philosophie.*
Rivalz	*Histoire.*
Gasté.	*Rhétorique.*
Malvoisin	*Seconde.*
Stropeno	*Troisième.*
Galand.	*Quatrième.*
Juillet, *ch.*	*Cinquième.*
Théry, *ch.*	*Sixième.*
Alouis, 7e; de Moncu 1, 8e	*Classes élément.*
Lecouvey, *ch.*	*Anglais.*
Gaumé, *ch*	*Dessin d'imitat.*
[illegible]seau, *ch*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.

[illegible]uret	*Sc. mathématiques.*
[illegible]	*Sc. phys., chimiq. natur*
Ague	*Morale et législat.*
R[illegible]uz	*Histoire et géogr.*
Ge[illegible]il	*Littér. et gramm.*
Tessier	*Comptabilité.*

Lycée de Rouen. MM.

Gautier ✻	*Proviseur.*
[illegible]	*Censeur.*
L'abbé Durier.	*Aumôniers.*
L'abbé Brunel, *adj.*	
Fontaine	*Econome.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Vincent ✻	*Mathém. spéciales.*
Toussaint, Laurens	*Mathématiques élémentaires.*
Lacroix, *ch.*	
Rivière; Lecaplain, Coquillion, *ch.*	*Sciences physiques et naturelles.*
Guerrier (cours de lett. p	les élev. des scienc.)
Gindre de Mancy	*Philosophie.*
Bacnelet ✻	*Histoire.*
Henry.	*Rhétorique.*
Bouquet ✻.	*Seconde.*
Bougot ✻; Giroux	*Troisième.*
Pessonneaux; Delea[illegible]	*Quatrième.*
Imchon; Jodin	[illegible]
[illegible]neau; Lafélour, *de*	*Sixième.*
Roux, Tribouillard 7e; Menard, Coiffier, 8e.	*Classes élément.*
G[illegible]	*Allemand.*
Rowlish; Rækelboon *supp.*, Mac Leod, *ch.*	*Anglais.*
Lesezynski, *ch.*	
Mazelle.	*Dessin d'imitat.*
Sa[illegible] *ch*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Goffard; Girod	*Sc. mathématiques.*
Rivière; Lecaplain	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Gindre de Mancy	*Morale*
Fresne	*Législation.*
Bacnelet ✻; Lefort	*Histoire et géogr.*
Henry, Guerrier; Dulong	*Littér. et gramm.*
Goffard.	*Comptabilité*

Lycée du Hâvre. MM.

Nomy ✻	*Proviseur.*
Gardiennet	*Censeur*
L'abbé Lefebvre	*Aumônier.*
Delzons	*Économe.*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

Morel Blaise, P[illegible]	*Mathém élément.*
Appert; Coueth, *ch.*	*Scienc phys. et nat*

Denis	*Philosophie.*
Va[illegible]	*Histoire.*
B[illegible]nger	*Rhétorique.*
Remy	*Seconde.*
Laurent	*Troisième.*
Toutain	*Quatrième.*
Billote, *ch.*	*Cinquième.*
Delboulle, *ch.*	*Sixième.*
Rouland, 7e, Grould, 8e.	*Classes élément.*
Har mann	*Allemand.*
Baret	*Anglais.*
Delafolie	*Dessin d'imitation.*
Le[illegible]glet	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Lenglet; Lance	*Sc. mathématiques.*
A[illegible]pert, Goudd.	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Des[illegible]ches	*Morale, littérat. et législation.*
Vu[illegible]	*Histoire et géogr.*
Mo[illegible]-Bo[illegible]	*Grammaire.*
La[illegible]	*Comptabilité.*

Lycée d'Évreux. MM.

Valentin	*Proviseur.*
Floucaud	*Censeur.*
L'abbé Mar[illegible]	*[illegible].*
Thionet	*Économe*

Professeurs MM

Enseignement classique.)

[illegible] Tavernier, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Lefrançois, *ch.*	
Bénard	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Mengel, *s*	*Philosophie.*
Fouassier	*Histoire.*
R[illegible]er	*Rhétorique.*
[illegible]ress[illegible]	*Seconde.*
Meun[illegible]er, *ch.*	*Troisième.*
Gillet, *ch.*	*Quatrième.*
Halot	*Cinquième.*
Vaurabourg, *ch.*	*Sixième.*
Faloul, 7e; Géromini, 8e	*Classes élément.*
Hartenstein	*Allemand.*
Mazier, *ch.*	*Anglais.*
De Louvigny, *ch.*	*Dessin d'imitat.*
Tarutte	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Lefrançois; Brière	*Sc. mathématiques.*
Bénard, Haraucourt,	*Sc. phys., chimiq et natur.*
Mengel	*Morale et législat.*
Fouassier	*Histoire et geogr.*
[illegible]ier; Hamel	*Littér. et gramm.*
B[illegible]	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX MM.

Argentan	Locard,	*principal.*	*Falaise*	Duchemin,	*principal.*
Avranches	Manoury,	*id.*	*Honfleur*	Bahon,	*id.*
Bayeux	Coin,	*id.*	*Lisieux*	Roger,	*id.*
Bernay	Louvel,	*id.*	*Mortain*	Denos,	*id.*
Cherbourg	Vibert,	*id.*	*Sablé*	Brossier,	*id.*
Courdemanche	N.	*id.*	*St Hilred'Harcouet*	Le Bailly,	*id.*
Dieppe	Leroux,	*id.*	*Séez*	Dugat,	*id.*
Domfront	Lemaître,	*id.*	*Vire*	Bertin,	*id.*
Eu	Fernagu,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Alençon	Collignon,	*directeur.*	*Évreux*	Chassan,	*direct.*
Le Mans	Poirrier,	*id.*	*Rouen*	Frère Lucard,	*id.*
Caen	Lair,	*id.*	*Saint-Lô*	Delaplanche,	*id.*

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE D'INSTITUTRICES. *Argentan*, Mme Pichon, *Directrice.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Avranches.	Sœur Saint-Joseph, *directrice*	*Coutances.*	Sœur Saint-Bernard, *direct.*
Bton.	Les sœurs de Saint-Charles-de-Marie, *directrices.*	*Le Mans.*	Sœur Basilide, *id.*
		Lisieux.	Les sœurs de la Providence, *id.*

ÉCOLES PROFESSIONNELLES. MM.

Le Hâvre. Maras, *direct.* | *Montmilliers.* Louvet, *direct.* | *Rouen.* Delaruelle, *direct.*

ACADÉMIE DE CHAMBÉRY.

(Deux départements. Savoie, — Haute-Savoie.)

M. Dauzat ✻, *recteur.*

M. Deposier, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Haillecourt	*Chambéry.*	Deynez	*Annecy.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Dessale	*Chambéry.*	Barbans	*St-Jn-de-Maurienne.*	Bichagnou	*Bonneville.*
Cler	*Albertville.*	Verein	*Moutiers.*	Corne	*St-Julien*
		Patois	*Annecy.*	Plagne	*Thonon.*

Mlle Garçin, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

DALZAT ✻, recteur de l'Académie, *président*.
Les Membres titulaires du Conseil académique (ordonn. du 24 août 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr PICHENOT ✻, archevêque de Chambéry.
Mgr LUÇON ✻, évêque de Moutiers.
Mgr MAGNIN (O✻), évêque d'Annecy.
DUPASQUIER (C✻), 1er président de la cour de Chambéry.
LE PRAT ✻, procureur général près la cour de Chambéry.
Le préfet de la Savoie.
FOREST, maire de Chambéry.
Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président*.
Bon d'ALEXANDRY (O✻), ancien maire de Chambéry.
DUPASQUIER (C✻), 1er présid. de la cour de Chambéry.
REVEL, docteur-médecin.
CARRET ✻, médecin du Lycée.
Cte DUMOULIN ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
L'abbé TOURNIER ✻, curé de la cathédrale de Chambéry.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

École préparatre à l'enseignt supr des Sciences et des Lettres de Chambéry.

M. Langrognet, *directeur*.
N....., *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Sabatier	*Mathématiques et physique*
Revel	*Géométrie descrip.*
Rabut	*Dessin.*
Langrognet	*Chimie.*
L'abbé Vallet	*Histoire naturelle.*
Bernard	*Mathématiques.*
Sanre	*Model., dess. d'orn.*
Vallet	*Stéréotomie.*
Collignon	*Littérature.*
Frémy	*Histoire.*

Lycée de Chambéry. MM.

Didelot	*Proviseur.*
Boulzin	*Censeur.*
L'ab. de Chevilly d'Humilly	*Aumônier.*
Bonnefoy	*Économe.*

Professeurs, MM.

(*Enseignement classique.*)

Bernard, *ch.*; Rondepierre, *ch.*; Revoil	*Mathématiques élémentaires.*
Langrognet; Sabatier, *c.*	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Rochelle, *ch.*	*Philosophie.*
Frémy	*Histoire.*
Collignon	*Rhétorique.*
Granosargues du Haut-Cerve	*Seconde.*
Dorcuneaux, *ch.*	*Troisième.*
Picard, *ch.*	*Quatrième.*
Descole	*Cinquième.*
Mousseux, *ch.*	*Sixième.*
Chapon, 1re; Robichon, 8e	*Classes élément.*
Krœmer, *ch.*	*Allemand.*
Servolle, *ch.*	*Anglais.*
Chevron, *ch.*	*Italien.*
Molin	*Dessin d'imitat.*
Rabut	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Bernard; Revoil	*Sc. mathématiques.*
Langrognet; Sabatier.	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Rochelle	*Morale.*
Cousset	*Législation.*
Carrère	*Histoire et géogr.*
Carrère; Doremieux; Perrier	*Littér. et gramm.*
Carrère	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Annecy (col. Chapuisien).	Poitout, *principal.*	*Bonneville*	Sigrist, *principal.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES.

(d'Instituteurs).		(d'Institutrices).	
Albertville.	M. l'abbé Bernard ✻, *directeur.*	*Rumilly.*	Sœur Bovagnet, *directrice.*

ACADÉMIE DE CLERMONT.

(Six départ. : Puy-de-Dôme, — Allier, — Cantal, — Corrèze, — Creuse, — Haute-Loire.)

M. GIRARDIN (O✻), recteur.
M. Hallutte, *secrétaire*.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Cune	*Clermont.*	L'abbé Laurent.	*Aurillac.*	Crosson	*Guéret.*
Conus	*Moulins.*	Boutet	*Tulle.*	Belhen ✻	*Le Puy.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

Coulhon . . . . *Clermont.*	Lasnier. . . . . *Gannat.*	Jardot . . . . . *Aubusson.*
Lahit. . . . . *Thiers.*	Marty . . . . . *Aurillac.*	Carrel . . . . . *Bourganeuf*
Barrier . . . . *Ambert.*	Robin. . . . . *Mauriac.*	Payen . . . . . *Gaéret.*
Billard . . . . *Issoire.*	Rodier. . . . . *Murat.*	Istria. . . . . *Boussac.*
Dechelette . . . *Riom.*	Prost-Maréchal *Saint-Flour.*	Marsein . . . . *Le Puy.*
Delmard . . . *Moulins.*	Perrier. . . . . *Tulle.*	Chaussade . . . *Yssingeaux.*
Duranton. . . . *Montluçon.*	Duchier . . . . *Brive.*	Bizage . . . . . *Brioude.*
Jadot . . . . . *La Palisse.*	Bonnet. . . . . *Ussel.*	

Mlle Geib, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

GIRARDIN (O ✻), recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr FÉRON (O ✻), évêque de Clermont
Mgr DE POMPIGNAC ✻, évêque de Saint Flour.
Mgr LEBRETON ✻, évêque du Puy
MASSON (O ✻), premier président de la cour d'appel de Riom, } *Membres nommés par le ministre.*
BERGE ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet du Puy-de-Dôme.
LEDRU, maire de Clermont-Ferrand

COMMISSION D'HYGIENE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
ROUFFY ✻, président du tribunal civil de Clermont.
MÉGE (O ✻), ancien maire de Clermont.
VICART (O ✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées.
AUBERGIER (O ✻), doyen de la Faculté des sciences de Clermont
BOURGADE ✻, professeur à l'École préparatoire de médecine de Clermont.
L'abbé RIGODON, curé de la cathédrale de Clermont.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté des Sciences de Clermont.

M. Aubergier (O ✻), *doyen.*
M. Cibaud, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Allegret.	*Math. pures et app.*
Aduard ✻	*Physique.*
Aubergier (O ✻), Ducloux ✻ (*suppléant*).	*Chimie.*
Julien, *ch.*	*Histoire naturelle.*

Faculté des Lettres de Clermont.

M. Baret ✻, *doyen.*
M. Cibaud, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Roncelet ✻, Arren, *ch. de la suppléance* . . .	*Philosophie.*
Damien	*Littérat. ancienne.*
Pinet	*Littérat. française.*
Baret ✻	*Littérat. étrangère.*
Desdevises du Dezert	*Histoire.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Clermont.

M. Bertrand ✻, *directeur.*
M. Cibaud, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bertrand (O ✻) .	*Chimie appl. à la méd. et à la pharm.*
Imbert-Gourbeyre. . . .	*Hist. natur. et mat. médicale*
Boudant ✻ . . .	*Anatomie.*
Bourgade ✻ . .	*Clinique interne.*
Fleury ✻ . .	*Clinique externe.*
Dourif, *adj.*	*Pathologie interne.*
Ledru, *adj.*	*Pathologie externe.*
Gagnon, *adj.*	*Physiologie.*
Nivet ✻	*Accouch., maladies des femmes et des enf.*
Lamotte, *adj.*	*Pharmacie.*

Suppl. Blatin, Frédet, Tixier.

(Une école préparatoire de l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres sera prochainement organisée à Moulins.)

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée Blaise Pascal, à Clermont. MM.

De Sales ✻.	*Professeur.*
Bedos.	*Censeur.*
L'abbé Hasert. . . .	*Aumônier.*
Brandouin du Puget. . .	*Économe.*

Professeurs. MM.
(*Enseignement classique*)

Lafon	*Mathem. spéciales.*
Niewenglowski . . .	*Mathématiques élémentaires.*
Nouvas.	
Monnestié, *ch.*	

Garban..... } *Sciences physiques,*
Izar, *ch*..... } *chimiq., natur.*
Dupond..... *Philosophie.*
Jal[illegible]..... *Histoire*
Lallie..... *Rhétorique.*
Leclerc..... *Seconde.*
Tournoux, *ch*..... *Troisième.*
Schmitt, *ch*..... *Quatrième.*
Roche, *ch*..... *Cinquième.*
Moyne..... *Sixième.*
Barret, 7e, Guillemot, 8e *Classes élément.*
Arnold..... *Allemand*
Courault, *ch*..... *Anglais.*
Bouché..... *Dessin d'imitat.*
Dalbane, *ch*..... *Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Niewenglowski, Faugé. *Sc. mathématiques.*
N..... *Sc. phys., chimiq. et natur.*
Dupond..... *Morale*
Vernet..... *Législation.*
Jallifier..... *Histoire et géogr.*
Coupat..... *Littér. et gramm.*
Vidalenc..... *Comptabilité.*

Lycée de Moulins. MM.

Guérin..... *Proviseur.*
Gorenflot..... *Censeur.*
L'abbé Girardot..... *Aumônier.*
Coste..... *Économe.*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.)

Lucas..... *Mathémat spécial.*
Ravaud, *ch*, [illegible]. *Mathém. élém.*
Gosset } *Sciences physiques,*
Magou, *ch.* } *chimiques et natur.*
Gu[illegible] *Philosophie.*
Chevanet, *ch*..... *Histoire*
Person..... *Rhétorique.*
Mathieu, *ch* *Seconde.*
G[illegible] *Troisième.*
Halwachs..... *Quatrième.*
Verlac, *ch*..... *Cinquième*
Valat *Sixième.*
Chambige, 7e, Sabbatier, 8e..... *Classes élément.*

Kuster, *ch*..... *Allemand.*
Valat, *ch*..... *Anglais.*
Van Parys..... *Dessin d'imitat*
Esmonot. *Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial*)

Gabillot; Perrin. *Sc. mathématiques*
Magout, Perrin. *Sc. phys., chimiq. et natur.*
Chevanet..... *Morale.*
Bouchard..... *Législation.*
Villepreux..... *Histoire et géogr.*
Drouot..... *Littér. et gramm.*
Magout. *Comptabilité.*

Lycée du Puy. MM.

Renoult..... *Proviseur.*
Mon[illegible] *Censeur.*
L'abbé Mazaudier..... *Aumônier.*
Segouzac..... *Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Lepord, *ch*..... } *Mathématiques élémentaires.*
Michel..... }
Duranton, *ch*..... *Sciences physiques, chimiques et natur.*
Duranton (J.), *ch*. *Philosophie.*
Bardinet, *ch*..... *Histoire.*
Thomas, *ch*..... *Rhétorique.*
Marquis, *ch*..... *Seconde.*
Mar[illegible] *Troisième.*
N..... *Quatrième.*
Cass[illegible], *ch*..... *Cinquième.*
[illegible]..... *Sixième*
Dorange, 7e Baudin, 8e *Classes élément.*
Sommer, *ch*. *Allemand.* *Anglais.*
Gérard..... *Dessin d'imitat.*
Daniel Vincent..... *Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Reynaud, *ch*..... *Sc. mathématiques.*
Duranton. *Sc. phys., chimiq. et natur.*
Duranton (F)..... *Morale et législat., histoire et géogr.*
Marquis..... *Littér. et gramm.*
Reynaud. *Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Ambert.....	Roquet,	*principal.*
Aubusson.....	Bertrand,	*id.*
Aurillac.....	Dupuy,	*id.*
Brioude.....	Courboulès,	*id.*
Brive.....	Verlac,	*id.*
Cusset.....	Maître,	*id.*
Guéret.....	Vidal,	*id.*
Issoire.....	L'abbé Andrieux,	*id.*
Maurlac..	L'abbé Trin,	*ch. princip.*
Montluçon	Roquet,	*id.*
Saint-[illegible].	Cellier,	*id.*
Thiers (enseign. spécial).....	Aressy,	*id.*
Treignac.....	Dôle,	*id.*
Tulle.....	Perrin,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Aurillac.	Le frère René,	*directeur.*	*Le Puy*.....	Gérard,	*directeur.*
Clermont-Ferrand.	Chopinet ✻,	*id.*	*Moulins*.....	Jouannet ✻,	*id.*
Guéret.....	Dumont,	*id.*	*Tulle*.....	Serre,	*id.*

ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTRICES.

Clermont.....	Mlle Mouanges,	*direct.*	*Moulins*.....	Sœur Sainte-Marie,	*direct.*
Guéret.....	Mme Baillet,	*id.*	*Le Puy*.....	Sœur Serveton,	*id.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE A GANNAT. — M. Degand, *directeur*.

ACADÉMIE DE DIJON.

(Cinq départ. : Côte-d'Or, — Aube, — Haute-Marne, — Nièvre, — Yonne.)

M. Monty (O✻), *recteur*.
M. Desrues, *secrétaire*.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Russel ✻ . . . *Dijon.*	Desprez . . . *Chaumont.*	Bos . . . . . *Auxerre.*
Hauriot. . . . *Troyes.*	Peyrot ✻ . . *Nevers.*	

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Heinrich . . . *Dijon.*	Bage. . . . *Nogt-s.-Seine.*	Lombard . . *Châtillon-Chinon.*
Serbource. . . *Beaune*	Labourasse . . *Arcis-s.-Aube*	Decourt . . *Clamecy.*
Randey. . . . *Châtillon.*	Cuenot ✻. . *Chaumont.*	Laboureau . . *Auxerre.*
Pinel . . . . . *Semur.*	[illegible] . . *Langres.*	Laurent. . . . *Joigny.*
Chateau. . . . *Tonnerre.*	[illegible] . . *Vassy.*	Fosseyeux ✻ . *Sens.*
Ballot . . . . *Beaune*	[illegible] . . *Nevers.*	Collin ✻ . . *Tonnerre.*
Gille . . . . . *Bourg, S. et L.*	Hugot. . . . *Cosne.*	Prot. . . . . *Avallon.*

Mlle Forcade, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Monty (O✻), recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr Rivet (O✻), évêque de Dijon.
Mgr Ravinet (O✻), évêque de Troyes.
Mgr [illegible] (O✻), archevêque de Sens et Auxerre.
Nève [illegible] (O✻), premier président de la cour d'appel de Dijon.
Robinet de Cléry ✻, proc. gén. près la cour d'appel de Dijon.
Le préfet de la Côte-d'Or.
Perdrix, maire de Dijon.

Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Joliet, ancien maire de Dijon.
Vulhérod (O✻), prés. hon. à la cour d'appel de Dijon.
Morlot, dir. de l'Éc. prép. de méd. de Dijon.
Bourher, prof. à l'Éc. prép. de méd. de Dijon.
Lallemand ✻, prof. à la Faculté des sciences de Dijon.
Cuenot ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Dijon.

M. Lacomme, *doyen.*
M. Meneret, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Lacomme; Renardet, *ch.*	*Droit romain.*
Capmas; Guénée; Villequez	*Code civil.*
Duverdier Je Suze .	*Procédure civile et législat. crimin.*
Mouchet, *ch.*	*Droit commercial.*
Gaudemet, *ch.*	*Droit administratif.*

Agrégés. Gaudemet, Renardet, Mouchet.

Faculté des Sciences de Dijon.

M. Bonnet ✻, *doyen.*
M. Gros, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Méray.	*Mathémat. pures.*
D'Eslocquois.	*Mathémat. appliq.*
Ballet ✻	*Physique.*
Ladrey ✻	*Chimie.*
Émery . .	*Minér., botan., géol.*
Joly [illegible] . .	*Zoolog. et physiol.*

Faculté des Lettres de Dijon.

M. Benloew ✻, *doyen.*
M. Gros, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Joly, *ch.*	*Philosophie.*
Benloew ✻	*Littérat. ancienne.*
Aubertin ✻; des Essarts, *suppl.*	*Littérat. française*
Duméril. . . .	*Histoire.*
Hilberg, *ch.* . . .	*Littérat. étrangère.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Dijon.

M. Morlot ✻, *directeur.*
M. Gros, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Maillard	*Anat. et physiolon.*
Fleurot	*Pathologie extern. et méd. opérat.*
Boucher	*Pathologie interne.*
Brisset	*Clinique externe.*
Morlot ✻	*Clinique interne*
Gaudrot	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Ledroy ✻	*Pharmacie et not. de toxicologie.*
Viallanes	*Hist. nat. et thérap.*

Adjoint. Tarbier.

Suppl. Crougneau, Giraud, Delarue, Misset, Collette.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Dijon. MM.

Cournot ✻	*Proviseur.*
Francolin	*Censeur.*
L'abbé Carn	*Aumônier.*
Moreau	*Économe*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.

Marg	*Mathém. spéciales,*
Gr	*Mathématiques élémentaires.*
Rasset, *ch*	
Bos	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Espinas	*Philosophie.*
Rabut	*Histoire.*
Herbault	*Rhétorique.*
Rover	*Seconde.*
Lambeau	*Troisième.*
Ba	*Quatrième.*
Bard	*Cinquième.*
Dubarry	*Sixième*
Ménard, 7e; Bouvier, 8e.	*Classes élément.*
Bür, *ch*	*Allemand.*
Maître-Robert, *ch*	*Anglais.*
Heynemans	*Dessin d'imitation.*
Jet	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Bonnin	*Sciences mathémat.*
Dudrumel, Feuillé	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
B, Mijonnet	*Histoire, geogr., littér. et gramm.*
Govin	*Comptabilité.*

Lycée de Chaumont. MM.

Lemaire	*Proviseur.*
Selv	*Censeur*
L'abbé Julhen	*Aumônier.*
Cavallan	*Économe.*

Professeurs. MM.

Enseignement classique.)

Sirguey; Weill, *ch*	*Mathémat. élément.*
Remy, *ch*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Simonnet, *ch*	*Philosophie.*
S	*Histoire.*
Mas, *h*	*Rhétorique.*
Mart	*Seconde.*
L	*Troisième.*
Bo, *ch*	*Quatrième.*
Bo, *ch*	*Cinquième.*
Hebr, *ch*	*Sixième.*
Chambon, 7e; Chabrison, 8e	*Classes élément.*
Matz	*Allemand.*
Leclaire, *ch*	*Anglais*
Gu	*Dessin d'imitation.*
Foissey	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Foissey	*Sciences mathémat.*
Durand	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Clerc; Robert; Vadlegan	*Lettres.*

Lycée de Nevers. MM.

L'abbé Lausser, *ch*	*Proviseur.*
Sommier	*Censeur.*
L'abbé Fouel	*Aumônier.*
Wartel	*Économe*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Reiss, Mallarmaux, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Barat	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
D'Asis-Gallissans, *ch*	*Philosophie*
Guerby, *ch*	*Histoire*
Lartoine, *ch*	*Rhétorique*
Mellier, *ch*	*Seconde*
Prot, *ch*	*Troisième.*
Géhol, *ch*	*Quatrième*
Dubreuil, *ch*	*Cinquième.*
Havel, *ch*	*Sixième.*
Giroud, 7e, *ch.*; Mariotte, 8e, *ch*	*Classes élément.*
Becker	*Anglais, allemand.*
Heitzmann	*Allemand.*
Moreau de Charny	*Dessin d'imitation.*
Morol, *ch*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Morot	*Sciences mathémat.*
Bernard	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
D'Asis Gallissans	*Morale.*
Guerby	*Histoire et géogr.*
Gel	*Littérature.*
Merle	*Grammaire.*
Geldreich	*Comptabilité.*

Lycée de Sens. MM.

Genou le ✻	*Proviseur*
Desbleys	*Surveillant génér.*
L'abbé Loyseau	*Aumônier.*
Folleau	*Économe.*

Professeurs MM

(Enseignement classique.)

Fiot, *ch.*, Arnaud, *ch.*, Rebière, *ch*	*Mathématiques élémentaires.*

Julliot, *ch.*; Gusse, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Redmond	*Philosophie.*
M[illegible], *ch*	*Histoire*
[illegible]	*Rhétorique.*
Lichtenberger	*Seconde.*
Ruzy, *ch*	*Troisième*
M[illegible], *ch*	*Quatrième.*
La[illegible], *ch*	*Cinquième.*
Bourgeoux	*Sixième*
J[illegible], Bonnerot, S[illegible]	*Classes élément.*
Meyer *ch.*	*Allemand.*
Eliot, [illegible]	*Anglais.*
Challard, *ch.*	*Dessin d'imitation.*
Julliot	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Fiot; Arnaud	*Sciences mathémat.*
Julliot, Gusse	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Ma[illegible]alénat	*Histoire, géograp.,*
Mercier	*Littérat., gramm.*
Massa	*et comptabilité.*

Lycée de Troyes. MM.

Dieudonné	*Proviseur.*
Deschamps	*Censeur.*
L'abbé Tissal	*Aumôniers.*
L'abbé Lecorcher, *adj.*	
Bressy	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

P[illegible], *h.*, Mallet *ch* Desmont.	*Mathématiques élémentaires*
X. Pernet	*Sciences physiq., chimiq. et natur.*
Wissemans	*Philosophie.*
Renaux, *ch.*	*Histoire.*
Jul[illegible]	*Rhétorique*
Thenard	*Seconde.*
Chaudelliez, *ch.*	*Troisième.*
Watel, *ch.*	*Quatrième.*
Hérelle	*Cinquième.*
Voizard, *ch*	*Sixième.*
Faure je[illegible]; Gérard, B[illegible], *ch.*	*Classes élément.*
Martel, *ch.*; Gajewski	*Allemand.*
Souard, *ch.*	*Anglais.*
Loncle	*Dessin d'imitation*
Leclerc	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Ferrand; Desmons	*Sciences mathémat.*
X. Pernet	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Wissemans	*Morale et législat.*
Renaut	*Histoire et géogr.*
Boudenot; Gaillard	*Littérat. et gramm.*
Baudot	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Arnay-le-Duc	Cabot,	*principal.*	*Cosne*	Jacob,	*principal.*
Auxerre	Desbrosses,	*id.*	*Joigny*	Guenard,	*id.*
Auxonne	Latreille,	*id.*	*Langres*	Dom,	*id.*
Avallon	Janin,	*id.*	*Saulieu*	Renevey,	*id.*
Bar-sur-Aube	Meunier,	*id.*	*Semur*	Pion,	*id.*
Beaune	Lyœn,	*id.*	*Tonnerre*	Maugey,	*id.*
Châtillon	Douliot,	*id.*	*Vassy*	Creton,	*id.*
Clamecy	Méline,	*id.*			

ECOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Auxerre	Dorlhac,	*directeur.*	*Troyes*	Lebrun,	*directeur.*
Chaumont	Gobin,	*id.*	*Varzy*	Vaudion,	*id.*
Dijon	Bailly,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTRICES.

Auxerre	Mlle Ferrand, *Direct.*	*Troyes*	Mlle Adeline, *direct.*
Nevers (Cours norm).	Mme Neyral, *id.*		
Chaumont (Cours normal)	Mlle Royer, *directrice.*		

ACADÉMIE DE DOUAI.

(Cinq départ. : Nord, — Aisne, — Ardennes, — Pas-de-Calais, — Somme.)

M. Fleury (O✻), *recteur.*

M. Clochez, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Jarry ✻	*Lille.*	Carré	*Mézières.*
Jouclet	*Laon.*	Mellevier	*Arras.*
Cerquand	*Amiens.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

Grimon ✻	*Lille.*	Ungerer	*Soissons.*	Carpentier	*Boulogne.*
Chevalier (P.)	*Avesnes.*	Bouchardy	*Verdun.*	Lorain	*Montreuil.*
Foucault	*Cambrai.*	Raulin	*Mézières.*	Meinedrat	*Saint-Omer.*
Tricottet	*Douai.*	[illegible]	*Rocroi.*	[illegible]	*St-du Pol*
Mordacq	*Dunkerque.*	Guillemain	*Rethel.*	Bouchon	*Amiens.*
Maury	*Hazebrouck.*	Nozot	*Sedan.*	Boé	*Abbeville.*
Toussaint	*Valenciennes*	Quiquet	*Vouziers.*	Gence	*Doullens*
Mollier	*Laon.*	Wallet	*Arras.*	Lemaire	*Montdidier.*
Grasse	*Château Thierry*	Ley	*Bethune.*	Dubois	*Péronne.*
Lancelin	*St-Quentin.*				

Mme Monternault, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM

FLEURY (O✻), recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr Regnier (O✻), archevêque de Cambrai.
Mgr LEQUETTE ✻, évêque d'Arras.
Le pasteur DEVISME ✻, présid. du consistoire de l'Église reformée à Lille. } *Membres nommés par le ministre.*
SALMON, premier président de la cour d'appel de Douai.
DESJARDINS, procureur général près la même cour.
Le préfet du département du Nord.
MERLIN, maire de la ville de Douai

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Vasse, ancien professeur de physique.
Bagneris ✻, docteur-médecin.
Maurice ✻, ancien maire de Douai.
Bertrand, inspecteur d'académie en résidence à Amiens.
Cazeneuve (O✻), dir. de l'École préparatoire de médecine de Lille.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté de Droit de Douai.

M. Blondel ✻, *doyen.*
M. Morel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs MM.

Lefebvre, *ch.*	*Droit romain.*
Drumel, *ch*	
Blondel ✻, Mabire	*Code civil.*
De Folleville	
Ferrat, *ch*	*Procédure civile et législation crimin*
Talon	*Droit commercial.*
Alglave, *ch*	*Droit administratif.*

Agrégés: Levillain, Alglave, Lefebvre, Ferrat, Drumel.

Faculté des Sciences de Lille.

M. Guirandel (O✻), *doyen.*
M. Tessier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Boussinesq, *ch.*	*Calcul différ. et int.*
Turquem	*Physique.*
Violette	*Chimie gén. et appl.*
Dareste	*Histoire naturelle.*
Gosselet	*Géolog. et minéral.*
Guirandel, De la Chavanne	*Méc. rat. et app.*

(*Cours complémentaires.*)

Houzé de l'Aulnoit	*Droit commercial.*
Tellier	*Économie politique*
Houzé de l'Aulnoit	*Hygiène.*
Colincamp ✻	*Littérature.*

Faculté des Lettres de Douai.

M. Abel Desjardins (O✻) *doyen.*
M. Sauvage, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

Tissandier	*Philosophie.*
Courtavaux ✻	*Littérat. ancienne.*
Colincamp ✻	*Littérat. française.*
Bossert	*Littérat. étrangère.*
Abel Desjardins (O✻)	*Histoire*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Lille.

M. Cazeneuve (O✻), *directeur.*
M. Dhuicque, *secrétaire.*

Professeurs. MM

Paquet	*Anatomie.*
Houzé de l'Aulnoit	*Physiologie*
Morisson	*Pathologie externe et médec. opér.*
Parise ✻	*Clinique externe.*
Wannebroucq	*Pathologie interne.*
Cazeneuve (O✻)	*Clinique interne*
Chrestien *adj.*	*Acc., maladies des fem. et des enf.*
Pilat	
Joire	*Thérapeutique.*
Garreau ✻	*Chimie et toxicol*
Lota	*Pharmacie méd.*
Folet, *adj.*	*Chirurgie*
Hallez, *ch.*	*Hist. natur. médic*
Buggio, *ch.*	*Hyg. et méd. lég*

Adjoints. Chrestien Wimtrebert, Foley.
Suppléants. Petit, Baggio, Halez, Castelain

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Arras.

M. Trannoy ✻, *directeur.*
M. Desseinge, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Gossart.	*Chimie et pharm.*
Brigeant	*Histoire naturelle et matière médic.*
Leroz, *adj.* ..	*Anatom. et physiol.*
Trannoy ✻	*Clinique interne.*
Lestocquoy.	*Clinique externe.*
Bernard ..	*Pathologie interne.*
Maurice	*Patholog. externe.*
Germe, *adj.*.....	*Acc., maladies des fem. et des enf.*

Suppléants. Stival, Germe, Lescardé, Sézard, Dussart.

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Amiens.

M. Padieu père, *directeur*
M. Pierre Tétu, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Padieu fils, *adj*.....	*Anat. et physiolog.*
Coulon ✻, *prof. adj.*	*Hist. natur. médic. et matière médic.*
Lenoël ✻, *prof*.....	*Acc., maladies des fem. et des enf.*
[illegible] O✻	*Pathologie interne.*
Herbert. ..	*Patholog. externe.*
Padieu père ✻.	*Clinique interne.*
Josse ✻.....	*Clinique externe.*
Bénard.....	*Chimie et pharm.*

Suppléants. Padieu fils, Richer, Dheilly, Peuleve, Molleu.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Lille. MM.

Kirsch ✻	*Proviseur.*
Le[illegible]	*Censeur.*
[illegible] Bernard..	*Aumônier.*
Dupuy	*Économe.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

Duguet ✻.....	*Mathém. spéciales.*
Bouvart.....	*Mathématiques élémentaires.*
Duhaut; Dave, *ch.* ...	
H[illegible]	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Schmeltz, *ch*.....	
Evellin, Colsenet, *supp.*	*Philosophie.*
Mamel	*Histoire.*
C[illegible] ...	*Rhétorique.*
L[illegible], *ch*	*Seconde.*
M[illegible] *ch*	*Troisième.*
D[illegible], *ch*.	*Quatrième.*
Bo[illegible]	*Cinquième.*
Renard, *ch*	*Sixième*
Mennier, [illegible], Burelan, 8e; Navelle.....	*Classes élément.*
Meyer, *ch.*	*Allemand.*
Guesnon, *ch*.....	*Anglais.*
Pluchard	*Dessin d'imitation.*
Vandenberghe, *ch*..	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Dave, Brassart... ..	*Sciences mathémat.*
Schmeltz; Basselart...	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Colsenet ...	*Morale.*
Houzé de l'Aulnoit.	*Langues vivantes*
Mamel.	*Histoire et géogr.*
Wocquier; Antoine, Dubois .	*Littérat. et gramm.*
Basselart	*Comptabilité.*

Lycée de Douai. MM.

Ch[illegible]	*Proviseur.*
Vasbenter	*Censeur.*
L'[illegible]arme ✻	*Aumônier.*
Soura .	*Économe*

École préparatoire aux écoles spéciales.

Professeurs MM.

Courcelles.	*Mathém. spéciales.*
Offret.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Petitjean	*Mathémat élément.*
Dereux.....	*Philosophie.*
Nicolas.....	*Lettres.*
Simonnot.....	*Histoire.*

(Enseignement classique.)

Courcelles...	*Mathém. spéciales.*
Petitjean, Rousselin, *ch.* Théry	*Mathématiques élémentaires.*
Offret; Fievet, *ch*.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Dereux . . .	*Philosophie.*
Simonnot .	*Histoire.*
Mén	*Rhétorique*
Nicolas	*Seconde.*
Lavo . .	*Troisième.*
Lafosse .	*Quatrième.*
Carpentier	*Cinquième.*
Lamarre ✻, *ch.*	*Sixième.*
Bercq, [illegible], Cousin, 8e...	*Classes élément.*
Koszulski, *ch*.....	*Allemand*
Thumerel, *ch*..	*Anglais*
Crepin	*Dessin d'imitation*
Guillet, *ch*.....	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Richard; Petain.....	*Sciences mathémat*
Fiévet; Théry.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Bercq, Cousin .	*Histoire et geogr.*
Lavo, Lefrançois ...	*Litt. et gramm.*
Bernard	*Comptabilité*

Lycée de Saint-Omer. MM.

Watelle .	*Proviseur.*
Bouchez	*Surveillant génér.*
L'abbé Samier...	*Aumônier.*
Guerguil..	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Dessenon, *ch.*; Dau- poy	*Mathém. élément*
Delbrel, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Loc[illegible] *ch.*	*Philosophie.*
De Lauwereyns	*Histoire.*
Couvelaire, *ch.*	*Rhétorique*
Auberlin	*Seconde*
Bennetot, *ch.*	*Troisième.*
Commuret	*Quatrième.*
Rousset, *ch.*	*Cinquième.*
Auberl, *ch.*	*Sixième.*
Havet, 7e; Bonnel, 8e	*Classes élément.*
Simon, *ch*	*Allemand.*
Liegaux, *ch.*	*Anglais.*
Legrand (*cours spécial de français pour les élèves anglais*).	
Lhote	*Dessin d'imitation.*
Lebon	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Lebon	*Sciences mathémat.*
Laneta	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Lauwereyns	*Histoire et géogr.*
Couvelaire; Auberlin.	*Littérat. et gramm.*
Th[illegible]	*Comptabilité*

Lycée de St-Quentin. MM.

Clément ✻	*Proviseur.*
Ricou[illegible]	*Censeur*
L'abbé Cordion	*Aumônier*
Le pasteur Poulain.	*Ministr. protestant.*
Caussé	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Baillaud; Tertrean, *ch.* s. Raby, *ch.*	*Mathématiques élément.*
Sancery	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Puzanski	*Philosophie.*
Chouhlier	*Histoire*
Demaître	*Rhétorique.*
Pinot	*Seconde*
Devin	*Troisième.*
Varlet	*Quatrième.*
Brancy, *ch.*	*Cinquième*
Gerbe, *ch*, Deville, s.	*Sixième.*
Deville; Dru, *supp*, 7e; Braillon, 8e	*Classes élément.*
Nida, *ch*	*Allemand.*
Fallet, *ch.*	*Anglais.*
Angel[illegible]	*Dessin d'imitation*
Demoulin, *ch.*	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Delavenne	*Sciences mathémat.*
Cailleux	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Pluzanski	*Morale*
Charlet	*Législation*
Chouhlier	*Histoire et géogr.*
Pinot; Cantart (Charles)	*Littérat. et gramm.*
Charlet	*Comptabilité.*

Lycée d'Amiens. MM.

Feuillâtre	*Proviseur.*
De Massas	*Censeur.*
L'abbé Perrin	*Aumônier.*
Lamie	*Économe.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

Laigle	*Mathém. spéciales.*
Lauwereyns, Lefebvre.	*Mathématiques élément*
Vasseur, *ch.*; Durieux.	
Poiré	*Sciences physiques, chimq et natur.*
Devaux, *ch*	
Bohn, Dominge, *suppl.*	*Philosophie.*
Lol[illegible]	*Histoire.*
Grandsire	*Rhétorique.*
Leissis	*Seconde.*
Feuillâtre, *ch*	*Troisième*
Aubert, *ch*	*Quatrième.*
Berry, *ch*	*Cinquième.*
Cou[illegible]	*Sixième*
Pargon 2e, Durel, 8e	*Classes élémentaires*
Simon, *ch.*; Rig[illegible]	*Allemand.*
Ritaine; Houzeau.	*Anglais*
Grauck	*Dessin d'imitation*
Vasseur, *ch*	*Dessin graphique*

(Enseignement spécial.)

Lavernay; Vasseur, Lefèbvre.	*Sciences mathémat*
Devaux	*Sciences physiques, chimiq et natur.*
Dominge	*Morale*
M[illegible]	*Législation*
[illegible]	*Histoire et géogr.*
Devisme, Hauzeaux	*Littérat et gramm.*
[illegible]Lvre	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM

Abbeville	Wicquot,	*principal.*	*Hazebrouck*	Monier,	*principal*
Armentières	Bouvart,	*id.*	*Lens*	Dival,	*id.*
Arras	De Malortie,	*id.*	*Lafère*	Lacapelle	*id.*
Avesnes	Lesage,	*id.*	*Le Cateau*	Renaud,	*id.*
Bailleul	l'abbé Pruvot,	*id.*	*Le Quesnoy*	Delmarque,	*id.*
Béthune	Becquet,	*id.*	*Maubeuge*	Thorins,	*id.*
Boulogne-sur-Mer	Martel,	*id*	*Péronne*	Regnault,	*id.*
Cambrai	Bleunard,	*id.*	*Saint Amand*	Rolland,	*id.*
Cassel	N.	*id.*	*Saint-Pol*	Remant,	*id.*
Charleville	Rigaux,	*id.*	*Sedan*	Chrétien,	*id*
Château-Thierry	Louise,	*id.*	*Soissons*	Mignaux,	*id.*
Condé	Lefebvre,	*id.*	*Tourcoing*	L'abbé Leblanc,	*id*
Dunkerque	Ribeire,	*id.*	*Valenciennes*	Cromback ✻,	*id*
Estaires	Louvel,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Amiens	Bonvallet,	*directeur.*	*Douai*	Hilaire ✻,	*directeur.*
Charleville..	Leroy,	*id.*	*Laon*.....	Terrien,	*id.*
Dohem (Cours norm.)	L'abbé Panet,	*id.*			

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE D'INSTITUTRICES.

Hézières. Sœur Ste-Marie de la congrégation des sœurs de Ste-Chrétienne, *directrice*.

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES

Dohem. Mme Folet, *directrice*.
Douai. Sœur Lutgarde, de l'ordre de Saint-Bernard, *directrice*.
Laon.. Mme la Supérieure de la congrég des Sœurs de la Providence, *direct.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE LILLE. — M. Bernot, *directeur*.

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

(Quatre départ. : Isère, — Hautes-Alpes, — Ardèche, — Drôme.)

M. Chappuis ✻, *recteur*.
M. Lesbros, *secrétaire*.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Dubois, *Grenoble*. Taclet de Barneval, *Gap*. — Jacquet, *Privas*. — L'abbé Vagnon, *Valence*.

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM

C[illegible]	*Grenoble*.	Millet.....	*Embrun*.	Louis.....	*Tournon*.
Sau[illegible]	*La Tour-du-Pin*	Hut n... .	*Gap*.	Royer.	*Valence*.
Cé[illegible]	*Saint Marcellin*.	Baumier ...	*Briançon*.	N.....	*Die*.
Ga[illegible]	*Vienne*.	Ronchail...	*Privas*.	Malet	*Nyons*.
Paumérd. .	*La Mure*.	Sautré.....	*Largentière*.	Piot..... ...	*Montélimar*.

Mme Hézard, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie*.

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Chappuis ✻, recteur de l'Académie, *président*.
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr Paulinier, évêque de Grenoble.
Mgr Gueullette ✻, évêque de Valence.
Mgr Declusy ✻, évêque de Viviers.
Bonafous (O ✻), 1er président de la cour d'appel de Grenoble
Talandier ✻, procureur général près la même cour
Le préfet de l'Isère.
Calvat, maire de Grenoble.
Membres nommés par le ministre

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président*.
Berthier (O ✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Aribert-Dufresne, direct. de l'École préparatoire de médecine de Grenoble.
Gueymard (C ✻), doyen hon. à la Faculté des sciences de Grenoble.
Charvet ✻, professeur à la Faculté des sciences et à l'École préparatoire de médecine de Grenoble.
Monod, secrétaire général de la préfecture de l'Isère.
Lory ✻, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Grenoble.

M. Périer, *doyen*.
M. Fissont, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Périer, Paillé, *ch*.....	*Droit romain*.
Caillemer, Trouillier... / Vigie, *ch*.	*Code Napoléon*.
Gueymard fils.....	*Droit commercial*.
Lamache ✻.....	*Droit administratif*
Valabrigue, *ch*	*Procédure civile et législat. crimin*

Agrégés. Vigié; Saillé, Valabrigue

Faculté des Sciences de Grenoble.

M. Lory ✻, *doyen.*
M. Gueymard ✻, *doyen honoraire.*
M. Lamarche, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Valson	*Mathémat. pures.*
Vielle, *h*	*Physique.*
Raoult	*Chimie.*
Lory ✻	*Botanq. et minér.*
Carlet, *ch*	*Zoologie.*

Faculté des Lettres de Grenoble.

M. Macé ✻, *doyen.*
M. Lamarche, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Charaux, *ch.*	*Philosophie.*
Macé ✻	*Histoire.*
Fialon	*Littérat. ancienne.*
Dreyfus	*Littérat. française.*
Jeannel, *ch.*	*Littérat. étrangère.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Grenoble.

M. Aribert-Dufresne ✻, *directeur.*
M. Lamarche, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Allard	*Anatomie.*
Aribert-Dufresne ✻	*Hist. natur. médic. et matière médic.*
Corcelet	*Physiologie.*
Berger	*Clinique interne.*
Minder	*Clinique externe.*
Berrial	*Pathologie externe.*
Machaud	*Pathologie interne.*
Rey	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Breton	*Pharm. et toxicol.*
Suppl. Giroud, Bisel.	

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Grenoble. MM.

Postelle	*Proviseur.*
Stouff	*Censeur.*
L'abbé Silot	*Aumônier.*
Le pasteur Cambefort	*Ministr. protestant.*
Gaillard (Jean)	*Econome*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Bernard	*Mathém. spéciales*
Jacquemet, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Szymanski, *ch.*	
Tortel; Deprez	*Sciences physiq.*
Barbet	*Philosophie.*
Geley	*Histoire.*
Dois	*Rhétorique.*
Benoit	*Seconde.*
Rosman, *ch*	*Troisième.*
Rémond	*Quatrième.*
Morin, *ch*	*Cinquième.*
Blanc, *ch*	*Sixième.*
Lançon, 7e; Bessiron 8e	*Classes élément.*
Geoffres, *ch*	*Allemand*
Saintour, *ch*	*Anglais.*
Collavoz	*Dessin d'imitation*
Lieure, *ch.*	*Dessin graphique*

Enseignement spécial.)

Beauchet, Lieure	*Sc. mathématiques*
Marc	*Sc. phys., chimiq. et natur*
Barnaud	*Morale*
Benoit	*Législation*
Dreyfus	*Littérat. française.*
Jeannel, *ch.*	*Littérat. étrangère.*
Odru	*Histoire.*
N	*Littér. et gramm.*
Royon	*Comptabilité.*

Lycée de Tournon. MM.

Morel; Duclos	*Proviseur.*
Dieu, le	*Censeur*
L'abbé Quibler	*Aumônier.*
Le pasteur Ruel	*Ministre protestant.*
Quinon	*Econome.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Launoy, *ch.*, Buges, *ch.*; Rigaud, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Chapelle	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Virenque	*Philosophie*
Parmentier	*Histoire.*
Couat	*Rhétorique.*
Pellepart	*Seconde.*
Lecomte, *ch.*	*Troisième.*
Brizot, *ch*	*Quatrième.*
Rossi, *h*	*Cinquième.*
Lavonze, *ch*	*Sixième.*
Colomb, Chevalon, 8e	*Classes élément.*
Gross, *ch*	*Allemand.*
Preteat, *ch*	*Anglais*
Rambaud, *ch.*	*Dessin d'imitation.*
Rigaud, *ch*	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.)

Lettres. Souvraz, Merlin, Grost, Preteur.
Sciences. Rigaud, Chapelle.

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Bourgoin.	Damas, *principal.*	*Romans*	Bellet, *principal.*
Briançon.	De Chaumont, *id.*	*Saint-Marcellin (enseign. classique)*	Pecoul, *id.*
Embrun	Rolland, *id.*	*Valence*	Lecomte, *id.*
Gap.	Rivet, *id.*	*Vienne.*	Jacob, *id.*
Montélimar.	Magnin, *id.*		
Privas	Pujol, *id.*		

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs). MM.

Gap	Ronin, *directeur.*
Grenoble.	Georgin, *id.*
Privas.	Robert, *id.*
Valence	Sautreaux, *id.*

(d'Institutrices)

Dieu-le-Fit (protest.)	Armand, *directeur.*
Mens (protestante).	Le pasteur Comblefort, *directeur.*
Valence (catholique).	Sœur St-Regis de la Ste-Trinité, *directr.*

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES.

Grenoble. Mlle Bonner, *directrice.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Gap	Sœur Marie-Céleste, *directrice.*	*Valence*	(catholique)	Sœur Ste-Régis, *dir.*
St-Fgreol	Mme Clopin, *id.*		(protestant)	Mme Dupont, *id.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — M. Hauquelin, *directeur.*

ACADÉMIE DE LYON.

(Quatre départ. : Rhône, Ain, — Loire, — Saône-et-Loire.)

M. Dareste de la Chavanne ✻, *recteur.*
M. Reignier ✻, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Aubin ✻, *Lyon.* Olivier, *Bourg.* — Chartier, *St-Etienne.* Belin, *Mâcon.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Mazeran ✻. *Lyon.*	Turhil..... *Nantua.*	Lougnon ... *Mâcon.*
Viaud..... *Lyon* (ext. mur.)	Leyat..... *Trévoux.*	Brunaud.... *Louhans.*
Berthon.... *Villefranche.*	Micheletti... *Saint-Etienne.*	Welter .. .. *Autun.*
Chambellan. *Bourg.*	Chavassieux. *Montbrison.*	Cligny..... *Châlon-sur-S.*
Pautrey.... *Belley.*	Musquin ... *Roanne.*	Baudry ..... *Charolles.*
Laboucese *Gex*		

Mme Badé, déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

De La Saussaye (C✻), recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr Ginoulhiac (O ✻), archevêque de Lyon et Vienne.
Mgr Richard, évêque de Belley.
Le past. Buisson ✻, prés. du consist. de l'Eglise réformée de Lyon.
Millevoye (C✻), premier président de la cour d'appel de Lyon.
Thiriot ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet du département du Rhône.
Leroyer, député.
} *Membres nommés par le ministre.*

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Brunel, secrétaire gén. de la préfecture du Rhône.
De Prandière ✻, maire du 2e arr. de Lyon.
Glénard ✻, dir. de l'Éc. prép. de méd. de Lyon.
Bonnet (O ✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Lyon.
Desjardins ✻, arch. en chef de la ville de Lyon.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté de Théologie catholique de Lyon.

M. l'abbé Girodon, *doyen.*
M. de Barruel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

L'abbé Girodon ✻. .	*Dogme.*
L'abbé Chevallard	*Hist. et discip. ecc.*
L'abbé Cosse .	*Morale evangélique.*
L'abbé Guinand.....	*Hébreu.*
L'abbé Delagnier	*Écriture sainte.*
L'abbé Bourdin, *ch.* .	*Éloquence sacrée.*

Faculté des Sciences de Lyon.

M. Fabre ✻, *doyen.*
M. de Barruel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Lafon	*Mathématiq. pures.*
Dieu ✻..	*Mathémat. appliq.*
Merget ✻.....	*Physique.*
Loir ✻...	*Chimie.*
Berthaud, *ch.*.....	*Minéral. et géolog.*
Lortet, *ch.*..	*Zoologie*
Fabre ✻..	*Botanique.*

Faculté des Lettres de Lyon.

M. Heinrich ✻, *doyen.*
M. de Barruel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Ferraz	*Philosophie.*
Belot, *ch.*.....	*Histoire.*
Hignard ✻..... ...	*Littérat. ancienne.*

Soupe ✻	*Littérat. française*
Hec[illegible] ✻	*Littérat. étrangère.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Lyon.

M. Glénard ✻, *directeur.*
M. de Barruel, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM

Foltz	*Anatom. et physiol.*
Berne ...	*Path. et méd. opér.*
Valette	*Clinique externe.*
Gromier ✻	*Pathologie interne.*
Teissier ✻ ...	*Clinique interne.*
Bouchacourt ✻.....	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Saint[illegible]	*Mat. méd. et therap.*
Glénard ✻.....	*Pharm. et toxicol.*
Lortet.	*Histoire naturelle*

Adjoints. Desgranges (O✻), Rambaud, Lethévant, Crolas.

Suppl. Delore, Bondet, Gayet ✻, Crolas ✻, Chatin.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Lyon. MM.

De Chaumont ✻	*Proviseur.*
N[illegible]	*Censeur*
Les abbés Barbe, Ollagnier, *adj.*	*Aumôniers.*
Le pasteur Buisson ✻	*Ministre protestant.*
Weinberg.	*Ministre israélite.*
B[illegible]	*Économe.*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique.*)

Provost	*Mathém. spéciales.*
Lorentz ✻, Mathet ; Bonnet (F.), *ch.*....	*Mathém. élémentaires.*
Voïgt, Perret.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Mulsant ✻, *ch.*..	*Histoire naturelle.*
Repelin .	*Philosophie.*
Berlioux, Perroud, *sup.* Melouzay	*Histoire.*
Chaumet ✻ ; Henry	*Rhétorique.*
Bonne. (A.) ; Hinstin..	*Seconde.*
Vignon	*Troisième.*
Pontet, Hoc[illegible]n, *ch*....	*Troisième.*
Taulier ; Lecaus *supp.* Letaillandier	*Quatrième.*
Leroux ; Lagard	*Cinquième.*
Aniel ; Le[illegible] .	*Sixième.*
B[illegible] Jannet, 7e ; Petit, Lamarre, 8e .	*Classes élément*
Szymanski, Calvet, Ansel, *ch* Laure	*Allemand.*
Quatrevaux Duplessis, *ch*	*Anglais.*
Faisset, *ch*	*Dessin d'imitation.*
Perron	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Doucet ; Besse, Roy ; Lepetit ...	*Sc. mathématiques*
Perret, Besse, Lepetit.	*Sc. phys., chimiq et natur.*
Repelin.. . . .	*Morale.*
Bernard	*Législation.*
Besslère ; Henriet .	*Histoire et géogr.*
Horion ; Bessières. Henriet ; Thouverez	*Littér. et gramm.*

COLLÉGE ANNEXE DE SAINT-RAMBERT MM

Lambert, *cens. adj.*	*Chanoine de la divon*
L'abbé Murgues....	*Aumônier.*
Dufaure.	*Com. d'économat*

Professeurs. MM.

Lecomte, *ch.*.	*Cinquième.*
Couty ...	*Sixième*
Duvaux .	*Septième.*
Michel	*Huitième.*
Doscot	*Classe préparat.*
Chavanon ; Nogier.. .	*Classe primaire.*
Tailleur..	*Dessin.*

Lycée de Bourg. MM.

Lanet.....	*Proviseur.*
Dauvé	*Surveillant gén.*
L'abbé Louvet.....	*Aumônier.*
B[illegible] .. .	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Darboux, *ch.*, Pellet, *ch.*	*Mathémat. élém.*
Patru, *ch.* ; Levy, *ch.*.	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Bernard, *ch.*	*Philosophie.*
Le[illegible]ier, *ch* .	*Histoire.*
Per[illegible], *ch* . .	*Rhétorique.*
Goedeney, *ch.* .	*Seconde.*
Couveinare .	*Troisième.*
Troubuier, *ch* .	*Quatrième.*
Mermod, *ch.*.. .	*Cinquième.*
Billiet.....	*Sixième.*
Kuster.....	*Allemand.*
M[illegible]ne	*Anglais.*
Dauvé, 7e ; Rolland, 8e.	*Classes élément.*
Pongeon..... .	*Dessin d'imitation.*
Grandwuinet..	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Jacquemin.....	*Sc. mathématiques.*
Levy ; Patru.....	*Sc. phys., ch. et nat.*
Bernard.....	*Morale et législat.*
Jeannin	*Histoire et géogr.*
Jeannin, Janton, Proal.	*Littér. et gramm.*
Jacquemin.....	*Comptabilité.*

Lycée de St-Étienne. MM.

Condé	*Proviseur.*
Debaise	*Censeur.*
L'abbé Larue.....	*Aumônier.*
Le pasteur Dupont....	*Ministre protestant.*
Le rabbin Schull.....	*Ministre israélite.*
Fa[illegible]e. . . .	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Roux, *ch.* ; Poncin... Gambey, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Rousset, *ch.* ; Mayençon, *ch*	*Sc. phys., ch. et nat.*
Barthe, *ch*,.....	*Philosophie.*
Leconte	*Histoire.*
Bouchard, *ch*.....	*Rhétorique.*
Fauron.	*Seconde.*
Frebault, *ch*..... ...	*Troisième.*
Gouverd, *ch*.....	*Quatrième.*
Raissac.....	*Cinquième.*
Chassigneux, *ch*	*Sixième.*
Fumey, 7e ; Oliver, 8e..	*Classes élément.*

Hukendubler . *Allemand.*
Potts, *ch.* *Anglais*
Garuot . *Dessin d'imitation*
Dormoy. ..... *Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Gambey ; Jourdan Pouchoy ..... *Sc. mathématiques.*
Rousse ; Mayençon. *Sc. ph., chim. et nat.*
Bartne ..... *Morale.*
Bideaux..... *Législation.*
Lec[illegible] *Histoire et géogr.*
Frebault, Bu[illegible] *Littér. et gramm.*
Pouchoy... *Comptabilité.*

Lycée de Mâcon. MM.

(*Lycée Lamartine.*

Grandsaigne *Proviseur.*
Bo[illegible]ellier .. *Censeur.*
L'abbé Dalod ..... *Aumônier.*
Baspeyras .. .. *Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Soubrielle..... | *Mathématiques élémentaires.*
Bonnet..... |
Grisourt..... *Sc. phys. ch. et nat.*
Mouty, *ch.* ..... *Philosophie.*
Lanier *ch.*..... *Histoire.*
Nageotte . *Rhétorique.*
Valotte, *ch.* *Seconde.*
Bastard ..... *Troisième.*
Darien, *ch.*..... *Quatrième.*
Zanta, *ch.* ..... *Cinquième.*
Thiriot..... *Sixième.*
Corsin, 7e; Miel, 8e.... *Classes élément.*
Schweitzer, *ch*..... *Allemand.*
Dusuzeau, *ch* ..... *Anglais.*
Chambellan..... *Dessin d'imit. et gr.*

(*Enseignement spécial.*)

Petitjean; Guenin.... *Sc. mathématiques.*
Calec . | *Sc. phys., chimq et natur.*
Monty; Lanier, Buchner Petitjean.... | *Mor., législ., hist. et géogr., littér. et gramm.*

École normale d'enseignement secondaire spécial de Cluny. MM.

Munier *Directeur*
Appert. . *Sous-principal.*
Riegel .... *Surveillant gén.*
Al[illegible]s Canet ; Gaillet *Aumôniers.*
Vazal. . *Économe.*

Professeurs. MM.

Bovier-Lapierre ..... *Mathématiques.*
P[illegible]
V[illegible] *Mécanique.*
Tueriot ; Carmil . | *Histoire naturelle.*
Sagot ; Doumaze |
Dussolin .. *Cosmographie.*
Lavergne. . . . *Physique.*
Habert.. . . . . | *Législ., esthétique et économ., industr. et rurale.*
Perjon; Gaudier ..... | *Mor., littér., hist. et géogr.*
Paquier..... .
Schmitt..... .. *Allemand.*
Biard..... *Anglais.*
Fustegueras ..... *Comptabilité*
Simyan . . . *Hygiène.*
Legrand..... . ... *Dessin d'imitat*
Poupelot . *Trav. aux graph.*
Kuhn..... *Musique.*
Dédale..... *Gymnastique.*
Hergot .. .. *Direct. des ateliers.*
Briant..... *Jardinier en chef.*

COLLÈGE SPÉCIAL MODÈLE ANNEXE

Professeurs. MM.

Appert, *s. pal* ; Guibé, *surv. gén* ; Comte | *Sc. mathématiques.*
Leblanc, Henry, Perrot. *Sc. phys., ch. et nat.*
Perjon.... *Morale*
Graillet..... . *Géogr. et histoire.*
Genty... . .. . | *Langue et littérat. franç. et lat.*
Chambon ; Duselle... | *Gramm., hist. et géogr. élément.*
Schmitt. . . . *Allemand.*
Biard . *Anglais.*
[illegible]dis . . . . *Comptabilité.*
Lagrand. . . *Dessin.*
K[illegible]hr . . . *Chant*
Demoulle . . . *Calligraphie.*

COLLÈGES COMMUNAUX MM.

Autun...	Schmitt,	*principal*	*Louhans*.....	Baltié,	*principal.*
Châlon-sur-Saône.	Duparay,	*id.*	*Nantua*.	Morin, *ch.*	*id.*
Charolles	Vaul[illegible],	*id*	*Pont*[illegible]		
			Romme.....	Pourrat,	*id.*

COLLÉGE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL DE TOURNUS. — M. Figeac, *principal.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs). MM.

Bourg ..... Cordier, *directeur.*
Mâcon..... Marchal, *id.*
Montbrison. ..... Balielin, *id.*
Villefranche.. ... Vitot, *directeur.*

(d'Institutrices).

Lyon. La sup.[illegible] des sœurs de St-Joseph, *dir*

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES. — Mlle Baudry, *directrice.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Bourg Sœur Louise-Henriette des [illegible]igieuses de Saint-Joseph, *directrice.*
Lyon. Mme Borgey-Tarisse, *directrice.*
Mâcon. Sœur Rabat, du St Sacrement, *id.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE A LYON (ÉCOLE DE LA MARTINIÈRE). — M. Guabet, *directeur.*

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

(Cinq départ. : Hérault, — Aude, — Gard, — Lozère, — Pyrénées-Orientales.)

M. DONNÉ (O✻), *recteur*.

M. Boyé, *secrétaire*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Duval-Jouve ✻	*Montpellier.*	De Gras	*Nîmes.*
Dandy.....	*Carcassonne.*	Durand	*Mende.*
Camp ✻.....	*Perpignan.*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Galzin.....	*Montpellier.*	Mayreville.....	*Limoux.*	Maurin	*Mende.*
Labrunerie ..	*Béziers.*	Astruc.....	*Narbonne.*	Lavigne.....	*Florac.*
Yèche.....	*Lodève.*	Guibert ✻	*Nîmes.*	Martian	*Marvejols.*
Feuble.....	*St-Pons.*	[illegible]	*Alais.*	Ablard	*Perpignan*
September..	*Carcassonne.*	Dagot.....	*Le Vigan.*	Mattes.....	*Céret*
Cadilhac ..	*Castelnaudary*	Roustan	*Uzès.*	Arabeyré	*Prades.*

Mlle Gourdin, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Donné (O✻), recteur de l'Académie, *président*

Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 14 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).

Mgr Le Courtier (O✻), évêque de Montpellier.

Mgr Lamarche ✻, évêque de Perpignan.

Le pasteur Cadier ✻, président du consist. de l'Église reform. de Montpellier — *Membres nommés par le ministre.*

Sibatier (O✻), président du consist. de l'Église réformée de Montpellier — *Membres nommés par le ministre.*

Rabessa ✻, vice-recteur général près la même cour. — *Membres nommés par le ministre.*

Le préfet de l'Hérault. — *Membres nommés par le ministre.*

Bertrand, maire de Montpellier. — *Membres nommés par le ministre.*

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*

Regy (O✻), ingén. en chef du serv. hydraul.

Boulsson (C✻), doyen de la Faculté de médecine de Montpellier

Chancel ✻, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Médecine de Montpellier.

M. Bouisson (C✻), *doyen.*

M. Estivant, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

J. Benoît ✻..	*Anatomie.*
Rouget ✻	*Physiologie.*
Béchamp ✻	*Chim. méd. et phar.*
Martins (O✻)	*Botanique et hist. naturelle médic.*
Fonssagrives (O✻). ..	*Hygiène.*
Bouisson (C✻)	*Opérat. et appareils*
Anglada ✻	*Pathologie interne.*
Boyer ✻.....	*Patholog. chirurg.*
Combal ✻.....	*Thérapeutiq. et matière médicale.*
Moitessier ✻	*Physique médicale.*
Cavalier	*Pathologie et thérapeut. génér.*
Vigné[illegible]	*Médecine légale.*
Dumas ✻	*[illegible]*
Courty ✻, Mour[illegible]	*Clinique chirurgic.*
Forgue ✻, Dupré ✻ ..	*Clinique médicale.*
Bérard (C✻), *professeur honoraire.*	

(Cours complémentaires.)

Benoît ✻, Boyer ✻....	*Malad. syph. et cut.*

Agrégés : Estor Garmond, Jacquemet, Bourdel, Baille, Espagne, Saint-Pierre, Garnier, Brousse, Sabatier, Vignal, Berlin, Jaumes, Gayraud, Grynfelit, Sicard, Hamelin, Masse, Castan, Pecholier, Eustache, de Girard.

Faculté des Sciences de Montpellier.

M. Chancel ✻, *doyen.*

M. Beaufrère, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Roche ✻.....	*Mathématiques.*
Combescure.....	*Astronomie.*
Crova.....	*Physique.*
Chancel ✻.....	*Chimie.*
De Rouville..... ...	*Minéral. et géolog.*
Planchon ✻.	*Botanique.*
Jourdain	*Zoologie.*
Vignier....	*Cours complém. de mécan. rationn. et appliquée*

Faculté des Lettres de Montpellier

M. Germain (O✻), *doyen.*

M. Rieutor, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Jeannel ✻...	*Philosophie.*

Germain (O✻).....	*Histoire.*
Revillout.....	*Littérat. française.*
Brédif..	*Littérat. ancienne.*
Mondot (J.)✻..	*Littérat. étrangère.*

École supérieure de Pharmacie de Montpellier.

M. Planchon ✻, *directeur.*
M. Rieulor, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.	
Cauvy.....	*Physique.*
Diacon, *adj*.....	*Chimie.*
Jeanjean.....	*Toxicol. chim. org.*
Planchon✻.....	*Histoire natur. des médicam. et botan.*
Gay, *ch.*	*Pharmacie.*

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Montpellier. MM.

Duval✻.....	*Proviseur.*
Raoult.....	*Censeurs.*
Mangemain, *adj*.....	
L'abbé Besson	*Aumônier.*
Le pasteur Corbière✻.	*Ministre protestant.*
Sache	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Garlin-Soulandre.	*Mathém. spéciales.*
Donoux ; Roche ; Maitrot.....	*Mathématiques élémentaires.*
Jo[illegible]rt, Gay.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Bar[illegible]rmy .	
Bern[illegible] .	*Philosophie.*
[illegible]ous	*Histoire.*
Gas[illegible]ru .	*Rhétorique.*
C[illegible]sset, Andr[illegible] .	*Seconde.*
Marion, Vagna[illegible] .	*Troisième.*
Pulz, Rocheroulle .	*Quatrième.*
B[illegible]acherie	*Cinquième.*
Recoq, *ch* .	*Sixième.*
Cauvy, 7e, Bedos, 8e...	*Classes élément.*
Muller, *ch.* Nillereresh.	*Allemand.*
Dubois, *ch*..... ...	*Anglais.*
Poggiale, *ch*.....	*Italien.*
Pugens.....	*Dessin d'imitation.*
Auzillon	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Mat ; Imbert, Antoine.	*Sciences mathémat*
Gay, Auzillon	*Sc. ph. ch. et natur.*
Bert[illegible] .. .	*Morale*
Verrières.....	*Législation.*
Dansan.	*Histoire et géogr.*
Combret	*Littérat. et gramm.*
Mas	*Comptabilité.*

Lycée de Carcassonne. MM.

Robert.....	*Proviseur.*
Vuillemin...	*Censeur.*
L'abbé Robert.....	*Aumônier.*
Ruffat.	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Esparcel, *ch* . .	*Mathématiques élémentaires.*
Bourel..	
Plesent, *ch*...	
Ratisbonne, *ch.*	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
Maure..... .	*Philosophie.*
Carbasse, *ch*.....	*Histoire.*
Regismanset..	*Rhétorique.*
Royet....	*Seconde.*
Philipp	*Troisième.*
Nadeau, *ch*.....	*Quatrième.*
Mascon, *ch*..	*Cinquième.*
Magnabal, *ch*.	*Sixième.*
Izard, 7e; Dhers, 8e...	*Classes élément.*
Jalabert, ...	*Dessin d'imitation.*
Esparcel, *ch*..... ..	*Dessin graphique.*
Burlz, *ch*.....	*Allemand.*
Charpentier, *ch*.	*Anglais.*

(*Enseignement spécial.*)

Plésent ; Couture....	*Sciences mathémat.*
Pavillon.....	
Pavillon.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Ca[illegible]basse.	*Histoire et géogr.*
Sa[illegible]bas . . .	*Littérat. et gramm.*
C[illegible]ature	*Comptabilité*

Lycée de Nimes. MM.

Jonette	*Proviseur.*
Sabé.....	*Censeur*
L'abbé Azaïs.....	*Aumônier.*
Le pasteur Cazaux....	*Ministre protestant.*
Valentin	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Raymond	*Mathém. spéciales*
Vezy, *ch* ; Françoise, *ch*, Durand, *ch*. ..	*Mathématiques élémentaires.*
Boulanger, Griveaux	*Sc ph ,chim.et nat.*
Bonnard	*Philosophie.*
Ber[illegible]el✻ ..	*Histoire*
Dauphiné	*Rhétorique.*
Aulard.	*Seconde.*
Castels, *ch*.	*Troisième.*
Clairin.	*Quatrième.*
Coustalet..... ..	*Cinquième.*
Pillebone..... .	*Sixième.*
Granet, 7e, Roquiss, 8e	*Classes élément.*
Albaric, *ch.*; Weill....	*Allemand.*
Denorus.....	*Anglais.*
Doze....	*Dessin d'imitation.*
Françoise	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Vezy. ..	*Sciences mathémat.*
Griveaux	*Sciences physiques, chimiq et natur.*
Bonnard.	*Morale et législat.*
Dup[illegible]y . ..	*Histoire et géogr. littérat et gramm.*
Bedos . .	*Comptabilité.*

COLLÈGES COMMUNAUX. MM.

Agde ...	Pavart,	*principal.*	*Lodève*.....	Fromentl,	*principal.*
Alais ...	Ilschner,	*id.*	*Le Vigan*.....	Joseph,	*id.*
Bagnols.....	Rivet,	*id.*	*Lunel*.....	Enjalbert,	*id.*
Bédarieux.....	Cambon,	*id.*	*Marvejols*..	Dardé,	*id.*
Béziers.....	Groc ✻,	*id.*	*Mende*.....	Carles,	*id.*
Castelnaudary. ..	Bonafous,	*id.*	*Perpignan*, l'ab. Granier de Cassagnac ✻,		*id.*
Cette.....	Rouquayrol,	*id.*	*Pézénas*.....	Daudé,	*id.*
Clermont-l'Hérault	Fulcrand,	*id.*	*Uzès*	Cellier,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Carcassonne.....	Labroue, *directeur.*	*Nîmes*	Boyer, *directeur.*
Mende	Calet, *id*	*Perpignan*..	Baguin ✻, *id.*
Montpellier... ...	Jullian, *id.*		

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES

Carcassonne. Mme Séart, supér. du couvent de Notre-Dame, *directrice*
Mende. Sœur Tuffier, de l'Union-Chrét., *id.*
Nîmes (protest.). Mme Muret, *directrice.*
Perpignan. Les dames du Saint-Sacrement, *directrices.*

ACADÉMIE DE NANCY.

(Trois départ. : Meurthe-et-Moselle, — Meuse, — Vosges.)

M. N. . . ., *recteur.*
M Becourt, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Hugueny ✻... *Nancy.*
Mazure ✻ *Bar-le-Duc.*
L'abbé Laurent. *Epinal.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Jost	*Nancy.*	Berteaux.. .	*Montmédy.*	Mangeonjean	*Remiremont.*
Marcel ..	*Lunéville.*	Laurent.....	*Verdun.*	Grandjacquot	*Mirecourt.*
Bono.	*Toul.*	Plateau	*Briey.*	Goubert. ...	*Neufchâteau.*
Creutzer.....	*Bar-le-Duc.*	Boudard ...	*Epinal.*	Papigny.....	*Saint-Dié.*
Rigaud.. ...	*Commercy.*				

Mlle Didiot, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

N. . . . . recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr Foulon ✻, évêque de Nancy.
Mgr Hacquard (O ✻), évêque de Verdun.
L'abbé Jambois, vicaire général à Nancy.
Leclerc (O ✻), premier président de la cour d'appel de Nancy.
Godelle ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet de Meurthe-et-Moselle.
Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Le Bon Buquet (C ✻).
Bessières, secrét. général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle.
Blondlot ✻, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.
Bach ✻, doyen de la Fac. desse. de Nancy.
Gmbal (O ✻), ing. en chef des ponts et chaus.
Delcominète, profess. suppléant à la Faculté médecine de Nancy.
Forthomme ✻, professeur de chimie à la Faculte des sciences de Nancy.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS

Faculté de Médecine de Nancy

M Stoltz (O ✻).
M B nne *secrétaire agent comptable.*

Professeurs. MM.

Morel (O ✻, ,	Lalle- ment, *adj...*	*Anatomie générale, descrip et topog*	
Beaunis ✻, Pe	carré, *a..*	*Physiologie.*	
Fe lz ✻ . . .			*Anat et phys path*
Heenl, Demange, *adj.*			*Pathol gén. int.*
Bich ✻; Béchel, *adj..*			*Pathologie externe.*
Hergott; Parisot, *adj..*			*Accouchem ts et maladies des enf*
Michel ✻.....			*Médecine opérat.*
Coze Grandjean ✻, *adj*			*Matière médic. et thérapeutique.*

Engel	*Bot. et hist. nat. médicale.*
Blondlot ✻, Ritter, *adj.*	*Chim. méd. et tox.*
Raveau ✻	*Physique et hygiène.*
Tourdes ✻	*Médecine légale.*
Rigaud ✻	*Cliniques externes.*
Spillmann ✻	
Hirtz	*Cliniques internes.*
V. Parisot ✻, Xardel, *ad.*	
Hirtz (O ✻); Rousselet ✻ *ad.*	*Clinique obstétric. et gynécologiq*

Agrégés. Arnoldson, Sarazin, Monoyer, Schlagdenhauffen, Bouchard, Gross, Bernheim, Fée, Strohl.

Suppléants. Descomiencte, Bertin, Valentin.

Faculté de Droit de Nancy.

M. Jalabert ✻, *doyen.*
M. Lachasse, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Lederlin; Dubois	*Droit romain.*
Jalabert ✻; Vaugeois; Binet, *ch.*	*Code Napoléon.*
Blondel, *ch.*; Villey, *ch.*	*Procédure civile et droit criminel.*
Lombard	*Droit commercial.*
Liegeois	*Droit administratif.*

(*Cours complémentaires.*)

Vaugeois	*Droit franç. étudié dans ses origines féod. et coutum.*
Lombard	*Droit des gens.*
Jalabert ✻	*Hist. du droit rom. et du droit franç.*
Liégeois	*Économ. politique.*

Agrégés. Chobert, Binet, Orlieb.

Faculté des Sciences de Nancy.

M. Bach ✻, *doyen.*
M. Godefroy, *secrétaire agent compt.*

Professeurs MM.

Bach ✻	*Math. pures.*
Renard	*Math. app.*
Chautard	*Physique.*
Forthomme ✻	*Chimie.*
Grandeau ✻	*Chimie agricole.*
Bardelot	*Zool. et physiol.*
Delbos	*Géolog. minéral.*

(*Cours complémentaire.*)

Millardet, *ch.*	*Botanique.*

Faculté des Lettres de Nancy.

M. Ch. Benoît ✻, *doyen.*
M. Godefroy, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

De Margerie ✻	*Philosophie.*
Campaux	*Langue et litt. lat.*
Deecharme	*Langue et litt. grec.*
Vidal-Lablache, *ch.*	*Histoire et géogr.*
Benoist ✻	*Littérature franç.*
Gebhart	*Littérature étrang.*
Lacroix ✻; Petit de Julleville, *ch.*	*Histoire.*

École supérieure de Pharmacie de Nancy.

M. Stoltz, *directeur.*
M. Bonnet, *secrétaire agent comptable.*

Professeurs. MM.

Jacquemin	*Chimie*
N	*Hist. nat. et méd.*
Grimaux ✻	*Matière médicale.*
Schmitt, *ch. prov.*	*Pharmacie.*
Schlagdenhauffen	*Toxicologie et phys.*

Agrégés. Fleury, N.
Suppléant. Descomiencte.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Nancy. MM.

Davaux ✻	*Proviseur.*
Lemoel	*Censeur.*
L'Abbé Blanc	*Aumônier.*
Le Masseur Schmid ✻	*Ministre protestant.*
Marie	*Économe.*

Professeurs MM.

(*École préparatoire aux écoles spéciales.*)

Elliot	*Mathém. spéciales.*
Lefebvre; Jenot	*Sciences physiques.*
Lecomte; Stoffel, *supp.*; Souillart; Loosen.	*Mathém. élément.*
Biechy	*Philosophie.*
Risser	*Lettres.*
Duvernoy ✻; Zeller	*Histoire.*

(*Enseignement classique.*)

Elliot, Souillart, *ch.*	*Mathém. spéciales.*
Lecomte; Stoffel	*Mathématiques élémentaires.*
Loosen; *s.* Husson, *ch.*	
Jenot	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Lefebvre	
Biechy	*Philosophie.*
Duvernoy ✻, Zeller	*Histoire.*
Hennequin ✻	*Rhétorique.*
Risser	*Seconde.*
Duvaux; Rieder	*Troisième.*
De Roche du Tilloy	*Cours de lettres.*
Richenet; Georgel, *dir.*	*Quatrième.*
Thouvenin	*Cinquième.*
Haghe	*Sixième*
Vouaux, 7e; Martel	*Classes élément.*
Vouaux, 8e; Martel	
Riemann, *ch.*; Meyer, *c*	*Allemand.*
Bartkowski, *ch.*	*Anglais.*
Casse	*Dessin d'imitation.*
Urmes	*Dessin d'épure.*

(*Enseignement spécial.*)

De Maubeuge	*Sciences mathémat.*
Jenot, Lefebvre	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
Biechy	*Morale.*
May	*Législation.*
Grimm	*Histoire et géogr.*
De Roche du Teilley; Schnox	*Littérat. et gramm.*

Lycée de Bar-le-Duc. MM.

Girard . . .	*Proviseur.*
Laloy . .	*Surveillant génér.*
L'abbé Harmen .	*Aumônier.*
Lévy	*Économe.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Chrétien, *ch.*; Simon. .	*Mathém élément.*
Jeanjean, *ch.*; Hostein.	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
L'abbé Marin, *ch.*	*Philosophie.*
Damourette, *ch.*	*Histoire.*
Collignon.	*Rhétorique.*
Bourquin	*Seconde.*
Menuehand, *ch.*	*Trois.ème.*
Marchal.	*Quatrième.*
Chapuis, *ch* . . .	*Cinquième.*
Rousselot, *ch.*	*Sixième.*
Mauvais, 7e . . .	*Classes élément.*
Maucourt, 8e . .	
Tritsch, *ch.*	*Allemand.*
Rauch, *ch.*	*Anglais*
Pettelat.	*Dessin d'imitation*
Simon *ch.*	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Maxant; Simon. .	*Sciences mathémat.*
Jeanjean.	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
L'abbé Marin.	*Morale.*
Bonne	*Législation.*
Damourette, Marguerie	*Histoire et géogr.*
Menuehand; Marguerie	*Littérat. et gramm.*
Maxant.	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Commercy . . .	Chevillot,	*principal.*	*Pont-a-Mousson* . .	Grandjean,	*principal.*
Épinal	Cherest,	*id.*	*Remiremont*	Martin,	*id.*
Étain	Prunet,	*id.*	*Saint-Dié*	Riff,	*id.*
Lunéville	Desaunais,	*id.*	*Saint-Mihiel*	Brunot,	*id.*
Mirecourt	Dion,	*id.*	*Toul*	Dion,	*id.*
Neufchâteau . .	Petit,	*id.*	*Verdun*	Petitjean,	*id.*

COLLÉGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL. MM.

Bruyères. — Millot, *principal.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Commercy	Coulet,	*directeur.*	*Nancy*	Marlier,	*directeur.*
Mirecourt	Barbier,	*id.*			

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Nancy. — La Supérieure des sœurs de la Doctrine chrétienne, *directrice.*

ACADÉMIE DE PARIS.

(Neuf départ. : Seine, — Cher, — Eure-et-Loir, — Loir-et-Cher, — Loiret, — Marne, — Oise, — Seine-et-Marne, — Seine-et-Oise.)

S. Exc. M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, *recteur.*
M. MOURIER (C ✻), inspect. gén. hon. de l'enseign. supérieur, *vice-recteur.*
M. Boulet (P.) ✻, inspecteur d'académie honoraire, *secrétaire.*

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Voy. pour le *Conseil académique*, les *Inspecteurs* et les *Établissements d'instruction publique du département de la Seine*, 4e Partie, chap. VII.

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Viant.	*Bourges.*	Trancheau	*Orléans.*	Maucourt ✻	*Melun.*
De Pontavice	*Chartres.*	Poinsignon ✻.	*Châl.-sur-M.*	Puiseux ✻	*Versailles.*
Picquet	*Blois.*	Bourgeois ✻. . .	*Beauvais*		

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

(Pour *Paris et le département de la Seine*, voy. comme ci-dessus.)

Garsault....	*Bourges.*	De Lescazes .	*Montargis.*	Béraud.....	*Melun.*
[illegible]	*Sancerre.*	Simonnet	*Pithiviers.*	Desmonceaux	*Fontainebleau*
Ber[illegible]	*St-Amand.*	Limasset. .	*Châtlous-s.-M.*	Bridet.....	*Meaux.*
L[illegible]ares.	*Chartres.*	Henrion .	*Epernay.*	[illegible]	*Coulommiers.*
Se[illegible]eau.	*Châteaudun.*	Lambert ..	*Reims.*	Maréchal....	*Provins*
D[illegible]Noyer.. .	*Nog.-le-Rotr.*	Maupin. . .	*Vitry le Franç.*	Adrien.. ...	*Versailles*
Waquet.....	*Dreux.*	Gromaire..	*Ste-Menehould*	Chavenceau ..	*Etampes.*
Cord[illegible]er.....	*Blois.*	Houdas . .	*[illegible]*	Bailly.....	*Corbeil.*
Subercaze...	*Romorantin.*	Be[illegible]	*Clermont*	Aubert.....	*Mantes.*
Istria.....	*Vendôme.*	Lac[illegible] .	*Compiègne.*	Vignier.....	*Pontoise.*
Ernaux . ..	*Orléans.*	Boucher..	*Senlis.*	Monget.....	*Rambouillet.*
Barthélemy..	*Gien.*				

M[illegible] Ratt et Danton, *déléguées spéciales pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE

(des départements du ressort autres que le département de la Seine).

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Reims.

M. Maldan ✻, *directeur.*
M. Panis, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Decès . .	*Anatomie descript.*
Thomas... . .	*Clinique interne.*
N... .	*Physiologie.*
Gallet . .	*Clinique externe*
Strapart, *ad*[illegible] .	*Pathologie interne.*
Doyen, *adj*..... .	*Pathologie extern.*
Panis .	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Gr[illegible]dv.l. . . .	*Pharm. chim. méd*
Maldan ✻	*Histoire nat médic.*

Supp. / Henrot, Lu on, Panis fils Germ[illegible]ne, Lemo ne.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Bourges. MM.

D[illegible]p[illegible]	*Proviseur.*
Berge[illegible]	*Censeur.*
L[illegible]bl[illegible] Gardio. ..	*Aumônier.*
Amblard	*Econome.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Alliot; Séjourné	*Mathématiques élémentaires.*
Rouxel. .	*Sciences physiques, chimiq. et nat.*
Lambert.....	*Philosophie.*
Zeller.....	*Histoire.*
Lebanneu	*Rhétorique.*
Derez	*Seconde.*
Lamberl, *ch.*	*Troisième.*
Clouet, *ch.* . .	*Quatrième.*
Eyraud, *ch.*.. .	*Cinquième.*
Cormon .	*Sixième.*
Lal[illegible]emand 7e; Lebas, 8e	*Classes élement.*
Gaertner, *ch.*	*Allemand.*
Ratier, *ch*.....	*Anglais*
C[illegible]rmeil	*Dessin d'imitation*
Pascaud	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Grapin.	*Sc. mathématiques*
Lecat...	*Sc. phys. et natur.*
Fle[illegible]an . .	*Lettres.*

Lycée de Vendôme. MM.

Barbarin	*Proviseur.*
Henriel.....	*Censeur*
L'al bé Bord er.....	*Aumônier.*
Gasné .	*Econome.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Grelot, *ch* Garnier, *ch.* (Bezier, *supp.*).....	*Mathématiques élémentaires.*
Nouel.....	*Sciences physiques, chimiq. et nat.*
N	*Philosophie.*
Brévart, *ch.* .	*Histoire.*
Gu[illegible]illon	*Rhétorique.*
Bail .	*Seconde.*
Lago[illegible]ney .	*Troisième.*
[illegible]ferme, *ch.*	*Quatrième.*
Forville	*Cinquième.*
Desprez	*Sixième*
Belanger, 7e; Istria 8e	*Classes élement.*
M[illegible]rtoll, *ch* .	*Allemand.*
W[illegible]ber, *ch.*	*Anglais*
Lanay.	*Dessin d'imit. et graph.*

(*Enseignement spécial.*)

Lorenceau; Trepied...	*Sc. mathématiques.*
Nouel; Laplanche .	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
N	*Morale.*
Dorv[illegible]le, Lagog[illegible]ey...	*Histoire et géogr., littér. et gramm.*
La[illegible]renceau ..	*Comptabilité.*

Lycée d'Orléans. MM.

Laprovote .	*Proviseur.*
Favel .	*Censeur.*
L'abbé Poupard.. ..	*Aumôniers.*
L'abbé Leroy, *adj*...	
D[illegible]Lois . .	*Econome.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*)

Humbert (E.); Arnoux. Huet Châtillon.....	*Mathématiques élémentaires.*
Gay; Beaume, *ch*.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Humbert Ern., *ch*.	*Philosophie.*
Coutant	*Histoire.*
Chabrier	*Rhétorique.*
Boucher, *ch*	*Seconde.*
Saurel.....	*Troisième.*
Bailly.	*Quatrième.*
Guerre[au].	*Cinquième.*
Dupain *ch*.	*Sixième.*
Bertin 7e; Dumaineau, 8e	*Classes élément.*
Hirt	*Allemand.*
Beahan; Etienne, *ch*..	*Anglais.*
Cloppe	*Dessin d'imitation*
Larange	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*

Cantillon	*Sc. mathematiques*
Beaune Croix.....	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Ern. Humbert..	*Morale.*
Colelle	*Législation*
Badinier, Daudin.....	*Histoire et géogr., littér. et gramm.*
Loiseau.....	*Comptabilité.*

Lycée de Reims. MM.

Lalande	*Proviseur.*
Méalin	*Censeur*
L'abbé Deglaire	*Aumônier.*
Bartol...	*Economie.*

Professeurs. MM

(*Enseignement classique*)

Ribout..	*Mathém. spéciales.*
Weill; Piermé, *ch.*; Malhouillot, *ch*.....	*Mathématiques élémentaires.*
Mardort; Bouty.....	*Sc. ph. chim. et nat.*
Pestelard, *ch*.....	*Philosophie.*
Malard, *ch*.....	*Histoire.*
Legeard.	*Rhétorique.*
Marchand.....	*Seconde.*
Cornet	*Troisième.*
Garrez.....	*Quatrième.*
Thelliez.....	*Cinquième.*
Chaulaux, *ch*.....	*Sixième.*
Trézaune, 7e; Aubert, 8e	*Classes élément.*
Nitzsché, *ch*.; Eudes, *ch*.	*Allemand.*
Hanot, *ch*	*Anglais.*
Parmentier	*Dessin d'imitation*
Piermé.	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Piermé, Weill.....	*Sc. mathématiques.*
Maridort, Martin.....	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Pestelard	*Morale.*
Perrot	*Législation.*
Millon	*Histoire et géogr.*
Jeffrain, Page.. ..	*Littér. et gramm.*
Page	*Comptabilité.*

Lycée de Versailles. MM.

Maréchal.....	*Proviseur.*
Tourneille	*Censeur.*
Labbé Coniam ✻ Labbé Mauguin, *adj*..	*Aumôniers.*
Lebrard	*Economie.*

Professeurs. MM.

(*Enseignement classique.*

Leyritz ✻	*Mathém. spéciales.*
Arretier ✻, Poriau	*Mathematiques élémentaires.*
Combette, *dir.*	
Grandet	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Simon, *ch*	
Ollé Laprune, Desdouits, *supp*).	*Philosophie.*
Maze, *dir.* (Antoine, Zevort, *dir.*).	*Histoire.*
Noël ✻, Ordinaire (Albert Leroy, *supp.*)	*Rhétorique.*
Cougny (Marot, *supp*.).	*Seconde.*
Sadous (Romilly, *sup.*). Colomb. *dirs*.....	*Troisième.*
Landais (Girardin, *sup.*)	*Quatrième.*
Girardin; Bonnel, *dir*; Portelette, Gazier, *d.*	*Cinquième.*
Meurand; Caron, *dir.*; Lemercier	*Sixième*
Hauvet; Lehot, Daube	*Classes élément.*
Simon; Delaistre; Bernier, 8e	
Masseau; Jeglé, *dir* ..	*Allemand.*
Lane; Denis	*Anglais.*
Charpentier	*Dessin d'imitation.*
Petit.	*Dessin graphique.*

(*Enseignement spécial.*)

Lemaignon.....	*Sc. mathém., phys. et natur.*
Riandey.....	*Histoire et géogr.*
Marchal, Dessin, Fourtier	*Littérat., gramm. et législation.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Beauvais.....	Arnould,	*principal.*
Blois.....	Proffilet,	*id.*
Châlons-s.-Marne.	Lagoguey,	*id.*
Chartres.....	Sarrut,	*id.*
Châteaudun	Auménil,	*id.*
Clermont (*Oise*) ..	Bruslé,	*id.*
Compiègne (collége *Louis-Napoléon*)	Dusuzeau ✻,	*id.*
Dreux. ...	Corne,	*id.*
Epernay	Friootel,	*id.*
Etampes	Ruelle,	*id.*
Meaux.	Muller,	*id.*
Melun	Fournials ✻,	*principal.*
Montargis.....	Pequignot,	*id.*
Vogent-le-Rotrou..	Prieur,	*id.*
Pontoise.	L'abbé Neveu,	*id.*
Provins	Casset,	*id.*
Romorantin.....	Poncet,	*id.*
Sens	Lemoy,	*id.*
Saint-Menehould.	Salle, *ch*.	*id.*
Sancerre...	Martin,	*id.*
Sézanne	Desprès,	*id.*
Vitry-le-François.	Alvin,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs). MM.

Blois	Badaire,	*directeur.*
Bourges	Gautier,	*id.*
Châlons-s-Marne	Leloup,	*id.*
Chartres	Person ✻,	*id.*
Melun	Bony,	*id.*
Orléans	Pillet ✻,	*directeur.*
Versailles	Mariotti,	*id.*

(d'Institutrices).

Orléans.. Mme Dupalais (Sœur Marie Amédée), *directrice.*

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES. Mme Sibut, *directrice.*

COURS NORMAUX

(d'Instituteurs).

Beauvais. Frère Eugène-Marie, *directeur.*

(d'Institutrices).

Beauvais. Sœur Apollonie, des sœurs de S.-Joseph de Cluny, *directr.*

Boissy-St-Léger (prot.) Mme Laclau, *direct.*
Chartres ..... Mlle Lamy, *id.*
Reims..... Sr Ste-Adélaïde du St-Enf. Jésus, *id*

ÉCOLES PROFESSIONNELLES. MM.

Bourges.....	Delasalle, *directeur.*	*Melun*.....	Garnuchot, *directeur.*
Vanves	Caillaux, *id.*	*Orléans* ...	Demond ✻, *id.*

ACADÉMIE DE POITIERS.

(Huit départ.: Vienne, — Charente, — Charente-Inférieure, — Indre, — Indre-et-Loire, — Deux-Sèvres, — Vendée, — Haute-Vienne.)

M. Chéruel ✻ *recteur.*
M. Jobert, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

J[illegible]✻	*Poitiers.*	L'abbé Neuve-[illegible]el ✻	*Châteauroux.*	Blain....	*Niort.*
Aulard ✻	*Angoulême.*			Chanson ..	*La Roche-sur-Yon.*
Brétignières ✻	*La Rochelle.*	An[illegible]	*Tours.*	Pécout....	*Limoges.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

L'abbé Pourtault	*Poitiers.*	Mour[illegible]	*St J.-l'Angély.*	Bilhouet.	*Niort.*
Fradet.....	*Châtellerault.*	Cor[illegible]e	*Jonzac.*	Portejoie .	*Melle.*
Blanc.....	*Loudun.*	D[illegible]chenebreton	*Rochefort.*	Labour	*Parthenay.*
Bayle.....	*Montmorillon.*	Marchis.....	*Marennes.*	Dubois.....	*Bressuire.*
Troullet....	*Civray.*	Darène.....	*Saintes.*	Richard.	*Fontenay-le-Comte.*
Rousseaud. ...	*Angoulême.*	Cousin.....	*Châteauroux.*	Chollet..	*La Roche-sur-Yon.*
Labalbary ✻..	*Barbezieux.*	Paullet.....	*Issoudun.*	Boué.....	*Les Sables-d'Olonne.*
Brot[illegible] ...	*C[illegible]gnac*	P[illegible]zard . .	*La Châtre.*		
Bonnet, ...	*Ruffec.*	Lemoine.....	*Le Blanc.*	Aubert.....	*Limoges.*
Bourdier ..	*Confolens.*	Ledu[illegible]	*Tours.*	Gaillard	*St-Yrieix.*
Vermeil-Cou-[illegible]e[illegible]rd ..	*La Rochelle.*	Berthon.....	*Chinon.*	Caroit.	*Bellac.*
		G[illegible]rd . .	*Loches.*	Tronchon	*Rochechouart.*

Mme de Jullie-Desprez, *déléguée spéciale pour l'insp. des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Chéruel ✻, recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art 3, §§ 2 et 3).
Mgr Colet ✻, évêque de Luçon.
L'abbé Bessonnet ✻, curé-doyen de St-Jean à Châtellerault.
Fortoul (O✻), premier président de la cour d'appel de Poitiers.
Boivin-Champeaux ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet de la Vienne.

Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Berand ✻, ing. en chef des ponts et chauss.
Durand, membre du Conseil général.
Malapert ✻, professeur à l'École préparatoire de médecine de Poitiers.
Guiguard, prof. à l'Éc. pre de méd. de Poitiers

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Poitiers.

M. Lepetit ✻, *doyen.*
M. Arnaud, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Ragon ✻ Pervinquière Martin.	*Droit romain.*
Lecourtois; Thézard; Arnauld de la Ménardière.....	*Code Napoléon.*
Bourbeau (C✻).....	*Procédure civile et législ. comm.*
Lepetit ✻.....	*Code commercial.*
Ducrocq.....	*Droit administrat.*

Agrégés. Normand, de Labroue, de Vareille, Sommières, Parenteau, Dubeugnon.

Faculté des Sciences de Poitiers.

M. Lallemand ✻, *doyen.*
M. Coulon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Maillard, *ch*.....	*Calcul différentiel et intégral.*
Lallemand ✻.....	*Physique.*
Isambert.....	*Chimie.*
Contejean.....	*Histoire naturelle.*
Picard, *ch*.....	*Méc. rat. et appl.*

Faculté des Lettres de Poitiers.

M. Bertereau (O✻), *doyen.*
M. Coulon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bertereau (O✻).....	*Philosophie.*
Guibal.....	*Histoire.*
Chargnet ✻	*Littérat. ancienne*
Monnier ✻	*Littérat. française*
Grucker	*Littérat. étrangère.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Poitiers.

M. Orillard ✻, *directeur.*
M. Coulon, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Orillard ✻	*Anatom. et physiol.*
Delaunay	*Pathol. externe et méd. opératoire.*
Guérineau.....	*Clinique externe.*
Brossard	*Pathologie interne.*
Guignard	*Clinique interne.*
Bonnet	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
N...	*Mat. méd. et thérap.*
Malapert ✻	*Pharm. et notions de toxicologie.*

Adjoints. Le Petit, Robert, Jahet, Caedevienne, Guilleau.

Suppl. De Morineau, Malapert fils, Alban de la Garde.

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours.

M. Herpin (O✻), *directeur.*
M. Benoist, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Brame.....	*Chimie et pharm.*
Barnsby.....	*Mat. médicale et thérapeutique.*
Girauldet, *adj*	*Anatomie.*
Denucé ✻, *adj*	*Physiologie.*
Charcellay ✻	*Clinique interne.*
Herpin (O✻)	*Clinique externe.*
Dubois (O✻), *adj*	*Pathologie interne.*
Courbon ✻	*Pathologie externe.*
Millet ✻	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Bodin	*Hygiène*

Suppl. Thomas ✻, Prestat-Barron, Guerault.

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Limoges.

M. Bardinet ✻, *directeur.*
M. Raymondaud, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Rouland, *adj*.....	*Anatomie et phys.*
Astaix ✻	*Chimie et pharm.*
Barny	*Mat. médicale et thérapeutique*
Mazard	*Clinique interne.*
Bardinet ✻	*Clinique externe.*
Bleynie	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Depery-Mure	*Pathologie interne.*
Raymondaud.....	*Pathologie externe.*

Adjoints. Boulland, Raymondaud.

Suppl. Lemaistre, Thouvenet, Mandon.

LYCÉES NATIONAUX.

Lycée de Poitiers. MM.

Drion	*Proviseur.*
Gavet	*Censeur*
L'abbé Trubert	*Aumônier.*
Langlé	*Économe.*

Professeurs MM.
(*Enseignement classique.*)

Fochier.....	*Mathém. spéciales.*
Audouard, *ch.*, Ligneres, *ch.*; Gobierre de Longchamps	*Mathématiques élémentaires.*
Raynal.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Gauzentes.....	
Lard.....	*Philosophie.*
Tessier, *ch*.....	*Histoire.*
Lostalot, Bachoué....	*Rhétorique.*
Faguet.....	*Seconde.*
Chardon.....	*Troisième.*
Arnould	*Quatrièmes.*
Rejau	*Cinquième.*
Marigny	*Sixième*
Vallée, Mercier Despeyrières, 8e	*Classes élément.*
Jarocklich	*Allemand.*
Mac Haffie, *ch*...	*Anglais.*
Marlet	*Dessin d'imitat.*
Hivonnet	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.)

Dutreil	*Sc. mathématiques.*
Gravereau, Raynal	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Liard	*Morale*
Letoq . . .	*Législation.*
Cerise . .	*Histoire et géogr.*
Bouquet . .	*Littér. et gramm.*
Mac Haffie. . .	*Comptabilité.*

Lycée d'Angoulême. MM.

Dujol	*Proviseur.*
Dumoulin . .	*Censeur.*
L'abbé Augeraud . .	*Aumônier*
Le pasteur Lièvre. . . .	*Ministre protestant.*
Guibert	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Soulas.	*Mathématiques élémentaires.*
Dupain (J. C.)	
Fourneau	*Sciences physiques, chimiq et natur.*
Fraiche, *ch.*	
Réthoré	*Philosophie.*
Bony	*Histoire.*
Montgray	*Rhétorique*
Waltz	*Seconde.*
Pelion, Lecat	*Troisième.*
Vaslet	*Quatrième.*
Lemaître.	*Cinquième.*
Rossotte.	*Sixième*
Félix, 7e; Tillac, 8e. .	*Classes élément.*
Azcona.	*Espagnol.*
Eguemann, *ch.* . . .	*Allemand.*
Amat	*Anglais.*
Mav. Pujé	*Dessin d'imitation.*
Fraiche, *ch.* . . .	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Deschamps; Canonville	*Sc. mathématiques.*
Fraiche . .	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Dervaux . .	*Législation*
Cheron . .	*Histoire et géogr. littér. et gramm.*
Azcona . .	*Comptabilité.*

Lycée de La Rochelle. MM.

Lecœur .	*Proviseur.*
Bonnefoux.	*Censeur.*
L'abbé Cadot .	*Aumônier.*
Le pasteur Gaussen . .	*Ministre protestant*
Mouton .	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Monniot.	*Mathématiques élémentaires.*
Mathé, *ch.*	
Lusson.	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Délègue, *ch.*	*Philosophie.*
Langeron, *ch.*	*Histoire.*
Brugnel .	*Rhétorique.*
Brault, *ch* .	*Seconde.*
Marvet	*Troisième.*
Boucnarie, *ch.* .	*Quatrième.*
Adam. *ch.* . .	*Cinquième.*
Collin, *ch.*	*Sixième.*
Benoit, 7e; Nicolas, 8e.	*Classes élément.*
Neuburger, *ch.*	*Allemand.*
Hippeau, *ch.*	*Anglais.*
Abel de Pujol ✻	*Dessin d'imitat*
Berry	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Suire Mathé, Monniot	*Sc. mathématiques.*
Maisonneuve. . . .	*Sc. phys., chimiq. et natur*
Delègue. . . .	*Morale.*
Gadiou	*Législation.*
Milet; Rochat. . . .	*Histoire et géogr. Littér. et gramm.*
Suire.	*Comptabilité.*
Nolleau.	*Hydrographie.*
Turpain.	*Constr. navales.*

Lycée de Châteauroux. MM.

Porte	*Proviseur*
Menial	*Surveillant gén.*
L'abbé Blanchet. . . .	*Aumônier.*
Rodier	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Chabrely, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Paul, *ch.*	
Godefroy	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Belot.	
Rigollot-Vitrey. . . .	*Philosophie.*
Lereverend	*Histoire.*
Durand Morimbeau. .	*Rhétorique.*
Benard, *ch*	*Seconde.*
Sauvageau, *ch*	*Troisième.*
Poisson, *ch.* . . .	*Quatrième.*
Pellegrin, *ch* . .	*Cinquième.*
Vauthier, *ch*	*Sixième.*
Druon, 7e; Barbe, 8e.	*Classes élément.*
Volmar, *ch.*	*Allemand.*
Prat, *ch* .	*Anglais.*
Boyer	*Dessin d'imitat.*
Brunet.	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Chabrely; Paul; Brunet . . .	*Sc. mathématiques.*
Godefroy; Belot .	*Sc. phys., chimiq. et natur*
Rigollot-Vitrey . .	*Morale.*
Lereverend . .	*Histoire et géogr.*
Benard. .	*Littér et gramm.*
Brunet	*Comptabilité.*

Lycée de Tours. MM.

Courmont jeune	*Proviseur.*
Lerenard	*Censeur.*
L'abbé Jeau .	*Aumônier*
Tourette	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Guillot	*Mathém. spéciales.*
Lombard; Mouchot, c. Jeun, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
De Tessonges	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Des Hoppes, *ch.*	
Nolen.	*Philosophie.*
Jarrige	*Histoire.*

Landron	*Rhétorique.*
Passerat	*Seconde.*
Charrier	*Troisième.*
Jaumard	*Quatrième.*
Chenebaux	*Cinquième.*
Lhommais, *ch*	*Sixième.*
Jolais, 7e ; Delahaye, 8e.	*Classes élément.*
Scheurer, *ch.*	*Allemand*
Aubin, *ch.*	*Anglais.*
Vallet	*Dessin d'imitat.*
Croisnier.	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Mouchot; Gardon	*Sc. mathématiques.*
De l'Hopital; Gardon	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Nolen	*Morale.*
Carré	*Législat on*
Demeste.	*Histoire et géogr.*
Dollin; Grandin	*Littér. et gramm.*
Demeste	*Comptabilité.*

Lycée Fontanes à Niort. MM.

Gillet	*Proviseur.*
Belleuil	*Surveill. général.*
L'abbé Lapaix	*Aumônier.*
Poisson	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Olivier, *ch.* ; Barthelémy	*Mathématiques élémentaires.*
Chatelet ; Guinault, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Roger, *ch.*	*Philosophie.*
Chevalier, *ch.*	*Histoire.*
Igier, *ch.*	*Rhétorique.*
Beaubeau, *ch.*	*Seconde.*
Commelin, *ch.*	*Troisième.*
Desbrus *ch*	*Quatrième*
Rousset, *ch*	*Cinquième.*
Chofard, *ch.*	*Sixième*
Hautot, 7e	*Classes élément.*
Monneret, 8e.	
Schwartz.	*Allemand.*
Fast	*Anglais.*
Thibert	*Dessin d'imitat.*
Mauduit	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Boujat; Gogue	*Sc. mathématiques.*
Gogue	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Roger	*Morale.*
Chevalier ; Mallet	*Histoire et géogr. Littér. et gramm.*
Boujat; Gogue	*Comptabilité.*

Lycée de La Roche-sur-Yon. MM.

Bailly	*Proviseur.*
Perrier	*Surveillant gén.*
L'abbé Leloup.	*Aumônier.*
Vène	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Pontarlier, *ch* ; Marcha., *ch*	*Mathématiques élémentaires.*
Rousseau ; Vienne, *ch*	*Sciences physiques, chimiq et natur.*
Mailhe, *ch.*	*Philosophie.*
Schnox, *ch.*	*Histoire.*
Vaudin	*Rhétorique.*
Ouvrard	*Seconde.*
Monnielle, *ch*	*Troisième.*
Louis, *ch.*	*Quatrième.*
Dubreuil, *ch*	*Cinquième.*
Audinet, *ch.*	*Sixième*
Magnot, 7e ; Marchand, 8e	*Classes élément.*
Feller	*Allemand.*
Fitz Patrick	*Anglais*
Sorlonis	*Dessin d'imitat.*
Rousseau	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Jousse ; Pontarlier.	*Sc. mathématiques.*
Canors; Rousseau ; Vaudin	*Sc. phys , chimiq. et natur.*
Mailhe.	*Morale*
Proa	*Législation.*
Pilot Schnox	*Histoire et géogr.*
Pilot	*Littér et gramm*
Jousse	*Comptabilité.*

Lycée de Limoges. MM.

Riquier	*Proviseur.*
Vois	*Censeur.*
L'abbé Rousset	*Aumônier.*
Dizian	*Économe.*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

Rolemer	*Mathématiques élémentaires.*
Petit, *ch.* ; Badet, *ch*	
Hebert ; Lassault, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Courçonnais	*Philosophie.*
Ponthieux, *ch.*	*Histoire.*
Lemas	*Rhétorique.*
Genay, *ch*	*Seconde.*
Lespès	*Troisième*
Regan, *ch*	*Quatrième.*
Roussel, *ch*	*Cinquième.*
Charbonnet, *ch.*	*Sixième.*
Ferrand, 7e ; Peyrot, 8e	*Classes élément.*
Lasnier	*Allemand.*
Tolemer	*Anglais*
Perdoux.	*Dess. d'imit. et gr*
Goutenègre	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Bible, Goutenègre	*Sc. mathématiques.*
Hebert; Lassault	*Sc. phys , chimiq. et natur.*
Courçonnais	*Morale.*
Perrin	*Législ. et gramm.*
Ponthieux ; Deruelle	*Histoire et géogr.*
Genay, Lespès	*Littérature*
Perrin	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX. MM.

Châtellerault	Papillaut, *principal.*	*Civray*	Parmentier, *principal.*
Chinon	Dousset, *id.*	*Cognac*	Rigolage, *id.*

Confolens	Chaumont,	*principal.*	*Magnac-Laval*	Izenic,	*principal.*
Eymoutiers	Navarre,	*id.*	*Melle*	Wibaux,	*id.*
Fontenay-le-Comte	Morel,	*id.*	*Parthenay*	Barret,	*id.*
Issoudun	Faure-Muret,	*id.*	*Rochefort*	Peyronnet,	*id.*
La Châtre	Joseph,	*id.*	*Saintes*	Chapsal,	*id.*
La Rochefoucauld	Guillemain,	*id.*	*Saint-Maixent*	Cauchy,	*id.*
Loudun	Harivel,	*id.*	*Saint-Jouin*	Vessière	*id.*
Luçon	Dessolière,	*id.*	*St-Yrieix*	Raffy, s,	*id.*

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS. MM.

Châteauroux	Biétrix,	*directeur.*	*La Roche-s.-Yon*	Mouillot,	*directeur.*
Lagord	Rivoire,	*id.*	*Parthenay*	Bernard,	*id.*
Loches	Guillemeau,	*id.*	*Poitiers*	Pâris,	*id.*

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES.

Angoulême	Sœur Guignard, *directr.*
Chât.-d'Oléron	Les sœurs de la Sagesse, *dir.*
La Roche-s.-Yon	Mlle du Garreau, *directr.*
Sainte-Maure	Mme Barbaroux, sœur Maxime, *directrice.*

ACADÉMIE DE RENNES.

(Sept départ. : Ille-et-Vilaine, — Côtes-du-Nord, — Finistère, — Loire-Inférieure, — Maine-et-Loire, — Mayenne, — Morbihan.)

M. MALAGUTI (O ✻), *recteur.*
M. Houet, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Carriot ✻	*Rennes.*	Gousset	*Nantes.*	Méry	*Laval.*
Legal	*St-Brieuc.*	Durand	*Angers.*	Planes	*Vannes.*
Bonnescœur	*Quimper.*				

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Marlot	*Rennes.*	Lequinquis	*Quimper.*	Spal	*Cholet.*
Lambert-Lavaud Elus.	*Montfort.*	Chapalain	*Quimperlé.*	Détriché	*Saumur.*
Petitjean	*Redon.*	Charles	*Brest.*	Colomb (F.)	*Baugé.*
Lavenay	*Saint-Malo.*	Nédelec	*Morlaix.*	Bernier	*Segré.*
Duchesné	*Vitré.*	Ronaud	*Châteaulin.*	Gondard	*Laval.*
Goyomard	*Fougères.*	Pineaux	*Nantes.*	Chancerel	*Chât.-Gontier.*
Rousselot	*Saint-Brieuc.*	Damy	*Châteaubriand*	Biétrix	*Mayenne.*
Hamon	*Dinan.*	Lepelley	*Ancenis.*	André	*Vannes.*
Lemonnier	*Lorient.*	Gaudin	*St-Nazaire.*	Labrunie	*Lorient.*
Aubin	*Lannion.*	Michelet	*Angers.*	Jean du Pigeon	*Pontivy.*
Du Caqueray	*Guingamp.*			Gauthier	*Ploërmel.*

Mlle Moussu, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

MALAGUTI (O ✻), recteur de l'Académie, *président.*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, §§ 2 et 3).
Mgr FOURNIER ✻, évêque de Nantes.
Mgr DAVID (O ✻), évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.
L'abbé LEGEARD DE LA DIRYAIS, curé de la Trinité, à Angers.
BÉCOT (O ✻), premier président de la cour d'appel de Rennes.
GAILLARD DE KERBERTIN ✻, procureur général près la même cour.
Le préfet d'Ille-et-Vilaine.
MARTIN, maire de Rennes.

Membres nommés par le ministre.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Gaultier de la Guistiere ✻, ancien maire de Rennes.
Pinczon du Sel ✻, vice-président du conseil de préfecture.
Bossey ✻, ingénieur en chef des mines.
Sirodot, doy. de la fac. des sciences à Rennes.
Delacour, directeur de l'École préparatoire de médecine de Rennes.
Aubrée, professeur à ladite École.
Destouches, *idem.*

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Droit de Rennes.

M. Bodin ✻, *doyen.*
M. Pontallié, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bodin ✻; Gavouyère	*Droit romain.*
Ille Fils, Durand	*Code Napoléon.*
De Caqueray, *ch.*	*Procédure civile et législat. comm.*
Worms	*Droit commercial.*
Marie, *ch.*	*Droit administratif*

Agrégés. G. de Caqueray, Marie, Guérard.

Faculté des Sciences de Rennes.

M. Sirodot ✻, *doyen.*
M. Mercier, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Pujet, *ch.*	*Mathémat. purcs.*
Darrande	*Mathémat. appliq.*
Gripon	*Physique.*
Le Chartier ✻	*Chimie.*
Sirodot ✻	*Zoolog. et botanq.*
Massieu ✻	*Minéral. et géolog.*

Faculté des Lettres de Rennes.

M. Martin (O✻), *doyen.*
M. Mercier, *secrétaire agent compt*

Professeurs. MM.

Robert, *ch.*	*Philosophie.*
Morin	*Histoire.*
Martin (O✻)	*Littérat. ancienne.*
Duchesne, *ch.*	*Littérat française.*
Nicolas	*Littérat étrangère*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Rennes.

M. Delacour, *directeur.*
M. Robiou du Pont, *secrét. agent compt.*

Professeurs. MM.

Robiou du Pont	*Anatom. et physiol*
Toumouche	*Pathologie externe et méd. opératoire*
Bellamy	*Chimie appliquée à la méd. et à la pharm.*
Aubree	*Clinique externe*
Ptois	*Pathologie interne*
Delacour ✻	*Clinique interne.*
Godefroy	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Regnault	*Matière médicale, histoire nat.*
Mace	*Pharm. et toxicol.*

Adjoints. Lecompte, Davot, Perrel.
Suppl. Petit, Perret, Lefeuvre, Bruté.

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nantes.

M. Pihan-Dufeillay ✻, *directeur.*
M. Laënnec, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Jonon	*Anatomie.*
Laënnec	*Physiologie.*
Chenantais	*Pathologie externe et médec. opérat.*
Letenneur	*Clinique externe.*
Viaud-Grandmaras	*Pathologie interne.*
Malherbe	*Clinique interne.*
Vignard	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Delamarre	*Histoire natur. et mat. médicale.*
Pihan-Dufeillay père ✻	*Chimie appliquée à la méd. et à la pharm*
Andouard	*Pharm. et toxicol.*
Chartier	*Thérapeutique.*

Adjoints. Hourtaux, Tessoun.

Suppléants. Bertin, Herbeln, Raingeard, Citerne, Montfort.

École préparatoire à l'enseignement supérieur des Sciences et des Lettres de Nantes.

M. Bobierre ✻, *directeur et agent compt.*

Professeurs. MM.

Laroque	*Mathématiques.*
Mesnard ✻	*Mécanique.*
Parenteau	*Physique.*
Bobierre ✻	*Chimie.*
Lloyd	*Histoire naturelle.*
Edouard ✻	*Botanique appliq.*
Serrallon	*Littérature franç.*
Cursaz	*Histoire de France, géographie pour.*
Ogée	*Dessin.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Angers

M. Farge ✻, *directeur.*
M. Meleux, *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Meleux	*Anatomie.*
Legaudie	*Physiologie*
Farge	*Clinique interne.*
Dezanneau	*Clinique externe.*
Feslé	*Pathologie interne.*
Douet	*Pathologie externe.*
Guignard	*Acc., maladies des femm. et des enf.*
Lieutaud	*Matière médicale*
Raimbaut	*Pharmacie.*
Baloaud	*Chimie appliquée à la méd. et à la pharm.*

Suppl. Laroche, Tesson.

Ecole préparatoire d'enseignement superieur des Sciences et des Lettres d'Angers.

M. Bouché, *directeur*
M. N... , *secrétaire agent compt.*

Professeurs. MM.

Bouché	*Mathématiques*
Dubos	*Mecanique.*
Desormeaux	*Physique.*
Prosper de Haen, *agrégé*	*Chimie.*
[illegible]	*Histoire naturelle.*
Lereboullet	*Botanique appliq.*
Nourrisson	*Littérature franç.*
Guillon	*Histoire de France, géogr. phys. et pol.*
Dauban	*Dessin.*

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Rennes. MM.

Malinée	*Proviseur*
Lair	*Censeur.*
L'abbé Robert	*Aumônier*
Bertin	*Économe.*

Professeurs MM.

Enseignement classique.)

Pallez	*Mathém. spéciales.*
Pasquier	*Mathématiques élémentaires.*
Mar[illegible]	
Girardville, *ch.*; Delage	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
L'abbé Biet, *ch.*	*Philosophie*
Desclamps	*Histoire.*
Louvet	*Rhétorique.*
Lucas	*Seconde.*
Delaunay	*Troisième.*
Marin (E.)	*Quatrième.*
Taboureux, *ch.*	*Cinquième.*
Lame	*Sixième*
Bazin, 7e; Herbert, 8e	*Classes élément.*
Holtzkiss, *ch.*	*Anglais*
Schmitt	*Allemand*
Mussat	*Dessin d'imitation.*
Crosson	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Lecoq	*Sc. mathématiques.*
Wyart	*Sc. phys., chimiq. et natur*
Blin	*Histoire et géogr.*
Blin; Mendes	*Littér. et gramm.*
Dozier	*Comptabilité.*

Lycée de St-Brieuc. MM

L'abbé Tarot	*Proviseur*
Lavaux	*Censeur*
L'abbé Mehauté	*Aumônier*
Bayle	*Économe.*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

Verrier, *ch.*; Delaux de Savignac, *ch.*, Béchet, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Nimier	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
L'abbé Robert, *ch.*	*Philosophie*
Lecoq	*Histoire.*
Cassin, *ch*	*Rhétorique*
Bissonnet	*Seconde.*
Magnier, *ch*	*Troisième.*
De Terves, *ch*	*Quatrième*
Petit	*Cinquième.*
Levraud, *ch.*	*Sixième.*
Briand, 7e; Études, 8e	*Classes élément.*
Oberlander	*Allemand.*
Goddard	*Anglais.*
Arnoux	*Dessin d'imitation*
Delaux de Savignac	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.

Lebel	*Sc. mathématiques.*
Nimier	*Sc. phys, chimiq. et natur.*
N...	*Morale*
Lejay	*Histoire et géogr*
Barbeau	*Littér. et gramm.*
Lucas	*Comptabilité.*

Lycée de Brest. MM.

Bourgeaud	*Proviseur*
Paris	*Censeur*
L'abbé Lecornec	*Aumônier*
Jacrout	*Économe.*

Professeurs MM

(Enseignement classique.)

Noirot	*Mathémat. spéc.*
Bellier, Vitasse	*Mathématiques élémentaires.*
Jardin, *ch.* Guy, *ch.*	
Guy	*Sc. ph, ch. et nat.*
Delaunay	*Philosophie.*
Dupuy	*Histoire.*
Scherer	*Rhétorique.*
Cuzon	*Seconde.*
Brunet, *ch*	*Troisième.*
Lesage, *ch.*	*Histoire et littér.*
Jamont	*Quatrième.*
Bonamy, *c*, Brelet, *c.*	*Cinquième.*
Jacob, *ch.*	*Sixième.*
Le Couturier, 7e, Godeau, 8e	*Classes élément.*
Koch, *ch.*	*Allemand*
Haution, *ch*; Muller, *c.*	*Anglais.*
Coté, *ch.*	*Dessin d'imitation.*
Mignot	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.)

Lamandé	*Sc. mathématiques.*
	Sc. phys. et natur.
Angot	*Histoire et géogr.*
	Littérature
Legolleur	*Grammaire*
Kœb	*Comptabilité.*

Lycée de Nantes. MM.

Dufour	*Proviseur.*
Poteau	*Censeur.*
Les abbés Guiloux	Guiloux. *Aumôniers*
Le past. Vaurigaud ✻	*Ministre protestant.*
Martinel	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Lareigne	*Mathém. spéciales.*
Montcourt, Bourgeois *ch* Beaussire, *ch.* (Mesnard, *supp.*)	*Mathématiques élémentaires.*

Lahresson	*Sc.ph., chim.et nat.*
Labbé	*Philosophie.*
Carissan	*Histoire.*
Sarradin	*Rhétorique.*
Dupond.	*Seconde*
Treulé	*Troisième*
Mercier	*Quatrième.*
Roq[illegible]	*Cinquième.*
Pevrot; Cadet-Nadelet	*Sixième.*
M[illegible], Alluz, Arc[illegible], Pl[illegible], 8e	*Classes élément.*
D[illegible]	*Allemand.*
Jon[illegible]	*Anglais*
Has[illegible]	*Dessin d'imitation.*
Van Isegem	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Demance	*Sc. mathématiques.*
Harivel	*Sc. phys., chimiq. et natur.*
Labbé	*Morale et littérat.*
Mardelaine	*Législation.*
Ry[illegible]	*Histoire, géogr. et grammaire*
Poberl, Jacob	
Moisan	*Comptabilité.*

Lycée d'Angers. MM.

Joul[illegible]	*Proviseur.*
Crescbalo	*Censeur.*
L'abbé Bazin..	*Aumônier.*
Marc[illegible]	*Économe*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

Bouché; Vignal	*Mathématiques élémentaires.*
Farand, *ch.*.	
Decharme, *ch.*...	*Sc. ph., ch. et nat.*
Pe[illegible]	*Philosophie.*
Gaffarel	*Histoire*
Voisin	*Rhétorique*
Louseau, *ch.*	*Seconde.*
Guimont, *ch.*	*Troisième*
Robert.	*Quatrième.*
Merian.	*Cinquième*
Ma[illegible], *ch.*...	*Sixième.*
Th[illegible], Verrier, 8e.	*Classes élément.*
O[illegible] *ch.*..	*Allemand.*
Girardot, *ch.*...	*Anglais*
Brunelair...	*Dessin d'imitation*
Bouché...	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Farand, Bouic...	*Sciences mathémat*
Maintier...	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
[illegible]	*Morale.*
Bouillaud	*Histoire et géogr.*
B[illegible], Gaillaud	*Littérat. et gramm.*
Bouic.	*Comptabilité.*

Lycée de Laval. MM.

[illegible] Fololey	*Proviseur.*
Canet	*Censeur.*
L'abbé Lebrud *	*Aumônier.*
Garnier	*Économe.*

Professeurs. MM

(Enseignement classique.)

Margerie, *ch.* (Devaut, *s.*), Bahon, *ch.*, Tar[illegible]	*Mathématiques élémentaires.*
Daguenet	*Sc.ph.,chim.et nat.*
Ribot;Albert-Richard,*s.*	*Philosophie.*
Crozals	*Histoire*
Dejob	*Rhétorique.*
Pépion.	*Seconde.*
Noyer.	*Troisième.*
Hamelin, *ch.*	*Quatrième.*
Le Breton, *ch.*	*Cinquième.*
Romand, *ch.*	*Sixième.*
Bellesort, 7e; Buchard, 8e.	*Classes élément*
Hamm	*Allemand.*
Rolland, *ch*	*Anglais.*
Ferret	*Dessin d'imitation.*
Chomereau	*Dessin graphique.*

Enseignement spécial.)

Bahon, Bournique	*Sciences mathémat.*
Da[illegible]	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Léonard	*Histoire et géogr.*
Léonard	*Littérat. et gramm*
Blanc	*Comptabilité*

Lycée de Pontivy. MM.

Gasquin..	*Proviseur.*
Debrun...	*Censeur.*
L'abbé Lally.	*Aumônier.*
Vialles	*Économe*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Perier, *ch.*	*Mathématiques élémentaires.*
Parpaite, *ch.*	
Thomas (L.), *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Pesin, *ch.*	
Frétillier, *ch.*	*Philosophie.*
Pr[illegible]	*Histoire.*
Martin, *ch.*...	*Rhétorique.*
D[illegible]	*Seconde*
Daudy	*Troisième*
N[illegible]	*Quatrième*
O[illegible]	*Cinquième.*
V[illegible]	*Sixième*
L[illegible], 7e; Formerie, 8e	*Classes élément.*
Bo[illegible]	*Anglais*
Barden.	*Dessin d'imitation.*
Delorme, *ch.*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Delorme, Tenot	*Sciences mathémat*
Delorme	*Mécaniq. appliquée.*
Tenot, Pesin	*Sciences physiques chimiq. et natur*
Denet-Daudy, Maillard	*Littérat. et gramm*
Perdoux	*Histoire et géogr*
Dherot	*Agriculture.*
Perel	*Comtabilité.*

Lycée de Lorient. MM.

Mo[illegible]	*Proviseur.*
Lecadet.	*Censeur.*
L'abbé Perrin...	*Aumônier.*
Gaillard (Romuald	*Économe.*

(Cours préparatoire à l'École navale.)

P[illegible]	*Littérat. et histoire.*
[illegible]	*Sciences.*

(Enseignement classique.)

Turquan	*Mathématiq. spéc.*
Gautier, Agasse, *ch.*, Pellet, Tolle, *ch.*	*Mathémat élément.*
Bellin, *ch.*	*Sc.ph., chim et nat.*
Martin, *ch*	*Philosophie.*
Carré	*Histoire.*
Lescayer	*Rhétorique.*
Bourgoin	*Seconde.*
Bourbon, *ch.*	*Troisième.*
D'Hauteur, *ch.*	*Quatrième.*
Malapert, *ch.*	*Cinquième.*
Touzard	*Sixième.*
Beaudic, 7e; Vacherin, 8e	*Classes élément.*
Riquez, *ch.*	*Allemand.*
Legendre, *ch.*	*Anglais.*
Dubousset	*Dessin d'imitat. et dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Gautheron, Remy	*Sciences mathémat.*
Vaillant	*Sc.ph., chim. et nat.*
Carré	*Histoire et géogr.*
Leyar	*Littérat. et gramm.*
Remy	*Compt., dess., écrit.*

COLLÉGES COMMUNAUX MM.

Auray	Couraye,	*principal.*	*Landerneau*	Aufray,	*prme.*
Beaufort	Bourré,	*id*	*Lannion*	Lesage,	*id.*
Cholet	Bonnaire,	*id.*	*Lesneven (ens. cl.)*	L'abbé	*id.*
Dinan	Levaumier,	*id.*	*Morlaix*	Boulangier,	*id.*
Dol	Denis,	*id.*	*Pontivy*	Menier,	*id.*
Ernée	Prion,	*id.*	*Quimper*	Dermier,	*id.*
Evran	L'abbé Tuollon,	*id.*	*Saint-Pol-de-Léon*	L'abbé Quidelleur,	*id.*
Fougères	Gourhaël de Pénenprat,	*id.*	*Saint-Servan*	Debrecey,	*id.*
Josselin	Baillet,	*id.*	*Saumur*	Touzard,	*id*
Lamballe	Lejeune,	*id.*	*Vannes*	Sevet,	*id*

ECOLES NORMALES PRIMAIRES D'INSTITUTEURS.

Angers	Piboen,	*directeur.*	*Rennes*	Bléas,	*directeur.*
Laval	L'abbé Guerlin ✻,	*id.*	*Lamballe (cours normal)*	Charles,	*id.*
Saumur	Lequint,	*id.*			

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES. MM

Campbon	Les sœurs de St-Gildas, *direct.*
Lannion	La Supérieure de la congrég. des sœurs de Ste-Anne, *dir.*
Rennes	Mme Leb[illegible] Mesnil, *dir.*

Cours préparatoires.

Angers	Mme Lor[illegible] *dir.*
Laval	Sœur St Vi[illegible] Q[illegible] conv. gal. de Pr[illegible], *dir.*

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE NANTES (ÉCOLE DU CHAPEAU-ROUGE). — M. , *directeur.*

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Haute-Garonne, Ariège, — Aveyron, — Gers — Lot, — Hautes-Pyrénées, — Tarn, — Tarn-et-Garonne

M. Gatien-Arnoult, *recteur.*
M. Marcoule, *secrétaire.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE. MM.

Vidal-Lablache ✻	*Toulouse.*	Baillart	*Cahors.*
Anglade	*Foix.*	Boarleh	*Tarbes.*
Pons	*Rodez.*	Sirguey	*Albi.*
Pary	*Auch.*	Tidel	*Montauban.*

INSPECTEURS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE. MM.

Baquié	*Toulouse.*	De Lalour	*Muret.*	Maury	*Saint-Gaudens.*
Cabirau	*Saint-Gaudens.*	Delrieu	*Foix.*	Froment	*Rodez.*
Delevez	*Villefranche.*	Sales	*Pamiers.*	Humbert	*Espalion.*

Boiron ..... *Millau.*	Sarrat. ... *Mirande.*	Castel . .... *Albi.*
Combel, ... *St-Affrique.*	Ieres ..... *Cahors.*	Barthe ..... *Castres.*
Dupuy . . . *Villefranche.*	Riquen..... *Gourdon.*	Montané . *Guillac.*
Lacoste *Auch.*	Périer... ... *Figeac.*	Samalens.... *Lavaur.*
Calastrand . *Lombez.*	Clarens . . . *Tarbes.*	Mauran. .. *Montauban.*
Boyer..... .. *Condom.*	Talhieu ..... *Argelès.*	Bayle .. .. *Castel-Sarr..*
Pla... ..... *Lectoure.*	Bételle... . *Bagnères.*	Chousserie . *Moissac.*

Mme de Fitte, *déléguée spéciale pour l'inspection des salles d'asile de l'Académie.*

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

GATIEN-ARNOULT, recteur de l'Académie, *président*
Les Membres désignés par leurs fonctions (loi du 24 juin 1854, art. 3, 2 et 3).
Mgr DESPREZ (O✻), archevêque de Toulouse et Narbonne.
Mgr BELAVAL (O✻), évêque de Pamiers.
Le past. LAVORGNE, présid. du consist. de l'Eglise réformée à Toulouse. } *Membres nommés par le ministre.*
DE SAINT GRESSE, premier président de la cour d'appel de Toulouse
RAMÉ, procureur général près la même cour.
CH. FERRY, préfet de la Haute-Garonne.
J[illegible], président de chambre à la cour d'appel de Toulouse

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le Recteur de l'Académie, *président.*
Vidal-Lablache ✻, inspect. d'acad en résid. à Toulouse.
Servois ✻, secrétaire général de la préfect.
Cazaux (O✻), membre du conseil génér. de la Haute-Garonne.
Filhol (O✻), direct. de l'École préparatoire de médecine de Toulouse
Pessayre, prof. à l'École préparatoire de médecine de Toulouse
Delort, architecte du département.
Oscaro, docteur-médecin.

ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

FACULTÉS.

Faculté de Théologie catholique de Toulouse.

(Cette Faculté n'est point encore organisée.)

Faculté de Théologie protestante de Montauban.

M. Sardinoux ✻, *doyen.*
M. N[illegible], *secrétaire agent compt.*
Professeurs. MM.

Bois	*Morale évangél.*
Monod (M. P.).....	*Dogme*
Sardinoux ✻, *ch*.....	*Exégese.*
Bonifas.....	*Histoire ecclésiast.*
Nicolas ✻..... . ..	*Philosophie.*
Pédezert, *ch*	*Hie latinité et grec.*
N	*Hébreu*

Faculté de Droit de Toulouse

M. Dufour ✻, *doyen.*
M. Darrenougué, *secrétaire agent compt*
Professeurs. MM.

Massol ✻; Humbert .	*Droit romain.*
Poubelle, Hon., Professeur ✻	*Code Napoléon.*
Rodière ✻	*Procédure civile.*
Molinier ✻	*Droit criminel*
Du[illegible] ✻	*Droit commercial.*
Rozy . . .	*Droit administratif.*
Gibon	*Droit franç ,féod. et coutumier.*
(*Cours complémentaire.*)	
Rozy.....	*Economie politique.*

Agrégés. Bonfils, Arnault, Deloume, Constans, Laurens, Paget.

Faculté des Sciences de Toulouse

M. Molins ✻, *doyen*
M. Barry, *secrétaire agent compt.*
Professeurs. MM.

Molins ✻	*Calcul diff et int. Mécanique ration et appliquée.*
Desp[illegible] ✻	
Dag[illegible] ✻	*Physique.*
Filhol O✻	*Chimie.*
J[illegible] ✻	*Zoologie.*
C[illegible] ✻	*Botanique*
Leym[illegible] ✻	*Minéral. et géolog.*
Desp[illegible] ✻	*Astronomie.*

Faculté des Lettres de Toulouse.

M. Delavigne ✻, *doyen.*
M. Barry, *secrétaire agent compt.*
Professeurs. MM.

Ma[illegible] ✻ .	*Philosophie.*
Barry ✻..	*Histoire.*
Hamel ✻	*Littérat. ancienne*
D'Hugues ✻	*Littérat. étrangère.*
Delavigne ✻.....	*Littérat française.*

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

M. Filhol (O✻), *directeur.*
M. Barry, *secrétaire agent compt.*
Professeurs. MM.

Bonamy.	*Anatomie.*
Jo[illegible]	*Physiologie.*

Pégot ✻	*Pathologie externe et méd. opérat.*
Ba[illegible]t,	*Clinique ext[illegible]*
[illegible]rd	*Pathologie interne*
[illegible]ques	*Clinique interne*
Laforgue[illegible]	*Accouch., maladies des femm. et des enf.*
Noulet ✻	*Histoire natur. et matière médic.*
Filhol (O ✻)	*Chimie appliquée à la médecine et à la pharmacie.*
Marcel[illegible]	*Médecine légale.*
Bass[illegible]	*Hygiène*

Adjoints. M[illegible]s Lahens, Ripoll, Bonnemaison.

Suppléants. Durne, Labéda, Timbal-Lagrave, Caubet.

LYCÉES NATIONAUX

Lycée de Toulouse. MM.

(Il existe dans ce Lycée une École préparatoire aux écoles spéciales)

Busquet [illegible]	*Proviseur.*
Faurie	*Censeur.*
Les abb. Denan, [illegible]	*Aumôniers.*
[illegible]pis[illegible]ist[illegible]	*Ministre protestant.*
Saint-Ange,	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Forestier ✻	*Mathém. spéciales.*
Reynaud, Gérand [illegible]	*Mathématiques élémentaires*
Frehault, Gomien, *ch*[illegible]	
Larroque ✻[illegible]	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Brunhes Barthelemy[illegible]	
Mal[illegible]r, *ch* [illegible] *et delett pour les élèves des se*	
Compayré [illegible]	*Philosophe.*
De[illegible]ép nes ✻ [illegible]	*Histoire.*
Boutan ; Robert [illegible]	*Rhétorique.*
Petit, Dulert, [illegible]	*Seconde.*
Mazuel, Despagne[illegible]	*Troisième.*
Lumenge ; Paul[illegible]	*Quatrième.*
D'Hennin, Espitallier, *c*	*Cinquième.*
Batiffol ✻ ; Lassalle, *ch.*	*Sixième.*
Laporte, Belondrade, 7[illegible] Armant, Beaumel, 8[illegible]	*Classes élément.*
Sanson, *ch*[illegible] [illegible]	*Allemand.*
Delany, *ch.* ; Benazech, *ch*[illegible]	*Anglais.*
D'Amat, *ch* [illegible]	*Espagnol.*
Gallard [illegible]	*Dessin d'imitation.*
Cugudière [illegible]	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Chiffre[illegible]	*Sciences mathémat*
Halsey[illegible]	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Compayré[illegible]	*Morale*
Hreckert [illegible]	*Législation.*
Fabre[illegible]	*Histoire et littérat.*
Blagnon, Mottier[illegible]	*Gramm. et géogr*
Bl[illegible]de	*Comptabilité*

Lycée de Rodez. MM.

Sourrie[illegible]	*Proviseur.*
Tourettes [illegible]	*Surveill. général.*
L'abbé V[illegible]al,	*Aumônier.*
Séguret[illegible]	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Rouquayro, *ch*[illegible] ; Peyras, *ch.* ; Finck, *ch.* ; Ard[illegible] Delteil, *ce*[illegible] ; Telet, *supp*[illegible]	*Mathématiques élémentaires.*
[illegible]	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
L'[illegible] Dupuis [illegible] *ch*	*Philosophie.*
[illegible]	*Histoire.*
[illegible]	*Rhétorique.*
Godron[illegible]	*Seconde.*
Bonneroni	*Troisième.*
Vaubrin, *ch*	*Quatrième.*
Bouchet, *ch*	*Cinquième.*
Devilebichot, *ch.*	*Sixième*
Alla[illegible], 7[illegible], Graceleux, 8[illegible]	*Classes élément.*
[illegible]nck, *ch*[illegible]	*Allemand.*
[illegible]	*Anglais.*
[illegible]	*Dessin d'imitation.*
[illegible]	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Pra[illegible], Finck	*Sciences mathémat.*
De[illegible]	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
[illegible]	
L'Abbé De[illegible]	*Morale*
Sompa[illegible]	*Législation.*
[illegible]	*Histoire et géogr*
[illegible]	*Littérat. et gramm.*
B[illegible]	*Comptabilité.*

Lycée d'Auch. MM.

Pa[illegible]	*Proviseur.*
Dalbezelle	*Censeur*
L'abbé Laporte	*Aumônier.*
Daux	*Économe.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

[illegible]s[illegible]	*Mathématiques élémentaires.*
Cav[illegible]	
Bergan, *ch.*	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Dupral, *ch*	
M[illegible]ssal, *ch*	*Philosophie.*
M[illegible]sser	*Histoire.*
[illegible]s.	*Rhétorique.*
[illegible]	*Seconde.*
[illegible]	*Troisième.*
[illegible]	*Quatrième.*
Ayraud, *ce*	*Cinquième.*
Huber, *ch*	*Sixième*
[illegible]	*Classes élément.*
[illegible]	*Allemand.*
[illegible]	*Anglais.*
[illegible]	*Dessin d'imitation.*
Dupuat, *ch*	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

[illegible]	*Sciences mathémat.*
Berlin, Dupral	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Mussal ; Lonces	*Morale et littérat*
Masson [illegible]	*Gramm., histoire, géogr. et copiste*
Barran[illegible]	*Classe préparat.*

Lycée de Cahors. MM.

Richaud.	*Proviseur.*
Durand.	*Surveill. général.*
L'abbé Roaldès.....	*Aumônier.*
Boncenfant..	*Econome*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Nehylowski, *ch...*	*Mathématiques élémentaires*
Périès, *ch..*	
Borely.....	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Perier, *ch.*	
G[illegible], *ch*	*Philosophie*
P[illegible] *ch.*	*Histoire.*
Au[illegible] *ch*	*Rhétorique.*
A[illegible] *ch*	*Seconde*
Bourdon, *ch*	*Troisième.*
Bo[illegible], *ch*	*Quatrième.*
Desbans, *ch*	*Cinquième*
Arg[illegible]	*Sixième.*
L[illegible] Sa[illegible]	*Classes élément.*
Ma[illegible] ..	*Anglais*
P[illegible]	*Dessin d'imitation.*
Périès, *ch*.....	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Périès, Nilbylowski	*Sciences mathémat*
Borelly, Périer .	*Sciences physiques, chimiq. et natur*
Prieux	*Histoire et géogr.*
Bourdon, Brugié.....	*Littérat. et gramm*
Brugié.....	*Comptabilité.*

Lycée de Tarbes. MM.

Le[illegible]	*Proviseur.*
Gra[illegible]	*Surveill général.*
L'a[illegible], l'abbé Bon[illegible], *sup[illegible]*	*Aumôniers.*
Mau[illegible]	*Econome.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

Jourdanet, *ch* . ..	*Mathématiques élémentaires.*
Sacome, *ch*, Faure, *ch*	
Dagu[illegible]	*Sciences physiques, chimq. et natur.*
Gu[illegible]illo .	*Philosophie.*
Larroque, *ch.*	*Histoire.*
Charaux, *ch*.....	*Rhétorique.*
Abadie, *ch*.....	*Seconde.*
Traversié, *ch*.....	*Troisième.*
Donyau ✻, *ch*.....	*Quatrième.*
Soubiran, *ch*.....	*Cinquième.*
Mengmon-Bouette, *ch.*	*Sixième.*
Delmas, 7e; Bonzom, 8e	*Classes élément.*
Guérillot, *ch*.....	*Allemand.*
Bouhomme, *ch*.....	*Anglais.*
L[illegible] . .	*Dessin d'imitation.*
Fau[illegible], *ch*.	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Jourdanet, Sacome, Justal. ..	*Sciences mathémat.*
Dag[illegible], Faure	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
Gu[illegible]illot .	*Morale*
Sacs.	*Législation.*
Larroque, A[illegible]	*Histoire et géogr.*
Semanrin, J[illegible]	*Littérat. et gramm.*
Cab[illegible]	*Comptabilité.*

Lycée d'Alby. MM.

L[illegible]	*Proviseur.*
Tourrettes.....	*Surveill. général.*
L'abbé Boudet.....	*Aumônier.*
Bonnecarrère.	*Econome.*

Professeurs MM.

(Enseignement classique.)

Bounhiol, *ch*..	*Mathématiques élémentaires.*
Marly, *ch*....	
Jan[illegible], *ch*	*Sciences physiques chimiq. et natur.*
Couaraze de Laà, *ch* ..	*Philosophie.*
Crouzel, *ch*....	*Histoire.*
Loirel, *ch*.....	*Rhétorique.*
Bajoel, *ch*.	*Seconde.*
Soulages, *ch*..... .	*Troisième*
Roumiguié, *ch*.....	*Quatrième.*
Capin, *ch*.....	*Cinquième*
G[illegible]nie, *ch*.....	*Sixième.*
Gu[illegible]el, 7e, Mailleu[illegible] Se ..	*Classes élément*
Mor[illegible], *ch* ..	*Anglais.*
Aud.guér. .	*Dessin d'imitation.*
Tourrettes	*Dessin graphique.*

(Enseignement spécial.)

Dedet, Bardy..... .	*Sciences mathémat.*
Jeannin, Dedet.... .	*Sciences physiques, chimiq. et natur.*
C[illegible]	*Histoire et géogr.*
Couaraye de Lau	*Morale et législ.*
Fabre, Bardy..	*Littérat et gramm.*
Bo[illegible] . .	*Comptabilité.*

Lycée de Montauban. MM.

Fabre. .	*Proviseur*
Rabany . .	*Surveill général.*
L'abbé Marcou	*Aumônier.*
Le pasteur Huguenin	*Ministre protestant.*
Sourrieu.. . ..	*Econome.*

Professeurs. MM.

(Enseignement classique.)

Bouriot, *ch*.....	*Mathématiques élémentaires.*
Berges, *dél*.... .	
Deleveau, *ch*.....	*Sciences physiques, chim. et natur.*
Souquet.....	*Philosophie.*
Angraud, *dél*...	*Histoire.*
Dubois, *prof*.....	*Rhétorique.*
Loiseau.....	*Seconde.*
Bouteau.	*Troisième*
Marcou.	*Quatrième.*
Lacour	*Cinquième.*
Céré, *dél*.	*Sixième*
Bascans, *ch*., 7e.. ...	*Classes élément.*
Valescaze, *ch* , 8e.....	
Raymond.....	*Allemand.*
Bayssade . .	*Anglais.*

(Enseignement spécial.)

Berges, Angé	*Sciences mathém.*

Delveau, Jeannel.....	*Sciences physiques,*	Andraud	*Histoire et géogr*
Souquet... .	*Morale.*	Mar[illegible], Coste,	*Littérat. et gramm.*
V[illegible]	*Législation.*	Angé	*Comptabilité.*

COLLÉGES COMMUNAUX, MM.

Castel-Sarrasin.	Thorez,	*principal.*	*Mossac* .	Fromental,	*principal.*
Castres	Batut,	*id.*	*Pamiers.*	Mourier,	*id.*
Condom.	Bariod,	*id.*	*Rieux*	Binet,	*id.*
Figeac.	Olivier,	*id.*	*Saint-Gaudens* .	Cossin,	*id.*
Foix	Seignette,	*id.*	*Saint-Girons.* ..	Sa[illegible],	*id.*
Gaillac.....	Denat,	*id.*	*Vic-de-Bigorre*...	Sall[illegible],	*id.*
Lectoure.....	Catala,	*id.*	*Villefranche (Av.).*	Buisson,	*id.*
Millau.....	Lusson,	*id.*			

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES

(d'Instituteurs). MM.					
Albi...	Rabary,	*directeur.*	*Tarbes* . . .	Vennes,	*directeur.*
Auch	Fontes,	*id.*	*Toulouse.*	Blaignan ✻,	*id*
Foix	Petit,	*id.*	(d'Institutrices).		
Montauban.....	Bayles,	*id.*	*Bagnères-de-Bigorre.*	Sœur Alphonse,	
Rodez..	Petit,	*id.*		*directrice.*	

COURS NORMAUX D'INSTITUTRICES

Albi. — Les dames du Bon-Sauveur, *directrices.*
Montauban. — Les sœurs de Nevers, *idem.*
Rodez. — Sœur Marie de Jésus, au couvent de la Providence, *idem.*

CHAPITRE VI.

Division de la France en départements. — Préfets, Sous-Préfets, Conseils de préfecture, Bureaux des préfectures, Conseils généraux de département. — Maires nommés par le Gouvernement

Le territoire français est divisé en 86 départements (non compris l'Algérie et le territoire de Belfort), en 277 arrondissements, subdivisés en 2,866 cantons, et en 35[illegible] communes. La population, d'après le recensement de 1866, était de 38,067,094 individus; les traités avec l'Allemagne en ont fait perdre 1,581,179, ainsi répartis: département du Bas-Rhin, 588,970; département du Haut-Rhin, moins une partie de l'arrondissement de Belfort, 472,918; département de la Moselle, moins l'arrondissement de Briey et une partie du canton de Gorze, 397,646; dans le département de la Meurthe, partie des arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg et, dans le département des Vosges, 18 communes de l'arrondissement de Saint-Dié, 1,[illegible].

Il y a pour chaque département un Préfet et un Secrétaire général de préfecture (1), un Conseil général de département élu sur les listes dressées pour les élections municipales, et composé d'autant de membres qu'il y a de cantons dans le département; un Conseil de préfecture nommé par le Président de la République, sur la présentation du ministre de l'intérieur. Il existe également dans chaque département un Conseiller de l'instruction publique, un Directeur de l'Enregistrement et des Domaines, un Directeur des Contributions directes, un Directeur des Contributions indirectes, un Trésorier-Payeur général (la Seine exceptée); un Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, tous résidant au chef-lieu; un Commandant militaire et un Sous-Intendant militaire. Il y a par arrondissement un Sous-Préfet nommé par le Président de la République, et exerçant son autorité sous les ordres du Préfet (l'arrondissement chef-lieu est administré directement par le Préfet). Il y a, en outre, dans chaque arrondissement un Conseil élu comme le Conseil général, un Tribunal de première instance, et un Receveur particulier des finances. Il y a un Juge de paix par canton, dans chaque commune un Maire, avec un ou plusieurs adjoints et un Conseil municipal.

Le *Préfet* est chargé de l'administration; il fait exécuter les lois, décrets et arrêtés du Gouvernement; il peut suspendre de leurs fonctions les maires et adjoints; il surveille toutes les parties de l'administration publique.

Le *Conseil de préfecture* prononce sur les demandes à fin de décharge ou de [illegible] tion de contributions directes; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux [illegible] et l'Administration, concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs [illegible] sur les demandes en dommages-intérêts, procédant du fait des entrepreneurs et non de l'Administration; sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues, à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection des ouvrages publics, sur les difficultés en matière de grande voirie; sur les autorisations de plaider demandées par les communes; sur le contentieux des domaines nationaux; sur certaines difficultés en matières d'élections; et toutes les affaires qui leur sont déférées par la loi. Lorsque le Préfet assiste au Conseil, il préside; en cas de partage, sa voix est prépondérante. Dans les affaires contentieuses, le Secrétaire général remplit les fonctions du ministère public; les séances sont publiques. (Loi du 21 juin 1865 et décret du 12 juillet 1865.)

Les *Conseils généraux* ont chaque année deux sessions ordinaires. La session [illegible] laquelle sont délibérés le budget et les comptes commence le lundi qui suit le 15 août, l'ouverture de l'autre session a lieu au jour fixé dans la session d'août. Le Conseil général nomme son président, un ou plusieurs vice-présidents et des secrétaires. Il élit dans son sein une commission départementale, qui se [illegible] mois et délibère sur toutes les questions qui lui sont déférées [illegible].

Le Conseil général répartit les contributions directes entre les arrondi[illegible] prononce définitivement sur les demandes en réduction de contingent formées [illegible] nes et préalablement soumises aux conseils d'arrondissement. Il vote les centimes additionnels dont la perception est autorisée par les lois et il peut voter des centimes extraordinaires dans la limite du maximum fixé annuellement par la loi de finances. Il statue définitivement, il délibère et il donne son avis sur les divers objets d'intérêt départemental déterminés par la loi du 10 août 1871, qui a considérablement étendu ses attributions.

Les *Conseils d'arrondissement* s'assemblent deux fois par an, aux époques fixées par le Gouvernement. Les présidents et secrétaires sont élus pour chaque [illegible] auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes et sur les demandes en réductions formées par les communes; ils répartissent entre elles les contributions et donnent leurs avis sur les divers objets d'intérêt local. Leurs attributions restent fixées conformément aux lois du 22 juin 1833 et du 10 mai 1838.

(1) Le département de la Seine a, en outre, un Préfet de police et un Secrétaire général de la préfecture de police.

Le *Conseil municipal* se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au-dessous; de 12 dans celles de 501 à 1,500, de 16 dans celles de 1,501 à 2,500; de 21 dans celles de 2,501 à 3,500; de 23 dans celles de 3,501 à 10,000; de 27 dans celles de 10,001 à 30,000; de 30 dans celles de 30,001 à 40,000; de 33 dans celles de 40,001 à 50,000; de 34 dans celles de 50,001 à 60,000; de 36 dans celles de 60,001 et au-dessus, à Paris, il est de 80. Les conseillers municipaux sont élus par l'assemblée des électeurs communaux qui comprend tous les citoyens âgés de 21 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques et ayant depuis un an au moins leur domicile réel dans la commune. Sont éligibles tous les électeurs âgés de 25 ans, remplissant les conditions ci-dessus, toutefois il peut être nommé sans la condition de domicile un quart des membres qui composeront le conseil municipal, pourvu qu'ils paient dans la commune une des quatre contributions directes. Les conseils municipaux, élus en 1871, resteront en fonctions jusqu'à la promulgation de la loi organique sur les municipalités [illegible]. Les conseils municipaux s'assemblent en session ordinaire quatre fois l'année: au commencement de février, mai, août et novembre. Les diverses affaires de la localité qu'ils sont appelés à régler ou sur lesquelles ils délibèrent ou ils donnent leur avis sont déterminés par les lois du 18 mars 1837 et du 24 juillet 1867.

Les maires et adjoints sont élus par les conseils municipaux parmi leurs membres. Dans les villes de plus de 20,000 âmes et dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement, quelle qu'en soit la population, ils sont nommés par décret du gouvernement. Le maire préside le conseil municipal, il est chargé de l'administration des biens et des intérêts de la commune, de la police municipale; il remplit, en outre, des fonctions comme délégué du gouvernement, comme officier de police judiciaire et comme officier de l'état civil.

TABLEAU SYNOPTIQUE *indiquant, pour chaque département, la classe de la préfecture, — la Population (recensement quinquennal de 1866), — la Part contributive de l'impôt foncier au principal (budget de 1873), — le nombre d'Arrondissements, de Cantons et de Communes qui composent le département, — le Diocèse archiépiscopal et épiscopal qu'il forme ou auquel il appartient, — le Ressort de la Cour d'appel et de l'Académie dans lequel il est compris, — l'Arrondissement forestier qu'il forme ou dont il dépend, — la Division militaire et la Légion de gendarmerie dont il fait partie.*

Départements	Classes (1)	Superficie en hectares.	Population	Impôt foncier	Arrondissements	Cantons.	Communes.	Diocèse, Archevêchés et évêchés. (2)	Ressort — à la Cour d'appel de	Ressort — à l'Académie de	Arrondissement forestier	Division militaire	Légion de gendarmerie
Ain	3	584,822	363,390	1,264,837	5	30	451	Belley	Lyon	Lyon	17e	5e	24e
Aisne	2	735 771	[illegible]	[illegible]	5	37	837	[illegible]	Amiens	Douai	7e	16e	4e
Allier	3	742,272	390,812	1,425,934	4	28	317	Moulins.	Riom. . ..	Clermont	[illegible]	12	13
Alpes (Basses-)	3	690,919	139,382	622,677	5	30	252	Digne	Aix. .	Aix.	26e	9e	9e
Alpes (Hautes-)	3	[illegible]	118 [illegible]	[illegible]	[illegible]	15	189	Gap .	Grenoble	Grenoble	3e	32e	9e
Alpes-Maritimes	1	283 80	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2	14	Nice	Aix	Aix	3e	9e	2
Ardèche	3	5 [illegible]	[illegible]	[illegible]	3	[illegible]	339	Viviers	Nîmes . .	Grenoble	7e	8	8e
Ardennes	3	521 283	330,2 [illegible]	1 [illegible]	[illegible]	31	5	Reims.....	Nancy.. ..	Douai.. ..	[illegible]	6	4
Ariège	3	4.8. 01	2 [illegible]	[illegible]	[illegible]	30	33	Pamiers .	Toulouse.	Toulouse.	18e	11	11e
Aube	3	60 [illegible]	[illegible]	[illegible]	5	2	[illegible]	Troyes. .	Paris . ..	Dijon	8e	1	23
Aude .	3	631,867	285,927	1,881,346	4	31	435	Carcassonne	Montpellier	Montpellier	[illegible]	11	14
Aveyron	3	889 48	[illegible]	1,133 [illegible]	[illegible]	42	287	Rodez	Montpellier	Toulouse	18e	17e	10
Bouches-du-R	1	601,960	554,911	2,385,095	3	27	107	Aix et Marseille	Aix.. ..	Aix.	28e	9e	9e
Calvados .	2	5 [illegible]	454,01 [illegible]	[illegible]	6	37	764	[illegible]	Caen	[illegible]	15e	2e	2e
Cantal . .	3	574,146	231,867	1,131,277	4	23	260	Saint-Flour	Riom . .	Clermont	28e	20e	20e
Charente.	3	585,503	[illegible]	1 [illegible]	5	29	426	Angoulême	Bordeaux	Poitiers	24e	3 e	21
Chte-Infer	2	710,814	465,658	2,507,087	6	46	470	La Rochelle et Saintes	Poitiers	Poitiers .	24e	14e	14e
Cher	2	710,12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Bourges	Bourges	Paris	20e	13e	19
Corrèze	3	386 521	[illegible]	871,14 [illegible]	[illegible]	2	[illegible]	Tulle	Limoges	Clermont	28e	21	2
Corse	3	874,741	258,507	187 662	5	62	362	Ajaccio.	Bastia... .	Aix... ...	30e	17	17
Côte-d'Or	2	876,956	374,510	2,721,242	4	36	717	Dijon.	Dijon . .	Dijon. . .	[illegible]	8	[illegible]
Côtes-du-N	2	744,073	622,295	1,758,174	5	48	385	Saint-Brieuc	Rennes .	Rennes	23e	16e	16e
Creuse	3	556,830	274,663	733,184	4	25	283	Limoges ..	Limoges	Clermont.	21e	21	21
Dordogne	3	940,005	430,118	[illegible]	5	47	562	Périgueux .	Bordeaux .	Bordeaux.	25e	13	14
Doubs	2	522,895	291,251	1,971,852	4	27	639	Besançon. .	Besançon	Besançon .	12e	7e	7e
Drôme	3	653,557	320,417	1,269,557	4	29	369	Valence ..	Grenoble.	Grenoble	35	8e	8
Eure .	2	591,261	377,274	3,507,393	5	36	700	Évreux . .	Rouen. ..	Caen.	2e	2e	2e

(1) Un préfet peut être nommé personnellement à une classe supérieure à celle du département qu'il administre.
(2) Les archevêchés sont distingués des évêchés par les caractères *italiques*

Départements	Classe	Superficie en hectares.	Population	Impôt foncier.	Arrondissements	Cantons	Communes	Diocèse, Archevêchés et évêchés.	Ressort à la Cour d'appel de	Ressort à l'Académie de	Nombre de kilomètres	Nombre de postes	Nombre de bureaux
Eure-et-Loir	3	586 121	282 122	[illegible]	4	24	446	Chartres.	Paris	Paris	150	4	5
Finistère	3	677,668	603 [illegible]	[illegible]	5	43	286	Quimper ..	Rennes	Rennes	210	1	26
Gard	3	552 817	430 132	[illegible]	4	4	345	Nîmes ...	Nîmes ...	Montpellier	27	10	0
Garonne (Haute-)	1	620 601	427 [illegible]	[illegible]	4	[illegible]	578	*Toulouse et Narbonne*	Toulouse	Toulouse	180	[illegible]	[illegible]
Gers	3	627,870	284,717	1,070,339	5	25	466	*Auch*. .	Agen	Toulouse	[illegible]	[illegible]	13
Gironde	1	1 092 552	[illegible]	[illegible]	6	38	[illegible]	*Bordeaux*	Bordeaux	Bordeaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hérault	2	630,936	[illegible]	[illegible]	4	[illegible]	[illegible]	Montpellier	Montpellier	Montpellier	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ille-et-Vil.	2	672 845	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	*Rennes*	Rennes	Rennes	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Indre	3	701,66	277,6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Bourges	Bourges	20	[illegible]	[illegible]
Indre-et-L.	2	61 [illegible]	317,027	1,690,461	3	24	281	*Tours*. ...	Orléans.	Poitiers	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Isère	2	8 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Grenoble	Grenoble	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jura	3	503,364	287,634	1,376,005	4	32	583	St. Claude .	Besançon .	Besançon .	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Landes	3	9[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Aire	Pau	Bordeaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Loir-et-Cher.	3	635,092	268,801	1,394,251	3	24	297	Blois.	Orléans .	Paris	190	[illegible]	[illegible]
Loire	1	477,018	560,611	1,723,775	3	30	325	Lyon	Lyon	Lyon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Loire (Haute-)	3	495,704	[illegible]	[illegible]	[illegible]	28	2 [illegible]	[illegible] Puy	[illegible]	Clermont	48	20	[illegible]
Inférieure	1	687 441	602,300	[illegible]	[illegible]	15	[illegible]	Nantes	Rennes .	Rennes .	23	15	[illegible]
Loiret	2	676,512	353,021	1,974,940	4	31	340	Orléans .	Orléans. .	Paris ..	190	1	30
Lot	1	398,406	281,404	1,278,820	3	29	330	Cahors..	Agen	Toulouse .	180	12	[illegible]
Lot-et-Gar.	2	534 [illegible]	[illegible]	375	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Agen	Agen	Bordeaux	190	14	13
Lozère	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Mende .	Nîmes	Montpellier	[illegible]	1	[illegible]
Maine-et-L.	2	7[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Angers. .	Angers. .	Rennes	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Manche	2	577 178	544 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Caen	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marne	3	516,038	336.157	1,938.265	5	32	664	Châlons (*)	Paris .	Paris	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marne (Haute-)	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Langres.	Dijon	Dijon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mayenne, ...	3	516,200	350,637	1,674,506	3	27	274	Laval. ..	Angers. .	Rennes	150	[illegible]	[illegible]
Meurthe-et-M.	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4	[illegible]	[illegible]	Nancy	Nancy	Nancy	4	[illegible]	[illegible]
Meuse	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4	[illegible]	[illegible]	Verdun	Nancy	Nancy	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Morbihan	[illegible]	681 704	[illegible]	[illegible]	4	37	[illegible]	Vannes	Rennes	Rennes	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nièvre	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Nevers	Bourges	Dijon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord	1	567,868	1,447,764	4,920,732	7	62	660	*Cambrai*	Douai	Douai	7	3	3
Oise	2	585,067	396,804	2,894,891	4	35	701	Beauvais	Amiens	Paris	1	1	[illegible]
Orne	3	610,016	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Sées	Caen	Caen	[illegible]	2	2
Pas-de-Cal.	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Arras	Douai	Douai	7	[illegible]	[illegible]
Puy-de-Dôme	2	800,674	[illegible]	2,121,484	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] Ferrand	Riom ...	Clermont	21	30	[illegible]
Pyrénées (Basses-)	1	75[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Bayonne	Pau	Bordeaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pyrénées (Hautes-)	3	464,534	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Tarbes	Pau	Toulouse	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pyrénées-Or.	3	411 538	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Perpignan	Montpellier	Montpellier	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rhin (Haut-) territoire de la Cour	[illegible]	60 826	[illegible]	[illegible]	1	[illegible]	[illegible]	*Besançon*. .	Besançon .	Besançon .	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rhône	1	285,765	[illegible]	[illegible]	2	[illegible]	[illegible]	Lyon	Lyon	Lyon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saône (Haute-)	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	3	[illegible]	[illegible]	*Besançon*.	Besançon	Besançon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saône-et-L.	2	856,410	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Lyon	Lyon	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sarthe	3	62 [illegible]	[illegible]	2,895,184	4	33	386	Le Mans...	Angers ..	Caen ...	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Savoie	2	575,900	[illegible]	600,570	4	29	337	*Chambéry*.	Chambéry	Chambéry	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Savoie (Haute-)	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4	[illegible]	[illegible]	Annecy	Chambéry	Chambéry	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seine.....	1	47,500	2,220,060	[illegible]	23	28	71	*Paris*.	Paris. ...	Paris .	1	[illegible]	[illegible]
Seine-Inférieure	1	603,463	790.022	5,571,619	5	54	758	*Rouen*. . ..	Rouen. ..	Caen	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seine-et-M.	2	588,576	341,490	2,997,478	5	29	528	Meaux . .	Paris . ..	Paris ..	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seine-et-O.	[illegible]	560 357	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Versailles	Paris .	Paris	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sèvres (Deux-)	3	599 264	[illegible]	[illegible]	4	[illegible]	356	Poitiers	Poitiers .	Poitiers	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Somme	1	615,963	557 [illegible]	[illegible]	5	41	815	Amiens	Amiens	Douai	7	3	[illegible]
Tarn	3	574,859	[illegible]	[illegible]	4	35	316	*Alby*	Toulouse	Toulouse	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tarn-et-Gar.	3	371,764	221,610	1,679,019	3	24	194	Montauban.	Toulouse,.	Toulouse.	180	[illegible]	[illegible]
Var	3	600,477	293,957	1,287,805	3	29	145	Fréjus ...	Aix	Aix. .	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaucluse	2	356,840	243,451	964,731	4	22	149	*Avignon* ...	Nîmes.	Aix	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vendée	3	571,628	401,446	1,646,835	3	30	298	Luçon... .	Poitiers	Poitiers	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vienne	2	697,301	320,598	1,282,391	5	31	297	Poitiers.	Poitiers	Poitiers	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vienne (Haute-)	2	551,733	352,447	974,737	4	27	201	Limoges ..	Limoges ..	Poitiers...	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vosges	3	58[illegible] 656	[illegible]	[illegible]	[illegible]	30	530	Saint-Dié	Nancy	Nancy	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Yonne ..	3	736,916	353,608	1,852,120	5	37	484	*Sens* et *Auxerre* ..	Paris	Dijon	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(*) Moins l'arrondissement de *Reims*, chef-lieu archiépiscopal

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, Gex et l'ancienne principauté de Dombes. — Il est borné au Nord par le département du Jura et partie du département de Saône-et-Loire; à l'Est par la Suisse, les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, auxquels le séparent le lac de Genève, le département de l'Isère, et à l'Ouest par la Saône, qui le sépare des départements du Rhône et de Saône-et-Loire.

M. RAFFIER-DUFOUR, *préfet*, à Bourg
M. Revel, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Varenne de Fenille, *vice-président*, Dagallier, Martin

Conseil général de département. MM.

Angeville (Cte d'), propriétaire (Hauteville)
Bonnet, médecin (Poncin).
Bouchet, propriétaire (St-Trivier-sur-Moignans).
Boudet, propriétaire (Coligny)
Bouvier, propriétaire (Treffort)
Braquy, propriétaire (Montluel).
Chaley, propriétaire (Virieu-le-Grand).
Chanal, avocat (Nantua).
Coqueugniot, notaire (Meximieux).
Cyvoct, médecin (Belley).
David, négociant (Ferney).
Dombey, maire (Pont-de-Veyle).
Ducher, médecin (Thoissey)
Ducret de Langes (Baron), propriétaire (Bage-le-Châtel)
Dufour, imprimeur (Montrevel).
Dupuy, notaire (Oyonnax)
Germain ✻, député (Châtillon sur-Chalaronne), *président.*
Giguet, procureur de la Répub (Seyssel).
Grosgurin, médecin (Gex).
Guillon, juge suppléant au tribunal de Bourg (Ceyzériat), *vice-président.*
Guillot, notaire (Trévoux)
Joly, notaire (Lhuis).
Jonage (Cte de) (Lagnieu).
Jullien, avocat (Chalamont).
Le Hon (Cte Léopold) (O✻) (Pont-de-Vaux).
Marion, notaire à Vanchy (Collonges).
Mercier, député (Châtillon-de-Michaille), *vice-président*
Morellet, avocat, maire (Bourg)
Mornay (Bon de), propriétaire (Izernore).
Moyret, avocat (Pont-d'Ain).
Pariset, notaire à Curciat-Dongalon (Saint-Trivier de Courtes
Passelac, propriétaire (Saint-Rambert)
Pochet (Ach.), anc. notaire à Belley (Champagne).
Ravaudet, notaire (Brénod).
Valentin Smith (O✻), anc. magist. (Villars)
Vicaire, notaire (Ambérieu).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Fleury, *chef.*

Correspondance particulière du préfet.

1re *Division :* M. Picolet, *chef de division*

Personnel de l'administration. — Élections. — Organisation municipale. — Légion d'honneur. — Police politique et de la frontière. — Presse. — Beaux-arts. — Instruction secondaire, écoles spéciales, etc. — Agriculture. — Prisons. — Douanes. — État civil. — Assistance publique. — Police générale. — Culte. — Jury. — Affaires militaires. — Recrutement.

2e *Division* M. Lyvet ✻, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. — Aliénés. — Instruction primaire. — Comptabilité départementale, communale et du Trésor. — Contributions diverses.

3e *Division* M. Colin ✻, *chef de division.*

Ponts et chaussées. — Drainage. — Affaires domaniales. — Service vicinal. — Édifices départementaux et diocésains. — Voirie. — Pêche.

M. Gallet, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. ✻. — *Architecte* M. Ch. Martin. — *Agent voyer en chef :* M. Lombard ✻. — *Inspecteur de l'assistance publique* M. Billiotet.

Arrondissement-chef-lieu de Bourg

Composé de 10 cantons; 120 communes; 122,747 habitants.

Arrondissement de Belley

Composé de 9 cantons; 116 communes; 78,343 habitants

M. Lombard de Buffières, *sous-préfet*, à Belley.

Arrondissement de Gex.

Composé de 3 cantons; 31 communes; 20,964 habitants.

M. Gignoux de Bernède, *sous-préfet*, à Gex.

Arrondissement de Nantua.

Composé de 6 cantons; 74 communes; 49,414 habitants.

M. Viard, *sous-préfet*, à Nantua.

Arrondissement de Trévoux.

Composé de 8 cantons; 112 communes; 91,817 habitants

M. le Cte de Vassal-Montviel *sous-préfet*, à Trévoux.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Belley. . . .	Manto	Nantua.....	Mercier.
Bourg	Truquet.	Trévoux.	Valentin Smith
Gex	Grosgurin.		

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnais et le Soissonnais, qui dépendaient de l'Ile-de-France, par le Vermandois et la Thiérache, qui faisaient partie de la Picardie, et par une portion de la Brie, qui appartenait à la Champagne. — Il est borné au Nord par le département du Nord; à l'Est par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne; au Sud par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne; à l'Ouest par les départements de l'Oise et de la Somme.

M. le Baron de CRISENOY (O✲), *préfet*, à Laon.
M. Sebline, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Noizet, *vice-président*, Papin, Fougère, Baillet.

Conseil général de département. M'I.

Bailly-L'Hote, cultivateur (Hirson).
Bigorgne, maire de Marigny (Chât.-Thierry)
Caffarelli (Cte) (O✲) (la Capelle)
Cattelain, notaire (Wassigny
Carette (H.) ✲, agronome (Coucy-le-Château).
Deviolaine, manufact. (Oulchy-le-Château
Duflé, fabricant de sucres (Braisne)
Dufrenoy, maire de Coligis (Craonne).
Gentilhez, cultivateur (Marle)
Georges ✲, cultivateur (le Catelet).
Godin, député (Guise)
Graux, maire de Juvincourt (Neufchâtel).
Guay, maire (Villers-Cotterets).
Lecocq, maire de Jaulgonne (Condé)
Legry, notaire (Vailly).
Leroux, maire de Charmes (La Fère).
Malézieux, député (Vermand).
Martin (Henri), député (St-Quentin), v.-prés.
Marsaux, maire (Vic-sur-Aisne).
Mérest, propriétaire (Bozoy-sur-Serre).
Parmentier, maire (Le Nouvion).
Pille (Oscar), maire de Chézy (Charly)
Quéquegnon, maire de Grugies (St-Simon
Rattelle, maire de Lanlscourt (Anizy-le-Château
Rapatel Salvaza, chef d'escadron d'artillerie (La Fère en-Tardenois).
Salteron ✲, maire (Soissons).
Saint-Valmer (Cte de) (O✲), ministre plénipotentiaire (Essonne).
Soye, député (Aubenton).
Tiéfaine, avocat (Rihemont).
Tollin, notaire (Bohain)
Trencart, docteur en médecine (Vervins).
Turquet ✲, député (Sains).
Turquin, maire (Crecy sur-Serre).
Vaisse, propriétaire (Moy).
Vinchon ancien maire (Laon).
Waddington ✲, dép. (Neuilly-St-Front), *président*
N. . . (Chauny).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. A. d'Izalguier, *secrétaire particulier.*

Affaires réservées. — Légion d'honneur. — Presse. — Personnel administratif — Audiences du Préfet.

1re *Division.* M. Lacheny, *chef de division.*

Personnel. — Élections. — Jury. — Instruction publique. — Beaux-arts. — Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Brevets d'invention. — Affaires militaires. — Sapeurs-pompiers. — Recrutement. — Algérie. — Assistance publique.

2e *Division.* M. Lhomme, *chef de division.*

Budgets et comptes départementaux. — Contributions. — Poids et mesures. — Douanes. — Forêts. — Domaines. — Poudres. — Travaux publics. — Chemins de fer. — Enfants trouvés. — Fortifications. — Service vicinal. — Routes nationales et départementales.

3e *Division.* M. Grenier, *chef de division.*

Administration et comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Instruction primaire. — Cultes. — Chemins vicinaux.

M. Lobjois, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Matton. — *Architecte :* M. Touchard. — *Agent voyer en chef :* M. Bruyant ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Laon.

Composé de 11 cantons; 288 communes; 164,282 habitants.

Arrondissement de Château-Thierry.

Composé de 5 cantons, 124 communes; 58,128 habitants.

M. d'Aubanel ✻, *sous-préfet*, à Château-Thierry.

Arrondissement de Saint Quentin.

Composé de 7 cantons; 127 communes; 142,711 habitants.

M. Merlin, *sous-préfet*, à Saint-Quentin.

Arrondissement de Soissons.

Composé de 6 cantons; 166 communes; 69,023 habitants.

M. Gheerbrandt, *sous-préfet*, à Soissons.

Arrondissement de Vervins.

Composé de 8 cantons; 132 communes; 117,246 habitants.

M. Franck, *sous-préfet*, à Vervins.

Maires nommés par le Gouvernement. MM

Laon	Glatigny.	Soissons	Salleron ✻.
St-Quentin	Marfolle-Pinquet ✻.	Château-Thierry	De Gerbrois ✻.
Vervins	Larue.		

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnais.

Il est borné au Nord par les départements de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher; à l'Est par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au Sud par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse, enfin à l'Ouest par ceux de la Creuse et du Cher.

M. DE FRADEL ✻, *préfet*, à Moulins.

M. Genest, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Foignet, *vice-président.* Lachauvelaye. Baillod.

Conseil général de département. MM.

Adrian, avocat, maire de Gannat (Gannat), *vice-président.*	Bonnaud, banquier, maire de St-Pourçain (St-Pourçain).
Aulagne (Commentry).	Bruel, négociant à Moulins (Moulins, *Ouest*).
Bayon, maire de Chevagnes (Chevagnes).	

Chantemerle (de), ex-juge de paix (Jaligny)
Chatelon, [illegible] (Montluçon, *Est*)
Cornet, [illegible] (Gusset), *présid.*
Courtois (de), général en retr. (Montmarault).
Dumas ✻, sous-intendant militaire en retraite (Moulins, *Est*), *vice-président.*
Defoulenny, maire de Cérilly (Cérilly).
Désarménien, notaire, maire de Marcillat (Marcillat).
Desbordes, banquier, maire de Bourbon (Bourbon-l'Archambault).
Desboutin, négociant à Montluçon (Montluçon, *Ouest*)
Deschamps de Verneix, maire (Hérisson).
Fould (Ed.) ✻ (Huriel).
Gallay (Georges), propriétaire à Neuilly-en-Donjon (Donjon).
Gay, maire de Dion (Dompierre).
Jardet, maire de Vichy (Varennes).
Labruyère, maire de Cressanges [illegible] tet).
Lamotte, maire de St-Clément (Mayet-de-Montagne)
Meilheurat (La Palisse).
Lesage, maire de Chantelle.
Patissier, député, avocat à Moulins (Servigny).
Ramain Escurolles
Saulnier, ex-notaire à Moulins Neuilly
Thuret, maire de Pouzy (Lurcy-Lévis)
Villaine (de), agriculteur (Ebreuil).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. de Mauldé *secrétaire particulier.*

Affaires réservées. — Élections. — Personnel administratif. — Légion d'honneur. Presse. — Beaux-arts. — Théâtres. Police politique.

1re *Division :* M. Lavergne, *chef de division.*

Ponts et chaussées, chemins de fer, navigation. — Télégraphie. — Édifices publics. — Brevets d'invention. — Légalisations. — Passe-ports. — Police administrative et générale. Recrutement et administration militaire. — Service du Trésor public. — Budgets et comptes départementaux. — Contributions directes. — Enfants assistés, aliénés, etc.

2e *Division :* M. Bessonnat, *chef de division.*

Instruction primaire. — Service du culte. — Chemins vicinaux. — Agriculture et commerce. — Instruction publique. — Administration communale et hospitalière. Monuments historiques. — Comptabilité communale. — Budgets.

M. Tissier, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste: M. Chazaud. — *Architecte:* M. Esmonnot. — *Agent voyer en chef.* M. Lavier ✻, *ing. en chef des ponts et chauss.* — *Inspect. des établiss de bienfaisance* M. Lavergne.

Arrondissement-chef-lieu de Moulins.

Composé de 9 cantons; 84 communes; 113,871 habitants.

Arrondissement de Gannat.

Composé de 5 cantons; 65 communes; 66,198 habitants.

M. Van Bavinchove, *sous-préfet*, à Gannat.

Arrondissement de la Palisse.

Composé de 6 cantons; 75 communes; 87,440 habitants.

M. Jahan, *sous-préfet*, à la Palisse

Arrondissement de Montluçon.

Composé de 8 cantons; 99 communes, 123 [illegible] habitants.

M. de Latenoy, *sous-préfet*, à Montluçon.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Gannat . .	. Adrian.	Montluçon. .	Benon
La Palisse	. Meilheurat	Moulins.	Cortet.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin. — Il est borné au Nord par le département des Hautes-Alpes; à l'Est par le royaume d'Italie et les Alpes-Maritimes; au Sud par le département du Var et l'extrémité Nord-Ouest de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'Ouest par les départements de Vaucluse et de la Drôme

M. Picquet-Damesme, *préfet*, à Digne.
M. Roustan ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Blanc, *vice-président*, Giulj, Fraissinet.

Conseil général de département. MM.

Allemand, député (Digne).
[illegible]taire (Castellane).
Arlaroux, médecin (Colmars).
Bouteille, maire (Manosque
Carbonnel, notaire (Moustiers).
Chappier ✻, cons. à la cour d'Aix (Allos).
Clément, notaire (Banon).
Echout, avoué (Forcalquier).
Fonnet, homme de lettres (la Motte).
[illegible]ld, notaire (Noyers).
[illegible]utier, notaire, maire (Turriers).
Fruchier, maire (Mezel).
[illegible]l, chef de bataillon (St-Paul).
[illegible]er ✻, banquier (le Lauzet).
[illegible]er fils, rentier (Barcelonnette).
Lombert, notaire (Valensole).
Honnorat, maire (St-André de Mee[illegible]
Marcellin, médecin (Entrevaux).
Michel, député (Seyne), *président*.
Paulon, entrepreneur (Volonne).
Rabiers du Villars (de), propriétaire (Annot).
Retz (de), notaire (Saint-Etienne).
Richaud, avoué (les Mées).
Robert, maire (Sisteron).
Roustan, notaire (Peyruis).
Roustan, professeur à l'École de médecine à Marseille (Barrême).
Salve (de), maire (Reillanne).
Salve ✻, doct. méd. à Digne (la Javie).
Soustre, propriétaire (Digne).
Tartanson ✻, avocat (Senez).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Jaufret, *secrétaire particulier*

Ouverture des dépêches. — Élections. — Police générale. — Affaires réservées, etc.

1re *Division*. M. Payan, *chef de division.*

Recrutement. — Anciens militaires. — Gendarmerie. — Agriculture. Colonisation. Statistique. — Foires et marchés. — Sociétés de secours mutuels. — Écoles spéciales. — Chasse. — Police médicale, sanitaire, spéciale et administrative. — Prisons. — Aliénés. — Enfants assistés. — Librairie. — Imprimerie. — Liste des électeurs. — Liste du jury, etc. — Routes et chemins de fer. — Service hydraulique. Chemins de grande communication. — Mines, carrières et usines. — Service postal. Bâtiments civils. Bibliothèques. — Archives. Édifices diocésains. Cadastre. — Contributions. — Budgets et comptes départementaux, liquidation et mandatement des divers services publics. — Médecine gratuite. — Secours.

2e *Division*. M. Segond, *chef de division.*

Budgets et comptes des communes et des établissements de bienfaisance. — Apurement des comptes et gestion des receveurs. Cotisations municipales. Mouvement du personnel des instituteurs. Administration et contentieux des communes et établissements de bienfaisance. — Forêts communales. — Chemins vicinaux. Voirie urbaine.

M. Courbey, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Isnard. — *Architecte* : M. Lutton. — *Agent voyer en chef* : M. T[illegible]

Arrondissement-chef-lieu de Digne

Composé de 9 cantons; 84 communes, 47,806 habitants.

Arrondissement de Barcelonnette.

Composé de 4 cantons; 20 communes; 15,[illegible]22 habitants.

M. de Houdetot, *sous-préfet*, à Barcelonnette.

Arrondissement de Castellane.

Composé de 6 cantons; 48 communes, 20,291 habitants.

M. Battel, *sous-préfet*, à Castellane.

Arrondissement de Forcalquier.

Composé de 6 cantons; 50 communes; 33,969 habitants.

M. Calusse, *sous-préfet*, à Forcalquier.

Arrondissement de Sisteron.

Composé de 5 cantons; 50 communes, 23,514 habitants.

M. Cartillier ✻, *sous-préfet*, à Sisteron.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Barcelonnette..... Lautaret.	Forcalquier . Debout.
Castellane ..... Coste.	Sisteron [illegible]
Digne ..... Roustan.	

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois. — Il est borné au Nord par les départements de l'Isère et de la Savoie; à l'Est par le Piémont, au Sud par le département des Basses-Alpes, et à l'Ouest par celui de la Drôme et partie de ceux de l'Isère.

M. DELAGNEAU ✻, *préfet*, à Gap
M Pinet de Monteyer, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Aubert (Adrien), *vice-président*, Fabre, de Courrèges.
M. Blanc-le-Jeune, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Amat ✻, avocat à Gap (Tallard).
Augier (Barcillonnette).
Bayle, directeur des domaines (Embrun).
Berthelot ✻, maire (Guillestre), *vice-prés.*
Blanc (X.), avoc à Gap (St-Étienne-en-Dév.).
Bontoux ✻, ingénieur des chemins de fer (Gap).
Cézanne, député (Orcières).
Chancel (Paul), négociant (Briançon).
Chauvet ✻, avocat à Gap (Rabiers).
Delamorte-Félines, anc. notaire (Serres).
Faure, avoué (Rosans).
Grimaud, maire (St-Bonnet).
Lachau ✻, notaire (Aspres-lès-Veynes).
La rençon [illegible] (le Monêtier de Briançon).
Lotard, avoué (St-Firmin).
[illegible] procureur de la République à Embrun (Orpierre).
Œuf (Louis), conservat. des hyp. (Aiguilles).
Prunières (Cte de), propriétaire (Chorges).
Rossignol, avoué à Embrun (l'Argentière).
Rozan (O✻), chirurgien-major (la Grave).
Ruelle (O✻), sous-directeur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (Veynes).
Tanc, maire de Gap (la Bâtie Neuve).
Thous, avocat à Embrun (Savines).
Ventavon (de), député (Laragne), *présid.*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. (M. Mangarol ✻ A, *chef de la 1re division, est chargé de la direction du cabinet.*)

1re *Division :* M Mangarol ✻ A, *chef de division.*

Administration communale. — Forêts. — Instruction publique. — Chemins vicinaux. — Imprimerie. — Librairie. — Police municipale. — Presse et colportage. — Théâtres. Passe-ports. Chasse.

2e *Division* M. Escallier, *chef de division.*

Finances. — Comptabilité départementale. — Ponts et chaussées et mines. — Recrutement. — Gendarmerie. — Prisons. — Édifices départementaux et diocésains.

M. Vollaire, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste: M. André Laudy. — *Architecte* M. Goulain. — *Agent voyer en chef* M. Buy ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Gap.

Composé de 14 cantons; 126 communes; 62,896 habitants.

Arrondissement de Briançon.

Composé de 5 cantons; 27 communes; 27,094 habitants.

M Thomson, *sous-préfet*, à Briançon.

Arrondissement d'Embrun.

Composé de 5 cantons; 36 communes; 28,903 habitants.

M. Fournamille, *sous-préfet*, à Embrun.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Briançon. . . . . Armand	Gap . . . . Tanc
Embrun . . . . Ferrary.	

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.

Il est formé de l'ancien comté de Nice, arrondissement de ce nom, détaché de l'ancien royaume de Sardaigne, et de l'arrondissement de Grasse, détaché du département du Var.

Il est borné au Nord par les Alpes, à l'Est par le royaume d'Italie; au Sud par la Méditerranée; à l'Ouest par les départements du Var et des Basses Alpes.

M. le Mis R. DE VILLENEUVE BARGEMON (C✲), *préfet*, à Nice.
M. de Brosses, *secrétaire général*, ancien auditeur au conseil d'État.

Conseil de préfecture. MM.

Conduzorgues Lairolle ✲, *vice-prés.*, Buchet, Cte Alziary de Malaussen.

Conseil général de département. MM.

Allardi (J.), avoué, maire de Contes (Contes)
Bergondi (Constantin), député à l'Assemblée nationale (St-Sauveur).
Bonfiglio (Félix), maire de Breil (Breil).
Borrighone (Alfred), avocat (Sospel).
Chiris (Léon) ✲, négociant (St-Auban).
Durandy (Joseph) ✲, ingén. (Guillaumes).
Escollier (Eugène), avocat (Roquesteron).
Feraud (Auguste), avocat (St-Étienne).
Feraud (Désiré) ✲, commandant du génie (Vence).
Giell. (Jules), négociant (Nice, *Ouest*).
Layet, (Coursegoules).
Léotardi (Victor), ancien avoué (Villars).
Malaussena (François) (C✲), ancien maire de Nice, ancien député (Levens).
Maure (Fortuné-Jean-François-Paul) (O✲) méd., dép. à l'Assemb. nat. (St-Vallier), *président*.
Médecin (G.), nég., mre de Menton (Menton).
Méro (Joseph-Donat) ✲, maire de Cannes (Cannes).
Mougins Roquefort (Charles-Eugène de) ✲, conseiller à la cour d'appel d'Aix (Bar).
Navello (Séraphin), avocat (Utelle), *v.-prés.*
Pollonnais (Désiré) ✲, propriétaire (Villefranche).
Roussard de Bellet (Eugène), propriétaire (St-Martin-Lantosque).
Raynaud-Papon (Hercule-Stanislas) ✲, ancien capitaine (Puget-Théniers).
Raynaud (Auguste), négociant, maire de Nice (Nice, *Est*).
Reibaud (Félix), ancien conseiller de préfecture, maire d'Antibes (Antibes).
Reibaud (Joseph-Léon), avocat, maire de Grasse (Grasse).
Vedel (Cte Dominique-Honoré de) (O✲), ancien chef de division au ministère de l'intérieur (l'Escarène).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N. . . . . , *chef.*

Personnel administratif et des cartes — Beaux-arts. — Affaires générales et réservées.

1re *Division :* M. Marguet, *chef de division.*

Élections. — État civil. — Loteries — Recrutement. — Gendarmerie. — Passe-ports. — Chasse — Règlements municipaux. — Agriculture. — Commerce. — Mercuriales. — Tribunaux et chambres de commerce. — Écoles militaires. — Maires et adjoints. — Naturalisation, etc.

2e *Division* M. Reynaud ✲, *chef de division.*

Service financier. — Comptabilité départementale. Établissements pénitentiaires. — Agriculture Industrie. Commerce. — Poids et mesures. — Contributions et domaines. — Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Service hydraulique. — Mines. Lignes télégraphiques. — Service maritime.

3e *Division*. M. Nonat, *chef de division.*

Biens communaux. — Comptabilité communale et des établissements de bienfaisance. — Fabriques paroissiales. — Instruction primaire et salles d'asile. Chemins vicinaux

M. E. Conduzorgues-Lairolle, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Gallois-Montbrun ✲. — *Architecte :* M. Defly. — *Agent voyer en chef :* M. Croze ✲.

Arrondissement-chef-lieu de Nice.

Composé de 11 cantons; 42 communes; 105,360 habitants.

Arrondissement de Grasse.

Composé de 8 cantons; 60 communes; 70,277 habitants.

M. Rondeaux, *sous-préfet*, à Grasse.

Arrondissement de Puget-Théniers.

Composé de 6 cantons; 48 communes; 23,100 habitants.

M. Gaduel, *sous-préfet*, à Puget-Théniers.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Grasse ..... Roubaud.
Nice . . . . . Raynaud
Puget-Théniers. . .. Gente.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Le département de l'Ardèche tire son nom de la rivière qui coule sur son territoire. Il est formé de l'ancien pays du Vivarais, duquel on a distrait le canton de Pradelles, qu'on a remplacé par une partie de celui des Vans, dépendant originairement du département du Gard.

Ce département est situé entre le 44° 16′ et le 45° 22′ de latitude septentrionale, et entre les 1° et 2° 31′ de longitude orientale. Il est borné au Nord par les départements du Rhône et de la Loire; à l'Est, au delà du Rhône, par ceux de l'Isère et de la Drôme; au Sud par le département du Gard, et à l'Ouest par les départements de la Lozère et de la Haute-Loire.

M. H. Sazerac de Forge ⓜ, *préfet*, à Privas.
M. de La Loyère, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Masquelez, De Lagrèze, . Bret de Romieu, *vice-président.*

Conseil général de département. MM.

Abrial, rentier (St-Martin de Valamas).
Astier, maire (Bourg-Saint-Andéol).
Aurenche, banquier (Aubenas).
Bernardy de)(O✲), conseiller honoraire à la cour de Lyon (Burzet).
Bachère, maire de Largentière (Largentière).
Blou (Cte de), propriétaire (Thueyts).
Boissy d'Anglas, propriétaire (St-Agrève).
Boisson, propriétaire (Satillieu).
Carle, propriétaire (Viviers).
Chalamet (Arthur) (Vernoux).
Chapuis, maire (Annonay).
Chazel, ingénieur civil (St-Pierreville).
Combier, avocat (Chomérac).
Durand ✲, négociant à Lyon (le Cheylard).
Fougerol, manufacturier (Privas).
Gleizal, avocat (Antraigues), *vice-président.*
Hilaire, juge de paix (Coucouron).
Lauriol, notaire (Vallon).
Logère (de), maire de Joannas (Valgorge).
Marmey, propriétaire (la Voulte).
Michelon, propriétaire (Ro[illegible]e naure).
Odilon Barrot ✲, propriétaire (les V[illegible]s).
Pathon (St-Étienne-de-Lugdarès).
Rampon (Cte) (O✲), député, rentier à Gilhoc (Tournon), *président.*
Roustain, maire de Lavidedieu (Villeneuve-de-Berg).
Roux (Serrières).
Saint-Prix, négociant (St-Péray).
Saignobos ✲, avocat, député (Lamastre), *vice-président.*
Taillhand ✲, président de chambre à la cour de Nîmes, député (Montpezat).
Vaschalde, [illegible] (Joyeuse).
Vitrolles (Bon de) ✲ (St-Félicien).

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet M. P. Bonnassieux, *chef*

1re *Division* : M. Pascal, *chef de division.*

Secrétariat général. — Affaires militaires

2e [illegible]ion M. Rousset, *chef de division.*

Comptabilité générale. Affaires domaniales. — Aliénés, etc. — Travaux publics et mines, administration départementale. — Contentieux.

3e *division* : M. Faure, *chef de division.*

Administration communale. — Comptabilité communale et hospitalière.

M. Manafosse cadet, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste. M Mamarot. — *Architecte* M. Reymondon. — *Agent voyer en chef* M Cavaggia.

Arrondissement-chef-lieu de Privas.

Composé de 10 cantons; 108 communes; 125,082 habitants.

Arrondissement de Largentière.

Composé de 10 cantons; 106 communes; 105,6..1 habitants

M. Dessaud, *sous-préfet*, à Largentière.

Arrondissement de Tournon.

Composé de 11 cantons; 125 communes; 149,571 habitants.

M. Assénat, *sous-préfet*, à Tournon.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Largentière..... Blachère.
Privas..... Bouret.
Tournon. .... Richard.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

L'un des quatre que forme la Champagne. — Il est borné au Nord, au Nord-Est et à Nord-Ouest par la Belgique, à l'Est par le département de la Meuse, au Sud par le département de la Marne; à l'Ouest par celui de l'Aisne.

M. Tirman, *préfet*, à Mézières.
M. Boegner, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Lavoine, *vice-président.* le Vte H. de Gourjault, Gobron.

Conseil général de département. MM.

Bacot (David), manufacturier à Sedan (Sedan, *Nord*).
Barrachin ✲, maître de forges (Signy-le-Petit).
Baudet (E.), maître de forges à Revin (Fumay)
Béthune (Cte de), député à l'Assemblée nationale (Mézières).
Chanzy (général) (GO✲) ⊛, député à l'Assemblée nationale (Vouziers), *président.*
Cunin-Gridaine (Ch.) (O✲), fabricant (Sedan, *Sud*).
Doury (Alfred), maire (Juniville).
Doury (Paul), maire de Savigny (Monthois).
Drumel, avocat, professeur agrégé en droit (Novion Porcien).
Duprez, propriétaire (Monzon).
Gailly, député à l'Assemblée nationale (Charleville).
Genteur (C✲), ancien président de section au conseil d'État (Asfeld).
Gobron, propriétaire (Buzancy).
Habert ✲, *vice-président* (Carignan).
Hanonnet, propriét. à Vendresse (Omont).
Joly Brasseur ✲, adjt Chevalier-Pore, m
Lambert-Hettier, propr (Signy l'Abbaye)
Larmoyer, négociant (Tourteron).
Lefèvre ✲, propriétaire (le Chesne).
Lesure, docteur-médecin, maire (Attigny).
Maigret, notaire à Dom-le-Mesnil (Flize).
Neveux ✲, avoué et maire (Rocroi).
Noel, docteur-médecin (Machault)
Péronne, notaire et maire (Grandpré).
Phélippeaux, avocat (Rethel)
Riché (C✲), ancien président de section au Conseil d'État (Monthermé,
Sené, propriétaire (Chaumont-Porcien).
Speckhahn, médecin et maire (Renwez).
Tharel, notaire à Aubigny (Rumigny).
Toupet des Vignes, député (Givet).
N. .. (Raucourt).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet N. ., *chef.* — M. Ducoin, *chargé.*

Personnel. — Affaires réservées. — Presse et colportage. — Naturalisation. — Loteries. — Débits de boisson. — Légion d'honneur. — Autorisation de sociétés et cercles.

1re *Division*. M. Alexandre, *chef de division.*

Administration communale. — Contributions, emprunts, impositions. — Instruction publique. — Jury. — Postes. — Passeports. — Élections. — Dénombrement et recensement de la population. — États civils. — Octrois.

2e *Division* M. Ducoin, *chef de division.* — M. Charlier, *chef de division adjoint.*

Affaires générales. — Ponts et chaussées, mines, chemins de fer, chemins vicinaux, canaux. — Établissements industriels. — Domaines. — Forêts. — Agriculture. — Police, passeports. — Recrutement. — Poids et mesures. — Secours pour pertes.

3e *Division* M. Courboulis, *chef de division.*

Administration départementale. — Administration hospitalière. — Enfants assistés. — Aliénés. — Comptabilité. — Gendarmerie. — Prisons. — Secours mutuels. — Ventes de bois

M. Bousrez, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Affaires contentieuses. — Réclamations des contribuables. — Apurement des comptes des percepteurs et autres comptables.

Services départementaux.

Archiviste M. Sénemaud. — *Architecte.* M. Racine. — *Agent voyer en chef:* M. Mialaret ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Mézières.

Composé de 7 cantons; 106 communes; 88,600 habitants.

Arrondissement de Rethel.

Composé de 6 cantons; 112 communes; 61,330 habitants.

M de Bernis, *sous-préfet,* à Rethel.

Arrondissement de Rocroi.

Composé de 5 cantons; 71 communes; 50,076 habitants.

M. de Suckau, *sous-préfet,* à Rocroi.

Arrondissement de Sedan.

Composé de 5 cantons; 82 communes; 69,305 habitants.

M. Brun (Albert), *sous-préfet,* à Sedan.

Arrondissement de Vouziers.

Composé de 8 cantons; 151 communes; 55,903 habitants.

M. Calisti ✻, *sous-préfet,* à Vouziers.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Mézières	Cte de Bethune.	Sedan	Gollnisch.
Rethel	Noiret.	Vouziers	N....
Rocroi	Neveux ✻.		

DÉPARTEMENT DE L'ARIÉGE.

Il est formé du Comté de Foix, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc. — Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'Est par les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, au Sud par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées, à l'Ouest par le département de la Haute-Garonne.

Population : 246,295 habitants

M. Brunel, *préfet,* à Foix.
M. Duchange, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Decomble, Prudhon, Marc-Simon.

Conseil général de département. MM.

Auzias, cons. à la cour de Toulouse (Massat)
Belissen (de), propre (Labastide-de-Sérou).
Bonnans, docteur-médecin (Cabannes).
Campo Jassy (de), docteur-méd. à Mirabès (Quérigut).
Delcurrou, procureur de la République à Toulouse (Vicdessos).
Doumenjou ✻, avoué à Foix (Tarascon).
Foix (Vte), viguier du Val d'Andorre (Ste-Croix).
Frézoul, médecin et maire à Varilhes.
Gaillard, maire (Fossat).
Hoquetis (Léonce), propr. (Saverdun).
Laborde, avocat (Foix), *président.*
Noaillan (Vte de), maire de Prat-Bonrepaux (St-Lizier).
Portat, maire (Lavelanet).
Rivière, maire (Ax)
Sana, propriétaire (Mas-d'Azil), *vice-prés.*
Sentenac, avocat (St-Girons
Terssac (de) ancien sous-préfet (Castillon)
Vernon (Mis de) ✻, maire de Seix (Oust).
Vigarosy, propriétaire (Mirepoix).
Vignes, propriétaire (Pamiers).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Carenne, *chef de cabinet.*

Affaires réservées. — Personnel. — Légion d'honneur. — Presse. — Secours. — Passeports à l'étranger. — Théâtres. — Imprimerie et librairie.

1re *Division* : M. Baurès, *chef de division*.

Administration et comptabilité communale et hospitalière. — Voirie. — Cultes non catholiques. — Instruction publique. — Comptabilité des ministères. — Travaux des routes, édifices diocésains et des bâtiments départementaux. — Comptabilité départementale. — Chemins de fer. — Police du roulage. — Service hydraulique, etc.

2e *Division* : M. Savary, *chef de division*.

Agriculture. — Poids et mesures. — Chasse. — Pêche. — Police médicale et sanitaire. — Prisons. — Commerce et industrie. — État civil. — Usines. — Mines et minières. — Élections. — Forêts. — Contributions directes. — Affaires domaniales. — Jury.

M. Prévôt, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Legrand. — *Architecte* : M. Fiquet. — *Agent voyer en chef*. M. Defau.

Arrondissement-chef-lieu de Foix.

Composé de 8 cantons; 199 communes; 83,636 habitants.

Arrondissement de Pamiers.

Composé de 6 cantons; 114 communes; 77,692 habitants.

M. Cardiergues, *sous-préfet*, à Pamiers.

Arrondissement de Saint-Girons.

Composé de 6 cantons; 83 communes, 84,970 habitants.

M. Berniquet, *sous-préfet*, à Saint-Girons.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Foix . . . . Marsac père
Pamiers. . . . . Lasbaysses
St-Girons. . . . . Dehoey.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forme la Champagne, etc. Il est borné au Nord par le département de la Marne; à l'Est par celui de la Haute-Marne; au Sud par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'Ouest par ce dernier et celui de Seine-et-Marne.

M. Servois ✲, *préfet*, à Troyes.
M. Le Reffait, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Vte Grundler, *vice-président*, Léopold Gravier, Langlois de Rubercy.

Conseil général de département. MM.

Armand (Cte) (O✲), ministre plénipotentiaire (Arcis-sur-Aube).
Baufremont-Courtenay (Prince de), maire (Brienne-Napoléon).
Berthorand, propriétaire (Essoyes).
Bonamy de Villemereuil (O✲), propriétaire (Bouilly).
Casimir Périer (GO✲), député (Nogent-sur-Seine), *président*.
Costel ✲, président du tribunal civil de Bar-sur-Seine (Estissac).
Donnne, manufacturier (Troyes, 1er *canton*).
Doyen (Bon), propriétaire (Chaource).
Grosjean ✲, (Mussy-sur-Seine).
Henry, maire de Troyes (les Riceys).
Huot (Gustave) ✲, propr (Troyes, 3e *canton*).
Lenfant, propriétaire (Romilly-sur-Seine).
Lignier, député (Ramerupt).
Masson (Piney).
Masson de Morfontaine (O✲), (Bar-sur-Aube).
Mesgrigny (Mis Edm. de) ✲, propriétaire (Bar-sur-Aube).
Mesgrigny (Mis Edm. de), (Nogent-en-Othe).
Parigot ✲, dép. (Troyes, 2e *canton*), *v.-prés.*
Pavée de Vendeuvre, propr. (Vendeuvre).
Perret (O✲), propr (Marcilly-le Hayer).
Prud'homme, manufact. (Méry-sur-Seine).
Ricard, banquier (Ervy).
Roy (C✲), direct. gén. de l'enregist. des dom. et du timbre (Villenauxe), *v.-prés.*
Thierry-Delanoue, propriétaire (Soulaines).
Trumet de Fontarce ✲, docteur en médec. (Bar-sur-Seine).
Vauchelet ✲, maire (Chavanges).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Adrien Blondel, *chef de cabinet*.

Affaires réservées. — Police politique. — Théâtres. — Beaux-arts.

1re *Division* : M. L. Cré, *chef de division.*

Élections. — Personnel administratif. Télégraphie. Presse. — Loteries. — Débits de tabac. — Poudres à feu. — Recrutement. — Jury. — Police générale et municipale. Permis de chasse et passe-ports. — Aliénés. — Agriculture et commerce. — Statistique. — Travaux publics. Voirie. — Contributions. — Instruction primaire.

2e *Division.* M. Gérard-Boilletot ✲, *chef de division.*

Administration départementale, communale et hospitalière. — Enfants assistés. — Fabriques et congrégations religieuses. — Bois communaux et domaniaux. — Domaines. — Comptabilité.

M. L. Cré, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. d'Arbois de Jubainville ✲. — *Architecte :* M. Roussel. — *Agent voyer en chef* M. Decary ✲.

Arrondissement-chef-lieu de Troyes.

Composé de 9 cantons; 120 communes; 98,848 habitants.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

Composé de 4 cantons, 98 communes 39,457 habitants

M. le Bon Raymond de Bar, *sous-préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Arrondissement de Bar-sur-Aube.

Composé de 4 cantons; 88 communes; 40,648 habitants.

M. Dusolier, *sous-préfet*, à Bar-sur-Aube.

Arrondissement de Bar-sur-Seine.

Composé de 5 cantons, 85 communes, 46,303 habitants.

M. Fournier, *sous-préfet*, à Bar-sur-Seine.

Arrondissement de Nogent-sur-Seine.

Composé de 4 cantons, 60 communes; 35,936 habitants

M. Ebeling, *sous-préfet*, à Nogent-sur-Seine.

Maires nommés par le Gouvernement. MM

Arcis-sur-Aube	Menuel	Nogent-sur-Seine...	Etienne ✲.
Bar-sur-Aube	Léger.	Troyes	Henry
Bar sur Seine	Saillard.		

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc. — Il est borné au Nord par les départements de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'Est par la Méditerranée; au Sud par les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Ariége; et à l'Ouest par ceux de l'Ariége et de la Haute-Garonne.

M. Buchot ✲, *préfet*, à Carcassonne.
M. Fraisse, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Cassaigne, *vice-président*, Embry, Salaman.

Conseil général de département. MM.

Albert, maire (Mas Cr...d-s...).
Anduze (Lazare), notaire (Chalabre).
Barsil, avocat à Carcassonne (Conques).
Béraldi (O✲), sous-chef au ministère de la marine (Salles-sur-l'Hers).
Berlioz, propriétaire (Lagrasse).
Cahuzac (de), propr. à Cahuzac (Belpech).
Castel ✲, banquier à Carcassonne (St-Hilaire).
Coste, propr. à Carcassonne (Capendu).
Coural, propriétaire (Narbonne), *vice-prés.*
Duston de Villeneglan, propriétaire à Lacourtite (Alaigne).
Fondi-de-Niort ✲, mre de Niort (Belcaire)
Garric, maire (Castelnaudary, *Nord*).
Gleizes, notaire (Fanjeaux).
Grillières ✲, commt du génie (Montréal).
Grimes, mre de Cannes (Peyriac-Minervois)
Lades-Gout, maire de St-Denis (Saissac).
Lignières, négociant à Ferrals (Durban).
Marcou, maire et avocat (Carcassonne, *Ouest*), *président*

Marfan, médecin (Castelnaudary, *Sud*).
Mècre, propriétaire, maire de Lanet (Mouthoumet).
Mirza-Narbonne, propriétaire à Bize (Ginestas).
Montpellier, régisseur à Quillan (Axat).
Papinaud, négt à Cuxac-d'Aude (Coursan).
Peyronnet, maire (Lézignan).
Pinet ✻, maire et négociant (Quillan)
Roché, médecin (Couiza).
Rolland, propriétaire (Tuchan).
Sabran (de), propriétaire (Sigean).
Tesseire, professeur (Carcassonne, *Est*).
Vialatte, maire (Alzonne).
N. . . . , (Limoux).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Wehrlé, *chef du cabinet*

Personnel — Affaires reservées.

1re *Division*. M. Regismanset, *chef de division*.

Élections. — Population. — État civil. Statistique générale. — Affaires militaires. — Police. Prisons. — Médecine des pauvres — Commerce et industrie. — Chasse Écoles nationales et spéciales. — Jury. — Postes. — Service télégraphique. — Imprimerie et Librairie. — Passeports — Drainage. Théâtres Caisses d'épargne — Sociétés de secours mutuels — Aliénés — Gardes champêtres communaux et particuliers Débits de sa a Cafés et débit de boissons. Mariages.

2e *Division* : M. Génie, *chef de division*.

Finances. — Comptabilité départementale. — Contributions directes. — Assistance publique. Poids et mesures. — Fabriques des églises. — Cultes. Comptabilité communale et hospitalière. — Octroi. — Églises, presbytères. — Établissements charitables. — Travaux communaux de toute nature. — Foires et marchés. — Instruction publique.

3e *Division* : M. Batut, *chef de division*.

Ponts et chaussées. — Police du roulage. — Service hydraulique. — Chemins de fer. — Voirie urbaine et vicinale. — Édifices diocésains et départementaux. — Mines. — Domaines. — Forêts.

M. Batut, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste M. Mouynès. — *Archit.* M. Desmarets. — *Agent voyer en chef* M. Mairie ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Carcassonne.

Composé de 12 cantons, 140 communes; 93,574 habitants.

Arrondissement de Castelnaudary.

Composé de 5 cantons, 74 communes; 48,136 habitants.

M. Beaussant, *sous-préfet*, à Castelnaudary.

Arrondissement de Limoux.

Composé de 8 cantons; 151 communes; 85,555 habitants

M Laffont, *sous-préfet*, à Limoux.

Arrondissement de Narbonne.

Composé de 6 cantons, 71 communes; 78,652 habitants.

M. Colont, *sous-préfet*, à Narbonne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Carcassonne ..... Marcou.
Castelnaudary. .... Garric.
Limoux..... N. ..
Narbonne..... Bonnel.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue. — Il est borné au Nord par le département du Cantal; à l'Est par ceux de la Lozère et du Gard, au Sud par ceux du Gard, de l'Herault et du Tarn; et à l'Ouest par ceux du Tarn, de Tarn et Garonne et du Lot.

M. de Serres ✻, *préfet*, à Rodez.
M. Pons (Henri), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Rodat (Adrien), Poujol, Leroy de la Brière (Albert).

Conseil général de département. MM.

Alary, propr. aux Peyronies (Naucelle).
Alaux, médecin (Estaing).
Augé, docteur médecin (St-Sernin).
Austry, maire (Monthazens).
Azémar ✲, avocat à Rodez (Marcillac).
Baduel ✲, maire (Laguiole).
Baduel (Léon), licencié en droit (St-Chély).
Balzac (P. de), propriétaire (Sauveterre)
Barascud ✲, député, maire (St-Affrique).
Bec, propriétaire (St-Rome-de-Tarn).
Bonald (de) ✲, député (Peyreleau), *prés.*
Bonhomme, propriétaire (Millau).
Bousquet, notaire (St-Geniez).
Briguiboul, juge à Rodez (Camarès).
Bru, notaire (Salles-Curan).
Brunet, maire (Rignac).
Caussanel (Henri), propr. (Rieupeyroux).
Celliè, juge de paix (St-Beauzely).
Cibiel, maire (Villefranche).
Clansel de Coussergues, avocat (Laissac)
Desol, député, avocat à Paris (Conques).
Deseilligny ✲, député (Aubin).
Jalabert fils, substitut du procureur de la Républ. à Épernay (Marne) (St-Amans).
Jansions ✲, médecin, maire de Salles-la-Source (Bozouls).
Laurens, avocat à Villefranche (Najac)
Monseignat (de) ✲, ancien député (Rodez).
Maruéjouls (Émile), avocat (Villeneuve).
Mayran (Ó✲), anc. maire (Espalion) *v.-prés.*
Médal, ancien représentant (Asprières).
Mignonac, maire de Comps-la-Grandville (Cassagne).
Ouvrier, docteur-médecin (Mur-de-Barrez).
Puech, ex-prof. d'inst. à Rodez (Réquista).
Rodat (Henri), av. à Rodez (la Salvetat), *v.-pr.*
Rouquette (Étienne), maire de la Couvertoirade (Nant).
Rouquette (Théophile), avocat à St-Sever (Belmont).
Rous, notaire, maire de Ségur (Vezins).
Sarrus, avocat à St-Affrique (Cornus).
Seguret, médecin (Pont-de-Salars).
Tremolet fils, avocat (Séverac-le-Château)
Vaudier, propr. à Padhac (Ste-Geneviève).
Valady (de), député (Entraygues).
Vidal de St-Urbain, maire de Laurent-d'Olt (Campagnac).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet et Personnel M. de Combaud, *chef.*

1re *Division.* M. Dardé, *chef de division.*
Secrétariat. — Administration générale. — Police.

2e *Division.* M. Hollier, *chef de division.*
Administration communale. — Finances. — Affaires militaires

3e *Division :* M. Colombé ✲, *chef de division.*
Travaux publics de toute nature. — Mines. — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Beaux-arts. — Statistique.

M. Ferrières, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste : M. Affre. — *Architecte :* M. Vanginot. — *Agent voyer en chef* M. Poulon

Arrondissement-chef-lieu de Rodez.

Composé de 11 cantons; 76 communes; 108,885 habitants.

Arrondissement d'Espalion.

Composé de 9 cantons, 48 communes; 63,852 habitants.

M. Devic, *sous-préfet*, à Espalion.

Arrondissement de Millau.

Composé de 9 cantons; 50 communes, 66,515 habitants.

M. de Puymirol, *sous-préfet*, à Millau.

Arrondissement de Saint-Affrique.

Composé de 6 cantons; 54 communes; 59,366 habitants.

M. Martel, *sous-préfet*, à Saint-Affrique.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 7 cantons; 61 communes, 103,856 habitants.

M. Renard, *sous-préfet*, à Villefranche.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Espalion	Thédenat.	St-Affrique	Barascud ✲.
Millau	Monestier.	Villefranche	Cibiel.
Rodez	Lunet ✲.		

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin. — Il est borné au Nord par le département de Vaucluse ; à l'Est par l'extrémité Sud Ouest du département des Basses-Alpes et par celui du Var ; au Sud par la Méditerranée et à l'Ouest par le département du Gard.

M. H. LIMBOURG, *préfet*, à Marseille.

M. Paul Fabre ✻, *secrétaire général*

M. Fanjoux (O✻), *secrétaire général honoraire.*

Conseil de préfecture. MM.

Défougères, *vice-président*, Vincens, Payan d'Augéry, Rouchon-Guigues.

M. Gabriel ✻, *conseiller de préfecture honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Alrnn (I x anq ier (I o p esar)
Alexis (Aix, *Nord*).
Alphandéry (Fernand) (Orgon).
Baragnon (la Ciotat).
Barne, avocat (Marseille, 8e *canton*).
Barthélemy (Mis de) (Aubagne).
Bédarrides, avoué à Aix (Aix, 2e *canton*), *vice-président*.
Borde, ingénieur civil (Trets).
Bory (Martigues).
Bouchet, député, av.(Marseille, 5e *canton*).
Bouy et (docteur en médecine (Lambese).
Bournat (O✻), ancien député (Peyrolles).
Castillon, avoué à Marseille (Berre).
Chabert(de), propriétaire(Château-Renard).
Cor gl (Arles sles Marges).
Dupont (Charles) (Marseille, 4e *canton*).
Guiran (Alexandre), propriétaire à Miramas (Istres)
Labadié (Alexandre) (Marseille, *Sud, intra muros*), *président*.
Martin (Jacques) (Arles, *Ouest*).
Mattei (Charles) (Marseille, 1er *canton*).
Mistral (Bernard) (St-Remy)
Monge, docteur en médecine (Tarascon).
Monier (Frédéric) (Eyguières).
Pautrier (Alph.), maire de Bouc (Gardanne).
R yn ssa on
Tardieu, député, maire (Arles, *Est*), *v.-prés.*
Teissère (Marseille, 8e *canton*)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Raoult Regnault, *chef du cabinet.*

1re *Division* : M. Ricard ✻, *chef de division.*

Police. — Recrutement. — Passe-ports. — Chasse. — Listes électorales. — Établissements insalubres. — Librairie. — Circonscriptions administratives. Prisons. — Tabacs, etc.

2e *Division* : M. Toulouzan, *chef de division.*

Comptabilité. — Contributions directes. Trésor public. — Brevets d'invention. — Police sanitaire. — Commerce. — Mines. — Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Fleuves et rivières. — Canaux. — Ports maritimes. — Docks, etc.

3e *Division* M. Brunel, *chef de division.*

Administration communale. — Établissements de bienfaisance. — Aliénés. — Chemins vicinaux. — Instruction publique. — Beaux-arts. Monuments historiques. — Octrois. — Enfants assistés, etc.

M. Ed. Brunel, *secrétaire greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Blancard. — *Architecte* : M. Letz. — *Agent voyer en chef*. M. Bonnet ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Marseille.

Composé de 9 cantons; 17 communes; 352,466 habitants.

Arrondissement d'Aix

Composé de 10 cantons; 59 communes; 114,028 habitants.

M. Floret, *sous-préfet*, à Aix.

Arrondissement d'Arles.

Composé de 8 cantons 32 communes; 88,407 habitants.

M. Amphoux, *sous-préfet*, à Arles.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aix.. . .... Bouteille.
Arles . .. .. Tardieu.
Marseille..... N.....

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. — Il est borné au Nord par la Manche ; à l'Est par le département de l'Eure, au Sud par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'Ouest.

M. FERRAND (O✻), *préfet*, à Caen.
M. de Porteu, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

D'Arodes de Tailly, *vice-président*, Salles, Travers, Bouquerel.
MM. Demorieux ✻, Marc, *conseillers honoraires.*

Conseil général de département. MM.

Beaujour ✻, conseiller municipal de Caen, prés. du trib. de com. (Tilly-sur-Seulles).
Bellencontre, notaire (Falaise, *Sud*).
Blanchard (de) (C✻), général de brigade (Morteaux-Coulibœuf).
Bonnefons, maire (Evrecy).
Bourdon ✻, président honoraire du tribunal civil (Lisieux, 1re *section*).
Champin ✻, président de chambre à la cour d'appel de Caen (Mézidon).
Cordier, propriétaire (Trouville).
Delacour, député à l'Assemblée nationale, maire de St-Gabriel (Creully).
Delahuppe de Larturière, anc. maire (Vire).
Desloges, maire de Janville (Troarn).
De Witt (Conrad), propr. (Cambremer).
Douesnel-Dubosq (O✻), anc. député (Caumont).
Duchesne, manufact. (Lisieux, 2e *sect.*).
Esnault, maire (Falaise, *Nord*).
Féron, maire (Villers-Bocage).
Flandin, propr., anc. maître des requêtes au Conseil d'État (Pont-l'Évêque).
[illegible] maire de St-A[illegible] et Bangy).
Hébert (Vassy).
Hélix d'Hacqueville, président honoraire du trib. civil de Lisieux (Orbec), *v.-pres.*
Hettier ✻, direct. d'assurances (Douvres).
Joret-Desclozières mre de Longues (Ryes)
Langlois, propriétaire (Isigny).
Le Fèvre, propriétaire, maire de Fontenay le Marmion (Bourguébus).
Luard ✻, maire (Honfleur).
Lyée de Belleau (de), maire de Notre-Dame de Courson (Livarot).
Niobey ✻, notaire (Bayeux).
Paris, avocat à Caen (Dozulé).
Paulmier (O✻), ancien député, avocat, maire (Bretteville-sur-Laize).
P[illegible] président de chambre de [illegible] Caen (Caen, *Est*, *pres.*
Pesnel, propriétaire (Bény-Bocage).
Pierrefeu (de) ✻, maire de Le Mesnil-Frémentel.
P[illegible] (Balleroy).
Pontécoulant (de) (O✻), chef du cabinet du ministre des affaires étrang. (Condé).
Roulland ✻, maire (Caen, *Ouest*)
Saint-Jean ✻, maire de Bretteville-le-Rabet (Harcourt).
Saint-Pierre (Vte de) ✻, député à l'Assemblée nationale, maire de St-Pierre-du-Fresne (Aunay).
Tardif de Pet.ville ✻, maire (St-Sever).
Toutain, propriétaire, maire de St-Pierre-sur-Dives (St-Pierre-sur-Dives).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet et secrétariat. M. Guerlin de Guer, *chef.*
Presse. — Théâtres. — Affaires réservées.

1re *Division.* M. de la Mare ✻, *chef de division.*
Personnel. — Élections. — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Affaires militaires.

2e *Division.* M. Ledart, *chef de division.*
Administration départementale et communale.

3e *Division.* M. Ameline, *chef de division.*
Comptabilité. — Contributions.

M. Delahaye, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux

Archiviste M. Chatel. — *Architecte:* M. Marcotte. — *Agent voyer en chef:* M. Guillot.

Arrondissement-chef-lieu de Caen.

Composé de 9 cantons ; 188 communes, 128,141 habitants.

Arrondissement de Bayeux.

Composé de 6 cantons ; 135 communes, 73,476 habitants.

M. H. Delmas, *sous-préfet*, à Bayeux.

Arrondissement de Falaise.

Composé de 5 cantons; 114 communes; 54,094 habitants.

M. Lantenois de Boisviers, *sous-préfet*, à Falaise.

Arrondissement de Lisieux.

Composé de 6 cantons; 125 communes; 67,046 habitants.

M. Chrestien de Lihus, *sous-préfet*, à Lisieux.

Arrondissement de Pont-l'Évêque.

Composé de 6 cantons; 107 communes, 56,251 habitants.

M. Leroux, *sous-préfet*, à Pont-l'Évêque.

Arrondissement de Vire.

Composé de 6 cantons; 96 communes; 77,004 habitants.

M. Sauveur de la Chapelle, *sous-préfet*, à Vire.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Bayeux.....	Marc.	Lisieux.....	Prat.
Caen.....	Rouland ✻.	Pont-l'Evêque.....	David.
Falaise.....	Esnault.	Vire.....	Morin-Lavallée.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay. — Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze; à l'Est par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère; au Sud par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot; et à l'Ouest par ceux du Lot et de la Corrèze.

M. Et. de Chazelles, *préfet*, à Aurillac.
M. de la Lande de Calan, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Sarrauste, Bon Delzons, Rames ✻, *vice-président.*

Conseil général de département. MM.

Abrial, notaire, maire de Chaudesaigues (Chaudesaigues).
Allègre, avocat (Ruines).
Bastid, avocat, député (St-Cernin).
Bonnet, juge au tribunal civil de St-Flour (Allanche).
Brugerolles, médecin, maire de Massiac (Massiac).
Cabanes (Léon), méd., maire de St-Mamet (St Mamet).
Cabanes (Joseph), avocat, adjoint au maire d'Aurillac (Laroquebrou).
Castellane (Mis de), député (Marcenat).
Chirac, médecin, maire de Vic-sur-Cère (Vic-sur-Cère).
Daude, avocat (St-Flour, *Sud*), *président.*
Gibert, directeur de la ferme école de la Chassagne (Pierrefort).
Jalenques ✻, notaire (Maurs).
Maisonobe, président du tribunal de commerce (Aurillac, *Sud*), *vice-président.*
Mathieu de Laforce (Gabr.), avoc. (Champs).
Murat (de), maire de Menet (Riom-ès-Montagne).
Odon-Périer, banquier, maire de Mauriac (Mauriac).
Oudoul, maire de St-Flour (St-Flour, *Nord*).
Pagès, maire de Pleaux (Pleaux).
Parieu (Félix de) (GC✻), de l'Institut (Aurillac, *Nord*).
Picou, médecin, maire de Montsalvy (Montsalvy).
Ribier (de), mre de Champagnac (Saignes).
Roland, maire de Salers (Salers).
Teissèdre, notaire honoraire (Murat).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. de Boschâtel, *chef.*

Personnel des fonctionnaires. — Instruction publique. — Prisons. — Télégraphie. — Poste.

1re *Division*. M. Bonnefons, *chef de division.*

Agriculture, commerce, industrie, travaux publics, mines. — Enfants assistés, aliénés. — Statistique. — Élections. — Police générale. — Recrutement. — Affaires militaires. — Contributions directes et indirectes, etc.

2e *Division*: M. Mayenobe, *chef de division.*

Administration communale, cultes, chemins vicinaux, etc. — Administration hospitalière. — Comptabilité communale, et

2e *Division:* M. Dampeyron, *chef de division.*

Comptabilité de l'État et du département. — Caisses d'épargne. — Mandatements, etc. — Forêts

M. Bonnefons, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste. M. Rivain — *Architecte:* M. Aiguesparses — *Agent voyer en chef.* M. Méray ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*

Arrondissement-chef-lieu d'Aurillac.

Compos[illegible] de 8 cantons 93 communes; 90,227 habitants.

Arrondissement de Mauriac.

Composé de 6 cantons; 61 communes, 58,356 habitants.

M. Tixier de Brolac, *sous-préfet*, à Mauriac

Arrondissement de Murat.

Compose de 3 cantons; 36 communes; 32,651 habitants.

M. Limperani, *sous-préfet*, à Murat.

Arrondissement de Saint-Flour.

Composé de 6 cantons; 74 communes; 50,739 habitants.

M. Renou, *sous-préfet*, à Saint-Flour.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aurillac..... Geneste (E.).
Mauriac..... Périer.
Murat..... Veissèyre.
Saint-Flour ..... Oudoul

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge. — Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres; à l'Est par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au Sud par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'Ouest.

M. DE VAUDICHON ✻, *préfet*, à Angoulême.
M. Marchal, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Malignon, Laignel-Lavastine.
M. Létourneau, *conseiller de préfecture honoraire.*

Conseil général de département. MM.

André (O✻), d[illegible] Angr[illegible]
Bouniceau Gesmon ✻, juge au tribunal de 1re instance de Bordeaux (St-Amant-de Boixe).
Bouraud, anc. maire de Cognac (Segonzac)
Bourdier-Lunauve, maire de Bors-de-Montmoreau (Montmoreau)
Bourrand, doct. en méd. (La Rochefoucauld)
Champvallier (Edgard de), député (Villefagnan)
Chapelle (Montembœuf).
Daguerre, fabricant de papiers (Aubeterre).
Duchaud, avocat (Confolens, *Sud*).
Ducoudert, ancien maire (Chabanais
Goullard, maire de la Chaise (Barbezieux).
Guesnon, notaire (Châteauneuf)
Hemery (Pol d'), maire de Bioussac (Ruffec)
Lafaye du Bourgon (de), avocat (Brossac).
Lajeunie, maire de St-Quentin (Chalais).
Loiseau de Grandmaison, propriétaire (Champagne-Mouton).
Maillard, maire d'Hiesse (Confolens *Nord*).
Marchand, député (St-Claud).
Marrot, avocat, maire d'Angoulême (Angoulême, 2e *canton*).
Martell (Edouard), député (Cognac).
Mathieu-Bodet ✻, député (Hiersac), *pres.*
Mesnier, avocat (Baignes).
Plantevigne, maire de Marcillac (Roullac).
Ran[illegible] ✻, [illegible] Jarnac,
[illegible] juge de paix (Villebois-Lavalette)
Saz[illegible] (Ranzac
Sezerac [illegible] ✻, [illegible] maire (Angoulême, 1er *canton*), *vice-président.*
Thiac (de) ✻, propriétaire (Mansle).
Vallantin-Dulac, notaire et m[illegible] (Montl[illegible]

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N....., *chef du cabinet.*

1re *Division* M. L. V..... *chef de division.*
Secrétariat général.

2e *Division* M. Penot, *chef de division*
Finances

3e *Division*. M. E Cucille, *chef de division.*
Intérieur et travaux publics.

M. Brunet, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Dabinet de Rencogne. — *Architecte :* M. Préponnier.
Agent voyer en chef : M. Fougerat.

Arrondissement-chef-lieu d'Angoulême.

Composé de 9 cantons; 136 communes, 134,106 habitants.

Arrondissement de Barbezieux.

Composé de 6 cantons; 80 communes; 50,894 habitants.

M. Duviviers ✻, *sous-préfet*, à Barbezieux.

Arrondissement de Cognac.

Composé de 4 cantons; 69 communes; 67,261 habitants.

M. Sémerie, *sous-préfet*, à Cognac.

Arrondissement de Confolens.

Composé de 6 cantons; 66 communes; 63,392 habitants.

M. Chassou, *sous-préfet*, à Confolens.

Arrondissement de Ruffec.

Composé de 4 cantons, 81 communes; 51,927 habitants.

M. Poupelet, *sous-préfet*, à Ruffec.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Angoulême	Marrot.	Confolens	Junien-Lavillatroy.
Barbezieux	Hilairet.	Ruffec	Nadaud.
Cognac	Imbaud.		

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge. — Il est borné au Nord par les départements de la Vendée et des Deux Sèvres; à l'Est par une partie de ceux des Deux Sèvres et par celui de la Charente; au Sud par les départements de la Dordogne et de la Gironde, et à l'Ouest par l'Océan.

M. De Bignières, *préfet*, à la Rochelle.
M. de Roquette-Buisson, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Du Cros ✻, *vice-président*, Dumorisson, A. Demonsay, Vivier.
M. Callot ✻, *conseiller honoraire*

Conseil général de département. MM.

Barbedette (la Rochelle, *Est*), *secrétaire*.
Bolfinet, propriétaire (St-Savinien).
Boisgiraud, propriétaire (Gemozac).
Bonnet, propriétaire (Montguyon).
Bossay (Mathe
Bouyer, médecin (Burie)
Charlet (Omer) (le Château).
Chevallier (Adrien), maire, médecin (Saint-Agnant)
Chevallier (Elisée), médecin (la Tremblade).
Coindreau (Jonzac).
Cordier (Rochefort).
Cotard (St-Hilaire).
Dampierre (Mis de) (St-Gems).
Depierris (Courçon).
Duchâtel (Cte Tann g), député (Miramb eau), *vice-président*.
Dufaure, député, (Cozes).
Dutouquet, médecin (Rochefort)
Dusault ✲, med , maire (Tonnay-Boutonne)
Elie (Marcel) (Montlieu)
Emmery (O ✲, I) (la Rochelle, *Ouest*.
Esc sseria x , O ✲ Saintes, *Sud*).
Finot (Ars).
Fournier (Charles), (✲, A), ancien maire de la Rochelle (la Jarrie).
Garnier, propriétaire (Royan).
Jolly-d Aussy, ex-juge de paix (St-Porchaire).
Lacour, fils (Aulnay).
Larade (St Je
arquier (Archi
Lemercier (Cte Anat.) ✲, prés. du conseil d'administration des chemins de fer des Charentes (Saintes, *Nord*), *vice-président*.
Marchand (Montendre).
Mestreau (Frédéric), député à l'Assemblée
Normand, propriétaire (St-Pierre-d'Oleron).
Renault (Alf.), négociant, maire (Tonnay Charente).
Rigaud, médecin, maire (Pons
Rivaille (Arthur), député à l'Ass mblée nationale (St-Martin).
Rodier ✲, propriétaire (Marans).
Roy de Loulay (✲, A), député (Loulay
Saugé, banquier (Surgères).
Sauné ✲ (Marennes)
Vast-Vimeux (Bon) O ✲, dép. (Angrefeuille).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Val Durand, *chef*.

Secrétariat général et affaires militaires MM Bruneteau, *chef de bureau* Marcel, *chargé des affaires militaires*.

Secrétariat général. — Imprimerie et librairie. — Aliénés. — Élections. — Beaux-arts. — Caisses d'épargne. — Affaires militaires.

1re *Division*. M. Pérade, *chef de division*.

1° *Administration générale et départementale*. — *Travaux publics*. — Navigation. Pêche - Ponts et chaussées. — Cours d'eau. — Domaines (Contentieux). — Édifices départementaux. — Service sanitaire. Agriculture. Commerce. — Monuments historiques. Bâtiments départementaux Postes. — Télégraphie. Jury. — Duel légal — Colportage. — Chasse. Débits de boissons — Police.

2e *Division* M. Dérélo (A), *chef de division*

2° *Administration communale et hospitalière*. — Enseignement primaire. Administration et comptabilité communales. — Hospices et secours hospitaliers. — Octrois. Enseignement primaire (Matériel). Maisons d'école. Eglises et temples

3e *Division* : M. Gautier fils, *chef de division*

3° *Finances*. — Contributions directes. - Cadastre. — Budgets et comptes départementaux — Comptabilité départementale. — Comptabilité générale. — Statistique. — Prisons. — Rentes sur l'État. - Subventions aux réfugiés politiques.

M. Lafargue, *secrétaire greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M Meschinet de Richemond ( ), *inspecteur des archives communales et hospitalières*. — *Architecte* : M. Mas *Agent voyer en chef* : M. Larvet ✲.

Inspection des établissements d'aliénés, d'enfance et des enfants assistés
M. le docteur L. Morel.

Arrondissement-chef lieu de la Rochelle.

Composé de 7 cantons, 55 communes; 80,109 habitants.

M. de Portal, *sous-préfet*, à Jonzac.

Arrondissement de Jonzac.

Composé de 7 cantons; 129 communes 79,181 habitants.

Arrondissement de Marennes.

Composé de 6 cantons; 34 communes; 58 145 habitants.

M. le Vte Diviau de Piolant, *sous-préfet*, à Marennes.

Arrondissement de Rochefort.

Composé de 5 cantons, 41 communes; 67,860 habitants.

M. le Bon Rafélis de Broves, *sous-préfet*, à Rochefort.

Arrondissement de Saintes.

Composé de 8 cantons; 109 communes; 103,696 habitants.

M. Fontaine, *sous-préfet*, à Saintes.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angély.

Composé de 7 cantons, 120 communes; 81,662 habitants.

M. Etienne Formon, *sous-préfet*, à Saint-Jean-d'Angély.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Jonzac	Coindreau (Georges).	Rochefort	Guédon (Jules).
La Rochelle	Beltremieux (E)(✻ A)	Saintes	Lemercier (Cte) ✻.
Marennes	Delagrave (Célestin).	St-Jean-d'Angély	Jousain.

DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry. — Il est borné au Nord par les départements de la Nièvre, du Loiret et de Loir et Cher, à l'Est par celui de la Nièvre; au Sud par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre; et à l'Ouest par le département de l'Indre.

M. Lauras (Paul), *préfet*, à Bourges.
M. Vallois ✻, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Martin (Jules) ✻, *vice-président*, Riffé, Maréchal-Lebrun.

Conseil général de département. MM.

Achet, avocat (les Aix-d'Angillon).
Aubertot, propriétaire (Lury).
Aubineau, av. à Bourges (Graçay), *v.-prés.*
Arenberg (pce A. d') (St-Martin-d'Auxigny).
Baudault, maire d'Épineuil (Sauzais-le-Potier).
Boin ✻, président de chambre à la cour d'appel de Bourges (Dun-le-Roi), présid. de la commission départementale.
Boulard (Henri) (Mehun).
Brisson père, avoué à Bourges (Charost).
Brisson (H), député de la Seine (la Guerche).
Chabaud-Latour (de), député, maire de Thauvenay (Sancerre).
Desforges, propriétaire (Argent).
Devoucoux, maire (Bourges), *président.*
Duvergier de Hauranne (Emmanuel) ✻, (Sancergues).
Flun, médecin (Aubigny).
Fournier, député (Levet).
Guénin, propriétaire (Châteauneuf).
Girault, maire d'Alichamps (St-Amand).
Gohin, propriétaire (le Châtelet).
Henry des Tureaux, médecin, maire de Méry-ès-Bois (la Chapelle-d'Angillon).
Lefèvre, avocat (Vailly).
Lourlou avocat à Bourges (Sancoins).
Mounier (O✻), fabricant à Foecy Vierzon)
Montsaulnin (Ch. de), maire de Tendron (Nerondes)
Perussault, maire (Henrichemont).
Porcheron, maire (Lignières).
Rivière (duc de) (Charenton).
Rousseau, propriétaire (Bagy
Tourraton, maire (Châteaumeillant).
Vogué (Cte de), député, ambassadeur à Constantinople (Leré).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Terwagne, *chef.*

1re *Division.* M. Poussé, *chef de division.*

Administration générale. — Police générale. — Recrutement militaire. — Agriculture. — Commerce et industrie. — Beaux-arts. — Assistance publique. Statistique. Élections législatives, départementales et communales. Mairies

2e *Division.* M. Langumier, *chef de division.*

Administration départementale. — Travaux publics. — Chemins vicinaux et ruraux. — Extinction de la mendicité. — Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes.

3e *Division.* M. Devaux, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. — Culte paroissial et affaires ecclésiastiques — Congrégations religieuses — Contributions indirectes et service forestier. — Instruction primaire

M. Brenguier, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Barberaud fils. *Architecte* M E Buisère.
Agent voyer en chef, M. Bon ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Bourges.

Composé de 10 cantons; 100 communes, 137,371 habitants.

Arrondissement de Saint-Amand.

Composé de 11 cantons, 115 communes; 116,795 habitants.

M. de la Presle, *sous-préfet*, à Saint-Amand.

Arrondissement de Sancerre.

Composé de 8 cantons; 76 communes; 81,226 habitants

M. le Vte de l'Ecuyer, *sous-préfet*, à Sancerre.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Bourges. Devoucoux
St-Amand. Guerra .
Sancerre . . Cassior

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive et se jette dans la Vezère; c'est un des départements que forment le Haut et le Bas-Limousin. — Il est borné au Nord par les départements du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'Est par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au Sud par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne, et à l'Ouest par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

M. DE BURE, *préfet*, à Tulle.
M. de Tascher ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Duchamp, *vice-président*, de Chauveron, Dupont.
M. Choulfour ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Arfeuillère, député à l'Assemblée nationale, maire de Peyrelevade (Sornac).
Braquilange (de), propriétaire (Égletons)
Billot (Gal) (O✻), député (Brive).
Breton, maire (Vigeois).
Brugoille, avocat (Beynat).
Brunet ✻, vice-président au tribunal civil de la Seine (Lubersac), *président*
Canary (Raoul), avocat (Nouvic).
Chammard fils (de) ✻, m (Tulle, *Sud*), *v.-p.*
Decoux-Lagoutte ✻, maire Treignac
Deschamps-Mavailer, notaire (Uzerche)
Dulmet, maire (Meyssac).
Flaucaud-Penardille, avocat (Tulle, *Nord*).
Gery (Privas).
Godin de Lépinay ✻, ingénieur (Larche).
Gouyon, maire (Juillac)
Lafond de Saint-Mür (Bon) (O✻) (la Roche-Canillac)
Lasteyrie (Cte F. de), membre de l'Institut (Donzenac)
Latrade (Ayen).
Lebraly fils, député (Ussel).
Lestourgie, député, maire (Argentat)
Longy, docteur médecin, maire (Eygurande).
Maison, maire (Meymac).
Mazeyrat-Beaufeu...
Mons, médecin (Seilac
Roche, notaire à Soursac (Lapleau).
Roudié, notaire et maire (Mercœur).
Terrieu, maire (Corrèze)
Teyssier notaire à Pérols (Bugeat).
Theyssier, médecin (Bort).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Darras, *chef.*

1re *Division* : M. Raynaud, *chef de division.*

Administration et comptabilité communales et hospitalières. — Recrutement et affaires militaires. — Enfants assistés. — Aliénés. — Mendicité. — Police. — Instruction publique.

2e *Division* M. Ducaruge, *chef de division.*

Industrie. — Agriculture et commerce. — Administration départementale. — Travaux publics. — Chemins vicinaux

3e *Division* : M. Escure, *chef de division*

Finances et comptabilité générale. — Taxes diverses. — Poids et mesures. — Prisons. — Sociétés de secours mutuels. — Dénombrement de la population. — Comptabilité des eaux et des chemins vicinaux.

M. Ducaruge, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte. M. Oscar Lacombe. — *Architecte* M. Clerc. — *Agent voyer en chef*: M. Machat.

Arrondissement-chef-lieu de Tulle.

Composé de 12 cantons; 118 communes, 120,001 habitants.

Arrondissement de Brive.

Composé de 10 cantons, 98 communes, 111,459 habitants

M. de Coincy, *sous-préfet*, à Brive.

Arrondissement d'Ussel.

Composé de 7 canton 41 communes; 62 habitants.

M. de Sainte-Marie, *sous-préfet*, à Ussel.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Brive . Martin. Ussel . Laumond.
Tulle..... Bourdrie.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE

Ce département comprend l'île de Corse. — La Corse possède de vastes forêts, les plus belles peut-être, de toute l'Europe. Elle renferme des marais qui, rendus à la culture par le dessèchement, peuvent être la source de richesses immenses. La belle plaine d'Aleria, seule, peut fournir aux besoins de plus de cent mille habitants. Le sol de la Corse est susceptible de toutes les productions de l'olivier, le mûrier, le [illegible] naturellement.

M. SOUVESTRE ✻, *préfet*, à Ajaccio.
M. Niel, *secrétaire général*

Conseil de préfecture MM.

Ceccaldi, *vice-président*, Leca, Elisi de St-Albert.

Conseil général de département. MM.

Abbatucci (A. D.) (C✻), général de division (Zicavo)
Arrighi, conseiller honoraire (Corte
Arrighi (P. A.) (Muro).
Bartoli (C.) (Calvi).
Benedetti (Piedicorte).
Bertola (Lama).
Bonaparte (Prince Jérôme-Nap.) (Ajaccio).
Brignole (Cervione).
Casale (Oletta).
Casta, propriétaire (Santo-Pietro).
Carlotti ✻, président de la commission départementale (Serraggio).
Casal[illegible], médecin (Petreto-Bicchisano).
[illegible], ex-sénateur (Bastia Terra [illegible]
Colonna d'Istria (Ghisoni).
Corsi (de) (Pero-Casevecchie), *président*.
Costa, conseiller référendaire à la cour des comptes (Bastia)
Cuneo d'Ornano (Fabien), propr. (Sallec)
Cuneo d'Ornano (P[illegible] (Scopamo).
Fabiani, avocat (Calenzana).
Facendini, avocat (Omessa).
Forciol. (Dominique
Francesch ni-Pietri (Ile Rousse).
Gaudin ✻, médecin (San-Martino).
Gavini ✻, avocat (Campile).
G[illegible] ✻ [illegible] Terranova
Gentile (de), directeur de la succursale de la Banque à Bast[illegible]
Giovanetti (O✻), [illegible] (Rogliano).
Giovannineli (O✻), ch. de bon (Morosaglia).
Gradicelli (Olmi Cappella).
Grazietti (J. F.), médecin (Vezzani).
Gr[illegible]aldi ✻, juge au tribunal de Bast[illegible]
Gr[illegible]
J[illegible]ubst. du proc. général à Aix (Pru[illegible]
Limperani, député (Vescovato).
Marcotti (Campitello).
Massoni (P. E.), vicaire (Valle-[illegible]
Maestrati, abbé (Levie).
Marchetti (San-Nicolao).
Moltra (de) (Monte).
Montepregano ✻ (Bonifacio).
M[illegible] ✻, propriétaire, ancien sous-préfet [illegible] (Florent)
M[illegible] Gentile (Tiburce), maire (Murato).
Multedo (Comte) (Vice
Ortol (Santa-Lucia)
Paoli (J., (Piedicroce).
Peretti (Olmeta).
Pietri (J. Marie), ex-préfet de police (Sartène)
Pitti Ferrandi (M. A[illegible], avocat (Pietra).
Poli, maire (Portovecchio)
Pozzo di Borgo (M.) (Luri).
Pozzo di Borgo (J.) (Bocognano), *vice-prés.*
Pozzo di Borgo (F.) (Soccia).
Praslin duc de Choiseul (Borgo)
Pughesi (San d'Orcino).
Salvarelli (San Lorenzo).
Simonetti-Malaspina, propriétaire (Belgodere)
Spinosi (Piana).

Susini (Serra).
Tiberi, directeur des postes à Orléans (Sermano).
Valery (J.) ✻, négociant à Bastia (Brando).
Versini (L.) (Eviso).
Vittini, maire (Porta).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet, M. Léon Poubelle, *chef* — M. Jules Coppon-Mandar, *secrétaire partic.*

1re *Division* M. Toussaint Olmeta, *chef de division*

Comptabilité départementale. — Grande voirie. — Enfants trouvés — Aliénés. — Clergé. Fabriques et justice

2e *Division* M. J. Dominique Galli, *chef de division.*

Administration des communes et des hospices. — Octrois. — Contributions directes. — Cadastre. — Dons et legs — Cantonnements — Police rurale. — Contentieux des domaines et des forêts. — Elections. — Secours, etc.

3e *Division* M. Charles Guérin, *chef de division*

Police générale. — Recrutement — Instruction publique. — Pénitenciers agricoles et prisons. — Police sanitaire — Usines — Agriculture — Mines. — Eaux thermales

M. Gabrielli, avocat, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Duhamel. — *Architecte* M. Witold Hrynewicka. — *Agent voyer en chef* M. Scamager.

Arrondissement-chef-lieu d'Ajaccio.

Composé de 12 cantons, 79 communes, 66,671 habitants

Arrondissement de Bastia.

Composé de 20 cantons; 93 communes; 74,124 habitants.

M. de Venancourt, *sous-préfet*, à Bastia.

Arrondissement de Calvi.

Composé de 6 cantons, 35 communes; 24,546 habitants.

M. Laporte, *sous-préfet*, à Calvi.

Arrondissement de Corte

Composé de 16 cantons, 110 communes; 59,671 habitants.

M. Coti (J. B.), *sous-préfet*, à Corte.

Arrondissement de Sartène

Composé de 8 cantons; 47 communes; 33 495 habitants.

M. Tempoure, *sous-préfet*, à Sartène.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Ajaccio..... Peraldi.
Bastia ..... Bonelli.
Calvi ..... Bartoli
Corte ..... Benadetti.
Sartène..... Susini.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent de Dijon, par Nuits, Beaune et Châlon, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit. Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne; à l'Est par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura; au Sud par ceux du Jura et de Saône-et-Loire, et à l'Ouest par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Il est traversé de l'Est à l'Ouest par le canal de Bourgogne, sur une longueur de 151,354 mètres. Le chemin de fer de Paris à Lyon le traverse dans sa plus grande largeur.

M. Daunassans ✻, *préfet*, à Dijon.
M. de Valicourt, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

De Champvans, *vice-président*, Caen (Aaron), Bonnet.

Conseil général de département. MM.

Ally, avocat à Dijon (Grancey-le-Château).
Amiel (Emile) (Seurre).
Barberot (Joseph) (Nuits).
Benoist, avocat général à la Cour d'appel de Paris (Flavigny).
Bordet ✻, anc. maître desreq (Montigny)
[illegible]
[illegible]
Bouchard (Paul) (Beaune, *Nord*).
Brulet, docteur-médecin (Is-sur-Tille).
Coquengniot (Nolay).
Court (Précy-sur-Thil).
Coustarier, maire de Bully les-Chanceaux (Baigneux).
Cunisset (Pouilly-en-Auxois).
[illegible] député (Arnay-le-Duc)
Enfert (Dijon, *Est*)
Garnier (O ✻), commandant (Auxonne).
Gleize (Dijon, *Nord*).
Joigneaux (P.), député (Beaune, *Sud*).
Lacomme, doyen de la Faculté de droit (Lierneis), *vice-président*.
Lacoste ✻, médecin, maire (Vitteaux
Lapérouze (Gust.) ✻, propr (Châtillon).
Levêque, député (St-Seine-l'Abbaye).
Louet (Semur)
[illegible]
[illegible]
Marey, ancien notaire (Sombernon).
Mauris, maître de forges (La gnes).
Mazeau, dép., av. à la Cour de cas. (Gevrey).
Meugniot, vétérinaire (Sainneu).
Misset ✻, notaire à Arnay (Arnay-le-Duc).
Muteau, cons. à la cour de Dijon (Selongey
Perdrix, avocat à Dijon (Fontaine-Française), *vice-président*
Piot (Edmond) (Montbard).
Robelin (Dijon, *Ouest*)
Virely (Bligny sur-Ouche).
N.... (Marcheau).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Robert.

1re *Division* : M. Garot, *chef*.

Recrutement. Garde nationale. — Agriculture. — Statistique. — Foires et marchés École. — Chasse. — Police. — État civil. Librairie, imprimerie. — Liste du jury — Elections, etc.

2e *Division* : M. Simonet, *chef*.

Contributions. — Personnel des percepteurs. — Postes. — Cadastre. — Cautionnements. — Budgets départementaux. — Pensions. — Secours. — Prisons. — Aliénés. — Sourds-muets et aveugles

3e *Division*. M. Cagé, *chef*

Administration, comptabilité et contentieux des communes. — Tarifs et baux des octrois. — Police rurale. Donations et legs. — Budgets et comptes. — Instruction primaire. — Bois de l'Etat et des communes

4e *Division* : M. Verrey, *chef*.

Routes. — Chemins de fer. — Rivières. Chemins vicinaux. — Grande et petite voirie Mines Carrières et usines. — Établissements insalubres. — Bâtiments civils. — Édifices diocésains.

M. Oulmann, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste M. Garnier ✻ — *Architecte* : M. Vionnois. — *Agent voyer en chef* : M. Hantz.

Arrondissement-chef-lieu de Dijon.

Composé de 14 cantons; 264 communes, 144,931 habitants.

Arrondissement de Beaune.

Composé de 10 cantons; 199 communes, 120,228 habitants.

M. Hepp, *sous-préfet*, à Beaune.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

Composé de 6 cantons; 116 communes; 45,869 habitants.

M. Dispolt, *sous-préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Arrondissement de Semur.

Composé de 6 cantons; 198 communes; 63,932 habitants.

M. Delacroix-Marsy Ⓜ, *sous-préfet*, à Semur.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Beaune ..... Bouchard (Paul).
Châtillon-sur-Seine.. Maître (Achille).
Dijon..... Perdrix.
Semur.. ..... Bouillé.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est l'un des cinq que forme la Bretagne. — Il est borné au Nord par l'Océan; à l'Est par le département d'Ille-et-Vilaine; au Sud par le département du Morbihan, et à l'Ouest par celui du Finistère.

M. le Cte DE ROCHEFORT ✻ (✠ A), *préfet*, à Saint-Brieuc.
M. Poulin ✻, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Boscher, *vice-président*,
Geslin de Bourgogne ✻,
du Breil de Pontbriand,
Pradal (Fr.).

Conseil général de département. MM.

Allenou, député, maître de forges (Uzel)
Armet de l'Isle, propriétaire (Plouha).
Armez (Louis), maire de Plourivo (Paimpol)
Arnault (Charles), notaire (Évran)
[illegible], maire de Plounevez-[illegible]
Barré Guillard, médecin (St Jouan).
Belizal (de) (Moncontour)
Budes de Guébriant (Vte), propre à St-Jean-[illegible]
[illegible] prop. (Collinée).
[illegible], propriétaire (Broons).
Carré Kérisouët, député, maître de forges (Lachèze), *vice-président*.
Carré Kérisouët (Ern.), prop. (Merdrignac).
[illegible]agny (Vte Henri de), député, à Pleumeur-Bodou (Perros-Guirec)
Corbel, propriétaire (Châtelaudren).
Daniel (Hippolyte) (Goarec).
Dépasse ✻, député, maire (Lannion), *président*.
Dorlodot-D'Armont, juge de paix de (Quin-[illegible]
Dubreil de Pontbriand, propre à St-Potan (Matignon).
Duval, maire de Paimpol (Lanvollon).
Even, docteur-médecin à Vieux Marché (Plouaret)
Flaud ✻, député, maire (Dinan, *Ouest*).
Gagon, pr. du trib. de 1re inst. de St-Brieuc (Plédran).
Gaultier du Mottay, maire de Plérin (Saint-Brieuc, *Nord*).
[illegible] propriétaire à [illegible]
[illegible] maire de Trégueux (Saint-Brieuc).
Hamon-Lamard des Portes, propre (Lamballe).
[illegible] notaire à Ploubalay (Ploubalay)
Huon, avocat (Guingamp)
Huon de Penanster, député (Plestin)
Jaille (de la) (O✻), [illegible] Cala[illegible]
Janzé (Bon de), [illegible]
Jo[illegible]maire, maire [illegible]
Kérigant (de), propriétaire (Quintin).
Le Calvez, propriétaire (Bégard).
Le Corff, propriétaire (Mur).
Le Gac (Charles), notaire (Tréguier)
Le Gall La Salle (Math.), député (Pléneuf).
Le Gorrec (Gabriel), propre (Pontrieux).
Le Pomellec ✻, armateur, maire (Étables)
Le Provost de Launay (C✻), propre à Pommerit-Jaudy (la Roche-Derrien).
[illegible]nard (Bon) (C✻), général de brigade (Pléhédel Carhaix), *vice-président*.
[illegible]
[illegible] au tribunal [illegible]
Olivier (Louis), maire de Guingamp (St Nicolas-du-Pelem).
[illegible]ache, maire de Saint-Brieuc (Saint-[illegible]
Roqst de l'Argentaye, maire et député [illegible]
[illegible] maire de Ploudalhen (Dinan, *Est*).
[illegible]sonsons (de), propre (Belle-Isle).

Bureaux de la préfecture.

M. Deron, *secrétaire particulier*.

Ouverture du courrier. — Personnel du conseil général, du conseil d'arrondissement, des sous-préfets, maires, adjoints et de tous les services administratifs. — Légion d'honneur. — Débits de tabac. — Débits de boissons. — Presse départementale. — Fêtes publiques. — Imprimerie. — Loteries. — Cercles. — Courses. — Annonces judiciaires. — Congés des fonctionnaires. — Affaires réservées.

1re *Division* : M. Bahon, *chef de division*.

Instruction publique. — Imprimerie et librairie. — Pêche. — Voitures. — Établissements insalubres. — État civil. — Presse. — Police sanitaire. — Agriculture, commerce et industrie. — Administration municipale. — Passe-ports. — Aliénés. — Enfants assistés. — Assistance publique.

2e *Division* M. Lesné ✻, *chef de division*.

Élections. — Contributions directes. — Comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Édifices communaux. — Octrois, etc. — Contributions indirectes. — Cultes. — [illegible] départementale. — Dons et legs. — Biens de l'État, du département, des communes, des établissements communaux, des fabriques et des établissements religieux. — Élections départementales et municipales.

3e *Division* M. Joly père, *chef de division*.

Ponts et chaussées. — Grande voirie. — Navigation, ports, usines, mines. — Bâtiments civils. — Chemins vicinaux. — Contentieux relatif aux travaux publics. — Recrutement. — Gendarmerie. — Marine. — Services militaires. — Chasse.

4e *Division* (Archives): M. Lamarre, *chef de division.*
M. Le Tonturier, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Lamarre. — *Architecte* M. Guépin. — *Agent voyer en chef* (M. de Carcaradec ✻, ingénieur en chef, est chargé du service vicinal).

Arrondissement-chef-lieu de Saint-Brieuc.

Composé de 12 cantons; 95 communes, 176,303 habitants.

Arrondissement de Dinan.

Composé de 10 cantons; 91 communes; 117 [illegible] 0 habitants.

M. Delaëtre, *sous-préfet*, à Dinan.

Arrondissement de Guingamp.

Composé de 10 cantons; 77 communes, 124,538 habitants.

M. de Tinseau, *sous-préfet*, à Guingamp.

Arrondissement de Lannion.

Composé de 7 cantons; 65 communes, 115,464 habitants.

M. Léon Leroy, *sous-préfet*, à Lannion

Arrondissement de Loudéac.

Composé de 9 cantons, 60 commun[illegible], 88,[illegible]5 habitants.

M. de Lasteyrie, Mis du Saillant, *sous-préfet*, à Loudéac.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Dinan.....	Flaud ✻.	Loudéac.....	Martin (Julien).
Guingamp.....	Ollivier.	Saint-Brieuc.....	Prédevache.
Lannion.....	De[illegible] ✻.		

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute-Marche et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne. — Il est borné au Nord par les départements de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'Est par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au Sud par celui de la Corrèze, et à l'Ouest par celui de la Haute-Vienne

M. Fournier-Sarlovèze, *préfet*, à Guéret.
M. Poujaud ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

De Raismes, *vice-président*, Chassinat, Gautier.

Conseil général de département. MM.

Aubergier, médecin (Chambon).
Cancalon, greffier (Royère).
Cornudet (Cte Alfred) ✻ (Crocq).
Coutisson, juge de paix de Bourganeuf (Bénévent).
Delage, propriétaire (Bourganeuf).
Defumade, avocat (Ahun).
Develher, maire de Clugnat (Châtelus).
Ducher ✻, conseiller honoraire à la cour de Limoges (Felletin), *président.*
Dupic, propriétaire (Gentioux).
Fayolle, maire (Guéret).
Fouret, propriétaire, maire (Évaux).
Gardavaux, maire de St-Chabrais (Chénérailles).
Lavaud, propriétaire (Pontarion).
Lauly, propriétaire à Flayat (la Courtine).
Martinaud, maire (St-Sulpice-les-Champs).
Masbeurat, médecin (Grand-Bourg).
Merle de Lavaucompet (G✻), gén. de div., maire de St-Sulpice-le-Dunois (Dun), *vice-président.*
Montandon (Ernest), maire (la Souterraine).
Moreau, médecin (St-Vaury).
Parry, maire de Parsac (Jarnages).
Poissonnier, maire à Chenier-Bonnat.
Raymon, maire de Rougnat (Auzances).
Roche-Aymon (Mis de la) ✻, député, maire de Mainsat (Bellegarde).
Sainctorent (de) ✻, député (Boussac).
Sallandrouze de Lamornaix (Charles), manufacturier, maire (Aubusson).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Lagoutte, *secrétaire particulier*.

1re *Division* M. Gerbaud, *chef de division*.

Administration générale et départementale. — Police. — Recrutement. — Travaux publics. Bâtiments. Secours.

2e *Division :* M. Picaud, *chef de division*.

Comptabilité générale, départementale et communale. — Administration communale et hospitalière. — Instruction primaire. — Contributions.

M. Zaremba, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste: M. Duval — *Architecte:* M. Mesbrenier. — *Agent voyer en chef* M. Darfeuille.

Arrondissement-chef-lieu de Guéret.

Composé de 7 cantons ; 75 communes ; 94,548 habitants.

Arrondissement d'Aubusson.

Composé de 10 cantons ; 101 communes ; 100,493 habitants.

M. Périn, *sous-préfet*, à Aubusson.

Arrondissement de Bourganeuf.

Composé de 4 cantons ; 41 communes, 41,742 habitants.

M. Thirion, *sous-préfet*, à Bourganeuf.

Arrondissement de Boussac.

Composé de 4 cantons ; 46 communes ; 37,886 habitants.

M. Calemard de la Fayette, *sous-préfet*, à Boussac.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Aubusson.	Salandre.ze de Lamornaix (Oct.).	Boussac. . . .	Gilbert.
Bourganeuf . .	Piquet	Guéret . .	Fayole.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord. — Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Vienne et de la Charente, à l'Est par ceux de la Corrèze et du Lot ; au Sud par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde ; à l'Ouest par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente.

M. DE TOUSTAIN DU MANOIR (O✻), *préfet*, à Périgueux
M. Corneilhan, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM

Cosse-Manière, Malves-Pons, Souyri, Gisclard.
MM. Debetz de Lacrouzille ✻, Limoges ✻, *conseillers honoraires*.

Conseil général de département. MM.

Archambeaud, maire (Le Bugue).
Bosredon, Philippe de, C✻) (Terrasson).
Bosredon (A. de) ✻, maire de Chavagnac (Sahgnac).
Boudet de Monplaisir ✻, maire (Laforce).
Brugère (Monpont).
Chadois (C.te de) (O✻), député (Sarlat).
Chastanet, avocat (Neuvic).
Combescot, maire de St-Mesmin (Excideuil).
Daussel ✻, député (St-Pierre-de-Chignac), *vice-président*.
Degorce-Dugenest, propriét. (St-Pardoux).
Delugin, maire (Vertei.ac).
Dereix, maire (Marsaul).
Doriac, maire (Villefranche-de-Belvès).
Dubreuil (Thenon).
Dusoulas ✻, maire de St-Avit-Sénieur (Beaumont).
Escande, propriétaire (St-Cyprien).
Fournier-Gorre, maire de Biron (Monpazier).
Garrigat, maire (Bergerac).
[illegible] au de la Source, propriét. (Lymeuil).
Javerzac, maire de St-George de Montcar (Villefranche).
Jouffreau ✻, maire de St-Aulaye (St-Aulaye).

Laborie (de) (Charles) (Issigeac).
Labrousse (Junilhac).
Lacombe ✲, ingénieur civil (Carlux).
Lafon de Fongauffier ✲, député du Sénégal (Belvès).
Lassaigne ✲, anc. médecin major (Lalinde).
Laval Dubousquet, médecin (Cadouin).
Luzié (Albert), médecin (St-Alvère).
Magne (Pierre) (G✲), député (Villefranche de-Longchapt).
Magne (Alfred) ✲ (Savignac-les-Églises), *président*.
Malet (marquis de), propr. (Bussière-Badil).
Marchat (St-Astier).
Marty, maire (Vergt).
Mazel, (Montignac).
Mazerat ✲, député, ancien maire (Nontron), *vice-président*.
Meunier-Quinsac, propriétaire (Lanouaille).
Mie (L.), avocat (Périgueux).
Moreau ✲, méd., maire de St-Apre (Montagrier)
Nathan (de), avocat (Vézines).
Piotay, médecin (Mussidan).
Puyjoli de Meyronnesas, médecin, maire (Brantôme).
Raynaud ✲, avocat (Hautefort).
Rey, propriétaire (Champagnac-de-Belair).
Selves (de), maire (Sarlat).
Simon, médecin (Ribérac).
Taillefer (Oswald) ✲, (Domme).
Theulier (Albert), maire (Thiviers).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M .

Ouverture et distribution du courrier. — Correspondance politique. - Affaires confidentielles et réservées

1re *Division* M. Lasfaux, *chef de division.*

Administration générale et départementale.

Comptabilité générale, départementale et des prisons. — Administration générale et départementale. - Affaires militaires. - Assistance publique. — Agriculture, commerce et industrie. — Police générale, salubrité publique

2e *Division* M. Lallaquière, *chef de division*

Secrétariat général et travaux divers

Personnel de toutes les administrations publiques. — Élections. — Police politique. — Recueil des actes de la préfecture. - Travaux publics. — Domaine. — Mines. — Greffe du conseil de préfecture

3e *Division* M. Sarlandie, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière.

Octrois. — Instruction primaire — Cultes. — Fabriques. — Statistique

Services départementaux.

Archiviste M. Valapelet. — *Architecte :* M. Dubet. — *Agent voyer en chef :* M. Sinsou ✲.

Arrondissement-chef-lieu de Perigueux

Composé de 9 cantons; 113 communes, 112,804 habitants.

Arrondissement de Bergerac.

Composé de 13 cantons; 172 communes; 111,381 habitants.

M. le Vte de Gombert ✲, *sous-préfet*, à Bergerac.

Arrondissement de Nontron.

Composé de 8 cantons, 80 communes, 78,434 habitants.

M. Blanche, *sous-préfet*, à Nontron.

Arrondissement de Ribérac.

Composé de 7 cantons; 84 communes; 68,703 habitants.

M. Cazanave, *sous-préfet*, à Ribérac.

Arrondissement de Sarlat.

Composé de 10 cantons; 133 communes; 108,814 habitants.

M. Dumontet de Lacroze, *sous-préfet*, à Sarlat.

Maires nommés par le Gouvernement. MM

Bergerac.....	Gouzot.	Ribérac.	Serbat.
Nontron.....	Pécon-Lajgerie.	Sarlat....	Landry.
Périgueux.....	Fournier-Laurière		

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Ce département tire son nom de la rivière du Doubs, qui l'arrose; il faisait partie de [illegible] par [illegible] de fer; le travail et les engrais le rendent fertile. On y élève beaucoup de bestiaux de race bovine et des chevaux [illegible] fromageries, qui produisent par an plus de 4 millions de fromages, façon gruyère; tanneries, etc. Il est arrosé par de nombreux cours d'eau dont l'étendue est de 1,893 kilomètres et qui fournissent à l'irrigation des terres de précieuses ressources. Il est borné au Nord par le [illegible] de Haute-Saône et celui du Haut-Rhin; à l'Est et au [illegible] de Neuchâtel et de Vaud), et à l'Ouest par les départements du Jura et de la Haute-Saône.

M. le Bon DE CARDON DE SANDRANS (O✻) (✻), *préfet*, à Besançon.
M. Febvay ✻, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Delau ✻, *vice-président*, Ménager ✻, Boudet (Léonce).

Conseil général de département. MM.

Beauquier (Besançon, *Nord*).
Bonneau (de) (St-Hippolyte).
Bourgenet ✻, président honoraire à la cour de Besançon (Pierrefontaine), *vice-président*
Bourquard, maire (Russey)
Brelet, avocat (Baume)
Colin (Pontarlier).
Dachin (Bon), juge au tribunal [illegible] Roi
Dupondy (C✻), général de brig[illegible]
Estiguard, conseiller à la cour de Besançon (Vercel)
[illegible]y Billet (Boussières)
[illegible]rd (Quingey)
Guillemin (Rougemont)
Jouffroy (Cte de) (Marchaux)
Lalance, maire (Montbéliard)
Lo[illegible]seau (C✻), [illegible] président de la cour de Be[illegible] M. [illegible], *président*
Meiner ✻, maire (l'Isle-sur-le-Doubs).
Méroda (Cte de), (Maîche), *vice-président*
Oudet, avocat (Besançon, *Sud*).
Oudot, maire (Clerval)
[illegible]ocat à Pontarlier (Levier).
[illegible]geot (Pont-de-Roide).
Poncet, notaire (Morteau).
Satier, manufacturier (Audincourt).
Ferrier de Loray (Mis de) (Amancey)
Vautherin ✻, manufacturier (Ornans).
Viette (Blamont).
Vuillemin ingénieur en chef des ponts et chaussées (Montbenoît)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Rivoire, *secrétaire particulier.*

1re *Division :* M. Brasard, avocat, *chef de division.*

Routes nationales et départementales. — Navigation. — Service hydraulique. — Commerce, industrie et agriculture. — Domaines, contentieux, etc. — Édifices diocésains. — Bâtiments départementaux. — Chasse. — Pêche. — Police. — Prisons.

2e *Division :* M. Mougin ✻, *chef de division.*

Élections. — Administration des communes. — Chemins vicinaux. — Forêts communales. — Cultes. — Hospices et bureaux de bienfaisance.

3e *Division :* M. C. Tatu, *chef de division*

Affaires militaires. — Garde nationale. — Instruction publique. — Instruction primaire. — Comptes et budgets [illegible]tions directes.

M. Branget, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux

Archiviste M. Gauth[illegible]. — *Architecte* M. Saint-Ginest. — *Agent voyer en chef :* M. Delmas.

Arrondissement-chef-lieu de Besançon.

Composé de 8 cantons; 203 communes, 109,898 habitants

Arrondissement de Baume.

Composé de 7 [illegible]antons; 187 communes, [illegible]9,918 habitants.

M. Chavane ✻, *sous-préfet*, à Baume.

Arrondissement de Montbéliard.

Composé de 7 cantons ; 159 communes ; 72,198 habitants.

M. de Salvert, *sous-préfet*, à Montbéliard.

Arrondissement de Pontarlier.

Composé de 5 cantons ; 88 communes ; 49,237 habitants.

M. Jalouzet, *sous-préfet*, à Pontarlier.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Ba[illegible]	Montbéliard..... Cuenel.
[illegible]	Pontarlier..... Gros

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

L'un des trois que forme le Dauphiné. Il est borné au Nord par le département de l'Isère, à l'Est par le même et celui des Hautes-Alpes, au Sud par les départements des Basses-Alpes et de Vaucluse ; à l'Ouest par [illegible] Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône.

M. Diard (Paul), *préfet*, à Valence.
M. Veisaz, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

C[te] de Raousset-Soumabre, *vice-président*, Forcheron, Coppinger.

Conseil général de département. MM.

Aulan (C[te] d'), propriétaire (Séderon).
[illegible] procureur général à Riom (la Motte-Chalançon).
Bernard, architecte (Valence).
Bernon (B[on] de) (Grand-Serre).
Chamaret, docteur-médecin (Loriol).
[illegible]
Chartron, négociant (St-Donat).
Descamp, avoué (Die).
Fayard, avocat (Chabeuil).
Germain, propriétaire (Châtillon).
Jancyor (Tain).
Joubert, avoué à Die (la Chapelle-en-Vercors).
Loubat, avocat (Grignan).
Madier Montjau (Perrelatte).
Malens, député (St-Paul-Trois-Châteaux).
Marcellin ✻, conseiller à la cour de Grenoble (Remuzat).
Martin, propriétaire (Marsanne).
Mascret, notaire (St-Jean-en-Royans).
Morel-Lombard, propriétaire (St-Vallier), *vice président*
[illegible]
[illegible]
Perrier, maire de Crest [illegible] Nord,
Rey, ancien député (Saillans), *président.*
Richard, maire (Nyons).
Servan, négociant (Romans), *vice-président.*
Verdet, négociant, président du tribunal de commerce d'Avignon (le Buis).
Veye-Charston (C✻), général du génie (Montélimar).
N....., (Crest, *Nord*)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Duvernet ✻, *chargé de la direction.*

1re *Division*. M. Duvernet ✻, *chef de division.*

Agriculture. — Assistance publique. — Beaux-arts. — Commerce et industrie. — Écoles spéciales. — Établissements insalubres. — Police. — Prisons. — Statistique. — Personnel des maires.

2e *Division*. M. Jouhe, *chef de division.*

Comptabilité municipale. — Bois communaux. — Routes nationales, chemins de fer, chemins vicinaux. — Cultes. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Instruction publique. — Octrois. — Voirie urbaine.

3e *Division* : M. Romain, *chef de division.*

Comptabilité générale. — Formation des budgets et comptes départementaux. — Traitements administratifs. — Contributions directes et cadastre. — Domaines. — Forêts domaniales. — Pêche fluviale. — Poids et mesures.

M. Blay, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Lacroix. — *Architecte* : M. N. — *Agent voyer en chef* : M. Poinçot.

Arrondissement-chef-lieu de Valence.

Composé de 10 cantons; 118 communes; 157,079 habitants.

Arrondissement de Die.

Composé de 5 cantons; 117 communes; 61,548 habitants.

M. Chaigne, *sous-préfet* à Die.

Arrondissement de Montélimar.

Composé de 6 cantons; 69 communes, 68,687 habitants.

M. de Marçay ✻, *sous-préfet*, à Montélimar.

Arrondissement de Nyons.

Composé de 4 cantons; 74 communes, 33,109 habitants

M. de Peslouan, *sous-préfet*, à Nyons.

Maires nommés par le Gouvernement. MM

Die	Joubert.	Nyons	Lon,
Montélimar	Loubet.	Valence	Bès.

DÉPARTEMENT DE L'EURE

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au Nord par le département de la Seine-Inférieure, à l'Est par ceux de l'Oise et de Seine-et-Oise; au Sud par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'Ouest par le Calvados.

M. le Bon Sers, *préfet*, à Évreux.
M. Dufresne, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Bouquelon, Dieuzy, Vte de Barré, Laignel-Lawastine.
M. Molle, *conseiller de préfecture honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Barray (Cte de) ✻, maire (Verneuil).
Blangy (Cte de) (Bourg-Théroulde).
Brossard, Cte de) ✻ (Beaumont-le-Roger).
Broglie (duc de) ✻, député (Broglie), *vice-président.*
Chambray (Mis de) (Damville).
Chennevière (O✻), lieut.-colonel d'état-major (Pont-de-l'Arche).
Croix (Mis de) (O✻) (Bernay).
Dessault (Conches)
Dumesnil ✻, maire (les Andelys).
Forval (Bon de) ✻, maire Beaumesnil).
Fouquet (Albert) [illegible]
Garnier (Louviers).
Hébert (Cormeilles).
Huet (Gaillon).
Jean-Lambert (Brionne), *secrétaire.*
Lablé (Évreux, *Nord*).
Lebeurier d'Osmoy (Ce [illegible]
Legendre, maire (Pont-Audemer).
Lecouteulx de Cantelou (Cte ✻, maire (Étrépagny).
Lépouzé, député (St André).
Lerefflait (Louis), maire (Routot).
Ozanne (de Neubourg).
Papon (Nonancourt).
Perat de Blosseville (Mis [illegible]
Pouyer-Quertier ✻ [illegible]re (Fleury-sur-Andelle), *président*
Ridel, maire (Écos).
Roncière le Noury (Bon de la) (GO✻), vice-[illegible]ral, député (Évreux, *Sud*), *vice-président.*
[illegible] Prix (Bon de) ✻, député [illegible]
Suchet, duc d'Albufera (C✻), maire (Vernon).
Trutat (Paul), maire (Pacy), *secrétaire.*
Valon (Cte de), propriétaire (Lyons).
Vauquelin, maire (Beuzeville).
Ver[illegible]
Vittecoq ✻ (Montfort).
Vy, propriétaire (Thiberville).
N... (St-Georges)

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet M. Sers (Henry), *chef*

Personnel. — Beaux-arts. — Théâtres, etc.

1re *Division* M. Ango, *chef de division*

Conseil général. — Budgets et comptes départementaux. — Caisses d'épargne, etc. — Routes. — Chemins de fer. — Télégraphie. — Service hydraulique. — Navigation. — Comptabilité générale et départementale

2e *Division* : M. Tassel, *chef de division.*

Comptabilité communale et hospitalière. - Hospices. — Bureaux de bienfaisance. — Cultes. — Instruction secondaire et primaire. — Police municipale — Assistance publique.

3e *Division* - M. Bourdon, *chef de division.*

Listes électorales. — Elections. - Secours. — Commissions administratives. - Police générale. Sapeurs-pompiers. - Affaires militaires. — Chasse - État civil — Établissements de répression. — Agriculture. — Industrie. Police sanitaire. - Eaux et forêts. Postes. — Jury

M. Noyer, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. l'abbé Lebeurrier — *Archiviste adjoint* M. Dolbet.
Architecte : M. Renou. *Agent voyer en chef*. M. Bonnin.

Arrondissement-chef-lieu d'Evreux.

Compose de 11 cantons; 224 communes; 112,178 habitants

Arrondissement des Andelys.

Composé de 6 cantons; 117 communes; 59,501 habitants.

M. Boyer de Cadush, *sous-préfet*, aux Andelys

Arrondissement de Bernay.

Composé de 6 cantons; 124 communes, 68,000 habitants.

M. le Cte Harscoët, *sous-préfet*, à Bernay.

Arrondissement de Louviers.

Composé de 5 cantons, 111 communes; 65 113 habitants.

M. Develle, *sous-préfet*, à Louviers.

Arrondissement de Pont-Audemer.

Composé de 8 cantons; 124 communes, 73,083 habitants.

M. Mettais-Cartier, *sous-préfet*, à Pont-Audemer.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Andelys (les, ... Jullien.
Bernay, . Rousseau.
Évreux. . . . Lépouzé.
Louviers..... Prétavoine ✻.
Pont-Audemer. .... Turgis.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais, la Beauce, le pays chartrain, la Normandie, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent. — Il est borné au Nord par les départements de Seine-et-Oise et de l'Eure; à l'Est par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret; au Sud par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe, enfin à l'Ouest par ceux de l'Orne et de l'Eure.

M. De Perthuis, *préfet*, à Chartres.
M. Ducauroy, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Jousse (O✻), *vice-président.* Goultenoire, Landais.

Conseil général de département. MM.

Bocher (la Ferté-Vidame).
Boutet, vétérinaire (Chartres, *Sud*).
Bouvard, cultiv., maire de Garnay (Illiers).
Chéry, vétérinaire, maire (Janville).
Collier-Bordier ✻, propriétaire (Voves).
Corbière, propriétaire (Maintenon).
Delacroix, député, maire (Chartres, *Nord*).
Des Mars, propriétaire (Nogent-le-Rotrou).
Dreux-Lingel, propriétaire (Orgères).
Goupil (O✻), ancien conseiller d'État (Senonches), *vice-président.*
Guillaumin, propriétaire (Bonneval).
Labiche, avocat, ancien préfet, ex-secrétaire général du ministère de l'intérieur (Auneau), *président.*
Legoux, propriétaire (Brezolles).
Leparqueux (Châteauneuf).
Moisaud, vétérinaire (Châteaudun).
Mérette, maire de Boisgasson (Cloyes).
Mesquite (O✻), maire (Nogent-le-Roi).
Moreau (O✻), syndic des agents de change à Paris (Anet).
Pelé, propriétaire (Courville).
Pontoi-Pontcarré (Mis de) (O✻), député, maire de Villebon (la Loupe), *vice-président.*
Salmon, docteur-médecin (Brou).
Thiérée, propriétaire (Dreux).
Truelle, maire de Coudreceau, propriétaire (Thiron-Gardais).
Vacher, maire de Soizé (Authon).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Coudray, *chef.*

Personnel administratif. — Légion d'honneur Journaux.

1re *Division :* M. Noury, *chef de division.*

Élections. — Assistance publique Instruction publique. — Édifices diocésains et bâtiments départementaux. — Octrois. — Comptabilité générale et départementale — Administration communale et hospitalière. — Fabriques. — Cultes. Dons et legs

2e *Division* M. Lemray, *chef de division.*

Agriculture. — Commerce et industrie. — Presse et colportage. — Police. — Contributions. — Postes et télégraphes. — Ponts et chaussées. — Chemins de fer. — Recrutement. — Enregistrement et domaines. — Bois et forêts

M. Lemray, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. Merlet ✻. — *Architecte* M. Moutoné. — *Agent voyer en chef :* M. Francfort (O✻)

Arrondissement-chef-lieu de Chartres.

Composé de 8 cantons, 166 communes ; 110,657 habitants.

Arrondissement de Châteaudun.

Composé de 5 cantons, 80 communes ; 62,919 habitants

M. de Chanaleilles, *sous-préfet*, à Châteaudun.

Arrondissement de Dreux.

Composé de 7 cantons ; 126 communes ; 66,487 habitants.

M. Le Jouteux, *sous-préfet*, à Dreux.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

Composé de 4 cantons ; 54 communes, 4[illegible]59 habitants.

M. le Bon Du Bourdieu ✻, *sous-préfet*, à Nogent-le-Rotrou.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Chartres..... Delacroix.
Châteaudun..... Gonin.
Dreux..... Poirier.
Nogent-le-Rotrou... Lelayeux.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départements que forme la Bretagne. — Il est borné au Nord par la Manche ; à l'Est par les départements des Côtes du Nord et du Morbihan, au Sud et à l'Ouest par l'Océan.

Cinq arrondissements, 43 cantons, 287 communes, population : 642,963.

M. Pihoret (Armand) (O✻), *préfet*, à Quimper.
M. de Grimouard, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Pagès, *vice-président*, Rabot (Ch.) ✻, Cothereau, Brocqua.
MM. Le Roux, Colomb, Le Guay ✻, *conseillers honoraires.*

Conseil général de département. MM.

Ambroise (Augustin-Jean-Baptiste).
Arnoult, propriétaire (Pont-l'Abbé).
Barazer-Lannurien, avocat (Taulé).
Bolloré, fabricant de papiers (Quimper).
Carné (Cte de) ✻, membre de l'Académie française (Plogastel-St-Germain), *président.*
Conédic de Kergoaler (Cte du) (O✻) (Quimperlé).
Drouillard de Lamarre, propriétaire (St-Pol-de-Léon).
Fénigan ✻, avocat (Crozon).
Foullioy (C✻), capitaine de vaisseau (Landerneau).
Forsans (Frédéric-Gabriel) (Lesneven).
Gaubert, notaire (Carhaix).
Gestin (O✻), médecin en chef de la marine (Brest, 3e *canton*).
Goubin, mre de Plougastel-Daoul (Daoulas).
Grandière (vice-amiral de la) (GO✻) (Briec).
Guéguen, greffier de paix (Châteauneuf).
Guernisac (Cte de) ✻, maire (Plougneau).
Guillard, maire (Plougalmézeau).
Guillou-Penanros (Le), nég. (Douarnenez).
Hugnard ✻, maire (Pont-Croix).
Kerdrel (P. de), propriétaire (Landivisiau).
Kerjégu (de) ✻, député (Scaër), *vice-président.*

Kermenguy (Cte E. de), député (Plouzévédé
Kersauson (Vte de), propriét. (Lanmeur
Lacoste ✻, président honoraire du tribunal civil (Châteaulin).
Le Breton (Max), député, maire (Peyben).
Lecrane, négociant (Concarneau)
Le Rouxeau de Rosencoat, not. (Rosporden).
Legall, négociant (Huelgoat).
Leroux, propriétaire (Sizun)
Mauduit (de), maire de Riec (Pont-Aven)
Penquer ✻, d.-méd., maire (Brest, 1er *canton*).
Pinvidic, maire (Plouescat)
Pompery (de) ✻, député (le Faou).
[illegible] (de), propriétaire
[illegible]maud (GO ✻), vice-amiral (Ouessant)
Rodallec, cultivateur (Bannalec).
Rousseau ✻, député (Brest, 2e *canton*).
Roussin, propriétaire (Fouesnant).
Rusquec (du), maire (Ploudalmézeau).
Soubigou, entrepreneur (Landivisiau).
Swiney, maire de Plougasnou-Guerrand (Morlaix).
Tissier ✻, manufacturier (St-Renan).
Vinceles (de), propriétaire (Plabennec).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N..... *chef*

Police politique. — Presse. — Personnel administratif et des administrations financières. — Élections. — Légion d'honneur. — Police générale, spéciale et administrative. — Débits de tabac

1re *Division* : M. Morcrette ✻ A, *chef de division*

Police municipale et rurale. Police sanitaire. Prisons. — Chasse. — Pêche. — Agriculture. — Commerce et industrie. — Douanes et contributions indirectes. — Postes. — Archives. — Instruction publique. — Sciences et arts. — Recrutement de l'armée. — Gendarmerie. Remonte. — Marine

2e *Division* : M. Cozic, *chef de division*.

Ponts et chaussées et chemins vicinaux. — Mines et carrières. — Télégraphie. — Bâtiments civils. — Domaines et enregistrement. — Forêts

3e *Division* : M. N...., *chef de division*

Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes. — Comptabilité communale et hospitalière. — Établissements charitables. — Institutions de prévoyance et d'assistance. — Cultes

M. Le Gentil, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Le Men. — *Architecte* : M. Bigot ✻. — *Agent voyer en chef*. M. Lonrer ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Quimper.

Compose de 9 cantons; 63 communes; 135,756 habitants.

Arrondissement de Brest.

Compose de 12 cantons; 83 communes; 213,598 habitants.

M. Marie, *sous-préfet*, à Brest.

Arrondissement de Châteaulin.

Composé de 7 cantons; 60 communes; 106,813 habitants

M. Reibell, *sous-préfet*, à Châteaulin.

Arrondissement de Morlaix.

Composé de 10 cantons; 59 communes; 141,369 habitants.

M. de Richecour, *sous-préfet*, à Morlaix.

Arrondissement de Quimperlé.

Composé de 5 cantons; 21 communes; 47,428 habitants.

M. N...., *sous-préfet*, à Quimperlé

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Brest	A. Penquer ✻.	Quimper	J. Astor.
Châteaulin	A Chauvel	Quimperlé	F. Audran.
Morlaix	J. Desloge ✻		

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que formait autrefois le Languedoc. — Il est borné au Nord par les départements de l'Ardèche et de la Lozère; à l'Est par les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au Sud par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'Ouest avec partie de l'Aveyron.

M. Guigue de Champvans (G.), *préfet*, à Nîmes.

M. Dejoux ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

Liotard, de Tessan, Gardies, Drouot.
MM. Bauchelet (C✻), Boissier ✻, *conseillers honoraires.*

Conseil général de département. MM.

Balmelle (Gaston) ✻, avocat (Génolhac).
Beau (O✻), dir. gén. de la Comp. des mines de la Grand'-Combe (la Grand' Combe)
Berthézène, président du tribunal de Florac (Valleraugue).
Bézard (David), propr. (Nîmes, 2e *canton*).
Boisson (Sully) (Sommières).
Bonnefoy-Sibour, maire (Pont-St-Esprit) *vice-président*.
Bosc (Adolphe), avocat (Villeneuve-lès-Avignon).
Bouchet (Roquemaure).
Boudon (Louis) (St-Jean-du-Gard)
Bousquet (Adolphe), avocat (Lasalle).
Cazot (Jules), député (Anduze).
Chabaud-La-Tour (Bon de) (G✻), député, général de division (le Vigan).
Claris (Edmond), propriétaire (Lédignan).
Costecalde (Nîmes, 1er *canton*)
Crussol (duc de), député (Uzès).
Ducamp, propriétaire (Vauvert).
Estampes (Cte d'), propriétaire (Bessèges).
Fontarèches (Bon de), propriétaire (Marguerittes)
Gazagne (Ferd.), not., maire (Remoulins), *vice-président*.
Gros (Charles) (Aigues-Mortes).
Guigou (Emile), docteur en méd. (Vauvert).
Guynet (Charles), docteur en médecine (Barjac)
Hiller (André), maire (St-Gilles).
Hombres (Bon Charles d') ✻, maire de St-Hippolyte-du-Fort, Alais *Est*
Lac (Alfred), maire (Quissac).
Loly (Camille) (Trèves)
La Bruguière (Carme de), maire d'Uzès (Lussan).
Lauriol, docteur en médecine (Aramon)
Lauret (Louis), député, ancien administrateur du Gard (St-Hippolyte), *président*
Larcy (Bon de), député (Nîmes, 3e *canton*)
Malet (Auguste), doct. en méd. (Bagnols)
Marquès du Luc (Alfred), propr. (Alzon).
Mazel, [illegible], St-André-de-Valborgne.
Mathieu de Ms (Adolphe), propr. (St-Ambroix
Perrier (Louis), doct. en méd. (St-Mamert).
Roussel, conseiller à la cour d'appel de Nîmes (Sauve)
Tarteron (Ernest de), député, avocat (Sumène).
Vedel (St-Chaptes).
Veillon (Gustave), propr. (Alais, *Ouest*).
Vigne (Eugène), négociant (Beaucaire)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Léon de Champvans Maisod, *chef du cabinet.*
Affaires réservées.

1re *Division* : M. Placide, *chef de division*
Personnel. — Élections de toute nature. — Police générale. — Agriculture et commerce.

2e *Division* : M. Achard, *chef de division.*
Administration communale. — Fêtes. — Affaires militaires.

3e *Division* : M. N....., *chef de division.*
Comptabilité générale et départementale. — Administration départementale. — Travaux publics.

M. Dayan, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. Bessot de Lamothe. — *Architecte*, M. Durand. — *Agent voyer en chef* M. Roland. — *Inspecteur des enfants assistés* M. Moriau, docteur en médecine

Arrondissement-chef-lieu de Nîmes.

Composé de 11 cantons, 73 communes, 159,471 habitants.

Arrondissement d'Alais

Composé de 11 cantons, 79 communes, 119,774 habitants.

M. Goirand de Labaume, *sous-préfet*, à Alais.

Arrondissement d'Uzès.

Composé de 8 cantons, 98 communes, 83,909 habitants

M. de Chastenet, *sous-préfet*, à Uzès

Arrondissement du Vigan.

Composé de 10 cantons; 76 communes; 58,877 habitants.

M. Teyssier (Émile), *sous-préfet*, au Vigan.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Alais..... De Tubeuf.
Le Vigan..... De Lajadie.
Nimes..... Blanchard.
Uzès..... Carme de la Bruguière.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des [illegible] que forment le Languedoc, Comminges, etc. — Il est borné au Nord par les départements du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et [illegible] Tarn, de [illegible] Ariége, au Sud par le département de l'Ariége, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées qui, avec celui du Gers, le bornent à l'Ouest.

M. Welche ✻, *préfet*, à Toulouse.
M. de Riencourt, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Laurens, *vice-président*, De la Barthe, Serville, De la Borie de la Baut.
M. de Clausade ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Amilhau, propriétaire (Montastruc).
Aygueseives (Mis d'), propriétaire (Montgiscard).
Bisos-Vaysse, docteur-médecin (l'Isle-en-Dodon.)
Boué, négociant (Montesquieu-Volvestre).
Camparan docteur-médecin (St-Gaudens).
Capéran, négociant (Montréjeau)
Cavaré ✻, propriétaire (Léguevin).
Cazaux aîné (O✻), propriétaire (Cadours).
Courthiade, maire (Villemur).
Dafrasse ✻, maire (St-Martory).
Duportal, journaliste (Toulouse, *Nord*).
Faure ✻, avocat (Cintegabelle).
Féral, maire de Lavalette (Verfeil).
Got (Revel)
Gleizes, maire de [illegible]
Lannes, docteur-médecin, maire (Nailloux)
Lartet, avocat (St-Lys).
Lasvignes, maître de forges (Saint-[illegible]
Lavigne, propriétaire (Toulouse, *Sud*).
Manent, ingénieur civil (Villefranche).
Mengué, maire de Noé (Carbonne).
Molinier ✻, professeur à la Faculté de droit (Lanta), *vice-président.*
Monné, négociant (Toulouse, *Ouest*).
Montane, propriétaire (Grenade).
Mulé (Bernard), négt (Toulouse, *Centre*).
Mule, maire (Rieumes)
Naves (J.), notaire, maire (Fousseret).
Niel (Ch.), avocat (Muret)
Persego. (de) ✻, propriétaire (Caraman), *vice-président.*
Planet (de), propriétaire (Castanet).
Pujos, avocat (Fronton).
Ruau (O✻), sous-directeur à l'administration des monnaies (Aspet)
Sacase (François) ✻, député, président de chambre à la cour de Toulouse (St-Béat), *président.*
Saintegème (Vte dê), prop (St-Bertrand).
Sales ✻, propriétaire (Boulogne).
Seguy, pharmacien (Auterive).
Sère (de), propriétaire, maire (Aurignac).
Tron (O✻), propr (Bagnères-de-Luchon).
Vise (de) ✻, maire de Couladère (Cazères).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Vatin, *chef*

1re *Division* : M. Fermaud, *chef de division.*

Administration générale. — Travaux publics. — Recrutement. — Forêts. — Domaines

2e *Division* : M. Godoffre, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière — Cultes. — Instruction publique. — Agriculture et commerce — Elections. — Aliénés. — Enfants assistés.

3e *Division* : M. Ingelbrecht, *chef de division.*

Comptabilité. — Finances. — Chemins vicinaux. — Service hydraulique.

M. Hispan, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste: M. Baudouin. — *Architecte:* M. Delort. — *Agent voyer en chef:* M. Bergis.

Arrondissement-chef-lieu de Toulouse.

Composé de 12 cantons; 190 communes, 203,246 habitants.

Arrondissement de Muret.

Composé de 10 cantons; 126 communes; 87,048 habitants.

M. Sabatié-Garat, *sous-préfet*, à Muret.

Arrondissement de Saint-Gaudens

Composé de 11 cantons, 245 communes; 131 058 habitants.

M. de Crazannes, *sous-préfet*, à Saint-Gaudens.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 6 cantons, 93 communes 57,110 habitants.

M Le Pellerin de Beauvais, *sous-préfet*, à Villefranche

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Muret . . .	Luy.	T[illegible]	Ebelot.
St-Gaudens.	Germain	Villefranche.	Gringaut.

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départements que forme la Guienne. — Il est borné au Nord par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes, à l'Est par les départements de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, au Sud par les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, à l'Ouest par les départements des Basses-Pyrénées et des Landes

M. DU GABÉ, *préfet*, à Auch.
M. Coumes, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Moussillac, *vice-président*, Méjanel, de Laborde-Lassalle

Conseil général du département. MM.

Abbadie de Barrau (d'), député, maire de Cassaux (Cazaubon)
Aran Audrac de Seissarac (d'), maire de Tasque (Marciac).
Barès ✻ [illegible] Auch, *Nord*).
Brocas, maire (Samatan).
Calmels-Puntis (de), conseiller à la cour d'Agen (Cologne).
Candelon, maire (Mauvezin).
Cassagnac (Paul de, ✻ rédacteur du *Pays* et la Sance).
Cavaroc, propriétaire (Isle-Jourdain
Clarens (de) ✻, maire du Houga (Nogaro)
Courrent, maire (Miradoux).
Dautour, notaire [illegible]
David (Jean), maire [illegible], *Sud*)
Delpech-Cantaloup ✻, propriétaire (St-Clar), *vice-président.*
Denjoy (Justin), maire (Fleurance).
Descamps, maire (Lectoure).
Duprom, vétérinaire (Valou [illegible]
Grandsaigne de Cassagnac (C✻) (A[illegible]
Gontaut-Biron (Cte de), maire de Saint-Blancard et Masse
Lacave-Laplagne, [illegible]
La Roque-Ordan [illegible] propr (Jegun), *vice-président*
Larrieu, avoué à Condom (Eauze).
[illegible]
Parrasse [illegible]
[illegible]re (Henri de), propr. (Vic-Fezensac).
Sansot, propriétaire (Montréal)
Saillan, avocat (Mirande).
Terran, propriétaire (Montesquiou).
N.... (Gimont).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N..... *chef.*

1re *Division*. M. Valuy, *chef de division*

Administration départementale. Finances. — Assistance publique. — Affaires militaires

3e *Division* M. Petit-Didier, *chef de division*

Administration communale. — Instruction publique. — Agriculture. — Commerce et travaux publics.

M. Mascaras, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Couture — *Architecte* M. Gentil ✻. — *Agent voyer en chef* (le service est confié aux ponts et chaussées

Arrondissement-chef-lieu d'Auch.

Composé de 6 cantons, 85 communes, 68,194 habitants.

Arrondissement de Condom.

Composé de 6 cantons; 87 communes; 67 620 habitants.

M. Rivaud, *sous-préfet*, à Condom.

Arrondissement de Lectoure.

Composé de 5 cantons; 72 communes, 45,973 habitants.

M. Michel, *sous-préfet*, à Lectoure.

Arrondissement de Lombez.

Composé de 4 cantons, 71 communes; 37,623 habitants.

M. Chanrion, *sous-préfet*, à Lombez.

Arrondissement de Mirande.

Composé de 8 cantons 150 communes, 75,307 habitants.

M. de Broqua, *sous-préfet*, à Mirande.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Auch	David	Lombez	.. Bécanne
Condom.	Pérald. (O ✲).	Mirande	Boussès.
Lectoure	Descamps.		

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

L'un des quatre que forme la Guienne — Il est borné au Nord par le département de la Charente-Inférieure, à l'Est par les départements de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au Sud par celui des Landes, et à l'Ouest par l'Océan.

M. DE GUERLE, *préfet*, à Bordeaux.
M. Sauvage, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

Ayraud, Coutant, Cimetière, Daubrée.

Conseil général de département. MM.

Alary, maire de Pondaurat (Auros).
Avril (Blanquefort).
Borderie ✲, avocat, maire (Ste-Foy).
Bosc (du), maire de Baignaux (Targon).
Braylens, banquier (la Réole).
Callen (St-Symphorien)
Castéja, propriétaire (Pauillac).
Cazauvieilh (Octave) (Belin).
Chaussé (St Savin).
Chicou-Lamy (Branne).
Clauzel, propriétaire (Castelnau).
Clauzet, propriétaire (Lesparre).
Clouzet, propriétaire (Pessac).
Decazes, duc de Glücksberg (C ✲), député, propriétaire (Guitres)
Delboy, avocat (Bordeaux, 6e *canton*).
Delhomme (St-Vivien).
Des Grottes, propriétaire (Labrède).
Dubaquié (Bazas).
Dupouy (Bourg).
Dupuy, docteur-médecin (Cadillac).
Duvigneau (Audenge).
Faugères, maire (Grignols).
Farbos ✲, maire (St-Macaire).
Fourcand ✲, député, maire (Bordeaux, 3e *canton*), *président.*
Froin ✲, propriétaire (St-Ciers-Lalande).
Gervais (Blaye).
Gras (Creon).
Guadet de Sudiraut (St-Laurent).
Issartier, maire (Monségur).
Lacaze ✲, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux (Fronsac).
Lalanne, propriétaire (Coutras).
Lalesque (la Teste), *vice-président.*
Lansade (St-André-de-Cubzac).
Largeteau, avocat (Pellegrue).
Lataste, maire (Libourne).
Laterrade (Bordeaux, 4e *canton*).
Léon (Alex.) ✲, négociant à Bordeaux (Captieux)
Lesmier (Carbon-Blanc).
Lur-Saluces (Cte de), (Podensac), *vice-président.*
Montagut, armateur (Bordeaux, 2e *canton*).
Musset (Castillon)
Paulet (Bordeaux, 1er *canton*).
Poitou (Lussac).
Pontevès-Sabran (Mis de) ✲ (Villandraut)
Roudier, propriétaire (Pujols).
Saugeon (Bordeaux, 5e *canton*).
Théry, avocat (Langon).
Thounens, propriétaire (Sauveterre).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. N ...., *chef.* — M. Gaestier, *secrétaire particulier.*

1re *Division*. M. Dadat, *chef de division.*

Personnel administratif. — Élections. — Communes. — Comptes administratifs. — Biens communaux. — Contentieux des communes. — Cultes. — Instruction primaire. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Dons et legs. — Comptabilité générale et départementale. — Affaires militaires. — Recrutement.

2e *Division*. M. Vivie, *chef de division.*

Agriculture. — Aliénés. — Enfants trouvés. — Prisons. — Forêts domaniales. — Domaines. — Sûreté publique.

3e *Division*. M. Dumas, *chef de division*,

Commerce. — Travaux publics. — Vicinalité.

M. Bussereau, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste: M. Goujet. — *Architecte*, M. Labbé. — *Agent voyer en chef*, M. Philiparie fils.

Arrondissement-chef-lieu de Bordeaux.

Composé de 18 cantons; 158 communes, 381,966 habitants.

Arrondissement de Bazas

Composé de 7 cantons; 71 communes; 54,898 habitants.

M. de Puyferrat ✻, *sous-préfet* à Bazas.

Arrondissement de Blaye.

Composé de 4 cantons; 56 communes; 57,569 habitants.

M. Du Bled, *sous-préfet*, à Blaye.

Arrondissement de la Réole.

Composé de 6 cantons; 103 communes, 51,961 habitants.

M. Sarrazin, *sous-préfet*, à la Réole.

Arrondissement de Lesparre.

Composé de 4 cantons; 30 communes; 42,354 habitants.

M. Fichet, *sous-préfet*, à Lesparre.

Arrondissement de Libourne.

Composé de 9 cantons; 138 communes, 115,901 habitants.

M. de Barillon, *sous-préfet*, à Libourne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Lesparre	Servière (Théophile).	La Réole.....	Ribet.
Blaye	Brun.	Lesparre.....	Marcou (Eugène).
Bordeaux	Fourcand (Émile).	Libourne.....	Lataste.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc. — Il est borné au Nord par les départements du Gard et de l'Aveyron; à l'Est par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au Sud; à l'Ouest par ceux de l'Aude et du Tarn.

M. Pougny (Ernest), *préfet*, à Montpellier
M. Fleuret (Arthur), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Reynès, *vice-président*, Pons, Sabadel, De Lagrèze.

Conseil général de département. MM.

Arnazat, député (Lodève).	Bonnet (Maugulo).
Bastard, docteur-médecin (Roujan), *vice-président.*	Bourdel (Dr), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier (Clargues)
Bonhech, maire (Mèze).	Castelnau (A.), dép. (Montpellier, 1er *cant.*).

Chabaud, maire (St-Gervais).
Chevalier (Michel) (GO ✻) (Lunas).
Clément (Frontignan).
Devès (Servian).
Duffour de la Vernède, propriétaire (St-Martin-de-Londres).
Estève (Gignac).
Fabre (Gignac).
Fraissé, maire (Florensac).
Galtier, avocat à Montpellier (Montpellier, 3e *canton*).
Gervais, propriétaire (Claret).
Girard (de) (les Matelles).
Giraud, maire (Aniane).
Granel ✻, juge de paix (Olonzac).
Griffe, pres. du trib. civil de Nîmes (Murviel).
Houtès, médecin (la Salvetat).
Lapeyrouse (de) (Capestang).
Laguières (Agde), *vice-président*.
Lisbonne, avocat à Montpellier (Montpellier, 2e *canton*), *président*.
Oustrin, maire (Pézenas).
Pagès (Jean-Baptiste), ancien député (Castries).
Pons (Bédarieux).
Rascol, docteur-méd. (Béziers, 1er *cant.*).
Puységur (de) (Montagnac).
Rodez Bénavent (Vte de), député (Ganges).
Ronzier-Joly, doct. méd. (Clermont-Lodève).
Sabatier (St-Pons).
Teisserenc ✻, maire de Lodève (le Caylar).
Valentin (St-Chinian).
Vernhes, docteur-médecin (Béziers, 2e *canton*).
N..... (Lunel).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet et division du personnel : M. Fernand Naudier, avocat, *chef*.

2e *Division* : M. Nègre, *chef de division*.
Reissent et Girond, *chefs de bureau*.
Police. — Statistique. Élections. — Affaires militaires.

3e *Division :* M. Vialla, *chef de division*
Turiet et Rieufrégié, *chefs de bureau*.
Finances — Agriculture. — Commerce.

4e *Division* : M. Petit, *chef de division*.
Mourgue et Bécane, *chefs de bureau*.
Travaux publics. — Domaines.

5e *Division :* M. Teissier, *chef de division*.
Henry et Jourdan, *chefs de bureau*.
Administration et comptabilité des communes.

M. Fountès, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux

Archiviste: M. de la Cour de la Pijardière. — *Architectes*, MM. Bésiné (Montpellier), Barrau (Béziers). — *Agent voyer en chef :* M. Émile Fenoul ✻.

Arrondissement-chef lieu de Montpellier.

Composé de 14 cantons; 116 communes; 177,484 habitants.

Arrondissement de Beziers.

Composé de 12 cantons; 99 communes, 152,452 habitants.

M. Firbach, *sous-préfet*, à Béziers.

Arrondissement de Lodève.

Composé de 5 cantons; 73 communes; 54,538 habitants.

M. Pinède, *sous-préfet*, à Lodève.

Arrondissement de Saint-Pons.

Composé de 5 cantons, 47 communes, 45,404 habitants.

M. Girard, *sous-préfet*, à Saint-Pons.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Béziers..... N....
Cette..... Michel.
Lodève..... Arrazat, député.
Montpellier..... N....
St-Pons..... Galinié (Auguste).

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départements que forme la Bretagne. — Il est borné au Nord par l'Océan et le département de la Manche, à l'Est par le département de la Mayenne, au Sud par le département de la Loire-Inférieure, et à l'Ouest par les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

M. Delpon, *préfet*, à Rennes.
M. Pontallié ✻, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Pinczon du Sel ✻, *vice-président*, Bonamy, Duval, Barbemintière.

Conseil général de département. MM.

Aubrée ✻, docteur-médecin (Rennes, *Sud-Est*).
Baraudière (de la), propriétaire (St-Aubin-du-Cormier).
Beuscher, avoué (Béziers).
Bocaun, propr., maire (Louvigné-du Désert).
Brohier (de), propr. (le Grand-Fougeray).
Brice (René), député (le Sel).
Brune, notaire (Pleine-Fougères).
Buot, armateur, maire (Pleurtuit).
Chateaubriand (Vte de) ✻, secrétaire de légation (Combourg).
Cintré (Cte de), député, propr. (Montfort).
Cornilleau, maire (St-Aubin-d'Aubigné).
Dalmas (de) (O✻), ancien député (St-Brice).
DeLordes de Chalandray (Bon) ✻, maire (Fougères, *Sud*).
Deluen, ancien notaire (Bain).
Deminiac ✻, maire (Dol).
Desmars, propriétaire (Redon).
Durand, professeur de droit (Tinténiac).
Durantais (de la), maire (Rennes, *S. O.*).
Duval ✻, direct. de forges, maire (Pléhan).
Fortin, propriétaire (Cancale).
Fosse (de la), propr., maire (Antrain).
Gralon, maire (Rennes, *Nord-Est*).
Guéheneuc (de), propr. (Montauban).
Guibert, armateur (Châteauneuf).
Hamelinaye (de la), propr. (Bécherel).
Hoiury, propriétaire (la Guerche).
Lefas ✻, avocat, maire (Liffré), *vice-président*.
LeLièvre, médecin (Pleine-Fougères).
Le Pomellec, maire (St-Servan).
Malot (O✻), chef d'escadron d'état-major en retraite (Redé).
Marçais, propriétaire (Mordelles).
Marin (Guillaume), maire (Châteaubourg).
Martin, maire de Rennes (Guichen).
Martin-Feuillée ✻, avocat (Châteaugiron), *président*.
Montgermont (de), maire (St-Méen).
Nétumières (Cte Yvan des) (Vitré, *Est*).
Pinault, négociant (Rennes, *N.-Ouest*).
Rouxel de la Hellière, maire (Vitré).
Rouxin (O✻), ancien député (St-Malo), *vice-président*.
Sallier du Pin (de) ✻, propriét. (Argentré).
Vigne (de la), avocat (Maure).
Villegontier (Cte de la) ✻, Fougères (Nord).
Wadeck de la Border, ✻ (Vitré, *Ouest*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet M. le Vte le Barthelemy, *chef du cabinet.*
M. Jouandeaux, *secrétaire particulier.*

Affaires réservées.

1re *Division :* M. Le Page, *chef de division*

Personnel. — Sûreté publique. — Presse. — Salubrité et hygiène. — Sapeurs-pompiers. Elections. — Maires. — Affaires militaires. — Agriculture.

2e *Division :* M. Zielinski, *chef de division*

Administration des communes. — Hospices et établissements de bienfaisance. — Instruction publique. — Cultes.

3e *Division :* M. Juloux, *chef de division*

Commerce et industrie. — Statistique. — Chemins de fer. — Routes. — Chemins vicinaux. — Canaux. — Ports. — Mines. — Bâtiments de l'Etat. — Population.

4e *Division* M. Brault, *chef de division*

Comptabilité générale. — Services financiers. — Contributions. — Cadastre. — Domaines. — Tabacs. — Bâtiments du département. — Enfants assistés. — Mendicité. — Aliénés.

M. Gombard, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services spéciaux.

Archiv. M. Quesnet. — *Archit.* M. Béziers-Lafosse. — *Agent voyer en chef :* M. De la Garde.

Arrondissement-chef-lieu de Rennes.

Composé de 10 cantons; 78 communes; 150,726 habitants.

Arrondissement de Fougères.

Composé de 6 cantons; 57 communes, 84,069 habitants.

M. de Shonen, *sous-préfet*, à Fougères

Arrondissement de Montfort-sur-Meu.

Composé de 5 cantons, 46 communes; 60,752 habitants.

M. Peyran ✻, *sous-préfet*, à Montfort.

Arrondissement de Redon.

Composé de 7 cantons, 48 communes, 85,879 habitants.

M. Cuzon ✻, *sous-préfet*, à Redon.

Arrondissement de Saint-Malo.

Composé de 9 cantons, 62 communes; 180,371 habitants.

M. le Bon de la Rüe ✻, *sous-préfet*, à Saint-Malo.

Arrondissement de Vitre.

Composé de 6 cantons; 61 communes; 77,736 habitants.

M. Callat, *sous-préfet*, à Vitré.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Fougères..... Bon de Bordes de Chalandrey ✻.
Montfort..... Juguet.
Redon..... Cte de Gibon.
Rennes..... Martin.
St-Malo..... Houitte de la Chesnais.
Vitré..... Ragot.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry. — Il est borné au Nord par les départements du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, à l'Est par celui du Cher, au Sud par ceux de la Creuse, de la Haute Vienne et de la Vienne; à l'Ouest par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire.

M. DE CAZES ✻, *préfet*, à Châteauroux.
M. de Crozes, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Moreau ✻, *vice-président*, de Luret, Lolliot.

Conseil général de département. MM

Baucheron de Lecherolles, maire de Montgivray (la Châtre).
Benazet ✻ (Tournon).
Bondy (Vte de) ✻ (le Blanc)
Clément, député (Argenton), *président.*
David (Bernard) ✻, maire (Eguzon).
Delagarde (Albert), maire de Bazaiges (Eguzon).
Dufour (Levroux).
Gachet, médecin (Issoudun, *Nord*).
Grand'homme ✻, maire (Argenton).
Guignard, avoué, maire (Issoudun, *Sud*).
Redaud-Peraud, maire (St-Benoist).
De Lacotardière, maire (Châtillon), *vice-pr*
Lanet (de) ✻, capitaine d'artill. (Bélâbre).
Leconte, pharmacien (Vatan).
Legeune ✻, propriétaire (Buzançais).
Lestang de Fins (Bon de), maire de Bun-le-Poëlier (St-Christophe
Lestrange (Bon de) (Mézières).
Morin-Grenouillet, maire (Ardentes).
Périgois, propriétaire (Châteauroux).
Pignot, propriétaire (Ste-Sévère).
Puynode (de), maire de Ciron (St-Gaultier).
Saint-Martin (de), maire de Cuis (Neuvy-St-Sépulcre).
Talleyrand, prince de Sagan (Valençay).

Bureaux de la préfecture.

M. N....., *chef du cabinet du Préfet*

Bureau du secrétariat : M. Rouleau, *chef.*

1re *Division*. M. Gaillebault, *chef de division.*

Administration et comptabilité communales et hospitalières — Cultes. — Voirie vicinale. — Assistance publique.

2e *Division* : M. Thabaud, *chef de division.*

Travaux de l'État et du département. — Finances — Recrutement.

M. Lefèvre, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Hubert. — *Architecte*. M. A. Dauvergne. — *Directeur du service vicinal* : M. Arnaut.

Arrondissement-chef-lieu de Châteauroux.

Composé de 8 cantons; 81 communes; 107,181 habitants.

Arrondissement du Blanc.

Composé de 6 cantons; 56 communes, 58,901 habitants.

M. Frichon, *sous-préfet*, au Blanc.

Arrondissement d'Issoudun.

Composé de 4 cantons 49 communes; 52,268 habitants.

M. Labbe, *sous-préfet*, à Issoudun.

Arrondissement de la Châtre.

Composé de 5 cantons, 59 communes 59,343 habitants.

M. Damour, *sous-préfet*, à la Châtre.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Châteauroux.....	N.....	La Châtre	Alapetite-Davenat.
Issoudun.....	Guignard.	Le Blanc.....	David (Aime) ✻.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Il est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine. — Il est borné au Nord par les départements de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'Est par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au Sud par ceux de l'Indre et de la Vienne, à l'Ouest par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne

M. Decrais (Albert), *préfet*, à Tours.
M. de Besson ✻, *secrétaire général.*

Conseil de prefecture. MM.

Flandin ✻, *vice-président*, Renou, Gouzot
M. de Fleury ✻, *conseiller honoraire*

Conseil général de département. MM.

Bellot, propriétaire (Tours, *Sud*).	Nau, propriétaire (Neuvy).
Carpentier (Mont[illegible]).	Orye, propriétaire (Bourgueil).
Dardy, maire (Presgny-le-Grand).	Patry, docteur-médecin (Ste-Maure).
Deronet Frédéric ✻, avocat (Vouvray).	Pesson ✻, maire (Château-Renault).
Desplanque[illegible], préfet (Cannes).	Quinemont (Mis de) (O✻), ancien député (l'Ile-Bouchard).
Dupuy (George), propriétaire (Montrésor).	Richard, docteur-médecin (Preuilly).
Gally, ancien notaire (Langeais).	Robin, propriétaire (la Haye).
Gouin (Eug.) (O✻), dép., mre (Tours, *Nord*).	Royné, maire (Bléré).
Grimot, député (Amboise), *vice-président.*	Schneider, propriétaire (Ligueil).
Houssard, député (Neuillé Pont-Pierre), *président.*	Torterue, juge au tribunal civil de Tours (Azay-le-Rideau).
Hubin ✻, député, maire (Richelieu), *vice-président.*	Viel, propriétaire (Tours, *Centre*).
Loysel, propriétaire (Château-la-Vallière).	Wilson, député (Loches).

Bureaux de la préfecture.

Secrétariat: M. de Serré, *secrétaire particulier.*
M. Benanger, *chef du bureau du secrétariat.*

Personnel des fonctionnaires publics et agents de l'administration. — Élections. — Instruction publique. — Postes. — Télégraphes — Bureaux de tabac. — Imprimerie et librairie, colportage. — Sociétés savantes. — Théâtres. — Débits de boissons — Loteries. — Fêtes et cérémonies publiques. — Inhumations — Légion d'honneur. — Jury. — Sociétés de secours mutuels. — Chasse. — Affaires réservées. Recueil.

1re *Division:* M. Beulé, *chef de division.*

Agriculture, commerce et industrie. — Santé publique. — Salubrité — Statistique. — Population. — Ponts et chaussées. — Travaux publics. — Affaires militaires. Police administrative. — Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes.

2e *Division*, M. Foveau ✻, *chef de division.*

Administration communale — Chemins vicinaux. — Hospices Établissements charitables. — Enregistrement. — Domaines — Légalisations et visas. — Comptabilité communale. — Prisons et établissements pénitentiaires.

M. Barat, *secrétaire greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste: M. Loyseau-Grandmaison ✻. — *Architecte:* M. Guerin. — *Agent voyer en chef.* M. Ferré

Arrondissement-chef-lieu de Tours.

Composé de 11 cantons; 127 communes; 168,168 habitants.

Arrondissement de Chinon.

Composé de 7 cantons; 87 communes, 85,830 habitants.

M. Germeau, *sous-préfet*, à Chinon.

Arrondissement de Loches.

Composé de 6 cantons, 68 communes; 62,989 habitants.

M. de Lauris, *sous-préfet*, à Loches.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Chinon..... Faucon.
Loches..... Migné.
Tours..... Gouin (Eug.) (O ✻)

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné. — Il est borné au Nord par les départements de l'Ain et du Rhône, à l'Est par les départements de la Savoie et des Hautes-Alpes; au Sud par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme; ce dernier le borne à l'Ouest avec ceux de la Loire et du Rhône.

M. ANDRÉ (Prosper-Rémy), *préfet*, à Grenoble.

M. Monod (Henri), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Mathieu, *vice-président*, d'Humières, Pellat ✻, de Galbert.
MM. Durand ✻, Petit ✻, *conseillers honoraires.*

Conseil général de département. MM.

Anthoard, propriétaire (Sassenage).
Arnaud (Aug.), avocat (Grenoble, *Nord*).
Baboin, ancien député (Rives).
Barral (de) ✻, propr. (St-Laurent-du-Pont).
Bouthier, propriétaire (Heyrieu).
Bovier-Lapierre, avocat à Grenoble (Pont-de-Beauvoisin).
Brillier, député (Vienne, *Sud*).
Buyat, avocat à Lyon (Saint-Symphorien-d'Ozon), *vice-président*
Combarieu (de) (O ✻), député (Pont-en-Royans).
Champollion Figeac ✻, maire (Vif).
Charrière ✻, métallurgiste (Allevard).
Costaz, banquier (la Tour-du-Pin).
Couturier, docteur-médecin (Vienne, *Nord*)
Eymard-Duvernay, conseiller à la cour de Grenoble (Monestier-de-Clermont).
Freynet, propriétaire (Valbonnais).
Gautier ✻, président de chambre à la cour d'appel de Grenoble (Clelles).
Jail, propriétaire (Vinay).
Jollans, docteur-médecin (St-Étienne-de-St-Geoirs).
Jourdan, député (Roussillon).
Jourdanet, notaire (Goncelin).
Julhiet, notaire (Grenoble, *Est*).
Julien Bertrand, propr. (Villard-de-Lans).
Marion, ancien député (Morestel).
Masson, pharmacien (Tullins
Michal Ladichère, député (Saint-Geoire), *président*
Noily (de), notaire (Roybon).
Peyrieux, propr. (St-Jean-de-Bournay).
Picat, notaire (Saint-Marcellin).
Pierri, banquier (Bourgoin).
Recoura, notaire (Domène).
Rey (Édouard), négociant (Grenoble, *Sud*).
Reynier, ancien notaire (la Mure).
Richard-Bérenger (O ✻), propr (Mens).
Rivier, conseiller à la cour de Grenoble (Corps).
Rocher, propriétaire (la Côte-St-André).
Sestier ✻, conseiller à la cour de Grenoble (le Touvet).
Saint-Ferriol (Cte de) ✻, propriétaire de l'établissement d'Uriage (Vizeu).
Thibaud (Bourg-d'Oisans).
Trouillet, propriétaire (Beaurepaire).
Tromilon, propriétaire (Vizille).
Vacher, propriétaire (la Verpillère)
Vachon, avocat à Lyon (Meyzieu).
Verna (Bon Dauphin de), propriétaire à Verna (Crémieu).
Vial, négociant (Voiron)
Vizeu (Mis de) ✻, ancien diplomate, propriétaire à Pupetières (Grand-Lemps).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Taulier, *chef.*

Personnel administratif. — Maires et adjoints. — Cultes. Légion d'honneur. — Beaux-arts. — Secours. — Imprimerie et librairie. — Sociétés de secours mutuels.

1re *Division :* M. Poyrot, *chef*

Administration communale et hospitalière. — Dons et legs. — Instruction publique. — Forêts. — Octrois. — Voirie urbaine. Service vicinal.

2e *Division :* M. Blanc-Gonnot, *chef*

Travaux publics. — Ponts et chaussées. — Mines. — Usines. — Cours d'eau. — Agriculture. Commerce et industrie. Syndicats. Chemins de fer. — Poids et mesures. — Foires et marchés. Lignes télégraphiques. — Postes.

3e *Division :* M. Casimir Faure, *chef*

Comptabilité. — Élections. — Recrutement. — Gardes nationales. — Police. — Prisons. — Jury. — État civil — Chasse. — Contributions — Santé publique

M. Giraud (Frédéric), *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste. M. Pilot. — *Architecte :* M. Riondel. — *Agent voyer en chef.* M. Dutey.

Arrondissement-chef-lieu de Grenoble

Composé de 20 cantons; 213 communes; 220,317 habitants.

Arrondissement de la Tour-du-Pin.

Composé de 8 cantons; 193 communes; 137,990 habitants.

M. Jaume Saint-Hilaire, *sous-préfet*, à la Tour-du-Pin.

Arrondissement de Saint-Marcellin.

Composé de 7 cantons; 86 communes; 80,379 habitants.

M. Donnezan, *sous-préfet*, à Saint-Marcellin.

Arrondissement de Vienne.

Composé de 10 cantons; 134 communes, 147,098 habitants.

M. de Gantès ✻, *sous-préfet*, à Vienne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Grenoble..... Calvat.	St-Marcellin..... Picat.
La Tour-du Pin..... Costaz.	Vienne ..... Riondet.

DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche-Comté. — Il est borné au Nord par les départements du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte d'Or, à l'Est par le département du Doubs et les cantons suisses; au Sud par le département de l'Ain, et à l'Ouest par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or

M. Duphénieux, *préfet*, à Lons-le-Saulnier.

M. Millet, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Ferlet, Boin, Séraiger.

Conseil général de département. MM.

Aligny (Henry d'), docteur en droit (Montmorot-la-Ville).
Benoit, docteur-médecin à St-Lupicin (St-Claude).
Bergeret, docteur-médecin (Arbois).
Blanc (O✻), ancien procur. gén. (Gendrey).
Blanc, notaire, maire (St-Amour).
Bonniemie, juge de paix à St-Laurent (Selliers)
Bouvet, négociant (Salins).
Brugnon, administrateur des forges de Franche-Comté (Dampierre).
Chilon, ancien magistrat (Montbarrey).
Chamberet (de) (O✻), général de brigade (Arbois).
Chavelet, propriétaire, maire d'Ounans (Villers Farlay).
Contesse ✻, médecin en chef des hospices de Lons-le-Saulnier (St Julien).
Gindre (Voiteur)
Girod, négociant (Morez).
Lavocat ✻, propriétaire (Beaufort).
Lécutier, propriétaire (Chaumergy).
Légerot, docteur médecin (Poligny)
Lelievre, avocat (Conliège).
Lombard, docteur-médecin (Dôle).

Mermet-Guyennet ✻, juge de paix (les Bouchoux).
Mérona (de), maire de Mérona (Orgelet).
Monnier (Léon) (O✻), ancien maître des requêtes (les Planches).
Morel ✻, juge de paix (Arinthod), *vice-prés.*
Muller (Ad.), maire (Champagnole).
Poux, avocat (Chemin), *vice-président.*
Reverchon ✻, député, maître de forges (St-Laurent).
Ronchaud (Louis de), propriétaire (Moirans).
[illegible], *vice-prés.*
[illegible] (Saint-Amour).
Toytot (Roger de), propr., m^re (Rochefort).
Vaudrit (Jules) notaire à Arlay (Bletterans).
Vaulchier (C^te de), propriétaire (Chaussin).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N...., *chef*

1re *Division*, M. Coquet, *chef de division.*

Police administrative, municipale et rurale. — Agriculture, commerce et industrie. — Sciences et arts. — Affaires diverses. — Affaires médicales et de salubrité. — Affaires militaires. — Écoles diverses. — Archives. — Postes. — Secours spéciaux.

2e *Division :* M. Borges, *chef de division.*

Comptabilité générale du trésor et du département. — Prisons. — Contributions directes et indirectes. — Services divers. — Travaux publics. — Cours d'eau navigables ou flottables. — Édifices publics. — Chemins vicinaux.

3e *Division :* M. L. Perrin ✻A, *chef de division.*

Administration des communes et établissements de bienfaisance. — Travaux communaux. — Conseils des bâtiments civils. — Circonscriptions territoriales. — Affaires du culte. — Instruction publique. — Comptabilité des communes et des établissements charitables. — Eaux et forêts. — Affaires domaniales. — Établissements de bienfaisance.

M. Prost (Arsène), *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archivistes : M. Bernard Prost. *Architecte :* M. Paillot. — *Agent voyer en chef* M. Gindre ✻

Arrondissement-chef-lieu de Lons-le-Saulnier.

Composé de 11 cantons; 213 communes; 99,239 habitants.

Arrondissement de Dôle.

Composé de 9 cantons; 138 communes, 71 520 habitants.

M. Pradelle, *sous-préfet*, à Dôle

Arrondissement de Poligny.

Composé de 7 cantons; 152 communes; 71,649 habitants.

M. Boyenval, *sous-préfet*, à Poligny.

Arrondissement de Saint-Claude.

Composé de 5 cantons; 81 communes; 66,841 habitants.

M. Leroy, *sous-préfet*, à Saint-Claude.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Dôle	Santonax.	Poligny	Ligier
Lons-le-Saulnier	Gresset (Ch.).	St-Claude	Reydellet.

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des neuf formés de la Guienne et de la Gascogne. Il est borné au Nord par le département de la Gironde, à l'Est par les départements de Lot-et-Garonne et du Gers, au Sud par celui des Basses-Pyrénées; à l'Ouest par la mer Océane.

M. Sers (Charles) ✻, *préfet*, à Mont-de-Marsan.
M. Duperron, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Perris ✻, *vice-président*, Paris, Dubon.

Conseil général de département. MM.

Bacque, maire (Sore).
Balhadère, médecin (Pissos).
Belar (B^on de) ✻ (Montfort).
Boulart (Castets).
Cardenau (B^on de) (Pouillon).
Castaignède (Aurélien), propriétaire (Sabres).
Cès-Caupène (de) ✻ (Mugron).

Chanton (de) ✻, propriétaire (Tartas *Est*,
Dampierre (Cte de [illegible])
Darricau ✻, avocat à Dax (Saint-Sever).
Dubois (St-Vincent), de Tyrosse,
Dubosco (Labrit)
Duboy, maire (Hagetmau)
Gaston, notaire à Pontenx (Mimizan).
Jaye, docteur-médecin (Geaune)
Lanusan ✻, docteur-médecin à Biscarosse (Parentis-en-Born).
Guilloutet (de, (O✻) (Gabarret).
Labarchède, maire (Roquefort)
Laborde (de) ✻, avocat, (Aire).
Lacaze, (Mont-de-Marsan).
Lefranc (V.), député (St-Sever), *président*
Leglise ✻, propr (St Martin de-Seignanx).
Loustalot, député (Dax).
[illegible] ✻, [illegible]rhoral
Ravez (L.) ✻ (Villeneuve).
Roquebert avocat (Arjuzanx).
Tartas (Tartas, *Ouest*)
[illegible]

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. d'Aleman (Joachim-L.), *chef*.

1re *Division*: M. Cauloubie, *chef de division*

Contributions — Comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Agriculture. — Comptabilité générale et départementale. — Pensions. — Secours. — Enfants assistés.

2e *Division*. M. Juzan, *chef de division*

Ponts et chaussées. — Chemins de fer. — Canaux. — Dunes. — Service hydraulique. — Mines. — Chemins vicinaux. — Travaux des édifices communaux. — Dons et legs. — Curage des cours d'eau — Contentieux des communes.

3e *Division*. M. Pujolle, *chef de division*

Police. — Surveillance politique. — Prisons. — Alignements. — Mendicité. — Chasse. — Service départemental. — Gardes nationales. — Pompiers. — Élections.

M. Lassalle, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Architecte: M. Tartière. — *Architecte*. M. Ozanne. — *Agent voyer en chef*. M. Loustau.

Arrondissement-chef-lieu de Mont-de-Marsan.

Composé de 12 cantons; 117 communes; 108,787 habitants

Arrondissement de Dax.

Composé de 8 cantons; 107 communes; 107,793 habitants

M. de Pontbriand, *sous-préfet*, à Dax.

Arrondissement de Saint-Sever.

Composé de 8 cantons, 107 communes; 88,948 habitants.

M. Labrousse, *sous-préfet*, à Saint-Sever.

Maires nommés par le Gouvernement. MM

Aire	Sous-Lieutenant.	Mont-de-Marsan	Nogaro.
Dax	Germiland.	St-Sever	Lagarde.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Blaisois et le pays Vendômois. — Il est borné au Nord par le département d'Eure-et-Loir; au Nord-Est par celui du Loiret; au Sud-Est par celui du Cher; au Sud par celui de l'Indre; au Sud-Ouest par celui d'Indre-et-Loire, et au Nord-Ouest par celui de la Sarthe.

M. Lorois, *préfet*, à Blois.
M. Robert de Massy, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

La Roulle, *vice-président*, — De Hansy, — De la Foresterie

Conseil général de département. MM.

Bezard (Ed.), mre de Cloue (Monjoubleau).
Boussion ✻, président du tribunal de 1re instance d'Orléans (Mennetou)
Brault, propriétaire au Gault (Droué).
Cadet de Vaux, maire (Neung-sur-Beuvron).
Chauvin ✻, propriétaire (Montoire).
Chavigny, adjoint au maire de Blois (Blois, *Est*).
Couteau (Émile), propriétaire à Blois (Selommes).
Denau, maire de St-Claude (Bracieux).
Dufay, député, maire de Blois (Blois, *Ouest*).
Jacquemain, propriétaire à Monthou-sur-Cher (Montrichard).
Jannotte-Bozérian, avocat à la Cour de cassation (Vendôme), *vice-président*.
Lecouteux, propriétaire à Nouan-le-Fuzelier (Lamotte-Beuvron).
Le Normant (Lionel), propriétaire (Mer).
Martinet (Alexandre) ✻, maire de Mur (Romorantin).
Orléans (Cte d') (O✻), chef d'escadron d'état-major, propriétaire (Salbris).
Rancougne (de) (Herbault).
Renault (Frédéric) (O✻), général, directeur des études à l'École polytechnique (Ouzouer le Marché), *président*.
Rochefoucauld (de la), duc de Doudeauville, propriétaire (Moree).
Romieu ✻, propriétaire [illegible]
Rousseau, ingr de la ville de Paris (Savigny).
Rue du Can (de la), propre et mre (St-Amand).
Sers (Cte de) ✻, député, maire de Condé [illegible] président
Sonnier (de), à Blois (Marchenoir).
Tassin (Pierre), député, maire de Noyers (St-Aignan).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Thirion, *chef*.

Affaires réservées. — Conseil général. — Légion d'honneur. — Presse périodique.

Secrétariat général et greffe du conseil de préfecture, placés sous les ordres immédiats du secrétaire général.

Élections. — Personnel administratif. — Jury. — Imprimerie et librairie, etc.

1re *Division*. M. Petit, *chef de division*.

Administration des communes et des établissements de bienfaisance. — Cultes. — Instruction publique. — Voiries urbaine et vicinale. — Caisses d'épargne. — Police générale et municipale. — Chasse. — Affaires militaires. — Agriculture.

2e *Division* M. Gaulhard, *chef de division*.

Contributions directes. — Contributions indirectes. — Édifices diocésains et bâtiments départementaux. — Ponts et chaussées. — Bois et forêts domaniaux et communaux. — Budgets et comptes départementaux. — Pêche fluviale. — Chemins de fer. — Assistance publique.

M. Gibert, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste M. de Fleury. — *Architectes:* MM. Beau, Robin et Poupard.
Agent voyer en chef M. Maurice ✻

Arrondissement-chef-lieu de Blois.

Composé de 10 cantons; 130 communes, 131,298 habitants.

Arrondissement de Romorantin.

Composé de 6 cantons; 49 communes; 55,297 habitants.

M. Bousquet-Foltz ✻, *sous-préfet*, à Romorantin

Arrondissement de Vendôme.

Composé de 8 cantons; 109 communes; 76,206 habitants.

M. Giraud, *sous-préfet*, à Vendôme.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Blois . . . . Dufay
Romorantin..... Normant.
Vendôme..... Chautard.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forez. — Il est borné au Nord par les départements du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier à l'Est par ceux du Rhône et de l'Isère; au Sud par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'Ouest par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier

M. DE TRACY, *préfet*, à Saint-Étienne.
M. Rochette ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

Sauzéa ✻, *vice-président*, de Margerye ✻, Pissis, Copin.

Conseil général de département. MM.

Assier de Saint-Jean-Soleymieux)
Aubert (Auguste) (Feurs)
Bertrand, docteur-médecin (St-Georges
Bonnet-Antoni) (St-Bonnet-le-Château
Bouchetal-Laroche (Lucien) (O✻), conseiller à la cour de Lyon (Feurs,
Brossard (Charlieu).
Burnot (la Pacaudière)
Cauvassieu, député (Montbrison).
Cherpin, député (St-Haon-le-Châtel), *vice-président.*
Coste fils, maire aux Salles (Noirétable)
Crozet, notaire (St-Rambert).
Crozet, ingénieur (St-Étienne, *Sud-Est*
Cuisson, avocat (Bourg-Argental)
Duclamp, avocat (St-Étienne, *Nord-Ouest*).
Fabroguettes, docteur-médecin (St-Étienne, *Nord-Est*
Glattard, filat., maire d'Écoches (Belmont)
Gouttenoire (St-Symphorien-de-Lay).
Grange (Boen)
Jacquemaud (St-Étienne, *Sud-Ouest*).
Jamet (André), propriétaire (Pélussin)
Jamet (Jean) (St-Chamond)
Meaudre de Sugny fils, propriétaire à Nervieux (St-Germain-Laval).
Palluat de Besset fils (Néronde)
Ramey de Sugny (C^te), maire (St-Just-en-Chevalet
Revel de Montvel ✻, maire (St-Héand).
Reymond, ingénieur civil à Montbrison St-Galmier), *vice-président.*
Rivet, maire (Rive-de-Gier)
Saint-Genest (Bon de), propriétaire (St-Genest-Malifaux
Sonnery (Perreux).
Verdié (le Chambon).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du préfet : M. Cantin, *secrétaire particulier*

1re *Division*. M. Bonneron, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière — Cultes. — Listes électorales. — Élections législatives, départementales et communales. — Forêts. — Pêche. — Instruction publique. — Liste des jurés

2e *Division* M. Cassan, *chef de division*

Administration départementale. — Travaux publics. — Mines. — Service hydraulique. — Établissements insalubres. — Contributions directes

3e *Division* M. Lapalla, *chef de division*

Police et recrutement. — Aliénés — Commerce et industrie — Presse. — Beaux-arts. — Sociétés de secours mutuels — Comptabilité générale et départementale

M. Malon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. Auguste Chaverondier. *Architecte* M. Buyron.
Agent voyer en chef, M. Piquart

Arrondissement-chef-lieu de Saint-Étienne.

Composé de 11 cantons, 37 communes, 258,917 habitants.

Arrondissement de Montbrison.

Composé de 9 cantons, 189 communes; 131,719 habitants.

M. Roux (André), *sous-préfet*, à Montbrison.

Arrondissement de Roanne.

Composé de 10 cantons 112 communes, 149,975 habitants.

M. Amiel-Dabeaux ✻, *sous-préfet*, à Roanne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Montbrison. . . Colmet. | St. Etienne. . . . . Desjoyaux.
Roanne. . . . . Taffin.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Velay en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais, en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez. — Il est borné au Nord par les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme, à l'Est par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au Sud par ceux de l'Ardèche et de la Lozère; à l'Ouest par celui du Cantal.

M. DE CHAMPAGNAC ✻, *préfet*, au Puy.
M. le Vte de Sinety, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Tilaud, *vice-président*, Mauras, Lemaire.

Conseil général de département. MM.

André (Fay-le-Froid).
Binachon (St-Didier
Bonneton (Cayres
Braud (le Puy, *Nord-Ouest*).
Chabron (Gal de) député (C✻) (Monistrol).
Charles, notaire (Langeac
Chazerades (de), propriétaire (Prades
Chazelède, notaire (Lavoute-Chilhac).
Chomouroux fils (de) ✻, mre (Yssingeaux
Experton (Monastier).
Grellet (Allègre).
Joude (Craponne).
Labatie (de), avocat (Vorey), *vice-président.*
Lafayette (Edmond de) (Paulhaguet), *président.*
Lagrevol (de), avocat (Bas).
Laroue, notaire (Tence).
Longevialle (de) (Pinols).
Malartre, [illegible] Montfaucon
Menard, notaire (Saugues
Miramon (Mis de) (Loudes)
[illegible] (Haute-Loire).
Philip, notaire (St-Paulien).
Saint-Ferréol (de) (Brioude).
Saint-Poncy (Cte de) (Blesle).
Samard (de), notaire (St-Julien-Chapteuil).
Vinay ✻, député, maire (le Puy, *Sud-Est*).
Virolet (Auzon).
Vissaguet (Solignac-sur-Loire).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet et secrétariat général : M. le Vte de Maupas.

1re *Division* : M. Bernard, *chef de division*

Agriculture. — Industrie. — Police sanitaire. — Prisons. — Cultes. — Instruction publique. — Institutions de prévoyance. — Établissements de bienfaisance. — Enfants assistés. - Aliénés. - Administration des biens communaux. — Police rurale. - Bois communaux. — Bâtiments communaux. - Comptabilité communale, etc

2e *Division* : M. Courteyre, *chef de division.*

Affaires militaires. — Ponts et chaussées. — Chemins de fer. — Lignes télégraphiques. — Cours d'eau. — Propriétés départementales, etc. — Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes et indirectes. — Postes. — Services divers.

M. Garnier, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux

Architecte : M. Aymard. — *Architecte* : M. Leculée. — *Ingénieur en chef des ponts et chaussées et agent voyer en chef*, M. Jolois.

Arrondissement-chef-lieu du Puy

Composé de 14 cantons; 114 communes; 142,747 habitants.

Arrondissement de Brioude.

Composé de 8 cantons, 196 communes; 79,598 habitants.

M. Bellot des Minières, *sous-préfet*, à Brioude.

Arrondissement d'Yssingeaux.

Composé de 6 cantons; 42 communes; 86,987 habitants.

M. de Boisset de Torsiac, *sous-préfet*, à Yssingeaux.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Brioude. . . . . Pradier-Farrot. | Yssingeaux. . . . . De Chomouroux ✻
Le Puy . . . Vinay ✻

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

L'un des cinq départements formés de la Bretagne. — Il est borné au Nord par les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan; à l'Est par les départements de la Mayenne et de Maine-et-Loire; au Sud par le département de la Vendée, et à l'Ouest par l'Océan.

M. Le Guay (Albert) ✻, *préfet*, à Nantes.
M. Payelle, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

De Kersabiec, de Nérida du Rozet ✻, Besnard de la Giraudais, *v.-pres*, André.
M. Chaigneau ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Arnous-Rivière ✻, propriétaire à Nantes (Varades)
Attimont, maire (Loroux)
Bâchu du Moulinreoul, mre (Châteaubriant).
Barres (de la) (Machecoul).
Boquien, maire d'Indre (le Pellerin).
Boucher d'Argis, propriétaire (Carquefou)
Bourdin, notaire (Bourgneuf)
Cadrosy (de) (C✻), inspecteur des finances (Bouaye).
Coinquet (P.), propriétaire, maire (Nort)
Cornulier (de), député (Nantes, 2e *canton*,
Décroix ✻, négociant (Ligné,
Delozes, dir. de la ferme-école (St-Gildas,
Fermon (Cte J. de) ✻, député (Mo[illegible]
Flandrin, ancien notaire (St-Père en-Retz).
Gautier (Rougé)
Garlou, maire (Paimbœuf)
Gaudin (C✻) (Riaillé)
Haie-Jousselin (de la), propr. (Derv[illegible]
Harmange, négoc. à Nantes (A[illegible])
Laisant ✻, cap. du gén. e (N[illegible])
Lareinty (Bon de) (O✻) (Blain), *vice-président*
Le Cour, armateur (Vertou)
Lauriol, négociant (Nantes, 5e *canton*).
L[illegible] propriétaire (Casson
Leroux (A.), propriétaire (St-Julien-de-Vouvantes)
Maillard, propriétaire (le Croisic).
Normand, industriel (Nantes, 6e *canton*).
Noué-Brault (de la) (O✻) (Nozay), *vice-président*
Oheix, docteur-médecin (Savenay)
Pellan (Victor de) ✻ (Guéran[illegible]
Pichon, avocat, maire (Pont-Château).
Plate. St Philbert)
Recorde. ✻ (St-Etienne de-Montluc).
Rocheste (de la), député (Herbignac).
Rousse, avocat (Pornic).
Sesmaisons (de) (Chapelle-sur-Erdre), *prés.*
Simon (Fidèle) ✻, député, maire (Guémené).
Simon fils (St-Nicolas
Soulard, m[illegible] St Mars-la-Je
Thomnet de la Turmelière (Urbain), doct.-médecin (Ancenis).
Vézin, maire (St-N[illegible]
Vincent, propriétaire, maire (Vallet).
V[illegible] [illegible] teur général [illegible]
N[illegible] Nantes, 3e *canton*,
N[illegible] Nantes, 4e *canton*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. N[illegible] *chef du cab.*; M. [illegible]sèbe Jolly, *chef du bur. du cab.*

1re *Division* : M. Colons-Sen[illegible]chal, *chef de division.*
Police. — Prisons. — Affaires militaires. — Élections. — Jury. — Commerce et industrie.

2e *Division*. M. Bureau, *chef de division.*
Communes, hospices, bureaux de bienfaisance, fabriques. — Instruction publique. — Comptabilité des communes, des fabriques et des bureaux de bienfaisance. — Agriculture.

3e *Division*. M. de la Barbée, *chef de division.*
Travaux publics. — Routes. — Chemins de fer. — Navigation maritime et fluviale. — Canaux. — Mines. — Usines. — Cours d'eau. — Voirie urbaine. — Chemins vicinaux et ruraux. — Contributions directes et indirectes. — Postes. — Enregistrement et domaines. — Forêts. — Comptabilité. — Poids et mesures.

M. Niel, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte M. Maître (Léon). — *Architecte* M. Bourgerel. — *Agent voyer en chef* : M. Orieux.

Arrondissement-chef-lieu de Nantes.

Composé de 17 cantons; 71 communes; 272,359 habitants.

Arrondissement d'Ancenis

Composé de 5 cantons, 27 communes, 50,773 habitants.

M. Gravier, *sous-préfet*, à Ancenis.

Arrondissement de Châteaubriant.

Composé de 7 cantons; 37 communes; 77,140 habitants.

M. Bertereau, *sous-préfet*, à Châteaubriant.

Arrondissement de Paimbœuf

Composé de 5 cantons; 26 communes; 47,014 habitants.

M. le Cte Fernand Le Gonidec, *sous-préfet*, à Paimbœuf.

Arrondissement de Saint-Nazaire.

Composé de 11 cantons, 54 communes, 154,610 habitants.

M. Nouvion, *sous-préfet*, à Saint-Nazaire.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Ancenis . . Maillard.
Châteaubriant. . Béchu du Moulin-neuf.
Nantes . . . . . Waldeck-Rousseau.
Paimbœuf . . Garlon.
St Nazaire . . Vezins.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinais, etc. — Il est borné au Nord par les départements de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'Est par celui de l'Yonne; au Sud par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'Ouest par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir

M. Gigot (Albert), *préfet*, à Orléans.
M. de Jouvencel, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Ganard ✲, *vice-président*, Bour, Leroux (Alb.).
M. Bertier ✲, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Anceau, propriétaire (Beaune-la-Rolande).
Bapterosses ✲, manufacturier (Briare).
Bernier, notaire honoraire (Orléans, *Est*).
Bobde ✲, propriétaire (Châteauneuf).
Boucheron, maire (Beaugency).
Brierre ✲, maire (Pithiviers).
Brouard, maire de St-Jean-de-Braye (Orléans, *Nord-Est*).
Chevalier-Escot (Orléans, *Nord-Ouest*).
Cochery, député (Montargis), *vice-président.*
Cosson (E.) ✲, docteur (Ferrières).
Courcy (Mis de) (O✲) (Neuville).
Crespin, député, ancien maire (Orléans, *Ouest*).
Darbloy maire de Chevilly (Artenay).
Despond (A.), avocat (Gien).
Despond (Albert), propriétaire (Châtillon-sur-Loire).
Drlard, propriétaire (Bellegarde).
Dumesnil (O✲), propriétaire, ex-avocat à la Cour de cassation, mre (Puiseaux), v.-prés.
Eichthal (d') ✲, ancien inspecteur des forêts de la couronne (Lorris).
Gandrille, propriétaire (Outarville).
Greffier (C✲), conseiller à la Cour de cassation (Cléry
Guille, maire (Meung).
Jahan (O✲), ancien conseiller d'État (Sully-sur-Loire), *président.*
Lesourd ✲, propriétaire (Jargeau).
Luche, maire (Ouzouer-sur-Loire).
Morogues (Bon de) ✲, maire de St-Cyr-en-Val (Orléans, *Sud*).
Nouette-Delorme, propriétaire (Châtillon-sur-Loing).
Petau, député, ancien notaire (Patay).
Pierre (Ch.), propriétaire, maire (la Ferté St-Aubin).
Rabier (Malesherbes).
Roulx, docteur en droit (Château-Renard).
Rozé (de) ✲, propriétaire (Courtenay).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Baudran, *chef.*

Affaires réservées. — Personnel. — Légion d'honneur. — Police générale. — Presse et librairie. Élections, etc.

1re *Division*. M. Bezançon, *chef.*

Sociétés de secours mutuels. — Prisons. — Enfants assistés. — Contributions. — Comptabilité générale et départementale.

3e *Division* : M. Danton, *chef*

Travaux publics. — Chemins de fer. — Navigation. — Service hydraulique. — Routes nationales et départementales. — Chemins vicinaux. — Commerce. Industrie. — Affaires militaires. — Postes. - Forêts, domaines. Agriculture.

3e *Division* : M. N..... *chef*

Comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Instruction primaire. — Biens d'asile — Service médical gratuit, etc.

M. Desjobert, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste. M. Maupré. — *Architecte* M. Noel. — *Ingénieur en chef du département chargé du service vicinal.* M. Gojard (O ✲)

Arrondissement-chef-lieu d'Orleans.

Composé de 14 cantons; 107 communes; 158,613 habitants.

Arrondissement de Gien.

Composé de 5 cantons; 49 communes; 55,529 habitants.

M. Leroy, *sous-préfet*, à Gien.

Arrondissement de Montargis.

Composé de 7 cantons; 95 communes; 79,805 habitants.

M. Villemant ✲, *sous-préfet*, à Montargis.

Arrondissement de Pithiviers

Composé de 5 cantons 98 communes, 59 574 habitants

M. Grégoire, *sous-préfet*, à Pithiviers.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Gien	Sarra.	Orléans.	De Levin.
Montargis.....	Francheterre.	Pithiviers	Brierre ✲.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy. — Il est borné au Nord par le département de la Corrèze; à l'Est par les départements du Cantal et de l'Aveyron, au Sud par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'Ouest par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne.

M. Breynat, *préfet*, à Cahors.
M. Dédebat (Jules), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

Munin-Bourdin ✲, *vice-président*, Caviole, Boudousquié.

Conseil général de département MM

Bessières ✲, avocat (Cahors, *Nord*).
Brugalières, notaire à St-Denis (Catus).
Calmels d'Artusac ✲ (Gramat).
Cambres, avocat à Cahors (Lauzès).
Cipières, médecin (Figeac, *Ouest*).
Cumac ✲, président de la Cour d'appel d'Alger (Salviac).
Demeaux, médecin (Puy-l'Évêque).
Domphnou (St-Germain).
Dufour (Bon) (Payrac).
Dufour (Cahors, *Sud*).
Duphénieux, propriétaire (Cajarc).
Fraysse, médecin (Lacapelle).
Gozon (de) (Gourdon).
Laborie, notaire (Latronquière).
Lafon de Caix (Luzech).
Lamaze (de) (St Céré).
Limayrac ✲, député (Castelnau).
Marquessac (de) (Souillac).
Mayzen, avocat (Cahors).
Murat (Cte Joachim) (O ✲) député (la Bastide-Murat).
Pradines, notaire et maire (Limogne).
Roques ✲, notaire (Labenque), *vice-président*
Saux, notaire (Montcuq).
Sérager, avocat (Martel), *vice-président.*
Talou, avoué (St-Géry).
Teilhard (Figeac, *Est*).
Vaissié (Livernon).
Vernhac (de) (Vayrac).
Vital (Bretenoux).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Bizardel, *secrétaire particulier.*

1re *Division* : MM. Fenoux et Guirandies, *chefs de division et de bureau.*

Personnel administratif. — Élections. — Santé publique. — Subsistances. — Agriculture — Industrie. — Commerce. — Administration des communes. — Instruction primaire et secondaire. — Cultes. — Établissements de bienfaisance. — Enfants assistés. — Chemins vicinaux, etc. — Routes. — Ponts. — Navigation. — Chemins de fer. — Mines. — Bâtiments départementaux. — Usines.

2e *Division* : M. Aubertin, *chef de division.*

Contributions directes et indirectes. — Postes.

3e *Division* : M. Gay, *chef.*

Comptabilité générale, communale et des établissements de bienfaisance.

4e *Division* : M. Gombault, *chef.*

Recrutement. — Imprimerie. — Librairie. — Commissaires de police. — Prisons. — Condamnés, etc.

M. Lafon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Combarieu. — *Architecte* : M. Tourrette. — *Ingénieur en chef du département, chargé du service vicinal* : M. Laterrade ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Cahors

Composé de 12 cantons; 131 communes; 115,067 habitants.

Arrondissement de Figeac.

Composé de 8 cantons; 118 communes, 88,275 habitants.

M. de Montbron, *sous-préfet*, à Figeac.

Arrondissement de Gourdon.

Composé de 9 cantons; 77 communes; 78,062 habitants.

M. de Girardin (Albert), *sous-préfet*, à Gourdon.

Maires nommés par le Gouvernement : MM.

Cahors . . . . Bellué, adjoint.
Figeac . . . . Teillard.
Gourdon . . . . Vieilles Hugues).

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre formés de la Guyenne, l'Agénois, etc. — Il est borné au Nord par les départements de la Dordogne et de la Gironde; à l'Est par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne, au Sud par ceux de Tarn-et-Garonne, du Gers et des Landes; à l'Ouest par ce dernier et celui de la Gironde.

M. Manou, *préfet*, à Agen.
M. Cazabonne ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture : MM.

Pallu de la Barrière ✻, *vice-président*, Pélissier. N. .
M. Descressonnières, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Baillet (Bon de), propr. (Cast. Bonnès).
Bastard d'Estang (Cte Octave de) (O✻), dép. lieutenant-colon. d'état-major (Bougon).
Bellenud, avocat (Duras).
Be . . , greffier de la cour d'Agen (Puymirol).
. . . . . .
Boisvert ✻, propriétaire (Seyches).
Boudet, ancien notaire (Castelmoron).
Carrère (Fournon).
Cauble (O✻), lieutenant-colonel en retraite (Ste-Livrade).
. . . . . .
Chateaurenard (Mis de) (C✻), conseiller d'État (Laroque).

Chevalier (Lavardac).
Lan Lawton ✻, propriétaire (Meilhan).
Dat (Paul), maire de Sos (Mézin).
Désalos, propriétaire (Laplume).
Dollfus (C.) (O ✻), député, maire (Houeillès).
Dupuy, notaire, maire (Damazan).
Fallières, avocat, maire (Nérac).
Faye, député, maire (Marmande), *président*.
Fournié-Gorre, notaire, maire (Fumel).
Lacoste, maire (Prayssas).
Lafaurie, maire (Cancon).
Lafitte (de) Lajoannenque, propriétaire (Astaffort), *vice-président*.
Lanes, négociant (Agen, 2e *canton*).
Laporte, propriétaire (Penne).
Luppé (Vte Olivier de) (Mas-d'Agenais).
Magen (O ✻), ancien capitaine de frégate (Agen, 1er *canton*).
Manin, propriétaire (Lauzun).
Marquès, maire de St-Maurin (Beauville).
Martin, notaire, maire (Casteljaloux).
Monthus, propriétaire (Francescas).
Pomarède, maire (Tonneins).
Pons, propriétaire (Monclar).
Sarrette, député, propr. (Montflanquin).
Soulhiol, avocat, maire (Villeneuve), *vice-président*.

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. de la Salle, *secrétaire particulier, chef du cabinet.*

1re *Division :* M. Lafargue, *chef de division.*

Chemins vicinaux. — Bâtiments départementaux — Sociétés de secours mutuels. — Caisses d'épargne. — Police. — Prisons. — Assistance publique. — Comptabilité de l'État et du département. — Caisses de retraite.

2e *Division :* M. Delbrel, *chef de division.*

Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Navigation. — Budgets et comptes des communes. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Domaines de l'État. — Comptabilité de l'instruction publique.

3e *Division.* M. Armand, *chef de division.*

Recrutement. — Affaires militaires — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Culture du tabac. — Élections. — Listes électorales. — Pêche — Chasse.

M. Escalon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Tholin. — *Architecte :* M. Payen. — *Agent voyer en chef :* M. Grimard.

Arrondissement-chef-lieu d'Agen.

Composé de 9 cantons ; 72 communes ; 77,822 habitants.

Arrondissement de Marmande.

Composé de 9 cantons, 101 communes, 94,907 habitants.

M. Bachelard, *sous-préfet*, à Marmande.

Arrondissement de Nérac.

Composé de 7 cantons ; 62 communes ; 59,309 habitants.

M. Lasmartres, *sous-préfet*, à Nérac

Arrondissement de Villeneuve-d'Agen.

Composé de 10 cantons ; 84 communes ; 87,251 habitants

M. Angliviel, *sous-préfet*, à Villeneuve

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Agen . . . . Dié.
Marmande . . . . . Faye
Nérac. . . . . Fallières.
Villeneuve. . . . . Soulhiol.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Il tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Alais, c'est l'ancien Gevaudan et un des sept départements formés du Languedoc. — Il est borné au Nord par les départements de la Haute-Loire et du Cantal ; à l'Est par ceux de l'Ardèche et du Gard, au Sud par ceux du Gard et de l'Aveyron ; ce dernier le borne aussi à l'Ouest.

M. Vivaux, *préfet*, à Mende.
M. Lefas, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Delapierre, Rimbaud, *vice-président*, Molines.

Conseil général de département. MM.

André ✻, médecin, maire (la Canourgue).
Baffie, propriétaire, maire (Grandrieu).
Bonnet, notaire (Châteauneuf-de-Randon).
Brun de Villeret ✻, conseiller à la cour d'appel de Lyon (le Malzieu).
Campredon (Bon de) ✻, conseiller à la cour d'appel de Montpellier (Barre).
Chambrun (Cte de) ✻, dép. (Villefort), *prés.*
Chevalier, médecin à Mende (le Bleymard).
Colombet (de), dép (Langogne), *vice-prés.*
Constans, maire (St-Germain-du Teil).
Deltour, propriétaire, maire (Ste-Enimie).
Espinassoux (d'), propriétaire (Marvejols).
Framond (Vte de), maire (Nasbinals).
Joly (Eugène), propriétaire (Meyrueis).
Montels, médecin (Mende).
Moré de Préviala (Cte de), propriétaire, maire (Serverette).
Pantel ✻, maire (le Pont-de-Montvert).
Plagnes, propriétaire, maire (Fournels).
Portal, notaire (Aumont)
Rivière-de Larque, avocat (St-Amans).
Houffiac, propriétaire, maire (Chanac).
Roussel (Th.), député (St-Chély-d'Apcher), *vice-président.*
Sarrouy, médecin (le Massegros)
Teissonnière (O ✻), président de chambre à la cour d'appel de Nîmes (Florac).
Valcroze, maire de St-Martin (St-Germain-de-Calberte).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. de La Croix (✻ A), *chef du cabinet.*

Affaires réservées et confidentielles. — Belles actions. — Débits de tabacs et de boissons. — Imprimerie, librairie et colportage. — Journaux. — Légion d'honneur. — Nominations aux divers emplois. — Personnels divers. — Poste aux lettres. — Secours généraux. — Timbre de la correspondance, etc.

1re *Division.* M. Bereuze, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. — Instruction publique. — Régime forestier, etc.

2e *Division :* M. Bouniol ✻ A, *chef de division.*

Administration départementale. — Aliénés. Comptabilité départementale, de l'instruction publique, judiciaire, etc. — Cultes. — Édifices diocésains. — Bâtiments départementaux. — Mines. — Ponts et chaussées, etc.

3e *Division :* M. Vincens, *chef de division.*

Administration générale — Agriculture et commerce. — Contributions directes. — Dette ancienne. — Élections législatives et départementales. — Police. — Recrutement et affaires militaires. — Secours pour pertes. — Statistique, etc.

M. Dumas, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. André. — *Architecte.* M. Régnault. — *Agent voyer en chef :* M. Schoull.

Arrondissement-chef lieu de Mende.

Composé de 7 cantons ; 65 communes ; 47,815 habitants.

Arrondissement de Florac.

Composé de 7 cantons, 52 communes ; 36,396 habitants.

M. Bouniols, *sous-préfet*, à Florac.

Arrondissement de Marvejols.

Composé de 10 cantons ; 78 communes, 51,039 habitants.

M. de Lastic, *sous-préfet*, à Marvejols.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Florac..... Veigalier.
Marvejols..... Daudé.
Mende..... Bourrillon

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

L'un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois. — Il est borné au Nord par les départements de la Mayenne et de la Sarthe ; à l'Est par celui d'Indre-et-Loire ; au Sud par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'Ouest par le département de la Loire-Inférieure

M Merlet, *préfet*, à Angers.
M. Montaubin, *secrétaire général.*
M. Berger (O ✻), *secrétaire général honoraire.*

Conseil de préfecture : MM.

Daubrée, Moreau, Retailleau, N.
M. Mamert-Coullion ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Abeille, avocat (Saumur, *Nord-Ouest*).
Andigné (Mis J') (C✻), colonel d'état-major, attaché de légation (Segré).
Bon Arnous-Rivière✻, (St-Florent-le-Vieil).
Benoist, propriétaire (Baugé).
Buger ✻, ancien député (Durtal).
Bourdin de la Roche✻ (Champtoceaux).
Bruas, maire de Brain (Saumur, *Nord-Est*), *vice-président*.
Bury, propriétaire (Saumur, *Sud*).
Camlourg (Cte de), propriétaire (Doué).
Chevalier, O✻), prop (Châteauneuf-sur-Sarthe).
Chemellier, Fred, prop (Saint-Laurent-de-Cé)
Durfort de Civrac (Cte), député (Beaupréau), *président*
Gaillard, propriétaire (Soiches).
Gigot, propriétaire (Montreuil-Bellay).
Grignon, propriétaire (Gennes).
Grimaudet de Rochebouët (de) (GO✻), général d'artillerie (Cunault).
Guibourd, chef de cabinet de M. le garde des sceaux (Pouancé).
Hervé, propriétaire, maire de Vern (Vaugers), suppléant, propriétaire (Noyant).
Le Chat de Tessecourt, prop (Châteauneuf).
Mailé (Cte de) ✻, député (Cholet).
Maine, maire d'Angers (Angers, *Nord-Est*).
Maniert-Coulbon ✻, conseiller de préfecture honoraire (Beaufort).
Maynard (Paul), député, prop (Montfaucon).
Meaulle (de, ✻, pre (de Louroux-Béconnais).
Mondion-Gounevraye conseiller à la cour d'Angers (Longué).
Farage-Ferran ✻, propr (Angers, *Nord-Ouest*).
Reau (Z. da), propr (Montreuil).
Richard (Max) ✻ député (Angers, *Sud-Est*).
Richard (Camille), manufacturier (Cholet).
Richon, banquier (Brissac).
Rousselier, anc. notaire (le Lion-d'Angers).
Soland (de), conseiller à la cour d'Angers (Thouarcé).
Walsh (Cte Alf.) ✻ (Saint-Georges-sur-Loire).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Borbeau, *secrétaire particulier*

1re *Division* M. Hoddé, *chef de division.*

Recrutement. — Affaires militaires. — Police générale. — Librairie. — Théâtres. — Permis de chasse, etc. — Prisons. — Surveillance des voitures publiques et des bateaux à vapeur. — Haras. — Postes, etc. — Élections.

2e *Division* M. Trochon, *chef de division.*

Travaux publics à la charge de l'État et du département. — Ponts et chaussées. — Chemins de fer. — Bâtiments départementaux, dépôts, etc. — Comptabilité départementale. — Contributions directes et leur comptabilité. — Eaux et forêts.

3e *Division*. M. Desmazières, *chef de division*

Administration communale. — Comptabilité des communes. — Aliénés, enfants assistés. — Commerce et industrie. — Instruction primaire, etc.

M. Robin, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste: M. Port. — *Architecte* M. Daviaud. — *Agent voyer en chef* M. Gouvion.

Arrondissement-chef-lieu d'Angers

Composé de 9 cantons, 89 communes, 148,844 habitants.

Arrondissement de Baugé.

Composé de 6 cantons, 67 communes, 73,347 habitants

M. Ferrière, *sous-préfet*, à Baugé.

Arrondissement de Cholet.

Composé de 7 cantons; 80 communes, 126,774 habitants

M. Boby de la Chapelle, *sous-préfet*, à Cholet.

Arrondissement de Saumur.

Composé de 7 cantons, 84 communes; 91,484 habitants.

M. de Beaupoil de Saint-Aulaire, *sous-préfet*, à Saumur.

Arrondissement de Segré

Composé de 5 cantons; 61 communes, 63,023 habitants.

M. Saint-René Taillandier (Henri), *sous-préfet*, à Segré.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Angers..... Mailé.
Baugé..... Dornoy-Perrault.
Cholet..... Loiseau.
Saumur..... [illegible]
Segré..... [illegible]

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au Nord par la Manche ; à l'Est par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne ; au Sud par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine, à l'Ouest par la Manche.

M. VAULTIER ✻, *préfet*, à Saint-Lô.

M. d'Auvergne, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. **MM.**

Galliot, *vice-président*, de Bar, de Courson, Toussenel.

Conseil général de département. **MM.**

Anfray (Cte d'), maire (St-Pois).
Avenel (d'), député (St-Sauveur-Lendelin), *président*.
Bernard, docteur médecin (St-Clair).
Blouet, maire (Percy).
Bouvattier (O✻), ancien sous-préfet (Avranches).
Brécey (de), propriétaire (Brécey).
Brémier (E.) ✻, maire (St-Étaire-du-Harcouët).
Canisy (de) ✻, propriétaire (la Haye-Pesnel).
Carbonnel-Canisy (de), propriétaire (Octeville).
Legoublon, propr. (Montmartin-sur-Mer).
Dursus (O✻), inspecteur général des [illegible] Ste-Mère-Église).
[illegible] propriétaire (Quettetou).
Fauchon, propriétaire (Isigny).
Ferre des Ferres ✻, maire (Carentan).
Foubert, député, maire de St Sauveur-le-Vicomte (Barneville), *vice-président*.
Gaslonde (O✻), député (Lessay).
Gaste (Jo) ✻, ancien ingénieur de la marine (Cherbourg).
Gouvelle, maire (Carentan).
Granville (de) ✻, propriétaire (Mortain).
Kergorlay (Cte de) (O✻), propr. (Canisy).
Lacache, propriétaire (Sourdeval).
Lavoisy, maire (La Haye-du-Puits).
Legrand (Anatole), propriétaire (Juvigny).
Legrand (Arsène), propriétaire (Juvigny).
Legoüdois, docteur médecin (Tessy).
Lemaître, maire de St-Jean-de-Baisants (Torigny-sur-Vire).
Le Marois (Victor), [illegible] re (Briquebec).
Lemengnonnet, armateur, mre (Granville).
Lempereur de St-Pierre (O✻) (Sartilly).
Lenoël, député (St-Jean-de-Daye).
Le Pesant, propriétaire (Coutances).
Loyer ✻, notaire (Pontorson).
Morel, juge de paix St James.
Pain, notaire (Saint-Sauveur-le-Vicomte).
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand (Gavray).
Pignard du Dezert, maire (St-Malo-de-la-Lande).
Plaine, sous-préfet honoraire, maire de Coutances (Bréhal).
Pontgibaud (Cte de) ✻, maire de St-Marcouf (Montebourg).
Rauline, propriétaire (St-Lô).
Regnault, notaire et propriétaire (Périers).
St-Germain (Hervé de) (C✻), député (Villedieu), *président*.
Ste-Marie (Cte de), propriétaire (Marigny).
Sanson ✻, maire d'Avranches (Ducey).
Savary, député, maire (Cerisy-la-Salle).
Sebire ✻, docteur-médecin (Valognes).
Sesmaisons (Cte de), propriét. (les Pieux).
Tocqueville (Cte de) ✻, député, maire (Beaumont).
Tocqueville (Victor-Clérel de) (O✻), propriétaire (St Pierre-Église).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. N....., *chef*.

Affaires confidentielles et non classées. — Personnel de tous les services et de toutes les administrations. — Police politique.

1re *Division et secrétariat général :* M. Lepingard, *chef de division*.

Haute police administrative. — Postes. — Élections. — Affaires militaires. — Ponts et chaussées. — Chemins de fer. — Navigation. — Usines. — Cours d'eau. — Propriétés. — Établissements insalubres. — Prisons. — Agriculture. — Industrie. — Commerce.

2e *Division :* M. Gambillon, *chef de division*.

Administration, budgets et comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Biens communaux. — Voirie urbaine. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Instruction primaire et secondaire. — Chemins vicinaux. — Chemins ruraux. — Fabriques d'églises.

3e *Division.* M. Lascaux, *chef de division*.

Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes. — Contributions indirectes. — Aliénés et enfants assistés, etc.

M. Lebrèque, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste: M. Dubosc. — *Architecte* M. Quesné. — *Agent voyer en chef:* M. Leroy.

Arrondissement-chef-lieu de Saint-Lô

Composé de 9 cantons; 117 communes; 88,950 habitants.

Arrondissement d'Avranches.

Composé de 9 cantons; 124 communes; 106,840 habitants.

M. Lemarchand, *sous-préfet*, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.

Composé de 5 cantons; 73 communes; 87,954 habitants.

M. Larnac, *sous-préfet*, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Composé de 10 cantons, 138 communes; 113,742 habitants.

M. de Waru ✻, *sous-préfet*, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Composé de 8 cantons; 74 communes; 67,926 habitants.

M. Demezanges, *sous-préfet*, à Mortain.

Arrondissement de Valognes.

Composé de 7 cantons; 117 communes; 79,364 habitants.

M. Valembourg, *sous-préfet*, à Valognes.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Avranches.....	Sanson (V. H.) ✻.	Mortain.....	Mo[illegible]n
Cherbourg.....	Liais.	St-Lô.....	H[illegible]ssin Dumanoir.
Coutances.....	Plaine.	Valognes.....	[illegible]reux.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la Champagne. Il est borné au Nord par les départements des Ardennes et de l'Aisne; à l'Est par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au Sud par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'Ouest par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne.

M. DE JOUVENEL ✻, *préfet*, à Châlons.
M. de Bressy, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Mahuet, *vice-président*, Moignon (Ernest), Lemaire.
MM. Garinet, Copin ✻, *conseillers de préfecture honoraires.*

Conseil général de département. MM.

Appert (C✻), général de brigade (Dommartin-sur-Yèvre).
Aubelly (Bon d') ✻ (Ville-en-Tardenois).
Barthélemy (E. de) (Verzy).
Bienfait (Reims, 2e *canton*).
Blandin ✻, maire (Épernay).
Boissonnet (C✻), gén. de brig. (Sézanne), *président.*
Bourgeois ✻, propriét. à Suippes (Suippes)
Chaubry (de) (Montmort).
Coulquet (Écury-sur-Coole).
Courmeaux (Reims, 3e *canton*).
Daru (Bon) ✻ (Montmirail).
Derevoge, notaire (Beine).
Desrousseaux ✻ (Châlons-sur-Marne).
Duchataux, maire de Merfy (Bourgogne)
Faure (Châlons)
Falcourt (de) ✻, maire de Mareuil (Sompuis).
Falcourt (C. de) (Thiéblemont), *vice-prés.*
Fra[illegible]rt (Heiltz-le-Maurupt).
Goerg (Vertus).
Guyot-Prieur, propr. (Fère-Champenoise).

Laffrique, maire (Vitry-le-François).
Lasserre (Reims, 1er *cant.*).
Mareuil (Cte de) (O ✻) (Aï).
Margaine ✻, député et maire (Ste-Menehould), *vice-président.*
Pilout (St-Remy-en-Bouzemont).
Pleurre (Mis de) (Anglure).
Ponsart ✻, propriétaire (Marson).
Prin (Dormans).
Sarrazin (Fismes).
Tirlet (Vte) (Ville-sur-Tourbe).
Varlet (Avize).
Villiers (Vicomte de), maire de la Noue (Esternay).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Bœuf de Marys.

1re *Division* : M. Lepointe, *chef de division.*

Domaines. — Forêts. — Aliénés. — Mendicité. — Enfants assistés. — Institutions de prévoyance. — Élections. — Personnel. — Police. — Presse et colportage. — Affaires militaires.

2e *Division:* M. Bauny, *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. — Comptabilité des communes. — Cultes. — Instruction publique.

3e *Divison* M. C. Savy, *chef de division.*

Agriculture. — Subsistances. — Industrie et commerce. — Service hydraulique. — Mines. — Contributions directes. — Grande voirie. — Routes nationales. — Chemins de fer. — Navigation.

4e *Division* M. Thomas, *chef de division.*

Finances — Comptabilité générale. — Bâtiments civils, de l'État et du département. — Prisons. — Chemins vicinaux et routes départementales.

M. Munier, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste: M. Alph. Vétault. — *Architecte:* M. Collin. — *Agent voyer en chef:* M. Savy ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Châlons-sur-Marne.

Composé de 5 cantons; 104 communes; 51,153 habitants.

Arrondissement d'Épernay.

Composé de 3 cantons; 176 communes; 93,701 habitants.

M. Jeannerod (A.), *sous-préfet*, à Épernay.

Arrondissement de Reims.

Composé de 10 cantons; 182 communes; 161,248 habitants.

M. de Biencourt, *sous-préfet*, à Reims.

Arrondissement de Sainte-Menehould.

Composé de 3 cantons; 80 communes; 32,009 habitants.

M. le Vte de Salles, *sous-préfet*, à Sainte-Menehould.

Arrondissement de Vitry-le-François.

Composé de 5 cantons; 133 communes; 48,046 habitants.

M. Levylier, *sous-préfet*, à Vitry-le-François.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Châlons-sur-Marne.. Perrier (Eugène) ✻.
Épernay..... Blandin ✻.
Reims..... Diancourt.
Ste-Menehould..... Margaine ✻.
Vitry-le-François... Laffrique.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc. — Il est borné au Nord par les départements de la Meuse et de la Marne, à l'Est par ceux des Vosges et de la Haute-Saône ; au Sud par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or ; à l'Ouest par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube

M. Dhormoys (O ✻), *préfet*, à Chaumont.
M. Vernisy, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Lemaire, *vice-président*, — Bourgoin, — Letellier.

Conseil général de département. MM.

Astier ✻, maire (Nogent-le-Roi)
Bernard, m^re de Voisey (Laferté s.-Amance).
B[illegible] (C^te de), député (Andelot).
Bordet, propriétaire (Châteauvillain).
Bourbon de Sarty, maire de Charmes-en-l'Ang[illegible]e (Doulevant).
Breuil (du), député (Longeau).
B[illegible] C[illegible] Montigny
C[illegible], [illegible] Borg[illegible]
Cassot, avocat (St-Blin).
C[illegible], maître de forges (Chevillon).
Danelle-Bernardin, maire de Louvemont (Vassy)
Darbot, vétérinaire (Langres).
Ddemmot, D^r en méd (Neuilly-l'Évêque).
Duchêne, notaire (Juzennecourt).
Génuyt ✻, président honoraire du tribunal civil de Langres (Prautnoy), vice-pres.
Henry, propriétaire (Varennes).
Lavocat, propriétaire (Vignory).
Lespérut (B^on) ✻, député, maire d'Eurville (Poissons), *président*
Linot St-Germain ✻, chef d'escadron d'état major (Montier-en-Der).
Maure, conseiller à la cour d'appel de N[illegible]
M[illegible] [illegible]ur [illegible]edeeme Cl[illegible]ront), *vice-président*
Pasquier, propriétaire (Doulaincourt).
Pélissier (C✻), gén. d'artill. (Bourbonne).
Robert-Dehaut, maire (St-Dizier).
Robert du Gardier, propriétaire (Arc).
Rouet, maire (Auberive).
Tricornot (Tom. de), propr. (Foy-Bilot).
Vuillemier, propriétaire (Clefmont).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Hanet, *chef*
Police politique. — Affaires réservées

1re *Division:* M. Haas, *chef de division.*
Administration départementale, communale et hospitalière — Forêts. — Comptabilité.

2e *Division:* M. Michel, *chef de division.*
É[illegible]tions — Presse. — Personnel.

3e *Division:* M. Tilquin, *chef de division.*
Contentieux. — Aliénés. — Grande et petite voirie.
M. Tilquin, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste: M. L. Collin. *Architecte:* M. N — *Agent voyer en chef:* M. Visconti.

Arrondissement-chef-lieu de Chaumont.

Composé de 10 cantons; 195 communes; 80 571 habitants

Arrondissement de Langres.

Composé de 10 cantons, 210 communes; 95,026 habitants.

M. Bernard, *sous-préfet*, à Langres.

Arrondissement de Vassy.

Composé de 8 cantons; 145 communes; 76,599 habitants.

M. Bizot de Fontenay, *sous-préfet*, à Vassy.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Chaumont ..... Maitret.
Langres . . . Maranget.
Vassy ..... Masson.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou. — Il est borné au Nord par les départements de l'Orne et de la Manche; à l'Est par celui de la Sarthe, au Sud par celui de Maine-et-Loire, et à l'Ouest par ceux d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure.

M. DE BASSONCOURT ✻, *préfet*, à Laval.
M. de Romain, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Lefizelier (Jules), Chevallier, *vice-président*, Venot

Conseil général de département. MM.

Ancel (Albert), propriétaire, maire (Craon).
Bruneau, docteur-méd., maire (Villaines).
Couleard-Jullietrie, propriétaire, maire (Ste-Suzanne).
Denis (Gustave), manuf. (Mayenne, *Ouest*).
Duboys-Fresnay (Gal) (GO ✻), député (Laval, *1er suppléant*).
Fr[illegible] ✻ [illegible] (Chailland).
[illegible] (Mayenne, *Est*).
Fichet (Amédée), nég., maire (Pré-en-Pail).
Foucault-Vaugeyon ✻, propr. (Argentré), *vice-président*.
Fournier, maire (Château-Gontier).
Gasté (O ✻), président du tribunal civil de Laval (le Horps).
Jamin, propriétaire, maire (Évron).
Le Dauphin-Dubourg fils, maire (Landivy).
Le Lasseux, député, maire (Grez-en-Bouère), *1er suppléant*.
[illegible], maire (Ernée).
Le Marc[illegible], maire (Lassay).
Le[illegible] Lemire, propriétaire, maire (Meslay).
Le [illegible] duc d'Abrantès, propr. (Gorron).
Morcière ✻, président du tribunal civil de Fougères (Coutrain).
Piazanet (Bon de) (C ✻), lieutenant-colonel d'état-major (Montsurs).
Pourra, avocat (St-Aignan-sur-Roë).
Quatrebarbes (Mis de), propr. (Bierné).
Rémillard, anc. notaire (Cossé-le-Vivien).
Renault-Morlière (Amédée), avocat à la Cour de cassation (Ernée).
Roussel ✻, maître de forges, maire (Ahuillé).
Toutain (Raphaël), maire (Laval, *Ouest*).
Trippier de Lagrange, maire de Vaucé (Ambrières).
Vaujuas-Langan (Mis de), propriétaire, maire (Loiron).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Izoard, *chef*.

Personnel des fonctionnaires et agents des diverses administrations. — Fonctions et emplois [illegible] fet

1re *Division.* M. Ch. Masson, *chef de division*.

Administration des communes, hospices, bureaux de bienfaisance. — Commissariats de police : créations, traitements. — Administration et comptabilité des prisons. — Élections. — Instruction primaire. — Aliénés. Recrutement, etc.

2e *Division.* M. Cornée, *chef de division*.

Travaux de confection et d'entretien de toutes les voies de communication. — Navigation. — Chemins de fer. — Établissements insalubres, etc.

3e *Division :* M. Domballe, *chef de division*.

Contributions directes. Assiette, répartition et recouvrement. — Instruction des réclamations en matière de contributions. Emprunts départementaux. Règlements des budgets des communes, des hospices, etc. — Poids et mesures, etc.

M. Lothon, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Victor Duchemin. — *Architecte.* M. Hawke. — *Agent voyer en chef* (le service est réuni aux ponts et chaussées).

Arrondissement-chef-lieu de Laval.

Composé de 9 cantons; 90 communes; 135,288 habitants.

Arrondissement de Château-Gontier.

Composé de 6 cantons; 73 communes; 73,463 habitants.

M. le Cte de Goltstein, *sous-préfet*, à Château-Gontier.

Arrondissement de Mayenne.

Composé de 12 cantons; 111 communes; 153,886 habitants.

M. Cabarrus ✻, *sous-préfet*, à Mayenne.

Maires nommés par le Gouvernement MM.

Château-Gontier ..., Fournier
Laval ..... Toutain (O ✻).
Mayenne ..... N..

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE.

Ce département est borné au Nord par la Belgique et le grand-duché de Luxembourg, au Nord-Est et à l'Est par l'empire d'Allemagne; au Sud par le département des Vosges, et à l'Ouest par ceux de la Meuse.

M. Doniol (H) ✻, *préfet*, à Nancy.
M. Bessières ✻, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Boidin ✻, *vice-président*, Costé, Carrette, Doé.
M. Mamelle ✻, *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Chevandier de Valdrôme (Eug.) (C✻) (ancien canton de Lorquin).
Collard, propriétaire à Frolois (Vézelise).
Collin, marchand de bois à Menil-la-Tour (Toul, *Nord*).
Comon (Longuyon).
Cosson, av. à Lunéville (Lunéville, *Nord*).
Cournault (Colombey).
Débuisson, propriétaire à Nancy (Bayon).
Denis (Paul) (Gerbéviller).
Duvaux, professeur (Nancy, *Ouest*)
Fayon (Félix) (ancien canton de Gorze).
Fayon (Jules) ✻, propriétaire à Branville (Conflans).
Fervel (O✻), colonel du génie (Nomeny).
Gourier, propriétaire (Pont-à-Mousson).
Hamonville (d') (Domèvre).
Ladoucette (de) ✻ (Audun-le-Roman)
Lambe. (Cte de) (Saint-Nicolas).
Marquis (Thiaucourt).
Mattus de Grandseille ✻, maire (Blâmont).
Michaut (Gabriel) (Lunéville, *Sud-Est*).
Michaut (Paul) (Baccarat)
Molitor (Cte) ✻ (anciens cantons de Vic et de Château-Salins).
Noblot, négociant (Nancy, *Nord*).
Offel, ancien juge de paix (Longwy).
Petitbien (Toul, *Sud*).
Rollin, maire (Briey), *vice-président.*
Tourtel (Haroué)
Varroy ✻, député, ingénieur des ponts et chaussées (Nancy, *Est*), *président.*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Grellet, *secrétaire du Préfet.*

1re *Division* : M. Arnould, *chef de division.*

Affaires militaires. — Police. — Élections générales, départementales et communales. Subsistances. — Agriculture. — Commerce. — Haras. — Écoles spéciales. — Bourses. — Statistique. — Établissements insalubres, incommodes ou dangereux. — Prisons départementales.

2e *Division* : M. Charbonnier, *chef de division.*

Administration départementale. — Comptabilité. — Contributions publiques. — Tabacs. — Ponts et chaussées. — Service hydraulique. — Mines. Aliénés. Enfants assistés. — Archives.

3e *Division* : M. Garnier, *chef de division.*

Administration et comptabilité des communes. — Voirie urbaine. Chemins vicinaux. — Forêts. Domaines. — Cultes. — Hospices et bureaux de bienfaisance

M. Hoffmann, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Henri Lepage ✻. — *Architecte* : M. Bottelin. — *Agent voyer en chef* : M. Bottelin.

Arrondissement-chef-lieu de Nancy.

Composé de 8 cantons; 190 communes; 157,436 habitants.

Arrondissement de Briey.

Composé de 6 cantons; 124 communes; 58,056 habitants.

M. Brunck, *sous-préfet*, à Briey.

Arrondissement de Lunéville.

Composé de 8 cantons; 163 communes, 91,275 habitants

M. Parisot, *sous-préfet*, à Lunéville.

Arrondissement de Toul.

Composé de 5 cantons; 119 communes; 58,308 habitants.

M. Thomas, *sous-préfet*, à Toul.

Maires nommés par le Gouvernement MM.

Briey ..... Rollin.
Lunéville. . . Majorelle.
Nancy ..... Bernard ✻.
Toul ..... Deligny.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Évêchés et le Barrois. — Il est borné au Nord par les départements de Meurthe-et-Moselle et des Ardennes; à l'Est par ceux de Meurthe-et-Moselle; au Sud par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'Ouest par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes.

M. le Mis D'AURAY DE SAINT-POIS ✻, *préfet*, à Bar-le-Duc.
M. Vivenot, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Paillot, *vice-président*, — Cte de Migot, — Danis.

Conseil général de département. MM.

Bazoche fils, notaire (Commercy).
Benoist Bon de, (O✻), maire (Triaucourt).
Benoit (Ch.) (O✻), député, maire (Verdun).
Bigaut Prefontaine (de), maire (Varennes).
Billy, député, propriétaire (Spincourt).
Bompard ✻, dép., maire (Bar-le-Duc), *v.-pr.*
Bouvié ✻, propriétaire (Vaucouleurs).
Brion, avocat (Saint-Mihiel).
Chadenet (Bon Henri) (O✻), chef de bureau au ministère de l'intérieur (Damvillers).
Colins (Jules-Joseph), notaire (Montfaucon).
Delaval, notaire (Montmédy).
Fabry, ingén. des arts et manuf. (Étain).
Gauvain, notaire (Souilly).
Grillot, greffier en chef du tribunal civil (Charny).
Guillaume, propriétaire (Vavincourt).
Guillaume-Henry, propr. (Goudrecourt).
Harmand, Vte d'Abancourt ✻ gref. en chef. hon. de la Cour des comptes (Clermont).
Jacquot ✻, maître de forges (Ancerville).
Klopstein (Bon de), maire (Fresnes-en-Woëvre).
Lapisse (de) (C✻), col. en retraite (Stenay).
Millon (O✻), propriétaire (Vaubecourt).
Nettancourt-Vaubecourt (Cte de) ✻, prop. (Pierrefitte).
Pagès (O✻), cons. d'État en retr. (Void).
Roussel Couchot ✻, pr., maire (Revigny).
St-Balmont (de) ✻, rentier, maire (Dun).
Salmon (O✻), premier président de la cour de Douai (Vigneulles), *président.*
Simon, banquier, maire (Ligny).
N ... (Montiers-sur-Saulx).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Mosmann, *chef.* — M. Delaguépierre, *interprète de langue allemande*

Actes de dévouement et belles actions. — Légion d'honneur. — Administration départementale, personnel. Affaires réservées. — Associations. — Bureaux de la préfecture, personnel. — Correspondance, ouverture, classement. — Commissaires de police, personnel. Perceptions, personnel. — Débits de tabac. Postes. — Imprimerie et librairie. Cérémonies publiques. — Loteries.

1re *Division*. M. Paget, *chef de division.*

Police générale et municipale. — Recrutement. — Administration générale et communale. Élections. — Instruction primaire (Personnel de l'). — Agriculture. — Commerce. Industrie. Prisons. — Aliénés.

2e *Division* : M. Guillaume, *chef de division.*

Édifices départementaux, diocésains et communaux. — Contentieux des communes. — Domaines et forêts. — Ponts et chaussées. — Voirie vicinale et urbaine. — Emprunts. — Ventes, etc.

3e *Division* : M. Pierre, *chef de division.*

Comptabilité générale, départementale et communale. — Établissements charitables. — Contributions. — Fabriques des églises. — Service des enfants assistés.

M. Laurent, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Marchal. — *Architecte*. M. Guiot. — *Agent voyer en chef* : M. Alfred Vériot ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Bar-le-Duc.

Composé de 8 cantons; 128 communes, 71,468 habitants.

Arrondissement de Commercy.

Composé de 7 cantons; 179 communes; 75,306 habitants.

M. Guesdon, *sous-préfet*, à Commercy.

Arrondissement de Montmédy.

Composé de 6 cantons, 131 communes; 58,298 habitants.

M. Derbigny, *sous-préfet*, à Montmédy.

Arrondissement de Verdun.

Composé de 7 cantons; 149 communes; 79,653 habitants.

M. de Larigaudie, *sous-préfet*, à Verdun.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Bar-le-Duc..... Bompard ✲	Montmédy.. . De Baëcker.
Commercy..... Bothe-Martin.	Verdun. . .. Benoit ✲.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départements formés de la Bretagne. — Il est borné au Nord par le département des Côtes-du-Nord, à l'est par celui d'Ille-et-Vilaine; au Sud par l'Océan, partie du département de la Loire-Inférieure; à l'Ouest par le département du Finistère

M. DE RIORTAYS, *préfet*, à Vannes.
M. Fohanno, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Lallement, *vice-président*, Leddet, De la Morvonnaye.

Conseil général de département. MM.

Audren de Kerdrel, député, propriétaire (Rochefort), *vice-président*
Bennvas, avocat (Lorient, 2e *canton*).
B[illegible] Cocteaudec (Cte H. de [illegible] ✲, maire (Grandchamp).
Cadoudal (de), propr (St-Jean-Brevelay).
Caradec (Albert), avocat (Elven).
Dano, maire d'Étel (Belz).
Du Bodan ✲ (Vannes, *Est*).
Du Bot (Cte), maire de Monteneuf (Guer).
Du Bouëtiez de Kerorguen, not. (Hennebont).
Duplessis de Grénedan, propr. (la Trinité).
Évain ✲, propriétaire (la Gacilly).
Forges (de), propriétaire (Allaire).
Guyomard, propriétaire (Pontscorff).
Guyot de Salins, maire (Auray).
Hamon Dupressis (Guémené).
Lamarzelle (de) ✲, propriétaire (Locminé).
Le Franc, notaire (Questembert).
Lenglier (O✲), colonel d'artill. (Pontivy).
Lorois, propriétaire (Muzillac).
Mauricot, docteur-méd. (Vannes, *Ouest*).
Monneraye (de la), député, propr. (Malestroit), *vice-président*
Morel, maire (Baud)
Mo[illegible]is de la) (Mauron)
N[illegible]s (de), propriétaire (Port-Louis).
P[illegible]n (de) ✲, propriétaire (Pauvagner).
P[illegible]ud (Locarme).
Pluvié (de) ✲, propriétaire (Plouay).
Pozzy, minotier (Sarzeau).
Ratier, avocat (Lorient, 1er *canton*)
Revel ✲, sous-chef au ministère de l'intérieur (le Faouët).
Rochard ✲, avoué (Clégnérec)
Rohan (duc de), propriétaire (Josselin).
Rouault de la Vigne, maire (Ronan).
Stenfort, notaire (Gourin)
Thomas-Kercado ✲, maire (la Roche-Bernard).
Trochu (GO ✲), général de division (Belle-Isle), *président.*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. E. Fontaine, *chef de bureau.*

Division du secrétariat M. Puvot, *chef de division.*

Maisons centrales. Prisons départementales. [illegible]ne. — Commerce. — Industrie. — Agriculture. Défrichements. Douanes. — Pêche fluviale et maritime. — Statistique. — Affaires militaires.

1re *Division*. M. N[illegible], *chef de division.*

Administration communale et hospitalière. Établissements de bienfaisance. — Police rurale et municipale — Assistance publique. Instruction secondaire. Salles d'asile. — Cultes. — Écoles spéciales.

2e *Division*: M. Gadan, *chef de division.*

Travaux publics. — Routes, chemins, canaux. — Ports maritimes de commerce. — Desséchements. Irrigations. Comptabilité générale et départementale. Contributions.

M. N.., *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Archiviste: M. Rosenzweig. — *Architecte*, M. N.... — *Agent voyer en chef:* M. Prulhières.

Arrondissement-chef-lieu de Vannes.

Composé de 11 cantons; 80 communes; 1[illegible],524 habitants.

Arrondissement de Lorient.

Composé de 11 cantons, 52 communes; 167,061 habitants.

M. de Meynard, *sous-préfet*, à Lorient.

Arrondissement de Pontivy.

Compose de 7 cantons; 51 communes; 9[illegible],522 habitants.

M. Poli (Bon de), *sous-préfet*, à Pontivy.

Arrondissement de Ploërmel.

Composé de 8 cantons; 65 communes; 90,245 habitants.

M. Leverdays, *sous-préfet*, à Ploërmel.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Lorient	[illegible]	Pontivy	Hamon-Duplessis
Ploermel	Lucas	Vannes	Acho.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernais, qui se jette dans la Loire, à Nevers. C'est le seul département que forme le Nivernais. — Il est borné au Nord par les départements de l'Yonne et du Loiret; à l'Est par ceux de la Côte d'Or et de Saône-et-Loire, au Sud par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, et à l'Ouest par celui du Cher.

M. [illegible] (Paul) (C✲ ✲), *préfet*, à Nevers.

M. Marlet, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Brimont (de), *vice-président*, de Toytot.

Conseil général de département. MM.

Bonneau du Martray (C✲), général (Luzy).
Brosse (de la) (L[illegible]).
Certaines (Cte de) ✲, maire d'Anthien (Corbigny).
Chomet (St-Pierre-le-Moûtier).
Dauphique, architecte (Nevers).
Esterno (Gal Mis d') (O✲) (Moulins-en-Gilbert).
Faulquier, juge suppléant au tribunal de la Seine (Clamecy).
Fr[illegible]et, notaire (Prémery).
Gamberon (Montsauche).
Gilbert ✲, maire de Dampierre-sous-Douby (Varzy).
G[illegible], député (la Charité-sur-Loire).
Guenin, avoué à Clamecy (Tannay).
Hanoteau ✲, peintre (Fours).
Laubespin (Cte de) ✲, maire de Tracy (Pouilly).
Limet, propriétaire (Cosne).
Manet (Donzy).
[illegible] propriétaire (Varzy).
[illegible], député, cons. à la cour [illegible] Bourges (Brinon), *président.*
[illegible], maire (Pouilly).
Mercoret ✲, propriétaire (St Benin-d'Azy).
Pracomtal (Cte de) ✲, (Châtillon).
Rolin, propriétaire (Dornes).
Savigny (de) ✲ (St Saulge).
Saint Léger (Cte A. de) (O✲) [illegible] St [illegible] Fougeret (Château-Chinon), *président.*
Turigny, docteur-médecin (Nevers).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Albert de Simorre, *chef du cabinet.*

1re *Division* (*secrétariat général*): MM. Lamassagne et Guy, *chefs de bureau.*

2e *Division*: M. Goguin, *chef de division.*

Travaux publics. — Chemins vicinaux. Bois communaux, etc.

3e *Division :* M. Simony, *chef de division.*
Administration communale et départementale.
Bureau de la comptabilité départementale : M. Girard, *chef de bureau.*
Finances et comptabilité.

Services départementaux.

Architecte : M. Héron de Villefosse. — *Architecte :* M. Lutz. — *Agent voyer en chef :* M. Quesain ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées.*

Arrondissement-chef-lieu de Nevers.

Composé de 8 cantons; 93 communes; 123,687 habitants.

Arrondissement de Château-Chinon.

Composé de 5 cantons; 62 communes; 68,391 habitants.

M. le Vte de Couëdic ✻, *sous-préfet*, à Château-Chinon.

Arrondissement de Clamecy.

Composé de 6 cantons; 93 communes, 72,006 habitants.

M. Octave Blanc, *sous-préfet*, à Clamecy.

Arrondissement de Cosne.

Composé de 6 cantons; 65 communes, 75,833 habitants.

M. Cotelle, *sous-préfet*, à Cosne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Château-Chinon.	Gudin.	Cosne..	Lumet.
Clamecy	Alapetite.	Nevers.....	Thévenard.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainaut et du Cambrésis. — Il est borné au Nord par la mer d'Allemagne, au Nord-Est par la Belgique, à l'Est par le département des Ardennes; au Sud-Est et au Sud par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'Ouest par le département du Pas-de-Calais.

M. le Bon Séguier (O✻), *préfet*, à Lille.
M. Pistoye (de) ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Cleenewerck de Crayencour ✻, *vice-président*, Derbigny, Forestier ✻, de Beffroy de la Grève.

Conseil général de département. MM

Beck, propriétaire (Steenvoorde).
Bergerot, propriétaire, maire d'Esquelbeck (Wormhoudt)
Bernard (Lille, *Ouest*).
Billet, fabricant de sucre (Arleux).
Bottin (Marchiennes).
Boulangé, cultivateur, maire de Salesches (le Quesnoy, *Est*).
Brame (Jules), député, propriétaire (Cysoing), *vice-président.*
Bultot (Valenciennes, *Est*).
Carlier (Émile), négociant, maire de Neuville-sur-l'Escaut (Bouchain).
Carnières (de) (C✻), conseiller à la Cour de cassation (Maubeuge).
Chombart, propriétaire (la Bassée)
Clayeux (Louis), maître de verreries, maire (Trélon).
Coussermaker (de) ✻, juge au tribunal civil de Lille (Bourbourg).
Crépin ✻, propriétaire, cultivateur, maire de Noyelles (Marcoing).
Danel (O✻), président de chambre honoraire à la cour de Douai (Douai, *Ouest*), *président*
Dansette ✻, manufacturier (Armentières).
Deleporte-Bayart, propriétaire, adjoint à Roubaix (Roubaix, *Ouest*).
Delerue (Émile), fabricant de sucre, maire de Raismes (St-Amand, *rive droite*).
Deregnaucourt, constructeur de machines, maire de Roubaix (Roubaix, *Est*).
Dessert ✻, député, apprêt. de tiss. (Lannoy).
Desmoutiers ✻, cultivateur, propriétaire (Pont-à-Marcq).
Desmyttère ✻, propriétaire, maire (Casse).
Des Retours, député, propriétaire, maire d'Avelin (Orchies).
Desrousseaux ✻, propriétaire (Quesnoy sur-Deule), *secrétaire.*
Duquenne, négociant (Merville).
Dutemple, notaire (Clary.
Dutilleul (Jules), brasseur (Lille, *Nord-Est*).

Emond, notaire, maire (Berlaimont).
Faidherbe (G^{al}) (GO ✻) (Lille, *Centre*).
Fiévet (O ✻), cultivateur, fabricant de sucre, maire de Masny (Douai, *Sud*).
Goudaert, ancien notaire, maire (Hondschoote).
Goussard (O ✻), président de section au Conseil d'État (Gravelines).
Guillemin, avocat (Avesnes, *Nord*).
Hespel (C^{te} d'), député, propriétaire, maire de Wavrin (Haubourdin).
Joets de Motershof, propriétaire (Hazebrouck, *Nord*).
Joos ✻, propriétaire (Bergues).
Legrand de Lecelles (L.), av. (St-Amand, *rive gauche*).
Legrand (Louis), avocat, docteur en droit, docteur ès-lettres (Valenciennes, *Sud*).
Leleu ✻, cultivateur, maire de Tilloi (Cambrai, *Ouest*).
Lemaire (Gustave), propriétaire, adjoint à Dunkerque (Dunkerque, *Est*).
L'Épine (B^{on} de), propriétaire (le Quesnoy, *Ouest*).
Leurent ✻, député, fabricant (Tourcoing, *Sud*).
Levent, maître de forges, maire (Bavai).
Lotthé, notaire, maire de Bailleul (Bailleul, *Nord-Est*).
Macarez, négociant (Solesmes).
Maillet ✻, banquier (Avesnes, *Sud*), *secrétaire*.
Marie-Souillet, propriétaire, maire (Landrecies).
Marsilly (de) ✻, dir. gén. de la comp. des mines d'Anzin (Valenciennes, *Nord*).
Massiet du Biest, propriétaire (Hazebrouck, *Sud*).
Maurice ✻, député (Douai, *Nord*).
Morisson, docteur en médecine (Lille, *Sud-Est*).
Plichon (O ✻), député, avocat (Bailleul, *Sud-Ouest*), *vice-président*.
Renard ✻, maître de verreries, maire de Fresnes (Condé).
Rouez ✻, fabricant de tissus, maire (Solre-le-Château).
Roussel-Defontaine ✻, négociant, maire de Tourcoing (Tourcoing, *Nord*).
Seydoux (Charles) ✻, manufacture (le Cateau).
Stiévenart-Béthune ✻, propriétaire, maire d'Etrun (Cambrai, *Est*).
Tellez ✻, propriétaire (Carnières).
Testelin, député, docteur en médecine (Lille, *Sud-Ouest*).
Trystram, négociant (Dunkerque, *Ouest*).
Van der Straeten, propriétaire, maire de Vendeville (Seclin).

Commission départementale. MM.

Danel (Douai), *président*.
Roussel-Defontaine (Lille), *secrétaire*.
Baron de L'Épine (Avesnes).
Tellez (Cambrai).
Desmystère (Hazebrouck).
Joos (Dunkerque).
N.... (Valenciennes).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Boniface, *chef*.

1re *Division*: M. Ch. Vincent (OA), *chef de division*.

Organisation administrative. — Imprimerie et Librairie. — Population. — Élections. — Commerce. — Industrie. — Subsistances. — Agriculture. — Sciences et Arts. — Instruction publique. — Hygiène. — Affaires maritaires. — Police. — Prisons.

2e *Division*. M. Devaux ✻, *chef de division*.

Contributions directes et indirectes. — Douanes. — Administration départementale. — Routes. — Chemins de fer. — Navigation. — Ports maritimes. — Marais. — Usines. — Police de la grande voirie. — Établissements insalubres. — Mines.

3e *Division*. M. Jules [illegible], *chef de division*.

Administration communale. — Octrois. — Hospices. — Bureaux de Bienfaisance. — Monts-de-piété. — Caisses d'Épargne. — Fabriques et consistoires. — Enfants assistés. — Travaux communaux. — Voirie urbaine.

Section de l'Instruction primaire. M. Presta. (✻I), *chef*.

M. Lacoste, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste: M. l'abbé Debaisne (✻A). — *Architecte*: M. Marteau. — *Agent voyer en chef:* M. Romain ✻

Arrondissement-chef-lieu de Lille.

Composé de 17 cantons; 129 communes; 555,252 habitants.

Arrondissement d'Avesnes.

Composé de 10 cantons; 153 communes; 172,334 habitants.

M. Brincourt ✻, *sous-préfet*, à Avesnes.

Arrondissement de Cambrai.

Composé de 7 cantons; 118 communes; 195,190 habitants.

M. de Nervo, *sous-préfet*, à Cambrai.

Arrondissement de Douai.

Composé de 6 cantons; 68 communes; 116,180 habitants.

M. Mention (Charles), *sous-préfet*, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque.

Composé de 7 cantons; 61 communes; 118,096 habitants.

M. d'Etchegoyen, *sous-préfet*, à Dunkerque.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Composé de 7 cantons; 53 communes; 110,283 habitants.

M. Laroze ✲, *sous-préfet*, à Hazebrouck.

Arrondissement de Valenciennes.

Composé de 7 cantons; 80 communes; 180,417 habitants.

M. du Chevalard, *sous-préfet*, à Valenciennes.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Avesnes..	Herbocq.	Lille	Catel-Beghin ✲.
Cambrai	Parsy	Roubaix	Derignancourt.
Douai	Merlin	Tourcoing	Rousselle-Delaplanche ✲
Dunkerque	Darras.	Valenciennes	Bultot, maire.
Hazebrouck	Houvenaghel.		

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Ile-de-France, le Soissonnais, le Beauvoisis, la Picardie, le Vexin français, le Mantois, etc. — Il est borné au Nord par le département de la Somme, à l'Est par ceux de l'Aisne; au Sud par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise; enfin à l'Ouest par ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

M. Choppin, *préfet*, à Beauvais.

M. Vacheresse, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

C^te de Saint-Gilles, *vice-président*, Dupont, Mourgues de Carrère.

Conseil général de département. MM.

Aubrelecque, propr. maire (Compiègne).
B[illegible], [illegible] Avricourt (Lassigny).
Bonneville, pharmacien, maire (Méru).
Broë (de), propriétaire, maire d'Essuiles-St-Rimault-St-Just-en-Chaussée).
Brossard de Beauchesne, propriétaire, maire de Moliens (Formerie).
Caix de Saint-Aymour (de), propriétaire, maire d'Ognolles (Senlis).
Collinet ✲, maire de poste, maire de Puiseux (Nemly en-Thelle).
Conen (Bon de), (O✲), inspecteur général des chemins de fer (Creil).
Corberon (Bon de) (C✲), maire de Troissereux (Nivillers).
Dupont, manufacturier (Songeons).
Genet de Chatenoy, propriét. à Fontaine-Bonneleau (Crèvecœur)
Graffenried de Villars (Bon) ✲, propriétaire Noyon).
Harlé, propriétaire (Pont-Ste-Maxence).
Hubert, maire (Guiscard).
L[illegible] ✲, dir. du service ste[illegible] l'Ass. nat. (Maignelay).
Legarde, propriétaire (Attichy).
Lagrené, propr., maire de Précourt (Auneuil).
L'Aigle (Vte Frédéric de) ✲ (Rubécourt).
La Rochefoucauld (duc de), propriétaire (Liancourt)
Levavasseur (F[illegible] ✲[illegible] pour des domaines à Paris (Froissy).
Levavasseur (Gustave), propriétaire, maire (Breteuil)
Malherbe (C^te de) ✲, propriétaire, maire de Beauvais (Beauvais, *Nord-Est*).
Meurgue, propriétaire (Estrées-St-Denis).
Michel-Wallon ✲, maire de St Germer (Coudray-St-Germer)
Moisson, pharmacien (Mouy)
Morell (Bon de), maire de Fontaine-les-Corps-nus (Nanteuil)
Noailles (le), duc de Mouchy ✲, propr. maire de Mouchy-le-Châtel (Noailles)
Orléans (H. d'), duc d'Aumale (GO✲), député, gén. de div. (Clermont), *président*.
Picard ✲, propriétaire (Créil y)
Pio, ane avoc[illegible] (Marseille).
Prévot (Chaumont)
Saget (GO✲), général de division (Grandvilliers), *vice-président*.
Tocqueville (Vte de) (O✲), maire de Bacgy (Ressons), *vice-président*
Wallon ✲, maire de Marolles (Betz).
N.... (Beauvais, *Sud-Ouest*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet et 1re Division, M. Lesacher, *chef de division.*
Affaires réservées. — Personnel. — Légion d'honneur. — Secours. — Beaux-arts. — Cultes, etc. — Police. — Administration municipale. — Élections. — Assistance publique. — Agriculture, commerce et industrie. — Recrutement, etc.
2e *Division*, M. Hippolyte Ventin, *chef de division.*
Administration communale et des fabriques. — Instruction primaire. — Affaires départementales. — Comptabilité générale. — Contributions, etc.
3e *Division*, M. N.-C. Ventin, *chef de division.*
Travaux publics. — Ponts et chaussées. — Cours d'eau. — Chemins de fer. — Mines. — Usines. — Voirie vicinale.
M. Lesacher, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. Rendu. — *Architecte*, M. Auxcousteaux. — *Agent voyer en chef* (M. Gosselin ✻, ingénieur en chef, est chargé de ce service).

Arrondissement-chef-lieu de Beauvais.

Composé de 12 cantons, 242 communes, 185,772 habitants.

Arrondissement de Clermont.

Composé de 8 cantons; 169 communes; 88,270 habitants.

M. Hudault, *sous-préfet*, à Clermont.

Arrondissement de Compiègne.

Composé de 8 cantons; 137 communes, 94,550 habitants.

M. Tripier, *sous-préfet*, à Compiègne.

Arrondissement de Senlis.

Composé de 7 cantons; 133 communes; 90,272 habitants.

M. le Cte de Flers ✻, *sous-préfet*, à Senlis.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Beauvais	Malherbe (Cte de) ✻.	Compiègne.	Aubrelicque.
Clermont	Duvivier ✻.	Senlis.	[illegible].

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au Nord par le département de l'Eure, à l'Est par ceux d'Eure-et-Loir et de la Sarthe, et à l'Ouest par celui de la Manche.

M. le Bon de Vauffreland (A.), *préfet*, à Alençon.
M. de Lagarenne, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Leret d'Aubigny, *vice-président*, Auvity, Maugé, de Liénard.
MM. de Saint-Aignan et Mousseron de la Chaussée ✻, *conseillers honoraires.*

Conseil général de département. MM.

Arnoult (de Tes[illegible]).
Angot de Flers, [illegible] de la Motte, maire de Villebadin (Exmes).
Banville (Cte de) ✻ (Tinchebray).
Boiszenoult, maire (le Merlerault).
Bourgouin, avoué (Mortagne).
Bouteiller, docteur-méd. (la Ferté-[illegible]).
Chaumont (Cte de), mre de Glos (Putanges).
Clarencey (Cte de) (Tourouvre).
Contades (Mis de) ✻, maire de St-Maurice-du-Désert (la Ferté-Macé).
Croix (de la), propriétaire (Gacé).

Cumont (Cte de) (Courtomer).
Delorme (Ach.), député (Bonsmoulins).
Dugué de la Fauconnerie ✻ (Nocé).
Dumesnil, juge de paix (Bazoches-sur-Hoëne).
Fleportail, député (Pervenchères).
Ferrière (Cte de la) ✻ (Athis).
Fleury, maire (Moulins-la-Marche).
Gentilhomme (Berrouges).
Govelot, député (Messey).
Houssin de St-Laurent (Bon) ✻ (Domfront).
Landais (Juvigny).
Lautour ✻, notaire honoraire (Argentan).
Lebas, manufacturier (Laigle).
Levasseur (Briouze).
Lharminier, député (Alençon, *Est*).
Lhert ✻, docteur médecin (Passais).
Mackau (Bon de) ✻ (Vimoutiers).
Marigues de Champrepus ✻, chef d'escadron d'état-major (Écouché).
Peltreau (Trun).
Poriquet (C✻), ancien préfet (Mortrée).
Poupet, avocat (Alençon, *Ouest*).
Rœderer (Cte), maire de Bursard (le Mesle-sur-Sarthe).
Sagot, propriétaire (Rémalard).
Schnetz ✻, propriétaire (Flers), *vice-prés.*
Sénéchal ✻, propr., maire (Séez), *prési*
N..... (Longo).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. H. Tomeret, *chef*; M. d'Emauville, *secrétaire particulier*.

1er *Bureau*. M. H. Tomeret, *chef*.

Police administrative. — Élections. — Agriculture. — Commerce et Industrie. — Assistance communale.

2e *Bureau*: M. Olivier, *chef*.

Recrutement. — Routes. — Chemins de fer. — Instruction publique.

3e *Bureau*: M. Boutroue, *chef*.

Administration communale. — Fabriques des églises. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Voirie urbaine. - Chemins vicinaux. Budgets et comptes des communes.

4e *Bureau*. M. Bosnier, *chef*.

Contributions directes et indirectes. — Domaines. — Prisons. — Aliénés. - Enfants assistés. — Comptabilité générale et communale.

M. Leboue, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste M. Gravelle Dezuly. — *Architecte* M. Arnoul. — *Agent voyer en chef*: M. Levêque ✻.

Arrondissement-chef-lieu d'Alençon.

Composé de 6 cantons; 92 communes; 67,234 habitants.

Arrondissement d'Argentan.

Composé de 11 cantons; 174 communes; 90,898 habitants.

M. Béchard, *sous-préfet*, à Argentan.

Arrondissement de Domfront.

Composé de 8 cantons; 95 communes; 131,429 habitants.

M. Bucaille de Littinières, *sous-préfet*, à Domfront.

Arrondissement de Mortagne.

Composé de 11 cantons, 150 communes; 108,749 habitants.

M. Chartier, *sous-préfet*, à Mortagne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Alençon	Poupet.	Domfront	N
Argentan	Leboue.	Mortagne	Le [illegible]

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnais et la Picardie. — Il est borné au Nord par le Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'Est par le même, au Sud par celui de la Somme, et à l'Ouest par la Manche.

M. le Cte de Rambuteau ✻, *préfet*, à Arras.
M. de Châtaux, *secrétaire général*.
M. Darcy-Delcer ✻, *secrétaire général honoraire*.

Conseil de préfecture. MM.

Lecesne, *vice-président*, de Dompierre d'Hornoy,
Coffinier, Lemaire.

Conseil général de département. MM.

Ansart-Hault (Boulogne, *Sud*).
Joisloux ✻, maire de Wancourt (Croisilles).
Boulenger (Fruges).
Brasme, maire de Bully-Grenay (Lens).
Cappe fils, propriétaire (le Parcq).
Clercq (de), député (Carvin).
Dansoa ✻, méd. des épidémies (Lambrin).
Degrave ✻, maire de Moulle (St-Omer, N.).
Delhaye, propriétaire (C...s
Delhomel ✻, banquier, maire de M...
Dellisse-Engrand, maire (Béthune).
Deusy, maire d'Arras (Bapaume
Dewailly, direct. des usines metallurgiques (Marquise).
Dubrulle, avoc., maire de Rouvroy (Vimy).
Dufour (Samer).
Duhamel, avocat (St-Omer, *Sud*).
Everard (Audruick).
Florent, maire de Monchy-le-Preux (Vitry).
Fouler de Relingues (C^te) ✻, député (Lillers), *vice-président*.
Fourment (de), maire de Frévent (Auxi-le-Château).
Francoville, procureur de la République à Valenciennes (Ardres).
Gody, maire (Gam...s
Graux ✻, maire de St-Pol (S... L...
Hamille (C✻), ancien directeur des cultes (Campagne), *président*
Havrincourt (M^is d') (O✻), maire d'Havrincourt (Bertincourt).
Henry, avocat (Boulogne, *Nord*
Hermary, maire de Barlin (Houdain).
Jourdain ✻, député (Hucqueliers).
Lambert, maire (Aire).
Lanthiez, maire de Baralles (Mar...
Lebleu, maire de Sailly-s.-la Lys (Laventie).
Leflon (Hesdin).
Leloup, industriel (Arras, *Sud*).
Lenglet, avocat (Arras, *Nord*).
Louvencourt (de), maire de Coun (Pas).
Mathieu ✻, député, maire de Camblin-l'Abbé (Aubigny)
Mounecove (de), prop. (Fauquembergue).
Partz de Pressy (M^is de), député (Hesdin).
Quenson (O✻), président hon. du tribunal de St Omer (Lumbres
Richoufftz (de), maire (Avesnes-le Comte).
Ros...mel (de) ✻, capit. de frégate (Étaples
Se...t...✻, conseiller honoraire à la Cour ...ois...t..., député (Desvres
Sens ✻, député (Beaumetz-les-Loges).
Vast, propriétaire, maire de St-Hilaire-Cottes (Norrent-Fontes).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Adry, *chef de bureau attaché au cabinet*.

1re *Division*. M...ier yant, *chef*. — MM. Lortioit et Louchet, *chefs de bureau*.

Administration générale. — Agriculture. — Assistance publique. — Beaux-arts. — Commerce et industrie. — Cimetières. — Cultes. — Élections. — Imprimerie et librairie. — Instruction publique. — Personnel. — Poids et mesures. — Police. Prisons. Recrutement de l'armée. — Statistique. Tabacs. — Télégraphie.

2e *Division*. M. Houriez, *chef de division*. M. Sorel, *chef de bureau*.

Administration des communes, des fabriques et établissements charitables. — Chemins vicinaux. — Édifices et travaux communaux. — Voirie urbaine.

3e *Division*. M. Bar...et, *chef de division*.

Bâtiments départementaux. — Ca...aux, haras. Chemins de fer. — Contentieux. Domaines et forêts. — Édifices diocésains. Mines. — Ports maritimes. — Routes nationales et départementales.

4e *Division*. M. Leclercq, *chef de division*.

Comptabilité générale et départementale. — Comptabilité de l'instruction primaire. Contributions directes.

Services départementaux.

Archiviste: M. Godin. — *Architecte*: M. Gieseler. — *Agent voyer en chef*: M. N.....

Arrondissement-chef-lieu d'Arras.

Composé de 10 cantons; 211 communes; 173 422 habitants

Arrondissement de Béthune.

Composé de 8 cantons; 142 communes, 172,471 habitants

M. le C^te de Belleval ✻, *sous-préfet*, à Béthune.

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Composé de 7 cantons; 101 communes, 144,390 habitants

M. Esterhazy, *sous-préfet*, à Boulogne.

Arrondissement de Montreuil.

Composé de 6 cantons, 141 communes; 77,826 habitants.

M. Castelain, *sous-préfet*, à Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer.

Compos[illegible] de 7 cantons; 118 communes, 113,352 habitants

M. Olivier Ritt ✻, *sous-préf[illegible]*, à Saint-Omer.

Arrondissement de Saint-Pol.

Composé de 8 cantons; 191 communes; 79,697 [illegible]

M Legier de Lagarde, *sous-préfet*, à Saint-Pol.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Arras..... Deusy.
Béthune..... Delbsse-Engrand ✻
Boulogne..... Huguet.
Montreuil..... Delhomel ✻.
Saint-Omer..... Dum[illegible]
Saint-Pol..... Planque.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des tr[illegible] que forment l'Auvergne et le Vélay. — Il est borné [illegible] Nord par le département de l'Allier [illegible] l'Est par celui de la Loire, au Sud par l[illegible] Haute-Loire et [illegible] [illegible] l'Ouest par ceux de la Corrèze et

M. Delmas (Albert) ✻, *préfet*, à Clermont.
M. Calmette ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Beaulezy, *vice-président*, Moussy (Michel), Vaissière, Malmenayde.
M. Triozon-Bayle (O✻), *conseiller honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Arnaldhon, notaire, maire (Aubert).
Arnauld ✻, maire (Combronde).
Astaix, avocat (Clermont, *Sud*).
Aubergier (O✻), doyen de la faculté des sciences (Besse).
Barante (Bon de) ✻, député, anc. préfet (St-Remy), *vice-président.*
Barcoux, député (St-Amant-Tallende).
Barrière, avocat (St-Germain-l'Herm.).
[illegible]ougnioux, maire (Maringues).
[illegible]
[illegible]ancheton, maire (St-Anthème).
Boudet de Bardon ✻, maire (Riom, *Ouest*).
Burin Desroziers (Lutour).
[illegible]aplain (du) (Lezoux).
[illegible]
Chassaigne, notaire, maire (Ariane).
Chassaigne [illegible]ernest), maire (Châteldon).
Chauvassaigne, maire de St-Genest [illegible] panelle (Clermont, *Ouest*
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Dumas[illegible]e (Courpière).
Duranthon Lachassagne (Olliergues).
Fustier, maire (Cunlhat).
Gerzat, maire (Enneezat).
Girard, docteur-médecin (Riom, *Est*).
Girot-Pouzol, anc. dép. (St-Germ.-Lembron)
Goutay, maire (Saux-Blanges)
Granet, maire (Vivero[illegible]
Guyot-Lavaline, maire (Vic-le-Com[illegible]
Lafarge (de), maire de St-Pierr[illegible] (Rochefort).
Laroche ✻, propriétaire (Billom).
Laroche, notaire, maire (Jumeaux).
Lavigne, propr[illegible] Montargut).
Ledru, maire (C[illegible]nt, *Nord*), *vice-pres*
[illegible]
Mallor[illegible]
Mallet, (Champe[illegible]
Mangerel, maire (Ponsat)
Martha-Becker (Cte de Mons) (O✻[illegible]
[illegible]
Manzat-Laroche ✻, conseiller à la cour d'appel de Paris (Menat).
Montlosier (Cte de), maire de St-Ours (Pont-[illegible]
[illegible]
Noirot de Tracy ✻, maire de Messeix (Bourg-Lastic).
Pyrent de la Prade, propr. (Clermont, *Est*).
[illegible]te (St-Gervais)
Talon, député (Manzat).
Tardieu (Herment
Tixier, propriétaire (Veyre-Monton)
Vigeral, maire (Vertaizon

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. de Sorbier de Pougnadoresse, *chef.*
Personnel administratif. — Assistance publique. — Légion d'honneur. Théâtres. Affaires [illegible]

1re *Division dite du secrétariat général* M. Chauffraix, *chef de division.*
Élections. Imprimerie et librairie. — Police. — Jury. — Salubrité publique. Affaires [illegible]

2e *Division :* M. Jaloustre, *chef de division.*
Comptabilité générale et des administrations publi[illegible] Assistance [illegible] départementale. Contributions directes et indirec[illegible]

[illegible] M. [illegible] *chef de division.*
Police [illegible] de fer. Service vicinal. — Chemins vicinaux ruraux. — Voirie. Industrie et commerce. Grande et petite voirie.

4e *Division :* M. Delingette, *chef de division.*
Administration, comptabilité et contentieux des communes, des établissements charitables et des fabriques. Cultes. — Instruction publique.
M. Levadoux, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Cohendy. — *Architecte.* M. Mallay. — *Agent voyer en chef :* M. Dulior

Arrondissement-chef-lieu de Clermont.

Composé de 14 cantons ; 116 communes, 169,110 habitants.

[illegible]rondissement d'Am[illegible]

Composé de 8 cantons ; 54 communes, 81,318 habitants

M. Dufay, *sous-préfet*, à Ambert.

Arrondissement d'Issoire.

Composé de 9 cantons ; 113 communes, 92,829 habitants

M. de Verdal, *sous-préfet*, à Issoire.

Arrondissement de Riom.

Compo[illegible] 13 cantons ; 132 c[illegible] 145,766 [illegible]

M. Allary, *sous-préfet*, à Riom.

Arrondissement de Thiers.

Composé de 6 cantons ; 40 communes. 77 440 habitants

M. Blanchet, *sous-préfet*, à Thiers.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Ambert..... Armilhon.
Clermont-Ferrand.. Ledru.
Issoire [illegible]
Riom..... Boudet de Bardon.
Thiers..... Cerisier.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES

Ci-devant Béarn et [illegible] pays [illegible] Navarre et [illegible] — [illegible] Nord par le département des Landes et par une partie de celui du Gers ; [illegible] département des Hautes-Pyrénées ; au [illegible] et à l'Ouest par la mer Océane.

M. le Mis de Nadaillac, *préfet*, à Pau.
M. Lespy, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Piche, d'Iriart d'Etchepare, *vice-président*, Lucas.

Conseil général de la [illegible] MM

Arcangues, Xavier ✻, propriétaire.
Arrupe (de), de Lahonce, à Souraïde
Barthe, député, avocat (Pau, *Est*).
[illegible]
Béguerie, médecin (Mauléon).
Bordenave d'Abère (de), conseiller à la cour de Pau (Mauléon).
Cadaute, Marcel.
Carrère, conseiller à la cour de Pau (Oloron Ste-Marie, *Est*).
Castarède (de) (Pau, *Ouest*).
Celhaibe, notaire (Bidache).
Chesnelong, député (Orthez), *vice-présid.*
Daguenet (O ✻), député (St Palais), *présid.*
Daran ✻, médecin à Pau (Arudy).
Dasconaguerre ✻, notaire (Labastide-Clairence).
David, médecin (Espelette).
Domecq (de) (Arzacq).
Dufaur fils, avocat (Navarrenx).
Durand (Lescar).
Dutey (St Jean-Pied-de Port).
Garro (Bon de) (Hasparren)
[illegible]
La [illegible]ane, Nord-Ouest
La Caze (Louis), député, propr. (Lasseube).
[illegible] Nord-Est
Lamothe d'Incamps (Oloron Ste Marie, *O*
Larralde-Dustéguy (de) ✻, prés[illegible]
[illegible]
Luppé (Cte de) (Nay, *Ouest*)
[illegible]
Mérillon, banquier (Nay, *Est*).
Mont-Réal (Cte de) ✻, propr. (Tardets).
Naude, notaire (Pontacq)
Planté (Adrien), substitut du procureur de la République à Mont-de-Marsan (Lagor).
Pomier, médecin [illegible]
Quintan, médecin (Oloron).
Rey, notaire, maire (Arancou).
Rivarès ✻, juge de paix à Pau (Thèze).
Saint-Jayme (de), maire de St-Just-Ybarre (Tholdy).
Sarraute, Accous)
Yermoloff, maire (Lembeye)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. de Brisoult, *chef*
Affaires confidentielles. — Personnel — Légion d'honneur. Presse
1re *Division*. M. Orcanto-Joany ✻, *chef de division.*
Administration générale, communale et hospitalière
2e *Division* M. Magendie, *chef de division.*
Travaux publics. — Agriculture, industrie et commerce
3e *Division :* M. Gléuou, *chef de division.*
Affaires militaires. Police générale. Comptabilité. Instruction publique. — Contributions
M. Despeats, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. Raymond. *Architecte* M. Lévy.

Arrondissement-chef-lieu de Pau.

Composé de 11 cantons; 184 communes [illegible]

Arrondissement de Bayonne.

Composé de 8 cantons 59 communes; 98,375 habitants.

M. Bayle, *sous-préfet*, à Bayonne.

Arrondissement de Mauléon.

Composé de 6 cantons 107 communes; 62,309 habitants.

M. Hertz, *sous-préfet*, à Mauléon.

Arrondissement d'Oloron-Sainte-Marie.

Composé de 8 cantons; 79 communes; 67,299 habitants.

M. Bossu, *sous-préfet*, à Oloron-Sainte-Marie.

Arrondissement d'Orthez.

Composé de 7 cantons, 105 communes, 70,390 habitants.

M. Miquel, *sous-préfet*, à Orthez.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Bayonne.	Chateauneuf.	Orthez	Blanc
Mauléon	Béguerie.	Pau	Langlès.
Oloron Ste-Marie	Crouseilles.		

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé d'une partie du Bigorre, du Nébouzan, des Quatre-Vallées, de l'Astarac et de l'Armagnac, qui appartenaient à l'ancienne province de Gascogne. Il est borné au Nord par le département du Gers; à l'Est par celui de la Haute-Garonne; au Sud par les Pyrénées, et à l'Ouest par le département des Basses-Pyrénées.

M. FÉRAUD (Tiburce), *préfet*, à Tarbes.
M. Marcassus (Paul), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Dufraisse, de Lafforest, *vice-président*, de Villars,
M. Marre ✻, *conseiller honoraire*.

Conseil général de département. MM.

Armau de Pouydraguin (Bon d'), maire d'Aubarède (Pouyastruc).
Balencie, doct.-médec. à Lourdes (Aucun).
Baudens, maire (Castelnau-Magnoac).
Bordères, avocat (Vic).
Castets, notaire, maire de Galan (Galan).
Cazalas (O✻), inspect. gén. du service de santé militaire (Lannemezan), *vice-prés.*
Cazeaux, maire de Bénac (Ossun).
Cénac père, doct.-méd., maire (Argelès).
Dauphole, avocat (Bagnères).
Ducuing, député (Labarthe).
Duffo, av., maire de Sailhan (Vielle-Aure).
Dupré ✻, professeur à la Faculté de méd. de Montpellier (Tarbes, *Nord*), *vice-prés.*
Forcade, docteur médecin (Bordères).
Goulard (de), ministre de l'Intérieur, député (Arreau), *président*
Lacome, officier de santé (Castelnau-Rivière-Basse).
Laffaille, ancien lieutenant-colonel (Tarbes, *Sud*)
Lapeyre, avocat (Lourdes).
Lasserre, notaire, maire de Sombrun (Maubourguet)
Latour, pharmacien (Trie)
Mérens (de), maire de St-Sever (Rabastens).
Pédebidou ✻, docteur-médecin, maire (Tournay)
Pomès, médecin (St-Pé)
Ricaud, chef d'institution (St-Laurent)
St-Paul, propriétaire (Mauléon-Barousse).
Soucaze, notaire (Campan)
Vergoz, docteur-médecin, professeur agrégé (Lu..).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Alphonse Faure, *secrétaire particulier*

1re *Division.* M. Lar..ze, *chef de division.*
Administration générale et départementale — Finances et comptabilité générale.

2e *Division.* M. Durat, *chef de division.*
Affaires militaires. Statistique — Élections. Assistance publique. — Police. — Presse.

3e *Division.* M. Roquefeuil, *chef de division*, M. Bailé, *sous-chef de division*
Instruction primaire. — Administration et comptabilité communales.
M. Sabathié, *chef de bureau et secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Magenties. — *Architecte :* M. Larrieu.

Arrondissement-chef-lieu de Tarbes.

Composé de 11 cantons; 190 communes; 106,277 habitants.

Arrondissement d'Argelès

Composé de 7 cantons; 91 communes, 40,814 habitants

M. de Clausade, *sous-préfet*, à Argelès.

Arrondissement de Bagnères.

Composé de 10 cantons, 194 communes; 88,06.. habitants.

M. de Rességuier, *sous-préfet*, à Bagnères.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Argelès . . Cénac
Bagnères-de-Bigorre Dumoret.
Tarbes..... Bousigues.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, d'une portion de la Cerdagne française, [illegible] du ci-devant Languedoc. — Il est borné au Nord par le département de l'Aude, à l'Est par la Méditerranée, au Sud par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'Ouest par les Pyrénées et le département de l'Ariége.

M. Gizolme (✠), *préfet*, à Perpignan.

M. Louvel (Georges), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Brunet, Richond, de Gacyac.

Conseil général de département. MM.

Battle, propriétaire (Olette).
Benet, propriétaire, maire de Caudiès (St-Paul).
Bolaix (Eugène), capitaine de frégate en retraite (Perpignan, *Ouest*).
[illegible], avocat à Perpignan (Thuir).
Escarguel, député (Vinça), *président*.
Farines, négociant (Rivesaltes).
Forné, docteur médecin, maire d'Amélie-les-Bains (Arles).
Gurrelis, banquier à Toulouse (Saillagouse), *vice-président*.
Massot (Justin), docteur-médecin à Perpignan (Latour).
Massot (Paul), docteur médecin (Perpignan, *Est*).
Paillares, avoué à Prades (Mont Louis).
Planes, propriétaire à Prades (Céret).
Pujol, doct.-méd., maire (Argelès-sur-Mer).
Ramon, ingénieur civil (Millas).
Roméu, avocat (Prades).
Seradell, négociant (Prats-de-Mollo).
Tisseyre, capitaine d'état major (Sournia).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Babaud Lacroze, *chef*.

Affaires réservées. — Élections. — Presse. — Personnel.

1re *Division* : M. Durocher, *chef de division*.

Administration et comptabilité générale de l'État, du département, des communes et hospices, etc. — Contributions.

2e *Division* : M. Garène, *chef de division*.

Travaux publics. — Agriculture et commerce. Affaires militaires — Police générale et municipale.

M. Serié, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Service des ponts et chaussées.

Architecte : M. Aart. — *Architecte* M. Vignol. — *Agent voyer en chef* M. Toubert.

Arrondissement-chef-lieu de Perpignan.

Composé de 7 cantons, 86 communes; 99,446 habitants.

Arrondissement de Céret.

Composé de 4 cantons, 43 communes; 44,179 habitants.

M. Varcollier, *sous-préfet*, à Céret.

Arrondissement de Prades.

Composé de 6 cantons; 102 communes, 48,231 habitants.

M. Artault, *sous-préfet*, à Prades.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Céret ..... Fourcade.
Perpignan ..... [illegible].
Prades ..... Calmon.

HAUT-RHIN (PARTIE FRANÇAISE DU).

Cette partie du département du Haut-Rhin est composée de 6 cantons : Belfort, Delle, [illegible] Fontaine et un certain nombre de communes des cantons de Dannemarie [illegible] en tout 106 communes dont la population est de 56.781 habitants. [illegible] est bornée au Nord et à l'Est par l'Alsace, au Sud par la Suisse et le département du Doubs; à l'Ouest par ceux du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges.

M. LEBLEU (Charles), *administrateur*, faisant fonctions de préfet, à Belfort.
M. Dietrich, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Le Cte de Gondrecourt, *vice-président*, G. Simonnet, H. de Dartein.

Commission départementale ayant les pouvoirs du Conseil général. MM.

Boisselas [illegible]ant (Giromagny).
[illegible]in, maire (Fontaine).
[illegible]ler ✻, député (comm[illegible] [illegible]es [illegible]r de ses du canton de Massevaux).
Méry (O✻), ancien maire (Belfort)
Viellard ✻, ancien député (Delle).

Cabinet de l'administrateur : M. Moissonnier, *chef*.

Services départementaux.

Architecte : M. Cordier. SERVICE VICINAL. M. Jundt, *ingénieur, directeur du service*. — *Agent voyer d'arrondissement* M. Tondre

Maire nommé par le Gouvernement.

Belfort.. ..... M. Parisot

DÉPARTEMENT DU RHONE

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais. — Il est borné au Nord et au Nord-Ouest par le département de Saône-et-Loire, à l'Est par les départements de l'Ain et de l'Isère; au Sud et au Sud-Ouest par celui de la Loire.

M. DUCROS (C✻), *préfet à Lyon*
M. Grandvaux ✻, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Sauzey ✻, *vice-président*, de Saint-Charles, du Marais, Bourras.

Conseil général de département. MM.

Adon (le Mis d') (O✻), maire de St-Ro[illegible]
Bonnevay, avoué (Lamure).
Carle, rentier (Lyon, 5e *canton*), *président*
Dalin ✻, juge de paix du 2e canton de Lyon (l'Arbresle
Durand, médecin (Lyon, 6e *canton*).
Falconnet, négociant (Lyon, 1er *canton*)
Fenoyl (Mis de), propriétaire rentier (St-Laurent-de-Chamousset)
Fouga, arch., maire de Brindas (Vaugner[illegible]
Feuillat, ingénieur civil (Villeurbanne).
[illegible]
Grinand, propriétaire (Lyon 8e *canton*).
Grosbon, propriétaire (B[illegible]
Lassagne, propriétaire (Bois-d'Oingt).
Magnin (Lucien) ✻, propriétaire (St-Symphorien-sur-Coise).
Michaud, tisseur (Lyon, 8e *canton*).
Milland, député (Thizy).
Mongoin, maire de Blacé (Villefranche).
Ordinaire, député (Neuville-sur-Saône).
Parcelnt, rentier (Belleville).
Perret, teneur de livres (Lyon, 7e *canton*)
Picard, maire (Givor[illegible]
Pirodon, graveur (Lyon, 4e *canton*).
Plasson, directeur des bateaux à vapeur omnibus (Condrieu).
Reaumer, agriculteur, maire de Cublize (Amplepuis).
Richard-Vacheron ✻ maire d'Azolette [illegible]
Rivière, propriétaire (Morn[illegible]
Terver, docteur-méd. à Ecully (Limonest).
Thomas, propriétaire (Anse).
[illegible] ... (Lyon, 2e c.), *vice-président*

M. Gomot, *secrétaire du Conseil général et de la Commission départementale.*

Bureaux de la préfecture

Cabinet du Préfet : M. N. ..., *chef*.

Demandes d'emplois, de secours, de secours. — Légion d'honneur. — Ordres étrangers. — Personnel des fonctionnaire

Division du secrétariat général.

1er *Bureau*. M. Rave, *chef*.

Brevets d'invention. — Naturalisation. — Écoles spéciales.

2e *Bureau* M. Secrétant, *chef*.

Garde nationale, sapeurs-pompiers. — Élections. — Personnel. — Agriculture. — Beaux-arts. — Commerce et industrie. — Cultes. — État civil. — Statistique. — Postes. — Circonscriptions territoriales.

3e *Bureau* M. Gunaud, *chef*.

Recrutement militaire.

1re *Division* : M. Beauvais, *chef de division*.

Administration et comptabilité des communes, des hospices et des bureaux de bienfaisance.

2e *Division* M. Girardot ✻, *chef de division*.

Voirie. — Cours d'eau. — Chemins de fer. — Domaine. — Pêche. — Contributions directes et indirectes. — Comptabilité et ordonnancement des dépenses départementales.

3e *Division* : M. Cachan, *chef de division*.

Personnel des commissaires de police, des pompes funèbres, des halles et marchés, des sergents de ville et des agents de police. — Affaires réservées. — Police des lieux publics, spectacles, cafés chantants. — Sociétés de secours mutuels. — Passe-ports. — Police de la chasse. — Établissements insalubres, incommodes et dangereux. — Administration des prisons. — Imprimerie, presse. — Police médicale.

M. de Gouriet, *commissaire central*.

M. Vaytilac, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste. M. Gauthier. — *Architecte*. M. Louvier. — *Agent voyer en chef* M. Boutcille.

Arrondissement-chef-lieu de Lyon.

Composé de 19 cantons; 132 communes; 498,294 habitants.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 10 cantons; 132 communes; 171,953 habitants.

M. Sarrebourse d'Audeville ✻, *sous-préfet*, à Villefranche.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Lyon..	1er Arrondissement.	Tapissier.	4e Arrondissement.		Planchart
	2e —	Johannais.	5e —		Rappet.
	3e —	Mons.	6e —		Sié Sannier.

Villefranche..... Dumont.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté. — Il est borné au Nord par les départements des Vosges et de la Haute-Marne, à l'Est par celui du Haut-Rhin; au Sud par ceux du Doubs, du Jura; et à l'Ouest par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne.

M. le Vte DE BARDONNET(O✻), *préfet*, à Vesoul
M. Le Deschault, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

E. Jourdan, *vice-président*, Julliard, Beuvain de Beauséjour.
M. Galmiche ✻, *conseiller honoraire*.

Conseil général de département. MM

Amiet ✻, président de chambre à la cour d'appel de Besançon (Marnay), *président*.
Bailly ✻, inspecteur d'académie en retraite (Noroy-le-Bourg).
Barat, avoué à Gray (Autrey).
Bezanson (Paul), propriétaire (Luxeuil).
Boissaux, conseiller référendaire à la Cour des comptes (Rioz).
Bouvot (du), propriétaire, maire de Chauvirey-le-Vieil (Vitrey).
Briot ✻, propriétaire, maire d'Ormoy (Jussey).

[illegible] banquier à Vesoul (Montbozon).
Bressoyeux, manufacturier (Champagney).
Gauroche (Roger), avoc. à Vesoul (Amance).
Gourdan-Fromentel, docteur en médecine, maire (Champlit).
Gourgaud (Bon) ✻, propriétaire (Fresne-St-Mamès).
Grammont (Cte de), ancien officier de cavalerie (Villersexel).
Jobard, maire (Gray).
Jumboley, notaire à Vesoul (Melisey).
Lanoir, notaire (Faucogney).
Maistre ✻, conseiller à la cour d'appel de Besançon (Port-sur-Saône).
Marmier (Mis de), propriétaire (Dampierre).
Marquiset (Gaston, ✻, propr. (St-Loup).
Marquiset (Léon), subst.tut du procureur de la République à Besançon (Pesmes).
Martelet, maire (Lure).
Meilher (Jules), avocat (Vesoul).
Miche. ✻, maire (Saux).
Noblot, manufacturier (Héricourt).
Ricot, député, maître de forges (Vauvillers), *vice-président*.
Sirodot, notaire (Scey sur-Saône).
Villequez, prof. de droit à Dijon (Gx).
Willemot ✻, conseiller à la cour d'appel de Besançon (Combeaufontaine), *s.-pr.*

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Pouthier (Georges), *chef*.
M. du Demaine (Albert), *secrétaire particulier*.
Personnel. Correspondance particulière du préfet. — Affaires confidentielles et réservées. — Élections. — Audiences.

1re *Division*. M. Senault, *chef de division*.
Comptabilité générale. — Biens, travaux départementaux et communaux. — Grande voirie (cours d'eau). Voirie urbaine. — Instruction publique.

2e *Division* M. Hémet, *chef de division*.
Cultes. — Agriculture, commerce et industrie. — Assistance publique. — Statistique. — Régime des eaux. Usines et mines. Établissements thermaux.

3e *Division* M. Boucard, *chef de division*.
Affaires militaires. Police administrative. Fonds.
M. Haury, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste M. Finot. — *Architecte* M. Février.

Arrondissement-chef-lieu de Vesoul.

Composé de 10 cantons, 151 communes; 98,394 habitants.

Arrondissement de Gray.

Composé de 8 cantons, 165 communes; 75,344 habitants.

M. Versigny, *sous-préfet*, à Gray.

Arrondissement de Lure.

Composé de 10 cantons; 203 communes; 129,850 habitants.

M. Habert, *sous-préfet*, à Lure.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Gray	Jobard.	Vesoul	Martelet.
Lure	Martelet.		

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Ce département est un de ceux que forme la Bourgogne. — Il est borné au Nord par les départements du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre; à l'Est par ceux du Jura et de l'Ain; au Sud par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire, et à l'Ouest par ceux de l'Allier et de la Nièvre.

M. le Vte Malher, *préfet*, à Mâcon.
M. le Bon d'Huart ✻, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

E. Ronot ✻, Dufour, *vice-président*, Malmazet de St-Andéol, Bon de la Rochette.

Conseil général de département. MM

Alexandre (Alexis), député, maire (St-Léger-sous-Beuvray).
[illegible]lard (Jacq.-Guill.) ✻, méd (Mâcon, *Sud*).
[illegible]udin (Phil.), maire de Blanzy (Montceaux).
Benoist (Ernest), propriétaire (Verdun-sur-le-Doubs).
Besard (Alexis), propriétaire (Tournus).
Bouilloud (Jean), propriétaire (Lugny).
Boullay (Étienne), négoc. (Mâcon *Nord*).
Boysset (Charles), avocat, député (Châlon, *Nord*), *président*.
Camponnet (Pierre) ✻, maître de forges C[illegible]
[illegible]rion (Emile), prop. (Thulon sur-Arroux).
Chabrillan (Cte de), maire (Palinges).
Chagot (Léonce) ✻, maire de Montceau-les-Mines (Mont-Saint-Vincent).
[illegible]ongo (de), [illegible]re (Parny-le-Monial).
Cheuzeville, maire de Beaubery (St-Bonnet-de-Joux).
Daron (Pierre), député, avocat à Châlon (St-Germain du-Plain).
Delacharme (Jules-Paul), ingénieur civil [illegible]
Druard (Henry), banquier (Châlon, *Sud*).
Dubac (Franç[illegible]
Flocnon (Jules), méd. (Sennece[illegible]
Gonsoul (Chaujailles)
Guillot (Philibert), m[illegible]y-la-Mor[illegible] (Lucenay-l'Évêque.
Goin (Charles-Ant.) ✻, propr (Charolles).
Goujon (Louis), maire de Touches (Givry).
Guichard (Désiré), notaire à La-Chapelle-St-Sauveur (Pierre)
Guillemin [illegible]
Lacroix (Augustin), propr (La Clay[illegible]
Logerotte (Jules), avocat, propr[illegible] (Cuiseaux)
Martin (Isidore), mre (Couch[illegible]
Mathey (Alfred), mair[illegible]y-Gengoux-le-Royal), *vice-p*[illegible]
Mathey (Hippolyte), maire d[illegible]eu-Brosse (Montr[illegible]
Mathey (Louis-Jean[illegible]re de Thurey (St-Ger[illegible]d[illegible]
Palanchon (f[illegible]ers [illegible]p[illegible] à Chantre[illegible]
Pernette (Philippe), vocat (Autun)
Pinard (Ernest) (✻), avoc. (Issy-l'Évêque
Rambaud (Jean-Marie), maire (Digoin).
Reynaud, propriétaire (Mesvres
Ricard (Henri), géomètre (Chagny).
Robert (Casimir), maire d'Uchizy (La Guich[illegible]
[illegible] (Boutaner de), propr. (Semur)
[illegible] Frederic) ✻, notaire (Montpont)
Sarrien (Ferdin.) ✻, avoc. (Bourbon-Lancy
Schneider (Eug.) (G ✻), prop. (Le Creuzot
Soron (Gilbert), maire (Marcigny)
Thomas (Marie-Antoine), no[illegible]
Truchot (Pierre-Marie), n[illegible]
Vincent (Pierre), maire de Sagy (Beaurepaire).
Violot (Claudius), propriétaire (St-Martin-en Bresse).
N.... (Cluny)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Ragon (Paul), *chef*.
Personnel et affaires réservées.

1re *Division* M. Dumoulin, *chef de division*.
Secrétariat — Administration générale — Affaires militaires

2e *Division* : M. Guittard, *chef de division*.
Administration communale et des établissements hospitaliers.

3e *Division* M. Mestre, *chef de division*.
Travaux publics et finances.

M. Dalaye, *secrétaire greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste. M. Michon. — *Architecte* M. Giroud. — *Agent voyer en chef* M. Luc ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Mâcon.

Composé de 9 cantons, 130 communes : 119,323 habitants

Arrondissement d'Autun.

Composé de 9 cantons 85 communes, 117,815 habitants.

M. le Vte de l'Hermitte, *sous-préfet*, à Autun.

Arrondissement de Châlon-sur-Saône.

Composé de 10 cantons ; 155 communes : 144 [illegible] habitants.

M. Poizat ✻, *sous-préfet*, à Châlon-sur-Saône.

Arrondissement de Charolles.

Composé de 13 cantons, 187 communes : 130,946 habitants.

M. Souquières ✻, *sous-préfet*, à Charolles.

Arrondissement de Louhans.

Composé de 8 cantons, 81 communes [illegible] habitants.

M. Lagarde, *sous-préfet*, à Louhans.

Maires nommés par le Gouvernement. MM

Autun..	[illegible]	Le Creuzot [illegible]	Schneider fils ✻
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Guillemin
Charolles...	B[illegible]	[illegible]	Martin (François).

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

C'est un des quatre qui forment le Maine et l'Anjou. — Il est borné au Nord par le département de l'Orne ; à l'Est par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et Cher ; au Sud par ceux d'Indre-et-Loire et de Maine-et Loire ; et à l'Ouest par celui de la Mayenne.

M. Tassin (C.), *préfet*, au Mans
M. de la Selle, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

Gougeon, *vice-président*, Boulanger (Léon) ✻, N....

Conseil général de département. MM

Arquerné de Nesteau (d'), maire de Maigné (Brûlon).
Boulard, propriétaire (Écommoy).
Bouttevin, maire de Mayet).
Canard d'Aillères, maire d'Aillères (la Fresnaye).
Chamillart Cte de la Suze, propriétaire (Malicorne).
[illegible]on, propriétaire (Marolles).
Chevalier, maire de St-Antoine-de-Rochefort (la Ferté-Bernard).
[illegible]ret, avoué (le Mans, 3e *canton*), *secr.*
[illegible] de Vallon (Loué).
[illegible] (Sablé).
[illegible]), propriétaire (Sillé-le-Guillaume).
Drouin, maire (Montmirail).
Dumans, maire (Beaumont-sur-Sarthe).
Foulard, propriétaire (Tuffé).
[illegible], maire (Pontvallain).
[illegible]s, maire (la Chartre).
[illegible], maire (Bonnetable).
Goussault, propriétaire (Vibraye)
Grolhier ✻, maire (la Flèche), *président.*
Hatton ✻, docteur médecin (Fresnay).
Lecornué, propriétaire (Montfort)
Le Monnier, docteur-médecin ([illegible]-du-Loir), *vice-président.*
Paillard Duclairé, maire de Montfaucon (Ballon
Pichard, propriétaire [illegible]
Quesnay de Beaurepaire, journaliste (Mamers), *secrétaire*
Renard, notaire Gran[illegible]
Roussel, maire de Thor[illegible] (Bouloire
Rubillard, maire du M[illegible]e Mans, *canton*)
Saint-Albin (de) (O ✻) conseiller à la cour d'appel de Paris, [illegible]
Talhouët (le Mis de) (C ✻), député, maire (le Lude).
Terrien, maire (la Suze).
Touchard, maire de Domfront (Conlie).
Vétillart, député (le Mans, 1er *canton*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Bertrand (Arthur), *chef.* — M. Dinet [illegible] *secrétaire particulier.*

1re *Division* M. Mandoux, *chef de division*
Police générale, administration municipale, etc. Organisation administrative du commerce. Agriculture Instruction publique. — Recrutement — Affaires militaires Garde nationale. État civil. Statistique.

2e *Division* M. Pasquier, *chef de division.*
Domaines, travaux de l'État et du département. — Comptabilité - Instruction primaire — Finances

3e *Division* M. Perrin, *chef de division.*
Administration communale, hospitalière, fabricienne. — [illegible]que et comptabilité [illegible]rie viabilité urbaine

M. Houdayer, *secrétaire-général du conseil de préfecture*

Services départementaux

Archiviste: M. Bellée — *Architecte* M. Bouchet. — *Agent voyer en chef.* M. Delanney (O ✻).

Arrondissement chef-lieu du Mans.

Composé de 10 cantons; 113 communes; 172,133 habitants

Arrondissement de la Fleche.

Composé de 7 cantons; 75 communes; 96,644 habitants.

M. de Montigny ✻, *sous-préfet*, à la Flèche.

Arrondissement de Mamers.

Composé de 10 cantons, 142 communes; 116,898 habitants.

M. Auberge, *sous-préfet*, à Mamers.

Arrondissement de Saint-Calais.

Composé de 6 cantons; 56 communes, 62,938 habitants

M. de Joly ✻, *sous-préfet*, à Saint-Calais.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

La Flèche..	Grotier (Ph.) ✻.	Mamers	[illegible] ✻
Le Mans....	Ruaillard.	Saint-Calais	[illegible]

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Ce département est l'un des deux formés par le Sav[illegible], [illegible] du royaume de Sardaigne. — Il est borné au Nord par le département de la Haute-Savoie, à l'Est par les Alpes qui le séparent du royaume d'Italie, au Sud par les départements des Hautes-Alpes et de l'Isère; à l'Ouest par les départements de l'Isère et de l'Ain dont il est séparé par le Guiers et le Rhône.

M. le Mis DE FOURNÈS, *préfet*, à Chambéry.
M. Goybet, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Arnauld de Praneuf, *vice-président*, Boissier, Molin.

Conseil général de département. MM.

Alexandry d'Orengiani (Bon d') (O ✻), rentier (Chamoux), *vice-président*.
Av[illegible] (Ch[illegible]), [illegible] de paix (le Châtelard).
Bel Fra[illegible] ✻, avocat (Montmélian).
B[illegible] ✻, av. à Moutiers (Ame).
Bertet (Isidore), notaire (Ugines).
Carquet (François), député, avocat à Mou[illegible]
[illegible] (Bernardin), maire à Thoiry [illegible]
D[illegible] (propriétaire), notaire (Aix-les-Bains).
Durand (César), avocat à Saint-Jean-de-Maurienne [illegible]
Duquet [illegible], ancien greffier à Cham[illegible]
Frumy [illegible] de paix à Cham[illegible] (la Mo[illegible]
Goybet (Pierr[illegible], av. à Chambéry (Yenne)
Grange (Humbert), député, maître de forges [illegible] (Aiguebelle).
Gravier (Emilien), docteur-méd. (Modane).
Horteur (François), avocat à St-Jean-de-Maurienne (la Chambre)
Jacquemoud (Jean Antoine), docteur-médecin (Moutiers), *vice-président*.
Joubert (Charles), propriétaire, maire de S[illegible] Béron (Pont-Beauvoisin)
Laissus (Camille), docteur-médecin à Mou[illegible] tiers (Bozel).
Magnin (Louis-François), notaire (Saint-Genix).
Milloz Aug[illegible], notaire (St-Pierre-d'Albigny).
Milloz (J[illegible]), manufacturier à St-Christophe (les Échelles).
Monnet (Maxime), anc. percept. (Beaufort).
Petit (Maurice), docteur-médec[illegible] (St-Jean-de-Maurienne).
[illegible] (Chambéry, *Sud*), *président*.
Rey (Franç. Alexis) ✻, propriétaire (Grésy [illegible]
R[illegible] banquier et mre (Albertville).
Rosset (Amédée), avocat à Chambery (Al[illegible]).
Vachaud (Claude-Fréder[illegible] notaire à Chin[illegible]drieux (Ruffieux).
N... [illegible] (Lans-le-bourg).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Mestrallet (Camille), *sous-chef de bureau, faisant fonctions de chef du cabinet.*

Direction des affaires. — Enregistrement général. — Affaires confidentielles et réservées.

1re *Division* : M. Jacquet, *chef de division.*

Affaires militaires. — Élections. — Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Santé publique. — Établissements insalubres. — Contributions indirectes. — Police. — Jury. — Statistique. — Établissements généraux de prévoyance et de secours, etc.

2e *Division* M. Damé Benjamin, *chef de division.*

Comptabilité générale et départementale. — Contributions directes. — Travaux publics. — Chemins de fer. — Routes. — Navigation. — Chemins vicinaux. — Grande voirie et voirie urbaine. — Drainage. — Bacs. — Expropriations.

3e *Division* : M. Brodin, *chef de division.*

Établissements de bienfaisance. — Comptabilité communale et des établissements de bienfaisance. — Travaux communaux. — Instruction primaire. — Forêts. — Cultes. — Acquisitions. — Aliénations. — Échanges. — Dons et legs.

M. Fortin, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste M. de Jussieu. — *Architecte* M. Dénarié ✻. — *Agent voyer en chef* M. Tardieu ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Chambery.

Composé de 15 cantons, 161 communes; 148,358 habitants.

Arrondissement d'Albertville.

Composé de 4 cantons; 42 communes; 85,834 habitants.

M. Despine ✻, *sous-préfet*, à Albertville.

Arrondissement de Moutiers.

Composé de 4 cantons; 55 communes; 35,788 habitants.

M. Dubarry, *sous-préfet*, à Moutiers.

Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.

Composé de 6 cantons; 69 communes; 53,076 habitants.

M. Gensoul, *sous-préfet*, à Saint-Jean-de-Maurienne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Albertville.	Rey (Franç. Nicolas).	Moutiers	Compagnon (Julien).
Chambéry	Forest (Félix).	St-Jean-de-Maurienne	Petit (Maurice).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE.

C'est un des deux départements formés par la Savoie, détachée du ci-devant royaume de Sardaigne. — Il est borné au Nord par le canton de Genève et le lac Leman; à l'Est par le Valais et les Alpes piémontaises; au Sud par le département de la Savoie; à l'Ouest par le département de l'Ain.

M. Peloux, *préfet*, à Annecy.
M. d'Orcières, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Dunant ✻, *vice-président*, — G. Ruphy, — Romet.

Conseil général de département. MM.

Aguellet, manufacturier (Thones).
Blonay (Bon de), maire (Évian-les-Bains).
Boccard (Abondance).
Boigne (Cte de), maire de Ballaison (Douvaine).
Bonchet, médecin (Cruseilles).
Brunier, avocat (Annecy, *Sud*).
Burgal, greffier (St-Gervais-les-Bains).
Chardon, député (Bonneville).
Chatenoud, médecin (Frangy).
Chaumontel, avocat, maire (Annecy, *Nord*, *président*.
Chautemps, médecin (St-Julien).
Curral, notaire (Sallanches).

[illegible], maire (Albv).
[illegible]at (Thonon).
[illegible]t, maire (Cluses).
[illegible]vocat (le Biot).
[illegible]de), medecin (Seyssel).
[illegible]édecin (Reignier).
[illegible]uge de paix (Boëge).
[illegible]

Pachod, avocat St-Jeoire
Perroard, notaire (Annec[illegible]
Perret ✻, maitre des requêtes au conseil d'État Samo
Pettelat, banquier, maire Rumilly
Piantard [illegible]
Roussy de Salos Cte de) ✻ (Thorens), vice-[illegible]
[illegible]

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. N[illegible], *chef.*
Secrétaire [illegible] Affaires [illegible]

1re *Division.* M. [illegible], *chef de division.*
Administration [illegible] Affaires militaires. — Élections. — Presse. — Police spéciale. — Agriculture, commerce [illegible] Hygiène, [illegible], etc.

2e *Division.* M. Bégun, *chef de d*[illegible]
Administration et comptabilité des communes et [illegible] Voirie vicinale et urbaine. — Assistance publique. — Instruction primaire.

3e *Division.* M. Froissard, *chef de division.*
[illegible] directes. — Établissements de prévoyance. — Travaux publics. Chemins de fer. — Routes. — Budget du département, [illegible]

M. Liévremont, *secrétaire greffier du conseil de préfecture.*

[illegible]

Architecte M. [illegible] — *Agent voyer en chef* M. Dégerine.
Inspecteurs des routes M. Dumonal.

Sous-préfecture de l'arrondissement d'Annecy

Composé de 7 cantons, 98 communes, 86,882 habitants.

Sous-préfecture de l'arrondissement de Bonneville.

Composé de 6[illegible] communes, 79,833 habitants.

M. René de Maulde, *sous-préfet*, à Bonneville.

Arrondissement de Saint-Julien

Composé [illegible] 7,704 habitants.

M. Bessey, *sous-préfet*, à Saint-Julien.

Arrondissement de Thonon.

Composé de 6 cantons, 71 communes, 608 habitants.

M. Peyre, *sous-préfet*, à Thonon.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Annecy [illegible]
Bonneville... [illegible]

DÉPARTEMENT DE LA SEINE. (*Voy.* page 965.)

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq [illegible]rtements que forment la Normandie et la partie [illegible] du Perche. Il [illegible] No[illegible] Somme et de l'Oise [illegible] Sud [illegible]rtement [illegible] Il compte cinq ports sur la Manche, le Hâvre, Fécamp, Saint Valery, Dieppe et le Tréport.

M. Lizot (Gustave) ✻, *préfet*, à Rouen.
M. de Gironde, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Lefèbure, Legrand, Delacroix ✻, Larmoyer.
MM. Durand ✻, Ducrot ✻, Crosnier ✻, *conseillers honoraires.*

Conseil général de département. MM.

Ancel ✻, député (Goderville), *président.*
Anisson-Duperron, député (Caudebec).
Aubry, maire d'Ang esqueville (Criquetot).
Bagneux (Cte de), député (Pavilly).
Barry de Merval (Cte du) ✻, maire à Brémontier-Merval (Gournay).
Bazan (le Hâvre, *Nord*).
Beauvoir (Cte de), à Héricourt-en-Caux (Cany).
Besselièvre (Ch.), manufactur. (Maromme).
Bouctot, propriétaire (St-Saëns).
Brière, ancien notaire (St-Romain).
Buisson, député (Fauville).
Charité, ancien juge de paix (Bacs).
Chevalier, maire (Aumale).
Cordelomme (Rouen, 6e *canton*).
Crouteles de Lignemare (de) ✻ propriét., maire de Smermesnil (Londinières).
Darcet (Charles) ✻, maire d'Annevi.le-sur-Seine (Duclair).
Dautresme, ancien élève de l'école polytechnique (Yvetot).
Denoyelle, avocat, maire de Neufchâtel (Neufchâtel).
Deschamps ✻, avocat (Rouen, 3e *canton*), *vice-président.*
Ducôté, avocat à Rouen (Buchy).
Fauquet-Lemaître ✻, manufacturier (Bolbec).
Franqueville (de), maire de Contremoulins (Valmont).
Grancourt (de) ✻, maire des Essarts-Varimpré (Blangy).
Groult, avocat à la cour de Paris (Envermeu).
Guesdon du Lesmont, propriét., maire de Nolleval (Argueil).
Guillotin, maire de Dondeville (Dondeville)
Iequeton (d'), maire de Sommesnil (Bolbec combre).
Labarbe ✻, anc. notaire (Fontaine-le-Dun).
Le Cesne (le Hâvre, *Est*).
Lecomte ✻, docteur-médecin (Eu)
Lefebvre, propriétaire (Montivilliers).
Lesouef, propr. à Criquetot (Yerville).
Lillers (Mis de), maire de Notre-Dame de Gravenchon (L Lebonne)
Malartic (Cte de) ✻, maire (Totes).
Manchon, avocat à Paris (Grand-Couronne).
Nétien ✻, maire de Rouen, député (Rouen, 1er *canton*).
Pouleroy, avocat au Hâvre (le Hâvre, *Sud*)
Quevremont (Offranville).
Raudot, ancien sous-préfet du Hâvre (Rouen, 4e *canton*).
Rapp ✻, propriétaire (Rouen, 2e *canton*).
[illegible] d'Annev lle-sur-Seve (Longueville)
Robert (C✻), général de brigade, député (Pécamp), *vice-président*
Roquigny, maire de St-Martin-aux-Buneaux (Cany).
Rouland ✻, trésorier-payeur général à l'Eure (Bacqueville).
Roussel, propriétaire (Yvetot).
Savoye ✻, député (St-Valery).
Thesse, avocat (Forges)
Trouard Riolle, avocat à Rouen (Dieppe)
Waddington ✻, manufacturier (Darnétal).
N...., (Rouen, 5e *canton*).

Bureaux de la préfecture.

Division du cabinet. M. le Bon de Barante, *chef du cabinet*

1re *Division :* M. E. Poulain, *chef de division.*
Administration générale. — Dépêches. — Police. — Élections. — Agriculture. — Affaires militaires. — Garde nationale.

2e *Division :* M. Brayard (A.), *chef de division.*
Affaires des cultes. — Commerce et industrie. — Établissements d'assistance et de prévoyance. — Administration communale. — Contributions directes. — Police sanitaire. — Domaines, etc. — Administrations financières.

3e *Division :* M. Frantz, *chef de division.*
Ponts et chaussées, ports maritimes et navigation. — Chemins de fer. — Travaux communaux, des cultes, maisons d'école, etc. — Machines et bateaux à vapeur. — Police des eaux, du roulage et de la grande voirie. — Chemins vicinaux. — Voirie urbaine et rurale.

4e *Division :* M. Eug. Montier ✻, *chef de division*
Comptabilité générale. — Instruction primaire. — Prisons, etc.

M. Cadronnet (P.) ✻, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. C. de Robillard de Beaurepaire ✻. — *Architecte :* M. Desmarest ✻
Agent voyer en chef : M. Fouché fils.

Arrondissement-chef-lieu de Rouen.

Composé de 16 cantons, 158 communes, 275,146 habitants.

Arrondissement de Dieppe.

Composé de 8 cantons, 168 communes, 108,454 habitants.

M. Le Barrois d'Orgeval, *sous-préfet*, à Dieppe.

1873. — Imprimé le 5 août.

Arrondissement du Hâvre.

Composé de 10 cantons ; 123 communes ; 202,624 habitants.

M. le Bon de Foucault, *sous-préfet*, au Hâvre.

Arrondissement de Neufchâtel.

Composé de 8 cantons ; 142 communes 78,386 habitants.

M. le Bon Ernouf-Bignon, *sous-préfet*, à Neufchâtel.

Arrondissement d'Yvetot.

Composé de 10 cantons ; 168 communes ; 125,412 habitants.

M. Dieudonné, *sous-préfet*, à Yvetot.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Dieppe.	Le Gros ✻	Neufchâtel	Denoyelle.
Le Hâvre	Buée (O✻).	Rouen	Nétien ✻.
Le Hâvre	Guinemard ✻.	Yvetot	Busson.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés d'une partie de la Champagne, de l'Ile-de-France, de la Brie et du Gâtinais. Il est borné au Nord par les départements de l'Aisne et de l'Oise, à l'Est par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube ; au Sud par ceux de l'Yonne et du Loiret, à l'Ouest par celui de Seine-et-Oise.

M. Guyot de Villeneuve, *préfet*, à Melun.

M. Saisset-Schneider, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Geoffroy ✻, *vice-président*, Rathier, Blavot

M. le Bon Despalys, *conseiller de préfecture honoraire.*

Conseil général de département. MM.

Adam, propriétaire (Rozoy).
Belin ✻, propriétaire (Brie-Comte-Robert).
Blavot ✻, propriétaire (Rebais).
Boudeau, notaire à Voulx (Lorrez-le-Bocage).
Bonneuil (Vte de) (Mormant).
Constans, propriétaire (Nemours).
Crespommiers, propriétaire (Coulommiers), *vice-président*
Damoury ✻, maire du Plessis-aux-Bois (Claye)
Greffulhe (Cte Henri) ✻, propriét. (Nangis), *président.*
Guérin (O✻), propriétaire (Fontainebleau).
Harcourt (Cte B. d') ✻, ambassadeur (Villers-St Georges)
Haut (Marc de) ✻, maire de Sigy (Donnemarie)
Houbocart (Jules) ✻, maire (Tournan)
Jobon (D.), propr. (la Ferté-sous-Jouarre).
Jourdain (Fernand) ✻, maire de St-Pathus (Dammartin).
Lebeuf de Montgermont (O✻), maire (Montereau)
Mainot, propriétaire (le Châtelet).
Menier ✻, manufacturier, maire de Noisiel (Meaux).
Monstier (Cte de), propriétaire à la Chapelle (Crécy).
Nivet, adjoint au maire (Melun, *Nord*).
Ouvré, maire (Château-Landon).
Penancier, maire (Bray-sur-Seine)
Pinguet ✻, propriétaire (la Chapelle-la-Reine)
Plessier (Victor), propriétaire (la Ferté Gaucher).
Rothschild (Bon A. de) (O✻), banq. (Lagny).
Loys (Cte Richard de) ✻, maire de Villeneuve-le-Mont
Sollard, maire de Pomgny (Provins).
Vellaud, avocat, propriétaire à Samois (Melun, *Sud*)
N. ... (Lizy sur-Ourcq).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Paul Fourrier, *chef du cabinet et secrétaire particulier.*

Bureau du secrétariat général, M. Schenardi, *chef.*

Ouverture et répartition des dépêches. — Personnel. — Légion d'honneur. Relations extérieures. Imprimerie et librairie. — Presse et colportage. — Débits de tabac. — Enregistrement. Actions. Secours. Audiences. Préséances. — Demandes d'emploi. — Police générale. Agriculture et industrie. Subsistances. — Listes du jury. — Chasse. Santé publique.

Finances, travaux publics et service vicinal.

Chef, M. Eymard, *chef de division.* — MM. Labiche, Lhuillier, Mirza, *chefs de bureau.*

Finances. Travaux publics et chemins vicinaux. Dépenses de l'État et du département. Services financiers. — Contributions directes. Comptabilité départementale. — Chemins de fer. — Routes. Cours d'eau et canaux navigables. Service hydraulique. Établissements insalubres. — Service des mines.

Communes et établissements publics.

Chef M. Duval, *chef de bureau.*

Administration communale et hospitalière. — Impositions extraordinaires et emprunts. — Secours aux établissements charitables. État civil — Police municipale

Affaires militaires, recrutement, statistique.

Chef : M. Alfred Bernard, *chef de bureau.*

Affaires militaires diverses. — Anciens militaires Recrutement. — Poids et mesures. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de secours mutuels. — Statistique générale.

M. Combes, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte : M. Lemaire ✻. — *Architecte* : M. Bulot. — *Agent voyer en chef*. M. Marx ✻.

Arrondissement-chef-lieu de Melun.

Composé de 6 cantons; 87 communes; 63,557 habitants.

Arrondissement de Coulommiers.

Compos de 4 cantons; 77 communes, 51,658 habitants.

M. le Bᵉ Pichon, *sous-préfet*, à Coulommiers.

Arrondissement de Fontainebleau.

Composé de 7 cantons; 101 communes, 79,865 habitants.

M Hamard de la Blotterie, *sous-préfet*, à Fontainebleau.

Arrondissement de Meaux.

Composé de 7 cantons; 154 communes; 92,878 habitants.

M. de Bray, *sous-préfet*, à Meaux.

Arrondissement de Provins.

Composé de 5 cantons, 100 communes, 59,529 habitants.

M. Bourdier, *sous-préfet*, à Provins.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Coulommiers. .	De Maussion ✻.	Melun	Bancel (E.
Fontainebleau. .	Meunier.	Montereau .	Lebeuf de Montgermont, O ✻.
Meaux.....	Geoffroy ✻.	Provins....	Le Bailly

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Ile-de-France. — Il est borné au Nord par les départements de l'Oise et de l'Eure; à l'Est par celui de Seine et Marne; au Sud par les départements de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir, à l'Ouest par ce dernier et celui de l'Eure, il entoure de toutes parts celui de la Seine.

M. le Mⁱˢ de Chambon ✻, *préfet*, à Versailles.

M Fairet de Tuite, *secrétaire général*

Conseil de préfecture. MM.

Loriot de Rouvray (O✻), *vice-président*, Bᵒⁿ Normand ✻, de Croze, Bᵒⁿ de Savigny.

M. Fairet de Tuite, *secrétaire général.*

Conseil général de département. MM.

Abry-Vitet (Argenteuil).
Bachelier, maire de Banthelu (Magny).
Barbu (Versailles, *Sud*).
Bélier, maire de Méry-sur-Oise (l'Isle-Adam).
Bos, avocat à la Cour de cassation (Mi.ly).
Braine ✻ (Montfort-l'Amaury).
Breteuil (Cᵗᵉ de) ✻, maire de Choisel (Chevreuse).
Brossery (Cᵗᵉ de) ✻, ancien maire (St-Germain-en Laye).
Carrey ✻, maire de Vieille-Eglise (Rambouillet)
Charpentier ✻, ancien maire (Etampes)
Cocheris ✻, maire de Ste Geneviève-des-Bois (Longjumeau).
Cramail ✻ (Marly-le-Roi).
Delafosse, maire (Houdan).
Desnos, maire de Montfermeil (Gonesse).
Dupont-Doy, maire de St-Mesme (Dourdan, S.).
Farjasse (Corbeil)

Fréville (Sèvres).
Gilbert-Boucher, conseiller à la cour de Paris (Luzarches), *vice-président*.
Goury (Camille), maire (Marines).
Guyon (Montmorency).
Hély d'Oissel ✻, maire (Poissy).
Lavallée, maire de St Supplice-de-Favières (Bourdon, *Nord*).
[illegible], maire (Meulan).
Lesueur (P.) ✻, ancien notaire (Mantes), *président*.
Magny (de) ✻ (Versailles, *Nord*).
Maret, maire de Bruel (Limay).
Marquis ✻, ancien maire de Bretigny (Arpajon).
[illegible]
Morère ✻, docteur [illegible]
Montfleury (de) (Versailles, *Ouest*).
Padoue (duc de) (G ✻), [illegible] Launay (Limours).
Rendu (E.) ✻, inspecteur général de l'instruction primaire (Pontoise).
Robert ✻, juge d'inst à Paris (Bonnières).
Selve (Mis de) ✻, propriétaire, maire de Cerny (la Ferté Alais).
Vallée ✻, maire de Bouffemont (Ecouen).
Wagram (Prince de) (Boissy-St-Léger).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Paul Robin, *chef*.

1re *Division* : M. H. Robin, *chef de division*.

Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Navigation. — Carrières. — Administration des communes. — Hospices. — Bureaux de bienfaisance et monts-de-piété. — Chemins vicinaux. — Domaines.

2e *Division*. M. Manuel, *chef de division*.

Recrutement et tableaux militaires. — Sapeurs-pompiers. — Instruction primaire. — Comptabilité. — Contributions. — Bâtiments départementaux.

3e *Division* : M. Duchesneux, *chef de division*.

Élections politiques, départementales et communales. — Personnel. — Beaux-arts. — Statistique. — Agriculture. — Sûreté générale. — Prisons. — Police médicale. — Poids et mesures. — Établissements insalubres. — Assistance publique. — Aliénés.

M. Geyer, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Desjardins. — *Architecte*. M. Blondel. — *Agent voyer en chef*, M. Dubois.

Arrondissement-chef-lieu de Versailles.

Composé de 10 cantons; 114 communes; 237,671 habitants.

Arrondissement de Corbeil.

Composé de 4 cantons; 93 communes; 71,917 habitants.

M. Barthélemy St-Marc Girardin, *sous-préfet*, à Corbeil.

Arrondissement d'Etampes.

Composé de 4 cantons; 69 communes, 39,761 habitants.

M. Bigot, *sous-préfet*, à Etampes.

Arrondissement de Mantes-sur-Seine.

Composé de 5 cantons; 125 communes; 56,122 habitants.

M. Riffart (Léon), *sous-préfet*, à Mantes.

Arrondissement de Pontoise.

Composé de 7 cantons, 165 communes; 108,433 habitants.

M. Vasserot, *sous-préfet*, à Pontoise.

Arrondissement de Rambouillet.

Composé de 6 cantons; 119 communes; 66,07[illegible] habitants.

M. Langlois, *sous-préfet*, à Rambouillet.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Corbeil	Darblay (Paul) ✻.	Rambouillet	Manquest de la [illegible] ✻.
Etampes	Brunard.		
Mantes	Riffart ✻.	Versailles	Rameau ✻, député.
Pontoise	Bernard.		

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois que forment le Poitou et partie de la Saintonge, de l'Aunis et des Marches. Il est borné au Nord par le département de Maine-et-Loire; à l'Est par celui de la Vienne; au Sud par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure; à l'Ouest par le département de la Vendée.

M. le Bon DE RAVINEL, *préfet*, à Niort.
M. Caillat, *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Delavault (L.), *vice-président*, Pelletan, R. de Sainte-Heraye

Conseil général de département. MM.

Allard (GO ✻), gén. de div., ex-prés. de sect. au Conseil d'État (Parthenay), *président*.
Assailly (de), propriétaire (Pranzeq).
Aymé, Bon de la Chevrelière ✻, propriétaire (Chef-Boutonne).
Aymé de la Chevrolière (Émile), député à l'Assemblée nationale (Melle).
Beauregard (de), propriétaire (Châtillon).
Bernard, médecin (St Loup).
Delavault ✻, propriétaire (Brioux).
Denisio, propriétaire (Cerizay).
Frebault ✻, médecin (Airvault).
Ganne, médecin (Secondigny).
Garran de Balzan, propriétaire (St-Maixent, 1er *canton*).
Goguel, notaire (St-Maixent, 2e *canton*).
[illegible] (Thouars).
Jouffrault, propriét. (Arg[illegible]).
Lebouteux ✻, chef d'escadron d'artillerie retraité (Menigoute).
Maussabre (Mis de) ✻, propr. (St Varent).
Michaud, propriétaire (Bressuire).
Monnet ✻, député à l'Assemblée nationale (Niort, 1er *canton*).
Perrain, propriétaire (Sa[illegible]).
Petiet propriétaire (Frontenay).
Potier ✻, vice-président honoraire du tribunal civil de Niort (Mauzé).
Proust (E.), médecin (Mazières).
Proust (P.) ✻, ex-notaire (Lezay).
Ricard, avocat, député à l'Assemblée nationale (Niort, 2e *canton*), *vice-président*.
Robin-Dubreuil, ex-notaire (Thénezay).
Rochejaquelein (Mis de la), député à l'Assemblée nationale (Bressuire).
Sauzé, médecin (la Motte-St-Héray).
Thibert ✻, député à l'Assemblée nationale (Celles).
Taudière, avocat (Moncoutant).
Tonnet, propriétaire (Coulonges).
Tribert, député à l'Assemblée nationale (Champdeniers).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Bernard, *chef*.

1re *Division* : M. Darcourt, *chef de division*.

Administration générale. — Police. — Prisons. — Assistance publique. — Élections. — Commerce, industrie. — Agriculture. — Salubrité. — Affaires militaires. — Statistique.

2e *Division*. M. Dagier, *chef de division*.

Administration départementale. — Mandats de payement. — Ordonnancement. — Contributions. — Circonscriptions communales. — Ponts et chaussées. — Navigation. — Chemins de grande et moyenne communication. — Alignement.

3e *Division* : M. Boubaud, *chef de division*.

Administration et comptabilité communales. — Instruction publique. — Cultes. — Voirie urbaine. — Hospices. — Bureaux de bienfaisance.

M. Coulé, *chef de division, secrétaire-greffier du conseil de préfecture et de la commission départementale*.

Services départementaux.

Archiviste : M. Dacier. — *Architecte*. M. Chevallard. — *Agent voyer en chef* : M. Schmitt ✻.

Arrondissement- hef-lieu de Niort.

Composé de 10 cantons; 93 communes; 108,457 habitants.

Arrondissement de Bressuire.

Composé de 6 cantons; 92 communes; 77,404 habitants.

M. Béraud, *sous-préfet*, à Bressuire.

Arrondissement de Melle.

Composé de 7 cantons; 92 communes; 72,065 habitants.

M. Vitalis, *sous-préfet*, à Melle.

Arrondissement de Parthenay.

Composé de 8 cantons 79 communes; 73,317 habitants

M. Hervé Kerhouarai, *sous-préfet*, à Parthenay.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Bressuire	Bernard.	Nueil	Machain.
Melle	Carré.	Parthenay	Ganne.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie. — Il est borné au Nord par le département du Pas-de-Calais; à l'Est par les départements du Nord et de l'Aisne; au Sud par les départements de l'Oise et de la Seine Inférieure; à l'Ouest par la Manche.

M. Buron du Buisson ✻, *préfet*, à Amiens.
M. le Cte de Revel du Perron (O✻), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Cte de la Londe (P.), *doyen*, Ravelet ✻, *vice-pr.*, Bon de Viefville des Essarts ✻
Ansart (Paul).
M. Charvet ✻, *conseiller de préfecture honoraire*.

Conseil général de département. MM.

Belin, maire de Poix.
Bonnet, manufacturier (Picquigny).
Bronssart (Donlens).
Brulé, notaire (St-Valery).
Butler (Vte de), propriétaire (Bernaville).
Caron, maire de Rumaisnil (Conty).
Cauvel de Beauville ✻, député, propriétaire (Rosières), *vice-président*.
Clermont-Tonnerre (Mis de) ✻, propriétaire, maire de Bertangles (Villers-Bocage).
Courbet-Poulard ✻, député, maire d'Abbeville (Abbeville, *Nord*).
Cressonnières (des), maire d'Yaucourt Bussus (Ailly-le-Haut-Clocher).
Dauphin ✻, maire d'Amiens (Amiens *Sud-Est*).
Delattre, aîné, manufacturier (Gamaches).
Blanchard (Hippolyte).
Dompierre d'Hornoy (de) ✻, ancien représentant, maire (Hornoy), *président*.
Dumas, Maréfeu (de), propriétaire (Moyenneville).
Dusevel ✻, propr. (Amiens, *Sud-Ouest*).
Escarbotin (Cte d'), ancien député, propriétaire (Friville).
Forceville (Cte de), maire de Forceville (Ourscmont).
Francqueville (Ad. de), maire de Remiencourt (Sains).
Frichot, directeur de filature (Hallencourt).
Gombier, maire de Bougainville (Molliens-Vidame).
Hamel (E.), avocat (Moreuil).
Hecquet ✻, propriétaire, maire (Nouvion).
Heseques (Cte d'), ancien député, propriétaire (Acheux).
Lamiral-Lemaire, maire de Marestmontiers (Montdidier).
Lebatteux, propriétaire (Abbeville, *Sud*).
Le Jouette, propriétaire, maire (Nesle).
Lardière, maire de Fouilloy (Corbie).
Le Fauvre (Bon) ✻, propriétaire (Albert).
Magnier, député, maire d'Ytres (Combles).
Martelet ✻, directeur de filature (Amiens, *Nord-Ouest*).
Melaye ✻, ingénieur des ponts et chaussées (Poix).
Mollet-Vulfran ✻, manufacturier (Amiens, *Nord-Est*), *vice-président*.
Molliens docteur en médecine (Chaulnes).
Morgan (Elie de) ✻, maire de Chaussoy-Epagny (Ailly-sur-Noye).
Noue-Lamarlière (de) ✻, maire de Ligescourt (Crécy).
Rambures (de), député, maire de Vaudricourt (Ault).
Rouge-Halloum, manufacturier (Ham).
Véret, propriétaire (Roye).
Vallemant ✻, maire (Péronne).
Vion, maire de Villersfaucon (Roisel).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Sans, *chef*.

1re *Division.* M. Flotat, *chef de division*.

Établissements de bienfaisance et institutions de prévoyance. — Instruction publique et beaux-arts. Médecine et pharmacie. — Salubrité publique. Élections. État civil. — Police administrative. — Prisons. Presse, imprimerie et librairie. — Affaires militaires. Conseil général, conseils d'arrondissement, conseil de préfecture.

2e *Division.* M. Macque ✻, *chef de division*.

Administration départementale, communale et des établissements de bienfaisance. — Cultes. Contributions directes.

3e *Division* : M. Lecomte, *chef de division.*

Agriculture. — Industrie et commerce. — Subsistances. — Routes. — Ports. — Chemins de fer. — Pêche. — Voirie. — Rivières et cours d'eau non navigables ni flottables — Canaux

4e *Division* : M. Cottrelle, *chef.*

Comptabilité générale, départementale, communale et des hospices et bureaux de bienfaisance. — Contributions directes. — Forêts. Instruction primaire.

M. Dursent, *secrétaire greffier du conseil de préfecture*

Services départementaux.

Architecte M. L. Bocu. — *Architectes* : M. Sévin. — *Agent voyer en chef* : M. Daulé.

Arrondissement-chef-lieu d'Amiens

Composé de 18 cantons; 250 communes, 189,746 habitants.

Arrondissement d'Abbeville.

Composé de 11 cantons, 171 communes; 137,291 habitants.

M. Jaubert, *sous-préfet*, à Abbeville.

Arrondissement de Doullens.

Composé de 4 cantons; 89 communes; 56,498 habitants.

M. de la Plesnoye, *sous-préfet*, à Doullens.

Arrondissement de Montdidier.

Composé de 5 cantons, 144 communes, 65,966 habitants.

M. Paul David, *sous-préfet*, à Montdidier.

Arrondissement de Péronne.

Composé de 8 cantons; 179 communes; 107,514 habitants.

M. de Chamberet ✻, *sous-préfet*, à Péronne.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Abbeville	Courbet-Poulard ✻.	Montdidier	Mangot ✻
Amiens	Dauphin ✻.	Péronne	N
Doullens	Briois.		

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut Languedoc et l'Albigeois. — Il est borné au Nord par le département de l'Aveyron, à l'Est par ceux de l'Hérault et de Aveyron; au Sud par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne, à l'Ouest par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne.

M. le Cte DE MASIN, *préfet*, à Albi.

M. Ladreit de la Charrière, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Bon Tridoulat ✻, Plaine-Bacon ✻, *vice-président*, de Mathan.

Conseil général de département. MM.

Abrial, propriétaire (Graulhet).
Barboy (O✻), maire (Mazamet).
Barrau de Muratel (de), maire de Viviers (Dourgne).
Bernadou, propriétaire (Vielmur).
Bernard (du), propriétaire (Brassac).
Bane (Paul), médecin (Pampelonne).
Bonnet, maire de Carvalle (Alban).
Cahusac, notaire à Albi (Cadalen).
Caimès, maire (Valence).
Cambon, juge de paix à Montredon (Lacaune).
Caussé, conseil. à la Cour d'appel de Toulouse (Valdériès).
Cavalié, maire d'Albi (Albi).
Combes, manufacturier, maire de Burlats (Roquecourbe).
Daguilhon-Pujo. (O✻), prem. prés. de la cour de Pau (St-Paul), *président.*
Duboys, propriétaire (Vaour).

Esp nasse ✻, médecin, maire (Montredon), *vice-président*
Fabre, maire (Labruguière).
Galtier, avocat (Mazamet).
Gineste, propriétaire (Lescure).
Heral, maire de Bruyères-les-Prés.
Jourde ✻, propriétaire (Lautrec).
Lapanouse (de), not. à Albi (Villefranche).
Loup (Paul), maire (Vabre).
Murat, notaire, maire (Salvagnac).
Prouho, maire (Rabastens).
[illegible] ✻ (Saint-Amans-Soult), *vice-président*
[illegible], médecin à Gaillac (Gaillac).
Rivone, maire (Cordes).
Rounet, maire (Andillac).
St-Simon (de), propriétaire (Cuq-Toulza).
Tajéry, avocat (Realmont).
Thomas (Frédéric) ✻, (Castres).
Tournier (Castelnau-de-Montmiral).
Vergues, maire (Puylaurens).
Voisins-Lavernière (de), maire (Lavaur).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. Cazabonne, *chef*

Personnel. — Élections à l'Assemblée nationale et au Conseil général. — Presse. — Réunions publiques. Police administrative

1re *Division* M. Guyot, *chef de division.*

Finances. - Contributions. — Travaux publics. - Comptabilité générale et départementale. - Travaux diocésains. — Commerce et industrie. — Recrutement de l'armée.

2e *Division:* M. Sylvain Bories, *chef de division*

Administration communale et hospitalière — Octrois. — Cultes. Assistance publique. — Contentieux. — Chemins vicinaux. — Instruction publique

M. Boyer (François), *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Architecte, M. Jolibois. - *Architecte:* M. Hess. — *Agent voyer en chef:* M. Maurel ✻.

Arrondissement-chef-lieu d'Albi.

Composé de 8 cantons; 93 communes, 94,564 habitants.

Arrondissement de Castres.

Composé de 14 cantons; 141 communes; 141,129 habitants.

M. Bernard, *sous-préfet*, à Castres.

Arrondissement de Gaillac.

Composé de 8 cantons; 75 communes; 65,563 habitants.

M. Boisson d'Ecole, *sous-préfet*, à Gaillac.

Arrondissement de Lavaur

Composé de 5 cantons; 57 communes; 51,462 habitants.

M. Célières (E.) ✻, *sous-préfet*, à Lavaur.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Albi..... Cavalié.
Castres..... Robert.
Gaillac..... Andrieu.
Lavaur..... De Voisins-Lavernière

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départements de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne. — Il est borné au Nord par le département du Lot; à l'Est par ceux du Tarn et de l'Aveyron; au Sud par celui de la Haute-Garonne, et à l'Ouest par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne.

M. G. Desprès ✻, *préfet*, à Montauban.
M. de Gastebois, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

De Ramel, de Brisay, Borelli.

Conseil général de département. MM.

Bardon (Négrepelisse).
Barradat (Auvillar).
Benais aîné, notaire (Villebrumier).
Bounhiol-St-Sauveur, maire (Lauzerte).
Catellan (Montricoux).
Depeyre ✻, ancien maire (Montpezat).
Dufour (Bourg-de-Visa).
Flamens (Castel-Sarrasin).
Gillet (Moissac).
Grande (de) (Montauban, *Est*).
Jordanet (la Française).
Laborde fils, propriétaire (Beaumont).
Larroque ✻, docteur en médecine (Montauban), *vice-président*
Lassorre (St-Nicolas).
Levet, propriétaire (Montaigu).
Malaussène (de) (Lavit).
Marcassus (de), maire (St-Antonin), *président*.
Mathieu, maire de Vazerac (Mohères).
Prax-Paris ✻, maire de Montauban, député (Castelsarrasin).
Rivairol, docteur-médecin (Montauban, *Ouest*)
Rolland, maire (Verdun).
Seignouret, maire (Grisolles)
Trubert (Valence).
Viguier (Caylus)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet: M. Degrange de Martignac, *chef.*
Secrétariat général M. Villalet aîné, *chef de bureau.*

Personnel — Élections. — Imprimerie et librairie. — Police administrative et municipale. — Surveillance de condamnés

Division de l'administration communale, des travaux publics et de l'agriculture : M. Desnaires, *chef de division.* — M. Carénou, *chef de bureau.*

Comptabilité et contentieux des communes, des hospices, des bureaux de bienfaisance. — Budgets. — Octrois — Chemins vicinaux. — Instruction primaire. — Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Service hydraulique. — Rivières navigables et flottables. — Mines. — Police du roulage.

Division militaire et de la comptabilité: M. Giraud, *chef de division.* — M. Vidallet jeune, *chef de bureau.*

Budget départemental — Contributions directes. — Domaines. — Enfants assistés. — Statistique — Recrutement. — Agriculture

M. Giraud, *secrétaire greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste, M. Duvals aîné. — *Agent voyer en chef* M. Louis Bagel.
Le service vicinal a été séparé des ponts-et-chaussées
est chargé de ce service).

Arrondissement-chef-lieu de Montauban.

Composé de 12 cantons, 73 communes; 101,290 habitants.

Arrondissement de Castel-Sarrasin.

Composé de 7 cantons; 80 communes, 66,551 habitants.

M. Albier, *sous-préfet*, à Castel-Sarrasin.

Arrondissement de Moissac.

Composé de 6 cantons, 50 communes; 53,829 habitants

M. Du Grosriez, *sous-préfet*, à Moissac.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Castel-Sarrasin . . Flamens.
Moissac . . . Cambié.
Montauban..... Lagravère.

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le comtat Venaissin. — Il est borné au Nord par le département des Basses Alpes, au Nord-Est par le département des Alpes-Maritimes, au Sud-Est et au Sud par la Méditerranée, enfin à l'Ouest par le département des Bouches du-Rhône.

M. Lemercier, *préfet*, à Draguignan.
M. Trancart, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

De Mezange de Saint Andre, *vice-président*, Desplats, Boissy-d'Anglas.

Conseil général de département. MM.

Allègre, avocat, maire (Toulon, *Est*).
Andrae, négociant (Cuers).
Anglès avocat (Draguignan).
Bagarry, avocat, maire (Brignoles).
[illegible] (Grasse).
Boyer (B.) ✱, médecin (Aups).
Combrier (Besse).
Coste (P.), ex-préfet (Salernes), *vice-présid.*
Dutasta (Saint-Maximin).
Fabre, médecin (Cotignac).
Gamet, président du tribunal de Marseille (le Beausset).
Garlot, notaire (Tavernes).
Gassier (de), propriétaire (Rians).
Germondy, conseiller à la cour d'Aix (St-Tropez).
Gilly, avocat (Comps).
Granet père, propriétaire (Roquebrussanne).
Granet fils, anc. magistrat (Solliès-Pont).
[illegible] (Saint-Raphaël).
Lassigny (Cte de) (Lorgues).
Laurier (C.), député (Callas), *président.*
Lantier, négociant (Ollioules).
Long, doct. en méd (Hyères), *vice-président.*
Meissonnier, négociant (Grimaud).
Pascal, bouchonnier (Fréjus).
Pastoret, avocat (Fayence).
Salran, propriétaire (Collobrières).
Senglar, ancien professeur (le Luc).
Tarcy, père (Toulon, *Ouest*).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. Chédanne, *chef.*

Personnel — Presse. — Récompenses honorifiques. — Affaires politiques et réservées — Haute police.

1re *Division :* M. Aubin, *chef de division*

Administration communale. — Instruction publique. — Cultes. — Forêts. — Police — Guerre — Assistance publique.

2e *Division* M. Coquidé, *chef de division*

Travaux publics. — Finances.

M. Giraud, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste: M. Calliat. — *Architecte :* M. Guérin — *Agent voyer en chef :* M. Briguet.

Arrondissement-chef-lieu de Draguignan

Composé de 11 cantons; 82 communes; 86,131 habitants.

Arrondissement de Brignoles.

Composé de 8 cantons 54 communes; 66,499 habitants.

M. Touchebœuf, *sous-préfet*, à Brignoles.

Arrondissement de Toulon

Composé de 9 cantons, 29 communes; 141,127 habitants.

M. Loubens, *sous-préfet*, à Toulon.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Brignoles	Bagarry.	Toulon	Allègre.
Draguignan	Anglès.		

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, la principauté d'Orange, le territoire d'Avignon et le comtat Venaissin. — Il est borné au Nord par le département de la Drôme et l'extrémité Sud-Est de celui de l'Ardèche; à l'Est par le département des Basses-Alpes; au Sud par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'Ouest par le département du Gard.

M. Doncieux, *préfet*, à Avignon.
M. Anat, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Charpenne, *vice-président*, Nicolardot, le Cte de Villeneuve.

Conseil général de département. MM.

Alphandery, propriétaire (Avignon, *Nord*).
Appy, notaire (Bonnieux).
Avon, maire de Cabrières (Isle).
Boussot, médecin (Cavaillon).
Bressy, propriétaire (Pernes).
Corgier, propriétaire (Cadenet).
Dupuy, avocat (Orange, *Ouest*), *président.*
Geoffroy, négociant (Malaucène).
Goudareau (Bollène).
Goulard, notaire (Vaison).
Guillabert, médecin (Bédarrides).
Meynard (Adrien), négociant (Orange, *Est*).

Meynard (Henri), propriétaire (Valréas).
Morard, notaire (Sault).
Pin, propriétaire (Apt).
Poujade, médecin (Carpentras, *Nord*).
R[illegible], maire de [illegible]
Raspail, médecin (Mormoiron).
Saint-Mart[illegible] (Orange).
Teyssier, propriétaire (Carpentras, *Sud*), *vice-président*
Varène, propriétaire (Bollène).
Vayson, propriétaire (Gordes).
Yvaren, médecin (Avignon, *Sud*)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. P. Gravelotte, *chef du cabinet*

Affaires confidentielles. — Bourses départementales. — Demandes d'audiences. — Élections. — Personnel administratif, emplois à la nomination du Préfet, propositions et avis pour les emplois ressortissant à l'administration centrale. — Police générale et administrative. — Postes. — Recueil administratif. — Tribunaux et chambre de commerce.

1re *Division :* M. Paul (Henri), *chef de division.*

Affaires militaires. — Affaires rurales. — Bibliothèques publiques. — Caisse. — Congrégations religieuses. — [illegible] légal. — Prêt[illegible] et travaux. — Marne, imprimerie et librairie. — Médecine et art vétérinaire. — Mouvement de la population. — Musées. — Police judiciaire et sanitaire. — Salubrité publique. — Statistique agricole et industrielle. — Administration et contentieux des communes et établissements publics. — Administration, comptabilité et personnel des syndicats. — Agriculture. — Cours d'eau. — Chemins de fer. — Chemins vicinaux et ruraux. — Conseil général. — Établissements dangereux et insalubres. — Forêts. — Mines et carrières. — Octrois. — Ponts et chaussées. — Police du roulage. — Routes nationales et départementales. — Rivières navigables et flottables. — Voirie. — Usines.

2e *Division :* M. Bosse (Joseph), *chef de division.*

Budgets et comptes du département, des communes, des hospices et des établissements de bienfaisance. — Cadastre. — Caisse des retraites des employés départementaux, communaux et des établissements publics. — Caisses des retraites pour la vieillesse. — Caisses d'épargnes. — Comptabilité des prisons, contributions directes et indirectes. — Contrôle des inscriptions de rentes, des récépissés du Trésor et visa. — Contraventions aux lois sur le timbre. — Cotes irrecouvrables. — [illegible]sations municipales. — Dépenses de l'instruction publique. — Édifices départementaux, diocésains et mobiliers. — Recouvrement de l'impôt. — Aliénés. — Enfants assistés. — Mendicité. — Secours. — Statistique hospitalière.

M. Raynaud, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Achard. — *Architecte :* M. Tiers. — *Inspecteur du service des enfants assistés :* M. [illegible]

Arrondissement-chef-lieu d'Avignon.

Composé de 5 cantons ; 21 communes, 84,259 habitants.

Arrondissement d'Apt.

Composé de 5 cantons ; 50 communes ; 53,193 habitants.

M. Roques, *sous-préfet*, à Apt.

Arrondissement de Carpentras.

Composé de 5 cantons ; 31 communes, 53,539 habitants.

M. Lambert, *sous-préfet*, à Carpentras.

Arrondissement d'Orange.

Composé de 7 cantons, 48 communes ; 72,160 habitants.

M. Deshours, *sous-préfet*, à Orange.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Apt	Brunel.	Carpentras	Gautier.
Avignon	Poncet ✻.	Orange	Monier.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou. — Il est borné au Nord par les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, à l'Est par celui des Deux-Sèvres ; au Sud par le département de la Charente-Inférieure, et à l'Ouest par l'Océan.

M. Gauja (O✻ ✠), *préfet*, à La Roche-sur-Yon.
M. Pourier-Coutansais, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM

De la Goulte du Vivier, *vice-président*, Merland, Buet.

Conseil général de département. MM.

Augar, notaire (Chaillé-les-Marais).
Bassetière (de la) fils, propriétaire (St-Gilles-sur-Vie).
Batiot, maire (les Essarts).
Baudry d'Asson, propriétaire (Challans).
Baudusère (de la), propriétaire (les Sables).
Beauvau, propriét. (St-Hilaire des-Loges).
Bontemps, notaire (Maillezais).
Bourgeois, méd., mre de Verr e (Mortagne).
[illegible] notaire [illegible]
Brétignaud, propriétaire (la Châtaigneraie).
Chevallereau, propriétaire (Ste-Hermine).
Cornulier (Cte de) (Montaigu).
Dan el Lacombe, propr (Chantonnay).
Davina, propriétaire (Rocheservière).
Gaudineau ✻, maire (Lugon), *président*.
Godet de la Riboulerie, propriétaire (l'Hermenault).
Huigau (Pal.eau).
Landreau (Ben ien), maire (les Herbiers).
La Tour du Pin (Bon de), propr (Beauvoir).
Leroux (Saint-Fulgent).
Majou de la Debuterie (Pouzauges).
Morin d'Yvonnière, maire (le Poiré-sous-la-Roche).
Mourain de Sourdeval ✻, propriétaire (St-Jean de Mont-
Perrier, propr aire (La Roche-sur-Yon).
Richer, maire [illegible], *vice-président*.
Rorthays (Cte de), prop. (la Motte-Achard).
Sabouraud, propr (Mareuil), *vice-président*
Vand er (Ile-Dieu)
Voland, propriétaire (Fontenay [illegible]

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet M. N....., *chef*

Ouverture et distribution des dépêches. — Police générale. Personnel. — Pollication administratives. Légion d'honneur. — Belles actions. — Presse. - Imprimerie et librairie. Affaires réservées

1re *Division :* M. Le Grip, *chef de division.*

Service des cultes. — Instruction primaire et secondaire. - Salles d'asile. - État civil. — Agriculture - Industrie. — Commerce. — Élections. Listes du jury. — Hygiène et salubrité publique. — Affaires militaires - Administration communale et part culière. — Hospices et bureaux de bienfaisance [illegible] Cultes [illegible] — Sapeurs-pompiers. — Amendes de police. — Congrégations religieuses. Postes.

2e *Division.* M. Choy, *chef de division*

Budget du département. — Hôpital départemental. — Asile des aliénés. Domaines. Ponts et chaussées. — Routes. - Ports maritimes. — Cours d'eau [illegible] Phares et fanaux. — Police du roulage. — Police de la voirie. Chemins vicinaux. — Contributions directes et indirectes.

Services départementaux.

Archiviste : M. Duchêsne. - *Architecte :* M. Clair. — *Agent voyer en chef :* M. de Saint-Férécl. *Agent voyer inspecteur*. M. Darbon

Arrondissement-chef-lieu de La Roche-sur-Yon.

Composé de 10 cantons; 104 communes; 150,582 habitants.

Arrondissement de Fontenay-le-Comte.

Composé de 9 cantons; 111 communes; 135,2[illegible]7 habitants.

M. de Lamberterie, *sous-préfet*, à Fontenay-le-Comte.

Arrondissement des Sables-d'Olonne.

Composé de 11 cantons, 89 communes, 115,607 habitants

M. de Ville de Quincy, *sous-préfet*, aux Sables-d'Olonne

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Fontenay-le-Comte, N
La Roche-sur-Yon, Perrier
Sables-d'Olonne, [illegible] Barr[illegible]

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois qui ont été formés de l'ancienne province du Poitou. — Il est borné au Nord par les départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire, à l'Est par ceux d'Indre-et-Loire de l'Indre et de la Haute-Vienne; au Sud par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'Ouest par celui des Deux-Sèvres.

M. LAVEDAN, *préfet*, à Poitiers
M. Boudet (Félix), *secrétaire général*.

Conseil de préfecture. MM.

Barbier (Alf.), *vice-président*, Ledain, Lemonnier.

Conseil général de département. MM.

Aubin (Alcibiade), conseiller à la cour d'appel de Poitiers (Vouillé)
Auger, propriétaire (Vouneuil-sur-Vienne).
Augeais (Henri), propriétaire (Couhé)
Bergeraud, propriétaire (Pleumartin)
Bonnet ✻, président de chambre à la cour d'appel de Poitiers (Trois-Moutiers).
Bourbeau (C✻), professeur à la Faculté de droit (St Georges), *président*
Brouillet, maire (Chirroux)
[illegible]eil ✻, avocat à Poitiers (Neuville)
Cornuau (de), conseiller référendaire à la Cour des comptes (Vivône).
Cordier Dupanneau, propr. (Moncontour)
Duchastenier ✻, procureur général à Angers (Monts)
Durand, juge suppléant au tribunal civil (Poitiers, *Nord*)
Guiot de la Rocuère, méd. (Pisle-Jourdain)
Herault, propriétaire (Châtellerault)
Lepetit ✻, doyen de la Faculté de droit de Poitiers (Availles).
Maurat, docteur en méd. (la Trimouille).
Moranlière (O✻), ingén. en chef (Le grand-Busseau).
Moureau, propriétaire (Gençay).
Noseréau ✻, propriétaire (Loudun).
Nouveau-Dupin ✻, maire (Montmorillon)
Orillard ✻, maire de Poitiers (Poitiers-*Sud*), *vice-président*
Puilly (Cte de), propriétaire (St Savin).
Robin, propriétaire (Mirebeau)
Robert de Beauchamp (C✻), maître de forges à Lamnazé (Lussac), *vice-président*.
Seguin, propriétaire (Civray).
Simonneau propriétaire (Leneuvre)
Soubeyran (de) (O✻), député sous-gouverneur du Crédit foncier (St Julien)
Taonnet ✻, propriétaire (la Villedieu)
Trébert (Germain), avocat (Lusignan).
Trouvé, propriétaire (Chauvigny
Voyer d'Argenson (de), maire des Ormes (Dangé)

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. M. Guerlin, *secrétaire particulier*

Personnel administratif. — Affaires réservées. — Presse. — Légion d'honneur. — Secours, etc

1re *Division :* M. Lemarque, *chef de division.*

Comptabilité du département et de tous les ministères. — Administration générale et départementale. — Ponts et chaussées et usines. — Routes. — Chemins de fer. — Service hydraulique. — Travaux publics. — Instruction primaire et secondaire. — Bâtiments départementaux et édifices diocésains. — Monuments historiques, etc

2e *Division :* M. Pallu ✻, *chef de division.*

Administration et comptabilité communale et hospitalière. — Chemins vicinaux. — Cultes. — Service forestier. — Contributions directes. — Comptabilité générale du ministère des finances.

3e *Division :* M. Giraud (Éd.), *chef de division*

Élections. — Police. — Poids et mesures. — Agriculture et industrie. — Assistance publique. — Prisons et établissements pénitentiaires. — Hygiène et salubrité publique. — Imprimerie, librairie, colportage. — Recrutement de l'armée. — Caisses d'épargne. — Jury. — Chasse. — Écoles spéciales du Gouvernement. — Statistique générale et agricole, etc.

M. Robin, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Richard. — *Architecte :* M. Royer. — *Agent-voyer en chef :* M. Grango (Célestin).

Arrondissement et chef-lieu de Poitiers

Composé de 10 cantons; 87 communes; 114,454 habitants

Arrondissement de Châtellerault.

Composé de 6 cantons ; 51 communes, 60,275 habitants.

M. Drouault, *sous-préfet*, à Châtellerault.

Arrondissement de Civray.

Composé de 5 cantons, 45 communes ; 48,094 habitants.

M. Collineau, *sous-préfet*, à Civray.

Arrondissement de Loudun.

Composé de 4 cantons ; 57 communes, 54,537 habitants.

M. Desains, *sous-préfet*, à Loudun

Arrondissement de Montmorillon.

Composé de 6 cantons ; 60 communes, 63,240 habitants.

M. Félix de la Seiglière, *sous-préfet*, à Montmorillon

Maires nommés par le Gouvernement. MM

Châtellerault.....	Arnaudeau.	Montmorillon.....	Nouveau-Dupin ✲.
Civray.....	Imbert	Poitiers.....	Orillard.
Loudun.....	Bégum-Desvaux.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou. — Il est borné au Nord par les départements de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne, à l'Est par celui de la Creuse ; au Sud par ceux de la Corrèze et de la Dordogne ; à l'Ouest par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Les principales productions sont les bœufs, moutons, etc., qui alimentent les marchés de Paris pendant plusieurs mois de l'année, les terres propres à la fabrication de la porcelaine qui se trouvent exclusivement dans l'arrondissement de St-Yrieix, et une mine d'étain fin, l'unique en France

M. Le Mire de Villers, *préfet*, à Limoges.

M. Vaïssié, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Maulhard de la Contare ✲, *vice-président*, Lavergnolle, Laroche de Feline.

Conseil général de département. MM

Allegraud, maire de Dinsac (le Dorat).
Anfort, not. et mre (St-Sulpice les Feuilles).
Ballet, médecin, maire (Ambazac)
Barny, président du tribunal de Bourganeuf (Laurière)
Bouillon (Edouard) ✲, maire de Champagnac (Châtus), *vice-président*
Brissaud, notaire, maire (Nexon)
Buisson des Lezes, maire (Nantiat).
Chaigneau, maire (St-Mathieu).
Chaussade, avocat (Châteauneuf)
Colonel (Cte de) ✲, propriétaire (Magnac Laval).
Crémaud ✲, maire (Eymoutiers
, notaire, maire de St-Sornin Leulac (Château-Pousac).
Duchateau, docteur-médecin (Bessines).
Dulery de Peyramont (C✲), député, cons. à la Cour de cass. (St-Léonard), *président*
Gay de Nexon (Bon) ✲, propr (Nexon).
Goursaud ✲, colonel de spahis (St-Laurent sur-Gorre)
Laborderie (de), propr et maire (Bellac)
Longeau-Lauban e fils, médecin et maire
r. sur Yvres.
Mazeaud (Evariste), propriétaire (St Yrieix).
Monstiers-Merinville (Mis des), propriétaire (Mézières)
Muret de Bort, propr étaire (Aixe)
Nassans, notaire (Limoges, *Sud*).
Nouard, bâtonnier de l'ordre des avocats (Limoges, *Nord*)
Péiniaud-Dubos ✲, directeur de la succursale de la Banque de France à Limoges (Pierre-Buffière), *vice-président*.
Poulbot, médecin (St-Junien)
Sensaud, doct.-méd. et mre (St-Germain)
Soury Lavergne, député (Rochechouart).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet. N., *chef de cabinet*

1re *Division :* M. Faure, *chef de division.*

Administration générale. Agriculture, commerce, industrie. — Statistique générale. — Instruction publique. — Police générale, maison centrale et prisons départementales. — Aliénés. Enfants assistés. — Mendicité.

2e *Division :* M. Duché, *chef de division.*

Contributions. — Comptabilité générale. — Administration communale et des établissements de bienfaisance. Affaires militaires.

3e *Division :* M. Barry, *chef de division.*

Travaux publics. — Ponts et chaussées. — Chemins vicinaux. — Chemins de fer. — Poids et mesures.

M. Dupetit, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Aubépin. — *Architecte :* M. Linard — *Agent voyer en chef :* M. Jeanthom.

Arrondissement-chef-lieu de Limoges.

Composé de 10 cantons; 30 communes; 153,157 habitants.

Arrondissement de Bellac.

Composé de 8 cantons; 65 communes; 78,805 habitants.

M. Rondot, *sous-préfet*, à Bellac.

Arrondissement de Rochechouart.

Composé de 5 cantons 30 communes; 48,575 habitants.

M. Massabiau, *sous-préfet*, à Rochechouart

Arrondissement de Saint-Yrieix.

Composé de 4 cantons; 27 communes; 41,910 habitants.

M. Martin Doisy, *sous-préfet*, à Saint-Yrieix.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Bellac	De Laborderie.	Rochechouart	De Lahrunye.
Limoges	[illegible].	St Yrieix	Vidaud.

DÉPARTEMENT DES VOSGES

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Évêchés, etc. — Il est borné au Nord par les départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et par l'Alsace et la Lorraine allemande; à l'Est par l'Alsace, au Sud par l'Alsace et les départements de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'Ouest par celui de la Haute-Marne.

M Darcy (Henry), *préfet*, à Épinal.
M. Dantcan-Philidor ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture MM.

Merlin de Thionville, *vice-président*, Matagrin, . Thomy.

Conseil général de département MM.

Bresson (Édouard), maire de Monthureux (Darney).
Champy (Paul) (Provenchères).
Chavane, maître de forges (Bains).
Clamc[illegible], député (Saulxures).
Cl[illegible]
Delmas, ancien sous-préfet (Mirecourt).
Doubat, propriétaire (Brouvelieures).
Ferry (Jules), député (le Thillot), *vice-pr.*
Ferry (Hercule), adjoint au maire à St-Dié (Fraize).
Frogier de Ponlevoy (Paul) ✻, chef de bataillon du génie en retraite (Neufchâteau).
Gachotte, maire (St-Dié).
George, député (Épinal)
Gr[illegible]
Jacquot, maire (Senones).
Kienor, président de la chambre de commerce d'Épinal (Monthureux)
Krantz, maire de St-Nabord (Remiremont).
Laffosse, docteur-médecin (Ville).

Liétard, docteur-médecin, maire de [illegible]
Martz, ancien avoué (Géraumer).
Mat[illegible]s, m[illegible]de Ville-sur-Illon (Dompaire).
Mél[illegible]ne (Jules), avocat à Paris (Cercueux).
Mougeot ✻, doct.-méd., maire (Bruyères), *président.*
Perrut, officier de santé (Châtenois).
Poth[illegible]er, command[illegible] d'artillerie (Lamarche).
Pr[illegible] [illegible] [illegible] [

Conseil général de département. MM.

Bogard, maire (Chéroy
Baudom, maire (Lig
Baumier, propriétaire (Courson).
Bert, député, prof. à la Sorbonne (Aillant)
Billaud, adjoint (Guillon).
Bonnerot, maire (Joigny).
Boulet, maire (Charny).
Brincard (Bon) ✻, ancien maître de requêtes (Cerisiers)
Brunot, propriétaire (Seignelay).
Coste, docteur-médecin, maire (St-Julien du Sault).
Durand ✻, ancien maire (Sens, *Sud*).
Dethou, propriétaire (St-Fargeau).
Doguyot, vétérinaire (Bléneau).
Durand Desorrieux fils, De, maire audin, docteur-méd. (Vézelay), *v.-prés.*
Fourcier ✻, propriétaire (Sergines).
Fontaines (de) (Sens, *Nord*).
Hardy, maire (Tonnerre).
Houdaille (Ach.), (Quarré-les-Tombes)
Huriot, rédacteur de la *Liberté* (Villeneuve-sur-Yonne).
Jacquillat, maire (Coulanges-la-Vineuse).
Jeu[illegible], J. méd. (Villeneuve l'Archevêque).
Lamy, avoué à Paris (Pont-sur-Yonne).
Lancôme, maire (St-Florentin).
Lepère, député (Auxerre, *Est*), *président*
Letainturier, propriétaire (Vermenton).
Martinot (Adr.), maire (Ancy-le-Franc).
Massot, maire (Auxerre, *Ouest*), *v.-présid*
Mathé, maire (Avallon).
Morin, docteur-médecin (St-Sauveur).
Paqueau, maire (Toucy).
Rabasse, maire (Noyers).
Raveau, anc. not. (Coulange-sur-Yonne).
Tr[illegible] (Cte), colonel d'état-major (Cruzy-le-Châtel).
Villeneuve (de), propriétaire (Chablis).
Virieu (Cte de), propriétaire (l'Isle-sur-Serain).
N... (Flogny).

Bureaux de la préfecture.

Cabinet du Préfet : M. N ..., *chef.*

1re *Division :* M. Michelon, *chef de division.*
Secrétariat général et affaires militaires. — Comptabilité de l'État et du département.

2e *Division :* M. Lechat ✻, *chef de division.*
Administration générale et départementale. — Travaux publics et vicinalité.

3e *Division :* M. Brodier, *chef de division.*
Administration et contentieux des communes et établissements communaux. — Comptabilité des communes, des hospices et hôpitaux et des bureaux de bienfaisance. — Instruction primaire.

M. Andre, *secrétaire-greffier du conseil de préfecture.*

Services départementaux.

Archiviste : M. Quantin ✻. — *Architecte :* M. N ...
Agent voyer en chef : M. Boucheron ✻

Arrondissement-chef-lieu d'Auxerre.

Composé de 12 cantons, 182 communes; 116,427 habitants.

Arrondissement d'Avallon.

Compose de [illegible] cantons; 72 communes; 44,016 habitants.

M. Josson de Bilhem, *sous-préfet*, à Avallon.

Arrondissement de Joigny.

Composé de 9 cantons, 108 communes; 96,878 habitants

M. Drouet, *sous-préfet*, à Joigny.

Arrondissement de Sens

Composé de 6 cantons, 91 communes; 65,899 habitants.

M. Bréhier ✻, *sous-préfet*, à Sens

Arrondissement de Tonnerre.

Composé de 5 cantons; 82 communes, 41,558 habitants

M. Arson, *sous-préfet*, à Tonnerre.

Maires nommés par le Gouvernement. MM.

Auxerre	Massot.	Sens	Dupêchez.
Avallon	Mathé.	Tonnerre	Hardy.
Joigny	Bonnerot.		

LISTE ALPHABÉTIQUE

DE MM. LES PRÉFETS, SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ET SOUS-PRÉFETS.

PRÉFETS. MM.

André (Pr.)	Isère.
Aray de St-Pois (d')	Meuse.
Bardonnet (Vte de)	Haute-Saône.
Bassoncourt (de)	Mayenne.
Bégnières (E. de)	Charente-Inférieure.
Breyuat	Lot.
Brunel	Ariége.
Buchot	Aude.
Bure (de)	Corrèze.
[illegible]	Somme.
[illegible] de	Doubs.
Chambon (Mis de)	Seine-et-Oise.
Champagnac (de)	Haute-Loire.
[illegible]	Gard.
[illegible]	Cantal.
Choppin	Oise.
Crisenoy (Bon de)	Aisne.
Darcy	Vosges.
[illegible]	Côte-d'Or.
[illegible]	Indre.
Decrais (Albert)	Indre-et-Loire.
Delagneau	Hautes-Alpes.
Dumas (Albert)	Puy-de-Dôme.
Delpon (Ch.)	Ille-et-Vilaine.
Desprès	Tarn-et-Garonne.
Diard	Drôme.
Doncieux (S.)	Vaucluse.
Donnol	Meurthe-et-Moselle
Ducrest de Villeneuve	Yonne.
Ducros	Rhône.
Dufèneux	Jura.
[illegible]	Gers.
[illegible]	Seine.
[illegible]	Hautes-Pyrénées.
Ferrand	Calvados.
Fournès (Mis de)	Savoie.
Fournier Sarloveze	Creuse
[illegible]	Allier.
[illegible]	Vendée.
Gigot (Albert)	Loiret.
Gizolme	Pyrénées-Orient.
Guerle (E. de)	Gironde.
Guyot de Villeneuve	Seine-et-Marne.
Harmoys (d')	Haute-Marne
Jouvenel (de)	Marne.
Lauras (Paul)	Cher.
Lavedan	Vienne.
Leblen (Charles)	Haut-Rhin.
Le Guay (Albert)	Loire-Inférieure.
Lemercier	Var.
Le Myre de Villers	Haute-Vienne.
Limbourg	Bouches-du-Rhône
Lizot (Gustave)	Seine-Inférieure.
Loreau	[illegible]
Mahoû (L.)	Lot-et-Garonne
Malher (Vte)	Saône-et-Loire
Massen (Cte de)	Tarn.
Meret	Maine-et-Loire.
Nu[illegible] de	[illegible]
Pelor[illegible]	[illegible]
Perthuis (le)	[illegible]
Picquet Damesme	[illegible]
Pihorel	[illegible]
Pongny (Ernest	[illegible]
Rather D[illegible]	[illegible]
Rambuteau (Cte de)	[illegible]
Ravinel (de)	Deux-Sèvres
Renault	*Police*
Rhorlays (de)	Morbihan.
Rochefort (Cte de)	[illegible]
Suzerac Deforges.	[illegible]
Séguier (Bon)	Nord.
Serres (de)	[illegible]
Sers (Bon)	Eure.
Sers (Charles)	Landes.
Servais	Aube
Souvestre	Corse.
Tassin (C.)	Sarthe.
Tirman	Ardennes.
Toustain du Manoir (de)	Dordogne
Tracy (J. de)	Loire
Vaudichon (de)	Charente
Vaufreland (Bon A. de)	Orne
Vaultier	Manche.
Villeneuve Bargemon (Mis de)	Alpes-Maritimes
Vivaux	Lozère.
Welche	Haute-Garonne

ALGÉRIE

Mahias	Oran.
Desc.ozeaux	Constantine.
Le Cte d'Ideville	Alger.

Préfets honoraires MM.

Baragnon (O✻).	Lenglé (C✻).
Boby de la Chapelle (C✻).	Malher (Cte) (C✻).
Bourgoing (de) (C✻).	Martel du Porzou (O✻)
Brian (C✻).	Randouin (C✻).
Bry (Bon de) (C✻).	Remacle (O✻).
Chadenet (O✻).	Richard (Jules) (C✻).
Dugué (C✻).	Rivaud de la Raffinière (Cte) (C✻).
Foplay (C✻).	Roussenère (de la) (C✻).
[illegible]	Soubeyran (de) (C✻).
Ladrou de la Charrière (C✻).	Tonnet (C✻).

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX. MM.

Amat (Vaucluse).
Bertereau (Basses Pyrénées).
Bessières (Meurt... Mos.)
Bosson (de) (Indre-et-Lo...).
Bœgner (Ardennes).
Boudet (Félix) (Vienne).
Bressy (de) (Marne).
Brossa... (Alpes-Mar...).
Caillat (Deux-Sèvres).
Calmette (Puy-de-Dôme).
Cazabonne (Lot-et-Garonne).
Châteaux (de) (Pas-de-Calais).
Corneilhan (Dordogne).
Coumes (Gers).
Duncan-Philidor (Vosges).
Dauvergne (Manche).
Decrozes (Isère).
Dédebat (Lot).
Dejoux (Gard).
Dietrich (Belfort).
Ducauroy (Eure-et-Loir).
Duchange (Ariége).
Dufresne (Eure).
Dugue (Yonne).
Duperron (Lo... s
Fabre (Paul) (Bouches-du-R...
Fabret de Tuite (Seine-et-O.).
Febvay (Doubs).
Fleurat (Hérault).
Fohanno (Morbihan).
Fraine (Aude).
Garenne (de la) (Orne).
Gastebois (de) (Tarn-et-Gar.).
Genesto (Allier).
Gironde (de) (Seine-Inférieure).
Goyhet (Savoie).
Grandvaux (Rhône).
Grimouard (de) (Finistère).
Huart (d') (Saône-et-Loire).
Jouvencel (Loiret).
... (Basses-Pyrénées).
Laloyère (de) (Ardèche).
Lande de Calan (de la) (Cantal).
La Selle (de) (Sarthe).
Le Deschault (Haute-Saône).
Le Reffait (Aube).
Lefas (Lozère).
Louvel (Pyrénées-Orientales).
Marcanus (Hautes-Pyrénées).
Marchal (Charente).
Marlet (Nièvre).
Millet (Jura).
Monod (Isère).
Montaubin (Maine-et-Loire).
Noël (Corse).
Orcières (d') (Haute-Savoie).
Payelle (Loire-Inférieure).
Pinet de Menteyer (Hautes Alpes).
Pisloye (de) (Nord).
Poirier Contensain (Vendée).
Pons (Aveyron).
Pontallié (Ille-et-Vilaine).
Porteu (de) (Calvados).
Poujaud (Creuse).
Poulain (Côtes-du-Nord).
Revo... (Ain).
... (Basses-Pyrénées).
... encourt (de) (Haute-Gar.).
Robert de Many (Loire-et-Ch.).
Rochette (Loire).
Romain (de) (Mayenne).
Roquette Buisson (de) (Charente-Inférieure).
Roubier de Bulmont (préfecture de police).
Roustan (Basses-Alpes).
Saisset-Schneider (Seine-et-Marne).
Sauvage (Gironde).
Sebline (Aisne).
Sinety (de) (Haute-Loire).
Tambour (Seine).
Tascher (de) (Corrèze).
Trancart (Var).
Vallée... (Oise).
... (Haute-Vienne).
Valcourt (de) (Côte-d'Or).
Vallois (Cher).
Vaisuz (Drôme).
Vernisy (Haute-Marne).
Vivenot (Meuse).

ALGÉRIE.

Bos..... Oran.
Mougoin..... Constantine.
Tellier..... Alger.

SOUS-PRÉFETS. MM

Albier..... Castel-Sarrazin.
Allary..... Riom.
Amiel-Debeaux..... Roanne.
Amphoux..... Arles.
Anglaviel (Armand).... Villeneuve.
Arsen... ... Tonnerre.
Artault..... Prades.
Assénat..... Tournon.
Aubanel (d')..... Château-Thierry.
Auberge..... Mamers.
Bachelard..... Marmande.
Barillon (de)..... Libourne.
Barthélemy Saint-Marc Girardin..... Corbeil.
Battel..... Castelnaudary.
Bayle..... Bayonne.
Beaupoil de Sainte-Aulaire (de)..... Saumur.
Beaussant..... Castelnaudary.
Bechard..... Argentan.
Bellevalle (de)... Bellac.
Belot des Minières... Brioude.
Béraud... Lesparre.
Bernard..... Castres.
Bernard..... Langres.
Berniquet..... St-Girons.
Bernis (de)... Rethel.
Bessey... St-Amand.
Blanc-Gilly (le)... Bayeux.
Bigot... Étampes.
Bizot de Fontenay... Vassy.
Blanc (Octave)..... Clamecy.
Blanche..... Nontron.
Blanchet..... Thiers.
Boby de la Chapelle.. Cholet.
Bosset de Tressemane... Issoudun.
Bosso... d'Arcole... Cahors.
Bossu..... Oloron Ste-Marie.
Bouniols..... Florac.
Bourdier..... Provins.
Bousquet-Foltz..... Romorantin.
Boyenval..... Poligny.
Boyer de Cadush..... Aux Andelys.
Bray (François de).... Meaux.
Brélier..... Sens.
Brimont (de)..... Cosne.
Brincourt..... Avesnes.
Broque (de)..... Mirande.
Brun (Albert)..... Sedan.
Branck..... Brioy.
Bucaille de Littinières. Domfront.
... Mayenne.
Calemard de la Fayette Brioude.
Calisti... Vouziers.
Calvat..... Vouziers.
Cardaillergues... Parthenay.
Cartillier (C.). Sisteron.
Castelnau... Montreuil.
Catusse... Forcalquier.
Cavalier (L...d)... Neufchâtel.
Cazanave... Ribérac.
Celières (E...)..... Lavaur.

Chaigne.	[illegible]
Chamberet (de).	[illegible]
Chanalettes (de).	[illegible]
Chanrion.	Lombez
Chartier.	Mortagne.
Chassou	Confolens
Chastenet (de)	Uzès.
Chavans	Baume.
Chrestien de Lihus	[illegible]
Chrissade (de)	[illegible]
Coincy (de)	[illegible]
Colon	[illegible]
Comm[illegible]	[illegible]
Cota (J. B	[illegible]
Cottineau	Civray
Couëdic (Vte de)	Châ[illegible]
Crozannes (de)	St-Ga[illegible]
Cuzon	[illegible]
Damour	La Châtre
David	Montdidier
[illegible]	[illegible]
Denecerie	Bar sur Seine.
Delacroix-Marsy	Brignolles.
Delacroix Marsy	Semur
Delattre	Lannion
Delmas (H.)	[illegible]
Demozanges	Mortain
Derbigny	[illegible]
Desmars	Loudun
Desprez	Orange
[illegible]	Abbeville.
[illegible]	Louviers
[illegible]	[illegible]
Dieudonné	Yvetot.
Dispolt	[illegible]
Dreux du Radier (Vte)	[illegible]
Dumnozan	[illegible]
Drouault	[illegible]
Drouet	[illegible]
Dubarry	[illegible]
Du Bled	[illegible]
Du Bourdieu (Bon)	Nogent-le-Rotrou.
Du Chevalard	Valenciennes.
Du Fay	[illegible]
Dumolard de Lacroze	Sarlat
Dusolier	[illegible]
Duvivier	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] (Vte de l').	Sancerre
[illegible] Bignon (Bon)	Neufchâtel.
[illegible]	Boulogne
[illegible]	Dunkerque
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Bazas
[illegible]	Lesparre
Farbach	Béziers
Faure (Cte de).	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Fontaine	[illegible]
Formon	[illegible]
Foucault (Bon de).	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Fournier	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Franck	[illegible]
Frichon	Le Blanc
Gaillard	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	St-Jean de-Maurienne
Germeau	Chinon.
[illegible]	Soissons
Gignoux de Bernède	Gex.
[illegible]	[illegible]
Girardin (Albert de)	Gourdon
Giraud (Léopold)	Vendôme
Girard de Labaume.	Alais
Gisclard (Cte de)	Châ[illegible] Cornier
Gombert (Vte de)	Bergerac
Gravier	Ancenis.
Grégoire.	Pithiviers.
Grosriez (Ln)	[illegible]
Guestard	Commercy
Hubert	Lure.
Hamard de la Blotterie	Loudun
Harscoët (Cte)	Bernay
Happ	Beaune.
Hermitte (Vte de l')	Autun
Hertz	Mauléon
Hervé Kerhouaron	Parthenay
Houdetot	Barce[illegible]nette.
Hutin	Remiremont.
[illegible]	La Palisse
[illegible]	Pontarlier
[illegible]	[illegible]
[illegible] Saint-Hilaire.	[illegible]
Jeannerod (A	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Jousson le Bilhem	Avallon.
Jourdan	Largentière.
Laabs	Issoudun
Lacrousse	St Sever
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Louhans
[illegible]	[illegible]
Lamberterie (de).	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Lantenois de Boisviers	Falaise.
Laporte	Cavi.
Largajolle (de)	Verdun
Larnac	Cherbourg.
Lasmartres	Nérac.
Lasteyrie (de)	Châteaubriant.
Lastic (de)	Marvejols.
Latenoy	Montluçon
Latouche (de).	[illegible]
Lauris (de)	[illegible]
Legrix	Mirecourt
Legier de [illegible]	[illegible]
Le Jouteux	[illegible]
Lemarchand	Avranches
Le Pellerin de Bon[illegible]	Villefranche
Leroux	Pont-l'Evêque.
[illegible]	Gex
Leroy	St-Claude
Leroy (Léon)	Lannion
Leverdays	Ploërmel
Levvier	Vitry-le-François
[illegible]	Murat.
Lombard de Buffières.	Belley
Louhens	Toulon.
[illegible]	Montdidier.
[illegible]	Brest.
[illegible]	Saint-Affrique.
[illegible]	St Yrieix
[illegible]	Rochechouart
Mention (Charles)	Dôme
Merlin (Hen[illegible]	[illegible]
Mettais-Car[illegible]	Pont Audemer
Meynard	Lorient.
Michel	Lectoure.

Miquel	Orthez.
Montbron (de)	[illegible]
Monestier	Hazebrouck.
Montigny (de)	La Flèche.
Montremy	Clermont.
Nervo (d	Cambrai.
[illegible]	St-Nazaire.
Or[illegible]	[illegible]
Pinsot	Lunéville.
Pér[illegible]	Aubusson.
Pesnouan (de)	Loudéac.
Peyran	Montfort.
Peyre	Thonon.
[illegible]	Coulommiers.
Pinède	Lodève.
Plesnoye (de la)	Doullens.
Poizat	[illegible] sur Saône
Poli (H. Bon de	Pontivy.
Pontbriand (de)	Dax.
Portal (de)	Jonzac.
Poupelet	Ruffec.
Pradel.e	Dôle.
Presle (d[illegible]	St-Amand.
Puyferrat (de)	Bazas.
Puymirol	Millau.
[illegible] de)	Rochefort.
Raffier-Dufour	Abbeville.
Raymond de Bar (Bon)	Arcis-sur-Aube.
Rebell	Châteaulin.
Renard	Villefranche (Aveyron).
Rene de Maulde	Bonneville.
Renou (A.)	St-Flour.
[illegible]	Bagnères.
[illegible]	Mauléon.
Riffart (Léon)	Mantes.
Ritt (Olivier)	Saint-Omer.
Rivaud	Condom.
Ronceaux	Grasse.
Rondot	Bellac.
Roques	Apt.
Roux (André)	Montbrison.
Rüe (Bon de la)	St-Malo.
Sabatie Garat	Muret.
Sainte-Marie (de)	Ussel.
Sainte-Rose [illegible] (Henri)	Segré.
Salles (de)	Sainte-Menehould.
Salvert (de)	Montbéliard.
Sarrazin	La Réole.
Sarrchonsed'Allerille	Villefranche (Rhône).
Saivour de la Chapelle	Vire.
Schonen (de)	Fougères.
Seiglière (Félix de la)	Montmorillon.
Sémerie	Cognac.
Souquières	Charolles.
Suckau (de)	Rocroi.
Tempoure	Sarlat.
Teyssier (Ern[illegible]	Le Vigan.
Thurion	St-Girons.
[illegible]	Tarbes.
Thomson	Brioude.
Tinseau	Guingamp.
Tixier de Brolac	Mauriac.
Touchebœuf	Bergerac.
Tripier	Compiègne.
Tuault (de)	Ploermel.
Valembourg	Valognes.
Van Blavinchove	Gannat.
Varcollier	Gérat.
Vassal Montviel (Cte de)	Trévoux.
Vasserot	Pontoise.
Vellechevreux	Bourganeuf.
Venancourt (de)	Blaye.
Verdal (de)	Issoire.
Versigny	Privas.
Viard	Nantua.
Ville de Quincy (de)	Sables-d'Olonne.
Vincent	Mauléon.
Vitalis	Melle.
Waru (de)	Coutances.

ALGÉRIE.

Ausone de Chancel	Guelma.
Bernelle	Mostaganem.
Costallat	Mihanah.
[illegible]	[illegible]
Nouvion	Philippeville.

Sous-préfets honoraires. MM.

Bardonnet (Vte de) ✲.
Blanchet.
Bouvatier ✲.
Campagnole ✲.
Colonna-Leca ✲.
Eigenschenck ✲.
Génin (O ✲).
Jarry Paillet ✲.
Lacoste.
Launay (de).
Leclerc ✲.
Monchamin.
Nicolas.
Parisot ✲.
Pautet.
Pellenc (Bon).
Plaine.
Pompe.
Poursain.
Quenault ✲.
Ravelet ✲.
Robert (Bon)
Roux-Ferrand ✲.
Sully Brunet ✲.
Voisins (de) ✲.

CHAPITRE VIII.

Armée de terre.

SECTION PREMIÈRE.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

MARÉCHAUX DE FRANCE

MM.

1854. Le Cte Baraguey d'Hilliers (G✻) M
1856. Canrobert (G✻) M, membre du conseil supérieur de la guerre et du comité de défense.
1859. De Mac-Mahon, duc de Magenta (G✻) M, Président de la République française.
1864. Bazaine (G✻) M.
1870. Le Bœuf (G✻) M

OFFICIERS GÉNÉRAUX.

GÉNÉRAUX DE DIVISION

qui, en vertu d'une décision, sont maintenus, sans limite d'âge, dans la 1re section, par application de l'article 5 de la loi du 4 août 1839. MM

Cte de Schramm (G✻) M.
Bon Charon (Viala) (G✻) M
De Ladmirault (G✻) M, gouverneur de Paris, command. en chef l'armée de Versailles, command. sup. de la 1re divis. militaire, memb. du conseil supérieur de la guerre.
Tirlet (Fr. Ang.) (GO✻) M.
D'Andrelles de Paradines (G✻) M, comm. sup. de la 14e divis., membre de l'Assemblée nationale
[illegible]
[illegible] des Invalides
De la Motterouge (GO✻) disponible.
Vinoy (G✻) M, [illegible] chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur
Cousin de Montauban, Cte de Palikao (G✻) M, disponible
Bon de Chabaud la Tour (G✻), prés. du com. des fort., memb. du conseil supérieur de la guerre, du comité de défense, de la [illegible] des côtes, et membre [illegible]
[illegible] membre du comité de [illegible], des fortifications et de la commission de défense des côtes
[illegible]e (GO✻), disponible.
Tripier (GO✻) M, membre du comité des fortifications
Guiou (G✻), disponible.
D'Exéa (G✻), disponible
Blanchard (GO✻), disponible.
Princeteau (GO✻), commandant l'artillerie [illegible] et Lieutenant [illegible] de la Martinique

Première section. (Activité et disponibilité.)

GÉNÉRAUX DE DIVISION. MM.

Duc de Nemours (G✻) (*hors cadre sans solde*), disponible
Duc d'Aumale (G✻), (*hors cadre sans solde*), memb. du cons. sup. de la guerre et du com. de déf., memb. de l'Assemblée nat.
De Failly [illegible]
Bourbaki (G✻), [illegible]e corps d'armée et comm. supér. des [illegible] et 22e div. mil.
De Martimprey (Ange-Auguste) (GO✻), memb. de la comm. mixte des trav. publ.
Bon Durrieu (GO✻), disponible
Deligny (G✻), membre du conseil supérieur de la guerre
Pittard (GO✻), commandant la 7e div. milit.
Vinoy (G✻), commandant la 3e division du 2e corps de l'armée de Versailles

Forgeot (GO✻), président du comité de l'artillerie, membre du conseil supérieur de la guerre, du comité de déf. et membre de la commission de défense des côtes
Cte de Lorencez (Latrille) (GO✻), dispon
Douay (G✻), command. le 4e corps de l'arm. de Versailles, memb. du comité de déf.
Courtot de Cissey (G✻) ⊕, commandant le 7e corps d'armée, memb. de l'Assemblée nationale.
Fleury (GO✻), disponible.
Ducrot (GO✻), comm. le 8e corps d'armée, membre du comité de défense, membre de l'Assemblée nationale
Coffinières de Nordeck (C✻), membre de la commission mixte des travaux publ.
De l'Abadie d'Aydrein (GO✻), commandant la 19e division militaire et command. la divis. active d'infanterie réunie au camp d'Avor
Bataille (GO✻), commandant le 3e corps de l'arm de Versailles, memb. du comité déf.
Lebrun (GO✻), président de la comm. d'état-major, memb. du com. de déf, memb. de la commission mixte des travaux publics
De Salignac-Fénelon (J. V. A.) (GO✻), commandant la 3e division militaire.
De Grimaudet de Rochebouet (GO✻), membre du comité de l'artillerie
Castelnau (C✻), disponible.
Gozo (C✻), inspect. général d'inf en 1873.
Jarras (C✻), memb. de la comm. d'état maj
Lichtlin (C✻), disponible
Bon de Polhès (de Bonnet Maurelhan) (C✻) disponible
Corréard (GO✻), commandant la 20e division militaire
Pouget (GO✻), command. la 12e div mil
Conseil-Dumesnil (C✻), commandant la 10e division militaire.
Cana (GO✻), membre du comité de l'artillerie et de la commission mixte des travaux publics
Vte Bonnemains (GO✻), président de la commission de cavalerie
Mac Mahon (GO✻), command. le 1er corps d'armée de Versailles.
Guignard (C✻), disponible.
De Lartigue (GO✻), commandant la 21e division militaire
Ameil (C✻), insp. gén. de cav. en 1879.
Lébert (GO✻), command. la 17e div. m.
Du Barail (GO✻), ministre de la guerre
Susane (GO✻), membre du comité de l'artillerie, membre du comité de défense.
De Maud'huy (C✻), disponible.
Espivent de la Villesboisnet (G✻), commandant la 9e division militaire
Metman (C✻), commandant une division d'infanterie à St-Etienne
Tixier (C✻), commandant la 1re division du 8e corps d'armée à Lyon
D'Ouvrier de Villegly (Vte de Brunichel) (C✻), membre du comité de l'artillerie et de la commission de défense des côtes
Grenier (GO✻), commandant la 1re di... du 1er corps de l'armée de Versailles
Marmier (C✻), insp. gén. de cav. en 18..
L'Hériller (GO✻), président de la commiss de l'habillement et du campement.
Pellé (GO✻), commandant la 3e division du 5e corps de l'armée de Versailles
Bon Aymard (C✻), disponible
Lacretelle (C✻), commandant la 3e division du 2e corps de l'armée de Versailles
De Maussion (C✻), insp... en 1875
Cambriels (GO✻), insp. gén d'inf en 1878
Cte Pajol (C✻), commandant la 2e division du 1er corps de l'armée de Versailles
Marlineau Deschesnez (C✻), inspecteur général d'infanterie en 1878.
Lefort (C✻), commandant la 13e div mil.
Ressayre (GO✻), commandant la 2e div de cavalerie de réserve de l'armée de Versailles
Barcy (C✻), commandant la 2e division du 6e corps d'armée à Lyon.
Chanzy (GO✻) ⊕, gouverneur général civil de l'Algérie, commandant les forces de terre et de mer, membre de l'Assemblée nationale.
Lallemand (C✻), comm. la 15e div. milit., memb. du conseil supérieur de la guerre.
Pé de Arros (C✻), membre du comité de l'artillerie
Michaelier (C✻), command. la 22e div. mil.
Letellier-Valazé (GO✻), commandant la ... division militaire
Vinoy dit Belecourt (C✻), inspecteur gén d'infanterie en 1873.
Jolivet (C✻), commandant la ... division du 1er corps de l'armée de Versailles.
Saget (GO✻), chef d'état-major général du gouv de Paris et de l'arm de Versailles, chargé spécial. du service territorial de la 1re division militaire
Le Poittevin de la Croix de Vaux (G✻), commandant la division de Cavalerie
Guiomar (C✻), commandant par intérim la 18e division militaire.
Frisset (C✻), command. la 11e div. mil.
Saint-Rastoul (C✻), commandant la 18e division militaire
Commandant supérieur de la division du ... corps de l'armée de Versailles
Du Barail (C✻), command. la 1re division ... corps de l'armée de Versailles.
Marquis du Preuil (C✻), commandant la division de cavalerie de réserve de l'armée de Versailles.
De Vaulchier (G✻), ... en 1873
Du Preuil (C✻), commandant la division de cavalerie du 6e corps d'armée, à Lyon
Renson (C✻), directeur général du personnel au ministère de la guerre, membre du conseil supérieur de la guerre.
De Brémond d'Ars (GO✻), disponible
Bon Susbielle (C✻), command. la 2e div ... corps de l'armée de Versailles
Desusleau de Malroy (C✻), membre de la commission d'état-major
Pontavin (C✻), disponible.
Faidherbe (GO✻), membre de la commission centrale des chemins de fer
Clinchant (C✻), comm. le ... corps d'armée de Versailles, membre du comité de déf.
Prince d'Ivoy (C✻), disponible.
Dargent (C✻), disponible
Treuille, Bon de Beaulieu (C✻), membre du comité de l'artillerie.
Michel (GO✻), insp. gén. de ca... 1873
Osmont (GO✻), command. la div... Oran

Abbatucci (C✻), command. la 3e division du 8e corps d'armée, à Lyon
Wolff (C✻), command. la division d'Alger
De Colomb (C✻), command. la 1re division du 2e corps de l'armée de Versailles.
Bon Boissonnet (E. L.) (C✻), memb. du com. de l'artillerie.
Bertin (C✻), commandant la 1re div. du 4e corps d'armée à Versailles
Borel (C✻), chef d'état-major général et chef du cabinet du ministre de la guerre, memb. du conseil supérieur de la guerre.
De Sonis (C✻), command. la 16e div. mil.
Lecomte (O✻), inspect. gén. d'inf. en 1873
Le Normand de Bretteville (C✻), inspecteur général d'infanterie en 1873.
De France (C✻), insp. gén. de cav. en 1873.
De Gondrecourt (C✻), inspecteur général de cavalerie en 1873.
De Berckheim (GO✻), membre du comité de l'artillerie, membre du comité de déf.
Doutrelaine (C✻), membre du comité des fortifications, inspecteur général de l'instruction publique
De Brauer (C✻), insp. gén. d'inf. en 1873
Jeanningros (C✻), disponible.
Laffaite (C✻), membre du comité de l'art.
Dargentolle (C✻), insp. gen. de gend. en 1873

GÉNÉRAUX DE BRIGADE. MM.

Dalmas de Laperouse (GO✻), disponible
Saurin (C✻), commandant les subdivisions de la Haute-Loire et du Cantal.
De Bartier (GO✻), disponible.
Courson de la Villeneuve (M.) (C✻), chef d'état-major général du 4e corps de l'armée de Versailles.
Pouget (C✻), commandant la subdivision de l'Hérault.
D'Auvergne (C✻), chef d'état-major général du 8e corps d'armée, comm. la subdiv. du Cher.
Brincourt (GO✻), commandant la 2e brig. de la 2e division du 8e corps d'armée.
De Waubert de Genlis (C✻), disponible.
Ribourt (GO✻), commandant l'École d'application d'état-major
Bertrand (H. A. A.) (C✻), disponible.
Cte Reille (C✻), disponible.
Favereau (C✻), commandant l'artillerie dans la 22e division militaire.
Niclai (C✻), comm. la subdiv. de Vaucluse.
Pajol (C✻), disponible.
Bon de Liégeard (C✻), disponible
Frabouet de Kerleadec (C✻), commandant la subdivision d'Ille-et-Vil
Archinard (C✻), comm. la 1re brig. de la division d'infanterie de St-Etienne à Marseille
De Potier (C✻), commandant la subdiv. du Lot
Le N. (C✻), commandant la subdivision de l'Ain
Nayral (C✻), commandant les subdivisions de Basses-Alpes et Hautes-Alpes.
Sargi[illegible], commandant la subdivision de l'Allier
De Gramont (A. L. P. A.) (C✻), commandant la brigade de cavalerie du 4e corps de Versailles.
Vte de Pierre de Bernis (C✻), command. la 1re brigade de la 1re division de cavalerie de réserve de l'armée de Versailles.
Becquet de Sonnay (C✻), commandant les subdiv. de Saône-et-Loire et de l'Ain
De Fontanges de Couzan (C✻), command. la 1re brigade de la division d'infanterie réunie au camp d'Avor.
Dubost (C✻), commandant le génie du 1er corps de l'armée de Versailles, memb. adj. du comité des fortifications, membre de la commission mixte des travaux publics.
Arnaudeau (C✻), disponible.
Henry (C✻), commandant la subdivision [illegible]
Schmitz (C✻), commandant la 1re brigade de la 1re division du 1er corps de l'armée de Versailles
Bittard des Portes (C✻), commandant les subdivisions de la Haute-Vienne et de la Corrèze
De Larocha Tourteau de Septeuil (O✻) disponl.
Letellier-Blanchard (C✻), inspecteur gén. de gendarmerie en 1873
Pelletier de Montmarie (C✻), command. les subdivisions du Doubs et du Jar
De la Bastide (C✻), commandant la 1re brigade de la 3e division du 1er corps de l'armée de Versailles
Noël (C✻), comm. la 1re brig. de la 3e div. du 3e corps de l'armée de Versailles
Gayault de Maubranches (C✻), command. la subdivision de Maine-et-Loire.
Champion-Dubois de Nansouty (C✻), disp.
Dandel (GO✻), commandant la subdivision des Alpes Maritimes
Riffault (C✻), comm. l'École polytechnique
Durand de Villers (C✻), membre du comité des fortifications
De Montfort (C✻), commandant les subdivisions de l'Aveyron et de la Lozère
Arnaud de Saint-Sauveur (C✻), inspecteur général de gendarmerie en 1873
Morène (GO✻), disponible
Pleuvier (GO✻), command. la 2e brig. de la 1re division du 1er corps de l'armée de Versailles
Berger (C✻), command. la 2e subdivision de la Corse à Ajaccio
Cousin (C✻), comm. la subdiv. d'Oran
Lefebvre (C✻), command. la 2e brig. de la 3e div. du 1er corps de l'armée de Versailles.
De Lajaille (C✻), commandant la brigade de cavalerie du 5e corps de l'armée de Versailles.
De Postis du Houlbec (GO✻), commandant la subdivision de Lot-et-Garonne
Colin (C✻), comm. la 1re brig. de la 2e div. du 5e corps de l'armée de Versailles
Maurice (C✻), commandant la subdivision de la Gironde
Cadart (C✻), membre du comité des fortif.
Renault d'Ubexi (C✻), commandant l'artillerie dans la 3e division militaire.
Augeraud (C✻), command. l'artill. dans la 16e division militaire

Appert (GO ✻), commandant la subdivision de Seine et Oise
Hartung (C ✻), disponible.
Pce Murat (C ✻) Ⓜ, disponible.
Faure (C ✻), chef d'état-major général du 6e corps d'armée, à Lyon
Zentz (C ✻), command. la s[illegible]
Cadgrin de Saint-Hilaire (C ✻), comm[illegible] subdivisions du Var et des Bo[illegible]
Gaudil (C ✻), command la 1re brig de la 1re div du 4e corps de l'arm. de Versailles [illegible] subdivision d'Orléansville
Gresley (C ✻), comman[illegible] 3e div du 2e corps de l'arm. de V[illegible]
Mangin (C ✻), command[illegible] 3e div d'inf. du 6e corps d'armée, à Lyon
Abdela (C ✻), command. la subdiv. du Lot.
De Villeneuve (C ✻), command. la 1re Brig. de la 2e division d'infanterie du 6e corps d'armée, à Lyon
Benoit (C ✻), comm. la subdiv de la Sarthe
Bocher (C ✻), comm. la 1re brig. de la 2e div du 2e corps de l'armée de Versailles
Leforestier de Vendeuvre (C ✻), command. la subdivision du Calvados
Paturel (GO ✻), command. la 2e brig. de 2e div. du 2e corps de l'armée de Versailles
Du Moulin (C ✻), commandant la subdivision de la Manche.
Louvent (C ✻), commandant la subdivision [illegible] Inf[illegible]
Courty (C ✻), comm la subdiv. du Gard
De Carrey de Bellemare (O ✻), disponible
De Galliffet (C ✻), comm. la subdiv. de Bath
Bertrand (R. N.) (C ✻), comm. le Pryta[illegible]
Tripard (C ✻), commandant la subdivision de Tarn-et-Garonn
Avril de l'Enclos (C ✻), disponible.
Labilliard (O ✻), comm. la subdiv de Bôn
De Place (C ✻), chef d'état-major [illegible] du 1er corps de l'armée de Vers[illegible]
Théologue (C ✻), commandant la subdivision du Pas-de Calais
[illegible] (C ✻) command les subdiv. de la [illegible]
[illegible] (C ✻), commandant les subdiv[illegible]s Basses-Pyrénées et des Landes.
De Montarby (O ✻), command la 2e Brigade de la 1re division de cavalerie de réserve de l'armée de Versailles
Boyer (N.) (C ✻), disponible.
Roussel de Courcy (O ✻), comm. la 1re brig de la 1re division du 5e corps de l'armée de Versailles
Bressolles (O ✻), comm. la subdiv de Del[illegible]
Blot (C ✻), comm. la 2e brig. de la 1re div du 5e corps de l'armée de Versailles.
De Formy de la Blanchetée (O ✻), comman[illegible]
Briand (C ✻), comm. la subd. du Finistère.
Crouzat (C ✻), commandant l'artillerie dans la 7e division militaire.
Thornton (O ✻), comm. l'École de cav[illegible]
Deplanque (O ✻), comm. la subdiv. de Sétif
Morandy (C ✻), commandant la subdivisi[illegible] de l'Yonne
Bourdillon (C ✻), disponible.
Digard (C ✻), disponible.
Sautelet (O ✻), commandant la subdivision du Puy de-Dôme.
D'Aries (O ✻), comm. la subdiv des Côtes-du-Nord.
Genet (C ✻), membre du comité des fortifications
De Loverdo (C ✻), commandant la subdivision de Mostaganem
Minot (O ✻), comm la 1re brig. de la 3e div du 6e corps d'armée
[illegible] (C ✻) com[illegible] 2e brig[illegible] 2e div. du 4e corps de l'arm. de Versailles.
Lamothe (C ✻) commandant la subdivision des Bouches-du-Rhône
Dumont (C ✻), command la 1re brig de la 3e div. du 1er corps de l'arm[illegible] Versailles
Nitot (C ✻), commandant la subdivision d'Eure-et-Loir
Chappier (C ✻), comm. l'artill. du 4e corps de l'armée de Versailles et comm. l'artill. dans la subdivision de la Seine
Bounetoau (C ✻), commandant la subdivision [illegible]
De La Le[illegible] de la div[illegible] d'armée, à L[illegible]
[illegible]ye *nat* Ch[illegible] mité des [illegible] semblée nationale
Galmier (C ✻), sous chef d'[illegible] ral de l'armée de Versailles
De Bigault d'Avocourt (C ✻), commandant la 1re brig de la 21e division de cavalerie de réserve de l'armée de Versailles
Oudinot de Reggio (C ✻), commandant la brigade de cavalerie du 1er corps de l'armée de Versailles
[illegible] command. la 1re brig de la 2e div du 4e corps de l'arm. de Versailles et command la subdivision de la Marne
De Saignac Fenelon (A. L. E. F.) (C ✻), comm l'artillerie du 2e corps de l'armée de Versailles.
De Gramont (A. A. A. T.) (C ✻), command la subdivision de la Vienne.
Choury de Lavigerie (C ✻), commandant la subdivision du Gers.
Ferret (C ✻), disponible.
Copmartin (C ✻), comm. la 1re brig. de la 1re div. d'inf du 6e corps d'armée, à Lyon.
Boissonnet (A. D. A.) (C ✻), membre du comité des fortifications
Robert (C ✻), membre de l'Assemblée nat.
Cottret (C ✻), command. la 2e brig. de la 2e div. du 5e corps de l'armée de Versailles
Sautereau-Dupart (O ✻), comm la 2e brig. de la div. de cavalerie du 6e corps d'armée, à Lyon.
Champion (C ✻), commandant la subdiv. [illegible]
Merle (C ✻), command. la subdiv. de la Seine-Inférieure
Le Tourneur (C ✻), commandant la subdivision d'Alger.
Ballard (C ✻), à l'état major particulier du ministre de la guerre
[illegible] (C ✻) [illegible] de la 1re div [illegible] 2e Corps [illegible] Versailles
Gaëprate (C ✻), commandant la subdivision de Lille

[illegible] (O✻), command. la 2e brig de la [illegible] de cavalerie de reserve de l'arm. de Versailles.
DeBoério (O✻), commandant la subdivision d'Indre-et-Loire.
Seré de Rivières (C✻), command. le génie du 2e corps de l'armée de Versailles, secrétaire du comité de defense, membre adjoint du comité des fortifications.
Hanglaise (O✻), disponible.
Hanoteau (C✻), command. la subdivision de la Creuse.
[illegible]gne (C✻), command. la brig de [illegible] 2e corps de l'arm de Versailles.
Farre (C✻), comm. le genie en Algérie.
Du Bois de Janeigny (O✻), inspecteur général de gendarmerie en 1873.
Frolet-Pilatre (O✻), comm. les subdiv. de la Savoie et de la Haute-Savoie.
Tillon (O✻), command. la subd. des Deux-Sèvres.
De la Mariouse (C✻), comm. la 1re brig. de la 3e divis. du 4e corps de l'armée de Versailles.
Dupondt (C✻), comm. le génie du 5e corps de l'armee de Versailles, membre adj. du comité des fortifications.
René (C✻), command. l'art. du 1er corps de l'armée de Versailles et l'artillerie de la subdivision de Seine-et-Oise.
Foy (C✻), chef d'état-major general du [illegible] corps d'armée.
Ferri Pisani (C✻), com. la subd. de l'Indre.
Brunot de Rouvre (O✻), inspecteur général [illegible] en 1873.
[illegible] chef d'état-major général du gouverneur général civil de l'Algérie.
Bon Robinet (C✻), disponible.
Robinot-Marcy (C✻), commandant l'artil [illegible] Versailles [illegible], membre de la commission chargée du projet d'organis. de l'armée territor.
Lamé (C✻) [illegible] ponible.
[illegible] disponible.
Ragon (C✻), comm. le génie du 4e corps de l'armée de Versailles, membre adjoint [illegible]
Javain (C✻), membre du comité des fortif.
Tyrbas de Chamberet (C✻), commandant la subdivision de la Côte-d'Or.
Valentin (C✻), disponible.
Barbary de Langlade (O✻), commandant l'artillerie dans la 19e division militaire.
Blondeau (O✻), memb. du comité des fort.
Legroy de Croutte de Saint Martin (O✻), commandant l'art. dans la 12e div. milit.
Sée (O✻), command. la subdiv. de Seine-et-Marne.
Février (C✻), commandant la subdiv du [illegible] de Lyon.
[illegible] comm. la brigade mobile [illegible] dans la division d'Alger.
Frémont (O✻), command. la 2e brig de la 2e div du 1er corps de l'arm. de Versailles.
Berthe (C✻), command. la 1re brig de la 3e div du 5e corps de l'armée de Versailles.
Cte de Gestin (C✻), command. la subdiv de la Seine et la place de Paris.
De Lajaille (O✻), comm. l'art. du 6e corps d'arm. et de la 8e div militaire, à Lyon.
Cornat (C✻), [illegible] la subdiv. du Nord.
Louveau de la Guneraye (O✻), command. la subdivision de la Charente.
Delebecque (O✻), comm. la 2e brig. de la 1re div. l'inf du 6e corps d'armée, à Lyon.
Bernard le Courville (C✻), directeur des fortifications à Paris.
Rolland (O✻), command la 2e Brigade de la division d'infanterie de St-Étienne et commandant la subdivision de la Loire.
Davout d'Auerstaedt (C✻), command. la 2e brigade de la 1re division du 3e corps de l'armée de Versailles.
Guichard (C✻), disponible.
De Vasse Roquebrune (O✻), disponible.
Lavoignet (C✻), disponible.
Delhorme (O✻), insp. gén. de gend en 1873.
Dastugue (O✻), comm. la subd. de Tlemcen.
Gaillon (C✻), comm. la subdiv. de Tarn.
Gérez (C✻), comm. la subdiv. de Mascara.
Hanrion (C✻), commandant l'École spéciale militaire.
De Viel d'Espeuilles (O✻), membre de la commission d[illegible]
Forgemol (O✻), chef d'état-major général du 2e corps de l'arm. de Versailles, secretaire du cons. supérieur de la guerre.
Sumpt (O✻), comm l'hôtel des Invalides.
De Vouges de Chantecaire (O✻), command la subdivision de la Haute-[illegible]
Derroja (O✻), command. la [illegible] 3e div du 4e corps de l'arm. de Versailles.
Loysel (O✻), membre de l'Assemblée nat.
Fournès (C✻), command. la 2e brig de la 3e div. du 5e corps d'armée de Versailles.
De Carten (O✻ [illegible] Nièvre et la [illegible] de la division active d'infanterie du camp d'Ave.
Guyon-Vermer (O✻ [illegible] ponible.
[illegible] de brigade de la 1re division du 4e corps [illegible] de Versailles.
Bonnet (O✻), commandant la subdivision de Constantine.
Rousseau (O✻), comm la subdiv. de l'Orne.
Du Bouzet (C✻), chef d'état major général [illegible]
Billot (O✻), membre de l'Assemblée nat.
Dufaure du Bessol (O✻), commandant la [illegible] vision de la Haute-Garonne.
[illegible] (C✻), command. la subdiv de [illegible]
Huyn de Verneville (C✻), commandant les subdivisions de l'Ariège et de l'Aude.
Peychaud (C✻), command les subdivisions de la Drôme et de l'Ardèche.
Picot de Lapeyrouse (C✻), commandant l'artillerie à La Fère.
De Vassoigne (C✻), disponible.
Duval (C✻), comm. le génie du 8e corps d'armee.
De Percin Northumberlan (C✻), commandant la subdivision de la Mar[illegible]
Schneegans (C✻), comm. la brig d'artill et la subdiv des Hautes-Pyrénées.
Dulvon de Rochefort (C✻), commandant la subdivision de la Dordogne.
Mermier du Pe[illegible]m (C✻), disponible.
[illegible] C✻), disponible.
[illegible]

Deuxième section. (Réserve.)

GÉNÉRAUX DE DIVISION. MM.

Duc de Mortemart (G✲)
Vte de la Hitte (G✲) ⓜ.
Mis De Lapiace (G✲
Tugnot de Lanoye (C✲,
Cte Carrelet (G✲)
Legendre (GO✲).
Cte Waldner de Freundstein (G✲)
Le Flô (C✲), ambassadeur de France à St Pétersbourg, membre de l'Assemblée nationale.
Bon d'Antist (GO✲)
Cte Roguet (GO✲).
Le Pays de Bourjolly de Sermaise (GO✲).
Vuzet (GO✲)
Reyau (GO✲).
Cte Gudin (GO✲)
De Bourgon (GO✲)
Morin (Aud. Aug.) (GO✲).
Bertrand (GO✲
Vte de Borrelli (GO✲).
Marcel (GO✲)
Fleffé de Lièvreville (GO✲).
Foy (GO✲).
De Bressolles (GO✲)
Bon Duchaussoy (GO✲).
Larchey (GO✲)
Maissiat GO✲)
Bon de Grobon (GO✲
Rupert (GO✲).
D'Autemarre d'Ervillé (G✲)
Cte de Monet (G✲)
Mengin-Lecreulx (GO✲)
Meunet (G✲)
Faucheux (GO✲,
Marulaz (GO✲)
De Montebello (G✲).
Gagnon (GO✲
D'Hugues (G✲)
Bassot G✲
Mis d'Oraison (GO✲).
De Geraudon (GO✲).
Bon Frer [illegible] ✲
Dupuch de Feletz (GO✲)
Guérin de Tourville (GO✲).
Foltz G✲
Sol (GO✲).
Boutet.loux (GO✲)
Cte Jaillet de Saint-Cergues (GO✲)
Mazure (GO✲), membre de l'Assemblée nat.
Mis de Lumiers (GO✲)
De Beaufort d'Hautpoul (GO✲).
Chauvenard (GO✲)
Cte de Noue (GO✲).
Berlin (GO✲)
Genestet de Planhol (GO✲)
Yvelin de Béville (G C.), (GO✲)
Parigot (GO✲).
Collier (GO✲,
Dumont (GO✲
Courtois Roussel d'Hurbal (GO✲).
[illegible] Champeron (GO✲)
Vte [illegible] Valliers (C✲).
[illegible] Cérembault (GO✲).
[illegible] ✲
Grandchamp (GO✲)
Piéreck (GO✲)
De Prémonville de Mausonthou (GO✲)
Mer [illegible] de Laveaucoupet (G✲)
Labrst [illegible] ✲
L [illegible] GO✲)
[illegible] ✲
[illegible] GO✲
Barral (C ✲
Mattat (C ✲,
De Chalmeton (C✲), membre de l'Assemblée [illegible] onale
De Pointe de Gévigny (C✲).
Lefèvre (GO✲)

GÉNÉRAUX DE BRIGADE. MM

Vte de Rigny (C✲).
Leroy Duverger (C✲).
Menne (C✲)
Paulin (C✲).
C minade (C✲).
Prax (C✲)
De Brémond (C✲)
Girod (C✲)
Thiébault (C✲).
Lec [illegible] ✲)
Vesco (C✲,
De Marion de Goja (C✲).
Schérer (O✲
Mayr de Baldegg (C✲).
Barbeyrac de Saint-Maurice (C✲)
Maudhit (O✲).
Dupouey (C✲)
Lelouterel (O✲)
Levaillant (C✲).
Thouvenin (C✲).
De Gouvenain (C✲
Duplerx (GO✲).
D'Alphonse (C✲)
Tatareau (C✲
Cte d'Anthouard-Vraincourt (GO✲)
Bougourd de [illegible] marre (C✲).
[illegible] (C✲,
[illegible] ✲,
[illegible] C✲)
[illegible] ✲
Besançon [illegible]
De M[illegible] ✲.
Angenoust (O✲)
[illegible] C✲)
[illegible] Clermont-Tonnerre, Mis de Lorn [illegible] C✲
[illegible] C✲,
[illegible] ✲
Bon Dubreton (C✲).
Duva. (C✲
Gaudin de Villaine (C✲)
Gallemant (C✲)

Richard (C✻).
Mangon de la Lande (C✻).
Lemyre (C✻).
Boyer (Ch.) (C✻).
De Serre (C✻).
[illegible] (C✻).
Lyautey (C✻).
Bousquet (C✻).
Gouyon-Matignon de Saint-Loyal (C✻).
[illegible]
Creuly (C✻).
Sencier (C✻).
Cuny (C✻).
Lefebvre (C✻).
De Malherbe (C✻).
De Ferrabouc (C✻).
Mavet (C✻).
Tisserand (C✻).
Daulomieu-Beauchamp (C✻).
O'Farrell (C✻).
Bon Ma[illegible] ✻.
De Marg[illegible] ✻.
De Valudrimey Davout (GO✻) secrétaire général de la grande Chancellerie de la Légion d'honneur.
Legay d'Arcy (C✻).
De Négrier (GO✻).
De Vivès (C✻).
Baret de Rouvray (C✻).
Bon Neigre (GO✻).
[illegible] ✻
[illegible]d (C✻).
Orianne (C✻).
Cte de la Serre (C✻).
Didion (C✻
[illegible]
Cte Bigot de Brancion (C✻)
De Fayet de Chabannes (C✻).
De Goussencourt (C✻).
[illegible] ✻
[illegible]trequin de Prangey (C✻)
[illegible]spart (C✻).
Gelly de Montcla (C✻).
Hidouel (C✻)
De Rolland (C✻).
Lebaron (C✻).
Bon de Lamartinière (C✻).
Guérin (C✻).
Bonomy (C✻).
De Mézange de Saint-André (GO✻).
Hardy de la Largère (C✻).
Lion (C✻).
Vernier de Byans (C✻).
Le Preud'homme, Cte de Fontenoy (C✻).
Arbellot (C✻).
De Veulens (C✻).
Chautan de Vercy (GO✻).
Pecquereux (C✻)
Cte de Vignolle (C✻).
Vte de Montfort (C✻).
D'Estampes (C✻).
De Roujoux (C✻).
Mis Euzenou de Kersalaun (C✻)
Penfuntenio de Cheffontaine (C✻).
De Blois de la Calande (GO✻).
Puniet de Montfort (C✻).
Mazet-Lagerenot (C✻)
Dambry (C✻).
Bon de Wadersbach (C✻).
Chardon de Chaumont (C✻).
Bon d'Azémar (C✻).
Law de Lauriston (C✻).
Courson de la Villeneuve (T.) (C✻).
Faye (C✻).
Simon de la Mortière (C✻).
Cte Lepic (C✻).
Donet (C✻).
[illegible] de Vénel (C✻).
Bon de Jumilac (C✻).
Duportal Dugoasmeur (C✻).
Delamorte Charens Francomère (GO✻).
De Lascours (Reynaud-Boulogne) (C✻).
Moucheton de Gerbrois (C✻)
Cte de Chenaleules (C✻).
Micheaux (C✻)
De Valabrègue (GO✻)
Savaresse (C✻).
Servier (C✻).
Malherbe (GO✻).
Javain (P. A. T.) (GO✻)
Renault (C✻)
De Chargère (C✻).
Desaint de Martinie (C✻).
Bon de Mallet (C✻).
Bordas (C✻)
Agard de Beaméjoux (C✻).
Prudon (C✻
Plombin (C✻).
Gagneur (C✻)
De Bruchard (GO✻).
D'Arricau (C✻)
Duboys-Fresney (GO✻), membre de l'Assemblée nationale.
Bon Petiet (C✻)
Jolif-Ducoulombier (C✻)
Yvelin de Béville (C. A. A. A.), (C✻).
D Macquenem (C✻).
Joly-Frigola (C✻).
Malcor (GO✻)
Ferret-Pisani-Jourdan, Cte de Saint-Anastase (C✻).
De Brauer (L.) (C✻).
De Golberg (C✻)
[illegible] de Valazé (GO✻).
Carnbriel (C✻)
Fournier (C✻), comm. l'École d'application de l'artillerie et du genie.
Bachelier (C✻).
Mitreé (C✻).
Hellouin de Ménibus (C✻)
Marquisan (C✻
Martinez (C✻).
Gaulard (C✻).
Ducasse (C✻).
Demonion (C✻).
De Bulgarric (O✻).
Martin d[illegible] ✻
De Communes de Marsilly (C✻)
Porion (C✻).
Aubac (C✻).
[illegible] (C✻).
Guillemaut (C✻), memb. de l'Assembl. nat.
De Chanal (C✻)

SECTION II.

CORPS D'ÉTAT-MAJOR,

Créé par ordonnance du 6 mai 1818; réorganisé par ordonnances des 10 décembre 1826 22 février 1831, 23 février 1833.

Colonels. MM.

Melin (C✻), chef d'état-major de la division d'Oran
Mircher (C✻), disponible.
Borson (C✻), chef d'état-major de la 22e division militaire
Lewal (C✻), chef d'état-maj. de la 1re div. du 5e corps de l'armée de Versailles.
D'Ornant (C✻), secrétaire de la commission d'état-major.
Philippe (C✻), chef d'état-major de la 18e division
Beaudouin (C✻), *idem* de la 19e division
Durand de Villers (C✻), à l'état-major général de l'armée de Versailles
[illegible] du 5e corps de l'armée de Versailles
D'Andigné (C✻), à l'état-major général du gouverneur de Paris
D'Andlau (O✻), membre de la commission [illegible]
Lamy (C✻), major de la place de Paris
Le Flô (C✻), chef d'état-major de la 13e division militaire.
Campenon (C✻), *idem* de la 8e division militaire
Arnaud (O✻), chef d'état-major de la 12e division militaire
Ducrot (C✻), sous-chef d'état-major gén. du 1er corps de l'armée de Versailles
D'Abzac (O✻), aide-de-camp du maréchal de Mac-Mahon.
Grangez du Rouet (O✻), chef d'état-major de la 15e division militaire
Sautereau (C✻), *idem* de la 2e division du 2e corps de l'armée de Versailles.
Clappier (O✻), sous-chef d'état-major du 1er corps de l'armée de Versailles.
Villette (Léop.) (C✻), chef d'état-major de la 8e division du 1er corps d'armée
Nagues (C✻), chef de service au ministère de la guerre
Crépy (C✻), sous-chef d'état-major général du 6e corps d'armée
Filippi (O✻), chef d'état-major de la division de Constantine
De Clermont-Tonnerre (O✻), chef d'état-major de [illegible] division [illegible] corps d'armée [illegible] Versailles
Perrin (O✻), chef d'état-major de la 1re division de cavalerie
Davenet (O✻), *idem* de la 3e division du 5e corps de l'armée de Versailles
Des Pilas (O✻), à l'état-major général de l'armée de Versailles
Pourchaut (O✻), à la disposition du général de la division d'Alger
De la Soujeole (O✻), sous-chef d'état-major gén. du gouver. gén. civil de l'Algérie, commandant les forces de terre et de mer.
Saget (O✻), chef du 2e bureau de l'état-major général du ministre de la guerre
Gaillard (O✻), attaché militaire à l'ambassade de France, à Saint-Pétersbourg.
Brove (O✻), aide-de-camp du maréchal de Mac-Mahon.
De Jouffroy d'Abbans (O✻), chef d'état-major de la 1re division du 3e corps de l'armée de Versailles.
De Cools (O✻), à l'état-major général du ministre de la guerre.

Lieutenants-Colonels. MM.

De Rambaud (O✻), sous-chef d'état-major général du 7e corps.
Duval (O✻), chef d'état-major de la 10e div
De la Hay (O✻), attaché militaire à la légation de France [illegible]
Klein de Kleinenberg [illegible]
[illegible]
[illegible]
Lesueur (O✻), *idem* de la [illegible] corps de l'armée de Versailles
[illegible] *idem* de la [illegible]
[illegible] division du 2e corps de l'armée de Versailles.
Tissier (O✻), état-major général de l'armée de Versailles.
Taffin (O✻), chef d'état-major de la 3e div. du 6e corps d'armée à Lyon.
Libre (Adolphe) (O✻), à l'état-major général du ministre de la guerre (2e bur.).
Tersonnier (O✻), à la disposition du ministre
Mitaut (O✻), à l'état-major général de [illegible] section sédentaire)
Wernet (O✻), chef d'état-major de la 11e division militaire
De [illegible] (O✻), *idem* de la 7e division mil.
Chatulon (O✻), état-major de la 1re division militaire.
Hubert-Castex (O✻) chef d'état-major de la 17e division militaire.
Lonclas (O✻), aide-de-camp du maréchal Canrobert

De Plazanet (O✻, sous-chef d'état-major gén. du 2e corps de l'arm. de Versailles
Willette (Henri-Léon) (O✻), aide-de-camp du maréchal Bazaine
Chennevière (O✻), chef d'état-major de la 2e div. du 1er corps de l'arm. de Versailles
Boussenard (O✻), *idem* de la 16e div. mil.
Légnier (J. M.) (O✻), *idem* de la 14e division militaire.
De Sachy de Fourdrinoy (O✻), disponible.
Boudet (O✻), chef d'état major de la 3e d.v. du 4e corps d'armée de Versailles
Colin (O✻), [illegible] 2e [illegible] dit. Barre [illegible] général du ministre de la guerre, 2e bureau).
Magnan (O✻), disponible.
De l'Espée (O✻), sous-chef d'état-major général du 8e corps
Marquerie (O✻), chef de la mission militaire au Japon (hors cadre).
Lepercue (C✻), aide-de-c. du gén. Bourbaki.
Vial (O✻), professeur à l'école d'état-maj.
Montels (O✻), chef d'état-major de la 1re div. du 4e corps de l'arm. de Versailles.
Régnier (P. A.) (O✻), chef d'état-major de la 21e division militaire
Beaugeois (O✻, *idem* de la 1re division du 1er corps de l'armée de Versailles
De Bastard d'Estang (O✻), (*hors cadre*, membre de l'Assemblée nationale.
Robert (Louis-Léon-Gustave, (O✻), aide-de-camp du maréchal de Mac-Mahon
Barry (O✻), à l'état major général du ministre (2e bureau
Vosseur (O✻), sous-chef d'état-major général du 5e corps d'arm. de Versailles
Magnin (O✻), état major de la place de Paris.
Gruizard (O✻), chef [illegible]ajor de la 1re division du 6e corps
Seigland (O✻), aide-de-camp du général Douay
Delize (O✻), chef d'état-major de la 2e d[illegible] [illegible]e corps.
Pesme (O✻), aide-de-camp du général C. Ladmirault
Boquet (O✻), chef d'état-major de la division de cav. du 6e corps d'armée.
Hennequin de Villermont (O✻), à l'état-major général de l'armée de Versailles
Munier (O✻), disponible

Chefs d'escadron. MM.

Salneuve (O✻), prof. à l'école d'application d'état-major.
Scellier de Lampre (O✻), f. f. de chef d'ét.-m. de la 2e div. du 3e c. de l'ar. de Vers.
Carteret (✻), à l'état-major de la 16e d.v.
[illegible] (O✻) [illegible] 1re [illegible]
[illegible] (O✻) [illegible] 2e [illegible] général du ministre de la guerre.
Grandel (O✻), état-major de la 1re division du 1er corps de l'armée de Versailles.
[illegible]ssigny (O✻), à l'état-major de la 7e divis.
Pe[illegible] de Rosmorduc (O✻), f. f. de chef d'état-major de la 3e div. du 3e corps de l'armée de Versailles.
Thil (O✻) à la disposition de la Commission d'ét.-maj (examen des travaux topog.
Haillot (Ch. H.) (O✻), à l'état major général du gouverneur de Paris.
Du Peloux (O✻), à l'état-major de la 2e div du 4e corps de l'armée de Versailles
Lecoq (O✻), prof. à l'école d'état-major.
Jumel de Noireterre ✻, état-major de la 3e division du 8e corps d'armée.
De Verdière (O✻), aide-de camp du général Clinchant.
Clarinval ✻, prof. à l'école d'état-major
Perey (O✻), à l'état-m. de la place de Paris.
Déadoué (O✻), à l'ét.-m. de la 12e div. mil.
Douverney (O✻), à l'état-major de la 10e div. militaire.
Perrotin (O✻), à l'état-major [illegible] du 1er corps de l'armée de Versailles
Bourgeois (E. J. P.) (O✻), à l'état major de la subdivision de Seine et-Oise.
Gervais (O✻), à l'état-major général de l'armée de Versailles.
De Lagrandville (M. F. M. de Lacvarnière) (O✻), à l'état-major de la 22e division.
Caffarel (O✻), à l'état-m. gén. du 6e corps (section mobile).
Goumenault des Plantes (O✻, [illegible] général du ministre de la guerre (2e bureau).
Roussel (O✻), à l'état-major de la 1re [illegible] du 1er corps de l'armée de Versailles
Seguier (O✻), à l'ét.-m. de la 21e div. mil
Dumont (O✻), à l'état-major gén. du ministre de la guerre (2e bureau).
Lambrigot (O✻), à l'état-major de la 13e.
Heilmann (J. A. A.) ✻, à l'[illegible] du ministère de la guerre [illegible]
De Lantivy de Trédion (O✻), aide-de-camp du général de Martimprey (Ed. C.).
Corlin (O✻), à l'état-major général du 2e corps de l'armée de Versailles
Bourgeois (A. A. H.) (O✻), à l'état major la 15e division
Mojon (O✻), à l'état-major particulier du ministre.
Heilmann (F. G.) ✻, à l'ét.-m. de la 13e div.
De l'Église de Ferrier de Félix (O✻), à l'état-major général du gouverneur Paris
Ruyneau de St-Georges (O✻, à l'état-major général du gouverneur de Paris
Vanson (O✻), à l'état-major gén. de [illegible] de Versailles, détaché à l'état-major général du ministre de la guerre (2e bureau)
Rouby ✻, à l'état major gén. du ministre de la guerre (2e bureau)
Lavenue (O✻), à l'état-major général du [illegible] corps de l'armée de Versailles
De Crény (O✻), disponible
Poulot ✻, à l'état-major gén. du 6e corps
Kienlin (O✻), à l'état-major général du gouverneur de Paris.
De Polignac (O✻), en mission à Berlin.
Jacob ✻, à l'état-major de la 19e [illegible]
Hepp (O✻), à l'état-major général du ministre de la guerre (2e bureau).

Sumael (O✲), chef d'état-major général du min. (2e bureau)
Vanson (O✲), à l'état-m. de la pl. de Paris
Dautin (O✲), à l'état-m. de la div. d'Alger
De Gaudemaris ✲, état-major gé[illegible] 6e corps d'armée à Lyon.
Riff (O✲), état-maj. général du Gouverneur général civil de l'Algérie
Schnell ✲, état-major de la 3e divis. milit.
Cannoine (O✲), état-major général du ministre de la guerre (2e bureau)
Lafouge (O✲), état-major général de l'armée de Versailles
Guillet (O✲), état-major général du 2e corps de l'armée de Versailles
Faivre (O✲), à la dispos. de la 2e sous-commis. de réorganisation de l'armée
Jossin (O✲), a.-de-c. du général Ducrot.
[illegible]ud (O✲), ét.-major de la 3e div. mil.
Schmeegans ✲, état-major général du 4e corps de l'armée de Versailles.
[illegible]jor de la 3e div. mil.
[illegible]
Clausset ✲, état-major de la div. d'Oran
Adorno de Tscharner (O✲), à l'état-major général du gouverneur de Paris.
Fix (O✲), état-major général du ministre de la guerre (2e bureau)
De Fayet (O✲), a.-de-c. du g[illegible]
Grosjean (O✲), a.-de-c. du g[illegible]
Pagès [illegible] de place de Paris
Meitzer ✲, 2e Lieutenant de l'état-major général du ministre de la guerre
De France (C. L. A.) (O✲), *idem*
De Salles (O✲), *idem*.
Le Guern (O✲), à l'état-major général du 2e corps de l'armée de Versailles
Valloy (O✲), au service de la justice militaire à Versailles
[illegible]
[illegible]
Desaint (O✲), a.-de-c. du g. Vinoy.
Sidot (O✲), à l'ét.-m. de la place de Paris
Dugeneral (O✲), disponible
Vinet, état-m. de la 2e div. du 6e c. d'arm.
Mouraux ✲, à l'état-maj. de la divis. de Constantine
Populaire ✲, état-major de la 10e div. mil.
De Baze (O✲), à l'état-major de la 3e div. du 4e corps de l'armée de Versailles.
De Mecquenem (O✲), état-major de la 1re div. du 4e corps de l'arm. de Versailles
Vincent ✲, état-major général du ministre (2e bureau).
Sénault (O✲), à l'ét.-m. de la div. d'Oran
Lespinas ✲, à l'état-maj. du 6e corps d'arm
Mieulet (O✲), à l'état-major gén. de l'[illegible] de Versailles détaché à l'état major du ministre [illegible]
[illegible]
Ségéraud ✲, à l'état-major de la 2e d[illegible] 2e corps de l'armée de Versailles.
Durostu ✲, à l'état-maj. de la 15e div. mil.
Crambert ✲, sous-directeur des études à l'école d'application d'état-major
Bourcart ✲, à l'état-maj. gén. du 1er corps de l'armée de Versailles.
Bousgard ✲, état-m. de la division d'Alger.
Moutz (O✲), à l'état-major de la 1re div. du 6e corps d'armée.
Mourlan ✲, ét.-m. de la div. de Constantine.
[illegible] major gén. du gouverneur général civil de l'Algérie
Chevalier ✲, à l'état-major gén. de l'armée de Versailles
Rougier ✲, et[illegible]
Watripon ✲, à l'état-major de la 11e [illegible]
Wyts (O✲), état-major de la subdi[illegible] de la Marne
[illegible] ✲, a.-de-c. du gén. Chanzy
Gouverneur général civil de l'Algérie
Harel (O✲), à l'ét.-maj. de la 17e div. mil
De Malmigny ✲, état-maj. gén. du 8e corps.
Linet ✲, à l'ét.-maj. de la 7e div. militaire
Rouvière ✲, à l'état-major de la 2e div. du 1er corps de l'armée de Versailles
Colin (P. M. F.) ✲, à l'état-major de la 14e [illegible]
Mal[illegible] ✲, et[illegible] major gén. du 2e corps. [illegible] Versailles
[illegible]
Dubreton ✲, à l'état-maj. de la 2e div. du 1er corps de l'armée de Versailles
Dubreton ✲, état-major général du ministre de la guerre (2e bureau).
Delphin (O✲), état-major général du gouverneur de Paris.
Tordeux (O✲), profes. de topogr. et d'art militaire à l'école de cavalerie
Sonnois (O✲), ét.-maj. de la place de Paris.
Goloth (O✲), état-major de la 2e div. mil.
Chamvoux ✲, état-maj. de la 9e div. milit.
Titre (O✲), chargé du service topographique de la division d'Alger
Berguet ✲, état-major de la 20e div. millit.
Oget ✲, aide-de-camp du général Liebert
Le Lorrain ✲, à l'état-major de la 1re div. du 3e corps de l'armée de Versailles.
Jeanjean (O✲), à l'ét.-maj. de la 10e div. mil
Détaché au serv. de la just. mil. à Versailles.
Garcin (O✲), à l'état-major général du ministre de la guerre (2e bureau)

Capitaines de 1re classe. MM

[illegible]nier (O✲), au service de la justice militaire à Versailles.
Méquillet ✲, état-major gén. du ministre de la guerre (2e bureau).
Beillet (O✲), à l'état-major de la 14e divis
Hiver ✲, à l'état-major de la 17e division.
De Vallin ✲, *idem* de la 18e division mil
De Maudhuit Duplessis (O✲), *id.* de la 15e div
Rubino de Barazia ✲, disponible
De Pouvourville ✲, disponible.
De Mazière (Anot) ✲, à l'état-major de la 1re div. du 2e corps de l'arm. de Versailles.
Dumas (O✲), état-major général du min de la guerre (2e bure[illegible]).
Mercier ✲, *idem*.
Leps (O✲), à l'état-maj. de la 14e div. mil
Thulaye ✲, à l'état-major de la subdivision de Versailles
[illegible] l'état-major de la 2e div. du 1er corps de l'armée de Versailles.

De Loc[illegible] P[illegible] (O[illegible]), ét.-maj. de la 1re div. du 4e corps d[illegible] Versailles.
D[illegible] A[illegible] 3e corps d'armée
D[illegible] du gén. Saussier
[illegible]or de la 7e div. mil.
[illegible] du 6e corps.
[illegible] de l'armée
Costa de Serda ✱, à l'état-major de la 18e division militaire.
Derrécagaix (O✱), état major général du ministre de la guerre (2e bureau).
Lephus (O✱), à l'état-major général du gouverneur de Paris.
Marmin (Fr. Louis) ✱, à l'état-major de la 1re div. du 3e corps d'armée.
De G[illegible]bon ✱, à l'[illegible]
Bertrand (O[illegible]) [illegible] division militaire
Doreau ✱, à l'ét.-major de la 3e div. du 2e corps de l'armée de Versailles.
M[illegible]sin (Alf.) ✱, aide-de-c. du gén. Tixier.
[illegible] Four du Pin (C[illegible]am.) de la Clarc[illegible] de-camp du général de Ladmirau.
Cœuret de St-Georges (O✱), à l'état-maj gén. du ministère de la guerre (2e bur.).
Caris ✱, aide-de-camp du général Noël.
Foucher (O✱), à l'école d'état-major.
C[illegible] à l'état-major de la 2e div. du 2e corps de l'armée de Versailles
Tugnot de Lanoye ✱, à l'état-major de la [illegible]e de Par
[illegible]rmeister ✱, état-major de la 13e div. mil.
Lemoyne (O✱), état-major gén. du min[illegible] la guerre (2e bureau).
De Saint Haouën ✱, à l'état major général du 1er corps de l'armée de Versailles.
C[illegible]mpionnet (O✱), état-maj. gén. du min. de la guerre (2e bureau).
C[illegible] état maj. du 6e corps d'[illegible]
C[illegible]t ✱, à l'état-major général [illegible] armée de Versailles.
Du Closel ✱, au service de la justice militaire, à Versailles.
Parison ✱, à l'ét.-maj. de la place de Paris.
Perrier (O✱), état-maj. gén. du ministre de la guerre (2e bureau).
Trucy (O✱), à l'é[illegible] de la 19e div. mil.
Gremer ✱, à l'état-maj. gén[illegible] Gouverneur général civil de l'Alg[illegible]
Imbourg ✱, aide-de-camp du g[illegible]
Docteur ✱, à l'état-major de la 3e div. du 1e corps de l'armée de Versailles
Rispaud ✱, à l'état-maj. du 6e corps d'arm.
Thiroux ✱, aide-de-c. du général Valentin.
Brunet ✱, à l'ét-maj. gén. du min (2e bur.).
Le[illegible] P.) (O✱), à l'état-major général [illegible] corps d'armée.
W[illegible] ✱, [illegible]le-de-c du général Fevrier
D[illegible] B[illegible] ✱ d sponible
Lohille (O[illegible] [illegible] le Le gu[illegible] [illegible] ✱, à l'état-major de la 1re division du [illegible] de l'armée de Versailles.
D[illegible] ✱, à l'ét.-m de la 1re div. mil. [illegible] ✱), à l'état-major de la 2e div. [illegible] corps de l'armée de Versailles
[illegible] ✱, à l'état major général du ministre de la guerre (2e bureau).
De V[illegible] état major gén. du ministre [illegible] bureau)
[illegible] de-camp du général Paul [illegible] du gén de Loverdo
[illegible] aide-de-camp du général Braut.
Lecat ✱, état-major gén du ministre de la guerre (2e bur
De Granpré Morancez ✱, à l'état-major de la place de Paris
Henneton ✱, à l'état-maj de la 2e div du 4e corps de l'armée de Versailles
Thomas ✱, à l'état-major de la 2e div. du 5e corps de l'armée de Versailles
Rouff ✱, aide-de-camp du général Bonnet
Bourelly ✱, en mission à Stockholm
Demasur ✱, en mission en Belgique et Hollande
[illegible]-m gén du gouv. de Paris
I[illegible] ✱, [illegible] de-camp du g[illegible]
Berruyer ✱, adj. à l'école d'état-major
Chandonnet ✱, aide-de-c du gén Metman.
Sicard (A.) ✱, [illegible] de-c du gén. Deplanque
Mondot ✱, à l'état-major de la 3e div. du [illegible] corps [illegible] de Versailles.
Longuet ✱, à l'état-ma[illegible] 1er [illegible] de l'armée de Versailles
Godfroy (O✱), aide-de-c du gén Osmont
Amphoux (O✱) [illegible] 1er corps de l'[illegible]
Dur[illegible] ✱, [illegible] du B[illegible]
Jar[illegible] l'ét.-maj. de div de Constant[illegible]
Martner ✱, à l'état-major gén. du ministère de la guerre (2e bureau)
Le Mulnier ✱, en mission à Copenhague.
Leroy (V. E. B.) ✱, à l'état-major g[illegible] du 7e corps d'armée
Renouard ✱, à l'ét.-maj. de la 19e div. mil.
Henderson ✱, à l'ét.-m de la pl. de Paris
Niox ✱, état-major général du [illegible]stre [illegible] la guerre (2e bur[illegible]
[illegible] ✱ [illegible]
Michel ✱, état-major de la 15e div. mil
Rosselin ✱, à l'ét.-maj. de la 13e div [illegible]
Peyronet ✱, à l'état maj. de la 2e div. du 6e corps d'armée.
Robert (F.) ✱, a.-de-c [illegible] ordonnateur
Blanc ✱, aide-de-camp [illegible] du [illegible]
Nouet ✱, état-major [illegible] du ministre de la guerre (2e bureau)
[illegible] ✱) [illegible] ét.-maj. de la place de Paris [illegible] ✱ [illegible] gén. du 1er corps de l'armée de Versailles
Bataille ✱ [illegible]
Kessler ✱, [illegible] de l'armée de Versailles
Godard ✱, aide-de-camp du gén. Garnier
Delannoy ✱, à l'état-major de la 1re div. du 3e corps de l'armée de Versailles
De Vernouil-Quarré ✱, à l'état-m[illegible] 22e division militaire
[illegible]a ✱, à l'ét.-m. de la 3e div. du 3e corps
De Manor[illegible]ville (O✱), à l'ét.-maj. du 8e corps
De [illegible]ison ✱, à l'ét.-m. de la 16e div.
Contesse ✱, à l'état major de la 12e divis
Carron ✱, à l'ét[illegible] de la 18e div. mil
Graff ✱, à l'école d'état-major.
Finot ✱, état-major gén. du ministère de la guerre (2e bureau).
Danès ✱, aide-de-camp du gén Renson.

Gœdorp ✲, prof. adj. à l'école d'état-major.
Humbel, prof. adj. à l'école de cavalerie
Roisin, aide-de-camp du gén. d'Aurelle de Paladines
Fickelscherer ✲, à l'état-m. de la 22e div.
Wolf ✲, aide-de-camp du gén. de Chabaud-Latour
De la Quesnerie (Guerard) ✲, à l'état-major du gouverneur de Paris.
Gonse ✲, a.-de-c. du gén. Letellier-Valazé
Rouget ✲, état-major de la 9e div. mil.
Babin ✲, à l'état-major de la divis. d'Oran
Chavin [illegible]
Titeux ✲, prof. adj. à l'école d'état-major
Tessèyre ✲, à l'état-maj. de la 11e div. mil.
Pierre Biguet ✲, à l'ét.-major de la 9e div.
Mallotte ✲, aide-de-camp du gén. Conseil-Dumesnil
Louis ✲, aide-de-camp du génér. Ducrot.
De la Tuollays, à l'état-major de la 9e div. militaire
Georgin, à l'état-major de la 3e division
Marchal, à l'état-major de la 21e division.
De Langalerie ✲, à l'état-m. de la 1re div. du 2e corps de l'armée de Versailles
De Germiny ✲, à l'ét.-m. de la 3e div.
Voyer ✲, à l'état-major de la div. d'Alger.
Avon ✲, *idem*
Allaire ✲, état-maj. gén. du ministre de la guerre (2e bureau)
Tardif ✲, a.-de-c. du gén. Billard des Portes
De Masin ✲, *id.* du gén. Oudinot de Reggio.
De Reinach-Werth ✲, *id.* du gén. Docher
Bezier-Lafosse, à l'état-major de la 15e div. militaire.
Dutheil de la Rochère (C. E. M. V.) ✲, aide-de-camp du général Haine du Fretay.
De Piepape (Philippe) ✲, à l'état-major de la 7e division militaire
Derrien ✲, à l'état-major général du ministre (2e bureau)
Veau de Launoyeule ✲, à l'état-major de la subdivision de Seine-et-Oise
Parisot ✲, chargé du service topographique de la division de Constantine.
[illegible] ✲, à l'état-major général du ministre de la guerre (2e bureau)
Broussier ✲, aide-de-c. du gén. Lapasset.
Barrois ✲, à l'état-major de la 12e division.
Del Cambre ✲, aide-de-c. du gén. du Preuil.
Humbert Droz ✲, aide-de-camp du général Abbatucci.
Litschfousse ✲, à l'état-major de la 3e div. du 5e corps de l'armée de Versailles
Crétin ✲, aide-de-camp du général Le Poitevin de la Croix
Allotte de la Faye ✲, aide-de-camp du général Benoit
Frotier de la Messelière, à l'état-major de la 14e division militaire
Godeher, au service topographique de la division d'Oran

Capitaines de 2e classe. MM.

Patard de la Vieuville ✲, aide-de-camp du général Bataille.
De la Ferté Senectère Thibault de la Carte ✲, à l'ét.-maj. particulier du ministre
Rivière ✲, aide-de-camp du gén. Michelet.
Delorme ✲, *idem* du général Barry
Périgord de Villechenon ✲, *id.* du gén. Blot
Donop ✲, *idem* du général Lehemaud.
De Pelleux ✲, *idem* du général Carteret Trécourt
Briois (O ✲), *id.* du gén. de Pierre de Bernis.
Baudouin de Saint-Etienne, à l'état-major gén. du 2e corps de l'armée de Versailles
Noual de la Villegille, état-major gén. du 6e corps d'armée
Durieux ✲, à l'état major de la 3e division du 6e corps d'armée
Poulain, à l'état-major de la div. d'Oran
Audren de Kerdrel ✲, aide-de-camp du général Fauvart-Bastoul.
Rau ✲, état-major général du ministre de la guerre (2e bureau)
Fayet (O ✲), disponible
D'Heilly ✲, à l'état-major de la [illegible]
Garre ✲, état-major gén. du ministre de la guerre (2e bureau).
De la Boulaye (Georgette du Buisson) (C. H. G.) ✲, aide-de-camp du gén. de Cissey, commandant le 7e corps d'armée
Bertrand (A. F.) ✲, à l'ét.-m. de la 2e d.v.
Croissandeau ✲, aide-de-c. du gén. Vergé
Penel ✲, état-major général du ministre de la guerre (2e bureau)
Meynier ✲, aide-de-camp du ministre de la guerre.
De Grouchy ✲, a.-de-c. du gén. Bessayre
Leduc ✲, *idem* du général Lacretelle
Marois, à l'état-major général du gouverneur général civil de l'Algérie.
Arnous-Rivière ✲, état-major de la 15e div. militaire.
Mathieu, à l'état-major de la 3e div. du 3e corps de l'armée de Versailles
St-Arroman ✲, a.-de-c. du gén. Duplessis
De Geffrier ✲, à l'état-major gén. du 4e corps de l'armée de Versailles
Espivent de la Villesboisnet ✲, aide-de-camp du général Jolivet.
D'Amboix ✲, aide-de-camp du gén. Lefort
Mansuy, aide-de-camp du génér. Chanzy, gouverneur général civil de l'Algérie
Bassot, état-major général du ministre de la guerre (2e bureau).
De Verneuil (Huard), aide-de camp du gén. Ferri Pisani.
Pondezec ✲, à l'état-major général du 4e corps de l'armée de Versailles.
Baen ✲, ét.-maj. de la div. de Constantine
Hagron ✲, état-major de la 3e division du 5e corps de l'armée de Versailles.
D'Harcourt ✲, à l'état-major général du 4e corps de l'armée de Versailles.
Jacobé de Naut ✲, à l'état-major de la 1re div. du 5e corps de l'armée de Versailles.
De France (Robert-Marie) ✲, à l'état-maj. gén. du 5e corps de l'arm. de Versailles.
De L'Enferna ✲, à l'état-major de la 21e div. militaire
De Champflour ✲, à l'état-major de la place de Paris.

De Montarby ✲, à l'état-major de la 2e div. du 1er corps de l'armée de Versailles
De Lappé ✲, état-major gén. de la 2e div. du 1er corps de l'armée de Versailles
Rigollet ✲, état-major de la 11e div. milit.
Dion, ét.-m. de la 3e div. du 6e corps d'armée
De Bellemayre ✲, état-major général du gouverneur de Paris
Le Loup de Sancy ✲, état-maj. de la 1re div. du 1er corps de l'armée de Versailles
De Laborie de Labatut ✲, état-major de la place de Paris
Peloux ✲, aide-de-camp du gén. Wolff.
Lachasse, état-major de la divis. d'Alger
De Courson de la Villeneuve ✲, aide-de-camp du général Montaudon
Texier de la Pommeraye ✲, aide-de-camp du général de [illegible]
De Lagreverie ✲, à l'état-major de la 9e div. [illegible]
Ir[illegible] (E. L. E.) ✲, stagiaire au 82e d'infant.
D[illegible]trag[illegible] ✲, état-major de la div. de cavalerie du 6e corps d'armée
Emmery, état-major de la 3e div. militaire
Soyer, aide-de-camp du général Chagrin de St-Hilaire
De Luxer ✲, aide-de-c. du gén. Dastugue
Altmayer ✲, à l'état-major de la 3e div. du 4e corps de l'armée de Versailles.
Delagreverie ✲, à l'état-major général du 5e corps de l'armée de Versailles
De Torcy ✲, aide-de-camp du général de Vandeuvre
Fabre (Pierre Emile) ✲, à l'état-major gén. du gouverneur de Paris.
L'Espagnol de Chanteloup ✲, aide-de-c. du général Charlemagne
Roidot, aide-de-camp du gén. Rebillard.
Ubrich (P. M.) ✲, *idem* du général Grenier.
Du Casey de Contenson ✲, en mission en Chine.
Ubrich (M. A. E.) ✲, état-major de la division de cavalerie du 6e corps
De Taffart de Saint-Germain, aide-de-camp du général de Larrigue
Marrier de Lagatinerie ✲, état-major gén. du gouverneur de Paris
Tazmet, aide-de-c. du gé[illegible]
I[illegible]mar[illegible] ✲, a[illegible]de-camp du général [illegible]
Desbordes de Beaulieu ✲, à l'état-maj. gén. du 2e corps de l'armée de Versailles.
Thierry ✲, [illegible] gén. Picard.
Roget ✲, stagiaire au 26e de ligne.
Lorain ✲, stagiaire au 3e zouaves.
Une (A. R. H.), stagiaire au 58e de ligne.
Michal, stagiaire au 31e de ligne.
Masson (P. R.), stagiaire au 1er zouaves.
Schnaiter, à l'état-major de la 2e div. du 1er corps de l'armée de Versailles
Hue (P. G.), stagiaire au 35e de ligne.
Davignon ✲, stagiaire au 20e de ligne.
Nigote ✲, état-major général du ministre de la guerre (2e bureau.)
Lebersart ✲, aide-de-camp du gén. Becque de Semmy.
Duteil (V. A.) ✲, stag. au 4e de zouaves
Lefebvre d'Ormesson ✲, stag. au 64e de lig.
Hurstel, stagiaire au 42e de ligne
[illegible]
[illegible], stagiaire au 3e de ligne
Deleuze ✲, stagiaire au 84e de ligne
Lachouque, stagiaire au 87e de ligne
Besson, aide-de-camp du général Pellé.
Marsan ✲, stagiaire au 63e de ligne
Rodet, à l'état-major gén. du min. (2e bur.)
Coulon ✲, stagiaire au 70e de ligne
De Villiers de la Noue ✲, stagiaire au 94e de ligne.
De Rey, stagiaire au 96e de ligne
Lombard de Gimboral, stag. au 109e de lig.
De Lasalle, stagiaire au 2e zouaves
Laude, stagiaire au 79e de ligne
Bodin, état-major de la 3e div. du 1er corps de l'armée de Versailles
Laplace ✲, stag. au 3e de zouaves
Tronchet, stag. au 1er de zouaves
Voirin ✲, stagiaire au 76e de ligne.
Renaud, stagiaire au 51e de ligne
Le Loudet de Montbray, stag. au 2e de zouaves et [illegible] stagiaire au 1[illegible] ligne.
Moëssard ✲, stagiaire au 11e de ligne
Rivet de Chaussepierre ✲, stagiaire au 90e de ligne
De Bouzignac, stagiaire au 44e de ligne.
De Veyrazet de la Brousse, stagiaire au [illegible] de ligne
De Pereto, aide-de-camp du gén. Saignac Fénélon
Marmet, stagiaire au 8e de ligne.
Noel ✲, stagiaire au 59e de ligne
Lamy (L. C.), stagiaire au 78e de ligne.
Coumers, stagiaire au 18e de [illegible]
[illegible]noir ✲, stagiaire au 36e de ligne.
[illegible]lynier Lejourhan de Noblens, stagiaire au 93e de ligne
[illegible] stagiaire au 48e de ligne
[illegible] ✲, stagiaire au 80e de ligne.
De Malherbe, stagiaire au 69e de ligne
Morel, stagiaire au 108e de ligne
Desrousseaux de Medrano, stagiaire au 104e de ligne
Lesseux, stag. au 1er tirailleurs algériens
D'Abovville, stagiaire au 120e de ligne
Lafuente ✲, stagiaire au 101e de ligne
De la Baume Pluvinel, stag. au 74e de ligne
Ferré, stagiaire au 121e de ligne
Vacossin, stagiaire au 65e de ligne
Desjardins de Gerauvillier, stagiaire au 4e de ligne
[illegible]x, stag. au 115e de ligne.
[illegible] ✲, stagiaire au 3e chasseurs d'Afrique.
G[illegible] stagiaire au 3e tirailleurs algériens
Bonneau du Martray, stagiaire au 3e tirailleurs [illegible]
Falcou ✲, stagiaire au 39e de ligne
Dulos, stagiaire au 35e de ligne
Chimac de [illegible]side, stag. au 107e de ligne.
[illegible] stagiaire au 117e de ligne.
Ber[illegible]t, stagiaire au 41e de ligne.
Le [illegible]llaye de Varennes, stagiaire au 45e de ligne
Jacquin, stagiaire au 82e de ligne.
Landas, stagiaire au 55e de ligne.

ÉCOLE D'APPLICATION D'ÉTAT-MAJOR.

Rue de Grenelle-Saint Germain, hôtel de Sens.

Cette École, instituée par ordonnance du 6 mai 1818, est destinée à former des élèves pour le service de l'état-major.

Les élèves sont choisis parmi ceux de l'École spéciale militaire et de l'École polytechnique, susceptibles d'obtenir le brevet de sous-lieutenant, ainsi que parmi les sous-lieutenants de l'armée. Ils ne sont admis que par voie de concours

La durée des études est de deux ans. Après ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens, sont appelés, dans l'ordre de leur numéro de sortie, à remplir les emplois de lieutenant vacants dans le corps d'état-major, et sont détachés, pendant un temps déterminé, dans les regiments d'infanterie et de cavalerie de l'armée.

ÉTAT-MAJOR. MM.

Ribourt (GO✻), général de brigade, *commandant.*
Klein de Kleinenberg O✻, lieutenant-colonel d'état-major, *commandant en 2e, directeur des études.*
Chambert ✻, chef d'escadron d'état-major, *sous-directeur des études.*
Foucher (O✻), capitaine d'état-major.
Schasseré ✻, *idem.*
Graff ✻, *idem.*

Professeurs militaires. MM.

Administration militaire	Delaperrière (O✻), sous-intendant
Topographie	Salneuve (O✻), chef d'escadron d'état-major. Titeux ✻, capitaine d'état-major, *adjoint*
Géographie et statistique	Carnaval ✻, chef d'escadron d'état-major.
Art et histoire militaires.	Vial (O✻), lieutenant-colonel d'état-major.
Fortification	Fauvel (O✻), chef de bataillon du génie. Berruyer ✻, capitaine d'état-major, *adjoint.*
Art [illegible]	[illegible]
Cours de machines et de sciences appliquées	Lecoq (O✻), chef d'escadron d'état-major. Gœdorp ✻, capitaine d'état-major, *adjoint.*
Équitation	Delorme ✻, chef d'escadrons, *écuyer.* Fradin de Bélabre ✻, capitaine de cavalerie, *écuyer adjoint.* Gaudin ✻, capitaine de cavalerie, *écuyer adjoint.*

Professeurs civils MM.

Langues étrangères.	Lévy ✻. Kœll.
Dessin	Clerget ✻. Grandsire.
Escrime	Lozès (Hippolyte).

Service de santé.

M. Brault (C✻), médecin principal.
M. Gatrie ✻, vétérinaire en 1er.

Trésorier-Secrétaire-Archiviste-Bibliothécaire

M. Thiérion (O✻)

SECTION III.

INTENDANCE MILITAIRE.

Le cadre constitutif du corps de l'intendance, fixé à 285 fonctionnaires par l'ordonnance du 10 juin 1845, successivement modifié, a été réglé ainsi qu'il suit par le décret signé à Tours le 29 novembre 1870 et l'arrêté du 19 juin 1871 :

Intendants généraux inspecteurs			9	
Intendants militaires			30	
Sous-intendants militaires de	1re classe	60	150	278
	2e classe	90		
Adjoints à l'intendance militaire de	1re classe	60	90	
	2e classe	30		

En outre, le décret du 26 décembre 1852 ayant rendu applicables aux intendants militaires les dispositions [illegible] du même mois, qui rétablit la 2e section de l'état-major général de l'armée (réserve), il en résulte que le cadre des intendants se divise en deux sections

La 1re section comprend l'activité et la disponibilité

La 2e section comprend la réserve

La 1re section se compose des

8 intendants généraux inspecteurs } indiqués plus haut.
30 intendants militaires }

La 2e section comprend les intendants généraux inspecteurs et les intendants militaires qui cessent de faire partie de la 1re

PREMIÈRE SECTION (Activité et disponibilité)

Intendants généraux inspecteurs. MM.

Le François (C✻), Paris.
Wolff (GO✻), Paris (liquidation).
Robert (C✻), Paris.
Guillot (GO✻), directeur gén. du contrôle et de la comptabilité (min. de la guerre).
Réquier (C✻), Paris.
Uhrich (GO✻), *idem*.
Blondeau (C✻), *idem*.
Bouché (C✻), *idem*.
Friant (C✻), Paris.

Intendants divisionnaires. MM.

Dennecy de Cevilly (C✻), Paris.
Testa (C✻), Lyon.
Rossa (C✻), Tours.
Bon Baillod (C✻), Rennes
Bon de Séganville (C✻), Toulouse.
Pirounneau (C✻), Bordeaux.
Airolles (O✻), Marseille.
Lévy (C✻), Alger.
Cornier de Lavalette (C✻), Montpellier.
Vaguer (C✻), Perpignan.
Bagès (C✻), 6e corps d'armée.
Sepulcheau de Préval (C✻), Rouen.
Vago Roussillon (C✻), Bourges.
Duché (O✻), Grenoble.
De Mallet (O✻), Clermont-Ferrand.
Largillier (O✻), Lille.
Brou (C✻), en inspection.
Gayard (C✻), Nantes.
Montaudon (O✻), Besançon.
Richard (O✻), en inspection.
Bon Schmitz (O✻), Bayonne.
Croiset (C✻), en inspection.
Huot de Nouvier (C✻), Limoges.
Costet (O✻), en inspection
De la Chevardière de la Grandville (C✻), 4e division, Châlons
Pérot (O✻), en inspection.
Santini (O✻), 17e division
Millon (O✻), 5e d[illegible]
Méry de la Canor[illegible]
Rousseau (O✻), division d'Oran.
Blaisot (O✻), Paris (liquidation)
Cayol (O✻), Constantine.
Perrier (O✻), Paris (liquidation).
Sanson (O✻), Versailles
Bernard (O✻), en inspection.

DEUXIÈME SECTION. (Réserve.)

Intendants généraux inspecteurs MM.

Bouaissier de Bernouis (GO✻).
Bodson de Noirfontaine (C✻).

Intendants militaires. MM.

Evrard de St-Jean (C✻).
Dagnan (C✻).
Blanquart de Bailleul (C✻).
De Joinville (O✻).
Orville (C✻).
Dehaues de Montigny (C✻).
Pontbriant (C✻).
Lasolve (C✻).
De Saint-Brice (O✻).
Lefébure (C✻).
Rothé (C✻).
Angot (C✻)
Deshorties (C✻).
Dubard (C✻)
Hautz (C✻).
Chrestien (C✻).
Cristian de Navaran (C✻)
Bon Thomas (C✻).
Louclas (C✻).
Magone (C✻).
Duthed de la Rochère (C✻).
Cerfberr (C✻).
West (C✻).
De Soye (C✻).
Desrayaud (C✻).
Lebrun (C✻).
Brizard (O✻).
De Faultrier (C✻).
Bon Morulaz (C✻).
Richard (C✻).
Corréard (C✻)
Gelbaad du Fort (C✻)
Bocquet (C✻).
De Coulaboeuf (C✻).
D'Hac de Monsegou (C✻).
Bon Lagé (C✻)
Beaugendre (C✻).
Le Creurer (C✻).
Danlion (GO✻).
De Ferrières (O✻).
Bourdais de la Moissonnière (C✻).

Sous-Intendants militaires de 1re classe. MM.

Bascle de Lagrèze (O✻), Bordeaux.
Laurens-Castelnau (O✻), Paris.
Parmentier (C✻), Paris.
Milson (O✻), Lille
Jalabert (O✻), Versailles.
Galles (O✻), Nantes.
De Lorme (O✻), Tours.
Clayeux (O✻), Versailles.
Conseillant (O✻), Le Mans.
Tournois (O✻), Limoges.
Castex ✻, Montpellier.
Heullet (O✻), Melun.
Gafflot (O✻), à la disposition de M. l'intendant général Guillot.
Seligmann-Lui (O✻), Lunéville.
Mony (O✻), Paris.
Audemard (O✻), chef des services adm. au ministère de la guerre.
Demons (O✻), Versailles.
Pourtois ✻, Paris.
Méry (O✻), ministère de la guerre.
De Rostang ✻, Paris.
Rossignol (O✻), Vincennes.
Brisac (O✻), Besançon.
Lemaître (O✻), Grenoble.
Rodet (O✻), Chartres
Roux (O✻), Versailles
Demange (O✻), Angers.
Génin ✻, Lyon.
Guesviller (O✻), Lyon (6e corps).
Guillemin ✻, Blois.
Bonfillon (O✻), Dijon.
Beaumès (O✻), armée de Versailles
Galler ✻, Lyon
Lecomte ✻, [illegible]
Birouste (O✻), Arras
Segonne (O✻), Paris
Bassignot ✻, Lyon.
Gachet ✻, Paris (liquidation).
Thiévard ✻, Beauvais.
Greil ✻, Bordeaux
Coulombeix (O✻), à la disposition de M. l'intendant général Guillot
Puffeney (O✻), Paris (liquidation).
Gaumeau (O✻), Bourges
Le Borgne de La Tour (O✻), St-Brieuc.
Cahon ✻, Marseille
Gauche de Beaulieu ✻, Lorient.
Jobé ✻, Châlons-sur-Marne.
D'Amade ✻, Bastia.
Lahaussois ✻, commission des marchés.
Létang ✻, Chambouldet.
Martinie ✻, Clermont Ferrand.
Bonnaventure ✻, Bar-le-Duc
Lejeune (O✻), armée de Versailles
Malet (O✻), Paris (liquidation).
Courtois (O✻), Rennes
Soret de Boisbrunet (O✻), Paris (liquidation).
Taisson ✻, Bayonne
Chappuis (O✻), Paris (liquidation).
Bonnamy (O✻), Toulouse.
Vuillaume ✻, Oran

Sous-Intendants militaires de 2e classe. MM.

Moyse (O✻), à l'armée de Versailles.
Bouvard (O✻), St-Germain.
Baudouin (O✻), Pau.
Ducrocq ✻, Niort.
Viroux ✻, division d'Alger.
Maugean (O✻), Paris.
Saunier ✻, Valenciennes.
Montfalcon ✻, 6e corps, Lyon.
Delcambre ✻, Besançon.
Simon ✻, Troyes.
Triadou (O✻), Tarbes.
Malet (O✻), Moulins.
Fourn ✻, Perpignan.
Colombani (O✻), Paris.
Linis (O✻), Brest.
Pezérat (O✻), Grenoble
De Friess ✻, Vesoul.
Dumoulin (O✻), Chambéry.
Descrimes ✻, Agen
De Grateloup ✻, Vannes.

Chapel ✲, Laval.
Iratsoquy (O✲), Fontainebleau.
Lanoaille de Lacaèse ✲, Dunkerque.
De Berny (O✲), Cahors.
Hitschler (O✲), en mission à Nancy.
Chassaguet (O✲), Nancy.
[illegible]
Thonroude ✲, Toulouse.
De Geoffre de Chabrignac (O✲), Orléans.
Boissonnet ✲, Camp
Gauthier ✲ [illegible]
Maisse ✲, [illegible]
[illegible]nchard (O✲), Perpignan.
Vergnes (O✲), Rhodez
Laurent ✲, Saumur
Renaut (O✲), Vincennes.
Demartial ✲, Périgueux.
Ligneau (O✲), armée de Versailles.
Antoine ✲, La Rochelle
Perrot ✲, 6e corps, Lyon.
Delaperrierre (O✲), professeur à l'école l'état major, Paris (liquidation).
[illegible]uzet (O✲), 6e corps, Lyon.
Garnie ✲, division d'Alger
Guibe Desbuttes (O✲), armée de Versailles
Lari ✲, Tulle.
Sagu. (O✲), Nevers
Bruyère ✲, Valence
Legros (O✲), Châlons-sur-Marne
Keller ✲, Paris, état-major (2e bureau, ministère de la guerre), (liquidation).
Baumès (O✲), Paris (liquidation)
Baratier (O✲), armée de Versailles.
Lemant ✲, Verdun
Poutingon ✲, Montpellier
Heilmann ✲, Amélie-les-Bains.
Louteiller ✲, Amiens
Boulanger ✲, [illegible]
Mounier ✲, Poitiers
Taquin ✲, division de Constantine.
[illegible] ✲, Aix
[illegible], Aix
[illegible]o ✲, Paris (liquidation).
Richard (O✲), Nîmes.
Durand de Grossouvre ✲, Bourges.
Renault ✲ Châteauroux.
[illegible]
[illegible] de Champeaux ✲, Quimper.
La Rouvière ✲, Caen.
Lafosse ✲, Epinal
Boby ✲, Rennes
[illegible]
Berneval Franchevilla ✲, divis. de Constantine
Chaudruc de Crazannes ✲, Auch
[illegible] ✲, Gap
[illegible] de Kervenoael ✲, Nantes
Du Marcel Versailles
Simon, Calais
Chauchard ✲ Draguignan
Joba ✲, Paris (liquidation).
Lèques ✲ [illegible]
[illegible]
Robert ✲, 3e division militaire
Laussier ✲, Auxerre
Forot ✲, Paris (liquidation).
Prioul ✲, Vernon.
Barret ✲, Besançon.
[illegible]tier ✲, armée de Versailles.
[illegible]rgot ✲, Bayonne.
Simonneau ✲, Paris (liquidation).
Pelegrin ✲, Langres.
Eudes ✲, armée de Versailles.

Adjoints de 1re classe à l'Intendance militaire. MM.

Viellet de Presle ✲, Evreux.
Hallot ✲, division de Constantine.
Romanet ✲, Bordeaux.
Bazy ✲, Douai
De France, Laon.
Lejeune ✲, Le Puy.
Challe ✲, Grenoble.
Augier ✲, Versailles (commission de réorganisation de l'armée).
François ✲, Clermont-Ferrand.
Meunier ✲, Alençon.
Gamelin ✲, Paris (liquidation).
Peron ✲ Montauban.
Bineau ✲, Mâcon
Marinier ✲, Bourg.
Tastavin Marseille
Worms ✲, Cherbourg.
Lenormand ✲, armée de Versailles.
[illegible]oche ✲, Paris (liquidation).
Macquin ✲, Maubeuge.
Pernot ✲, Compiègne.
Deprez ✲, Ajaccio
Bresson, Nice (provisoirement).
Allard, armée de Versailles.
[illegible]llé ✲, Vienne.
[illegible] Avignon.
Schérer ✲, Belfort.
Charriot ✲, division d'Oran
Déboraux ✲, division de Constantine.
Lemerle ✲, division d'Alger.
Cosson, [illegible] Alger
Sorand, Le Hâvre
Courtot ✲, Paris (liquidation)
[illegible]
[illegible]rd ✲, Paris
Brichard ✲, La Fère.
De Ruffi de Pontevez Gavaudan ✲, Angoulême
Maillard ✲, Toulon
Dubois, Mont-de-Marsan
Dauvergne, camp d'Avor
[illegible]mant ✲, Limoges
[illegible]gat *dit* Maillard ✲, Gudret.
Mariande ✲, Aurillac
Laloy, division d'Alger.
Peyrot ✲, *idem*
Guiraud, La Roche-sur-Yon.
Termonia, division d'Oran.
[illegible]sling ✲, *idem*
Bourguignon ✲, Nîmes
Boue, division d'Alger
[illegible]rdin ✲, division de Constantine
[illegible], division d'Oran
Saint-Silas, division d'Alger
[illegible], division d'Oran.
[illegible], division de Constantine
Delot ✲, division de Constantine
Jourdan, division d'Oran.
De la Chaize, division de Constantine
De La Ville, division d'Alger.

Adjoints de 2e classe à l'Intendance militaire. MM.

De la Grandière, division d'Oran.
Cauneille, division de Constantine.
Revault d'Allones ✲, Digne.
Gomien, Givet
Delpech, division de Constantine.
Carrière, division d'Alger
Gatineau, Lo[illegible]y
Morl[illegible], [illegible]
Mettrier ✲, armée de Versailles.
Hergault Neufchâteau
Jun.que ✲, Lons-le-Saunier
Dupart de la Ville-Tanet, Paris
Schaster ✲, Châlons (camp).
Gr[illegible] ✲, P[illegible]
Stopler ✲, division de Constantine
Kien, Mézières.
Pavot ✲, Rennes.
Joffroy, P[illegible]s
Padovani, 3e division.
Leroy, 14e division
Accary, Versaill[illegible]
Deitte, Rambervillers
Laporte, Tours.
Ricard ✲, Paris (liquidation)
De Rangot ✲, Bourges
Lanes, Toulouse.
Bugnard, Montpe[illegible]er
Bocquet ✲, Lyon.
Fradin de Bellabre, Vincennes
Clerc, Marseille.

SECTION IV.

ÉTATS-MAJORS DES CORPS D'ARMÉE,

DES DIVISIONS ACTIVES ET DES DIVISIONS TERRITORIALES.

ARMÉE DE VERSAILLES.

(Quartier général à Versailles.)

M. DE LADMIRAULT (G✻), général de division, *commandant l'armée de Versailles, gouverneur de Paris et commandant supérieur de la 1re division militaire*

M. Pisme (O✻), lieutenant-colonel,
M. De la Tour du Pin ✻, capitaine, } *Aides de camp.*

État-major général.

M. Saget (GO✻), général de division, *chef d'état-major général.*
M. Galimer (C✻), général de brigade, *sous-chef d'état-major général.*
M. Princeteau (GO✻), général de division, *commandant l'artillerie.*
M. N. . . ., *commandant le génie*
M. Lejeune (O✻), sous-intendant de 1re classe.

PREMIER CORPS.

M. MONTAUDON (GO✻), général de division, *commandant.*
M. de Place (C✻), général de brigade, *chef d'état major général.*
M. Ducrot (O✻), colonel, *sous-chef d'état-major général.*
M. René (C✻), général de brigade, *commandant l'artillerie.*
M. Dubost (C✻), général de brigade, *commandant le génie.*
M. Ligneau (O✻), sous-intendant de 2e classe.
M. Eudes ✻, adjoint de 1re classe

PREMIÈRE DIVISION

Général de division . . M. Grenier (GO✻), *commandant.*
M. Bourgeois (O✻), lieut.-colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. Schmitz (C✻). / M. Pradier (GO✻).

DEUXIÈME DIVISION.

Général de division . . M. le Cte Pajol (C✻), *commandant.*
M. Chennevière (O✻), lieut.-colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. de la Bastide (C✻). / M. Frémont (O✻).

TROISIÈME DIVISION.

Général de division . . M. Jolivet (C✻), *commandant.*
M. Villette (L.) (C✻), colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. Dumont (C✻). / M. Lefebvre (C✻).

BRIGADE DE CAVALERIE

Général de brigade . . M. Oudinot de Reggio (C✻), *commandant.*

DEUXIÈME CORPS

M. Bataille (GO※), général de division, *commandant.*
M. Forgemol (O※), général de brigade., *chef d'état-major général.*
M. de Pazanet (O※), lieut.-colonel, *sous-chef d'état major général.*
M. de Salignac-Fénelon (C※), général de brigade, *commandant l'artillerie.*
M. Sere de Rivieres (C※), général de brigade, *commandant le genie.*
M. Moyse (O※), sous-intendant de 2e classe.
M. Lenormand ※, adjoint de 1re classe.

PREMIERE DIVISION.

Général de division . . M. de Colomb (C※), *commandant.*
M. Clermont-Tonnerre (O※), colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. Lian (O※) / M. Davout d'Auerstaëdt (C※).

DEUXIÈME DIVISION.

Général de division . . M. le Bon Susbielle (C※), *commandant.*
M. Sauteroau (C※), colonel, *chef d'état major.*
Généraux de brigade. . { M. Bocher (C※). / M. Paturel (GO※).

TROISIÈME DIVISION.

Général de division . . M. Lacretelle (C※), *commandant.*
M. Fay (O※), lieut.-colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. Noël (C※). / M. Gresley (C※).

BRIGADE DE CAVALERIE.

Général de brigade . . M. Charlemagne (C※), *commandant.*

QUATRIÈME CORPS.

M. Douay (G※), général de division, *commandant.*
M. Courson de la Villeneuve (C※), général de brigade, *chef d'état-major général.*
M. Clappier (O※), colonel, *sous-chef d'état-major général.*
M. Clappier (C※), général de brigade, *commandant l'artillerie.*
M. Rigon (C※), général de brigade, *commandant le génie.*
M. Guille Desbuttes (O※), sous-intendant de 2e classe.
M. Allaire, adjoint de 1re classe.

PREMIÈRE DIVISION

Général de division . . M. Berthaut (C※), *commandant.*
M. Montels (O※), lieut.-colonel, *chef d'état major.*
Généraux de brigade. . { M. Gandil (C※). / M. de Jouffroy d'Abbans (※).

DEUXIÈME DIVISION.

Général de division . . M. Vergé (G※), *commandant.*
M. Lesieur (O※), colonel, *chef d'état major.*
Généraux de brigade. . { M. Daguerre (C※). / M. Gremion (C※).

TROISIÈME DIVISION.

Général de division . . M. Faron (C ✻), *commandant.*
M. Boudet (O✻), lieut.-colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. de la Mariouse (C✻)
M. Derroja (O✻).

BRIGADE DE CAVALERIE.

Général de brigade . . M. de Gramont (A. L. P. A.) (O✻), *commandant.*

CINQUIÈME CORPS.

M. Clinchant (C✻), général de division, *commandant.*
M. le Bouillé (C✻), général de brigade, *chef d'état-major général.*
M. Vosseur (O✻), lieut.-colonel, *sous-chef d'état-major général.*
M. Robinet-Marcy (C✻), général de brigade, *commandant l'artillerie.*
M. Dupont (C✻), général de brigade, *commandant le génie.*
M. Lamoussois ✻, sous-intendant de 1re classe.
M. Barratier ✻, sous-intendant de 2e classe.
M. Mettrier ✻, adjoint de 2e classe.

PREMIÈRE DIVISION.

Général de division . . M. Duplessis (C✻), *commandant.*
M. Lewal (C✻), colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. Roussel de Courcy (O✻).
M. Blot (C✻).

DEUXIÈME DIVISION.

Général de division . . M. Gardien (C✻), *commandant.*
Clémeur (C✻), colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. Colin (C✻).
M. Cottret (C✻).

TROISIÈME DIVISION.

Général de division . . M. Pellé (GO✻), *commandant.*
M. Davenet (O✻), colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. Berthe (C✻).
M. Fournès (C✻).

BRIGADE DE CAVALERIE.

Général de brigade . . M. de Lajaille (F. C. L.) (C✻), *commandant.*

CAVALERIE DE RÉSERVE

PREMIÈRE DIVISION.

Général de division . . M. Halna du Frétay (C✻), *commandant.*
M. Boerner de Lampe (O✻), [illegible] *f. f. de chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. le Vte de Pierre de Bernis (C✻).
M. de Montarby (O✻).

DEUXIÈME DIVISION.

Général de division . . M. Ressayre (GO✻), *commandant.*
M. le Gentil de Rosmorduc (O✻), chef d'escadron, *f. f. de chef d'état-major.*
Généraux de brigade. { M. de Bigault d'Avocourt (C✻).
M. de Tuce (O✻).

SIXIÈME CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Lyon.)

M. BOURBAKI (G✻), général de division, *commandant le 6e corps d'armée et commandant supérieur des 8e et 22e divisions militaires*, à Lyon.

M. Leperche (C✻), lieut.-colonel, } *Aides de camp.*
M. de Nègre du Clat ✻, capitaine, }

Etat-major général.

M. Faure (C✻), général de brigade, *chef d'état-major général.*
M. Crépy (C✻), colonel, *sous-chef d'état-major général.*
M. de Lagarde (C✻, O✻), général de brigade, *commandant l'artillerie du 6e corps d'armée et dans la 8e division militaire.*
M. Duval (C✻), général de brigade, *commandant le génie du 6e corps d'armée.*

PREMIÈRE DIVISION D'INFANTERIE.

Général de division . . M. Tixier (C✻), *commandant.*
M. Gruizard (O✻), lieut.-colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. Copmartin (C✻). / M. Delebecque (C✻).

DEUXIÈME DIVISION D'INFANTERIE.

Général de division . . M. Barry (C ✻ , *commandant.*
M. Debize (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. de Villeneuve (C✻). / M. Brincourt (GO✻).

TROISIÈME DIVISION D'INFANTERIE.

Général de division . . M. Abbatucci (C✻), *commandant.*
M. Taffin (O✻), lieut.-colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. Minot (C✻). / M. Mangin (C✻).

DIVISION DE CAVALERIE.

Général de division . . M. du Preuil (C✻), *commandant.*
M. Boquet (O✻), Lieutenant colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade. . { M. de Latheulade (C✻). / M. Sautereau-Dupart (O✻).

INTENDANCE.

M. Bagès (C✻), intendant militaire.
M. Gueswiller (O✻), sous-intendant de 1re classe.
M. Monfalcon ✻, sous-intendant de 2e classe.
M. Perret ✻, *idem.*
M. Razion ✻, *idem.*

DIVISION D'INFANTERIE A SAINT-ÉTIENNE.

Général de division . . M. Metman (C✻), *commandant*, à St-Etienne.
M. de Jouffroy d'Abbans (O✻) colonel, *chef d'état-major.*
Généraux de brigade . { M. Archinard (C✻), à Marseille. / M. Rollan I (C✻ , à St Etienne.

SEPTIÈME CORPS D'ARMÉE.

(Quartier général à Tours.)

M. de CISSEY (G✻) Ⓜ, général de division, *command le 7e corps d'armée.*

M. de la Boulaye (Ch. H. G.) ✻, capitaine, } *aide de camp.*

État-major général.

M. Foy (C✻), général de brigade, *chef d'état major général.*
M. de Rambaud (O✻), lieut.-colonel, *sous-chef d'état-major général.*

—

HUITIÈME CORPS D'ARMÉE

(Quartier général à Bourges.)

M. DUCROT (GO✻), général de division, *commandant le 8e corps d'armee*

M. Bossan (O✻), chef d'escadron,
M. Louis ✻, capitaine, } *aides de camp.*

État-major général.

M. D'Auvergne (C✻), général de brigade, *chef d'état-major général.*
M. de l'Espée (O✻), lieut.-colonel, *sous-chef d'état-major général.*

DIVISION ACTIVE D'INFANTERIE (RÉUNIE AU CAMP D'AVOR).

Général de division . . M. de l'Abadie d'Aydrein (GO✻), *commandant.*
M. Beaudoin (C✻), colonel, *chef d'état-major.*

Généraux de brigade. { M. de Fontanges de Couzan (C✻).
M. de Curten (O✻).

DIVISIONS ET SUBDIVISIONS TERRITORIALES.

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE. — *Paris.*

Composée de 9 subdivisions. — 1re Seine; — 2e Seine-et-Oise; — 3e Oise; — 4e Seine-et-Marne; — 5e Aube; — 6e Yonne; — 7e Loiret. — 8e Eure-et-Loir, — 9e Aisne.

M. DE LADMIRAULT (G✻) Ⓜ, général de division, *gouverneur de Paris, commandant en chef l'armée de Versailles et commandant supérieur de la 1re division militaire.*

M. Pesme (O✻), lieutenant-colonel,
M. de la Tour du Pin Chambly de la Charce ✻, capitaine, } *Aides de camp.*

État-major général.

M. Saget (GO✻), général de division, *chef d'état-major général du Gouverneur de Paris, chargé spécialement du service territorial.*
M. Clapper (C✻), général de brigade, *commandant l'artillerie*, à Vincennes.
M. Rene (C✻), général de brigade, *commandant l'artillerie*, à Versailles.
M. Picot de Lapeyrouse (C✻), général de brigade, *commandant l'art.*, à La Fere.

MM.	SUBDIVISIONS.
1re Seine et place de Paris	De Geslin (C✻), général de brigade, *commandant*, à Paris.
	M. Lamy (C✻), colonel, *major de la place* de Paris.
2e Seine et Oise.	Appert (GO✻), général de brig., *commandant*, à Versailles.

3e Oise.	Zentz (C✻), général de brigade, *comm.*, à Beauvais.
4e Seine-et-Marne	See (O✻), général de brigade, *commandant*, à Melun.
5e Aube	Gueprette (C✻), général de brig., *commandant*, à Troyes
6e Yonne.	Morandy (C✻), général de brig., *commandant*, à Auxerre.
7e Loiret.	De Potier (C✻), général de brig., *commandant*, à Orléans
8e Eure-et-Loir.	Nitot (O✻), général de brigade, *commandant*, à Chartres.
9e Aisne.	Bon Nicolas-Nicolas (C✻), général de brigade, *comm.*, à Laon.

MM. *Intendance militaire.*

Denecey de Cevilly (C✻), *intendant militaire*, à Paris.

Laurent-Charlonchon (O✻), *sous-intendant de 1re classe*,	à Paris.	Mauzeau (O✻), *sous int. de 2e cl.*,	à Paris
Parmentier (✻), *idem*,		Durand ✻, *adjoint de 1re classe*,	
Mony (O✻), *idem*,		[illegible], *adjoint de 2e classe*,	
De Rostang ✻, *idem*,		Joffroy, *idem*.	
Perrot ✻, *idem*,		Rousselot (O✻), *sous-int. de 1re cl.*,	à Vincennes.
Segonne (O✻), *idem*,		Renaut (O✻), *sous-int. de 2e cl.*,	
Colombani ✻, *s.-intend. de 2e cl.*,		Fradin de Bellabre, *adj. de 2e cl.*,	

Sanson (O✻), *intendant militaire*, à Versailles.

Clayeux (O✻), *s. intend. de 1re cl.*,	à Versailles	Thiercelin (O✻), *s.-int. de 1re cl.*, à Beauvais
Jolibert (O✻), *idem*,		De Geoffre de Chabrignac (O✻), *sous-intendant de 2e classe*, à Orléans.
Roux (O✻), *idem*,		Simon ✻, *idem*, à Troyes.
Demons (O✻), *idem*,		Daussiet ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Auxerre.
Du Marché ✻, *sous-intendant de 2e classe*,		Heaulet (O✻), *idem*, à Melun.
Accary, *adjoint de 2e classe*,		Irutsoquy (O✻), *sous-int. de 2e cl.*, à Fontainebleau.
Bouvard (O✻), *sous-intendant de 2e classe*, à Saint-Germain.		Rodet (O✻), *sous-intend. de 1re classe*, à Chartres.
Létang ✻, *sous-intendant de 1re classe* à Rambouillet.		Pernot ✻, *adjoint de 1re cl.*, à Compiègne.

DEUXIÈME DIVISION. — *Rouen.*

Composée de 4 subdivisions : — 1re Seine-Inférieure ; — 2e Eure ; — 3e Calvados ; — 4e Orne.

M. Letellier-Valazé (GO✻), général de division, *commandant la division*
M. Pujade (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

MM.	SUBDIVISIONS.
1re Seine-Inf.	Merle (C✻), général de brig., *commandant*, à Rouen.
2e Eure.	Boyer (P[illegible] (C✻), général de brigade, *commandant*, à Evreux
3e Calvados.	Leforestier de Vendeuvre (C✻), gén. de brig., *comm.*, à Caen.
4e Orne.	Rousseau (O✻), gén. de brig., *comm.*, à Alençon.

MM. *Intendance militaire.*

Séguineau de Préval (C✻), *intendant militaire*, à Rouen.

Lemaire (O✻), *sous intendant de 2e classe*,	à Rouen.	Prioul ✻, *adjoint de 1re classe*, à Vernon.	
La Rouvière ✻, *idem*, à Caen.		Valet de Tresle ✻, *idem*, à Evreux	
		Meunier ✻, *idem*, à Alençon.	
		Serand, *idem*, au Hâvre.	

TROISIÈME DIVISION. — *Lille.*

Composée de 3 subdivisions : — 1re Nord ; — 2e Pas-de-Calais ; — 3e Somme.

M. de Salignac-Fénelon (GO✻), général de div., *commandant la division*
M. Campenon (O✻), colonel, *chef d'état-major.*
M. Renault d'Ulexi (C✻), général de brigade, *commandant l'artillerie.*

	MM	SUBDIVISIONS
1re Nord	Cornat (C✻), général de brigade, *commandant*,	à Lille.
2e Pas-de-Calais	Théologue (C✻), général de brigade, *commandant*,	à Arras.
3e Somme.	Henry (C✻), général de brigade, *commandant*,	à Amiens.

Intendance militaire.

MM.

Largillier (O✻), *intendant militaire*, à Lille

Milson (O✻), *sous-intendant de 1re classe*, } à Lille
Delannoy ✻, *sous-int. de 3e cl.*, } à Lille
Padovani, *adjoint de 2e classe*, } à Lille
Balay ✻, *adjoint de 1re classe*, à Douai
Lanoaille de Lachèse ✻, *sous-intendant de 2e classe*, à Dunkerque.
Sommer ✻, *sous-intendant de 2e classe*, à Valenciennes.
Birouste (O✻), *sous-int. de 1re cl*, à Arras.
Simon ✻, *sous-int. de 2e classe*, à Calais
Boutellier ✻, *idem*, à Amiens
Boissonnet ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Cambrai.
Macquin ✻, *adj. de 1re classe*, à Maubeuge.

QUATRIÈME DIVISION. — *Châlons-sur-Marne.*

Composée de 2 subdivisions : — 1re Marne ; — 2e Ardennes.

M. N...., général de division, *commandant la division.*
M. N...., *chef d'état-major.*
M. N...., général de brigade, *commandant l'artillerie.*

	MM	SUBDIVISIONS
1re Marne.	M. Daguerre (C✻), gén. de brig., *comm.*,	à Châlons-sur-Marne.
2e Ardennes.	M. N...., général de brigade, *commandant*,	à Mezières.

Intendance militaire.

MM

De la Chevardière de la Granville (C✻), *intendant militaire*, à Châlons-sur-Marne.

Joba ✻, *sous-int. de 1re classe*, à Châlons
Legros (O✻), *sous-intendant de 2e classe*, à Châlons-sur-Marne
Schuster ✻, *adjoint de 3e classe*, au camp de Châlons
Kien, ✻, *adjoint de 2e classe*, à Mézières.
Gomien, *idem*, à Givet.
Brichard ✻, *adjoint de 1re classe*, à La Fère.
De France, *adjoint de 1re classe*, à Laon.

CINQUIÈME DIVISION

Composée de 3 subdivisions : — 1re Meuse ; — 2e Meurthe-et-Moselle ; — 3e Vosges.

M. N...., général de division, *commandant la division.*
M. N...., colonel, *chef d'état-major.*
M. N...., général de brigade, *commandant l'artillerie.*

	MM.	SUBDIVISIONS
1re Meuse.	N...., général de brigade, *commandant*,	à Verdun.
2e Meurthe-et-Moselle.	N...., général de brigade, *commandant*,	à Nancy.
3e Vosges.	N...., général de brigade, *commandant*,	à Épinal.

Intendance militaire.

MM.

Millon (O✻), *intendant militaire*, à Nancy.

Bonnaventure ✻, *sous-intend. de 1re classe*, à Bar-le-Duc.
Lémant ✻, *sous-int. de 2e classe*, à Verdun.
Chassignet (O✻), *idem*, à Nancy.
Hitschler ✻, *idem*, à Nancy.
De Pérussis ✻, *adjoint de 1re classe*, à St-Mihiel.
Seligman-Lui (O✻), *sous-intendant de 1re classe*, à Lunéville
Lafosse ✻, *sous-intendant de 2e classe*, à Épinal
Robert, ✻ *idem*, à Nancy.
Hergault, *adjoint de 2e classe*, à Neufchâteau
Grosse ✻, *idem*, à Pont-à-Mousson.
Gabineau, *idem*, à Longwy
Dolle, *idem*, à Rambervillers.

SIXIÈME DIVISION.

Néant.

SEPTIÈME DIVISION. — *Besançon.*

Composée de 4 subdivisions : — 1re Doubs; — 2e Jura; — 3e Haute-Marne; — 4e Haute-Saône.

M. Picard (GO✻, général de division, *commandant la division.*
M. de Bigot (O✻, lieut.-colonel, *chef d'état-major*
M. Crouzat (C✻, général de brigade, *commandant l'artillerie.*

SUBDIVISIONS.	MM.
1re Doubs. 2e Jura.	Pelletier de Montmarie (C✻), général de brigade, *commandant*, à Besançon.
3e Hte-Marne 4e Hte-Saône.	de Vo[illegible]ges de Chantecler (O✻, général de brigade, *commandant*, à Vesoul.

Intendance militaire.

MM.

Montaudon (O✻), *intendant militaire*, à Besançon.

Brisac (O✻), *sous-intendant de 1re classe*, Delcominète ✻, *s.-int. de 2e cl.*, Barret ✻, *idem*, Faure ✻, *adj. de 1re classe*, } à Besançon.

Gauthier ✻, *s.-int. de 2e cl.* à Lons-le-Saulnier
Pellegrin, *sous-int. de 2e cl.*, à Langres
De Friess ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Vesoul.
Schérer ✻, *adjoint de 1re classe*, à Belfort.
Junique ✻, *adj. de 2e cl.*, à Lons-le-Saulnier.

HUITIÈME DIVISION MILITAIRE.

Composée de 7 subdivisions : — 1re Rhône; — 2e Loire; — 3e Saône-et-Loire; — 4e Ain; — 5e Drôme; — 6e Ardèche; — 7e Côte-d'Or.

M. Bourbaki (G✻, général de division, *commandant le 7e corps d'armée et commandant supérieur des 8e et 22e divisions militaires*, à Lyon.
M. de Lajaille (C. A✻, O✻, général de brigade, *commandant l'artillerie.*

SUBDIVISIONS.	MM.
1re Rhône et banlieue Lyon	Fevrier (C✻), général de brigade, *commandant*, à Lyon.
2e Loire.	Rolland (C✻), général de brigade, *commandant*, à St-Etienne.
3e Saône-et-Loire. 4e Ain.	Becquet de Sonnay (C✻), gén. de brig., *comm.*, à Mâcon.
5e Drôme. 6e Ardèche.	Peychaud (C✻), gén. de brig., *comm.*, à Valence.
7e Côte-d'Or	Tyrbas de Chamberet (C✻), gén. de brig., *comm.*, à Dijon.

Intendance militaire.

MM.

Testa (C✻), *intendant militaire*, à Lyon.

Génin ✻, *sous-int. de 1re classe*, Galler ✻, *idem*, Bassignot ✻, *idem*, Monfalcon ✻, *sous-int. de 2e cl.*, Morhain, *adjoint de 2e classe*, } à Lyon.
Bonfilhou (O✻), *sous-int. de 1re cl.* à Dijon.
Bocquet ✻, *adjoint de 1re classe*, à Lyon.

Bruyère ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Valence.
Bineau ✻, *adjoint de 1re classe*, à Mâcon.
Mariner ✻, *idem*, à Bourg.
Caillé ✻, *idem*, à Privas
Cassan ✻, *sous-intendant de 2e classe*, à St-Étienne.

NEUVIÈME DIVISION. — *Marseille.*

Composée de 5 subdivisions : — 1re Bouches-du-Rhône; — 2e Var; — 3e Basses-Alpes; — 4e Vaucluse; — 5e Alpes-Maritimes

M. Espivent de la Villesboisnet (G✻, général de division, *commandant la division.*
M. Armand (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

	MM.	SUBDIVISIONS.
1re Bouches-du-Rhône 2e Var	Lamothe (C✻), général de brig., *commandant*, à Marseille.	
3e Basses-Alpes.	Chagrin de Saint-Hilaire (C✻), gén. de brig., *comm.*, à Toulon.	
4e Vaucluse.	Nicolaï (C✻), général de brigade, *commandant*, à Avignon.	
5e Alpes-Maritimes.	Daude (GO✻), général de brigade, *commandant*, à Nice	

Intendance militaire.

MM.

Airolles (O✻), *intendant militaire*, à Marseille.

Lecomte ✻, *sous-intendant de 1re classe*, Cahen ✻, *idem*, Tastavin, *adjoint de 1re classe*, Stopler, *adjoint de 2e classe*,	à Marseille	Mayer, *adjoint de 1re classe*, à Toulon Lombard, *idem*, à Avignon Gauchard ✻, *idem*, à Draguignan. [illegible] ✻, *sous-intendant de 2e classe*, à Aix Besson, *adjoint de 1re classe*, à Nice. Renaud d'Allones ✻, *adj. de 2e cl.*, à Digne.

DIXIÈME DIVISION. — *Montpellier.*

Composée de 4 subdivisions : — 1re Hérault; — 2e Aveyron; — 3e Lozère; — 4e Gard

M. Conseil-Dumesnil (C✻), général de division, *commandant la division*
M. Duval (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

	MM.	SUBDIVISIONS.
1re Hérault.	Pouget (C✻), général de brigade, *commandant*, à Montpellier	
2e Aveyron 3e Lozère	De Montfort (C✻), général de brigade *commandant*, à Rodez	
4e Gard.	Courty (C✻), général de brigade, *commandant*, à Nîmes.	

Intendance militaire.

MM

Curnier de la Valette (C✻), *intendant militaire*, à Montpellier

Castex ✻, *sous-intendant de 1re classe*, Poulingue ✻, *sous-intendant de 2e classe*,	à Montpellier	Bugnard, *adj. de 2e classe*, à Montpellier. Richard (O✻), *sous-int. de 2e cl.*, à Nîmes Vergnes (O✻), *idem*, à Rodez Bourgugnon ✻, *adj. de 1re classe*, à Nîmes

ONZIÈME DIVISION. — *Perpignan*

Composée de 3 subdivisions : — 1re Pyrénées-Orientales; — 2e Ariége; — 3e Aude.

M. Lapasset (C✻), général de division, *commandant la division.*
M. Warnet (O✻), lieut.-colonel, *chef d'état-major.*

	MM	SUBDIVISIONS
1re Pyrénées-Orientales.	De Formy de la Blanchetée (O✻), général de brigade, *commandant*, à Perpignan.	
2e Ariége 3e Aude	Hayau de Verneville (C✻), gén. de brig., *comm.*, à Carcassonn.	

Intendance militaire.

MM.

Viguier (C✻), *intendant militaire*, à Perpignan.

Tranchard (O✻), *sous-intendant de 2e classe*, Fourn ✻, *idem*,	à Perpignan.	Massiot, *adj. de 1re classe*, à Carcassonne Masse ✻, *idem*, à Foix de Loann ✻, *idem*, à Arles-sur-Tech

DOUZIÈME DIVISION. — *Toulouse*

Composée de 4 subdivisions : — 1re Haute-Garonne ; — 2e Tarn-et-Garonne ; — 3e Lot — 4e Tarn

M. POURCET (GO✻), général de division, *commandant la division.*
M. Andrieu (O✻), colonel, *chef d'état-major.*
M. Lagroy de Croutte de Saint-Martin (O✻), général de brigade, *commandant l'artillerie.*

SUBDIVISIONS.

	MM
1re Hte Garne	Dufoure du Bessol (O✻), gén. de brig., *comm.*, à Toulouse.
2e Tarn et-G	Tripard (C✻), général de brigade, *comm.*, à Montauban.
3e Lot.	Abdelal (C✻), général de brigade, *commandant*, à Cahors.
4e Tarn.	Guillon (C✻), général de brigade, *commandant*, à Albi.

Intendance militaire.

MM.

Bon de Séganville (C✻), *intendant militaire*, à Toulouse.

Bonnamy (O✻), *s.-int. de 1e cl.*, Lanes, *adjoint de 2e classe* Fages ✻, *sous-intendant de 2e classe*, } à Toulouse à Albi.

Thouroude ✻, *s.-int. de 2e cl.*, à Toulouse.
De Bern[illegible] ✻, *idem*, à Cahors
Péron ✻, *adjoint de 1re classe*, à Montaub[illegible]

TREIZIÈME DIVISION. — *Bayonne.*

Composée de 4 subdivisions : — 1re Basses Pyrénées ; — 2e Landes ; — 3e Gers ; — 4e Hautes-Pyrénées.

M. LEFORT (C✻), général de division, *commandant la division.*
M. Lourde (C✻), colonel, *chef d'état-major.*

	MM.	SUBDIVISIONS.
1re Bses-Pyr 2e Landes	Dupré (C✻), général de brigade, *commandant*	à Bayonne.
3e Gers	Choury de Lavgerie (C✻), gen. de brig., *comm andant*,	à Auch.
4e Htes Pyr	Schneegans (C✻, genera de brigade, *commandant la brigade d'artillerie et la subdivision*,	à Tarbes.

Intendance militaire.

MM.

Bon Schmitz (O✻), *intendant militaire*, à Bayonne.

Taisson ✻, *sous-intendant de 1re classe* Forget ✻, *sous-int. de 2e cl.*, Baudnin (O✻), *sous-intend. de 2e cl.*, à Pau. } à Bayonne.

Dubois, *adj. de 1re classe*, à Mont-de-Marsan
Tr[illegible] (O✻, *sous-intendant de 2e classe*, à Tarbes.
Chaudruc de Crazanes ✻, *idem*, à Auch.

QUATORZIÈME DIVISION. — *Bordeaux.*

Composé de 4 subdivisions : — 1re Gironde ; — 2e [illegible]arente-Inférieure, — 3e Dordogne ; — 4e Lot-et-G[illegible]onne

M. D'AURELLE DE PALADINES (G✻)Ⓓ, général de division, *commandant supérieur de la division.*
M. Regnier (J. M.) (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

1873. Imprimé le 17 juillet.

	SUBDIVISIONS. MM
1re Gironde	Maurice (C✻), général de brigade, *commandant*, à Bordeaux.
2e Char.-Inf.	Louvent (C✻), général de brig., *commandant*, à La Rochelle.
3e Dordogne	Dulyon de Rochefort (O✻), général de brigade, *commandant*, à Périgueux.
4e Lot-et-Gar.	De Postis du Houlbec (GO✻), gén. de brig., *comm.*, à Agen.

Intendance militaire.

MM.

Pironneau (O✻), *intendant militaire*, à Bordeaux.

Bascle de Lagrèze (O✻), *sous-intendant de 1re classe*
Grall (O✻), *sous-int. de 1re cl.*,
Romanet ✻, *adjoint de 1re classe*,
} à Bordeaux.
Antoine ✻, *s.-int. de 2e cl.*, à La Rochelle.
Leroy, *adjoint de 2e cl.*, à La Rochelle
Demartial ✻, *s.-int. de 2e cl.*, à Périgueux.
Descrimes ✻, *idem*, à Agen

QUINZIÈME DIVISION. — *Nantes.*

Composée de 4 subdivisions : — 1re Loire-Inférieure, — 2e Maine-et-Loire, — 3e Deux-Sèvres, — 4e Vendée.

M. LALLEMAND (C✻), général de division, *commandant la division.*
M. Grangez du Rouet (O✻), colonel, *chef d'état-major.*

	SUBDIVISIONS. MM
1re Loire-Inf. 4e Vendée	Giraud (C✻), général de brigade, *commandant*, à Nantes.
2e Maine-et-Loire.	Gayault de Maubranches (C✻), général de brigade, *commandant*, à Angers.
3e Deux-Sèvres.	Tilion (O✻), général de brigade, *commandant*, à Niort.

Intendance militaire.

MM.

Gayard (O✻), *intendant militaire*, à Nantes.

Gaches (O✻), *sous-int. de 1re cl.*,
Jouan de Kervenoël ✻, *sous-intendant de 2e classe*,
Demange ✻, *sous-int. de 1re cl.*, à Angers.
} à Nantes.
Lacrette ✻, *sous-int. de 2e classe*, à Saumur.
Gelraud, *adjoint de 1re classe*, à La Roche-sur-Yon
Ducrocq ✻, *sous-int. de 2e classe*, à Niort.

SEIZIÈME DIVISION. — *Rennes.*

Composée de 6 subdivisions : — 1re Ille-et-Vilaine ; — 2e Morbihan ; — 3e Finistère, — 4e Côtes-du-Nord, — 5e Manche, — 6e Mayenne

M. DE SONIS (C✻), général de division, *commandant la division.*
M. Boussenard (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*
M. Augeraud (C✻), général de brigade, *commandant l'artillerie.*

	MM. SUBDIVISIONS.
1re Ille-et-Vilaine	Fraboulet de Kerléadec (C✻) gén. de brig., *comm.*, à Rennes.
2e Morbihan.	Champion (C✻), général de brigade, *commandant*, à Vannes.
3e Finistère	Briand (C✻), général de brigade, *commandant*, à Brest.
4e Côtes-du-Nord.	D'Aries (O✻), gén. de brig., *commandant*, à Saint-Brieuc.
5e Manche.	Du Moulin (C✻), général de brig., *commandant*, à Cherbourg
6e Mayenne	De Percin Northumberland (C✻), gén. de brig., *commandant* à Laval.

MM. *Intendance militaire.*

Bon Baillod (C✻), *intendant militaire*, à Rennes.

Courtois (O✻), *sous-int. de 2e cl.*, à Rennes.
Pavot ✻, *adjoint de 2e classe*, à Rennes.
De Grateloup ✻, *idem*, à Vannes.
Gauché de Beaulieu ✻, *sous-intendant de 1re classe*, à Lorient.
Blois (O✻), *sous-intend. de 2e classe*, à Brest.
Bouy ✻, *idem*, à Rennes.
Le Borgne de la Tour (O✻), *sous-intendant de 1re classe*, à Saint-Brieuc.
Lehoucbu, *sous-intendant de 2e classe*, à Saint-Lô
Worms ✻, *adjoint de 1re cl.*, à Cherbourg.
Chapel ✻, *sous-int. de 2e classe*, à Laval.
Poisne de Champeaux ✻, *id.*, à Quimper.

DIX-SEPTIÈME DIVISION (Corse). — *Bastia.*

Composée de 2 subdivisions : — 1re Bastia ; — 2e Ajaccio.

M. Liébert (GO✻), général de division, *commandant la division.*
M. Hubert-Castex (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

1re SUBDIVISION (à Bastia).

(Le commandement de cette subdivision est provisoirement réuni à celui de la division.

2e SUBDIVISION (à Ajaccio).

M. Berger (C✻), général de brigade, *commandant*, à Ajaccio.

MM. *Intendance militaire.*

Santini (O✻), *intendant militaire*, à Bastia.

Deprez ✻, *adjoint de 1re classe*, à Ajaccio. | D'Amade ✻, *sous-int. de 1re cl.*, à Bastia.

DIX-HUITIÈME DIVISION. — *Tours.*

Composée de 4 subdivisions — 1re Indre-et-Loire ; — 2e Sarthe ; — 3e Loir-et-Cher — 4e Vienne.

M. Fauvart-Bastoul (C✻), général de division, *commandant la division.*
M. Folloppe (C✻), colonel, *chef d'état-major.*

MM.	SUBDIVISIONS.
1re Ind.-et-L.	de Boério (O✻), général de brigade, *commandant*, à Tours
2e Sarthe.	Benoit (C✻), général de brigade, *commandant*, au Mans.
3e Loir-et-Ch.	Bounetou (C✻), général de brigade, *commandant*, à Blois.
4e Vienne.	De Gramont (A. A. A. T.) (C✻), gén. de brig., *comm.*, à Poitiers.

MM. *Intendance militaire.*

Rossi (C✻), *intendant militaire*, à Tours.

Lorne (O✻), *sous-int. de 1re cl.*, à Tours.
Lèques ✻, *sous-int. de 2e classe*, à Tours.
Laporte, *adjoint de 2e classe*, à Tours.
Mounier ✻, *sous-int. de 2e classe*, à Poitiers
Conseillant (O✻), *sous-int. de 1re cl.*, à Poitiers
Guillemin ✻, *idem*, à Blois.

DIX-NEUVIÈME DIVISION. — *Bourges.*

Composée de 4 subdivisions : — 1re Cher ; — 2e Nièvre ; — 3e Allier ; — 4e Indre.

M. de l'Abadie d'Aydrein (GO✻), gén. de division, *commandant la division.*
M. Beaudouin (C✻), colonel, *chef d'état-major.*
M. Barbary de Langlade (O✻), général de brigade, *commandant l'artillerie*, à Bourges.

SUBDIVISIONS.	MM.
1re Cher	D'Auvergne (C✻), général de brig., *commandant* à Bourges.
2e Nièvre	De Curten (O✻), général de brigade, *commandant* à Nevers.
3e Allier.	Sanglé-Ferrière (C✻), général de brig., *comm.*, à Moulins.
4e Indre.	Ferri-Pisani (C✻), gén. de brig., *commandant*, à Châteauroux.

Intendance militaire

MM

Vigo Roussillon (C✻), *intendant militaire*, à Bourges.

Gatumeau (O✻), *sous intend. de 1re classe*, Durand de Grossouvre ✻, *sous intendant de 2e classe* De Rangot ✻, *adj. de 2e cl.*,	à Bourges.	Dauvergne, *adj. de 1re cl.*, camp d'Avor Sagui (O✻), *sous-intendant de 2e classe*, à Nevers. [illegible] ✻, *idem*, à Châteauroux Malot (P. A.) (O✻), *idem*, à Moulins.

VINGTIÈME DIVISION. — *Clermont-Ferrand.*

Composée de 3 subdivisions : — 1re Puy-de-Dôme ; — 2e Haute Loire ; — 3e Cantal.

M. CORRÉARD (GO✻), général de division, *commandant la division.*
M. Colin (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

SUBDIVISIONS.	MM.
1re Puy-de-Dôme.	Séatelli (O✻), général de brig., *commandant*, à Clermont.
2e Haute Loire 3e [illegible]	Saurin C✻, général de brigade, *commandant*, au Puy.

Intendance militaire.

MM.

De Mallet (O✻), *intendant militaire*, à Clermont.

Martinie ✻, *sous-int. de 1re cl.*, François ✻, *adj. de 1re classe*, Despech, *adjoint de 2e classe*,	à Clermont-Ferrand.	Le [illegible] ✻, *adjoint de 1re classe* au Puy Mariande ✻, *idem*, à Aurillac.

VINGT-UNIÈME DIVISION. — *Limoges.*

Composée de 4 subdivisions : — 1re Haute-Vienne ; — 2e Creuse, — 3e Corrèze ; — 4e Charente.

M. DE LARTIGUE (GO✻), général de division, *commandant la division.*
M. Régnier (P. A.) (O✻), lieutenant-colonel, *chef d'état-major.*

SUBDIVISIONS.	MM
1re Haute-Vienne.	Bastard des Portes C✻, général de brig., *comm.*, à Limoges.
2e Creuse.	Hanoteau (C✻), gén. de brig., *comm.*, à Guéret.
3e Corrèze.	Le commandement de cette subdivision est provisoirement réuni à celui de la subdivision de la Haute-Vienne.
4e Charente.	Louveau de la Guigneraye (O✻), général de brigade, *commandant*, à Angoulême.

Intendance militaire.

MM.

Huot de Neuvier (C✻), *intendant militaire*, à Limoges.

Tournès O✻, *sous-int. de 1re cl.*, Hamant ✻, *adj. de 1re cl.*, Goujut *dit* Maillard ✻, *idem*, à Guéret.	à Limoges.	[illegible] ✻, *sous-intendant de 2e classe*, à Tulle De Ruffi de Pontevez Gévaudan, *adjoint de 1re classe*, à Angoulême.

VINGT-DEUXIÈME DIVISION. — *Grenoble.*

Composée de 4 subdivisions : — 1re Isère ; — 2e Hautes-Alpes ; — 3e Savoie ; — 4e Haute-Savoie.

M. MICHELER (C✻), général de division, *commandant la division.*
M. Borson (C✻), colonel, *chef d'état-major.*
M. Favé (C✻), général de brigade, *commandant l'artillerie.*

MM.	SUBDIVISIONS.
1re Isère. 2e Htes-Alpes.	Nayral (C✻), général de brig., *commandant*, à Grenoble.
3e Savoie. 4e Hte-Savoie.	Feillet-Pilatrie (O✻), général de brigade, *comm.*, à Chambéry.

Intendance militaire.

MM.

Duché (O✻), *intendant militaire*, à Grenoble.

Lemaitre (O✻), *sous-intendant de 1re classe* } à Grenoble.
Ch...le ✻, *adjoint de 1re classe*, } à Grenoble.
Ca...e ✻, *adjoint de 1re classe*, à Vienne.
Pézeril (O✻), *s.-int. de 2e cl.*, à Grenoble.

Dumoulin (O✻), *sous-intendant de 2e classe* à Chambéry.
Aller ✻, *idem*, à Gap.
Boulanger ✻, *sous-int. de 2e cl.*, à Annecy.

ALGÉRIE.

M. CHANZY (GO✻ ...), général de division, *gouverneur général civil de l'Algérie, commandant les forces de terre et de mer.*

Le Mouton de Boisdeffre ✻, *chef d'escadron*,
Mansuy, *capitaine*, } *Aides-de-camp*

DIVISION D'ALGER. — *Alger.*

M. WOLFF (C✻), général de division, *commandant la division.*
M. N. . . . colonel, *chef d'état-major.*

MM.	SUBDIVISIONS.
Le Tourneur (C✻),	général de brigade, *commandant*, à Alger.
Bressolles (O✻),	général de brigade, *commandant*, à Dellys
De Loverdo (C✻),	général de brigade, *commandant*, à Médéah.
Carteret-Trécourt (C✻),	général de brigade, *commandant*, à Orléansville.

Brigade mobile d'infanterie dans la division d'Alger.

M. Saussier (C✻), général de brigade, commandant la brigade.

État-major général.

M. Vuillemot (C✻), général de brigade, *chef d'état major général.*
De la Soujeole (O✻), colonel, *sous-chef d'état-major général.*
M. Farre (C✻), général de brigade, *commandant supérieur du génie*

MM. *Intendance militaire.*

Lévy (C✻), *intendant militaire*, à Alger.

Garric ✻, *sous-int. de 2e classe*, } à Alger
Vi...ux ✻, *idem*, } à Alger
De La Ville, *adjoint de 1re cl.*, } à Alger
Laloy, *adjoint de 2e classe*, } à Alger
Cosson, *adjoint de 1re classe*, à Medeah.

Lemerle ✻, *adj. de 1re classe*, à Blidah.
Leyrat ✻, *adjoint de 1re classe*, à Aumale.
Bous, *idem*, au fort National.
Carrière, *adjoint de 2e classe*, à Médéah.
Stanislas, *idem*, à Orléansville

DIVISION D'ORAN. — *Oran.*

M. Osmont (GO✻), général de division, *commandant la division.*
M. Mélin (C✻), colonel, *chef d'état-major.*

MM — SUBDIVISIONS.

Cousin (C✻), général de brigade, *commandant*, à Oran.
Cérez (C✻), général de brigade, *commandant*, à Mascara.
Dastugue (O✻), général de brigade, *commandant*, à Tlemcen.

MM. — *Intendance militaire.*

Rousseau (O✻), *intendant militaire*, à Oran.

Vuillaume ✻, *sous-int. de 1re cl.*, à Oran,
Castaing ✻, *adjoint de 1re classe*, à Oran.
Boutereau, *idem*, à Tlemcen.
De la Grandière, *adj. de 2e cl.*, à Tlemcen
Chariot, *adjoint de 1re classe*, à Mascara.
Termonia, *adjoint de 1re classe*, à Oran.
Malharmé ✻, *idem*, à Mostaganem.
Jourdan, *idem*, à Mascara
Desmazes, *idem*, à Sidi-bel-Abbès.

DIVISION DE CONSTANTINE. — *Constantine.*

M. Le Poittevin de la Croix de Vaubois (GO✻), général de division, *commandant la division.*
M. Filippi (O✻), colonel, *chef d'état-major.*

MM — SUBDIVISIONS.

Bonnet (C✻), général de brigade, *commandant*, à Constantine.
Rébillard (O✻), général de brigade, *commandant*, à Bône.
Mis de Galliffet (C✻), général de brigade, *commandant*, à Batna.
Deplanque (O✻), général de brigade, *commandant*, à Sétif.

MM — *Intendance militaire.*

Cayol (O✻), *intendant militaire*, à Constantine.

Taquain ✻, *s.-int. de 2e cl.*, à Constantine.
Berneval Franchoville ✻, *idem*, à Batna.
Cauneille, *adj. de 2e classe*, à Philippeville.
Déburaux, *adjoint de 1re cl.*, à Philippeville.
Harroy, *adjoint de 2e classe*, à Bône.
Heliot ✻, *adjoint de 1re classe*, à Sétif
Duchaise, *adjoint de 2e classe*, à Batna
Cornet ✻, *adjoint de 2e classe*, à Bougie.
Heliot, *adjoint de 1re classe*, à Constantine

SECTION V.

ÉTATS-MAJORS DES PLACES.

Le décret du 3 février 1864, modifié par celui du 26 juin 1867 et par une décision du 5 décembre de la même année, a réglé comme il suit le nombre d'officiers appartenant au cadre de l'état-major des places, soit dans l'intérieur, soit en Algérie; savoir: 30 colonels, 15 lieutenants-colonels, 56 chefs de bataillon, d'escadron ou majors; 200 capitaines; 33 lieutenants; 12 sous-lieutenants, 5 aumôniers. — Total: 351 officiers[1].

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

Seine.....	Paris, *voir* page 709.	
	Vincennes	Teyssier (O✻), colonel, *commandant la place.*
		L'abbé N.... *aumônier.*
	Mont-Valérien	Lochner (O✻), lieut.-colonel, *comm. la place.*
	Charenton	Allou (O✻), major d'infanterie, *idem.*
	Romainville	Lannebit (O✻), chef de bataillon, *idem.*
	Nogent	Gaulet ✻, chef d'escadron, *idem.*
	Issy	Sarrat ✻, capitaine, *idem.*
	Noisy-le-Sec	Jeanningros (O✻), capitaine, *idem.*
	Andrezy-lès	Lacarcel (O✻), capitaine, *idem.*
	Montrouge	Porte ✻, chef de bataillon, *idem.*
	Bicêtre	Hauer (O✻), chef de bataillon, *idem.*
	Ivry	Grenier ✻, capitaine, *idem.*

DEUXIÈME DIVISION MILITAIRE.

Seine-Inf.	Le Hâvre	Théron (C✻), lieut.-colonel, *comm. la place.*
	Château de Dieppe	Moreau ✻, capitaine, *idem.*

TROISIÈME DIVISION MILITAIRE.

Nord.....	Dunkerque	Boutet de Mezug (C✻), colonel, *com. la place*
	Bergues	Leclerc ✻, capitaine, *idem.*
	Lille	Guilot de la Poterie (O✻), colonel, *idem.*
		Hautson (O✻), chef de bat., *major de place.*
	Douai	Cassagne (C✻), colonel, *commandant la place.*
	Condé	Buisson (O✻), chef de bataillon, *idem.*
	Valenciennes	Deslandes (O✻), colonel, *idem.*
	Bouchain	Pruvrel ✻, capitaine, *idem.*
	Maubeuge	Taillant (C✻), lieutenant-colonel, *idem.*
	Cambrai	Bourboulou (O✻), colonel, *idem.*
	Landrecies	De Bonnefoux (O✻), chef d'escadron, *idem.*
Pas-de-Calais.	Aire	Beaupleu ✻, capitaine, *idem.*
Somme....	Citadelle d'Amiens	Sarre-Filhoulaud (O✻), capitaine, *com. la place.*

QUATRIÈME DIVISION MILITAIRE.

Aisne.....	Soissons	Canelle de la Lobbe (O✻), lieut.-colonel, *com.*
Ardennes..	Givet	Devoluet (C✻), colonel, *idem.* [*la place.*

SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE.

Doubs.....	Besançon	Lostie de Kerhor (O✻), colonel, *comm. la place.*
		Cornilot (O✻), chef de bat., *major de place.*
		L'abbé Echenoz ✻, *aumônier.*
	Citadelle de Besançon	Olivier ✻, capitaine, *commandant la place.*
Hte-Marne..	Langres	Dupré (O✻), lieutenant-colonel, *idem.*

1. Par décret du 1er avril 1872, le corps de l'état-major des places a été supprimé par voie d'extinction, sauf en ce qui concerne les capitaines, lieutenants et sous-lieutenants secrétaires-archivistes de division et de place et les aumôniers.

HUITIÈME DIVISION MILITAIRE.

Rhône..	Lyon.....	Le commandement de la place est réuni à celui de la subdivision du Rhône, *voir* page 718.
Ain..	Pont-d'Ain.....	Lade ✲, capitaine, *commandant la place.*
Côte-d'Or	Auxonne.....	Dermier (O✲), chef de bataillon, *idem.*

NEUVIÈME DIVISION MILITAIRE.

Bouches-du-Rhône.	Marseille.....	Reboul ✲, chef d'escadron, *major de la place.*
	Fort-St-Nicolas de Marseille.	Cauvin (O✲), capitaine, *commandant la place.*
Var.....	Toulon.....	Amat (O✲), colonel, *idem.*
		Hivart ✲, chef d'escadron, *major de la place.*
	Fort Lamalgue..	Barbé ✲, capitaine, *commandant la place.*
	Porquerolles (îles d'Hyères).....	L'abbé Olivier, *aumônier.*
Basses-Alpes.	Sisteron et citadelle	Fraisse ✲, capitaine, *commandant la place.*
Alpes-Mar..	Antibes.....	Pin (O✲), lieutenant-colonel, *idem.*
	Fort Sainte-Marguerite	Déal ✲, capitaine, *idem.*

DIXIÈME DIVISION MILITAIRE.

Hérault....	Citadelle de Montpellier.	Almès ✲, capitaine, *commandant la place.*

ONZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Pyrénées-Orientales.	Perpignan.....	[illegible] ✲), colonel, *commandant la place.*
	Citadelle de Perpignan	[illegible] ✲, capitaine, *commandant la place.*
	Fort-les-Bains.....	[illegible] ✲ [illegible] *idem.*
	Collioure.....	Bellon de Chassy ✲, capitaine, *idem.*
	Port-Vendres.....	[illegible], *idem.*
	Bellegarde.....	Fourest (O✲), chef d'escadron, *idem.*
		[illegible] ✲, *aumônier.*

TREIZIÈME DIVISION MILITAIRE

Basses-Pyrénées	Citadelle de St-Jean Pied-de-Port.....	Bossy (O✲), chef de bat., *commandant la place.*
	Bayonne.....	Mannelle (C✲), colonel, *idem.*
		Moulon (O✲), chef d'escadron, *major de place.*
	Citadelle de Bayonne...	Adam ✲, capitaine, *commandant la place.*

QUATORZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Gironde....	Blaye et fort Médoc.....	Meurice ✲, chef d'esc., *commandant la place.*
Charente-Inférieure.	Ile d'Aix.....	Machoré (O✲), chef d'escadron, *idem.*
	Rochefort.....	Hellouin de Menibus (O✲), colonel, *idem.*
	La Rochelle.....	Desaleux (O✲), Lieutenant-colonel, *idem.*
	Saint-Martin (île de Ré)..	Gaucherel (O✲), major d'infanterie, *idem.*

SEIZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Ille-et-Vil.	Saint-Malo.....	Melchon d'Arc (O✲), lieut.-col., *comm. la place.*
Morbihan..	Belle-Isle.....	Augier (O✲), lieutenant-colonel, *idem.*
	Fort-Penthièvre-Quiberon	Porcherot ✲, capitaine, *idem.*
	Lorient.....	Jouannan (O✲), colonel, *idem.*
	Port-Louis.....	Pinaux (O✲), chef d'escadron, *idem.*
Finistère..	Brest.....	Clerget (O✲), major de caval., *major de place.*
	Granville.....	De la Bretesche (O✲), chef d'esc., *comm. la place.*
Manche....	Cherbourg.....	Courrech (O✲), colonel, *idem.*
		Lejosne (O✲) chef d'escadron, *major de place.*
	Fort de l'Ile Pelée (Cherbourg).....	Carre ✲, capitaine, *commandant la place.*
		L'abbé Roig *dit* Bourdeville ✲, *aumônier.*
	Fort des Flamands (*idem*).	Watremez ✲, capitaine, *commandant la place.*
	Fort de Querqueville...	Guichard ✲, capitaine, *idem.*

DIX-SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE.

Corse.	Calvi	Ferry ✻, capitaine, *commandant la place.*
	Bastia	Bourrel (O✻), lieutenant-colonel, *idem.*
	Corte	Gautier (O✻), chef de bataillon, *idem.*
	Bonifacio	Mazure ✻, capitaine, *idem.*

VINGT-DEUXIÈME DIVISION MILITAIRE.

Isère	Grenoble	Touya-Gondes (O✻), chef d'esc., *major de pl.*
	Château-Trident, fort Lesdiguières, fort Rabot	Beaumont ✻, capitaine *commandant la place.*
Htes-Alpes.	Embrun	Chabert (O✻), chef de bataillon, *idem.*

ALGÉRIE.

DIVISION D'ALGER.

Alger	Alger	Lassonnais ✻, chef de bat. *major de place.*
	Casbah d'Alger	Jamin ✻, capitaine *commandant la place.*
	Fort l'Empereur	Jarro ✻, capitaine, *idem.*
	Blidah	Roussel (O✻), major d'infanterie, *idem.*
	Milianah	Laguerre (O✻), chef de bataillon, *idem.*
	Orléansville	Duterire ✻, capitaine, *idem.*
	Dellys	Ramakers (O✻), capitaine, *idem.*
	Aumale	Larivière (O✻), chef d'escadron, *idem.*

DIVISION D'ORAN.

Oran	Oran	Goyer ✻, chef de bataillon, *major de place.*
	Mascara	Desbaines ✻, chef de bataillon, *idem.*
	Fort de Mers-el-Kebir	[illegible] ✻, capitaine, *idem*
	Sa[illegible]	B[illegible], chef de bataillon, *idem.*
	Sebdou	Boucheseiche ✻, capitaine, *idem.*

DIVISION DE CONSTANTINE.

Constantine	Constantine	Berthau-Duchesne (O✻), colonel, *comm. la pl.*
	Bône	Desalle ✻, chef d'escadron, *idem.*
	Bougie	Valle (O✻), capitaine, *idem.*
	Biskra	Guitton ✻, capitaine, *idem.*

SECTION VI.

GENDARMERIE.

Ce corps se compose : 1° de la gendarmerie nationale, formée de 26 légions, pour le service des départements et de l'Algérie ; 2° d'une légion de gendarmerie mobile, 3° de la garde républicaine, chargée du service spécial de la ville de Paris ; 4° de la gendarmerie coloniale, composée de quatre compagnies, pour la Martinique, la Guadeloupe, l'île de la Réunion et la Nouvelle-Calédonie, et de détachements à la Guyane française, à la Cochinchine, au Sénégal, aux îles Taïti et à Saint-Pierre et Miquelon.

PREMIÈRE LÉGION.

M. Bouttier (C✻), colonel, *chef de légion*, à Paris.

Compagnie de la Seine.	Paris	Ramolino (O✻), chef d'escadron, *commandant*.
		Saint-Etienne, capitaine-trésorier.
		Vincent (O✻), médecin principal de 1re classe.
		1re *section*. Garnier, capitaine
		2e *section*. Stainville ✻, *idem*
	Saint-Denis	Tisserant ✻, *idem*.
	Courbevoie	Martinon ✻, *idem*.
	Sceaux	Mathieu de Fossey ✻, *idem*.
	Versailles	Creyton, *idem*.
	Montrouge	Doulmet, *idem*.
Compagnie de Seine-et-Oise	Versailles	Peillard (O✻), chef d'esc., *commandant*.
		Mairet ✻, capitaine-trésorier.
		Boisset ✻, capitaine.
	St-Germ.-en-Laye	Devillers, capitaine.
	Corbeil	Secret, *idem*
	Rambouillet	Denoyelle ✻, *idem*.
	Pontoise	Vannaque *idem*.
	Montmorency	Pinte ✻, lieutenant.
	Étampes	Waiss, *idem*
	Mantes	Merlet ✻, *idem*.
Compagnie de Seine-et-Marne.	Melun	Le Doyen (O✻), chef d'esc, *commandant*.
		Renack ✻, lieutenant-trésorier.
		Quentin ✻, capitaine.
	Fontainebleau	Révial ✻, *idem*.
	Meaux	Hervieux, *idem*.
	Coulommiers	Rémaré, lieutenant.
	Provins	Boswelh ✻, *idem*.
Compagnie de l'Oise.	Beauvais	Chabert (O✻), chef d'escadron, *commandant*.
		Oudaille, sous-lieutenant-trésorier.
		Larousse ✻, capitaine.
	Senlis	Scalini, *idem*.
	Compiègne	D'Abadie, *idem*.
	Clermont	Duval ✻, lieutenant.

DEUXIÈME LÉGION.

M. Potié (C✻), colonel, *chef de légion*, à Rouen.

Compagnie de la Seine-Infér.	Rouen	Aubry ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Gérard, capitaine-trésorier
		Martin St-Fr.) ✻, capitaine.
	Elbeuf	Pernot (J. B.), lieutenant.
	Yvetot	Chevalier (P. J. A.) ✻, capitaine
	Le Hâvre	Méry (A. A.), *idem*.
	Dieppe	Rabut, *idem*
	Neufchâtel	Michel (V.), lieutenant.

Compagnie de l'Eure.	Evreux	Grandjacquet ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Marie (G. F. S.), lieutenant-trésorier.
		De Moucheron ✻, capitaine.
	Louviers	Riffard ✻, *idem.*
	Pont-Audemer	Muller ✻, *idem*
	Les Andelys	Lefebvre, sous-lieutenant.
	Bernay	Leduc, lieutenant.
Compagnie du Calvados.	Caen	Chenet (O✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Ferret, lieutenant-trésorier.
		De Christen, capitaine.
	Bayeux	Langlois (O✻), *idem.*
	Lisieux	Braconnier ✻, *idem.*
	Falaise	Linay, lieutenant.
	Pont-l'Évêque	Charpentier, *idem.*
	Vire	Lacam ⊛, *idem.*
Compagnie de l'Orne.	Alençon	Chauvot de Beauchêne ✻, chef d'esc., *comm*
		Lemonnier, sous-lieutenant-trésorier.
		Mittaine ✻, capitaine.
	Mortagne	Tecquer, *idem.*
	Laigle	Huck ⊛, sous-lieutenant.
	Argentan	Simon ✻, capitaine.
	Domfront	Sureau, Lieutenant.

TROISIÈME LÉGION.

M. Blondel (O✻), colonel, *chef de légion*, à Lille.

Compagnie du Nord.	Lille	Dupleix (O✻), chef d'escadron, *commandant*
		Lebdo ✻, capitaine-trésorier.
		Duphil ✻, capitaine.
	Roubaix	Paul ✻, lieutenant.
	Douai	Dupont ✻, capitaine.
	Valenciennes	Rossignol ✻, *idem.*
	Cambrai	Pol, *idem.*
	Dunkerque	Drouel, *idem*
	Avesnes	Dubois, sous-lieutenant.
	Hazebrouck	Carb ⊛, *idem*
Compagnie du Pas-de-Calais.	Arras	Hédelouart (O✻), chef d'escadron, *command*
		Wagnez, sous-lieutenant-trésorier.
		Martin (G.) ✻, capitaine.
	Boulogne	Taffinades, *idem.*
	Saint-Omer	Petit (D. M. J.) ✻, *idem.*
	St.-Pol	Richard (C. A.) ✻, lieutenant.
	Montreuil	Forterre, lieutenant
	Béthune	Hachon, sous-lieutenant.
Compagnie de la Somme.	Amiens	Huff (O✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Martin [illegible], lieutenant trésorier.
		Rouyer (V.) ✻, capitaine.
	Abbeville	Bergeron ✻, *idem.*
	Péronne	Faroul, *idem*
	Montdidier	Franjus ⊛, lieutenant.
	Doullens	Chobert ⊛, sous lieutenant.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Sébastien ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Châlons.

Compagnie de la Marne.	Châlons sur-Marne	Aimon (O✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Tuffet, capitaine trésorier
		Jubault ✻, capitaine.
	Reims	Jaëger ⊛✻, *idem.*
	Epernay	Drouet ✻, *idem.*
	Sezanne	Gégonne, lieutenant.
	Vitry le-François	Aymonin, sous-lieutenant.
	Sainte-Menehould	Capelle, lieutenant.

Compagnie de l'Aisne	Laon	Masscnot (O✲), chef d'escadron, *commandant.*
		Poupart, lieutenant-trésorier.
		Narrince, capitaine.
	Crouy	Gautherat, lieutenant.
	Soissons	Jean [illegible]
	Château-Thier	Joullié ✲, *idem.*
	Vervins	Garnier, lieutenant.
		Joubaut, *idem.*
Compagnie des Ardennes.	Mézières	De Gaudel ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Davesne, lieutenant-trésorier.
	Rethel	Moriot ✲, capitaine.
		Wauthier ✲, *idem.*
	Sedan	Granjon ✲, *idem.*
	Rocroi	Chatelain, sous-lieutenant.
	Vouziers	Attuyt, lieutenant.

CINQUIÈME LÉGION.

M. Guillemard (O✲), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Nancy.

Compagnie de Meurthe-et-Moselle.	Nancy	Laurent ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		[illegible]
		Salm ✲, capitaine.
	Lunéville	Lepetitdidier ✲, *idem.*
	Toul	Leseurre ✲, *idem.*
	Briey	Hoen ✲, lieutenant.
Compagnie de la Meuse.	Bar-le-Duc	Monssu ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Vaurlois ✲, lieutenant-trésorier.
		Girod ✲, capitaine.
	Commercy	Robert (J. N. A.) ✲, *idem.*
	Verdun	Coulon ✲, *idem.*
	Montmédy	Charcard, sous-lieutenant.
Compagnie des Vosges.	Epinal	[illegible] (O✲), chef d'escadron, *commandant.*
		[illegible]
		Luggi ✲, capitaine.
	Mirecourt	Vassour, sous-lieutenant.
	Neufchâteau	[illegible]
	Saint-Dié	Nayrolles ✲, lieutenant.
	Remiremont	Saucourt, lieutenant.

SEPTIÈME LÉGION.

M. de Colonjon (C✲), colonel, *chef de légion*, à Besançon.

Compagnie du Doubs.	Besançon	Martin, chef d'escadron, *commandant.*
		Bailly, capitaine-trésorier.
		Titercher ✲, capitaine.
	Baume-les-Dames	Panien ✲, *idem.*
	Montbéliard	[illegible] *idem.*
	Pontarlier	Mo[illegible], lieutenant.
Compagnie du Jura.	Lons-le-Saunier	Dorant (O✲), chef d'escadron, *commandant.*
		Gu[illegible], lieutenant-trésorier.
		Jougette ✲, capitaine.
	Dôle	Arnaud ✲, *idem.*
	Poligny	Robert (D.) ✲, lieutenant.
	Saint-Claude	Pluet, sous-lieutenant.
Compagnie de la Haute-Marne.	Chaumont	Vogelin ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Bourgeois, sous-lieutenant-trésorier.
		Goranflaux de la Giraudière ✲, capitaine.
	Langres	Rodet, *idem.*
	Vassy	Braye ✲, lieutenant.
Compagnie de la Haute-Saône	Vesoul	D'Orsanne (O✲), chef d'escadron, *commandant.*
		Crentzer ✲, lieutenant-trésorier.
		Carvallo ✲, capitaine.
	Gray	[illegible], *idem*
	Lure	Arvet de la Thibeaudierre ✲, lieutenant.
	Belfort	Lebon ✲, capitaine

HUITIÈME LÉGION.

M. Godey de Mondésert (O✻), colonel, *chef de légion*, à Lyon.

Compagnie du Rhône	Lyon	Schneider, chef d'escadron, *commandant.*
		[illegible], lieutenant-trésorier
		Pique Ⓧ, capitaine.
	Givors	De Chaptal Lamure, lieutenant.
	[illegible]	[illegible]umet ✻, capitaine
	[illegible]	[illegible]on, lieutenant.
Compagnie de la Loire.	Saint-Etienne	Delegrange ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Stenus ✻, lieutenant trésorier
		De Vaugelet, capitaine
	Rive-de-Gier	Gustin ✻, lieutenant.
	Montbrison	De Foucault ✻, capitaine.
	Roanne	Laroche ✻, *idem.*
Compagnie de la Drôme.	Valence	Robin ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Ocquidem, lieutenant-trésorier.
		Letertre, capitaine.
	Montélimar	Marchand ✻, *idem.*
	Nyons	Lécuyer, sous-lieutenant.
	Die	Mairesse, sous-lieutenant.
Compagnie de l'Ardèche.	Privas	Chanot ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Claire, sous-Lieutenant-trésorier.
		Vacquier ✻, capitaine
	Tournon	Le Bas, *idem.*
	Annonay	Alexandre, lieutenant.
	Largentière	Beaumont, capitaine
	Aubenas	Jacquart Ⓧ, lieutenant.

NEUVIÈME LÉGION.

M. Geille ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Marseille.

Compagnie des Bouches-du-Rhône.	Marseille	Belassime (O✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Desfontaine ✻, capitaine-trésorier.
		Giraud ✻, capitaine
	Aubagne	Villemin Ⓧ, lieutenant
	Aix	Delmeux ✻, capitaine.
	Salon	Henry, lieutenant.
	Arles	Marceron, capitaine.
	Tarascon	Tenot Ⓧ✻, lieutenant.
Compagnie de Vaucluse.	Avignon	Guibert ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Cuchetet, lieutenant-trésorier.
		Bertrand (V. E.) ✻, capitaine.
	Orange	Dasseto Ⓧ✻, *idem.*
	Carpentras	Castel (C. F. C.), Ⓧ✻, *idem.*
	Apt	[illegible] Lieutenant

DIXIÈME LÉGION.

M. Stefani (O✻), colonel, *chef de légion*, à Montpellier.

Compagnie de l'Hérault.	Montpellier	Marquet ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Gaérgois ✻, capitaine trésorier
		Gangel ✻, capitaine
	Cette	Perrin, lieutenant.
	Béziers	Flacon ✻, capitaine.
	Bédarieux	Boullenger, lieutenant.
	Lodève	Charme ✻, capitaine.
	Saint-Pons	Coutan ✻, lieutenant.
Compagnie de l'Aveyron	Rodez	Guimbal ✻, chef d'escadron, *commandant.*
		Bénier Ⓧ, lieutenant trésorier.
		Repiquet ✻, capitaine.
	Villefranche	Larroque ✻, *idem.*
	Millau	Dulyc [illegible]loch fort ✻, *dem.*
	Espalion	Coutin (A.), sous-lieutenant.
	Saint-Affrique	Gutzwiller, *idem.*

Compagnie de la Lozère.	Mende	Tarnier, chef d'escadron, *commandant.*
		Massignat, lieutenant-trésorier.
		Stévenin ✲, capitaine.
	Marvejols.	Queyre, *idem.*
	Florac	Borelly, Lieutenant.
Compagnie du Gard.	Nimes.	Berliat ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Bodet, sous-lieutenant-trésorier.
		Fargues ✲, capitaine.
	Alais	Maillé ✲, *idem.*
	Uzès	Mézière, lieutenant.
	Le Vigan	Rauscher, sous-lieutenant.

ONZIÈME LÉGION.

M. Cullet (A. C. E.) ✲, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Perpignan.

Compagnie des Pyrénées-Orient.	Perpignan	Mignotte ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Petitgand, capitaine-trésorier
		[illegible] ✲, capitaine.
	Céret	Cazenux ✲, *idem.*
	Prades	Pergot, lieutenant.
Compagnie de l'Ariége.	Foix	Azaïs (O✲), chef d'escadron, *commandant.*
		Macé, lieutenant-trésorier
		Chrétien ✲, capitaine.
	Pamiers	Achith ✲, *idem.*
	Saint Girons	Grissonnanche ✲, lieutenant.
Compagnie de l'Aude	Carcassonne	Boutard (O✲), chef d'escadron, *commandant.*
		Quetier-Labrière, lieutenant-trésorier.
		Gerodias ✲, capitaine.
	Narbonne	Cayre, *idem.*
	Limoux	Quintin de Kercadio ✲, *idem.*
	Castelnaudary	Lancelot, sous-lieutenant.

DOUZIÈME LÉGION.

M. Croux (O✲), colonel, *chef de légion*, à Toulouse.

Compagnie de la Haute-Garonne.	Toulouse	Caton ✲, chef d'escadron, *commandant.*
		Marchand (F.), capitaine-trésorier.
		Florentin ✲✲, capitaine.
	Saint-Gaudens	Lacroix ✲✲, *idem.*
	Villefranche	Millot, sous-lieutenant.
	Muret	Schmitz ✲, lieutenant.
Compagnie de Tarn-et-Garonne.	Montauban	Amat (E. L. A.) ✲, chef d'escadron, *commandant*
		Valantin, lieutenant-trésorier.
		Keszler ✲, capitaine.
	Castel-Sarrasin	Bérnard ✲, *idem*
	Moissac	Ketterlin, sous-lieutenant.
Compagnie du Lot.	Cahors	[illegible] ✲, chef d'escadron, *commandant*
		[illegible] sous-lieutenant-trésorier
		[illegible], capitaine
	Figeac	Quet[illegible] ✲, *idem*
	Gourdon	Schwalm, sous-lieutenant.
Compagnie du Tarn.	Albi	Castel (C. E.) ✲, chef d'escadron, *commandant*
		Cousy, lieutenant-trésorier.
		Leborne ✲✲, capitaine.
	Castres	Birgy ✲, *idem*
	Brassac	Thiéry, lieutenant.
	Lavaur	Lacorre ✲, *idem.*
	Gaillac	Daran ✲, *idem.*

TREIZIÈME LÉGION.

M. Chastenet (O ✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Bayonne.

Compagnie des Basses-Pyrénées.	Pau	Raymond ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Leroy ✻, capitaine-trésorier.
		Lapeyre, capitaine.
	Bayonne	Jacquin, *idem*
	Hasparren	Hiquily, lieutenant.
	Oloron-Ste Marie	Hinot, sous-lieutenant.
	Mauléon	Chaussoy Ⓜ, sous-lieutenant.
	Orthez	Lenning Ⓜ, lieutenant.
Compagnie des Landes.	Mont-de Marsan	Lombard Marlot (O ✻), chef d'esc., *commandant*.
		Cavalier, lieutenant-trésorier.
		Momy, capitaine.
	Sabres	Grandini, lieutenant.
	Dax	Dheur ✻, capitaine.
	Saint Sever	Dubois (D. V.) ✻, lieutenant.
Compagnie du Gers	Auch	Massotta ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Juboulat Ⓜ, lieutenant-trésorier.
		Brassande, capitaine.
	Mirande	Hurstel ✻, *idem*.
	Condom	Saint-Blancat, lieutenant.
	Lectoure	Teulère, lieutenant.
	Lombez	Drevon ✻, *idem*.
Compagnie des Hautes-Pyrénées.	Tarbes	Gaudefroy ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Carbonneau, lieutenant-trésorier.
		Garves, capitaine
	Bagnères	Rifaut ✻, *idem*.
	Argelès	Gaillard, Leutenant.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. Peletingeas (O ✻), colonel, *chef de légion*, à Bordeaux.

Compagnie de la Gironde.	Bordeaux	Maret ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Dubois ✻, capitaine-trésorier.
		Bouchon-Saint Amand, capitaine.
	La Bastide	Devosse, lieutenant.
	La Réole	Cuquemois ✻, capitaine.
	Libourne	Ducoux ✻, *idem*.
	Lesparre	Pâté Ⓜ, Lieutenant.
	Bazas	Masson Ⓜ, *idem*.
	Blaye	Lecroix (H.), ✻, *idem*.
Compagnie de la Charente-Inférieure	La Rochelle	Dumonchaux ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Gillot, sous-lieutenant-trésorier.
		Grançon ✻, capitaine.
	Rochefort	Biot ✻ *idem*
	Saintes	Garnier Ⓜ, *idem*
	St Jean d'Angely	Chevry, Lieutenant.
	Jonzac	Arnaud, *idem*.
	Marennes	Chabrol, *idem*.
Compagnie de la Dordogne.	Perigueux	Velay ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Naguet, sous-lieutenant-trésorier.
		Fessart, capitaine.
	Sarlat	Minet ✻, *idem*.
	Bergerac	Pauly ✻, *idem*.
	Lalinde	Dupré (B.) Ⓜ✻, lieutenant.
	Nontron	Coppé, *idem*
	Libourne	Pasquier (F.), *idem*.
Compagnie de Lot-et-Garonne.	Agen	Masso Ⓜ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Laporte, lieutenant-trésorier
		Morel (P. E. V.), ✻, capitaine.
	Marmande	Darrodes, *idem*.
	Nerac	Nicot Ⓜ✻, lieutenant.
	Villeneuve-s.-Lot	Surget ✻, *idem*.

QUINZIÈME LÉGION.

M. Hanison ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Nantes.

Compagnie de la Loire-Inférieure	Nantes	Colonna ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Léonard ✻, capitaine-trésorier.
		Debelfort ✻, capitaine.
	Saint-Nazaire	Lévêque ✻, *idem*.
	Châteaubriant	Vigoureux, sous-lieutenant.
	Ancenis	Dutertre-Duport, sous-lieutenant.
	Paimbœuf	Guenon ✻, lieutenant.
Compagnie de Maine-et-Loire.	Angers	De Cillart de Kermainguy ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Delle, sous-lieutenant-trésorier.
		Epron, capitaine.
	Cholet	M[illegible] ✻, *idem*.
	Saumur	Ozanne ✻, *idem*.
	Baugé	Dupuy ✻, lieutenant.
	Segré	V[illegible], lieutenant.
Compagnie des Deux-Sèvres	Niort	Béchet ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Madur, lieutenant-trésorier.
		Amade, capitaine.
	Melle	Seguin, *idem*.
	Bressuire	Mareau, *idem*.
	Parthenay	Bertrand (C. N.), lieutenant.
Compagnie de la Vendée.	La Roche-sur-Yon	Lubet ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		L[illegible] ✻, capitaine-trésorier.
	Montaigu	Prieur ✻, capitaine.
	Fontenay-le-Comte	Panien ⊛, sous-lieutenant.
	Les Sables	Peyranne, capitaine.
	Challans	Rolland Piègue, sous-lieutenant.
		Martin (L. S.), *idem*.

SEIZIÈME LÉGION.

M. Petitjean ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Rennes.

Compagnie d'Ille-et-Vilaine	Rennes	Faure (L. J.) (O✻), *commandant*.
		S[illegible] ✻, capitaine-trésorier.
		Bergasse ✻, capitaine.
	Saint-Malo	L[illegible] ✻, *idem*.
	Montfort-sur-Meu	Sup[illegible], *idem*.
	Fougères	Verjux, sous-lieutenant.
	Vitré	Bémer ⊛, *idem*.
	Redon	Dessoyer, lieutenant.
Compagnie de la Manche.	Saint-Lô	Bertrand de Lafiotte ✻, chef d'esc., *command.*
		Molière, Lieutenant-trésorier.
		Cochard ✻, capitaine.
	Cherbourg	Gillereau ✻, *idem*.
	Coutances	Laurin ✻, *idem*.
	Avranches	Ferté, sous-lieutenant.
	Mortain	Baumes, *idem*.
	Valognes	Antoine ✻, lieutenant.
Compagnie de la Mayenne.	Laval	Delattre ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Bidenne, sous-lieutenant-trésorier.
		Bellanger ✻, capitaine.
	Mayenne	Jonquière, *idem*.
	Château-Gontier	Hovasse, lieutenant.

DIX-SEPTIÈME LÉGION (*Corse*).

M. Alliez (O✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Bastia.

1re compagnie...	Bastia	Casanova ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Pommier, capitaine-trésorier.
		Lassaire ✻, capitaine.
	Vescovato	L[illegible], sous-lieutenant.
	Calvi	Vannier ⊛, *idem*.
	Corte	Dherse ✻, capitaine.
	Piedicroce	Vergez-Trey ✻, lieutenant.
	Prunelli	Giorgi ⊛✻, sous-lieutenant.

2e compagnie ...	Ajaccio...	Dalpuget (O✻), chef d'escadron, *commandant.*
		Héraudet, lieutenant-trésorier.
		Verlaguet ✻, capitaine.
	Grosseto	Lutz, lieutenant
	Vico	Scheur ⊛✻, *idem.*
	Sartène	Telle, capitaine
	Bonifacio.	Tref, lieutenant

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. Perottin (O✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Tours.

Compagnie d'Indre-et-Loire.	Tours.....	Gamberteau (O✻), chef d'esc., *commandant.*
		Claustre, capitaine-trésorier
		Barberouss✻, [illegible]
	Châteaurenault,...	Fév[illegible]
	Chinon.....	Wambergue, capitaine.
	Loches	Couteau, lieutenant
Compagnie de la Sarthe.	Le Mans..	Hither (O✻), chef d'escadron, *commandant*
		Barbier, sous-lieutenant-trésorier
		Mercier (E. J.) ✻, capitaine
	Mamers... . .	Bigot, *idem.*
	La Flèche	Malblie ✻, *idem.*
	Saint Calais .	Chapeyrock ⊛✻, lieutenant.
Compagnie de Loir-et-Cher.	Blois.....	Lafouge ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Lancelot, lieutenant trésorier.
		Lalou ✻, capitaine.
	Vendôme.....	Jardeaux, *idem*
	Romorantin.....	Rochet ✻, lieutenant
Compagnie de la Vienne.	Poitiers.....	Sinet ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Duval, sous-lieutenant-trésorier.
		Lorentz ✻, capitaine
	Châtellerault.....	Loubatières, *idem*
	Loudun.....	Trochu, lieutenant.
	Montmorillon.....	Heck, sous-lieutenant
	Civray.....	Pierre ⊛, lieutenant.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Guénard de la Tour (O✻), colonel, *chef de légion*, à Bourges.

Compagnie du Cher.	Bourges. . ..	Bollenot ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Domergue ✻, capitaine-trésorier.
		[illegible]
	Vierzon.. . .	Perruchet, lieutenant.
	Saint Amand	Blanchet ✻, capitaine.
	Sancoins .	Layr[illegible], lieutenant.
	Sancerre	Turpet, *idem.*
Compagnie de la Nièvre.	Nevers.	Go[illegible]t (O✻), chef d'escadron, *commandant*
		Ger[illegible], sous-lieutenant-trésorier.
		Clere[illegible], capitaine
	Cosne .. .	Boulioch ✻, *idem.*
	Clamecy . . .	François (A. H.) ✻, *idem.*
	Cl[illegible]-Chinon	Baumann, sous-lieutenant.
Compagnie de l'Allier.	Moulins..... . .	Perrot ✻, chef d'escadron, *commandant*
		[illegible]adou, lieutenant-trésorier.
		Del[illegible]cour, capitaine
	Montluçon	Mathieu (H. E.) ✻, *idem.*
	La Palisse	Thouvenel, sous-lieutenant.
	Gannat.	Barbier (A.) ✻, lieutenant.
Compagnie de l'Indre.	Châteauroux. . ..	Montagne ⊛✻, chef d escadron, *commandant*
		Audié, sous-lieutenant-tresorier.
		De Lavaur de Laboisse, capitaine.
	Issoudun.....	Delguey Malavas ✻, *idem.*
	Le Blanc	Deneuve ✻, lieutenant.
	La Châtre	Lauga, *idem.*

VINGTIÈME LÉGION.

M. Serra (O ✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Clermont-Ferrand.

Compagnie du Puy-de-Dôme.	Clermont	[illegible], chef d'escadron, *commandant* [illegible] ✻, capitaine-trésorier [illegible] pitaine
	[illegible]	Bartalier [illegible], *idem.*
	Issoire	Resseguier, *idem.*
	[illegible]	Lamy ✻, sous-lieutenant
	[illegible]	Levard ✻, *idem.*
Compagnie de la Haute-Loire.	Le P[illegible]	De Boureau M[illegible], chef l'es[illegible] *commandant.* [illegible]
	[illegible]	Richard ✻, capitaine
	[illegible]	Coulon (P. A.) ✻, lieutenant
	[illegible]	Probst ✻, capitaine
	[illegible]	Berthon ✻, lieutenant.
Compagnie [illegible]	[illegible]	Legros, chef d'escadron, *commandant.* Bernardet ✻, lieutenant-trésorier.
	Saint-Flour	Fauquemont, capitaine
	Marat.	Jehl ✻, *idem*
	Maurac..	Belest, sous-lieutenant.
		Bablon ✻, lieutenant.

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. Melon ✻, colonel, *chef de légion*, à Limoges.

Compagnie de la Hte-Vienne.	Limoges.....	De Cazejux (O ✻), chef d'es[illegible]d, *commandant.* Cholet ✻, capitaine-trésorier Halloum, capitaine
	Bellac.....	D'Eyssautier, *idem.*
	Saint-Yrieix.....	Noyer, lieutenant.
	Rochechouart.....	Pontat, sous-lieutenant.
Compagnie [illegible]	[illegible]	Catel ✻, chef d escadron, *commandant.* Maillar. (E. J. B.), lieutenant-trésorier Pelletier, capitaine
	[illegible]	De Montreuil ✻, *idem*
	[illegible]	Berteaux ✻, lieutenant
	[illegible]	Rauch ✻, [illegible]
Compagnie de la Corrèze.	[illegible]	Martin (P. E.) ✻, chef d escadron, *commandant* Bachelez lieutenant-[illegible] Rourdet ✻, [illegible]
	[illegible]	Chatelier ✻, *idem.*
	[illegible]	Dauhon, lieutenant.
Compagnie de la Charente.	[illegible]	Hugand (O ✻), chef d'escadron, *commandant.* [illegible]
	Confolens	Petenaret ✻, capitaine
	Ruffec.....	Baulot ✻, *idem*
	Barbezieux...	Passerand lieutenant.
	Cogn	[illegible] Layebien, *idem.*

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. de Thiériet de Luyton ✻, colonel, *chef de légion*, à Grenoble.

Compagnie de l'Isère	[illegible]	Mercier ✻, chef [illegible] scadron, *commandant* Haberl[illegible]
	[illegible]	Mathieu ✻, capitaine
	Le Mure	[illegible]
	[illegible]	Bourillot ✻, capitaine.
	[illegible]	Decamps, *idem.*
	[illegible]	Borgasso (J. P.), lieutenant.

Compagnie des Hautes-Alpes.	Gap	Laboria (O ✻), chef d'escadron, *commandant*
		Marc, sous-lieutenant-trésorier.
		Piquot (O ✻), capitaine
	Briançon	Cazé ✻, *idem*.
	Embrun	Boutarie ✻, lieutenant.
Compagnie de la Savoie.	Chambéry	Dagues de la Hellerie (O ✻), chef d'escadron, *commandant*
		Costa ✻, lieutenant-trésorier.
		Riton ✻, capitaine
	Pont-de-Beauvoisin	Pellegry ✻, lieutenant.
	Saint-Jean-de-Maurienne	Lacroze ✻, capitaine.
	Albertville	Boisse, lieutenant.
	Moutiers	Durand, sous-lieutenant.
Compagnie de la Haute-Savoie.	Annecy	Pothé ✻, chef d'escadron, *commandant*
		Hocquart, lieutenant-trésorier.
		Bloume (O ✻), capitaine.
	Saint-Julien	Secretet, lieutenant.
	Bonneville	Blanc (P.), sous-lieutenant.
	Thonon	Beaupoil de Saint-Aulaire.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Derousse (O ✻), colonel, *chef de légion*, à Orléans.

Compagnie du Loiret.	Orléans	Aubert (O ✻), chef d'escadron, *commandant*
		Hanot ✻, capitaine-trésorier.
		Madin ✻, capitaine.
	Beaugency	Paul, lieutenant
	Gien	De Villarey ✻, capitaine
	Montargis	Comiette, *idem*.
	Pithiviers	[illegible] lieutenant.
Compagnie de l'Aube	Troyes	[illegible] ✻, chef d'escadron, *commandant*
		[illegible] lieutenant trésorier
		[illegible] capitaine
	Bar-sur-Seine	Bouvant ✻, lieutenant.
	Bar-sur-Aube	Simon, sous-lieutenant.
	Arcis-sur-Aube	Pouvelet, lieutenant.
	Nogent-sur-Seine	Terrien, *idem*.
Compagnie de l'Yonne.	Auxerre	Rompont ✻, chef d'escadron, *commandant*.
		Bourthoumieux ✻, lieutenant-trésorier.
		Baudeuf, capitaine.
	Joigny	Bourrousse, *idem*.
	Sens	[illegible]
	[illegible]	Gaudet, lieutenant.
	Tonnerre	Leguey, *idem*.
Compagnie d'Eure-et-Loir.	Chartres	De Courchant de Sablon (O ✻), chef d'esc., *comm.*
		Binet, sous-lieutenant-trésorier.
		Allemand ✻, capitaine
	Châteaudun	De Renéville, *idem*.
	Dreux	Faure (J. A.), *idem*.
	Nogent-le-Rotrou	Massicot, lieutenant.

VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Demons ✻, lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Dijon.

Compagnie de la Côte-d'Or.	Dijon	Répécaud (O ✻), chef d'escadron, *commandant*
		Draon, capitaine trésorier.
		Massenet, capitaine.
	Is-sur-Tille	Geoffroy ✻, lieutenant.
	Semur	Duflos ✻, capitaine.
	Beaune	Delestre [illegible], *idem*
	Châtillon-s.-Seine	Noblat, lieutenant

	Mâcon	[illegible], *commandant* [illegible], lieutenant-trésorier.
Compagnie de Saône-et-Loire.	Châlons-sur-Saône	Marisy, capitaine. De Bondaroe ✲, *idem.*
	Charolles	Crinquant ✲, *idem.*
	Autun	Samolens *idem*
	Le Creusot	Vezain, lieutenant
	[illegible]	Kocher, lieutenant.
Compagnie de l'Ain.	Bourg	Bertin ✲, chef d'escadron, *commandant.* Feutat, lieutenant-trésorier.
	Belley	Devoucoux ✲, capitaine
	[illegible]	Muiet ✲, *idem*
	[illegible]	Euller ✲, *idem.*
	[illegible]	Michel (A.), Lieutenant.
	Gex	Caillier, *idem.*

VINGT-CINQUIÈME LÉGION.

M. Roussel (O✲), colonel, *chef de légion*, à Nice.

Compagnie des Alpes-Maritimes.	Nice	[illegible] (M. A.) ✲, chef d'escadron, *commandant* [illegible]reau ✲, capitaine-trésorier Louis, capitaine
	Menton	Chailley ✲, lieutenant
	Puget-Théniers	Corsat, *idem.*
	Grasse	Dubarry, *idem.*
Compagnie du Var.	Draguignan	Vié ✲, chef d'escadron, *commandant.* Sauvage, lieutenant trésorier
	[illegible]	[illegible] ✲, capitaine.
	Fréjus	[illegible] lieutenant.
	Brignoles	[illegible] ✲, capitaine.
	Toulon	Coudeville ✲, *idem.*
	Hyères	Blanc (J. B. E.), lieutenant.
Compagnie des Basses-Alpes.	Digne	Ivon ✲, chef d'escadron, *commandant* [illegible] Rondet ✲, capitaine
	Riez	Jaillon, lieutenant.
	Forcalquier	Joulfroy (J. P.) ⊛, capitaine
	Sisteron	Bertrand, sous-lieutenant.
	[illegible]	[illegible], sous-[illegible]
	Castellanne	Voivenel ⊛, *idem.*

VINGT-SIXIÈME LÉGION.

M. Cartry (O✲), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Brest.

Compagnie du Finistère.	Quimper	Francois (L. J. J.) ✲, chef d'escad., *commandant* Sistach, capitaine trésorier. Chevreul ✲, capitaine.
	Brest	Crosnier ✲, *idem.*
	Morlaix	Lemme ✲, *idem*
	Quimperlé	Robitaille ⊛, lieutenant.
	Châteaulin	Bateau, *idem.*
Compagnie du Morbihan.	Vannes	De Branges de Bourcia ✲, chef d'esc., *comm.* Liotard-Vogt ✲, lieutenant-trésorier. Fourrier ✲, capitaine.
	Ploërmel	Mazier, *idem.*
	Pontivy	Radet ✲, *idem.*
	Lorient	Chagrot ✲, *idem.*
	Auray	George ⊛, lieutenant.
Compagnie des Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc	Desmontils (O✲), chef d'escadron, *commandant* Stremler, lieutenant-trésorier. [illegible]rtin ✲, capitaine
	Guingamp	Potier (A. C.), *idem.*
	Dinan	Bergerot, sous-lieutenant.
	Lannion	Bouchesoiche, lieutenant.
	Loudéac	Esswein (A.), sous-lieutenant.

LÉGION DE GENDARMERIE D'AFRIQUE.

M. Lerminier (O✻), lieutenant-colonel, *chef de légion*, à Alger.

1re *Compagnie.* — Alger.

[illegible], chef d'esc[illegible] *commandant* à Alger.
M.[illegible] ✻, capitaine trésorier, à Alger.
Dugois Ⓜ✻, capitaine, à Alger.
Jouliié Ⓜ, lieutenant, à l'Arba.
Bonnaire, *idem*, à Dellys.

2e *Compagnie.* — Milianah.

B[illegible]anger ✻, capitaine, à Boufarik.
P[illegible] lieutenant-trésorier, à Blidah.
Bajolet, lieutenant, à Blidah.
Grillot, lieutenant, à Milianah.
Mordin, lieutenant, à Orléansville.

3e *Compagnie.* — Constantine.

Morel ✻, chef d'escadron, *commandant*, à Constantine.
Vignardon, sous-lieutenant-trésorier, à Constantine.
Brun ✻, capitaine, à Constantine.
Guttin Ⓜ✻, *idem* à Sétif.
Birot, *idem*, à Philippeville.
Comte, lieutenant, à Bône.
Ostertag, *idem*, à Guelma.

4e *Compagnie.* — Oran.

Le[illegible] ✻, chef d'escadron, *commandant*, à Oran.
Hatton ✻, lieutenant-trésorier, à Oran.
Clemencet ✻, capitaine, à Oran.
Maury (A. M.) Ⓜ✻, lieutenant, à Mascara.
Roque Ⓜ✻ *idem*, à Tlemcen.
Noé, capitaine, à Mostaganem.

GENDARMERIE COLONIALE.

Compagnie de la Martinique.

Sounes ✻, chef d'escadron, *commandant*, au Fort-de-France.
Mart[illegible] trésorier, *idem*.
Arnould ✻, capitaine, *idem*.
Muller Ⓜ, sous-lieutenant, à Saint-Pierre.
Jacquemot ✻, lieutenant, à la Trinité.

Compagnie de la Guadeloupe.

Lesens (O✻), chef d'escadron, *commandant*, à la Basse-Terre.
Prost ✻, lieutenant-trésorier, *idem*.
Epron, capitaine, *idem*.
Cardone Ⓜ✻, sous-lieutenant, à la Pointe-à-Pitre.
Henry, sous-lieutenant, à Marie-Galante.

Compagnie de l'Ile de la Réunion.

Vuillermet (O✻), chef d'escadron, *commandant*, à Saint-Denis.
Kieffer, lieutenant-trésorier, *idem*.
Perrin, capitaine à Saint-Denis.
Lhuillier à [illegible] à Saint-Pierre.

Compagnie de la Cochinchine.

Faure ✻, chef d'escadron.
Laxionnaire, lieutenant-trésorier.
Giraud, capitaine.
Vidnet, lieutenant.

Compagnie de la Nouvelle-Calédonie.

Pasquier (F. P.) ✻, chef d'escadron, *commandant*, à Nouméa.
Devarenne ✻, lieutenant-trésorier.
Forcioli ✻, capitaine.
Guillevin, lieutenant.

Détachements de la Guyane française.

Lauriac ✻, capitaine-commandant.
Noirot ✻, lieutenant.

Detachement de l'Océanie (Taïti).

Sanson, lieutenant, à Taïti.

Détachement du Sénégal.

Boyer Ⓜ ✻, lieutenant.

GARDE RÉPUBLICAINE.

PREMIÈRE LÉGION.

Etat-major. MM.

Allavène (C✻), colonel, *commandant*.
De Humbert (O✻), lieutenant-colonel (infanterie).
Hayaert (O✻), *idem* (cavalerie).
Cullet (H. M.) ✻, chef d'escadron (infanterie).
Boixède-Danglade ✻, *idem* (infanterie).
Gillet (L.) (O✻), *idem* (cavalerie).
Le Maître ✻, *idem* (cavalerie).
Goussot (O✻), *idem*, *major*.
Urtin, capitaine instructeur.
Jordy ✻, capitaine adjudant-major (infanterie).
Pauchet ✻, *idem* (infanterie).
Jeang ✻, *idem* (cavalerie).
Du Bled ✻, *idem* (cavalerie).

Maniez ✻, capitaine-trésorier.
Richier Ⓜ, lieutenant adjoint au trésorier.
Barbier (A. M.) ✻, capitaine d'habillement.
Réeb (O✻), médecin-major de 1re classe.
Dieu, médecin-major de 2e classe.
Coze ✻, médecin aide-major de 1re classe.
Lefranc ✻, pharmacien-major de 1re classe.
Decroix ✻, vétérinaire en 1er.
Decret ✻, vétérinaire en 2e.
Paulus ✻, chef de musique.

INFANTERIE.

M. de Humbert (O ✻), lieutenant-colonel.

PREMIER BATAILLON

MM. Cullet ✻, chef d'escadron.

Jordy ✻, capitaine adjudant major.

1re comp. — Godard ✻, capitaine. [illegible] lieut. Clere, lieutenant.

2e comp. — [illegible] ✻, capitaine. Lajous, lieutenant. [illegible] ✻ sous-lieut.

3e comp. — Jeunehomme ✻, capitaine. Grosset, lieutenant. [illegible]

4e comp. — Saux ✻, capitaine. Zieger, lieutenant. Quincy, sous-lieutenant.

5e comp. — [illegible] Vannetelle ✻, capitaine. [illegible] Bocher, sous-lieutenant.

6e comp. — [illegible] ✻, capitaine. [illegible] sous-lieutenant. [illegible] Morelli, *idem*.

7e comp. — Ottaviani ✻, capitaine. Bourumand, sous-lieutenant. Dunaufgermain, lieutenant.

8e comp. — Dupias ✻, capitaine. Gounon, lieutenant. Spitz, sous-lieutenant.

DEUXIÈME BATAILLON.

MM. Boixède-Danglade ✻, chef d'escadron.

Pauchet ✻, capitaine adjudant-major

1re comp. — Raquin ✻, capitaine. Dorp, lieutenant. Riez, lieutenant.

2e comp. — Hentz Ⓜ✻, capitaine. De Laforest-Divonne, lieuten. Vialle, sous-lieutenant.

3e comp. — Basseet ✻, capitaine. Bézu, lieutenant. Aulas, sous-lieutenant.

4e comp. — Brem, capitaine. Schnel, lieutenant. Mayerhœffer Ⓜ, lieutenant.

5e comp. — Donati ✻, capitaine. Torné Ⓜ✻, lieutenant. Bourgeat, *idem*.

6e comp. — Clere ✻, capitaine. Courtemanche, lieutenant. Gravé, *idem*.

7e comp. — Carrière, capitaine. Schmidt, lieutenant. Lemercier, sous-lieutenant.

8e comp. — Blanc (M. E.) ✻, capitaine. Labrevoit Ⓜ, lieutenant. Carist, sous-lieutenant.

CAVALERIE.

M. Hayaert (O✻), lieutenant-colonel.

MM. Gillet (O✻), chef d'escadron.

Jeang ✻, capitaine adjudant major

1er escad. — Bridoux ✻, capitaine. [illegible] Langier (O. C. F. T.), sous-lieut. Pabst Ⓜ, *idem*. Lepieux, *idem*.

2e escad. — Kiener ✻, capitaine. [illegible] Gouney, *idem*. Schirmer, *idem*. Guerche Ⓜ, lieutenant.

MM. Le Maître ✻, chef d'escadron.

[illegible] ✻, capitaine adjudant-major

3e escad. — Briaud ✻, capitaine. Thomas (A. A.) Ⓜ, lieutenant. Philbert, *idem*. Cholley, *idem*. Parare, *idem*.

4e escad. — Forel Ⓜ, capitaine. Vendeuvre ✻, lieutenant Mulder, *idem*. [illegible] Laugier (C. I. S), Ⓜ, *idem*.

DEUXIÈME LÉGION.

État-major. MM.

Grémelin (C ✻, colonel, *commandant.*
Gillet (O ✻), lieutenant-colonel (infanterie).
Du Baret de Limé (O ✻), *idem* (cavalerie).
Gautier (O ✻), chef d'escadron (infanterie).
Le Gallais (O ✻), *idem* (infanterie).
Bourgoing (O ✻), *idem* (cavalerie).
Nassoy ✻, *idem* (cavalerie).
Ottaviani ✻, *idem, major.*
Vauchaussade de Chaumont ✻, capitaine instructeur.
Lachèze ✻, capitaine adjudant-major (infanterie).
Mège ✻, *idem* (infanterie).
Marie ✻, *idem* (cavalerie).
Manescau, *idem* (cavalerie).
Guillaut, capitaine-trésorier
Doublet ✻, capitaine d'habillement.
Pineau, lieutenant adjoint au trésorier.
Mutel (O ✻), médecin-major de 1re classe.
Massaloup ✻, médecin major de 2e classe
Richard, médecin aide-major de 1re classe.
N....., *idem.*
Thomas ✻, vétérinaire en 1er.
Fachet, vétérinaire en 2e.
Sellenick, chef de musique.

INFANTERIE.

M. Gillet (O ✻), lieutenant-colonel.

PREMIER BATAILLON.

MM. Gautier (O ✻), chef d'escadron.

Lachèze ✻, capitaine adjudant-major.

1re comp. { Olivier ✻, capitaine. / Borderampé, lieutenant. / Drouet, sous-lieutenant.
2e comp. { Moussette ✻, capitaine. / Baurin ✻, lieutenant. / Lafon, sous-lieutenant.
3e comp. { Lar[illegible] ✻, capitaine. / Favier ✻, lieutenant. / Feuilleaubois, sous-lieutenant.
4e comp. { Boliot ✻, capitaine. / Roudil, sous-lieutenant. / [illegible], *idem.*
5e comp. { Monnier ✻, capitaine. / Martin, lieutenant. / Zægel, *idem.*
6e comp. { Labbé-Delondes ✻, capitaine. / Boucharé, lieutenant. / [illegible], sous-lieutenant.
7e comp. { Mougeot ✻, capitaine. / Rallet, lieutenant. / Petit (V. B.), *idem.*
8e comp. { Montignault, capitaine. / Pontreau, lieutenant. / [illegible], sous-lieutenant.

DEUXIÈME BATAILLON.

MM. Le Gallais (O ✻), chef d'escadron.

Mège ✻, capitaine adjudant-major.

1re comp. { Ratier ✻, capitaine. / Bourlois, lieutenant. / De Malezieu, sous-lieutenant.
2e comp. { De Trévelec ✻, capitaine. / Monnier, lieutenant. / Lool, sous-lieutenant.
3e comp. { Du[illegible], capitaine. / B[illegible], lieutenant. / Serra, *idem.*
4e comp. { G[illegible], capitaine. / N[illegible]. / Dellys, sous-lieutenant.

5e comp.	Wilbois ✻, capitaine. Dumont, sous-lieutenant. Cloquet, *idem.*	7e comp.	Borges ✻, capitaine. Lugo ✻, lieutenant. Roiff, sous-lieutenant.
6e comp	Michelon, capitaine. N. ... Horry ⊛, sous-lieutenant.	8e comp.	Grimaldi ✻, capitaine. Ardoin ✻, lieutenant. Gander, sous-lieutenant.

CAVALERIE

M. Du Baret de Limé (O✻), lieutenant-colonel.

MM. Bourgoing (O✻), chef d'escadron.

Marie ✻, capitaine adjudant-major

1er escad.	Ogier ✻, capitaine. Pellagot, lieutenant. Petit (J.), *idem.* Bresson, *idem.* Garnier, *idem.*	2e escad.	Betting, capitaine. Boucher, lieutenant Buscail, *idem.* Oudin, *idem.* Boulanger ⊛, *idem.*

MM. Nassoy ✻, chef d'escadron.

Manescau, capitaine adjudant-major.

3e escad.	[illegible] capitaine Brousse ✻, Lieutenant. Posey, *idem.* Pasquier, sous-lieutenant. Thiriot ⊛, *idem.*	4e escad.	Velly ✻, capitaine Maury, Lieutenant. Robert ✻, *idem.* Rasco ✻, *idem.* Chevalier ⊛✻, sous-lieut.

LÉGION MOBILE.

État-major. MM.

Lambert (O✻), colonel, *commandant.*
Thiriet ✻, chef d'escadron (infanterie).
Gros, capitaine-major.
Cance ✻, capitaine adjudant-major.
Dupuy, sous-lieutenant trésorier.
Vermeersch ⊛, sous-lieutenant d'habillement.
Dujardin-Beaumetz ✻, médecin-major de 2e classe.
Flamens, vétérinaire en deuxième.

1re comp.	Mazeran ✻, capitaine Marchant, lieutenant. Ladret, *idem.*	5e comp.	Vigier ✻, capitaine Decharbogne, lieutenant. Gauthier ⊛✻, sous-lieutenant.
2e comp.	De Beauredon ✻, capitaine Brosse, lieutenant. Parnet, *idem.*	6e comp.	Dufour ✻, capitaine. Loyer, lieutenant. Davena, *idem.*
3e comp	Rouyer ✻, capitaine Bourget ⊛✻, sous lieutenant. Besson, sous lieutenant.	7e comp.	Risbourg ✻ capitaine. Tatin ✻, lieutenant. Rocher ⊛, sous-lieutenant.
4e comp.	Maucourt ✻, capitaine. Soussolier, lieutenant. Chauvelot, *idem.*	8e comp	Metral ✻, capitaine Martz, Lieutenant. Schaeck[illegible] lieutenant

ESCADRON MM.

Hurstel ✻, capitaine.	Soulié, lieutenant.
Duchézot ⊛✻, lieutenant.	Richard *idem.*
Krémer ✻, *idem.*	

SECTION VII.

INFANTERIE.

L'infanterie se compose de 126 régiments d'infanterie de ligne; de 30 bataillons de chasseurs à pied, de 4 régiments de zouaves, du régiment de sapeurs pompiers de Paris, de 3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique, de 5 compagnies de discipline (3 de fusiliers et 2 de pionniers); de 1 régiment étranger; de 3 régiments de tirailleurs algériens.

INFANTERIE DE LIGNE.

	MM	MM
1er	Souville (O ✻), *colonel.* Andouard ✻, *lieutenant-colonel.*	Dominique ✻, *chef de bataillon.* Lebrun ✻, *idem.* Verbizle ✻, *idem.* Henry ✻, *idem.* Daguillon ✻, *major*
2e	Lebelin de Dionne (O ✻), *colonel.* Herbillon (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Orsini ✻, *chef de bataillon.* Côte (P.) ✻, *idem.* [illegible] ✻, *idem.* Tamandier, *idem* Zegowitz ✻, *major.*
3e	Rode (O ✻), *colonel.* Gillet (O ✻), *lieutenant-colonel*	De Montagnac ✻, *chef de bataillon.* Arnaud [illegible] (O ✻) *idem.* Dorrodeyre [illegible], *idem* Blanc ✻, *idem.* Renoux ✻, *major.*
4e	[illegible] *colonel* Bot (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Lioré ✻, *chef de bataillon.* Quinemant, *idem.* Adam ✻, *idem.* Le Doucet de Pontécoulant (O ✻), *idem.* Renard ✻, *major.*
5e	Desandré (O ✻), *colonel.* Farlau ✻, *lieutenant-colonel.*	Bonne (O ✻), *chef de bataillon.* Vivien ✻, *idem.* [illegible] Laflaquière ✻, *idem.* Deloy ✻, *major.*
6e	Labarthe (C ✻), *colonel.* Cajard (O ✻), *lieutenant-colonel.*	San[illegible] *chef de bataillon.* [illegible], *idem.* Par[illegible] *idem* [illegible] Bern[illegible], *major*
7e	Tarayre ✻, *colonel.* De Conchy ✻, *lieutenant-colonel.*	[illegible] ✻ *chef de bataillon.* Morlan (O ✻), *idem.* Lefranc de Lacarry ✻, *idem* Lamoureux ✻, *idem.* Vidal ✻, *major*
8e	Regley de Kœnigsegg (O ✻), *colonel.* Drouet ✻, *lieutenant-colonel.*	Colonna d'Istria (O ✻), *chef de bat.* Trubert (O ✻), *idem.* Boulé ✻, *idem.* Cerf (O ✻), *idem.* Fresney, *major.*
9e	Faussemagne (O ✻), *colonel.* Horcat (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Renard de Fuchsamberg ✻, *chef de bat.* Lejemé ✻, *idem.* Dreux ✻, *idem.* Mourot ✻, *idem.* Feraud ✻, *major.*

10e	Mercier de Sainte-Croix (O ✲), *colonel.* Mor[illegible] ✲, *lieutenant colonel.*	Géry (O ✲), *chef de bataillon.* Noyer ✲, *idem.* Duplett ✲, *idem.* Grénu ✲, *idem.* Gennard (O ✲), *major.*
11e	Sol[illegible] ✲, *colonel* Grava. d'Hauteville ✲, *lieut.-colonel*	Friant (O ✲), *chef de bataillon.* Giovanninelli (O ✲), *idem.* Desfrançois de Ponchalon (O ✲), *idem.* Donnève ✲, *idem.* Beraucourt ✲, *major.*
12e	Mimerel (O ✲), *colonel.* Tr[illegible]y ✲, *lieutenant-colonel*	Desmodhès ✲, *chef de bataillon* F[illegible] ✲, *idem* Prévost Sansac de Traversay ✲, *id* Bloch ✲, *idem.* Porte ✲ *major.*
13e	Thomas (O ✲), *colonel* [illegible] ✲, *lieutenant-colonel.*	Ricci ✲, *chef de bataillon.* Regnaud-Lacois ✲, *idem.* Du Chambge ✲, *idem.* Dossumier, *idem.* Geoffroy ✲, *major.*
14e	Bermier (O ✲) *colonel* Bassery (O ✲) *lieutenant colonel*	Mergé ✲, *chef de bataillon.* Nouvellon, *idem.* Moret ✲, *idem.* Debord ✲, *idem.* Boscal de Réals de Mornac ✲, *major.*
15e	De Beaufort ✲, *colonel.* Guillemain ✲, *lieutenant-colonel.*	Den[illegible] (O ✲), *chef de bataillon.* An[illegible]arre (O ✲), *idem.* Gravis ✲, *idem.* Mallarme (O ✲), *idem.* Pannetier ✲, *major.*
16e	Panier des Touches (O ✲), *colonel.* Guilhamin (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Geoffroy ✲, *chef de bataillon.* De Cadoret ✲, *idem.* Bonnefont Peducau ✲, *idem.* Bra[illegible]l (O ✲), *idem.* Gu[illegible]bart ✲, *major.*
17e	Woissenburger (C ✲), *colonel.* Galland ✲, *lieutenant-colonel.*	Gilbert de Gourville (O ✲), *chef de bat.* Beloul (O ✲), *idem.* Buffenoir ✲, *idem.* Passé (O ✲), *idem* [illegible]ye, *major*
18e	Bréger (C ✲), *colonel.* Cailhot ✲, *lieutenant colonel.*	Dupont ✲, *chef de bataillon* D'Espagnet ✲, *idem.* Gouland ✲, *idem.* Llopis (O ✲), *idem.* Larchey ✲, *major*
19e	Breton (O ✲), *colonel.* Isnard de Sainte-Lorette ✲, *lieutenant colonel*	Gasselin ✲, *chef de bataillon.* Jolhvet ✲, *idem.* Pelon ✲, *idem.* Letoncot (O ✲), *idem.* Julabert ✲, *major*
20e	Miquel de Ru (O ✲), *colonel.* N[illegible], *lieutenant-colonel.*	Vial de Sabigny ✲, *chef de bataillon.* De Groulard ✲, *idem.* Sange[illegible] ✲, *idem.* F[illegible] Gignoux ✲, *major*
21e	Gaday (O ✲), *colonel.* Duhamel Grandprey (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Bernard ✲, *chef de bataillon.* Rosemberg ✲, *idem.* Potier ✲, *idem.* Denéport (O ✲), *idem.* Jean ✲, *major.*
22e	Carré de Basserolle (O ✲), *colonel.* Thomas ✲, *lieutenant-colonel*	T[illegible]not ✲, *chef de bataillon.* Bourboulon ✲, *idem.* Bernard (O ✲), *idem.* Demard ✲, *idem.* Chancenotte ✲, *major.*

23e	Allard (O ✻), *colonel.* Millot ✻, *lieutenant-colonel.*	Drapeau (O ✻), *chef de bataillon.* Harty de Pierrebourg ✻, *idem.* Gaudichon ✻, *idem.* Girard ✻, *idem.* Dubois ✻, *major.*
24e	Jourdain (O ✻), *colonel* Prudhomme ✻, *lieutenant-colonel.*	Lerve ✻, *chef de bataillon* Lecomte ✻, *idem.* Lacas ✻, *idem.* Senart ✻, *idem.* Mayory ✻, *major*
25e	Paillier (O ✻), *colonel.* Lourde-Laplace ✻, *lieutenant-colonel*	Boireau-Roussel-Bonneterre (O ✻, *chef de bataillon.* Lamé (O ✻), *idem.* Marin ✻, *idem.* Gaultier ✻, *idem.* Pernot ✻, *major.*
26e	Hanrion (C ✻), *colonel.* Thévenet (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Verrier (O ✻), *chef de bataillon.* Boniface-Meda ✻, *idem.* Lecayer ✻, *idem.* Ménage ✻, *idem.* Cugnier, *major.*
27e	De Barolet (O ✻), *colonel.* Merchier (O ✻), *lieutenant-colonel.*	De Morancy, *chef de bataillon.* Cornu (O ✻), *idem.* Jacob (O ✻), *idem.* De Valtier de Bv ✻, *idem.* Greiner ✻, *major.*
28e	Le Mains ✻, *colonel.* Jamais ✻, *lieutenant-colonel*	Maganza (O ✻) *chef de bataillon.* Séjourné (O ✻), *idem.* Asbier ✻, *idem.* Serpin ✻, *idem.* Mus ✻, *major.*
29e	Lalanne (C ✻), *colonel.* Canat (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Noël ✻, *chef de bataillon.* Saucery (O ✻), *idem.* Fouassat ✻, *idem.* Pierre (O ✻), *idem.* Laussu ✻, *major*
30e	Delloye (C ✻), *colonel.* Godefroy ✻, *lieutenant-colonel.*	Pierre, *chef de bataillon.* Brillouet ✻, *idem.* Vivenot, *idem.* Duchesne ✻, *idem.* Douce, *major.*
31e	Le Breton (O ✻), *colonel* Gueytat (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Barrot ✻, *chef de bataillon.* Dornat (O ✻), *idem.* Leroy de Portzamparc ✻, *idem.* Jost ✻, *idem.* Tardif ✻, *major.*
32e	Thibaudin ✻, *colonel* De Négrier (O ✻), *lieutenant-colonel*	Kieulin ✻, *chef de bataillon.* Samson ✻, *idem* Lespinasse ✻, *idem.* Gauvrit ✻, *idem.* Canot ✻, *major.*
33e	Stroltz (O ✻), *colonel.* Capdevielle ✻, *lieutenant-colonel*	Méry (O ✻), *chef de bataillon* De Gaye ✻, *idem.* D'Augustin, *idem.* Cristau ✻, *idem.* Fournier ✻, *major.*
34e	Hervé (O ✻), *colonel.* Millot (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Montagnac (O ✻), *chef de bataillon.* Royer ✻, *idem.* Laffont, *idem.* Prax ✻, *idem.* Pannier ✻, *major*
35e	Vanche (O ✻), *colonel.* Rivière de la Muze (O ✻), *lieut.-colonel.*	Vigneaud (O ✻), *chef de bataillon.* Algan (O ✻), *idem.* Chapelot (O ✻), *idem.* Cristine ✻, *idem.* De Boubée de Lacouture ✻, *major.*

36e	Krien (C ✲), *colonel.* Gratreaud (O ✲), *lieutenant-colonel.*	De Sarode ✲, *chef de bataillon.* Wimmer (O ✲), *idem.* Lamorelle ✲, *idem.* Missie (O ✲), *idem* Thomassin ✲, *major.*
37e	Janin (O ✲), *colonel.* Joanin (O ✲), *lieutenant colonel*	Crapet ✲, *chef de bataillon.* Bretton ✲ *idem.* Berson (O ✲), *idem.* Lavigne ✲, *idem.* Mastranchord ✲, *major.*
38e	Baille (O ✲), *colonel.* Courtot ✲, *lieutenant-colonel*	De Garnier des Garets ✲, *chef de bat.* Laflèche (O ✲), *idem.* Marcoult (O ✲), *idem.* Borne ✲, *idem.* Auvigne, *major*
39e	Robert (O ✲), *colonel.* Montaru ✲, *lieutenant colonel*	Mathiot ✲, *chef de bataillon.* Loyer (O ✲), *idem.* De Reneville (O ✲) *idem.* Darré-Liberos ✲, *idem.* Cornet ✲, *major*
40e	Viltot (C ✲), *colonel.* Pittié (C ✲), *lieutenant-colonel.*	Personne ✲ *chef de bataillon.* Mercier ✲ *idem* Desburbeaux ✲, *idem.* Henry (O ✲), *idem* Bayle de la Martinie (O ✲), *major.*
41e	Arnoux (O ✲), *colonel.* Koch (O ✲), *lieutenant colonel*	Pernet ✲ *chef de bataillon* Jacquin ✲, *idem* Saignebosc ✲, *idem.* Thierry (O ✲), *idem.* Futscher ✲, *major*
42e	Comte (C ✲), *colonel.* De Parades de la Paigne (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Canale (O ✲), *chef de bataillon.* Picard *idem.* Menière ✲, *idem* De Mazis ✲ *idem.* Padroni ✲, *major.*
43e	De Vivillo (O ✲), *colonel.* De Chérisey (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Charpine ✲, *chef de bataillon.* De Ricouart d'Héronville (O ✲), *idem.* Le Bœuf ✲, *idem.* Chambelant ✲, *idem.* Hoscllo ✲, *major*
44e	Thoumini de la Haulle (O ✲), *colonel.* Lecerbo[illegible] (O ✲) *lieutenant colonel*	Lantheaume (O ✲), *chef de bataillon.* Mourgues de Carrère (O ✲), *idem.* De Corn (O ✲), *idem.* Haffner ✲, *idem.* Monmayeur ✲, *major*
45e	D'Arguesse (O ✲), *colonel.* Rodde ✲, *lieutenant-colonel*	Léclose ✲, *chef de bataillon.* Bouchard ✲, *idem.* Couston (O ✲), *idem.* [illegible] [illegible] *major*
46e	Aubry (O ✲), *colonel.* Marchand (O ✲), *lieutenant-colonel*	De Prudhomme (O ✲), *chef de bat.* Viel ✲, *idem* Lambert ✲, *idem.* Mermet ✲, *idem.* Duresny ✲, *major.*
47e	Mesny (O ✲), *colonel.* Rousseau (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Thierry *chef de bataillon.* Kastus ✲, *idem* Mezeau, *idem.* Bulot ✲, *idem.* Defoy ✲, *major*
48e	Rogier (C ✲), *colonel* Baudouin (O ✲), *lieutenant colonel.*	Chatagnier (O ✲), *chef de bataillon.* Dupuy de Podio (O ✲), *idem.* Chambeau (O ✲), *idem.* Sauty (O ✲), *idem.* Payan ✲ *major*

49e	Kampf (✲), *colonel.* Hequet ✲, *lieutenant-colonel.*	Paris ✲, *chef de bataillon* Saint-Germain-Partarieu (O✲), *idem.* Livet, *idem.* Cuvellier-Fleury ✲, *idem.* De la Rochelambert ✲, *major.*
50e	De la Tour d'Auvergne-Lauraguais (O✲) *colonel.* Ségard (O✲), *lieutenant-colonel.*	Noëllat ✲, *chef de bataillon.* Gaudon ✲, *idem.* Ferrier ✲, *idem* Lombard (O✲), *idem.* Besnier ✲, *major*
51e	Robillard (O✲), *colonel.* Genestet de Planbol ✲, *lieut.-colonel.*	Dimoff, *chef de bataillon.* Dejean ✲, *idem.* Masse ✲, *idem.* Ducorcy ✲, *idem.* Mordacq ✲, *major.*
52e	Aveline (O✲), *colonel.* Quenot ✲, *lieutenant-colonel*	Depasse ✲, *chef de bataillon.* Tinel ✲, *idem.* Chamard Boudet ✲, *idem.* Besnard ✲, *idem* Piérard de Maujouy ✲, *major.*
53e	Japy (C✲), *colonel.* Barbier ✲, *lieutenant-colonel.*	Thomas ✲, *chef de bataillon.* Martin (O✲), *idem.* Renault ✲, *idem.* Dessort ✲, *idem.* Ragiot ✲, *major*
54e	Crébus (O✲), *colonel.* Bousquet (O✲), *lieutenant-colonel*	Cullet (O✲), *chef de bataillon.* Collinet ✲, *idem.* Fenoux ✲, *idem.* Tulpin ✲, *idem* Bertrand ✲, *major*
55e	De Parseval-Deschênes (O✲), *colonel.* Bergeron (O✲), *lieutenant-colonel.*	Bonnefoy ✲, *chef de bataillon* Charnes ✲, *idem.* Montet ✲, *idem* Jonglard ✲, *idem* Dudon (O✲), *major.*
56e	Ménu (C✲), *colonel.* Billot (O✲), *lieutenant-colonel.*	Giraudet de Saint-Agathe (O✲, *chef de bataillon.* Balencie ✲, *idem* Achet, *idem.* Senoux ✲, *idem.* Denis ✲, *major*
57e	Thomassin (O✲), *colonel.* Rau ✲, *lieutenant-colonel.*	Lancourt ✲, *chef de bataillon* Pierron ✲, *idem.* Ramarony ✲, *idem.* Normand-Duflié ✲, *idem.* Sée ✲, *major*
58e	Wirbel (O✲), *colonel* Chazotte (O✲), *lieutenant-colonel.*	Bouzil (O✲), *chef de bataillon* Dubuche ✲, *idem.* Vincens, *idem.* Fouques (O✲), *idem* Coste ✲, *major*
59e	Duez (C✲), *colonel* Barrès (O✲), *lieutenant colonel.*	Chesneau ✲, *chef de bataillon.* Koch ✲, *idem.* Maniort ✲, *idem* Dabadie ✲, *idem.* Imbert ✲, *major.*
60e	Chanteclair (O✲), *colonel* Chevalier ✲, *lieutenant-colonel.*	De Rattazzi (O✲), *chef de bataillon* Gariel (O✲), *idem.* Sarrou ✲, *idem.* Chardin ✲, *idem* Morel ✲, *major*
61e	Grandvalet (O✲), *colonel* D'Aubigny (O✲), *lieutenant-colonel.*	Bertrand ✲, *chef de bataillon.* Orth ✲, *idem.* Ferrandy ✲, *idem.* Lambert (O✲), *idem.* Puech ✲, *major.*

62e
- Dauphin (C ✻), *colonel.*
- [illegible]art (O ✻), *lieutenant-colonel.*
- Maréchal (O ✻), *chef de bataillon.*
- Quoniam (O ✻), *idem.*
- Lantraux ✻, *idem.*
- Durutte ✻, *idem.*
- Arnaud, *major.*

63e
- [illegible] *colonel*
- [illegible] ✻ *lieutenant-colonel*
- Massa (O ✻), *chef de bataillon.*
- Darbour (O ✻), *idem.*
- Verlaque ✻, *idem.*
- Martin ✻, *idem*
- Coron (O ✻), *major*

64e
- Léger (C ✻), *colonel.*
- D'Amédor de Mollans (O ✻), *lieut. col*
- Moch ✻, *chef de bataillon.*
- Lecomple ✻, *idem.*
- Le Gué ✻, *idem.*
- Babouin, *idem.*
- Foubert ✻, *major.*

65e
- Du Guiny (O ✻), *colonel*
- Hogé ✻, *lieutenant-colonel*
- Enduran ✻, *chef de bataillon.*
- Eissen ✻, *idem.*
- Fabre ✻, *idem.*
- Faure-Biguet ✻, *idem.*
- Lacombe, *major.*

66e
- Dardin (O ✻), *colonel.*
- [illegible] Bonnaire ✻ *lieut.-colonel*
- Gérard (O ✻), *chef de bataillon.*
- Demarle ✻ *idem*
- Sément ✻, *idem.*
- Mourguet (O ✻), *idem.*
- Guillaume ✻ *major.*

67e
- Lamarat ✻ *colonel*
- Audin de Fiennes (O ✻), *lieut.-colonel.*
- Kienlin (O ✻), *chef de bataillon.*
- Médier ✻, *idem.*
- Sarizat ✻, *idem.*
- [illegible] (O ✻) *idem*
- Truchot ✻, *major.*

68e
- Dardier (O ✻), *colonel*
- Jouneau (O ✻), *lieutenant colonel.*
- Lemoine (O ✻), *chef de bataillon.*
- Gaveau ✻, *idem*
- Taulier (O ✻), *idem*
- Bouquet de la Jolinière (O ✻), *idem.*
- Calvet ✻, *major*

69e
- Lou s (O ✻), *colonel.*
- obey (O ✻), *lieutenant-colonel.*
- Crém eux (O [illegible] *f de bataillon.*
- Martin (O ✻), *idem*
- Carcanade (O ✻), *idem.*
- Ragot (O ✻), *idem*
- Saussac ✻, *major.*

70e
- Henrion-Bertier (C ✻), *colonel.*
- Pereira (O ✻), *lieutenant-colonel.*
- Chambeau (O ✻), *chef de bataillon.*
- Pécoul (O ✻) *idem*
- [illegible]
- Lucas ✻, *major.*

71e
- Suisse (O ✻), *colonel*
- Fischer (O ✻), *lieutenant-colonel*
- [illegible] ✻, *chef de bataillon.*
- [illegible] *idem*
- [illegible] *idem.*
- [illegible] *idem.*
- Bonneton ✻, *major*

72e
- Bartel (C ✻), *colonel*
- Delpech (O ✻), *lieutenant colonel.*
- Hogenbu (O ✻), *chef de bataillon.*
- Frémiot (O ✻), *idem.*
- [illegible]
- Régnier ✻, *idem.*
- Bartel ✻, *major.*

73e
- [illegible] *colonel*
- [illegible] *lieutenant-colonel*
- De Lacauve ✻, *chef de bataillon*
- Thon de Re [illegible] ✻, *idem.*
- Chevreuil [illegible]
- Nicey (O ✻), *idem*
- Cour ✻, *major.*

74e
- Debernard de Seigneurens (O ✻), *col.*
- Suchel (O ✻), *lieutenant-colonel*
- Lioud ✻, *chef de bataillon.*
- Guignet ✻, *idem.*
- Besson ✻, *idem.*
- Bigourie ✻, *idem.*
- Frank ✻, *major.*

77e	Vuillet (O ✲), *colonel.* Truc-Larreguy (O ✲), *lieut.-colonel.*	Fornier de Violet ✲, *chef de bataillon.* Brusley ✲, *idem* De Fövelas ✲, *idem* Joly de Cahanous ✲, *idem* Renault ✲, *major.*
78e	Brice (C ✲), *colonel.* Alexandre ✲, *lieutenant colonel.*	Jamais ✲, *chef de bataillon.* Moynier (O ✲), *idem.* Lartet (O ✲), *idem.* Passet ✲, *idem.* [illegible] ✲, *major*
79e	Sautereau (C ✲), *colonel.* Dufoure d'Antist (O ✲), *lieut.-colonel.*	Mizerin (O ✲), *chef de bataillon.* Rembert ✲, *idem.* Regnin ✲, *idem.* Fabre ✲, *idem.* Berenger ✲, *major*
80e	Carré (O ✲), *colonel* Girgois (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Vallet de Lubriat ✲, *chef de bataillon.* [illegible]y ✲ *idem* Mas Mazoran ✲, *idem.* Olivier ✲, *idem* Rosselet ✲, *major.*
81e	Étienne (O ✲), *colonel* Cauchar (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Blanc, *chef de bataillon.* [illegible]rayermouth (O ✲), *idem* Olinger ✲, *idem.* Lebert ✲, *idem.* Mathieu ✲, *major.*
82e	Logerot (O ✲), *colonel.* Bonnecaz[illegible] ✲, *lieutenant-colonel*	[illegible]on de Monthivault (O ✲), *chef de bat.* Bressot ✲, *idem.* Malcor ✲, *idem.* Lucas ✲, *idem* Montagne ✲, *major.*
83e	Colavier d'Albiel (C ✲), *colonel.* De Paillot ✲, *lieutenant-colonel.*	Bonneval Abriat de Laforest ✲, *chef de bataillon.* Raynal de Tissonnière *idem* Hohmann ✲, *idem.* Roy ✲, *idem.* Grulé, *major*
84e	Fauchon (O ✲), *colonel.* D'Arbo.(O ✲), *lieutenant-colonel.*	De Garros (O ✲), *chef de bataillon.* Bonnet, *idem* Vidalé ✲, *idem* Caillard, *idem.* Richard (O ✲), *major.*
85e	Deffis ✲, *colonel.* Marié ✲, *lieutenant colonel.*	Brocard ✲, *chef de bataillon.* Portalose de Saint-Mars (O ✲), *idem.* Quantin, *idem.* Sabiani (O ✲), *idem.* Mila ✲, *major.*
86e	Doléac (O ✲), *colonel.* Caillard d'Aillère (O ✲), *lieut.-colonel.*	[illegible] *chef de bataillon.* [illegible] ✲, *idem.* Poyard ✲, *idem.* Dubau ✲, *idem* Noilet ✲, *major.*
87e	Panchut (O ✲), *colonel.* Rozier de Lmage (O ✲), *lieut.-colonel.*	De Crousnihon (O ✲), *chef de bat* Clement ✲, *idem* Normand (O ✲), *idem.* Clozel ✲, *idem.* Delevieleuse ✲, *major*
88e	Cercelet ✲, *colonel.* Gerder ✲, *lieutenant-colonel.*	[illegible]y (O ✲), *chef de bataillon* [illegible] *idem* [illegible] (O ✲), *idem.* [illegible] [illegible]rd ✲, *major.*
89e	[illegible] (C ✲), *colonel.* Malteau (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Gandon (O ✲), *chef de bataillon.* Barthelemy ✲, *idem.* Chambry ✲, *idem.* Bonnet ✲, *idem* Lambert ✲, *major.*

88e — Desportes de Linière ✲, *colonel*
Brunoseau ✲, *lieutenant-colonel*
Marentini (O✲), *chef de bataillon.*
Flourent ✲, *idem.*
Madelor (O✲), *idem.*
Lordon ✲, *idem*
Marty (O✲), *major.*

89e — Pichot-Duclos (O✲), *colonel.*
Lasur (O✲), *lieutenant-colonel.*
Gérardin (O✲), *chef de bataillon.*
Prevot ✲, *idem*
Darboret ✲, *idem*
Faulte de Vanteaux ✲, *idem.*
Benoit ✲, *major*

90e — De Brem ✲, *colonel*
Bellegarigue ✲, *lieutenant-colonel.*
Keiser (O✲), *chef de bataillon.*
Gollasse ✲, *idem.*
[illegible] ✲ *idem*
[illegible] ✲, *idem*
Jacquin ✲, *major.*

91e — Tartrat ✲, *colonel*
Grémion ✲, *lieutenant-colonel.*
Gay (O✲), *chef de bataillon.*
Routier ✲, *idem.*
Vidal ✲, *idem.*
Ferry ✲, *idem.*
Braun ✲, *major*

92e — Leclaire ✲, *colonel.*
Trutat ✲, *lieutenant colonel*
Duburqua ✲ *chef de bataillon.*
De Lamarcodie (O✲), *idem*
[illegible] (O✲), *idem*
Frelaut (O✲), *idem*
[illegible] ✲, *major*

93e — Ganzin (C✲), *colonel*
Heintz (O✲), *lieutenant-colonel.*
Leclère ✲, *chef de bataillon.*
Luisot ✲, *idem*
[illegible] ✲ *idem*
[illegible] ✲, *idem.*
Guilerteau ✲, *major.*

94e — Isnard (O✲) *colonel.*
Sisco (O✲), *lieutenant-colonel.*
Froidevaux (O✲), *chef de bataillon.*
Cezerac ✲, *idem*
Appuy ✲, *idem*
Juvin ✲, *idem*
Martinet ✲, *major.*

95e — Choppin-Morey (O✲), *colonel.*
Haffner (O✲), *lieutenant colonel*
Barthelemy ✲, *chef de bataillon.*
De Baillou ✲, *idem.*
Guigon ✲, *idem*
[illegible] ✲, *idem.*
Vincent ✲, *major*

96e — Bluem (O✲), *colonel.*
Cornier (O✲), *lieutenant-colonel.*
Lamy (O✲), *chef de bataillon.*
Gaspard-Michel (O✲), *idem*
Voutey ✲, *idem*
Boitard ✲, *idem*
Boyard de Lamotte ✲ *major*

97e — Jacquelot de Moncets (O✲), *colonel.*
Bézard (O✲), *lieutenant-colonel.*
Genolhac (O✲), *chef de bataillon.*
Guedon ✲, *idem*
Monoglia (O✲), *idem.*
Kermarquer ✲, *idem*
Hartol (O✲), *major.*

98e — Germain (O✲), *colonel.*
Desvaux de Lyf ✲, *lieutenant-colonel.*
Levy ✲, *chef de bataillon.*
Châtel ✲, *idem*
Marengo (O✲), *idem.*
Cahen ✲, *idem.*
Escande ✲, *major.*

99e — Gouzil (O✲), *colonel.*
Capdepont (O✲), *lieutenant colonel.*
Lejeunesse de Varennes ✲, *chef de bat.*
Lagriffoul (O✲), *idem.*
Brissaud ✲, *idem.*
De la Chevardière de la Grandville, *idem*
Hardeman ✲, *major*

100e — De Launay (C✲), *colonel.*
Paris (O✲), *lieutenant-colonel.*
Segaud ✲, *chef de bataillon*
Vernet ✲, *idem.*
Tramond ✲ *idem*
Levallois ✲, *idem.*
Abraham, *major*

101e	Hubert de la Hayrie (C ✻), *colonel.* D'Hugues (O ✻), *lieutenant colonel.*	Thomas de la Courneuve ✻, *chef de bat.* Poncelet ✻, *idem.* Rose ✻, *idem.* Bertrand ✻, *idem.* Ségard ✻, *major.*
102e	Villemette (C ✻), *colonel.* Champion (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Boyer (O ✻), *chef de bataillon.* Robinot (O ✻), *idem.* Olivcau ✻, *idem.* Du Cheyron du Pavillon ✻, *idem.* Lafrette (O ✻), *major*
103e	Lechesne (O ✻), *colonel.* Maurand (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Grenjean ✻, *chef de bataillon* Paquette ✻, *idem.* Gaillard ✻, *idem.* De Chauvenet, *idem.* Hausser ✻, *major.*
104e	Vichery (O ✻), *colonel.* De Hay-Durand (O ✻), *lieut.-colonel.*	Béranger (O ✻), *chef de bataillon.* Hugot (O ✻), *idem.* Morel ✻, *idem.* Berge ✻, *idem.* Vaton (O ✻), *major*
105e	Thiéry (O ✻), *colonel.* De Brême (O ✻), *lieutenant-colonel.*	Petitgand (O ✻), *chef de bataillon.* Michel (O ✻), *idem.* Libermann, *idem* Pierron ✻, *idem* Gerly ✻, *major.*
106e	Péan (O ✻), *colonel.* Marthe (O ✻), *lieutenant-colonel*	Côte ✻, *chef de bataillon.* Baum ✻, *idem* Tuilier (O ✻), *idem.* Etienne ✻, *idem* Vernaudon ✻, *major.*
107e	Belugue ✻, *colonel.* Duval ✻, *lieutenant-colonel.*	Depas Laret ✻, *chef de bataillon* Legrand (O ✻), *idem.* Dupré ✻, *idem.* Costa ✻, *idem* Meyret ✻, *major.*
108e	Ritter (O ✻ *colonel.* Dicier ✻, *lieutenant-colonel*	Colomb ✻, *chef de bataillon* Servel ✻, *idem.* Camguilhem de Carmentran (O ✻), *id.* Darras (O ✻), *idem* Bolat ✻, *major*
109e	Lespieau (O ✻ , *colonel* Boulanger (C ✻), *lieutenant-colonel.*	Vincent (O ✻), *chef de bataillon* Anthoine-Prélard ✻, *idem.* Chevreul ✻, *idem.* Cyvoct ✻, *idem* Puig ✻, *major.*
110e	Mousseron de la Chaussée (O ✻ , col. Philebert (O ✻), *lieutenant-colonel*	Cambour (O ✻), *chef de bataillon* Bréchin ✻, *idem.* Tamisey ✻, *idem.* Belle ✻, *idem* François (O ✻), *major.*
111e	Nicot (O ✻), *colonel* Vernier ✻, *lieutenant-colonel*	Outhier (O ✻), *chef de bataillon* Moulin ✻, *idem.* Vincent ✻, *idem.* Cramezel de Kerhué ✻, *idem.* Morin (O ✻), *major.*
112e	Hochstetter ✻, *colonel.* Doumenjou ✻, *lieutenant-colonel.*	Avezard ✻, *chef de bataillon* Rose (O ✻), *idem* Rustant ✻, *idem.* Tinel ✻, *idem* Bonnafous ✻, *major.*
113e	Cholleton (O ✻), *colonel.* Basson (O ✻), *lieutenant-colonel.*	De Poulpiquet de Brescanvel (O ✻), *chef de bataillon* Combarieu ✻, *idem.* Tadieu ✻, *idem* D'Albiat ✻, *idem* Chevallier ✻, *major.*

114e	De Bonnet de Maureilhan de Polhes (O✲), *colonel.* Delaffre (O✲), *lieutenant-colonel.*	Bergès (O✲), *chef de bataillon.* De Thomassin de Montbel (O✲), *idem* Jayet ✲, *idem.* [illegible] Balmitgère ✲ *major.*
115e	Le Mordan de Langourian (C✲), *colonel.* Roblastre ✲, *lieutenant-colonel.*	Bourée (O✲), *chef de bataillon.* Féline ✲, *idem.* Martin ✲ *idem.* Germain (O✲), *idem.* Richard-Motard (O✲), *major.*
116e	Galland (O✲), *colonel.* Cottin (O✲), *lieutenant-colonel.*	Reynaud ✲, *chef de bataillon.* Benoit Enjalric (O✲), *idem.* Martenot ✲, *idem.* Romain ✲, *idem.* Rigail ✲, *major.*
117e	De Waldner-Freundstein (C✲), *colonel.* Mathelin ✲, *lieutenant colonel*	Laferrière (O✲), *chef de bataillon.* Vitalis (O✲), *idem.* Jaquet ✲, *idem.* De la Caussée (O✲), *idem.* Masson ✲, *major*
118e	Theuvez (C✲), *colonel* Carré ✲, *lieutenant-colonel.*	Valet (O✲), *chef de bataillon.* Angier de la Jallet (O✲), *idem.* Mathieu ✲ *idem* Gen[illegible] *idem* Schneider ✲, *major.*
119e	Dusan (O✲), *colonel.* Aillery (O✲), *lieutenant-colonel.*	Colin (O✲), *chef de bataillon.* Garingaud ✲, *idem.* Barrat ✲, *idem.* De Parseval, *idem.* Boisson ✲, *major.*
120e	De Boisdenemetz (O✲), *colonel.* O'Neil ✲, *lieutenant colonel.*	Petyst de Marcourt ✲, *chef de bat.* Faure-Beaulieu (O✲), *idem.* Breton ✲, *idem.* Devillebichot (O✲), *idem.* Chiroussot ✲, *major.*
121e	De Gislain ✲, *colonel.* Richard ✲, *lieutenant-colonel.*	Chambry (O✲), *chef de bataillon* Huns ✲, *idem* Gabriel[illegible] *idem* Blondet, *idem.* De Fouchier ✲, *major*
122e	Ponsard (C✲), *colonel* [illegible] ✲ *lieutenant colonel*	Richard (O✲), *chef de bataillon.* Motus ✲ *idem.* Dubreuil ✲ *idem* Lignon (O✲), *idem.* Gillot ✲, *major.*
123e	Bernot de Charant (O✲), *colonel* Valessie (O✲), *lieutenant colonel*	[illegible]er ✲, *chef de bataillon.* [illegible]eu, *idem.* [illegible]graz ✲, *idem.* Bellissent ✲, *idem.* Hennequin ✲, *major.*
124e	Musnier de Mauroy (O✲), *colonel.* Rabot Desportes (O✲), *lieut.-colonel.*	Gérard ✲, *chef de bataillon* Faveris ✲, *idem.* Vincguerra ✲, *idem.* Pradal ✲, *idem.* Maffre-Lacan ✲, *major.*
125e	Lebrun (C✲), *colonel.* Salatier ✲, *lieutenant-colonel.*	De Bertron ✲, *chef de bataillon.* Lumayrac ✲, *idem* Bouis (O✲), *idem.* Chery de Bellecouche ✲, *idem.* Guichard ✲, *major.*
126e	Voynant (O✲), *colonel.* Leclaire ✲, *lieutenant-colonel.*	Gayraud (O✲), *chef de bataillon.* Mercier de Sainte-Croix ✲, *idem* Cueff ✲, *idem.* Chave (O✲), *idem.* Desnos ✲, *major.*

BATAILLONS DE CHASSEURS A PIED.

Chefs de bataillon commandants. MM.

1er Piolon ✲
2e Le T[illegible]neur ✲
3e [illegible]t ✲
4e [illegible]vos (O✲)
5e De Lignyville (O✲).
6e Potiron de Boisfleury (O✲)
7e Rignad (O✲).
8e Antonin. (O✲).
9e Boschis (O✲).
10e Schenck ✲
11e Raynal (O✲)
12e Bonnet de Mably (O✲)
13e Obry (O✲).
14e Tarrilon (O✲)
15e Lafouge ✲
16e Caillard ✲.
17e [illegible]
18e Delavau ✲
19e [illegible]
20e Copri (O✲).
21e Gallimard.
22e Hecquet ✲
23e Bavard ✲
24e [illegible]
25e De Negrier(✲).
26e Potier ✲
27e Fauquignon (O✲)
28e Vanscomputten ✲.
29e De Faucamberge (O✲)
30e Lanes ✲.

RÉGIMENTS DE ZOUAVES.

	MM.	MM
1er	Barrachin (O✲), *colonel.* Thoma (O✲), *lieutenant-colonel.*	Saint Marc ✲, *chef de bataillon.* Massonnaud, *idem.* Letellier (O✲), *idem.* Millo ✲ [illegible] M[illegible] ✲, [illegible]
2e	Détris (O✲), *colonel.* Le Toullec ✲, *lieutenant-colonel.*	Cadet ✲, *chef de bataillon.* Simon (O✲), *idem.* Trutté de Vaucresson, *idem.* Édon ✲, *idem.* Billault ✲, *major*
3e	Cloux ✲, *colonel.* Denuc (O✲), *lieutenant-colonel.*	Hervé (O✲), *chef de bataillon.* Fisson-Jaubert d'Aubry de Puymorin ✲, *idem* Dirksen ✲, *idem.* Mignueret ✲, *idem.* Huguet (O✲), *major.*
4e	Méric (O✲), *colonel.* Fischer ✲, *lieutenant-colonel.*	Bernet ✲, *chef de bataillon.* Luzeux ✲, *idem.* Gœtschy ✲, *idem.* Nicolas, *idem.* Bolelli ✲, *major.*

RÉGIMENT DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS.

MM.	MM.
Saint-Martin ✲, *colonel.* Fleuri (O✲), *lieutenant-colonel*	Lemontagner (O✲), *chef de bataillon.* Saint-Clair ✲, *idem* Monin ✲, *major.*

BATAILLONS D'INFANTERIE LÉGÈRE D'AFRIQUE.

MM

1er Thomas ✲, *chef de bataillon commandant.*
2e Jamet ✲, *chef de bataillon commandant.*
3e Seveno ✲, *chef de bataillon commandant.*

COMPAGNIES DE DISCIPLINE.

Capitaines commandants. MM.

FUSILIERS. — 1re Wahl ✲. | 2e Cellarié ✲. | 3e Bauge ✲.
PIONNIERS. — 1re Thieulent ✲. | 2e Vincentelli ✲

RÉGIMENT ÉTRANGER.

MM.	MM.
De Mallaret (O✻), *colonel.* Gand (O✻), *lieutenant-colonel.*	Rouit ✻, *chef de bataillon.* Frenet ✻, *idem.* Grisot ✻, *idem.* Pierron ✻, *idem* Michaud ✻, *major.*

RÉGIMENTS DE TIRAILLEURS ALGÉRIENS.

	MM.	MM.
1er	Munier (C✻), *colonel.* Sermensan (O✻), *lieutenant-colonel.*	De Coulange ✻, *chef de bataillon.* Emoad d'Escauvin ✻, *idem.* Boussenard ✻, *idem* Bastelon ✻, *idem.* Davau ✻, *major.*
2e	Colonieu (C✻), *colonel.* Destenay ✻, *lieutenant-colonel.*	Bertrand ✻, *chef de bataillon.* Bourdon, *idem.* Pan Lacroix (O✻), *idem.* Laurens ✻, *idem.* Major, *major.*
3e	Barrud (C✻), *colonel.* Rebic, *lieutenant colonel*	Crouzet (O✻), *chef de bataillon.* Mathieu (O✻), *idem.* Petitjean ✻, *idem.* Flatters ✻, *idem* Lasset ✻, *major.*

LIEUTENANTS-COLONELS A LA SUITE. MM.

Raison (O✻), à la suite du 2e rég de ligne
De Lammerz (O✻), à la suite du 3e de ligne
Lucas (O✻), à la suite du 10e rég de ligne
Renaud (O✻), à la suite du 25e rég de ligne
Grillet (O✻), à la suite du 30e rég. de ligne
Gasser (O✻), à la suite du 33e rég. de lig
Canpot (O✻), à la suite du 38e reg. de ligne.
Luccion. (O✻), à la suite du 39e régiment de ligne.
Bourdon de Valry (O✻), à la suite du 40e régiment de ligne.
Noirot (O✻), à la suite du 43e rég de ligne
Marchand (O✻), à la suite du 46e régiment de ligne.
Lecer (O✻), à la suite du 48e rég de ligne
Swiney ✻, à la suite du 50e rég de ligne.
Andrieu (O✻), à la suite du 51e rég. de ligne.
Bremens (O✻), à la suite du 58e régiment de ligne
Favier (O✻), à la suite du 59e régiment de ligne
Lamy ✻, à la suite du 60e rég de ligne
Grenier ✻, à la suite du 64e rég de ligne
Berbé (O✻), à la suite du 67e regiment de ligne
Chandezon (O✻), à la suite du 70e régiment de ligne
Mathieu (O✻), à la suite du 79e régiment de ligne.
Le Cacher de Bonneville ✻, à la suite du 8.e régiment de ligne
De Labretonne du Mazel (O✻), à la suite du 94e régiment de ligne.
Huleu ✻, à la suite du 2e rég de zouaves
De Pousargues ✻, à la suite du 18e bataillon de chasseurs à pied
Bailly ✻, à la suite du 26e bataillon de

SECTION VIII.

CAVALERIE.

La cavalerie se compose: de 12 régiments de cavalerie de réserve (cuirassiers), de 20 de cavalerie de ligne (dragons), de 28 de cavalerie légère (14 de chasseurs; 10 de hussards et 4 de chasseurs d'Afrique); de 3 régiments de spahis; de 9 compagnies de cavaliers de remonte; d'une école de l'arme établie à Saumur

CAVALERIE DE RÉSERVE.

CUIRASSIERS.

	MM.	MM.
1er	De Renusson d'Hauteville ✲, *colonel.* Mariani ✲, *lieutenant-colonel.*	Picard (O✲), *chef d'escadrons.* De Cugnon d'Alincourt (O✲), *idem.* Boucher ✲, *idem.* [illegible] ✲, *major*
2e	De la Loyère (O✲), *colonel.* Corot Laquiante (O✲), *lieut.-colonel.*	Fouche (O✲), *chef d'escadrons.* Laville (O✲), *idem* Franchet-Desperey ✲, *idem.* Jouve ✲, *major.*
3e	De la Salle (Despetit) (O✲), *colonel.* Pinard ✲, *lieutenant-colonel.*	Matter ✲, *chef d'escadrons.* Clicquot de Mentque ✲, *idem.* Lecler ✲, *idem* Grangier ✲, *major.*
4e	Lacour (O✲), *colonel.* Gerhardt (O✲), *lieutenant-colonel.*	De Négroni (O✲), *chef d'escadrons.* Bobin ✲, *idem* Savalle ✲, *idem.* Normand (O✲), *major.*
5e	Nérin (O✲), *colonel.* De Brécourt (Lenez Cotty) (O✲) *lieutenant-colonel.*	Verneau (O✲), *chef d'escadrons.* Pistoye de Maillanne ✲, *idem.* Desrangons de Polignon ✲, *idem.* Tailhades (O✲, *major.*
6e	Dulac (O✲), *colonel.* Chevals (O✲), *lieutenant-colonel.*	De Bullet (O✲), *chef d'escadrons.* Marcq de Saint-Hilaire ✲, *idem.* Longuefosse ✲, *idem.* Andraud ✲, *major.*
7e	Verrier (Boré) (O✲), *colonel.* Tréboute (O✲), *lieutenant-colonel.*	Bouthier ✲, *chef d'escadrons.* Larguillon (O✲), *idem.* Amos, *idem.* Rousselot ✲, *major*
8e	De la Rochère (Guiot) (C✲), *colonel.* Humblot (O✲), *lieutenant-colonel.*	Schemmel ✲, *chef d'escadrons.* Lourdel de Henaut, *idem.* Roussange (O✲), *idem.* Donnigues ✲, *major.*
9e	Waternau (C✲), *colonel.* Bergeron ✲, *lieutenant-colonel.*	Baillod ✲, *chef d'escadrons.* Pimont de Cecire de Honnaville (O✲), *idem.* Baillaud ✲, *idem.* Fontanille ✲, *major.*
10e	Juncker (C✲), *colonel.* Muel ✲, *lieutenant-colonel.*	Demont de Benque ✲, *chef d'escad.* Dombrat ✲, *idem.* De Surmont ✲, *idem.* Morel ✲, *major.*

11e	Petit (C✻), *colonel* Tondon (O✻), *lieutenant-colonel.*	Périn ✻, *chef d'escadrons.* De Roye ✻, *idem.* Pau et de Cireuil ✻, *idem* Javet ✻, *major*
12e	Dupressoir (C✻), *colonel.* De Vergès ✻, *lieutenant-colonel.*	Morin ✻, *chef d'escadrons* Lemaire, *idem* Jacteur de Monrozier, *idem* Fiaud (O✻), *major.*

CAVALERIE DE LIGNE

DRAGONS.

	MM	MM
1er	[illegible] (O✻), *colonel.* [illegible] *lieutenant colonel*	Leloutre (O✻), *chef d'escadrons* Leaux (O✻), *idem.* De Castelnau ✻, *idem.* Cherer de Cabanes ✻, *major*
2e	Gonher (C✻), *colonel.* Wolbert (O✻), *lieutenant-colonel*	De Poul ✻, *chef d'escadrons* Thomas (O✻), *idem* Gaillard (B A) ✻, *idem* Dubois de la Colardière, *major*
3e	Barbut (O✻), *colonel* Robert ✻, *lieutenant-colonel.*	De Sol[illegible] ✻, *chef d'escadrons* Mermard ✻, *idem.* Marque ✻, *idem.* Dunac ✻, *major.*
4e	Genestet de Plaunol (O✻), *colonel* Pierre (O✻), *lieutenant colonel*	[illegible] ✻, *chef d'escadrons.* [illegible] ✻, *idem.* De Kerouartz (O✻), *idem.* Morel ✻, *major*
5e	De Bruchard (C✻), *colonel.* Franchot-Desprey (O✻), *lieut.-colonel.*	[illegible] *chef d'escadrons.* [illegible] [illegible] Dugui[illegible], *major*
6e	Fombert de Villers ✻, *colonel* Bo[illegible] ✻, *lieutenant colonel*	Dupont ✻, *chef d'escadrons.* Rousseau ✻, *idem.* Grenier de Lass[illegible], *idem* [illegible] *major*
7e	Lardeur (O✻), *colonel* De Labroussa (O✻), *lieutenant colonel*	Jousaud (O✻), *chef d'escadrons.* Bresson (O✻), *idem.* Adenet ✻, *idem.* De Maudhuit (O✻), *major*
8e	De Boyer de Fonscolombe (O✻), *col.* Lozillon (O✻), *lieutenant-colonel*	Faverea[illegible] (O✻), *chef d'escadrons* Therel ✻, *idem.* Bischoff ✻, *idem.* Genot ✻, *major.*
9e	De Chastenet de Puységur (O✻ *col* De Simard de Pitray ✻, *lieut. c[illegible]*	[illegible]rde (O✻), *chef d'escadrons.* [illegible]mont ✻, *idem.* Cousset ✻, *idem* Chapeyron ✻, *major.*
10e	De Quelen (O✻), *colonel.* De Bouyn (O✻), *lieutenant-colonel*	Poute Puyhaubet ✻, *chef d'escadrons.* Rotier ✻, *idem.* [illegible] *idem.* R[illegible] ✻, *major*
11e	Robillot (O✻), *colonel.* [illegible] *lieutenant colonel*	Humann, *chef d'escadrons.* Mangin ✻, *idem.* Weygand ✻, *idem* De Lascoux ✻, *major*
12e	[illegible] ✻, *colonel.* [illegible]sal, ✻ *lieutenant-colonel*	Effantin ✻, *chef d'escadrons.* Jacques (O✻), *idem.* Vers[illegible] *idem* Duvivier ✻, *major*

13e	Barbault de la Motte (O ✲), *colonel.* Leroy de Lanauze (O ✲), *lieut.-colonel.*	Constant d'Yanville ✲, *chef d'escad.* De la Bonnière de Beaumont ✲, *id.* Baignol, *idem.* Sabeur ✲, *major.*
14e	Savin de Larclause ✲, *colonel.* Foussat ✲, *lieutenant-colonel.*	Dubuquoy (O ✲), *chef d'escadrons.* Dariot ✲, *idem.* Cazier (O ✲), *idem.* Vassort, *major*
15e	Torel (C ✲), *colonel.* Buisset ✲, *lieutenant-colonel.*	Jacquemin, *chef d'escadrons.* Delavau ✲, *idem.* Dequen ✲, *idem.* Blandin ✲, *major.*
16e	Féline (C ✲), *colonel.* Ritter (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Esselin ✲, *chef d'escadrons.* Dujols ✲, *idem* Bernard ✲, *idem.* Bourseul ✲, *major.*
17e	Goyraud (C ✲), *colonel.* Allavène ✲, *lieutenant-colonel.*	Lomet (O ✲), *chef d'escadrons* De Gigord ✲, *idem.* De Brémond d'Ars ✲, *idem.* Bataille ✲, *major*
18e	L'Hotte (O ✲), *colonel.* Durduby (O ✲), *lieutenant colonel.*	Challot ✲, *chef d'escadrons.* Remno (O ✲), *idem.* Robillard ✲, *idem* Jouve (O ✲), *major*
19e	Du Val de Dampierre (O ✲), *colonel* Brice (O ✲), *lieutenant-colonel.*	Huck (O ✲), *chef d'escadrons.* Pourrad ✲ [illegible] Daniel de [illegible]snerie ✲ *idem.* Sory ✲, *major*
20e	Goybet (O ✲), *colonel.* De Mauret ✲, *lieutenant-colonel.*	Naulot ✲, *chef d'escadrons* Cailhard ✲, *idem.* Lot ✲, *idem* [illegible] ✲, *major*

CAVALERIE LÉGÈRE

CHASSEURS.

	MM.	MM
1er	De Salignac Fénelon (O ✲), *colonel.* Olivier ✲, *lieutenant-colonel.*	Compagnie (O ✲), *chef d'escadrons.* Masson (O ✲), *idem.* Mennessier de la Lance ✲, *idem.* Brandeis ✲, *major*
2e	Petiet ✲, *colonel.* Macors de Gaucourt ✲, *lieut.-colonel.*	Pinochet (O ✲), *chef d'escadrons* Danloux ✲, *idem.* De Lespinasse de Bournazel (O ✲), *idem* Husson ✲, *major*
3e	Sanson de Sausal (O ✲), *colonel* Bonie (Alp.) (O ✲), *lieutenant-colonel*	Anger de Kernisan ✲, *chef d'escad.* Dufaud ✲, *idem* De Sainte-Hermine ✲, *idem.* Guerin d'Agon ✲, *major*
4e	Pasme (O ✲), *colonel* Donnat ✲, *lieutenant-colonel.*	Bousson ✲, *chef d'escadrons* De Vetillart ✲ *idem* Heneche *idem* Caffaro ✲, *major.*
5e	Gombaud de Sérézille (O ✲), *colonel.* Palanque ✲, *lieutenant-colonel.*	Boucherot ✲, *chef d'escadrons.* De Moreton de Chabrillan ✲, *idem.* Alliot ✲, *idem.* Barbaud ✲, *major*

[illegible]	Ney d'Elchingen ✲, *colonel.* Archambaut ✲, *lieutenant-colonel.*	M[illegible] ✲, *chef d'escadrons.* Le gnan Fornier de Lachaux ✲, *idem.* Bress n ✲, *idem* Cimetière ✲, *major*
7e	Mieulet de Ricaumont (C✲), *colonel.* De la Moussaye (O✲), *lieut.-colonel.*	Olivier ✲, *chef d'escadrons.* De Sonis (O✲), *idem.* Dupré (O✲), *idem.* Bédier ✲, *major*
[illegible]	Pollard (O✲), *colonel.* Martin de Lagarde (O✲), *lieut.-colonel.*	De la Laurencie ✲, *chef d'escadrons.* Lafferrière ✲, *idem.* Delamain ✲, *idem.* Henquel ✲, *major*
9e	Charreyron (C✲), *colonel.* Oudan ✲, *lieutenant colonel*	Valée (O✲), *chef d'escadrons.* Rosier ✲, *idem.* Robert d'Orléans, duc de Chartres, *id.* De Batz ✲, *major.*
10e	Alleaume (O✲), *colonel.* D'Hautefort ✲, *lieutenant-colonel.*	Per gord de Villechenon ✲, *chef d'esc.* Rosset ✲, *idem.* Bondet ✲, *idem.* Guillon (O✲), *major*
11e	De Dailhencourt (O✲), *colonel.* O'Brien (O✲), *lieutenant-colonel.*	Luré Dejardin ✲, *chef d'escadrons* Morin ✲, *idem.* De M[illegible]assac ✲, *idem.* Uffer ✲, *major.*
12e	De la Porte (O✲), *colonel.* Gauvenet *dit* Dijon (O✲), *lieut. colonel.*	Santelet (O✲), *chef d'escadrons.* Roustain ✲, *idem.* Poupon, *idem.* Gatian de Clerambault ✲, *major*
13e	De Biré ✲, *colonel.* De Barb[illegible] ✲, *lieutenant colonel*	De Beaulaincourt ✲, *chef d'escadrons.* De Chérisey (O✲), *idem.* Se gnan ✲, *idem* Henry de Kermartin ✲, *major.*
14e	Périer (C✲), *colonel.* Rey ✲, *lieutenant colonel.*	Fourès ✲, *chef d'escadrons.* De Saint-Germain (Gamot), *idem.* Puyo ✲, *idem.* Lafont ✲, *major*

HUSSARDS.

	MM	MM.
1er	D'Agoult ✲, *colonel.* Vata (O✲), *lieutenant-colonel.*	Aubin ✲, *chef d'escadrons.* Marot de L'Ombre ✲, *idem.* Mosler ✲, *idem.* Robert ✲, *major*
2e	Aubert ✲, *colonel.* Augey-Dufresse ✲, *lieutenant-colonel.*	Gibert (O✲), *chef d'escadrons.* Duhesme ✲, *idem* De La Roque (O✲), *idem.* Ma trejean, *major.*
3e	Cramezel de Kerhué (O✲), *colonel.* De Beaumont (O✲), *lieutenant-colonel.*	Dubois de Saran ✲, *chef d'escadrons.* Canésie ✲, *idem.* Regnier de Mussa, *idem.* Renault-Morlière ✲, *major.*
4e	Cousin de Montauban (O✲), *colonel.* Bauvieux ✲, *lieutenant-colonel.*	Sauvag[illegible] de Clavières ✲, *chef d'escad.* Cador ✲, *idem.* Bonnefous ✲, *idem.* Michau ✲, *major*
5e	Letourneur (O✲), *colonel.* Bonin ✲, *lieutenant-colonel.*	Des[illegible]schamps (O✲), *chef d'escad.* B[illegible] ✲, *idem.* Regnard de Lagny (O✲), *idem.* Chatelot, *major.*

6e	De Lignières ✲, *colonel.* De St-Roman ✲, *lieutenant-colonel.*	Le François des Courtis de Montchal ✲ *chef d'escadrons* Du Authier ✲, *idem.* Daron ✲, *idem* Le Noble ✲, *major.*
7e	De Beauffremont (O✲), *colonel.* De Jo[illegible] ✲, *lieutenant colonel*	Gautier (O✲), *chef d'escadrons.* Chaulin ✲, *idem.* Le B[illegible] (O✲), *idem.* Chapuy ✲, *major.*
8e	De Lacombe (O✲), *colonel.* Démaris (O✲), *lieutenant-colonel.*	Ducheyron (O✲), *chef d'escadrons.* Roulet ✲, *idem.* Lyonnard de la Girennerie ✲, *idem.* Chomereau de Saint-André ✲, *major.*
9e	Friant (O✲), *colonel.* Gay de Vernon ✲, *lieutenant-colonel.*	Harmignies (O✲), *chef d'escadrons* De Moucheron (O✲), *idem.* De Grasse ✲, *idem.* Moreau Revel ✲, *major.*
10e	De Saint-Jean (O✲), *colonel.* De Bonne ✲, *lieutenant-colonel.*	Gosse de Serlay ✲, *chef d'escadrons.* Colné ✲, *idem.* Mahaud ✲, *idem.* Measson ✲, *major.*

CHASSEURS D'AFRIQUE.

	MM.	MM
1er	Rouher (O✲), *colonel.* Gérard ✲, *lieutenant colonel.*	Martin de Boulancy ✲, *chef d'escad.* Carit (O✲), *idem.* Braun ✲ *idem* Cabanes ✲, *major.*
2e	Bignon ✲, *colonel.* Renaud d'Avène des Méloizes (O✲), *lieutenant colonel*	Bossan ✲, *chef d'escadrons.* Chenu de Mangou ✲, *idem* De Girardin ✲, *idem* De Pigueroile ✲, *major.*
3e	Flogny (C✲), *colonel.* Gaume (O✲), *lieutenant-colonel.*	Picory (O✲), *chef d'escadrons* Rozier de Linage ✲, *idem.* Colbert, *idem.* Eymar ✲, *major.*
4e	Jonveaux (C✲), *colonel.* Lambert ✲, *lieutenant-colonel.*	Le Danoys de Tourville ✲, *chef d'escad.* Rey ✲, *idem.* [illegible] ✲ *idem* Oudet ✲, *major.*

SPAHIS.

	MM.	MM.
1er	Collignon (O✲), *colonel.* Pobeguin (O✲), *lieutenant-colonel.*	De Langle ✲, *chef d'escadrons.* Lombard ✲, *idem.* Carbillet ✲, *idem.* Duflihol, *major*
2e	Romond (O✲ *colonel* Duflet de Vaulx (O✲), *lieutenant-colonel*	[illegible]tère (O✲), *chef d'escadrons.* Brocard ✲, *idem.* Soulham ✲, *idem.* Vieillard ✲, *major.*
3e	Thomas de Dancourt (O✲), *colonel.* Bonie ✲, *lieutenant-colonel.*	Bruneau ✲, *chef d'escadrons.* Geloz ✲, *idem.* De Casal ✲, *idem.* Calendini (O✲), *major.*

COMPAGNIES DE CAVALIERS DE REMONTE.

		MM.
1re Compagnie,		Ravat ✻, *capitaine.*
2e	—	Perrotin ✻, *idem.*
3e	—	Barthel ✻, *idem.*
4e	—	Hyenne ✻, *idem.*
5e	—	Naulot ✻, *idem.*
6e Compagnie,		Levillain ✻, *capitaine*
1re d'Algérie,		Dodey ✻, *idem.*
2e	—	Martin, *idem.*
3e	—	Bourdin, *idem.*

ÉCOLE DE CAVALERIE (1)

à Saumur.

(Décret constitutif du 17 octobre 1858, modifié par la décision du 20 mai 1860.)

Cette école est instituée pour former des instructeurs destinés à reporter dans les corps de troupes à cheval un mode d'enseignement uniforme en ce qui concerne les principes d'équitation et les autres connaissances qui se rattachent à l'arme de la cavalerie. Les cours sont d'une année.

Sont admissibles à l'École de cavalerie : 1° les lieutenants de cavalerie, d'artillerie et des équipages militaires désignés pour recevoir cette destination à l'époque des inspections générales et qui comptent au moins dix huit mois de grade. Ils prennent, pendant leur séjour à l'école, la dénomination de *lieutenant-instructeur;* — 2° les sous-lieutenants de cavalerie sortis de l'École spéciale militaire depuis au moins deux années; — 3° les sous-lieutenants provenant de la classe des sous-officiers et ayant au moins un an de grade auxquels les inspecteurs généraux croient indispensable de faire suivre les cours de l'École de cavalerie. Ces deux dernières catégories forment avec les officiers venus de l'infanterie par permutation une division de *sous-lieutenants d'instruction;* — 4° les aides-vétérinaires nouvellement promus, et qui ont satisfait aux examens, ils forment une division dite d'*aides-vétérinaires stagiaires,* — 5° un sous-officier par deux régiments de cavalerie, d'artillerie et du train des équipages militaires; ils composent la division de *sous-officiers élèves-instructeurs;* — 6° un brigadier par régiment de cavalerie et du corps du train des équipages militaires. Ils forment la division des *brigadiers élèves-instructeurs,* — 7° les jeunes gens de la classe civile admis à contracter, après examen à Saumur, un engagement volontaire; ils forment une division dite de *cavaliers-élèves;* — 8° enfin, comme *élèves maréchaux ferrants,* les militaires très des corps de troupes à cheval ou les jeunes gens compris dans les contingents annuels et ayant exercé la maréchalerie. Cette division se recrute aussi par des engagements volontaires.

Une école de dressage et un atelier d'arçonnerie sont annexés à l'École.

État-major. MM.

Thornton (O✻), général de brigade, *commandant.*
Castanier (C.) ✻, lieutenant-colonel, *commandant en second.*
Desroys ✻, chef d'escadrons, *instructeur.*
Lenfumé de Lignières ✻, chef d'escadrons, *idem.*
Mesple ✻, *major.*

Person ✻, *chef d'escadron du train des équipages, directeur de l'arçonnerie.*
Trudeau ✻, *médecin principal de 1re classe.*
Meunier ✻, *médecin-major de 1re classe.*
Merchier ✻, *pharmacien-major de 1re cl.*
Merche (O✻), *vétérinaire principal.*

---

(1) L'école de cavalerie, en voie de reconstitution, ne comprend encore qu'une division de sous-lieutenants d'instruction.

SECTION IX.

CORPS DE L'ARTILLERIE.

Le corps de l'artillerie se compose d'un état-major particulier et de différents corps de troupes.

Le personnel de l'état-major particulier assure le service de: 11 commandements d'artillerie; 11 écoles d'artillerie; l'école centrale de pyrotechnie militaire; 20 directions dont 17 à l'intérieur et 3 en Algérie; 8 manufactures d'armes; 1 fonderie, 5 arrondissements de forges; 3 poudreries; enfin du dépôt central de l'artillerie à Paris

Les différents corps de troupes sont 30 régiments d'artillerie, un régiment d'artillerie-pontonniers, 10 compagnies d'ouvriers d'artillerie 5 compagnies d'artificiers; 2 régiments du train d'artillerie

Colonels, MM.

Bonvalet (O✻), commandant le 19e régim.
Melchior (O✻), commandant le 2e régim.
Petitpied (O✻), commandant le 20e régim.
Soleille (J. C. F.) (C✻), comm. le 1er rég.
Desprels (C✻), commandant le 10e régim.
Luxer (O✻), directeur à Besançon.
De bar (C✻), commandant le 4e régiment.
Marion (P.) (C✻), comm. le régt pontonn.
Brun[illegible] directeur [illegible]
Miche[illegible] H.) (O✻), direct. de l'école de pyrotechnie militaire, à Bourges.
Vass[illegible] O✻), chef du matériel de l'artillerie au ministère de la guerre.
Saunier (C. L. A.) (O✻), direct. à Nantes.
De Girels (C✻), à la disposition du général président du comité de l'artillerie
Brady (O✻), commandant le 5e regiment.
Hugon (P. C.) (C✻), directeur à Cherbourg
Hennet (A. L.) (O✻), direct. à la Rochelle
Hennet (P. E.) (C✻), comm. le 22e régim
Brisac (O✻), commandant le 17e régiment.
Gerbaut (O✻), commandant le 29e régim
Nourrisson (C✻), chef du service des bâtiments et machines au dépôt central de l'artillerie, à Paris.
Grouvel (O✻), commandant le 6e régim
Peureux de Boureulle (O✻), direct. à Brest
Moulin (S.) (O✻), commandan. le 15e rég.
Gobert (C✻), directeur à Toulouse
Pavillon (O✻), directeur à Toulon.
Mengin (O✻), directeur de la fonderie de Bourges.
Chappe (C✻), commandant le 7e régiment.
Thoumas (O✻), directeur à Versailles.
Noury (O✻), directeur à Rennes
D'Artiguelongue (O✻), directeur à Lyon.
Roy (O✻), directeur à Bourges.
De Gressot ✻, en dispon. à Châtellerault.
Morel J. A.) (O✻), directeur à la Fère.
Lemaire (O✻), commandant le 21e régim.
Gresset ✻ commandant le 3e régiment.
Devule (O✻), commandant le 11e régiment.
De Brives (O✻), commandant le 12e régim
De Franchessin (F. A.) (O✻), comm. le 14e r
Lucet (C✻), directeur à Constantine
Grévy (C✻), commandant le 26e régiment
De Miribel (O✻), commandant le 8e régim.
Larroque (O✻), directeur à Alger.
Desfaucons (C✻), commandant le 9e régim
Bonnin (O✻), commandant le 2e régiment.
Guillemin (O✻), comm. le 30e régiment.
Legardeur (O✻), dir. d'art. à Perpignan et examinateur pour l'École spéciale militaire.
Colcomb (O✻), commandant le 27e régim
Cauvet (O✻), commandant le 16e régim
Sempé (O✻), commandant le 25e regiment.
Suter (O✻), directeur à Grenoble
Berge (O✻), commandant le 13e régiment.
Minot (O✻), secrétaire du comité de l'art.
Fourgous (O✻), directeur à Saint-Omer.
Protche (O✻), commandant en 2e l'école d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau.
De Montlusant (O✻), président de la commission d'expériences de Calais
De Narp (O✻), commandant le 23e régim
De Bolepot (O✻), directeur à Bayonne.
Ducos de la Hitte (O✻), commandant le 18e régiment
Maujer (O✻), chef du service du matériel au dépôt central de l'artillerie.
Delatte (O✻), commandant le 28e régim.
Delonge (O✻), directeur à Oran.
Pourrat (O✻), chef du 5e bureau de la dir. gén. du personnel (artil. et équip. milit.) au ministère de la guerre.

Lieutenants-Colonels MM.

De Larminat (O✻), en disponibilité à Moulins (Allier).
Den[illegible] de Cevilly (O✻), 24e régiment.
Char[illegible] la Touche (O✻), 10e régiment.
Laffon de Ladebat (O✻), s.-dir. à Toulouse.
Guével (O✻), sous-directeur à la Rochelle.
Maldan (O✻), directeur de la manufacture d'armes de Châtellerault.
Bernard (M. C. C.) (O✻), sous-directeur à V[illegible]s
Lant[illegible] (✻), 25e régiment.
B[illegible] (✻), chef d'état-major de l'art. [illegible], à Lyon.
F[illegible] (O✻), chef d'état-major de l'artillerie dans la 7e division militaire, à Besançon.
Maucourant (O✻), 1er régiment.
Lecœuvre (O✻), 9e régiment.
Mallarmé (O✻), inspecteur des forges du Nord, à Mézières.
De Sailly (O✻), 37e régiment.
Chabrier (O✻), directeur de la poudrerie de Saint-Chamas.
D'Harangnier de Quincerot (O✻), sous-dir. à Bourges
Bergère (L. J. L.) (O✻), 5e régiment.
C[illegible] (A. F. J.) (O✻), chef d'état-major de l'artillerie dans la 19e division militaire, à Bourges et vice-président de la comm[illegible] d'expériences de Bourges.
D[illegible] (O✻), [illegible] aux États-Unis.
Verchère de Reffye (C✻), directeur de l'atelier de construc. de l'artill. à Tarbes.
Viguier (O✻), sous-directeur à Oran.
Delores (O✻), 8e régiment.
Boucher de Morlaincourt (O✻), 28e régim.
D[illegible]val (O✻), commandant l'artillerie au Mont Valérien.
B[illegible] (✻), 4e régiment.
L[illegible]vergne (O✻), 26e régiment
Couty (O✻), sous-directeur à Lyon.
Geille ✻, commandant l'artill. à Marseille
Tr[illegible]oche (O✻), 6e régiment
Poizat (O✻), 29e régiment.
Massenet (J. C.) (O✻), dir. de la poudrerie du Ripault.
Lédgeard (H. L.) ✻, 17e régiment.
Hoff (O✻), sous-directeur à Douai.
Jay (E. A. S.) ✻, dir. du matér à Valence.
D[illegible]id (J. M.) ✻, sous-direct. à Toulon.
Fagueret ✻, chef d'ét.-maj. de l'artill. dans la subdiv des Hautes Pyrénées, à Tarbes.
Lagerot (P. A.) (O✻), directeur de la poudrerie du Bouchet.
Caron (O✻), directeur du laboratoire de chimie au dépôt central, à Paris
Pachon (O✻), sous-directeur à la Fère
Allan (O✻), chef d'état-major de l'art. dans la subdiv de Seine et-Oise, à Versailles.
Cavalier (O✻), sous-directeur à Rennes
Magdelaine (O✻), chef d'état-major de l'art. dans la subdivision de l'Aisne, à la Fère
Brion ✻, chef de bureau au service du matériel de l'art au min de la guerre
Warnesson (O✻), chef d'état-major de l'artillerie de l'armée de Versailles
Charpentier de Cossigny (O✻), 23e régim.
Tessier (O✻), régiment de pontonniers.
Venot (O✻), 30e régiment.
Chanel (O✻), 3e régiment.
Favre (O✻), commandant l'artillerie des forts de la rive gauche du Rhône, à Lyon.
Serron ✻, sous-directeur à Alger
De St-Germain (C. J. M. J.) ✻, inspecteur des forges de l'Ouest, à Rennes
Huot (O[illegible] [illegible]pare de Versailles
[illegible]cteur de Versailles
Du[illegible]s M[illegible]s ✻, 3e régiment, à la suite
Berthaut (J. E.) (O✻), 21e régiment.
Moreau (F. A.) ✻, chef d'état-major de l'art. dans la 12e division milit., à Toulouse
Portes (O✻), sous-directeur à Bayonne.
Pongérard (O✻), 14e régiment.
Clerc (E. T.) (O✻), 2e régiment.
Charon (O✻), chef d'état-major de l'artill. dans la 16e division militaire, à Rennes.
Bedoin (O✻), 15e régiment
Roux Joffrenot de Montlebert (O✻), 11e rég.
Ladvocat ✻, 20e régiment
Voillard (O✻), chef d'état-major de l'artill. de la subdiv de la Seine, à Vincennes
Janisson (O✻), 16e régiment
[illegible] ✻, chef d'état major de l'art. [illegible] division militaire, à Grenoble
R[illegible]p[illegible] Saint Amaire (O✻), 29e régim.
Le L[illegible]scono de Coatpont (O✻), 7e régim.
Dejean (O✻), 13e régiment.
Rebillot (O✻), 4e régiment.
De Contamine (O✻), chef du service spécial du personnel au dépôt central.
Bosquillon de Frescheville (O✻), chef d'état-major de l'artillerie dans la 3e division militaire, à Lille.
Vivier (O✻), sous-directeur à Besançon.
Dumont (O✻), 18e régiment
Berthomier des Prots (O✻), 19e régiment.
Couturier (O✻), 12e régiment

Chefs d'escadron. MM.

Defortin (O✻), comm. l'artillerie au Hâvre.
Bortont ✻, commandant l'artillerie des forts de la rive droite, à Lyon.
Desbœufs (O✻), comm. l'art. à Port-Vendres.
Mouns (E.) (O✻), 27e régiment.
Ponsard (O✻), sous-dir. de la fond. de Bourges.
Magnan ✻, directeur-adjoint de la manufacture d'armes de Saint-Étienne.
Cailloux ✻, 2e régiment.
Davonay (O✻), inspecteur des forges de l'Est à Besançon
Le Clerc (L.) (O✻), conserv. du musée d'art.
Masson (E. V. J. B.) (O✻), 9e rég. chef d'ét.-major de l'artillerie du 5e corps
Gueneau de Mussy (O✻), 10e régiment
Bonnet (J. M. M. G.) (O✻), 18e régiment.
Ladrange (O✻), 1er régiment
Léveillé (F. A.) (O✻), 28e régiment.

Teissèdre (O✻), 25e r[illegible] chef de service des armes portatives au dépôt central de l'artil. et membre de la comms. chargée d'examiner la cartouche modèle 186[illegible]
Jeandel ✻, profess. de sciences appliquées à l'école d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau
Archambault de Montfort (O✻), [illegible] régt
Cuvilier (O✻) 2e régiment.
Amandric du Chaffaut (O✻), 14e régiment.
D'Haranguer de Quincerot (Em.) (O✻), 16e régiment, membre de la commission d'expériences de Bourges
Vignotti (O✻), 8e régiment.
Lestourgie (O✻), direct. de la manufacture d'armes de Tulle
Geynet (O✻), 7e régiment.
De Beaudy (O✻), [illegible] régiment
Julien (A. [illegible] F. [illegible], sous-dirct. adj. de la fonderie de Bourges
Pellé (C. H. J.) (O✻), 6e régiment.
Charton (O✻), comm. l'art. à Valenciennes
Rey (H. L.) (O✻), 18e régiment.
Langlois (N. E.) (O✻), commandant l'artill. à Metz
[illegible]
Panczon du S[illegible] [illegible] Bourg
Toussaint [illegible], 15e régim[illegible] l'artillerie de la 2e division du 5e corps d'armée
Parot (O✻), 29e régim. (comm[illegible] de la 1re division du 8e corps d'armée
Mercier (P. J.) ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Nice
Legrand (J. J.) (O✻), 1er régiment
Madoni (O✻), 6e régiment, commandant la réserve d'artillerie du 6e corps
Sers (O✻), 13e régiment.
Morand de Callac (O✻), 7e régiment.
Girard (J. T.) ✻, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Cahors
Bal (O✻), direction de Besançon.
Faure (T. J. A. T.) (O✻), adjoint au comm. de l'artillerie à Langres.
Normand (C. C. A.) (O✻), 23e régiment
Dorlodot des Essarts (O✻), 23e régiment.
Hébert (O✻), direction de Toulon.
Loyer (O✻), 19e régiment.
Boulot ✻, 20e régiment.
Chaumette ✻, 8e régiment
Chéronnet (O✻), direction d'Alger.
Farey (O✻), command. l'artillerie de la place de Paris
Dorat (O✻), 4e régiment.
Gougis (O✻), 17e régiment.
Ducharmet-Salmon (O✻), inspecteur des forges du Midi, à Toulouse
Peiffer (B. F. E.) ✻, 13e régiment.
Rey (L. C. A.) (O✻), 5e régiment.
Hurel (A. P.) (O✻), 10e régiment.
Pinot (O✻), 25e régim. (commandant l'art. de la 1re division du 4e corps d'armée.
Clarinval ✻, 3e régiment.
Courné de Boblaye (O✻), aide-de-camp du général de division Trouillet de Beaulieu, membre du comité de l'artillerie
Martin (J. J.) ✻, major du 10e régiment.
Lavache du Plan (O✻), commandant l'artill à St Denis
Putz (O✻), 2e bureau de l'ét.-major général du ministre (section de balistique).
Hürstel (O✻), rég. de pontonniers (com. les comp. détachées à l'armée de Versailles).
Fouleux (O✻), commandant l'art. à Salins.
De Carnejane ✻, reg. d'artil. pontonniers
Thevenin (J. P. A.) (O✻), directeur des études à l'école spéciale milit. de St-Cyr.
Abraham (O✻), secrétaire de la commiss. de défense des côtes, et membre de la commission des chemins de fer.
Welter ✻, commandant l'artillerie à Arras.
Roques (M. M. E.) ✻, 12e régiment.
Perret (E.) ✻, 8e régiment
Bousquet (H. C.) ✻, direction de Rennes.
Lefebure (O✻), 14e régiment (membre de la commission de Tarbes)
Merlin (N. C.) (O✻), 7e régiment.
Kesner (O✻), 7e régiment (comm. l'artil. de la 1re division du 1er corps d'armée).
Dumas de Champvallier (O✻), direction de Lyon
De Levezou de Vesins (O✻), 13e régim
Laronce ✻, command. l'artill. à Charenton
Demay (O✻), 15e régiment.
Baratte (O✻), commandant l'artillerie à Saint-Malo
Louchard ✻, direction de Douai
Commal (O✻), comm. l'artillerie à Cette
De Tinseau (O✻), 1er régiment
Pierron de Mondésir (O✻), 8e régiment
Urtin ✻, commandant l'artill. à Verdun
Astier (O✻), professeur du cours d'artill. à l'école d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau
Curey (O✻), chef du serv. techn. des forges et fonderies au dépôt central, à Paris
Galle (A.) (O✻), 8e régiment
Reichert (O✻), comm. l'art. à l'île d'Oleron
Poilleux (O✻), adjoint à l'état-major de l'école d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau.
Macé (H.) ✻, direction de la Rochelle.
Duchêne (A. N.) (O✻), professeur du cours d'artillerie à l'école d'application d'état-major.
Babinet ✻, adjoint à la direction de Vincennes.
Perrot (F. V. M.) ✻, 30e régiment.
Burelle ✻, major du 4e régiment.
De Novion (O✻), 22e régiment.
Rabutel (O✻), 7e régiment.
[illegible] commandant l'artill. à Caen.
De Bonnault ✻, comm. l'artill. à Amiens
Petit (H. J. B. E.) (O✻), comm. l'artill. à Granville.
Villate (O✻), sous-directeur à Grenoble.
De Latouche (O✻), 17e régiment.
Abrial (O✻), 22e régiment.
Jamont (O✻), chef d'état-major de l'armée du 2e corps d'armée
Lavialle de Lameillère ✻, sous-directeur à l'école centrale de pyrotechnie militaire, à Bourges.
Bobot (H. C. A.) (O✻), 17e régiment.
Félissis-Rollin ✻, inspecteur des forges du Centre, à Nevers
Levassor Sazerac (O✻), adjoint au secrétariat, comité et sous-directeur du matériel au dépôt central, à Paris
Thilaye ✻, commandant l'artil. à Lille.

Logerot (H. A.) (O✻), commandant l'artillerie à Auxonne
Alix ✻, sous-directeur à Constantine
Aubert ✻, 28e régiment
Robert (A. L.) (O✻), 1er régiment
Voisin (B.) (O✻), 9e régiment, comm. l'artillerie de la 3e div. du 5e corps d'armée
Brunel ✻, 25e régiment
Lyon ✻, chef d'ét.-m. de l'artil. du 4e corps
Tiffy ✻, major du 19e régiment.
Hubert ✻, 28e régiment
Voisin (N. J.) ✻, aide-de-camp du général de division Forgeot, prés. du comité de l'artillerie
Terquem ✻, à la disposition du gén. de division prés. du comité de l'artillerie
Movat ✻, 10e régiment.
Fau ✻, 18e régiment
Commaux (O✻), 27e régiment
Debourgues ✻, 20e régiment.
Patuy de Vaulgrenant (O✻), officier d'ordonnance du maréchal de Mac-Mahon
Mathieu (J. J. A.) (O✻), 9e régiment
Imbert ✻, 24e régiment
Mondésir (L.) ✻, 12e régiment
Dupuy (M. E.) ✻, 6e régiment
Jaubert (O✻), 12e régiment (comm. l'artillerie de la 2e div. du 2e corps d'armée
Saulard ✻, aide-de-camp du gén. de division Pé de Arros, membre du comité de l'artillerie.
Sagot (J. B. H.) ✻, 15e régiment
Zoppi ✻, 8e régiment (membre de la Commission de [illegible])
Bousson ✻, 30e régiment
Louis (O✻), 11e régiment (chef d'état-major de l'artillerie du 1er corps d'armée).
De Boscal de Réals de Mornac ✻, 20e régiment (comm. l'art. de la 1re div. du 5e corps)
Serrant ✻, [illegible], commandant les compagnies à Lyon
Hartung (O✻), 24e régiment
Quillet ✻, major, rég. d'artil. pontonniers
Mathieu (C. P. A.) (O✻), adjoint au service du matériel de l'artillerie au ministère de la guerre
Olivier (C. A.) ✻, sous-directeur de la poudrerie de [illegible]
De Lusignac ✻, 1er régiment
Perrin (J. B.) (O✻), 1er régiment
La Haye (O✻), directeur de Toulouse
Mourin (C. F. E.) (O✻), 19e régiment
Guize (O✻), 1er régiment.
Le François (O✻), 15e régiment (comm. l'artillerie de la 1re division du 2e corps d'armée.
Dethorey ✻, 6e régiment
Fonein (O✻), 11e régiment, comm. l'artil. de la 2e div. du 4e corps.
Crepey ✻, 4e régiment
Loy ✻, professeur du cours d'artillerie à l'école spéciale militaire de St-Cyr.
Marduel ✻, sous-[illegible] d'artillerie à St-Omer
Pinet de Crondchamp (O✻), 22e régiment.
Paris (T. L.) (O✻), commandant l'artillerie à Orléansville.
Pleton ✻, régiment de pontonniers
Maguin (A. H.) ✻, manufacture d'armes de St-Étienne
Chastang (D. L.) ✻, régim. de pontonniers.
Warnelle ✻, à la disposition du gén. de divis. prés. du comité de l'artillerie.
Astruc ✻, major du 18e régiment
Dumeuse (J.) (O✻), 30e régiment.
Favre ✻, 3e régiment
Desruel (O✻), 23e régiment (comm. l'artillerie de la 3e div. du 2e corps d'armée)
Mo[illegible] ✻, 7e régiment
Mo[illegible] ✻, 26e régiment.
Le[illegible] (O✻), 28e régiment.
Brusson ✻, sous-directeur à la poudrerie du Bouchet
Boissonnade (F. J. V.) ✻, 4e régiment.
Foussier ✻, direction de Versailles.
Morand (G. A.) (O✻), 16e régiment.
Jeandot (O✻), 26e régiment
Deschamps (A. L.) ✻, 26e régiment.
Perraut ✻, 4e régiment.
Bry ✻, adjoint au service du matériel de l'artillerie du ministère de la guerre.
[illegible] ✻, 3e régiment
[illegible] ✻, adjoint à l'atelier de construction d'artillerie, à Tarbes
Larquet (C. F. T.) (O✻), direction d'Oran.
Salle (L. E.) (O✻), 2e régiment
Gros (F.) (O✻), 9e régiment.
Nismes ✻, adjoint au service du matériel de l'artillerie du ministère de la guerre
Bapaque ✻, major du 17e régiment
Lhéry ✻, 15e régiment.
Trugère (O✻), major du 30e régiment.
[illegible] (O✻), 17e régiment, commandant [illegible] de l'arrondissement de Soissons
Lorey (L. C.) ✻, 3e régiment
Magnier ✻, 24e rég., membre de la comm. d'expériences de la marine, à Gâvre.
Rivals ✻, 14e régiment.
Lefèvre (J. B. L.) (O✻), commandant l'artillerie à [illegible]
Keim (O✻), major du 27e régiment
Queillé ✻, [illegible]nt, membre de la commission chargée d'examiner la cartouche modèle 1867
Pigouche, 5e régiment
Bèque (O✻), comm. l'artillerie à Tlemcen
Rabusseau ✻, sous-directeur à Nantes
Grimonet ✻, 22e régiment.
Peyrac ✻, commandant l'artill. à Milianah.
Faure (H. A.) ✻, 24e régiment (commandant les batteries établies à Marseille)
Cazal[illegible], commandant l'artillerie à Briançon.
Faure-Durif ✻, major du 12e régiment.
Delattre ✻, major du 13e régiment.
Mallet ✻, major du 15e régiment.
Schuler ✻, major du 9e régiment
Thiou, 24e régiment (membre de la commission de Tarbes)
Grandmottet ✻, major du 24e régiment.
Pic ✻, direction de Brest
Saunier ✻, 30e régiment.
Gougelet ✻, [illegible] régiment
[illegible] ✻, [illegible] de Bourges
De Condé ✻, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie
Olive ✻, adjoint à la direct. de Bourges.
Bilot ✻, 23e régiment
Chaton ✻, 5e régiment.
Beauvalet ✻, major du 23e régiment.
Béra ✻, 17e régiment.

Colson, 2e régim., comm. d'artillerie de la 3e division du 6e corps.
Perret (H. C. M.) ✲, major du 1er régiment.
Pioct ✲, 27e régiment (commanc. l'artill. de la 3e divis on du 1er corps d'armée)
Duterme ✲, professeur d'h ppiatrique et d'équitation à l'école d'application de l'artillerie et du génie, à Fontainebleau
Labori ✲, comm. l'art. à Belle-Isle-en-Mer.
Sailly, 11e régiment.
Pelissier (J. F.) ✲, 23e régiment
Salemard du Genestoux (O✲), 5e régim.
Bernadac ✲, 22e régiment, membre de la commission de reconstruction des travaux d'art detruits pendant la guerre
David (E. A. A.) ✲, 14e régiment, comm[t] les batteries détachées à Bordeaux.
Le Bourg ✲, 3e regiment
Bès de Bere ✲, 24e regiment.
Berthiot ✲, 24e rég[t] d'art
Maicor (O✲), 23e régiment
Morière (O✲), 25e régiment.
Raffron de Val ✲, 21e régiment.
[illegible] 13e régiment
Caudel (A. H.) ✲, 21e régiment.
Barbe ✲, 30e régiment (membre de la commission de Bourges).
Zarlinden ✲, major du 3e régiment.
De Franchessin (M. R.) ✲, 14e regiment.
Pihan (L. A.) ✲, 11e regiment.
Capitain (J. B.) ✲, 29e régiment.
Desveaux ✲, 16e régiment
Forqueray (H. G.) ✲, 27e régiment
Oster (F. N.) ✲, major du 5e régiment.
Mortet ✲, 19e régiment
Chaumonot ✲, comm. l'artillerie à Lorient
Blot ✲, commandant l'art. Lorie[illegible] Cand[illegible]
B[illegible]r ✲, commandant l'artillerie l'arrondissement de Dunkerque
Vicat ✲, sous-directeur de la poudrerie de Saint-Chamas.
Ducher ✲, command l'artill. à Rochefort.
Duros ✲, 20e régiment, commandant l'artillerie de l'arrondis de Montpellier.
Lamé ✲, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Montrouge.
Parigot ✲, 28e régiment.
D'Hennin ✲, major du 16e régiment.
Déjean (J.) (O✲), major du 29e regiment.
Desmazières ✲, adj. au 5e bur. de la direct. g[illegible] du personnel au min. de la guerre
De St-Germain (A. C. J.) (O✲), major du 28e régiment
Chicoyneau de Lavalette ✲, maj. du 26e r.
Condren (O✲), major du 25e régiment.
Mercier (A.) (O✲), 18e régiment (membre de la commiss d'expériences de Calais).
Gabé (O✲), 9e régiment.
Gavelaër ✲ [illegible]
Marechal (C.) ✲ [illegible]nt
Audoy ✲, 10e rég. (membre de la commission d'expériences de Bourges)
Gebhart ✲, 19e régiment
De Geoffre de Chabrignac ✲, aide-de-c. du gén. d. div de Farmaudet de Rochebouet
Kramer ✲, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Mostaganem.
Martimor ✲, 9e régiment.
Denef ✲, 30e régiment
Loriol de Barny ✲, bureau du mat. de l'art. et des équip. milit. au minist. de la guerre.
Lechesne (C. A.) ✲, direction de St-Omer.
Canous ✲, 2e regiment, comm. l'artill. de la 2e division du 6e corps.
Ancelin ✲, direction de Versailles.
Bergère (A. L.) (O✲), direc. de Perpignan.
Norvan ✲, major du 20e regiment.
Bernier de Grandry ✲, 12e régiment.
Ferrier de Lahitolle (O✲), 13e régiment.
Blondel (O✲), major du 8e régiment.
Bobinier ✲, adjoint au serv. des forges et fonderies au dépôt central.
[illegible]s (A. F. P.) ✲, 19e régiment, à la disposition du président du comité.
Joyeux ✲, 18e régiment.
Bouquero ✲, 16e régiment.
Pupin ✲, 27e r[illegible]
[illegible] (O✲), major du 2e régim.
[illegible]rnaud de Villeverd ✲, major du 21e régiment.
Lefebvre Nailly ✲, major du 7e régim.
Mannheim ✲, professeur de géométrie descriptive à l'Ecole polytechnique.
De Galbert ✲, 10e rég., commandant l'art. de la 3e division du 4e corps
Clouzard ✲, 13e rég, comm. l'artillerie de l'arrondissement de l'île de Ré.
Bouchard ✲, adjoint à l'atelier de construction de l'artillerie, à Tarbes.
De Mahler ✲, major du 6e régiment.
Delabrousse ✲, major du 14e regiment.
Donop (O✲), major du 11e régiment.

Capitaines en 1er. MM.

Belin (C. H.) ✲, 13e régiment.
Clairin ✲, 23e régiment
Dumord ✲, adjoint au profess. de sciences appliquées à l'école d'application
Dupré (J. B. H.) ✲, 5e régiment.
Touche ✲, 10e régiment.
Peyronnet ✲, adjoint au conservateur du musée de l'artillerie
Javier ✲, 13e régiment.
Grisey (O✲), régiment de pontonniers.
Pierre (J. B.) ✲, 17e régiment (trésorier).
Chenu de Mangou ✲, 1er régiment.
Alard ✲, régim. de pont. (adjudant-major).
Robert (G. V. G.) ✲, 22e régiment.
Bayez ✲, direction de Douai.
Simon (F. E.) ✲, comm. l'artill. à Ajaccio.
Margot (J. C. C.) ✲, 4e rég ment.
Bedarrides ✲, 24e régiment.
Laguilhomie ✲, comm. l'artill. à Bougie
Mourlin (J. C. F.) ✲, 8e régiment
Doucet (J. B. A.) ✲, 5e régiment.
Nussbaum ✲, 3e régiment
Verdin (D. K. C. H. A.) ✲, 7e régiment.
Crépin ✲, 27e régiment.
Ménard ✲, 14e rég (offic. d'habillement
Lauret ✲, 27e régiment.
Delaitre (O✲), 14e régiment.
Hubert (J. P.) ✲, 25e régiment.
Fourgous (L. G. P.) ✲, direct. de Bayonne.
Perreau ✲, 23e régiment.

Boone (S.) ✲, 7e régiment.
Liebich ✲, 3e rég. (officier d'habillement)
Cayrol ✲, 4e régiment.
Guérin (V. A. E.) (O✲), 1er régiment.
Robert (E. A. E.) ✲, sous-directeur de la manufacture d'armes de Tulle.
Allenou ✲, [illegible]
Lenry S[illegible] ✲, [illegible] d'artificiers
Gautier (A.) ✲, adjoint au commandant de l'artillerie au Mont-Valérien
Giraud (E. A.) ✲, direction de Toulon
De Lanet (O✲), 15e régiment.
Lécrivain ✲, [illegible]
Lefebvre (L. A.) ✲, [illegible] le camp du 3e de brigade Logroy de Croutte de Saint-Martin, commandant l'artillerie [illegible] 12e division militaire
G[illegible]zet ✲, régiment de pontonniers
Gr[illegible]set ✲, [illegible] sous-directeur adjoint des forges [illegible]
B[illegible] ✲, [illegible]
[illegible] ✲, 15e régiment
Reno[illegible]Jul[illegible], fonderie de Bourges
Salvain ✲, 20e régiment
Soubrat ✲, 25e régiment
La Marle ✲, inspecteur adjoint des forges du Nord, à Mézières
B[illegible]ry ✲, 29e régiment.
Olivier (E. A.) ✲, adjoint à la poudrerie du Ripault.
Panon (Ch. Aimé) ✲, 6e comp. d'ouvriers.
D'Esclaibes d'Hust (O✲), 22e régiment.
Vallantin ✲, 30e régiment.
Doré (E. P.) ✲, [illegible] régiment
Haguenet ✲, adjoint au commandant de l'artillerie à Auxonne.
Bertet ✲, 12e rég. (officier d'habillement,
Benoit (G.) (O✲), 25e régiment.
Zimmer ✲, [illegible]
Gay ✲, 21e régiment
Besançon (E. H.) (O✲), 5e régiment
Humann (J.) ✲, 30e régiment
D[illegible]snos (O✲), régiment de pontonniers.
Luqueux ✲, 13e régiment.
Clément (H. J.) ✲, 18e régiment
Doulin ✲, 4e compagnie d'ouvriers
Wolbert ✲, commandant l'artillerie [illegible] d'Orléans.
Pierre (C. A.) ✲, adjoint à la direction de Vincennes
Perrut[illegible] ✲, [illegible] adjoint des forges de l'Est, à [illegible]
Erb ✲, 1er régiment
Morio G[illegible], [illegible] régiment.
Gastine (J. A. V.) ✲, [illegible] régiment
Barjou ✲, [illegible] régiment
Martin de Randal ✲, 13e régiment
Gailhouste (O✲), 28e régiment
Arnould ✲, 2e régiment
Heintz ✲, direction d'Alger
[illegible]mond ✲, 11e régiment
Dufour (P.) ✲, 16e régiment.
Laffont ✲, 18e régiment
Lestandin ✲, 2e régiment.
Lefèvre (J. B. V.) ✲, à la disposition du président du comité de l'artillerie.
D[illegible] ✲, 7e régiment
Mang[illegible] P. ✲, 12e régiment
B[illegible] H. E. ✲, 4e régiment.
Collet Meygret ✲, 6e régiment.
Bertaud ✲, 1er rég. (officier d'habillement)
Dauvet, direction de Constantine
Rossigneux ✲, membre de la commission d'expérience de Tarbes.
Bajau ✲, 24e régiment.
Stoffe (L.) ✲, 15e régiment.
Sahin ✲, 12e régiment
Oax ✲, 3e régiment.
Aversenq ✲, professeur de [illegible] appliquée aux machines à l'École d'application de l'artill. et du génie, à Fontainebleau
Derode ✲, 10e compagnie d'ouvriers
Jouquey ✲, 10e régiment
Sacre ✲, 4e régiment (trésorier)
Banvais ✲, adjoint au chef du service technique du harnachement et du matériel au dépôt central de l'artillerie, à Paris
Vennois ✲, aide-de-camp du gén. de div. d'Ouvrier de Villegly, Vte de Bromiquel
D'Aumale ✲, 25e régiment
[illegible]esser (O✲), régiment de pontonniers
Ducasse (A. J.) ✲, 14e régiment
Grimard ✲, 26e régiment
D[illegible]Lacombe ✲, adjoint au professeur de mécanique appliquée aux machines à l'[illegible]plication de l'artill. et du génie
D[illegible]long ✲, directeur de l'atelier de précision du dépôt central de l'artillerie.
[illegible]oz ✲, 2e régiment
[illegible]pleux ✲, 11e régiment.
[illegible] ✲, 22e régiment.
Cure[illegible] L. ✲, 29e régiment.
[illegible] ✲, [illegible]
[illegible] ✲, 2e régiment
Coll[illegible]ot ✲, 23e régiment
Mirandé, 14e rég[illegible] [illegible] des voitures
Ménodon ✲, aide-de-camp du gén. de div. [illegible]
Vivenot ✲, 11e régiment.
Lippmann ✲, 13e régiment
Fourcy ✲, 15e régiment (instructeur d'équitation et de conduite des voitures)
Lelgerot ✲, 17e rég. (officier d'habillement
De Cambolas ✲, 23e régiment
Dulon (O✲), 2e régiment.
Wilhelm ✲, direction de Bourges (service des bâtiments)
Vieu (L. A.) ✲, direction de Toulouse
Huteau ✲, 11e régiment.
Bobet (E. H. A.) ✲, 6e régiment.
Reynaud ✲, 15e régiment
Laguerre ✲, répétiteur du cours de géométrie descriptive à l'école [illegible]
S[illegible] ✲, 4e régiment (comm. de Tarbes
Huon ✲, 20e régiment
Gastine (V. A. L.) ✲, 24e régiment.
B[illegible]fle, 3e régiment.
D[illegible] ✲, 4e compagnie d'ouvriers
Malherbe (J. [illegible]) (O✲), 14e régiment.
Crouz[illegible] ✲, 18e régiment (trésorier)
Maire (N. A.) ✲, 3e compagnie d'artificiers
De Maldzieux Dulhamel ✲, 7e régiment.
Mourand ✲, 9e régiment.
Doidon ✲, 23e régiment.
Be[illegible] (J. B. L.) ✲, [illegible]e régiment
[illegible] dit Larro[illegible] ✲, [illegible] du gouvernement général d'Alger
Boyer[illegible] ✲, 5e régiment
Mars[illegible] ✲, 3e régiment

Laud ✲, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Philippeville.
Messin (O✲), 9e regiment (adjudant-major)
Denis *dit* Laroque ✲, régiment de pontonniers (adjud.-major).
Matheu (O✲), 26e régiment.
Patureau ✲, adjudant-major au 30e régim
Didier (J. A.), 9e régiment.
Grosclerc ✲, 25e régiment.
Carrère (C. A.) ✲, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Bône
Brouet ✲, adjoint au commandant de l'artillerie à Langres
Paret (P. A. A.) (O✲), 6e régiment.
Flottes ✲, 18e régiment.
Maringer ✲, 8e régiment.
Serraz (A. V.) ✲, 17e régiment.
Chardin ✲, 28e regiment.
Arveuf ✲, 9e régiment.
Ferreux (F. J.) ✲, 25e régiment.
Gras ✲, adjoint au secretaire du comité de l'artillerie.
Navlet ✲, 18e régiment.
Charlochay ✲, adjoint au professeur d'hippatrique et d'equitation à l'école d'application de l'artillerie et du génie
Génin (C. L.) ✲, 9e compagnie d'ouvriers.
Rives (O✲), 18e régiment.
Chambellant ✲, 2e régiment.
Boulet ✲, 10e régiment.
Bubbe ✲, 11e regiment.
Baritot ✲, 1er régiment.
Ruyneau de St-George ✲, 18e régiment.
Courtois (E. P.) ✲, direction d'Oran.
Wohlfrom ✲, 25e regiment.
Léon ✲, 7e régiment
Thiébaud ✲, 19e régiment.
Remy (A. J. A.) ✲, 1re compagnie d'ouvr.
Lacombe (C. P. A.) ✲, 3e régiment.
Jenni ✲, 21e régiment (adjudant-major)
Karskind ✲, 28e regiment.
Bruneau (P.) ✲, 8e rég. (adjudant-major).
Bellorger ✲, 13e régiment.
Mengaud ✲, 18e regiment.
Boudin ✲, officier d'habill du 27e régim.
Levy (S.) ✲, 8e régiment.
Bidegain ✲, 16e régiment.
Murjas, 2e compagnie d'artificiers.
Limbourg, 15e régiment.
Pion (D.) ✲, 6e régiment.
Réallon ✲, adjoint au chef du service des bâtiments et machines au dépôt central de l'artillerie.
Mignon (P. A. A. J.) ✲, 6e régiment.
Florentin (G. A.) ✲, adjoint à l'état-major de l'Ec. polytech., et membre de la commiss. de reorgan. de la télégraphie milit.
Jorna de Lacaze ✲, officier d'ordonnance du général Bourbaki, comm. le 6e corps.
Rieffel, 15e regiment.
Connard ✲, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Blaye.
Boreau de Roince ✲, a.-de-c. du génér. de brigade Lafaille, comm. l'art. du 1er corps.
Malfroy (O✲), 16e régiment.
Girardin (O✲), 20e regiment.
Bonnet (F. A. B. ✲), 3e regiment.
Foucault (O✲), 26e regiment.
Legout ✲, membre de la commission d'expériences de la marine, à Gâvre
Flye Sainte-Marie ✲, régiment de pontonniers
Patillon ✲, régiment de pontonniers.
Gondre ✲, 22e régiment.
Morlo (A. A.) ✲, 4e régiment.
Gilouin (J. T.) ✲, 22e regiment.
Malenfer ✲, 2e régiment.
Bonnet (A.) ✲, 5e régim. (officier d'habill.)
Larquet (H. E. A.) ✲, 21e régiment.
Perroud, 13e régiment (instructeur d'équitation et de conduite des voitures).
Noël ✲, 22e regiment.
Vachier (B. M.) ✲, 5e régiment.
Salmon (E.), 4e régiment
De la Monneraye ✲, 10e régiment.
Wahl ✲, 13e régiment.
Gillet (J. N.) ✲, 22e régiment.
Grene ✲, régiment de pontonniers.
Dupuy (J. E. E.) ✲ (membre de la commission de Calais).
De Séculon de Kerfur, 28e régiment.
Rousseau (S. H.), 19e régiment.
Tandou ✲, 5e régiment.
Boutoile ✲, adjoint au chef du serv. spéc. du personnel au dépôt central, à Paris.
Mercier (J. G.) ✲, aide-de-camp du général de division Princeteau, commandant l'artillerie de l'armée de Versailles
Simon (L. H.) ✲, aide-de-camp du général de division Susane, membre du comité de l'artillerie.
Danède ✲, aide-de-camp du gén. de brig. de Lajaille, comm. l'artill. du 6e corps
Lepage (L.) ✲, aide-de-camp du général de brigade Crouzat, commandant l'artil. dans la 7e division militaire, à Besançon
De Cabanel de Sermet ✲, adjoint à l'état-major de l'artillerie du 2e corps
Mayenger ✲, trésorier du 3e régiment
Guiot ✲, 14e régiment.
Lahlache, 7e régiment
Burger (F. F.) ✲, 6e régiment (officier d'habillement)
Daudé ✲, 16e régiment.
Cabanes ✲, 2e compagnie d'ouvriers.
Pichot ✲, 3e régiment.
Croux ✲, 3e régiment.
Piot ✲, 3e compagnie d'ouvriers.
Caillard, 27e régiment.
Barthelemy (J. P.) ✲, 16e régiment (officier d'habillement).
Lepage (N. V. C.) ✲, 7e régiment (adjudant-major)
Blandin de Chalain (G. M. ✲, 1er régim.
Lusson ✲, adjoint au service des armes portatives au dépôt central, à Paris
D'Espinay ✲, commission de Bourges.
Humbert ✲, 13e régiment.
Bougue ✲, 15e régiment.
Brice (M. A.) ✲, 7e regiment.
Bombard ✲, chef du service technique des poudres, munitions et artifices, au dépôt central de l'artillerie
Bocquet (C. A.) ✲, 6e régiment.
Nicolle ✲, 16e régiment.
Namur (O✲), 26e régiment.
Ollivier ✲, 13e regiment.
Cerbon ✲, 2e régiment (instructeur d'equitation et de conduite des voitures)
Sontag ✲, 8e compagnie d'ouvriers.

Devraz ✲, 30e régiment
Denis[illegible] (...lieut.-maj.).
Flo E. J. A[illegible]
Le Sage (O✲), direction[illegible]
Lefer de la Motte ✲, 23e régiment
Duban ✲, adj. au chef du service [illegible] armes portatives au dépôt cent. de [illegible]
Tissier ✲, 7e régiment.
Caro ✲, 20e régiment.
Defort, [illegible]
Michon ✲, 1[illegible]
M[illegible]
De Mecquenem (E. N.) ✲, adjoint à l'état-major de l'artill. de l'armée de Versailles
De Tristan, sous-directeur de la manuf[illegible] armes de Châtellerault
[illegible] régiment.
[illegible] 1er régiment.
[illegible]
[illegible]
Renaud [illegible]
Jarlot [illegible]
M[illegible] 13e regim. (officier d'hab[illegible]).
St[illegible] adjoint à l'atelier de construction de l'artillerie, à Tarbes.
[illegible]
Hachard, 4e régiment (instructeur d'équitation et de conduite des voitures).
Castan ✲, poudrerie du Bouc[illegible]
Hélerlé, direction de Bourges (service des bâtiments).
Hans, 13e régiment.
V[illegible]ur ✲, adjoint à l'école centrale de pyrotechnie militaire, à Bourges
Sabbatnier ✲, direction de Perpignan.
L[illegible] adjoint au professeur du cours d'artillerie [illegible] l'artillerie et du génie
Lesecure, 14e régiment (adjudant-major).
Louchet ✲, 10e régiment.
Delort de Miadhe ✲, 3e régiment.
Giron ✲, 3e régiment.
Trone ✲, 2e régiment.
Barreau, 19e régiment (instructeur d'équitation et de conduite des voitures).
Stiltz, 1er régiment.
Le Bouteiller ✲, 11e régi[illegible]
Bér[illegible]cart de Thury (O✲), 2[illegible]e régiment.
Miche[illegible] (V. C.), ✲, sous-directeur adjoint à l'école centr[illegible] de pyrotech. militaire, à Bourges.
M[illegible]nal (F. G.), membre de la commission d'expériences de Bourges.
Coujard de Laplancne, 16e régiment.
Dupuy (J. P.), ✲, 24e régiment.
Guespereau, membre de la commission d'expériences de Calais
Guérin (E. C. J.) ✲, 11e régiment.
De Contencin ✲, aide-de-camp du général de brigade Renault d'Ulexi.
Ovitz ✲, 9e régiment (adjudant-major)
Perney ✲, 12e régiment (adjudant-major
Vabre ✲, 5e r[illegible]
[illegible] 3[illegible] adjudant-major
Charlot ✲, 10e régiment
Nie ✲, 3[illegible] régiment.
Duclat [illegible] 24e régiment.
Gér[illegible] F. H.) ✲, 1er régiment.
Lar de la Motte ✲, adjoint à l'état-major de l'École d'application à Fontainebleau.
Rayne ✲, 19e régiment.
Dom[illegible]
Bourgeois (C. P.), ✲, 8e régiment (trésorier
A[illegible]
Froment (E. L. P.), ✲, 11e régiment ins[illegible]ucteur d'équitation et de conduite des voitures)
Telle (P. A.) ✲, 3e régiment.
Perroud ✲, 20e régiment
Trespaillé ✲, 4e régiment
[illegible]rret ✲, 4e régiment
[illegible]ot ✲, 12e régiment (trésorier)
Baune ✲, 23e régimen
Panon (Ch. Aug.) ✲, adjoint à l'atelier de construction de l'artillerie à Tarbes
Berger E. F.) ✲ 11e r[illegible]ment
Rodolphe ✲, fondeur de Bourges
Robineau-Bourgneuf ✲, adjoint à l'inspecteur des fo[illegible]
Dem[illegible] ✲, chef du servi[illegible] les places et côtes au dép. centr. à Paris.
Jouffret, adjoint au profess. du cours d'artillerie à l'École d'application de l'artil. [illegible]
Le Bi[illegible]
Boucher (J. I.) ✲, direction [illegible]
[illegible]
Aron ✲, régiment de pontonniers
Brunet (O✲), officier d'ordonnance du mi[illegible]
[illegible]
lerie de l'armée de Vers[illegible]
Brzumenski ✲, régiment de pontonn
Remy (E. M. C.), 6e régiment.
Allain ✲, 30e régiment.
De Laroque, 13e rég., membre supp[illegible]
[illegible]
M[illegible]on, 2[illegible]
Letellerry [illegible]
Ducellez, [illegible]
Moriau (M. L. V.) ✲, 1er reg[illegible]
Lenhardt ✲, à la disposi[illegible] de div. président du comité de l'art[illegible]
[illegible]
[illegible] directeur [illegible]
Rouj[illegible]at ✲, offic[illegible] mist[illegible] guerre
Ber[illegible] régiment.
Schaller ✲, 30e régiment.
Simonnet ✲, direction de Renn[illegible]
De Chaus, 3e régiment
Clavel (S. C.) ✲, 11e régiment.
Belier, 17e régiment.
Deckert ✲, régiment de pontonniers
Piquet ✲, 11e régiment.
Garnand ✲, 8e régiment
Godinot ✲, 30e régiment.
Lefebvre (L. A.), 3e régiment.
[illegible] [illegible] régiment
[illegible] 16e r[illegible]
[illegible] 4e régiment.
Pequot ✲, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie
Millescamps ✲, 11e régiment (offic. d'hab.)
[illegible]yat ✲, 29e régiment
Abrech ✲, 1er régiment (trésorier).
De Lafont ✲, 9e régiment.
Miche[illegible] de Grousseau ✲, 6e rég[illegible] d'équitation et de conduite des voitures

Génin (J. F.), 8e régiment.
Robert (L. A.), 18e rég. (officier d'hab.).
Mougenot ✲, 8e régiment (officier d'habillement).
Bernard (P. A. M.) ✲, 15e régiment.
Viel ✲, aide-de-camp du général de division Bon Boissonnet, membre du comité de l'artillerie.
Aubron ✲, 9e régiment.
Moreau (C. P. N.) ✲, 3e régiment.
Parlange, 18e régiment (instructeur d'équitation et de conduite des voitures).
Jouart ✲, aide-de-camp du général de brigade de Salignac Fénelon.
Dubonays de la Begassière ✲, [illegible] de M. le gén. de division de Berckheim commandant l'artillerie du département de la Seine.
Froment (G. J. A.) ✲, aide-de-camp du gén. de brigade Renié, commandant l'artillerie [illegible] division de Seine-et-Oise.
Jourdemet ✲, 19e régiment.
Billot ✲, 5e régiment.
Langlois (A.), adjoint au service du matériel de l'artillerie au ministère de la guerre.
Bouely ✲, adjudant-major au 23e régim.
Baudot (N. E.), 8e régiment.
Cahen, 12e régiment.
Kymerlet ✲, 6e régiment (trésorier).
Cottance ✲, 29e régiment.
Boissenot ✲, 1er régiment.
[illegible] ✲, à la disposition du président du comité de l'artillerie.
[illegible] professeur de sciences appliquées à l'école d'artillerie de La Fère.
[illegible] ✲, 18e régiment.
[illegible], adjoint à la manufacture d'armes de Tulle.
Rivet ✲, membre de la commission des études sur la cartouche modèle 1866.
Bessière, 2e régiment.
Chaume, à la disposit. du prés. du comité.
Julhien (A. H. D.) ✲, aide-de-camp du gén. de brigade Robinot-Marcy, commandant l'artillerie du 5e corps.
Le Gressier de Belanoy ✲, 8e régiment.
De Monery de Caylus de Marchesan (O✲), direction d'Oran.
De Donato ✲, 15e régiment.
[illegible] ✲, [illegible] de l'artillerie Mascara.
Wargny (L. C. E.) ✲, 7e régiment.
Peltier ✲, 8e régiment.
Caillet (J. F.) ✲, 22e régiment.
Barès ✲, 13e régiment.
Julliard, aide-de-camp du général de brigade Barbary de Langlade, commandant l'artillerie dans la 19e division militaire, à Bourges.
Chanson, 4e régiment.
Zæpffel, 1er régiment.
Decharme ✲, 31e régiment.
Sireau (O✲), 21e régiment.
Bezo ✲, 30e régiment.
Despinats ✲, 5e régiment.
Frainet ✲, 5e régiment.
Bineau ✲, 22e régiment.
Gonlois ✲, 23e régiment.
Koruprobst ✲, adjoint au 5e bureau de la direction générale du personnel au ministère de la guerre.
Nicolas ✲, 11e régiment (adjudant-major).
Dimones, 5e régiment (trésorier).
Achard (F.) ✲, 19e régiment.
Houeix ✲, 29e régiment.
Gravelle (C. E.) ✲, 5e régiment (instruct. d'équitation et de conduite des voitures).
Camenzron ✲, 9e régiment.
Dupuis, 11e régiment (trésorier).
Bruley (N. L.), 3e régiment.
Lamothe ✲, 21e régiment.
Bouget (P. T. H.), 9e régiment.
Meyssonnier, 19e régiment.
De Boysson, 12e régiment.
Brasot (J.) ✲, 7e régiment.
Charpentier (F. J.), 19e régiment.
Royer (F.) ✲, 19e régiment.
Vigerie ✲, 19e régiment (trésorier).
Conault, à la disposition du président du comité, à Paris.
Prudhon, 3e régiment (trésorier).
Cazeneuve ✲, 15e régiment.
De Job ✲, 9e régiment.
Charrière ✲, 15e régiment.
Fichaux ✲, 6e régiment (adjudant-major).
Ricq (G. O. J.) ✲, adjoint au service des poudres, artifices et munitions au dépôt central de l'artillerie.
Carré (B.) (O✲), 2e régiment.
Doyen (A. N.) ✲, 17e régiment.
Stopler, adjoint au profess. du cours d'artillerie à l'École spéciale milit. de St-Cyr.
Dombre, 3e régiment.
Mahieu (O✲), 26e régiment.
Marx ✲, 15e régiment.
Panescorse, 29e régiment.
Laquière, 10e régiment.
[illegible] ✲, 36e régiment.
De Canteloube de Marmiès ✲, 24e régim.
Beaudoin (J. L.), 13e régiment.
Cerf, 20e regiment.
[illegible] ✲, 24e régiment.
Pouleau ✲, 2e régiment (adjudant-major).
Petitpas ✲, 20e rég. (offic. d'habillement).
Vincent (P. F.) ✲, 23e régiment.
Lacoffrette, 21e régiment (trésorier).
St-Remy (J. A.) ✲, régim. de pontonniers.
Hummel ✲, 17e régim. (adjudant-major).
Lorgeré ✲, 23e régiment.
[illegible], 10e régiment (trésorier).
[illegible] ✲, 2e régiment.
[illegible] ✲, 3e compagnie d'ouvriers.
Amoz ✲, 30e régiment.
Frescals ✲, 14e régiment (trésorier).
Loos ✲, 6e régiment (adjudant-major).
Dampierre, 24e régiment.
Margot (V. C.) ✲, 8e régiment.
Peigné (P.), professeur du cours de topographie à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr.
Cornet (J. A.) ✲, 27e régiment.
Julien (L. F.), 19e régiment.
Lavarcq, 25e régiment.
De la Foye ✲, 28e régiment.
Ploix, 12e régiment.
Lannes de Montebello ✲, 12e régiment.
Blandin de Chalais (V. G.) ✲, 28e régim.
Anfrye ✲, 23e régiment (instructeur d'équitation et de conduite des voitures).
Meche (C. J. M.) ✲, 27e régiment.
Lefèvre ✲, 17e régiment.

Ro[illegible]reux ✲, régiment de pontonniers.
[illegible]s ✲, [illegible]e régiment.
[illegible]ert ✲, 18e régiment.
Journet ✲, 7e compagnie d'ouvriers
Herment, 29e régiment
Clerget Vaucouleur ✲, 4e régiment.
Grandjean (A.) ✲, 6e régiment.
Angenoust, 26e régiment.
Cattoërt ✲, 15e régiment.
Du Marché, 13e régiment
Soler (A. J. A.) ✲, 21e régiment.
[illegible] ✲, officier d'habill. du 24e régim.
[illegible] ✲, 1er régiment
Dedouvres ✲, 17e régiment (instructeur d'équit. et de conduite des voitures)
Clément (J. E.), 18e régiment.
Bonnet (J. F. M.), 25e régiment.
[illegible]
Loverdy ✲, 28e régiment
Daverdier ✲, direction de La Rochelle
Desangle (C. N.) ✲, 9e régiment.
Parraud ✲, 30e régiment.
Lapin, 19e régiment.
Raymond (J. M. J.) ✲, membre de la commission d'expériences de Bourges
Torquem (F. M. A.) ✲, 8e régiment.
Clapothier ✲, régiment de pontonniers.
Guiroye, [illegible]
[illegible]
Ken[illegible] ✲, [illegible]
Beaudel ✲, 21e régiment.
[illegible] 3e régiment adjudant-major
Moreau (P. E.) ✲, [illegible] officier d'habillement)
Grenier ✲, [illegible]
Girard (N[illegible]) ✲, 17e régiment, *idem*
Brienne (J. F.) ✲, 24e régiment, *idem*.
Bedell (J. B.), ✲, régiment de ponton
[illegible] (officier d'habillement.)
Bonnichon ✲, 20e régiment.
Argnel ✲, 30e régiment
[illegible] ✲, [illegible]e régiment.
[illegible] 9e régiment (officier d'habillem.)
[illegible] ✲, 17e régiment
[illegible] ✲, 28e régiment.
[illegible] 26e régiment
[illegible] 1e régiment.
Hulot, à la disposition du prés. du comité
Richard (A. G.), 13e régiment.
[illegible] ✲, 26e régiment
Pesret, 18e régiment
[illegible] adjudant-major au 11e régiment.
Vuillin, 10e régiment
Bossin, adjoint au service de l'armement des places et côtes, au dépôt central.
Reibel (L.), 17e régiment
Bernard (F.), adjoint à la poudrerie de Saint-Chamas.
Mulaval ✲, 14e régiment
Durand (B.) ✲, 30e régiment
Cousin (A.), provisoir. profess. de sciences appliquées à l'École d'artill. de Douai
Perrodon (J. A. E.) ✲, aide-de-camp du général de brigade Schaeffer
Fournier (G. A.) ✲, 14e régiment.
Chabert, 6e régiment.
Moreau (E. B.), 7e régiment
Boussard, trésorier du 25e régiment.
Weber (G. A.) ✲, état-m. de l'éc. d'applic. de l'artil. et du génie, à Fontainebleau
Barrat (✲), officier d'habill. du 9e régim.
Bernard (J. B. C.), adjud.-major au 22e rég.
Boswag, régiment d'artill.-pontonniers.
Anceaux, 18e régiment
Rousset (E.), 12e régiment
Paul ✲, adjudant-major au 4e régiment
Thibon, 16e régiment.
Cochard ✲, aide-de-camp du général de brigade Fave
Legros ✲, adjudant-major au 26e régim.
Rouvillois ✲, 10e régiment.
Hembert 2e régiment
Le Vavasseur, instructeur d'équitation et de conduite des voitures, du 26e régim.
Chabanay 9e régiment
[illegible] ✲, 20e régiment.
Berthon (J. M. E.) ✲, 22e régiment.
[illegible] ✲ direction de Bourges
[illegible] e Mereuil ✲, 24e régiment
[illegible] état-major de l'artill. du 5e corps.
De Maistre, adjoint à l'attaché militaire à l'ambassade de France, à St-Pétersbourg Russie
De Blanquet de Rouville (M. P. R. F.), 16e rég
De Mol Plavard, 30e régiment
Rostain, 14e régiment
Bazaine ✲, 17e régiment.
Card ✲, direction de Toulon
Beaumarchais ✲, 8e régiment
Ozanne ✲, 27e régiment
Bruley (F.) ✲, 6e régiment
Devaux ✲, 4e régiment.
Goutier (P. A.) ✲, trésorier du régiment d'artillerie-pontonniers.
Debelisse, 12e régiment.
Party ✲, 17e régiment.
Sonnier ✲, officier d'habill. du 30e régiment
Mannessier ✲, 7e régiment.
Reinmann ✲, 27e régiment
Oudard (N.) ✲, officier d'habill. du 19e rég.
Abram ✲, 2e [illegible]
Renaud (J. [illegible], direction de La Fère
Brice (J. B. [illegible] régiment d'artill. pontonniers.
Nass, trésorier du 3e régiment.
Malliart ✲, 1re compagnie d'artificiers et membre de la commission d'expériences de Bourges
On[illegible] ✲ trésorier [illegible]2e régiment
Deremes ✲, trésorier [illegible]e régiment
Jacob (E. A. ✲ [illegible]e régiment
Adam (Alex.) ✲ 24e régiment
Montagne ✲, 19e régiment
[illegible], 17e régiment
Barbier (C. C.) ✲, officier d'habill. du 4e rég
Marcel ✲, [illegible]e régiment.
Nem[illegible] A. ✲, 10e régiment
De Carsalade du Pont ✲, adj.-m. au 14e rég
De Fornel de la Laurencie ✲, instr. d'équit. et de conduite des voitures du 22e rég.
Michel (J.) ✲, 24e régiment.
S[illegible]non A. D. ✲ 1re régiment.
S[illegible] 7e régiment.
Caillet (J. C. A. [illegible] de l'armement des [illegible] au dépôt central à Paris
Fabert, adjudant-major au 15e régiment.
Sirejean ✲, 16e régiment.
C[illegible] E.) ✲, 21e régiment
Blanchard (M. L. P. E.) ✲, 29e régiment.
Silvestre, 11e régiment.

Paris (M. P. E.) ✻, 14e régiment.
Lourdel-Henault ✻, 26e régiment.
Mignien, 1er régiment.
Scmiller, 1er régiment.
Bourn er, trésorier au 22e régim. d.
Gérardin (C. N. F.), offic. d'hab. du 29e r.
Moyne, adjudant-major au 16e régiment.
Bancherea, adjudant-major au 22e régim.
Mavour, trésorier du 9e régiment.
Bouzon, 14e régiment.

Capitaines en résidence fixe. MM.

Bon (M. A.) ✻, direction de Lyon.
Spy (O✻), adj. au comm. de l'artill. à Lille.
Gontier (O✻), adjoint au commandant de l'artillerie, à Montrouge.
Durand (J.) ✻, direction de Bastia.
Chevallier (J. P.) (O✻), direct. de Rennes.
Donzelle ✻, direction de Besançon
Bruas ✻, direction de Grenoble
Lesur (A.) ✻, commandant l'artillerie à Landrecies (direction de Douai).

TRAIN D'ARTILLERIE.

Colonels.

M. Artus (C✻), commandant le 2e régiment.
Guillemard (O✻), commandant le 1er régiment.

Lieutenant-colonel. MM.

Bruyant (O✻), 2e régiment.

Chefs d'escadron. MM.

Henry ✻, major du 2e régiment.
Isaac (O✻), 1er régiment.
Alips (O✻), 2e régiment.
Prunaire, 1er régiment.
Wilmet ✻, 2e régiment.
Bourgois ✻, 1er régiment.
Gardot ✻, major du 1er régiment.
Castay ✻, 2e régiment
Brouillard ✻, 2e régiment.
Champeaux ✻, 1er régiment.
Lesthenne ✻, 1er régiment.

ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE DE L'ARTILLERIE.

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE. (*Voy.* Ministère de la Guerre.)

DÉPOT CENTRAL DE L'ARTILLERIE.

Place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris.

Commandant supérieur..		Forgeot (J. E. M.) (GO✻), général de division, président du comité de l'artillerie.
Directeur du matériel		Minot (O✻), colonel, secrétaire du comité de l'artillerie
Sous-directeur du matéri		Lessor Sez r. (O✻, chef d'escadron, adjoint au secrétariat du comité de l'artillerie
Chargé de la surveillance générale de l'hôtel.....		Lenhardt ✻, capitaine en 1er
	Services spéciaux	
Service du personnel.....	*Chef*.....	De Contamine (O✻), lieut.-colonel
	Adjoint.....	Boutolle ✻, capitaine en 1er.
Service du matériel.....	*Chef*.....	Mauger (O✻), colonel
	Adjoints.....	Bauvais ✻, capitaine en 1er.
		Ardouaze, capitaine en 2e.
Service des armes portatives	*Chef*	Tessier (O✻), chef d'escadron
	Adjoints	Lasser ✻, capitaine en 1er.
		Colard ✻, capitaine en 1er.
Service des forges et fonderies.....	*Chef*.....	Cary (O✻), chef d'escadron.
	Adjoint.....	Bobilier ✻, chef d'escadron
Service des poudres, artifices et munitions.....	*Chef*.....	Bombard ✻, capitaine en 1er.
	Adjoint.....	Ricq ✻, capitaine en 1er.
Service des bâtiments et machines..	*Chef*.....	Nourrisson (C✻), colonel.
	Adjoint.....	Réallon ✻, capitaine en 1er
Service de l'armement des places et côtes.	*Chef*.....	Demmadre ✻, capitaine en 1er
	Adjoints.....	Rossin, capitaine en 1er.
		Caillet, capitaine en 1er

Services divers

Atelier de précision.....	*Chef*	De Bange ✻, capitaine en 1er.
	Adjoint.....	Ray, capitaine en 2e
Laboratoire de chimie....	*Directeur*.....	Caron (O✻), colonel
Bibliothèque	*Bibliothécaire* .	Descamps, chef d'escadron
Archives.....	*Archiviste*	Dorn (O✻), lieut.-col. d'art. en retraite.
Dépôt des cartes et plans.	*Conservateur*.....	N ....
Musée (aux invalides).....	*Conservateur*.	Le Clerc (O✻), chef d'escadron.
	Adjoint.	Peyronnet, capitaine en 1er.

MUSÉE D'ARTILLERIE. (Hôtel des Invalides.)

M. le Clerc (O✻), chef d'escadron, conservateur.

ÉCOLE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE, A FONTAINEBLEAU.

(*Voy.* page 787.)

COMMANDEMENTS ET ÉCOLES D'ARTILLERIE.

Commandements.			*Généraux de brigade.* MM.	*Chefs d'état-major.* MM.
Dans la 1re div. mil.,		à Versailles.	Read (C✻).....	Allan (O✻), *lieut.-col.*
		à Vincennes	Cappier (C✻).....	Voillard (O✻), *id*
		à la Fère...	Picot de Lapeyrouse (C✻)	Magdelaine (O✻), *id.*
— 8e	*id.*	à Douai....	Renault d'Ubexi (C✻)....	Bosquillon de Freschevillc (O✻, *lieut.-col.*
— 7e	*id.*	à Besançon	Crouzat (C✻).....	Fiaux (O✻) *id.*
— 8e	*id.*	à Lyon.....	De Lajaille (O✻).....	Bougault (O✻), *id.* Jay (O✻), *id.*
— 12e	*id.*	à Toulouse.	Lagroy de Croutte de St-Martin (O✻).....	Moriau ✻, *lieut.-col.*
— 13e	*id.*	à Tarbes ...	Schnoegans (C✻).....	Fagueret ✻, *id.*
— 16e	*id.*	à Rennes. .	Augoraud (C✻).....	Claron (O✻), *id*
— 19e	*id.*	à Bourges..	Barbary de Langlade (O✻)	Caré (A. F. J.) (O✻), *id.*
— 22e	*id.*	à Grenoble.	Favé (C✻).....	Jacquot (O✻), *id.*

ÉCOLE CENTRALE DE PYROTECHNIE MILITAIRE, A BOURGES.

M. Michel (N. H.) (O✻), colonel, *directeur.*

ARSENAUX ET DIRECTIONS D'ARTILLERIE

Directeurs. MM.

Alger. . .	Larroque (O✻), colonel.	*La Rochelle*	Hennet (O✻), colonel
Bastia...	N . .	*Lyon*.....	D'Artiguelongue (O✻), *idem.*
Bayonne...	De Rollepot (O✻), colonel.	*Metz* . .	Sonnier (O✻), *idem.*
Besançon...	Luxer (O✻), *idem.*	*Oran* . .	Delange (O✻), *idem.*
Bourges....	Roy (O✻), *idem.*	*Perpignan*.	Legardeur (O✻), *idem*
Brest.....	Peureux de Boureulle (O✻), *idem.*	*Rennes*	Noury (O✻), *idem.*
Cherbourg.	Hugon (C✻), *idem.*	*St Omer*...	Fourgous (C. L. H.) O✻), *id.*
Constantine	Lucet (O✻), *idem.*	*Toulon*....	Pavillon (O✻), *idem.*
Douai.....	Briant (C✻), *idem.*	*Toulouse*..	Gobert (C✻).
Grenoble..	Suter (O✻), *idem.*	*Versailles*..	Thoumas (O✻), *idem.*
La Fère...	Morel (O✻), *idem.*	*Vincennes*.	Lecœuvre (O✻), lieuten.-col.

POUDRERIES MILITAIRES.

Poudrerie du Bouchet .	MM	Logerot (O✻), lieutenant-colonel, *directeur*.
— *du Ripault* . .		Massenet (O✻), lieutenant-colonel, *idem.*
— *de St-Chamas* .		Chabrier (O✻), lieutenant-colonel, *idem.*

MANUFACTURES D'ARMES.

Chatellerault MM. Marlay (O✻), lieutenant-colonel, *directeur.*
St-Etienne . Maignien (O✻), *directeur.*
Tulle .. Le Bourgeois (O✻), chef d'escadron, *directeur.*

FORGES

Inspection des forges de l'Est *à Besançon* MM. Davonay (O✻), chef d'escad , *inspecteur.*
— du Nord *à Mézières.* Mallarmé (O✻ ... t-colonel, *idem.*
du Centre.. *à Nevers* Félissis Rond ... dron, *idem.*
— de l'Ouest.. *à Rennes..* De S... ... ✻, ... *idem.*
— du Midi.... *à Toulouse* Ducharmet-Salmon (O✻), chef d'escadron, *idem.*

FONDERIE DE BOURGES.

M. Mangin (O✻), colonel, *directeur.*

ATELIER DE CONSTRUCTION DE L'ARTILLERIE, A TARBES

M. Verchère de Reffye (C✻), lieutenant-colonel, *directeur.*

TROUPES D'ARTILLERIE.

RÉGIMENTS D'ARTILLERIE.

1er RÉGIMENT
(à Bourges)

État-major. MM.

Soleille (C✻), *colonel.*
Maucourant (O✻), *lieutenant-colonel.*
Tadrange (O✻), *chef d'escadron.*
Legrand (J. J.) (O✻), *idem.*
De Tinseau (O✻), *idem.*
Perrin (J. B.) (O✻), *idem.*
Guize (O✻), *idem.*
Perret (H. C. M.) ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Zœpffel. 8e G... V. A. P.)
2e G...r... O✻)
3e N... M. L. V. ✻ 9e Bar... ✻
4e C... ... M... 10e M...
... ✻. 11e N...
5e St... 12e N...
6e Z... ✻ 13e Gastine ✻.
7e Boissenot ✻. 14e Genet (J. J. B. ✻

2e RÉGIMENT
(à Grenoble).

État-major. MM.

Bonnin (O✻), *colonel.*
Clerc (E. T.) (O✻), *lieutenant-colonel.*
Canloux ✻, *chef d'escadron.*
Cuvillier (O✻), *idem.*
Salle ✻, *idem.*
Colson ✻, *idem.*
Cahous, *idem.*
Nicolas (A. A. J. B.) ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Dombre. 8e Chambelant ✻.
2e Pichot ✻. 9e B... ère.
3e Lestaudin. 10e Tr...
4e Honzy (B.). 11e N...
5e Arnould ✻. 12e N...
6e Delort de Mallue ✻. 13e Domec.
14e Dulon (O✻).
7e Carré (B.) (O✻).

3e RÉGIMENT
(à Alger).

État-major. MM.

Gresset (O✻), *colonel.*
Chanu. (O✻), *lieutenant-colonel.*
Clarinval ✻, *chef d'escadron.*
Fauvre ✻, *idem.*
Vaucheret ✻, *idem.*
Le Bourg, *idem.*
Le Roy ✻, *idem.*
Zurlinden ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Bruley N... ...). 7e Giron.
2e Telle. 8e Bonnet (F. A. B.).
3e Nié ✻. 9e Lacombe ✻.
4e Croux ✻. 10e Moreau ✻
5e Lefebvre (L. A.). 11e Nussbaum ✻.
6e De Chaus. 12e Dax ✻.

4e RÉGIMENT
(à Besançon).

État-major. MM.

De Bar (C✻), *colonel.*
Rebillot (O✻), *lieutenant-colonel.*

De Rancady (O✲), *chef d'escadron.*
Dorat (O✲), *chef d'escadron.*
Boissonnade ✲, *idem.*
Perrault ✲, *idem.*
Crepey ✲, *idem.*
Burelle ✲, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Morlo (A. A.) ✲
2e Geng.
3e Cayrol ✲.
4e Chanson.
5e Salmon
6e Darriet ✲.
7e Lécrivain ✲.
8e Clerget Vaucouleur ✲
9e Trespaillé ✲.
10e Boudier.
11e N...
12e N...
13e Doyeux ✲.
14e Margot [illegible] ✲

5e Régiment
(à Besançon).

État-major. MM.

Brady (O✲), *colonel.*
Bergere (O✲), *lieutenant-colonel.*
Rey (L. C. A.) (O✲), *chef d'escadron.*
Calemard de Genestoux (O✲), *idem.*
Pigouche, *idem.*
Chaton ✲, *idem.*
Bavelaër ✲ *idem*
Oster ✲, *major.*

Capitaines commandants de batteries MM

1re Marssillon ✲.
2e Bremerot.
3e Vachier ✲.
4e Billet.
5e Kolle (✲✲).
6e Besançon (O✲).
7e Bobet ✲.
8e Doucet ✲.
9e Dupré ✲
10e Lespinats ✲.
11e N....
12e N
13e Tandon ✲.
14e Boyet ✲.

6e Régiment
(à Grenoble).

État-major. MM.

Grouvel (C✲), *colonel*
Tricoche (O✲), *lieutenant colonel.*
Medoni (O✲), *chef d'escadron.*
Pœrron de Mondesir (O✲), *idem.*
Dupuy (M. E.) ✲, *idem.*
Detoruy (J. L.) ✲, *idem.*
Pellé (E. H. J.) ✲, *idem.*
De Maillier ✲, *major.*

Capitaines commandants de batteries MM.

1re Vabre ✲.
2e Bocquet ✲.
3e Parot (P. A. A. L.) (O✲).
4e Mignon ✲.
5e Colbet-Maygret ✲.
6e Grandjean ✲.
7e Pi... ✲
8e Garland ✲
9e Rebell (A... ✲.
10e Bru... (F... ✲
11e N...
12e N...
13e Chabert.
14e Remy (C. E. M.).

7e Régiment
(à Rennes).

État-major MM

Chappe (C✲), *colonel.*
Le Bescond de Coatpont (O✲), *lieut.-colon.*
Geynet (O✲), *chef d'escadron.*
Moraud de Cadac (O✲), *idem*
Morin (O✲), *idem.*
Rabatel (O✲), *idem.*
Kœsner (O✲), *idem.*
Lefebvre-Nailly ✲, *major.*

Capitaines commandants de batteries MM

1re Tissier ✲.
2e De Marézeaux Dubamel.
3e Moreau (E. B.).
4e Bassot ✲
5e Léon ✲
6e Mannessier ✲
7e Sée.
8e Verdin ✲
9e Boone (S... ✲
10e Decq ✲
11e N...
12e N...
13e Br... ✲
14e [illegible]

8e Régiment
(à St-Omer).

État-major MM.

De Marbel (O✲), *colonel.*
[illegible] ✲, *lieutenant colonel*
[illegible] ✲ *chef d'esc...*
[illegible] ✲ *idem.*
Perret (... ✲, *idem*
Galle (A.) (O✲, *idem*
[illegible] ✲ *idem*
Blondel (O✲), *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Margot (V. C...
2e Terquem (F... A. ✲
3e Bardot.
4e [illegible] S.) ✲
5e [illegible] Thierry
6e Maringer ✲.
7e Masson (J. F.).
8e Peltier ✲.
9e [illegible] Cr... [illegible]
10e [illegible]
11e N
12e N....
13e Monrin (J. C... F.)
14e Génin (J. E...

9e Régiment
(à Toulouse).

État-major. MM.

Desfaudais (O✲), *colonel.*
Bezard (O✲), *lieutenant-colonel.*
Masson (E. V. J. B.) (O✲), *chef d'escadron*
Mathieu (J. J. A.) (O✲), *idem.*
Gros (F.) ✲, *idem.*
Gabé (O✲), *idem*
Martimor ✲, *idem.*
Schubler ✲, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Camentron ✲.
2e Maurand ✲.
3e De [illegible] ✲
4e De... [illegible] (C... ✲
5e [illegible] ✲
6e Bille ✲.
7e Aubrion ✲
8e Boudet
9e Didier ✲
10e [illegible] ✲
11e N
12e N
13e [illegible] ✲
14e [illegible]

10e Régiment
(à Rennes).

État-major. MM.

Desprels (C✲), *colonel.*
Claret de la Touche (O✲), *lieut.-colonel.*

Gueneau de Mussy (O✻), *chef d'escadron.*
Harel (P. A.) (O✻), *idem.*
Mowat ✻, *idem.*
Audoy ✻, *idem.*
De Gaibert ✻, *idem.*
Martin (J. J.) ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Jouqney ✻.	8e Louchet ✻.
2e Boullet ✻.	9e Nicaud (A.) ✻.
3e Charnot (N. J. A.) ✻	10e Rouvillois ✻
4e De la Monneraye ✻	11e N.
5e Laquière.	12e N.
6e Touche ✻.	13e Montagne ✻.
7e Vuillin.	14e N.

11e Régiment

(à Versailles).

État-major. MM.

Deville (A.) (O✻), *colonel.*
Roux Joffrenot de Montebert (O✻), *lieutenant-colonel.*
Robert (A. L.) (O✻), *chef d'escadron.*
Louis (J. A.) (O✻), *idem.*
Foncin (L.) (O✻), *idem.*
Sailly (J. J. C.), *idem.*
Pihan ✻, *idem.*
Donop, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re [illegible] ✻	8e Huteau ✻
2e Jacob (E. A.) ✻	9e Guérin (E. C. J.) ✻
3e Clavel (S. C.) ✻.	10e Charpaux (O✻).
4e Silvestre.	11e N. . . .
5e Le Bouteiller ✻.	12e N.
6e Berger (E. F.) ✻	13e Bonnefond ✻.
7e Bubbe ✻.	14e Vivenot ✻.

12e Régiment

(à Vincennes).

État-major. MM.

De Brives (O✻), *colonel.*
Couturier (L. M.) (O✻), *lieutenant-colonel.*
Sers ✻, *chef d'escadron.*
Mondon ✻, *idem.*
Jaubert, *idem.*
Rocques ✻, *idem.*
Berthier de Grandry ✻, *idem.*
Faure Durif ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Launes de Montebello.	7e Hans.
2e Gigandet.	8e Debatisse.
3e Cahen (D. J.).	9e Beaudouin (J. L.).
4e Salin (D. C.) ✻.	10e Rousset (L.).
5e Mangin (J. P.).	11e N. . . .
6e Martin de Randat ✻.	12e N.
	13e Plox.
	14e De Boysson.

13e Régiment

(à Vincennes).

État-major. MM.

Bergo (B.) (O✻), *colonel.*
Lejeau (L. N. L.) (O✻), *lieutenant-colonel.*
Peiffer ✻, *chef d'escadron.*
Huet (L. G. F.) ✻, *chef d'escadron.*
De Levezou de Vesins (O✻), *idem.*
Perier de Lahitolle (O✻), *idem.*
Clouzard ✻, *idem.*
Delattre (A. E.) ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Clément (J. E.) ✻	8e Lippmann ✻.
2e Olivier.	9e Du Marché.
3e De Laroque (J. F. E.).	10e Belin (C. H.) ✻
	11e N.
4e Richard (A. G.)	12e N. . . .
5e Wolff.	13e Blavier ✻.
6e Rivot ✻.	14e Lequeux ✻.
7e Bellorger.	

14e Régiment

(à Tarbes).

État-major. MM.

De Franchessin (F. A.) (O✻), *colonel.*
Pongérard (O✻), *lieutenant-colonel.*
Amaudric du Chaffaut (O✻), *chef d'escadr.*
Lefebure (V. B. E.) (O✻), *idem.*
David (A. A.) ✻, *idem.*
Rivas (M. J. E.) ✻, *idem.*
De Franchessin (M. P.) ✻
Delabrousse (G. A. M.) ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Delattre (C. H.) ✻.	8e Guiot (F.) ✻.
2e Lecuir ✻.	9e Ducasse (A. J.) ✻.
3e Beuzon.	10e Rostain.
4e Mar[illegible] J. B.) ✻	11e N. . .
5e Paris (M. P. E.) ✻	12e N.
6e Mo[illegible]va ✻	13e Fournier (G. A.) ✻
7e Dupuy (F. B.).	14e Séard (O✻).

15e Régiment

(à Douai).

État-major. MM.

Moulin (S.) (O✻), *colonel.*
Bédoin (E. G.) (O✻), *lieutenant-colonel.*
Demay (J.) (O✻), *chef d'escadron.*
Saget (J. B. H.) ✻, *idem.*
Théry (A. F. H.) ✻, *idem.*
Vidal (J. J. B.) (O✻), *idem.*
Lefrançois (J.), *idem.*
Mallet (P.) ✻, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re [illegible]arre de J. L. ✻	8e De Lanet (F. M.)
2e De Donato.	9e Laude (P. E.) ✻
3e Stoffel (L.) ✻.	10e Reynaud ✻
4e Bernard (P. A. M.) ✻	11e N.
	12e N.
5e Bougue (F.) ✻	13e Limbourg
6e Marx (J. B.) ✻.	14e Michon.
7e Cattaert ✻.	

16e Régiment

(à Bourges).

État-major. MM.

Cauvet (O✻), *colonel.*
Janisson (O✻), *lieutenant-colonel.*
Desvaux ✻, *chef d'escadron.*

D'Haranguer de Quincerot (Em.) (O✲), *chef d'escadron.*
Morand (O✲), *idem.*
Geblard ✲, *idem.*
Bouquero ✲, *idem.*
D'Hennin ✲, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Malfroy (O✲).
2e Ridegaut.
3e Daulé ✲
4e Dufour (P.) ✲.
5e Cazeneuve ✲.
6e Conjard de Laplanche.
7e De Banquet de Rouville (M P R E.)
8e Strapart ✲
✲.
9e Barrère ✲
10e Thubon.
11e N....
12e N....
13e Nicolle ✲.
14e Laffont ✲.

17e Régiment
(à la Fère).

État-major. MM.

Brisac (G C.) (O✲), *colonel*
Liégeard (H. L.) ✲, *lieutenant-colonel.*
Gougis (O✲), *chef d'escadron.*
De Latouche (O✲), *idem.*
Bobet (H. C.) (O✲), *idem.*
Bera ✲, *idem.*
Zickel ✲, *idem.*
Lapaque (F.) ✲, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Bellier.
2e Watigny (L. C. E.) ✲
3e Party ✲
4e Lorin ✲
5e Latruffe
6e Langlois (H.).
7e Reibel (E.)
8e Doyen ✲
9e Lefèvre ✲
10e Bonnet ✲
11e N...
12e N....
13e Sorraz (A. V.) ✲.
14e Cane.

18e Régiment
(à Toulouse).

État-major. MM.

Ducos de la Hitte (O✲), *colonel.*
Dumont (O✲), *lieutenant colonel.*
Bonnet (J. M. M. G.) (O✲), *chef d'escadron.*
Rey (H. L.) (O✲), *idem*
Fau ✲, *idem*
Mercier (A.) (O✲), *idem*
Joyeux ✲, *idem*
Estrade (G.) (O✲), *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Barès ✲.
2e Ancenis
3e Rives ✲
4e Navlet ✲
5e Ruyneau de St-Georges ✲.
6e Chapert ✲
7e Fossac ✲
8e Flottes ✲.
9e Clément ✲
10e Pesret.
11e N
12e N
13e Vallus ✲.
14e Mongaud ✲

19e Régiment
(à Valence)

État-major MM.

Bonvalet (C✲), *colonel.*
Berthommier des Prets (O✲), *lieut.-colonel.*
Loyez (A. S.) (O✲), *chef d'escadron.*
De Lustrac ✲, *chef d'escadron.*
Mortet, *idem.*
Mourin (C. F. E.) (O✲), *idem.*
Deschamps (A. F. P.) ✲, *idem.*
Tilly (P. A.) ✲, *major*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Meysonnier.
2e Achard ✲
3e Lapin.
4e Hoyer ✲.
5e Rieffe.
6e Jourdanet ✲
7e Thiébaut ✲.
8e Rousseau
9e Juhen (L. F.).
10e Richard (E. E. A.)
✲
11e N...
12e N...
13e Rayne ✲.
14e Charpentier.

20e Régiment
(à Rennes)

État-major. MM

Petitpied (J. F.) (C✲), *colonel.*
Ladvocat (M. A. V.) ✲, *lieutenant-colonel*
Baudot (F. A.) (O✲), *chef d'escadron.*
Debourgues (V. A.) ✲, *idem.*
Perrot (F. V. M.) ✲, *idem*
De Boscal de Réals de Mornac ✲, *idem.*
Duros ✲, *idem.*
Morvan ✲, *major*

Capitaines commandants de batteries MM

1re Perraud ✲.
2e Bonnichon.
3e Buon.
4e Cerf.
5e Salvan ✲
6e Girardin ✲.
7e Allain ✲
8e Bury ✲
9e Le Bihannic de Tromenec ✲.
10e Doré (E. P.) ✲.
11e N...
12e N...
13e [illegible] ✲
14e Caro ✲.

21e Régiment
(à la Rochelle)

État major MM

Lamandé (C. F.) (O✲), *colonel.*
Berthaut (J. E.) ✲, *lieutenant colonel.*
Hartung (F. C.) (O✲), *chef d'escadron.*
Raffron de Val (G. M.) ✲, *idem.*
Prudparie ✲, *idem.*
Quellé ✲, *idem*
Claude. (A. H.) ✲, *idem.*
De Reynaud de Villaverd (O✲), *major*

Capitaines commandants de batteries MM.

1re Solier ✲.
2e Billaudel.
3e Claudet (J. E.) ✲
4e Guiroye.
5e Baudin de Chalam (G M.) ✲.
6e Leclère
7e Lamothe.
8e Decharme ✲.
9e Decelaez
10e Sireau (O✲)
11e N....
12e N...
13e Larquet ✲.
14e Gay ✲.

22e Régiment
(à Versailles).

État-major. MM

Hennet (P. E.) (C✲), *colonel.*
Poizat (H. V.) (O✲), *lieutenant-colonel.*
De Novion (O✲), *chef d'escadron.*
Abria. (O✲), *idem.*

Pinel de Grandchamps (O✲), *chef d'escad.*
B[illegible] ✲ *idem*
Desmol, *idem.*
Gougelet (L. A.) ✲, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Gibouin ✲.
2e Marcel ✲.
3e Gillet ✲.
4e Caillet ✲.
5e Noël ✲.
6e Robert (C. V. G.) ✲
7e Baraman ✲.
8e Berquin ✲.
9e Gondre ✲.
10e [illegible] J. M. E. ✲
11e N....
12e N....
13e D'Ls[illegible]es (L[illegible]et) ✲
14e Dolagreverie ✲.

23e Régiment

(à Toulouse).

État-major. MM.

De Narp (O✲), *colonel.*
Charpentier de Cossigny (O✲), *lieut.-colon.*
Des Essarts (T.) (O✲), *chef d'escadron.*
Petitsier (J. P.) ✲, *chef d'escadron.*
Marcor (C. F. M. A. A.) (O✲), *idem.*
Biot ✲, *idem.*
Parigot, *idem.*
Beauvalet (C.) ✲, *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re G[illegible]os ✲
2e Perreau ✲
3e Borjou ✲.
4e Himbert ✲.
5e Logeré
6e Baune ✲
7e Clairin ✲
8e V[illegible]ant ✲
9e André (L. J. M.) ✲
10e Doudon ✲.
11e N..
12e N....
13e De Cambolas ✲.
14e Dufort

24e Régiment

(à Tarbes).

État-major MM.

Melchior (J. N. E.) (O✲), *colonel.*
Danecay de Cevilly (O✲), *lieut. colonel.*
Archambault de Montfort (O✲), *chef d'esc.*
Thiou (L. H.), *idem.*
Berthot ✲, *idem.*
Bès de Berc ✲, *idem.*
Faure (H. A.), *idem.*
Grandmottet (J. B.) ✲, *major*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Michel (J.) ✲.
2e Dupuy (J. P.) ✲
3e Adam (Alex.) ✲.
4e Duchateau ✲
5e Bedarrides ✲.
6e Gastine (V. A. L.) ✲
7e Schaffer.
8e Dampierre.
9e De Canteloube de Marinès ✲
10e Martin de Ma[illegible] ✲
11e N
12e N....
13e Magnan ✲.
14e Bajau ✲

25e Régiment

(à Vincennes)

État-major. MM.

Sempé (O✲), *colonel.*
Lanty (O✲), *lieutenant-colonel.*
Pinot (O✲), *chef d'escadron*
Morlière (O✲), *chef d'escadron.*
Teissèdre (O✲), *idem.*
Macé ✲, *idem.*
Brunel ✲, *idem.*
Goudren (O✲), *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Soubrat.
2e Hubert ✲.
3e Zimmer ✲.
4e Groselere ✲.
5e Bonnet (J. M. F.)
6e Vohlfrom ✲
7e Favarcq (A).
8e Ferreux (F. J.) ✲.
9e Benoit ✲
10e Hermary.
11e N
12e N
13e D'Aumale ✲
14e Gandolphe ✲.

26e Régiment

(à Versailles).

État-major. MM.

Grevy (C✲), *colonel.*
Dauvergne (O✲), *lieutenant-colonel.*
Léveillé (F. A.) (O✲), *chef d'escadron.*
Toussaint (O✲), *idem.*
D[illegible]s A. L. ✲, *idem.*
A[illegible]ert ✲, *idem*
Jeandot (G✲), *idem.*
Chicoyneau de Lavalette ✲, *major*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Marquet (J. A.)
2e Lourdo. Henau. ✲
3e Mathieu (O✲)
4e Foucault ✲.
5e Gervais.
6e Angenonst.
7e Mahieu ✲
8e Contresty ✲
9e Grimard ✲
10e Namur (O✲)
11e N..
12e N..
13e Basset (P. F. H.).
14e Albenque ✲

27e Régiment

(à Douai)

Etat-major. MM.

Colcomb (O✲), *colonel.*
De Sa[illegible]y (O✲), *lieutenant-colonel.*
Proet ✲, *chef d'escadron.*
Moulin (E.) (O✲), *idem*
Forqueray (H. G.) ✲, *idem.*
Commaux ✲, *idem.*
Papin ✲, *idem.*
Keim (O✲), *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Dessus ✲.
2e Abram ✲.
3e Héricart de Thury ✲.
4e Bert ✲.
5e L[illegible]rt ✲
6e Jarrot
7e Michel (C. J. M.) ✲.
8e Crepin.
9e Caillard.
10e Ozanne.
11e N
12e N
13e Cornet
14e Ruhlmann ✲.

28e Régiment

(à Rennes)

État-major. MM.

Delatte (O✲), *colonel*
Boucher de Morlaincourt (O✲), *lieut.-col.*
Voisin (B.) (O✲), *chef d'escadron.*
Habert ✲, *idem.*

Mugnier ✲, *chef d'escadron*
Eon du Val (O✲), *idem.*
Marcenard ✲, *idem.*
De St Germain (A. C. J.) (O✲), *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM

1re Blandin de Chalain (V G.).	8e De Sécillon de Kerfur.
2e Reverdy ✲.	9e Le Fer de la Motte.
3e Commaille.	10e De la Foye ✲.
4e Migurski ✲.	11e N
5e Mathieu (J H.) ✲.	12e N...
6e Gailhouste ✲.	13e Goillot
7e Kurlskind ✲.	14e Charmin ✲.

29e RÉGIMENT

(*à Grenoble*).

État-major MM.

Gorbaut (O✲), *colonel.*
Beaupoil de St-Aulaire (O✲), *lieut.-colonel*
Capitain ✲, *chef d'escadron.*
Normand (C. C. A) (O✲), *idem.*
Perot (O✲), *idem.*
Guimenet ✲, *idem.*
Maréchal (C.) ✲, *idem.*
Dejean (J.) (O✲), *major.*

Capitaines commandants de batteries MM.

1re Blanchard (M. L. P. E).	8e Buloz ✲.
2e Morio (C H.) ✲	9e Malenfer ✲
3e Carré (J. L.) ✲.	10e Cohadon ✲.
4e Haydt.	11e N.
5e Millon.	12e N
6e Cottave ✲.	13e Herment.
7e Houeix ✲.	14e Panescorse

30e RÉGIMENT

(*à Tarascon*).

État-major, MM.

Guillemin (O✲), *colonel.*
Venet O✲), *lieutenant-colonel.*
Decreux (O✲), *chef d'escadron*
Barbe ✲, *idem.*
Saunier ✲, *idem.*
Bousson ✲, *idem.*
Denef ✲, *idem.*
Brugère (O✲), *major.*

Capitaines commandants de batteries. MM.

1re Bèze ✲.	8e Humann ✲.
2e Arguel.	9e Schaller ✲.
3e Valantin ✲.	10e Godinot ✲.
4e Devrez ✲.	11e N....
5e Parriaud ✲.	12e N
6e De Miol Flavard.	13e Durand (R ✲
7e Simon (A. D.) ✲.	14e Aimez ✲

RÉGIMENT D'ARTILLERIE PONTONNIERS

(*à Avignon*)

État-major. MM.

Marion (C✲), *colonel.*
Tessier (O✲), *lieutenant-colonel.*
Hürstel (O✲), *chef d'escadron.*
Serraz ✲, *idem.*
Ploton (O✲), *idem.*
Chastang ✲, *idem.*
De Carmejane ✲, *idem.*
Quillet ✲, *major.*

Capitaines command. de compagnies MM

1re Flye Ste-Marie ✲.	8e Rossang
2e Guzman ✲.	9e Chapellier ✲.
3e Kessler (O✲).	10e Aron ✲.
4e Brice (J.-B.).	11e Grené ✲
5e Grisey ✲.	12e St-Remy (J. A.) ✲
6e Boudreaux ✲.	13e Desnos (O✲).
7e Deckert ✲.	14e Pathion ✲.

Dépôt, Brzumiensky

COMPAGNIES D'OUVRIERS.

Capitaines commandants. MM.

1re *à Vincennes*..... Remy ✲.	6e *à Bourges*..... Panon (C. A.) ✲
2e *à Toulouse*..... Cabanes ✲	7e *à Lyon*..... Journet ✲.
3e *à Versailles*..... Piot ✲.	8e *à Rennes*..... Sountag ✲.
4e *à Besançon*. D. ssaisse ✲	9e *à Toulon*..... Génin ✲.
5e *à Douai*..... Ravant ✲	10e *à Alger*..... Derode ✲.

COMPAGNIES D'ARTIFICIERS

Capitaines commandants MM

1re *à Bourges*..... Malliart	4e *à St-Chamas*..... Doubin ✲.
2e *au Bouchet*. Murjas ✲.	5e *à Toulouse*..... Henry ✲
3e *au Ripault*..... Maire ✲.	

TRAIN D'ARTILLERIE.

1er RÉGIMENT

(à Perpignan).

État-major. MM.

Guilemard (J. M. M.) (O✲), *colonel.*
Isaac (M.) (O✲), *chef d'escadron.*
Prunaire (H. E.), *idem.*
Bourgois ✲, *idem.*
Champeaux ✲, *idem.*
Lestienne ✲, *idem.*
Gardot (A. M. A.) ✲, *major.*

Capitaines command. de compagnies. MM.

1re Petitjean ✲
2e Sagansan ✲.
3e Scheider Ⓜ ✲.
4e Bertrand Ⓜ.
5e Guibert ✲
6e Sirugue ✲.
7e Perrot ✲
8e Pradelle ✲.
9e N .
10e Argoua.
11e Dulieux ✲.
12e Gallois ✲.
13e Durand (A. B.) Ⓜ ✲
14e Remilieux ✲.
15e Jacquemin ✲.
16e Richard ✲.
17e Pecharry Ⓜ ✲.
18e Leroux
19e Genest ✲.
20e Poncelet
21e Bouvard (J. M.) ✲.
22e Dubus ✲.

Dépôt, Bataille ✲.

2e RÉGIMENT

(a Bayonne).

État-major. MM.

Artus (L. A.) (C✲), *colonel.*
Bruyant (J. C. F.) (O✲), *lieutenant-colonel.*
Alips (F. A.) (O✲), *chef d'escadron.*
Wimet (V.) ✲, *idem.*
Brouillard (F. F.) ✲, *idem.*
Castay (P.) Ⓜ ✲, *idem.*
Henry (M. J. L.) ✲, *major.*

Capitaines command. de compagnies. MM.

1re De Coescon.
2e Richard (L.).
3e Parisot (F.).
4e Gilbert (C. L.).
5e Pelloux (J.) ✲
6e Dufour (D.) Ⓜ.
7e Carrère (M.) ✲.
8e Mochel ✲.
9e Dupont (A. J.) ✲.
10e Périès ✲.
11e Mortier ✲.
12e Gatard Ⓜ.
13e Thibaux (A. L.) ✲.
14e Rolland (F. J.).
15e Hugon (A.) ✲
16e Reibel ✲.
17e Thaminger ✲.
18e Roland (C. F.).
19e Paris (F. F.) ✲.
20e Deudonné (N. F. A.) Ⓜ
21e Sirand (J. V.) ✲.
22e Vansteenberghe ✲.
23e Neuveux (A.).
24e Mongin (F. G.) ✲.
25e Stahl (C. B.) ✲.
26e Berger (F.) ✲.

Dépôt, Pothin (J. B.) ✲

SECTION X.

CORPS DU GÉNIE.

Colonels. MM.

Petit (C✻), directeur des fortifications à Cherbourg.
Merun (C✻), commandant le 1er régiment.
Bressonnet (C✻), commandant le 2e régiment.
Tessier (C✻), commandant le 3e régiment.
Chevalier (C✻), directeur des fortifications à La Rochelle.
Pradier (O✻), *idem* à Perpignan.
Corbin (C✻), *idem* à Grenoble.
D'Eudeville (C✻), *idem* à Alger.
Parmentier (C✻), *idem* à Lyon.
Ansous (C✻), chef du service du matériel du génie au ministère de la guerre.
Benoit (C✻), directeur des fortifications à Besançon.
De la Berge (C✻), *idem* à Bayonne.
Lemasson (C✻), *idem* à Toulon.
Mercier (O✻), *idem* à Verdun.
Rousseau (Auguste) (O✻), *idem* à Montpellier.
Quiquandon (O✻), en disponibilité.
Devèze (O✻), directeur des fortifications au Hâvre.
Segretain (Alex.) (O✻), secrétaire du comité des fortifications.
Milliroux (C✻), direct. des fortif. à Arras.
Goury (C✻), *idem* à Brest.
Hallier (O✻), *idem* à Lille.
Boutrier (O✻), *idem* à Toulouse.
Noché (O✻), *idem* à Bourges.
Denfert-Rochereau (C✻), en disponibilité, membre de l'Assemblée nationale.
Weynand (O✻), dir. des fortif. à Mézières.
De la Barre-Duparcq (O✻), membre de la commission de géométrie.
Brunon (O✻), directeur des fortifications à Constantine.
Barrabé (O✻), *idem* à Alger.
Lagrenée (O✻), *idem* à Langres.
De Brévans (O✻), *idem* à Metz.
Salanson (O✻), chef d'état-major du génie à l'armée de Versailles.
De Coatpont (O✻), directeur des fortifications à Saint-Omer.
De Loqueyssie (O✻), au dépôt des fortifications.
Gallimard (O✻), dir. des fort. à Montpellier.
Béziat (O✻), chef du 3e bureau (personnel du génie au ministère de la guerre.
[illegible] (O✻), en disponibilité.
Serret (O✻), direct. des fortif. à Oran.

Lieutenants-Colonels. MM.

Karth (O✻), au dépôt des fortifications.
Darodes (O✻), à l'hôtel des Invalides (*h. c.*).
Hamel (O✻), à Montpellier.
Goulier (O✻), à l'École d'application de Fontainebleau.
De la Roche-Charles (O✻), à Bayonne.
De Vaudrey (O✻), à Grenoble.
De Préval (O✻), à Langres.
Lévy (O✻), directeur du dépôt des colonies au ministère de la marine.
Boulangé (O✻), à Toulon.
Prevost (O✻), à Paris (Est).
Sangnier (O✻), au 3e régiment.
Meyère ✻, au 2e régiment.
De la Sauzaye (O✻), à La Rochelle.
Laussédat (O✻), à Paris (rive gauche).
Bovet (O✻), à Versailles.
Bourgeois (P. Adolphe) (O✻), à Cherbourg.
De Foucaud (L. E. A.) (O✻), au Hâvre.
Antonin (O✻), à Mézières.
Tourret (O✻), conseiller d'État (*hors cadre*).
Coste (O✻), à Paris (direct.).
Lelea[illegible] ✻, à Arras.
Odier (O✻), à Oran.
Perrin (O✻), au 1er régiment.
Boite[illegible] (O✻), à Toulouse.
Anfrie (O✻), à Saint-Omer.
Dormont (O✻), à Verdun.
Marlin (Alexandre) (O✻), à Lille.
Le Secq (O✻), à Bourges.
Dhombres (O✻), à Alger.
Balland (O✻), à Besançon.
Pleuvier (O✻), à Lyon.
Mosbach (O✻), à Tours.
Marchand (O✻), à Montpellier.
Waidmann (O✻), au ministère de la guerre.
[illegible] (✻), [illegible].
De [illegible] (✻), à Brest.
[illegible] (✻), à Metz.

Chefs de bataillon. MM.

Demont (O✻), à Douai.
Féraud (O✻), à Perpignan.
Barrillon (O✻), à Paris (Sud-Ouest).
Heydt (O✻), au 1er régiment.
Bourgeois (P. J. M.) (O✻), en Algérie.
Milot ✻, à Antibes.
Vieille (O✻), à Valence.
Masselin (O✻), à Rouen.
Gallot ✻, à Amélie-les Bains.
Guyard ✻, à Clermont.
Fme ✻, à Avignon.
Dambrun (O✻), à St-Malo.
Saint-Quentin (Ch. F.) ✻, à Cambrai.
Latour (O✻), à Rennes.

Roulet (O✻), à Annecy.
Mallet (O✻), à Vernon
Chrétien (F.) (O✻), à Lyon.
Rathoau (O✻), à Bordeaux.
Hartmann (O✻), en mission.
Gacon (O✻), à Paris (direction)
Lhotte (O✻), à Lunéville.
Hitschler (O✻), à Versailles.
Lamey (O✻), chef d'état-major du génie en Algérie.
Moll (O✻), à Constantine.
Gabé (O✻), à Compiègne
Charon (Aug.) (O✻), à Paris (Nord).
Revin (O✻), à Paris (Est)
D'Augis (Segoing) ✻, à Auch.
Hugon ✻, à Boulogne.
Maréchal (O✻), à Melun.
Bec[illegible] (O✻) [illegible] de la comm mixte.
M[illegible] (O✻) [illegible]
Par[illegible] (O✻) à Embr
Loyre (O✻), à l'armée de Versailles.
Sainte-Beuve (O✻), chef du service des parcs du genie, à Paris
Gérardin (O✻), à l'arm. de Vers. (5e corps).
Lanty (O✻), à l'armée de Versailles
Lesdos (O✻), au camp d'Avor.
Hinstin (O✻), au 2e régiment
Bigault de Casanove (O✻), à Digne.
Hélie ✻, à Lorient
Géant (O✻), à l'École d'application de Fontainebleau.
Peaucellier (O✻), à l'armée de Versailles.
Cahen ✻, à Meaux
Bernard ✻, à Valenciennes.
Bénier (O✻), à Caen
Garcet ✻, à Ajaccio.
Follie (O✻), au Mans
Guichard (O✻), commandant, l'école rég de Versailles.
Barisien (O✻), à l'École d'application de Fontainebleau.
Ferron (O✻), à l'arm. de Versailles (4e corps)
Henry (O✻), au dépôt des fortifications.
Marraud ✻, à Carcassonne.
Gilles ✻, à Vesoul
Maugin (O✻), au dépôt des fortifications.
Tessier (O✻), à Angers
Antoine (O✻), à Nancy
Guion (O✻), à Milhau.
Thibouville ✻, en disponibilité.
Castel (O✻), à Paris (min. st. de la guerre).
Lapaume ✻, à Belfort.
Hennebert (O✻), à Amiens.
Lallemant ✻, aide-de-camp du général Frossard
Lalorrain ✻, à Soissons.
Girard ✻, à Auxonne.
Pavillon (O✻), à Castres.
Brouillard ✻, au 1er régiment.
Dupuy (O✻), à la Guyane (*hors cadre*).
Demoulin (O✻), à Maubeuge.
Dressel (O✻), à Lyon.
Curie ✻, au dépôt des fortifications.
Faugeron (O✻), à l'armée de Versailles (2e corps.)
Cord (O✻), à Salins.
Apffel ✻, à Niort
Bongarçon ✻, à Mascara.
Faure (O✻), à Paris (forts de l'Ouest).
Le Coispellier (O✻), à Tlemcen.
Varaigne O✻ [illegible] Cochinchine *hors cadre*.
[illegible] (O✻), à [illegible]
Serval ✻ au ministère de la guerre [illegible] général
Aubin O✻, à Alger.
Cabry (O✻), à Saumur.
[illegible] ✻ aux Invalides
Nicolas (P. G.) ✻, à S
Michelet (Hippolyte) ✻, à Granville
Bardonnaut (O✻), commandant l'École régimentaire d'Arras.
Fauvel (O✻), à Paris (École d'état-major).
Debons (O✻), à Blois
Addenet ✻, à Sedan.
De Bretteville ✻, à Nice.
Pierre ✻, à Port-Vendres.
Canton ✻, à Toulon
Rabes ✻, major au 3e régiment.
Michelet (Charles) ✻, major au 2e régim.
Ruelle ✻, à Limoges.
Aubry (Charles) ✻, directeur du génie au Sénégal (*hors cadre*).
Soulé ✻, directeur du génie à la Martinique (*hors cadre*).
Glises ✻, commandant l'École régimentaire de Montpellier
Hertz ✻, à La-Roche-sur-Yon.
Desmores (O✻), au 3e régiment.
Borius ✻, à Belle-Ile.
Foscourt ✻, à Chambéry.
Chevalier ✻, à Saint-[illegible]nne
Petitjean ✻, à Mâcon
Fleury ✻, à Dunkerque.
Legagneur ✻, au 3e régiment.
Gardier ✻, à Bône
Cauroy ✻, à Rochefort.
Gazel ✻, à l'île d'Oléron.
Grilhères ✻, à Bayonne
De Rive ✻, à Cherbourg
Dewulf ✻, aux îles d'Hyères.
Souriau ✻, à Paris (rive gauche).
Thouzellier (O✻), au 2e régiment
Barbary ✻, à Paris (rive droite).
Morellet ✻, à Briançon
Lefèvre ✻, à Laon.
Boulot (O✻), à Longwy.
Perrier ✻, à Périgueux.
Wilhamme (O✻), à Lyon.
Huberdeau ✻, à Châlons-sur-Marne.
Rondel (Pierre) ✻, à Paris (forts du Sud).
Jochem ✻, à Paris (rive droite).
Davoluy ✻, à Cherchell.
De Pesloüan ✻, à Calais.
Richard (Emile) ✻, à Fort-National.
Allard ✻, à Lille
Mélard ✻, à Médéa
Monsier (O✻), à Paris (direction).
Monchablon ✻, à Lille.
De St-Vincent ✻, à l'Éc. de St-Cyr (*h. cadre*).
Simu ✻, à Langres
Wagner ✻, à Versailles (brigade topogr)
Segretain (Léon) ✻, à Blaye.
Belfort (O✻), à Sidi-bel-Abbès.
Lestelle ✻, à Tours
Chéry ✻, à l'Éc. d'appl. de Fontainebleau.
Garnier ✻, à l'Éc. d'appl. de Fontainebleau.
Einstein ✻, à Moulins
Bourras (O✻), à Aumale.
Rousset ✻, à Celle.
Simon (O✻), à Saint-Brieuc.

Ronssel (O✻), à Péronne.
Bureaux de Pusy ✻, au Hâvre
Caffarel (O✻), à Grenoble.
Correnson ✻, major au 1er régiment.
De Saint-Florent ✻, à Brest.
Lasvignes (O✻), à Tarbes.
Coquoret ✻, au ministère de la guerre (matériel du génie)
Foucault (G) ✻, à Pau
Cugnin (O✻), à Fontainebleau

Capitaines de 1re classe. MM.

Darnault ✻, à La Roche-sur-Yon.
Dumarey (O✻), à Bougie.
Eckendorff (O✻), au 1er régiment
Bertrand ✻, à Toulouse
Fontaine ✻, à Paris (Nord).
Dumontier ✻, à Vannes
Flambard ✻, à Paris (rive droite).
Crépaux ✻ à Longwille
Schwartz ✻ à Montpellier.
Goblz ✻ au 2e régiment
Guérin ✻, au 2e régiment
Dreyssé (O✻), à Montpellier
Pognon ✻, aide-de-camp du général Durand de Villers.
Lambert ✻, à Versailles
Brossé (O✻), à Paris (rive gauche).
Ducos ✻, à Paris (rive gauche).
Gripois ✻, à Bourges
Court ✻, à Paris (Ouest).
Bacharach (O✻), à Paris (Ouest).
Barbe ✻, à Marseille.
Stein ✻, au 2e régiment, en Algérie.
Bailly-Maître (O✻), à Marseille.
Atteleyn ✻, à Quimper.
Schermann ✻, à Givet
Selmer ⓜ✻, au 3e régiment
Gallois ✻, au 3e régiment.
Perrot (O✻), à Montmédy
Corda ✻, à Commercy
Percin ✻, aide-de-camp du gén. Tripier.
Dogny (O✻), à Soissons.
Laloy (O✻), à Chartres.
Tarot ✻, à Paris
Dubuys ✻, à Paris (Est).
Dévé ✻, à Grenoble
Delambre ✻, aide-de-camp du gén. Cadart
Peyrot (J. B. Alfred) ✻, à Alger
Bizard (Edmond), à Rochefort
Richard (Joachim) ✻, au ministère de la guerre (matériel du génie).
Charrot ✻, à Verdun (direction).
Drouin ✻, à Douai
Mathieu ✻, à Toulon.
Badère (O✻), à Perpignan.
Dumont ✻, à Versailles.
Marchand (Victor) ⓜ✻, à Perpignan
Demougeot ⓜ(O✻), au 1er régiment (armée de Versailles).
Pignat (O✻), au camp de Châlons
Bévière ✻, au 2e régiment, au camp de Sathonay
Olier ⓜ✻, au 3e régiment
Viez (O✻), au 3e régiment.
Andreau ✻, au 1er régiment.
Grillon ✻, au dépôt des fortifications
Brunau ✻, à l'école régim. de Versailles.
Bouvier ✻, aide-de-camp du gén. Doutrelaine
Gangloff ✻, à Bourbonne
Dumoutier ✻, à Saint-Omer.
Marsal ✻, au 1er régiment.
Dulauroy ✻ à Cherbourg.
Lenclos (O✻), à Bourges
Marion ✻, à Tarbes
Lenoir ✻, à Batna.
De la Taille (O✻), au 3e régiment (adjudant major).
Rondel ✻, aide-de-camp du gén. Fournier
Laurent ⓜ(O✻), à La Rochelle
Mourot ✻, au 3e régt, au camp d'Avor
Pelther ⓜ✻, au 1er régiment (armée de Versailles).
Schwaab (O✻), à Blidah
Prangé ✻, à l'École d'application de Fontainebleau
Meral ✻, à Cherbourg
Morin ✻, à l'École d'application de Fontainebleau
Bonnal ✻, à Tarbes
Lehagre ✻, à l'École d'application de Fontainebleau
Carrière ✻, à Marseille.
Blanchard ✻, à La Fère.
Poncet ✻, à Paris (dépôt des fortifications)
Mahieu ✻, à l'École polytechnique
Rotalé (O✻), aide-de-camp du général Genet.
Javary ✻, à l'École polytechnique
Maire ✻, à l'École d'applic. de Fontainebleau
Breton ✻, à Boghar
Dutilleux ✻, à Arras
Leblanc ✻, aide-de-camp du gén. Dubost (détaché du 2e régiment)
Klein ✻, à la Nouvelle-Calédonie
Coulentz, à Sidi-Bel-Abbès.
Dardaine ✻, au 3e régiment.
Rothmann (O✻), à Mézières
Bossy ✻, au 3e reg. (armée de Versailles
Tartrat ✻, au 1er régiment.
Dorp ✻, à Lille.
Tannier ✻, à Bône
Fritsch *dit* Lang ✻, au dépôt des fortificat
Lussan ✻, à Tarbes
Kienné ✻, au Sénégal
Bienvenüe ✻, à l'école rég de Versailles
Philippon ✻, à Paris (Sud-Ouest
Barrel ✻, à Bitche.
Le[illegible] ✻, à Versailles.
de L[illegible] ✻, à Besançon (brig. topogr)
[illegible]our ✻, à Nancy.
Gautier, à Brest
Lourier ✻, à Besançon.
Langlois ✻, officier d'ordonnance du min. de la guerre
Prudent ✻, à Paris (dépôt des fortifications).
Sadoux ✻, à Toulon.
Capperon ✻, au 3e régiment
Salbourand ✻, à l'École d'application de Fontainebleau.
Müntz ✻, à Langres
François ✻, au 3e régiment.

Bailly (Charles) ✻, à l'école rég. d'Arras.
Vautier ✻, à Paris (Est).
Lemaire ✻, aide-de-camp du gén. Blondeau.
Combe, à Versailles.
Worms ✻, à Paris (hôtel des Invalides)
Décugis ✻, au 2e régiment (au camp de la Valleboune)
Reins ✻, au 3e régiment, à Oran.
Picavet ✻, au 1er régiment.
Vermot, à Besançon.
Coville ✻, à l'école régim de Montpellier.
Grimaud ✻, au 2e régiment.
Mangin (Paul-F.) ✻, au 1er regiment (arm de Versailles).
Baudonaire (O✻), au 1er rég. (adj -major).
Cossart ✻, à Dunkerque.
Berger ✻, au 2e régiment.
Martin (Félix) ✻, à Versailles.
Sancery ✻, au Hâvre.
Delair ✻, aide-de-camp du général Farre.
Chariot ✻, à Saïgon.
Baud ✻, au 3e régiment.
Monzon ✻, au 2e régiment (adj -major).
Vinclaire ✻, au 2e régiment (adj-major).
Granade (O✻), à Chambéry
Nassoy, à Langres.
Tessandier (O✻), au 1er régiment.
De Rochas d'Aiglun, à Grenoble.
Marcille ✻, au 3e régiment.
Carette ✻, aide-de-camp du général Ragon.
Desmazes ✻, au 2e régiment.
Pigeon ✻, à Bordeaux.
Beaucourt (✻), au 1er rég. (adj.-major).
Bourgeot ✻, à Tours
Massu ✻, à l'armée de Versailles
Saubinet, au 1er régiment, en Algerie.
Derendinger ✻, à Orléansville.
Toulza, au 1er rég. (armée de Versailles).
Gomien ✻, à Bourges.
Buscarre ✻, à l'école régimentaire d'Arras
Prochasson ✻, au 3e régim. (adj -major).
Lemoine (✻), au Sénégal (en route pour rentrer)
Heim (✻), au service des parcs du génie, à Paris.
Hoitz (✻), à Auxonne.
Binet, au 1er régiment.
Peter (✻), à Gravelines.
Putot, au 3e régiment.
Thénard (✻), au 2e régiment.
Joly (Albert), à Mostaganem.
Courtois ✻, en Algérie.
Baldy, au 2e régiment.
Ligneau ✻, à l'Ecole régiment. de Montpellier.
Jouaust, à Alger.
Fenéon, au 3e regiment.
Lecomte (Étienne) (✻), au 2e régiment, à Melun
Malzac, à l'armée de Versailles.
Vroux, à Saint-Omer
Caquet-Dubois ✻, au 1er régiment (armée de Versailles).
Grolous, au 2e régiment.
Arvers ✻, au 2e régiment
Augier ✻, au 2e régiment, à Alger.
Meulan-Desjardins ✻, au 3e régiment.
Thiéry ✻, à Bougie (affaires arabes).
Hovart ✻, au 2e régiment.
Offner ✻, au 2e regiment.
Biellut ✻, à Bastia
Jourdan ✻, en mission militaire française au Japon.
De Saint-Guilhem ✻, au 1er régiment.
Laisant ✻, à Tours
De Premesnil ✻, aide-de-camp du général Dupouët
Mousnier ✻, à la Martinique (en route pour rentrer)
Vial (Léon-Georges), au 1er régiment.
Boyenval ✻, à Alger.
Ripert, au 1er régiment.
Menuès, au camp d'Avor (dét. du 3e rég.).
Roshem ✻, à Biskra.
Nozerines, à Alger (service génér.
Michel-Beaulieu ✻, au dépôt des fortificat. (detaché du 1er régiment)
Perruchot ✻, au 2e régiment.
Perraux, à Maubeuge.
Lefranc ✻, à Givet.
Castay ✻, à Toulouse
Verhille ✻, au 1er rég., (officier d'habillem.)
Mougin ✻, aide-de-c. du gén. de Rivières
Gillet ✻, à Milhana.
Bizot-Charmois ✻, au 3e régiment
Lamiral ✻, à Langres.
Bascou, au 2e régiment.

TROUPES DU GÉNIE

1er RÉGIMENT, A VERSAILLES.

État-major. MM.

Merlin (F. X.) (C✻), *colonel*
Perrin (O✻), *lieutenant-colonel.*
Broudiard ✻, *chef de bataillon.*
Heydt (O✻), *idem.*
Correnson ✻, *major.*

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

Capitaines en 1er. MM.

Eckendorff (O ✻).
Dumoulgeot (O✻).
Auger-au ✻
Marsal ✻
Peltier ✻, à l'armée de Versailles
Tartrat ✻.
Picavet ✻.
Mangin (Paul) ✻, à l'arm. de Versailles.
Tessandier (O✻).
Saubinet, en Algérie.
Toulza, à l'armée de Versailles.
Binet.
Caquet-Dubois ✻, à l'arm de Versailles
De Saint-Guilhem ✻
Vial.
Ripert
Michel-Beaulieu ✻, dét. au dépôt des fortifications.
Verhille ✻.

2e RÉGIMENT, A MONTPELLIER

État-major MM

Teissier (C✻), *colonel.*
Meyère ✻, *lieutenant-colonel.*
Hanstein (O✻), *chef de bataillon*
Thouzellier (O✻), *idem.*
Michelet (Charles) ✻, *major.*

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

Capitaines en 1er MM.

Guntz ✲.
Guérin ✲.
Stein ✲, en Algérie.
Béviòre ✲, au camp de Sathonay.
Béral ✲.
Le Blanc ✲, aide-de-camp du général D[illegible]
Décugis ✲, au camp de la Valbronne.
Grimaud ✲.
Berger ✲.
Desmazes ✲.
Thénard ✲.
Baldy ✲
Lecomte (Étienne) ✲, en Algérie.
Grolous.
Arvers ✲
Auger ✲, en Algérie
[illegible] ✲, *idem.*
Offner ✲, *idem.*
Perruchot ✲.
Bascou.

3e RÉGIMENT, A ARRAS.

État-major MM.

Bressonnet (C ✲), *colonel.*
Sanglier (O ✲), *lieutenant-colonel.*
Desmares (O ✲), *chef de bataillon*
Logaigneur ✲, *idem.*
Ribes ✲, *major.*

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

Capitaines en 1er. MM.

Selmer ✲, en Algérie.
Gallois ✲.
Otier ✲.
Viez (O ✲).
Mou[illegible] ✲, au camp d'Avor
Dardame ✲.
Bossy ✲, à l'armée de Versailles.
Capperon ✲.
François ✲
Reins ✲, à Oran.
Baud ✲.
Marcille ✲.
[illegible]
Feneon
Meuilé-Desjardins ✲
Mendès, détaché au camp d'Avor
Bizot-Charmois ✲.

ÉCOLES RÉGIMENTAIRES DU GÉNIE.

A Versailles . . . . . M. Gu[illegible] O ✲ chef de bataillon, *commandant de l'école*
M. Rochefort ✲, *professeur de mathématiques.*
M. Lamorre, *professeur de dessin.*
M. Mercier ✲, *professeur de grammaire et d'écriture.*

A Arras . . . . . M. Bar[illegible]t ✲ chef de bataillon, *commandant de l'école.*
M. Rey, *professeur de mathématiques.*
M. Hermann, *professeur de dessin.*
M. Bellard, *professeur de grammaire et d'écriture.*

A Montpellier . . . . . M. Glises ✲, chef de bataillon, *commandant de l'école.*
M. Lenthéric ✲, *professeur de mathématiques*
M. Hussenot ✲, *professeur de dessin*
M. Pouchet, *professeur de grammaire et d'écriture.*

SECTION XI.

ÉCOLE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE, A FONTAINEBLEAU.

Cette École, créée par arrêté du 12 vendémiaire an XI (4 oct. 1802), et réorganisée par décret du 14 août 1867, est destinée à former des officiers pour le service des corps de l'artillerie et du génie. Les élèves qui la composent sont pris parmi ceux de l'École polytechnique reconnus admissibles dans les services publics, après l'examen ouvert, à cet effet, chaque année à cette école. Ils y entrent par cinquième classe et quelquefois sont admis, lors de leur sortie, au grade de sous-lieutenant élève des corps de l'artillerie et du génie. Ils sont répartis, à l'école d'application, en même nombre d'instruction et de service suivant qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre de ces armes. La durée de leurs études est de deux ans au moins et de trois ans au plus. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie sont classés définitivement suivant leur ordre de mérite dans leur arme respective. Ils sont alors placés dans les corps de l'artillerie et du génie, pour occuper les emplois de lieutenant réservés aux élèves par la loi du 14 avril 1832. Un conseil de perfectionnement, institué auprès de l'École, est chargé d'examiner chaque année les propositions d'avancement à faire parmi les officiers qui, à l'époque de leur admission à l'École, appartenaient à l'armée active, et qui ont été classés dans le service actif. Les années passées à l'École sont comptées comme service effectif, tant pour la liquidation de la pension de retraite que pour l'admission dans l'ordre de la Légion d'honneur.

État-major. MM.

Fournier (C ✻), général de brigade, *commandant.*

Riondel (J. A.) ✻, capitaine du génie, *aide-de-camp.*

Protche (O ✻), lieut.-col. d'artillerie, *commandant en 2e*, d.r. des études

Loulleux (O ✻), chef d'escadron d'artillerie.
Garnier ✻, chef de bataillon du génie.
Lair de la Motte ✻, capit. en 1er d'artillerie
Wenter, *idem*
Alcan ✻, *idem.*
Lebeau, capitaine en 2e d'artillerie.
Berquin, *idem.*

Méra ✻, capitaine en 2e d'artillerie.
Marie, *idem*
Sabatard ✻, capitaine de 1re cl. du génie
Gros ✻, capitaine de 2e classe du génie
Dufestre, *idem.*
Mallet (O ✻), médecin princ. de 1re classe
Lepage ✻, médecin aide-major de 1re cl.

Professeurs et adjoints. MM.

Goulier (O ✻), l.-col. du gén.	Topographie.	Géant (O ✻), chef de bataillon du génie	Art militaire et géodésie.
Le Hagre ✻, cap. de 1re classe du génie, *adjoint*		Maire ✻, capit. de 1re classe du génie, *adjoint*	
Chery ✻, ch. de b. du génie.	Constructions.	Marga, cap. de 2e classe du génie, *adjoint*	
Prangé ✻, capitaine de 1re cl. du génie, *adjoint*		Jeandel ✻, chef d'escadron d'artillerie.	Sciences appliquées
N.....		Dumord ✻, capitaine en 1er d'artillerie, *adjoint*	
Aversenq ✻, cap. en 1er d'art.	Mécanique	Baur (prof. civil)	Dessin
De Lacombe ✻, *id.*, *adjoint*		Bisewang ✻, capit. au 66e de ligne (professeur)	Langue allemande
Astier (O ✻), chef. d'escadron d'artillerie		Poulet, lieut. d'art., *adjoint*	
Lachèvre ✻, cap. en 1er d'art., *adjoint*	Artillerie	Duterme ✻, chef d'escadron d'artillerie	Équitation
Jouffret, *idem*, *idem*		Charlocheay ✻, capit. en 1er d'artillerie, *adjoint*	
Berisien (O ✻), chef de bat. du génie.	Fortifications permanentes.	Beauregard ✻, capitaine en 2e d'artillerie, *idem.*	
Moreau ✻, capitaine de 1re classe du génie, *adjoint.*			
Roux ✻, capit. de 2e cl., *idem.*			

Services divers de l'École. MM.

Humbert (C ✻), *bibliothécaire.*
Dumont ✻, *trésorier.*
Debernardi ✻, *chef de bureau d'administ.*

Humbert, garde principal du génie, *conservateur du matériel.*
Dumong ✻, garde princ. d'artillerie, *idem.*

SECTION XII.

TROUPES DE L'ADMINISTRATION.

CORPS DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

COMPAGNIES D'OUVRIERS CONSTRUCTEURS.

Capitaines-commandants. MM.

1re Cie à Châteauroux. Delamarre (V. W.) ✲, cap. en 1er.
2e Cie à Vernon..... [illegible] ✲
3e Cie à Vernon..... Cuvillier (J. B. J.) ✲, cap. en 1er.
4e Cie à Mustapha.... Paumier (A. N.) ✲, cap. en 1er.

RÉGIMENTS DU TRAIN. MM.

1er régiment à Châteauroux.	Giblat (L. N. C.) ✲, lieutenant-colonel, *commandant.* Gondreau (O✲), *chef d'escadron.* Patureau ✲, *idem.* Chaussade ✲, *idem.* De Lauthier d'Aubenas ✲, *idem.* Castaing ✲, *major*
2e régiment à Alger.	Fu[illegible] ✲, [illegible]-colonel, *commandant* Miche[illegible] (N. V.) ✲, *chef d'escadron.* Imbert (C. H. A. M. J. J.) ✲, *idem.* Artopœus ✲, *major.*
3e régiment à Vernon.	Donius (J.) (O✲), colonel, *commandant.* Biérent (V.) ✲, lieutenant-colonel. Margantin (O✲), *chef d'escadron.* Moreigne ✲, *idem.* De Bonnefous de Caminel (C. M.) (O✲), *idem.* Parizot (J.) ✲, *major.*
Escadron à Châteaudun.	Ang[illegible] L. P. A. M.) (O✲), lieutenant-colonel, *commandant.* Viales ✲, capitaine en 1er, *major.*

SECTION XIII.

SERVICE DE SANTÉ.

MÉDECINS.

Inspecteurs (10). MM.

CAZALAS (C✻), président du conseil de santé.
LAVERAN (C✻), *directeur de l'école d'application de médecine et de pharmacie militaires*
COLMANT (O✻), membre du conseil de santé.
PÉRIER (C✻), *idem.*
CUVELLIER (O✻), *idem.*
MARIT (O✻), en disponibilité.
LEGOUEST (O✻), *idem.*
GERRIER (C✻), *idem.*

Médecins principaux de 1re classe (40). MM.

Gouguenheim (O✻)
Colrat (O✻)
Bourguignon (C✻).
Marmy (C✻).
Dassourt (O✻).
Rey (O✻).
Lacronique (C✻).
Didiot (O✻).
Fleschhut (C✻).
Gueury (O✻).
Marvaud ✻
Tholozan (O✻)
Fropo (C✻).
Bonduelle (O✻).

Bazin (O✻)
Carré (O✻)
Pinatel (O✻)
Mallet (O✻)
Quesnoy (O✻)
Braud (O✻)
Champenois (O✻)
Vincent (O✻)
Martenot de Cordoux (O✻)
De Combarieu (O✻).
Trumelet ✻
Martin (O✻)
Garnier (O✻)
Barudel (O✻)

Sonrier (O✻)
Ferrand (O✻)
Perrin ✻
Lemarchand ✻.
Pauly ✻
Masselot ✻
Navarre (O✻)
Gaget (O✻)
Chaput ✻
Mares ✻
Marchesseaux (O✻).
Lambreau (O✻).
Astié (O✻)

Médecins principaux de 2e classe (40). MM.

Cordier ✻.
Lassalle ✻
Lecomte (O✻)
Armaingaux ✻.
Daga (O✻)
Poncet Duplessy (O✻
Bestombes (O✻).
Mercier (O✻)
Frison (O✻).
Dufour (O✻).
Jacquemin ✻.
Maffre (O✻).
Moutlac (O✻).
Levrier (O✻)

Hémard (O✻).
Corre (O✻)
Desfossés (O✻)
Vanderest ✻
Perny ✻.
Chantemesse ✻
Baudouin (O✻).
Fontan (O✻).
Villemin ✻.
Bintôt (O✻).
Thierry de Maugras (O✻).
Béchade ✻.
Vedrènes ✻
Champouillon (O✻)

Gaujot ✻.
Boudet (O✻)
Aux ✻.
Suret (O✻)
Reeb (C✻ O✻)
Cuignet ✻.
Boyreau (O✻)
Martel (O✻)
Raoult-Deslongchamps(O✻).
Rozan (O✻)
Viry (O✻)
David de Lestrade (O✻).

Médecins-majors de 1re classe (280). MM.

Burgkly (O✻)
Bertoux d'Agnières (O✻)
Mergen (O✻).
Strauss ✻
Dary (O✻)
François (O✻).

Arnaud (O✻).
Le Bas (O✻).
Ditz (O✻)
Arnould (O✻).
Hardouin (O✻)
Jeanx ✻
Martial ✻

Soulaux (O✻)
Grima (O✻)
Bessard (O✻).
Bernard ✻
Duchapt (O✻)
Masnou (O✻).
Thiébaut (O✻).

Lespiau (O✻).
Lorenz ✻
Contrat (O✻).
Douchez (O✻).
Bertrand (O✻)
Claudel (O✻)
Fleury (O✻).

Rémy (O✻).
Lavigne ✻
Vézien (O✻).
L[illegible] ✻
Bouchery (O✻).
Noguès (O✻
Pancrazi ✻
Blondeau (O✻).
Chevassu (O✻).
Bret ✻
Champion (O✻)
Contrejean (O✻).
[illegible] ✻
Michel (O✻).
Sistach ✻.
Duvavais (O✻).
Cocud ✻
Péret (O✻).
Coudere (O✻).
Fy [illegible] ✻
E y (O✻)
Pomonti (O✻)
Mathurt (O✻).
Boulogne (O✻)
Rey (O✻).
Spire ✻
Monnier ✻
Roquart ✻
Leroux (O✻).
Allaire (O✻).
[illegible] ✻
Wurtz ✻
Barberet (O✻)
F[illegible] ✻
Morand ✻
Valois (O✻
Messager (O✻)
De Guilin (O✻).
Decommêts ✻
Béoné ✻
A[illegible] ✻
Herbecq (O✻).
R[illegible] ✻
C[illegible] ✻
F[illegible] ✻
Bézins ✻.
Lécard ✻.
Reed (F. C.) (O✻).
Hervé ✻
R[illegible] ✻
L[illegible] ✻
Asp[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Ballansard (O✻
Cassou ✻
D[illegible] ✻
Constantin (O✻).
Chabrely ✻.

Gasté ✻
Scoutetten ✻.
Muller (O✻).
Hattute ✻
Weber ✻.
Paret ✻.
Pi[illegible] ✻
Ving (O✻.
Desmorets (O✻)
Jouin ✻
Douillot ✻
Rizet (O✻).
Duval (O✻)
C[illegible] ✻
Servier ✻
Dauvé (O✻).
Farre (Henri ✻
Ma[illegible] ✻
Millot (O✻)
Lefèvre (J.✻
Lapeyre (O✻.
Hamel (J.) (O✻).
Onier (O✻).
Thierry de Maugras ✻
Mulot (O✻).
Riolacci (O✻).
Peigné ✻.
Berthérand ✻.
Lèques (O✻).
Azuis (O✻).
Morel ✻
M[illegible] ✻
Bertrand (O✻).
Pale (O✻.
[illegible] ✻
Lephat ✻
Aron ✻
Cochu ✻
Tessier ✻
[illegible] ✻
P[illegible] ✻
L[illegible] ✻).
G[illegible] ✻
[illegible] ✻
A[illegible] ✻
Rombant ✻
Fret n ✻
Rebout (O✻
Rideau (O✻
Fontez ✻
Le Roy ✻
[illegible] ✻
Parent ✻
M[illegible] ✻
[illegible] ✻
T[illegible] ✻
D[illegible] ✻
Trevenot (O✻)
Aronsson (O✻).

[illegible] ✻
Sarazin ✻
Libermann ✻
B[illegible] ✻
[illegible] ✻
Barthe ✻
T[illegible] ✻
Durrat ✻.
Damien ✻.
Marcenac ✻.
S[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Magnier ✻
Portal[illegible] ✻
S[illegible] ✻
[illegible] ✻
Lambert ✻
[illegible] ✻.
Bodin ✻
Sardou ✻
M[illegible] ✻.
Dejon ✻
Mal[illegible] ✻
[illegible] ✻
P[illegible] ✻
[illegible] ✻
E[illegible] ✻
Quillaut ✻.
P[illegible] ✻
[illegible] ✻
Morazzan. (O✻).
Palé ✻.
Grimoldi d'Esdra ✻
De Sotomayor ✻
[illegible] ✻
Bryon ✻.
[illegible] ✻.
P[illegible] ✻
Hurst ✻
V[illegible] ✻
Spulmann ✻.
Boisseau ✻
Massoin ✻
[illegible] ✻
Michot ✻
De Aldrovandi ✻
Rogues (O✻).
[illegible] ✻
Cledat de la Vigerie ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Parisy ✻
Darcy (O✻).
Robert ✻.
Dumont de Sournac ✻

Malvaux ✻
Lu[illegible] ✻
C[illegible] (O✻).
Vidal ✻
Gouna[illegible] ✻
M[illegible] ✻
L[illegible] ✻
Bock ✻
Mathieu ✻.
Mahuis ✻
Potier ✻
M[illegible] ✻
Mahuzier
[illegible] ✻
Petit ✻
R[illegible] ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Corbin ✻
[illegible] ✻
Félix ✻.
Lagreula ✻.
Cléramboust ✻
Jourdain ✻.
Dupeyron ✻.
[illegible] ✻
Bionfoi ✻.
Cambert (F.) ✻.
Boustie ✻
Lévy ✻
Cotignon ✻.
Termonia ✻
Goureau (O✻).
Dhin ✻.
Hayer ✻
Farine ✻.
Cominal ✻.
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
[illegible] ✻
Dufay dit Sanial ✻.
L[illegible] ✻
Arcar[illegible] ✻
M[illegible] ✻
Krieg Basse ✻
Po[illegible] ✻
Teinturier ✻
Schœffel ✻.
[illegible] ✻
Poncet ✻
Riegue ✻.
Champenois ✻
Deschuttelære ✻.
Bal ✻.
Dachon ✻.
Ch[illegible] ✻
[illegible] ✻
Fossard ✻.

PHARMACIENS.

Inspecteur (1).

M. JEANNEL (O✻), membre du conseil de santé.

Pharmaciens principaux de 1re classe (6). MM.

Boucher (O✻).	Dullerre-Boyer (O✻).	Delezenne ✻.
Coulier (O✻).	Robaglia (O✻).	

Pharmaciens principaux de 2e classe (6). MM.

Latour ✻.	Landreau ✻.	Roussin ✻.
Leprieur (O✻).	Massie (O✻).	

Pharmaciens-majors de 1re classe (34). MM.

Goldscheider (O✻).	De Montèze (O✻).	Tricot ✻.	Lafon ✻.
Cassaigne ✻.	Trousseau ✻.	Reglaux ✻.	Delioux ✻.
Maublanc (O✻).	Adam	Lefranc ✻.	Lanchetot ✻.
Reignier ✻.	Ollivier ✻.	Strohl.	Henry
Merchier ✻.	Jaillart ✻.	Cohade ✻.	Frossard-Lafon
Boyer ✻	Courant ✻.	Bouillard.	Wurtz ✻
Lepetit ✻	Cauvet ✻.	Chalet ✻.	Viltard ✻.
Mousset ✻	Schmitt ✻	Lasne ✻	
Bernard ✻	Fontaine ✻.	Jourdain ✻	
Quatrefages ✻.	Pelletier ✻	Cheux ✻.	

ÉCOLE D'APPLICATION DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE MILITAIRES,

du Val-de-Grâce, à Paris.

Cette École, fondée par décret du 9 août 1850, a été réorganisée par les décrets des 13 novembre 1852 et 12 juin 1856.

Elle est destinée à recevoir, pour y faire un stage d'une année, les docteurs en médecine et les pharmaciens universitaires de 1re classe qui doivent fournir le recrutement du personnel de santé de l'armée.

Les stagiaires sont choisis parmi les élèves de l'ancienne École du service de santé militaire, les docteurs en médecine ou pharmaciens de 1re classe, ainsi que parmi les docteurs en médecine des facultés et les pharmaciens de 1re classe des écoles supérieures de pharmacie.

Pour être admis au concours, il faut : 1° être Français; 2° n'avoir pas dépassé 28 ans [illegible] 3° [illegible] les épreuves [illegible] pour [illegible] et s'engager [illegible] cinq années au moins au service de santé de l'armée.

Pendant leur séjour à l'École, les stagiaires sont soumis aux obligations de la discipline militaire et reçoivent [illegible] fixés à 800 fr. par an. Ils ont droit, en outre, à une indemnité de première mise d'habillement.

La durée du stage ne peut dépasser une année et peut être abrégée si les besoins du service l'exigent. Les stagiaires qui ont satisfait aux examens sont appelés dans l'ordre de leurs numéros de sortie à remplir les emplois d'aide-major vacants dans les services de la médecine et de la pharmacie.

Personnel de direction.

M. Laveran (C✻), médecin inspecteur, membre du conseil de santé des armées, *directeur*.
M. Godelier (O✻), médecin principal, *sous-directeur*.
M. Zuber, médecin aide-major de 1re classe,
M. Czernicki ✻, *idem*,
M. Nicol, *idem*,
M. Ducazal, *idem*,
M. Vidau, pharmacien aide-major de 1re classe,
} *surveillants*.

Personnel d'enseignement. MM.

Clinique médicale	Godelier (O✻), médecin princ. de 1re cl., *professeur.* Morache ✻, médecin-major de 1re classe, *agrégé*
Clinique chirurgicale.	Gayot ✻, médecin major de 1re classe, *professeur* Servier ✻, médecin major de 1re classe, *agrégé*
Anatomie des régions	Paulet (O✻), médecin princ. de 2e classe, *professeur.* Poncet ✻, médecin-major de 1re classe, *agrégé*
Épidémies des armées	Colin (O✻), médecin principal de 2e cl., *professeur* Kelsen, médecin-major de 2e classe, *agrégé.*
Hygiène et médecine légale	Vallin ✻, médecin princ. de 2e classe, *professeur.* Marvaud ✻ médecin aide-major de 1re cl., *agrégé*
Opérations et appareils	Perrin (O✻), médecin principal de 2e cl., *professeur*
Chimie appliquée à l'hygiène et aux expertises dans l'armée	Coulier (O✻), pharmacien princ. de 1re cl., *professeur* Fleury, pharmacien-major de 1re classe, *agrégé*

Personnel administratif.

M. Deluy (O✻), médecin-major de 1re classe, *bibliothéc. et conserv. des collections.*

M. Goldscheider (O✻), pharmacien major de 1re classe, *conserv. du Jardin botanique*

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS.

Div.	Départements.	Lieux des établissements.
1re	Seine	(Magasin central du service des hôpitaux.
		Pharmacie centrale du service des hôpitaux.
		Hôtel des Invalides.
		Val-de-Grâce (h. mil.).
		Gros-Caillou (h. mil.).
		Saint-Martin (h. mil.).
		Courcelles (hôpital militaire temporaire.
		Clichy (hôpital militaire temporaire).
		Hôpital de Vincennes
		Vincennes (hôpital milit.)
		[illegible] (hôpital militaire temporaire).
	Seine-et-Oise	St-Cloud (hôp. mil. temp.)
		St-Germain (h. mil. temp.)
		Rambouillet (hôpital militaire temporaire).
	Seine-et-Marne	Provins (hospice civil).
	Oise	Compiègne (h. mil., temp.).
	Yonne	Joigny (hospice civil).
3e	Nord	Lille (hôpital militaire).
		Cambrai (hôpital milit.).
		Dunkerque (hôpit. milit.).
		Maubeuge (hôpital milit.).
		Arras (hospice civil.
		Valenciennes (hôp. milit.).

Div.	Départements.	Lieux des établissements.
3e	Pas-de-Calais	Calais (hôpital militaire).
		Saint-Omer (hôpit. milit.)
4e	Marne	Châlons (h. milit. du camp, occ. par l'arm. allem.).
	Ardennes	Sedan (hôpital militaire occ. par l'arm. allem.).
		Givet (hôpital militaire, occ. par l'arm. allem.)
5e	Moselle	Longwy (hôpital militaire occ. par l'arm. allem.)
	Meurthe	Nancy (hôpital militaire occ. par l'ar[illegible]
	[illegible]	[illegible] par l'arm[illegible]
[illegible]	[illegible]	Besançon (hospice civil).
	[illegible]	Bourbonne-les-Bains (hôpital therma. militaire).
8e	Rhône	Lyon (grand hôpital).
		Lyon (h. m. des Colinettes).
9e	Bouches-du-Rhône	Marseille (hôpital milit.).
		Marseille (magas. de rés.
		Marseille (rés. des méd.)
	Alpes-Maritimes.	Nice (hôpital militaire)
10e	Hérault	Montpellier (hospice civil)
11e	Pyrénées Orientales	Perpignan (hôpital milit.).
		Amélie-les-Bains (hôpital thermal militaire)
12e	Haute Garonne.	Toulouse (hôpital milit.).

Div.	Départements.	Lieux des établissements.
13e	Basses-Pyrénées	Bayonne (hôpital milit.)
	Hautes Pyrénées	Barèges (hôp. therm. m.)
14e	Gironde.	Bordeaux (hôpital milit.).
	Charente Inférieure	La Rochelle (hôpital mil.)
15e	Maine-et-Loire	Saumur (hôpital militaire).
16e	Ille-et-Vilaine	Rennes (hôpital militaire).
	Morbihan.	Belle-Ile-en-Mer (hôpital en entreprise).
17e	Corse	Bastia (hôpital militaire).
		Ajaccio (hôpital militaire).
		Corte (hôpital militaire).
		Orezza (hôpital thermal en entreprise).
19e	Allier ...	Vichy (hôpital mil.)
23e	Isère ...	Grenoble (hospice civil).
	Savoie....	Chambéry (hôpital milit.).
	Haute-Savoie	Annecy (hôpital mil.).

Nota. Bien que les militaires puissent être traités dans tous les hospices civils, on n'a fait figurer dans cette nomenclature que ceux de ces établissements dans lesquels le service est fait par des infirmiers militaires.

ALGÉRIE.

Alger.....		Alger (magasin de rés.).
		Alger: Le Dey (hôp. milit.).
		Blidah (hôpital militaire).
		Miliana (hôpital militaire).
		Aumale (hôpital militaire).
		Tenès (hôpital militaire).
		Orléansville (hôpital mil.).
		Cherchell (hôpital militaire).
		Boghar (hôpital militaire).
		Teniet-el-Haad (Lôp. mil.).
		Médéah (hôpital militaire).
		Laghouat (hôpit. milit.).
		Fort-Napoléon (hôp. milit.)
		Fort National (hôp. mil.).
		Dra'a-el-Mizan (hôp. milit.).
		Ambulances de la division.
Oran.....		Oran (hôpital militaire).
		Mostaganem (hôpit. milit.)
		Mascara (hôpital militaire).
		Tlemcen (hôpital milit.).
		Sidi-bel-Abbès (hôp. mil.).
		Nemours (hôpital milit.).
Oran (*suite*) ..		Arzew (hôpital militaire).
		Saïda (hôpital militaire).
		Tiaret (hôpital militaire).
		Géryville (hôpital milit.).
		La Mekerra (hôp. milit.).
		Saïda (hôpital militaire).
		Aïn-Mokra (hôp. mil.).
		Duvivier (hôpital mil.).
		El Kantara (hôp. mil.).
		Ambulances de la division.
Constantine...		Constantine (hôpit. milit.)
		Philippeville (hôpit. milit.)
		Bône (hôpital militaire).
		Bougie (hôpital militaire).
		Sétif (hôpital militaire).
		Batna (hôpital militaire).
		Djidjeli (hôpital militaire).
		Biskra (hôpital militaire).
		El Arrouch (hôpit. milit.)
		Guelma (hôpital militaire).
		La Calle hôpital militaire).
		Ambulances de la division.

SECTION XIV.

CORPS DES VÉTÉRINAIRES.

Le cadre constitutif des vétérinaires militaires est fixé ainsi qu'il suit : Vétérinaires principaux, 6; vétérinaires au 1er, 124; vétérinaires en 2e, 124; aides-vétérinaires, 105; aides-vétérinaires stagiaires 20 — Total, 378.

Vétérinaires principaux. MM.

Merche (Charles) (O ✻), à l'école de cavalerie.
Lescot (Jacques) (O ✻), à la commission d'hygiène hippique.
Hugot (Michel-Antoine) (O ✻), à la commission d'hygiène hippique
Sipière (Jean-Ant. Célest.) ✻, à Alger
Goyau (Louis-Pierre) ✻, à l'école de Saint-Cyr.
N. . .

SECTION XV.

SERVICES ADMINISTRATIFS.

BUREAUX DE L'INTENDANCE MILITAIRE.

Officiers d'administration principaux. MM.

Eyraud (O ✻).
Chardenot ✻.
Charvet ✻
Arnaud ✻.
Braconnier (O ✻).
Bergeaud ✻.
Bard ✻
Rumblot ✻
Origas ✻.
Pioche
Goulet ✻
[illegible] ✻.
[illegible]
[illegible].
[illegible]

HOPITAUX MILITAIRES

Officiers d'administration principaux. MM.

Juving (O ✻).
Capuran (O ✻).
Darré (O ✻).
Antonini (O ✻).
Duponchel ✻
Oliva ✻.
Pierron ✻.
Durfort de la Broye ✻.
Sauvage ✻.
Guérard ✻.

SUBSISTANCES MILITAIRES.

Officiers d'administration principaux. MM.

Grey (C ✻).
Senélar (O ✻).
De Saint-Victor ✻.
Ruez ✻.
Gouilloud (O ✻).
Williams ✻.
Desoutter ✻
Mougenot ✻.
Bourdin ✻.
Arnaud ✻.

HABILLEMENT ET CAMPEMENT

Officiers d'administration principaux. MM.

Arrigas (O ✻).
Thore. ✻.
[illegible] ✻

SECTION XVI.

ÉCOLES MILITAIRES.

PRYTANÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE.

Le Prytanée, reorganisé par décret du 5 novembre 1850, est destiné à l'éducation de fils d'officiers sans fortune ou de fils de sous-officiers morts au champ d'honneur ou de vétérans.

Le nombre des élèves entretenus aux frais de l'État est de 200 boursiers et de 100 demi-boursiers.

Outre ces élèves entretenus aux frais de l'État, le collége reçoit des enfants payant pension; le prix de la pension est de 850 fr., et celui de la demi-pension de 425.

L'époque ordinaire des admissions est fixée au 1er octobre de chaque année. Les enfants, pour être admis gratuitement, doivent avoir plus de 10 ans et moins de 12 ans.

Les élèves peuvent rester au Prytanée jusqu'à la fin de l'année scolaire dans le courant de laquelle ils ont complété leur 19e année.

ÉTAT-MAJOR. MM.

Bertrand (O✻), général de brigade, *commandant, directeur des études.*
Georges de Lemud (O✻), lieutenant colonel d'infanterie, *commandant en 2e, sous-directeur des études.*

Lédgaux ✻, capitaine au 33e de ligne.
Noble, lieutenant au 29e de marche.
Guillebert de Govin, lieut. au 29e de marche.
Virlat, lieutenant au 33e de ligne.
Carlier, lieutenant au 15e de ligne.

INSTRUCTION. MM.

Toussaint, *inspecteur des études.*
Godin, *surveillant général, sous-inspecteur des études.*

Professeurs d'humanités et de grammaire. MM.

Dupré.
Couturier.
Lebreton ✻.
Landeau.
Talbert.
Pivron ✻.
Hermann.
Sallet.

Histoire et géographie..... Adam. Gibelin.
Mathématiques spéciales, physique et chimie..... Bourdeau. Raingeard.
Histoire naturelle..... Delahaye.
Mathématiques..... Coupy. Darrad ✻ Bisoire.
Dessin..... Cottrel. Fayolle.
Chargés de cours..... Moch. Dresc... Paté. Loyson. Baumès. Jacoulet.
Maître d'écriture et de calcul. Lorgat (F. ...

Répétiteurs. MM.

Bonvallon
Nicolas (Charles).
Leluaunt.
Baron.
Morlet.
Mattraits.
Thirant.
Gaudin.
Fagard.
Lemoine.
Moustelon
Marion.
Moulin.
Dubois.
Raymond
Lebourgeois.
Bonat.
Petit.
Ditchiné
Dujacques
Tissier.

Administration.

M. Darré ✻, officier d'admin. principal du service des hôpitaux *trésorier-économe* | M. Giovannoni, adjudant en 1er, *adjoint*

Chapelle.

M. l'abbé Deutsch ✻, *aumônier.* | M. l'abbé Fougeray, *chapelain*

Service de santé.

M. Beauchef, *chirurgien.*

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE, A SAINT-CYR.

Cette École, réorganisée par décret du 8 juin 1861, est destinée à former des officiers pour l'infanterie, la cavalerie, le corps d'état-major et l'infanterie de marine.

L'admission à l'École n'a lieu que par voie de concours; ce concours est ouvert chaque année, à l'époque déterminée par le ministre de la guerre.

Nul ne peut se présenter au concours s'il ne justifie qu'il est Français ou [illegible] et qu'il aura 18 ans au moins, au 1er octobre, et 20 ans au plus, au 1er janvier de l'année d'[illegible].

Tout candidat [illegible] élève doit, s'il a l'âge requis, avoir contracté un engagement volontaire avant [illegible] à l'École.

Les sous-officiers, les caporaux ou brigadiers et soldats des corps de l'armée qui pourront justifier de deux ans de présence effective sous les drapeaux, au 1er janvier qui suit l'époque du concours, sont admis à concourir, pourvu qu'ils n'aient pas accompli alors leur 25e année.

Il est publié chaque année un programme des matières sur lesquelles les candidats doivent être examinés.

Le prix de la pension est de 1,500 francs, celui du trousseau est déterminé chaque année par le ministre de la guerre.

Tous les élèves reçoivent les mêmes leçons d'équitation. A la fin de la première année d'études il est établi une liste d'aptitude à la cavalerie, les élèves portés sur cette liste font, sur leur demande et d'après les besoins du service, définitivement partie de la cavalerie, ils sont nommés sous-lieutenants dans les régiments de cette arme s'ils satisfont aux examens de sortie.

Les autres élèves qui ont également satisfait aux examens de sortie ont le droit de choisir, suivant le rang de mérite obtenu dans le classement de sortie, et jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles, dans l'infanterie de terre et l'infanterie de marine, celle de ces armes dans laquelle ils désirent servir. Les élèves qui en ont fait la demande concourent dans l'ordre successif des numéros de mérite, avec les sous-lieutenants de l'armée, pour l'admission à l'École d'application du corps d'état-major.

ÉTAT-MAJOR. MM.

Hanrion (C✻), général de brigade, *commandant*
Breart (C✻), colonel d'infanterie, *commandant en 2e.*

Officiers d'infanterie. MM.

Rousset (O✻), chef de bataillon *commandant de bataillon.*
Lapointe ✻, capitaine au 47e de ligne.
Naisse ✻, capitaine au 23e de ligne.
Chevreton ✻, [illegible] 67e de ligne.
Roch ✻, [illegible] ligne.
[illegible]
Maynud ✻, capitaine au 6e de ligne.
Boudère, capitaine au 94e de ligne.
Pinon, capitaine au 93e de ligne.
Cirou, capitaine au 51e de ligne.
Olivier, lieutenant au 93e de ligne.
Durand, lieutenant au 69e de ligne.
Ledouil, lieutenant au 13e de ligne.
Maitre, lieutenant au 29e de ligne.
Michaud, lieut. au 15e bat. de chasseurs.
[illegible] lieutenant au 96e de ligne.
Henriot, lieutenant au 114e de ligne.
Terme, lieutenant au 116e de ligne.
Savrot, lieutenant au 98e de ligne.

Officiers de cavalerie. MM.

Grandin ✻, lieutenant-colonel, *commandant la section de cavalerie.*
Massiet, capitaine, *écuyer.*
Dulac ✻, capitaine, *idem.*
De Coniac ✻, capitaine, *idem.*
Rozat de Mandres ✻, capitaine, *instructeur.*
Pennet ✻, capitaine, *instructeur.*
Joannard, lieut. au 4e dragons, *écuyer adj.*
Laforgue de Belegarde, lieutenant au 3e chasseurs, *idem.*
Moreau de Bellaing, lieutenant au 10e chasseurs, *instructeur adjoint.*
Dupré, lieutenant au 5e chasseurs, *idem.*

Direction des études. MM.

Thévenin (O✻), chef d'escadron d'artillerie *directeur des é[illegible]*
Chevrier ✻ [illegible] au 4e d'infanterie, *sous-dire[illegible]*
Archidet ✻ [illegible]

Examinateurs d'admission. MM.

Legardeur, lieutenant-colonel d'artillerie.
Fabre (O✲), professeur de mathématiques.
Brissaud, professeur d'histoire.
Montucci, professeur de langues vivantes.

Professeurs. MM.

Bey (O✲), major d'artillerie	*Artillerie.*
Peigné, capitaine d'artillerie	*Topographie et mathématiques.*
Barthelemy ✲, capitaine au 84e de ligne	*Histoire, art et administration militaires.*
Robert St-Vincent ✲, chef de bat. du génie	*Fortifications.*
Albert (Paul)	*Littérature militaire.*
[illegible]	*Histoire, géographie et statistique.*
Bureau, capitaine au 119e de ligne	
Toureng (Barthél.), capit. au 107e de ligne	*Législation et administration militaires.*
Picqué ✲	*Géométrie descriptive.*
Guillemin	*Physique et chimie.*
Fontaine, Hassenfratz, Lossay	*Dessin.*
Minssen	*Langue allemande.*

Professeurs adjoints. MM.

Vexiau, capitaine au 82e	Valnier (E. A. A) ✲.	Jaégié.
Fleur ✲, capitaine au 109e.	Gœury (E. E.)	Rabaudcour, lieut. du génie.
Toureng, cap 3e bat. d'Afriq	Brandt	Gœtschy, lieuten. du génie.
Stopler, capitaine d'artillerie.	Girardet.	Ribelin, lieutenant au 74e.
Duhaut (J. B.).		

Administration MM.

Breugnot (O✲), major d'infanterie, *major.*	Regnier ✲, adjud. en 1er, *adj. à l'économe.*
Rigail ✲, capitaine au 15e bataillon de chasseurs, *trésorier*	Jacquemot, comptable de 2e classe, *idem.*
Abos ✲, lieutenant au 22e, *adjoint au trésorier.*	Bouvier, adjudant en 2e, *idem.*
Robert ✲, officier comptable de 1re classe *économe.*	Masquelez ✲, *secrétaire-archiviste, bibliothécaire.*
	L'abbé Lunusse ✲, *aumônier*
	Le pasteur Passa, *ministre protestant.*

Service de santé. MM.

Moullac (O✲), *médecin principal de 1re classe.*
Lux ✲, *médecin-major de 1re classe*
Foch, *médecin aide-major de 1re classe.*
Goyau ✲, *vétérinaire principal, professeur d'hippologie.*
Wiart, *aide-vétérinaire.*

Détachement de cavaliers de remonte.

M. Gangloff, sous lieutenant, *commandant.*

ÉCOLE DE CAVALERIE, A SAUMUR. (*Voir* page 762)

ÉCOLE D'APPLICATION D'ÉTAT-MAJOR, A PARIS. (*Voir* page 707.)

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Rue Descartes, Montagne Sainte-Geneviève, à Paris.

Cette École a été réorganisée par décret du 15 avril 1873.

Elle est destinée à former des élèves pour les services publics ci-après, savoir: l'artillerie de terre et de mer, le génie militaire et le génie maritime, la marine, le commissariat de marine et le corps des ingénieurs hydrographes, les ponts et chaussées et les mines, le corps d'état-major, les poudres et salpêtres, les lignes télégraphiques et l'administration des tabacs.

On ne peut y être admis que par voie de concours. A cet effet, des examens publics ont lieu tous les ans. Un arrêté du ministre de la guerre, rendu public avant le 1er avril, fait connaître le programme des matières sur lesquelles doivent porter ces examens, ainsi que l'époque de leur ouverture.

Pour être admis au concours, il faut être Français, et avoir plus de 16 ans, et moins de 20 ans au 1er janvier de l'année courante. Toutefois les militaires des corps de l'armée sont admis jusqu'à l'âge de 25 ans, pourvu qu'ils n'aient pas accompli leur 25e année avant le jour fixé pour l'ouverture dudit concours, et qu'ils justifient de deux ans de service effectif et réel sous les drapeaux.

Par exception à ces dispositions, au concours de 1873, la limite d'âge sera reculée d'une année pour les candidats qui ont atteint cette limite en 1872.

Le prix de la pension est de 1,000 francs par an; celui du trousseau est déterminé chaque année par le ministre de la guerre.

La durée du cours complet d'instruction est de deux ans. Les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie et dont l'aptitude physique aux services publics a été constatée, ont le droit de choisir, suivant le rang de mérite qu'ils occupent sur la liste générale de classement dressée par le jury et jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles, le service public où ils désirent entrer, parmi ceux qui s'alimentent à l'École, et qui sont désignés ci-dessous.

ÉTAT-MAJOR. MM.

Riffault (C✻), général de brigade, *commandant.*
N. . . .

Capitaines inspecteurs des études.

Matheu ✻, capitaine du génie.
Florentin ✻, capitaine d'artillerie.
Poquet, capitaine du génie.
Bouteron, capitaine d'artillerie de marine.

Directeur des études.

M. Bonnet (O✻), de l'Académie des sciences.

Examinateurs des élèves. MM.

Bresse ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
De Lagournerie (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées.
Cabart Darneville ✻.
Clocz ✻.
N.

Examinateurs d'admission. MM.

Transon (O✻), *président.*
Debray ✻.
Haton ✻.
Tissot.
Moutard.

Professeurs et maîtres. MM.

Bertrand (O✻), de l'Académie des sciences	Analyse.
Hermite (O✻), *idem*	
Phillips ✻, *idem*	Mécanique et machines.
Résal ✻, ingénieur de 1re classe des mines	
[illegible] ✻, chef d'escadron d'artillerie	Géométrie descriptive.
Jamin (O✻), de l'Académie des sciences	Physique.
Cornu, ingénieur des mines	
Fremy (O✻), de l'Académie des sciences	[illegible]
Canours (O✻), *idem*	[illegible]
Usquin (O✻), lieutenant-colonel du génie en retraite	Art militaire.
Faye, membre de l'Institut	Astronomie.

De Dartein ✻, ingénieur des ponts et chaussées .. | Architecture.
De Loménie, de l'Académie française ... ... | Littérature française.
Zeller ✻ .... | Histoire
Brachet.. .... | Langue allemande.
Lalaisse... .. ..
Caron . . . . | Dessin
Colin ....
Savary ✻, capitaine du génie.... .... Chef des travaux topographiques.

Répétiteurs. MM.

Bouquet ✻. | Rouché. | Jodot ✻
Moutard. | Le Roux ✻. | Tissot ✻.
Collignon ✻. | Fernet ✻. | Perrens ✻.
Marie. | Leblanc ✻. | Gal.

Repétiteurs adjoints. MM.

Lefrançois | Bailie. | Lemoine.
Sarrau ✻. | Salicis (O✻), capit. de fregate. | Guignet.
Potier ✻. | Laguerre ✻, capit d'artill

Administration. MM

Lucelle (O✻), *administrateur.*
Mangin (O✻), *bibliothécaire*
Leprieur ✻, *trésorier-archiviste.*
Aubert, *garde du matériel.*

Henry ✻ *inspect des travaux de bâtimens.*
Oll. laine ✻, Rozé, Jungfleisch, *conservateurs des collections scientifiques.*

Service de santé MM.

Fusier (O✻), *médecin principal de 2e classe.*
Houel ✻, *médecin civil faisant fonctions d'aide-major de 1re classe.*
Magitot, *dentiste.*

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT. MM

Riffault (C✻), général de brigade du génie, commandant l'École, *président.*
Forgeot (GO✻), général de division d'artillerie.
Pé de-Arros (C✻), *idem.*
Boissonnet (C✻), général de brigade du génie.
Reynaud (C✻), inspecteur général des ponts et chaussées.
Daubrée, inspecteur général des mines.
De la Roncière le Noury (GO✻), vice-amiral.
De Montagnac de Chauvance (C✻), contre-amiral.
Piobert (C✻), de l'Académie des sciences, directeur général des manufactures de l'Etat.
Chasles (C✻), membre de l'Académie des sciences.
Serret ✻, *idem.*
Bonnet (O✻), directeur des études à l'École polytechnique.
Bertrand (O✻), professeur
Jamin (O✻), professeur.
Fremy (O✻), *idem.*
De Lagournerie (O✻). ... | Examinateurs des élèves
Bresse ✻.. ... ...

ÉCOLE D'APPLICATION DE LA MÉDECINE ET DE LA PHARMACIE MILITAIRES, A PARIS. (*Voir* page 787.)

ÉCOLE NORMALE DE GYMNASTIQUE

Redoutes de la Faisanderie et de Gravelle, près Vincennes.

M. Grellet, capitaine au 48e régiment d'infanterie, *commandant.*
M. Berthier ✻, capitaine au 109e de ligne, *commandant en second.*

Instructeurs MM.

Koekenpoot, capitaine au 81e de ligne.
Rouhaud, lieutenant au 43e de ligne.
Blanc, sous-lieutenant au 109e de ligne.
Lagouarde, sous-lieutenant au 73e de ligne.
Armand, médecin-major de 1re classe.

SECTION XVII.

SERVICE DU RECRUTEMENT ET DE LA RÉSERVE.

Ce service a été constitué par ordonnances des 13 mars et 15 décembre 1841.

AIN (2e classe).	Bonnery ✲, capitaine au 100e de ligne.
AISNE (1re classe).....	Gelon ✲, capitaine au 74e de ligne
ALLIER (2e classe).....	Michelot ✲, capitaine au 35e de ligne
ALPES (BASSES-) (2e classe).	Daubian-Delisle, capitaine au 87e de ligne.
ALPES (HAUTES-) (2e classe) . . .	Rouchon ✲, capitaine au 89e de ligne
ARDE[illegible]	Bigourie ✲, capitaine au 61e de ligne.
ARD[illegible]	Fraysse, capitaine au 22e de ligne
ARDENNES 2e classe .	Parpais ✲, capitaine au 12e de ligne
ARIÈGE 2e classe, ...	Pesquidous ✲, capitaine au 1er de ligne.
AUBE 2e classe).....	Constant ✲, capitaine au 32e de ligne
AUDE 2e classe).....	Crochon ✲, capitaine au 87e de ligne.
AVEYRON 2e classe .	Joyeux ✲, capitaine au 80e de ligne.
BOUCHES [illegible] 1re classe, . .	Dabo (O✲), major d'infanterie (*hors cadres*).
CALVADOS (1re classe)... .	[illegible], capitaine au 5e rég. de chasseurs.
CANTAL (2e classe	[illegible]le ✲, capitaine au 8e de ligne
CHARENTE (2e classe)	Renno ✲, capitaine au 2e de hussards.
CHARENTE-INFÉRIEURE (2e classe)	[illegible] ✲, capitaine au [illegible] de ligne
CHER 2e classe).. . . .	Pariset ✲, capitaine au 66e de ligne.
CORRÈZE (2e classe). ...	Barrière (O✲), capitaine au 14e de ligne.
CORSE 2 classe) ..	Imbert, ✲, capitaine au 73e de ligne.
CÔTE D'OR (1re classe . . .	Judet (O✲), major d'infanterie (*hors cadres*).
[illegible] 1re classe,	Boulenger ✲, capitaine au 76e de ligne.
CREUSE (2e classe . . .	Martel ✲, capitaine au 62e de ligne.
DORDOGNE (1re classe)	Dubedout ✲, capitaine au 56e de ligne.
DOUBS (2e classe)..... . . .	Salat ✲, capitaine au 58e de ligne.
DRÔME 2e classe) .. .	Dejean ✲, capitaine au 2e de ligne
EURE 2e classe,	Adenis ✲, capitaine au 98e de ligne.
EURE-ET-LOIR (2e classe). .	Deschamps, capitaine au 101e de ligne.
FINISTÈRE (1re classe)	Andrieu (O✲), chef d'escad de cav. (*hors cadres*).
GARD (1re classe)	Chalopin ✲, capitaine au 41e de ligne
GARONNE (HAUTE-, 1re classe . .	Larquet ✲, chef de bataillon d'inf. (*hors cadres*).
GERS (2e classe	Tomès ✲, capitaine au 29e de ligne.
GIRONDE (1re classe .	Gravier (O✲), chef debat. d'infanterie (*hors cadres*).
HÉRAULT (1re classe, .	Pigeard ✲, chef de bataillon d'inf. (*hors cadres*).
ILLE-ET-VILAINE 1re classe . .	Pigeon (O✲), major d'infanterie (*hors cadres*).
INDRE (2e classe . . .	Berland ✲, capitaine au 27e de ligne.
INDRE-ET-LOIRE 2e classe)	Dumont ✲, major d'infanterie (*hors cadres*).
ISÈRE 1re classe ...	Pichon ✲ major d'infanterie (*hors cadres*).
JURA (2e classe	Poy ✲, capitaine au 4e de ligne.
LANDES 2e classe .	Delmont ✲, capitaine au 1er de hussards.
LOIR-ET-CHER 2e classe, .	Château ✲, capitaine au 99e de ligne.
LOIRE (2e classe).....	Rippert ✲, capitaine au 44e de ligne.
LOIRE (HAUTE) (2e classe). .	Gagey ✲, capitaine au 62e de ligne
LOIRE-INFÉRIEURE 1re classe,	Rolin ✲, chef de bataillon d'inf. (*hors cadres*).
LOIRET (2e classe)	Lamaud ✲, capitaine au 56e de ligne.
LOT (2e classe)	Blanc ✲, capitaine au 3e de ligne
LOT-ET-GARONNE (2e classe, ..	Bendzech, capitaine au 10e de ligne.
LOZÈRE 2e classe . .	Mouton ✲, capitaine au 37e de ligne.
MAINE-ET-LOIRE (1re classe). .	Godet ✲, capitaine au 73e de ligne.
MANCHE (1re classe) . .	Magnien ✲, chef de bataillon d'inf. (*hors cadres*).
MARNE (2e classe)	[illegible] ✲, capitaine au 6e de ligne
MARNE (HAUTE-) (2e classe, . .	Aubry ✲, capitaine au 6e régiment de chasseurs.
MAYENNE (2e classe).... .	Piguet ✲, capitaine au 64e de ligne
MEURTHE-ET-MOSELLE (1re classe .	Boret ✲, chef d'escadron de cav. (*hors cadres*)
MEUSE (2e classe ..	Maigret ✲, capitaine au 8e dragons.
MORBIHAN (1re classe).....	Artus ✲, capitaine au 82e de de ligne.
NIÈVRE (2e classe).	Savy ✲, capitaine au 18e de ligne.

NORD (1re classe).....	Pottin de Vauvineux (O ✻), chef de bat. d'inf (*h. cad.*).
OISE (2e classe).....	Hubert ✻, capitaine au 88e de ligne
ORNE (2e classe).....	Crochon ✻, capitaine au 20e ligne
PAS DE CALAIS (1re classe).....	Poisoye (O ✻), chef de bat. d'inf (*hors cadres*)
PUY-DE-DÔME (1re classe).....	Des [illegible] ✻, chef de bataillon d'inf (*hors cadres*),
PYRÉNÉES (BASSES-) (2e classe).....	[illegible] ✻ capitaine au 78e de ligne.
PYRÉNÉES (HAUTES-) (2e classe).....	Guérin, capitaine au 51e de ligne.
PYRÉNÉES-ORIENTALES (2e classe).....	[illegible] ✻, capitaine au 3e hussards.
RHIN (HAUT-) (part. française).....	Beck ✻, capitaine au 34e de ligne.
RHÔNE (1re classe).....	Didelot ✻, chef de bataillon d'inf (*hors cadres*).
SAÔNE (HAUTE-) (2e classe).....	Didenot ✻, capitaine au 86e de ligne.
SAÔNE-ET-LOIRE (1re classe).....	Geoffroy ✻, major d'inf (*hors cadres*).
SARTHE (2e classe).....	Cerf ✻, capitaine au 59e de ligne.
SAVOIE (2e classe).....	Lagrange ✻, capitaine au 53e de ligne.
SAVOIE (HAUTE-) (2e classe).....	Rouquier ✻, capitaine au 79e de ligne.
SEINE (1re classe).....	Schmitt (O ✻), lieut.-col. de cavalerie (*hors cadres*).
SEINE-INFÉRIEURE (1re classe).....	Wittelin (O ✻), chef de bat. d'inf. (*hors cadres*).
SEINE-ET-MARNE (2e classe).....	D'Armandy de Polignac ✻, cap. au 47e de ligne.
SEINE-ET-OISE (1re classe).....	Thuriot (O ✻), major d'infanterie (*hors cadres*).
SÈVRES (DEUX-) (2e classe).....	Péran ✻, capitaine au 90e de ligne.
SOMME (1re classe).....	Manceron ✻, chef de bataillon d'inf. (*hors cadres*).
TARN (2e classe).....	Bret ✻, capitaine au 75e de ligne.
TARN-ET-GARONNE (2e classe).....	Meiffren ✻, capitaine au 16e rég. de chasseurs
VAR (2e classe).....	Destrem ✻, capitaine au 4e cuirassiers
VAUCLUSE (2e classe).....	Mouton, capitaine au 57e de ligne.
VENDÉE (2e classe).....	Brèche ✻, capitaine au 67e de ligne.
VIENNE (2e classe).....	Le Bon ✻, capitaine au 11e de ligne.
VIENNE (HAUTE-) (2e classe).....	Coye ✻, capitaine au 5e de ligne
VOSGES (2e classe).....	Bernard ✻, capitaine au 29e de ligne
YONNE (2e classe).....	Bermont ✻, capitaine au 3e rég. de chasseurs.

SECTION XVIII.

SERVICE DE LA REMONTE GÉNÉRALE.

Ce service a été constitué par ordonnance du 11 avril 1831. — Une décision impériale du 15 novembre 1869 a fixé à quatre le nombre des circonscriptions de remonte, savoir :

1re CIRCONSCRIPTION.

Comprenant les dépôts de Caen, Saint-Lô, Alençon, le Bec-Helloüin et Paris.

M. Basserie (O✻), lieutenant-colonel (hors cadres), *commandant.*

DÉPÔTS.	MM.
CAEN (Calvados). (2e division militaire.)	Letonneur ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.* Moulinet ✻, capitaine au 3e cuirassiers Malo ✻, capitaine au 9e chasseurs Rivet, capitaine au 11e dragons Gresson, lieutenant au 9e chasseurs, *comptable.* Decobert, lieutenant au 6e dragons. Féger ✻, *vétérinaire en* 1er. Tambour, *idem en* 2e Ravat ✻, capit. comm. la 1re comp. de cavaliers de remonte. Cayde, lieutenant à la 1re comp. *idem* Perein, sous-lieutenant à la 1re comp. de caval. de remonte
SAINT-LÔ (Manche). (16e division militaire.)	Becquey-Beaupré ✻, ch. d'esc. (hors cadres), *commandant.* Le Brun ✻, capitaine au 8e cuirassiers. Méthain, capitaine au 9e cuirassiers Fougère ✻, lieutenant au 15e dragons, *comptable.* Bonnet ✻, *vétérinaire en* 1er. Serres, lieutenant à la 1re comp. de cavaliers de remonte
ALENÇON (Orne). (2e division militaire.)	De Cointet ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.* Müller ✻, capit. au 8e cuirassiers De Witte, lieut. au 9e dragons Martin, sous-lieut. au 12e cuirassiers, *comptable.* Bigot ✻, *vétérinaire en* 1er Pierron, sous-lieutenant à la 1re comp. de caval. de remonte.
BEC-HELLOUIN (Eure) 2e division militaire.)	Dursus (O✻), chef d'escadron (hors cadres), *commandant.* Laroche, capitaine au 9e [illegible] Molvant ✻, capit. au 5e dragons Le Bailly, sous-lieutenant au 9e hussards, *comptable.* [illegible] ✻, *vétérinaire en* 1er [illegible]
PARIS. (1re division militaire.)	De Rozat ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.* Crot ✻, capitaine au 3e cuirassiers. Lotli ✻, capitaine au 8e chasseurs Marandat, capitaine au 4e dragons Jacquemin, lieutenant au 3e chasseurs, *comptable.* Poncet ✻, *vétérinaire en* 1er Levillain, capit. comm. la 6e comp. de cavaliers de remonte. Gardeur, lieutenant à la 6e comp. de cavaliers de remonte Daunay, *idem* *idem.* Lardeux ✻, sous-lieutenant *idem.* Navant *idem* *idem.*

2e CIRCONSCRIPTION.

Comprenant les dépôts de Fontenay, St-Jean-d'Angély, Angers et Guingamp.

M. Nachbaur (O✻), lieutenant-colonel (hors cadres), *commandant.*

DÉPÔTS.	MM.
FONTENAY-LE-COMTE (Vendée). (15e division militaire.)	Bugnottet (O✻), chef d'escadron (hors cadres), *commandant.* Merlet, capitaine au 2e dragons Lebrun ✻, capitaine au 6e hussards, *comptable.* Gagnot ✻, capitaine au 8e cuirassiers. Lecombe ✻, *vétérinaire en* 1er. Perrotin ✻, capit. comm. la 3e comp. de cavaliers de remonte. Dupré, lieutenant à la 1re comp. de cavaliers de remonte Barlemont ⊛, sous-lieutenant *idem.*
ST-JEAN-D'ANGÉLY (Charente-Infér.). (14e division militaire.)	Marc[illegible] ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant* C[illegible]lon ✻, capitaine au 4e cuirassiers. N Daubriac, lieutenant au 5e dragons, *comptable.* Saint-Cyr ✻, *vétérinaire en* 1er. N. . .
ANGERS Maine et-Loire. (15e division militaire.)	Tranchant ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.* Edel ✻, capitaine au 16e dragons D[illegible]fary, capitaine au 1er dragons Sellier, sous-lieutenant au 3e chasseurs, *comptable.* Lescot, *vétérinaire* en 1er Chevassus ⊛, sous-lieut. à la 2e comp. de caval de remonte.
GUINGAMP Cotes-du-Nord). 16e division militaire.)	Faverot de Kerbrech (O✻), chef d'esc. (hors c.), *commandant.* Gaury ✻, capitaine au 14e chasseurs. Miller, capitaine au 3e cuirassiers, 8 mars 1875 Couture, sous-lieutenant au 10e cuirassiers, *remplacé* Soulé ✻, *vétérinaire en* 1er. De Lard ⊛, sous-lieuten. à la 2e comp. de caval. de remonte.

3e CIRCONSCRIPTION.

Comprenant les dépôts de Tarbes, Agen, Mérignac, Guéret et Aurillac

M. Droz ✻, lieutenant-colonel (hors cadres), *commandant.*

DÉPÔTS.	MM.
TARBES Hautes-Pyrénées). (13e division militaire.)	Bourdillon ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.* Dal, capitaine au 3e hussards, *comptable* Sarrailh, capitaine au 12e chasseurs. Gesin de Bourgogne, capitaine au 15e dragons. Mourgues ✻, *vétérinaire en* 1er Barthel ✻, capit. comm. la 3e comp. de cavaliers de remonte. Ra[illegible] ✻, lieutenant à la 2e comp. de cavaliers de remonte. Salé, lieutenant *idem.* Pilhoud, sous-lieutenant *idem.*
AGEN (Lot-et-Gar.) (14e division militaire.)	Ménassier ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.* Canonge ✻, capitaine au 4e chasseurs Mercier, capitaine au 8e cuirassiers Lewandowski ✻, lieutenant au 11e dragons, *comptable.* Cantégril ✻, *vétérinaire en* 1er. Carré, sous-lieutenant à la 3e comp. de cavaliers de remonte.
MÉRIGNAC (Gironde). (14e division militaire.)	Langlois (O✻), chef d'escadron (hors cadres), *commandant.* Noble ✻, capitaine au 13e dragons. Maisonnette ✻, capitaine au 8e dragons Sermon, lieutenant au 3e dragons Dubreuil, sous-lieutenant au 7e cuirassiers, *comptable.* Faure-Lacaussade ✻, *vétérinaire en* 1er. Pérol, sous-lieut. à la 3e comp de caval. de remonte.
GUÉRET (Creuse). (15e division militaire.)	Agnus ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.* Guillermin ✻, capitaine au 11e cuirassiers Oudine, lieutenant au 10e dragons. Guérignat, sous-lieutenant au 9e dragons, *comptable* Warnier ✻, *vétérinaire en* 1er Hyenne ✻, capitaine à la 4e comp. de cavaliers de remonte. Beraud ✻, lieutenant *idem.* Mendigal, sous-lieutenant *idem.*

AURILLAC (Cantal).
(30e division militaire.)

[illegible] ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*
[illegible]
[illegible] ✻, capitaine au [illegible]
Billoue, lieutenant au 6e dragons, *comptable.*
Blanc ✻, *vétérinaire en 1er*
Lapostolle, sous-lieut. à la 4e comp. de cav. de remonte.

4e CIRCONSCRIPTION.

Comprenant les dépôts de Vitry-le-François, Faverney et Mâcon.

M. Lefort (O✻), lieutenant-colonel (hors cadres), *commandant.*

MM.

VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne)
1e division militaire.)

Joseph ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*
Laurent, capitaine au 17e dragons
Vincent [illegible] au 12e dragons.
Barrère, lieutenant au 5e chasseurs *comptable*
Bernard ✻, *vétérinaire en 1er*
Naulet ✻, capitaine à la 5e comp. de cavaliers de remonte.
Saint-Germier ✻, lieutenant *idem.*
Garnier ✻, sous-lieutenant *idem*

FAVERNEY (Haute Saône)
(1e division militaire.)

Henriet ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*
Bouvière, capitaine au 14e [illegible]
Boiset ✻, capitaine au 6e hussards
[illegible] dragons, *comptable.*
[illegible] ✻, *vétérinaire en 1er.*
[illegible] sous-lieut. à la 5e comp. de cavaliers de remonte.

MÂCON (Saône-et-Loire).
(3e division militaire.)

[illegible] ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*
Guénot ✻, capitaine au 12e chasseurs.
Forichon, capitaine au 3e hussards, *comptable.*
Hému, capitaine au 5e chasseurs
[illegible]rget, lieutenant au 11e chasseurs.
Hécloux ✻, *vétérinaire en 1er*
Bonnaire, lieutenant à la 4e comp. de cavaliers de remonte

ÉCOLE DE DRESSAGE DE SAUMUR. (A l'École de cavalerie.)

ÉTABLISSEMENTS HIPPIQUES DE L'ALGÉRIE

M. de Tinseau (O✻), colonel (hors cadres), *directeur.*

DÉPÔT DE BLIDAH.

Boué ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant*
Demolins ✻, capitaine au 1er chasseurs d'Afr
Garardin ✻, capitaine au 1er chasseurs d'Afr
De la Pierre ✻, capitaine au 1er [illegible]
Petit, sous-lieutenant au 1er chasseurs d'Afrique, *comptable*
Viardot ✻, *vétérinaire en 1er.*
Durand ✻, *idem.*
Gilibert, *vétérinaire en 2e.*
Bodey ✻, capitaine, commandant la 1re comp. de cavaliers de remonte d'Afrique

DÉPÔT DE MOSTAGANEM.

Desmerniers de Longueville ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*
De Fonlque ✻, capitaine au 4e chasseurs d'Afr
Aubert ✻, capitaine au 1er chasseurs
Paploré ✻, capitaine au 2e chasseurs d'Afr
De Lespinasse de Bournazel ✻, lieutenant au 2e chasseurs d'Afrique, *comptable.*
Wanen Lert ✻, *vétérinaire en 1er.*
Martin, capitaine, commandant la 2e compagnie de cavaliers de remonte d'Afrique

DÉPÔT DE CONSTANTINE

Vo[illegible]rsole ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant*
Lemarchand ✻, capitaine au 3e chasseurs d'Afrique
Brossier de Buros, capitaine au 3e chasseurs d'Afrique
Queneau, lieutenant au 3e chasseurs d'Afrique, *comptable.*
Bassat ✻, *vétérinaire en 1er.*
Barthelot *vétérinaire en* [illegible]
Bourdon ✻, capitaine commandant la 3e comp. de cavaliers de remonte d'Afr.

DÉPÔT D'ÉTALONS DE BLIDAH.

Boué ✻, chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*

DÉPÔT D'ÉTALONS DE MOSTAGANEM

Desmerliers de Longueville ✻ chef d'escadron (hors cadres), *commandant.*

DÉPÔT D'ÉTALONS D'ALGER

Bizot, capit. au 1er hussards, *commandant*

SECTION XIX.

INTERPRÈTES MILITAIRES.

Par décret du 4 juin 1858, le cadre constitutif des interprètes militaires employés en Algérie est fixé ainsi qu'il suit

Interprètes principaux, 5; interprètes de 1re classe, 8; interprètes de 2e classe, 12, interprètes de 3e classe, 15. — Total, 40.

Interprètes principaux. MM.

Féraud (L. C.) ✻, Alger.	Clerc, Oran.
Bouderba ✻, Constantine.	Gourgeot ✻, Alger.
Gabeau ✻, serv. de l'Algérie et ministère de la guerre à Paris.	

Interprètes de 1re classe. MM.

[illegible]	Tlemcen.	[illegible]	[illegible]
Arnaud ✻	Alger.	Ahmed ben Lefgoun ✻	Batna.
Lacot	Milianah.	Tauchon (L. L. J.)	Constantine.
Lehoc	Médéah.	Arnaud	Alger.

Interprètes de 2e classe. MM.

Bey ✻	Blidah.	Ben Baruch (S.)	Oran.
Meyer ✻	Constantine.	Féraud (L. J.) ✻	Bougie.
Bullad ✻	Aumale.	Robert	Mascara.
Ballesteros ✻	Alger.	Tauchon (C. J. B. J.)	Batna.
[illegible] ✻	[illegible]	[illegible]	Oran.
Lasserres	Tlemcen.	Sergent	Tlemcen.

Interprètes de 3e classe. MM.

Duyan	Blidah.	[illegible]	Alger.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Toubol	Oran.	Philippe	Constantine.
Lespinasse	Marseille.	Vallet	Bordj bou Areridj.
Ducheyron de Beaumont ✻	Alger.	Gaulolphe	Setif.
[illegible]	[illegible]	Sonneck (*hors cadre*)	A la Guyane.
Lafay	Alger.		

SECTION XX.

JUSTICE MILITAIRE

Tribunaux et parquets militaires. — Ateliers de condamnés aux travaux publics. — Pénitenciers militaires.

TRIBUNAUX ET PARQUETS MILITAIRES.

Il y a, pour chaque division militaire territoriale, un ou deux conseils de guerre permanents pour juger tous les crimes et délits commis par les militaires et les individus assimilés aux militaires. Ils peuvent, en outre, être saisis de la connaissance des crimes et délits contre la sûreté de l'État, contre l'ordre et la paix publics, commis dans les localités en état de siége, quelle que soit la qualité des auteurs principaux et complices. A chacun de ces conseils, composés de sept membres, sont attachés un commissaire du Gouvernement, un rapporteur et un greffier. En outre, il y a, pour toutes les divisions militaires de la France et de l'Algérie, cinq conseils de révision permanents, à chacun desquels sont attachés un commissaire du Gouvernement et un greffier. Les conseils de révision statuent sur les pourvois formés contre les jugements des conseils de guerre, pour incompétence, vice de forme et fausse application de la loi.

Les conseils de révision sont établis, savoir :

A Paris, pour les 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 7e, 15e, 16e et 18e divisions militaires ;

A Lyon, pour les 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 17e, 19e, 20e et 21e divisions militaires ;

A Alger, pour la province d'Alger ;

A Oran, pour la province d'Oran ;

A Constantine, pour la province de Constantine.

Les juges de ces différents conseils sont nommés par le commandant de chaque division militaire, qui doit les prendre parmi les militaires en activité. Les commissaires du Gouvernement et les rapporteurs près les conseils de guerre sont pris parmi les officiers supérieurs, les capitaines, les sous-intendants militaires ou adjoints, soit en activité, soit en retraite.

Les commissaires du Gouvernement près les conseils de révision sont choisis parmi les sous-intendants et les officiers supérieurs dans les diverses positions ci-dessus.

Des substituts peuvent être adjoints aux commissaires du Gouvernement et aux rapporteurs [illegible] que des commis-greffiers aux greffiers.

Le commissaire du Gouvernement remplit les fonctions du ministère public [illegible] rapporteur [illegible] l'instruction des affaires [illegible] établi, selon les circonstances et suivant les besoins du service, des conseils de guerre et des conseils de révision au quartier général de l'armée, au quartier général des corps d'armée et dans chaque division ou détachement. Les présidents et les juges de ces tribunaux, les commissaires du Gouvernement, les rapporteurs et les greffiers sont pris parmi les officiers et les sous-officiers employés dans l'armée, le corps d'armée, la division ou le détachement près desquels ces conseils sont établis.

1re DIVISION, à Paris. MM.

1er Conseil, à Paris.	Martin (O ✻), chef de bat. en activité, *commiss. du Gouvernement*. Delanoix ✻, capitaine en retraite, *rapporteur*. Arn ✻, *greffier*.
2e Conseil, à Paris.	[illegible]ly ✻, chef de bataillon en activité, *commissaire du Gouvern.* [illegible] retraite, *rapporteur*. [illegible] *greffier*.
Conseil de révision, à Paris.	D'Arnauld (O ✻), sous-intend. milit. en retraite, *commiss. du Gouv*. Girard ✻✻, *greffier*.

NOTA. Le nombre des Conseils de guerre de la 1re division a été porté à 4 pendant le siége de Paris, et à 26 pour le jugement des insurgés, en exécution de la loi du 7 août 1871. Un second conseil de révision a en outre été créé à Versailles.

DEUXIÈME DIVISION, à Rouen. MM.

1er Conseil, à Rouen.	Lorel[illegible], capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Garcin, capitaine en activité, *rapporteur.* Duplan ✻, *greffier.*
2e Conseil, à Caen.	Colin ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Lefilleul ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* N...., *greffier.*

TROISIÈME DIVISION, à Lille. MM.

1er Conseil, à Lille.	Richard ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Lansé ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Neuveux Ⓜ, *greffier.*
2e Conseil, à Lille.	Main[illegible] ✻, chef de bataillon en retraite, *commissaire du Gouvern.* Lemaréchal ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Renaud ✻, *greffier.*

SEPTIÈME DIVISION, à Besançon. MM.

Conseil à Besançon.	Ordinaire (O✻), chef d'escadron en retraite, *commissaire du Gouv.* Sirdet ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Henry (Jean-Joseph) ✻, *greffier.*

HUITIÈME DIVISION, à Lyon. MM.

1er Conseil, à Lyon.	Roman ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Gautier ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Noir, *greffier.*
2e Conseil, à Lyon.	Fouquet ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvern.* Canel ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Pithon ✻, *greffier.*
Conseil de révision, à Lyon.	Cretin (O✻), colonel en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Saclairat Ⓜ, *greffier*

NEUVIÈME DIVISION, à Marseille. MM.

1er Conseil, à Marseille.	Bernard ✻, chef de bataillon en retraite, *commiss. du Gouvern.* Girardeau ✻, capitaine au 20e de ligne, *rapporteur.* Peloux ✻, *greffier.*
2e Conseil, à Toulon.	Kappelin ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Gensoulem ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Campon, *greffier.*

DIXIÈME DIVISION, à Montpellier. MM.

Conseil à Montpellier.	Burtin (O✻), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Fournier ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* H[illegible] *greffier*

ONZIÈME DIVISION, à Perpignan. MM.

Conseil à Perpignan.	Fabre-Uzart (O✻), chef d'escadron en retraite, *commissaire du Gouvernement* Pecatier ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Perruchot ✻, *greffier*

DOUZIÈME DIVISION, à Toulouse. MM.

Conseil à Toulouse.	Wohlfart (O✻), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Théaux ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Raillard Ⓜ, *greffier.*

TREIZIÈME DIVISION, à Bayonne. MM.

Conseil à Bayonne.	Allié ✻, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Antoni ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Lafargue ✻, *greffier.*

QUATORZIÈME DIVISION, à Bordeaux. MM.

Conseil à Bordeaux.	Ay[illegible], chef d'escadron en retraite, *commissaire du Gouv.* D'Avesne ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.* Caron Ⓜ, *greffier.*

QUINZIÈME DIVISION, à Nantes. MM

Conseil à Nantes	Florion (O✲), chef d'escadrons en retraite, *commissaire du Gouv.* Ma[illegible] O✲, chef d'escadron d'artill. en retraite, *rapporteur* Guérin ✲, *greffier.*

SEIZIÈME DIVISION, à Rennes. MM.

1er Conseil, à Rennes.	Poinçon de la Blanchardière (O✲), chef d'esc. en retr., *comm. du Gouv.* Verjux (O✲), capitaine en retraite, *rapporteur* Rivalain ✲✲, *greffier.*
2e Conseil, à Brest.	Defaut (O✲), capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Mercier ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Constant (F. A. L.), *greffier* Legay, *idem*, à la suite.

DIX-SEPTIÈME DIVISION, à Bastia. MM.

Conseil à Bastia.	Brière (O✲), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Innocenzi ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Vidal ✲✲, *greffier.*

DIX-HUITIÈME DIVISION, à Tours. MM.

Conseil à Tours.	Dougados (O✲), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Quirins ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Macé ✲✲, *greffier.*

DIX-NEUVIÈME DIVISION, à Bourges. MM.

Conseil à Bourges	Eparvier (O✲), chef d'esc. d'artill. en retr., *commissaire du Gouv.* [illegible] ✲, chef de bataillon en retraite, *rapporteur.* Nayral ✲✲, *greffier*

VINGTIÈME DIVISION, à Clermont-Ferrand. MM

Conseil à Clermont-Ferrand	Le[illegible] Dar[illegible] (O✲), major en retraite, *commissaire du Gouv.* Mercier ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Cubestan, *greffier*

VINGT-UNIÈME DIVISION, à Limoges. MM.

Conseil à Limoges.	Soviche ✲, chef de bataillon en retraite, *commissaire du Gouv.* Treize *dit* Drays ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Deleporte ✲, *greffier.*

VINGT-DEUXIÈME DIVISION, à Grenoble. MM.

Conseil à Grenoble	Lavasseur ✲, capitaine en retraite, *commissaire du Gouvernem.* [illegible] ✲, capitaine en retraite, *rapporteur* Barnoin ✲, *greffier.*

DIVISION D'ALGER, à Alger. MM.

1er Conseil, à Alger.	Bruyère (O✲), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Lhuintre ✲✲, [illegible] en retraite, *rapporteur* Dechenne ✲, *greffier*
2e Conseil, à Blidah	Roussel (O✲), major en retraite, *commissaire du Gouvernement* Basin ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Ladarré, *greffier.*
Conseil de révision, à Alger.	Laurot (O✲), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Guliet, *greffier*

DIVISION D'ORAN, à Oran. MM.

1er Conseil, à Oran.	Vieville (O✲), chef de bataillon en retraite, *commissaire du Gouv.* Jacquot ✲✲, major en retraite, *rapporteur.* Alexandre ✲, *greffier.*
2e Conseil, à Oran	Berger (O✲), chef d'escad. de gend. en retr., *commiss. du Gouv.* [illegible] ✲, capitaine en retraite *rapporteur.* Tr[illegible], *greffier*
Conseil de révision, à Oran.	Buirette de Verrières (O✲), chef de bat. en retr., *commiss. du Gouv.* Lougu[illegible] *greffier*

DIVISION DE CONSTANTINE, à Constantine. MM.

1er Conseil, à Constantine.	Barutel ✲, chef de bat. en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Bordeaux ✲, capitaine au 78e de ligne, *rapporteur.* Rubis, *greffier.*

2e Conseil, à Bône. | Aucaire ✲, capitaine en activité, *commissaire du Gouvernement.*
Pradel, capitaine au 80e de ligne, *rapporteur.*
Jager Ⓜ, *greffier.*

Conseil de révision, à Constantine. | Zaccone (O✲), sous-intendant militaire, *commissaire du Gouv.*
Mariani Ⓜ, *greffier.*

ATELIERS DE CONDAMNÉS AUX TRAVAUX PUBLICS.

Ils sont composés de militaires condamnés par les conseils de guerre pour des crimes ou des délits prévus par le Code de justice militaire (tit. II, liv. IV), ainsi que de ceux qui ont obtenu la commutation d'une peine plus grave en celle correctionnelle des travaux publics. Les condamnés portent un vêtement d'étoffe brune; on les occupe à des travaux militaires ou civils

N° 1. — *Cherchell* (Algérie). MM.

Jardinet ✲, *capitaine-commandant.*
Magnien, *lieut. adj., direct. des ateliers.*
Mussi, *officier d'admin. comptable.*
Pietri, *adjudant d'administr. adjoint.*
Lagarrigue Ⓜ, *greffier.*

N° 2. — *Ténès* (Algérie). MM.

Marit, *capitaine commandant.*
Thoby, *lieuten.-adj., direct. des ateliers.*
Largaud, *officier d'admin. comptable.*
Ruilhet Ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint.*
Chabert Ⓜ, *greffier.*

N° 3. — *Oran* (Algérie). MM.

Monchablon ✲, *capitaine-commandant.*
Viaud, *lieut.-adj., direct. des ateliers*
Chappuis, *officier d'admin. comptable.*
Bidault Ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint.*
Abadie, *greffier.*

N° 4. — *Bougie* (Algérie). MM.

Séré de Lanauze ✲, *capitaine-commandant.*
Bataille, *lieut.-adj., direct. des ateliers*
Maury ✲, *officier d'admin. comptable.*
Hursy Ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint.*
Tremoulet Ⓜ, *greffier*

N° 5. — *Mers-el-Kébir* (Algérie) MM.

Bonnet ✲, *capitaine-commandant*
Cornu, *lieut.-adj., dir. des ateliers.*
Curault, *officier d'admin. comptable.*
Bidault Ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint.*
Gajan Ⓜ, *greffier.*

N° 6. — *Bône* (Algérie). MM.

Passez ✲, *capitaine-commandant.*
Belluc, *lieut.-adj., dir. des ateliers.*
Bonnefons ✲, *officier d'admin. comptable.*
Boulier Ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint.*

PÉNITENCIERS MILITAIRES

Ils sont composés des militaires condamnés à la peine de l'emprisonnement, ainsi que de ceux qui ont obtenu la commutation d'une peine plus grave. Les détenus portent un vêtement de couleur gris-beige, ayant de l'analogie avec l'uniforme militaire. Ils sont astreints au travail

Les pénitenciers sont au nombre de cinq.

1re div. — *Fort de Bicêtre* (Seine). MM

Hauer (O✲), *chef de bataillon, commandant.*
Mahaud, *cap. comm. en 2e et dir. des atel.*
Trestour ✲, *officier d'admin. comptable.*
Willemet Ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint.*
Rochat Ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint.*
Rapeaux Ⓜ, *greffier*

9e div. — *Avignon* (Vaucluse). MM.

Lasserre ✲, *capitaine commandant*
Monlaü Ⓜ, *lieut.-adj., dir. des ateliers.*
Buderey ✲, *officier d'admin. comptable*
Bastien, *adjudant d'admin. adjoint*
Orange, *greffier.*

Berkadem (Algérie). MM.

Nores ✲, *capitaine commandant.*
François, *lieut.-adj., dir. des ateliers.*
Magne, *officier d'admin. comptable.*
Col, *adjudant d'admin. adjoint*
Salamo Ⓜ, *greffier.*

Bab-el-Oued à Alger (Algérie) MM.

Carron ✲, *capitaine-commandant*
Béal Ⓜ, *lieut. adj., dir. des ateliers.*
Genova ✲, *officier d'admin. comptable.*
Duresne Ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint.*
Conte Ⓜ, *greffier*

Douéra (Algérie). MM

Malinjoud ✲, *capitaine-commandant.*
Icard, *lieut.-adj., dir. des ateliers*
Mouren Ⓜ, *officier d'admin. comptable.*
Duprat Ⓜ, *adjudant d'admin. adjoint.*
Homo, *greffier.*

PRISONS MILITAIRES.

En raison de l'importance des prisons de Paris et de Lyon, le commandement de ces établissements est exercé par des officiers en activité de service

Prisons militaires de Paris.

Sarrau (O✲), *maréchal de camp, gouverneur de Paris, président.*

Prisons militaires de Lyon.

Hugueny ✲, capitaine au 60e régiment d'infanterie

Prison militaire de Marseille Cauvin (O✲), capitaine de l'état-major des places.

CHAPITRE IX.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIÈRE.

CORPS DE LA MARINE.

AMIRAL.

M. Tréhouart (G✱) Ⓜ.

Première section. (Activité.)

1° VICE-AMIRAUX. MM.

Prince de Joinville (G✱), membre de l'Assemblée nationale.
Fourichon (GO✱), membre de l'Assemblée nationale.
Cte de Gueydon (G✱) Ⓜ.
Jurien de la Gravière (GO✱ Ⓜ), directeur général du dépôt des cartes et plans.
Larrieu (GO✱), membre du conseil d'amirauté.
Reynaud (G✱).
Touchard (GO✱), commandant en chef l'escadre d'évolutions.
De la Grandière (GO✱)
Bon Clément de la Roncière-le-Noury (G✱), membre de l'Assemblée nationale
Bosse (GO✱), président de la commission des naufrages.
Roze (GO✱), membre du conseil d'amiraulé.
Saisset (GO✱), membre de l'Assemblée nationale.
Jauréguiberry (GO✱), préfet du 5e arrondissement maritime, à Toulon.
De Fleuriot de Langle (GO✱), préfet maritime à Brest.
Pothuau (GO✱), membre de l'Assemblée nationale.
Didelot (GO✱), président du conseil des travaux de la marine.
Penhoat (GO✱), préfet du 1er arrondissement maritime, à Cherbourg.
De Dompierre d'Hornoy (GO✱), ministre de la marine et des colonies, membre de l'Assemblée nationale.
Fabre-Lamaurelle (GO✱), membre du conseil d'amirauté.
Coupvent-Desbois (C✱), membre du conseil des travaux de la marine.

2° CONTRE-AMIRAUX. MM

Mo[illegible] GO✱, préfet maritime à Rochefort.
Ba[illegible] (GO✱), membre du conseil d'amirauté.
Bon M[illegible] ✱, membre du conseil d'amirauté.
Cl[illegible] ✱, gouvern. de la Martinique.
Daur[illegible] ✱, major général à Brest.
Coquel des Touches (GO✱), préfet maritime à Lorient
Pe[illegible] ✱, major général à Toulon
Daudé C✱ gouvern. de la Cochinchine.
[illegible]
Bourgois (C✱), conseiller d'État.
[illegible]

Hugueteau de Challié (GO✻), commandant la 2e division de l'escadre.
De Surville (C✻).
Gizolme (C✻).
Garnault (C✻), commandant la division des mers de Chine.
Le Courlault du Quilio (C✻), commandant la division de l'Atlantique, Sud.
Roussin (C✻), commandant la division de l'Océan Pacifique
Le Normant de Kergrist (C✻), commandant la marine en Algérie
Malet (C✻), major de la flotte à Brest.
Thomasset (C✻), comm. la div. des Antilles
Martineau des Chesnez (C✻) directeur du personnel.
Ducrest de Villeneuve (C✻), major général à Cherbourg.
Ribourt (C✻).
Krantz (C✻), chef d'état-major du ministre.
Brunt (O✻), major général à Lorient.
Jaurès (O✻), membre de l'Assemblée nat.
D'Ariès (C✻
Monjaret de Kerjégu (C✻), major général à Rochefort.
Périgot (C✻)

Deuxième section. (Réserve.)

1° VICE-AMIRAUX. MM.

Lainé (GO✻).
Cte Cécille (GO✻).
La Place (GO✻).
Lebarbier de Tinan (G✻) ⊛.
Jacquinot (GO✻)
Clavaud (GO✻)
Vte de Chabannes-Curton la Palisse (GO✻).
Pâris (GO✻)
[illegible] (GO✻)
Laffon de Ladébat (GO✻)
De Pouques-d'Herbinghem (GO✻).

2° CONTRE-AMIRAUX. MM.

Cte de Gourdon (GO✻)
Lavaud (GO✻).
Guérin (GO✻)
Fourn[illegible] (GO✻)
Baudin (GO✻).
Lacapelle (GO✻)
Bouët (GO✻).
Chaigneau (GO✻).
Martin (C✻).
Terras (C✻)
[illegible]barrem (C✻
[illegible] Perrose (C✻).
Jam[illegible] (C✻)
[illegible] (C✻)
De Montaignac (GO✻).
Devoulx (G[illegible]✻)
Guillain (C✻
De Cornulier (GO✻).

CAPITAINES DE VAISSEAU. MM.

Huguet de Majoureaux (C✻).
[illegible] (C✻)
[illegible] (C✻)
[illegible] (C✻)
Marve[illegible]ergy (C✻).
De G[illegible]erm[illegible] (C✻)
Pa[illegible] (C✻)
Boyer (C✻)
R[illegible] (C✻)
V[illegible]ron (C✻)
Le[illegible] (C✻)
Kozier (C✻)
Du Rousseau Mis de Fayolle (C✻).
Benoc (C✻
Du Pin de Saint-André (C✻).
Lagé (C✻)
Lejeune (C✻).
Allemand (C✻).
Foullioy (C✻).
De Pasquier de Franclieu (C✻
Serre (C✻)
Delucoux de Marivaut Emerian (O✻).
Olivier (C✻).
Desaulses de Freycinet (O✻).
Bon Duperré (C✻).
Poidloue (C✻).
Mottez (C✻).
Lombard (C✻).
Maudet (C✻)
De Fauque de Jonquières (C✻).
Halligon (O✻).
[illegible] (C✻)
[illegible] (O✻)
[illegible] (O✻)
[illegible] (C✻)
[illegible] (C✻)
[illegible] (C✻)
Jacques *dit* Lapierre (O✻).
Cadiou (O✻)
[illegible] (C✻)
[illegible] (C✻)
[illegible] (O✻)
[illegible] (C✻)
[illegible] (C✻)
Majastre (O✻).
[illegible] (C✻)
Libaudière (O✻)
Buret (O✻)
Roubet (C✻)
Bon Grivel (O✻).
Bon Brossard de Corbigny (O✻).
Halna du Fretay (O✻).
Mouchez (O✻)
Roland (C✻

Gaultier de la Richerie (O✲).
Berranger (O✲)
La Saulnier de la Cour (O✲).
Desaulses de Freycinet (O✲).
Souzy (O✲).
Gabber (O✲).
La Porte (O✲).
Zédé (C✲)
Forget (O✲).
Grasset (O✲).
Jurien (O✲).
Dauriac (O✲)
Fleuriot de Langle (O✲).
Martin (O✲).
Prouhet (O✲).
Schverer (O✲).
De Fritzbuer (O✲).
Amet (C✲)
Conrad (O✲).
Duperré (O✲).
Maisonneuve (O✲).
Bréart (O✲)
Milon d'Ailly de Verneuil (O✲).
Ducuron-Lagoargine (O✲).
Sellier (O✲).
Juilliet (O✲)
Bergasse Du Petit-Thouars (C✲).
Moyer (O✲).
Aube (O✲).
Giovannetti (O✲).
Landolfe (O✲).
Brossollet (O✲).
Salmon (C✲).
Massiou (O✲).
Lefort (O✲).
Franquet (O✲
Lan[illegible] (O✲).
Gasquet (O✲).
Pierre (O✲).
Bazile (O✲).
Caillet (O✲).
Michaud (O✲)
Regreny (O✲)
Lacombe (O✲).
Ribell (C✲).
Layrle (O✲
[illegible] (O✲)
Trève (O✲).
Rieunier (O✲).
Sauze (O✲).
Morier (O✲).
Vallon (O✲).
Gazielle (O✲).
Butel (O✲).
Périer d'Hauterive (O✲).
Lefèvre Dubua (O✲)
Perrier (O✲).
Serval (O✲
Turin (O✲).
Rallier (O✲).
Briot (O✲).
Senez (C✲).
De Lanneau (O✲).
[illegible] (O✲).
[illegible] (O✲).
De Beaucourt (O✲).
Conte (O✲).
Gougeard (C✲).
Pallu de la Barrière (O✲).

CAPITAINES DE FRÉGATE MM.

Allys (O✲).
Roverdit (O✲).
Bouchant (O✲).
Le Coat de Saint-Haouen (O✲).
De Pina (O✲).
Vignancour (O✲).
P. (O✲).
Thiébaud (O✲).
Royer (O✲)
Normand (O✲).
Jonnart (O✲).
Du Temple (O✲)
Jouan (O✲)
Sallot des Noyers (O✲).
Domezon ✲.
De Roujoux (O✲).
Larrieu (O✲).
Colondre (O✲).
Garraud (O✲).
Rougevin (O✲).
Jouneau (O✲).
Riou-Kerangal (O✲).
Salcis ✲, répét. à l'éc. polyt.
Simon (O✲)
Bruñet-Milet (O✲).
Jan de Lagillardaie ✲.
Lebescond de Coatpont (O✲)
Lespès (O✲)
Paqué (O✲)
Zédé (O✲).
[illegible] (O✲).
Du Temple (C✲
Touboulic (O✲
Ansart (O✲).
Guépratte (O✲).
[illegible] ✲.
B[illegible] (O✲
[illegible]y (O✲).
Kéraval (O✲).
Lemosy (O✲).
De Lacombe (O✲).
Ducrest de Villeneuve (O✲).
Carof (O✲)
Bon Le Tourneur-Hugon (O✲)
Serres (O✲)
De M[illegible] ✲
[illegible] C✲
Chevalier O✲
De La Barrier[illegible] O✲
Ro[illegible] ✲.
Fournier ✲.
Gouffé ✲
Pouthier (O✲).
Le Timbre (O✲).
Duchaxel (O✲).
Grandin (O✲).
Berard (O✲).
Quernel (O✲).
Le Cardinal (O✲).
Barbotin (O✲).
Delhaye (O✲)
M[illegible] ✲
Gaulle (O✲).
Le Breton de Ranzegat (O✲).
Muret de Pagnac (O✲)
Courbet (O✲)
Davarenne (O✲).
Campenon (O✲).
Bernard (O✲).
Lefèvre (O✲).
Jouaid (O✲).
Huart (O✲)
Delassaux (O✲).
[illegible] ✲
Sibour (O✲).
Ebneter (O✲).
Testard du Cosquer (O✲).
Blondeau (O✲).
Miot (O✲)
Bourgarel (O✲).
Cosse ✲
Bernard ✲.
Bourgoin (O✲).
Golfier (O✲).
N[illegible] ✲.
Coutellenq (O✲).
Garagnon ✲.
Jouanni *dit* Poulmarch ✲.
Guyon (O✲).

Desnouy (O✻).
Goudein (O✻).
Berles (O✻).
Bigrel (O✻).
Vernot (O✻).
Lehelloco (O✻).
Loyer ✻.
De Vassoigne ✻.
Cabaret (O✻)
Le Loarer (O✻).
Rostan (O✻).
Romieux ✻.
Joubert ✻.
Desmerhers de Longueville (O✻).
De Laplanche (O✻).
Orsel ✻.
Didot (O✻).
Ollivier (O✻).
Baux (O✻).
Empis (O✻).
Bouju (O✻).
Launay ✻.
Malcor (O✻).
Rion de Kerprigent ✻.
Bonamy de Villemereuil (O✻)
Le Calloch ✻.
Barazer ✻.
Blandin ✻.
Cosmao-Dumanoir ✻.
De Journel (O✻).
Tirard ✻.
Nègre (O✻).
Mathieu ✻.
Malleville ✻.
Boyer-Ressès ✻.
Delagrange ✻.
Véron (O✻).
Gicquel des Touches (O✻).
Poisson ✻.
Cahagne (O✻).
Tr[illegible]une ✻.
De Gouyon - Pontournude (O✻)
Bosc (O✻).
D'André (O✻).
C[illegible] ✻.
Philippe ✻.
Mallet (O✻).
Saillard (O✻).
Boucarut (O✻).
Panon du Hazier ✻.
Larrigue (O✻).
Cauvet ✻.
Aubry (O✻).
De Penfentenyo de Kervereguen ✻
Lefebvre d'Abancourt (O✻).
Bérar (O✻).
Jacquemart ✻.
Testu Marc de Balincourt ✻.
De Bray (O✻).

Lefort ✻.
Valessie (O✻).
Albigot ✻.
Dewatre (O✻).
Carrade ✻.
Bailloud ✻.
Miet (O✻).
De la Motte de la Motte-Rouge (O✻).
Olry (O✻).
Esgault ✻.
Fabre ✻.
Thoubert ✻.
Fournier ✻.
Hanès (O✻).
Reynaud de Barbarin (O✻).
Martin de Bonsonge ✻.
Picard (O✻).
Lopez ✻.
Nouguez ✻.
Gellé ✻.
Marchand ✻.
Fournier (O✻).
Guérin-Duvivier ✻.
Lefèvre ✻.
Revehère (O✻).
O'Neill (O✻).
Vignes (O✻).
Vial (O✻).
Hardy ✻.
Rivière de la Mure (O✻).
[illegible] ✻
[illegible] (O✻
Dorms ✻.
Caubet ✻.
Baucheron de Boissoudy ✻
Marcq Saint-Hilaire ✻.
Massias ✻.
Cany ✻.
Rondour ✻.
West ✻.
Vailant ✻.
Planche ✻.
G[illegible] ✻
Cuvelier de Cuverville (O✻).
Bégrand ✻.
Régnault de Prémesnil (O✻).
Régnier Vigouroux ✻.
Marteville ✻.
D'Oncieu de la Bâtie ✻.
Ducampe de Rosamel ✻.
Clément (O✻).
Pelassier Tanon ✻.
Dehau de Staplande ✻.
Chardonneau ✻.
Prost (O✻)
K[illegible] (O✻)
Lemazurier ✻.
Guibaud ✻.
Briere ✻.
Caudière (O✻).
Vidal (O✻).

Augey-Dufresse ✻.
Thomassin ✻.
De la Tour du Pin Chambly de la Charce ✻.
Buge ✻.
Rat ✻
Farines ✻.
Luce ✻.
D'Ainesy de Montpezat ✻.
Brown (O✻).
Gervais (O✻).
Letourneur ✻.
De la Jaille ✻.
B[illegible] ✻.
Sar[illegible] ✻
Spanier ✻.
Rebe[illegible] (O✻).
Hautefeuille ✻.
Crespin ✻
De Fitz-James ✻.
Wyts (O✻) ⓜ.
Dupuis ✻.
Glon *dit* Villeneuve (O✻)
Chevé ✻.
Delorisse ✻.
Forget ✻
Gouye ✻
De Fontenay ✻.
Gosse ✻
Carrey ✻.
Vivielle ✻.
Alquier ✻
Chaumonot ✻.
De Bermond de Vaulx ✻.
De Lonlay ✻.
André (O✻).
Cavalier ✻.
Vermot ✻
Mequet ✻
Dufresne de la Chauvinière ✻.
Artiguenave ✻.
Vollet ✻
Farcy (O✻).
Fiquet ✻
Gourdan ✻.
Letourneur ✻
Meurville ✻.
Janet ✻
Mourat (O✻).
Puech ✻.
De Saunhac (O✻).
Besnard (O✻).
Dorlodot des Essarts (O✻).
Richier (O✻).

Non-activité.

De Vaatré ✻.
Bruce ✻

En résidence fixe.

Trollier ✻.
Tresse (O✻).
Denuc (O✻).
Fournier ✻.

Le Roux (O✻).
Ducourthial de Lassuchette (O✻).

Ronin ✻
Margollé ✻
Olivier (O✻).

LIEUTENANTS DE VAISSEAU.

Première classe. MM.

Vimont.
Fabiani ✲
Peironet ✲.
Grill ✲
Ganache ✲.
Kœnig (O✲).
Aubé ✲
Charpy ✲.
Dequillebecq ✲.
Fougères (O✲).
Laisné ✲
Desnouy ✲.
Rallier ✲.
Brueyre Dellorier (O✲).
Longueville ✲.
Maraval ✲.
Bernicot ✲
Thierry ✲
Mandine ✲.
Bayot (O✲).
Boulhac de Rochebrune ✲
Forestier ✲
Bissette ✲
Lamarche (O✲).
D'Estienne ✲.
Dinel ✲.
Poudra (O✲).
Christy de la Pallière (O✲).
Boitard ✲.
Genoyer ✲.
Camet ✲
Allioz ✲
Hubert ✲
Tourneur *dit* Gaillaud ✲.
Lafon de Fongaufier ✲.
Chaussé ✲
Floucaud de Fouleroy ✲.
Galoni ✲.
Duchet ✲.
Saglio ✲.
Fleuriais ✲
Serindon de Lasalle ✲.
Passemard ✲
[illegible] ✲
Lagnave ✲
Galland ✲
Marcilac ✲
Brunet (O✲).
Daage ✲.
Lamoge ✲.
Chabaud-Arnault ✲
Balezeaux ✲.
Maire ✲
De Thouars (O✲).
Fatou ✲
Rocomaure (O✲).
Fabre ✲.
Mahé ✲
Clément (O✲).
Michelin ✲
Poudra ✲.
Vavin ✲.
Charles ✲
Mayet ✲.

Moziman (O✲).
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Huchet de Cintré ✲
Jouela ✲.
Basset (O✲).
Pouzolz ✲.
Rolland ✲.
Mathieu ✲
[illegible]combeaud ✲
Bacard ✲
Charron ✲.
Lamort ✲.
Serval ✲
Masson (O✲).
[illegible] ✲
Huet ✲.
[illegible] ✲
Jagou ✲.
Maurel ✲.
Saintyves ✲
De Broutelles ✲
Dubreuil (O✲)
D'Abel le Libran ✲.
De Montesquiou-Fezensac ✲
Scias (O✲).
Landormy-Trudelle ✲
Lemantier de SaintAndré ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Lutro ✲.
Allègre ✲.
De Lander ✲
Amirault (O✲).
Parrayon ✲
Gardarem-Freytet ✲
[illegible] ✲
Doublé ✲
[illegible] ✲
D'Albémar de Lantagnac ✲
[illegible] ✲
Bertrand ✲.
Juge ✲
Pontillon ✲.
Douzans ✲
Bebufat ✲
Laplace (O✲).
Durand ✲
Dessen ✲
Bonvoisin ✲.
[illegible] ✲
Lavaud ✲
Berry ✲
Berger ✲
De Gaillard (O✲).
Olivier ✲
Espinasse ✲
Pronhet ✲
Turquet ✲
Blanc ✲
Perrand de la Conté ✲
Espinet ✲.
[illegible] ✲

Hanot Cléry (O✲).
Reynders ✲
Marolle ✲.
Barrera (O✲).
D'Froyat ✲.
[illegible]
Gatier ✲.
Caillet ✲.
Blanc ✲
Simot ✲.
Escudier ✲.
Crova ✲.
Chateauminois ✲.
Tabareau ✲
Le Bourgeois ✲.
Giron ✲
Arnaud
Lecomte ✲
Pons ✲.
Mirzac ✲
Remiot-Lecomte ✲
De Bassetot Roquefort-Duchesne Arlanges ✲
Flandin ✲.
Godin ✲.
Moscowkin de Slane ✲.
Courtois (O✲).
Armand ✲.
Giraud ✲.
[illegible] ✲
[illegible] ✲.
Bonnet ✲
Manessau (O✲).
Banaré ✲
[illegible] ✲
Guidobon-Visconti ✲
Hernandez ✲
Bernard ✲
Soenaet ✲
Arnault ✲.
Peyrard ✲
Le Bas ✲
Lamarque-Thénard ✲
Léonard ✲.
Pougin de Maisonneuve ✲
Hocquart de Turtot ✲
Tupinier ✲
Feydit ✲
Perrin ✲
Daniel de Benazé ✲.
Fruckmann.
Lenzen ✲
Moyo (O✲).
Brunet ✲.
Robert ✲
Marraud ✲.
Allain-Dupré ✲.
De Margueraye ✲.
Giraud ✲
[illegible] ✲.
Bolot ✲.
Didier ✲.
De Laurens ✲.

Boulineau ✲.
Leclerc ✲.
Villemsens ✲.
Pocard-Kerviler ✲.
Lormier ✲.
Touboulic (O✲).
Windham ✲.
Moisson (O✲).
Thiébaut ✲.
Lavison (O✲).
Delisle ✲.
Goujon de Grondel ✲.
Aguier ✲.
Marot ✲.
Le Bras ✲.
[illegible] ✲
Senaux ✲.
Roquette ✲.
Picot (O✲).
Morel-Beaulieu ✲.
Sales de Bamières (O✲).
Couy ✲
[illegible] ✲.
Menel ✲
Lot (O✲).
Le Bourguignon-Duperré ✲.
Doé de Maindreville ✲.
Le Compasseur - Créquy Montfort de Courtivron ✲.
Hamelin ✲.
Billet (O✲).
L'Espagnol de Chanteloup ✲.
Salandrouze de Lamornaix ✲.
Gardoni ✲
Becquié ✲
Le Borgne de Kerambosquer ✲.
Brindejonc de Bermingham ✲
Hernandez ✲.
Delmont ✲.
Jarrige ✲
Weyl ✲.
Trillot ✲
Martial ✲.
Berbinau (O✲).
Sango ✲.
[illegible] ✲.
Le Soufaché ✲.
Saulnier de la Pinelais ✲.
D'Hombres ✲.
Cochet ✲.
Gautret

Boucheny.
De Penfentenyo de Kervéregan ✲
Humann (O✲).
Moura (O✲).
Taisson ✲.
Eyriaud.
Bonet ✲
Garnier ✲.
Latapy (O✲).
Delort ✲.
Aved de Magnac ✲.
Klotz ✲.
Gachassin ✲.
Le Gorrec (O✲).
Richy ✲.
Mourin d'Arfeuille (O✲).
Hedde ✲
Lefèvre (O✲).
Chauvin (O✲).
Rousseau ✲.
[illegible]-Arnault ✲
Aymès ✲.
Monge.
Escande (O✲).
Mugnier ✲.
Bonnin de Fraysseix ✲.
Bréart de Boisanger ✲.
[illegible] ✲
Chopart (O✲)
[illegible] ✲
[illegible]esson ✲
Ragiot (O✲).
[illegible] ✲
D'Etroyat ✲.
Moreau ✲.
Chassoux ✲.
Chastanié ✲.
Thounens ✲.
Quennec ✲.
De la Barrière (O✲).
Eck ✲
Fleuriais (O✲)
La Guerre ✲.
Le Fraper (O✲).
Clavaud ✲.
Pic Paris ✲
[illegible] ✲.
Savin ✲✪.
Butte (O✲).
Chauvineau ✲.
Henriot ✲.
Garnier (O✲).

Piquet ✲
D'Oncieu de la Bâtie ✲.
Hardouin ✲.
Berry ✲.
Adiez.
Bacas ✲.
Gentil ✲.
Lombard ✲.
Le Coat de Saint-Haouen ✲.
[illegible] ✲.
Jayet de Gercourt ✲.
Cantaloube ✲
Pompon ✲.
Gigault de la Bédollière (O✲)
Guirand
Fiessinger ✲.
Hautefeuille ✲.
Le Pontois ✲
Des Portes ✲.
Maupin ✲
Devot (O✲).
Noël ✲.
Perrain (O✲).
Regnault ✲.
[illegible] ✲.
Le Gigan ✲.
Traub ✲.
Belager (O✲)
De Blemont ✲.
Dupont (O✲)
Monge ✲
Daniel ✲.
Le Pontois ✲.
Gaudin.
Rodolphe ✲.
Cabanellas (O✲).
[illegible]scamps ✲.
[illegible]llard (O✲).
Pothier ✲.
Ravel (O✲).
Dieulouard ✲.
Michel ✲.
Poudra ✲.
[illegible] (O✲).
[illegible]
[illegible] ✲.
Saleta (O✲).
La Prairie ✲.
Bulard ✲.
Peré ✲.
Ferrand de la Conté ✲.
Esnault ✲.
Monin ✲.

Deuxième classe. MM.

Luro ✲.
Feumelau ✲.
Moye ✲.
Duhamel ✲.
[illegible] ✲
Esteve ✲.
Guyon ✲.
Fauque de Jonquières ✲.
Lucas de Peslouan.
[illegible] ✲
De Trélo.
Dufour ✲ ✪.
Constantin ✲.
Parfait ✲.

Fournier (O✲)
Pujo ✲.
Hay de Slade ✲
Pajot de Marcheval ✲.
De Grabannes-Curton La Palisse (O✲)
Bourbonne (O✲)
[illegible] ✲
Nogues ✲.
Léonard ✲.
Rolland (O✲)
[illegible] ✲
Nabona (O✲).
Lecointre ✲.

Blot ✲
Charnoz ✲.
De Payan du Moulin (O✲)
[illegible] ✲.
Richard ✲
Faure ✲
Cornu-Gentille ✲.
Besson ✲.
Communal ✲.
Leyer ✲
[illegible] (O✲)
De Lapierre de la Rouvière (O✲)
Brault ✲.

De Cornulier-Lucinière ✲.
Charpentier.
Delort (O✲).
Jubin ✲.
Stiegel ✲.
[illegible]
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Beauvoir ✲.
Girardin.
De Courthille (O✲).
[illegible] ✲.
Pelegrin (O✲).
Chabirand.
Daniel ✲
[illegible]
[illegible] ✲
[illegible]
[illegible]
Legros ✲.
Chodron de Courcel (O✲).
Maréchal ✲.
Thomazi ✲.
Hippolyte.
Doriodot-Dessart ✲.
Cordes ✲.
Dubard.
De Gironde.
Santelli ✲.
Dufresne.
Cluzo ✲.
Saurin.
Simon ✲
Chanal de Ruillé ✲.
Rovira-Jalabert ✲.
Cormier ✲.
De la Bonninière de Beaumont ✲.
Lechapellain ✲.
Aubry de la Noë.
[illegible] ✲
[illegible] ✲
[illegible] ✲
Mimier ✲.
Hamon ✲.
Pénaud ✲.
Le Jumeau de Kergaradec ✲.
Hanecart ✲.
Le Ridant.
Agnant ✲.
Holtermann.
Capetter.
Dumé.
[illegible] ✲
[illegible] ✲.
Herrchullot ✲Ⓜ.
Marzin Ⓜ
Le Goff
Le Moine Ⓜ.
Chopin ✲.
[illegible] ✲
Bienaimé O✲.
Giron ✲.
Denis ✲.
De Maigret ✲.
Capitaine ✲.
Dormoy.
Vincenot ✲.
[illegible] ✲
[illegible] ✲.

Martin ✲.
De Lacroix ✲.
Cavalié ✲.
Carpentin.
Peyrouton Laffon de Ladebat ✲
Peyronnet.
De Dausset-Roquefort-Duchaine d'Arbaud ✲
Gigon ✲.
Swieneki
Boudet ✲.
Goutant.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Berthelot du Chesnay ✲.
[illegible] ✲
Vranken.
De Neymet.
Coq ✲.
Grout.
Py.
Rioufol.
Aubard ✲
Le Trocquer.
Lassalle ✲.
Lormier ✲.
Courrejolles ✲.
Mallarmé.
Broquet
Delaporte (O✲).
Pi ✲.
Pi.
Rendu ✲.
Le Bras.
Gros-Desvaud ✲.
Huguet ✲.
Châtel ✲.
[illegible]
[illegible],
[illegible]
Lorieux.
[illegible]
Vanotte.
Peironet ✲.
Servan ✲.
Piéron.
Verschneider.
Pâris ✲.
Picard.
Bruant ✲.
Pillard ✲
Canolle.
Le Borgne.
Du Rocher Du Quengo.
Devoz ✲.
Clémanceau.
Douzans
[illegible] Kergommeaux
[illegible] ✲
Roustan O ✲.
De Barbeyrac Saint-Maurice. ✲.
Fournier O✲.
Gabet ✲.
Baule.
Bretel ✲.
Blanquet du Chayla ✲
De Bernard de la Frégeolière ✲

Boistel.
Louvain-Peschebloche ✲
Dubosc.
Boutet.
Touchard ✲
Pouyer ✲
Saulleau ✲.
Maury-Bonnelle ✲.
[illegible]
[illegible]
[illegible] ✲
[illegible]
[illegible] ✲
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Bonnefond-Dumas
Lagarde
Buisson ✲Ⓜ
LaLartue ✲
Hilleret.
Bauer ✲.
Juzaud-Roux.
[illegible]
[illegible] ✲
Ferrand.
Rouvière
Bayle
Courmes ✲.
De la Jaille
[illegible]
François
Durand Saint-Amand
Pelleterat de Borde ✲.
Labelliardie.
Fort
Marquer ✲
[illegible] de Sagazan
[illegible] ✲
[illegible]
[illegible]
Verrant ✲
[illegible] ✲
Boitard.
De Lesguern.
Raoul
Rouelle.
Borel de Brétizel ✲
De Pasquier de Franclieu ✲
De [illegible]
[illegible] ✲.
[illegible]
Pont [illegible] ✲
Rut.
Laffitte ✲.
Piroux ✲.
[illegible]
[illegible] ✲
[illegible] ✲.
[illegible]
Vigel ✲.
Dupuis ✲.
Picard ✲.
Borde.
Bigard ✲.
Bouet.
[illegible]
Laugier ✲

Martinant de Préneuf.
Le Roy.
Barse.
Vincent.
Gayou.
Benet.
De Mandat de Grancey ✲.
Ornano ✲.
Vincent.
Brousset ✲.
Martin.
L'Honen.
Barrial-Du Breuil.
Harlé ✲.
Pelletier.
Salaün de Kertanguy.
Marquis.
Gedy ✲.
Rumigny ✲.
Recaloux.
Bouffé ✲.
Puech.
Caillard.
De la Panouse.
Darré.
Moiroux.
Gaigneau *dit* d'Etiollles.
Linard ✲.
Mehouas ✲.
Sergent
Palasne de Champeaux ✲.
Testard ✲.
Ribes.
Reclus.
Jacquemier ✲.
Pissère.
Schlumberger.
Antoine.
Henry.
Gay ✲
Grizot.
Wolfsion.
Besson.
Veron ✲.
Loizillon.
Lafon.

Médaille *dit* Compristo.
Delaunay.
Carron ✲.
Colin.
De Chauliac.
Dauphin.
Delahuppe de Larturière ✲.
Soudois.
De Rotrou.
Bonnaffé.
Chapuis.
Sibaud.
Goëz ✲.
Richard.
Lavelaine de Maubeuge.
Bonnet.
Naudot.
Allys.
Le Barzic ✲.
Nouet.
Audrac.
Chevalier.
De Kersauson de Pennendreff.
Bory ✲.
Salats ✲.
De Langsdorff ✲.
Thomas ✲
Saget de la Jonchère.
Lelanchon.
Brazier ✲.
Morel.
Viénot.
De Chappedelaine.
Michel.
Pradier.
Huguet ✲
Baudens.
Robert.
Le Gras-Desbordes
Legrand.
Collet.
Hubert.
Herbert.
Miland.
De Tuile de Villefranche.

Lyon.
Coulomb-Roger.
Champion ✲
Tajasque ✲.
De Marlave ✲.
Duplessis de Grénédan ✲.
De Verninac de Saint-Maur.
Barrier.
Bonnefin.
Homery.
Taron.
Lacombe.
Fiévet.
Coste.
Lafontaine.
Martin.
Coreil.
De Bernardières.
Lacourné ✲.
Dalmas de Lapérouse ✲.
Gay-Lussac
Longueville.
Cauvy.
Pillot ✲.
Lamey.
Jan.
Eymery.
Leffet ✲.
Techer.
Gontaut
Dauvin.
Aragon ✲.
Amoureux.
Ventre
Dantan.
Dubois ✲.
Boucher
Biard.
Blarez.
Dufresne de la Chauvinière ✲

Hors cadre.

Pierre d'Orléans, duc de Penthièvre.

En résidence fixe.

Sonolet ✲, directeur des mouvements du port à Cherchell.
Aveline ✲, *idem* à Dellys
Masselot ✲, *idem* à Bougie.
Bodot (O✲), chargé de l'observatoire à Cherbourg.
Allary ✲, rapporteur près le 1er conseil de guerre à Brest
Pagel ✲, à Toulon (observatoire).
Bourdillon ✲, à Lorient (observatoire
De Mornard ✲, rapporteur près le conseil de guerre à Cherbourg
Lebleux ✲, à Brest (service des pompiers).
Pauher ✲, à Rochefort (service du port et de la rade).
Pighetti (O✲), directeur des mouvements du port à Marseille
Morin (O✲), directeur des mouvements du port à Nantes.
Duval ✲, rapporteur près le 1er conseil de guerre à Toulon

Sergent ✲, à Brest (garnit et gab. de port).
Bernard ✲, à Brest (archives).
Hautreux ✲, directeur des mouvements du port à Bordeaux.
Morel ✲, capitaine d'habillement de la division de Lorient.
Martineau ✲, capitaine d'habillement à la division de Rochefort
Carof ✲, à Lorient (archives).
Vechi ✲, directeur des mouvements du port à Mostaganem.
Lescaze ✲, trésorier des équipages de la flotte à Brest.
David ✲, dir. des mouv. du port à Tenez.
Coutant ✲, rapporteur près le 1er conseil de guerre à Lorient.
Boisnard ✲, *idem* à Cherbourg
Thomas ✲, à Lorient (service du port et de la rade)
Carré ✲, trésorier des équipages de la flotte à Rochefort.

Pigeard ✲, capitaine d'habillement à la division de Cherbourg.
Olivier ✲, chargé de la voilerie à Toulon
Martre ✲, adjoint au capitaine d'habillement à la division de Rochefort.
Decante ✲, secrétaire de la majorité générale à Rochefort.
Nanès ✲, chef du secrétariat de la majorité générale à Cherbourg
Martin de la Bastide ✲, directeur des mouvements du port au Hâvre
Masse ✲, chargé de la garniture et des gabiers du port à Cherbourg
Remouit ✲, à Toulon (archives).
Salmon ✲, adjoint au capitaine d'habillement à la division de Cherbourg
Alquier ✲, à Rochefort (archives)
Bertincot ✲, directeur des mouvements du port à Dunkerque
Paulet-Esquimers ✲, directeur des mouvements du port à Djidjel
Ternier ✲, chargé de la garniture et des gabiers de port à Toulon.
Desouches ✲, adjoint au capitaine d'habillement à la division de Toulon.
Gaertner ✲, chef du secrétariat de la majorité générale à Lorient.
Lefrotter de la Garenne ✲, directeur des mouvements du port de Nemours
Beuf ✲, trésorier des équipages de la flotte à Toulon.
Garineau, chargé du service des pompiers à Lorient.
Tissot ✲, chargé du service du port et de la rade à Brest.
De Kermarec ✲, chargé de l'observatoire à Brest.
Grandin ✲, archives à Cherbourg.
[illegible]odreuille ✲, trésorier des équipages de la flotte à Cherbourg
Trotabas ✲, directeur des mouvements du port à Mers-el-Kébir.
Allard, chargé du service des pompiers à [illegible] fort.
[illegible]es, chargé du service du port et de la rade à Cherbourg
Cantellauve ✲, directeur du port de Stora

Non-activité.

Spément ✲.

Lieutenants de vaisseau détachés en congé sans solde depuis plus de trois ans.

(Application de la loi du 10 avril 1832 et du décret du 4 août 1860.)

Molizan ✲.	Boubée ✲	Samat ✲
Gicquel ✲.	Fleurais ✲.	[illegible] ✲.
*Re[illegible] ✲.	[illegible] ✲	Lecointre ✲
Détournière (O✲).	Mortemard de Boisse ✲	Mourrat ✲.

Lieutenants de vaisseau en non-activité.

Bela[illegible] ✲	Doucin	Bourbonne (O✲).
Bertrand de Puyraimond ✲	[illegible]	Dolques
Arsod	[illegible]	De Jarna[illegible]

ENSEIGNES DE VAISSEAU. MM.

[illegible]	Daniel	Morinot ✲.
[illegible] ✲	Destephen.	Surcouf.
[illegible]	De Saint-Victor de Saint-Blancard.	Vaquier ✲.
[illegible]	De Gentil-Baichis ✲.	Campion.
[illegible]	Marion.	Platel.
[illegible]	Paturel.	De Kerguern.
Ternet.	Lefort.	Fabignon
Juhel ✲.	Bernard.	Drouillard.
Fouet.	Ratinouis.	Delpech.
Poydenot.	Giraud.	Muller
Augarua.	Budor.	Deprat ✲.
Legal ✲.	Bourde.	Sollier
Julien.	De Lalande de Calan.	Richard
Rozet.	Gourdon.	Kœnig
Raoul.	Cheno.	Leygue.
Bérard.	Bernadac.	Dubois.
Arsac.	De Champeaux la Boulaye ✲	Fort.
Salaun-Penquer.	Vigouroux.	Chaye ✲
De Bernard frères.	Hennique.	Berry
Harcy des Ailleurs.	Bertaud	Berthaud.
Clement.	Ingouf ✲.	Pinsart.
De Jousselin.	Massé.	[illegible]
Roberjot.	Laudet-Delavallée.	De Rocquefeuille.
Pérès.	Latrobe.	Lapotaire.
Prost.	Nougués.	Escribe.
Denis de Trobriand.		Senrat.

Rozier ✲.
Le Gros.
Forestier
Sombrun.
Templier.
Meunier *dit* Joannet.
Macé
Carré ✲.
Roquebert.
Robin.
Dussaud.
Bonnaud.
Prevost ✲.
Colin-Portjégoux.
Richard d'Abnour.
Villaume.
Morceau.
Blouet ✲.
Burgnot de Varenne ✲.
Daubanel
Barle.
Dessa.
Barnaud.
Havard
Germinet ✲.
Jouver.
[illegible] ✲
Kerhervé.
Gaudy
Groleau.
Lachaux
Delaplane ✲.
De Rocquer
Rozée d'Infreville ✲.
Maurin-Bié.
Varnier
Guy Lasserre.
Morvan
Thévenet
Simard ✲.
Noirot.
Angiboust.
Arnoux.
Nombel.
De La Tour ✲
Collère.
Quenam ✲
De Pertuis ✲.
Bernard de la Frégeolière
Tessuyre.
Fustier
Pérès
Thier
Lormier.
Gondron.
Pornain.
Ferrus.
Faschu.
Nouet.
Borgnis Desbordes.
Magenc.
Boyer.
Ferré
Maillot de Villenault.
Bouvier
Gaultier ✲.
Duronchoux.
Ortolan.
Texier ✲.
Bain de la Coquerie.

De Romain.
Loff
Marcel
Lassère.
Sèbe.
Gadaud.
D'Aboville
Walker ✲
Rupé.
Hallez
Laureney.
Feyzeau ✲.
Languet.
Lombart.
Rossel.
Lemier.
Dhariart.
Merme
Stockein le Kersabiec
Massenet.
Delair ✲
Bacro
Pazen.
Simon.
De Ghaisne de Bourmont ✲.
Jean.
Andréani ✲.
Servan.
Rolin
Landry.
Espivent
Mouret.
Rellot.
Primet.
Arnoux.
Courcelle-Seneuil.
Geck
Duroch ✲.
Ravel
Kerver.
Mercier ✲.
Passot.
La Salle ✲.
Du Quesne.
Michel d'Annoville.
Duplessis.
Frogé.
Fortin.
Morange
Berchon des Essarts ✲.
Bonfay ✲.
Damas
Pathès.
Aubert.
Le Léon.
Reurte.
Blanchin.
Donnarieix.
Rouvier ✲.
Receveur.
Russel
Bongrain.
Lapot
Potier ✲.
Forestier
Jaureguiberry.
Durand.
Noel
Despréaux de Saint-Sauveur.
Pihan de la Forest.

Baheau ✲.
Mutorse.
Boulet.
Marcetteau de Brem.
Dufayot de la Maisonneuve.
Bonnaire ✲.
Dumont
Sarrot-Jacquenault.
Fontaine.
Pupe
Schilling.
Grenouilloux.
Mousnier-Lompré.
Hallez
De Faucher de La Ligerie.
De Maudhuit Du Plessix.
Sauvan.
Valée.
Jourdan.
Septans.
Manceron.
De Sauty.
Thierry.
Andrieu.
Mouton
De Poret.
Mallet.
De Sorgy.
Perrix ✲
Morgues ✲.
Arnoux
Saint Pern de Sinçay.
Larrouye.
Motet.
Thomaron.
Daniel
[illegible]
De Carné Marcein ✲
Esmez.
Lucas de Lestanville.
Cordier
De Lamballerie.
D'Avout.
Tréguer.
Bourdonnay du Clésio.
Berchon-Désossards.
Mazier.
Brac de Bourdonnel ✲.
Cabaret de Saint-Sernin.
De Champfeu.
Guerre ✲.
Poulain.
Durand.
Goujon.
Revellière.
Porte.
Bertin
Plaibert.
Gaudin.
Saget.
Durand-Brager.
Fabre
Rebecq
Lamiré.
Denys
Moussu.
Lambert.
Lervoy ✲.
Prevert.

Muller
Reux
L
L
Lyr
D
M
Quélen
Dupuis ✲.
Simoun
Mat.gnon.
Vanel.
Corrard.
Neron ✲
Coffinières de Nordeck ✲.
Merleaux-P
L
Mass
Bel
Lemouelleur.
M
Rauzier.
Bergevin
Fauque de Jonquières.
C
B
De Mazenod.
Frémon.
Hart.
Laspinasse de Saune
Deleschamps
Baudry-Lacantinerie.
Peu
De la Cropte de Chantérac
Lecompte.
Paul.
Gr
De W
Jacquemin ✲
L
L
Lamson ✲
De Raoux-Raousset de Boul
De Rozer
Bahezre de Lanlay.
Courounat.
Noël.
Brandejonc.
Lelong
M
De S
L
Festy
Fom
Mar
Courcelle.
P
B
C
Quénu
Comte.
Yver
D
De
L
De Fésigny.
C
Kerero-Ducrano ✲
L
T
C
C
D
Du Laurent de Monthrun
Rinouet.
L
Chevreul.
Bourceau.
Gilbert.
La lemand.
L
L
Duval
Salaun-Kertanguy ✲
Leygue
Chaudeborde
Serpette
Simon
Grandbesançon.
Le Rond de Gévrie.
De S
L
B
V
D
P
Lagrée.
Haupt.
Sicard
P
Tulo
Lepelletier des Ravinières.
S
De Solère.
Fabre de La Maurelle.
Martin
Dubo
Vivier.
C
Arago.
P
Gondot
L
Sevin
Berryer
L
Collière
Mathis
Pinavergne.
P
Hémery.
Lartigue.
Chevalier.
Le Prieur.
Borot
L
Krantz
S
Mallard de la Varende.
Baby
Le Boul.
Lecomte.
De Larroche Saint-André.
Doze
Olagnier.
Arden.
De Marolles.
Arc
Farret.
Bardon
Bellon
Gervais
G
Adam.
Payen.
Le Clerc.
Minot.
Richard-Foy.
Belcam
Salaun
Flandin
Lapied
D
Boisseau.
L
D
M
L
S
L
Ratomski
Briche
Forrest.
B
P
M
L
Convard
Corcuff.
L
Gérin
L
Brunel
La Borde.
L
Carpentier.
P
De Fauque de Jonq
D
B
Dupont.
Martel.
Fauque de Jonquières
Marchoki
P
M
Maurras.
Durand de Grau
Passerat de Silans
Gras
Donc
Lecourtois
Vignot.
Vulliez.
Ozanne
L
Goudart.
Merlin
Macor
Ropert.
Forestier.
Dejean.
De Faubournet de Montferrand

Lecuve.	Muiron d'Arcenant.	N gy.
Bernay ✲.	Rochas.	J reaux.
Leloup	Noël	V .
Boyer.	De la Motte du Portal.	L rge
Gaschard.	Mouraux ✲.	D spet.
Raumer.	Laurent.	ho se .
Rulher.	De Lansac	F le .
Bachme.	De Mimac	Suque.
Bernard.	De Thoisy.	
Suisse.	Lafay	
Orin.	Coustolle.	*Non-activité.*
Denis de Trobriand.	Delaruelle.	
Aubin.	Campion.	De Barmon.
Jubault.	Poidloue.	Bouët-Willaumez.
Villain.	Dehorter	Lotz

Hors cadre.

(En congé sans solde depuis plus de trois ans.)

Dunoyer de Segonzac.

ÉCOLE NAVALE,

Établie sur le vaisseau LE BORDA, *en rade de Brest.*

État-major. MM.

Buret (O✲), capitaine de vaisseau, *commandant.*
Fournier (O✲), capitaine de frégate, *second.*

Surieux (E.) ✲, aumônier de 1re classe.	Hillerct, lieutenant de vaisseau.
Longueville ✲, lieutenant de vaisseau.	Bonnefoy ✲, mécanicien principal.
Mezimau ✲, *idem.*	Le Cardinal ✲, aide-commissaire, officier d'administration.
Dorlodot-Dessart, *idem.*	Moisson ✲, médecin de 1re classe.
Galache ✲, *idem.*	Jardon, médecin de 2e classe.
Moreau ✲, *idem.*	Rochefort, *idem.*
Agnant ✲, *idem.*	Masson, agent comptable des matières (*hors cadre*), économe.
Allain-Dupré ✲, *idem.*	
Richard ✲, *idem.*	
Sauge (Ch.) ✲, *idem.*	

Professeurs. MM.

Sciences.	*Littérature.*	*Dessin.*
Garnault, 1re classe.	De Frère Jouan du Sein ✲, 1re classe.	Saint-Germain ✲, 1re classe.
Ligmer, *idem.*	Donéaud du Plan, 2e classe.	Ponroy, 3e classe.
Mas Saint-Guiral, 2e classe.	*Anglais.*	
Crévost, *idem.*	Macleod, 1re classe	
	Muro, 3e classe.	

Examens

(Les examinateurs d'admission à l'École sont d signés chaque année par le ministre.)

Classement de sortie. — M. Caillet (O✲).

La loi du 20 avril 1832 autorise l'ouverture d'un concours public à l'effet d'admettre, en qualité d'élève de l'École navale, les jeunes gens qui se destinent au corps des officiers de marine.

Cette école est organisée conformément aux dispositions des ordonnances des 1er novembre 1830, 24 avril 1832, 4 mai 1838, de la loi du 5 juin 1850, des décrets des 18 janvier 1856, 24 septembre 1860 et 14 décembre 1862.

Le concours comprend deux sortes d'épreuves, les épreuves écrites et les épreuves orales.

Il y a deux degrés d'examens oraux.

Les examens du premier degré servent à constater si les candidats ont l'instruction scientifique et littéraire nécessaire pour être admis aux examens du second degré.

Les examens du second degré sont subis par les candidats admissibles, à la suite des examens du premier degré. Ils portent sur toutes les parties du programme, l'anglais ou l'allemand compris.

Les examens du second degré sont définitifs et servent, avec les compositions, à déterminer le classement final par ordre de mérite.

Programme des examens. — *Partie littéraire.* 1° Épreuves écrites : Composition française (coefficient 10); Thème anglais ou allemand, au choix du candidat (coefficient 4). 2° Épreuves orales. Langue française (coefficient 6), dictée, explication d'auteurs français choisis parmi les auteurs prescrits pour la classe de troisième; Langue latine (coefficient 6), explication d'un auteur latin de la classe de quatrième; Histoire (coefficient 4), programmes de la classe de troisième et des classes précédentes; Géographie (coefficient 4), programmes de la classe de troisième et des classes précédentes; Langue anglaise ou allemande, au choix du candidat (coefficient 9), prononciation, orthographe, grammaire, traduction, conversation.

Partie scientifique. 1° Épreuves écrites : Calcul numérique de trigonométrie rectiligne (coefficient 7), Tracé graphique (coefficient 7), question de géométrie descriptive exactement comprise dans le programme de l'examen oral. — 2° Épreuves orales : Arithmétique (coefficient 14), Algèbre (coefficient 14); Géométrie (coefficient 14); Trigonométrie rectiligne (coefficient 10); Géométrie descriptive (coefficient 10), programme de la classe de mathématiques élémentaires des lycées. — 3° Dessin : Tête, d'après un modèle (coefficient 7).

Toutes les matières du programme sont également obligatoires.

Il est tenu compte de l'écriture et de l'orthographe dans l'appréciation du mérite des diverses compositions écrites.

Centres d'examen. — Les compositions se feront simultanément les 1er et 2 juillet 1873, dans les villes ci-après indiquées :

Paris, Dieppe, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulouse, Montpellier, Toulon, Bastia [1], Alger [1], Lyon et Nancy.

L'ouverture des examens oraux aura lieu à Paris, le 3 juillet, et successivement dans les villes ci-après, aux époques fixées par un avis qui sera publié au *Journal officiel* :

Dieppe, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulouse, Montpellier, Toulon, Lyon et Nancy.

Conditions du concours. — Les candidats doivent se faire inscrire *du 1er au 25 avril*, à la préfecture du département où est établi le domicile de leur famille.

Nul ne peut être autorisé à concourir s'il n'a justifié qu'il est né Français ou qu'il a été naturalisé.

Les pièces à produire pour l'inscription sont :

1° *L'acte de naissance.*

Un décret du 24 septembre 1860 fixe les limites d'âge à 14 ans au moins et à 17 ans au plus accomplis avant le 1er janvier de l'année du concours. *Ces conditions d'âge sont de rigueur. Il ne sera accordé aucune dispense* [2].

2° *Un certificat de médecin* constatant que le candidat a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole, et enfin qu'il n'a aucune infirmité qui le rende impropre au service de la marine.

L'admission définitive à l'École navale n'a lieu que lorsque le conseil de santé du port de Brest a constaté, par procès-verbal individuel, l'état de la constitution physique du candidat. Les cas de *myopie*, de *presbytie*, de *surdité* et de *bégayement* sont des causes absolues d'exclusion.

3° *Une déclaration écrite* des centres d'examen et de composition choisis par le candidat ou par sa famille.

Il ne peut rien être changé à cet égard lorsque l'itinéraire des examinateurs est arrêté.

4° *Un acte sur papier timbré* par lequel les parents, lors même qu'ils forment une demande de bourse, s'engagent envers le Trésor public à payer, par trimestre et d'avance, une pension annuelle de 700 fr.

Cet engagement, qui devient nul en tout ou en partie au cas de concession d'une bourse ou d'une demi-bourse, doit se libeller ainsi :

« Je soussigné.., domicilié à.., m'engage, dans le cas d'admission de mon (*fils ou autre degré de parenté.. nom et prénoms du candidat*) à l'École navale, à verser au Trésor public, par trimestre et d'avance, une pension annuelle de sept cents francs.

« A défaut de payement de cette pension aux époques fixées par les règlements, je déclare me soumettre à ce que le recouvrement en soit poursuivi par voie de contrainte administrative décernée par M. le ministre des finances, suivant les droits qui lui sont conférés par les lois des 11 vendémiaire et 18 ventôse an VIII. »

5° *Un second acte* portant engagement de fournir le trousseau, les livres et objets nécessaires aux études, dont l'administration de l'École navale fera connaître le détail aux parents ou aux correspondants : le prix de ces objets est de 850 fr.

Cette somme, payable en deux portions exigibles, savoir : 700 fr. au moment de l'admission de l'élève, et le reste au commencement de la seconde année, peut être versée au conseil d'administration de l'École.

---

1 Les épreuves orales n'ont pas lieu en Corse et en Algérie, les candidats n'y sont admis qu'à subir les épreuves écrites.

2 Par une décision du 24 octobre 1871 et pour le concours de 1872 seulement, la limite d'âge a été reportée de 17 ans à 18 ans accomplis avant le 1er janvier de la même année.

Les familles ont la faculté de payer le prix de la pension et du trousseau des élèves à la caisse du Trésor, à Paris, ou, dans les départements, entre les mains des receveurs des finances, qui en délivrent récépissé.

Places gratuites. — Les familles des candidats qui, dénués de fortune, prétendent à une place gratuite ou demi-gratuite, à un trousseau ou demi-trousseau, doivent le faire connaître, *sous peine de déchéance, au moment de l'inscription*, par une demande remise au préfet du département où elles résident. Cette demande, adressée au ministre de la marine, doit être appuyée

1° *D'une délibération motivée du conseil municipal, approuvée par le préfet*, constatant l'insuffisance de fortune de la famille ou des jeunes gens, s'ils sont orphelins;

2° *D'un état de renseignements détaillés* sur les moyens d'existence, le nombre d'enfants et les autres charges des parents; cet état est délivré par les préfets des départements;

3° *D'un relevé du rôle des contributions.*

Les bourses et demi-bourses, trousseaux et demi-trousseaux sont accordés par le ministre de la marine, sur la proposition du conseil d'instruction de l'École navale, conformément à la loi du 5 juin 1850.

Il pourra être accordé aux élèves, par le même conseil, une première mise d'équipement militaire (570 fr.) au moment de leur nomination au grade d'aspirant de 2e classe.

Les pièces à produire à l'appui de ces demandes sont les mêmes que celles énoncées ci-dessus pour les concessions de bourses et trousseaux. *Elles doivent être renouvelées.*

Nominations et mode d'études. — Un jury réuni à Paris, présidé par un officier général de la marine, arrête le rang des candidats admissibles. Sur le rapport de ce jury, le ministre de la marine nomme les élèves jusqu'à concurrence du nombre qu'il a déterminé

La durée du cours complet d'instruction à l'École navale est de deux ans; l'année scolaire commence le 1er octobre. L'élève qui arrive après cette époque, sans justifier d'un motif valable, est soumis aux peines disciplinaires du bord, l'élève qui n'a pas rejoint dans le délai de quinze jours est considéré comme démissionnaire.

Chaque année, après la clôture des cours, tous les élèves subissent un examen public devant une commission présidée par le préfet maritime de Brest.

Les examens de la seconde division servent à former la liste des élèves qui peuvent être admis à suivre les cours de la première.

Les examens de la première division règlent la nomination des élèves au grade d'aspirant de 2e classe, conformément à l'article 5 de la loi du 20 avril 1832, sur l'avancement dans l'armée navale.

Les élèves qui n'ont pas été jugés susceptibles de passer de la deuxième division à la première, ou qui, après avoir suivi les cours de la première division, n'ont pas été reconnus aptes à être nommés au grade d'aspirant de 2e classe, sont licenciés.

Nota. Les lettres adressées par les familles au préfet maritime, à Brest, ou au commandant de l'École navale, devront être affranchies.

MÉCANICIENS.

Mécaniciens en chef. MM.

Toulon. . . Morel ✻. | Brest. . . . Ortolan (O✻).

Mécaniciens principaux de 1re classe. MM.

Brest.... Tricard ✻.	Brest..... Lotte ✻.	Toulon... Courme ✻.
Toulon .. Dubois ✻.	Toulon... Laugier ✻.	Toulon... Vivant ✻.
Toulon... Dupriez ✻.	Brest..... Postec ✻.	

Mécaniciens principaux de 2e classe. MM.

Brest..... Marié ✻.	Brest .... Lacarrière ✻.	Toulon... Olivier Ⓜ.
Brest..... Mettey ✻.	Toulon... Girard Ⓜ✻.	Toulon... Ravel Ⓜ.
Brest..... Méchain ✻.	Brest..... Verpinot ✻.	Brest..... Guénet Ⓜ.
Brest..... Doneaud ✻.	Toulon... Berchon Ⓜ✻.	Toulon... Weiss Ⓜ.
Toulon... Mouche ✻.	Toulon... Paley ✻.	Toulon... Imbert ✻.
Brest..... Florentin ✻.	Brest..... Mérelle ✻.	Toulon... Berion Ⓜ.
Brest..... Gibert ✻.	Toulon... Icard ✻.	Toulon... Pécheyran Ⓜ.
Brest..... Bechinger ✻.	Brest..... Guillaume ✻.	Brest..... Savary Ⓜ.
Brest..... Bonnefoy ✻.	Toulon... Chante Ⓜ✻.	Brest..... Juhel.
Brest..... Legendre ✻.	Brest..... Mesta Ⓜ✻.	Brest..... Rohan ✻.
Toulon... Hubac (H.) ✻.	Toulon... Autric ✻.	Toulon... Fournier ✻.
Toulon... Vittoz-Gallet ✻.	Brest..... Le Tendre ✻.	Brest..... Lafon Ⓜ✻.
Toulon... Crétin ✻.	Brest..... Trutet ✻.	Brest..... Perignon Ⓜ✻.
Toulon... Mougin ✻.	Toulon... Toulouse Ⓜ✻.	

TROUPES DE LA MARINE.

GENDARMERIE MARITIME.

Brest .. M. Le Gac (O✻), *chef d'escadron*, commandant la 2e compagnie.
Cherbourg . M. Loréal ✻, *idem*, commandant la 1re compagnie.
Toulon... M. Gillette ✻, *idem*, commandant la 5e compagnie.

Capitaines MM.

Lorient..... Darcourt ✻, commandant la 3e compagnie.
Rochefort... Jobey ✻, comm. la 4e comp.
Brest ... Méaulle ✻, *trésor.*, 2e comp.
Toulon... Lallier, comm. la 5e compag
Toulon..... Saux (Frédéric-Étienne) ✻, *trésorier*, 5e compagnie.
Le Hâvre... Dromer (Pierre-Marie François) ✻, command. la lieutenance du Hâvre.

CORPS D'ARTILLERIE DE LA MARINE.

1re SECTION. — ACTIVITÉ.

Généraux de division.

Paris . M. Frébault (G✻), inspect. gén. permanent de l'art. de la marine.
Paris. . M. Pélissier (GO✻), membre du conseil d'amirauté.

Général de brigade.

Paris. . M. Legnaud (C✻), inspect. gén. adjoint de l'artillerie de la marine.

2e SECTION. — RÉSERVE

Généraux de brigade . . . M. Emond d'Esclevin (C✻).
M. Ollivier (C✻).

Colonels, MM.

Toulon.. . Sarlan (C✻), directeur d'artillerie.
Brest .... [illegible], directeur d'artillerie.
Rochef... Dutemps du Gric (C✻), O✻, directeur.
Paris ..... Virgile (C✻).
Paris .. .. Lacour (O✻).
Nevers . Maillard (C✻), directeur.
Lorient . Chevillotte (O✻), directeur.
Lorient , .. De Guilhermy (O✻), comm. le régiment.
Cherbourg.. Laurent (O✻), directeur.
Paris..... Roche (O✻).

Lieutenants-colonels, MM

Gâvre ..... Dard (O✻), comm. de Gâvre
Toulon..... Thory (O✻), directeur.
La Villeneuve Smet (O✻), directeur.
Rochefort... Vergnaud (O✻), sous-direct.
Brest..... Dufaure ✻, sous-directeur.
Lorient..... Kermarec (O✻), sous-direct.
Lorient..... Briens (O✻), régiment.
Rochefort... Duran (O✻), sous-directeur.
Saint-Pierre... Lescrainier ✻
Nevers..... Poëte (O✻

Chefs d'escadron, MM.

Lorient..... Viot ✻.
Sénégal.... Notkiewicz ✻.
Brest..... Alonclo (O✻).
Lorient .... Terrasse ✻.
Martinique.. Mallat (O✻).
Toulon..... Denoyelle ✻.
Brest..... Chauvé (O✻).
Toulon..... Dard (O✻).
Paris..... De Propetit de la Garenne (O✻)
Nlle Calédonie..... Mounier (O✻).
Toulon..... Caris ✻.
Lorient..... Geoffroy ✻.

Toulon..... Chaule ✻.
Cherbourg.. Deni- ✻
Cochinchine Brinster ✻.
Cherbourg.. Godin ✻.
Lorient..... Du Pan ✻.

Rochefort .. Legrix ✻.
Lorient. .. Le Monnier ✻.
Cherbourg . [illegible] (O✻)
Lorient .... Parfaite ✻.

Capitaines en 1er. MM.

Lorient..... Magnan ✻.
Lorient..... Audouard ✻.
Taïti..... Meifredy ✻.
Guadeloupe. Herr (O✻
Toulon..... Basset ✻.
Lorient..... Michel (A. J. F.) ✻
Cherbourg . Quernel ✻
Calédonie .. Martinie ✻✻
Cochinchine Hédon ✻
Cherbourg . Marmier ✻.
Lorient .... Peyrichoux ✻
Gorée..... Choblet (O✻
Rochefort... Mauger (O✻
Lorient..... Cardot ✻✻
LaVilleneuve Fournier ✻
N.-Calédo ... Supiot ✻
S[illegible] . Rochetaux ✻.
Réunion. .. Vailhen (O✻).
G[illegible] Henriot ✻.
Par[illegible] .. Meunier ✻.
Gra[illegible] . Maguin ✻.
P[illegible]fort .. Tal[illegible]
P[illegible] .. Sibert ✻.
B[illegible] .. C[illegible]
Nevers . .. De Peyen-Bellisle ✻
Toulon..... Bourdiaux ✻.

Rochefort... Bernard ✻.
Lorient..... Gustave ✻.
Lorient .... Bagay (O✻.)
Paris..... Borgnis-Desbordes ✻.
Lorient. Dutech ✻.
Lorient. .. Duvoisin-Lagane.
Toulon..... Javouhey ✻.
Rochefort... Chapotin ✻.
Le Louis-XIV Robaut ✻.
Toulon..... Révillon ✻.
Lorient..... Dollé.
Lorient..... Drevet ✻✻.
[illegible] [illegible] ✻.
Ruelle ..... Candelot ✻.
Cherbourg.. Collomb ✻.
Brest..... Levrard ✻.
Cochinchine Clabaud (O✻).
Gâvre..... Breuith.
Lorient .... Nortier.
Lorient ... Lalemant ✻.
H[illegible] C .... Thomas Froideau ✻
Lorient..... Masse ✻ (O✻).
Nevers..... Pérard.
Brest .. .. Douchet ✻.
Toulon... . Morat ✻.

Lorient.. .. D[illegible]ssey ✻.
Lorient . [illegible] ✻.
Cochinchine Boudillon ✻.
C[illegible] . Fournier ✻.
Brest ... Méry ✻.
Lorient. Angrand.
Cochinchine Lapoussière ✻.
Nevers... . Théron ✻
Nevers..... De la Brousse (H.).
Toulon..... Malle ✻.
Martinique.. Aubinaud ✻.
Cochinchine Larrodé.
Paris..... Bouteron ✻.
[illegible] [illegible] ✻
Brest..... Le Pontois ✻.
[illegible] Caron ✻
Toulon..... Leherle ✻.

Non-activité.

. . . . Robin (retr. d'empl.).
.. .. Roy-Prémorant ✻. (infirm temp.)

En résidence fixe.

Cherbourg.. Vincent ✻
Paris . .. Rigaux (O✻).
Toulon..... Lisby ✻.

Capitaines en 2e. MM.

Sénégal . Pavan.
Lorient... Méc[illegible] ✻.
T[illegible] .... Astr[illegible]
Paris... ... De la Rocque.
Brest ... Bouffay.
Cherbourg.. Kunkler ✻
Toulon..... Vaillant ✻✻.
Lorient .... Hervieu ✻
N[illegible] Bertin.
C[illegible] Pie.
Brest .. [illegible]
L[illegible] [illegible] ✻
Lorient. . . Laguerrigue de Survilliers ✻
Lorient..... Renard ✻.

Cochinchine De Lestourbellion.
Lorient..... Gravelotte.
Lorient..... Cerf.
Gâvre..... Moisson.
Paris..... Rocard.
Toulon..... Dangaix ✻.
Lorient..... Fonné.
Martinique.. Puel.
Lorient..... Monti.
Cherbourg.. Dutoit.
Lorient..... Monluc de la Rivière ✻
Cochinchine Hersen.
Lorient..... Dettling.

Rochefort.. Moulain.
Cochinchine Olivier ✻.
Lorient..... Martel
Lorient..... Laguarrigue de Survilliers.
Cochinchine Huyn de Vernéville.
Lorient..... Liébault.
Toulon..... Aussenac.
Lorient..... Manec ✻.
Brest..... Harel.
Rochefort... Bréger.

Non-activité.

..... Prat (infirm. temp.)

INFANTERIE DE LA MARINE.

1re SECTION. — ACTIVITÉ.

Généraux de division.
- M. de Vassoigne (GO✻), insp. général de l'armée
- M. Martin des Pallières (C✻), quest. de l'Ass. nat.
- M. Faron (GO✻), armée de Paris
- M. Rebout (C✻), inspecteur général adjoint.

Généraux de brigade.
- M. D'Arbaud (C✻), commandant supérieur des troupes en Cochinchine (*hors cadre*).
- N....

2e SECTION. — RÉSERVE.

Général de division. — M. Barolet de Puligni (GO✻).

Généraux de brigade. — M. Brunot (C✻). — M. de Cappe (C✻).

Colonels MM

Cherbourg	Colomb (C✻), 1er régiment.	Paris . .	Brière de l'Isle (C✻), chef du bureau des troupes
Sénégal . . .	Vahère (C✻), *gouverneur*	Guyane . . .	Coquet (O✻), *comm. militaire*
Rochefor	Bossant (C✻), 3e régiment	Brest	Rullier (O✻), 2e régiment.
Cochinch	De Trentinian (C✻), 4e régim	Toulon	Bonneau ✻, 4e régiment.
Guyane	Loubère (O✻), *gouverneur*		
Nle Cal	Allayron (O✻), *com. militaire.*		

Lieutenants-colonels. MM.

Toulon	Bellot de Varenne (O✻), 4e régiment.	Cherbourg	Azan (O✻), 1er régiment.
Réunion . .	Sasias (O✻), 3e régiment.	Cochinch . .	Bouët ✻, 2e régiment.
Lorient	Trève (O✻), apprent. fusiliers	Rochefort . .	Guyho (O✻), 3e régiment
N. Calédo . .	Chomet (O✻), 4e régiment.	Brest	Devau ✻, 2e régiment.
Martinique.	Vesque ✻, 1er régiment	Guadeloupe	Outré (O✻), 3e régiment.
Sénégal . . .	Gally-Passebosc ✻, tir. sén.	Rochefort	Bégin (O✻), 3e régiment.
		Toulon . .	Legor (O✻), 4e régiment.

Chefs de bataillon et majors. MM.

Godebert (O✻), état-major	Brunot ✻, 3e régt	Bourchet ✻, 3e rég.
Lambert ✻, 3e rég	Barthelemy ✻, 4e rég	Zimber (O✻), 2e rég.
Larroque ✻, 4e rég.	Huu ✻, 1er rég.	Billès ✻, 3e rég.
Legros ✻, 4e rég., *major.*	Boutin ✻ (*hors cadre*).	Lefloch ✻, 3e rég., *major*
Grandclément (O✻), 4e rég.	Grandclément (O✻), 4e rég.	Dorval-Alvarès (O✻), 4e rég
Dubos ✻, 2e rég.	Reybaud ✻, 4e rég.	Morisson (O✻), 1er rég.
Lurro ✻, 3e rég	Lebon ✻, 4e rég.	Henry ✻ (*hors cadre*).
Bousigon ✻ (*hors cadre*).	Lauriat ✻, 2e rég., *major.*	André (O✻), 1er rég.
Martin des Palières ✻, apprentis fusiliers	Second ✻, 1er rég.	Wendling ✻, 3e rég
Laurent (O✻), 4e rég.	Bourgey ✻, 3e rég	Siquel ✻, 1er rég., *major.*
Doulcet de Pontécoulant (O✻), 3e rég	Garrido ✻ (*hors cadre*).	Garcin ✻, 2e rég.
Herbinon (O✻), clas discipl.	Brien ✻, 2e rég	Cochinchine. Vinde ✻, 4e régiment.
Braquet ✻, 3e rég	Brisard ✻, 4e rég	Brest . . . . . Bruzard ✻, 2e régiment.
Desmeulin Dorat (O✻) hors	Colonel de Lamajor	
	De Ferri-Fontnouvelle ✻, état-major.	

Capitaines de 1re classe. MM.

Marchesseau ✻, 1er rég.	De Manceau ✻, 3e rég. *cap-major*	Pouvreau ✻, 3e rég.
Ronmy ✻ 3e rég	Ouvrard ✻, cipahis (Inde).	Laribe, 4e rég, *adj.-maj.*
Astolfi ✻, 1er rég	Vincent ✻, 2e comp discip	Reste ✻ (*hors cadre*)
Gabet ✻, état-major	Nouet ✻, 3e rég	Aubert ✻, 2e rég., *cap. de tir*
Nouët ✻ (*hors cadre*).	Simphor ✻, 4e rég	Guionneau ✻, 4e rég.
Gonon, 2e reg.	Gabot ✻, 4e rég.	Mathieu (O✻), 1er r. *adj.-m.*
Paris de Bollardière ✻, état-major.	Jantet (*hors cadre*)	Callard ✻, 1er rég., *cap. de t.*
Aunis, 4e rég, *adj.-major.*	Guichard ✻, 3e rég	Lemoine ✻, 3e rég
Vallier, 3e rég., *cap.-major*	Janelle ✻, 2e rég. *adj.-maj*	Vouaux 3e rég
Arot ✻, 1er rég	Charpentier ✻, état-maj.	Drouet, 2e rég
Carreau ✻, 4e r., *adj.-maj.*	Cornu ✻, 1er rég.	Gottsmann ✻, 3e rég.
Boubé ✻, état-major.	Perrigue ✻, 4e rég, *adj.-maj.*	Frémaux ✻, 4e rég.
Lestrade ✻, 4e rég.	Jamet ✻, 4e rég	Choumont, 3e rég., *adj.-maj.*
Dugardin ✻, 1er r., *cap.-maj*	Nouvray ✻, 3e comp. discip	Thévenin, 3e rég
Pernot, 1er rég, *adj major*	Vabois (O✻), 2e reg	Imprimerie, tir. sén, *adj.-maj.*
Giraud, 1er rég	Voyron ✻, 3e rég., *adj maj.*	Thérouir ✻, 2e rég, *cap. d'h.*
Chapotot, 4e rég., *adj ma,*	Gravier ✻, comp. de disc.	Clergat, 4e rég
Provost ✻ (*hors cadre*).	Legras ✻, 1er rég.	Buisson (H.), 3e rég
Lesseline (O✻), 3e rég	Dubeux ✻, tiraill. sénégalais	Scellos ✻, 2e rég
Compienne ✻, 1er rég. *capitaine d'habillement.*	Pons ✻, apprentis fusiliers.	Rangue, 4e rég, *cap. trés.*
Duchemin ✻, état-major.	Farcy (O✻), 1er rég	D'Erneville ✻, tir. sénégal.
Nicot, 1er rég	Holtermann, état-major.	Sarret ✻, 1er rég.
		Crozet ✻, 4e rég
		Poulh, 1er rég., *adj.-major.*

Buisson (E.), 2e rég
Jolivet ✲, 1er reg
Moulis, 3e reg
De Maussion, 4e rég.
Page, 1er rég., *adj.-maj*
Ortus ✲, 1er rég., *cap. de tir.*
Micaux ✲, 3e rég.
Lachaud ✲, 1er reg
Vergès, 4e rég., *cap.-major*
Noyer ✲, 1er rég.
Benoit d'Auriac ✲, 3e rég *adj.-major.*
Boyer Ⓜ✲, 2e rég.
Oubre, comp. ind. (Mayotte).
Augier ✲, 2e rég.
Rheinart ✲ (*hors cadre*).
De Colbert, 3e rég.
Du Port de Poncharra, 1er r.
Weiller ✲, 2e rég.
Guillery ✲, 3e rég.
Beaux ✲, dépôt des comp. disc. des colonies.
Galouye, 3e reg
Frechou ✲, 2e rég.
Long, 3e rég
Rancouret ✲, 4e rég.
Pilorge ✲, 3e rég., *adj.-maj.*
D'Héral de Brésis ✲, 2e rég.
Borderel ✲, 3e rég.
Cospérec, 1er rég
Brulle Ⓜ✲ (*hors cadre*).
Bompar ✲, 4e rég.
Lenoë, 3e rég., *adj.-maj.*
Devaux, 4e reg.
Audibert, 4e rég
Bertaut, 1er rég.
Pollard, 4e rég
Carrère, 1er rég
Cazeneuve Ⓜ✲, 3e rég
Bertaux-Levillain, 1er rég.
Baré, 3e rég.
Mégissier, 4e rég
Dumesnil ✲, 1er rég
Reygasse Ⓜ✲ (*hors cadre*).
Bessière (*hors cadre*).
Dodds ✲, tir. sén., *cap. de tir.*
Vincenti ✲, 3e rég.
Abribat Ⓜ✲, 4e rég.
Robert ✲, 2e rég.
Danschager Ⓜ✲, 3e rég.
Corion, 4e rég
De Lespiney, 4e rég.
Leconte ✲, trailll. sén'g.
Picard, 3e rég.
Gay de Taradel (*hors cadre*).
Noël, 1re compag. disciplin.
Chanu ✲, état-major
De Vanssay de Blavous, 2e r.
Roux, tirailleurs sénégalais.
Miramond (O✲), 3e r., *cap.-m.*

Capitaines de 2e classe. MM.

Lorenziti, état-major.
Samson ✲, 3e rég, *adj.-m.*
Torracinta ✲, 4e rég.
Croiziers de Lacvivier Ⓜ✲, 3e rég.
De Vougny ✲, 3e r., *adj.-m.*
Tronchanson, 1er rég., *adj.-m.*
Chevreau, 4e reg
Nevière ✲, 3e reg
Montagné, 2e r., *adj. major*
Chenault, 4e rég
Siochan de Kersabiec ✲, 4e r
Chevillet Ⓜ✲ (*hors cadre*).
DuLeu, 4e rég., *adj.-major.*
Bresson ✲, 3e rég
Deperry ✲, 1er reg.
Maine Ⓜ✲, 3e rég.
Dossat, 3e rég.
Dupuy ✲, 4e rég., *cap. d'hab*
Stanislas, 2e rég.
Fajard, 4e rég.
Ber ✲, 2e rég
Imbert, 1er rég.
Perret, 4e rég.
Eymard-Rapine (*hors cadre*).
Mulmanche ✲, 2e rég
Griffon ✲, 4e rég, *adj maj*
Charlier, 3e reg
Paige, 1er reg
Roy, 1er reg
Royer ✲, 3e reg
Daviaud, 4e rég.
Chessé ✲ (*hors cadre*).
Kanappe ✲, 2e r., *adj.-maj*
Chameroy, 2e rég.
Meunier, 2e rég.
Pujol, 3e rég.
Boulle, 3e rég.
Chalandre, 3e rég.
Rajaut ✲ (*hors cadre*).
Laporte, 1er rég.
Courtès (*hors cadre*).
Brionval ✲, 2e rég., *adj m.*
Guimont, 4e rég.
Chauvet Ⓜ, 4e rég.
Danzelle, 2e rég.
DuBoulet de Bonneuil ✲, 4e r.
Daumain, cie ind. (Cochinc.).
Bossas ✲, 3e rég
Billonaud ✲, 3e rég
Testard Ⓜ, appr. fusiliers.
Lefebvre, 1er rég.
Lefebvre, 2e reg
Hennique, état-major
Pizon, apprentis fusiliers.
Guibard, 3e rég.
Boubert Ⓜ, 4e rég.
Desconnet, 4e rég.
Belon ✲, 4e rég, *adj. maj.*
Peloux, 2e rég.
Roussel, 2e reg.
De Commeiras, 1er rég.
Chaumont, 4e rég.
Guiart, 1er rég.
Guénin, 2e rég.
Sieur, 2e reg
Magnier, 2e rég
Sylvestre (*hors cadre*).
Biorin, 2e rég.
Thomas Ⓜ✲, 1er rég.
Lafond ✲, 4e rég
De Fornel, 4e rég., *adj.-maj.*
Bartet, 1er rég.
Maillard, 2e reg
Fonnot, 4e reg
Delefosse (*hors cadre*).
De Verninac de Saint-Maur, appr. fusil., *cap. de tir.*
Héral, 3e rég., *adj.-maj.*
Romoni, 4e rég.
Morand de la Perrelle, tir. sé.
Barbier, 2e reg.
Juvigle, 4e rég., *cap. de tir.*
Badens (*hors cadre*).
Floz Ⓜ, 1er rég.
Rouquette ✲, 2e rég.
Martz, 1er rég
Brouillard, 1er reg
Desnous, 2e reg.
Mahias, 2e rég, *cap. trés.*
Fabulet, 3e rég., *cap. trés.*
Royer, 4e reg
Ferrand, 2e rég., *adj.-maj.*
Nicolini ✲, 1er rég.
Parisot, 1er rég.
Besson, 1er rég.
Bascans, 3e reg.
Lucas, 2e rég.
Corrin, 2e rég
Marchal, 2e reg.
Vo[illegible] 3e reg
Bo[illegible], 3e reg
Bergeron, 4e reg.
Pihard Ⓜ, 2e rég.
Denousse, 3e rég.
Chevalier, 2e reg.
Teulières, 1er rég
De Douglas ✲, 2e rég.
Jorna de Lacale, 4e rég.
Redel, 3e rég
Wan[illegible] ✲, 3e reg
Saudubray, 1er rég., *cap. trés.*
Montaudon, 4e rég.
Hachet, 1er reg
Berthier, 2e rég
Venturini, 4e rég.
Lambert, 1er rég.
Llagone Ⓜ, 2e rég.
De Lo[illegible]s de Sanne, 4e r.
L[illegible] Lalour, 4e reg
O.va[illegible] 3e rég
Le[illegible], 4e reg
Kremer, 2e rég.
Dugué, 2e rég.
Sériot ✲, 3e rég
Berthe de Villers, 4e reg
Bouland, 4e regiment.
Perrotte, 4e régiment.
Lemonde, 1er régiment.
Delarue, 4e régiment.
Lafont, 3e rég., *cap. de tir.*

En non-activité.

Jeanne D[illegible]elos (O✲)
Anglès ✲.
Lagrée ✲
Denis de Trobriand Ⓜ.
Ducretet.
Panvert ✲.

Medecins des régiments d'infanterie de la marine.

1er RÉGIMENT.	2e RÉGIMENT.	3e RÉGIMENT.	4e RÉGIMENT.
Méry ✻, major.	Cosquer O✻, major.	Cousturier ✻, major.	Terrin ✻, major.
Bernard, aide-major.	Chaumeil ✻, aide-m.	Colino ✻, aide maj.	Martin-Dupont, maj.
Beuf, *idem*.	Lataud ✻, *idem*.	Desgraves, *idem*.	Josse, aide-major.
Gloaguen, D., *idem*.	Mondésir-Lacascade, *idem*.	Le Bourdellès, *idem*.	Maissin, *idem*.
Trellie, *idem*.	Audibert, *idem*.	Morcec, *idem*.	Barre, *idem*.
Cornilhac ✻, D., *id*.	Destrais, *idem*.	Privat de Garilhe, *id*.	Halna.s, *idem*.
Nels, D., *idem*.	Bourgeois, *idem*.	Hérail, *idem*.	Gouillandre, *idem* (tir. sénégalais).

Compagnie de discipline de la marine aux Saintes (Guadeloupe).

M. Gravié ✻, capitaine d'infanterie, *commandant*.

Compagnies disciplinaires des colonies.

Dépôt à Oléron. M. Herbillon (O✻), chef de bataillon, *commandant*.
— M. Beaux, capitaine comptable.

1re compie.	Sénégal.	Noël (F.-A.), capitaine.	3e compie. Sénégal.. Moussy ✻, capit.
2e id.	Sénégal.	Guimont, *idem*.	

CORPS DU GÉNIE MARITIME

(Les officiers de 1re classe sont indiqués par un astérisque*.)

(CADRE D'ACTIVITÉ.)

Inspecteur général, M. Robiou de Lavrignais (C✻).

Directeurs des constructions. MM.

Paris...	...*Cochon de Lapparent (C✻) (contrôleur du serv. forest.).	LaChaussade	Picot de Moras (C✻).
Lorient....	*G[illegible]ss C✻).	Brest....	Masson (O✻).
Cherbourg..	*Moll (C✻).	Par[illegible]	Sabattier O✻, dir. du mater.
Toulon.....	Gervaize (C✻).	Paris.....	Mangin (O✻), adj. à l'inspect. générale.
Paris.....	Marielle (C✻), membre du conseil d'amirauté.	Indret.....	Dorian (O✻).
		Rochefort..	Denis de Saunaville (O✻).

(CADRE DE RÉSERVE.)

Directeur des constructions navales. — M. Fauveau (C✻).

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Lyon.....	Sanial du Fay (O✻) (surv. du bassin forestier du Rhône).	Brest.....	Nouet (O✻).
Cherbourg..	De Robert (O✻).	Lorient.....	De Bussy (O✻).
Toulon.....	Brun (O✻), député à l'Ass. n.	Paris.....	Lisbonne (O✻), surv. du bassin forestier de la S[illegible].
Paris.....	Delapoix de Frémainville (O✻)	Lorient.....	Auradou (O✻).
Cherbourg..	Sollier (O✻), dir. de l'éc. d'ap. du génie maritime.	Cherbourg .	Aurous (O✻).
Cherbourg..	De Roussel (O✻), *idem*.	Paris.....	Jay (O✻), membre du conseil des travaux.
Paris.....	Villain (O✻), membre du conseil des travaux.	Brest.....	Antoine (L. C.) (O✻).
Brest.....	P[illegible]roy (O✻).	Toulon.....	Le Grand (O✻).
Toulon . .	Zani de Ferranty (O✻).	Rochefort...	Lebelin de Dionne, ✻.
Paris	Audenet (O✻), chef du bur. des constructions navales.		*Non activité.*
		.....	Zédé (O✻).

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Toulon..... De Sandfort (O✻).	Lorient..... Willotte ✻.
Angers ..... Antoine (C. E.) ✻.	Toulon..... Vidal ✻
..... Courbebaisse (O✻).	Cherbourg.. Carlet ✻.
..... Guède (O✻).	Toulon..... Vincent ✻.
Paris ..... Guesnet (O✻).	Bordeaux... Bayssellance (O✻), serv. for.
Brest..... Peschart d'Ambly ✻	Toulon..... Layrle ✻
Toulon..... Jonchier ✻.	..... Korn (O✻).
Nantes..... Compère-Desfontaines ✻	Brest ..... Bienaymé ✻.
Lorient..... Joyeux (Adrien-Charles) ✻	La ..... Gallon ✻.
..... Schlumberger ✻, serv. forest.	

Sous-ingénieurs de 1re classe et de 2e classe, MM.

...*Leclert (O✻)	Toulon.....*Demouy ✻.	Toulon..... Penelle.
Cherbourg. *... ✻	Cherbourg..*Lemaire ✻.	*Hors cadre.* Juclier.
Cherbourg..*De Gerando ✻.	prof. ec. gén.	Lorient..... Albaret.
..... *Noël (C. J.) ✻.	Cherbourg. *Bertin ✻.	Lorient..... Valin.
Indret..... *Joëssel (O✻).	Toulon.....*Picart ✻.	Cherbourg.. Woirhaye.
Orléans ....*Frot (O✻) (service forest.).	*Hors cadre.*Thibaudier (Japon).	Toulon..... Rabourdin.
*Hors cadre.*Hun ✻.	Lorient ....*Challiot ✻.	N..... Chaudoye.
Rochefort...*Villaret ✻	Lorient.....*Bès de Berc.	Rochefort... Marchegay.
Toulon.....*Liotier ✻.	Lorient.....*Barba ✻.	Cherbourg.. Garnier.
B...*Ma... ✻.	Brest.....*Tréville.	Cherbourg.. Tirard.
Lorient ...*Gi...ron ✻	Cherbourg..*De Maupeou d'Ableiges ✻.	Brest ..... Risbec ✻.
B...*La...el ✻	Toulon..... Dislère ✻.	Toulon..... Opin
Hors cadre.... ✻ ... ja- pon.	Toulon..... Dupont ✻.	Rochefort... Macquin.
Cochinch...*Cazelles ✻.	Brest..... Cousin.	Cherbourg.. Andrade.
Paris ..... *Fliche ✻.	Brest..... Madamet.	LaChaussade Baudry.
Brest ..... *Clément ✻.	Cherbourg.. Finot.	Toulon..... Du Buit ✻.
Cherbourg..*Eynaud ✻.	Toulon..... Baron.	Cochinch... Fauvelle.
Brest .....*Saglio ✻.	Lorient..... Duchesne.	Lorient..... Delevaque.
Toulon.....*Berrier - Fontaine ✻.	LaChaussade Trasbot.	Rochefort.. Lebasteur.
	Brest.... Duhil de Bénazé ✻.	Toulon..... Dupré.
		Cochinchine Korn (C. A.).
		Cherbourg.. Desdouits

Sous-ingénieurs de 3e classe. MM.

Lorient..... Chabal.	Brest..... De Choin de Montchoisy.	Toulon..... Choron.
Rochefort... Bacot.	Toulon..... Hauser.	Brest..... Huet.
Rochefort... Sellsron.	Cherbourg . Widmann.	Cherbourg . Delattre.
Toulon..... Clauzel.	Lorient..... Taton.	*En non-activité.*
Lorient..... Courtois.	Brest..... De Salvert.	..... Cave (suppres. d'empl.).
Toulon..... De Çagarriga.		

ÉCOLE D'APPLICATION DU GÉNIE MARITIME, A CHERBOURG.

M. Sollier (O✻), ing. de 1re classe, *directeur de l'École.*

Professeurs. MM.

Bodin, sous-ingénieur de 1re classe.	Jennet (dessin pittoresque).
Lemaire ✻, *idem.*	Lowcay (anglais).

Les élèves du génie maritime sont choisis parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'École polytechnique. Le nombre en est déterminé, chaque année, par le ministre de la marine, d'après les besoins du service.

CORPS DES INGENIEURS HYDROGRAPHES.

Ingénieur en chef. — M. Delaroche Poncié O✻, membre du comité hydrographique, du Bureau des longitudes et de la commission des phares.

Ingénieurs hydrographes. MM.

1re classe.	2e classe.
Delamarche (O✻).	Bouquet de Lagrye (O✻).
Gaussin (O✻).	Manen (O✻)
Estignard (O✻).	Ploix (J.-B.-F.) (O✻).
Ploix (C.-M.) (O✻).	Vidalin ✻

Sous-ingénieurs MM

1re classe.	2e classe.	3e classe.	Elève
Germain ✻.	Hatt ✻.	Hanusse	
Larousse ✻.	Caspari ✻.	Boulet.	
Héraud ✻.	Guieysse ✻.		

CORPS DU COMMISSARIAT DE LA MARINE.

(Le nom des membres du commissariat de 1re classe est précédé de l'astérisque *.)

Commissaires généraux. MM.

(CADRE D'ACTIVITÉ.)

Toulon. . . *Bérard (C✻).
Bordeaux. . *Autran (C✻), chef du service de la marine
Brest. . . . *Chabrié (C✻).
. . . . . *Faron (C✻), gouvern. des établissements français de l'Inde.
Admin. cent. *De Bon (C✻), directeur des services administratifs
Admin. cent. *Calvé (C✻), directeur des invalides.
Rochefort . *Bitteau (O✻).
Marseille . Mollevaut (C✻), chef du service de la marine.
Paris . . . Hébert (O✻), membre titulaire du conseil d'amirauté.
Lorient . . Testard (O✻).
Cherbourg. Aubin (O✻).

Commissaires. MM.

Admin cent.	Jacques-Lesseigneur (O✻), s.-direct. ch. du bureau des subsistances, etc.	Saint-Servan	Dangullecourt (O✻), chef du service
Dunkerque .	Stéphan (O✻), chef du serv.	Bastia	Bory (O✻), chef du service de la marine
Nantes.....	Filleau (O✻), chef du service de la marine.	Rochefort ..	Rouzeau (O✻).
Admin. cent.	Cousin (O✻), sous-directeur chargé du bureau de la comptabilité centrale.	Toulon..	[illegible] (O✻)
Cherbourg .	Chanceaulme (O✻).	Lorient	Marais (O✻).
Le Hâvre ..	Lefraper (O✻), chef du service de la marine.	Brest	N. ✻
Rochefort ..	Peugnaud (O✻).	Toulon.....	Sagnier (O✻).
Brest	Dauriac (O✻).	Rochefort...	De Beaucorps (O✻).
Cherbourg .	Lepottevin (O✻).	Lorient.....	Beauvais (O✻).
		Alger.....	Tartara (O✻), chef du s. adm.
		Cherbourg .	Robert de Rougemont ✻
		Toulon.....	Laurent (O✻).

Paris.....	Du Bos (O ✲), secrétaire du conseil d'amirauté.
Brest.....	Thomas ✲.
Brest.....	Jouneau ✲.
Brest.....	Fournier (P. F.) ✲
Lorient	Lequémener ✲.
Toulon.....	Malcor ✲.
Toulon.....	Lougne ✲.

Commissaires adjoints. MM.

Rouen.....	Isnard (O ✲).
Lorient.....	Touboulic ✲.
Boulogne ..	Curet ✲.
Bordeaux ..	Soulier de Choisy ✲
Brest ...	D[illegible] V[illegible] ✲
Admin. cent.	Jeran[illegible] bureau des fonds et ordonn
Saint-Malo..	De Rémond du Chélas (E.M.,) ✲
Le Hâvre...	Feraud ✲
Cherbourg .	Michelin ✲
Basse ...	Casabianca ✲
P[illegible] ..	G[illegible] ✲
Rochefort ..	Renduel ✲.
Toulon.....	Favier ✲
Gra[illegible]	T[illegible] ✲
Brest ...	Simon ✲
Lorient	Foucher-d'Aubigny ✲.
Nantes ...	De Rémond du Chélas (F. M. A.) ✲
Toulon.....	Garreau ✲
Nantes.....	Morsau ✲
Admin. cent.	L[illegible] (O ✲)
La Rochelle.	De Saint-Martin (E.) ✲
Cherbourg..	Schmitt (G. A. ✲
Admin. cent.	Mancel (O ✲), chef du bureau des équipages de la flotte et de la justice maritime.
Rochefort ..	Jaboulin.
Tres ...	Turiault ✲.
Mar[illegible] ...	Lefer de la Motte ✲.
Toulon.	Giraud ✲.
Lor[illegible]	Griffon du Bellay ✲.
[illegible]	Gosselin ✲
Brest ...	Chevefy ✲.
Quimper ...	Rossel ✲
Bayonne....	Morin ✲.
Rochefort...	Tayeau ✲.
T[illegible] ...	Andre ✲.
Toulon.....	Long ✲.
Cherbourg .	Binel ✲.
Rochefort..	Langevin ✲.
Lorient.....	Agarrat ✲
Toulon.....	Roubaud (E. E.) ✲.
Honfleur....	Catalan ✲
Marseille ..	Imbert (P. L.) ✲
Cherbourg..	Mondot ✲.
St-Nazaire .	Joyant de Couesnongle ✲.
Cherbourg..	Thiébot ✲.
Sables-d'Ol.	Fisquet ✲
Lorient	Menouvrier de Fresnes ✲
C[illegible] ...	D[illegible] ✲.
Cette.....	Saurin ✲.
Saint-Brieuc	Charpentier ✲.

Sous-commissaires. MM.

Cherbourg..	*Rondeau ✲.	
Dunkerque .	*Honoré ✲.	
Alger.. . .	*André (J. B. H. V.) ✲.	
Dun[illegible]	*Vincent des Marets ✲	
Cancale	*Le Couppé ✲	
Cherbourg	*[illegible] ✲	
Toulon ...	*Fossenqui ✲	
Nantes	*Delalande ✲.	
Lodon	*Jochaud - Du - [illegible] ✲	
Toulon.....	*De Gaffori ✲.	
Admin. cent.	*Tiengou des Royeries ✲.	
Alger . . .	*Truffaut ✲.	
[illegible]	*Perrau ✲	
Brest	*[illegible] ✲	
[illegible]	*Prétot (E. T.)	
Oran	*Dumolin ✲.	
[illegible]	*[illegible] ✲	
Rochefort..	*M[illegible] ✲.	
Cherbourg..	*Avoine ✲	
Rochefort	*[illegible] ✲	
Brest	*[illegible] ✲	
Bersa[illegible]	*[illegible] ✲	
St-[illegible]	*[illegible] ✲.	
Rochefort .	*Faubladier ✲.	
Dax.....	*Guilemé - Brulon.	
Marans.....	*Sergent ✲.	
Hyères.....	*Perrenot ✲.	
Toulon.....	*Barnouin ✲.	
La Ciotat...	*Se[illegible] ✲.	
Saintes....	*[illegible]	
Toulon.....	*Fournier (H. V.) ✲	
Toulon...	*Fioupou ✲	
Brest....	*Auger ✲.	
Lorient	*Lepat-Duplessis ✲.	
Toulon.. .	*Lavid ✲.	
Toulon..	*Michel ✲.	
Brest	*Perlé ✲.	
Normoutier	*Toutain.	
Royan ..	*Faloy ✲	
To[illegible]	*Gavoty ✲	
[illegible]	*Ma[illegible] ✲	
Age[illegible]	*Tapie ✲	
Ile-d'Oléron.	*Rouv[illegible]	
To[illegible]	*[illegible] ✲	
Toulon	*[illegible] ✲	
Toulon..	*[illegible]	
Brest ...	*[illegible] ✲.	
Brest ...	*Tr[illegible] ✲.	
Arcay	*[illegible] ✲	
Cherbourg	*[illegible] ✲.	
Pors ...	*D[illegible] de Lapérouse ✲	
Brest.....	*Kerebel.	
Nantes....	*[illegible] ✲.	
St-Val.-sur-S	*Monnier ✲.	
Rochefort..	*Gorron.	
Toulon.....	*De Carové ✲	
Rochefort...	*Garaud.	
Toulon ...	*Fourn[illegible] B. C. L.). ✲.	
Rochefort ..	*[illegible]	
Brest.....	*Hollard ✲.	
Douarnenez.	*Dary ✲.	
La Teste....	*Huas ✲	
Brest.....	*Travers ✲.	
Cherbourg..	Faivre ✲.	
Le Hâvre...	Sponza ✲.	
Cherbourg..	*Joyau.	
Lorient.....	*Lequyer ✲	
St Val-[illegible]	Cx[illegible] ✲.	
Pors ...	*F[illegible] ✲	
Admin. cent.	*S[illegible] ✲.	
Rochefort .	*Pel[illegible]	
T[illegible] ...	*Pumpernoel ✲	
Lorient.....	*Bigrel.	
[illegible]	*D[illegible]	
P.-Vendres .	*Imbert.	
Concarneau	*Alix.	
Paris.....	*Petit (E.) ✲.	
Libourne...	Alefsen de Boisredon.	
Lor'ent.....	Le Beau ✲.	
Toulon.....	Berny	
Rochefort...	Cloquette.	
Narbonne ..	Barthélemy ✲.	
Dieppe.....	Euvrard ✲.	

Lorient.....	Tourangon	Ajaccio.....	Campiglia.	Rochefort.	Nègre.
Brest.....	Roussel ✲	Rochefort.	Avezou.	Marseille..	Grasset.
Toulon.....	Bergis.	Trouville...	Fontaine.	Menton.....	Barra.
St-Pierre-M...	Bonnin.	Brest.....	Mével.	Cherbourg..	d'Haranguier de Quincerot ✲.
Lorient.....	Fournier(A.E.).	Brest.....	Deschard ✲.		
Lorient.....	Le Grix ✲.	Courseulles.	Convents ✲.	Iles d'Yeu..	De Grand-Jean-Fouchy
St-Servan..	Hanès ✲.	Lorient.....	La Guerre.		
St-Tropez..	Blond.	Brest.....	Noury.	Dunkerque.	Canale ✲.
Admin. cent.	LeBeau(A.P.A.) ✲ ✲	Toulon.....	Rossi.	Cherbourg..	Bayle
Le Croisic..	Fyot ✲	Lorient.....	Lavaud ✲	Lannion...	Dutombes.
Le Conquet..	Le Guay.	Brest.....	Lamont	Brest.....	Pradier
Brest.....	Bluard ✲	Nice.....	Dalmas ✲.	Cherbourg..	Cousin de Grandpont
La Hougue.	Petit(M. C. I.)	Brest.....	Lasserre		
Pamboeuf..	Rongier.	Lorient.....	Chevalier J. M.	Rochefort..	Lacaze
Lorient.....	Saint-Marc.	Toulon.....	Binos de Pombarat	Cherbourg..	Marie
Treport.....	Malmanche.	Lorient.....	Duguey (J. F. M.) ✲.	Brest.....	Pinson (A. F.) ✲
Croisic.....	Puysségur ✲.	Belle-Ile ...	Lemerle ✲.	Saint-Gilles.	Lorans ✲
Lorient.....	Girard ✲.	Marennes...	Barrère.	Lorient....	Gestin ✲.
Admin. cent.	Cayol.	Rochefort..	Aze.	Cherbourg..	Rossel
Rochefort...	Escande ✲.	Cannes.....	Roques ✲.	Rochefort..	Merande.
Rochefort...	Alquier ✲.	Cherbourg..	Le Brissoys-Surmont (dét. à Paris).	Toulon.....	Aud
Brest.....	Enrici-Bajon.			Blaye.....	Marchal
Blaye.....	Buffy.	Cherbourg..	Edet	Non activité	
Lorient.....	Guyot.	Isigny.....	Chalette ✲	Guérin ✲	
Cherbourg..	Mainot.				
Ile-de-Ré...	Bouju.				

SERVICE DES COLONIES.

(CADRE D'ACTIVITÉ)

Commissaires généraux de 2e classe. MM.

Jore (O✲), inspecteur en chef colonial.
Trillard (O✲), *idem.*
Cuinier (O✲), *idem.*
Girard (O✲), *idem.*
Laborde (O✲), ordonnateur à la Réunion.

(Le nom des sous commissaires de 1re classe est précédé de l'astérisque *.)

Commissaires. MM.

Martinique..	Gilbert-Pierre (O✲), ordonn.
Martinique	Mazé (O✲), ordonnateur.
Guyane	Trédos (O✲), contrôleur.
Inde	Michaux ✲, commandant.
Inde	Dumesnu ✲, ordonnateur.
Paris.....	Aubry-Lecomte (O✲), *h. cad.*
Nouv.-Calédonie	Devally ✲.
Mayotte	Poutre de la Toulonbre (O✲), command. supér., *hors cad.*
St Pierre-M.	Joubert (O✲), *hors cadre.*
Inde.....	Romieux ✲, *hors cadres.*
Sénégal	Bontemps ✲, ordonnateur.
Paris.....	Nesty ✲, attaché à l'inspection mobile.
Cochinchine	Lacouture ✲, chef du service administratif
Guadeloupe.	Deville de Périère ✲, *hors c.*
Paris.....	Le Clos ✲, attaché à l'inspection mobile
Cochinchine	D'Heureux ✲.

Commissaires adjoints MM.

Martinique..	Boyer (P. E. L.) ✲.
Nossi-Bé	Fontaine ✲, *hors cadre.*
Sénégal.....	Gaudinot ✲
Paris.....	Delasmes ✲.
La Réunion.	Martin ✲
Taïti.....	Foucher ✲.
La Réunion	Roland ✲.
Martinique..	Rougon ✲.
Brest.....	Le Guay ✲, ordonnateur.
Nouv.-Calédonie	Chanion ✲.
Guyane.....	De Chicourt (Richard) ✲.
Inde.....	Lisotaud ✲, *hors cadre.*
Paris.....	Morau ✲, contrôl. colonial.
Mayotte....	Léchelle ✲, ordonnateur
Cochinchine	De Gaulande ✲
Cochinchine	De Moutjon ✲, *hors cadre.*
Guadeloupe.	Feutray (A. P.) ✲.
St-Pierre-M.	Dufresnil ✲.
Cochinchine	Irasque ✲.
Cochinchine	Dupeyrat ✲.
St-Pierre-M.	Michaux, *hors cadre*
Guadeloupe	Chesnon de Champmorin du Jarosseye.
Nouv.-Calédonie	Huc ✲
Guyane.....	Pénet ✲, *hors cadre.*

Sous-commissaires. MM.

Cochinchine*Reisser (H. L. N.).
Inde.....*Flouret ✲.
Cochinchine*Berteau.
Sénégal....*Carpot.
Cochinchine*Gilbert Desvallons ✲.
Martinique..*Déprogo, *hors cadre.*
Guadeloupe.*Cariot ✲.
Cochinchine*Ferriez.
Guadeloupe *Cheret.
Paris.....*Goby ✲, *hors cadre.*
Sénégal.....*Sergent ✲.
Sénégal....*Dupuy ✲.
Miquelon...*Littayé ✲.
Sainte-Marie*Vassal, *hors cadre.*
Taïti.....*Labarbe.
Martinique..*Grilhault des Fontaines.
Guadeloupe*Borrefoy.
Inde.....*Lidin.
Sénégal.....*De Marguerie de Montfort.
Mayotte....*Lefevre-Dubua, contrôleur.
St-P. Miquel*Tranchevent.
La Réunion.*Lucas.
Cochinchine*Bayet.
Nouv.-Caléd.*Armand.
Guyane....*Le Maitre.
Nouv.-Caléd.*Maissin.
Sénégal..... Emler.
Martinique.. Sasias.
Guadeloupe. Champy ✲.
Nouv.-Caléd. Hervé ✲.
Cochinchine Marie.
La Réunion. Estourneau de Tersannes.
Cochinchine Feraud.
Martinique.. Sainte-Luce, *hors cadre.*
Martinique.. Massy.
Nouv.-Caléd. Masson
Martinique.. Charvein.
Nouv.-Caléd. Barlet.
Guadeloupe. Colardeau, *hors cadre.*
Nouv.-Caléd. Journet.
Cochinchine Fargere
Nouv.-Caléd. Gaveau.
Sainte-Marie Maurice, ordonnateur.
Nouv.-Caléd. Larrouy.
Guadeloupe. Coquille.
Nouv.-Caléd. Lestang.
Guyane.... Hubert.
Cochinchine Gabrié.
La Réunion. Lamendour.
Guyane.... Dufourg.
Cochinchine Chatelain.
Sénégal.... Royer.
Guyane.... Pierret.
Inde..... De Losse, Deydier
La Réunion. Décugis.
Guadeloupe. De Kersaint-Gilly.
Guyane.... Treuille.
Guyane.... Martin.
Martinique.. Dutouquet.
Nouv.-Caléd. Labarb.
Nouv.-Caléd. Lefol
La Réunion. Dumesgnil d'Engente.
Martinique. Allanic.
Guadeloupe. Desmazes.
Guyane.... Bourdillon.
Cochinchine Guyomar.
Cochinchine Delafon
Cochinchine Bruère.
Inde..... Chaffard-Luçon, *hors cadre*
Cochinchine Gibert.
Sénégal.... Carbonnet.
Inde..... Richard.

CORPS DE L'INSPECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MARINE.

(Le nom des membres du corps de l'inspection de 1re classe est précédé de l'astérisque *)

Inspecteurs en chef. MM.

Rochefort . *Jure (O✲).
Paris. . . . *Vermot (O✲), *chargé du contrôle central.*
Lorient. . . Gourdin (O✲).
Brest. . . . Babron (O✲).
Toulon. . . Cartier (O✲).
Cherbourg. N.....

Inspecteurs. MM.

Brest..... Gleizes de Fourcroy (O✲).
Rochefort... Breton (O✲).
Cherbourg.. Bouchet O✲.
Toulon..... Malcor (O✲).
Paris..... Le Prédour (O✲).
Cherbourg.. Le Comte (O✲)
Rochefort.. Roux (O✲).
Brest..... Bonifacio ✲.
Cherbourg.. Reynaud ✲.
Lorient.... De la Chapelle ✲
Paris..... Porter (O✲).
Lorient..... De Waresquiel ✲.
Toulon.. Hurart ✲.

Inspecteurs adjoints. MM.

Cherbourg..	Douville ✲.	Toulon.....	Durand ✲.	Paris	Hamon ✲.
Toulon.....	Legrix ✲.	Lorient.....	Montaut ✲.	Paris.....	Gestin ✲.
Brest.....	Jardin ✲.	Brest.....	Bénard *dit* Fleury ✲.	Cherbourg..	Schmitt ✲.
Guerigny...	Le Cardinal ✲			Lorient.....	Bideau ✲.
Toulon.....	Poittevin ✲	Rochefort..	Arlet ✲.	Indret	Espeut ✲.

SERVICE DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.

(L'astérisque* distingue les agents de 1re classe.)

Agents administratifs principaux. MM.

La Chauss..	Martin (L.) ✲.	Cherbourg .	Prévost ✲.	Rochefort..	Tanguy (A. J.M)
Toulon.....	Cauvin ✲.	Brest.....	Chapelle.	Lorient.....	N....
Indret.....	Barthe ✲.				

Agents administratifs. MM.

Lorient....	*Cornier.	Indret.....	*Buer ✲.	Brest.....	Guillarmou.
Nevers....	*Brunier	Indret.....	*Perrot	Paris.....	Lecocq-Jn
Brest.....	*Bodevin.	LaChaussade	*Barbier.	Lorient.....	Pichon.
Lorient....	*Léger.	Brest.....	*Labbé.	Brest.....	Le Miguon (L.P)
Rochefort..	*Bureau.	Cherbourg..	Prouzat ✲.	Toulon.....	Leray
Rochefort..	*Mariel	Toulon.....	Sabas	Cherbourg .	Le Sénéchal
Rochefort..	*Fermond.	Toulon.....	Beaugé.		
Admin. cent.	*Demons.	Toulon.....	Corbier.		
Cherbourg..	*Dauplace Delange.	Rochefort..	Malterre.	*Non activité.*	
		Toulon.....	Gibert.	Barnel (Henri) infirmités temporaires, 4 octobre 1872	
Brest.....	*Bernard.	Rochefort...	Gillet.		
Brest.....	*Lesnard.	Lorient....	Meignen.		

COMPTABLES DES MATIÈRES.

Agents comptables principaux. MM.

Lorient.....	Blarez ✲.	Cherbourg .	Got.
Toulon.....	Guyard ✲.	Rochefort...	Cognet
Brest.....	Le Pord ✲.		

Agents comptables. MM.

Rochefort...	Bitteau.	Lorient.....	Landry.	Alger	Fabrègue.
Brest.....	Reveillère.	Cherbourg .	Jourdan.	Paris.....	Cardonne.
Cherbourg..	Gosselin ✲.	Rochefort...	Daurandber.	Cherbourg..	Daniel.
Brest.....	Bonneau.	Cherbourg .	Chardine.	Rochefort...	Grasset.
Lorient.....	Guéguen.	Toulon.....	Galley	Le Hâvre...	Rhein.
Toulon.....	Perrony.	Toulon.....	Blancard.	Rochefort..	Aube.
Lorient....	Drillon	Nantes.....	Gérard Ed.	Rochefort..	Le Gric.
Cherbourg..	Cauvin.	Indret.....	Guezennec.	Cherbourg .	Lepelley
Brest.....	Muriel.	Toulon.....	Brun	Brest.....	Kerimel de Kerveno.
Brest.....	Pradère-Niquet	Toulon.....	Renoux.		
Toulon....	Mariel	Rochefort...	Guerry	Toulon....	André
Bordeaux...	Besson.	Lorient.....	Kergrohen.	Rochefort...	Lesueur - Florent
Toulon.....	Flott	Lorient.....	Vial		
Brest.....	Gouzien.	LaChaussade	Moisy.	Marseille...	Couturier.
Paris.....	Ruizand ✲.	*Hors cadre.*	Masson.	Nevers.....	N.....
Lorient....	Gédon.				

SERVICE DES SUBSISTANCES.

Chefs de manutention principaux. MM.

Cherbourg..	Le Sens ✲.	Rochefort...	Lefèvre ✲.

Chefs de manutention. MM.

Nantes.....	Fouton.	Brest.....	Lefèvre (J. C.) ✲.	Lorient.....	Lidin.
Toulon.....	Tapie.			Toulon.....	Fourest.

CORPS DE SANTÉ DE LA MARINE.

Inspecteur général (président du conseil supérieur de santé). M. Roux (J., (C✲).

Directeurs du service de santé MM

Brest..... Rochard (J. E.) (C✲), D.
Toulon..... Arlaud (F. J. C.) (O✲), D.
Rochefort... Jossic (H. A. J.) (O✲), D.

Inspecteurs adjoints. MM.

Paris..... Vincent (P. A. C✲), D. membre du conseil supérieur de santé, service pharmaceutique,
Paris..... Wolfart (C. C✲), D., *idem* (service médical).

Médecins en chef. MM.

Toulon..... Barradier (O✲), D.
Toulon..... Beau (O✲), D.
..... Marroin (O✲), D., *hors cadre.*
Rochefort..... Drouet (O✲), D.
Martinique.. Rion-Kerangal (O✲), D
Cherbourg.. Gourrier (O✲), D., président du conseil de santé.
Cherbourg.. Richaud (O✲), D.
La Réunion. Barrat (O✲), D
Cochinchine Lalluyeaux d'Ormay (O✲), D.
Indo..... Mazet (O✲), D
Paris..... Le roy de Méricourt (O✲), D., directeur de la rédaction des arch. de médecine navale
Rochefort.. Maisonneuve (O✲), D.
Lorient..... Mauger (O✲), D
Brest..... Gaston Bull (O✲), D
Brest..... Guiberteau (F. O✲), D.
Nouvelle.... Proust (J. F. A. (O✲), D.
Réunion.... Cothonendy (E. J. B. F. (O✲), D.
Sénégal.... Bérenger-Féraud (L. J. B.) ✲, D
Guadeloupe. Pichaud (O✲), D
Guyane.... Gourrier (F. A.) (O✲), D.

Pharmaciens en chef. MM.

Rochefort... Roux (E. A. B.) (O✲), D.
Toulon..... Fontaine (O✲), P.
Rochefort... Jouvin (O✲), P.
Brest..... Hétet (O✲), P.
Toulon..... Delavaud (O✲), P.

Médecins et chirurgiens professeurs. MM.

Toulon..... Olivier (✲), D
Rochefort.. Dupouy (✲), D
Brest..... Lavergne (O✲), D.
Toulon..... Barthélemy (O✲), D.
Rochefort... Barthélemy Benoît (O✲), D.
Brest..... Crès ✲
Toulon..... Cunéo ✲, D.
Toulon..... Merlin ✲, D.
Rochefort.. Léon ✲, D.
Rochefort.. Mahé (O✲), D.
Brest..... Auffret (C. J. E.), D
Rochefort.. Thomas (E. F.) ✲, D.

Pharmaciens-professeurs. MM.

Rochefort... Peyremol ✲, P.
Brest..... Carpentin ✲, P.
Toulon..... Heraud ✲, D
Brest..... Coutance ✲, P.

Médecins principaux. MM.

Toulon..... Japhet (O✲), D.
Brest..... Gaigneron-la Guillotière (O✲)
Rochefort.. Lacroix ✲, D.
Rochefort.. Rutaud (O✲), D.
Guadeloupe Griffon du Bellay (O✲), D.
Brest..... Bourel-Roncière (O✲), D.
Brest..... Lucas (F. D. D. M.) (O✲).
Martinique. Langelier-Bellevue (O✲), D.
Toulon..... Lantoin (O✲), D
Cherbourg. Dugé de Bernonville (O✲), D.
Sénégal.... Rollard ✲
Toulon..... Corlet (O✲), D.
St Pierre et Miquelon Pommier ✲, D.
Brest..... Lucas (M. F. L.) ✲, D.
Cherbourg. Girard la Barcerie (O✲), D.
Brest..... Brion ✲, D.
Brest..... Castel ✲.
N.-Calédonie. Girard ✲, D
Réunion... Bourgault ✲, D.
Brest..... Fournier ✲, D.
Brest..... Robert ✲, D.
Toulon..... Azam ✲, D
Brest..... Lechesne ✲ D
Brest..... Jouas (F. F.) ✲, D
Guyane.... Senez (M. V. ✲, D.
Sénégal.... Bourgarel (C. A. A.) (O✲), D.
Cochinchine Vallery (A. C. A.) ✲, D.

Toulon..... Auvray (A. [illegible] ✲
Taïti..... Caurant (E. [illegible], ✲, O
Toulon..... Bonnet (C. G. [illegible] O✲, D
Brest..... Noury (M. J.) ✲, [illegible]
Toulon..... Romain (E. G.) ✲ D
Brest..... Lalfour (J. J. M. V.) ✲.
Toulon..... Autric (M.) (O✲), D
Brest..... Martinbs (M., ✲, D.

En non-activité.

..... Clouet ✲, (infir temp.).
..... Juvénal (O✲), D., *idem.*

Pharmaciens principaux. MM.

Lorient..... Le Moine ✲, P.
Cherbourg.. Vincent ✲, P.

Médecins de 1re classe. MM.

Toulon..... Ca[illegible]on ✲
..... Foulet ✲, D., *hors cadre.*
Martinique.. Salis (O✲), D.
Toulon..... Comte ✲, D
Toulon..... Orabona ✲, D.
Brest..... Lubarq[illegible]s ✲
Brest..... Gestin (R. T. C.) ✲.
Toulon..... Tar[illegible] ✲
Brest..... Moisson ✲, D.
..... Savatier ✲, D., *hors cadre.*
N-Calédonie.. Cédout (O✲), D.
Toulon..... Fabre, ✲, D.
..... Bonte ✲, D., *hors cadre.*
Brest..... Foucaut, D., *hors cadre*
..... Touchard ✲, D., *hors cadre*
Lorient..... Jacolot (O✲), D., *hors cadre.*
Rochefort... Manès ✲.
Brest..... Guillemart ✲, D
Toulon..... Delmas ✲.
Toulon..... Au[illegible]or [illegible] ✲
..... Chastang ✲, D., *hors cadre.*
Martinique.. Thaly ✲, D.
Toulon..... Madon ✲
Paris..... Rey ✲, D., secrét. du cons. supérieur de santé.
Brest..... Maréchal ✲, D
Brest..... Nicky ✲, D
Brest..... Méry ✲.
Toulon..... Brassac ✲, D.
Toulon..... Decugis ✲, D.
Guadeloupe. Carpentin ✲.
Rochefort... Poitou-Duplessy ✲, D.
Rochefort... Delpeuch ✲, D.
Brest..... Bienvenue ✲.
..... Cosquer (O✲), *hors cadre.*
Brest..... Cerf Mayer ✲, D
Brest..... Foret ✲, D.
Toulon..... Normand ✲, D.
Toulon..... Monin (O✲).
Toulon..... Coste ✲, D.
Toulon..... Forné, D.
Toulon..... Laugier ✲, D.
Lorient..... Bonnescuelle de Lespinois ✲.
Toulon..... Santelli ✲.
Toulon..... Erdinger ✲
Rochefort... Leconte ✲, D.
Rochefort... Roux, D.
Brest..... Pavot ✲.
Brest..... [illegible]
Toulon..... Castillon ✲
Toulon..... Doué ✲.
..... Guergnit ✲, D., *hors cadre.*
..... Amanic ✲, *hors cadre.*
Lorient..... [illegible]
Cherbourg.. Princeau ✲.
..... Le B[illegible]rzic D, *hors cadre.*
Brest..... [illegible]at ✲, D.
Brest..... [illegible] ✲
Brest..... Leconiat ✲
Brest..... Desgranges.
Rochefort... Voilon ✲
Rochefort... De Fornel ✲.
Toulon..... Thomas ✲, D.
Toulon..... Aubin ✲.
Toulon..... Miche.
La Réunion. Bassignot ✲, D.
Toulon..... Geoffroy ✲.
N.-Calédonie.. Merlaux *dit* Ponty, D.
Brest..... Jobard ✲.
Guadeloupe. R[illegible] ✲ D
Toulon..... Jobet [illegible]
Brest..... Deschiens.
Brest..... Baquié (O✲), D.
Brest..... Palasne Champeaux ✲.
Toulon..... Per[illegible] ✲
Sénégal..... Roubaud ✲.
Rochefort... [illegible]rru ✲
..... De Saint-Julien, D., *hors cad.*
Brest..... Perlié ✲.
Rochefort... Piesvaux.
Brest..... Pougny ✲
Cherbourg.. Gaultier de Laferrière ✲.
Toulon..... Aude ✲, D.
Guadeloupe. Audouit, D.
Toulon..... Beaussier.
Brest..... Ely ✲
Toulon..... Delmas ✲
La Réunion. Cassien, D.
Mayotte..... Giraud.
Toulon..... Seroz ✲, D.
Brest..... Le Grand.
Toulon..... Quétand, D.
Toulon..... Reynaud ✲.
Rochefort... Larbigue ✲.
Toulon..... Layet.
Brest..... Dudon, D.
Brest..... Cheval
Brest..... Friocourt, D.
Cherbourg.. Mathis ✲.
Rochefort... Dupont, D.
Brest..... Léonard *dit* Champagne, D.
Brest..... Jehanne
Toulon..... Barnier.
Rochefort... Lefebvre, D.
Toulon..... Ercole ✲.
Toulon..... Valletenu de Mouillac.
Cherbourg.. Chauvin
Rochefort... Gailhard ✲
Brest..... B[illegible]rthelemy ✲
Toulon..... Gardelle
Brest..... [illegible] ✲
Toulon..... [illegible]ers ✲.
Brest..... Manson
Toulon..... T[illegible]rrel
Guyane..... Dubergé.
Cochinchine. Voyé

Guyane..... Granger.
Sénegal..... Borius (A. E.), D., ✲.
Toulon..... Geoffroy (L. M.).
Brest..... Vincent (L. A.), D.
Toulon..... Jean (O✲), D.
Toulon..... Marnata.
Brest..... Clavier ✲.
Toulon..... Garnier ✲.
Toulon..... Jubelin, D.
Brest..... Lemoyne ✲.
Toulon..... Guès, D.
Toulon..... Rouvier, D.
Toulon..... Illy ✲,
Brest..... Bonnafy, D.
Rochefort..... Cornibert.
Brest..... Rochas.
Brest..... Méry ✲.
Brest..... Bouvier D.
Brest..... Roussel.
Sénegal..... Trouvé.
Sénégal..... Audry.
Cochinchine. Lequerré.
Cochinchine. Danguy des Déserts.
Nossi-Bé..... Aurillac ✲, D.
Cochinchine. Ardouin.
Brest..... Rochefort (E. G. M.), D.
Brest..... Loupy (P. P.) ✲, D.
Lorient..... Martin (J. L. V.) ✲.
Rochefort... Dhoste (G. M. E.), D.
..... Martin Dupont (F. D.), *hors cadre*.
Guyane..... Alavoine (J. J.) ✲, D.
Guyane..... Gandaubert (E.) ✲, D.
Cochinchine. Chassaniol (C. A.), D.
Cochinchine Turquet (E. A. M.)
Cochinchine Boulain (C. M.), D.

Officiers de santé en non-activité.

..... Gayme ✲, D (infirm. temp.).
..... Huard ✲, D., *idem*.
..... Delassalle ✲, *idem*.
..... Guy ✲, D., *idem*.
..... Nicolas (A. C. A. M.) (O✲), D.

Pharmaciens de 1re classe. MM.

Brest..... Autret ✲.
Rochefort... De Nozeille ✲, P.
Toulon..... Ségard ✲.
Brest..... Chaze, P.
Toulon..... Sambuc ✲, D.
Brest..... Morio ✲.
Guyane..... Roux ✲.
N.-Caléd.... Malespine ✲.
Cherbourg.. Cavalier ✲.
Réunion.... Delteil.
Toulon..... Doué.
Guadeloupe. Bavay, P.
Rochefort... Degorce
Sénégal..... Simon.
Martinique. Richard.
Inde..... Trouette.
Cochinchine Egasse.

Non-activité.

..... Garnault ✲ (infirm. temp.).

SERVICE DE LA JUSTICE MARITIME.

TRIBUNAUX MARITIMES PERMANENTS. MM.

1er arr., à Cherbourg	1er trib.	De Mornard ✲, lieut. de vais. en rés. fixe, *commis.-rapport.*
		Frouin ✲, capit. d'infanterie de marine en retraite, *greffier.*
	2e trib.	Luce ✲, capit. de frég., *commissaire-rapporteur.*
		Jourdain, commis des directions, *greffier.*
2e arr., à Brest.	1er trib.	Segondat ✲, *commissaire-rapporteur.*
		Lescop ✲, *greffier.*
	2e trib.	Bouyer (O✲), capitaine de frégate, *commissaire-rapporteur.*
		Le Bec, sergent major aux équipages de la flotte, *greffier.*
3e arr., à Lorient.	1er trib.	Lecoq ✲, sous-comm. en retr., *commissaire-rapporteur.*
		Dubois ✲, capitaine d'armes en retraite, *greffier.*
	2e trib.	Clément ✲, capitaine de frégate, *commissaire-rapporteur*
		Beaupoil, commis du commissariat, *greffier.*
4e arr., à Rochefort.	1er trib.	Brung ✲, *commissaire-rapporteur.*
		Gaudeaux ✲, *greffier*
	2e trib.	Jo neau (O✲), capit. de frég., *commissaire-rapporteur.*
		Fradet, commis des constructions navales, *greffier.*
5e arr., à Toulon.	1er trib.	Mainot ✲, *commissaire-rapporteur.*
		Pascal ✲, *greffier.*
	2e trib.	Lespès (O✲), capit. de frégate, *commissaire-rapporteur.*
		Coussy, commis du commissariat, *greffier.*

DEUX TRIBUNAUX DE RÉVISION MM.

1er à Brest, pour les 1er, 2e et 3e arr.	Choux (O✻), capitaine de frégate en retraite, *commissaire*. Le Cospelher ✻, commis du commissariat en retraite, *greffier*.
2e à Toulon, pour les 4e et 5e arr.	Orban (O✻), capitaine de frégate en retraite, *commissaire*. Rimbaud ✻, commis du commissariat en retraite, *greffier*.

CONSEILS DE GUERRE PERMANENTS. MM.

1er arr., à Cherbourg.	1er cons.	Marteville ✻, capitaine de frégate, *commissaire*. Villemot ✻, lieutenant de vaisseau, *rapporteur*. Trovel ✻, magasinier en retraite, *greffier*.
	2e cons.	Bonnet (O✻), chef de bat. d'inf. de marine, *commissaire*. Arot ✻, capitaine d'infanterie de marine, *rapporteur*. Bonnet ✻, capitaine d'armes en retraite, *greffier*.
2e arr., à Brest	1er cons.	Prost (O✻), capitaine de frégate, *commissaire*. Alary ✻, lieuten. de vaisseau en résidence fixe, *rapporteur*. Marchant ✻, capit. d'infant. de marine en retraite, *greffier*.
	2e cons.	[illegible] *commissaire*. [illegible] ✻ [illegible] en retraite, *rapporteur*. Thépot ✻, lieutenant de vaisseau en retraite, *greffier*.
3e arr., à Lorient.	1er cons.	Bouchant ✻, capitaine de frégate, *commissaire*. Coutant ✻, lieut. de vaisseau en résidence fixe, *rapporteur*. [illegible] *greffier*.
	2e cons.	magasinier ✻, capitaine de frégate, *commissaire*. [illegible] ✻, lieutenant de vaisseau, *rapporteur*. Granlvoinnet, commis du commissariat en retraite, *greffier*.
4e arr., à Rochefort.	1er cons.	Pelletreau (O✻), capit. de frégate en retraite, *commissaire*. Dubarry ✻, lieutenant de vaisseau en retraite, *rapporteur*. Lobre ✻, capitaine d'armes en retraite, *greffier*.
	2e cons.	Étienne (O✻), major d'infant. de marine en retraite, *commissaire*. Pouvreau ✻, capitaine d'infanterie de marine, *rapporteur*. Canroy, commis des directions, *greffier*.
5e arr., à Toulon.	1er cons.	Serrus (O✻), capitaine de frégate, *commissaire*. Duval ✻, lieuten. de vaisseau en résidence fixe, *rapporteur*. Blanc, magasinier en retraite, *greffier*.
	2e cons.	Boyer-Ressès ✻, capitaine de frégate, *commissaire*. Royer, capit. d'inf. de marine, *rapporteur*. Deschamps ✻, capit. d'inf. de marine en retraite, *greffier*.

DEUX CONSEILS DE RÉVISION

1er à Brest, pour les 1er, 2e et 3e arr.	Choux (O✻), capitaine de frégate en retraite, *commissaire*. Le Cospellier ✻, commis de commissariat en retr., *greffier*.
2e à Toulon, pour les 4e et 5e arr.	Orban (O✻), capitaine de frégate en retr., *commissaire*. Rimbaud ✻, commis du commissariat en retraite, *greffier*.

AUMÔNERIE DE LA MARINE

M. l'abbé Trégaro (O✻), *aumônier en chef de la marine.*

Aumôniers supérieurs. MM. les abbés

Mélairie (O✻).	A terre	Cazaneuve ✻ .	Cochinchine.
Le Férec (O✻).	A la mer.	De Séré ✻ . .	A terre

Aumôniers de 1re classe. MM. les abbés

Lucas (O✻)...	A la mer.	Laporte ✻....	Toulon.	Goinde ✻	A la mer.
Robert ✻.....	*Idem.*	Martin ✻	Cherbourg.	Marzin ✻.....	*Idem.*
Nicolas (O✻)..	Toulon.	Fournier ✻...	A la mer.	Goudot ✻	A terre.
Carnas ✻ ...	Cherbourg.	Rabour ✻...	Brest	Hamas ✻	A la mer
Barrière ✻ ..	Toulon.	Colober	A la mer	Sarreux ✻ .	*Idem*
Gros ✻	A la mer	Dalu-Bordieries ✻ . ..	Rochefort.	Rouché ✻	Paris
Lichou ✻	Brest			Baron ✻	A la mer

Froideval ✻.. A terre.
Renouard ✻.. Rochefort.
Soulan ✻.... Rochefort.
Levesque ✻.. Cochinchine

Aumôniers de 2e classe. MM. les abbés

Jaurard ✻, *h. c.* Brésil.
Grisolle ✻ ... Toulon.
Roumeyne . A la mer.
Baudrin ... *Idem.*
Caillet .. *Idem.*
Le Boulch .... Lorient.
Paul ..... A la mer.
Tenaille ..... *Idem.*
Moisan ..... *Idem.*
Milleur ..... Brest.
Le Saout ✻... A la mer.
Quillivic ... *Idem.*
Jézéquel .. Brest.
Neel .... Cherbourg.
Cleret..... A la mer.
Corre ..... *Idem.*
Gibert,..... *Idem.*
Bontemps .. A terre
Leroux..... Lorient.
Oury..... Cochinchine
Le Bourhis.... Brest.
Michel ..... Cochinchine
Biorm,..... A la mer.
Gaillard..... Lorient.
Keroch..... A la mer.
Cormerais .... Indret

EXAMINATEUR ET PROFESSEURS DE L'ÉCOLE NAVALE.

***Examinateur*, M. Caillet (O✻).**

Professeurs. MM.

1re classe.
- Saint-Germain ✻ (*dessin*).
- De Frese-Jouannet-Sein ✻ (*littérature*)
- Garnault (*sciences*)
- Macléod (*anglais*).
- Liguier (*sciences*).
- Doneaud du Plan (*littérature*).

2e classe.
- Crévost (*astronomie*).
- Mas Saint-Guiral (*sciences*).

3e classe.
- Mage (*anglais*)
- Ponroy (*dessin*).

ÉCOLES DE DESSIN DE LA MARINE, A BREST ET A TOULON. MM.

Mage, professeur de 2e classe, à Brest. | Cauvin, professeur de 2e classe, à Toulon.

EXAMINATEURS ET PROFESSEURS DES ÉCOLES D'HYDROGRAPHIE.

***Examinateurs.* — MM. Dubois ✻, Ledieu ✻, à Paris.**

Professeurs des écoles d'hydrographie.

Professeurs de 1re classe. MM.

Bordeaux... Le Vessel ✻.
Saint-Malo.. Leclech ✻.
Brest ... .. Boitard ✻
Marseille .. Hue (O✻).
Blaye ..... Sasias ✻.
Cherbourg.. Bonnec ✻.
École navale Garnault.
Nantes..... Boyer ✻.
École navale Ligmer
Dunkerque . Terquem ✻.
Toulon..... Le François de Grainville ✻.

Professeurs de 2e classe. MM.

Le Hâvre... Darras ✻.
Narbonne .. Benoit
Morlaix .... Fournier
Rochefort . Simon
Ecole navale Mas Saint Guiral.
St-Valery-s-S Lefebvre.
Paimpol.... Petit.
Saint-Brieuc. Bellanger.
Lorient .... Fournier.
École navale Crévost.

Professeurs de 3e classe. MM.

St-Nazaire .. Joube.
Dieppe..... Vattier.
Le Croisic.. Le Sauce.
Granville ... Audic.
Agde ..... Romieu.
Nice ..... Fasci.
Vannes .... Prampain.
Sables-d'Ol.. N...
Caen..... Millet.
La Rochelle. Nolleau.
Saint-Tropez Le Houchu.
Bayonne ... Croc.
Fécamp .... Giquel.
Antibes .... Desmaretz.
Bastia..... Huon

TRÉSORIERS PARTICULIERS DES INVALIDES DE LA MARINE DANS LES PORTS.

Les trésoriers sont nommés par le ministre de la marine, sur la proposition du directeur de l'établissement des Invalides, ils sont chargés, sur les mandats des commissaires de l'inscription maritime, du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides, et du payement des pensions de toute nature, et autres dépenses imputables sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service; ils sont en même temps caissiers des Gens de mer et des Prises. Un décret du 8 mai 1867 les a organisés en 3 classes, suivant la nomenclature ci-après établie dans l'ordre du littoral.

Trésoriers particuliers. MM.

1re CLASSE.		2e CLASSE.		Narbonne...	Pouverin ✲.
				La Seyne...	Calvet ✲.
Dunkerque .	Duhamel.	Boulogne...	Le Deuc.	Nice.....	Simond ✲.
Le Hâvre...	Liard.	Dieppe ...	Lépine	3e CLASSE	
Cherbourg	Lecoucturier ✲	Granville	Marquer ✲		
St-Malo.....	Mallet.	Dinan. ...	De la Ménardière ✲.	Calais.....	Bonnefin.
Brest.....	Noël ✲.	St-Brieuc...	Le Perlier ✲.	St-Val-s.-S..	Duret.
Lorient.....	Trabaud.	Pampol....	Favié.	Fécamp....	Fournier.
Nantes.....	Mesnard.	Morlaix...	Pesseau.	Rouen.....	[illegible]
Rochefort...	Dières-Monplaisir ✲.	Quimper ...	Cosmao ✲.	Honfleur ...	[illegible]
		Vannes....	Le Marant de Kerdaniel	Caen.....	[illegible]
Bordeaux...	Duval.			La Hougue .	Du Laurens
Marseille ...	Blondeau ✲.	Sables-d'Ol.	Hamon ✲.	Agde.....	Baillard.
Toulon.....	Lejeur de Ville-sur-Arce ✲.	La Rochelle.	Roux ✲.	Cette.....	De St-Quentin.
		Bayonne ...	De Toustain ✲.	Martigues...	Clément.
				St-Tropez..	Delisle
Bastia.....	Santelli ✲.			Antibes	Blanc du Coulet.

CONSERVATEURS DES BIBLIOTHÈQUES. MM.

Paris ..	Ministère..	Renard (L.), *biblioth.*	Brest.....	Port.....	Levot ✲.
	Dépôt des cartes et plans.	De Jonquières (A.) ✲ *bibliothécaire.*		Hôpital.....	Jubiot ✲.
				Mas de l'hôp.	Brousmiche ✲
			Lorient....	Port.....	Debled ✲
Cherbourg	Port.....	Jaffrezic (O✲).	Rochefort..	Port.....	Desnous (O✲).
	Hôpital...	Augier ✲.		Hôpital.....	Tayeau ✲.
			Toulon....	Port.....	Blaquier ✲.
				Hôpital.....	Ferrat ✲.

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES EMPLOYÉS AU SERVICE DE LA MARINE.

Inspecteur général.

Paris. — M. Kolb (O✲), *chargé de l'inspection générale des travaux maritimes*, membre du conseil des travaux de la marine.

Ingénieurs en chef de 1re classe. MM.

Brest	De Largue O✲, dir. des trav
Rochefort...	Courbebaisse (A. A.) (O✲), dir
Toulon.....	Raoulx (O✲), *idem.*

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM.

Paris.....	Pasquier-Vauvilliers (O✲), adj. à l'inspection générale.
Lorient	Anglade ✲, directeur
Brest ...	Vernier O✲

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Cherbourg .	Léonard ✲, directeur.
Cochin.....	Eyriaud Desvergues ✲.
Cherbourg..	Jenner ✲.

Ingénieurs de 2e classe MM

Brest.....	Rousseau ✲, député à l'Assemblée nationale.
Toulon.....	De Mazas.
Rochefort...	Forestier.
Lorient.....	Bourdelles.
Brest ...	Thénaut.

Ingénieurs de 3e classe. MM.

Cherbourg..	Lestelt
Toulon.....	Tyrion

OFFICIERS DU GÉNIE ATTACHÉS AU SERVICE DES COLONIES.

Paris	M. Lévy (O✻), lieut.-colonel, *direct. du dépôt des fortif. des col.*
Martinique	M. Soudié (O✻), chef de bataillon, *directeur du génie.*
Guadeloupe	M. Comert, capitaine en 2e, *commandant.*
La Réunion	M. Pintart ✻, capitaine en 2e, *directeur.*
Cochinchine	M. Varaigne (O✻), chef de bataillon, *idem.*
Sénégal	M. Aubry ✻, chef de bataillon, *idem.*
Paris	M. Laurent ✻, capit. en 2e, *adj. au dir. du dépôt des fortif. des col.*
Cochinchine	M. Chariot ✻, capitaine en 1er, *commandant du génie à Saïgon.*
Gorée	M. Kienné ✻, *idem, commandant du génie à Gorée*
Guyane	M. Dupuy (O✻), chef de bataillon, *directeur du génie.*
Martinique	M. Mousnier ✻, capitaine, *command. du génie à Fort-de-France.*
Nouv.-Calédonie	M. Klein ✻, capitaine en 1er, *directeur du génie.*
Taïti	M. Demassieux, capitaine en 2e, *direct du génie et des ponts et chaus.*
Sénégal	M. Lemoine, capitaine en 1er, *command. du génie à Saint-Louis.* M. Gouin, capitaine en 2e. M. Lerosey, *idem.*
Cochinchine	M. Paitre, *idem.*
Mayotte	M. Libourg ✻, capitaine en 1er.
Cochinchine	M. Grosjean, *idem.*
Cochinchine	M. Moitié, capitaine en 2e. M. Canel, *idem.*

ARRONDISSEMENTS MARITIMES.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG.

M. Penhoat (GO✻), vice-amiral, *préfet maritime.*

État-major du port.

M. Ducrest de Villeneuve (C✻), contre-amiral, *major général.*

Réserve de la flotte.

M. Perrier (O✻), capitaine de vaisseau, *major de la flotte.*

Direction des constructions navales. **MM.**

Moll (C✻), *directeur.*
De Robert (O✻), *ingénieur de 1re classe.*
De Roussel (O✻), *idem.*
Aurous (O✻), *idem.*
Carlet ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
De Gerando ✻, *idem.*
Eynaud ✻, *idem.*
Bertin ✻, *idem.*
Finot, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Weirhaye, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Tirard, *idem.*
Garnier, *idem.*
Andrade, *idem.*
Desdouits, *idem.*
Widmann, *sous-ingénieur de 3e classe.*
Delaitre, *idem.*
Finaz, *idem.*

Direction des mouvements du port.

M. Mottez (O✻), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Salmon (C✻), capitaine de vaisseau, *commandant.*

Direction de l'artillerie. **MM.**

Alexandre (O✻), lieut.-colonel, *directeur.*
Michel, capitaine en 1er, *adjoint.*
Vincent ✻, capitaine en résidence fixe.
Quernel ✻, capitaine en 1er, *insp. d'armes.*

Commissariat de la marine. MM.

Aubin (O ✻), *comm. génér.*
Chanceaulme (O ✻), *comm.*
Le Pottevin (O ✻), *idem.*
Robert de Rougemont ✻, *id.*
Michelin ✻, *commiss. adj.*
Binel ✻, *idem.*
Schmitt ✻, *idem.*
Monnot ✻, *commiss. adj.*
Thiébot ✻, *commiss. adj.*
Rondeau ✻, *sous-commiss.*
Raoult ✻, *idem.*
Avoine ✻, *idem.*
Le Touzé ✻, *idem.*
Faivre ✻, *idem.*
Joyau, *idem.*
Minot, *idem.*
Le Brisoys - Surmont, *sous-commiss.* (détaché à Paris).
Edet, *idem.*
D'Haranguier de Quincarot ✻, *idem.*
Fénard, *idem.*
Guichon de Grandpont, *idem.*
Rossel, *idem.*

Inscription maritime MM.

Caen..... Decreus ✻, *commiss. adj.*
La Hougue.. Petit (M. C. L.), *sous-comm.*
Cherbourg.. Schmitt ✻, *commissaire adjoint*

Inspection des services administratifs. MM

Gourjon (O ✻), *inspecteur en chef.*
Bouchet ✻, *inspecteur.*
Le Comte ✻, *idem.*
Reynaud ✻, *inspecteur adjoint.*
Douville ✻, *idem.*

Service administratif des directions de travaux.

M. Prévost ✻, *agent administratif principal.*

Comptabilité des matières.

M. Giot, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Le Sens ✻, *chef de manutention principal.*

Conseil de santé. MM

Gourrier (O ✻), D., *médecin en chef*, président.
Richaud (O ✻), D., *médecin en chef.*
Vincent ✻, P., *pharmacien principal.*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Léonard ✻, *ingén. ordin. de 1re classe*, dir.
Jennar ✻, *ingénieur ordinaire de 2e classe.*
Lestelle, *ingénieur ordinaire de 3e classe.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

M. Stéphan (O ✻), *commissaire*, chef du service de la marine.

M. Canale ✻, *sous-commissaire.*

Inscription maritime. MM.

Dunkerque... Honoré ✻, *sous-commiss.*
Calais..... Gosselin ✻, *comm. adj.*
Boulogne..... Curet ✻, *commiss. adjoint.*
St-Valery-s.-S. Monnier ✻, *sous-commiss.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DU HAVRE.

M. Le Fraper (O ✻), *commissaire*, chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. Martin de la Bastide ✻, lieutenant de vaisseau en résidence fixe, *directeur.*

Génie maritime.

M. Guède (O ✻), *ingénieur de 2e classe.*

Commissariat de la marine. MM.

Sponza ✻, *sous-commissaire.*
N ... *sous-commissaire.*

Comptabilité des matières.

M. Rhein, *agent comptable, garde-magasin.*

Inspection.

M. Rideau ✻, *inspecteur adjoint.*

Inscription maritime. MM.

Dieppe..... Euvrard ✻, *sous-commiss.*
Fécamp..... Griffon du Bellay ✻, *commissaire adjoint.*
Le Hâvre . . . Féraud ✻, *commiss. adj.*
Rouen..... Isnard (O✻), *idem.*
Honfleur .... Catalon ✻, *idem.*

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

BREST

M. Didelot (GO✻), vice-amiral, *préfet maritime.*

État-major du port.

M. Dauriac (C✻), contre-amiral, *major général.*

Réserve de la flotte.

M. Mallet (C✻), contre-amiral, *major de la flotte.*

Direction des constructions navales. MM.

Masson (O✻), *directeur.*
Perroy (O✻), *ingénieur de 1re classe.*
Nouet (O✻), *idem.*
Antoine (L. C.) (O✻), *idem.*
Peschart d'Ambly ✻, *ingén. de 2e classe.*
Bienaymé ✻, *idem.*
Noël ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Freville, *idem.*
Masson ✻, *idem.*
Clément ✻, *idem.*
Sagbo ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Cazelles ✻, *idem* (Cochinchine).
Madamet, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Duhil de Bénazé, *idem.*
Risbec ✻, *idem*
De Choin de Montchoisy, *s.-ing. de 3e classe.*
Du Tour de Salvert Bellenave, *idem.*
Huet, *idem.*
Récopé, *idem.*

Direction des mouvements du port.

M. Poidloue (C✻), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Morier (O✻), capitaine de vaisseau, *commandant.*

Direction de l'artillerie. MM.

Sapia Cte de Lencia (C✻), colonel, *direct.*
Chevillotte (O✻), lieut.-col., *sous-directeur.*
Chevrillon ✻, capitaine en résidence fixe.
Blanchard ✻, capitaine en résidence fixe.
Chauvé ✻, capitaine en 1er, *inspecteur d'armes.*

Commissariat de la marine. MM.

Chabrié (C✻), *comm. génér*
Dauriac (O✻), *commissaire.*
Noé (O✻), *idem.*
Jouneau ✻, *idem.*
Thomas (V.) ✻, *idem.*
Fournier (P.-J.) ✻, *idem.*
Delabigne - Villeneuve ✻, *commissaire adjoint.*
Simon (E. F. D.) ✻, *idem.*
Turiault ✻, *idem.*
Chevefy ✻, *commiss. adjoint*
Bouillon ✻, *sous-commiss.*
Prétot ✻, *idem.*
Auger ✻, *idem.*
Perlié ✻, *idem.*
Delorisse ✻, *idem.*
Trisculer ✻, *idem.*
Kérébel, *idem.*
Hollard ✻, *idem.*
Travers ✻, *idem.*
Roussin ✻, *sous-commiss.*
Bliard ✻, *idem.*
Enrici-Bajon, *idem.*
Mével, *idem.*
Deschard ✻, *idem.*
Noury, *idem.*
Laurent, *idem.*
Rassicod, *idem.*
Pradier, *idem.*

Inscription maritime. MM.

Saint-Brieuc.. Charpentier ✻, *comm. adj.*
Paimpol..... Galabert ✻, *idem.*
Morlaix..... Lefer de la Motte ✻, *idem.*
Brest..... Turiault ✻, *commiss. adj.*
Quimper..... Rossel ✻, *idem.*

Inspection. MM.

Escande (C✻), *inspecteur en chef*
Gleizes de Fourcroy ✻, *inspecteur.*
Bonifacio ✻, *inspecteur adjoint.*
Benard du Fleury ✻, *idem.*

Service administratif des directions de travaux.

M. Chapelle, *agent administratif principal.*

Comptabilité des matières.

M. Le Pord ✻, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Lefèvre ✻, *chef de manutention.*

Conseil de santé. MM.

Rochard (C✻), D., *direct. du service de santé.*
Gestin (R. H.) (O✻), D., *médecin en chef.*
Galleraud (O✻), D., *médecin en chef.*
Hétet (O✻), P., *pharmacien en chef.*

Officiers de santé professeurs. MM.

Lauvergne (O✻), D., *médecin-professeur.*
Cras, D., *idem.*
Mahé (O✻), D., *idem.*
Auffret, *médecin-professeur.*
Carpentin ✻, P., *pharmacien-professeur.*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Debargne (O✻), *ing. en chef de 1re cl.*, dir.
Verrier (O✻), *ing. en chef de 2e classe.*
Rousseau ✻, *ingénieur ordin. de 2e classe.*
Thiébaut, *idem.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE SAINT-SERVAN

M. Danguillecourt (O✻), *commissaire*, chef du service.

Direction des mouvements du port.

M. Heurtault ✻, lieutenant de vaisseau en résidence fixe, *directeur.*

Commissariat de la marine.

M. Hanès ✻, *sous-commissaire.*

Inscription maritime. MM.

Granville..... Trève ✻, *commissaire adj.*
Saint-Malo.... De Rémond du Chélas (E. M.) ✻, *idem.*
Cancale..... Le Couppé ✻, *sous-comm.*
Dinan..... Vincent des Marets ✻, *idem.*

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

LORIENT.

M. Gicquel des Touches (C✻), *contre-amiral*, préfet maritime.

État-major du port.

M. Bruat (O✻), contre-amiral, *major général.*

Réserve de la flotte.

M. Laporte (O✻), capitaine de vaisseau, *major de la flotte.*

Direction des constructions navales. MM.

Guieysse (P. A) (C✻), *directeur.*
De Bussy (O✻), *ingénieur de 1re classe.*
Auradou (O✻), *idem.*
Willotte ✻, *ingénieur de 2e classe.*
Joyeux ✻, *idem.*
Godron ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Bès de Berc, *idem.*
Challot ✻, *idem.*
Barba ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Duchesne, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Valin, *idem.*
Albaret, *idem.*
Chabal, *sous-ingénieur de 3e classe.*
Courtois, *idem.*
Taton, *idem.*

Direction des mouvements du port.

M. Forget (O✻), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Souzy (O✻), capitaine de vaisseau, *commandant.*

Direction de l'artillerie. MM.

Brault (C✻), colonel, *directeur.*
Poidloue ✻, capitaine en résidence fixe.
Laberge ✻, cap. en 1er, *insp. d'armes.*

Commissariat de la marine. MM.

Testard (O ✲), *comm. général.*
Marabail (O ✲), *commissaire.*
Beauvais (O ✲), *idem.*
Lequémener ✲, *idem.*
Touboulic ✲, *comm. adj.*
Foucher d'Aubigny ✲, *idem.*
Agarrat ✲, *idem.*
Menouvrier de Fresne ✲, *commissaire adjoint.*
Leplat-Duplessis ✲, *s.-com.*
Bigrel, *idem.*
Le Beau ✲, *idem.*
Lequyer ✲, *idem.*
Le Grix ✲, *idem.*
Girard ✲, *sous-commissaire.*
Guyot, *idem.*
La Guerre, *idem.*
Frogier ✲, *idem.*
Gautier, *idem.*
Duguey ✲, *idem.*
Gestin ✲, *idem.*

Inscription maritime. MM.

Lorient..... Agarrat ✲, *commissaire adj.*
Auray..... Coste (Y. E.) ✲, *sous-commissaire.*
Vannes..... De Rémond du Chélas (F. M. A.) ✲, *comm. adjoint.*
Belle-Ile..... Lemerle ✲, *sous-commies.*

Inspection. MM.

Gourdin (O ✲), *inspecteur en chef.*
Morvan (O ✲), *inspecteur.*
De la Chapelle ✲, *inspecteur adjoint.*
Montaut, *idem.*

Service administratif des directions de travaux.

M. Cornier, *agent administratif de 1re classe.*

Comptabilité des matières.

M. Blarez ✲, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Lidin, *chef de manutention.*

Conseil de santé.

M. Mauger (O ✲), D., *médecin en chef*, président.

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Angiboust (O ✲), *ingén. en chef de 2e classe, directeur.*
Bourdelles, *ingénieur ordin. de 2e classe.*

École d'artillerie. MM.

Hélie (O ✲), *professeur de mathématiques, de fortifications, de physique et de chimie.*
Michel ✲, capitaine en 1er, *professeur.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE NANTES.

M. Filleau (O ✲), *commissaire*, chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. Morin ✲, lieutenant de vaisseau en résidence fixe, *directeur.*

Génie maritime.

M. Compère-Desfontaines ✲, *ingénieur de 2e classe.*

Commissariat de la marine. MM.

Delalande ✲, *sous-commissaire.*
Baron ✲, *sous-commissaire.*

Inscription maritime. MM.

Le Croisic..... Puységur ✲, *sous-commiss.*
Saint-Nazaire. Joyaut de Coucsnongle ✲, *commissaire adjoint.*
Nantes..... Moreau ✲, *commissaire adjoint.*

Inspection.

M. Rebecq ✲, *inspecteur adjoint.*

Comptabilité des matières.

M. Guyard, *agent comptable, garde-magasin.*

Subsistances.

M. Fontan, *chef de manutention.*

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

ROCHEFORT.

M. Moulac (GO✻), *contre-amiral*, préfet maritime.

État-major du port.

M. Monjaret de Kerjégu (C✻), contre-amiral, *major général.*

Reserve de la flotte.

M. Jurn (O✻), capitaine de vaisseau, *major de la flotte.*

Direction des constructions navales. MM.

Denis de Senneville (O✻), *directeur.*
Le Belin de Dionne ✻, *ing. de 1re cl.*
Courbebaisse (O✻), *ingénieur de 2e classe.*
Korn (O✻), *idem.*
Villaret ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Daymard ✻, *idem.*
Baron, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Marchegay, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Macquin, *idem.*
Lebasteur, *idem.*
Bacot, *sous-ingénieur de 3e classe.*
Serreron, *idem.*

Direction des mouvements du port.

M. Roy (C✻), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des équipages de la flotte.

M. Larrieu (O✻), capitaine de frégate, *commandant.*

Direction de l'artillerie. MM.

Laurent (O✻), lieutenant-colonel, *directeur.*
Le Crosnier ✻, capitaine en résidence fixe.
Fournier ✻, capit. en 1er, *inspect. d'armes.*

Commissariat de la marine. MM.

Bitteau (O✻), *comm. génér.*
Prugnaud (O✻), *commiss.*
Rouzeau (O✻), *idem.*
De Beaucorps (O✻), *idem.*
Renduel ✻, *commissaire adj*
Jaboun ✻, *idem.*
Tayeau ✻, *idem.*
Langevin ✻, *comm. adj.*
Moufflet ✻, *sous-commiss.*
Bouffard ✻, *idem.*
Faublaliar ✻, *idem.*
Gorron ✻, *idem.*
Cartier, *idem.*
Cloquette, *idem.*
Escande ✻, *sous-commiss.*
Alquier ✻, *idem.*
Avezou, *idem.*
Nègre, *idem.*
Aze, *idem.*
Butaud, *idem.*
Merlande, *idem.*

Inscription maritime. MM.

Noirmoutier.. Toutain, *sous-commissaire*
Sables-d'Olon. Fisquet ✻, *commiss adj*
La Rochelle.. De Saint-Martin ✻, *idem.*
Ile de Ré..... Bouju, *sous-commissaire.*
Ile d'Oléron.. Rouvière, *idem.*
Rochefort.... Jabouin ✻, *commiss. adj*
Marennes .. Barrière, *sous-commissaire.*
Saintes .. Guimineau, *idem.*
Royan . Falloy ✻, *idem.*

Inspection. MM.

Jure (O✻), *inspecteur en chef.*
Babron (O✻), *inspecteur.*
Ariet ✻, *inspecteur adjoint.*
Schmitt, *idem.*

Service administratif des directions de travaux.

M. Tanguy, *agent administratif principal.*

Comptabilité des matières.

M. Cognet, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Lefèvre ✻, *chef de manutention principal.*

Conseil de santé. MM.

Jossic (O✻), D., *direct. du service de santé.*
Maisonneuve (O✻), D., *médecin en chef.*
Drouet (O✻), D., *médecin en chef.*
Roux (E. A. B.) (O✻), D., *pharm. en chef.*
Jouvin (O✻), *pharmacien en chef.*

Officiers de santé professeurs. MM.

Duplouy (O✻), D, *médecin-professeur.*
Barthélemy-Benoît (O✻), D., *idem.*
Peyremol ✻, P., *pharmacien-professeur.*
Léon ✻, D., *médecin-professeur.*
Thomas ✻, D., *idem.*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Courbebaisse (A. A.) (O✻), *ingénieur en chef de 1re classe*, directeur.
N....., *ingénieur ordinaire de 3e classe.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

M. Autran (C✻), *commissaire général*, chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. Hautreux ✻, lieutenant de vaisseau en résidence fixe, *directeur.*

Genie maritime.

M. Bayse.lance (O✻), *ingénieur de 2e classe.*

Commissariat de la marine.

M. Perrau ✻, *sous-commissaire.*
M. Touranjon, *sous-commissaire.*

Inspection.

M. Jardin ✻, *inspecteur adjoint.*

Comptabilité des matières.

M. Besson, *agent comptable, garde-magasin.*

Inscription maritime. MM.

Pauillac..... Marchal, *sous-commissaire.*
Blaye..... Buffy, *idem.*
Libourne .... Alefsen de Boisredon, *idem.*
Bordeaux .... Souil.er de Choisy ✻, *commissaire adjoint.*
Langon..... Prétot ✻, *sous-commissaire.*
La Teste..... Huas ✻, *idem.*
Dax..... Guillemé-Brulon, *idem.*
Bayonne..... Morin ✻, *commiss. adj.*
St-Je-de-Luz . Bonnin, *sous-commiss.*

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

TOULON.

M. Jauréguiberry (GO✻), *vice-amiral*, préfet maritime.

État-major du port.

M. Fisquet (C✻), contre-amiral, *major général.*

Réserve de la flotte.

M. N....., contre-amiral, *major de la flotte.*

Direction des constructions navales. MM.

Gervaize (C✻), *directeur.*
De Ferranty (O✻), *ingénieur de 1re classe.*
Brun (O✻), *idem.*
De Sandfort (O✻), *ingénieur de 2e classe.*
Legrand (O✻), *idem.*
Vincent ✻, *idem.*
Jonchier, *idem.*
Layrle, *idem.*
Liotier ✻, *sous-ingenieur de 1re classe.*
Berrier-Fontaine ✻, *idem.*
Demouy ✻, *idem.*
Picart ✻, *sous-ingénieur de 1re classe.*
Dupont ✻, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Penelle, *idem.*
Rabourdin, *idem.*
Lapin, *idem.*
Lefort ✻, *idem.*
Clauzel, *sous-ingénieur de 3e classe.*
Hauzer, *idem*
Cacron, *idem.*
De Cagarriga, *idem.*
Grolous, *idem.*

Direction des mouvements du port.

M. Vicary (O✻), capitaine de vaisseau, *directeur.*

Division des equipages de la flotte.

M. Lefèvre (O✻), capitaine de vaisseau, *commandant.*

Direction de l'artillerie. MM.

Sardou (C✻), colonel, *directeur.*
Lafay (O✻), lieut.-colonel, *sous directeur.*
D'Alaria ✻, chef d'escadron, *commandant l'école de pyrotechnie.*
Grimeourt ✻, capitaine en 1er, *adjoint.*
Dupan, capitaine, *école de pyrotechnie.*
Liéby ✻, capitaine en résidence fixe
Mesfredy ✻, capitaine 1er, *inspecteur d'armes.*
Peyrichout, capitaine en 1er, *sur le vaisseau canonnier*

Commissariat de la marine. MM.

Bérard (C✻), *commiss. gén.*
Lancelin (O✻), *commissaire.*
Sagnier (R.) (O✻), *idem.*
Laurent (O✻), *idem.*
Malcor ✻, *idem.*
Lougne ✻, *idem.*
Favier ✻, *commiss. adjoint.*
Garreau ✻, *idem.*
Giraud ✻, *idem.*
Long ✻, *idem.*
André (C. A.) ✻, *com. adj.*
Roubaud (E. E.) ✻, *idem.*
Fossenqui ✻, *sous-commiss*
De Giaffer ✻, *idem.*
Fournier (h. v.) ✻, *idem.*
Floupou ✻, *idem.*
David ✻, *idem.*
Michel ✻, *idem.*
Gavoty ✻, *idem.*
Malassis ✻, *idem.*
Reboul ✻, *sous-commiss*
Rey ✻, *idem*
De Carové ✻, *idem.*
Fournier (B. C. L.) ✻, *idem.*
Berny, *idem.*
Bergis, *idem.*
Rossi, *idem.*
Binos de Pombarrat, *idem.*
Pumperneel ✻ *idem.*
Audé, *idem.*

Inscription maritime. MM.

La Seyne ... Eydoux ✻, *sous commiss*
Toulon ... Garreau ✻, *commissaire adj*
Saint-Tropez. Blond, *sous-commissaire*

Inspection. MM.

Vermot (O✻), *inspecteur en chef.*
Breton ✻, *inspecteur.*
Cartier (O✻), *idem.*
Malcor, *inspecteur.*
Durand ✻, *inspecteur adjoint.*

Service administratif des directions de travaux.

M. Cauvin ✻, *agent administratif principal*

Comptabilité des matières.

M. Guyard ✻, *agent comptable principal, garde-magasin général.*

Subsistances.

M. Tapié, *chef de manutention.*

Conseil de santé. MM.

Arlaud (O✻), D., *dir. du serv. de santé.*
Barrallier (O✻), D., *médecin en chef.*
Beau (O✻), D., *médecin en chef.*
Fontaine (C. A.) (O✻), *pharm. en chef*
Delavaud ✻, *pharmacien en chef.*

Officiers de santé professeurs. MM.

Ollivier (O✻), D., *médecin-professeur.*
Barthélemy (O✻), D., *idem.*
Héraud ✻, D., *pharmacien-professeur.*
Cunéo ✻, *médecin-professeur.*
Merlin ✻, D., *idem.*

Direction des travaux hydrauliques. MM.

Raoulx (O✻), *ing. en chef de 1re cl.*, direct.
De Mazas, *ingénieur ordin. de 2e classe.*
Dyrion, *ingénieur ord. de 3e classe.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE

M. Michelin (C✻), *commissaire général*, chef du service de la marine

Direction des mouvements du port.

M. Pighetti ✻, lieutenant de vaisseau en résidence fixe, *directeur.*

Comptabilité des matières.

M. Couturier, *agent comptable, garde-magasin*

Génie maritime.

M. N...., *ingénieur de 2e classe.*

Commissariat de la marine. MM.

Sabouraud ✻, *sous-commissaire.*
Grosset, *sous-commissaire*

Inspection.

M. Hiriart ✻, *inspecteur adjoint.*

Inscription maritime. MM.

Port-Vendres. Imbert I..., *sous-commiss*
Narbonne... Bertrand ✻, *idem*
Agde..... T... ✻, *idem.*
Cette..... Saurin ✻, *comm. adjoint.*
Arles..... Campiglia, *sous-commiss*
Martigues.... De Villard ✻, *ad. le comm.*
Marseille.... Imbert ✻, *commiss. adj.*
La Ciotat..... Scias, *sous-commissaire*
Antibes..... Estays, *idem.*
Nice..... Dumas ✻, *ad.-commiss.*

CORSE.

M. Bory (O ✻), *commissaire*, chef du service de la marine, à Bastia

Inscription maritime.

Bastia..... M. Casabianca (J. N.) ✻, *commissaire adjoint.*

ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE DE L'ARTILLERIE DE LA MARINE.

FONDERIE DE RUELLE. MM.

Dutemps du Grie (C✻, O ✪), colonel, *dir.*
Vergnaud (O✻), lieut.-colonel, *sous-dir.*
Legrix ✻, chef d'escadron
Croizier, capitaine en 1er
Candelot ✻, capitaine en 1er.
Michel, *capitaine d'artillerie de 1re classe.*
Le Gric, *agent comptable, garde-magasin.*

FONDERIE DE NEVERS ET FORGES DE LA NIÈVRE. MM.

Maillard (C✻), colonel, *directeur.*
Poëte (O✻), chef d'escadron, *sous-dir.*
Delvigne-Lapelsie ✻, capitaine en 1er.
Pérard, *idem.*
Théron ✻, capitaine en 1er.
Horeau et Brousse, *idem.*
Brunier, *agent administratif de 1re classe*
N....., *agent comptable, garde-magasin.*

FORGES DE LA VILLENEUVE (BREST). MM.

Smet (O✻), lieutenant-colonel, *directeur.*
Fournier ✻, capitaine en 1er.

ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE DU GÉNIE DE LA MARINE.

ATELIER DE CONSTRUCTION DE MACHINES, A INDRET. MM.

Dorian (O✻), dir. des const. nav., *dirct.*
N..., *ingénieur de 1re classe, sous-dir.*
De Wendel ✻, *ingénieur, adjoint*
Barthe ✻, *agent de surveillance principal.*
Jossel (O✻), *sous-ingénieur de 1re classe.*
De Marpeou d'Ableiges ✻, *s.-ing. de 1re cl.*
Dupré, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Le Bel, *Commissionnaire-Greffier*
Guezennec, *agent comptable, garde-magasin.*

FORGES DE LA CHAUSSADE, A GUÉRIGNY. MM.

Le Roy des Monts (C✻), *ingénieur des constr. navales, directeur.*
Gallon ✻, *ingénieur de 2e cl., sous-dir.*
Le Cardinal ✻, *inspecteur adjoint*
Martin ✻, *agent administr. principal.*
Baudry, *sous-ingénieur de 2e classe.*
Lemale ✻ D., *mécanicien de 1re classe*
Moisy, *agent comptable, garde-magasin.*

SURVEILLANCE DES CONSTRUCTIONS DE MACHINES ET DE COQUES PAR L'INDUSTRIE

Bordeaux... Baysellance (O✻), *ingénieur de 2e classe.*
Le Havre... Guède (O✻), *idem.*
Nantes..... Compère-Desfontaines ✻, *ingénieur de 2e classe*

SERVICE DE LA MARINE

DANS LES POSSESSIONS FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE. MM.

Le Normand de Kergrist (C✲), contre-amiral, *comm. de la marine*, en Algérie.

De Vidal (O✲), capitaine de frégate, *chef d'état-major du command. de la marine*, à Alger.
Daage ✲, lieutenant de vaisseau, *aide-de-camp*.
Bellot ✲, *idem* *secrétaire*.
Daniel, enseigne de vaisseau, *officier d'ordonnance*.

[illegible] O✲,	capitaine de frégate,	*direct. des mouvem. du port*	à Alger.
Sonnet ✲,	lieutenant de vaisseau,	*directeur des mouvements au port*,	à Bône.
Avoine ✲,	*idem*,	*idem*,	à Dellys.
Masselot ✲,	*idem*,	*idem*,	à Bougie.
Cantelauve ✲,	*idem*,	*idem*,	à Stora.
Martin (E. J.),	*idem*,	*idem*,	à Nemours.
Vechi ✲,	*idem*,	*idem*,	à Mostaganem.
David ✲,	*idem*,	*idem*,	à Ténès.
Christy de la Pallière (O✲),	*idem*,	*idem*,	à Arzew.
Paillet-Esquillers ✲,	*idem*,	*idem*,	à Djidjeli.
Lefrotter de la Garenne ✲,	*idem*,	*idem*,	à Bône.
Trotabas ✲,	*idem*,	*idem*,	à Mers-el-Kébir.

Tartara (O✲), *commissaire de la marine, chef du service administratif*, à Alger.
André ✲, *sous-commissaire*, à Alger.
Truinaut ✲, *idem*, à Alger.
Dumolin ✲, *idem*, à Oran.
Brun (J. A.) ✲, *idem*, à Bone.
Legrix ✲, *inspecteur adjoint*.

SECTION II.

ALGÉRIE.

Le gouvernement et la haute administration de l'Algérie sont centralisés à Alger sous l'autorité d'un gouverneur général civil qui rend compte directement au Président de la République de la situation politique et administrative du pays.

Un directeur général est chargé, auprès du gouverneur général civil, de la direction des affaires civiles et financières.

Les actes de haute administration et de gouvernement, les nominations aux emplois qui doivent émaner du Président de la République et qui ne concernent ni la justice, ni la guerre, ni la marine, ni l'instruction publique et les cultes, lui sont présentés, d'après les propositions du gouverneur général civil, par le ministre de l'intérieur qui les contre-signe.

Un conseil de gouvernement, placé auprès et sous la présidence du gouverneur général civil, donne son avis sur toutes les affaires renvoyées à son examen.

Le gouverneur général civil prépare le budget annuel de l'Algérie, l'assiette et la répartition des impôts; — le budget et les répartitions sont soumis à l'examen d'un conseil supérieur présidé par le gouverneur général et composé des membres du conseil de gouvernement et de quinze conseillers généraux, élus chaque année, dans son sein, par le conseil général de chaque département, à raison de cinq membres par conseil.

L'Algérie est représentée à l'Assemblée nationale par six députés élus.

L'Algérie comprend deux régions : le TELL et le SAHARA.

La région tellienne renferme trois départements, dont les chefs-lieux sont *Alger*, au centre; *Oran*, à l'ouest; et *Constantine*, à l'est.

La région saharienne comprend toute l'étendue de nos possessions au delà du *Tell* et se rattache administrativement à trois divisions militaires, ayant leur siége, l'une à Alger, l'autre à Oran, et la troisième à Constantine.

Chaque département, se divisant en arrondissements, circonscriptions cantonales et communes, est administré par un préfet qui exerce, sous l'autorité supérieure du gouverneur général civil, les attributions conférées aux préfets des départements de la métropole.

Quant à la région saharienne, elle est administrée par les généraux commandant les divisions. — Les portions de la région tellienne, non encore organisées en circonscriptions cantonales, sont également et provisoirement administrées par l'autorité militaire.

Un conseil général tient, chaque année, deux sessions ordinaires au chef-lieu du département; il arrête le budget départemental et délibère sur toutes les questions d'intérêt local qui lui sont soumises en vertu de la législation qui régit son institution.

Chaque conseil général est composé de membres français *élus*, dont le nombre a été fixé ainsi qu'il suit, par décret présidentiel en date du 12 octobre 1871 :

26, pour le département d'Alger;
24, pour le département de Constantine;
22, pour le département d'Oran.

A ces membres électifs sont adjoints, pour chaque conseil général, des *assesseurs musulmans* au nombre de six, *nommés* par le gouverneur général civil et ayant voix délibérative (Loi du 22 novembre 1872.)

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL CIVIL ET HAUTE ADMINISTRATION DE L'ALGÉRIE.

M. le général de division CHANZY (GO✻) ☞, membre de l'Assemblée nationale, chargé, à titre de mission temporaire, des fonctions de *gouverneur général civil*,

Commandant en chef des forces de terre et de mer.

M. Charles TASSIN (O✻), *direct. général des affaires civiles et financières.*
M. le général de brigade VUILLEMOT (G✻), *chef d'état-major général.*

MAISON MILITAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL CIVIL, COMMANDANT EN CHEF.

M. DE [illegible] ✻, chef d'escadron d'état-major, *aide de camp.*
M. [illegible], capitaine d'état-major, *aide de camp.*
M. BERNARD ✻, capitaine au 3e régiment de dragons, *officier d'ordonnance.*

CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Les attributions du conseil de gouvernement sont déterminées conformément aux dispositions des decrets des 10 décembre 1860 (art. 10) et 30 avril 1861.

Ce conseil, reconstitué par décret du 7 octobre 1871, est composé ainsi qu'il suit :

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, *président.*
M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES AFFAIRES CIVILES ET FINANCIÈRES
M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL D'ALGER.
M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL PRÈS LA COUR D'APPEL D'ALGER.
M. LE COMMANDANT SUPÉRIEUR DE LA MARINE EN ALGÉRIE
M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT SUPÉRIEUR DU GÉNIE EN ALGÉRIE
M. L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES TRAVAUX CIVILS.
M. L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES.
M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ALGER
M. L'INGÉNIEUR EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES DU DÉPARTEMENT D'ALGER.
M. BELLEMARE ✻, *conseiller secrétaire.*
M. PÉTRELLE, *secrétaire adjoint*

L'archevêque d'Alger a entrée au conseil de gouvernement et y siége à la droite du président.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE GOUVERNEMENT.

Le conseil supérieur de gouvernement, dont les attributions sont déterminées par le décret du 10 décembre 1860 (art. 12), se réunit en session ordinaire après la session dans laquelle les conseils généraux ont été appelés à voter le budget.

Le gouverneur général civil le convoque en session extraordinaire toutes les fois qu'il y a lieu.

Les membres du conseil supérieur de gouvernement sont convoqués par lettres closes du gouverneur général civil.

A l'ouverture de chaque session, le conseil supérieur de gouvernement élit un vice président et un vice-secrétaire pour suppléer le gouverneur général ou le secrétaire empêchés.

Sont membres du conseil supérieur de gouvernement :

Les membres du conseil de gouvernement.
Cinq membres élus dans son sein par le conseil général du département d'Alger.
Cinq membres élus dans son sein par le conseil général du département d'Oran.
Cinq membres élus dans son sein par le conseil général du département de Constantine.

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES CIVILES ET FINANCIÈRES.

M. CHARLES TASSIN O✻, *directeur général des affaires civiles et financières.*

BUREAU DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Secrétariat.

M. Sicard (Alexandre), *sous-chef de bureau.* | M. Tassin (Léon), *secrétaire particulier.*

1er BUREAU. — *Administration.*

M. Michel (Adolphe) ✻, *chef.*

M. Ronné, sous-chef. | M. Schmitz, sous-chef.
M. Géraud, *idem.*

2e BUREAU. — *Colonisation, travaux publics, commerce.*

M. Pons (O✻), *chef.*
M. Cabuldo de Casamajor, sous-chef.

3e BUREAU. — *Services financiers.*

1re *Section.* — Télégraphie, postes, contributions directes, contributions diverses, forêts.
M. Sorbé, sous-chef, *chargé de la section.*

2e *Section.* — Enregistrement, domaines, [illegible]
M. Presseq, vérificateur des domaines, *chargé de la section.*

3e *Section.* — Séquestre, constitution de la propriété indigène.
M. Perriond ✻, vérificateur des domaines, *chargé de la section.*

4e BUREAU. — *Comptabilité générale.*

M. Lafontaine, *chef.*

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. Bailly (O✻), inspecteur général, *chef de la mission.*

M. Musnier de Pleignes, inspecteur à Alger.
M. de Lion d'Arroles, *idem.*
M. Legeay, inspecteur à Oran
M. Dugès-Delzescauts, *idem* à Constantine.

INSPECTION CENTRALE DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE EN ALGÉRIE.

M. Paschalski, *inspecteur central de 1re classe*, à Alger.

INSPECTION CENTRALE DES PRISONS CIVILES DE L'ALGÉRIE.

M. Marel (C✻), *inspecteur central de 2e classe*, à Alger.

OBSERVATOIRE NATIONAL D'ALGER.

M. Bulard, *directeur*, à Alger (El-Biar).

SERVICE DE L'ALGÉRIE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

A Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 99.

M. Brosselard (Charles) (O✻), *directeur du service.*
M. Delabarre ✻, *chef de bureau.*
M. Courant, *sous-chef de bureau.*
M. Teston ✻, *idem*, conservateur de l'exposition permanente des produits de l'Algérie.
M. Gabeau, interprète principal militaire détaché au service de l'Algérie.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

M. le général de brigade Vuillemot (C✻), *chef d'état-major général.*
M. le colonel d'état-major de la Sougrole (O✻), *sous-chef d'état-major général.*

1re *Section.* — AFFAIRES MILITAIRES. MM.

Ruf, chef d'escadron d'état-major.
Bois, *idem.*
Gre... r
Marois

2e *Section.* — AFFAIRES INDIGÈNES. MM.

Aublin (O✻), chef de bataillon du génie, *chef de la section.*
Strohl, chef de bataillon d'infanterie (hors cadres), *sous-chef*

H... [illegible] 35e rég. d'infant.
Pont ✻, [illegible] 3e rég. de tirail.
Bruyère [illegible] 2e R... de chass. d'Afr.
Chabord ✻ [illegible] 5e rég. d'infant.
Louvet ✻, capitaine au 4e de zouaves.
Leborgne ✻, capitaine au 19e rég. d'inf.
D'Hincourt ✻, cap. au 1er chass. d'Afrique.
Maurel ✻, lieutenant de vaisseau.
Herlaecht, *archiviste.*

SERVICES GÉNÉRAUX.

JUSTICE.

COUR D'APPEL.

M. CUNIAC ✲, *premier président.*
M. Pinson de Ménerville (O✲),
M. Marion ✲,
M. Brown ✲,
présidents de chambre.

Conseillers. MM.

Truaut ✲.	Favre.	Monteyer.
Vidal.	Vivien.	
Thierr[illegible] de Lacrapelle ✲.	Fabre de Brie.	*Assesseurs musulmans.* MM.
Jousseaume ✲.	Bardy.	Ahmed-bou-Kandoura
Letourneux ✲.	Vidal ✲.	Ahmed ben-Sidi-Said
Perinne.	Santayra.	
Soulé ✲.	Mignot.	*Conseillers honoraires.* MM.
De Tonnac ✲.	Richert ✲.	Cuzanmajour ✲
Vollon.	Lauth.	De Pastré Sarda ✲.
Dumalle ✲.	Neuvœglise.	Leroy ✲
Gandolot.	Lassus.	Chevillard ✲
Patras ✲.	Pinet.	Gauthier de Saint-Paulet.

PARQUET.

M. ROUCHIER ✲, *procureur général.*

M. Pietto, *avocat général.*	M. Geffroy, *substitut.*
M. N....., *idem.*	M. Fau, *idem.*
M. N....., *idem.*	M. Lourdeau, *idem.*

Secrétariat du parquet.

M. Weill (Edouard), *secrétaire en chef du parquet.*
M. Gelun, *secrétaire interprète.*
M. Balt, *interprète pour la langue arabe.*
M. Ballesteros, *interprète pour l'espagnol et l'arabe.*

Greffe

M. Mourgues, *greffier en chef.*
MM. Chardon, Nicolas, Frezot et Richard Nicolas, *commis-greffiers*

CONSEIL DE DROIT MUSULMAN.

Hassen ben Brimât ✲, directeur de la Medersa d'Alger, *président.*
Cheick-ben-Ed-Din, ancien président du Midjès de Laghouat.
Ali-ben-El Hadj Mouss.
Seddik-ben-Arbia, président du Midjès de Miliana.
Mohammed-el-Kanzaoui.
Cheikh-ben-Eddin.
Mohammed-ech-Cherif-es-Sefsafi, *greffier*

CULTE CATHOLIQUE.

ARCHEVÊCHÉ D'ALGER.

Mgr Allemand-Lavigerie (O✲), *archevêque d'Alger.*

M. Soubrenie,
M. Dusserre,
M. Gillard ✲,
vicaires généraux.

M. Combes, *secrétaire général de l'archevêché.*

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE D'ALGER.

M. De Salve ✲, *recteur.*
M. Magy, *secrétaire.*
M. Duclos, *commis.*

INSPECTEURS D'ACADÉMIE.

MM. Courcière, Boissière, Vasseur.

CONSEIL ACADÉMIQUE. MM.

Le recteur de l'Académie, *président.*
Courcière, inspecteur d'Académie, à Alger.
Boissière, *idem*, à Constantine.
Vasseur, *idem*, à Oran.
Texier, directeur de l'École préparatoire de médecine d'Alger.
Membres désignés par leurs fonctions.

Mgr Lavigerie O✻, archevêque d'Alger.
Le pasteur Dürr ✻.
Cahen, grand rabbin.
Cuniac ✻, premier président de la cour d'appel.
Cavailhon ✻, conseiller à la cour d'appel
Ville (O✻), ingénieur en chef des mines.
Rouchier ✻, procureur général
Membres nommés par le ministre.

INSPECTRICE DES SALLES D'ASILE DE L'ALGÉRIE.

Mme Huet.

COMMISSION D'HYGIÈNE. MM.

Le recteur de l'Académie, *président.*
Blasselle ✻, défenseur.
Ville (O✻), ingénieur en chef des mines.
Ferrus (O✻), médecin en chef de l'hôpital civil d'Alger
Jaillard ✻, professeur à l'École de médecine d'Alger.
Bruch, professeur à l'École de médecine d'Alger.

INSTRUCTION PUBLIQUE ARABE-FRANÇAISE.

M. Perron ✻, inspecteur des établissements d'instruction publique ouverts aux indigènes, à Alger.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

M. Richard ✻, inspecteur, *chef du service*, à Alger.
M. Manaud, sous-inspecteur, *chef du bureau central*, à Alger.
M. Chacou, directeur de transmissions, *sous-chef du bureau central*, à Alger.

CONTRIBUTIONS DIRECTES ET RECENSEMENTS.

M. Couderc, *directeur central*, à Alger.

DOUANES

M. Jourdan ✻, directeur, *chef du service*, à Alger.

TABACS.

M. Véron *dit* Bellecourt ✻, inspecteur, *faisant fonctions de directeur de la culture et des magasins en Algérie*, à Alger.

POSTES.

M. Mollard ✻, directeur, *chef du service*, à Alger.

FORÊTS.

M. Mangin, *conservateur*, à Alger.

MINES

M. Ville (O✻), *ingénieur en chef*, à Alger.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M. Chevallier, *architecte en chef*, à Alger.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

Députés : MM. WARNIER et CRÉMIEUX.

PRÉFECTURE.

M. le Cte Henri D'IDEVILLE, *préfet*, à Alger.
M. Tellier (O✻), *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Pélissier, Nœtinger ✻, de Toustain du Manoir (Alb.), Dunaigre (Yves), N . . .

Conseil général du département. MM

Gastu, avocat, adj au maire d'Alger, *prés*
Fourrier, avocat, maire de Blida, *vice-pr*
De Malglaive ✻, propriétaire, *secrétaire.*
Desséliers, propriétaire, *idem*
Lehèvre, propriétaire.
Arnac, architecte
Bru, maire de Mustapha
Robe avocat.
Mercurin ✻, propriétaire.
Teroux.
Marès, docteur en médecine
Bourlier ✻, maire de St-Pierre-et-St-Paul.
Mongellas, propriétaire.
Fourcault (O✻), colonel d'état major
Dubreuil, chef de brig. du service topogr.
Gobel, propriétaire
Paro[illegible], maire de Boufarik.
Pancheret, propriétaire à Coléa.
Lapérousse, maire de la Chiffa.
Lafitte, maire de Cherchell.
Piednoir, maire de M[illegible]
Bo[illegible]det, propriétaire
Da[illegible]del, maire de Méd[illegible]
Herau[illegible] (Léon), propriétaire.
Demoly, ingénieur
Si Ahmed Boukandoura.
S[illegible] A[illegible] Cher[illegible]
S[illegible] Ka[illegible]ou Abderrahman
S[illegible] K[illegible]d Iour Len Ahmed
Si Mohamed ben Hassen ben Brikmat.
Si Abdallah ben Mohamed.

ARRONDISSEMENT PRÉFECTORAL D'ALGER.

(Administré directement par le préfet.)

Circonscriptions cantonales.

Alger (commune de plein exercice
Arba. } M. Olivier (Henri), commissaire
Blida. } civil, *chef.*
Boufarik (commune de plein exercice).
Col des Beni-Aïcha M. Brunat, *chef*
Coléa (commune de plein exercice)
Douéra (commune de plein exercice)
Les Issers. M. Wathled, *chef.*
Marengo. M. de Montagu, commissaire civil, *chef*
Tablat. M. Clairac ✻, capitaine d'artillerie, *chef*

Communes. — Maires MM

Ain Taya	[illegible]
Alger	Vuillermoz.
Alma	Baa de Schouen.
Ameur el Ain	[illegible]
Arba	Best-St-Ange.
Attatba	Mony.
Aumale	[illegible]
Berrouaghia	Jean (Jules).
Birkadem	Bonthoux.
Birmandréis	Latour.
Blida	[illegible]
Boghar	[illegible]
Boghar	[illegible]
Bou Medfa	[illegible]
Boufarik	Parodi.
Bouzaréa	Brenet
Castiglione	[illegible]
Chéraga	Boutemaille.
Chiffa	Aversenq
Cherchell	Laffitte.
Coléa	Géry
Dellys	Cachin
Déli-Ibrahim	D'Argenson.
Douéra	Barbarin.
Draria	Gauch.
El-Biar	Morin.
Fondouck	Daudry
Hussein-Dey	Trottier
Kouba	Bureau.
La Chiffa	Lapérouse.
La Rassauta	Fabre
Maelma	[illegible]
Maison Carrée	Van-Maseyk.
Marengo	Beauvais.
Méléa	Daudet.
Montenotte	Duval.
Mouzaïaville	Fossat.
Mustapha	Bru.
Oued el-Alleug	Doreau.
Reghaïa	Houdas.
Rovigo	Brunat.
Rouiba	Moine
Saint-Eugène	Bombonnel.
St-Pierre-et-St-Paul	Bourlier
Saint-Ferdinand	[illegible]
Souma	Blampignon.
Ténès	Arthaud.

Police.

M. Dutré, *commissaire central de police*, à Alger.

ARRONDISSEMENT CERCLE DE TIZI-OUZOU.

M. N. . . . ., *administrateur.*

Circonscriptions cantonales

Dellys (administrée directement par l'administrateur de l'arrondissement-cercle).
Dra-el Mizan. M. de Lestocq, capitaine au 51e régiment d'infanterie, *chef*
Fort-National. M. Egrot, chef de bataillon au 107e rég. d'infanterie, *chef.*
Makla. } M. Sériziat, chef de bataillon
Tizi-Ouzou. } au 67e rég. d'infant., *chef.*

ARRONDISSEMENT DE MILIANA.

M. Choisnet (Henry) ✻, *sous-préfet*, à Miliana.

Communes. — *Maires.* MM.

Affreville..... Méot.
Aïn-Sultan . . . . . Saint-Albin.
Bou-Medfa..... André.
Duperré..... Raînaud.
Miliana..... Piednoir.
Orléansville..... Guignette.
Ténict-el-Haad..... Schmitt.
Vesoul-Benian..... Villotet.

Police.

M. Savy, *commissaire de police*, à Miliana.

SERVICES DIVERS DU DÉPARTEMENT.

CULTES.

Culte catholique. MM.

(Voir le personnel de l'Archevêché aux *Services généraux*, page 854.)

Soubrier, chanoine, *curé de la métropole*, à Alger.

Nicolet, *curé de Bab-el-Oued (N.-D.-des-Victoires)*, à Alger.
De Laplanche, *curé de la Casba (Ste-Croix)*, à Alger.
Dent, *desservant, aumônier de Saint-Antoine*, à Douéra.
Durand, *desservant, aumônier de St-Étienne*, à Tenès.
Gallion, à Dellys.
Tessier, *desservant* à Aumale.
Carré, *curé* à Blida
Cailhol, *curé de Bab-Azoun (St-Augustin)*, à Alger
Joly, *desservant* à Boufarik
Lecorchet, *idem, aumônier de St-Simon-St-Jude*, à Coléa.
Havet, *desservant* à Marengo
Court, *idem* à Cherchel.
Comte, *curé, aumônier de St-Henri*, à Médéa.
Pavy, *curé de St-Fulgence*, à Miliana.
Peschaud, *desservant* à Orleansville.

Le nombre des paroisses est de 88, dont 9 de 1re classe et 79 de 2e classe.

Culte protestant. — Consistoire départemental.

M. Dürr ✻, *pasteur* (*confession d'Augsbourg*), *président*, à Alger.

MM. Moulne (*protest. réfor.*), *past.*, à Alger
Rocheblave (*id.*), *pasteur*, à Alger.
Nandrès (*confess. d'Augsb.*), *pasteur*, à Douéra.
MM. Muller (*confess. d'Augsb.*), *pasteur*, à Blida.
Liebrich (*id.*), *pasteur*, à Cherchell.

Douze membres laïques, choisis également dans l'Église réformée et dans celle de la confession d'Augsbourg, composant, avec les pasteurs ci-dessus désignés, le Consistoire provincial d'Alger.

Culte israélite. — Consistoire départemental.

M. L. Cahen, *grand rabbin.*

MM. Mardochée-Lévi Valens., *président.*
David Kanoui, *membre.*
MM. Mayer Cliche, *membre.*
Lenud, *secrétaire.*

Commissaires délégués du Consistoire.

MM. A. Bemchou, à Blida.
Gutmann, à Médéa.
A. Durand, à Boufarik.
J. Cheltiel, à Aumale.
Zenati, à Miliana.
Narbony, à Orléansville.
C. Solal, à Dellys.
Mardochée Jaïch, à Boghari.
J. Benchemoul, à Coléa.

Représentant au consistoire central de Paris.

M. Cohen (Joseph) (O ✻), homme de lettres.

Culte musulman.

Hamdan ben-el Ammari ✻, *muphti malekite* à Alger.
Hadj-Mohammed-ben el-Hadj-Mustapha ✻, *muphti hanéfi* à Alger.
Ali-ben-el-Haffaf, *id.* à Blida.
Mohammed ben Ali, *muphti* à Dellys.
Ahmed-bou-Djemlin, *muphti* à Aumale.
Adda ben Khiati, *id.* à Ténès.
Ab-el Kader-ben-Mazari, *id.* à Médéa.
Mohammed-ben-Brahim-el-Haffaf, *id.* à Miliana.
Hadj-Mohammed-el-Hassel, *id.* à Cherchell.

JUSTICE.

(Voir le personnel de la Cour aux *Services généraux*, page 854.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ALGER.

	MM
Président	Dedreuil-Pauliet.
Vice-présid.	Parisot, Besson.
Juges	Hun, Maynard de Lavalette (*ordres*), Marchi, Ladrix, Hugues (*instr.*), Quinquin, Bossu, Dannery et Mérot (*instr.*).
Pr. de la Rép.	Roussin.
Substituts	Bernard, Bethenod, D'Andrée de Rencard.
Greffier	Delorme.
Interprète	Lirou.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BLIDA.

	MM.
Président	Doudard de Lagrée.
Juges	Lapra, Canel (*ordres*) Mendjesseu[illegible] Le[illegible]re.
Assess. musul.	Mohamed ben-Mohammed.
Pr. de la Rép.	Colonna d'Ornano.
Substitut	Zidi des Isles.
Greffier	Lambert.
Interprète	Gozlan.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALGER.

Président	M. Bonifay.
Juges	MM. Marchessaux, Bombonel, Alphandéry.
Juges suppléants	MM. Bouyer (Alex.), Farnarier, Brissonnet. (Ce dernier appelé comme notable pour compléter le tribunal.)
Greffier	M. Roussot.

JUSTICES DE PAIX

(Ressort du tribunal d'Alger).

	MM.
Alger (Nord)	De Sulauze, *juge.* Dazinières, Porcellaga, *suppl.* Chantréaux, *greffier.* Ali ben Omar, *interprète.*
Alger (Sud)	Bornodave, *juge.*
Compr. le territ. des Issers - Cherchell et des Khamnas	Bordet, Franck, *suppléants.* [illegible], *greffier.* Lecière, *juge.*
Alma (l')	Mohnes, Daudry, *suppléants.* Bouchier, *greffier.* Toré, *interprète.*
Aumale	Zimmer, *juge.* Delahaye, Fournier, *suppléants.* Gaucher, *greffier.* Wohrer, *interprète.*
Dellys	Lejeune, *juge.* [illegible]eyres, Valacroze, *suppléants.* Drach, *greffier.* Baeri, *interprète.*
Douéra	Pécoul, *juge.* Bayer, Marfan, *suppléants.* Halgner, *greffier.* Ahmed ben Mohammed, *interprète.*
Orléansville	Caumette, *juge.* [illegible], *suppléants.* Buisson. [illegible], *greffier.* Buchier, *interprète.*
Ténès	Gauvenet *dit* Dijon, *juge.* Guichard, Lemoine, *suppléants.* Coursager, *greffier.* Gi[illegible]ni, *interprète.*
Tizi Ouzou	Guisse, *juge.* Emerat, Deslandes, *suppléants.* Fabre, *greffier.* Dupech, *interprète.*

(Ressort du tribunal de Blida.)

Blida ..... Compr. les communes de Blida et de Mouzaïaville.
- Esmangart, *juge.*
- Dulioust, Ch. e. } *suppléants.*
- Petit, *greffier*
- Gozlan, *interprète.*

Boufarik ....
- Commandré, *juge.*
- Nèple, Georges, } *suppl.*
- Delalaye, *greffier.*
- Durand, *interprète.*

Cherchell ....
- Grizot, *juge.*
- Cord, Lallite, } *suppléants*
- Roli, *greffier.*
- Delpech, *interprète*

Coléa ....
- Bonamy, *juge.*
- Freschard, Lemarchant, } *suppléants.*
- Bourgeois, *greffier.*
- Giovannoni, *interprète.*

Marengo ....
- De Maisonseule, *juge.*
- Beauvais, Mallot } *suppléants.*
- Saint-André, *greffier*
- Mohammed-ben-Aled-el-Smid, *interprète.*

Médéa ..... Compr. les communes de Médéa et le territoire des Hassen-ben-Aïl.
- Guyondes Deguères, *juge.*
- Rostaing et Garnier, } *suppléants.*
- Grandjean, *greffier*
- Cohen-Solal, *interprète*

Miliana .... Compr. les communes de Miliana, de Vesoul-Benian et de Duperré.
- Delevaux, *juge*
- Hunout, Chambonnier, } *suppl.*
- Bartoli, *greffier*
- Pratz, *interprète.*

JUSTICE MUSULMANE.

La province d'Alger, pour l'administration de la justice musulmane, est divisée en 101 circonscriptions (territoire civil, 16; territoire militaire, 85), à chacune desquelles est préposé un khadi (juge) assisté d'adels (suppléants). — Les appels des jugements des khadis sont, suivant la nature des affaires et leur importance, portés soit devant la cour d'appel, soit devant les tribunaux du ressort (celui d'Alger excepté)

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

Défenseurs près la cour d'appel. — MM. Bouriaud, Chabert-Moreau, Sabatéry, Genella (J. P.), Barberet, Huré (Félix), Cherronnet

(Ressort du tribunal d'Alger.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Baudrand, Blasselle (A. V.) ✻, Trech, Chatel, Bordet, Dazinières, Carrière, Letellier (Alfred), Jobert.

Notaires. — MM. Auger ✻, Didier, Lebailly, Martin (F. J.), Porcellaga, Franc, Hanin, Villeneuve, *à Alger;* — Marfan, *à Douera;* — Lemoine, *à Ténès;* — Yung, *à Orléansville,* — Delahaye, *a Aumale.*

Commissaires-priseurs. — MM. Demolins, Blassel (A. E.), Bellanger, Baly, *à Alger.*

Huissiers. — MM. Bastard, Durand, Dufau, Loiseleur, Gaillard (François), Baille, Burgadières, Thibault, Daub, Abou et Missé, *à Alger;* — Dechaud, *à Dellys;* — Oudaille, *à Aumale;* — Friess, *à Douéra;* — Durand, *à Orléansville;* — Martinole, *à Ténès;* — Vilain, *à l'Alma.*

(Ressort du tribunal de Blidah.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Legoff, Raüel de Montagny, Fourrier, Jacquel, Lobre.

Notaires. — MM. Népoty, Vassor, *à Blida;* — Cord, *à Cherchell;* — Ganter, *à Médéa;* — Hunout, *à Miliana;* — Nèple, *à Boufarik.*

Commissaire priseur. — M. Mouchan, *à Blida.*

Huissiers. — MM. Pelletier, Beugnon, Breuil et Laget, *à Blida;* — St-Marc *a Boghari,* — Martin (C. L.), *à Boufarik;* — Wurtz, *à Marengo;* — Pichon, *à Miliana,* — Hugon, *à Médéa;* — Grosset-Grange, *à Cherchell;* — Delpech, *à Coléa.*

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

(Voir aux *Services généraux*, le personnel du bureau central, page 855.)

M. Huet ✻, *inspecteur, chef du service du département d'Alger.*

M. Keppler, *directeur de transmissions, chef de la station d'Alger.*

Stations télégraphiques du département: Alger. — Affreville. — Alma. — Ameur-el-Aïn. — Aumale. — Ben.-Mansour. — Blida. — Boghar. — Boghari. — Boufarik. — Cherchell. — Coléa. — Dellys. — Djelfa. — Dra-el-Mizan. — Foudouck. — Fort-National. — Laghouat. — Larba. — Marengo. — Médéa. — Miliana. — Orléansville. — Palestro. — Ténès. — Teniet-el-Haad. — Tizi Ouzou.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Établissements ressortissant au ministère de l'instruction publique.

(Voir le personnel de l'Académie aux *Services généraux*, page 854.)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger.

M. Texier ..... *Directeur.*

Professeurs. MM.

Trolar , *ch*	*Anatomie et physiol*
Alcantara .	*Pathologie exter.*
Gros . . .	*Clinique interne.*
Texier	*Pathologie interne.*
Brue . .	*Clinique externe.*
Tr r ✻	*Accouch., malad. des femmes et des enfants.*
Jaumard ✻	*Chimie et pharmacie.*
Bourlier (Charles) ✻	*Histoire naturelle.*

Suppl. Bourlier (Auguste), Stephann, Caussanel, Descamps.

Cours publics d'arabe.

M. Richebé, *professeur.*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Lycée d'Alger. MM.

Grasset	*Proviseur*
Ser . .	*Censeur*
M . . .	*Aumônier*
Le Dr Durr ✻ ..	*Ministre protestant.*
L . .	*Ministre israélite.*
Mahmo . . ber, Ca . L A .	*Imam.*
Terrin .	*Économe.*
Mitey	*Commis d'économat.*

Professeurs. MM.

Chevenet	*Mathématiques élémentaires.*
Vollot, *ch*	
Pein . ..	*Sciences physiques, chim. et naturelles.*
Guillemin ..	
Lafon, *ch* . ..	
Jeanmaire, *ch*	*Philosophie.*
Masquerey	*Histoire.*
Bertrand	*Rhétorique.*
Brisard .	*Seconde.*
Clémenson	*Troisième.*
Chédufau, *ch*	*Quatrième.*
Heubert.	*Cinquième.*
Serpag	*Sixième.*
Carcopino	*Classes élémentaires.*
Vido	
David, Darrieau, Maffre, Carèche, Toubin, Michel ...	*Cours spécial.*
Faivre, Moulin, Bournier, Dum s ..	*Enseignement primaire.*
Jouanne	*Anglais.*
Machuel	*Arabe.*
Liogier	*Dessin d'imitation.*
Godard .. .	*Dessin graphique.*
Dr Collardot .	*Médecin.*

École normale d'Alger. MM.

Constan	*Directeur.*
Sévin, Fost, Marquis.	*Maîtres adjoints.*
P . . I B . .	*1er lieutenant.*
. . . , chanoine .	*Aumônier.*
Abd-el-Kader-ben-el-Chaad	*Imam.*
Bel-Kassem	*Professeur d'arabe.*
Roy	*Maître de chant et d'orgue.*
Godard	*Maître de dessin.*
Durru	*Prof. d'agriculture.*
Bedour	*Id. de gymnastique.*
Dr Brue	*Médecin.*

Collége communal de Miliana. MM.

Youssouf	*Principal.*
Peretti	*Enseignement spécial.*
Camp	*École primaire.*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

M. Brunet, *inspecteur de l'instruction primaire à Alger.*

Établissements ressortissant au gouvernement général.

(Voir le nom de l'inspecteur de ces établissements, page 853.)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Medersa d'Alger. MM

Hassen-ben-Brimèt ✻, *directeur*
El H. j-Ta . Ben-A . . . . . el-Cherchell, *professeur.*
Depeille, *professeur de français*
Ben Sedira, *professeur d'arithmétique.*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

École arabe-française d'Alger. M. Depeille, *directeur.*
MM. Mantis, *maître-adjoint français*
Ahmed-ben-Mohammed-ben-Kobtân, *maître-adjoint indigène.*
Liogier, *professeur de dessin.*
Fay, *professeur de musique.*
École de Palestro. M. Pommier, *directeur.*

FINANCES.

(Voir, page 863, le personnel de l'inspection générale des finances.)

MM.

Trésorerie — Chevallier ✻, *trésorier-payeur*, chef du service à Alger.
Nibel ✻, *payeur de 1re cl.*, à Alger. | Brunet, à Médéa.
Gisbert ✻, *payeur particulier de 1re classe*, à Blida. | Bonnin, *payeur de 2e cl.*, à Dellys.
N....., à Mihana. | Beynet (E.), *payeur* à Orléansville.
Leclerc ✻, *payeur* à Aumale.

Contributions directes et recensements. (V. aux Services généraux.) — Coudere, directeur central, *chargé du service départemental.*
Leuduger-Formorel, *inspecteur*
Sénac, *contrôleur principal, faisant fonctions d'inspecteur.*

Enregistrem. et Domaines — Sudré ✻, *inspecteur de 1re classe*, chef du service, à Alger.
Boby de la Chapelle ✻, *inspecteur de 2e classe*
Humbert, Derumeaux, Picquet ✻, Depienne, *vérificateurs de 1re classe.*
De Combette des Landes ✻, André, *vérificateurs de 2e classe.*
Baptaillard, Corlet, Deplanque, Navaillet, Morlhon, Ackermann, *vérificateurs de 3e classe.*
Roubère ✻, *conservateur des hypothèques*, à Alger.
Allier, *conservateur des hypothèques*, à Blida.

Contributions diverses et garantie — Gasson ✻, *directeur de 1re classe*, chef du service, à Alger.
D'Hombres-Firmas et Chanel, *inspecteurs des contributions diverses.*
Fouragnan Pierre, *contrôleur, 1re commis de la direction.*
Valette, *contrôleur de garantie de 1re classe* à Alger.

Douanes. (V. aux Services généraux.) — Meurice, *inspecteur divisionnaire*, à Alger.
Mallejean, *inspecteur sédentaire*, à Alger.
Haristoy, *receveur principal*, à Alger.
Belletête, *sous-inspecteur sédentaire*, à Alger.

Serv. des tabacs (V. aux Services généraux.) — Véron-Bellecourt, *inspecteur, chef du service*, en Algérie.
Pougnet, *entreposeur de 1re classe*, à Hussein-Dey.
Legrand, *contrôleur de magasin*, à Hussein-Dey.
Liothaud, *contrôleur de culture*, à Hussein-Dey.
Blum, *entreposeur de 1re classe*, à Blida.
Lester, *contrôleur de magasin*, à Blida.
Clermont, *contrôleur de culture*, à Blida.
Nithard, *vérificateur de 1re classe*, à Alger.
Bleicher, *idem de 3e classe*, à Alger.

Postes. (V. aux Services généraux.) — Chauve, *contrôleur*, à Alger.
Duchaine ✻, *directeur comptable*, à Alger.

Forêts. — Clavier, *inspecteur de 2e classe*, chef du service par intérim.
Beaumont, *sous-inspecteur sédentaire de 3e classe, chef des bureaux.*
Schilling, *inspecteur de 4e classe*, à Alger.
Malye, *sous-inspecteur de 1re classe*, à Dellys.
Lamey, *sous-inspecteur de 3e classe*, à Mihana (intérim).
Dapremont, *garde général de 1re classe*, à Orléansville.
Reynaud, *idem* à Médéa.
Caron ✻, *garde général de 2e classe*, à Aumale.

AGRICULTURE ET COMMERCE.

Chambre cons. d'agriculture. — MM. Borely la Sapie ✻, *président*, Morin ✻, *vice-président*, Vallier ✻, *secrétaire*; Bourlier ✻, *vice-secrétaire.*

Chambre de commerce. — Henri ✻, *président*; Gugenheim-Lahmann, *secrétaire-trésorier.*

Courtiers maritimes. — *A Alger*, Gentili (italien, espagnol), Cherfils (italien, angl.), Kuhlmann (angl., allem., danois, suéd.), Vernier (ital., espagn.), Neilson (ital., espagn., angl., portug., Serrazin, Dezol (ital., espagn., Crespo (espagn., ital.). — *a Tenes*, Monier (espagn.). — *a Dellys*, Ollivier.

Poids et mesures. — M. Moignard, *vérificateur en chef*, à Alger.

Ports de commerce. — Monin (O ✻), capitaine de frégate, *directeur du port*, à Alger.
Barbier, cap. de santé, chargé de l'inspection des quais d'Alger.
Sono et ✻, lieutenant de vaisseau, *id.*, à Cherchell.
David ✻, lieutenant de vaisseau, *id.*, à Ténès.
Aveline ✻, lieutenant de vaisseau, *id.*, à Dellys.

Banque de l'Algérie. — M. Villiers (O✲), *directeur*; M. Vidaillon, *sous-directeur*.
Crédit foncier de France. — M. Maillard, *inspecteur*, chef du service.
Société générale algérienne. — M. Sas, *inspecteur des exploitations de la Société en Algérie*. M. Rougier (P.), *directeur du Comptoir d'Alger*.

TRAVAUX PUBLICS.

Département d'Alger.

MM.

Ponts et chaussées. — Billard ✲, *ingénieur en chef de 2e cl.* Neveu-Derotrie ✲, *ingénieur ordinaire de 1re cl.*, à Alger. Renaudot, *idem de 2e cl.*, à Alger. Galland, *idem*, de 1re cl., à Miliana.

Contrôle des chemins de fer. — Vile (O✲), ingénieur en chef des mines, chef du service du *contrôle de l'exploitation*.

Mines. (V. aux *Serv. gén.*) — Rocard, *ingénieur ordinaire de 1re cl.*, à Alger.

Service topographique. — Bigault de Casanove, *chef de brigade*.

Service sanitaire..... — Filidoro, *directeur de 1re classe*, à Alger. Sémidei, *cap. en 1er de la santé*, à Alger. Barbier, *id.*, à Alger. Olmi, *cap. en 1er de la santé*, à Alger. De Rochmonteix, *id.*, à Ténès.

DIVISION MILITAIRE D'ALGER.

M. Wolff (C✲), général de division, *commandant*.
M. de la Soujeole (O✲), lieutenant-colonel, *chef d'état-major*.

Section des affaires indigènes près de l'état-major de la division. MM.

Robin ✲, capitaine au 3e de ligne, *chef*.
Ruyssen ✲, cap. au 1er tirailleurs, 1er *adj.*
Ravez ✲, cap. au 61e de ligne, 2e *adjoint*.
Tissier, cap. au 74e de ligne, *adj. de 1re cl.*
Leguay, *interprète titulaire de 3e classe*.

Subdivisions. MM.

Le Tourneur (C✲) général de brigade, *commandant* à Alger.
Bressolles (O✲), général de brigade, *commandant* à Fort National.
De Loverdo (C✲), général de brigade, *commandant* à Médéa
Carteret-Trécourt (C✲), général de brigade, *commandant* à Orléansville.

Cercle d'Aumale. — M. Trumelet (O✲), lieut.-colonel du rég. étranger, *commandant*. M. Fondeviolle ✲, capitaine au 1er zouaves, *chef du bureau arabe*.

Brigade active. M.

Saussier (O✲), général de brigade, à Alger.

Cercles et annexes

1re SUBDIVISION. — ALGER.

Annexe de Béni-Mansour. — M. Maréchal ✲, capitaine au 1er zouaves, *chef de l'annexe*

2e SUBDIVISION. — FORT-NATIONAL. (*Ancienne subdivision de Dellys.*)

Les cercles de la 2e subdivision ont été transformés en circonscriptions cantonales.

(Voyez le personnel, page 863.)

3e SUBDIVISION. — MÉDÉA.

Cercle de Médéa	Administré directement par le général commandant la subdivision. M. Cosne, capitaine au 59e de ligne, *chef du bureau arabe*
Cercle de Boghar.	M. Breton ✲, capitaine du génie, hors cadre, *commandant.* M. Guasco ✲, capitaine au 70e de ligne, *chef du bureau arabe.*
Cercle de Djelfa	M. Bersant (O✲), chef de bataillon hors cadres, *commandant.* M. Tuvol ✲, capitaine au 2e chasseurs d'Afrique, *chef du bureau arabe.*
Cercle de Laghouat	M. de Langle ✲, chef d'escadron au 1er spahis, *commandant.* M. Durand ✲, capitaine au 45e de ligne, *chef du bureau arabe.*

4e SUBDIVISION. — ORLÉANSVILLE.

Cercle de Miliana.	Administré directement par le général commandant la subdivision. M. Grad ✲, cap. au 5e chasseurs à cheval, *chef du bureau arabe.*
Cercle de Teniet-el-Hâad.	M. de Casal ✲, chef d'escadron au 1er spahis, *commandant.* M. Morlin ✲, capitaine de dragons, *chef du bureau arabe.*
Circonscript. cant. de Cherchell.	M. Belin ✲, chef de bataillon hors cadres, *chef de la circonscript.*
Cercle d'Orléansville.	M. Méric (O ✲), colonel du 4e zouaves, *commandant.* M. Cartairade ✲, cap. au 1er chass. à chev., *chef du bureau arabe.*
Circonscript. cant. de Ténès.	M. de Galland ✲, capitaine au 86e de ligne, *chef de la circonscrip.*

INTENDANCE MILITAIRE.

M. Lévy (C✲), intendant militaire de la division, à Alger.

MM.		MM.
Garnie ✲, sous-intend. de 1re cl.,	à Alger.	Cosson, adjoint de 1re cl., à Médéa.
Viroux ✲, *id.* *id.*		Carrierre, adjoint de 2e classe, à Miliana.
Laloy, adjoint de *id.*		Perrot ✲, adjoint de 1re classe, à Aumale.
Delaville *id.* de 2e cl.		Boué, adjoint de 2e cl., à Fort-National.
Lemerle ✲, adjoint de 1re classe., à Blida.		Stanislas, adjoint de 2e cl., à Orléansville.

États-majors des places de guerre.

Alger	Lebissonnais ✲, chef de bataillon,	*major de place.*
Casbah d'Alger	Renaud ✲, capitaine,	*commandant la place.*
Fort l'Empereur	Jurrié ✲, capitaine,	*id*
Fort National	N...,	*id.*
Blida	N...,	*id.*
Médéa	N...,	*id.*
Miliana	Laguerre (O✲), chef de bataillon,	*id.*
Orléansville	Dutertre ✲, capitaine,	*id.*
Teniet-el-Haad	N...	*id*
Dellys	Ramakers ✲, capitaine,	*id.*
Aumale	Larivière (O✲), chef d'escadron,	*id.*
Boghar	N...,	*id.*
Dra-el-Mizan	N...,	*id.*
Laghouat	N...	*id*

Conseils de guerre.

1er Conseil, à Alger.	Bruyère (O✲), major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Lhuintre ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Guédon, *greffier.*
2e Conseil, à Blida.	Lousse, O✲, major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Bazin ✲, capitaine en retraite, *rapporteur* Ladarre, *greffier.*
Conseil de révision, à Alger.	Lauret ✲, major en retraite, *commissaire du Gouvernement.* Cullet, *greffier.*

DÉPARTEMENT D'ORAN.

Députés : MM. JACQUES et LAMBERT.

PRÉFECTURE D'ORAN.

M. MAHIAS (Jules), *préfet*, à Oran.
M. Legénissel (Henri) ✲, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Caignard, Bussière, Hugonnet ✻, *vice-prés* Borrely.

Conseil général du département. MM.

Pomel, *président*
Picat, *vice-président.*
N...
Garau (Ch. Phil.-Onésyme) ✻, *secrét.*
Le Proust des Ageux, *secrét.*
Astier (Antoine)
Bast de (Léon).
Benichou (Haïm).
Cousinard (Louis-Jules)
Du Pré de Saint-Maur ✻.
Fleury (Alcide).
Gérard (Édouard)
Gérard (Jean-Baptiste-Victor).
Gola (Eugène)
Jamelin (Victor)
Lamar (Auguste-Jean
Lousteau (de la Drôme)
Lousteau (de Mascara).
Picat (Claude-Joseph-André).
Pellat (Adolphe).
Pomel (Auguste)
Pujade (Honoré).
Roubière (Jean-Pierre)
Sauve (Louis-Joseph-Agricol).
Stuyck (Constant).
Si-ben-Abdallah-ben-Aouli, *kal. de Cheurg.*
Si-Ahmed-Ould Kadi, *bach-agha de Frenda.*
Si-Ahmed-ben-Daoud, *agha des Douairs*
Si Abd-el-Kader-Ould-Ezzin, *agha des Beni-Ameur-Cheraya.*
Si Ahmed-ben-Ahmed, *agha des Ouled-Riah.*
N...

Circonscriptions cantonales MM.

Oran (commune de plein exercice).
Ain-Témouchent... Bonnafous, *chef*
Mostaganem... de Chancel (Ausone), *id.*
Nekmaria... N..., *idem.*
Relizane... Jauffret, *idem.*
Saint-Cloud commune de plein exercice.
Saint Denis-du-Sig Lestrat, *chef*
Ste-Barbe-du-Tlelat Gombes, *idem.*
Sidi-Bel-Abbès... De Lagarde, *idem.*

ARRONDISSEMENT PRÉFECTORAL D'ORAN.

(Administré directement par le Préfet.

Communes. — *Maires.* MM.

Am el Arbet... Franques.
Ain el Turck... Perrin.
Ain Témouchent... Cl...
Arcole... Gotor
Assi-Amer... Fouilloux.
Assi-ben-Okba... Vangoyeau.
Assi-bou-Nif... Lagier
Bou Sfer... Bourgey
Bou Tlélis... B...ord
Fleurus... Rabisse.
Kléber... Am...l
Lourmel... ...sse
Mangin... Bro...rd
Mascara... Lousteau
Mers el Kebir... Prégnet.
Misserghin... Julia
Mocta Douz... Armand.
Nemours... Bollard.
Oran... Barint.
Perregaux... C...belier
Saint-Cloud... Gilot.
Saint Denis-du-Sig... Mignet.
Saint Louis... Placide
Sainte-Barbe-du-Tlelat Goudeau
Sidi-bel-Abbès Roubière
Sidi-Chami Guyonnet
Tamzourah... Crousse.
Tlemcen... Soipteur.
Tiaret... Jamelin
Tlemcen... H...nert.

Commissaires de police MM

Oran. 1er *arrondss* Deville, *chef de service*
Oran. 2e *idem*... Casenave.
Oran. 3e *idem*... Souffron.
Oran. 4e *idem*... Casenave fils.
Mascara... M...on
Saint Denis-du-Sig... Lacoste.
Sidi-bel-Abbès... Caillol
Tlemcen... Giraudon.
Ain-Témouchent Grette
Tiaret... N...

ARRONDISSEMENT DE MOSTAGANEM

M. De Chancel (Ausone), ✻, *sous-préfet*, à Mostaganem.

Communes. — *Maires* MM

Alonkar... Ayraud
Ain-Boudinar... N...
Ain-Nouissy... Le...t
Ain Tedlès... Dotle
Bled-Touaria... L...le...erg
Bouguirat... Marcel
La Stidia... Pet...rs
Mazagran... Fleuria...
Mostaganem... Garau ✻
Pelissier... N...
Relizane... Sauve.
Rivoli... Hoursat.
Tebrak... Dermy.

Commissaires de police MM

Mostaganem... Gonnequin.
Relizane... Senglar

SERVICES DIVERS DU DÉPARTEMENT.

CULTES.

Culte catholique. — Diocèse d'Oran.

(Voir le personnel de l'Archevêché aux *Services généraux*, page 854.)

Mgr. CALLOT ✻, *évêque d'Oran.*

MM. Marchand, *vicaire général.*
Bétemps, *chanoine, secrétaire général.*
Bertrand, *chanoine.*
Ferron-Lagrife, *idem.*

MM	MM
Prêtre ✻, *curé de Saint Louis* (cathédrale), à Oran.	Bergé, *desservant* à Aïn-Témouchent.
Mora, *curé de Saint-André*, à Oran.	Gazel, *curé de Saint-Jean-Baptiste*, à Mostaganem.
Frayssinet, *dess* à Karguentah (faub d'Oran)	Garnier, *curé de Saint-Pierre*, à Mascara.
Fromy, *idem* à Misserghin.	Pregnettes, *desservant* à Nemours.
Fournier, *desservant de Notre-Dame-du-Refuge*, à Arzew	Brevet, *curé de Saint-Michel*, à Tlemcen.
Rougier, *idem* à Saint-Cloud.	Lachet, *desservant* à Mers-el-Kébir
Merle, *dess. de St-Denis*, à St-Denis-du-Sig.	Ferrié, *idem* à Tiaret.
Bardel, *idem* à Sidi-bel-Abbès	Lacombe, *idem* à Relizane.
	Couturier, *idem* à Mazagran.

Le nombre des paroisses est de 61, dont 5 de 1re classe et 56 de 2e classe

Culte protestant. — Consistoire provincial.

MM. Krieger, *prés.*, Eldin, *past.* à Oran.	M. Duproix, *pasteur* à Tlemcen.
Astier, *pasteur* à Mostaganem.	

Et huit membres laïques choisis également dans l'Église réformée et dans celle de la confession d'Augsbourg.

Culte israélite. — Consistoire provincial.

(Commission provisoire.)

MM. Charleville, *grand rabbin.*	MM. Kanoui (Simon).
Messaoud-Karoubi.	Hassan (Abraham).
Bentata (Isaac)	

Culte musulman.

Aly-ben-Abderrahman, *muphti de 1re classe* à la grande mosquée d'Oran.

Mohammed-ben-Mustapha-Sekkal, *muphti de 2e classe* à Tlemcen.	Amar-ben-Bernou, *muphti de 2e classe* à Mostaganem.
Abd-el-Kader-bel-Mahi, *idem* à Mascara.	

JUSTICE.

(Voir aux *Services généraux*, page 854, le personnel de la Cour.)

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE D'ORAN.

	MM.
Président....	Sauzède ✻
Juges	Ruhland (*instr.*), Pons, Reynaud (*ordres*), Reynoard, Rolland (*inst temp.*).
Juge suppl...	Vernet (*rétribué*).
Assess. musul.	El-Habib-ben Bokhari. El-Mohammed-ben-el-Hadj-Mohammed
Pr. de la Rép.	Blankaërt.
Substitut ...	Bouton
Greffier.....	Forcioli
Interprète...	Tabet.

TRIB. DE 1re INSTANCE DE MOSTAGANEM.

	MM.
Président.	Droulin.
Juges.....	Parizot (*ordres*), Poucheret, Pellerin (*instr.*), Carayol
Assess musul.	Hamida-ben-Hassem.
Pr. de la Rép.	Blanchard.
Substitut.....	Parisot.
Greffier.....	Dolagrange.
Interprète...	Podesta.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE TLEMCEN

	MM
Président...	Zeys.
Présid. hon..	Laclaverie.
Juges.....	Desuède, Faytit (*instr.*), Couture, Jobert.
Assess musul	N ..
Pr. de la Rép.	Delacroix.
Substitut....	Charme .
Greffier.....	Sartin (Achille).
Interprète...	Belaich.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORAN.

Président... M. Corre
Juges ..... MM. Giraud, Gradvohl, Barthe, Lamur (Aug.).
Suppléants.. MM. Pasteur, Dessault, Gersaullon
Greffier..... M. Mérot. — *Commis-greffier :* M. Vienne.

JUSTICE DE PAIX.

(Ressort du tribunal d'Oran.)

	MM.		MM.
Ain-Témouchent.	Le commissaire civil, *f. f. de juge.*	*Saint-Cloud.....* (Suite.)	Fossier, *greffier*
	Questier, *juge.*		Mustapha-ben-Moham med-Khodja, *interpr.*
Misserghin.. ...	Janssaud et Keller, *sup.*		
	Ferry, *greffier*		Rey *juge.*
	Molina, *interprète.*	*St-Denis-du-Sig .*	Mirguet et Turot, *suppl.*
	Rousse, *juge.*		Camu, *greffier.*
	Barat et Carité, *suppl.*		Men-Ahim Alban, *int.*
Oran.....	Fournier, *greffier.*		
	El-Badaoui-ben-el-Hadj-Ahmed, *interprète.*		Maillet, *juge*
			David, *suppl. retribué*
		Sidi-bel-Abbès...	Martin et Roubière, *su.*
	Bercego, *juge.*		Broy, *greffier*
Saint-Cloud..	Manigaud, *suppléant.*		[illegible], *interprète.*

(Ressort du tribunal de Mostaganem.)

	MM.		MM.
	Mounier, *juge.*		Verner, *juge.*
	Farmond, *sup. rétribué.*	*Relizane . . .*	Sauve, Cordier, *suppléants.*
Mascara.....	Bourgeois, Favereau, *suppléants*		Laborie, *greffier*
	Schlienger, *greffier.*		Sohn, *interprète.*
	Depuny, *interpr.*		Massador, *juge*
		Saïda.	Hugues, *suppléant.*
	Barbe, *juge*		Perrier, *greffier.*
	Coquerelat, *suppl*		[illegible], *interprète*
Mostaganem..	Rollard, *suppl*		Mayen, *juge.*
	Terral, *greffier*		Lavenas, *suppléant.*
	Podesta, *interprète.*	*Tiaret . .*	Eck, *greffier.*
			Itasse, *interprète*

(Ressort du tribunal de Tlemcen.)

	MM.		MM
	Ducque, *juge.*	*Tlemcen, ad te*	Martin (Émile), *greffier*
Tlemcen.....	Fauqueux, Feury, *suppléants.*		Beauch, *interprète.*
		Ven ours . .	Le commissaire civil, *f. f. de juge*

JUSTICE MUSULMANE

La province d'Oran, pour l'administration de la justice musulmane, est divisée en 61 circonscriptions (territoire civil, 5; territoire militaire, 42; hors le Tell 30), à chacune desquelles est proposé un kadhi (juge) assistés d'adels (suppléants). — Les appels des jugements des kadhis sont portés devant les tribunaux de 1re instance de chaque arrondissement. — Lorsque le taux de la demande excède 1,500 fr. ou qu'il s'agit de questions d'état, les appels sont portés, pour toutes les circonscriptions de la province, devant le tribunal d'Oran.

OFFICIERS PUBLICS MINISTÉRIELS.

(Ressort du tribunal d'Oran.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Jacques, Secourgeon, Choupot, Courtinat, Barat, Mathieu Saint-Laurent.

Notaires. — MM. Carité (O✻), David ✻, Montader, *à Oran;* — Martin (C. H.), *à Sidi-bel-Abbès;* — Cousinard, *à Saint-Denis-du-Sig.*

Commissaire-priseur. — M. Léon Brégeat, *à Oran.*

Huissiers MM. Menard, Madon, Dameron, Perret, [illegible], *à Oran* — Gran Tessiau, *à Sidi-bel-Abbès;* — Captestaing, *à Saint-Cloud;* — Chanut, *à Saint-Denis-du-Sig;* — Dumas, *à Misserghin;* — Pognot, garde colonial, faisant fonctions d'huissier, *à Ain-Témouchent.*

Interprètes traducteurs assermentés. — MM. Illouiz, pour la langue arabe; Perez y Perez, pour la langue espagnole.

(Ressort du tribunal de Mostaganem.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Bossu-Picat, Davet, Garau ✻, Ravoux.
Notaires. — MM. Roisin, Courtinat *à Mostaganem*, Barennes le et Favereau, *à Mascara*.
Commissaire-priseur. — M. Guiscardet, *à Mostaganem*.
Huissiers. — MM. Gal et Plagne, *à Mostaganem;* — Cadoz et Quiévreux, *à Mascara;* — Tourisse, *à Relizane;* — Bastide, *à Saïda;* — Maître-Henri, *à Tiaret*.

(Ressort du tribunal de Tlemcen.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Limousin, Caffort et Léger.
Notaires. — MM. Barrat et Fauqueux.
Commissaire-priseur. — M. Joly.
Huissiers. MM. Migette, Delmas, *à Tlemcen;* — Quéron, garde colonial, faisant fonctions d'huissier, *à Nemours*.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

(Voir aux *Services généraux*, page 855, le personnel du Bureau central.)

M. Gougé, *sous-inspecteur, chef du service du département d'Oran.*
M. Lasserre, *chef de la station d'Oran.*
Stations télégraphiques du département : Aïn-Témouchent. - Ammi-Moussa. - Arzew. - Daya. - Frenda. — Géryville. — Laïla-Marghnia. - Magenta. - Mascara. — Mers-el-Kébir. — Mostaganem. — Nemours. — Oran. — Relizane. — Saïda. — Saint-Cloud. — St-Denis du Sig. — Sebdou. — Sidi-bel-Abbès. — Tiaret. — Tlemcen. — Zemmorah.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Établissements ressortissant au ministère de l'instruction publique.

(Voir le personnel de l'Académie, page 854.)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Cours public d'arabe, à Oran.
M. Houdas, *professeur.*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Collége communal d'Oran.

M. Larebourg.... *Principal.*

Professeurs. MM.

Marcou.....	*Physique.*
Lomellini.....	*Mathématiques.*
Gros.....	*Philosophie et histoire.*
Laruelle.. .	*Rhétorique et seconde.*
Bousquet.....	*Troisième et quatrième.*
Périé . .	*Cinquième et sixième*
Mo sard... .	*Septième et huitième.*
[illegible]	*Enseignement spécial.*
Daniel.....	*Allemand.*
Duvauchelle.....	*Anglais.*
Laredo.....	*Arabe.*
Bernard.....	*Dessin.*
Gondouin.....	*Musique.*

Collége communal de Mostaganem.

M. Didier.....	*Principal chargé des classes de grammaire.*
Blanc.....	*Chargé des clas. de 6e*
Lavergne	*Classe élémentaire*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

M. Vico, *inspecteur de l'instruction primaire*, à Oran.

Établissements ressortissant au gouvernement général.

(Voir le nom de l'inspecteur de ces établissements, page 854.)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Écoles arabes-françaises.

Ecole d'Oran. — M. Delort, *directeur.*
Ecole de Mostaganem. — M. Destrées, *idem.*
Ecole de Tlemcen. — M. Pignon, *idem.*
Ecole de Bel-Acel. — M. de Latour, *idem.*
Ecole de Mazouna. — M. Thierry, *idem.*
Ecole de Frenda. — M. Larrogne, *idem.*
Ecole de Nédroma. — M. Faure, *idem.*

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Medersa de Tlemcen.

Ahmed-ben-Hamza, *directeur et professeur.*
M'loud-ben Nemich .... } *p of*
Hadj Mohammed ben ben Tadj... }
M. Pilard, interprète militaire, *professeur de français et d'arithmétique.*
Mohammed-ben-Moussa, *professeur adjoint pour la grammaire arabe.*

FINANCES.

(Voir, page 859, le personnel de l'Inspection générale des finances.)

	MM.	
Trésorerie	Lavie ✻, *trésorier-payeur*, chef du service, à Oran.	
	Leclerc ✻, *payeur part. de 3e cl.*, chef de comptabilité, à Oran.	Rapollin ✻, *payeur particulier de 1re cl.*, à Tlemcen.
	Viet ✻, *idem de 1re classe*, à Mostaganem	Lestoublat, *de 2e cl.*, à Sidi-bel-Abbès.
	Tissot, *idem de 3e classe*, à Mascara.	Roy, *idem de 3e cl.*, à Nemours N..., à Géryville.
Contributions directes et recensements	Bouvier de Cochard, *inspecteur de 1re classe, chef du service*, à Oran.	
	Mangin, *inspecteur*, à Oran	
	Baylin, *contrôleur, faisant fonctions d'inspecteur*, à Oran	
Enregistrement et domaines.	Borelly, *inspecteur, chef du service*, à Oran.	Salmon, Laynaud et Michel, *vérificateurs de 3e classe*
	Boutnegourd, *vérificateur de 1re cl faisant fonctions d'inspecteur*	Lanet ✻, *conservateur des hypothèques*, à Oran
	Pernoud ✻, Delphin et Presseeq, *vérificateurs de 1re cl.*, à Oran	Dolcon, *conservateur*, à Mostaganem.
	Goudarseau et L'Helgouach, *vérificateurs de 2e classe.*	Chalup, *receveur idem* à Tlemcen
Contributions diverses et garanties	Getlen ✻, *directeur de 2e classe*, chef du service, à Oran	
	Bourgarel ✻, *inspecteur* à Oran	
	Maffre, *inspecteur*, à Oran	
Douanes (Voir aux Services généraux)	Renault ✻, *inspecteur divisionnaire*, chef du service, à Oran.	
	Taillefer, *sous-inspecteur sédentaire*	
	Janer, *receveur principal de 3e classe*, à Oran.	
	Soubiran, Sans, Jaubert, Bacquès et Latal, *vérificateurs de 1re classe*, à Oran.	
Postes (Voir aux Services généraux)	Lyon ons, *contrôleur chargé de la direction du service* à Oran	
	Baumes, *receveur principal*, à Oran.	
Forêts	N..., chef du service, à Oran.	
	De Champeville, *sous-inspect. de 1re cl., fait d'inspecteur*, à Oran.	Delaporte, *sous-inspect.*, à Sidi-bel-Abbès
	Lempereur, *garde général de 1re classe*, à Mascara.	Pastoureau, *inspecteur de 4e classe*, à Mostaganem.
	Baudouin de Maison-Blanche, *inspecteur de 4e cl.*, à Tlemcen.	

AGRICULTURE ET COMMERCE.

	MM	
Chambre cons d'agriculture.	Du Pré de Saint-Maur (J.) ✻, *président*; Calmels, *vice-président*, Santrot, *secrétaire*	
Chambre de commerce.	— Sazio, *président*, Lévy, *trésorier*	
Courtiers maritimes	*A Oran* : Saunier (espagnol), Roux (espagnol, italien); Ricca (Édouard) (danois, suédois, anglais); de la Boissière (espagnol) Kuhlmann (anglais, suédois, norwégien). — *A Mostaganem* : Payri — *A Arzew* : Arnaud	
Ports de commerce.	Trotabas ✻, *lieutenant de vaiss., direct du port*, à Mers-el-Kébir	Carrat, *enseigne de vaisseau*, Palmero, *lieutenant de vaisseau* à Arzew
	Meurinne ✻, *capit. de port*, à Oran	Martin, *lieutenant de vaisseau, directeur du port* à Nemours
	Vachi ✻, *lieut de vaiss., directeur du port*, à Mostaganem.	

Poids et mesures. — Renault, *vérificateur en chef*, à Oran
Succursale de la Banque. — Wittersheim ✻, *directeur*, à Oran.
Crédit foncier de France. — Luys, *inspecteur de l'agence d'Oran.*
Société générale algérienne. — Violette, *directeur du comptoir d'escompte d'Oran*

TRAVAUX PUBLICS.

	MM	
Ponts et chaussées	Robin ✻, *ingénieur en chef*, à Oran.	
	Dormoy ✻, *idem de 1re classe*, à Mostaganem	
	Genty, *ingénieur ordinaire, de 2e classe*, à Oran	

Mines. (V. aux serv. g.) — Pouyanne, *ingénieur de 1re classe*, à Tlemcen.

Service topographique. — Brondel, *chef de brigade.*

Service sanit. — Meurinne, *directeur de la santé*, à Oran. Trotabas, *lieutenant de vaisseau, directeur du port de Mers-el-Kebir*, faisant fonctions de *capitaine de santé*. Martin, *lieutenant de vaisseau, directeur du port de Nemours*, f. f. de *capitaine de santé*. Philippe, *capitaine de santé*, à Mostaganem. Lecomte ✻, *idem*, à Arzew.

DIVISION MILITAIRE D'ORAN.

M. Osmont (GO✻), général de division, *commandant.*
M. Melin (C✻), colonel, *chef d'état-major.*

Section des affaires indigènes près de l'état-major de la division. MM.

Mounier ✻, capitaine au régiment étranger, *chef.* — Marmet, capitaine au 66e de ligne, *adjoint.*

Subdivisions. MM.

Cousin (C✻), général de brigade, *commandant* à Oran.
Cerez (C✻), général de brigade, *commandant* à Mascara
Dastugue (O✻), général de brigade, *commandant* à Tlemcen.

Cercles et annexes.

1re SUBDIVISION. — ORAN

Cercle d'Oran. — Directement administré par le général commandant la subdivision. M. B[illegible], chef du bureau arabe.

Cercle de Mostaganem. — M. Colonieu (C✻), colonel du 2e tirailleurs algériens, *commandant.* M. C[illegible], capitaine [illegible], chef du bureau arabe.

Cercle d'Ammi-Moussa. — M. Souham ✻, chef d'escadron de spahis, *commandant.* M. Lamarque, capitaine au 2e tirailleurs, *chef du bureau arabe.*

Annexe de Zemmorah. — M. Monnier capitaine au 71e de ligne, *chef de l'annexe.*

Cercle d'El Hacaïba. — M. Kammerer ✻, capitaine au 17e dragons, *commandant.* M. Creput ✻, capitaine au 2e tirailleurs, *chef du bureau arabe.*

2e SUBDIVISION. — MASCARA.

Cercle de Mascara. — Directement administré par le général commandant la subdivision. M. [illegible], chef du bureau arabe.

Cercle de Tiaret. — M. P[illegible], chef de bataillon, commandant le cercle. M. P[illegible], capitaine [illegible], chef du bureau arabe.

Cercle de Saïda. — M. [illegible], chef de bataillon, commandant le cercle. M. Vergaut [illegible], chef du bureau arabe.

Cercle de Géryville. — M. [illegible], chef de bataillon, commandant. M. [illegible], capitaine [illegible], chef du bureau arabe.

Annexe d'Aflou. — M. O'Gorman, capitaine au 2e tirailleurs, *chef de l'annexe.*

3e SUBDIVISION. — TLEMCEN

Cercle de Tlemcen. — Directement administré par le général commandant la subdivision. M. Cab[illegible], chef du bureau arabe.

Cercle de Nemours. — M. Brémens (O✻), lieutenant-colonel au 53e de ligne, *commandt.* M. Fossoyeux, capitaine au 18e de ligne, *chef du bureau arabe.*

Cercle de Lalla-Marghnia. — M. Pr[illegible] (✻), chef d'escadron au 2e spahis, *commandant.* M. Boutan, capitaine au 18e de ligne, *chef du bureau arabe.*

Annexe de Sebdou. — M. Magne ✻, capitaine au 2e zouaves, *chef de l'annexe.*

Annexe d'Elaricha. — M. Mohamed ben Daoud ✻, capitaine au 3e chasseurs d'Afrique, *chef de l'annexe.*

INTENDANCE MILITAIRE MM.

M. Rousseau (O✻), intendant militaire, à Oran.

Vuillaume O✻, sous-intend. de 2e classe.	à Oran.	Charriot, adjoint de 1re classe, à Mascara.
Castang, adjoint de 1re classe.		Jourdan, adjoint de 1re classe, à Mascara
Termonia, *idem*,		Desmazes, adj. de 1re cl., à Sidi-bel-Abbès
Mallarmé ✻, adjoint de 1re cl., à Mostaganem.		Boutereau, *idem*, à Tlemcen.
		De la Grandière, adjoint de 2e classe à Tlemcen

États-majors des places de guerre. MM

Oran	Goyer ✻, chef de bataillon, *major de place.*	
Mostaganem	N....	
Mascara	Desbanes (O✻), chef de bataillon, *commandant de place.*	
Tlemcen	N....	
Fort Mers-el-Kébir	Roquefère ✻, capitaine,	*id.*
Tiaret	N....	*id.*
Saïda	Bourlot ✻, capitaine,	*id.*
Sebdou	Bouchescèche ✻, capitaine,	*id.*
Sidi-bel-Abbès	N....	*id.*

Conseils de guerre. MM

1er Conseil, à Oran	Vidville (O✻), *commissaire du Gouvernement*
	Leroy, *substitut du commissaire du Gouvernement.*
	Jacquot (O✻), major en retraite, *rapporteur*
	Halter, *substitut du rapporteur.*
	Alexandre, *greffier*
2e Conseil, à Oran.	Berger (O✻), chef d'escadron en retr., *commissaire du Gouvernement*
	Jugé ✻, *substitut du commissaire national.*
	Guiller, capitaine en retraite, *rapporteur.*
	Clausset ✻, *substitut du rapporteur.*
	Dechenne, *greffier*
Conseil de revision, à Oran.	Buirette de Verrière (O✻), chef de bat. en ret., *comm. du Gouvern*
	Termonia, adjoint de 1re cl., *substitut du commissaire du Gouvern.*
	Lo[illegible]rre, *greffier*

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

Députés : MM. Lucet et Colas.

PRÉFECTURE DE CONSTANTINE.

M. Descloziaux, *préfet.*
M. Mangoin ✻, *secrétaire général.*

Conseil de préfecture. MM.

Desgranges, Marie Lefebvre, Duchamp, N. . .

Conseil général du département MM.

Lagrange, *président.*	[illegible] à Constantine
Hallot, *vice-président.*	Payen, propriétaire à Bord.-bou-Arreridj.
Ricoux, *secrétaire.*	P[illegible]gens, propriétaire à Guelma.
[illegible]	[illegible]
Dubarnier, *idem.*	Rimbert, colon à l'Oued-Dekri.
Bernard, notaire à Sétif.	Roynel, colon à Kerata.
Bizion, propriétaire à Bougie.	Toche, propriétaire à Bône
Brunache (Adolphe), propr. au Hammeu.	Vinot, colon à E[illegible]
D[illegible]marque, négociant à Philippeville.	Devaucoux
Du[illegible]g, maire de Bône.	Ahmed-ben Ou[illegible].
Du[illegible] ingénieur de la Cie Talbot, à Bône.	Ahmed-ben Sl[illegible].
Faw[illegible], propriétaire à Philippeville	El-Mekki-ben-Badis.
Ferr[illegible] avocat.	Lakdar-ben-Merad.
Joly de Bresson, négociant à Constantine.	Ismaël-ben-M[illegible]ssaoual.
Lucet, membre de l'Assemblée nationale	Saoud-ben-[illegible]

Circonscriptions cantonales. MM.

Constantine.	(Commune de plein exer.)	*Mondovi....*	M. Gayé, *chef.*
Aïn-Mokra..	M. Ollivier, *chef.*	*Jemmapes...*	M. Carde, *chef*
Bône.....	M. Lunel, *chef.*	*Oued-Zénati.*	M. N..., *chef*

ARRONDISSEMENT PRÉFECTORAL DE CONSTANTINE.

(Administré directement par le préfet.)

Commissariats civils MM.

Bordj-bou-Arreridj.	M. Chaillou, *commissaire civil.*	Aïn-Beïda..	M. Jeanningros, *commissaire civil.*

Communes. — Maires. MM.

Aïn Beïda. . .	Le commiss. civil	*El-Ouricia*.....	Mercier Pierre-Auguste).
Aïn Smara..... .	Ballste (Rodolphe).		
Batna..... .	Pérès (Jean).	*Hamma (le)* . .	Garcin (Marius).
Bizot	Lalanne (Jean-Bap.)	*Khroub*.....	Challiat (Jules).
Bordj bou Arreridj	Le commiss. civil.	*Lambèse*	Keller.
Bougie	Claraz.	*Oued-Aïmèna*.....	Bourguet.
Bouhira..	Mangiavacchi (Ach.)	*Oued-Zenati*	Picaut.
Calle (la)	Burdon	*Ouled-Rahmoun*.....	Abadie.
Condé.. . ..	Sc[illegible]ne	*Sétif*.....	Puech.
Constantine. .	Brunache aîné.	*Souk Ahras*.....	Valdeiror B
Djidjelli.	Droit	*Saint-Arnaud.* ...	Bonnes (arth.).

ARRONDISSEMENT DE BONE.

M. Bernelle, *sous-préfet*, à Bône.

Communes. — Maires. MM.

Bône..... . ..	Dubourg (Prosper).	*Herbillon*	Sabatier.
Aïn Mokhra .	De Froment (Paul).	*Mondov*	Nicolas (Charles).
Bugeaud...	Lavagne (Vital).	*Penthièvre* . .	Lamouroux (Georges).
Barrè.. ...	Germa		
Duzerville .	Pelletier (Henri)	*Nechmeya*	Fontan (Bernard).
Duzerville .	Cadet [illegible]	*Randon*..... .	Hermitte (Eugène).

ARRONDISSEMENT DE GUELMA.

M. Seguy Villevaleix (Mesmin), *sous-préfet*, à Guelma.

Communes. — Maires. MM

Guelma	Chautard.	*Héliopolis*.... . . .	Génisson (Claude)
Enchir-Saïd	Gentet (Léon).	*Millésimo*	Samuel (Henri).

ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE.

M. Toutain (Louis), *sous-préfet*, à Philippeville.

Communes. — Maires MM.

El-Arrouch. . .	Bouilloux.	*Robertville*	Martin (Alphonse).
El-Kantour..... ...	Barthe (Joseph).	*St.-Charles* . . .	Merle - des - Isles (Claude).
Gastonville..... .. .	Dresche		
Jemmapes ..	De Salles	*Sa[illegible]* . . .	Pozzo-di-Borgo.
Philippeville. . .	Bégois (Théophile).	*Gast[illegible]*	Godard (Adrien)

SERVICES DIVERS DU DÉPARTEMENT.

CULTES.

Culte catholique. — Diocèse de Constantine.

(Voir le personnel de l'Archevêché aux *Services généraux*, page 854.)

Mgr ROBERT, *évêque de Constantine.*

MM. Millot, Laurent, Gondard ✻, } *vicaires généraux, administrateurs délégués.*

Laurent, *chanoine, curé de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs* (cathéd.), à Constantine.

MM
Burgard, *curé* au Hamma.
Garcin, *idem* à Batna.
Rion, *idem* à Bône.
Trotabas, *idem* à La Calle
Noizeux, *idem* à Mondovi
Gaussail, *chanoine, curé* à Philippeville.
Vergès, *curé* à El-Arrouch
Estienne, *idem* à Jemmapes.
Seignol, *idem* à Djidjeli

MM.
Humbert, *curé* à Souk-Ahras.
Valar ✻, *idem* à Guelma
Guillero, *idem* à Sétif
Rouzaud, *idem* à Bougie
Rambert, *idem* à Aïn-Beïda.
Frayssinet, *idem* à Biskra.
Gauthier, *idem* à Stora
Poux, *idem* à Bordj-bou-Arreridj.
Peyre, *idem* à Bougaâda

Le nombre des paroisses est de 57, dont 5 de 1re classe et 52 de 2e classe.

Culte protestant. — Consistoire départemental.

MM. Besançon, *past.* à Constantine, *prés.*
Scherb (*confession d'Augsbourg*).
Martin Dupont, *past.* à Philippeville.
MM Meyer, *pasteur* à Bône
Guion, *idem* à Guelma.
Ausset, *idem* à Aïn-Arnat.

Et douze membres laïques, choisis également dans l'Église réformée et dans celle de la confession d'Augsbourg

Culte israélite. — Consistoire départemental.

MM. Stora, *président du consistoire départ*
Abraham Cahen, *grand rabbin, membre du consistoire.*
Bensimon Elie, *membre du consist.*
MM Narboni David, *membre du consistoire.*
Assal Adda, *idem.*
Khaïla Allouch', *idem.*
Laou-Attah, *idem.*

Culte musulman.

Taïeb-bot-Ouadfel, *mufhti maleki de* 1re *cl.*, à Constantine
Hadj Saïd ben Sardou, *mufhti-hanefi de* 1re *classe, idem.*
Mohammed-ben Djelloul, *imam de* 1re *cl., idem*
Mostapha-ben Mohammed-el Masry, *imam de* 1re *classe, idem.*
Ahmed-ben-Djelloul, *imam de* 2e *cl., idem*
Mohammed-ben-Abdallah, *sakré, imam de* 3e *classe, idem.*
Barkat ben Badis, *imam de* 3e *classe, idem.*
Ahmed-ben Smaïl, *imam de* 3e *cl., idem.*
Alloua-ben-Elounzin, *imam de* 4e *cl., id.*
Elarbi-ben Sassi, *imam de* 4e *classe, idem*
Mahmoud-ben-Matmata, *imam de* 4e *cl., id.*
Salah ben-Nahmoun, *imam de* 5e *classe, id.*
Ahmed-ben-Brahj, *imam de* 5e *classe, idem.*
Mohammed-Bouseïfa, *imam de* 5e *classe, id.*
Amar-ben Hamdan, *imam de* 3e *classe*, à Philippeville.
Abder-Rahman ben bou-Derbem, *imam de* 3e *classe*, à Sétif
Bolkassem-ben-Mohammed, *imam de* 3e *cl.*, à Guelma.
Ahmed-ben-Sebaa, *imam de* 4e *classe*, à Batna
Ali-ben-Meradech, *imam de* 5e *cl.*, à Djidjeli
Ibrahim-ben-Oussif, *imam de* 5e *classe* à La Calle.
Chafa. ben-Brahim, *imam de* 5e *classe*, à Souk-Ahras.
Youssef ben-Taïeb, *imam de* 1re *classe*, à Bône.
Hassou ben-Mohammed, *imam de* 5e *cl.*, à Bougie.

JUSTICE

(Voir aux *Services généraux*, page 854 le personnel de la Cour.)

TRIBUNAL DE 1re INST. DE CONSTANTINE

MM.

Président. Bayens
Juges. Rollet (*ordres*), Chiousse, Jean (*instr. temp.*), De Véguier, Bulit.
Juges suppléants Mey
Assesseurs musul. Ben-Smaïa-ben-Sassi El Had, Sghir ben Kouchta.
Pr. de la Rép. Prat.
Substitut Lack
Greffier Sou
Interprète Sauvaire.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BÔNE.

MM.

Président Coinzo
Juges Trolley, Roux (*ordres*), Bonnot, Bourges, Viet (*instr.*)
Pr. de la Rép. Boerner.
Substitut Gast.
Greffier Berlau.
Interprète [illegible]
Assess. musul. Mohammed-ben-el-Cheikh.

TRIBUNAL DE 1re INST. DE PHILIPPEVILLE.

	MM.
Président	Perez.
Juges	Gazeaurang (*instr.*), Simon, Renaud, Alessandri.
Assess. musul.	Mohammed ben-Al.-Khodja
Pr. de la Rép.	Saltet de Sabet-d'Est[illegible]
Substitut	Manoet.
Greffier	[illegible]
Interprète	Barbier.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE SETIF.

	MM.
Président	Besse de Laromiguière
Juges	Rengade, de Sennaux, Tollin, Chauvin (*instr.*).
Assess. musul.	Sedrik-ben-si-Tahar.
Pr. de la Rép	Favier.
Substitut	[illegible]
Greffier	[illegible]
Interprète	Prou.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CONSTANTINE

Président M. Lavie (P.).
Juges MM. Truc, Bounifay, Dabadie, Gérard (Léon), Brunache.
Juges suppléants. MM. [illegible], Vida, d'Allens.
Greffier : M. Cuto[illegible].
Interprète : M. Lefèvre.

JUSTICES DE PAIX.

(Ressort du tribunal de Constantine)

	MM.
Constantine (Est)	Nouvion, *juge.* Dodestaing, Givodan, *suppléants.* Boucher, *greffier* Lefèvre, *interprète.*
Constantine (Ouest)	Briand du Rocher, *juge* Canot, Chambige *sup.* Du Roy de Chaumeray, *greffier.* Lefèvre, *interprète.*
Aïn-Beïda	Chouet, *juge.* Lhéritier, Gesta, *sup.*
Aïn-Beïda (suite)	Berthod, *greffier.* Bourgeois, *interprète.*
	Barrère de Morel, *juge.*
Batna	Champroux, N[illegible]s. Zœpfell, *greffier.* El-Hachemi ben-Lounis, *interprète.*
	Cardot, *juge* Béchu, *suppléant.*
Biskra	Dupont, *greffier.*
	[illegible] Mohammed, *interprète.*

(Ressort du tribunal de Bône)

	MM.
Bône	Schwab, *juge.* Lagorce, Montès, *sup.* Vergitti, *greffier.* Causse, *interprète.*
Guelma	Seiler, *juge.* Gaudry, *suppl. remplacé* Caubet, Chautard, *sup.* Vidal, *greffier* Bondon, *interprète.*
Mondovi	Fenot, *juge.* Hermitte, Carrot, *suppléants.*
Mondovi (suite)	Guinet, *greffier* Redjem Djelloul, *interprète.*
Souk Ahras	[illegible] juge [illegible], Bergot, sup. [illegible] Bonnant, *interprète.*
La Calle	Genty, *juge.* Cauro, *suppléant.* Tremblay, *greffier.* Mohammed-ben Chelly *interprète.*

(Ressort du tribunal de Philippeville)

	MM.
Philippeville	De Manas, *juge.* Passerieu, Calendini, s[illegible] [illegible], *greffier* Pons, *interprète.*
Jemmapes	[illegible] juge. Mongin Augié de Sales, *suppléant.* Francesch.ni, *greffier* Temime, *interprète.*
El-Arrouch	Fermé, *juge.* Vuillemin, *suppléant.* Casablanca, *greffier.* Brahim-ben Ahmed-Bitelout, *interprète.*
Duvivier	[illegible] juge [illegible] sup [illegible], greffier Mesguich, *interprète.*

(Ressort du tribunal de Sétif)

	MM.
Sétif	Arnaud, *juge.* Bernard, Court, *suppl.* Berte, *greffier* Prou, *interprète.*
Bougie	Larzillière, *juge.* Crance, Claroy, *suppl.* Larcade-Tugage, *greff* Beuffe, *interprète.*

JUSTICE MUSULMANE.

La province de Constantine, pour l'administration de la justice musulmane, est divisée en 99 circonscriptions (territoire civil, 15; territoire militaire, 84), à chacune desquelles est préposé un kadhi (juge) assisté d'adels (suppléants). — Les appels des jugements des kadhis sont portés devant les tribunaux de 1re instance du ressort de la circonscription et devant la cour d'appel

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

(Ressort du tribunal de Constantine.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Capdestaing, Gallotte fils, Givodan, Hoffner, Poivre.
Notaires. — MM. Ceccaldi, Chambige, *à Constantine*; — Champreux, *à Batna.*
Commissaires-priseurs. — MM. de Palma, Guigon, *à Constantine.*
Huissiers. — MM. Cochan, Fournier, Arnaud, Salmon, Sejas, *à Constantine*, — Mercier, Gallotte, *à Batna.*

(Ressort du tribunal de Bône.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Chappuis, Kruppski, Pailhès, Bonnard.
Notaires. — MM. Lagorce, Pasquier, *à Bône;* — Caubet, *à Guelma.*
Commissaire-priseur. — M. Pietri, *à Bône.*
Huissiers. — MM. Redon, Pinau, Dieuset, *à Bône;* — Veil, Quercilhac, *à Guelma*, — Vitton, *à Mondovi*, — Laborie, *à Souk-Ahras*, — Hagenmüller, *à La Calle*

(Ressort du tribunal de Philippeville.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Veron, Passerieu, Lavigne, Calendini.
Notaires. — MM. Schebaum, Robe, *à Philippeville.*
Commissaire-priseur. — M. Mercier, *à Philippeville.*
Huissiers. — MM. Guerling, Benoist, Dreyfus, *à Philippeville;* — Borgnetz, *à Jemmapes;* — Descauriet, *à El-Arrouch;* — Causse, *à Djidjelli*

(Ressort du tribunal de Sétif.)

Défenseurs près le tribunal. — MM. Pomisse, Davet, Brocquard
Notaires. — MM. Bernard, *à Sétif;* — Crance, *à Bougie*
Huissiers — MM. Martin, Bouton, *à Sétif;* — Rosenfeld, *à Bougie.*

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

(Voir aux *Services généraux* page 855, le personnel du Bureau central.)

M. Cheylus ✻, *inspecteur, chef du service du département de Constantine.*

M. Guez, *sous-inspecteur, adjoint.*
M. Prodon, *chef de la station de Constantine.*

Stations télégraphiques du département Aïn Beïda. — Aïn-Mokara. — Akbou. — Batna. Biskra. — Bône. — Bordj-bou-Arreridj. — Bougie. — Bougaâda. — Collo. — Constantine. — Djidjelli. — El-Arrouch. — El Milia. — Guelma. — Jemmapes. — La Calle. — Mila. — Msila. — Philippeville. — Sétif. — Stora. — Souk-Ahras. — Takitount. — Tébessa

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Établissements ressortissant au ministère de l'instruction publique.

(Voir le personnel de l'Académie, page 854.)

COLLÈGE COMMUNAL MIXTE DE CONSTANTINE.

M. Noyrand..... *Principal.*
M. Carcopino..... *Sous-principal.*
M. Ferrot..... *Économe.*

Professeurs. MM.

Gleize, Savet, Combes ..... *Sciences.*
Wolters ..... *Histoire.*
Baudit ..... *Rhétorique et seconde.*
Berghounoux ..... *Troisième.*
Blondeau..... *Quatrième et cinquième.*
Sarabusi..... *Sixième.*
Houdin..... *Septième*
Cantié ..... *Huitième*
Arnaudeau, Neyrand (Paul), Lacroix, Cairis ..... *Français, cours spécial*
Jaume ..... *Arabe.*
Auvergne..... *Dessin*
Stodee..... *Chant, musique.*

COLLÉGE DE TLEMCEN.

Daclos de Fondeville..... *Principal.*

Professeurs. MM.

Daclos de Fondeville..... *Latinité.*
Carré..... *Latinité.*
Masse..... *Latinité.*
Neyrand..... *Enseign. primaire.*
Dufau..... *Enseign. primaire.*
Le Gac..... *Enseign. primaire.*

COLLÉGE COMMUNAL DE BONE.

M. Hinglais..... *Principal.*

Professeurs. MM.

Leblond..... *Sciences.*
Desmond..... *Sciences.*
Nel..... *Histoire et géographie.*
Hinglais..... *Philosophie et rhétor.*
Seconde et troisième..... *Seconde et troisième.*
Desmont..... *Quatrième et cinquième.*
Lemercier..... *Sixième et septième.*
Beautier..... *Enseignement spécial.*
Joubert-Clermont.. *Enseign. primaire.*
N..... *Arabe.*
Wolff..... *Arabe.*
Abel de Pujol..... *Dessin.*
Bonhoure..... *Classe préparatoire.*

COLLÉGE COMMUNAL DE PHILIPPEVILLE.

M. Bue..... *Principal.*

Professeurs. MM.

Pic..... *Sciences.*
Legrand..... *Sciences.*
Mazerat..... *Latinité.*
Chapelle..... *Français, hist. et géog.*
Vallet..... *Français (année prép.)*
Lemercier..... *Arabe.*
Prosper..... *Dessin.*
Schambel..... *Chant.*

Guyard, Giron, Pellat, Bourdages, *instituteurs primaires.*

COLLÈGE COMMUNAL DE SETIF.

(Nouvelle création.)

M. Sertiot, *principal.*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

M. Coti, *inspecteur de l'instruction primaire*, à Constantine.

Établissements ressortissant au gouvernement général.

(Voir, page 855, le nom de l'inspecteur de ces établissements.)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Medersa de Constantine.

Châdli ben-Aïssa, *directeur et professeur.*
El-Hadj ben Gadour, Ben-Ali ben Cherif, *Professeurs.*
M. Antoine, *prof. de français et d'arithm.*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Écoles arabes-françaises.

École de Constantine (garçons). — N..., *directeur.*
École de Constantine (filles). — Mme Parent, *directr.*, Mlle Klein, *sous-maîtresse.*
École de Bône. — M. Blanc, *directeur.*
École de Batna. — M. Beun, *directeur.*
École de Mila. — M. de Lachapelle, *direct.*
École de Takitount. — M. Lebaudy, *direct.*
École de Msila. — M. Fenoulet, *directeur.*
École d'Igbil Ali, Omar-ben-Khodja, *direct.*
École de Oued-Amizour, M. Coste, *direct.*

FINANCES.

(Voir, page 859, le personnel de l'inspection des finances.)

MM

Trésorerie...
De Gouzens-Fontaine (Bon) ✻, *trésorier payeur*, à Constantine.
Gailhout ✻, *payeur particulier de 2e classe*, à Constantine.
Francovich ✻, *payeur particulier de 1re classe*, à Bône.
Maylié ✻, *idem*, à Philippeville.
Bounin, *payeur particulier de 2e classe*, à Batna.
Clappuis-Tanneur ✻, *idem*, à Sétif.
Bechu, *payeur particulier de 3e classe*, à Bougie.

Contributions directes et recensements.
Chopin-Beaux, *inspecteur de 1re classe*, chef du service, à Constantine.
Lacordaire, *inspecteur*, à Constantine.
Gardère, *contrôleur, f. fonctions d'inspecteur*, à Constantine.

Enregistrement et domaines.
Capifal ✻, *directeur*, chef du service, à Constantine.
Mérat, *inspecteur de 2e classe.*
Poulle et Bignault ✻, *vérificateurs de 1re classe.*
Lauriehesse, *vérificateur de 1re classe*, à Bône.
Bernard, *idem de 2e classe.*
Monier, Landais, Mingret, Maignon et de Bouet du Portal, *vérific. de 3e c.*
Boulle, *conservateur des hypothèques de 3e classe*, à Constantine.
Grasset, *conservateur de 3e classe*, à Bône.
Laporte, *idem de 4e classe*, à Philippeville.
Nicolle, *idem de 5e classe*, à Sétif.

MM

Contributions diverses et garantie — Du Bois de Janeigny, *inspecteur*, chef du service, à Constantine. — De Nogerea, Madon et Moudin, *inspecteurs de 3e classe*.

Douanes (Voir aux Services généraux.) — [illegible], *inspecteur principal*, à Bône. — Preiro (Alb.), *sous-inspecteur*, à Bône. — Hamstoy, *receveur principal*, à Stora. — Astolfy, *receveur particulier*, à Bougie. — [illegible], *idem*, à Djidjelli. — Cuoni, *idem*, à Stora. — Mesher de Rocan, *idem*, à La Calle.

Tabacs (Voir aux Services généraux.) — Sévin, *entreposeur de 1re classe*, à Bône. — Papier, *contrôleur de magasin*, à Bône. — Gauchet, *entreposeur de 3e classe*, à Philippeville.

Postes (Voir aux Services généraux.) — Duchesne, *contrôleur*, chef du service du département, à Constantine. — Vincent, *receveur principal*, à Constantine. — Guinard, *receveur*, à Bône. — Salingau, *idem*, à Sétif. — Prades, *idem*, à Philippeville.

Forêts — [illegible] ✻, *inspecteur*, *chargé de l'interim*, à Constantine. — [illegible], *inspecteur de 4e classe*, [illegible]. — [illegible], *sous-inspecteur de 2e classe*, [illegible]. — Lévy, *sous-insp. de 3e cl.*, à Bône. — N....., à Philippeville. — Hérant, *garde général de 1re classe*, à Constantine. — Fr[illegible], *garde général de 1re classe*, à La Calle. — Marmin, *sous-inspecteur de 3e cl.*, à Philippeville. — Ménar, *sous-inspecteur de 2e cl.*, à [illegible]. — N....., à Batna. — N....., à Collo. — Duhamel, *garde général de 2e classe*, à [illegible]. — [illegible], *id. de 3e classe*, à Barral. — Dubar, *garde général adjoint de 1re classe* [illegible]. — Senaux, *idem de 2e classe*, à La Calle. — Lasvignes, *idem*, à Guelma.

AGRICULTURE ET COMMERCE.

Chambre consultative d'agriculture. — MM. N....., *président*, N....., *secrétaire*.

Chambres de commerce. — *De Constantine.* — Cauro ✻, *président*, Scaparo ✻, *secrétaire-trésorier*. — *De Bône.* — [illegible]. — *De Philippeville.* — T[illegible] ✻, *président*, [illegible], *secrétaire-trésorier*.

Courtiers maritimes. — *A Philippeville*, Chiarelli (ital.), Ricoux (ital., espagn.), Drisset (ital., espagn., ital.); — *à La Calle*, Besson (ital.), Lanfio (ital.); — *à Djidjelli*, Carnot (ital.); — *à Bougie*, Grasson (ital., esp.), Maingot (ital., esp.).

Ports de commerce. — Cantellauve, *lieut. de vaiss.*, *directeur du port*, à Stora. — Le Frottor de la Garenne, *id.*, à Bône. — Masselot ✻, *idem*, à Bougie. — Ayeart, *directeur du port*, à La Calle. — Paillet-Esquilera ✻, *lieut. de vaiss.*, *directeur du port*, à Djidjelli.

Poids et mesures. — M. Barbier, *vérificateur en chef*, à Constantine.

Succursales de la Banque de l'Algérie. — MM. Outrey, *dir.*, à Constantine, — Julliot, à Bône.

Crédit foncier de France. — M. Coulanges de Fuste, *inspecteur de l'agence de Constantine*. — N...., *inspecteur de l'agence de Bône*.

Société générale algérienne. — M. Dallens, *dir. du Comptoir d'escompte de Constantine*. — — M. Fleury (L.), *idem* de Bône.

TRAVAUX PUBLICS.

Circonscription de Constantine.

MM

Ponts et chaussées. — Bernard ✻, *ingénieur en chef de 2e classe*, à Constantine. — Sellier, *ingénieur ordinaire de 2e classe*, à Constantine. — Guy ✻, *idem de 1re classe*, à Philippeville. — Dubois ✻, *idem de 2e classe*, à Bône.

Circonscription de Bougie.

Ponts et chaussées. — Lebiez ✻, *ingénieur ordinaire de 1re classe*, *chargé du service d'ingénieur en chef*, à Bougie. — Margerand, *ingénieur ordinaire de 3e classe*, à Sétif.

Mines (Voir aux Services généraux.) — Tissot, *ingénieur ordinaire de 2e classe*, à Constantine.

	MM.
Service topographique.	Murat (Emile), *chef de brigade*, à Constantine. Dubreuil, *idem*, à Bougie.

	MM.	MM.
Service sanitaire.	Gélin, *directeur*, à Bône. Grémilly, *cap. de la santé de 1re cl.*, à Stora. Masselot ✻, *f. f. de cap. de la santé de 2e cl.*, à Bougie. Chausson, *cap. de la santé de 2e cl.*, à Bône.	Ayeard, *cap du port de commerce, f. f de cap. de la santé*, à La Calle. Dupart, *cap. de la santé de 2e cl.*, à Djidjelli. Tixador, *receveur des douanes, f. f. de cap. de la santé*, à Collo.

DIVISION MILITAIRE DE CONSTANTINE.

M. Le Poitevin de Lacroix de Vaubois (GO✻), général de division, *commandant.*

M. Filippi (O✻), colonel, *chef d'état-major.*

Section des affaires indigènes près de l'état-major de la division. MM.

Ruffi de Pontevès Gévaudan (O✻), chef de bataillon, *chef.*
Bertrand ✻, capit. au 51e de ligne, 1er *adj.*
Larrivet ✻, cap. au 3e tirail. alg., 2e *adj.*
Chalumeau ✻, sous-lieut. au 1er régiment étranger, *secrétaire-archiviste.*
Bouderba (Ismaël) ✻, *interprète principal.*

Subdivisions. MM.

Bonnet (O✻), général de brigade, *commandant* à Constantine.
Rebillard (O✻), général de brigade, *commandant* à Bône.
De Galliffet (O✻), général de brigade, *commandant* à Batna.
Depeanque (O✻), général de brigade, *commandant* à Sétif.

Cercles et annexes.

1re SUBDIVISION. — CONSTANTINE.

	MM.
Cercle de Constantine	Directement administré par le commandant de la subdivision. Sergent ✻, capitaine au 3e tirailleurs algériens, *chef de bureau.* Perin, capitaine au 81e de ligne, *adjoint de 2e classe.*
Annexe d'El Milia	Villot ✻, capitaine au 93e de ligne. Lassrade-Mollin, sous-lieutenant, 2e *adjoint.*
Cercle de Collo....	Vivensang ✻, capitaine au 3e zouaves, *chef de bureau* Pelleaux ✻, capitaine au 2e bataillon d'Afrique, 1er *adjoint.*
Djidjelli.....	Swiney ✻, lieut.-colonel au 50e de ligne, *chef de bureau.* Didier ✻, capitaine au 1er zouaves, 1er *adjoint.*
Aïn-Beïda . ..	Pierron ✻, chef de bat. au 107e de ligne, *commandant supérieur* Poudeyron, capitaine au 2e tirailleurs alg., *chef de bureau de 1e cl.*
Tebessa . .	Lucas (O✻), lieut.-col. au 10e de ligne, *commandant supérieur* Lac de Bosredon, capit. au 3e chass. d'Afr., *chef de bureau de 2e cl.*
El-Arrouch.....	Belos ✻, capitaine au 99e de ligne, *chef de bureau.* Durand, lieutenant au 108e de ligne, 2e *adjoint.*

2e SUBDIVISION. — BONE.

	MM
Bône.....	Directement administré par le commandant de la subdivision. Havas-Dutaillis ✻, capit. au 3e chass. d'Afr., *chef de bur. de 1re cl.* Casanova ✻, capitaine au 107e d'infanterie, *adjoint de 2e classe.*
Guelma..... ...	Vérillot ✻, capitaine au 75e de ligne, *commandant supérieur.* Durand, lieutenant au 1er rég. du train, *chef de bureau de 2e classe.*
Souk-Ahras ..	Mercier ✻, capitaine au 5e hussards, *commandant supérieur.* Farny ✻, capitaine au 3e chasseurs d'Afr., *chef de bureau de 2e cl.*
La Calle	Cary ✻, chef de bataillon d'infanterie *(hors cadre)*, *chef.* Boulland ✻, capitaine au 8e chasseurs à cheval, 1er *adjoint.*

3e SUBDIVISION. — BATNA.

	MM.
Batna . .	Directement administré par le commandant de la subdivision. Thierry ✲, capitaine d'état major du génie, *chef de bur de 1re cl.* Bogot ✲, capitaine au 3e bat. d'Afrique, *adjoint de 1re classe*
Biskra	Crouzet (O✲), chef de bat. au 3e tirail., *commandant supérieur,* Lang ✲, capitaine au 46e de ligne, *chef de bureau de 3e classe.*
Tuggurth.	Tanchot ✲, capitaine au 4e zouaves, *chef de bureau de 2e classe.*

4e SUBDIVISION. — SÉTIF.

	MM
Setif.	Directement administré par le commandant de la subdivision. Rinn, capitaine au 3e tirail. alg., *chef de bureau de 1re classe.* Bissuel, lieutenant au 3e zouaves, *adjoint de 1re classe*
M'Sila . . .	Dorange ✲, capitaine au 30e de ligne, *commandant supérieur.* Friedel, sous-lieutenant au 3e chasseurs d'Afr., *adjoint de 2 cl.*
Bord. bou Arreri.	De Saint-Julien ✲, capit. au 3e tirail., *commandant supérieur.* Mélix ✲, capitaine au 3e zouaves, *chef de bureau de 2e classe.*
Bu-Saada	Rose (O✲), chef de bat. au 112e de ligne, *commandant supérieur.* Guyon des Dignères, capit. au 3e tirail. alg., *chef de bur. de 2e cl.*
Aumale	De Beaumont ✲, capitaine au 3e tirail., *chef de bureau.* Ornot ✲, capitaine au 3e tirailleurs, 1er *adjoint.*
Bougie . .	Flatters ✲, chef de bat. au 3e tirail. alg., *chef.* Lefroid ✲, capitaine au 14e de ligne, 1er *adjoint.*
Takitount. .	De Boyat ✲, capitaine au 3e zouaves, *chef.* Dubreuil, lieutenant au 108e de ligne, 2e *adjoint*

INTENDANCE MILITAIRE.

M. Cayol (O✲), intendant militaire, à Constantine.

MM		MM.
Zaccone (O✲), sous-int. de 1re cl.,	à Constantine	De Berneval Francheville ✲, *sous-intend de 2e classe*, à Batna.
Taquain ✲, *idem* de 2e cl.,		Delachaise, *adjoint de 2e classe*, à Biskra.
Héliot ✲, adjoint de 1re classe,		Haillot ✲, *idem de 1re classe*, à Sétif.
Deburaux ✲, *idem*,	Philippeville	Cardin, *idem*, à Bougie.
Cauneille, *adjoint de 2e classe*,		
Harroy, *adjoint de 1re classe*, à Bône.		

Etat-major des places. MM

Berthau-Duchesne (O✲), colonel, à Constantine.
De Lassalle ✲, chef d'escadron, commandant la place à Batna.
Lacombe (O✲), chef de bataillon d'infanterie, à Batna.
Guitton ✲, capitaine, à Biskra
Mansuy ✲, capitaine adjudant de place à Sétif

Conseils de guerre. MM.

1er Conseil, à Constantine.	Barntel (O✲), chef de bat. en retraite, *commissaire de la République.* Barnaud, cap au 78e de lig., *substitut du commissaire de la République.* Bordeaux ✲, capitaine au 78e de ligne, *rapporteur.* Chevillard ✲, capitaine au 63e de ligne, *substitut du rapporteur.* Lemoine, adjudant d'administration en 2e, *greffier.* Panchez, adjudant sous-officier, *commis-greffier.*
2e Conseil, à Bône.	Auclaire ✲, cap. au 80e d'inf., *commissaire de la République.* Levasseur ✲, capitaine en retraite, *rapporteur.* Giraud, lieutenant au 80e de ligne, *substitut du rapporteur.* Barbé, officier d'administration de l'étape, *greffier.* Jager, adjudant sous-officier, *commis-greffier.*
Conseil de révision.	Zaccone (O✲), s. intend. mil. de 1re cl., *commissaire du Gouvernement* Balme ✲, capitaine au 63e de ligne, *substitut.* Marina ✲, adjudant d'administration en 1er, *greffier.*

SECTION III.

COLONIES FRANÇAISES.

MARTINIQUE (Amérique).

M. Cloué (Georges-Charles, (C✲), contre-amiral, *gouverneur*, à Fort-de-France.

Secrétariat. — M. N...., *chef du secrétariat.*

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur, *président.*	Le Procureur général.	Ruelle, *conseiller suppléant.*
L'Ordonnateur.	Borde ✲, *conseiller titulaire.*	Didier, *idem*
Le Directeur de l'intérieur.	Rémy-Néris, *idem.*	N...., *secrétaire-archiviste.*

Conseil général. MM.

Godissard, *président.*	Dupré, *secrétaire.*
Pissotte, *vice-président.*	Gérard, *idem.*

Scœhlcher, Pory-Papy, *députés de la colonie à l'Assemblée nationale.*

SERVICES MILITAIRES.

États-majors.

Du gouverneur et des places.	N..
	M. Garcin ✲, capitaine d'infanterie de la marine, *major de la garnison*, à St-Pierre.
Direction de l'artillerie.	M. Mallat (O✲), chef d'escadron d'artillerie de la marine, *directeur.*
	M. N...., capitaine en 1er d'artillerie de la marine, *adjoint à la direction.*
Direction du génie.	M. Soulé ✲, chef de bataillon, *directeur.*
	M. Ducray, cap. de 2e classe, *comm. du génie*, à Fort-de-France.

Troupes.

Gendarmerie coloniale. MM.	Sones (O✲), chef d'escadron, à Fort-de-France
	Arnoux (O✲), capitaine, *idem.*
	Jacques ou [illegible] ✲, lieutenant, *idem.*
	Mallet ou [illegible], sous-lieutenant, *idem.*
	Martin, lieutenant-trésorier, *idem.*
Artillerie de la marine.	M. Mallat (O✲), chef d'escadron, *commandant.*
Infanterie. (1er régt d'inf.de la marine). MM.	Audiffret (O✲), lieut. colonel.
	Billoir ✲, chef de bataillon.
	Chapotot ✲, capitaine adjudant-major.
	Brouillard, lieut officier-payeur, d'habillement et d'armement.
	Gaston, chirurgien aide-major.
	Lota, *idem.*

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Mazé (O✲), commissaire de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat de la marine. MM.	Boyer ✲, *commissaire adjoint.*	Sainte-Luce, *sous-commissaire*
	Rougon ✲, *idem.*	Massy, *idem.*
	Deproge ✲, *sous-commiss.*	Charvein, *idem.*
	Grilhault des Fontaines, *idem.*	Dutouquet, *idem.*
	Sastas, *idem.*	Alanic, *idem.*

Service de santé. MM.
- Riou-Kerangal (O ✲) D., méd. en chef de la marine, *chef du service.*
- L[illegible] B[illegible], médecin principal.
- Thuly ✲, médecin de 1re classe
- [illegible] de 1re cl. sse
- Richard ✲, pharmacien de 1re classe

Service des ports. MM.
- Abadie (P. J.), *capitaine de port* à Fort-de-France.
- De Leyritz (O ✲), *idem*, à Saint-Pierre

Service du trésor. MM.
- Normant de la Tranchade ✲, *trésorier-payeur*, à Fort-de-France
- Josselain (O ✲), *trésorier particulier*, à Saint-Pierre.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. N. . . , *directeur.*

N. . ., commissaire adjoint de la marine, *secrétaire général*

SERVICES DÉPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Les municipalités.

Instruction publique
- [illegible] à Saint-[illegible] — M. l'abbé Gloeckler, *supérieur.*
- [illegible] — M. l'abbé N...., *directeur*
- [illegible] de France. — M. l'abbé Brunetti, *supérieur*
- [illegible] Saint-Pierre. — M. Maugee, *directeur*

Ponts et chaussées. M. Marie, *ingénieur colonial*, à Fort-de-France

Enregistrement et hypothèques MM.
- N....., dir. de 3e cl., *chef du service*, à Fort-de-France.
- Benet, vérificateur à Fort-de-France.
- Boisseau de la Galernerie, receveur et conservateur des hypothèques (1er bureau), à Fort-[illegible]
- De Coos (L. E. E. C.), recev. (2e bur., actes jud.), à Fort-de-France
- Therme, *idem* (3e bureau, amendes), à Fort-de-France
- Pinel de Golleville, *idem*, conserv. des hyp. (1er bur.), à St-Pierre.
- Batel, *idem* (2e bureau, actes judiciaires), à Saint-Pierre.
- Fernagu, *idem* (3e bureau, amendes), à Saint-Pierre
- Birot Le Tourneur, *idem*, au Marin.
- Bezard-Desvonves, *idem*, à la Trinité
- Gers des Rivières, *idem*, [illegible]
- Wand[illegible]

Contributions diverses. MM.
- N[illegible] Le trésorier-payeur de la colonie remplit les fonctions de trésorier-payeur général, [illegible] à Saint-Pierre, celles de receveur particulier.
- Joyau (J. J. J.) ✲, insp. de 1re cl., *chef du service*, à Fort-de-France
- N[illegible], *inspecteur*, à Saint-Pierre

Poste. MM.
- Lemerle (Ach.) ✲, *receveur comptable*, à Saint-Pierre
- Latty, *préposé*, à Fort-de-France

Poids et mesures MM.
- Lagarde, *vérificateur*, à Fort-de-France.
- Huveltys, *idem*, à Saint-Pierre.

Imprimerie du Gouvernement. — M. Bernard, *directeur*

Douanes. MM.
- Sigougne-Latouche ✲, inspecteur de 2e cl., *chef du service*, à St-Pierre.
- Dablanecq-Laborde, sous insp. divis. de 1re cl., à Fort-de-France
- Durand de la Vallegégu, sous inspecteur de 2e classe, à St-Pierre.
- Laporte, contrôleur à Saint-Pierre
- Laure ✲, contrôleur à Fort-de-France

Chambres de commerce
- de Fort-de-France — M. Saint Omer-Roy, *président.*
- de Saint-Pierre — M. Borde ✲, *idem.*

Agents de change et courtiers.
- à Saint-Pierre... MM. St-Hilaire jeune, Poulain, J. Dupuy, Bourmaud, R. Du[illegible]
- à Fort-de-France. MM. L'Enfant, Fabre.

Banque coloniale. — M. St-Michel-Rivet ✲, sous commissaire de la marine de 1re classe *directeur.*

Ch. cons. d'agric. à St Pierre. MM.
- Le Directeur de l'intérieur, *président.*
- De Parem-Northumb, *vice-président.*

Comité d'immigr. MM.
- Le Directeur de l'intérieur, *président*
- Hayot (J.) ✲, conseiller général, *vice-président*

Établissements agricoles. — M. Bélanger ✲, *directeur du jardin botanique* de St Pierre

CULTE.

Mgr Lavi (Amand-Joseph), *évêque nommé de St-Pierre et Fort-de-France.*

MM. les abbés Gosse et N...., *vicaires généraux.*

JUSTICE.

Cour d'appel, séant à Fort-de-France.

M. Chrétien (O✻), *président.*

Conseillers. MM.

Daney de Marcillac ✻
Thoré
Martineau.
Bourgouin ✻.
Holozet ✻.
Chazot.
Faure ✻.

Honoraires.

Londe (O✻).
De Perinelle
Arthur Bence
Blanchard (O✻).
Brandela ✻.

Conseiller auditeur.

Lasserre.

Parquet. MM.

Blondel la Rougery (O✻), *procureur gén.*
Rivet, 1er *substitut du procureur général.*
Fournier-Létang, 2e *substitut.*

Garnier, *greffier en chef.*

Tribunal de 1re instance de Fort-de-France. MM.

Casadevant, *président.*
Dandonneau, *juge* (instruction).
Bernard, *idem.*
Mâgne, *idem.*

Flasseur, *procureur de la République.*
Dupont, *substitut.*

De Fabrique Saint-Tours, *greffier.*

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre. MM.

Orilhaut Desfontaines, *président.*
Poulain, *juge* (instruction).
Fleuza., *juge.*
Pertuzé, *idem*
Lejeune de la Rochetière, *juge suppléant.*

Darrigrand, *procureur de la République*
Harbard, 1er *substitut.*
Baffer, 2e *substitut.*

Garcin, *greffier.*

Tribunaux de paix.

Arrondissement de Fort-de-France. MM.

Pichevin, *juge* du cant. de Fort-de-France.
Cochet, *idem* du Saint-Esprit
Dubois, *id.* des Anses d'Arlet
Gardié, *idem* du Marin.
Baker, *idem* du Lamentin.

Arrondissement de St-Pierre. MM.

Mouzu-Lasserre, *juge* du cant. du Mouillage (Saint-Pierre).
Saint Jacques, *idem* du Fort Saint-Pierre
Cor, *idem* de la Basse-Pointe.
Desvouves, *idem* de la Trinité

Officiers publics et ministériels.

Ressort de la cour d'appel et du tribunal de 1re instance de Fort-de-France.

Avoués. — MM. Riquandon, Cazavan (Emile), Lemerle (Arthur), Besnier, Porry, de Briant, Holozet (Ajax), Peux.
Notaires. — MM. Fournier-Létang, Maugée, Grard, Godissard aîné, de Gentile, à Fort-de-France; Leset, au Marin; Duval de Saint Clair, au Lamentin, Gardie, au Saint-Esprit, Lautbois, Cabagne, au François; Coquille de Moncourt, au Vauclin
Commissaire-priseur. — M. Peux, à Fort-de-France.
Huissiers. — MM. Jonet, Godissart jeune, Delas, Paret, Benotte, à Fort-de-France, Hebert-Suffrein, au Marin; Semicourt, Allou, au Saint-Esprit; Porcée, aux Anses d'Arlet

Ressort du tribunal de Saint-Pierre.

Avoués. — MM. Poncet-Papy, Berte, Legrand de Belligny, Saint-Vel, Garcin jeune, Devaux, Porrys (Émile), Desbarreaux-Verger, Vianès, Percin (L
Notaires. — MM. Sabès, Assier de Pompignan, de Catalogne, Martineau, Riffard, Duchamp, Jonque, Laugelier-Bellevue, à Saint-Pierre; Arnoux, à la Grande Anse, Jeanne, à la Trinité, Dangermes, J. Odelon, au Gros Morne.
Commissaire-priseur. — M. Valeton, à Saint-Pierre.
Huissiers. — MM. Liotet, Ledaff, Clouet, Langle, à Saint-Pierre; Delorge, Féraud, à la Trinité; Laurent, à la Basse-Pointe

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES (Amérique).

M. Couturier (O✻), *gouverneur*, à la Basse-Terre.

Secrétariat. — M. Céloron de Blainville, *chef du secrétariat.*

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur, *président.*
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.
Lignières (Arm.) ✻, *cons. tit.*
Roubeau (Jules-Pierre, ✻, *id.*
[illegible] ✻, *conseiller suppléant.*
Prévost-Sansac de Touchimbert (Henri), *cons. suppl.*
[illegible] ✻, *conseiller hon.*
Céloron de Blainville, *secrétaire archiviste.*

Conseil général. MM.

Léger ✻, *président.*
Jouannet ✻, *vice-président.*
Melvil-Bloncourt, *député.*
N
Magloire ✻, *secrétaire.*
Magne (A.), *idem.*

SERVICES MILITAIRES.

États-majors

État major général et des places. — N... (*état-major du gouverneur*) ; M. Gillot ✻, capitaine d'infanterie de la marine, *major de la garnison*, à la Basse-Terre ; M. Paris de Bollardière ✻, capitaine d'infanterie de la marine, *commandant la place et le quartier de Saint-Martin*

Direction du génie. — M. Comert, capitaine en 2e, *commandant du génie.*

Troupes.

Gendarmerie coloniale. MM. — Bezins, chef d'escadron, à la Basse-Terre ; Nicolaï ✻, capitaine. ; [illegible], *idem*, à la Pointe-à-Pitre ; Cardine, sous-lieutenant, à la Pointe-à-Pitre ; Henry, *idem*, à Marie-Galante.

Artillerie de la marine. — M. Horr (O✻), capitaine en 1er, *commandant des troupes.*

Infanterie (service de la marine) MM. — Bellot de Varenne (O✻), lieutenant-colonel ; [illegible]ger (O✻), chef de bataillon. ; Gosse de Bu[illegible], capitaine adjudant-major ; Guénin, lieut. offic. payeur, d'habillement et d'armement ; Colino ✻, chirurgien aide-major ; De Carové ✻, *idem.*

Compagnie de discipline de la marine..... M. N... ✻, cap., *commandant.*

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES

M. Gilbert-Pierre (O✻), commissaire de la marine, *ordonnateur.*

M. Deville de Perrière (O✻), commissaire, *secrét. gén. à la direct. de l'intérieur*

Commissariat de la marine. MM. — Feutray ✻, *commissaire adjoint.* ; Chesnon de Champmorin du Javosse, *idem.* ; Cariot, *idem.* ; Clérat, *sous-commissaire.* ; Bonnefoy, *idem.* ; Colardeau, *sous commissaire.* ; Bonnefoy, *idem.* ; Champy, *idem.* ; Coquille, *idem.* ; Desmazes, *idem.*

Service de santé. MM. — [illegible] ✻, *médecin en chef, chef du service de santé.* ; Grillon du Bellay (O✻), *médecin principal.* ; Carpentin ✻, *médecin de 1re cl.* ; [illegible], *idem.* ; Bavay, *pharmacien de 1re classe.*

Service des ports. MM. — Gilbert-Pierre, *capitaine de port*, à la Pointe-à-Pitre. ; Dardy (Etienne-Pierre), *idem*, à la Basse-Terre.

Service du trésor. MM. — Vasselin ✻, *trésorier payeur*, à la Basse-Terre. ; Lépinay, *trésorier particulier*, à la Pointe-à-Pitre.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. Eggimann ✻, *directeur.*

M. Deville de Perrière (Marie-Aug.) ✻, commissaire, *secrétaire général.*

SERVICES DÉPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Les municipalités.

Instr. publique. Petit Séminaire-Collége, à la Basse-Terre. — M. l'abbé At, *supérieur.*

Ponts et chaussées. M. Nesty, ingénieur colonial, *chef du service.*

Enregistrement, domaines et hypothèques. MM.
- Ballet, vérificateur de 1re classe, *chef du service,*
- Angrand, vérificateur de 3e classe,
- Lagrange, receveur, conservateur des hypothèques, } à la Basse-Terre.
- Favreau, *idem* (2e bureau, actes judiciaires),
- Botreau-Roussel Bonneterre, *idem* (1er bureau), } à la Pointe-à-Pitre.
- Simson, *idem* (2e bureau),
- Pétrégille, receveur, conserv. des hypothèques, à Marie-Galante.
- Rondeau, *idem, idem,* à Saint-Martin.
- Favreau (F. M. E.), receveur de l'enregistrement, au Moule.
- Payen, *idem,* à la Capesterre
- Guesde, *idem,* à Port-Louis
- Hachard, *idem,* au Lamentin.

Contributions diverses. MM.
- (Le trésorier-payeur de la colonie remplit les fonctions de trésorier général à la Basse-Terre, le trésorier particulier celles de receveur particulier à la Pointe-à-Pitre.)
- Faudon, inspecteur de 1re classe, *chef du service des contributions diverses,* à la Basse-Terre.
- Antoine, contrôleur de 1re classe, *f. f. de sous-inspecteur.*
- Richebois, *idem,* *idem.*

Poste. MM.
- Chapp, *receveur comptable,* à la Basse-Terre.
- Boullemer, *idem,* à la Pointe-à-Pitre.

Poids et mesures. MM.
- Fereire de Saint-Antonin, *vérificateur,* à la Basse-Terre.
- Christophe, *idem,* à la Pointe-à-Pitre.

Douanes MM.
- Gardon ✻, inspecteur de 1re cl., *chef du service,* à la Pointe-à-Pitre
- De Bagneux, sous-inspecteur de 1re classe, à la Basse-Terre.
- Serramon, sous-inspect. président de 2e classe, à la Pointe-à-Pitre.
- Gertal, contrôleur, à la Pointe-à-Pitre
- Lafrenaye, vérificateur de 1re classe, à Marie-Galante.
- De Fougères, *idem* au Moule.

Chambres de commerce.

De la Basse-Terre.	*De la Pointe-à-Pitre*
M. Cabre ✻, *président.*	M. Rouheau (J. B.), *président.*
M. Bonhond, *vice président.*	M. Jugla ✻, *vice président.*
M. de Monchy, *secrétaire-trésor.*	M. de Laroncière, *secrét.-trésor.*

Courtiers de commerce. — MM. Hurel, à la Basse-Terre; Carassus, *syndic*, Maillard, Thionville, Barot (J.), à la Pointe-à-Pitre.

Banque coloniale. — M. Rivière ✻, *directeur*, à la Pointe-à-Pitre.

Comité d'immigration.
- Le Directeur de l'intérieur, *président.*
- M. Léger ✻, *vice-président.*

Imprimerie du Gouvernement. — M. Carron, *chef du service.*

CULTE.

Mgr Blanger, *évêque nommé de la Basse-Terre.*

MM. les abbés Lacombe et Gravier, *vicaires généraux.*

JUSTICE.

Cour d'appel, séant à la Basse-Terre.

M. Jouannet ✻, *président.*

Conseillers. MM.		*Parquet.* MM.
Carreaud.	Vien ✻.	Conquérant (O ✻), *procureur général.*
Lignières.	Borne, *cons. audit.*	Duchassing ✻, 1er *substitut du procur. général*
Deslandes ✻.	Darchis ✻, *cons hon.*	Carreau, 2e *substitut.*
Partarrieu ✻.	Lagour ✻, *idem*	
Gaigneron de Marollos	Montigny de Pontis, *idem.*	Clayssen, *greffier en chef.*
Duvet.		

Tribunal de 1re instance de la Basse-Terre. MM.

Glandut, *président.*
Cazes, *juge.*
Lafitte, *juge* (instruction)
N...., N...., *juges suppléants.*

[illegible], *procureur*
Re[illegible]

Roche, *greffier.*

Tribunal de 1re instance de la Pointe-à-Pitre. MM.

Danay de Marcillac, *président.*
De Coulton de Kerdelec, *idem.*
Cabre, *idem* (instruction).
[illegible], *juge*
Caussade, N...., *juges suppléants.*

Aubin, *procureur.*
Dignac, 1er *substitut.*
Delus, 2e *substitut.*

Magloire, *greffier*

Tribunaux de paix.

Arrondiss. de la Basse-Terre. MM.	*Arrondiss. de la Pointe-à-Pitre.* MM.
Périer de Salvert, *juge* du canton de la Basse Terre.	Dreveton, *juge* du canton de la Pointe-à-Pitre.
Quien (P. C.), *idem* de la Capesterre.	Dain (E. C.), *idem* du Lamentin
Darasse, *idem* de la Pointe-Noire.	De Pontevès d'Amirat, *idem* de Port-Louis.
Le Dentu, *idem*	Joubert, *idem* du Moule
N....., *juge suppl.* du Marigot (partie française de St-Martin).	Pouzols, *idem* de Saint-François

Arrondissement de Marie-Galante. — M. Pelissié de Montemont, *juge* du canton de Marie Galante

Ressort du tribunal de la Basse-Terre.

Officiers publics et ministériels.

Avoués. — MM. Ledentu, Payan, de Villeneuve, Crocquet, Mollenthiel, Ledentu (Henri), Lignières, Aubin.

Notaires. — MM. Mollenthiel (A.), Baudot ✻, Rulhier, Bunel (Th.), Eggimann, Delmas de la Coste, Mollenthiel (Louis) à la Basse-Terre, Nesty, à la Capesterre

Commissaires-priseurs. — MM. Guardia, à la Basse-Terre, Rellion, à Saint-Martin

Huissiers. — MM. Demussard, Merle, Tertrais, Suriant *dit* Grosse Faireau, à la Basse-Terre; Bernissant, à la Capesterre; Wr[illegible] à la Pointe-Noire.

Ressort du tribunal de la Pointe-à-Pitre

Avoués. — MM. Champy ✻, Caussade ✻, Descamps, Néron de Ver[illegible], D[illegible], Duillier, Planel, Soucaret, Marchal.

Notaires. — MM Thionville ✻, Johanneton, Guillod, Gardemall, Marfin à la Basse Terre, Doudard, Cicéron, au Moule; Duchesne, à Saint-François; Lacroix, Léger (A. E.), Léger (A. A. L.), Beluié Saint Ange, à la Pointe-à-Pitre; Lemoine-Maudet, à Port-Louis; N.... à la Désirade; Deméry-d'Arzy, à Saint-Martin

Commissaires-priseurs MM. Lacrière (A.) à la Pointe-à-Pitre Villoing, à Port-Louis; Saget, au Moule.

Huissiers. — MM. Callière, Davan, Lafontaine, Bernard, Combe, Fr[illegible]card, Hurgon, à la Pointe-à-Pitre; Carrère, au Moule, Beauprix, à Port-Louis; Joseph, au Lamentin, Gustave, à Saint François; Rellion, à Saint-Martin

Ressort du tribunal de Marie-Galante.
Avoués. — MM. Baudin, Lafontaine, Lelong, Hue
Notaires. — MM. Carreau, de la Rivière, à Marie-Galante.
Commissaire-priseur. — M. Dourneaux, à Marie-Galante.
Huissiers. — MM. Mathieu, Ralhon, au Grand-Bourg.

GUYANE FRANÇAISE (AMÉRIQUE).

M. Loubère (Jean-Louis) (O✻), colonel d'infanterie de marine, *gouverneur*, à Cayenne.

Secrétariat. — M. Lemaitre, *sous-commissaire, chef du secrétariat*

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur, *président.*
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Chef du service judiciaire.
Couy (A.), *conseiller titul.*
Virgile ✻, *idem.*
Lalanne, *idem.*
Emler (Georges), *cons. sup.*
Besse (Gaëtan), *idem.*
Poupon (Théophile), *idem.*
Lemaitre, *secrétaire.*

Marcs, *député à l'Assemblée nationale.*

SERVICES MILITAIRES.

États-majors.

Du gouverneur et des places. MM.
M. Loubère (O✻), colonel d'inf de la marine, *commandant militaire.*
M. Hennique, lieutenant d'infanterie de la marine.

Artillerie. — M. Henriot ✻, capitaine en 1er, *f. f. de directeur.*

Direction du génie. — M. Dupuy ✻, chef de bataillon, *directeur.*

Troupes

Gendarmerie coloniale. MM.
Lauriac ✻, capitaine, *commandant*, à Cayenne.
Noirot ✻, lieutenant, à Kourou.

Artillerie. — M. Henriot ✻, capitaine en 1er, *commandant.*

Infanterie. (Détachement du [illegible] de la marine.) MM.
Lambert (J.) ✻, chef de bataillon.
Stiquel ✻, capitaine-major.
[illegible] ✻, capitaine trésorier
Brissaud, lieutenant officier payeur, d'habillement et d'armement.
Berville ✻, chirurgien aide-major

Service pénitentiaire. MM.
Godebert (O✻), chef de bataillon d'infanterie de la marine, *directeur du service pénitentiaire*
Mélinon, *commandant supérieur* du Maroni (Saint-Laurent).
Devaux ✻, *commandant* des îles du Salut.
Stahl, *commandant du pénitencier*, à terre.
Caillard, *idem* de Kourou.
Leroux, *idem* de l'Ilet-la-Mer
Janeau, *idem* de Saint-Maurice.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Trédos (O✻), commissaire de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat de la marine. MM.
De Chicoart ✻, *commissaire adj.*
Pienet ✻, *idem.*
Lemaitre, *idem.*
Hubert, *sous-comm. de 2e classe.*
Pierret, *idem.*
Dufourg, *idem.*
Martin, *idem.*
Bourdillon, *idem.*

Service de santé. MM.
Gourrier (O✻), médecin en chef, *chef du service*
Senelle ✻, *idem.*
Dubergé, médecin de 1re classe.
Alavoine, médecin de 1re classe.
Gandaubert, *idem.*
Roux, pharm. de la mar. de 1re cl.

Service du port. | M. Mér c, lieutenant de vaisseau, *capitaine de port.*

Trésorerie. — M. Cassé ✻, *trésorier-payeur.*

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. Quintrie ✻, *directeur.*

SERVICES DÉPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Les municipalités. — M. Couy (Alexandre) ✻, *maire* de Cayenne.

Instruct. publique. — Collége de Cayenne. — M. Rouzioux, frère Marcellin Marie, *direct.*

Ponts et chaussées — M. Lallouette ✻, *chef du service des travaux*

Enregistrement et hypoth. MM. — De Saint-Quentin ✻, *recev. du 1er bur., et conservateur des hypoth.* ; De Saint-Quentin (Edouard), *receveur du 2e bureau* (actes judiciaires).

Contributions. — M. Zæpffel, *percepteur*, à Cayenne.

Poste. — M. Rademarche, *receveur.*

Douanes. — M. Cognacq, sous-inspecteur de 1re classe, *chef du service.*

Banque. — M. des Robert (O✻), *directeur*, à Cayenne

Comité d'immigration. MM. — Le Directeur de l'intérieur, *président.* ; Lalanne, membre du conseil privé, *vice-président*

Imprimerie du Gouvernement. — M. Simonet, *chef du service.*

CULTE

M. l'abbé Emonet, *préfet apostolique.*

JUSTICE.

M. Bazot ✻, président, *chef du service judiciaire.*

Cour d'appel, séant à Cayenne. — *Conseillers.* — MM. Pain, Penavayre. — Lasocki, *conseiller auditeur* ; *Greffier.* — M. Vendôme.

Le procureur de la République du tribunal de Cayenne et ses substituts remplissent auprès de la cour les fonctions du ministère public.

Tribunal de 1re instance. MM. — Candolle, *juge.* ; Ravel, lieutenant de juge, *f. f. de juge d'instruction* ; Sourd, *juge auditeur* ; Léger, *procureur* ; [illegible], 1er *substitut* ; Passerello, 2e *substitut.* ; Desvieux, *greffier.*

Tribunal de paix. — M. Bissette, *juge* du canton de Cayenne

Les commissaires commandants des sept autres quartiers de la colonie exercent les fonctions de juges de paix et de police dans leurs circonscriptions respectives

Officiers publics et ministériels. — *Avoués.* — MM. Mauppin, Amilien-Lécaud, de Saint-Michel-Dunezat, Pain (J. B. P.) ; *Notaires.* — MM. Voisin, Dechamp[illegible]os), Marck, N[illegible], à Cayenne, M[illegible] à Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Mana. ; *Commissaires-priseurs.* — MM. Saint-Philippe, N[illegible] ; *Huissiers.* — MM. Bayssé, Bordas (J.L.), Jourdan Bordes (J.B.P.E.), Damas-Ribeiro.

Service pénitentiaire. — M. Godebert (J. C. G.) ✻, chef de bat. d'inf. de la mar., *directeur.*

ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON (AMÉRIQUE).

M. Joubert (O✻), commissaire de la marine, *commandant*, résidant à Saint-Pierre.

Commissariat MM. — Michaux, commissaire adjoint de la marine, *ordonnateur.* ; Lallayé ✻, *sous commissaire de la marine.* ; Trauchevent, *idem.*

Service de santé. MM. — Pommier ✲, D., *médecin principal de 1re classe de la marine.* ; Gazot, *médecin de 2e classe*
Service du port. — M. Banet (Prosper) ✲, *capitaine de port.*
Trésorerie. — M. Littayé (E. B.), *trésorier-payeur.*
Ponts et chaussées — M. Dolisie (E. A. J.), conducteur de 3e classe, *chargé du service.*
Imprimerie du Gouvernement. — M. Martin, *chef du service.*
Culte. — M. Le Tournoux, curé de Saint-Pierre, *supérieur ecclésiastique* des deux îles.
Justice..... — M. Boissier, procureur de la République, *chef du service.* ; *Conseil d'appel..* — M. Thary, *président.* ; M. Duhamel ✲, *président honoraire.* ; *Trib. de 1re inst..* — M. Michel Bonnefond, *juge.* ; M. Anthoine, *greffier.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES (AFRIQUE).

M. VALLIÈRE O✲, colonel d'infanterie de marine, *gouverneur*, à Saint-Louis.

Conseil d'administration. MM.

Le Gouverneur, *président.* | Le Chef du service judic. | Descemet, *conseiller suppl.*
Le Chef du service admin. | Dumont, *conseiller titulaire.* | Rousseau, *idem.*
Le Directeur de l'intérieur. | Devès, *idem.*

Commandants d'arrondiss et de cercles MM — G[illegible] ✲, c[illegible] *commandant de l'arrond de Gorée.* ; Martin (H.), *commandant de cercle de 1re classe.* ; Rajaut (D. F.), capitaine d'infanterie de la marine, *commandant de cercle de 2e classe.* ; Bo[illegible]ve C. E[illegible] *commandant de cercle de 3e classe.* ; N.. ... ,

M. Lafon de Fongaufier, *député*

SERVICES MILITAIRES.

États-majors.

État-major gén. et des places. — N.... (*état-major du gouverneur* ; N...., *chef du bureau des affaires indigènes*, à Saint-Louis.
Direction d'artillerie. MM. — Notkiewicz (O✲), chef d'escadron, *directeur*, à Saint-Louis. ; Chobiet ✲, capitaine en 1er, *f. f. de sous-directeur*, à Gorée.
Direction du génie. MM. — Aubry ✲, chef de bataillon, *directeur*, à Saint-Louis ; Kienné ✲, capitaine en 1er, *commandant du génie*, à Gorée. ; Gouin, capitaine en 2e, *attaché à la circonscription.* ; Lerosey, capitaine en 2e, *idem*

Troupes

Gendarmerie coloniale. — M. Royer ⊛✲, lieutenant, *commandant le détachement.*
Artillerie de la marine. — M. Notkiewicz (O✲), chef d'escadron, *commandant.*

Infanterie. (Bat. du 4e rég. d'infanterie de marine) MM. — Devau ✲, chef de bataillon. ; Lautent (O✲), capitaine adjudant-major ; Magnier, lieutenant officier payeur ; Sau[illegible]bray, sous-lieut., *adjoint à l'officier-payeur et d'armement.* ; Carsonne, chirurgien aide-major. ; 3e *comp. discipl. des colonies.* — Girard (O✲), capitaine. ; 4e *comp.* *idem.* — Bontemps ✲, *idem*

Tirailleurs sénégalais. MM. (Les officiers appartiennent au corps d'infanterie de marine)

État-major. MM. — Trève (O✲), lieutenant-colonel. ; Letournoulx-Villegeorge ✲, capitaine-major. ; Chaumont, capitaine adjudant-major. ; Duchemin, capitaine de t.r. ; Mahas, lieutenant trésorier ; Courtès, lieutenant officier d'habillement. ; Trucy, chirurgien aide-major

Compagnies. MM.

1re	à St-Louis,	D'Erneville, capit.	5e	au Gabon,	Simphor ✲, capit.
2e	—	Dat[illegible] *idem*	6e	à St-Louis,	Gi[illegible]eston ✲, *idem*
3e	—	Gottsmann, *idem.*	7e	—	Verdet ✲, *idem.*
4e	—	Pauvert ✲, *idem.*	8e	—	Buisson (E.), *idem.*

Cavalerie (esc. de spahis sénégal.) : M. Brunet-Lère (O✲), capitaine, *commandant.*

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Bontemps ✲, commissaire de la marine, *ordonnateur*, à Saint-Louis.

Commissariat. MM. : Gaudinot ✲, *commissaire adjoint.* — Dafreu 1 ✲, *idem.* — Carpot ✲, *sous-commissaire.* — Dupuy ✲, *idem.* — Marguerie de Montfort ✲, *s.-com.* — Ember, *idem.* — Rogor, *idem* — Carbonnet, *idem.*

Service de santé. MM. : Berenger-Feraud, médecin en chef, *chef de service.* — B[illegible], [illegible] principal. — Trouvé, Audry, Bonus, Roubaut, médecins de 1re classe. — Simon, D., pharmacien de 1re classe.

Service des ports. MM. : [illegible] ✲, [illegible] *le la marine.* — N..., *capitaine de port*, à Saint-Louis. — Chassia de Kergommeaux, *capitaine de port*, à Dakar.

Service du trésor. MM. : Simon, *trésorier-payeur*, à Saint Louis. — Fessard, *tresorier particulier*, à Gorée.

Instruction publique. MM. : Malenfent, *directeur de l'école des Frères de Ploërmel*, à Saint-Louis. — Longlumé, *idem*, à Gorée.

Enregistrement et hypoth. MM. : Pecarrère, *receveur-conservateur*, à Saint-Louis. — Métesse, *idem*, à Gorée.

Douanes. MM. : Cahuet, vérificateur de 1re classe, *chef du service*, à St-Louis. — Boulle, *chef du bureau*, à Gorée.

Poste. M. Lèvre, *receveur comptable*, à Saint-Louis. — Mme Malézac, *préposée*, à Gorée.

Télégraphie. — M. Soustelle (Mathieu-Eug.-Casmir) ✲, *directeur des lignes télégraphiques.*

Banque coloniale. — N...., *directeur*, à Saint-Louis.

Imprimerie du Gouvernement. — M. Leroy ✲, *chef*, à Saint-Louis.

SERVICE DE L'INTÉRIEUR.

M. Sergent ✲, sous-commissaire, *chef du service.*

CULTE.

M. Duret ✲, *préfet apostolique.*

M. Le Pennec, *curé de Gorée.*

JUSTICE.

Cour d'appel, séant à St-Louis. MM. : Pierre ✲, président, *chef du service judiciaire.* — Carrère (O✲), *président honoraire.* — Delpech Delpérié, *conseiller.* — Delord, *conseiller auditeur.* — Boyer, *greffier de la cour et du tribunal, et notaire de l'arrond.*

Le procureur de la République du tribunal de Saint-Louis remplit auprès de la cour les fonctions du ministère public.

Tribunaux de 1re instance. — Saint-Louis.. : MM. Eyssette, *juge*; Chambounaud, *procureur de la République*; Alioun-Sal ✲, *assesseur musulman.* — Gorée..... : MM. Thaly, *juge.* — Bogaërs, *procureur.* — Deproge, *greffier.*

Officiers publics et ministériels. — Saint-Louis.. : MM. Pecarrère, *curateur aux biens vacants et conserv. des hypoth.*; Bréghot, *commissaire-exécuteur*; N., *huissier des tribunaux.* — Gorée..... : MM. De la Roque, avocat. Baumard, licencié en droit, *conseiller commissionné* Bréghot de Polignac, *idem.* — Bordeau, *huissier.*

JUSTICE MUSULMANE

Conseil d'appel. MM.
Le Gouverneur
Régnault, *directeur des affaires indigènes.*
Le Chef de la religion musulmane

Mahakma du cadi. MM.
Hamat-N'Diaye-an ✲, *cadi.*
Bou-el Moghdad ✲, *assesseur suppléant.*
Paté-N'Diaye, *greffier.*
Desgardins, garde d'artillerie de 1re classe.

ÉTABLISSEMENTS DU GABON (du Bas-de-la-Côte).

M. Le Coutiault du Quilio (C ✲), contre-amiral, commandant en chef de la division navale des côtes occidentales d'Afrique, *commandant supérieur.*

Commandant particulier. — M. Garraud ✲, capitaine de frégate, au Gabon.

(Le personnel militaire est fourni par la garnison de Gorée; celui du service de santé est fourni par le Sénégal.)

Administration. — M. Fayette, aide commissaire, *secrétaire colonial.*

Trésorerie. — M. André, *trésorier-payeur.*

ILE DE LA RÉUNION (ANTIQUE)

M. de Lormel (C ✲), *gouverneur* à Saint-Denis.

Secrétariat. — N...., *chef.*

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur, *président.*
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.
Mazerieux, *conseiller titul*
Bertho (Z. J.), *conseiller titulaire.*
Morel (C. F. A.), *conseiller suppléant*
N....., *idem.*

Conseil général. MM.

Tiphaine (Jules), *président.*
Drouhet, *vice-président.*
Brunet, *secrétaire.*
Choppy, *idem.*

SERVICES MILITAIRES.

États-majors.

Du gouverneur. — N , lieutenant de vaisseau.

Des places. — M. Chéron ✲, capitaine d'inf. de mar., *major de la garnison,* à St-Denis

Direction du génie. MM.
Hubert, capitaine en 1er, *directeur*
Descamp ✲, lieut. aux comp. indig. d'ouv. du génie, *attaché à la direct.*

Troupes.

Gendarmerie coloniale. MM.
Vuillermet (O ✲), chef d'escadron, *commandant,* à Saint-Denis.
Perrin ✲, capitaine, à Saint-Paul.
Kieffer, lieutenant-trésorier, à Saint-Denis.
Lhuillier, lieutenant.

Artillerie de la marine. — M. Vaihen (O ✲), capitaine en 1er, *commandant.*

Infanterie. (Détachement du 4e rég. d'infant. de la marine.) MM.
Bonneau ✲, lieutenant-colonel.
Marveraux (O ✲), chef de bat.
Pernot ✲, capit. adjud.-major.
Corrin, lieuten. officier-payeur.
Billès ✲, capitaine, *command. la 1re comp. disciplin. des colonies.*
Mathieu, sous lieutenant, *adjoint à l'officier-payeur, f. f. d'offic. d'habillement et d'armement*
Lataud ✲, chirurgien aide major.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Laborde (O ✻), commissaire général de la marine, *ordonnateur*.

Commissariat de la marine. MM.	Martin ✻, *commissaire adjoint.* Rolland ✻, *idem.* Lucas ✻, *sous-commissaire.* Estourneau de Versannes, *idem.*	Lamendour, *sous-commissaire.* Dumesgnil d'Engonte, *idem.* Dérugis, *idem.*
Service de santé. MM.	Cotholendy (O ✻), *médecin en chef.* Bourgoult, *médecin principal.* Bassignot, *médecin de 1re classe.*	Cassin ✻, médecin de 1re cl Delthe.., pharma..cien de 1re classe
Service des ports.	M. Buisson (J. F. P.), lieutenant de vaisseau, *capitaine de port, chargé de la direction de l'Observatoire*, à Saint-Denis	
Trésorerie. MM.	Vayssières ✻, trésorier-payeur, *receveur général*, à Saint-Denis. Turpin, trésorier particulier, *receveur particulier*, à Saint-Paul	

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

M. Laugier (Léonce) ✻, *directeur*.

M. d'Esmenard ✻, *secrétaire général*

SERVICES DÉPENDANT DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Les municipalités des deux arrondissements du Vent et de Sous-le-Vent.

Lycée national de Saint-Denis.

Instruction publique. MM.	Bon (✻ A), *proviseur.* Marc, *surveillant général.* Joulin, *économe.* L'abbé Colin, *aumônier.* *Professeurs.* Foignet, Alb. Drouet, *mathématiques.* Cazaman, *philosophie.* Renouard (E.), *rhétorique.* Aubry, *seconde.* Trouette (E.) (✻ A.), *troisième.*	Jantet, *quatrième.* Delval (O.), *cinquième.* Reydellet (E.), *sixième.* Ygon, *septième.* Damengé (P.), Dejean de la Batie, *huitième.* Vivien, Joly, *physique, chimie, histoire naturelle* Doussot (H.), *histoire.* Winter (P.), *anglais* Roussin (L.), *professeur de dessin.*

Ponts et chaussées. — M. . . , *chef du service.*

Enregistrement, domaines et contributions directes. MM.	Échernier ✻, directeur de 2e classe, *chef du service*, à Saint-Denis Bert, *vérificateur de 3e classe.* Malhes, *conservateur des hypothèques*, à Saint-Denis. Chabot, *receveur* (actes civils), à Saint-Denis. Hubert-Delisle, *idem* (actes judiciaires), à Saint-Denis. Damour, *receveur des domaines*, à Saint-Denis.	Guillermin, *c. des hyp.*, à St-Pierre. Roussel, *receveur des actes civils*, à Saint-Pierre Reynaud de Belleville, *rec. des actes judiciaires*, à Saint-Pierre David, *receveur*, à Saint-Benoît. Gruchet, *idem*, à Saint-Paul Bis, *idem*, à Saint-André
Douanes et contributions indirectes. MM.	De Gaillande (L. S. J. E.) ✻, inspecteur de 1re classe des douanes, *chef du service des contributions et des douanes*, à Saint-Denis Manès, *sous-inspecteur*, à Saint-Denis. Desprez, *contrôleur principal* Le Gras, *contrôleur ambulant* Choppy, *idem.* *Douanes* Alizart (L. A. A.), *sous-inspecteur de 2e classe*, à Saint-Denis Gay [illegible] de 2e classe, *chef du bureau* à Saint-Paul Ozoux, vérificateur de 1re classe, *idem*, à Saint-Pierre.	
Eaux et forêts. MM.	Desalfre ✻, *inspecteur*, à Saint-Denis. Troussail, *sous-inspecteur.*	

Postes. MM. { Vally, *recev. compt.*, à St-Denis. | Galliot, *receveur*, à Saint-Pierre.
Pourquier, *contrôleur.* | Pomphily, *idem*, à Saint-Paul.

Chambre d'agricult. MM. { De Chateauvieux ✲, *président;* Adrien Bellier, *vice-président.*
Bridot (O✲) et d'Esménard, *secrétaires.*

Chambre de commerce. MM. { Buroleau, *président;* Bertho, *vice-président.*
Manès (A.), *secrétaire.*
Agents de change. — MM. Vergoz, *syndic;* Dehesulme (P.), *adjoint,* Fouque fils, Hugot, Lenoble, Baillet, Pichon de Bury, Raffray (A.).

Banque coloniale. — M. Bridot (O✲), *directeur.*

CULTE

Mgr. Delannoy (Victor), *évêque de Saint-Denis.*

MM. les abbés Carméné et Mouton, *vicaires généraux.*

JUSTICE.

Cour d'appel, séant à Saint-Denis.

M. Bellier Villentroy (O✲), *président.*

Conseillers. MM.		*Parquet.* MM.
Gibert.	Imbert, *conseiller auditeur.*	Lefèvre ✲, *procureur général.*
Sudraud Desisles.		De Sigoyer, 1er *substitut du procureur gén.*
Monsseur.		Lafour Brunet, 2e *substitut du procur. gen*
Janvier.	*Honoraire.*	
Dejean de La Bâtie ✲.		
Dugand.	Martin Bussy Saint Romain ✲.	Focard, *greffier en chef.*
Bert.		

Tribunal de 1re instance de Saint-Denis. MM.

Bourette ✲, *président.*
Guy de Ferrières, *juge* (instruction).
De Chalus, *juge.*
Lafarge, *idem.*
Gevrey, *procureur.*
Murat, 1er *substitut*
Rochoux, 2e *substitut.*
Godefroy, *greffier*

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre. MM.

Boulley-Dupare, *président.*
Tendria, *juge d'instruction.*
Madre, *juge.*
N...., *juge suppléant.*
Pouliquen, *procureur*
De Langlard, *substitut*
De Lestrac, *greffier.*

Tribunaux de paix.

Arrondissement de Saint-Denis. MM	*Arrondissement de Saint Paul.* MM.
De Cordemoy, *juge* du canton de St-Denis.	Bérand, *juge* de Saint-Louis.
Ganné, *idem* de Sainte-Suzanne.	Magny, *idem* de Saint-Pierre.
Jalabert, *idem* de Saint-André	Barquisseau, *idem* de Saint-Joseph.
Ozoux (P.), *idem* de Saint-Benoît	De Sigoyer, *idem* de Saint-Leu.
Caillot, *idem* du canton de Saint-Paul	

MAYOTTE ET DÉPENDANCES (AFRIQUE).

M. VENTRE DE LA TOULOUBRE Patrice-Louis-Jules (O✲), commissaire de la marine, *commandant supérieur*, résidant à D'zaoudzi (Mayotte).

M. Fontaine (Claude-Michel-Jacques-Louis-François), ✲, commissaire adjoint de la marine, *commandant particulier* à Nossi-Bé.

Service militaire. (Cie indig.) MM. { Thircuir, capitaine, à Mayotte. | Rembert, lieutenant, à Nossi-Bé.
Bataille, lieutenant, *idem* | Merland, sous-lieutenant, *idem.*

Génie, ponts et chaussées. M. Lebourg ✲, capitaine en 2e du génie, *chef du service.*

Administration. MM | Lechelle ✲, commissaire adjoint de la marine, *ordonnateur.* — Lefèvre-Dubua, sous-commissaire.

Service de santé. MM. | Giraud, médecin de la marine de 1re classe, *chef du service.* — Aurillac, médecin de 1re classe (Nossi Bé). — Médecins de 2e cl. et de 3e cl., pris dans le cadre de la Réunion.

Trésorerie. — M. Latour, *trésorier payeur*, à Mayotte.

Hypothèques. MM. | Canque, *receveur-conservateur*, à Mayotte. — Desprez, *idem*, à Nossi Bé.

Tribunaux de 1re instance. | MM. Mirande, *juge*, et Gonon *greffier* à Mayotte. — MM. Vaillant, *juge*, et Mourgey *greffier notaire*, à Nossi-Bé.

SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR (Afrique).

M. Vassal, sous-commissaire, *commandant*, résidant à Sainte-Marie.

Compagnie indigène. — M. Morice Du-Lorain, lieutenant.

Génie, ponts et chaussées. MM | Fortin ✲, sous-lieut. aux comp. indigènes du génie, *chargé du service.* — Garde attaché au service : Sylvain (P. M.), garde auxil. de 2e classe.

Administration. — M. Maurice ✲, s.-commiss. de la marine de 2e classe, *ordonnateur.*

Service de santé. — N...., médecin de 2e classe, pris dans le cadre de la Réunion.

Trésorerie. — M. Thuault, *trésorier-payeur*, à Sainte-Marie.

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE (Asie).

M. Faron (Pierre-Aristide), commissaire général de la marine de 1re cl., *gouverneur* à Pondichéry.

M. Lidin, sous-commissaire de la marine, *chef du secrétariat.*

Conseil d'administration. MM.

Le Gouverneur, *président.* — L'Ordonnateur. — Le Procureur général. — Lidin, sous-commissaire, *secrét.-archiv.*

M. Desbassyns de Richemont, *député.*

SERVICE MILITAIRE.

Infanterie. Cipayes. — MM. Brian ✲, *capitaine commandant*; Castellini ✲, capitaine.

PONDICHÉRY.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Delrieu ✲, commissaire de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat. MM. | Flouret, *sous comm. de 1re classe.* — Lidin, *idem.* — De Posse, Deydier, *idem.* — N...., *idem.* | Chabrol-Lucon, *sous-commissaire de 2e classe.* — Renard, *idem.*

Service de santé. MM. | Mazé (O ✲), médecin en chef de la marine, *chef du service.* — N...., médecin principal. — Martinis, médecin de 1re classe. — *Pour Chandernagor, Yanaon, Mahé* — Croc, Chaussonet, Doressamy, Carpentier, médecins de 2e classe. — Trouette, Gadreau, pharmaciens.

Service des ports. — M. Blacas ✲, *capitaine de port.*

Trésorerie. — M. Cahouët de Marolles, *trésorier-payeur.*

Postes. — Mme Hostein, *préposée.*

Instruction publique. — Collège colonial à Pondichéry. — M. l'abbé Lacouënan, *principal.*

Ponts et chaussées. — M. Carrol (A.) ✲, ingénieur colonial, *chef du service.*

Domaines et contributions. MM. { Sicé ✻, commissaire adjoint de la marine, *chef du service.* / Delasselle ✻, commissaire adj., *receveur des contributions directes.* / N...., *receveur des contributions indirectes.*

Chambre d'agriculture et de commerce. MM. { N...., *président.* / Ferrier ✻, maire, *président* (section agricole). / Cornet (G.), *président* (section commerciale).

Imprimerie du Gouvernement. — M. Saligny, *chef.*

CULTE.

M. l'abbé Brunie ✻, *préfet apostolique.*

JUSTICE.

M. Champestève ✻, *président.*

M. Donin de Rosières, *président honoraire.*

Cour d'appel. — *Conseillers.* MM. : Mazer. / De Guigné. / N ... / N .. — *Suppléant.* : Colin, *auditeur.* / Cordeil, *idem.* — *Parquet* MM. : Bernède, *proc. gén.* / N...., *substitut.* — De Babick, *greffier en chef.* / Saravana-Appasany Poule, *interprète en chef.*

Tribunal de 1re instance. MM. : Crémazy, *président.* / N...., *juge.* / Chevel, *lieutenant de juge.* / Schindler, *juge suppléant.* / N ..., *idem.* — Masonneufve-Lacoste, *procur.* / Tardivel, *greffier.*

Justice de paix. — M. Ferrier ✻, *juge de paix*, à Pondichéry.

CHANDERNAGOR.

M. Durand (J. B. T.) (O✻), *chef du service.*

Domaines et contrib., trésorerie. — M. N...., *receveur, préposé du trésorier.*

Tribunaux. — Tribunal de 1re inst. MM. : Cottel, *juge.* / Bernard, *procureur.* / Bayet, *greffier.* — Tribunal de paix. — M. Rayneau, *juge de paix.*

KARIKAL.

M. Romieux ✻, commissaire de la marine, *chef du service.*

Tribunaux. — Tribunal de 1re inst. MM. : Sabatier, *juge.* / Dumas, *procureur* / Adam, *greffier notaire.* — Tribunal de paix — M. Héloury, *juge de paix.*

Instruct. publique. — Collége-séminaire. — Les frères de la Doct. chrétienne, *directeurs.*

Service de santé. M. N...., *chef du service*

Domaines et contributions. — M. N...., aide-commissaire, *receveur.*

Service du port. — M. le Pouliquen, *lieutenant de port.*

Trésorier. — M. Violette, *préposé du trésorier.*

YANAON.

M. N...., *chef du service.*

Service de santé. — M. Margain ✻, médecin de 2e classe, *chef du service.*

Contributions. — M. Sicé (Gustave), écrivain de marine, *receveur* (contributions, douanes, conservation des hypothèques).

Tribunal de 1re instance. — Le commissaire de police, (remplit les fonctions de juge et président du tribunal.) / M. Lefaucheur (C.), *greffier.*

MAHÉ.

M. Liautaud (J. P. H.) ✻, commissaire adjoint, *chef du service.*

Service de santé. — M. Chanot, médecin auxiliaire de 2e classe, *chef du service.*

Tribunal de 1re instance. { Le chef du service remplit les fonctions de juge et président du tribunal ; N... , *greffier-notaire*

Contributions. — M. Violette, commis de marine, *receveur.*

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE (TAITI)

M. Michaux (O✻), commissaire de la marine, *commandant et commissaire aux îles de la Société*

SERVICES MILITAIRES.

Gendarmerie. — M. Peyrapne, lieutenant.

Artillerie. — Direction et troupes. — M. Fleury ✻, capitaine en 1er, *f. f. de directeur.*

Service du génie. — M. Demassieux, capitaine en 2e, *directeur du génie.*

Infanterie 3e rég. d'inf. de mar. { M. Buisson (H. J.), capitaine ; N.. , lieutenant officier-payeur et d'habillement.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Foucher ✻, commissaire adjoint de la marine, *ordonnateur.*

M. Labarbe, *sous-commissaire de 2e classe.*

Service de santé. — M. Canraut, *médecin principal*

Trésorerie. — M. Ferriny-Jerusalemy, *trésorier*

Enregistrement et domaines. — M. Richard, *receveur.*

Poste. — N...., *préposé.*

CULTE.

Mgr. Jaussen (F. E.), évêque d'Axiéri, *in partibus*, *vicaire apostolique de Taïti.*

Mgr. Dordillon, évêque de Camaysopolis, *idem de Nouka-hiva* (îles Marquises).

JUSTICE.

M. Delavaud, *procureur.*
M. Lebrun, *substitut.*
M. Dumont, *président du tribunal supér.*
M. Pinaudier, *juge.*
M. Bandin, *lieutenant de juge.*
M. Vincent, *greffier-notaire.*

NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES.

M. Gaultier de la Richerie (Louis-Eugène) (O✻), capitaine de vaisseau, *gouverneur*, résidant à Nouméa.

SERVICES MILITAIRES.

États-majors. MM.

État-major du gouverneur. MM. { Guillauton, capitaine d'infanterie de la marine. ; Bourgey, *idem* ; Martin des Pallières, *idem.*

Direction de l'artillerie. — M. Mounier (O✻), chef d'escadron, *f. f. de directeur.*

Direction du génie MM. { Klein ✻, capitaine en 1er, *directeur du génie.* ; Derbès, capitaine en 2e, *en sous-ordre.*

Troupes.

Gendarmerie coloniale. MM. Pasquier (E) ✻, chef d'escadron, *commandant.*
Forcioli ✻, capitaine.
Guillavin, lieutenant.
Devarenne, sous lieutenant-trésorier.

Artillerie. — M. Mounier (O✻), chef d'escadron, *commandant.*

Infanterie de la marine. MM. Ruiller (O✻), lieutenant-colonel.
Bonneau ✻, chef de bataillon.
Pinaud ✻, capit. adjudant-major.
Pons, capitaine.
Bordereaux, *idem.*
Bœhler ✻, capitaine.
Micaux, *idem.*
Grimal, *idem.*
Pilorge, lieutenant officier payeur.
Desgraves, chirurg. aide-major.

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES.

M. Devilly ✻, commissaire de la marine, *ordonnateur.*

Commissariat. MM. Chanlou ✻, *commissaire adjoint.*
Huc ✻, *idem.*
Larrouy, *sous-commissaire.*
Armand, *idem.*
Hervé ✻, *idem.*
Gaveau, *idem.*
Masson, *idem.*
Barlet, *sous-commissaire.*
Lefol, *idem.*
Maissin, *idem.*
Souannet, *idem.*
Lestang, *idem.*
Labard, *idem.*

Service de santé. MM. Proust ✻, D., médecin en chef, *chef du service.*
Girard, médecin principal
Merlaux *dit* Ponty, Rouvier, Cédoret, Loupy, médecins de 1re classe.
Malespine, pharmacien de 1re classe.

Service des ports. — M. Gouët, *capitaine de port.*

Trésorerie. — M. Vergès, *trésorier-payeur*

Enregistrement et hypothèques. — M. Gerdolle, *receveur-conservateur.*

Imprimerie du Gouvernement. — M. Pelletier, *chef du service.*

CULTE.

Mgr Vitte, *évêque de.... vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie.*
Le R. P. Artignan, *curé*, à Port-de-France.

JUSTICE.

M. Charbonnet, procureur à Nouméa, *chef du service judic.* de la Nouvelle-Calédonie.
M. Pouzols, juge-président du tribunal de Nouméa
M Dubain, juge au tribunal de 1re instance de Nouméa.
M Faure, lieutenant de juge.
M. Richard, *greffier-notaire près les tribunaux.*

SERVICE PÉNITENTIAIRE.

M. Charrière ,O✻ , lieutenant-colonel d'infanterie de marine en retraite, *directeur du service.*

COCHINCHINE.

M Dupré (Marie-Jules, C✻), contre-amiral, *gouverneur et commandant en chef.*

SERVICES MARITIMES.

M. Lejeune (O✻), capitaine de vaisseau, *commandant de la marine.*

SERVICES MILITAIRES.

Commandant sup. des troupes. — M. N...., général de brigade d'inf. de marine.

Gendarmerie. MM. Faure ✻, chef d'escadron, *commandant.*
Giraud, capitaine.
Viénet, lieutenant.
Laxionnaire, lieutenant-trésorier.

Infanterie de marine.
- 1er régiment, M. Daubas ✻, chef de bataillon.
- 2e — M. Delafosse (O✻), lieutenant-colonel.
- 3e — M. Fize (O✻), chef de bataillon.
- 4e — M. de Trentinian (O✻), colonel.

Artillerie de la marine. — M. Brunster ✻, chef d'escadron, *commandant, directeur.*

Génie. MM.
- Vitrac ✻, chef de bataillon, *directeur.*
- Charret ✻, capitaine en 1er, *commandant du génie*, à Saïgon.
- Moittié, capitaine en 2e, *en sous-ordre.*
- Sorel, *idem.*
- Poitre, *idem.*
- N...., *idem.*
- N...., *idem.*

CONSEIL CONSULTATIF.

Le Gouverneur, *président.*
Le Commandant supérieur des troupes.
Le Chef du service administratif.
Le Directeur de l'intérieur
Le Chef du service judiciaire

Secrétaire archiviste — M. N....

ADMINISTRATION DE LA MARINE, DE LA GUERRE ET DES FINANCES

M. Lacouture ✻, commissaire de la marine, *chef du service administratif.*

Commissariat. MM.
- D'Heureux, *commissaire.*
- De Gaillande ✻, *commissaire adj*
- Dupeyrat, *idem.*
- De Montjon, *idem.*
- Ivasque ✻, *idem.*
- Marie, *sous-commissaire*
- Feraud, *idem*
- Berteau, *idem.*
- Guyonnet, *idem.*
- Chaboi, *idem*
- Brière, *sous-commissaire.*
- Gibert *idem*
- Reisser *idem.*
- Gilbert-Desvallons, *idem*
- Bayet *idem.*
- Gabrié *idem*
- Chatelain, *idem,*
- Faugère, *idem*
- Ferriez, *idem*

Service de santé. MM.
- D'Ormay (O✻), *médecin en chef.*
- Vauvray, *médecin principal*
- Canssaniol, *médecin de 1re classe*
- Turquet, *idem.*
- Voyé, *idem*
- Boulain, *idem.*
- Lequerré, *idem*
- Danguy des Déserts, *idem*
- Ardouin, *idem*
- Egasse, *pharmacien de 1re classe.*

Génie maritime. — M. Cazelles, *sous-ingénieur de 1re classe.*

Hydrographie. — M. Hatt ✻, *sous-ingénieur hydrographe de 2e classe*

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

M. de Montjon (Marie-Albert) ✻, commis.-adjoint de la marine, *directeur.*

Commandants de provinces et de cercles.
- M. N...., capitaine de frégate, *commandant supérieur de la province de Mytho.*
- N...., *commandant du cercle de Baria*
- N...., *commandant du cercle de Bien-hoa.*
- N...., *commandant du cercle de Tay-ninh.*

Police. — M. Mathieu, *commissaire de police*, à Saïgon

Trésor. — MM. Danican Philidor ✻, *trésorier-payeur*, Le Cardinal ✻, Haurigot, *trésoriers particuliers*

Ponts et chaussées et bâtim. civils. — M. Eyriaud-Desvergnes ✻, ingénieur des ponts et chaussées, *chef du service*

Enregistrement et hypothèques. MM.	Roux, vérificateur de 3e classe, *chef du service.* Baur, *receveur sans gestion fixe.* Camoullly, *idem.* Isaac, *idem.* D'Augsbourg, *idem.*
Télégraphie.	M. Demars (Édouard-Charles) ✲, directeur de transmission de 3e cl., *directeur des lignes télégraphiques.*

Imprimerie du Gouvernement. — M. Gest, *directeur.*

CULTE.

M. Miche ✲, évêque de Dansara, *vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale et administrateur du Cambodge.*

JUSTICE.

Cour d'appel de Saïgon. MM.	Laude ✲, *président.* Bulon, *conseiller* Roumain de la Touche, *idem.* Ducroux, *conseiller auditeur.*	*Parquet.* MM. Guillet Desgrois, procureur gén., *chef du service judiciaire.* Esquer, *substitut du proc. gén.*
Tribunal de 1re instance de Saïgon. MM.	Du Bahuno du Liscoët, *juge.* Fontanilles, *lieutenant de juge.* Jousselain, *procureur.*	Termissien, *substitut.* De Laureal, *greffier.*
Trib de commerce de Saïgon. MM.	Sémanne, *président.*	Elie, *greffier.*

INSPECTION MOBILE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS DES COLONIES.

MM. Jore (O✲), *commissaire général*, inspecteur en chef colonial.
Trillard (O✲), *idem.*
Cuinier (O✲), *idem.*
Girard (O✲), *idem.*
Nesty ✲, *commissaire de la marine*, détaché à l'inspection.
Le Clos ✲, *idem*
Delasalle ✲, *commissaire adjoint de la marine*, idem.
Moreau ✲, *idem.*

ÉCOLE D'ADMINISTRATION DE BREST.

M. Le Guay ✲, *commissaire adjoint de la marine*, professeur.

CHAPITRE X.

Corps savants. — Beaux-Arts.

SECTION PREMIÈRE.

INSTITUT DE FRANCE.

Une ordonnance du 21 mars 1816 a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre académies. Depuis, une autre ordonnance du 26 octobre 1832 a établi une cinquième académie. Ces académies prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit, savoir: 1° l'Académie Française; 2° l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; 3° l'Académie des Sciences; 4° l'Académie des Beaux-Arts, 5° l'Académie des Sciences morales et politiques (1).

Chaque académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont spécialement affectés. Le palais de l'Institut, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont communs aux cinq académies.

Les propriétés communes aux cinq académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés, sous l'autorité du ministre de l'instruction publique, par une commission de dix membres, dont deux pris dans chaque académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les règlements.

Chaque académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Les cinq académies tiennent une séance publique commune le 25 octobre.

Les membres de chaque académie peuvent être élus aux quatre autres académies.

L'Académie Française, composée de quarante membres, est régie par ses anciens statuts. Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue française; elle fait, sur le rapport de la langue, l'examen des ouvrages qui lui sont soumis de littérature, d'histoire et de sciences. Elle nomme dans son sein un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres qui la composent.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est aussi composée de quarante membres. Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits. Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques. Elle nomme dans son sein un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres dont cette académie est composée.

L'Académie des Sciences est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit: *Sciences mathématiques*. Géométrie, six membres; Mécanique, six, Astronomie, six, Géographie et Navigation, six; Physique générale, six. *Sciences physiques*: Chimie, six membres, Minéralogie, six, Botanique, six, Économie rurale, six, Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette académie nomme deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Ils sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'Académie des Beaux-Arts est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit: Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Composition musicale, six. Elle nomme un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

---

(1) L'Académie française, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine, celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi, celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi, celle des Sciences morales et politiques, le samedi de chaque semaine.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis 3 heures jusqu'à 5 pour les quatre premières académies, et de midi à 2 heures pour la cinquième.

La séance publique annuelle de l'Académie française se tient dans le mois de mai, celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans le mois de juillet, celle de l'Académie des Sciences, dans le mois de décembre, celle de l'Académie des Beaux-Arts, le premier samedi d'octobre, et celle de l'Académie des Sciences morales et politiques, dans le mois d'avril.

Il est ajouté, tant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qu'à l'Académie des Sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces deux académies. Une ordonnance du 16 mai 1830 fixe le nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à cinquante, y compris dix académiciens libres.

L'Académie des Beaux-Arts a également une classe d'académiciens libres dont le nombre, déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même, est fixé à dix. Les académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées.

Une ordonnance, en date du 26 octobre 1832, a rétabli dans l'Institut, sous son même nom l'ancienne classe d'*Histoire et de Littérature ancienne*. Le nombre des membres [illegible] fixé à [illegible] et divisé en [illegible] sections, savoir: Philosophie, Morale, Législation, Économie politique et Statistique, Économie politique, Finances et Statistique; Histoire générale et philosophique. La sixième section (Politique, Administration, Finances), qui avait été créée par décret du 14 avril 1855, a été supprimée par décret du 9 mai 1866 rendu sur la demande de l'Académie. Les membres de cette section ont été répartis entre les autres, [illegible] sont libres à la porte de six à huit. L'Académie nomme un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut, elle a six académiciens libres, six associés étrangers trente correspondants au moins et quarante au plus. Un décret impérial du 5 janvier 1867 lui a donné un sixième académicien libre, et créé sept nouvelles places de correspondants dans la section de *Politique, Administration, Finances*, et un autre décret du 23 mars suivant a créé une sixième place d'associé étranger.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministère de l'instruction publique un fonds général et suffisant pour payer les traitements, indemnités et droits de présence aux membres, secrétaires perpétuels et [illegible] des cinq académies de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est réparti entre chacune des cinq académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des académies où ces places viennent à vaquer; les élections sont confirmées par le chef de l'État.

Tous les ans les académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit: l'Académie Française, un prix de 3,000 francs; l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un prix de 2,000 francs et trois médailles, de 500 francs chacune, décernées aux meilleurs ouvrages sur les *antiquités de la France*; l'Académie des Sciences, un prix de 3,000 francs.

L'Académie des Sciences morales et politiques propose [illegible] prix de 1,500 francs chacun. Ces sujets sont choisis [illegible] se rapportent aux sujets spéciaux de chacune des sections dont elle se compose. L'Académie se réserve de proposer des sujets de prix extraordinaires.

En outre, l'Institut et chacune des académies décernent des prix fondés par divers donateurs.

Les cinq académies.

1° Prix biennal de 20,000 francs, décerné par l'Institut en assemblée générale sur la proposition de chaque académie alternativement.

2° Prix de linguistique fondé par M. de Volney. (Commissaires, MM. Patin, Dufaure, Marmier, Mohl, Regnier, Littré, Egger.)

Académie Française.

1° Deux fondations annuelles Montyon en faveur 1° des Français pauvres qui auront fait dans l'année l'action la plus vertueuse; 2° des Français qui auront composé et fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.

2° Prix annuel Gobert pour l'ouvrage le plus éloquent sur l'histoire de France.

3° Prix Bordin.

4° Prix Achille-Edmond Halphen à décerner tous les deux ou trois ans à l'auteur de l'ouvrage le plus remarquable au point de vue littéraire et historique, et le plus digne au point de vue moral.

5° Prix Thiers, pour être décerné tous les trois ans à l'auteur d'un ouvrage historique dont le sujet aura été proposé par l'Académie, ou dont elle croirait devoir distinguer le mérite.

6° Prix Souriau, pour être décerné comme prix de Vertu.

7° Prix Marie Lasne, pour être décerné comme prix de Vertu.

8° Prix Thérouanne, en faveur des meilleurs travaux historiques.

9° Prix Langlois, en faveur de la meilleure traduction.

10° Prix Guizot, travaux historiques.

Académies Française et des Beaux-Arts.

1° Prix Maudé-Latour-Landry, décerné chaque année alternativement par ces académies à l'écrivain ou à l'artiste pauvre dont le talent paraîtra mériter encouragement.

2° Grands prix de Rome.

3° Prix Vᵉ Leprince, pour les lauréats des grands prix de Rome.
4° Prix Deschaumes, décerné à un jeune architecte
5° Prix Bordin.
6° Prix Trémont, décerné à des peintres, statuaires et musiciens pauvres.
7° Prix Lambert, décerné à des artistes pauvres, peintres, musiciens, hommes de lettres ou à leurs veuves
8° Prix Achille Leclère, décerné chaque année, après concours, à un architecte
9° Prix Chartier, en faveur des meilleures œuvres de musique de chambre.
10° Prix Troyon, décerné tous les deux ans, après concours, à un peintre paysagiste
11° Prix Duc, décerné tous les deux ans, après concours, à un architecte.
12° Prix Jary, en faveur du pensionnaire ayant remporté à Rome les conditions du règlement.
13° Prix Jean Leclaire, en faveur des élèves architectes suivant les cours de l'École des Beaux-Arts.

Académies des Inscriptions et Belles-Lettres.

1° Prix du Budget.
2° Prix des Antiquités de la France
3° Prix annuel Gobert pour l'ouvrage le plus savant sur l'histoire de France.
4° Prix annuel de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche.
5° Prix Bordin.
6° Prix Louis Fould, pour l'histoire des arts et du dessin jusqu'au siècle de Périclès.
7° Prix de La Fons-Mélicocq (Antiquités de l'Île-de-France).
8° Prix Brunet (Bibliographie).

Académie des Sciences

Chaque année, l'Académie décerne les prix suivants, savoir :

1° Grand prix de *sciences mathématiques*
2° Grand prix de *sciences physiques*.
3° Prix de *médecine et chirurgie*, pour les auteurs des ouvrages ou des découvertes qui seront jugés les plus utiles à *l'art de guérir*;
4° Prix dit des *arts insalubres*, pour ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou métier moins insalubre;
5° Prix de *physiologie expérimentale*,
6° Prix de *mécanique*,
7° Prix de *statistique*,

} Fondation Montyon

8° Prix d'*astronomie*, fondé par Lalande
9° Prix Laplace, consistant dans la collection complète des ouvrages de Laplace, remise au premier élève sortant de l'École polytechnique.
10° Prix Bordin. (Sciences physiques et mathématiques
11° Prix Trémont, pour aider dans ses travaux tout savant, ingénieur, artiste ou mécanicien auquel une assistance sera nécessaire pour atteindre un but utile et glorieux pour la France.
12° Prix Bréant, décerné à celui qui aura trouvé le moyen de guérir le choléra asiatique.
13° Prix Barbier, pour celui qui fera une découverte précieuse dans les sciences chirurgicale, médicale, pharmaceutique, et dans la botanique ayant rapport à l'art de guérir
14° Prix Jecker. — Chimie organique.
15° Prix Damoiseau, pour l'auteur du mémoire le plus utile au progrès de l'astronomie.
16° Prix Godard, pour l'auteur du meilleur mémoire sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génito-urinaires.
17° Prix Desmazières, décerné à l'ouvrage le plus utile sur la cryptogamie.
18° Prix Savigny, décerné à de jeunes zoologistes voyageurs.
19° Prix Thore, décerné à l'auteur du meilleur mémoire sur les cryptogames cellulaires d'Europe, ou sur les mœurs ou l'anatomie d'une espèce d'insectes d'Europe.
20° Prix Plumey. — Progrès de la navigation à vapeur.
21° Prix Poncelet, décerné à l'ouvrage le plus utile aux progrès des sciences mathématiques pures ou appliquées
22° Prix Chaussier. — Médecine légale ou médecine pratique
23° Prix Gegner. — Progrès [illegible] positifs
24° Prix Lacaze. — Progrès de la physique
25° Prix *id.* — Progrès de la chimie.
26° Prix *id.* — Progrès de la physiologie.
27° Prix fondé par M. le Mal Vaillant. Le choix du sujet est laissé à l'Académie.

Outre les prix annuels, l'Académie décerne encore tous les deux ans le prix Fourneyron (construction ou théorie des machines hydrauliques motrices ou autres); tous les trois ans le prix Cuvier, décerné à l'ouvrage le plus remarquable soit sur le règne animal soit sur la géologie; le prix Serres, sur l'embryologie générale appliquée à la physiologie, le prix de La Fons-Mélicocq, décerné au meilleur ouvrage de botanique sur le Nord de la France, et tous les dix ans le prix Morogues, pour l'auteur de l'ouvrage qui aura fait faire le plus grand progrès à l'agriculture en France

Le prix Alhumbert n'est proposé qu'à des époques déterminées par le programme Les questions posées sont relatives aux sciences naturelles.

Académie des Beaux-Arts

1° Fondation Leprince, pour les concurrents qui auront remporté les premiers grands prix de peinture, sculpture, architecture et gravure.
2° Fondation Deschaume, pour encouragement à un jeune architecte peu fortuné.
3° Prix Achille Le Clère, concours consacré à l'architecture.
4° Prix Chartier, pour les meilleures œuvres de musique de chambre.
5° Prix Benoît Fould, pour deux jeunes Israélites, l'un cultivant la peinture, l'autre la sculpture, et dont les dispositions mériteraient d'être encouragées. La rente sera servie pendant cinq ans.
6° Prix Troyon. (Prix biennal pour le paysage.)
7° Prix Duc (Prix des hautes études architectoniques, à décerner tous les deux ans.)
8° Prix Despretz à décerner tous les ans à une œuvre de sculpture parue dans le cours des deux années précédentes.

Académie des Sciences morales et politiques.

1° Prix du Budget.
2° Prix Victor Cousin.
3° Prix triennal Léon Faucher à l'auteur du meilleur mémoire proposé par l'Académie sur une question d'économie politique ou sur la vie d'un économiste célèbre, soit Français, soit étranger.
4° Prix quinquennal Félix de Beaujour.
5° Prix quinquennal Morogues.
6° Prix Stassart, à décerner tous les six ans, pour le meilleur éloge d'un moraliste désigné par l'Académie.
7° Prix Bordin.
8° Prix Achille-Edmond Halphen, à décerner tous les deux ou trois ans soit à l'auteur de l'ouvrage littéraire qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par ses efforts ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'enseignement primaire.
9° Prix Gegner. (Pour les sciences philosophiques.)

ACADÉMIE FRANÇAISE. MM.

Thiers.	De Laprade.	Ollivier.
Guizot.	Sandeau.	Janin.
Mignet.	Duc de Broglie.	Marmier.
V^te Hugo (Victor).	Feuillet (Octave).	Duvergier de Hauranne.
Patin.	C^te de Carné.	Duc d'Aumale.
De Rémusat (Ch.).	Dufaure (J.).	Littré.
Duc de Noailles.	Doucet (Camille)	Rousset.
Nisard (Désiré).	Cuvillier-Fleury.	De Loménie.
Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans.	Favre (Jules).	Saint-René Taillandier.
	Autran.	B^on de Viel-Castel
Silvestre de Sacy.	Bernard (Claude).	N. . . . .
Legouvé.	C^te d'Haussonville.	N. . . . .
C^te de Falloux.	De Champagny.	N. . . . .
Augier.	Barbier.	

M. Patin, *secrétaire perpétuel.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. MM.

Naudet.	Rossignol.	Quicherat.
Guizot.	Egger.	Dulaurier.
Guigniaut.	De Longpérier.	Waddington.
Paris (Paulin).	Regnier.	D'Avezac.
Garcin de Tassy.	Renan.	Guessard.
Littré.	Renier.	Le Blant.
De Wailly (Natalis).	Maury (Alfred).	Defrémery.
De Saulcy.	Delisle (Léopold).	Thurot.
Mohl.	Beulé.	De Rozière.
Laboulaye.	Miller.	Derenbourg.
De la Saussaye.	Hauréau.	Deloche.
Ravaisson.	De Slane.	Pavet de Courteille.
Wallon.	Jourdain.	Girard.
Brunet de Presle.		

M. Wallon, *secrétaire perpétuel.*

M. Naudet, *secrét. perpétuel hon.* | M. Guigniaut, *secrét. perpétuel hon.*

Académiciens libres. MM.

Mis de La Grange.	Cte de Vogüé.	Labarte.
Vte de la Villemarqué.	Robert.	F. Didot.
De Lasteyrie (Ferd.).	Martin (T. H.).	N. . . .
Desnoyers (J. .		

Associés étrangers de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. MM.

Lass[illegible] (Christian) . .	Bonn.	Fleischer ✻	Leipzig.
Pertz	Berlin	De Rossi ✻	Rome.
Bon de Witte ✻ . .	Anvers.	Max Müller.	Oxford.
Ritschl ✻.	Leipzig.	Amari	Florence.

Correspondants de la même académie. MM.

Deville (Achille) ✻ . . .	Alençon	B[illegible]fey . . .	Gœttingue.
Floquet ✻.	Formentin (Cal-	[illegible]	Bonn
	vados)	[illegible]	[illegible]
[illegible] .	Constantinople	[illegible]	[illegible]
Th[illegible] .	Londres.	[illegible]	Copenhague.
Raw[illegible] . .	Londres.	L'abbé Cochet ✻.	Dieppe
[illegible]dhod ✻ . .	Melun.	Lane.	Londres.
Hodgson (Brian-Hough		Weber (Albrecht).	Berlin.
ton) ✻ .	[illegible] Angleterre.	Hensen ✻.	Rome
Rou[illegible]z . .	Gand.	Weil (Henri) . .	[illegible]or
Rhan[illegible]	[illegible]	D[illegible] .	[illegible]
M[illegible] . .	Naples	Cte d'Arbois de Jubain	
[illegible] . . .	Londres.	ville ✻	Troyes
[illegible] .	[illegible]	Cte Conestabile	Perouse.
Fr[illegible] . .	[illegible]	Sp[illegible] .	[illegible]
De Boissieu.	[illegible]	M[illegible] . .	Vienne.
Ern. de Goussemaker ✻.	[illegible]	Mantellier ✻ .	Orléans
De Gayangos (D. Pascual).	Madrid.	Pou[illegible] . .	[illegible]
Cerasoli (O ✻) .	Turin	C[illegible]	[illegible].
H[illegible]ulo de Carvalho..	Lisbonne	G[illegible]	Agen
Lepsius	[illegible]	M[illegible]	[illegible]
Mortreu[illegible] . . .	Mars	C[illegible] .	Chalon-s.-Saône
Germain (O ✻)	Montpellier.	[illegible] ✻	Saint-Omer.
W[illegible] .	[illegible]	De Beauropaire .	Rouen.
M[illegible] Th[illegible] ✻	Berlin	Mu[illegible] .	Edimbourg.
Ber[illegible]	[illegible]	[illegible] .	Leyde.

ACADÉMIE DES SCIENCES (onze sections).

SCIENCES MATHÉMATIQUES. MM.

1re SECTION.	Treska	Vice-Amal Jurien de la
Géométrie.	Resal	Gravière.
Chasles.	2e SECTION	Dupuy de Lôme.
Bertrand (Joseph).	*Astronomie.*	D'Abbadie.
Hermite.	Mathieu.	Villarceau (Yvon).
Serret.	Liouville.	5e SECTION.
Bonnet (Ossian).	Le Verrier.	*Physique générale.*
Puiseux.	Laye	Becquerel (Aut. César).
3e SECTION.	Janssen.	Fizeau.
Mécanique.	Lœwy.	Becquerel (Edmond).
Gal Morin.	4e SECTION	Jamin.
Barré de St-Venant.	*Géographie et navigation.*	Berthelot.
Phillips.	De Tessan.	Desains.
Rolland.	Vice-Amal Paris.	

SCIENCES PHYSIQUES. MM.

6e SECTION. *Chimie.*	8e SECTION *Botanique.*	10e SECTION *Anatomie et zoologie.*
Chevreul.	Brongniart.	Edwards (Milne).
Regnault.	Tulasne.	Coste.
Balard.	Gay.	De Quatrefages.
Fremy.	Duchartre.	Blanchard.
Würtz.	Naudin.	Robin (Charles).
Cahours.	Trécul.	De Lacaze-Duthiers.
7e SECTION. *Minéralogie.*	**9e SECTION.** *Économie rurale.*	**11e SECTION.** *Médecine et chirurgie.*
Delafosse.	Boussingault.	Andral.
Ste-Claire-Deville (Ch.).	Decaisne.	Bernard (Claude).
Daubrée.	Peligot.	Bon Cloquet (Jules).
Ste-Claire-Deville (E. H.).	Bon Thénard (Paul).	Nélaton (Auguste).
Pasteur.	Bouley.	Bouillaud.
Des Cloizeaux.	Hervé-Mangon.	Sédillot.

Secrétaires perpétuels. MM

Élie de Beaumont, pour les sciences mathématiques.
Dumas, pour les sciences physiques.

Academiciens libres. MM.

Bon Séguier.	Roulin.	Cosson.
Bussy.	Bon Larrey.	De la Gournerie.
Bienaymé.	Belgrand.	N....
Passy (Antoine).		

Associés étrangers de l'Académie des Sciences. MM.

Owen (Richard) (O ✻)	Londres.	Airy (G. Bidell) ✻	Greenwich.
Ehrenberg	Berlin.	Agassiz (Louis)	Cambridge (Ét.-Un.).
Wöhler (O ✻)	Gœttingue.	N. .	
De La Rive ✻	Genève.		
Kummer	Berlin		

Correspondants de la même académie. MM.

Sciences mathématiques.

1re SECTION. *Géométrie* (6).

Le Besgue ✻	Bordeaux.
Tchebychef	St-Pétersbourg.
Neumann	Kœnigsberg.
Sylvester	Woolwich.
Weierstrass	Berlin.
Kronecker	Berlin.

2e SECTION. *Mécanique* (6)

Bertin O ✻	Clermont-Ferrand
Siguel ✻	Montbard.
Farmer ✻	Manchester.
Clausius	Bonn
Mis de Caligny	Versailles.
Gal Didion	Nancy

3e SECTION. *Astronomie* (16).

Hansen	Gotha.
Santini	Padou
Argelander	Bonn (Prusse).
Hind	Londres.
Peters	Altona.
Adams (J. C.)	Cambridge (Angleterre).
Le Père Secchi (O ✻)	Rome.
Cayley	Londres
Mac-Lear	Cap de Bonne-Espérance.
Otto Struve	Pultowa (Russie).
Plantamour	Genève.
N....	
N....	
N....	
N. .	
N. ..	

1re SECTION *Geographie et navigation* (8)

Amiral de Lütke	St-Pétersbourg
De Tchihatchef (C ✻	St-Pétersbourg
Richards	Londres
Livingstone	
Chazallon (O ✻)	Desaignes (Ardèche).
David (l'abbé Armand	
Fedtchenko	à Grigny (Seine-et-Oise)
N	

5e SECTION. *Physique générale* (9)

Wheatstone ✻	Londres
Plateau (J	Gand
Weber (Wilhem)	Goettingue
Hirn, au Logelbach, près	Colmar.
Helmholtz (H. L. F.)	Berlin.

Mayer (J. R. de)..... Heilbronn.
Kirchoff (G. R.)..... Heidelberg.
Joule..... Manchester.
N....

Sciences physiques.

6e SECTION *Chimie* (9).

Bunsen (O✻)..... Heidelberg.
Malaguti (O✻)..... Rennes.
Hofmann..... Londres.
Favre ✻..... Marseille.
De Marignac..... Genève.
Frankland..... Londres.
Dessaignes (V.)..... Vendôme.
N....
N....

7e SECTION *Minéralogie* (8).

Rose (Gustave)..... Berlin.
D'Omalius d'Halloy..... Près de Ciney (Belgique).
Sedgwick..... Cambridge (Angleterre).
Lyell..... Londres
Damour (O✻)..... Villemoisson (Seine-et-Oise)
Naumann (C. F.)..... Leipzig.
Miller..... Cambridge.
Leymerie..... Toulouse.

8e SECTION. *Botanique* (10).

Lestiboudois (C✻)..... Lille.
De Candolle ✻..... Genève.
Schimper (O✻)..... Strasbourg
Tulasne..... Antony, près Paris
Brongniart..... Paris
Hofmeister..... Heidelberg
Hooker (Jos. Dalton)... à Kew, près Lond.
Pringsheim (N)..... Berlin.
Planchon..... Montpellier.
Weddel..... Poitiers

9e SECTION *Economie rurale* (10).

Girardin (O✻..... Clermont-Ferrand.
Kuhlmann (C✻)..... Lille.
Pierre (Isidore) (O✻..... Caen
Chevandier de Valdrôme (C✻)..... Cluny
Reiset (Jules) (O✻)..... Écorcheboeuf (Seine-Inférieure)
Martins ✻..... Montpellier
De Vibraye..... Cheverny (Loir-et-Cher).
De Vergnette-Lamotte ✻ Beaune (Côte-d'Or)
Marcet ✻..... Montpellier.
Cornalia (E.)..... Milan

10e SECTION *Anatomie et zoologie* (10).

De Baër..... St-Pétersbourg.
Gervais (Paul)..... Montpellier.
Van Beneden..... Louvain.
De Siebold..... Munich.
Brandt..... St-Pétersbourg
Milne Edwards..... Lyon.
N....
N....
N....

11e SECTION *Medecine et chirurgie* (8).

Virchow (R.)..... Berlin
Boussson ✻..... Montpellier.
Ehrmann (O✻)..... Strasbourg.
Gintrac (O✻)..... Bordeaux.
Schroetter..... Vienne.
Lebert..... Breslau.
N....

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

1re SECTION.
Peinture. MM.

Couder.
Cogniet (Léon).
Robert Fleury.
Signol.
Meissonier.
Cabanel.
Lehmann.
Müller.
Gérôme.
Hesse (J. B. A.).
Cabat.
Pils.
Lenepveu.
Baudry.

2e SECTION
Sculpture. MM.

Dumont.
Lemaire.
Jouffroy.
Guillaume.
Cavelier.
Perraud.
Bonnassieux.
Barye.

3e SECTION.
Architecture. MM.

Lesueur.
Gilbert.
Lefuel.
Baltard (Victor).
Duc.

4e SECTION.
Gravure. MM.

Labrouste (Henri).
Questel.
Ballu.

Gatteaux.
Henriquel.
Martinet.
François.

5e SECTION.
Composition musicale. MM.

Thomas (Ambroise).
Reber.
Gounod.
David (Félicien).
Massé (Victor).
Bazin (François).

M. Beulé, *secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. MM.

Cte de Montalivet.
De Cailleux.
Bon Taylor.
Cte de Nieuwerkerke.
Le Prince Napoléon.
Pelletier.
Bon Haussmann.
Vte Delaborde (Henri).
Blanc (Charles).
Lenoir (Albert).

Associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts. MM.

Felsing . . . . . Darmstadt.	Dupré. . . . . Florence.
Kaulbach (O ✻). . . Munich.	Gallait ✻. . . . . Bruxelles.
Donaldson . . . . . Londres.	Dracke ✻ . . . . . Berlin.
Verdi (O ✻). . . . . Busseto (Italie).	Madrazo . . . . . Madrid.
Strack . . . . . Berlin.	Gevaert. . . . . Bruxelles.

Correspondants de la même académie. MM.

Section de Peinture.

Bendemann	Dresde.
Ben Wappers (O ✻ . .	Anvers
Mussini	Sienne
Laurent (O ✻)	Besançon.
Maréchal (O ✻)	Metz.
Fonseca	Lisbonne.
De Keiser	Anvers.
Podesti	Rome
Herbert	Londres.
Rosalès	Madrid.
Matejko	Cracovie
Daubin	Angers
Lughton.	Londres.
Gulfeur	Bruxelles.

Section de Sculpture.

Lemoyne ✻	Rome.
Geefs (Guil.) ✻	Bruxelles.
A[illegible] ✻	Naples
Cloot	S. Pétersbourg.
S[illegible]	Bruxel.
Fr[illegible]	[illegible]
Jerichau	Copenhague
Vo[illegible]	Milan.

Section d'Architecture.

Bruloff	St-Pétersbourg.
Coste (O ✻	Marseille.
Chenavard (A. M ✻ . .	Lyon
Kleinmichel ✻	St-Pétersbourg.
Hess	Munich.
Mérimée	Paris.
Vaudoyer	Oran.
Serra	Rome

Section de Gravure.

Mandel ✻	Berlin.
Pye (John)	Londres
Mercuri ✻	Rome.
N[illegible]	

Section de Musique.

D[illegible]	[illegible]
Conti	Naples
De Valdemosa	Madrid.
Gaspari	Bologne.
Benedict	Londres.
De Flotow	Vienne.

Correspondants libres de la même académie. MM.

Comm. P. E. Visconti, ✻, archéologue	Rome.
Cte d'Olfers, directeur du musée royal	Berlin.
Cte Léon Tolstoy, à Pres de l'Ac. des Beaux-Arts	St-Pétersbourg
Mazel, direct. du musée.	La Haye
Jerphanion ✻, Directeur [illegible]	Marseille
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Naples.
Newton, au Brit. Museum	Londres
Perkins ✻, à l'Athenæum	Boston.
Cavalcaselle	Rome.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. MM.

1re SECTION.
Philosophie.

Barthélemy St-Hilaire.
De Rémusat.
Franck.
Lélut.
Janet (Paul).
Lévêque (Charles).
Vacherot.
Nourrisson.

2e SECTION.
Morale.

Lucas (Ch.).
Reybaud (Louis).
Husson.
Simon.
Baudrillart.
Bersot.
Caro.
Martha.

3e SECTION.
Législation, Droit public, Jurisprudence.

Giraud (Charles).
Hélie (Faustin).
de Parieu.
Renouard.
Cauchy.
Valette.
Barrot (Odilon).
Pont.

4e SECTION.
Économie politique, Finances et Statistique.

Passy (Hipp.).
Chevalier (Michel).
Mis d'Audiffret.
Wolowski.
de Lavergne (Léonce).
Vuitry.
Levasseur.
J. Garnier.

5e SECTION.
Histoire générale et philosophique.

Naudet.
Guizot.
Mignet.
Michelet.
Thiers.
Martin (Henri).
Rosseeuw St-Hilaire.
N....

M. Mignet, *secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres MM.

Cte Daru.	Dubois.
Drouyn de Lhuys.	Vergé.
Casimir Perier.	Calmon

Associés étrangers de l'Académie des Sciences morales et politiques. MM.

Ranke (Léopold). . . .	Berlin.	Stanhope.	Londres.
Gladstone	Londres.	Quételet.	Bruxelles.
Sclopis	Turin.	N.	

Correspondants de la même academie. MM.

Section de Philosophie.

B uilher (O✻)	Simandre (Isère).
T pan	Détroit (Ét.-Unis).
F lte	Tubingue.
W gl ✻	Paris.
Lotze	Gœttingue.
Tiss ✻	Dijon.
	Bordeaux.

Section de Morale.

Lieber (Fr)	New-York.
Du Châtellier	Au chât. de Ker-
D z ✻	M
C	
N	
	Louvain
Holtzendorf	Berlin.
Laurent (Émile).	

Section de Législation, Droit public et Jurisprudence.

Walter	Bonn (Prusse rhé-
	ane).
K n	Amsterdam.
M	
	Heidelberg

Demolombe O✻	Caen
Reeve (Henri)	Londres.
Calvo (O✻)	Buenos Ayres.
Thonissen ✻	Louvain.
Serrigny ✻	Dijon.

Section d'Économie politique et Statistique.

Mill (John Stuart)	Londres
Roscher	Leipzig
Minghetti (G✻)	Turin.
Foublanque	Londres.
Cte Arrivabene	Turin
De Laveleye (Émile)	Liége
Torres Caicedo	à Paris
	à Rome.
	à Annonay (Ard.).
	à Vienne.
N	
N	

Section d'Histoire générale et philosophique.

Bancroft	New-York.
Don Manuel Colmeiro	Madrid.
Darcste de la Chavanne ✻	Lyon.
Motley	Boston.
Bon Kervyn de Lettenhove	Bruxelles
Demol ✻	Clerm.-Ferrand
Stanley	Londres
Cantu ✻	Milan
N	

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES DES CINQ ACADÉMIES. MM

Abbadie (d') ✻, *Sc.*, rue du Bac, 120.
Amari (Michel), *Inscr.*, Florence.
Andral (C✻), *Sc.*, rue Saint-Lazare, 91, et à Châteauvieux par Saint-Aignan (Loir-et-Cher)
Anisson-Duperron (Cte d') (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Royale-St-Honoré, 5.
Augier (C✻), *Franç.*
Aumale (Duc d') (G✻), *Franç.*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 120.
Autran ✻, *Franç.*, rue Saint Honoré, 211.
Avezac (d') (O✻), *Inscr.*, rue du Bac, 42.
Balard (C✻), *Sc.*, rue d'Assas, 100.
Ballu, *B.-A.*, rue Blanche, 80.
Baltard (Victor) (O✻), *B.-A.*, rue Garancière, 10.
Barbier (Auguste), *Franç.*, rue de Rivoli, 138.
Barrot (Odilon), *Sc. mor. et pol.*, rue de la Ville-l'Évêque, 5
Barthélemy Saint-Hilaire ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue d'Assorg 29 *bis*.
Barye (O✻), *B.-A.*, quai des Célestins, 4.
Baudrillart ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue de l'Odéon, 10.

Baudry (O✻), *B.-A.*, rue Meyerbeer, nouvel Opéra.
Bazin (François) ✻, *B.-A.*, rue des Martyrs, 35.
Becquerel (Antoine) (C✻), *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57
Becquerel (Edmond) (O✻), *Sc.*, rue Cuvier, 57.
Belgrand (C✻), *Sc.*, boulevard St-Germain, 106.
Bernard (Claude) (C✻), *Franç. et Sc.*, rue des Écoles, 40.
Bersot, *Sc. mor. et pol.*, à l'École normale.
Berthelot (O✻), *Sc.*, boulevard Saint-Michel, 57.
Bertrand (Joseph) (O✻), *Sc.*, rue de l'Odeon, 5.
Beulé ✻, *Inscr. et B.-A.*, quai Conti, 25.
Bienaymé (O✻), *Sc.*, rue de Fleurus, 1
Blanc (Charles), *B.-A.*, au palais de l'Institut, rue Mazarine, 3.
Blanchard (C. E.) ✻, *Sc.*, rue de l'Université, 34.
Bonaparte (le prince Napoléon-Joseph-Charles) (G✻), *B.-A.*
Bonnassieux ✻, *B.-A.*, rue de la Visitation des Dames Sainte-Marie, 3 *ter*.
Bonnet (Ossian) ✻, *Sc.*, rue Descartes, 21, à l'École Polytechnique.
Bouillaud (Jean C✻), *Sc.*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 32.
Bouley (O✻), *Sc.*, boulevard Saint-Michel, 50.
Boussingault (C✻), *Sc.*, rue des Vosges, 8.
Broglie (duc Albert de) ✻, *Franç.*, rue de Solferino, 10.
Brongniart (C✻), *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57.
Brunet de Presle ✻, *Inscr.*, rue des Saints-Pères, 71.
Bussy (O✻), *Sc.*, place Saint-Michel, 3
Cabanel (O✻), *B.-A.*, rue de la Rochefoucauld, 17.
Cabat (O✻), *B.-A.*, rue de Bourgogne, 39.
Cahours (O✻), *Sc.*, Hôtel des Monnaies.
Cailleux (de) (O✻), *B.-A.*, rue Laffitte, 49.
Calmon, *Sc. mor. et pol.*, palais du Luxembourg.
Carne-Marcein (Cte de), ✻, *Franç.*, rue du Bac, 62, passage Sainte-Marie, 3
Caro ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue Thénard, 9
Cauchy (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue de Grenelle-St-Germain, 9.
Cavelier (O✻), *B.-A.*, rue Bossuet, 8.
Champagny (Cte Nompère de) ✻, *Franç.*, rue Saint Dominique, 46.
Chasles (C✻), *Sc.*, rue du Bac, 62, passage Sainte-Marie, 3.
Chevalier (Michel) (GO✻), *Sc. mor. et pol.*, av. Uhrich, 27.
Chevreul (GO✻), *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57.
Cloquet (Bon Jules) (C✻), *Sc.*, boulevard Malesherbes, 19.
Cogniet (O✻), *B.-A.*, rue de l'Entrepôt, 15.
Cosson (Ernest, Saint-Charles) (O✻), *Sc.*, rue Abbatucci, 7.
Coste (O✻), *Sc.*, rue du Pré-aux-Clercs, 12.
Couder (O✻), *B.-A.*, boulevard d'Enfer, 25.
Cuvillier-Fleury (O✻), *Franç.*, avenue Raphaël, 4 (Passy).
Daru (Cte Napoléon) (O✻), *Sc. mor et pol.*, rue de Lille, 75.
Daubrée (Gabriel-Auguste) (C✻), *Sc.*, à l'École des Mines, boul St-Michel, 62.
David (Félicien-César) (O✻), *B.-A.*, rue de la Rochefoucauld, 58.
Decaisne (O✻) *Sc.*, rue Cuvier, 31.
Defremery ✻, *Inscr.*, rue du Bac, 42
Delaborde (Vte Henri) (O✻), *B.-A.*, place Vendôme, 26.
Delafosse (C✻), *Sc.*, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36.
Delisle (Léopold) ✻, *Inscr.*, rue d'Hauteville, 13
Delocbe ✻, *Inscr.*, rue de Solferino, 13.
Derenbourg ✻, *Inscr.*, rue de Dunkerque, 27.
Desains (Quentin-Paul) (O✻), *Sc.*, rue d'Assas, 78.
Des Cloizeaux ✻, *Sc.*, rue de Monsieur, 13.
Desnoyers (Jules) ✻, *Inscr.*, au Muséum d'histoire naturelle, r. Cuvier, 57.

Donaldson, *B.-A.*, à Londres.
Doucet (Camille C※), *Franç.*, rue du Bac, 32.
Dracke ※, *B.-A.*, à Berlin.
Drouyn de Lhuys G※, *Sc. mor. et pol.*, rue François Ier, 47.
Dubois, *Sc. mor. et pol.* O※, rue de Tournon, 13
Duc (C※), *B.-A.*, rue de Rivoli, 162
Ducharte (Pierre O※, *Sc.*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84
Dufaure J.), *Franç.*, boulevard Haussmann, 127.
Dumaurier ※, *Inscr.*, rue Nicolo, 27 (Passy).
Dumas G※, *Sc.*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 69
Dumont (C※), *B.-A.*, au Palais de l'Institut, quai de Conti, 25.
Dupanloup (Mgr l'évêque d'Orléans) ※, *Franç.*, à Orléans.
Dupré ※, *B.-A.*, à Florence.
Dupuy de Lôme (GO※), *Sc.*, rue Saint-Honoré, 374
Duvergier de Hauranne, *Franç.*, rue de Tivoli, 5.
Edwards (Milne) (C※), *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 57.
Egger (O※), *Inscr.*, rue de Madame, 48.
Ehrenberg, *Sc.*, à Berlin.
Élie de Beaumont (GO※), *Sc.*, rue de Lille, 5.
Falloux (Cte de), *Franç.*, rue Vanneau, 39, et à Segré (Maine-et-Loire).
Favre Jules, *Franç.*, rue d'Amsterdam, 91.
Faye (C※), *Sc.*, rue Nicolo, 26 (Passy).
Felsing, *B.-A.*, à Darmstadt.
Feuillet Octave O※, *Franç.*, rue de Rivoli, 202, et à Saint-Lô (Manche
Fizeau ※, *Sc.*, rue de la Vieille-Estrapade, 3.
Fleischer ※, *Inscr.*, à Leipzig.
Franck (※), *Sc. mor. et pol.*, rue Laffitte, 44
Francis Louis Alphonse) ※, *B.-A.*, place de l'Estrapade, 1.
Fremy (O※), *Sc.*, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 33
Gallait ※, *B.-A.*, à Bruxelles.
Garcin de Tassy ※, *Inscr.*, rue Saint André-des-Arts, 43.
Garnier (Joseph-Clément) ※, avenue Trudaine, 16.
Gatteaux (O※), *B.-A.*, rue de la Paix, 11
Gay ※, *Sc.*, rue de la Ville-l'Evêque, 26
Gérôme (O※), *B.-A.*, rue de Bruxelles, 6.
Giraud O※, *B.-A.*, rue de l'Université, 7.
Giraud Jules-Augustius) ※, *Inscr.*, rue Corneille, 3.
Giraud GO※, *Sc. mor. et pol.*, à l'École de Droit
Gladstone William, *Sc. mor. et pol.*, à Londres, Carlton Terrace, 11.
Gounod O※, *B.-A.*, rue de la Rochefoucauld, 17
Gournerie Jules-Antoine-René Maillart de la O※, *Sc.*, boulevard Saint-Michel, 77
Guessard (François ※, *Inscr.*, Grande-Rue, 87, à Passy.
Guigniaut (C※), *Inscr.*, quai Conti, 25.
Guillaume (O※), *B.-A.*, à l'École des Beaux-Arts.
Guizot (G※), *Franç.*, *Inscr. et Sc. mor. et pol.*, rue Billault, 10.
Hauréau ※, *Inscr.*, à l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, 87.
Haussmann (Bon) (G※), *B.-A.*, rue Boissy-d'Anglas, 12.
Haussonville (Cte Cléron d') (O※), *Franç.*, rue Saint-Dominique, 109.
Hélie (Faustin (O※, *Sc. mor. et pol.* rue Singer, 13, quart. de la Muette.
Henriquel O※, *B.-A.*, rue de Vaugirard, 21.
Hermite (O※, *Sc.*, rue de la Sorbonne, 2
Hesse (J. B. A.) (O※), *B.-A.*, rue d'Assas, 76
Hugo (Vte Victor O※, *Franç.*, rue de La Rochefoucauld, 66.
Husson (C※), *Sc. mor. et pol.*, boulevard Saint-Germain, 84.

Jamin (O ✻), *Sc*, rue Soufflot, 24.
Janet (Paul) ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 59.
Janin (Jules) ✻, *Franç.*, rue de la Pompe, 11 (Passy).
Janssen (Pierre-Jules-César) ✻, *Sc.*, rue Labat, 21.
Jouffroy (O ✻), *B.-A.*, rue Notre-Dame-des-Champs, 58.
Jourdain (O ✻), *Inscr.*, rue de Luxembourg, 21.
Jurien de la Gravière (Vice-Am^{al}) (GO ✻), *Sc.*, rue Bellechasse, 55.
Kaulbach (O ✻), *B. A.*, à Munich.
Kummer, *Sc.*, à Berlin.
Labarte ✻, *Inscr.*, rue Drouot, 2.
Laboulaye (Lefebvre de) ✻, *Inscr.*, rue Taitbout, 34.
Labrouste (Henri) (O ✻), *B.-A.*, boulevard Saint-Michel, 81.
Lacaze-Duthiers ✻, *Sc.*, rue de la Vieille-Estrapade, 7.
La Grange (M^{is} de) (GO ✻), *Inscr.*, rue Barbet-de-Jouy, 29.
Laprade (de) ✻, *Franç.*, rue de l'Université, 32.
La Rive (Auguste de) ✻, *Sc.*, à Genève.
Larrey (B^{on}) (GO ✻), *Sc.*, rue de Lille, 91.
La Saussaye (de) (C ✻), *Inscr.*, rue Saint-Guillaume, 29, et à Lyon.
Lassen, *Inscr.*, à Bonn (Prusse rhénane).
Lasteyrie (C^{te} Ferdinand de), *Inscr.*, quai Voltaire, 11
Lavergne (Léonce de) (O ✻), *Sc. mor. et pol.*, r. de la Tour-d'Auvergne, 45.
La Villemarqué (le V^{te} de) ✻, *Insc.*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 99.
Le Blant ✻, *Inscr.*, rue Leroux, 3.
Lefuel (C ✻), *B.-A.*, rue du Rocher, 61.
Legouvé (O ✻), *Franç.*, rue Saint-Marc-Feydeau, 14.
Lehmann (O ✻), *B.-A.*, rue Balzac, 23.
Lélut (O ✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Vaneau, 15.
Lemaire (O ✻), *B.-A.*, rue Jean-Bart, 3.
Lenepveu, *B.-A.*, boulevard de Clichy, 67.
Lenoir (Albert-Alexandre) (O ✻), *B.-A.*, à l'École des Beaux-Arts.
Le Sueur (Jean-Baptiste-Cicéron) ✻, *B.-A.*, rue de Rivoli, 63.
Levasseur (Pierre-Émile) ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue Monsieur-le-Prince, 26.
Lévêque (Jean-Charles) ✻, *Sc. mor. et pol.*, à Bellevue, quartier des Tibiles (Seine-et-Oise).
Le Verrier (Urbain-Jean-Joseph) (GO ✻), *Sc.*, quai Voltaire, 11.
Liouville (Joseph) (O ✻), *Sc.*, Hôtel des Monnaies.
Littré, *Franç. et Inscr.*, rue d'Assas, 78.
Lœwy (Maurice) ✻, *Sc*, à l'Observatoire.
Lomenie (de), *Franc.*, rue Royer-Collard, 15.
Longpérier (Prévost de) (O ✻), *Inscr.*, rue de Londres, 50.
Lucas (Charles) (C ✻), *Sc. mor. et pol.*, r. de Grenelle-Saint-Germain, 109.
Mangon (Hervé) (O ✻), *Sc*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 69.
Marmier (O ✻), *Franc.*, rue St-Thomas d'Aquin, 1.
Martin (Henri), *Sc. mor. et pol.*, rue du Ranelagh, 76.
Martin (Thomas-Henri) ✻, *Inscr.*, à Rennes.
Martinet (O ✻), *B.-A.*, rue de Poissy, 2.
Massé (Victor) ✻, *B.-A.*, rue de Laval, 26
Mathieu (C ✻), *Sc.*, rue Notre-Dame-des-Champs, 76.
Maury (Alfred) (C ✻), *Inscr.*, aux Archives nationales.
Meissonier (C ✻), *B.-A.*, à Poissy (Seine-et-Oise).
Mercadante, *B.-A.*, à Naples.
Michelet ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue d'Assas, 76.
Mignet (GO ✻), *Franç. et Sc. mor. et pol.*, rue d'Aumale, 14.
Miller (O ✻), *Inscr.*, au palais du Corps législatif.
Mohl ✻, *Inscr.*, rue du Bac, 120.

Montalivet (Cte de) (G✻), *B.-A.*, rue Royale Saint-Honoré, 11.
Morin (Gal Arthur) (GO✻), *Sc.*, rue Saint-Martin, 292.
Müller (O✻), *B.-A.*, rue de Naples, 61.
Müller (Max), *Inscr.*, à Oxford.
Naudet (C✻), *Inscr. et Sc. mor. et pol.*, rue Saint-Lazare, 74.
Naudin ✻, *Sc.*, au Muséum d'histoire naturelle.
Nélaton (Auguste) GO✻, *Sc.*, avenue d'Antin, 1.
Nieuwerkerke (Cte de) GO✻, *B.-A.*
Nisard (Désiré) (C✻), *Franç.*, rue Casimir Delavigne, 2
Noailles (duc de), *Franç.*, boulevard Latour-Maubourg, 60.
Nourrisson ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue de Vaugirard, 60.
Olivier (Émile), *Franç.*
Owen (Richard) (O✻), *Sc.*, à Londres.
Parieu (de) (G✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Las-Cases, 14.
Paris (Paulin) ✻, *Inscr.*, rue du Regard, 3.
Paris (Vte Amédée) GO✻, *Sc.*, rue des Saussaies, 14.
Passy (Antoine) (C✻), *Sc.*, rue Pigalle, 69.
Passy (Hippolyte) (C✻), *Sc. mor. et pol.*, boulevard Haussmann, 116.
Pasteur (Louis) (C✻), *Sc.*, à l'École normale supérieure, rue d'Ulm.
Patin (C✻), *Franç.*, au Palais de l'Institut, rue Mazarine, 3.
Pavet de Courteille (Abel-Jean-Baptiste-Marie-Michel) ✻, *Inscr.*, rue du Bac, 35.
Peligot (O✻), *Sc.*, à l'Hôtel des Monnaies.
Pelletier (C✻), *B.-A.*, rue Louis-le-Grand, 9.
Perier (Casimir) (GO✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Galilée, 76.
Perraud (O✻), *B.-A.*, boulevard Mont-Parnasse, 81.
Pertz, *Inscr.*, à Berlin.
Phillips ✻, *Sc.*, rue de Marignan, 27.
Pils (O✻), *B.-A.*, place Pigalle, 11.
Pont (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue du Bac, 108.
Puiseux ✻, *Sc.*, boulevard Saint-Michel, 81.
Quatrefages de Bréau (de) (O✻), *Sc.*, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36.
Questel (O✻), *B.-A.*, rue Mazarine, 20, et à Versailles, au Palais.
Quicherat (Louis), *Inscr.*, rue de Savoie, 15.
Ranke (Léopold), *Sc. mor. et pol.*, à Berlin.
Ravaisson-Mollien (C✻), *Inscr.*, quai Voltaire, 9.
Reber (O✻), *B.-A.*, rue de Condé, 15.
Regnault (C✻), *Sc.*
Regnier (Adolphe) ✻, *Inscr.*, rue de Vaugirard, 22.
Rémusat (Charles de) ✻, *Franç. et Sc. mor. et pol.*, avenue Gabriel, 24.
Renan ✻, *Inscr.*, rue Vanneau, 29.
Renier (Léon) (C✻), *Inscr.*, à la Sorbonne.
Renouard (Charles) (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Chauveau-Lagarde, 4.
Resal (Henry-Aimé) ✻, *Sc.*, rue de Condé, 16.
Reybaud (Louis) ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue Blanche, 6.
Ritschl (Frédéric ✻), *Inscr.*, à Leipzig.
Robert (C✻), *Inscr.*, rue des Saints-Pères, 9.
Robert-Fleury (C✻), *B.-A.*, au Palais de l'Institut, rue Mazarine, 3.
Robin ✻, *Sc.*, rue Hautefeuille, 19.
Rolland (O✻), *Sc.*, rue de Grenelle, 9.
Rossi (de) ✻, *Inscr.*, à Rome.
Rossignol ✻, *Inscr.*, rue Jacob, 19.
Rouland (O✻), *Sc.*, au palais de l'Institut.
Rousset (Camille) (O✻), *Franç.*, rue de Tournon, 20.
Rozière (de) ✻, *Inscr.*, rue des Saints-Pères, 48.

Rosseeuw St-Hilaire ✻, *Sc*, *mor et pol*, à Versailles, rue Satory, 49, et rue de Chevreuse, 4, à Paris.
Saint-René Taillandier (O✻), *Franç.*, rue Saint-Benoît, 20.
Saint-Venant (Barré de) (O✻), *Sc.*, avenue Wagram, 40.
Sainte-Claire-Deville (Charles) (O✻), *Sc.*, rue du Vieux-Colombier, 8.
Sainte-Claire-Deville (Étienne-Henri) (C✻), *Sc.*, rue de Madame, 47.
Sandeau (O✻), *Franç.*, au palais de l'Institut, quai Conti, 27.
Saulcy (Caignard de) C✻, *Inscr.*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 54.
Schnorr (Julius Veit Hans von Carolsfeld), *B.-A.*, à Dresde.
Sclopis, *Sc. mor. et pol.*, à Turin.
Sédillot (Charles-Emmanuel) (C✻), *Sc.*, rue Gay-Lussac, 9.
Séguier (Bon) (O✻), *Sc.*, rue du Regard, 5.
Serret (Alfred) (O✻), *Sc.*, rue Monsieur-le-Prince, 4.
Signol (O✻), *B.-A.*, rue d'Assas, 84.
Silvestre de Sacy (C✻), *Franç.* au palais de l'Institut, quai de Conti, 23.
Simon (Jules) ✻, *Sc. mor. et pol.*, place de la Madeleine, 10.
Slane (Mac Guckin de) (O✻), *Inscr.*, rue de la Tour, 60 (Passy).
Strack (Jean-Henri), *B.-A.*, à Berlin.
Taylor (Bon) (C✻), rue de Bondy, 68
Tessan (Louis-Urbain Dortet de) O✻, *Sc*, rue du Mont-Thabor, 34.
Thénard (Bon Paul) ✻, *Sc.*, place Saint-Sulpice, 6.
Thiers (GO✻), *Franç. et Sc. mor. et pol.*, rue d'Aumale, 14.
Thomas Ambroise, (C✻), *B.-A.*, rue du Faubourg-Poissonnière, 15 Conservatoire de musique).
Thurot ✻, *Inscr.*, rue Gay-Lussac, 5.
Trécul, *Sc.*, rue Saint-Victor, 33.
Tresca (O✻), *Sc.*, rue Saint-Martin, 292.
Tulasne ✻, *Sc.*, au Jardin des Plantes
Vacherot ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue des Fossés-Saint-Jacques, 26.
Valette (Auguste) (O✻), *Sc. mor. et pol.*, rue Soufflot, 2.
Verdi (O✻), *B.-A.*, à Busseto (province de Parme).
Vergé ✻, *Sc. mor. et pol.*, rue Saint-Florentin, 13.
Vogüé (Cte de), *Inscr.*, rue Fabert, 2
Vuitry (G✻), *Sc. mor. et pol.*, rue de Téhéran, 13.
Waddington (William-Henri) ✻, *Inscr*, rue Boissy-d'Anglas, 8.
Wailly (Natalis de) (O✻), *Inscr.*, rue Raynouard, 30 (Passy).
Wallon (O✻), *Inscr.*, boulevard Saint-Michel, 95.
Witte (Bon de) ✻, *Inscr.*, à Anvers, et à Paris, rue Fortin, 5.
Wöhler (O✻), *Sc.*, à Gœttingue.
Wolowski (O✻), *Sc. mor. et pol*, rue de Clichy, 45.
Würtz (C✻), *Sc*, rue Saint-Guillaume, 27.
Yvon Villarceau ✻, *Sc.*, avenue de l'Observatoire, 18.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

L'Académie française préside pendant l'année 1872.

Commission administrative. MM.

Doucet,	*pour l'Académie française.*	Gilbert,	*pour l'Académie des Beaux-Arts.*
N.		Lefuel,	
Brunet de Presle,	*pour l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres.*	Barthélemy-St-Hilaire,	*pour l'Acad. des Sciences morales et politiques.*
Mohl,		Reybaud,	
Chasles,	*pour l'Académie des Sciences.*		
Decaisne,			

Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

M. Becquerel, *conservateur des collections de l'Académie des Sciences.*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission du Dictionnaire historique de la langue française. MM.

Patin, *sec. perpét.* | Nisard. | De Sacy. | Littré
Mignet. | Sandeau. | Doucet.

Commission des Inscriptions et Médailles. MM.

Renier (Léon), De Longpérier, Egger, Miller, Naudet, *secrétaire perpétuel honoraire*, *assistant*, Guillaume, *dessinateur*

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France. MM.

Paris (Paulin). | Littré. | Renan. | Hauréau.

Commission chargée de rédiger le Corpus inscriptionum semiticarum, *instituée par délibération de l'Académie du 17 avril 1867, approuvée par lettre du ministre de l'instruction publique du 9 juillet 1867.* MM.

Mohl | Renan. | Waddington.
De Saulcy | De Slane. | De Vogüé.
De Longpérier.

Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la Notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. MM.

Naudet. | Delaborde. | Egger. | Regnier.
Mohl. | Wallon. | De Longpérier. | A.fr. Maury

Et les membres composant le bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documents demandés aux préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire, et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire ministérielle du 9 avril 1819. MM.

De Saulcy. | Renier. | Delisle. | Desnoyers.
De Longpérier. | Maury. | De Lasteyrie.

Et les membres composant le bureau.

Commission de l'École française d'Athènes. MM.

Brunet de Presle. | Egger. | Thurot.
Rossignol. | Waddington.

Et les membres composant le bureau

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts. MM.

Couder. | Batard. | Reber
Guillaume. | Gatteaux. | Beulé (*secrétaire perpétuel*).

M. Roulin (O ✻), *bibliothécaire de l'Institut.*
M. Tardieu (Amédée) ✻, *sous-bibliothécaire.*
M. Regnier (Adolphe-Hugues-Henri).
M. A. Pingard ✻, *agent spécial et chef du secrétariat.*
M. J. Pingard fils, *adjoint.*

Bureau de l'Institut pour 1873. MM.

Moureau, délégué de l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres, *président.*
Patin, délégué de l'Académie française,
De Quatrefages, délégué de l'Académie des Sciences,
Signol, délégué de l'Académie des Beaux-Arts,
O. Barrot, délégué de l'Acad. des Sciences morales et polit., } *vice-présid.*
Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres, *secrétaire.*

SECTION II.

ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Rue des Saints Pères, 39.

Cette Académie a été créée par l'ordonnance du 20 décembre 1820, et organisée définitivement par celles des 28 octobre 1829 et 20 janvier 1835. Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différents cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices. Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie. On y vaccine gratuitement les mardis et samedis à midi.

L'Académie tient ses séances tous les mardis, de 3 à 5 heures.

Bureau et Conseil d'administration de l'Académie pour 1873.

M. Depaul (O✻), *président.*
M. Devergie (O✻), *vice-président*
M. Béclard (O✻), *secrétaire perpétuel.*
M. Roger (O✻), *secrétaire annuel.*
M. Gobley (O✻), *trésorier.*
M. Wurtz (C✻), doyen de la Faculté de médecine.
M. Hardy (O✻),
M. Chatin ✻, } membres annuels.

Fonctionnaires.

M. H Blot, *directeur du service de la vaccine.*
M. Briau (O✻), *bibliothécaire.*
M. Jules Bouis ✻, *chef des travaux chimiques.*
M. Bordet, *chef des bureaux.*

Liste *alphabétique des membres résidants de l'Academie.* MM.

Andral (C✻), membre de l'Institut.
Baillarger ✻, médecin de la Salpêtrière.
Barth (O✻), médecin des hôpitaux.
Barthez (E.) (O✻), médecin des hôpitaux.
Béclard (O✻), professeur à la Faculté.
Béhier (C✻), professeur à la Faculté.
Bergeron (O✻), médecin des hôpitaux.
Bernard (Claude) (C✻), membre de l'Inst.
Berthelot (O✻), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École supérieure de pharmacie.
Blot (Hipp.) ✻, prof. agrégé à la Faculté.
Bouchardat (O✻), professeur à la Faculté de Paris.
Boudet ✻, pharmacien.
Bouley (O✻), de l'Institut, inspecteur gén. des écoles vétérinaires.
Bouillaud (C✻), de l'Institut, professeur à la Faculté de Paris.
Boutron-Charlard (O✻), docteur en pharm.
Bouvier (O✻), agrégé à la Faculté de Paris.
Briquet (O✻), médecin hon. de la Charité.

Broca ✻, chirurgien des hôpitaux, profes-
[illegible] Paris.
[illegible] ✻, prof. hon. à l'école de pharm.
[illegible]ssy (O✻), membre de l'Institut, direct. de l'école de pharmacie de Paris.
Caventou (O✻), prof. à l'école de pharm.
Caventou fils
Charcot, prof. à la Faculté de médecine
Chatin ✻, prof. à l'école de pharmacie.
Chassaignac (O✻), chir. hon. des hôpitaux
Chauffard (O✻), médecin des hôpitaux, prof. à la Faculté de méd. de Paris
Chevallier (O✻), prof. à l'école de pharm
Cloquet (Bon J.) (C✻), membre de l'Académie des sciences
Colin ✻, professeur à l'école d'Alfort.
Cruveilhier (C✻), professeur honoraire à la Faculté de Paris.
Davaine ✻, docteur en médecine.
Delpech (C✻), docteur en médecine
Demarquay (C✻), chir. de la Mas[illegible]
[illegible]and (O✻), chirurgien, profes[illegible]ur à la Faculté de Paris
Desportes ✻, docteur en médecine.
Devergie (O✻), anc. en méd. des hôpitaux.
Devilliers ✻, docteur en médecine.
Dolbeau ✻, professeur à la Faculté.
Dumas (G✻), de l'Académie des sciences.
[illegible]
Gaultier de Claubry (O✻), prof. [illegible] supérieure de pharmacie de Paris
Gavarret (O✻), prof. à la Faculté de Paris
Giraldès (O✻), chir. de l'hôp. des Enfants.
Gobley (O✻), agrégé à l'école de pharm
Gosselin (C✻), prof. à la Faculté de Paris.
Gubler ✻, professeur à la Faculté de Paris, médecin des hôpitaux.
Guéneau de Mussy (Noël) ✻, méd. des hôp.
Guérard (O✻), méd. hon. de l'Hôtel-Dieu.
Guérin (J.) (O✻), docteur en médecine.
[illegible]in (Alph.) (O✻), chir. des hôpitaux.
[illegible] (O✻), prof. à la Faculté de Paris
[illegible]
[illegible]
[illegible]rez [illegible]n (O✻), méd. des hôpit
Huzard (O✻), médecin vétérinaire
Jacquemier ✻, docteur en médecine
Jolly (O✻), docteur en médecine
K[illegible] à la Faculté de Par[illegible]
Larrey (Bon H.) (GO✻), de l'Institut
Legouest (O✻), prof. au Val-de-Grâce
Lélut (O✻), doct. en médecine, de l'Inst.
Magne ✻, ancien directeur de l'école vé[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Nélaton (Auguste) (GO✻), de l'Académie des sciences, professeur honoraire à la Faculté de Paris
Piorry (O✻), médecin honoraire des hôp.
[illegible]n des hôpitaux.
Poggiale (C✻), membre du conseil de santé
[illegible]
[illegible]recteur de la Pharmacie centrale, professeur à la Fac[illegible]
Reynal (O✻), directeur, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort.
Richet (C✻), prof. à la Faculté chirur[illegible]
[illegible], chirurgien honoraire de [illegible]
[illegible] l'Institut, prof. à la Faculté [illegible]
[illegible] docteur en m[illegible]
Roger (Henri) (O✻), médecin des hôpitaux.
Roussel (Théophile), docteur en médecine.
Sappey ✻, professeur à la Faculté
Séc ✻, prof. à la Faculté de médecine.
Segalas (O✻), [illegible] à la Faculté de Par[illegible]
Tardieu (O✻), [illegible]sseur à la Faculté de médecine de [illegible]
Verneuil ✻, [illegible]r fesseur à la Fac[illegible]
Vernois (O✻).
Voillemier (O✻)
[illegible], prof. à la Faculté de Paris
[illegible], médecin des hôpitaux
[illegible] (C✻), de l'Institut doyen de la F[illegible]
[illegible] Paris

Associés libres. MM

[illegible] Sciences
[illegible]
[illegible] l'Institut.
[illegible] de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences de Paris.
Littré, membre de l'Institut

Peligot (Louis) ✻, conservateur des modèles et objets d'art à l'école des beaux-arts.
Coste ✻, membre de l'Institut.
Latour (Amédée) (O✻), rédacteur en chef de *l'Union médicale*
Pasteur (C✻), membre de l'Institut

Associés nationaux. MM

[illegible] professeur à la Faculté de [illegible]
Cap ✻, chimiste, à Lyon.
Chauffard père, à Avignon.
[illegible] à Strasbourg.
[illegible] à Toulouse.
[illegible] directeur de l'école préparatoire [illegible] de Bordeaux.

[illegible] (O✻), recteur de l'Académie de [illegible]
Martins (Ch.), professeur d'histoire naturelle à la Faculté de Montpellier
Serrillot (C✻), membre de l'Institut, professeur à l'ancienne Faculté de Stras[illegible]
Stoltz (O✻), doyen de la Faculté de Nan[illegible]

Associés étrangers. MM.

Baër, à Kœnigsberg.
Balenchana, à Madrid.
Vleminckx, à Bruxelles.
Rokitanski, à Vienne (Autriche).
Stromeyer, à Hanovre.
Wöhler (O✻), à Gœttingue.
Virchow, à Berlin.
Bunsen, à Heidelberg.

L'Académie a, en outre, des correspondants nationaux et étrangers en nombre illimité.

Observation. On correspond avec l'Académie de médecine sous le couvert de MM. les Ministres, et à l'étranger, par l'intermédiaire des ambassadeurs ou des consuls français.

SECTION III.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION. ÉCOLES DE MUSIQUE. — THÉATRES NATIONAUX.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION

[illegible] 18[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] servatoire remplaça l'École de chant et de déclamation ainsi que l'École musique de la garde nationale parisienne, fondées la première, en 1784, sous la direction de Gosser, la seconde, le 9 juin 1792, sous la direction de Bernard Sarrette, et supprimées toutes deux par un décret du 3 août [illegible].

Les artistes appartenant à ces deux écoles entrèrent au Conservatoire, que Sarrette dirigea d'abord en qualité de commissaire, ensuite comme directeur, jusqu'en 1815.

Fermé au mois de juillet 1815, le Conservatoire rouvrit le 1er avril 1816, sous le nom d'*École royale de musique et de déclamation*, et fut régi jusqu'en 1822 par un [illegible] Perne.

[illegible] fut nommé directeur le 1er avril 1822. Il exerça ses fonctions jusqu'à [illegible] 1842, époque à laquelle il prit sa retraite. Sous son administration, en 1831, [illegible] le *Conservatoire* [illegible] lui succéda à Cherubini et [illegible] vrier 1842 jusqu'à sa mort, le [illegible].

M. Ambroise Thomas, membre de l'Institut, appelé à remplacer Auber comme directeur du Conservatoire.

Dans cet établissement, institué pour la conservation et la propagation de l'art musical et de la déclamation lyrique et dramatique, près de 600 élèves des deux sexes, se destinant soit au théâtre, soit au professorat, reçoivent gratuitement des leçons [illegible] de divers professeurs.

On n'y est admis que par voie d'examen [illegible].

Des pensions d'encouragement sont attribuées [illegible] aux hommes et aux femmes du chant et de la déclamation [illegible] pensions [illegible].

[illegible] musique et d'opéra [illegible] et que cette bibliothèque, fondée le 3 août [illegible], est [illegible] complètes de l'Europe.

[illegible] ecture est ouverte au public tous les jours de 10 heures du matin à 3 heures du soir (*les dimanches, jours de fêtes et vacances exceptés*).

Un musée d'instruments, fondé en 1861.

Le musée offre un très vif intérêt au point de vue des progrès de la lutherie [illegible] exemplaires. Il contient déjà 400 instruments [illegible] s'enrichissant chaque jour de [illegible] parmi les collections les [illegible].

Il [illegible] public est admis à visiter le musée, [illegible].

[illegible] la salle de théâtre consacrée [illegible] aux concours et à la distribution des prix.

[illegible] dans cet édifice, pouvant contenir près [illegible] personnes, qu'on a bien, depuis [illegible], les concerts connus sous [illegible] pendant la saison d'hiver, par [illegible] des concerts du Conservatoire [illegible].

DIRECTION ET ADMINISTRATION.

M. Ambroise THOMAS (C✻), memb. de l'Inst., *directeur*, au Conservatoire.

Secrétariat general.

M. Émile Roty, *chef du secrétariat*, au Conservatoire.

BIBLIOTHÈQUE.

M. Félicien David (O✲), *bibliothécaire*, rue de la Rochefoucauld, 56
M. Weckerlin, *bibliothécaire adjoint*, rue Saint-Georges, 24

MUSÉE INSTRUMENTAL

M. Gustave Chouquet ✲, *conservateur*, au Conservatoire

SERVICE MEDICAL.

M. Basset ✲, *médecin*, cité Trévise, 2
M. Gougenheim, *médecin adjoint*, boulevard Bonne Nouvelle, 10.

SERVICE DES BATIMENTS.

M. Ad. Lance ✲, *architecte*, rue Treilhard, 15.
M. Paul Lenoir, *inspecteur*, rue de la Rochefoucauld, 17.

CONSEIL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT, CONSEIL DES ÉTUDES MUSICALES, CONSEIL DES ÉTUDES DRAMATIQUES, JURYS D'ADMISSION ET COMITÉS D'EXAMEN DES CLASSES.

Conseil supérieur d'enseignement.

Le Conseil supérieur d'enseignement se compose du Conseil des études musicales et du Conseil des études dramatiques, réunis sous la présidence du directeur du Conservatoire.

Conseil des études musicales.

PRÉSIDENT.

M. Ambroise Thomas (C✲), membre de l'Institut, *directeur*, au Conservatoire.

MEMBRES. MM.

Blanc (Charles) ✲, *membre de l'Institut, directeur des Beaux-Arts.*
De Beauplan (A.) ✲, *chef du bureau des théâtres*, rue de Florence, 5.
Reber (Henri) (O✲), *membre de l'Institut, professeur de composition*, rue de Condé, 15.
Gounod (O✲), *membre de l'Institut*, rue de la Rochefoucauld, 17.
David (Félicien) (O✲), *membre de l'Institut*, rue de la Rochefoucauld, 58.
Massé (Victor) ✲, *membre de l'Institut, prof. de composition musicale*, cité Frochot, 1.
Bazin (François) ✲, *membre de l'Institut, professeur de composition musicale*, rue des Martyrs, 3.
Guiraud (Eugène) ✲, *chargé du cours d'hist. génér. de la musique*, rue Rochechouart, 56.
Hety (Em.), *secrétaire.*

Conseil des études dramatiques.

PRÉSIDENT.

M. Thomas (Ambroise) (C✲), *membre de l'Institut*, *directeur*, au Conservatoire.

MEMBRES. MM.

Blanc (Charles) ✲, *membre de l'Institut, directeur des Beaux-Arts*
De Beauplan (A.) ✲, *chef du bureau des théâtres*, rue de Florence, 5.
Legouvé (Ernest) (O✲), *membre de l'Académie française*, rue Saint-Marc, 14.
Augier (Émile) (C✲), *membre de l'Académie française*, place de Rivoli, 3.
Regnier ✲, *professeur au Conservatoire*, rue d'Aumale, 23.
Hety (Em.), *secrétaire.*

Jurys d'admission.

ÉTUDES MUSICALES

Il y a un jury d'admission pour chaque section d'enseignement musical.
Chacun de ces jurys se compose :
1° Des membres du conseil des études musicales,
2° Des professeurs titulaires de la spécialité.

ÉTUDES DRAMATIQUES.

Le jury d'admission aux classes de déclamation dramatique se compose:
1° Des membres du conseil des études dramatiques;
2° De l'administrateur général du Théâtre-Français,
3° Des professeurs titulaires de la spécialité,
4° De quatre membres étrangers à l'École.

Comités d'examen des classes.

ÉTUDES MUSICALES.

Il y a un comité d'examen des classes pour chaque section d'enseignement musical.
Chacun de ces comités se compose:
1° Des membres du conseil des études musicales,
2° De six membres choisis parmi les professeurs titulaires du Conservatoire et les artistes étrangers à l'École.

ÉTUDES DRAMATIQUES.

Le comité d'examen des classes de déclamation dramatique se compose:
1° Des membres du conseil des études dramatiques,
2° De l'administrateur général du Théâtre-Français,
3° Des professeurs titulaires de la spécialité;
4° De quatre membres étrangers à l'École.

ENSEIGNEMENT

ÉTUDES MUSICALES.

Composition, contre-point et fugue.

M. Reber (Henri) (O ✻), membre de l'Institut, rue de Condé, 15....
M. Massé (Victor) ✻, membre de l'Institut, cité Frochot, 1 ...
M. Bazin (François) ✻, membre de l'Institut, rue des Martyrs, 5...
Professeurs titul.

Cours d'histoire générale de la musique.

Gautier (Eugène) ✻, rue Rochechouart, 56... ... *Chargé du cours.*

Harmonie écrite.

M. Savard (Augustin), rue de la Vieille-Estrapade, 13 *Professeur titul*
M. Dubois (Théodore), rue de Bourgogne, 3 *Profess. agrégé*

Harmonie et accompagnement pratique réunis.

M. Duprato, rue Neuve-Coquenard, 1 ... *Professeurs titul.*
M. Batiste (Édouard), boulevard Bonne-Nouvelle, 10...
Mme Dufresne-Demay, rue de Dunkerque 32 *Profess. agrégés.*
M. Durand (Émile), rue du Faubourg-Poissonnière, 10 ...

Musique vocale.

CHANT. ...
M. Massé ✻, rue de Trudaine 5...
M. Laget, rue des Martyrs, 36 ...
M. Grosset, rue de Navarin, 10.....
M. Saint-Yves-Bax, rue de Verneuil, 5?
M. Roger, avenue Frochot, 7.
M. Boulanger (Ernest) ✻, rue Condorcet 47
Mme Viardot (Pauline), rue de Douai, 48
M. Bussine (Romain), rue Chaptal, 4 .
Professeurs titul

SOLFÉGE (*enseignement collectif*), classe spéciale pour les *élèves-hommes* des classes de chant... M. Danhauser (Adolphe), rue de Maubeuge, 42. *Profess. agrégé.*

SOLFÉGE (*enseignement collectif*), classes spéciales pour les *élèves - femmes* des classes de chant. M. Duvernoy (Henri), rue Caïl, 19 ..... *Professeurs titul.*
M. Mouzin, boulevard Magenta, 154.....

SOLFÈGE (*enseignement individuel*) [*hommes*]	M. Alkan (Napoléon), rue Papillon, 8	*Professeur titul*
	M. Gilette, rue Notre-Dame-de-Lorette, 21	*Répétiteurs.*
	M. Decombes (Émile), rue de la Ferme-des-Mathurins, 25	
	M. Lavignac, rue Pigalle, 18	
	M. Salomé, rue de Boulogne, 31	
SOLFÈGE (*enseignement individuel*) [*femmes*]	M. Le Bel, rue du Faub.-Montmartre, 37	*Professeur titul.*
	Mlle Mercié-Porte, cité Bergère, 1	*Profess. agrégé.*
	Mme Doumic St Ange, rue Saint-Marc, 28	*Répétiteurs.*
	Mme Tarpet, rue du Faub.-Poissonnière, 76	
	Mlle Boulle, boulevard Saint-Martin, 19	
	Mme Devrainne, rue de Douai, 17	
	Mlle Gaillard (Thérèse), rue de Chabrol, 69	
ENSEMBLE VOCAL	M. Conet (Jules) ✲, rue d'Aumale, 22	*Professeur titul.*

Déclamation lyrique.

OPÉRA	M. Obin, rue de la Grange-Batelière 18	*Professeur titul.*
OPÉRA-COMIQUE	M. Mocker, rue du Faub.-Poissonnière, 55	*Professeur titul.*
	M. Coudere, rue Bergère, 11	

Étude des rôles (opéra et opéra-comique).

M. Potier (Henri), rue Lafayette, 78 — *Professeur titul.*

Déclamation dramatique.

M. Regnier ✲, rue d'Aumale, 23	*Professeurs titul.*
M. Monrose, cité Malesherbes, 10	
M. Bressant, rue Spontini, 33 (Passy)	

Grammaire et prosodie.

M. Beaufils, rue de Grammont, 17 — *Professeur titul.*

Cours d'Orthophonie.

M. Colombat fils (de l'Isère), rue des Feuillantines, 100 — *Chargé du cours.*

Maintien théâtral.

M. Élie, rue des Acacias, 22 (aux Ternes) — *Profess. agrégé.*

Escrime.

M. Jacob, rue du Faubourg-Montmartre, 17 — *Profess. agrégé.*

Musique instrumentale.

ORGUE ET IMPROVISATION	M. Franck (César), boulevard St-Michel, 95	*Professeur titul.*
PIANO. (*Hommes.*)	M. Marmontel ✲, rue Taitbout, 80	*Professeurs titul.*
	M. Mathias ✲, rue Lafayette, 78	
PIANO. (*Femmes.*)	M. Herz (Henri) (O✲), rue de la Victoire, 48	*Professeurs titul.*
	M. Le Couppey ✲, rue Laffitte, 47	
	M. Delaborde, boulevard Montmartre, 16.	
ENSEMBLE INSTRUMENTAL	M. Baillot (René) ✲, rue de Rome, 23	*Professeur titul.*
CLAVIER. (*Hommes.*)	M. Croharé, rue d'Aumale, 25	*Profess. agrégé.*
	M. Anthiome, rue Saint-Lazare, 28	*Répétiteur.*
CLAVIER (*Femmes*)	Mme Rety (Em.), au Conservatoire	*Profess. agrégé.*
	Mme Philippon, rue Bergère, 20	*Répétiteurs*
	Mme Chéné, rue d'Hauteville, 74	
HARPE	M. Prumier, rue de Rocroi, 1	*Professeur titul.*
VIOLON	M. Alard ✲, rue Christophe-Colomb, 10	*Professeurs titul.*
	M. Massart ✲, rue de la Chaussée d'Antin, 58.	
	M. Dancla (Charles) ✲, passage Saulnier, 13.	
	M. Sauzay ✲, rue de Laval, 41	

VIOLONCELLE	M. Franchomme ✻, rue Labruyère 10 M. Chevillard, rue Turgot, 21	*Professeurs titul.*
CONTREBASSE	M. Labro, rue Lafayette, 78	*Professeur titul.*
FLÛTE	M. Altès (Henri), r. de la Tour-d'Auvergne, 25	*Idem.*
HAUTBOIS	M. Colin, rue du Grenier-St-Lazare, 10	*Idem.*
CLARINETTE	M. Leroy, rue St Germain, [illegible]	*Idem.*
BASSON	M. Cokken, rue Clauzel, 25	*Idem.*
COR	M. Mohr, rue Rochechouart, 49	*Idem.*
CORNET À PISTONS	M. Arban, rue Notre-Dame-de-Lorette, 6	*Idem.*
TROMPETTE	M. Carcler aîné, rue Ménessier, 19	*Profess. agrégé.*
TROMBONE	M. Delisse, rue Fontaine Saint-Georges, 12	*Professeur titul.*

FOURNISSEURS DES PIANOS ET HARPES.

Mme Érard et Cie, rue du Mail, 13.

LUTHIERS.

MM. Gand et Bernardel frères, rue Croix-des-Petits-Champs, 21.

FACTEUR D'ORGUES.

M. A. Cavaillé-Coll ✻, chaussée du Maine, 13 et 15.

ÉCOLES DE MUSIQUE DES DÉPARTEMENTS

Érigées en succursales du Conservatoire national de Paris.

M. Reber (Henri) (O✻), membre de l'Institut, *inspecteur*, r. de Condé, 15.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LILLE (20 décembre 1826).

M. Magnien ✻, *directeur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE TOULOUSE (25 mai 1840).

M. Mériel ✻, *directeur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE DIJON (15 février 1845).

M. Achard, *directeur*.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE NANTES (1er septembre 1846).

M. Bressler, *directeur*.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA

M. Halanzier ✻, *directeur*.

Administration.

SERVICE DES BUREAUX:

MM. De [illegible], *secrétaire général*
[illegible], *archiviste*
Reyer (E.) ✻, *bibliothécaire*
Alexandre, *caissier*.

SERVICE DE LA SCÈNE

MM. Mayer (Ad.), *directeur de la scène*.
Collouille (George), *régisseur*.
Brabant, *chef machiniste*.
Mataillet, *sous-chef machiniste*.
Lormier, *chef de l'habillement*.

SERVICE DU CHANT

MM. Deldevez, 1er *chef d'orchestre.*
Altès, 2e *chef d'orchestre.*
Croharé, Salomon, *chefs de chant.*
Massé (Victor) ✲, *chef des chœurs.*
Eustache, 2e *chef des chœurs.*
Cœdès, *souffleur de musique.*

SERVICE DE LA DANSE.

MM. Mérante, *maître de ballets*
Puque, *régisseur.*
Mme Dominique, *prof. de perfectionnement.*
MM. Mathieu, Beauchet, Mme Zina Mérante, *professeurs des classes de la danse.*

Service du contrôle.

M. Casslant, *inspecteur du contrôle et de la salle.*
M. Ch. Garnier ✲, *architecte.*
M. Dumez, *contrôleur en chef.*
M. Pichery, *sous-chef.*
M. Peauneau, *inspecteur des bâtiments.*

Personnel artistique.

CHANT.

MM.	Villaret.	Sapin.	Bataille.	Gaspard.	Delahaye.
	Sylva.	Faure.	Auguez.	Grisy.	De Soros.
	Achard.	Belval.	Lassalle.	Hayet.	Caraman.
	Salomon.	Menu.	Caron.	Mermand.	Fleury.
	Accord	[illegible]	Gailhard.	Fréret.	
Mmes	Gueymard-Lauters.	Husson.	Bloch.	Arnaud.	Blanche d'Ornay.
	Fidès de Vriès	Mandut.	Thibault.	Nivet-Grenier.	

DANSE.

MM.	Mérante.	Rémond.	Petit.	Cornet.	Friant.
	Puque.				
Mlles	[illegible]	Fiocre.	Montaubry.	Ribet.	Marquet.
	Sangalli.	E. Parent.	Valain.	Stoïkoff.	Palier.
	Fonta.	Sanlaville.	Viteoq.	Bussy.	Lamy.
	Mérante	Fatou.			

Conseil judiciaire.

M. Nogent-St-Laurens (C✲), *avocat à la cour d'appel*
M. Chaix-d'Est-Ange (Gustave) ✲ *idem.*
M. Prévôt, *avoué de 1re instance.*
M. Meignen, *agréé.*

Médecins de l'Opéra, service ordinaire.

MM. Beaude ✲, Magnin, de Laurès ✲, Bourdon ✲, Calvo ✲, Hervé de Lavaur ✲, Ladreit de la Charrière, Levrat, Bergeron (O✲), Maurrac, Firmin, Raynaud.

Bals de l'Opéra, sous la direction de M. Arban.

THÉATRE FRANÇAIS, *rue Richelieu.*

M. Émile Perrin (O✲), *administrateur général, président du Comité.*

Comité d'administration. MM.

Leroux.	Delaunay.	Bressant.	*Suppléants.*	Talbot.
Got.	Maubant.	Coquelin.		F. Febvre.

M. Verteuil, *secrétaire.*

Sociétaires par rang d'ancienneté.

MM.	Leroux.	Delaunay.	Bressant.	Coquelin.	Thiron.
	Got.	Maubant.	Talbot.	F. Febvre.	
Mmes	Nathalie.	Guyon.	Édile Riquer.	Dinah Félix.	Croizette.
	Brohan (Madel.)	Jouassain.	Ponsin.	Reichemberg.	N....
	Favart.				

Acteurs pensionnaires.

MM.	Chéry.	Prud'hon.	E. Coquelin, cadet.	Laroche.	Martel.
	Tronchet.	Bouchar.	Mazoudier.	Joumard.	Joliet
	Barré.	Kime.	Charpentier.	Mounet-Sully.	Dupont-Vernon
	Gerraud.			Pierre Berton.	
Mmes	Arnould-Plessy	Lloyd.	Martin.	Bianca.	Sarah Bernhardt.
	E. Fleury.	Tholer.	Blanc.	Léa Martel.	
	Paul. Granger				

Sociétaires retirés.

MM	Bra[illegible]	Maillart.	L. Monrose.	Régnier.	Lafontaine.
	Bo[illegible]let.	Geffroy.	E. Provost.		
Mmes	Dupuis.	Denain.	Figeac.	A. Brohan.	Victoria Lafontaine.
	Mélingue.	Noblet.	Ju[illegible]l	Bo[illegible]l	

Employés de l'administration et services divers. MM.

Verteuil, *secrét. de l'admin. et du comité* [illegible], *régisseur général.*
Détournelle, *contrôleur général.* | Léon Gaillard ✻, *archiviste*

Conseil judiciaire. MM.

Boinvilliers (Ernest) ✻, *avocat à la cour d'appel.*
Nogent Saint-Laurens (C ✻), *idem.*
Nicolet ✻, *idem.*
Perriquet, *avocat à la Cour de cassation.*
Seligert ✻, *notaire.*
Perrin, *avoué à la cour d'appel.*
Denormandie ✻, *avoué de 1re instance.*
Marraud, *agréé au tribunal de commerce.*
Petitjean ✻, *membre honoraire.*

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE, *rue Favart.*

M. Adolphe de Leuven O ✻, *directeur.*

M. Camille du Locle, *administrateur.*
M. Em. Abraham, *secrétaire.*
M. Victor Avocat, *régisseur général de l'administration.*
M. Ponchard, *régisseur général de la scène.*
M. E. Nathan, M. L. Palianti, *régisseurs.*
M. Deloffre, *premier chef d'orchestre*
M. N...., *second chef d'orchestre.*
M. [illegible], M. Ferrand, *troisièmes chefs d'orchestre*

Personnel artistique.

MM	Lhérie.	Melchissédec	Potel.	Raoult	Davoust.
	Du[illegible].	[illegible]	[illegible]y.	[illegible]	[illegible]rnard
	Ponchard.	Bouhy.	Nathan.	Barnold.	Vall
	Coppel.	Sainte-Foy.	Neve[illegible]		
Mmes	Carvalho.	Ganetti.	Reine.	Révilly.	Nadaud.
	Gal[illegible]-Marié.	Ducasse.	Decroix.	Guillot.	Thuault.
	Pr[illegible]la	Chapuy.	Kahn.		

M. Stemann, *chef des chœurs.*

Conseil judiciaire. MM.

M. Pallard de Villeneuve (O ✻) *avocat*
M. de Bénazé, *avoué de 1re instance.*
M. Lesage, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.*
Beaume, *avoué à la cour d'appel.*
Schleicher, *notaire.*
Mengen, *agréé au tribunal de commerce.*

TRÉATRE ITALIEN (*Salle Ventadour*).

Administration.

M. N...., *directeur.*

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (*second Théâtre-Français*).

M. du Quesnel, *directeur*.

M. N... *secrétaire*
M. Delafosse, *régisseur général*.
M. Frère de Subreville, *caissier*.
M. Lonon, *inspecteur général*.
M. Gilbert (Aimé), *second régisseur*.

Personnel artistique.

MM.	Porel. Noël Martin. Laroche. Richard.	Talien. Georges Richard Rogerenaut	Clerh. Lafertè François.	Baillet. Rebel Vaisel	Fréville. Ernest, *chef des comparses*.
Mmes	Devoyod Broisat Masson.	Léontine-Lo... ... Anna Devin.	Isaac... Barette Clotilde Colas Fassy.	Gravier Delorad	Marie Chéron. Normand.

CHAPITRE XI.

Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations. — Banque de France. — Crédit foncier de France. — Comptoir d'Escompte. — Crédit industriel et commercial. — Chambres consultatives d'Agriculture. — Chambres de Commerce. — Chambres consultatives des Arts et Manufactures — Agents de change, interprètes, conducteurs de navires.

SECTION PREMIÈRE.

DIRECTION GÉNÉRALE

DES CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

Rue de Lille, 56, et quai d'Orsay, 9.

Ces deux établissements, créés par la loi sur les finances du 28 avril 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi.

Surveillance. — La Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère, mais elles sont surveillées par une commission composée, conformément à la loi du 21 juin 1871, 1° de trois membres de l'Assemblée nationale, élus par elle; 2° d'un des présidents de la Cour des comptes, désigné par cette Cour; 3° du gouverneur ou de l'un des sous-gouverneurs de la Banque de France, désigné par le Conseil de la Banque; 4° du président ou de l'un des membres de la Chambre de commerce de Paris, choisi par cette Chambre; 5° de deux membres du Conseil d'État, nommés par le Gouvernement, et enfin du directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances.

La commission de surveillance élit son président, elle le choisit parmi ses membres.

Tous les trois mois, la commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses; ce compte est publié au *Journal officiel*. La commission de surveillance fait annuellement, à l'Assemblée nationale, un rapport sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux établissements. Le rapport et les tableaux dont il est accompagné sont rendus publics.

Administration. — Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un directeur général, auquel sont adjoints deux sous-directeurs. Le Caissier-payeur central, chargé des recettes et dépenses des deux établissements, est responsable des opérations faites par les agents placés sous ses ordres et seul justiciable de la Cour des comptes. Ces quatre fonctionnaires sont nommés par le Président de la République. — Les opérations des deux caisses sont absolument distinctes. Il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés; leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de ces caisses, la bonne tenue des écritures et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

Le directeur général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers dans les départements, et des trésoriers-payeurs en Algérie et dans les colonies, pour effectuer les recettes et dépenses qui concernent les Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations. Les payeurs des armées ont été, en outre, institués, par le décret du 9 janvier 1856, préposés de la Caisse pour les opérations relatives au service de la Dotation de l'armée. Ces préposés sont comptables des fonds qui leur sont confiés, et responsables de la régularité de leurs opérations. Les récépissés à talon délivrés aux parties versantes sont libératoires et forment titre envers la Caisse des Dépôts et Consignations, à la charge par elles de les faire viser et séparer de leur talon, à Paris immédiatement, et, dans les départements, dans les vingt-quatre heures de leur date, par les fonctionnaires et agents administratifs chargés de ce contrôle (art. 1er et 7 de la loi du 24 avril 1833, et ordonnance du 4 août suivant).

Attributions. — La Caisse d'Amortissement, créée par la loi du 28 avril 1816, a pour objet l'amortissement de la dette publique au moyen d'achats effectués à l'aide des ressources et dans les limites déterminées par la loi.

La Caisse des Dépôts et Consignations a été établie par la même loi du 28 avril 1816, [illegible] d'honneur, à la Compagnie du Canal du Midi, aux Fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse d'Amortissement.

Elle a été chargée, en outre, depuis 1816, de diverses attributions nouvelles, dont les principales sont : le service de l'Indemnité aux anciens colons de Saint-Domingue (loi du 30 avril 1826), le service de l'emprunt d'Haïti, la gestion des fonds des Caisses d'Épargne (loi du 31 mars 1837), la Caisse des Retraites pour la vieillesse (loi du 18 juin 1850), le service de [illegible]ques (décret du 23 juin 1853), la Caisse de la Dotation de l'armée (loi du 26 avril 1855), l'administration de la dotation affectée aux Sociétés de secours mutuels (décret du 28 novembre 1853), de leurs capitaux disponibles (décret du 26 mars 1852) et de leurs fonds de retraite (décret du 26 avril 1856), la Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer (décret du 18 juin 1860), les Caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents (loi du 11 juillet 1868), et, enfin, la Caisse des chemins vicinaux (loi du 11 juillet 1868).

[illegible]un décret dont l'exécution exige le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations, ne peut être rendu que sur le rapport ou avec l'intervention du ministre des finances, lequel doit prendre l'avis de la commission de surveillance (ordonnance du 24 décembre 1839).

Consignations. — Les *consignations judiciaires* désignées dans l'article 2 de l'ordonnance du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite ordonnance, doivent être versées dans la Caisse des Dépôts et Consignations. Il est défendu aux cours, tribunaux et administrations quelconques, d'autoriser et d'ordonner des consignations en autres caisses et dépôts publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs, dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement : dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires. — Tout officier ministériel qui [illegible] contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes [illegible] à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être dénoncé par les préfets [illegible] [illegible] [illegible]

Elle est en outre, chargée du service des pensions ecclésiastiques accordées en vertu du décret du [illegible] juin 1853, et de l'administration des fonds de retraite au profit des Sociétés de [illegible] mutuels, créés par le décret du 26 avril 1856.

Indemnité aux anciens colons de Saint-Domingue. — Emprunt d'Haïti. — La Caisse des Dépôts et Consignations a été chargée, par la loi du 30 avril 1826 et l'ordonnance du 9 mai suivant, du service relatif à la recette et au remboursement des 150 millions affectés, par l'ordonnance du 17 avril 1825, aux *anciens colons de Saint-Domingue*. Le solde de cette indemnité, qui était de 120 millions, a été réduit, par le traité du 12 février 1838, à 60 millions, payables en trente années, de 1838 à 1867, et la Caisse des Dépôts a été chargée, par la loi du 18 mai 1840 et l'ordonnance du 26 du même mois, de la liquidation des sommes versées et à verser par le gouvernement d'Haïti, en exécution de ce traité. Une nouvelle convention, en date du 15 mai 1847, a reporté aux années 1868 à 1872 les annuités 1844 à 1848, non payées à leur échéance. Cette Caisse fait également le service de l'emprunt contracté, en 1825, par le gouvernement d'Haïti.

Caisses d'Épargne et de Prévoyance. — La Caisse des Dépôts a été autorisée, par la loi du 5 juin 1837, [illegible] et d'administrer, sous la garantie du Trésor public, les *Caisses d'Épargne et de Prévoyance* lui versent en compte-courant. L'intérêt bonifié aux Caisses d'Épargne par la Caisse des Dépôts et Consignations a été fixé, par la loi, à 4 p. 100.

Cette Caisse n'a aucun rapport avec les déposants, qui doivent s'adresser directement, pour réclamer leurs fonds, soit aux Caisses d'Épargne où ils ont effectué les versements, soit à celles où ces fonds ont été transférés sur leur demande, conformément aux [illegible] de la loi du 5 juin 1835.

Aux termes de l'article 6 de la loi du 22 juin 1845, tout déposant dont le crédit est d'une somme suffisante pour acheter 10 fr. de rentes au moins, peut faire opérer cet achat sans frais, par la Caisse des Dépôts et Consignations, sur la demande de la Caisse d'Épargne.

Caisse des Retraites pour la vieillesse. — La loi du 18 juin 1850, en créant sous la garantie de l'État, la *Caisse des Retraites ou rentes viagères pour la vieillesse*, en a confié la gestion à la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette loi, successivement modifiée [illegible] a reçu encore l'institution concurremment avec les lois des 12 juin 1861 et 4 mai 1864, et avec celle du 20 décembre 1872 qui a reporté à 5 p. 100 le taux de l'intérêt qui sert de base aux tarifs, intérêt qui avait été réduit de 5 à 4 1/2 p. 100 en 1853.

Le but de la Caisse des Retraites pour la vieillesse est de créer des rentes viagères jusqu'au maximum de 1,500 fr. au profit de tout Français ou étranger effectuant des versements dont le minimum est de 5 fr. ou de 10 fr., suivant que le déposant est cel[illegible] Latinaire ou m[illegible].

Les versements peuvent être faits avec abandon ou réserve du capital, au choix du déposant.

Un règlement d'administration publique, en date du 27 juillet 1861, détermine la forme des livrets à délivrer aux déposants et le mode des versements qui peuvent être effectués aux caisses des préposés de la Direction générale, soit directement par les déposants, soit pour leur compte, par des intermédiaires ou par des donateurs. Ces versements sont admis à la Caisse générale, à Paris, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et le dimanche, de 9 heures à midi. Ils sont reçus dans les départements chez tous les trésoriers-payeurs généraux et les receveurs particuliers des finances, et en Algérie par les trésoriers-payeurs.

Suivant la loi du 4 mai 1864, le montant des sommes versées dans une année au compte de la même personne ne peut excéder 4,000 fr.

Les versements faits soit en vertu de décisions judiciaires, soit par les administrations publiques, soit par les Sociétés de secours mutuels au profit de leurs membres, soit par les Sociétés anonymes au profit de leurs employés, agents ou ouvriers, ne sont pas soumis à la limite annuelle de 4,000 fr.

L'entrée en jouissance de la rente peut être fixée, au choix du déposant, à partir de chaque année d'âge accomplie depuis 50 ans. Après 65 ans, l'entrée en jouissance commence du premier jour du trimestre qui suit le versement.

Caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents. — La Caisse des Dépôts et Consignations a été chargée, par la loi du 11 juillet 1868, de gérer les Caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents, créées par cette loi. Un règlement d'administration publique, en date du 10 août suivant, détermine les conditions spéciales des polices et la forme des assurances, et statue que les versements seront reçus à la Direction générale de la Caisse des Dépôts et Consignations et chez les trésoriers-payeurs généraux, les receveurs particuliers des finances, les percepteurs des contributions directes et les receveurs des postes.

La Caisse d'Assurance en cas de décès a pour objet d'assurer le payement [illegible] capital aux héritiers ou ayants droit de l'assuré, lors du décès de celui-ci. La Caisse d'Assurance en cas d'accidents a pour but de constituer des pensions viagères aux personnes assurées qui, dans l'exécution de travaux agricoles ou industriels, seront atteintes de blessures entraînant une incapacité permanente de travail, et de donner

des secours aux veuves et aux enfants mineurs, ou, [illegible] leur défaut, au père ou à la mère [illegible] des personnes assurées qui auront p[illegible] par suite d'accidents survenus dans l'exercice desdits trav[illegible].

L'assurance en cas de décès peut être contractée sur la tête de toute personne de l'un ou de l'autre sexe âgée de plus de 16 ans et de moins de 60 ans. Chaque assu[illegible] [illegible] [illegible] [

trent les jeunes soldats [illegible] e temps, les remboursements ont lieu sur la demande du commandant du [illegible] ent

Caisse des Offrandes nationales. — Le décret du 18 juin 1860 (art. 2) a créé une [illegible] à perpétuer dans les armées de terre et de mer le souvenir comme les [illegible] faits de la souscription autorisée par le décret du 18 juin 1859. Elle porte le nom de : *Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer*. Elle a été déclarée d'utilité publique et peut recevoir des dons et [illegible], [illegible] conformément aux lois et règlements [illegible] par l'administration de la Caisse des Dépôts et Consignations. Les attributions de la *Caisse des Offrandes nationales* ont été augmentées par la loi du [illegible] la dotation de nouvelles ressources pour faire face à diverses dépenses [illegible] [illegible] ments nécessaires pour élever à 600 fr les pensions de retraite des militaires mutilés [illegible].

Caisse des chemins vicinaux. — La loi du 11 juillet 1868 a confié à la Caisse des Dépôts et Consignations la gestion de cette caisse. Les départements et les communes dûment autorisés peuvent contracter des emprunts pour la confection de leurs chemins vicinaux, et l'amortissement a lieu au moyen d'une annuité de 4 p. 100 pendant 30 ans sur les sommes prêtées.

Prêts aux départements, communes et établissements publics. — Les emprunts doivent être autorisés, selon les cas, par des lois, des décrets ou des délibérations régulièrement prises par qui de droit. Le taux de l'int[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] conditions sont maintenus ou modifiés chaque année [illegible] commission de surveillance. Les emprunteurs ont à souscrire, [illegible] des Dépôts et Consignations [illegible] pour le remboursement du capital [illegible] comprenant l'intérêt et l'amortissement du capital.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Buffet, député, *président*.
M. le Mis d'Andelarre (O ✻), député.
M. Duclerc, député.
M. Pelletier (C ✻), président de chambre à la Cour des comptes.
M. Rouland (G ✻), gouverneur de la Banque de France.
M. [illegible] (O ✻), [illegible] [illegible] de Paris.
M. Aucoc (O ✻), président de section au Conseil d'État.
M. Goussard (O ✻), *id.* *id.*
M. Dutilleul (GO ✻), direct. du mouv. gén. des fonds au min. des finances.
M. Motte, chef de bureau, *secrétaire*.

DIRECTION GÉNÉRALE.

M. GUILLEMOT (C ✻) ⊛, *directeur général* (1).

CABINET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

M. Fr. de Taillandier, *chef du cabinet*.

Correspondance, affaires urgentes et [illegible] Tri et rédaction des documents nécessaires aux travaux personnels du directeur général. Rapports du directeur général avec les chefs de service. Centralisation du travail des bureaux. Demandes d'audiences. Demandes d'emplois. Notes sur le personnel.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. GUILLEMOT (C ✻ ⊛, directeur général, *président*.
M. de M[illegible] (O ✻), premier sous-directeur, chargé de la 3e division (Caisse des retraites pour la vieillesse et Caisses d'assurances).
M. Couturier (O ✻), second sous-direct., chargé de la 1re division (Amortissement. — Grand-Livre. — Comptabilité des préposés et contrôle).
M. le Bon Daru (Eugène) ✻, caissier général.
M. Damazy ✻, chef de la 2e division (Dépôts et Consignations).
M. Darantière (O ✻), chef de la 4e division (Services militaires et chemins vicinaux).
M. Oudinet ✻, chef de la 5e division (Contentieux).
M. de Mad[illegible], chef de bureau, *secrétaire du conseil d'administration*.

---

(1) Le directeur général donne des audiences particulières sur la demande préalable qui lui est adressée par lettre indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Le conseil d'administration donne son avis sur toutes les questions de service qui lui sont déférées par le directeur général ; il est obligatoirement consulté sur toutes les questions qui concernent le personnel, les traitements, indemnités et secours.

PERSONNEL, SECRÉTARIAT ET ARCHIVES.

Placés sous les ordres immédiats du directeur général.

M. de Matha, *chef*.

Ouverture, enregistrement, distribution et départ des dépêches ; contre-seings, personnel des bureaux de l'administration ; secrétariat du comité d'examen ; conservation des archives ; ordonnancement des dépenses concernant le personnel et le matériel, préparation du budget annuel de ces dépenses, rapports et correspondance relatifs à ce service.

1re DIVISION. (AMORTISSEMENT, GRAND-LIVRE, COMPTABILITÉ DES PRÉPOSÉS ET CONTRÔLE.)

M. COUTURIER (O✻), *second sous-directeur*, chargé de la division.

Cette division comprend trois bureaux qui ont pour attributions, savoir :

1er BUREAU. — *Amortissement et Grand-Livre.*

M. Motte, *chef*.

Tenue des journaux et des grands livres des deux Caisses ; du compte courant avec la Banque de France ; établissement des balances mensuelles et des états de situation mensuels, trimestriels et annuels ; transmissions aux divers bureaux des extraits journaliers des opérations de caisse et de portefeuille ; vérification mensuelle du compte du caissier général et de l'ensemble des services de la direction générale, établissement des procès-verbaux mensuels de vérifications de la caisse et des écritures générales, vérification du compte du caissier général avant son envoi à la Cour des comptes ; centralisations et vérifications des états annuels remis à la commission de surveillance pour être joints à l'appui de son rapport à l'Assemblée nationale, formation du résumé général des opérations des deux Caisses à la fin de l'année ; établissement des états et documents comprenant les opérations effectuées par les préposés comptables et par virements de comptes, dressés d'office par la direction générale, pour servir à la déclaration de conformité de la Cour des comptes. Rapports et correspondance concernant ces divers services.

2e BUREAU. — *Comptabilité des préposés dans les départements, en Algérie et dans les colonies.*

M. Druilhet, *sous-chef*, chargé du bureau.

Tenue des comptes courants des trésoriers-payeurs généraux dans les départements, des trésoriers-payeurs en Algérie et dans les colonies, et des payeurs des armées hors du territoire français, comme préposés de la Caisse des Dépôts et Consignations ; contrôle de leur gestion ; vérification mensuelle de leurs écritures, envoi à la Cour des comptes des pièces justificatives des dépenses ; règlement des taxations, allocations et indemnités pour frais de transport de fonds à allouer à ces préposés ; rapports, correspondance et instructions concernant cette partie du service.

3e BUREAU. — *Contrôle.*

M. Le Brun de Charmettes (J. ✻), *sous-chef*, contrôleur principal, chargé du bureau.

Le contrôle s'exerce par des agents délégués près de chacun des comptoirs de recette et de dépense.

Constatation contradictoire et journalière des recettes et des dépenses de toute nature du caissier général et des diverses opérations qui engagent la direction générale des deux Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations ; visa immédiat des récépissés et reconnaissances délivrés par le caissier général pour le versement en numéraire et en valeurs, conformément aux articles 1er et 7 de la loi sur le contrôle, du 24 avril 1838, et de l'ordonnance du 4 août de la même année, ainsi que des acquits de tous les bons, mandats ou effets à recevoir, passés à l'ordre de ce comptable ; examen de la régularité des autorisations de payement ; résumé quotidien des opérations des deux Caisses ; procès-verbaux de vérification des valeurs de caisse et de portefeuille. — Relevé détaillé, pour être transmis à la Cour des comptes, des sommes portées sur les talons des récépissés délivrés par le caissier général, et vérification des recettes comprises dans le compte de gestion de ce comptable.

Un état ou résumé, constatant le solde, matériellement reconnu par le sous-directeur, du numéraire et des valeurs renfermés dans la caisse, dont une clef reste entre les mains de ce fonctionnaire, est remis chaque soir au directeur général et au ministère des finances.

2e DIVISION. (DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.)

M. DAMAZY ✻, *chef de division.*

Cette division comprend quatre bureaux qui ont pour attributions, savoir :

1er BUREAU. — *Consignations judiciaires et administratives en France, en Algérie et dans les colonies.*

M. Tournemire, *chef.*

Comptabilité relative aux consignations de toute nature effectuées à Paris, dans les départements, en Algérie et dans les colonies françaises, ainsi que dans les chancelleries des consulats français à l'étranger; vérification des états de soldes des consignations restant à rembourser à l'époque de la cessation des fonctions des préposés dans les départements, en transmission d'*office*, comptabilité des *dépôts provisoires* effectués à Paris à titre de [illegible] pour fournitures, marchés, travaux entrepris au compte de l'État ou du département de la Seine; rapports, correspondance et instructions concernant ce service.

2e BUREAU. — *Caisses d'épargne et autres dépôts divers.*

M. Vaulzac ✻, *chef.*

Comptabilité des caisses d'épargne et de prévoyance, des dépôts des anciennes caisses d'épargne [illegible] et autres communes de la [illegible] de Saint-Domingue, de l'emprunt d'Haïti, des dépôts volontaires des particuliers et des établissements publics, des dépôts convertis ou à convertir en rentes, de la dotation et des dépôts des fonds libres des Sociétés de secours mutuels, de l'ancien domaine extraordinaire, des dépôts de la Compagnie du Canal du Midi et de ses embranchements, des dépôts faits pour le compte de l'Exposition permanente de l'Algérie et des colonies, des versements opérés pour le compte de la Caisse de retraite des pasteurs de l'Église réformée de France; rapports, correspondance et instructions concernant ces divers services.

3e BUREAU. — *Prêts à divers et emploi des fonds.*

M. Delafosse, *chef.*

Service des emprunts demandés par les départements, villes, communes et établissements publics régulièrement autorisés, examen des demandes et correspondance y relative; préparation des rapports; comptabilité des sommes prêtées et remboursées; — opérations concernant l'emploi des fonds déposés à la Caisse des dépôts, — placements faits ou à faire en rentes sur l'État, bons du Trésor, etc.; — comptes courants avec le Trésor.

4e BUREAU. — *Fonds de retraite et pensions diverses.*

Sassère, *sous-chef*, chargé du bureau.

Comptabilité des fonds de retraite de diverses administrations. — Gestion de la Caisse des pensions [illegible] des Caisses [illegible] des Dépôts et [illegible], service des payements des rappels de pensions; provisions et secours; achat et vente des inscriptions de rente pour le compte des divers fonds de retraite, tenue des comptes courants et d'intérêt des fonds de retraite des Sociétés de secours mutuels approuvées (décret du 26 avril 1856); rapports, correspondance, instructions concernant ce service.

3e DIVISION (CAISSES DE RETRAITES POUR LA VIEILLESSE ET DES ASSURANCES.)

M. DE MONSERNAT (O✻), *premier sous-directeur*, chargé de la division.

Cette division comprend quatre bureaux, qui ont pour attributions, savoir :

1er BUREAU. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurance en cas de décès. Caisse d'assurance en cas d'accidents. Comptabilité centrale. Liquidations et tutelles.*

M. Carréard, *sous-chef*, chargé du bureau.

Comptabilité centrale des recettes et des dépenses. — Comparaison des avis de versement des trésoriers-payeurs généraux avec les états transmis par les préfets et les sous-préfets. — Réception des déclarations de versements, de changements de conditions, d'ajournements [illegible] d'abandons de capitaux réservés et des propositions d'assurances souscrites [illegible]. — Examen des pièces produites à l'appui. — Établissement et envoi des livrets de la Caisse des retraites et des livrets-polices pour les versements effectués dans les départements. — Établissement des dossiers individuels afférents à ces versements. — Notification des rentes éventuelles. — Correspondance avec les préposés, les préfets et les sous-préfets. — Comptabilité des livrets de la caisse des retraites. — Grands-livres, journaux et livres auxiliaires. — Balances et situations. — Emploi des fonds. — Transferts à la Caisse d'amortissement des rentes à annuler.

2e BUREAU. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurances en cas de décès. Contrôle des liquidations définitives et des remboursements.*

M. Chouveroux, *chef.*

Comptes individuels. — Liquidations éventuelles. — Contrôle des rentes liquidées définitivement et de l'évaluation du capital représentatif des rentes à inscrire au Grand-Livre. — Visa des mandats de payements et de remboursements. — Contrôle des liquidations des assurances en cas de décès lorsque la prime n'a pas été payée dans le délai légal. — États de solde.

3e BUREAU. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurances en cas de décès. Contrôle des liquidations éventuelles. Liquidations définitives.*

M. F. de Taillandier, *chef du cabinet*, chargé du bureau.

Établissement des relevés par jouissance et contrôle des liquidations éventuelles. Compte général des liquidations éventuelles. — Liquidations définitives et notification à la direction de la dette inscrite des rentes viagères à servir. — Transmission des extraits d'inscription aux proposés dans les départements et envoi aux titulaires des lettres d'avis de retrait. — Correspondance relative à cette partie du service. — Calcul du capital représentatif des rentes à inscrire. — Carnet d'échéance des primes d'assurances en cas de décès. Établissement des bordereaux de liquidation des assurances en cas de non-payement de la prime dans le délai légal.

1er BUREAU. — *Caisse de retraites pour la vieillesse. Caisse d'assurances en cas de décès. Caisse d'assurances en cas d'accidents. Renseignements au public. Situation financière. Statistique et archives.*

M. Bonnefont, *chef.*

Renseignements au public (bureau ouvert tous les jours non fériés de 9 heures du matin à 4 heures du soir et les dimanches de 9 heures à midi). — Rapports avec les intermédiaires de Paris. — Correspondance générale. — Circulaires, instructions. — Réception à Paris des déclarations de versements, de changements de domicile, de rétablissement de rentes, relatives à la Caisse de retraites et des propositions d'assurance en cas de décès et en cas d'accidents. — Examen des pièces produites à l'appui. — Établissement de dossiers individuels. — Confection et délivrance des livrets de la Caisse de retraites et des livrets-polices à Paris. — Inscription des rentes éventuelles sur les livrets de Paris. — Remise des inscriptions de rentes aux titulaires. — Correspondance avec les Procureurs de la République et les Maires. — Registres matricules des assurances en cas d'accidents. — Mise en payement des assurances en cas de décès et remboursement des capitaux réservés après décès, ainsi que des sommes versées irrégulièrement ou excédant le capital nécessaire pour constituer une rente viagère de 1,500 fr. ou assurer un capital, au décès, de 3,000 fr. — Liquidation des assurances en cas d'accidents. — Répertoire général des [illegible]. — Registre général des livrets émis. — Classement et conservation des documents. — Statistique des opérations. — Situation financière des trois caisses. — Évaluation des charges probables du Trésor public en ce qui concerne le service des rentes viagères de la vieillesse. — Préparation des rapports annuels.

4e DIVISION (SERVICES MILITAIRES ET CHEMINS VICINAUX.)

M. DARANTIÈRE (O ✻), *chef de division.*

Cette division comprend trois bureaux, qui ont pour attributions, savoir :

1er BUREAU. — *Dotation de l'armée.*

M. Bauchal, *chef.*

Établissement des dossiers, au nom des corps, pour le remboursement des primes et des hautes payes. — Ordonnancements des remboursements à faire aux corps stationnés dans le département de la Seine et des payements de compléments de primes à faire à Paris aux engagés, rengagés et remplaçants par voie administrative. — Payements de compléments de primes dus aux engagés soit aux engagés, rengagés ou remplaçants passés dans la réserve, soit à [illegible]. — Vérification des états trimestriels établis par les corps indiquant les sommes à payer aux militaires à libérer. — Versements volontaires par des militaires en activité de service. — Achats de rentes sur la demande des militaires déposants. — Vérification des remboursements faits par les receveurs des finances en France, les trésoriers-payeurs en Algérie, les trésoriers coloniaux et les payeurs des armées hors du territoire français. — Comptes particuliers au nom des rengagés, engagés et remplaçants par voie administrative. — Livres d'échéances. — Comptes d'intérêts. — Tenue d'un journal et d'un grand-livre distincts. — Balances mensuelles. — Situations trimestrielles et états annuels à adresser au ministère de la guerre. — Correspondance générale. — Rapports, circulaires et instructions.

2e BUREAU. *Services divers. Légion d'honneur. Caisse des offrandes nationales. Militaires décorés ou congédiés. Masses de la deuxième portion du contingent. Fondations militaires.*

M. Bigot, *sous-chef*, chargé du bureau.

Comptabilité des successions des militaires décédés et des fonds de masse revenant à des militaires congédiés. — Comptabilité des dépôts et fondations militaires et des versements provenant de legs ou de donations au profit de l'armée de terre ou de mer. (Décret du 18 juin 1860.) — Supplément de pensions militaires. (Loi du 27 novembre 1872.) — Comptabilité des successions [illegible] Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer. — Rapports. — Correspondance et instructions concernant ces divers services. — Service de la Légion d'honneur.

3e BUREAU. — *Caisse des chemins vicinaux*

M. Millon de Verneuil, *chef*.

Emprunts contractés par les départements et les communes dûment autorisés pour l'achèvement de leurs chemins vicinaux, en exécution de la loi du 11 juillet 1868. — Comptabilité des sommes prêtées et remboursées. — Tenue d'un journal et d'un grand-livre distincts. — Rapports, correspondance et instructions concernant ce service.

5e DIVISION. (CONTENTIEUX.)

M. Oudiné ✻, *chef de division*.

Cette division comprend deux bureaux, qui ont pour attributions savoir :

1er BUREAU. — *Consignations du département de la Seine.*

M. Huet, *chef*.

Réception des déclarations de consignations réalisées à Paris, examen et discussion de titres produits par les ayants droit à ces consignations ; défense aux instances introduites dans les cas prévus par l'article 16 de l'ordonnance du 3 juillet 1816 ; ordonnancement des remboursements à effectuer, rapports et correspondance sur cette partie du service.

2e BUREAU. — *Consignations dans les départements. Dépôts. Oppositions et autres services.*

M. Thiéry, *chef*.

Avis et correspondance sur les questions contentieuses ; vérification des pièces justificatives des remboursements effectués par les préposés de la Caisse des Dépôts et Consignations dans les départements, en Algérie et dans les colonies ; examen et discussion des [illegible] dultes : 1° par les ayants droit aux indemnités liquidées au profit des anciens colons de Saint-Domingue ; 2° par les héritiers ou représentants des militaires décédés et les héritiers des pensionnaires sur les fonds de retenue ; 3° par les ayants droit aux dépôts des anciennes Caisses d'épargne des instituteurs primaires communaux ; réception des déclarations de dé[illegible], ordonnancement des remboursements à effectuer de ces dépôts, enregistrement et visa des oppositions et significations faites à la direction générale ; délivrance des états d'oppositions et des certificats de sommes consignées, examen des pièces contentieuses produites par les déposants à la Caisse de Retraite pour la vieillesse tant à Paris que dans les départements ; vérification des pièces remises par les ayants droit au remboursement de capitaux réservés.

CAISSE GÉNÉRALE

M. le Bon DARU (Eugène) ✻, *caissier général*.

Cette division comprend deux bureaux qui ont pour attributions, savoir :

1er BUREAU. — *Caisse des recettes.*

M. Biamonti, *chef*.

Recettes en numéraire ou en bons du Trésor des fonds attribués à la Caisse d'amortissement, recettes des sommes versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, à titre de dépôts volontaires, de dépôts provisoires pour soumissions de travaux et fournitures ; de consignations, de cautionnements souscrites en garantie de prêts ; pour le compte de la Légion d'honneur (coût des brevets et des décorations de l'ordre, droits de chancellerie pour autorisation de port de décorations étrangères, etc., etc.), de successions et de fonds de masse des militaires décédés ou congédiés ; des sommes versées à la Caisse de la Dotation de l'armée, à la Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer, à la Caisse de Re-

traites de la vieillesse, aux Caisses d'assurance en cas de décès et en cas d'accidents, et pour le compte de divers autres services. Entrée et encaissement des effets de toute nature et des remises des trésoriers-payeurs généraux

Travaux de comptabilité pour les états de recettes à fournir à l'appui du compte à rendre à la fin de chaque année à la Cour des comptes, et résumé général dudit compte.

2e BUREAU — *Caisse des dépenses.*

M. Glaçon ✱, *chef.*

Payements des rentes achetées pour le compte des Caisses d'Amortissement, des Dépôts et Consignations, de la Dotation de l'armée et des Retraites pour la vieillesse ; pour les déposants aux Caisses d'épargne et pour divers autres services; payement des mandats tirés par les trésoriers-payeurs généraux pour excédant de dépense à la fin de chaque dizaine ; mouvements journaliers avec la Banque de France; entrée et remise des rentes et valeurs de toute nature, payement des pensions sur fonds spéciaux en faveur des ecclésiastiques et des employés et agents des administrations non comprises dans la loi du 9 juin 1853 sur les pensions civiles; des traitements, secours et autres dépenses de la Légion d'honneur; de l'indemnité accordée aux anciens colons de Saint Domingue ; des annuités de l'emprunt d'Haïti ; des mandats délivrés par les syndics de faillites; des successions et des fonds de masse des militaires décédés ou congédiés; des sommes dues par la Caisse de la Dotation de l'armée et la Caisse des Offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer ; remboursement des consignations judiciaires ou administratives, des dépôts volontaires, des fonds de divers établissements publics ou autres; des dépôts provisoires pour soumission de travaux et fournitures; des sommes versées à la Caisse des retraites pour la vieillesse (capital réservé) ; des sommes dues pour assurances en cas de décès et en cas d'accidents; payement des sommes prêtées aux départements, villes, communes, etc.; versements au Trésor des sommes prêtées par la Caisse des chemins vicinaux.

Travaux de comptabilité pour les états de *payements* à fournir à l'appui du compte à rendre, à la fin de chaque année, à la Cour des comptes.

AGENT DE CHANGE.

M. Laurent (Charles) ✱, rue Notre-Dame-des-Victoires, 38.

CONSEILS ET AGENTS JUDICIAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

M. Hortoloup, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation*, rue d'Antin, 29.
M. du Miral (C✱), *avocat à la cour d'appel*, rue Scribe, 7.
M. Péronne, *avocat à la cour d'appel*, rue Saint-Honoré, 191.
M. Robin, *notaire*, rue Croix-des-Petits-Champs, 25.
M. A. Labey, *avoué à la cour d'appel*, rue Favart, 1.
M. Dusart, *avoué au tribunal de 1re instance*, rue de Rivol., 150.
M. Grosmiller, *huissier*, place des Victoires, 12.

M. Blain des Cormiers, *médecin de l'administration*, rue de l'Université 83.

SECTION II.

BANQUE DE FRANCE.

Rue de la Vrillière

La Banque de France a, par les lois des 24 germinal an XI, 22 avril 1806, 30 juin 1840, le décret du 3 mars 1852, et la loi du 9 juin 1857, le privilége d'émettre seule des billets de Banque, jusqu'au 31 décembre 1897.

Les opérations de la Banque consistent

1° *A escompter des effets de commerce* sur Paris ou sur les villes où elle a des succursales, *timbrés, jusqu'à 3 mois d'échéance, à 3 signatures*, ou à 2 *signatures seulement pour des effets créés pour fait de marchandises* avec un transfert d'effets publics français, d'actions de la Banque, de récépissés de marchandises, ou de toutes autres valeurs sur lesquelles la Banque fait des avances.

2° *A faire des avances sur effets publics français à échéance déterminée,*
3° *Id. sur effets publics français à échéance non déterminée*
4° *Id. sur actions et obligations de chemins de fer français*
5° *Id. sur obligations du Crédit foncier.*
6° *Id. sur obligations de la ville de Paris*
7° *Id. sur obligations de la Société générale algérienne*
8° *Id. sur lingots et monnaies d'or et d'argent*; il n'est pas reçu de dépôt au-dessous de 10,000 francs.

9° *A émettre des billets à vue et au porteur*, et des *billets à ordre* transmissibles par la voie de l'endossement;

10° *A recevoir en garde* les titres, les diamants, les effets publics nationaux et étrangers au porteur ou nominatifs, et *à en percevoir les arrérages payables à Paris*, moyennant un droit de garde : la Banque ne reçoit pas d'argenterie en garde;

11° *A recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées et les effets sur Paris à encaisser*, et à payer les dispositions faites sur elle jusqu'à la concurrence des sommes encaissées;

12° *A émettre des billets à ordre payables dans ses succursales*

13° *A recevoir en dépôt à Paris, des sacs contenant des matières d'or et d'argent provenant de l'étranger*, moyennant un droit fixe de 1 fr. 50 c. par colis déposé, sans responsabilité de la part de la Banque, ni du contenu ni du poids desdits colis, lesquels sortiront aux risques et périls du propriétaire.

La Banque délivre aussi des *récépissés nominatifs*, remboursables à *vue*, seulement sur l'acquit des titulaires. Les personnes domiciliées à Paris, qui veulent être admises à *l'escompte* ou au *compte courant*, doivent en faire la demande par écrit au Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat dont la Banque délivre la formule. Il y a une formule particulière pour les Sociétés anonymes. La Banque ne reçoit pas d'opposition sur les sommes en compte courant. On peut céder *l'usufruit* des actions de la Banque et en disposer séparément de la *nue propriété*. Les actions peuvent être immobilisées par la déclaration du propriétaire, et elles deviennent sujettes aux lois qui régissent les immeubles, la loi du 17 mai 1834 permet de les remobiliser.

Jours d'escompte : tous les jours non fériés : le taux de l'escompte est variable et déterminé par le Conseil général de la Banque.

ADMINISTRATION. MM.

ROULAND (G ✻), *gouverneur*, hôtel de la Banque.
Fréd. Cuvier (C ✻), 1er *sous-gouverneur*, hôtel de la Banque.
Le Mis de Plœuc (C ✻), 2e *sous-gouverneur*, hôtel de la Banque.
Andouillé (C ✻), *sous-gouverneur honoraire.*

Régents. MM.

Dumont (Adolphe) O ✻, banquier, rue Neuve-des-Mathurins, 43
Schneider (G ✻), maître de forges et constructeur, rue Bonaparte, 1.
Bon de Rothschild (Alphonse) (O ✻), banquier, rue de Saint-Florentin, 2
Akermann (O ✻), trésorier-payeur général, avenue Montaigne, 41.
Bon Mallet (Alphonse) ✻, banquier, rue d'Anjou Saint-Honoré, 37.

Davillier (Henri) (C❋), négociant, rue de Roquépine, 14.
C^te^ A. de Germiny ❋, trésorier-payeur général, rue de Vigny, 2.
Denière (C❋), fabricant de bronzes, boulevard Malesherbes, 29.
Sieber (O❋), mérinos et filature de laine, grille Malesherbes, 4 (parc Monceaux).
Legrand de Villers ❋, trésorier-payeur général, avenue Montaigne, 53.
B^on^ Hottinguer ❋, banquier, rue de Provence, 38.
Fère (O❋), droguerie, rue Halévy, 12
André ❋, rue Lafayette, 31.
C^te^ Pillet-Will, banquier, rue Moncey, 14.

Censeurs. MM.

Darblay jeune (C❋), négociant en grains, rue de Rivoli, 156.
Moreau fils ❋, bois, rue de la Victoire, 98.
Larsonnier ❋, tissus, rue des Jeûneurs, 23.

Conseil d'escompte. MM.

Guyot de Villeneuve ❋, anc. négociant en pelleteries, avenue de Messine (square de Messine), 13.
Billiet ❋, laine filée, rue du Sentier, 43.
Boullay ❋, vins, rue de Marignan, 11.
Hubin ❋, métaux, rue Turenne, 14.
Baillière, librairie, boulevard Saint-Germain, 106
Pénicaud, calicots, mérinos, rue des Jeûneurs 23
Gallet, produits chimiques, rue du Faubourg Saint-Honoré, 43.
Halphen (Joseph) ❋, joaillerie, rue Le Peletier, 6.
Michau ❋, rue d'Enfer, 47.
Bachoux, rue du Temple, 23.
Ravaut (O❋), quai de la Rapée, 46.
Berteaux, rue d'Aboukir, 10.

Chefs principaux. MM.

Marsaud (O❋), *secrétaire général*, à la Banque, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 2
Chazal (O❋), *contrôleur*, *idem*.
Mignot ❋, *caissier principal*, *idem*.
De Benque ❋, *secrétaire du conseil général*, *idem*.

Inspecteurs des succursales. MM.

De Lisa ❋.
Gilbrin.
D'Anfreville.
De Saizieu.
De Kergaradec.
Vandermarcq.

Service des bureaux.

Bureau des actions : M. Lardot, *chef*.
— *des avances* : M. de Varenne, *chef*.
— *de la comptabilité des billets* : M. Moynot, *chef*.
— *des effets au comptant* : M. Choppin, *chef*.
— *du contentieux* : M. Bataille, *chef*.

Bureau du contrôle : M. Gebauër (Ernest), *contrôleur-adjoint.*
Service des dépôts : M. Paris de Mondonville, *chef.*
Bureau de l'escompte : M. Henry (Prosper), *chef*
— — M. Boussemart, *chef adjoint*
Imprimerie des billets : M. Ermel, *chef.*
Bureau des livres, comptabilité générale : M. Pesquet, *chef.*
— *des succursales :* M Carré, *chef.*

Service des caisses

Caisse des recettes et de délivrance des billets à ordre : M. Rodier de Salleges.
Caisse des agents de change : M. le baron Daumesnil.
1re *caisse de dépenses :* M Maisonnier.
2e — — M. Valv
3e — — M. Bernier
4e — — M. Murel
Sous-caissier de la caisse principale : M. Sainte-Croix
Caisse des avances : M. Doisy de Villargennes.
Caisse des dépôts libres : M Debressenne.
Sous-caissier de la caisse des échanges : M. Thierrard ✻.
— *des comptes généraux :* M. Roussel.
des virements : M. Rattet jeune
Service des recettes en ville : M. Dussumier de Fonbrune, *chef.*

Service intérieur. MM.

Solente, *économe inspecteur.*
Cretin ✻, *architecte.*
Lainé ✻, *architecte conseil*
Ramus, *contrôleur des travaux.*

Service médical. MM.

Davet de Benery, *médecin titulaire de la Banque*, boul. de la Madeleine, 17.
Laboulbène ✻, *médecin adjoint,* rue de Lille, 35

Avocats, Conseil de la Banque. MM.

Bellaigue, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Bethemont, avoué à la cour impériale.
Castagnet, avoué de 1re instance
Busson, agréé au tribunal de commerce
Dumant, agent du contentieux.
Dore, huissier
Marquet, *idem*
[illegible]
Rampalme (Jules Emile) ✻, notaire

SUCCURSALES DE LA BANQUE EN ACTIVITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS.

Siége de la succursale.	Directeurs, MM.	Siége de la succursale.	Directeurs, MM.
Agen	Girard.	Bayonne	Millet.
Amiens	Lauzanne.	Besançon	Garson
Angers	Fabre.	Bordeaux	Robert
Angoulême	Morin (Ch.).	Brest	[illegible]
Avignon	Lovet ✻.	Caen	Caveaan.
Bar-le-Duc	DuBoisdeBeauchesne.	Carcassonne	Georges
Arras	Van den Brûle.	Castres	Reynaud
Auxerre	Ducellier.	Châlons-sur-Saône	Robert.
Avignon	Muguier.	Chambéry	Chalot Pasquer.
Bar-le-Duc	Thèse	[illegible]	Boucher
Bastia	De Gentile.	[illegible]	Dasse

Siège de la succursale.	Directeurs. MM
Clermont Ferrand	Moncharville.
Dijon	Cordier.
Dunkerque	Coffyn.
Epinal	Lebègue.
Evreux	Grenouilloux.
Flers	Dard.
Grenoble	Dorlhac.
Havre (le)	Henry.
Le Mans	Fament.
Lille	Hartung
Limoges	Pétinaud-DuLos ✻.
Lons-le-Saulnier	Chemey
Lorient	Bodet
Lyon	Blondin (Ferdinand) ✻
Mans (le)	De Jancigny.
Marseille	Oppermann ✻.
Montauban	Rouceray.
Montpellier	Cros
Nancy	Blondin (Léon).
Nantes	Talvande.
Nevers	Giraud.
Nice	Lubonis (C✻).
Nîmes	Puget.
Niort	Norville-Laforest.
Orléans	Marchal
Périgueux	Dupuy
Poitiers	Boussemart.
Reims	Wittmann.
Rennes	Du Solier de Monts
Rochelle (la)	Nivet
Roubaix Tourcoing	Verron
Rouen	Le duc Condé
Saint Etienne	Mondel.
Saint Quentin	Carré.
Strasbourg	Pernet.
Toulon	Lazard.
Toulouse	Simon.
Tours	Bredy.
Troyes	Moran (Edouard).
Valenciennes	Lemoyne.
Versailles	Honoré

SECTION III.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Rue Neuve-des-Capucines, 19.

OPÉRATIONS.

Prêts hypothécaires à long terme. — Le Crédit foncier de France fait aux propriétaires d'immeubles situés en France et en Algérie, des prêts à long terme, qui se remboursent par annuités. Ces prêts ne peuvent dépasser la moitié de la valeur des immeubles qui leur servent de garantie, et doivent être faits sur première hypothèque. L'annuité pour un prêt de cinquante ans est de 6 fr. 06 cent. pour 100. L'emprunteur a le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

Prêts hypothécaires à court terme. — Le Crédit foncier est substitué au Comptoir d'escompte de Paris pour toutes les opérations que ce dernier établissement a été autorisé à effectuer avec le Sous-Comptoir des entrepreneurs de bâtiments, par les décrets des 24 mars et 4 juillet 1848, notamment pour les prêts hypothécaires à court terme, les ouvertures de crédit et les prêts sur nantissement.

Prêts pour travaux de drainage. — Le Crédit foncier est chargé de réaliser les prêts autorisés jusqu'à concurrence de 100 millions par la loi du 17 juillet 1856 sur le drainage.

Prêts aux départements, aux communes, aux associations syndicales, etc. — Le Crédit foncier est autorisé par la loi du 6 juillet 1860 à prêter aux départements, aux communes, aux associations syndicales, aux hospices et aux établissements publics. Les prêts sont consentis avec ou sans affectation hypothécaire, et sont remboursables, soit à long terme, par annuités, soit à court terme, avec ou sans amortissement.

Dépôts de fonds. — Le Crédit foncier est autorisé à recevoir des capitaux en compte courant avec intérêt. Ces capitaux sont employés en versements au Trésor, en achats de bons du Trésor et en avances sur les obligations émises par le Crédit foncier ou tous autres titres qui sont reçus à la Banque de France.

Obligations créées par le Crédit foncier. — Le Crédit foncier est autorisé à créer et à négocier des obligations, en représentation de ses prêts. Aucune opposition ne peut être reçue contre le payement des arrérages ou du capital des obligations, si ce n'est de la part du propriétaire en cas de perte de ses titres. Les obligations sont désignées par la loi pour servir, comme la rente sur l'État, à l'emploi des fonds appartenant aux [illegible] établissements publics ou d'utilité publique. Les [illegible] sont payables dans toutes les recettes des finances. Les obligations créées par le Crédit foncier se divisent en deux catégories : 1° *Obligations foncières.* Les [illegible] des prêts hypothécaires sont affectées par privilége au payement des obligations foncières. Ces obligations sont à l'intérêt de 3, 4 et 5 pour 100. Les obligations foncières 3 et 4 pour 100 (1853) sont remboursables en cinquante ans, à partir du 1er mai 1854, savoir : les titres 3 pour 100 avec une prime de 20 pour 100, et les titres 4 pour 100 au pair, elles participent, en outre, à des tirages trimestriels de lots s'élevant à 800,000 fr. par an. — Les obligations foncières 4 pour 100 (1860) sont remboursables au pair, en soixante ans, à partir du 1er novembre 1865 ; elles participent également à des tirages trimestriels de lots s'élevant à 800,000 fr. par an. — Les obligations foncières 5 pour 100 ne participent pas aux tirages des lots, elles sont remboursables au pair, en cinquante ans. — 2° *Obligations communales.* Les créances provenant des prêts aux départements, aux communes, aux associations syndicales, aux hospices et aux établissements publics, sont affectées par privilége au payement des obligations communales. Ces obligations sont à l'intérêt de 3 et de 5 pour 100. Les obligations communales 3 pour 100 sont remboursables à 500 fr., en cinquante ans, à partir du 1er novembre 1860, et participent à des tirages semestriels de lots s'élevant à 800,000 fr. par an. Les obligations communales 5 pour 100 ne participent pas aux tirages des lots, elles sont remboursables en cinquante ans, les unes à 500 fr., à partir du 1er novembre 1861, les autres à 300 fr. à partir du 1er janvier 1874. Le Crédit foncier émet, en outre, des obligations communales à court terme, de cinq à dix ans d'échéance et à 5 1/2 pour 100.

Administration. — La direction des affaires de la Société est exercée par un gouverneur nommé par le chef de l'État. Deux sous-gouverneurs également nommés par le

chef de l'État, exercent les fonctions qui leur sont déléguées par le gouverneur. MM. les trésoriers généraux et les receveurs particuliers sont les représentants du Crédit foncier de France dans les départements et MM. les notaires correspondent avec la Société

GOUVERNEUR.

M. L. FREMY (GO※), ancien conseiller d'État, place Vendôme, 19.

SOUS-GOUVERNEURS. MM.

Bon G. de Soubeyran (O※), membre de l'Assemblée nationale, place Vendôme, 19.
Levesque (O※), ancien maître des requêtes au conseil d'État, rue Duphot, 18.

ADMINISTRATEURS. MM.

Baroche (Alphonse) ※, trésorier-payeur général du Calvados.
Bartholony (F. O※), président de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, rue de la Rochefoucauld, 12.
De Beauchamp (C※), rue Rovigo, 3
Cte Benoist-d'Azy ※, membre de l'Assemblée nationale, rue de Grenelle Saint-Germain, 86.
Bordeaux, ancien président de la Compagnie des agréés au tribunal de commerce de la Seine, rue Montaigne, 26.
Boudet (G※), rue d'Albe, 12.
Dailly (Adolphe) (O※), maître de poste à Paris, rue Pigalle, 67.
Dumas (G※), membre de l'Institut, rue Saint-Dominique, 69.
Cte A. de Germiny ※, trésorier-payeur général de la Seine-Inférieure, régent de la Banque de France.
Guyon, notaire honoraire à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 60.
Josseau (C※), rue de Suresnes, 7.
Magne (Alfred) ※, avenue Montaigne, 26.
Mallet (Charles ※, de la maison Mallet frères et Cie, rue d'Anjou Saint-Honoré, 37.
Muret (Henri), propriétaire agriculteur, place du Théâtre-Français, 4.
Pascal (Édouard), propriétaire, rue de la Ferme-des-Mathurins, 3.
Passy (Louis), avocat, docteur en droit, membre de l'Assemblée nationale, rue de Clichy, 45.
Rouland (Gustave) ※, trésorier-payeur général de l'Eure.
West ※, ancien président de la Compagnie du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, rue Neuve-des-Mathurins, 39.
Wolowski (O※), membre de l'Institut, membre de l'Assemblée nationale, rue de Clichy, 45.
Yver (Julien), notaire honoraire à Paris, rue du Faubourg-St-Honoré, 116.

CENSEURS. MM.

Cotelle (O※), notaire honoraire à Paris, rue Tronchet, 8.
Darblay jeune (C※), censeur à la Banque de France, rue du Louvre, 1.
Paravey (O※), ancien conseiller d'État, rue des Petites-Écuries, 44.

BUREAUX.

Chefs principaux. MM.

Le Tellier-Delafosse (O※), *secrétaire général.*
Poulain d'Andecy ※, *secrétaire du conseil d'administration.*
Pascault ※, *chef de division.*
Rousse ※, *idem.*
Gauchelin, *caissier principal.*
Imhoff, *chef des titres.*
Garnier, *chef de la comptabilité générale.*
Mourgues, *faisant fonctions de contrôleur central.*

Chefs particuliers. MM.

De Chancel, *secrét. général.*
Ouarsa, *escompte.*
Pascal, *examen des titres.*
Legendre, *idem.*
Duños, *examen des titres.*
De Reis, *inspection.*
Du Garreau, *caisses.*
Wolff, *caisses.*
Pint.
Sienkiewicz
Bard, *transferts*

Agences en Algérie. MM

Maillard, *inspecteur à Alger*
De Coulanges, *inspecteur à Constantine*
Luys, *inspecteur à Oran*

M. le Bon Pelletier de Kinkelin (O✻), *médecin de l'administration.*
M. Carpentier ✻, *idem*

M. Bailly (O✻), *architecte des bâtiments*
M. Crozeau ✻, *vérificateur des travaux et du mobilier*

Conseil pour l'examen des questions contentieuses. MM.

Glandaz (Sigismond) ✻, prés. honoraire de la Chambre des avoués au trib. de la Seine.
Josseau (C✻), av. à la Cour d'appel, administrateur du Crédit foncier.
Busson Billault (C✻), avocat à la Cour d'app.
Reverchon ✻, avocat général à la Cour de cassation.
Bonvillers (✻), avocat à la Cour d'appel.

Comité d'architectes. MM.

Lefuel (C✻), membre de l'Institut, architecte du Gouvernement.
Bailly (O✻), arch. des bât. du Crédit foncier.
Boeswaldwald (O✻), architecte du Gouvernement
Ginnet ✻, *idem*
Danjoy (Édouard), *secrétaire du comité*

Officiers ministériels. MM.

Turquet, notaire.
Bailly, avoué à la Cour d'appel.
Tissier et Lebouccq, avoués de 1re instance.
Ribot, agréé au tribunal de commerce
Richard, huissier.
Grosmaller, *idem.*

CRÉDIT AGRICOLE.

Hôtel du Crédit foncier de France.

Le Crédit agricole a pour objet de procurer des capitaux ou des crédits à l'agriculture et aux industries qui s'y rattachent, en faisant ou en facilitant par sa garantie l'escompte ou la négociation d'effets exigibles au plus tard à quatre-vingt-dix jours; d'ouvrir des crédits ou prêter à plus longue échéance, mais sans dépasser trois années, sur nantissement ou autre garantie spéciale; de recevoir des dépôts avec ou sans intérêts, sans pouvoir excéder deux fois le capital réalisé ou représenté par des titres déposés dans les caisses de la Société; d'ouvrir des comptes courants; d'opérer des recouvrements; et de faire, avec l'autorisation du Gouvernement, toutes autres opérations ayant pour but de favoriser le défrichement ou l'amélioration du sol, l'accroissement et la conservation de ses produits et le développement de l'industrie agricole. — La Société peut, pour les besoins de ses opérations, créer et négocier des titres dont l'époque d'exigibilité ne doit pas dépasser cinq ans. — La direction, l'administration et la surveillance des affaires de la Société sont confiées à un gouverneur et deux sous-gouverneurs, à un conseil d'administration et à un comité de censure

Les fonctions de gouverneur et de sous-gouverneurs sont exercées par le gouverneur et les sous-gouverneurs du Crédit foncier de France

CONSEIL D'ADMINISTRATION MM

C^te d'Ayguesvives, rue Royale-Saint-Honoré, 11.
Baroche (Alphonse) ✻, trésorier-payeur général du Calvados.
Barthelony (F.) (O✻), président de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, rue de la Rochefoucauld, 12.

De Beauchamp (C❋), rue Rovigo, 3.
C° Benoist-d'Azy ❋, membre de l'Assemblée nationale, rue de Grenelle-Saint-Germain, 86.
Boudet (G❋), rue d'Albe, 12.
Dailly (Adolphe) (O❋), maître de poste à Paris, rue Pigalle, 67.
Dumas (G❋), membre de l'Institut, rue Saint-Dominique, 69.
C° A. de Germiny ❋, trésorier-payeur général de la Seine-Inférieure, régent de la Banque de France.
Guerinet, agent de change honoraire, rue d'Astorg, 4.
Guyon, notaire honoraire à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 60.
Josseau (C❋), rue de Suresnes, 7.
Magne (Alfred) ❋, avenue Montaigne, 26.
Muret (Henri), propriétaire agriculteur, place du Théâtre-Français, 4.
Pascal (Edouard), propriétaire, rue de la Ferme-des-Mathurins, 3.
Passy (Louis), avocat, docteur en droit, membre de l'Assemblée nationale, rue de Clichy, 45.
Rouland (Gustave) ❋, trésorier-payeur général de l'Eure.
C^te de Vernou-Bonneuil (O❋), rue de Las-Cases, 15.
West ❋, ancien président de la Compagnie du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, rue Neuve-des-Mathurins, 39.
Wolowski (O❋), membre de l'Institut, membre de l'Assemblée nationale, rue de Clichy, 45.

CENSEURS. MM.

Berteaux, ancien président de la Compagnie des agréés au tribunal de commerce de la Seine, rue Montaigne, 26.
Cotelle (O❋), notaire honoraire à Paris, rue Tronchet, 8.
Paravey (O❋), ancien conseiller d'État, rue des Petites-Écuries, 44.

BUREAUX. MM.

Le Tellier-Delafosse (O❋), *secrét. général.*
Poulain d'Andecy ❋, *secrétaire du conseil d'administration.*
Pascaud ❋, *chef de division*
Brazon, *chef de division, adjoint.*
Ouarse, *chef d'escompte.*

Conseil judiciaire. — M. Gulbert ❋, *avocat*, ancien agréé

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS.

21, rue Neuve-des Capucines, à Paris

Le Sous-Comptoir a été institué par les lois des 24 mars et 4 juillet 1848; ses opérations embrassent tout ce qui concerne le commerce et l'industrie des bâtiments et des travaux publics. Il ouvre des crédits sur hypothèque et sur nantissement. Les accrédités souscrivent à l'ordre du Sous-Comptoir, des billets renouvelables pendant toute la durée du crédit. Ces billets, endossés par le Sous-Comptoir sont remis au Crédit foncier qui en fait les fonds. Le taux d'escompte est celui de la Banque de France; le Sous-Comptoir perçoit en sus la commission fixée par le décret du 24 mars 1848. Les actes relatifs aux ouvertures de crédit sont tous enregistrés au droit fixe de 2 fr. 20 cent: à Paris le notaire de l'accrédité y concourt sans accroissement de frais pour son client; dans les départements les actes sont reçus par le notaire de l'emprunteur.

Crédits hypothécaires. — Tout propriétaire de terrain qui veut construire peut obtenir du Sous-Comptoir un crédit s'élevant au moins à 50 pour 100 de la valeur du terrain sur lequel il construit et de celle des constructions. Spécialement, un entrepreneur ayant chantier ouvert peut obtenir un crédit en compte courant, en y affectant des immeubles de valeur jugée suffisante

Crédits sur nantissement. — Tout entrepreneur peut obtenir un crédit du Sous-Comptoir, en offrant en nantissement des marchandises, des billets à ordre, des créances sur les communes, les départements ou des particuliers, des récépissés des magasins de dépôt ou des valeurs mobilières.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. Félix Martin ✻, *directeur*, nommé par le ministre des finances.

ADMINISTRATEURS, MM.

Baudelot, fabricant de briques et terres cuites, rue de Rivoli, 136.
Bellet, entrepreneur de maçonnerie, rue Chaptal, 21.
Coussé, entrepreneur de maçonnerie, quai des Célestins, 16.
Galand ✻, architecte, passage Violet, 1
Haret ✻, entrepreneur de menuiserie, rue de Bruxelles. 16
Lacasse ✻, ancien entrepreneur de charpente, boulevard Malesherbes, 40.
Lebaigue, marchand de bois de sciage, rue de l'Université, 127.
De Neufville, banquier, rue Halévy, 8.
A. Petit, entrepreneur de maçonnerie, avenue de l'Observatoire, 18
Petit, propriétaire, boulevard Haussmann, 43
Ravaut (O✻), marchand de bois, quai de la Rapée, 46.
Rousselle Henri, entrepreneur de serrurerie rue Guyot, 8?.
Sellier, propriétaire, rue de Douai, 8.
Tencé ✻, entrepreneur de couverture, boulevard des Filles-du-Calvaire, 8.

CONSEIL JUDICIAIRE MM

Sabatier, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
P[illegible]nouve (O✻), avocat.
[illegible] Bonvalliers ✻, avocat.
Cottin, notaire.
Bordeaux, avoué à la Cour d'appel.
Lamy avoué de première instance.
Marécat, huissier

SECTION IV.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

Rue Bergère, 14.

Le Comptoir d'Escompte est administré par un conseil composé de quinze membres et surveillé par un comité de trois censeurs, tous pris parmi les actionnaires.

Le conseil d'administration nomme, en dehors de son sein, un directeur qui assiste aux séances du conseil avec voix délibérative.

Le conseil d'administration est assisté d'un conseil d'escompte. Ce conseil est composé par spécialité d'industries, et ses membres sont nommés par le conseil d'administration, qui en détermine le nombre.

Le fonds social du Comptoir est de 80 millions de francs, divisé en 160,000 actions de 500 fr. chacune; plus 20 millions de réserve.

Les opérations du Comptoir consistent: 1° à escompter les effets de commerce payables à Paris, dans les départements et à l'étranger, les engagements souscrits à l'ordre des sous comptoirs de garantie créés auprès de lui; les billets à son ordre, accompagnés de récépissés de dépôt de marchandises dans les magasins généraux agréés par l'État; et, en général, toutes sortes d'engagements à ordre et à échéance fixe, résultant de transactions commerciales ou industrielles; 2° à faire des avances sur les rentes françaises, actions ou obligations d'entreprises industrielles ou de crédit, constituées en sociétés anonymes françaises, mais seulement jusqu'à concurrence des deux tiers de la valeur au cours de ces rentes ou actions, et pour une durée de 90 jours au plus, sauf renouvellement; 3° à se charger de tous les payements et recouvrements à Paris, dans les départements et à l'étranger; à fournir et à accepter tous mandats, traites et lettres de change dont la couverture aurait été préalablement faite, soit en marchandises déposées dans les magasins généraux, soit en espèces, soit au moyen de transferts de connaissements et [illegible] soit en valeurs agréées par le conseil d'escompte; à se charger du recouvrement de tous arrérages de rentes ou intérêts et dividendes d'actions, de l'achat ou de la vente, pour le compte de tiers, et moyennant commission convenue, de toutes espèces de fonds publics et valeurs industrielles; 4° à ouvrir toutes souscriptions à des emprunts publics ou autres et pour la réalisation de toutes sociétés anonymes, mais toujours pour le compte de tiers, et moyennant commission convenue, sous cette réserve qu'aucune souscription pour des emprunts sur fonds étrangers ou pour la réalisation de sociétés étrangères ne pourra avoir lieu sans l'autorisation du ministre des finances; 5° à recevoir en compte courant, et jusqu'à concurrence d'une fois et demie le capital réalisé, les fonds qui lui seraient versés, à un taux d'intérêt déterminé par le conseil d'administration; 6° à recevoir en dépôt, moyennant un droit de garde, toutes espèces de titres et valeurs; 7° enfin, à établir, sous sa responsabilité et avec l'autorisation du ministre des finances, [illegible] à l'étranger [illegible] que le Comptoir lui même.

Le Comptoir n'admet à l'escompte que des effets de commerce revêtus de deux signatures au moins, et dont l'échéance n'excède pas 105 jours pour le papier payable à Paris, et 75 jours pour le papier payable dans les départements. Pour les effets sur les départements, l'échéance peut être étendue à 90 jours, mais seulement à l'égard des effets payables sur les places où il existe une succursale de la Banque de France. L'échéance des effets appuyés de connaissements peut être élevée à 180 jours de vue.

Il n'est admis à l'escompte aucun effet d'une échéance de moins de 5 jours.

L'une des signatures exigées peut être remplacée par un récépissé de marchandises déposées dans un magasin public, conformément aux dispositions des décrets des 21 mars et 3 août 1848. Dans ce cas, l'échéance des effets ne doit pas dépasser 90 jours, et la proportion des sommes avancées ne peut être supérieure aux trois quarts de la valeur nette des marchandises déposées.

Le débiteur a le droit d'anticiper sa libération; il lui est tenu compte des intérêts pour le temps restant à courir, sous déduction d'une bonification de dix jours au profit du Comptoir.

Le taux et les conditions de l'escompte, des recouvrements, des comptes courants et des émissions de traites ou mandats, sont réglés par le conseil d'administration. L'admission à l'escompte et au compte courant doit être demandée par lettre adressée au directeur.

Jours d'escompte. — Tous les jours, excepté les jours fériés.

Président du Conseil.

M. Du Bochet (Vincent) (O✻), négociant, président du Conseil d'administration de la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz.

Administrateurs. MM.

Bunel-Delot, juge au tribunal de commerce.
[illegible]aut (briques, tuiles et ardoises
Brisson, [illegible] en négociant (draps,
D[illegible]
[illegible]
Girod (G.) (O✻), maire du 16e arrond.
Hentsch, banquier
Hollander (Jh.), banquier.
Le Villain (Eugène) ✻, négoc. (mercerie).
Payen (O✻) (soieries
Poirier ✻ (exportation), ancien membre de la chambre de commerce
Prévost, négociant (sucres)
Thomas ✻, négociant
Rouvenat ✻, négociant (joaillerie fine).

Censeurs. MM

Berthier fils (O✻), ancien président du tribunal de commerce.
[illegible]min (O✻), président du tribunal de commer
Lefaucheux ✻, ancien juge au tribunal de commerce

Directeur

M. Coullet ✻.

Conseil d'escompte. MM.

Allain-Niquet fils (cuirs)
Allez (quincaillerie)
Badoulleau Le Villain (comm. en march.)
Barbet-Massin (tissus de coton)
Barbier fils (bois de sciage)
Bartat (draps)
Beau (rouenneries).
Beaumont (entrepreneur de menuiserie).
Bo[illegible]
Bo[illegible]chet (bonneterie).
Boutet (vins
[illegible]
Chasserant (nouveautés),
Christofle (orfèvrerie)
Clermont (de) (chapellerie)
Dea[illegible]
Devès (draps).
Dinet fils (imprimerie)
Dreiz-Monnin (quincaillerie
Ducel ✻ (fers et fontes,
Dufay (papiers
Escaille (de l') (laines)
Evette fils (charbons de terre)
Farcot (constructeur de machines,
Fournat (briques et carreaux).
Gamet (Isidore) (raffineur).
Gantier (Taillandier).
[illegible]
Giraudeau (tissus imprimés)
Grundeler (porcelaines
Guybert (nouveautés)
Hachette (librairie).
Hartog (boutons
Lantin (tissus).
Laveissière fils (métaux).
[illegible]ère (bois de charpente).
[illegible]
Lemoine (cuirs
Marchand fils
Marguerite-Lucy (tissus de mousseline,
Masson (Georges) (librairie).
[illegible]ers peints).
Me[illegible]
[illegible]
Maron (soieries
Œschger (métaux).
Ormancey banquier)
Paymal (bois de charpente).
Picard (O✻) (bois à brûler)
Pianche (tissus de laine).
Rioqueur (produits chimiques).
Riverin (épiceries).
Rougelot (bois à brûler).
[illegible]
[illegible]
[illegible] (nouveautés
Tessonnière (O✻) (vins).
Valentin (vins)
Varin fils (tonles)
Vigués (bois des îles).

Agences à Lyon, Marseille, Nantes, Roubaix, Mulhouse, Bruxelles, Londres, Saint-Denis (Réunion), Alexandrie, Calcutta, Bombay, Shang-haï, Hong-Kong, Saïgon et Yokohama

---

SECTION V.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE CRÉDIT INDUSTRIEL LT COMMERCIAL.

(Décrets des 7 mai 1859, 12 janvier 1861 et 17 juillet 1870.)

Siége à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 66. — Bureaux et caisses, rue de la Victoire, 72.

CAISSES SUCCURSALES : *A.* rue du Faubourg-Saint-Honoré, 76; *B.* rue d'Aboukir, 2 *C.* boulevard Sébastopol, 131; *D.* rue du Bac, 99, *E.* rue du Temple, 174.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

Les opérations de la Société consistent:

1° A escompter les effets de commerce, payables à Paris, dans les départements et à l'étranger; les warrants ou bulletins de gage concernant les marchandises déposées dans les magasins généraux agréés par l'État, et, en général, toutes sortes d'engagements à échéance fixe, résultant de transactions commerciales ou industrielles à négocier, et à réescompter les valeurs ci-dessus désignées, avec ou sans garantie;

2° A faire des avances sur rentes françaises; actions ou obligations d'entreprises industrielles ou de crédit, constituées en sociétés anonymes françaises; bons du Trésor ou autres valeurs émises par l'État, par les départements ou communes de France, mais seulement jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes de leur valeur, et à la condition que ces avances ne seront faites que pour quatre-vingt-dix jours au plus;

3° A faire des avances aux sociétés de commerce et à tous commerçants, moyennant des sûretés données, soit par voie de transport en garantie, dépôts en nantissement de valeurs mobilières ou connaissements, soit par voie de privilége ou d'hypothèque sur des valeurs immobilières, à la condition que ces avances ne seront faites que pour six mois au plus, et n'excéderont jamais dans leur ensemble le montant du capital réalisé et la moitié des réserves;

4° A se charger de tous payements et recouvrements à Paris, dans les départements et à l'étranger, et à ouvrir à cet effet des comptes courants, sans pouvoir jamais faire aucun payement à découvert; à fournir et à accepter tous mandats, traites, lettres de change dont la couverture aura été préalablement faite, soit en marchandises déposées dans les magasins généraux, soit en espèces, soit en valeurs agréées par le Conseil d'administration; à se charger des recouvrements de tous arrérages de rentes, ou intérêts et dividendes d'actions, de l'achat ou de la vente pour le compte de tiers de toute espèce de fonds publics et valeurs industrielles;

5° A ouvrir pour le compte de tiers toutes souscriptions à des emprunts publics ou autres, et pour la réalisation de toutes Sociétés par actions;

6° A recevoir en compte courant jusqu'à concurrence d'une fois et demie le capital nominal et les réserves, les fonds qui lui seront versés, à un taux d'intérêt déterminé par le Conseil d'administration;

7° A prendre part à toute émission de rente française, bons ou obligations du Trésor, emprunts des départements et des communes, acquérir ces mêmes valeurs, à la condition que ces emplois n'excéderont jamais dans leur ensemble la moitié du capital réalisé, ouvrir des souscriptions pour le placement des parts prises dans les valeurs et emprunts ci-dessus indiqués, faire tous reports sur valeurs cotées à la Bourse de Paris;

8° Enfin à recevoir en dépôt, moyennant un droit de garde, toute espèce de titres ou valeurs.

Toutes autres opérations sont interdites.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. le Mis d'AUDIFFRET (G※), président honoraire de la Cour des comptes, membre de l'Institut, *président*.
M. Durrieu (H.) (O※), ancien receveur général du Bas-Rhin, *vice-président*.

ADMINISTRATEURS MM

Allry Felix (O※), négociant, ancien juge au tribunal de commerce de la Seine, membre de la chambre de commerce
Baroche (Alphonse) ※, trésorier-payeur général du département du Calvados, administrateur du Crédit foncier de France
Benoit-Champy (Gabriel) (O※)
Blin, administrateur de la Société de Fives Lille
De la Bouillerie (J.), administrateur de la Société anonyme des mines de la Loire
Dehaynin (Gabriel) ※, négociant, administrateur de la Compagnie du chemin de fer du Nord.
Cte Lemercier (A.) ※, président du conseil d'administration des chemins de fer des Charentes.
Louvet (A.) (O※), ancien président du tribunal de commerce de la Seine.
Bon Portalis ※, trésorier-payeur général de Seine-et-Oise.
Rostand (Albert) ※, banquier
Rey de Foresta (O※), administrateur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
Prince Soltykoff.
West (Gerard) ※, président du conseil d'administration de la Société anonyme des mines de la Loire, administrateur du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.
Calon (Paul) ※, banquier.
Thelier (A.), banquier.

CENSEURS MM.

Dillais (Victor) (O※), ancien agréé au tribunal de commerce de la Seine
Mathieu-Bodet ※, ancien président de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Thibaut (Germain) (O※), ancien président de la chambre de commerce de Paris.

SECTION VI.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Les Chambres consultatives d'agriculture sont présidées par le préfet ou par le sous-préfet qu'il désigne à cet effet. Le secrétaire peut être pris en dehors de l'assemblée et, dans ce cas, n'a pas voix délibérative. Les inspecteurs généraux de l'agriculture ont entrée aux séances pendant le temps des sessions.

		Vice-Présidents. MM.	Secrétaires. MM.
AIN	Bourg	Chambaud	Hors de la chambre.
	Belley	Nivière	Du Vachat.
	Gex	N	N...
	Nantua	N	Hors de la chambre.
	Trévoux	Bodin (O ✻)	N. ..
AISNE	Laon	Carette ✻	Turquin.
	Château-Thierry	N	N....
	Saint-Quentin	Quequignon ✻	Gomart ✻.
	Soissons	Carré et Bigorgne. ..	N....
	Vervins	N	N....
ALLIER	Moulins	De Larminat	Olivier
	Gannat	Bourroux	Sadourny.
	La Palisse	Bon Desmarceaux le Gallois (✻)	Blanchard.
	Montluçon	Moussy Armet	Baure.
ALPES (Basses-)	Digne	N	Fruchier (Charles).
	Barcelonnette	Sanche	Proal.
	Castellane	Barbaroux	Honnorat.
	Forcalquier	Depieds	Ricard.
	Sisteron	Cel Reguis (GO ✻)	Auguste Laplane ✻.
ALPES (Hles-)	Gap	Allier (Edouard)	Hors de la chambre.
	Briançon	Ferrand	*idem.*
	Embrun	Berthelot ✻	*idem.*
ALPES-MARIT	Nice	Abbo	P. Bonnaire.
	Grasse	Bon Isnard ✻	Delacroix.
	Puget-Theniers	Liotardy ✻	Rouquier.
ARDENNES	Mézières	Mis De Wignacourt	Dertelle (Adolphe).
	Rethel	N	Joly (Lambert) ✻.
	Rocroi	N	Garnier.
	Sedan	Lamotte (P.) ✻	Bon Béchet de Léocourt.
	Vouziers	Leroy	Clerc.
ARIÉGE	Foix	N	N....
	Pamiers	N	N...
	Saint-Girons	N	N ...
AUBE	Troyes	De Villemereuil ✻	Dosseur ✻.
	Arcis-sur-Aube	Grenet	N.
	Bar-sur-Aube	N	Ouvin.
	Bar-sur-Seine	N	Corcelles.
	Nogent-sur-Seine	Bon Walckenaer	Jozon ✻.
AUDE	Carcassonne	N	N....
	Castelnaudary	Metge (Ant. B.) ✻	Metge (Arnaud).
	Limoux	Gazel	Boucharel.
	Narbonne	Angles ✻	Gaillard.
AVEYRON	Rodez	De Monseignat ✻	De Cabrières (Gaspard).
	Espalion	Froment	Benoit.
	Millau	Durand ✻	Roussel.
	Saint-Affrique	Lamothe-Limouzin	Ancessi
	Villefranche	Dubrueil	Ardouret.

		Vice-Présidents MM.	Secrétaires MM
BOUCHES-DU-RHÔNE	Marseille	Rougemont ✲	Bonnet ✲.
	Aix	De Fontvert	Hors de la chambre.
	Arles	Clair ✲	Reybaud-Trenquier
CALVADOS	Caen	Pierre (Isid.) (O✲)	Morière ✲
	Bayeux	Deguesnel (O✲)	Hors de la chambre.
	Falaise	Cordier	*idem.*
	Lisieux	Lefrançois (Olivier)	*idem.*
	Pont-L'Evêque	Binetto	*idem.*
	Vire	Taboroude	*idem.*
CANTAL	Aurillac	Destanne de Bernis	De Falvelly
	Mauriac	Roland	De Ribier
	Murat	D'Anteroche	Lamouroux.
	Saint-Flour	Creuzet (O✲)	[illegible] Costa
CHARENTE	Angoulême	Prémont ✲	Hors de la chambre
	Barbezieux	Dubusson	*idem.*
	Cognac	Moullon aîné	*idem.*
	Confolens	Veyret	*idem.*
	Ruffec	Pol d'Hemery	*idem.*
CHARENTE-INFÉRIEURE	La Rochelle	Bouscasse ✲	Hors de la chambre.
	Jonzac	Bonnemaison ✲	*idem.*
	Marennes	N	*idem.*
	Rochefort	N ✲	*idem.*
	Saint-Jean-d'Angely	Jolly d'Aussy	*idem.*
	Saintes	Menudier	*idem.*
CHER	Bourges	D'Harangnier de Quincarot ✲	Vte de Romanet.
	Saint-Amand	A. [illegible] ✲	N
	Sancerre	Guillaumin (O✲)	Chonu
CORRÈZE	Tulle	N	N
	Brives	N	N
	Ussel	N	N
CORSE	Ajaccio	N	N
	Bastia	N	N
	Calvi	N	N
	Corte	N	N
	Sartène	N	N
CÔTE-D'OR	Dijon	Vte de Saint-Seine	Ladrey ✲
	Beaune	Cte Le Légère	Prunaire
	Semur	A. Maître	Vaudeau.
	Sémur	Foy	Vaudrey.
CÔTES-DU NORD	Saint-Brieuc	Guépin	Bahon.
	Dinan	N	Bernard.
	Guingamp	Desjars	Fasquelou.
	Lannion	Le Gac	Derrien.
	Loudéac	Duval	Villalon.
CREUSE	Guéret	Crosse [illegible] ✲	A[illegible]s ✲.
	Aubusson	N	Baynaud
	Bourganeuf	[illegible]on Desaix ✲	Chemeau.
	Boussac	[illegible]d ✲	Peyrot-Desforges
DORDOGNE	Périgueux	Daussel ✲	De Lentilhac.
	Bergerac	Durand de Corbiac ✲	De Lescure.
	Nontron	Dussoubet ✲	Degorce-Dugenet.
	Ribérac	[illegible]drey ✲	Hors de la chambre.
	Sarlat	[illegible]	Gagnebé.
DOUBS	Besançon	De Bussière ✲	Lhomme.
	Beaume-les-Dames	Alfred Chavanne ✲, sous-préfet	Barbier.
	Montbéliard	[illegible]	Déffis
	Pontarlier	[illegible]	Tournier.
DRÔME	Valence	[illegible] ✲	Carrelet.
	Die	Julien	Roy
	Montélimar	Doux ✲	Fabry
	Nyons	[illegible]n	Leydier

		Vice-Présidents. MM.	Secrétaires. MM.
EURE	Evreux	More	Dhostel
	Andelys	Goutil père	Besnard ✻.
	Bernay	Guérie	Lanière
	Louviers	Prétavoine ✻	Thézard.
	Pont-Audemer	De Cacheleu ✻	Collet.
EURE-ET-LOIR	Chartres	N	N....
	Châteaudun	M. Blard	N....
	Dreux	Dutemple de Chevrigny	Gallais
	Nogent-le-Rotrou	Cte de la Tullaye	Blotin.
FINISTÈRE	Quimper	Halna du Frétay	De Carné ✻
	Brest	De Kerjégu (Louis) (O✻)	Vte de Forsanz.
	Châteaulin	Lecoste ✻	De Pompery (Th.) ✻.
	Morlaix	N.	Tuly ✻
	Quimperlé	Cte du Couëdic (O✻)	N....
GARD	Nîmes	Gorand de Labaume (C✻)	Hors de la chambre.
	Alais	N.	Fabre.
	Uzès	N.	Hors de la chambre.
	Le Vigan	Jean	*idem.*
GARONNE (Hte-)	Toulouse	N.	Hors de la chambre.
	Muret	Gaussen	(1)
	Saint-Gaudens	N.	Hors de la chambre.
	Villefranche	Leiger	Delquié.
GERS	Auch	Cte de Mauléon	Lamezan
	Condom	Salle de Lapalon	De la Verny.
	Lectoure	Dufour ✻	N....
	Lombez	N.	N....
	Mirande	N.	N....
GIRONDE	Bordeaux	Degis	Dupont ✻.
	Bazas	Sers d'Aubin	Soubiran.
	Blaye	Perrin	Faverolle.
	La Réole	Dalès	Laborde.
	Lesparre	Vidalin	Perier.
	Libourne	Lurmo	Nauge.
HÉRAULT	Montpellier	Pagezy (Jules) (C✻)	Hors de la chambre.
	Béziers	Cabal ✻	Daurel (C✻).
	Lodève	Sous-préfet, président.	N....
	Saint-Pons	Granel (Adolphe) ✻	Taffanel Guilhaume.
ILLE-ET-VILAINE	Rennes	N.	Chevalier de la Tellaye ✻.
	Fougères	N.	Fecelier.
	Montfort	Vicomte de Kerguézec	Denais.
	Redon	Perrin	Argand.
	Saint-Malo	Bidard ✻	N....
	Vitré	De la Borderie	Pontavice
INDRE	Châteauroux	Briaune	Mayet (Théodore).
	Le Blanc	De Bors	Du Puynode.
	La Châtre	Boursaud	Lormont (C.).
	Issoudun	Mathieu-Geoffroy	Citreux (Charles).
INDRE-ET-LOIRE	Tours	De Sourdeval ✻	Rouillé-Courbe.
	Chinon	Mis de Quinemont (O✻)	Hors de la chambre.
	Loches	N.	*idem.*
ISÈRE	Grenoble	Dalmas	Bel
	La Tour-du-Pin	De Rivoire la Batie	Roche.
	Saint-Marcellin	Duvernay	Lavillardière fils.
	Vienne	Troullet	Bert.

(1) Le vice-président remplit en même temps les fonctions de secrétaire.

		Vice-Présidents, MM.	Secrétaires, MM.
JURA	Lons-le-Saunier	Morel ✲	Bretin.
	Dôle	Bourgeois	Chavenet.
	Poligny	N	Farine.
	Saint-Claude	Favier	N
LANDES	Mont-de-Marsan	Perris ✲	Darrasse ✲
	Dax	Tarpin ✲	Lamothe ✲.
	Saint-Sever	Lassuy ✲	Lupeyrat ✲.
LOIR-ET-CHER	Blois	Roussel-Hudchet ✲	Saint ✲
	Romorantin	Orieux	Julien.
	Vendôme	Lemaître	Beaumetz.
LOIRE	Saint-Etienne	N	N
	Montbrison	De Gayardon ✲	Robert ✲.
	Roanne	N	Crétin
LOIRE (HAUTE-)	Le Puy	De Bonnet (Alfred) ✲	Aymard (Auguste).
	Brioude	Mosnier	Pesse-Dubois
	Yssingeaux	De Chalumeaux ✲	Soulanet.
LOIRE-INFÉRIEURE	Nantes	De Sesmaisons	Bobierre
	Ancenis	Leroy	Rousseau.
	Châteaubriant	N	Robert.
	Paimbœuf	Lair	Gouin
	Saint-Nazaire	Fruchon-Sinety	De la Thébeaudière.
LOIRET	Orléans	N	Timothée des Francs.
	Gien	N	N
	Montargis	N	N
	Pithiviers	Marie-Saint-Mars ✲	Hors de la chambre.
LOT	Cahors	Roques	Brugalières
	Figeac	De Lavaur-Labeyssière	Guéry.
	Gourdon	Bouygues (Clément)	Bessignac.
LOT-ET-GARONNE	Agen	De Fontenoye de Prades	Hors de la chambre.
	Marmande	Bouvert ✲	*idem.*
	Nérac	Peyrusse ✲	*idem.*
	Villeneuve d'Agen	Falre	*idem*
LOZÈRE	Mende	N	N
	Florac	N	De Saillan ✲.
	Marvejols	Chevrier	De la Barthe ✲.
MAINE-ET-LOIRE	Angers	N	N
	Baugé	Merveau	Desbois ✲
	Cholet	N	N
	Saumur	Lamoricière	Pérault
	Segré	Rivière (Eugène)	N
MANCHE	Saint-Lô	De Longprey (Cte ✲)	Lecoq.
	Avranches	Le Prévost de Sainte-Beuve (C ✲)	Lasne
	Cherbourg	N	N
	Coutances	N	Monnel.
	Mortain	Rivière	Colibeaux
	Valognes	N	Cte de Pontgibaud
MARNE	Châlons-sur-Marne	Dugard ✲	Pousard ✲.
	Epernay	N	N
	Reims	N	Darcy-Hoge
	Sainte-Ménehould	N	N
	Vitry-le-Français	N	Vast-Vet.
MAYENNE	Laval	Le Lasseux	Hors de la chambre
	Château-Gontier	Grandcoin ✲	Lemotheux.
	Mayenne	Boisset	Hors de la chambre
MEURTHE-ET-MOSELLE	Nancy	De Saint-Vincent de Grosseye	Bon de la Coste.
	Lunéville	N	Michaut (Paul).
	Toul	Mahl	Bon de Mandelle
	Briey	Chevrier	Lefebvre.

		Vice-Présidents MM.	Secrétaires, MM.
MEUSE	Bar-le-Duc	Roussel-Couchot ✲	Hors de la chambre.
	Commercy	Moreau ✲	Hémelot.
	Montmédy	D'Egremont	Hors de la chambre.
	Verdun	Benoit ✲	Francès.
MORBIHAN	Vannes	Fouquet	Prieur de Boceret.
	Lorient	N	Du Bouetiez de Kerguen.
	Ploërmel	N	Hors de la chambre.
	Pontivy	P[illegible]	Pe[illegible]nant
NIÈVRE	Nevers	Mis de Saint-Phalle ✲	Pinet de Maupas.
	Château-Chinon	Mis d'Espeuilles (O✲)	Masson
	Clamecy	Rambourg ✲	Hors de la chambre.
	Cosne	De Frévaille	Ferrier.
NORD	Lille	Meurein	Hellebaut.
	Avesnes	Manerre	Hors de la chambre.
	Cambrai	Momer	Boulanger
	Douai	N	Vasse
	Dunkerque	Many	Vandercolme ✲.
	Hazebrouck	Claudorez	Margerin du Metz.
	Valenciennes	Caullet	Lemer.
OISE	Beauvais	Bon de Corberon (O✲)	Gossin ✲.
	Clermont	N	Rottée.
	Compiègne	Vte de Tocqueville (O✲)	Bouthors.
	Senlis	N	Clanchet.
ORNE	Alençon	N	Havelier.
	Argentan	N	Cte de la Genevraye.
	Domfront	Lemeunier de la Raillère	Jouguet.
	Mortagne	De Vanssay de Blavou.	De Sainte-James.
PAS-DE-CALAIS	Arras	Mis d'Havrincourt (O✲).	Boisleux ✲.
	Béthune	Delahy ✲	Delisse.
	Boulogne-sur-Mer	Dufour	Lefebvre du Prey.
	Montreuil-sur-Mer	Delhomel ✲	Hors de la chambre.
	Saint-Omer	Degrave ✲	*Idem.*
	Saint-Pol	Mathieu ✲	Willerval
PUY-DE-DÔME	Clermond-Ferrand	De Feligonde	Jaloustre.
	Ambert	Celeyron ✲	De la Boisserie.
	Issoire	Congoul ✲	Fauverteix
	Riom	De Lavaissière ✲	Grenet
	Thiers	Hermose-Andrieu	Chassaigne Darrot.
PYRÉNÉES (BASSES-)	Pau	Manescau père (O✲)	Pommiès.
	Bayonne	N	Rouquayrol.
	Mauléon	Darhampe ✲	D'Abbadie.
	Oloron	N	N. . . .
	Orthez	N	Castera
PYRÉNÉES (HAUTES-)	Tarbes	N	Duboé-Laurence.
	Argelès	N	N. .
	Bagnères	Parlé ✲	Hors de la chambre.
PYRÉNÉES-ORIENTALES	Perpignan	Conte (Joseph)	Garène.
	Céret	Fourcade	Delt (Jules).
	Prades	Gay ✲	Accezat.
RHIN (HAUT-)	Belfort	Thouvenin	N. .
SAÔNE (HAUTE-)	Vesoul	Mis d'Andelarre (O✲)	Hors de la chambre.
	Gray	N	Perron ✲
	Lure	N	Hors de la chambre.

		Vice-Présidents, MM.	Secrétaires MM.
SAÔNE-ET-LOIRE	Mâcon	Meunier ✲	Hors de la chambre.
	Autun	[illegible]	*idem*
	Châlon-sur-Saône	Abel-Peinot	*idem*
	Charolles	Villedey	*idem.*
	Louhans	Rougel	*idem.*
SARTHE	Le Mans	De Longueval ✲	Hon de Villiers de l'Isle-Adam
	La Flèche	N	Guérault
	Mamers	[illegible]	L'Aigle des Mazures ✲.
	Saint-Calais	[illegible]	Lemoux.
SAVOIE	Chambéry	N	Tochon ✲
	Albertville	Veyrat-Frères	Baron Angelys.
	Moutiers	[illegible] ✲	Mayet (Daniel).
	Saint-Jean-de-Maurienne	Deschamps, avoué	Gaspard (Christophe).
SAVOIE (HAUTE-)	Annecy	[illegible] ✲	Hors de la chambre.
	[illegible]	Plantard (O ✲)	*idem.*
	Saint-Julien	Chantemps	Dessier ✲
	Thonon	Fornet (André)	Jordan ✲
SEINE	Saint-Denis	Patel ✲	[illegible]y
	Sceaux	[illegible]	N
SEINE-INFÉR.	Rouen	Barbet Henry) (GO ✲	Lauchet ✲.
	Dieppe	Cte de Malartic ✲	Emont
	Le Havre	[illegible]	N.
	Neufchâtel	De Lignemare ✲	Godouet.
	Yvetot	Rondeau (O ✲)	De Franqueville.
SEINE-ET-MARNE.	Melun	Bon de La Rochette	[illegible] ✲.
	Coulommiers	Fontaine	[illegible] ✲.
	Fontainebleau	[illegible]	N
	Meaux	Buignet ✲	[illegible]t (Léon).
	Provins	Arnoul (Victor) ✲	Comte.
SEINE-ET-OISE	Versailles	[illegible]	Grosjean (Léon).
	Corbeil	Legendre	Rabourdin.
	Étampes	[illegible] ✲	Huet.
	Mantes	Halay	[illegible]
	Pontoise	Empart	[illegible]n
	Rambouillet	Vicomte d'Abzac ✲	[illegible]
SÈVRES (DEUX-)	Niort	D'Availles	Hors de la chambre.
	[illegible]	N	Normandeau
	Melle	[illegible]	Motinet.
	Parthenay	[illegible]	N
SOMME	Amiens	[illegible] ✲	Hors de la chambre.
	Abbeville	Broquet	*idem.*
	Doullens	Poron	Renard
	Montdidier	Berlin	De Vienne
	Péronne	[illegible]	Vion (Émile).
TARN	Alby	[illegible] ✲	N
	Castres	[illegible] ✲	Alba-Lassource
	[illegible]	N	N.
	Lavaur	[illegible]	Prat (Jules).
TARN-ET-GAR.	Montauban	[illegible]	Soulerie
	Castel-Sarrazin	Bon Barrès	[illegible]
	Moissac	N	[illegible]
VAR	Draguignan	De Colbert Turgis	[illegible]
	Brignoles	Jaubert (Clair)	N
	Toulon	Pellicot (André) ✲	[illegible]
VAUCLUSE	Avignon	[illegible]	Hors de la chambre.
	Apt	D'Avon de [illegible]	*idem.*
	Carpentras	Loubet	*idem.*
	Orange	Rupert.	*idem.*

		Vice-Présidents. MM.	Secrétaires. MM.
VENDÉE.....	La Roche-sur-Yon.	Pervinquière ✲.....	Gourraud.
	Fontenay-le-Comte.	Espierre ✲.....	N....
	Sables-d'Olonne...	Gibotteau ✲.....	Jolly.
VIENNE.....	Loudun.....	Boncenne.....	De Grousseau.
	Châtellerault.....	De la Massardière.....	Cte de Campagne.
	Civray.....	Serph.....	Chevrier.
	Loudun.....	N.....	Levavasseur.
	Montmorillon.....	Touchard.....	Dorvan.
VIENNE (HAUTE-)	Limoges.....	De Bruchard ✲.....	Hors de la chambre.
	Bellac.....	Noualhier (Adolphe)...	*idem.*
	Rochechouart.....	Simon la Baside.....	Soury-Lavergne.
	Saint-Yrieix.....	Bon de Nexon ✲.....	Mazeaud.
VOSGES.....	Épinal.....	Thuriot ✲.....	N....
	Mirecourt.....	N.....	Grandjean ✲.
	Neufchâteau.....	Renault.....	N....
	Remiremont.....	N.....	Febvrel.
	Saint-Dié.....	N.....	N.. .
YONNE.....	Auxerre.....	Larabit (GO✲).....	Hermelin.
	Avallon.....	Cordier.....	Contard
	Joigny.....	Leroy.....	Verollot d'Ambly.
	Sens.....	Lecomte.....	Clausse.
	Tonnerre.....	N.....	Textoris ✲.

SECTION VII.

CHAMBRES DE COMMERCE

Les Chambres donnent au Gouvernement les avis et renseignements qui leur sont demandés sur les faits et les intérêts industriels et commerciaux, présentent leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité de l'industrie et du commerce; sur les améliorations à introduire dans toutes les branches de la législation [illegible], y compris les tarifs des douanes et octrois, sur l'exécution des travaux et l'organisation des services publics qui peuvent intéresser le commerce ou l'industrie, tels que les travaux des ports, la navigation des fleuves, des rivières, les postes, les chemins [illegible]. Leur avis est demandé spécialement sur les changements projetés dans la législation commerciale, sur les érections et règlements des Chambres de commerce, sur les créations de Bourses et les établissements d'agents de change ou de courtiers, sur les tarifs des douanes, sur les tarifs et réglements des services de transports et autres établis à l'usage du commerce; sur les usages commerciaux, les tarifs et règlements du courtage maritime et en matière d'assurances, de marchandises, de change et d'effets publics; sur les créations de tribunaux de commerce dans leur circonscription; sur les établissements de banque, de comptoirs d'escompte et de succursales de la Banque de France; sur les projets de travaux publics locaux relatifs au commerce; sur les projets de règlements locaux en matière de commerce ou d'industries. Les Chambres de commerce sont des établissements d'utilité publique. Dans les cérémonies publiques, elles prennent rang immédiatement après les tribunaux de commerce.

AISNE.

Saint-Quentin.

MM.

[illegible] ✲, *président.*
[illegible], ✲, *vice-président*
Guibert, *secrétaire.*
Touron, *trésorier, vice-secrétaire.*
Huet-Jacquemin ✲.
Robert de Massy ✲
Devicluine ✲.
[illegible] le Bandeville.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] ✲
Lobeo ✲
Lafon-Planche ✲.
[illegible]

ALPES-MARITIMES.

Nice.

Abbo, *président.*
Giraud, *secrétaire.*
Sauvan ✲.
Raynaud (Auguste).
Toillandier ✲.
Darbesio.
Brès (Joseph).
Colombo.
Barberis (Antoine)
Mayrargue (Benoît).
[illegible]
[illegible]

ARDENNES.

Sedan.

[illegible] ✲, *président.*

MM.

Gollmisch ✲, *secrét.*
de Montagnac (Élysée) ✲
Robert (Auguste).
Boutmy.
Amour.
Jardinier.
De La Brosse (Amédée).
Ninnin.
[illegible]
[illegible]
Gailly (Gustave).

AUBE.

Troyes

[illegible]
Saussier (Louis)
Jacquin
Marquot,
Marot (Étienne).
Doulne (Hippolyte).
Fontaine (Félix).
[illegible]
Berthier-Roblot.

AUDE.

Carcassonne.

Marty Combes *très*
Aynard, *président.*
Salgé (Jacques).
Rivière jeune.
[illegible] ✲
Castel (Eugène, ✲.
Jourdanne (Hippol.).
Cazabeu aîné.
[illegible], secrétaire archiviste (1).

MM.

Narbonne.

de Stadieu, *président.*
[illegible], *secrét.*
Cros, *trésorier*
Abram (Antoine)
Raynal (Antoine).
Brenguier (Victor).
Mestre (Joseph).
Delteil (Antoine).
[illegible]

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.

Gimmig (Jules) (O ✲), *président*
[illegible] ✲ *vice-président*
Roulet (Jules), *secrét.*
Rabatau ✲
Gros (Charles).
Rondel (E.)
Fabre (Cyprien).
Ytier aîné).
[illegible]
Richard (Eug.)
Laroque.
Carcassonne.
Julien (Ed).
Agolasio (Démétrius).
[illegible]
Viel (Jules).
Arnaud (Léandre).
Alborand (Amédée)

CALVADOS.

Caen.

Aze, *vice-président.*
[illegible] *secrétaire.*

MM.

Beaufour (David) ✲.
Paulmier (Charles) ✲, *président*
Levard.
Bertot, à Bayeux
Lemoine, à Vire
Gautier, à [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Honfleur

Lepicque, *vice-prés.*
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

CHARENTE-INFÉRIEURE

La Rochelle

Babut (Th.), *président.*
Michel (Ch.), *v.-prés.*
Delmas (Franck), *trés.*
[illegible]
D'Orbigny (Alcide).
Bonneau (E.), à Marans
Lombard, à Marennes.
[illegible] de-Ré.

Rochefort.

[illegible], *vice-président*
Petit (Ed.)

(1) Ne fait pas partie de la chambre de commerce.

MM.
Rizat
Roche.
Favreau.
Gros (Félix).
Saugé.
Cordier aîné, *présid.*
Cardes.

CORSE.

Bastia.

Valery (Joseph) ✲, *président.*
Ajaccio (J. J.), *secrétaire-trésorier*
Ramarol...
Damei
Orenga.
Lazarotti.
Olivari
Gregori, *vice-prés.*
N....

CÔTE-D'OR.

Dijon.

Gaulin-Dunoyer, *président.*
Régnier.
Bargy.
Roux.
Grosperrin.
Bordet (L.).
De Montgolfier.
Cailletet.
Mairet (A.), *secrétaire.*

Beaune.

Bouchard (Antonin), *président*
Bourg... (Anton... *secrétaire.*
Vol... t.
Javarotte.
Le... ard Justin).
Labour...
Georges.
Vavin (P.).
Lal... sière.

CÔTES-DU-NORD.

Saint Brieuc.

Robert (Paul).
Carré-Kérisonet (L.).
Le Bellec.
Robert (Frédéric).
Piedevache.
Sébert aîné.
Thiriot-Neumager.
Blanchard (Ferd.)
Boscher-Delangle.

DOUBS.

Besançon.

Bejanin père.
Bretillot (Léon) ✲.
Cretin (Alexis).
Déprez (P. T.), *prés.*
Gu... hard (All...), *secr*
Marot (Félix), *trésor.*
Fer... er (Lou... os).
Meme... Lo... s.
Noblot (Adolphe).

MM.
Outhenin-Chalandre père ✲.
Pelecier (Pierre-Ch.).
Veil-Picard (Adolp.).

FINISTÈRE.

Brest.

Heuré.
Le Bihan (Louis).
Biron.
Mer, *vice-président.*
Dubreuil ✲, *présid.*
Vincent (Emile).
Caroff.
Despinoys.
Chevalotte.
Lefournier.
Le Febvre.
Houllay.

Morlaix.

Corbière (Éd.) ✲, *président.*
Audrieux, *vice-prés.*
Frébourg.
Homon (Ch.) père ✲.
Puyo (Edmond).
Briand (Ch.).
Le Hir (J.-M.).
Braouézec (Victor).
Carnolet père.

GARD.

Nîmes.

Guraud (Léonce).
Maumenet, *trésorier.*
Lafitte (Louis) ✲, *pres.*
Chardon (Joseph).
Merle (M... ie)
Bernut O... ven)
Gervais (César).
Michel Henri
Francezon Fr... déric
Brunet ... Em... e,
Bonnefoy-S... bour.
Brunel (Numa).

GARONNE (HAUTE-)

Toulouse

Fourcade, *vice-prés.*
Ozenne ✲, *secrét.*
Langlade ✲, *prés.*
De Planet ✲.
Mather aîné.
Espinasse (Ph.).
Bonnet (D.).
Bury.
Gèze (L.)
Dufour
Commez, *trésorier.*
Calvet-Besson.
Manuel (C.).
Salles.
Decamps (Ch.).

GIRONDE.

Bordeaux.

Faur... Lar... t, *pres*
Lalande (A), *vice-prés.*
Bro... A), *secrétaire*
Prom... Robert, *trés*
Brunet (H.) ✲.

MM
Marc-Maurel.
Guestier (Dan.)
Saint-Ange-Richon.
Beylot (Charles).
Cuzol (François).
Schœngrün-Lopès-Dubec.
Daney (Alfred).
Labrunie (P.-A.)
Lagrolet (L.)
Clouzet (Ferdinand).

HÉRAULT.

Cette.

Vayrez (L...), *prés.*
Calvet et B... ne *pres*
Marigo (H.), *secr. trés.*
Prunac (Gratien).
Gauthier (Paul).
Almairac.
Lignières (Jules).
Rieunier (François).
Comolet (Victor).

Montpellier.

Pagézy (H.) ✲, *prés.*
Blouquier (Ch.), *secr. tresorier.*
Baldy (Joseph).
Mion (Charles).
Mestre (Jules).
Cogomblis-Durivage
Leenhardt (Charles).
Simon (Aaron).
Leenhardt (Ernest).

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Buet, *président*
Ma... ot, *vice-présid.*
Marchix, *tresorier.*
Douchin, *secrétaire*
Mo... ou
Cha... Alexandre,
Parmentier Alfred.
Bertel (Jean-Marie).
Larcher (Julien).

Rennes

Garnier, *président*
Martin, *vice-président.*
Le Bartard, *secrétaire*
Heuzé.
Marcais (Martin).
Porteu.
Raffray.
Lebret.
Neveu.

Saint Malo

Gaultier (L.), *présid*
Le Pomellec, *vice-pre*
Follen (Paul), *trésor.*
Le Maréchal.
Hovius (Auguste).
Buot (Emile).
mRae (Victor).
Sire (Désiré).
Fontan (Paul).

INDRE ET-LOIRE.

Tours.

Gouin (Eugène) (O ✲), *président.*

MM.
Mame (Alfred O ✲), *vice-président*
Roze (Raymond) ✲, *secrétaire*
L... rgeon (A...)
Lesourd Le... rgeon.
Mig... d-V... t ✲.
Fey (Eug.) ✲
Bertrand, *membre correspondant.*
Jeuffrain, *id*
Pinet ✲, *id.*

ISÈRE.

Grenoble

Dunamel ✲.
Breton ✲.
Calvat.
Denantes.
Vicat.
Moiroud.
Tournier.
Francoz.
Vellay.

Vienne.

Harel ✲, *président.*
Camichel, *vice-pres*
Jouffray
Trémeau.
Gouët.
Pas...
Bouvier, *secrétaire.*
Brunet-Lecomte.
Julien.

LOIRE.

Saint-Étienne

Cornet... (Ch... les, ✲, *vice-président.*
Fra... -B... n (O ✲), *président*
T... er
Sava... (Francesque), *trésorier.*
Marin
A... magny.
Gi... st, *secretaire*
Lagno...
Ardel
Lanoir.
Euverte.
De Rivière.
Barbe.
Tézenas du Montcel.

Roanne

Déchelette (Rémy), *président.*
Déchelette-Dépierre, *vice-président.*
Rollet (Alexandre), *secrétaire.*
Cherpin aîné.
Bajard (Jules)
Guillon... (Jules)
Pillon (Louis)
Bonnard fils aîné.
Carveron-Ler... Francisque) ✲.

MM

LOIRE-INFÉRIEURE

Nantes.

Guéc[illegible]
Hentjes
Le Cour (J.-B.).
Polo (H.).
Dubigeon (E.) fils.
Babin
Simon.
D[illegible]bochet.
Lechat.
Jamont.
Leroux père (R.)
Pergeline (E.)
Rivron.
Lozach.

LOIRET.

Orléans.

R[illegible] *président*
Germon (Alph.), *vice-président.*
Saintoin (Ch. [illegible] *secrétaire-trésorier*
Prost-M[illegible]
Fougeu-Baron.
Dandier (Henri).
Rousseau (Charles).
Gillet (Émile)
Barrué (Eugène).
N[illegible]
N....
N....

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Bordier
Besnard (F.) ✻.
Montreux ✻.
Richard (Max.) ✻.
Richou.
Marcheteau.
Turc.
Boué.
Richard (Camille).

MANCHE.

Cherbourg

Dumont, *président.*
Le Johs père.
Mahieu.
Dumommet.
F[illegible]rd.
L[illegible]s
Cournerie.
Sorel.
Le Gu[illegible]y

Granville

Malicorne, *président.*
Boisnard-Gran[illegible]
[illegible]son *vice-président*
Le[illegible]erre ✻
Benst père.
Le Mengnonnet.
Adelus.
Riottean
Toupet.
V[illegible]ars.

MM.

MARNE

Reims

Dauphinot (Simon) ✻, *président.*
Mart[illegible] *vice-pres*
[illegible] D[illegible] ✻ *secrétaire trésorier*
Rogelet (Victor).
Warnier (Jules)
Walbaum (Auguste).
Houzeau (Jules).
Lelarge (Frédéric).
Faugère (Victor).
Chandon de Briailles, Paul).
Fassin (J.-B.-Remi).
Colquet.
Lepointe.
Poulain (César)
Lochet (Louis).

MARNE (HAUTE-)

Saint Dizier.

[illegible] Mion ✻, *présid.*
Cors[illegible]
P[illegible]t
[illegible]ard, *vice-président*
Le[illegible]
Belgné
Vitry-Charrière ✻.
Tr[illegible]
Simon, *secrét.-trés*

MAYENNE

Laval.

Toutain (O✻), *prés.*
Piednoir (Ed.), *secret.*
Denis (Gustave).
Roussel ✻.
Garnier (Ch.)
Moreau (Léon).
[illegible]
Berhère.
N....

MEURTHE-ET-MOSELLE

Nancy

Nardel, *président*
Nath[illegible]n-Picard, *vice-président*
D[illegible]rme, *secrét.-trés*
N[illegible]berg
Anthoine (Paul).
Bloch
Hergott.
Claude (Jean).
Mang[illegible]not.

MEUSE

Bar-le-Duc.

De Fa[illegible]lois (Félix).
Jacq[illegible]t (Jules) *vice-président*
Berdot-Villemart.
Henry (Paul), *présid.*
Philippe (Louis-Emile).

MM

Cheste-Brun
Salmon (Félix-Albert).
Yvon-Baudin, *secret*
Gouin (Victor-Nicol.).

MORBIHAN

Lorient.

Ouizille, *président.*
Ch[illegible]s[illegible], *secrét*
[illegible]
S[illegible]
[illegible]
Resquent.
Maressal.
Ruello.

NORD

Lille.

Bernard (H.) ✻, *prés*
D[illegible]s[illegible]
vice-président
[illegible]s[illegible]
trésorier
Decroix (Jules)
Marquelier (Augusto).
Bonte (Adrien).
Barrois (Théodore).
Longhaye (Aug.) ✻.
Deroco (Prosper) ✻
Agache (Edouard).
Dersin (Henri).
Scrive-Bigo ✻.
Bertrand-Mallent.
[illegible]
Béghin (Antoine).
Le Gavrian (Paul).
Bonduel e Lesaffre
[illegible]
Labbe (Henri
Blondeau *secrétaire*

Douai.

Giroud, *président*
Hanotte (V.), *vice-pré.*
Millecorbit. *secrétré.*
Done, à Raches.
Billet, à Cantin
Retruille, à Doua.
Fievet, à Marny
Lefebvre, à Doua.
Paix (C.), à Douai.
Patoux, à Aniche.
Picot, à Sourain
Wibault, à Doua.

Dunkerque.

Lefyt ✻, *président*
Leystram *vice-président*
[illegible]
[illegible]
Marchand.
Bourdon
Dunn-Bayaert.
Brachet.
Collet (P.)
Leconte Dupont.
Lavergne.
Vancauwenberghe.

Roubaix

N[illegible]lforr[illegible] (A.) ✻, *prés*
Screp[illegible]l-Rourrel, *vice-président*
Wattine (G.), *secrét.*
Mathon (H.), *tresor.*
Rourrel (F.)
Delattre (J.
Vinchon (A.).
[illegible]
Toulemonde Nollet.
M[illegible] Barr[illegible] ✻
Voreux (L.).
Lefebvre (L.) ✻.

Tourcoing.

Desurmont Nesurmont ✻ *président.*
Jonglez (Charl.), *vice-président.*
[illegible] *secrétaire*
[illegible] *trésorier-archiviste.*
[illegible]
Lemaitre (P.).
Leurent-Lefort.
Motte-Duvilher
Jourdain Défontaine ✻
Debuchy (F.)
Lertuois-Desplanque
Herbaux Tibeauts.

Valenciennes.

Bracq ✻, *président.*
Renard ✻, *vice-président*
Bouton, *secrétaire*
Quillacq ✻.
Dureux.
Boca-Gelé.
Hamoir (Gustave) ✻.
Vilet.
N[illegible]

PAS-DE-CALAIS

Arras.

Colin (M.) (O✻), *prés.*
Legrelle-Fagnez
Jérin
Bellet-Lefebvre.
Hanon-Sendehal.
Delétoille C[illegible]
Leroux
Trannin-Harbaville.
Valet, *secrétaire.*

Boulogne.

Lebeau ✻.
Gosselin, *président*
Ternaux.
Carnier (Ls.), *trés*
Deshomel
Lonquety fils ✻.
Huret-Lagache.
Vidor, *secrétaire.*
Langlet.

MM.

Calais.

Bellart, *président.*
Renard
Fournier-Hedde, *trés.*
Dewailly-Louchez, *secrétaire.*
Mulard.
Crespin.
Dagbert.
N....
N....

Saint-Omer.

Hermant-Bouquillon.
Eudes.
Dumeril père, *vice-prés.*
Porion, *vice-présid.*
Dorez.
Fiolet ✲.
Fanien.
Brillaud, *secrétaire.*
Deneuville, *trésorier.*

PUY DE DOME

Clermont.

Bideau.
Chameton.
Teroux
Brancher.
Lespinas.
Péret.
Dayne.
Peyssonnaux
Vaury.
Chambe.
Banc.
N....

Thiers.

Marilhat-Robert ✲, *président*
Parrangeon fils, *secrétaire-trésorier*
Sabatier Chançon ✲
Malmenayde-Fénérol.
Girodias Chabrol
Jacquetons fils
Goutenet Dufour.
Chassagne (Aug.)
Dumas Perry.

PYRÉNÉES (BASSES-).

Bayonne.

Détroyat ✲, *présid.*
Furtado ✲, *vice-président.*
Léon ✲, *secrét.-trés.*
Roby.
Latrille.
Lafont (Joseph).
Lagrolet (Jean-Bapt.)
Apesteguy.
Tournier, ing., à Pau.
Rouy, *secrétaire.*

RHONE.

Lyon

Vindry
De la Rochette ✲.

MM.
Fougasse.
Sevène.
Levinet ✲, *secrét.*
Gourd.
Pariset ✲, *vice-présid.*
M'Roé.
Vidal ✲.
Lilienthal.
Gallime ✲, *président*
Desgeorges (A.)
Perret (J.-B.) (O✲).
Duc (M.).
Mulaton.
Roche (Alx).
Cote.
Clerjon.

Tarare.

Mottin (Camille).
Thivel (Emile), *prés.*
Rubes
Girin (Melchior).
Bedin (Abel).
Dubec, *secrétaire*
Delarpe (Alphonse)
Planus (François).
Ruffier père.

SAONE (HAUTE-).

Gray.

Trayvou, *président.*
Bourgoin, *vice-président.*
Jobart, *secrét.-trésor.*
Jobard.
Revon.
Courcelle (Jules).
Pichat (Michel).
Bezanson (Paul).
Dufournier (Adelat).

SAONE ET-LOIRE.

Chalon-sur Saône.

Arrand-Sazet.
Poulet
Chevrier.
Chalandon, *vice-président*
Gros (Charles), *secrét.*
Laclaze
Cadias ✲, *président*
Rossignaux.
Bé (Marius), *trésorier.*

Mâcon.

Jacquier.
Perraudin, *vice-prés.*
Dumont.
Chamussy.
Ferret, *président.*
Prost.
Collin-Dejoux, *secrétaire-trésorier.*
Boullay.
Bonnin.

SARTHE.

Le Mans.

Grélé ainé, *président.*

MM.
De Jancigny, *vice-président.*
Dave (Paul), *secrét.*
Carel ainé, *secrét.*
Tonnellier.
Verdier.
Tessier.
Michel-Vielle.
Vérité-Bidault.
Terrier.
Vétillart.
Lebert.

SAVOIE

Chambéry

Forest (Guillaume).
Martin (Louis) ✲,
Boujean (Joseph).
Exertier (Louis).
Tiollier (Sébastien).
Domenget (Claudius).
Duclos (Eug.), *prés*
Bel (François)
Perreau (Fr.), *secrét.*
Longue (François).
Perrin (André).
Charlier (Alexandre).

SEINE.

Paris.

Goudin (O✲), *présid.*
Barbière (Emile).
Barbedienne.
Béranger.
Carlhian ✲, *secrét.*
Desmarais (Henri).
Fontenay.
Laurence (O✲)
Cuvillier, *vice-présid*
Houtin Ainé (Adolphe) ✲
La Chambre Cie ✲
Lebaudy (Gustave).
Levois.
Marchandy.
Meyer (E.)
Noel Cie), *trésorier.*
Ravrat
Roy (G.)
Salmon ainé.
Sauvage.
Teissonnière ✲.

SEINE-INFÉRIEURE.

Rouen.

Pouyer-Quertier fils (GO✲), *président.*
Levavasseur ✲, *vice-président.*
Le Picard (E.), *secrét.*
Germonière (H.).
Thillaye du Boullay.
Malotra
Duchemin (Emile).
Dubosq-Lettré (Jules).
Waddington ✲.
Lamer.

MM.
Rondeaux (Henri).
Boulland.
Auguste.
Dubosc (Olivier).
Lefebvre (Félix).
Vallery
Petit (Henri).
Daliphard ✲.

Elbeuf.

Aubé (Ph.) ✲, *présid.*
Lecerf (Isid.) ✲, *vice-président*
Le Bourgeois (Alph.) *secrétaire*
Prieur (Louis), *trés.*
Cavrel.
Demar.
Pelletier ainé.
Cabourg.
Flavigny.
Mary (Adolphe).
Blin.
Wallet

Dieppe.

Saint-Hilaire-Dufour, *président.*
Cruzel (J.), *vice-prés*
Pourpoint, *secr.-trés.*
Legros ✲.
Leclerc-Lefebvre.
Poujade
Martin.
Gelée (Auguste).
Verdure.

Fécamp.

Houlbrèque, *présid.*
Beslet, *vice-président*
Chéron, *trésorier.*
Levieux
Cornette
Handsyde
Lepore.
Marchand (Eug.)
Davron

Le Havre.

Lecoq (Eug.) (O✲), *président*
Masquerier ✲, *vice-président.*
Delaroche (H.), *trés.*
Mesurier
Aubry.
Toussaint.
Quesnel.
Devot.
Mallet.
Latham.
Heuzey.
Siegfried (Jules) ✲.
Lockhart.
Yebleron.
Dubosc.
Libert.
De Coninck
Courant.

MM.

SOMME.

Amiens.

Lom.ard (Léon Roger
Lefebvre (Ad).
Dewailly (Louis).
Mercier (L... ✻
Duflos (Ar., ✻, *secrét.*
Labbé (Ch.), *vice-prés.*
Pon...
Mollet (Vulfran) ✻, *président.*
Floury (N Ed.), *trés.*
Cosserat (Eug.).
De Vienne.

Abbeville.

Monchaux.
Lema... (Le...
Ricquier.
Lesueu
Lemaitre
Voysin.
Dufattre.
Briez.
Lebel.

TARN.

Albi

Maraval, *président.*

MM.

Gillet, *secrét.-trésor.*
Austry.
Bourjade.
Pigasse
Vissac.
P... s (C... arles,
Pr... t.
N....

Castres

Costa, *président.*
Senahaver, *secr.-trés.*
Robert.
Fau (Eugène).
Lalubie.
Laval (Jules).
Cormouls-Houlis.
Per... (Augustin,
Durand.
Arm...ngaud *secrét.-archiviste.*

VAR.

Toulon.

Pons-Peruc ✻, *président.*
Fa... (Victor), *vice-président.*

MM.

Maurin aîné, *trésorier.*
Bertuzzi.
Pascal.
L... t...l
Gubert (Léon).
Gerard (Charles
Arn... x
Poney ✻, *secrétaire.*

VAUCLUSE

Avignon.

Valabrègue (Jonathan), *président.*
Escoffier (Victor), *vice-président.*
Valabrègue (Joseph).
Cousin (Eugène).
Mo...ster aîné.
Fortunet (Paul)
V...rat (Gabriel)
J... ar (Alfred
Franquebalme (Aug.)
Jonnet (Germain).

VIENNE (HAUTE-).

Limoges.

Pétiniaud Dubos ✻, *président.*

MM

Alb... l ...ice-*président*
Astaix, *secrétaire.*
Ardant (Firmin).
Ar...ant (L.) ✻
Durand.
Per... et *trésorier*
Dubor...ère
Lafaye.
Rigaud
Saph.
Pénicaud.

VOSGES

Épinal.

Kiener ✻, *prés. don*
Genet ✻, *vice-prés. a*
Krantz, *trésorier.*
Aubry
Boucher
Evrard.
Morel.
Perrin.
De Pruines ✻.
N....
N....
N.

SECTION VIII.

CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES.

Les fonctions des membres des chambres consultatives des arts et manufactures durent six années; le renouvellement a lieu par tiers, tous les deux ans. Pour les deux premiers renouvellements partiels qui suivent une élection générale, l'ordre de sortie est réglé par le sort. — Les vacances accidentelles sont remplies à la plus prochaine élection, mais seulement pour le temps qui reste à courir sur l'exercice du membre remplacé. Les membres sortants sont rééligibles (décret du 24 octobre 1863).

		Présidents MM.	Secrétaires. MM.
ALLIER	Montluçon	Mony (O ✻)	Baure.
	Moulins	Watelet (Félix)	Clairefond
ARDÈCHE	Privas	N....	N....
ARDENNES	Charleville	Gailly (Gustave)	Regnault (Eugène).
	Rocroi	Estivant ✻	Parent.
	Vouziers	Gaignot (F. H. D.)	Vaudier Massiaux.
ARIÉGE	Foix	N...	N...
AUDE	Chalabre	Chaumont	N....
	Limoux	Commez	Labatut.
AVEYRON	Milhau	Redon	Roustan.
	Rodez	Jaudon aîné	Dubreuil.
	Sainte-Affrique	Limousin-Lamothe	Saubrat.
	Saint-Geniès	Boissonnade	Solanet.
BOUCHES-DU-RHONE	Aix	AuLert ✻	Bernard.
CALVADOS	Bayeux	Douesnel (O ✻)	Bertot.
	Condé-sur-Noireau	Nero[illegible]	Le[illegible]x
	Falaise	Gosse-Desruisseaux	Bardy-Fossard.
	Lisieux	Lambert, Gillotin, *vice-président*	Lemaigneu
	Vire	Jane-Lesmares	Vimont aîné.
CHARENTE	Angoulême	Sazerac de Forge	Débouchaud.
CÔTES-DU-NORD	Lannion	Veillet	Duval.
CREUSE	Aubusson	Salandrouze de Lamornaix (Octave)	Bouyet.
DOUBS	Montbéliard	Morel (père)	Duvernoy.
DROME	Valence	Lambert	Ollagnier.
EURE	Bernay	Defougy	Fouérrard.
	Evreux	Chauvel	Dehlle.
	Louviers	Poitevin ✻	Poussin.
	Pont-Audemer	Verger	Laisney.
GARD	Saint-Hippolyte	Planchon	Boissier.
	Sommières	Roux	Griolet.
	Le Vigan	Beaumier	Maystre.
HÉRAULT	Bédarieux	N.	Flamman.
	Clermont	Bouquet (Benjamin)	Villaret (Emile).
	Ganges	Huc	Castamer.
	Lodève	Teisserenc (Hector)	Nouguier (Hector).
	Saint-Pons	Miquel (A.)	Hortala.
INDRE	Châteauroux	N...	N....
	Issoudun	N.	N....
ISÈRE	Voiron	Roget	N ...
	Bourgoin	N.	Pierr.
JURA	Morez	Bonnefoy (Lucien)	Tournier (Léon).
	Saint-Claude	Jeantet	Regad.
LOIRE	Rive-de-Gier	Hutter	Chirat.
	Saint-Chamond	Marin ✻	Reymoudon.
LOIRE (HAUTE-)	Le Puy	Durand (Victor)	Loculée.
LOT-ET-GARONNE	Agen	Charon (Achille)	Massias.
LOZÈRE	Mende	Jaffard	J. Laviniole.

		Présidents. MM.	Secrétaires. MM.
MAINE-ET-LOIRE ..	Cholet	N.....	Renoul.
	Saumur. ..	Lambert Lesage . .	Duveau Girard
MARNE	Châlons.....	N.....	N....
MARNE (HAUTE-)....	Joinville.....	Daneloe-Bernardin....	Capitain
MAYENNE	Mayenne.....	Durand-Jaillard.	Gutte-Denis.
NIÈVRE.....	Nevers.....	Schœrff ✲	Malleva..
NORD.....	Armentières .. .	Béghin (A.).....	Vagnair.
		Dufour, *vice-président.*	
	Avesnes	Mallet ✲	Tordeux (Émile).
	Cambrai..... .	Wallerand ✲.....	Cornaille-Leroy
OISE	Beauvais ...	N.....	Dupont (Alphonse).
ORNE.....	Argentan	Papillon.....	Debroise.
	Flers	Gallet (Eugène).....	Laumonier.
	Laigle.....	Egot-Samson.....	Hurel.
	Laferté-Macé	N.....	Rallu (Clovis).
	Tinchebray.....	Mauduit-Miquelard....	Chanenel.
	Vimoutiers.....	Laniel ✲.....	Vivier.
PAS-DE-CALAIS	St-Pierre-lès-Calais	Caillette	Dagbert.
PUY-DE-DOME.....	Ambert	Dupuy-Imberdis ✲ ...	Ledieu.
PYRENÉES (BASSES)	Oloron.....	Ducos.	Meadisco.
	Pau	Tournier.....	Roussille.
SEINE-ET-MARNE....	Montereau	Milliet (Jean-B.) fils ...	Dufay.
SEINE-INFÉRIEURE .	Bolbec	Desgenétais ✲	Forthomme.
	Yvetot	Lecoustey (Al.)	Lemoine (Pierre).
SÈVRES (DEUX-).....	Niort.....	Noirot.....	Pellevoisin.
	Saint-Maixent.....	N.....	Brauwers.
TARN-ET-GARONNE..	Montauban	Portal	Marty.
VAR	Brignoles	Vian	Bonfils (Léonce).
	Draguignan.	Gubert (Léonce).....	Guérin (Aug.).
VAUCLUSE	Orange	Meynard ✲.....	Deloye.
VIENNE	Poitiers.	De Beauchamp (C✲)..	Véron.
VOSGES..	Remiremont.....	Forel Stéphane	Kinsbourg.
		Bertrand, *vice-président*	
	Saint-Dié	N	N. ..
YONNE.....	Sens	Pléau ✲..... ...	Leseur.

SECTION IX.

AGENTS DE CHANGE ET COURTIERS

DANS LES DEPARTEMENTS.

Les agents de change, courtiers d'assurances et courtiers interprètes et conducteurs de navires, là où il en est établi, sont nommés par le Président de la République, sur la présentation du ministre de l'agriculture et du commerce, sauf les agents de change de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux Lille, Toulouse et Nantes, qui sont nommés sur la proposition du ministre des finances. Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commerçables, matières d'or et d'argent, assurances, frets ou marins. Il est défendu, sous peine d'une amende, qui est au plus du sixième du cautionnement des agents de change ou courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Président de la République, d'exercer les fonctions d'agents de change ou de courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. Les agents de change et courtiers en titre d'office sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'agent de change ou courtier, à ses héritiers ou ayants cause. En vertu de la loi du 28 avril 1816, des ordonnances des 29 mai et 3 juillet suivants, les agents de change et courtiers leurs successeurs et ayants droit, sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués.

Aux termes de la loi du 18 juillet 1866, toute personne est libre d'exercer la profession de courtier de marchandises

ABBEVILLE

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Lefebvre (angl. | Pranger

AGEN

Agents de change MM

N.... | Labesque

AIGUES-MORTES

Courtier, interprète et conducteur de navires.

M. Théaulon.

AMIENS.

Agent de change.

N....

ANGERS.

Agent de change.

M. Monciny *dit* Monsigny.

ARRAS

Agent de change.

M. Thomas.

AUCH.

Agents de change. MM.

Bauduer. | Pellefigue

AURILLAC.

Agents de change. MM.

Garnier. | Laquerie.

BAYONNE

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Berho (espagnol)
Delouart (espagnol).
Duverdier père (all., holl.)
Duverdier fils (anglais, allemand, hollandais).
Etchegaray (espagnol).
Lagravère (J.-A.)(anglais, espagnol et portugais).

BÉZIERS.

Agent de change.

M. Tarniquet.

BORDEAUX.

Agents de change. MM.

Rodrigues.	Léon
Maître, *syndic*	Sollberg.
Seignouret.	Dreux
Dubois.	Dufourq.
Lopez-Diaz.	Rivarès.
Bénédit.	Fourcade.
Roger.	Brousse.
Courtès.	Saint-Marc.
Curcier.	Béchade de
Nonnez-Lopes	Pommiers.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires MM

Binaud (allemand, hollandais, suédois, norwégien)
Colombier (angl., esp., ital.).
Delmestre (angl. et espagnol).
Denan
Duchon-Doris.
Ferrière (A.) (allem. et holl.).
Jude (anglais et italien).
Laffitte
Legendre (espagnol).
Martin
Menard.
Polh (allem., danois, suédois).
Sabourin.
Testard.
Thomas

Courtiers d'assurances. MM.

Adam.	Falquet.
Cornu(J.-J.)	Grossard
Couve.	Roux (F. L.).
Dupré	

BOULOGNE.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Dewismes (angl. et allem.)
Sellier (anglais)
Ternaux (anglais, allemand, danois, norwégien).

BREST

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Corre
Jouve (angl., allem., norw., dan., suéd.).
Lequerre
N....

CAEN

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Bazin (anglais, allemand)
Delaforge (anglais)
Pelletier (anglais).

CALAIS

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Derheims (espag., portugais, anglais, hollandais, italien, danois et suédois)
Dumiagou (anglais, danois, norwégien, suédois).
Hobacq (anglais)
Salembier (anglais).

CARCASSONNE.

Agents de change. MM.

Baille. | Candil.

CETTE

Agents de change, courtiers d'assur. MM.

Alsonque
Dite

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Dormiot
Frisch

CHATELLERAULT.

Agent de change.

M. Lavaud.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Buhot (a
suédois, danois, allem.)
Lemonnier (anglais, norwégien, suédois, danois, all.)
Morvant

CLERMONT-FERRAND.

Agents de change. MM.

Groisne.
Jay — Roux

CROISIC (LE)

Courtier, interprète et conducteur de navires.

M. Chedaneau.

DIEPPE

Agent de change

M. Delarue

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Allard (anglais, norwégien, suédois et danois)
Brunville (anglais, suédois et norwégien)
Delarue
Decestre (anglais)

DOLARNEZ

Agent de change, courtier, interp. et conducteur de navires

M. Le Guilou-Penanros (norwégien)

DUNKERQUE

Agents de change, courtiers assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Allbert (allemand, holl., dan., norwég., suédois)
Bæcker (de) (angl., holland.
Birck (
wégien, suédois).
Dumont
Lemaire (ital., holl., esp.).
Leroy (anglais, allemand, italien, suédois, dan.).
(angl., holland., ital.
(esp.
s, ital., esp.)
Vanleenwenberge

DÉCAMP

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Dottelonde
Franque (anglais, danois, dois, norwégien,
(anglais, danois, suédois, norwégien,
O Donovan

DIVILLE

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Lemanchéq — Guilebot.

DUNKERQUE

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Merlen (angl.

ABBEVILLE

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Lefebure (Belgium).

HAVRE (LE).

Agents de change. MM.

Farcis. — Vimont.
Mallet.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

(allemand, danois, suédois, norwég.
Franque & (anglais).
Godefroy (allem., holl., suéd., norw., dan., belge, russe).
Godefroy (fils) (suédois, norwégien, dan.
Merville (G. J.).
Merville (G. P.) (esp. et port.
Sauvage (anglais)
Taconet (anglais).
Voltette (allem.)

Courtiers d'assurances. MM

Cayeux. — Lebourgeois.
Harou. — Sorel

HONFLEUR.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

(anglais)
Cannel (angl., dan., norw.)
Satie (J. A.) (italien).

LANDERNEAU.

(anglais, allem., norw.)
M. Pivert (angl., allem., norw.)

LA NOUVELLE

Courtiers assermentés, interprètes et conducteurs de navires. MM

Marin

LA ROCHELLE

Agents de change, courtiers assermentés. MM

(anglais, allemand, Courtiers

Cannes

Ostrand
Pinjon
Vidal

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

(anglais
(anglais, allemand, italien, espagnol).
Mayer Frères
(anglais
(anglais, allemand).

LE CHATEAU (île d'Oléron).

Courtiers interprètes et conducteurs de navires.

M. (anglais, allemand, italien, espagnol).

LIMOGES

Agents de change. MM.

Lingre, *syndic*. — Bourdonnay
Vidalenc — du Cleslo
Pajot — Lo

LORIENT

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Civel (norwégien, danois, suédois, anglais, allem.).
Lebergne (anglais.

LUÇON

Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

(anglais)
Dauvau (Il P. (anglais

MACON

Agent de change. MM.

Legat. — Albert.
Page, *syndic*. — Forest.
Demonstier. — Recamier
Thomas. — Tissot
Rozier — Segaud.
Serullaz. — Genevet.
Stemer. — Lorain
Monier. — Reure
Waldmann. — Bourrit.
Marieton. — Chantal.
(anglais — Pe
Desgaultières — Fontaine.
Picot. — Bizot.
Jauvat. — Jacquemet.
Thouverey.

MAGON

Agent de change

M.

MARANS

Courtiers interprètes et conducteurs de navires. MM

Bineau (angl.). | Savineau.

MARENNES.

Courtier interpr. et cond. de nav.

M. Petit.

MARSEILLE.

Agents de change. MM.

Mathieu ✻	Carnavaut.
Vasse	Laty.
Honnorat.	De Sarian.
Beaucaire *dit* Rigaud, *syndic.*	Jogand.
	Lamoureux.
	Gautier.
Arnaud.	Giraud (C.M.).
Méry.	Bonifay.
Théryc.	Arréat.
Julien.	Jullian.
Frassinet.	Carcassonne.

Courtiers d'assurances. MM.

Blachette.	Rebufat.
Cauvet.	Séjourné.
Chancel.	Trabaud.
Estrangin.	N....
Moullard.	N...

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Brunet
Fraissinet
Garcin.
Giraud (J. F. B.).
Massot.
Padoa (italien).
Parran (italien).
Rambaud (H. A.) (ital., grec.)
Tornezy.

Courtiers interprètes et conducteurs de navires. MM.

Arnaud (angl., ital., portug.)
Balliste (italien).
Barry (C. T. J.)
Bonnaffons (S. E. V.) (italien, grec).
Braquety
Brizy (italien).
Brasson.
Buud (anglais et italien).
Calvo (italien, espagnol).
Dutfoy.
Escarras (italien).
Faucon (italien).
Frérejouan-Dussein.
Frisch (J. T. E.) (italien, allemand, anglais, hollandais, danois, norw., suédois)
Frisch (E. G.) (anglais, allemand, hollandais, suédois, norw. danois, italien).
Gimon
Giraud.
Giacopello (italien).
Guien (G. J. A.).
Guien (A. E.)
Icard
Imbert.
Lachaume (italien).
Lemaître (italien, anglais, espagnol et portugais).
Lieutier (italien, grec).
Lazier (grec)
Luquet.
Michelon.
Mouren (André).
Mouren (Joseph).
Plantier (angl., suédois, allemand, italien).
Rey (italien).
Reynard (italien, anglais).
Salles.
Schück (suéd., norw., danois, [illegible]).
Séjourné

MILLAU.

Agent de change.

M. Crouzet de Termenoux.

MIRANDE

Agent de change.

M. D[illegible]

MORLAIX

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM.

[illegible], gr[illegible], [illegible], [illegible], [

LES SABLES (VENDÉE).

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Guinement (R. S.).
Peaud.

SAINT-BRIEUC.

Courtiers, conducteurs de navires et interprètes. MM.

Dalmer (ang.). | Nédelec

SAINT-ÉTIENNE

Agent de change.

M. Brossard.

SAINT-GENIÈS

Agent de change.

M. Seguret.

SAINT-GILLES SUR-VIC

Courtier, interprète et cond. de nav.

M. Guinement.

SAINT-MALO.

Courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. MM

Boué (anglais).
Le Terrier (anglais).
Thomazeau (anglais).

SAINT-MARTIN (île de Ré).

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

De Gouyon-Pontouraude.
N....

SAINT-NAZAIRE.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Aubré (ang[illegible], norw., suéd., dan., allem., esp. et ital.
Herpin (anglais, danois, norwégien, suédois).
[illegible] (anglais, norw[illegible] allem., suéd., dan.).
Salles (anglais, danois, norwégien, suédois).

SAINT-SERVAN.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

[illegible]
[illegible]

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

[illegible] (ang., esp.
Lévêque (anglais).

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM

Boullenger (anglais, holl.).
Dufer (anglais, danois, norwégien, suédois).
Demay.

SAUMUR

Agent de change.

M. Reveau

TONNAY-CHARENTE.

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Massoau (anglais).
Racine (anglais).
Thomas (anglais).

TOULON.

Agent de change, courtier, interprète et conducteur de navires. MM.

Martin
[illegible] (angl., allem., ital.).

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Martel
Trancmand (illegible)
N....

TOULOUSE

Agents de change. MM

Borel, *synd.* | Goyer
Fouque. | Falguière
Espinasse. | Larrieu.
Bernard. | Duffaut.

TOURS.

Agent de change.

M. Roullcau

TRÉPORT

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Caüet (anglais et italien).
Caüet (A. F.) (angl. et norw.).

TROUVILLE

Courtiers, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Fautrel (anglais, norwégien).
Hébert (allemand).

TROYES.

Agents de change. MM

Henrion. | N....

VERSAILLES.

Agents de change. MM.

Lizerey.
Lefebvre.

QUATRIEME PARTIE.

Administration du département de la Seine et de la ville de Paris.

CHAPITRE PREMIER.

Préfecture et Sous Préfectures du département. — Conseil de Préfecture. — Conseil municipal et Conseil général. — Mairies de Paris. — Préfecture de Police.

SECTION PREMIÈRE.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Ile-de-France. Sa latitude nord est de 48° 50'. C'est le l'Observatoire de Paris qui en compte les premiers degrés. Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est de 47[illegible] mètres 1[illegible]7,500 hectares, sa population, d'après le recensement de 1872, est de 2,220,060 individus, population réelle 2,16[illegible],732 garnison 52,328), pour la ville de Paris (population [illegible],792 habitants, population réelle 1,818,71[illegible] garnison 38,089), pour la ville de Paris. Il paye 43,921,924 fr. en principal d'impôt foncier. Il a une préfecture de département et une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt arrondissements municipaux de Paris, vingt-huit justices de paix (1), huit cantons ruraux et soixante-onze communes. Il est le siége archiépiscopal du diocèse de Paris, de la Cour d'appel et le chef-lieu de l'Académie de Paris, du 1er arrondissement forestier, le quartier général de la 1re division militaire et le chef-lieu de la 1re légion de gendarmerie.

1° FONCTIONNAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET DE LA VILLE DE PARIS.

ADMINISTRATION CENTRALE.

M. FERDINAND DUVAL ✻, membre de l'Institut, PRÉFET.

M. TAMBOUR, *secrétaire général.*

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Ce conseil, réorganisé par décret du 12 novembre 1871, est divisé en deux sections entre lesquelles sont réparties les affaires contentieuses et administratives. Il siége au contentieux les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et pour les affaires administratives les lundi et samedi.

Le secrétaire général de la préfecture et trois commissaires du Gouvernement, nommés par arrêté du Chef du pouvoir exécutif en date du 14 juillet 1871, remplissent auprès du conseil les fonctions du ministère public.

Composition du conseil. MM.

LOYSEL (O✻), *président*, rue Pergolèse, 48.
Larreguy de Civrieux ✻, *conseiller de préfecture*, avenue Percier, 1
Rauter, *idem*, rue de la Harpe, 38.
Belin, *idem*, rue Bourtibourg, 4.
Aubin, *idem*, rue de Londres, 33.
Meurizet, *idem*, rue Berlin-Poirée, 16.
Mouton-Duvernet ✻, *idem*, rue de Clichy, 67.

(1) Les vingt arrondissements municipaux de Paris forment chacun une justice de paix.

1re SECTION

MM. Larreguy de Civrieux ✻, Rauter, Belin.

2e SECTION

MM. Aubin, Meurizet, Mouton-Duvernet ✻

MM. Larreguy de Civrieux et Aubin ont été désignés par arrêté préfectoral, en date du 31 octobre 1872, pour présider leur section en l'absence du président du conseil.

Commissaires du Gouvernement. MM.

Lestiboudois, rue d'Amsterdam, 41.
Thirria, rue du Pont-Neuf, 4
Lavallée, boulevard de la Reine, 54 *bis* (Versailles).

Conseiller honoraire.

M. Varcollier (O✻), rue Mont-Thabor, 8.

Secrétaire-Greffier.

M. Claret, *chef de bureau à la préfecture*, rue du Cherche-Midi, 40.

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS.

Aux termes de la loi du 14 avril 1871, le conseil municipal de Paris se compose de 80 membres élus, savoir : quatre membres par arrondissement et un par quartier.

Arrond.	*Membres du Conseil municipal.* MM.
1er	Prestat ✻ (Saint-Germain-l'Auxerrois), notaire, rue Leroux, 2 Lamouroux, docteur en médecine, rue de Rivoli, 156 Bourdet-Aubertot (Palais-Royal), négociant, rue des Moineaux, 32 Bernard (Martial) ✻ (place Vendôme), négociant, ancien juge au tribunal de commerce, rue de la Paix, 1
2e	Joubert (Gaillon), administrateur directeur de la Banque de Paris, rue d'Antin, 3. Lousteau (Vivienne), négociant, rue Vivienne, 10 Tirard (✻) (Le Mail), propriétaire, rue du Sentier, 11 Lesca Ernest (Bonne-Nouvelle), teinturier, rue d'Aboukir, 15
3e	Murat (Charles) (Arts-et-Métiers), bijoutier, rue du Grand-Chantier, 4. Gray (Enfants-Rouges), rue du Temple, 191 Ferré (Théodore) (les Archives), fabricant d'appréts d'or et d'argent, rue du Perche, 11. Lefeux (Sainte-Avoie), confectionneur, rue Saint-Martin, 203.
4e	Desouches aîné (Saint-Merri), marchand de bois, rue de Birague, 18. Loiseau (Charles) ✻ (Saint-Gervais), docteur en médecine, rue Vieille-du-Temple, 26. Cl[illegible] ✻ (Arsenal), ingénieur, rue de Birague, 16. V[illegible] (Notre-Dame), avocat, quai de Bourbon, 21.
5e	Lesoeur (Saint-Victor), notaire, quai de la Tournelle, 37 Collin (Jardin [illegible] ous chef aux Gobelins, rue Censier, 5 Léveillé (Val-de-Grâce), professeur à l'École de droit, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Gay-Lussac, 34 Duhief ✻ (Sorbonne), directeur de l'institution Sainte-Barbe, rue Cujas, 2
6e	Merisson (Monnaie), avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Madame, 34 Bo[illegible] ✻ (Odéon), négociant, ancien juge au tribunal de commerce, r. Bonaparte, 14. Baudant (Notre-Dame des Champs), professeur à l'École de droit, rue de Rennes 64. Depaul (O✻) (Saint-Germain-des-Prés), prof. à la Faculté de médecine, rue Jacob, 46
7e	Tronchant ✻ (Saint-Thomas-d'Aquin), conseiller d'État, rue Belechasse 51. Frémyn ✻ (les Invalides), notaire, rue Belechasse 11 Delzant (École-Militaire), propriétaire, avenue de [illegible], 2. Frébault (Gros-Caillou), docteur en médecine, rue Saint-Dominique, 231.

Arrond.

8e
- Pollet (Champs-Élysées), avenue des Champs-Élysées, 29.
- Binder (Louis) ✲ (faubourg du Roule), ancien juge au tribunal de commerce, avenue des Champs-Élysées, 102.
- Watel (Louis) (la Madeleine), entrepreneur de travaux publics, rue Chauveau-Lagarde, 14.
- Riant (l'Europe), propriétaire, rue de Berlin, 36.

9e
- Protot (Saint-Georges), chef d'institution, rue de Clichy, 69.
- Meunier (chaussée d'Antin), négociant, place du Nouvel-Opéra, 8.
- Perrin (Émile) (O✲) (faubourg Montmartre), administrateur général du Théâtre-Français, rue de la Victoire, 54.
- Ohnet ✲ (Rochechouart), architecte, avenue Trudaine, 4.

10e
- Dehaynin (Félix) (Saint-Vincent-de-Paul), négociant en charbons, rue Hauteville, 58.
- Saglier (porte Saint-Denis), négociant, rue d'Enghien, 12
- Christofle (Paul) (porte Saint-Martin), fabricant d'orfévrerie, juge suppléant au tribunal de commerce, rue de Bondy [illegible]6
- Séraphin (Hôpital Saint-Louis), constructeur-mécanicien, rue du Faubourg-Saint-Martin, 164.

11e
- Cadet [illegible] négociant, boulevard Magenta 55.
- Floquet (Saint-Ambroise), rue du Cirque, [illegible]
- Lockroy (la Roquette), publiciste, rue Truffault, 19.
- Rane (Sainte-Marguerite), homme de lettres, rue de la Tour-d'Auvergne, 21.

12e
- Picault ✲, sculpteur, boulevard Picpus, 81.
- Denizot (Picpus), affineur d'or et d'argent, rue de Charenton, 173.
- Dumas (Bercy), négociant en vins, rue de la Brèche-aux-Loups, 4.
- Perrinelle (Quinze-Vingts), propriétaire, rue de Charenton, 149.

13e
- Trélat père (la Salpêtrière), médecin de la Salpêtrière, boulevard de l'Hôpital, 47.
- Paymal (la Gare), marchand de bois, quai de la Gare, 92 (Ivry).
- Bouvery (Maison Blanche), notaire, avenue d'Italie, 21.
- Combes (Croulebarbe), ancien tuteur, rue Croulebarbe, 9

14e
- Gil [illegible] fabricant de produits [illegible] rue Meslay, 3
- Baudouin (Santé), fabricant de toiles cirées, rue de la Tombe-Issoire, 25.
- Leneveux (Petit-Montrouge), publiciste, avenue d'Orléans, 101.
- Jacques (Plaisance), négociant, rue du Château, 46.

15e
- Maubanc (Saint-Lambert), avocat, rue Blomet, 50.
- Jobbé-Duval ✲ (Necker), peintre d'histoire, rue de la Paix, 8 (Vaugirard).
- Chevalier (H.-Émile) (Grenelle), publiciste, rue de Lourmel, 19.
- Thomas (Léon) (Javel), fabricant de produits chimiques, quai de Javel, 83.

16e
- Leclerc (Alphonse) (Auteuil), négociant, rue d'Auteuil, 41.
- Thaué (la Muette), docteur en médecine, boulevard Beauséjour, 33.
- Dehaynin (Albert) (Porte-Dauphine), négociant en charbons, rue Lafayette, 231.
- Marmottan (les Bassins), docteur en médecine, rue Desbordes-Valmore, 31.

17e
- De Heredia (les Ternes), boulevard Pereire, 147.
- Rigaut (la Plaine-Monceau), propriétaire, boulevard de Neuilly, 93
- Puteaux (Lucien) (Batignolles), propriétaire, président de la Société de secours mutuels du 17e arrondissement, boulevard des Batignolles, 50.
- Gouin (O✲) (les Épinettes), constructeur, vice-président de la chambre de commerce, rue Cambacérès, 4.

18e
- Arrault (Henri) (les Grandes-Carrières), fabricant de produits chimiques, rue Lepic, 11.
- Clémenceau (Clignancourt), docteur en médecine, rue Caplon, 19.
- Vauthier (la Goutte d'Or), ingénieur des ponts et chaussées, rue Saint-Lazare, 11.
- Cantagrel (la Chapelle), ingénieur civil, rue Vivienne, 33.

19e
- Richard (la Villette), fabricant d'instruments de précision, boulevard de la Villette, 60.
- Dupuy (Léopold) (Pont de Flandre), ingénieur civil, rue de Flandres, 108.
- Allain-Targé (Amérique), publiciste, ancien préfet de la Gironde, rue Laffite, 10.
- Mallet (le Combat), boulevard de la Villette, 54.

20e
- Braleret (Belleville), propriétaire, rue des Maronites, 26
- Métivier (Saint-Fargeau), docteur en médecine, rue de la Mare, 15.
- Nadaud (Père-Lachaise), maçon, rue de la Voie-Verte, 11.
- Hérold, (Charonne) ancien conseiller d'État, rue de Rennes, 80.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Conformément aux dispositions des lois du 16 septembre 1871 et 21 mars 1874 le Conseil général de la Seine se compose : 1° des quatre-vingts membres du Conseil municipal de Paris; 2° des huit membres élus pour représenter les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, à raison d'un par canton, savoir :

Arrondissement de Saint-Denis.

Cant. de Courbevoie. M. Lesage, chef du bureau du chemin de fer de l'Ouest, avenue Flachat à Asnières.
— de Neuilly . . M. Codur, entrepreneur de travaux publics, maire de Levallois-Perret, 80 *bis*, rue de Cormeilles, à Levallois Perret.
— de Pantin ..... M. Houdart ✻, maire de Drancy, à Drancy, et 14, rue de Bruxelles, à Paris
— de Saint-Denis. M. Littré, membre de l'Assemblée nationale, rue d'Assas, 78 à Paris.

Arrondissement de Sceaux.

Cant. de Charenton . M. Béclard, docteur en médecine, impasse des Épinettes, à Saint-Maurice
— de Sceaux..... M. Bunebelle aîné ✻, maire de Clamart, à Clamart, et 23, rue de l'Université, à Paris
— de Villejuif. . . M. Pompée (O✻), maire d'Ivry, à Ivry, et quai d'Anjou, 11, à Paris.
— de Vincennes . M. Sueur, maire de Montreuil, à Montreuil, et place Saint-Georges, 28, à Paris.

Secrétaire-archiviste.

Ces fonctions sont remplies par M. Duchatel, chef de la division du secrétariat.

2° PERSONNEL DES BUREAUX.

(Les bureaux sont ouverts tous les jours de 11 à 3 heures, les dimanches et fêtes exceptés.)

Cabinet du Préfet.

M. Charles PERROT, *chef du cabinet*, au Luxembourg.

Réception et dépouillement des dépêches. — Audiences. Correspondance particulière. — Affaires réservées. — Signature du Préfet.

Secrétariat général.

M. Espéronnier, *chef de division chargé du service du personnel*, avenue Marigny, 29.

Personnel des fonctionnaires administratifs. — Personnel de l'administration centrale, des mairies, des administrations et services extérieurs dépendant de la préfecture, à l'exception des services actifs réservés à la direction des travaux. — Pensions de retraite. — Recueil des actes administratifs. — Service médical pour le personnel. — Légion d'honneur — Décorations étrangères.

1re DIVISION.—*Secrétariat*

M. DUCHATEL ✻, *chef de division*, boulevard du Montparnasse, 105.

1er *Bureau.*

M. Fontaine, *chef*, rue Vanneau, 39.

Enregistrement général des dépêches. Légalisations. — Tirages relatifs aux emprunts — Brevets d'invention.

M. Saint-Joanny, *archiviste*, boulevard du Montparnasse, 86.
M. Cousin, *bibliothécaire*, rue Sévigné, 12

Archives générales et bibliothèques. — Archives de l'état civil.

2e *Bureau.*

M. Buffet, *chef*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 234.
Secrétariat du Conseil municipal et du Conseil général.

3e *Bureau.*

(Ce service est confié à un agent ayant rang et titre de chef de division et travaillant avec le secrétaire général.)

M. Boyer ✻, *chef de division,* au Luxembourg.
Matériel de la ville de Paris et du département. — Départ.

2e DIVISION. — *Conseil de préfecture. — Contentieux. — Élections. — Statistique.*

M. JUDICIS, *chef de division*, rue Monsieur-le-Prince, 22.

1er *Bureau.*

M. Claret, *chef*, rue du Cherche-Midi, 40.
Greffe du conseil de préfecture.

2e *Bureau*

M. Ardiot, *chef*, place Wagram, 4.
Contentieux. — Comité consultatif — Agence judiciaire.

3e *Bureau.*

M. Tesson ✻, *chef*, rue du Roi-de-Sicile, 50.
Élections. — Statistique. — Recensement de la population.

Direction des Finances.

M. BERTRAND, *inspecteur des finances, directeur.*

Bureau central.

M. Delcamp, *chef.*

M. Levavasseur, *contrôleur central,* quai de l'Hôtel-de-Ville, 66.

Bureau des budgets et comptes.

M. Colleau, *chef*, rue des Missions, 20.

Formation des budgets et des comptes de la ville de Paris et du département. — Examen des budgets des administrations auxquelles sont allouées des subventions municipales. — Création de voies et moyens. — Caisse municipale. (*Voir page* 973)

Bureau de l'ordonnancement.

M. Brun, *chef*, boulevard Sébastopol, 7.
Ordonnancement des dépenses.

Bureau du contrôle et des écritures centrales.

M. ROUX, *chef de bureau.*
Contrôle administratif. — Écritures centrales de comptabilité.

SERVICE DES TITRES

M CHASTEAU, *charge du service*, ayant rang de chef de division, rue de l'Arcade, 29.

DIVISION DES CONTRIBUTIONS ET DU DOMAINE DE L'ÉTAT.

M. COROT, *chef de division,* rue des Feuillantines, 84.

1er *Bureau.*

M. Dauban, *chef*, quai Montebello, 13.
Recouvrement des contributions.

2e *Bureau.*

M. Bénard, *chef*, rue Franklin, 20.
Contentieux des contributions.

3e *Bureau. — Secrétariat de la Commission de répartition.*

M. Letailleur, *chef*, rue du Faubourg-Poissonnière, 153.

Domaine de l'État. — Dépenses des ministères

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Gréard (O ✻), inspecteur général de l'instruction publique, *directeur*.

1er *Bureau.*

M. de Montmeyan, *chef*, rue de Seine, 72.

Administration et matériel des établissements d'enseignement. — Bourses. — Comptabilité des mairies pour les écoles.

2e *Bureau.*

M. Larcher, *chef*, rue des Moines, 21.

Enseignement et personnel de l'instruction publique de Paris et du département.

Direction de l'Administration générale.

M. PELLETIER (O ✻), *directeur*, rue de Tournon, 8.

Secrétariat particulier.

M. Duval, *chef*, rue de Vaugirard, 90.

1re DIVISION. — *Domaine de la Ville et approvisionnement*

M. THELLOT ✻, *chef de division*, rue de la Tour, 74 (Paris-Passy).

1er *Bureau.*

M. Dusart, *chef*, rue de Boulogne, 5.

Administration du domaine de la Ville. — Acquisitions. — Gestion des immeubles et des établissements non affectés à un service public. — Sommier des propriétés de la Ville. — Aliénation des immeubles disponibles.

2e *Bureau.*

M. Morillon, *chef*, rue Saint-Gilles, 4.

Approvisionnement. — Halles et marchés. — Abattoirs. — Entrepôts. — Affaires relatives à l'octroi de Paris. — Perceptions municipales diverses. — Tarifs.

2e DIVISION. — *Administration communale de Paris*

M. BARBIER-SAINT-HILAIRE ✻, *chef de division*, rue de Verneuil, 31.

1er *Bureau.*

M. Pilon, *chef*, rue de Rennes, 115.

Service administratif des mairies. — Etat civil. — Naturalisations. — Postes municipaux. — Casernes municipales. — Affaires concernant l'assistance publique et le mont-de-piété soumises à l'approbation du Préfet.

2e *Bureau.*

M. Motheré, *chef*, impasse Montéra, 5.

Cimetières. — Pompes funèbres. — Cultes. — Vérification des naissances et des décès. — Bulletin de statistique municipale.

3e DIVISION. — *Administration du département et des communes de la Seine.*

M. DE LA MORINERIE, *chef de division*, à Châtenay (Seine)

1er *Bureau.*

M. Bertout, *chef*, rue Richelieu, 108.

Administration départementale. — Domaine du département. — Casernes départementales. — Agriculture et commerce. — Caisses d'épargne.

2e *Bureau.*

M. Guyot, *chef*, rue Gay-Lussac, 48

Administration des communes autres que Paris.

3e *Bureau.*

M. Busoni, *chef*, villa de la Réunion, 6 (Auteuil-Paris).
Affaires militaires. — Recrutement.

Direction des Travaux.

M. ALPHAND (C✻), inspecteur général des ponts et chaussées, *directeur*, boulevard Beauséjour, 1 (Paris-Passy).

1re DIVISION. — *Secrétariat particulier. — Personnel. — Beaux-Arts. Études techniques*

M. MICHAUX✻, *chef de division*, boulevard Sébastopol, 3.

1er *Bureau.*

M. Tisserand, *chef*, quai de Béthune, 12.
Beaux-arts. — Fêtes. — Musées municipaux. — Études techniques.

2e *Bureau.*

M. Brueyre, *chef*, rue de la Ville-l'Évêque, 15.
Secrétariat particulier. — Personnel des services actifs de la direction. — Affaires réservées.

2e DIVISION. — *Voirie de Paris.*

M. HUBERT ✻, *chef de division*, rue Saint-Honoré, 245.

1er *Bureau.*

M. Deville, *chef*, rue de Pontoise, 7.
Traités et acquisitions. — Approbation de plans. — Déclarations d'utilité publique. — Stationnement sur la voie publique. — Itinéraires et stationnement des voitures publiques.

2e *Bureau*

M. Gastelier, *chef*, rue des Fossés-Saint-Bernard, 22.
Alignements. — Nivellements. — Permissions de voirie. — Carrières sous Paris.

M. Yvart, *chef*, quai Napoléon, 23.
Logements insalubres.

3e *Bureau.*

M. Duchesne, *chef*, rue Charlot, 85.
Plan de Paris. — Études des projets. — Lotissement d'immeubles.

4e *Bureau*

M. des Cilleuls, *chef*, rue des Feuillantines, 86.
Travaux de la voie publique. — Promenades. — Éclairage.

3e DIVISION. — *Travaux d'architecture de la Ville et du département.*

M. MENSAT, *chef de division*, rue Saint-Benoît, 5.

1er *Bureau.*

M. Babut, *chef*, rue du Faubourg-Poissonnière, 151.
Travaux neufs et d'entretien de la Ville.

2e *Bureau.*

M. Spenner, *chef*, rue des Saints-Pères, 61.
Travaux neufs et d'entretien de l'État et du département.

M. Croiseau ✻, *contrôleur des deniers et mémoires*, chargé de la direction des 3e et 4e bureaux, rue de Douai, 43.

3e *Bureau.*

M. Laplanche, *conducteur des ponts et chaussées*, chargé de la direction du bureau, rue du Faubourg Saint-Martin, 78.
Comptabilité et statistique.

4e *Bureau*

M. Monluc, *chef*, rue Raynouard, 44 (Paris-Passy).

Règlement de comptes de l'État, du département et de la ville. — Révision des devis. — Contrôle des travaux

4e DIVISION. — *Travaux publics du département et des communes.*

M. JARRY, *chef de division*, rue Séguier, 1.

1er *Bureau.*

M. Gozet, *chef*, rue Bonaparte, 13.

Travaux publics. Carrières hors Paris.

2e *Bureau.*

M. Guinard, *chef*, rue Saint-Jacques, 161.

Routes départementales et chemins vicinaux

Direction des Eaux et des Égouts.

M. BELGRAND (C✻), inspecteur général des ponts et chaussées, *directeur*, boulevard Saint-Germain, 106.

Bureau administratif

M. Foulon ✻, *chef*, rue de Madame, 46.

Eaux — Dérivations. — Canaux. — Égouts. — Vidanges. — Dépotoirs. — Utilisation des eaux d'égouts. — Puits artésiens.

3e SERVICES ET COMMISSIONS SE RATTACHANT AUX BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

NOTA. — On a rappelé, au-dessous du titre des Services et Commissions, les bureaux de l'administration avec lesquels ils correspondent.)

Services annexes du Secrétariat général.

COMMISSION DES PENSIONS.

Cabinet du préfet

M. TAMBOUR, secrétaire général de la préfecture de la Seine, *président.*
M. Espéronnier, chef du personnel, *secrétaire.*

Cette commission a été instituée par arrêtés préfectoraux des 16 mai, 31 octobre 1831, 26 janvier 1836, 31 décembre 1861, 28 décembre 1870 et 10 juillet 1871, pour examiner, conformément aux règlements et ordonnances, les demandes de pension formées sur la Caisse centrale des retraites des employés de la préfecture de la Seine et des administrations municipales qui s'y rattachent.

Elle est composée, outre le président et le secrétaire, des directeurs et des chefs de division de la préfecture.

COMITÉ CONSULTATIF POUR LES AFFAIRES CONTENTIEUSES.

(Secrétariat général. — 1re section, 2e division, 2e bureau.)

Ce comité est institué pour donner des avis sur les affaires contentieuses dont il est saisi par le Préfet.

M. Rousse, avocat à la cour d'appel, *président.*

Membres, MM

Bétolaud, avocat à la cour d'appel.
Lacan ✻, *idem.*
Rigaud ✻, *idem.*
Hervez de Chegoin, *idem.*
Le Berquier, *idem.*
Templier, *idem.*
Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation
Benaud, avoué près la cour d'appel.
Picard ✻, avoué près le tribunal de 1re instance.
Ardiot, agent judiciaire de la préfecture

Les fonctions de secrétaire du comité sont remplies par M. Ardiot, *chef de bureau*, agent judiciaire de la préfecture

CAISSE MUNICIPALE.

(Direction des finances. — 1re division, 1er bureau.)

M. MARTIN ✻, *receveur municipal, trésorier de la ville de Paris,*

M. Duhamel, *caissier principal,* rue des Deux-Portes, 4.
M. Guérard, *chef de la dépense,* quai de la Mégisserie, 16.
M. Trémisot, *chef de la recette,* rue de la Ferme-des-Mathurins, 13.
M. Lmion, *caissier de la recette,* boulevard Montparnasse, 70.
M. Roux, *conservateur des oppositions,* rue Bonaparte, 80.

Exécution du budget de la ville de Paris, soit en recettes, soit en dépenses, pour les préfectures de la Seine et de police. — Personnel chargé de ces services à l'intérieur et à l'extérieur. — Recettes et payement des emprunts, échange des titres.

INSPECTION DES CAISSES MUNICIPALES. MM.

(Même bureau.)

Gautray, *inspecteur de 1re classe,* avenue Joséphine, 48.
Gallais, *idem,* rue Dombasle, 22.
Billaud, *idem,* rue Montaigne, 22.
Froger, *idem,* rue des Lilas, 10.
Courbet, *inspecteur de 2e classe,* rue Boissy-d'Anglas, 19.

COMMISSION DE VÉRIFICATION DES MÉMOIRES ET FOURNITURES. MM.

(Même bureau.)

Doumenc, *vérificateur,* avenue de la Grande-Armée, 83.
Bastien, *idem,* rue de l'Échiquier, 8.

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

(Direction des Finances. — 2e division, 1er bureau.)

Repartition des contributions directes dans la ville de Paris — Evaluation, avec l'assistance des contrôleurs des finances, du revenu des maisons nouvellement bâties et des additions faites aux maisons anciennes — Recensement des individus imposables à la contribution mobilière — Examen, sous la délégation du Préfet, conjointement avec les maires d'arrondissement, des matrices de patentes — Instruction, avec les contrôleurs, des réclamations de toute espèce auxquelles elles donnent lieu — Vérification dans les bureaux de perception des changements sur les rôles, des ordonnances de dégrèvement délivrées au profit des contribuables. — Délivrance des patentes et des extraits de matrices.

Commissaires répartiteurs. MM.

D'Leindre, *président de la commission,* rue de Villiers, 22.
Carlin, boulevard Beaumarchais, 54.
Goubert, rue Lécluse, 8.
Berthault (Léon), rue des Rosiers, 2 *bis.*
Stevens, boulevard Saint-Michel, 53.

Commissaires repartiteurs adjoints. MM

Méry, impasse Montéra,
Lanquetin, rue Chaptal, 19
Texier, rue de Clichy, 32.
De Leven, avenue de Ségur, 11.
Rouget, rue de l'Arcade, 57.
Masset, rue du Faubourg Saint-Jacques, 1.
Lesch ✻, rue Bausset, 14.
Daclin, rue Biot, 27 (Batignolles).
Guerin, rue Violet, 54, à Grenelle.
Breton, avenue de Saint Mandé, 60.
Callaud, rue Saint-Georges, 41.
Grandin, rue Mayet, 14.
Audet, rue Saint-Placide, 18.
Verdier, rue Saint-Placide, 42
Des Granges, rue La Condamine
De Bréville, boulevard Magenta
Piau avenue Bosquet
Pénard, boulevard Montparnasse, 57.
De la Tourette d'Ambert, av Malakoff, 73.
Polé de Saint-Pierre, rue Jacob, 41.
Arthuys, rue du Vieux-Colombier, 6.
Blondel, rue Saint-Placide,
Gast, rue de Berry, 47
Grou, rue du Bac, 60
De Croissy, rue Geraldine
De la Rochette, rue d'Assas, 78.
Laigneau, rue Madame,
De la Coutry rue du Faubourg-Saint-Honoré, 184
Morel, boulevard Voltaire, 4.
Languet, rue de la Tourelle parc des Princes, à Boulogne (Seine)
Fontaine, rue Saint-Placide,
Comment ✻, rue de la
Guidemot, rue de l'Odéon, 20
Pesson, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 50.
Cottean, rue Soufflot, 4.
Cassanac, rue de la Harpe, 84.
rue Rochechouart, 81.
Flocon, rue du Val
Cavaignac,

Services annexes de la direction de l'Enseignement primaire.

(1er et 2e bureaux.)

Inspecteurs primaires. MM.

Tarnier ✻, rue du Cherche-Midi, 71.
Pinet ✻, rue de Humboldt, 25
Brouardel ✻, boulevard Saint-Michel, 49.
Lamiral ✻, avenue Duquesne, 13.
Pichard ✻, rue Bréa, 20
Cadet, boulevard Montparnasse, 123.
De Montmahou, rue de Vaugirard, 16.
Ebrard, boulevard Saint-Germain,
Hement, rue Rochechouart, 5
Berger, rue Casimir Delavigne,
Messin, avenue de Clichy,
Artoux, rue Constance

Dames déléguées pour l'inspection des pensionnats et des écoles libres.

Barrère (Mme), avenue de Wagram
Desbrières Mme, rue du Peintre Lebrun, 32, à Passy
Mallet (Mme), boulevard Beaumarchais,
Fabre (Mme), rue Darcet,
Le Barbier de Tinan (Mme), rue de Provence
De Contenson (Mme), rue Las-Cases,
Boissier (Mme), rue Cujas, 21

Dames déléguées pour l'inspection des salles d'asile.

Desvignes (Mme, rue de Sèvres,
Chevreau (Mme, rue de l'Est
Ferdinand Leroy (Mme), rue de l'Université 80.
Dubois (Mlle), rue
Berecan (Mme) rue Poulletier, 20
De Pierreclos (Mme), rue de Lille, 44.

Etablissements scolaires municipaux.

M. Marguerin ✻, *administrateur délégué près les écoles supérieures municipales de Paris*
Collège Rollin : M. Talbert ✻, *directeur*
Collège Chaptal : M. Monjoan ✻, *directeur.*
École Turgot : M. Porcher, *directeur.*
École Colbert : M. Foucaton (O ✻), *directeur*
École Lavoisier : M. Filon, *directeur*
École primaire supérieure de jeunes filles : Mme de Friedberg, *directrice.*

Enseignement du chant.

ÉCOLES.

Directeur. M.	*Inspecteurs.* MM.
Bazin ✻, rue des Martyrs, 41.	Hubert ✻, r. Notre-Dame-de-Lorette, 18 Foulon ✻, rue Saint-Honoré, 152.

SALLES D'ASILE.

M. Duchemin-Boisjousse, *inspecteur*, rue Fontaine-Molière, 33. | M. Lebeau, *inspecteur*, rue Saint-Honoré, 274.

Enseignement du dessin.

M. Balze (Raymond), *inspecteur*, à l'Institut. | Mlle Hautier, *inspectrice*, rue Notre-Dame-de-Lorette, 58.
M. Bassompierre Sewrin, *inspecteur*, rue de la Tour, 7.

Délégués pour l'inspection et le contrôle des dépenses des écoles primaires (garçons). MM.

Regimbeau ✻, rue de Varennes, 39. | Berthon, rue de Vaugirard, 98.
Heurtel, rue de Moscou, 17.

Dames déléguées pour l'inspection du matériel et le contrôle des dépenses des écoles primaires (filles). Mmes

Spenner, rue des Saints-Pères, 61. | Lassailly, avenue de Wagram, 69.
Bonnet de Malherbe, rue d'Assas, 76. | Bachellery, rue Vital, 27.

Dame déléguée pour l'inspection du matériel et le contrôle des dépenses des salles d'asile.

Mme Brossollet, rue de Maubeuge, 77.

M. Judin, *payeur du personnel des établissements scolaires*, rue de Vaugirard, 9.

M. Dacheux, *agent du matériel*, rue Aumaire, 8.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Instruction publique. — 2e bureau.)

MM.

Le Préfet de la Seine, *président.*
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris, *vice-président.*
Mgr l'Archevêque de Paris ou son délégué.
L'abbé Bayle, vicaire général.
L'abbé Lagarde, chanoine de Notre-Dame.
L'abbé Bernard ✻, aumônier de l'École normale supérieure.
Le pasteur Vernes, ministre de l'Église réformée.
Le pasteur Matter, ministre de la confession d'Augsbourg.
Kahn, grand-rabbin de la synagogue consistoriale de Paris.
Deltour ✻, inspecteur de l'Académie de Paris.
Brouard ✻, inspecteur de l'instruction primaire.
Tarnier ✻, *idem.*
Le Procureur général près la cour d'appel ou son délégué.
Berthelin ✻, conseiller à la cour d'appel.
N..., juge au tribunal de 1re instance.
Vautrain, membre du conseil municipal.
Martial Bernard ✻, *idem.*
Riant, *idem.*
Saglier, *idem.*
Littré, membre du conseil général.
Pompée (O✻), *idem.*
Le Secrétaire général de la préfecture.
Gréard (O✻), inspecteur général de l'instruction publique, *secrétaire.*

Services annexes de la Direction de l'Administration générale.

SERVICE DES PERCEPTIONS MUNICIPALES ET DES MAISONS COMMUNALES.

(1re division, 1er et 2e bureaux.)

Ce service comprend: 1° la gestion des halles, des marchés, des abattoirs, des maisons communales, du poids public, du mesurage des pierres en plaine, des entrepôts de Bercy; 2° le contrôle de la gestion des marchés concédés

M. Léon Biollay, *inspecteur général*, boulevard Pereire, 90
M. Bisson de Sainte-Marie, *insp. principal*.
MM. Bouquet, Quentin, Lefèvre (Jules), Roland, *inspecteurs des perceptions municipales*.
M. de Massia, *inspecteur régisseur des maisons communales*
M. Hélgon, *conservateur des immeubles et des entrepôts provisoires de Bercy et d'Ivry*

SERVICE DES CORPS DE GARDE DE TROUPE, DES POSTES DE SAPEURS-POMPIERS ET DES POSTES DE POLICE, A LA CHARGE DE LA VILLE.

(2e division, 1er bureau)

M. Darrieu, *inspecteur*, rue St-Antoine, 161.
M. Mastron ✻, *agent du matériel*, rue des Deux-Ecus 36.

CIMETIÈRES.

2e division, 2e bureau.)

M. Feydeau (Alfred) ✻, *inspecteur principal*, rue de Sèze, 10.
M. Descourcelles, *inspecteur*, boulevard Bonne-Nouvelle 25
M. Buetto, *inspecteur-géomètre*, avenue de l'Opéra, 59.

INSPECTION DES POMPES FUNÈBRES.

(Même bureau.)

M. Martin, *inspecteur*, rue Alibert, 10.

MÉDECINS-INSPECTEURS POUR LA VÉRIFICATION DES DÉCÈS DANS LA VILLE DE PARIS.

Même bureau.)

1er et 2e arrond., M. Jozat ✻, rue Ventadour, 5.
3e et 4e arrond., M. Philipeaux ✻, rue Linné, 20.
6e et 14e arrond., M. Jadelot, r. de Lille, 1.
7e et 15e arrond., M. Bourdon, r. du Bac, 32
8e et 16e arrond., M. Humbert, rue Saint-Lazare, 124.
9e et 10e arrond., M. Hervé de Lavaur ✻, rue Taitbout, 48.
11e et 12e arrond., M. Ladreit de la Charrière, rue Saint-Jacques, 254.
17e et 18e arrond., M. de Séré (Louis), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 6
5e et 13e arr., M. Dewulf ✻, rue Linné, 16.
19e et 20e arr., M Molland, rue de Rivoli, 38.

Médecins-inspecteurs suppléants.

(Même bureau.)

M. Brochin ✻, boulevard Saint-Michel, 7.
M. Durand, rue Saint-Maur, 176.
M. Gombault, rue de Rivoli, 94.
M. Langlet, rue Saint-Lazare, 76

Services annexes de la Direction des travaux.

COMMISSION DES BEAUX-ARTS.

(Direction des travaux. — 1re division, 1er bureau.)

M. le Préfet de la Seine, *président.*
M. Alphand (C✻), directeur des travaux, *vice-président.*
M. Ballard (O✻), de l'Académie des Beaux-Arts, *idem.*
M. Tisserand, chef du bureau des Beaux-Arts, *secrétaire.*

Membres. MM

Perrin (Louis) (O✻), membre du conseil municipal.
Jobbé-Duval ✻, *idem*
Lehmann (O✻), membre de l'Académie des Beaux-Arts
Gérôme (O✻), *idem*
Hesse (Alexandre) (O✻), *idem.*
Dumont (C✻), *idem.*
Guillaume (O✻), *idem.*
Cavelier (O✻), *idem.*
Duc (C✻), *idem.*
Labrouste (O✻), *idem.*
Baltard (O✻), inspecteur général honoraire du service d'architecture
Galteaux (O✻), membre de l'Académie des Beaux-Arts.
Martinet (O✻), membre de l'Académie des Beaux-Arts.
Blanc (Ch.), directeur des Beaux-Arts au ministère de l'instruction publique.
De Longpérier (O✻), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Delisle (Léopold) ✻, *idem.*
Beulé ✻, *idem.*
Hauréau ✻, *idem.*
Merruau (Cl[illegible] (O✻), ancien président de la Commission des travaux historiques.
[illegible] ✻, bibliothécaire à la bibliothèque de Nanterre.
Michaux ✻, chef de div. des Beaux-Arts

COMMISSION GÉNÉRALE DES TRAVAUX.

(1re division, 2e bureau.)

Cette Commission, instituée par arrêté du 30 juin 1871, est appelée à donner son avis sur les affaires importantes qui lui sont soumises par le directeur des travaux.

M. le Préfet de la Seine, *président.*
M. Alphand (C✻), directeur des travaux, *vice-président.*
M. Brueyre, chef du bureau du secrétariat, *secrétaire.*

Membres. MM.

Michaux ✻, chef de division de la direction des travaux.
Hubert, *idem.*
Mensat, *idem.*
Jarry, *idem.*
Alphand ✻, ingénieur en chef de la Ville de Paris
De Fontanges ✻, *idem.*
Darcel ✻, *idem.*
Bailly (O✻), insp. général d'architecture.
Davioud ✻, insp. général d'architecture.
Magne ✻, inspec. général d'architecture
Rozat de Mandres ✻, ingénieur en chef des [illegible] du département
[illegible] ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées
Varrey ✻, *idem.*
Savarin ✻, *idem.*
Cambuzat ✻, *idem.*
Bellom ✻, agent-voyer en chef du département.

VOIRIE.

(2e division, 1er et 2e bureaux.)

Les commissaires voyers sont placés sous les ordres des ingénieurs de la voie publique.

1re *Division* (centrale).

Sous les ordres de M. Vaissière ✻, ingénieur en chef.

Commissaires voyers.

1re section. 1er et 3e arrondissements, M. [illegible], rue Delaborde, 11.
2e et 4e arrondissements, M. Rivière, rue de l'Université, 16.
2e section. 5e arrondissement, MM. Brenamé, rue de l'Odéon, 20; Cusin, rue Racine, 25.
2e section. 6e arrondissement, M. Duchatelet, rue de Grenelle, 114.
3e section. 7e et 8e arrondissements, MM. Liger, rue de Beaune, 23; de Royou, rue Saint-Lazare, 123.
4e section. 9e et 10e arrondissements, MM. Guénepin, rue Castellane, 6; Cheviron, rue Richelieu, 92.

3e *Division* (rive urbaine).

Sous les ordres de M. DE FONTANGES ✻, ingénieur en chef.

Commissaires voyers.

1re section, 11e et 12e arrondissements, MM. [illegible] rue Bonaparte, 60; de Bourrun, rue d'Albouy, 12.

2e section, 13e et 14e arrondissements, MM. Fournier, rue de l'Ouest; [illegible] Narjoux, rue de Babylone.

7e section, 15e et 16e arrondissements, MM. Millet, rue Jean-Goujon, 2; [illegible] rt, rue Saint-Hippolyte, 47.

8e section, 17e et 18e arrondissements, MM. Rivet, rue Voltaire, 59, Levau, rue des Ablesses, 18.

9e section, 19e et 20e arrondissements, [illegible] rue des Batignolles, 20; [illegible]

NOTA. MM. les ingénieurs [illegible] Voir page 979.

COMMISSION DES LOGEMENTS INSALUBRES.

(2e division, 2e bureau.)

Le

M. [illegible] Seine, membre de l'Assemblée nationale, *président*.
M. [illegible] ✻, juge honoraire au tribunal civil de la Seine, passage Sainte-Marie-Saint-Germain, 3, 1er *vice-président*.
M. M[illegible] ✻, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, rue du Regard, 5, 2e *vice-président*.
M. Coulon ✻, greffier en chef de la Cour de cassation, boulevard Haussmann, 101, *secrétaire*.

Membres, MM.

[illegible] ire d'architecture, [illegible] 19.
[illegible] reau de [illegible]
[illegible] médecin inspecteur des établissements insalubres [illegible]
[illegible]
Bergrand (C✻), inspecteur [illegible] ponts et chaussées, directeur des eaux et égouts, boulevard Saint-Germain, 108.
Bethery de la Brosse ✻, ancien membre du conseil général de l'Yonne, boulevard Saint-Germain, 106.
Broca (O✻), docteur en médecine, [illegible] vard Saint-Michel, 7.
Buignet ✻, professeur à l'École de pharmacie, rue de Madrid, 3.
[illegible] rv, ingénieur des mines, rue d'Amsterdam, 65.
Delcourt ✻, président du conseil des prud'hommes, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 43.
Devergie (O✻), docteur en médecine, [illegible] de la vérification des décès, rue Geoffroy-Lasnier, 30.
Duvivier, docteur en médecine, [illegible] Ferme-des-Mathurins, 28.
De Fenaudy ✻, propriétaire, rue du [illegible] et, 6.
[illegible] nique, chimiste [illegible]
[illegible] vard ✻, ar[illegible]
Hulert, chef de div[illegible]
Leven, doct. en méd. [illegible]
De Ne[illegible], [illegible] e Rome.
Mich[illegible] [illegible] e, propriétaire, rue cadet, 113.
Perrin, docteur en médecine, rue de Tu[illegible]
Poggiale (O✻), inspecteur général pharmacie militaire, rue Soufflot.
Reynal (O✻), directeur de l'école [illegible] à Maisons-Alfort.
Rivière ✻, architecte, rue de Ver[illegible]
Th[illegible], inspecteur général [illegible] e[illegible], rue d'Amsterdam, 21.
Trélon [illegible] au tribunal de commer[illegible] rue Desbordes-Valmore, 23.

PLAN DE PARIS.

(2e division, 3e bureau.)

Les géomètres sont placés [illegible] de la voie publique.

Brigade centrale.

Sous les ordres du chef du service du plan de Paris.

M. Fauve, *géomètre en chef*.
[illegible], *ordinaire*.
M. Loss, *géomètre ordinaire*.
M. Delahaye, *idem*.

1re *Division.*

(Sous les ordres de M. VAISSIÈRE ✻, ingénieur en chef.)

Brigade divisionnaire. MM.

[illegible], *géomètre principal.* | Pozier, *géomètre ordinaire.*

Geomètres ordinaires.

1re section. 1er et 2e arrond., M. Labl[illegible]
3e et 4e arrond., M. Abbad[illegible]
2e section. 5e et 6e arrond., M. Muret.
3e section. 7e et 8e arrond., M. Fouquet.
4e section. 9e et 10e arrond., M. Guéreau

2e *Division.*

(Sous les ordres de M. DE FONTANGES ✻, ingénieur en chef.)

Brigade divisionnaire. MM.

Bernard, *géomètre principal.* | Turot, *géomètre ordinaire.*

Geomètres ordinaires.

5e section. 11e et 12e arrond., M. Berger
6e section. 13e et 14e arrond., M. Gomy
7e section. 15e et 16e arrond., M. Bénard
8e section. 17e et 18e arrond., M. Rubet
9e section. 19e et 20e arrond., M. Fabare.

NOTA. — MM. les ingénieurs des neuf sections. (*Voir ci-dessous.*)

VOIE PUBLIQUE ET NETTOIEMENT.

(2e division, 4e bureau.)

1re *Division.*

M. VAISSIÈRE ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 24.

Ingenieurs ordinaires.

1re section. M. [illegible] Temple, 17.
2e section. M. Grégoire ✻, pl. Saint-Michel, 6.
3e section. M. [illegible] d'Artois.
4e section. M. Cirodde ✻, rue de l'Odéon, 7.

Division.

M. DE FONTANGES ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, rue Montalivet, 10.

Ingénieurs ordinaires

5e section. M. Lévy ✻, rue Saint-Dominique, 8.
6e section. M. Couche ✻, boulevard Saint-Germain, 69.
7e section. M. Rousseau ✻, place Possoz, 1.
8e section. M. [illegible] mann, 68.
9e section, M. Loche ✻, rue de Berlin, 10.

PROMENADES ET PLANTATIONS.

(Même bureau.)

M. Darcel ✻, ingénieur en chef, avenue Gabriel, 24.
M. Hugé, architecte des promenades, rue Scheffer, 6.
M. Pissot, conservateur du bois de Boulogne, au bois de Boulogne.
M. Le Paule, conservateur du bois de Vincennes, Grande-Rue, 55 (Saint-Mandé).
M. d'Arbaussier, conservateur des promenades intérieures, au rond-point des Champs-Élysées.

M. Mowbray-Laming, inspecteur du service de l'éclairage public et privé rue de l'Odéon, 20.
M. Leblanc, *vérificateur de l'éclairage*, rue de la Vieille-Estrapade, 19
M. Dumouza, inspecteur du service des concessions et du contrôle des voitures

---

TRAVAUX D'ARCHITECTURE.

(3e division, 1er et 2e bureaux.)

CONSEIL D'ARCHITECTURE.

M. Alphand (C✻), directeur des travaux, *président*
M. Deb[illegible] (C✻), inspecteur général honoraire de l'architecture, *vice-président*
M. Bahut, chef du 1er bureau de la division d'architecture, *secrétaire*.

Membres. MM.

Bailly (O✻), inspecteur général d'architecture honoraire.
Ballu (O✻), inspecteur général d'architecture.
Davioud ✻, *idem*.
[illegible] ✻, *idem*.
Train (O✻), architecte en chef du département.
Michaux ✻, chef de la div. des Beaux Arts.
Bensat, chef de la division d'architecture

Service actif

SERVICE PERMANENT.

Inspection générale.

1° Édifices religieux, lycées, Sorbonne, établissements universitaires, écoles, [illegible] ouvroirs, etc.

M. Ballu (O✻), *inspecteur général*, rue Blanche, 80.

2° Hôtel de ville, bâtiments occupés par l'Administration centrale et les magasins de l'île Louviers, musées municipaux, théâtres, orphéons, mairies, justices de paix et [illegible] prisons, Bourse et tribunal de commerce, places et fontaines monumentales, cimetières, maisons communales autres que les immeubles affectés à un service public

M. Davioud ✻, *inspecteur général*, boulevard Saint-André, 1.

3° Casernes et corps de garde, Palais de justice, Préfecture de police [illegible], Morgue, fourrière, halles, marchés, abattoirs, entrepôts, greniers de réserve, [illegible], bâtiments de l'octroi, douanes et barrières, édifices départementaux.

M. Magne, *inspecteur général*, rue de l'Oratoire du-Louvre, 5

Inspecteurs généraux honoraires. MM.

Duc (C✻), ancien architecte divisionnaire
Bailly (O✻), *idem*.

Architectes ordinaires. MM.

1er	*arrondissement*	Radigon.	11e	*arrondissement*	Aldrophe (O ✻
2e	—	Huillard.	12e	—	Hénard ✻.
3e	—	Chat.	13e	—	Bonnet
4e	—	Varcollier.	14e	—	Vaudremer ✻
5e	—	L'Heureux.	15e	—	Devrez ✻
6e	—	Guiam.	16e	—	Godeboeuf ✻
7e	—	Uchard ✻.	17e	—	Gancel
8e	—	Train.	18e	—	Deconchy
9e	—	Hermant.	19e	—	Janvier ✻.
10e	—	Villain.	20e	—	Salleron.

SERVICE TEMPORAIRE

Entrepôt de Bercy.

M. Bernesson, *architecte*.
M. Marie Alexandre, *inspecteur*.

Marché aux bestiaux.

M. Janvier ✻, *architecte*.
M. Roux, *inspecteur*.

Halles centrales.

M. Radigon, *architecte*.

Synagogue de la rue de la Victoire.

M. Aldrophe (O✻), *architecte*.
M. [illegible]yre, *inspecteur*.

Église Notre-Dame-des-Champs.

M. Ginain, *architecte.*
M. Duprez, *inspecteur.*

Église Saint-Joseph.

M. Ballu (O✻), *inspecteur général.*
M. Salard, *inspecteur.*

Synagogue de la rue des Tournelles.

M. Varcollier, *architecte.*

Collége Chaptal.

M. Train, *architecte.*
M. Hue, *inspecteur.*

Collége Rollin.

M. Roger ✻, *architecte.*
M. Suffit, *inspecteur.*

Mairie du 10e arrondissement.

M. Godebœuf ✻, *architecte.*
M. Thierry, *inspecteur.*

Église Saint-François-Xavier.

M. Uchard ✻, *architecte.*
M. Faure, *inspecteur.*

Palais de Justice.

M. Duc (C✻), *inspecteur général honoraire.*
M. Daumet ✻, *architecte*
MM. d'Herbecourt et Chaud, *inspecteurs.*

Nouvelle Préfecture de police.

M. Diet, *architecte.*
M. Bodrot, *inspecteur.*

Asile de Ville-Evrard.

M. Lequeux, *architecte*
Schindler, *inspecteur.*

Asile Sainte-Anne.

M. Questel, *architecte.*
M. Lorrain, *inspecteur.*

Asile de Vaucluse.

M. Lebouteux, *architecte.*
M. Maréchal, *inspecteur.*

SERVICE ORDINAIRE DU DÉPARTEMENT.

(2e bureau.)

M. Trélat (O✻), *architecte en chef pour les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux*, boulevard du Montparnasse, 136.

CONTROLE ET RÉVISION DES DEVIS ET MÉMOIRES DE TRAVAUX.

(3e bureau.)

M. Croiseau ✻, *contrôleur.*
M. Herny ✻, *idem.*
M. Rouard, *réviseur.*
M. Guillot, *idem.*
M. Lacôme, *idem.*
M. Massé, *idem.*
M. Datessen, *idem.*
M. Didelot (Emile), *idem.*

SERVICE DÉPARTEMENTAL DES PONTS ET CHAUSSÉES.

(4e division, 1er bureau.)

M. Rozat de Mandres ✻, *ingénieur en chef du département*, 51, rue de l'Assomption. — Bureaux, rue Taranne, 14.

NAVIGATION.

Seine, *en amont de Paris:* M. Cambuzat ✻, *ingénieur en chef*, rue Saint Dominique, 52.

Seine, *traversée et ponts de Paris:* M. Vaudrey ✻, *ingénieur en chef*, rue des Saussaies, 14.

Seine, *en aval de Paris:* M. Krantz (O✻), *ingénieur en chef*, avenue de Breteuil, 29.

Marne (*canaux de Saint-Maur et de Saint-Maurice*): M. Savarin ✻, *ingénieur en chef*, rue d'Amsterdam, 35.

SERVICE HYDROMÉTRIQUE.

M. Belgrand (C✻), *inspecteur général des ponts et chaussées.*

CHEMINS DE FER. — CONTROLE DE L'EXPLOITATION.

Ligne d'Orléans : M. Dufresne (O✻), *inspecteur général*.
Ligne de Lyon : M. Thoyot (O✻), *idem*.
Ligne de l'Ouest : M. Duparc (O✻), *idem*.
Lignes du Nord : M. Diday ✻, *inspecteur général*.
Ligne de l'Est : M. Hachette ✻, *inspecteur général*.
Chemin de fer de Jeumont (rive droite rive gauche) : M. Duparc (O✻), *inspecteur général*.

CARRIÈRES

M. Jacquot (O✻), inspecteur en chef des mines, *inspecteur général du service*, boulevard Saint-Michel, 129.

VOIRIE VICINALE.

1re Division. — 2e Bureau.

M. Bellom ✻, agent-voyer général, rue de Rennes, 111.

Services annexes de la direction des Eaux et des Égouts

Bureau technique de la direction

M. Guy, conducteur des ponts et chaussées, *chef*, rue La Condamine, 58.

1re Division.

(*Service réservé du directeur.*)

M. Nouton ✻, *ingénieur ordinaire*, place de l'Alma, 1.

Machines à vapeur.

M. Humblot ✻, *ingénieur ordinaire*, rue Saint-Placide, 41.

Dérivation des eaux de la Vanne et Nogent-sur-Marne (3e arrondissement). — Amont

M. Renard, *inspecteur*, palais du Luxembourg

Inspection des aqueducs. — Aqueduc de la Dhuis. — Construction du puits artésien de la place Hébert.

M. Adde, *inspecteur*, fontaine de l'Arbre-Sec (rue Saint-Honoré, 111).

Inspection des eaux. — Entretien des établissements hydrauliques. — Contrôle de la Compagnie générale des eaux.

2e Division.

M. Rousselle ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, rue Saint-Dominique, 12.

MM. les ingénieurs des dix sections de la voie publique. (*Voir page 975.*)

Égouts publics et branchements particuliers. — Eaux de condamnées d'eau. — Contrôle des eaux de la Seine. — Service des eaux d'égout. — Irrigations.

M. Gallet, *inspecteur*, quai Bourbon, 15.

Curage de la Bièvre et des égouts. — Vidanges.

3e Division.

M. Buffet ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, boulevard Saint-André-des-Arts, 1.

M. Lesguillier ✻, *ingénieur ordinaire*, boulevard Saint-Germain, 9.

Construction de l'aqueduc de dérivation de la Vanne et des réservoirs de Montrouge. — Contrôle des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis et des bassins de la Villette. — Exploitation du canal Saint-Martin. — Voiries et dépotoir des vidanges. — Port et gare de Grenelle (arrondissement central).

M. Huet ✻, *ingénieur ordinaire*, rue de la Boule-Rouge, 5.

Rivière de la Bièvre et puits artésien de la Butte aux-Cailles.

M. Couche ✻, *ingénieur ordinaire de la 7e section*.

4e Division.

Utilisation des eaux d'égout au profit de l'agriculture. — Chemin de halage, 13, à Clichy (Seine).

M. Mille ✻, *ingénieur en chef des ponts et chaussées*, rue de Lyon, 35.

M. Durand-Claye, *ingénieur ordinaire*.

OCTROI

Rue de Tournon, 2.

Nota. Le public est admis dans les bureaux de l'administration de 10 à 3 heures.

L'octroi de Paris est régi et administré, sous l'autorité du préfet de la Seine et sous la surveillance du directeur général des douanes et des contributions indirectes, par un directeur et trois régisseurs, formant conseil d'administration dont le directeur est le président. L'octroi perçoit, en outre, les droits d'entrée établis au profit du Trésor.

M. A. DE SAINT-JULIEN ✱, *directeur*, président du conseil d'Administration, rue de Tournon, 2.

Le directeur remplit en même temps les fonctions de directeur des droits d'entrée perçus au profit du Trésor public.

Membres du conseil. MM.

Le Glay ✱, *régisseur.*
Gonzalès de Baylen (O✱), *idem*, rue de Vienne, 4.
Bigot, *idem*, rue de Rotrou, 2.

Directeur honoraire de l'octroi de Paris.

M. Tassin (O✱), rue Saint-Georges, 39.

SERVICE INTÉRIEUR.

SECRÉTARIAT ET CONTENTIEUX

M. Doyen, *chef de bureau*, rue Saint-Placide, 35.

PERSONNEL

M. Charlton, *chef de bureau*, rue Saint-Jacques, 171.

(Ces deux services sont placés sous les ordres immédiats du Directeur.)

1re DIVISION.

M. de Baylen (O✱), *régisseur*, rue de Vienne, 4
1er *Bureau, suite du service* : M. Fichon, *chef.*
2e *Bureau, entrepôts* : M. Irisson, *chef*, rue d'Angoulême, 29.

2e DIVISION.

M. Le Glay ✱, *régisseur.*
M. Delamare, *chef de bureau*, rue des Feuillantines, 82.
Conservation de l'entrepôt général des liquides. — Matériel et dépenses.

3e DIVISION.

M. Bigot, *régisseur*, rue de Rotrou, 2.
M. Descures ✱, *chef de bureau*, rue des Dames-de-la-Visitation-Sainte-Marie, 6.

Comptabilité générale, liquidation des dépenses. — Comptabilité-matière des ports et des entrepôts réels. — Établissements des modèles. — Archives.

Direction des droits d'entrée.

M. A. DE SAINT-JULIEN ✱, *directeur*, rue de Tournon, 2.
M. Guéau de Réverseaux, *receveur principal*, rue Fléchier, 2.
M. Tesson, 1er *commis, inspecteur*, rue de l'Odéon, 3.

Comptabilité des droits du Trésor. — Suite du contentieux commun aux deux perceptions. — Décharge des acquits à caution et objets spéciaux aux contributions indirectes

SERVICES EXTÉRIEURS.

Inspections

Contrôle général . M. Grodet, *inspecteur*, boulevard de Port-Royal, 88
Division de l'Est .. M. Bailly, *idem*, boulevard Voltaire, 283
Division du Nord... M. Lecoup, *idem*, côté de la Chapelle, [illegible]
Division de l'Ouest..... M. Maumené, *idem*, avenue Mac Mahon [illegible]
Division du Sud..... M. Guigmer, *idem*, avenue d'Orléans, 72
Division de l'Intérieur... M. Boireau, *idem*, à l'entrepôt général des liquides, quai Saint-Bernard.

Entrepôt général des liquides, quai Saint-Bernard.

M. Gautier de Saint-Paulet, *conservateur*, .. l'entrepôt.

MONT-DE-PIÉTÉ

Conseil de surveillance. MM.

Le Préfet de la Seine, *président.*
Le Préfet de police
Léveillé, membre du conseil municipal.
Richard, *idem.*
Riant, *idem.*
Blanquet du Chayla, membre du conseil de surveillance de l'administration de l'assistance publique
Diéterle, *idem*
Nast, *idem.*
De Cambray, ancien chef de division de l'administration de l'assistance publique
Fabien, ancien notaire.
O'Reilly, ancien maire du 10e arrondissement.

Direction. — Chef-lieu, rue des Francs-Bourgeois, 55, au Marais.

M. Arthur Chevalet, *directeur*
M. Gateau, *secrétaire de l'administration.*
M. Duval, *inspecteur.*
M. Héritier, *sous-inspecteur.*
M. Briet ✻, *caissier.*
M. Babin, *chef des engagements.*
M. Boyenval, *garde-magasins.*
M. Durif *idem*
M. Dormoy, *chef de la comptabilité*
M. Marois, *sous-chef de la comptabilité.*
M. Canda, *liquidateur du boni.*
M. Salvaire, *économe.*

1re Succursale, rue Bonaparte, 16.

M. Gateau (A.), *contrôleur.*
M. Tellier, *agent comptable.*

2e Succursale, rue Servan.

M. Prévost, *contrôleur.*
M. Maitrejean, *agent comptable.*

Bureaux auxiliaires. MM.

Cammartin, *chef du bureau auxiliaire* A, rue Delaborde, 13.
Regnaud, *idem* B, rue des Fossés-Saint-Jacques, 11
Marlier, *idem* C, rue du Faubourg-Montmartre, 57.
Courtellemont, *idem* D, rue de l'Échiquier, 6.
Buisson, *idem* E, rue de Malte, 16
Collot, *idem* F, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 49
Fende, *idem* G, rue des Prêtres-Saint-Severin, 2
Belleville, *idem* H, rue du Vieux-Colombier, 21
Carel, *idem* J, chaussée du Maine-Saint-Georges
Brunelet, *idem* J, avenue de la Reine-Hortense, 18.
Izambert, *idem* K, rue Saint Honoré, 181

Martin, *chef du bureau auxiliaire* L, rue de Chabannais 2.
Aubin (E.), *idem* M, rue du Mail, 34.
Desnoyers, *idem* N, rue de la Mare, 32 (Belleville).
Debreilly, *idem* O, rue des Artistes, 2 (Passy).
Brossier, *idem* P, rue Saint-Martin, 251.
Huré, *idem* R, rue du Faubourg-Saint-Martin, 122 et 124.
Delannoy, *idem* S, rue du Faubourg-du-Temple, 80.
Degrève, *idem* T, Grande-Rue, n° 54 (Batignolles).
Garnier, *idem* U, rue de Buffon, 69
Lagaudrie, *idem* V, rue Roussin, 83 (Vaugirard).
Hoffmann, *idem* X, rue de Charenton, 241 (Bercy).
Couty (E.), *idem* Y, Grande-Rue, 37 (la Chapelle).
Guillaume, *idem* Z, rue Neuve-Fontaine-Saint-Georges, 4

Commissaires-priseurs appréciateurs. MM.

Alexandre, rue de Turenne, 130.
Aurean, rue du Faubourg-Poissonnière, 87.
Avril, rue Taranne, 6.
Bégnin, rue Neuve-des-Petits-Champs, 28.
Blot, rue Neuve-Saint-Augustin, 29.
Bonnin, rue Lafayette, 68.
Caillot, place du Château-d'Eau, 2.
Chaseray, rue des Beaux-Arts, 17.
Cailleux, rue d'Enghien, 54.
Gauthier, rue Béranger, 13.
Levilain, rue du Faubourg-Montmartre, 62.
Maslior, rue de Turenne, 130.
Moudet, place Saint-André-des-Arts, 4.
Bossy, rue Montmartre, 123.

Commissionnaires au Mont-de-Piété. MM.

Appert-Jacquier, rue des Poissonniers, 16.
Contenet, rue Montorgueil, 17, passage de la Reine-de-Hongrie.
Fleurichand, rue de Condé, 7.
Bouclot, boulevard Beaumarchais, 11.
Duguet, rue Neuve-des-Petits-Champs, 3.
Dupré, rue Saint-Roch, 11.
Grillon, rue d'Aboukir, 104.
Piot, rue de Bondy, 1[illegible].
Petel, rue de la Chaussée-d'Antin, 27.
Pelletier, rue Bailet, 5.
Prevost, rue de la Verrerie, 55.
Huché, rue Coquillière, 20.
Tisserand, boulevard Saint-Germain, 76.

Comité consultatif et officiers de l'administration. MM.

Chaix d'Est-Ange (G.) ✻, avocat à la cour d'appel, rue Neuve-des-Mathurins, 86.
Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Pré-aux-Clercs, 5.
Masson, notaire, rue de Rivoli, 77
Denormandie, avoué près le tribunal de 1re instance, boulevard Malesherbes, 42.
Bordeaux, avoué à la cour d'appel, rue de Rivoli, 5[illegible].
Deleuze, agréé au tribunal de commerce, rue Montmartre, 146.
Gallois, architecte, rue de Mézières, 6.
Bordier, médecin, rue Billault, 28.
Datessen, vérificateur, rue Saint-Placide, 51
Gasté, expert-vérificateur des papiers, faubourg Saint-Denis, 162.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

Place de l'Hôtel-de-Ville, 3.

M. F. Blondel (O✻, *directeur de l'administration*, place de l'Hôtel-de-Ville, 3.
M. A. Bailly, *secrétaire général*, place de l'Hôtel-de-Ville, 3.

Conseil de surveillance. MM.

Le Préfet du départ. de la Seine, membre de l'Assemblée nat., *président.*
Le Préfet de police.
Bouchardat (O✻, professeur à la Faculté de médecine, administrateur du bureau de bienfaisance du 4e arrond., rue du Cloître-Notre-Dame, 8.
Chardon-Lagache ✻, négociant, rue Caumartin, 3.
Davillier (Henri) (C✻, regent de la Banque de France, *vice-président*, rue Roquépine, 14.
Delacour, adjoint au maire du 5e arrondiss., rue du Cardinal Lemoine, 49.
Diéterle, membre du conseil des prud'hommes, rue du Faubourg-Poissonnière, 189.

Dubail, maire du 10e arrondissement, rue du Château-d'Eau, 20.
Frémyn ✻, notaire, membre du conseil municipal, rue Bellechasse, 14.
Guérin (Alphonse) (O✻), chirurgien des hôpitaux, rue d'Astorg, 9
Laborie (O✻), prés. de chambre à la Cour de cass., r. du Pré-aux-Clercs, 1
Moissenet ✻, médecin des hôpitaux, rue Richepanse, 6.
Nast, ancien adjoint au maire du 9e arrond., boulevard Haussmann, 52
Pean de Saint-Gilles, notaire, rue de Choiseul, 2.
Saglio, conseiller d'État, rue de Grenelle-St-Germain, 77
Teissonnière ✻, négociant, membre de la chambre de commerce, place du Théâtre-Français, 4
Thivier, administrateur du bureau de bienfaisance du 2e arrondissement, rue du Faubourg-Montmartre, 4
Trélat, méd. des hôpit., membre du conseil mun., boul. de l'Hôpital, 47.
Vayssié, avocat, rue de Larochefoucauld, 35
Wurtz (C✻), membre de l'Institut, doyen de la Faculté de médecine, rue Saint-Guillaume, 27.
Bailly (A.), secrétaire général de l'administration, *secrétaire du conseil*, place de l'Hôtel-de-Ville, 3.

ADMINISTRATION CENTRALE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

M. BAILLY (A.), *secrétaire général*, place de l'Hôtel-de-Ville, 3
M. Mourlan, *chef de bureau.*

Personnel général de l'administration, de ses établissements et du service de santé; archives; bibliothèque; recherches et renseignements relatifs aux malades admis dans les hôpitaux; mouvements quotidiens et mensuels de la population assistée; statistique médicale; service de nuit; [illegible] des places de malades et des biens; pharmaciens et élèves internes et externes des hôpitaux et hospices, inscription des élèves stagiaires; bureau central d'admission; amphithéâtre d'anatomie.

M. Demay, *chef de bureau.*

Enregistrement et distribution de la correspondance, état mensuel du chef-lieu, marchés et adjudications pour travaux et fournitures, commissions d'expertise et de réception; service des impressions; cimetière des hôpitaux, établissements de service général; pharmacie, boulangerie, boucherie et caves centrales; magasin central et approvisionnements.

M. Marescot du Thilleul, *chef de bureau.*

Direction générale des biens de ville et des biens ruraux; ventes, échanges et acquisitions de propriétés urbaines et rurales; surveillance de ces propriétés, contentieux, dons et legs, tutelle des mineurs et des aliénés. — Droit des indigents sur le prix des billets de spectacles.

M. AMAURY, *inspecteur des biens ruraux.*

DIVISION DES HOPITAUX ET HOSPICES

M. HAVET, *chef de division*, boulevard de Charonne, 44
M. Maury ✻, *chef de bureau.*

Administration et surveillance des hôpitaux, hospices, maisons de retraite et fondations; surveillance [illegible] établissements [illegible] de service général; travaux et entretiens; constructions nouvelles; reconstructions et travaux d'entretien; vérification des mémoires, centralisation et liquidation des dépenses de bâtiments.

M. Ravier, *chef de bureau.*

Enquêtes sur la situation des malades admis dans les hôpitaux; délivrance des titres d'admission dans les hospices, les maisons de retraite et les fondations; placements de fonds par les administrés, recherche et constatation du domicile de secours, recouvrement des frais de séjour; restitution d'effets, service des aliénés.

DIVISION DES SECOURS DES ENFANTS ASSISTÉS ET DES MALADES

M. GARNIER DU BOURGNEUF, *chef de division*, rue des Grès, 30, à Sèvres.
M. d'Echérac, *chef de bureau.*

Service des secours et du traitement à domicile; service spécial des enquêtes à domicile; distribution des bandages; surveillance administrative des vingt bureaux de bienfaisance; dons et legs aux pauvres des divers arrondissements et des paroisses, fondation Montyon.

M. Cortilliot fils, *chef de bureau.*

Service des enfants assistés (enfants trouvés, abandonnés, et orphelins pauvres) ; secours aux mères pour prévenir les abandons ; liquidation des mois de nourrice et des pensions des enfants assistés ; service des enfants placés à la campagne ; administration et surveillance de la direction des nourrices et de l'hospice des enfants assistés

M. Daubié, *chef de bureau.*

Service des aliénés du département de la Seine. Liquidation des dépenses : recouvrement des frais de séjour ; traités avec les asiles des départements. — Administration et surveillance des asiles de la Seine.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

M. Brelet ✻, *chef de division*, route d'Italie, 3 (Vincennes).

M. Dutocq, *chef de bureau.*

Comptabilité en deniers ; liquidation et ordonnancement des dépenses ; recouvrement des recettes ; délivrance des mandats ; tenue des livres ; liquidation des pensions de retraite, établissement des budgets et des comptes

M. Baudeu, *chef de bureau.*

Comptabilité en matières, vérification des comptes mensuels et annuels en matières des hôpitaux, hospices et établissements de service général ; vérification des comptes de pharmacie ; récolements et inventaires des magasins.

CAISSE.

M. Guillon ✻, *receveur*, rue de Tournon, 12.

M. Lair, *chef de bureau.*

M. Joret, *caissier.*

Payement des mandats ; perception des revenus ; réalisation des cautionnements ; inscriptions et renouvellements hypothécaires.

(Les bureaux de la caisse sont établis dans les bâtiments de l'administration centrale, avenue Victoria, 3.)

CONTRÔLE DES RECETTES ET DÉPENSES.

M. Tréfouel, *contrôleur.*

INSPECTION GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

M. Varnier ✻, *inspecteur*, carrefour de l'Observatoire, 11.

M. Imard ✻, *idem*, rue de Saint-Quentin, 33.

M. Laurand ✻, *idem*, rue Saint-Martin, 5.

CONTROLE DU MATERIEL.

M. d'Ynglemare, *contrôleur*, rue Saint-André-des-Arts, 47.

Comité consultatif. MM.

Allou, avocat à la cour d'appel, rue du Mont-Thabor, 6.
Guerin, *idem*, rue de la Bienfaisance, 20.
Nicolet ✻, *idem*, rue de la Ville-l'Évêque, 19.
Lacan ✻, *idem*, rue Thérèse, 10
G. Chaix d'Est Ange, *idem*, rue Neuve-des-Mathurins, 86.
E Boinvilliers, *idem*, rue de la Chaussée-d'Antin, 24.
Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Pré-aux-Clercs, 18.
Leblond, rue d'Hauteville, 57

Avocats de l'administration. MM.

Arbelet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation
Allou, avocat a la cour d'appel.

Agents judiciaires de l'administration. MM.

Renard, avoué près la cour d'appel, boulevard Saint-Michel, 16.
Des Étangs, avoué près le tribunal de première instance, rue Montmartre, 131
Harly Perraud, notaire, rue des Saints-Pères, 15.
Dreux, agent de change, rue du 4 Septembre, 10
Boussaton, commissaire-priseur, rue de la Victoire, 30
Chollet, huissier, rue Notre-Dame-des-Victoires, 14

Agence des travaux de bâtiments. MM

Labrouste (Théodore) (O✻), architecte en chef, rue du Bac, 35.
Gallois, architecte inspect. | Ganneau, architecte insp. | Delesge, architecte inspect.
Gentilhomme ✻, *idem.* | Vincent, *idem.* | Billon, *idem.*

Service des machines et appareils spéciaux. MM.

Ser (Louis)✻, ingénieur de l'administration, *chef du service*, rue Soufflot, [illegible]
Lelaurin, *inspecteur*

SERVICES EXTÉRIEURS.

BUREAU CENTRAL D'ADMISSION DANS LES HOPITAUX ET HOSPICES.

Les médecins et chirurgiens, membres du bureau central, sont chargés d'examiner les personnes qui sollicitent leur admission dans les hospices, et de diriger sur les établissements qui ont des lits disponibles, celles dont la position réclame un traitement immédiat; les autres reçoivent des consultations gratuites ou sont admises au traitement externe, établi dans le bureau même, notamment pour la teigne, le pansement des ulcères, l'orthopédie et les ophthalmies. Les membres du bureau central constatent également l'incurabilité des indigents pour leur admission dans les hospices.

Les divers traitements établis au bureau central ont lieu aux jours et aux heures ci-après : traitement de la teigne, les mardis et samedis, à 11 heures, traitement orthopédique, le mercredi, à 2 heures; traitement des maladies des yeux, les lundis et vendredis, à 2 heures; traitement [illegible] à 2 heures, des maladies [illegible], les lundis et vendredis, à 9 heures, des maladies des dents, les lundis et vendredis, à 9 heures; le pansement des ulcères et la délivrance des bains ont lieu tous les jours (1).

Médecins et chirurgiens chargés de l'examen des malades.

Médecins. — MM. Brouardel ✻, Lancereaux ✻, Cornil, Bouchard, Ball, Beaumetz ✻, Fernet, Lécorché ✻, Damaschino ✻, Martineau ✻, Hayem, Ferrand.
Chirurgiens. — MM. Horteloup ✻, Lannelongue ✻, Dubrueil ✻, Polaillon ✻, Le Dentu ✻, Périer ✻, Anger (Th.) ✻.
M. Ponsonnard, *sous-chef de bureau.*

HOPITAUX ET HOSPICES.

Les hôpitaux, au nombre de seize, sont consacrés au traitement des malades indigents. Ils sont [illegible] aux grandes [illegible], destinés au traitement des maladies aiguës et des blessures, et en hôpitaux spéciaux, exclusivement réservés au traitement d'affections d'une nature particulière.

Les consultations ont lieu journellement dans les hôpitaux (sauf les dimanches et fêtes) le matin à l'issue des visites des malades dans les salles, et commencent généralement vers 9 heures.

HOPITAUX GÉNÉRAUX.

Hôtel-Dieu, Parvis Notre-Dame. — 894 Lits.

468 lits de médecine, 48 lits d'accouchement, 256 lits de chirurgie, 64 berceaux.

M. Prieur ✻, *directeur.* | M. Bourriot, *économe.*

Médecins. — MM. Gueneau de Mussy ✻, Oulmont (O✻), Moissenet ✻, Fauvel (C✻), Tardieu (O✻) Frémy ✻, Hérard (O✻), Béhier (O✻); *Honoraires*, MM. Lorain (O✻), Guérard (O✻).
Chirurgiens. — MM. Cusco (O✻), Guérin (O✻), Richet (C✻); *Honoraires*, MM. Maisonneuve ✻, Vonemor (C✻)
Pharmacien — M. Chatin ✻.

L'hôpital est desservi par les sœurs de Saint Augustin.

Hôpital de la Pitié, rue Lacépède, 1, et rue Geoffroy-Saint-Hilaire. — 736 lits.

522 lits de médecine, 17 lits d'accouchement, 171 lits de chirurgie, 16 berceaux.

M. Le Bas, *directeur.* | M. Gaubert ✻, *économe.*

Médecins — MM. Marrotte ✻, Gallard ✻, Desnos ✻, Vulpian ✻, Lorain, Lasègue ✻; *Honoraire*, M. Gendrin ✻
Chirurgiens. - MM. Verneuil ✻, Labbé (O✻).
Pharmacien. — M. Personne

Cette maison est desservie par les sœurs de Sainte Marthe.

(1) Les vaccinations et revaccinations ont lieu les jeudis, à 1 heure.

Hôpital de la Charité, rue Jacob, 47. — 504 lits.

321 lits de médecine, 39 lits d'accouchement, 110 lits de chirurgie, 83 berceaux.

M. Joret, *directeur*. | M. Lévêque, *économe*.

Médecins. — MM. B[illegible], B[illegible] ✻, S[illegible] ✻, B[illegible] ✻, Piloux (O✻), S[illegible] (O✻), *Honoraires* MM. [illegible], Andral, C✻, Briquet ✻, Pelletan (O✻).
Chirurgiens. — MM. Trélat ✻, Gosselin (O✻); *Honoraire*, M. Manec ✻.
Pharmacien. — M. Fordos ✻.

Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Augustin.

Hôpital Saint-Antoine, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 184. — 504 lits.

433 lits de médecine, 18 lits d'accouchement, 118 lits de chirurgie, 30 berceaux.

M. Guy, *directeur*. | M. Paquette, *économe*.

Médecins. — MM. Mesnet ✻, Isambert, Combault ✻, Cadet de Gassicourt, Peter, Dumont-Pallier ✻.
Chirurgiens. — MM. Duplay ✻, Anger (B.) ✻.
Pharmacien. — M. Patrouillard.

L'hôpital est desservi par les sœurs de Sainte-Marthe.

Hôpital Necker, rue de Sèvres, 151. — 415 lits.

244 lits de médecine, 28 lits d'accouchement, 148 lits de chirurgie, 30 berceaux.

M. Bourdereau ✻, *directeur*. | M. Valdruche, *économe*.

Médecins. — MM. [illegible] (O✻), Potain ✻, Labadie [illegible] (O✻), Chauffard (O✻).
Chirurgiens. — MM. Désormeaux (O✻), Guyon ✻.
Pharmacien. — M. Méhu.

Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Hôpital Cochin, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 47. — 197 lits.

58 lits de médecine, 48 lits d'accouchement, 51 lits de chirurgie, 40 berceaux.

M. Paulmier, *directeur-comptable*.

Médecin. — M. Bucquoy ✻.
Chirurgiens. — MM. Desprès ✻, Polaillon ✻ (service d'accouchement).

L'hôpital est desservi par les sœurs de Sainte-Marie.

Hôpital Beaujon, *rue du Faubourg-Saint-Honoré* — 416 lits.

206 lits de médecine, 16 lits d'accouchement, 178 lits de chirurgie, 16 berceaux.

M. Joly, *directeur*. | M. Gallet, *économe*.

Médecins. — MM. Gubler ✻, Moutard-Martin ✻, Matice, Axenfeld.
Chirurgiens. — MM. Lefort ✻, Dolbeau ✻.
Pharmacien. — M. Adam.

L'hôpital est desservi par les sœurs de Sainte-Marthe.

Hôpital Lariboisière, rue Ambroise-Paré. — 694 lits.

374 lits de médecine, 28 lits d'accouchement, 204 lits de chirurgie, 28 berceaux.

M. Talle, *directeur*. | M. Robert, *économe*.

Médecins. — MM. [illegible] (O✻), Bredey, Guyot ✻, Jaccoud ✻, Woillez ✻, Millard; *Honoraire*, M. Hervez de Chégoin (O✻).
Chirurgiens. — MM. Panas ✻, Tillaux ✻, *Honoraire*, M. Chassaignac ✻.
Pharmacien. — M. Ducom.

Le service des salles est confié aux sœurs de l'ordre de Saint-Augustin.

HOPITAUX SPÉCIAUX.

Hôpital Saint-Louis, rue Bichat, 40 et 42. — 823 lits.

Cet hôpital est consacré au traitement des maladies de la peau. Il y a, en outre, un traitement exact pour ces mêmes affections et un service de chirurgie. Des médicaments, des fumigations, les douches, les bains, sont délivrés gratuitement, sur les prescriptions des médecins, aux malades du dehors dont l'état d'indigence a été constaté. Sur les 823 lits, il y a 88 lits d'accouchement, 106 lits de chirurgie, 30 berceaux.

M. Fairmaire, *directeur*. | M. Grangent, *économe*.

Médecins. — MM. Besnier ✻, Hardy ✻, Hillairet ✻, Ledier ✻, Gaucher ✻, Vidal ✻; *Honoraire*, M. Devergie (O✻).
Chirurgiens. — MM. Péan ✻, Cruveilhier ✻.
Pharmacien. — M. Lutz.

Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Augustin.

Hôpital du Midi, rue des Capucins, 15. 336 lits

Cet établissement est spécialement consacré au traitement des maladies vénériennes, et ne reçoit que les malades du sexe masculin. — 58 lits de médecine, 278 lits de chirurgie.

M. Ventujol, *directeur-comptable*

Médecins. — MM. Simonet ✲, Maurrac (T.) ✲, *Honoraire*, M. Puche ✲.
Chirurgiens. — M. Horteloup ✲; *Honoraire*, M. Ricord (Phil.) (GO✲)
Pharmacien — M.

Hôpital de Lourcine, rue de Lourcine, 111. 270 lits

Cet établissement, affecté au traitement des maladies vénériennes, est réservé aux malades du sexe féminin. — 74 lits de médecine, 36 lits d'accouchement, 140 lits de chirurgie, 26 berceaux.

M. Lacaux, *directeur comptable*

Médecins. — MM. Fournier, Diday ✲.
Chirurgien. — M. Dubreuil ✲ | *Pharmacien.* — M. Prunier

L'hôpital est desservi par les religieuses de la Compassion.

Hôpital des Enfants, rue de Sèvres, 149. — 618 lits

Cet hôpital, ainsi que ceux de Saint-Eugénie, est exclusivement réservé, aux enfants malades des deux sexes [illegible]. — Un traitement externe, comportant [illegible] bains, douches et fumigations, y est établi pour [illegible] affections de toute nature. Il existe un traitement spécial pour la teigne. — 480 lits de médecine, 138 lits de chirurgie.

M. Maillefer ✲, *directeur*. | M. Montagne, *économe*.

Médecins. — MM. Roger (O✲), Bouchut (O✲), Lalrie ✲, Archambault ✲, Simon [illegible], *Honoraires*, MM. Bouneau ✲, Bouvier (O✲).
Chirurgiens. — M. de Saint-Germain ✲ — *Dentiste*, M. Delestre fils.
Pharmacien — M.

L'hôpital est desservi par les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve

Hôpital Sainte Eugénie, rue de Charenton, 89. 345 lits

[illegible] lits de médecine, 96 lits de chirurgie

[illegible] | M. Jahyer, *économe*

Médecins. — MM. Bartuez de Marmorières (O✲), Bergeron (O✲), [illegible]
Chirurgien. — M. Sée (Marc) ✲. | *Pharmacien.* — M. Baudrun

Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul

Hôpital maritime, à Berck sur-Mer (P[illegible])

[illegible]

M. M[illegible]laine, *directeur-comptable*. | *Médecin.* M. Perrochaud (O✲).

Hôpital de Forges les Bains

Une succursale des hôpitaux d'enfants est établie à Forges-les-Bains (S[illegible]) elle contient 100 lits et est affectée spécialement au traitement [illegible]

Maison d'accouchement, rue de Port-Royal, 6. 300 lits

Cet établissement est spécialement consacré à la réception des femmes enceintes qui sont dans le 9e mois de leur grossesse. — Une école pratique d'accouchement y est annexée. — 80 élèves environ reçoivent l'instruction nécessaire pour la profession de sage-femme. — 232 lits, 68 berceaux.

M. Francière, *directeur*. | M. Domboy, *économe*

Médecin. — M. Hervieux.
Chirurgiens professeurs. — MM. Tarnier ✲, Poladon ✲, *adjoint*.
Sage-femme en chef. — Mme Caillé. | *Pharmacien* [illegible]

Hôpital des Cliniques, place de l'École-de-Médecine, 21. — 112 lits

[illegible]pital, où le traitement des malades est confié à deux professeurs nommés par la [illegible], se compose d'une clinique de chirurgie et d'une clinique spéciale [illegible] 51 lits de chirurgie, 54 lits d'accouchement, 37 berceaux.

[illegible]

Chirurgiens. — MM. Broca [illegible]
Pharmacien. M. Hebert

Maison municipale de Santé, rue du Faubourg-Saint-Denis, 200. — 351 lits

Cet [illegible] malades ou blessées qui, ne pouvant se faire [illegible] prix de journée fixé ainsi qu'il suit : dans

.es appartements composés d'une antichambre, d'un salon et d'une chambre à coucher, 15 fr., par journée; dans les chambres particulières avec antichambre et cabinet, 12 fr et 10 fr.; dans les chambres particulières sans cabinet ni antichambre, 8 fr ; grandes chambres de 2 lits, 7 et 6 fr.; de 3 lits, 5 fr. et 4 fr. 50 c.; de 4 à 6 lits, 4 fr. 245 lits de médecine, 106 lits de chirurgie. — Toutes les affections y sont traitées, à l'exception des maladies mentales et de l'épilepsie.

M. Salard, *directeur*. | M. Bouchot, *économe*.

Médecins. — MM. Cazalis ✲, Féréol ✲. — *Consultant*, M. Andral (C✲).

Chirurgien. — M. Demarquay (C✲). — *Consultant*, M. Nélaton (GO✲). — *Honoraire*, M. Monod ✲.

Pharmacien. — M. Joulie.

HOSPICES.

Les hospices sont destinés à recevoir les indigents que la vieillesse ou des infirmités incurables mettent hors d'état de pourvoir eux mêmes à leur existence. L'admission y est gratuite

Hospice de la Vieillesse (hommes), à Bicêtre. — 2,611 lits.

Cet hospice et celui de la Vieillesse (femmes) reçoivent, suivant leur sexe, les indigents octogénaires, aveugles, épileptiques [illegible] incurables. Ils reçoivent, de plus, les indigents âgés de 70 ans, et les indigents au-dessous de cet âge lorsqu'ils sont atteints d'infirmités incurables et dans l'impossibilité absolue de travailler. Ils reçoivent encore les anciens serviteurs de l'administration admis au repos

Il existe, en outre, dans chacun de ces deux hospices de la vieillesse, un asile consacré aux aliénés du département de la Seine. — 1,871 lits de vieillards, dont 166 d'infirmerie, et 740 lits d'aliénés

M. Morisot, *directeur*. | M. Mocquand, *économe*.

Médecins (des infirmeries). — M. Descroizilles ✲ (*des aliénés*). MM. Berthier ✲, Legrand du Saulle ✲, Falret (Jules) ✲

Chirurgien. — M. Lannelongue ✲. | *Pharmacien*. — M. Vialla.

Hospice de la Vieillesse (femmes), boulevard de l'Hôpital, 47, à la Salpêtrière. — 4,043 lits

[illegible] lits [illegible] d'infirmerie, et 962 pour les aliénés

M. Phélip ✲, *directeur*. | M. Beaguiez, *économe*.

Médecins (des infirmeries) MM. Charcot ✲, Luys ✲ (*des aliénées*). MM. [illegible] ✲, Moreau ✲, Delasiauve et A. Voisin ✲ *Honoraire*, M. Baillarger ✲.

Chirurgien. — M. Meun[illegible] *Pharmacien*. — M. Fermond

Hospice des Incurables (hommes et femmes), à Ivry (Seine).

2,0[illegible]9 lits, dont 109 d'infirmerie.

Cet établissement est reservé aux vieillards et aux indigents atteints d'infirmités incurables Un certain nombre de lits appartiennent à des fondateurs qui conservent et transmettent le droit de présenter, en cas de vacance, un indigent réunissant les conditions exigées par les règlements.

M. Ramelet, *directeur*. | M. Royon, *économe*.

Médecins. — MM. Ollivier, Labbé (Ed.).

L'hospice est desservi par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Hospice des Enfants assistés, rue d'[illegible]e, 100. — 542 lits.

Dans cet établissement sont admis, depuis le premier jour de leur naissance jusqu'à leur douzième année, les enfants trouvés, les enfants abandonnés et les orphelins pauvres. Aussitôt après leur réception, ces enfants sont envoyés à la campagne ; les nouveau-nés sont confiés à des nourrices et les plus âgés sont placés chez des artisans ou des cultivateurs. L'hospice ne conserve à Paris que les enfants des personnes admises comme malades dans les hôpitaux, ou qui ont été abandonnés par suite de l'arrestation de leurs pères et mères ou de condamnations prononcées contre eux, quand la peine infligée doit être de courte durée. 457 lits et 85 berceaux.

M. Desmazières, *directeur*. | M. Paradis, *économe*.

Médecin. — M. Parrot ✲. — *Dentiste*, M. [illegible]

Chirurgien. — M. Guéniot.

L'hospice est desservi par les sœurs de S[illegible]

MAISONS DE RETRAITE ET HOSPICES FONDÉS.

L'admission dans les maisons de retraite n'a lieu que moyennant une pension annuelle ou le versement d'un capital proportionnel.

Maison des Ménages, à Issy — 1,587 lits, dont 70 d'infirmerie

Cet établissement est destiné à recevoir des époux en ménage ou des veufs ou veuves qui, sans être dans un état d'indigence, n'ont cependant pas des moyens d'existence suffisants et peuvent payer le capital fixé pour l'admission. Nul ne peut être inscrit avant l'âge de 60 ans

M. Leblanc, *directeur*. | M. Baudry, *économe*. | *Médecin*, M. Bernard.

Cet établissement est desservi par les sœurs de Saint-Vincent de Paul

Maison de La Rochefoucauld, au Petit-Montrouge. — 246 lits, dont 20 d'infirmerie

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les personnes des deux sexes âgées et infirmes, qui payent une pension ou une somme fixe et déterminée

M. Bertin, *directeur-comptable*. | *Médecin*, M. Molland

L'établissement est desservi par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Institution de Sainte Périne, à Auteuil. — 76 lits, dont 16 d'infirmerie

Cette maison reçoit des personnes de l'un et de l'autre sexe âgées ou infirmes qui payent une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission

M. Chaillaux ✻, *directeur*. | M. Faivre, *économe*. | *Médecin*, M. Trousseau ✻

Maison Chardon-Lagache, à Auteuil. — 179 lits, dont 29 d'infirmerie

Cette maison, fondée par M. Chardon-Lagache, est placée sous la surveillance du directeur de l'Institution Sainte-Périne, et reçoit, moyennant le payement d'une pension annuelle, des époux en ménage, des veufs ou des veuves et des célibataires.

M. Mitaine, *économe*

Hospice St-Michel (fondation Boulard), à St-Mandé. — 8 lits, dont 2 d'infirmerie

Cette maison a été fondée par M. Boulard (Michel-Jacques), ancien négociant à Paris. Elle est destinée à recevoir douze vieillards septuagénaires

M. Manière, *commis faisant fonctions de directeur*

Hospice de la Reconnaissance (fondation Brezin), au Petit-Létang. — 95 lits, dont 16 d'infirmerie

Cet hospice, qui a été fondé par M. Michel Brezin, est destiné à recevoir des ouvriers pauvres âgés au moins de 60 ans, ayant exercé une des professions spécifiées dans le testament du fondateur

M. Amette, *directeur-comptable*. | *Médecin* M. Cazenave

Hospice Devillas, à Issy, — 45 lits.

Cet hospice, fondé par M. Devillas, est destiné à recevoir des indigents infirmes des deux sexes ayant au moins 70 ans. Les lits sont pour les quatre cinquièmes à la nomination des bureaux de bienfaisance de la ville de Paris, et répartis au prorata de leur population indigente; et pour l'autre cinquième à celle des deux consistoires de l'église réformée et répartis dans la même proportion.

L'hospice Devillas est placé sous la surveillance du directeur de la Maison des Ménages

Médecin M. Bernard.

ÉTABLISSEMENTS SPÉCIAUX DU SERVICE GÉNÉRAL.

Boulangerie centrale, place Scipion, 13.

Réception, emmagasinage et mouture des blés, fabrication du pain nécessaire à la consommation des hôpitaux et hospices et à celle de plusieurs établissements hospitaliers ou de bienfaisance indépendants de l'administration.

M. Serveille, *directeur*. | M. Colin, *économe*.

Boucherie centrale, à l'abattoir de Villejuif

Centralisation des fournitures de viande de boucherie nécessaire à la consommation des divers établissements hospitaliers

M. Cousin, *directeur-comptable*.

Service de l'approvisionnement, aux Halles centrales

Centralisation des achats de halle, poisson, œufs, volaille, fruits et légumes de saison, etc.

M. Lafabrègue ✻, *directeur*. | M. Leharon, *économe*.

Cave centrale, à l'Entrepôt général des vins, quai Saint-Bernard.

Centralisation et réception des fournitures de vins nécessaires aux besoins des hôpitaux et hospices; atelier de bonnellerie.

M. Chrétien, *directeur.* | M. Dumesnil, *économe.*

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Préparation des médicaments et substances pharmaceutiques nécessaires au service des hôpitaux et [illegible] d'éponges, de cire, [illegible].

M. Regnauld ✻, pharmacien en chef des hôpitaux et hospices, *directeur.*
M. Dublanc, *économe.*

Amphithéâtre d'anatomie, rue du Fer-à-Moulin, 1.

Cet établissement est destiné à l'instruction des élèves en médecine et en chirurgie [illegible] aux [illegible] sélectionnés [illegible] de service [illegible] Les [illegible] décédés dans les établissements hospitaliers et qui ne sont pas réclamés par les familles, y sont portés chaque jour.

M. Tillaux ✻, *directeur des travaux anatomiques.*
M. Allard, *comptable.*
M. Marchand, 1er *prosecteur.* | M. Terrillon, 2e *prosecteur.*

Magasin central, boulevard de l'Hôpital, 89.

Le magasin central [illegible] pourvoit comme [illegible] [illegible] gère [illegible] [illegible] [illegible]

ARRONDISSEMENTS COMMUNAUX ET MAIRIES DE PARIS

La ville de Paris est divisée en vingt arrondissements communaux, formant autant de justices de paix (loi du 16 juin 1859), et quatre-vingts quartiers portant les nos 1 à 80 — Chaque arrondissement est divisé en quatre quartiers

A Paris, le préfet du département remplit les fonctions de maire central.

1er ARRONDISSEMENT.

Mairie du Louvre, place du Louvre.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de l'angle sud-ouest du jardin des Tuileries, suivant les murs côté ouest dudit jardin et l'axe des rues St-Florentin, Richepanse et Duphot jusqu'au boulevard de la Madeleine, — l'axe dudit boulevard et celui des rues Neuve-des-Capucines, Neuve-des-Petits-Champs jusqu'à la place des Victoires; de ce point jusqu'au boulevard de Sébastopol, la limite de l'arrondissement sera formée plus tard par l'axe du prolongement projeté de la rue aux Ours; quant à présent, elle est déterminée par une ligne suivant le milieu de la rue Pagevin jusqu'au mur mitoyen entre les deux numéros 32, — le mur du fond du premier no 32 et des nos 30 et 28, et continuant séparant les nos 11 et 13 de la rue Soly, — l'axe de ladite rue Soly, celui de la rue de la Jussienne, les murs mitoyens, côté sud, des propriétés nos 10 de ladite rue de la Jussienne, 35, 33, 31 de la rue Montmartre, ceux du côté ouest des propriétés nos 17, 19 et 21 rue Jean-Jacques-Rousseau, et celui du côté nord de ladite propriété no 21 jusqu'à cette dernière rue, — l'axe de ladite rue Jean-Jacques-Rousseau et celui de la rue Traversière jusqu'au mur mitoyen séparant les nos 15 et 13, — les murs mitoyens ouest et sud dudit no 13, ceux côtés ouest et nord des propriétés nos 29, 31, 33 rue Montorgueil, — traversant ensuite le [illegible] jusqu'à la [illegible] rue [illegible] et [illegible] mur de la propriété rue Française, no 5, suivant les limites ouest des propriétés 5 et 3 de ladite rue et le mur mitoyen de gauche de cette dernière propriété jusqu'à la rue Française, — l'axe de la rue Française et celui des rues Mauconseil et aux Ours, prolongés jusqu'au boulevard de Sébastopol, — à partir de ce point, par une ligne suivant l'axe dudit boulevard jusqu'au milieu du pont St-Michel, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ

1er *quartier.* **St-Germain-l'Auxerrois** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de l'angle sud-ouest du jardin des Tuileries et suivant les murs côté ouest dudit jardin, l'axe de la rue de Rivoli, du boulevard de Sébastopol jusqu'au milieu du pont St-Michel — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ

2e *quartier.* **Halles.** — Une ligne partant du milieu de la rue de Rivoli, en face la rue de Marengo et suivant l'axe des rues de Marengo, Croix-des-Petits-Champs jusqu'à la place des Victoires, [illegible] ligne [illegible] de la rue aux Ours jusqu'au boulevard de Sébastopol, tel qu'il est indiqué ci-dessus, — et enfin l'axe dudit boulevard de Sébastopol et de la rue de Rivoli jusqu'au point de départ.

3e *quartier.* **Palais-Royal.** — Une ligne partant de la rue de Rivoli et suivant l'axe des rues du Dauphin et Neuve-Saint-Roch, — Neuve-des-Petits-Champs, de la place des Victoires, — des rues de la Croix-des-Petits-Champs, de Marengo et de Rivoli jusqu'au point de départ.

4e *quartier* **Place Vendôme.** — Une ligne partant de la rue de Rivoli et suivant l'axe des rues Saint-Florentin, Richepanse et Duphot, — des rues Neuve-des-Capucines, Neuve-des-Petits-Champs, — Neuve-Saint-Roch, du Dauphin et de Rivoli jusqu'au point de départ.

M. Dettviller, *Maire*, rue Montpensier, 16.

M. Gignoux, *adjoint*, rue de Rivoli, 196

M. Bertrand, *second adjoint*, rue Jean-Jacques-Rousseau, 49.

M. Lemoine, *troisième adjoint*, rue Duphot, 9.

M. Devrainne, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures et demie à 4 heures. Le bureau de l'état civil est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 9 heures et demie à 4 heures pour les décès, et de 9 heures et demie à midi pour les naissances

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de dix heures à midi. — Il y a un bureau pour la commande des convois funèbres.

2e ARRONDISSEMENT.

Mairie de la Bourse, rue de la Banque, 8.

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard des Capucines, en face de la rue Neuve-des-Capucines et suivant l'axe dudit boulevard et des boulevards des Italiens Montmartre, Poissonnière, de Bonne-Nouvelle, St-Denis jusqu'au boulevard de Sébastopol (r. d.), — l'axe dudit boulevard jusqu'à la rue aux Ours, l'axe du prolongement de ladite rue jusqu'à la place des Victoires tel qu'il a été indiqué à la délimitation du 1er arrondissement, l'axe de la place des Victoires et celui des rues Neuve-des-Petits-Champs et Neuve-des-Capucines jusqu'au point de départ.

5e quartier. **Gaillon.** — Une ligne partant du boulevard des Capucines, en face de la rue Neuve-des-Capucines, et suivant l'axe dudit boulevard, du boulevard des Italiens, les rues de Grammont, Ste-Anne, Neuve-des-Petits-Champs et Neuve-des-Capucines jusqu'au point de départ.

6e quartier. **Vivienne.** — Une ligne partant de la rue Neuve-des-Petits-Champs et suivant l'axe des rues Ste-Anne et de Grammont, — des boulevards des Italiens et Montmartre, des rues Montmartre, Notre-Dame-des-Victoires, Vide-Gousset, — de la place des Victoires et de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'au point de départ.

7e quartier. **Mail.** — Une ligne partant de la place des Victoires et suivant l'axe des rues Vide-Gousset, Notre-Dame-des-Victoires et Montmartre, — du boulevard Poissonnière, — des rues Poissonnière, du Petit-Carreau, Montorgueil, — et du prolongement de la rue aux Ours jusqu'à la place des Victoires, tel qu'il a été indiqué ci-dessus.

8e quartier **Bonne-Nouvelle.** — Une ligne partant de l'axe du prolongement de la rue aux Ours et suivant l'axe des rues Montorgueil, du Petit-Carreau et Poissonnière, des boulevards de Bonne-Nouvelle et St-Denis, — de Sébastopol jusqu'à la rue aux Ours, — et enfin l'axe du prolongement de ladite rue jusqu'à la rue Montorgueil, tel qu'il est indiqué à la délimitation de 1er arrondissement.

M. Carcenac ✻, *Maire*, rue Neuve-des-Capucines, 20.

M. Joseph Graffeuil, *premier adjoint*, rue du Petit-Carreau, 14.
M. Roger Dhostel, *deuxième adjoint*, boulevard Sébastopol, 107.
M. Fabre, *troisième adjoint*, rue Thévenot, 14.
M. Pagoderie, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 10 à 4 heures; celui des naissances, jusqu'à midi seulement.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 10 heures à 3 heures. — Il y a un bureau pour la commande des convois funèbres.

3e ARRONDISSEMENT.

Mairie du Temple, square du Temple.

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard de Sébastopol, à l'angle de la rue de Rambuteau et suivant l'axe dudit boulevard jusqu'au boulevard Saint-Denis, — des boulevards St-Denis, St-Martin, du Temple, des Filles-du-Calvaire, Beaumarchais jusqu'à la rue des Vosges, — l'axe de ladite rue, de celle des Francs-Bourgeois et de Rambuteau jusqu'au point de départ.

9e quartier. **Arts-et-Métiers.** — Une ligne partant du boulevard de Sébastopol, à l'angle de la rue Turbigo, et suivant l'axe des boulevards de Sébastopol, — St-Denis et St-Martin, — des rues du Temple, des Gravilliers et Turbigo jusqu'au point de départ.

10e quartier. **Enfants-Rouges.** — Une ligne partant de la rue du Temple, à l'angle de la rue Pastourel, et suivant l'axe de la rue du Temple, — des boulevards du Temple, les Filles-du-Calvaire, des rues du Pont-aux-Choux, de l'Oseille, de Poitou, d'Anjou et Pastourel jusqu'au point de départ.

11e quartier. **Archives.** — Une ligne partant de la rue du Chaume, au point de jonction des rues de Rambuteau et des Francs-Bourgeois et suivant l'axe des rues du Chaume, du Grand-Chantier d'Anjou, de Poitou, de l'Oseille, du Pont-aux-Choux, — du boulevard Beaumarchais, — de la rue des Vosges, et de celle des Francs-Bourgeois jusqu'au point de départ.

12e quartier. **Ste-Avoye.** — Une ligne partant du boulevard de Sébastopol, à l'angle de la rue de Rambuteau, suivant l'axe dudit boulevard — celui des rues Turbigo, les Gravilliers, Pastourel, — du Grand-Chantier, du Chaume — et de Rambuteau jusqu'au point de départ.

M. Dopfeld, *Maire*, rue de Turenne, 10.

M. Lhuillier, *premier adjoint*, boulevard Sébastopol, 60

M. le Dr Malingre ✻, *second adjoint*, boulevard Beaumarchais, 89.

M. Pickard, *troisième adjoint*, rue du Pont-aux Choux, 17

M. F. Martin, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures et demie à 4 heures. Le bureau des naissances et des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 10 heures à midi pour les naissances, et de 10 heures à 3 heures pour les décès.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

4e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Hôtel-de-Ville, place Baudoyer

Circonscription. — Une ligne partant du milieu du pont St-Michel et suivant l'axe du boulevard de Sébastopol jusqu'à la rue de Rambuteau, — l'axe de cette rue et celui des rues des Francs-Bourgeois, des Vosges, du boulevard Beaumarchais, de la place de la Bastille, — de la gare de l'Arsenal, — enfin le milieu de la Seine, jusqu'au point de départ.

[3e quartier **St-Merry.** — Une ligne partant du milieu du pont au Change et suivant l'axe du boulevard de Sébastopol, de la rue de Rambuteau, des rues du Chaume, de l'Homme-Armé, des Billettes, des Deux-Portes et Loban, — et le milieu du grand bras de la Seine jusqu'au point de départ.

[4e quartier. **St-Gervais.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de la rue Loban, et suivant l'axe des rues Loban, des Deux-Portes, des Billettes, de l'Homme-Armé et du Chaume, des rues des Francs-Bourgeois, — des rues du Turenne et St-Paul, — et le milieu du petit bras de la Seine jusqu'au point de départ.

[5e quartier. **Arsenal.** — Une ligne partant du milieu du petit bras de la Seine, en face de la rue St-Paul, et suivant l'axe des rues St-Paul, Turenne, — des Vosges, — du boulevard Beaumarchais, de la place de la Bastille, le milieu de la gare de l'Arsenal, — le milieu de la Seine jusqu'à l'estacade, et le milieu du petit bras jusqu'au point de départ.

[6e quartier. **Notre-Dame.** — Une ligne partant du milieu du pont St-Michel, suivant l'axe du boulevard du Palais jusqu'au milieu du pont au Change, — le milieu du grand et du petit bras de la Seine jusqu'à l'estacade, et, redescendant par le milieu du grand et du petit bras, jusqu'au point de départ.

M. Vuillet,, *Maire*, rue de Rivoli, 8 et 10.

M. Prudhomme ✻, *premier adjoint*, rue des Tournelles, 60.

M. H. Lemoine ✻, *second adjoint*, rue des Tournelles, 17.

M. Capet, *troisième adjoint*, rue de la Verrerie, 61.

M. Cottenet, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de 10 à 4 heures, sauf les dimanches et fêtes.

Par exception, le bureau des décès est ouvert les jours de la semaine de 9 à 4 heures, et les dimanches et fêtes, de 9 à 3 heures. Le bureau des naissances, les dimanches et fêtes, jusqu'à midi.

Il y a un bureau pour la commande des convois funèbres.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 10 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures, sauf les dimanches et fêtes.

5e ARRONDISSEMENT.

Mairie du Panthéon, place du Panthéon

Circonscription. — Une ligne partant du carrefour de l'Observatoire, suivant l'axe du boulevard St-Michel jusqu'au milieu du pont St-Michel, le milieu du petit et du grand bras de la Seine jusqu'au pont d'Austerlitz, — l'axe du pont d'Austerlitz et des boulevards de l'Hôpital, St-Marcel et de Port-Royal, jusqu'à l'avenue de l'Observatoire ; l'axe de cette avenue jusqu'au point de départ.

[1e quartier **St-Victor.** — Une ligne partant de la rue Mouffetard, en face de la rue de la Contrescarpe, et suivant l'axe des rues Mouffetard, Descartes, de la Montagne Ste-Geneviève, de la place Maubert et de la rue du Haut-Pavé jusqu'au milieu de la Seine, — le milieu de la Seine jusqu'en face de la rue Cuvier, — l'axe de la rue Cuvier et celui de la rue [illegible]

18e quartier. **Jardin-des-Plantes.** — Une ligne partant du boulevard de Port-Royal, et suivant l'axe des rues Pascal et Mouffetard, — des rues Lacépède et Cuvier, le milieu de la Seine jusqu'au pont d'Austerlitz, — l'axe de ce pont, celui du boulevard de l'Hôpital, et enfin celui du boulevard St-Marcel jusqu'à la rue Pascal.

19e quartier. **Val-de-Grâce.** — Une ligne partant du carrefour de l'Observatoire et suivant l'axe du boulevard St-Michel, des rues Soufflot, des Fossés-St-Jacques, de la place de l'Estrapade, des rues Lhomond et Blainville, — Mouffetard et Pascal, — des rues Ste-Catherine et Malebranche, de ce point jusqu'au carrefour de l'Observatoire, l'axe du boulevard de Port-Royal.

20e quartier. **Sorbonne.** — Une ligne partant du pont St-Michel, suivant l'axe de la rue Soufflot, et suivant l'axe du boulevard jusqu'au pont St-Michel, — le petit bras de la Seine jusqu'en face de la rue du Haut-Pavé, — l'axe de cette rue et celui de la place Maubert, des rues de la Montagne-Ste-Geneviève, Descartes et Mouffetard, — enfin des rues Lhomond, de l'Estrapade, de la place, des Fossés-St-Jacques, Malebranche, Ste-Catherine et Soufflot, jusqu'au point de départ.

M. Delacour, *Maire*, rue Cardinal-Lemoine, 49.

M. Royé, *premier adjoint*, boulevard Saint-Michel, 63.
M. Chaper, *second adjoint*, quaide la Tournelle, 27.
M. Delagrave, *troisième adjoint*, rue des Écoles, 58.

M. Dreux, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau des [illegible] est ouvert [illegible], de 10 heures à midi, celui des naissances l'est jusqu'à midi.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

6e ARRONDISSEMENT.

Mairie du Luxembourg, place St-Sulpice.

Circonscription. — Une ligne partant de la rue de Sèvres, en face du boulevard Montparnasse, suivant l'axe de la rue de Sèvres jusqu'à l'axe du prolongement de la rue des Sts-Pères; — l'axe de la rue des Sts-Pères et du pont du Carrousel jusqu'au milieu de la Seine, — le milieu de la Seine jusqu'[illegible] du pont St-[illegible], — l'axe de ce pont, celui du boulevard St-Michel, le carrefour de l'Observatoire, et enfin celui du boulevard Montparnasse jusqu'au point de départ.

21e quartier. **Monnaie.** — Une ligne partant de la rue de Seine, en face de la rue de l'École-de-Médecine, suivant l'axe de la rue de Seine jusqu'au milieu du petit bras de la Seine, et suivant le milieu du petit bras jusqu'au milieu du pont Saint-Michel, — l'axe du boulevard Saint-Michel jusqu'à la hauteur de la rue de l'École-de-Médecine, — et enfin celui de la rue de l'École-de-Médecine jusqu'au point de départ.

22e quartier. **Odéon.** — Une ligne partant du carrefour de l'Observatoire et suivant l'axe des rues d'Assas, de Madame, du Cimetière, de Madame prolongée, — du Four et de l'École-de-Médecine, — et enfin du boulevard St-Michel jusqu'au point de départ.

23e quartier. **Notre-Dame-des-Champs.** — Une ligne partant de la rue de Sèvres, en face du boulevard Montparnasse, et suivant l'axe de ladite rue, du carrefour de la Croix-Rouge, de la rue du Four, de la rue de Madame prolongée, — du Cimetière, de Madame, d'Assas, le carrefour de l'Observatoire, et enfin le boulevard Montparnasse jusqu'au point de départ.

24e quartier. **St-Germain-des-Prés.** — Une ligne partant de la rue de Sèvres, en face de l'axe de la rue des Sts-Pères, l'axe de cette rue et du pont du Carrousel, — le milieu de la Seine jusqu'[illegible] du pavillon [illegible], longeant la face ouest dudit pavillon, et suivant l'axe de la rue de Seine, — et enfin des rues de l'École-de-Médecine, du Four, la croix [illegible] de la Croix-Rouge et [illegible] de Sèvres jusqu'au point de départ.

M. Rigaud, *Maire*.

M. Buquet (Ch.), *premier adjoint*, rue de Buci, 15.
M. Teslu, *second adjoint*.
M. Perier, *troisième adjoint*.

M. Vervoort, *secrétaire, chef des bureaux*, rue Bonaparte, 78.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau de l'état civil est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 10 heures à midi pour les naissances, de 9 heures et demie à 4 heures pour les décès.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de midi à 2 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

7e ARRONDISSEMENT.

Mairie du Palais-Bourbon, rue de Grenelle-St-Germain, 116.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de l'avenue de Suffren, remontant le cours du fleuve jusqu'au milieu du pont du Carrousel, — et suivant l'axe dudit pont, celui du quai Voltaire, de la rue des Sts-Pères, tous les numéros pairs, jusqu'à la rue de Sèvres, l'axe de la rue de Sèvres, du n° 10 au n° [illegible], l'avenue de Saxe, savoir : tous les numéros impairs et les numéros pairs de 2 à 48, — de la rue Pérignon, de 2 à 14, jusqu'au prolongement de l'avenue de Suffren, l'axe dudit prolongement et celui de l'avenue de Suffren jusqu'au point de départ.

25e quartier. **St-Thomas d'Aquin.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de la rue de Bellechasse, remontant le cours du fleuve jusqu'au milieu du pont du Carrousel, — et suivant l'axe dudit pont, celui du quai Voltaire, de la rue des Sts-Pères, numéros pairs, jusqu'à la rue de Sèvres, — l'axe des rues de Sèvres, du n° 10 au n° 44, — Vanneau et de Bellechasse, tous les numéros impairs, jusqu'au point de départ.

26e quartier. **Invalides.** — Une ligne partant du milieu du pont des Invalides, remontant le cours de la Seine jusqu'en face de la rue de Bellechasse, — et suivant l'axe des rues de Bellechasse, tous les numéros pairs, — Vanneau, numéros pairs de 2 à 40, de Babylone, de 42 à la fin, — du boulevard des Invalides, les numéros impairs de 1 à 33 et le n° 2, de l'avenue de Tourville, numéros pairs, — du boulevard de Latour-Maubourg, [illegible]

27e quartier **École-Militaire.** — Une ligne partant de l'avenue de Suffren, [illegible] ouest de l'École militaire, passant au-devant des bâtiments de ladite école ayant face sur le Champ-de-Mars, suivant ensuite l'axe de l'avenue de Tourville, numéros impairs, du boulevard des Invalides, les numéros pairs de 4 à la fin et les numéros impairs de 3 à la fin, — des rues de Babylone, de 41 à la fin, — Vanneau, de n° 42 à la fin, et [illegible], — de l'avenue de Saxe, tous les numéros impairs, les numéros pairs de 2 à 48, — de la rue Pérignon jusqu'au prolongement de l'axe de l'avenue de Suffren, — l'axe dudit prolongement jusqu'au point de départ.

28e quartier. **Gros-Caillou.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face de l'avenue de Suffren, montant le cours du fleuve jusqu'au milieu du pont des Invalides, suivant l'axe dudit pont, l'axe du boulevard de Latour-Maubourg, numéros pairs ; — celui de l'avenue de Tourville jusqu'à l'avenue de La Bourdonnaie, passant au droit des bâtiments de l'École militaire en façade sur le Champ-de-Mars et suivant l'axe de l'avenue de Suffren, [illegible]

M. Arnaud (de l'Ariége), *Maire*, rue St-Guillaume, 29.

M. Dargent, *premier adjoint*, rue St-Dominique, 149.

M. Bellaigue, *second adjoint*, rue St-Guillaume, 11.

M. Guildrand, *troisième adjoint*, rue du Bac, 43.

M. Solvet, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures et demie à 4 heures.

Les dimanches et jours fériés le bureau des naissances est ouvert jusqu'à midi, et celui des décès jusqu'à 4 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours, de 11 heures à 1 heure. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

8e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Élysée, rue d'Anjou-St-Honoré, 11.

Circonscription. — La circonscription du 8e arrondissement est déterminée par [illegible] pont de l'Alma, point milieu, — les numéros pairs de l'avenue Joséphine jusqu'à [illegible]

de l'arc de triomphe de l'Étoile, — le boulevard Wagram, numéros pairs, — le boulevard de Courcelles, côté du parc de Monceaux, — le boulevard de Batignolles, numéros impairs, jusqu'à l'ancienne barrière de Clichy, — les numéros impairs des rues d'Amsterdam, du Hâvre et de la Ferme, — traversant le boulevard de la Madeleine dans l'axe de cette dernière rue, les rues Richepanse et Saint-Florentin, numéros impairs, — la place de la Concorde jusqu'au mur du jardin des Tuileries, — puis les quais jusqu'au point de départ (pont de l'Alma).

29e quartier **Champs-Élysées.** — Une ligne partant du milieu du pont de l'Alma et suivant l'axe dudit pont et celui du boulevard Wagram, ce pont et la place de l'Étoile, tels qu'il est indiqué ci-dessus à la délimitation de l'arrondissement, l'axe de ladite place de l'Étoile, — celui des avenues des Champs-Élysées, — de Matignon, — Gabriel, de la partie nord de la place de la Concorde, — les murs ouest du jardin des Tuileries, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

30e quartier. **Faubourg du Roule.** — Une ligne partant du milieu de l'arc de triomphe de l'Étoile et suivant l'axe des boulevards de l'Étoile et de Courcelles, — l'axe des rues de Courcelles, — de la Pépinière, — du Faubourg-St-Honoré, Montaigne, Babelais, et enfin des avenues de Matignon et des Champs-Élysées jusqu'au point de départ.

31e quartier. **Madeleine.** — Une ligne partant de l'avenue de Matignon, en face de l'avenue Gabriel, suivant l'axe de l'avenue Matignon, — des rues Rabelais, Montaigne, — du faubourg Saint Honoré, — de la Pépinière et St-Lazare, — du Hâvre, de la Ferme-des-Mathurins, du boulevard de la Madeleine, — des rues Duphot, Richepanse et de St-Florentin, — de la partie nord de la place de la Concorde, et enfin de l'avenue Gabriel jusqu'au point de départ.

32e quartier. **Europe.** — Une ligne partant du boulevard de Courcelles, en face de la rue du même nom, et suivant l'axe des boulevards de Courcelles, de Wagram, des Batignolles, des rues d'Amsterdam, — St-Lazare, de la Pépinière, et enfin de Courcelles jusqu'au point de départ.

M. Dalligny (A.), *Maire*, rue d'Albi, 5.

M. Gallay (J.), *premier adjoint*, rue de la Pépinière, 19.
M. Carron (G.), *second adjoint*, rue des Écuries-d'Artois, 23.
M. Bénard, *troisième adjoint*, rue Castellane, 8.

M. Maquan, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau de l'état civil est seul ouvert les dimanches et jours fériés, pour les naissances, de 10 heures à 1 heure, et pour les décès, de 10 à 4 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de midi à 2 heures. Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres

9e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Opéra, rue Drouot, 6.

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard de la Madeleine et suivant l'axe des rues de la Ferme-des-Mathurins, Tronchet, du Hâvre et d'Amsterdam, — des boulevards de Clichy, de Rochechouart, de la rue du Faubourg-Poissonnière, — et enfin des boulevards Poissonnière, Montmartre, des Italiens, des Capucines et de la Madeleine jusqu'au point de départ.

33e quartier. **St-Georges** — Une ligne partant de la rue St-Lazare et suivant l'axe de la rue d'Amsterdam, — du boulevard de Clichy, de la rue des Martyrs, — et enfin de la rue St-Lazare jusqu'au point de départ.

34e quartier. **Chaussée-d'Antin.** — Une ligne partant du boulevard de la Madeleine et suivant l'axe des rues de la Ferme-des-Mathurins, Tronchet, du Hâvre et St Lazare, des rues Fléchier et Laffite, et enfin des boulevards des Italiens, des Capucines et de la Madeleine jusqu'au point de départ.

35e quartier. **Faubourg Montmartre.** — Une ligne partant du boulevard des Italiens et suivant l'axe des rues Laffite et Fléchier, — des rues Lamartine et Montholon, de la rue du Faubourg-Poissonnière, — et enfin des boulevards Poissonnière, Montmartre et des Italiens jusqu'au point de départ

36e quartier. **Rochechouart.** — Une ligne partant de l'extrémité de la rue Lamartine et suivant l'axe de la rue des Martyrs, — du boulevard Rochechouart, de la rue du Faubourg-Poissonnière jusqu'à la rue Montholon, — et enfin l'axe de cette dernière rue et de la rue Lamartine jusqu'au point de départ

M. Ferry (Émile), *Maire*, rue Choron, 10.

M. Delacourtie (A.), *premier adjoint*, rue de la Chaussée-d'Antin, 38.
M. Yver (A.), notaire, *deuxième adjoint*, rue de Châteaudun, 10.
M. Dutarire (A.), *troisième adjoint*, boulevard Haussmann, 35.

M. Bossé (L.), *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours non fériés de 9 heures et demie du matin à 4 heures du soir. Celui de l'état civil est ouvert les dimanches et fêtes jusqu'à midi pour les naissances, et jusqu'à 4 heures pour les décès.

Il y a un bureau pour la commande des convois funèbres. — La succursale de la Caisse d'épargne est ouverte les dimanches et lundis, de 9 heures à midi. — Poste des sapeurs pompiers. — Poste de police. — Boîte aux lettres.

10e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Enclos-St Laurent, rue du Faubourg-St-Martin, 72.

Circonscription. Une ligne partant de l'extrémité du boulevard Bonne-Nouvelle et suivant l'axe de la rue du Faubourg Poissonnière (numéros pairs), — des boulevards de la Chapelle (numéros impairs) et de la Villette (numéros impairs), — de la rue du Faubourg-St-Martin, — des boulevards St-Martin, St-Denis et Bonne Nouvelle jusqu'au point de départ (numéros pairs).

37e quartier. **St-Vincent-de Paul.** — Une ligne partant de l'extrémité de la rue de Chabrol et suivant l'axe de la rue du Faubourg Poissonnière, — des boulevards de la Chapelle et de la Villette, — de la rue du Faubourg-St-Martin, — et enfin des rues de Strasbourg et de Chabrol jusqu'au point de départ.

38e quartier. **Porte-St-Denis.** — Une ligne partant de l'extrémité du boulevard Bonne-Nouvelle et suivant l'axe de la rue du Faubourg Poissonnière, des rues de Chabrol et de Strasbourg jusqu'au boulevard de Strasbourg, — l'axe dudit boulevard jusqu'au boulevard St-Denis, — et enfin des boulevards St-Denis et Bonne-Nouvelle jusqu'au point de départ.

39e quartier. **Porte-St-Martin.** — Une ligne partant du boulevard St-Denis et suivant l'axe du boulevard de Strasbourg, — des rues de Strasbourg, du Faubourg-St-Martin, — des Récollets, Richut[illegible] la rue [illegible] boulevard, — de la rue [illegible] Lempie, — et enfin des boulevards St-Martin et St-Denis jusqu'au point de départ.

40e quartier. **Hôpital-St-Louis.** — Une ligne partant de l'extrémité de la rue des Récollets et suivant l'axe de la rue du Faubourg St-Martin, du boulevard de la Villette, — du Faubourg-du-Temple, — et enfin des rues du Temple et des Récollets jusqu'au point de départ.

M. Dubail (René), *Maire*, rue du Château-d'Eau, 20.

M. Degouve Denuncques, *premier adjoint*, boulevard de Strasbourg, 64.
M. Mansais, *second adjoint*, rue du Faubourg-St-Martin, 171.
M. Bocquet, *troisième adjoint*, quai Valmy, 125.

M. Gorse, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 heures à 4 heures. Le bureau des naissances est ouvert les dimanches et jours fériés, jusqu'à midi, et celui des décès jusqu'à 4 heures.

Les services suivants sont également installés à la mairie : Justice de paix, Bureau de bienfaisance, bureau de l'Ingénieur des ponts et chaussées pour les 9e et 10e arrondissements (voie publique, nivellements, [illegible] fosses d'aisances, etc.), Architecte du 10e arrondissement, Commissaire voyer du 10e arrondissement, Bibliothèque [illegible] municipaux, cours de dessin pour dames, succursale de la [illegible] Secrétaire de la section [illegible].

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie, tous les jours, de midi à 4 heures.

11e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Popincourt, place Voltaire.

Circonscription. Une ligne partant de l'extrémité du boulevard du Temple et suivant l'axe de la rue du Faubourg [illegible] de Ménilmontant et [illegible] — de la place [illegible] — de la rue [illegible] de la place de la Bastille, — de la rue de Lappe, des rues de Charonne, de Ménilmontant, du Calvaire et du Temple jusqu'au point de départ.

41e quartier. **Folie-Méricourt.** — Une ligne partant de l'extrémité du boulevard du Temple [illegible] des boulevards de la Bastille [illegible] Temple jusqu'au point de départ.

42e quartier. **St-Ambroise.** — Une ligne partant du boulevard des Filles-du-Calvaire et suivant l'axe de la rue Oberkampf, — du boulevard Ménilmontant et de la rue du Chemin-Vert, — et enfin des boulevards Beaumarchais et des Filles-du-Calvaire jusqu'au point de départ.

43e quartier. **Roquette.** — Une ligne partant de la place de la Bastille et suivant l'axe du boulevard Beaumarchais, — de la rue du Chemin-Vert, — des boulevards Ménilmontant et Charonne, — des rues de Charonne et du Faubourg-St-Antoine jusqu'au point de départ.

44e quartier. **Ste-Marguerite.** — Une ligne partant de la rue du Faubourg-St-Antoine et suivant l'axe de la rue de Charonne, — du boulevard de Charonne, — de la place du Trône et de la rue du Faubourg-St-Antoine jusqu'au point de départ.

M. Delpire (Félix), *Maire*, rue Poulletier, 9.

M. Mourey ✻, *premier adjoint*, rue Fontaine-au-Roi, 12.
M. Grados, *second adjoint*, boulevard Richard-Lenoir, 112.
M. Schmit, *troisième adjoint*, rue de Charonne, 20.

M. Trebuchet (L.), *secretaire, chef des bureaux*, à la Mairie

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 à 4 heures. Le bureau des naissances et des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 9 heures à midi

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 10 heures à midi. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

12e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Reuilly, place de la Nativité, et rue de Bercy, 45.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face du débouché de la gare de l'Arsenal, et suivant l'axe de ladite gare et de la place de la Bastille, — de la rue du Faubourg-St-Antoine, de la place et de l'avenue du Trône et du cours de Vincennes jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la Seine, — et enfin le milieu dudit fleuve jusqu'au point de départ.

45e quartier. **Bel-Air.** — Une ligne partant du milieu du cours de Vincennes en face du boulevard de Montreuil, et suivant l'axe dudit cours jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la rue projetée entre la Croix-Rouge, — et suivant l'axe dudit chemin, — et du boulevard de Picpus jusqu'au point de départ.

46e quartier. **Picpus.** — Une ligne partant du carrefour de Reuilly, suivant l'axe de la rue du Faubourg-St-Antoine, de la place et de l'avenue du Trône, — du boulevard de Picpus, — de celui de la Croix-Rouge, tel qu'il prolongement direct jusqu'au pied du glacis, suivant le pied dudit glacis jusqu'à la rue de Charenton et l'axe de la rue de Charenton jusqu'au carrefour de la rue de Reuilly, — axe de Cadoguy, traversant le boulevard Mazas, au débouché de l'amorce de la rue ouverte entre les propriétés récemment élevées sur ce boulevard, se prolongeant directement jusqu'à l'angle formé par les murs de fond des propriétés n° 6, rue de Reuilly, et n° 200, rue du Faubourg-St-Antoine, et suivant le mur mitoyen séparant cette dernière propriété dudit n° 6 et des nos 2 et 4 sur la rue de Reuilly.

47e quartier. **Bercy.** — Une ligne partant du milieu de la Seine et suivant l'axe des rues Villiot et de Rambouillet, — de la rue de Charenton jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la Seine, — et le milieu dudit fleuve jusqu'à la rue Villiot

48e quartier. **Quinze-Vingts.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, en face du débouché de la gare de l'Arsenal, et suivant l'axe de ladite gare et de la place de la Bastille, — de la rue du Faubourg-St-Antoine, — celui de la rue projetée entre les carrefours de Reuilly et de Rambouillet, tel qu'il est décrit à la délimitation du quartier Picpus, — l'axe des rues de Rambouillet et Villiot, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

M. Grivot (Alfred), *Maire*, quai de Bercy, 5.

M. Proust (Jules), *premier adjoint*, quai de Bercy, 20.
M. Colin, *second adjoint*, rue du Faubourg-St-Antoine, 74.
M. Fortier-Beaulieu, *troisième adjoint*, rue de la Lancette, 7.

M. Pognée, *chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau des naissances et des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 10 à 3 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 2 à 4 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

13e ARRONDISSEMENT.

Mairie des Gobelins, place d'Italie, 23.

Circonscription. — Une ligne partant du Champ-des-Capucins et suivant l'axe du boulevard de Port-Royal jusqu'à l'avenue des Gobelins et de ce point en suivant l'axe du boulevard St-Marcel jusqu'au boulevard de l'Hôpital, l'axe de ce boulevard et du pont d'Austerlitz jusqu'au milieu dudit pont, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, — le milieu de la Seine jusqu'au droit des limites des terrains militaires, suivant le pied du glacis jusqu'à la rue de la Glacière, — et l'axe de cette rue jusqu'au nº 142 *bis* et l'axe de la rue de la Santé jusqu'au point de départ.

49e quartier. **Salpêtrière.** — Une ligne partant de l'avenue des Gobelins et suivant l'axe du boulevard St-Marcel jusqu'au boulevard de l'Hôpital, l'axe de ce boulevard, du pont d'Austerlitz jusqu'au milieu du pont, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, — le milieu de la Seine jusqu'au milieu du pont de Bercy, l'axe dudit pont et du boulevard de la Gare, — de la place d'Italie et de l'avenue des Gobelins jusqu'au point de départ.

50e quartier. **Gare.** — Une ligne partant de l'avenue de Choisy et suivant l'axe du boulevard de la Gare, du pont de Bercy jusqu'au milieu dudit pont, — le milieu de la Seine jusqu'au droit de la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à l'avenue de Choisy, — et l'axe de ladite avenue jusqu'au point de départ.

51e quartier **Maison-Blanche.** — Une ligne partant de la rue de la Santé et suivant l'axe du boulevard d'Italie jusqu'à la place d'Italie, — de l'avenue de Choisy jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la rue de la Glacière, — l'axe de cette rue jusqu'au nº 142 *bis* et l'axe de la rue de la Santé jusqu'au point de départ.

52e quartier **Croulebarbe.** — Une ligne partant du Champ-des-Capucins et suivant l'axe du boulevard de Port-Royal jusqu'à l'avenue des Gobelins, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, l'axe de l'avenue des Gobelins, jusqu'à la place d'Italie, — de ce point, en suivant l'axe du boulevard d'Italie jusqu'à la rue de la Santé — et enfin l'axe de la rue de la Santé jusqu'au point de départ.

M. Duplessy, *Maire*, rue Monge, 6.

M. Morano jeune, *premier adjoint*, rue Esquirol, 43
M. Berger, *second adjoint*, avenue d'Italie, 87.
M. Jamain, *troisième adjoint*, rue de la Glacière, 217

M. Rombeau, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 à 4 heures. Le bureau de l'état civil est seul ouvert les dimanches et jours fériés de 9 heures à midi, pour les naissances, et de 9 à 4 heures pour les décès.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 10 à 4 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

NOTA. La justice de paix et le bureau de bienfaisance sont dans la cour de la mairie.

14e ARRONDISSEMENT.

Mairie de l'Observatoire, rue Mouton-Duvernet (Petit-Montrouge).

Circonscription. — Une ligne partant du boulevard Montparnasse en face de la rue du Départ, suivant l'axe dudit boulevard et celui du boulevard St-Marcel jusqu'à la rue de la Santé, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 13e arrondissement, — l'axe des rues de la Santé et de la Glacière jusqu'à la limite des terrains militaires, et suivant le pied du glacis jusqu'au chemin de fer de l'Ouest (r. g.), et les limites, tel qu'elles sont au chemin de fer jusqu'au point de départ.

53e quartier **Montparnasse.** — Une ligne partant du boulevard Montparnasse en face de la rue du Départ, et suivant le côté est des bâtiments et du viaduc du chemin de fer de l'Ouest, jusqu'à la chaussée du Maine, l'axe de ladite chaussée, — de la rue Daguerre, — de l'avenue d'Orléans, de la place de la barrière d'Enfer et du boulevard St-Jacques jusqu'à la rue de la Santé, — l'axe de cette dernière rue, — et du boulevard

St-Marcel, tel qu'il est indiqué à la délimitation du 5e arrondissement, — et enfin celui du boulevard Montparnasse jusqu'au point de départ.

54e quartier. **Santé.** — Une ligne partant de la place St-Jacques et suivant l'axe du boulevard St-Jacques, — de la rue de la Santé et de la rue de la Glacière jusqu'à la limite des terrains militaires, — suivant le pied du glacis jusqu'au prolongement de l'axe de la rue de la Tombe-Issoire, — et enfin ledit axe jusqu'au point de départ.

55e quartier **Petit-Montrouge.** — Une ligne partant de la rue Daguerre, en face d'une ruelle en prolongement de la rue du Chemin-des-Plantes et suivant l'axe de la rue Daguerre, de l'avenue d'Orléans et de la place de la barrière d'Enfer, du boulevard St-Jacques, — de la rue de la Tombe-Issoire et de son prolongement jusqu'à la limite des terrains militaires, — suivant le pied du glacis jusqu'à la route de Châtillon; — l'axe de la route de Châtillon, celui de la route militaire, de la rue du Chemin des-Plantes jusqu'à la rue du Moulin-Vert, et se prolongeant en ligne droite jusqu'à la rue Daguerre, en suivant à l'ouest des limites des terrains et dépendances de la mairie actuelle.

56e quartier. **Plaisance.** — Une ligne partant de la limite des terrains militaires au débouché du chemin de fer de l'Ouest, suivant la limite, côté est, dudit chemin de fer jusqu'à la chaussée du Maine, — l'axe de ladite chaussée et de la rue Daguerre jusqu'à la ruelle ouverte en prolongement des limites, côté ouest, de l'ancienne mairie de Montrouge, — suivant l'axe de ladite ruelle, des limites de la mairie et une ligne qui en forme le prolongement direct jusqu'à la rue du Moulin-Vert en face de la rue du Chemin-des-Plantes, l'axe de ladite rue du Chemin des-Plantes, boulevard Jourdan, de la route militaire, de la route de Châtillon, — et enfin le pied du glacis jusqu'au point de départ.

M. Cherouvrier, *Maire*, rue de la Tombe-Issoire, 82.

M. Vaudremer ✻, *premier adjoint*, rue Ducouëdic, 45.
M. Roy, *second adjoint*, boulevard d'Enfer, 2.
M. Ory, *troisième adjoint*, rue Cassini, 6.

M. Ricard (Eugène), *secrétaire, chef des bureaux*, rue du Géorama, 33.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures et demie à 4 heures. Le bureau des naissances est ouvert les dimanches et jours fériés, de 9 heures et demie à midi, et celui des décès, de 9 heures et demie à 4 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 3 heures. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

15e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Vaugirard, rue de Vaugirard, 260.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit des limites des terrains militaires, remontant le cours du fleuve jusqu'à l'avenue de Suffren, — suivant l'axe de ladite avenue et de son prolongement jusqu'à la rue Pérignon, — celui de la rue Pérignon, — de l'avenue de Saxe, — de la rue de Sèvres, du boulevard Montparnasse jusqu'à la rue du Départ, suivant ensuite les limites, côté est, du chemin de fer de l'Ouest, jusqu'à la limite des terrains militaires, — et le pied du glacis jusqu'au point de départ.

57e quartier. **St-Lambert.** — Une ligne partant de la limite des terrains militaires, à la rencontre du chemin des Charbonniers, suivant l'axe dudit chemin, de la route militaire, des rues Lecourbe, de la Croix-Nivert, Mademoiselle, Cambronne, de Vaugirard et de la Procession jusqu'au chemin de fer de l'Ouest, — les limites, côté est, dudit chemin jusqu'à l'extrémité des terrains militaires, — et le pied du glacis jusqu'au point de départ.

58e quartier. **Necker.** — Une ligne partant de la rue de la Croix-Nivert, en face de la rue de Mademoiselle, suivant l'axe de ladite rue, de la place Cambronne, de l'avenue de Lowendal,—du prolongement de l'avenue de Suffren jusqu'à la rue Pérignon, celui de la rue Pérignon, de l'avenue de Saxe, de la rue de Sèvres, du boulevard Montparnasse jusqu'à la rue du Départ, — les limites, côté est, du chemin de fer de l'Ouest jusqu'à la rue de la Procession, — l'axe de ladite rue et des rues de Vaugirard, de Cambronne et Mademoiselle jusqu'au point de départ.

59e quartier. **Grenelle.** — Une ligne partant du pont de Grenelle, au milieu du grand bras, remontant le cours du fleuve jusqu'à l'avenue de Suffren, et suivant l'axe des avenues de Suffren, — de Lowendal, de la place Cambronne, des rues de la Croix Nivert, — des Entrepreneurs et Linois, et l'axe du pont de Grenelle jusqu'au point de départ.

60e quartier. **Javel.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit des limites des terrains militaires, remontant le cours du fleuve jusqu'au pont de Grenelle, — et suivant l'axe dudit pont et des rues Linois, des Entrepreneurs, — de la Croix-Nivert et Lecourbe, de la route militaire et du chemin des Charbonniers jusqu'à la limite des terrains militaires, — et enfin le pied du glacis jusqu'au point de départ.

M. Sextius Michel ✠, *Maire*, rue Violet, 63.

M. Fauvage, *premier adjoint*, boulevard Montparnasse, 40
M. Lambert, *second adjoint*, rue Lecourbe, 128
M. Henri Lepaute, *troisième adjoint*, rue Vaugirard, 141

M. Bernard ✠, *secrétaire, chef des bureaux*, rue du Bac, 93.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 10 à 4 heures. Le bureau des naissances et des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés de 10 à 4 heures. Un bureau pour la commande des convois funèbres est ouvert tous les jours aux mêmes heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience à la mairie tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures à midi. — Une succursale de la Caisse d'épargne est ouverte à la mairie les dimanches et lundis, de 9 heures à midi.

16e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Passy, grande rue de Passy, 67.

Circonscription. — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit de la limite des terrains militaires, suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue de la Grande-Armée, suivant l'axe de ladite avenue, de la place de l'Étoile, de l'avenue Joséphine, entre cette place et le pont de l'Alma, l'axe du pont de l'Alma, — et le milieu du grand bras de la Seine jusqu'au point de départ.

61e quartier. **Auteuil.** — Une ligne partant du milieu de la Seine, au droit de la [illegible] porte de Passy, — l'axe de ladite avenue, celui de la route militaire jusqu'au prolongement de l'axe de la rue de l'Assomption, l'axe de ladite rue et celui de l'avenue de Boulainvilliers et du pont de Grenelle, — et le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

62e quartier. **La Muette.** — Une ligne partant de la limite des terrains militaires au milieu de l'avenue conduisant à la porte de Passy et suivant le pied du glacis jusqu'à la porte de la Muette, — l'axe de l'avenue de l'Empereur, depuis la grande allée du bois de Boulogne jusqu'à la place du Trocadero et l'axe de cette place au pont d'Iéna, jusqu'au milieu de la Seine, — le milieu du grand bras jusqu'au pont de Grenelle, — l'axe dudit pont, de l'avenue de Boulainvilliers, de la rue de l'Assomption et de son prolongement jusqu'à la route militaire, celui de la route militaire et de l'avenue en face de la porte de Passy jusqu'au point de départ.

63e quartier. **Porte-Dauphine.** — Une ligne partant de la porte de la Muette et suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue de la Grande-Armée, l'axe de ladite avenue, celui de l'avenue Malakoff, de l'avenue du Roi-de-Rome, et de l'avenue de l'Empereur depuis son intersection avec celle du Trocadero jusqu'à la grille du bois de Boulogne.

64e quartier. **Bassins.** — Une ligne partant du milieu de la Seine et fixée suivant l'axe de la place du Trocadero, — l'axe du boulevard du Roi-de-Rome, des avenues Malakoff et de la Grande-Armée, de la place de l'Étoile et de l'avenue Joséphine, — l'axe du pont de l'Alma, — et enfin le milieu de la Seine jusqu'au point de départ.

M. Girod (O✠), *Maire*, avenue de l'Empereur, 136.

M. Aubert, *premier adjoint*, chef d'institution, avenue du Roi-de-Rome, 84
M. Trémois, négociant, *second adjoint*, route de Versailles, 24.
M. Côte, *troisième adjoint*, rue de l'Annonciation, 7

M. Péradon, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 à 4 heures. Le bureau des naissances et des décès est seul ouvert les dimanches et jours fériés, de 9 heures à midi.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

17e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Batignolles-Monceaux, rue des Batignolles, 18.

Circonscription. — Une ligne partant de la Porte-Maillot, au droit de la limite des terrains militaires, suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue de St-Ouen, — l'axe de ladite avenue, de l'avenue de Clichy, — des boulevards des Batignolles, de Courcelles, de l'avenue de Wagram, de la place de l'Étoile, — et enfin de l'avenue de la Grande-Armée jusqu'au point de départ.

65e quartier. **Ternes.** — Une ligne partant de l'avenue de la Grande-Armée, au droit de la limite des terrains militaires, et suivant le pied des glacis jusqu'au boulevard Gouvion-St-Cyr, l'axe dudit boulevard, des rues de la Fontaine-des-Ternes, Rennequin, Poncelet, Desrenaudes, — des boulevards de Courcelles, de l'avenue de Wagram, de la place de l'Étoile, — et celui de la Grande-Armée jusqu'au point de départ.

66e quartier. **Plaine Monceaux.** — Une ligne partant du boulevard de Courcelles, en face de la rue Desrenaudes et suivant l'axe de ladite rue, celui des rues Poncelet, Rennequin, de la Fontaine-des-Ternes, — du boulevard Gouvion-St-Cyr, le pied du glacis jusqu'à la rue d'Asnières, — l'axe de ladite rue, de la rue de Lévis et du boulevard de Courcelles jusqu'au point de départ.

67e quartier. **Batignolles.** — Une ligne partant du boulevard des Batignolles et suivant l'axe de la rue de Lévis et de la rue d'Asnières, le pied du glacis jusqu'à l'avenue de Clichy, — l'axe de ladite avenue, du boulevard Bessière, des rues de l'Entrepôt, Cardinet, Lemercier, de Lacondamine, de l'avenue de Clichy, — et enfin du boulevard des Batignolles jusqu'au point de départ.

68e quartier. **Épinettes.** — Une ligne partant de l'avenue de Clichy, au droit de la limite des terrains militaires, et suivant le pied du glacis jusqu'à l'avenue de St-Ouen, l'axe de ladite avenue, — celui de l'avenue de Clichy, des rues de Lacondamine, Lemercier, Cardinet, de l'Entrepôt, du boulevard Bessière et de l'avenue de Clichy jusqu'au point de départ.

M. Blanché de Pauniat, *Maire*, avenue de la Grande-Armée, 80.

M. le Bon Combault-Darnaud, *premier adjoint*, rue Demours, 20.

M. Baron, *second adjoint*, rue Biot, 3.

M. Gillet (Alphonse), *troisième adjoint*, avenue de Clichy, 17

M. La Roue ✻, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 heures et demie à 4 heures. Le bureau des naissances et celui des décès sont seuls ouverts les dimanches et jours fériés, de 9 heures et demie à midi. L'ingénieur ordinaire, l'architecte et le commissaire-voyer de l'arrondissement, ont leurs bureaux rue des Batignolles, 18.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

18e ARRONDISSEMENT.

Mairie de la Butte-Montmartre, place des Abbesses (Montmartre).

Circonscription. — Une ligne partant de l'extrémité ouest du boulevard de Clichy et suivant l'axe de la grande rue des Batignolles, de l'avenue de St-Ouen jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied des glacis jusqu'au chemin d'Aubervilliers, — l'axe dudit chemin et de la rue d'Aubervilliers, — des boulevards de la Chapelle, de Rochechouart, de Clichy jusqu'au point de départ.

69e quartier. **Grandes-Carrières.** — Une ligne partant de l'extrémité ouest du boulevard de Clichy et suivant l'axe de la grande rue des Batignolles, de l'avenue de St-Ouen, — le pied du glacis jusqu'au chemin de St-Ouen, — l'axe dudit chemin et de la rue du Ruisseau, celui de la rue Marcadet, de la rue des Saules, de la rue Ravignan, de la place des Abbesses, de la rue Houdon et du boulevard de Clichy jusqu'au point de départ.

70e quartier. **Clignancourt.** — Une ligne partant du boulevard de Clichy et suivant l'axe de la rue Houdon, de la place des Abbesses, des rues Ravignan, des Saules, de la rue Marcadet, de la rue du Ruisseau et du chemin de St-Ouen, — le pied du glacis jusqu'au chemin de St-Ouen à la Chapelle, l'axe du débouché dudit chemin au-dessous des ouvrages militaires, l'axe de la route militaire et du chemin et de la rue des Pois-

sonniers, — et enfin celui des boulevards Ornano, de Rochechouart et de Cheay jusqu'au point de départ.

7ᵉ quartier **Goutte-d'Or.** — Une ligne partant du boulevard de Rochechouart et de la Chapelle et suivant l'axe du boulevard Ornano, de la rue des Poissonniers, de la route militaire, du débouché sous les ouvrages militaires du chemin de St-Ouen à la Chapelle, jusqu'au pied des glacis, — le pied des glacis, — l'axe de la route de St-Denis et de la rue de la Chapelle, — et du boulevard de la Chapelle jusqu'au point de départ.

8ᵉ quartier. **La Chapelle.** — Une ligne partant des boulevards de la Chapelle et de la Villette et suivant l'axe de la rue de la Chapelle, de la route de St-Denis jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied des glacis, — l'axe du chemin et de la rue d'Aubervilliers, — et du boulevard de la Villette jusqu'au point de départ.

M. Chaligny, *Maire*, rue Philippe-de-Girard, 54.

M. Chevalier ✻, *premier adjoint*, passage de l'Élysée-des-Beaux-Arts, 8.
M. Martin-Landelle, *second adjoint*, rue de la Chapelle, 115
M. Maillard, *troisième adjoint*, rue Burq, 22.

M. Fruger (L.), *secrétaire, chef des bureaux*

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 à 4 heures. Le bureau des naissances et celui des décès sont seuls ouverts les dimanches et jours fériés, le premier de 9 heures à midi, le second de 9 à 4 heures, ainsi que celui pour la commande des convois funèbres.

Il y a dans l'arrondissement deux succursales de la Caisse d'épargne, l'une à la mairie dudit arrondissement, l'autre à l'ancienne mairie de la Chapelle.

Justice de paix : à l'ancienne mairie de la Chapelle.

19ᵉ ARRONDISSEMENT.

Mairie des Buttes-Chaumont, rue de Crimée (ancienne rue de Bordeaux), 17 (la Villette)

Circonscription. — Une ligne partant des boulevards des Vertus et de la Villette et suivant l'axe de la rue et du chemin d'Aubervilliers jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied des glacis jusqu'à la route de Romainville, — l'axe de ladite route, des rues du Parc et de Paris, et des boulevards de la Chopinette, du Combat et de la Butte-Chaumont, de la place de la Rotonde, et enfin du boulevard de la Villette jusqu'au point de départ.

73ᵉ quartier. **La Villette.** — Une ligne partant des boulevards de la Villette et des Vertus et suivant l'axe de la rue et du chemin d'Aubervilliers jusqu'au chemin de St-Ouen, — l'axe dudit chemin, des rues St-Denis et Royale, — de la route d'Allemagne, de la rue de Meaux, du boulevard de la Butte-Chaumont, de la place de la Rotonde et du boulevard de la Villette jusqu'au point de départ.

74ᵉ quartier **Pont-de-Flandres.** — Une ligne partant du chemin d'Aubervilliers, en face du chemin de St-Ouen, et suivant l'axe du chemin d'Aubervilliers, — le pied du glacis jusqu'à la route d'Allemagne, — l'axe de ladite route, celui des rues Royale et St-Denis, et du chemin de St-Ouen jusqu'au point de départ.

75ᵉ quartier. **Amérique.** — Une ligne partant de la rue de Paris et suivant l'axe des rues de la Villette et de Crimée, — de la route d'Allemagne jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied du glacis jusqu'à la route de Romainville, l'axe de ladite route, et enfin l'axe des rues du Parc et de Paris jusqu'au point de départ.

76ᵉ quartier. **Combat.** — Une ligne partant des boulevards de la Villette et du Combat, et suivant l'axe de la rue de Meaux et de la route d'Allemagne, — et des rues de Crimée et de la Villette, — de la rue de Paris, et enfin des boulevards de la Chopinette et du Combat jusqu'au point de départ.

M. Deléage, *Maire*, rue de Turbigo, 18.

M. Moreau, *premier adjoint*, passage Monténégro, 5
M. Raby, *second adjoint*, rue de l'Ourcq, 50.
M. Detouche, *troisième adjoint*, quai de la Loire, 78.

M. Mallen, *secrétaire, chef des bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de dix heures à quatre heures. Les bureaux des naissances et des décès sont seuls ouverts les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 4 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours. — Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres.

20e ARRONDISSEMENT.

Mairie de Ménilmontant, rue de Paris, 128 (Belleville)

Circonscription. — Une ligne partant des boulevards de la Villette et de Belleville, suivant l'axe de la rue de Belleville, de la route de Romainville jusqu'à la limite des terrains militaires, — le pied des glacis jusqu'au cours de Vincennes, — l'axe dudit cours, — et celui des boulevards de Charonne, de Ménilmontant et de Belleville jusqu'au point de départ.

77e quartier. **Belleville.** — Une ligne partant des boulevards de la Villette et de Belleville et suivant l'axe [illegible] de Belleville, le Calais, [illegible] la rue [illegible] Ménilmontant, - et du boulevard de Belleville, jusqu'au point de départ.

78e quartier. **St-Fargeau.** — Une ligne partant de la rue de Belleville, en face de la rue de Calais, suivant l'axe [illegible] de Belleville, de [illegible] jusqu'à la limite des terrains militaires, [illegible] glacis jusqu'à la route de Bagnolet, - l'axe de ladite route, — de la rue de Bagnolet, — de la rue Pelleport, — de la rue de Ménilmontant, — et de la rue de Calais jusqu'au point de départ.

79e quartier. **Père-Lachaise.** — Une ligne partant des boulevards de Belleville et de Ménilmontant et suivant l'axe [illegible] la rue de Ménilmontant, - de la rue Pelleport, — de la rue de Bagnolet, — d'une partie du boulevard de Charonne et celui de Ménilmontant jusqu'au point de départ.

80e quartier. **Charonne.** — Une ligne partant du boulevard de Charonne, angle droit de la rue de Bagnolet, et suivant l'axe de la rue de Bagnolet, la route de Bagnolet jusqu'à la limite des terrains militaires, - suivant le pied des glacis jusqu'au cours de Vincennes, — l'axe dudit cours, — et enfin du boulevard de Charonne jusqu'au point de départ.

M. Caroz (Jules), *Maire*, rue de Belleville, 44.

M. Cardot, *premier adjoint*, rue de Puebla, 377.
M. Rigot, *second adjoint*, rue Galleron, 25.
M. Perroncel, *troisième adjoint*, boulevard Ménilmontant, 36.

M. E. Hardy, *secrétaire, chef des bureaux*, rue Julien Lacroix, 103.

Les bureaux de la mairie sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9 à 4 heures. Le bureau des naissances et celui des décès sont seuls ouverts les dimanches et jours fériés: le premier de 9 heures à midi, et le second de 9 à 2 heures.

Le maire ou l'un de ses adjoints donne audience, à la mairie, tous les jours, de 11 heures à 1 heure. - Il y a une succursale de la Caisse d'épargne et un bureau pour la commande des convois funèbres

---

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

4 cantons, 31 communes. — Population d'après le dénombrement de 1872 : population civile, 198,427 habitants; garnison, 8,479; total 206,906

M. Sebastiani, *sous-préfet*, à Saint-Denis.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 9 heures du matin à midi et de 1 heure à 5 heures du soir.

Conseil d'arrondissement. MM.

Karrer-Combrun. Grosselête, conseiller municipal de Saint-Denis.	Canton de Saint-Denis.
Dubois, adjoint au maire de Clichy. Fauchaut, marchand de nouveautés. Lefoullon, avoué à Paris.	Canton de Neuilly.
Durand (Pierre), maire d'Asnières. Drouet, adjoint au maire de Courbevoie.	Canton de Courbevoie.
Delizy, maire de Pantin. Collardeau Phileas, propriétaire.	Canton de Pantin.

Maires de l'arrondissement de Saint-Denis.

MM.	Communes.
Durand ✻	Asnières.
Bordier	Aubervilliers.
Viénot	Bagnolet.
Jollin	Bobigny.
N	
N	
L	
Monod	Clichy.
Lurenge	
Bordier	
Houdart ✻	Drancy.
Blanc	Dugny.
Courvoisier	Epinay.
Lacroix	Gennevilliers.
Page. ✻	Saint-Denis

MM.	Communes.
Codur	Levallois-Perret
Jacquet	Les Lilas.
Morin	Nanterre.
Manier ✻	Neuilly.
Delzy	Pantin
Ruffault	Pierrefitte
Tronchot	Pré-Saint-Gervais
Blanche	
Moreaux	
Charpentier	Saint-Ouen.
Grivot	Stain
Huché	Suresnes.
Grivelé	Villetaneuse.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX

4 cantons, 40 communes ; population totale [illegible] dénombrement de 1872 : population civile, 150 695 habitants [illegible], 10 767 ; total 161,8[illegible].

M. Georges de Peyramont, *sous-préfet*, à Sceaux.

Les bureaux de la sous-préfecture sont ouverts tous les jours, de 9 à 4 heures. — Au cabinet du sous-préfet tous les mardis, de 1 à 4 heures, à Sceaux, et vendredis de 2 à 5 heures, 2 rue Saint-Louis, à Paris.

Conseil général. MM.

Le Dr Béclard.	Canton de Charenton.
Hunebelle.	Canton de Sceaux.
Pompée.	Canton de Villejuif.
Sueur.	Canton de Vincennes

Conseil d'arrondissement. MM.

Tessier, chef d'institution, à Vincennes.	Canton de Vincennes
Lepaute, conservateur des bois de Vincennes	
Cullerier, maire de Sceaux.	Canton de Sceaux.
Louveau, maire de Châtillon.	
N. . . .	
Lavenant, propriétaire à Arcueil.	Canton de Villejuif.
Capy, maire de Villejuif.	
Deshaies, maire de Saint-Maur.	Canton de Charenton.
Malapert, conseiller municipal, à Créteil.	

Maires de l'arrondissement de Sceaux.

MM.	Communes.
Ca	Antony.
	Arcueil.
	Châtenay.
	Châtillon.
	Chevilly.
Piquot	Choisy-le-Roy.
Hu	Clamart.
	Créteil.
	Fontenay-aux-Roses.
	Fontenay-sous-Bois.
	Ivry

MM.	Communes.
Courtin	Joinville-le-Pont
Hache	L'Hay
Sueur	Montreuil.
	Montrouge
	Sceaux.
Pennard	
N	Vanves
Capy	Villejuif
Détroyat	Villemomble.
Leroyer	Vincennes
Groult	Vitry

SECTION II.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Boulevard du Palais.

L'autorité du Préfet de police s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres, Meudon et Enghien, du département de Seine-et-Oise.

M. RENAULT (Léon), *Préfet de police.*
M. L. de Bullemont (O ✻), *secrétaire général*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés du 12 messidor an VIII et 3 brumaire an IX; par la décision du Ministre de la police générale, en date du 25 fructidor an IX; par la loi du 22 germinal an XI; par l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1er messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an XII et par la loi du 10 juin [illegible] de Saint-Cloud, Sèvres, Meudon et Enghien, du département de Seine-et-Oise; il a aussi la police [illegible] des ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs [illegible] Il est chargé, sous l'autorité du [illegible], de tout ce qui [illegible] d'arrêt, de justice de paix [illegible] département de la Seine, ainsi que [illegible] pays.

SECRÉTARIAT PARTICULIER

M. Bezançon, *chef.*

Service de permanence auprès du Préfet. — Affaires personnelles. — Audiences. — Ouverture de la correspondance de toute l'administration. — Traduction des lettres en langue étrangère. — Revue [illegible] des journaux. — Secours distribués au nom du Préfet de police. — Service des dépêches. — Réception, distribution et port des lettres administratives. — Enregistrement des scellés et pièces judiciaires à convictions. — Télégraphique. Transmission et réception des télégrammes. — Cartes de libre circulation pour les voitures des membres du corps diplomatique et des principaux fonctionnaires.

DIVISION DU CABINET.

(Affaires politiques. Mesures d'ordre public. Enregistrement général et renvoi des dépêches aux divisions. Lois sur la presse. Renseignements confidentiels. Associations et réunions non politiques, théâtres, bals, concerts, et petits spectacles. Imprimerie, librairie et affichage. Naturalisation. Rap[illegible] IXe [illegible].

M. Patinot, *chef du cabinet.*

1er BUREAU

M. Collet ✻, *chef.*

Affaires politiques et de sûreté générale. — Sûreté du Président de la République. — Recueil et étude des documents politiques. — Associations secrètes, complots, attentats et poursuites judiciaires s'y rattachant. — Surveillance des condamnés et transportés politiques. — Exécution des lois et décrets édictant des mesures de sûreté générale ou d'amnistie. — Circulation des étrangers, vérification des passe-ports. — Surveillance des réfugiés. Poursuite judiciaire des crimes ou délits commis par eux: exécution des mesures de sûreté générale qui leur sont applicables. — Presse. — Exécution des lois spéciales, réception des déclarations de création, etc. — Associations et réunions. — Banquets. — Manifestations, etc. — Loges maçonniques, etc. — Élections. — Archives politiques. — Commerce des armes de luxe. — Enregistrement général et renvoi des dépêches aux divers services de la Préfecture.

Correspondance et notifications relatives à la surveillance des sociétés [illegible] — Examen des modifications aux statuts [illegible] autorisées par le Gouvernement. — Réception et classement des états de situation fournis par ces établissements et correspondance y relative.

Police militaire. — Recherche des déserteurs, insoumis, marins et militaires en congé. —

Recherche et réintégration aux arsenaux ou aux magasins de la guerre des armes, effets militaires, objets d'équipement, etc., perdus, abandonnés ou saisis

Importation et transit d'armes, d'engins et de munitions de guerre

Poinçonnage des armes destinées à servir d'échantillons

2e BUREAU

M. Kreusler, *chef*

Mesures d'ordre à l'occasion des cérémonies publiques, fêtes, revues, courses de chevaux, etc. — Garde républicaine, service dans les établissements publics. — Sapeurs-pompiers, service dans les établissements publics. — Théâtres, cafés-concerts, cafés-concerts, assauts d'armes, bals masqués, travestissements, etc. — Directions centrales dans les spectacles. Sociétés. Réunions. Cercles. Sociétés de secours mutuels. — Concours. — Exécution des lois et règlements concernant l'instruction publique et les écoles. — Exécution des lois et règlements relatifs à l'imprimerie et à la librairie. — Affiches et afficheurs. — Vente de journaux, colportage et distribution d'écrits et d'imprimés. — Chanteurs ambulants. — Contraventions relatives au timbre, etc. — Instruction des demandes de port d'armes et de cartes d'admission à domicile. — Rapatriements. — Enquêtes confidentielles à la demande des diverses administrations. — Subsides aux réfugiés.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

(Personnel. Comptabilité. Matériel. Archives.)

PERSONNEL

M. Lestiboudois ✻, chef de division, *chef du Personnel.*

Travaux relatifs au personnel de l'Administration centrale, des commissariats de police de la ville de Paris et du ressort de la Préfecture ; des commissaires de police, inspecteurs des poids et mesures et des commissaires de la garantie des matières d'or et d'argent, des divers services de la police municipale, de la Bourse et halles, des inspecteurs et gardiens de la Seine, du dépôt de mendicité de Villers-Cotterets (Aisne) ; de l'inspection générale des halles et marchés, y compris les facteurs aux différentes ventes en gros ; de l'inspection de la navigation et des ports, de la vérification des poids et mesures, de l'inspection des pompes funèbres, de la législation des brevets d'invention, de la fourrière, de la surveillance du service médical du dispensaire de salubrité et des secours publics, de l'inspection du travail dans les manufactures, de la police des chemins de fer, des voitures de place, du nettoiement, du service de nuit et du service des agents de surveillance, du service des architectes, des agents secondaires du contrôle des chemins de fer.

Nominations. — Augmentations de traitement. — Indemnités. — Gratifications. — Congés. — Admissions à la retraite.

Ordre et discipline. — Feuille de présence des employés des bureaux. — Réprimandes. — Punitions. — Suspensions. — Révocations.

Règlement du service d'alternat des commissariats de police de Paris et du service des secrétaires de commissariat.

Personnel du Conseil de salubrité du département de la Seine et des commissions d'hygiène publique et de salubrité du ressort de la Préfecture de police.

Permis de circuler aux commissionnaires autorisés à stationner aux abords des établissements publics pour ouvrir les portières des voitures.

Rapports aux ministres pour les mouvements des fonctionnaires attachés à la Préfecture de police qui ne sont pas à la nomination du Préfet.

Propositions relatives aux nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Légalisation des signatures des fonctionnaires publics et agents supérieurs dépendant de la Préfecture.

Instruction des demandes de récompenses honorifiques. — Délivrance des médailles d'honneur. — Envoi des lettres de félicitations.

Prestation de serments professionnels.

COMPTABILITÉ.

M. Régnard, *chef.*

1re SECTION.

Dépenses municipales (personnel et matériel). — Formation du budget. — Établissement des comptes annuels à publier en vertu de la loi. — Contentieux et liquidation des dépenses. — Expédition et délivrance des ordonnances sur la caisse du service de la préfecture de police et des mandats sur la caisse municipale. — Contrôle et visa de toutes les propositions de dépenses faites par les bureaux administratifs. — Administration et comptabilité des fourneaux économiques. — Souscriptions. — Secours aux familles des victimes des épidémies.

2e SECTION.

Formation des divers budgets, comptes et autres documents comptables sur les fonds de l'État et du département. — Formation du budget spécial des prisons de la Seine. — Liquidation des dépenses et des recettes. — Expédition et délivrance des mandats de payement

sur le Trésor public. — Comptabilités particulières des directeurs de prisons, des travaux industriels et des masses de réserve des condamnés. — Liquidation des pensions de retraite et ordonnancement des arrérages sur la Caisse des dépôts et consignations. — Liquidation des dépenses et des recettes du dépôt de mendicité de Villers-Cotterets.

3e SECTION

Contrôle et visa des recettes opérées par la Préfecture de police. — Visa et conservation des oppositions formées sur les appointements des employés, etc. — Subsides et secours extraordinaires à des réfugiés étrangers. — Travail relatif aux secours à d'anciens employés, aux veuves et aux enfants d'anciens employés et agents de l'Administration — Comptabilité des secours directs alloués par le secrétariat particulier du Préfet. Cautionnements des facteurs des halles et marchés et des directeurs de prison, etc. — Contrôle, visa et enregistrement de toutes les opérations en recettes et en dépenses de la caisse de service de la Préfecture de police.

CAISSE

M. de Forster, *caissier.*

Payement des traitements des fonctionnaires et employés de la Préfecture de police. — Payement des subsides aux réfugiés, payement de toutes les dépenses *urgentes*. — Recette des revenus spéciaux des prisons de la Seine. — Versement des fonds à la caisse du Trésor public, pour le compte du receveur central du département. — Payement des dépenses des directeurs des prisons de la Seine et du dépôt de mendicité, des appointements des employés attachés à ces établissements et aux autres services départementaux dépendant de la Préfecture; payement des masses de réserve aux libérés. — Garde des objets d'or et d'argent, saisis ou trouvés.

MATÉRIEL.

M. Dron ✱, *chef.*

Adjudications et marchés pour les services communaux et départementaux. Confection des baux; formalités de l'enregistrement. — Nominations d'experts. — Entretien des bâtiments de l'hôtel et du mobilier; chauffage et éclairage, service intérieur. Surveillance des gens de service. — Habillement et équipement des gardiens de la paix publique. — Achats et distributions des objets de consommation usuelle, des meubles et des ustensiles de tous genres pour les services suivants: la morgue, la fourrière, la navigation, les commissariats et les postes de police, les poids et mesures, les halles et marchés, les abattoirs, le dispensaire, le service des voitures de place, celui des secours publics

Inventaire du matériel de ces divers services et comptabilité en matière

Dépôt, conservation et restitution ou versement au Domaine des objets trouvés ou saisis.

ARCHIVES.

M. Labat, *archiviste.*

Garde et conservation de la bibliothèque et des archives. — Classement des dossiers des affaires terminées. — Classement et conservation des ordonnances, arrêtés et circulaires du Préfet de police. — Classement des circulaires ministérielles et des arrêtés du Conseil de préfecture. — Recherche et distribution des ordonnances. — Réimpression des collections. — Travail des tables, des catalogues et des répertoires. — Remise des anciens passe-ports et permis de séjour.

Achat d'ouvrages nouveaux. Mise au pilon et vente des papiers hors de service. — Travail des recherches et communications aux divers services de toutes pièces et documents pouvant servir à l'expédition des affaires.

Communication des documents historiques.

PREMIÈRE DIVISION.

(Crimes et délits. Arrestations et expulsions. Surveillance légale. Service des mœurs. Prisons. Passe-ports. Livrets d'ouvriers. Hôtels garnis. Aliénés. Enfants assistés. Nourrices.)

M. Lecour (O✱), *chef de division.*

1er BUREAU.

M. Lejeune, *chef.*

Recherche des criminels et des délinquants signalés ou inconnus et non encore sous le coup de mandats. — Envoi des procès-verbaux et renseignements à l'autorité judiciaire — Contraventions concernant la garantie des matières d'or et d'argent, l'inscription des ventes et achats sur les registres légaux, l'exposition en vente des clefs séparées de leurs serrures et l'ouverture des portes des maisons particulières après les heures fixées par les règlements. —

Mont-de-Piété, dans ses rapports avec la sûreté publique. — Ventes et salles de vente. — Tapage nocturne. Exécution de la loi sur les coalitions. — Loteries. Cercles. — Maisons de jeux. Jeux de hasard sur la voie publique. Règlements et ordonnances concernant les heures de fermeture des lieux publics. — Constatation des contraventions qui s'y rattachent. — Police de ces établissements, au point de vue de la sûreté publique. — Avis à donner, au point de vue de la sûreté publique, sur les autorisations des débits de vin, cafés, etc., et retrait desdites autorisations, au point de vue de la sûreté publique. Avis à donner, au même point de vue, sur la réglementation des saltimbanques, musiciens et chanteurs [illegible] aux bureaux du placement, organisation [illegible]

Exécution des mandats d'amener, des mandats [illegible], jugements, des arrêts, et généralement de tous les mandements d[illegible]tion des ordonnances d'extradition. Recherches dans les cas de disparition ou lorsqu'il s'agit de mineurs. — Propositions d'ex[illegible] Eloignement du [illegible] de la Seine des [illegible]vidus pour [illegible]s l'application de la loi du 9 juillet 1852. Recherche et constatation des [illegible]. — Correspondance avec [illegible] administratives des dépa[illegible] Act[illegible] cation au Parquet. — Transport dan[illegible] dans les voitures publiques. Correspondance a ce [illegible] donnée aux faits de probité.

Confection des sommiers et bulletins [illegible]s. — Recueil et classement méth[illegible] toutes les condamnations prononcées par les cours et tribunaux civils et militaire[illegible] France. Délivrance des extraits destinés à éclairer les magistrats instructeurs sur les a[illegible]tecédents judiciaires du prévenu.

Recherche[illegible] dans [illegible] Recherches dans l'intérêt des administ[illegible] civiles judiciaires et militaire[illegible] Recherches et correspondance [illegible] roquet de la Seine relat[illegible] [illegible] artements et de l'[illegible] décisions ou actes administratifs émanant [illegible] département. Recherche des débiteurs du Trésor. — Renseignements pour le r[illegible] des et frais de justice. Bulletins de carence. — Fraude en matière de contributions directes ou indirectes. — [illegible]

2e BUREAU

M. Baudement, commissaire de police interrogateur, *chef*.

Réception des pièces et procès-verbaux relatifs aux individus arrêté[illegible] — Renvoi [illegible] devant le procureur de la République et transmission au Parqu[illegible] [illegible] ordonnant leur arrestation. — Envoi des pièces à conviction au greffe du tribunal de 1re in[illegible] — Interrogatoires des individ[illegible] [illegible] nes par commissaires des départements. Questions d'Ind[illegible] [illegible] de pseudonymes. Mesures à prendre à l'égard des détenus après [illegible]rat. Propositi[illegible] [illegible] [illegible] tres détenus. — Libellement d[illegible] [illegible] tes et tombant sous l'application de la loi du [illegible]uillet 185[illegible]. Allocation des primes pour captures.

Mesures relatives aux mendiants [illegible]. — Examen des mendiants étrangers et des individus à envoyer, à titre d'hospitalité, aux dépôts de mendicité de la Seine. — Surveillance des [illegible]femmes libérées forçats, réclusionnaires et autres. — Examen des libérés assujettis à la surveillance, arrêtés pour rupture de ban. Propositions relatives à leurs demandes de résidence dans le département de la Seine et [illegible] mesures de transportation dans une colonie pénitentiaire. — Examen des demandes de réhabilitation.

Police [illegible] des femmes publiques. — [illegible] [illegible] [illegible]

Préparation des projets de budget des dépenses pour les prisons départementales de la Seine et le dépôt de mendicité à Villers-Cotterets. - Mémoires au ministre de l'intérieur et au Conseil général du département de la Seine, à l'appui de ces budgets. — Nourriture et entretien des détenus. - Achats de mobilier, chauffage, éclairage, literie, entretien des bâtiments. Établissement des cahiers des charges y relatifs. Service du culte. — Travaux industriels des détenus ; marchés avec les divers confectionneurs et entrepreneurs ; fixation du prix de la main d'œuvre, surveillance générale des ateliers. — Comptabilité en matière. — Enregistrement des dépenses et vérification des mémoires comptes ou factures. - Habillement des employés des prisons

Service des prisons. Voyez page 1019

4e BUREAU

M. Dumontet, *chef.*

Délivrance et visa des passeports pour l'intérieur et pour l'étranger. — Passe-ports avec secours de route. — Délivrance des permis de séjour. — Règlements sur la chasse. — Délivrance des permis de chasse.

Délivrance de livrets aux ouvriers et aux domestiques, de médailles et de permissions aux [illegible] inscription aux brocanteurs, et de médailles aux chiffonniers.

Enregistrement des déclarations faites par les personnes qui sont dans l'intention de louer des [illegible] tous ces établissements — Contraventions relatives à l'inscription des voyageurs sur les livres des logeurs

5e BUREAU

M. Remy, *chef.*

Enquêtes sur les personnes signalées comme atteintes d'aliénation mentale, leur envoi dans les asiles spéciaux (Sainte-Anne, etc.), dans la maison de Charenton ou dans les maisons de santé. — Vérification de la situation mentale des pensionnaires entretenus dans les asiles d'aliénés du département de la Seine. — Surveillance de ces établissements de santé. Travail relatif au transférement des aliénés dans les départements et au rapatriement de ceux qui appartiennent à des nations étrangères. Surveillance des sages-femmes autorisées à recevoir des pensionnaires. Placement, à l'hospice des Enfants assistés, des enfants abandonnés ou exposés et des orphelins — Recherches pour établir leur état civil et découvrir leurs familles. Correspondance à leur sujet avec l'Administration générale de l'assistance publique. — Remise à leurs parents des enfants égarés sur la voie publique

Inscription des nourrices qui viennent chercher des enfants à Paris et dans le ressort de la préfecture de police. — Correspondance avec les autorités, relativement aux nourrices et aux enfants qui leur sont confiés. Surveillance des meneurs, logeurs ou loueurs de nourrices. — Autorisation et surveillance des maisons de sevrage.

Médecins chargés de la visite des aliénés. Voyez page 1020.
Maisons de santé, de sevrage et de nourrices. Voyez page 1020.

DEUXIÈME DIVISION.

Voirie. Navigation. Halles et marchés. Bourse. Police de la voie publique. Garnis et hôtels. Voitures. Incendies. Établissements classés. Police sanitaire.

M. Badois (✻), *chef de division.*

1er BUREAU.

M. Mathieu ✻, *chef.*

Subsistances et approvisionnements ; examen des questions générales et exécution des mesures qui s'y rattachent. Mercuriales et statistique ; contrôles des ventes opérées par les facteurs, études relatives à l'établissement et au régime des marchés de gros et de détail ; application des règlements les concernant. — Forts, porteurs et ouvriers dans les halles et marchés. — Inspection des abattoirs publics, conduite des bestiaux. — Débits de triperie, magasins de fourrage, fours de boulangerie et de pâtisserie. Exécution des lois concernant la fidélité du débit, recherche et destruction des comestibles falsifiés, corrompus ou nuisibles.

Vérification et inspection des poids et mesures, commission pour l'examen des candidats aux fonctions de vérificateur.

Navigation sur les rivières et canaux du ressort de la Préfecture de police, ports et chemins de halage, services de tonnage, mesures de sûreté en cas de grosses eaux et de glaces. —

Transmission au conseil de préfecture des procès-verbaux de grande voirie en matière de navigation, instruction des affaires et notifications y relatives. — Police des établissements fixes sur les rivières, les canaux et les ports, autorisation de ces établissements à Saint-Cloud, Sèvres et Meudon, avis préalable sur ceux qui doivent être installés dans le département de la Seine. — Canotage et bachotage, baignades en pleine eau, divertissements et fêtes nautiques. — Bateaux à vapeur, permis de navigation, commissions de capitaines, pilotes et mécaniciens à bord de ces bateaux.

Surveillance du commerce des bois et charbons, réception des fournitures de combustibles aux administrations publiques. — Médailles aux porteurs de charbon.

Autorisations pour l'exploitation des cafés, cabarets et billards publics, correspondance avec les préfets relativement aux individus en instance, fermeture des établissements ouverts sans permission.

Surveillance de la qualité des boissons débitées dans les établissements ouverts au public, les casernes et les cantines. — Examen des candidats à l'emploi de dégustateur.

Bourse, agents de change, répression des opérations illicites sur les effets publics.

Inspecteur général des halles et marchés. Voyez page 1020.
Police de la Bourse. Voyez page 1020.
Inspecteur général de la navigation et des ports. Voyez page 1030.
Commission de surveillance des bateaux à vapeur. Voyez page 1030.
Inspection principale des combustibles. Voyez page 1031.
Vérification des poids et mesures. Voyez page 1031.
Service de la dégustation des boissons. Voyez page 1031.

2e BUREAU.

M. Boutteiller ✻, *chef*.

Surveillance à la Préfecture de la Seine, des bâtiments en péril bordant la voie publique et mesures provisoires au point de vue de la sûreté de la circulation ; surveillance des démolitions, constructions et réparations, et délivrance des permissions pour ces sortes de travaux ; permis pour les barrières d'échafaudages ; surveillance des monuments et édifices publics, dans un but de préservation et d'entretien ; clôture des terrains vagues, caisses et pots à fleurs et objets divers exposés sur les fenêtres et autres parties élevées des bâtiments ; dépôt de matériaux sur la voie publique, déchargement des bois de chauffage dans les rues ; lieux de réunions d'ouvriers sur la voie publique, surveillance générale des voies publiques dans un intérêt de viabilité et de sûreté. — Avis sur l'ouverture de passages publics sur des propriétés particulières et surveillance de ces passages dans l'intérêt de la sûreté de la circulation et de la salubrité. — Permission pour tous travaux pouvant affecter la circulation, tels que pavage, établissement de conduites d'eau ou de gaz, construction d'égouts, surveillance de ces travaux ; mesures et correspondance à ce sujet, communications avec la Préfecture de la Seine et les ingénieurs du service municipal au sujet des excavations du sol et des dégradations du pavé, poursuites pour la réparation des parties de la voie publique à l'entretien des particuliers ; surveillance des carrières dans l'intérêt des ouvriers et de la sûreté publique ; indication à la Préfecture de la Seine des infractions aux règlements concernant les fosses d'aisance et le service de la vidange dans Paris ; surveillance de la construction, de l'entretien et de la vidange des fosses d'aisance dans les communes rurales du ressort de la Préfecture de police ; règlements y relatifs. — Centralisation de toutes les affaires du ressort des architectes ; communications, pour ce service, avec les divers bureaux de la Préfecture. — Examen des candidats à l'emploi d'architecte.

Police des chemins de fer ; suite à donner aux réclamations et plaintes de toute nature, surveillance des vendeurs de journaux, des marchands de comestibles et des buffets établis dans les stations, examen des projets d'organisation de services et des propositions de tarifs, correspondance, à ce sujet, avec les compagnies et le ministre des travaux publics. — Publication des tarifs homologués par l'administration supérieure, correspondance, au sujet de cette publication, avec les Préfets de tous les départements traversés par les voies ferrées ; examen des rapports mensuels et autres des ingénieurs du contrôle, centralisation des rapports quotidiens des commissaires de police spéciaux des chemins de fer ; examen de ces rapports et mesures qu'ils peuvent provoquer, accidents sur les chemins de fer.

Surveillance des inscriptions des rues et des numéros des maisons, et correspondance à ce sujet avec la Préfecture de la Seine ; exécution des règlements concernant les chéneaux et les gouttières ; surveillance des objets de petite voirie dans l'intérêt de la circulation, répression des contraventions résultant de saillies ou d'étalages mobiles disposés contrairement aux règlements, correspondance avec la Préfecture de la Seine, tant en cette matière qu'au sujet des saillies dont l'autorisation doit être précédée de l'avis du Préfet de Police ; réponse aux demandes d'avis pour les concessions d'emplacements d'échoppes et d'étalages fixes ou mobiles, ou d'un lieu de stationnement pour l'exercice d'une industrie sur la voie publique.

Exécution des règlements concernant les marchands ambulants, délivrance des permissions, surveillance et police de ces marchands ; saltimbanques et musiciens ambulants ; jeux divers sur la voie publique.

Service général de surveillance d'affichage dans Paris.

Service des architectes. Voyez page 1021.

Inspection des carrières, — des chemins de fer. Voyez page 1021 et 1022.

3e BUREAU.

M. Millet, *chef.*

Voitures de place. — Voitures de remise louées au mois ou à la journée — Voitures sous remise marchant à l'heure ou à la course. — Voitures de transport en commun; règlements concernant le parcours des lignes et les services de correspondance. — Voitures spéciales des chemins de fer destinées aux voyageurs. — Voitures dites des Environs de Paris. — Voitures de roulage et de transport. — Porteurs d'eau. — Cochers, postillons, charretiers et conducteurs de voitures de toute espèce. — Permis de conduire délivrés aux cochers. — Retrait définitif ou temporaire de ces permis par mesure disciplinaire.

Préparation et exécution des ordonnances de police qui règlent le service des voitures de toute espèce.

Réception, enregistrement, conservation et restitution des objets oubliés par les voyageurs dans les voitures publiques. — Publicité donnée aux actes de probité des cochers

Exécution des lois et règlements sur la police du roulage. — Notifications y relatives. — Fourrière de la Préfecture de police. — Dispositions à indiquer pour l'éclairage de la voie publique

Exécution des règlements concernant la salubrité et le nettoiement de la voie publique. — Correspondance avec la Préfecture de la Seine, pour les différents services qui intéressent la salubrité et le nettoiement de la voie publique, tels que balayage à la charge de la ville, enlèvement des boues et immondices, le curage des égouts, l'arrosement des places, des quais, des boulevards, etc.

Exécution des règlements concernant le forage et le curage des puits.

Incendies et règlement des dépenses auxquelles donne lieu leur extinction. — Visite et réparation des cheminées en mauvais état.

Sapeurs-pompiers (dépenses du matériel). — Comptabilité.

Surveillance des fontaines publiques. — Répression des puisages abusifs.

Fourrières. — Vétérinaires attachés à la Préfecture de police. Voyez page 1022.

4e BUREAU

M. Lasnier ✻, *chef.*

Travaux du Conseil de salubrité et des commissions d'hygiène dans le département de la Seine et dans les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon. — Exécution des lois concernant la médecine et la pharmacie. — Médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, herboristes, épiciers-droguistes. — Remèdes secrets. — Amphithéâtres et salles de dissection. — Inspections des eaux minérales, naturelles et artificielles

Surveillance des vases et ustensiles de cuivre. — Recherche et destruction de sels falsifiés, des sucreries colorées avec des substances vénéneuses, et, en général, de tout ce qui intéresse la santé publique. — Maladies épidémiques. — Épizooties. — Vaccines. — Cimetières, exhumations et réinhumations. — Transport de corps, autopsies, moulage et embaumement de cadavres. — Relevé des décès qui ont lieu dans les arrondissements et dans les hôpitaux et hospices de Paris; statistique annuelle des décès, par âge et par nature de maladie.

Exécution du décret du 9 septembre 1848, sur les heures de travail. — Exécution de la loi relative au travail des enfants dans les manufactures. — Exécution des règlements concernant l'insalubrité dans les dépendances des habitations. — Puisards, dépôts d'immondices, animaux élevés à l'intérieur des habitations de Paris. — Dépôts d'engrais et d'immondices formés dans les communes rurales

Lavoirs publics et bains gratuits ou à prix réduits (exécution de la loi des 28 novembre et 7 septembre 1850 et 3 février 1851). Éclairage électrique, gaz portatif, comprimé ou non comprimé; examen de tous les appareils nouveaux pour la fabrication du gaz.

Forges et autres ateliers non classés. — Autorisations et surveillance des moutons, laminoirs, presses, balanciers.

Établissements dangereux, insalubres ou incommodes. — Chantiers de bois. — Dépôts de charbon. — Ateliers de carbonisation. — Débits de combustibles. — Brasseries. — Appareils à vapeur. — Locomotives sur les chemins de fer.

Recherche, abattage et équarrissage des chevaux morveux et des autres animaux dangereux ou attaqués de maladies contagieuses. — Exécution des règlements concernant les chiens bouledogues. — Échenillage dans le ressort de la Préfecture de police. — Équarrisseurs. — Abattoir communal pour les chevaux. — Artistes vétérinaires

Tirs ou essais d'armes à feu, tirs de pièces et de feux d'artifice. — Débits de poudre. — Surveillance du transport des poudres et amorces fulminantes. — Bruits nocturnes et bruits de cors et autres instruments bruyants. — Secours publics aux noyés, asphyxiés, etc. — Police de la Morgue.

Service des eaux publics. Voyez [illegible]

Service de la Morgue. Voyez page 10[illegible]

Conseil d'hygiène publique et de salubrité. Voyez page 102[illegible].

Surveillance des machines à vapeur. Voyez page 1023.

Inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommo[illegible] Voyez page [illegible].

Inspection des eaux minérales. Voyez page 102[illegible].

Inspection du travail des enfants dans les manufactures. Voyez page 1023

Conseils de la préfecture. MM.

Nivard, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.
Busson Billault (C. ✱), av. à la cour d'appel
[illegible]vel, avocat à la cour d'appel.
[illegible]ud, avoué

Offic. publ. et min. att. à la préfecture. MM

Buluard, notaire.
Second, avoué près la cour d'appel
[illegible]chambault (C. ✱), avoué de 1re instance.
[illegible], commissaire-priseur.
[illegible]

COMMISSARIATS DE POLICE

à Paris et dans les communes du ressort de la Préfecture de police.

PARIS

Arrondissements	Quartiers.	Noms et demeures des commissaires MM
1er Louvre	1 St-Germ.-l'Auxerrois	Berillon ✱, cour du Mai, Palais de Justice.
	2 Halles	[illegible]e, rue Berger, 21
	3 Palais Royal	Leroy de Keranion ✱, r[illegible]ue, 18.
	4 Place-Vendôme	Gallien, rue Saint-He[illegible]
2e Bourse	5 Gaillon	Mal[illegible] ✱, rue de Hanovre, 4
	6 [illegible]	André ✱, rue d'Amb[illegible]
	7 [illegible]	Richart, rue Mon[illegible]
	8 [illegible]	More[illegible], rue du [illegible]
3e Temple.	9 [illegible]	Mal[illegible]
	10 Enfants Ro[illegible]	Lafontaine, r[illegible]e Borda[illegible]
	11 Archives	Dorville, rue Vieille-du-Temple, 117
	12 Sainte Avoie	Mal[illegible]et, rue Beau[illegible]
4e Hôtel de-Ville.	[illegible]	Fouequeteau, rue de l'Homme-Arm[illegible]
	14 Saint-Gervais	Berlioz, r. Vieille-du-Temple, [illegible]
	15 Arsenal	Ringoval, rue Jacques-Cœur [illegible]
	16 Notre-Dame	Lechartier, quai de Béthune
5e Panthéon.	[illegible]-Victor	Compère, rue Cuvier, 16
	18 Jardin des-Plantes	Pollet ✱, rue Geo[illegible]
	19 Val de Grâce	Rousseau, rue des I[illegible]
	20 Sorbonne	Leclerc, rue des Noyers, 3
6e Luxemb.	[illegible] Monnaie	Pédézert, rue Sugot, 11
	[illegible] Notre Dame-des Ch.	Lebrun, boulevard du Mont Par[illegible]
	[illegible]	[illegible] Pères, 47
[illegible]	[illegible]	[illegible] Saint Germain, 148
[illegible]	[illegible]	[illegible]and, avenue Mont[illegible]
8e Elysée	88 Faubourg-du-Roule	Angeli, rue des Écuries-d'Arto[illegible]
	91 Madeleine	Duret ✱, rue Cambacérès, 10
	9[illegible] Europe	Crépy, rue de Stockholm,
	Saint-Georges	Daudet ✱, rue [illegible]anze, 14
9e Opéra	94 Chaussée d'Antin	Lefebvre d'Hendecourt, r. Neuve-des-Mathur 58.
	95 Fbg-Montmartre	Vassal ✱, rue du Faubourg-Mont[illegible],
	[illegible]	Nadeaud, rue Bochard-le-Saron, 10

Arrondissem	Quart.	Noms et demeures des commissaires. MM.
10e	37 St-Vincent-de-P.	Jacob, rue d'Alsace
	38 Porte-Saint-Den	Barruel, rue du Faubourg-Saint-Denis, 19
	39 Porte-Saint-Martin	Gaget, r. du F. St-Martin, 89, p. du Désir, esc. D.
	40	Aymard, rue Corbeau, 18.
11e	1	Bénard, rue Folie-Méricourt, 79.
	2 Saint-Ambroise	Fere, boulevard Richard Lenoir, 104.
	3 Roquette	Baron, rue de la Roquette, 96.
	4 Sainte-Marguerite	Roubel, rue des Boulets, 38.
12e	45	Guffroy de Rosemont, rue du Rendez-vous, 33.
	46 Picpu	Fitzwiller ✻, avenue du Bel-Air-du-Trône, 30.
Reuilly.	47 Bercy	Marcadet, rue du Charolais, 2
	48 Quinze-Vingts	Saguet, boulevard Mazas, 6.
	49	...ic, rue Lebrun, 46
13e	50 Gare	Grunères, rue Jeanne-d'Arc, 64.
Gobelins.	51 Maison-Blanche	Dodieau, rue du Moulinet, 40.
	52 Croulebarde	Moller, rue des Anglaises, 28.
14e	53 Mont-Parnasse	Honnorat, rue Delambre, 6.
	54 Santé	Garnisson, rue de la Tombe Issoire, 39.
Observatre	55 Petit-Montrouge	Marty, rue Boulard, 32.
	56	Noel (Louis-Ch.), rue de l'Ouest, 6
15e	57	Raynier, place de Vaugirard, 13.
	58 Necker	Felix, rue Borromée, 1
V.	59 Grenel	Fouquere, rue du Marc... 2
	60 Javel	Noel (Joseph), rue de la Rosi..., 10
16e	61 Auteuil	Cardet, rue Lafontaine, 104.
	62 Muette	Thomas de Cotigny, rue de la Tour, 80
Passy.	63 Porte-Dauphine	Lambin, avenue d'Evl...27
	64 Bassins	Tomas.., rue du Dôm... 1
17e	65 Ternes	Noury de Mauny ✻, rue Lauger, 5.
	66 Plaine-Monceaux	Foucqueteau, boulevard de Neuilly, 72.
Batignolles.	67 Batignolles	Gaudier, rue Truff... 17.
	68 Epinettes	Delpech, rue Gauthey, 34.
18e	69 Grandes-Carrières	Diet, rue Constance, 7.
	70 Clignancourt	Denis, rue des Acacias, 19.
Butte-Montmartre	71 Goutte-d'Or	Migneret, rue Marcadet, 4.
	72 La Chapelle	Duf...mantelle, rue de la Ch...ll... 37.
19e	73 La Villette	...nancin, rue de Flandres, 10
	74 Pont-de-Flandre	Levy, rue de Flandres, 143
Buttes-Chaumont	75 Amérique	Aussilloux ✻, rue Compans, 46.
	76	S...t...
20e	77 Belleville	Fallery, rue Jules Lacroix, 68.
	78 Saint-Fargeau	Mamani, rue de Ménilmontant, 143.
Ménilmon-	79 Pé...Lach...	Mel...l...
tant.	80 Charonne	Dulac, Grande-Rue de Montreuil, 60.

COMMUNES DU RESSORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Département de la Seine.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Résidences.	Commissaires, MM.	Circonscription du commissariat
Aubervilliers	Poggi	Aubervilliers, la Courneuve, Dugny, le Bourget, Drancy
...ologne	Hurel-Ducampart.	Boulogne
Ch...y	Dubuc	Chelles
...ombes	Taylor	Courbevoie, Asnières, Colombes, Gennevilliers.
Levallois-Perret	Berthy	Levallois-Perret
Neuilly	Cauchepin ✻	Neuilly
Pantin	De Teule	Pantin, Bagnolet, Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec, les Prés-Saint-Gervais, Romainville, les Lilas.
Puteaux	Joyeux	Puteaux, Nanterre, Sur...
Saint-Denis	Étienne.	Saint-Denis, Il... Pierrefitte, Stains, Vi...

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Charenton-le-Pont.	Dembreville	Charenton-le-Pont, Creteil, Maisons-Alfort, Saint-Maurice.

Résidences	Commissaires, MM	Circonscription du commissariat
Choisy-le-Roi.....	Planche	Choisy-le-Roi, Chevilly, Fresne, Thiais, Orly, Villeneuve-le-Roi, Vitry
Gentilly .	Duprat	Gentilly, Arcueil, Ivry
Saint-Maur .	Luccioni	Saint-Maur, Bonneuil, Bry-sur-Marne, Champigny, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne
Sceaux .	Lombard	Sceaux, Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, le Plessis-Piquet.
Vanves	Demare	Vanves, Issy, Montrouge
Vincennes... .	Pignerol.	Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble.

Département de Seine-et-Oise.

Enghien-les-Bains	M. Mornand.	Saint-Cloud.....	M. Fabry
Meudon.....	M. Simon.	Sèvres.	M. Créneau.

Commissaires de police chargés de services spéciaux. MM.

Préfecture de police	Ansart (O✻), chef de la police municipale De [illegible], chef du 1er bureau de la 1re division, commissaire interrogateur Marsille (O✻), contrôleur général des serv. extérieurs. Claude ✻, chef du service de sûreté. Baudement, chef du 2e bureau de la 1re division, commissaire interrogateur Lambquin, Macé ✻, Clément, } Délégations spéciales et judiciaires.
Service spécial de l'Assemblée nationale.....	Bellanger ✻, doyen des commissaires de police de la ville de Paris
Tribunal de police municipale.	Ludet ✻, rempl. les fonctions du ministère public, au Palais-de-Justice Bellanger ✻, Troy (quartier de l'École militaire). } suppléants.
Bourse .	Babut ✻, rue de la Bourse
État-major général de la garde de Paris	Jacomet ✻, place Vendôme, 9
Poids et mesures. . .	De Peretti, rue du Faubourg-du-Temple, 133 — 1er et 2e arr Brandreth, rue des Carrières, 32, à Clichy — 3e et 4e *idem* Bournon, rue Madame, 7. — 5e, 13e, 14e *idem* De Bremond d'Ars, rue du Faubourg-Saint-Germain, 70 — 6e et 15e *idem* Gournay, rue [illegible], 51 (Batignolles) — 8e, 16e, 17e *id.* [illegible] rue du Faubourg-Poissonnière 116. — 9e, 18e *id.* [illegible] rue Montorgueil 4. — 10e, 19e *idem* Guyot, route de Bezons à Argenteuil. — 11e, 20e *idem*. [illegible] boulevard Montparnasse [illegible] Sceaux, Meudon et Sèvres, Meudon et [illegible] de Seine-et-Oise)
Garantie des matières d'or et d'argent.....	Vannacci, rue des Trembles [illegible] Tiret-Boguet, rue d'Assas, 68 Rossignon, rue Magenta 21 (Asnières). Sébastiani, rue des Deux-Écus, 20 Cuny (O✻), rue du Marché, 28, à Grenelle Paris Bager ✻, boulevard Voltaire, 41. Troquier, [illegible] rue [illegible] rondissements. [illegible] rue [illegible] Bordeaux et embranchements.
Chemins de fer.....	[illegible] Mation, Paris à Lyon et embranchements. Masse, Paris à la frontière belge et embranchements. Benedetti Paris à Rennes et embranchements Carles, Paris à Sceaux et Orsay Guichem, Paris à Vincennes gare de la Bastille Lecheux, chemin de fer de ceinture, banlieue de l'Ouest.
Émigration..	Verdet de Saint-Julien, rue des Petites-Écuries, 33.

TRIBUNAL DE POLICE MUNICIPALE.

Au Palais de Justice, local de l'ancienne salle des criées.

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple qui peuvent donner lieu, soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statue par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts. — MM. les juges de paix de Paris président successivement le tribunal. (Voir ci-dessus les commissaires de police remplissant les fonctions du ministère public.)

POLICE MUNICIPALE.

M. Ansart (O ✻), commissaire de police, *chef*
M. Demarquay ✻, *chef adjoint.*
M. Caullier, *chef de bureau.*
M. Marseille (O ✻), *contrôleur général des services extérieurs.*

Inspecteurs divisionnaires. MM.

Giobergia, Vassal ✻, Archer ✻, Foucault.

Officiers de paix. MM.

1er arr.	Drœsch.	6e arr.	Toquenne.	11e arr.	Cransac.	16e arr.	Guimbertoau
2e	Gilquin.	7e	Berraz.	12e	Brisson.	17e	Dupouy
3e	[illegible]	8e	Martin d'Esalce	13e	[illegible]	18e	[illegible]
4e	Cuche.	9e	Dermigny.	14e	Aragon.	19e	Leclerc ✻.
5e	Rousseau ✻.	10e	Lalmand.	15e	Bitard.	20e	Bercq.

Brigades centrales

M. Dufour ✻, M. Vadier, M. Jarrige, M. Rochut ✻, M. Maynier, Schultz.

M. Claude ✻, chef du service de sûreté.
M. [illegible], mœurs et garnis.
M. Lerouge, mœurs.
M. Masson, contrôle général.
M. [illegible]
M. [illegible]
M. Lombard ✻.
M. [illegible]
M. [illegible]
} Recherches et renseignements.

M. Roudil (O ✻), *médecin-major.*

SERVICES RESSORTISSANT A LA PREMIÈRE DIVISION

2e BUREAU. — *Médecins du dispensaire* MM

Clerc (O ✻), *méd. en chef.*
Passant ✻, *médecin adj.*
Tavernier, *médecin.*
Pouget, *idem.*
Bernard, *idem.*
Caron ✻, *idem.*
Commenge, *idem.*
Caby, *idem.*
Augier, *médecin.*
Jarriand, *idem.*
Davesnes, *idem.*
Jaubert, *idem.*
Thévenet ✻, *idem.*
Chatillon, *idem.*
Ley ✻, *idem.*
Migon, *idem.*

Médecins adjoints.

Corlieu ✻.
Dubois.
Labarthe.
Picard.

3e BUREAU. — *Prisons.*

M. Place ✻, *contrôleur du service des prisons de la Seine,* rue de la Michodière, 2.

Maison d'arrêt de Mazas.

Boulevard Mazas MM.

Delasalle, *directeur.*
L'abbé Dufour, 1er *aumônier*
L'abbé Jouvent, 2e *aumônier*
L'abbé Scalla, 3e *aumônier*
De Beauvais (O ✻), *médecin.*
Lemaire, *médecin adjoint.*
Bergeron ✻, *idem.*

Dépôt de condamnés.

Rue de la Roquette. MM.

Grohon, *directeur.*
L'abbé Crozes ✻, *aumônier.*
Décori, *médecin.*
Martin, *médecin adjoint.*
Ballue, *idem.*

Maison de justice (Conciergerie). MM

Aubert, *directeur.*
L'abbé Lelièvre, *aumônier*
Calvo ✻, *médecin.*
Piogey ✻, *médecin adjoint.*
Bonet ✻, *médecin honoraire*

Dépôt de la Préfecture. MM.

Beauquesne, *directeur.*
L'abbé Lelièvre, *chapelain*
Legrand du Saulle ✻, *chirurgien-médecin*
Leblond, *médecin adjoint.*

Maison de répression à Saint-Denis. MM.
Mélapor, *directeur*
M. le curé de Saint-Denis, *aumônier.*
Robin, *pasteur de l'église réformée*
Louvet, *médecin.*
Andrieu, *médecin adjoint*

Dépôt de sûreté, à Saint Denis.
M. George, *concierge*

Maison d'éducation correctionnelle.
Rue de la Roquette MM.
Brandroth ✻, *directeur*
L'abbé Latour, *aumônier.*
M. Motet (O✻), *médecin*
Robertet et Brémond ✻, *médec. adjoints.*
Frère Jason, Frère Amélo, *instituteurs.*

Maison de correction de Sainte-Pélagie.
[illegible] Clef. MM.
[illegible]
Philippar, *médecin*
Guersant ✻ (*chir.*), Cambay, Martin, *médecins adjoints.*

Maison d'arrêt et de correction de
[illegible]
Faubourg Saint-Denis. MM.
[illegible]
L'abbé Dérosi, 1er *aumônier*
L'abbé Benac, 2e *aumônier*
Costilhes, *médecin de la* 1re [illegible]
Roys de Loury ✻ et Chéron ✻, *médecins de la* 2e *section*
Humbert, Courot, Bourgeau ✻, *méd. adj.*

Maison de la Santé
Rue [illegible] Sain
M. Lefébure, *directeur*
L'abbé Fortier, *aumônier*
M. Pietrasanta, *médecin.*
M. Rochard, M. Petit, *médecins adjoints.*

Dépôt de mendicité de la Seine.
[illegible] rs Cotterets. MM
[illegible]
L'abbé Lefèvre, *aumônier*
Vendrand, *médecin*

1re DIVISION. — 5e BUREAU

Médecins chargés de la visite des aliénés. MM.

Lasègue (O✻), à la Préfecture de police
Legrand du Saulle ✻, *médecin adjoint, idem.*
Bêhier (O✻), dans les établissements spéciaux, rue d'Antin, 19.
Ollivier, rue des Beaux-Arts, 6.

Maisons de santé, de sevrage et de nourrices. MM.

Mainard, *inspecteur*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 7.
Andrieu (O✻), *inspecteur*, boulevard Latour-Maubourg, 7 [illegible]

SERVICES SPÉCIAUX

2e DIVISION. — 1er BUREAU.

Inspection générale des halles et marchés, à la Halle aux blés. MM.

Defigier, *inspecteur général.*
Parent, *inspecteur général adjoint.*

Police de la Bourse.

M. Rabut ✻, *commissaire de police*, à la Bourse.

Inspection générale de la navigation et des ports.
Quai de la Tournelle, pavillon du quai

M. Rolet, *inspecteur général.*

Commission de la surveillance des bateaux à vapeur. MM.

Meugy (O✻), ingénieur en chef des mines *président*, rue Madame, 53.
Vaudrey ✻, ingénieur en chef de la navigation de la Seine (2e section), rue des Saussaies, 14.

Perrin, ingénieur ordinaire des mines, rue Neuve-des-Mathurins, 86.
Leclert (O ✻), ingénieur de la marine, rue de Valois, 37.
Baube (O ✻), chef de la 2e division, à la Préfecture de police.
Mathieu ✻, chef du bureau de la navigation, à la Préfecture de police.
Paliard ✻, architecte de la Préfecture.
Rolet, inspecteur général de la navigation.
Durenne ✻, constructeur, quai Napoléon, à Courbevoie.
Séraphin, *id.*, faubourg Saint-Martin, 172.

Inspection principale des combustibles.

A la Préfecture de police.

M. Blondeau, *inspecteur principal.*

Vérification des poids et mesures.

Bureau central d'étalonnage, rue des Lions-Saint-Paul, 7.

M. Genot, *vérificateur en chef*, rue des Lions-Saint-Paul, 7.

MM. Boussard, Gilbert, [illegible] *vérificateurs.*
Robert, *vérificateur adjoint.*

Bureau des arrondissements de Paris.

1er Bureau. R. du Petit-Carreau, 12	Dosse, *vérificateur.* Richer, *adjoint.* Rivory *idem.*	5e Bureau. Faub.-St Honoré, 182.	Rulence, *vérificat.* Geiger, *idem.*
2e Bureau. Rue de Turenne, 50	Geoffroy, *vérificat.* Dorville, *idem.*	6e Bureau. R. Neuve Bossuet, 16.	Pittfield, *idem.*
[illegible]	Sondorf, *idem.*	7e Bureau. Rue Albouy, 18.	Gérardin, *idem.*
[illegible] 7.	Lapanche, *idem.*	8e Bureau. Rue de Charonne, 99.	Robin, *idem.* Lefèvre, *idem.*
[illegible] Rue du Bac, 142.	N.colle, *idem.* Des Barres, *idem.*		Lerenard, *idem.*

Arrondissement de Saint-Denis. — M. Jayet, *vérificateur* — M. Lemasson
Arrondissement de [illegible] — M. Pigeot, *vérificateur.* — M. Picard, *adjoint*

Commissaires de police chargés de l'inspection des poids et mesures. Voyez page 1014.

Service de la dégustation des boissons.

A la Préfecture de police.

M. Guéneau, *dégustateur en chef.* | M. Renault, *dégustat. en chef adj.*

9e DIVISION. — 2e BUREAU

Service des architectes

M. Paliard ✻, *architecte contrôleur*, avenue des Lacs, 180.

Architectes de 1re classe. MM.

Tingry ✻, rue de la Bruyère, 22.
Lescène, rue Duphot, 16.
Desain, boulevard de Denain, 9.
Revel, rue Hippolyte-Lebas, 3.

Architectes de 2e classe MM.

Bunel, rue du Conservatoire, [illegible]
Lefrançais de Lalande, rue [illegible] 8
Grouslé, rue d'Hauteville, 5.
Hanoyé, boulevard Denain, 9.
Bajaud, rue du Faubourg-Poissonnière, 68.
Pray, rue des Petites-Écuries, 36.

Carrières. MM

Descottes ✻, ingénieur en chef des mines, *inspecteur général des carrières*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 71.
Jordan, ingénieur des mines, *inspecteur des carrières*, rue Madame, 35.

Chemins de fer.

Nord. — M. Diday (O✻), inspecteur général des mines de 2e classe, rue Say, 4.
Est. — M. Hachette ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées de 1re classe, boulevard Haussmann, 121.
Orléans. — M. Dutrésne (O✻), inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées, rue de Boulogne, 2.
Lyon. — M. Thoyot (O✻), *idem*, rue d'Amsterdam, 21.
Ouest et ceinture. — M. Cacarrié, inspecteur général des mines de 2e classe, rue Laborde, 42.

2e DIVISION — 3e BUREAU

Fourrière, rue de Pontoise.

M. Vois, *contrôleur inspecteur.*

Vétérinaires attachés à la Préfecture. MM.

Leblanc fils, rue du Faubourg-Poissonnière, 19.
Alexandre, *vétérinaire adjoint*, rue du Colisée, 44, et Chambon, *idem*, faubourg Poissonnière, 19.
Planchenault, inspecteur du marché aux chevaux, *préposé à la recherche des chevaux vicieux ou atteints de maladies contagieuses*, boulevard Saint-Germain, 62.

M. Boucquin, rue de la Sainte-Chapelle, 5, *imprimeur de la Préfecture de police.*

3e DIVISION — 4e BUREAU

Service des secours publics.

M. Voisin ✻, docteur en médecine, *directeur.*
N....., *adjoint.*

Service de la Morgue.

M. Saint-Genest, *greffier.*

CONSEIL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ.

Le Conseil de salubrité, créé en 1802, près la Préfecture de police, a été entièrement réorganisé par un arrêté du Préfet de police, en date du 24 décembre 1852, approuvé par le ministre, et par les décrets des 15 décembre 1851 et 19 janvier 1852. Ses attributions embrassent notamment l'hygiène publique, l'examen sanitaire des halles et marchés, des cimetières, des tueries, des voiries, des chantiers d'équarrissage, des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, des amphithéâtres de dissection, vidanges, bains publics, visite des prisons, les secours à donner aux noyés et asphyxiés; les épidémies; la statistique médicale et les tableaux de mortalité; les recherches pour assainir les lieux malsains et perfectionner les procédés des professions qui peuvent compromettre la salubrité. Le Conseil tient ses séances à 3 heures de l'après-midi à l'hôtel de la Préfecture.

COMPOSITION DU CONSEIL

M. le Préfet de police, *président.*
M. Troost, *vice-président.*
M. Lasnier, *secrétaire.*

Membres titulaires. MM.

Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées.
Baube, rue Montaigne, 17.
Beaude, rue Chabannais, 3.
Belgrand, inspecteur général des ponts et chaussées, au Luxembourg
Bouchardat, rue du Coëtre-Notre-Dame, 8.
Boudet, rue Jacob, 30.

Boussingault, rue des Vosges, 6.
Buignet, rue Médicis, 3.
Bussy, place Saint-Michel, 3.
Chatin, rue de Rennes, 129
Chevallier, rue du Faubourg-Saint-Denis, 188.
Delpech, rue Barbet-de-Jouy, 26.
Meugy, rue Madame, 53
Devergie, rue Richer, 24.
Du Souich, rue Féron, 4.
De Bullement, secrétaire général, Préfecture de police.
Gobley, rue de Grenelle-Saint-Germain, 34.
Guérard, carrefour de l'Odéon, 10.
Huzard, rue de l'Éperon, 5.
Bon Larrey, rue de Lille, 91.
Lasnier, rue de la Tour, 60.
Lamy, boulevard Saint-Michel, 77.
Lelut, rue Vanneau, 15
Paliard, boulevard de l'Empereur, 180.
Peligot, Hôtel des Monnaies, quai Conti.
Poggialé, rue Soufflot, 22.
Rozat de Mandres, rue Taranne, 12.
Tardieu, rue Saint-Honoré, 364.
Troost, rue Bonaparte, 84.
Vernois, rue Saint-Lazare, 91.
Wurtz, rue Saint-Guillaume, 27.
Cazalao, au Val-de-Grâce.

Surveillance des machines à vapeur. MM.

Meugy, ingénieur en chef, rue Madame, 53.
Martelet, ingénieur des mines, rue Blanche, 62.
Perrin, rue Madame, 26
Minisclou, garde-mines, rue Biscornet, 23.
Chabat, *idem*, Charonne, rue de Paris, 37.
Hervier, garde-mines.
Laurent, *idem*, rue du Bac, 144.
Tourneur, *idem*, rue du Cherche-Midi, 119.
Delaissement, *idem*, rue Régis, 8.

Inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. MM.

Grosjean, *inspecteur principal*, rue des Écoles, 22.
Grasset, *inspecteur de 1re classe*, rue de Bellefonds, 35.
Antelme, *inspecteur de 2e classe*, boulevard de Courcelles, 118.
Carlet, *idem*, rue de Paradis-Poissonnière, 49.
Gal, *idem*, rue Monge, 11.
Jourdin, *idem*, boulevard de Belleville, 3.
Gérardin, *inspecteur des établissements classés*, rue d'Assas, 78.
Riche (C❋), *idem*, quai Conti, 11, à la Monnaie.

Inspection des eaux minérales. MM.

Beaude ❋, *médecin inspecteur*, rue Chabannais, 3.
Le Dr Briau (O❋), *idem*, rue de la Victoire, 41.
Le Dr Camille de Laures (O❋), *idem*, rue Saint-Georges, 30.

Inspection du travail des enfants dans les manufactures dans le département de la Seine.

M. Maurice, *inspecteur*, place de Jussieu, 3.

CHAPITRE II.

CLERGÉ DU DIOCÈSE ARCHIÉPISCOPAL DE PARIS.

Lord[illegible] ses suffragants Blois, Chartres, Meaux, Orléans, Versailles, [illegible]

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS(1)

Mgr GUIBERT Joseph-Hippolyte, né à Ax [illegible] 13 décembre 1802, sacré à Marseille, Évêque de Viviers, le 11 mars 1842, trans. [illegible] 4 février 1857 à l'Archevêché de Tours, préconisé le 19 mars suivant, [illegible] 19 juillet 1871 à l'Archevêché de Paris, préconisé le 27 octobre, pris possession le 27 novembre de la même année

Vicaires généraux. MM

N[illegible], archidiacre de Notre-Dame.
Jourdan[illegible], archidiacre de Sainte Geneviève.
Bayle[illegible]
Caval[illegible]
Icard[illegible]
Legal[illegible]

M Caron, chanoine honoraire, *promoteur diocésain*

Secrétariat de l'Archevêché. MM.

Petit, chanoine honoraire, *secrétaire général de l'Archevêché*
Pelgé[illegible], *secrétaire de l'Archevêché, chancelier.*
Rentien[illegible], *secrétaire de l'Archevêché*

Reulet, chanoine honoraire, *secrétaire particulier de Sa Grandeur.*

Officialité diocésaine MM.

N[illegible], vicaire gén., *official.*
Caron, chanoine hon., *promoteur.*
Allain, chanoine hon., *vice-official*
D'Hulst, chanoine hon., *vice-official*

(1) M[illegible] est chargé [illegible]
M[illegible]
M[illegible]
M[illegible]
M[illegible]
[illegible] ouverts les lundis, mercredis et vendredis, de [illegible] heures.
Le secrétariat est ouvert de midi à 3 heures les dimanches et fêtes exceptés. — Les bureaux sont situés [illegible] 127 [illegible]

CHAPITRE DE L'ÉGLISE DE PARIS.

Dignitaires.

MM. les Archidiacres et M. l'Archiprêtre.

Chanoines d'honneur. NN. SS.

S. Em. le Cal Mathieu (C ✻), archevêque de Besançon.
Lavigerie (O ✻), archevêque d'Alger.
De la Bouillerie ✻, archevêque, coadjuteur de Bordeaux
Dupanloup ✻, évêque d'Orléans.
De Dreux-Brézé, évêque de Moulins.
Plantier ✻, évêque de Nîmes.
Ravinet (O ✻), évêque de Troyes.
Le Courtier (O ✻), évêque de Montpellier.
Maret (O ✻), évêque de Sura.
Meignan ✻, évêque de Châlons.
Place, évêque de Marseille.
Hugonin ✻, évêque de Bayeux.
Foulon ✻, évêque de Nancy.
Freppel ✻, évêque d'Angers
Jeancart ✻, évêque de Cérame.
Bourret, évêque de Rodez.

Chanoines titulaires. MM

Dedoue, *secrétaire du chapitre.*
Forgue.
Serreau.
Moreau ✻.
Louvrier, *pénitencier.*
Chenailles, *maître des cerémonies.*
Laurentie, *théologal.*
Morisot, *archiprêtre.*
Reboul.
Lagarde.
Chanal
Latroucherie.
Cauvin.
Hiron
Demures.
Pradines

Chanoines prébendes. MM.

Jammes.
Ravier.
Serres.
Besse.
Guille.
Cabanettes.
Le Guillou.

Anciens chanoines titulaires. MM.

Legrand ✻, curé de St-Germain-l'Auxerrois.
Castan, curé de St-Pierre du Gros-Caillou.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse. MM.

Hamelin, curé de Ste-Clotilde.
Pététot, supérieur de l'Oratoire.
Ausoure, ancien curé de St-Philippe du Roule.
Glaire ✻, ancien doyen de la Faculté de théologie de Paris.
Millault, curé de Saint-Roch.
Morel, curé de St-Mandé.
Delage, anc. secrét. de Mgr Affre.
Guesnier ✻, chanoine du chapitre de Saint-Denis.
Faudet ✻, ancien curé de St-Roch.
Jacquemet, chanoine du chapitre de St-Denis.
De Rolleau ✻, curé de Notre-Dame de Lorette.
Cathelin, curé de St-Philippe.
Mège, curé de St-Merry.
Jousselin ✻, curé de Ste-Élisabeth.
De Girardin, directeur de l'œuvre de la Ste-Enfance.

1873. — Imprimé le 6 août.

Chirac, curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle
Delhom, anc. aumônier du lycée Louis-le-Grand
Fabre, 1er vicaire de St-François-Xavier
Bargès ✻, professeur à la Faculté de théologie
De Bussy, curé de Vanves
Hamon ✻, curé de St-Sulpice.
Roquette, curé des Missions étrangères
Charles, curé de St-Pierre de Chaillot.
Des Cerqueux de Montbertoin, curé de Neuilly.
De Valois
Suquet, 1er vicaire de St Eustache.
Le Rebours, curé de Sainte-Madeleine
Noirot ✻
Benoît, 1er vicaire de St Merri.
Comte, curé de Saint-Germain des Prés
Salesse, ancien curé de Sceaux.
Laine ✻, ancien vicaire gén. de la Grande-Aumônerie
Petit, secrétaire général de l'Archevêché de Paris.
Ducastel, curé de St-Jacques du Haut-Pas.
Dumas, ancien 1er vicaire de St-Paul St-Louis
Arnault ✻, curé de Ste-Marguerite.
Locatelli, curé de l'Annonciation de Passy
Pelgé, secrétaire de l'Archevêché.
Cognat, curé de Notre-Dame des Champs.
Hautin, supérieur du petit séminaire St-Nicolas
Darsses, curé de Fresnes-les-Rungis.
Crozes, aumônier de la Roquette.
Allain, vice-official diocésain.
Forot, 1er vicaire de Notre-Dame de Passy
Caron, promoteur diocésain.
Reulet, secrétaire particulier de Monseigneur
Bertaux, curé de St-Pierre de Montmartre
D'Hulst, vice-promoteur

Chanoines honoraires non résidants MM.

Juste (O ✻), ancien recteur de l'Académie de Clermont.
Estève, jésuite
Borret, curé de Vogelenzang (diocèse d'Harlem).
De Conny, chanoine de Moulins
Castan (Émile), chanoine de Moulins.
Pennon, curé de Chambourcy (diocèse de Versailles).
Portal.
Coquand, ancien curé de St Eugène.
Delaunay, ancien curé de St-Étienne du Mont
Dumas, anc. 1er vicaire à St Paul-St-Louis.
Noel, ancien 1er vicaire à la Villette.

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, est le séminaire diocésain. Il comprend la maison de Paris et celle d'Issy.

MAISON DE PARIS

M. Cavan, vicaire général, *supérieur*.
M. Icard, vicaire général, *directeur*
M. Baudet,
M. Boiteux, *maître des cérémonies*.
M. [illegible], *économe*.
M. [illegible], *bibliothécaire*.

Professeurs MM.

Grandvaux, *professeur du cours spécial de théologie*.
Brugère, ... } *Dogme*
Boucl... ... }
Renaudet... *Droit canonique*
Sa[illegible] } *Ecriture sainte*
Vigouroux... }
H[illegible] } *Moral*
[illegible]

MAISON D'ISSY.

M. Maréchal, *supérieur*.

M. Dugrais, *maître des cérémonies*.

Professeurs. MM.

De Foville	*Mathématiques*
Lafuye	*Philosophie*
Lecoq	*Philosophie*
Vigourel	*Hist. natur.*
Vallet	*Philosophie*

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES.

Aux Carmes, rue de Vaugirard, 70.

M. Thenon, *supérieur*.
M. Demimuid, *directeur*.

ÉCOLE BOSSUET.

18, rue d'Assas.

M. Moreau, *directeur*.
M. Ponsart, économe.

PETIT SÉMINAIRE DE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

M. Piot, *supérieur*.
M. Tapie, *directeur*

PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

M. Hautin, *supérieur*.

PAROISSES DU DIOCÈSE DE PARIS

Le diocèse archiépiscopal de Paris est divisé en trois archidiaconés : Notre-Dame, Sainte-Geneviève et Saint-Denis. — La reconstruction des paroisses ne concordant pas avec celle des arrondissements municipaux, on a mis à la suite du nom de chaque paroisse l'arrondissement municipal dans la circonscription duquel elle est située.

ARCHIDIACONÉ DE NOTRE-DAME.

CURÉS ET DESSERVANTS A PARIS. MM.

Notre-Dame. (4e arr.)
Cure de 1re classe.

Morisot, *archiprêtre*.
Léger, 1er *vicaire*.
Sevestre, 2e *vicaire*.

St-Germain-l'Auxerrois. (1er arr.)
Cure de 1re classe.

Legrand ✻, anc. chan. tit. *curé*.
Brunis, 1er *vicaire*.
Bouche, 2e *vicaire*.

St-Eustache. (1er arr.)
Cure de 1re classe.

Schelten, *curé*.
Suquet, ch. hon., 1er *vicaire*.
Brocard, 2e *vicaire*.

St-Roch. (1er arr.)
Cure de 1re classe.

Millault, chan. hon., *curé*.
De Roquefeuil, 1er *vicaire*.
Chartrain, 2e *vicaire*.

St-Leu. (1er arr.)
Cure de 2e classe.

Lartigue, *curé*.
Fortoul, 1er *vicaire*.
Delacroix, 2e *vicaire*

N. Dame des Victoires. 2e arr.
Cure de 1re classe.

Chevojon, *curé*.
Couillié, 1er *vicaire*.
Schœpfer, 2e *vicaire*.

St-Nicolas des Ch. (3e arr.)
Cure de 1re classe.

Jourdan, *curé*.
Sisco, 1er *vicaire*.
Haury, 2e *vicaire*.

St-Gervais. (4e arr.)
Cure de 2e classe.

Borel ✻, *curé*.
Depontaillier, 1er *vicaire*.
Rompant, 2e *vicaire*.

St Merry. (4e arr.)
Cure de 2e classe.

Mège, chan. hon., *curé*.
Benoît, chan. hon., 1er *vicaire*.
Patin, 2e *vicaire*.

Ste-Madeleine. (8e arr.)
Cure de 1re classe.

Le Rebours, chan. hon., *curé*.
Pajot, 1er *vicaire*.
Valette, 2e *vicaire*.

N. Dame de Lorette. (9e arr.)
Cure de 1re classe.
De Rolleau ✻, chan. hon., *curé.*
Cousin, 1er *vicaire.*
Jouan, 2e *vicaire.*

St-Louis d'Antin. (9e arr.)
Cure de 2e classe
Gayrard, *curé.*
Petit, 1er *vicaire.*
Goslain, 2e *vicaire.*

St-Laurent (10e arr.)
Cure de 1re classe.
Coquereau, *curé*
Maillard, 1er *vicaire*
Tuffou, 2e *vicaire*

Ste-Marguerite. (11e arr.)
Cure de 1re classe.
Arnault ✻, chan. hon., *curé.*
Grandel, 1er *vicaire.*
Desportes, 2e *vicaire.*

Notre-Dame de Bercy (12e arr.)
Cure de 1re classe.
Boudard, *curé*
Peyrou, 1er *vicaire*
Bonteilhe, 2e *vicaire.*

St-Antoine. (12e arr.)
Cure de 2e classe.
Ritouret, *curé.*
Bonnefoi, 1er *vicaire*
Schwalm, 2e *vicaire.*

St-Pierre de Chaillot. (16e arr.)
Cure de 1re classe
Charles, chan. hon., *curé*
Falcmagne, 1er *vicaire.*
Sabatier, 2e *vicaire*

Ste-Marie des Batignolles. (17e arr.)
Cure de 1re classe.
Henqueville, *curé.*
Debrebant, 1er *vicaire.*
Joly, 2e *vicaire.*

St-Pierre de Montmartre (18e arr.)
Cure de 1re classe.
Bertaux, *curé.*
Thiellart, 1er *vicaire.*
Mariotte, 2e *vicaire*

St-Jean-Baptiste de Belleville (19e arr.)
Cure de 1re classe.
Caux, *curé.*
Reidharr, 1er *vicaire.*
Raymond, 2e *vicaire.*

St-Germain de Charonne. (20e arr.)
Cure de 1re classe.
Gindre, *curé.*
Caillebotte, 1er *vicaire.*
Guéneau, 2e *vicaire*

SUCCURSALES

N.-D. de Bonne-Nouvelle. (2e arr.)
Cerise, chan. hon., *desservant*
Troulh, 1er *vicaire*
Bréhier, 2e *vicaire.*

St-Denis du St-Sacrement. (3e arr.)
Brazier, *desservant.*
Moulin, 1er *vicaire.*
Jalabert, 2e *vicaire.*

Ste-Elisabeth. (3e arr.)
Jousselin ✻, chan. hon., *desservant.*
Castelbou, 1er *vicaire.*
Dupuis, 2e *vicaire*

St-Jean-St-François (3e arr.)
Broha, *desservant*
Lorgue, 1er *vicaire*
Drach, 2e *vicaire*

St-Louis en l'Ile (4e arr.)
Bossuet, *desservant*
Gerdil, 1er *vicaire*
Jacquet, 2e *vicaire*

N. Dame des Blancs-Manteaux (4e arr.)
Garenne, *desservant*
Courtin, 1er *vicaire.*
Gerard, 2e *vicaire.*

St-Paul-St Louis. (4e arr.)
Léré, *desservant*
Damotte, 1er *vicaire*
Casanova Pennacchioni, 2e *vicaire.*

St-Augustin. (8e arr.)
Taillandier, *desservant.*
Crabot, 1er *vicaire*
Gallet, 2e *vicaire*

St-Philippe du Roule. (8e arr.)
Cathelin, chan. hon., *desservant.*
Miquel, 1er *vicaire.*
Chauliac, 2e *vicaire*

St Eugène. (9e arr.)
Dueros *desservant*
Bertheuille, 1er *vicaire.*
Avril, 2e *vicaire*

Trinité (La). (9e arr.)
Modelonde, *desservant.*
Barthélemy, 1er *vicaire.*
De Saint-Pern, 2e *vicaire.*

St-Joseph. (10e arr.)
Sibon ✻, *desservant.*
Simon, 1er *vicaire.*
Grenier, 2e *vicaire.*

St-Martin. (10e arr.)
Galtier ✻, *desservant.*
Varnet, 1er *vicaire.*
Bridou, 2e *vicaire.*

St-Vincent de Paul. (10e arr.)
Cabrilié, *desservant.*
Dumas, 1er *vicaire.*
Normand, 2e *vicaire*

St-Ambroise. (11e arr.)
Guédon, *desservant.*
Manescau, 1er *vicaire.*
Auberthot, 2e *vicaire.*

St-Éloi. (12e arr.)
Denys, *desservant.*
De Forceville, 1er *vicaire.*
Cornubert, 2e *vicaire.*

Annonciation (l') de Passy. (16e arr.)
Locatelli ✻, chan. hon., *desservant.*
Forot, 1er *vicaire*
Ledein, 2e *vicaire*

St-Honoré (16e arr.)
Chéruel, *desservant.*
Cornac, 1er *vicaire.*

N.-Dame d'Auteuil. (16e arr.)
Hugony, *desservant.*
Obscur, 1er *vicaire.*
Gay, 2e *vicaire.*

St-Ferdinand des Ternes. (16e arr.)
Joiron, *desservant.*
Duhamel, 1er *vicaire.*
Massard, 2e *vicaire.*

St-Michel des Batignolles. (17e arr.)
Marsalli, *desservant.*
Bessière, 1er *vicaire.*
Brisset, 2e *vicaire.*

St-Bernard de la Chapelle. (18e arr.)
Baptifolier, *desservant.*
Blanc, 1er *vicaire.*
Durutte, 2e *vicaire.*

St-Denys de la Chapelle. (18e arr.)
De Cassan-Floyrac, *desservant.*
Van-den-Brule, 1er *vicaire.*

N.-Dame de Clignancourt. (18e arr.)
Quinard, *desservant.*
Savard, 1er *vicaire*

S. Jacques et S. Christophe de la Villette (19e arr.)
Cambier ✻, *desservant.*
Pinat, 1er *vicaire.*
Kleinclauss (Joseph), 2e *vicaire*

N.-Dame de la Croix de Ménilmontant. (20e arr.)
Gentil, *desservant.*
Tassy, 1er *vicaire.*
Blanchar, 2e *vicaire.*

ARCHIDIACONÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE.

CURÉS ET DESSERVANTS A PARIS. MM.

St-Etienne du Mont. (5e arr.)
Cure de 1re classe.
Perdrau, *curé.*
Peretti, 1er *vicaire.*
Gaultier de Claubry, 2e *vicaire.*

St-Médard. (5e arr.)
Cure de 2e classe.
De Geslin, *curé.*
Rossignol, 1er *vicaire.*
Rataud, 2e *vicaire.*

St-Séverin. (5e arr.)
Cure de 2e classe.
Moléon, *curé.*
Castelnau, 1er *vicaire.*
Pravaz, 2e *vicaire.*

St-Sulpice. (6e arr.)
Cure de 1re classe.
Hamon ✻, chan. hon., *curé.*
De Cambis, 1er *vicaire*
De Mouclar, 2e *vicaire.*

Ste-Clotilde. (7e arr.)
Cure de 1re classe

Hamelin, chan. hon., *curé.*
De L'Escaille, 1er *vicaire*
Mathieu, 2e *vicaire*

St-Louis des Invalides. (7e arr.)
Cure de 2e classe.

Largentier ✻, *desservant.*
Orsini, 1er *vicaire.*

St-Thomas d'Aquin (7e arr.)
Cure de 2e classe.

Ravalbe, *curé*
R... 1er *vicaire*
Le ... 2e *vicaire.*

St-Marcel. 13 arr
Cure de 1re classe.

Mugnier, *curé*
Barth...emy, 1er *vicaire*

St-Pierre du Petit-Montrouge.
14e arr.)
Cure de 1re classe.

Carlon, *curé*
Hutchier, 1er *vicaire*
Maissen, 2e *vicaire*

St-Lambert de Vaugirard. (15e arr.)
Cure de 1re classe

Guérin, *curé*
Boullet, 1er *vicaire*
Be...n, 2e *vicaire.*

SUCCURSALES

St Jacques du Haut-Pas. (5e arr.)

Ducastel, chan. hon., *desservant.*
Lemoine, 1er *vicaire.*
Pirouley, 2e *vicaire*

St-Nicolas du Chardonnet. (5e arr.)

Duby, *desservant*
N..., 1er *vicaire*
Blondeau de Sivory, 2e *vicaire.*

St-Germain des Prés. (6e arr.)

Comte, chan. hon., *desservant.*
Molinier, 1er *vicaire.*
Seguin, 2e *vicaire*

N.-Dame des Champs. (6e arr.)

Cognat, chan. hon. *desservant.*
Fauvage, 1er *vicaire*
Lecocq 2e *vicaire.*

St-François-Xavier des Missions étrangères. (7e arr.)

Roquette, chan. hon., *desservant.*
Fabre, chan. hon., 1er *vicaire.*
Gaudey, 2e *vicaire.*

St-Pierre du Gros-Caillou. 7e arr.)

Castan, anc. chan. tit., *desservant.*
Quignard, 1er *vicaire.*
Moreau, 2e *vicaire*

Hospice de la Salpétrière. (13e arr
Gillet, 1er *aumônier.*

St Marcel de la Maison-Blanche
13e arr

De Montferrier, *desservant*
Picaud, 1er *vicaire*
Gire, 2e *vicaire.*

N.-Dame de la Gare. (12e arr.)

Parguel, *desservant.*
Lesmayoux, 1er *vicaire*
Sire, 2e *vicaire.*

N.-Dame de Plaisance (14e arr.)

Blondeau ✻ *desservant.*
Orse... 1er *vicaire.*
Pimont, 2e *vicaire*

St-Jean-Baptiste de Grenelle. (15e arr.)

Lamarche, *desservant*
Filliaux, 1er *vicaire*
Lagrange, 2e *vicaire*

ARCHIDIACONÉ DE SAINT-DENIS.

Comprenant toutes les paroisses de la banlieue.

Arrondissement de Saint-Denis

CANTON DE SAINT-DENIS

St Denis.
Cure de 1re classe

Grandjux, *curé*
Darrieau, 1er *vicaire*
Lassalve, 2e *vicaire*

Villiers. (*N.-Dame des Vertus*)
Amodru, *desservant.*

La Cour Neuve (*St-Lucien.*)
Manet, *desservant.*

Dugny. (*St-Denis.*)
Hebray de Castella, *desservant.*

Épinay. (*St-Médard.*)
Scheving, *desservant.*

L'Ile Saint-Denis. (*St-Pierre.*)
Noyant, *desservant.*

Pierrefitte. (*St-Gervais et St-Protais.*)
Laurens, *desservant.*

Saint-Ouen (*St-Ouen.*)
Kercoz, *desservant.*
Delenne, *vicaire.*

Stains. (*L'Assomption.*)
Baron, *desservant.*

Villetaneuse (*St-Liphard.*)
Richard, *desservant.*

CANTON DE PANTIN

Bagnolet. (*St-Leu et St-Gilles.*)
Masson, *desservant.*

Bobigny. (*St-André.*)
Puteaux, *desservant.*

Bondy. (*St-Pierre.*)
Ronsin, *desservant.*

Le Bourget. (*St-Nicolas.*)
Becker, *desservant.*

Drancy (*St Germain-l'Auxerrois.*)
Mott, *desservant.*

Noisy-le Sec. (*St Étienne.*)
Pullès, *desservant.*

Pantin. (*St-Germain-l'Auxerrois.*)
Labat, *desservant.*

Pré St Gervais (*St-Gervais et St-Protais.*)
Thévenot, *desservant.*

Romainville (*St Germain-l'Auxerrois*)
Danguy, *desservant.*

Les Lilas. (*Notre-Dame.*)
Boyer, *desservant.*

CANTON DE NEUILLY.

Neuilly. (*St-Jean-Baptiste.*)
Cure de 1re classe.
Heunet, *administrateur.*
Malé, 1er *vicaire.*
Porge, 2e *vicaire.*

Billancourt. (*Immaculée-Conception.*)
Marbot, *desservant.*

Boulogne. (*Notre-Dame.*)
Guiral, *desservant.*

Clichy. (*St-Vincent de Paul.*)
Lecointre, *desservant.*

Levallois. (*St-Justin.*)
Dumont, *desservant.*

CANTON DE COURBEVOIE.

Nanterre. (*St-Maurice.*)
Cure de 2e classe.
Des Courtils, chan. hon., *curé.*

Asnières. (*Ste-Geneviève.*)
Cugnet-Richard, *desservant.*
Humez, *administrateur.*

Colombes. (*St-Pierre et St-Paul.*)
Lecomte, *desservant.*

Courbevoie (*St-Pierre et St-Paul.*)
Douvain, *desservant.*

Gennevilliers. (*Ste-Marie-Madeleine.*)
Guyard, *desservant.*

Puteaux (*Notre-Dame de Pitié.*)
Poulide, *desservant.*

Suresnes. (*St-Leufroi.*)
Bris, *desservant.*

Arrondissement de Sceaux.

CANTON DE SCEAUX.

Sceaux. (*St-Jean-Baptiste.*)
Cure de 1re classe.
De Peretti della Rocca, *curé.*
N . . , *vicaire*

Antony. (*St-Saturnin.*)
Sisson, *desservant.*

Bagneux. (*St-Herbland.*
Hinet, *desservant.*

Bourg-la-Reine (*St-Leu et St-Gilles.*)
Larue, *desservant.*

Chatenay. (*St-Germain-l'Auxerrois.*)
Liégeois, *desservant.*

Châtillon. (*St-Philippe et St-Jacques.*)
Schurr, *desservant.*

Clamart. (*St-Pierre et St-Paul.*)
Ansault, *desservant.*

Fontenay aux Roses. (*St-Pierre et St-Paul.*
Iterey *desservant.*

Issy. *St-Etienne.*)
Soulie, *desservant.*

Grand-Montrouge (*St-Jacques et St-Christophe*)
Stéfani, *desservant.*

Le Plessis-Piquet. (*Ste Madeleine.*)
La Barriere, *desservant.*

Vanves (*St-Remi.*)
De Bussy, *desservant.*

Malakoff (*Notre-Dame.*)
Salard, *desservant.*

CANTON DE CHARENTON

Charenton (*St-Pierre*)
Cure de 1re classe

George, *curé.*
Stafford, *vicaire.*

Bonneuil. (*St-Martin.*)
Geoffroy, *desservant.*

Bry-sur-Marne. (*St Gervais et St-Protais.*)
Rousselet, *desservant.*

Champigny. (*St-Saturnin.*)
N , *desservant.*

Créteil. (*St-Christophe.*)
De Kergariou, *desservant.*

Joinville-le-Pont. (*St-Charles-Borromée.*)
Juhel, *desservant.*

Maisons-Alfort. (*St-Remi.*)
De Torrini, *desservant.*

Nogent-sur-Marne. (*St-Saturnin.*)
Vernette, *desservant.*

Saint Maur. (*St-Nicolas.*)
Collomb, *desservant.*

Saint Maurice.
Bouet, *desservant.*

Varenne-St-Maur. (*Adamville.*)
Delpy, *chapelain.*

CANTON DE VILLEJUIF.

Villejuif. (*St-Cyr et Ste-Juliette.*)
Cure de 2e classe.

Pruvost, *curé.*
Barillec, *vicaire.*

Arcueil. (*St Denis*)
Durand, *desservant.*

Chevilly. *Ste Colombe.*)
Durastel, *desservant.*

Clamart-le-Roy. (*St Louis*)
Chantôme, *desservant.*

Fresnes-les-Rungis. (*St-Eloi.*)
Coupris, *desservant.*

Gentilly (*St Saturnin.*)
Verrier, *desservant.*

Ivry. (*St-Pierre et St-Paul*)
Clauzet, *desservant.*

L'Hay (*St-Leonard.*)
Roux, *desservant.*

Orly. (*St Germain de Paris*)
Malo, *desservant.*

Thiais. (*St Leu et St Gilles.*)
De Violaines, *desservant.*

Vitry. (*St-Germain de Paris.*)
Salmon, *desservant.*

CANTON DE VINCENNES.

Vincennes. (*Notre Dame.*)
Cure de 1re classe.
Geslin, *curé.*
Bourdiol, 1er *vicaire.*

Montreuil. (*St-Pierre et St-Paul.*)
Cure de 2e classe.
Proux, *curé.*
Sabatier, 1er *vicaire.*

Fontenay-sous-Bois. (*St-Germain-l'Auxerrois.*)
Gallin, *desservant.*

Rosny. (*Ste-Geneviève.*)
Chauvierre, *desservant.*

Saint-Mandé. (*Notre-Dame.*)
Morel, chan. hon., *desservant.*

Villemomble. (*St-Genès*)
Brindeau, *desservant.*

CULTES NON CATHOLIQUES. (Voir pag. 413, 418, 419.)

CHAPITRE III.

Service judiciaire du département de la Seine.

SECTION PREMIÈRE.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE.

Séant au Palais de Justice.

Le tribunal est composé d'un président, de huit vice-présidents, de vingt juges, de sept juges suppléants et de quatre juges auditeurs. Il se divise en vingt chambres, dont quatre chambres des appels de police correctionnelle, une chambre des mises en accusation, une chambre des appels de police correctionnelle des mineurs, une chambre des vacations, une chambre des référés, une chambre des appels de police correctionnelle des mineurs, une chambre des référés, une chambre des vacations, une chambre des référés, une chambre des vacations, une chambre des référés, une chambre des vacations

DE BAILLEHACHE (Pierre-Alphonse, *instr.*, ✻, r. de Grenelle-St-Germ., 139.
EGÉE (Auguste) (O✻), rue de Tournon, 29.
CASENAVE (Antoine-Auguste), rue de Bellechasse, 11
MATHIEU DE VIENNE (Alfred, *instruction*), rue de l'Université, 67
LANCELIN (Hubert-Félix-Bernardin), rue Saint-Sulpice, 27
BOULANGER (Emile-Henri-Tony), rue Neuve-des-Mathurins, 118.
LEFEBVRE DE LA BOULAYE (Charles-Lucien), rue Taitbout, 34
CAILLET (Hubert), rue des Saints-Pères, 13.
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (Charles-Jean), rue de Vaugirard, 22
ROBERT (François-Parfait) ✻, rue de Lille, 44
MONSARRAT (Gaston), boulevard St-Germain, 242.
PERROT DE CHEZELLES (Ernest-Louis-Gilbert, *instruction*), rue de Lille, 123.
DELAPALME (Louis), boulevard Haussmann, 96.
CHOPPIN (Édouard) ✻, rue de Varennes, 12.
THIROUIN (Henri), rue de Lisbonne, 21.
BUSSOUT DE BARNEVILLE (Roger-Claude ✻ (*instruction*), rue de Rome, 51.
Vte DE BOUTHILLIER-CHAVIGNY ✻ rue de Ponthieu, 25.
COURANT (Ad.) ✻ (*instruction*), rue de Rome, 67.
ROULLION (Jean-Maurice) ✻, rue de Miromesnil, 79.
BLAIN DES CORMIERS (Yves-Eugène, *instr.*), rue de Grenelle-St-Germain, 45.
PAUFFIN (Jean-Baptiste-Henri) (*instruction*), rue Abbatucci, 67.
PAILLET (Eugène, *instruction*), rue de Berlin, 40.
QUELENET (Auguste-Armand) (*instruction*), rue de Rennes, 64.
DELAHAYE (Emmanuel, *instruction*), rue Richer, 50
BLANQUART DE SALINES (Ernest) (*instruction*), rue de Rennes, 51.
MERLIN (Jean-Claude-Auguste, *instruction*), rue des Écoles, 38.
ALAUZET (Jean-Isidore) ✻, square des Batignolles, 22.
FOULHOUX (Louis-Alfred) ✻ (*instruction*), rue Caumartin, 21.
BRUNEAU (Eugène-Gabriel-François), rue de la Paix, 23.
AUDEMAR (Auguste) (O✻), rue de Rome, 14.
LEVESQUE (Alfred) ✻, rue du Helder, 12.
DEROSTE ✻, rue du Marché-Saint-Honoré, 11.
DUPUY (Jules) (*instruction*), rue Grammont, 16.
HELIE (Faustin-Adolphe), rue Singer, 13 (quartier de la Muette).
THUREAU (Anne-Georges), rue Garancière, 11.
MULLE (Edouard-Joseph) (*ordres*), quai Bourbon, 19.
MANAU (Jean-Pierre), avenue Trudaine, 10.
LABOUR (Louis-Ferdinand-Edmond) ✻, rue d'Amsterdam, 33.
PICOT (Georges), rue Pigalle, 54.
CAUSSIN DE PERCEVAL (Louis), rue Casette, 23
POULLE (Edouard-Pierre-Marie) ✻, rue de la Banque, 3.
RAGON (Auguste) ✻, rue de Lille, 23.
JAUDIN (Etienne-Jules) ✻, place du Château-d'Eau, 7.
GRESSIER (Emile), rue de Vaugirard, 61.
PRINET, rue Bonaparte, 68
EREY (Marie-Etienne), rue d'Assas, 16.
POULTIER.

Juges honoraires. MM.

CAULLET (Jean-Augustin) ✻, à Bordeaux en Gâtinais (Loiret) ✻.
MICHAUX (Nicolas-Louis) ✻, rue d'Enfer, 50.
CHAUVEAU-LAGARDE (Pierre-Aimé-Urbain) ✻, r. du Bac, passage Ste-Marie, 3
SEVESTRE (Charles) ✻, rue de l'Université, 30.
BAZIRE (Alfred-Louis-Edmond), rue Payenne, 5

REBOULH DE VEYRAC (Victor, ✻, rue de l'Isly, 12.
CARRA DE VAUX (François-Louis-ALexandre) ✻, rue de Tournon, 4.

Juges suppléants. MM.

ORVILLE (Ernest-Achille-Louis), rue Saint-Dominique, 71.
LA CAILLE (Gaston-Christian) (*instruction*), rue Castellane, 15.
LASCOUX (Antoine) (*instruction*), rue de l'Université, 80.
SAFFERS (Jean-Emile) (*ordres*), rue Laffitte, 9
GUILLEMARD (Raoul) (*ordres*), rue de Douai, 45.
FREJEAN (Louis), rue du Pré-aux-Clercs, 16
FAULQUIER (Eugène-François-Adrien), rue de Douai, 6.
AIGNAN (Étienne), avenue des Champs-Élysées, 91.
DE LALAIN-CHOMEL (Marie-François-Maurice), rue de l'Université, 5.
TAILLEFER (Amédée), boulevard Saint-Michel, 81.
BERTRAND (Edmond), rue de Rennes, 80.
APPAY (Camille) (*instruction*), rue Royer-Collard, 15.
CARTIER (Charles), rue de Rivoli, 232.
PLOCQUE (Alfred), rue Saint-Georges, 11.
MITTERAL (Henri), rue de Luxembourg, 42.

Procureur de la République.

M SALLANTIN (Théodore-René-Louis) ✻, rue Saint-Dominique, 12.

Substituts. MM.

HAUSSMANN (Georges-Edouard), rue Mosnier, 10.
ANGOT DES ROTOURS, rue Cassette, 36
ROBERT Justin-Arthur, rue d'Assas, 120
BERARD DES GLAJEUX (Henri-Marie-Anatole-François-de-Paule), rue de Varennes, 46.
DE BERTHEVILLE (Louis-Etienne-Albert), rue de Solferino, 8.
PAGÈS (Antoine), rue de l'Université, 71.
GRATTERY (Charles-Laurent-Pierre), rue de Rome, 49.
DUBOIS (Louis-Georges-Édouard), rue Moncey, 2
RIBOT (Alexandre Félix Joseph), rue de Berlin, 35.
LEFEBVRE DE VILLEVILLE (Paul Eugène) ✻, rue Tarbout, 51.
LAVAL (Albert), rue de Chaseaudun, 2.
DE RAYNAL (Henri-Paul-Charles), faubourg Saint Honoré, 75
TANON (Louis), rue de Verneuil, 46.
BOUCHEZ (Camille), rue du Mont-Thabor, 15.
MARIAGE (Louis), rue Française, 4
PRADINES (Paul-Isidore-Louis), place de la Madeleine, 19.
CAMPENON (Augustin-Timothée), rue Scribe, 5.
BRESSELLES, rue du Pré-aux-Clercs, 12
BOUCHER DE LA RUFFELLE (Charles-Paul-Emile), rue de l'Université, 5.
GAULLIER DES BOULES (Edouard), rue de Colisée, 54.
BRUGNON (Emmanuel), rue du Mont-Thabor, 10
BLOCH, rue Mondovi, 6.
SYMONET, rue de la Ferme-des-Mathurins, 26.
GUILLAT
LOUCHET.

Greffier en chef.

M. DELORME (Séraphin-Edouard), boulevard Malesherbes, 79.

Commis-greffiers assermentés. MM.

Près les Chambres.

1re Chamb. Olivier, rue Perrault, 4
2e Chamb. Hervieu, rue Dupont, 58 (petit Vanves).
3e Chamb. Morel, rue du Temple, 13.
4e Chamb Bourgis, rue St-Jacques, 240.
5e Chamb. Durand, rue St-Dominique, 50.
6e Chamb. Courtois, rue Mornay, 5.
7e Chamb. Boitard, passage des Favorites, 23, (Paris-Vaugirard.)
8e Chamb. Becquerel, boulev. Molitor, 32, Paris-Auteuil (Seine).
9e Chamb. Liévin, rue Bretonvilliers, 6.
10e Chamb. Maitre, rue Bonaparte, 7.
Ch. tempor. Morel fils, boulevard Saint-Germain, 35.

Référés

Grandjean, rue de la Visitation-Ste-Marie, 2.

Caisse et actes divers du Greffe.

Gathelot, rue des Déchargeurs, 7

Chambre du conseil.

Payen, avenue du Square, 4, Villa-Montmorency (Auteuil).
Guiet, rue du Boulevard, 3.

Dépôts, acceptations et renonciations.

Penot, rue de la Fidélité, 16
Gengoult, rue du Petit-Parc, 40, Montrouge.

Criées et ventes sur saisies immobilières.

Delaunay ✻, rue Turenne, 50 (Marais).
Sonnier, boulevard Voltaire, 116.

Greffe des ordres.

Vasseur, rue Saint-Vincent-de-Paul, 2.
Houtelart, rue de la Paix, 10
Colombel, au Palais de Justice.

Greffe de la mise au rôle et Purges légales.

Pelicier, boulevard Saint-Michel, 147.
Miguard père, rue St-Vincent-de-Paul, 2.

Recette des dépôts, greffe de la police correctionnelle.

Miguard fils, rue Saint-Vincent-de-Paul, 2.
Namont, rue du Faubourg-Saint-Denis, 78.

Casier judiciaire.

Hangard fils, à Vitry-sur-Seine.

Près les juges d'instruction.

Legrand, rue Dalayrac, 7 (Fontenay-sous-Bois).
Bouillon, rue de Bondy 52
Ditterich, avenue d'Orléans, 76 (14e arr.).
Lauram, rue de la Faisanderie, 78 (Paris-Passy).
Riotte, rue Dupont, 58 (Petit-Vanves).
Rivet, rue Bleue, 14.
Pichenot, rue Charlot, 35
Gérard, rue des Gobelins, 3.
Gruet, rue Montholon, 3.
Doré (Ernest), rue Compans, 14.
Maurence, rue des Feuillantines, 61.
Baroux, avenue de Bellevue, 7 (Sèvres).
Routier, rue Grenelle-Saint-Germain, 4[illegible]
Maugery, rue Crozatier, 83.
Chevalier (Réné), rue des Écoles, 17.
Bemelmans, rue du Pont-Louis-Philippe, 9
Varinot, rue de Rivoli, 13
Michea, rue Perdonnet, 8
Devouges, rue de Varennes, 31.
Crosnier, rue de l'Université, 146.
Studler, place Dauphine, 11.
Baneux, boulevard Richard-Lenoir, 24.

Au petit parquet.

Chevalier (Gustave), boulevard Arago, 82.
Lauger, rue de Verneuil, 36.

État civil, Archives.

Rathelot (Henri), au Palais-de-Justice.

Administrateurs judiciaires et Séquestres nommés par la Commission des Officiers ministériels. MM.

Bonnel de Longchamp, rue Ventadour, 1
De Champs, rue du Bac, 95.
Galès, rue de Mondovi, 6.
Grandjean, rue de la Visitation-Ste-Marie, 2.
Haronel, rue de la Victoire, 68.
Hue, rue Saint-Martin, 10.
Labussière (Henri), rue Boutarel, 1.
Morin, rue Hautefeuille, 4.
Olivier, rue Perrault, 4
Quest, boulevard Beaumarchais, 90.
Rehm, avenue de Saxe, 58.
Théaux, rue Brézin, 13 (14e arrondiss.).

Secrétaire de la présidence.

M. N. . .

Secrétaires du parquet. MM.

Larousse, rue Gay-Lussac, 3, *secrétaire en chef.*
Moinaux, rue Lafayette, 137, *pour les affaires civiles.*
Fayolle, rue de Charonne, 97, *pour les affaires criminelles.*
Leméro, rue Monsieur-le-Prince, 24, *secrétaire particulier.*

Économe.

M. Perrin, au Palais de Justice.

Huissiers du cabinet de M. le Président.

M. Petit, rue de Poitiers, 14
M. Valentin, (parquet de M. le Procureur de la République) au Palais de Justice.

Huissiers audienciers.

(Voir, pour les adresses, à la liste générale des Huissiers, p. 1073.)

Près les six chambres civiles. MM.

Gillet.	Gautier	[illegible]	Porret	Destabe.
Levaux.	Grel	[illegible]	Dupuis (F.).	Giraud.	[illegible]
Dabin.	Boulanger	[illegible]	Simont	Chomet.	Lamare

Près les chambres de police correctionnelle et MM. les juges d'instruction. MM.

Weil	Devresse.	Marecatjeune.	Frecourt	Mosnier	Jouiot.
Détré.	Gay.	Binon.	Delhorre	[illegible]	

LISTE DES EXPERTS ADMIS PAR LA COMMISSION DES OFFICIELS MINISTÉRIELS

Ameublements, Objets d'art. MM

Leclerc, rue Ganzel, 16.
Moubré aîné, rue du Helder, 18.

Architectes. MM

Aldrophe (A.) (O ✻), rue du Faubourg-Poissonnière, [illegible]
Aloncle (Amédée), rue de Berlin, 19.
Archambaud, rue Saint-Lazare, 107.
Bachellery (Léo), rue Miromenil, 47
Bartaumieux (Ch.), rue Abbatucci, 66.
Basly (Emile), boulevard Flandrin, 11.
Belle, boulevard Haussmann, 18.
Bigle, rue Delaborde, 11
Billon, rue de la Sorbonne [illegible]
Bouchot ✻, rue de l'Univers[illegible]
Bourdais ✻, rue Lalitte, 51
Bournichon, rue de Londres, 15
Chabrol, rue de l'Arcade, 15.
Charpentier, rue de La Roch[illegible]
Chouveroux, rue de Verneuil, [illegible]
Clamancet, rue Say, 4
Colot, rue La Bruyère, 15
Daumet ✻, rue de l'Abbaye, 14.
David (Ludovic), rue Choiseul, 15.
Daviond ✻, boulevard Saint-André-des-Arts, 1
Deconchy rue du Faubourg St-Martin, 122
De la Chardonnière, rue Saint-Georges, 43
De Ligny ✻, quai [illegible]
De Metz, rue de Ren[illegible]
Des[illegible]s (Henry), rue de Latran, 5
Deschamps (Prosper), rue Taitbout, 47.
Duchatelet, rue du Regard, 1.
Duvert, rue Caumartin, 15
[illegible] rue Saint-Honoré, 364.
[illegible]
Fr[illegible] ✻, rue de Sèze, 10.
Gamois, rue de Mézières, 6.
Gaudré, avenue Trudaine, 15
Gay (Eugène), boulevard Magenta, 156
[illegible]tyrard ✻, rue de Berlin, [illegible]
Goudet, rue du Bac, 44.
Guillout, rue du Grand-Chantier, 6.
Hamon, boulevard Henri IV, [illegible]
Hérard, rue d'Assas, 6.
Hermant, boulevard Malesherbes, 79.
Higonet, rue Charlot, 35
[illegible]
Joly (de) ✻, rue de l'Universit[illegible]
Lacombe, rue d'Amsterdam, [illegible]
Lacome, quai Montebello, 13
Laforge, boulevard du Temple, 40.
Lecomte, rue Bleue, 27
Le[illegible]ge, bulls), rue de la Sainte-Chapelle, 3.
Lejeune, rue de Bondy, 46
Leroyer, rue Chabannais, 10
Lesoufaché ✻, rue du Faub. St-Honoré, 47.
[illegible] rue de Beaun[illegible]
[illegible] rue Notre Dam[illegible]es-Champs, 60.
Mayré, rue de Lille, 1
Mesnard (Paul), boulev. Beaumarchais, [illegible]
Monge, rue Godot-de-Mauroy, 40
Morin (Ch.) ✻, rue Mons sur-le-Prince [illegible]
Normand (Alex.), rue Notre-Dame-de-Lorette [illegible]9
Petit de Villeneuve, rue de Rome, 6
Pontlieu, rue de B[illegible]
Ramousset, rue Cr[illegible]
Regnaud (Victor), rue N[illegible]mond[illegible]0 rette, 45
Renaud, rue de la Victoire, 5[illegible]
Richard, rue de Vaugirard, 114
Rivière (Alf.), rue de l'Univers[illegible]1[illegible]
Rivière (Léon), rue de Vernet[illegible]17
Robert, rue de Rivoli, 15
S[illegible] Agnan-Boucher rue de Chateaudun, 34.
S[illegible]t Savi, rue de Douai, 31.
Salmon ✻, rue Saint-Petersbourg, 49.
Vigoureux, rue de l'Université
Vi[illegible]a, rue Blanche, 91.

Archivistes paléographes. MM.

Douet-d'Arcq ✻, Archives nationales.
Quicherat (J.)✻, rue St-Jean-de-Beauvais, 70.

Arquebusiers. MM.

Caron, rue Lafitte, 46.
Gastine-Renette, avenue d'Antin, 57.

Artistes peintres et autres. MM.

Cabasson, rue Honoré Chevalier, 4.
Dupuis (F.), quai d'Anjou, 17, île St-Louis.
Hébert (Émile), rue Oudinot, 6.
Pérignon, rue de la Tour-des-Dames, 10.

Carrières, Eaux souterraines. MM.

Féart, rue d'Aumale, 5.
Muller, rue Malher, 12.
Redon (L.), rue de Rambuteau, 44.
Thouvenin, rue des Canettes, 7.

Carrossiers MM.

Binder, rue d'Astorg.
Mühlbacher, avenue des Ch.-Elysées, 57.

Chimistes. MM.

Boudet ✻, rue Jacob, 30.
Boutmy, rue de Condé, 24.
Clermont (de), boulevard Saint-Michel, 8.
Delvaux, rue Monsieur-le-Prince, 48
Labouret, rue Bréa, 9.
Leconte, rue du Perche, 9.
L'Hôte, rue de Dunkerque, 51
Luynes (Victor de), rue de Va[illegible] 61
Roussin, avenue de Villars, 7.
Schützenberger, rue des Écoles, 40

Constructions maritimes. MM.

Convers, ingénieur de la marine, boulev. Malesherbes, 117.
Fleuret, avenue de Wagram, 41.

Contrefaçons.

M. Dujardin d'Hardivillier, rue Moncey, 18 (quartier Saint Georges).

Dentiste.

M Chrétien, rue Sainte-Anne, 65.

Écrivains. MM.

Choulloux des Radrets, rue Montmartre, 160
Delarue, rue Notre-Dame-des-Victoires, 16.
Durnerin, rue du Cloître-Saint-Merri, 6
Olivieri, avenue du Maine 32

Garde et emmagasinage d'objets mobiliers.

Bedel, rue Neuve-des-Petits-Champs, 65.

Gaz, éclairage et fabrication

M. Mowbray-Laming, rue de l'Odéon, 20.

Héraldique.

Vian, rue de Buci, 10.

Ingénieurs. MM.

Banderali, rue de Navarin, 16.
Bourdin, boulevard Eugène, 51.
Burel, rue Baudin, 2
Celliez, rue Gaillon, 5.
Chanoine (O✻), rue Basse-du-Rempart, 68.
Clémandot (cristallerie), rue Brochant, 18.
Coré, boulevard Saint-Germain, 88.
Deloy, boulevard Beaumarchais, 54.
Dupont de Bussac, rue Notre-Dame-de-Lorette, 56.
Flachat (Adolphe) ✻, rue Saint-Lazare, 62.
Gaudry, rue de Dunkerque, 24.
Guary (app. de chauff.), boulevard Saint-Germain, 15.
Hutteau, rue d'Amsterdam, 78.
Jousselin (P.), rue de Turbigo, 1.
Laboulaye (Ch.) ✻ (armes, machines et typographie), rue de Madame, 40.
Lemoinne ✻ (chemins de fer), à Saint-Maurice
Leroux (appareils de précision et optique), rue de Braque, 4
Marçais (mines, brevets d'invention), boulevard de la Madeleine, 17.
Marqfoy ✻, rue de Clichy, 44.
Martin Saint-Léon, rue Vintimille, 6.
Michal (C✻), rue du Regard, 5.
Péligot, rue Saint-[illegible] 13
[illegible] 35.
Richemond (Emile) (chemins de fer, appareils industriels), rue Malesherbes, 38.
Simon (Edouard), r. St-Maur-Popincourt, 74.
Thomas (P. A.), rue de la Ferme-des-Mathurins, 16
Vée (Léonce), rue de Rome, 61.
Yvert (Léon), rue de Londres, 4.

Ingénieurs géomètres estimateurs. MM.

Bohers (bois et biens ruraux), rue de Chabrol, 24
Bigault d'Avocourt (de) ✻, rue de la Bienfaisance, 16.
Carny, rue d'Assas, 104
[illegible] royale-St-Honoré, 8.
Féart, rue d'Aumale
[illegible]
Mallet, au Louvre (direction des [illegible]
[illegible]m, avenue de[illegible]
Reynard, rue des Écuries-d'Artois, 38.
Tellier, Grande rue, 54 (Montrouge,

Interprètes-traducteurs. MM.

[illegible]
[illegible] rue [illegible] Saint-Victor, 7
[illegible] Madame Pro-[illegible]
Berthon (anglais, espagnol portugais), rue Neuve-des-Capucines, 20.
Blind (allemand), rue Saint-Denis, 303.
Bonkowski, docteur en droit (allemand, polonais, russe; langues slaves, germ. et rom.), rue Saint-Honoré, 247
Cabasse (Oswald), (anglais), rue Chevert, 15.
Cahn (angl., all., arab., hébr., espagn., dan., [illegible] du Faubourg-Montmartre, 11
Gallaud (espagnol, portugais), boulevard Magenta, 8.
[illegible] rue [illegible] 32.
Haffen (allemand), rue de la Boule-Rouge, 7.
Karpelès (allem.), cité Odiot, 8 (Roule,
Rossella (italien), rue de Rivoli, 116.
Sanderson (angl., allem., dan., ital., [illegible] rue Scribe 5
Stover (all., angl. esp.), rue de Marivaux, 7.
Vaisse (sourds-muets), rue Gay-Lussac 49
Véretennikow (russe), rue Cadet, 4.

Jardiniers-fleuristes. MM.

C[illegible], route de Châtillon, 32 (Montrouge)
[illegible] avenue du Maine, 80.
Poiret [illegible]orel), route de la Révolte, 53.

Joaillerie et bijouterie

M. Vanderheym (Emile) ✻, r. Taitbout, 41

Librairie.

M. Lafitte (Adolphe), quai Malaquais, 5

Lingerie, tissus et toiles.

M. Rousseau (Jules), rue de Mulhouse, 11

Maisons de retraite.

Maison des Dames de la retraite à Versailles, faubourg de Montreuil.
Maison Notre-Dame des Arts [illegible] de Roule. 44 (Batignolles),
Villa des Dames, rue Notre-Dame-des-Champs [illegible]

Maisons de santé

Frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, rue Oudinot, 19
Villa Penthièvre, rue de Penthièvre, 7, à Sceaux

Maladies mentales MM

Berthier ✻, méd. de l'hospice de Bicêtre.
Blanche (O✻), rue des Fontis, 15 (Auteuil)
Bouchereau, médecin à l'asile Sainte-Anne
Duranti-Ferrand [illegible], [illegible]
Falret (O✻), rue du Bac, 114.
Girard de Cailleux (O✻) (asile [illegible] rue Ferrus, boulevard Saint-Jacques.
[illegible]
Legrand du Saulle ✻, boul. Saint-Michel, 9.
Lunier (O✻), rue Jacob, 52.
Mativier ✻, rue de Buffon, 23.
Motet ✻, rue de Charonne, 161
Renard, boulevard Haussmann, 137
Rousselin ✻, boulev. Latour-Maubourg, 14
Voisin (Félix) ✻, médec. de la Salpêtrière, rue Scipion, 16

Médecins MM

Baudouin (Félix), rue du Faubourg Poissonnière, 65
Bergeron (Georges) ✻, rue La Bruyère, 15
Boys de Loury ✻, r. Godot-de-Mauroy, 28
Devergie (O✻), rue Richer, 24
D'Heurle, boulev. Saint-Germain, 64.
Guillard ✻, rue de Choiseul, 14.
Gratiot (V.), rue de Milan, 8
Ladreit de la Charrière, r. Ste-Anne, 51 *bis*.
Longuet ✻, rue de Clichy, 14.
Le Paulmier, rue de la Victoire, 43
Lobligeois, r. Neuve-des-Petits-Champs 26.
Lorain, rue de l'Odéon, 11.
Piogey ✻, rue des Martyrs, 28
Simonet, rue Madame, 46
Tardieu (O✻), rue Saint-Honoré, 364

Modes, nouveautés, confections

Mme Gross, rue Neuve-Saint-Augustin, 47.

Moulins, usines, turbines, etc

M. Fontaine-Lancelon mécanicien à Chartres, rue Saint-André.

Papetier-imprimeur.

M. Nachmann, rue Montmartre 39.

Peinture, dorure, vitrerie, tenture.

M. Desaint (Aug.), rue Taitbout, 76

Photographie. MM

Berthier, quai Malaquais, 15
Verrier, rue du Petit-Parc, 38 (Montrouge), et au Palais de Justice

Sellier-harnacheur

M. Becker, rue Saint-Lazare, 7

Serrurerie

M. Jacquillat, rue Montholon, 28.

Tailleur.

M. Courtray, rue Richelieu, 61.

Tapissiers MM.

Baux, rue Lafitte, 11
Leroux, rue Joubert, 6
Puech (Antoine), rue Saint-Honoré, 314.

Teneurs de livres MM

Albert, rue du Faubourg-Montmartre, 17.
Barré, rue Saint-Lazare, 20.
Bezuge, rue de Seine, 41.
Bodin de Meauville, r. du Renard St-Merry, 6
Bour, rue d'Amsterdam, 65
Cornet-Bichat, avenue Victoria, 9
Darbel (Alfred) fils, rue de la Tour-d'Auvergne, 28.
De Vaupré, rue des Martyrs [illegible]7
Devèze, rue Turbigo, 6.
Dusserre, cité Trevise, 26
Flory, rue de Turin, 13
Fresson ✻, rue des Mart[illegible]
Frites, boulevard Sébastopol, 85
Gaillard, rue Gaillon, 12
Gaillard, rue Fontaine-Saint-Georges, 30
Jutet, boulevard de Strasbourg, 67
Lecomte de Lisle, rue Vezelay, 8.
Leiris (de), rue Moncey, 16
Lenoir, au ministère de la justice.
Logeaouis, rue de l'Abbaye-Montmartre, 32.
Magnin, quai des Grands-Augustins, 19.
Monginot, faubourg Montmartre, 13.
Monnié, rue Poccard, 33 (Levallois-Perret)
Nory Dupar ✻, rue d'Hauteville, [illegible]
Parent, rue Jean-Jacques Rousseau [illegible]29
Place, rue de l'Abbaye [illegible]
Plazanski, rue Monge, 16
Richardière, rue de la M[illegible]9
Riolet, rue de [illegible] Poissonnière 55
Rivet, rue Mazarine [illegible]2
Rousseau, rue du Pont-Neuf, 21
Roux (Jules), rue de la Sourdière, 21.
Teunières, boulevard Saint-Denis, 22
Travaillot, rue du Bac, 68
Truelle, faubourg Saint-Martin, 166
Vanaud, rue Saint-Honoré, 40
Van Berg, rue Cauchois (13e arrond.).

Traducteurs

(Voir la liste du tribunal.)

Vétérinaires. MM.

Barye jeune ✻, rue de Normandie, 6
Leblanc ✻, rue du Faub. Poissonnière, 27.
Léon, avenue de la Révolte, 4
Signol, rue Rovigo, 12

SERVICE DES CHAMBRES (*année judiciaire 1871-187.*. MM.

1re CHAMBRE, 11 h. ½.

Aubépin, *président.*

Audiences.

Colette de Baudicour, *vice-président.*
Choppin ✻, *doyen,*
Alauzet ✻,
Levesque ✻, } *juges.*
Gressier,
Ferey.
Poultier
Bertrand, *juge suppléant.*
Dubois. } *subs.*
Des Glageux.

Référés,

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à midi

Aubepin, *président.*
Choppin.
Levesque.

Requêtes,

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi

Enquêtes et interrogatoires, Samedi.

Saisies, Criées, Corrections, Chambre du conseil, Conciliations, Commissions des experts, Requêtes pour anticipations.

2e CHAMBRE, 11 h.

Delangle, *président.*
De Person ✻, *doyen,*
Barberoux, } *juges*
Thureau,
Mulle,
Guillemard, *juge suppléant.*
De Bertheville, } *subs*
Ribot,

3e CHAMBRE, 11 h. ½.

Raux ✻, *vice-président.*
Casenave, *doyen,*
Lefebvre de la Boulaye, } *juges.*
De la Palme,
Orville, *juge suppléant.*
Angot des Rotours, }
Lefèbre de Viefville ✻, } *subs*

4e CHAMBRE, 11 h. ¾.

Cr[illegible], *vice-président.*
[illegible], *doyen,*
Ad[illegible]re Desprauveaux ✻, } *juges*
Cr[illegible],
Roulliot ✻,
Ploque, *juge suppléant.*
Haussmann, } *subs*
Bresselle,

5e CHAMBRE, midi.

Glandaz, *vice-président.*
Bernier, *doyen.*
Cadet de Vaux, } *juges.*
Audemar (O✻),
Frerejean, *juge suppléant.*
Berquet, *substitut.*

6e CHAMBRE, 11 h. ½.

Millet, *vice-président.*
Lejouteux ✻, *doyen,* }
Egée (O✻), } *juges*
Boulanger,
Faulquier, *juge suppléant.*
Bouchez, } *subs.*
Gaultier des Bordes,

7e CHAMBRE, 11 h.

Gerin, *vice-président.*
Millet, *doyen,* }
Robert ✻ } *juges.*
Der[illegible] ✻
De Lalain-Chomel, *juge sup.*
Bérard des Glajeux, } *subs.*
Laval,

8e CHAMBRE, 11 [illegible].

Hanin, *vice-président.*
Carlet, *doyen,* }
Manau, } *juges.*
Caussin de Perceval,
De Lalain-Chomel, *juge sup.*
Robert, } *subs.*
Boucher de la Rupelle,

9e CHAMBRE, 11 h.

Jolly, *vice-président*
Hua, *doyen,* }
Hélie, } *juges.*
Poyet ✻,
Mettetal, *juge suppléant*
De Raynal, } *subs.*
Mariage,

10e CHAMBRE, 11 h.

Guyard ✻, *vice-président.*
Thirouin, *doyen,* }
Labour ✻, } *juges.*
Ragon ✻,
Mettetal, *juge suppléant.*
Grattery, } *subs.*
Campenon,

CHAMBRE TEMPORAIRE, 10 h. ¾.

Lancelin, *vice-président*
Monsarrat, *doyen.*
De Boullier Chavigny ✻, } *juges*
Bruneau,
Taillefer, *juge suppléant.*
Grelen, *substitut.*

SERVICE DES EXPROPRIATIONS. — 1872-1873.

Aubepin, *président.*
[illegible], *juge.*
Taillefer, *juge suppléant.*

COMMISSION DES OFFICIERS MINISTERIELS.

Aubepin, *président.*
Lancelin (1re ch.)
De Person (2e ch.).
Casenave, (3e ch.).
[illegible] (4e ch.)
[illegible] (5e ch.)
Egée (6e ch.).
Deroste (7e ch.).
Caussin de Perceval (8e ch.).
Hua (9e ch.)
Thirouin (10e ch.).
Monsarrat (chambre temp.)

BIBLIOTHÈQ. DU TRIBUNAL.

Jolly, *vice-président.*
Hua, *juge.*
Lefebvre de Viefville, *subst.*

SERVICE GÉNERAL DU PARQUET.

M. Sallantin, *procureur de la République.*

Substituts. MM.

Service central. { 1re SECTION. Pagès. | 2e id.... N..... | 3e id.... Gaulthier des Bordes. | 4e id.... Campenon.

Consignations.... Pradines

Petit Parquet.... { Fanon. Brugnon.

Journal du tribunal de première instance.

Les six premières chambres connaissent des matières civiles ordinaires; la première chambre connaît, en outre, des contestations relatives aux avis de parents, aux interdictions et autres mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, et la

seconde des ordres et contributions, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire des douanes, conformément à l'ordonnance du 20 août 1840; la septième, la huitième, la neuvième et la dixième, des affaires de police correctionnelle; la dixième connaît, en outre, des délits relatifs aux douanes, [illegible] aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent et des [illegible] simple police.

Les Chambres, à l'exception de la Chambre temporaire, dont la composition est réglée par un décret, sont composées conformément au roulement arrêté chaque année, en Assemblée générale du Tribunal, dans la dernière quinzaine d'août. La première Chambre est présidée, le mercredi et le vendredi, par le président du Tribunal, les autres jours par un vice-président. Chacune des autres Chambres est présidée par un vice-président.

Les Chambres civiles tiennent audience cinq jours par semaine, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi, savoir : La 1re Chambre à 11 h. 1/2, la 2e à 11 heures, la 3e à 11 h. 1/4, la 4e à 11 h. 1/2, la 5e à midi, la 6e à 11 h. 1/4, et la Chambre temporaire à 10 h. 1/2. Les Chambres correctionnelles tiennent audience les mêmes jours à 11 heures. Elles siégent en outre à tour de rôle, le lundi à 11 heures pour l'expédition des affaires [illegible] délit. — L'audience des saisies immobilières tient les jeudis, à 3 heures. L'audience des criées, pour la vente des immeubles, est tenue par l'un des [illegible] tribunal, les mercredis et samedis, à 2 heures. La chambre du conseil civil se réunit les mercredis, vendredis et samedis à 3 heures, pour les affaires relatives aux actes de parents, actes de notoriété, autorisations de femmes mariées, aux successions bénéficiaires, vacantes ou en déshérence, etc., sauf le cas d'urgence. — Les référés sur assignation sont tenus par M. le président, ou par les magistrats [illegible], MM. les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, à midi, et les samedis, à 11 heures. Les référés sur procès-verbaux, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, à 1 heure, et les samedis, à midi. — Le président reçoit, sauf les cas d'urgence, tous les mardis de 4 à 6 heures, à son hôtel; et tous les jours, à l'exception des dimanches et des lundis à 11 heures du matin et à 2 heures, à son cabinet, Palais de Justice.

Vacances. L'audience des vacations (qui ont lieu du 1er septembre au 1er novembre) se tient au local de la première chambre, les mercredis, [illegible], vendredis et samedis à midi.

Les référés se tiennent les mêmes jours; savoir, les référés sur procès-verbaux et les référés sur placets, à 1 heure; les audiences pour les ventes sur saisies immobilières, tous les jeudis, à l'issue de l'audience des vacations.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE (1872-1873).

M. BOULLOCHE, *président*, rue Rossini, 1.

PREMIÈRE SECTION.

Séance, le jeudi à 2 heures. MM.

Boulloche, *président*, rue Rossini, 1.
Philbert, rue Taranne, 7.
[illegible]ssier, rue de Seine, 12.
[illegible]s, boulevard Saint-Michel, 81.
Devaux, rue Lafitte, 36.

DEUXIÈME SECTION.

Séance, le vendredi à 1 1/2 heure. MM.

Delamarre, *prés.*, rue du Mont-Thabor, 40.
Leblon, rue du Mont-Thabor, 12.
Marquis, rue Gaillon, 11.
Delacourtie, rue d'Hauteville, 1.
Chenal, rue Saint-Honoré, 220.

TROISIÈME SECTION.

Séance, le mardi à 1 heure. MM.

De Villepin, *président*, rue Jacob, 54.
Colin de Verdières, rue de l'Abbaye, 6.
Postel, rue Neuve-des-Pe[illegible]
Fichot, rue d'Ass[illegible]

QUATRIÈME SECTION.

Séance, le mercredi à 1 heure. MM.

Colmet [illegible]), *président*, rue Saint-Lazare, [illegible]
Verchin, rue Saint-Placide, 40.
Varin, boulevard Malesherbes, 7.
Clemence, boulevard Magenta, [illegible]
Brémard, boulevard Haussmann, 41.

SECRÉTAIRES MM.

Delorme, *greffier en chef du tribunal.*
Hangard, *secrét. adj.*, à Vitry-sur-Seine.

SECTION II.

TRIBUNAL DE COMMERCE ET CONSEILS DES PRUD'HOMMES

TRIBUNAL DE COMMERCE.

Les membres du tribunal de commerce sont élus par une assemblée composée des commerçants notables, conformément à l'article 618 du Code de commerce (loi de 1807, rétablie en vigueur par le décret du 2 mars 1852. *Voir la notice sur les tribunaux de commerce*, page 481.)

Le tribunal de commerce de la Seine est composé d'un président, de 14 juges et de 22 suppléants. Il est divisé en sections; chacune desquelles est présidée par un juge titulaire.

Il tient ses audiences ordinaires, à 11 heures, pour le grand rôle, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis, à 10 heures, pour l'appel des causes et affaires sommaires.

COMPOSITION DU TRIBUNAL POUR 1873-1874.

Président.

M. Daguin ✻, rue Castellane, 4.

Juges. MM.

Chabert ✻, rue Royale-Saint-Honoré, 11.
Moreau (O✻), rue de la Victoire, 98.
Cappronnier, rue Billault, 15.
Mercier, rue d'Enghien, 48.
Baudelot, quai de la Rapée, 84.
Cousté, quai des Célestins, 8.
Séguier, rue Cadet, 24
Foucher, rue de Chabrol, 31.
Bucquet, rue Pavée-au-Marais, 13.
Bouillet, rue Notre-Dame-des-Victoires, 26.
Firmin Didot ✻, rue Jacob, 56.
Martinet, boulevard de Sébastopol, 131.
Marteau, rue Meyerbeer, 7.
Ferry, rue de Turin, 27.

Juges suppléants. MM

Truelle, rue Saint Arnaud, 3.
Bardou, rue de Chabrol, 55
Simon, boulevard Richard-Lenoir, 22.
Courvoisier, rue Lafayette, 126.
Delaporte, rue de Châteaudun, 26.
Bessand ✻, rue du Pont-Neuf, 2.
Croué, rue de la Grange-Batelière, 15.
Desvignes, à Saint-Maurice.

Mozet, boulevard Denain, 10
Hachette, boulevard Saint-Germain, 79.
Jousset, rue de Furstenberg, 8
Reynier, place Saint-Michel, 3.
Cogniet, rue Laffitte, 15.
Giraudeau, rue des Jeûneurs, 33
Cellier, rue de l'Échelle, 3.
Honnecart, rue des Deux-Boules, 9
Deshayes, boulevard des Italiens, 27.
Baillière, rue Hautefeuille, 19
Bourgeois, boulevard Haussmann, 106.
Stopin, rue des Sablons, 62 (Passy).
Bénilan, rue du Conservatoire, 10.

Greffier en chef.

M Glandaz (Albert), boulevard de la Madeleine, 9.

Commis-greffiers assermentés MM.

Daniel, rue de Rennes, 59.
Poideven, rue Marie-Antoinette, 1.
Lebrun, rue Lamartine, 19.
Bastard, en Clignancourt, 17 (Montmartre).
Grattard, rue du Bac, 35.
Roy, rue Cardinal Lemoine 7
Le Becq, à Levallois-Perret, rue Pocr
Pennot, rue d'Enfer, 61
Ivorle, rue Neuve-des-Mathurins,
Bonnet, rue des Abbesses, 8

Secrétaire de la présidence.

M Camberlin, au Tribunal de commerce.

Huissiers audienciers. MM.

Devaux, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 9.
Deschamps, rue Soufflot, 24
Chêne, boulevard Saint-Michel, 7
Nitot, rue Saint Lazare, 8

Syndics de faillites MM

Barbot, boulevard Sébastopol, 32.
Barboux, rue de Rivoli, 94.
Battarel neveu, rue de Bondy, 7.
Beaufour, rue du Château-d'Eau, 63.
Beaugé, avenue Victoria, 24.
Boulageau, rue de Rivoli, 66.
Bogis, rue des Lombards, 51.
Bourbon, rue Richer, 39.
Chevalier, rue Bertin-Poirée, 9.
Colin, rue Guénégaud, 17.
Devin, rue de l'Échiquier, 19.
Lufay, rue de Rivoli 74.
Gaucne, avenue Victoria, 7.
Grison, boulevard Magenta, 7
Lecerf, rue de Lancry, 9.
Lefrançois, rue Richer, 26
Legrier, rue de Rivoli, 1
Meilhencourt, rue Notre-Dame-des Victoires, 40
Meys, boulevard Magenta, 59.
Moncharville, rue de Provence 40.
Normand, rue des Grands-Augustins, 19
Pinet, rue de Savoie, 6.
Pluzanski, rue Monge, 16.
Quatremère, quai des Grands-Augustins, 55
Sarazin, rue de Rivoli, 30.
Sautton, boulevard du Palais,
Sommaire, rue des Écoles, 40.
Trille, rue Saint-Honoré, 217
Chevillot, rue Turbigo, 6.
Gautier, rue d'Argenteuil, 11.
Maillard, boulevard Saint-Michel, 4.
Prodhomme, rue des Déchargeurs, 11

AGRÉÉS PRÈS LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE MM

Renault, rue Pernelle, 12.
Caron, place Boieldieu, 1.
Doucuze, rue de l'Arbre-Sec, 52.
Mermilliod, boulevard Sébastopol, 24.
Buisson, avenue Victoria, 22.
Meignon, boulevard Sébastopol, 52.
Delaage, rue des Jeûneurs, 42.
Martel rue Croix-des-Petits Champs, 28
Schayé, rue de la Victoire
Hervieux, rue Saint-Honoré, 108
Bra, rue Croix-des-Petits-Champs, 25
Walker, rue de Turbigo, 4
Marraud, rue
Ribot,
Desou

Chambre de discipline. MM.

Meigned, *président.* | Bra, *secrétaire.*
Hervieux, *syndic-rapporteur.* | Marraud, *trésorier.*

La chambre se réunit le premier mardi de chaque mois chez son président.

CONSEILS DES PRUD'HOMMES

Créés par ordonnances des 29 décembre 1844 et 9 juin 1847, ces conseils sont composés chacun de vingt-six membres, dont treize patrons et treize ouvriers remplissant leurs fonctions au même titre. Ces conseils, reconstitués par un décret du 29 mai 1848, ont été réorganisés de nouveau en conséquence d'une loi du 1er juin 1853.

Les industries de Paris ont été divisées en diverses catégories. Les patrons réunis en assemblée, dans chaque catégorie, nomment directement les prud'hommes patrons; les ouvriers nomment de la même manière les prud'hommes-ouvriers. Les conseils de prud'hommes sont renouvelés par moitié tous les trois ans. La durée de la présidence est aussi de trois ans. Les présidents et les vice-présidents sont nommés par le chef de l'Etat. La juridiction du conseil des prud'hommes s'applique à toutes les fabriques et manufactures du département de la Seine. Les appels des jugements des prud'hommes sont portés devant le tribunal de commerce de Paris.

Les conseils siegent au palais des prud'hommes, rue du Marché-aux-Fleurs, dans la Cité.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 9 heures du matin à 4 heures après midi les dimanches et jours de fête exceptés.

CONSEIL DE L'INDUSTRIE DES MÉTAUX.

(Jugements le lundi à midi.)

Président. M. Briquet ✻, joaillier, Palais-Royal, galerie Montpensier, 28.
Vice-président : M. Durenne ✻, fabricant de chaudières, quai Napoléon, 27, à Courbevoie.

Prud'hommes-Patrons. MM.

Bourgogne, serrurier, r. de Vaugirard, 101.
Delonguel, carrossier, rue Bayard, 12.
Tirard, bijoutier, boulevard Sébastopol, 89.
Mimin, joaillier-bijoutier, rue Turbigo, 41.
Roussel-Doutre, orfèvre, rue de Braque, 10.
Gautrot, facteur d'instruments de musique, rue Turenne, 80.
Moreau, fabricant d'instruments d'optique, rue des Filles-du-Calvaire, 10.
Lemaistre, horlogor, à Saint-Maurice (Charenton) et rue Harlay, 4, au Marais.
Paillard ✻, fab. de bronzes, r. de Turenne, 5[illegible].
Vaudoré, fabricant d'appareils à gaz, rue de l'Université, 16, et à Clichy-la-Garenne.
Chavagnat, ferblantier, r. des Fontaines, 7.
Picault ✻, coutelier, place de la Mairie, 2, à Neuilly.
Lainé, arquebusier, rue de Rivoli, 21.

Prud'hommes-Ouvriers. MM.

Aubert, serrur. méc., boul. Charonne, 71.
[illegible]yer, serrurier, chemin de ronde du Père-Lachaise, 60.
Bertaut, bijoutier, rue Véron, 3.
David, bijoutier, rue Véron, 28.
Masson, graveur, rue du Pré, 76.
Diéterle, facteur de pianos, rue du Faubourg-Poissonnière, 189.
Lainé, horloger, rue Gambey, 4.
Wilmotte, horloger, rue Amelot, 74.
Caron, cisel. sur métaux, r. de l'Oseille, 11.
Taquet, ferblantier, rue des Amandiers (Belleville).
Larivière, coutelier, rue des Canettes, 7.
Moreau (Louis-Ch.), arquebusier, rue d'Antin, 21.

Secrétariat. MM.

[illegible]lan, *secrétaire,* rue des Trois-Bornes, 27.
Bouton, *commis-secrétaire,* rue Ducouédic, 57 (Montrouge).

CONSEIL DES TISSUS ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT.

(Jugements le jeudi à midi.)

Président. M. Marienval ✻, fleuriste, rue Saint-Denis, 354.
Vice-président : M. Stopin, ancien chapelier, rue Saint-Hippolyte, 45, à Passy.

Prud'hommes-Patrons. MM.

Pagès Balgot ✻, filateur, rue Martel, 5 *bis*
Le[illegible] Montmontant, 98.
D[illegible]assementier, rue Saint-Sauveur, 4
Batelier, tapissier, rue Louis-le-Grand, 3
Bessard père, cordonnier, r. Montmartre, [illegible]
Lemonnier, chapelier, rue St-Martin, 184.
Delasaussaye, fleuriste, r. d'Hautoville, 22.
Deshayes, passementier, boulevard des Italiens, 27.
Stritter tailleur, rue de Grammont, 17.
Devenne tailleur, boulevard Beaumarchais, 69.

Prud'hommes-Ouvriers MM.

Michel ✻, fabricant de châles (contre maître), rue de Paris, 54 *bis* (Belleville).
Consigny, tisseur (chef d'atelier), à Issy [illegible] Napoléon, 15, à Saint-D[illegible].
Vaubout, cordonnier (contre-maître), rue des Deux-Portes Saint-Sauveur 20
Bichut, tapissier, rue du Faub.-St-Denis, 41.
Vallot, chapelier, rue Saint-Martin, 8[illegible]
Vinceneux, chapelier, r. des Deux-Ponts, 38
Sannier ✻, fleuriste (chef d'atelier), rue de la Banque, 19.
Hardy fils, plumassier, rue du Caire 37
Vaucelin, tailleur (chef d'atelier), rue Fontaine-Molière, 1[illegible].
[illegible]er, tailleur, rue Sainte-Anne, 16.

Secrétariat. MM.

Lecocq, *secrétaire*, rue Montorgueil, 86.
[illegible] *commis secrétaire*, boulevard de Port-Royal, 86.

CONSEIL DES PRODUITS CHIMIQUES.

(Jugements le mardi à midi.)

Président : M. Délicourt (O✻), fab. de papiers peints, rue du Faub.-St-Honoré [illegible].
Vice-président M. Baudoin ✻, anc. fabricant de toiles cirées, boulevard Péreire, 32[illegible]

Prud'hommes-Patrons. MM.

[illegible]s, fab. de produits chim., r. Barbette 2
[illegible] fab. de coul., r. Oberkampf, 125.
[illegible]telat, fab. parfumeur, rue St-Martin, 71.
Jolly, teinturier, rue de Rouen, 3.
Félix, boulanger, rue Sainte-Anne, 34.
Choquart, fabr. de chocolat, r. de Rivoli, 182.
Leroy ✻, fabricant de papiers peints, rue Lafayette, 170.
Vacquerel, fabricant de papiers de fantaisie, rue Réaumur 41.
Pacon, f. de pap. peints, rue de Reuilly, [illegible]
Borie, briquetier, rue de Pontoise, [illegible]
Blot, fabricant de cuirs vernis, rue Turenne, 114.
[illegible]t ✻, fabricant de maroquins, rue Turbigo, 18

Prud'hommes-Ouvriers. MM.

Privier, chimiste (chef d'atelier), rue Amélie, à Gennevilliers (Seine).
Legrefaulle, ouvrier en gutta-percha, rue du Faubourg Saint-Martin, 66
Rivollet, chef de laboratoire de parfumerie, rue du Château-d'[illegible], 9
Jule, teinturier en peaux, [illegible]
Bougrier, imprimeur en papiers peints, passage Saint-Bernard, 14.
Edmond, imprimeur en papier peints, rue Saint-Antoine [illegible]7
Mallot, *id.*, rue Fr[illegible], 15
Buglet, peint. sur porcelaine, r. Morand, 27.
Faucheron, mouleur en faïences et poteries, avenue d'Italie, 79.
Thomas, corroyeur, rue Dufont, 11, à Gentilly.
Badier, corroyeur, cours de Vincennes, 61.

Secrétariat. MM.

Délivré, *secrétaire*, rue Sevigné, 11
Perret, *commis-secr.*, rue Bichat, 27

CONSEIL DES INDUSTRIES DIVERSES.

(Jugements les mercredis à 1 heure.)

Vice-président : M. Goupy, imprimeur typographe, rue Garancière, 5.

Prud'hommes-Patrons. MM

Bonet fils, fabr. de registres, rue Mandar, 5.
Bourgier, impr. typ., rue des Poitevins, 6.
Jolly, entrepreneur de menuiserie, rue Maubeuge, 75
Beaudouin, *idem*, rue de Rivoli, 18
Sa[illegible] ✻, charpentier, rue de Chezy, 43, à Neuilly
Granger, charpentier, bou.. Magenta, 8.
Amoy-Rebouet, entrepreneur de peinture, rue Git-le-Cœur, 15.
Pe[illegible]s, entrepreneur de maçonnerie, impasse du Maine, 5.
Michau, maître carrier, boulevard Saint-Michel, 93

Prud'hommes-Ouvriers. MM.

Baraguet, comp. typographe, impasse de l'Enfant-Jésus, 3, rue de Savoie, 15.
Dom[illegible] imprimeur lithographe, rue de la Tour-[illegible]sson, 79.
Chenevea[illegible] mer[illegible]s., r. de la Glacière, 99.
Guesdon, menuisier, faub. Saint-Denis, 15
Wanschooten, charpentier (contre-[illegible]arc), rue Marcadet, 6.
Gautherot, tailleur de pierres, rue des Poissonniers, 30 (Neuilly).

Secrétariat. MM.

Plessis, *secrétaire*, rue de Paris, 61 (Belleville).
[illegible]ge, *commis-secrétaire* [illegible] Neuve des Petits Champs, 16

Huissiers des quatre conseils MM

Potin, rue Montmartre, 64 (de service en février, avril, juin, août, octobre, déc.).
Breulh, rue de Buci, 13 (de service en janvier, mars, mai, juillet, sept., nov.).

M. Marminia (A.), *traducteur-interprète*, rue Montmartre, 157.

SECTION III.

JUSTICES DE PAIX.

(Pour la circonscription, voyez pages 991 et suiv., et pour la compétence, page 493.)

1er *Arrondissement, place du Louvre, rue Perrault, hôtel de la Mairie.*

M. Carré, *juge de paix*, rue Blanche, 40.

M. De Cagny, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 158.
M. Galois, *second suppléant*, rue Nicolas-Flamel, 3
M. Delcan, *greffier*, rue du Pont-Neuf
M. Beaumont, *commis-greffier*, rue de Rivoli, 142.
M. Barrier, *huissier*, rue du Pont-Neuf, 5.
M. Lefevre, *idem*, rue Saint-Honoré, 108.

Bureau de conciliation sur citation, le mercredi, à midi, défaut de suite. — *Audience de compétence*, le vendredi, à midi, défaut de suite. — *Avertissements préalables*, les mardi et jeudi, à 11 heures et demie, défaut de suite. — *Conseils de famille*, le mercredi.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

2e *Arrondissement, rue de la Banque, hôtel de la Mairie.*

M. Chauvelot ✻, *juge de paix*, rue Richelieu, 28 *bis*.

M. Da, avocat, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 18
M. Baratin, avocat, *second suppléant*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 32.
M. Acomber, *greffier*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 40
M. Vacher, *huissier audiencier*, rue du Quatre-Septembre, 8
M. Durand Morimbau, *idem*, rue Saint-Denis, 110

Conciliation et *Audience de compétence*, le vendredi, à midi. — *Avertissements*, les jeudi et samedi, à midi précis.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

3e *Arrondissement, square du Temple, hôtel de la Mairie.*

M. Lobey, *juge de paix*, rue des Tournelles, 43.

M. Chéramy, *premier suppléant*, rue Neuve Saint-Augustin, 24.
M. [illegible], *second suppléant*, boulevard Sébastopol, 81.
M. Commaille, *greffier*, rue Commines, 19.
M. Fabrizi, *huissier*, boulevard Sébastopol, 108 (rive droite).
M. Le Roudiat, *idem*, rue du Temple, 173.

Conciliations sur lettres, les mardi et samedi, à midi. — *Audience de compétence*, le jeudi, à 11 heures. — *Conciliations sur citations*, le jeudi, à midi. — *Conseils de famille*, les mercredi, à midi. (Pièces remises d'avance.)

Le secrétariat du juge de paix et le greffe sont ouverts tous les jours, de 10 à 4 heures à l'exception des jours fériés.

4e *Arrondissement, rue de Rivoli, hôtel de la Mairie.*

M. Daffry de la Monnoye ✻, *juge de paix*, place des Vosges, 9

M. Branche, avoué, *premier suppléant*, avenue Victoria, 14.
M. Dezars, avoué, *second suppléant*, rue d'Aboukir, 76
M. Demolions, *greffier*, boulevard Bourdon, 11
M. Desvaux, *commis-greffier*, rue du Roi-de-Sicile, 11
M. Waré, *idem*, rue des Nonnains-d'Hyères, 7
M. Henault, *huissier*, rue Saint-Antoine, 110.
M. Autier, *idem*, rue de Rivoli, 26

Bureau de conciliation sur affaires de non-compétence, le mardi, à midi, défaut de suite. — *Audience de compétence*, le mercredi, à midi, défaut de suite. — *Tentative de conciliation sur lettres*, les lundi, vendredi et samedi, à midi, défaut de suite. *Conseils de famille*, les lundi, mardi et vendredi.

Le greffe est ouvert tous les jours, les jours fériés exceptés, de 10 à 4 heures.

5e *Arrondissement, place du Panthéon, hôtel de la Mairie.*

M. Mazen ✻, *juge de paix*, rue d'Enfer, 23.

M. Kieffer, avoué honoraire, *premier suppléant*, rue Christine, 3
M. Perin, *second suppléant*, rue des Écoles, 10.
M. Marquis, *greffier*, place de l'Estrapade, 1.
M. [illegible], *commis-greffier assermenté*, rue de Lille, 38.
M. Demonchy aîné, *huissier*, rue Monge, 119.
M. Sédillon aîné, *idem*, boulevard Saint-Michel, 75.

Bureau de conciliation. Affaires sur lettres, les mardi et vendredi, à 11 heures et demie, défaut au premier appel, *Affaires sur citation*, le mercredi, à 11 heures et demie, défaut de suite. — *Audience de compétence*, le mercredi, à midi, [illegible] premier appel. — *Conseils de famille*, les mardi et vendredi, à midi et demi.

Le juge de paix reçoit le public à son cabinet, tous les jours, de midi à 4 heures.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures; le secrétariat l'est également pour la délivrance des *Avertissements préalables*, mais seulement de 10 à 4 heures.

6e *Arrondissement, place Saint-Sulpice, hôtel de la Mairie.*

M. Boullanger ✻, *juge de paix*, rue de Vaugirard, 49.

M. Million, *premier suppléant*, rue Guénégaud, 27.
M. Archambaud Guyot, *second suppléant*, rue de Rivoli, 124.
M. Bonnabeau, *greffier*, rue du Cherche-Midi, 17
M. Demonchy jeune, *huissier*, rue Saint-André-des-Arts, 33
M. Gendrier jeune, *idem*, rue du Faubourg-Saint-Germain, 39.

Conseils de famille, les mardi, mercredi et samedi, à 11 heures. — *Bureau de conciliation*, le jeudi, à 11 heures. — *Audience de compétence*, le jeudi, à midi. — *Avertissements préalables, sans frais*, les mardi, mercredi et samedi, à 11 heures et demie.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

7e *Arrondissement, rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de la Mairie.*

M. Poullain-Deladreue, *juge de paix*, rue Jacob, 41.

M. Lepelletier, *premier suppléant*, rue de Verneuil, 55.
M. Chauvau, *second suppléant*, boulevard Sébastopol, 10.
M. Leroy, *greffier*, rue de Lascases, 21.
M. Aufrêne, *commis-greffier*, rue Bonaparte, 37.
M. Bailleux, *huissier*, rue du Dragon, 16.
M. Legendre, *huissier*, rue du Bac, 68.

Audiences de conciliation sur avertissements préalables, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi, à midi et demi. — *Conciliations sur citation*, le mardi, à midi et dem. *Audience de compétence*, le vendredi, à midi et demi.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

8e *Arrondissement, rue d'Anjou-Saint Honoré, hôtel de la Mairie.*

M. Jooss, *juge de paix*, rue Saint-George, 20.

M. Lorget, avoué honoraire, *premier suppléant*, rue de l'Arcade, 61.
M. Bremard, avoué de première instance, *second suppléant*, boulevard Haussmann, 41.
M. Norgeot, *greffier*, rue de Berlin, 27.
M. Lefour, *commis-greffier assermenté*.
M. Gendrier aîné, *huissier*, rue Saint-Honoré, 217.
M. Logerot aîné, *idem*, rue Saint-Honoré, 416.

Bureau de conciliation, les mardi, mercredi et samedi, à midi — *Audience de compétence*, le vendredi, à midi. — *Avertissements préalables*

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

9e *Arrondissement, rue Drouot, hôtel de la Mairie*

M. Guilbon, *juge de paix*, rue de Lafayette, 71.

M. Pérard *premier suppléant*, rue du Quatre-Septembre, 12.
M. Gautier-Passerat, *second suppléant*, rue de la Chaussée-d'Antin, 29
M. Besnard, *greffier*, rue Bergère, 24.
M. Léger, *huissier*, rue Monsigny, 15.
M. Porcher, *idem*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 56.

Bureau de conciliation et *Audience de compétence*, les mercredi et vendredi, à midi, défaut de suite. — *Avertissements préalables* les lundi, mardi et samedi, à 11 heures, défaut à midi. *Conseils de famille*, les mêmes jours, à 1 heure et demie

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 5 heures. — Le secrétariat est ouvert de 10 à 4 heures.

10e *Arrondissement, Faubourg Saint-Martin*, 72.

M. Bidault de l'Isle, *juge de paix*, rue François-Miron, 68.

M. Beaume, *premier suppléant*, rue d'Enghien, 12
M. Bertrand, *second suppléant*, rue de Lancry, 5
M. Cochet, *greffier*, rue d'E[illegible] 7
M. Barrost, *huissier* rue [illegible] 13
M. Brossier, *huissier*, rue d'Aboukir, 101.

Bureau de conciliation, le vendredi à midi. — *Audience de compétence*, le mercredi à midi — *Avertissements préalables sans frais*, les lundi, vendredi et samedi.

Le greffe est ouvert tous les jours à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

11e *Arrondissement, boulevard du Prince-Eugène, hôtel de la Mairie.*

M. Hiltenbrand ✻, *juge de paix*, boulevard de Magenta, 83.

M. Roche (Isidore), avoué, *premier suppléant*, boulevard Beaumarchais, 6
M. Duval (Eugène), *second suppléant*, rue de Malpeuge, 78.
M. Lacau, *greffier*, boulevard du Prince-Eugène, 8
M. Richard, *commis-greffier assermenté*, rue Richard-Lenoir, 42.
M. Roger, *huissier*, place de la Bastille, 6
M. Percevealt, *idem*, rue de la Verrerie, 61
M. Lamotte, *secrétaire*, boulevard Voltaire, 233.

Bureau de conciliation, le mardi, à midi. — *Audience de compétence*, le mercredi, à midi. — *Avertissements préalables sans frais*, les jeudi et samedi, à 11 heures. — *Conseils de famille*, les mardi et vendredi, à partir de midi.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

12e *Arrondissement, bâtiments de l'octroi, ancienne barrière de Be[illegible]*

M. Roux ✿ A, *juge de paix*, à la Justice de paix.

M. Dumont, avoué, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 88.
M. Lescot, ancien avoué, *second suppléant*, rue Taitbout, 45.
M. Vallée, *greffier*, rue de Lyon, 39, et à la Justice de paix.
M. Francillon, *commis-greffier*, à la Justice de paix.
M. Royer, *huissier-audiencier*, port de Bercy, 1

Bureau de conciliation, le mardi à midi, défaut de suite. — *Audience de compétence*, le vendredi, à midi, défaut au premier appel — *Avertissements préalables sans frais*, les mardi et mercredi, à midi, défaut de suite. — *Conseils de famille*, les mardi et mercredi.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures

13e *Arrondissement, place d'Italie*, 2.

M. Pugeault, *juge de paix*, place de la Bastille, 5.

M. Picot, *premier suppléant*, rue de la Glacière, 4
M. Godin, *second suppléant*, rue d'Assas, 15.
M. Dupont, *greffier*, rue de la Collégiale, 25
M. Haquin, *commis-greffier*, rue Gerbert, 2
Batre, *huissier-audiencier*, avenue d'Italie, 6

Le greffe est à la mairie, ainsi que la salle d'audience et le cabinet particulier de M. le juge de paix

Conciliations sur lettres, les lundi et mercredi, à midi précis — *Conseils de famille*, le mercredi, à midi. — *Audiences de compétence*, les vendredi, à midi, défaut de suite,

14e *Arrondissement, Mairie de l'Observatoire, place de Montrouge.*

M. Brochot, *juge de paix,* rue Saint-Honoré, 390.

M. Drelon ✻, ancien avoué à la cour d'appel, *premier suppléant,* boul. Haussmann, 144.
M. Coche, avoué, *second suppléant,* boulevard Sébastopol, 81.
M. Pezard, *greffier,* à la mairie, place de Montrouge.
M. Dramard, *huissier,* rue Brezin, 21.

Bureau de conciliation et *Audience de compétence,* le jeudi, à midi. — *Avertissements préalables sans frais,* les mardi et vendredi, à 11 heures et demie.
Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

15e *Arrondissement, place de la Mairie, à Vaugirard.*

M. Damotte, *juge de paix.*

M. Constantin, *premier suppléant,* rue Montmartre, 103.
M. N.... *second suppléant.*
M. Baillot, *greffier,* rue de Vaugirard.
M. Sedillon, *huissier,* rue Beuret, 19.

Bureau de conciliation sur avertissements préalables sans frais, les mardi et samedi, à midi. — *Audience de compétence,* le jeudi, à midi. — *Conseils de famille,* le mercredi, à midi.
Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

16e *Arrondissement, place de la Mairie de Passy.*

M. Fagniez ✻, *juge de paix,* à la Justice de paix, tous les jours.

M. Guyot-Sionnest (Henri), avoué, *premier suppléant,* rue de Richelieu, 28.
M. de Bénazé, avoué, *second suppléant,* rue Louis-le-Grand, 18.
M. Pasquet, *secrétaire,* à la Justice de paix, tous les jours.
M. Ruck (Conrad), *greffier,* rue Boissevent, 17.
M. Thibaud, *commis-greffier,* rue Galande, 66.
M. Lagorce (Hipp.) aîné, *huissier-audiencier,* rue Saint-Honoré, 225.
M. Gendrier, aîné, *idem,* rue Saint-Honoré, 416.

Audience de conciliation sur citations et sur lettres le mardi, à 1 heure précise. — *Audience de compétence,* le vendredi, à 1 heure précise
Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures

17e *Arrondissement, hôtel de la Mairie des Batignolles.*

M. Piogey ✻, *juge de paix,* rue Saint-Georges, 24.

M. Gouget, avoué de 1re instance, *premier suppléant,* rue Richelieu, 62.
M. Quatremère, ancien avoué de 1re instance, *second suppléant,* rue du 29 Juillet, 11.
M. Croll, *greffier,* rue de Rome, 103.
M. Ledru, *commis-greffier,* rue Truffault, 38.
M. Guimond, *huissier,* avenue de Clichy, 66.

Audience de compétence, le mercredi, à midi. — *Conseils de famille,* le jeudi, à midi
Bureau de conciliation sur billets d'avertissement et sur citations, le vendredi, à midi
Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 5 heures, rue des Batignolles, 18.

18e *Arrondissement, rue de la Chapelle,* 57.

M. Deschamps (A.), *juge de paix,* rue Saint-Quentin, 28.

M. Boinod, avoué de 1re instance, *premier suppléant,* boulevard Haussmann, 91.
M. Trousselle, *second suppléant,* boulevard Bonne-Nouvelle, 25.
M. Coste, *greffier,* rue de Choiseul, 14.
M. Louvet, *huissier,* rue Richelieu, 92
M. Petit, *idem,* rue du Faubourg-Poissonnière, 28.

Audience de compétence, le vendredi, à midi. — *Bureau de conciliation,* le vendredi, à 2 heures. — *Avertissements préalables sans frais,* les mercredi et samedi, à midi — *Conseils de famille,* le mardi, à 11.
Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures

19e *Arrondissement, hôtel de la Mairie de La Villette, place de l'Église et rue de Crimée,* 160.

M. Mancel, *juge de paix,* place Bréda, 12.

M. Boucher ✠, avoué de 1re instance, *premier suppléant*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 95
M. Hardy, avoué de 1re instance, *second suppléant*, rue de la Victoire, 86
M. Verly, *greffier*, rue de l'Ourcq, 68 (La Villette)
M. Tricot, *huissier*, rue de Flandre, 47

Conseils de famille (pièces remises d'avance au greffe), le mardi à 10 heures et demie. — *Conciliations sur lettres d'avertissement*, le mardi, à 11 heures. — *Conciliation sur citation* le mercredi, à 10 heures et demie. — *Audience de compétence*, le mercredi, à 11 heures.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 9 à 4 heures.

20e *Arrondissement, Mairie de Menilmontant, rue de Paris-Belleville*, 128

M. Hémerdinger, *juge de paix*, passage Saulnier, 11.

M. Crucy, *premier suppléant*, rue Richer, 4
M. Vacher, *second suppléant*, rue du Helder, 14.
M. Delzons, *greffier*, rue de Paris, 128 (Belleville).
M. Foucon, *huissier*, rue de Paris, 67 (Belleville).

Audience de compétence, le mardi, à midi défaut de suite. — *Audience de conciliations sur citation* le vendredi, à midi, défaut de suite. — *Audience de conciliations sur lettres* les mercredi et vendredi à midi, défaut de suite.

Le greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT DENIS.

Canton de Saint-Denis.

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, Épinay, la Cour-Neuve, Pierrefitte, la Chapelle-Saint-Denis, Saint-Ouen, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse

M. Croissant, *juge de paix*

M. Lebel, ancien notaire ✠, *premier suppléant*, cours Ragot, à Saint-Denis
M. Comartin ✠, anc. avoué de 1re instance, *second suppléant*, r. Bergère, 13, à Paris.
M. Huliot, *greffier*, à Saint-Denis, cours Ragot, .
M. Leloup, *commis-greffier*, à Saint-Denis, rue de Paris, 60.
M. Contepas, *huissier*, à Saint-Denis, rue des Ursulines, 8.

Conciliations sur lettres, le mardi, à midi, à la Justice de paix, rue Franklin, 7, à Saint-Denis. — *Audience de compétence* et *conciliations sur citations*, le vendredi, à midi. — *Audience de simple police*, le premier vendredi de chaque mois

Audience de conciliation, sur lettres et *sur citations* et *audience de compétence* tous les samedis, à midi, à la mairie d'Aubervilliers. — *Audience de simple police* à Aubervilliers, tous les premiers samedis de chaque mois, à midi

Conseils de famille, à Saint-Denis, les mardi, mercredi et jeudi et à Aubervilliers, les samedi.

Le juge de paix reçoit à son cabinet, rue de Paris, 60, à Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de midi à 4 heures

M. Etienne, *commissaire de police*, rue de la Boulangerie, 6, à Saint-Denis
M. Poggi, *idem*, à Aubervilliers, rue du Moutier.

Canton de Pantin.

Composé des communes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, les Prés-Saint-Gervais, Romainville et les Lilas.

M. Le Vasseur, *juge de paix*, à Pantin, rue de Paris, 143

M. Porché, avocat, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 122, à Paris.
M. Lassoumes, *second suppléant*, rue Bergère, 24, à Paris
M. Desnayes, *greffier*, rue de Paris, .
M. Populus, *commis-greffier*, rue de Paris, 157, à Pantin.
M. Foucon, *huissier* rue de Paris, 67, à Belleville

Audience de conciliations sur lettres et citations, le mardi, à 1 heure. — *Conseils de famille*, le mercredi à 1 heure. — *Audience de compétence sur affaires civiles*, le vendredi, à 1 heure

Audience de simple police les premier et troisième vendredis de chaque mois à Pantin, à la mairie. — Le greffe à Pantin, hôtel de la Mairie, tous les jours, de 9 à 4 heures.

Canton de Courbevoie.

Composé des communes d'Asnières, Colombes, Courbevoie, Genevilliers, Nanterre, Suresnes et Puteaux.

M. Boucault, *juge de paix*, avenue de Saint-Germain, 12, à Courbevoie.

M. Chédeville, *premier suppléant*, rue de Rivoli, 178, à Paris
M. Weiss, notaire, *second suppléant*, à Courbevoie.
M. Chilard, *greffier*, rue du Château, 49, à Courbevoie.
M. Franconville, *huissier*, avenue de Saint-Germain, 18, à Courbevoie.

Conciliations volontaires, tous les jours, et spécialement sur lettres, le mercredi à midi, hôtel de la Mairie, à Courbevoie. — *Audience civile*, tous les vendredis, à midi, de faut de suite. — *Audience de police*, le premier jeudi de chaque mois, à midi

Canton de Neuilly.

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Neuilly et Levallois-Perret.

M. Le Senne, *juge de paix*, passage Masséna, 5, à Neuilly.

M. Ancelle, *premier suppléant*, rue d'Amsterdam, 67.
M. Corrard, *second suppléant*, Grande-Rue, 81, à Boulogne.
M. Simonnot, *greffier*, rue Montrosier, 6, à Neuilly
M. Tertiaux, *commis-greffier*, place de la Mairie, 2, à Neuilly.
M. Marie, *commis-greffier*, rue du Marché, 44, à Neuilly
M. L'hoste, *secrétaire*, boulevard Pereire, 195, à Paris.
M. Dubois, *secrétaire*, rue Fessard, 7, à Boulogne.
M. Chovet, *huissier*, place de la Mairie, 2, à Neuilly.

Audience civile, tous les mardis, à midi. — *Conciliations sur lettres*, les mardi et jeudi, à 10 heures précises. — *Conciliations sur citations*, tous les jeudis, à 11 heures, hôtel de la Mairie de Neuilly. — *Audience de police*, le premier samedi de chaque mois, à Neuilly, hôtel de la mairie. — *Conseils de famille*, les mercredi et vendredi, à 10 heures.

M. Hurel du Campart, *commissaire de police*, remplissant les fonctions du ministère public, à Neuilly, avenue de Neuilly, 90 *bis*.
M. Hurel du Campart, *idem*, à Boulogne, hôtel de la Mairie.
M. Berthy, *idem*, à Levallois-Perret, rue Rivay.
M. Dubusq, *idem*, à Clichy, hôtel de la Mairie.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux.

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, de Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, d'Issy, de Mont Rouge, de Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanves.

M. Le Helloco, *juge de paix*, rue de Penthièvre, à Sceaux.

M. Motais, *premier suppléant*, rue du Cherche-Midi, 20, à Paris.
M. Tricot-Grosjean, *second suppléant*, au Plessis-Piquet.
M. Hordé, *greffier*, rue du Petit-Chemin, 21, à Sceaux.
M. Lucotte, *commis-greffier*, rue Voltaire, 4, à Sceaux

Audience de compétence, à Sceaux, les vendredis à midi et demi, à la Justice de paix, défaut de suite. — *Conseils de famille* les lundis à Sceaux, à midi et demi (pièces remises la veille). — *Conciliations sur lettres et sur citations* à Sceaux, les lundi et mercredi, à midi et demi. — *Audience de simple police*, le premier vendredi de chaque mois, à midi et demi, à Sceaux.

M. Lombard, *commissaire de police*, à Sceaux, remplissant les fonctions du ministère public près le tribunal de simple police du canton.

Canton de Charenton.

Composé des dix communes de Bonneuil, Brie (ou Bry)-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice, Créteil, Joinville-le-Pont, Maisons-sur-Marne, Nogent-sur-Marne et Saint-Maur-les-Fossés.

M. Berriat Saint-Prix, docteur en droit (1832), *juge de paix*, à Charenton, rue Thiébault, 1

M. Blondel ✻, avocat, *premier suppléant*, quai de l'École, 30 à Paris
M. Leclerc ✻, notaire à Charenton, *second suppléant*, rue de Paris, 49
M. Chesnel, *greffier, commissaire-priseur*, rue Gabrielle, 23, à Charenton
M. Desvignes, *commis-greffier*, rue des Carrières, 107, à Charenton
M. Hazard, *huissier*, rue des Carrières, 96, à Charenton
M. Dembreville, *commissaire de police*, rue des Quatre-Vents, 1, à Charenton
M. Luccioni, *idem*, rue du Pont-de-Créteil, à Saint-Maur.

Audience civile et de compétence, le mardi, à midi. — *Conciliations sur lettres*, le jeudi, à midi; *sans lettres*, le samedi à midi. — *Conseils de famille*, les mardi et jeudi, après l'audience. — *Audiences de police*, le premier jeudi de chaque mois, à midi.

Canton de Villejuif.

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, L'Hay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry-sur-Seine.

M. Chartier, *juge de paix*, Grande-Rue, 13, à Villejuif.

M. Michel, notaire honoraire, *premier suppléant*, à Choisy-le-Roi, rue de Seine
M. Millet, avoué à la cour d'appel, *second suppléant*, rue des Moulins, 19, à Paris
M. Hénault, *greffier*, Grande-Rue, 13, à Villejuif
M. Martin, *commis-greffier*, Grande-Rue, 13, à Villejuif.
M. Batrel fils, *huissier*, Grande-Rue, 75, à Villejuif

A Villejuif, Hôtel de la Mairie. *Conciliations sur citations et sur lettres* les mercredi et [illegible] heures. *Audience de compétence*, le mercredi, à midi, défaut de suite. — *Conseils de famille*, le jeudi, à midi. *Audience de police* les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois.

M. Plancke, *commissaire de police*, à Choisy-le-Roi, rue de Seine, 4, pour les communes de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Hay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry-sur-Seine, chargé des fonctions du ministère public près le tribunal de simple police.

M. Fallery, *commissaire de police*, à Gentilly, place de la Fontaine, pour les communes d'Arcueil, Gentilly et Ivry-sur-Seine.

Le greffe est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 4 heures du soir (fêtes et dimanches exceptés), Grande-Rue, 13, à Villejuif.

Canton de Vincennes.

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

Siége de la Justice de paix, hôtel de ville de Vincennes.

M. Éd. Cartier, *juge de paix*, Grande-Rue, 100, à Saint-Mandé

M. Bacle, *premier suppléant*, rue de Savoie, 13, à Paris
M. Tessiore, notaire, *second suppléant*, à Fontenay-sous-Bois.
M. Mérandon, *greffier*, boulevard Aubert, 44, à Vincennes.
M. Marchand, *huissier*, rue de Montreuil, 8, à Vincennes.

Audience de compétence les vendredis, à midi, par quinzaine, défaut de suite. — *Conseils de famille*, les mardis, à midi. — *Conciliations sur lettres*, les mardis, à midi précis, défaut de suite, dans le cabinet de M. le juge de paix, à l'Hôtel de ville.

M. Pignolet, *commissaire de police*, à Vincennes, rue Lejemptel, remplissant les fonctions du ministère public près le tribunal de simple police du canton.

CHAPITRE IV.

Service militaire du département de la Seine.

ÉTATS-MAJORS DES PLACES DE PARIS ET DE VINCENNES

(Voyez pages 716 et 720).

GENDARMERIE MOBILE ET GARDE RÉPUBLICAINE

(page 741).

RÉGIMENT DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS.

Corps organisé par décrets des 27 avril 1850, 10 et 17 février 1855, 31 octobre 1856, 7 décembre 1859 et 5 décembre 1866.

Ce corps, institué spécialement pour le service contre l'incendie dans la capitale, est placé sous l'autorité du ministre de la guerre pour tout ce qui concerne son organisation, son recrutement, le commandement, la tenue, la discipline, l'avancement, les revues et l'administration intérieure. Toutefois, le ministre de l'intérieur intervient dans la fixation de l'ensemble des dépenses. Le service contre l'incendie s'exécute sous la direction et d'après les ordres du préfet de police.

Etat-Major, boulevard du Palais 9.

MM. Saint-Martin ✻, colonel
Fleuri (O✻), lieutenant-colonel.
Lemontagner (O✻), chef de bataillon.
Saint-Clair ✻, *idem*.
Monin ✻, major.
Renaud ✻, capitaine-ingénieur.
Muller, capitaine adjudant-major.
Rouart ✻, *idem*.
Dubois ✻, capitaine-trésorier.
Cottrez Ⓜ, capitaine instructeur de gymnastique.
Langlois, capitaine d'habillement.
Bürgkly (O✻), médecin-major de 1re classe.
Bachelet ✻, médecin aide-major de 1re classe.
Jaquemet ✻, *idem*.

1er BATAILLON.

1re *compagnie*, rue Blanche, 24.

MM. Bailly ✻, capitaine.
Masson, lieutenant.
Bernequet, sous-lieutenant.

2e *compagnie*, rue des Réservoirs, 9.

MM. Roger ✻, capitaine.
Gat ✻, lieutenant.
Poidatz, sous-lieutenant.

3e *compagnie disséminée*, rue Blanche, Poissy, Vieux-Colombier.

MM. N...., capitaine
Mercier, lieutenant.
Bordes Ⓜ, sous-lieutenant.

4e *compagnie*, r. du Vieux-Colombier, 11.

MM. Chalon ✻, capitaine.
Caudelette, lieutenant.
Kuhn, sous-lieutenant.

5e *compagnie*, au Palais-Royal.

MM. Luigi ✻, capitaine
Jurgen, lieutenant
Lafforgue ✻, sous-lieutenant.

6e *compagnie*, rue des Entrepreneurs, 39.

MM. Ardoin, capitaine
Le Gambier ✻, lieutenant.
Bauchat, sous-lieutenant.

2e BATAILLON.

1re *compagnie*, rue de la Mare, 63.

MM. Depruneaux ✻, capitaine.
Labbé Ⓜ, lieutenant.
Virot, sous-lieutenant.

2e *compagnie*, rue du Château-d'Eau, 68.

MM. Regnard ✻Ⓜ, capitaine.
Couturier Ⓜ, lieutenant.
Alix, sous-lieutenant.

3e *compagnie*, rue de Poissy [illegible]

MM. Muquard ✻, capitaine.
[illegible], lieutenant.
Rouyer, sous-lieutenant.

4e *compagnie*, boulev. de La Villette, 157.

MM. Labaste ✻✻, capitaine.
Mandot, lieutenant.
Cordier, sous-lieutenant.

5e *compagnie*, rue Sévigné, 7

MM. De Fe[illegible] ✻ [illegible]
Demange, lieutenant.
Constant, sous-lieutenant.

6e *compagnie*, boulevard de Reuilly, 24.

MM. Costard ✻, capitaine.
Larroux ✻, lieutenant.
Lionelon, sous-lieutenant.

Situation des corps de garde des sapeurs-pompiers

Où l'on peut réclamer des secours contre l'incendie

Arrond.	
1er	Rue Bailhf (Banque). Rue Coq-Héron, 12 (hôtel des Postes) Rue de Valois [illegible] Rue Perrault (Mairie), 2. Rue de Rivoli (Ministère des finances), Palais du Louvre. Rue de Luxembourg 36 (Ministère de la justice). Rue des Deux Écus
2e	Rue de Richelieu, 58 (Bibliothèque nat.). Rue aux Jars, 34.
3e	Rue Caffarelli (Mairie). Rue Réaumur (Arts-et-Métiers) R. Vieille-du-Temple, 87 (Imprimerie nat.).
4e	Boulev. du Palais, 9 (État-major) *Idem*, poste de pompe à vapeur Rue Sévigné, 7 (Caserne). Rue [illegible] Bl.-Manteaux, 16 (Mairie de Paris) Rue François-Miron (Mairie) Boulev. Morland (magasin à fourrages)
5e	Rue de Poissy, 24 (Caserne). Rue Thouin (Lycée Napoléon). Rue St Jacques, 277 (Val-de-Grâce). Halle aux Vins (place Jussieu)
6e	Rue du Vieux-Colombier, 11 (Caserne). Rue Bonaparte, 16 (Mont-de-Piété). Rue de Vaugirard (Palais du Lux
7e	Quai d'Orsay, 103 (Garde-Meubles). Rue de l'Université, 126 (Corps législ.) Hôtel des Invalides, cour de l'Amitié. Rue de Grenelle, 116 (Mairie) Rue St-Dominique (Min. de la guerre) Rue Malar, 2 (Magasin de campement) Rue de l'Université, 13 (Cartes et Plans de la Marine).
8e	Rue de Ponthieu, 63. Rue de la Pépinière, 34 (Caserne) Rue du Faub. St-Honoré, 93 (Caserne) Rue Royale, 2 (Ministère de la marine) Rue Cambacérès, 10 (Ministère de la guerre) Palais de l'Industrie (côté Est).
9e	Rue Blanche, 24 (Caserne) Rue Richer, 6. [illegible] (Hôtel Grimod) Rue Drouot, 6 (Mairie)
10e	Rue du Château-d'Eau, 68 (Caserne) Boulev. de la Villette, 157 (Caserne). *Id.* poste de pompe à vapeur Rue Grange-aux-Belles [illegible]
11e	Rue Duranti, 1 (Mont-de-Piété). Faubourg du Temple, 68 (Caserne d'infanterie) Rue Saint-Bernard, 15. Place du Prince-Eugène (Mairie) Boulevard Richard-Lenoir, 74.
12e	Boulevard Beaumarchais, 24 (Caserne) [illegible] de Bercy, 7 (Magasin à fourrages) Boulevard Mazas, 86 Rue de Charenton, 111.
13e	[illegible] Anne 11 *Id.* poste-caserne de pompe à vapeur. Place de l'Hôpital (à la Salpêtrière) Boul. de l'Hôpital, 151 (Abattoir d'Ivry) Rue Pascal, 69 Quai de la Gare, 22 Rue du Château-des Rentiers, 45 Avenue d'Italie, 158
14e	Rue Ducouédic, 30 Rue Saint-Médard, 1 Marché aux chevaux et aux fourrages, boulevard d'Enfer Place Violet, 33 (Caserne).
15e	Pl. de Breteuil, 4 (Abatt. de Grenelle). Boulevard Lefèvre (Mag. à fourrages), au poste-caserne n° 11 Rue de la Procession, 12
16e	Rue des Réservoirs, 9 (Caserne). Quai de Bercy, 34 (Manutention). Place d'Auteuil, 1 Rue Bois Levant, 1. Rue de l'Arc-de-Triomphe, 37
17e	Boulevard de Neuilly, 103 Rue de l'Église, 6 (Mairie) Rue Dautancourt, 28 Rue des Abbesses, 16 (Mairie)
18e	Rue Doudeauville, 1 (ancienne Mairie) Rue du Mont-Cenis, 3 Rue Léon, 18 (Atelier des Omnibus Rue Seguin, 7
19e	Rue de l'Ourcq, 7. Rue de Crimée, 99. Rue Lauzin [illegible] Rue de [illegible] Aubervilliers [illegible] Rue de Belleville 15 (Mairie).
20e	Rue Vilin, 3 Rue des Cendriers 10 Rue de Bagnolet, 1 (ancienne Mairie de Charonne). Rue de la Réunion, 45 *bis*. Rue de la Mare, 63 (Caserne).

Postes ne sortant pas.

Halle aux Vins.
Cartes et Plans de la Marine
Palais de l'Industrie.

Postes ne sortant qu'aux environs.

Garde-Meubles.
Banque.

CHAPITRE V.

Défenseurs près les Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Le titre d'Avocat appartient à celui qui, ayant obtenu le grade de licencié en droit, a prêté serment devant la Cour d'appel. Les Avocats ont le droit de plaider et d'écrire devant les tribunaux pour les parties, et de les éclairer par leurs avis et leurs consultations. Il est dressé un tableau des Avocats près de chaque Cour et de chaque Tribunal. Nul ne peut y être inscrit s'il n'exerce réellement près de la Cour ou du Tribunal. Il y a pour l'Ordre un Conseil de discipline élu directement par l'assemblée, composée de tous les Avocats inscrits au tableau. L'élection a lieu par scrutin de liste, et à la majorité absolue des membres présents. Ce Conseil est composé de cinq membres dans les sièges où le nombre des Avocats inscrits est inférieur à trente, y compris ceux où les fonctions desdits conseils ont été jusqu'à ce jour exercées par les tribunaux; de sept, si le nombre des Avocats inscrits est de trente à cinquante; de neuf, si ce nombre est de cinquante à cent; de quinze, s'il est de cent ou au-dessus; de vingt et un à Paris. Le Bâtonnier est le chef de l'Ordre, et préside le Conseil de discipline; il est élu par l'Ordre à la majorité absolue des suffrages. Le Conseil de discipline prononce sur les difficultés relatives à l'inscription au tableau; il exerce sa surveillance sur tous les membres de l'Ordre, et applique, lorsqu'il y a lieu, les mesures de discipline autorisées par les règlements; il statue sur l'admission au stage des licenciés en droit, après la prestation de serment, sur l'inscription au tableau des Avocats stagiaires, après l'expiration de leur stage; il surveille les mœurs et la conduite des Avocats stagiaires; il réprime d'office, ou sur les plaintes qui lui sont adressées, les infractions et les fautes commises par les Avocats inscrits au tableau. Les peines de discipline sont: l'avertissement, la reprimande, l'interdiction temporaire, la radiation du tableau. Dans les cas d'interdiction à temps ou de radiation, l'Avocat condamné peut interjeter appel devant la Cour d'appel; dans certains cas, le droit d'appel appartient au Procureur général de la République. La durée du stage est de trois années; il ne peut être interrompu plus de trois mois. Les Conseils de discipline peuvent prolonger la durée du stage. Les Avocats stagiaires ne peuvent plaider ou écrire dans aucune cause qu'après avoir obtenu de deux membres du Conseil de discipline un certificat constatant leur assiduité aux audiences pendant deux années. Ce certificat n'est pas nécessaire à ceux des Avocats stagiaires qui ont atteint leur vingt-deuxième année. Les Avocats inscrits au tableau peuvent plaider devant toutes les Cours d'appel et devant tous les Tribunaux, sans avoir besoin d'aucune autorisation, sauf les dispositions de l'article 295 du Code d'instruction criminelle. La profession d'Avocat est incompatible avec toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, à l'exception de celles de Juge suppléant; avec les fonctions de Préfet, de Sous-Préfet et de Secrétaire général de préfecture; avec celles de Greffier, de Notaire et d'Avoué; avec les emplois à gages et ceux d'agent comptable, avec toute espèce de négoce: en sont exclues toutes personnes exerçant la profession d'agent d'affaires.

TABLEAU DE L'ORDRE DES AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE PARIS. MM.

1814 Gaudry ✻, anc bât.
1816 Bonnet (J.).
Lavaux ✻.
1817 Cailleau.
1820 Duez.
1824 Fenet.
1827 Teulet.
Hubert.
1825 Duval (Léon).
Paillard de Villeneuve (O✻).
1827 Dilhac.
Bailleul.
De Belleval.
Taillandier.
Valette (O✻).
1827 Tarlier.
Blanc.
1828 Janolin.
1829 Bertin ✻.
Pataille.
Du Teil.
1830 Burgaud.
Thureau.

1831 [illegible]
1832 [illegible]
[illegible] Altmayer
Nompalier [illegible]
1833 [illegible]
Plocque ✲ [illegible] bat.
Tempher [illegible]
1833 Roger de Chalabre.
Vuatrin ✲
1834 Iuvolet
1835 Etienne
Esquivo
Scribe (Jules
Bertoul ✲.
De Vaulosso.
Bochet.
Jouhar
Barbasse
1836 Crosse
Bertrand Taillet.
Favre (Jules), ancien bâtonnier
Son-Dubarats.
Lasserre
[illegible] Jules
[illegible] Ange G ✲
Barrot
Champeaux.
A[illegible] Dauvergne).
Sarg
Jules
1837 M[illegible]er
Crémieux.
M[illegible]rieu (O✲
Gressier (C✲,
Grévy (Jules [illegible] nc. bât.
Blot-Lequesne.
De Haut ✲.
Porte
Duplan
Dugard
Desmarest ✲ [illegible] nc. bât.
Tr[illegible]
Cervoni
Tr[illegible] ✲
[illegible] ✲ [illegible]
1838 [illegible]
[illegible] Berthera
[illegible]
[illegible]ra O✲
Ramond
N[illegible]t-Saint Laurens
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Blondel ✲
Fauvre.
G[illegible]net ✲.
Pauch[illegible]
R[illegible]
1839 Po[illegible]
Le[illegible]
D[illegible]
B[illegible]
[illegible] A[illegible] F J
[illegible]
1840 [illegible]
[illegible]z
Ga[illegible]
[illegible]son.
1840 Champetier de Ribes
Delacroix (Ouin).
Ballot.
[illegible]s.
Ou[illegible]
Gaultier-Passerat.
Forest.
1841 Fontaine
Allou ✲, ancien bâtonn
Duverger
Cazelles.
Jolibert-Dumesnil
L[illegible]met
1842 Massieu de Clerval.
Le Berquier.
N[illegible]let ✲
Dutard ✲
Lezat.
D[illegible]
De Cr[illegible]
Desmarets.
[illegible]
[illegible]
Vautrain
1843 Lachaud ✲.
[illegible]
Boulloche.
Groul.
[illegible]
Muse
Adelon
1844 Fauvel
Arn[illegible] ✲
Selzer d'Ennequin.
Morise.
Descadillac.
Despommiers.
Pr[illegible]
1845 Isambert.
Ponvert.
Bonvalliers ✲
[illegible]
Busson-Billault (C✲).
Denormandie (Paul).
Creux.
Durrieux.
1846 Garnier ✲.
Duez
[illegible]
Dresson
Malapert
[illegible]
1847 Thus
Lefebvre (F. V.).
Povet (Edouard).
Langlois (A. H.).
[illegible]ard
[illegible]
[illegible]
Se[illegible]
De Jonclières
Peronne
Bo[illegible]
S[illegible]
I[illegible]
M[illegible]
[illegible]
1849 Moulin.
De Jony.
Senard
1849 Humann
Delamay
D[illegible]
Trunet.
Perrot de Chaumeux
[illegible]
1850 R[illegible]
J[illegible] Augerolles)
[illegible]
P[illegible]
F[illegible]
[illegible]
Lh[illegible]
Herbelot de Bonzay
P[illegible]
Boch[illegible]
F[illegible]
M[illegible] Jules).
Grandmanche de Beaucé.
Durier
Morel de Kuhlewein.
Jay
Drevet
Le Pelletier
De Richecour.
Journeau
Trouillebert.
185[illegible]
Dréo
Crépey
Porch[illegible]
F[illegible]
Carteny.
D[illegible]
Le[illegible]
Duverdy (Ch.) ✲
Noël.
Gat[illegible]
Saint-Omer.
C[illegible]
Sain
Dupuich (Emile).
Habert.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
D[illegible]
F[illegible]
1852 [illegible] Crestin[illegible]
[illegible]
[illegible]
Martini
Badel du Mral (✲
Joret Desclosières.
De Cumont.
D'Hure (J.), ancien [illegible]
Fischer.
[illegible]
[illegible]
[illegible] Jos.-Ange (G.)
✲
[illegible]
D[illegible]
Ph[illegible]
Despaces.
Demongy
Fremard
Bethmont (René).
Trolley de Rocques

1852 Collin de St-Menge.
1853 Gourd.
Roger.
Laborde.
Dabot.
Dombey-Beaupré (E.).
Huard.
Pignon.
Cléry
Richard (M. L.).
Landier.
Prévost.
Bournat.
Brossard.
1854 Gibert.
Cartier (Ernest).
Pilet des Jardins.
Hardoin.
Thomas ✻.
Serret.
Maugras (Émile).
Raveton.
Delorme (Achille).
Desportes.
Seigneur.
De Cagny.
Mondière.
Puthod
Récamier.
Ravelet.
1855 De La Garde.
Charbonnel
Roussolle (A.).
Galland.
Hénert (C✻).
Desal
Boquet.
Lefèvre-Pontalis.
Delepouve
Cr...el d'Oussergies
F...t (Oscar
S...
Reyneau.
Leven
V...t L...
Al...
Chen...
Nogaret
1856 Delaunay.
Dupont.
Doublet Dumesnils
Courtois
J...t
Pap...d
Verberckmoës
Peaucellier.
Blavot.
Lenoc...
Lass...
Aucibert.
Beslay.
1857 Q...d.
Sc...e.
Bufnoir.
Juteau
Thiery.
Lenté.
Delacourtie
Asse.
Portalès.
1857 Duval (Al.).
Liouville.
Legrand.
Fontaine.
Lefebvre Laboulaye ✻
Chevalier.
1858 Lebrasseur.
N...
Jalasson.
Poullet.
Morel (F. E.)
Manchon.
Couteau.
Jardel (Ferd.).
Sejout.
Fromageot.
De Liebhaber.
Du Buit.
Schmoll.
1859 Barbou.
Martin (Albert).
Lejoindre.
Pierre.
C...t.
Brisson.
L...age
Bogelot.
Baze
L...r.
Chartier.
Spuller.
Mel...e.
Bocquillon.
Arnoul
Varin.
Liot
Périn (Jules).
1860 Le Chevalier.
Lardières.
Dupont de Bussac.
Duhamel.
Cazalens.
Bathie ✻.
Delégage.
De Sonnier.
Roussilhe.
Sirey.
Joly (Maurice).
Letendre de Tourville.
Dufour ✻.
Berlin (Henry).
Manet.
Lecoq fils.
Delpire.
Uzanne.
Antoine.
Guerrier
Vigneaux.
De Fallois.
Amelin...
Toussaint.
1861 C...stan.
Bonneville de Marsangy.
...
Dumont.
Nigon de Berty ✻.
Moreau (P. L. F.)
Flamand.
1862 Lesourt.
1862 Follict.
Travers.
Gossin.
Maot.
Sangnier.
Caron.
Jaymet
Balsman.
Sully de Leyris.
Léon.
Derode.
Demange.
De...eq.
...
Colin de Verdière.
...roux.
Gibo...lot.
Gasnier-Guy.
Tholomé.
Bouchot (Félix).
1863 M...
Be...d.
Le Maout.
Lachaud (Léopold).
Weber.
Aignan.
Ar...l
Chereau.
Sa...
Vate.
Monta...
Pouget (Emile).
Stal...
Barbier.
Prestat.
Devin.
De...fosse.
Manessier.
Captier.
Gossel...
Bouillet.
Chevallier.
1864 Ployer.
Léchopié.
Camoin de Vence.
Carre.
Tournier.
Corret
...
D...
C...Dug...
B...
Martin (Henri).
Léon Caen.
Mongin de Montrol
Quétand.
Thesiin.
Niquet.
Berly.
Ducamp.
He...rotmer.
Blot-Lequesne fils.
Chante-Grellet.
P...
Poucet.
Michonis.
Labbé (Paul)
Unal.
Bernard-Derosne.
1865 Jovart.

1865 Bo...ssereau de Mennevillo
Fo...
Fourtanier (Paul).
Demorieux.
Galouye.
Lefèvre
Moreau.
Le...gne de Germany
I...lanssonville
Appay
De Gasté.
Guiraud.
Jandeau...
Duroy de Bruignac.
D...
De Bigault du Granrut.
L...
...
M...
...
Baret
...
M...
...
L...
L...
F...
L...
L...
1866 ...enoult.
Bo...
Vi...
O...
Bordier
Beurdeley
Martin (Geor...
...
Fenaud
Thoyot
D...
...
Re...
De...
Perillier
...
Sagaer.
...uben de Couder.
...
...
...
Mu...
Martin (Phil...).
...
...
...
...
Porte
Cramer
1867 Guyot de Villeneuve
Herbette
Soleau
...
...
...
...
Fourtanier (Louis).
Lajoye.
Flatt-Didier
D...
Augé
Boyer.
Feltlinger
Favre.
Levy
De Royer (Clément).
...
Nivet
Roxe
Vincent.
Doussaint.
De Montaec.
Boucher d'Argis
...
Valframbert.
Gorteau.
Roux
Charpentier.
Petit-Dossaris
Le Cerf
Lecoute.
Grellet.
1868 Boulot.
...
De Bonald
Bo...sel.
Pot...y
Thirion.
D...mesnil de Maricourt
...
Chambon
Moysen.
De Jossy (Charles)
...
...
Crama...l
Dubeau.
Bo...te.
...
...
...
Lemeunier
Balandreau
Cahen.
Chauveau
...
Véron.
M... Martin
Ph...
S...
Pr...
Jou...
Guasco
Montousse
Platel
...
...
Daguin.
Pinard (L...)
Olivier
Nouat.
1869 Ben...
Bernoud.
Laubet
Les Fauris.
Lecourbe.
...
...
Demombynes
1869 Didault.
Lecomte.
...ard (Maurice)
Dezaut.
Galard.
...
...
Gaudin.
...erré
Lequien
...
Worms.
Nasse.
1870 Mélard.
...
Gustalet.
Jardin
1871 Blanche.
Devallée (Oscar)
Bonvalliers
Gautier
...perret.
...
...
...
...
...
...
...
...
...
...
...
Gervais...
...
...
...
...
...
1872 ...
Co...on
Mar
Bouche
Collignon
...
...
Dufresne de la Chauvi...ère
Hubbard.
Lalit
Bonneville de Mar...
...
Hautberg
...ehus
Cœuret
De Cos...
Dugros.
Germain
...
...
1873 ...
Hérold
...de Gaul...
...
...
...
Trouvé

Ordre alphabétique et demeures. MM.

Adelon, rue de Lille, 23.
Agnel, rue Ezevir, 6.
Aignan, rue d'Aumale, 20.
Alix, rue d'Assas, 24.
Allou ✲, anc. bât., r. du Mont-Thabor, 6.
Amelne, rue de Grenelle-St-Germain, 89.
Antheaume, rue de Duras, 9.
Appay, rue Royer-Collard, 15.
Arago, rue Pasquier, 7.
Armand ✲, rue Richer, 44.
Arnal (Albert), rue Saint Lazare, 66.
Arnaud (F.), rue Saint-Guillaume, 29.
Arnoul (Albert), r. du Marché-St-Honoré, 25.
Arrighi, rue de Richelieu, 43.
Asse, rue de la Fontaine, 10 (Auteuil).
Audibert, r. du Faubourg-St-Antoine, 169.
Augé, rue Jean-de-Beauvais, 18.
Auger, rue de Verneuil, 9.
Aylies, rue d'Hauteville, 9.
Baillet, rue Neuve-des-Petits Champs, 73.
Balandreau, rue Gay-Lussac, 37.
Badiman, quai de la Mégisserie, 18.
Ballot, rue Saint-Arnaud, 11 *bis*.
Baratin, rue Notre-Dame-des-Victoires, 32.
Barbier, rue Labruyère, 8.
Barboux, quai de Gesvres, 12
Baret, passage Stanislas, 15.
Barbie ✲, rue Jacob, 20.
Bayard, rue d'Aumale, 8.
Baze, rue Laffite, 13.
Beaume, rue d'Enghien, 12.
Beaupré (Eugène), rue Jacob, 37.
Beauvais, rue d'Enfer, 18.
Becker, avenue Victoria, 34.
Becker (Stéphane), r. des Feuillantines, 95.
Behe (Victor), rue Rochambeau, 12.
Bellot (Edmond), rue Taitbout, 67.
Belliard, rue de Monceau, 14.
Belon, rue du Port-Mahon, 7.
Benoit (J. T.), rue Saint-Honoré, 336.
Berly, rue Brezin, 21.
Bernard-Derosne, rue des Batailles, 9.
Bernault, rue Jacob, 35.
Bertin ✲, rue Jacob, 21.
Bertin (Henri), rue de Louvois, 12.
Bertout ✲, rue de Grammont, 14.
Bertrand (J. F.), rue de Lancry, 5.
Bertrand-Taillet ✲, rue de Grenelle-St-Germain, 39
Beslay, rue de Seine, 6.
Bethmont (René), place Royale, 9.
Betolaud, rue de Verneuil, 35
Beurdeley, boulevard de Neuilly, 80.
Bezou, quai du Louvre 21.
Bidault, rue François-Miron, 8.
Binoche, rue d'Hauteville, 28.
Bioche, rue Taranne, 10.
Biston, rue du Cherche-Midi, 4 *bis*.
Blaize (Félix), rue de la Victoire, 31.
Blanc (Et.), rue Taitbout, 80.
Blanche, boulevard Malesherbes, 75.
Blavot, rue Chabannais, 7.
Blondel ✲, quai du Louvre, 30.
Blot-Lequesne, rue du Helder, 14.
Blot-Lequesne fils, rue Gaillon, 5.
Bochet, rue de Londres, 7.
Bochin, rue de Provence, 46.
Bocquillon, rue Godot-de-Mauroi, 26.
Bogelot, rue de la Sainte-Chapelle, 15.
Boinvilliers père (G✲), rue de la Chaussée-d'Antin, 23.
Boinvilliers ✲, rue de la Chaussée-d'Antin, 25
Boisseau de Mellanville, r. de Moscou, 17.
Boissel, rue de Provence, 67.
Bonnet, rue d'Assas, 11.
Bonneville de Marsangy père (O✲), rue de Penthièvre, 7.
Bonneville de Marsangy fils, rue de Penthièvre, 36.
Boquet, rue Hautefeuille, 9.
Bordier, rue de l'Odéon, 5.
Borie, quai de Gèvres, 8.
Boucher d'Argis, rue Saint-Marc, 19.
Bouchez, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, 2.
Bouché, rue de l'Odéon, 5.
Bouchot (Félix), rue de Médicis, 15.
Bouillet, rue du Mont-Thabor, 7.
Boulloche, rue Rossini, 1
Boulot, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 24.
Bourgeois, rue Saint-Antoine, 183.
Bournat, rue Jacob, 20
Bournisien, rue Blomet, 136.
Boutry (A. E.), rue Jacob, 54.
Boyer, square des Arts-et-Métiers, 4.
Boysset, rue Saint-Pétersbourg, 14.
Brisson, rue Mazagran, 9.
Brossard, rue des Saints-Pères, 10.
Bufnoir, quai d'Orsay, 1
Burgaud, rue de la Bruyère, 21.
Busson Billault (C✲), rue de Rivoli, 176.
Caen (Léon), rue Saint-Marc, 22.
Caffin, boulevard du Temple, 11.
Cahen, rue de Grenelle-St-Germain, 118.
Cailleau, rue de Massillon, 5.
Calmels, boulevard Beaumarchais, 96.
Camoin de Vence, rue de Bellechasse, 64.
Captier, rue Clauzel, 22
Carette, rue Dusommerard, 11.
Caron, rue de Madame, 8.
Carraby, rue Auber, 5.
Carré, rue Blanche, 40
Carré (Eugène), rue Taitbout, 51.
Cartier (Ern.), rue du Cirque, 11 *bis*.
Cauchy (O✲), rue de Tournon, 12.
Cazalens, avenue de Clichy, 39.
Cazelles, rue de Rivoli, 16.
Cazot, rue des Beaux-Arts, 6.
[illegible], rue du Pré-aux-Clercs, 14.
[illegible]-Saint-Ange (Gustave) ✲, rue Saint-Lazare, 69
Champeaux, r. de Grenelle-St-Germain, 53.
Champetier de Ribes, rue de Louvois, 4.
Chante-Grellet, quai de la Mégisserie, 10.
Charbonnel, boulevard Beaumarchais, 46.
Chareau, rue de Tournon, 29.
Charles, boulevard Magenta, 42.
Charpentier, rue de la Ferme-des-Mathurins, 19.
Chartier, rue des Tournelles, 43.
Chastellain, rue de Navarin, 20.
Chaude, rue de Condé, 14.
Chaufourier, rue des Beaux-Arts, 8.
Chauveau, place Vendôme, 14.
Chédieu, rue du 29 Juillet, 10.

Chenal, rue Saint-Honoré 129
Chéreau, rue de Lille, 15
Chéron, rue de la Victoire, 6
Chevalier, rue des Vignes, 14 (Passy-Paris).
Chevallier (J.-B.), rue de l'Université, 53
Chrétien, boulevard Saint-Michel, 54.
Christian, rue de Bondy 24
Clamageran, avenue Joséphine,
Clausel de Coussergues, r. de Provence, 7
Cléry, rue Taitbout, 80
Cliquet, rue de Trévise 1
Clunet, boulevard M
Cœurel, rue du Pré, 33, à Belleville.
Colin de St-Menge, rue Mogador, 3.
Colin de Verdière, rue de l'Abbaye St
Colmet, rue
Colmet-Daage, rue Ecole de droit
Combes, rue Saint-Lazare, 69
Combes, rue d'Aboukir, 7.
Comte, rue d'Enfer, 18.
Conte, rue Bonaparte 7.
Corbon, rue Pas 28
Couraos, boulv. des Italiens, 33
Couteau, rue de Gr 16
Crémieux, rue de Trévise, 35.
Crémieux, boulevard Haussmann, 176.
Crémieux, rue Bonaparte, 1
Crépey, rue Rougemont, 12
Cresson, rue du Sentier, 41.
Creux, rue Notre Dame-de-Lorette 1
Dalloz, rue de Rivoli 182.
Dabot, rue de Sorbonne 1
Dacraigne, rue d'Anjou-St-Honoré, 12
Daguin, quai Malaquais, 17
Dambreville, rue d'Aboukir 14
D'Ariste, rue Las-Cases, 24
David, rue des Saints-Pères 62
Debacq, boulevard Beaumarchais, 17
De Beauval, rue de Verneuil, 46.
De Beaulieu du Granrut, rue du Renard, 3.
Debadis, place Saint-Michel, 7
De Boissy (Charles), r. Sainte-Anne 58
De Bonnard, rue de Penthièvre, 3
De Cagny, rue de Rivoli, 158.
De Chégoin, rue boulev. Malesherbes, 38,
Decori, rue de Negri
De Clermont, rue Miromesnil 18
De Fallois, rue Thérèse, 11
Defis, rue de Chabannais 3
Defiers, cité Bergère, 5.
De Gaste ✻, rue Saint-Roch, 7.
De Haut ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, 26
De Jouchères, rue Caumartin 26
De Jouy, rue du Marché-St-Honoré, 11.
Delacourbe, rue d'Hautefeuille, 1.
Delacroix, rue Racine, 30.
Delafosse, quai Bourbon 17
De La Garde, rue Saint-Georges, 12.
Delamarre, rue du Mont-Thabor, 40.
De Lamberterie
Delaroy, rue Monsieur-le-Prince, 3.
Delattre, boulevard Saint-Michel, 1
Delaunay (Albert), rue de Tournon, 20
Delaunay (Jacques), rue de la Ferme-des-Mathurins, 28.
Delenge, rue de Turbigo, 18.
Delepouve, rue Saint-Georges, 20
De Liebhaber, rue du Cherche-Midi, 127.
Delorme (Achille), rue La Bruyère, 28
Delpech, rue Pouillet, 3
Delpon, rue Bergère, 20
Delprat, rue Blanche, 40
Delsol, quai Voltaire
Delzant, avenue de Breteuil, 3
Demaison, rue de l'Université 34
Demange, rue Malesherbes, 17
Demombynes, rue de Seine
Demonjay (Léon), rue Neuve-Augustin 21.
De Montluc, r. Notre-Dame-de-Lorette 71.
Demoriane, boulevard Saint-Michel 13
Denormandie (P.), boul. Haussmann, 89
De Pistoye, rue Caumartin 44.
De Rochecour, rue de Grenelle-Saint-Germain 73
Derache (Charles), rue de Verneuil, 9.
Déroulède, avenue Victoria, 24
De Royer (Clément), rue de Vaugirard, 53
Desaleux, rue Gozlan, 1
Descadillac, rue de la Mounaie, 13.
Desmarest ✻, anc. bâtonnier r. Scribe, 5
Desmaroux de Gaulmin, r. de Verneuil, 21.
De Sommer, rue Lafitte, 4
Desplaces, rue Fontaine Molière, 39 *bis*
Despommiers, rue Saint-Dominique, 55.
Desportes, rue Favart, 6.
De Valdès (Oscar), rue Vezelay 2
De Vallefosse, rue de Richelieu, 93.
De Villepin, rue Jacob, 54
Devin (Léon), rue du Faubourg-Poissonnière, 94
D'Haussonville, rue Saint-Dominique, 109.
Didier, rue Joubert, 35.
Digard, rue Neuve-des-Petits-Champs, 97.
Dilhac, boulevard des Italiens, 34.
Doumerc, r. de la Ferme-des-Mathurins, 21.
Doussaint, boulevard Malesherbes 81.
Drion, rue Saint-Lazare
Drevet, rue Jacob 16
Dubeau, rue du Faubourg-Montmartre, 59.
Du Bail, boulevard Malesherbes 52
Ducamp, rue de Bourgogne 17
Duez aîné, à Nogent (Seine)
Duez jeune, rue de la Sainte-Chapelle, 7
Dufaure (J.), ancien bâtonnier, boulevard Haussmann, 177
Dufour ✻, place de la Bourse, 10.
Dufresne, rue Royale-Saint-Honoré, 24.
Dufresne de la Chauvinière, r. Montigny, 5
Dugros, rue de Lille 15
Dumanoir, rue Saint-Lazare 47
Dumesnil, rue 39
Dumont, rue Saint-Lazare, 66
Du Miral (C✻), rue Scribe, 7.
Dumont, rue de l'Odéon, 10.
Dupin (J. P. C.), rue de Londres 44.
Dupont (Ed.), rue Jacob, 19
Dupont de Bussac, rue Notre-Dame-de-Lorette, 70
Dupont (Émile), boulev. Sébastopol, 81.
Dupuy (Eugène), avenue Victoria, 18.
Durier, rue Godot-de-Mauroy, 6
Durrieux ✻, rue de la Michodière, 8.
Duroy de Bruignac, quai de la Mégisserie, 13
Duverd ✻, rue de Rivoli, 79.
Du Teil, rue des Saints-Pères, 12.
Duval (Al. Ach.), rue Lavoisier, 10
Duval (Léon), boulevard Haussmann, 39.

Duverdy ✲, place Boïeldieu, 1.
Duverger, rue Soufflot, 2.
Du-Vergier, boulevard du Temple, 54.
Eliet, rue de Buci, 27.
Engelhard, rue Jacob, 28.
Esquive, rue Monsieur-le-Prince, 10.
Etienne, rue Jacob, 48.
Fabre (G.), quai des Célestins, 44.
Falateuf, rue Saint-Roch, 3
Falateuf (Oscar), rue du Conservatoire, 8.
Farjas, rue de Damiette, 1.
Farjasse, rue du Cloître-Saint-Honoré, 6.
Fauvel (Edmond), rue de Rivoli, 90.
Fauvel (Théodore), rue d'Assas, 136.
Fauvre, rue Rameau, 7.
Favre (Jules), ancien bâtonnier, rue d'Amsterdam, 37.
Fenet, rue Saint-André-des-Arts, 27.
Ferdeuil, rue Godot-de-Mauroi, 3.
Ferré, rue de Lille, 35.
Ferry, rue Saint-Honoré, 372.
Flamand, rue de Rennes, 77.
Floquet, rue du Cirque, 3.
Folliet, rue Jacob, 43.
Fontaine (de Rambouillet), r. Notre-Dame-de-Lorette, 40.
Fontainne, rue Mazarine, 9.
Fontan, rue de l'Observatoire, 20.
Forest, rue Sainte-Anne, 23.
Forni, rue Turbigo, 3.
Fournier, rue de Châteaudun, 37
Fourtanier (Louis), rue Balzac, 10.
Fourtanier (Paul), rue Balzac, 10.
Frémard, rue Saint-Lazare, 89, avenue du Coq, 5.
Frigolet, rue des Beaux Arts, 4.
Fromageot, rue de Douai, 19
Galland, rue Royale-Saint-Antoine, 14.
Gallard, place Vendôme, 23.
Galouye, quai Voltaire, 17.
Gambetta, rue Montaigne, 12.
Ganneval, rue Saint-Lazare, 70.
Garnier (F. X.), rue de Tournon, 14.
Garnier-Guy, rue Saint-Lazare, 79
Gatineau, place du Théâtre-Français, 2.
Gaudin, rue Abbatucci, 50.
Gaudry ✲, ancien bâtonnier, *doyen*, rue des Saints-Pères, 7 *bis*.
Gaultier-Passerat, rue de la Chaussée d'Antin, 29.
Gautier, rue de Condé, 9
Gelle, carrefour de l'Observatoire, 13.
Genteur, boulevard Saint-Germain, 227
Germain (Léon), rue Notre-Dame-de-Lorette, 41.
Gervais, rue de Seine, 74.
Gervais d'Aldin, rue Taranne, 9.
Gibert, rue d'Amsterdam, 18.
Giboulot, rue d'Enfer, 69.
Godin (Paul), rue d'Assas, 15.
Gorteau, rue Gay-Lussac, 17.
Gosselin (Louis), rue Saint-Séverin, 17.
Gossin, boulevard Saint-Michel, 91.
Goupy, rue de Berri, 4.
Gourd, rue Saint-Antoine, 6.
Grandmanche de Beaulieu, r. d'Aumale, 16.
Grandperret (O✲), rue de l'Élysée, 22.
Graux, rue Caumartin, 2.
Grellet, rue de Strasbourg, 15.
Gressier (C✲), boulevard Haussmann, 73.
Grévy, anc. bâtonnier, rue St-Arnaud, 8.
Grosjean, rue Bréda, 22
Grout, rue des Grands-Augustins, 3.
Guasco, rue de Seine, 31.
Guerrier, rue Bergère, 31.
Guiard, rue de la Paix, 10
Guinet, faubourg Montmartre, 40.
Guirand, place Saint-Michel, 3.
Guyot de Villeneuve, rue de la Ferme-des Mathurins, 13.
Halbert, rue Monsieur-le-Prince, 35.
[illegible], r. Boissy-d'Anglas, 3.
Hardy de Banzay, r. Saint Jacques, 75.
Hautberg, rue Bonaparte, 4[illegible]
Hébert (C✲), place Vendôme, 14.
Heilbronner, rue d'Aumale [illegible]
Herbette, rue du Rocher, 65
Héraud, rue de Rennes, 80.
Houdart, rue Drouot, 4
Huard (Adrien), rue Chauchat, 10.
Hubbard, rue Corneille, 3.
Hubert, rue Bleue, 17
Humann, rue de Passy, 40.
Isambert, faubourg Poissonnière, 33.
Jallasson, rue Jacob, 23.
Jancourt, rue Pasquier, 24.
Janolin, rue d'Argenteuil, 36.
Jardel (Ferd.), rue de Verneuil, 46.
Jardin, rue Saint-Lazare, 13.
[illegible], rue de Seine, 12.
Jénart, rue Jacob, 30.
Johanet, rue Richer, 47
Jolibois, rue Portalis, 7.
Joly (Maurice), rue de Provence, 31.
Jones, rue Saint-Lazare, 74.
Joret-Desclosières, rue Thénard, 3
Josseau (C✲), rue de Suresnes, 7.
Joumar père, rue de Lille, 7 *bis*.
Joumar fils, rue de Lille, 7 *bis*.
Jourdan, rue Béranger, 19.
Jovart, rue Blanche, 61.
Justin, avenue Constantine, 3 (Cité).
Juteau, rue de Tournon, 17.
Labadie-Lagrave, rue Tronchet, 18.
Labbé (Paul), rue de Choiseul, 1
Labbé (Henri), rue Boissy-d'Anglas, 35.
Laborde, rue Lafayette, 68.
Lacan ✲, bâtonnier, rue Thérèse, 10.
Lachau (Charles), rue de Verneuil, 10.
Lachaud ✲, rue Bonaparte, 11.
Lachaud (Léopold), boulev. Sébastopol, 3.
Lacoin, rue de l'Université, 3.
[illegible] Université, 3.
Lafosse [illegible], 23
Lagorce, rue Saint-Georges 41.
Lagoye, pl[illegible] Conservatoire, 8.
[illegible], rue Jacob, 3.
Lallemant, rue de Rivoli, 162
Landier, boulev. Saint-G[illegible], 7[illegible]
Langlois (A. H.), boulev. Sébastopol, 27.
Languelier, rue du Château-d'Eau, 15.
Lardières, rue Sainte-Anne, 40.
Lassis, rue Mogador, 9
Lastouillat, rue Vieille-du-Temple, 108.
Laubet, rue de Jussieu, 31.
Laurier, rue d'Aumale, 7.
Lavaux ✲, rue de l'Éperon, 10.
Lawrence, rue de Madame, 7.
Le Bègue de Germiny, rue du Bac, 32.
LeLerquier, rue Richelieu, 25.

Lebloud, rue d'Hauteville, 85.
Lebrasseur, rue Richer, 41.
Lecann, rue d'Enghien, 44.
Lecerf, rue Grefulhe, 6
Le Chevalier, rue de Valois, 7
Léchopié, rue des Écuries-d'Artois, 38.
Leconte, rue Soufflot
Lecomte (Lucien), rue Saint-Lazare, 103.
Lecourbe, rue Godot-de-Mauroi, 26.
Lefebvre (F. V.), rue Malesherbes,
Lefebvre Laboulaye ✻, rue Taitbout, 34
Lefevre (Albert), rue du Mont-Thabor
Lefèvre-Pontalis, rue Neuve-des-Mathurins, 37
Lefranc, rue de la Chaussée-d'Antin, 47.
Legrand (Al.), rue d'Hauteville, 74
Legrandre, rue Neuve-Saint-Augustin, 11
Lelennier rue de
Le Mesnt, rue Sainte-Anne, 51 bis
Le Ménant des Chesnais, r. Dauphine, 4
Lemeunier boulevard Beaumarchais, 79
Lenoël, rue Saint-Honoré,
Lenté, rue de la Chaussée-d'Antin, 15
Léon, rue d'Alger, 12
Le Poc ✻, rue Gaill 11
Lepelletier (Emile), rue de Verneuil, 55
Lequien, rue de Condé, 1
Leroy (Jules), rue d'Amsterdam, 72.
Lesage (Léon), rue de Rivoli, 116
Les Fauris, quai des Orfèvres, 54
Lesourt rue Jacob, 20
Letendre de Tourville, rue de Berri-Saint-Honoré, 18
Leven, rue de Trévise
Lévesque (Jules), rue de Rivoli, 194
Lévy, rue des Quatre-Fi
Lévy, cité Odiot, 4
Limet, rue de la Paix, 10.
Liot, rue Monge, 19
Liouville (Albert), rue des Moulins, 15
Lucas de Crésantignes, rue Léonie, 9
Magnier, r. de la Ferme-des-Mathurins, 2
Maher, quai des Grands-Augustins, 53
Maillard, avenue Victoria
Malapert, boulevard Magenta, 5
Mâlot, rue Mazarine, 68
Manchon, rue Saint-Bon, 6
Masselier, boulevard Voltaire
Mi Saint-Petersbourg, 49
Mar , rue Caumartin, 11.
Mart Albert), rue Duphot, 9
Mart boulevard Saint-Michel, 19.
Mart
Martin (Georges), rue de Rennes 126
Martin (Philéas), boulev Saint-Michel, 56.
Mar
Martin, rue Taitbout, 91
Masse, rue du Conservatoire, 13
Masseu de Clerval, rue Chaptal, 5.
Massu ✻, rue de la Victoire, 59.
Matlieu (O✻), rue Sainte-Anne, 57
Maugras (Emile), rue Sainte-Anne, 57
Méard, rue de la Victoire, 75.
Meline, avenue Victoria, 18.
Menc (Jules), rue de Clichy, 68.
Menons, boulevard Latour-Maubourg, 2
Millard, rue Saint-Georges, 54.
Mondière, rue Rivoli, 110
Mongin de Montrol, rue de Condé, 18.
Montaigut, rue des Beaux-Arts, 9.
Montessé rue Monsieur-le-Prince, 60
Moreau (Henri), rue des Pyramides
Moreau (P. L. F.), rue de Charenton, 154
Morel (F. Ed.), Grande-Rue-Saint-Mandé, 7
Morel de Kuhlewein, rue Saint-Sulpice, 30.
Morise, rue Billault
Moulin, boulevard Saint-Germain, 79.
Moutard Martin rue Hautefeuille 9
Moyson, rue Réaumur, 49
Muller, quai Malaquais, 19.
Muller (Edouard) rue de Londres,
Mu on, boulev. St-Germain, 40.
Nétire rue de Chabrol, 6
Nouet ✻, rue de la Ville-l'Evêque 19.
Nyon de Berty ✻, rue Mazarine, 1
Niquet, boulevard de Strasbourg, 62
Nivet, rue de Rennes, 90.
Noël, rue du Roi-de-Rome, 66
Nogent-St-Laurens (C✻), r. de Verneuil, 4.
Nouat, rue Caul
Nouguier, rue de Taranne, 12
Nusse, quai Saint-Michel,
Olivier (Adolphe), rue de Grenelle-Saint-Germain, 42
Oudin, rue de la Paix, 5
Oulif ✻, rue Rossini, 9.
Oustalet, rue de Navarre
Pagnard de Villeneuve (O✻), r. Louvois, 4
Papillon, rue Louis-le-Grand, 1
Parmentier, rue Chabannais, 3.
Payen, rue Laffite, 7
Peaucellier, rue de l'Odéon, 14.
Penaud, rue de l'Isly,
Périer (Ch.), quai de l'Hôtel-de-Ville, 46.
Perillier, rue des Écoles, 3
Périn (Jules), rue des Écoles, 8
Peronne, rue Saint-Honoré, 191
Perret (O✻), rue Abattucci, 6
Perrot de Chaumeux, rue
Petit-Didier, rue de Trévise
Petit-Dossaris, boulevard Magenta, 89
Philbert
Philippoteaux, rue Saint-Louis,
Phi s, rue des Beaux-Ar
Picard (Maurice), rue de Grammont, 25.
Pierre, rue du Bac, 40.
Pignon, rue de la Victoire, 43
Pilot des Jardins, rue Ventadour, 5
Pinard (Ernest) (C✻), boul. Haussmann, 85.
Pinchon, rue Richer, 54.
Pinet (Alb.), rue Saint-Honoré, 49.
Pouvert
Pisson, rue Cassette, 23.
Platel, rue d'Assas, 106.
Plocque ✻, ancien bâtonnier, rue Saint-Georges, 41
Ployer, quai de
Poncet, rue Sainte-Placide,
Ponvert, rue Christine, 5
Popelin, rue de Rivoli, 83.
Porché, rue de Rivoli, 122
Porcheron, rue d'Abbeville, 3.
Pordé, avenue de Lamothe-Piquet, 16
Pordé rue Bertin-Poirée, 16
Portalès, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 66.
Porte, rue de Seine, 34.
Ponget, rue Léonie-Chaptal,
Pougy, rue de Grenelle-St-Germain, 43.
Pouillet, rue de l'Université, 19.

Poyet (Ed.), rue de Miromesnil, 23.
Prat, rue de la Tour d'Auvergne, 16.
Prestat, rue Chérubini, 1.
Prévost, rue de Vaugirard, 55.
Prieur, rue des Martyrs, 16.
Prin, boulevard Magenta, 90.
Puthod, rue de Rivoli, 53.
Quétand, rue Guénegaud, 12.
Quignard, boulevard Sébastopol, 92.
Racle, boulevard Saint-Michel, 81.
Rambault, rue des Beaux Arts, 12
Rambaud, rue d'Artin, 25
Ramond, rue de Bruxelles, 15.
Rau (Gaston), rue du 29 Juillet, 9
Ravelet, rue de Madame, 6
Raveton, rue de la Sourdière, 25.
Rebot, rue Saint-Georges, 40
Rebou[illegible] rue Saint-Georges, 28.
Recamier, rue du Regard, 1.
Reliss rue de Rivoli, 82
Reitlinger, rue Meyerbeer, 4.
Remond, rue de la Tour-des-Dames, 8.
Renoult, boulevard Saint-Michel, 101.
Reyneau, rue de la Faisanderie, 39.
Richard (M. L.), rue Fabert, 44.
Richer, rue du Port-Mahon, 12.
Rivolet, rue Guénégaud, 9
Robert-Dumesnil.
Roger (Aug.), rue St Andre des Arts, 41
Roger de Cl[illegible]re, rue du Bac, 87.
Rousse ✻, ancien bâtonnier, rue La Hol-der, 17
Rousseau, rue Bergère, 17.
Rousselle (André), rue Hautefeuille, 1.
Roussilhe, rue des Beaux-Arts, 3.
Roux, boulevard Saint-Michel, 38.
Rouxel, rue Tronchet, 23.
Ruben de Couder, rue Ratand, 11.
Saglier, boulevard Sébastopol, 4.
Sagot-Lesage, rue Castellane, 13.
Saint-Omer, quai Saint-Michel, 15.
Salle, boulevard Haussmann, 39.
Salneuve, place Saint-Michel, 5
Salsac, rue Turbigo, 36.
Sandrique, rue des Écoles, 4.
Sangnier, rue Saint-Guillaume, 34.
Sauvalle, rue du Pont-Louis-Philippe, 4.
Savary, rue Neuve-des Mathurins, [illegible]
Schmoll, rue de Turenne, 12[illegible]
Sciout, rue Saint-Honoré, 277.
Scribe (J.), rue Maubeuge, 6.
Sée, rue des Petites-Ecuries, 47.
Seguier, rue du Regard, 5.
Seigneur, rue du Cherche-Midi, 5.
Sellier (M. Ed.), boulev. Malesherbes, 35.
Selher d'Entequin, rue de la Monnaie, 13.
Senard, rue des Moulins, 15.
Serret, rue de Rivoli, 37.
Sestier, rue de la Chaise, 36.
Serey, rue Humboldt, 25.
Soleau, boulevard Saint-Germain, 73.
Son-Dumarais, rue de Seine, 41.
Sonesme, boulevard Haussmann, 171.
Sougit, boulevard Saint-Germain, 61.
Spuller, rue Sainte-Anne, 55.
Stahl, boulevard Saint-Michel, 8.
Suin, rue du Mont-Thabor, 5.
Sully de Leyris, rue des Batignolles, 63.
Sus[illegible]n, rue Maubeuge 55
Taillandier, rue du Cherche-Midi, 17.
[illegible]rlier, rue de l'Éperon, 10.
Templier ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 89.
Teulet, rue de Tournon, 27.
Thiéblin, rue Garancière, 4.
Thiéry, rue Bonaparte, 26.
Thil, rue du Bac, 110.
Thirion, rue de Monceaux, 85.
Thiroux, rue d'Hauteville, 33.
Tholomé, rue de Rivoli, 4.
Thomas (Frédéric), rue Geoffroy-Marie, 3.
Thomassin, rue Bonaparte, 25.
Thoyot, rue d'Amsterdam, 21.
Thureau, rue Garancière, 11.
Thus, rue d'Alger, 14
Toursellier, rue de Seine, 10.
Toussaint, rue Gaudot-de-Mauroi, 19.
Travers, rue Saint-Martin, 22
Treitt ✻, rue d'Enghien, 27.
Tripet, rue des Rosiers, 3.
Trolley de Rocques, rue Feydeau, 26.
Trouillebert, rue des Pyramides, 6.
Trouvé, rue Richer, 12.
Truinet, faubourg Saint-Honoré, 83.
Turin, rue Saint-Sulpice, 3[illegible]
Turquet, rue de Clichy, 12
Unal, rue de Seine, 91.
Uzanne, rue du Hasard-Richelieu, 15.
Valette (Aug.) (O ✻), rue Soufflot, 2.
Valframbert, rue Lafitte, 46.
Varin (A. J. A.), boulevard Malesherbes, 7.
Vatel, rue de Hanovre, 4.
Vautrain, quai Bourbon, 21.
Vavasseur, rue du Caire, 10.
Véran, boulevard Saint-Michel, 49.
Verberckmoës, av. de l'Impératrice, 62.
Vigneaux, rue Saint-Guillaume, 31.
Villard, rue Grange-Batelière, 16.
Vincent (Albert), boulevard St-Michel, 52.
Viteau, rue Beauregard, 39.
Vuatrin ✻, à l'École de droit.
Weber, rue Neuve-Saint-Augustin, 65.
Worms, rue Jacob, 28

Conseil de l'Ordre (année judiciaire 1872-1873). MM.

Lacan ✻, *bâtonnier*.

Plocque ✻, *anc. bâtonnier*.	Colmet d'Aage, *trésorier*.	Péronne.
Favre (Jules), *idem*.	Champetier de Ribes, *archiv.*	[illegible]
Allou, *idem*.	Ballot.	[illegible]
Grévy (Jules), *idem*.	Le Berquier.	Beaupré
Rousse (Ed.) ✻, *idem*.	Nicolet ✻.	Clausel de Coussergues.
Templier ✻, *cons. de la bibl.*	Boulloche	[illegible]
Rivière.	Cresson	Martin

M. Boucher fils, *sous-bibliothécaire*, rue des Missions, 31.
M. Armaignac, *secrétaire*, rue Monsieur-le-Prince, 30.
M. Augier ✻, *employé au secrétariat*, place Saint-Germain-des-Prés, 46.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigents, se tiennent le premier mardi de chaque semaine, depuis 2 heures jusqu'à 4 heures, à la Bibliothèque de l'Ordre des Avocats, au Palais de Justice

AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION. *Voy.* p. 89.

SECTION II.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

NOTAIRES A PARIS.

EXERÇANT DANS TOUT LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL.

(Pour les fonctions attribuées aux notaires par la loi, voir page 514.)

Ordre de réception. MM.

1831 Thomas (O✻), *doyen.*
1832 Fould.
1839 Hatin.
Mouchet.
Le Monnyer.
1840 Boissel.
1841 Ducloux (O✻).
1842 De Madre ✻.
1843 Jozon (Auguste).
1845 Planchat.
1846 Massion.
Turquet.
1847 Gozzoli.
Dubois.
Amy.
Acloque ✻.
Lhuet
1848 Sebert ✻.
Brunet
Du Plouysset
Lavocat.
Dufour ✻
1849 Lefebvre.
Mégret.
1851 Cahen
1852 Pourcelt, *président.*
Bertrand (Ernest).
Lentilhac.
1853 Perret
Bertrand-Taillefer.
Barre.
Mocquard ✻.
Bazin.
Potier de la Berthellière
1854 Mas.
Baron.
Lemaitre.
1855 Fremyn ✻.
1856 Fovard, *rapporteur.*
1856 Piat.
Carré.
Péan de Saint-Gilles, 2e *syndic.*
1856 Cottin.
Desforges.
1857 Bacquoy-Guédon, 1er *syndic.*
Fabre.
Démonts.
Lamy.
Delapalme (Jul. E.) ✻.
Pascal.
Vassal (Philéas).
Jozon (Émile).
1858 Tandeau de Marsac.
Simon.
Du Boys.
Demanche.
Morel d'Arleux (Ch.).
Orcibal.
Aveline.
1859 Girardin.
Lavoignat.
1860 Morel Darleux (Félix), 3e *syndic.*
Devès.
Schelcher.
1861 Colmet
De la Palme (Emile), *trésorier.*
Corrard.
Sorlet, *secrétaire.*
Bouvery
Leclère
Courot (Armand).
1862 Robin (Gustave).
Trousselle.
Renard.
Lefébure de St-Maur.
Duplan.
Leroy.
Gatine.
1863 Huilher ✻.
1864 Lamontagne.
Gamard.
1864 Moreau.
1865 Bourget.
Delaunay
Breuillaud.
Deschars.
Berceon.
Segond.
1866 Robert.
Merlin.
Harly-Perraud.
Pinguet.
Rougeot.
Meunié.
1867 Poletnich.
1868 Tollu.
Yver (Albert-Henri).
Baudrier.
1869 Ploux.
Bournet de Verron.
Bonneau.
Goupil.
Aumont-Thiéville.
1870 Aubron.
Petaux.
Martin Deslandes.
Batardy.
Robin (Georges).
1871 Laverne.
Cornette
Mégret.
Marion.
Moreau
1872 Legras.
Duluard.
Champetier de Ribes.
Masson.
1873 Hocquet.
Pérard.
Surrault.
Bezanson.
N. . . . .

ORDRE ALPHABÉTIQUE ET DEMEURES. MM.

(Ce signe — est pour *en remplacement de.*)

Acloque ✻ = Grandidier, rue Montmartre, 146.
Amy (avant l'annexion notaire à Passy), rue Franklin-Passy, 12
Aubron — Thouard, avenue Victoria, 18.
Aumont-Thiéville = son père, boulevard Bonne-Nouvelle, 10 *bis.*
Ayraine (avant l'annexion notaire à Vaugirard), rue Beuret, 32
Bacquoy-Guédon — Lecomte, rue Saint-Antoine, 214
Baron (avant l'annexion notaire à Batignolles), rue Biot, 3
Barre = Bouchier, boul. des Capucines, 9
Batardy — Marcy, rue Drouot, 19
Baudrier — Delaporte, rue de la Chaussée-d'Antin, 53.
Bazin — Thifaine-Desauneaux, r. Monsigny, 5
Berecon = son père ✻, rue du Mail, 4
Bertrand (Ernest) = Benoit, r. Jean-Jacques Rousseau, 49.
Bertrand-Maillefer — Jean-Fabien, rue du Hâvre, 10
Bazire — Trépagne, quai du Louvre, 8
Bosselut — Masseron, rue Saint-Lazare, 52
Bonneau — Bellaire, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.
Bourget — Chatelain (Ernest), rue Saint-Georges, 45
Bournet de Verron — son père, rue Saint-Honoré, 9
Bouvery — Girard, avenue d'Italie, 2
Brouillaud = Berge, rue Saint-Martin, 333.
Caillaret — Caillaret, rue [illegible]
Carré — Valée, place des Petits Pères, 9.
Chapetier de Ribes — Delapalme (Alfred ✻, rue Castiglione, 10
Chrétien — Fourchy, quai Malaquais, 5
Clermont — Dupont ✻, rue Montmartre, 17
Colmet d'Aage — Lebeau, boulevard Saint-Michel, 7
Courot (Armand) = Lambert, place Saint-Michel, 6.
Dalmas Palme (Emile) — Legrand, rue de la Chaussée-d'Antin, 17
Delamarre (Jules-Emile) ✻ son père, rue Auber, 21
Delaunay — Mestayer rue de [illegible] Saint-Antoine, 4.
Demarest — Lebeau, boulevard Saint-Antoine, 105
Demarest son père ✻ rue de [illegible]
Desbois Guénin, place de la Concorde, 8.
Deschars — Lefort, rue de Grenelle St-G., 9
Desforges = Olagnier, rue d'Hauteville, 1
Devès Thion de la Chaume [illegible]
Dubois [illegible]
Dubruys Auroy [illegible]
Ducloux C✻ Gondouin, rue Boissy-d'Anglas, 9
Dufour ✻ Cahouet, boulevard Poissonnière, 15
Duluard — Gripon, r. de Luxembourg, 47
Duplan — Raveau, rue Saint-Honoré, 163.
Durand Ouvrard, r. du Fg St-Honoré, 64.
Du Rousseau Crottin ✻, rue Jacob, 48
Fabre Monnot-Le-Roy ✻, r. Thévenot, 14.
Fould — Florent, r. St-Marc Feydeau, 24.
Fouvard — Bayard, boulev Haussmann, 84
Fremyn ✻ = son père ✻, rue Belle-Chasse, 24
Gain = Prévoteau, r. St-Marc-Feydeau, 18.
Gamard — Watin, rue de Choiseul, 16
Gatteaux Beaufeu ✻, rue de l'Échelle, 8
Girard Haussmann, rue Richelieu, 43
Goupil — Vielville ✻, quai Voltaire, 23
Grazzoli (avant l'annexion notaire à Belleville), rue de Paris-Belleville, 81.
Grellet-Dumazeau Desprez (C✻), rue des Saints-Pères, 5
Hatry [illegible] Neveu des Petits-Champs
Hocquet Auguste, rue de Fontenay-aux-Roses, 20
Huet ✻ son père ✻, rue de Grammont, 16
Jozon (Auguste) = Louvancour, boulevard Saint-Martin, 51
Jozon (Emile) — Meunier, r. St-Honoré, 21
Lamoureux Vassal (Arsène), r. Thérèse, 5
Lavoix Vincent Inçon, r. Royale St-Honoré, 10.
Lebarbier Bardout, rue Le Peletier, 29
Lebreton Dorval, quai de la Tournelle, 37
Legendre Legendre ✻ rue Auber, 5
Legrand Legrand, rue Saint-Martin, 88
Lefébure de Saint-Maur — son père, rue d'Aboukir, 17.
Lefebvre — Schneider, rue Tronchet, 34.
Lemaître — Moreau (O✻), r. de Rivoli, 64
Le Monnyer — Grulé, r. de Châteaudun, 38
Lentaigne — Petineau, r. Louis-le-Grand, 11.
Leroy — Chandru, rue Saint-Denis, 5
Lindet = Girard, boul. Saint-Michel, 9
Martin — Ingram, rue de La Chapelle, 19
Martin-Deslongchamps Bouchard, place Boïeldieu
Masson Dufourcq, rue de Bondy, 30
Masson Carlier, boulev Haussmann, 58
Masson Prestat ✻, rue Perrault, 4
Mégret = Potier, rue Richelieu, 45.
Meignen = Chapellier, r. St-Honoré, 370.
Merlin — Defresne, boulevard Saint-Germain,
Meunié Cousin rue du Cherche-Midi 17
Mocquard ✻ = Noël (Casimir) (C✻), rue de la Paix, 5
Moreau Faisan Lavanne, r. Vivienne, 55.
Morel d'Arleux (Charles) = son père ✻, rue de Rivoli, 28
Morel-Darleux (Félix) Delamaye, rue du Faubourg-Poissonnière, 35
Mouchot Barbier Sainte-Marie, rue Le Peletier, 43
Oreiba — Wassihun-Desfosses, boulevard Saint-Michel, 26
Passez Dubois [illegible] Grenier St-Lazare, 5
Péan de Saint-Gilles Saint-Jean, rue de Choiseul, 3.
Perard Gautier, rue Saint-Honoré, 217
Perse Marc rue [illegible]
Petit Huet, rue de Turbigo, 1
Pinguet — Chardon, rue des Pyramides, 8.
Pilaux = Panmard, rue du Faubourg-Poissonnière, 2

Planchat = Bonnaire, boul. de Strasbourg, 6.
Ploux = Gérin, place de la Bourse, 10.
Poletnich = Yver (Julien), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 116.
Potier de la Berthellière (Armand) = Dentend, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 5
Pourcelt = Pluchart, rue de l'Université, 46
Renard = Boudin de Vesvres (O✻), rue du Quatre-Septembre, 2.
Rigault = Charlot, boulevard Sébastopol, 31.
Robert Dumas, boulev. Saint Denis, 2
Robin (Georges) = Crosse, rue Jean-Jacques-Rousseau, 14.
Robin (Gustave) = Chatelain (Aug ..., rue Croix-des-Petits-Champs, 25.
Robineau = Chapellier, quai de la Mégisserie, 20
Rouget = Duval, rue Louis-le-Grand, 7
Schelcher, = Tresse, rue Le Peletier, 18.
Sebert ✻ = Gambier, rue Saint-André des-Arts, 45.
Ségon Foucher ✻, rue de Provence, 44.
Simon Lefer, rue Richelieu, 8
Sorbet Colmet, r. du Fg-Montmartre, 4.
Sarrault = Courot (Ferdin.), r. de Cléry 5
Tandeau de Marsac = Thiac ✻, place Dauphine, 2
Thomas (O✻), *doyen* Michaux, rue Bleue, 17.
Tolu Roquebert ✻, rue Ste Anne, 69.
Trousselle = Guyon, boulevard Bonne-Nouvelle,
Turquet Hallig (O✻), r de Hanovre, 6.
Vassal (Phileas) = Goudchaux, boulevard Sébastopol, 58.
Yver (Albert-Henri) = son père ✻, rue de Châteaudun, 10.
N... Leyral, rue Saint-Ferdinand des Ternes, 10.

NOTAIRES DES CANTONS RURAUX DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE. MM.

1847 Dupont, à Arcueil
1850 Poussie, à Aubervilliers.
1853 Ferme, à Suresnes
Corrard, à Boulogne.
1854 Leclerc ✻, à Charenton.
1856 Tessiore, à Fontenay-sous-Bois
1858 Gautier, à Nanterre
1859 Gosse, à Bourg-la-Reine.
1860 Weis, à Courbevoie
1863 Besnard, à Saint-Denis
1864 [illegible], à Gentilly
1864 Brougnon, à Pantin.
Tougard, à Saint-Denis
1865 Pottier, à Noisy-le-Sec.
Robillard, à Montreuil
1867 Saulpic, à Vincennes
1869 Demeaux, à Nogent-sur-Marne
1872 Legrain, à Choisy-le-Roi.
Deherpe, à Colombes
Baldu, à Vitry-sur-Seine.
1873 Dubost, à Sceaux.

MEMBRES DE LA CHAMBRE. (Session de mai 1873 à mai 1874.)

M. Thomas (O✻), *Doyen.*

MM. Pourcelt, *président.*
Bacquoy-Guédon, 1er *syndic.*
Péan de Saint-Gilles, 2e *syndic.*
Morel Darleux (Félix), 3e *syndic.*
Fovard, *rapporteur.*
Sorbet, *secrétaire.*
De la Palme (Emile), *trésorier.*
Schelcher.
Cabaret.
Corrard (de Paris).
Leclère (de Paris).
Courot (Armand).
Robin (Gustave).
Lefébure de Saint-Maur.
Dupont
Hallier ✻
Besnard (de Saint-Denis).
Robillard (de Montreuil-s.-B).

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment du Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à 8 heures du soir. Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et avoués de la compagnie. MM.

Dufaure..... } avocats à la cour d'appel.
Rousse ✻.... }
Fosse, } avocats au Conseil d'État et à la
Guyot, } Cour de cassation.

Bernheim, avoué près la cour d'appel
Tixier, avoué près le tribunal de première instance.

M. Rabon, *agent de la compagnie,* au Châtelet.

Notaires honoraires de Paris. MM.

Lartullier, à Saint-Denis en-Val, près et par Orléans.
Fourchy père, quai Malaquais, 5
Cotelle (O✻), rue Tronchet, 8.
Meunier, rue de Luxembourg, 21.
Charlot ✻, passage Violet, 3
Moreau (O✻), rue de la Ch.-d'Antin, 64.
Morel d'Arleux ✻, rue de Lille, 30.
Girard, à Clichy, par Livry, (Seine-et-Oise).
Chandru, rue de Rivoli, 85.
Thifaine-Desauneaux, rue Castiglione, 7.
Dreux, boulevard Haussmann, 60.
Monnot-Leroy ✻, rue Thevenot, 14.
Lecomte, rue Saint-Lazare, 103.
Foucher ✻, rue de Boulogne, 23.
Jaussaud, à la Malgnerie par Anet (Eure-et-Loir).
Chatelain ✻, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 7
Jeandel ✻, rue Saint-Lazare, 89, avenue [illegible]
Yver Henri ✻, rue Bleue, 13.

Wasselin Desfosses, [illegible]
Duval, rue de la Vic[illegible]
Guyon, rue de [illegible]
Dupont ✻, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 43.
Yver (Julien), rue du Fg St-Honoré, 116.
[illegible] Lavanne, rue Bleue, 17.
[illegible], rue [illegible] Germain, 14.
Beau, rue Keppler [illegible]
Crosse, rue de Dona., 44.
Decapelme (Alfred) ✻, rue de [illegible]
Gripon, rue de Luxembourg, [illegible]
Prestat ✻, rue Leroux, 2, (avenue d'Elyau)
Fourchy fils, rue Fabert, 44.

Notaires honoraires des cantons ruraux. MM

Gauthier (de Nanterre).
Legeune ✻ (de Pierrefitte).
Manfra (de Sceaux).
Michel (de Choisy-le-Roi).

AVOUÉS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Les avoues près la cour d'appel sont licenciés en droit, et ont prêté le serment d'avocat. (Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 514.)

Ordre de réception. MM.

1838 Marais *doyen.*
1839 Mavré ✻.
1840 Tetart.
1846 Houdard.
1847 Guillain.
1849 Levaux.
1852 [illegible]
1854 Perrin
1854 Lesage.
1856 Robert.
Defontaine.
1857 [illegible]
[illegible]ly.
Poullet.
Pochet.
1859 Lafontaine.
1861 Pavie.
Renard.
1860 Dazet.
Giot.
Belhomme.
1861 Dézars
Second.
[illegible]
Gallys.
1862 [illegible]
Fabignon.
Beaumé.
Mesnier.
[illegible]
Danicourt.
Constantin.
Delastre
De Montfleury (de Gajot)
1863 Dumas (Ribadeau).
Gervignot.
1865 Mercier.
1864 Bodencourt.
1866 Thellier.
Desrousseaux.
1867 Chauvelot (Gustave).
[illegible]
1868 Millet ✻.
Dumont.
Rougat.
1869 Fanot.
Pinard
1870 [illegible]
Chauvelot (Paul).
Pommier.
1872 Bonnin.
Pouzin.
Bordeaux.

Ordre alphabétique et demeures. MM.

(Ce signe = est pour *en remplacement de.*)

[illegible] Renard, rue de Grammont, 25.
Beaumé = son père ✻, rue Ste-Anne, 46.
Bellencourt — Labois ✻, r. du 29 Juillet, 5.
Bernheim = Ghéerbrant, rue du Marché-Saint-Honoré, 11.
[illegible]ignon = Caron, rue Le Peletier, 51.
[illegible] — Leroy, rue Guillon, 20.
[illegible]eaux = Deroulède, rue de Rivoli, 55
[illegible]anne — Pellagot, rue du Faubourg-[illegible]
[illegible] Gallys, rue [illegible]
[illegible] (Paul) = son père ✻, rue Au[illegible] *bis.*
[illegible] Viaud, boulev. Sébastopol, 21.
[illegible] Vaucot, rue Sainte Anne, 49.
Constantin [illegible] Tapon-Chollet, rue Mont[illegible] 103
Danicourt = Parmentier, boulevard Poissonnière 14.
Dazet — Spierenaël, quai de la Mégisserie, 21.
Defontaine — Duboscq, boulevard Montmartre, 14.
Delastre — Jevardat Pombelle, boulevard Bonne-Nouvelle, 8
De Montfleury (de Gajot) — Grison, rue Gomboust, 4.
Desrousseaux = David, rue d'Alger, 9.
Dézars — Belhomme, rue d'Aboukir, 76
Dumas (Ribadeau) = Bellivet, rue Saint-Honoré, 163.
Dumont = Peigné, rue Turbigo, 16.
Fabignon — Moreau, rue Ste Anne, 27
[illegible] rue [illegible]
[illegible] ✻ [illegible] Flamel 3
Gervignot son père, rue de Richelieu, 2
Giot = Delaune ✻, rue aux Ours, 3
Guillain — Borde, avenue Victoria, 16.
Houdard — Lesur, rue de Rivoli, 59.
Josias = Baudouin, rue de Rivoli, 122
Labey — Le Brun, rue Favart, 4
Lafontaine = Guignard, r. Chabannais, 9.
Lesage — Gombert, rue Sainte-Anne, 18.
Levaux = Fouache, r. Louis-le-Grand, 28.
Marais, *doyen* — Dargère, rue du 29 Juillet, 10
Mavré ✻ — Potel, rue de la Monnaie, 5.
Mercier — Roger, rue de Louvois, 2
Mesnier = Beaufils, rue du Hasard, 10.
Millet ✻ — Lehure, rue des Moulins, 19.
Pavie = Lamaille, rue de Grammont, 13.
Perrin = Lalluye, rue du Faubo[illegible] [illegible], 1.
Pinard Daugin ✻, rue de la Monnaie, 21.
Pochet Tartois, rue Saint-Honoré, 189.

Pommier = Dunoyer, rue Neuve-des-Petits-Champs, 83.
Poullet = Duchesne, rue Saint-Honoré, 231
Pouzin = Desmarest, rue de Rivoli, 124.
Renard Guérin, boul. Saint-Michel, 18.
Robert = Gonnard, rue Neuve-des-Petits-Champs, 31.
Ronget = Le Helloco, rue Neuve-Saint-[illegible], 60.
Second Drelon ✻, rue Saint-Honoré, 367
Tetart = Pascault, rue Sainte-Anne, 57.
Thelier = Charpentier, r. Sainte-Anne, 22.
Vacher Chabrier, rue du Helder, 14.

Chambre des avoués.

La chambre des avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

La chambre tient ses séances au Palais de Justice, le jeudi de chaque semaine, à 1 heure précise et en vacations, à midi.

Membres composant la chambre. (Année 1871-1872.) MM.

Lesage, *président.*

Pochet, *syndic.*	Dezairs, *trésorier.*	Lafontaine.
Bethemont, *rapporteur.*	Perrin.	Pavie
Robert, *secrétaire.*	Bailly.	Marais, *doyen.*

Avoués honoraires. MM.

Béranger (O✻).	Maucourt.	Drelon ✻.	Chauvot Louis, ✻.
Carré ✻.	Lamaille.	Lehure.	Dangin ✻.
Delorme.	Guerin.	Le Helloco.	Desmarest.
Gheerbrant.	Delaine ✻.	Ferron.	

Avocat et conseil de la compagnie.

M. Mathieu (O✻), rue Sainte-Anne, 57.

Secrétariat de la chambre

M. Thouroude, *agent comptable*, au secrétariat, au Palais de Justice, et rue de la Station, 18, à Courbevoie.

Le secrétariat est ouvert tous les jours d'audience de la cour, depuis 10 h. jusqu'à 4 h.

AVOUÉS PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA SEINE.

Les avoués près le tribunal de première instance de la Seine sont licenciés en droit et ont prêté serment d'avocat à la cour d'appel

Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 514.

Ordre de réception. MM.

1834 Tissier.
1837 Bonnet de Lonchamp ✻
1839 Estienne.
Hardy
1840 Guibet.
Lacroix, *syndic.*
Dromery ✻.
1841 Tixier.
Petit-Bergonz ✻.
Parmentier.
1843 Picard ✻, *président.*
1844 Desgranges.
1845 Quillet.
1847 Levaux ✻.
Delacourtie.
Huet (Eugène).
Robert ✻.
Cullérier.
1849 Prevot.
1849 Labbé.
1850 Brémard.
1851 Roche (Isidore).
Delessard.
Denormandie.
1852 Laden.
Benoist.
1853 Des Étangs.
Audouin
Lacomme.
Martin du Gard.
Caron.
Devaux.
Bertinot.
Levesque.
1854 Marquis.
Berton, *rapporteur.*
1855 Rousselet.
De Benazé.
1855 Postel-Dubois.
1855 Lesage, *secrétaire.*
1856 Declambre.
Cesselin.
Chauveau.
Blachez.
1857 Hervet.
Henriet
Dubois (Émile).
Froc, *trésorier.*
Laubanie.
Dinet.
1858 Lamy.
Mignot.
Vivet.
1859 Pottier.
Fouissier.
Réty.
Thiébault.
Trodoux.
Derré.

1859 Dupeley.
[illegible]
Plassard.
Dumont.
1860 Guyot-Sionnest.
Pérard.
Maza ✻.
Coche.
Debladis.
Archambault-Guyot.
Marc.
1861 Nicquevert.
Hist.
Chain.
Langeron.
Robineau.
Poisson.
1862 Larroumès.
Guillemon.
Castaignet.
Millot.
Branche.
Corpet.
Violette.
Boudin.
1863 Maugin.
Poinsot.
[illegible]
Bourse.
Dusart.
Cignoux.

1864 Rougeot.
[illegible]
Gougon.
Popelin.
Lebloucq.
Servy.
Dubois (Paul).
1865 Delpon.
Delapouve.
Mouillefarine.
Maucomble.
Kieffer
Weil.
Husson.
Lortat-Jacob.
Cheramy.
Best.
1866 Pilastre.
Drechon
Roche (Paul).
Lescot.
Lemaire.
Gonget.
1867 Belon.
Pijon.
Mercier.
Mesnier.
1868 [illegible]
[illegible]
Le Brun.
Masse.

1868 Michel
[illegible]
1869 Delaporte.
Berger
Bonnet
Bertot.
Nottin
1870 Gavignot
Carves
[illegible]
Dubost
1871 Clériot.
Vandew[illegible]
Gamard
Barberon.
Rousseau
1872 Engrand.
Carlet.
Col
[illegible]
[illegible]
[illegible]
1873 Colet.
Chagnet.
Gerrand
Déglise.
[illegible]
[illegible]
N

Ordre alphabétique et demeures. MM.

(Ce signe = est pour *en remplacement de*)

Archambault Guyot = son père, rue de Rivoli, 134.
Audouin = Jarsain, rue de Choiseul, 2.
Aymé = Warnet, rue de Provence, 17.
Barberon = Vigier, quai Voltaire, 17.
Beton = Legrand, rue de Luxembourg, 45.
Benoist = Trouchon (O✻), avenue Napoléon, 4.
[illegible] = Gaudier ✻, rue du Mont-Tha[illegible]
Bert[illegible] = Joncompagne, r. Vivienne, 10.
B[illegible] Viau, rue Croix-des Petits-[illegible], 5
Bertot = Saint Amand, place [illegible], passage des Petits Pères, 2
Best — Destroz, rue de la Victoire, 54
Blacnez — Laurens, rue Saint Marc, 30.
Bonfils — Sibire, rue St-André-des-Arts, 46.
Bonnet Delongchamp ✻ = Cauthion, rue Jean-Jacques Rousseau, 14.
Boudin = son père, rue B[illegible]
Bourgoin = Chauvin, rue Sainte-Anne, 18.
Bourse — Moreau (Ernest) (O✻), rue des Vosges, 18, au Marais.
Branche = Ioos, avenue Victoria, 14.
Brémard = Chaudé, boul. Haussmann, 41.
Carlet = Boucher ✻, rue Neuve des Petits-Champs, 95.
C[illegible] Roubo, rue de la Chaussée-d'Antin, [illegible]
Carvès = Eugène Duval, rue de l'Échiquier, 30.
Castaignet = son père, rue Louis-le Grand, 28
Cesselin — Lombard, rue Radziwill, 9.
Chagnet = Louvel, rue St-Honoré, 243.
Chain [illegible] rue Lafayette, 31
Chauveau [illegible], boulevard Sébastopol, 10.
Cheramy = Lavaux ✻, rue Neuve-Saint-Augustin, 24.
Clériot — Gary, rue Richelieu, 1[illegible]
Coche [illegible]
Cohn [illegible] rue Neuve Saint [illegible]
Colet = Grenald, rue des Deux-Écus, 13.
Corpet [illegible]
Cuisenier. Delagrange, rue de Harlay, 20
Dupeley [illegible]mard, rue Notre Dame des [illegible]
D[illegible] son père, rue Louis-le-[illegible], 39
Debladis = Burdin, boul. St-Michel, 1
Dechambre — Masson, rue Richelieu, [illegible]
Déglise Boutet, rue Gaillon, 20.
Delarpe [illegible] boulev. St-Denis, 24.
Del[illegible] [illegible] Lafitte, 7
Delacourtie — [illegible] rue de la Chaussée-d'Antin, 38
Delaporte = De Brotonne, r. Ste-Anne [illegible]
Delapouve — Aviat ✻, rue Taitbout, 48
Delessard = Colmet fils, quai de la Mégisserie, 18.
Delpon = Provent, rue de Seine, 54
Denormandie = son père ✻, boul. Malesherbes, [illegible]
Derré = Valbray, rue de Rivoli, 49.
Des Étangs = Varin, r. Montmartre, 131.
Desgranges = Bourland, boulevard des Italiens, 38.
Devaux = Chouvreux, rue Lafitte, 36.

Binet = Vinay, rue Neuve-St-Augustin, 5.
Brochou = Herbet, place Boïeldieu, 1.
Bromery ✲ = Feau, rue Laffitte, 52.
Dubois (Émile) = Grandjean, boulevard Sebastopol, 7.
Dubost = Lorget, rue d'Alger, 12.
Duboys (Paul) = Froger de Mauny, rue de Turbigo, 14.
Dumont = Dervaux, rue de Rivoli, 88.
Dusart = Racinet, rue de Rivoli, 150.
Duval (Charles) = Louveau, rue Saint-Honoré, 18
Engrand = Delaruelle, rue Richelieu, 85.
Estienne = Tassart, rue Sainte-Anne, 34.
Fabre [illegible] = [illegible] St-Honoré, 191.
Flat = Bricon, rue de Rivoli, 55.
Foussier = son oncle, rue Rougemont, 4.
Francastel = Guény, rue des Jeûneurs, 47.
Froc = François, rue de la Michodière, 2.
Gerbier = Lartier, rue de Rivoli, 89.
Givelet = Adam, rue de Rivoli, 110
Gras = Laboissière, rue de Rivoli, 196.
Gérard = Postel, rue Neuve-des-Petits-Champs, 61
Gouget = Mageon, rue de Richelieu, 62
Goujon = Lefèbure de Saint-Maur, rue d'Aboukir, 7.
Guibet = Charpillon, rue des Moulins, 14.
Guillemon = Degournay, rue Richelieu, 99.
Guyot Sionnest = [illegible], rue Neuve, 12.
Jarry = Fabert, rue de la Victoire, 85.
Hourlet = Dubois, rue Saint-Lazare, 37
Hervet = Fache, rue Vivienne, 9
Huet (Eug.) = Huet (Fél.), r. de la Paix, 4.
Masson = Devant, rue de la Monnaie, 9.
Jacquin = Lenoir ✲, place des Victoires, 3.
Kieffer = son père, place Saint-Michel, 3.
Labbé = Ad. Chevalier, r. du 4 Septembre, 9
Lacomme = Glandaz ✲, r. St Honoré, 350
Lacroix = Darlu, rue de Choiseul, 21.
Laden = Lesieur, rue Jean-Lantier, 7.
Lamy = Callou ✲, boul. Sebastopol, 135.
Langeron = Bureau du Colombier, rue Neuve-des-Petits-Champs, 53
Lavocat [illegible] = Colmar jeune ✲, rue Berg[illegible]ère, 20.
Laubanie = Blot, rue Neuve-St-Augustin, 60.
Leboucq = [illegible] ✲, rue Neuve-des-Petits-Champs, 56
Ledrun = [illegible]affrière, r. du 29 Juillet 3
Lefebvre = Lerroux ✲, rue Chabanais, 4.
L[illegible] = Boulogne, rue Lafayette, 13
Lejeune = Picard Mitouflet, r. Ste-Anne, 22.
Lescot = son père, rue des Pyramides, 8.
Levaux ✲ = Delamotte rue des Saints-Pères, 7.
Levesque = Génestal ✲, rue des Bons-Enfants, 21.
Lortat-Jacob = Marin, rue Richelieu, 60.
Ma[illegible] = Poupinel, rue de la Grange-Batelière, 6
Maquin = Lerblanc, rue Caumartin, 11
Martin-Leonard = Delins, r. Ste Anne, 62
Masse = Beaumelou, rue Gaillon, 14.
Marcomble = Cottreau, rue Laffitte, 11.
Maugin = Delafosse, rue Guénégaud, 13.
Maza ✲ = Fouret, rue Sainte-Anne, 51.
Mercier = Bujon, rue du Sentier, 33.
Mesnier = Ramond de la Croisette, aven. Victoria, 11.
Michel = Dupont, rue Cadet, 7.
Mignot = Laperche ✲, rue Ste-Anne, 48.
Milliot = Billault, rue de la Grange-Batelière, 8 et 10
Moulinefarine = son père, r. Ventadour, 7
Nicquevert = Laurens-Rabier, rue de Rivoli, 118.
Nottin = Gaudon, boul. Poissonnière, 23.
Pagès = Robert ✲, rue Bergère, 21.
Parmentier = Delacourtie aîné, rue d'Hauteville, 1.
Pérard = Dyvrande, r. du 4 Septembre, 12
Petit-Bergonz ✲ = Drouin ✲, rue Saint-Honoré, 346.
Picard ✲ = [illegible]rault, r. de Grammont, 25.
Pijon = Motheron, rue Turbigo, 43.
Pilastre = Petit, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.
Plassard = Pierret ✲, r. de la Monnaie, 11.
Poinsot = Courbec, r. de la Michodière, 21.
Poussin = Corpel, rue du Helder, 17.
Popelin = Baland, rue Le Peletier, [illegible]
Postel = Charpentier, rue Neuve-des-Petits-Champs, 61.
Postel-Dubois = Touzelin, r. Neuve-des-Capucines, 8.
Pottier = Bottet, rue du Helder, 12
Prevot = Masson fils, quai des Orfèvres, 13
Quillot = Cibot, r. du Marché-St-Honoré, 4
Reimbert = Bouthemard, rue St-Hyacinthe-St-Honoré, 4.
Roby = Jacquin, rue des Lavandières, 6.
Rivière = Dufay, rue Thérèse, 13
Robineau = Meynard, r. Montmartre, 103.
Roche (Isidore) = Pantin, boul. Beaumarchais, 6
Roche (Paul) = Peronne, r. de Grammont, 8.
Rougeot = Moulin ✲, rue Bonaparte, 8.
Rousseau = Paul Dauphin ✲, rue de la Paix, 10.
Rousselet = Ducnâtonet, rue Poissonnière, 18.
Saignat = Bigot, rue Louis-le-Grand, 26.
Serry = Marchal, rue de la Grange-Batelière 16
Thiébault = Binet, rue du Faubourg-Montmartre, 31.
Tassier, *doyen* = Maldan, r. Rameau, 4.
Texier = Huet aîné, rue St-Honoré, 288.
Trodoux = Bochet, rue Thévenot, 16.
Vandewalle = Boinod, rue de la Grange-Batelière, 18.
Vaillet = Pasetti, r. de la Michodière
Vinet = Beland ✲, r. du Pont-de-Lodi, 5
Wat[illegible] = Brochot, rue de l'Échiquier, 27.
N[illegible] = Protat, rue Adamur, 76.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La chambre des avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

Membres de la chambre. (Année 1872 — 1873.) MM.

Picard ✻, *président.*
Lacroix, *syndic.*
Berton, *rapporteur.*
Lesage, *secrétaire.*
Froc, *trésorier.*
Prévot.
Cressent
Delacourte.
Lacomme.
Henriet
Laubanie.

M. Glandaz ✻, *président honoraire*, boulevard de la Madeleine, 8.

Membres honoraires. MM.

Lemaye aîné (O ✻), président honor. à la Cour d'appel de Paris, rue Richer, 50
Delamaye jeune, anc. secrétaire, à Épône (Seine-et-Oise).
[illegible] anc. secr., rue Taitbout, 30.
Lemaire aîné, ancien trésorier, rue d'Amsterdam, 67
Isambert ✻, rue de Bellefonds, 37.
Fagniez ✻, ancien président, juge de paix du 16e arrondissement, rue Mogador, 11.
Pinson, ancien syndic, rue du Helder, 12.
Moulinneuf ✻, ancien trésorier, rue Montmartre, 33
Delorme, ancien trésorier, r. de la Ferme-des-Mathurins, 25.
Gairal ✻, anc. présid., président honor., boulevard de la Madeleine, 9.
Barthier, ancien syndic, à Ballainvilliers (Seine-et-Oise).
Ghéerbrant, anc. présid., rue du Bac, 77.
Guérin, ancien secrétaire, rue de la Bienfaisance, 20.
[illegible] Seguin, ancien trésorier et ancien juge de paix, rue de Choiseul, 20.
Laperche ✻, anc. secrét., rue Taitbout, 81.
Gamard, anc. trésor., r. de l'Université, 16.
Guyot-Sionnest père, anc. président, rue de la Méthodière, 21
Mace, anc. rapport., r. de la Victoire, 92
Delafosse, anc. trésorier, à la Motte-aux Aulnais (Yonne).
Louveau, anc. secrétaire, rue Gaillon, 19
Laboissière, *idem*, rue du Sentier, 29.
Kieffer, ancien président, rue Christine, 3.
Petit, ancien doyen et ancien secrétaire, rue de la Paix 2
Lescot, ancien secrétaire, rue Taitbout 15
Gaudier ✻, anc. prés., rue de Suresne, 18
Saint-Amand, ancien secrétaire, rue de la Victoire, 82.
Adam, ancien trésorier, rue de Rivoli, 110.
Eugène Duval, ancien trésorier, rue Malbeuge, 78.
Lorget, anc. secrétaire, rue de l'Arcade 6
Bomod, ancien rapporteur, boulev. Haussmann, 91.
Paul-Dalphin ✻, ancien secrétaire, rue de Suresne, 17
Boucher ✻, ancien président, rue Neuve-des-Petits-Champs, 95.
Robert ✻, ancien secrét., rue Bergère, 21

Avocat de la compagnie

M. Templier ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 89

Avocat près la Cour de cassation.

M. Arbelet, rue de Rennes, 43.

Avoué près la Cour d'appel.

M. Bethemont, rue Le Peletier, 51.

Notaire de la compagnie.

M. Deschars, rue de Grenelle-Saint-Germain, 9

Secrétariat de la chambre, au Palais de justice. MM.

Dumont, *chef*, rue Duperré, 16.
Tesson, *bibliothécaire*, rue Séguier, 18.
Pruvot, *adjoint au secrétariat*, rue Geoffroy-l'Asnier, 30.

La chambre tient ses séances ordinaires au Palais de justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à 5 heures. Le secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du tribunal, depuis 10 heures jusqu'à 4 heures.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites prisées ou ventes qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Les commissaires-priseurs-vendeurs peuvent recevoir toute déclaration concernant les ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute requisition pour y maintenir l'ordre. Leur nombre est fixé à quatre-vingt-deux. Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine. (*Voy.* page 515)

Commissaires-priseurs-vendeurs par ordre de réception. MM.

Seigneur ✻, *doyen.*	Avril.	Cailleux.	Girard.
Béchard des Sablons.	David.	Couturier.	Ch.llard.
Boulouze.	Bezout.	Beguin.	Belhot.
Duverger Deville-neuve.	Gauthier.	Fontaine.	Lebrun.
	Pillet, *syndic.*	Mareschal.	Guerreau.
Alexandre.	Lafontaine.	Oudart.	Trotry
Sibire.	Peynaud.	Barizel.	Cordier.
Levillain.	Dubourg.	Lechat (Philippe).	Schoffs
Boulland.	Lechat (Henri).	Rain.	Carpentier.
Blot.	Lecocq.	Bossy.	Eudelin.
Boussaton, *trésorier.*	Escribe.	Roguet.	Bonnin.
Charpentier.	Navoit.	Masnier.	Aureau.
Hayaux du Tilly.	Carré.	Guillaume-Claye.	Mulon.
Delbergue-Cormont, *président.*	Guélon-Dubreuil.	Caillot.	Perrot.
	Bricout.	Rousseau.	Colette.
Petit.	Baubigny, *secrétaire.*	Alégatière.	Mauge.
Soyer.	Chaseray.	Quévremont.	Gudou.
Mondet.	Dernis.	Appert.	Bardon.
Baudry.	Darras.	Audion.	Auboin.
Delahaye.	Dugied.	De Cagny.	Ory
Dutitre.	Dutartre, *rapporteur.*	Maciet.	Duranton.

Ordre alphabétique et demeures. MM.

Alégatière, rue de Châteaudun, 10.
Alexandre, rue Turenne, 130.
Appert, rue Mazagran, 9.
Auboin, rue du Faubourg-Montmartre, 15.
Audion, rue des Petites-Écuries, 55.
Aureau, faubourg Poissonnière, 37.
Avril, rue de Maubeuge, 21.
Bardon, rue Saint-Lazare, 45.
Barizel, passage Saulnier, 7.
Baubigny, rue de Grammont, 20.
Baudry, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Béchard-des-Sablons, rue des Moulins, 23.
Béguin, rue Neuve-des-Petits-Champs, 28
Belhot, boulevard Voltaire, 48.
Bezout, avenue Victoria, 7.
Blot, rue de la Victoire, 39.
Bonnin, rue Lafayette, 68.
Bossy, rue Grange-Batelière, 13.
Boulland, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
Boulouze, rue de Chateaudun, 24.
Boussaton, rue de la Victoire, 39
Bricout, passage Saulnier, 14.
Cailleux, rue Lafayette, 88
Caillot, avenue des Amandiers, 10.
Carpentier, rue Bourdaloue, 9.
Carré, rue Richer, 3.
Charpentier, rue de Louvois, 8.
Chaseray, rue Madame, 9.
Chifflard, rue Richer, 29.
Colette, boulevard de Sébastopol, 119.
Cordier, cité Trévise, 8 *bis.*
Couturier, rue Drouot, 21.

Berras, rue Bergère, 24.
Bonnard, rue Trudon, 26.
De Cagny, rue Rossini, 1.
Delahaye, place Boieldieu, 1.
Delbergue-Cormont, rue de Provence, 8.
Dessaux, rue Hauteville, 42.
Dubois, rue Laffitte, 7.
Duchesne, rue Laffitte, 19.
Duclos, rue Taitbout, 5.
Dutartre, rue Lamartine, 44.
Dutertre, rue de Richelieu, 8.
Duval-Gaudelet, rue de Chabrol, 34.
Esnard, rue de Hanovre, 6.
Endeau, rue Bergère, 30.
Fontaine, rue Cadet, 8.
Gauthier, rue Béranger, 12.
Girard, rue Saint Georges, 5.
Gualou Dubreuil, boulev. Sébastopol, 3.
Guerreau, rue de Trévise, 20.
Guidou, rue Taitbout, 45.
Guillaume-Claye, boulevard Sébastopol, 27.
Hayaux du Tilly, rue de Clichy, 2.
Lafontaine, rue Paradis-Poissonnière, 53.
Lebrun, rue de la Michaudière, 20.
Lechat (Henri), rue Bonaparte, 6 (square Montholon).
Lechat (Philippe), rue Saint-Lazare, 64.
Lecocq, rue de la Victoire, 20.
Levallois, rue du Faubourg-Montmartre, 64.
Maciet, rue St-Honoré, 165, place du Théâtre-Français
Maréchal, rue de Maubeuge, 21.
Master, rue Turenne, 130
Mathey, rue de Maubeuge, 14.
Mondet, boulevard Saint-André, 6.
Mulon, rue de [illegible]
Navoit, rue Ventadour, 5.
Ory, rue Bergère, 18.
Ondart, rue Le [illegible]
Perrot, rue Thérèse, 13.
Petit, rue Monthyon, 19.
Peynaud, rue de Tournon, 12.
Pilet, rue Grange-Batelière, 10.
Quévremont, rue Richer, 46.
Ram, rue Blanche
Roguet, rue de Rivoli, 102.
Rousseau, rue Rossini
Schoofs, rue Neuve-des-Petits Champs, 42.
Seigneur ✻, rue Favart, 6
Sibire, rue Montmartre, 129
Soyer, place du Théâtre-Français, 1.
Trotry, rue Montyon, 11.

M. A. Limendoux, *agent*, rue Rossini, 6.

Chambre des commissaires-priseurs, rue Rossini, 6

La chambre tient ses séances en son hôtel, rue Rossini, tous les vendredis, à 7 heures du soir; et, par exception, à 2 heures, le vendredi le plus près du 15 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Membres de la chambre. (Année 1873 1874.) MM.

Seigneur, *doyen*.
Genevoix, *président honoraire*.

Delbergue-Cormont, *présid.*	Delahaye.	Barizel.
Pilet, *syndic*.	Avril.	Guillaume-Claye.
Dutartre, *rapporteur*.	Carré.	Rousseau.
Baudrigny, *secrétaire*.	Chaseray.	Appert.
Rousseau, *trésorier*.	Couturier.	Maciet.

Membres honoraires. MM

Genevoix, *président honoraire*, rue d'Enghien, 15.

Hocart, rue Michel-Ange, 3.
Chautard rue de la Sourdière, 31.
Dumont ✻, rue d'Antin, 15.
Gitton de la Ribellerie, rue des Francs-Bourgeois, 32.
Féval, rue des Ursulines, 8, à St-Germain-en-Laye.
Henou ✻, rue Taranne, 11.
Huguet, rue Richer, 26.
Hunonnet, rue Gaillon, 16.
Prunier ✻, rue de Rennes, 49.
Perrot, rue Louis-le-Grand, 6.
Créton, rue Neuve-des-Petits-Champs, 20
Clérambault, rue du Colisée, 19.
Malard, Grande-Rue à St-Mandé.
Robin, rue de Châteaudun, 34.
Chibout, rue Maupas, 19, à Versailles.
Levaigneur ✻, rue de Grammont, 16.
Daupeley, rue du Hasard-Richelieu, 15.
Danthonay, à Talmontiers
Gallois, rue Miromesnil, 124
De Sigogne, rue Madame, 42.
Duchon, rue du Pavé de-Bonneval, à Chartres.

Conseils de la compagnie. MM.

Roullier avocat à la Cour de cassation, rue Neuve-des-Petits-Champs, 62
Dufaure ✻, avocat à la cour d'appel boulevard Haussmann, 127
Bétolaud, avocat à la cour d'appel, rue de Verneuil, 33
Morize, avocat à la cour d'appel, rue Billault, 35
Tetard, avoué près la cour d'appel, rue Sainte-Anne, [illegible]
Denormandie, avoué près le tribunal de première instance, boulevard Malesherbes, 42
Morel d'Arleux (Ch.), notaire, rue de Rivoli 28.
Meignen, agréé au tribunal de commerce, rue de Rivoli, [illegible]
Genevoix, président honoraire de la compagnie, rue d'Enghien, 15
Morel d'Arleux père ✻, ancien notaire, *conseil honoraire*, rue de Lille, 30.
Moulinneuf ✻, ancien avoué, *conseil honoraire*, rue Montmartre, 33

M. Geoffroy, huissier, rue du Cardinal-Lemoine, [illegible]

HUISSIERS PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA SEINE.

(Pour les fonctions attribuées aux huissiers par la loi, voir page 515.)

MM.

Antier, rue de Rivoli, 96
Balleux, rue du Dragon, 16.
Barast, rue de Tracy, 14.
Barquand, passage des Petits-Pères, 1.
Barrier, rue du Pont-Neuf, 5
Batrel fils, Grande-Rue, 75, à Villejuif.
Belguise, rue des Jeûneurs, 39.
Bercier, rue Montmartre, 70
Bimont, boulevard Beaumarchais, 13.
Binon, rue J.-J.-Rousseau, 19
Blavier, boulevard Sébastopol, 67.
Boileau, rue du Pont-Louis-Philippe, 8.
Bonnanfaut, rue Neuve-Saint-Augustin, 11.
Boulanger, boulevard Saint-Marcel, 9.
Boulet, rue Thévenot, 17.
Bourgoint, rue du Faub. Montmartre, 15.
Breulh, rue de Buci, 13.
Brossier, rue d'Aboukir, 101.
Brouillon, boulevard de Strasbourg, 9.
Buisson, rue de la Chaussée-d'Antin, 17.
Ch. e, au Tribunal de commerce.
Champion, rue Montmartre, 64
Chapelle, boulevard Saint-Denis, 19.
Chauveau, place du Hâvre, 17.
Chollet, rue Notre-Dame des Victoires, 14.
Chovot, place de la Mairie, 2, à Neuilly.
Claude, rue Grenier-Saint-Lazare, 5.
Cobus, rue Richelieu, 5
Cognet jeune, rue Louvois, 2
Cointepas, rue des Ursulines, 8, à St-Denis
Collard, rue du Petit-Carreau, 13.
Coquillon, rue Turbigo, 8 *bis*.
Corsain, rue Saint-Sauveur, 69
Dablin, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 7.
Damiens, rue Bergère, 3.
Demachy, rue Poissonnière, 3.
Demonchy aîné, rue Monge, 119.
Demonchy jeune, rue Saint-André des Arts, 33.
Démoulin, rue des Fossés-St-Bernard, 32.
Deschamps, au Tribunal de commerce.
Destable, boulevard Voltaire, 109.
Dethorre, rue des Tournelles, 26.
Détré, rue du Vert-Bois, 4
Devaux, au Tribunal de commerce.
Deveaux, rue du Faub.-Saint-Antoine, 55.
Devresse, rue du Faub.-Saint-Antoine, 128.
Doré, rue du Bouloi, 17
Dorlin, rue Lafayette, 53
Dorval, rue d'Hauteville, 18 *bis*.
Doussot, rue du Croissant, 18.
Dramard, rue Brézin, 21 (Paris-Montrouge).
Dubois, rue Saint-Martin, 259
Duhamel, rue du Faubourg Saint-Denis, 46.
Dupont, rue Poissonnière, 21.
Dupuis (Georges), rue Rambuteau, 20.
Dupuis (J. F.), boulevard du Temple, 12.
Dupuy, rue d'Aboukir, 56.
Durand-Morimbau, rue Saint-Denis, 214.
Dariez, rue de la Paix, 19.
Fabrizi, boulevard de Sebastopol, 108.
Feuillâtre, rue du Faub.-Saint-Martin, 34.
Fontaine (J. B.), rue Tiquetonne, 38.
Foucon, rue de Paris, 67 (Paris-Belleville).
Fr boulet, rue Saint-Martin, 192.
Franconville, avenue de l'Empereur, 18, à Courbevoie.
Frécourt, boulevard Magenta, 30.
Gautier, rue du Bouloi, 2
Gavard, rue Greneta, 60.
Gay, rue Guichard, 3 (Paris-Passy).
Gendrier aîné, rue Saint-Honoré, 217.
Gendrier jeune, rue du Four, 39
Geoffroy, rue du Cardinal-Lemoine, 2.
Gerbu, doyen, rue de la Verrerie, 62.
Gillet, rue du Sentier, 38.
Giraud, rue des Vieilles-Haudriettes, 5 *bis*.
Grel, chaussée de Clignancourt, 5.
Grosmiller, place des Victoires, 12
Guimond, avenue de Clichy, 66 (Paris Batignolles).
Guinard, rue Turbigo, 63
Halard, rue des Carrières, 96, à Charenton.
Hardy, rue de Lyon, 39.
Hénault, rue Saint-Antoine, 110
Joniot, rue Sainte-Placide, 62
Lagorce aîné (Hippolyte), r. St-Honoré, 146
Lamare, rue du Temple, 26.
Larbouillat, rue du Temple, 172.
Lassausse, rue Montmartre, 159.
Launay, rue du Pont-Neuf, 22.
Lebas, rue Saint-Honoré, 243.
Lebrun, rue Saint-Martin, 24.
Lefebvre, rue de Rome, 91
Lefèvre, rue Saint-Honoré, 108.
Legendre, rue du Bac, 63.
Léger, rue Monsigny, 1
Lejard, place de la Bourse, 8.
Levasseur (Alexandre), rue d'Aboukir, 14.
Levasseur (Auguste), rue de la Monnaie, 9.
Levasseur (E.), rue Lafayette, 131.
Levaux, carrefour de la Croix-Rouge, 1.
Louvet, rue de Richelieu, 92
Lucas, rue Saint-Martin, 88.
Mangre, r. du Faubourg Saint-Martin, 223.
Marchand, r. de Montreuil, 6, à Vincennes.
Marchon, rue Coquillière, 40.
Marécat aîné, rue Bertin Poirée, 8.
Marécat jeune, boulevard Sébastopol, 36.
Marquet, place de la Bourse, 31
Marre, route d'Italie, 6.
Masson, rue de Rivoli, 106
Mathieu, rue Croix-des-Petits-Champs, 23.
Mercier (J. F.), boulevard Sebastopol, 3..
Mercier (L. O.), rue Laffitte, 7.
Monet, rue Taitbout, 41.
Monraisin, rue Turbigo, 38
Mosnier, rue Vieille-du-Temple, 26.
Nancelle, Grande-Rue, 46(Paris-Lachapelle).
Nitot, au Tribunal de commerce.
Percevault, rue de la Verrerie, 61.
Petit, rue du Faubourg-Poissonnière, 28.
Pigeon, rue du Sentier, 8.
Pierre, place Saint-Michel, 4.
Pinel, rue du Faubourg-Montmartre, 33.
Plessix, rue Notre-Dame-des-Victoires, 40.
Pluot, rue des Déchargeurs, 3.
Polart, rue du Cloître-St-Jacques-l'Hôp., 5

Poncet, boulevard des Italiens, 9
Porcher, rue Neuve des Ponts-Champs, 56.
Porrat, avenue des Ternes, 2.
Potin, rue Montmartre, 64.
Rabaux, route de Choisy, 213.
Radez, rue Berger, 37.
Regnier, rue des Bons-Enfants, 30.
Richard, boulevard des Italiens, 27
Rivet, rue Montmartre, 135, et rue Brougmart, 2.
Roberval, rue des Bourdonnais, 31.
Roger (Alphonse), rue Saint-Maur, 151.
Roger (Athanase), place de la Bastille, 12.
Rougé, rue du Pont-Neuf, 35.
Royer, port de Bercy, 1.
Rozé, rue Montmartre, 142
Sédillon aîné, boulevard Saint-Michel, 75.
Sédillon jne, rue Benret, 19 (Paris-Vaugirard).
Seguin, rue Sainte-Anne, 236
Tainne, rue Turbigo, 16
Tricot, rue de Flandre, 47 (La Villette)
Vacher, rue Vivienne, 17
Vaillant, rue de Rivoli, 68
Vincelet, rue Saint-Marc, 17
Weil, boulevard Saint-Martin, 18, et rue Meslay, 20.
Wilt, rue Turbigo, 2.
N

Chambre de discipline de la communauté des huissiers (1872-1873).

MM

Toinne ✻, *syndic-président*	Demonchy aîné.	Régnier
Lebrun, *rapporteur.*	Lejard.	Mosnier.
Marchon, *trésorier.*	Polart.	Feuillâtre.
Levasseur (E.), *secrétaire.*	Fabrizi.	Petit.
Neuville ✻ *président honor.*	Jomot.	Hardy

Le doyen est membre honoraire et a voix consultative.

La chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la communauté, et à l'exécution des lois et règlements qui concernent les huissiers, de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et en cas de non conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces différends; de s'expliquer, également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des huissiers, à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes ou réclamations, de donner son avis, comme tiers, sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les huissiers, de délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présentent pour être huissiers; enfin de représenter tous les huissiers sous le rapport de leurs droits et intérêts communs.

NOTA. La chambre tient ses séances tous les mardis à 7 heures du soir, rue Montmartre, 30.

Conseils de la communauté. MM

Busson-Billault (C✻), avocat à la cour d'appel.	Masse, avoué près le tribunal de première instance
Blondel (Evariste) ✻, *idem.*	Harly-Perrand, notaire
Belon, avocat à la cour d'appel.	N. .
Guillain, avoué à la cour d'appel	

M. Lambert, *chef du secrétariat*, rue Montmartre, 30.
M. Deroche, *agent comptable*, rue Montmartre, 30.

Le secrétariat est ouvert, tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

CHAPITRE VI.

Service des finances dans le département de la Seine.

SECTION PREMIÈRE.

RECETTE CENTRALE DES FINANCES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Rue Louis-le-Grand, 5.

M. DELVINCOURT, *receveur central des finances.*
M. Lavigne, *chef des bureaux, fondé de pouvoirs.*
M. Truchon, *fondé de pouvoirs.*

Le receveur central est chargé de diriger et de surveiller, sous sa responsabilité personnelle, le recouvrement des contributions directes du département de la Seine et toutes les recettes effectuées par les quarante-un receveurs-percepteurs de Paris, les dix-huit percepteurs de la banlieue, par les agents comptables des cinq facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences, des lettres, et par l'agent comptable de l'École supérieure de pharmacie.

Il reçoit directement tous les produits départementaux, coupes de bois, taxes télégraphiques, fonds de concours pour travaux publics, pensions des élèves des Écoles du Gouvernement, retenues pour pensions civiles, versements pour brevets d'invention, fonds déposés par les corps de troupes cantonnées dans le département de la Seine, etc., etc.

Il dirige les opérations des receveurs municipaux, des bureaux de bienfaisance et établissements publics des communes du département, etc., etc.

Les bureaux de la recette centrale sont ouverts au public de 9 heures du matin à 3 heures.

Le recouvrement des contributions directes de Paris est confié à 41 receveurs-percepteurs, dont les caisses sont ouvertes au public de 9 heures du matin à 3 heures, savoir :

ARRONDISSEMENTS municipaux.	DIVISIONS.	QUARTIERS et Lieux où sont établis les bureaux.	NOMS DES COMPTABLES
1er du Louvre.	1re	St-Germain l'Auxerrois, Halles. — *Rue de Rivoli*, 71	De Frémond ✲.
	2e	Palais-Royal. — *Rue d'Argenteuil*, 17.	Duruy
	3e	Place Vendôme. — *Place du Marché-St-Honoré*, 19	De Scrionne (O ✲).
2e de la Bourse.	1re	Gaillon. — *Rue de la Michodière*, 20	BarbierSt.Hilaire ✲
	2e	Vivienne. — *Rue Feydeau*, 30	Lemaréchal.
	3e	Le Mail. — *Rue Paul-Lelong*, 8	Petit de l'Hermite
	4e	Bonne-Nouvelle. — *Rue Grenata*, 41	Dauchez de la Noise
3e du Temple.	1re	Arts et Métiers, Enfants Rouges. — *Rue Turenne* 104	Marie de St Georges ✲.
	2e	Archives Sainte Avoye. — *Rue du Grand-Chantier*, 1	Lartigue ✲.
4e de l'Hôtel-de-Ville.	1re	St-Merry, Notre-Dame. — *Rue Neuve-Saint-Merry*, 30	De Saint-Laurent ✲
	2e	Saint-Gervais, Arsenal. — *Rue Geoffroy-l'Asnier*, 23	Feuilherade ✲.
5e de Panthéon.	1re	Saint-Victor, Val-de-Grâce, Jardin-des-Plantes. — *Rue St-Jacques*, 241	Fouquet.
	2e	Sorbonne. — *Rue Latran*, 8	Dufraisse.

ARRONDISSEMENTS municipaux.	DIVISIONS.	QUARTIERS et lieux où sont établis les bureaux	Noms des comptables
5e du Luxembourg	1re	Monnaie, St-Germain-des-Prés. — *Quai des Grands Augustins* 39.	De Sermaye
	2e	Odéon, Notre Dame-des-Champs. — *Rue des Missions*, 27.	Mégard de Bourjolly ✻.
7e [illegible] bon	1re	St-Thomas-d'Aquin. — *Rue du Bac*, 73.	[illegible] ✻.
	2e	Invalides, École Militaire, Gros Ca[illegible] — *Rue Martignac*, 8.	Fra[illegible]
8e de l'Élysée.	1re	Champs-Élysées, Faub. du Roule, Europe, [illegible] — *Faubourg St-Honoré*, 182.	Ségu[illegible] de la Salle ✻
	2e	Madeleine. — *Rue Tronçon-du-Coudray*, 4.	De Briche ✻.
	3e	Europe. — *Rue du Rocher*, 66.	Bure de Labenne.
9e de l'Opéra.	1re	Saint-Georges, Rochechouart. — *Rue d'Aumale*, 27.	Legendre.
	2e	Chaussée-d'Antin. — *Rue Godot-de-Mauroy*, 30.	Piquet de Courtin.
	3e	[illegible] Montmartre. — *Rue Bleue*, 3.	Mare
10e de l'Enclos-St-[illegible]	1re	[illegible]nt-de Paul, Porte St-Denis. — *Rue de Chabrol*, 12.	De Boissieux
	2e	Porte Saint-Martin. — *Rue de Lancry*, 53.	Louis Reybaud ✻.
	3e	Hôpital-Saint-Louis. — *Rue Corbeau*, 15.	Baignières.
11e de Popincourt	1re	Folie Méricourt, Saint Ambroise. — *Boulevard Richard-Lenoir*, 88.	Boulloche.
	2e	Roquette, Ste Marguerite. — *Rue Daval*, 5.	Mourier.
12e de Reuilly.	uniq.	Bel-Air, Picpus, Bercy, Quinze-Vingts. — *Boulevard Mazas*, 66.	Conti.
13e des Gobelins.	uniq.	Salpêtrière, Gare, Maison-Blanche, Groula Barbe. — *Rue du Château-des-Rentiers*, 169, *passage Ricault*. 2.	BellierdeVillentroy
14e de l'Observat[illegible]	uniq.	Mont-Parnasse, Santé, Petit-Montrouge, Plaisance. — *Avenue d'Orléans*, 18.	Loubens.
15e de Vaugirard.	1re	St-Lambert, Necker. — *Grand'Rue de Vaugirard*, 319.	[illegible] ✻
	2e	Grenelle, Javelle. — *Rue du Théâtre*, 47.	Bridet d'Autrimont.
16e de Passy.	1re	Auteuil, La Muette. — *Rue Singer*, 34.	Reudry de Janvry
	2e	Porte-Dauphine, Bassins. — *Rue Bassano*, 22.	De Faure.
17e de Batignolles-Monceaux.	1re	Ternes, Plaine de Mo[illegible] — *Avenue des Acacias*, 10 *Ternes*.	Taschereau
	2e	Batignolles, Épinettes. — *Rue Lemercier*, 17.	Debray ✻
18e de la Butte-Montmartre.	1re	Grandes Carrières, Clignancourt. — *Boul. Rochechouart* 101 *ruelle des Bains* 5.	Pierret ✻
	2e	Goutte-d'Or, La Chapelle. — *Rue Marcadet*, 8.	De Ronville
19e des Buttes-Chaumont.	1re	La Villette, Pont-de-Fla[illegible] — *Rue de Flandre*, 31.	Brun.
	2e	Amérique, Combat. — *Rue Rebéval*, 72.	Pavie.
20e de Ménilmont.	[illegible]	Belleville, St-F[illegible] [illegible]-La Chaise, Charonne. — *Rue de Bagnolet* 1.	Chabert.

Le recouvrement dans la banlieue de Paris est effectué par dix-huit percepteurs, savoir :

Arrondissement de Saint-Denis.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION et communes composant la perception.	NOMS ET RÉSIDENCES des percepteurs.
AUBERVILLIERS.	
Aubervilliers	Chollet, à Saint Denis.
Cour-Neuve (la)	
Dugny	
Saint-Ouen	
Stains	
BOULOGNE	Gonod d'Artemare.
CLICHY	Lalouette.
COURBEVOIE.	
Asnières	Bauchart, à Courbevoie.
Colombes	
Courbevoie	
Gennevilliers	
NEUILLY.	
Levallois-Perret	Paimparey de Chambry (O✻).
Neuilly	
PANTIN.	
Bobigny	Chatelain ✻, à Pantin.
Bondy	
Bourget (le)	
Drancy	
Noisy-le-Sec	
Pantin	
PUTEAUX.	
Nanterre	Guérin, à Puteaux.
Puteaux	
Suresnes	
LES LILAS.	
Bagnolet	Ménard, aux Lilas.
Les Lilas	
Prés Saint-Gervais	
Romainville	
SAINT-DENIS.	
Saint-Denis	Debosque, à Saint-Denis.
Epinay	
Le Saint Denis	
Pierrefitte	
Villetaneuse	

Trois communes et un hospice de cet arrondissement ont un receveur spécial, *Aubervilliers*, M. Arrelle. — *Boulogne*, M. Sappey. — *Saint-Denis* et *hospice de Saint-Denis*, M. Nabucet.

Arrondissement de Sceaux.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION et communes composant la perception.	NOMS ET RÉSIDENCES des percepteurs.
CHARENTON-LE-PONT.	
Charenton	Feuillet, à Charenton-le-Pont.
Créteil	
Maisons-Alfort	
Saint-Maurice	
CHOISY.	
Chevilly	De Peyronny, à Choisy-le-Roi.
Choisy	
Fresnes	
L'Hay	
Orly	
Rungis	
Thiais	
IVRY.	
Ivry	Pourpe, à Ivry.
Vitry	
Villejuif	
MONTREUIL.	
Fontenay-sous-Bois	Béroud, à Montreuil.
Montreuil	
Rosny	
Villemomble	
MONTROUGE.	
Arcueil	Baltard, à Montrouge.
Bagneux	
Gentilly	
Montrouge	
SAINT-MAUR.	
Bonneuil	Pilot, à Saint-Maur.
Bry-sur Marne	
Champigny	
Joinville-le-Pont	
Nogent	
Saint-Maur	
SCEAUX.	
Antony	de La Lande (O✻), à Sceaux.
Bourg-la-Reine	
Chatenay	
Fontenay-aux-Roses	
Plessis-Piquet	
Sceaux	
VANVES.	
Châtillon	Gaillard, à Vanves.
Clamart	
Issy	
Vanves	
VINCENNES.	
Saint-Mandé	Clogenson, à Vincennes.
Vincennes	

CONTRÔLE. { M. Beaurin, *contrôleur spécial, délégué du ministre des finances près le receveur central de la Seine pour le visa des récépissés.*

SECTION II.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Rue Poultier, 9 (*Ile Saint-Louis*).

Voyez la Direction générale, page 233.

M. Colson ✻, *directeur*, rue Poultier, 9

La direction des contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du *département* des contributions, des recensements pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen des réclamations des contribuables, et de l'exécution de toutes les opérations relatives tant au cadastre de la ville de Paris qu'à celui des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, et en général de proposer tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

M. Froussard, *inspecteur*, *chef des bureaux*, rue Castellane, 10
M. Petit, *commis principal de 1re classe*, rue du Cardinal-Lemoine, 11.

Les bureaux de la direction sont ouverts au public les mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis 9 heures jusqu'à 4 heures. Ils sont ouverts tous les jours de 9 heures à 4 heures pour demande de patente ou rectification de formule et pour demande d'extraits de matrices.

Inspecteurs des contributions directes, MM.

Horgueil[illegible] rue des Beaux Arts, 11	Pour les 1er, 2e, 8e, 16e, 17e et 18e arrondiss. de Paris, les communes de Boulogne, Suresnes, [illegible] Nanterre, Colombes, Neuilly, Courbevoie et Les Lilas.
Charmeil, rue de Rennes, 47.	Pour les 3e, 9e, 10e, 17e, 18e et 19e arrond. de Paris, les communes de Romainville, Pré-St-Gervais, St-Mandé, Bagnolet, Levallois-Perret, Courbevoie, Gennevilliers, Clichy, Asnières, St-Ouen.
Sabillotte-Latour, Bd Voltaire, 186.	Pour les 3e, 4e, 11e, 12e et 20e arrond. de Paris, les communes de Gentilly, Montrouge, Issy, St-Denis, Epinay, Ile-St-Denis, Pierrefitte, Stains, Villetaneuse, Pantin, Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Le Bourget, La Courneuve, Drancy, Dugny, Noisy-le-Sec, Vincennes, Bry-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Montreuil et Rosny.
Chevallier-Rufigny, r. des Écoles, 44.	Pour les 5e, 6e, 7e, 12e, 13e, 14e et 15e arrond. de Paris, les communes de Sceaux, Vitry, Villejuif, Châtillon, Charenton, Nogent, Champigny, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, St-Maurice, Ivry, St-Maur, Créteil, Bonneuil, Choisy-le-Roi, Orly, Thiais, Vanves, Arcueil, Chevilly, l'Hay, Fresnes, Rungis, Bagneux, Vanves, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine, Plessis-Piquet, Châtenay, Antony et Montrouge.

Les fonctions des inspecteurs ont pour objet la surveillance des travaux des contrôleurs du département, la révision des réclamations ordonnée par l'autorité, les expertises contradictoires demandées par les réclamants. Ils sont chargés, en outre, de remplacer les contrôleurs absents ou malades, et de faire toutes les vérifications prescrites par le directeur.

Contrôleurs.

Les contrôleurs des contributions sont chargés : 1° des recensements nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions ; 2° de la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions ; 3° des recherches dans les administrations publiques pour l'amélioration de l'assiette de l'impôt.

Ces fonctionnaires sont au nombre de cinquante-six, dont quarante-six pour les vingt arrondissements de Paris, et dix pour les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux.

Les contrôleurs et les commissaires répartiteurs de Paris se rendent dans les mairies le vendredi de chaque semaine, de 1 heure à 4 heures, pour entendre les observations des contribuables ou leur fournir des renseignements en matière de contributions directes.

Noms des contrôleurs, et divisions dont ils sont chargés. MM.

ARRONDISSEMENTS.	Nos ET NOMS DES QUARTIERS.	NOMS ET DEMEURES DES CONTRÔLEURS.
1er Louvre.	1 St-Germain-l'Auxerrois.	Briquet, boulevard Saint-Michel, 56.
	2 Les Halles.	Pêcheur, rue du Pré aux Clercs, 7.
	3 Palais-Royal.	Briquet, boulevard Saint-Michel, 56
	4 Place Vendôme.	Du Bouzet, place de la Madeleine, 13.
2e Bourse.	5 Gaillon.	Du Bouzet, place de la Madeleine, 13.
	6 Vivienne.	Boutet, faubourg Saint-Honoré, 34.
	7 Mail.	Delbosc, rue de Constantinople, 43.
	8 Bonne-Nouvelle.	Chevalier, boulevard Voltaire, 7.
3e Temple	9 Arts-et-Métiers.	Amouroux, boulevard du Temple, 50.
	10 Enfants-Rouges.	De Reigne, boulevard Voltaire, 35.
	11 Archives.	Matarez, boulevard Richard-Lenoir, 34.
	12 Sainte-Avoie.	Clary, boulevard Richard-Lenoir, 49.
4e Hôtel-de-Ville.	13 Saint-Merry.	Seupel, rue Monge, 2.
	14 Saint-Gervais.	Bernier, rue Soufflot, 28.
	15 Arsenal.	*Idem.*
	16 Notre-Dame.	Seupel, rue Monge, 2.
5e Panthéon.	17 Saint-Victor.	Berthemy, rue des Feuillantines, 72.
	18 Jardin-des-Plantes.	*Idem.*
	19 Val-de-Grâce.	Gailot, rue Berthollet, 17.
	20 Sorbonne.	*Idem.*
6e Luxembourg.	21 Monnaie.	Acker, rue Bourbon-le-Château, 6.
	22 Odéon.	*Idem.*
	23 N.-D. des Champs.	Lalier, rue du Montparnasse, 32
	24 St-Germain des Près.	*Idem.*
7e Palais-Bourbon.	25 St-Thomas-d'Aquin.	Leroy, rue des Moines, 17.
	26 Invalides.	Berrurier, rue de Vaugirard, 96.
	27 École-Militaire.	*Idem.*
	28 Gros-Caillou.	Tignol, rue Lecourbe, 84.
8e Élysée.	29 Champs-Élysées.	Du Vallon, rue d'Antin, 19.
	30 Faubourg-du-Roule.	Chesnel, boulevard de Neuilly, 104.
	31 Madeleine.	Du Vallon, rue d'Antin, 19.
	32 Europe.	Ducommun Du Locle, rue de Constantinople, 8.
9e Opéra	33 Saint-Georges.	Sarrette, cité Gaillard, 8.
	34 Chaussée-d'Antin.	Jean de la Grange, rue de Constantinople, 8.
	35 Faubourg-Montmartre.	Jarrin, rue du Faubourg-Saint-Martin, 48.
	36 Rochechouart.	Poncet, boulevard Magenta, 170.
10e Enclos-Saint-Laurent.	37 St-Vincent-de-Paul.	Lepetit-Duparcq, rue Faubourg-St-Denis, 132
	38 Porte-Saint-Denis.	Boucher, faubourg Saint-Denis, 250.
	39 Porte-Saint-Martin.	Thuillier, rue des Tournelles, 52.
	40 Hôpital-Saint-Louis.	Brevet, rue des Petits-Hôtels, 12.
11e Popincourt.	41 Folie-Méricourt.	Salze, boulevard Magenta, 40.
	42 Saint-Ambroise.	Bodin,
	43 La Roquette.	Henricolas, rue des Tournelles, 24.
	44 Sainte-Marguerite.	Favrot, rue Jules-César, 7.
12e Reuilly.	45 Bel-Air.	Jambu, boulevard Richard-Lenoir, 36.
	46 Picpus.	Renard, boulevard St-Germain, 14.
	47 Bercy.	*Idem.*
	48 Quinze-Vingts.	Jambu, boulevard Richard-Lenoir, 36.
13e Gobelins.	49 Salpétrière.	Lacolle, boulevard de L'Hôpital, 26.
	50 La Gare.	*Idem.*
	51 Maison-Blanche.	Menusier, avenue d'Orléans, 8
	52 Croulebarbe.	Lacolle, boulevard de L'Hôpital, 26.
14e Observatoire.	53 Mont-Parnasse.	Duché, avenue d'Orléans, 8.
	54 La Santé.	Menusier, avenue d'Orléans, 8.
	55 Petit-Montrouge.	*Idem*
	56 Plaisance.	Duché, avenue d'Orléans, 8.

ARRONDISSEMENTS	Nos ET NOMS DES QUARTIERS	NOMS ET DEMEURES DES CONTRÔLEURS
15e Vaugirard.	57 Saint-Lambert..	Leroy, rue des Moines, 17
	58 Necker...	Herrurier, rue de Vaugirard, 90.
	59 Grenelle...	Tignol, rue Lacourbe, 84.
	60 Javeme	*Idem.*
16e Passy.	61 Auteuil	Lacoche, r. Eugène Delacroix, 10, à Passy
	62 La Muette	*Idem.*
	63 Porte-Dauphine	*Idem.*
	64 Les Bassins.....	Ducommun Du Locle, rue de Constantinople, 6
17e Batignolles-Monceaux.	65 Les Ternes.....	Chesnel, boulevard de Neuilly, 104.
	66 Plaine-de-Monceaux...	Poncet, boulevard de Magenta, 170
	67 Batignolles	Dufourc, rue Saint-Florentin, 16.
	68 Les Epinettes.	Tacquard, rue de Verneuil, 18
18e Butte-Montmartre.	69 Grandes Carrières..	Tacquard, rue de Verneuil, 18.
	70 Clignancour	Decroix, boulevard d'Ornano, 34
	71 Goutte-d'Or.	Martin, rue Perdonnet, 5.
	72 La Chapelle	*Idem.*
19e Buttes-Chaumont.	73 La Villette	Malaval, rue des Buttes-Chaumont, 35.
	74 Pont-de-Flandres.....	*Idem.*
	75 Amérique.....	Brevet, rue des Petits-Hôtels, 12.
	76 Combat.....	Mathez, boulevard Richard-Lenoir, 34.
20e Ménilmontant.	77 Belleville	Lejeune, rue Piat, 12 (Belleville).
	78 Saint Fargeau	Bodin
	79 Père-Lachaise	Lejeune, rue Piat, 12 (Belleville).
	80 Charonne	Favrot, rue Jules-César, 7

Arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux.

1re DIVISION.	Boulogne, Puteaux, Suresnes.	Colinet de Labeau, rue de Moscou, 30, à Paris.
2e DIVISION.	Neuilly, Colombes, Nanterre.	Thomas, rue de St-Pétersbourg, 37, à Paris.
3e DIVISION.	Levallois, Courbevoie, Gennevilliers.	Allanic de Bellecherre, rue des Batignolles, 71, à Paris
4e DIVISION.	Clichy, Saint-Ouen, Asnières	Duporcq, rue de Moscou, 35, à Paris
5e DIVISION.	Saint-Denis, Épinay, Ile Saint-Denis, Pierrefitte, Stains, Villetaneuse.	Jacquin, boulev. d'Ornano, 51, à Paris.
6e DIVISION.	Pantin, Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Le Bourget, La Courneuve, Noisy-le-Sec, Drancy, Dugny.	Fuchs, boul. Magenta, 143, à Paris.
7e DIVISION.	Vincennes, Bry-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny.	Girod, boulev. Beaumarchais, 76, à Paris.
8e DIVISION.	Charenton, Nogent, Champigny, Joinville-le-Pont, Maisons Alfort, Saint-Maurice	Cugnin, place de Jussieu, 7, à Paris
9e DIVISION.	Ivry, Créteil, Saint-Maur, Bonneuil, Choisy-le-Roi, Orly, Thiais.	Mansion, boulev. St-Germain, 13, à Paris.
10e DIVISION.	Sceaux, Arcueil, Chevilly, L'Hay, Fresnes, Rungis, Bagneux, Vanves, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine, Plessis-Piquet, Châtenay, Antony, Montrouge.	Noel, rue des Fossés-Saint-Jacques, 30, à Paris.

Saint Mandé	Leplat-Duplessis, faubourg Saint-Denis, 132
Pré-Saint-Gervais	Decroix, boulevard d'Ornano, 34.
Bagnolet	Serette, cité Gaillard, 8.
Gentilly	De Reignie, boulevard Voltaire, 35.
Issy	Clary, boulevard Richard-Lenoir, 42.
Clamart	Boutet, faubourg Saint-Honoré, 34.
Les Lilas	Dufourc, rue Saint-Florentin, 16.
Romainville	Jan de la Gillardais, rue de Constantinople, 6.
Vincennes	Amouroux, boulevard du Temple, 59.
Vitry	Berthemy, rue des Fossés-Saint-Jacques, 72.
Villejuif	Duché, avenue d'Orléans, 8.
Châtillon	Leroy, rue des Moines, 17.

SECTION III.

Direction de l'Enregistrement et du Timbre. — Direction des Domaines et atelier général du Timbre. (V. la DIRECTION GÉNÉRALE, p. 243.)

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DU TIMBRE.

Rue de la Banque, hôtel du Timbre.

M. MORILLOT ✻, *directeur*, rue de la Banque, 13, hôtel du Timbre.
M. Jonquière, *vérificateur, chargé du contentieux*, rue de la Banque, 13.
M. Viton de Jassaud, *premier commis.*

INSPECTEURS. MM

Bourdel, rue du Havre, 8.
D'Houdain, rue du Cherche-Midi, 33.
Hervé du Penhoat, r. Saint-Dominique, 16

VÉRIFICATEURS MM.

Ruhl, rue Pajou, 48, à Passy.
Dupuy, rue de Seine, 11.
Karcher, rue Jacob, 46.
Leblon, rue de la Chaussée-d'Antin, 21.
Paillassier, rue de Seine, 12.
Guiauchin, rue Greffulhe, 7.
Sée, quai de la Rapée, 66.
Reynart, faubourg Saint-Honoré, 199.
Simon, rue d'Asmterdam, 80.
Boulanger, boulevard Sébastopol, 42.
Péan-Lacroix, rue de Vaugirard, 41 *bis*.
Dufresne, rue Brochand, 11.
Chereau, rue de Rocroy, 21.
Bidault, rue Caumartin, 61.
Fichet, rue de Rennes, 60.
Pachot d'Arzac, rue Godot-de-Mauroy, 34.
Mauger, rue Solférino 7
Liotard-Vogt, rue N.-D-de-Lorette, 7.
Verchin, rue Sainte-Placide, 40.
Hameau, boulevard Montparnasse, 123.
Maleprade, rue Saint-Jacques, 34.
Maudet, rue Trezel, 2.
Dufort, rue Jean-Jacques-Rousseau, 33.
Seguin, rue Duperré, 10.
Lambruschini, rue de Seine, 79.
De Boislinard, rue Thouin, 10.
Cahen, rue Laffitte, 33.
Gourmaux, rue Mayran, 3.

M. Buloteau, hôtel du Timbre, *archiviste.* | M. Bellat, *garde-magasin du Timbre.*
M. Estavin-Grange, *contrôleur de comptabilité*, rue Lacroix, à Batignolles, 16.

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES A PARIS. MM

Pagart d'Hermansart ✻, rue de la Pépinière, 2.
Fessard ✻, rue Nollet, 114.
Lafond de Saint-Mur ✻, rue d'Enfer, 33.

RECEVEURS A PARIS.

Actes des Notaires. MM.

Coquillard, rue d'Argenteuil, 48.	1er bur.	Dolot, rue Saint-Martin, 4.....	7e bur.
Boyn, rue d'Argenteuil, 35.....	2e —	Fourquier, rue Mazagran, 5	8e —
Colliot de la Bussonmère, rue Boucher, 10.....	3e —	Bean, rue Sévigné, 17.....	9e —
Mollien de Belleterre, place des Victoires 1.....	4e —	Antoine, pet. r. St-Antoine, 4...	10e —
Demoncheaux, rue Réaumur, 55.	5e —	Leblond, rue de l'Université, 67.	11e —
Loreau, rue du Caire, 13.....	6e —	Colin, rue des Lecoes, 21	12e —
		Delinon, rue du Cirque, 1.....	13e —

Actes sous seing privé.

M. Paillart, rue de la Banque, hôtel du Timbre.

Actes administratifs et sceau des titres

M. Varnier, boulevard Saint-Germain, 74.

Actes judiciaires MM

Durville, *receveur près la Cour de cass.*
Guilhem, *receveur près la Cour d'appel.* } au Palais de Justice.

Bourdaloue (*adjud. judic.*), 1er bureau.
Demommerot, 2e —
Levavasseur, 3e — } pour le tribunal civil, au Palais de Justice.

Villette, bureau de l'assistance judiciaire

Dablanc, 1er bureau des amendes.
Jacquin, 2e —
Cordez, *Contrôleur des amendes.* } au Palais de Justice. Police correction., 1er. — Police simple, 2e.

Bigorne, 1er bureau.
Lelièvre-Dubreuil, 2e —
Aubert, 3e — } pour le tribunal de commerce, au Palais.

Actes d'huissiers et des justices de paix. MM

Michel, rue Coquillière, 44	1er Arrondissement de Paris
Fabre, rue de la Banque, 13	2e
Bunoust, rue du Pont-aux-Choux, 16	3e
Genay, rue Vieille-du-Temple, 30	4e
Magnin, rue des Fossés-Saint-Jacques, 10	5e
Penavaire, rue du Cherche-Midi, 1	6e
Duhamel, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 13	7e
Bauquet de Bray, rue de Morny, 116	8e
Lorentz, rue du Faubourg Montmartre, 93	9e
Brisset, rue d'Enghien, 24	10e —
Calvel, rue de Malte, 9	11e
Accarias, quai de la Râpée, 54	12e
Ogier, boulevard de Port-Royal, 85	13e —
Feuillet, boulevard Montparnasse, 156	14e
Chaboud, place de Vaugirard, 5	15e —
D'Espinay, rue de Rully, Grande-Rue de Passy, 38	16e
Lortz, boulevard de Neuilly, 16	17e —
Lefrançois, boulevard de Rochechouart, 87	18e —
Pic, rue de l'Ourcq, 68	19e
Quénécan, r. de la Villette (imp. Barthélemy, 12	20e —

Successions. MM

Sauger, hôtel du Timbre, rue de la Banque.	1er et 14e	Arrondissements.
Primois, —.	2e et 18e	
Redon, —.	3e et 15e	—
Laroque, —.	4e et 6e	—
Roquet, —.	5e et 13e	—
Jobert, —.	7e, 12e et 17e	—
Calvel, —.	8e et 11e	—
Miquel, —.	9e et 20e	—
Rochard, —.	10e, 16e et 19e	—

RECEVEURS DU TIMBRE EXTRAORDINAIRE. MM.

Regnauldin,	1er bureau,	timbre des actions, obligations et polices d'assurances, actes de société.
Moynier,	2e —	timbre de dimension.
Lambruschini,	3e —	effets de commerce.
Capron,	4e —	timbre des écrits périodiques et non périodiques et des affiches.

RECEVEUR DES DROITS DE CHANCELLERIE.

M. de Juhr, au ministère des affaires étrangères.

RECEVEURS-CONTRÔLEURS DES SUCCESSIONS.

Bureau rue de la Banque, hôtel du Timbre. MM

Destable.	Croze.	Parisot.
Batouis.	De Taillart.	Dan,ean.
Pouliot.	Boulaud.	Lalauze.
Guillot.	Geoffroy	

RECEVEURS HORS PARIS, MM.

Cavelier, à Saint-Denis.	Barbier, à Neuilly.	Texereau, à Charenton-le-Pont.
Mayet, à Pantin.	Pinoche, à Sceaux.	Golfier, à Vincennes.
Audran, à Courbevoie.	Moins, à Villejuif.	

ARCHITECTES EXCLUSIVEMENT ATTACHÉS A LA DIRECTION, MM.

Lenormand, rue Paradis-Poissonnière, 58.	Deschamps, rue Taitbout, 47.
Saint-Agnan-Boucher, rue Rossini, 8.	Etienne, rue Bonaparte, 68.

M. le Dr Machelard, *médecin délégué et assermenté*, rue Servandoni, 20.

BUREAUX DE DISTRIBUTION DE PAPIER TIMBRE.

Les bureaux sont ouverts depuis 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir.

Arrondissements.	Quartiers.	Noms et adresses des distributrices
1er Louvre.	Halles	Ve Perigois, rue de Rivoli, 154.
	Palais-Royal	Ve Lesage, rue des Moineaux, 35.
		N.
2e Bourse.	Bonne-Nouvelle	Ve Surbled, boul. Bonne-Nouvelle, 31.
		Ve Bertucat, rue d'Aboukir, 139.
3e Temple.	Sainte-Avoye	Ve Prévost, rue Quincampoix, 75.
4e Hôtel-de-Ville.	Saint-Merri	Ve Guillaud, rue Neuve-Saint-Merri, 11.
	Saint-Gervais	Ve Forel, rue Geoffroy-l'Asnier, 1.
	Arsenal	N..
5e Panthéon.	Saint-Victor	N..
6e Luxembourg.	Monnaie	N..
7e Palais-Bourbon.	St-Thomas-d'Aquin	Ve Margot, pass. Ste-Marie, 5 (r. du Bac).
8e Élysée.	Madeleine	N..
10e Enclos St-Laurent.	Porte St-Martin	Ve Sarau, rue de la Fidélité, 5.
		Ve Barles, rue de Lancry, 51.
15e Vaugirard.	.....	Mme Gombault, rue Gerbert, 16.

En exécution d'un arrêté de M. le directeur général de l'enregistrement, des domaines et du timbre, du 6 juillet 1864, les actes unilatéraux et les baux, cessions ou résiliations de baux sous signatures privées peuvent être enregistrés à Paris indistinctement, et au choix des parties, dans les 37 bureaux ci-après

les 13 bureaux des actes des notaires,
les 20 bureaux des actes des huissiers,
le bureau des actes administratifs,
le bureau près la Cour de cassation,
et le 3e bureau près le tribunal de commerce.

Les actes synallagmatiques autres que les baux, cessions et résiliations de baux, doivent être enregistrés au bureau spécial, établi rue de la Banque 13, à l'hôtel du Timbre

DIRECTION DES DOMAINES. ATELIER GÉNÉRAL DU TIMBRE

Rue de la Banque, 9 et 11

DIRECTION DES DOMAINES.

M. BAUNY DE RÉCY ✻, *directeur des domaines*, hôtel du Timbre.

Inspecteur.

M. Liégeard ✻, rue Montparnasse, 42

Vérificateurs. MM.

Froussard, à Asnières.
Villat, rue des Batignolles, 39.
Desnoyers, rue du Bac, 103.
Leterrier, rue de la Banque, 9.
Sauret, rue Lafayette, 99
Sauger, boulevard Montparnasse, 76
Quinette.
Fénéon Berger, rue de Maubeuge, 76.

M. Henissard, *premier commis de la direction des domaines*, hôtel du Timbre.

Receveurs des domaines à Paris MM

Orbecchi, rue de la Harpe, 69..... 1er, 5e, 13e et 14e Arrondissements.
Vaillant, boulevard de Strasbourg, 41..... 2e, 3e, 9e, 17e, 18e et 19e Arrond.
Lerozay, impasse Guéménée, 2..... 3e, 4e, 10e, 11e, 12e, et 20e Arrond.
Falque..... 6e, 7, 15e et 16e Arrondissements.

Receveurs des domaines hors Paris.

M. Cavelier, à Saint-Denis.
M. Barbier, à Neuilly.
M. Audran, à Courbevoie.
M. Mayet, à Pantin.
M. Texereau, à Charenton-le-Pont.
M. Pinoche, à Sceaux.
M. Mol[illegible] à Vanves.
M. Golfier, à Vincennes.

ATELIER GÉNÉRAL DU TIMBRE

M. BAUNY DE RÉCY ✻, direct. des domaines, *chef de l'atelier général.*
M. N... , sous-chef, hôtel du Timbre.

M. Baudet-Desparrins, garde-magasin général des papiers timbrés.
M. Sureau, garde-magasin des papiers à timbrer
M. Delimeux, contrôleur à l'entrée
M. Marbneau, *idem*
M. Dahoux, contrôleur à la sortie.

Contrôleurs de surveillance

M. Goutault. M. [illegible] | M. Fabre. | M. Dessonies. M. Tachon.

OFFICIERS PUBLICS ET AGENTS

Communs aux Directions de l'enregistrement et des domaines.

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation..... M. Moutard-Martin ✻, rue Hautefeuille, 9.
Notaire..... M. Robin, rue Croix-des-Petits-Champs [illegible]5
Avoué près la Cour d'appel... M. Belencourt, rue du 29 Juillet, 5
Avoué de première instance M. Denormandie, boulevard Malesherbes, 12
Agréé près le Trib. de comm.. M. Derenze, rue Montmartre, 146.
Agent de change. M. Durle, rue Grange-Batelière, 11
Architectes M. Lenormand, rue de Paradis-Poissonnière, 58.
M. [illegible] rue Bonaparte, 58
Commissaires priseurs..... M. Hamouy, rue Bleue, 1.
[illegible]
Huissier ..... M. Lebrun, rue Saint-Martin, 24.

M. N....., arch., *attaché exclusiv. à la Direction des domaines*, rue de Lille, 35
M. le Dr Mathieu ✻, *médecin de l'atelier général du Timbre*, rue de Chabannais, 14.
M. le Dr Passant, *idem*.

SECTION IV.

DOUANE (1)

DIRECTION DE LA DOUANE ET ENTREPOTS DE PARIS.

Rue de l'Entrepôt et rue de la Douane.

M. Tourret ✻, *directeur*.

MM. [illegible]
Marcotte (O✻), *receveur principal*.
Moreau de Champlieux, *s.-inspecteur*.
Verlingue ✻, *idem*.

MM. Eaton, *sous-inspecteur*.
D'Huilly, *idem*.
Desgranges, *idem*.
Rougelot, *idem*.

Receveurs particuliers.

Gare du Nord..... M. Léon.
[illegible] M. Martin.
— [illegible] M. Renaut.
[illegible] M. Bernard de Lorière.

Gare de l'Ouest... M. Audibert.
Port Saint-Nicolas. M. de Regnier.
La Villette..... M. André.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

du département de la Seine

Rue Duphot, 12, près la rue Saint Honoré

M. Caminade ✻, *directeur*, rue Duphot, 12.

MM. [illegible] *receveur principal*.
M. [illegible] *inspecteur*.
[illegible]
[illegible]

MM. Hérou, *inspecteur*.
Réant, *idem*.
Thuéboeuf, *idem*.

Entreposeurs des tabacs, à Paris. MM.

De Montaut ✻, rue Vanneau, 30.
Berger, rue de la Tour-des-Dames, 14.
D'Houdetot, rue Amelot, 33.
Cardozo, rue Neuve-de-Luxembourg, 9.

Vente directe. MM. Frémendity, Gros-Caillou.
Sancholle, boulevard des Capucines (*Grand-Hôtel*).

Direction de la garantie, rue Guénegaud, 10.

MM. Moreau ✻, *directeur*.
Prioux-Boceret, *inspecteur*.
MM. Capiou, *inspecteur*.
Pottier, *receveur principal*.

SECTION V.

MANUFACTURES DE L'ÉTAT (2).

MANUFACTURE DES TABACS DE PARIS (Gros-Caillou), quai d'Orsay, 5.

M. Cousté ✻, *directeur*,

M. Rault, *ingénieur*.
M. Peytal, *contrôleur*.
M. George, *sous-ingénieur*.
M. Sainte-Claire Deville, *idem*.

MANUFACTURE DES TABACS DE PARIS (Reuilly).

M. Chenou ✻, *directeur*.

M. N..., *ingénieur*.
M. Dessorbès, *contrôleur*.
MM. Treuille et Girod, *sous-ingénieurs*.

DÉPÔT CENTRAL DES POUDRES ET SALPÊTRES, A L'ARSENAL, A PARIS.

M. Roux ✻, *directeur*.
M. Sarrau ✻, *ingénieur*.

(1) Voyez la Direction générale des douanes, page 244, et celle des contributions indirectes avec leurs bureaux, pag. 252.
(2) Voyez la Direction générale des manufactures de l'État et ses bureaux, page 265.

SECTION VI.

DIRECTION DES POSTES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE (1).

M. Chassinat (O ✻), *directeur du département.*
M. Bax (Ernest), *chef de section, adjoint au directeur.*
MM. Docquin, Lariviere, Thiroux, Mentienne, Broquet, Henriot, Périé, Fourier et Corneille, *contrôleurs.*

RECETTE PRINCIPALE DU DÉPARTEMENT.

M. Mottet ✻, *receveur principal.*
M. Pinault, *chef de section, adjoint au receveur principal.*

SECTIONS DU DÉPART ET DE LA BANLIEUE ET DU TRANSBORDEMENT.

MM. Thibault et Guinard, *chefs de section.*

Réception, enregistrement et expédition des objets chargés et recommandés pour Paris, les départements et l'étranger. — Réception et expédition des dépêches contre-signées et des paquets administratifs jouissant de la franchise. (*Rez-de-chaussée, cour de l'arrivée.*) — Réception et expédition des dépêches de et pour les offices étrangers. — Tri général et compte des lettres de et pour Paris, les départements et l'étranger. — Tri et expédition des journaux et imprimés pour Paris, l'étranger et les bureaux ambulants. — Réception et expédition des dépêches de la banlieue.

Réception et réexpédition des dépêches, constatation des heures de départ et d'arrivée, surveillance et notation du personnel des agents préposés au service du transport et du transbordement des dépêches.

SECTIONS DE L'ARRIVÉE ET DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE.

MM. Wicot et Dufour, *chefs de section.*

Réception, ouverture et vérification des dépêches de toutes provenances; tri des objets de correspondance à distribuer dans Paris, constatation des sommes mises à la charge des facteurs.

SECTIONS RÉUNIES DES AFFRANCHISSEMENTS, DE LA POSTE RESTANTE, DES REBUTS ET RECLAMATIONS DE PARIS, ET DE LA CAISSE.

M. Ginisty (Ernest), *chef de section.*

Affranchissement des lettres, imprimés et échantillons; chargements, valeurs déclarées et colis.

Distribution des lettres adressées poste restante, des lettres des militaires de la garnison de Paris et des paquets d'imprimés ou d'échantillons qui, en raison de leur poids ou de leur volume, ne peuvent être distribués par les facteurs.

Réclamation des lettres *de* et *pour* Paris et de Paris pour les départements; recherches et réexpédition des lettres réclamées, réception et remise dans le service des lettres non distribuées par les facteurs, classification et enregistrement de celles tombées en rebut.

Payement des mandats et réception des dépôts d'articles d'argent, recette et dépense en espèces, contrôle et vérification de toutes les pièces de comptabilité du département de la Seine.

SERVICE DES POSTES DE PARIS.

BUREAUX DE POSTE DANS PARIS.

Indépendamment des bureaux placés dans l'Hôtel des Postes, il existe encore dans Paris 39 bureaux de poste, et 21 bureaux dans l'ancienne banlieue annexée, où le public peut *affranchir* ou *charger* (2) ses lettres pour les départements (3) et l'étranger, déposer et recevoir des articles d'argent, et se faire délivrer et payer des mandats internationaux. —

(1) Voyez la Direction générale, page 272.
(2) Voyez, pour la taxe des lettres et les conditions d'envoi et d'affranchissement, page 1095.
(3) Voyez la nomenclature des bureaux de poste, page 1189.

Ces bureaux sont ouverts au public tous les jours depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à 5 heures seulement.

NOTA. Pour profiter des départs du soir, les lettres chargées ou recommandées doivent être présentées dans les bureaux avant 4 h. 30. Par exception, ces lettres sont reçues jusqu'à 4 h. 45 aux bureaux de la place de la Bourse, de la rue de Cléry et de la rue St-Honoré, et à l'Hôtel des Postes.

Les imprimés et échantillons déposés dans les bureaux annexés avant 1 h. 30, et dans les autres bureaux avant 2 heures, sont expédiés le jour même.

Arrond.	Bureaux de poste	Receveurs, MM
1er	*Rue de la Sainte-Chapelle*, 15. . .	Monetre.
	* *Rue du Pont-Neuf*, 17.	Lacoste.
	* *Rue Saint-Honoré*, 202.	Gaiot Desvarennes.
	* *Rue de Luxembourg*, 9.	Broussin.
2e	* *Rue d'Antin*, 19.	Imbart-Latour.
	* *Place de la Bourse*, 4	Martial
	* *Rue de Cléry*, 28.	Conty.
	Rue Palestro, 5.	Tinel ✻
3e	* *Boulevard Beaumarchais*, 83.	Gohier.
	* *Rue des Vieilles-Haudriettes*, 4 et 6.	Champagne.
4e	*Rue de la Tacherie*, 4.	Masson.
	Rue Saint-Antoine, 170. . . .	Rouyer-Legrand.
5e	* *Rue du Cardinal-Lemoine*, 28. .	Verbere
	Rue Monge, 88	Bourquin.
	Rue des Feuillantines, 86	Darcy
6e	*Rue Serpente*, 16.	De Boissieu du Tiret.
	Rue de Vaugirard, 36	Huberson.
	Rue du Cherche-Midi, 53	Quellain.
	* *Rue Bonaparte*, 21.	Delestre
7e	* *Rue St-Dominique-St-Germain*, 56. .	Hanus.
	Rue de Bourgogne, 2	Boullenot.
	Rue St-Dominique, 164 (*Gros-Caillou*	Chautard.
8e	* *Place de la Madeleine*, 28.	De Bermond de Vaulx.
	Boulevard Malesherbes, 68	Prieux.
	Rue Montaigne, 2[illegible]	Bignon
	Avenue Joséphine, 42	Chevalier.
9e	*Rue d'Amsterdam*, 19	Rostain.
	* *Rue Milton*, 4.	Desmazures.
	* *Rue Taitbout*, 46.	Paturaud.
10e	*Gare du chemin de fer du Nord* . . .	Cocquillier.
	Rue des Ecluses-Saint-Martin, 4 . .	Verdier ✻.
	* *Rue d'Enghien* 21.	De Launay.
	Boulevard Magenta, 3.	F. Courrejolles.
	* *Rue de Strasbourg*, 2.	Demoy.
11e	*Boulevard Richard-Lenoir*, 136. . .	Perreau.
	Boulevard Voltaire, 105	Bienvenu.
12e	*Rue d'Aligre*, 32..	Dreux.
	Boulevard Mazas, 19.	Mehu.
13e	*Boulevard de l'Hôpital*, 26	Lebœuf

BUREAUX ANNEXES ÉTABLIS DANS L'ENCEINTE DES FORTIFICATIONS.

Arrond.	Bureaux de poste.	Receveurs, M.
12e	*St-Mandé*, rue du Rendez-vous, 20	Dufour
	Bercy, Grande Rue, 43	Vermelle.
13e	*Gare d'Ivry*, [illegible]	Tardif Delorme
	La Maison-Blanche, route d'Italie, 104 bis	Lavire
14e	*Montrouge*, rue Mouton-Duvernet, 16	Boscher
15e	*Vaugirard* n° 1, rue Beausset, 14	Duval.
	Vaugirard n° 2, rue de l'Ouest, 107	Chere
	Grenelle, rue du Théâtre, 23	Charpentier
16e	*Auteuil*, rue Pierre-Guérin, 9	F[illegible]
	Passy n° 1, rue Guichard, 4	De Maritan
	Passy n° 2, place d'Eylau, 7	Fauge
17e	*Les Ternes* rue de Villiers, 7	[illegible]
	Les Batignolles n° 1, rue des Batignolles, [illegible]	Gratpauche
	Les Batignolles n° 2, rue Jouffroy, 49	Raust
18e	*Montmartre* n° 1, rue des Abbesses, 11	Pelletier
	Montmartre n° 2, rue Hermel, 34	Lacombe
	La Chapelle, rue Doudeauville, 4	Lecler
19e	*La Villette* n° 1, rue de Flandre, 101	Brenguier.
	La Villette n° 2, rue d'Allemagne, 139	Redon.
20e	*Belleville*, rue de la Mare, 10	Reys
	Charonne, rue de Bagnolet 20	Boyenval (Mme).

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS DANS PARIS (ANCIENNES LIMITES).

Expédition des lettres à destination des départements et de l'étranger.

LEVÉES DES BOÎTES.		DISTRIBUTIONS
Levée spéciale pour les départs de 5 h. à 8 h. 30 du matin.	4 h. 1/2 à l'hôtel des postes.	1re — *à 7 h. du matin* Lettres de Paris, des départements et [illegible]
1re pour la 2e distribution des départs de 8 h. 40 à 11 h. du matin.	7 h. du m. aux boîtes du quartier ; 8 h. aux bureaux de poste, 8 h. 1/2 à l'hôtel des postes.	2e — *à 9 heures* Lettres de Paris. Lettres du courrier d'Angleterre expédié de Londres la veille à 8 h. s.
2e pour la 3e distribution des départs, de 1 h. 15 à 3 h. 15 soir.	[illegible]	3e — *à 11 heures 1/2* Lettres de Paris et [illegible]
3e pour la 4e distribution et les départs de 1 h. 15 s. à 3 h. 15 soir.	[illegible] aux bureaux de poste, midi aux bureaux de poste [illegible]	[illegible] Lettres des départements arrivés de 10 h. 30 m. à midi 45
4e pour la 5e distribution	[illegible] aux bureaux de poste, 3 h. à l'hôtel des postes	5e — *à 3 h. 1/2 du soir* Lettres de Paris et des départements de 1 h. 15 à 3 h. 15 soir
5e pour la 6e distribution.	3 h. 1/2 aux boîtes du quartier, 4 h. aux bureaux de poste, 5 h. à l'hôtel des postes	6e — *à 5 h. du soir* Lettres de Paris et des départements de 3 h. 45 à 5 h. 45 s.
6e pour la 7e distrib. les départements et l'étranger.	5 h. aux boîtes du quartier, 5 h. 1/2 aux bureaux de poste qui ne sont précédés d'aucun signe (1), 5 h. 45 aux bur. précédés d'un * (2), 6 h. à l'hôtel des postes et aux bureaux de la place de la Bourse, 4, de la rue de Cléry, 28, et de la rue St-Honoré 202.	7e — *à 7 heures du soir* Lettres de Paris et des départements. Lettres du courrier d'Angleterre expédié de Londres le matin du même jour à 7 heures.
7e levée pour la 1re distrib. du lendem. et pour le départ du Hâvre.	9 h. aux boîtes du quartier ; 9 h. 1/2 aux bureaux de poste, 9 h. 3/4 à l'hôtel des postes.	Pour la 1re distribution du [illegible] les départements.

Les dimanches et fêtes, par exception, la 6e et la 7e distribution n'ont pas lieu ; la 6e levée des boîtes est faite à 5 heures aux boîtes du quartier pour la 1re distribution du lendemain, et la 7e levée n'est faite qu'aux bureaux de poste.

---

(1) Voir plus haut la nomenclature des bureaux de poste.

(2) Cette levée ne comprend que les lettres à destination des départements et de l'étranger. Les lettres pour Paris doivent être déposées dans les bureaux avant 5 h. 30, y compris ceux de la place de la Bourse, de la rue de Cléry et de la rue Saint-Honoré [illegible].

LEVÉES EXCEPTIONNELLES AVEC TAXES SUPPLÉMENTAIRES.

Des levées exceptionnelles, autorisées par la loi du 9 mai 1863, permettent encore au public d'expédier par les courriers du soir, moyennant une taxe d'affranchissement supplémentaire, des [illegible] déposés dans [illegible] bureaux de poste après les heures des levées générales. — Ces levées exceptionnelles ont lieu dans les bureaux et aux heures ci-après :

1er Arr.	Rue du Pont-Neuf, 17, Rue de Luxembourg, 9.	de 5 h. 45 à 6 h., — *moyennant une surtaxe de 20 c. par lettre.* de 6 h. à 6 h. 15, — *moyennant une surtaxe de 40 c. par lettre.*
2e Arr.	Rue d'Antin, 10,	
3e Arr.	Boulevard Beaumarchais, 83, Rue des Vieilles-Haudriettes, 4,	
5e Arr.	Rue du Cardinal-Lemoine, 28,	
6e Arr.	Rue Bonaparte, 21,	
7e Arr.	Rue St-Dominique-St-Germain, 56,	
8e Arr.	Place de la Madeleine, 28,	
9e Arr.	Rue Saint-Lazare, 11, Rue Taitbout, 46,	
10e Arr.	Rue d'Enghien, 21,	
1er Arr.	Rue Saint Honoré, 202,	de 6 h. à 6 h. 15, — *avec surtaxe de 20 c. par let.* de 6 h. 15 à 6 h. 30, — *avec surtaxe de 40 c. par let.*
2e Arr.	Place de la Bourse, 4, Rue de Cléry, 28,	
Hôtel des Postes.		

Hôtel des Postes, seulement; de 6 h. 30 à 7 h. du soir, — *avec surtaxe de 60 c. par lettre.*

Toute lettre dont les timbres d'affranchissement ne représentent pas le montant intégral de la taxe ordinaire et de la taxe supplémentaire, ne sera expédiée que par les courriers du lendemain.

Des boîtes spéciales, dans lesquelles ont exclusivement lieu les levées exceptionnelles, ont été établies aux bureaux de la place de la Bourse, de la rue de Cléry, et de la rue Saint-Honoré, ainsi qu'à l'Hôtel des Postes. Cette dernière boîte se trouve placée dans l'intérieur du bureau de l'Affranchissement des lettres, à droite dans la cour d'entrée.

Dans les autres bureaux ci-dessus désignés, les lettres sont jetées dans les boîtes ordinaires.

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS DANS LES 16 COMMUNES ANNEXÉES A PARIS.

LEVÉE DES BOÎTES.		DISTRIBUTIONS.
1re pour la 1re distrib., dans les localités; la 2e dans Paris, et pour les départs de Paris de 8 h. 40 m. à 11 h. *matin.*	6 h. 30 *matin* aux boîtes du quartier 7 h. aux bureaux de poste.	1re — *à 7 h. 30 du matin.* Lettres de Paris des départements et de l'étranger
2e pour la 2e distrib., dans les localités la 3e dans Paris et pour les départs de Paris de 11 h. mat... à 1 h. 15 *soir.*	9 h. *matin* aux boîtes du quartier; 9 h. 30 aux bureaux de poste.	2e — *à midi* Le [illegible] d'Angleterre [illegible] Londres la veille à 8 h. soir.
3e pour la [illegible] la 4e dans Paris, et pour les départs de Paris de 1 h. 15 à 4 h. 5 *soir.*	[illegible] quartier; 11 h. 30 aux bureaux de poste	3e — *à midi* [illegible] de Paris et des départ. arrivées de 9 h. à 11 h. du matin.
4e pour la 4e distrib., dans les localités et la 5e dans Paris	1 h. aux boîtes du quartier; 1 h. 30 aux bureaux de poste.	4e — *à 2 h. du soir.* Lettres de Paris et des départ., arrivées à Paris de 11 h. du matin à 1 h. du soir.
5e pour la 5e distribution, dans les localités et la 6e dans Paris	3 heures *soir* aux boîtes du quartier, 3 h. 30 aux bureaux de poste.	5e — *à 4 h. du soir.* Lettres de Paris et des départ. arrivées à Paris de 2 h. à 2 h. du soir
6e pour la 6e distrib., [illegible] la 7e dans Paris [illegible] pour [illegible] Paris pour les départements et l'étranger.	[illegible] soir aux boîtes du quartier, 6 h. aux bureaux de poste.	6e — *à 6 h. du soir.* Lettres de Paris des départ. arrivées à Paris du soir ou soir à 4 h. 30.
7e pour la 7e distribution, dans les localités	7 h. 30 *soir* aux bureaux de poste seulement.	7e — *à 7 h. 30 du soir.* Lettres de Paris des départ. arrivées de 4 h. 30 du soir à 6 h. 50.
pour la 1re distrib du lendemain dans les localités et dans Paris, et pour les départs de Paris à 8 h. 30 *matin.*	8 h. 30 *soir* aux boîtes du quartier, 9 h. aux bureaux de poste.	Pour la 1re distribution et la 1re expédition du lendemain

NOTA. — Les levées de boîtes ont lieu, à Auteuil, cinq minutes plus tôt que dans les autres localités.

Les dimanches et fêtes, par exception, les 6e et 7e distributions n'ont pas lieu ; la 7e levée des boîtes n'est faite qu'aux bureaux.

LEVÉES SPÉCIALES AUX BUREAUX SITUÉS AUX GARES OU A PROXIMITÉ DES GARES DE CHEMINS DE FER.

(Dernière limite d'heure pour les départs du soir.

7 h. du soir, rue du Cherche Midi, 53,
7 h. 45 soir, boîte placée à la Gare Montparnasse, } pour la ligne de Brest.

7 h. du soir, rue du Cherche Midi, 53.
8 h. 30 soir, boîte placée à la gare Montparnasse, } pour la ligne de Granville.

7 h. du soir, place de la Madeleine, 28,
7 h. 35 soir, rue d'Amsterdam, 19, } pour la ligne de Cherbourg.

7 h. 40 soir, boîte placée à la gare Saint-Lazare (perron).

10 h. du soir, place de la Madeleine, 28,
10 h. 35 soir, rue d'Amsterdam, 19, } pour la ligne du Hâvre

10 h. 40 soir, boîte placée à la gare Saint-Lazare (perron).

[illegible] 30 soir, Gare du Nord, pour la ligne de Calais.

3 h. [illegible] soir, Gare du Nord, pour Francfort, Mayence, Wiesbaden, Homburg, Ems et Darmstadt.

7 h. 30 soir, Gare du Nord, pour les lignes de Quiévrain, d'Erquelines et Givet.

8 [illegible] 20 soir, rue de Strasbourg,
8 h. 20 soir, boîte de la gare de l'Est, } pour la ligne d'Avricourt.

7 h. 30 soir, rue de Strasbourg,
7 h. 50 soir, boîte de la gare de l'Est, } pour la ligne de Belfort.

7 h. [illegible] soir, boulevard Beaumarchais, 83,
8 h. 45 soir, boulevard Mazas, 19, } pour la ligne de Marseille.

1 h. 45 soir, rue de Berey, 43, pour les lignes de Marseille, de Lyon, de Besançon et d'Auxerre.

7 h. [illegible] soir, boulevard Beaumarchais, 83,
7 h. 45 soir, boulevard Mazas, 19, } pour les lignes de Besançon et Lyon.

7 h. 50 soir, Gare de Lyon (boîte), pour les lignes de Lyon, Besançon, Marseille.

8 h. 10 soir, Gare de Lyon (boîte), pour la ligne de Clermont.

8 h. 40 soir, Gare de Lyon (boîte), pour la ligne d'Auxerre.

3 h. 15 soir, Gare du Nord, pour l'Allemagne

3 h. 45 soir, Gare du Nord, pour les lignes de Calais et Givet.

7 h. 40 soir, Gare du Nord, pour la ligne d'Erquelines.

8 h. 05 soir, Gare du Nord, pour la ligne de Lille.

[illegible] de soir, boulevard Beaumarchais, 83,
8 h. [illegible] soir, boulevard Mazas, 19 } pour les lignes de Clermont-Ferrand et Saint-Etienne.

7 h. du soir, boulevard Beaumarchais, 83
8 h. 30 soir, boulevard Mazas, 19, } pour la ligne d'Auxerre.

7 h. du soir, boulevard Beaumarchais, 83,
8 h. 05 soir, boulevard de l'Hôpital, 26,
8 h. 05 soir, Gare d'Orléans (boîte), } pour les lignes de Bordeaux et de Bayonne

6 h. 30 soir, boulevard Beaumarchais, 83,
7 h. 15 soir, boulevard de l'Hôpital, 26,
7 h. 30 soir, Gare d'Orléans (boîte), } pour les lignes d'Agen, Périgueux, Toulouse et Perpignan

7 h. du soir, boulevard Beaumarchais, 83,
8 h. 20 soir, boulevard de l'Hôpital, 26,
8 h. 30 soir, Gare d'Orléans (boîte), } pour les lignes de Nantes, La Rochelle et Quimper.

5 h. [illegible] soir, rue de Berey, 43,
7 h. du soir, boulevard Beaumarchais, 83,
8 h. 20 soir, boulevard de l'Hôpital, 26,
8 h. 50 soir, Gare d'Orléans (boîte), } pour les lignes de Vierzon, Bourges et Châteaudun.

TAXE ET AFFRANCHISSEMENT DES LETTRES.

Le prix du port des lettres ordinaires circulant dans l'intérieur de la France est réglé par les tarifs ci-après.

TARIF N° 1.

TAXE DES LETTRES
de bureau de poste à bureau de poste, y compris les bureaux situés en Corse et en Algérie.
(Art. 1er de la loi du 24 août 1871.)

INDICATION du poids.	LETTRES affranchies.	LETTRES non affranchies.
	fr. c.	fr. c.
Au-dessous de 10 gr. jusqu'à 10 gr. inclusivement. . . .	0 25	0 40
Au-dessus de 10 gr. jusqu'à 20 gr. inclusivement. . . .	0 40	0 60
Au-dessus de 20 gr. jusqu'à 50 gr. inclusivement. . . .	0 70	1 00
Au-dessus de 50 gr. jusqu'à 100 gr. . . .	1 20	1 75
Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 50 grammes ou fraction de 50 grammes en sus, 70 c. en cas d'affranchissement, et 75 c. en cas de non-affranchissement.		

TARIF N° 2.

TAXE DES LETTRES
nées et distribuables dans la circonscription postale du même bureau
(Paris excepté).
(Art. 2 de la loi du 24 août 1871.)

INDICATION du poids.	LETTRES affranchies.	LETTRES non affranchies.
	fr. c.	fr. c.
Au-dessous de 10 gr. jusqu'à 10 gr. inclusivement. . . .	0 15	0 25
Au-dessus de 10 gr. jusqu'à 20 gr. inclusivement. . . .	0 25	0 40
Au-dessus de 20 gr. jusqu'à 50 gr. inclusivement. . . .	0 40	0 60
Au-dessus de 50 gr. jusqu'à 100 gr. inclusivement. . . .	0 65	1 00
Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 50 grammes ou fraction de 50 grammes en sus, 25 c. en cas d'affranchissement, et 40 c. en cas de non-affranchissement.		

TARIF N° 3.

TAXE DES LETTRES
de Paris pour Paris.
(L'enceinte des fortifications en marque les limites.)
(Art. 3 de la loi du 24 août 1871.)

INDICATION du poids.	LETTRES affranchies.	LETTRES non affranchies.
	fr. c.	fr. c.
Jusqu'à 15 gr. exclusivement.	0 10	0 25
De 15 à 30 gr. exclusivement. . . .	0 30	0 50
De 30 à 60 gr. exclusivement. . . .	0 45	0 75
Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 30 grammes ou fraction de 30 grammes 15 c. pour les lettres affranchies, et 25 c. pour les lettres non affranchies.		

En cas d'insuffisance d'affranchissement, la taxe est calculée comme si la lettre n'avait pas été affranchie; mais il est fait déduction de la valeur des timbres-poste employés. (Art. 4 de la loi du 24 août 1871.)

CARTES POSTALES. — L'Administration fait fabriquer et met en vente des cartes postales au prix de 10 c. l'une pour être envoyées et distribuées dans le rayon de Paris, et de Paris pour Paris, et de prix de 10 centimes pour toutes celles qui circulent en France et en Algérie, de bureau à bureau.

Le *recto* des cartes postales ne doit contenir que l'adresse du destinataire ; le *verso* est réservé aux mentions manuscrites ou imprimées, qu'il peut convenir à l'expéditeur d'y porter, sans restriction aucune.

LETTRES ET OBJETS RECOMMANDÉS. — Le public est admis à recommander les livres, les cartes postales, les échantillons, les papiers de commerce et d'affaires, les journaux, les imprimés et généralement tous les objets circulant dans le rayon de la poste ou dont le transport peut lui être confié par les lois en vigueur.

Les lettres recommandées ne sont assujetties à aucun mode spécial de fermeture.

Les cartes postales, les échantillons, les papiers de commerce et d'affaires, les journaux et autres objets circulant à prix réduit, restent, en cas de recommandation, soumis aux conditions spéciales qui leur sont imposées.

Les objets recommandés sont déposés aux guichets des bureaux de poste. L'Administration en est déchargée, en ce qui concerne les lettres, par leur remise contre reçu au destinataire ou à son fondé de pouvoirs, en ce qui concerne les autres objets par leur remise contre reçu, soit au destinataire, soit à une personne attachée à son service ou destinataire ou demeurant avec lui.

L'Administration des Postes n'est tenue à aucune indemnité soit pour détérioration, soit pour spoliation des objets recommandés. La perte, sauf le cas de force majeure, donne seule droit, au profit du destinataire, à une indemnité de 25 francs.

Les objets recommandés paient en sus de la taxe ordinaire de la poste, selon la classe à laquelle ils appartiennent, un droit fixe. Ce droit fixe est de 50 centimes pour les lettres, et de 25 centimes pour les autres objets. Taxe et droit fixe sont acquittés par l'expéditeur.

La lettre recommandée est substituée [illegible] déclaration de valeurs, et la taxe qui était donnée remplacement à l'inscription des valeurs au porteur dans les lettres chargées sans déclaration de valeurs, s'appli[illegible]

Des lettres chargées peuvent être expédiées à l'étranger, mais seulement pour les pays avec lesquels l'affranchissement est possible jusqu'à des limites déterminées, sous exceptions.

LETTRES CONTENANT DES VALEURS DÉCLARÉES.— L'expéditeur qui veut s'assurer contre le cas de perte, sauf le cas de force majeure, le remboursement des valeurs payables au porteur insérées dans une lettre, doit faire la déclaration du montant des valeurs que cette lettre contient.

La déclaration ne doit pas excéder 10,000 fr., et est portée en toutes lettres à l'angle gauche supérieur de la suscription de l'enveloppe et [illegible] francs et centimes le montant des valeurs insérées. Elle doit être écrite d'avance [illegible] sans rature ni surcharge, même approuvée, sous peine de refus.

L'expéditeur d'une valeur déclarée paye, indépendamment du droit fixe de 50 cent. et du port de la lettre selon le poids, un droit proportionnel de 20 cent. par chaque 100 francs ou fraction de 100 francs. Ces divers droits ou taxes sont représentés par des timbres-poste apposés sur les lettres.

L'expéditeur d'une lettre ou d'un objet recommandé ou d'une lettre ou boîte contenant des valeurs déclarées, peut demander, au moment où il dépose l'un ou l'autre de ces objets, qu'il lui soit donné avis de sa remise au destinataire. A cet effet, il paye en sus pour l'affranchissement de l'avis un droit de poste de 20 centimes.

Les valeurs déclarées, adressées dans une commune rurale, ne sont point remises à domicile et ne sont distribuées qu'au guichet du bureau de poste.

Toutefois, les particuliers peuvent les faire retirer du bureau par [illegible] au moyen d'une procuration faite sur papier non timbré, mais [illegible] responsable de l'administration.

Des lettres contenant des valeurs déclarées peuvent être échangées réciproquement entre les Offices de France, de Bavière, du grand-duché de Bade, de Belgique, de Luxembourg, de Prusse, de la Tour-et-Taxis et de Suisse. Le droit est alors, par 100 fr. ou fraction de 100 fr. déclarés : de 30 c. lorsqu'elles sont à destination de la Bavière ou d'un pays desservi par l'Office de la Tour-et-Taxis, et de 20 c. si ces lettres sont destinées aux autres pays. L'affranchissement de l'avis de réception est de 20 c. pour l'étranger.

Les bijoux ou *objets précieux* circulant jusqu'à présent par la poste sous le titre de [illegible] sont assimilés aux lettres renfermant des valeurs déclarées, quant aux [illegible] à la déclaration, à la remise au destinataire, à la responsabilité [illegible] et ne circulent désormais que sous le titre de *valeurs déclarées*.

Ces objets acquittent le droit fixe de chargement de 50 centimes et une taxe de 1 p. 100 de leur valeur jusqu'à 100 fr., et de 50 centimes par chaque 100 fr. ou fraction de 100 fr. en plus, jusqu'à 10,000 fr., suivant la déclaration faite par l'expéditeur. Cette valeur ne peut être inférieure à 50 fr.

Ils sont déposés à la poste dans des boîtes closes d'avance, dont les parois doivent avoir [illegible] millimètres, et dont les dimensions ne peuvent excéder 5 centimètres de hauteur, 8 centimètres de largeur et 10 centimètres de long.

En cas de perte ou de détérioration résultant de la fracture des boîtes ne remplissant pas ces conditions, la poste n'est tenue à aucune indemnité.

ARTICLES D'ARGENT. — La poste se charge, moyennant un droit [illegible] transport des sommes d'argent déposées à découvert dans ses bureaux. Elle [illegible] remis aux déposants des mandats payables dans tous les bureaux de France, [illegible] générale, et dans les bureaux français établis dans les villes du Levant, ainsi que Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Denis et à Yokohama et Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Les envois d'argent sont [illegible] pour les armées françaises en pays étrangers, pour les militaires et marins employés dans les colonies ou sur les bâtiments de l'État, et pour les transports à Cayenne. Le minimum des dépôts est fixé à 50 centimes. Au-dessus de 10 fr., les mandats supportent, en outre, un droit de timbre de 20 centimes.

Les mandats d'articles d'argent, sauf les mandats *internationaux* dont il est parlé plus loin, ne sont point négociables, mais la propriété en peut être transportée [illegible] ne sont payables sur la présentation de la lettre d'envoi, d'un livret, d'un [illegible], de patente ou d'une facture; ils peuvent également être touchés [illegible] bureau de poste, sur acquit préalable et par intermédiaire, [illegible] d'une demande adressée sur papier timbré, et dont la signature de [illegible] au moyen du dépôt fait au même bureau d'un spécimen de la signature du destinataire, ou de l'opposition à côté de cette signature d'un timbre de marque, de justice de paix ou de toute autre autorité civile et judiciaire; soit enfin à l'aide d'une griffe privée, d'un passeport, d'un permis de chasse ou tout acte public constatant l'identité [illegible].

Des envois d'argent peuvent également être faits par la poste entre la France, d'une part, l'Italie, la Suisse, la Belgique et le Luxembourg, d'autre part, et réciproquement, au moyen de mandats dits *internationaux* dont la propriété est transmissible par voie d'endossement. Ces mandats ne peuvent excéder la somme de 200 fr. et sont soumis à un droit fixe de 20 cent. par 10 fr.; ils sont délivrés et payables, à Paris, par tous les [illegible] poste, et dans les départements, seulement par certains bureaux de poste qui sont désignés

En exécution de la loi du 11 juillet 1868, les receveurs des postes sont appelés à recevoir, pour le compte de la Caisse des dépôts et consignations, des propositions d'assurances en cas de décès et d'accidents graves résultant de travaux agricoles.

TIMBRES-POSTE. — DE LEUR VALEUR. — DE LEUR EMPLOI. — Les timbres-poste sont de douze valeurs différentes : 1 centime, 2 centimes, 4 centimes, 5 centimes, 10 centimes, 15 centimes, 25 centimes, 30 centimes, 40 centimes, 50 centimes, 80 centimes et 5 francs. Ils sont vendus dans tous les bureaux de poste, dans les débits de tabac, par les facteurs et les boîtiers des postes

Les particuliers doivent coller eux-mêmes les timbres-poste sur les objets à affranchir. — Toute lettre pour l'intérieur, revêtue d'un timbre-poste insuffisant, est considérée comme non affranchie et taxée comme telle, sauf déduction du prix du timbre. Ainsi, par exemple, lorsqu'une lettre pesant plus de 10 grammes et moins de 20 grammes est affranchie avec un timbre de 25 centimes, elle est considérée comme non affranchie et doit 60 centimes : en déduisant 25 centimes que représente le timbre, il reste à percevoir 35 centimes — Le poids des timbres-poste est compris dans le poids des lettres sur lesquelles ils sont apposés.

Toute lettre ordinaire pour l'étranger revêtue d'un timbre insuffisant est expédiée comme non affranchie, si l'affranchissement est facultatif pour le pays de destination, et tombe en rebut, si l'affranchissement est obligatoire. La valeur des timbres annulés peut être remboursée pendant six mois, en produisant l'enveloppe de la lettre.

IMPRIMÉS, ÉCHANTILLONS, ÉPREUVES D'IMPRIMERIE CORRIGÉES, PAPIERS DE COMMERCE OU D'AFFAIRES. — Leur taxe est réglée à prix réduits, moyennant affranchissement préalable. Le poids des imprimés, épreuves d'imprimerie et papiers d'affaires ne doit pas dépasser 3 kilogrammes, celui des échantillons 300 grammes. La dimension des imprimés, épreuves d'imprimerie corrigées, papiers d'affaires et échantillons d'étoffes sur carte ne doit pas excéder 45 centimètres, celle des autres échantillons, 25 centimètres.

Les *imprimés* sont expédiés sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface du paquet. Ils sont divisés en trois classes :

1° Les *journaux politiques*, taxe 4 centimes par exemplaire de 40 grammes et au-dessous. Au-dessus de 40 grammes, augmentation de 1 centime par chaque 10 grammes, ou fraction de 10 grammes excédant ; moitié des prix ci-dessus, lorsque le journal est pour l'intérieur du département où il est publié ou pour les départements limitrophes. (Les journaux publiés dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise ne jouissent pas de la réduction pour les départements limitrophes.)

2° Les *publications périodiques uniquement consacrées aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'agriculture et à l'industrie*, taxe 2 centimes par exemplaire de 20 grammes et au-dessous ; au-dessus de 20 grammes, augmentation de 1 centime par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant. Moitié de ces prix dans les cas indiqués au paragraphe précédent.

3° Les *circulaires, prospectus, catalogues, avis divers et prix-courants, livres, gravures, lithographies en feuilles, brochés ou reliés*, taxe 2 centimes par chaque exemplaire de 50 grammes et au-dessous pour toute la France ; 1 centime en sus par chaque 5 grammes ou fraction de 5 grammes, jusqu'à 50 grammes ; au-dessus de 50 grammes, 1 centime en sus par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant.

Les *avis de naissance, mariage et décès, les prospectus, catalogues, circulaires, prix, courants et avis divers* sont reçus sous forme de lettres, disposés de manière à pouvoir être facilement vérifiés, ou sous enveloppes ouvertes d'un côté : taxe 5 centimes pour prospectus, catalogue, circulaire, etc., de 10 grammes et au-dessous, pour la circonscription du bureau, et 10 centimes pour le reste de la France ; augmentation 5 centimes ou 10 centimes par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant. — Les avis de mariage, lorsqu'ils sont doubles, c'est-à-dire lorsque deux avis sont imprimés sur la même feuille ou sur deux feuilles différentes, doivent acquitter une double taxe d'affranchissement, ainsi que tous les autres avis, circulaires, etc.

Les cartes de visite imprimées sont soumises aux conditions ci-dessus. Sont assimilées aux cartes de visite ordinaires les cartes de visite *portraits photographiés*.

Le *port des échantillons de marchandises, des épreuves d'imprimerie corrigées, papiers de commerce ou d'affaires*, placés sous bandes mobiles, soit dans des enveloppes non fermées, soit dans des sacs ou boîtes faciles à ouvrir, est de 30 centimes jusqu'à [illegible], de 10 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

NON AFFRANCHISSEMENT OU INSUFFISANCE D'AFFRANCHISSEMENT *des imprimés, échantillons, épreuves d'imprimerie, papiers de commerce ou d'affaires.* — Lorsqu'ils n'ont pas été affranchis, ou que l'affranchissement est insuffisant, les imprimés, épreuves d'imprimerie, papiers de commerce ou d'affaires sont taxés comme lettres ; s'ils ont été affranchis et que l'affranchissement soit insuffisant, ils sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance Le port en est acquitté, à défaut du destinataire, par l'expéditeur, contre lequel des poursuites sont exercées en cas de refus de payement. (Loi du 20 mai 1854.)

CONTRAVENTIONS AUX LOIS SUR LA POSTE. — La loi interdit le transport, par toute voie autre que celle du service des postes, des lettres cachetées ou non cachetées circulant à découvert ou renfermées dans des sacs, boîtes, paquets ou colis, elle interdit également le transport, par toute autre voie que celle de ce même service, des journaux, ouvrages périodiques, circulaires, prospectus, catalogues et avis divers, imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés; elle interdit, en outre, d'insérer dans les imprimés, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires, affranchis à prix réduit, aucune lettre ou note pouvant tenir lieu de correspondance. Toute contravention est punie d'une amende de 150 à 300 francs; en cas de récidive, d'une amende de 300 à 3,000 francs. (Arrêté du 27 prairial an IX et lois des 22 juin 1854 et 25 juin 1856.)

Par exception aux dispositions qui précèdent, les journaux et ouvrages périodiques formant un paquet dont le poids dépasse 1 kilogramme ou faisant partie d'un paquet de même nature qui dépasse le même poids, peuvent être expédiés par une autre voie que celle de la poste, mais à la condition expresse que dans l'un et l'autre cas les exemplaires ne porteront aucune mention ou suscription de nature à en faciliter la remise à d'autres personnes que le destinataire du paquet.

Des annotations peuvent être ajoutées sur les journaux, les épreuves corrigées sur les papiers d'affaires eux-mêmes, moyennant le payement préalable d'une taxe supplémentaire de 5 centimes.

Le timbre-poste qui a déjà servi à l'affranchissement d'une lettre est puni d'une amende de 50 francs à 1,000 francs. En cas de récidive, la peine est d'un emprisonnement de cinq jours à un mois et l'amende est doublée. Est punie des mêmes peines, suivant les distinctions susétablies, la vente ou tentative de vente d'un timbre-poste ayant déjà servi. (Loi du 16 octobre 1849.

Il est défendu : 1° D'insérer dans les lettres ou autres objets recommandés des pièces de monnaie, des matières d'or ou d'argent, des bijoux ou autres objets précieux ;

2° D'insérer dans les objets recommandés affranchis au prix du tarif réduit, des billets de banque ou valeurs payables au porteur.

3° D'expédier dans des boîtes comme valeurs déclarées des monnaies françaises ou étrangères.

En cas d'infraction, l'expéditeur est puni d'une amende de 50 à 500 francs. (Loi du 4 juin 1859.

Il est en outre défendu sous les peines édictées par l'arrêté du 27 prairial an IX et la loi du 22 juin 1854, d'insérer des lettres dans les boîtes contenant des bijoux et objets précieux confiés à la poste.

L'Administration peut vérifier le contenu de ces boîtes en présence du destinataire, lorsqu'elle le juge convenable.

Heures d'ouverture des guichets à l'Hôtel des Postes.

AFFRANCHISSEMENT DES LETTRES. — De 8 h. du matin à 8 h. du soir (fermé à 5 h. du soir les jours fériés). *Réception des affranchissements; chargements, valeurs déclarées et collés; vente de timbres-poste.*

Ce bureau est situé dans la première cour à droite, au rez-de-chaussée. Les lettres et paquets affranchis en timbres-poste pour Paris et pour la banlieue, parvenus à la poste jour quand ils sont apportés avant 6 *heures.*

AFFRANCHISSEMENT DES IMPRIMÉS. — De 4 h. du matin à 5 h. du soir (fermé à 3 h. les jours fériés). — *Réception des journaux et imprimés de toute nature non cachetés.*

Les imprimés et échantillons déposés avant 3 h. sont expédiés le jour même. Après 3 heures, les jours ouvrables, les journaux et autres imprimés isolés peuvent être affranchis au bureau de l'affranchissement des lettres.

Ce bureau est situé au rez-de-chaussée dans la cour d'entrée à gauche.

POSTE RESTANTE. — De 8 h. du matin à 9 h. du soir (fermé à 5 h. les jours fériés). *Délivrance des lettres ordinaires et chargées.*

L'entrée de ce bureau se trouve au coin des rues Pagevin et Coq-Héron.

RÉCLAMATIONS ET REBUTS DE PARIS. — De 9 h. du matin à 5 h. du soir (fermé à 2 h. les jours fériés). — *Réclamation des lettres adressées à Paris ou expédiées de Paris.*

L'entrée de ce bureau se trouve au coin des rues Pagevin et Coq-Héron.

CAISSE. — De 9 h. du matin à 6 h. du soir (fermé à 2 h. les jours fériés). — *Dépôt et payement des articles d'argent.*

La caisse est placée au rez-de-chaussée dans la cour d'entrée à droite.

Nota. Les journaux et imprimés de Paris peuvent être affranchis dans les bureaux de poste de la capitale, et les articles d'argent y sont reçus et payés les jours fériés jusqu'à 3 heures. Ils ne sont délivrés seulement jusqu'à 2 heures.

SECTION VII.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS.

(*Voir* le service des départements et les conditions d'envoi et d'affranchissement, page 1181 et suiv.)

Le public est admis à déposer ses dépêches sans augmentation de taxe, pour toutes les stations télégraphiques de France et de l'étranger, dans les bureaux ci-après :

Signes abréviatifs : (N) service de nuit permanent ; — (N/2) service de jour prolongé jusqu'à minuit.

Arrond.	
1er	Rue J.-J.-Rousseau, 53 (N 2). Place du Théâtre-Français, 4. Place Vendôme, 15.
2e	Rue des Halles, 22. Place de la Bourse, 12 (N).
3e	Rue des Vieilles-Haudriettes, 6.
4e	Rue de Rivoli, 17 (N/2).
5e	Place Saint-Michel, 6. Boulevard Saint-Germain, 14. *Halle aux cuirs*, rue Santeuil.
6e	*Palais du Luxembourg*, rue de Vaugirard, 17 (N/2). Rue de Rennes, 154. Rue des Saints-Pères, 35.
7e	Rue de Grenelle-St-Germain, 103 (N). *École nationale supérieure* des Beaux-Arts et de l'artillerie
8e	Boulevard Malesherbes, 4. Rue St-Lazare, 112, pl. du Havre (N 2). Avenue des Champs-Élysées, 33 (N 2).
9e	Rue Bossy-d'Anglas, 5. Rue de Saint-Pétersbourg, 51. Rue Lafayette, 55. Rue Sainte-Cécile, 9. *Grand Hôtel*, boulevard des Capucines, N 2.

Arrond.	
10e	*Gare du Nord*, pl. Roubaix 24 (N 2). Rue de Strasbourg, 8. Boulevard Saint-Denis, 16.
11e	Boulevard Voltaire, 119. Place du Château-d'Eau, 2 (N 2). Place du Trône, boul. Voltaire, 283.
12e	Rue de Lyon, 57 et 59 (N 2). *Bercy*, rue de Gallois, 1.
13e	*Gare d'Orléans*, q. d'Austerlitz, 155 (N/2). *Les Gobelins*, route d'Italie, 6.
14e	*Montrouge*, route d'Orléans, 8.
15e	*Grenelle*, rue du Théâtre, 68. *Vaugirard*, rue de Vaugirard, 939.
16e	*Auteuil*, rue d'Auteuil 12. *Les Ternes*, av. de la Gr.-Armée, 35. *Passy*, place de Passy, 2.
17e	Boulevard Courcelles, 88. *Batignolles-Clichy*, rue Brochant, 25.
18e	*La Chapelle*, Grande-Rue, 104. *Clignancourt*, r. du Mont-Cenis, 66. *Montmartre*, boul. Rochechouart, 84.
19e	*La Villette*, rue de Flandre 2. Rue d'Allemagne, 211 (marché aux bestiaux).
20e	*Belleville*, rue de Puebla, 362.

Un bureau existe aussi à Neuilly (Seine), avenue de Neuilly, 108.

Après 9 heures du soir, les dépêches ne sont reçues dans les bureaux de nuit que pour les villes où le service de nuit est établi.

TARIF A L'INTÉRIEUR DE PARIS.

Dépêche de vingt mots, adresse et signature comprises : 60 cent.

CHAPITRE VII.

Instruction publique. — Facultés, Lycées nationaux, Colléges et Établissements municipaux, Institutions et Pensions de garçons et de filles, Établissements ecclésiastiques, Collége de France — Bureau des Longitudes. — Muséum d'Histoire naturelle. — École des chartes. — Bibliothèques. — Écoles des Beaux-Arts. — Sociétés savantes.

SECTION PREMIERE.

ACADÉMIE DE PARIS. — *Chef-lieu, Paris.*

Neuf départements. Seine, — Eure-et-Loir, — Cher, — Loir-et-Cher, — Loiret, — Marne, — Oise, — Seine-et-Marne, — Seine-et-Oise

M. LE MINISTRE de l'instruction publique, *recteur.*
M. MOURIER (C ✻), insp. gén. hon. de l'enseign. supérieur, *vice-recteur*
M. P. Boulet ✻, inspecteur d'académie honoraire, *secretaire.*

Inspecteurs d'académie pour le département de la Seine (1). MM.

SONNET (O ✻), attaché à la Faculté des sciences, rue S[illegible] nal, 19.
GARSONNET ✻, attaché à la Faculté des lettres, boulevard Saint-Michel, [illegible]
BOUTAN ✻, attaché à la Faculté de médecine, rue Madame, 4.
CRASSANG ✻, attaché à la Faculté de droit, boulevard Saint-Michel, 19.
COURGEON, *item* rue de Rivoli, 194
DELTOUR ✻, attaché à la Faculté de théologie, rue Abbatucci, 42
[illegible]
CHEVALLIER ✻, attaché à l'École supérieure de pharmacie, rue de Lille, 8

Inspecteurs de l'enseignement primaire pour le dép. de la Seine (2). MM.

TARNIER ✻, rue du Cherche-Midi, [illegible]
PINET ✻, rue de Humboldt, 2
LÉMENT, rue Bonaparte, 5[illegible]
BROUARD ✻, boulevard Saint-Michel, 49
[illegible]
LENIENT ✻, avenue Dutot, 13
F. CADET, boulevard Montparnasse, 123.
DE MONTMAHOU, rue de Vaugirard, 16.
EBRARD, boulevard Saint-Germain, 14.
BUISSON, suppléé par M. Berger, boulevard Montparnasse, 105
ARTOUX, pour l'arrondissement de Saint-Denis.
MESSIN, pour l'arrondissement de Sceaux

COMMISSION CENTRALE D'HYGIÈNE. MM.

D[illegible] Académies des sciences et de médecine, *président.*
[illegible] ✻, inspecteur général honoraire de l'enseignement supérieur
[illegible]), inspecteur de l'enseignement secondaire
Mourier (C ✻), inspecteur général honoraire, vice-recteur de l'Académie de Paris
Vernois (O ✻), membre de l'Académie de médecine.
Caffe ✻, docteur en médecine
Mourier (Ath.) (O ✻), directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'instruction publique

(1 et 2) Pour les autres départements du ressort académique, voyez pages 8[illegible]

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres désignés par leurs fonctions. MM

Le Ministre de l'Instruction publique, *président né*
Le Vice-Recteur de l'Académie, *vice-président.*
Lemoine ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris
Personnet ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Boutan ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Chassang ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Courgeon, inspecteur d'académie en résidence à Paris
Deltour ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris.
Manuel ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris
Chevreaux ✻, inspecteur d'académie en résidence à Paris
Puiseux ✻, inspecteur d'académie en résidence à Versailles.
Poinsignon ✻, inspecteur d'académie en résidence à Châlons.
Bourgeois ✻, inspecteur d'académie en résidence à Beauvais
De Pontavice, inspecteur d'académie en résidence à Chartres.
Piquet, inspecteur d'académie en résidence à Blois
Tranchau ✻, inspecteur d'académie en résidence à Orléans.
Mgr. Maret (O✻), doyen de la Faculté de théologie.
Colmet d'Aage (O✻), doyen de la Faculté de droit.
Wurtz (C✻), doyen de la Faculté de médecine.
Milne-Edwards (C✻), doyen de la Faculté des sciences.
Patin (C✻), doyen de la Faculté des lettres.
Bussy (O✻), directeur de l'École supérieure de pharmacie de Paris.
Maldan ✻, directeur de l'École de médecine et de pharmacie de Reims.

Membres nommés par le ministre. MM

Mgr Guibert (O✻), archevêque de Paris
Mgr de la Tour d'Auvergne (O✻), archevêque de Bourges
Vernes, président du consistoire de l'Église réformée à Paris
Gilardin (GO✻), 1er président de la cour d'appel.
Duval ✻, préfet de la Seine
Boucly (C✻), conseiller honoraire à la cour de cassation.
Vautrain, président du conseil municipal de Paris

Conseil départemental de l'instruction publique. MM.

Le Préfet de la Seine, *président.*
Le Vice-Recteur de l'Académie, *vice-président.*
Mgr. l'Archevêque de Paris
GRÉARD (O✻), inspecteur général, directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine, boulevard Saint-Michel, 7
DELTOUR ✻, inspecteur de l'Académie, rue Abbatucci, 42.
TARNIER ✻, inspecteur de l'enseignement primaire, rue Vineuse, 49.
JROUARD ✻, inspecteur de l'enseignement primaire, boulevard Saint-Michel, 49.
L'abbé BERNARD ✻, aumônier de l'école normale supérieure, à l'école.
N....., vicaire général de Paris, délégué de Mgr l'archevêque, rue de Grenelle-Saint-Germain, 12
L'abbé LAGARDE ✻, chanoine de Notre-Dame, rue de Vaugirard, 66.
L'abbé BAYLE, vicaire général, à l'archevêché.
Le pasteur VERNES, président du consistoire, rue des Batignolles, 7
Le pasteur MATTER, président du consistoire de l'Église de la confession d'Augsbourg, rue Neuve-des-Champs, 60.
Le grand rabbin KAHN, rue Béranger, 6
LALLEMAND DE LEFFEMBERG (O✻), procureur général près la cour d'appel, rue de Solférino, 4.
DUCREUX, avocat général près la cour d'appel, rue Féron, 8.
BERTHELIN ✻, président de chambre près la cour d'appel, rue Tronchet, 29.
COLLIN DE VERDIÈRE ✻, juge au tribunal de la Seine, rue Bonaparte, 88
VAUTRAIN, président du conseil municipal, membre de l'Assemblée nationale, quai Bourbon, 21.
Martial BERNARD ✻, membre du conseil municipal, rue de la Paix, 1.
RIANT, membre du conseil municipal, rue de Berlin, 36.
SAGLIER, membre du conseil municipal, rue d'Enghien, 12
LITTRÉ, député, membre du conseil général, membre de l'Institut, rue d'Assas, 78.
POMPÉE (O✻), membre du conseil général, quai d'Anjou, 11.
TAMBOUR, secrétaire général de la préfecture de la Seine

Commission administrative des Lycées de Paris, faisant fonctions de commission d'hygiène pour les Lycées du ressort académique. (Arrêté du 18 mai 1869

MM.

Mourier (C✻), inspecteur général honoraire de l'enseignement supérieur, vice-recteur de l'Académie de Paris, *président.*
Leviez (O✻), sous-gouverneur du Crédit foncier, rue Duphot, 18.
Vernois (O✻), membre de l'Académie de médecine, rue Saint-Lazare, 101 *bis*
H[illegible]ret ✻, médecin de l'hôpital Saint-Louis, rue Gaultier, 43.
L. Ser ✻, ingénieur de l'Assistance publique, rue de Rivoli, 82
Perrier ✻, sous-intendant militaire, boulevard Saint-Germain, 9.
Sonnet (O✻), inspecteur de l'Académie, rue Saint-Séverin, 19.
Delzant, propriétaire, avenue de Bretenil, 27.
C[illegible], architecte, avenue Trudaine, 4
Payma., marchand de bois, quai de la Gare, 92 (Ivry).
Hunebelle aîné, maire de Clamart.
P. Boulet ✻, secrétaire de l'Académie, à la Sorbonne.

École normale primaire d'Instituteurs (à Auteuil).

M. Menu de St-Mesmin, *directeur.*

École normale primaire d'institutrices.

Mme de Freedberg, *directrice.*

SECTION II.
FACULTÉS DE L'ACADÉMIE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE (*à la Sorbonne*).

Une ordonnance du 25 décembre 1830 porte qu'à partir du 1er janvier 1835, nul ne peut être nommé aux fonctions d'évêque, vicaire général, chanoine, curé et professeur dans les facultés de théologie, s'il n'est pourvu du grade de docteur en théologie pour les fonctions de professeur, adjoint ou suppléant dans une faculté de théologie; du grade de licencié en théologie, pour les fonctions d'archevêque ou évêque, vicaire général, dignitaire ou membre de chapitre, curé dans une ville chef-lieu de département ou d'arrondissement, à moins qu'il n'ait rempli pendant quinze ans les fonctions de curé ou de desservant; du grade de bachelier en théologie, pour les fonctions de curé de chef-lieu de canton, à moins qu'il n'ait rempli, pendant dix ans, les fonctions de curé ou de desservant. Ces dispositions sont applicables à tous ceux qui, à l'époque de la publication de l'ordonnance, n'avaient pas encore 21 ans accomplis.

Aux termes du décret du 22 août 1854, les aspirants aux grades théologiques sont tenus à prendre quatre inscriptions pour le baccalauréat, quatre pour la licence, et quatre pour le doctorat. — Les registres sont ouverts au secrétariat de la Faculté les quinze premiers jours de novembre, janvier, avril et juillet.

Mgr. Maret (O✻) ✠I, *évêque de Sura*, doyen.
M. l'abbé Bazin ✻ ✠A, *secrétaire*.

Professeurs MM.

Mgr. Maret (O✻) ✠I (l'abbé Puyol, *suppléant*).....	*Dogme.*
L'abbé Méric, *chargé du cours*.....	*Morale.*
L'abbé Perraud, *professeur*.....	*Histoire et discipl. ecc.*
L'abbé Blampignon ✠I, *chargé du cours*.....	*Droit ecclésiastique.*
L'abbé Fabre d'Envieu, *professeur*.....	*Écriture sainte.*
L'abbé Barges ✻ ✠I, chanoine honoraire de Paris, *professeur*	*Hébreu.*
L'abbé Loyson, *professeur*..... ...	*Éloquence sacrée.*

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,
A l'École de droit, *place du Panthéon*, 8.

Toute personne désirant obtenir le grade de docteur, de licencié ou de bachelier en droit, ou même simplement un certificat d'aptitude aux fonctions d'avoué, doit se faire inscrire comme étudiant dans l'une des facultés de droit de France, et suivre avec assiduité les cours déterminés par les lois ou règlements.

L'inscription doit être renouvelée à chaque trimestre. Le premier trimestre commence le 20 octobre; le second, le 1er janvier; le troisième, le 1er avril, et le quatrième, le 16 juin.

La première inscription doit être prise au 1er trimestre de l'année scolaire, à Paris, du 20 octobre au 6 novembre.

Celui qui veut prendre sa première inscription en droit est tenu de déposer, en s'inscrivant: 1° son acte de naissance, constatant qu'il a au moins 16 ans accomplis; 2° son diplôme de bachelier ès-lettres. S'il est en puissance de père ou de mère, ou bien en tutelle, il devra, en outre, justifier du consentement de la personne sous l'autorité de laquelle il se trouve. — Nul ne peut être admis à prendre d'inscription dans une faculté siégeant dans une ville autre que celle de la résidence de ses parents ou tuteur, s'il n'est présenté par une personne domiciliée dans la ville où siége ladite faculté; cette personne est tenue d'inscrire elle-même son nom et son adresse sur un registre ouvert à cet effet.

Le diplôme de bachelier ès-lettres n'est point exigé de ceux qui n'aspirent qu'au certificat d'aptitude aux fonctions d'avoué.

Pour obtenir le diplôme de bachelier en droit, les étudiants ont à subir deux examens: le premier examen a pour objet le Code civil et le droit romain, le deuxième a pour objet le Code civil, le Code de procédure, le Code pénal et le Code d'instruction criminelle.

Les bacheliers en droit qui aspirent au diplôme de licencié doivent faire une troisième

année d'études. Ils ont à subir deux examens et un acte public ou thèse : le premier examen a pour objet le droit romain; le second examen, le Code civil, le Code de commerce et le droit administratif. La thèse porte sur des questions de droit romain et de droit français.

Les licenciés qui aspirent au doctorat sont obligés de suivre les cours pendant une quatrième année. Ils ont à subir deux examens et un acte public ou thèse : le premier examen a pour objet le droit romain et le droit des gens; le deuxième examen, le Code civil, l'histoire du droit et le droit coutumier. La thèse est composée de deux dissertations, dont une sur le droit romain.

Les aspirants au certificat de capacité, c'est-à-dire d'aptitude aux fonctions d'avoué, n'ont qu'un examen à subir; il a pour objet le Code civil et la procédure civile et criminelle.

M. Colmet-d'Aage (O ✻), à l'École de droit, *doyen*.

M. Dunet ✻, *secrétaire*.

Professeurs. MM.

Gerardin, rue Madame, 27	*Droit romain.*
Gide, rue Mesnes, 19	*Droit romain.*
Machelard ✻, rue du Bac, 87	*Droit romain.*
Labbé, boulevard Montparnasse, 9 *bis*	*Droit romain.*
Valette (O ✻), *de l'Acad. des sciences morales et politiques*, rue Soufflot, 2	*Code civil*
Véron-Duverger ✻, rue Soufflot, 2	*Code civil*
Colmet de Santerre ✻, boulevard Saint-Michel, 48	*Code civil*
Demante, rue des Feuillantines, 61	*Code civil*
Bufnoir, quai d'Orsay, 1	*Code civil*
Bendant, rue de Rennes, 64	*Code civil*
Bonnier ✻, rue Soufflot, 2	*Législat. crimin. et procédure civ. et crimin.*
Colmet d'Aage (O ✻), *doyen*, à l'École	*Droit constitutionnel*
Rataud ✻, rue des Feuillantines, 100	*Code de commerce.*
Vuatrin ✻, à l'École de droit	*Droit administratif*
Ch. Giraud (GO ✻), *de l'Acad. des scienc. morales et politiq.*, à l'École de droit	*Droit des gens.*
De Valroger ✻, rue Soufflot, 2 *bis*	*Histoire du Droit.*
Chambellan ✻, rue Chanoinesse, 2	*Droit coutumier*
Bathie ✻, rue Jacob, 20	*Économie politique.*

Agrégés

M. Léveillé, cours de *Droit crim. et de législ. pénale comp.*, r. du Cherche-Midi, 55.	M. Accarias, chargé du cours de *pandectes*, rue des Feuillantines, 97.
M. Desjardins, rue de Condé, 30.	M. Boistel, 2e cours de *Droit commercial*, rue Monge, 31.
M. Cassin, 2e cours de *Droit administratif*, rue des Feuillantines, 69.	M. Garsonnet, cours de *procédure civile*, boulevard Saint-Michel, 63.
M. Glasson, cours de *procédure civile*, impasse Royer-Collard, 4.	M. Lyon-Caen, agrégé chargé du cours de *législation indus.*, rue Gay-Lussac, 16.
M. Boissonade, chargé du cours d'*économie politique*, rue Gay-Lussac, 25.	

FACULTÉ DE MÉDECINE

Place de l'École-de-Médecine

La Faculté confère le grade de docteur en médecine et celui d'officier de santé. Pour obtenir le grade de docteur, il faut avoir pris seize inscriptions, en se faisant inscrire au secrétariat de la Faculté sur des registres spéciaux ouverts durant la première quinzaine de chaque trimestre de l'année scolaire, la première inscription n'est reçue qu'au mois de novembre : elle n'a lieu, dans tous les cas, qu'après l'accomplissement des formalités ci-après. Dépôt au secrétariat de l'acte de naissance, d'un certificat de bonnes vie et mœurs, d'un diplôme de bachelier ès-lettres et de celui de bachelier ès sciences restreint avant de prendre la troisième inscription. Si l'étudiant est mineur, il doit déposer aussi le consentement de ses parents ou tuteur, et si ces derniers ne résident pas à Paris, il doit être présenté par une personne y domiciliée, laquelle est tenue d'inscrire elle-même son nom et sa demeure sur un registre ouvert à cet effet. Les cours sont divisés en cours d'hiver et cours d'été. Les premiers commencent en novembre, et les seconds en avril. Lorsque l'étudiant a suivi les cours pendant quatre années, il subit ses cinq examens

et soutient la thèse qui le mène au doctorat. Indépendamment de ces examens de réception, les élèves subissent des examens de *fin d'année*, après la 4e, la 8e et la 12e inscription.

Depuis le 1er janvier 1855, les élèves aspirants au grade d'officier de santé ne peuvent être admis aux examens de réception qu'après la prise de douze inscriptions. La justification du titre de bachelier ne leur est point imposée, mais ils doivent prouver, soit par des certificats d'études dans un lycée, soit par un examen subi au chef-lieu de l'Académie, qu'ils possèdent les connaissances que l'on enseigne dans la quatrième de ces lycées.

La Faculté de médecine a une bibliothèque, un jardin de botanique, des salles de dissection et deux musées d'anatomie.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches, depuis 11 heures jusqu'à 3 heures, et le soir depuis 7 heures jusqu'à 10 heures. Elle est fermée pendant les mois de septembre et d'octobre.

Le musée établi à la Faculté se compose d'une riche collection de pièces anatomiques soigneusement préparées, d'objets précieux d'histoire naturelle, et d'une nombreuse série d'instruments de chirurgie et de physique. Ce musée occupe la façade et l'aile droite des bâtiments de l'École; il se compose de cinq salles. La première et la deuxième salle contiennent un nombre considérable de pièces destinées à montrer, sous tous les aspects, la composition et la structure du corps humain et des autres animaux. La troisième salle est réservée à l'histoire naturelle. La quatrième salle est entièrement occupée par des substances médicamenteuses dont les échantillons sont du plus beau choix, et par les instruments de chirurgie, les bandages, etc. La cinquième salle, qui n'est point ouverte au public, contient un nombre considérable d'instruments de physique, la plupart exécutés par les ingénieurs-mécaniciens les plus habiles. La magnifique collection de cas pathologiques les plus rares, modelés en cire, qui se trouvait dans diverses salles, a été transportée au musée Dupuytren, établi à l'École pratique.

Le musée de la Faculté de médecine de Paris est ouvert aux élèves et aux médecins tous les jours, excepté les dimanches, depuis 11 heures du matin jusqu'à 3 heures.

M. Würtz (C ✻), des Académies des sciences et de médecine, *doyen*

M. LeFilleul (O I. ✻), *secrétaire*, à la Faculté.

MM. Amette (Amédée) ✻ et Bourbon ✻, *secrétaires honoraires*

Professeurs. MM.

Sappey ✻, *de l'Académie de médecine*	*Anatomie.*
Charcot ✻, *idem*	*Anatomie pathologiq.*
Robin (Charles) ✻, *de l'Institut et de l'Acad. de médecine*	*Histologie.*
Beclard (O ✻), *de l'Académie de médecine*	*Physiologie*
Gavarret (O ✻), *idem*	*Physique médicale.*
Bouchardat (O ✻), *idem*	*Hygiène*
Gubler ✻, *idem*	*Mat. med. et thérap.*
Würtz (C ✻), *des Académies des sciences et de médecine.*	*Chimie médicale*
Baillon ✻	*Hist. natur. médicale.*
Regnauld (Jules) ✻, *de l'Académie de médecine*	*Pharmacologie*
Trélat ✻, *idem*	*Pathologie chirurgic.*
Denonvilliers ✻, *idem*	
Axenfeld	*Pathologie médicale.*
Hardy ✻, *de l'Académie de médecine*	
Chauffard (O ✻), *idem*	*Pathol et thérap. gén.*
Lefort ✻, *idem*	*Opérations et appar.*
Pajot ✻	*Accouchem., maladies des femmes et des enf.*
Tardieu (Ambr.) (O ✻), *de l'Académie de médecine*	*Médecine légale*
Lorain	*Hist. de la médecine.*
Vulpian ✻ *de l'Académie de médecine*	*Pathol. comp expérim.*
Gosselin (O ✻), *idem*	*Clinique chirurgicale.*
Richet (C ✻), *idem*	
Broca ✻, *idem*	
Verneuil ✻, *idem*	
Depaul (O ✻), *de l'Académie de médecine*	*Clinique d'accouchem.*
Bouillaud (C ✻), *de l'Institut et de l'Académie de médecine*	*Clinique médicale.*
Béhier (C ✻), *de l'Académie de médecine*	
Sée (Germain) ✻, *idem*	
Laségue ✻	

1873. Imprimé le 7 août.

Professeurs honoraires. MM.

B^on J. Cloquet (C ✻, *de l'Institut et de l'Académie de médecine*
Andral C✻), *de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine.*
Cruveilhier (C✻), *de l'Académie de médecine.*
Dumas (G✻), *des Académies des sciences et de médecine.*
B^on Nelaton (Aug) (GO✻, *idem*

Agrégés en exercice. MM.

Grimaux	*Sciences chim et phys*
Perier, Poisson ✻	*Sciences anat et phys*
Peter ✻, Paul ✻, Bal., Isambert, B ez	*Medecine et méd. lég*
Lilbaux ✻. Duplay ✻, Cruveilhi , de S s, Dubreuil, Gariel, Gautier, Guéniot, Lanne.ongue ✻, Lécorché, Le Dentu ✻, Proust, Brouardel ✻, Bouchard. Ollivier	*Chirurgie et accouchement.*

Agrégés libres chargés de cours complémentaires. MM.

Hardy ✻	*Cours clinique des maladies de la peau*	Hôpital St-Louis.
Roger O✻, *de l'Académie de medec*	—	*des maladies des enfants*. Hôpital des Enfants, rue de Sèvres
Fournier ✻	—	*Maladies syphilitiques*, à l'Ourcine.
...les ✻	—	*Ophthalmologie*, à Lariboisière
Grimaux		*Chimie*
N	—	*des maladies mentales et nerveuses.*
N		*des maladies des voies urinaires.*

Chef des travaux anatomiques M Marc Se .
Chef des travaux chimiques : M. Ed Willm

Fonctionnaires et employés. MM.

Baige-Delorme ✻, *bibliothécaire.*
Beaugrand, Ollivier, *adjoints.*
Maissiat ✻, *conservateur des musées*, à la Faculté.

FACULTÉ DES SCIENCES.

A la Sorbonne.

Les candidats à Saint Cyr et à l'École polytechnique peuvent indifféremment présenter l'un des diplômes de bachelier ès-lettres ou de bachelier ès-sciences

Le *Baccalauréat ès-sciences* est seul exigé pour l'école forestière. Les épreuves sont d... aux sorte..., 1° deux compositions écrites; 2° questions orales embrassant tout ce qui fa... objet de l'enseignement de la section scientifique des lycées. Les candidats qui n'ont pas satisfait à l'épreuve écrite ne sont pas admis à l'épreuve orale

Un baccalauréat restreint est créé pour les étudiants en médecine. (Arr du 24 fev 1859)

Trois sessions peuvent avoir lieu pour les deux baccalauréats. La 1re, qui est facultative et réservée aux candidats à l'École militaire et aux étudiants en médecine régulièrement inscrits, s'ouvrira, pour cette année 1873, le 1er mai, la 2e, le 10 juillet; la 3e, le 1er no... mbre Il faut être inscrit *cinq jours francs* avant l'ouverture de la *session*. — Un arrêté ministériel fixe l'ouverture des registres au 15e jour au moins avant l'ouverture de chaque session

Pour être admis à l'examen de licence, il faut justifier du grade de bachelier ès-sciences et avoir pris quatre inscriptions (10 fr. chacune). Le registre en est ouvert du 1er au 15 novembre, et les quinze premiers jours de janvier, d'avril et de juillet. Il faut s'inscrire quinze jours d'avance à la Faculté et posséder les connaissances suivantes:

Pour la Licence ès-sciences mathématiques, les parties d'algèbre, de la trigonométrie, de la géométrie analytique, de la géométrie descriptive et de la mécanique enseignées dans les lycées (classes de mathématiques spéciales), le calcul différentiel et intégral, la mécanique, l'astronomie, etc. Les candidats sont soumis à des épreuves écrites et pratiques.

Pour la Licence ès-sciences physiques : la physique générale, la physique pratique, la chimie générale, la chimie organique, l'analyse chimique, la chimie pratique, analyse chimique pratique dans le laboratoire, minéralogie, minéralogie pratique dans le laboratoire. Épreuves écrites et pratiques de chimie, de physique et de minéralogie.

Pour la Licence ès-sciences naturelles : anatomie et physiologie animale, zoologie, anatomie et zoologie pratique, démonstration à l'aide du microscope ou préparation anatomique dans le laboratoire, botanique, physiologie végétale, botanique pratique, géologie, geologie pratique Composition écrite.

Les sessions de licence ont lieu : la 1re, du 1er au 30 nov. ; la 2e, du 1er au 10 juillet.

Pour les trois DOCTORATS, il faut justifier du grade de licencié ès-sciences correspondant, et présenter deux thèses *sur des sujets entièrement nouveaux* pour être examinées et approuvées par la Faculté, et les soutenir ; ou présenter une seule thèse, à la condition de répondre à des propositions données par la Faculté et relatives à des matières non traitées dans la thèse qui aura été préalablement acceptée. Les thèses doivent, avant l'impression, être revêtues du visa du doyen et du *permis d'imprimer* du vice-recteur de l'Académie de Paris.

Des conférences et manipulations pour tous les cours sont ouvertes (dès le 15 novembre) dans les laboratoires de la Faculté.

Les vacances de la Faculté ont lieu du 1er septembre au 10 octobre.

M. Milne-Edwards (C ✻), *membre de l'Académie des sciences*, doyen.

M. Philippon ✻, *secrétaire*, rue du Cardinal-Lemoine, 75.

Professeurs. MM.

Le Verrier (GO ✻), *de l'Académie des sciences*, rue des Saints-Pères.	*Astronomie physique.*
Puiseux ✻, *idem*, boul Saint-Michel, 81	*Astronomie mathemat.*
Hermite (O ✻), *idem*, rue de Sorbonne, 2	*Algèbre supérieure.*
Chasles (C ✻), *idem*, passage Ste-Marie, 3, rue du Bac, 60	*Géométrie supérieure.*
(Bouquet (O ✻), *idem, suppl.*)	
Serret (J. A.) O ✻), *idem*, rue Saint-André-des Arts, 46	*Calc. différ et integr.*
Liouville (O ✻), *idem*, hôtel de la Monnaie	*Mécan. rationnelle*
Bouquet ✻, rue Soufflot, 22	*Mécan. phys. et expér.*
Briot ✻, boulevard Saint-Michel, 46	*Calcul des probabilités et physique mathemat.*
P. Desains (O ✻), rue d'Assas, 78	*Physique*
Jamin (O ✻), *de l'Académie des sciences*, rue Soufflot, 24	
H. Ste-Claire Deville (C ✻), *idem*, rue Madame, 47	*Chimie*
Pasteur (C ✻), *idem*, rue d'Ulm, 45 (Troost ✻, *suppl.*)	
Delafosse (O ✻), *idem*, au Muséum d'histoire naturelle	*Minéralogie.*
Hébert ✻, rue Gay-Lussac, 40	*Geologie*
Duchartre (O ✻), *de l'Académie des sciences*, r. de Grenelle, 84.	*Botanique.*
Bert, rue Guy de La Brosse, 9	*Physiologie.*
Milne-Edwards (C ✻, *de l'Académie des sciences*, au Muséum d'histoire naturelle	*Zoologie, anatomie et physiologie comparée.*
De Lacaze Duthiers ✻, rue de la Vieille Estrapade, 7	

Agrégés. MM.

Vieille (O ✻), *recteur de l'Académie d'Aix*	*Sciences mathémat*
Bertrand (J.) (O ✻), *de l'Acad. des sciences*, r Saints-Pères.	
Peligot (O ✻), *de l'Ac. des sciences*, Hôtel des Monnaies	*Sciences physiques.*

Professeurs honoraires. MM.

Dumas (G ✻), *de l'Académie des sciences*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 69

Balard (C ✻), *de l'Académie des sciences, inspecteur général de l'enseignement supérieur*, rue d'Assas, 100

FACULTÉ DES LETTRES.

A la Sorbonne.

La Faculté des lettres confère les grades de bachelier, de licencié et de docteur. Pour être admis à l'examen du Baccalauréat, il faut avoir 16 ans accomplis, et produire les pièces exigées par le règlement du 3 août 1857. Pour la Licence, il faut être bachelier depuis un an, et avoir pris quatre inscriptions à la Faculté : les épreuves consistent en diverses compositions en français, latin, grec, et en questions littéraires, philosophiques, historiques. Pour le Doctorat, il faut être licencié, et soutenir deux thèses, écrites l'une en latin, l'autre en français, sur deux matières distinctes, choisies par le candidat parmi les objets de l'enseignement de la Faculté.

M. Patin (C ✻), *secrétaire perpétuel de l'Académie française*, doyen.

M. Lorquet ✻, agrégé de la Faculté, *secrétaire*, rue Linné, 6

Professeurs. MM

Caro ✻, *de l'Ac des sciences mor. et pol.*, rue Thenard 9.	*Philosophie.*
[illegible], *doyen honoraire*, rue Grenelle-St Germain, [illegible]	*Hist de la philosophie*
Egger ✻, *de l'Ac des inscr et belles-lett*, Madame 48	*Littérature grecque.*
Nisard ✻, *de l'Ac. d'scien. mor. et pol.*, rue Cherche-Midi, 55	*Eloquence latine.*
Patin ✻, *de l'Académie française*, rue Madame 22	*Poésie latine*
Girard (J.) ✻, *de l'Ac d'ins. et belles-lett., sup.*, rue Corneille, 3.	
Saint-René Taillandier ✻, *de l'Ac franç.*, rue Saint-Benoît, 20	*Littérature française.*
Patin, *suppléant*, rue du Cherche-Midi, 4 *bis*	
Saint-Marc Girardin ✻, *de l'Ac franç.*, rue Bonaparte 5	*Poésie française.*
Lenient ✻, *suppléant*, boulevard Saint-Germain [illegible]	
Mézières ✻, boulevard Saint-Michel, 77	*Littérature étrangère.*
Geffroy ✻, rue de la Visitation Sainte-Marie, 2	*Histoire ancienne.*
Wallon (O ✻), *de l'Ac des inscr et belles-lett*, bd St Michel, 9	*Histoire moderne.*
L. Lacroix ✻, *suppléant*, rue de Bréa, 21	
Himly ✻, rue d'Assas, 90	*Géographie.*

Agrégés

MM. Benoît ✻, Caboche ✻, Charpentier ✻, Demogeot ✻, Franck (O ✻), *de l'Acad. des sciences morales et polit.*, Hauréau ✻, Lorquet ✻, Jules Simon ✻, *de l'Acad des sciences morales et politiques*, Waddington ✻, *correspondant de la même Acad*

Rousseau Saint-Hilaire, *de l'Académie des sciences morales et politiques*

Guizot, G ✻, *des Acad franç., des inscr et belles-lett et des sciences morales et polit.*

[illegible], *secrétaire perpétuel de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*

Nisard (Désiré) (C ✻), *de l'Académie française.*

Professeurs honoraires MM

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

Rue de l'Arbalète, 21

L'École de pharmacie de Paris enseigne toutes les sciences qui se rattachent à la pharmacie; elle reçoit des pharmaciens et des herboristes de 1re classe, qui ont le droit d'exercer par toute la France, et des pharmaciens et herboristes de 2e classe, qui peuvent exercer seulement dans l'un des départements suivants, dépendant de l'Académie de Paris: *Cher, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Seine* et *Seine-et-Oise*. Les conditions de stage, de scolarité et de réception, primitivement réglées par la loi du 21 germinal an XI, ont été modifiées et se trouvent aujourd'hui réglées par le décret du 22 août 1854, par le règlement du 23 décembre, par les instructions des 23 et 27 décembre suivants, par l'arrêté du 30 novembre [illegible]

J. Bussy (O ✻), *de l'Acad. des sc. et de l'Ac de mel.*, *directeur*, à l'École

M. [illegible], *secrétaire-agent comptable*, à l'École.

Professeurs. MM.

Baignet ✻	*Phys. appl. à la pharm*
Bussy ✻, *des Acad des scienc et de médec*, *suppl*	*Chimie inorganique*
Berthelot (O ✻), *de l'Ac des sciences et de l'Ac de méd*	*Chimie organique*
Chatin ✻, *de l'Académie de médecine*	*Botanique*
Milne-Edwards (Alphonse)	*Zoologie*
Bouis ✻	*Toxicologie*
Chevallier (O ✻, *de l'Académie de médecine*)	*Pharmacie*
Buignet	
Planchon, *inspecteur général*	*Hist. nat. des médicam*

Professeur honoraire — M. Soubeiran, *de l'Académie de médecine, professeur honoraire*

Agrégés — MM. S. Soubeiran, Riche ✻, Marchand, Leroux ✻, Bougoin, Jungfleisch, M. Personne, *chef des travaux chimiques et pharmaceutiques*

Préparateurs — MM. Bourbouze ✻, J. Chatin, Lextrait, Patrouillard.

NOTA. Le bureau est ouvert tous les jours de 10 heures à 4 heures. La salle des collections est ouverte tous les jours de 11 heures à 4 heures; la bibliothèque tous les jours de 11 heures à 4 heures, le jardin botanique est ouvert tous les jours, de 7 heures du matin à 5 heures du soir en été, et de 8 heures du matin à 3 heures en hiver.

SECTION III.

LYCÉES NATIONAUX ET COLLEGES. — ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX. — INSTITUTIONS ET PENSIONS DE GARÇONS. — ECOLES ET PENSIONNATS DE FILLES.

LYCÉES NATIONAUX ET COLLÉGES MUNICIPAUX DE PARIS.

On compte à Paris cinq lycées nationaux, et deux colléges particuliers de plein exercice, de plus, le lycée de Vanves. Le regime, le mode, et les objets de l'enseignement reçu par les élèves sont les mêmes dans ces établissements. On y enseigne la religion, les langues ancienne et modernes, les belles lettres, la philosophie, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'histoire, la geographie, l'écriture, le dessin, les arts et exercices d'agrement. Il y a un concours général à la fin de chaque année scolaire, entre les élèves de ces lycées et ceux du lycée de Versailles. Trois lycées (le *lycée Louis-le-Grand*, le *lycée Henri IV* et le *lycée Saint-Louis*) admettent des pensionnaires et des externes; le lycée de Vanves n'admet que des pensionnaires; les deux autres lycées (le *lycée Charlemagne* et le *lycée Condorcet*) ne reçoivent que des externes

LYCÉE LOUIS-LE-GRAND, *rue Saint-Jacques*, 123.

M. Girard ✻, *proviseur*,
M. Roguet ✻, *censeur*,
MM. les abbés Tilloy (1er) et Vallet (2d), *aumôniers*,
} au Lycee.
M. le pasteur Gout, *ministre protestant*.
M. le rabbin Mayer, *aumônier israélite*.
M. Sicre, *économe*, au Lycée.

Professeurs. MM

Panon, *titulaire* . . . . — *Math. spec*
Lecaplain ✻, *titulaire* . . — *Mathématiques élémentaires*
Simon, *idem* . . . . . — *Mathématiques élémentaires*
Bernès, *idem* . . . . . — *Mathématiques élémentaires*
Pichot ✻, *chargé de cours* — *Mathématiques élémentaires*
Frin, *idem* . . . . . — *Mathématiques élémentaires*
Lechat, *titulaire* . . . . — *Sciences phys., chim. et natur.*
Gernez ✻, *idem* . . . . — *Sciences phys., chim. et natur.*
Simon . . . . . — *Géom. descr.*
Charles ✻ *titulaire* . . . — *Philosophie*
Carpentier, *sup* . . . . — *Philosophie*
Gallardin ✻, *titulaire* . . — *Histoire et géographie.*
Hubault, *idem* . . . . . — *Histoire et géographie.*
Pigeonneau ✻, *idem* . . — *Histoire et géographie.*
Lemoine, *divisionnaire* . . . — *Rhetorique.*
Aubert-Hix ✻, *titulaire* . — *Rhetorique.*
Hatzfeld ✻, *idem* . . . . — *Rhetorique.*
Mercier ✻, *idem* . . . . — *Rhetorique.*
Dupré, *idem* . . . . . — *Rhetorique.*
Jacquet, *chargé* . . . . — *Cours prép*
Delacroix ✻, *titulaire* . — *Seconde.*
Bouchot ✻, *idem* . . . . — *Seconde.*
Boudhors, *idem* . . . . — *Seconde.*
Marcou, *titulaire* . . . . — *Troisième.*
Salomon, *idem* . . . . . — *Troisième.*
Lehugeur, *idem* . . . . . — *Troisième.*
Cartault ✻, *titulaire* . . — *Quatrieme.*
Chamaron ✻, *idem* . . . — *Quatrieme.*
Pesse ✻ *idem* . . . . . — *Quatrieme.*
Bressant, *idem* . . . . . — *Quatrieme.*
Meynal, *titulaire* . . . — *Cinquième.*
Béchet, *idem* . . . . . — *Cinquième.*
Lemaire, *idem* . . . . . — *Cinquième.*
Beaujean, *titulaire* . . . — *Sixième.*
Lemeignan, *idem* . . . . — *Sixième.*
Darras, *divisionnaire* . . — *Sixième.*
Levy, *titulaire* . . . . . — *Allemand*
Alexandre, *idem* . . . . — *Allemand*
Blochszewski, *divisionnaire.* — *Allemand*
Leser, *idem* . . . . . — *Allemand*
Légis, *chargé de cours* . . — *Allemand*
Scherdlin, *idem* . . . . — *Allemand*
Melet ✻ *titulaire* . . . — *Anglais*
Sevrette, *divisionnaire* . . — *Anglais*
Beljame, *idem* . . . . . — *Anglais*
Hardy, *chargé de cours* . — *Septième.*
Cartault, *prof chargé d. c.* — *Septième.*
Richard, *idem* . . . . . — *Septième.*
Grisot, *idem* . . . . . — *Septième.*
Martin, *chargé de cours* — *Septième.*

Pressard, *prof. chargé de c.* — *Huitième*
Gosset, *chargé de cours.* — *Huitième*
Raffo, *prof. chargé de c.* — *Classe prép.*
Léon Coquiet (O.., S.. largé.. L.. ..ard.. ..varo.. — *Dessin d'imitation*
Tripon — *Id. linéaire*
Durnerin — *Ecriture*
A. Bore, *adjoint* — *Ecriture*
Mengal, Verroust, Goblin père et Goblin fils, Landormy, Brice, Aulagnier, Decourcelle, Testard, Jouette, Friedrich, Edouard, Colin, Boissière, de Boisjolin, Girard, Clément, Morhange, Taffanel — *Musique instrumentale.*
Chevé Martin, *adjoint* — *Musique vocale*
Lamar.. — *Gymnastique*

Surveillants généraux.

MM Nérot, Roques, Toussaint.

Service de santé MM

H'vonnait ✻, *médecin.* | Désormeaux (O✻), *chirurg.* | Delestre, *chir. dent.*
Dumontpallier. | Buirat, *pharmacien.*

Nombre d'élèves internes, 620; externes, 600; total, 1,220.

ÉCOLE DES JEUNES DE LANGUES (annexée au lycée Louis-le-Grand).

M. Lapierre ✻, *administrateur.*

Professeurs : MM. Lapierre ✻, Pavet de Courteille ✻.

LYCÉE HENRY, IV *établi dans l'ancienne Abbaye de Ste Geneviève.*

M. Denis (O✻), *proviseur.*
M. Roucel, *censeur des études*
M. Quet, *économe.*
M. l'abbé Beuf, 1er *aumônier.*
M. l'abbé Fleuret, 2e *aumônier.*
M. le pasteur Coquerel, *ministre protestant.*

Professeurs. MM

Lemonnier ✻ — *Mathem. spéc.*
D.. Sa.. — *Sciences phys., chim. et natur.*
Fargues de Tachereau — *Sciences phys., chim. et natur.*
Gréhant, *chargé* — *Sciences phys., chim. et natur.*
Colas — *Mathématiques élémentaires.*
Caqué — *Mathématiques élémentaires.*
Bezudis — *Mathématiques élémentaires.*
Nourrisson — *Philosophie.*
Ol.. e-Laprune, *prof. suppl* — *Philosophie.*
Lavisse, *suppléé* par M. Cosneau — *Histoire.*
Anselme, ✻ — *Histoire.*
Cr.. ✻ — *Rhétorique*
C.. — *Rhétorique*
Fal.. ✻ — *Seconde.*
P.. — *Seconde.*
P.. — *Troisième*
Montigny — *Troisième*
Sœhnée, *lit pour les classes de sciences.*
De Parnajon — *Quatrième.*
Edon, *divisionnaire* — *Quatrième.*
Beau — *Cinquième*
Tra.. — *Cinquième*
Strehly — *Sixième.*
Citoleux — *Sixième.*
Elwall — *Anglais.*
Maillet — *Anglais.*
Talandier — *Anglais.*
H.. — *Allemand*
D.. — *Allemand*
Neu.. — *Allemand*
Chazal — *Dessin d'imit.*
Noël — *Dessin d'imit.*
J. Caron — *Id. linéaire*
Dalican — *Id. linéaire*
Delpuech — *Septième.*
Laborde — *Septième.*
Pi.. — *Huitième.*
A. Caron — *Huitième.*
Jeandel — *Classe prép*
Pauraux — *Musique vocale*
Chante — *Gymnastique*

Surveillants généraux : MM Collin, Sauvinet, de Pellieux, Lafont, Lenoir.

Service de santé MM

Caffe (O ✻) *médecin.* | Brémond ✻, *chirurgien.* | Delestre, *dentiste.*

Nombre d'élèves internes, 550; externes, 200; total, 750

LYCÉE NATIONAL SAINT-LOUIS.

Ce lycée est établi boulevard Saint-Michel, 42, sur l'emplacement des anciens Collèges d'Harcourt et de Justice. Il reçoit 500 internes et 400 externes. Il comprend une École préparatoire aux écoles du Gouvernement et un Collége classique.

M. Joguet (O ✻), *proviseur.*
M. Lenglier ✻, *censeur des études*
MM. les abbés Daumas et Ferret, *aumôniers.*
M. Deboudachier ✻, *économe.*

Professeurs. MM.

Vacquant ✻	*Mathém. spéc.*
Le Royer ✻	
Mauduit	
Rouché	
Perrinot	*Mathématiques élémentaires.*
Vintejoux	
Tissot ✻, Dubois, *suppl.*	
Burat	
Frontéra, *ch*	
Lissajous (O ✻)	*Sciences physiques, chimiq. et naturelles.*
Fernet ✻	
Maurat ✻	
Coville, *ch. de l'enseignement littéraire dans l'École préparatoire.*	
Waddington ✻, Saisset, *s.*	*Philosophie.*
Gérardin ✻	*Histoire.*
Anquez ✻	
Périgot	
Etienne ✻, Cucheval, *sup.*	*Rhétorique.*
Jacob	
Croiset ✻	*Seconde.*
Har[illegible], *sup*	*Troisième.*
Denis ✻	
Lyonnet ✻	*Quatrième.*
Fleury	*Cinquième*
Jannettaz, *divisionnaire.*	
Labbé	*Sixième.*
Person, *divisionnaire*	

Pey	*Allemand.*
Koch, *divisionnaire*	
Montucci ✻	*Anglais.*
Battier, *divisionnaire*	
Favier, Acis	*Septième.*
Rives, Besse	*Huitième.*
Rabec, Labonne	*Cl[illegible] se prépar.*
Biennourry, Nanteuil, Chassevent	*Dessin d'imit.*
Caron, Vimont ✻, Martin, *sup.*	*Dessin graph.*
Chouilloux	*Écriture.*
Goblin, *prof. au Conserv.*	*Chant.*
Papin	*Maître de chap. et de musique*
Gréchez	*Gymnastique.*

Arts d'agrément.

Dancla (Léop.)	*Violon*
Poënect. Marx	*Violoncelle.*
Mengal (Ch.)	*Cornet à piston*
Bernhardt, Rie, Redler, Hess (Charles), Hess (Léon), Girard	*Piano.*
Comux	*Flute.*
Currey	*Danse.*
Lozès (François)	*Escrime.*

Surveillants généraux: MM. Asselin, Gallois.

Service de santé. MM.

Hulaurel ✻, *médecin.*	Houel ✻, *chirurgien.*
Andral (C) ✻, *médecin consult*	Delestre, *dentiste.*

LYCÉE CHARLEMAGNE

Ce lycée est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine.
Il ne reçoit que des externes libres ou surveillés. — Nombre des élèves, 850.

M. Broca ✻, *proviseur.*
M Ohmer ✻, *censeur des études,* } au Lycée.
M. Lechevalier, *économe,*

Professeurs. MM.

Hauser ✻	*Mathém. spéc.*
Orcel	*Mathématiques élémentaires*
Fougere ✻	
Ziegel, *divisionnaire*	
Launay, *idem*	
Nazet les, *délégué*	
Contel, *idem*	
Boutet de Monvel ✻	*Sciences physiq. et chimiques.*
Dupré	
Archambault	*Hist. naturelle.*

Beuss re ✻	*Philosophie.*
Rabier, *supp*	
Sayous	*Histoire.*
Drapeyron	
Coué	
De la Coulonche ✻	*Rhétorique*
Adéer	
Coll[illegible] ✻	*Secon.*
Lebaigue	

Crépin. . . . . } *Troisième*
Bernage. . . . . }

Le Rond . . . . . } *Quatrième.*
Feugère, *divisionn* . . }

Gelle . . . . . } *Cinquième*
Hardel, *divis.onnaire* }

Bey. . . . . } *Sixième.*
Hadamard, *divisionn* }

Schmidt . . . . } *Allemand.*
Jeres, *divisionnaire* .
Kœll, *délégué* . . . . . }

Mothoré, *divisionn.*. } *Anglais.*
O'Neill Nesbitt, *idem.*
Eissen, *délégué* . . . . .
Lordieux, *délégué* . . .

Brehier, Dussouchet. } *Septième.*
Fay . . . . . }

Daniel, Dufour . . . . . *Huitième*
Giraud . . . . . *Dessin d'imitat*
Proal . . . . . *Id. linéaire*

Enseignement spécial.

Cor e . . . . . *Littérat., hist.*
Larcur, Jodeaux *Mathématiques*
Ar hambault. . . . . } *Phys., chimie et hist. naturelle*
Proal. . . . . *Dessin, géométr*
Eissen, Joret . . . . . *Allemand*
Mothoré, O'Neill Nesbitt. . . . . } *Anglais*
P. Lesage . . . . . *Législat usuelle*
Vimart . . . . . *Comptabilité*

Maîtres répétiteurs : MM Groult, Mabille, Moussard, Robertet

LYCÉE CONDORCET

Ce lycée est établi dans l'ancien bâtiment des Capucins de la chaussée d'Antin, rue Caumartin, 65, et rue du Hâvre, 8. Il reçoit des externes et des demi-pensionnaires. — Nombre d'élèves, 1,600.

M. Legrand (O ✻), *proviseur,*
M. Guiselin ✻, *censeur des études,*
M. Villiers-Moriamé, *économe,*
M. Martin, *surveillant général,*
} au Lycée.

Professeurs. MM.

Ventéjol ✻. . . . . *Math. spéciales.*

Desboves ✻. . . . . } *Mathématiques élémentaires*
Tombeck. . . . . }
Broye . . . . . }
Hérant . . . . . }
Bertault, *divisionnaire* . }
Bre s , *délégué* . . }

Lallemant ✻ . . } *Sciences phy chimiques et naturelles.*
Cazin . . . . . }
Desplats, *chargé* . . }

Adbe . . . *Philosophie.*

Gregoire ✻ . . } *Histoire.*
Bamfoot . . . . . }
Pinard . . . . . }
Vast, *délégué* . . . . }

Perrens ✻ . . . . } *Rhétorique*
Talbot ✻ . . . . . }
Ga er . . . . }
Gidel ✻. . . . . }

Réaume. . . . . } *Seconde.*
Quinot . . . . . }
Foucart. . . . . }

Feugère . . . . . } *Troisième*
C rl rd . . . . }
Collet, *divisionnaire.* . }
Rosset, *idem* . . . . }

Hedan ✻, Legouez ✻. } *Quatrième.*
Guillemot . . . . }
Monginot . . . . . }
Marpon. . . . . }

Bouillon . . . . . } *Cinquième*
Debont. . . . . }
Pasquet. . . . . }
Debray, *divisionnaire* }

F ra. . . . } *Sixième*
Beaufils . . . . }
Thirion, *divisionnaire* }
Rameau *idem* . . }

Charles ✻. . } *Allemand*
Kittel . . . }
Côte, *délégué* . . . }
D'Harmenon, *idem* . }
Wiener, *idem* . }

Harris . . . } *Anglais*
Coppinger. }
Mac-Enery, *divisionn.* }
Mallarme, *délégué* }
Legrand, *idem* . }

Boulanger, Jubé, Gavet *Septième.*

Chely . . . } *Huitième.*
Jammes . . . . . }
Mantoy . . . . . }

Debriges. . . . . *Dessin d'imit.*
Cougny. *Id linéaire.*

Répétiteurs. MM.

Darcy, Combe, Reynaud, Dujarrier, Bourguin, Marie-Cardine, Mallet.

Canlers, *préparateur de phys et de chimie.*
Rigal, *médecin du lycée*

LYCÉE DE VANVES.

M. Privat-Deschanel ✻, *proviseur.*
M. Chevillard *censeur des études.*
MM. les abbés Barascud, *aumônier;* de Bonfils, *aumônier adjoint.*
M. le pasteur Gout, *ministre protestant.*
M. le rabbin Lazard, *ministre israélite.*
MM. Leforestier, *économe;* Lamarre, Hanin, Roques, *commis d'économat.*
MM. Loisel, Bisson, *surveillants généraux.*

Professeurs. MM.

Cuvillier ✻	*Cinquième.*	Boudier	*Classe prépar.*
Ernouf		Cornet	
Dumas		Cormier	
Martel, *divis. ommaire*	*Sixième.*	Colsan	*1re classe prim.*
Roudil, *idem*			
Rouzé, *idem*			
Michaud, *maître élem.*	*Septième.*	Meurer	*Allemand.*
Davadan		Hushard	
Daris		Fortwingler	
Pole, *maître élem.*	*Huitième.*	Cashin	*Anglais*
Desvatines		Reynolds	
Baudi		Abauzit	
Rouxel		Cases	*Dessin d'imit.*

COLLÉGE STANISLAS (COLLÉGE PARTICULIER).

Etabli rue Notre-Dame-des-Champs, 22, et rue de Rennes, 133. (Nombre d'élèves, 730.)

M. l'abbé de Lagarde ✻, licencié ès-sciences, *directeur.*
M. Biether, *sous-directeur à l'École préparatoire.*
M. l'abbé Pendham, licencié ès-lettres, *sous-directeur au grand collége.*
M. l'abbé Ehrhart, *sous-directeur au moyen collége.*
M. l'abbé Simler, docteur ès lettres, *directeur du petit collége.*
M. l'abbé Ehrhard, *aumônier.*
M. André, *économe.*
M. Gobat, *caissier au grand et au moyen collége.*
M. Laignoux, *caissier au petit collége.*
M. Pittel, *secrétaire.*
M. l'abbé Wendling (*école préparat.*),
M. Hérail (*grand collége, 1re section*),
M. Hoffschir (*grand collége, 2e section*),
M. Sicard (*grand collége, 3e section.*) — *préfets de discipline.*
M. l'abbé Bourgeois (*moy. col. 1re sect.*),
M. Icher (*moyen collége, 2e section*),
M. Muhlen (*petit collége, 1re section*),
M. Horn (*petit collége, 2e section*),
M. Bader (*petit collége, 3e section*),

Professeurs. MM

Gros	*Mathém. spéc.*	Félix-Fraiche	*Math. dans les él. de lettres.*
Vazeille		Merit	
Chevet		Julien	
Malex	*Mathématiques élementaires.*	Lonchampt	*Sciences natur.*
Compagnon		Dupaigne	*Philosophie.*
Dufaulty		Regnier	*Histoire.*
Grenier		Dupré	
Mounier	*Sciences phys. et chimiques.*	Plaisance	
Wehler		Cons	
Patin		Sanis	*Géographie.*

Crosset .. . } *Rhétorique.*
Fougère .. .. }
Be los . . .. } *Seconde.*
Bernaud .. . . }
R gue . .. . } *Troisième.*
Rabeux . . .. }
Dragicsevics ..... }
Ruhlmann ..... } *Allemand*
Kirner ..... }
De Ujfalvy ..... }
Martyn .. .. } *Anglais.*
Leavington ..... }
Paysant ..... } *Quatrième.*
Barrier ..... }
Pourrat ..... } *Cinquième.*
Philippe ..... }
Grand Eugène) ..... } *Sixième.*
Morteveille . . .. }
Grand (Marius . .. } *Septième.*
De Rendmesnil ..... }

Boullier ..... } *Huitième*
Lombard ..... }
Chauvin ..... }
Hoffmann. ..... }
Resser ..... } *Classes prép*
Dietrich .. .. }
Dessaux ..... }
Ganssères ... .
Brouchoud ..... *Dessin d'imit*
Müller. *Maître de chapelle et de chant*
Menelle. *Maître de chapelle et de chant*
Clement, Damont, Bernardel, Pons de Léon, Blondel O'Kelly, Lottin Casalis, Geoffroy.. } *Piano.*
Bernard Lenchomme *Violon*
Bertrand. . ... *Alsterme*

Gouraud père ✻, Gouraud fils ✻, *médecins*
Guénio ..... *Chirurgien*
Favre . ... *Dentiste*

ANNEXE POUR LES INITIAIRES, rue de Monceaux, 34 — Nombre d'élèves, 310.

M. l'abbé Chopard, *directeur.* | M. l'abbé Hoog, *chef d'institution.*

ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX.

COLLÈGE MUNICIPAL ROLLIN.

Rue Lhomond (ancienne rue des Postes), 42. — Il compte 325 élèves pensionnaires et demi-pensionnaires, et n'admet pas d'externes.

Conseil d'administration.

MM. Depaul (O ✻), *conseiller municipal*, président.
Leveillé, *idem.* secrétaire.
Thorel ✻, *idem.*
Tranchant ✻, *idem.*
Ohnet ✻, *idem*
Combes, *idem.*

Le directeur du Collége.

M. Talbert ✻, *directeur.*
M. Sornin ✻, *préfet général des études.*
M. Lelion-Damiens, *économe*
M. l'abbé Darblade, 1er *aumônier.*
M. l'abbé Vilmain, 2e *aumônier.*

Professeurs. MM.

Suchet ✻. . . . . *Mathém. spéc.*
Mourgue ✻ . . . . } *Mathématiques*
Gautier. . . . . } *élementaires*
Louvier, *délégué*. . }
Girard . . . . . } *Scienc physiq.*
Brion. . . . . } *et chimiques.*
Leune . . . . . *Philosophie.*
Texte . . . . . } *Histoire.*
Armingaud . . . . }
Goumy ✻ . . . . . } *Rhétorique.*
Bertin . . . . . }
Bary. . . . . *Seconde.*
Delbès . . . . . } *Troisième.*
Michaud, *délégué* . }

Bayard, Despois . . . *Allemand.*
Witcomb ✻, Balagué . *Anglais.*
Rinn. . . . *Quatrième*
Dagué *Cinquième*
Asselin . . . . *Sixième.*
Sanis ✻. . . . . *Géographie*
Mesnage . . . . . *Septième.*
Joyeux . . . . . *Huitième.*
Desjacques . . . . . *Clas. préparat.*
Dumas, Gobert ✻ . . *Dessin d'imit.*
Caron, Vimont ✻ . *Id. graphique.*

Préfets.... MM. Desvaremilles, Rollin, Pierceau, Cayla

MM. P. Lorain, *médecin* | M. Lannelongue ✻, *chirur* | M. Verdier, *dentiste*

ÉCOLES PROFESSIONNELLES.

COLLEGE CHAPTAL, rue Blanche, 29.

Ce Collége, fondé en 1854 par la ville de Paris, est, par la nature de l'enseignement qu'on y reçoit, plus spécialement consacré aux jeunes gens qui se destinent à l'industrie, à l'agriculture, au commerce et aux arts.

La durée des études est de six années. Outre les études spécialement commerciales et industrielles, les cours comprennent les connaissances exigées pour l'admission au baccalauréat ès sciences, au diplôme d'études de l'enseignement spécial, à l'École polytechnique, ainsi qu'à l'École centrale des arts et manufactures. On reçoit des élèves pensionnaires, demi-pensionnaires et des externes. Le collége Chaptal compte 600 pensionnaires et 600 demi-pensionnaires et externes.

Personnel.

M. Monjean ✻, *directeur.*
M. Ch. Boucher, *préfet général des études*
M. Venet, *économe.*
MM. les abbés Bénac, 1er *aumônier;* du Mousset, 2e *aumônier.*
M. Jourdan, *préfet du petit collége.*
M. Drouin, *surveillant général.*
M. le pasteur Coquerel fils ✻, *ministre calviniste.*
M. le pasteur Goguel, *ministre luthérien.*
M. le rabbin Bigart, *ministre israélite.*
M. Archambault ✻, *médecin.*

Professeurs généraux. MM.

Chaulin.	Bruneau.	Perrault.	Godé.	Baubeau.	Lemai.
Mesnard.	Vinot.	Vuillet.	Binet.	Achard.	Bentejac.
Dumast.	Rusch	Doury.	Lesesne.	Hatat.	Carles.
Alix.	Richard.	Lahondé.	Humbert.	Jacquinot.	

Professeurs spéciaux. MM.

Hauser ✻ ..... / De Commerousse .	*Mathémat spéciales*
Dubarbier.....	*Math. pures et appl.*
Songaylo.....	*Géometrie descript.*
Gérardin (Aug)...	*Mécanique.*
Rayet ✻	*Cosmographie.*
Mascart ✻, Largues de Taschereau, Vignes.....	*Physique.*
Debeirain, Lecarme	*Chimie.*
Decaisne (O ✻). *de l'Inst. tut*.. .	*Culture et botanique*
D splat ✻ ...	*Hist nat et hyg ene.*
Pellissier..... / Aderer, Théry (C ✻), P Khuff.	*Littérature franç.*
Herbault, Aderer.	*Langue latine.*
Gérardin (A), Grégoire ✻, Dauban ✻, Vast	*Histoire.*
Levasseur ✻. *de l'Institut*, Pinard, Périgot, Lesiour.	*Géographie.*
Baudrillart ✻ *de l'Institut*.....	*Economie politique.*
J. Garnier ✻, Huard.....	*Législ. commerc*le.*
Beck, Jæger, Charles ✻, L ...	*Allemand.*
Leonard ✻, Brigeman, Wilson, Genton, Battier.	*Anglais.*
Alvarez de Valdemoros, Bus mante, Bruilo..	*Espagnol.*
Card la..... ...	*Italien*
D'Herbecourt,...	*Dessin géométrique.*
Noël père ✻, Noël fils	*Dessin d'ornement.*
Normand	*Desc ipte et pays*)
Barré.....	*Comptabilité comm.*
Potier, A.), Garnel, Pellissier ✻, Rayet ✻. Mauduit, Fitreman, Songayto, Landrin, Richard, Viault, Poulet, Villemer, Restiau, Noël Coupan, Rivière, Crosnier	*Conférences.*
Foulon ✻	*Chant.*
Bourdeau, Herman.	*Maîtrise.*

ÉCOLE MUNICIPALE TURGOT, rue de Turbigo, 69.

Cet établissement est spécialement destiné aux études industrielles et commerciales. Il ne reçoit que des élèves externes, et après examen. Le cours normal d'études est de trois années; il est précédé d'une année préparatoire et suivi d'une année complémentaire, affectée particulièrement aux élèves qui veulent entrer dans les grandes écoles professionnelles, l'École centrale, l'École des Beaux-Arts, etc.

M. Porcher (A.), *directeur.*
M. Samalens (A.), *préfet des études.*
M. Lequien (Alex.) (A.), *surveillant général.*
M. l'abbé Bonhomme-Lissonde (A.) ✻, *aumônier.*
M. Viel-Lamare, *agent comptable.*

Professeurs. MM.

De Paul (A.), Fitremann, Béguin (A.)	*Mathématiques.*	Blondel, Lheureux	*Langue et litt. franç.*
Pillet, Imber	*Dessin géométrique et d'ornement*	Lemonnier, Goullard	*Histoire*
Lequien père (A.) ✻		Coq	*Économie industr. et législat. usuelle*
Lequien fils		Bazin (L.)	*Géographie*
Cariel, Gérardin (I), St-Edme..	*Physique et mécan.*	Sanderson, Scott, Maillet	*Anglais.*
Bérard	*Chimie.*	Alexandre (A.), Dreyfus, Birmann.	*Allemand*
Jousset (de Bellesme)	*Histoire naturelle.*	Ferragut	*Espagnol*
Régnier aîné (A.).	*Calligraphie.*	Piekaert	*Chant.*
Cornet-Bichat (A.). Clair	*Comptabilité.*		

CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

INSTITUTIONS ET PENSIONS DE GARÇONS.

Arrondissements de Paris

MM.

Aigo, faubourg Saint-Jacques, 75
Allamagny, rue de Paris, 145 (Belleville)
Amiel ✻, rue Saint-Jacques, 151
Aubert-Savary, boulev. du Roi-de-Rome, 84.
Aubusson, rue de Condé, 18.
Baillet rue de Bruxelles, 32
Ballaud, rue de Montreuil, 31
Baudeu ✻, rue de Courcelles, 51
Beaugé, rue du Bac, 94
Beaumont, place Royale, 6.
Bentz, rue des Sept-Voies, 21
Beuve, rue de la Pompe, 42 (Passy)
Bichoffe, rue d'Ahoukir, 56
Bæchlin, rue de la Corderie, 7
Bongrand, impasse Royer-Collard 9
Bonnefous, rue de Courcelles, 16
Bonnet, rue du Faubourg-Poissonnière, 102.
Bourcheta, rue du Théâtre, 138
Bousquet, rue de l'Isly, 12.
Boussu Davernois, rue Joubert, 30.
Caillet, rue Biot, 18.
Cassemiche, Grande-Rue, 302 (Vaugirard).
Castillon, rue du Bac, pass. Ste-Marie, 5
Cavalier (l'abbé), rue Taranne, 8.
Chaine, rue de la Tour-d'Auvergne, 15.
Charpentier, rue du passage Lemoir, 17
Chavy, rue Caumartin, 67.
Chevalier, r. d'Angoulême-du-Temple 5
Chevallier, rue du Cardinal-Lemoine, 65.
Cibot, rue Raynouard, 50 (Passy)
Clamouse, r. Saint-Denis, 25 (Montmartre)
Cleiftie, rue Miroménil, 124
Commaille, rue de l'Éperon, 12
Comte, avenue Malakoff, 63 (Passy).
Coutelwau, rue du Cardinal-Lemoine, 49.
Courvoisier, rue d'Enfer, 22
Crosnier de Varigny, rue La Bruyère, 52.
Cullier, rue Malesherbes, 33
Dallery, rue Marcadet, 56.
Debeauve, rue N.-Dame-des-Champs, 42
Delahaye ✻, boulev. des Batignolles, 84
Delapigne, r. des Fossés-St-Jacques, 13.
Delestrée, place Louvois, 8
Delperch, rue de Rivoli, 22
De Visme, rue Noilet, 103
Dubief ✻ (*institut. Sainte-Barbe*), place du Panthéon.
Dufourcq, rue Pasquier, 21.

Dulac de Fougères (*l'abbé*), rue Lhomond, 18 et 20.
Dumoret, rue Lacépede, 15
Duplay, rue de Marbeuf, 44.
Dupuy, rue Truffaut, 20.
Durandeau, rue de l'Odéon, 14.
Duvigneau, rue de Rennes, 17
Foulquier, rue des Filles-du Calvaire, 11.
Ganneau, boulevard Gouvion S Cyr, 4 .
Gattie, rue Saint-Pierre-Popincourt, 26
Gaufrès (protestant), rue d'Arcet, 8.
Geny, rue de Mosco , 14
Genty, rue de Mos ou, 38.
Girard, avenue Marbeuf, 12.
Giraud, rue Dulong, 40.
Girodon (*l'abbé*), rue de Lisbonne, 8.
Giscaro, rue de Caumartin 1
Godart, rue Chaptal, 32
Gravouille (*l'abbé*), Grande-Rue, 391. (Vaugirard)
Guérineau, rue Delaborde, 34
Guignard, rue Boileau, 19.
Harant, rue de Jouy, 9
Hémery, rue de Charonne, 34.
Hiolle, boulevard de Neuilly, 152.
Jacquin (*l'abbé*), rue de Monceaux, 34.
Joffroy, rue Ca 10, 6
Jolicler (*l'abbé*), rue Saint-Jacques, 264
Jully, cité Malesherbes, 8
Keller (protestant), rue de Chevreuse, 4.
Keller fils, idem
Kornemann, avenue Malakoff, 53
Lagarrigue, rue de Miromesnil, 47
La Goublaye de Menorval, rue Beautreilis. 1
Lallement, rue de Turin, 21.
Laroche, rue Boudant, 13.
Lavigne, rue de Seine, 70
Leblévec, rue de Bagneolet, 22 (Charonne).
Lécluse, faubourg Saint-Honoré, 106.
Leroy, rue du Faubourg-St-Jacques, 75.
Lesage ✻ (inst. Massin), r. des Minimes, 12.
Lévy, rue Soufflot, 22
Loubens (F.), rue du Rocher, 48.
Malinowsky (polon.), boul. des Batign., 56
Mallet, rue des Quatre-Fils, 24.
Marc Samuel, rue des Dames, 53 (Batignolles
Martelet ✻, rue du Perche, 19
Maurin, rue de Buffon, 69.
Michel, rue Violet, 63 (Grenelle).
Michotte, rue de Berlin, 30
Miquel, pas. de l'Élysée-des-Bx-Arts, 11.
Mirman, rue Paillet, 28.
Monflier, rue de Bruxelles, 15.
Morel, rue du Cherche Midi, 17.
Nioussel, chaussée de la Muette, 3 (Passy).
Nioussel, rue des Dames, 44 (Batignolles).
Noël, rue de Flandres, 121 (La Villette).
Paris (*l'abbé*), cité des Fleurs, 22
Pautrel, rue Saint-Roch. 10.
Pretet, rue de Clichy, 71
Ratisbonne (*l'abbé*), r. Duguay-Trouin, 3.
Rheims, rue d'Hauteville, 33.
Robard, rue Duperré, 12
Roger-Momenheim, rue Lhomond, 2
Rosenfeld, rue Condorcet, 5
Ruellan, rue de Navarin, 31.
Savoure, rue Menilmontant, 81.
Seroin, rue de Villiers, 28.
Silvestre, rue de Vaugirard, 61.
Thomas (*l'abbé*) (*école des Carmes*), rue d'Assas 19.
Trouillet, rue du Rocher, 48
Voinchet, avenue d'Eylau, 155.
Vervorst (*l'abbé*), rue Molière (Auteuil), 1
Winter, rue des Dames, 30 (Batignolles).
Ziegel, rue de la Tour-d'Auvergne, 30.

Arrondissement de St-Denis.

MM.

Boquet . . } à Asnières.
Berchoud . . . } à Asnières.
Durand . . . . } à Asnières.
André-Vauverdrie. } à Boulogne.
Lévesque . . . . } à Boulogne.
Daudin . . . . } à Boulogne.
Mary . . . . . à Clichy
Foubert, *Orgias* . à Courbevoie.
Bel . . . . . } à Levallois-Perret.
Macron . . . . } à Levallois-Perret.
Nicolas . . . . } à Levallois-Perret.
Giberti . . . . . à Colombes.
Plantier . . . . à Nanterre.
Collange . . . } à Neuilly
Berdoulat . . } à Neuilly
Daix . . . . . } à Neuilly
Cauchy . . . . } à Neuilly
Ducroux . . } à Neuilly
Lion . . } à Neuilly
Champeau . à Neuilly, avenue du Roule, 20 et 22.
Mirande, *Piperaud*, Pré Saint-Gervais
Pernet . . . . à l'Ile Saint-Denis
Peyraffite . . à Saint-Denis
Delafosse (*l'abbé*) à Suresnes.
Jeannin . . . . à Colombes

Arrondissement de Sceaux.

MM.

Houles (*l'abbé*) à Arcueil
Garnier . . . à Bourg-la-Reine.
Petit . . . . à Saint-Mandé.
Baillet . . . . à Charenton.
Desormeaux . . à Châtillon.
Chateau . . . à Ivry.

Hanley . . . . } à Choisy-le-Roi.
Paget . . . . }
Dubief, (*Ste-Barbe-des-Champs*) . à Fontenay-aux-Roses
Marchand . . . . à Fontenay-sous-Bois.
Millot (*l'abbé*) . à Issy.
Quirot-Rousseau . à Joinville-le-Pont.
Pahier (*l'abbé*) . à Maisons-Alfort
Guillemot . . . à Joinville-le-Pont.

Benoit . . . . à Montrouge.
Lelagae . . . . à Nogent-sur-Marne.
Lecointe. . . . à Saint-Mandé
Arlahosse . . . à Thiais
Monget . . . . à Vanves
Renaud. . . }
Tessier . . . . } à Vincennes.
Peschard . . . }
Genet . . . . à Vitry

ÉCOLES ET PENSIONNATS DE JEUNES FILLES.

M^es — *Arrondissements de Paris*

Amiot, rue du Couédic, 2.
Anquetil, rue Alhony, 28.
Archambault, rue Saint-Louis, 98 (Marais).
Arnavon, rue Balzac, 11.
Auphant, rue Sainte-Thérèse, 5
Autet, avenue de Taillebourg.
Babin, quai de la Râpée. 58
Bachellery, rue Vital, 10
Bachelier, rue de la Tour, 42.
Balleydier, rue de Laval prolongée.
Bap, avenue de Neuilly, 92.
Barbe, boulevard de Neuilly, 146
Baudret, rue de Douai, 60
Beauchamp, rue Piat, 31.
Bercioux, passage Sainte-Marie, [illegible]
Bergougnoux, rue de Douai, 60
Bernoud, rue du Lancry, 48
Bessière, faubourg Poissonnière, 161.
Blacque, rue Prepus, 14
Blérion, rue Beuret. 25
Bloch, rue de la Tour. 24.
Boisard, rue Beaune. 49
Bomier, rue de la Tour, 62
Bonhoure, avenue de la Grande Armée, 69
Bonderx, rue de Lima [illegible]
Bondoux, rue Basse, 6 Passy
Bonsergent, rue Galvani [illegible]
Bonte, rue Mougenot, 1
Bonbet, rue de la Tour-d'Auvergne, 39.
Bonteillier, rue Grout d'Arcy, 3
Bontilly, rue de la Paix, 25 (17^e arrondis.).
Brocard, rue Blomet, 173
Bretenet, rue Blomet, 177.
Brochon, rue du Marché St-Honoré, 11.
Bronville, rue de la Pompe, 69.
Brun, rue Morand. 23
Bullot, rue des Parchamps, 2.
Bussiere, rue de l'Église, 2.
Cantier chaussée de Menilmontant, 125*bis*
Carpentier, rue de Chartres, 7
Carre-Demailly, rue Laugier, 21
Casseux, rue de Berry, 86.
Cattiery, rue Royer-Collard 4
Ce bara, rue du Poirier 28 (Montmartre).
C[illegible]audeau, rue de Morny. 41
Charvet, rue de Longchamp, 36.
C[illegible] faubourg Poissonnière. 108.
Chaperet, rue David, 9 (Passy)
Chevalier, rue Saint-Lazare, 142.
Chevalier, rue de Lafontaine, 104
Chevrier, rue de Sevres, 157 (15^e arr.)
Cognet, Grande-Rue, 80 (Passy)
Cognet, rue de la Tour, 85.
Colas, r. des Francs-Bourgeois, 5 (La Chap.)
Coué, rue Charlot, 58.
Coulon, avenue d'Eylau, 65
Courgey, rue de Paris 160 (Belleville)
Dabant, rue Quinault, 76
Delacommune, rue d'Assas. 12.
De Ricquebem, rue Demours, 10
Demmler, rue de la Pompe, 85
Désir, rue Jacob. 41.
Desligneres, avenue Chateaubriand, 14.
Despernex, villa du Bel Air, 1
Dessia, avenue d'Eylau, 54
Didier, rue Truffaut, 50.
Dhoste, rue Truffaut, 21
Doerr, chaussée de Clignancourt, 17
Drapier, rue de la Tour, 86.
Dubois, rue des Quatre Chemins.
Dubois née Mermillod, rue d. Marronniers. 4
Dubus, rue Saussaye, 23
Duchemin, rue de l'Ouest, 3
Ducrot, rue Neuve (15^e arron
Duparc, rue de Buffon 11
Dupin, rue Lecourbe, 131
Dupoux, rue des Batignolles, 13.
Dupuis, rue Bénard. 2.
Estienne, rue des Tournelles, 60
Etienne, rue de la Visitation Ste Marie 3
Féausse, rue de Turenne, 32
Feslot, rue Séguier. 18.
Flamant, rue Truffaut, 68
Fontaine, rue de Fontarabie, 5.
Fourny, rue Lemarrois 15
Fourier-Rouyer, rue Saint-Ferdinand, 20.
Gar[illegible], passage du Maine, 8
Gar[illegible]
Gaulthier, rue de Malakoff, 131
Gelot, avenue du Roule, 1
Germain, faubourg Saint-Antoine, 205.
Gomier, rue Saint-Dominique, 98.
Gouraelier, rue Saint-Sauveur, 22.
Granville, rue Truffaut, 21.
Gravier, quai Vanny, 147
Grenfell, avenue Malakoff, [illegible]

Guinault, rue des Batignollaises, 13.
Hammel, née Cantier, r. Ménilmontant, 125.
Heintz, rue Marqfoy.
Hénon, rue des Poissonniers, 16, à Neuilly.
Héret, rue de Paris, 186 (Belleville).
Heron de Villefosse, rue Culture-Sainte-Catherine, 48
Hill, rue de l'Arbalète, 11.
Huriez, rue des Carrieres, 14.
Hutin, rue des Petits-Hôtels, 16.
Illy, rue de Beaune, 34 (19e arrond.).
Katry, rue Royer-Collard, 1.
Kibour, rue Groult-d'Arcy, 15.
Kobourse, ruelle des Favorites, 10.
Knappe, faubourg Saint Honoré, 52.
Laboulay, rue de Turenne, 120
Labey, rue Sainte-Therese, 3.
Lacombe, Grande-Rue, 131 Batignolles,
Lallesselle, rue de Paris, 68.
Larmandieu, rue Gay-Lussac, 35
Lassailly, rue Molière, 38
Lavesvre, passage Saint-Bernard, 17.
Laville, rue Riquet, 66.
Leber, Grande-Rue, 219 (Vaugirard).
Lechanteur, avenue d'Eylau, 19.
Lechevallier, passage Dulac, 7.
Leclère, rue Lamare, 5
Legrand, rue Saint-Paul, 21.
Lekime, rue des Quatre-Chemins, 9
Lefevre, avenue de Choisy, 88
Lemaire, rue de la Tour, 62 (16e arr.).
Lepic, rue du Pré, 10
Leroy, rue Saint-Victor, 6-
Levasseur, Grande-Rue, 163 (Vaugirard).
Levino, rue Soulage, 13 (Bercy)
Majorel, rue Popus, 4
Marc, rue de Bercy, 1.
Margry, rue Campans 10
Martinet, rue de Lubeck, 10.
Mayer, rue de la Tour-d'Auvergne, 38.
Melano de Cassina, rue de Seine, 10.
Ménétrier, rue Vernier, 26.
Mercier, rue de l'Abbe-Groult, 26
Mercier, r. des Moulins, 3 et 5 (Belleville
Merigeaud, rue du Rocher, 49.
Mermilliod, rue des Marronniers, Passy.
Mery, sœur Hermance, rue de Paradis Poissonnière, 45
Michelez, rue des Moulins, 8 (Belleville).
Mignard, rue de Valois-du-Roule, 4.
Mongin, rue Saint-Antoine, 143.
Momot, rue Lemercier, 5.
Montagnon, rue Dulong, 44
Moreto, rue de la Chapelle, 75.
Morin, rue d'Amsterdam, 77
Moulsse, aven. des Ternes, 42 (Neuilly).
Mouton, faubourg Saint-Antoine, 161
Neubrande, rue de la Voie-Verte, 21
Nicolas, rue Lacroix, 27.
Pernot, rue de la Nation, 10 (Montmartre).
Petit, boulevard Montparnasse, 112.
Pereya-Soarez, rue des Vosges, 18.
Pierret, rue du Faubourg Saint-Martin, 85.
Pitteretti, rue de Bordeaux, 14
Pint, avenue du Roule, 27
Portait, rue d'Aguesseau, 16.
Pottier, rue du Petit-Carreau, 13.
Potu, passage Boursault, 10
Proux, rue Nicolo.
Quille, rue Oberkampf, 93
Rahu, rue Boileau, 14
Ramey, rue Saint-Germain, 21.
Ravisé, rue Charlemagne, 21
Rayroux, rue de Thorigny, 4.
Remandet, rue Balzac, 11
Remière, chaussée de Ménilmontant, 83.
Rerolle, avenue de la Reine-Hortense, 29.
Reuss, rue d'Enghien, 30.
Rey, rue de la Fontaine, 41 *bis* (Auteuil).
Ribourz, rue Fenoux, 4.
Rigal, rue Violet, 44 (Grenelle)
Robert, née Coutelle, rue des Moines, 6.
Robert, rue Dulong, 40
Rohont, rue du Hâvre, 10
Rolle, rue des Amandiers, 42
Rouillot, rue des Jeûneurs, 38.
Rouquayrol, rue et île Saint Louis, 2.
Roussel (l'abbé), rue Lafontaine, 40.
Ruffin, rue Dulong, 44.
Rahlé, rue de la Pompe, 95.
Saint-Andre (de), rue de Vaugirard, 194 (15e arrondissement)
Salomon, boulevard de Neuilly, 144.
Schreiber, rue Pernetty 30.
Silvestre, rue du Bel-Air-du-Trône, 50.
Simoiselle, rue Passy, 16
Soudan, rue Demours, 39
Soulette, rue Saint-Jacques, 177
Talot, avenue de la Grande-Armée, 34.
Tesster, rue Vineuse, 9
Tesster, rue Mozart, 37
Tesster, rue de Chaillot, 48
Tinayre, rue Gentilly, 4.
Tribon, rue Saint-Honoré, 180
Turquand, route d'Orléans, 19
Valhon, rue du Transit, 16
Vallery, sœur Isabelle, rue Léonie, 6.
Valette, avenue Malakoff, 74
Vautey, route de Montreuil, 75.
Vautrin, rue de Longchamp, 10
Vayssiere, rue des Fossés-Saint-Victor, 43
Vervynck, rue de Longchamp, 40.
Viocet, rue Gay-Lussac, 29

Mmes

Arrondissement de Saint-Denis

Allemeyer, aven. du Roule, 42 (Neuilly)
D'Anglars de Bassignac, boulevard d'Argenson, 52, à Neuilly
Arnavon, rue de Chézy, 34, à Neuilly.
Berchoud, rue de Nanterre, 15, à Asnieres.
Belamy, rue Gatine, à Bondy.

Bire, rue d'Orléans, 16, à Neuilly
Bizet, rue des Corbonnets, 14, à Colombes.
Blanc de Villers, rue de Paris, 36, à Clichy.
Bouvigne, rue de Longchamp, 15, à Neuilly
Brochon, rue de Neuilly, 21, à Suresnes
Brun, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Courbevoie.
Canaux, Gr.-Rue-du-Pré, à Pré-St-Gervais.
Casseis, r des Bourguign, 6, à Bois-Colomb.
Chagot, r. du Garde-Chasse, 27 (aux Lilas).
Chapron, av St-Germain, 21, à Bois C[illegible]b.
Chaussier, boulev d'Argenson, à Neuilly
Chevalier, rue Beaurepaire, 18 (Colombes).
Cledière, rue du Port, 10, à Saint De[illegible]
Cléret, rue de la Station, 6, à Asnières
Cordier, avenue du Roule, 54 (Neuilly)
Cresseil, boulevard Bo[illegible]ne, 15, à Neuilly
Dechirot, rue de Vil[illegible]rs, [illegible], à Neuilly.
Destouet, rue du Château, 35, à Courbevoie.
Duez, rue Perronet, 47, à Neuilly
Escargueil, rue des Ursulines, à St-Denis
Ferment, Grande-Rue du Bourget.
Féron, avenue de Neuilly, 92 (Neuilly).
Flour, rue des Frères Herbert, 4 (Clichy).
Garnier, Gr.-Rue-du Pré, à Pré-St-Gervais.
Gelot, à Nanterre.
Gibert, rue Beaurepaire, 18
Gilet de Courville, r. de Neuilly, 12, à Clichy.
Goy, à Gennevilliers, rue Saint-Denis, 6.
Guillard, rue de Montreuil, 11, à Pan[illegible]
Guillard, rue de Paris, 86 (Pantin).
Guillot, rue Saint-Denis, 50, à Colombes.
Haudaille, rue de Paris, 27, à Pierrefitte
Hutchinson, av. de Neuilly, 24, à Neuilly.
Issanchon, av de Neuilly, 48 (Neuilly)
Isaac, rue de Paris, 82, à Clichy
Jonte, rue du Bois, 22, à Levallois.
Jouté, rue de Beaubieu, 6 (Levallois-Perret)
Lahey, rue Saint-Antoine, 15, à Suresnes.
Labrely, Grande-Rue, 129, à Boulogne
Lacaille, rue Saint-Denis, à Noisy-le-Sec.
Lanosse, rue de la Ferme, 4, à Boulogne
Leplat, place de l'Eglise, 7, à Asn[illegible]res
L'Herbier, rue Chaptal, 20 [illegible] Levallois.
Linder, rue Saint-Antoine, [illegible] à Suresnes
Luce, rue de Landy, 30, à Saint-Ouen
Mange, rue de la Fromagerie, à St. Denis.
Manouy, rue Borghèse, 22, à Neuilly
Marchal, pl aux Gueldres, 8, à Saint-Denis.
Martiniis, rue des Renardières, 9, à Courbevoie.
Marchal, rue du Château, 19 (Neuilly)
Monoury, rue Eugene, 27, à Neuilly.
Morel, rue Vallier, 13, Perret-Levallois.
Nicolas, à Bagnolet.
Olivier, rue de la Mairie, 11, à Courbevoie
Patrault, place de l'Eglise, 7, à Asnières.
Perret, place de l'Eglise, à Levallois.
Picard, rue du Landy (Saint-Ouen)
Piot, rue de l'Est, 3, à Neuilly
Poulard, avenue du Roule, 52 (Neuilly).
Raimbault, avenue de Neuilly, 178, à Neuilly.
Renault, rte de Versailles, 104 (Boulogne).
Richard, pl. aux Gueldres, à Saint-Denis
Rommel, rue du Marché-Prolongé, 41, à Neuilly
Robert, boulev d'Inkermann, 26, à Neuilly
Salernier, rue de Paris, 33, à Colombes
Sauvage, rue des Pavillons, 8, à Puteaux.
Segaux, rue de l'Avenir, 2, aux Lilas.
Subert, rue du Marché, 26, à Neuilly.
Tanquerel, née Royer, rue de Paris, 14, à Asnières
Texier de la Pommeraye, r Beaurepaire, 13, à Colombes.
Travert, rue des Goulvents, 2, à Nanterre.
Triadoux, rue d'Aubervilliers, à St Denis.
Voisse, rue Saint-Denis à Colombes
Wantzel, avenue de Neuilly, 52, à Neuilly
Wibert, rue Chauveau, 11, à Neuilly
Zurcher, rue de Neuilly, 22, à Suresnes.

Arrondissement de Sceaux.

Mme

André, rue d'Epinay, 5, à Vanves.
Andrieux, rue de Brétigny, à Champigny
Arnoud, rue des Écoles, 2, à Clamart
Ra[illegible] [illegible] Vanves
Ranchamps rue aux Ours, à Montreuil
Benoit-Laurent, r du Pré, 108 à Montreuil
Binard, rue des Caves, à Thiais
Blanc, née Valanchot, place Saint-Frambourg, 1, à Ivry
Blève, avenue de Paris, 4, à [illegible]hiais
Bonnefoy, sœur Marie Caroline, r. Grande, 22, à Montrouge.
Botto, Grande-Rue, 5, à Sainte-Marie.
Boutet, rue du Moulin, 2, à Nogent.
Brebiez, Grande-Rue, 22, à Montrouge
Brulle, rue Houdan, 18, à Sceaux.
Brulley, rue du Ponceau, 5, à Châtillon.
Caillau, rue des Vignerons, à Vincennes
Camadet, r du Pont-de-Creteil, à St-Maur.
Castel, route d'Orléans, 30 (Antony)
Chapront, avenue Saint-Germain, 21, à Colombes
Chaussade, rue de Paris, 33, à Nogent sur-Marne
Collee, rue Léon, 1, à Saint-Maur.
Conard, à Sainte Maude
Dautel, Grande-Rue, 33, à Bourg-la-Reine
De Caudin, rue du Chemin de fer, à Clamart.
Delaire, rue du Milieu, 54, à Montreuil
Deminler, rue du Chemin de fer, à Bourg-la-Reine
Desdouits, Grande-Rue, 15, à Montrouge.
Dupêché, rue de Paris, 16, à Charenton
Franc, avenue de Sceaux, 4, à Fontenay

Gaillard, à Villejuif.
Georges, rue de la Mairie, à Antony.
Gombaut, Gde-Rue, 56, à Maisons-Alfort.
Guchau, avenue du Bel-Air, 7, à St-Mandé.
Guénot, Grande-Rue, 32, à Montrouge.
Guerrier, r. de Paris, 52, à Joinville-le-Pont.
Guesendorf, rue de Fontenay, à Vincennes.
Guillemot, r de Paris, 58, à Joinville-le-P.
Guyot, Grande-Rue, 69, à Nogent-s.-Marne.
Ibry, rue de Montreuil, 15, à Vincennes
Jarrin, avenue de Paris, 3, à Thiais.
Jouanine, rue Beaurepaire, 13, 15 et 17, à Colombes
Kreyenbelt, Grande-Rue, 50, à Montrouge
Laforest, rue d'Amont, à Villejuif.
Lefebvre, pl. Saint-Frambourg, 4, à Ivry.
Lefevre, rue Popin, 8, à Montreuil.
Lefevre, à la Varenne.
Masson, rue de Paris, 5, à Clamart.
Maussin, rue Marchande, 46, à Montreuil.
Maunoury, rue de Seine, 10, à Choisy-le-R.
Maussieu, rue Marchande, à Montreuil.
Mouquet, rue de l'Eglise, 7, à Montreuil
Ozanne, boulevard Bourg-la-Reine.
Passerieu, avenue de Beaujeu, à St-Maur
Peregot, rue Gabriel, 9, à Charenton.
Pons, rue Fr use, 5, à Gentilly
Rivet, rue de Montreuil, 23, à Vincennes.
Robert, née Richefeu, rue de Fontenay, 62, à Vincennes.
Rouzé, rue Saint-Roch, 1, à Villejuif.
Salarmier, Grande-Rue, 71, à Nogent
Sebirol, villa d'Orléans, 31, à Montrouge.
Sempé, rue de Paris, 6, à Joinville-le-Pont
Séné, rue Aline, 10, à la Varenne-St-Maur
Sœurs de St-Vincent-de-Paul, à St-Maurice
Sœurs de St-Vincent-de-Paul, à Creteil.
Sœurs de St-Vincent de-Paul, à Montreuil
Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Bourg-la-Reine
Sœurs de St-Vincent-de-Paul, à Chatenay.
Sœurs du St-Sauveur, à Saint-Maur.
Sœurs du St-Sacrement, à Saint-Maur
Sœurs de St-Joseph, à Maisons-Alfort.
Sœurs de St-André, à Nogent
Sœurs de St-André, à Antony.
Sœurs de St-André, à Sceaux
Sœurs de St-André, à Issy
Thomas, rue de Paris, à Saint Maurice.
Thomas, rue de la Grille, 3, à Vanves
Tilliou, rue Jean, 2, à Maisons-Alfort.
Vallet, Grande-Rue, 14, à Bourg-la-Reine.
Verité, rue Colmet à Arcueil
Versain, avenue d'Ormesson, à Choisy
Zanne, boul. de Clichy, à Bourg-la-Reine.

SECTION IV.

ADMINISTRATION

DES ÉTABLISSEMENTS ET COLLÉGES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Ces établissements ont été fondés à diverses époques, sur divers points du territoire, et principalement dans le Nord, avec l'autorisation et sous la protection des rois de France. Ils ont pour but l'éducation, en France, de jeunes catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui se destinent à l'état ecclésiastique, et qui, après leurs études, rentrent dans leur patrie pour y exercer le saint ministère

L'administration de chacun des établissements anglais et écossais est confiée à deux ecclésiastiques, l'un sujet de S M. Britannique et résidant en Angleterre, l'autre Français et résidant à Paris Ils sont nommés par le ministre de l'instruction publique. — Les établissements irlandais n'ont qu'un seul administrateur, résidant en France.

FONDATIONS ANGLAISES. — *Rue de Sèvres*, 31.

Mgr. Searle, prélat romain résidant à Londres, *administrateur.*
Mgr. Duplessy, prélat de la maison de N. S. P. le Pape, *administrateur* (en France).

FONDATIONS ÉCOSSAISES. — *Rue de Sèvres*, 31.

N....., *administrateur* (en Ecosse).
Mgr. Duplessy, prélat de la maison de N S. P le Pape, *administrateur.* (en France).

FONDATIONS IRLANDAISES. — *Rue des Irlandais*, 5.

M. Mac-Namara, *superieur du collége irlandais.*
M. Burke, assistant, *professeur de morale.*
M. Mac-Hale, *professeur de droit canonique et d'Écriture sainte.*
M. Campbell, *professeur de français.*
M. Logue, *professeur de théologie dogmatique.*
M. Mac-Hardy, *professeur de rhétorique.*
M. Fenelly, *professeur de philosophie.*
M. Murphy, *économe.*

18, '. — Imprimé le 7 août.

SECTION V.

COLLÈGE DE FRANCE.

Rue des Écoles, place Cambrai.

M. Laboulaye ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur*, au Collége de France.

M. Sédillot (O✻), *secrétaire*, au Collége de France.

M. Bouchon Brandely, chargé des fonctions de secrétaire adjoint, *suppléant*, au Collége de France.

Le Collége de France fut institué en 1530 par François Ier, le restaurateur des lettres; il y créa successivement douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit canon, la botanique, la chirurgie, etc., jusqu'au nombre de dix-neuf. En 1774, le Collége fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui. Il faut y ajouter les deux chaires pour les langues chinoise et sanskrite, qui ont été créées en 1814, les trois chaires d'économie politique, d'histoire des législations comparées et d'archéologie, dont la création a eu lieu en exécution d'ordonnances rendues en 1831, la chaire d'histoire naturelle des corps organisés substituée à la chaire d'anatomie en 1837, la chaire de langue et de littérature slave créée en 1840, les chaires de langues et littératures étrangères de l'Europe moderne et de langue et littérature française du moyen âge, créées en 1841 et réorganisées en 1853, la chaire d'embryogénie créée en 1844 et la chaire d'épigraphie romaine créée en 1861. Une chaire de chimie organique a été instituée en 1864, et une chaire d'histoire des doctrines économiques en 1871. Les professeurs sont nommés par le Président de la République, et le Collége est administré sous l'autorité du ministre de l'instruction publique. Les cours sont gratuits.

LECTEURS ET PROFESSEURS.

Mécanique céleste.

M. Serret (J. A.) (O✻), *de l'Acad. des sciences*, rue Saint-André-des Arts, 46.

Les mercredis et vendredis, à 10 heures.

Mathématiques.

M. Liouville (O✻), *de l'Académie des sciences*, hôtel des Monnaies.

Les lundis et samedis, à 10 heures.

Physique générale et mathématique.

M. Bertrand (Jh) O✻, *de l'Acad. des sciences*, rue des Saints-Pères, 9.

Les mardis et vendredis, à midi.

Physique générale et expérimentale.

M. Mascart, ✻, rue Tournefort, 9.

Les mercredis et vendredis, à 10 heures et demie.

Chimie.

M. Balard (C✻), *de l'Académie des sciences*, rue d'Assas, 100.

Les mercredis et samedis, à midi et demi.

Chimie organique.

M. Berthelot (O✻), *de l'Académie des sciences*, boul. St.-Michel, 55.

Les mardis et vendredis, à 1 heure.

Médecine.

M. Claude Bernard (C✻), *de l'Académie française et de l'Académie des sciences*, rue des Écoles, 40.

Les mercredis et vendredis, à 1 heure.

Histoire naturelle des corps inorganiques.

M. Élie de Beaumont (GO※), *de l'Académie des sciences*, rue de Lille, 5, suppléé par M. Ch Sainte-Claire-Deville (O※), *de l'Académie des sciences*, rue du Vieux-Colombier, 8.
Les mardis et vendredis, à 2 heures.

Histoire naturelle des corps organisés.

M. le Dr Marey ※, rue Duguay-Trouin, 9
Les mardis et samedis, à 3 heures.

Embryogénie comparée.

M. Coste (O※), *de l'Acad. des sciences*, rue du Pré-aux-Clercs, 12.
Les mardis et samedis, à 1 heure.

Droit de la nature et des gens.

M. Franck (C※), *de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue Lafitte, 44.
Les mardis, à 1 heure et demie, et les samedis, à 2 heures et demie.

Histoire des législations comparées.

M. Laboulaye ※, *de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, r. Taitbout, 34, suppléé par M. de Rozière, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*
Les lundis et vendredis, à midi et demi.

Économie politique.

M. Michel Chevalier (GO※), *de l'Acad. des sciences morales et politiques*, avenue de l'Impératrice, 27.
Les mercredis et vendredis, à 11 heures.

Histoire et Morale.

M. Alfred Maury (C※), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, aux Archives nationales.
Les mercredis et samedis, à midi et demi.

Épigraphie et Antiquités romaines.

M. Léon Renier (O※), *de l'Ac. des inscr. et belles-lett.*, à la Sorbonne.
Les mardis et jeudis, à 10 heures et demie.

Philologie et Archéologie égyptienne.

N. . . . . *professeur*,

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque.

M. Renan ※, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue Vanneau, 29.
Les lundis et mercredis à 2 heures.

Arabe.

M. Defrémery ※, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue du Bac, 42.
Les lundis et jeudis, à 9 heures.

Persan.

M. Mohl (Jules) ※, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue du Bac, 120.
Les mercredis et jeudis, à 10 heures.

Langue turque.

M. Pavet de Courteille ※, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, rue du Bac, 37.
Les mardis et vendredis, à 1 heure et demie.

Langue et littérature chinoise et tartare-mandchou.

M. D'Hervey de Saint-Denys, *charge du cours.*
Les mardis et samedis, à 2 heures.

Langue et littérature sanskrite.

M. Foucaux ✻, rue Cassette, 38.
Les mercredis et samedis, à 11 heures.

Langue et littérature grecque.

M. Rossignol ✻, *de l'Acad. des inscript. et belles lettres*, rue Jacob, 19.
Les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Eloquence latine.

M. E. Havet ✻, à Vitry-sur-Seine.
Les mercredis et samedis, à 2 heures.

Poésie latine.

M. Boissier ✻, rue des Feuillantines, 93.
Les lundis, à 2 heures, et les jeudis, à midi et demi.

Philosophie grecque et latine.

M. Charles Lévêque ✻, à Bellevue.
Les mardis, à midi, et les vendredis, à 2 heures.

Langue et littérature française du moyen âge.

M. Gaston Pâris, rue du Regard, 7.
Les lundis, à 10 heures, et les jeudis, à 2 heures.

Langue et littérature française moderne.

M. de Loménie ✻, *de l'Académie française*, rue Royer-Collard, 15, suppléé par M. Guillaume Guizot.
Les mercredis, à 2 heures et demie, et les samedis, à 11 heures.

Langues et littératures d'origine germanique.

M. Philarète Chasles ✻, au palais de l'Institut.
Les lundis et mardis, à 3 heures.

Langues et littératures de l'Europe méridionale.

M. E. Quinet, *professeur.*

Langue et littérature d'origine slave.

N. . . . . *professeur.*
M. A. Chodzko, *charge du cours*, rue de Vaugirard, 75
Les lundis et mercredis, à midi et demi.

Grammaire comparée.

M. Michel Bréal ✻, *professeur*, boulevard Saint-Michel, 63.
Les lundis, à 11 heures, et les mercredis, à 2 heures.

Histoire des doctrines économiques.

(Géographie et histoire économiques.)

M. Levasseur ✻, *de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue Monsieur-le-Prince, 26
Les lundis, à midi, et les jeudis, à 1 heure.
M. Regnault, *de l'Académie des sciences, professeur honoraire.*
M. Paulin Paris, *de l'Académie des inscriptions*, idem.

SECTION VI.

ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

Rue des Écoles, dans les bâtiments du Collége de France.

M. Schefer (C✻), *administrateur*, avenue Ingres, 6, à Passy.
M. Sédillot (O✻), *secrétaire de l'École*, au Collége de France.
M. Latouche (Emmanuel), *secrétaire adjoint*, rue des Feuillantines, 88.

L'école spéciale des langues orientales vivantes, créée par un *décret du 13 germinal* an III (2 avril 1795), placée dans les attributions du ministre de l'instruction publique, ne se composa d'abord que de trois chaires destinées à l'enseignement : 1° de l'Arabe littéral et vulgaire ; 2° du Persan et du Malais ; 3° du Turc et du Tartare de Crimée. Bientôt l'enseignement de l'Arabe vulgaire fut séparé de celui de l'Arabe littéral. D'autres chaires, réclamées par les besoins de la littérature ou des relations politiques et commerciales, furent successivement ajoutées à celles qui existaient déjà, et augmentèrent l'utilité et la réputation de cette école, où, de toutes les parties de l'Europe, viennent se perfectionner dans la connaissance des langues qu'on y enseigne, les personnes qui se destinent à exercer les fonctions de professeurs en ce genre dans les plus célèbres universités étrangères. Cette école a été reorganisée par une ordonnance en date du 22 mai 1838 et par le décret du 8 novembre 1869.

Conseil de perfectionnement de l'École,

créé par décret du 8 novembre 1869.

M. le Ministre, *président.*
M. Schefer (C✻), *vice président.*

Membres du conseil.

MM.
Du Mesnil (C✻), *directeur de l'enseignement supérieur.*
Meurand (C✻), *délégué du ministère des affaires étrangères*
Bonie ✻, *délégué du ministère de la marine.*
Fournier ✻, *délégué du ministère de l'intérieur.*
Ozenne (GO✻), *délégué du ministère du commerce.*
Hauréau ✻, *directeur de l'imprimerie nationale.*
Denière, *président de la chambre de commerce.*
Sédillot (O✻), *secrétaire.*

Arabe vulgaire. . . M. de Slane (O✻), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, prof.*, rue de la Tour, 60, à Passy.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 11 heures et demie

Persan. . . . . . M. Schefer (C✻), *prof.* avenue Ingres, 6, à Passy.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 1 heure.

Turc. . . . . . M. Barbier de Meynard ✻, *prof.*, bout Magenta, 18.
Les mardis, jeudis et samedis, à 4 heures et demie.

Arménien. . . . . M. Dulaurier ✻, *de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, professeur*, rue Nicolo, 27.
Les mardis, jeudis et samedis, à midi et demi

Grec moderne. . . M. Brunet de Presle ✻, *de l'Académie des inscript. et belles-lettres, profes.*, rue des Saints-Pères, 71.
Les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures et demie.

Hindoustani. . . . M. Garcin de Tassy ✻, *de l'Acad. des inscript. et belles-lettres. profes.*, rue St-André-des-Arts, 43.
Les lundis, mercredis et samedis, à 2 heures.

Chinois moderne. M. le Cte Kleczkowski ✻, *prof.* rue de Morny, 69.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 3 heures et demie.

Malais et Javanais. — M. l'abbé Favre ✻, *profess.*, avenue de Wagram, 50. Les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures.

Japonais. — M. Léon de Rosny, *prof.*, r. des Frères-Herbert, 06. Les lundis, mardis et mercredis, à 2 heures

Annamite — M. des Michels (A.), boulevard des Batignolles, 24. Les mardis, jeudis et samedis à 3 heures.

CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE AUX COURS DES PRINCIPALES LANGUES DE L'ORIENT.

M. Latouche (Emmanuel), *secrétaire adjoint de l'École.*

Les mercredis et vendredis, à 3 heures.

M. Blancard, *répétiteur du cours de grec moderne, surveillant.*
M. Soliman-Al Haraïri, *répétiteur du cours d'arabe vulgaire.*
M. Ima-Moura, *répétiteur du cours de japonais.*
Fran-Van-Cua, *idem du cours d'annamite.*

COURS AUTORISÉ PRÈS LE COLLÈGE DE FRANCE ET L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENT.

Archéologie assyrienne. — M. Jules Oppert ✻, *chargé du cours*, rue Mazarine, 19.

SECTION VII.

BUREAU DES LONGITUDES.

A l'Observatoire

Le Bureau des longitudes est composé : 1° de treize membres titulaires, savoir : trois membres de l'Académie des sciences ; cinq astronomes ; trois membres appartenant au département de la marine ; un membre appartenant au département de la guerre ; un géographe ; 2° d'un artiste ayant rang de titulaire, 3° de deux artistes (décret du 26 mars 1862).

Le Bureau des longitudes rédige et publie *la Connaissance des temps*, à l'usage des astronomes et des navigateurs. Il en assure la publication trois ans, au moins, à l'avance. Il rédige et publie un Annuaire.

Il est appelé à porter et à provoquer des idées de progrès dans toutes les parties de la science astronomique et de l'art d'observer, ce qui comprend : 1° les améliorations à introduire dans la construction des instruments astronomiques et dans les méthodes d'observation, soit à terre, soit à la mer ; 2° la rédaction des instructions concernant les études sur l'astronomie physique, sur les marées et sur le magnétisme terrestre ; 3° l'indication des missions extraordinaires ayant pour but d'étendre les connaissances actuelles sur la configuration ou la physique du globe ; 4° l'avancement des théories de la mécanique céleste et de leurs applications ; le perfectionnement des Tables du soleil, de la lune et des planètes ; 5° la réduction et la publication des observations anciennes qui seraient restées inédites dans les registres de l'Observatoire ou dans les manuscrits appartenant à sa bibliothèque. Sur la demande du Gouvernement, le Bureau des longitudes donne son avis, 1° sur les questions concernant l'organisation et le service des observatoires existants, ainsi que sur la fondation de nouveaux observatoires ; 2° sur les missions scientifiques confiées aux navigateurs chargés d'expéditions lointaines.

MEMBRES TITULAIRES MM.

Liouville (O✻), de l'Institut, Hôtel des Monnaies.	*Appartenant à l'Académie des sciences.*
Le Verrier (G.O ✻), *id.*, rue des Saints-Pères, 1.	
Serret (✻), *id.*, rue Saint-André-des-Arts, 46	
Mathieu (✻), *id.* rue Notre-Dame des Champs, 56	*Astronomes*
Lœwy ✻, *id.*, à l'Observatoire,	
Yvon Villarceau ✻, *id.*, de l'Observ., *secrétaire*, av. de l'Obs., 18.	
Faye (O✻), *id.*, rue Nicolo, 26 (Passy).	
Puiseux ✻, *id.*, boulevard Saint-Michel, 81.	
Vice-amiral Pâris (C✻), de l'Institut, rue des Saussaies, 14.	*App. au départ. de la marine.*
De la Roche-Poncie (O✻), ing hydrog. en chef, boul. des Invalides, 13	
Mouchez (O✻), capitaine de vaisseau, 10, avenue de Trouville	
Perrier ✻, capitaine d'état-major, *appartenant au département de la guerre.*	
Jaussen ✻, de l'Institut, 17, rue Labat-Montmartre.	*Géographe.*

Artiste ayant rang de titulaire.

M. Bréguet ✻, quai de l'Horloge, 39.

Artistes. MM.

Lerebours ✻, boulevard Maillot, 30, à Neuilly
N.....

Calculateurs. MM.

Bouchet, *calculateur princip.*, rue de la Tombe-Issoire, 39. | Gaudin, rue Oudinot, 6.
N....

Calculateur adjoint.

M. Picqué ✻, rue de l'Abbé-de-l'Épée, 6, à Versailles.

OBSERVATOIRE DE PARIS.

Le personnel de l'Observatoire de Paris comprend : 1° le directeur; 2° des astronomes ou physiciens titulaires; 3° des astronomes ou physiciens adjoints; 4° des aides astronomes ou physiciens; 5° des calculateurs; 6° un secrétaire agent comptable.

Le directeur, assisté d'un conseil, administre l'Observatoire, dirige le service scientifique, pourvoit au service intérieur, et est exclusivement chargé de la correspondance et de la publication des résultats des travaux. (Décret du 13 février 1873.)

Directeur.

M. U. J. Le Verrier (GO ✻), *memb. de l'Instit. et du Bureau des long.*
Secrétaire agent comptable. M. Fraissinet. *aide-astronome.*

Astronomes titulaires ..... MM Yvon Villarceau ✻, *membre de l'Inst. et du Bur. des long.*, Wolf ✻, Loewy ✻, *de l'Institut et du Bur. des longitudes*

Astronomes adjoints 1re classe..... MM. Gaillot, Périgaud, Folain, Fron.

Astronome ou physicien adj. 2e cl. .. M. Rayet ✻.

Astronomes adjoints 3e classe..... MM. André, Leveau.

Aide-astronome ou physicien 1re cl..... M Moureaux

Aides-astronomes ou physiciens 2e cl.... MM. Fraissinet, Ludinard, Henry (Paul), Henry (Prosper), Chevallier, Renan, Bossert, Vincent, Boinot.

OBSERVATOIRE DE MARSEILLE.

Directeur..... M. Stephan ✻.

Aides-astronomes..... MM. Borrelly, Coggia.

OBSERVATOIRE DE TOULOUSE.

Directeur..... M. Tisserand.

OBSERVATOIRE DE MONTSOURIS.

Directeur..... M. Marié-Davy

Secretaire agent-comptable..... M. A. de Vaulabelle.

Physicien ..... M. Albert Lévy.

Aides-physiciens..... MM. Descroix, Allaire.

SECTION VIII.

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Au Jardin des Plantes, rue Cuvier.

Cet établissement, compris dans les attributions du ministère de l'instruction publique, est administré par un directeur nommé pour cinq années sur la présentation du ministre et choisi parmi trois candidats présentés par l'assemblée des professeurs — Un professeur qui prend le titre de directeur suppléant et choisi par le ministre sur la liste des candidats à la direction, remplace le directeur en cas d'absence ou d'empêchement — Le professeur chargé des fonctions de secrétaire est nommé annuellement par l'assemblée des professeurs. Il est pourvu à la vacance d'une chaire par un décret du Président de la République.

Le Muséum d'histoire naturelle est situé au levant de Paris, et composé de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'un vaste jardin dont plusieurs parties, ouvertes aux élèves, sont destinées à l'étude de la botanique et de la culture; de serres chaudes et de serres tempérées; d'une ménagerie; d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'amphithéâtres pour les cours. — Les cours publics, au nombre de seize, se font dans les amphithéâtres, dans les galeries et à la campagne. Il y a, en outre, des leçons de dessin et de peinture appliqués à l'Histoire naturelle — Les galeries d'Anatomie, d'Anthropologie, de Zoologie, de Botanique, de Minéralogie et de Géologie sont ouvertes au public le dimanche, de midi à 4 heures, et les mardi et jeudi de chaque semaine, de 2 à 5 heures, depuis le 1er février jusqu'au 30 novembre, et de 2 heures jusqu'à la nuit, pendant les mois de décembre et de janvier; elles le sont aux personnes munies de cartes ou de billets, et aux étrangers, sur la présentation de leurs passe-ports, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis 11 heures jusqu'à 2 heures. Les étudiants reçoivent, en suivant les cours, des cartes d'entrée qui peuvent leur servir toute l'année courante. Les billets ne servent qu'une seule fois. — La bibliothèque est ouverte aux lecteurs de 10 à 3 heures, tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés. — La ménagerie est ouverte tous les jours, depuis 11 heures jusqu'à 4 en hiver, et jusqu'à 5 en été. — Le jardin fournit aux établissements publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et de plantes utiles aux progrès de la botanique, de l'agriculture et des arts, et entretient une collection de plantes officinales destinées à servir aux études des élèves et à être distribuées aux malades pauvres, comme médicaments

Tout est gratuit dans l'établissement; en conséquence, les garçons de service des galeries, de la bibliothèque et des laboratoires, les gardiens des animaux de la ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

M. Chevreul (GO✻), *directeur*.
M. Milne-Edwards (C✻), *directeur suppléant*.
M. Chezal (P.), *secrétaire agent comptable*.

Professeurs-Administrateurs, par ordre d'ancienneté. MM.

Chevreul (GO✻), de l'Académie des sciences. — *Chimie appliquée aux corps organiques*, au Muséum.
Brongniart (Adolphe) (C✻), de l'Académie des sciences. — *Botanique et Physiologie végétale*, au Muséum.
Becquerel (C✻), idem. — *Physique appliq. à l'Hist. natur.*, au Muséum.
Milne-Edwards (C✻), des Académies des sciences et de médecine. — *Zoologie. Mammifères et Oiseaux*, au Muséum.
Decaisne (O✻), de l'Académie des sciences. — *Culture*, au Muséum.
Fremy (O✻), idem. — *Chimie appliq. aux corps inorganiques*, au Muséum.
De Quatrefages de Bréau (O✻), idem. — *Anatomie et Histoire naturelle de l'homme*, au Muséum.

Ville (Georges) ✻. — *Physique végétale*, au Muséum.
Delafosse (O✻), de l'Acad des sciences — *Minéralogie*, au Museum.
Daubrée (C✻), idem.— *Géologie*, à l'École des Mines,
Blanchard ✻, idem. - *Zoologie*, *Insectes*, *Crustacés et Arachnides*, rue de l'Université, 34.
Gervais (Paul) (O✻), *Anatomie comparée*, rue Rollin, 11.
Bernard Claude C✻), de l'Académie française et de l'Académie des sciences. — *Physiologie générale*, rue des Écoles, 40.
Deshayes ✻. — *Zoologie*. *Annelides*, *Mollusques et Zoophytes*, place des Vosges, 20.
Dareste, chargé du cours. — *Zoologie*, *Reptiles et Poissons*, au Muséum.
Albert Gaudry ✻. — *Paléontologie*, rue des Saints-Pères, 7 *bis*.

Bibliothèque. — M. Desnoyers ✻, de l'Inst., *bibliothécaire*, au Muséum.

Aides-naturalistes. MM.

Lucas ✻, *Insectes*, *Crustacés et Arachnides*, au Muséum
Becquerel (Edmond) ✻, de l'Acad des sciences. *Physique appliquée*, rue Cuvier, 57
Philipeaux ✻, *Physiologie générale*, rue Saint-Victor, 22
Cloëz ✻, *Chimie appliquée aux corps organiques*, rue Saint-Victor, 9.
Jacquart ✻, *Anatomie et Histoire naturelle de l'homme*, boul. Saint-Michel, 30
Terreil, *Chimie appliquée aux corps inorganiques*, rue Royer-Collard, 11.
Jannettaz, *Minéralogie*, rue Saint-Victor, 20
Milne-Edwards (Alph.) ✻, *Zoologie*, *Mammifères et Oiseaux*, au Muséum.
Verreaux (J.) ✻, *idem*, rue Turenne, 17.
Meunier (Stanislas), *Géologie*, rue de Vaurigard 33.
Perrier, *Mollusques et Zoophytes*, rue de Seine, 46.
Grehaut, *Physiologie générale*.
Künckel, *Insectes*, *Crustacés et Arachnides*, rue Gay-Lussac.
Bastien, *Anatomie comparée*, boulevard Saint-Germain, 9.
Fischer ✻, *Paléontologie*, rue Bleue, 1.
Debraine ✻, *Culture*, rue de Madrid, 15.
Bureau, *Botanique*
Poisson, *Botanique*, rue Monge, 62
N...., *Zoologie*, *Reptiles et Poissons*, au Muséum.

Galeries.

M. Rousseau (L.) ✻, *aide-nte*, *garde des gal. de Zool.*, *de Géol. et de Miné.* au Muséum.
M. Spach ✻, *aide-naturaliste*, *garde des galeries de Botanique*, au Muséum.
M. Senéchal (Louis), *aide-naturaliste*, *garde des galeries d'Anatomie*, au Muséum.

Peintres chargés de l'enseignement de l'Iconographie.

M. Lesourd-Beauregard, *pour les plantes*.
M. Barye (O✻), *pour les animaux*, rue des Fossés-Saint-Victor, 13.

Peintres.

M. Bocourt, au Muséum. | M. Riocreux, r. du Cardinal-Lemoine, 28.

Jardin. — M. Albert Gouault, *jardinier en chef*, au Muséum.
Contrôleur des travaux des ateliers. — M. Roussialle (O✻). au Muséum.

SECTION IX.

ÉCOLE DES CHARTES.

Au Palais des Archives nationales, rue de Paradis-au-Marais, 16.

L'École des Chartes, réorganisée par l'ordonnance du 31 décembre 1846 (ordonnance modifiée le 24 juillet 1872 par suite de la nouvelle loi du service militaire), est destinée à former des archivistes-paléographes C'est parmi les élèves sortis de l'École et munis du diplôme d'archiviste-paléographe que sont choisis, de préférence, les archivistes des départements et les professeurs de l'École, les auxiliaires aux travaux de l'Académie des Inscriptions, les bibliothécaires ou employés dans les bibliothèques publiques de France, les archivistes aux Archives nationales. L'École est placée sous l'autorité d'un directeur nommé par le ministre de l'instruction publique. Un Conseil de perfectionnement surveille les études et fait les examens.

Les cours de l'École sont publics et entièrement gratuits. Une bibliothèque spéciale est mise à la disposition des *élèves inscrits*, seuls appelés à concourir, à la fin de leurs études, pour le diplôme d'archiviste-paléographe. Ils sont exemptés du service militaire au même titre que les élèves de l'École normale supérieure et de celle des langues orientales. A la suite des examens de fin d'année, les deux premiers élèves admis à suivre les cours de seconde année, et les trois premiers admis en troisième année, reçoivent une pension de 600 francs Ceux des anciens élèves qui sont pourvus du diplôme de licencié ès-lettres, sont admis à se présenter, après deux ans d'enseignement, au concours d'agrégation spéciale d'histoire et de géographie, les trois années qu'ils ont passées à l'École des Chartes leur étant comptées comme années d'enseignement Pour obtenir le titre d'élève, il faut être bachelier ès-lettres, âgé de moins de vingt-cinq ans révolus au 31 décembre de l'année qui précède l'inscription, laquelle a lieu au secrétariat de l'École du 25 octobre au 5 novembre, et subir un examen qui constate que l'on possède une connaissance sérieuse du latin et de l'histoire ainsi que de la géographie de la France avant 1789

Direction de l'école.

M. Quicherat Jules ✻, *directeur de l'école*, rue Casimir-Delavigne, 9.

Professeurs. MM.

Quicherat (Jules) ✻, rue Casimir-Delavigne, 9.
Guessard (F.) ✻, *de l'Institut*, Grande-Rue, 87 (Passy), suppléé par M. Paul Meyer.
De Mas-Latrie (O ✻), quai Voltaire, 3.
Tardif (A.) (O✻), rue du Cherche-Midi, 28.
Anatole de Montaiglon, place Royale, 9.
Boutaric (E.) ✻, rue Saint-Jacques, 161.
Gautier (Léon), boulevard Penthièvre, 7, à Sceaux.

Secrétariat.

M. Meyer (Paul) ✻, *secr.-trés. et prof. suppl.*, r. de la Tour (Passy), 99.

Conseil de perfectionnement. MM.

DeWailly (Natalis) O✻, *de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, prés.
Quicherat (Jules), ✻), *directeur de l'Ecole des Chartes.*
Maury (Alfred) (O✻), *de l'Institut. dir. général des Archives nationales*
Taschereau (J.) (O✻, *administrat. gen., direct. de la Bibliothèque nation.*
Paulin Paris ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*
Wallon (O✻), *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*
Delisle (Léopold) ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*
Jourdain Charles) (O✻), *de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres.*

SECTION X.
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (Réorganisée par décret du 14 juillet 1858).

Rue Richelieu.

Il y a un directeur chargé de l'administration de la Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque nationale est divisée en 4 départements, savoir : 1° les livres imprimés, cartes et collections géographiques; — 2° les manuscrits, chartes et diplômes; — 3° les médailles, pierres gravées et antiques; — 4° les estampes. Chaque département a un conservateur.

Il y a, au département des imprimés, deux salles de lecture : l'une, ouverte au public même le dimanche, avec une collection de livres classiques, professionnels et usuels, qui seuls y sont communiqués; l'autre réservée pour les personnes connues par des travaux antérieurs ou qui justifient d'un but d'études sérieuses.

La Bibliothèque est ouverte de 10 à 4 heures. Elle est fermée pendant la quinzaine de Pâques seulement.

Administrateur général directeur.

M. Taschereau (O ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, 8.

DÉPARTEMENT DES LIVRES IMPRIMÉS, CARTES ET COLLECTIONS GÉOGRAPHIQUES.

MM. Ravenel (O ✻), *conservateur sous-directeur*, rue de Crussol, 5.

Barbier Olivier ✻, rue d'Assas, 130. } *conservateurs sous-directeurs adjoints.*
Rathery ✻, rue Jacob, 30. } *conservateurs sous-directeurs adjoints.*
De Courson ✻, rue de Babylone, 1. } *conservateurs sous-directeurs adjoints.*

Franck (C ✻), *de l'Acad des sciences morales et politiques, conservat. adjoint*, boulevard Saint-Michel, 77,

Baudement, rue Colbert, 12, } *bibliothécaires*
Cortambert ✻, rue de Saintonge, 64, } *bibliothécaires*
Schmit ✻, rue Taranne, 7, } *bibliothécaires*
Vintre ✻, boulevard de Clichy, 44, } *bibliothécaires*
Chéron ✻, rue de Chabrol, 52, } *bibliothécaires*
Billard (René), boulevard Bineau, 19, Levallois-Penet. } *bibliothécaires*

Klein, rue de la Chaussée d'Antin, 38.
Eug. d'Auriac, rue Ventadour, 7.

DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.

MM. Delisle ✻, *de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, conservateur sous-directeur*, rue Hauteville, 13.
Michelant ✻, *conservateur sous-directeur adjoint*, avenue Trudaine, 25.
Claude ✻, *bibliothécaire*, rue des Filles-du-Calvaire, 21.
N de Wailly (O ✻), *de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, conservateur honoraire*, rue Raynouard-Passy, 30.
Paulin Pâris ✻, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur adjoint honoraire*, rue du Regard, 3
Bordier, *bibliothécaire honoraire*, rue de Rivoli, 182.

DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES ET ANTIQUES.

MM. Chabouillet (O ✻), *conservateur sous-directeur*, rue de La Bruyère, 58.
Lavoix ✻, *conservateur sous-directeur adjoint*, rue Colbert, 12.

DÉPARTEMENT DES ESTAMPES.

MM. Vte Henri Delaborde (O ✻), *de l'Académie des Beaux-Arts, conservateur sous-directeur*, place Vendôme, 26.
Dauban ✻, *conservateur sous-directeur adjoint*, avenue d'Eylau, 33.
Duplessis, *bibliothécaire*, rue Bonaparte, 47.

Comité consultatif.

M. Taschereau (O ✻), *président.*

Bureau d'administration.

MM. Mar[illegible], *secrét. de l'admin.*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 8.
Be[illegible], *chargé de la comptabilité*, rue Neuve-de-la-Pelouse-Passy, 11.

Architecte de la Bibliothèque	M. Labrouste (H.) (O ✻), *de l'Acad. des Beaux-Arts*, rue de Vaugirard, 47.
Avocat de la Bibliothèque...	M. Victor Lefranc, *membre du conseil de l'ordre*
Avoué de la Bibliothèque...	M. Hervel, rue d'Alger, 9
Médecins de la Bibliothèque.	M. V[illegible] ✻, *méd. adj.*, rue de Luxembourg, 45.
	M. Rathery (E.), *médecin-adj.*, rue de Rennes, 46.
Libraire de la Bibliothèque	M. Labitte (A.), rue de Lille, 4
Md d'estampes de la Bibliothè	M. Clément, rue des Saints-Pères, 3

COURS D'ARCHÉOLOGIE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

M. Beulé ✻, *de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, profess., à l'Institut.

(Le mardi à midi, à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des Petits-Champs, 8.)

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

Palais de l'Institut, 23, *quai Conti*

Cette bibliothèque, formée en 1643, par le cardinal Mazarin, dans le local occupé maintenant par la Bibliothèque nationale, a été, dès cette époque, rendue publique et transportée trente ans après au collége Mazarin, dont elle a fait partie jusqu'en 1792. La fondation a été déclarée royale par lettres patentes de Louis XIV, en 1665. A son origine elle se composait de 60,000 volumes; elle en compte aujourd'hui plus de 200,000, non compris 3,000 manuscrits et une grande quantité de livres imprimés au quinzième siècle. Le public est admis dans cette Bibliothèque tous les jours, depuis 10 heures [illegible] à 4, excepté les jours fériés et pendant les vacances qui sont fixées du 13 juillet au [illegible] septembre. On y remarque une collection, unique en son genre, de 80 modèles, en [illegible] en relief, des monuments pélasgiques de l'Italie et de la Grèce, laquelle a été formée par M. Petit-Radel, l'un des anciens administrateurs. Restaurée en 1862, elle a été considérablement embellie. De nombreux bustes antiques en bronze et en marbre, des [illegible]ables de Boule, des vitrines sous lesquelles on a réuni les manuscrits les plus précieux et les plus belles reliures, appellent l'attention des curieux et des amateurs.

M. Silvestre de Sacy (C ✻), de l'Acad. franç, *conserv.-admin.*

M. Chasles (Philarète) ✻, *conservateur.*	*des manuscrits des Bibliothèques des départements*
M. Moreau ✻, *conserv. adjoints.*	
M. Sauvageot (C ✻), *de l'Ac. fr.*	
M. H. Cocheris ✻, *cons. adjoint, chargé de la conserv. des manuscrits, secr. de la comm. de publication du Catalogue gén.*	M. Baudry (Fr.), *conservateur adjoint.*
	M. Berrier (Pre), *bibliothécaire*
	M. Franklin (A.), } *employés*
	M. Asselineau, }

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE.

Place du Panthéon

La bibliothèque Sainte-Geneviève a été fondée en 1624, par le cardinal François de La Rochefoucauld, abbé de Sainte-Geneviève. Cet établissement renferme 150,000 imprimés et 3,000 manuscrits.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, les fêtes et dimanches exceptés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 de relevée et le soir de 6 à 10 heures.

Le nombre des lecteurs qui la fréquentent journellement est de 1,000 à 1,200; ils se composent en grande partie des élèves des diverses facultés.

M. Ferdinand Denis ✻, *conservateur-administrateur.*

Conservateurs. MM

X. Marmier ✻, *de l'Acad. française.* | Avenel ✻.
Cucheval-Clarigny (O✻). | L. Quicherat ✻, *de l'Institut.*

Bibliothecaires. MM.

Trianon ✻. | Buron. | Augustin Challamel.
Rochebilière. | Des Essarts ✻ | Borel d'Hauterive,
Blanchet, *comptable.* | Picard. | De Vivès.

Sous-bibliothécaires. MM.

Warée. | Develay. | Mougin.

M. de la Cour de la Pijardière, *bibliothécaire honoraire.*
M Davesne, rue de Birague, 18, *médecin de la bibliothèque*

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

A l'Arsenal, rue de Sully.

Cette bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables de la France, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de relevée. Elle renferme environ 220,000 volumes imprimés (sur ce nombre, 80,000 appartiennent à l'histoire) et 5,800 manuscrits.

M. Thierry (Édouard) (O✻), *conservateur-administrateur.*

M. Labiche ✻, } *conservat titulaires.*
M. Lacroix (Paul) (O✻), }
M. Ravaisson ✻, *conservateur adjoint chargé de la comptabilité.*
M. Cordier (Louis) ✻, }
M. de Bonnier (Henri) ✻, } *conservat. adjoints.*
M Faucheux, }
M. Lorenan Larchey, }
M Mathurne, } *bibliothéc.*
M. Lucas (Hipp.) ✻, }

M. Muller (Eug.), *sous-bibliothéc.*
M. Charles Deulin. } *sur numéraires.*
M Vaudoir-Lainé, }
M. Laurent de l'Ardèche, *cons. adm. hon.*
M. Loudun (E.) ✻, *conservateur idem.*
M. Vaissade ✻, } *conservat. adj hon.*
M. Cousin (Jules), }
M. Délerot, *bibliothécaire honoraire.*

BIBLIOTHÈQUE DU LUXEMBOURG.

Rue de Vaugirard.

(Cette bibliothèque est ouverte tous les jours non fériés, de 11 à 3 heures.)

M. Choiecki O✻), *bibliothécaire administrateur.*

M Lacaussade ✻, } *bibliothécaires.* M. Burot, } *sous-bibliothécaires.*
M. Ratisbonne. } , M. Leconte de Lisle, }

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE

A la Sorbonne.

La bibliothèque de l'Université est surtout riche en ouvrages d'érudition ; on y trouve la plupart des éditions savantes des auteurs classiques grecs et latins, publiées en France et à l'étranger, et un choix d'ouvrages théologiques, scientifiques et historiques. Le nombre des volumes imprimés est d'environ 95,000 ; celui des manuscrits, de 1,000.

Cette bibliothèque est ouverte au public tous les jours non fériés, de 10 heures à 3.

M. Renier (Léon) (C✻), membre de l'Institut, *administrateur.*

M Corneille P.X) ✻. } *conservateurs adjoints.* } M. Latouche (Emmanuel), } *sous-bibliothécaires.*
M. Hauvette-Besnault, } } M. Derôme (Léopold), }
M. Despois (Eugène), *bibliothécaire.* } Lehot, *employé.*

SECTION XI.

ÉCOLES DES BEAUX-ARTS.

M. Guillaume (O❋), membre de l'Institut, *Inspecteur gén. des Écoles nationales.*

ÉCOLE NATIONALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS,

rue Bonaparte, 14.

ADMINISTRATION.

M. Guillaume (O❋), membre de l'Institut, *directeur*,
M. Lenoir (Albert) (O❋), membre de l'Institut, *secrétaire*, } à l'École.
M. d'Ortès ❋, *inspecteur*,
M. Peisse (O❋), *conservateur des modèles et objets d'art.*
M. Vinet ❋, *bibliothécaire.*

ENSEIGNEMENT.

Conseil supérieur.

M. le Ministre, *président.*
M. Charles Blanc ❋, dir. des Beaux Arts, memb. de l'Inst., *vice-prés.*

Membres du conseil. MM.

Fleury (Robert) C❋, de l'Inst.
Couder (O❋), de l'Institut, peint.
Bonnassieux ❋, de l'Inst., sculpt.
Barye O❋, de l'Inst., sculpteur.
Lefuel C❋), de l'Inst., architecte.
Labrouste O❋), architecte.
Dumas (GC❋), de l'Institut.
Martinet (Achille-Louis (O❋)de, l'Institut, graveur.
Vitet O❋, de l'Institut.
Vallès (O❋, inspecteur général des ponts et chaussées.
Vte Delahorde, membre de l'Inst., *secrétaire*

Professeurs. MM.

Gilbert, de l'Institut (émérite).
Taine (H.) ❋. . . . . *Histoire de l'art et esthétique.*
Mat. Duval, agrégé de la Faculté de méd. *Anatomie.*
Chevillard ❋. . . . . *Perspective.*
Caqué. . . . . *Mathématiques.*
Durand-Claye, chargé du cours . . . . *Stéréotomie.*
Ossian Bonnet (O❋, de l'Institut. . . . *Géométrie descriptive.*
Cloez ❋, chargé du cours. . . . . *Géol., phys. et chimie élém.*
Brune (E.) . . . . . *Construction.*
Heuzey ❋ . . . . . *Histoire et archéologie.*
Cabanel (O❋), de l'Institut . . . . . } *Peinture*
Pils (O❋), de l'Institut . . . . . } *Peinture*
Gérôme (O❋), de l'Institut . . . . . } *Peinture*
Jouffroy (O❋), idem. . . . . } *Sculpture.*
Dumont (C❋), idem . . . . . } *Sculpture.*
Cavelier (O❋), idem. . . . . } *Sculpture.*

André ❋	*Architecture.*
Laisné ❋	
Guadet (J.)	
Henriquel-Dupont (O❋), de l'Institut.	*Gravure en taille-douce.*
Ponscarme ❋	*Id. en médailles et pierres fines.*
Lemaire (O❋), de l'Institut.	*Sculpture* (études du soir).
Yvon (O❋)	*Dessin* (études du soir).
Lesueur (O❋), de l'Institut.	*Théorie de l'Architecture et service des concours.*
Lenoir (O❋)	*Histoire de l'architecture.*
Delacroix	*Législation du bâtiment.*

ACADÉMIE NATIONALE DE FRANCE, A ROME.

M. Lenepveu ❋, *peintre*, membre de l'Institut, directeur.

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS, A LYON.

M. Guichard ❋, *peintre*, directeur honoraire.

Professeurs. MM.

Reignier	*Peinture.*	Bonirotte	*Principes.*
Louvier	*Architecture.*	Chaine	
Fabisch	*Sculpture.*	Tripier	*Anatomie.*
Danguin	*Gravure.*	Girardon	*Perspective*
Charvet	*Ornementation.*	Fugère	*Lithographie*

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS, A DIJON.

M. Nanteuil (Célestin) ❋, *peintre*, directeur.

Professeurs. MM.

Jeanniot	*Peinture.*	Dameron	*Sculpture.*
Gaitet	*Dessin.*	Belin	*Architecture.*

ÉCOLE NATIONALE SPÉCIALE DE DESSIN ET DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉS AUX ARTS INDUSTRIELS, *rue de l'Ecole-de-Médecine*, 5.

Cet établissement fut créé, par lettres patentes de Louis XV, en 1766, sous le titre d'*Ecole gratuite de dessin*, en faveur et sur la demande des six corps de métiers de la ville de Paris. Il est régi par un directeur, sous l'autorité du Ministre des Beaux-Arts. On y enseigne : les lundi et jeudi de chaque semaine, la géométrie pratique, l'arithmétique et le toisé, l'arpentage, la coupe des pierres, la charpente, les éléments d'architecture ; — tous les mercredis soir et samedis soir, cours de composition d'ornement ; — les mardis et vendredis, dessin de la figure humaine et dessin des animaux ; — les mercredis et samedis, dessin des ornements et des fleurs. — Sculpture d'ornement, dessin d'après la bosse (tous les jours matin et soir). — Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice des différents cours a lieu pour l'instruction des ouvriers adultes qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée.

M. Laurent-Jan, *directeur.*

Professeurs MM.

Amédée Faure	*Dessin, anim.*	Train	*Architecture, coupe des pierres et des bois*
Etex, J	*Dessin, figure*		
Ruprich Robert ✻	*Compos. d'orn.*	Rebout	*Geométrie, arithmétiq., toisé et arpentage.*
Millet (Aime) O✻ .		Letrosne, *suppl.*	
Roudara ✻	*Sculpt. d'ornem.*	Cabasson.. ...	*Gravure sur bois*
Gault de S.-Germain, *hon.*		Pannemaker...	
		Bedu	*Dessin, ornem*

ÉCOLE SPÉCIALE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES.

Rue Dupuytren, 7, faubourg Saint-Germain.

Cette école, placée dans les attributions du Ministre des Beaux-Arts, est ouverte tous les jours, le samedi excepté, aux jeunes personnes qui se destinent aux arts et aux professions industrielles. On y enseigne tous les genres de dessin : la figure, l'ornement, le paysage, les animaux, les fleurs. Il y a un concours annuel dont les prix consistent en médailles d'argent, et un grand prix d'honneur consistant en une grande médaille, accompagnée d'un diplôme. Tous les ans, la distribution des prix est suivie ou précédée de l'exposition publique des dessins des concours. Cette exposition a lieu dans les salles des classes de l'école.

Mlle Marandon de Montyel, *directrice et professeur.*
Mlle Rosa Bonheur ✻, *directrice honoraire.*

SECTION XII

SOCIETÉS SAVANTES,

Autorisées et protégées par le Gouvernement.

SOCIETÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE,

Reconnue comme établissement d'utilité publique, par ordonnance du 21 avril 1824.
A Paris, rue Bonaparte, 44.

La Société d'encouragement a été fondée en 1801 pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française; elle décerne des prix et médailles pour les inventions et les perfectionnements dans les arts; elle se livre aux expériences et essais nécessaires pour apprécier les procédés nouveaux; elle publie un *Bulletin* mensuel renfermant l'annonce raisonnée des découvertes utiles à l'industrie, faites en France et à l'étranger; elle distribue des médailles aux ouvriers et contre-maîtres des établissements agricoles et manufacturiers qui se distinguent par leur conduite et par leur travail; elle vient au secours des inventeurs que leur âge ou leurs infirmités mettent hors d'état de se suffire; elle procure, aux ouvriers qui ont fait une invention utile, les moyens de payer les annuités de leurs brevets. Pour être admis à faire partie de la Société d'encouragement, il faut avoir été présenté par l'un de ses membres et payer une cotisation annuelle de 36 fr. Les étrangers peuvent être admis comme membres correspondants souscripteurs. Les membres de la Société peuvent concourir pour les prix qu'elle propose. Les membres du conseil d'administration sont exclus des concours. Deux commissions permanentes ont pour but, l'une la publication mensuelle du *Bulletin* des travaux de la Société, l'autre d'examiner les travaux relatifs aux applications des beaux-arts à l'industrie. Le *Bulletin* mensuel est adressé, franc de port, aux sociétaires en France. Chaque année de ce *Bulletin* forme un volume in-4° et contient trente à quarante planches gravées avec le plus grand soin. Le conseil d'administration s'assemble deux fois par mois, pour entendre les rapports sur les objets soumis au jugement de la Société. Les sociétaires peuvent assister aux séances; ils y ont voix consultative. Lorsqu'une invention est approuvée par la Société, le rapport est inséré au *Bulletin*, avec gravure, si l'objet l'exige, sans que l'inventeur ait rien à débourser ni pour l'examen ni pour l'insertion. Les programmes des prix se distribuent gratuitement au secrétariat de la Société, rue Bonaparte, 44. La correspondance a lieu sous le couvert du ministre de l'agriculture et du commerce.

D'après une délibération du 1er juin 1864, il a été décidé que les membres de la Société prendraient désormais les titres suivants :

1° *Donateurs.* — *Membres perpétuels.* — Ils reçoivent le *Bulletin* de la Société à perpétuité. Ce droit est transmissible soit à un établissement reconnu comme étant d'utilité publique, soit enfin à un membre de la Société ou à une personne qui sera admise à en faire partie, suivant les formalités ordinaires, après la transmission. — La cotisation est de 1,000 francs une fois payés. — 2° *Membres souscripteurs à vie.* Ils reçoivent, pendant leur vie, le *Bulletin* de la Société. La cotisation est de 500 francs une fois payés. — 3° *Membres ordinaires.* Ils sont soumis à la cotisation annuelle de 36 francs, et reçoivent également le *Bulletin* de la Société. Les noms des membres perpétuels et des membres à vie figurent en tête de la liste des membres de la Société, avec ceux de ses bienfaiteurs. Les donations et souscriptions perpétuelles ou à vie sont capitalisées; le capital en est inaliénable : elles forment des chapitres spéciaux au budget de la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président

M. *Dumas* (G✻), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue Saint-Dominique-Saint Germain, 69.

Vice-présidents

M. le Bon *Séguier* (Arm.) (O✻), de l'Académie des sciences, rue Garancière, 11.
M. *Balard* (C✻), membre de l'Académie des sciences, rue de l'Ouest, 72.

Vice-présidents adjoints

M. *Baude* (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées
M. *Amédée Durand* ✻, ingénieur-mécanicien.

Secrétaire général.

M. le Bon *Dupin* (Ch.) (GO✻), de l'Académie des sciences, rue du Bac, 118.

Secrétaires adjoints.

M. *Pelgot* E. (O✻), de l'Académie des sciences, professeur au Conservatoire des arts et métiers, quai Conti, 11.
M. *Laboulaye* (Ch.) ✻, ancien élève de l'École polytechnique, rue Madame, 40.

Trésorier.

M. *Goupil de Préfeln*, rue Taitbout, 34.

Censeurs

M. *Becquerel* (E.) (O✻), de l'Académie des sciences
M. *Legentil*, membre du comité consultatif des arts et manufactures.

Membres du conseil. MM.

COMMISSION DES FONDS.

Cte de *Mony-Colchen* ✻, cons. référ. à la Cour des comptes, rue de la Victoire, 74.
De Ladoucette (Bon Eugène) (O✻), rue Saint-Lazare, 58.
Lorin, propriétaire, boul. Haussmann, 178.
Legrand, anc. négociant, vice-secr. de la Soc. des amis des sciences, r. Bergère, 26.
Desnoyers (C✻), manuf., r. St-Honoré 175
Colon (Paul) ✻, consul du Danemark, rue d'Hauteville, 53
Mis de *Turenne* ✻, r. de Berri-du-Roule, 26.
Michal (C✻), insp. gén. des ponts et chauss. en retraite, rue du Regard, 5.
Mengin-Lecreulx (GO✻), général de division, rue de Vaugirard, 15

ARTS MÉCANIQUES

Amédée Durand ✻, ingénieur-mécanicien, de la Société cent. d'agriculture, rue de l'Abbaye-St-Germ., 10.
Baude (O✻), ancien inspect. général des ponts et chaussées, rue de Rivoli, 214.
Alcan ✻, prof. au Conservat. des arts et métiers, r. du Faub.-Poissonnière, 98.
Dumery, ing. civ., boul. des Batignolles, 24.
Callon (O✻), inspecteur général des mines, rue de l'Odéon, 9.
Combes (O✻), de l'Académie des sciences, sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers, rue St-Martin, 292.
Cave aîné ✻, ing. méc., rue de Chabrol, 69
Philipps ✻, de l'Acad. des scienc., ingén. des mines, rue de Marignan, 27.
Farcot père ✻, ingénieur-mécanicien à Saint-Ouen (Seine).

Adjoints.

Breguet ✻, artiste du Bureau des longitudes, quai de l'Horloge, 39.
Delapoix de Frémineville (O✻), ingénieur de la marine, rue de l'Université, 88.
Haton de la Goupillière ✻, professeur à l'École des mines, rue Garancière, 7.
Pehet, ingénieur-constructeur, rue Neuve-Popincourt, 8.

ARTS CHIMIQUES.

Bussy (O✻), de l'Acad. des sciences, dir. et de l'École de pharm., r. de l'Arbalète, 21.
Chevallier (O✻), de l'Acad. de médecine, prof. à l'École de pharmacie, rue du Faubourg-Saint-Denis, 155
Fremy (O✻), de l'Acad. des sciences, prof. de chimie à l'École polyt. et au Muséum d'hist. nat., rue Cuvier, 33
Cahours (O✻), de l'Académie des sciences, essayeur à la Monnaie, quai Conti, 11.
Leblanc (F.) ✻, ing. civ. des mines, répétit. à l'École polyt., r. de la Vieille-Estrapade, 9.
Bon *P. Thénard* ✻, de l'Académie des sciences, place Saint Sulpice, 6
Debray ✻, essayeur au bureau de la garantie des Monnaies, rue d'Assas, 76
Barral (O✻), secrétaire perpétuel de la Société centr. d'agricult., r. de Rennes 66
Salvetat ✻, chef des travaux chimiques de la manufacture de Sèvres.

Adjoints.

Jacquelain, chim., ing., r de Vaugirard, 34.
Gobley ✻, membre de l'Academie de medecine, r de Grenelle-Saint-Honoré, 34.
Lamy ✻, professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, boulevard Saint-Michel, 77.
Cloez ✻, répétiteur à l'Ecole polytechnique boulevard Saint-Michel, 77
Bouis ✻, essayeur à la Monnaie, quai Conti, 11.
Troost ✻, professeur de chimie à l'Ecole normale, rue Bonaparte, 84.
Gruner (O✻), inspecteur général des mines, rue d'Assas, 80

ARTS ECONOMIQUES.

Priestley (Ch.), professeur répétiteur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, rue du Cherche-Midi, 36.
Lissajous ✻, profess. au lycée St-Louis, rue des Ecoles 38
Cte du *Moncel* O✻, ingén. électricien de l'administration des lignes télégr., r de Hambourg, 7.
Le Roux, repét. de physiq. à l'Ecole polytechnique, rue de Braque, 4
Pihan (Hervé), dessinateur civil, rue Saint-Lazare, 43
De Luynes (Victor), prof. au Conserv. des arts et métiers, r de Vaugirard, 61.
Jamin (O✻), de l'Académie des sciences, professeur de physique à la Faculté des sciences, rue Soufflot, 24.
Boulhet ✻, manufact^r, rue de Bondy, 56

Adjoints.

Wolff ✻, manufact^r, rue Rochechouart, 22
Pallard ✻, architecte en chef de la préfecture de police, quai aux Fleurs, 1
De la Gournerie ✻, professeur au Conservatoire des arts et métiers, boulevard Saint-Michel, 7
Homberg (O✻), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, rue Notre-Dame-des-Champs, 115.

AGRICULTURE.

Huzard (O✻), membre de la Société centrale d'agric., de l'Acad. de médecine et du conseil de salubr., r de l'Eperon, 5

Moll (O✻), de la Soc. cent. d'agriculture, prof. au Cons. des arts et métiers, rue St-Martin, 292.
Brongniart (A✻, C✻), de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57
Dailly (O✻), de la Société centrale d'agriculture, rue Pigalle, 64
Mangon (Hervé) (O✻), de l'Académie des sciences, prof. à l'Ecole des ponts et chaussées, rue St-Dominique St-Germain, 69.
Bourgeois ✻, membre de la Société centrale d'agriculture au Perray, près Rambouillet.
Boitel (O✻), insp. gén. de l'agr., direct. rue Madame, 34.
Chatin ✻, prof. à l'Ecole de pharmacie, rue de Lerres, 129.
Bella (O✻), membre de la Société centrale d'agriculture, boulevard de Courcelles, 3.

Adjoints.

Heuzé ✻, insp. gén. de l'agricult. à l'Ecole de Grignon.
Tisserand (O✻), inspecteur général de l'agriculture, r. du Cirque, 17.
Parlier (O✻), sous-directeur au ministère de l'agriculture et du commerce, rue de Rennes, 129
Hardy ✻, directeur du potager du château de Versailles, à Versailles (Seine-et-Oise).

COMMERCE

Block ✻, membre de plusieurs académies, rue de l'Assomption, 63, Passy-Paris.
Rondot (Natalis) ✻, délégué de la chamb. de comm. de Lyon, rue Meslay, 24
Tavoillée ✻, Grande-Rue de Passy 84.
Say (Léon), député à l'Assemblée nationale
Wolowski (O✻), membre de l'Institut, rue de Clichy, 49
Chevalier (Paul), manufact^r, r Bondy, 56
Loy (Gustave) ✻, membre du comité cons. des arts et manufactures, rue Saint-Florentin, 2.
Vte de *Chabannes* (GO✻), vice-amiral, rue Pasquier, 24.
Magnier ✻, négociant, r de Châteaudun, 2.

Membres honoraires MM.

Darblay aîné (O✻), vice-président honoraire, rue de Lille, 74.
Peray (E.) (O✻), manuf., à Essonne.
Le Chatelier (O✻), inspecteur général des mines, rue Madame, 33.
Callon ✻, ingénieur-mécanicien, rue des Marronniers, 8, à Passy
Gaulthier de Rumilly ✻, à Fleury (Somme)
Molinos ✻, ingénieur-architecte, rue du Cardinal-Fesch, 2
Blanchet ✻, ancien élève de l'Ecole polytechnique, rue d'Hauteville, 26.

Secrétariat MM.

Costagnol ✻, agent de la Société, rue Bonaparte, 44.
Maurice (G.), ingénieur civil des mines, attaché comme secrétaire à la rédaction du Bulletin, place Jussieu, 3.
Ginestou, aide bibliothécaire, attaché au secrétariat, rue Mayet, 14.
Leblanc (Ad.), ingénieur civil, rue Sainte-Apoline, 2, chargé des dessins et gravures du Bulletin.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Établie à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

Cette société, instituée par arrêt du Conseil d'État du 1er mars 1761, reconstituée par décret du 7 fruct. an XII, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes sociétés d'agriculture de la France. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique de la France. Un arrêté ministériel du 16 mars 1848 porte le nombre des associés ordinaires de 40 à 52, la forme en 2 divisions spéciales, et décide que ses séances auront lieu chaque semaine. Elle se réunit en assemblée générale, tous les mercredis, à 3 heures, à son local ordinaire, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, et tient, en outre, chaque année, deux séances solennelles: la première en avril, pour entendre le compte rendu de ses travaux, qui lui est présenté par le secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés et décernés; la seconde, à la rentrée, en novembre, pour la lecture de notices sur ses associés étrangers décédés. Elle a pour officiers un président, deux vice-présidents, un secrétaire perpétuel, un agent-trésorier perpétuel, deux vice-secrétaires respectivement un an; un secrétaire perpétuel et un agent-trésorier nommés à vie par le chef de l'État, sur la présentation de trois candidats faite par la Société. Elle a, en outre, des associés régnicoles et étrangers, et dans tous les départements et à l'étranger des membres correspondants, qui sont consultés sur les questions agricoles et admis aux séances.

Bureau pour l'année 1852-1853.

M. Chevreul (GO ✻), *président*
M. le Cte de Kergorlay (O ✻), *vice-président.*
M. Barral (J.-A.) (O ✻), *secrétaire perpétuel.*
M. Huzard (O ✻), *agent-trésorier perpétuel.*
M. Brongniart (Ad.) (C ✻), *vice-secrétaire.*

Comité des fonds. MM.

Passy (C ✻). | Dailly (O ✻). | Gareau ✻.

Commission d'Harcourt. MM.

Chevreul (GO ✻). | Becquerel (C ✻). | Pépin ✻
De Kergorlay (O ✻). | Brongniart (C ✻). | Passy (C ✻
Barral (J.-A.) (O ✻). | Huzard (O ✻). |

Secrétariat

M. Gastellier, *rédacteur*, rue de Babylone, 62.
M. J. Laverrière, *agent-conserv.*, au secrét., rue de Grenelle-St-G. 84.
M. Lambert, *notaire de la Société*, place de l'Hôtel-de-Médecine.

Associés ordinaires. MM.

Huzard (O ✻), *de l'Académie de médecine*, rue de l'Éperon-St-André, 5.
Darbay aîné (O ✻), rue de Lille, 54
Bon le Mortemart de Boisse ✻, rue Jean-Goujon, 9. Champs Elysées
Yvart (O ✻) *insp. gén hon des écol. vétér et d. bergeries nat*, à Beaugency (Loir
Chevreul (GO ✻), *de l'Acad des scienc., prof au Muséum d'histoire naturelle.*
Bon Séguier (Arm.) (O ✻), *acad. libre de l'Académie des sciences.* rue Garancière, 11.
Brongniart (Ad.) (C ✻), *de l'Acad des sciences, prof. au Muséum d'hist. naturelle*
Bourgeois ✻, *anc. direct de la bergerie de Rambouillet*, au Perey, près Rambouillet
Boussingault (C ✻), *de l'Académie des sciences, prof. de chimie agricole au Conserv. des arts et mètiers*, rue des Vosges, 8
Guérin-Méneville ✻, *professeur de physiologie agricole*, rue Corneille, 3
Moll (O ✻), *profess. d'agric. au Conserv des arts et métiers*, rue St Martin, 292
Becquerel (C ✻), *de l'Académie des sciences*, au Muséum d'histoire naturelle
Bouchardat (O ✻), *de l'Académie de médecine, professeur d'hygiène à la faculté de médecine de Paris*, rue du Cloître Notre Dame, 8
Cte de Kergorlay (✻), r. de Varenne, 48.
Nadault-Buffon (O ✻), *ingénieur en chef des ponts et chauss.*, rue de Tournon, 19.
Milne-Edwards (C ✻), *de l'Académie des sciences, doyen de la faculté des sciences*, au Muséum d'histoire naturelle
Pepin ✻, *jardinier en chef au Musée d'histoire naturelle*
Decaisne (O ✻), *de l'Acad des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle.*
Durand (Amédée) ✻, rue de l'Abbaye, 10
Chevandier de Valdôme (C ✻), rue de l'Arcade, 21.
De Behague (O ✻), *membre du conseil gén. d'agriculture*, r. des Saussaies, 15
Dailly (O ✻), rue Pigalle, 61
Dumas (G ✻), *de l'Acad. des sciences*, à la Monnaie, quai Conti.
Gal Morin (GO ✻), *de l'Ac. des sciences, directeur du Conservatoire des arts et metiers*, rue Saint-Martin, 292.
Passy (Ant.) (C ✻), *acad libre de l'Académie des sciences*, rue Pigalle, 69.
Garcin ✻, rue Duphot, 14.
Elie de Beaumont (GO ✻), *secrét. perpétuel de l'Académie des sciences*, rue de Lille, 5
De Lavergne (Léonce) (O ✻), *de l'Acad. des sciences morales et polit*, pl. de la Madeleine, 8
Hardy (O ✻), *ex-directeur des cultures au jardin du Luxembourg*, rue Servandoni, 21
Bella (O ✻), *directeur de l'école de Grignon*, boulevard Courcelles, 3.
Barral (O ✻), rue de Rennes, 66.
Duchartre (O ✻), *de l'Inst.*, r. de Grenelle-St-Germain, 81.
Lecouteux ✻, boulevard Haussmann, 36.
Mis de Vibraye (✻), de Varennes, 56.
Wolowski (O ✻), *de l'Académie des sciences morales et polit*, rue de Clichy, 59.
Magne ✻, *ex-directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort*
Mis de Vogüé ✻, rue Faber, 2.
Mis de Dampierre, à Versailles.
Reynal (O ✻), *directeur de l'École vétérinaire d'Alfort.*
Crapotte ✻, rue Nolle, 6, à Bagneux
Heuzé ✻, inspecteur général de l'agriculture, rue Berthier, 27 à Versailles.
Borie (V.) ✻, rue Caumartin, De Avignon.
Pluchet (Frédéric ✻, à Draveil (Seine-et-Oise).
Drouyn de Lhuys (G ✻), rue François Ier, 47.
Bouquet de la Grye, *secrétaire général de la Société forestière*, rue de Grenelle Saint-Germain, 122
Peligot (O ✻), *de l'Institut*, à la Monnaie
De Quatrefages (O ✻), *de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle.*
Clavé ✻, *directeur du domaine forestier de Chantilly*, rue de l'Echiquier, 19.

Associés régnicoles. MM.

De Caumont (O ✻), à Caen (Calvados).
Bonnet ✻, à Besançon (Doubs)
Rieffel (Jules) ✻, à Grand Jouan (L.-Inf.).
Reiset (O ✻), à Rouen (Seine Inférieure).
Dubrunfaut, à Paris (Bercy)
Kuhlmann (C ✻), à Lille (Nord).
Marie Fuzet ✻, ous-directeur au ministère de l'agriculture, rue de Bondy, 60
Paul de Gasparin, à Orange (Vaucluse).
De Tillancourt, à la Doulte (Aisne)
Guihory, à Angers.

Associés étrangers. MM.

Cte Macclesfield, à Londres	Owen (O✻), *assesseur de l'Académie des sciences*, à Londres
Pl Seg[illegible] Gagarin, à Moscou.	Hooker, à Londres
De H[illegible], *conseiller d'Etat du royaume de Bavière*, à Munich	D'Avila, à Lisbonne
Fischer, *directeur de la Société impériale d'agriculture de Moscou.*	Lawes de Rothamsted, à Londres
Chev du Heintz (François), à Vienne.	De Candolle ✻, *correspondant de l'Académie des sciences*, à Genève
Magnus, à Berlin.	Villeroy (O✻), à Ridersheff Bavière).

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

Siege, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

Cette société, fondée le [illegible], et [illegible] établissement d'utilité publique par decret du 30 novembre [illegible], a [illegible] pour le perfectionnement de tout ce qui a rapport aux progres de toutes les spécialités de l'horticulture. Pour y parvenir, elle fait, chaque annee, une ou plusieurs expositions des produits de l'horticulture, pour lesquelles elle ouvre de nombreux concours, et a la suite desquelles elle decerne des medailles et des encouragements. La Société fonde, a la Caisse des retraites, des livrets en faveur des agents horticoles necessiteux ou infirmes les plus meritants, enfin, elle publie, sous le titre *Journal de la Société*, un recueil mensuel de ses travaux. — La Société se compose d'un nombre indéterminé de membres et correspondants nationaux et etrangers. Ils reçoivent gratis le *Journal de la Société*. Elle tient deux séances ordinaires par mois, les [illegible] quatrieme vendredis, a 2 heures. Le conseil d'administration se réunit regulierement a midi le deuxieme jeudi de chaque mois.

La Société, avec un corps de dames patronesses, est représentée par le bureau et le conseil d'administration, et divisée en six comités.

BUREAU

Président.....	M Brongniart (C✻, *membre de l'Institut*
Vice-présidents..	MM. Hardy fils, Brun (O✻), Bon d'Avene, Boisduval et Poche-Deroche.
Secrétaires gener.	MM Bouchard-Huzard ✻A Verlot (*adjoint*).
Secretaires.....	MM Thibaut Houllet, Riviere, Guenot
Tresoriers.....	MM Muras, Lecocq-Dumesnil (*adjoint*).
Bibliothec.-archiv.	MM. Pigeaux, Wauthier (*adjoint*).
Secret.-rédacteur..	M. Duchartre (O✻, *de l'Institut.*
Agent général.	M Simon

SOCIÉTÉ D'ACCLIMATATION.

Siege, rue de Lille, 19, *hôtel Lauraguais.*

Cette société, fondée le 10 février 1854, reconnue comme établissement d'utilité publique [illegible] fevrier 185[illegible], [illegible] de plus de 2,000 membres nationaux et etrangers. Elle a pour but de concourir a l'acclimatation, [illegible] a la domestication des animaux et des végetaux utiles ou d'agrement, au perfectionnement et a la multiplication des races et des espèces d'animaux nouvellement introduites ou domestiquées.

Le Jardin zoologique d'acclimatation du bois de Boulogne tient a la disposition du public des œufs et des sujets des espèces d'animaux [illegible] pour les spécimens dans ses parquets. Il peut livrer [illegible] végetaux recemment introduits. Il intervient pour faciliter les échanges entre les personnes qui s'occupent d'élevage.

Visite du Jardin, tous les jours, de 9 heures du matin a 6 heures du soir. — S'adresser, au bois de Boulogne, aux bureaux de la direction, a droite en entrant par la porte des Sablons.

La Société tient ses séances tous les quinze jours, le vendredi, à 3 heures, de décembre a juin, rue de Lille, 19.

Les communications doivent être adressées au siege de la Societé.

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1873. MM.

Président ..... Drouyn de Lhuys (G ✻), *membre de l'Institut.*

Vice-présidents ... Le C^te^ d'Eprémesnil ✻.
Frédéric Jacquemart ✻
Antoine Passy (C ✻, *de l'Institut.*
De Quatrefages de Bréau (O ✻), *de l'Institut*

Secretaire général. A. Geoffroy St-Hilaire.

Secrétaires ..... E. Dupin ✻, *secrétaire pour l'intérieur.*
Maurice Girard, *secrétaire du conseil.*
Le M^is^ de Sinéty, *secrétaire pour l'étranger.*
C. Raveret-Wattel, *secretaire des seances.*

Tresorier ... . Paul Blacque.
Archiviste..... A Riviere.

Membres du conseil d'administration. MM.

H. Bouley (C ✻), *de l'Instit.* | Hennequin (C ✻). | B^on^ Seguier (O ✻), *de l'Institut.*
E. Cosson ✻, *de l'Institut.* | A. M lne Edwards ✻. | M^is^ de Selve ✻.
C. Dareste. | E. Roger. | Ch. Wallut.
Duchartre ✻, *de l'Institut.* | Ruffier (O ✻).

M. le prince Marc de Beauvau ✻, *vice-président du conseil.*
M Rufz de Lavison (O ✻), *membre honoraire honoraire du conseil.*

Agence.

M. Jules Grisard, *agent général*, rue de Lille, 19, hôtel Lauraguais.

SOCIETÉ DE GÉOGRAPHIE.

Rue Christine, 3.

Autorisée par ordonnance du 14 décembre 1827.

La Société est instituée pour concourir aux progrès de la géographie ; elle fait entreprendre des voyages dans les contrées inconnues ; elle propose et décerne des prix, publie un recueil de Memoires, des series de questions, et fait graver des cartes. Les étrangers sont admis au même titre et avec les mêmes priviléges que les régnicoles. Le nombre des membres est illimité. Pour être admis, il faut être présenté par deux membres, et souscrire à une contribution annuelle de 36 fr, non compris 25 fr. pour le diplôme. La Société admet aussi des membres donateurs ; le *minimum* de la souscription est de 300 fr. une fois payés La Société nomme egalement au dehors des correspondants étrangers ; le nombre en est fixé à trente. La Societé se réunit deux fois par an en assemblée générale. Dans la première séance, elle distribue ses prix et en propose de nouveaux ; dans la seconde, elle entend le compte rendu de ses travaux et de l'emploi de ses fonds. Tous les membres de la Société reçoivent *gratis* le Bulletin périodique destiné à faire connaître ses travaux et les progrès de la science : ils reçoivent aussi, *à moitié prix*, les volumes de Mémoires, et les cartes publiées par la Société. Ils jouissent exclusivement de la bibliothèque et des collections de cartes réunies au local des séances ; ils ont également la faculté d'exposer dans ce local les objets curieux qu'ils auraient rapportés de leurs voyages, et ils peuvent faire circuler, avec la correspondance de la Société, l'annonce de leurs travaux. Les commerçants et les navigateurs, membres de la Societe, qui veulent allier des recherches géographiques à leurs entreprises particulières, reçoivent d'elle des instructions et des recommandations. Enfin la Societé invite à coopérer à ses travaux les hommes éclairés de toutes les parties du monde, le but qu'elle se propose étant à la fois l'avancement des connaissances géographiques et le bien de l'humanité.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président..... M. le vice-amiral Bon de La Roncière-le-Noury (G✲), *député à l'Assemblée nationale*

Vice-présidents... M. Daubrée (C✲), *membre de l'Inst., dir. de l'École des mines*
M. Himly ✲, *professeur de géographie à la Faculté des lettres*

Scrutateurs..... M. le Mis de Tocqueville
M. Abel Lemercier

Secrétaire..... M. Alfred Grandidier ✲

BUREAU DE LA COMMISSION CENTRALE.

Les séances de la commission centrale ont lieu les 1er et 3e vendredis de chaque mois.

Président..... M. Eugène Cortambert ✲

Vice-présidents... M. Max. Deloche ✲, *membre de l'Institut*
M. Delesse ✲, *ingénieur en chef des mines*

Secrétaire général. M. C. Maunoir ✲

Secrétaires adj... MM. Richard Cortambert; Casimir Delamarre ✲; H. Duveyrier ✲.

Président honor... M. d'Avézac (O✲), *membre de l'Institut*.

Secrétaire gén. hon. M. V. A. Malte-Brun.

—

M. Meignen, notaire, *trésorier*, rue Saint-Honoré, 370.
M. Noirot ✲, *agent général*, au local de la Société, rue Christine, 3
M. Charles Aubry, *agent adjoint*, *id.* *id.*

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE.

A Paris, rue des Grands-Augustins, 7.

Cette société, fondée le 17 mars 1830, a été autorisée et reconnue comme établissement d'utilité publique le 3 avril 1832. Elle a pour objet de concourir à l'avancement de la géologie en général, et particulièrement de faire connaître le sol de la France, tant en lui-même que dans ses rapports avec les arts industriels et l'agriculture.

Elle s'attache à recueillir de toutes parts les faits qui concernent l'histoire naturelle du globe terrestre, et à réunir les hommes qui cultivent cette science ou qui s'intéressent à ses progrès, afin de donner à leurs travaux une direction utile.

Le nombre des membres de la *Société géologique de France* est illimité; les Français et les étrangers peuvent également y être admis; il suffit, pour faire partie de la Société, d'être présenté par deux de ses membres. Il n'existe entre eux aucune distinction. Chaque membre paye 1° un droit d'entrée; 2° une cotisation annuelle. — Le droit d'entrée est fixé à la somme de 20 fr.; la cotisation annuelle à 30 fr. — La cotisation annuelle peut, au choix de chaque membre, être remplacée par une somme de 300 fr., une fois payé.

La Société contribue aux progrès de la géologie par des publications et par des encouragements. Un *Bulletin* périodique de ses travaux, in-8°, est délivré gratuitement à chaque membre. Elle publie, en outre, un recueil de *Mémoires* in-4°, avec cartes, coupes, etc., et une *Histoire des Progrès de la Géologie*, par M. le Vte d'Archiac, in-8°.

La Société forme une bibliothèque. Les dons qui lui sont faits sont inscrits au bulletin des séances avec le nom des donateurs.

La *Société géologique de France* tient ses séances habituelles à Paris, rue des Grands-Augustins, 7, de novembre à juillet, les premier et troisième lundis de chaque mois. La bibliothèque est ouverte, pour les membres, les lundis, mercredis et vendredis, de 11 heures à 5, au même local.

Chaque année, dans l'intervalle de juillet à novembre, la Société tient une ou plusieurs séances extraordinaires sur un des points de la France qui a été préalablement déterminé.

Les réunions extraordinaires peuvent avoir lieu hors des limites de la France.

L'administration de la Société est confiée à un bureau et à un conseil dont les membres sont nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé. Aucun fonctionnaire n'est immédiatement rééligible dans les mêmes fonctions.

Tous les membres de la Société, soit français, soit étrangers, sont appelés annuellement à participer à l'élection du *président*, directement ou par correspondance.

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1873.

Président..... M. le Mis de Roys.
Vice-présidents. MM. O Terquem, E. Danglure, Gruner, G. Cotteau.
Secrétaires..... MM. Boyan, Chaper.
Vice-secrétaires. MM. Delaire, Em Sauvage.
Trésorier..... M. Jannettaz (Éd.).
Archiviste..... M. Bioche (Alph.)

Membres du conseil. MM.

De Billy.	Tournouër.	Gaudry (Alb.).
Collomb (Éd.).	Gervais.	Levallois.
De Lapparent (Alb.).	Lartet (Louis).	Pellat (Edm.).
De Verneuil.	Moreau (Alb.).	Hébert (Ed.).

SOCIÉTÉ METÉOROLOGIQUE DE FRANCE.

A Paris, rue des Grands-Augustins, 7.

Cette société, fondée le 14 décembre 1852, a été autorisée par un arrêté de M. le ministre de l'instruction publique en date du 11 mai 1853. Son but est de concourir à l'avancement de la météorologie et de la physique terrestre, et, particulièrement, de faire connaître le climat de la France, tant en lui-même que dans ses rapports avec l'agriculture, l'hygiène et les arts industriels.

La Société contribue aux progrès de la météorologie par des publications et par des encouragements. Un recueil périodique des travaux de la Société, intitulé : *Annuaire de la Société météorologique de France*, format grand in-8°, et paraissant par livraisons mensuelles, est délivré gratuitement à chaque membre.

Elle forme une bibliothèque et des collections. — Elle centralise et coordonne dans ses archives les documents manuscrits qui lui sont transmis.

Le nombre des membres de la *Société météorologique de France* est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie; il n'existe aucune distinction entre les membres. Pour faire partie de la Société, il faut s'être fait présenter à l'une de ses séances par deux de ses membres.

Chaque membre paye : 1° un droit d'admission de 20 fr.; 2° une cotisation annuelle de 30 fr. — La cotisation annuelle peut, au choix de chaque membre, être remplacée par une somme de 300 fr. une fois payée.

L'administration de la Société est confiée à un bureau et à un conseil dont les membres sont nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé.

Tous les membres de la Société, français ou étrangers, sont appelés annuellement à participer à l'élection du bureau et, directement ou par correspondance.

La *Société météorologique de France* tient ses séances habituelles à Paris, rue des Grands-Augustins, 7, de novembre à juillet, le deuxième mardi de chaque mois.

Le local de la Société est ouvert pour les membres, les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 4 heures.

COMPOSITION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 1873.

Président..... M. Belgrand (C ✻)
Vice-présidents. MM. Dr Chatin ✻, Fleuriais ✻, Michelet ✻, P. Larcher.
Secrétaires..... MM. Renou ✻, Dr Lereboullet ✻
Vice-secrétaires. MM Tarry, Mauget.
Trésorier..... M. Sainte-Claire Deville (Ch.), (O ✻).
Archiviste..... M. Guillemin-Tarayre ✻

CONSEIL.

Membres résidants. MM.

Antoine d'Abbadie ✻.	Martin de Brettes (O ✻)	Lemoine G.).
Dausse.	Dr Varhen.	Dr Lunier (O ✻).
Dr Guérard (O ✻).	Valles (O ✻).	Herve-Mangon (O ✻).
Mouchez ✻.	Michal (C ✻).	Margot ✻.

Membres non résidants. MM

Dr Mares (P.)	Dr Finot.	Aguilar
Müller (l'abbé).	† Denza (P.).	Quetelet ✻.

Agent de la Société — M. Seyti, Grande-rue, 64, Grand-Montrouge Seine).

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,

Au Louvre.

La Société des antiquaires de France a succédé à l'ancienne Académie celtique. Elle se compose de quarante-cinq membres résidants, de dix membres honoraires et d'un nombre illimité de correspondants nationaux et étrangers. Elle s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la nation française jusqu'au seizième siècle inclusivement. Elle se réunit, au Louvre, en séances particulières les trois premiers mercredis de chaque mois, à 3 heures. Les vacances de la Société commencent le 1er août et finissent au premier mercredi d'octobre. La Société publie un *Recueil de Mémoires* et un *Bulletin trimestriel*.

Le règlement de la Société a été approuvé par ordonnance du 4 juillet 1829. Un décret du 4 septembre 1852 a reconnu la Société des antiquaires comme établissement d'utilité publique.

BUREAU POUR 1873 MM.

Président	L. Delisle ✻
1er *Vice-président*	Ch. Robert ✻
2e *Vice-président*	J. Quicherat ✻
Secrétaire	G. Perrot ✻
Secrétaire adjoint	A. Prost.
Trésorier	F. Aubert.
Bibliothécaire-archiviste	Ed. Nicard
Commiss. des impressions	Michelant ✻, A. de Barthélemy ✻, J. Marion ✻
Commission des fonds	De la Villegille ✻, Cocheris ✻, E. Boutaric ✻.

Agent de la Société.

M. Morand ✻, chef de bureau, agent comptable des musées nationaux, au Louvre.

Membres honoraires. MM.

Guizot (G✻), *de l'Institut*, rue Billault, 10
De Martonne ✻, *ancien magistrat*, rue Oudinot, 16
Breton (Ernest) ✻, rue Richer, 12.
Cte de Nieuwerkerke (GO✻) *de l'Institut.*
Maury (Alfred) (O✻), *de l'Institut*
Batiffol, *avocat à la cour d'appel de Paris*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 65
La Saussaye (L. de) (C✻), *de l'Inst., rect. hon. de l'Acad. de Lyon*, r. de l'Université, 34.

Membres résidants. MM.

De la Villegille ✻, *secr. du comité des trav. histor. et des soc. sav.*, rue de Seine, 12
Longpérier (Adrien de) (O✻), *de l'Institut* rue de Lourcine, 80
Lacabane (Léon) (O✻), avenue des Ternes, 81.
Marion ✻ *membre du comité des trav. hist. et des soc. sav.*, place de la Madeleine, 17.
Quicherat (Jules) ✻, *directeur de l'Ecole des chartes*, rue Casimir-Delavigne, 4.
Renier (Léon) (O✻), *de l'Inst., admin. de la Biblioth. de l'Université*, à la Sorbonne.
Villot (Frédéric) (O✻), *secrét. gén. des Musées nation.* r. des Fossés-Saint-Bernard, 3.
Kœnigswarter ✻, *correspondant de l'Institut*, rue du Marignan, 11.
Montaiglon (A. de) ✻, *professeur à l'Ecole des chartes*, place Royale, 9
Brunet de Presle ✻, *de l'Institut*, rue des Saints-Pères, 61
Ferdinand de Lasteyrie, *de l'Institut*, quai Voltaire, 11.
Bordier, *archiviste-paléographe*, rue de Rivoli 182
Renan (Ernest) ✻, *de l'Institut*, rue Vaneau, 29.
Nicard (Paul), rue de Sèvres, 38

De Saulc (C ✻), *de l'Institut*, rue du Faubourg-St-Honoré, 54.
Michelant (✻), *bibl. au départ des man. de la Biblioth. nationale*, avenue Trudaine, 4.
Waddington ✻, *de l'Institut*, rue Boissy-d'Anglas, 8.
Cocheris (Hippolyte) ✻, *biblioth. à la bibliothèque Mazarine*, à la bibliothèque Mazarine
Delisle (Léopold) ✻, *de l'Institut*, rue d'Hauteville, 13.
Mariette (C ✻), *conserv. adj. hon. au musée des monum. histor. de l'Egypte*, au Caire
Deloche ✻, *de l'Institut*, rue de l'Université, 3.
Egger (O ✻), *de l'Institut, prof. à la Faculté des lettres de Paris*, rue Madame, 48
Le Blant (Edmond) ✻, *de l'Institut*, rue Leroux, 3, avenue de l'Impératrice.
Gal Creuly (C ✻), *membre de la comm. de la topogr. des Gaules*, rue d'Amsterdam, 51.
Boutaric (Edgard) ✻, *sous-chef de section aux Archives nationales*, rue des Hauts-Closeaux, 12, à Sevres.
Cte de Vogüé (Melchior), *de l'Institut*, rue Fabert, 2
Barthelemy (Anat de) ✻, *memb de la comm. de la topog. des Gaules*, r. d'Anjou-St-Hon., 9
Passy (Louis), *docteur en droit, archiviste-paléographe*, rue de Clichy, 45.
Bertrand (Alex.) ✻, *conservateur du Musée de St-Germain*, rue de la Pépinière, 22.
Chassant (✻), *conserv., sous-direct. à la Bibliothèque nationale*, rue Boursault, 22.
Guillaume (Jules) ✻, rue Billault, 3
Geffroy ✻, *docteur es-lettres, ancien membre de l'Ecole d'Athènes*, rue Vaugirard, 57.
Cte Riant (Paul), rue de Vienne, 2.
Bon de Guilhermy ✻, *conseiller à la Cour des comptes*, rue d'Alger, 6.
Read (Charles) ✻, boulevard Saint-Germain, 2
Heuzey (Léon) ✻, *professeur à l'Ecole des beaux-arts*, rue Malesherbes, 16.
Aubert (Edouard), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.
Mabille (Emile), *employé à la Bibliothèque nat. (manusc.)*, rue St-Louis-en-l'Ile, 64.
Perrot (G.) ✻, *prof. de l'Univ., anc. membre de l'Ecole d'Athènes*, r. d'Hauteville, 52
Wescher ✻, *attaché à la Bibliothèque nationale*, avenue de Saxe, 53.
Robert (Ch.) (C ✻) *de l'Institut*, rue des Saints-Peres, 9.
Prost (Aug.), rue de la Banque, 21.
Duplessis (G.), *de la Bibliothèque nationale*, rue Bonaparte, 47.
Dumont (Alb.), *docteur es-lettres*, rue Jacob, 54
Demay (G.) ✻, *archiviste aux Archives nationales.*

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60

La Société de l'Histoire de France a été fondée en 1833 dans le but de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789 ;

2° Des traductions de ces mêmes documents lorsque le conseil le jugera utile ;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation, insére dans la livraison de mai d'un Bulletin mensuel,

4° Un annuaire

Ces deux dernières publications ont été réunies depuis quelques années dans un même volume, qui porte le titre d'*Annuaire-Bulletin*

Les documents proprement dits édités par la Société forment aujourd'hui une collection de 129 volumes in-8°, 30 volumes de Bulletins, et 27 volumes in-18 d'*Annuaires*.

Le nombre des membres de la Société est illimité : il dépasse en ce moment le chiffre de 700. — La Société est dirigée par un Conseil d'administration de quarante membres nommés par tous les sociétaires et renouvelés par quart, chaque année, dans une séance générale convoquée, à cet effet, dans le mois de mai. Le Conseil se réunit le premier mardi de chaque mois aux Archives nationales, pour s'occuper des questions littéraires et administratives qui intéressent la Société. Tous les membres de la Société ont le droit d'assister à ces séances.

La Société de l'Histoire de France a été reconnue comme établissement d'utilité publique, par un décret du Président de la République, en date du 31 juillet 1851.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1873. MM.

Président	Guizot (G ✠)
1er *Vice-président*	Egger (O ✠)
2e *Vice-président*	Maury (Alfred, C ✠)
Secrétaire	Desnoyers (Jules) ✠
Secrétaire adjoint	Boislisle (A. de).
Archiviste-trésorier / *Bibliothécaire*	Dupont (Edmond) ✠.
Censeurs	Aubert (Édouard), de Wailly (Oscar) ✠

COMITÉ DE PUBLICATION. MM.

Delisle ✠, *président*	Maury C ✠.
Lalanne	Quicherat ✠
Marion ✠.	Ravenel (O ✠).

COMITÉ DES FONDS. MM.

De la Villegille ✠ *président*	De Bouis.
Bellaguet (O ✠)	Jourdain (O ✠).

CONSEIL D'ADMINISTRATION. MM.

Barthélemy (Anatole de) ✠, rue d'Anjou Saint-Honoré, 9.
Beaucourt (G. du Fresne de), rue de Sèvres, 85.
Bellaguet (O ✠), *chef de divis. honor. au ministère de l'Instr. publ.*, rue Bonaparte, 68.
Boislisle (A. de), *sous-chef au ministère des finances*, rue Vanneau, 30.
Bordier (Henri), *archiviste-paléographe*, rue de Rivoli, 182
Bouis (de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 168
Boulatignier (C ✠), rue de Clichy, 45
Boutaric ✠, *chef de section aux Archives nationales*, *professeur à l'École des Chartes*, rue des Francs-Bourgeois, 60.
Bouvier, rue Grassot, 5.
Broglie (duc de) ✠, *membre de l'Institut*, rue de Solférino, 10
Chanterac (Mis de), rue de Bellechasse, 17.
Cosnac (Cte de), ✠, rue Vaneau, 37
Delisle (Léopold) ✠, *membre de l'Institut*, rue d'Hauteville, 13.
Desnoyers (Jules) ✠, *membre de l'Institut*, *bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle*, au Jardin des plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36
Dupont (Edm.) ✠, *chef de section aux Archives nationales*, rue des Francs-Bourgeois, 60
Egger (O ✠), *membre de l'Institut*, rue Madame, 48
Flaque ✠, *avocat*, *correspondant de l'Institut*, rue de Varenne, 27
Godefroy-Menilglaise (Mis de) ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, 73.
Guadet ✠, *ancien chef de l'enseignement à l'Institution des jeunes aveugles*, rue Notre-Dame-des-Champs, 83 *bis*
Guizot (G ✠), *membre de l'Institut*, rue Billault, 10.
Jourdain (O ✠), *membre de l'Institut*, *inspecteur général de l'enseignement supérieur*, rue de Luxembourg, 21
Lacabane (Léon) (O ✠), *direct. honor. de l'École des Chartes*, avenue des Ternes, 81
Lalanne (Ludovic), rue de Condé 20.
Laloy ✠ (D. M.), rue de Paris, 169, Paris-Belleville
Lasteyrie (C ✠), *conseiller à la Cour de cassation*, rue de l'Université, 88
Marion (Jules) ✠, place de la Madeleine, 17
Martin (Henri), *membre de l'Institut*, *député à l'Assemblée nationale*, rue du Ranelagh, 4, Paris-Passy
Mas-Latrie (O ✠), *chef de section aux Archives nationales*, *professeur à l'École des Chartes*, boulevard Saint-Germain, 229
Maury (C ✠), *membre de l'Institut*, *directeur général des Archives nationales*, rue des Francs-Bourgeois, 60.
Mignet (G ✠), *membre de l'Institut*, *secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue d'Aumale, 14
Naudet (C ✠), *membre de l'Institut*, *secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions*, rue de Rivoli, 184.

Passy (Antoine) (C✻), *membre de l'Institut*, rue Pigalle, 69.
Quicherat (Jules) ✻, *directeur de l'École des Chartes*, rue Casimir-Delavigne, 9.
Rathery ✻, *conservateur sous-directeur adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale*, rue des Saints-Pères, 12
Ravenel (O✻), *conservateur sous-direct. à la Bibliothèque nationale*, rue Crussol, 5.
Rub e (A. de), rue de Luxembourg, 43
Servois (Gustave), *préfet*, rue de Marignan, 24
Thiers (G✻), *membre de l'Institut.*
Tremoille (duc de la), rue de Varennes, 69
Villegille (A. de la) ✻, *secrétaire du comité des travaux historiques et des sociétés savantes au ministère de l'instruction publique*, rue de Beaune, 9.

Agent de la Société M Martin, *aux Archives nationales*, rue des Francs-Bourgeois, 60

SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES.

La Société de l'École des Chartes se compose exclusivement d'anciens élèves de cette école. Elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 29 août 1854. Elle se réunit, le deuxième jeudi de chaque mois, aux Archives nationales. Elle publie: 1° par livraisons qui paraissent tous les deux mois, une revue d'érudition et de critique spécialement consacrée à l'histoire de France pendant le moyen âge et intitulée: *Bibliothèque de l'École des Chartes*; 2° un recueil de documents inédits.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1873.

Président honoraire. M Lacabane (Jean) (O✻)
Président..... M Auden de Kerorel ✻.
Vice président ..... M. Tranchant (Charles) ✻.
Secrétaire ... . M Bruel
Secrétaire-adjoint. . M. de Lasteyrie ✻.
Archiviste trésorier. M. Lot (Henri
Comité de publication de la Bibl. de l'École des Chartes..... MM. Delisle (Léopold) ✻, A. de Barthélemy ✻, J Tardif ✻, *membres titulaires*. MM Pannier, Sepet, *membres adjoints*
Com. de publ. du rec de docum inédits. MM. de Barthelemy ✻, Longnon ✻, Delisle ✻, Lot, Marion ✻, de Lasteyrie ✻, Jules Tardif
Comité des fonds.... MM. Douët-d'Arcq ✻, Duplat ✻, Garnier (E)
Trésorier..... M. Lot.

Toute communication doit être adressée à M. Lot, archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

Rue Vivienne, 7.

Cette société a été fondée en 1823, par MM. de Sacy, Remusat, Saint-Martin, etc. Elle se compose de membres souscripteurs en nombre illimité résidants ou non résidants, et d'associés étrangers. Pour être admis, il faut être présenté par deux membres et payer une cotisation annuelle de 30 fr. Elle s'occupe de l'histoire, de la philosophie et de la littérature des peuples orientaux. Elle se réunit le *second vendredi* de chaque mois. Elle publie, depuis 1822, le *Journal asiatique*, collection qui compte aujourd'hui 102 vol. in-8°.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président. ..... M. Mohl ✻, *membre de l'Institut.*
Vice-présidents ... M. Regnier Adolphe) ✻, *membre de l'Institut.*
M. Barthelemy Saint-Hilaire, *membre de l'Institut.*
Secrétaire..... M. Ernest Renan ✻, *membre de l'Institut.*
Secrétaire adjoint. M. Barbier de Meynard ✻, *prof. à l'École des langues orient.*
Trésorier..... M. de Longpérier (O✻), *membre de l'Institut, conserv. des antiques au Musée du Louvre.*
Commiss. des fonds. MM. Garcin de Tassy ✻, *membre de l'Institut*; Garrez, Barbier de Meynard

Membres du conseil MM

De Saulcy (C ✻), *membre de l'Institut.*
Oppert ✻, *chargé du cours de sanscrit près la Bibliothèque nationale*
De Khanikof, *conseiller d'État à Saint-Pétersbourg.*
Defremery ✻, *professeur suppléant au College de France, membre de l'Institut*
De Saint-✻, *membre de l'Institut*
Pavet de Courteil ✻, *idem professeur au Collège de France*
Em. Senart

Censeurs ..... M. Guigniaut (C ✻), *secr. perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*
Brunet de Presle ✻, *membre de l'Institut.*

Libraire-agent : M. Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDES PRATIQUES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Mairie du 1er arrondissement, place du Louvre

La Société se propose surtout de constater, par l'observation directe des faits, dans toutes les contrées, la condition physique et morale des personnes occupées aux travaux manuels et les rapports qui les lient soit entre elles, soit avec les personnes appartenant aux autres classes.

Cette société se compose de membres honoraires payant une subvention annuelle de 100 fr., de membres titulaires payant une cotisation de 20 fr. Les membres reçoivent gratuitement les publications émanant de la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA SESSION 1873.

Président ..... N. ..
Conseillers .....
M. Bathie ✻, *député, ministre de l'Instruction publ., professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Paris*
M. Cornudet (L.) (C ✻), *anc. pres. de ch. au Cons. d'État*
M. le Cte D. Benoist d'Azy ✻, *député à l'Assemblée nationale*
M. Chevalier (Michel) (GO ✻), *membre de l'Institut.*
M. le Cte N. Daru (O ✻), *membre de l'Institut*
M. Dumas (J.) (G ✻), *membre de l'Institut.*
M. le Bon Ch. Dupin (GO ✻), *membre de l'Institut*
M. Favé (J.) (C ✻), *général d'artillerie*
M. Blosse Lynch (O ✻), *anc. commodore de la Marine britann.*
M. le Vte de Melun (O ✻), *président de la Société de patronage des apprentis*
M. Monnier ✻, *ancien maître des requêtes au Cons. d'État.*
M. le Cte de Morny (O ✻), *propriétaire-foncier en Nivernais*
M. le Cte Vte de St-Leger (✻), *membre du conseil général de la Nièvre*
M. Wolowski (L.) (O ✻), *député à l'Assemblée nationale, membre de l'Institut, prof. au Conservatoire des arts et métiers*

Secrétaire général. M. Le Play (F.) (GO ✻), *ancien sénateur.*
Secrétaire ..... M. Desaporte (Aug.), *professeur de littérature comparée à l'école supérieure du commerce.*
Secrétaires honor.
M. Donnat (Léon) (O ✻), *éditeur des mines*
M. Focillon (A.) (O ✻), *directeur de l'école municipale Turgot*
M. Chevalier (Alexis) ✻, *chef de bureau au Ministère de l'Intérieur*

Trésorier ..... M. Moreno Henriques (O ✻), *directeur de la succursale de la Banque de Portugal, rue Vivienne, 40, et de l'Assistance à la douane de Paris.*

SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE

Rue Hautefeuille, 1 bis

Fondée le 16 juin 1815 et reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance du 29 avril 1831, cette société se compose de membres titulaires et de

pondants en nombre illimité. Son but est l'instruction et la moralisation des classes populaires. Elle s'occupe des progrès de l'instruction du peuple dans tous leurs détails et leurs phases; elle fait des cours publics et gratuits d'enseignement normal, secondaire et supérieur, préparatoire aux examens pour les dames et les jeunes personnes, rue Hautefeuille, 1 *bis;* chaque année elle distribue des médailles et autres encouragements aux auteurs des méthodes et des ouvrages les plus utiles à l'instruction et à l'éducation, aux instituteurs, soit communaux, soit privés, qui lui sont signalés comme ayant bien mérité du pays; son conseil d'administration se réunit deux fois par mois; elle publie, depuis son origine, un *Bulletin mensuel* de ses travaux. Chacun de ses membres paye une cotisation annuelle de 25 fr.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ (1872–1873).

Présidents honor. { M. Dumas (G✻), *membre de l'Institut.*
M. Beul. Alex s ✻, *ancien membre du conseil municipal.*
Président..... M. Leblond, *député.*
Vice-présidents... { M. Carnot, *député.*
M. Remoiville, *maire de Villiers-sur-Marne.*
Secrétaire général. M. Charles Defodon, *rédacteur en chef du Manuel général de l'Instruction primaire*
Secrétaires ..... MM. Delorme, Grosselin, Albert Le Roy, Marais, Potel et Rideux.
Trésorier..... M. Simon, *notaire.*
Agent général archiviste : M. Lemarignier (Albert).

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE.

Rue de l'Abbaye, 3, *au Palais abbatial.*

La Société de chirurgie de Paris, fondée en 1843, a été reconnue d'utilité publique par décret du 29 août 1859. Elle a pour but l'étude et les progrès de la chirurgie Elle se compose de 35 membres titulaires, de membres honoraires en nombre indéterminé, de 20 membres associés étrangers, de 100 membres correspondants nationaux et de 70 membres correspondants étrang rs

Les conditions d'admission sont les suivantes : 1° pour les membres titulaires, résider à Paris et présenter un mémoire inédit; 2° pour les membres correspondants nationaux, adresser un mémoire inédit; 3° les membres honoraires sont nommés au scrutin sur la proposition de dix membres titulaires; 4° les associés et correspondants étrangers sont nommés par la Société sur la présentation d'une commission.

Président..... M Trelat✻, *chirurgien de la Charité*
Vice-président.... M. Perrin (Maurice)✻, *professeur au Val-de-Grâce.*
Secrétaire général. M. Guyon✻, *chirurgien de l'hôpital Necker.*
Secrét. annuels... { M. Tillaux✻, *chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.*
M. de St-Germain✻, *chirurg. de l'hopital des enfants malades.*
Trésorier..... M. Gueniot, *chirurgien des enfants assistés.*
Bibliothéc.–archiv. M. Giraud-Teulon ✻, *ophthalmologiste.*

La Société se réunit tous les mercredis, de 3 heures et demie à 5 heures et demie, rue de l'Abbaye, 3, au Palais abbatial. La séance solennelle a lieu le second mercredi de janvier.

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS.

Cette société, fondée en 1859, et reconnue d'utilité publique par décret en date du 21 juin 1864, a pour but l'étude scientifique des races humaines. Le nombre de ses membres n'est pas limité Elle compte actuellement 8 membres honoraires; 275 membres titulaires, dont 190 résidant à Paris; 59 membres associés étrangers; 43 correspondants nationaux et 37 correspondants etrangers. Elle publie des *Bulletins* et des *Mémoires* Les séances ont lieu le premier et le troisième jeudi de chaque mois, de 3 à 6 heures, rue de l'Abbaye, 3 (ancien Palais abbatial). Vacances en août et septembre. La Société fournit des instructions aux voyageurs. Elle décerne, tous les deux ans, le prix E. Godard à l'auteur du meilleur mémoire d'anthropologie.

BUREAU DE 1873.

Président	M. le Dr Bertillon, 20, rue Monsieur-le-Prince
Vice-présidents. ..	M. le général Faidherbe, 89, boulevard St-Michel.
	M. le Dr Dally, 56, avenue de Neuilly, à Neuilly.
Secrétaire général.	M. Broca ✻, *membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté*, rue des Saints-Pères, 1.
Secrét. gen. adjoint	M. le Dr Hamy, 28, rue de Condé.
Secrét. annuels ...	M. le Dr Magitot, 8, rue des Saints-Pères.
	M. le Dr Sauvage, 2, rue Monge.
Bibliothec.-archiv.	M. Dureau (Alexis), rue de la Tour-d'Auvergne, 16.
Trésorier	M. Leguay (Louis), *arch. expert*, rue de la Sainte-Chapelle, 3
Conserv. des collect.	M. le Dr Topinard ✻, rue Saint-Honoré, 420

Commission de publication.

M. Gaussin (O ✻), rue Jacques-du Lude, 25 (Neuilly).
M. Ploix, rue de l'Université, 13
M. le Dr de Ranse, 4, place Saint-Michel.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE

Cette société, fondée en 1808, est une réunion de médecins, de chirurgiens et de savants, dont le but est de s'occuper de l'art de guérir, et plus particulièrement de la thérapeutique. Cette société tient ses séances le 1er et le 3e jeudi de chaque mois, à 3 heures et demie précises, à la mairie du 6e arrondissement, place Saint-Sulpice.

La Société publie, chaque année, le bulletin de ses travaux

BUREAU POUR 1873.

Président	M. le Dr E. Dubois, rue Louis-le-Grand, 9
1er *Vice-président*..	M. Weber, rue Casimir-Périer, 9.
2e *Vice-président*..	M. le Dr Duchaussoy, 3, rue du Canivet.
Secrétaire général.	M. le Dr Duchesne, rue de Seine, 91.
Secrétaire annuel. .	M. le Dr Rouland, rue Joubert, 18
Secrét. annuel adj. .	M. le Dr Gillet de Grandmont, rue Joubert, 18
Trésorier	M. le Dr Caron, rue du Bouloi, 22.

SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE

La Société philotechnique, reconnue comme établissement d'utilité publique par décret en date du 11 mai 1861, a été fondée en 1848. Depuis cette époque, elle a continué ses travaux sans aucune interruption, et elle est restée, conformément à son programme originaire, exclusivement consacrée à la culture et à l'encouragement des lettres, des sciences et des beaux-arts, sous toutes leurs formes. Ses règlements lui interdisent toute discussion étrangère à ces divers objets. Son personnel académique se compose de 60 membres résidants, non compris le doyen de réception, de 30 associés libres, de 15 membres honoraires et de correspondants nationaux et étrangers. Depuis l'époque de sa constitution, la Société tient, le soir, trois séances *particulières* les 2, 12 et 22 de chaque mois (ou le lendemain au cas soit de dimanche, soit de jour férié). Ces séances sont consacrées à la lecture des travaux de ses divers membres, à des rapports sur des ouvrages qui lui sont adressés par d'autres académies ou par des personnes étrangères à la Compagnie, et à l'examen des candidatures, lorsque ses cadres se trouvent être incomplets par la survenance de quelque vacance. Par décision en date du 13 juillet 1871, des personnes étrangères à la Société peuvent être admises désormais à faire des lectures aux séances particulières, lorsque leurs demandes ont été appuyées par un membre et qu'il leur a été donné jour par le président. La Société tient, en outre, chaque année, deux séances *publiques*, en mai et en novembre, le plus ordinairement à la salle Saint-Jean, à l'Hôtel-de-ville de Paris. Dans la première partie de ces séances, on entend le compte rendu des travaux du semestre par le secrétaire perpétuel de la Compagnie et des pièces inédites de poésie et de prose; la seconde partie est consacrée à l'audition de morceaux de mu-

sique instrumentale et vocale, exécutés sous la direction d'un membre de la Société. Dans ces mêmes réunions, la Société décerne fréquemment des médailles d'or aux meilleurs ouvrages en prose, ou en vers, sur des sujets mis par elle au concours. La Société fait imprimer, au commencement de chaque année, l'ensemble de ses travaux, sous le titre d'*Annuaire*, en un volume in-8°; le tome XXXI^e^ de sa publication a paru dans le courant de janvier 1872.

Toute la correspondance et tous les envois, manuscrits ou imprimés, doivent être adressés au secrétaire perpétuel, 56, avenue du général Ulrich, villa Saïd, 16.

BUREAU DE 1873.

Président..... M. le G^al^ C^te^ A. de Montesquiou, GO ✻
Vice-président... M. Bonnet-Belair ✻, *juge honoraire*.
Secrét. perpétuel.. M. N....
Secrét. temporaire. M. P. Moïana, *littérateur*.
Trésorier..... M. Florimond Levol ✻, *ancien commissaire des Monnaies*.
Bibliothéc.-archiv. M. Émile Loubans ✻, *ancien chef d'institution*.

Agent de la Société.

M. Salomon, à l'hôtel des Monnaies, quai Conti, 3.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES.

(Ancien Institut historique.)

Séances à la mairie du 2^e^ arrondissement, rue de la Banque.

Administration : boulevard Saint-Michel, 79.

La Société des études historiques (ancien Institut historique) a été fondée en 1833 (autorisée le 6 avril 1834) pour encourager et propager les études historiques en France et à l'étranger. Elle est divisée en quatre classes: 1^re^, *Histoire générale et histoire de France*; 2^e^, *Histoire des langues et des littératures*; 3^e^, *Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*; 4^e^, *Histoire des beaux-arts*; elles se réunissent le deuxième mercredi de chaque mois. Une assemblée générale, composée des quatre classes, a lieu le dernier vendredi de chaque mois.

La Société des études historiques publie un journal mensuel, *l'Investigateur* (10 fr. pour Paris, 15 fr. pour les départements et l'étranger). Elle convoque des congrès publics et annuels; elle décerne des prix aux auteurs des meilleurs mémoires admis au concours.

Pour être admis membre de la Société, il faut être auteur d'une œuvre imprimée et être présenté par deux membres résidants ou correspondants.

COMPOSITION DU BUREAU. MM

Le C^te^ de Reinhard (Charles-Frédéric-Albert) (O✻), *anc. minist plénip.*, président hon.
Patin (C✻), *de l'Académie française, doyen de la Fac. des lettres*, président honor.
Carra-de-Vaux ✻, *juge au Tribunal de la Seine*, président
Folliet André), *député à l'Assemblée nationale*, vice-président.
Jubinal (Achille) (O✻), *ancien député*, secrétaire général honoraire.
Desclosières (G.), *avocat à la cour d'appel de Paris*, secrétaire général.
Louis-Lucas (J.), membre administrateur.

Libraire de la Société.

M. Ernest Thorin, rue de Médicis, 7, près la rue Soufflot.

ACADÉMIE NATIONALE,

AGRICOLE, MANUFACTURIÈRE ET COMMERCIALE

Fondée à Paris, sous la présidence de feu M. le duc de Montmorency, le 26 décembre 1830

Rue de Châteaudun, 41 *bis* (chaussée d'Antin).

L'Académie nationale se compose d'une seule classe de membres soumis à une cotisation annuelle de 30 francs. — Elle publie, depuis quarante-trois ans, un recueil mensuel qu'elle envoie gratuitement à tous ses membres. — Elle décerne, annuellement, des prix et re-

compenses aux agriculteurs, aux inventeurs, aux auteurs d'utiles mémoires sur l'agriculture, l'industrie ou le commerce, dont elle approuve les travaux ou les produits. — Elle a toujours été et demeure complétement étrangère à toute question politique ou religieuse et a tout esprit de spéculation. — Les séances de ses comités ont lieu a son local ordinaire, le deuxième mardi et le deuxième vendredi de chaque mois, à 7 h. 1/2 du soir. — Son assemblée générale mensuelle se tient a la mairie de l Hôtel de-Ville de Paris, le troisième mercredi de chaque mois, à 7 h. 1/2 du soir, et sa réunion annuelle à la salle Saint-Jean de l'Hôtel-de-Ville.

Toute demande d'admission, tout envoi, etc., doivent être adressés au directeur général

Président titulaire.

M. le Mis d'Audelarre (O ✻), *député*

Presidents honoraires. MM.

Le Vte Octave de Barral (C ✻), | Le Cte de Lostanges.
André Kœchlin ✻. | Le Mis de Dampierre ✻.

Directeur général.

M Aymar-Bression (P.), *homme de lettres, ancien maire, etc., etc.*

Vice-présidents MM.

Le Bon de Corberon (O ✻). | Le Cte Christian de Vigneral (O ✻).

COMITÉ D'AGRICULTURE.

Président	M. Guérin Méneville ✻.
Presidents honor^{rs}.	MM. le Cte de Lostanges, F. V. Cailleau, Barillet-Deschamps.
Vice-présidents	MM Bignon ✻, Cte de Bourcier de Villers ✻, Bossin, Vandercolme (O ✻), Carvallo ✻, et Augustin Delondre.
Secretaires	MM. Landrin et Thuyssuzian.

COMITÉ DES ARTS ET MANUFACTURES

Président	M Brouty ✻, *architecte*
Présidents honorair.	MM Ch. Tessier, *ancien président*, Claye ✻.
Vice-présidents	MM Feuquières ✻, Galante ✻, Ph Gœlzer, Hermann ✻
Secrétaires	MM. Ch. Pernier et Emile Hervet

COMITÉ DU COMMERCE.

Président	M. Opigez-Gagelin
Présidents honorair.	M. le Dr Hervé de Lavaur ✻, Duret
Vice-présidents	MM. Ch. Meunier, *membre du conseil général*; Sigaut.
Secretaire	M Gustave Bression fils

COMITÉ DES BEAUX-ARTS

Président	M. de la Blanchère
Vice-presidents	MM. Appel, l'abbé Gucheno ✻.
Secrétaires	M Heriau

COMITÉ DES FINANCES

Président	M. Detouche ✻.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président	M. P. Aymar-Bression, *directeur général.*
Bibliothécaire	N.....

Nota. Tous les présidents de comité ont rang de vice-président de la Société et peuvent présider l'assemblée générale.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

(Fondée en 1860 et reconnue société d'utilité publique en 1868)

Rue Taranne, 16.

La Société s'est proposé de populariser les recherches statistiques 1° en publiant un journal mensuel, principalement destiné a faire connaître les publications statis. ques fran-

çaises et étrangères; 2° en ouvrant, par l'intermédiaire de ses membres et correspondants, des enquêtes sur les grands intérêts économiques du pays.

Il est fait à la Société un rapport sur les ouvrages qui lui sont offerts, et ce rapport est inséré dans son Journal. Les membres titulaires reçoivent gratuitement le Journal de la Société et sont seuls admis à consulter les ouvrages déposés dans sa bibliothèque. — Les mémoires qu'ils ont adressés à la Société ou dont ils lui ont donné lecture avec l'assentiment du bureau, sont insérés au recueil, intégralement ou par extrait selon leur étendue. — La cotisation est fixée à 25 fr. par an, ou à une somme de 250 fr. une fois payée. — Le prix du *Journal de la Société de statistique de Paris* est de 12 fr. par an pour la France et de 15 fr pour l'étranger.

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1873. MM.

Passy (Hipp.) (C ✻), *ancien ministre, membre de l'Institut*, président d'honneur.
Ernest Bertrand ✻, *conseiller à la cour d'appel de Paris*, président.
Wolowski (O ✻), *membre de l'Institut*,
De Lavergne (Léonce) (O ✻), *membre de l'Institut*, } vice-présidents.
Dr Clément Juglar,
Toussaint Loua, *sous-chef au bureau de la statistique gén. de France*, secrétaire général.
E. Flechey, secrétaire adjoint.
Froger de Mauny, *ancien magistrat*, trésorier.
Agent de la Société. — M Robyns.
Libraire de la Société. — MM. Berger-Levrault et Cie, rue des Beaux-Arts, 5.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE.

Rue de Châteaudun, 41 bis (chaussée d'Antin).

Cette société, fondée le 22 novembre 1829, est instituée pour concourir aux progrès de la statistique générale. Elle propose et décerne des prix, elle accorde des médailles d'honneur, elle publie, depuis sa fondation, le recueil mensuel de ses travaux, qui sont divisés en trois parties distinctes : 1° la *Statistique physique et descriptive*, comprenant : la topographie, l'hydrographie, la météorologie, la geologie, la minéralogie, la population, l homme physique, l'hygiène et l'état sanitaire ; — 2° la *Statistique positive et appliquée*, comprenant : les productions végétales et animales, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation, l'état scientifique, l'instruction générale, la littérature, les langues et les beaux-arts; — 3° la *Statistique morale et philosophique*, comprenant: les cultes, le pouvoir législatif, l'administration publique, les pouvoirs judiciaires et les tribunaux, les finances, l'état militaire, la marine et la diplomatie.

La Société entretient une correspondance avec les corps savants de tous les pays et envoie ses publications a tous ses membres, qui ne sont astreints qu'à une cotisation annuelle de 30 fr.

Ses séances publiques se tiennent à la mairie de l'Hôtel-de-Ville, et les séances des comités, rue de Châteaudun, 41 *bis*.

Président d'honneur. — M. le Vte Octave de Barral (C ✻).
Président titulaire. — N....
Vice-présidents. MM. le Cte de Bourcier de Villers ✻, le Bon de Corberon (O ✻)
Directeur général. — M. Aymar-Bression, *homme de lettres*.

COMITÉ SCIENTIFIQUE.

Président..... M. Marc Jodot ✻
Vice-présidents.. MM. A. N. Parandier (O ✻), Duchâtelier ✻, et Salins ✻
Secrétaire..... M. Emile Hervet.

Nota. — Depuis 1849, le Journal de la Société de statistique se publie de concert avec celui de l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale.

CHAPITRE VIII.

Commerce et industrie.

SECTION PREMIÈRE.

CHAMBRE DE COMMERCE ET BOURSE DE PARIS.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS, *place de la Bourse*, 2.

Cette chambre est composée de M. le préfet de la Seine, qui la préside toutes les fois qu'il y assiste, et de vingt-un membres, élus pour six ans, qui se renouvellent par tiers, tous les deux ans. Ces membres sont indéfiniment rééligibles.

La chambre de commerce est chargée de faire connaître ses avis sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce; de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès; de surveiller les travaux publics qui intéressent sa compétence; de la navigation ainsi que l'exécution des lois et arrêtés concernant la contrebande. Les assemblées ordinaires sont fixées au mercredi, tous les quinze jours.

Membres composant la Chambre. MM.

Gouin (Ernest) (O ✻), *président*, rue Cambacérès, 4.
Buillière (Emile), boulevard Saint-Germain, 106.
Barbedienne, boulevard Poissonnière, 30.
Béranger, rue du Louvre, 1.
Carlhian ✻, *secrétaire*, rue du Sentier, 26.
Desmarais (Henri), rue des Minimes, 14.
Fontenay, place du Marché-Saint-Honoré, 13.
Fourcade (O ✻), rue d'Amsterdam, 67.
Guibal, *vice-président*, rue Vivienne, 40.
Houette (Adolphe) ✻, rue de Berry, 20.
La Chambre (Charles) ✻, rue Abbatucci, 12.
Lebaudy (Gustave), rue de Flandres, 19.
Lesore, rue de Chateaudun, 8 *bis*.
Marcilhacy, boulevard Poissonnière, 17.
Menier (E.), rue Sainte-Croix-de-la Bretonnerie, 37.
Noël Charles), *trésorier*, rue du Faubourg-Poissonnière, 9.
Ravaut, quai de la Râpée, 46.
Roy (G.), rue des Jeûneurs, 38.
Salmon aîné, rue Amelot, 96.
Sauvage ✻, rue Chauchat, 13.
Teissonniere, place du Théâtre-Français, 4.

NOTA. La chambre ayant été renouvelée intégralement au mois de novembre 1871, des élections auront lieu en 1874, pour remplacer 7 membres sortants qui seront désignés ultérieurement par la voie du sort.

Secrétariat.

M. Emile Cottenet, *chef*, place de la Bourse, 2.

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 11 à 4 heures.

Bibliothèque.

M. Jules Desmarest, *bibliothécaire*, rue du Bac, 94.

La bibliothèque appartenant à la Chambre de commerce se compose de tous les ouvrages

qui intéressent le commerce et l'industrie, sous la classification méthodique d'arts et métiers, commerce intérieur et maritime, navigation, colonies, législation, finances, douanes, économie politique, statistique, voyages, etc. Elle est ouverte tous les jours, de 11 à 4 heures.

CONDITION DES SOIES ET DES LAINES. (*Entrée rue Notre-Dame-des-Victoires*, 21.)

M. Persoz (Jules), *directeur*, rue des Ecoles, 28.

ÉCOLE COMMERCIALE (avenue Trudaine, 27).

M. Jourdan, *directeur*, à l'école.

L'enseignement de cette école, fondée par la Chambre de commerce, comprend des cours du jour pour des élèves externes âgés de 12 ans accomplis, des cours du soir pour les adultes, et un cours spécial de dessin. — Les cours ont commencé le 1er octobre 1863.

ÉCOLE SUPERIEURE DU COMMERCE.

Rue Amelot, 102.

Cet internat, lontemps dirigé par Ad. Blanqui, est aujourd'hui la propriété de la chambre de commerce. L'enseignement qu'on y donne a pour but de preparer les jeunes gens de familles françaises ou étrangères à diriger des maisons de commerce, des maisons de banque ou des établissements industriels.

M. Schwaeblé, *directeur*, à l'école.

M. Rollin, *inspecteur*.

Professeurs, MM.

Brasiller.....	Arithmétique, algèbre, géometrie.	Delaporte....	Français et correspondance commerciale.
Barré.....	Comptabilite	Lesjour.....	Histoire.
Garnier.....	Economie industrielle.	Perron.....	Géographie commerciale.
Alfred Blanche.	Droit commercial.	Martin.....	Anglais.
Schwaeblé....	Mécanique et technologie.	Bayer.....	Allemand.
		Lichtwitz.....	
Ducom.....	Matières premières (marchandises).	Alvarez.....	Espagnol.
		Cardelli.....	Italien.
Bérard.....	Chimie.	Régnier aîné..	Ecriture.
Dupaigne....	Physique.	Valton.....	Dessin linéaire.
		Lemoine.....	Préparateur de chimie.

BOURSE DE PARIS.

M. Rubut ✻, *commissaire de police de la ville de Paris, spécialement chargé de la Bourse.*

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques et aux étrangers. — La Bourse se tient de midi et demi à 3 heures pour la négociation des effets publics; les opérations commerciales ont lieu de 2 à 5 heures de relevée.

A la Bourse des effets publics, le parquet est interdit à tout autre qu'aux agents de change. A la fin de chaque séance, les agents de change se réunissent dans leur cabinet: 1° pour arrêter la cote à terme des effets publics; 2° pour en faire constater le cours par le syndic ou par un adjoint, en cas d'absence du syndic. Le cours du change et des matières d'or et d'argent est établi par une commission spéciale prise parmi les agents de change.

Les courtiers de marchandises se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premieres ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic.

Le commissaire de la Bourse porte sur un registre le cours arrêté par les agents de change, les courtiers de marchandises, chacun pour ce qui le concerne.

AGENTS DE CHANGE.

(Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 961.)

Les agents de change près la Bourse de Paris sont autorisés à s'adjoindre un ou deux commis principaux (assesseurs). Les commis ne peuvent faire aucune opération pour leur compte. Ils agissent au nom des agents de change et sous leur responsabilité. Ils sont soumis au règlement délibéré par la Chambre syndicale. La fonction de commis principal ne peut être cédée ou vendue moyennant un prix ou une redevance quelconque. (Déc. du 13 oct. 1859.)

Ordre de réception. MM.

1853 Laurent ✻, *doyen.*
Moreau (O✻,) *syndic.*
1854 Roland-Gosselin ✻.
Mahaû ✻.
1855 Guilhiermoz ✻, *adj.*
1856 Roblot (Hippolyte).
Millet.
Crepon ✻, *adj. au syndic.*
1857 Eggly ✻.
Dreux.
1858 Perdrigeon ✻.
Evrard
Lecomte.
Berenger,
1859 Lepel-Cointet aîné.
1860 Roussel
Dollfus ✻.
Bertin, *adjoint au syndic.*
1860 Tourreil.
1861 Delagarde.
Béjot ✻
1862 Herbault ✻.
Koller ✻.
Lehoux.
Hebert.
1864 Gerbod.
1865 Ramel.
Burat
Champoiseau.
1866 Seligmann
Le Roy (O✻).
Bédouile.
Bianchi
Beauvisage.
1867 Darlu.
Parguez.
1867 Roy, *adj. au synd.*
Jumel
Ledoux (Charles), *adj au syndic.*
Levot.
Crevy
Nathan
Couret Pléville
Poisson
Hollard.
1868 Guyon.
Hart, *adj. au synd*
Legrand.
Vuaflart.
Saint-Evron.
Evrard (Adolphe).
1869 Gadala.
1870 Tavernier
Tollu
1872 Moulusson.
Lecerf.
Duverger.
1873 Bernadac.
Enault
Saucède.

Ordre alphabétique et demeures. MM.

(Ce signe = veut dire *en remplacement de.*)

Beauvisage = Wey ✻, rue de Choiseul, 25
Bedouin = Rodrigues-Henriquès, rue Lafayette, 14.
Bejot ✻ = son oncle, rue Richelieu, 8
Berenger = Tilliet, r. de la Michodière 18.
Bernadac (Ernest-Jean-Pierre = Lecomte Ducolombier, rue de Grammont, 14
Bertin = Bagier, rue Laffitte, 1
Bianchi = Crémieux, rue Richelieu, 102
Burat = Billet, rue Lafayette, 46
Champoiseau = Gannaron, rue de Grammont, 19.
Couret-Pléville = Courbot, boulevard Haussmann, 28.
Crépey = Bourdier, place de la Bourse, 8.
Crépon ✻ = Billaud, rue des Moulins, 20
Darlu = Marcotte de Quivieres, rue Laffitte, 36.
Delagarde (Emile Félix) = Daverne, rue Laffitte, 8.
Dollfus ✻ = Sanierre, rue Favart, 6.
Dreux = Sanierre, rue du 4 Septembre 10.
Duverger (Lucien) = Wimy, rue de Grammont, 23
Eggly ✻ = Dubus, rue de Provence, 60.
Enault (Alphonse-Eugène) = Masson, place de la Bourse, 11
Evrard = Ev Henry r. Grange Batelière, 10
Evrard (Adolphe) = Corr, r. Richelieu, 83
Gadala = Laperche, boul Poissonniere, 21
Gerbod = Gillois, r. Grange-Batelière, 18
Guilhermoz ✻ = Dabrin, rue Notre-Dame-des-Victoires, 44
Guyon = Payen, r. Neuve-St-Augustin, 10.
Hart = Cordey (Cornut de la Fontaine de), rue Le Peletier, 24.
Hébert = Hébert, son frère, rue Notre-Dame des Victoires, 14.
Herbault ✻ = Marion, r du Port-Mahon, 12
Hollard = Mayrargues, rue Drouot. 17.
Jumel = Pestel, rue Ne-S. Augustin, 8.
Koller ✻ = Tatet, rue Le Peletier, 29.
Laurent ✻ = son père (O✻), rue du Quatre-Septembre, 9.
Lecerf = Renouard, rue de Grammont. 3
Lecomte = Delaville-le-Roux, rue Laffitte, 12
Ledoux (Charles) = Porché, pl Louvois, 10.
Legrand = Ledoux, rue de Provence, 60
Lehoux = Bernaut rue de la Michodière, 8
Lepel-Cointet = rue Legras r Vivienne, 22
Lollo (O✻ = Rigaud, r d Mondovis, 21
Levot = Marcel, rue Saint-Marc, 16.
Mahaû ✻ = Grandjean, rue Laffitte, 48.

Millet = Santerre (Ernest), rue de Provence, 21.
Monlusson = Girod, rue de Provence, 18.
Moreau (O ✻) = son père, rue Montmartre, 129.
Nathan = Gavet, rue du Quatre-Septembre, 11.
Parguez = Mathieu, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Perdrigeon ✻ = Pomme, r. Montm., 178.
Poisson = Clément-Désormes, rue de Grammont, 27.
Ramel = Roblot (Alex.), rue de Choiseul, 16
Roblot (Hip.) = Goubie, rue Laffitte, 44.
Roland-Gosselin ✻ = Dupré, r Richer, 62.
Roussel = Julhien, rue Louvois, 8.
Roy = Gide, rue Drouot, 18.
Saint Evron = Nicolle, r. de la Banque, 17.
Saucède = Rodrigues (Oscar), rue Montmartre, 69.
Séligmann = Lepel-Cointet jeune, r Drouot, 4
Tassemier = Banes, rue de Grammont, 17.
Tullin = Térond, rue Halévy, 4.
Tourreil = Blerzy, rue Richelieu. 85.
Vuaflart = Decaen, rue Neuve-Saint-Augustin, 31.

Agents de change honoraires. MM

Tenneson, rue du Regard, 4.
Grimprel, rue St-Lazare, 82.
Textoris ✻, rue de Provence, 72.
Barré, rue de Trévise, 34.
Sargenton, rue d'Hauteville, 62.
Laurent père (O ✻), rue François Ier, 12.
Grandjean, rue Bourdaloue, 5.
Honoré, rue Ménars, 4.
Bassery, rue de Clichy, 36.
Rodrigues (Hip.), rue de la Victoire, 12.
Coittant-Borderieux, rue St-Lazare, 24
Bertin, rue de Boulogne, 11 *bis*.
Santerre (Ernest), rue d'Anjou-St-Hon, 8.
Billaud (C ✻), rue Royale-St-Honoré, 8.
Guyet, rue Taitbout, 63.
Vacheron, receveur général à Dijon.
Santerre (Edmond), r d'Anjou-St-Hon, 8.
Empaire, rue d'Hauteville, 8.
Blerzy ✻, rue du Cirque, 14
Pollet, receveur général à Châlons.
Hebert, boulevard Malesherbes, 56.
Coin (O ✻), rue du Louvre, 2.
Guérinel, rue d'Astorg. 4.
Gillois ✻, avenue d Champs-Elysées. 31.
Roblot (Alex.), rue de la Mairie, 6, Boulogne (Seine).
Lambert, rue du Chemin-Vert, à Croissy-Chatou
Gonneron ✻, boulevard de la Madeleine, 9
Lagarde, rue de Berlin, 31
Rigaud, rue Portalis, 12.
Rodrigues-Henriques, rue de Londres, 48.
Marcotte de Quivières ✻, avenue des Champs-Élysées, 125
Gide, rue du Cirque, 2
Ledoux (Eugène), rue de Luxembourg, 21.
Girod (O ✻), boulev. de l'Empereur, 126.
Renouard, rue d'Aguesseau, 9.

Chambre syndicale (année 1873). MM.

Moreau (O ✻), *syndic.*
Crepo ✻, Hart, Roy, Guilhiermoz, Ledoux, Bertin, *adjoints.*
Faure (Xavier), *secrétaire général*

La Chambre tient ses séances rue Ménars, n° 6.

Conseils de la compagnie des agents de change. MM.

Paillard de Villeneuve (O ✻), *avocat à la cour d'appel.*
Mathieu (O ✻), *idem.*
Nicolet ✻, *idem*
Sabatier, *avocat. à la Cour de cassation.*
Sebert, *notaire.*
Bordeaux, *avoué à la cour d'appel*
Le Brun, *avoué de 1re instance.*
Delaloge, *agréé près le trib. de commerce.*

COURTIERS D'ASSURANCES PRÈS LA BOURSE DE PARIS

Ordre de nomination. MM.

1847 Decourtive, successeur de Baudot.
1858 Moisson de Monod.
1860 De Vitry d'Avaucourt — de De Lanneau
1860 Derbanne — de Laurent.
1866 Cadou = de Guynemer.
1867 G. Grainville = de Thouret
1867 Mautin = de son père.
1872 Andra = de Poirson

Ordre alphabétique et demeures. MM.

Audra, rue Notre-Dame-des-Victoires, 44.
Cadou, rue Drouot, 14
Decourtive, rue Richelieu, 60.
Derbanne, place de la Bourse, 5.
Grainville (G.), rue de la Banque, 14.
Mantin, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.
Mousson, place de la Bourse, 11.
Vitry d'Avaucourt (de), pl. de la Bourse, 8.

Chambre syndicale. MM.

De Vitry d'Avaucourt, *syndic.*
Mantin, *adjoint au syndic.*
M. Grainville, *trésorier*
Derbanne, *adjoint au syndic.*

Courtiers honoraires. MM.

Husson. | Panel | E. de Lanneau.

Secrétaire de la compagnie

M. L. Delille, rue de Seine, 23.

COURTIERS DE MARCHANDISES

Inscrits sur la liste dressée par le Tribunal de commerce de la Seine. MM.

Silvestre de la Ferrière ✻, rue Blanche, 10.
Lainé (Napoléon), rue Vivienne, 49
Laisné (Omer), rue de l'Echiquier, 30.
Dejamme (Victor), place Royale, 8.
Lamboi, rue Vivienne, 18
Henon, rue Notre-Dame des Victoires, 44
Fougère, place de la Bourse, 15.
Perry, rue de Lucca, 27
Piquard, passage des Petits-Pères, 2.
Désir ✻, rue Lafayette, 78.
Pollet, rue Ménars, 8
Bourdon, rue de l'Echiquier, 30.
Vion, rue Lafayette, 88.
Dehaut, place de la Bourse, 11.
Dupin, place de la Bourse, 11.
Ducros, rue Neuve, 28
Fronœur, rue Lafitte, 7.
Moutard, place de la Bourse, 5.
Belhone, rue Drouot, 28.
Bouvelet, rue Bailif, 1.
Le Tourneur, rue de la Victoire, 54.
Mariage, rue de Rivoli, 4.
Gautier, rue de Boudy, 24
Dejamme (Henry), rue de Greffulhe, 4.
Aube, rue Vivienne, 1.
Venet, rue Payenne, 4.
Coiffier, rue de Maubeuge, 29.
Gillet, rue de la Verrerie, 46
Quiedeville, rue Saint-Lazare, 27.
Bodereau, rue Richelieu, 35
Regnaut, rue de Trevise, 5
Trinquesse (Ernest), place de la Bourse, 8.
Crémieux (Josué), rue Neuve-Saint-Augustin, 22
Nathan (Charles), rue de Chabrol, 45.
Milie, rue Vivienne, 49.
Bourges, rue Vivienne 23.
Blaud, place de la Bourse, 8
Dumont, rue Dunkerque, 27
Maveur, rue de l'Echiquier, 4
Pouillet, boulevard Bonne-Nouvelle, 8
Tiret, rue de la Banque, 20.
Zenon, boulevard Saint-Germain, 60.
Halphen, rue Saint-Marc, 17.
Huillard, boulevard Beaumarchais, 72.

Chambre syndicale. MM.

Pollet, *président.*
Gautier, *syndic-rapporteur.*
Laisné (Omer), *secrétaire.*
Bodereau *trésorier.*
Dejamme (Henry).
Fougere.
Pouillet
} *adjoints.*

Secrétaire de la compagnie

M. Renard, à la Bourse.

CHAPITRE IX.

Établissements généraux de bienfaisance. — Sociétés de bienfaisance autorisées. — Bureaux de poste télégraphiques et postes sémaphoriques. — Monnaies, poids et mesures français et étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE.

Les établissements généraux de bienfaisance sont au nombre de neuf. Ils sont administrés, sous l'autorité immédiate du ministre de l'intérieur, par un directeur responsable, assisté d'une commission consultative.

HOSPICE NATIONAL DES QUINZE-VINGTS, *rue de Charenton*, 28.

Cet établissement fut fondé, en 1260, par le roi saint Louis, qui voulut et ordonna par ses lettres patentes que 300 ou 15-20 aveugles y fussent admis à perpétuité, et que ce nombre de 300 fût toujours tenu au complet. Aujourd'hui, tout en restant fidèle au principe de sa fondation, qui veut que ses revenus soient, avant tout, consacrés au payement de la dépense des 300 pensionnaires internes, l'hospice trouve le moyen de secourir 1,550 aveugles externes, dont 200 reçoivent une pension de 200 fr., 400 une de 150 fr., et 950 une de 100 fr. Toutes les nominations, soit à l'internat, soit aux pensions d'externes, sont faites par le ministre de l'intérieur. Pour être admis à l'internat, il faut: 1° être Français; 2° être âgé de 40 ans au moins; 3° justifier d'une cécité complète et incurable; 4° établir que l'on est sans moyens suffisants d'existence. Tout aspirant à l'un des secours annuels doit remplir les mêmes conditions, sauf cette différence qu'il peut l'obtenir dès l'âge de 21 ans, mais le grand nombre de candidats ne permet pas de secourir des aveugles âgés de moins de 30 ans.

M. Derrien ✻, *directeur.*

Commission consultative.

M. Le V^te^ Portalis ✻, *conseiller maître à la Cour des comptes*, président.
M. Salel de Chastanet ✻, *conseiller référ. à la Cour des comptes*, secrét.
M. Lenoir d'Alcantara (O✻).
M. Etignard de Lafaulotte ✻, *conseiller à la cour d'appel de Paris.*

Service de l'administration.

M. Jeannel, *receveur économe*, aux Quinze-Vingts.
M. Imbert, *commis d'ordre.*
M. Lisch, architecte.

Service du culte.

M. l'abbé Vallée ✻, *aumônier.*

Service de santé.

M. Tieuzal, *médecin.*
M. Cellières, *médecin adjoint.*
M. Dumont ✻, *médecin consultant.*

MAISON NATIONALE DE CHARENTON.

La Maison nationale de Charenton (située dans la commune de Saint-Maurice-Charenton) a pour destination spéciale le traitement des personnes des deux sexes atteintes de maladies mentales. — Le quartier affecté aux dames est entièrement séparé de celui des malades du sexe masculin et est confié, quant à la surveillance, à une communauté de religieuses augustines. — Il y a dans cet établissement trois classes de pensions : la première classe est de 1,500 fr par an, la deuxième, de 1,200 fr ; et la troisième, de 900 fr., non compris l'entretien des malades, en vêtements, linge de corps, etc., qui reste à la charge des familles, le blanchissage, le raccommodage du linge, le chauffage et l'éclairage en commun sont compris dans le prix de pension Les familles peuvent se décharger de l'entretien des malades (linge et vêtements) moyennant un abonnement annuel de 200, 250 ou 300 francs suivant la classe — Un certain nombre de bourses et de demi-bourses, payées sur les fonds de l'Etat, sont à la nomination du Ministre de l'intérieur. — Tout malade amené par un membre de sa famille ou par un ami peut être admis dans l'établissement, à la charge par la personne qui le présente de produire un certificat de médecin, ayant moins de quinze jours de date, et constatant son état de maladie mentale.—On doit également produire, autant que possible, son acte de naissance ou de mariage, et, à l'égard des interdits, un extrait du jugement d'interdiction —Les malades sont reçus tous les jours et à toute heure; ce cas excepté, les familles ne sont admises à parler au directeur, aux médecins et aux malades que les dimanches et jeudis, de midi à 4 h.

M. Barroux ✻, *directeur.*

Commission consultative.

M. Jahan (O✻), *ancien conseiller d'Etat*, président.
M. Nogent Saint Laurens (C✻), *avocat.*
M. Ernest Bertrand ✻, *conseiller à la Cour d'appel de Paris.*
M. Leclerc ✻, *notaire et adjoint au maire de Charenton*, secrétaire.
M. Lessore de Ste-Foy, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*

Service de santé.

M. St-Yves, *méd. du quartier des hommes.*
M. Capmas, *médecin, chargé provisoirem. du quartier des dames.*
M Calmeil (O✻), *médecin en chef hon.*
M Decorse, *chirurgien.*
M. Gillet (O✻), *pharmacien*

Service de l'administration.

M. Leroy, *receveur.*
M Halbaut *économe.*
M Van den Brule, *secrétaire en chef.*
M. Dulet, *architecte.*

Service du culte.

M. l'abbé Jallabert, *aumônier.*

INSTITUTION NATIONALE DES JEUNES AVEUGLES.

Boulevard des Invalides, 56

Cet établissement est consacré à l'instruction des jeunes garçons et des jeunes filles aveugles Elle fut fondée, en 1791, par Louis XVI Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur

Le Gouvernement, au moyen d'une subvention accordée à cet établissement, y entretient un certain nombre d élèves Le chiffre des bourses a été fixé à 120, qui doivent être divisées, autant que possible, en demi-bourses et trois quarts de bourses, dans la proportion de deux tiers pour les jeunes garçons et d'un tiers pour les jeunes filles. Les demandes en admission gratuite sont adressées au Ministre de l'intérieur, et doivent être accompagnées: 1° de l'acte de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des règlements, ni moins de 9 ans, ni plus de 13. 2° de l'acte de baptême; 3° d'un certificat d'un médecin ou d'un chirurgien, dûment legalisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité complète* et incurable; qu'il jouit de toutes ses facultés intellectuelles, qu'il n'est pas épileptique; qu'il n'est atteint ni de scrofules au second degré, ni de maladies contagieuses, ni d'aucune infirmité qui le rende inhabile aux travaux dont les aveugles sont capables; enfin, qu'il a eu la petite vérole ou qu'il a été vacciné avec succès.

Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'Institution des élèves boursiers des départements, des villes et des administrations hospitalières, ainsi que des pensionnaires des familles. Le prix de la pension est, pour ces derniers, fixé à 1,000 fr., à moins d'une réduction qui ne peut être accordée que par le Ministre de l'intérieur ; le prix de la bourse départementale ou communale est de 600 fr.

M. Romand (O ✻), *inspecteur général honoraire*, directeur.
M. Dufau ✻, *directeur honoraire.*

Commission consultative.

M. Gomel (O ✻), *ancien conseiller d'Etat*, ancien président.
M. Casenave (O ✻), *président de chambre à la cour d'appel de Paris.*
M. Thiac ✻, *ancien notaire*, secrétaire.
M. le Bon Jard-Panvillier ✻, *cons. référendaire à la Cour des comptes*
M. d'Ariste (O ✻), *président de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.*

Service de l'administration.

M. Gervais (O ✻), *receveur.*
M. F. de Mila ✻, *secrét. de la direction.*
M. Dabert, *économe*
M. Abadie, *architecte*

Service du culte.

M. l'abbé Olmer, *aumônier.*

Enseignement.

M. Lévitte, *censeur des études.*
Mlle Cailhe (Maria), *institutrice.*
M. Lebel, *chef d'orchestre.*
MM. Grosjean, Sion, Lebel, Fournier, Ballu, Thuillant, Paul et Héry; Mlles Delausse, Coudray, Deheppe, Hesselbein et Kauffer, *professeurs internes.*
M. Bussine, *professeur externe de chant.*
M. Dufour, *prof ext de violoncelle.*
M. Adam, *professeur externe de violon.*
Mlle Dubois (Elmire), *professeur externe.*

Service de santé.

M. Claisse, *médecin.*
M. Brongniart, *médecin adjoint.*
M. Liebreich ✻, *méd. oculiste consultant.*
M. Blache (O ✻), *médecin consultant.*
M. Desormeaux (O ✻), *chirurgien consul.*
M. Bousson ✻, *dentiste.*

Conseils.

MMes Fontaine, *avocat;* — Guyot-Sionnest, *avoué;* — Tandeau de Marsac, *notaire.*

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS, *rue St-Jacques*, 256.

Cette institution, fondée par l'abbé de l'Épée en 1760 et dotée par Louis XVI en 1778, n'a pas cessé depuis cette époque d'être soutenue par l'Etat, qui y entretient 140 places gratuites divisibles par fractions de bourse. — Pour être admis dans l'institution comme boursier, il faut avoir 10 ans accomplis, et pas plus de 14 ; produire l'acte de naissance; l'extrait baptistaire, un certificat de vaccine, un certificat d'indigence, celui de l'infirmité, toutes ces pièces dûment légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement. — Le Ministre de l'intérieur nomme aux places vacantes — Les départements, les communes ou les administrations charitables peuvent y fonder et entretenir des bourses dont le prix est de 600 fr. — La durée des études est de sept ans. Les cours de la division élémentaire comprennent la langue écrite, l'articulation de la parole et sa lecture sur les lèvres de celui qui parle, le calcul et l'enseignement religieux préparatoire à la première communion. — Des ateliers sont établis pour les enfants qui devront

demander au travail manuel des moyens d'existence. Les élèves que leurs parents destinent à une profession libérale sont exercés, dans la division supérieure, aux études nécessaires. — Le prix de la pension est fixé à 1,000 fr., à moins d'une réduction qui ne peut être accordée que par décision spéciale du Ministre. Un décret du 11 septembre 1859 a affecté exclusivement cette institution à l'enseignement des garçons sourds-muets.

M. Martin Etcheverry ✻, *directeur.*
M. L. Vaïsse ✻, *directeur honoraire.*

Commission consultative.

M. Goupil (O✻), *ancien conseiller d'Etat*, président.
M. Ducrey, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
M. Loriol ✻, *chef d'institution à Paris*, secrétaire.
M. le Mte de Béthisy ✻
M. Franck (O✻), *membre de l'Institut*
M. Savoye ✻, *député à l'Assemblée nationale.*

Service de l'administration.

M. Gervais (O✻), *receveur.* | M. Monge, *architecte.*
M. Cambon-Lavalette, *économe.*

Service du culte.

M. l'abbé Lambert, *aumônier.*

Enseignement.

M. Valade (Remi), *censeur des études.*

Professeurs. MM.	Chambellan.	Valade (André).	Coldefy.
	Bonnefous.	Alard.	Comte.
	Champmas.	De Tessières.	Colombat (de l'Isère).
	Lacarrière.	Orsoni.	

Service de santé.

M. Ladreit de la Charrière ✻, *médecin.* | M. Hardy, *chirurgien-dentiste.*
M. Fournié, *médecin adjoint*

Conseils.

MMes Fontaine, *avocat à la cour d'appel*, — Le Brun, *avoué*; — Corrard, *notaire.*

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDES-MUETTES, A BORDEAUX.

Cette institution, fondée par l'abbé Sicard, est aujourd'hui un établissement public. Le décret du 11 septembre 1859 l'a affectée exclusivement à l'enseignement des jeunes filles sourdes-muettes. La durée des études y est de six ans. L'Etat y entretient à ses frais 75 bourses divisibles par fractions. Les conditions d'admission sont les mêmes qu'à l'Institution des sourds-muets de Paris. L'enseignement et la surveillance sont confiés aux sœurs de la congrégation des dames de Nevers.

M. Cte de Malartic ✻, *directeur.*
M. Robert ✻, *directeur honoraire.*

Commission consultative.

M. l'abbé Belleville, *curé de Notre-Dame*, président.
M. Lopès Dubec, *administrateur des hospices de Bordeaux.*
M. Calmon ✻, *directeur de l'enregistrement et des domaines à Bordeaux*
M. Boudias, *ancien avoué*, secrétaire

Service de l'administration.

M. Postienne, *receveur-économe.*

Service du culte.

M. l'abbé Gaussens, *aumônier.*

Enseignement.

Sœur Angélique Camau, *institutrice.*

Sœur Stanislas Jeanson, Sœur Marcelline Vincent, Sœur Dominique Munier, Sœur Albertine Deffé. } *dames profess.*

Sœur Dominique Cruguet, Sœur Thérèse Tapie, Sœur Augustine Gronson, Sœur Angèle Chouvet, } *répétitrices.*

Service de santé.

M Mabit (O❋), *médecin.* — M. Dubreuilh, *médec. adj.* — M. Lioubon, *médecin hon*

ASILE NATIONAL DE VINCENNES.

L'Asile national de Vincennes (situé dans la commune de Saint-Maurice-Charenton, près Paris) a été fondé par un décret en date du 8 mars 1855. — Il reçoit temporairement, pendant leur convalescence : 1° les ouvriers atteints de blessures ou de maladies, en travaillant sur les chantiers de travaux publics, dans le département de la Seine ; 2° les ouvriers faisant partie d'une société de secours mutuels qui a passé un abonnement avec l'asile ; 3° et ceux travaillant chez des fabricants, industriels ou patrons qui ont également passé des abonnements avec l'Asile ; 4° les convalescents envoyés par les hôpitaux de Paris et de la banlieue ; 5° les convalescents envoyés par les bureaux de bienfaisance de Paris ; 6° enfin, moyennant un prix de journée, les convalescents qui ne rentrent dans aucune de ces catégories

M. Lemoinne ❋, *directeur.*

M. Reboul-Deneyrol (C❋), *directeur honoraire.*

Commission consultative.

MM. Louvet, *membre de l'Assemblée nationale*, président.
Marbeau ❋, *conseiller d'État.*
Colmet-Daage ❋, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
Hua, *juge au tribunal civil de la Seine.*
Chardon-Lagache ❋, *membre du conseil de surveillance de l'assistance publique.*
Desvignes, *maire de la commune de Saint-Maurice.*
Courtin, *maire de la commune de Joinville-le-Pont.*

Service de l'administration.

M. Badez ❋, *receveur-économe.* — M. Billon, *architecte.*

Service du culte.

M. l'abbé Girard ❋, *aumônier.*

Service de santé.

M. Brémond ❋, *médecin.* — M. Dumesnil ❋, *médecin.*

ASILE NATIONAL DU VÉSINET.

L'Asile national du Vésinet (situé dans la commune de Croissy, Seine-et-Oise) a été fondé par un décret en date du 8 mars 1855, et affecté aux femmes convalescentes par un décret du 28 août 1859. — Il reçoit temporairement, pendant leur convalescence : 1° les ouvrières faisant partie d'une société de secours mutuels qui a passé un abonnement avec l'Asile ; 2° celles travaillant chez des fabricants, industriels ou patrons qui ont également passé des abonnements avec l'Asile ; 3° les convalescentes envoyées par les hôpitaux de Paris et de la banlieue ; 4° les convalescentes envoyées par les bureaux de bienfaisance de Paris ; 5° enfin, moyennant un prix de journée, les convalescentes qui ne rentrent dans aucune de ces catégories.

M. Eriau (O❋), *directeur.*

Commission consultative.

MM. Rilzolet GO✻, *président honoraire à la Cour des comptes*, pres
Sebert ✻, *ancien président de la chambre des notaires de Paris, et membre de l'Assemblée nationale.*
Labelonye, *membre de l'Assemblée nationale.*
Pascalis ✻, *conseiller d'État.*
Ducrey, *conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
Gouin (O✻), *président de la chambre de commerce, et membre du conseil municipal de Paris.*
Christofle *membre du conseil municipal de Paris.*
Leloup de Santy ✻, *ancien auditeur au conseil d'État.*

Service de l'administration.

M. Femeau, *receveur-économe.* | M. Viel, *architecte.*

Service du culte.

M. l'abbé de Busserolle, *aumônier.*

Service de santé.

M Chairou ✻, *médecin.*

HOSPICE NATIONAL DU MONT-GENÈVRE.

Cet établissement, situé sur la montagne de ce nom, dans l'arrondissement de Briançon, sert de refuge momentané, pendant les temps de tourmente ou de neige, aux voyageurs qui vont de France en Piémont par la route nationale d'Espagne en Italie. Cette maison hospitalière, dont l'origine remonte au XIV^e^ siècle, possède quelques propriétés rurales dont les revenus, joints à une subvention de l'Etat, lui permettent de venir annuellement en aide à 4,500 voyageurs, la plupart indigents.

M. l'abbé Faure, *directeur-économe.*

Commission consultative. MM.

Léautier, *président du tribunal civil de Briançon*, président.
Giraud, *notaire.*
Evariste Chancel, *manufacturier à Briançon.*
Harmand, *maire de Briançon.*

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS DE CHAMBÉRY.

Cet établissement, destiné à l'éducation des jeunes sourds-muets des deux sexes, était une institution royale des États sardes. Il a été classé parmi les établissements généraux de bienfaisance et de charité publique par un décret, en date du 17 octobre 1861. Il a été installé dans un domaine rural près de Chambéry. Les élèves y sont principalement dirigés vers la pratique d'une profession agricole. L'enseignement et la surveillance sont confiés aux Frères de la congrégation de l'Instruction chrétienne. Les jeunes sourdes forment une section spéciale dans le couvent tenu à Chambery par les religieuses du Sacré-Cœur.

M. l'abbé Rieffel, *directeur.*

Commission consultative. MM.

De Martinel, *vice-président.*
Tournier ✻, archiprêtre, *curé de Saint-François.*
De Saint-Sulpice, *chanoine.*
M^is^ d'Oncieu.
Dénarié, *conseiller à la cour d'appel.*
De Tours, *conseiller à la cour d'appel de Chambéry.*
Goybet, *avocat, membre du conseil général de la Savoie.*

Service de l'administration.

M. Petit, receveur municipal, *receveur.* | M. Mourniac, frère Onésime, *économe.*

SECTION II.

SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

SOCIÉTÉ DES PRÊTS DE L'ENFANCE AU TRAVAIL.

(SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL.)

Décret du 26 avril 1862.

La Société a pour but soit de faire des prêts destinés à faciliter aux travailleurs l'achat des instruments, outils, ustensiles et autres objets mobiliers ou matières premières, et à leur venir en aide pour les besoins accidentels ou temporaires. — La Société se compose de fondateurs et d'associés. — Les fondateurs sont les personnes, en nombre indéterminé, qui versent une somme de 100 francs une fois payée, et annuellement celle de 10 francs. Les associés se composent de tous les enfants âgés de moins de 18 ans qui versent 10 centimes par semaine. L'administration est confiée à un conseil supérieur représentant de plein droit tous les associés; à des comités locaux. — Les fonds de la Société sont déposés au Crédit foncier.

Le maximum des prêts qui pourront être faits à un seul emprunteur est fixé tous les ans par le conseil supérieur.

CONSEIL SUPÉRIEUR.

Composition du Conseil supérieur. MM.

N. . . ., président.
Fremy (GO ✻), *gouverneur du Crédit foncier*, vice-président.
De Royer (GO ✻), *1er président de la Cour des comptes.*
Le Duc de Bassano (GO ✻).
Laity (GO ✻).
Schneider (GO ✻).
Busson-Billault (C ✻), *avocat à la cour d'appel de Paris.*
Cte Le Hon (Léopold) (C ✻).
Boinvilliers (GO ✻).
Boulatignier (C ✻), *ancien président de section au conseil d'État.*
Devienne GO ✻, *1er président de la Cour de cassation.*
Bayle-Mouillard O ✻, *ancien conseiller d'État.*
Duquesnay ✻, *évêque de Limoges.*
Denière (C ✻), *ancien président de la chambre de commerce de Paris.*
Fère (O ✻).
Bischoffsheim, *banquier.*
Isidor ✻, *grand-rabbin du consistoire israélite de France.*

Commission permanente. MM.

Bayle-Mouillard (O ✻).
Boulatignier (C ✻).
Devienne (GO ✻).

Bureaux du secrétariat. MM.

Ernest Boysse ✻, *secrétaire du Conseil supérieur.*
Voise (Emile), *surveillance du remboursement des prêts et secrétariat.*

Le Conseil supérieur de la Société des Prêts de l'Enfance au travail et la Commission permanente se réunissent à *l'Hôtel du Crédit foncier de France*, rue Neuve-des-Capucines, 19.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS.

Rue du Bac, 53

La Société, reconnue d'utilité publique par décret, a pour objet de porter assistance aux naufragés sur les côtes de France, de propager les principes et les procédés de nature à sauvegarder l'existence des navigateurs en danger, et d'étudier les causes des sinistres maritimes ainsi que les mesures à prendre pour en diminuer le nombre. - Elle se met en relations avec les sociétés locales établies sur le littoral, et organise, sur les côtes, des postes pourvus des divers engins de secours. Elle examine les questions relatives à la sécurité des navigateurs, et procède aux expériences qui lui paraissent nécessaires. — La Société décerne des médailles, des diplômes et des récompenses pécuniaires aux personnes qui se distinguent par des actes de courage et de dévouement dans les naufrages, ou par des services éminents rendus à la Société. Elle accorde, en outre, des secours aux familles des marins-sauveteurs de la Société, victimes de leur dévouement dans des actes de sauvetage.

Services rendus jusqu'au 31 décembre 1872.

Nombre de personnes sauvées avec les engins de la Société		817
Nombre de navires sauvés	66	
Nombre de navires secourus	243	
Nombre de personnes sauvées par des actes de dévouement pour lesquels la Société a décerné des récompenses		119
TOTAL DES NAVIRES SAUVÉS OU SECOURUS	309	
TOTAL DES PERSONNES SAUVÉES		936

Récompenses décernées.

Médailles d'or	4	Médailles de bronze	133
Médailles d'argent	41	Diplômes d'honneur	191

Sommes dépensées pour achat de matériel	95,108 fr
— — pour indemnités et récompenses aux sauveteurs	104,587,,
Total	1,004,695 fr.

La Société se compose : de bienfaiteurs, de fondateurs, de donateurs et de souscripteurs annuels. Le titre de bienfaiteur peut être décerné à toute personne qui lui fait un don important, ou lui rend un grand service. — Sont fondateurs, ceux qui apportent à la Société une somme de 100 fr. au moins, ou qui versent annuellement une cotisation de 20 fr. — Sont donateurs, les personnes qui font à la Société un versement une fois opéré d'une somme inférieure à 100 fr. — Sont souscripteurs annuels, les personnes dont les versements annuels sont inférieurs à 20 fr.

La Société est administrée par un conseil chargé de la direction morale et matérielle de l'Œuvre et composé de 40 membres, renouvelables chaque année par cinquième.

Sont présidents d'honneur : le Ministre de la marine et des colonies, le Ministre des travaux publics, le Ministre des finances.

Le Conseil d'administration nomme chaque année un comité de neuf membres pris dans son sein, l'un desquels représente la Société, avec le titre d'administrateur délégué

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Présidents d'honn^r	Le Ministre de la marine et des colonies. Le Ministre des travaux publics. Le Ministre des finances.
Président	Le Vice-Amiral B^on de la Roncière-le-Nourry, (G ✻).
Vice-Présidents	S. Ém. le cardinal de Bonnechose (C ✻), archevêque de Rouen M. le duc de Bassano (GO ✻). M. le duc de Clermont-Tonnerre ✻. M. le B^on Théod. Gudin (C ✻), peintre de la marine.

Membres du Conseil. MM.

Duc d'Albuféra (C ✻).
Barbier (GO ✻).
Behic (C ✻), président de la Compagnie des Messageries maritimes.
Vandal (C ✻) président de la Compagnie générale transatlantique.
Gabriel-Benoît Champy ✻, avocat-conseil de la marine.
Mis de Béthisy ✻.
B. A. Bloch, négociant.
Caulet de Longchamp ✻, chef de divis. au ministère des travaux publics.
De Courcy ✻, administrateur de la Compagnie d'assurances générales maritimes.
Jules de Crisenoy (O ✻), préfet de l'Indre.
D'Aviste (GO ✻), président de la Compagnie des chem. de fer de l'Est.
Delmas (O ✻), administrateur des douanes.
G. Delvigne (O ✻).
Desmerbers de Longueville (O ✻), capitaine de frégate.
Dumas-Isbel de Frédilly (O ✻), directeur du commerce intérieur.
Dupuy de Lôme (GO ✻), membre de l'Institut.
Emmery (O ✻) ingénieur en chef, sous-directeur de l'École des ponts et chaussées.
De Fleuriau.
Forquenot ✻, ingénieur des constructions navales en retraite.
Fremy (GO ✻), gouverneur du Crédit foncier.
Cte d'Hautpoul.
Hennequin (C ✻) trésorier général des invalides de la marine.
Jurien de la Gravière (GO ✻), vice-amiral, directeur du dépôt des cartes et plans de la marine.
G. Lafond ✻, administrateur de l'*Union des Ports*, ancien ministre plénipotent.
Bon Larrey (GO ✻).
Alfred Le Roux (GO ✻), président du conseil d'administration du chemin de fer de l'Ouest.
Meurand (C ✻), directeur aux affaires étrangères.
Mis de Montaignac (GO ✻), contre-amiral, membre de l'Assemblée nat.
Moulac (GO ✻), contre-amiral, préfet maritime à Rochefort.
A. Petitdidier ✻, armateur.
Duc de Polignac.
A. Revenaz ✻, administrateur des Messageries maritimes.
Reynaud (C ✻), inspecteur général, directeur de l'École des ponts et chaussées et du service des phares.
Sichel de Meer-Dervoort.
Mis de Turenne ✻.

Membres du Comité. MM.

Le Président du Conseil préside de droit les séances du Comité lorsqu'il y assiste.

Reynaud, *président.*
Dumoustier, *vice-prés. admin. dél.*
Caulet de Longchamp.
Hennequin, *secrétaire.*
Delmas.
Forquenot.
Gabriel Lafond.
Mis de Montaignac.
A. Petitdidier.
Amédée Revenaz.

Camille Doré ✻, ancien lieutenant de vaisseau, délégué du Comité.
Ragiot (O ✻), lieutenant de vaisseau, inspecteur de la Société.

1873. — Imprimé le 8 août.

SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES,

Siégeant à Paris, rue de Matignon 18

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 23 juin 1866.

Elle adhère à la Convention de Genève (22 août 1864) signée par 22 États : Autriche, Bade, Belgique, Danemark, États-Unis, France, Grande Bretagne, Grèce, Hesse, Italie, Mecklembourg-Schwerin, Pays-Bas, Portugal, Prusse, Russie, Saxe, Suède et Norvége, Suisse, Turquie, Wurtemberg.

Elle a pour objet de concourir, par tous les moyens en son pouvoir, au soulagement des blessés et des malades, sur les champs de bataille, dans les ambulances et dans les hôpitaux. Elle est autorisée à former, en temps de guerre, l'auxiliaire du service de santé des armées de terre et de mer, et à préparer, en temps de paix, tout ce qui peut assurer le bon fonctionnement de ce service.

Elle provoque en France et dans toutes possessions françaises, l'organisation de comités sectionnaires. Elle en comptait 440 pendant la guerre franco-allemande. Elle en a maintenus depuis la paix et sont en voie de constituer des sous-comités. Elle entretient des relations avec les Comités de secours aux blessés militaires institués en Europe.

Elle se compose de *Membres fondateurs* dont la cotisation annuelle est de 30 francs, et de *Membres souscripteurs* dont la cotisation annuelle est de 6 francs.

Elle est administrée par un conseil siégeant à Paris, sous la présidence d'honneur du ministre de la guerre et du ministre de la marine. Elle est représentée dans chaque département par un comité. Les *fondateurs* ont le droit de prendre part aux assemblées générales et de faire partie du conseil d'administration. Le trésorier, M. Odier, est délégué près les ministères de la guerre et de la marine.

Services rendus pendant la guerre 1870-1871.

Elle a organisé 18 ambulances de campagne, 10 ambulances volantes, 8 hôpitaux permanents.

Elle a évacué dans l'intérieur de la France plus de 8,000 blessés et malades; elle a ramené en France plus de 6,000 blessés et malades prisonniers en Allemagne (grâce à son puissant concours plus de 180 monuments ont été élevés à la mémoire des soldats morts en Allemagne pendant la captivité. Sans compter les secours donnés aux blessés pendant la guerre, elle a distribué, depuis la paix, plus de 1,000,000 de francs aux blessés ou malades.

Pendant la paix, ses travaux se répartissent entre trois comités.

Comité des secours.

Il distribue chaque année 115,000 francs aux blessés ou malades nécessiteux.

Il donne des appareils aux amputés. — Il concourt au traitement des convalescents dans les établissements d'eaux thermales.

Comité des études

Il travaille à l'amélioration de tous les éléments du matériel des ambulances de terre et de mer; il stimule les inventions par la voie des concours publics. — Il organise des expositions en France et prend part aux expositions internationales. — Il prépare des cadres permanents pour le personnel hospitalier. — Il fournit des livres aux bibliothèques des hôpitaux militaires.

Comité des finances

Il contrôle la comptabilité, discute préalablement les crédits, détermine le budget annuel.

Le *bureau* veille à l'exécution du règlement et publie un *bulletin* périodique envoyé aux membres fondateurs ou souscripteurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Présidents d'honneur. { Le Ministre de la marine et des colonies
Le Ministre de la guerre

Président . . . . . M. le comte de Flavigny (O ✻).

Vice-présidents . . . MM. Bartholony (O✻).
Gal Bon de Chabaud la Tour (G✻).
Drouyn de Lhuys (G✻).
Vte de Melun (O✻).
L'intendt gal Robert (C✻).
Cte Sérurier (O✻), délégué près les ministères de la guerre et de la marine.

Secrétaire général . M. le Cte de Beaufort ✻.

Secrétaires . . . . . MM. Monod (Alfred) ✻.
Dr Riant ✻.

Trésorier général . M. le Bon Alphonse de Rothschild (O✻).

Membres du Conseil. MM.

Albert.
Benoit Champy (O✻).
Berthier (O✻).
Béthisy (Mis de) ✻.
Billy (E. de) (C✻).
Blanc des Cormiers (le Dr) ✻.
Bonnet (le Dr) (O✻)
Bourdillat (Jules).
Bussierre (Bon Léon de) (C✻).
Cazalas (le Dr) (C✻).
Cazenove (Léonce de) ✻.
Chenu (le Dr) (C✻).
Dardenne de la Grangerie ✻
Demarquay (le Dr) (C✻).
Despaulx-Ader (le Dr) ✻.
Ellissen (Albert) ✻.
Flayland (Éd.) ✻.
Huber-Saladin (C✻).
Kœnigswarter (Louis) ✻.
Le Camus (Émile) ✻.
Lefébure (Constant).
Lesseps (Ferdinand de) (G✻).
Madre (le Cte de) ✻.
Magnieu (le Vte de) ✻.
Mer.. de Saint Mesmin ✻.
Monnier (Frederic) (O✻).
Pages (Bon Herard de) ✻
R.sseguier (le Cte de)
Ricord (le Dr) (GO✻)
Riencourt (le Cte de).
Rohan-Chabot (le Cte F de) ✻.
Salles (Hippolyte) ✻.
Sa.. son (l'intendt milre) (O✻).
Sessevalle (A. de) ✻.
Tagnard (O✻).
Tarbé (Edmond) ✻.
Ver.. s d'Arlandes (O✻).
Wurtz (le Dr) (C✻).
Wolf (l'intendt gen) (GO✻).

SOCIÉTÉS DE CHARITÉ MATERNELLE DE FRANCE.

Fondées en 1788 par la reine Marie-Antoinette.

Ces sociétés, dont le nombre est susceptible d'augmentation, ont pour but de secourir les pauvres femmes en couches, de pourvoir à leurs besoins et de les obliger à allaiter elles-mêmes leurs enfants. — Les sociétés actuellement existantes sont au nombre de 78. Elles sont établies dans les villes ci-après :

Albi.
Alençon.
Amiens.
Angers.
Angoulême
Arles.
Arras
Apt.
Auxerre
Avignon.
Bar-le-Duc.
Besançon.
Bordeaux
Bourg
Bourges.
Bourgoin.
Brest.
Caen.
Calais.
Carcassonne.
Castres.
Châlons-sur-Marne.
Charenton-le Pont.
Chartres.
Châteauroux.
Cosne.
Dijon.
Douai
Draguignan.
Elbeuf.
Evreux.
Issoudun.
La Châtre.
La Guerche.
La Roche-sur-Yon.
La Rochelle.
Lavaur.
Le Mans.
Lille.
Limoges.
Lyon.
Manosque.
Marseille.
Mayenne
Mazamet.
Montauban
Montpellier.
Moulins.
Nantes.
Narbonne.
Nevers.
Niort
Orléans.
Paris. (*V. ci-dessous*).
Pau.
Poitiers.

Reims	St-Dizier	Sedan.	Valenciennes.
Rennes	St Lô.	Toulon.	Vannes
Rueil	Ste Menehould.	Toulouse.	Verdun
Rochefort.	St Omer	Tours	Versailles
Rouen	St Pierre lès-Calais	Troyes.	Vitré.
St-Brieuc.	St Yrieix		

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE PARIS.

Vice-présidentes — Mmes La Dsse de Mouchy, boulev. de Courcelles, 33.
La Dsse de Padoue, rue de Courcelles, 45
La Csse Walewska, rue François Ier, 6.
Devinck, rue St-Honoré, 175.

Secrétaire. . . . . Delachaussée, rue des Francs-Bourgeois, 54.

Vice-secrétaire . . Lenoir, boulevard du Temple, 32.

Trésorier. . . . . . M. Thelier, *banquier*, rue Chauchat, 10.

On souscrit au bureau de la Société, rue Chauchat, 10.

Dames protectrices ayant mission spéciale de recueillir des offrandes.

Mmes.

Baroche, boulevard Haussmann, 85.
Bazaine (la Mde), avenue d'Iéna, 63.
Bazin, rue de Ménars, 8.
Bourée, boulevard Malesherbes, 50.
Bouruet-Aubertot (Victor), rue Ventadour, 3.
Cahen (Louis), r. Royale St-Honoré, 11.
Camrobert (la Mde), r de Marignan, 11.
Caraman, (la Comtesse de), rue de Courcelles, 45.
Chéronnet, rue de Berry, 23.
Cibiel (Alfred), rue de l'Élysée, 8.
Daguin, rue Castellane, 4.
Denière, boulevard Malesherbes, 29.
Drouin, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 31.
Elissen, boulevard Haussmann, 77.
Failly (la Csse de), rue de Marignan, 8.
Fouard, rue de Morny, 61.
Flamant, boulevard de la Madeleine, 17.
Forcade La Roquette (de), boulevard Suchet, 14 *bis*.
Furtado-Heine, rue de Monceau, 28.
Greilou (Henri), rue François Ier, 23
Halphen (Joseph), rue Le Peletier, 6.
Jaucourt (la Csse de), r de Varennes, 62.
Kleczkowska (la Csse), r de Monny, 69.
Las Marismas (la Mse de), rue de l'Elysée, 6
Lugny (la Vsse de), r de Varennes 90.
Lambrecht, avenue de Sceaux, 20 (Versailles).
Mac-Mahon (la Mde de), rue de Belle-Chasse, 70.
Mahou, rue de la Victoire, 62.
Malakoff (la Dsse de), rue du Cirque, 15.
Moisson, rue Caumartin, 22.
Mure, avenue des Champs-Élysées, 50.
Montmorency (la Dsse de), rue de l'Elysée, 18.
Pereire (Isaac), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35.
Poilly (la Bne de), rue du Colysée, 5
Pothuau, rue Lafayette, 9, à Versailles.
Rothschild (la Bne Gustave de), rue Laffite, 23
Standish, rue Dumont-d'Urville, 17.
Stern (Salomon), rue Abbatucci, 57
Tascher la Pagerie (la Dsse de).
Trévise (la Dsse de), rue de Morny, 34.
Weber, rue de Berlin, 11.

Liste des dames administrantes

chargées de distribuer des secours dans les 20 arrondissements de Paris.

1er arrondissement. — LOUVRE.

Quartiers.	Mmes.	Demeures.
1 *St-Germ.-l'Auxerrois*	Létellier . .	Quai de la Mégisserie, 20
2 *Les Halles.*	Schneider . .	Rue Boudreau, 1
3 *Palais-Royal* . . .	Mousset . .	Rue de Rivoli, 232.
4 *Place Vendôme* . . .	Devinck.	Rue St-Honoré, 175

2e arrondissement. — BOURSE.

Quartiers.	Mmes.	Demeures.
5 *Gaillon* } 6 *Vivienne* }	Louis.	Rue de la Victoire, 94.
7 *Mail*.	Drouyn de Lhuys . . .	Rue François Ier, 47.
8 *Bonne-Nouvelle* . .	Bontemps.	Rue de Verneuil, 55.

3e arrondissement. — TEMPLE

9 *Arts-et-Métiers* . .	Walewska.	Rue François Ier, 6.
10 *Enfants-Rouges* . .	Deslandres.	Rue des Vosges, 10.
11 *Archives*	Salmon	Rue Saint-Lazare, 91.
12 *Ste-Avoye*	Gustave Salmon . . .	Boul. des Filles-du-Calvaire, 20.

4e arrondissement. — HÔTEL-DE-VILLE.

13 *St-Merri*	Moinery (Félix) . . .	Rue de Rivoli, 80.
14 *St-Gervais* . . . . {	Delachaussée	Rue des Francs-Bourgeois, 54.
	Desouche	Rue de Birague, 16.
15 *Arsenal*.	De Charnacé (Paul) .	Rue Charles V, 15
16 *Notre-Dame*. . . .	Vsse Armand de L'Escalopier.	Quai de Béthune, 26 (île St-Louis).

5e arrondissement. — PANTHÉON.

17 *St-Victor*.	De Fauconpret (Paul) .	Rue de la Vieille-Estrapade, 15.
18 *Jardin-des-Plantes*.	Sajou.	Rue des Anglais. 26
19 *Val-de Grâce* . . .	Michau	Boulevard St-Michel, 81.
20 *Sorbonne*	Bertrand (veuve Ch.). .	Rue de Condé, 14.

6e arrondissement. — LUXEMBOURG.

21 *Monnaie*	Csse Pajol	Quai d'Orsay, 99.
22 *Odéon*	Dsse de Cambacérès. . .	Rue de l'Université, 21.
23 *N.-D.-des-Champs* .	Fayolle	Rue de Grenelle St-Germain, 89.
24 *St Germain-des-Près*	Corbet	Rue de l'Université, 74.

7e arrondissement. — PALAIS-BOURBON.

25 *St-Thomas-d'Aquin*.	Coustou.	Rue du Bac, 101.
26 *Invalides*	Dsse d'Estissac. . . .	Rue Saint-Dominique, 102.
27 *Ecole-Militaire*. . .	Mise de Boisgelin . . .	Rue St-Dominique, 106.
28 *Gros-Caillou* . . .	Vsse de Perthuis. . . .	Rue de l'Université, 31.

8e arrondissement. — ÉLYSÉE.

29 *Champs-Elysées*. .	Bne d'Avril.	Avenue Joséphine, 83.
30 *Faubourg du Roule*.	Vtesse de Maupeou . .	Rue Cambacérès, 11
31 *Madeleine*.	Guilhiermoz	rue Boissy-d'Anglas, 9.
32 *Europe*.	Maurice Cottier . . .	Rue de la Baume, 11.

9e arrondissement. — OPÉRA.

33 *St-Georges*	Arène	Rue Fontaine-St-Georges, 42.
34 *Chaussée-d'Antin*. .	Chauchat..	Boulevard Haussmann, 121.
35 *Faub.-Montmartre*..	Philippe Hottinguer. . .	Rue Laffitte, 14.
36 *Rochechouart* . . .	Legrand	Rue Laffitte, 49.

10e arrondissement. — ENCLOS-SAINT-LAURENT.

37 *St-Vincent-de-Paul*.	Estave-Raimbert . . .	Boulevard de Strasbourg, 19
38 *Porte-St-Denis* . .	Béchet	Boulevard de Strasbourg, 19.
39 *Porte-St-Martin*. .	Lasson.	Boulevard Magenta, 40.
40 *Hôpital-St-Louis*. .	Dupont-Journet . . .	Rue Alibouy, 12.

11e arrondissement — POPINCOURT

Quartiers.	Mmes	Demeures.
41 *Folie-Mericourt*	Lenoir	Boulevard du Temple, 32.
42 *St-Ambroise*	Henry	Boulevard Saint-Martin, 12.
43 *La Roquette*	Nizerolle	Rue Amelot, 14
44 *Ste-Marguerite*	Denis de Hansy	Rue Beautreillis, 6.

12e arrondissement — REUILLY.

45 *Bel-Air*	Leblanc	Rue du Rendezvous, 26.
46 *Picpus*	Motet	Rue de Charonne, 161
47 *Bercy*	Fortier-Beaulieu (A.)	Rue de Charenton, 241
48 *Quinze-Vingts*	Jeannel	Rue de Charenton, aux Quinze-Vingts.

13e arrondissement — GOBELINS

49 *Salpêtrière*	Vve de la Panouse	Quai d'Austerlitz, 57.
50 *Gare*	D'Enfert	Rue des Saints-Pères, 85
51 *La Maison-Blanche*	Bouvery	Avenue d'Italie, 21.
	Dumesnil	Rue Dumeril, 1.
52 *Croulebarbe*	Vigneron	Rue du Moulin-de-la-Pointe, 41
	Dubaux	Rue N.-D. des Champs, 107.

14e arrondissement — OBSERVATOIRE.

53 *Montparnasse*	Richefeu jeune	Boulevard Montparnasse, 140.
54 *La Santé*	Pallard	Rue de la Tombe-Issoire, 84.
55 *Petit-Montrouge*	Montazeau	Avenue d'Orléans, 52
56 *Plaisance*	Bolay	Rue du Moulin-de-Beurre, 12.
	Rouget	Rue Mazagran, 9.

15e arrondissement — VAUGIRARD.

57 *St-Lambert*	Bournisien	Rue Blomet, 130
58 *Necker*	Ossude	Rue Saint-Dominique, 166
59 *Grenelle*	Gondry	Rue du Commerce, 69
60 *Javelle*	Fourcade	Rue d'Amsterdam, 67

16e arrondissement — PASSY

61 *Auteuil*	Bne Bartholdi	Rue Raynouard, 21
62 *La Muette*	Gabriel Delessert	Rue Reynouard, 19 (Passy)
63 *Porte-Dauphine*	Cte de Nadaillac	Rue Reynouard, 13 (Passy)
64 *Des Bassins*	Cte de Laborde	Rue Billaud, 5

17e arrondissement. — BATIGNOLLES.

65 *Ternes*	Cte de Vallabrègue de Lavoustine	Couvent de l'Assomption, à Auteuil
66 *Plaine de Monceaux*	De Monbel	Place Lévis, 7 (Batignolles).
67 *Batignolles*	Souchard de Lavoreille	Rue Truffaut, 28 (Batignolles).
68 *Epinettes*	Baron jeune	Rue Biot, 3 (Batignolles).

18e arrondissement. — BUTTE-MONTMARTRE

69 *Grandes-Carrières*	Labat	Rue Marcadet, 89 (Montmartre).
70 *Clignancourt*	Bne Michel de Tretaigne	Rue Marcadet, 112 (Montmartre)
71 *Goutte-d'Or*	Dsse de Mouchy	Boulevard de Courcelles, 33.
72 *La Chapelle*	Hébert	Rue des Roses, 16 (La Chapelle).

19e arrondissement. — BUTTES-CHAUMONT.

73 *La Villette*	Le Baudy	Rue d'Amsterdam, 81
74 *Pont-de-Flandres*	Garet	Rue Saint-Lazare, 94
75 *Amérique*	Jullany	Rue Haxo, 145.
76 *Combat*	Leger	Rue de Tournon, 4.

20e arrondissement. — MÉNILMONTANT.

Quartiers.	Mmes.	Demeures.
77 *Belleville*.	Mme de Lilliers. . . .	Avenue Montaigne, 23.
78 *St-Fargeau*.	Bodsom.	Rue de Ménilmontant, 141.
79 *Père-Lachaise*. . .	Mignot (Arthur) . . .	Rue Saint-Anne, 48
80 *Charonne*.	Topart	Rue Saint-Blaise, 62 *bis*

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ENFANCE

Maison de famille, rue de Crillon, 9.

La *Société des Amis de l'Enfance* s'est formée dans l'année 1828 pour venir au secours des jeunes garçons pauvres. Les enfants adoptés dès l'âge de 8 ans sont placés dans des pensions où ils reçoivent l'instruction nécessaire à l'exercice d'une profession industrielle; à 12 ans, ils entrent ensuite dans des ateliers d'apprentissage. Pendant tout le temps de leur éducation et de leur apprentissage, la Société ne cesse de veiller sur eux.

150 jeunes garçons sont élevés en ce moment.

La souscription annuelle est de 6 francs.

Le ministère de l'instruction publique, le ministère de l'intérieur et le conseil municipal remettent annuellement une somme destinée à l'éducation des enfants.

La Société est administrée par un conseil général et par des comités.

Toutes les demandes d'admission doivent être adressées à M. le secrétaire général de la Société, à la maison de famille de la Société, rue de Crillon, 9.

Président..... M. le comte L. de Bethune.
Trésorier..... M. Verzinay.
Secrétaire général. M. Adrien Cramail ✻

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE POUR LES JEUNES DÉTENUS ET LES JEUNES LIBÉRÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

FONDÉE EN 1833. RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1843.

Rue de Mézières, 9.

La Société se propose de maintenir dans les habitudes d'une vie honnête et laborieuse les enfants du sexe masculin sortis par libération des maisons d'éducation correctionnelle de la Seine. — Elle se charge également de la surveillance des jeunes délinquants qui peuvent lui être remis par l'autorité administrative, avant l'époque de leur libération, aux conditions réglées entre le ministre de l'intérieur et la Société. Dans ce but, elle s'occupe de compléter l'instruction morale et religieuse de ces enfants; elle leur procure un placement ou un apprentissage, et les confie au patronage des membres de la Société désignés à cet effet. Elle a, s'il est nécessaire, des lieux d'asile pour ceux de ses patronnés malades ou sans ouvrage qui n'ont personne pour les recueillir, ou qui ne peuvent être reçus dans les établissements publics.

La Société se compose de souscripteurs, de donateurs et de patrons. Les souscripteurs sont ceux qui versent ou prennent l'engagement de verser, pendant une ou plusieurs années, dans la caisse de la Société, la somme dont ils fixent eux-mêmes la quotité en souscrivant. Le titre de donateur est acquis à tout souscripteur dont la cotisation annuelle s'élève à 100 francs au moins, avec engagement de continuer sa souscription pendant trois ans. Les patrons sont les souscripteurs ou donateurs qui déclarent consentir à continuer leur engagement pendant trois années, et à se charger pendant le même temps des enfants dont la surveillance leur sera confiée par la Société. Le patron contracte l'obligation de recevoir à leur sortie de prison, de placer, surveiller et secourir, avec les ressources que la Société met à sa disposition, les enfants qui lui sont confiés.

Toutes les lettres et correspondances doivent être adressées à l'Agent général.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.

M. le Ministre de la justice.
M. le Ministre de l'intérieur.
M. le Préfet de la Seine.
M. le Préfet de police.
Mgr. l'Archevêque de Paris.

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. Charles Lucas (✻, *membre de l'Institut, anc. insp. gén. des prisons.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président..... M. Perrot de Chezelles ✻, *cons. hon. à la Cour de cassation.*
Vice-présidents... M. Musnier de Pleignes (O✻), *cons. m^tre à la Cour des comptes.*
M. Desormaux ✻, *dépt en ret., chirurgien de l'hôp. Necker.*
Secrétaire général. M. Victor Bournat, *docteur en droit, avocat à la cour d'appel*
Secrét. gén. adj.... MM. Mousarrat, *juge au tribunal de 1re instance de la Seine;* Helbronner, *avocat, docteur en droit*
Trésorier..... M. Arthur Mallet, *banquier*
Membres du Conseil. MM. Paris ✻, *docteur en médecine;* Danjan ✻, *vice-président honor. au tribunal de 1re inst.*, Leven, *avocat;* Thomas, *subst. du procur. gén.;* Saunac ✻, *conseiller à la cour d'appel;* Pradines, *subst. au tribunal de 1re inst.;* Angot des Rotours, *subst. au tribunal de 1re inst.;* Molle., *chef de bureau au ministère de la justice;* Joret-Desclozières, *avocat à la cour d'appel.*

Agent général

M. Charles Sallé, au siége de la Société, rue de Mezieres, 9.

SOCIÉTÉ D'APPRENTISSAGE DE JEUNES ORPHELINS

La Société, reconnue comme établissement d'utilité publique, adopte, sans distinction de nation ni de culte, place en apprentissage, habille et entretient les garçons de 11 ans, orphelins de père et mère, ou de père seulement, ceux que leur père a abandonnés ou qu'il est, par impuissance légale ou par infirmité morale ou physique, hors d'état d'élever. L'Œuvre donne à ses pupilles, chaque soir et tous les dimanches, dans son agence école (rue des Quatre-Fils, n° 4), l'instruction élémentaire et l'éducation religieuse et morale, elle veille par chacun de ses membres à l'accomplissement de tous leurs devoirs. Chaque année, en assemblée générale publique, la Société rend compte de ses travaux et récompense ses pupilles. Ce compte rendu est imprimé.

Pour entrer dans la Société, il faut être présenté par deux de ses membres, s'engager au payement de la cotisation annuelle, dont le minimum est de 5 fr., et accepter les obligations du patronage. Toute personne, en s'engageant à payer une subvention annuelle pendant la durée de l'apprentissage, peut faire adopter immédiatement et hors tour un enfant réunissant les conditions prescrites par les statuts de la Société.

L'Œuvre a fondé entre ses anciens pupilles une association de secours mutuels, qui, sous le nom des *Amis d'apprentissage*, a été approuvée en 1860 par le Gouvernement.

BUREAU ET COMMISSIONS POUR L'ANNÉE 1[illegible].

Président honor. — M. le duc de Cambacérès (GO✻).
Président — M. Lozouet ✻
Vice-présidents — MM. F. Aronssohn, R. Dubail, de Calonne.
Secrétaire — M. Ach. Normand
Vice-secrétaires — MM. du Chayla ✻, A. Petron.
Trésorier — M. Edmond Mallet.
Conservateur des trousseaux — M. Berr.
Censeurs — MM. Henon, Jouye ✻, Dupfeld, Tallois.
Archiviste — M. de Calonne.
Rapporteur à l'assemblée générale. — M. le Dr Bécourt.
Commission des adoptions et placements. — MM. Pinaud, Von-Esch, Jouye ✻, Sanonner, Tallois.
Commission d'hygiène, d'instruction et de répression — MM. André-Pondier ✻, Dr Aux, Dr Schlass, Senart, Thibault, Monet (Eugène).
Commission de surveillance de l'école. — MM. Dubail, Normand, Tallois, Leg[illegible].
Commission de la quête. — MM. du Chayla ✻, Surre père, Aronssohn, Petron.
Commission de la loterie. — M. le duc de Cambacérès (GO✻), MM. de Jouvencel ✻, Edmond Mallet, Aronssohn, Lozouet ✻.
Visiteurs généraux. — MM. Ernest Pagnier, Jouye, Tallois, Aug. Petron.
Commission des achats — MM. de Calonne, Lefebvre, Sanonner, Berr.

Agence de la Société.

Rue des Quatre-Fils, 4, au Marais (de 8 heures à midi).

M. L. Rousseau, *agent.*

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE PARIS.

Rue Coq-Héron, 9.

La Caisse d'Epargne est un établissement d'utilité publique, qui a pour objet de recevoir et de faire fructifier les économies qui lui sont confiées.

Les fonctions des directeurs, censeurs et administrateurs sont entièrement gratuites

Les bureaux de la Caisse centrale sont ouverts tous les jours pour toutes les opérations. Ceux des succursales de Paris sont ouverts les dimanches et les lundis pour les versements, et ceux des succursales de la banlieue les dimanches seulement On ne peut verser ni moins de 1 fr., ni plus de 300 fr. à la fois. Aucun versement ne peut être reçu sur un compte dont le crédit aura atteint *mille francs*. Les sommes reçues sont immédiatement versées à la Caisse des Dépôts et Consignations au compte de la Caisse d'Epargne. Chaque déposant devient ainsi propriétaire d'une somme équivalente à son avoir, à prendre à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'intermédiaire de la Caisse d'Epargne.

Les déposants dont le crédit est de somme suffisante pour acheter une rente de *dix francs* au moins peuvent obtenir, sur leur demande, par l'intermédiaire de l'administration de la Caisse d'Epargne, et sans frais, une inscription de rente au grand-livre de la dette publique

Le Conseil des Directeurs fixe tous les ans, au mois de décembre, le taux de l'intérêt pour l'année suivante.

Le compte de chaque déposant est réglé annuellement, l'intérêt est ajouté au capital pour reproduire des intérêts jusqu'au maximum de 1,000 fr Lorsque le compte a atteint ce maximum par la capitalisation des intérêts, si le déposant, pendant un délai de trois mois, n'a pas réduit son crédit au-dessous de cette limite, l'administration de la Caisse d'Epargne achète pour son compte, et sans frais, *dix* francs de rentes de la dette inscrite L'intérêt commence à courir le dimanche qui suit le versement, et s'arrête au dimanche qui précède le jour désigné pour le remboursement. Chaque déposant peut retirer à volonté tout ou partie des sommes qui lui appartiennent Les remboursements sont effectués dans les quinze jours de la demande, faite le dimanche ou le lundi Les remboursements peuvent être demandés dans les succursales, mais ils ne sont effectués qu'à la Caisse centrale.

Les déposants qui changent de résidence peuvent obtenir le transfert de la totalité de leurs fonds sur une caisse d'épargne départementale, et réciproquement.

En cas de décès d'un déposant, les fonds appartenant à sa succession sont remboursés à ses héritiers ou ayants droit

Nota. — Toutes les lettres et réclamations doivent être adressées, franches de port, à l'Agent général, rue Coq-Héron, 9

CONSEIL DES DIRECTEURS.

Président.

M. Bartholony (François) (O ✻), *prés. du cons. d'adm. des chem. de fer d'Orléans.*

Vice-présidents. MM.

Bourcerel ✻, *ancien banquier.*

Davillier (Henry) (C✻), *régent de la Banque, ancien président de la chambre de commerce.*

Moinery ✻, *ancien président du tribunal de commerce.*

Guyot de Villeneuve ✻, *membre du Conseil d'escompte de la Banque de France.*

Secrétaire.

M. Lefebvre (Francis)✻, *ancien régent de la Banque de France.*

Vice-secrétaires. MM.

D'Eichthal (Adolphe) O✻), *ancien banq*

Mornor, *anc chef au minist. des finances*

Cte de La Panouse, *administrateur des chemins de fer d'Orléans.*

Thibaut (Germain) (O✻), *ancien président de la chambre de commerce de Paris*

André (Alfred) ✻, *banquier, régent de la Banque, membre de l'Assemblée nationale.*

Argand (R.), *ancien banquier*

Mis d'Audiffret (GO✻), *ancien pair de France, ancien sénateur, présid. hon. à la Cour des comptes.*

Delessert (Edouard (O✻), *administrateur des chemins de fer de l'Ouest.*

Denière (C✻), *anc président du trib. de commerce, régent de la Banque.*

Devalois Edouard), *propriétaire*

Devinck (GO✻), *ancien député, ancien président du tribunal de commerce.*

Dupont (Eugène) ✻, *notaire honor*
Davergne (A.) ✻, *ancien directeur des douanes*
Bon Hottinguer (Rodolphe), ✻, *banquier régent de la Banque.*
Houette (Pierre), *propriétaire.*
Larochefoucauld (Le Cte Hippolyte de) (C✻), *anc ministre plénipotentiaire.*
Bon Alphonse Mallet ✻, *banquier, régent de la Banque.*
Cte Frédéric Pillet-Will, *banquier, régent de la Banque.*
Bon Alphonse de Rothschild (O✻), *banquier, régent de la Banque*

Directeur honoraire.

M. Vuitry (G✻), *ancien ministre.*

Censeurs. MM.

Moreau (Frédéric) (O✻), *négociant, censeur de la Banque de France, juge au tribunal de commerce.*
Fagnies (Aime), *ancien négociant.*
N ..
Clausse, *Administrateur de la compagnie d'assurance* La Nationale.

Agent général. — M. Foudon (Remi).

Caissier — M. de Sevelinges (Oscar)

CAISSE CENTRALE, RUE COQ-HÉRON, 9.

Il existe une succursale dans toutes les mairies de Paris, excepté aux 1er et 2e arrondissements, desservis par la Caisse centrale — Outre la succursale installée à la mairie de Montmartre (18e arrondissement), une autre succursale est établie dans le même arrondissement, Grande-Rue de la Chapelle, 61. — Une succursale est établie dans chacune des mairies des communes de la banlieue : à Saint Denis, Courbevoie, Neuilly, Pantin, Boulogne Aubervilliers, Levallois-Perret, Sceaux, Charenton, Ivry-sur-Seine, Vaugirard, Choisy-le-Roi, Montrouge.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE.

Reconnue par ordonnance du 27 septembre 1839.

Cette société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale de Louis XVI. Elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des aliments aux indigents par l'établissement de fourneaux; à donner des consultations gratuites et des médicaments aux malades par des dispensaires que la Société entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissements par tous les moyens de charité, de travail et d'éducation élémentaire, à patronner et soutenir les sociétés de prévoyance et de secours mutuels; à distribuer des primes d'encouragement à des ouvriers méritants pour faciliter leur établissement

La souscription est de 40 francs par année. Chaque souscripteur reçoit autant de centaines de bons de portions d'aliments, et autant de cartes de dispensaire qu'il a versé de fois 40 francs dans la caisse de la Société. On peut, en outre, se procurer des bons d'aliments au prix de 0 fr 10 c.

Un comité de cinquante membres titulaires, choisis par tous les souscripteurs, et qui se renouvelle par tiers tous les ans, et de vingt membres adjoints, nommés par le comité, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours, de surveiller les fourneaux et les dispensaires et de visiter les malades

Président . . . . M. le duc de La Rochefoucauld (C✻).
Vice-présidents . M. Cauchy (O✻, *Membre de l'Institut.*
M. Legentil (Alex.) ✻.
Secrétaire . . . . M. Berrand.
Vice-secrétaires. M. Delondre.
Trésorier. . . . . M. Devalois (Ed.).
Agent général M. Laporte (Albert).

Les bureaux de la Société sont ouverts rue Saint-Honoré, 115, de 11 heures à 4 heures.

INDICATION DES SIX DISPENSAIRES.

1er Rue Cambacerès, 10.....	M Dechastelus, *agent* pour les 8e, 9e, 16e et 17e arrond.
2e Rue de Boudy, 5.....	M. Boissonnet, *agent* pour les 3e, 4e, 10e, 18e, 19e arr.
3e Rue de la Roquette, 130	M Bage, *agent* pour les 11e, 12e, 20e arrondissements.
4e Rue Lacépède, 15.....	M. Bleret, *agent* pour les 5e, 13e et 14e arrondiss
5e Rue de Sèvres, 79.....	M. Sageran, *agent* pour les 6e, 7e, et 15e arrondissem
6e Rue Saint-Honoré, 115.	M Laporte *agent* pour les 1er et 2e arrondissements.

Fourneaux et bureaux de distribution d'aliments.

Cour d'Aligre, rue Saint-Honoré, 123.
Rue du Fauconnier, 9.
Rue de Sèvres, 42.
Rue Saint-André-des-Arts, 39.
Rue Saint-Dominique, 187.
Rue de Château-Landon, 8.
Rue Vandrezanne, 22
Rue Malesherbes, 20.
Rue de Reuilly, 77.
Rue Alphonse, à Grenelle

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

Cette société, fondée le 1er mars 1805 par M. Micault de la Vieuville, a pour but : 1° de secourir la vieillesse, 2° de faire donner une éducation chrétienne, et apprendre un métier aux enfants des indigents ; 3° de distribuer des secours à domicile aux familles malheureuses et principalement à des aveugles de la ville de Paris. La Société de la Providence remplit les trois buts de son institution; et depuis 1805 elle a distribué plus d'UN MILLION Chaque membre de la Société de la Providence souscrit annuellement pour une somme de 20 fr.

Conseil d'administration. MM

Cte Sérurier ✠ *président.*
Cramail (Adrien) ✠, administrateur en chef de l'Asile de la Providence, *vice-président.*
Bonnet (Jules)
Lafisse, *administrateur-trésorier.*
Membres. — MM. le Mis de Béthisy ✠, le Cte de Flavigny (C✠, Labbé (Ernest), Denormandie (Ernest).

Commission des secours.

Mme la comtesse de Flavigny, *présidente.*

N.B. *Pour les pensions et pour les secours*, s'adresser à M. Lafisse, rue de Rome, 23.

ASILE DE LA PROVIDENCE

Rue des Martyrs, 77.

Cet établissement, fondé en 1804 par M. et Mme Micault de la Vieuville, a reçu une existence légale par ordonnance du 24 décembre 1817 Il sert de retraite à 60 vieillards des deux sexes, qui y sont logés, nourris, blanchis, et soignés en cas de maladie.

Le prix de la pension est de 700 fr.

Administrateur en chef.

M. Adrien Cramail ✠, rue d'Alger, 6.

Conseil d'administration MM

Bon De Bray (Albert), rue Neuve-des Petits Champs 99
Cte de L'Espine, rue de Marignan, 18.
Lafisse, rue de Rome, 23.
Cte Sérurier ✠, rue d'Argenson, 1.

M. L'abbé Delare ✠, *chapelain.* | M. Piogey ✠, *médecin*, rue des Martyrs, 28.

Les bureaux d'administration de l'Asile sont établis à Paris, chez l'agent comptable.

M. Donatis, *agent comptable*, rue des Saints-Pères, 30.

SECTION III.

SERVICE GÉNÉRAL DES INHUMATIONS ET POMPES FUNÈBRES DE LA VILLE DE PARIS

(*Bureaux rue Aubert*, 10, *ouverts tous les jours de 7 h. du matin à 7 h. du soir.*)

L'Entreprise des Pompes funèbres dépend de la Préfecture du département de la Seine. Elle est unique. Elle est surveillée par un inspecteur délégué par M. le Préfet. Son devoir est d'exécuter, sans aucun retard, tous les convois qui lui sont commandés, et ce, d'après les prix fixés par le tarif arrêté par le Gouvernement. Aucune inhumation ne peut avoir lieu que dans les cercueils en chêne ou en plomb, et même les bières en sapin, exclusivement fournis par l'Entreprise des Pompes funèbres, et portant une estampille apposée par l'Inspecteur du service.

L'inhumation des indigents est faite gratuitement.

Des voitures confectionnées exprès, et suivant les règlements ministériels, sont toujours prêtes à partir pour le transport des corps hors Paris et à l'étranger. Les convois hors Paris sont faits avec le même soin et la même célérité que ceux de Paris, sans augmentation de prix.

Il a été établi dans les mairies des vingt arrondissements des succursales où les familles peuvent s'adresser en toute confiance.

M. Vafflard (Léon) ✻, *entrepreneur.*

RÈGLEMENT DES DEUILS.

Les grands deuils se partagent en trois temps : la laine, la soie noire et le petit deuil. On porte les grands deuils pour père, mère, grand'père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur. Les parents en ligne directe, ainsi que les père et mère portent le deuil de leurs enfants.

Les deuils ordinaires se partagent en deux temps, le noir et le blanc. Ils se portent pour oncles, tantes, cousins germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS.

Pour père et mère, six mois. — *Habillement des dames.*—Les six premières semaines, vêtement de laine noire. Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi. — *Habillement des dames.* Le premier mois, le vêtement de laine noire garni. Les six semaines suivantes, habillement noir de soie. Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Pour un mari, un an et six semaines. Les trois premiers mois, vêtements de laine noire. Les six mois suivants, en soie noire. Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour frère et sœur, deux mois. *Habillement des dames.* Les premiers 15 jours, vêtement de laine noire, les 15 jours suivants, vêtement de soie noire; le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamants.

Pour oncles et tantes, trois semaines. — *Habillement des dames.* Les quinze premiers jours, la soie noire; les derniers jours, le petit deuil.

Pour cousins germains, quinze jours. — *Habillement des dames.* Les huit premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc; les sept derniers jours, petit deuil.

Pour oncles à la mode de Bretagne, onze jours. — *Habillement des dames.* Les six premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc; les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour cousins issus de germains, huit jours. — *Habillement des dames.* Les cinq premiers jours, en soie; les trois derniers jours, en petit deuil.

Les hommes portent un crêpe au chapeau pendant toute la durée des deuils. Les fonctionnaires en costume et les militaires en grande tenue portent un crêpe au bras et à l'épée. Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

SECTION IV.

BUREAUX DE POSTE AUX LETTRES ET DE DISTRIBUTION; BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET POSTES SÉMAPHORIQUES

OBSERVATIONS SUR LES DEUX SERVICES

POSTES. — Il est fait tous les jours à Paris, pour chacun des bureaux de poste dénommés ci-après et pour les bureaux de distribution *en correspondance directe avec cette ville*, des dépêches dont le *départ* s'effectue à 7 heures du soir (1). Il y a cette différence entre les *bureaux de poste* et les *bureaux de distribution*, que ces derniers ne reçoivent aucun envoi d'argent au-dessus de 10 fr. Leur nom, dans la nomenclature, est précédé d'un astérisque (*).

Voir pour les conditions d'affranchissement, envoi d'argent et règlement du service, p. 1091 et suiv. (*Direction des postes du département de la Seine*).

TÉLÉGRAPHIE (2). — **Dispositions applicables au territoire continental de la France, à la Corse, à l'Algérie et à la Tunisie. — Renseignements généraux.** — Il est permis à toutes les personnes de correspondre au moyen du télégraphe électrique, par l'entremise des fonctionnaires de l'Administration des lignes télégraphiques et des agents délégués par elle. L'administration peut toujours exiger que l'expéditeur établisse son identité. Les dépêches doivent être écrites lisiblement et signées par l'expéditeur. La réponse peut être payée d'avance et dirigée sur un autre point que le lieu d'origine de la dépêche primitive. La personne qui se présente pour expédier une réponse payée doit se munir de la copie authentique de la dépêche qui en fait mention. Si le nombre de mots payés est inférieur au nombre des mots de la réponse, elle est remise au destinataire contre payement du complément de la taxe. On peut faire *suivre* une dépêche en la réexpédiant à plusieurs adresses successives. L'expéditeur peut, en payant un supplément de taxe, rédiger la dépêche en langage secret, ou la recommander, ou s'en faire accuser réception par le bureau destinataire, ou l'adresser à plusieurs destinataires dans une même ville, ou la faire expédier au delà des lignes télégraphiques par poste, ou par exprès. Aucune dépêche ne peut être retirée de la transmission que par la personne qui l'a remise ou envoyée. L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique.

Service de nuit. — Il [illegible] de nuit qu'entre les bureaux ouverts d'une manière permanente pendant la nuit. Les lieux où ces bureaux sont établis sont désignés par la lettre N dans la nomenclature générale. Ces dépêches de nuit ne sont soumises [illegible]

Taxes générales. [illegible] simple s'applique à une dépêche de 1 à 20 mots (augmentation de moitié par chaque dizaine ou fraction de dizaine excédante). — 1° Entre deux bureaux d'un même département, 60 c.; 2° entre deux bureaux du territoire continental de la France (hors les cas précédents), 1 fr. 40 c.; 3° entre un bureau du territoire continental de la France et un bureau corse, 1 fr. 40 c.; 4° entre un bureau quelconque de France (y compris la Corse) et un bureau d'Algérie ou de Tunisie, 4 fr. 40 c.

Taxes spéciales. — 1° *Dépêches à faire suivre.* Il est perçu pour chaque [illegible] la taxe de transmission ordinaire. Cette taxe est recouvrée sur le destinataire. — 2° *Dépêches secrètes.* Elles donnent lieu au payement d'une taxe double. — 3° *Recommandation.* La taxe de recommandation est égale à celle de la dépêche. — 4° *Accusé de réception.* La taxe de l'accusé de réception, avec mention de l'heure de la remise à domicile, est égale à celle d'une dépêche simple pour le même parcours télégraphique. — 5° *Dépêches multiples.* Toute dépêche adressée à plusieurs destinataires dans la même ville acquitte, outre la taxe ordinaire, un droit de copie égal autant de fois 50 c. qu'il y a de destinataires, moins un. — 6° *Copie.* L'expéditeur ou le destinataire qui veut obtenir copie d'une dépêche, lui envoyée, paye un droit de 50 c. par copie. — 7° *Port à domicile.* Dans le lieu d'arrivée [illegible] valut; hors du lieu d'arrivée: frais de poste: affranchissement gratuit; chargement, 20 c.; frais d'exprès, 50 c., pour chaque kilomètre. Cette taxe est due pour toute dépêche à porter en dehors des gares.

Compte des mots. — 1° Tout ce que l'expéditeur a écrit sur sa minute pour être transmis entre dans le compte des mots. Toutefois, le nom du bureau de départ, la date, l'heure et la minute du dépôt sont transmis d'office et inscrits sur la copie remise au desti-

(1) La dernière levée pour les lettres adressées en Corse se fait à l'hôtel des postes, à [illegible] matin. — Les départs ont lieu de Paris les jeudis, samedis et lundis, de Marseille, les vendredis, dimanches et mardis, à 9 heures du matin. — Les départs de la Corse pour la France continentale ont lieu les mardis, mercredis et vendredis; arriver à Marseille, les mercredis, vendredis et dimanches.

(2) Voir la Direction générale, p. 264; Service de Paris, p. 1086, Bureaux spéciaux et Postes sémaphoriques, p. 1198.

natura. Ces notations ne sont pas taxées, à moins que l'expéditeur ne les mentionne dans le corps de sa dépêche, auquel cas elles sont taxées et le lieu d'origine doivent être transmis, et dans le premier cas [illegible] dépêche à la place où ils se trouvent sur la minute. 2° Sont comptés comme un mot dans le nombre des mots taxés [illegible] indications relatives aux dépêches recommandées, avec réponse payée ou avis de réception, multiples ou à faire suivre et celles qui ont trait au mode de transmission télégraphiques (poste, exprès), la signature et, en un mot, tout renseignement transmis par l'expéditeur. — 3° Les mots composés formant, à ce titre, un article séparé du dictionnaire de l'Académie française, comme *aujourd'hui*, *après-demain*, *ci-devant*, ne sont comptés que pour un mot. Les noms de rue, de commune, de département, quel que soit, d'ailleurs, le nombre de termes qui les exprime, les noms géographiques, le numéro des maisons, ne sont comptés que pour un mot, dans le corps de la dépêche comme dans l'adresse. Les noms de famille formés de plusieurs mots sont comptés pour le nombre de mots employés à les exprimer, qu'ils se trouvent dans le texte ou dans l'adresse de la dépêche; même règle pour la signature. — 4° Tout caractère isolé, lettre ou chiffre, compte pour un mot. — 5° Les nombres écrits en chiffres sont comptés pour autant de mots qu'ils contiennent de fois cinq chiffres, plus un mot pour l'excédant. Les virgules qui séparent les chiffres, les barres de division, sont comptées pour un chiffre. Les lettres ajoutées aux chiffres pour désigner des nombres ordinaires comptent chacune pour un chiffre. 6° Les traits d'union, les [illegible] ponctuation, les alinéas, les guillemets et les parenthèses [illegible] comptés. Les signes soulignés sont comptés pour un mot. Tous les [illegible] mots sont comptés pour le nombre de mots [illegible].

NOMENCLATURE DES BUREAUX.

(FRANCE ET ALGÉRIE)

Localités pourvues uniquement de bureaux de poste, localités pourvues à la fois de bureaux postaux et de bureaux télégraphiques ou électro-sémaphoriques.

(*Pour les Bureaux de télégraphie spéciaux*, voy. page 1198.)

Explication des signes et abréviations. — (T) Bureau desservi par l'État (c'est-à-dire non situé dans une gare de chemin de fer) — (c) Bureau desservi par chemin de fer. — (L) Bureau à service limité (c'est-à-dire ouvert dans la semaine, de 9 heures du matin à 7 heures du soir; le dimanche, de 8 à 10 heures et de 3 à 6 heures du soir). — (M) Service municipal, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 7 heures du soir dans la semaine, de 8 heures et demie à 9 heures et demie du matin et de 5 heures à 6 heures du soir, les dimanches et jours fériés. — (B) Bureau ouvert pendant la saison des bains seulement. — (L/B) Bureau ouvert pendant la saison des bains avec service limité. — (BC) Bureau ouvert pendant la saison des bains, avec service complet. — (L/BC) Service complet pendant la saison des bains et limité le reste de l'année. — (L/HC) Service complet pendant la saison d'hiver et limité le reste de l'année. — (N) Service de nuit. — (N/2) Service prolongé jusqu'à minuit. — (*d*) Bureau de gare qui admet les dépêches de départ de toute provenance et n'admet celles d'arrivée que lorsqu'elles sont adressées en gare. — (*p*) Bureau de gare qui n'admet soit au départ, soit à l'arrivée, que les dépêches des voyageurs et des personnes résidant en gare. — (Sém.) Poste électro-sémaphorique ouvert au service télégraphique privé.

A

Abbaye-de-Sonnac [illegible] T
* Abbeilly (Indre-et-Loire) [illegible]
Abbeville (Somme) [illegible] T
Abbeville (Somme) [illegible] c
* Abbonnance (Haute-Savoie)
* Abbouker (prov. d'Oran) [illegible]
Abbeele (les) (Isère) [illegible]
* Abbaye (Basses-Alpes) [illegible]
* Abbaye (Hautes-Pyrénées) [illegible]
Abbeville (Somme) T M
Abbeville (Somme) T M
* Abbeville (Haute-Saône)
Abbeville (prov. d'Alger) T
Abbeville (Haute-Loire) T
Abbeville (Gard) T
Abbeville (Gard) T
Abbeville (Gard

Aubeterre-s.-Dronne (Charente)
Aubeterre-s.-Dronne (Charente)
Aubigny-les Pottes (Ardeonn.).
Aubigny-sur-Nère (Cher).
Aubin (Aveyron).
Aubusson (Creuse).
Auch (Gers).

Audeux (Doubs)
Audierne (Finistère)
Audi
Aulnoye (Nord)
Aumale (Somme)
Aumale (prov. d'Alger)
Aumale (Seine-Inférieure)
Aumont (Meurthe)
Aumont (Lozère)
Aunay (Eure-et-Loir)
Auneau (Eure-et-Loir)
Aunel (Oise).
Aups (Var)
Auray (Morbihan)
Auriac (Haute-Garonne)
Auterive (Haute-Garonne)
Authon (Eure-et-Loir)
Authon-du-Perche (Eure-et-Loir)
Autun (Saône-et-Loire)
Auve (Marne)
Auvillars (Tarn-et-Garonne)
Auxerre (Yonne)
Auxonne (Côte-d'Or)
Auxy-le-Château (Pas-de-Calais)
Auzances (Creuse)
Auzon (Haute-Loire)
Availles-Limouzine (Vienne).
Avallon (Yonne)
Avesnes-sur-Helpe (Nord).
Avesnes (Loire-Inférieure)
Avignon (Vaucluse)
Avize (Marne)
Avoine (Indre-et-Loire)
Avor (camp d') (Cher).
Avranches (Manche)
Avricourt (Meurthe-et-Mos.)
Avrillé (Vendée)
Ax-sur-Ariège (Ariège)
Axat (Aude)
Ay-Champagne (Marne)
Ayen (Corrèze)
Ayron (Vienne)
Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire)
Azerables (Creuse)
Azille (Aude)

B

Bachellerie (la) (Dordogne)
Badonviller (Meurthe-et-Mos.
Bagé-le-Châtel (Ain)
Bagnac (Lot)
Bagnols (Var)
Bagnols-sur-Cèze (Gard)
Bagnères (Hautes-Pyrénées)

... (Aisne)
... (Haute-Marne)
... (Ille)
... (Aisne)
... (Aisne)
... (Aisne

*Dunières Haute-Loire)....
Dunkerque (Nord).....T N/2 Sem.
Duras (Lot-et-Garonne).....T M
*Duravel (Lot).....T
*Durban (Aude).....
Durtal (M... et L...).....T V

E

Eaux-Bonnes (les) (Basses-Pyr...T B
Eaux-Chaudes (les) (Bses-Pyr.)..T B M
Eauze (Gers).....T
Ebreuil (Allier).....T E
*Ecl... sur-les-Monts (Rhône)
...
Ecos (Eure)...T M
Ecouche (Orne).....T M
...
...T M
Ecquevilly (Seine-et-Marne)...T
*Egalify (Aube).....T
*Egreville (Meurthe-et-Moselle),
...rouch prov. de Constan...T L
...
...Hacuba (prov. d'Or...
*M... la prov. de...
*El... (Pyrénées...)
...
Emerainville (S...
Enco...
...
Enezat (Puy-de-Dôme).
*Enfrangues (Vaucluse).
*Enfrangues-s.-Sorgue...
Entrains-sur-Nohain (Nièvre)...
Entraygues-Trévoux (Ayeyron...T M
...rmon (Seine-Inférieure),...T M
...ures (Deux-Sèvres...
Epauvillers (Vienne)...
Epernay (Marne).....T
...
...
...ges...T M
Epinay-sur-Orge (...)...T M
...
...
...
...
...
Ercuis (Oise).....T
Ernée (Mayenne).....T M
Erry (Aube).....T M
...
Esanbrône (l') (Alpes-Maritimes).
Escommes (Côte-d'Or).....Ecluse
*Escragnolles (Var).....
...
Escurolles (Allier).....T M
*...
...
...
*Esperoza (Aude).....
*Espesel (Aude).....
*Espreis (Haute-Saône).....
...
*Essay (Orne).....
Essarts (les, (Vendée).....
*Essert-le-...
...
...T
...T
...T M
...T M
...ornay (Marne)...
Estissac (Aube).....T M

Estréchoux (Hérault)...T
Estrées-Déniécourt (Somme)...
Estrées-St-Denis (Oise).....
*Estres (Indre-et-Loire).....
Etables (Côtes-du-Nord).....T M
...T
...
...aux Saône-et-L...
...e-La...)...
...Inférieure)...T M
*Etauliers (Gironde).....T
*Etel (Morbihan).....T M
...
*Etoges (Marne).....
Etoile (Drôme).....
Etreaupont (Aisne).....
Etréchy (Seine-et-Oise).....T
Etrepagny (Eure).....T M
Etrelat (Seine-Inférieure)...T L/IC
...T
M
...T M
Eu (Seine-Inférieure).....T M
...
Eurville (Haute-Marne).....T
Evaux (Creuse).....T L...
...
*Evisa (Corse).....
Evran (Côtes-du-Nord)
Evrecy (Calvados)
Evreux (Eure).....T M
...
...
...
...
Eygu...eres...T M
...
Eymet (Dord...
...
...les (Dordogne...
...T

F

...
...T M
Fala...se (Calvados)
Fanjeaux (Aude).....T M
Faou (le) (Finistère)
Faouet (le) (Morbihan).
Faraman (Bouches-du-Rhône)
Farcenoullers (Seine-et-Marne)
Farlede (la Va...
...T
...
Faucquembergue (Pas-de-...
...ais (Seine-Inférieure)
*Faux-la-Montagne (Creuse).....T
...
Faverney (Haute-Saône).....T M
*Faverolles (Cantal).....
*Fay-aux-Loges (Loiret).....
*Fay-le-Froid (Haute-L...
Fayence (Var).....T
Feyl-Billot (le) (E... et M...
Fécamp (Seine-In...
...
Fenoyrols (...
Fère (la) (Aisne)...
Fère-Champenoise (Marne)...T M
...T M
Fernex (Ain).....T M
...
...
...
*Ferrière-sur-Risle (la) (Eure)...
*...
Ferrières-en-Gatinais (Loiret)...T M
...
Ferté-Bernard (la, (Sarthe)...T M
Ferté-Fresnel (la) (Orne).....
Ferté-Gaucher (la) (S...-et-M.)...T M
Ferté-Macé (la) (Orne).....T M
...T M
Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-M.)...T M
Ferté-s.-Aumont (Haute-Marne)...T
Ferté-St-Aubin (la) (Loire...
...
Ferrecoques (Calvados...
...teux (Aisne).

*Fendée (la) (Finistère...
Feuillie (la) (Seine-I...
Feuquières (Oise,...T M
Feurs (Loire,...
Fézeac (Lot)...T

...
Fismes (Marne...
Fives (Nord)...T M
...L
...
...
Flavine Ariège,...T
*Flavigny-s.-Moselle/M...T
Flavigny-s.-Ozerain (Côte-...T M
Flavy-le-Martel (Aisne)...T
*Flayosc (Var...T M
Fleche (la) (Sarthe)...T
*Flêchin (Pas-de-Calais)...T
...
...
Fleix-de-la-Dordogne (...
Fleurance (Gers...T M
...
Fleurie (Rhône)...T M
Fleury-sur-Andelle (Eure)...T M
...
Flixecourt (Somme)...T M
...
...
Florac (Lozère...
Florensac (Hérault...T M
...T M
*...
...
...moray (Aisne...
*Foncine-le-Haut (Jura)...T M
*Fondouk (prov. d'Alger)...T M
...
...
...Dan (Seine-Infér...T M
Fontaine-les-Luxeuil (H.-S.)...T M
Fontaine-sur-Saône (Rhône)...T M
...T M
*Fontan (Alpes-Maritimes)...T M
...
...e Vendée...T M
Fontenay...T M
...
...
...
...
...

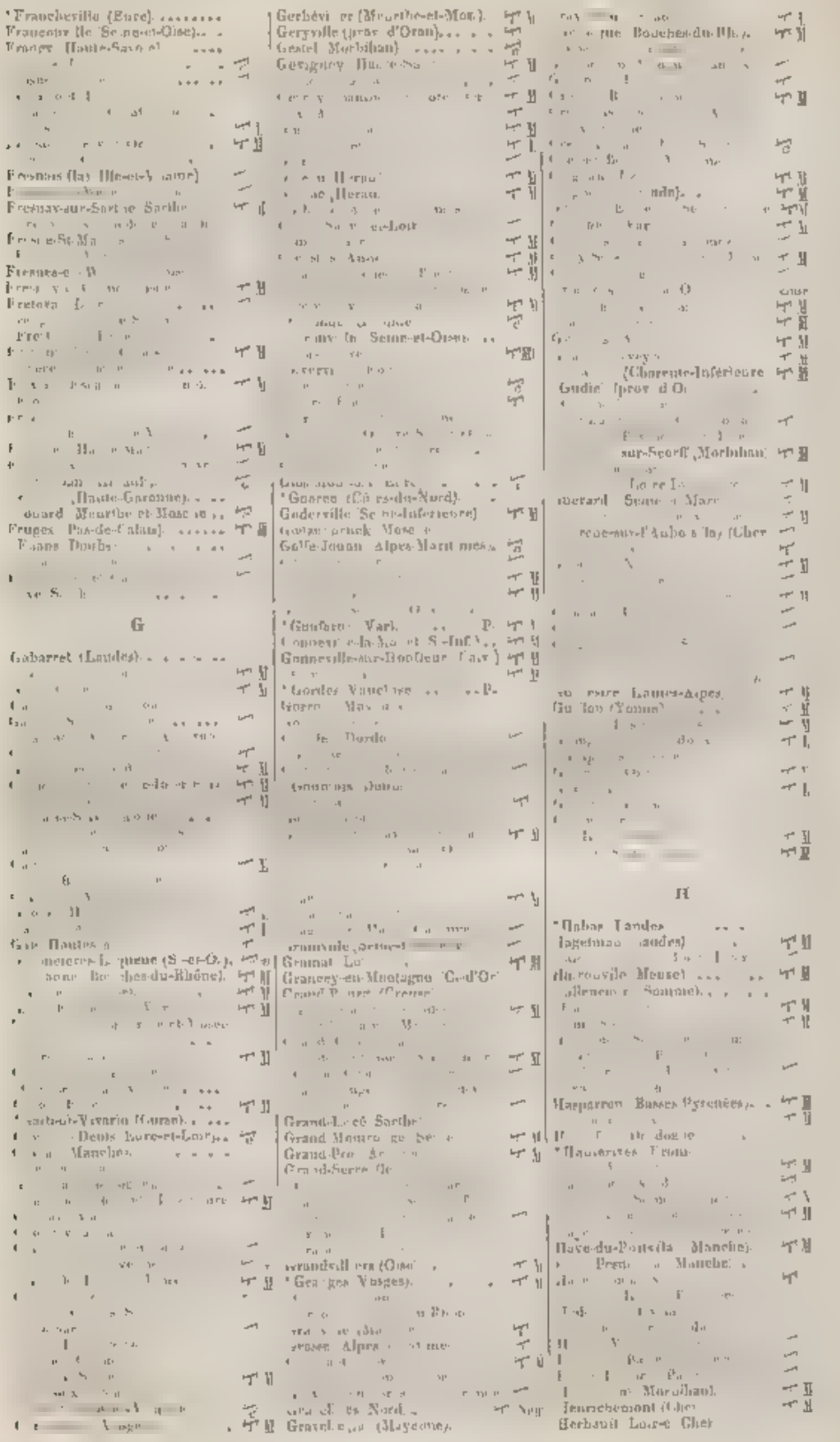

J

K

L

Marcheporc (Loir-et-Cher)
* Marches les Savoie)
* Marches-S. Benoît, (les) (Ain)
Marcheseuls (Eure-et-Loir)
Marchiennes (Nord)
Marciac (Gers)
Marcigny (Saône-et-Loire)
Marcillac d'Aveyron (Aveyron)
* Marcillac-du-Lot (Lot)
Marcillac (Allier) (Allier)
* Marcoussis (Seine-et-Oise)
Marcq-en-Barœul (Nord)
Marengo (prov. d'Alger)
* Marcy-sur-Arnon (Cher)
Marcy-sur-Ay (Marne)
Marcy-sur-Beze (Dordogne)
Margoux (Gironde)
* Margerie-Hancourt (Marne)
Margueron (Gard)
Marignier (Haute-Savoie)
Marigny (Loiret)
Marigny-Marmeh
Marimargues (Puy-de-Dôme)
Marine (Aisne)
Marly-le-Roi (Seine-et-Oise)
Marmande (Lot-et-Garonne)
Marnay (Haute-Saône)
Marolles (Nord)
Maroles (Seine-et-Oise)
Maromme (Seine-Inférieure)
* Mars-la-Tour (Moselle)
Marsac (Creuse)
Marsac (Tarn)
Marsanne (Drôme)
Marseille (Bouches-du-Rhône)
Marseille-St (Jerome (B.-du-Rh)
Martainville (Seine-Inférieure)
Martainville (Vienne)
Marte (Lot)
* Marthon (Charente)
* Martigne-Briand (Maine-et-L.)
* Martigues-sous-Mayenne (May.)
Martigny-Ger (Vosges)
Martigues (Bouches-du-Rhône)
* Martinvast (Manche)
Martres-de-Veyres (les) (P.-de-D.)
Marvejols (Lozère)
Marville (Meuse)
Mas d'Azil (le) (Ariège)
Mas-Cabardès (Aude)
Mascara (prov. d'Oran)
Masnières (Nord)
Massat (Ariège)
Massay (Cher)
Masseube (Gers)
Massiac (Cantal)
Massillargues (Hérault)
Mastre (la) (Ardèche)
* Matelles (les) (Hérault)
Matha (Charente-Inférieure)
Mathay (Doubs)
Mâtie (Saône-et-Loire)
Matigny (Ardennes)
Maubeuge (Nord)
Maubourguet (Hautes-Pyrénées)
Maugio (Hérault)
Maule (Seine-et-Oise)
Mauléon Barousse (H.-Pyrén.)
Mauléon Soulé (B. Pyrenees)
* Maulévrier (Maine-et-Loire)
Maure de Bretagne (Ille-et-Vil.)
Mauron (Morbihan)
Maurs (Cantal)
Maury (Pyrénées-Orientales)
Maussane (Bouches-du-Rhône)
Mauvezin (Gers)
Mauzé (Deux-Sèvres)
Mauzé (Meuse)
May-en-Multien (Seine-et-Marne)
May-sur-Orne (Calvados)
Mayenne (Mayenne)
Mayet-de-Montagne (Allier)
Mazamet (Tarn)
Mazeres (Ariège)
Mazières-en-Gâtine (Deux-Sèv.)
* Mazuns (Allier)
Meaux (Seine-et-Marne)
Medeah (prov. d'Alger)
Meharin-sur-Yèvre (Cher)
* Meilhan (Lot-et-Garonne)
* Meilhan (Cher)
* Meillerais-de-Bretagne (L.-Inf.)
Melisey (Haute-Saône)
Melun (Seine-et-Marne)
Menat (Puy-de-Dôme)
* Menetou-Salon (Cher)
Menigoute (Deux-Sèvres)
Menil-Amelot (le) (Seine-et-M.)
Menneey (Seine-et-Oise)
Menon (Alpes-Maritimes)
Mercues (Lot)
Merdrignac (Côtes-du-Nord)
Méréville (Seine-et-Oise)
* Mérignac (Gironde)
* Merindol (Vaucluse)
Mers-el-Kébir (prov. d'Oran)
Méru (Oise)
* Mervans (Saône-et-Loire)
Merville (Nord)
* Méry-sur-Oise (Seine-et-Oise)
Mesgrigny (Aube)
Meslay (Mayenne)
Mesle-sur-Sarthe (le) (Orne)
Mesnil-Auzouf (Calvados)
Mesnil St Firmin (Oise)
Mesnil-sur-Estrée (
* Messac (Ille-et-V
* Messe (Orn
Mesures (S
Metleray (Indre
Meu (Seine-et-O
Meung-sur-Loire (Loiret)
Meursault (Côte-d'Or)
Meymac (Corrèze)
Meyrals (Lozere,
Meyssac (Corrèze)
Meze (Hérault)
* Mezel (Basses-Alpes)
Mezerat (Ain)
Mézidon (Calvados)
Mézières (Ardennes)
Mézières (Haute-Vienne)
Mézières-en-Brenne (Indre)
Mezin (Lot-et-Garonne)
Mézin (Haut-Rhin)
Mezos (Landes)
Mielan (Gers)
* Milah (prov. de Constantine)
Milhaud (Gard)
Millas (Pyrénées-Orientales)
Milhau (Aveyron)
Mimizan (Landes)
Miramas (Bouches-du-Rhône)
Miramont (Lot-et-Garonne)
Mirande (Gers)
* Miramont
Mirebeau sous-Beze (Côte-d'Or)
* Mirebe (Jura)
Mirecourt (Vosges)
Mirmont (Dordogne)
Miremont (Haute-Garonne)
Mirabel (Ain)
* Mitry-Mory (Seine-et-Marne)
Moidrey (Manche)
Moirans-de-l'Isère (Isère)
Moirans-en-Jura (Jura)
Marseilles (Seine-et-O
* Molta (Corse
Molières (
Molineuf
* Molinges (
* Molines (Drôme
, Monaco (Alpes-Maritimes)
Monastir (Tunisie)
Monastir-s. Gazet
* Monceaux-le Comte (N
* Monclar-de-Quercy (
Moncontour-de-Bret. (Côtes-du-N
Moncoutant (Deux Sèvres)
* Mondonville (Haute-Garonne)
Mondoubleau (Loir et Cher)
Mondovi pres. de Constantine
* Mondragon (Vaucluse)
Monesties-de-Gara
* Monestier-de-Br
Montlanquin (Lot-et-Garonne)

1) Ce bureau est exploité par l'administration française, il suit les règles de la taxation intérieure, excepté pour les correspondances avec le département des Alpes-Maritimes. Dans ce cas la taxe est de 1 fr. 50 c. pour vingt mots.

*Neuilly-l'Évêque (Haute-Marne)
*Neuilly-le-Réal (Allier)
Neuilly-en-Thelle (Oise)
*Neulise (Loire)
Neuve-Lyre (la) (Eur
Neuvic-d'I
Neuville-de-Poitou (Vienne)
Neuville-en-Bez (la) (Oise)
Neuvy-s.-Barangeon (Cher
Neuvy-sur-Loire (Nièvre
*Neuvy-Pailloux (Indre)
Neuvy-Saint-Sepulchre (Indre)
Neuvy-Sautour (Yonne)
Nevers (Nièvre)
Nexon (Haute-Vienne)
Nice (Alpes-Maritimes)
*Nieul (Haute-Vienne)
Nimes (Gard)
Niort (Deux-Sèvres)
Nogent (Haute-Marne)
*Nogent-l'Artaud (Aisne)
Nogent-sur-Marne (Seine)
Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)
Nogent-sur-Seine (Aube)
Noirans-de-Ferroux (B.-S
Notre-Dame-de-Briançon (Savoie)
Notre-Dame-de-Liesse (Aisne)
N.-Dame-du-Vaudreuil (Eure)
Nouvelle (la) (Aude)
Nouvion-en-Ponthieu (Somme
Nouvion-en-Thiérache (le) (Aisne)
*Nouvion-le-Caudon (Aisne)
Novalaise (Savoie)
Novéant-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle)
*Novion-Porcien (Ardennes)
*Noyal-sur-Vilaine (Ille-et-Vil.)
Noyant (Maine-et-Loire
Noyen-sur-Sarthe (Sarthe)
*Noyers-sur-Jabron (B.-Alpes
Noyers-sur-Serein (Yonne)
Noyon (Oise)
Nuaille (Charente-Inférieure)
Nuces (Aveyron)
Nueil-les-Aubiers (Deux-Sèvres)

Nyons (Drôme)

Oissel-sur-Seine (Seine
Oisseau (Ardèche)
Olargues (Puy-de-Dôme)
Ollioules (Var)
*Olmeto (Corse
Olonne (Vendée)
Olonzac (Hérault)
Oloron-Ste-Marie (Basses-Pyr.)
*Onesse (Landes)
Ong et (Manche)
Onnaing (Nord)
*Ons-en-Bray (Oise)
Onzain (Loir-et-Cher)
Oraison (Basses-Alpes)
Oran (prov. d'Oran)
Orange (Vaucluse)
Orbais-l'Abbaye (Marne)
Orbec-en-Auge (Calvados)
Orches (Nord)
Orgelet (Jura)
Orgeres (Eure-et-Loir)
*Orgeval (Seine-et-Oise)
Orgon (Bouches-du-Rhône)
Orgon (Basses-Alpes)
Orléans (Loiret)
Orly (Seine)
Ormes (Loiret)
Ornans (Doubs)
Orsay (Seine-et-Oise)
Orthez (Basses-Pyrénées)
Ostwald (Bas-Rhin)
Ouarville (Eure-et-Loir)
Ouchamps (Loir-et-Cher)
Oudon (Loire-Inférieure)
*Oued-el-Hammam (prov. d'Or.)
Ougney (Jura)
Oulmes (Rhône)
*Oulmes (Vendée)
Ourscamps (Oise)
Ouville-la-Rivière (Seine-Inf.)
Outarville (Loiret)
Ouzouer-le-Marché
*Ouzouer-sur-Loire
*Ouzouer-sur-Trézée (Loiret)
Oyonnax (Ain)
Ozouer-la-Ferrière (S.-et-M.)
Ozouer-les-Voulgis (S.-et-M.)

P

Pacaudière (la) (Loire)
Pacy-sur-Eure (Eure)

Palais (le) (Morbihan)
Palaiseau (Seine-et-Oise)
*Palleges (Saône-et-Loire)
Palestro (prov. d'Alger)
Pallet (Loire-Inférieure)
Palluau (Vendée)
Paray-le-Monial (Sa
Parcé
Parcoul-en-Born (La
*Parigné-l'Evêque (Sarthe)
Parnac
Parsac (Creuse)
Parthenay (Deux-Sèvres)
Pas-en-Artois (Pas-de-Calais)
Passais (Orne)
Passenans (Jura)
Patay (Loiret)
Pau (Basses-Pyrénées)
Pauillac (Gironde)
Paulhaguet (Haute-Loire)
*Paulhan (Hérault)
*Payns (Aube)
Payrac (Lot)
Péage (le) (Isère)
*Pelacoy (Lot)
Pelegrue (Gironde)
Pellerin (le) (Loire-Inférieure)
*Pelvoux (Indre)
Pelussin (Loire)
Penchot (Aveyron)
Penne (Lot-et-Garonne)
*Perne-de-Tarn (Tarn)
*Penthièvre (prov. de Cons
Percy (Manche)
Perenchies (Nord)
Périgueux (Dordogne)
Périgueux (Marne)
Vaucluse)
de Corse)
Peronne (Somme)
Perpignan (Pyrénées-Orientales)
Perray (le) (Seine-et-Oise)
Perrecy (Saône-et-Loire)
*Perreux (Loire)
Perros-Guirec (Côtes-du-Nord)
*Perthes (Haute-Marne)
*Perthus (le) (Pyrénées-Orient.)
*Perrenchures (Orne)
Pesmes (Haute-Saône)
*Petites-Loges (les) (Marne)
Petreto-Bicchisano (Corse)
*Peyra (le Château) (H.-Vienne)
Peyrehorade (Landes)
Peyrilhac (Haute-Vienne)
Peyrus (Drôme)
Peyrolles (Bouches-du-Rhône)
Pezenas (Hérault)
Pezou (Loir-et-Cher)
*Philippeville (Algérie)
Pierquigny (Somme)
Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire)
Pierrefitte (Seine)
*Pierrefeu (Var)
Pierrefonds (Oise)
Pierre Fontaine-les-Var (Doubs)

Pin (le) (Calvados)
Pinsaguel (Haute-Garonne)
Pissos (Landes)
Pithiviers (Loiret)
Plaisance (Gers)
Plan-de-la-Tour (Var)
Plancoët (Côtes-du-Nord)
Plélan-le-Petit (Côtes-du-Nord)
Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord)
Pleyben (Finistère)
Pleyber-Christ (Finistère)
Plombières (Côte-d'Or)
Plombières-les-Bains (Vosges)
Plouaret (Côtes-du-Nord)
Plouay (Côtes-du-Nord)
Plouescat (Finistère)
Plouézec (Côtes-du-Nord)
Plouha (Côtes-du-Nord)
Plouhinec (Finistère)
Plouigneau (Finistère)
Plounévez-Lochrist (Finistère)
Pluvigner (Morbihan)
Poix-de-Picardie (Somme)
Poix-Terron (Ardennes)
Pommiers (Aisne)
Pont-à-Marcq (Nord)
Pont-à-Mousson (Meurthe-et-M.)
Pont-Audemer (Eure)
Pont-Authou (Eure)
Pont-Aven (Finistère)
Pont-Croix (Finistère)
Pont-de-Beauvoisin (Isère)
Pont-de-Chéruy (Isère)
Pont-de-Claix (Isère)
Pont-de-Pany (Côte-d'Or)
Pont-de-Poitte (Jura)
Pont-de-Vaux (Ain)
Pont-d'Ouilly (Calvados)
Pont-du-Casse (Lot-et-Garonne)
Pont-en-Royans (Isère)
Pont-Farcy (Calvados)
Pont-l'Abbé (Finistère)
Pont-l'Abbé-d'Arnoult (Finist.)
Pont-l'Évêque (Calvados)
Pontarlier (Doubs)
Pontaubault (Manche)
Pontchâteau (Loire-Inférieure)
Pontgouin (Eure-et-Loir)
Pontivy (Morbihan)
Pontoise (Seine-et-Oise)
Pont-aux-Dames (Landes)
Pontorson (Manche)
Pontrieux (Côtes-du-Nord)
Pont-sur-Yonne (Yonne)
Port-Brillet (Mayenne)
Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône)
Port-de-Penne (Lot-et-Garonne)
Port-Saint-Père (Loire-Inférieure)
Port-Ste-Marie (Lot-et-Garonne)
Port-Vendres (Pyrénées-Orientales)
Portieux (Côtes-du-Nord)
Pouilly (Nièvre)
Pouzauges (Vendée)
Pouzolles (Hérault)
Pouzzeaux (Landes)
Prades (Pyrénées-Orientales)
Prades-le-Lez (Hérault)
Prayssac (Lot)
Préchac (Gironde)
Précigné (Sarthe)
Prémery (Nièvre)
Prigonrieux (Dordogne)
Privas (Ardèche)
Propriano (Corse)
Puget-sur-Argens (Var)
Puget-Théniers (Alpes-Marit.)
Puligny (Côte-d'Or)
Pulligny (Meurthe-et-Moselle)
Puy-l'Évêque (Lot)
Puy-Saint-Martin (Drôme)
Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes)
Puylaurens (Tarn)
Puymirol (Lot-et-Garonne)
Puyravault (Charente-Inférieure)
Puyrenier (Dordogne)
Puy-Saint-Pierre (Hautes-Alpes)

Q

Quarante (Hérault)
Quarré-les-Tombes (Yonne)
Quatre-Chemins (Les) (Vendée)
Quelaines (Mayenne)
Quemper-Guézennec (Côtes-du-Nord)
Quemperlé (Finistère)
Quenza (Corse)
Questembert (Morbihan)
Quettehou (Manche)
Queyrac (Gironde)
Queyras (Hautes-Alpes)
Quiberon (Morbihan)
Quillan (Aude)
Quillebeuf (Eure)
Quimperlé (Finistère)
Quinsac (Gironde)
Quintin (Côtes-du-Nord)

R

Vâches Nord

* Kanvic (Calvados)
Raon-l'Etape (Vosges)
Raucourt (Ardennes)
Rauzan (Gironde)
Razac (Dordogne)
* Razès (Haute-Vienne)
*Réalmont (Tarn)
* Réalville (Tarn-et-Garonne)
Rebais (Seine-et-Marne)
Redon (Ille-et-Vilaine)
* Reffannes (Deux-Sèvres)
* Regahia prov. d'Alger
* Regneville (Manche)
* Reignac-de-Blaye (Gironde)
Reillanne (Basses-Alpes)
Reims (Marne)
Remalard (Orne)
Remiremont (Vosges)
Rémuzat (Drôme)
Renaison (Loire)
Rencurel (Isère)
Rennes (Ille-et-Vilaine)
Renwez (Ardennes)
Réole (la) (Gironde)
Repentigny (Corse)
Repos (Ardennes)
Requista (Aveyron)
Resson (Meurthe)
Retiers (Ille-et-Vilaine)
Retonfey (Moselle)
Retournac (Haute-Loire)
Retuzat (Ariège)
Reugny (Indre-et-Loire)
Reuil (Marne)
Reuilly (Indre)
Reunion (Ile de la)
Reuves (Ardennes)
Revel (Haute-Garonne)
Revest-les-Roches (Bouches-du-Rhône)
Rexpoede (Nord)
Rey (Haute-Saône)
Reyersviller (Moselle)
Reyrieux (Ain)
Rezé (Loire-Inférieure)
Rhinau (Bas-Rhin)
Rhodes (Pyrénées-Orientales)
Rians (Cher)
Ribaute (Aude)
Ribeauvillé (Haut-Rhin)
Ribécourt (Oise)
Ribemont (Aisne)
Ribérac (Dordogne)
Ribeyret (Drôme)
Ribiers (Hautes-Alpes)
Ricamarie (la) (Loire)
Richelieu (Indre-et-Loire)
Richemont (Moselle)
Richwiller (Haut-Rhin)
Ricquebourg (Somme)
Ridder (Basses-Alpes)
Rieumes (Haute-Garonne)
Rieux (Basses-Alpes)
Rieux-en-Val (Aude)
Rigaudin (Aube)
Rigny-le-Ferron (Aube)
Rigny-le-Feron (Aube)
Rigny-sur-Arroux (Saône-et-Loire)
Rillé (Indre-et-Loire)
Rillieux (Rhône)
Rimaucourt (Haute-Marne)
Rimogne (Ardennes)
* Rimont (Ariège)
Rinxent (Pas-de-Calais)
Riom (Landes)
Riom (Puy-de-Dôme)
Riom-ès-Montagne (Cantal)
* Riumes-des-Landes (Landes)
Riupeyrous (Hautes-Pyrénées)
Rive-de-Gier (Loire)
Rives (Isère)
Rivière (la) (Doubs)
Rivière de Manse (la) (Corrèze)
Rivière Thibouville (Eure)
* Rivouse (la) (Jura)
Roanne (Loire)
* Roccamadour (Lot)
Roche (la) (Isère)
* Roche-Beaucourt (la) (Dordogne)
Roche-Bernard (la) (Morbihan)
Roche-Canillac (la) (Corrèze)
Roche-Chalais (la) (Dordogne)
Roche-Derrien (la) (Côtes-du-Nord)
Roche-sur-Foron (la) (Haute-Savoie)
* Roche-Guyon (la) (Seine-et-Oise)
Roche-Posay (la) (Vienne)
Roche-sur-Yonne (la) (Yonne)
Rochefort (la) (Charente-Inférieure)
Roches-Bé
Roches-de
Rochesservière (Vendée)
Rochette (la) (Savoie)
Rocquigny (Ardennes)
Rocroi (Ardennes)
Rodez (Aveyron)
* Roguonas (Bouches-du-Rhône)
* Roisy (Vosges)
Romilly-sur-Seine (Aube)
* Roquebrune (Alpes-Maritimes)
(Var)
Roquefort (Landes)
* Roquefort-de-Soulzon (Aveyron)
Roquemaure (Gard)
Roquevaire (Bouches-du-Rhône)
* Rosans (Hautes-Alpes)
Rosendaël (Nord)
Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle)
Rosoy-sur-Amance (les) (Marne)
* Rosnay-l'Hôpital (Aube)
Rosporden (Finistère)
Rostrenen (Côtes-du-Nord)
Roubaix (Nord)
Rouen (Seine-Inférieure)
Rouessé-Vassé (Sarthe)
* Rouffignac (Dordogne)
* Roulbo (prov. d'Alger)
Rougemont (Doubs)
Rouillac (Charente)
Roulot (Eure)
Rouvray (Côte-d'Or)
* Rouvres-en-Xaintois (Vosges)
* Rouy (Nièvre)
Royan (Charente-Inférieure)
Roybon (Isère)
Roye (Somme)
* Royère (Creuse)
Rozoy-en-Brie
Rozoy-sur-Serre
Ruaux (Vosges)
Rubelles (Seine-et-Marne)
Rueheux (Savoie)
Rugles
Rumilly (Haute-Savoie)
* Rupt (Vosges)
Russey (Doubs)
* Ry (Seine-Inférieure)
d'Oran)
Saâne (Aisne)
Saâneuse (Aisne)
Saâneuse (Nièvre)
Saâne (Dordogne)
Sa-les-Tournaires (Aveyron)
Sa-les-Aveyron
Sa-les-sur-l'Hers (Aude)
Salon (B
* Salvag
* Salviac (Lot)
Salyndres (Gard)
* Samadet (Landes)
* Sarcenas (S
* Sare (Bas
Sari-de-Porto-Vecchio (Corse)
Sarlat (Dordogne)
* Sarrians (Vaucluse)

(1) Service de nuit les 5, 6, 7, 8, 15, 24, [illegible] de chaque [illegible]

Thomery (Seine-et-M…
Thones (Haute-Savoie)
Thonon (Haute-Savoie)
Tho…
*Thorame-Haute (Basses-A…
Thorens-Salles (Haute-Savoie)
Thorigny-sur-Oreuse (Yonne)
Thouaré (Maine-et-Loire)
Thouars (Deux-Sèvres)
Thueyts (Ardèche)
Thuir (Pyrénées-Orientales)
Thury-Harcourt (Calvados)
*Tiaret (prov. d'Orau)
Tiercé (Maine-et-Loire)
*Tiffauges (Vendée)
…gy (Loiret)
Tilh (Landes)
Tillac (Gers)
Tilly-sur-Seulles (Calvados)
Tinchebray (Orne)
*Tinténiac (Ille-et-Vilaine)
*Tizi Ouzou (prov. d'Alger)
*Tlélat (le) (prov. d'Orau)
Tlemcen (prov. d'Orau)
Tocane-St-Apre (Dordogne)
*Tocqueville (Manche)
Tonneins (Lot-et-Garonne)
Torcy (Seine-et-Marne)
Torigni (Manche)
Torigny-sur-Vire (Manche)
Torpes (Doubs)
Torsac (Charente)
Tonlon (Var)
Toulouse (Haute-Garonne)
Tour-Blanche (la) (Dordogne)
*Tour-de-Carol (la) (Pyr.-Or.)
Tour-du-Pin (la) (Isère)
Tournay (Hautes-Pyrénées)
Tournon-sur-Rhône (Ardèche)
Tournus (Saône-et-Loire)
Tourny (Eure)
Tourouvre (Orne)
Tours (Indre-et-Loire)
*Tours-sur-Marne (Marne)
Tourteron (Ardennes)
*Tourves (Var)
Toury (Eure-et-Loir)
Trait (Seine-Inférieure)
Tramecourt (Oise)
Tramery (Marne)
*Trans (Var)
Trappes (Seine-et-Oise)
Traves (Haute-Saône)
*Trèbes (Aude)
Treffort (Ain)
Tréguier (Côtes-du-Nord)
Treignac (Corrèze)
Treize-Vents (Vendée)
Trélon (Nord)
Tremblade (la) (Charente-Inf.)
Tremblay (Ille-et-Vilaine)
Trémonines (Maine-et-Loire)
*Treon (Eure-et-Loir)
Treport (Seine-Inférieure)
Tresilac (Charente-Inf.)
Trets (Bouches-du-Rhône)
Treves (Gard)
Trevieres (Calvados)
Trévoux (Ain)
Triaucourt (Meuse)
*Tricherie (la) (Vienne)
Trie-sur-Baise (Hautes-Pyrén.)
Trie-sur-Oise (Seine-et-Oise)
Trilliers (les) (Allier)
Triport (Seine-et-Marne)
Trimouille (la) (Vienne)
*Trinité (la) (Var)
*Trinité-Victor (Morbihan)
Trouan (Calvados)
Trois-Moutiers (les) (Vienne)
Troissereux (Oise)
Tronget (Allier)
*Tronquière (la) (Lot)
Trosly-Loire (Aisne)
Trouville-sur-Mer (Calvados)
Troyes (Aube)
Troyon (Meuse)
Trun (Orne)
Tu…
*Tu…
Tuffé (Sarthe)
*Tulette (Drôme)
Tulle (Corrèze)
Tullins (Isère)
Tunnel de Cu… (Basses-Alpes)
Tunnel de … (Alpes-Maritimes)
Turbie (la) (Alpes-Maritimes)
Turriers (Basses-Alpes)
*Tusson (Charente)
Tzemorah (prov. d'Oran)

U

Uce (Ardèche)
Ucel (Ardèche)
Ugine (Savoie)
Urçay (Cher)
Urcel (Aisne)
Urdos (Basses-Pyrénées)
Urage (Isère)
Urt (Basses-Pyrénées)
Usclas-du-Bosc (Hérault)
Ussac (Corrèze)
Ussel (Corrèze)
Ussy-sur-Marne
Usson (Aude)
Ussubis (Basses-Pyrénées)
Utelle (Alpes-Maritimes)
Uza (Landes)
Uzel près-l'Oust (Côtes-du-N.)
Uzerche (Corrèze)
Uzes (Gard)
Uzeste (Gironde)

V

*Vaas (Sarthe)
Vabre (Tarn)
Vagney (Vosges)
Vaiges (Mayenne)
Vailly-sur-Aisne (Aisne)
*Val (Basses-Alpes)
Valaison (Vaucluse)
*Val-d'Ajol (le) (Vosges)
*Valbonnais (Isère)
Valdahon (Doubs)
*Valdampierre (Oise)
Valderiès (Tarn)
Valdonne (Bouches-du-Rhône)
Val-d'Oene (Haute-Marne)
Valence (Indre)
Valence (Tarn-et-Gar.)
Valence-d'Albigeois (Tarn)
Valence-sur-Baise (Gers)
Valence-sur-Rhône (Drôme)
Valenciennes (Nord)
Valensolle (Basses-Alpes)
Valergues (Hérault)
Valescure (Var)
*Valette (la) (Var)
Valgorge (Ardèche)
Valiergues (Bouches-du-Rhône)
*Valjouffrey (Isère)
Valleraugue (Gard)
Vallery (Yonne)
Vallerysthal (Meurthe-et-Mo…
Vallet (Loire-Inférieure)
Vallon (Ardèche)
Vallon-en-Sully (Allier)
Valmont (Seine-Inférieure)
Valognes (Manche)
Valréas (Vaucluse)
Vals (Ardèche)
*Vandeleville (Meurthe-et-M…selle)
Vannes (Morbihan)
*Vannes-le-Châtel (Meurthe-et-Moselle)
Varages (Var)
Varaize (Charente-Inf.)
Varces (Isère)
Varen (Tarn-et-Garonne)
Varennes (Allier)
Varennes-sur-Amance (H.-M.)
Varennes-sur-Loire (Maine-et-L.)
Varennes-en-Argonne (Meuse)
*Varennes (Département Aisne)
Varilhes (Ariège)
*Varize (Eure-et-Loir)
Varn (Charente)
Varois (Nièvre)
Varois (Nièvre-Alluyres)
Varsovie (Haute-Loire et Marne)
Vars (Marne)
Varzy (Nièvre)
Vasselay (Saône-et-Loire)
Vassincourt (Meuse)
Vassy (Calvados)
Vaucouleurs (Meuse)
*Vaufrey (Doubs)
Vaugneray (Rhône)
Vaujours (Seine-et-Oise)
Vaulx (Haute-Saône)
Vaux (Seine-et-Oise)
Vayrac (Lot)
Vayres (Gironde)
Vazerac (Tarn)
Vebron (Lozère)
Velars-sur-Ouche (Côte-d'Or)
Velaux (Bouches-du-Rhône)
Vendat (Allier)
Vendays (Gironde)
Vendeuvre (Aube)
Vendeuvre-Jort (Calvados)
Vendeuvre-sur-Barse (Aube)
*Vendeuvres (Ille-et-Vilaine)
Vendôme (Loir-et-Cher)
*Vendresse (Ardennes)
Venissieux (Bouches-du-Rhône)
*Venissieux (Rhône)
*Ventavon (Hautes-Alpes)
Verberie (Oise)
Verchaix (Haute-Savoie)
*Verdelais (Gironde)
Verdelot (Seine-et-Marne)
*Verdon (le) (Gironde)
Verdun-s-Garon (Tarn-et-Gar.)
Verdun-sur-Meuse (Meuse)
Verdun-sur-Saône (Saône-et-L.)
*Verets (Indre-et-Loire)
Verfeil (Haute-Garonne)
*Verfeil-sur-Seye (Tarn-et-Gar.)
Vergèze (Gard)
Vergt (Dordogne)
Vermand (Aisne)
Vernaison (Rhône)
Vernaison (Bouches-du-Rhône)
Vernet-les-Bains (Pyrénées-Or.)
Vernet-les-Moulins (Loire)
Vernet (Nièvre)
Verneuil (Eure)
Verneuil-sur-Ind. (Indre-et-L.)

Vernon (Eure)
Verrières (la) (Seine-et-Oise)
Verton (Loire-Inférieure)
Ver-sur-Mer
Vervy (Marne)
Vezendre le (Allier)
Vezennobres (Gard)
*Vezins (Aveyron)
*Vezzan (Corse)
*Vialas (Lozère)
*Vias (Hérault)
Vibraye (Sarth
Vic (Hérault)
Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrén
Vic-sur-Cère (Cant
Vichy (Allier)
Vidauban (Var)
Vidauban (Var)
Vidauban (Var

BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET POSTES SÉMAPHORIQUES

ETABLIS DANS DES LOCALITÉS NON POURVUES DE BUREAUX DE POSTE

(Pour la nomenclature des localités où il existe à la fois des bureaux de poste, de télégraphe ou du service sémaphorique, voir page 1181.)

NB. — Le nom des bureaux desservis par l'État est imprimé en lettres majuscules et précédé de l'astérisque.

Aberwrach (Finistère). Sem
[illegible] (Martinique). T M
* AIX (Savoie)
Alassac (Corrèze). T M
Alma (Pt) (Alger). T
Ameur-e-Ain (Alger). T M
Amfreville-sur-Iton (Eure) T M
Aubazine (Corrèze). T
Auby (Nord). T M
[illegible] T
Barp (le) (Gironde T M
Bazeilles (Ardennes T M
[illegible]
Sem
Bec-du-Rez du Seio (Finist.). Sém
Berg Meil (Finistère). Sem
[illegible]
Blagny Ardennes). T M
Boissezon (Tarn). T M
Boissy-l'Aillerie (Seine-et-Oise . T
Bouc (Bouches-du-Rhône). Sem
* BOUSSADA (prov de Constantine) T
[illegible]
* BRAUILLER (Charente Inférre). T M
Brillon (Meuse). T M
Brocs (Côtes-du Nord). †
Broyes (Saône-et-Loire T
Bryas (Doubs). T
* CAMP DE CHALONS (Marne)
[illegible] T
[illegible] Hérault T M
Cap Agde (Herault). Sem
Cap d'Antifer Seine-Inférieure Sem
Cap d'Arcachon (Gironde Sem
[illegible]
Cap Bénat Var). Sem
Cap Breton (Landes) Sem
Cap Camarat (Var) Sém
[illegible]
[illegible]
Cap d'Erquy (Côtes-du Nord) Sem
Cap Ferret (Alpes-Maritimes) Sem
Cap Fréhel Côtes-du Nord Sem
[illegible]
Cap la Hague (Manche). Sem
Cap la Hève (Seine-Inf.). Sem
Cap Leucate (Aude). Sem
Cap Levi (Manche). Sem
[illegible] Sem
Cap Sagro Sém
[illegible] Alpes-Mar. Sem
[illegible] Var). Sem
[illegible] Sem
Cap Sicie (Var Sem
[illegible] T M
Cartaret (Manche) Sem
Cauines-Dinan (Côtes-du-Nord. T M
Caux (Herault). T M
Chambon (le) (Charente Inf.)
Chamousset (Savoie)
[illegible]
[illegible] T M
[illegible] T M
Chaumont (Haute-Marne). T M
[illegible]
[illegible] T M
Chemilly (Loire,
Cory-le-Noble (Saône-et-Loire). T
Chinchamps (Calvados T
[illegible]
[illegible] Sem

Commer [illegible]
Corgoloin (Côte-d'Or). T d
Cornil (Corrèze). T
Courcelles (Paris, (Seine).
Couvonces (Haute-Marne). T M
Creach-ar Maout (Côtes-du N. Sém
Dion (Allier) T
* DOMMARTIN-LE FRANC (Haute Marne). T M
[illegible]
Dombasle (Meuse). T
[illegible] T M
[illegible] T
Ecaron (Haute-Marne). T
Fels Ardennes) T M
Ermont (Seine-et-Oise). T M
Feyzin (Rhône T
[illegible]
[illegible] T M
Fidelaire (le) Eure). T
Flavigny-le-Petit (Aisne). T M
Folligny-la Haie Pesnel (Manche). T
[illegible]
Fort-la Croix (Ile- Groix, (Morbihan. Sém
Fort la Hougue (Manche). Sém
Fort de [illegible]
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible] T
[illegible]
Graissan (Aude). T M
Guillaumont [illegible] T M
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Le Pelez Manche, Sém
Le Pomégues (B. de Rhône S'
[illegible]
[illegible] Alpes Mari
[illegible]
[illegible] T M
[illegible]
Jabourg (Manche, Sém
* JOLIETTE (LA) (Bouches-du-Rhône
[illegible] T M
[illegible] Puy d
[illegible]pugnoy (Pas-de-Calais). T M
Laroche (Yonne)
Leognan Gironde). T M
Lesconil [illegible]
[illegible]
[illegible] T M
[illegible] T M
[illegible]
[illegible] Vienne). T
Longuevile (Seine-et Marne)
Loude (Orne). T
[illegible]
Lovagny (Haute-Savoie). T BM
Luant (Indre). T
Lyre Orne) T
[illegible] Yonne). T
Mare-Hules (Isère). T
Marcq-ng (Nord). T M
Marquette (Nord). T M
Marles (Seine-et-Marne).

Marœuil Pas-de-Calais T
Mesnbers Charente-Inférieure T M
Mesnil Verclives (Eure T M
Moëres (les) (Nord). T M
Montagne-le-Blin (Allier). T M
Monnay (Jura). T
Montbeugny Allier). T
Montferrand (Doubs). T
Montlignon (Seine-et-Oise T
[illegible]
T M
[illegible]
Mont-sur-Guesnes (Vienne T
* MONT-ST-MICHEL (Manche) T M
[illegible]
Nainville (Seine-et-Oise). T M
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Loire) T
Nissan (Herault). T M
Nez de Jobourg Manche, Sém
Noyelles-sur l'Escaut (Nord. T M
[illegible]
Ouessant Phare, Finistère), Sém
Ouessant (Sud) Finistère Sém
Ouvellan (Aube). T M
[illegible]
[illegible]
Persan (Seine-et-Oise).
Perton Vaucluse). T M
[illegible]
T M
Plaisir-Grignon (Seine-et-Oise). T
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
(Charente-Inf
Pointe de [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pointe de Blosse
Pointe de Cha
[illegible]
nte de Chém
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pointe de Corsen (Finistère). Sém
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pointe d'Er-Hastelac (Belle-Isle Morbihan). Sem
Pointe de Gâvres (Morbihan). Sem
Pointe de Grave (Gironde) Sém
Pointe de Grognon (Ile-de-Groix) (Morbihan). Sem
Pointe du Groin [illegible]
Pointe Jardeheu Manche Sem
Pointe de Kervoc (F [illegible]
[illegible]
Pointe de Lerrily (Finistère). Sem
Pointe Minou (Finistère). Sém
Pointe Mortella [illegible] Sem
Pointe de la Percée (Calvados, Sém
Pointe du Piriac (Loire-Inf.). Sem
Pointe de Plouezec (C.-du-N Sem
Pointe de Ploumanach (Côtes-du-Nord). Sem

Pointe des Pois (Finistère) Sem
Pointe de Lervily (Finistère) Sem
Pointe du Portzic (Marbihan) Sem
Pointe de Penmel (Finistère). Sem
Pointe du Roc (Granville) (Manche) Sem
Pointe du Rose [illegible] Sem
[illegible] Sem
Pointe de [illegible] Nord Sem
[illegible] Sem
Pointe de Ste-Marine (Bouches-du-Rhône) Sem
Pointe St-Mathieu (Finistère). Sem
Pointe de Socoa (Basses-Pyrénées) Sém
Pointe de Taillefer (Belle-Isle, Morbihan) Sem
Pointe du Talut (Belle-Isle, (Morbihan). Sém
Pointe du Touquet (Pas-de-Calais) Sem
Pollionnay (Rhône) T
Polisot (Aube) T
Porquerolles (Ile Porquerolles) [illegible] Sem
Port Blanc (Côtes-du-Nord) Sem
Port Fréjus (Ile Pomègues). Sém
Pouzauges (Hérault) T M
Pradinas (Hérault) T M
[illegible] T
Rat-Aube (Orne) T

Rayssac (Aveyron) T
Rieux (Basses-Pyrénées) T M
[illegible] Sem
St-Bonnet-Elvert (Mayenne) T
St-Christophe-y-Conqueret (Gironde) T M
[illegible] T
St-Clair (Basses-Pyrénées) T
St-Georges-de-Didonne (Charente-Inférieure) T M
St-Germain-au-Mont-d'Or (Rhône) T
St-Hilaire-Beaufeu (Orne) T
St-Jean-de-Laye (Manche) T
Saint-James (Landes) T M
St-Julien-en-Born (Landes) T L
St-Julien-en-St-Alban (Ardèche) T M
St-Laurent, par Nivernais (Dordogne) T
St-Laurent-des-Combes (Gironde) T
St-Martin-de-Pallières (Var) T
St-Maurice-Navacelles (Hérault) T
St-Papoul (Aude). T M
St-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme) T
St-Saëns (Seine-Inférieure) T
St-Sauveur (Cher). T M
St-Sauveur, par Lux (Hautes-Pyrénées) T

St-Sever-sur-Rapidan (Hautes-Pyrénées) T
St-Vaast-la-Hougue (Manche) T
Sarre-Union (Bas-Rhin) T
Serbonnes (Yonne) T
Sermaize (Marne) T M
Sicié (Var) Sém
Surdon (Orne) T
Thénioux (Cher) T
Thizay (Loir-et-Cher) T
Touquin (Seine-et-Marne). T M
Tréguier (Côtes-du-Nord) Sem
Vauvert (Gard) T M
Vallières (Creuse) T M
Vermelle (Ardennes) T M
Veuves (Loir-et-Cher) T
Vic-sur-Aisne (Aisne) T
Valedieu (le) (Ardèche) T M
Vasselay (Indre-et-Cher) T
Villiers-sur-Orge (Seine-et-Oise) T M
Vidauban (Camp de) (Var) Sém
Villespy (Aude) T M
Vitry-le-Croisé (Aube). T M
Wimille (Pas-de-Calais) T
Yvetaux-Fraudeuthe (Orne) T
Zaouaoua (prov. d'Oran) L
Zuydcoote (Nord). Sém

CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE AVEC LA TUNISIE.

Une convention conclue le 19 avril 1861 avec le bey de Tunis a accordé à l'administration française des lignes de la Tunisie

Le Bardo L
Bizerte N
La Goulette

Le Kef
Medjez-el-[illegible]
Mateur

Sfax
Sousa
Tunis

SECTION V.

POIDS, MESURES ET MONNAIES.

Mesures linéaires.

		Toises	Pieds.	Pouces.	Lignes
Myriamètre	10,000 mètres	5,130	4	5	3,360
Kilomètre	1,000 *idem*	513	0	5	3,936
Hectomètre	100 *idem*	51	1	10	1,600
Decamètre	10 *idem*	5	0	9	4,959
Mètre			3	0	11,296
Décimètre	10e de mètre	»	»	3	3,330
Centimètre	100e *idem*	»	»	»	4,433
Millimètre	1,000e *idem*	»	»	»	0,443

Mesures agraires.

	Toises carrées.		Toises carrées
Myriare, kilomètre carré	263,244,93	Are, décamètre carré	26 32
Hectare, hectomètre carré	2,632,45	Centiare, mètre carré	0,26

Mesures de capacité.

	Pieds cubes		Pouces cubes
Kilolitre, mètre cube	29,1739	Litre, décimètre cube	50 41
Hectolitre	2,9174	Decilitre	5,042
Decalitre	0,2917	Centilitre	0,5041
		Millilitre, centimètre cube	0,0504

Mesures pour les bois

	Pieds cubes.		Pieds cubes.
Stère, mètre cube	29,1739	Centistère	0,2917
Décastère	2,9174	Millistère, décimètre cube	0,0291

Poids.

	Liv	Onc.	Gros.	Grains.		Liv.	Onc	Gros	Grains.
Myriagramme	20	5	6	63,50	Gramme, poids du centimètre cube d'eau à la température de 4°	»	»	»	19,000
Kilogramme, poids du décimètre cube d'eau à 4°, qui est le *maximum* de la densité	2	0	5	35,15	Decigramme	»	»	»	1,883
Hectogramme	»	3	2	11 »	Centigramme			»	0,188
Décagramme	»	»	2	44 »	Milligramme, poids du millimètre cube d'eau.	»	»	»	0,019

Monnaies

Cinq grammes d'argent, au titre de neuf dixièmes de fin, constituent l'unité monétaire sous le nom de Franc. (Loi du 7 germinal an XI.)

On ne fabrique plus aujourd'hui au titre de 900 millièmes que les pièces de 5 francs

Les autres pièces d'argent sont au titre de 835 millièmes d'argent pur et 165 millièmes d'alliage.

Les monnaies d'or contiennent un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

TABLEAU COMPARATIF DES MESURES ET POIDS ÉTRANGERS.

Mesures linéaires	Millim
Ancien pied français	324,8
Pied anglais	304,9
Varre de Castille	836,8
Pied du Rhin	314,0
— de Vienne	316,1
— d'Amsterdam	283,0
— de Suède	297,1
— de Russie	354,1
— de la Chine	320,6

Poids		Gramm
Livre poids de marc		489,5
— d'Angleterre.	Livre poids avoir du poids	373,2
— de Castille		460,4
— de Cologne.		467,7
— de Vienne		560,6
— d'Amsterdam		494,8
— de Suède		425,0
— de Russie		409,7

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères ayant cours aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titre (1)

EUROPE

	fr.	c.
Or. ALLEMAGNE DU SUD.		
[illegible]	1	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Argent.		
Gulden ou florin	[illegible]	[illegible]
Thaler d'Association	[illegible]	[illegible]
Or. ANGLETERRE.		
Souverain de 20 schillings	25	21
Argent.		
Crown ou couronne, depuis 1818.	5	8[illegible]
Schilling	1	16
1 florin (1849), 1/10 de la livre sterling ou 2 schillings	[illegible]	[illegible]
Or. AUTRICHE-HONGRIE.		
Ducat de l'Empereur	11	80
Krone	[illegible]	[illegible]
Argent.		
2 florins (Gulden)	[illegible]	[illegible]
3 1/2 gulden ou 2 thalers	[illegible]	[illegible]
Florin ou gulden	2	14
Or. DANEMARK.		
Ducat fin (1791 à 1802)	1	8[illegible]
Chrétien d'or (1847)	20	95
Frédéric (1848)	20	32
Argent.		
Dobbelt daler	5	66
Risdaler	2	83
Or. ESPAGNE.		
Doublon, 10 escudos	25	99
— 4 —	10	40
— 2 —	5	20
Argent.		
Duro ou 5 soudos	5	19
1 escudo	2	50
Les Philippines.		
Or.		
1 peso ou escudillo de oro	[illegible]	[illegible]
Argent.		
50 centavos	2	59
Argent. NORWÉGE.		
Speciedaler	5	63
[illegible]	[illegible]	[illegible]
12 skellings	»	38

	fr.	c.
Or. EMPIRE OTTOMAN.		
100 piastres	22	17
Argent.		
1[illegible] piastres	2	21
1 [illegible]	»	22
Or. PAYS-BAS.		
Ducat	11	78
Guillaume	20	85
Argent.		
Rixdaler, 2 1/2 florins	5	26
Florin	2	14
Or. PORTUGAL.		
Couronne d'or de 10,000 reis (1854)	50	»
1/10 de couronne, 1,000 reis	5	00
Argent.		
5 testons de 500 reis (1854)	[illegible]	[illegible]
1 teston de 100 reis	[illegible]	[illegible]
1/2 teston de 50 reis	»	25
PRUSSE ET ALLEMAGNE DU NORD.		
Or		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Frédéric	20	78
Argent.		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 thalers	7	42
Or RUSSIE.		
Ducat	11	78
Impériales, depuis 1763	41	32
5 roubles (1849)	20	66
Argent.		
Rouble	4	»
1/2 rouble, ou Poltinick	2	»
Or. SAXE.		
Ducat Frédéric-Auguste II (1763)	11	85
Auguste ou 5 thalers	20	75
Argent.		
2 thalers	7	42
Thaler	3	71
[illegible]	»	65
Or. SUÈDE.		
Ducat	11	70
Carolin	10	»
Argent.		
Specie-Riksdaler	5	56

(1) La valeur de ces monnaies a été calculée sur la retenue, savoir : pour les monnaies d'or à raison de 3,444 fr. 44 c. 444 mc. le kilogramme fin (1,000/1,000), et pour les monnaies d'argent, à raison de 222 fr. 22 c. 222 mc. le kilogramme fin (1,000/1,000).

Par la convention internationale du 23 décembre 1865, la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse se sont constituées à l'état d'union monétaire.

La Grèce et les États pontificaux ont depuis adopté les monnaies de l'union.

AFRIQUE.

ÉGYPTE.

	fr.	c.
Or.		
100 piastres	25	59
Argent.		
1 piastre	»	25

TUNIS.

Or.		
100 piastres	60	42
10 piastres	6	04
Argent.		
2 piastres	1	23

AMÉRIQUE DU NORD.

ÉTATS-UNIS

Or.		
Aigle, 10 dollars	51	82
Dollar	5	18
Argent.		
Dollar	5	34
Dime, 10 cents	»	73

MEXIQUE.

Or.		
Once d'or	81	35
Pistole	20	31
Argent.		
Piastre	»	41

AMÉRIQUE DU SUD.

BRÉSIL.

Or.		
20,000 reis	56	60
10,000 reis	28	30
Argent.		
1,000 reis	2	60

BOLIVIE, EQUATEUR, GUATÉMALA, ETC.

Or.		
Quadruple	81	35
Argent.		
Piastre	5	41

CHILI.

Or.		
Condor, 10 pesos	47	27
Peso ou piastre	4	72
Argent.		
Piastre	»	»

PÉROU

Or.		
10 soles	50	»
2 soles	5	»
Argent.		
1 sol	»	»

ASIE.

EMPIRE INDO-BRITANNIQUE.

Or.		
Mohur	36	82
Pagode	9	20
Argent.		
Roupie	2	37
2 Annas	»	29

PERSE.

Or.		
Tomman	11	17
Argent.		
Bonabat, 10 schahis	1	04

TABLE DES MATIÈRES.

A.

Académie Française; des Inscriptions et Belles-Lettres; des Sciences; des Sciences morales et politiques; des Beaux Arts. *Voy.* Institut de France, 898. — nationale de France à Rome, 1135. — nationale, agricole, manufacturière et commerciale, 1153. — de Médecine, 913. — de Paris, 568 1105. — d'Aix, 537 — d'Alger. 854 de Besançon, 541 de Bordeaux, 543. de Caen, 546. de Chambery, 549. de Clermont, 550. — de Dijon, 553 — de Douai, 555 — de Grenoble, 559 de Lyon, 561 — de Montpellier. 564. — de Nancy, 566 de Poitiers, 571 — de Rennes, 575. — de Toulouse, 579

Affaires étrangeres (Ministere des), 91

Agents comptables *Voy* Campement, Habillement, Hôpitaux, Hospices. — de Change, 961; à Paris, 1158. — voyers en chef des départements, 597 et suiv.

Agrées près le Trib. de Comm. de Paris, 1044

Agriculture (Ministere de l'), 213; (Direction de l'), 214; (Conseils et commissions), 216 *V.* Chaires, Chambres consultatives, Conseil supérieur

Algérie (Service au minist. de l'Intérieur), 118, 856; (Gouvernement général civil), 851; (Divisions militaires), 725, 862, 869, 877.

Aliénés (ministère de l'Intérieur), 113 *V.* Asiles publics d'—, Charenton, Hospices (Bicêtre, la Salpêtrière); Médecins; Préfect. de la Seine et de police. — Service des aliénés et asiles du départ. de la Seine, 988.

Ambassadeurs étrangers en France, 36. — de France à l'Etranger, 41

Amirauté (Conseil d'), 150

Amortissement (Caisse d'), 924

Archéologie (Cours d'), 1132

Archevêchés, 400. — de Paris, 1024 *Voy.* Clergé de l'Eglise de France.

Architectes *Voy* Bâtiments civils, Beaux-Arts, Edifices diocésains, Travaux Voirie. — des départements. 587 et suiv.

Architecture (service des travaux de Paris), 980

Archives (chaque administ. a un bureau d'—). — nationales (direct. gén. des), 178

Archivistes des départements, 124, 587 et suiv

Armée de terre, 694 et suiv.

Arrondissements (divis. de la France en), 585, 587 et suiv. — communaux de Paris et leur circonscription, 994. — de la Seine, 1007. — Forestiers (Conserv forestières), 281. — maritimes, 841

Arsenaux et directions d'artillerie, 774

Artillerie (Corps de l') de terre, 763 et suiv. (Troupes d'), 775 *Voy.* Comité, Dépôt central, Etablissements nationaux à son service. — de la Marine, 824. *Voy* Etablissements appartenant à ce service.

Arts et Metiers *V.* Conservatoire, Ecoles

Arts et manufactures. *Voy.* Min. de l'agriculture et du commerce, etc., Ecole centrale, Chambres consultatives, Comité consultatif.

Asile de la Providence, 1179. — du Vésinet et de Vincennes, 1165. *V.* Salles d'—

Asiles publics d'aliénés, 121

Assemblée nationale, 59

Assistance judiciaire (Bureaux de l') *Voy.* Conseil d'Etat, Cour de cassation, Cour d'appel de Paris, Tribunal de 1re instance de la Seine. — publique (administr. général de l') à Paris, 985

Assurances *V.* Courtiers Compagnies d'—, *V.* aussi les Avis à la fin du volume.

Ateliers de condamnés militaires, 809

Aumônerie de la Marine, 838

Aveugles (Institution des jeunes), 1162 *Voy.* Quinze-Vingts.

Avis divers, 1220

Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 89. — à la Cour d'appel Paris, 1057

Avoués près les Cours d'appel, 515, 516; à Paris, 1070. — près les Tribunaux de 1re instance, 516, 517 et suiv; à Paris, 1071

B.

Banque de France, 935

Banques coloniales *V.* Commission de surv.

Bateaux à vapeur. *V.* Comm de surveillance

Bâtiments civils et palais nationaux (Direction des), 184. — (Conseil général du), 187. — (conservation et entretien), 211; (Service), 212
Beaux-Arts (Minist. de l'instruct publique, des cultes et des), 161. — (administration des), 167. — (inspection des), 175. *V.* Académie, Commission, Ecoles, Travaux d'architecture de Paris
Belles-Lettres. *V.* Académie des inscriptions, Facultés, Instruction publique.
Bergeries et Vacheries, 234
Bibliothèque du Commerce à Paris, 1156.
Bibliothèques de la Marine (Conservateurs des), 840 — publiques (nationale, Mazarine, Ste-Geneviève, de l'Arsenal, du Luxembourg, de l'Université), 1131 et s.
Bienfaisance *V.* Bureaux, Etablissem de —.
Bourses de commerce. *Voy.* Min de l'agriculture.—de Paris, 1157; sa police, 1030 *V.* Agents de change, Courtiers.
Bulletin des Lois (ministère de la Justice), 105; (Imprimerie nationale), 108
Bureau des Essais pour les substances minérales, 205. — des Longitudes, 1126
Bureaux arabes, *V.* Algérie. — de Bienfaisance. *Voy.* Minist. de l'Intérieur; à Paris), 993.—de l'Intendance militaire, 794 — de distribution du Papier timbré à Paris, 1087.—de Poste ambulants, 276, — à Paris, 1090. — des Préfectures, 587 et suiv. — de la Préfecture de la Seine, 968. — Télégraphiques dans les départements, 1181 et suiv.

C.

Cabinets étrangers (Ministres des), 46
Caisse d'Amortissement et des Dépôts et Consignations, 924 — d'Epargne et de Prévoyance de Paris, 1177.— Municipale de Paris, 973.— des Retraites pour la vieillesse et caisse des assurances, 926, 930 — (Commissions de ces caisses), 220.
Caisse centrale du Trésor public, 135
Calendrier, V. à XII
Campement (Service du), 794
Canaux *V.* Ponts et chaussées.
Cantons, leur nombre par département, 585 — par arrondissement, 587 et suiv
Cardinaux composant le Sacré-Collége, 34
Carrières (Inspection des) du département de la Seine, 982 et 1021
Cartes et Plans. *Voy.* Dépôt.
Cavalerie, 757
Chaires d'agriculture, 224
Chambre de commerce de Paris, 1156
Chambres de Commerce, 954; — de Discipline *V.* Officiers publics et ministériels
Chambres consultatives d'Agriculture, 947; des Arts et Manufactures, 959
Chancellerie de France, 105 *Voy.* Ministère de la Justice — de la Légion d'honneur (Grande), 369
Chant. *V.* Conserv. de musique, Opéra, Direction, Inspection, Surveillance de l'enseignement du — (Préf. de la Seine), 974
Chapitre de St-Denis, 412
Chasseurs à pied, 65
Chemins de fer (admin. centrale), 183 *Voy.* Commission permanente des inventions et règlements; Contrôle des travaux; Surveillance et Contrôle de l'Exploitation; Comité consultatif, Ponts et chaussées, Préfecture de la Seine, Préfecture de Police (services spéciaux), Travaux publics.
Chiourmes, 154. *V.* Hôpit. de la Marine.
Chirurgiens de la marine, 835 *V.* Acad de Médecine, Hôpitaux, Hospices.
Cimetières de Paris (Inspecteurs des —), 976
Circonscription des 20 arrondiss. de Paris, 994 et suiv.
Clergé de l'Église de France, 400
Clergé de Paris, 1024
Collége Chaptal, 1115.—Rollin, 1114.— Stanislas, 1113. — de France, 1122.
Colléges Britanniques (Adm. des), 1121. — Communaux *V.* Académies, 537 et suiv
Colonies (direction), 154; — (gouvernements), 879. *Voy.* Marine (Minist. de la)
Colportage. *V.* Commission du—
Combustibles (insp. princip.), à Paris, 1021
Comité de défense (min. de la guerre), 145. — Hydrographique, 159. — des Impressions gratuites (Imprimerie nationale) 110. — des inspecteurs généraux des travaux diocésains, 174 — des Travaux historiques et des Sociétés savantes, 171
Comité consultatif pour les Affaires contentieuses (Seine), 972. — de l'Artillerie (de terre), 146 — des Arts et Manufactures, 221. — des Fortifications, 147 — des Graveurs (Commis. des monnaies), 289. — d'Hygiène publique de la France, 220. — permanent des pêches (Marine), 158
Commerce (Ministère du), 213. Direction du — intérieur, 215; extérieur, 216 *V.* Agriculture (Ministère de l'), Chambres de —, Conseil sup. du —, Essayeurs du —, Tribunaux de —.
Commissaires Experts Vérificateurs des Marchandises présentées aux douanes par le commerce, 221; — de l'Imprimerie et de la librairie, 17 —de la Marine, 830,

832. — de Police dans le dép. de la Seine, 1016, 1017. — Priseurs, 516, 517 et suiv. ; à Paris, 1075. — Priseurs, appréciateurs près le Mont de-Piété de Paris, 985. — Répartiteurs des contributions (Seine), 973. — du Gouvernement près les Sociétés industrielles, 230; près les Théâtres subventionnés, 175 — Voyers (préf. de la Seine), 977, 978. *Voy.* Voirie (grande et petite).

Commission des Beaux-Arts (Préfecture de la Seine), 977. — de la Caisse des Retraites pour la vieillesse, 220. (*Voy. aussi* Caisse des dépôts) — des caisses d'assurances, 220. — centrale des Chemins de fer, 187. — de Défense des côtes, 148. — d'État-major, 146. — du *Herd-Book*, 219. — d'Hygiène hippique, 147. — centrale d'Hygiène des Lycées, 169 : de Paris, 1100. — des Inventions, 188. — des Logements insalubres (Préfect. de la Seine), 978. — administrative des Lycées de Paris, 1102. — centrale des Machines à vapeur, 188. — des Monuments historiques, 175. — des Pensions (Seine), 972. — des Phares, 188. — de Répartition des contribut. (Seine), 973. — du *Stud Book*, 220. — générale des Travaux (Préfect. de la Seine), 977. — mixte des Travaux publics (ministère de la Guerre), 148. — de Vérifications des mémoires (Préf. de la Seine), 975

Commissions de classement des officiers aux grades supérieurs d'Infanterie, 1146

Commission permanente chargée de l'examen des Inventions et des règlements concernant les chemins de fer, 188. — de contrôle et de révision du règlement d'armement (Marine), 158. — pour la fixation annuelle des Valeurs de douanes, 221

Commission supérieure de l'Établissement des Invalides de la marine, 160. — des Expositions internationales, 218.

Commission de surveillance des Banques coloniales, 159. — des Bateaux à vapeur (Préfecture de Police), 1020 — près la Caisse d'amortissement et des Dépôts et Consignations, 928. — de l'Exposition coloniale, 159. — des Sociétés tontinières, 230

Commissionnaires au Mont-de-Piété de Paris. 985

Commissions d'hygiène. *V.* Académies, 538 et suiv. — de Cantonnement et d'Aménagement (Forêts), 287. — littéraires de l'Institut, 912

Communes (Administ. communale). *Voy.* Ministère de l'Intérieur. Nombre des — par département, 585; par arrondissement, 587 et suiv.

Compagnies de discipline (Guerre), 755. (Marine et colonies), 828

Comptabilité publique (Direction générale de la), 133

Comptables. *Voy.* Agents, Officiers d'administ, Payeurs, Percepteurs et Receveurs — des Matières (de la marine), 834

Comptoir d'escompte de Paris, 943

Comput ecclésiastique, *v. Voy.* Calendrier.

Condition des Soies (Chambre de commerce de Paris), 1157

Conducteurs de navires, 961. *Voy.* Courtiers

Conseil Académique de la Seine, 1101. — d'Amirauté, 150. — supérieur du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie, 216. — de Gouvernement et — supérieur de l'Algérie, 852. — d'Architecture (Préf. de la Seine), 980. — central des Eglises réformées, 413. — d'Etat, 82. — supérieur de la Guerre, 145. — supérieur des Haras, 219. — d'Hygiène publique et de Salubrité (Préfect. de Police), 1022 — départemental de l'Instruction publique (Seine), 975, 1101. — supérieur de l'Instruction publique. 167. — supérieur de l'hôtel des Invalides, 149 — supérieur des Manufactures de l'État, 268. — Municipal de Paris, 966. — de l'Ordre national de la Légion d'honneur, 369. — de Préf. de la Seine 965. — des Prises (Marine), 159. — de Santé des armées, 147. — supérieur de Santé de la marine, 159. — des Travaux de la Marine, 158

Conseil général des Bâtiments civils, 187. — du département de la Seine, 968. — des Mines, 186. — des Ponts et Chaussées, 186

Conseils Académiques. *Voy.* Académies, 538 et suiv. — d'Arrondissements du département de la Seine, 968. — Coloniaux. *Voy.* Colonies. — de Guerre et de révision (armée de terre), 806; (de la Marine), 838. — Généraux de départements et — de Préfecture, 587, 588 et suiv. — de Prud'hommes à Paris, 1045.

Conservateurs, conservation. *V.* Archives. Arrondissements forestiers, Bibliothèques, Hypothèques, Monuments publics, Musées.

Conservatoire des Arts et Métiers. 227
de Musique et de Déclamation, 916

Consistoires *V.* Cultes non catholiques

Constructions navales *V.* Génie et Arrond maritimes.

Consulats *Voy* Affaires étrangères, Marine (Minist. de la)
Consuls étrangers en France, 96. — de France à l'étranger, 103
Contentieux (chaque administr. a un bureau et un conseil du contentieux).
Contributions directes (Direct gén.), 241; (service extér.), 241; (Direct. de Paris), 1082 *Voyez* Commission de repart tion dans le département de la Se n — Indirectes (Direct. générale), 253; (service extérieur), 256 Direction de Paris 1088. — foncière payée par chaque département, 585
Contrôle central de la Marine, 15 et surveillance des Chemins de fer en exploitation (service de), 206 des Travaux des chemins de fer exécutés par des compagn , 197 — des Travaux d'architecture de Paris, 981 — du Trésor public, 137
Convois militaires. *Voy.* Equipages
Corps diplomatique étrang., 36; français, 41 — d'armée (Etats-Majors des), 712. — de l Artillerie (de terre), 763; (de la Marine), 810. — du Commissariat de la Marine. 830, 832. — des Equipages militaires, 788 — d Etat-Major, 701 — — du Génie (militaire), 782; (maritime), 828 — de l'Inspect. des serv. admin. de la marine, 833 — des Ingén hydrographes, 830 — de la Marine. 810. — de Santé de la Marine, 835. — des Vétérinaires militaires, 794
Corps de garde et postes de Paris (Inspecteurs des), 976
Cour de Cassation, 421 — des Comptes, 427 — d'appel de Paris, 434
Cours d'appel des départements, 440. *Voy* Algérie et Colonies.
Cours (publics). *V.* Archéologie, Collége de France, Colléges, Écoles, Facultés, Lycées, Muséum d histoire naturelle. — Archéologie assyrienne, 1121
Courtiers de marchandises et d'assurances, 961. — d'assurances à Paris, 1159. — de Marchandises à Paris, 1161
Crédit agricole, 940. — Foncier de France 938 — Industriel et Commercial (Société générale de), 945
Culte catholique, 165 *V.* Clergé de l'Eglise de France
Cultes (Ministère de l'instruction publique, des — et des Beaux-Arts), 161 (Administration des), 165 — non catholiques, 166, 413 et suiv
Curés et desservans de Paris et de la banlieue, 1027

D

Danse *V* Conservatoire, Opéra.
Decès (Vérification des —). Préfecture de la Seine, 976
Declamation. *Voy* Conservatoire de musique
Defenseurs près les Tribunaux. *V.* Agréés Avocats, Avoués, Algérie
Degustation des Boissons (Service de la Préfecture de Police), 1021
Départements (Division de l'Empire en), 584 et suiv, *Voy.* Algérie. Préfectures, Tableau synoptique. — ministériels (Ministères), 93 et suiv
Dépôt central de l'Artillerie, 773. — des Cartes et Plans de la marine, 158; — des Cartes, Plans, Nivellement gén. de la France (Ponts et Chaus), 182. — de la Guerre, 140. — des Fortifications des colon , 159. — de mendicité à Villers-Cotterets, 1020
Dépôts (Caisse des) et Consignations, 924 —d'Etalons (service des Haras), 226. — des Remontes de la guerre, 802
Députés (Représentants à l'Assemblée nationale), 59, 67
Dessin (Enseignement du) dans le départ. de la Seine 975 *Voy. Ecoles.*
Détention (Maisons de) *Voy* Prisons
Dactylographie (Direction de la), 132
Deuils (Règlement des), 1 85
Diocèses. *V* Archevêchés, Evêchés Paris, 1024
Directeurs de la Sûreté générale 230
Direction, Direction générale, Directeurs *Voy* Administration départementale et communale, Archives nationales, Agriculture et Commerce, Artillerie, Beaux-Arts, Chant, Construct. navales, Contributions directes et indirectes, Dépôts d'etalons, Domaines, Douanes, Enregistrement, Etablissements généraux de bienfaisance, Forêts, Haras, Imprimerie et Librairie, Lazarets, Maisons de force et de correction, Mines, Monnaies, Musées, Poids public, Ponts et Chaussées, Postes, Prisons et Établissem. pénitentiaires, Sûreté publique, Tabacs, Voies et Promenades
Directions d'artillerie, 774. — des Travaux de la marine (Service des), 834
Directoires. *Voy* Cultes non catholiques
Discipline. *V.* Chambres, Compagnies de—
Dispensaire. *Voy.* Prefecture de police, Société Philanthropique
Divisions milit (Etats-Majors), 712 et suiv
Domaines. (Dir. gén de l'enregist et des), 241 *Voy* Enregistrement — (Dir de Paris), 1088
Dotation de l'armée *Voy.* Caisse des Dépôts, Commission supérieure

Douanes. (Direction générale), 252; (services dans les départements et les colonies), 263 — (Direction de Paris), 1089. *V.* Commerce (Ministère du), Commissaires-Experts

E

Eaux. *V.* Forêts, Navigation, Ponts et Chaussées — Minérales (Inspect. des), 231; du départ. de la Seine, 1023. — et Egouts (direction du département de la Seine), 972 et 982.
Éclairage de Paris (Inspecteur de l') 980
Eclipses, *v. Voy.* Calendrier
Ecole d'Application d Etat-major, 707; — d'Art. et du Génie (Fontainebleau). 787; — du Génie maritime, 829; — des Manufactures de l'Etat, 268. — centrale des Arts et Manufactures, 228. — française d'Athènes, 171. — nationale des Beaux-Arts de Paris, de Dijon, de Lyon. 1134 et suiv — de Cavalerie (Saumur,, 762. — des Chartes, 1130. — supérieure du Commerce (a Paris), 1157 — Commerciale, 1157 — de Dessin de la Marine à Toulon, 834. — de Dressage (Remonte gén.), 80. — normale d'Enseignement secondaire spécial de Cluny, 563. — pratique des hautes Etudes, 169. — des hautes Etudes ecclesiastiques (archevêché de Paris), 1027. — Forestière, 280 — normale de Gymnastique militaire, 799 — d'Horlogerie, 230. — spéciale des Langues orientales vivantes, 1125. — pratique d'Irrigation et de Drainage, 223. — des Jeunes de langues annexée au Lycee Louis-le Grand, 1110. — de Médecine et de Pharmacie militaires (Val de Grâce, 791. — Militaire de St-Cyr, 796. — des Mines, 204; des Mineurs de St Etienne et des Maîtres-ouvriers mineurs d'Alais, 206. — Navale de Brest, 821. — Normale Supérieure (instruction publique), 535 — Normale d'Alger. 860. — Polytechnique, 798. — Ponts et Chaussées, 199. — centrale de Pyrotechnie militaire. 774 — municipale Turgot, 1116
Ecole preparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger, 860. — d'Amiens, 557 — d'Angers. 576. — d'Arras, 557, — de Besançon, 541. — de Bordeaux, 544. — de Caen, 547. — de Clermont 551. — de Dijon, 554. — de Grenoble, 560. — de Lille, 556. — de Limoges, 572. — de Lyon, 562. — de Marseille, 538. — de Nantes, 576 — de Poitiers, 572 — de Reims, 569. — de Rennes, 576. — de Rouen, 547. — de Toulouse, 580. — de Tours, 572
Ecole preparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et lettres d'Angers, 577. — de Chambéry, 550 — de Nantes, 576. — de Rouen, 547
Ecole supérieure de pharmacie de Paris, 1108. — de Montpellier, 565. de Nancy, 567
Ecoles d'Agriculture, 223 — d'Artillerie, 774; — d'Arts et Métiers, 229 — des Beaux-Arts, 1134. — de Chant et de Dessin à Paris (Directeurs et inspecteurs), 974, 975. — spéciales de Dessin, 1135, 1136. — régimentaires du Génie, 780 — d'Hydrographie (Examinateurs et Profes), 839 — Industrielles, 227 et suiv — Militaires, 795 et suiv. — de Musique, 920 — Normales primaires — Professionnelles. *V.* Académies, 537 et suiv — Vétérinaires, 225
Edifices diocésains (Architectes des), 166
Égouts. *Voy.* Eaux et egouts.
Enfants assistés (service dans le département de la Seine), 986
Enregistrement et Domaines (Direct. gén. et Service extérieur,, 243 et suiv. — (Direction de Paris), 1085
Enseignement. *Voy.* Colléges, Ecoles, Instr. publ, Maîtres de pension. — professionnel d'agriculture, 223. — primaire à Paris (Inspecteurs et Délégués, 974, 975
Entrepôt général des liquides à Paris, 984
Entrepôts, Entreposeurs *Voy.* Contributions indirectes, Douanes, Tabacs.
Equipages de ligne. *Voy.* Min. de la Marine. — militaires (Corps des), 788
Eres principales, *v. Voy.* Calendrier.
Essais (Bureau des) pour les substances minérales, 205 *V.* Mines. — Laboratoire des — (Administration des Monnaies), 288
Établissements du service de l'Artillerie de terre, 773; de l'Artillerie et du Génie de la marine, 849 — généraux de Bienfaisance à Paris, 121, 1161 et suiv. — dangereux, insalubres ou incommodes (inspection des), 1023. — Hippiques de l'Algérie, 804. — Hospitaliers militaires, 792. — Pénitentiaires (Ministère de l'Int), 116, 122
Etalonnage (Bureau central d'—) (Préfect. de police), 1021 *V.* Poids et mesures.
Etalons. *V.* Dépôts, Haras.
Etat-Major général de l'Armée, 694. — (Commiss. de classem d'), 146. *Voy.* Corps d'—, Ecole d'application d'—.
Etats-Majors *V* Colonies, Corps d'armée, Divisions militaires, Ports. — des Places, 727

Etranger (Régiment), 756
Etrangers membres de la Légion d'honneur, 375
Études musicales et dramatiques *Voy.* Conservatoire de musique et de déclamation
Évêchés, 100. *V.* Clergé de l'Eglise de France.
Examinateurs et profes. de l'école Navale et des écoles d'Hydrographie, 839
Experts. *Voy.* Cours et Tribunaux.
Exposition permanente des Colonies 156
Expositions internationales Commission supérieure des), 218

F.

Fabriques. *Voy.* Cultes
Facultés de Paris, 1103 et suiv — d Aix 538. — de Besançon, 541. — de Bordeaux, 543. — de Caen, 546 — de Clermont, 551. — de Dijon, 553. — de Douai, 556 — de Grenoble, 559. — de Lille, 556. — de Lyon, 561. — de Marseille, 538. — de Montpellier, 564. — de Montauban. 580. — de Nancy, 566. — de Poitiers, 572. — de Rennes, 576. — de Rouen, 578 — de Toulouse, 580
Fermes-écoles, 224
Fêtes mobiles, *v. Voy* Calendrier
Finances (Ministère des), 126. Administrations, directions et services qui en dépendent, 233 et suiv. — (Inspect. gén des), 127
Forêts (Direction générale), 278; (conservations), 281 et suiv
Forges et Fonderie (Artill. de terre), 775. — (de la Marine), 849
Fortifications *Voy.* Comité, Commission mixte des Travaux publics, Génie.
Fourrière (Préf. de Police), 1021

G.

Galeries d'anatomie, d'histoire naturelle et de botanique. *V* Muséum d'histoire nat.
Garantie (Service de la) (Comm. des monnaies), 289. — Direct. de la Seine, 1089 *Voy.* Contributions indirectes
Garde républicaine 741
Garde des Sceaux, 105. *Voy.* Justice.
Gendarmerie. 730. — d'Afrique et coloniale, 741 — maritime, 824
Génie (Corps du) militaire, 782 et suiv. — maritime, 828. — Officiers attachés au service des Colonies, 841
Géologie. *Voy* Mines, Société
Gobelins. *Voy* Manufactures nationales.
Grande Chancellerie de l'ordre national de la Légion d'honneur, 369
Grand-Livre. *Voy.* Dette inscrite.
Guerre (Ministère de la), 139

H

Habillement et campement milit. (Service de l'), 794
Halles et marchés de Paris (inspect. gén 1023
Haras (Conseil supérieur des), 219. Service actif, 220
Herd Book (Commission du), 219
Historiographe de la guerre, 144
Hôpitaux, Hospices civils. *Voy.* Min. de l'Intér. — à Paris, 988. *Voy.* Assistance publique. — militaires (officiers d'administration), 794. *Voyez* Etablissements hospitaliers militaires. — de la marine et chiourmes, 154
Hospice national des Quinze-Vingts, 1161. — du Mont Genèvre, 1166
Hôtel national des Invalides (Guerre), 149
Hôtels des Monnaies, 289
Huissiers, 515; à Paris, 1077. *V.* Algérie. *V. aussi* Assemblée nationale, Conseil d'Etat, Cours, Sénat, Tribunaux
Hydraulique (Service), 183. *V.* Ponts et Chaussées, 191
Hydrographes (Corps des Ingénieurs), 830
Hygiène *V* Comités, Commission, Conseil
Hypothèques (Conservat. des), 2497 dans le départ. de la Seine, 1085

I.

Impôt foncier payé par chaque dépt. 585
Imprimerie nationale, 108 — et Librairie (Bureau au min. de l'Interieur), 117
Industrie *V.* Agriculture (Min de l') (Conseil superieur), 216 Société d'Encouragement pour l'— nationale, 1137
Infanterie (de terre), 745 légère d'Afrique, 755. — de la Marine, 825
Ingénieurs des Ponts et Chaussées au service de la marine, 840. — en chef des départements, 192. — *Voy.* Genie maritime Genie militaire, Hydrographes, Mines, Ponts et Chaussees
Informations. (*V.* Min de l'Intér, Préfect. de la Seine et de Police Service gen. et pompes funèbres à Paris), 1180
Inscription maritime, 153. *V.* Arrond marit
Inspecteurs, Inspection. *V.* Académies, Agriculture, Aliénés, Archives, Associations ouvrières, Bâtiments civils, Beaux-arts, Bergeries, Boissons, Chant, Chemins de fer, Carrieres (Seine), Contributions

directes et indirectes, Domaines, Eaux minérales, Ecoles, Enregistrement, Etablissements de Bienfaisance, Établissements dangereux et insalubres, Finances, Forêts, Fortifications, Garantie (Bureaux de la), Halles et Marchés, Haras, Imprimerie et Librairie, Instruction publique, Lignes télégraphiques, Maisons de force et de correction, Mines, Monuments historiques, Navigation, Pesage et Mesurage, Police générale, Ponts et Chaussées, Ports, Postes, Poudres et Salpêtres, Prisons, Protestant (Culte), Sucres, Théâtres, Travaux des départements, Voirie.

Inspecteurs d'Académies et de l'Instruction primaire. *V.* Académies

Inspecteurs généraux de l'Agriculture, 223; des Archives départementales, 113; des Bâtiments civils, 187; des Finances, 127, des Haras, 226; de l'Instruction publique, 169; des Lignes télégraphiques, 119; des Mines, 186; des Ponts et chaussées, 182, 186; des Prisons, 113

Inspection des Beaux-Arts, 175. — des Eaux minérales, 231; — dans le départ. de la Seine, 1023; — de l'Enseignement primaire, des pensionnats, écoles libres et Salles d'asile de la Seine, 974. 975. — des Monuments historiques, 175. — des Ports (navig. intér.), 210; — de Paris, 1020. — des Services administratifs de la Marine (corps de l'—), 833. — des Théâtres, 175. — du Travail des enfants dans les manufactures (Préfect. de Police), 1023

Inspection générale des Salles d'asile et des Ec. de filles, 169. — du Serv. san., 230

Inspections générales de la Marine, 157

Institut historique, 1153 — de France, 898.

Institutions. *V.* Académies, Aveugles, Instr. publ., Maîtres et Maîtresses de pension, Sourds-Muets

Instruction primaire *Voy* Académies, Instruction publique (ministère).

Instruction publique (Min. de l' — des cultes et des beaux-arts), 161. — (administration de l'), 162; services extérieurs, 167. *V.* Academies, Colléges, Ecoles, Facultés, Institutions, Lycées, Pensions.

Intendance militaire (Corps de l'), 708. — Bureaux de l'—, 794

Intérieur (Ministère de l'), 111

Interprètes. *Voy.* Cours, Courtiers-Conducteurs de navires, Experts, Secrétaires, Tribunaux. — de l'armée d'Algérie, 805

Invalides (minist. de la Guerre), *V.* Hôtel impérial, 149 — de la Marine, 156 *V.* Commission supérieure; Trésoriers particuliers.

Inventions (chemins de fer). *V.* Commission des —.

Irrigation (Ecole pratique d'), 223

Israélite (Culte), 419. *V.* Cultes non cathol.

J.

Jeunes aveugles (Institut national des), 1162

Journal officiel, 120

Justice (Ministère de la), 105. — Administrative *V.* Conseil d'Etat. — Militaire (Conseils de guerre), 806. — Maritime (Tribunaux et Conseils de guerre permanents), 838

Justices de paix, 493. — du dép de la Seine, 1048, 1052. *V.* Algerie. Colonies.

L.

Langues orientales. *V.* Collége de France, Ecole annexée au lycée Louis-le-Grand, Ecole spéciale des —, Secrétaires-interpretes.

Lecteurs et professeurs. *V.* Collége de France.

Légations. *V* Corps diplomatique.

Légion d'honneur (Ordre nation de la), 290

Legions *Voy.* Garde républicaine, Gendarmerie.

Lettres. *V.* Bureaux de poste, Facultés.

Librairie (Bureau de la), 117

Lignes télégraphiques. *Voy.* Télégraphie.

Logements insalubres (commission des). *Voy.* Préfecture de la Seine, 978

Lycées nationaux à Paris, 1109 et suiv.

Lycée national d'Agen, 544. — d'Albi, 582, — d'Alençon, 548 — d'Alger, 860. — d'Amiens, 558 — d'Angers 578. — d'Angoulême, 573 — d'Auch, 581. — d'Avignon, 539. — de Bar-le-Duc, 567 — de Bastia, 539. — de Besançon, 541. — de Bordeaux, 544. — de Bourg, 562. — de Bourges, 569 — de Brest, 577. — de Caen, 547. — de Cahors, 582. — de Carcassonne, 565 — de Chambéry, 550. — de Châteauroux, 573 — de Chaumont, 554. — de Clermont-Ferrand, 551. — de Coutances, 547. — de Dijon, 554. — de Douai, 557. — d'Evreux, 549. — de Grenoble, 560. — du Hâvre (le), 548. — de Laval, 578. — de Lille, 557. — de Limoges, 574. — de Lons-le-Saunier, 542. — de Lorient, 578. — de Lyon, 562. — de Macon, 563. — du Mans, 548 — de Marseille, 539. — de Montauban, 582. — de Mont de Marsan, 545 — de Montpellier, 565. — de Moulins, 552. — de Nancy, 567. — de Nantes, 577. — de Nevers, 554. — de Nice, 540

— de Nîmes, 565. — de Niort, [illegible] — d'Orléans, 569 — de Pau, 545 — de Périgueux, 544. — de Poitiers, 5[illegible]2 de Pontivy, 578. — du Puy, [illegible]11 — de Reims, 569. — de Rennes, 577. — de la Rochelle, 573. — de la Roche-sur-Yon, 574 — de Rodez, 581. — de Rouen, 548 — de Saint-Brieuc, 577 — de Saint-Etienne, 562 — de Saint-Omer, 557 — de Saint Quentin, 558. — de Sens, 554 — de Tarbes, 582. — de Toulon, 540 — de Toulouse, 581 — de Tournon 560 — de Tours 573. — de Troyes, 555 — de Vanves, 1113 — de Vendôme, 569. — de Versailles, 569. — de Vesoul, 542

M

Machines à vapeur. *V.* Commission centrale, Surveillance.
Maires nommés par le Gouvernement, 587 et suiv — de Paris, 994 ; du département de la Seine, 1008
Maison militaire du Président de la République, 57
Maison nationale de Charenton, 1162
Maisons souveraines, 1 et suiv.
Maisons d'éducation *V.* Institutions. Pensions — d'éducation de la Légion d'honneur : St-Denis, Ecouen, les Loges, 371 — centrales de force et de correction, 122. — de détention, 122. — de retraite (départ. de la Seine), 9[illegible]. de santé, de sevrage et de nourrices (Préf de Police), 1020
Maîtres de Conférences *V.* Ecole normale supérieure. — des Comptes (Conseillers). *Voy* Cour des Comptes — d'Institutions et de pensions du dép. de la Seine, 1116 — des Requêtes. *V.* Conseil d'Etat
Maîtresses d'institutions et de pensions du dép de la Seine, 1118
Manufactures *V.* Ministère de l'Agriculture, etc., Arts et manufactures. — de l Etat (Direction générale), 266 ; à Paris, 1089. — d'Armes, 775 ; — Nationales (Porcelaines, a Sèvres; Tapisseries des Gobelins et de Beauvais), 177
Marchés. *V.* Halles, etc.
Marées (Table des), *v Voy* Calendrier.
Marine et Colonies (Ministère de la), 150 — (Corps de la), 810. Service de la — dans le nord de l'Afrique, 850
Mécaniciens (de la marine), 823
Medailles *Voy* Beaux Arts, Bibliotheque nationale, Monnaies, Musee monetaire
Medecins *Voy.* Académies. Ecoles.
Médecins (Guerre), 789 ; (Marine), 828, 835 ; du dispensaire à Paris, 1019. — des epidémies, 230. — chargés de la Visite des Aliénés (Préf de Police), 1020. — sanitaires en Orient, 230. — Verificateurs des Décès, 976. — *V.* Acad. de Medecine, Eaux minérales, Facultés, Hôpitaux, Hospices.
Mesures. *Voy.* Poids et —
Métiers. *Voy* Arts et Metiers, Ecoles d'Arts et Metiers
Minéralogie. *Voy.* Mines, Muséum d'hist naturelle.
Mines et usines (administ. centrale), 184 ; (Conseil gén.), 186, (Inspections et services divers), 202 et suiv ; (Tableau des ingénieurs), 201. *Voy.* Algérie, Ecole nationale des —.
Ministères, 93 et suiv. *Voy.* pour chacun d'eux les mots qui les désignent.
Ministres. *V.* Corps diplomatique. — des Cabinets étrangers, 46 — Secrét. d'Etat. 5[illegible]
Monnaies (Administr. et Hôtels des), 288 et 289. — françaises et étrangères, 12[illegible] a 1307
Mont-Genèvre (Hospice du), 1166
Monts de-Piété *V* Ministère de l intér. — de Paris, 984
Monuments historiques, 167. *V.* Commission
Mouvement général des fonds (Direction du), 131
Mouvements du soleil et de la lune, IX à XIX
Morgue (service de la Préfecture de Police), 1022
Musée de l'Artillerie (Dépôt central), 774. — Monétaire, 289. — des Thermes, et de l hôtel Cluny, 176
Musées nationaux (Service des), 176
Muséum d'Histoire naturelle, 1128
Musique. *Voy.* Conservatoire, Ecoles de —.

N

Navigation intérieure, *Voy.* Ponts et Chaussées, Douanes et Contribut indir (Direction générale). — de la Seine, 981. — Inspection générale de Paris, 1020
Notaires, 516, 517 et suiv ; dans le département de la Seine, 106
Nourrices (Bureau des), a Paris, 990

O.

Observatoire de Paris, 1127
Octroi *V* Douanes et Contr indir. (Direction gen. — de Paris d'rection de l'). 983
Odéon (Théâtre impérial de l'), 923
Officiers d'Administration. *V.* Commissaires de la Marine, Habillement et Campement, Hôpitaux milit., Subsistances milit. — de paix à Paris, 1019 — de Ports, 210. *Voy.* Inspection, Surveillance. — Pu-

blics et ministériels, 514; à Paris, 1067 *Voy.* Agents de change. Avoués, Commissaires Priseurs, Défenseurs près les tribunaux; Gardes du commerce. Huissiers, Notaires.
Opéra (Théâtre nat. de l'), 920. — Comique (Théâtre nat. de l'), 922. — Italien, 922
Ordre nation. de la Légion d'honneur, 290
Ordres étrangers (Français décorés d'), 374

P.

Palais du Luxembourg (Service du), 177 — nationaux (direction des), 184
Pares. *Voy.* Artillerie, Equipages, Train.
Paroisses du diocèse de Paris, 1027
Parquet. *Voy.* Agents de change, Cours, Tribunaux.
Pasteurs de la communion réformée, 413. — de la communion luthérienne, 418.
Pêche et Chasse *Voy.* Forêts (Admin. des)
Pêche. (Inspect. gén. de la — fluviale), 185 *V.* Agricult., Commerce, etc. (Ministère de l'), Douanes, Marine (Ministère de la).
Peinture. *V.* Académie des Beaux-Arts, Ecole des Beaux-Arts, Musées.
Pénitenciers agricoles de la Corse, et colonies pénitentiaires, 103
Pénitenciers militaires, 8 9
Pensions. *V.* Maîtres, Maîtresses de —
Percepteurs des contributions, 234 et suiv.; dans le département de la Seine, 1079
Phares (trav publics), 188 *V.* Commission des —.
Pharmacie. *Voy.* Ecole préparatoire de médecine et de —, et Ecole supérieure de —.
Pharmaciens *Voy* Service de santé de la Guerre et de la Marine
Places de Guerre (Etats-Majors des), 727
Plan de Paris (Service du), 978
Poids et mesures (Vérification des —, Préf de Police), 1021. — français, 1205; comparés aux poids et mesures étrangers, 1205
Police de la Navigation fluviale, 183; du roulage. (Ponts et chaussées), 182. *Voy. aussi* Préfect. de Police. — sanitaire et industrielle, 216. — municipale (Départ de la Seine), 1019. — des ports maritimes de commerce, 210. *Voy.* Commissaires et Préfect. de Police.
Pompes funèbres. *V.* Cultes (Admon des), — (Inspection à Paris), 976 (Service à Paris), 1180
Pompiers (Régiment de sapeurs-) à Paris, 1053
Pontonniers. *Voy.* Artillerie de terre.
Ponts et Chaussées (Admin. centrale), 182 (Conseil général), 186; Inspecteurs généraux), 189; (Inspections, Services divers, Services spéciaux, Services détachés), 190 et suiv; (Tableau des ingén.), 192, 200 — (Service dans le départem. de la Seine), 199, 981
Population par département et par arrondissement, 585, 587 et suiv
Ports (Inspection des — et de la navigation intérieure), 210; à Paris, 1020. — maritimes de commerce (surveillance et police), 210. (Service des — militaires et des colonies), 199
Postes (Direction générale et services divers), 272 et suiv. — Direction de la Seine (service de Paris), 1090; (Bureaux dans les départements, — Sémaphoriques), 1181 et suiv.
Poudreries militaires, 774
Poudres et Salpêtres (Service des), 271. *Voy.* Manufactures de l'Etat.
Préfecture du départem. de la Seine, 965. — de Police, 1009
Préfectures et Sous-Préfectures de France, 587 et suiv.
Préfets (Liste alphabét.), 690 — Maritimes (Arrondiss marit.), 841 et suiv.
Présidence de la République, 57
Président de la République française, 1
Princes et princesses des maisons souveraines, 1 et suiv.
Prisons départementales, 123. — du département de la Seine, 1019
Prisons militaires de Paris et de Lyon, 809.
Professeurs de l'Ecole navale et des Ecoles d'hydrographie, 839
Promenades de Paris (Service des), 979
Protestants (Cultes), Calviniste, 413; Luthérien, 418
Prud'hommes (Conseils des) *Voy.* Min. de l'Agric., du Comm., etc. — à Paris, 1043
Prytanée militaire (la Flèche), 795
Puissances étrangères, 1

Q

Quatre-temps, *v. Voy.* Calendrier.
Quinze-Vingts (Hospice des), 1161

R

Reboisement des montagnes (Bureau du), 280. — (Service du), 287
Receveur central des finances (Seine), 1079
Receveurs particuliers des finances et percepteurs des villes, 234 et suiv.
Receveurs-percepteurs à Paris, 1079

1873 Imprimé le 12 août.

Recrutement (Service du), 800
Référendaires au Sceau des titres, 108
Régie, Régisseurs *Voy* Maisons centrales de détention, Octroi.
Remonte (Compagnies de cavaliers de), 760 — générale (Service de la), 8[illegible]
Représentants à l'Assemblée nationale, [illegible]
Républiques (Puissances étrangères), 31
Réserve Service de la — et du recrutem.), 800
Rivières. *Voy* Ponts et chaussées
Routes. *Voy*. Ponts et chaussées

S.

Sacré-Collége (Cardinaux composant le), 34
Salles d'asile (Inspection générale des), 163, *Voy* Académies
Salubrité *Voy* Conseil d'Hygiène pub. que
Santé *V* Service sanitaire, — de Santé
Sapeurs-Mineurs. *V*. Génie militaire
Sapeurs Pompiers de Paris (Régiment de 735, 1059
Sceau de France, 108. *V* Commission, Justice (Min. de la), Référendaires.
Sciences. *Voy*. Académie —, Facultés.
Sculpture. *Voy*. Académie des Beaux-Arts, Ecole des Beaux-Arts, Musées
Secours mutuels (Sociétés de). *Voy* Commission. — à domicile, 993. — Publics (Préfecture de Police), 1022
Secrétaires d'État (Ministres), 58
Secrétaires généraux des préfectures (Liste alphabétique), 601
Secrétaires interprètes pour les langues orientales et de la Chine 95
Sémaphores du littoral, 1181 et suiv., 1203 *Voy* Télégraphie.
Séminaires *V* Archevêché de Paris Cures,
Service vicinal ou [illegible] *V* Ponts et chaussées — Hydrométrique à Paris, 981 — Sanitaire (Min. de l'Agriculture et c., 231. — des perceptions municipales et des maisons communales (département de la Seine), 976. — de Santé de la Guerre, 789; (de la Marine), 835 *Voy* Médecins
Services administratifs de la guerre (Hôpitaux militaires, Habillement et Campement, Subsistances militaires, Bureaux de l'Intendance, 791; — de la marine Corps de l'Inspection des, 833 — départementaux, 554 et suiv.
Société centrale d'Agriculture, 1140, d'Horticulture, 1142. — d'Acclimatation, 1142. — des Amis de l'Enfance, 1175. — nationale des Antiquaires, 1149 d'Anthropologie, 1151 Apprentissage des jeunes Orphelins, 1176 — Asiatique, 1149 — de Charité maternelle de Paris, 1172. — de Fondation de l'École des Chartes 1149 — de Chirurgie, 1151. — générale de Crédit Industriel et commercial, 945. — d'Encourag. pour l'Industrie nationale, 113; — des Fonds asiatiques, 1153 — internationale des Études pratiques d'Économie sociale, 1150. — de Géographie, 1149 — Géologique, 1144. — de l'Histoire de France, 1147. — pour l'Instruction élémentaire, 1150 — de Médecine pratique, 1152. — Météorologique, 1145. — de Patronage des jeunes Détenus et libérés de la Seine, 1165 — Philanthropique, 1178 — Philotechnique, 1152. — des des Prêts de l'enfance au travail (du Prince Impérial), 1167. — de la Providence, 1179. — centrale de Sauvetage des naufragés 1168 — de secours aux blessés, 1170. — française de Statistique universelle, 1155 de Statistique de Paris, 1154
Sociétés de Bienfaisance, à Paris, 1167. savantes, 1137; — anonymes industrielles et agences tontinières (Surveillance des), 230. — de Charité maternelle, 1176
Sourdes-Muettes de Bordeaux (Institution nationale des), 1164
Sourds-Muets de Paris (Institution nationale des), 1168; de Chambéry, 1166
Sous-comptoir des Entrepreneurs, 941
Sous-préfectures 788 et suiv. — du département de la Seine. 1007
Sous-préfets (liste alphabétique), 63
Spahis, 761. *Voy* Cavalerie
Statistique *Voy* Services centraux des Chemins de fer et — de l'Industrie minérale, 184
Stud-Book (Commission du), 220
Subsistances (Service des) militaires, 794. — de la marine 834
Succursales de la Banque de France, 936
Superficie des départements, 8[illegible]
Sûreté générale Direction au min. de l'intérieur), 111. *Voy* Préfet de Police
Surveillance des Machines à vapeur (Préfet de Police), 1023 — des chemins de fer (Préfet de Police), 1022. — des Chemins de fer en exploitation, 206 — et police des Ports maritimes de commerce, 210. — des Sociétés et Agences tontinières, [illegible]
Syndics des faillites (Tribunal de commerce de Paris, 1041

T.

Tabacs *Voy*. Manufactures de l'État (Service dans les départ. et l'Algérie, 268. — Manufact de Paris, 105,

Table des matières, 1209
Tableau synoptique indiquant pour chaque département la classe, la population, l'impôt, le nombre d'arrondissements, de cantons, de communes; le diocèse, la Cour d'appel, l'Académie, l'arrondissement forestier, la division militaire, la légion de gendarmerie dont il fait partie, 585
Taxe et affranchissement des lettres, 1095. *Voy.* Postes (direction de Paris).
Télégraphie (direct. générale), 118; (Inspections divisionnaires et Chefs de service dans les départements), 119; (Service dans Paris), 1099; (Bureaux dans les départements et l'Algérie), 1181 et suiv.
Théâtre national de l'Opéra, 920 — Français, 921. — national de l'Opéra comique, 922. — Italien, 922. — de l'Odéon, 923
Théâtres (Inspection des), 175. — nationaux, 920 et suiv
Timbre *V.* Dir. gén. de l'enregist. et des domaines. — (Direction de Paris), 1085; (Atelier gén. à Paris), 1088
Timbres-poste, 288. *V.* Commission des Monnaies.
Tirailleurs algériens, 756. *V.* Infanterie.
Tontines. *V.* Min. de l'Agricult., du Commerce, etc.
Train d'artillerie, 773; (Régiments du), 781. — des Equipages militaires, 788
Travail des enfants dans les manufactures (Inspection; Préfect. de Police), 1023
Travaux d'Architecture et des Beaux-Arts de Paris (Direction des), 971, 980. — d'Art (Service forestier), 287. — diocésains (comité des inspecteurs des), 174. — de la marine (Conseil des), 158; (Service des directions), 834. — historiq. *V.* Comité des —
Travaux maritimes *V.* Ponts et chaussées, 196
Travaux publics (Ministère des), 181. — (Conseils et commissions), 185 — (Commission mixte des), 148. (Ateliers de condamnés militaires), 809 — (Service municipal de Paris), 971.
Trésor public (service du), 135. *Voy.* Finances.
Trésoriers des Invalides de la marine, 157, 840
Trésoriers-payeurs généraux, 233
Tribunal de 1re instance de la Seine, 1034. — de commerce de Paris, 1043 — des Conflits (Conseil d'État), 91. — de Police municipale (Paris), 1019
Tribunaux de 1re Instance, 453. — de Commerce, 481. — de Paix. *V.* Justices de paix. — Maritimes permanents, 837. — et Parquets milit (armée de terre), 806
Troupes d'administration (armée de terre), 788. — de la Marine, 824

U.

Usines (Division des mines et), 184

V.

Vacheries (Bergeries et) 224
Vérificateurs *V.* Commissaires, Domaines, Enregistrem., Monnaies, Poids et Mesures, Timbre.
Vérification des décès (Préf. de la Seine), 976. des poids et mesures (Préf. de Police), 1021
Vétérans *V.* Gendarmerie, Infanterie
Vétérinaires (Ecoles), 225; Corps des — militaires, 794, — attachés à la préfecture de police, 1022
Villes libres et anséatiques, 33
Voirie départementale et communale. *Voy.* Min. de l'Intérieur. Grande — (Préf. de la Seine), 971, 977. — Vicinale (Préfect. de la Seine), 982
Voie publique et nettoyement (Direction de la préfecture de la Seine), 979

Z.

Zouaves, 755

FIN DE LA TABLE.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

AVIS DIVERS

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Ancien nement COMPAGNIE ROYALE (Société anonyme)

FONDÉE EN 1830.

GARANTIE : CENT DIX MILLIONS.

SE DÉCOMPOSANT COMME SUIT

1° Fonds social représenté par 3,000 actions de 5,000 fr. chacune. . .		15,000,000
2° Réserves prélevées sur les bénéfices réalisés à ce jour, en augmentation du fonds social . . .	3,000,000 fr	95,000,000
Capitaux placés	92,000,000	
[illegible]		110,000,000 fr

Conseil d'administration.

M. **BOURCERET** (F.), ancien banquier, propriétaire, *président du Conseil.*

ADMINISTRATEURS : MM.

LA PANOUSE (le comte DE), propriétaire,
DAVILLIER (HENRI), régent de la Banque de France, ancien président de la Chambre de commerce de Paris,
LEFEBVRE (FRANÇOIS), ancien banquier, ancien régent de la Banque de France ;
MALLET (HENRI), de la maison Mallet frères et Comp., banquier;
HOTTINGUER (le baron RODOLPHE), banquier, régent de la Banque de France;
DE WARU [illegible] Banque de France,
ANDRÉ (ALFRED), banquier, régent de la Banque de France, membre de l'Assemblée nationale;
ROTHSCHILD (le baron GUSTAVE DE), banquier ;
LUTSCHER (ANDRÉ), de la maison Henri Lutscher et Comp. banquier
CLAUSSE (GUSTAVE), propriétaire ;
DEMACHY, de la maison F.-A. Demachy, banquier;
VUITRY, ancien ministre présidant le Conseil d'État;
LE LASSEUR, de la Maison [illegible] frères, banquier;
PILLET-WILL (le comte Fréd.), banquier, régent de la Banque de France.

Censeurs.

MM. **DENORMANDIE**, président de la Chambre des avoués, membre de l'Assemblée nationale
MOREAU (FRÉDÉRIC), négociant, censeur de la Banque de France,
ARCHDÉACON (EDMOND ALEXANDRE), ancien agent de change.

Directeur.

M. **J. ONFROY** (I.-S.-L.), ancien négociant, ancien membre du Conseil municipal de la ville de Paris

ASSURANCES MIXTES

PARIS,

Rue de Grammont et rue du Quatre-Septembre, 18

(EN FACE DU MESNARS)

TABLE DES AVIS DIVERS.

Pages

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

La Fraternelle-Parisienne 1227
La Mutuelle 1224
Le Phénix 1225
L'Union 1226

ASSURANCES SUR LA VIE.

La Générale 1223
La Nationale 1221
Le Phénix 1225
[illegible] 3.
Caoutchouc. — Larcher 1235
Costumes officiels. — Badet. . . . 1[illegible]
Costumes [illegible] — Guillermin 1227
Elixir tonique anti-glaireux du docteur Guilié. — Paul Gage. 1244
Gazogène Briet. — Mondollot fils. . 1245
Huile pure de marrons d'Inde. — Genevoix 1246
Lait d'iris. Piver. 1243
Librairie Berger-Levrault et Cie. 1230 1234, 1247-1250
Librairie militaire. — Dumaine. 1231-1235
Librairie Guillaumin et Cie . . . 1231
Librairie Renouard H. Loones). 1232, 1233
Machines à vapeur verticales. Hermann-Lachapelle 1240
Machines-outils. Arbey . . . 1242
Orfévrerie Christofle 1238, 1239
Orfévrerie Christofle (Maison de vente) 1237
Parfumerie — Piver. 1243
[illegible]
Pompe à pistons plongeurs. — Hermann-Lachapelle . [illegible]
Rob Boyveau-Laffecteur . [illegible]
Scies et machines outils. Arbey. 1242
Savon au suc de laitue Piver . . 1243
Traductions. — Hasenfeld. . . 1227
Uniformes brodés. Badet 1235
[illegible]
Voyage de Paris à Vienne, à Bâle et à Constantinople et retour (chemin de fer de l'Est) . . . . 1228, 1[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

Établie à Paris, rue de Richelieu, 87

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE DU 22 DÉCEMBRE 1819, ARRÊTÉ DU 3 AOUT 1848 ET DÉCRET DU 11 MARS 1863

La plus ancienne des Compagnies françaises.

FONDS DE GARANTIE : 100 MILLIONS.

En immeubles.	**20,000,000**
En rentes sur l'État et valeurs diverses. . . .	**80,000,000**

IMMEUBLES :

Hôtels de la Compagnie, rue de Richelieu, 85, 87 et 89
Maison, rue du Quatre-Septembre, 10, rue de Richelieu, 79 et rue Ménars, 1.
Hôtel Mercy ou de l'**Ancien Cercle**, boulevard Montmartre, 16.
Hôtel du Jardin Turc, boulevard du Temple, 29.
Propriété, boulevard Richard-Lenoir (ancien quai Valmy), 75, 77 et 79
Passage des Princes, rue de Richelieu, 95 et 97.
Hôtel, rue de Richelieu, 99.
Maisons, rue Gluck, 2 et 4, et rue Halévy.
Maison, rue du Pont-Neuf, 1
Maisons, boulevard Haussmann, 39 et 41.
Six cents hectares de la Forêt de Montmorency (près Paris).
Fermes de Moislains, près Péronne (330 hectares)
Ferme d'Œrmingen, près Saverne (300 hectares).
Domaines du Puch et de Gazeaux, près Bordeaux (3,000 hectares).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM
Baron **Alph. MALLET**, régent de la Banque de France, PRÉSIDENT
Baron **Alph. de ROTHSCHILD**, régent de la Banque de France, VICE-PRÉSIDENT
GANNERON, agent de change honoraire, administrateur de la Société générale, INSPECTEUR
A. de COURCY, propriétaire

MM
Ed. ODIER, ancien manufacturier.
G. TRUBERT, conseiller maître à la Cour des comptes, administrateur de la Compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon Méditerranée.
G. MARTEL, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris.
Prince **CZARTORYSKI**, propriétaire.

DIRECTEUR : M **P. de HERCÉ.**

Les opérations de la Société comportent :

1° Les *Assurances en cas de décès* pour toute la vie, avec participation de 50 p. 100 dans les bénéfices ;

2° Les *Assurances en cas de décès* pour un temps limité ;

3° Les *Assurances de survie*, qui garantissent un *Capital* ou une *Rente* à un survivant désigné ;

4° Les *Assurances mixtes*, procurant un *Capital certain* soit à l'assuré en cas de vie, soit à ses héritiers, aussitôt après son décès, avec participation de 50 p. 100 dans les bénéfices ;

5° Les *Rentes viagères* immédiates ou différées sur une ou plusieurs têtes ;

6° La *Constitution de dots* pour les enfants.

Les rentiers peuvent toucher leurs arrérages dans tous les chefs-lieux d'arrondissement sans certificats de vie, sur la simple production de leurs contrats.

Des Notices et des Prospectus relatifs à chacune de ces combinaisons sont délivrés gratuitement dans les bureaux de la Compagnie, et chez ses représentants dans toutes les villes de France.

SOCIÉTÉ

D'ASSURANCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE

CONTRE L'INCENDIE

POUR LA VILLE DE PARIS

Rue de Castiglione, 14

(CI-DEVANT RUE DE RICHELIEU, 87)

VALEURS ASSURÉES
PLUS DE
5 milliards 900 millions.

M·A C·L

VALEURS ASSURÉES
PLUS DE
5 milliards 900 millions.

Cette société a été autorisée par ordonnance du 4 septembre 1816, pour 30 années, à partir du 1er avril 1817, et prorogée par ordonnance du 28 décembre 1843, pour 30 ans à partir du 1er avril 1847. Elle vient de se constituer en société libre et sa durée a été prolongée de trente nouvelles années à partir du 1er avril 1877.

Elle a pour unique objet de garantir mutuellement ses membres des dommages qui peuvent être causés *soit par le feu, soit par les effets de la foudre ou du gaz*, aux maisons et bâtiments de Paris assurés par elle.

Depuis l'AGRANDISSEMENT DE PARIS, elle étend ses opérations jusqu'aux fortifications, qui forment aujourd'hui la limite de la ville.

La valeur des immeubles engagés à cette société dépassait, au 31 mars 1872, la somme de *cinq milliards neuf cent deux millions* (y compris les valeurs progressives). La prime de *cotisation est de* 6 *fr. par* 100,000 *fr.* de valeurs assurées; la *moyenne de la répartition* des sinistres est d'environ 3 *fr. par* 100,000 *fr.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM le C^te **CLARY**, *Président*, rue d'Aumale, 24.
BAILLEUX DE MARISY (O✻), *Vice-Président*, rue de Londres, 56.

Le B^on **de CARDON DE SANDRANS** (O✻), quai Malaquais, 1.
GROSJEAN (Léon), rue de Bréda, 22.
CHOUVEROUX Jules), rue de Verneuil, 32.
DESCHAMPS (Prosper), rue Taitbout, 49.
LORIN, boulevard Haussmann, 178.
V^te **REILLE** (O✻), b^d Latour-Maubourg, 8.
V^te **de PERTHUIS** (C✻), rue de l'Université, 31.
BOCQUET, rue de l'Université 3
BRÉMARD, boulevard Haussmann, 41.
V^te **de LA LONDE**, rue Joubert, 26.

Secrétaire du Conseil, M. **CHOULY DE PERMANGLE**, rue Castiglione, 14.

COMITÉ DES SOCIÉTAIRES

MM.

GAILLARD, rue Laferrière, 6.
C^te **de NARCILLAC**, r de l'Université, 101.
EYQUEM, rue Saint-Lazare, 56.

MM.

LEDUC, rue Larochefoucauld, 28
LOZOUET, rue de la Chaussée-d'Antin 12.

DIRECTEUR

M **PEPIN-LEHALLEUR**, r. Castiglione, 14.

CAISSIER

M. **DUPUIS**, rue Castiglione, 14.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX

Rue Lafayette, 33.

Cet Établissement est formé de deux sociétés distinctes qui, bien qu'ayant la même Direction, ont chacune un fonds de garantie séparé et n'ont aucune solidarité entre elles.

1° ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

Ordonnances des 1er septembre 1819, 6 avril 1848 et 13 janvier 1858.

Capital social, réserve et primes à recouvrer

QUARANTE-TROIS MILLIONS

Au 31 décembre 1872, les valeurs assurées étaient de 8,687,756,295 fr. (extinctions déduites); les sinistres payés 130,369,776 fr. 31 c.

2° ASSURANCES SUR LA VIE HUMAINE

Ordonnances des 9 juin 1844, 25 janvier 1846 et 14 juin 1851.

Garantie : Soixante-trois Millions

Les opérations de cette société consistent:

1° En *Assurances en cas de décès ou de survie;*

2° En *Assurances mixtes;*

3° En *Rentes viagères immédiates ou différées;*

4° En *Associations mutuelles sur la vie.*

Pour les assurances vie entière et assurances mixtes, les assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de 50 p. 100 dans les bénéfices de la Compagnie. La participation, calculée sur le montant de toutes les primes versées, a donné les résultats suivants:

Assurance Vie entière.	Assurances mixtes.
De 1863 à 1872, la moyenne a été de . . . . 23 65 %	De 1866 à 1871, la moyenne a été de . . . . . 24.73 %.

Envoi franco de notes explicatives.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT.

M. DE MONTESQUIOU (le comte ANAT.) (GO✲), ancien Pair de France.

ADMINISTRATEURS.

MM.	MM
JOLY DE BAMMEVILLE, propriétaire, *Vice-Président.*	ED. MALLET, associé de MM. MALLET frères et Cie, banquiers.
DELAISTRE (ALEXANDRE) ✲, propriétaire.	Cte DULONG DE ROSNAY ✲.
DE MONTESQUIOU (le Cte HENRI) (O✲).	DAVID (C✲), ministre plénipotentiaire.
SEIGNEUR ✲, propriétaire.	DITTE (HENRI) ✲, propriétaire.

DIRECTION.

M. JOLIAT (LOUIS), *Directeur.* | M. VAUTREY (ED.), *Sous-Directeur.*

L'UNION

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

ET SUR LA VIE HUMAINE

AUTORISÉE PAR ORDONNANCES DES 5 OCTOBRE 1828 ET 21 JUIN 1829

Établie à Paris, rue de la Banque, n° 15.

CAPITAL SOCIAL ET FONDS PLACÉS :

QUARANTE-NEUF MILLIONS DE FRANCS,

Dont 15 000 000 affectés aux Assurances contre l'incendie et 34 000 000 aux Assurances sur la Vie

SANS AUCUNE SOLIDARITE ENTRE ELLES

MM. A. D'EICHTHAL, ancien banquier, *Président*
C. MALLET, banquier, *Vice-Président.*
B. HENTSCH, banquier.
MM. C. JAMESON, de la maison Hottinguer et Cie, banquiers
E. ALDEBERT, banquier
H. MARCHAND, banquier.
MM. Ch. RUSSEL, directeur de la Cie d'assur. maritime *la Mélusine*
V. VELAY, propriétaire.
Félix VARNES, banq.

INCENDIE, E. MAAS, *Directeur*

VIE HUMAINE, CHARLES ROBERT, ancien conseiller d'État, *Directeur.*
E. MAAS, conseil de la Compagnie

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

L'Assurance à primes fixes qui répond le mieux à tous les besoins et qui offre le plus de sécurité, est celle à primes fixes ; c'est le mode adopté par la Compagnie.

La Compagnie assure contre les risques de l'incendie, même quand l'incendie est causé par le feu du ciel, toutes les propriétés mobilières et immobilières.

Elle affranchit, pour une prime modique, les locataires de la responsabilité que font peser sur eux, en cas d'incendie, les articles 1733 et 1734 du Code civil. — Elle garantit, par une Assurance spéciale, les propriétaires ou locataires du recours que leurs voisins pourraient exercer contre eux en cas d'incendie communiqué.

Les conditions de la Police d'Assurances sont claires et développées de manière à éviter toute difficulté.

Les primes, proportionnées à la nature des risques, sont toujours fixées avec beaucoup de modération.

Lors d'un incendie, la Compagnie encourage des frais de déplacement des objets sauvés. Si les objets mêmes assurés par la Compagnie sont endommagés ou déplacés par ordre de l'autorité, pour arrêter les progrès du feu, la Compagnie remboursera le dommage.

Le montant des pertes est payé comptant et sans aucune retenue.

Le total des valeurs garanties par la Compagnie est de plus de SIX MILLIARDS de francs.

Les sommes que la Compagnie a payées en principal, en dédommagements causés par le feu s'élèvent à 50 MILLIONS de francs. Ce sont autant de preuves qu'elle a données de son équité dans le règlement des sinistres.

La Compagnie a mis en réserve, sur ses bénéfices et sur les primes reçues, une somme de **5,000,000 francs**, qui, ajoutée à son capital social, élève ses garanties à **15,000,000 fr.**

ASSURANCES SUR LA VIE HUMAINE

Les opérations de la Vie ont pour principes [illegible] Assurances temporaires et Assurances viagères.

Les Assurances temporaires permettent au père de famille, moyennant une prime modique, de laisser, en cas de mort, un capital important à sa veuve ou à ses enfants.

Ainsi un homme de 30 ans, en donnant 249 fr par an, obtient une assurance de 10,000 fr exigible aussitôt sa mort, quand bien même elle suivrait de près l'époque de l'assurance.

Un époux, âgé de 40 ans, laissera à sa femme, âgée de [illegible] ans, [illegible] moyennant une prime annuelle de 179 fr.

La Compagnie assure des dots aux enfants de façon que, avec un léger sacrifice annuel, on a de quoi les établir ou les racheter du service militaire. Elle garantit aussi un capital pour un âge avancé.

On peut par ses combinaisons se mettre à même d'obtenir, après un certain nombre d'années, une rente dont on jouit jusqu'à sa mort.

Enfin la Compagnie constitue des rentes viagères immédiates aux taux les plus avantageux.

Les rentes viagères peuvent être aussi [illegible] qui pourraient être dus à l'époque de son décès et obtient une légère augmentation de revenu.

La Compagnie accorde aux principales classes de ses assurés une large part dans ses bénéfices, elle les a déjà fait jouir quinze fois de cet avantage, et un grand nombre de polices ont [illegible] fait [illegible].

Ses placements présentent les plus complètes garanties, puisque les fonds ne peuvent être placés que sur effets publics, dont le gouvernement est débiteur, ou en acquisitions d'immeubles [illegible] francs.

La Compagnie a placé, d'une manière aussi avantageuse que solide, VINGT-QUATRE MILLIONS, lesquels, joints à son Capital social, présentent une garantie de TRENTE-QUATRE MILLIONS de francs, pour les Assurances sur la Vie seulement.

La Compagnie a des Agents dans les principales villes des départements.

LA FRATERNELLE-PARISIENNE

SOCIETÉ D'ASSURANCES MUTUELLES IMMOBILIÈRES & MOBILIÈRES

Contre l'Incendie et l'Explosion du Gaz.

Siége social : à Paris, Boulevard Montmartre, 5.

Cette Société, formée de la fusion de **la Parisienne** et de **la Fraternelle** (dont la première date de 1837 et la seconde de 1838), est autorisée par décret du 1er décembre 1858, pour toute la France; mais ses opérations directes se bornent presque exclusivement à *Paris* et *sa Banlieue* — A raison de l'économie introduite dans son administration et des soins et de la sévérité apportés à l'admission des risques, aucune Compagnie ne peut offrir à ses assurés des conditions plus favorables.

VALEURS ASSURÉES AU 1er JANVIER 1873 : **998,568,644** FR.

Garantie **annuelle : 2,229,953** FR. **80** C.

Président du Conseil d'administration : M. LE SERGEANT DE MONNECOVE ✻

VICE PRÉSIDENTS

MM. le général de division LARCHEY (GO✻); BARBEDIENNE (O✻)

DIRECTEUR : **M. N. HOFER.**

DIRECTEUR ADJOINT : **M. J. CHAUMONT.**

BUREAU GÉNÉRAL DE TRADUCTIONS

AUTHENTIQUES, JUDICIAIRES, MARITIMES, SCIENTIFIQUES, LITTÉRAIRES,

PLACE DE LA BOURSE, 12, A PARIS,

DIRIGÉ PAR M. HASENFELD,

Traducteur-Interprète juré, assermenté près la Cour d'appel de Paris, le Tribunal de première instance et le Tribunal de commerce de la Seine, pour les langues allemande, anglaise, hollandaise et flamande, suédoise, danoise et norwégienne, italienne, espagnole, portugaise, russe, polonaise, hongroise, valaque, grecque ancienne et moderne, latine, etc.

Connaissant toutes ces langues et les traduisant lui-même *à la première vue*, il n'a pas besoin de s'adresser à d'autres. C'est une garantie pour le public, tant de l'exactitude et du secret des traductions, que de leur promptitude, puisqu'elles peuvent au besoin être faites en présence des clients. Se trouvant constamment en rapport avec tout ce qui compose la littérature moderne sur la quelle tous les dictionnaires sont muets, il est seul capable d'entreprendre avec succès la traduction de toutes pièces concernant l'industrie, telles que rapports de mines, descriptions de machines, mémoires descriptifs pour prendre des brevets à l'étranger, etc. Ayant des agents dans presque toutes les villes de l'Europe, il peut faire venir de l'étranger toute espèce d'actes. Il reçoit aussi des abonnements à l'année pour la correspondance étrangère aux prix modérés.

Nous recommandons la maison

J. GUILLERMIN

MARCHAND-TAILLEUR

28 bis, rue de Richelieu, Paris,

Tant pour le soigné de ses costumes officiels avec ou sans broderies, or, argent, soie, etc., que pour ses vêtements bourgeois, dont le confortable ne laisse rien à désirer

Escompte au comptant. — Facilités de paiement

EXPÉDITIONS EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER

CHEMINS DE FER DE L'EST

EXPOSITION UNIVERSELLE
DE VIENNE

Voici les différentes facilités offertes par la COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST aux voyageurs qui désirent se rendre à **Vienne** pour y visiter l'EXPOSITION :

1° Billets directs de Paris à **Vienne**, viâ **Avricourt, Strasbourg, Munich** et **Simbach** ou **Salzbourg**, valables pendant un mois, avec arrêt facultatif dans les principales villes du parcours. Les prix des billets directs sont de 177 fr. 45 en 1re classe et de 129 fr. 85 en 2e classe.

2° Billets aller et retour de Paris à **Vienne** (même itinéraire que ci-dessus), valables pendant un mois avec arrêt facultatif dans les principales villes du parcours. Les prix des billets sont de 266 fr. 50 en 1re classe et de 195 fr. en 2e classe (aller et retour).

3° Billets de voyage circulaire de Paris à **Vienne** et retour, par **Avricourt, Strasbourg, Munich, Simbach**, ou **Salzbourg** à l'aller, et par **Simbach** ou **Salzbourg, Munich, Augsbourg, Lindau, Zurich, Olten, Bâle** et **Belfort** au retour, ou *vice versâ*. Ces billets sont valables pendant 45 jours avec arrêt facultatif dans les principales villes du parcours, et sont délivrés aux prix de 282 fr. 35 pour la 1re classe et de 207 fr. 60 pour la 2e classe.

Les heures de départ de Paris ont lieu : pour la 1re classe, à 8 heures 35 du matin viâ Salzbourg, et à 8 heures 35 du soir viâ Simbach ; — pour la 2e classe, à 4 heures 20 du soir (viâ Simbach).

La durée du trajet est de 37 heures en 1re classe et de 41 heures en 2e classe.

Ces différents billets, qui donnent aux voyageurs le droit de transporter avec eux 30 kilogrammes de bagages, sont délivrés à la gare du chemin de fer de l'Est (bureau des correspondances) et au bureau de la succursale, rue Basse-du-Rempart, n° 50.

CHEMINS DE FER DE L'EST

DE PARIS A CONSTANTINOPLE

Depuis quelques années, la Compagnie des chemins de fer de l'Est a organisé un service à grande vitesse, entre Paris, Munich, Vienne, les escales du Bas Danube, Odessa et Constantinople.

Le prix des places, déjà réduit, a été considérablement abaissé depuis l'ouverture du chemin de fer de Rustchuck à Varna ; ces prix sont de 439 fr. pour la 1re classe, et de 301 fr. 40 pour la 2e classe, y compris la nourriture à bord des bateaux à vapeur.

Cet itinéraire offre au voyageur l'avantage d'une courte traversée par mer, soit 15 heures seulement. De plus, il peut visiter Stuttgart, Munich, Salzbourg, Vienne et le voyage en bateau à vapeur de Bazias à la mer Noire lui permet d'admirer la magnifique et historique vallée que baignent les eaux du Danube.

Le voyageur qui voudra se rendre directement à Constantinople devra partir de Paris à 8 heures 35 du soir, le mardi, le jeudi ou le samedi, et, quelques heures après son arrivée à Vienne, il trouvera un train qui correspond à Bazias avec les bateaux à vapeur du Danube. De cette manière, le trajet de Paris à Constantinople se fait en moins de cinq jours.

La Compagnie délivre également de Paris à Constantinople, au prix de 371 fr. 40 des billets mixtes donnant droit à la 2e classe sur tous les parcours de chemins de fer, et à la 1re classe sur les bateaux à vapeur.

Nous apprenons que la Compagnie des chemins de fer de l'Est délivre, à partir du 25 mai et jusqu'au 15 octobre, au départ de **Paris** pour **Bâle**, des billets **valables pendant un mois**, aux prix réduits de 108 fr. 85 en 1re classe et de 79 fr. 55 en 2e classe **(aller et retour)**.

LIBRAIRIE ADMINISTRATIVE DE BERGER-LEVRAULT & Cie

PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — **NANCY**, 11, rue Jean-Lamour.

NOUVELLES PUBLICATIONS ADMINISTRATIVES :

CIRCULAIRES

DE LA

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Publiées depuis le 15 juin 1859 jusqu'au 18 mars 1871

Un beau volume in-folio (du format des *Circulaires officielles*). Prix : broché, 20 fr.; relié en percaline, 23 fr., relié en demi-chagrin, 26 fr.

NOMENCLATURE DES QUITTANCES SOUMISES OU NON SOUMISES AU TIMBRE

Service des Communes et des Etablissements de Bienfaisance et Services du Trésor

PAR M. LONJARRET,

Percepteur, ancien fondé de pouvoirs de Trésoreries générales

Grand in-folio avec couverture. Prix : 2 fr.

MANUEL PRATIQUE DU RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Selon la loi du 27 juillet 1872,

Par C. JOLLIVOT,

Ancien sous-préfet, ex-intendant militaire de 2e classe, officier d'Académie, etc., etc.

Deux forts volumes in-12 (de 1054 pages). Prix : 10 fr.

Ouvrage recommandé par M. le Ministre de l'intérieur.

Bulletin officiel (1er juin, page 158).

En raison de l'importance de la question traitée par M. C. Jollivot, ancien sous-préfet, ex-intendant militaire, le *Moniteur de l'Armée* a [illegible] les [illegible] d'exemplaires [illegible] aux préfectures, aux sous-préfectures et aux mairies [illegible] de recrutement, qui trouveront dans cet ouvrage le moyen sûr de [illegible] celui auquel les assemblées [illegible]. — *Henri Pape.*

SOUS PRESSE

MANUEL JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF DU PROPRIÉTAIRE RURAL

Par M. HALLEZ D'ARROS

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE PRÉFECTURE

[illegible] 1873

DICTIONNAIRE

DE LÉGISLATION ET D'ADMINISTRATION MILITAIRE

Recueil des lois, décrets, décisions, règlements qui régissent l'armée de terre

CLASSÉS ALPHABÉTIQUEMENT SOUS LA SPÉCIALITÉ DES MATIÈRES

Par MM. SALISMES et CHEVALET, sous chefs au ministère de la guerre

(L'ouvrage sera [illegible] 3 livraisons [illegible] à 2 fr. 50 chacune et formera 3 gros volumes avec répertoire alphabétique et table générale.)

Les 22 premières livraisons sont en vente. L'ouvrage sera terminé dans le courant de l'année.

LIBRAIRIE GUILLAUMIN & Cie

Rue Richelieu, 14, à Paris.

PRINCIPALES PUBLICATIONS.

Journal des Économistes, revue mensuelle de la science économique et de la statistique, fondé en 1842.

La Revue paraît le 15 de chaque mois par livraisons de dix à douze feuilles. Chaque trimestre forme un volume, et l'année entière 4 beaux volumes.

36 fr. par an pour la France et l'Algérie;

38, 40, 42 ou **46** fr. pour les pays étrangers.

Prix du numéro : **3** fr **50** c.

Dictionnaire universel, théorique et pratique du commerce et de la navigation, contenant par ordre alphabétique tout ce qui concerne le Commerce, tels que Marchandises, Géographie et Statistique commerciales, Métrologie universelle, Comptabilité, Droit commercial terrestre et maritime, Navigation, Marine marchande, Douanes, Economie politique, commerciale et industrielle. — 2 superbes volumes grand in-8° contenant 3,380 pages à 2 colonnes. — Prix brochés, **60** fr ; demi-reliure veau ou chagrin, **69** fr.

Dictionnaire de l'Économie politique, contenant, par ordre alphabétique, l'exposition des principes de la Science, l'opinion des Écrivains qui ont le plus contribué à sa fondation et à ses progrès, la Bibliographie générale de l'Économie politique par noms d'auteurs et par ordre de matières avec des Notices biographiques et une appréciation raisonnée des principaux ouvrages. — Publié sous la direction de MM. Coquelin et Guillaumin. — 2 superbes volumes grand in-8° de près de 1,000 pages chacun, à 2 colonnes, avec 8 magnifiques portraits gravés sur acier. — Prix brochés, **50** fr ; demi-reliure, veau ou chagrin, **56** fr.

Économistes et publicistes contemporains. Rossi, Bastiat, John-Stuart Mill, Léon Faucher, Michel Chévalier, Fix, Roscher, Cibrario, Martens, Kluber, Vattel, Hautefeuille, Grotius, Minghetti, Carey, Mac Culloch, de Lavergne, Bluntschli, H. Passy, Joseph Garnier, Boissonade, Pradier Fodéré, etc. — 55 beaux volumes in-8° de **5** à **7** fr. **50** c. — **2** fr. en sus pour la reliure.

Bibliothèque des sciences morales et politiques, comprenant une partie des précédents, plus: Beccaria, de Lavergne, Joseph Garnier, Louis Reybaud, Baudrillart, Moreau de Jonnès, Vivien, J. B. Say, Adam Smith, Young, Laferrière, Rapet, Mill, Blanqui, Abbé de Saint-Pierre, Saint-Simon, Coquelin, etc. — 59 beaux volumes in-18 de **2** fr. **50** c. à **5** fr. — **1** fr. **50** c. en sus pour la reliure.

Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique, par MM. Guillaumin, Joseph Garnier et Maurice Block, années 1844 à 1873, 28 volumes. — Table générale alphabétique et analytique des matières contenues dans les 24 premiers volumes, 1 volume; en tout 29 volumes. — Prix: brochés, 131 fr. 50 c. — 1 fr. 50 c. en sus par volume pour la reliure. (Les volumes se vendent séparément.)

Librairie RENOUARD, 6, rue de Tournon, Paris.

Henri LOONES, Successeur.

HISTOIRE DES PEINTRES DE TOUTES LES ÉCOLES

DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU'A NOS JOURS

Texte par M. CHARLES BLANC, membre de l'Institut

ET PAR DIVERS ÉCRIVAINS SPÉCIAUX

Illustrations par les plus habiles artistes dessinateurs et graveurs

SOUSCRIPTION PERMANENTE

1 franc la livraison

Tous les Maîtres ont une pagination indépendante et se vendent séparément.

Les volumes I à XI, qui ont paru, contiennent plus de 2,500 gravures, eaux-fortes, fac-simile, etc.

Prix du volume: broché, 50 fr.; relié toile, cousu sur rubans, 55 fr.

Les livraisons 1 à 580 sont en vente.

ÉCOLES TERMINÉES.

Histoire des peintres de l'École française, par M. Ch. BLANC. 3 beaux vol. in-4° jésus papier vélin glacé, ornés de plus de 750 gravures, eaux-fortes, *fac-simile*, etc.
Prix des 3 volumes. — Brochés, avec couvertures imprimées. 150 fr.
Reliure demi-chagrin, dorée sur tranches, 180 fr.; reliure chagrin plein, filets, etc. 210 fr.

Histoire des peintres de l'École hollandaise, par M. Ch. BLANC. 2 beaux vol. in-4° jésus ornés de 500 gravures, eaux-fortes, *fac-simile*, etc.
Prix des 2 volumes. — Brochés, avec couvertures imprimées 100 fr.
Reliure demi-chagrin, dorée sur tranches, 120 fr.; rel. chagrin plein, filets, etc. 140 fr.

Histoire des peintres de l'École flamande, par MM. Ch. BLANC, P. MANTZ, et L. VIARDOT. 1 fort vol. in-4° jésus papier vélin glacé orné de plus de 300 gravures, eaux-fortes, *fac simile*, etc.
Prix du volume. — Broché, avec couverture imprimée 60 fr.
Reliure demi-chagrin dorée sur tranches 70 fr.; rel. chagrin plein, filets, etc. 80 fr.

Histoire des peintres de l'École anglaise, par W. BURGER. 1 beau vol. in-4° jesus, orné de plus de 150 gravures, *fac-simile*, eaux-fortes, etc.
Prix du volume. — Broché, avec couverture imprimée 33 fr.
Reliure demi-chagrin, dorée sur tranches, 40 fr., rel. chagrin plein, filets, etc. 50 fr.

Histoire des peintres de l'École vénitienne, par M. Ch. BLANC. 1 beau vol. grand in-4°, papier vélin glacé, orné de plus de 180 gravures, eaux-fortes, *fac-simile*, etc.
Prix du volume. — Broché, avec couverture imprimée. 40 fr.
Demi-reliure chagrin, dorée sur tranches, 50 fr., rel. chagrin plein, filets, etc. 60 fr.

Histoire des peintres de l'École ombrienne et romaine, par M. Ch. BLANC. 1 beau vol. in-4°, papier vélin glacé, orné de plus de 180 gravures, eaux-fortes, *fac-simile*, etc.
Prix du volume. — Broché, avec couverture imprimée. 45 fr.
Demi-reliure chagrin, dorée sur tranches, 55 fr., reliure chagrin plein, filets, etc. 65 fr.

Histoire des peintres de l'École espagnole, par MM. Ch. BLANC, BURGER, P. MANTZ, L. VIARDOT, et P. LEFORT. 1 vol. gr. in-4° jésus, orné de 150 gravures, etc.
Prix du volume. — Broché, avec couverture imprimée. 30 fr.
Reliure demi-chagrin, dorée sur tranches, 40 fr., rel. chagrin plein, filets, etc. 50 fr.

N. B. **Les Écoles Florentine, Milanaise, Génoise, Napolitaine, Bolonaise et Allemande**, en cours de publication, seront terminées au plus tard à la fin de l'année 1874

Librairie RENOUARD, 6, rue de Tournon, à Paris.
Henri LOONES, Successeur.

Ouvrages APPROUVÉS & ADOPTÉS par le Conseil de l'Instruction publique

NOUVELLES PUBLICATIONS.

ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE

Rédigé sur un nouveau plan, d'après les nouveaux traités de paix et les découvertes les plus récentes; précédé d'un examen raisonné de l'état actuel des connaissances géographiques, et des difficultés qu'offre la description de la terre; d'un aperçu sur la géographie astronomique, physique et politique; de définitions géographiques, d'observations critiques sur la population du globe; de la classification de ses habitants, d'après les langues, les religions et la civilisation, etc.; suivi d'une table alphabétique contenant 40,000 mots, et pouvant tenir lieu de

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE

Ouvrage destiné à la jeunesse, comme à tous ceux qui s'occupent de politique et de recherches historiques et statistiques

Par ADRIEN BALBI

OUVRAGE APPROUVÉ PAR L'UNIVERSITÉ

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

PAR HENRI CHOTARD

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BESANÇON, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Deux volumes grand in-8° de plus de 1,700 pages sur deux colonnes. Édition de 1873
Prix : 24 fr
Avec un Nouvel Atlas de 12 cartes sur acier, par E. Desbuissons. 30 fr.

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

D'ADRIEN BALBI

Ou description de la terre d'après ses divisions politiques coordonnées avec ses grandes divisions naturelles. *Nouvelle édition* revue et augmentée par Henri CHOTARD Un très-fort volume in-12. (*Sous presse*)

GUIDE DE L'AMATEUR DE FAIENCES ET PORCELAINES

Poteries, terres cuites, peintures sur lave, émaux, pierres précieuses artificielles, vitraux et verreries; par Auguste DEMMIN. — 4e édition, revue et considérablement augmentée. 3 forts vol. in-18 jésus, de plus de 400 pages chacun, avec le portrait de l'auteur, contenant plus de 200 reproductions de poteries, 2,000 marques et monogrammes dans le texte et trois tables de plus de 11,000 articles, dont deux des marques et monogrammes, par ordre générique et alphabétique 24 fr.

Le renouvellement d'un tel guide est aussi nécessaire que celui d'un guide de voyageur, et vouloir se contenter de l'exemplaire d'une précédente édition est une économie fort mal entendue Souvent un seul objet acheté à bas prix, et en parfaite connaissance de cause, peut compenser cent fois la petite somme dépensée à l'achat d'un livre donnant scrupuleusement tout ce qui est nécessaire pour former de vrais connaisseurs

LA CLÉ DE LA SCIENCE

Ou les Phénomènes de tous les jours expliqués, par le Docteur BREWER, 5e édition, revue et augmentée par l'abbé MOIGNO; 1 fort vol. in-18 anglais, avec nombreuses figures dans le texte. 4 fr.

« C'est un ouvrage fait pour répandre agréablement des notions précises là où tant de traités solides sont populaires augmentent la masse d'ennui et font bâiller... » H. HUMBLOT *Lettre à l'abbé Moigno*)

APRÈS BIEN D'AUTRES

Souvenirs de la Haute-Égypte et de la Nubie, par Victor MEUNIER, 1 beau volume in-8°, avec planches. 7 fr. 50

HISTOIRE DE JULES II

Sa vie et son pontificat, par M. A. J. DUMESNIL, auteur de l'Histoire des plus célèbres amateurs et de celle de Sixte-Quint; 1 vol. in-8°, 7 fr. 50

LIBRAIRIE MILITAIRE DE BERGER-LEVRAULT & Cie

PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — NANCY, 11, rue Jean-Lamour.

Instruction dans l'Armée.

GUIDE DU DIRECTEUR ET DU MONITEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES RÉGIMENTAIRES D'INFANTERIE ET DE CAVALERIE, par GUILLOT; in-8°, br. — 1 fr 50 c.

Ouvrages que la circulaire ministérielle du 21 août 1886 signale comme pouvant être utilement consultés pour l'enseignement dans les écoles régimentaires.

ARITHMÉTIQUE SIMPLIFIÉE ET APPLIQUÉE AU SERVICE MILITAIRE, par LAPLAINE; in-12, broché — 1 fr. 70 c.

GÉOMÉTRIE SIMPLIFIÉE ET APPLIQUÉE A L'ART MILITAIRE, par LAPLAINE; in-12, br. — 1 fr. 70.

COURS D'ADMINISTRATION MILITAIRE EN 15 LEÇONS, par RUFIN; in-12 broché. — 1 fr. 70 c.

COURS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE EN 15 LEÇONS, par GUILLOT; in-12 br. — 1 fr 50 c.

COURS DE GÉOGRAPHIE comprenant la description politique et la géographie historique des diverses contrées du globe, par E. CORTAMBERT; in-12, br., et atlas in-8°, cartonné. — 6 fr.

Cours approuvés par le Ministre de la guerre pour les écoles du 2e degré.

COURS D'ARITHMÉTIQUE POUR LES 1re, 2e ET 3e SECTIONS; in-12, cartonné. 1 fr

COURS DE GÉOMÉTRIE POUR LES 2e, 3e ET 4e SECTIONS; in-12, cart. — 1 fr.

COURS DE GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE, avec 18 cartes; in-12, cart. — 4 fr. 50 c.

COURS D'HISTOIRE POUR LES 2e, 3e ET 4e SECTIONS; in-12, cart. — 3 fr. 50 c.

COURS DE FORTIFICATION ET D'ARTILLERIE POUR LA 4e SECTION, avec 108 figures dans le texte; in-12, cart. — 2 fr. 50 c.

Les trois derniers cours pris ensemble, prix réduit : 9 fr.

Ouvrages pour l'étude de l'allemand

NOUVELLE MÉTHODE, avec la prononciation figurée, pour apprendre rapidement la langue allemande, par O. LAMBLA; 1er cours, 1 vol. in-12 de 135 pages. — 1 fr. 25 c.

GRAMMAIRE PRATIQUE DE LA LANGUE ALLEMANDE, par A. KAMPMANN; in-12, cart. — 2 fr. 25 c.

COURS DE THÈMES A TRADUIRE EN ALLEMAND :

1re Partie, suivie d'un Vocabulaire des mots employés, in-12 cart. — 1 fr.

2e Partie, Syntaxe; in-12, cart. — 75 c.

PETIT RECUEIL DE VERSIONS ALLEMANDES, avec notes et vocabulaire des mots employés; in-18, cart. — 50 c.

SECOND RECUEIL DE VERSIONS ALLEMANDES, avec notes et vocabulaire des mots employés; in-12, cart. — 1 fr.

EXERCICES PRATIQUES DE TRADUCTION d'après la méthode de SEIDENSTUCKER; in-12, cart. — 60 c.

PETIT LIVRE DE CONVERSATION EN FRANÇAIS ET EN ALLEMAND, en 2 parties

1re Partie : Recueil de mots.

2e Partie : Éléments de conversation, par E. OTTO; in-18, cart. — 75 c.

DIALOGUES FRANÇAIS-ALLEMANDS, pour faciliter aux commençants, par une instruction pratique, la conversation dans les deux langues, in-12, cart. 1 fr. 50.

PETIT DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ALLEMAND ET ALLEMAND-FRANÇAIS; 2 parties en 1 vol. in-18, cart. — 3 fr.

Administration du Journal Militaire officiel,
du Journal des Sciences militaires.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES

J. DUMAINE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

Chargé de la vente des Cartes, Plans et Ouvrages du Dépôt général de la Guerre, et du Dépôt des Fortifications.

Rue et passage Dauphine, 30, à Paris.

Cette importante librairie, qui édite depuis son origine (1790) le *Journal Militaire officiel*, embrasse toutes les branches de l'art militaire, et se recommande par la diversité, le bon choix et la multiplicité de ses publications, non-seulement aux armées françaises de terre et de mer, aux armées étrangères, mais encore à toutes les armes spéciales, aux élèves de toutes les écoles militaires et de marine, ainsi qu'aux comptables de tous grades. Voici l'énumération des principales divisions que présente son catalogue : 1re partie: Conférences régimentaires; 2e Ordonnances, règlements et ouvrages élémentaires; 3e Art et histoire militaires des anciens; 4e Art et histoire militaires des modernes, 5e Histoire des guerres depuis 1789, 6e Génie, fortifications, attaque et défense des places, etc.; 7e Relation des principaux sièges; 8e Artillerie, pyrotechnie, fabrication d'armes, ponts militaires, etc.; 9e Stratégie, tactique, manœuvres, télégraphie, chemins de fer; 10e Géodésie, topographie, reconnaissances, géographie et cartes militaires; 11e Marine et mathématiques; 12e Législation et administration militaires, recrutement, organisation et habillement; Règlements divers, etc., 13e Biographie militaire, 14e Équitation, art vétérinaire, hippiatrique, etc., 15e Escrime, natation, gymnastique; 16e Médecine et chirurgie militaires, 17e Physique, chimie, technologie, sciences naturelles; 18e Afrique (Cartes et ouvrages sur l').

Il sera adressé *franco* à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

Imprimés et registres pour la comptabilité des corps de troupes.
Abonnements à tous les journaux militaires.

UNIFORMES BRODÉS. — COSTUMES OFFICIELS.

A LA VILLE D'ALGER

ATELIERS
Broderies or, argent et soie.

COIFFURES

BADET

TAILLEUR MILITAIRE

14, rue de Richelieu, au 1er.

FABRIQUE
d'épaulettes, aiguillettes, ceinturons et gelons.

ARMES BLANCHES

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES ET DES GRANDS CORPS DE L'ÉTAT.

Spécialité pour habits riches et étrangers.

ÉTOFFES DE CHOIX. — DORURE AU 1er TITRE.

Prix sans concurrence. — Se habla Español.

REPRISE DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT A LEUR VALEUR INTRINSÈQUE.

EXPOSITIONS 1855-1867 **CAOUTCHOUC** MEDAILLES D'ARGENT

LARCHER, 7, rue d'Aboukir, à Paris

Vêtements, articles de voyage et de chasse. — Coussin *à eau chaude* contre les douleurs. — Cercles de vélocipède. Tous articles moulés.

GROULT Jne

PATES ET FARINES

HORS CONCOURS

Expositions unive[illegible]

Tapioca de Groult Je	*Farines*	de pois
Sagou de l'Inde	*pour*	— lentilles
Arrow-root Jamaïque	*potages*	— haricots
Salep de Perse	*et*	— petits pois
Pâtes alphabétiques	*purées*	— marrons
Cacao au tapioca		Potages Crécy
Semoule, crème de riz		Riz julienne
Fécule pommes de terre		Tapioca Crécy
Vermicelle semoule et		Lasagnes, Nouilles et
Pâtes d'Italie		Macaroni de Naples

Vu les nombreuses contrefaçons

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Paris, 12, rue Sainte-Apolline — 3, passage des Panoramas

DEPOTS A PARIS ET DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE.

ORFÉVRERIE CHRISTOFLE

ARGENTÉE ET DORÉE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUES.

Grande Médaille d'honneur aux Expositions universelles de 1855 et 1867.

MARQUES DE FABRIQUE

CHRISTOFLE

PAVILLON DE HANOVRE

35, boulevard des Italiens, 35.

MAISON SPÉCIALE DE VENTE

Lemaire et Cie

POINÇON DU MÉTAL BLANC DIT ALFÉNIDE

ALFÉ NIDE

CHRISTOFLE

Exposition permanente des produits de la fabrique Ch. CHRISTOFLE et Cie

BRONZES ET SURTOUTS DE TABLE. — PIÈCES D'ART

ORFÉVRERIE D'ARGENT

DORURE ET RÉARGENTURE DE TOUS OBJETS.

12 couverts de table à filets et une cuiller à potage, en argent, coûtent environ 550 fr.

Pour le même prix, on peut avoir, en orfévrerie Christofle :

MÉTAL BLANC	fr.	c.
18 couverts de table à filets coûtant	108	50
12 cuillers à dessert à filets —	81	50
12 cuillers à café à filets... —	16	»
12 couteaux de table..... —	36	»
12 couteaux à dessert..... —	30	»
1 cuiller à ragoût..... —	8	»
1 cuiller à potage..... —	18	»
1 cuiller à sucre..... —	7	»
1 pince à sucre..... —	6	»
1 service à dépecer . .	15	»
A reporter . . .	368	»

	fr.	c.
Report.....	368	»
1 manche à gigot uni.....coûtant	8	»
4 pièces hors-d'œuvre à filets —	21	»
1 service à salade..... —	22	»
1 huilier avec cristaux..... —	41	»
2 salières doubles..... —	14	50
4 réchauds..... —	140	»
4 plateaux de carafe ..... —	17	»
1 moutardier..... —	15	
Total.....	546	50

Au total, 109 pièces pour 547 francs.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Marque de fabrique

CHRISTOFLE

MANUFACTURES

à

PARIS

RUE DE BONDY, 56.

à

CARLSRUHE

GRAND-DUCHÉ DE BADE.

Par ordre de la marque déposée

ALFENIDE

CHRISTOFLE

EXPOSITIONS UNIVERSELLES

1867, PARIS — **GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR.** — PARIS, 1855

LONDRES, 1862, DEUX MÉDAILLES POUR EXCELLENCE

PARIS 1867. — HORS CONCOURS

SURTOUTS DE TABLE

ET SERVICES DE DESSERT

ORFÈVRERIE D'ARGENT

Galvanoplastie. — Reproductions artistiques

ALFENIDE ET PLAQUE

ORFÈVRERIE DE TABLE. — COUVERTS ALFÉNIDE

Le succès obtenu par l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE n'a fait que nous affermir dans la voie que nous avons suivie jusqu'à ce jour, en fabriquant de BONS PRODUITS AU MEILLEUR MARCHÉ POSSIBLE, MAIS TOUJOURS DE BONS PRODUITS : aussi, quelle que soit la concurrence qui nous soit faite, nous en maintiendrons toujours le titre et la qualité. Seulement, nous appelons l'attention du public sur l'abus qui se fait journellement de notre nom et de nos tarifs. Pour le prévenir, nous prions instamment les consommateurs de nos produits de n'acheter que des objets revêtus des

poinçons de notre Société, dont l'un porte le nom de **Christofle** en toutes lettres, et l'autre, dans une forme carrée, un poinçon ovale avec les insignes indiqués ci-contre. En outre de ces poinçons, sur les Couverts à filets et unis en métal blanc, dont l'usage se répand chaque jour davantage, nous appliquons un poinçon carré portant le mot **Alfénide**.

RÉARGENTURE DES COUVERTS & DE L'ORFÉVRERIE

Nous faisons observer que toutes les pièces d'orfévrerie que nous livrons sont établies très-solidement, et que la faculté que présentent nos procédés pour réargenter tous objets en métal permet de pouvoir toujours recharger d'argent les pièces dont l'usage aurait altéré la première argenture; cette faculté rend l'ORFÉVRERIE CHRISTOFLE d'une durée pour ainsi dire éternelle.

Aussi croyons-nous devoir appeler la plus sérieuse attention des consommateurs sur la réargenture de notre Orfévrerie et de nos Couverts, et les mettre en garde contre les offres de réargenture souvent faites à des prix inférieurs aux nôtres, leur rappelant que les objets fabriqués par nous, même lorsque, après un long usage, le métal inférieur apparaît à certaines places, contiennent une quantité notable d'argent dont nous tenons exactement compte.

Nos Représentants sont à Paris :

MM. LEMAIRE et C^ie^, b^d^ des Italiens, 35 (**Pavillon de Hanovre**);

C. HALPHEN et C^ie^,
- Rue d'Hauteville, 4;
- Boulevard Montmartre, 21;
- Boulevard Saint-Denis, 13;
- Rue du Pont-Neuf, 13;
- Place Vendôme, 25;
- Boulevard Sébastopol, 40;

V^e^ CHAPOULOU, Palais-Royal, 128;

E. THEURIER, place de la Bourse, 31;

G. LEGRAND, rue du Bac, 40.

MACHINES A VAPEUR VERTICALES

Les seules montées sur socle bâti isolateur

J. HERMANN - LACHAPELLE

Constructeur-Mécanicien, 144, Faubourg-Poissonnière, à PARIS.

DIPLOME D'HONNEUR

Médaille d'or et grande médaille d'or aux Expositions de Lyon et Moscou 1872

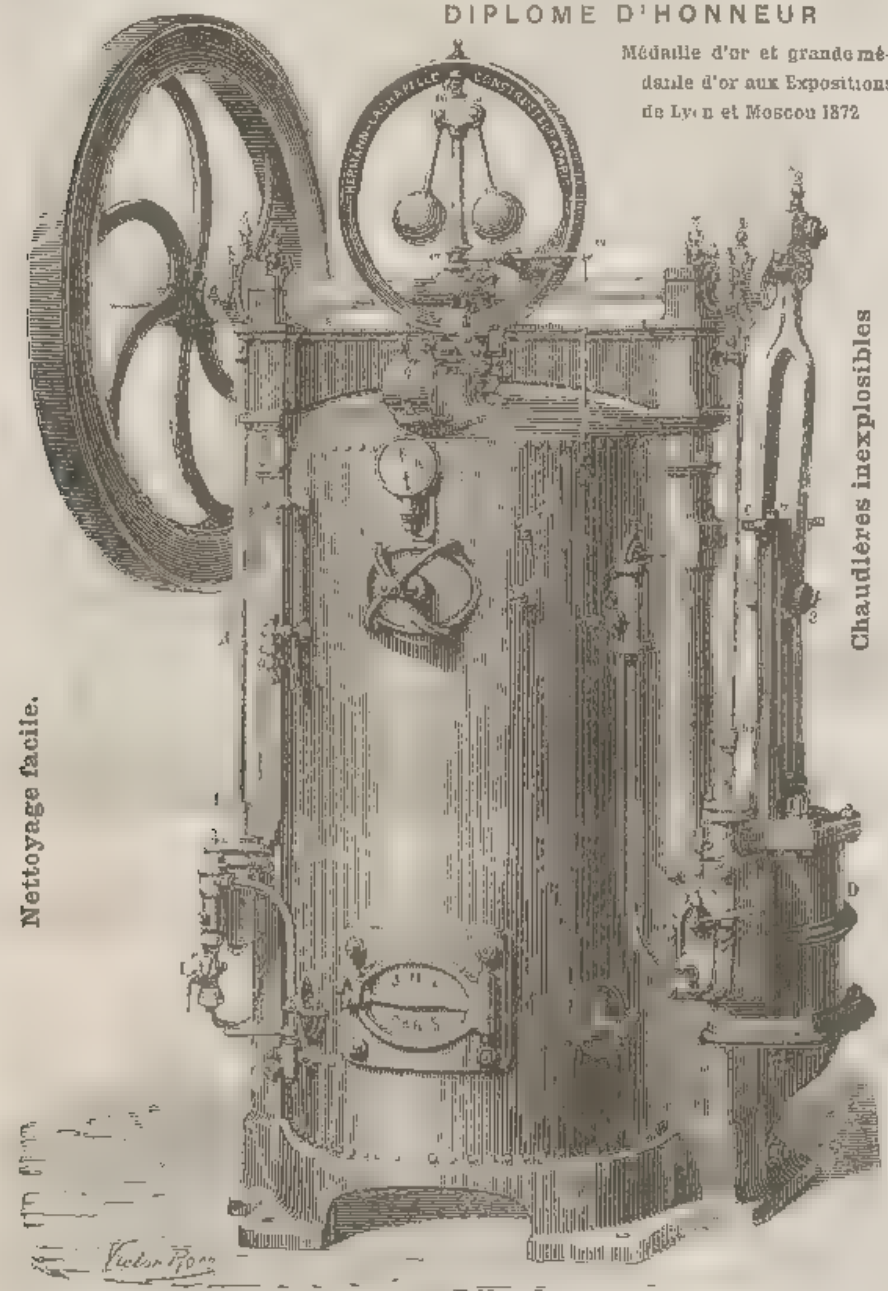

Portatives, fixes et locomobiles, depuis force de 1 à 20 chevaux. Ce sont les seules qui aient obtenu la Médaille d'or dans tous les concours **Construction supérieure, meilleur marché** que tous les autres systèmes. Arrivent toutes montées, prêtes à fonctionner On les place comme un meuble, n'importe où. Pas d'installation. Un emplacement d'un mètre carré suffit pour les petites forces. Brûlent toute espèce de combustibles. Réchauffeur d'alimentation. Régulateur et détente variables Cheminées ordinaires. Conduites par le premier venu. Ce sont les moteurs les plus economiques et les plus commodes.

SÉCURITÉ ABSOLUE. — GARANTIES. — Envoi franco du prospectus détaillé.

POMPES A PISTONS PLONGEURS

ACTIONNÉES

Par une Machine à vapeur verticale

CONSTRUCTION ET INSTALLATION

DE

J. HERMANN-LACHAPELLE

Constructeur-Mécanicien, 144, Faubourg Poissonnière, à PARIS.

DIPLOME D'HONNEUR

Médaille d'or et grande médaille d'or aux Expositions de Lyon et M[illegible] 1872

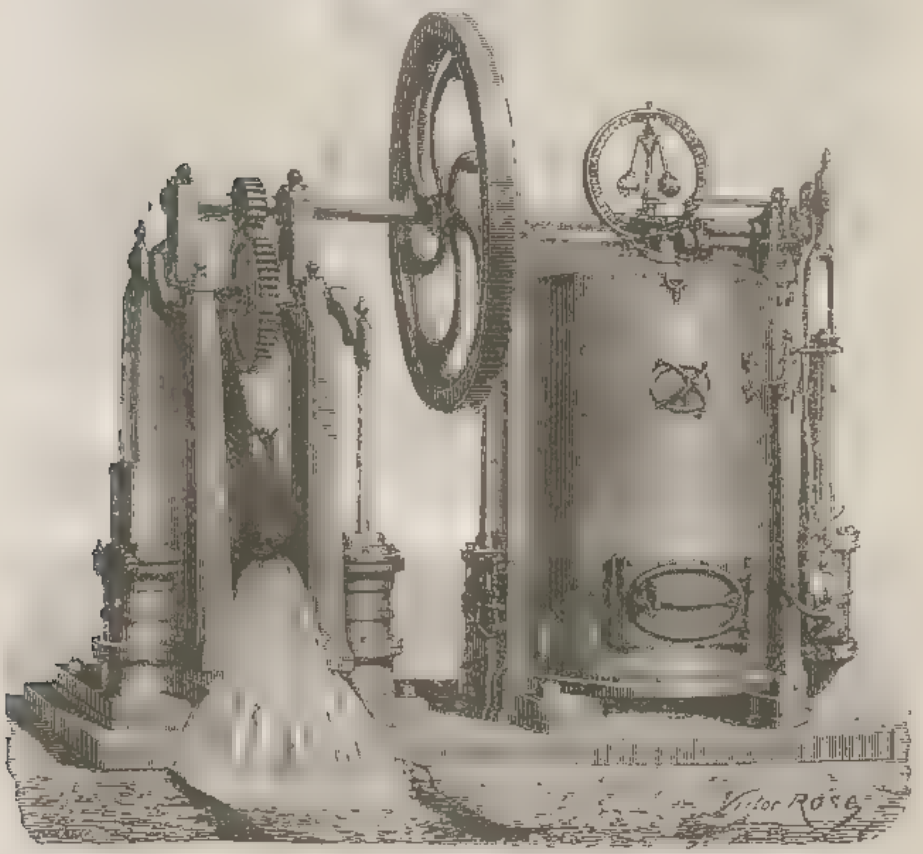

Les pompes à pistons plongeurs de l[illegible]n **Hermann-Lachapelle**, actionnées par une machine à vapeur verticale de leur système, sont les appareils hydrauliques les plus commodes et les plus parfaits que nous connaissions L'accouplement de la pompe et de la machine sur un même socle, leurs dispositions verticales, leurs dimensions bien proportionnées et leurs formes harmoniques donnent à leur ensemble un aspect tout à la fois gracieux et monumental qui les fait concourir à la décoration des parcs et des jardins Leur emploi est des plus commodes pour l'approvisionnement et la distribution des eaux, et ses arrangements [illegible] de l'une [illegible] on n'a qu'à les placer sur [illegible] à fonctionner. Le prix de ces installations est relativement peu élevé, et l'on est toujours sûr d'obtenir un rendement exact et déterminé que l'on obtient rarement avec les autres systèmes.

Envoi franco du prospectus détaillé.

Paris, 1844 — Paris, 1849 — Paris, 1855

Londres, 1862 — Bayonne, 1864

Paris, 1867 — Paris, 1878

Fd ARBEY

ANCIENNE MAISON

41, COURS DE VINCENNES, 41, A PARIS,

Près la place du Trône.

CONSTRUCTION

Amsterdam, 1869 — Le — Nancy, 1869

SCIERIES & MACHINES-OUTILS

A TRAVAILLER LE BOIS

Pour Arsenaux, Chemins de fer, Mécaniciens, Constructeurs, Marchands de bois, Exploitations agricoles, de forêts ;

POUR TRAVAUX DE CHARPENTE, MENUISERIE, ÉBÉNISTERIE, CARROSSERIE, CHARRONNAGE, TONNELLERIE, ETC.

Envoi de l'Album des principaux modèles de Scieries et de Machines-Outils travaillant le bois 91 dessins contre 2 francs en timbre-poste français et Étrangers.

Envoi FRANCO de Prix courants en langue française, hollandaise, allemande, italienne, espagnole et grecque.

A LA REINE DES FLEURS

Premières Médailles aux Expositions de Paris et de Londres.
1851, 1855, 1862, 1867

L. T. PIVER

PARFUMEUR DISTILLATEUR
BOULEVARD DE STRASBOURG, 10, A PARIS
ET 160, REGENT STREET, LONDON
CINQ MAISONS SPÉCIALES DE DETAIL A PARIS

LAIT D'IRIS
POUR LA PEAU ET LE TEINT

Les propriétés toniques et styptiques de l'Iris de Florence étaient connues et appréciées dès les temps les plus reculés.

L. T. Piver, à l'aide d'un nouveau procédé, vient d'obtenir dans un plus grand état de pureté tout le principe actif et aromatique de cette précieuse racine, sous la forme d'un lait mucilagineux.

La qualité de cette nouvelle émulsion, la fraîcheur, la distinction de son parfum, ainsi que l'absence absolue d'alcool et de vinaigre dans sa composition, lui méritent chaque jour les suffrages du monde élégant.

NOTA Quelques gouttes de ce lait dans un verre d'eau la blanchissent et l'aromatisent suffisamment pour tous les besoins de la toilette.

Pour utiliser aussi complétement que possible les précieuses qualités du **Lait d'Iris**, L. T. PIVER l'a combiné avec les produits les plus éminents, les plus soignés de sa fabrication, auxquels ce lait parfumé s'associe merveilleusement pour former les articles les plus salutaires et les plus agréables de la toilette; dans tous ces articles, traités avec soin, se retrouvent les qualités toniques et styptiques du LAIT D'IRIS, qui en est la base.

PARFUMERIE SPÉCIALE A BASE DE LAIT D'IRIS

PARFUMERIE A BASE DE LAIT D'IRIS.		PRIX		PARFUMERIE A BASE DE LAIT D'IRIS.		PRIX	
Pour la toilette,	LAIT D'IRIS.	2 fr.	» c.	Eau dentifrice au	LAIT D'IRIS.	3 fr.	» c.
Savon dulcifié au	idem . . .	2	»	Poudre dentifrice	idem .	3	»
Crème d'amandes	idem . .	2	»	Poudre de riz	idem . . .	»	50
Poudre de savon	idem . . .	1	25	Farine de noisettes	idem .	1	50
Cold-Cream	idem . . .	2	»	Sachets	idem .	2	»
Crème de Concombre	idem . . .	1	50	Parfum pudique	idem	2	50
Huile légère	idem . . .	1	50	Eau lustrale	idem	2	50
Véritable moelle de bœuf	idem . . .	2	»	Eau de Cologne	idem .	2	»
				Vinaigre styptique	idem .	2	»

SAVON AU SUC DE LAITUE

(Le meilleur des Savons de toilette)

Inventé par L. T. PIVER, en 1842, et déposé au greffe du tribunal de commerce; il n'a rien de commun avec les imitations grossières qui ne portent pas son nom comme garantie de la qualité du produit

L. T. Piver

VÉRITABLE ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX

DU DOCTEUR GUILLIÉ

Préparé par PAUL GAGE

Successeur de GUILLIÉ-OULÈS et GUILLIÉ-DUPONT

Actuellement rue de Grenelle-Saint-Germain, 9,
ci-devant rue Tiquetonne, 62, à Paris.

Seul *possesseur légitime de la formule du docteur* GUILLIÉ.

M. PAUL GAGE a acquis, en septembre 1832, la part de propriété de l'Élixir tonique anti-glaireux du docteur Guillié, qui appartenait à son prédécesseur, M. Oulès, par acte authentique passé devant Me Chatenet, notaire à Paris, et enregistré.

Puis en juin 1867, par divers actes qui ont reçu la publicité légale, la part dudit Élixir qui appartenait à M. Dupont.

Aujourd'hui, M. PAUL GAGE *est seul et unique possesseur du droit exclusif de préparer et de rendre l'Élixir tonique anti-glaireux, préparé selon la formule du docteur Guillié et de se servir du nom et de la signature Guillié.*

L'**ÉLIXIR GUILLIÉ** n'est pas un remède secret. La vente en est autorisée par divers arrêts de la Cour impériale et de la Cour de cassation. Il offre à la thérapeutique l'un des médicaments les plus efficaces, les plus utiles et les plus économiques que l'on connaisse, comme purgatif et en même temps comme dépuratif.

L'**ÉLIXIR GUILLIÉ** est surtout utile aux médecins de campagne, aux pères de famille et après des sommités médicales, aux ecclésiastiques qui se donnent pour mission de visiter les pauvres malades et de secourir les indigents. — Il est également utile à la classe ouvrière, à laquelle il économise des frais considérables pour les médicaments.

Une expérience de plus de **QUARANTE ANNÉES** *démontre tous les jours que l'***Élixir Guillié**, préparé par PAUL GAGE, *est d'une efficacité incontestable contre les fièvres des pays marécageux, les hydropisies, le choléra-morbus, la fièvre jaune et les maladies épidémiques, contre les affections goutteuses et rhumatismales; dans les maladies de foie et de l'estomac, dans les gastralgies, les gastro-entérites, les affections hépatiques, les engorgements pulmonaires, etc., etc.*

Une brochure explicative, qui est un véritable traité de médecine usuelle et domestique, est délivrée gratis avec chaque bouteille. L'Élixir Guillié doit être exigée pour éviter les contrefaçons.

L'Élixir se vend en bouteilles au prix de **6** fr., et en demi-bouteilles du prix de **3** fr. **50** c.

Il faut se méfier de ceux qui vendent cet Élixir à rabais, sous peine d'être trompé sur son authenticité.

Pour la *vente en gros* de l'ÉLIXIR GUILLIÉ, s'adresser chez M. PAUL GAGE, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 9, à Paris, et, *pour la vente au détail*, dans toutes les bonnes Pharmacies de la France et de l'étranger.

NEUF MÉDAILLES ET MENTION.

Appareil GAZOGÈNE-BRIET Breveté s. g. d. g.

Seul approuvé par l'Académie de Médecine, et seul admis dans les hôpitaux de Paris.

MONDOLLOT Fils, 72, rue du Château-d'Eau, Paris.

Au moyen du GAZOGÈNE-BRIET, aujourd'hui si connu, on prépare soi-même, instantanément et à frais très minimes, de l'excellente Eau de Seltz et diverses autres boissons gazeuses, telles que Vichy, Soda, Limonade gazeuse, Vin mousseux, etc.

Une condition essentielle dans la préparation des eaux gazeuses, c'est d'éviter que la dissolution des poudres productrices du gaz puisse se mêler au breuvage : autrement, ces poudres, dissoutes dans le liquide, y apportent du tartrate de soude, sel purgatif, dont l'hygiène et le goût ne sauraient faire habitude.

Avec le GAZOGÈNE-BRIET, point de mélange pareil : le gaz acide carbonique est seul dissous dans l'eau; de [illegible] boisson aussi saine qu'agréable.

Cet appareil est le SEUL qui offre ce résultat; c'est aussi le SEUL approuvé par l'Académie de Médecine, et le SEUL admis dans les hôpitaux de Paris.

Pour son invention et ses perfectionnements, NEUF Médailles et Mention : aux Expositions nationales de 1844 et 1849, — universelles de Paris 18[illegible], de Londres 1862 [illegible] la Société d'encouragement, [illegible] l'Académie de [illegible]

Prix des Appareils De 1 bouteille, 12 fr. — de 2 bout., 15 fr. — de 3 bout., 18 fr. de 4 bout. 25 fr. — de 15 bout., 30 fr. — de 30 bout., 40 fr.

Prix des Poudres Pour appareil de 1 bouteille, 10 fr., — de 2 bout., 15 fr.; de 3 bout., 20 fr., etc., les 100 doses.

Seul dépôt de PORTE-ACIDE barnaud, pouvant s'adapter à l'Appareil Briet indiqué ci-dessus.

Fabrique et vente en gros, 72, rue du Château-d'Eau.

Dépôt, pour le détail, boulevard Bonne-Nouvelle, 41

ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

Dépôts, rue Richer, 42, à Paris, et chez tous les Pharmaciens.

LE FLACON 5 FR. — LE DEMI-FLACON 3 FR.

HUILE PURE DE MARRONS D'INDE

Extraite par Émile GENEVOIX

L'huile de marrons d'Inde est employée comme liniment antigoutteux depuis 1840. Son existence, longtemps contestée, est aujourd'hui légalement et scientifiquement reconnue. L'huile livrée par M. Genevoix est extraite des marrons d'Inde, après leur coction et leur transformation en glycose par la vapeur. Elle surnage sur le liquide sirupeux, et est recueillie dans de grandes touries, decantée et livrée sans addition ni mélange à la pharmacie.

Cette huile est un corps gras nouveau dont la fluidité remarquable, la légère acidité, expliquent l'action calmante, lorsque l'application en est faite avec soin et insistance sur la peau tuméfiée et endolorie par l'accès goutteux ou rhumatismal.

Elle possède une puissance de cicatrisation incontestable : son application au pansement des brûlures et des plaies rebelles a toujours été suivie d'une modification heureuse et d'une prompte guérison.

Cette huile rancissant très-difficilement, on n'a pas à craindre, par son application, les érysipèles si fréquents avec l'usage des autres corps gras.

Chez Émile GENEVOIX, 14, rue des Beaux-Arts, à Paris,

ET DANS LES PHARMACIES.

Exiger la signature Émile Genevoix et les caractères ci-dessous.

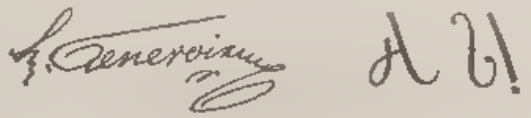

PUBLICATIONS ADMINISTRATIVES

DE

BERGER-LEVRAULT & Cie

PARIS, 5, rue des Beaux-Arts. — Même maison à NANCY

Les ouvrages annoncés dans le présent prospectus seront expédiés **franco** contre toute demande accompagnée du prix en un mandat sur la poste ou en timbres-poste.

NOUVELLES PUBLICATIONS

ALMANACH NATIONAL

POUR L'ANNÉE 1873

ANNUAIRE OFFICIEL DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (175e ANNÉE)

Un vol. grand in-8°. — Broché, 12 fr. 50
Cartonné en percaline, 14 fr. — Relié en basane, 14 fr. 50 — Relié en demi-chagrin, 17 fr.
Pour recevoir cette publication **franco** par la poste il suffit d'ajouter au prix ci-dessus 2 fr. pour l'affranchissement

ANNUAIRE DIPLOMATIQUE POUR 1873

Prix : relié en percale, 4 fr.

CIRCULAIRES

DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Publiées depuis le 15 juin 1859 jusqu'au 18 mars 1874 (publication officielle)

Un beau volume in-folio (du format des circulaires officielles). Broché, 20 fr.
Relié en percaline, 23 fr. — Relié en demi-chagrin, 26 fr.

MANUEL PRATIQUE

DU RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Selon la loi du 27 juillet 1872

Par C. JOLIVOT

Ancien Sous-Préfet, ex-Intendant militaire de 3e classe, Officier d'Académie, etc., etc.

Deux forts vol. in-12 (de 1,054 pages). — Prix : 10 fr.

Ouvrage recommandé par M. le Ministre de l'Intérieur (Bull. officiel, n° 4, 1873, page 128).

NOMENCLATURE

DES QUITTANCES SOUMISES OU NON SOUMISES AU TIMBRE

En vertu de la loi du 23 août 1871, des lois antérieures et de la jurisprudence (novembre 1872)

Par Ch. LONJARRET

Percepteur-Receveur municipal
Ancien Fondé de pouvoirs et Gérant intérimaire des Trésoreries générales

Utile à MM. les Comptables Trésoriers généraux, Receveurs particuliers, Percepteurs-Receveurs municipaux et Receveurs spéciaux, ainsi qu'à MM. les Administrateurs, Préfets Conseillers de préfecture Maires, etc.

In-folio broché — Prix : 2 fr.

Nouvelles publications

DES CONSEILS CANTONAUX

Par Ed. COURNAULT

Membre du Conseil général de Meurthe-et-Moselle et du Conseil municipal de Nancy, ancien Sous-Préfet

Un vol. in-8°. — Prix : 1 fr. 50

Sous presse

MANUEL JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF DU PROPRIÉTAIRE RURAL

Par M. HALLEZ D'ARROS

Ancien Secrétaire général de préfecture

Un volume in-12

DICTIONNAIRE
DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Par Maurice BLOCK

Avec la collaboration de membres du Conseil d'État, de la Cour des Comptes de Chefs de service de divers Ministères, etc.

RÉPERTOIRE ENCYCLOPÉDIQUE DE PRÈS DE 1,600 ARTICLES

Renfermant un exposé fidèle de la législation administrative en vigueur contenant les Instructions ministérielles, la Jurisprudence, l'Indication des sources et la Bibliographie des diverses matières

Un fort volume de 1,638 pages ou 3,276 colonnes, très-grand in-8°

TROISIÈME TIRAGE

Prix : broché, 25 fr. — Relié en demi-basane ou en percale anglaise : 27 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Publiée sous la direction de M. Maurice BLOCK

Prix de chaque volume : 4 fr. — Relié en percaline anglaise, 5 fr.

Volumes en vente

Traité de l'administration communale. — Fonctionnaires et agents municipaux — Propriété communale — Contrats — Procès — Recettes — Dépenses — Comptabilité, etc. — Par M. L. Smith, sous-chef de bureau au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Traité des établissements de bienfaisance. — Hospices et hôpitaux — Maisons de retraite — Enfants assistés — Sociétés de charité maternelle — Bureau des nourrices — — Dépôts de mendicité — Monts-de-piété — Asiles d'aliénés — Établissements généraux de bienfaisance, etc. — Par M. Jules de Lamarque, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur.

Traité de la police administrative générale et municipale. — Police générale — Autorités qui exercent la police générale — Des ministres — Des préfets des départements — Du préfet de police de Paris — Du préfet du Rhône — Des sous-préfets — Des maires, des commissaires de police, de la gendarmerie, des gardes champêtres et forestiers, des agents de police — Police municipale — Infractions des lois, règlements et arrêtés de police, etc. — Par M. Alphonse Gaün, avocat, chef de la section législative et judiciaire aux archives de l'empire, etc.

Traité des contributions directes. — Assiette et répartition des contributions directes

— Contribution des patentes — Droit fixe et proportionnel — Tarif général des droits de patente — Mutations de cote — Paiement de l'impôt — Réclamations — Centimes additionnels — Taxes assimilées — Administration des contributions directes — Par M. CASIMIR FOURNIER, docteur en droit, avocat au conseil d'État et à la cour de cassation.

Traité de la grande voirie et de la voirie urbaine. — Des grandes routes — Régime des propriétés riveraines — Police — Répression des contraventions — Gêne temporaire à la circulation, déclassement et suppression de route — Police de roulage, péages — Des voies publiques placées sous le régime de la petite voirie — Constatation et répression des contraventions — Règles particulières ne concernant que certaines villes. — Anciens règlements sur la voirie. — Par L. J. D. FÉRAUD-GIRAUD, conseiller à la cour impériale d'Aix.

GUIDE PRATIQUE

DU TRAVAIL DES MUTATIONS DANS LES COMMUNES

Recueil élémentaire contenant

l'instruction des mutations foncières, mise en rapport avec la mission spéciale des percepteurs et accompagnée de modèles détaillés pour chaque cas particulier en regard du texte explicatif; les principes de l'assiette des contributions directes et des taxes assimilées; le cahier de notes; les états de cotes irrecouvrables et indûment imposées; les réclamations en général; le tarif et la nomenclature générale des professions imposables à la patente, annotés d'un grand nombre de décisions.

Ouvrage reconnu utile par l'Administration

et indispensable à MM. les percepteurs, surnuméraires et aspirants, maires, secrétaires de mairie, à tous les agents des mutations et aux contribuables

Par E. FAIVRE, contrôleur de première classe

Un volume in-8°. — Prix : 6 fr.

ATTRIBUTIONS
DES PRÉFETS, SOUS-PRÉFETS ET MAIRES

EN CE QUI CONCERNE

LE PERSONNEL DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS

D'après les décrets de décentralisation de 1852 et 1861 et la législation en vigueur

SUIVI DE 80 MODÈLES D'ARRÊTÉS DE NOMINATION, DE PRESTATION DE SERMENT, ETC.

Par C. D. DU PLESSY

Avocat, docteur en droit, chef du cabinet et du secrétariat général de la préfecture du Tarn

Ouvrage recommandé par S. Exc. le Ministre de l'Intérieur

Un volume in-8° de 250 pages. — Prix : 3 fr. 50 c.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE
DE LÉGISLATION USUELLE

destiné aux cours d'adultes

et rédigé d'après le programme officiel publié en 1866 par S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique pour l'enseignement secondaire spécial

PAR MM.

D. DU PLESSY (Docteur en Droit) et **L. DESAZARS** (Substitut de procureur impérial)

1re ANNÉE D'ÉTUDES : DROIT PUBLIC, ADMINISTRATIF, CIVIL ET CRIMINEL

Un volume in-12. — 3 fr.

GUIDE

POUR L'ORGANISATION ET L'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Par M. Victor ROBERT

Chef de bureau au Crédit foncier de France

3e édition revue et augmentée, in-12 de 264 pages. — Prix : 2 fr.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS COMPLÉTÉES

EXPOSÉ DES INSTITUTIONS QUI PEUVENT LEUR ÊTRE RATTACHÉES

Par M. Victor ROBERT

Auteur du GUIDE DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Un volume in-12 de 128 pages. — Prix : 1 fr. 50 c.

LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

ÉTUDES DE STATISTIQUE COMPARÉE

Par M. A. LEGOYT

Secrétaire perpétuel de la Société de Statistique de Paris

Deux volumes grand in-8° (1,248 pages). — Prix : 24 fr.

DU COMMERCE

ET DES PROGRÈS DE LA PUISSANCE COMMERCIALE

DE L'ANGLETERRE ET DE LA FRANCE

Au point de vue de l'histoire, de la législation et de la statistique, d'après les sources et données officielles avec une introduction comprenant un aperçu de l'histoire générale du commerce jusqu'à nos jours

Par Charles VOGEL

Attaché à la direction du commerce extérieur

Deux forts volumes, grand in-8° sur raisin, avec de nombreux tableaux. — Prix : 20 fr.

LÉGISLATION DES DOUANES DE FRANCE

Loi du 16 mai 1863. — Documents officiels comprenant les exposés des motifs, les projets de loi, des rapports, les discussions devant le Corps législatif et le Sénat, etc. — 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr.

Loi du 4 juin 1864. — 1 vol. in-8°. Prix : 2 fr.

CODE DU CONTENTIEUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

CONTENANT

LA LÉGISLATION, LA JURISPRUDENCE DU CONSEIL D'ÉTAT ET LES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA MATIÈRE

Par JAMES AUCHER, Conseiller de préfecture de la Sarthe

Un volume in-8°. — Prix : 8 fr.

LES CHEMINS DE FER VICINAUX

PROJETÉS EN 1858 ET LIVRÉS A L'EXPLOITATION EN 1864 DANS LE DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Recueil de documents officiels concernant les projets, la création de ressources, les conditions techniques et financières, le mode d'exécution, la dépense et la concession

Un vol. in-8°, avec une carte coloriée, 12 fr.

Ouvrages de M. HALLEZ-D'ARROS

Guide général du Maire, 5e édition, relié en toile. . . . . 3 —

On vend séparément : **Nouveau Manuel de l'officier de l'État civil**, relié. . 1 50

Guide pratique du garde champêtre, 4e édition, relié en toile . . . . . 2 —

Agriculture primaire, 9e édition. . . . . » 60

Sous presse

Manuel juridique et administratif du propriétaire rural.